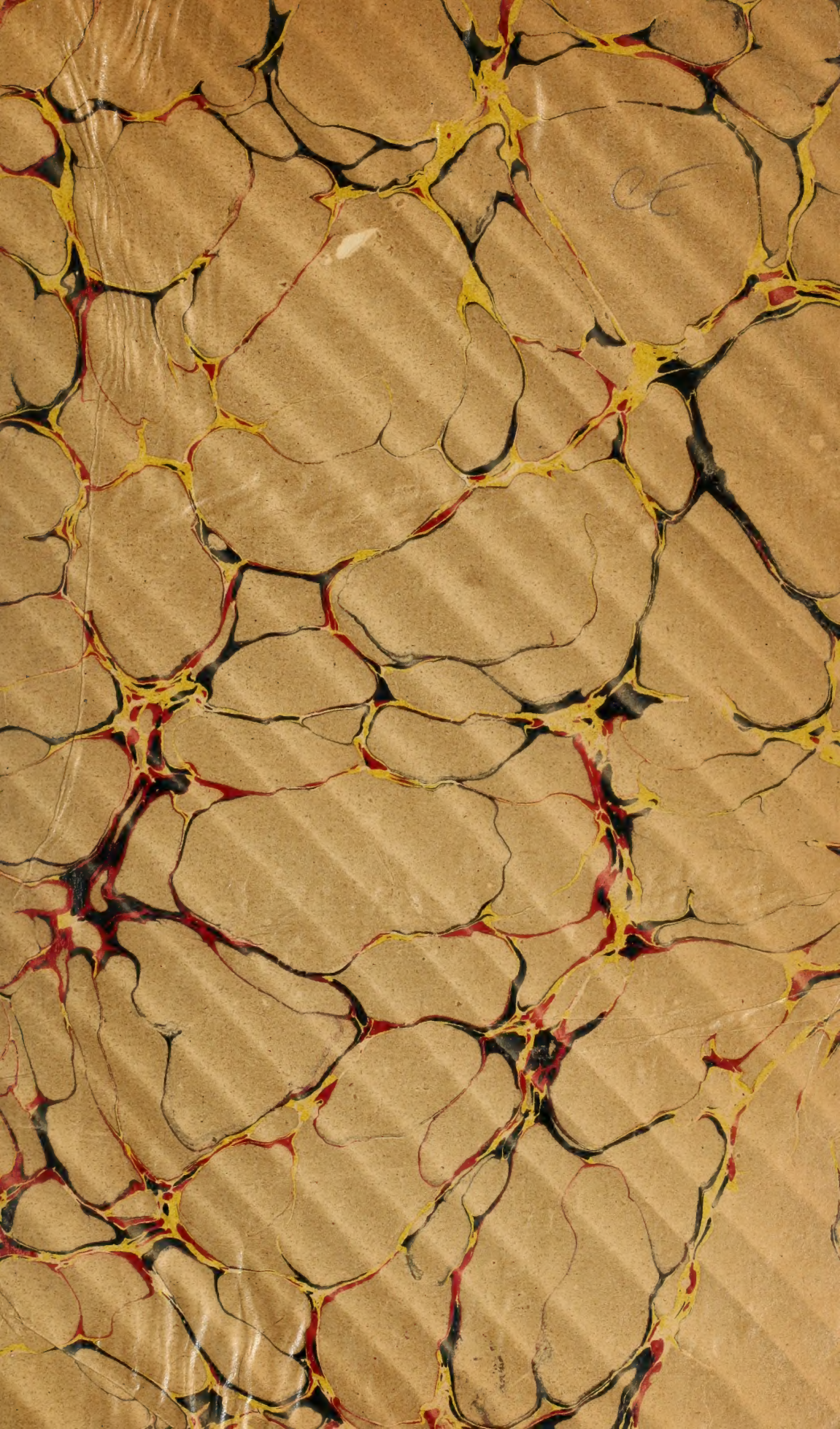
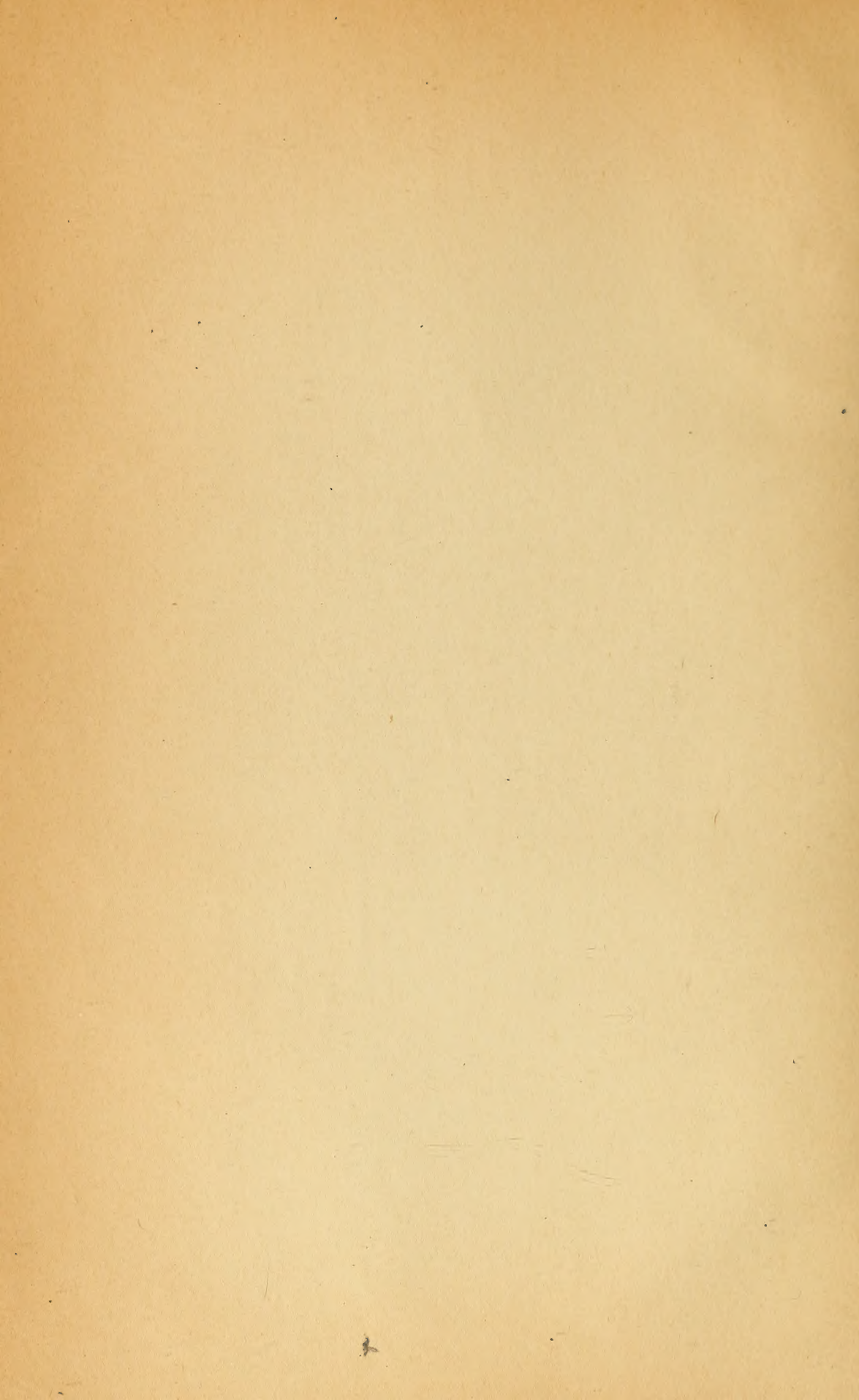




P.
1 F.
6



COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS CHRÉTIENS.



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS CHRÉTIENS.

DEUXIÈME SÉRIE,

RENFERMANT :

1° Les Œuvres oratoires des Prédicateurs qui ont le plus illustré la Chaire française depuis 1789 jusqu'à nos jours,

SAVOIR :

DE MONTIS, MONMOREL, MAUREL, J. LAMBERT*, RIBIER, DESSAURET, BERGIER, DE LIGNY, PERRET DE FONTENAILLES, SALAMON, LENFANT, VILLEDIEU, DE BEAUVAIS, DE NOÉ, COSSART, DE BEAUREGARD, CORMEAUX, DE BOISGELIN, GÉRARD, ANOT, GUÉNARD, L'ABBÉ RICHARD, LEGRIS DUVAL, DE LA LUZERNE, BERTIN, DE BOULOGNE, DE BILLY, FOURNIER, BORDERIES, LONGIN, DOUCET, ROBINOT, LABOUDERIE, FRAYSSINOU, BOYER, ROY, BONNEVIE, CAFFORT, BOUDOT, GUILLON, FEUTRIER, OLIVIER, DE MONTEBLANC, TAILLAND, LES FRÈRES LACODRE;

2° Les plus remarquables Mandements, ou Discours

DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DE RONALD, ARCH. DE LYON; DU PONT, ARCH. DE BOURGES; DONNET, ARCH. DE BORDEAUX; VILLECOURT, ANCIEN ÉV. DE LA ROCHELLE, MAINTENANT CARDINAL; BILLIET, ARCH. DE CHAMBÉRY; DE BONNECHOSE, ARCH. DE ROUEN;

DE NOSSEIGNEURS MELLON-JOLLY, ARCH. DE SENS; DEBELAY, ARCH. D'AVIGNON; CHARVAZ, ARCH. DE GÈNES; GUIBERT, ARCHEV. DE TOURS; DE PRILLY, ÉV. DE CHALONS; THIBAUT, ÉV. DE MONTPELLIER; DE MARGUERTE, ÉV. D'AUTUN; DE MAZENOD, ÉV. DE MARSEILLE; LACROIX, ÉV. DE BAYONNE; RIVET, ÉV. DE DIJON; MENJAUD, ÉV. DE NANCY; DEPUIS ARCHEV. DE BOURGES; RÈSS, ÉV. DE STRASBOURG; GIGNOUX, ÉV. DE BEAUVAIS; BARDOU, ÉV. DE CAHORS; ANGEBAULT, ÉV. D'ANGERS; DUFÈTRE, ÉV. DE NEVERS; GROS, ÉV. DE VERSAILLES; BUISSAS, ÉV. DE LIMOGES; DEPÉRY, ÉV. DE GAP; LAURENCE, ÉV. DE TARDES; WICART, ÉV. DE LAVAL; PAVY, ÉV. D'ALGER; DE MORLHON, ÉV. DU PUY; DE GARSIGNIES, ÉV. DE SOISSONS; FOULQUIER, ÉV. DE MENDE; PIE, ÉV. DE POITIERS; MABILE, ÉV. DE VERSAILLES; DUPANLOUP, ÉV. D'ORLÉANS; DE DREUX-BRÉZÉ, ÉV. DE MOULINS; LYONNET, ÉV. DE VALENCE, MAINTENANT ARCHEV. D'ALBY; REGNAULT, ÉV. DE CHARTRES; DANIEL, ÉV. DE COUTANCES; DE LA BOUILLERIE, ÉV. DE CARCASSONNE; DELALLE, ÉV. DE RODEZ; PLANTIER, ÉV. DE NÎMES; JOURDAIN, ÉV. D'AOSTE; VIBERT, ÉV. DE MAURIENNE; RENDU, ÉV. D'ANNÉCY; DELEBECCQUE, ÉV. DE GAND; MALOU, ÉV. DE BRUGES; DE MONTPELLIER, ÉV. DE LIÈGE; BOURGET, ÉV. DE MONTRÉAL; LECOURTIER, ÉV. DE MONTPELLIER.

3° Les Sermons

DE MGR ROSSI, PRÉLAT DE LA MAISON DU SAINT-PÈRE; MGR COQUEREAU, CHANOINE-ÉVÊQUE DE SAINT-DENIS; MM. DE GENOUDE, DU CLERGÉ DE PARIS; ROBITAILLE, VIC. GÉN. D'ARRAS; NOEL, VIC. GÉN. DE RODEZ; LALLIER, VIC. GÉN. DE SENS; FAUDET, CURÉ DE ST-ROCH, A PARIS; GAUDREAU, CURÉ DE ST-EUSTACHE, IBID.; PETIT, VIC. GÉN. A LA ROCHELLE; DECHAMPS, SUPÉRIEUR DES PP. RÉDEMPTEURISTES DE BRUXELLES, MAINTENANT ÉVÊQUE DE NAMUR; GRIVEL, CHANOINE-PRÊTRE DE SAINT-DENIS; DASSANCE, CHANOINE DE BAYONNE; LALANNE, DIRECTEUR DU COLLÈGE STANISLAS; MAUPIED, DU CLERGÉ DE SAINT-BRIEUC; BARTHÉLEMY, DU CLERGÉ DE PARIS; DE CASSAN-FLOYRAC, ID.; SAINT-ARROMAN, ID.; LE NOIR, ID.; CABANÈS, DU CLERGÉ DE TOULOUSE; BARTHE, ID. DE RODEZ; MANNING, MAINTENANT ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER, TRADUITS PAR M. MERMILLON, CURÉ DE GENÈVE, MAINTENANT ÉVÊQUE D'HÉBRON; MERCIER, DU CLERGÉ DE LYON;

4° Un grand nombre de Cours de Prônes

TIRÉS DES MEILLEURS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES, SAVOIR : THOMAS A KEMPIS, DUPERRON, DE RICHELIEU, S. VINCENT DE PAUL, DE CONDREN, FOUCAULT, DE LAMONT, PÉZENNE, CAMPART, BEUVELET, DE RANCÉ, LE VALOIS, CHENART, MONMOREL, GIRARD, LAMBERT, CHEVASSU, DE FITZ-JAMES, BILLOT, REGUIS, GRISOT, DE BULONDE, CARRELET, BESPLAS, COCHIN, HENRI, REYRE, JAUFFRET, LACOSTE, MÉRAULT.

5° Une série d'ouvrages sur les règles de la bonne prédication;

6° Un grand nombre de tables, présentant sous toutes leurs faces les innombrables matières de cette immense collection;

PUBLIÉE PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

EDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

55 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA SÉRIE ENTIÈRE; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

**TOME QUATRE-VINGT-DIXIÈME DE LA PUBLICATION ENTIÈRE,
ET TOME VINGT-TROISIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.**

DE RANCÉ, LE VALOIS, CHENART.

**S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE THIBAUD (AUPARAVANT D'AMBOISE), 20,
AU PETIT-MONTROUGE, AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.**

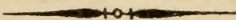


SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME QUATRE-VINGT-DIXIÈME

DE LA PUBLICATION ENTIÈRE DES ORATEURS

ET TOME VINGT-TROISIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.



ARMAND-JEAN DE RANCÉ, ABBÉ DE LA TRAPPE.

Conférences sur les Epîtres et Evangiles des Dimanches et principales fêtes de l'année et sur les vêtues et professions religieuses.	col. 13
Instructions courtes données dans quelques conférences.	613

LOUIS LE VALOIS, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Entretiens intérieurs sur les mystères de Notre-Seigneur.	653
Entretiens intérieurs sur les mystères de la très-sainte Vierge.	699

LAURENT CHENART, DOCTEUR DE SORBONNE.

Discours sur divers sujets de morale.	803
---------------------------------------	-----



BX

1756

A2M5

1844

V. 90

NOTICE SUR LE RÉV. P. ARMAND JEAN DE RANCÉ,

ANCIEN ABBÉ DE LA TRAPPE.

Dom Armand-Jean Le Bouthilier de Rancé, né à Paris en 1626, était neveu de Claude Le Bouthilier de Chavigni, secrétaire d'Etat et surintendant des finances (1). Rancé fit paraître, dès son enfance, de si heureuses dispositions pour les belles-lettres, que, dès l'âge de 12 à 13 ans, avec l'aide de son précepteur, il publia une nouvelle édition des poésies d'Anacréon, en grec, avec des notes, 1639, in-8. Il devint chanoine de Notre-Dame de Paris, et obtint plusieurs abbayes. Des belles-lettres il passa à la théologie, et prit ses degrés en Sorbonne avec la plus grande distinction. Il fut reçu docteur en 1654. Le cours de ses études fini, il entra dans le monde, et s'y livra à toutes ses passions, et surtout à celle de l'amour; on veut même qu'elle ait occasionné sa conversion. On dit que l'abbé de Rancé, au retour d'un voyage, allant voir sa maîtresse, dont il ignorait la mort, monta par un escalier dérobé, et qu'étant entré dans l'appartement il trouva sa tête dans un plat : on l'avait séparée du corps, parce que le cercueil de plomb qu'on avait fait faire était trop petit (*Voy. les Véritables motifs de la conversion de l'abbé de Rancé, par Daniel de Larroque, Cologne, 1685, in-12*). D'autres prétendent que l'aversion de Rancé pour le monde fut causée par la mort ou par la disgrâce de quelques-uns de ses amis, ou bien par le bonheur d'être sorti sans aucun mal de plusieurs grands périls : les balles d'un fusil, qui devaient naturellement le percer, donnèrent dans sa gibecière. Du moment qu'il projeta son changement de vie, il ne parut plus à la cour. Retiré dans sa terre de Veret auprès de Tours, il consulta les évêques d'Aleth, de Pamiers et de Comminges. Leurs avis furent différents; celui du dernier fut qu'il embrassât l'état monastique. Le cloître ne lui plaisait point alors; mais après de mûres réflexions il se détermina à y entrer. Il vendit sa terre de Veret 300,000 livres, pour les donner à l'Hôtel-Dieu de Paris, et ne conserva de tous ses bénéfices que le prieuré de Boulogne, de l'ordre de Grammont, et son abbaye de la Trappe, de l'ordre de Cîteaux. Les religieux de ce monastère n'y vivaient pas selon leur règle primitive. L'abbé de Rancé, tout rempli de ses projets de retraite, demande au roi et obtient un brevet pour pouvoir y établir la réforme. Il prend ensuite l'habit régulier dans l'abbaye de Perseigne, est admis au noviciat en 1663, et fait profession l'année d'après, âgé de trente-huit ans. La cour de Rome lui ayant accordé des expéditions pour rétablir la règle dans son

abbaye, il prêcha si vivement ses religieux, que la plupart embrassèrent la nouvelle réforme. L'abbé de Rancé eût bien voulu faire dans tous les monastères de l'ordre de Cîteaux ce qu'il avait fait dans le sien; mais ses soins furent inutiles. N'ayant pu étendre sa réforme, il s'appliqua à lui faire jeter de profondes racines à la Trappe. Ce monastère reprit en effet une nouvelle vie. Continuellement consacrés au travail des mains, à la prière et aux pratiques les plus austères, les religieux retracèrent l'image des anciens solitaires de la Thébaïde. Le réformateur les priva des amusements les plus permis. L'étude leur fut interdite; la lecture de l'Ecriture sainte et de quelques traités de morale, voilà toute la science qu'il disait leur convenir. Pour appuyer son idée, il publia son *Traité de la sainteté et des devoirs de l'état monastique* : ouvrage qui causa une dispute entre l'austère réformateur et le doux et savant Mabillon. Cette guerre ayant été calmée, il fallut qu'il en soutint une autre avec les partisans d'Arnauld. Il écrivit sur la mort de cet homme fameux une lettre à l'abbé Nicaise, dans laquelle il s'exprimait de cette sorte : « Enfin, voilà M. Arnauld mort! après avoir poussé sa carrière aussi loin qu'il a pu, il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoi qu'on dise, voilà bien des questions finies. Son érudition et son autorité étaient d'un grand poids pour le parti. Heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jésus-Christ! » Ces quatre lignes produisirent vingt brochures contre lui, et les jansénistes ne lui pardonnèrent jamais. La part qu'il prit aux démêlés théologiques entre Bossuet et Fénelon, et qui se réduisit à deux lettres très-courtes adressées à l'évêque de Meaux, publiées contre le gré de celui qui les avait écrites, lui attirèrent des vers très-piquants du duc de Nevers :

Cet abbé, qu'on croyait pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix et bouffi d'abstinence,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence,
Et, contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui;
Et, moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

L'abbé de la Trappe, accablé d'infirmités, se démit de son abbaye. Le roi lui laissa le choix de son successeur, et il nomma dom Zozime, qui mourut peu de temps après. Dom Gervaise, qui lui succéda, mit le trouble dans la maison de la Trappe. Il inspirait aux religieux un nouvel esprit, opposé à celui de l'an-

(1) La famille des Bouthilier tenait son nom de des ducs de Bretagne.

rien abbé, qui, ayant trouvé le moyen d'obtenir une démission, la fit remettre entre les mains du roi. Le nouvel abbé, surpris et irrité, courut à la cour noircir l'abbé de Rancé, l'accusa de jansénisme, de caprice, de hauteur; mais, malgré toutes ses manœuvres, dom Jacques de La Cour obtint sa place. La paix ayant été rendue à la Trappe, le pieux réformateur mourut tranquille, le 26 octobre 1700. Il expira couché sur la cendre et sur la paille, en présence de l'évêque de Séez et de toute sa communauté. L'abbé de Rancé possédait de grandes qualités, un zèle ardent, une piété éclairée, une facilité extrême à s'énoncer et à écrire. Son style est noble, pur, élégant; mais il n'est pas assez précis. Il ne prend souvent que la fleur des sujets, et ne s'arrête pas à les approfondir. « Sans rien ôter à sa piété, dit un écrivain très-impartial, ni à ses vrais talents, on peut dire que c'est le feu, l'imagination, la facilité et l'élégance qui dominent dans ses écrits; et que si personne ne s'exprime avec plus de grâce, et ne tourne une pensée en plus de manières intéressantes, il ne pense pas toujours aussi parfaitement qu'il s'exprime : il ne médite pas assez les choses, et ne fait souvent qu'effleurer les matières. » Dans le temps qu'il était lié avec les jansénistes, il adopta plusieurs de leurs opinions sur parole, et avança des choses qui ne peuvent avoir été le résultat de son jugement propre. C'est ainsi qu'il attribuait aux décisions des casuistes les désordres de la plupart des pécheurs qui venaient se jeter entre ses bras : « Comme si les consciences cautérisées, dit l'abbé Bérault, qui allaient chercher leur dernier remède à la Trappe, s'étaient fort occupées auparavant de la lecture des moralistes; » il y a toute apparence que l'abbé s'en était peu occupé lui-même, ou du moins n'avait pas étudié leurs sentiments dans les sources. L'ambition avait été sa grande passion avant son changement de vie; il tourna ce feu qui le dévorait du côté de Dieu; mais il ne put pas se détacher entièrement de ses anciens amis. Il dirigeait un grand nombre de personnes de qualité, et les lettres qu'il écrivait continuellement en réponse aux leurs occupèrent une partie de sa vie. Voltaire a dit « qu'il s'était dispensé, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans le tombeau de la Trappe d'ignorer ce qui se passe sur la terre. » Mais on peut dire, pour l'excuser, que sa place l'obligeait à ces relations, et qu'il s'en servait souvent pour ramener les personnes du monde dans la voie du salut. On ne peut cependant s'empêcher de reconnaître dans ses démarches les plus louables un air d'éclat et d'ostentation, que la sainteté chrétienne évite pour l'ordinaire avec tant de soin. On a de lui : une *traduction* française des *OEuvres* attribuées à saint Do-

rothée; *Explication sur la règle de saint Benoît*, in-12; *Abrégé des obligations des chrétiens*; *Réflexions morales sur les quatre Evangiles*, 4 vol. in-12; et des *Conférences* sur le même sujet, aussi en 4 vol.; *Instructions et maximes*, in-12; *Conduite chrétienne*, composée pour madame de Guise, in-12; un grand nombre de *Lettres spirituelles*, en 2 vol. in-12; plusieurs *écrits* au sujet des études monastiques; *Relation de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe*, en 4 vol. in-12, auxquels on en a ensuite ajouté 2; *les Constitutions et les règlements de l'abbaye de la Trappe*, 1704, 2 vol. in-12; *De la sainteté et des devoirs de la vie monastique*, 1683, 2 vol. in-4, et des *Eclaircissements* sur ce livre, 1685, in-4. Cet ouvrage et les *Eclaircissements* ont été réimprimés à Paris, 1846, 2 vol. in-8. *Voy. les Vies de l'abbé de Rancé*, composées par Maupeou, curé de Nonancourt, Paris, 1700, in-12; par Marsollier et par dom Le Nain, et le *Genuinus character patris Armandi Joannis Rancei*, par Inguimberti. On peut consulter aussi l'*Apologie de Rancé*, par dom Gervaise, contre ce qu'en dit dom Vincent Thuillier dans son *Histoire* de la contestation excitée au sujet des études monastiques, au tome I^{er} des *OEuvres* posthumes des PP. Thierry Ruinart et Jean Mabillon. Il y a d'excellentes réflexions dans cette apologie, mais trop de hauteur et de vivacité. A ce que Marsollier écrit dans la *Vie de Rancé*, liv. iv, pag. 44-60, édit. de Paris, 1703, in-4, pour le disculper du soupçon de jansénisme, et la Lettre écrite à l'abbé Nicaise, dont nous avons parlé, il faut ajouter deux *Lettres* à madame de Saint-Loup, publiées sur les originaux par le cardinal de Bissy, à la fin de sa Réponse aux jansénistes, qui avaient attaqué son mandement pastoral de l'an 1710. Rancé avait été favorable au parti, et avait contribué à répandre, avant sa conversion, les *Lettres provinciales*; mais dès qu'il connut la secte, il s'en détacha. Cependant quelques hommes sévères auraient voulu que, ayant connu l'erreur, il se fût appliqué à la démasquer, et que, non content de la repousser lui-même, il eût averti avec plus d'activité et d'éclat ceux qui pouvaient s'y être engagés à la faveur de son nom. « Sa réserve, dit un historien très-orthodoxe, ne plut à aucun des partis, ou plutôt elle les choqua l'un et l'autre, et les lui mit presque également à dos. Tant la neutralité en matière de foi, ne fût-elle qu'apparente, fait de fâcheuses impressions sur les esprits. Toujours elle répand sur les vertus, même les plus éclatantes, des ombres que les meilleurs apologistes ne réussissent pas toujours à dissiper. » M. le baron d'Exauvillez a écrit la *Vie de l'abbé de Rancé*, Paris, 1 vol. grand in-18. Châteaubriand a aussi écrit sa *Vie*, Paris, 1844, 1 vol. in-8.

ŒUVRES ORATOIRES DU R. P. DE RANCÉ,

ANCIEN ABBÉ DE LA TRAPPE.

CONFÉRENCES

SUR LES ÉPÎTRES ET ÉVANGILES DES DIMANCHES ET PRINCIPALES FÊTES
DE L'ANNÉE,

ET SUR LES VÊTURES ET PROFESSIONS RELIGIEUSES.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

Pour le 1^{er} dimanche de l'Avent.

SUR LES ŒUVRES DE TÉNÉBRES.

Abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis. (Rom., XIII, 12.)

Rejetons les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière.

L'Eglise nous met aujourd'hui devant les yeux, mes frères, l'image de la fin du monde avec les circonstances qui doivent accompagner cet événement si terrible. Vous ne pouvez ignorer quelles sont ses intentions, si vous réfléchissez sur ces paroles du prince des apôtres : Puisque cette dissolution du monde est certaine, nous devons nous y préparer par une conduite toute chrétienne, tout irrépréhensible et toute sainte : *Cum igitur hæc omnia dissolvenda sint, quales oportet vos esse in sanctis conversationibus et pietatibus.* (II Petr., III, 11.) Saint Paul nous dit à peu près la même chose, quoique par des expressions différentes, quand il nous exhorte ou plutôt qu'il nous ordonne par le mouvement du Saint-Esprit de rejeter toutes les œuvres de ténèbres et de prendre en main les armes de la lumière : *Abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis* (Rom., XIII, 12); comme s'il nous disait : Puisque le renversement de l'univers est inévitable, et qu'il doit arriver avec des accidents si extraordinaires, il faut rejeter les œuvres de ténèbres pour se disposer au premier avènement de Jésus-Christ. Nous l'attendons, mes frères, dans peu de jours; préparons-nous-y donc pour nous rendre dignes de participer à ces grâces et à ces bénédictions qu'il doit répandre sur la terre avec tant de plénitude et de profusion, afin qu'ensuite, lorsqu'il viendra juger le monde pour séparer ses serviteurs de ses ennemis et chasser les derniers pour jamais de devant sa face, nous puissions trouver un repos et un rafraîchissement assuré dans le sein de sa miséricorde.

Rejeter les œuvres de ténèbres, mes frères, c'est un précepte dont l'observation est indispensable. Il est pour les grands et pour les petits, pour les princes et pour les sujets, pour les pauvres et pour les riches; Jésus-Christ n'en dispensera jamais personne. Si vous m'en demandez la raison, c'est qu'il n'y a qui que ce soit qui ne soit obligé de travailler à son salut, en se servant pour cela des voies établies et des moyens nécessaires. Le salut, c'est la possession du royaume de Jésus-Christ, qui est un royaume de gloire. Jésus-Christ habite, comme vous le savez, selon les paroles de l'Apôtre (I Timoth., VI, 16), dans une lumière inaccessible, et son trône, comme parle le Prophète, est élevé dans le milieu de la splendeur de ses saints : *In splendoribus sanctorum, ex utero ante luciferum genui te.* (Psal., CIX, 3.) Or, comme il n'y a rien de commun entre les ténèbres et la lumière : *Quæ societas luci ad tenebras* (II Cor., VI, 14) ? il ne se peut aussi que des actions de ténèbres nous portent et nous élèvent au séjour de la clarté et de la lumière; et non-seulement elles ne sauraient nous y conduire, mais elles s'opposent et combattent le dessein de ceux qui y tendent et qui y aspirent. Ils sont donc dans l'obligation de renoncer à ces œuvres si contraires à toutes leurs vues et si capables de leur nuire, et d'exécuter les ordres du Saint-Esprit : *Abjiciamus ergo opera tenebrarum.* En un mot, mes frères, si quelque chose peut vous faire comprendre l'éloignement et l'horreur que vous devez en avoir, c'est de penser que les actions de ténèbres appartiennent aux démons, et que l'Écriture leur donne le nom et la qualité de princes des ténèbres. *Principes et potestates mundi, rectores tenebrarum harum.* (Ephes., VI, 12.)

Quoique vous puissiez ne pas ignorer, mes frères, quelles sont ces œuvres de ténèbres dont parle l'Apôtre, je ne laisserai pas de vous dire que tout ce qui n'est pas éclairé

de la lumière est dans les ténèbres, que tous les endroits de la terre sur lesquels le soleil ne jette pas ses rayons sont dans l'obscurité et dans la nuit. Or, comme Jésus-Christ est la véritable lumière du monde : *Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* (Joan., I, 9), toutes les œuvres qu'il ne regarde point, qui ne sont point formées par son inspiration et dont il n'est ni le principe ni la fin, appartiennent aux ténèbres. Mais disons davantage : car ce n'est point assez qu'il en soit le principe et qu'il en soit la fin, il faut qu'il les conduise et qu'il les dirige, qu'il les garantisse de mille accidents qui pourraient leur faire perdre la bonté qu'elles avaient tirée du principe et de la fin, et qui d'œuvres de lumière les rendraient œuvres de ténèbres. Car il arrive souvent que des actions bonnes dans leur principe et dans leur fin deviennent mauvaises et vicieuses par des circonstances qui s'y mêlent, par des considérations impures qui s'y joignent et qui en corrompent toute la bonté. En un mot, tout ce qui n'est point de l'esprit de Dieu est de la cupidité et sort de cette source de ténèbres qui répand une malignité secrète sur toutes les choses qu'elle produit ; et tous ceux qui veulent plaire à Dieu ou qui tendent à la perfection doivent apporter de très-grands soins pour s'en préserver ou pour s'en défendre.

On me dira sans doute qu'il y a des actions qui ont une bonté morale. Il est vrai qu'il y en a qui ont une rectitude apparente par la conformité qu'elles ont avec quelques lois humaines et quelques règles naturelles ; mais si elles sont mises auprès des vertus chrétiennes, le bien que l'on voyait en elles disparaît. Ce sont des ombres qui s'effacent à la lumière ; et je ne crains pas de dire qu'une vie qui ne serait composée que de toutes ces vertus que l'on appelle morales, ces vertus qui ont fait les héros de l'antiquité, et qui ont rendu les sages si célèbres, sera jugée et condamnée avec autant de certitude aux flammes éternelles que si elle était remplie de parjures, d'homicides et d'adultères. Les vierges, dit saint Jean Chrysostome (hom. 7, 9, in *Matth.*) qui seront destituées des vertus et des actions de la charité, quand elles auraient toutes les autres, seront rejetées de Dieu comme des impudiques : *Virginitatem quamvis cætera habeat, si misericordiæ bonis caruerit, cum fornicatoribus ejici.*

Quoique cette obligation soit d'une nécessité absolue, et que le salut de tous les hommes y soit attaché, cependant elle n'est point connue, et il n'y a presque personne qui se mette en peine d'y satisfaire. Elle est transgressée, elle est violée de la plupart des gens qui vivent dans le monde. Ils ne respirent que ténèbres, et font une profession toute publique de fermer les yeux à la lumière, comme s'ils étaient dans l'impuissance d'en soutenir l'éclat. Les uns se laissent aller aux mouvements de leurs passions ; ils ne recherchent que le plaisir et

la volupté, et partout où ils la trouvent, ils y vont avec un emportement qui ne connaît ni de limite ni de mesure. Toutes leurs actions sont pleines d'iniquité et de scandale ; ils n'ont jamais de joie que dans les maux qu'ils commettent ; ils triomphent de leurs excès, ils se parent et se font un honneur de leurs crimes : *Peccatum suum quasi Sodoma prædicaverunt* (Isa. III, 9) ; et par une folie qui ne se peut ni exprimer ni comprendre, ils trouvent de la gloire et contentent leur vanité dans les actions qui les couvriront pour jamais de honte et de confusion : *Latentur cum malefecerint, et exsultant in rebus pessimis.* (Prov., II, 14.)

Il y en a d'autres qui gardent plus de mesure, mais qui ne sont pas pour cela plus observateurs du précepte, ni plus religieux à renoncer à ces actions de ténèbres. Ce sont ceux qui nous sont figurés dans la parabole des conviés de l'Evangile (Luc., XIV, 18), qui, au lieu d'assister à ce souper magnifique qui leur était préparé, s'en excusèrent par des raisons qui n'étaient pas dignes d'être écoutées.

L'un dit : Je viens d'acquérir une maison à la campagne ; l'autre : Je viens d'acheter des bœufs ; le troisième : Je viens de me marier. Cela nous marque des hommes uniquement attachés aux affaires temporelles, appliqués aux soins de leurs maisons, renfermés dans leurs familles, ne pensant qu'à multiplier leurs biens, à augmenter leurs revenus, à faire valoir leurs terres, à enrichir leurs enfants, à remplir leurs greniers, à amasser des richesses : semblables à cet avare de l'Ecriture qui voulait abattre ses greniers pour en bâtir de plus grands et de plus vastes, afin qu'ils pussent contenir toute sa récolte, au lieu de nourrir les pauvres de son abondance : *Destruam horrea mea, et majora faciam, et illuc congregabo omnia quæ nata sunt mihi, et boni mea.* (Luc., XII, 18.) Ils aiment leurs maisons, ils les embellissent, ils les ornent et ils n'y épargnent rien de tout ce qui peut les contenter et leur plaire. C'est leur trésor, ils y mettent, ils y attachent leur cœur ; enfin ils sont tellement pleins des choses d'ici-bas, si abandonnés aux affections de la terre, si enchantés des plaisirs et des satisfactions que la nature peut leur donner, qu'ils n'ont plus ni vue, ni goût, ni pensée pour celles du ciel. Leur vie paraît innocente aux yeux des hommes, quoiqu'elle soit criminelle aux yeux de Dieu. Les hommes l'approuvent et l'estiment, mais Dieu la rejette et la condamne. Ce qui nous est marqué par ce jugement terrible qui fut prononcé contre ces insensés : *Nemo virorum illorum, qui vocati sunt, gustabit cœnam meam* (Luc., XIV, 24) : « Nul de ceux qui ont été conviés à mon festin ne goûtera de mon souper. »

Saint Augustin, mes frères, nous parle de l'état de ces malheureux quand il nous dit : Vous voyez des hommes qui sont déchirés par la multiplicité de leurs convoitises ; les uns embrassent le métier de la guerre, les autres celui du barreau ; les uns s'engagent

dans l'étude des sciences, les autres dans l'agriculture, les autres dans le trafic : *Videas homines diversitate cupiditatum dilu-
nari : alii eligunt militiam, alii advocatio-
nem, alii varias ac diversas scientias, alii
agriculturam, alii negotiationem.* (S. AUG. in
Psal. LXXII.) Ce grand docteur regarde ces
gens-là comme ceux qui ont pris le monde
pour leur partage et qui font consister tout
leur bonheur à jouir des biens et des avan-
tages qui lui appartiennent : il les sépare
de ceux qui ont mis en Dieu toutes leurs
espérances, et qui ne connaissent ni joies
ni consolations que celles qui leur viennent
de sa part ; c'est-à-dire que les uns sont à
lui, et les autres n'y sont pas ; les uns sont
enfants de ténèbres, les autres sont enfants
de lumière : *Eligant sibi alii partes quibus
fruantur, terrenas et temporales ; portio san-
ctorum Dominus æternus est.* (S. AUG. in *Psal.*
XV.) Choisisse qui voudra, dit ce grand
saint, les fortunes terrestres et passagères :
Dieu, qui est éternel, est le partage des
saints.

Faites réflexion, mes frères, et pensez
qu'il n'y a rien dans la conduite de ces
hommes charnels, si l'on considère les choses
seulement dans la surface, qui mérite
d'être repris. Car qui osera dire que celui
qui s'applique à son domestique, à gouver-
ner sa maison, à régir ses affaires, à sou-
tenir ou à grossir sa fortune, qui s'établit
dans le repos et dans la paix, qui choisit
une profession parce qu'elle lui plaît, qu'il
croit qu'elle lui convient, qu'elle lui est
avantageuse, fasse quelque chose qui soit
digne de condamnation et de censure ; et
principalement quand il ne se sert point
pour cela de voies qui paraissent injustes ?
Au contraire, qui est-ce qui ne le loue et
qui ne l'estime ? Cependant, parce qu'il n'a
point consulté Dieu, parce qu'il n'a point
agi par son mouvement, que ce n'est point
son esprit qui l'a déterminé et qu'il n'a au-
cune part dans toute cette conduite, ni
comme fin, ni comme principe, elle est
tout humaine, toute terrestre, toute sen-
suelle et toute naturelle. Cet homme, quel-
que réglé qu'il soit, ne sait rien que suivre
les inclinations de la nature ; il se porte à
ce qui lui est dicté par la chair et par le
sang ; et si l'on entrerait dans le fond de son
cœur, on n'y verrait que de l'insensibilité
pour Dieu, de la dureté pour son prochain
et de l'amour de lui-même ; on le verrait,
dis-je, froid dans les choses de son salut,
échauffé dans ses propres intérêts, négligent
dans les exercices et dans les actions
de piété, vide de l'éternité et rempli du
temps ; enfin donnant tout ce qu'il peut aux
créatures, et refusant tout au Créateur.
Ainsi toutes ses œuvres sont des œuvres de
ténèbres, qui ne lui produiront aucun bien
véritable, et qui lui attireront une condam-
nation rigoureuse.

Il peut vous venir dans la pensée, mes
frères, que je vous parle des dérèglements
des gens du monde, auxquels vous n'avez
plus de part, et que vous êtes à couvert de

tous les maux auxquels leur condition les
expose. Il est vrai, mes frères ; mais si je
vous parle des gens du monde, ce n'est
qu'afin de vous obliger de les plaindre, de
prier pour eux, et de louer Dieu de ce qu'il
vous a mis dans un état, où vous pouvez
aisément vous parer de tous ces inconvé-
nients qui les accablent ; et tout ensemble
pour avoir lieu de vous dire, que vous pou-
vez trouver le monde dans le fond de vos
cloîtres, y faire revivre les mêmes désordres
et les mêmes passions, et par conséquent
tomber dans de semblables malheurs, à
moins que vous ne travailliez à les détour-
ner par une prière et par une vigilance con-
tinuelle. Il ne vous servira de rien, non plus
qu'à ce peuple infidèle de dire : *Templum
Domini, templum Domini, templum Domini
est* (Jerem., VII, 4) : Nous sommes heureux,
parce que nous avons parmi nous le temple
du Seigneur, et qu'il nous a distingués par
là des autres nations. J'avoue que c'est un
grand avantage d'être dans un état saint ;
mais cet avantage, tout grand qu'il est, nous
rendrait plus misérables si nous manquions
d'en remplir les devoirs, et de nous acquit-
ter des obligations qu'il nous impose. Il faut
donc que vous sachiez, mes frères, qu'il se
trouve dans notre condition, quelque sainte
qu'elle puisse être dans le dessein de Dieu,
dans son institution et dans son origine,
des désordres qui ne le cèdent point à ceux
des personnes qui vivent dans le monde.

Il y en a qui, perdant toute mémoire de ce
qu'ils sont, ne conservent ni marque, ni
caractère de leur profession ; et comme ils
en ont abandonné et le nom et même l'habit,
toute leur vie n'est qu'une suite de profana-
tions. Vous n'y voyez qu'excès, qu'empor-
tements, que dissolutions, que débauches :
tout y est l'effet d'une licence effrénée ; la
crainte de Dieu, dont ils ont entièrement
secoué le joug, ne les retient plus ; l'honnê-
teté, qui arrête quelquefois les gens du
monde, ne peut rien sur eux : *Abominabiles
facti sunt in studiis suis* (*Psal.*, XIII, 1) ; vous
ne voyez rien dans toutes leurs voies, qui
ne donne de l'horreur. Ce sont ceux, dont
parle saint Benoît, *Semper vagi et nunquam
stabiles, propriis voluptatibus et gula illece-
bris inservientes, de quarum omnium miser-
rima conversatione melius est silere quam lo-
qui* (*Regulæ*, cap. 1) : On les voit toujours
vagabonds et jamais stables, esclaves du
vice et de la gourmandise, et ne cherchant
que ce qui peut satisfaire leurs plaisirs ;
leur manière d'agir est si misérable qu'il
vaut mieux se taire que d'en parler.

Il y en a d'autres, qui ont un peu plus de
retenue : mais comme elle n'est qu'exté-
rieure, elle ne leur peut tenir lieu d'aucun
mérite devant Dieu, qui sonde les reins et
les cœurs : *Scrutans corda et renes Deus.*
(*Psal.*, VII, 10.) Ils ne tombent pas véritable-
ment dans ces grands excès ; cependant leur
vie n'est qu'un mouvement, une inquiétude
et une agitation continuelle. Ils sont rem-
plis d'eux-mêmes, et pour trouver quelque
chose qui les satisfasse, ils ne font que for-

mer des desseins, ils changent de lieux, de demeures, d'emplois, de charges, d'offices; et par des suites nécessaires ils sont pleins de jalousie, de chagrins, de tristesse. Ils s'irritent contre ceux qui s'opposent à leurs projets, et ils ne sont jamais contents, ni de leurs supérieurs, ni de leurs frères, ni d'eux-mêmes. Enfin ils passent leurs jours dans la servitude de leur cupidité, dont ils devraient être entièrement les maîtres, et se privent pour jamais par une conduite déplorable, pour l'avenir, comme pour le temps, des fruits, des biens et des avantages qu'ils trouveraient dans leur profession, s'ils y vivaient dans la charité, dans l'humilité et dans une pratique exacte des véritables règles.

Enfin il y en a qui ont de la discipline, de la régularité, et même de la pénitence; qui observent des jeûnes, des veilles, qui s'abstiennent de beaucoup de choses qui pourraient contribuer à leur plaisir; ils assistent avec soin à tous les exercices d'une communauté réglée. Néanmoins il arrive que ces actions se faisant plutôt par des habitudes et par des accoutumances, que l'on a contractées, que par le véritable esprit, qui en devrait être le mobile et le principe, ils font ce qu'ils font sans sentiment, sans vivacité, sans ardeur et sans zèle: et cette conversation qui a sanctifié une multitude presque infinie de religieux et de solitaires, se trouvant affaiblie et comme altérée par la langueur, la paresse, le dégoût, la négligence, fait que Dieu les regarde comme des gens qui se tirent de son ordre, et qui négligent de le servir et de lui plaire.

Vous devez prendre garde, mes frères, de n'être pas dans ce rang; ne cessez jamais de vous animer. Demandez à Dieu qu'il vous donne un cœur, un esprit, une fidélité toujours nouvelle; qu'il éclaire vos yeux de ses vives lumières; qu'il empêche que les ténèbres ne vous surprennent, et qu'elles ne vous couvrent les voies dans lesquelles vous devez marcher; et pensez qu'à moins d'une attention et d'une vigilance exacte, il est presque impossible de ne pas tomber dans quelques-uns des pièges qui vous environnent.

Le seul moyen dont vous puissiez vous servir pour éviter toutes ces tentations différentes, c'est de vous revêtir, comme l'Apôtre vous l'ordonne, des armes de lumière: *Induamur arma lucis*. Ces armes sont les vertus avec lesquelles vous devez résister, combattre et vaincre les ennemis qui vous attaquent. Elles sont appelées armes de lumière, parce que c'est Jésus-Christ, qui est la lumière, qui nous les a méritées. C'est par l'opération de son Saint-Esprit, qui n'est que feu et charité, et par conséquent tout éclatant de lumière, qu'il les a formées dans nos cœurs. Ce sont elles qui nous ouvrent les portes de son royaume, qui est, comme nous vous l'avons déjà dit, le séjour de la lumière. Enfin elles sont nommées armes de lumière, parce que comme les vices cherchent toujours les ténèbres, qu'ils naissent, et qu'ils se cachent

dans l'obscurité: les vertus au contraire aiment le jour, elles fuient les ténèbres; et plus elles sont vues de près, plus elles sont regardées; plus elles sont exposées à la lumière, plus elles s'attirent l'estime, l'amour et la vénération des hommes.

Ce n'est pas assez d'avoir en main ces armes de bénédiction, si vous ne savez pas quel usage vous en devez faire. Il y a un art et une manière de combattre, et si elle est ignorée, on aurait beau être armé de toutes pièces, on n'en tirerait aucun avantage, et on ne ferait rien pour sa propre défense. L'Apôtre vous détermine et vous lève le doute, et la difficulté dans laquelle vous pourriez être, lorsque, après vous avoir dit qu'il faut que vous marchiez comme des enfants de lumière, *ut filii lucis ambulate* (*Ephes.*, V, 8), il vous déclare que les fruits et les effets de la lumière consistent en toute sorte de bonté, de justice et de vérité: *fructus enim lucis est in omni bonitate, et justitia, et veritate*. (*Ibid.*, 9). C'est-à-dire que celui qui veut se servir, comme il doit, des armes de la lumière, il faut qu'il se communique, et qu'il se répande, qu'il donne à ceux dans la société desquels il se trouve engagé toutes les marques possibles de son amour et de sa charité. Il faut qu'il le fasse par ses prières auprès de Dieu, qu'il lui offrira pour ses frères avec autant de soin et d'ardeur que pour lui-même, par tous les secours, les services, et les assistances qu'il leur pourra rendre, par la compassion qu'il aura de leurs maux, par la joie qu'il ressentira des biens qui pourront leur arriver, et par-dessus tout en réglant tous ses pas et toutes ses démarches, de sorte que ses frères apprennent par sa conduite, de quelle manière ils doivent se conduire eux-mêmes. Je vous parle de cela souvent, mes frères, parce qu'il n'y a rien de plus important, ni de plus négligé parmi les moines. Ils vivent sans avoir aucune considération les uns pour les autres, sans assujettissement et sans contrainte, avec liberté et avec licence; et toutes les fois qu'ils se regardent avec réflexion, ils aperçoivent en eux précisément tout ce qui est capable de leur nuire.

Si je fais une action qui n'est pas telle qu'elle devrait être, je cause deux tentations à celui qui en est témoin; l'une est de m'imiter et de faire ce qu'il me voit faire, l'autre est de me condamner; et s'il lui arrive de résister à la première, il succombe d'ordinaire à l'autre. Il pèche en me jugeant; ainsi je lui suis une occasion de chute et de scandale; et je porterai au jugement de Dieu et ma faute et la sienne; et il se peut faire, ce qui est une chose déplorable, qu'un religieux qui au lieu de donner à ses frères l'édification qu'il leur doit, leur aura donné mauvais exemple, se trouvera coupable au tribunal de Jésus-Christ de toutes les blessures mortelles qu'il leur aura faites, sans qu'elles lui aient été connues. Ce sont des homicides secrets que Dieu vengera peut-être avec plus de rigueur et de sévérité, que ces meurtres sanglants que les hommes commettent tous

les jours. Ceux-ci font horreur, parce qu'ils frappent les sens; et les autres sont comptés pour rien, parce qu'ils ne sont pas sensibles, et qu'on ne les peut ni voir, ni connaître que par les yeux de la foi.

Ne dites point ce que le chef et le premier des réprouvés dit autrefois: *Nunquid custos fratris mei sum ego?* (Gen., IV, 3.) *Suis-je le gardien de mon frère?* Oui, vous en êtes le gardien et le conservateur. Jésus-Christ recherchera son sang entre vos mains. Et lui vous étant ce qu'il vous est par sa seconde naissance, comme par la première, il a droit de rechercher son instruction dans votre exemple; et si vous considérez ce qu'il est à Jésus-Christ, comme quoi il a l'honneur d'être un des membres du corps, dont il est le chef, vous agiriez pour lui tous les égards que vous n'avez point, ne pouvant douter que Jésus-Christ ne ressente le mal et la violence que vous lui faites, en lui ravissant une partie de lui-même, qui lui a coûté si cher: *Fructus lucis est in omni bonitate et justitia*. Voilà quelle doit être cette bonté qui est le premier fruit, et le premier effet de la lumière.

Pour le second fruit qui est celui de la justice, je vous en ai parlé bien des fois. Cette justice consiste précisément à vous mettre en état de lui rendre un compte, qui le satisfasse et le contente, des devoirs de la profession à laquelle il vous a appelés. Comme vous êtes à l'égard de Dieu ce champ, cette terre abondante, dont il est parlé dans l'Evangile, qui doit rapporter le centuple: *Et fructum afferit, et facit aliud quidem centesimum* (Matth., XIII, 23); puisque vous êtes cette vigne choisie dont parle le prophète: *Ego plantavi te vineam electam* (Jer., II, 24); vous ne devez point douter que Dieu ne vous demande l'usage que vous aurez fait de la distinction avec laquelle il vous a traités, et des grâces qu'il vous a faites. H est juste qu'il tire le profit du talent qu'il vous a confié, et que vous portiez tout le soin possible, afin qu'il en reçoive l'utilité qu'il en a espérée.

Pensez donc, mes frères, qu'un jour il vous demandera ce que vous aurez fait de l'avantage, que vous avez, de vivre dans la séparation des hommes; si vous vous êtes attachés plus étroitement à son service; si vous étant désappliqués des affaires, et des occupations du siècle, vous vous êtes remplis de celles de l'éternité; et si ayant rompu avec les créatures, vous avez lié avec lui une communication plus intime; si vous avez fait du don du silence ce que vous en avez dû faire; et si vous taisant à l'égard des hommes, vous vous êtes rendus dignes d'avoir avec lui des entretiens et des conversations plus saintes et plus familières; si vous ayant été interdit par la règle que vous professez de dire des choses, ou mauvaises, ou inutiles, ou même d'en dire de bonnes, de crainte de prendre sujet d'en dire qui ne le fussent pas, vous n'avez eu que des pensées utiles et religieuses; si tant de livres saints que l'on vous a mis dans les mains par son ordre, ont été lus avec tout

le sentiment et la piété nécessaire, et s'ils ont fait sur vous des impressions de salut et de bénédiction; si vous avez pratiqué les instructions que vous y avez trouvées; si le bonheur que vous avez eu de chanter ses louanges pendant les jours et les nuits, vous a remplis de son Esprit, et fait passer dans vos cœurs ces paroles divines que vos bouches ont proférées; si vous vous êtes acquittés des travaux corporels dans ce sentiment de pénitence et de soumission à ses ordres, qui seul en peut faire la valeur et le mérite; si vous vous êtes acquittés de vos jeûnes et de vos abstinences dans une semblable disposition; enfin si vous l'avez regardé en tout, et si vous avez mis votre plaisir, votre consolation et votre gloire à employer comme des serviteurs fidèles tous les talents, dont le maniement et la dispensation vous a été commise. C'est ainsi que votre vie se remplira des actions de justice, qui sont les véritables fruits de la lumière, et que par des conséquences nécessaires l'on y verra naître en abondance ceux de la vérité: *Fructus lucis est in omni bonitate, et justitia, et veritate*.

Car qu'est ce que garder la vérité dans ses œuvres, sinon rechercher avec soin ce qui est agréable à Dieu: *Probantes quid sit beneplacitum Deo* (Ephes., V, 10), ce qui est conforme aux règles et aux principes, et ne s'en séparer jamais? et comme ces règles et ces principes ne sont rien que la volonté de Dieu, il se peut dire que vous vivez selon la vérité, quand vous vivez selon la charité et la justice. De sorte que vous marchez selon que l'Apôtre l'a ordonné, comme des enfants de lumière, *ut filii lucis ambulate*, et que vous n'avez plus de part aux œuvres infructueuses des ténèbres; mais plutôt que vous les condamnez par la rectitude et par la pureté de votre vie. *Nolite communicare operibus infructuosis tenebrarum, magis autem redarguite*. (Ephes., X, 11.)

Voilà, mes frères, de quelle sorte vous obéirez aux ordres du Saint-Esprit, qui vous sont déclarés par la bouche de l'Apôtre, que vous rejetterez les œuvres de ténèbres, que vous prendrez en main les armes de la lumière: *Abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis*, et que vous vous préparerez tout à la fois à ce double avènement de Jésus-Christ, puisque rien n'est plus capable de vous mettre dans les dispositions de sainteté, que l'un et l'autre demandent, et qui sont absolument nécessaires à ceux qui doivent trouver une béatitude constante et une gloire immortelle dans ces deux grands événements.

II^e CONFERENCE.

Pour le premier Dimanche de l'Avent, à la vêtue de deux novices.

SUR LE MÊME SUJET.

Abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis. (Rom., XIII, 12.)

Rejetons les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière.

On ne peut rien dire de plus utile à ceux

qui se trouvent dans l'état où vous êtes, mes frères, sinon qu'ils fassent intérieurement ce qu'ils font d'une manière extérieure; qu'ils changent de mœurs comme d'habits, et qu'en quittant les vêtements du siècle, ils en quittent les inclinations et les maximes, c'est-à-dire, que ce dépouillement extérieur et sensible qui frappe les yeux, doit être l'image et la marque du dépouillement intérieur; que votre conversion doit être entière, et que vous devez aller à Dieu de toute l'étendue et de toute la plénitude de vos âmes.

En effet, mes frères, si vous faites la réflexion que vous devez sur la grandeur du bienfait, dont il plaît à Dieu de vous favoriser en vous retirant du monde, pour vous engager à son service, dans une profession sainte, et dans un port aussi assuré qu'est celui de la religion, lorsque les règles y sont observées; vous trouverez, sans doute, qu'une grâce si grande exige une reconnaissance qui ne soit pas commune; qu'un sentiment ordinaire ne lui convient point, et que c'est se tromper de prétendre qu'on y peut répondre autrement que par une conversion entière et parfaite.

Pour vous faire mieux comprendre cette vérité, mes frères, je vous rapporterai ce passage de l'Ecriture que vous savez sans doute, mais qui ne laisse point d'être très-important et de renfermer des instructions principales : *Militia est vita hominis super terram* (Job, VII, 1) : toute la vie de l'homme n'est qu'une tentation perpétuelle. Elle est toute pleine de pièges, toute remplie d'écueils, environnée de précipices : et quelque vigilance qu'il puisse apporter pour observer sa conduite, quelque exacte que soit son attention, les dangers auxquels il est exposé sont si fréquents, qu'il est presque impossible qu'il en échappe. L'agitation de la mer sur laquelle il fait sa navigation est si violente et si continue que, s'il évite un rocher, il ne saurait presque éviter que son vaisseau ne se brise contre un autre.

C'est une vérité plus claire que le jour, et il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à jeter les yeux sur les conditions différentes des hommes. Celle des rois et des princes de la terre, qui devrait être la plus exempte de l'inconvénient dont je vous parle, n'a pas en ce point plus de privilèges que les autres; leur grandeur et leur propre élévation est pour eux le plus dangereux de tous les pièges : elle les remplit de cet esprit du monde auquel un chrétien, de quelque qualité qu'il soit, doit renoncer s'il prétend au royaume du ciel. Elle les fait assiéger d'une foule de courtisans, qui sont autant de flatteurs dont l'unique occupation est de les surprendre et de les séduire. On leur cache les vérités, on entretient leurs passions, on leur fait croire que les choses qui sont défendues aux autres leur sont permises; qu'ils sont les maîtres de toutes les lois, soit humaines, soit divines : de sorte que souvent ils font le mal sans le connaître; et, comme il n'y a personne qui ne les élève par des flatteries trompeuses, ils tombent de plus haut que

les autres, et par conséquent leur chute est toujours plus funeste et plus mortelle : *Tolluntur in altum ut lapsu graviore ruant*. C'est un païen qui l'a dit; mais la vérité n'en est pas moins constante.

Les gens du moindre rang qui les approchent ne sont pas plus heureux. Si ceux qui flattent font du mal aux autres, ils s'en font à eux-mêmes : leur intérêt est toujours le mobile de leur conduite; ils n'agissent que dans la vue de leur fortune; ils veulent se distinguer à quelque prix que ce soit, ils n'ont jamais d'établissement qui les contente; ils ont autant de compétiteurs, à ce qu'ils se figurent, qu'ils rencontrent de gens dans leur chemin : et l'on peut dire qu'ils ne regardent presque jamais personne qu'avec des yeux de haine et d'envie.

Qui pourrait dire ce qui se forme de mouvements injustes et violents dans les gens de guerre? Il est permis sans doute, dans cet état, de tuer les hommes; mais, au lieu de garder en cela des règles justes et prescrites, on y va par une impétuosité toute barbare et par une impulsion de cruauté et de fureur : on répand le sang de son prochain comme celui d'un tigre et d'un lion; on le dépouille de ses biens comme l'on arrache la peau d'une bête après l'avoir égorgée. Que d'impiétés! que d'incendies! que d'impudicités! que de blasphèmes! Les crimes qui se commettent dans cette profession sont infinis.

La condition des magistrats et des personnes qui suivent la justice n'est ni plus assurée ni plus heureuse. Quelles difficultés ne trouvent-ils point à décider ou des biens, ou de l'honneur, ou de la vie des hommes? La considération de leurs amis, leur intérêt, le désir de faire ou de soutenir leur fortune, de plaire aux uns ou aux autres, de protéger leurs parents, les met presque dans l'impuissance de faire ce qu'ils doivent, et de rendre une justice aussi entière qu'ils sont obligés de la rendre. Ne les voit-on pas quelquefois condamner des innocents, absoudre des coupables, donner à celui-ci ce qui appartient à celui-là, rebuter la veuve, rejeter l'orphelin, préférer le noble à celui qui ne l'est pas, et se servir de l'autorité que Dieu leur a donnée, de telle sorte que, au lieu de rendre la justice, ils se conduisent comme des ministres de l'iniquité?

Les ecclésiastiques ne sont ni plus à l'abri ni moins exposés. L'on ne sait que trop comme quoi l'ambition est presque toujours l'âme de leur vie; ce qu'ils font pour bâtir des fortunes, pour acquérir des dignités dont ils sont indignes, dès là qu'ils les recherchent; la manière dont ils s'en acquittent, lorsqu'ils y sont élevés; et personne n'ignore que ceux qui sont faits pour être la règle des autres et pour les conduire, ne soient quelquefois plus esclaves de leurs passions que ceux qui vivent dans les commerces du monde.

Les marchands et les gens qui trafiquent n'ont pas les mains plus innocentes. Il n'y a presque point de bonne foi parmi eux; il

n'y a ni fraude ni tromperie dont ils ne se servent pour enrichir leurs familles, pour accommoder leurs affaires : ils jurent, ils mentent sans scrupule, comme si tromper était une chose permise dans le négoce.

Le reste et le commun des hommes ne se trouve pas dans une situation meilleure. Les intérêts les divisent, les partagent et les échauffent les uns contre les autres. Ils cherchent à se supplanter et à se séduire ; il n'y a qu'aversion et qu'inimitié parmi eux ; tantôt ils se font une guerre ouverte, tantôt ils s'attaquent par des voies secrètes et cachées ; il n'y a point de calomnies, de médisances dont ils ne se servent, non-seulement lorsqu'elles leur sont utiles, mais même quand elles ne leur sont d'aucun usage, par le seul plaisir qu'ils ont à faire le mal. Ils ont autant d'adversaires qu'ils ont de concitoyens ; enfin toute la face de la terre est presque corrompue, elle est comme inondée par un déluge universel. Vous voyez donc, mes frères, que j'ai eu raison de vous dire que cette vie mortelle est toute pleine de tentations, de pièges et de dangers : *Militia est vita hominis super terram.*

Jugé, mes frères, combien vous êtes redevables à la miséricorde de Dieu, de vous avoir mis à couvert de tous ces maux et de tous ces périls, en vous retirant dans la solitude et en vous y cachant, comme entre des remparts inaccessibles, pour vous servir de défense contre tant d'ennemis qui vous environnent et qui attaquent sans cesse ceux qui demeurent parmi les hommes. Ce sont des avantages qui se trouvent dans les monastères, quand les règles s'y observent et qu'on y vit dans une discipline exacte.

Il faut que vous sachiez, mes frères, pour mieux connaître cette vérité, que tout ce qui naît en nous de dérèglements et de tentations, vient de deux sources principales, savoir : de nos sens et de notre volonté. Nos sens forment en nous une infinité de cupidités, de convoitises, de mauvais désirs qui combattent notre esprit, qui attaquent notre raison et qui nous conduisent dans la servitude et dans la captivité du péché : *Video aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati.* (Rom., VII, 23.) C'est une domination violente et tyrannique à laquelle les gens du monde ne savent ce que c'est que de résister. Pour la volonté, depuis la révolte de notre premier père, elle ne cesse point, par une suite funeste de son malheur, de s'élever et de faire de continuels efforts pour se soustraire de la soumission et de la dépendance qu'elle doit avoir des ordres de Dieu ; et, par un aveuglement déplorable, il semble qu'elle ne soit plus faite que pour attiser sa colère et tous les châtimens dont il n'est pas possible qu'il ne punisse sa désobéissance : *Anima quæ peccaverit ipsa morietur.* (Ezech., XVIII, 20.)

L'engagement dans la religion nous préserve de tous ces malheurs, et non-seulement il les détourne, il les retient, il les arrête comme une digue qui s'oppose au cours

et à l'impétuosité d'un torrent ; mais ce qui est de plus admirable, c'est qu'il règle ces deux principes, je veux dire les sens et la volonté. Il les assujettit d'une manière si absolue, qu'il leur fait comme changer d'inclination et de nature ; et, au lieu qu'ils étaient des organes d'iniquité, ils deviennent des instruments de sainteté et de justice, et produisent des actions et des œuvres toutes contraires à ces désordres et à ces dérèglements qu'ils causaient avant qu'ils fussent soumis à la loi.

Par exemple, mes frères, ceux qui vivent dans le monde donnent à leurs yeux une liberté tout entière et se repaissent indifféremment sur tous les objets qu'ils rencontrent, ce qui les jette dans la dissipation, dans la vanité et dans une infinité d'autres excès. Mais dans le cloître on ferme les yeux à toutes les choses qui peuvent inspirer de mauvais désirs ; on ne s'en sert que pour lire les saints livres, que pour les baisser vers la terre, dans le dessein d'y considérer le lieu de son origine et celui de sa sépulture, et de conserver dans tous les temps la présence de la mort.

Dans le monde on n'ouvre la bouche que pour dire des inutilités, des mensonges, des calomnies, des blasphèmes, ou pour contenir des passions plus grossières, comme la gourmandise et l'intempérance. On ne s'en sert dans le cloître que pour parler de choses saintes, pour louer Dieu, pour chanter des hymnes et des cantiques à son honneur et à sa gloire, et pour se priver des satisfactions et des plaisirs que l'on pourrait trouver dans la bonne chère.

Dans le monde l'usage que l'on fait des oreilles n'est que pour entendre les mauvaises choses qui s'y débitent, pour se remplir de contes, de fables, d'histoires, et de nouvelles de tout ce qui s'y passe ; et dans le cloître elles ne servent que pour écouter des instructions salutaires, des conseils ou des ordres de bénédiction, des lectures édifiantes, le chant des Psaumes, et tout ce qui peut contribuer à la sanctification.

On n'use des mains dans le monde que pour des actions injustes, criminelles, et pour satisfaire ses passions et ses mauvais désirs ; dans le cloître elles ont une destination toute contraire ; on s'en sert pour des occupations laborieuses et pénibles, qui mortifient et le corps et l'esprit, et elles tiennent l'un et l'autre dans un saint assujettissement. On les ferme dans le monde, pour retenir le bien d'autrui, ou on les ouvre pour répandre avec une profusion vicieuse, scandaleuse et condamnable, ce qui ne devrait être employé qu'à de saints usages. Dans le cloître elles sont toujours ouvertes pour les besoins et pour les nécessités des pauvres.

Les pieds mènent les gens du monde partout où le plaisir, l'intérêt ou l'injustice les appellent : *Veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem.* (Psal., XIII, 3.) Dans le cloître toutes les démarches y sont réglées, il ne s'y fait aucun pas, que l'ordre de Dieu,

la nécessité des frères et la charité ne le demandent. Enfin comme toutes les fonctions des sens sont déterminées et prescrites dans les monastères disciplinés, ces mêmes sens qui ne sont bons aux gens du monde, que pour exercer des passions injustes, fournissent à ceux qui vivent dans les cloîtres par la puissance de Jésus-Christ, et par la grâce qu'il a attachée à l'état religieux, les occasions, les moyens et la matière de lui rendre le plus grand, le plus saint et le plus agréable de tous les sacrifices, qui est celui de l'obéissance.

Nous pouvons assurer la même chose de la volonté des personnes qui vivent dans les engagements du siècle. Elle n'agit en eux que par des mouvements irréguliers ; elle ne se porte aux choses qu'autant qu'elle y est attirée, ou par l'intérêt ou par le plaisir. La gloire, l'ambition, la réputation, les richesses, comme nous l'avons déjà dit, sont les objets auxquels elle s'attache ; celui qui l'écoute et qui la suit, s'imagine qu'il est libre et qu'il est indépendant, mais il se trompe, car il est véritablement l'esclave de ses cupidités et le jouet de ses passions. La volonté de ceux qui sont consacrés au service de Dieu dans les cloîtres a des dispositions toutes contraires ; elle est affranchie de toutes ces nécessités malheureuses ; elle n'a que de l'aversion pour cette loi du péché, auquel elle s'était assujettie ; elle a rompu les liens qui la tenaient captive, elle a embrassé le joug de Jésus-Christ, elle s'y est soumise, et elle s'est acquise par là une liberté sainte et véritable, selon ces paroles du Saint-Esprit : *Si ergo vos Filius liberaverit, verè liberi eritis.* (Joan., VIII, 36.) Ainsi elle abhorre tout dérèglement, tout désordre et toute licence ; elle obéit par le mouvement de cette liberté qu'elle a méritée, aux ordres de ceux que Dieu a chargés de sa conduite ; elle ne fait pas une action qui ne lui soit ordonnée, et par conséquent dont elle ne puisse justement espérer des récompenses.

Voilà, mes frères, de quelle sorte ces deux sources, savoir, les sens et la volonté, qui causent dans le monde un déluge de maux presque universel, changent de nature dans la religion, et comme quoi, au lieu de ces eaux mortes, amères, bourbeuses et corrompues qu'elles y produisent, elles en jettent de pures, de vives et de claires, qui, selon les paroles de l'Ecriture, rejaillissent jusque dans la vie éternelle. *Fons aquæ salientis in vitam æternam.* (Joan., IV, 14.)

J'ajoute encore à cela, mes frères, que ce qui remplit le monde de désordres et de confusion, est qu'on y vit sans conducteur et sans guide ; que chacun y suit son esprit et sa propre lumière, et qu'on y fait presque toujours le mal par l'exemple de ceux qui le commettent : *Unusquisque quod sibi rectum videtur hoc facit.* (Judic., XVII, 6.) Le torrent emporte les hommes, et le bruit que cause sa rapidité, empêche que la voix de Dieu n'y soit entendue. C'est ce qui fait que le péché s'y multiplie sans mesure, et qu'étant devenu public par la multiplicité des trans-

gressions, il est regardé comme une chose licite : *Capit licitum esse, quod publicum fuit.* (TERTULL.)

Le cloître fait des effets tout contraires : l'on y trouve des hommes dirigés, et d'autres qui dirigent ; il y a des maîtres, il y a des disciples ; il y a des supérieurs, il y a des inférieurs, qui leur sont tellement soumis, qu'ils ne forment pas une pensée, qu'ils ne la découvrent, et ne font pas une seule action, que par leurs avis et par leurs ordres. Ce qui est, comme vous le savez, mes frères, une obligation principale, que votre règle vous impose.

Pour ce qui est des exemples, ils ne peuvent être ni plus puissants, ni plus continuels, et les utilités que les frères en retirent sont si grandes, qu'il se peut dire, qu'ils ne sont pas moins ni consolés, ni soutenus par l'édification qu'ils se donnent les uns aux autres, que par l'application, par la vigilance et par la parole du supérieur.

Car je vous demande, mes frères, serait-il possible qu'un religieux pût se laisser aller à l'intempérance étant environné de personnes qui observent un jeûne et une abstinence si rigoureuse ; qu'il se laissât surmonter par le sommeil, lorsqu'il en voit d'autres occupés en des veilles saintes ; qu'il pût souffrir que la paresse et l'oisiveté le dominassent, en voyant qu'ils s'adonnent avec ferveur à des travaux pénibles et laborieux ? qu'il pût ne pas aimer la prière, lorsqu'il en considère qui sont devant Dieu pénétrés de sa présence, et qui marquent par leur disposition extérieure, que toutes les choses d'ici-bas sont effacées de leur mémoire et de leur cœur ? Se peut-il faire enfin qu'il demeurât dans l'inutilité, pendant qu'il voit ses frères de ses propres yeux courir et combattre de toutes leurs forces, pour remporter un prix auquel il a droit de prétendre comme eux, et pour mériter une couronne qui ne se donne qu'aux vainqueurs ?

Enfin, mes frères, voilà les bénédictions que Dieu verse dans les solitudes, lorsqu'on y observe exactement les règles, et qu'on y vit avec piété et selon les instructions des saints. C'est là que le monde est vaincu, que Jésus-Christ triomphe, que la gloire de son nom paraît avec éclat, que l'orgueil du démon est abattu et sa puissance terrassée.

En voilà trop, mes frères, pour que vous puissiez ne pas connaître ce que vous devez à la miséricorde de Dieu, de vous avoir inspiré le désir de vous consacrer à son service dans une vie retirée, et dans une observance, où l'on fait une profession particulière de régler sa conduite selon ses devoirs, en préférant autant qu'on le peut la vérité aux coutumes et aux usages qui lui sont contraires. Vous avez grande raison de vous écrier avec le Prophète : *Funes ceciderunt mihi in præclaris.* (Psalm., XV, 6.) Mon Dieu, que mon partage est grand et que mon sort est heureux ! Et si vous me demandez dans l'esprit du même Prophète : Que ferai-je pour reconnaître toutes les grâces dont il me

comble : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi (Psal., CXV, 3) ?* je ne puis vous répondre rien qui vous convienne mieux que les paroles du même Prophète : *Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo. (Ibid.)* Prenez de la main du Seigneur le calice qu'il vous présente ; c'est-à-dire, embrassez cet état auquel il vous appelle. Mais comment l'embrasser ? il faut l'embrasser dans sa pureté, dans sa sainteté, dans une pratique exacte de toutes les choses qui y sont prescrites, dans son austérité, dans sa simplicité, dans ses abaissements, dans ses humiliations, dans ses jeûnes, dans ses veilles, dans ses travaux, dans son silence, dans cette charité, cette douceur, dont on se donne des marques continuelles, dans la séparation des choses d'ici-bas, dans cette application et cet attachement que l'on a à celles du ciel ; dans cette parfaite docilité, qui fait qu'on se tient heureux de ne pas faire une action, ni de former une pensée, s'il était possible, sans en avoir reçu l'ordre de celui que la Providence a établi pour diriger et pour conduire.

Voilà ce que Dieu demande de vous. Voilà à quoi la grâce qu'il vous a faite, de vous mettre au cœur de quitter le monde pour le suivre, vous engage ; et votre reconnaissance ne serait point telle qu'elle doit être si vous n'entriez dans toutes les instructions qu'il vous donne aujourd'hui par mon ministère et par ma bouche. Pour vous, mon frère, qui êtes déjà venu dans ce lieu-ci, et qui, après y avoir pris l'habit de la pénitence, l'avez quitté pour retourner dans le siècle, vous ne sauriez trop ressentir l'excès des bontés que Dieu vous témoigne, qui, au lieu de vous punir de votre infidélité et de votre inconstance, et de se retirer de vous comme vous vous êtes retiré de lui, vous reprend encore par la main, comme s'il ne se souvenait plus du sujet qu'il a de vous oublier et de se plaindre de votre ingratitude ; mais prenez garde de ne pas succomber une seconde fois aux tentations que le démon, envieux de votre bonheur, ne manquera pas de vous susciter ; et, afin d'empêcher que le pied ne vous glisse, pensez que Dieu, après avoir recherché les hommes, après avoir fait pour eux des pas et des diligences dont ils n'étaient pas dignes, après leur avoir parlé inutilement, demeure à leur égard dans un éternel silence ; et qu'ils se trouvent, par leur propre malheur, dans le nombre de ceux dont parle saint Augustin, quand il dit qu'ils seront pour jamais ignorés de Dieu, parce qu'ils n'ont pas voulu, ni lui obéir, ni le reconnaître. *Ultra nescientur a Deo, qui Deum scire noluerunt. (S. Aug. hom. 16, inter. 50).*

Comme je ne doute point, mes frères, que vous ne soyez dans les dispositions où je vous souhaite, et que je crois que Dieu vous a déjà changés intérieurement par le désir qu'il vous a donné d'une conversion sincère, je ne fais point de difficulté de changer votre homme extérieur, en vous ôtant l'habit du monde, et vous accordant celui de la religion que vous me demandez avec tant d'instances ;

étant persuadé que Dieu bénira votre résolution par des suites heureuses, et qu'il vous donnera la grâce de consommer l'œuvre que vous entreprenez, par l'inspiration de son Esprit.

III^e CONFÉRENCE.

Pour le deuxième Dimanche de l'Avent.

DE LA LECTURE DES LIVRES SAINTS.

Quæcunque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt. (Rom., XV, 4.)

Toutes les choses qui sont écrites, l'ont été pour notre instruction.

Je ne vois rien, mes frères, qui soit plus capable de toucher les cœurs tendres et sensibles pour leur salut, que ce que nous lisons aujourd'hui dans l'Épître que l'Eglise nous propose. L'Apôtre nous apprend que tout ce qui a été écrit, l'a été pour notre instruction ; afin que nous attendions dans une espérance ferme les choses à venir, par la patience et par la consolation que nous recevons des saintes Écritures : *Quæcunque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt, ut per patientiam et consolationem Scripturarum spem habeamus. (Rom., XV, 4.)* Car qu'est-ce qui peut davantage contribuer à notre sanctification, que la lecture et la connaissance des Livres saints, qui renferment les biens seuls et véritables, dont nos âmes peuvent être enrichies, comme des trésors inépuisables de toutes sortes de grâces et de bénédictions, et comme des sources d'une abondance infinie qui ne tarissent jamais ?

C'est un secours que nous avons reçu de la libéralité du Ciel, dont nous pouvons faire un saint usage dans tous les temps, dans l'innocence, dans le péché, dans la tentation, dans le repos, dans la santé, dans la maladie, dans la paix, dans la guerre, dans le calme et dans la tranquillité, comme dans la tempête et dans le naufrage ; et nous pouvons dire de cette parole sacrée, ce que Jésus-Christ a dit de lui-même : *Ego sum via, veritas et vita (Joan., XIV, 6)*, qu'elle est la voie, la vérité et la vie. En effet n'est-elle pas la voie, puisqu'elle nous montre le chemin dans lequel nous devons marcher et nous conduire, et qu'elle nous empêche pendant qu'elle nous éclaire, et que nous la suivons, de nous perdre par les voies écartées ? N'est-elle pas la vérité, puisqu'elle contient les vérités saintes que nous devons méditer sans cesse, et dont nous devons nous nourrir comme d'une viande céleste, d'une bonté et d'une vertu infinie ? Et peut-on ne pas croire qu'elle est la vie, puisqu'elle la donne à tous ceux qui la reçoivent dans le sentiment d'une foi et d'une piété vive, et qu'elle communique à tous ceux qui la goûtent et qui la savourent, pour le dire ainsi, le principe, le don et la grâce d'une immortalité bienheureuse ?

Il n'y a rien, mes frères, à quoi je vous exhorte avec plus d'instance, qu'à vous appliquer à cette sainte lecture : je ne sais si

vous faites en cela tout le cas que vous devez faire de mes avis ; et je crains bien qu'un livre de peu d'utilité ne soit quelquefois plus à votre goût, que cette lecture toute sainte et toute divine, et que vous ne soyez semblables à ceux qui se tiendraient sur le bord d'un ruisseau, pour y pêcher à la ligne quelque poisson de nulle valeur, et qui auraient devant les yeux un grand lac d'une profondeur immense, dans lequel ils pourraient jeter leurs filets et prendre des monstres. On me dira qu'on la lit, et qu'on n'y trouve pas tous les secours et tous les avantages que je pense. Je vous réponds que cela ne vient pas du défaut de cette parole divine, mais de vos indispositions particulières. Un estomac rempli de toutes sortes de vins ou de viandes, ne goûte plus rien, les liqueurs les plus délicieuses, et même les plus piquantes lui sont fades et insipides. Vos cœurs sont peut-être pleins de choses qui ne devraient pas y avoir la moindre entrée, vous y admettez des riens, des misères, des bagatelles, des imaginations, qui ne devraient non plus être connues de ceux qui sont obligés comme vous, à tendre à une vie parfaite, que des vices et des affections grossières. C'est ce qui fait que la parole de Dieu n'y peut trouver d'ouverture, et qu'elle n'a pour vous ni la douceur, ni l'agrément qu'elle pourrait avoir. Mais si vous aviez soin d'en rejeter tout ce qui n'y devrait point être, et de les maintenir dans ce vide, ce dénuement et ce dégagement de tout ce qui ne saurait que vous nuire, elle vous donnerait en abondance les biens et les véritables richesses, et vous vous écrieriez avec saint Augustin : Votre parole, Seigneur, est toute ma joie ; votre parole me vaut mieux que tous les trésors du monde : *Vox tua gaudium meum ; vox tua super affluentiam bonorum omnium.* (S. Aug. lib. II Conf., cap. 20.) Et ce qui fait, mes frères, que je vous presse si souvent de vous faire une occupation ordinaire de cette sainte lecture, c'est que je suis assuré qu'il n'y en a point qui puisse vous élever avec plus de sûreté et de promptitude à la perfection, à laquelle l'ordre de Dieu et votre profession vous appellent.

C'est cette parole divine qui a sanctifié toute l'Eglise. Les martyrs y ont trouvé cette force et ce courage invincible qui les a fait triompher de la rage et de la fureur des tyrans. Les docteurs y ont trouvé les lumières et les connaissances dont ils avaient besoin pour l'instruction des peuples ; et les saints moines nos pères et nos prédécesseurs y ont puisé cette pureté angélique, cette patience insurmontable dans les austérités et les pénitences les plus rigoureuses, ce mépris sans bornes de toutes les choses passagères. Je vous parle de l'Ancien Testament comme du Nouveau : car quoique celui-ci ait de grands avantages sur l'autre, cependant vous ne laissez pas de trouver dans le premier toutes les vertus fondamentales de la religion, et particulièrement celles qui sont essentielles à notre état, et elles y pa-

raissent dans un si grand jour, qu'on ne les y peut voir sans en recevoir des atteintes et des impressions profondes.

Vous voyez par exemple, mes frères, dans la personne d'Abraham, père de tous ceux que Dieu a favorisés du don de la foi, un modèle parfait d'une sainteté consommée. Cet homme, dégagé de toutes les choses périssables, vit tellement dans l'ordre et dans la dépendance de Dieu, qu'au moindre de ses commandements il est toujours prêt à partir et à s'en aller parmi des nations barbares et inconnues, et d'exposer sa personne et celle de sa femme à tous les accidents fâcheux, et à toutes les mauvaises aventures qui pouvaient lui arriver : *Egressus est itaque Abraham sicut præceperat ei Dominus.* (Gen., XII, 4.)

Vous voyez dans ces grands patriarches, Isaac et Jacob, une espérance inébranlable. Ils habitèrent dans la terre qui leur avait été promise, comme dans une terre étrangère, et se confiant en la parole de Dieu, ils y dressèrent seulement des pavillons et des tentes, ne daignant pas y édifier des maisons, parce qu'ils attendaient cette cité sainte bâtie sur un fondement ferme, de laquelle Dieu seul est le fondateur et l'architecte : *Exspectabant enim fundamenta habentem civitatem, cujus artifex et conditor Deus.* (Hebr., II, 10.)

Vous y voyez dans Joseph une charité incomparable. Ce saint homme perd toute mémoire du mauvais traitement qu'il avait reçu de ses frères ; ils l'avaient vendu comme un esclave à des marchands étrangers, après avoir délibéré de le priver de la vie par un parricide énorme ; et, au lieu d'user de la puissance qu'il avait dans les mains, pour se venger d'une perfidie si atroce, il les combla de toutes sortes de biens, et leur donna jusqu'au dernier moment de sa vie, une protection qui leur était si nécessaire. Vous voyez dans le même patriarche l'exemple d'une pureté admirable ; il résiste aux attraites et aux sollicitations pressantes d'une femme impudique, et il aime mieux perdre et la liberté et la vie, que de consentir à sa passion.

Vous apprenez de Moïse le peu de cas que vous devez faire de toutes les choses d'ici-bas. Ce serviteur de Dieu perçant l'avenir, et voulant imiter les hontes et les ignominies de Jésus-Christ qui lui étaient connues, aime mieux vivre dans l'oppression et dans la tribulation parmi ses frères, que de posséder toutes les richesses de l'Egypte, et de jouir du plaisir et de tous les avantages qu'il pouvait avoir dans la domination d'un grand royaume : *Magis eligens affligi cum populo Dei, quam temporalis peccati habere jucunditatem.* (Ibid., 25.)

Vous voyez dans le bienheureux Job une patience sans pareille. Cet homme qui tenait un des premiers rangs entre les princes d'Orient par sa puissance et par sa richesse, se voit presque tout à la fois dépouillé de ses biens et de ses fortunes, privé de ses enfants, frappé d'un ulcère qui couvrirait sa

personne, depuis la tête jusqu'aux pieds, insulté de sa femme, méprisé et injustement condamné par ses amis : cependant il supporte ces disgrâces avec tant de patience et de résignation, qu'il ne lui échappe pas de la bouche une seule parole, ni un mouvement du cœur que l'on puisse reprendre : *In omnibus his non peccavit Job labiis suis, neque stultum quid contra Deum locutus est.* (Job, I, 21).

Vous remarquez dans David un grand pécheur, qui dans le moment que son péché lui est connu, en conçoit une douleur si vive, qu'il en obtient le pardon ; et qui après avoir été assuré par le prophète que son crime lui avait été remis, ne laisse pas d'en conserver la présence et le ressentiment, et de le pleurer avec des larmes amères pendant tout le cours de sa vie : *Peccatum meum contra me est semper.* (Psal., L, 5.)

Vous y voyez ces fidèles Réchabites, qui eurent tant de religion pour l'observation des règles que leur père leur avait prescrites, que l'autorité d'un prophète ne fut pas capable de les en faire départir : *Firmaverunt igitur filii Jonadab, filii Rechab præceptum patris sui, quod præceperat eis.* (Jerem., XXXV, 16.)

Tous ces exemples vous donnent des instructions sur vos devoirs, et ces mêmes devoirs vous pressent et vous portent à faire ce qu'ils vous enseignent. Ce ne sont pas de simples paroles que l'on puisse ou ne pas entendre, ou contredire : *Non sunt loquelæ, neque sermones, quorum non audiantur voces eorum* (Psal., XLIII, 4) : ce sont des actions éclatantes auxquelles il n'est pas possible de résister : car comment, mes frères, nous qui sommes obligés par notre état de pratiquer toutes ces vertus dans un degré éminent, à présent que Jésus-Christ a répandu tant de grâces dans son Eglise par la perte de sa vie et par l'effusion de son sang, pourrions-nous nous en dispenser, puisque d'autres hommes s'en sont acquittés avec tant d'exactitude et de fidélité, dans un temps qui précédait la mort de Jésus-Christ, et qui par conséquent n'étaient pas favorisés de si grandes bénédictions ?

Que ne trouvez-vous point dans la lecture des livres des prophètes ? et qu'est-ce qui peut contribuer davantage à votre édification, que d'y voir en tant de lieux cette charité infinie que Dieu fait paraître pour convertir les pécheurs, et pour les attacher de telle sorte à son service, que rien ne puisse les en séparer ; tantôt en se servant d'expressions pleines d'amour et de tendresse, tantôt en usant de menaces, mêlant ainsi la crainte et la douceur, afin que ceux qui pourraient se laisser aller à une confiance immodérée, soient retenus par la rigueur de ses jugements ; et que ceux qui pourraient tomber dans l'abattement et dans le trouble, soient soutenus par le sentiment de ses miséricordes ? C'est ce qui l'oblige de dire à son peuple : *Delevi ut nubem iniquitates tuas, et quasi nebulam peccata tua.* (Psal., XLIV, 22.) J'ai effacé vos péchés, comme le soleil

dissipe les nuages et les brouillards, la nuée dérobe à la terre les regards du soleil, mais aussitôt que sa chaleur l'a dissipée, il se remontre à elle plus lumineux et plus éclatant qu'auparavant. Dieu en use de la sorte à l'égard des pécheurs ; il les quitte, il les abandonne lorsqu'il y est forcé par leur injustice, mais lorsqu'il l'a détruite par la grâce d'une conversion sincère, il se redonne à eux, et souvent il les traite plus favorablement qu'il ne faisait avant leur chute. *Je vous ai rappelé dans ma mémoire,* dit-il ailleurs ; *j'ai eu pitié de votre jeunesse, et de l'alliance si tendre que vous aviez contractée avec moi, lorsque vous m'avez suivi dans le désert : « Recordatus sum tui, miserans adolescentiam tuam, et charitatem desponsationis tuæ quando secuta es me in deserto. »* (Jerem., II, 2.) Et ailleurs : *Se peut-il faire qu'une mère oublie l'enfant qu'elle a porté dans son sein, et qu'elle cesse de le regarder dans sa compassion ? Mais quand elle cesserait de l'aimer, pour moi je ne vous oublierai jamais : « Nunquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filii uteri sui ? Et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui. »* (Isa., XLIX, 15.) Il faut être de bronze pour résister à des termes si touchants, et à des paroles si vives et si tendres.

Mais d'un autre côté, qui pourrait ne pas trembler à cette voix menaçante que Dieu a formée dans la bouche du plus doux et du plus charitable de tous les hommes : *Ma fureur s'est allumée comme une flamme impétueuse ; elle pénétrera jusqu'au fond des enfers, elle brûlera toute la terre, elle consumera les montagnes jusque dans leurs racines : « Ignis succensus est in furore meo, et ardebit usque ad inferni novissima devorabitque terram cum germine suo, et montium fundamenta comburet. »* (Deut., XXXII, 22.) *Je ferai un si grand carnage de mes ennemis, que mon épée et mes flèches nageront dans leur sang : « Inebriabo sagittas meas sanguine, et gladius meus devorabit carnes. »* (Ibid., 42.) Il dit par Jérémie : *Je dissiperai mon peuple comme un vent impétueux à la face de ses ennemis, et au lieu de leur montrer mon visage, je leur tournerai le dos dans le jour de leur perte : « Sicut ventus urens disperdam eos coram inimicis : dorsum non faciem ostendam eis in die perditionis eorum. »* (Jerem., XLVIII, 17.) Il dit ailleurs par le même prophète : *Jérusalem deviendra comme une montagne de sable, je la rendrai comme une caverne de dragons, et j'abandonnerai toutes les villes de Juda à une ruine si entière qu'il ne s'y trouvera pas une seule âme qui l'habite : « Dabo Jerusalem in cervos arenae et cubilia draconum ; et civitates Judæ dabo desolationem eo quod non sit habitator. »* (Jerem., IX, 11.) Ce sont là les voies et les conduites que Dieu a prises, pour contenir les hommes dans leur devoir, et les conserver dans la charité et dans la crainte ; s'il leur montre que ses bontés sont injurieuses, lorsqu'ils retournent à lui avec un sentiment et un regret profond de l'avoir quitté ; ses justices le sont aussi,

lorsqu'il est contraint de punir l'endurcissement et l'opiniâtreté des pécheurs.

Si vous trouvez, mes frères, des vérités si grandes et si utiles dans les exemples que nous vous avons rapportés, et dans les instructions des prophètes, vous trouverez aussi des consolations qu'on ne peut exprimer dans les figures qui sont représentées dans l'Ancien Testament, et particulièrement dans celles qui regardent Jésus-Christ. On l'y voit dans une infinité d'endroits; et il a pris plaisir à y tracer les principales circonstances de sa vie mortelle, dans ces grands hommes qu'il avait remplis de son esprit, comme les préludes des événements qui devaient arriver dans le temps de sa mission sur la terre; et il a voulu qu'elles fussent la joie des âmes fidèles qui l'y chercheraient avec une application et une curiosité sainte.

Vous le voyez, par exemple, dans l'innocent Abel, cet homme si juste, ce premier des martyrs : son frère lui ôte la vie, et Jésus-Christ reçoit la mort de la main des Juifs, que l'on peut regarder comme ses frères, puisqu'ils sortaient d'une même tige et d'un même père qui était Abraham. Abel ne résiste point à la violence de son frère. Jésus-Christ souffre en patience celle qui lui est faite par ses persécuteurs et par ses bourreaux. Ce qui porta Caïn à faire mourir son frère, fut la rage qu'il eut de ce qu'il était meilleur que lui, et les Juifs ne conspirent contre Jésus-Christ que parce qu'ils ne pouvaient souffrir la pureté de ses mœurs, ni la sainteté de sa doctrine. Le sang d'Abel crie vengeance contre le parricide qui l'a répandu, et la voix de Jésus-Christ s'élève incessamment contre le meurtre que les Juifs ont commis en sa personne. Caïn est chassé par le monde comme un vagabond, en punition de son péché, et les Juifs sont dispersés sur la terre, et le seront jusqu'à la fin des siècles en châtement de leur crime.

Vous reconnaissez encore Jésus-Christ dans l'obéissance d'Isaac. Il est destiné comme une victime au sacrifice, par une disposition supérieure de la Providence; et Jésus-Christ l'est à la mort par l'ordre de son Père; ils sont liés l'un et l'autre, Isaac est conduit sur la montagne de Béthel, et Jésus-Christ sur celle du Calvaire. Isaac porte le bois qui doit servir à son sacrifice, Jésus-Christ est chargé de la croix qui est l'instrument de son martyre; Isaac voit le coup dans le silence et dans la paix, et Jésus-Christ n'ouvre pas la bouche pour se plaindre de ce supplice injuste et cruel que ses ennemis lui font souffrir : *Oblatus est quia ipse voluit, et non aperuit os suum.* (Isa., LIII, 7.)

Vous en avez encore une image, mes frères, beaucoup plus étendue et plus particulière dans la personne de Joseph. Cet homme, tout saint qu'il est, devient l'objet de la jalousie de ses frères, et Jésus-Christ

l'a été de celle des Juifs (2). Il est envoyé en Egypte pour la conservation de ce grand royaume; Jésus-Christ est envoyé dans le monde pour le salut de tous les hommes; Joseph est vendu, Jésus-Christ l'est aussi; Joseph est attaqué par une calomnie noire; et il n'y a point de médiance dont on n'ait essayé de noircir la sainteté de Jésus-Christ; Joseph est mis en prison avec deux hommes que l'on regardait comme des coupables; Jésus-Christ est conduit au supplice entre deux voleurs; Joseph en délivre un, en lui déclarant qu'il rentrera dans les bonnes grâces de son prince, et condamne l'autre, en lui disant qu'il sera puni de mort; Jésus-Christ fait quelque chose de semblable lorsqu'il annonce à un de ces voleurs, qu'il sera dans son royaume au même jour qu'il lui parle, et qu'il laisse périr l'autre dans son crime et dans son iniquité; Joseph est revêtu des habits royaux, et mené comme en triomphe dans la capitale de l'Egypte; Jésus-Christ entre dans Jérusalem avec des cris de joie et des acclamations toutes publiques; Joseph est appelé sauveur par les peuples, et la vérité éternelle donna à Jésus-Christ le nom de Sauveur du monde; Joseph préserve toute l'Egypte de l'extrémité dont elle était menacée, en distribuant des blés à tous ceux qui étaient pressés de la faim; et Jésus-Christ a donné au monde le pain vivant qui donne la vie aux âmes fidèles, et qui en sera la conservation jusqu'à la fin du monde.

On trouverait des rapports et des similitudes toutes pareilles dans Moïse, dans les prophètes et dans tous ceux qui se sont distingués parmi le peuple de Dieu par une piété singulière; mais en voilà assez pour votre consolation, et il faudrait entrer dans un trop grand détail, s'il fallait vous en dire davantage.

Si l'Ancien Testament, mes frères, vous fournit cette affluence de biens et de bénédictions, vous en trouverez beaucoup plus dans le nouveau; Jésus-Christ y est partout, il y parle partout, il agit partout, et la parole qui sort de sa bouche sacrée a plus de grâce, plus de lumière, plus de vertu, plus d'onction, plus d'efficacité que non pas celle qu'il a mise sur les lèvres de ses saints. C'est dans ce sentiment que le prophète a dit que la gloire de la dernière maison surpasserait de beaucoup celle de la première : *Magna erit gloria domus istius novissimæ, plus quam primæ.* (Agg., II, 2.) Mais ce qui nous doit être d'une consolation infinie, c'est que Jésus-Christ soutient toutes les vérités qu'il avance, par un nombre innombrable d'actions éclatantes, je ne dis pas par ses miracles, mais par les actions des vertus mêmes qu'il enseigne aux hommes. Il nous dit que les pauvres sont heureux, et qu'il faut être dénué des biens et des richesses de la terre, pour prétendre à celles du ciel. Y eut-il jamais de pauvreté plus grande que celle qu'il a pratiquée? *Les bêtes sauvages*

(2) Scribat enim quod per invidiam tradidissent eum. (Matth. XVII, 18.)

ont des cavernes dans lesquelles elles se cachent et se retirent, et le Fils de l'homme n'a pas un lieu où il puisse reposer sa tête : « *Vulpes foveas habent, et volucres cæli nidos, Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.* » (Matth., VIII, 20.) Jésus-Christ recommande la pénitence, et dit que si on ne la fait, on ne peut éviter de périr; y eut-il jamais une pareille à la sienne? Il passe quarante jours entiers dans le désert, dans une abstinence perpétuelle, et toute sa vie n'a été qu'une suite et un enchaînement de tribulations et de souffrances. Jésus-Christ dit que l'humilité est si nécessaire qu'il n'y a que ceux qui s'abaissent qui seront élevés; y eut-il jamais d'humilité qui ait approché de la sienne? Cet homme d'une gloire et d'une majesté infinie, s'abaisse dans le sentiment d'une obéissance si profonde, qu'il accepte de la main de son Père, et tout ensemble de celle de ses ennemis et de ses persécuteurs, de toutes les morts la plus ignominieuse et la plus cruelle. *Humiliavit semetipsum factus obediens usque admortem, mortem autem crucis.* (Philipp., II, 8.) Jésus-Christ nous apprend qu'il faut fuir la gloire que l'on passe, et qu'elle n'est point digne de celui qui en espère une qui est immortelle; il faut que son insensibilité ait été parfaite et consommée en ce point : car quoiqu'il fût homme, il n'avait rien de la fragilité de ceux dont parle saint Grégoire, qui changent de situation aussitôt qu'on les loue ou qu'on les blâme : *Carnalis animus mox ut favore vel detractatione tangitur, statim in quamlibet partem inclinatur.* (GREGOR. hom. 61 in Evang.)

Jésus-Christ nous dit que ceux qui veulent le suivre et lui plaire, doivent quitter leurs pères et mères, et c'est ce qu'il nous prouve par toute sa conduite. Quand la sainte Vierge et saint Joseph le vinrent chercher dans Jérusalem après trois jours d'absence et d'inquiétude, et que l'ayant trouvé dans le Temple assis au milieu des docteurs, ils lui témoignèrent la peine dans laquelle ils avaient été, il leur répondit : *Pourquoi me cherchiez vous? ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé à ce qui regarde la gloire et le service de mon Père? « Quid est quod me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse? »* (Luc., II, 49.)

Ce fut dans ce même détachement qu'étant aux noces de Cana, et sa mère l'ayant averti qu'on manquait de vin, il lui répondit ces paroles : *Quid mihi et tibi est, mulier? « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? »* (Joan., II, 4.) Ce fut aussi par un même motif qu'étant attaché à l'arbre de la croix, il dit à sa mère, en lui montrant saint Jean : *Femme, voilà votre fils ; « Dixit matri suæ : Mulier ecce filius tuus. »* (Joan., XIX, 26.) C'est ainsi que conservant pour cette mère si sainte toute la tendresse et la charité qui lui était due, il fait paraître combien il était supérieur à tous les mouvements que la nature lui pouvait inspirer.

Mais ce que l'on ne saurait assez ni ad-

miration ni ressentir, c'est cette application si particulière qu'il a eue pour imprimer dans nos cœurs les vérités qu'il nous a enseignées. Il s'est servi pour cela de mille figures, et a emprunté mille formes différentes; tantôt il se compare à un roi : *Assimilatum est regnum cælorum homini regi* (Matth., XVIII, 21), afin de nous apprendre à lui rendre cette obéissance et cette fidélité que les sujets doivent à leur prince; tantôt il se compare à un pasteur : *Ego sum Pastor bonus* (Joan., X, 11, 14), pour nous faire voir que nous devons en tout écouter sa voix et la suivre, comme des ovailles celle de leur pasteur; tantôt il se compare à un père de famille, qui est toujours prêt à recevoir ses enfants, lorsque, après lui avoir déplu, ils reviennent à lui dans un repentir et dans une volonté sincère de réparer leurs dérèglements et leurs désobéissances passagères : c'est ce qu'on voit dans la parabole de l'enfant prodigue : *Vidit illum pater ipsius, misericordia motus est, et accurrens, cecidit super collum ejus et osculatus est eum* (Luc., XV, 20); tantôt il emprunte le personnage d'un médecin pour nous apprendre que nous devons avoir pour lui toute la confiance et la soumission qu'un malade a pour celui dont il espère le recouvrement de sa santé : *Non est opus valentibus medicus; sed male habentibus* (Matth. IX, 12); tantôt il se fait écouter comme un docteur, afin de s'attirer toute la créance que les disciples doivent avoir en celui qui les enseigne : *Erat enim docens eos sicut potestatem habens* (Matth., VII, 29); tantôt il se fait considérer comme un laboureur : *Exiit qui seminat seminare,* (Matth., XIII, 3), afin de nous faire entendre que, s'il prend autant de soin de cultiver nos âmes qu'un laboureur en a pour cultiver son champ, nous devons être à son égard comme une terre fertile, et lui rendre avec abondance tout le fruit qu'il doit attendre de ses travaux; tantôt il paraît comme un homme zélé pour la gloire de son Père, et chasse du temple ceux qui le profanaient par leur commerce, pour nous apprendre avec quelle piété et quelle religion nous devons nous trouver dans les lieux qui sont particulièrement consacrés à son culte et à son honneur : *Omnes ejecit de templo, oves quoque et boves, et nummulariorum effudit as, et mensas subvertit* (Joan., II, 15), en leur donnant cette instruction : *Auferte ista hinc, et nolite facere domum Patris mei, domum negotiationis* (Ibid., 16); tantôt il parle de lui-même comme devant juger le monde avec cet éclat, cette puissance et cette majesté si redoutable : *Et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cæli cum virtute magna et majestate.* (Matth., XXI, 30.) Enfin il n'oublie rien de tout ce qui peut pénétrer nos cœurs et nous porter à pratiquer d'une manière exacte et fidèle tous les préceptes, les instructions et les conseils qu'il nous donne, sans l'observation desquels nous ne saurions avoir part à son royaume. Jugez, mes frères, si

l'Apôtre a raison de nous dire que toutes les choses qui ont été écrites, l'ont été pour notre instruction, afin de nous affermir dans l'espérance par la patience et la consolation que l'Ecriture nous inspire : *Quæcunque enim scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt; ut per patientiam et consolationem Scripturarum spem habeamus.*

Je ne puis m'empêcher de vous dire que nous avons aujourd'hui dans l'Evangile un grand témoignage de cette vérité; suivez ma pensée : je suis persuadé qu'il n'y en a point d'entre vous qui n'y entre avec joie et avec plaisir. Les disciples de saint Jean vinrent trouver Jésus-Christ pour lui demander s'il était le Messie; et Jésus-Christ voulant leur rendre une réponse précise, à laquelle il n'y eût pas de réplique, n'agit pas à leur égard comme il faisait envers les pharisiens et les docteurs de la loi, il ne s'arrête point à leur expliquer l'Ecriture, ni le sens des prophètes, mais ayant à faire à des gens plus simples et plus grossiers, il se contente de leur dire : *Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et l'Evangile est annoncé aux pauvres; et heureux celui qui ne prendra pas de moi un sujet de scandale et de chute.* (Matth., XI, 5, 6.) Il leur donna par là une preuve incontestable de sa divinité, parce qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse faire ces sortes de prodiges.

Cela étant ainsi, mes frères, vous avez un grand sujet de consolation de pouvoir croire et d'être assurés que le royaume de Dieu est parmi vous : *Pervenit in vos regnum Dei.* (Matth., XXXII, 28.) Oui, je veux dire que Jésus-Christ a été parmi vous, et je veux croire qu'il y est encore, puisque toutes ces merveilles s'y sont passées, et que vous en avez été les spectateurs et les témoins : car les aveugles n'ont-ils pas recouvré la vue parmi vous, lorsque des hommes, qui n'avaient jamais eu ni sentiment ni connaissance de la véritable lumière, j'entends la lumière de la vérité, en ont été éclairés en mettant le pied dans ce monastère, l'ont goûtée, l'ont aimée, et l'ont suivie avec tant de fidélité, qu'en peu de temps on les a vus en état d'être la lumière des autres? N'avez-vous pas vu des boiteux aller droit, quand vous avez vu des gens qui n'avaient jamais fait un seul pas dans la voie de leur salut, y entrer au moment qu'ils se sont trouvés dans ce désert, s'y soutenir et y marcher avec tant de fermeté et de promptitude, que l'on peut dire que Dieu leur avait donné la vitesse et la vivacité des bêtes les plus légères, selon la parole du Prophète : *Qui perfecit pedes meos tanquam cervorum?* (Psal., XVII, 34.) N'y a-t-on pas vu les lépreux à qui la santé a été rendue, lorsque ceux dont les âmes étaient entièrement infectées par la corruption du péché, et dont la guérison paraissait désespérée, ont été tirés de cet abîme d'iniquités, et ont reçu

de la bonté de Dieu une justification si pleine et si entière, que bien loin d'apercevoir en eux aucune trace de leurs dérèglements passés, on n'y voyait que les marques d'une piété et d'une humilité consommée? C'est ce qui a paru dans les frères Antoine, dans les frères Palémon, dans les frères Euthyme. N'a-t-on pas vu des sourds guérir de leur surdité, lorsque des gens qui n'avaient jamais eu les oreilles ouvertes pour entendre ce que Dieu demandait d'eux, et qui au contraire les avaient eues fermées à toutes les instructions qu'on avait voulu leur donner, sur leurs désordres et sur leurs devoirs, semblables à ces aspics dont parle l'Ecriture : *Sicut aspidis surdæ et obturantis aures suas* (Psal., LVII, 5), ont enfin reçu la parole de vie, ont connu les vérités qu'ils avaient volontairement ignorées, et les ont exprimées dans toute leur conduite avec une piété ferme et constante? N'avez-vous pas vu les morts ressusciter, quand vous avez vu des pécheurs percés de mille et mille blessures mortelles, comme ces hommes dont parle l'Ecriture, qui, ayant été frappés à mort, sont ensevelis dans les sépulcres, et que Dieu a pour jamais effacés de sa mémoire, *Sicut vulnerati dormientes in sepulcris quorum non est memor amplius* (Psal., LXXXVII, 6.); retourner par une résurrection réelle à la vie qu'ils avaient perdue, et changer tellement d'inclinations, de mœurs, de maximes et de sentiments, qu'on ne remarquait rien en eux qui ne fût digne de la grâce que Jésus-Christ leur avait faite, et qui, selon le précepte de l'Apôtre, avaient tellement oublié la terre, qu'ils n'avaient plus de pensées que pour le ciel : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt querite, quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram?* (Coloss., III, 1.) Enfin n'y avez-vous pas vu, ou n'y voyez-vous pas encore tous les jours l'Evangile annoncé aux pauvres, quand vous voyez des milliers de misérables à vos portes, avec qui vous partagez le pain que vous avez reçu de Dieu, et que vous les tirez de l'extrémité pressante où la faim et la nudité les ont réduits; ou bien lorsque des gens qui viennent dans cette solitude, des provinces les plus éloignées, pour y trouver de l'édification, s'en retournent contents et consolés, après y avoir reçu les bénédictions qu'ils y avaient cherchées?

Qu'on dise tout ce qu'on voudra, le doigt de Dieu y est tout visible; c'est l'opération de son Saint-Esprit qui fait les justes et les pénitents; l'humanité n'y a point de part, et la nature ne peut faire que des pécheurs et des hypocrites. Ce serait un crime digne des derniers châtimens d'avoir de la présomption et de s'élever de toutes ces grâces; mais ce ne serait pas un moindre péché ni un moindre excès si, par une humilité fausse, nous manquions de les ressentir et de les reconnaître.

C'est beaucoup, mes frères, que le royaume de Jésus-Christ soit parmi nous; c'est un bonheur que l'on ne peut exprimer. Ce-

pendant ce n'est point assez, et, depuis que Jésus-Christ a déclaré qu'il ôterait son royaume à ceux qui n'en feraient pas l'usage que l'on en doit faire : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus* (Matth., XXI, 43), vous devez craindre que cette menace ne tombe sur vous, et vous conduire de telle sorte qu'il n'ait pas sujet de se repentir de tant d'effets sensibles, et de tant de marques extraordinaires qu'il vous a données de sa miséricorde. Je lis dans le fond de vos cœurs, et j'y vois que vous me demandez ce qu'il faut faire pour ne pas vous rendre indignes de la continuation de ses bontés ; mais je suis surpris que vous ne vous le disiez pas à vous-mêmes, et que vous ayez besoin de lumière sur une chose si claire et si évidente ; et pouvez-vous ne pas vous apercevoir que ces mêmes exercices de vertu, ces mêmes actions de piété et de religion par lesquelles Jésus-Christ a établi parmi vous son royaume, sont les voies seules et les moyens uniques que vous ayez pour vous le conserver ? et, afin de ne vous pas tenir plus longtemps en suspens, c'est par la séparation du monde, par la fuite des hommes, par ce profond silence dans lequel vous vivez, par ces mortifications intérieures et extérieures, par les veilles, par les jeûnes, par les travaux, par les couches dures, par la pauvreté que vous observez dans votre nourriture comme dans vos vêtements, par les humiliations, et enfin par la lecture de la parole de Dieu, qui vous est si expressément recommandée par le saint Apôtre, comme nous l'avons dit au commencement de ce discours, que vous retiendrez Jésus-Christ et que vous empêcherez qu'il ne vous quitte : et croyez qu'aussitôt que vous vous départirez de ces pratiques saintes, vous le perdrez pour jamais. Armez-vous donc, mes frères, de fermes résolutions, renouvelez toutes vos promesses, tous vos engagements ; demandez à Dieu qu'il confirme tout le bien qu'il avait mis dans vos âmes : *Confirmahoc, Deus, quod operatus es in nobis.* (Psal., LXVII, 31.) Et comme la piété, quand elle est solide, n'est qu'un progrès et qu'un accroissement continu, demandez-lui incessamment un esprit, un cœur et une volonté toute nouvelle, et dites-lui, dans la confiance que vous avez en sa miséricorde, ce que lui dit autrefois le saint Apôtre, que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les futures, ni la violence, ni tout ce qu'il y a au plus haut des cieux et au plus profond des enfers, ni toutes les créatures ensemble ne vous sépareront jamais de sa charité, que Jésus-Christ vous a méritée : *Neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque virtutes, neque instantia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei, quæ est in Christo Jesu Domino nostro.* (Rom., VIII, 31.)

IV. CONFÉRENCE.

Pour le troisième dimanche de l'Avent.

DU REPOS, DE LA JOIE ET DE LA TRANQUILLITÉ SAINTE.

Gaudete, iterum dico, gaudete : modestia vestra nota sit omnibus hominibus, Dominus prope est. (Philipp., IV, 4, 5.)

Réjouissez-vous incessamment en Notre-Seigneur, réjouissez-vous, je vous le dis encore une fois : qu'il n'y ait personne qui ne remarque votre modestie, le Seigneur est proche.

Je pensais il n'y a qu'un moment, mes frères, à la peine qu'ont les gens qui vivent dans le monde, pour conformer leur vie aux ordres de Dieu, et pour prendre ses volontés pour les règles de leur conduite. Dieu leur donne sans cesse des préceptes et des instructions, il les avertit, il les presse ; mais les difficultés qu'ils rencontrent ou qu'ils se forment eux-mêmes à exécuter ce que Jésus-Christ leur prescrit sont infinies ; il semble que la déclaration qu'il leur fait de ce qu'il demande d'eux ne sert qu'à les rendre plus coupables, par le peu d'usage qu'ils en font.

L'Apôtre recommande à tous les disciples de Jésus-Christ, disons plutôt à tous les hommes en leurs personnes, puisqu'il est venu pour les sauver tous, de vivre dans la joie, c'est-à-dire dans un repos, dans une paix, dans une tranquillité sainte, parce qu'il veut qu'ils le servent avec plaisir, qu'ils trouvent leur consolation dans le service qu'ils lui rendent, et qu'ils ressentent le bonheur qu'ils ont de porter le joug de l'obéissance à laquelle ils se sont engagés.

Il y a une joie, mes frères, qui est défendue et dont l'usage est interdit à tous ceux que Dieu regarde et avoue pour être à lui ; c'est de celle-là dont parle le prophète, quand il dit au peuple de Dieu : *Noli latari, Israël, noli exsultare sicut populi* (Osée, IX, 1) : « Israël, ne soyez point dans la joie, ne faites point retentir des cris d'allégresse comme les nations. » C'est une joie toute mondaine qui n'a pour fondement que le dérèglement et la dissipation du cœur ; c'est celle que le Saint-Esprit nous marque dans un autre endroit, lorsqu'il dit de ceux qui se laissent aller à leurs cupidités, et qui mettent leur plaisir à contenter leurs passions et leurs convoitises : *Lætantur cum malefecerint, et exsultant in rebus pessimis* (Prov., II, 14) : « Ils se réjouissent lorsqu'ils ont fait le mal, et ils triomphent dans les choses les plus criminelles. » Et Jésus-Christ nous l'a désignée, et l'a condamnée tout ensemble d'une manière toute claire et tout évidente, quand il a dit à ses disciples : *Mundus gaudet, vos autem contristabimini* (Joan., XVI, 20) : « Le monde se réjouira, et vous pleurerez. » Ceux qui servent le monde, et qui se conduisent par son esprit, se laissent emporter à la joie : cette joie est donc fausse, cette joie est mauvaise, puisque l'esprit de Dieu l'a rejetée, et qu'il ne permet pas qu'elle trouve place dans le cœur de ceux qui lui sont attachés et qu'il reçoit au nombre de ses serviteurs.

Il ne faut pas s'étonner si elle est prosaïque, puisqu'elle n'est rien que l'effet de la cupidité, que c'est elle qui la produit, qui l'entretient dans les gens du monde, et que ce qui cause presque toujours ou leur joie ou leur tristesse, c'est l'adversité des états où ils se trouvent par rapport à leurs intérêts ou à leurs plaisirs, c'est-à-dire qu'ils ne manquent point de rire à la fortune quand la fortune leur rit, et qu'ayant la mobilité et la flexibilité du roseau, ils changent de face et de situation, selon le bon ou le mauvais succès de leurs affaires.

La joie, mes frères, dont nous parle l'Apôtre, est bien différente : c'est le Saint-Esprit qui en est la source, c'est lui qui la forme dans les cœurs, et qui l'y opère par sa grâce : *Fructus autem Spiritus est charitas, gaudium, pax* (Galat. V, 22) : « Les fruits de l'Esprit-Saint sont la charité, la joie et la paix. » Cette joie ne connaît ni licence, ni dissolution, ni dérèglement ; elle est toute pure et toute sainte, et l'Apôtre ne pouvait mieux le marquer que par ces paroles : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus* ; c'est-à-dire que cette joie doit être accompagnée de tant de retenue, de sagesse et de modestie, disons de piété, qu'elle puisse donner de l'édification, répandre et communiquer une odeur de vie à ceux qui en sont les témoins et les spectateurs.

Comme les motifs de cette joie sont les approches de l'avènement de Jésus-Christ, *Dominus prope est*, il est aisé de voir que cette instruction, qui est en soi générale, se réduit seulement aux serviteurs véritables et fidèles qui attendent le retour de leur Maître avec impatience, *Expectantibus Dominum suum, quando revertatur a nuptiis* (Luc., XII, 36), puisque ce sont ceux-là que le retour de Jésus-Christ doit combler de consolation, *Beati servi illi quos, cum venerit Dominus, invenerit vigilantes* (Ibid., 37), et que les autres, au contraire, n'y trouveront que de la confusion et de la douleur.

Cela étant ainsi, mes frères, comment est-ce que les gens du monde pourraient être dans cette disposition sainte et tranquille, qui leur donnerait cette joie que l'Apôtre recommande d'une manière si expresse et si positive : *Gaudete, iterum dico, gaudete; modestia vestra nota sit omnibus hominibus, Dominus prope est*. Que remarquons nous en eux, par où ils puissent mériter cet état de bénédiction, ou plutôt que n'y voyons-nous pas, de quelque côté que nous les regardons, qui ne les rende indignes de cette grâce et de cet avantage ? Ceux-là peuvent se réjouir de l'avènement de Jésus-Christ, qui ont droit et sujet tout ensemble, par la fidélité de leur vie, de le considérer comme leur Sauveur, et qui peuvent dire avec justice ces paroles de l'Apôtre : *Salvatorem expectamus Dominum nostrum Jesum Christum* (Philipp., III, 20) : « Nous attendons le Sauveur Notre-Seigneur Jésus Christ. » Mais cette joie a-t-elle rien de commun avec les gens du monde, qui ne le

peuvent considérer que comme un juge rigoureux, quand ils pensent qu'ils n'ont fait, par toute leur conduite, qu'irriter sa colère, et qu'ils n'aperçoivent pas une seule action qui soit capable de leur attirer de sa part un regard favorable ?

Ceux-là peuvent se réjouir, qui sont en état de s'appliquer ces paroles de Jésus-Christ : *Levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra* (Luc., XXI, 28) : « Levez vos têtes, l'heure de votre délivrance est toute prête d'arriver. » Mais ce sentiment ne regarde point les mondains, qui n'ont fait autre chose, par leurs égarements et par leurs excès, que de mériter des châtiments et des supplices.

Ceux-là peuvent se réjouir, qui ont désiré pendant le cours de leur vie, de se voir affranchis de cette nécessité malheureuse, dans laquelle les personnes les plus saintes se trouvent de déplaire à Dieu, par ce grand nombre d'actions, de pensées, de paroles inévitables, et qui ont dit en gémissant avec le Prophète : *De necessitatibus meis erue me* (Psal., XXIV, 17) : « Délivre-moi de mes nécessités. » Mais pour ceux qui l'ont offensé sans scrupule et sans remords, qui ne sont pas même touchés du moindre désir de tenir une conduite plus chrétienne et plus innocente, ils ne peuvent rien envisager dans l'avènement de Jésus-Christ qui ne les afflige et ne les désespère.

Ceux-là peuvent se réjouir, qui sont sur le point d'entrer en possession du royaume que Jésus-Christ a promis à ceux qui auraient fidèlement combattu et gardé la foi ; mais pour ces insensés, ils ne sauraient ignorer qu'ils n'ont point de part à ce royaume, et qu'ils s'en sont fermé les portes pour jamais, puisqu'au lieu de prendre les armes pour sa gloire et pour son service, ils ont fait pacte et conspiré avec ses ennemis. Ainsi, mes frères, cette instruction, comme je vous l'ai dit, n'est point pour eux, et il se peut dire qu'ils sont dans l'impuissance d'en profiter, et qu'ils ne voient rien dans toute leur conduite présente et passée, qui ne doive les remplir d'amertume et de tristesse. C'est à eux que l'on peut appliquer ces paroles du prophète : *Dies Domini ista tenebræ et non lux* (Amos V, 18) : « Le jour du Seigneur ne sera point pour eux un jour de consolation et de lumière, mais un jour de ténèbres et confusion. »

Si nous voulions entrer plus avant dans le détail et vous exposer quels sont les égarements de ceux qui vivent dans le commerce du monde, qui ont part à ses affaires, à ses soins, à ses occupations, à ses plaisirs, vous verriez plus clairement que le jour, que ces joies auxquelles l'Apôtre nous invite, ne sont point pour eux, qu'il n'y a rien à quoi ils aient travaillé davantage qu'à s'en priver, et à s'en rendre indignes, et que quand de dessein et de propos délibéré, ils se seraient appliqués à s'interdire cette joie, dont le Saint-Esprit nous parle, ils ne l'auraient pas fait avec plus de certitude et plus de succès.

Mais afin que vous ne vous imaginiez pas

que je les fais plus méchants et plus déréglés qu'ils ne le sont en effet, je vous dirai, mes frères, qu'il y a deux esprits qui animent et qui dirigent ce qui s'appelle ce monde inférieur; l'un est l'esprit de Jésus-Christ, qui n'inspire que des pensées et des actions saintes; l'autre, est l'esprit que l'on nomme l'esprit du monde, qui pousse et qui porte à des actions toutes contraires, et les œuvres qu'il forme dans ceux qui lui sont soumis, et qu'il conduit, selon l'expression de saint Paul, s'appellent les *œuvres de la chair*, « *facta carnis* (Rom., VIII, 13); » ces œuvres, dis-je, selon le même Apôtre, sont l'adultère, la fornication, l'impudicité, la dissolution, l'idolâtrie, les empoisonnements : *Manifesta sunt opera carnis, quæ sunt fornicatio, immunditia, impudicitia, luxuria, idolorum servitutis, veneficia*, etc. (Gal., V, 20, 21.)

Vous me direz peut-être que ces excès sont rares dans le monde; à quoi je vous réponds deux choses, l'une, que ces actions sont plus fréquentes qu'on ne pense, et que quand même ces sortes de péchés seraient rares dans l'acte extérieur, et dans la consommation, ils ne sont que trop communs et trop ordinaires, si on les considère dans la disposition du cœur, dans le dessein, dans l'intention et dans le consentement. Mais quand les gens du monde dont nous parlons s'abstiendraient de ces sortes de dérèglements auxquels on ne saurait penser sans horreur, je vous demande s'ils se garantissent des inimitiés, des dissensions, des animosités, des jalousies, des querelles, des divisions, des envies, des excès de la bouche, des péchés quise commettent dans la bonne chère? Si vous me dites que oui, je vous prouverai le contraire par ce nombre presque infini d'affaires, de contestations, de procédés, de procès qui se rencontrent parmi les hommes, et qui ne manquent jamais d'y produire des aigreurs, des médisances, des aversions, des emportements et des haines qui durent autant que la vie, et que la mort même n'est pas capable de finir.

Ce sont ces désordres qui se forment tous les jours entre les pères et les enfants, les femmes et les maris. Les amis les plus intimes se divisent, se séparent, et ces sortes de divisions sont si cruelles, qu'elles s'enveniment en toutes occasions, et que souvent elles ne guérissent jamais. Cependant ces sortes de crimes dans le sentiment de l'Apôtre, sont au nombre de ceux qu'il nomme *facta carnis*; et ceux qui les commettent ne seront point héritiers du royaume de Dieu : *Inimicitia, contentiones, emulationes, rixæ, iræ, dissensiones, sectæ, invidia, homicidia, ebrietates, comestationes, et his similia, quæ prædico vobis, sicut prædixi, quoniam qui talia agunt regnum Dei non consequuntur*. (Galat., V, 20, 21.) Que si le royaume de Dieu n'est point leur partage, quelle joie peuvent-ils recevoir de l'avènement de Jésus-Christ? Le moyen qu'ils se réjouissent comme l'Apôtre l'ordonne, aux approches de ce Juge dont la justice est inflexible, puisqu'ils n'en peuvent rien

attendre qu'une condamnation éternelle?

Mais laissons là les gens du monde, mes frères; affligeons-nous de leur malheur, pleurons sur leurs misères, prions pour eux, et rendons à Dieu des grâces éternelles, de ce que nous en ayant séparés par le mouvement de son Esprit, il a pris la place de ce que nous y avons abandonné, et a bien voulu devenir lui-même notre sort et notre partage. Louons-le à jamais de ce qu'il nous a mis en état de goûter et de ressentir ces joies et ces consolations saintes qu'il a destinées pour ceux qui attendent son avènement, comme un véritable bonheur, et qui le considèrent comme l'accomplissement de leurs espérances : *Expectantes beatam spem et adventum gloriæ magni Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi*. (Tit., XII, 12.)

Si vous me demandez de quelle sorte ces joies se forment dans nos cœurs, il est aisé de vous satisfaire; croyez donc, mes frères, que ceux qui servent Jésus-Christ dans la solitude, dans le fond des cloîtres, et qui y marchent par des voies exactes, ce sont des hommes qui n'ont qu'une affaire et qu'une entreprise, qui est de combattre incessamment pour la conquête d'un grand royaume. Ne regardez pas ce que je vous dis comme une vision, comme une imagination, ou comme une expression figurée, c'est une chose réelle, une vérité constante, et la foi nous empêche d'en douter, puisque Jésus-Christ nous a promis son royaume, que ce royaume doit être la récompense de nos combats, et qu'il doit dire un jour à ceux qui se seront rendus dignes de le posséder : *Venez, vous qui avez été bénis par mon Père, prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde* : « *Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi*. » (Matth., XXIV, 34.)

Cela étant ainsi, mes frères, quelle joie plus grande peut-il arriver à ce solitaire, à ce religieux qui est engagé dans cette guerre sainte, que de voir que ses ennemis tombent à tous moments à ses pieds; que toutes ses voies sont remplies de succès et de prospérités, que ses démarches sont autant de victoires; et que ceux qui sont attachés à ses intérêts, ses alliés, c'est-à-dire, les saints et les anges intercèdent incessamment pour lui obtenir de Dieu la fidélité et la persévérance qu'il en espère?

Vous avez deux sortes d'ennemis, mes frères : les uns sont vos passions et vos cupidités; et les autres sont les démons, et tous les deux s'accordent et conspirent également à votre perte. Vous attaquez directement les premiers par toutes les actions de piété, de discipline, de religion, qui vous sont ordonnées par votre Règle, et le contre-coup retourne sur les seconds et les terrasse. N'est-il pas vrai, par exemple, que vous surmontez le vice de la paresse par les veilles; l'oisiveté par les travaux, l'avarice par la pauvreté, l'impudicité par la continence, la gourmandise par l'abstinence, l'intempérance par les jeûnes, la médisance,

la rislerie et l'inutilité des discours, par le silence; la mollesse dans le coucher, et le luxe des habits, par les couches dures, et les vêtements grossiers qui vous couvrent? N'est-il pas vrai que vous surmontez cette inutilité malheureuse qui est comme la source des maux qui se commettent dans le monde par le soin que vous avez d'employer vos journées, et de n'y laisser aucun vide? N'est-il pas encore vrai que vous détruisez l'irréligion et la langueur qui offensent la Majesté de Dieu dans les services qu'on lui rend, par la ferveur avec laquelle vous chantez ses louanges? que vous amollissez l'insensibilité de vos cœurs par l'ardeur et par l'assiduité de votre oraison? que vous attendrissez leur dureté par vos gémissements et par vos larmes? que vous abaissez votre orgueil par cette humilité si profonde, si étendue dont votre règle vous fait une obligation si étroite et si indispensable? que vous bannissez cette froideur, cette indifférence qui n'est que trop ordinaire entre les hommes, par cette charité si soigneuse et si tendre, qui vous est si expressément recommandée? Enfin vous ruinez ce libertinage, cet amour de l'indépendance, cette volonté propre que l'on chérit, et dont on craint l'assujettissement plus que la mort, par ce renoncement, et cette obéissance sans bornes à laquelle votre profession vous oblige. En un mot : comme toute votre vie n'est rien qu'une suite et qu'un enchaînement d'actions commandées, et que l'obéissance domine et règne sur toutes les circonstances de votre conduite, on peut dire qu'il n'y a personne à qui ces paroles du Sage conviennent mieux qu'à vous : *Vir obediens loquetur victoriam* (Prov., XXI, 28). Le parfait obéissant ne fait autre chose que de gagner des batailles et remporter des victoires, et par conséquent il est dans une joie continuelle, semblable à ces vainqueurs qui, après de grands succès, partagent les dépouilles de leurs ennemis : *Sicut exultant victores, capta præda, quando dividunt spolia.* (Isa., IX, 13.)

Je vous ai dit, mes frères, que le contre-coup de toutes ces actions de piété retournait contre le démon, et qu'il terrassait cet adversaire, parce qu'en détruisant vos vices et vos passions, vous lui arrachez les armes, dont il a accoutumé de vous combattre, et que lui ôtant les seuls moyens dont il peut se servir pour l'exécution de ses mauvais desseins, vous réprimez sa puissance et vous rendez inutiles tous les efforts qu'il pourrait faire pour vous nuire.

Mais ce qui doit rendre votre joie complète, c'est que le Ciel s'intéresse dans votre cause, que les saints se réjouissent du succès avec lequel vous combattez les ennemis de Dieu, qu'ils appuient auprès de lui votre résistance, par leur intercession et par leurs prières, et que l'ange du Seigneur établi pour votre garde, touché de votre fidélité, augmente, pour ainsi dire, sa charité, son soin, son application et sa vigilance, de

crainte qu'il ne se rencontre quelque chose dans votre chemin qui vous arrête, et qui vous empêche de suivre le cours de vos victoires. C'est ainsi que les paroles de l'Apôtre : *Réjouissez-vous sans cesse au Seigneur, « Gaudete in Domino semper, »* s'accomplissent dans tous ceux qui tiendront la conduite que je viens de vous marquer. C'est ainsi qu'ils trouveront dans l'avènement de Jésus-Christ le sujet d'une joie solide et véritable, puisqu'il n'y a rien par où ils puissent s'attirer avec plus de certitude les témoignages et les effets de sa bonté et de sa miséricorde.

Cependant j'ai un avis à vous donner, mes frères : si vous voulez que cette joie soit fixe, constante, et qu'elle soit de celles dont parle Jésus-Christ lorsqu'il a dit : *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis : « Personne ne vous ravira cette joie* (Joan., XVI, 22), » ne faites pas comme le peuple de Dieu, qui au lieu d'exterminer les Amorrhéens, selon l'ordre qui lui en avait été donné, les laissa vivre, et souffrit qu'ils habitassent dans le pays dont il les devait chasser; je veux dire que vous devez travailler, par des efforts continuels, à détruire tout ce que vous apercevrez en vous d'affections terrestres, d'inclinations charnelles, et, en un mot, que vous ne pardonniez à rien de tout ce qui n'y aura pas été mis de la main de Dieu. Les moindres réserves vous causeraient d'extrêmes dommages, et ce que vous auriez conservé ou par une volonté déterminée, ou par une négligence grossière, vous produirait, par des conséquences certaines, des pertes que vous ne pourriez réparer. Le gouverneur d'une place qui y reçoit au dedans de ses murs son ennemi, qui se croit en sûreté parce qu'il ne le met ni dans le donjon, ni dans la citadelle, et qui ne lui donne pour habiter que la maison d'un bourgeois, se trompe : car cet homme, qui est tout rempli de la volonté de lui nuire, et qui n'en attend que les occasions, ne manquera point de se servir des avantages qu'il a dans les mains, de former des cabales et des partis, de ménager des intelligences, et trouvera, à quelque prix que ce soit, un moment et une conjoncture favorable dans laquelle elle le pourra surprendre.

C'est ce qui vous arrivera si vous ne faites main basse sur les ennemis de Dieu, qui sont les vôtres : j'entends vos vices et vos passions. Le démon sans doute s'appliquera à celle que vous aurez négligée ; il la fortifiera, il augmentera sa malignité, il essaiera d'y en joindre d'autres ; ainsi le mal et la corruption venant à s'étendre et à se communiquer, ce qui vous aura paru un rien dans les commencements, vous fera dans la suite des blessures auxquelles vous ne pourrez plus apporter de remèdes ; il suffit, pour vous obliger de garder dans une affaire de cette importance toute l'exactitude nécessaire, de savoir, comme l'Apôtre nous le dit, qu'un peu de levain gâte et aigrit toute la pâte (2) ; et l'expérience nous fait

(2) *Modicum fermentum totam massam corrumpit.* (1 Cor., V, 6.)

connaître que la même barque, qui a résisté aux coups de la mer les plus furieux et aux tempêtes les plus violentes, fait naufrage dans le port par une fente et par une ouverture, quelque petite qu'elle soit, lorsqu'on néglige d'y mettre la main et de la réparer. Réjouissez-vous donc, mes frères, réjouissez-vous, *Gaudete in Domino, iterum dico, gaudete*, puisque, bien loin de trouver quelque chose de terrible dans l'avènement de Jésus-Christ, vous n'y voyez rien qui ne vous console ; puisque les voies dans lesquelles sa Providence vous a engagés, vous conduisent à la fin de toutes vos espérances, et que votre profession est comme un torrent de grâces qui vous porte de lui-même, par une heureuse rapidité, à cette terre de bénédiction qui est la fin et le comble de tous vos désirs.

Qu'il ne vous entre pas dans la pensée, mes frères, que votre condition, qui vous oblige à vivre dans les gémissements et dans les larmes, vous interdît cette joie dont je vous parle. La tristesse sainte ne rejette que les joies folles et mondaines ; mais elle se rencontre et compatit avec celles qui sont saintes. Celui qui pleure parce que Dieu veut qu'il pleure, est content, et dès-là qu'il est ce que Dieu veut qu'il soit, la vue et le sentiment de son état le consolent. Il en est de même de celui qui souffre, quand il accepte les souffrances, quelque vives et piquantes qu'elles puissent être : c'est assez, pour conserver la tranquillité et la paix, qu'il se voie dans l'ordre de Dieu et dans la situation dans laquelle il lui a plu de le mettre, et c'est dans ce même esprit que saint Jean Climaque dit (*Climax*, grad. 7, art. 71), que la douleur qu'une âme véritablement convertie a de ses péchés, renferme une allégresse et une joie spirituelle, comme la cire enferme le miel, et que la douleur vive et profonde de la pénitence reçoit la consolation de Dieu, comme la pureté du cœur reçoit la lumière du Ciel. Je prie Dieu, mes frères, que cette charité divine vous précède partout, que vous marchiez incessamment à sa faveur, qu'elle éclaire tous vos pas, et qu'elle dissipe jusqu'aux moindres ombres qui s'y pourraient rencontrer, en sorte qu'il ne vous arrive jamais d'être surpris par cette nuit obscure, par les ténèbres dont parle le Prophète, qui sont toujours accompagnées de confusion, de trouble et d'horreur : *Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte* : « *Eclaircz mes yeux, Seigneur, afin que je ne m'endorme jamais dans la mort.* » (*Psal.*, XII, 4.)

V^e CONFÉRENCE.

Pour le quatrième dimanche de l'Avent.

SUR LE RENONCEMENT AU MONDE ET A SOI-MÊME.

Parate viam Domini. (Luc., III, 4.)

Préparez la voie du Seigneur.

L'Eglise ne se lasse point, mes frères, de nous exciter et de nous avertir de nous tenir prêts pour entrer dans les dispositions

qui conviennent à l'avènement de Jésus-Christ que nous attendons. Elle nous parle aujourd'hui par la bouche de son Précurseur, cet homme tout divin, cet homme égal aux anges, cet homme qui élève sa voix dans le désert, et qui crie : *Préparez la voie du Seigneur, rendez droits dans la solitude les sentiers de notre Dieu* : « *Vox clamantis in deserto* : *Parate viam Domini* ; *rectas facite in solitudine semitas Dei nostri.* » (*Luc.*, III, 4.)

Ce qui fait que l'iniquité est si répandue, qu'elle couvre la surface de la terre, et que la corruption est montée au point où nous la voyons, c'est que cette voix, toute perçante qu'elle est, n'est point écoutée ; c'est que les hommes n'ont point d'oreilles pour l'entendre, et que ce commandement du Saint-Esprit, prononcé par une bouche si sainte, ne trouve presque personne sur qui il fasse les moindres impressions, ni qui se mette en peine de l'exécuter. Les hommes sont sourds pour tout ce qui regarde leurs devoirs ; et dès-là que les vérités leur deviennent pénibles dans l'exécution, ils les regardent comme des imaginations, et n'y donnent aucune créance. Si un grand du monde, un roi de la terre, va visiter quelques provinces de son empire, on fait toutes les diligences possibles pour mettre les choses en un tel état, qu'il n'y voie rien qui ne le contente. On lui prépare des entrées superbes et magnifiques dans tous les endroits où il doit passer ; chacun s'efforce à l'envi de lui donner des marques de son zèle et de sa fidélité, de son attachement à sa personne et à son service, et on n'oublie rien de tout ce qui peut lui faire connaître le respect qu'on a pour sa majesté royale.

Il n'en est pas de même de Jésus-Christ, mes frères, qui est le Roi des rois. On sait qu'il doit venir, mais nos âmes sont si peu sensibles à ce bonheur, tout grand qu'il est, elles le considèrent avec des regards si indifférents, qu'il se peut dire qu'elles l'attendent comme si elles ne l'attendaient pas ; au lieu que tout devrait être en elles dans le mouvement, tout y est dans la langueur, et au lieu de prendre des dispositions toutes nouvelles, on conserve ses mœurs, ses inclinations, ses habitudes accoutumées. Et ainsi ceux que Jésus-Christ comblerait de grâces et de bénédictions s'ils étaient préparés, il ne les voit qu'avec indignation : et bien loin de trouver en lui, lorsqu'il viendra, la compassion d'un Sauveur miséricordieux, ils n'y rencontreront que la sévérité d'un Juge impitoyable.

Ce qui fait qu'on s'empresse auprès des hommes, et que l'on en recherche les bonnes grâces avec tant d'ardeur, c'est qu'on en espère des avantages et des utilités présentes, et que l'on se conduit uniquement par les sens ; mais comme les récompenses que l'on attend de Jésus-Christ ne sont ni sous nos yeux, ni sous nos mains, qu'on ne les sent, et qu'on ne les connaît que par la foi, qui est éteinte ou languissante et sans action dans la plupart des chrétiens,

on n'en est point touché, et posé qu'on y pense, c'est toujours avec si peu de vivacité, qu'il semble qu'elles ne doivent jamais arriver; et nous voyons tous les jours par un aveuglement qu'on ne saurait trop déplorer, qu'on préfère des choses de rien, soit en elles-mêmes, soit par leur peu de durée, et leur peu de solidité, à des biens d'un prix et d'une valeur infinie; et tout cela, parce qu'on ne veut ni connaître ni préparer les voies de Dieu, et que l'on compte pour rien ce grand précepte : *Parate viam Domini, rectas facite in solitudine semitas Dei nostri.*

Ces voies dont nous parle le prophète et le précurseur de Jésus-Christ, ne sont rien que les désirs, les mouvements de nos cœurs, nos affections; c'est par elles que nous allons à Dieu, c'est par elles que nous nous en retirons. Nous nous en approchons quand elles sont pures et simples, et nous nous en éloignons quand elles ne le sont pas. Cette sainteté, ou cette rectitude est précisément la conformité avec la loi suprême, qui est la volonté de Dieu, cette loi éternelle et immuable, à laquelle il faut que toutes choses se rapportent. Ainsi nous préparons les voies du Seigneur dans nos cœurs, et nous les rendons droites quand nos sentiments et nos affections sont parfaitement conformes et soumises à ses volontés. Mais comme il n'y a rien de plus important que de les connaître, Jésus-Christ a pris soin de nous les déclarer d'une manière si littérale et si précise, qu'il n'y a pas moyen de les ignorer.

Ces volontés, mes frères, se réduisent à deux points. Par l'un il nous est ordonné de renoncer au monde, il nous est défendu de l'aimer, ni rien de ce qui lui appartient : *Sic ergo omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.* (Luc., XIV, 33.) Et ailleurs : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt.* (1 Joan., II, 5.) Par l'autre il nous est ordonné d'imiter Jésus-Christ et de le suivre : *Exemplum enim dedi vobis ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis.* (Joan., XIII, 15.) *Ego sum via, veritas et vita.* (Joan., XIV, 6.) Toute la religion, mes frères, est appuyée sur ces deux fondements. Ce sont deux préceptes, dont l'observation est indispensable; et c'est inutilement que l'on porte le nom de chrétien, et qu'on en fait profession, si on ne les exprime avec fidélité dans toute la conduite de sa vie.

Si vous me demandez, mes frères, sur quoi cette haine du monde est si commandée; pourquoi l'amour nous en est si interdit, et ce qui porte Jésus-Christ à nous faire sur cela des défenses si rigoureuses, entre un grand nombre de raisons, je vous en dirai deux principales.

La première est que Jésus-Christ est sorti du sein de l'éternité, pour réconcilier les hommes avec Dieu son Père. Cette réconciliation ne se peut faire qu'ils ne lui rendent

ce qu'ils lui ont ôté par l'ingratitude la plus noire et la révolte la plus insolente qui fut jamais. Et comme ce qu'ils lui ont ôté, est eux-mêmes, lorsqu'ils se sont retirés de sa main et de son ordre, et qu'ils ont transféré au monde et aux créatures l'obéissance et la soumission qu'ils lui devaient; le monde s'est emparé de leurs cœurs, il en a occupé toutes les places, et les a remplies de dérèglements, de passions, de cupidités et de convoitises, qui sont ses productions ordinaires (3). Il faut donc que les hommes lui ôtent ce cœur qu'ils lui avaient donné, qu'ils le rendent à Dieu auquel il appartient, afin qu'il en devienne le maître tout de nouveau, qu'il reprenne sur eux son autorité et sa puissance première, qu'il en banisse toutes ces qualités vicieuses que le monde y avait introduites, et qu'il y mette des vertus toutes contraires. C'est ce que l'Apôtre nous a enseigné par ces paroles : *Et vos cum essetis aliquando alienati et inimici sensu in operibus malis, nunc autem reconciliavit in corpore carnis ejus, per mortem exhibere vos sanctos et immaculatos, et irreprehensibiles coram ipso* : « Vous étiez vous-mêmes autrefois éloignés de Dieu, et votre esprit abandonné à des œuvres criminelles vous rendait ses ennemis; mais maintenant Jésus-Christ vous a réconciliés dans son corps mortel, par sa mort, pour vous rendre saints, purs et irrépréhensibles devant lui. (Coloss., I, 21, 22.) Or, comme il ne se peut que les hommes s'affranchissent de la dépendance et de l'engagement dans lequel ils sont à l'égard du monde, et qu'ils y renoncent, selon le précepte de Jésus-Christ, tant qu'ils auront de l'amour pour lui, il faut par nécessité qu'ils méprisent et qu'ils haïssent le monde, sans quoi cette réconciliation qui doit être l'effet et le fruit de la mission de Jésus-Christ sur la terre, ne serait pas possible. En un mot, les hommes qui sont obligés de renoncer au monde, pour se rapprocher de Dieu, duquel ils s'étaient si malheureusement éloignés, doivent considérer désormais le monde comme l'objet de leur mépris et de leur haine.

Pour la seconde raison, c'est qu'il n'est pas possible, selon la parole de Jésus-Christ, de servir deux maîtres, parce qu'il arrive toujours qu'on en aime un et qu'on hait l'autre. *Nemo potest duobus dominis servire, aut enim unum odio habebit, et alterum diliget, aut unum sustinebit, et alterum contemnet.* (Matth., VI, 24.) Ainsi dès que l'homme aimera le monde, il faut qu'il soit ennemi de Jésus-Christ, et qu'il le méprise. En effet on voit l'accomplissement de cette vérité, quand on sait que la marque de l'amour que l'on porte à Dieu, est l'obéissance qu'on lui rend : car si cela est, comme nous ne pouvons en douter, puisqu'il l'a dit lui-même, il suffit que l'homme aime le monde pour le convaincre qu'il n'aime point Jésus-Christ, puisqu'il lui a défendu d'aimer le monde, et qu'il ne peut l'aimer sans trans-

(3) *Servierunt creaturæ potius quam Creatori.* (Rom., I, 25.)

gresser la défense qu'il lui a faite : *Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me : « Celui qui a reçu mes commandements, et qui les garde, est celui qui m'aime. »* (Joan., XIV, 21.) Ce principe étant certain comme il est, et Jésus-Christ nous commandant de haïr notre âme propre, c'est-à-dire, notre amour-propre, nos cupidités, nos convoitises ; n'est-ce pas le haïr et le mépriser que d'aimer le monde, parce qu'il les flatte, qu'il les nourrit et qu'il les contente ?

Peut-on voir un mépris plus formel et plus injurieux à la majesté de Jésus-Christ ? Il meurt, il perd sa vie, il verse jusqu'à la dernière goutte de son sang, il s'offre à son Père, pour le prix de la rédemption des hommes, et ces hommes comptant pour rien une grâce si extraordinaire, sans en avoir ni gratitude, ni sentiment, préfèrent la servitude du monde dans laquelle ils se sont volontairement engagés, à la liberté que ce divin Sauveur leur a acquise, et aiment mieux (je le répète encore) vivre esclaves du monde, que de porter cette qualité glorieuse d'enfants de Dieu. Quel prodige de folie et d'aveuglement, mes frères ! Le propre de l'amour du monde est de crever les yeux à ceux qu'il possède ; et comme il n'y a plus rien de réglé dans leurs vues et dans leurs connaissances, ils renversent toutes les voies de Dieu, ils foulent aux pieds les règles les plus saintes, et le monde, dont ils sont les captifs (tout misérable qu'il est) tient dans leur cœur toutes les places que Jésus-Christ y devrait avoir. Jugez donc, mes frères, si Jésus-Christ a eu raison de nous défendre d'aimer le monde.

On me dira que Dieu permet aux hommes de vivre dans le monde, et d'y avoir des établissements et des fortunes, et par conséquent qu'il est permis de l'aimer. Il y a grande différence, mes frères, entre aimer le monde, et être dans le monde. Non-seulement Dieu permet qu'on y soit, mais souvent il le commande, il y destine, il y appelle ; mais il ne rétracte pas pour cela la défense qu'il a faite de l'aimer. Et afin que vous sachiez de quelle manière on peut être dans le monde, sans avoir pour lui les sentiments qu'on ne doit point avoir, je vous dirai qu'il faut que trois conditions se rencontrent dans ceux qui s'y trouvent engagés.

La première est, que ce soit Dieu qui les y appelle, et que ce ne soit ni leurs intérêts, ni leurs plaisirs, ni aucune considération humaine qui les y détermine : car comme en ce cas-là leur vocation est toute en Dieu, ils exécutent ses ordres, en prenant le parti du monde, ils lui obéissent, et leur obéissance est une marque de l'amour qu'ils lui portent ; ainsi ils sont dans le monde, non parce qu'ils aiment le monde, mais parce qu'ils aiment Dieu.

La seconde est, qu'ils rapportent tellement à Dieu l'état dans lequel sa Providence les a établis, qu'ils agissent dans sa vue autant qu'ils pourront, qu'ils lui réfèrent toutes leurs actions particulières, de crainte qu'ils ne corrompent la pureté de leur voca-

tion par l'impureté de leur conduite. Un monarque, par exemple, à qui Dieu a donné une autorité souveraine, doit s'en servir pour le faire honorer par tous ceux qui sont soumis à sa puissance, il doit procurer sa gloire autant qu'il lui est possible, et avoir par-dessus toutes choses son service devant les yeux. Je me sers de l'exemple d'un roi, parce que quand on voit les vérités accomplies dans ceux qui tiennent les premiers rangs du monde, on est aisément persuadé qu'elles le doivent être dans ceux qui occupent des places qui leur sont inférieures.

La troisième est qu'on use des choses du monde avec un si grand détachement, qu'on soit toujours prêt à les quitter, lorsqu'il plaît à Dieu qu'on s'en sépare, et que les accidents différents qui peuvent nous en priver, ne fassent sur nous aucune impression, ni de murmure, ni de tristesse ; car dès là qu'on quitte avec peine et avec regret les biens que l'on a, cela marque qu'on les possède avec dérèglement, et que l'on ne garde pas les mesures que l'ordre de Dieu nous a prescrites. *Cum dolore non amittitur, nisi quod cum amore possidetur.* (S. Aug.) En un mot, pour être dans le monde d'une manière qui ne combatte en rien les volontés de Dieu, il faut y être dans l'indifférence que l'Apôtre nous enseigne. *Il faut que ceux qui sont mariés, et qui ont des femmes, soient comme s'ils n'en avaient point, c'est-à-dire qu'ils les aient sans attachement ; ceux qui pleurent, comme s'ils ne pleuraient point ; ceux qui se réjouissent, comme s'ils ne se réjouissaient point ; ceux qui achètent, comme s'ils ne possédaient point ; enfin ceux qui usent de ce monde, comme s'ils n'en usaient point, parce que le monde n'est qu'une simple figure qui ne fait que passer : « Qui habent uxores, tanquam non habentes sint ; et qui flent, tanquam non flentes ; et qui gaudent, tanquam non gaudentes ; et qui emunt, tanquam non possidentes ; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur ; præterit enim figura huius mundi. »* (1 Cor., VII, 29, 31).

C'est ainsi qu'à ce patriarche si aimé de Dieu a vécu dans le monde : cet homme de Dieu qui était toujours prêt à quitter son pays, ses établissements, et à exposer sa vie pour suivre la voix de Dieu, aussitôt qu'elle lui était connue. C'est ainsi que Job, cet homme qui demeura victorieux de toute la puissance de l'enfer, qui tombant du sommet d'une haute fortune, et se voyant livré à toutes sortes de malheurs, bien loin de former ni plaintes, ni murmure, ne dit autre chose, sinon : *Le Seigneur m'avait donné tout ce que j'ai perdu, il me l'a ôté, que sa volonté soit faite, que son saint nom soit béni à jamais : « Dominus dedit, Dominus abstulit ; sicut Domino placuit, ita factum est, sit nomen Domini benedictum. »* (Job, I, 21.) Voilà des modèles pour ceux qui vivent dans le commerce et dans les affaires du monde ; mais le malheur est, qu'au lieu de servir à leur sanctification, ils ne servent souvent qu'à leur attirer de la part de Dieu une condamnation plus rigoureuse.

Je demande à ceux qui aiment le monde, ce qu'ils peuvent m'alléguer contre des vérités si constantes et si claires. Comment se peuvent-ils laisser aller à une séduction si connue et si avérée? Comment peuvent-ils souffrir que le monde leur impose et se joue de leur crédulité? S'ils peuvent fixer l'instabilité des choses humaines, s'ils peuvent en arrêter la rapidité pour un moment, à la bonne heure; mais puisque l'expérience ne leur fait que trop connaître que toute la puissance de la terre n'est qu'une véritable faiblesse, et qu'ils voient tous les jours qu'un homme qui commande à plusieurs royaumes, ne peut pas modérer le mouvement d'une artère qui bat plus vite qu'il ne voudrait, ni ôter un grain de sable d'une place où il ne peut être, sans lui causer de la douleur: ne se lasseront-ils jamais de courir inutilement après des ombres comme des enfants, et de prendre des fantômes pour des choses réelles: *Filii hominum usquequo gravi corde, utquid diligitis vanitatem, et quaritis mendacium?* (Psal., IV, 3.) Croyez-moi, mes frères, la grandeur du monde, je dis la plus éclatante, n'est qu'une simple lueur qui passe comme un éclair, qui n'a ni matière, ni consistance, ni durée. Je vous parle du monde, mes frères, à vous qui n'en êtes plus, afin que, connaissant ses extravagances et ses folies, vous le plaigniez, vous joigniez vos prières à votre compassion, et que vous ne cessiez point de rendre grâces à Dieu de ce qu'il n'a pas permis que vous fussiez engagés dans des conditions toutes remplies de pièges, et dans lesquelles on ne se sauve qu'avec des difficultés et des peines presque insurmontables.

Je vois, mes frères, que vous vous croyez fort en sûreté, quand vous vous considérez dans un état qui vous met comme à couvert de ces maux et de ces passions différentes, auxquelles sont exposés les gens qui sont dans le monde. Il est vrai que votre condition vous est un grand abri, pourvu toutefois que vous en ménagiez les biens et les avantages, et que vous ayez soin de veiller sur vous et sur votre conduite avec une attention infatigable. Le monde suit souvent ceux qui le quittent, il pénètre dans le fond des cloîtres, et dans les solitudes les plus écartées; l'esprit en est d'une activité et d'une malignité infinie, et le diable qui s'y joint, comme il se mêle dans les foudres et dans les tonnerres, le pousse et le porte dans les lieux les plus saints, il les ravage, et il n'y a point de désolation qu'il n'y cause. Vous avez lu qu'il menaça saint Pacome de détruire son observance après sa mort, et il en vint à bout. Il n'a pas épargné les déserts de Scété et de Nitrie; la Thébàide, qui était autrefois habitée par des anges, ne l'est plus que par des bêtes farouches, ou par des hommes semblables à des démons.

En vérité, mes frères, il vous servirait de peu d'avoir renoncé à l'orgueil et à la vanité qui règnent dans le monde, si vous désiriez dans l'engagement où vous êtes, de la gloire et de la distinction: il vous servirait de peu

d'avoir renoncé à la bonne chère du monde, si vous cherchiez à vous donner tout ce qui peut contenter vos sens, et à vous faire une vie douce dans la pénitence que vous pratiquez. Il vous servirait de peu de vous être dépouillés des biens que vous pouviez avoir dans le monde, si vous aviez encore des attachements particuliers, de quelque qualité, et de quelque nature qu'ils puissent être. Il vous servirait de peu d'avoir renoncé à la dissipation du monde, si votre vie était divertie et distraite de cet objet que vous devez incessamment avoir devant les yeux. Il vous servirait de peu de n'avoir point d'argent dans vos coffres, si vous aviez dans vos cellules des bagatelles qui engageassent vos cœurs et vos affections. Il ne vous servirait de rien de ne vous plus trouver parmi ceux qui font leur principale occupation d'attaquer la réputation de leur prochain, par des détractions et des médisances noires, si vous ne conserviez entre vous une charité tendre et exacte, si vous ne vous absteniez de former des jugements, de concevoir des soupçons, et de vous laisser aller à des mouvements d'impatience à l'égard de vos frères, et que vous manquassiez de souffrir dans un esprit de paix ce que vous pouvez apercevoir en eux de defectueux, soit pour le corps, soit pour l'esprit. Il vous servirait de peu de vous être retirés de cette licence effrénée que l'on se donne dans le monde, qui fait que l'on se conduit par soi-même, et qu'on suit en tout l'emportement de ses passions, si au lieu de vivre dans une dépendance parfaite pour les choses les plus petites, comme pour les plus grandes, vous conserviez encore quelque espèce de liberté qui vous fût une occasion de suivre les mouvements de votre amour-propre, et si lorsqu'il serait réprimé par ceux auxquels vous êtes soumis, vous vous laissiez aller au chagrin et au murmure. Il vous servirait de peu de n'avoir aucune part au libertinage et à l'impunité des gens du siècle, si vous n'accompagniez pas les prières que vous offrez à Dieu; ces actions, ces exercices de piété qui composent le cours de vos vies, de ce sentiment et de cette religion, qui en fait à ses yeux tout l'agrément et le mérite. Enfin, mes frères, si vous vous trouvez dans ces dérèglements ou dans d'autres semblables que je pourrais vous marquer, soyez persuadés que vous êtes esclaves du monde, que vous le servez, que vous êtes dans ses liens, comme vous étiez avant que d'avoir embrassé la retraite, que ses passions vous dominent, et qu'elles n'ont fait que changer d'apparence, de forme et de figure.

Que faut-il faire, me direz-vous, pour éviter ces désordres? Faites ce que vous dit saint Grégoire, lorsqu'il vous fait le portrait d'un véritable chrétien, en vous disant que c'est celui qui renonce aux voluptés des sens, qui foule aux pieds tous les désirs et toutes les inclinations terrestres, par l'observation d'une discipline sainte, qui n'écoute rien de ce qui lui est inspiré par le sang et par la chair, et qui souffre sans

peine tout ce qui combat, et qui peut détruire une vie charnelle, *Qui renuntians voluptatibus carnis cuncta sua terrena desideria per celestis disciplinæ custodiam calcat, ut nihil jam quod caro blanditur, libeat; nihil quod carnalem vitam trucidat, spiritus perhorrescat.* (GREG. pap., hom. 2, in Évang.)

Ce sera ainsi que vous recueillerez les fruits que votre condition vous prépare, que vous vous garantirez de cette ruine effroyable qui menace, ou plutôt qui accablait tous ceux qui ne s'y conduisent pas dans cette pureté et cette exactitude qui leur est prescrite, et que vous y trouverez les biens et les avantages infinis qu'elle renferme. C'est ainsi que vous rendrez droites les voies de Dieu, et que vous préparerez sa voie. *Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.* S'il y a rien qui soit capable de vous porter et de vous exciter à pratiquer ce que je vous annonce, ou plutôt ce que Dieu lui-même vous annonce par ma bouche; c'est la réflexion que vous pouvez faire sur ces paroles du Saint-Esprit, qui nous dit que, *Si après nous être retirés de la corruption du monde, par la connaissance et par le sentiment que nous avons eu de Jésus-Christ, nous nous laissons vaincre, en nous y engageant tout de nouveau, ce dernier état est pire et plus malheureux que le premier* : « *Si enim refugientes coinquinationes mundi in cognitione Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi, his rursus implicati superantur, facta sunt eis posteriora deteriora prioribus.* » (II Petr., II, 20.) Et il aurait mieux valu, ce qui est terrible à penser, n'avoir jamais connu la voie de la piété et de la justice, que de l'avoir quittée après l'avoir connue, et d'avoir abandonné la loi sainte qui nous avait été prescrite : « *Melius enim erat illis non cognoscere viam justitiæ, quam post agnitionem retrorsum converti ab eo, quod illis traditum est sancto mandato.* » (Ibid., 21.) Il me reste à vous parler, mes frères, de l'obligation qu'ont tous les chrétiens d'imiter Jésus-Christ et de le suivre. Et quoique l'heure me presse, et m'empêche de le faire avec toute l'étendue que je voudrais, je ne saurais ne vous pas dire qu'elle est tellement effacée, soit dans leurs cœurs, soit dans leurs œuvres, qu'à peine on en remarque les moindres traces et les moindres vestiges. Jésus-Christ a beau crier, je suis la voie, personne ne l'écoute; je suis l'exemple, personne ne se met en devoir de faire ce qu'il a fait, et l'on peut assurer par la connaissance que l'on a de l'état du monde, que cet exemple servira au salut de peu de personnes, et que le nombre de ceux dont il sera la perte et la condamnation, sera presque infini. Car qui voyons-nous qui se mette en peine d'imiter ce divin modèle? Qui est-ce qui prend soin d'exprimer ses actions, de retracer sa conduite, de pratiquer les vertus qu'il a pratiquées, et de vivre de sorte qu'on puisse dire, cet homme est une image vivante de Jésus-Christ, il est à lui, il lui appartient? Au contraire, on hait évidemment ce qu'il a aimé, on recher-

che ce qu'il a eu en horreur, on condamne ce qu'il a approuvé.

Sans entrer dans le détail, ce qui serait une chose trop longue, la vie de la plupart des chrétiens est une opposition si formelle à celle de Jésus-Christ, qu'il semble qu'ils ne vivent que pour la combattre et pour la détruire; et plutôt à Dieu que le nombre fût moins grand qu'il n'est, de ces mauvais chrétiens, qui sont semblables à ceux dont parle l'Apôtre, quand il dit : *Il y en a plusieurs dont je vous ai parlé, et dont je vous parle encore avec larmes, qui se conduisent comme les ennemis de la croix de Jésus-Christ, qui n'auront pour toute fin que leur propre ruine, qui font leur Dieu de leur sensualité, qui mettent leur gloire dans leur propre honte, et qui n'ont de sentiment et de pensée que pour la terre* : « *Multi enim ambulantes, quos sæpe dicebam vobis, nunc autem et flens dico, inimicos crucis Christi, quorum finis interitus, quorum Deus venter est, et gloria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt.* » (Philipp., III, 18, 19.) Et en un mot, mes frères, si vous voulez voir l'accomplissement de ces paroles de l'Apôtre, mettez Jésus-Christ, pauvre, dénué de tous biens, comme il l'a été, humilié par les calomnies et les médisances que l'on a formées contre sa vie toute sainte, affligeant son corps par des jeûnes, par des veilles, des privations rigoureuses, simple, ennemi de tout faste, de tout luxe, de toute gloire mondaine, comblant de biens ceux qui l'accablaient de toutes sortes de maux et d'injustices, pur dans ses sentiments, dans sa doctrine, dans ses maximes, modeste et réglé dans ses mœurs, parmi cette foule de miracles qui rendaient sa vie si éclatante; mettez, dis-je, Jésus-Christ avec tous ces traits et ces caractères auprès des gens qui vivent dans le monde (disons même auprès de ceux qui n'en sont plus), vous serez contraints d'avouer qu'il y a entre Jésus-Christ et les chrétiens des distances infinies, et que le Maître et le disciple n'ont rien de commun.

Si parmi tout cela, mes frères, vous voulez savoir en quoi vous imitez Jésus-Christ, je vous réponds : Imitiez-le de tout ce qui convient à votre état, dans sa charité, dans sa patience et dans sa douceur; imitez-le dans ses humiliations, dans ses abaissements, dans son obéissance, dans ses jeûnes, dans ses veilles, dans ses austérités, et rendez-vous d'autant plus fidèles et plus invincibles dans toutes ces pratiques, qu'elles sont plus contredites et plus attaquées, et que nos temps paraissent plus attachés que les précédents à établir dans l'Eglise de Jésus-Christ une vie molle et sensuelle. Souvenons-nous que nous sommes consacrés à la pénitence, que nous en avons fait une profession publique. Prenons garde de rien faire qui combatte l'engagement que nous avons pris devant Dieu en présence de ses saints et de ses anges qui serviraient un jour de témoins pour nous convaincre de notre infidélité à la face du ciel et de la terre. Que les hommes disent

ce qu'il leur plaira pour nous faire abandonner la voie dans laquelle la main de Dieu nous a conduits ; qu'ils nous pressent et nous accablent de raisons, nous n'avons qu'à leur répondre dans une liberté sainte, que nous ne sommes plus les maîtres des promesses que nous avons faites à Dieu. Quand les ordres qui nous arrivent de la part des hommes sont contraires à l'obéissance que nous devons à Dieu, nous ne devons point y avoir égard.

Voilà, mes frères, les sentiments dans lesquels vous devez vivre et mourir. C'est par là que vous préparerez les voies du Seigneur, que vous exécuterez le commandement qu'il vous a fait par la bouche de ce grand prophète : *Parate viam Domini, rectas facite in solitudine semitas Dei nostri* : « Préparez la voie du Seigneur, rendez droits dans la solitude les sentiers de notre Dieu. » Et ne doutez point que s'il vous trouve dans ces dispositions au jour dans lequel il doit descendre sur la terre et se montrer à tout l'univers, vous ne soyez de ceux qu'il doit combler de bénédictions et de grâces.

VI^e CONFÉRENCE.

Pour le cinquième dimanche de l'Avent.

SUR L'HUMILITÉ ET SUR L'ORGUEIL.

Omnis vallis implebitur. (Luc., III, 5.)

Toute vallée sera remplie.

L'Eglise continue de nous instruire, mes frères, et de nous exciter à entrer dans des dispositions dignes de celui que nous attendons il y a près d'un mois. Elle nous dit dans l'Evangile, ou plutôt l'Esprit de Dieu, par son ministère, que les vallées seront remplies, et les collines et les montagnes abaissées : *Omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur* (Luc., III, 5), c'est-à-dire, que les humbles seront élevés et les superbes humiliés ; ce qui nous marque deux choses : l'une, qu'il nous commande l'humilité, et l'autre, qu'il nous défend l'orgueil. Comme l'observation de ces deux préceptes est indispensable, et que le salut de tous les hommes y est tellement attaché qu'il en dépend ; aussi nous l'a-t-il déclaré d'une manière si positive en tant d'endroits, qu'il n'est pas possible de l'ignorer. Vous le trouvez partout dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament. Cependant les hommes ne sauraient s'y réduire. Ils sont tellement possédés de l'amour d'eux-mêmes, qu'ils ne veulent rien souffrir qui les diminue et qui les rabaisse, et l'orgueil que nos premiers pères nous ont transmis avec la vie, a poussé en nous des racines si profondes, qu'il ne nous est pas moins naturel de désirer de l'élévation, que de respirer l'air pour conserver la vie : mais nous pouvons dire davantage, puisqu'on l'expose, on la hasarde pour acquérir une gloire fausse ou pour ne pas perdre un honneur imaginaire : et quand on a donné tout son temps, toute sa peine, tous ses soins, ses biens, sa fortune, sa santé pour s'attirer un

peu d'estime de la part des hommes, on croit avoir beaucoup gagné, et on compte pour rien toutes ses pertes.

Il me serait aisé, mes frères, de vous faire voir dans la conduite de tous les saints du premier Testament, je veux dire des patriarches et des prophètes, la pratique d'une humilité profonde. Vous la remarquerez dans les actions qu'ils ont faites, comme dans les instructions qu'ils nous ont données ; mais ce qui nous montre à quel point Dieu l'a voulue et l'a recommandée, c'est l'application rigoureuse avec laquelle il a puni les superbes. Vous savez qu'il a châtié son peuple, par des batailles sanglantes, lorsqu'il a manqué d'obéir à ses ordres, il les a livrés à ses voisins, il les a rendus tributaires, il a fait sortir des extrémités de la terre des nations barbares et cruelles, pour leur faire sentir la grandeur de leurs péchés ; mais s'il y a quelque chose que l'on doive regarder avec étonnement, c'est ce qui s'est passé dans la personne de Saül, de David et d'Ezéchias. L'un est rejeté de Dieu pour jamais, parce qu'il osa élever son jugement au-dessus de celui du prophète, qu'il offrit le sacrifice contre l'ordre qu'il lui avait donné, et qu'il n'exécuta point le commandement qu'il lui avait fait d'exterminer entièrement les Amalécites. (I Reg., XIII, 13.) L'autre pour une satisfaction vaine qu'il avait recherchée dans le dénombrement de son peuple, fut cause de la mort de soixantedix mille de ses sujets. (II Reg., XXIV, 15.) Et le dernier dont il avait prolongé les jours de quinze années, contre l'ordre de la nature, et en faveur duquel il avait arrêté le soleil dans le milieu de sa course, fut puni avec tant de sévérité, pour avoir montré ses richesses aux ambassadeurs d'un prince étranger, qu'Isaïe lui déclara, comme vous savez, que ses richesses lui seraient ôtées et que ses enfants seraient emmenés captifs dans Babylone, et tout cela parce qu'il s'éleva, et suivit sa complaisance, et le mouvement de son orgueil : *Quia elevarum est cor ejus, et facta est contra eum ira, et contra Judæam et Jerusalem.* (II Par., XXXII, 25.) Vous voyez par ces exemples l'accomplissement de la parole du Saint-Esprit : *Omnis mons et collis humiliabitur.*

Je vous ai dit que cette obligation n'était pas moins évidente dans le Nouveau Testament que dans l'Ancien : et entre beaucoup de preuves que je pourrais vous apporter pour vous rendre cette vérité toute palpable, une des principales qui me vient, est que comme l'homme innocent a été fait à l'image de Dieu, par la justice et la sainteté qui lui a été communiquée : *Creatus est in justitia et sanctitate veritatis* (Ephes., IV, 24), l'homme pécheur a été rétabli et formé à l'image de Jésus-Christ par l'humilité qui lui a été conférée dans la régénération du baptême. Il y a été enseveli avec Jésus-Christ, et comme la sépulture de Jésus-Christ est le comble de ses humiliations, il se peut dire qu'il l'a rendu participant de son humilité : *Consepulti enim sumus cum illo per bapti-*

sum in mortem. (Rom., VI, 4.) Et cette disposition lui est si essentielle qu'il en fait une protestation solennelle dans son baptême, lorsqu'il renonce au démon et à toutes ses pompes : car s'il renonce aux pompes du démon qui sont les effets de l'orgueil, à plus forte raison doit-il renoncer à l'orgueil, qui en est la source et le principe : *Initium omnis peccati est superbia.* (Eccli., X, 13.) Et on ne dira rien, mes frères, qui ne soit vrai, quand on assurera que l'humilité est tellement le fondement de la religion que nous professons, qu'elle en est tellement l'essence et le caractère, que celui qui s'en est séparé, à moins qu'il ne répare sa faute par un repentir et par un retour sincère, n'est plus chrétien que par le nom et par la profession extérieure, que Dieu ne le regarde plus comme un homme qui lui appartienne, que Jésus-Christ ne le voit plus comme son disciple, que le caractère qu'il en conserve ne sert qu'à le rendre plus coupable, et que Dieu le traitera avec plus de rigueur et de sévérité que non pas ceux qui ne l'ont jamais connu. Il faut donc que les chrétiens se souviennent qu'ils sont attachés à Jésus-Christ comme les plantes le sont à leurs racines et les édifices à leurs fondements : *Radicati, et superædificati in ipso* (Coloss., II, 7), que Jésus-Christ est le cep de la vigne et qu'ils en sont les branches : *Ego sum vitis, vos palmites* (Joan., XV, 51), et par conséquent qu'il faut qu'ils tirent leur vie et leur subsistance de Jésus-Christ même, qui n'étant qu'un Dieu anéanti et un Dieu humilié, leur communique par nécessité le don et la grâce de son humilité et de son abaissement.

Pour une seconde raison, je vous dirai, mes frères, que notre vie n'est qu'un voyage. Tous tant que nous sommes qui faisons profession d'être à Jésus-Christ, nous ne faisons rien en ce monde que l'attendre et nous marchons incessamment à sa rencontre : *Salvatorem expectamus Dominum nostrum Jesum Christum.* (Philipp., III, 20.) Tous les chrétiens sont des épouses qui espèrent impatiemment la venue de l'Epoux, et comme il n'y a point de moment où ils ne puissent entendre la voix qui doit leur annoncer son arrivée : *Ecce sponsus venit, exite obviam ei* : « Voilà l'Epoux qui vient, allez au-devant de lui (Matth., XXV, 6). » il n'y en a point aussi dans lequel ils ne doivent être tous prêts et tous préparés pour le recevoir. Il faut donc qu'ils se disposent, qu'ils prennent des ornements qui leur conviennent, qui puissent les rendre agréables aux yeux de l'Epoux, et qui aient une beauté et une magnificence qui le contente. Et comme il n'y a rien qu'on doive craindre davantage que de se méprendre au choix des habits dans lesquels on doit paraître devant lui, depuis que l'on sait que celui qui n'était pas revêtu de la robe nuptiale fut chassé de la salle des noces, on doit s'assurer de la nature et de la qualité des vêtements que l'on y doit porter : mais de qui l'apprendra-t-on mieux que de l'Epoux même ? Que

si on le consulte, comme on y est obligé sans doute, vous trouverez par ses instructions, comme par son exemple, que l'humilité est le vêtement qui convient à ses épouses, puisque c'est elle qui fait tout leur éclat, toute leur beauté et toute leur gloire : *Qui se humiliat exaltabitur* : « Celui qui s'abaisse, nous dit-il, sera élevé. » (Luc., XIV, 11.) C'est un enseignement qu'il a soutenu et qu'il a autorisé par toute sa conduite : ces paroles du Saint-Esprit qui lui sont attribuées : *Ego sum vermis et non homo* : « Je suis un ver et non un homme (Psal., XXI, 7). » nous en sont des marques certaines : lui-même nous dit qu'il est descendu sur la terre, non pas pour exiger des services, mais pour en rendre : *Non veni ministrari, sed ministrare.* (Matth., XX, 28) Serait-il juste que ses épouses qui doivent lui être conformes en toutes choses, se présentassent devant lui dans des dispositions contraires aux siennes ? Ses habits sont propres et simples, pourrait-il supporter qu'elles en eussent de riches et de magnifiques ? Et ne mériteraient-elles pas d'être chassées pour jamais de sa présence, si elles se montraient à lui parées comme des prostituées et des impudiques, au lieu d'y paraître dans une modestie digne de la chasteté de ses épouses ?

Les hommes, mes frères, sans s'arrêter à ces vérités vont leur chemin comme si elles ne les regardaient pas et comme s'ils n'y avaient aucune part. L'envie d'être crus ce qu'ils ne sont pas en effet, les emporte, et sans penser que la parole du Saint-Esprit s'accomplira, que *les vallées seront comblées, et les montagnes détruites*, ils opposent pour ainsi dire des boulevards contre le ciel. Ils imitent ces insensés dont parle l'Ecriture, qui portèrent leur témérité jusqu'à bâtir une tour d'une hauteur démesurée, prétendant se mettre à couvert contre la justice de Dieu et borner sa toute-puissance. Ils ne s'appliquent qu'à élever des collines et des montagnes, c'est-à-dire, qu'ils écoutent et qu'ils suivent en toutes rencontres les mouvements de leur présomption, de leur vanité et de leur orgueil, et presque toutes les conditions du monde, quelque différentes qu'elles soient, conviennent en ce point, que chacun y recherche son élévation particulière et sa propre gloire : *Non fere quisquam est qui humanam non appetat gloriam.* (S. Aug. in Psal. I.)

Cet homme prend de métier de la guerre, c'est pour avoir de la réputation ; celui-ci s'applique au barreau, c'est pour s'acquérir de l'estime ; un autre prêche la parole de Dieu, c'est afin de s'attirer des louanges de la bouche des hommes ; un autre amasse des richesses, fait de grands établissements, bâtit des maisons superbes et magnifiques, et en tout cela c'est la vanité qui le pousse. Ainsi les uns et les autres élèvent des collines et des montagnes ; et cette passion est si universelle qu'il y a très-peu de personnes qui en soient exemptes ; ceux mêmes qui sont dans les conditions les plus viles et les

plus basses, imitent ceux qui sont au-dessus d'eux, et font plus d'efforts et de défenses qu'ils n'en peuvent faire pour leur ressembler. On monte par degrés jusqu'aux personnes qui sont dans les premiers rangs, on se les propose, on veut faire ce qu'on leur voit faire, sans être retenus par sa propre impuissance; ce qui fait voir que l'orgueil est répandu dans les cœurs de presque tous les hommes, et qu'il ne connaît ni bornes, ni mesures, ni limites; et véritablement vous n'apercevez point dans toute leur conduite, qu'ils aient la moindre vue de cette déclaration que Dieu a faite, qu'il détruirait l'ouvrage des âmes orgueilleuses et superbes : *Omnis mons et collis humiliabitur.*

Votre condition, mes frères, vous donne de quoi éviter ce malheur, puisqu'elle n'est rien que la profession d'une humilité profonde et sincère, et qu'un moine n'est rien qu'un homme obligé de vivre dans les humiliations et dans les abaissements. Je suppose en cela que vous soyez tels que vous devez être, et que vous vous conteniez exactement dans la vérité de votre état : car aussitôt que vous en sortirez, vous tomberez dans tous les pièges dans lesquels se prennent les gens qui vivent dans le monde. Mais afin que vous ne vous mécomptiez pas dans une affaire de cette importance, il ne vous sera pas inutile de vous dire ce que vous devez faire pour habiter dans les vallées, pour les creuser, et pour ne pas élever des collines et des montagns.

Vous creuserez des vallées, quand vous observerez avec exactitude toute l'humilité qui vous est prescrite par votre règle, et que vous vous efforcerez de la pratiquer dans toute son étendue : quand vous vous défierez de vous-mêmes en toutes choses, et que vous regarderez votre propre raison comme un mauvais guide, qui ne saurait que vous égarer si vous le suivez; quand vous vous estimerez inférieurs aux moindres de vos frères; quand vous aurez la loi de Dieu devant les yeux dans tous les endroits de votre conduite, et que votre seule et principale occupation sera de lui plaire; quand vous vous haïrez, et que vous vous mépriserez vous-mêmes en la manière que Jésus-Christ vous l'ordonne; quand vous n'aurez point d'autre discernement que celui des personnes à la direction desquelles il vous a confiés; quand vous lui pourrez dire d'une bouche véritable et sincère : Seigneur, jeme suis laissé conduire à votre main toute divine; et je n'ai point eu d'autre volonté que la vôtre : *Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tua deduxisti me (Psalm., LXXII, 24)*; enfin quand vous sortirez entièrement hors de vous-mêmes, pour vous abandonner totalement à lui, en lui montrant un cœur dénué de tous sentiments mondains et de toutes affections terrestres, pour n'en plus avoir qui ne soient dignes de lui, et qui ne lui plaisent.

Au contraire, vous élèverez des collines et des montagnes, dès là qu'en quelque rencontre que ce puisse être, vous écouterez

vos amour-propre; que vous suivrez le mouvement de votre cupidité, que vous adhérez à votre propre sens, que vous vous laisserez éclairer par vos lumières, que vous jugerez par vous mêmes de ce qui vous touche, que vous regarderez vos frères autrement que la sainteté de votre profession et votre règle vous y oblige; quand vous verrez leurs défauts, que vous en conserverez la mémoire, et que les vôtres ne seront pas sensibles; quand vous aurez des raisons pour soutenir ce qui paraîtra blâmable dans votre conduite, et que vous serez bien aises de trouver de la distinction dans l'esprit de ceux avec lesquels vous vivez.

Voilà, mes frères, deux voies entièrement opposées; et comme je ne doute point que l'Esprit de Dieu ne vous porte et ne vous détermine à suivre la première, je ne doute point aussi, selon sa parole, qu'il ne vous comble de toutes sortes de bénédictions, et qu'il ne remplisse tous les vides que son amour aura creusés dans le fond de vos cœurs, *Erunt prava in directa (Luc., III, 5)*; Dieu achèvera de les purifier de tout dérèglement, il en retranchera tout ce qui pourrait y être encore de vicieux, et y établira cette rectitude et cette intégrité si nécessaire, pour vous élever à la perfection à laquelle vous savez qu'il vous a destinés, et vous rendre dignes de ce bonheur infini, après lequel tout le monde devrait soupirer, et *aspera in vias planas. (Ibid.)* Il ôtera toutes ces inégalités, qui sont comme des effets et des saillies de la cupidité, il aplanira les chemins, il rendra les voies entièrement égales; la communication sera toute libre entre le Sauveur et les âmes qu'il veut sauver; comme rien ne l'empêchera de venir à vous, rien ne vous empêchera d'aller à sa rencontre, et tout homme qui se trouvera dans cette préparation si sainte, jouira de tout le fruit de sa mission, et sera du nombre de ceux qu'il a eu dessein de toute éternité de sanctifier par son avènement et par sa présence.

VII^e CONFERENCE.

Pour la veille de Noël.

DISPOSITIONS DANS LESQUELLES IL FAUT RECEVOIR JÉSUS-CHRIST.

Ecce nunc tempus acceptabile; ecce nunc dies salutis. (II Cor., VI, 2.)

Nous voici dans un temps de grâce; voici un jour de salut.

Nous nous trouvons, mes frères, à la veille d'un jour plein de grâces, que nous pouvons avec justice nommer un jour de salut, *dies salutis*. Nous achevons une carrière de bénédiction; je veux dire celle de l'Avent, que l'Eglise, par une destination particulière, nous a donnée pour nous disposer à la naissance du Sauveur du monde, et nous rendre dignes de participer à cette plénitude de grâces qu'il vient répandre sur toute la terre.

C'est le Messie que les justes depuis l'origine du monde ont attendu avec tant d'im-

patience, que toutes les nations ont désiré avec tant d'ardeur : *Expectatio gentium*. (Gen., XLIX, 10.) C'est celui après lequel les patriarches ont incessamment soupiré, que les prophètes ont prédit, qu'ils ont demandé par des prières continuelles, tantôt en s'adressant au Ciel : *Rorate, cæli, desuper, et nubes pluant Justum*; tantôt en s'adressant à la terre : *Aperiatur terra et germinet Salvatore*. (Isa., LXV, 8.) Enfin comme des âmes transportées d'un saint zèle, il se sont adressés à tout ce qu'ils croyaient capable de leur procurer un si grand avantage. Le Père éternel, qui pendant le cours de plus de quatre mille ans avoit différé l'exécution de ce qu'il avoit déterminé dans ses conseils éternels, se laissant fléchir aux pressantes instances de ses serviteurs, aux gémissements de ces âmes saintes, qui étaient détenues captives dans les enfers, en attendant le moment de leur délivrance, aux besoins et aux nécessités du monde; en un mot, se laissant aller à sa propre bonté et à sa propre miséricorde, envoya son Fils pour affranchir le monde de la servitude du péché, dans laquelle il languissait depuis tant de siècles : *Misit Deus Filium suum, factum ex muliere, factum sub lege, ut hos qui sub lege erant redimeret*. (Galat., IV, 4, 5.)

L'Eglise sainte, qui est une mère catholique dans sa charité, comme dans sa foi et dans sa créance, et qui prend un soin tout particulier de la sanctification de ses enfants, consacre quelques semaines à une vie plus retirée et plus appliquée que de coutume aux exercices de religion, pour nous donner moyen d'imiter la piété de ces premiers pères, et nous préparer par des desirs, par des impatiences saintes, et par des ardeurs toutes semblables, à ce grand événement que nous ne pouvons regarder que comme la destruction du royaume du péché, comme le salut et le bonheur de tout le monde.

Comme je suis obligé d'entrer dans les desseins d'une Mère si charitable, et de me conformer à toutes ses inclinations, je n'ai garde de me dispenser de réveiller votre attention, d'exciter votre foi dans une conjoncture si importante, et de vous exhorter, autant qu'il m'est possible, à faire un saint usage des moyens qu'elle vous met dans les mains, de crainte que les temps ne se passent inutilement, et qu'il ne vous reste une douleur mortelle d'avoir si mal ménagé des avantages si précieux, au lieu d'obéir par un transport et par une impétuosité sainte, à l'avertissement qu'elle nous donne, d'aller au devant de celui qui ne sort du sein de son Père pour venir dans le monde, qu'afin de transférer le monde dans le sein de son Père : *Ecce Rex venit, occurramus obviam Deo Salvatori nostro*; ce sont les paroles qu'elle nous met dans la bouche.

Vous me demandez sans doute ce qu'il faut faire, et de quelle sorte vous devez vous disposer pour recevoir un hôte d'une grandeur et d'une majesté infinie. Je conviens que l'entreprise excède vos forces, qu'il n'y

a nul rapport entre ce que vous êtes, et celui que vous attendez, et que si les anges ne sont pas trouvés purs à ses yeux, on ne peut rien attendre d'un homme qui n'est que poussière, et qui est né dans la corruption du péché : *Cæli non sunt mundi in conspectu ejus; quanto magis inutilis et abominabilis homo*. (Job, XV, 15, 16.)

Il est écrit (Psal., CXXVI, 1), comme vous savez, mes frères, que si le Seigneur ne bâtit lui-même la maison, c'est inutilement que les hommes s'appliquent à la construire; leurs mains sont trop impures, leurs entreprises trop faibles, et leurs efforts, tels qu'ils puissent être, ne sauraient avoir aucune proportion avec un ouvrage d'une si grande excellence. Il faut que Dieu s'en mêle, et lui seul est digne d'y mettre la main : et si vous voulez que je vous dise ma pensée, il faut que la préparation de cette maison, qui est votre cœur, soit entièrement de lui; il faut, dis-je, qu'elle soit l'effet de son application et de ses soins, afin qu'elle puisse être en état de recevoir celui que nous attendons. Mais ce n'est point assez, il faut qu'il soit lui-même la préparation : et pour tout dire en un mot, il n'y a que lui qui mérite de recevoir un hôte d'une gloire et d'une majesté que l'on ne peut ni exprimer ni comprendre. Il faut donc que Jésus-Christ établisse dans la maison tout l'ordre et l'arrangement qui y doit être. Il faut secondement qu'il en soit lui-même la beauté et l'ornement. Troisièmement, il faut qu'il y habite, qu'il en soit le maître et le Seigneur, et qu'il aille au devant de Jésus-Christ qui sort du sein de son Père, et qui vient en nous tout de nouveau, pour y faire sa demeure.

Vous attendez sans doute, mes frères, l'explication de cette énigme; et pour vous tirer de peine, je vous dirai que vous devez obtenir de Jésus-Christ par des prières instantes, qu'il retranche de vos cœurs non-seulement vos cupidités, vos inclinations déréglées, et vos mauvaises habitudes; que non-seulement il en déracine les ronces, les épines, et toutes les tiges malheureuses de votre amour-propre et de vos convoitises; mais qu'il en arrache tout ce qu'il reconnaîtra n'y être point de lui, et qui n'aura point été planté de la main de son Père, puisqu'il sera indigne d'y avoir aucune place, selon que lui-même nous l'a appris par ces paroles : *Omnis plantatio quam non plantaverit Pater meus cælestis, eradicabitur*. (Matth., XV, 15.)

Mais ce n'est point assez, mes frères, il ne suffit pas que cette habitation soit nettoyée et purifiée de toutes les saletés et de toutes les choses qui ne doivent point se rencontrer dans un lieu destiné à un si grand usage. Il faut la parer, il faut y mettre des ornements qui conviennent à la grandeur de celui qu'on y attend; et comme nous ne saurions rien fournir de notre propre fonds, qui puisse entrer dans un dessein si vaste et si magnifique, et que notre bassesse n'a rien en elle qui n'offense la sainteté de ses regards, il faut, comme je

viens de vous dire, qu'il en soit lui-même tout l'éclat, toute la beauté, toute la sainteté, toute la richesse. Il faut pour cela exécuter le précepte de l'Apôtre, qui nous commande de nous revêtir de Jésus-Christ : *Induimini Dominum Jesum Christum.* (Rom., XXII, 14.)

Le vêtement pare et couvre tout entière la personne qui le porte. Il la cache de telle sorte qu'il n'y a que lui qui paraisse, et souvent un homme peu considérable par lui-même, étant revêtu d'un manteau de pourpre et d'un habit d'écarlate, s'attire l'estime et le respect de ceux qui auparavant ne le regardaient qu'avec mépris : cet habit le rehausse et le relève, et lui donne une considération et une dignité qu'il n'avait point.

Ainsi, mes frères, quand nous sommes unis à Jésus-Christ par la vivacité de notre foi, par le feu d'une charité ardente, et que nous lui sommes intimement attachés, on ne voit que lui dans toute notre conduite, on ne remarque que lui dans toutes nos actions, il paraît dans toutes les circonstances de notre vie ; si nous parlons, c'est Jésus-Christ qui parle : *Si quis loquitur, quasi sermones Dei.* (I Petr., IV, 21.) Il est partout, il se montre partout ; il est dans notre contenance, dans la modestie de notre homme extérieur, dans la règle de toutes nos actions. Il possède aussi tout entier l'homme intérieur, il forme tous ses mouvements, toutes ses inclinations, tous ses sentiments ; et il a en nous, et sur nous une autorité si absolue, que nous pouvons dire comme l'Apôtre : Nous vivons à la vérité, mais ce n'est pas nous qui vivons : car c'est Jésus-Christ qui vit en nous plus que nous-mêmes : *Vivo autem, jam non ego ; vivit vero in me Christus.* (Galat., II, 20.) Enfin on est revêtu de Jésus-Christ quand on ne pense, qu'on ne veut, qu'on ne voit, qu'on n'agit, et qu'on ne parle que par le mouvement et par l'impression de son esprit. Ainsi l'on peut dire qu'il est l'ornement et la beauté du cœur, s'il y règne et s'il s'y trouve avec toutes ces circonstances, et qu'il est son sanctuaire et son royaume : *Vos estis templum Dei vivi, sicut dicit Deus : Quoniam inhabitabo in illo, et inambulabo inter eos.* (II Cor., VI, 16.)

Que si Jésus-Christ, mes frères, a sur nous et en nous cette puissance et cette autorité absolue, il se peut dire dans le sens de l'Apôtre, qu'il est en nous, et qu'il y agit plus que nous-mêmes. Ce sera donc lui qui formera ce sentiment de foi, de piété, de religion, d'amour et de reconnaissance, qui sont les pas et les démarches par lesquelles nous devons aller au devant du Sauveur. C'est ainsi qu'il se recevra lui-même ; et ne doutez point, mes frères, que si Jésus-Christ venant dans le monde, aperçoit Jésus-Christ dans le fond de vos cœurs, il ne s'y donne avec plaisir dans toute cette plénitude de bénédictions, qu'il y vient répandre, et que vous n'ayez part à cette triple grâce exprimée dans la déclaration que ses anges

font à tout l'univers dans le moment de sa naissance, par ces paroles : *Gloria in altissimis Deo, et in terra pax, in hominibus bona voluntas* : « Gloire soit au ciel, que la paix soit en la terre, et la bonne volonté aux hommes. » (Luc., II, 14, 15). C'est ce qui s'accomplira en vous d'une manière tout à fait heureuse : car Dieu tirera sa gloire et l'exaltation de son saint nom de la disposition sainte dans laquelle il vous trouvera : *Gloria in altissimis Deo.* La paix sera donnée à la terre, c'est-à-dire, à la terre de votre cœur, *in terra pax*, parce que la paix est l'effet de sa présence, et qu'il l'établit partout où il est : *Factus est in pace locus ejus* (Psal., LXXV, 5) ; et pour la bonne volonté, qui n'est rien qu'une conformité sincère et fidèle de notre volonté avec la sienne, elle est par une suite nécessaire dans tous ceux dans lesquels il habite : *In hominibus bona voluntas.*

Que si quelqu'un d'entre vous regardait cette pensée comme une explication forcée ou violente, il faut qu'il ne fasse pas attention qu'il doit être dans une disposition toute semblable lorsqu'il approche de la sainte table : il faut que la charité soit dans son cœur lorsqu'il s'y présente, il faut qu'il y ait formé Jésus-Christ par la vivacité et par la pureté de sa foi, avant qu'il le reçoive par l'efficacité du mystère. Que si cette disposition est nécessaire dans tous les temps, à plus forte raison dans ce grand jour si célèbre, et si distingué entre les autres, et qui doit être considéré comme le jour de tous les biens, de toutes les grâces, de toutes les faveurs, et de toutes les bénédictions que Dieu a répandues, qu'il répand et qu'il répandra jusqu'à la fin des siècles dans son Eglise : et si quelque chose doit vous obliger à vous tenir prêts dans une si grande conjoncture, et à ne rien négliger de ce que Dieu demande de vous, c'est d'être persuadés, comme vous le devez être, que si vous le négligez, il vous négligera : que si par votre peu de soin et votre insensibilité, il n'a point dans votre cœur la place qui lui est due, vous n'en aurez point dans son royaume. Et en un mot, ceux qui ne se seront point mis en état de le recevoir dans ce temps si favorable, comme un libérateur, le verront au jour de son éternité, comme un juge impitoyable.

VIII. CONFERENCE.

Pour le jour de Noël.

COMMENT NOUS DEVONS FAIRE TOUTES NOS ACTIONS.

Qui custodierint justa juste, justificabuntur. (Sap., VI, 11.)

Ceux qui s'acquitteront justement des actions de justice auront la récompense des justes.

Il n'y a rien que vous deviez appréhender davantage, mes frères, que de ne pas faire tout ce que vous faites de la manière dont vous êtes obligés de le faire. Dieu qui a prescrit à tous les chrétiens le fond de leurs devoirs, ne marque pas de régler les moyens

et les voies qu'ils doivent suivre pour s'en acquitter. Tout tombe sous sa providence, rien ne lui échappe : *Sed et capilli capitis vestri omnes numerati sunt.* (Luc., XII, 7.) Les cheveux même de votre tête sont tous comptés : et vous ne devez point douter que toutes les circonstances de vos actions mêmes n'aient de sa part une destination particulière. En un mot, faire le bien, c'est quelque chose ; mais ce n'est pas assez si on ne s'applique à le faire en la manière que Dieu veut qu'on le fasse, *Qui enim custodierint justa juste, justificabuntur.* (Sap., VI, 11.)

Ce qui trompe la plus grande partie des gens du monde dans tous les états et dans toutes les professions, c'est qu'ils vivent dans une entière ignorance de cette vérité ; et quoiqu'il n'y en ait guère de plus importante, elle est si peu connue que vous diriez, à voir agir les hommes, qu'ils sont les maîtres de leurs actions, et que dès là qu'ils se proposent un bien, le choix des moyens et des conduites, dont ils doivent se servir pour y arriver, est uniquement dans leurs mains, et c'est ce qui fait souvent qu'une entreprise sainte en elle-même perd aux yeux de Dieu par des incidents qui ne sont pas saints, toute sa bonté, son agrément et son mérite.

Toute votre vie, mes frères, est sainte, et pourvu que la sainteté n'en soit ni corrompue, ni altérée, elle est capable de sauver tout un monde ; cependant il peut arriver que faute d'accompagner ce que vous faites des dispositions nécessaires, j'entends celles qui sont destinées et réglées par la Providence, cette conversation, cet état, tout excellent qu'il est, vous deviendra inutile ; disons davantage, il vous attirera des punitions rigoureuses, au lieu de vous mériter des récompenses.

Il n'y a rien de plus saint que de passer sa vie dans les jeûnes, dans les veilles, dans la mortification des sens, dans les travaux corporels, dans le silence, dans la méditation de la loi de Dieu, dans le chant des psaumes et des divins cantiques. Tous ces exercices ont été dictés par le Saint-Esprit. Il est le maître et l'instituteur, et il n'a fait qu'employer la main des hommes pour les exprimer dans les règles qu'ils nous ont écrites, comme dans des tables sacrées ; mais ne croyez pas que cela suffise ; car depuis que Dieu a menacé de sa malédiction (*Jerem., XLVIII, 10*) ceux qui s'acquittent avec négligence des choses qu'il leur a commandées, tous les hommes doivent trembler, et particulièrement ceux qui sont employés dans les charges et dans les fonctions les plus saintes.

Cet homme, par exemple, qui se croit en sûreté parce que l'œuvre auquel il est appliqué à Dieu pour son objet ; cet homme qui se repose sur ce que son état n'a rien qui ne soit selon la vérité, sur ce que la gloire de Jésus-Christ est toute la fin de son emploi, et sur ce que ceux qui l'ont établi n'ont agi que par son esprit et par le mou-

vement de sa grâce, se mécompte grossièrement s'il ne s'acquitte de ses devoirs dans l'ordre de Dieu, s'il ne demeure en tout dans sa dépendance, et s'il ne suit avec attachement et pas à pas les voies qu'il lui a marquées pour l'accomplissement de ses volontés.

C'est ce qui m'oblige de vous dire si souvent, mes frères, que vous devez, dans ces actions différentes qui forment comme le corps de vos journées, vous conduire précisément selon les desseins de Dieu ; j'entends les animer, y joindre l'esprit, les faire avec cette pureté, cette ferveur, ce sentiment qu'il demande des personnes qui lui sont consacrées, en sorte que vous puissiez tout ensemble travailler pour sa gloire et pour votre propre salut.

C'est une obligation qui vous est commune avec tous ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, et vous devez l'inférer de tout ce que nous venons de vous dire ; car comme il s'est donné pour modèle et pour règle, il faut qu'ils le suivent ; et comme il n'a jamais rien fait de lui-même, et que dans tous les endroits de sa vie il a été dans la main de son Père : *Non possum a me ipso facere quidquam* (Joan., V, 30), il faut aussi qu'ils dépendent en tout, et que leur soin soit d'étudier toutes ses intentions, afin de les exécuter au pied de la lettre, et d'apprendre de lui de quelle sorte et de quels moyens ils doivent user pour s'acquitter des emplois dont il lui a plu de les charger. C'est ce que nous voyons dans l'exemple de Jésus-Christ aussi bien que dans sa parole, et ce que nous ne saurions ne pas pratiquer, à moins que de vouloir nous séparer de la soumission que nous sommes obligés de lui rendre en qualité de ses serviteurs et de ses disciples.

Sachez donc, mes frères, que vous offensez Jésus-Christ comme chrétiens, et que vous contrenez à ses ordres, si vous ne faites pas tous vos efforts pour vous acquitter des devoirs de votre profession avec toute la piété et la perfection qu'elle renferme ; si vous faites avec négligence ce qu'il veut que vous fassiez avec ferveur ; si, au lieu de marcher dans ses voies avec cette vigueur et cette promptitude qui marquent le zèle que vous avez pour son service, on vous y voit avec une langueur qui témoigne que ce n'est que la nécessité toute seule de votre engagement qui vous pousse et qui vous entraîne ; si, au lieu de chanter ses louanges du sentiment et de la plénitude de vos cœurs, vous ne le faites que du bout de vos lèvres ; enfin si vous vous contentez de la lettre qui tue et qui donne la mort, au lieu d'animer votre conduite de l'Esprit qui donne la vie. Ce mal que vous faites comme chrétiens augmente de beaucoup, à cause de l'avantage que vous avez d'être attachés à Dieu par la consécration de vos vœux.

Premièrement, cette alliance étroite que vous avez contractée avec Jésus-Christ vous oblige, sans comparaison plus que le reste

des hommes, à observer toutes ses volontés et à ne laisser passer aucune occasion de lui plaire. La grâce qu'il vous a faite de vous unir à lui par des liens si nobles et si pressants, veut que vous soyez remplis d'un désir ardent d'embrasser tous ses desseins, et votre ingratitude serait d'autant plus noire, et votre infidélité d'autant moins pardonnable que vous aurez eu plus de part à sa miséricorde et à sa bonté ; et s'il mesure, comme il le fera sans doute, la punition à la qualité de la faute, et la faute à la grandeur des dons, il n'y a point de supplice que votre désobéissance ne mérite : *Effundens iram secundum misericordiam suam.* (Eccli., XVI, 12, 13.)

Secondement, vous ajoutez au péché que vous commettez le crime de l'hypocrisie. Le monde, qui juge de vos dispositions intérieures par les actions qui frappent ses yeux, se persuade que Dieu occupe tout le sentiment de votre cœur ; que vous méditez sa loi sainte les jours et les nuits ; il croit, dis-je, que n'ayant plus de communication avec les hommes, vous avez un commerce continuél avec les anges. Il se figure que, étant dans un dégagement actuel des choses d'ici-bas, voire conversation est toute dans le ciel, et qu'étant entièrement morts à la terre, vous ne vivez plus que de Jésus-Christ et pour Jésus-Christ. Et pendant que l'on forme de vous des pensées si avantageuses, vous obéissez à vos cupidités ; elles vous séparent secrètement de Dieu, elles vous possèdent, elles appesantissent vos âmes, elles les tiennent liées, elles en dominent toutes les puissances, en sorte que vous servez Dieu, si cela s'appelle le servir, d'une manière indigne de vous, indigne de lui, indigne de sa majesté suprême, comme de la sainteté de votre état ; enfin vous portez la malédiction de Dieu, lorsque les hommes, abusés par votre conduite extérieure, vous considèrent comme des gens de bénédiction, et vous mettent au nombre de ceux dont il est dit : *Benedictus qui venit in nomine Domini* : « *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !* »

Où ! que les louanges qui vous viennent de la part des hommes vous coûteront cher ! Que de larmes amères vous répandrez pour tous ces témoignages d'estime et de considération que vous n'avez point mérités ! Souvenez-vous de cette parole terrible : *Vae peccatori terram ingredienti duabus viis !* « *Malheur au pécheur qui marche sur la terre par deux voies !* » (Eccli., II, 14.) Le pécheur est maudit de Dieu quand ses actions ont l'apparence d'être de Dieu, et qu'il ne tend qu'à plaire aux hommes.

Pensez donc, mes frères, appliquez-vous ce que je vous dis dans le moment que je vous parle. Il est très-possible qu'un religieux qui s'est privé de toutes les consolations et de tous les biens de ce monde, qui vit dans la pratique de ces exercices extérieurs et de ces occupations régulières, qui va droit devant les hommes, je veux dire qui ne fait pas de ces chutes éclatantes qui

sont incompatibles avec la piété dont il fait profession, soit renversé par terre au jugement de Dieu, comme dit saint Grégoire, rejeté et vomi de son cœur, pour parler selon l'expression de l'Ecriture, comme une viande dégoûtante qu'on ne peut plus regarder qu'avec horreur. Pensez, ce qui est bien davantage, qu'il n'est pas nécessaire que cette viande soit entièrement corrompue pour être rejetée, mais qu'il suffit qu'elle soit fade et qu'elle ait quelque qualité ou quelque malignité qui fasse que l'estomac ne la puisse supporter. Ce n'est point parce que tu es un scélérat, un homicide, un blasphémateur, dit le Saint-Esprit ; parce que tu es un ennemi déclaré de toutes mes volontés, que je t'abandonne ; mais parce que tu es tiède, tu es indifférent à mon égard, que tu ne réponds pas à mes bontés, et que tu n'es pas touché comme tu le devrais être des marques que je t'ai données et que je te donne tous les jours de l'amour que j'ai pour toi : *Quia tepidus es, incipiam te vomere ex ore meo* (Apoc., III, 16) : ce sont les paroles de la vérité éternelle.

Qu'un religieux, après cela, juge bien de lui-même, parce qu'il est dans les mêmes exercices que ses frères, qu'il s'acquitte des mêmes pratiques, qu'il se trouve dans les mêmes travaux et dans les mêmes occupations, je n'ai rien à répondre, le Saint-Esprit le fait pour moi : *Habet qui judicet eum, sermo quem locutus sum.* (Joan., XII, 48.) Mais je vous dirai, en un mot, que s'il fait toutes ses actions, quelque saintes qu'elles paraissent, avec négligence, avec lâcheté et avec tiédeur, il faut qu'il sache que cette disposition par ses suites et par ses conséquences peut lui fermer pour jamais les portes du royaume de Jésus-Christ.

Jésus-Christ, mes frères, veut que ses épouses aient des sentiments enflammés ; il veut qu'elles courent à l'odeur de ses parfums, c'est-à-dire que sa beauté les ravisse, et que l'on aperçoive dans toutes leurs actions des traits et des caractères de ce feu divin qui les embrase et qui les consume ; et dès là qu'elles sont indifférentes, il ne les regarde que comme des infidèles. J'en dis trop pour ceux qui ne considéreront les choses que dans la surface ; mais pour ceux qui les verront dans le fond, dans le principe et dans la vérité, il faut qu'ils conviennent que je n'avance rien qui ne soit plein de raison et de justice ; car qu'est-ce qui fait que ce religieux s'acquitte de ses devoirs avec négligence ? On trouvera, si on en cherche la cause, que c'est qu'il s'abandonne à la paresse, qu'il écoute la voix de la nature, qui est ennemie de tout assujettissement, qu'il se laisse aller à ses convoitises, qu'il souffre que ses passions soient ses maîtresses. On trouvera, dis-je, qu'il languit dans un assoupissement volontaire, qu'il vit dans la dissipation, qu'il se livre à ses pensées, à ses imaginations, qu'il conserve le souvenir des actions de ses frères qui lui auront déplu. On trouvera qu'il y a des créatures qui l'occupent au préjudice

de ce qu'il doit à Dieu, qui le tient, qui le captive, et que sa mollesse est si grande et si consommée, qu'il ne daigne point faire un pas ni un effort pour sortir de cette malheureuse servitude. Et tout cela ne se passe en lui que parce qu'il est vide de cet amour et de cette charité qui doit remplir toute la capacité de son cœur. Et comme cette charité est la robe nuptiale, dans le sentiment de tous les saints, sans laquelle on ne peut être reçu dans la chambre de l'Époux, cette privation suffit pour le perdre; elle le défigure aux yeux de Jésus-Christ et elle le prive, et peut-être sans retour, du bonheur de sa présence.

Comme on ne peut vous donner trop d'éloignement de cette conduite, on ne peut aussi se servir de trop de raisons et de trop d'exemples pour vous en faire connaître la difformité et l'injustice. Si, par exemple, un architecte avait eu ordre d'un grand prince de lui bâtir un palais magnifique, qu'il lui eût donné, pour exécuter ses ordres et ses intentions, des pierres et des matériaux d'un grand prix, comme du marbre, du porphyre, du jaspe; et qu'au lieu de travailler avec toute l'étude, d'y employer tout l'art et toute la finesse possible, d'y garder les mesures et les proportions qui en doivent faire la richesse, l'ornement et la beauté, il se contentât de les disposer et de les tailler d'une manière brute et grossière, qui n'eût aucun rapport à l'excellence et à la noblesse du dessein; un ouvrage si mal entendu et si mal conduit ne serait pas seulement regardé du prince, et l'architecte qui l'aurait trompé ne trouverait en lui que de l'indignation et de la colère, au lieu de la récompense qu'il en aurait attendue.

Vous êtes, mes frères, cet architecte, Jésus-Christ est le prince; ce palais, c'est la maison de votre âme que vous devez construire avec tant d'ordre, de disposition et de magnificence, qu'elle soit digne d'être son temple et son sanctuaire. Les matériaux dont vous devez vous servir sont tous ces différents exercices de piété, de religion, de discipline, de mortification extérieure et intérieure, dans lesquels vous passez vos jours. Mais si, au lieu de vous acquitter de ces devoirs avec toute la vertu, la sainteté et la perfection que vous devez, vous n'y satisfaites qu'avec cette négligence, cette langueur, cette inapplication si contraires à toutes ses vues et à toutes ses espérances, sachez que vous n'avez rien à attendre de lui que des châtimens rigoureux, et que vous êtes à son égard comme si en la place d'une demeure superbe et digne de sa grandeur vous lui aviez bâti une maison de villageois ou une cabane de berger. Voilà, mes frères, de quelle sorte ceux qui s'imaginent se sauver par le fonds de leur vie et de leur état se mécomptent et se perdent malheureusement, par des manières et par des circonstances qui n'ont pas le rapport qu'elles doivent avoir aux ordres de Dieu et à la dignité de leur profession.

ORATEURS CHRÉTIENS XC.

IX^e CONFERENCE

Pour le jour de la Circoncision.

SUR LA MORT.

Quotidie morior. (I Cor., XV, 18.)

Je meurs tous les jours.

Vous m'avez entendu dire bien des fois, mes frères, que rien ne me donnait une idée plus vive de la fin de ma vie que ce renouvellement d'années, cette différence de compter entre celle qui se termine et celle qui lui succède; et quoique cette succession se rencontre dans les jours, dans les semaines et dans les mois, elle est, ce me semble, plus sensible dans le changement des années, parce qu'elle nous marque l'écoulement d'une partie de nos jours plus grande et plus considérable. Et dans la vérité, si les hommes pensaient avec quelle violence et quelle promptitude ils nous échappent, il n'y a personne qui ne dît du fond de son cœur ce que disait ce grand Apôtre : *Quotidie morior* : « Je meurs tous les jours ; » car, à le bien prendre, on commence à mourir aussitôt que l'on commence à vivre. Le premier pas que l'on fait dans la vie conduit et mène droit à la mort; on y marche avec vitesse, on s'y avance sans interruption : *Transvolantibus momentis rapiuntur cuncta, torrens rerum fluit.* (S. Aug. in Psal. XXXVIII.) Tout passe avec une rapidité et une vitesse qu'on ne peut exprimer. On dit d'un homme malade, qu'il s'en va mourant; pourquoi ne le pas dire d'un homme qui est en santé, puisqu'il porte dans son sein la cause et le principe de sa mort, je veux dire la défaillance et la mortalité de la nature? Le premier s'aperçoit de son état, parce que la douleur qu'il ressent l'en avertit sans cesse; l'autre n'y pense pas; et arrive peu à peu à l'extrémité de sa course : c'est un homme qui a un ulcère caché, qui mange et qui dévore une partie de lui-même, d'une manière qui ne lui est pas sensible.

Si vous voyiez un marchand faire voile au delà de la ligne, la proue de son vaisseau tournée du côté de l'orient, et que vous lui demandassiez où il va, il vous répondrait sans doute qu'il s'en va aux Indes, ou à la Chine. Demandez à un homme en ce monde où il va, il vous répondra, s'il est sincère, qu'il va droit à la mort, qu'il suit l'ordre de Dieu qui l'y appelle et qui l'y a destiné. Le premier n'a pas manqué de donner ordre à ses affaires, de prendre toutes ses mesures, et de se munir de tout ce qui est nécessaire pour rendre sa navigation heureuse, dans le trafic, dans le commerce, et dans le gain qu'il s'est proposé : et celui-ci, qui s'est engagé dans un voyage d'une conséquence infiniment plus grande, n'a peut-être pas fait une action ni une démarche utile, pour le dessein qu'il a ou qu'il doit avoir; et on en voit des milliers qui finissent cette course, toute importante qu'elle est, sans y avoir pensé. Veut-il jamais d'extravagance pareille à celle de n'être ici-bas que pour quelques moments, et d'y vivre et de s'y conduire comme si on ne devait jamais en sortir? Pro-

éitez, mes frères, de la folie des mondains; soyez sages à leurs dépens; gémissiez de ce qu'ils s'appliquent à faire des fortunes immenses, à accumuler des trésors, à construire des palais et des maisons magnifiques, à se donner tout entiers pour acquérir de l'honneur et de la gloire; déplorez leur aveuglement, comme si vous les voyiez bâtir sur le sable et semer sur les épines et sur les rochers, puisque tous leurs soins et leurs travaux sont inutiles, et qu'il ne leur en reviendra qu'un regret et qu'un repentir amer, d'avoir si malheureusement et si inutilement perdu et leur temps et leurs peines.

Si vous demandez ce qu'il faut faire pour éviter le malheur dont je vous fais une peinture si triste, je vous dirai que vous le trouverez dans le mystère que nous célébrons aujourd'hui, je veux dire dans la Circconcision de Jésus-Christ; et si vous la considérez avec esprit, avec attention et avec piété, vous y verrez toutes les instructions qui sont nécessaires pour profiter de cette révolution d'années dont je viens de vous parler, et pour vous disposer à la mort.

La première pensée qui m'est venue sur ce mystère a été celle d'admirer la ponctualité avec laquelle Jésus-Christ obéit aux ordres de son Père. Il sait qu'il y a une loi établie, qui veut que les enfants soient circoncis le huitième jour après leur naissance. Il lui suffit que cela soit; et sans écouter les raisons par lesquelles il pouvait s'en exempter, il s'y soumet et l'embrasse, nous donnant un grand exemple de la fidélité et de la promptitude avec laquelle nous devons obéir à toutes ses volontés.

De tous les préceptes, le plus important, à ce qu'il me paraît, est celui que Jésus-Christ a prononcé de sa propre bouche: *Esto te parati, quia qua hora non putatis Filius hominis veniet*: « Tenez-vous toujours prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas. » (Luc., XII, 40.) Je vous dis que c'est le plus important, parce que c'est celui auquel tous les autres se rapportent, et qu'il renferme tous ceux qui peuvent contribuer à nous donner les préparations nécessaires à la mort, selon les états et les conditions différentes où nous nous trouvons.

C'est pour cela qu'on est chaste, c'est pour cela qu'on est tempérant, que l'on est charitable, qu'on est patient, qu'on pardonne les injures, qu'on quitte le monde, que l'on se sépare des hommes, et que l'on se remplit de vertus et de qualités saintes, et enfin que l'on évite tout ce qui ternit la pureté du cœur. En un mot, si vous voulez vous mettre dans la préparation nécessaire, soyez dès à présent ce que vous voudriez être à l'instant de la mort. Ce que vous haïrez pour lors, laissez-le dès à présent; ce que vous condamnerez pour lors, condamnez-le; ce que vous voudrez avoir rejeté, rejetez-le. Au contraire, aimez ce que vous aimerez et embrassez ce que vous embrasserez dans ce dernier moment.

Quoique ce précepte soit pour tout le

monde, et qu'il n'y ait personne qui ne soit obligé de le pratiquer, il n'y en a presque point qui le connaisse ni qui le considère pour tel qu'il est. On le regarde assez comme une exhortation, comme un avis salutaire (je ne parle point des libertins qui tournent en raillerie les choses de la religion les plus saintes, je parle de ceux mêmes qui vivent avec quelque règle, et qui disent qu'ils pensent à leur salut); mais pour le prendre comme un commandement formel, comme une obligation présente, c'est ce qu'on ne viendra pas à bout de leur persuader. Ils veulent vivre et ne songent pas à mourir, ils sont tout pleins des choses sensibles et passagères; mais pour l'éternité, ce n'est pas ce qui les occupe.

Que faut-il donc faire, me direz-vous; en quel temps et comment est-ce qu'il faut s'acquitter de ce précepte? Consultez, mes frères, la Vérité éternelle, elle éclairera votre doute, elle vous apprendra que c'est toujours et en tout temps: *Vigilate*, dit le Sauveur du monde, *quia nescitis diem, neque horam*. (Matth., XXV, 13.) Puisque ni le jour ni l'heure ne vous est point connue, et qu'il n'y a point d'instant qui ne puisse être celui de votre mort, il ne faut point aussi qu'il y en ait un seul auquel vous ne soyez obligés de veiller, pour empêcher qu'elle ne vous surprenne, et l'incertitude suffit pour que l'œil de votre attention ne se ferme jamais sur un devoir si important et si nécessaire. *Vigilate*, dit le Fils de Dieu, c'est-à-dire agissez et travaillez, parce que la vigilance serait inutile si elle était sans œuvres et sans actions.

Pour la manière, mes frères, si vous êtes en peine de la savoir, je vous dirai que vous y satisferez lorsque vous aurez Dieu en vue dans toute votre conduite, que vous vous proposerez en toutes choses de lui plaire, que vous exécuterez ses ordres avec toute l'exactitude que vous pourrez, que vous lui rapporterez toutes vos pensées et toutes vos actions; enfin quand votre soin principal sera de connaître ses volontés et de les suivre, puisque ceux qui font sa volonté le craignent, et qu'il écoute, comme il le déclare par la bouche de son Prophète, ceux qui ont sa crainte, qu'il exauce leurs prières, et qu'il les recevra dans son royaume: *Voluntatem mentium se faciet et deprecationem eorum exaudiet, et salvos faciet illos*. (Psal., CXIV, 20.)

La seconde réflexion que j'ai faite, mes frères, sur le même sujet, a été l'obligation dans laquelle nous sommes de nous dépouiller de tout ce qui n'est pas capable de nous rendre heureux et de nous préparer à une mort sainte. La circoncision extérieure de Jésus-Christ est la figure de ce retranchement intérieur, de cette division spirituelle à laquelle ceux qui veulent lui plaire sont si étroitement obligés. Il faut qu'elle soit entière: il faut ôter du champ de notre cœur, sans restriction et sans ménagement, tout ce que nous y avons qui n'y doit point être, de crainte de tomber dans le malheur de ce

prince infortuné qui, pour avoir conservé, par une désobéissance palliée d'un prétexte de religion, ce que Dieu lui avait commandé de détruire, s'attira sa malédiction pour jamais. (*I Reg.*, XV, 15.)

Sachez donc, mes frères, afin de ne vous pas mécompter dans un devoir de cette nature et de cette importance, que vous ne devez pas borner ce dépouillement dont je vous parle, aux vices, aux excès, aux crimes et aux cupidités grossières : *Non sufficit deponere vos secundum pristinam conversationem veterem hominem, qui corrumpitur secundum desideria erroris.* (*Ephes.*, IV, 22.) Ce sont des désordres auxquels on ne peut penser sans horreur, mais il faut que votre renoncement se porte et s'étende jusqu'aux pensées, aux paroles et aux actions inutiles, en sorte qu'il ne se passe rien en vous qui ne vous serve et qui ne vous conduise à la fin à laquelle vous devez tendre. Et comment pourriez-vous croire qu'il vous fût permis d'avoir des pensées inutiles, sachant que le Saint-Esprit donne sa malédiction par son Prophète à ceux qui s'en occupent : *Vae qui cogitatis inutile* (*Mich.*, II, 1) ! Et la raison de cette déclaration si sévère, si vous voulez la savoir, c'est que l'homme est fait uniquement pour s'occuper de Dieu ; sa raison ne lui a été donnée que pour méditer sa loi sainte, afin de se remplir et de s'instruire des vérités qu'elle enseigne. Dès là qu'il s'applique et qu'il se laisse aller à des objets qui ne lui servent de rien, il s'éloigne du dessein de Dieu, et fait de sa raison un usage contraire à celui qui lui a été prescrit ; et cette pensée, que l'on traite d'inutile, renferme en elle-même un défaut réel et effectif, puisqu'il se peut dire qu'elle n'est pas conforme à ses intentions, et qu'on passe presque toujours d'une pensée inutile à une pensée mauvaise, en sorte que celui qui veut bien tenir son esprit dans l'inutilité s'expose à faire des chutes et à commettre des maux qui souvent ne lui sont pas connus.

Pourriez-vous imaginer, mes frères, qu'il n'y eût aucun mal de dire des paroles inutiles, n'ignorant pas qu'il ne vous en échappera pas une seule dont Jésus-Christ ne vous fasse rendre un compte rigoureux : *Omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die iudicii.* (*Matth.*, XII, 36.) Cette menace est toute pleine de justice. L'homme doit adorer Dieu ou par son silence ou par sa parole, c'est-à-dire par le recueillement du cœur, lorsque, le refusant aux choses extérieures, il le donne uniquement à Dieu dans la méditation et dans la prière. Mais quand une nécessité véritable le tire de cet état, il faut que la parole l'honore, et qu'il en use avec tant de règle, tant de justice et tant de vérité, qu'il fasse précisément ce que dit l'Apôtre : *Si quis loquitur, quasi sermones Dei* : « Si quelqu'un parle, qu'il paraisse que Dieu parle par sa bouche » (*I Petr.*, IV, 11), c'est-à-dire qu'il n'y ait rien qu'on puisse reprendre et qui ne donne de l'édification. C'est ce qu'il ne

fait pas quand il se répand dans les choses vaines ; et croyez que, si l'on n'a donné que le nom d'inutile à ces sortes de conversations, ce n'est pas qu'elles n'aient du dérèglement, mais c'est qu'on les compare à celles qui sont plus vicieuses et plus criminelles.

Vous ne jugerez pas, sans doute, plus favorablement des actions inutiles, puisque Jésus-Christ s'explique contre elles d'une manière si sévère (*Marc.*, XI, 14), lorsqu'il maudit ce figuier qu'il trouva véritablement chargé de feuilles, mais qui n'avait point de fruit. L'inutilité lui déplaît, et il ne peut souffrir que le temps, qui est si précieux, qui, à proprement parler, est le prix avec lequel les hommes doivent acheter l'éternité, soit employé à des choses vaines et frivoles ; qu'ils dissipent sans scrupule ce qu'il a obtenu pour eux de la bonté de son Père, par toutes ses souffrances, par la perte de sa vie et par l'effusion de son sang. Il faudrait, mes frères, que l'on eût incessamment le fer dans la main pour abattre, pour couper, pour déraciner et pour détruire, selon les paroles du prophète : *Ut evellas, et destruas, et disperdas et dissipas.* (*Jerem.*, 1, 10.) Mais il y a si peu de personnes qui aient assez de zèle pour la gloire de Jésus-Christ et assez d'attachement à ses intentions, pour prendre le soin d'éviter les pensées, les paroles, les actions vaines et inutiles ; au moins plutôt à Dieu qu'on eût assez de désir de lui plaire pour entreprendre la destruction des dérèglements plus importants et plus remarquables dont, la plupart du temps, les âmes sont toutes défigurées, et qu'on eût à cela une application sincère et fidèle ; on obtiendrait bientôt de Dieu la grâce d'en faire davantage, et de passer aux choses qui ne paraissent rien que parce qu'elles font moins de dommages et que les effets en sont moins sensibles. Mais bien loin de cela, s'il arrive que l'on fasse tant que de retrancher les vices scandaleux et les habitudes honteuses et grossières dont parle Jésus-Christ, lorsqu'il dit : *Ab intus enim de corde hominum mala procedunt cogitationes, adulteria, fornicationes, homicidia, furta, avaritiæ, etc.* (*Marc.*, VII, 21), on se persuade que l'on en fait assez, et on se laisse aller sans scrupule à toutes les mauvaises inclinations de l'esprit, à l'orgueil, à la vanité, à la présomption, à l'impatience, à la colère, au chagrin ; on désire de l'honneur, on veut de la gloire, on veut se concilier de l'estime et l'opinion des hommes ; enfin cette terre, que l'on avait comme défrichée en arrachant toutes les plantes vénéneuses dont nous venons de parler, se recouvre tout de nouveau d'une abondance de mauvaises herbes qui ne sont ni moins nuisibles ni moins dangereuses.

Vous voyez, mes frères, comme quoi les hommes profitent peu des moyens que Dieu leur présente, et des instructions qu'il leur donne : vous voyez le peu de fruit qu'ils retirent de ses mystères ; ne faites pas comme eux, donnez-lui ce qu'il vous demande,

ce qu'ils lui refusent, et ne retenez pas malgré lui les vieux vêtements dont il vous ordonne de vous dépouiller, et que vous ne pouvez conserver sans l'offenser et sans lui déplaire. Cette nudité est votre richesse et votre ornement, et il n'y a rien qui vous pare davantage, ni qui puisse vous rendre plus dignes de la couronne à laquelle vous aspirez.

Il m'est venu, mes frères, deux autres considérations; je les mets toutes deux ensemble, afin de n'être pas long : c'est sur la manière dont Jésus-Christ s'est abandonné à l'ignominie attachée à la loi, à laquelle il se soumet, et à la douleur qui en était inséparable. Jésus-Christ, comme je vous l'ai dit, embrasse l'une et l'autre, sans écouter aucune des raisons par lesquelles il pouvait s'en dispenser. Car ne pouvait-il pas dire qu'une loi purement établie pour les pécheurs ne regardait pas le Saint des saints; que cet état auquel il se réduisait lui-même pouvait affaiblir l'autorité qui lui était nécessaire, pour s'acquitter de sa mission; et qu'il aurait plus de peine à persuader sa divinité aux hommes quand ils se souviendraient de l'humiliation dans laquelle ils l'auraient vu? que cette cérémonie convenait mieux à celui qui avait besoin d'être sauvé, que non pas à celui qui venait sauver les autres? *Circumcisio magis salvandi quam salvatoris esse videtur?* (S. BERNARD. *Serm. de circum.*) Ne pouvait-il pas être touché des intérêts de sa mère, étant malaisé qu'on le regardât comme un homme ordinaire, sans perdre la croyance que l'on devait avoir de sa sainteté, et de ce qui s'était passé en elle par l'opération du Saint-Esprit? Toutes ces pensées ne font aucune impression sur lui; la gloire de son Père et la sanctification des hommes l'emportent et le déterminent. Il sait que plus son rabaissement sera profond, plus l'exaltation de son saint nom sera grande. Et pour les hommes, comme il sont également combattus par les passions de l'esprit et par celles des sens, il ne pouvait rien faire qui leur fût plus avantageux, que leur apprendre par son exemple à s'humilier et à souffrir, pour réprimer les mouvements de l'orgueil, qui est le principe de tous les désordres du cœur, et réprimer tout ensemble les dérèglements des sens, si contraires à la pureté qu'il demande dans tous les Chrétiens, qui sont ses disciples.

Ce sont des instructions que les gens du monde ne sauraient ni goûter ni comprendre; car, comme je vous l'ai dit bien des fois, ils ne veulent ni s'humilier, ni souffrir; et l'obligation qu'ils ont d'imiter Jésus-Christ ne les porte presque jamais à vouloir exprimer dans leur conduite les moindres traits de ses humiliations et de ses souffrances. Ils l'imitent dans les choses qui ne coûtent rien; mais quand il faut prendre sur eux-mêmes, aller jusqu'au vi, et se retrancher dans les choses sensibles, c'est à quoi ils ne sauraient se résoudre. Cela s'appelle vouloir bien suivre Jésus-Christ sur le Thabor, et l'abandonner quand il va sur le Calvaire;

et aussi comme ils rejettent également les peines du corps et les afflictions de l'esprit, qui sont les véritables moyens par lesquels nos âmes se purifient et se rendent dignes d'une mort sainte, ils ne sont jamais disposés à mourir, à moins que Dieu ne les y prépare par des voies extraordinaires; et ils sont bien éloignés de penser et de dire comme l'Apôtre : *Quotidie morior* : « Je meurs tous les jours. »

Que vous êtes heureux, mes frères, je dis vous et tous ceux qui sont engagés dans l'état où vous vous trouvez, de ce que Dieu a rempli vos cœurs des vérités que ceux qui vivent dans le siècle ne veulent pas seulement entendre, et de ce qu'il vous en a rendu la pratique si aisée. C'est un bonheur que Dieu vous a destiné dans ses conseils éternels : c'est le partage des solitaires, c'est un avantage attaché à la vie pénitente et retirée. Mais bien loin de vous élever au-dessus de ceux que Jésus-Christ n'a pas traités avec le même amour et avec la même préférence, il doit vous tenir à ses yeux comme à ceux des hommes, dans un sentiment profond et continuel de votre bassesse, n'y ayant que ce moyen-là de vous conserver les grâces qu'il vous a faites, et de lui donner des marques de votre reconnaissance.

Il ne se peut que vous ne vous aperceviez que, sans aller plus loin, vous trouvez dans votre propre état ce qui vous est nécessaire pour vous acquitter de ces quatre obligations que je vous ai proposées. Car n'est-ce pas satisfaire à la première qui vous est marquée dans la ponctualité avec laquelle Jésus-Christ a obéi à son Père, puisque toute votre vie n'est rien qu'une suite, qu'un enchaînement d'actions commandées et prescrites? N'est-ce pas satisfaire à la seconde, je veux dire, à ce dévouement intérieur, puisque vous ne faites rien davantage que de renoncer à vos affections, à vos sentiments, à toutes vos volontés, en vivant dans une perpétuelle dépendance, et en évitant les pensées, les paroles et les actions inutiles, par une distribution de votre temps, si précise qu'il n'y en a pas un moment, pas une circonstance qui ne tombe sous l'obéissance? Enfin n'est-ce pas satisfaire à la troisième et à la quatrième, je veux dire vous humilier et souffrir, en gardant avec exactitude ce que votre règle vous ordonne sur ces deux devoirs, dont je vous ai fait voir si souvent l'importance, la nécessité et l'étendue? Je suppose en tout cela, mes frères, que vous ne vous contentiez pas de les observer à la lettre et dans une soumission judaïque et matérielle, mais avec cet esprit, cette piété et cette religion sans lesquels les pratiques les plus saintes ne font que causer la mort, au lieu de donner la vie qu'on en espère.

Voilà, mes frères, le fruit et l'utilité que vous devez tirer de la circoncision de Jésus-Christ : voilà de quelle sorte vous devez profiter de la pensée de la mort, de laquelle ce renouvellement d'années a dû vous rappeler la présence; et ne doutez point que

Dieu ne soit touché de la fidélité que vous aurez à suivre les instructions, et à vous conduire par les lumières qu'il a renfermées dans ce mystère; qu'il ne vous comble de bénédictions, non pas pour une année seulement, mais pour une vie tout entière: et vous vous verrez avec joie, à la fin de votre course, dans le nombre de ces serviteurs soigneux et fidèles, desquels, selon la parole du Prophète, les journées se trouveront toute remplies. *Dies pleni inveniuntur in eis.* (Psal. LXXII, 10.)

X^e CONFERENCE.

Pour le jour des Rois.

DE LA GRACE.

Apparuit gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus erudiens nos, et abnegantes impietatem et secularia desideria, sobrie, et juste, et pie vivamus. (Tit., II, 12.)

La grâce de Dieu notre Sauveur s'est fait voir à tous les hommes, pour nous apprendre à renoncer à l'impiété, aux affections terrestres, et à vivre avec tempérance, piété et justice.

Ce sont là les paroles, mes frères, que l'Eglise nous a mises dans la bouche le jour de la Circoncision de Jésus-Christ; mais nous pouvons dire qu'il n'y en a point qui convienne davantage à cette grande fête qui vient de nous être annoncée dans le Martyrologe. Jésus-Christ est venu, comme la foi nous l'apprend, pour sauver tout le monde, et la rédemption de tous les hommes a été la fin de sa mission sur la terre. C'est pour cela qu'il est sorti du sein de son Père; c'est ce qu'il s'était proposé dans ses conseils éternels. Néanmoins il est certain que dans le jour de sa naissance, c'est particulièrement à son peuple qu'il a voulu se montrer, et lui faire savoir en la personne des pasteurs, par le ministère de ses anges, qu'il était descendu ici-bas pour la gloire du Ciel, et pour la paix de la terre. *Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus.* (Luc., II, 14.) Sa circoncision se passa de même au milieu de tous ceux qui étaient soumis à la loi. Mais aujourd'hui il paraît et se montre à tout le monde en la personne des Mages: il les appelle des extrémités de la terre, *Apparuit omnibus hominibus.* C'est une vocation universelle, toutes les nations du monde y ont part; il leur donne les premiers avis et les premiers sentiments de lui venir rendre des témoignages de leur foi, de leur culte et de leur religion; et c'est précisément dans cette grande journée que l'on a vu l'accomplissement des paroles du prophète: *Populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam: habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis:* « Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière, et ceux qui habitaient dans la région obscure de la mort, ont été frappés d'une clarté à laquelle ils ne s'attendaient pas. (Isa., IX, 2.) La dureté des Juifs n'empêchait point que la lumière ne fût parmi eux: car ils avaient la loi, les instructions et les oracles des prophètes; mais pour le reste des hommes, quoiqu'ils

eussent cette lumière qu'ils recevaient de Dieu avec la naissance exprimée en ces termes par le Prophète: *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine:* « La lumière de votre visage, Seigneur, est gravée sur nous (Psal., IV, 7), » ils avaient été jusqu'alors privés de ces avantages qui avaient été accordés aux Juifs, et la vérité ne leur avait point encore été particulièrement annoncée.

C'est ce qui a fait que l'Eglise grecque, c'est-à-dire, l'Eglise formée de la conversion des païens et des idolâtres, a toujours regardé cette grande solennité comme la première et la principale, parce qu'elle a été l'origine et la source de son bonheur. Quelle obligation n'avons-nous donc point, mes frères, de reconnaître la bonté de Dieu en cette journée bienheureuse, et d'écouter dans l'esprit d'une soumission profonde, ces divines paroles: *Abnegantes impietatem et secularia desideria:* « Renoncez à l'impiété et aux affections terrestres; » c'est-à-dire, de les recevoir et de les exécuter comme des commandements et des préceptes (nous, dis-je, qui faisons partie de ces nations qui ont été appelées à la connaissance de la vérité), et d'imiter la piété et la religion de ceux que nous devons considérer comme nos pères et nos prémices, *Illi primitiæ gentium, nos populus gentium?* (S. Aug.) Mais quel sujet n'a-t-on point, mes frères, de s'étonner, ou plutôt de déplorer l'ingratitude des hommes, qui, au lieu de profiter de la grâce que Jésus-Christ leur fait et leur présente, qui ne cesse point depuis près de dix-sept cents ans de les presser, de les solliciter et de les attendre avec une patience incompréhensible, ferment les yeux à la lumière qui les éclaire, bouchent les oreilles à la voix qui les appelle, et quittent le chemin qu'il leur ouvre, pour s'engager, par une opiniâtreté volontaire, dans des routes perdues? C'est la disposition dans laquelle nous voyons aujourd'hui le monde presque tout entier, la corruption est quasi universelle, car il y en a très-peu, je vous l'ai dit bien des fois, je vous le répète encore, qui n'aient abandonné la voie de la vérité et de la justice, pour suivre celle de l'iniquité et du mensonge.

Ne pensez pas que je parle avec excès; ne croyez pas, mes frères, que je me figure ici des monstres pour les combattre; je vous ferai voir que je n'avance rien qui ne soit véritable, par ce crayon que je vais vous tracer de l'état du monde, ou plutôt de sa décadence et de sa ruine. Surtout qu'il ne vous vienne pas dans la pensée que j'aie envie d'insulter au malheur des hommes; mon dessein n'est que de vous porter à les plaindre, à vous intéresser devant Dieu pour leurs misères, à éviter les pièges où ils sont tombés, et à faire tous vos efforts pour ne pas devenir comme eux les esclaves de vos cupidités et de vos passions.

Mettons à part ces emportés qui vivent sans religion et sans foi, et qui ayant ouï dire que la crainte avait donné aux hommes

les premiers sentiments et les premières pensées de la Divinité, *Primus in orbe deos fecit timor*, se font une gloire de ne rien craindre, et par conséquent de ne rien croire. Ils vivent sans crainte comme sans crainte ; au moins ils s'en piquent et ils s'en vantent, recherchant une distinction et une espèce d'honneur dans ce qui devrait les couvrir de confusion et de honte. Plût à Dieu que ces insensés fussent seulement semblables à ceux dont parle le Roi prophète, lorsqu'il dit : *Dixit insipiens in corde suo, Non est Deus : « L'insensé a dit dans son cœur, Il n'y a point de Dieu. » (Psal. XIII, 1.)* Mais bien loin de cacher leurs dérèglements dans le fond de leur cœur, et de tenir leur impiété secrète, ils se parent de leur libertinage, ils publient leur iniquité, comme Sodome publiait ses horreurs : *Peccatum suum quasi Sodoma prædicaverunt. (Psal., III, 9.)* Ils prennent plaisir à faire connaître leur mal, soit par des discours empoisonnés, soit par les œuvres corrompues, comme si leur dessein était de le répandre et de le communiquer à ceux qui les approchent et qui les écoutent.

Mais sans nous arrêter à ces impies de profession, nous ne nous mécompterons point quand nous partagerons le monde en sept ou huit conditions différentes. L'une est des gens qui tiennent les premiers rangs dans la cour des princes ; l'autre est des gens de guerre ; l'autre est des ecclésiastiques ; la quatrième est des magistrats et des gens de justice ; la cinquième des marchands et des artisans ; la sixième des paysans et des gens de campagne, et la septième enfin, est des religieux et des moines.

Peut-on douter, mes frères, que les premiers ne soient précisément dans cet état d'impiété auquel Dieu leur commande de renoncer par la bouche de son Apôtre : *Abnegantes impietatem* ? Qu'est-ce qu'impiété, sinon mépriser les ordres de Dieu, agir contre ses desseins, résister à ses volontés ? Jésus-Christ nous défend d'aimer le monde, ni rien de ce qui appartient au monde (4). Cependant ils donnent au monde leur temps, leurs soins, leur cœur, leur esprit, et enfin leur personne tout entière. Ils ne pensent qu'à acquérir des biens, des richesses, de l'honneur, à s'établir des fortunes. Ils aiment donc ce que Jésus-Christ leur commande de haïr, et ils l'aiment avec tant de passion, d'attachement (disons de fureur) qu'oubliant, ou méprisant ce qu'ils doivent aux préceptes de Jésus-Christ, ils passent souvent et finissent misérablement leur course, sans avoir formé une pensée, ni fait une seule action qui ait été capable de lui plaire. Ya-t-il rien qui mérite mieux le nom d'impiété qu'un tel aveuglement ?

La plupart de ceux qui suivent le parti de la guerre ne vivent pas avec plus de règle ni plus de religion. Le désir d'acquérir de la réputation les possède ; il n'y a rien qu'ils n'entreprennent pour se distinguer et se donner l'estime qu'on peut s'attirer par les

armes et par les actions de valeur. Ils se font une idole de leur épée, et un plaisir (ce qui fait horreur à penser) de vivre dans le carnage et dans le sang. Il n'y a point de violence qu'ils ne fassent pour contenter cette passion qui les domine, ni point de sacrilèges qu'ils ne commettent ; ainsi ils passent leurs jours dans un oubli et dans une ignorance profonde de la loi de Dieu, et toute leur vie n'est qu'une chaîne et une suite d'entreprises toutes plus injustes et plus cruelles les unes que les autres, soulevant tous ces excès avec autant d'audace et d'intrépidité, que s'il n'y avait point de puissance supérieure à qui ils dussent en rendre compte. Ceux-là sans doute ne songent à rien moins qu'à profiter de l'instruction de l'Apôtre : *Abnegantes impietatem et secularia desideria*.

La vie des ecclésiastiques n'est pour l'ordinaire ni plus juste, ni moins répréhensible. Cet homme, par exemple (je parle en général, et sans faire application à personne), cet homme, dis-je, que vous voyez revêtu d'une dignité éclatante, par combien de lâchetés, de complaisances, de bassesses, de flatteries honteuses a-t-il acheté cette distinction ? *Illum quem rides*, dit un Père des premiers siècles, *fulgentem in purpura, quantis sordibus hoc emit, ut fulgeret* ? (S. CYR.) Si son entrée est si opposée à toutes les règles saintes, les suites n'en sont ni plus heureuses ni plus innocentes ; et sans entrer dans ce grand détail, ce qui serait d'une discussion infinie, c'est assez de vous dire que les biens et les revenus qui sont attachés à son ministère, que la piété des fidèles a consacrés au service de Jésus-Christ pour la subsistance des pauvres, pour le soulagement des orphelins et des veuves, il les tire sans scrupule de leur usage naturel, et contre l'ordre de Dieu, contre la destination des fondateurs, il les emploie à contenter sa vanité, à satisfaire son orgueil ; et pendant qu'il s' imagine s'attirer de l'estime et de la considération par ses somptuosités et ses magnificences scandaleuses, il se couvre de mépris et de confusion. Il n'est pas nécessaire de qualifier ce dérèglement, car qui est-ce qui ne voit pas que ceux qui en usent de la sorte sont bien éloignés de faire ce que l'Apôtre leur prescrit par ces paroles : *Abnegantes impietatem et secularia desideria : « Renoncez à l'impiété et aux affections terrestres. »*

La plus grande partie de ceux qui se trouvent dans des degrés et dans des places inférieures, n'ont les mœurs ni plus chrétiennes, ni plus réglées, ni plus canoniques. Ils considèrent les bénéfices qu'ils se sont procurés, ou que la divine Providence leur a mis entre les mains, comme leur patrimoine ; ils s'en croient les propriétaires, et non pas les dispensateurs ; ils ne se mettent point en peine des charges et des conditions auxquelles ils les possèdent ; ils s'en servent comme de biens profanes pour

(4) *Nolite diligere mundum neque ea que in mundo sunt.* (1 Joan., II, 15.)

leurs plaisirs, pour leurs affaires, pour l'établissement de leur famille, pour soutenir leur qualité, leur naissance, la grandeur de leur maison. Enfin ils entrent dans toutes les inclinations des mondains, et on ne voit rien en eux qui se ressente des obligations qu'ont des personnes destinées au service des autels. Je sais que parmi cette iniquité répandue, il y a des âmes choisies qui conservent l'innocence, et qui tiennent ferme contre la violence et la rapidité du torrent; mais je sais aussi qu'il y en a beaucoup moins qu'on ne pense, et qu'entre celles qui paraissent garder à Dieu la fidélité quelles lui doivent, il s'en trouve qui n'ont que l'apparence d'une piété qu'elles n'ont point en effet; qui démentent par des conduites irrégulières la profession qu'elles font de le servir, qui marchent par des voies qui ne sont pas les siennes, et qu'il n'a jamais ni connues ni approuvées. Ceux-là, non plus que les autres, ne se mettent guère en peine du précepte de l'Apôtre : *Abnegantes impietatem et sæcularia desideria*.

Vous ne voyez ni plus de justice ni plus d'équité dans les magistrats. Ils décident de la vie et de la fortune des hommes, ou par des raisons d'intérêts, ou par la sollicitation des personnes puissantes; les uns sont dans une prostitution toute publique; et les autres, pour sauver les apparences d'une probité qu'ils n'ont point, font par des adresses, par des raffinements, par des détours, par des longueurs, ce qu'ils ne veulent pas faire par des décisions promptes et sanglantes; d'autres jugent par de simples vues et par des attentions superficielles, des affaires importantes, et dont on ne peut connaître la vérité que par des informations et des applications profondes. Ce n'est pas à obéir au précepte de l'Apôtre : *Abnegantes impietatem et sæcularia desideria*.

De chercher de la bonne foi dans les gens de trafic et de négoce, ce serait se tromper. Ils sont avares, intéressés; ils n'ont ni fidélité ni parole; ils surfont, ils mentent, ils exagèrent; ils se servent d'expressions équivoques pour couvrir leur malignité, pour imposer, et pour surprendre ceux auxquels ils ont affaire; et ils se persuadent fausement que ce qu'ils ont pu tirer par leur tromperie et par leur adresse, est un gain légitime.

Vous vous imaginez sans doute que vous trouverez plus d'innocence dans les gens de la campagne; mais la vérité est que Jésus-Christ n'est pas plus en eux que dans les gens qui vivent dans les villes et dans le commerce du grand monde. Ils sont pour la plus grande partie dans une ignorance grossière de ce que tous les Chrétiens sont obligés de savoir; dans une insensibilité, dans une entière indifférence de leur salut. Ils sont remplis d'envie, des sentiments de vengeance; ils ne pardonnent point depuis qu'ils ont une fois cru qu'on leur a donné sujet de se plaindre; les travaux et les peines qu'ils endurent ne leur sont d'aucun mérite auprès de Dieu, parce qu'ils les

souffrent malgré eux, sans réflexion et sans esprit; et il se peut dire que ce paysan sort de sa chaumière au point du jour pour s'en aller à son travail par accoutumance et par habitude, comme une bête sauvage sort du fond de la forêt pour se repaître au commencement de la nuit, par un instinct et par un mouvement naturel. Et ainsi quelle piété y a-t-il dans un Chrétien qui passe sa vie dans de telles dispositions? N'est ce pas vivre sans connaissance, ou sans aucun sentiment de ce précepte : *Abnegantes impietatem et sæcularia desideria*?

Pour ce qui est des religieux et des moines, c'est une chose surprenante, quand on considère avec application ce qui se passe parmi eux. Vous y voyez des gens qui dans une même condition sont dans des états et dans des dispositions toutes différentes. Les uns (il le faut dire) n'ont marque quelconque, ni extérieure ni intérieure, de ce qu'ils sont, ou plutôt de ce qu'ils doivent être; je dis extérieure, parce qu'ils ne portent ni l'habit de leur profession ni la tonsure. On peut dire la même chose de l'intérieur, puisque le cœur en est corrompu, et que bien loin qu'on y découvre aucun trait de cette religion et de cette sainteté dont ils devraient avoir la plénitude, il n'y a qu'iniquité, que dérèglement; et qu'il ne paraît dans toute leur conduite qu'un amour ardent pour toutes les choses dont ils devraient avoir de l'horreur. Ils vivent (je parle de ceux qui ne sont point dans des congrégations réformées) dans de grands monastères, qu'on ne peut mieux comparer qu'à ces villes fumeuses qui se sont ruinées par la succession des temps : les fortifications en sont démolies, les murailles renversées; on n'y aperçoit plus que des masures, au lieu de ces palais superbes dont elles étaient remplies, et à peine y voit-on trente personnes, pour cette multitude d'hommes qui les ont habitées. C'est la figure de ces maisons qui ont été autrefois l'ornement et la sanctification de l'Eglise : au lieu de ce grand nombre de saints qui y servaient Dieu dans une austérité rigoureuse et dans une piété éminente, ces grands édifices que l'on ne pouvait regarder sans révérence et sans respect, ces demeures sacrées sont toutes par terre, les bâtiments réguliers détruits : quatre hommes souvent tiennent les places qui étaient occupées par deux cents religieux; et c'est là que l'on voit l'accomplissement de cette prédiction du prophète : *Ibi pilosi stabunt* (Isa., XLII, 21); ces hommes, dis-je, qui, par le dérèglement de leurs mœurs, sont plutôt des satyres que des hommes, suivent les saillies et les impétuosités de leurs passions, et s'abandonnent sans règle et sans mesure à tout ce qu'elles leur demandent; et s'ils ont quelquefois la témérité d'ouvrir leurs bouches impures pour chanter les louanges du Seigneur, ils ne poussent que des voix funèbres, et ce sont ces oiseaux de nuit qui, dans le milieu d'une obscurité affreuse, crient et se répondent les uns aux autres : *Et respondebunt ibi ulule*

in ædibus ejus. (Isa., XIII, 22.) Et sans aller plus loin, mes frères, c'est ce que nous avons vu il n'y a pas quarante années dans ce monastère, où l'iniquité régnait d'une manière si absolue, avant que Dieu l'eût regardé des yeux de sa compassion.

Il y en a d'autres qui vivent dans des observances qui ont à la vérité les actions, les exercices et les occupations qui forment les communautés religieuses; mais au lieu d'avoir Jésus-Christ uniquement devant les yeux, de se proposer sa gloire en toutes choses, et de mettre tout leur soin à remplir les devoirs auxquels leur profession les engage, ils s'attachent à des intérêts particuliers, ils recherchent des emplois, des charges, des supériorités, des distinctions qui les élèvent au-dessus de leurs frères; et afin de réussir dans leurs desseins, et de rendre effectives toutes les peines qu'ils se donnent, ils font des partis, des cabales, des liaisons, aux dépens de la charité commune, d'où naissent par des conséquences nécessaires, des divisions, des jalousies, des murmures et des inimitiés irréconciliables: et comme, par toutes ces pratiques si peu chrétiennes, leur ambition s'échauffe, elle ne peut plus se contenir dans les limites étroites de leur cloître, ils sortent de leurs sphères, ils cherchent à se répandre au dehors, ils s'ingèrent dans les fonctions publiques, ils prêchent pour s'attirer de l'estime et de la considération devant les hommes, ils s'érigent des tribunaux de direction, ils font les maîtres et les docteurs dans la vie spirituelle, et s'établissent sur les âmes simples et crédules un empire si absolu, qu'elles aimeraient mieux manquer à Jésus-Christ que de leur déplaire. Ce ne sont pas ceux-là, non plus que les autres qui les précèdent, qui suivent les ordres de Dieu, et qui se soumettent à ce précepte : *Abnegantes impietatem et sæcularia desideria.*

Enfin il s'en trouve qui mènent une vie plus pure et plus désintéressée, qui se renferment dans la vérité et dans les bornes de leur état, qui pensent à suivre Jésus-Christ, à faire ce qu'ils connaissent qu'il peut attendre de leur foi et de leur religion. Néanmoins il arrive que souvent ils se mécomptent dans l'accomplissement de leurs devoirs, et qu'ils négligent de s'en acquitter avec toute la piété et la fidélité qui leur sont prescrites. Car, en un mot, est-ce là cette piété dans laquelle leur profession les oblige de vivre, lorsque, dans le chant des psaumes et des divins cantiques, au lieu d'être en la présence de Dieu dans un respect et dans une attention constante et immuable, l'esprit est partagé par une infinité d'imagineries, de fantômes et de chimères, lorsqu'ils vont aux travaux auxquels la régularité et l'obéissance les appliquent, par habitude, ou avec des dispositions tout humaines, et qu'au lieu de regarder cette occupation dans l'ordre de Dieu, et d'en conserver le souvenir, ils le perdent de vue cent fois dans l'espace d'une heure, sans

s'en mettre en peine? Est-ce là la piété que Dieu demande d'eux, lorsqu'au lieu de s'employer à leur lecture pour en devenir meilleurs et plus saints, ils y cherchent à contenter leur curiosité et à devenir plus éclairés et plus habiles, et qu'ils préfèrent les livres qui leur plaisent et qui les élèvent, à ceux qui seraient plus propres pour les sanctifier?

Est-ce là la piété que Dieu demande d'eux, lorsqu'au lieu de souffrir ce qui leur arrive d'humiliant, d'injurieux ou de désagréable de la part du monde, de leur supérieur ou de leurs frères, dans une patience et une tranquillité saintes, ils raisonnent sur ces sortes d'événements, ils les examinent, ils en considèrent les circonstances, comme pour savoir ce qu'ils feront ou ce qu'ils ne feront pas?

Est-ce là la piété que Dieu demande d'eux, lorsqu'au lieu d'acquiescer avec plaisir aux volontés de leurs frères, de leur témoigner en toutes occasions une déférence charitable, et de supporter leurs imperfections et leurs défauts dans une charité parfaite, ils ressentent à leur égard des oppositions secrètes, de certains dégoûts, de certaines froideurs; qu'ils ne font point de scrupule de s'accommoder, de se donner ce qui leur convient, à l'exclusion de leurs frères? Enfin est-ce là la piété que Dieu demande d'eux, lorsqu'au lieu de lui offrir des oraisons ferventes et de les accompagner de leurs gémissements et de leurs larmes, ils s'acquittent de cette action d'une manière sèche, distraite et languissante?

Voilà, mes frères, une peinture qui n'est qu'ébauchée, mais qui ne laisse pas de vous marquer quel est l'état et la situation présente de l'Eglise. Vous y voyez la profondeur de ses plaies, et de quelle sorte l'iniquité, comme un déluge universel, couvre la surface de la terre; vous y voyez que la cause et l'origine de tous ces maux est que la voix de Dieu n'est point entendue dans nos cœurs, et que celle de la nature y est écoutée à son préjudice; vous y voyez que ceux mêmes qui, selon la parole de Jésus-Christ, se retirent sur les montagnes, *Fugite in montes* (Matth., XXIV, 36), comme les moines, les religieux et les solitaires, ne laissent pas de se ressentir souvent de ces malheurs, et qu'ainsi les uns comme les autres ne font aucun cas du commandement de l'Apôtre : *Abnegantes impietatem et sæcularia desideria.*

Vous me direz peut-être que les maux des derniers ne sont pas considérables, que ce ne sont que des défauts légers, ou des faiblesses rémissibles, qui ne sont pas capables de les priver de la charité de Dieu, ni de les rendre ses ennemis. Je demeure d'accord que chacune de ces imperfections en particulier, cette faute étant prise séparément pourvu qu'il n'y ait ni malignité, ni mépris, ne cause pas la perte de celui qui la commet; mais je vous dis qu'à moins qu'il ne redresse ses voies, qu'il ne travaille à acquérir une rectitude et une intégrité qu'il

n'a point, à moins qu'il ne cesse de négliger ce que Dieu veut qu'il corrige, il périra dans la suite ce qui ne lui est pas ôté tout d'un coup. Dieu, dont la bonté est infinie, l'avertit et le presse de rectifier sa conduite; il le sollicite, il attend qu'il cède à ses inspirations : mais enfin il se lasse lorsqu'il voit que sa patience ne sert qu'à autoriser ce religieux négligent, et à lui donner lieu de se confirmer dans sa paresse; et, dès là qu'il persévère dans l'amour de son iniquité, il le regarde avec froideur, il ne jette plus sur lui ses yeux de bénédiction comme à l'ordinaire, et le démon, qui s'aperçoit qu'il n'est plus soutenu de sa main, l'entreprend, le tente avec hardiesse : il l'attaque avec opiniâtreté, il rend ses tentations plus vives et plus fréquentes, et ce misérable, se trouvant destitué d'un secours et d'une protection dont il s'est rendu indigne, tombe dans les pièges qu'il ne saurait éviter par ses propres forces.

Dieu est semblable à un roi qui commande à ses serviteurs de lui construire un palais superbe, digne de sa grandeur et de sa magnificence. Il leur donne des sommes immenses pour les employer à l'exécution de ce dessein. Mais si, au lieu de suivre ses intentions et de se servir pour cela des pierres rares, comme sont le marbre, le jaspe et le porphyre, ils ne se servaient que de matériaux communs, et se contentaient d'édifier une maison plus propre pour un paysan ou pour un bourgeois que pour un grand prince, il ne faut point douter qu'ils ne s'attirassent sa colère, qu'il ne leur fit rendre un compte rigoureux de l'argent qu'il leur aurait mis entre les mains, et qu'il ne les purât avec la dernière sévérité du mépris qu'ils lui aient fait de ses ordres. C'est ainsi que Dieu traitera ce religieux qui ne se sera pas mis en peine de rendre ses mœurs conformes à ses volontés, et qui, au lieu de composer l'état de sa vie d'œuvres et d'actions toutes pures et toutes saintes, d'enrichir et de parer son cœur de vertus rares et de qualités éminentes, de faire valoir tant de moyens qu'il a reçus de sa bonté, comme les jeûnes, les veilles, les travaux, la solitude, le silence, la mortification des sens et de l'esprit, enfin tous les exercices et toutes les régularités qui sont établis dans son observance, demeure dans une médiocrité indigne de la sainteté de son état, et de la perfection à laquelle il le destine.

Vous me demandez sans doute, mes frères, ce qu'il faut donc que vous fassiez, afin que vous soyez ce que l'Apôtre vous dit que vous devez être, par ces paroles : *Ut sobrie, et juste, et pie vivamus*, pour vivre avec tempérance, piété et justice, puisque la miséricorde de Jésus-Christ vous a tirés de cet état malheureux, exprimé par ces paroles : *Impietatem et sæcularia desideria*. Je vous réponds que votre règle vous l'enseigne, et qu'elle vous donne en même temps les moyens de le mettre en pratique. C'est ce qu'elle fait quand elle vous ordonne de

rendre une obéissance entière à celui que Dieu a mis sur vos têtes, et qu'il doit vous diriger en son nom et sous son autorité. Vous n'avez qu'à l'écouter, à suivre ses avis, à vous régler par ses conseils et exécuter ses ordres, à étudier jusqu'aux moindres de ses intentions, pour vous y attacher (je suppose que ce conducteur ait l'esprit de Dieu, qu'il ait l'amour de ses vérités); ne doutez pas qu'il ne vous soutienne et que vous n'obteniez par son secours une disposition si sainte, qu'il ne vous empêche de faire ou plus ou moins que vous ne devez; que, par une inspection assidue et charitable, il ne vous préserve de tout excès, et qu'il ne vous établisse dans une modération exacte et constante, c'est-à-dire dans une observation précise et inviolable de toutes les choses qui vous sont prescrites, et que Dieu demande de vous. C'est ce qui s'appelle vivre *sobrie*. Pourriez-vous avoir une voie plus assurée et qui vous soit plus naturelle pour acquérir cette vertu, et pour la pratiquer?

Pour ce qui est de la piété, il ne faut pas la chercher ailleurs que dans la règle. Cette piété consiste à regarder Dieu dans tout ce que l'on fait, à désirer de lui plaire, et à l'avoir pour principe et pour fin dans toutes ses actions. N'est-ce pas ce que vous faites, mes frères, si vous vous acquittez fidèlement à la lettre de cette obligation qui vous est imposée, de vous adresser à Dieu par des prières très-instantes, dans tout le bien que vous entreprenez, c'est-à-dire dans toutes vos actions (puisqu'elles sont toutes bonnes, n'y en ayant une seule qui ne vous soit commandée), afin qu'il les dirige et qu'il leur donne la consommation et la perfection qui leur est nécessaire? *In primis quidquid agendum inchoas bonum, ab illo perfeci, instantissima oratione deposcas.* (Ex Regula S. BENED.) Ce devoir est d'une nécessité et d'une utilité qui ne se peuvent comprendre; et, si on s'en acquittait avec plus de religion et de fidélité qu'on ne fait pas, il y aurait dans les cloîtres plus de sainteté qu'il n'y en a, et la plus grande partie des religieux n'y passeraient pas leur vie inutilement, et sans en devenir ni meilleurs ni plus parfaits. Car ce qui fait que tous ces exercices, qui sont saints dans leur institution, toutes ces régularités qui sont établies pour les élever à une vertu éminente, ne le sont pas, c'est qu'ils n'ont pas soin d'y joindre l'esprit et le sentiment. Dieu seul, qui peut les animer et les vivifier, ne s'y rencontre pas : on ne fait pas les diligences qu'il faudrait faire afin qu'il y ait toute la part qu'il y doit avoir. Comme on manque d'invoquer son saint nom, et de lui demander, par des sollicitations pressantes, qu'il donne sa bénédiction à ce que l'on entreprend et que l'on ne doit entreprendre que pour sa gloire; enfin, comme on n'agit que pour soi-même, et qu'en se rapportant toutes choses, on lui ôte ce qui est à lui et qui n'appartient qu'à lui, il ne faut pas s'étonner si la piété est si rare dans les monastères, et s'il y a si peu de gens qui vivent de manière que l'on puisse

qualifier leur conduite de ces termes, *Pie vivere*.

Vous trouverez, mes frères, des facilités et des ouvertures toutes semblables dans votre règle, pour garder la justice, *sobrie, pie et juste*. Cette justice n'est rien que de rendre ce que l'on doit, et s'acquitter des dettes et des obligations dont on est chargé. Vous devez à Dieu, vous devez à vos supérieurs, vous devez à vos frères. Vous vous acquittez à l'égard de Dieu, si vous l'aimez par-dessus toutes choses, comme l'Evangile, aussi bien que votre règle, vous le prescrit, et si vous observez tout ce qu'elle contient d'ordonnances et de préceptes différents, qui, n'étant rien que ses volontés mêmes, sont des marques évidentes de l'amour que vous lui portez. Vous vous acquittez à l'égard de vos supérieurs, lorsque ainsi que votre règle vous l'ordonne, vous leur obéissez comme à Jésus-Christ même, et que vous avez pour eux une charité humble et sincère, c'est-à-dire accompagnée de respect et de tendresse : *Abbatem suum humili ac sincera charitate diligent*. (S. BENED. *Regula* cap. 72.) Enfin vous vous acquittez à l'égard de vos frères, lorsque vous vous empressiez à l'envi les uns des autres, de vous rendre des témoignages de votre charité, de votre soumission et de votre déférence : *Obedientiam sibi certatim impendant*. (*Ibidem*.)

Voilà les biens qui se trouvent dans les monastères ; voilà les avantages que Dieu a renfermés dans les solitudes, avantages qui nous doivent être d'autant plus précieux que le monde ne les connaît point, et que nous les avons reçus de sa bonté toute pure, par une distinction et par une préférence dont nous n'étions pas dignes ; et ne doutez pas, mes frères, que la reconnaissance qu'il en attende ne soit la fidélité que vous aurez à user selon ses desseins de tant de dons et de grâces dont il vous a favorisés.

Imitez pour cela, mes frères, l'exemple de ces trois grands saints dont l'Eglise fait aujourd'hui la mémoire, je veux dire de ces trois illustres confesseurs du nom de Jésus-Christ ; offrez-lui ce qu'ils lui ont offert : *Obtulerunt ei aurum, thus et myrrham*. (*Matth.* II, 22.) Vous me direz que vous n'avez plus d'or à lui donner, vous étant dépouillés de tous les biens que vous pouviez avoir dans le monde ; mais je vous réponds que tant que vous avez un cœur, vous avez de l'or ; votre cœur est votre or, votre trésor, votre richesse, puisque c'est proprement le prix auquel Dieu veut que vous achetiez l'éternité qu'il vous a promise : il ne vous demande que cela, parce qu'en le lui donnant vous lui donnez tout, et que, quand vous lui donneriez toutes choses sans celle-là, vous ne lui donneriez rien : *Deus cor querit, cor inspicit... sufficit ut offeras voluntatem*. (S. AUG. in *Psal.* CXXXIV.)

Pour l'encens, vous le lui offrirez quand vous lui adresserez vos prières pour lui demander qu'il vous donne une protection si étendue et si abondante, qu'il ne vous échappe ni action, ni parole, ni pensée, qui

ne soit dans son ordre, dans sa vue, et dans les sentiments de lui plaire ; et qu'il ordonne tout l'état de votre vie, de sorte qu'il n'y en ait pas, s'il est possible, une seule circonstance qui ne soit selon son cœur. Faites pour cela que votre prière soit ardente, et qu'étant enflammée par le feu de votre charité, comme l'encens que l'on jette dans le brasier, rien ne l'empêche de s'élever jusqu'à son trône : *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo*. (*Psal.*, CXL, 2.)

La myrrhe est la figure de la mortification intérieure et extérieure dans laquelle vous devez vivre. Par l'extérieure, qui consiste dans toutes les pratiques de pénitence qui sont établies parmi nous, vous réduisez vos sens en servitude, vous les tenez captifs, vous les empêchez de se révolter contre l'esprit ; et par l'intérieure, vous domptez l'esprit même, vous assujettissez votre cœur, votre volonté, et vous réduisez votre homme tout entier dans la main de Jésus-Christ, qui fera en lui, et par l'opération de sa grâce, toutes les impressions qu'il y voudra faire. C'est ainsi que vous obéirez au précepte de l'Apôtre, et que vous bannirez de chez vous tout impiété et tout ce qui en a l'apparence ; que vous vous affranchirez de toutes les inclinations terrestres, qui ont si peu de rapport à cette intégrité dans laquelle vous devez vivre, et que vous vous établirez dans cette triple disposition, dans ce sacré ternaire, dont parle l'Apôtre ; je veux dire, dans la sobriété, la piété et la justice. Ce sont ces trois vertus qui renferment tout ce que votre état a de plus excellent et de plus parfait. *Abnegantes impietatem et secularia desideria, sobrie, et juste, et pie vivamus in hoc sæculo*.

Que si vous trouvez quelque peine ou quelque difficulté dans l'accomplissement de ce précepte, quelle force et quelle protection n'avez-vous pas dans ces paroles qui suivent : *Expectantes beatam spem, et adventum glorie magni Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi* (*Tit.*, II, 13) : « En attendant l'accomplissement heureux de nos espérances, et l'avènement de ce grand Dieu notre Sauveur ? » Car quel obstacle n'est point renversé par la présence d'un si grand bonheur ; et qu'y a-t-il ici-bas qui puisse nous paraître ou dur ou difficile quand on a devant les yeux une aussi grande récompense que celle qui nous est préparée ? Récompense, dis-je, que Jésus-Christ nous a méritée par ses souffrances ; lui qui, au lieu de la vie tranquille et bienheureuse dont il pouvait jouir sur la terre, a souffert le supplice de la croix, en méprisant la honte, l'ignominie et la malédiction qui y étaient attachés. *Qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contempta*. (*Hebr.*, XII, 2.)

Je n'ai plus qu'un avis à vous donner, mes frères, avant que de finir, qui est de prendre garde de ne pas négliger celui qui vous parle, c'est-à-dire, Jésus-Christ, par son apôtre ; car si ceux, comme dit le même apôtre, qui ont mépris le prophète qui leur parlait sur la terre, n'ont pu éviter le châti-

ment dont ils étaient dignes, nous serons punis avec beaucoup plus de rigueur, si nous n'avons aucun égard aux instructions de celui qui nous parle du haut du Ciel : *Videte ne recusetis loquentem ; si enim illi non effugerunt, recusantes eum qui super terram loquebatur, multo magis nos, qui de cælis loquentem nobis avertimus.* (Hebr., XII, 25.)

Tous nos maux ne viennent, mes frères, je vous le redis encore, que de ce que la voix de Dieu n'est point entendue ; de ce que ses avis, si importants et si salutaires, qu'il nous donne incessamment, sont négligés : et c'est ce qui est cause que sa parole, qu'il ne nous adresse que pour notre salut, ne fait souvent que nous rendre plus coupables et nous attirer une condamnation plus rigoureuse. Hâtons-nous donc, mes frères, de nous jeter entre ses bras pendant que le sein de sa miséricorde nous est ouvert, pendant que sa bonté nous invite, et qu'il nous crie encore en ce jour par son prophète : *Venez à moi, écoutez-moi, votre âme vivra, et je contracterai avec vous une alliance éternelle : « Venite ad me : audite, et vivet anima vestra, et feriam vobiscum pactum sempiternum.* (Isa., LV, 33.) Servons-nous de tant de conjonctures si favorables qu'il nous fait naître dans tous les moments, répondons par nos œuvres à cette voix de miséricorde, qui ne cesse point de nous appeler, de crainte que cette bouche divine, qui s'est ouverte tant de fois et si inutilement, ne se referme pour jamais, et qu'il ne garde avec vous un éternel silence, ce qui serait le dernier et le plus grand de tous les malheurs : j'espère qu'il le détournera de dessus nos têtes, et que le soin que nous aurons de lui obéir et de respecter toutes ses volontés l'obligera de nous donner une destinée plus heureuse.

XI^e CONFÉRENCE.

II^e Pour le jour des Rois.

SUR L'ADORATION DES MAGES.

Populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam ; habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis. (Isa., IX, 21.)

Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande clarté, et la lumière s'est levée sur ceux qui habitaient dans les ombres de la mort.

Il n'y a point de mystère dans lequel nous puissions nous reconnaître davantage et dont nous devions nous faire une application plus particulière que celui que nous célébrons aujourd'hui, non point pour contenter nos esprits par une spéculation vaine et infructueuse ; mais pour remplir nos cœurs des grâces et des bénédictions qu'il contient, et pratiquer les vérités saintes qui y sont renfermées.

Ce cantique divin que nous avons chanté à l'office de la nuit nous est si propre, et nous dépeint avec des couleurs si vives ce que nous avons été, et ce que nous sommes, qu'il n'est pas possible de ne pas remarquer ces deux états si différents : *Populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam ; habitantibus in regione umbræ mortis lux orta est eis.* Car qui sont ceux

qui marchaient dans les ténèbres, qui se reposaient à l'ombre de la mort, et sur lesquels enfin le soleil s'est levé, sinon vous, mes frères, qui languissiez dans les obscurités funestes du vice et du péché ; qui de cet état tout déplorable qu'il est, vous faisiez un repos, une paix fautive et trompeuse, et que Dieu, par une bonté dont vous n'étiez pas dignes, a éclairés de la lumière de sa vérité ?

Il est vrai que ce mystère regarde toute l'Eglise, et que tous les Chrétiens y doivent trouver leur sanctification ; mais on peut dire avec beaucoup de fondement et de justice, qu'il vous touche bien plus que les autres. Car véritablement qui est celui d'entre nous qui n'était pas dans des obscurités mortelles, lorsque cette inspiration du Saint-Esprit, ce mouvement de la grâce, cette clarté céleste a frappé les yeux de son cœur, semblable à cette étoile brillante qui apparut aux Mages, et qui n'a eu sujet de s'écrier comme eux : *Vidimus stellam ejus et venimus adorare eum ?* (Matth., II, 2.) Nous avons vu l'étoile du Dieu tout-puissant, et nous avons quitté toutes choses pour le venir adorer ?

C'est ce qui vous est arrivé, et ce qui s'est passé dans vos personnes, lorsque Dieu vous est allé chercher dans le milieu du monde, qu'il vous a inspiré le désir de la retraite, et qu'il vous a appelés dans la solitude, pour vous y engager à son service. La première vue de cette profession si sainte, cette première résolution de servir Dieu dans la séparation des hommes, ne peut-elle pas être comparée à cette impression toute divine, qui apprit aux Mages la naissance de Jésus-Christ, et leur donna tout ensemble ce désir si ardent de l'aller trouver, et de lui rendre leurs hommages ?

Enfin, mes frères, pour vous faire une application qui soit juste de ce grand mystère, et vous y faire trouver une instruction solide, il faut en considérer toutes les convenances et les rapports qui peuvent regarder votre état. Premièrement les Mages viennent d'un pays éloigné, du milieu des nations où Dieu n'était ni connu ni adoré ; c'est ce que font tous ceux qui ont quitté la vie du monde, qui mettait entre Dieu et eux des distances infinies. La manière dont on s'y conduit est si contraire à celle que Jésus-Christ nous a prescrite ; les règles et les maximes si opposées aux principes qu'il a établis dans son Evangile, aux instructions qu'il y a renfermées, qu'il se peut dire que ceux qui abandonnent le monde pour embrasser son service viennent à lui des pays et des régions le plus reculées, et que selon les paroles du Prophète : l'Orient n'est pas plus éloigné de l'Occident, que ne le sont ceux qui servent Dieu, de ceux qui servent le monde ; et les grands pécheurs, des personnes qui sont véritablement pénitentes. *Quantum distat Ortus ab Occidente, longe fecit a nobis iniquitates nostras.* (Psal., CII, 12.)

Secondement, les Mages s'exposent à des dangers et à des fatigues extrêmes, dans un voyage si long et si pénible. Qu'est-ce que

n'ont point à souffrir ceux qui s'engagent dans la vie solitaire? Quelles tentations ne trouvent-ils point dans leur chemin? De quelles peines et de quelles difficultés leur vie n'est-elle point traversée? Leurs passions les combattent, les démons les attaquent, les hommes, amis ou ennemis, s'opposent à l'exécution de leur dessein. *Foris pugna, intus timores.* (I Cor., VII, 5.) Et c'est pour lors que l'on reconnaît, par une expérience qui n'est que trop ordinaire, la vérité de ces paroles du Saint-Esprit, que ceux qui se consacrent au service de Dieu doivent demeurer fermes dans la justice et dans la crainte, et se préparer aux tentations : *Fili, accedens ad servitutem Dei, sta in iustitia et timore, et præpara animam tuam ad tentationem.* (Eccle., II, 1.) Le royaume de Jésus-Christ coûte cher à ceux qui le veulent acquérir; et que les hommes disent ce qu'il leur plaira, ils n'y arriveront jamais que par les tribulations et par les souffrances.

Dites-moi, mes frères, de quelles raisons les gens du siècle, et même ceux qui n'en sont plus, ne se sont-ils pas servis pour détruire vos résolutions, lorsque le sentiment vous a été donné de travailler à votre saint dans la retraite et dans le silence? Les uns vous ont allégué les infirmités, qui sont fréquentes, à ce qu'ils disent, dans cette maison; les autres ont essayé de vous effrayer par le nombre de ceux qui y sont morts en peu de temps; les uns vous ont exagéré les austérités, et vous les ont figurés comme des excès insupportables; les autres vous ont représenté que ce silence si rigoureux qui s'y observe accablait les âmes et les corps, et causait des ennuis et des tristesses mortelles; les autres, que c'était une témérité de se promettre de persévérer dans des exercices qui surpassaient les forces de la nature; car c'est ainsi que l'on parle. En un mot, on a voulu vous faire passer l'œuvre de Dieu, de sa main et de sa miséricorde, pour une invention humaine, une imagination violente; et on a essayé de vous décrier cette inspiration, ce mouvement intérieur que vous ressentiez et que vous vouliez suivre, comme votre étoile, sous le nom d'une fantaisie et d'une illusion.

Troisièmement les Mages, après avoir surmonté toutes les difficultés qu'ils purent rencontrer dans leur marche, se rendent dans Bethléem (ce terme signifie une maison de pain). A quoi est-ce qu'on peut mieux donner ce nom qu'à un monastère, quand on y conserve les sentiments des saints, et que l'on y vit dans les véritables règles? C'est une demeure de bénédiction : on y est nourri de la participation des saints mystères, de ce pain des anges qui garantit de la mort et qui donne la vie. On y est soutenu par cette viande spirituelle, j'entends la connaissance, l'observation et la pratique de la parole de Dieu. On l'a incessamment devant les yeux, dans la main, dans la bouche, dans le cœur; et tous les exercices différents qui forment et qui composent la vie que l'on mène dans les communautés saintes, ne sont, à proprement parler, qu'une nourriture

céleste pour ceux qui les observent avec l'esprit d'une religion et d'une piété véritables et sincères.

Quatrièmement, les Mages trouvent Jésus-Christ dans la mesure qui lui servait de retraite. Cette habitation si vile et si pauvre n'est-elle pas parfaitement exprimée par ce monastère, qui n'est rien que la retraite des pauvres, qu'un hôpital où les malades se retirent pour recouvrer la santé de leurs âmes. Tout y est simple, soit dans la qualité des viandes, soit dans la manière de les préparer, dans les vêtements, dans l'ornement des cellules, dans la disposition des édifices, dans la nature des travaux, dans la profession que l'on y fait d'une vie humiliée, tout y respire la bassesse et l'abjection; et nous pouvons dire dans cette vue et dans ce sentiment avec saint Bernard : *Ordo noster abjectio est, humilitas est, voluntaria paupertas est.* (Epist. 142.)

En cinquième lieu, les Mages entreprennent et font ce grand voyage sous la conduite de Dieu; ils suivent cet astre miraculeux aussitôt qu'ils l'aperçoivent, comme le flambeau qui doit leur montrer le chemin, et ils ne le perdent de vue, ni d'un pas, ni d'un instant, que lorsque, par une providence particulière, Dieu le retira de devant leurs yeux en entrant dans Jérusalem. C'est ainsi que de véritables Chrétiens, au moment que le Saint-Esprit a touché leur cœur, que la lumière les a éclairés, et que la volonté de Dieu leur est connue, s'attachent à elle inséparablement, et l'ont incessamment devant les yeux, comme le pilote regarde sans relâche son pôle et son étoile pour la sûreté de la navigation; cette volonté les conduit, les dirige, elle les console, elle les encourage, ils n'appréhendent rien davantage, sinon qu'il se rencontre quelque incident dans leur course qui les en sépare.

Enfin les Mages offrent leurs présents à Jésus-Christ; savoir, de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Les saints Pères expliquent ce qui nous est figuré par ces noms mystérieux; mais pour ne vous parler que de ce qui touche notre état, disons, mes frères, qu'à l'imitation des Mages, nous offrons à Dieu de l'or, le plus précieux de tous les métaux, quand nous renonçons pour l'amour de lui à tous les biens et à toutes les richesses de la terre, à tout ce que nous pourrions y avoir d'établissements et de fortunes; à tout ce qui est capable de flatter notre cupidité et notre ambition; et que, par le vœu de la pauvreté, il ne nous reste aucune prétention sur les choses d'ici-bas, ni aucune liberté légitime d'en jouir et de les posséder.

Nous lui offrons de l'encens par le vœu de notre obéissance. Remarquez, mes frères, que comme c'est par l'oblation de l'encens que l'on reconnaît la souveraineté de Dieu et qu'on lui donne des marques extérieures du culte et de l'adoration qu'on rend à sa Majesté suprême, c'est aussi par le vœu de l'obéissance, par l'assujettissement, par la destruction et par l'immolation de la volonté, plus que par tout autre renoncement, qu'on

lui fait connaître qu'on le prend pour son Dieu : c'est le plus grand effet d'une adoration sincère. L'Ecriture le regarde comme le plus grand de tous les sacrifices, parce que c'est l'âme, c'est le cœur, c'est l'esprit qu'on détruit par la dépendance dans laquelle on s'engage; et parce qu'il n'y a point de moment dans la vie auquel un religieux fidèle n'obéisse, puisque toutes ses actions sont commandées, il se peut dire que son sacrifice est continu.

Nous offrons de la myrrhe par le vœu de la chasteté, qui comprend précisément une mortification parfaite des sens, un crucifiement de la chair, un renoncement à tout plaisir et à toute volupté sensuelle; et nous ne dirons rien de trop grand quand nous assurerons qu'un religieux, s'il est tel qu'il est obligé d'être, ne doit pas être moins mort à toutes les actions desquelles Dieu n'est point le principe et la fin, qu'un corps mort est incapable des fonctions de la vie qu'il a perdue. *Aurum offerimus, opes omnes pro Christo calcando; thus, ea quæ sursum sunt sapiendo; myrrham, membra passionis que mortificando.* (S. BERNARD. SERM. 3 De Epiphania.)

Voilà, mes frères, une représentation fidèle de votre état. Vous voyez dans ces principales circonstances de la conduite des Mages, ce qu'il faut que vous soyez. Il faut qu'un solitaire cherche uniquement Jésus-Christ, qu'il vienne pour le trouver des extrémités de la terre, c'est-à-dire, des égarements d'une vie mondaine; il faut qu'il renonce au monde, et qu'il le quitte, parce qu'il sait que Dieu n'y est pas connu, et qu'il se lasse de vivre ou comme ceux, ou parmi ceux qui font une profession toute publique d'ignorer Dieu; il faut qu'il dise comme le Prophète : *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine* (Psal., LIV, 8), qu'il fuie les hommes pour passer ses jours avec les anges, c'est-à-dire, avec d'autres hommes qui fassent sur la terre ce que les anges font dans le ciel, afin de jouir du repos sacré de la solitude, et de cette paix sainte, qu'on ne rencontre point dans le tumulte des villes : *Non in commotione Dominus.* (III Reg., XIX, 11.)

Il faut qu'un solitaire se trouve et se retire dans cette Bethléem si vile et si méprisable, que le Prophète appelle, *Parvulus in milibus Juda* (Mich., V, 2), Petite entre les villes de Juda : c'est le lieu que la divine Providence lui a indiqué pour sa retraite; il faut qu'il l'aime et qu'il la chérisse, et qu'il dise avec des dispositions toutes cordiales, toutes sincères et toutes animées, ces paroles du Prophète royal : *Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quam habitare in tabernaculis peccatorum.* (Psal., LXXXIII, 11.) Je fais mille fois plus de cas de me voir humilié dans cette demeure telle qu'elle est, puisque c'est Dieu qui me l'a marquée, que d'habiter dans les édifices superbes et les palais magnifiques des gens du monde. C'est ici ma demeure, c'est là la place que j'ai choisie par l'ordre de Dieu; j'y persévérerai, j'y jouirai d'une tranquillité sainte, jusqu'à

ce qu'il lui plaise de m'appeler dans son éternité, de m'en ouvrir les portes, et de me rendre participant de la gloire de ses saints : *Hæc requies mea in sæculum sæculi, hic habitabo quoniam elegi eam.* (Psal., CXXXI, 14.)

Il faut enfin qu'il offre de l'or, de l'encens et de la myrrhe, comme nous venons de le marquer, par ce triple engagement et par ce triple vœu de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, et qu'il se sépare pour jamais de tout ce qui n'est point Dieu et qui est incapable de lui en donner la jouissance.

Nous avons jusqu'ici suivi les Mages dans ce grand voyage que l'ordre de Dieu et le désir de voir et d'adorer Celui qui était venu pour sauver le monde, leur avait fait entreprendre; mais il est temps de les quitter; ils retournent dans leur pays. *Reversi sunt per aliam viam in regionem suam.* (Matth., II, 12.) Vous devez les suivre jusque-là; mais vous ne devez pas aller plus loin, vous qui avez pris à la lettre ce précepte du Seigneur : *Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui* (Gen., XII, 1), et qui, ayant abandonné vos proches et le lieu de votre naissance, vous en êtes interdit le retour pour jamais, et avez choisi un état qui vous fixe pour toujours. Tout ce que vous avez quitté doit être à votre égard comme s'il n'avait jamais été, ou comme s'il n'était plus; il ne vous est permis de le voir qu'en Dieu seul et des yeux de l'esprit, de la foi et de la grâce, et non plus de ceux de la nature, du sang et de la chair.

Les Mages retournent en leur pays où l'ordre de Dieu les rappelle pour y prêcher Jésus-Christ, et pour y annoncer les vérités dont ils avaient été les témoins : mais pour vous, mes frères, vous prêchez Jésus-Christ par votre silence dans le lieu où sa providence vous a conduits; vous en parlez par votre retraite; vous ne communiquez jamais davantage aux hommes les dons et les grâces que vous en avez reçus, que lorsque vous avez moins de commerce avec eux; et votre pénitence, si elle est exacte, fidèle et persévérante, est un moyen d'une efficace incompréhensible pour établir le nom de Jésus-Christ, puisque dans le sentiment des saints votre vie est un véritable martyre; et vous ne pouvez douter, après ce que saint Jérôme, saint Bernard, et tant d'autres nous en ont dit, que, par toutes les pratiques saintes que vous observez, vous ne confessiez la foi de Jésus-Christ et que vous n'annonciez sa mort, jusqu'à ce que, selon sa promesse, il revienne dans le monde pour y exercer ses derniers jugements : *Mortem Domini annuntiabitis donec veniat.* (I Cor., XI, 26.)

Le seul avis qui me reste à vous donner, mes frères, est qu'un religieux retourne souvent dans le monde sans y penser et sans s'en apercevoir. Il n'est pas nécessaire qu'il reprenne ni les vêtements, ni les biens, ni les richesses dont il s'était dépouillé, ni qu'il rentre dans les emplois, dans les affaires, dans les plaisirs et dans les occupations qu'il avait abandonnées; ce serait une désertion grossière, une apostasie scandaleuse.

Mais il suffit, pour commettre cette infidélité, qu'il suive son amour-propre, qu'il écoute les suggestions de sa cupidité, qu'il fasse et qu'il exécute ce qu'elle lui inspire, parce que quand il agit de la sorte il se retrouve dans les inclinations, dans les sentiments et dans les conduites du monde; ses actions en ont le principe, puisqu'elles partent de sa cupidité; elles en ont la fin, puisqu'il ne s'en peut proposer d'autre dans son dérèglement, que sa gloire, son plaisir, son intérêt, et sa propre utilité.

Un religieux, par exemple, qui suit ses lumières et ses sentiments, au lieu de se conduire par ceux de ses supérieurs, retourne dans le monde; il se présente à ses frères: il n'a pas pour eux ni cette déférence ni cette charité qu'il est obligé d'avoir, il retourne dans le monde, il recherche ses satisfactions dans la nourriture, dans sa liberté, dans ses lectures, dans ses travaux, et se fait, autant qu'il peut, comme un état de plaisir dans un état d'austérité et de pénitence, il retourne dans le monde; enfin il s'étudie à se faire une vie douce, molle et languissante dans une vie de croix et de mortification. Il ne faut pas douter qu'il ne retourne dans le monde, et il est proprement du nombre de ceux (comme dit saint Benoît), *qui adhuc operibus servantes sæculo fidem, mentiri Deo per tonsuram noscuntur* (Regul. sancti BENEDICT. cap. 1), qui paraissent religieux par leur habit et par quelques pratiques extérieures; mais comme leur cœur est tout rempli de l'esprit du monde, ils appartiennent au monde et doivent être mis parmi ceux qui le servent et qui lui gardent la foi qu'ils lui avaient promise: *Cor sæculare gerunt sub habitu religionis*. (S. BERNARD.)

Je finis, mes frères, en vous disant que je souhaite que cette peinture toute divine que Dieu vous a tracée de vos principaux devoirs dans la personne des Mages, fasse sur vous toutes les impressions qu'elle y doit faire; qu'elle ranime votre foi, qu'elle excite votre religion, qu'elle augmente votre fidélité, et qu'elle vous porte à vous acquitter avec plus d'exactitude et de zèle que vous n'avez fait jusqu'à présent des obligations d'un état qu'il a sanctifié par tant de grâces et de bénédictions, et que vous vous estimiez heureux d'avoir trouvé Jésus-Christ dans Bethléem, que vous préféreriez ce bonheur à toutes choses, que vous en jouissiez dans le repos et dans la paix, et qu'il n'y ait rien qui puisse ni vous en séparer, ni vous en distraire.

XII^e CONFÉRENCE.

Pour le premier dimanche après les Rois.

SUR LA RETRAITE.

Invenierunt illum in templo. (Luc., II, 46)

Ils le trouvèrent dans le temple.

Nous avons, mes frères, dans l'Evangile de ce jour une figure, ou plutôt une instruction qui nous apprend ce que c'est que votre état et qui nous en donne (au moins

à ce qu'il m'a paru) une véritable idée. Jésus-Christ laisse aller la sainte Vierge et saint Joseph, et demeure dans Jérusalem sans qu'ils s'en aperçoivent, et après l'avoir perdu durant trois jours, ils le retrouvent dans le temple, assis au milieu des docteurs, qui les entendait parler et qui les interrogeait touchant les intérêts et les affaires qui regardaient l'honneur et la gloire de son Père.

C'est ainsi que les moines et les véritables solitaires quittent leurs frères et leurs parents, et par conséquent ceux avec lesquels ils ont des liaisons moins étroites et moins intimes, et se retirent dans les montagnes, qui sont des temples consacrés au service de Dieu, pour y entendre, pour y interroger, non pas des docteurs, mais le maître et le docteur des docteurs; c'est-à-dire qu'ils laissent les hommes pour s'occuper uniquement de Dieu, et qu'ils abandonnent les créatures pour ne plus penser qu'à celui qui les a créées.

Vous remarquerez, mes frères, qu'on ne trouve pas Jésus-Christ dans les places publiques, dans les tribunaux, où l'on forme et où l'on soutient des contestations, ni dans des assemblées de divertissement et de plaisir; car il y avait longtemps qu'il avait dit par la bouche de son prophète qu'il haïssait la société des méchants et qu'il n'avait point de part avec eux: *Odivi ecclesiam malignantium, et cum impiis non sedebo*. (Psal., XXV, 5.) Mais on le rencontre dans le temple, traitant de ce qui concernait la gloire de son Père, suivant le cours de sa mission, et s'acquittant en cela des fonctions de son ministère. C'est ainsi que les moines doivent quitter le monde, sans rien porter avec eux de ce qui le regarde dans le lieu de leur retraite, sans conserver les moindres soins, les moindres sentiments, ni même le moindre souvenir des choses qu'ils ont quittées; au contraire, il faut qu'ils donnent au ciel ce qu'ils ont ôté à la terre, je veux dire leurs personnes, leur temps, leurs occupations, leurs travaux, leurs volontés, leur cœur, et qu'ils rendent Jésus-Christ le maître de toutes les places que les créatures y avaient usurpées. Ils sont à lui, ils ne doivent plus penser qu'à lui; l'éternité toute seule doit être l'objet de leurs méditations et de leurs désirs, et s'il leur arrive de descendre de cet état supérieur et de s'arrêter sur des objets sensibles et périssables, il faut qu'ils sachent qu'ils sortent des bornes de leur devoir, et qu'ils se tirent en cela de la main de Dieu et de son ordre.

Cette vérité, mes frères, est constante, vous ne pouvez l'ignorer, vous l'avez lue dans tous les livres des saints Pères; cependant elle ne laisse pas d'être combattue; il y a des gens qui la contestent, qui ne sauraient regarder les vérités quand elles sont pures et sans mélange, que comme des excès, et qui ne font point de scrupule de les nommer des opinions outrées. Ainsi il ne sera point inutile d'appuyer par de nou-



velles rai-ons ce que nous pensons sur cette matière, car vous ne pouvez avoir trop de remparts pour vous défendre contre ceux qui voudraient l'attaquer.

Je vous dirai donc, mes frères (posé, ce qui est un fondement incontestable, que Dieu veut que l'on fasse valoir ses dons, que l'on profite des talents que l'on reçoit de sa bonté et de sa largesse infinies), qu'on ne peut mieux juger de ce qu'il demande des hommes que par les qualités et les dispositions différentes qu'il leur a données. Il élève un prince sur le trône ; il reçoit de sa main la magnanimité, la valeur, la sagesse, l'amour de la justice, le zèle de la gloire de Dieu et toutes les autres vertus royales : peut-on douter que son intention ne soit qu'il gouverne les royaumes et les monarchies comme les Constantin et les Théodose les ont gouvernés ? il en établit un autre dans les premières places de l'Eglise ; il le remplit de lumières, de prudence, de charité, de force, de vigilance et de toutes les autres grâces épiscopales ; n'est-il pas évident qu'il veut qu'il soit à la tête des peuples, qu'il les éclaire, qu'il les dirige, qu'il les console, qu'il les soutienne, qu'il les fortifie et qu'il les conduise dans la voie de leur salut, et en la manière que l'ont fait autrefois les Basile, les Chrysostome, les Augustin et les Ambroise ?

Si on vous disait, mes frères (et que vous fussiez encore engagés dans le siècle), qu'il y a des hommes qui, suivant le précepte de Jésus-Christ, ne sont plus du monde et vivent dans des solitudes ou dans des monastères ; qui, après avoir renoncé à tous les biens, toutes les richesses, toutes les voluptés de la terre, ont fait vœu d'une pauvreté, d'une chasteté et d'une obéissance exactes ; qui gardent une tempérance sévère et rigoureuse ; qui observent un silence qu'ils n'interrompent jamais, non-seulement envers les personnes étrangères, mais à l'égard de ceux dans la société desquels ils passent leurs jours ; que Dieu a pris un si grand soin de ce qui les regarde, qu'il a partagé leurs journées par des occupations et des exercices dont il est l'objet et la fin ; qui chantent chaque jour des psaumes et des cantiques pendant huit heures ; qui en passent trois ou quatre dans des lectures, trois autres dans le travail des mains ; qui se proposent dans toute leur conduite d'imiter les patriarches et les apôtres, de mortifier leurs sens et de se garantir du plus dangereux des vices, qui est la paresse ; et qui, n'ayant qu'une heure de reste, qui est celle du repas, dans la crainte d'y commettre quelque excès, l'ont réglée de telle sorte qu'il est toujours précédé et suivi de longues prières et accompagné d'une lecture sainte : si on vous demandait, dis-je, ce que vous pensez de ces hommes si dégagés de toutes les choses d'ici-bas et à quoi vous croyez que Dieu les destine, vous répondriez sans doute, et tout ce qu'il y a de gens de bon sens avec vous, que ces hommes ne sont sur la terre que pour la fouler aux pieds ;

qu'ils doivent être incessamment dans le ciel par toutes les actions de leur esprit et de leur cœur ; que Dieu ne les a désappliqués des autres créatures que pour se les appliquer uniquement, et qu'ils doivent vivre, non pas comme des hommes, mais comme des anges. Il faut que tout le monde demeure d'accord que, Dieu ayant pris soin d'ordonner toutes leurs occupations, de déterminer tous les mouvements de leur conduite, et de régler jusqu'aux moindres de leurs exercices, ils doivent faire toutes choses dans sa vue, pour l'amour de lui, et agir uniquement dans le désir de lui plaire, à moins que d'abandonner témérairement les voies qu'il leur a marquées, à moins que de mépriser l'application avec laquelle il est entré dans le détail de leur vie, et de vouloir bien qu'un mépris si injurieux, qu'une ingratitude si noire le contraigne de changer cette charité paternelle, dont il leur a donné des témoignages si sensibles, en un sentiment d'une vengeance et d'une justice rigoureuses.

Un maître a des serviteurs ; il leur donne un état selon lequel il veut qu'ils se conduisent, et comme il ne veut point qu'ils perdent un moment de temps, il dispose leurs emplois, leurs travaux et leurs occupations avec tant de règle et de mesure, qu'il n'y a circonstance quelconque qui n'ait une destination qui lui soit propre. Enfin, son intention est qu'ils remplissent leurs journées selon le partage et la distribution qu'il leur en a faits. N'est-il pas vrai, mes frères, que ces serviteurs sont obligés d'exécuter les intentions de leur maître, de suivre en tout l'ordre qu'il leur a donné avec une ponctualité qui le contente, et que, s'ils contreviennent à ses volontés et qu'ils manquent à la fidélité qu'il en attend, il ne manquera pas de les regarder comme de méchants serviteurs et de punir leur négligence, leur malignité, ou le peu de soin qu'ils ont eu de le servir et d'obéir à ses ordres ?

Tous les saints qui ont parlé sur ce sujet n'ont point eu d'autre sentiment que le mien, ou plutôt je n'ai point eu de pensées que celles qu'ils m'ont enseignées. Et en effet, quand ils ont dit que les religieux et les moines étaient des martyrs, ont-ils voulu dire autre chose, sinon qu'ils devaient être dans un dégagement des choses de la terre, semblable à celui dans lequel pouvaient être ces hommes tout divins, qui étaient tout prêts d'être regus dans le ciel ? Que pouvaient-ils penser quand ils les ont comparés aux apôtres, sinon qu'ils avaient renoncé comme eux, selon le précepte de Jésus-Christ, à tous les biens et à toutes les richesses d'ici-bas, pour porter sa croix et pour le suivre ? Que voulaient-ils dire quand ils les ont appelés des anges, sinon qu'ils devaient imiter ces esprits bienheureux, négliger comme eux tout ce qui passe, s'attacher uniquement à Dieu, et contempler invariablement les choses éternelles ? Enfin quel a pu être leur sentiment lorsqu'ils les

ont regardés comme des prophètes, sinon qu'ils devaient effacer de leurs cœurs et de leur mémoire les choses présentes, et ne vivre que dans la vue et dans l'attente de l'avenir ? Les moines peuvent cacher tant qu'il leur plaira leur propre gloire, afin d'éviter les privations et les assujettissements auxquels il faut qu'ils se réduisent pour en soutenir l'éclat, et s'acquitter en cela de leurs obligations ; mais ils n'empêcheront pas que ces vérités, qu'ils désavouent et qu'ils ne veulent pas reconnaître, ne nous aient été enseignées par les Basile, les Grégoire, les Chrysostome, les Bernard, et une infinité d'autres ; ou, pour mieux dire, que Jésus-Christ lui-même ne nous les ait déclarées par leur bouche ; et que, comme elles seront la sanctification de ceux qui auront assez de fidélité et de religion pour les suivre, elles ne soient aussi la perte et la condamnation de ceux qui les auront méprisées. Enfin, mes frères, les moines ont été choisis pour être dans la maison de Dieu comme des vases d'honneur et d'élection ; ils en sont la beauté, la richesse et l'ornement ; ce sont des lampes ardentes qui doivent brûler en sa présence, et ne s'éteindre jamais ; ce sont des glaces pures et sans tache, qui doivent incessamment recevoir les rayons de ses splendeurs immortelles, pour les répandre dans le monde et en chasser les ombres et les ténèbres du péché.

Le principal avis que j'ai à vous donner, mes frères, est de faire ce que le Saint-Esprit nous commande par ces paroles de son évangéliste : *Attendite vobis ne forte graventur corda vestra in crapula et ebrietate, et curishujus vitæ.* (Luc., XXI, 34.) Ne souffrez point que les affections terrestres et sensuelles, et les soins des choses de cette vie appesantissent vos cœurs, et étouffent cette vivacité sainte qui vous est si nécessaire pour rendre à Dieu les services auxquels votre profession vous engage, et comptez entre ces soins tout ce qui peut vous séparer de Dieu ou vous rendre languissants dans ses voies.

La première tentation de laquelle vous devez vous garantir comme d'un piège très-dangereux, ce sont ces pensées vaines, ces imaginations frivoles qui naissent et s'élèvent dans la tête de ceux qui sont à Dieu, comme de ceux qui n'y sont pas, avec cette différence que les premiers les craignent et font ce qu'ils peuvent pour s'en défendre, les autres s'y laissent aller et les négligent. Cependant, comme elles attaquent la piété, et que souvent elles l'éteignent par la dissipation qu'elles causent dans les âmes, par le dégoût qu'elles leur donnent des choses de Dieu, par l'inapplication dans laquelle elles les mettent dans les temps auxquels elles lui devraient être le plus intimement unies, il faut que vous soyez incessamment sur vos gardes, et que vous usiez, s'il est possible, d'une vigilance si exacte, que vous vous préserviez en cela d'un inconvénient si universel et si ordinaire. On s'y accoutume, parce qu'on n'en sait pas le danger ;

mais pour vous le faire connaître tout d'un coup, je vous dirai qu'on peut comparer ces sortes de pensées ou de distractions à ces herbes qui naissent dans les étangs et dans les rivières ; ceux qui s'y baignent, quand ils les rencontrent, à moins qu'ils ne les connaissent par expérience, n'y trouvant nulle résistance, mais au contraire, de la mollesse et de la flexibilité, ils les négligent et ne pensent ni à les éviter, ni à s'en tirer : cependant elles entrelacent les membres insensiblement, elles embarrassent le corps, elles lient les pieds, les mains, de sorte qu'elles leur ôtent tout mouvement ; enfin elles les abîment dans le fond de l'eau, comme s'ils étaient chargés d'un fardeau d'une pesanteur infinie.

La seconde est la paresse, qui n'est que trop ordinaire aux personnes de notre profession. Elle se trouve parmi les gens qui vivent dans les cloîtres, comme dans ceux qui vivent dans le monde ; c'est par elle que le démon vient à bout de détruire le mérite des exercices et des occupations les plus saintes. Dès là qu'il fait tant que d'inspirer le dégoût et la langueur, en sorte que l'on s'acquitte avec tiédeur et négligence des choses dont on doit s'acquitter avec zèle et avec ardeur, on fait ce que l'on fait sans aucun fruit ; et non-seulement on n'en a aucun agrément du côté de Dieu, mais on s'attire, si on n'y prend garde et si on ne rend sa conduite plus vive et plus animée, l'effet de cette menace terrible : *Maledictus qui facit opus Domini negligenter* : « Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu avec négligence. » (Jerem., XLVIII, 10.) Et s'il y a rien qui puisse vous donner de l'horreur d'un tel état, c'est de penser que Jésus-Christ nous déclare qu'il rejette les âmes tièdes de la bouche de son cœur : *Quia tepidus es, et nec calidus, nec frigidus, incipiam te evomere ex ore meo.* (Apoc., III, 16.)

La troisième tentation est la manière de s'appliquer aux occupations qui sont commandées ; elles sanctifient quand on les regarde du côté de l'obéissance, mais elles font un effet tout contraire par les circonstances qu'on y joint. Un religieux reçoit l'emploi auquel on le destine ; mais s'il arrive qu'en suivant le mouvement de sa cupidité, il s'y donne avec trop d'ardeur, trop d'activité, trop d'attachement, cet emploi le remplit, l'occupe et le possède tout entier, et par une suite nécessaire, il dessèche son cœur, il le rend stérile pour le bien, il éteint ce qu'il pouvait avoir acquis de piété, de sorte que, quand il est obligé de se présenter devant Dieu, il ne sait plus ce que c'est que de le trouver, il le cherche faiblement, il ne fait point pour cela les diligences nécessaires ; et si quelquefois Jésus-Christ, dont les bontés sont infinies, vient à lui, l'embarras dans lequel il le voit l'arrête comme s'il lui fermait les portes de la maison. Il n'a garde d'entrer dans un lieu qui n'est pas digne de lui, où il ne se peut plaire, et où tout est dans l'agitation, dans le trouble et dans le tumulte : *Non in commotione Dominus.*

(III Reg., XIX, 11.) Et ce qui est plus déplorable et qu'on n'oserait presque penser, c'est qu'une bagatelle, un atome, une chose qui ne mérite pas un regard ni un coup d'œil, à laquelle cependant on donne la préférence, tient toutes les places dans le cœur de ce misérable et peut en exclure Jésus-Christ pour jamais.

Je ne vous parle point des affaires qui ont rapport au monde, parce que je sais qu'elles sont tellement décriées auprès de vous, et que vous en connaissez si parfaitement la malignité, qu'il n'est pas possible qu'il vous en vienne des tentations. Mais il y en a une quatrième, et qui n'est pas moins à craindre, je veux dire celle qui vous peut arriver du côté des lectures : car, quoiqu'elles vous soient commandées, et qu'elles soient très-saintes et très-utiles par elles-mêmes, cependant elles ne le sont plus, quand on manque de les faire selon l'ordre et les véritables règles, je veux dire si on s'en acquitte avec empressement, avec curiosité, avec dessein de se contenter et de se satisfaire, plutôt que de s'éclairer, de s'échauffer et de s'instruire ; et les mêmes vérités qui, étant traitées et reçues avec les préparations nécessaires, produiraient dans les âmes des biens infinis, n'y causent que des maux par les mauvaises circonstances dont on les accompagne.

Quelque excellente que soit la nourriture que vous donnez à un malade, quelque convenable qu'elle puisse être à son tempérament, à sa faiblesse et à l'état dans lequel il se trouve, si elle est prise avec trop d'avidité, s'il l'avale sans la mâcher et sans la préparer dans sa bouche, en sorte qu'il s'y fasse comme une première digestion ; s'il entasse morceaux sur morceaux, sans se mettre en peine que de rassasier sa faim, il ne met dans son estomac que des pierres et des cailloux, et cette viande, toute délicate qu'elle est, ne servira qu'à le rendre plus malade qu'il n'était.

Il en est de même des vérités qui sont contenues dans les livres ; si vous les y lisez avec rapidité, sans les méditer, sans réflexion, sans les goûter, comme si vous n'aviez d'autre dessein que d'en remplir vos cahiers, ou d'en charger votre mémoire, bien loin de mettre dans vos âmes des dispositions plus saintes, de les rendre meilleures et plus capables de se conduire selon les intentions et les maximes que vous avez lues avec tant de promptitude, elles ne feront que les jeter dans la dissipation ; elles n'en seront que plus languissantes, plus sèches, plus affamées, plus altérées, parce qu'elles n'auront pas eu le temps d'en tirer le suc, la substance, et de s'en nourrir. Et on ne dira rien qui ne soit vrai, quand on assurera que la manière tout humaine avec laquelle les personnes dissipées se conduisent en ces sortes de rencontres, est regardée de Dieu comme une véritable profanation. On donne à un malade qui tombe en faiblesse et que l'on croit dans la dernière extrémité, une goutte de quelque essence,

dont la force et la vertu peut le retirer de l'état où il est ; mais si, au lieu de cette goutte, vous lui en versez avec trop d'abondance, au lieu de la vie que vous prétendez lui procurer, vous lui donnez la mort. C'est ce que font les vérités les plus saintes, quand elles ne sont pas mesurées et qu'on n'en use pas avec la modération nécessaire.

Enfin, mes frères, je finis en vous disant que le grand mal vient de ce qu'on n'interroge point et de ce qu'on n'écoute point ce Docteur des docteurs dont je vous ai parlé, *Invenierunt illum in templo sedentem in medio doctorum, audientem illos, et interrogantem eos.* (Luc., II, 46.) On me dira qu'on s'adresse à lui, qu'on l'interroge et qu'on lui demande ; mais je vous réponds que ce n'est pas véritablement demander, si vous ne lui demandez ce que vous devez lui demander. Ouvrez-lui votre cœur, exprimez-lui vos besoins, faites-lui connaître vos nécessités. Dites-lui : Je suis superbe, Seigneur, donnez-moi l'humilité ; faites que je sois charitable, patient, doux, traitable, obéissant, soumis ; que je sois éloigné de toute envie de juger ou de soupçonner ou mes supérieurs ou mes frères ; faites que je profite des corrections et des avis qu'on me donne ; ôtez de mon cœur cette opiniâtreté qui m'est si naturelle ; enfin délivrez-moi de tous ces vices et de toutes ces passions auxquels je me vois si malheureusement assujéti. C'est là interroger Dieu, mes frères, c'est là parler à Jésus-Christ ; mais il faut se connaître et se condamner pour le faire, et tant que nous nous croirons innocents, que nous fermerons les yeux sur nos propres misères, et que nous prendrons autant de soin de nous justifier que nous devrions en avoir de nous condamner, nous n'interrogerons point Jésus-Christ : ainsi il ne nous parlera point, et nous n'aurons garde de l'écouter ni de l'entendre : car ceux-là seulement l'entendent, qui ont le cœur soumis et disposé à profiter de ses instructions ; mais tous tant que nous sommes, nous l'écoutons et nous ne l'écoutons pas. Le Seigneur dit à son peuple par la bouche d'Isaïe : Vous qui m'écoutez, écoutez-moi ; mais pourquoi dire, écoutez-moi, à ceux qui écoutent ? Et n'est-ce pas une chose inutile de leur dire qu'ils fassent ce qu'ils font ? Non, ce n'est pas une chose inutile : car la plupart des gens, comme je viens de vous le dire, écoutent sans écouter, et souvent entre dix mille qui écoutent un prédicateur de la vérité, il n'y en a pas dix qui l'écoutent, c'est-à-dire qui soient dans la préparation véritable pour profiter de ses avis et des choses qu'il enseigne : et Dieu veuille, mes frères, qu'au moment que je vous parle, je n'aie pas sujet de vous dire : *Audite audientes me : « Ecoutez-moi avec attention (Isa., LV, 2) ; »* et que vous soyez en cela dans la situation où vous devez être, c'est-à-dire, que vous receviez ma parole comme la parole de celui au nom duquel je vous parle, et que vous puissiez dire avec sentiment et sincérité : *Paratum cor meum, Deus, paratum cor*

meum : « Mon cœur est préparé, mon Dieu, mon cœur est préparé. » (Psal., CVII, 2.) Je le prie, mes frères, qu'il fasse par sa miséricorde que votre attention soit si fidèle et si sainte, que cette semence divine ne soit point jetée à faux dans vos cœurs ; mais que vous l'y receviez d'une manière qu'elle soit la semence de ce bonheur, et le germe de cette vie immortelle après laquelle vous soupirez.

XIII^e CONFERENCE.

II^e pour le premier dimanche après les Rois.

(A la demande d'un novice.)

SUR LE REPOS ET LE SILENCE.

In silentio et quiete proficit anima Deo devota. (De imit. Christi, lib. I, cap. 20.)

L'âme qui est attachée à Dieu fait du progrès et s'avance dans ses voies par le moyen du repos et du silence.

La miséricorde que vous demandez à Dieu, mon frère, n'est autre chose, sinon qu'il vous fasse heureusement achever l'ouvrage que vous avez commencé par le mouvement de sa grâce ; et, afin de vous seconder dans une si sainte entreprise, je vous dirai quelques paroles qui ont été, sans doute, dictées par le Saint-Esprit, et dans lesquelles vous trouverez des instructions importantes pour l'exécution et pour la suite de votre dessein. Nous lisons dans l'*Imitation de Jésus-Christ* que l'âme qui est attachée à Dieu fait du progrès et s'avance dans ses voies par le moyen du repos et du silence : *In silentio et quiete proficit anima Deo devota*. Ainsi, mon frère, si vous voulez marcher à grands pas dans le chemin de la perfection, c'est-à-dire, dans l'état que Dieu vous a choisi et que vous avez embrassé, usez de ces deux moyens, et servez-vous avec application de ces deux pratiques, comme étant les plus assurées, et sans lesquelles vous devez être persuadé que vous travaillerez inutilement, et que vous ne rencontrerez rien moins, dans la profession à laquelle vous voulez vous consacrer, que le bonheur et la consolation que vous vous y êtes proposés.

Vous me demandez, sans doute, que je vous explique ce que j'entends par ce silence dont je vous parle, et ce qu'il faut que vous fassiez pour vous acquitter en ce point de l'obligation que vous aurez contractée. Je vous réponds que ce silence, auquel l'ordre de Dieu vous oblige, n'exige pas moins de vous qu'une cessation de tout commerce et de toute communication, non-seulement avec le monde et les personnes étrangères, mais avec vos frères et avec vous-même. Vous me direz sans doute : Pourquoi faut-il que je me prive de toutes sortes d'entretiens, et pourquoi m'interdire des communications innocentes ? C'est, mon frère, que le Saint-Esprit nous apprend qu'il n'y en a point qui ne soit dangereuse ; qu'elles attaquent l'innocence de nos cœurs ; qu'il est presque impossible de parler aux hommes sans qu'il nous échappe quelques fautes, et que la pureté de nos âmes n'en

reçoive quelque atteinte. *La langue est un feu, c'est un monde d'iniquité. « Lingua ignis est universitas iniquitatis : »* (Jac., III, 6.) — *Nul homme ne peut s'en rendre le maître* (c'est-à-dire quand il parle) ; *c'est un mal inquiet et intraitable, et elle est pleine d'un venin qui nous donne la mort : « Linguam autem nullus hominum domare potest, inquietum malum, plena veneno mortifero. »* (Ibid., 8.)

En effet, ces discours et ces entretiens se tiendront sur des choses ou bonnes, ou inutiles, ou mauvaises. Personne n'ignore que les mauvaises ne soient interdites en tout temps et à toutes personnes ; les inutiles ne sont pas permises ; et si le Saint-Esprit donne sa malédiction, je ne dis pas seulement aux moines, mais à tous ceux qui ont des pensées vaines ou inutiles ; à plus forte raison cette malédiction tombe-t-elle sur ceux qui les expriment par la parole, et qui, ne se contentant point de conserver la vanité dans leur tête, la font passer dans celle des autres : *Vae qui cogitatis inutile !* (Mich., II, 1.)

Vous ne serez guère plus en sûreté, mon frère, ni moins exposé, lorsque vous prétendrez que la matière de vos conversations sera des choses bonnes et utiles. Le Prophète s'est abstenu d'en dire, comme il le déclare lui-même : *Obmutui et silui a bonis.* (Psal., XXXVIII, 3.) Et quoique l'on trouve souvent des utilités considérables dans ces sortes d'entretiens, ils ne sont pas néanmoins exempts de beaucoup d'inconvénients et de dangers.

Lorsque Dieu nous y applique pour l'intérêt de sa gloire ou pour le salut du prochain, nous pouvons espérer que nous n'en recevrons aucun dommage : car, comme c'est lui qui nous y porte et qui nous y destine, il ne manquera pas de nous soutenir, et d'empêcher que nous ne commettions de ces fautes qui sont comme des suites presque nécessaires de la parole, pourvu que nous imitions le Prophète et que nous nous observions avec un soin et une vigilance toute particulière, de crainte qu'en voulant procurer le bien des autres, nous ne nous nuisions à nous-mêmes. *Dixi : Custodiam vias meas ut non delinquam in lingua mea.* (Ibid., 2.)

Sachez, mes frères, qu'il ne s'ensuit pas que ce soit assez de parler par l'ordre de Dieu pour ne lui point déplaire, et qu'il arrive souvent que ceux qui ont reçu sa mission en usent si mal, qu'ils se rendent indignes qu'il les protège, et qu'une circonstance qui échappe inconsiderément dans une conversation commencée par le mouvement de son esprit, le contraint de se retirer, et se termine par des manières qui ne sont plus de lui, et qui n'ont rien que de l'homme. Saint Augustin (*In Psal. I*) dit excellemment que ceux qui écoutent sont bien plus heureux que ceux qui parlent ; que les premiers apprennent à devenir humbles, et que les autres ont beaucoup de peine à s'empêcher de devenir présomptueux et superbes. *Feliciores sunt qui audiunt quam qui loquuntur :*

qui enim discit humilis est, qui autem docet laborat ut non sit superbus.

Si ceux qui se trouvent engagés par l'ordre de Dieu dans cette fonction en reçoivent des secours qui les soutiennent, ceux qui s'y ingèrent et qui s'y rencontrent par leur propre choix et par leur inclination n'en reçoivent pas les mêmes grâces ni les mêmes assistances : car, comme ils s'y sont engagés d'eux-mêmes, ou par présomption, ou par légèreté, par imprudence, ou par une charité fautive et mal réglée, Dieu, qui ne leur doit point la protection qu'il leur aurait donnée s'ils avaient reçu sa mission, les considère et les abandonne comme des gens qui se sont tirés de son ordre et de sa main, qui ont prévenu les dispositions de sa providence ; qui contentent leurs inclinations et qui agissent par leur propre esprit.

C'est ce qui arrive aux moines et aux solitaires qui, étant uniquement destinés pour le silence, pour la solitude, et pour vivre dans la séparation des hommes, les recherchent inconsidérément, comme s'ils avaient encore quelque chose de commun avec eux ; qui oublient toutes les raisons qui les obligent à se taire, et qui ne voient pas qu'ils sont nés pour être instruits, et non pour instruire : *Tacere et audire discipulo convenit.* (Regul. S. Ben., cap. 6.) Ils auraient, sans doute, une conduite toute contraire, s'ils faisaient réflexion qu'ils portent trois qualités qui leur imposent un rigoureux silence. Ils sont pénitents, ils sont moines, ils doivent se mettre au rang des personnes qui ne sont ni doctes ni savantes. Comme pénitents, selon saint Bernard, ils ne doivent pas avoir l'envie d'instruire ; comme moines, ils n'en doivent pas avoir la hardiesse, et comme ignorants, si vous voulez, ils doivent croire qu'il ne leur convient pas, et qu'ils n'ont pas pour cela la capacité nécessaire : *Docere nec indocto est in promptu, nec monacho in ausu, nec penitenti in affectu.* (S. BERN., epist. 89.)

Et en effet, mes frères, je vous demande à tous qui m'écoutez, s'il y a rien de moins pardonnable à ceux que Dieu a retirés du monde pour les sanctifier dans la retraite, pour passer leurs jours dans la méditation de sa loi sainte, et n'avoir plus de communication qu'avec lui, que de s'engager tout de nouveau avec ce monde auquel ils ont renoncé si solennellement, et de s'exposer à se priver pour jamais de toutes les grâces et de tous les avantages que Dieu avait résolu de leur faire dans la retraite, en renouant des habitudes anciennes, qui ne peuvent subsister avec les engagements qu'ils ont pris à son service. Dieu veut, mon frère, que vous vous taisiez, et vous voulez parler contre son ordre ; il vous cache, vous voulez vous montrer ; il vous délivre, en vous retirant dans les secrets de la solitude, de mille inconvénients dont vous êtes menacé, et vous voulez paraître malgré qu'il en ait ? Hé ! pouvez-vous croire qu'il ne réproue pas une conduite si opposée à tous ses desseins, qu'il ne vous livre pas à

tous les maux que vous ne vous souciez pas d'éviter, je veux dire, à la vanité, à l'orgueil, à la présomption, à l'amour de la gloire ? Ce sont des vices dont on ne peut se garantir lorsqu'on parle, si ce n'est par une miséricorde de Dieu toute particulière, dont vous n'êtes plus digne dès là que vous vous tirez de ces desseins.

Je conviens, me direz-vous, que je ne dois pas avoir de commerce avec les gens du monde ; mais pourquoi n'en pas avoir avec mes frères, avec ceux avec qui je me trouve uni dans un même état ? Je vous réponds que cela ne vous est pas permis : premièrement parce que votre règle vous le défend et qu'elle vous assujettit à un perpétuel silence, c'est-à-dire, dans tous les temps et avec toutes sortes de personnes : *Omni tempore silentio debent studere monachi.* (Regul. S. Ben., cap. 42.) Elle veut même que, s'il y a quelque raison qui porte le supérieur à accorder la liberté de parler, il ne le permette que rarement, et aux religieux d'une plétè consommée, quand même ce ne serait que pour s'entretenir de choses et de matières qui pourraient contribuer à leur salut et à leur édification ; et comme il ne doit point vous venir dans l'esprit que vous soyez de ce nombre, et qu'une telle pensée et une telle imagination serait une preuve convaincante que vous n'en êtes pas, il est aisé de conclure que vous ne pouvez prétendre que ces entretiens et ces communications vous soient permises.

Secondement, vous tireriez peu d'utilité du silence que vous gardez avec le monde, si vous aviez la liberté de parler avec vos frères. Vous feriez bientôt rentrer dans le cloître la corruption du siècle ; vous ne seriez pas longtemps sans reprendre ses airs et ses maximes, ses vues et ses sentiments, ses passions et ses conduites ; vous parleriez pour plaire, et vous voudriez être applaudi ; vous gagneriez l'amitié des uns, et vous feriez des inimitiés avec les autres ; vous vous lieriez avec ceux-ci, et vous vous éloigneriez de ceux-là. Ce qui se passe dans le monde serait le sujet de vos entretiens ; toutes vos communications seraient irrégulières ; et la fragilité du cœur humain est si grande (je ne crains point de vous le dire), qu'il n'y a rien dont vous parlassiez moins, que de ce qui pourrait vous être utile : et c'est ce qui a fait que saint Benoît, qui était plein de l'esprit de Dieu, a établi parmi ses frères et ses disciples un silence si profond et une séparation si entière. Que l'on tourne ce que je vais vous dire comme on voudra, il est très-rare qu'un homme parle à un autre homme sans qu'il se nuise à lui-même : *Quoties inter homines fui, minor homo redii.* (De Imit. Christi, lib. II, cap. 20.)

Troisièmement, il vous servirait de peu, mon frère, de demeurer dans le silence à l'égard du monde et de vos propres frères, si vous manquiez de le garder avec vous-même, c'est-à-dire, si vous vous entreteniez avec vos pensées et vos imaginations, en vous laissant aller à vos connaissances et à vos

propres lumières, en suivant vos opinions, vous attachant à vos vues, à vos raisons; enfin en cherchant dans votre propre fondre qui n'y est point, ce que vous n'y trouverez pas, non plus que dans le reste des créatures, que vous ne sauriez recevoir que de Dieu seul. Vous vous sépareriez des hommes pour éviter ce que vous rencontreriez en vous-même, je veux dire la dissipation, la sécheresse, l'aridité du cœur, la langueur, le dégoût des choses du ciel, votre amour-propre. Vous vous tiendriez à vous-même la place d'une assemblée nombreuse; et vos cupidités ne seraient pas moins fortes ni moins vivantes que si vous étiez encore dans des commerces auxquels vous auriez renoncé. Souvenez-vous, mon frère, je vous le dis, et ne l'oubliez jamais, si Dieu vous fait la grâce de consommer votre sacrifice, un moine s'est retiré pour fuir les créatures, parce qu'elles lui sont préjudiciables et qu'elles s'opposent à sa perfection: et il n'y en a point dont il doive plus se séparer que de lui-même, parce qu'il n'y en a point dont le commerce lui soit plus dangereux. Et en effet il n'aime les autres que pour lui et pour sa propre satisfaction, et il n'y en a pas une seule de celles auxquelles il peut s'attacher, qu'il ne se rapporte, et dont il ne soit la fin.

Il faut, mes frères, que tous les moines soient persuadés que Dieu ne leur inspire pas de renoncer aux créatures pour s'attacher à eux-mêmes, mais pour s'appliquer uniquement à lui. Il veut qu'ils lui donnent tout ce qu'il leur refuse; ce n'est pas pour jouir d'eux-mêmes qu'ils les quittent, mais pour jouir de Dieu, pour posséder Dieu et pour en être possédés? *Sola esto, anima Christiana*, dit saint Bernard, *ut illi soli te serves, cui te unice consecrasti*. Vivez seules et séparées, âmes religieuses, afin de vous conserver pour celui seul auquel vous vous êtes uniquement consacrées. Il faut qu'un parfait religieux, ou qui a envie de l'être, s'adresse incessamment ces paroles du Saint-Esprit: *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam et obliviscere populum tuum et domum patris tui*: «*Ecoutez, ma fille, c'est-à-dire, âme fidèle, ouvrez les yeux de votre esprit.*» *Inclina aurem tuam*: «*Prêtez l'oreille de votre cœur, et oubliez jusqu'à la maison de votre Père.*» (*Psal.*, XLIV, 11.) Comme Dieu lui parle sans cesse, soit par les inspirations secrètes, soit par les divines Ecritures, soit par la lecture des Livres saints, soit par les instructions de ses supérieurs, soit par l'exemple de ses frères, il doit lui donner toute l'attention qu'il lui demande, de crainte qu'il ne lui échappe une seule de ses paroles; et afin qu'il soit toujours en état de l'entendre et de lui répondre, il faut, dis-je, qu'il lui crie incessamment comme ce saint prophète: *Loquere, Domine, quia audit servus tuus*: «*Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur vous écoute.*» (*1 Reg.*, III, 10.) Cela suppose une désoccupation tout entière de lui-même, comme des choses du dehors; et n'est-il pas trop heureux de se trouver dans un état qui ne lui permette plus d'avoir de commerce

et de communication qu'avec Dieu? Il est vrai qu'il s'interdit tout entretien avec les hommes; mais il en trouve un infiniment plus noble et plus excellent, et s'il est dans l'obligation de se faire avec eux, ce n'est que pour s'entretenir avec lui dans le secret et dans le silence. Quel partage! C'est bien retrouver au centuple, dès ce monde même, ce qu'il a pu quitter pour suivre Jésus-Christ. Ne vous étonnez pas de la profession que je vous propose; elle est grande, elle passe les forces humaines, j'en conviens; mais Dieu, qui est au-dessus de la nature, tient dans sa main le cœur des hommes, il en fait tout ce qu'il lui plaît, et il n'y a rien qui ne soit dans sa puissance. *Cor regis in manu Domini, quocunque voluerit inclinabit illud.* (*Prov.*, XXI, 1.)

Pour la seconde disposition par laquelle nous vous avons dit qu'un religieux s'avance et s'élève à la perfection de son état, c'est le repos ou la paix: *In silentio et quiete proficit anima Deo devota* (*De imit. Christi*, lib. 1, cap. 20.) Elle est une suite de la première; et il ne se peut que ceux qui gardent à l'égard de toutes les créatures un silence tel que nous l'avons exprimé, et qui par conséquent n'ont plus rien de commun avec elles, ne soient unis à Dieu d'une manière tout intime; et qu'ainsi ils ne se trouvent dans une tranquillité parfaite, puisque Jésus-Christ la communique à toutes les âmes dans lesquelles il habite. *Quand celui qui a les armes à la main garde la maison, tout y est en paix.* «*Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet.*» (*Luc.*, II, 21.) Jésus-Christ est ce fort armé; rendez-le maître de votre cœur: tout y sera dans le repos, et il n'y aura plus ni agitation, ni division, ni trouble; tout lui sera soumis, ses volontés et ses ordres y seront exécutés, ses lois inviolablement gardées; et, pour user des termes de l'Ecriture, la paix y sera profonde comme les gouffres de la mer. *Facta fuisset sicut flumen pax tua, et justitia tua sicut gurgites maris.* (*Isa.*, XLVIII, 18.)

Si vous êtes en peine de savoir ce qu'il faut faire pour lui mettre ce cœur entre les mains, imitez ceux qui veulent assurer une place à un prince de la terre, et la retenir sous sa puissance. Ils en chassent les ennemis, ils y font entrer des soldats et des troupes fidèles. Faites de même, mon frère, chassez les ennemis de chez vous, c'est-à-dire, vos passions, vos vices, vos habitudes déréglées, votre amour-propre, vos cupidités; et mettez en leur place les vertus contraires, la docilité, l'obéissance, la charité, l'humilité, la crainte de Dieu, et toutes les autres qualités saintes qui peuvent vous servir de défense et contribuer à votre sûreté; et souvenez-vous que c'est un bonheur que rien ne vous peut procurer davantage, je vous le répète encore, que de garder pour jamais un silence rigoureux avec toutes les créatures, en la manière que nous l'avons expliqué.

Vous me direz qu'il y a toujours des tentations et des passions qui se font sentir,

même dans les retraites les plus profondes ; et qu'ainsi on est incessamment dans la guerre. Il est vrai ; mais comme les ennemis n'empêchent pas qu'on ne vive dans la paix quand ils sont dans les fers et chargés de chaînes, et que le vainqueur les tient abattus sous ses pieds, de même nos passions ne troublent point notre repos quand elles sont domptées et assujetties par la grâce de Jésus-Christ : car pour lors elles sont sans force, et elles ne sauraient plus nous nuire.

Voilà, mon frère, des règles toutes certaines pour vous rendre digne de la miséricorde de Dieu. Voilà des moyens indubitables pour arriver à ce bonheur après lequel vous soupirez. C'est par cette conduite que vous consommerez l'ouvrage que vous avez entrepris, et que vous avancerez comme à pas de géant dans la perfection que vous vous êtes proposée : *In silentio et quiete proficit anima Deo devota*. Travaillez fidèlement, mon frère, à acquérir ce triple silence : travaillez à vous établir dans cette paix sainte, qui en est un effet et une suite nécessaire : *Factus est in pace locus ejus*. (Psal., LXXV, 3.) Jésus-Christ, qui est le Roi de la paix, habitera en vous comme dans son trône et dans le siège de sa gloire, et son Esprit-Saint qui s'y reposera pour toujours, vous comblera d'une joie éternelle : *In eternum exultabunt, et habitabis in eis*. (Psal., V, 12.)

XIV^e CONFERENCE.

Pour le deuxième dimanche après les Rois.

SUR L'AUSTÉRITÉ DE LA RÈGLE DE L'ORDRE DES FRÈRES CONVERS.

Les religieux étant assemblés pour la conférence à l'ordinaire, le Père abbé fit venir les frères Convers pour y assister, contre la coutume. Il dit d'abord qu'on ne pouvait prendre trop de soin d'exciter sa piété et son zèle, et de veiller incessamment sur soi-même, de crainte de s'écarter de la voie que l'on avait embrassée ; que la fragilité du cœur humain était si grande, qu'à moins qu'on ne l'animât et qu'on ne le soutînt avec une application continuelle, il était impossible qu'il ne tombât dans des affaiblissements, et qu'il ne s'échappât à lui-même ; que l'expérience que nous en avions devait nous obliger de nous délier de notre mobilité et de notre inconstance, et de recourir dans tous les temps à celui qui est toute notre force et sans lequel nous ne pouvons rien.

« C'est Jésus-Christ, dit-il, mes frères, dont je vous parle : c'est lui qui nous a tous assemblés de tant de différents endroits de la terre, de tant de différentes conditions, pour le servir d'une même âme, d'un même esprit, et d'une même volonté. Il nous a donné des instituteurs et des Pères ; il nous a instruits par leurs bouches ; il nous a parlé par leur ministère ; il nous a donné des règles et des pratiques saintes pour former et pour diriger l'état de nos vies. Ce sont

ses ordres, ce sont ses volontés qu'ils nous ont expliquées ; et il n'y a rien que nous devions appréhender davantage que de nous en séparer.

« Que si quelque chose, mes frères, peut nous y attacher avec une fermeté invincible, c'est de considérer, ou plutôt d'être persuadés que toutes ces pratiques, toutes ces règles, ces exercices, ces actions prescrites et instituées, sont autant de moyens que Dieu nous a donnés pour travailler à notre sanctification ; que ce sont autant de talents qu'ils nous a confiés, desquels il nous demandera un jour un compte rigoureux.

« Il faut que vous croyiez, mes frères, qu'il tient des registres exacts de tous ses dons, qu'il veut qu'ils soient employés selon ses destinations, et qu'il redemandera avec usure ce qu'il a donné avec une libéralité infinie. Un magistrat comptera avec lui de sa charge ; un prélat de son emploi et de ses grâces qu'il y a attachées. Saint Grégoire nous apprend que ceux qui sont engagés dans les professions séculières les plus viles et les plus basses (il parle de celles qui n'ont rien de contraire aux bonnes mœurs) rendront raison au jugement de Dieu de la manière dont ils s'y seront conduits. Et des religieux pourraient-ils croire qu'ils ne fussent pas obligés de faire un saint usage de tant de grâces qu'il leur a faites, de tant de bénédictions dont il les a comblés, et de tant de moyens qu'il leur a donnés pour le servir, pour se sanctifier et pour se rendre éternellement heureux ?

« Cela vous marque, mes frères, avec quelle fidélité vous devez vous conduire, et avec quelle religion vous devez observer toutes ces pratiques de mortification intérieure et extérieure, de pénitence, d'austérités, de discipline sur lesquelles toutes vos espérances sont fondées.

« Il y a quelques années qu'une personne considérable par son rang, par la grandeur de sa piété, comme par sa profonde érudition, me manda qu'il croyait que je devais diminuer quelque chose de l'austérité qui se pratique dans notre monastère ; que le grand nombre de nos frères qui étaient morts, et les maladies fréquentes, devaient être regardées comme des marques de la volonté de Dieu. Le respect que j'avais pour sa personne, le sentiment et la persuasion de l'amitié qu'il avait pour moi, et de l'intérêt qu'il prenait en tout ce qui nous regarde, m'obligea de faire beaucoup d'attention sur son avis. Mais enfin je me sentis pressé et déterminé de lui écrire : qu'il savait que le peu de bien qu'il avait plu à Dieu d'établir dans notre maison s'était répandu par tout le monde ; que le bruit s'en était porté dans l'Italie, à Rome, dans les Pays-Bas, dans l'Allemagne, et chez les peuples protestants, comme chez les autres, et qu'il n'était pas possible de rien changer à la conduite que nous avions tenue jusqu'à présent, qu'on ne nous regardât comme des gens qui auraient tourné la tête en arrière, et manqué de fidélité et de confiance à l'é-

gard de Dieu ; et que cet affaiblissement causerait plus de scandale que notre première conduite n'aurait donné d'édification ; et que la manière dont Notre-Seigneur s'expliquait contre ceux qui scandalisaient son Eglise, me faisait trembler. Qu'au reste ceux de nos frères que Dieu avait retirés de ce monde étaient morts dans des dispositions qui ne nous permettaient pas de douter que Dieu n'eût eu leur sacrifice agréable, et ne les eût jugés dans sa miséricorde ; et que pour ce qui regardait les malades, les saints avaient regardé comme une bénédiction d'en avoir dans les communautés consacrées à la pénitence, pourvu que les frères demeurassent dans l'ordre de Dieu, et qu'ils endurassent leurs maux dans une résignation parfaite à ses volontés.

« J'y joignais une autre raison à laquelle il n'y a point de réplique, qui est que la pénitence et la pauvreté dans laquelle nous vivions, nous donnait les moyens de remplir notre monastère de personnes qui y servaient Dieu les jours et les nuits, et de subvenir aux nécessités de milliers de pauvres qui mouraient de faim sans le secours que nous leur donnons, et même que les hôtes qui venaient ici en si grand nombre pour y chercher de l'édification n'y pourraient pas être reçus.

« Toutes ces considérations le persuadèrent que je n'avais rien fait jusqu'à présent que de suivre les intentions de la divine Providence ; et que d'entrer dans le parti qu'il m'avait proposé, c'était m'en séparer.

« Tout cela regardait purement les religieux de chœur ; mais depuis peu on s'est avisé de me parler des Convers, et de me représenter que l'assujettissement et l'austérité dans laquelle ils vivaient, était si grande, que la privation de tout soulagement était si entière, qu'il était à craindre que la nature ne se trouvât trop pressée ; que ce silence extrême (car on l'appelle ainsi) dans lequel ils vivent pouvait avoir des suites fâcheuses, et qu'il n'était guère possible qu'une violence si grande et si continuelle n'exposât les gens à des mécontentements et à des murmures, et qu'ainsi ils ne se privassent malheureusement du mérite qu'ils auraient pu trouver dans une vie un peu plus modérée.

« Comme je sais, ajouta-t-il, qu'il faut que l'offrande, pour plaire à Dieu, soit volontaire, et qu'elle parte d'une disposition du cœur qui soit pure, je ne voudrais pour rien du monde désirer quelque chose de vous qui excédât ou vos forces, ou vos intentions, ce qui serait vous obliger à des peines et à des travaux qui vous nuiraient beaucoup plus qu'ils ne vous seraient utiles. Ainsi, mes frères (continua le Père abbé, en s'adressant aux frères Convers), je vous ai fait appeler, afin d'apprendre vos sentiments de vos propres bouches ; je vous exhorte seulement de dire et d'exprimer vos dispositions présentes avec sincérité : car vous parlez devant Dieu, et vous ne sauriez, sans l'offenser et sans lui déplaire,

après l'ordre que je vous en donne, nous dire autre chose que ce que vous pensez.

« Dites-nous donc franchement, mon frère (dit le Père abbé, adressant la parole au premier et plus ancien des Convers), si la vie que vous menez n'est point trop forte, et si vous seriez bien aise qu'on l'adoucit en quelque chose et que l'on y apportât quelque tempérament. » Ce Frère répondit à peu près dans ces termes : « Il y a plus de vingt ans, mon Père, que je suis dans cette maison, et je vous confesse sincèrement que je n'ai rien trouvé que de doux et de facile dans la vie que j'y aimée. Quant à ma conduite particulière, je me suis regardé dans vos mains comme de la cire, à laquelle vous donniez quelle couleur il vous plaisait ; et nous devons nous tenir heureux d'être retenus sous une discipline exacte ; et pour moi, je me regarde comme un cheval qui se laisserait emporter à la fougue, si on lui lâchait la bride. Ainsi s'il y a quelque chose à changer dans l'état où nous sommes, ce doit être pour le resserrer, et non pas pour le diminuer. Dieu sait, mon révérend Père (dit-il, en parlant au Père abbé), que j'ai toujours appréhendé de vous déplaire comme à lui-même, parce que je sais que Notre-Seigneur a dit : *Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise.* (Luc., X, 16.) »

Il se jeta à genoux dans le moment même, en lui disant qu'il était comme un mouchoir dans sa main, dont il pouvait faire tout ce qu'il lui plairait, et que sa consolation était de lui rendre en toutes choses une obéissance entière.

Le Père abbé lui répondit, que cette disposition toute seule était suffisante pour le rendre éternellement heureux, et qu'il n'y avait que l'obéissance qui sauvait les hommes.

Le second (fr. Pacome) dit : « Je vous déclare, mon Père, et à toute la communauté, que je regarde ma vie passée non-seulement comme inutile, mais comme remplie de lâchetés et de misères, et comme je n'y ai rien vu que je puisse compter pour quelque chose, et dont je puisse espérer la moindre récompense, toute mon attente est dans l'avenir. Bien loin d'avoir la pensée qu'on en diminuât, au contraire il serait bien plus à propos de l'augmenter. Les gens du monde se donnent tant de peines pour gagner des biens qui ne méritent pas d'être considérés ; et comment pourrions-nous ne pas faire ce qu'on désire de nous pour gagner le paradis ? Je n'ai pas encore satisfait pour les péchés de ma vie passée ; et comment est-ce que je pourrais désirer qu'on diminuât de la pénitence que nous faisons, puisque j'ai par-dessus, les péchés que j'ai commis depuis que je suis religieux. »

Le troisième (fr. Hilarion) dit que Dieu prédestinait les hommes de toute éternité, et les appelait à de différents états, et qu'il leur donnait les moyens nécessaires pour s'en acquitter. « Et comme Dieu m'a engagé, dit-il, dans la profession où je suis, les moyens qu'il m'a donnés pour m'en acquitter,

sont les austérités et la pénitence qui se pratiquent ici. Que deviendraient les couronnes et les récompenses, si on venait à s'en séparer ? Les anciens solitaires, nos saints Pères, nous ont appris que plus on était resserré, et plus on plaisait à Dieu ; et ainsi si vous aviez envie de changer quelque chose, mon révérend Père, à la vie que nous menons, il faudrait que ce fût pour l'augmenter, et non pour l'affaiblir : car si l'on n'assujettit la nature et les sentiments de la chair à ceux de l'esprit, on se porterait sans cesse à chercher ses commodités, et à se mettre à son aise, et les récompenses que Dieu nous a destinées seraient pour d'autres que pour nous.

«—Persévérez, mon frère, lui dit le Père abbé, dans la résolution où vous êtes de faire un bon usage des moyens que Dieu vous a mis entre les mains : car par là vous parviendrez au bonheur auquel vous aspirez, et votre couronne ne sera point donnée à un autre.»

Le quatrième (fr. Firmin) dit en s'adressant au Père abbé : « Il y a longtemps que je vous ai demandé, mon révérend Père, de m'enfermer dans une prison, afin de faire pénitence ; et quand je fais réflexion à tous mes dérèglements passés, je suis bien éloigné de demander du relâchement. Vous me connaissez tous, ajouta-t-il, et vous pouvez aisément juger par ma conduite ce que je suis. On parle de nous relâcher ; hélas ! si je n'étais retenu de court, on verrait en moi un beau religieux. Je serais, mon révérend Père, oui, je serais, avant qu'il fût quinze jours, l'homme le plus abandonné et le plus perdu qu'il se pût voir. Je vous demande, dit-il, en se mettant à genoux, mais de bon cœur, et encore une fois, que vous m'accordiez la grâce de me mettre en prison le reste de ma vie, car je le mérite ; oui, je le dis en présence de tous mes Pères et de tous mes frères, si vous saviez ma vie, vous ne me refuseriez pas cette grâce, et je vous proteste que j'aurais plus de joie d'y être enfermé, que n'en ont pas d'en sortir ceux qui y ont demeuré longtemps. Dieu sait combien il y a que j'ai cette volonté pour faire pénitence de mes péchés, et pour obtenir miséricorde. » Il ajouta que, pour lui, il ne voyait rien tant commandé que les souffrances et la croix, et que si on voulait l'abandonner à la pénitence et aux travaux qu'il souhaiterait embrasser, il trouverait bientôt la fin de ses jours.

Le cinquième (fr. François) dit : « Je ne me suis retiré à la Trappe que pour y mourir dans la pénitence ; je n'ai garde d'en trouver l'austérité trop grande, ni de souhaiter qu'on la diminue ; au contraire, j'aurais bien d'envie qu'on l'augmentât. Ce n'est point la pénitence qui tue les hommes, mais c'est Dieu qui veut qu'ils meurent quand ils sont à la fin de leur vie ; et on en a tant vu qui n'ont pas laissé de mourir quoiqu'ils fissent tout ce qu'ils pouvaient pour vivre ; et ainsi, mon révérend Père, il faut continuer au moins comme on a commencé. »

Le Père abbé lui répliqua : « Vous avez raison, mon frère, il servirait de peu d'avoir bien commencé, si on n'allait jusqu'à la fin de la course, et il n'y a que la persévérance qui soit couronnée. On a vu des Chrétiens, dans le tems des persécutions, qui, dans le milieu du supplice qu'ils enduraient pour la confession du nom de Jésus-Christ, succombant à l'excès des tourments, ont demandé qu'on cessât de les faire souffrir, et qui, ayant été déliés par l'ordre de leurs persécuteurs, et mis dans le bain, pour adoucir par ce soulagement la grandeur de leurs souffrances, ont expiré dans ce moment même, et perdu tout à la fois la vie et la couronne qu'ils auraient méritée s'ils avaient consommé leur martyre. Ainsi, mon frère, pour éviter un malheur semblable, il faut persister jusqu'à la fin dans la voie que l'on a embrassée, sans écouter nulle des raisons dont on voudrait se servir pour vous en séparer ; et il faut trouver notre salut dans notre fidélité, dans notre constance, et dans la fermeté avec laquelle nous exécuterons les volontés de Jésus-Christ, et je vous réponds de sa part, et en son nom, que si vous conservez ce sentiment, et que vous ayez soin de l'exprimer dans vos œuvres, vous ne serez point trompé dans votre attente, et vous trouverez dans sa miséricorde toute la consolation que vous en espérez. »

Le sixième (fr. Roch) dit : « Dieu connaît, mon révérend Père, et vous le savez aussi, que j'ai toujours désiré d'augmenter la pénitence ; mais comme vous m'avez toujours dit que ce qui a été établi par nos saints Pères, et ce qui se pratique dans ce monastère, nous devait suffire, pourvu que cela se fit avec l'esprit de nos saints législateurs, et que Dieu ne demande pas tant le dehors, que la bonne disposition du cœur, que c'est la bonne intention qu'il regarde et qu'il récompense ; j'ai obéi à vos volontés, et j'ai fait tous mes efforts pour me retenir, comme vous me l'avez dit : car vous me connaissez mieux que je ne me connais moi-même. Si vous me demandiez ce que je pense de mon état, je vous dirais que je me considère comme n'ayant pas encore commencé. J'ai entendu rapporter dans nos conférences, que saint Antoine exhortait ses religieux à passer chaque jour et faire chaque action, comme si elle devait être la dernière de leur vie. Ainsi il n'y a point d'apparence de chercher des soulagements en ce monde. Et pour ce qui est du silence que l'on dit que nous observons trop exactement, saint Arsène disait qu'il était bien difficile de parler à Dieu et au monde ; et j'ai lu que depuis sa conversion il ne pouvait fréquenter personne. C'est une vérité que nous n'éprouvons que trop, mon révérend Père, quand nous sommes obligés de travailler avec des séculiers et des gens de dehors : car nous nous sentons tout vides et tout distraits ; c'est pourquoi nous aurions grand besoin d'être plus retenus et plus resserrés que nos autres frères, qui ne sont pas si exposés à la dissipation que nous. »

Le septième (fr. Sérapion) : « Quoique je sois bien misérable et bien faible, et que je n'éprouve que trop que la nature demande toujours des soulagements, néanmoins j'espère de la miséricorde de Dieu, et par le secours de mes frères, de vaincre toutes les difficultés, et de ne point cesser de faire comme eux et de les suivre. Une goutte d'eau qui n'irait pas bien loin quand elle est seule, lorsqu'elle est mêlée dans le torrent, est emportée dans le sein de la mer; c'est pourquoi j'espère que Dieu me fera miséricorde. »

Le huitième (fr. Jacques) : « Le Fils de Dieu nous a dit dans l'Evangile que son joug est doux, et son fardeau léger pour ceux qui aiment à le porter; et ainsi je crois que si nous, qui avons le bonheur de le porter, venions à y retrancher, ou à y diminuer quelque chose, nous témoignerions contre le sentiment du Fils de Dieu, que nous le trouverions trop rude et trop pesant; c'est pourquoi on n'en doit rien diminuer, à moins que ce ne soit absolument par votre volonté, que nous devons suivre en toutes choses. »

« — Je n'ai garde, mon frère, répondit le Père abbé, de vous rabaisser, ni de détruire en vous les dispositions que Jésus-Christ y a mises pour votre sanctification, dans le temps, comme dans l'éternité. »

Le neuvième (fr. Théodose) dit : « Si ceux qui vous écrivent, mon rév. Père, de diminuer quelque chose à la vie que nous menons, avaient vu mourir ceux de nos frères que Dieu a appelés à lui, ils changeraient bien de sentiment en voyant la paix dans laquelle ils meurent. J'ai lu qu'un saint pape qui avait été de notre ordre, venant à Clairvaux, et passant par les lieux où les religieux avaient été enterrés, s'écriait : *O élus de Dieu, priez pour moi!* De même lorsque je passe devant le cimetière, je prends grand plaisir à regarder les croix qui sont sur les tombes de nos frères, et je m'écrie : *O serviteurs de Dieu, priez pour moi!* Je ne doute point que leurs prières ne soient très-puissantes; ils sont sortis de ce monde avec tant de bénédiction, qu'on ne saurait douter qu'ils ne soient agréables à Dieu, et qu'ils ne jouissent de sa présence : leur passage a été si doux et si tranquille, qu'on ne peut pas l'appeler une mort. Les anciens moines, nos pères, ne disaient pas, quand quelqu'un avait fini sa vie : Un tel est mort, mais, Un tel a achevé sa course, et a passé de cette vie à une meilleure. On doit dire la même chose de nos frères, puisque leur passage ne saurait être plus doux et plus paisible qu'il a été. Pour moi, j'ai bien vu mourir des gens dans le monde, mais je n'en ai jamais vu mourir un seul qui ne m'ait rempli de frayeur, soit par ses grimaces, soit par ses convulsions; au lieu que je ne vois jamais mourir aucun de nos frères qui ne me donne de la joie et de la consolation; et le plus grand bonheur que l'on puisse désirer est de finir comme eux. Je crois que le meilleur moyen que nous puissions prendre pour l'obtenir de Dieu, est de suivre leur exemple,

et de ne nous relâcher en rien du monde, non plus qu'eux, de ce que nous avons pratiqué jusqu'à présent. »

« — Vous dites bien, mon frère, répondit le Père abbé, car Dieu ne manque jamais de se rendre aux désirs de ceux qui le craignent, et qui lui gardent la fidélité qu'ils lui doivent. »

Le dixième (fr. Jean) dit : « Nous apprenons de saint Arsène, que l'on ne peut converser en même temps avec Dieu et avec les hommes; ainsi, mon rév. Père, je crois que si on venait à se relâcher dans le silence et dans la solitude, et à souffrir que nous eussions quelque commerce et quelque communication avec les séculiers, nous perdriens bientôt tout notre recueillement, et nous ne serions pas longtemps sans devenir tout séculiers. Je ne suis qu'un pauvre étié et un misérable, cependant si j'avais quelque chose à vous demander, ce serait d'augmenter mon fardeau et mes peines. »

Le douzième (fr. Gerasime) : « Je me souviens qu'on lisait ces jours passés sous les cloîtres, dans les instructions chrétiennes, que toute la piété consiste à s'instruire de la volonté de Dieu, et ensuite à la pratiquer exactement après l'avoir connue; il y a deux ou trois jours que je lui demandai la grâce de me la faire connaître, et je ne doute point qu'il ne me l'accorde, et qu'il ne me la déclare maintenant par le sentiment de mes frères, et que sa volonté ne soit que nous demeurions fermes et constants dans la pratique de la pénitence et des austérités que nous avons entreprises. »

Le treizième (fr. Pierre) dit : « Pour moi, mon rév. Père, bien loin de trouver que la vie que nous menons soit trop rude ou trop austère, je crains, lorsqu'il me faudra paraître au jugement de Dieu, que je ne sois condamné pour n'en avoir pas assez fait. Quand je considère que j'ai été un grand pécheur, et que j'ai commis une infinité de crimes dans le monde, et que néanmoins bien loin de faire pénitence, je me trouve ici beaucoup mieux que je n'étais dans le siècle; je n'étais qu'un misérable esclave, je me trouve ici parmi quantité de personnes qui, en égard à ce qu'ils étaient, et aux commodités qu'ils avaient dans le monde, font pénitence; mais pour moi qui suis traité comme eux, il n'en est pas de même; c'est pourquoi je vous conjure de tout mon cœur, et tous mes frères qui sont ici, de vouloir demander à Dieu qu'il me fasse miséricorde, et qu'il me pardonne tous les maux que j'ai commis, qui, nonobstant ma jeunesse, vont au delà de ce qu'on peut dire. »

Le Père abbé lui répondit : « Ayez confiance, mon frère, Dieu est si bon qu'il veut bien oublier les offenses même qu'on a commises contre lui, quand on cesse de les commettre, quand on les déteste, qu'on en a un repentir profond, et qu'on en fait pénitence. »

Le quatorzième (fr. Paphuce) dit simplement que, pour lui, il ne croyait pas qu'il fût rien relâcher de la vie qu'on avait em-

brassée, mais qu'il fallait persévérer comme on avait commencé.

Le quinzième (fr. Alain) dit : « Mon rév. Père, si nous étions assurés tous tant que nous sommes d'une longue vie, et que nous eussions encore cent années à vivre, quoique ce fût peu de chose auprès de l'éternité, néanmoins nous pourrions dire : Vivons plus doucement, et donnons-nous un peu de repos pendant nonante-neuf années, nous nous convertirions à la centième, et nous ferions pénitence; mais comme tous les moments sont incertains, et que peut-être nous n'irons pas jusqu'à la fin de la journée, et que le dernier pas que nous ferons en sortant de cette chambre, sera possible le dernier de notre vie, et que cependant il s'agit de gagner le ciel, ou de le perdre, je crois, mon Père, qu'il n'y a rien à ménager, qu'il faut tenir ferme dans la vie que nous avons commencée. Si nous venions à nous relâcher, le monastère qui donne de l'édification aux hommes en deviendrait le mépris et la risée; et si on avait seulement vu deux Convers parler ensemble, ceux qui trouvent notre vie trop austère seraient peut-être les premiers à s'en scandaliser. D'ailleurs nous avons une nature si corrompue, qu'elle est comme ces chevaux fougueux qui, pour peu qu'on leur lâche la bride, n'ont plus rien qui les retienne, et ne manquent point de se jeter dans les précipices, et d'y précipiter avec eux ceux qui les montent et qui les conduisent. C'est pourquoi nous ne saurions être trop vigilants et trop exacts à nous maintenir dans la discipline, pour avoir le bonheur de mourir dans la discipline que nous avons embrassée. Je ne me suis proposé, quand je suis venu ici, que d'y vivre et d'y mourir dans la pénitence; je me suis mis entre vos mains, afin que vous fissiez de moi tout ce qu'il vous plairait, et je m'y mets encore, et vous promets de vous obéir sans aucune réserve; » et se mettant à genoux, il dit : « Il y a une grâce que j'ai à vous demander, qui est d'intercéder pour moi auprès de Dieu, afin qu'il m'accorde de mourir devant vous, et entre vos mains. »

«—Je lui demanderai, mon frère, » repartit le Père abbé, « qu'il vous accorde ce qui vous est nécessaire pour votre sanctification; et même de mourir devant moi, comme vous le souhaitez, pourvu que cela vous soit autant utile, et contribue autant à votre salut que vous le pensez. »

Comme il y avait quatre novices convers qui assistaient à la conférence, le Père abbé leur demanda leur sentiment, et leur dit : « Vous voyez, mes frères, vous qui êtes encore libres, qui n'étant pas encore engagés, pouvez prendre le parti qu'il vous plaira, et qui savez quelles sont les dispositions de ceux dans la société desquels vous voulez entrer, il est bien juste que vous disiez avec autant de sincérité qu'ils ont fait, quelles sont vos pensées sur l'état, et sur le genre de vie que vous voulez embrasser pour le reste de vos jours. »

Le premier (fr. Nile) dit : « Quoique je sois

venu de bien loin sur la connaissance que j'ai eue de ce qui se pratiquait dans ce monastère, je m'en serais retourné, si je n'y avais pas trouvé autant de discipline, d'exactitude et de pénitence qu'il y en a. »

Le second (fr. Euloge) : « Je ne fais que commencer; mais j'avais cru trouver dans ce lieu-ci encore plus de pénitences et d'austérités qu'il ne s'y en pratique. »

Le troisième (fr. Colomb) dit : « Auparavant que de venir ici, j'ai considéré deux hommes qui me disaient deux choses bien opposées. L'un ne me proposait que le plaisir, la joie, les biens, les honneurs et les satisfactions de ce monde; et l'autre ne me montrait que la pauvreté, les humiliations et les souffrances. Je dis en moi-même : Voilà deux voies bien contraires; il faut nécessairement que l'un ou l'autre se trompe, c'est-à-dire, ou le monde, ou Jésus-Christ. Or ce ne peut être Jésus-Christ, il faut donc que ce soit le monde. Là-dessus, mon rév. Père, je suis venu ici, où cette voie par laquelle Jésus-Christ a marché est plus suivie et mieux gardée que dans aucun autre lieu, et je n'ai point été trompé dans ma pensée; c'est pourquoi mon dessein est d'y persévérer, et je regarderais comme le plus grand malheur qui me pût arriver, si j'étais obligé d'en sortir. »

Le quatrième dit : « On ne peut rien ajouter à tout ce que mes frères viennent de dire; je suis entièrement de leur sentiment, et je suis tellement persuadé que la vie douce est contraire à celle de Jésus-Christ, et qu'elle nous mène à la mort, au lieu de nous mener à la vie, que je me sens bien plus de penchant pour l'augmentation que pour la diminution de l'austérité; et j'espère que Dieu me fera la grâce de persévérer dans la disposition qu'il m'a donnée. »

Le Père abbé, après avoir entendu et vu la conformité des sentiments de tous les frères, leur dit : « Vous êtes bien obligés, mes frères, à la miséricorde de Dieu : car vous devez être persuadés que c'est lui qui a formé dans vos cœurs tout ce que vos bouches viennent de nous exprimer; et que s'il ne vous avait soutenus jusqu'à présent par une bonté toute particulière, vous tiendriez un langage tout opposé à la déclaration que vous venez de nous faire. Mais afin que votre reconnaissance ait quelque proportion avec les grâces qu'il vous a faites, il faut qu'elle soit effective, et qu'elle passe dans vos œuvres, et que l'on connaisse par la fidélité de votre vie, que vos paroles sont sincères. »

« Dieu, qui aime les âmes fidèles, et qui se communique à nous selon la gratitude dans laquelle il nous voit, répandra de plus en plus ses bénédictions sur vos personnes et sur votre conduite, si vous persévérerez constamment dans les résolutions dans lesquelles il vous a mis; mais si, au lieu d'y persister, il vous arrivait de tourner la tête en arrière, il n'y a point de châtiment dont votre ingratitude ne méritât d'être punie. J'espère que Jésus-Christ continuera de vous

regarder des yeux de sa compassion, qu'il vous confirmera dans l'éloignement que vous avez du monde, dans l'amour de la solitude, du silence et de l'austérité dans laquelle vous confessez que vous trouvez de si grands avantages. Armez-vous donc d'une volonté ferme, pour ne quitter jamais la voie dans laquelle vous êtes entrés, et souffrez plutôt la mort que de vous départir en rien de ces pratiques si saintes, que nous tenons des exemples et des instructions de nos pères, ou plutôt de la main de Dieu, qui nous les a données par leur entremise. Pour moi, je contribuerai de tout mon pouvoir pour empêcher que rien n'ébranle, ou ne donne la moindre atteinte aux sentiments dans lesquels je vous vois ; et il n'y a point de soin, point d'application et point de vigilance que je n'apporte pour vous faire trouver dans votre état tout le repos et la consolation que vous y avez cherchés, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de récompenser la fidélité avec laquelle vous l'aurez servi. »

On a passé le onzième des frères⁽⁵⁾, et l'on n'a pas cru le devoir mettre en son rang, parce que, s'étant séparé lui-même par son sentiment de celui de ses frères, on a jugé plus à propos de le mettre à part.

Voilà ce qu'il dit : « Je suis surpris et édifié de tout ce que je viens d'entendre ; mais je me trouve dans un sentiment tout contraire à celui de mes frères : car je ne respire, et ne recherche en toutes choses que des adoucissements ; cependant il ne serait pas juste de suivre le sentiment d'un seul contre celui de tous. »

Le Père abbé, qui voulut couvrir l'égarement de ce pauvre frère, repartit tout aussitôt : « Eh bien ! mon frère, si vous ressentez encore de la pente et de l'inclination pour une vie douce, et que néanmoins votre volonté ne s'y laisse pas aller, Dieu, qui nous juge sur la disposition de notre cœur, ne vous imputera pas celle dans laquelle vous venez de nous figurer que vous êtes, pourvu que vous ayez un désir véritable et sincère d'obtenir de lui ce que vous reconnaissez qui vous manque, et qui est si essentiel à votre profession. »

On sera sans doute étonné que ce pauvre frère ait tenu un discours si peu conforme à celui de tous ses frères : mais quelque intention que l'on eût de cacher sa pensée en la déguisant, et en lui faisant dire autre chose que ce qu'il a dit, et ce qu'il a voulu dire ; il vaut mieux demeurer d'accord que Dieu a permis qu'il ait parlé de la sorte pour plusieurs raisons.

La première, pour humilier les supérieurs, qui s'imaginent former les âmes, et les élever à la piété par leurs instructions, par leur application, par leur vigilance ; pour leur apprendre que leurs travaux, leurs soins, leurs peines sont inutiles, si Dieu n'y joint une force, une vertu, une efficace et une bénédiction qu'elles n'ont point par elles-

mêmes ; que ce n'est ni celui qui plante, ni celui qui arrose, mais Dieu seul qui donne et l'être et l'accroissement aux plantes spirituelles : *Neque qui plantat, neque qui rigat, sed qui incrementum dat Deus.* (II Cor., III, 7.)

La seconde, afin que les frères ressentent leur faiblesse, qu'ils se défient d'eux-mêmes, qu'ils reconnaissent leur impuissance dans celle de leur frère, et que se croyant toujours prêts de tomber dans les inconvénients et dans les mêmes maux dans lesquels ils l'ont vu de leurs yeux, ils aient recours à la protection de Dieu, qui seul peut les soutenir contre les tentations qui les menacent.

La troisième, pour affermir ceux qui furent les témoins de la disposition de ce pauvre frère, à laquelle on devait si peu s'attendre, et leur faire connaître par cet exemple, avec quelle fidélité on doit s'attacher au service de Jésus-Christ, demeurer dans sa main, accomplir tout ce que l'on connaît être selon ses volontés, avec toute l'exactitude et la religion dont on est capable, de crainte que si on venait à lui déplaire, on ne se trouvât par une punition qu'on aurait méritée, abandonné à sa propre fragilité, et livré par conséquent à tous les maux qu'on ne peut éviter que par le secours de sa grâce. C'est ainsi que Notre-Seigneur, après sa résurrection, laissa tomber un de ses disciples dans le doute et dans l'infidélité, afin de confirmer la foi des autres, et de les rendre incapables pour jamais, comme tous ceux qui apprendraient cet événement, d'hésiter le moins du monde sur une vérité si constante et si avérée.

La quatrième, pour faire voir la sincérité avec laquelle ces frères se sont expliqués, par la liberté que chacun a eue en particulier de dire ce qu'il pensait sans concert, sans étude et sans préparation. C'est de quoi tout le monde sera persuadé, quand on saura qu'on les appela à la conférence des religieux, comme nous l'avons dit, contre la coutume, et sans en avoir été avertis un moment auparavant.

Le Père abbé termina la conférence en leur disant ces paroles : « Je vois bien, mes frères, que vous n'auriez pas peine à souscrire tout ce que nous venons d'avancer, et à renouveler devant Dieu les promesses que vous lui avez faites, qui sont grandes, puisque vous avez promis d'obéir ; que l'obéissance est la vertu de Jésus-Christ, et qu'elle enferme toute la perfection de l'Evangile. »

Ils se levèrent tous, et témoignèrent sur cela toute l'ardeur qu'on en pouvait attendre ; et le Père abbé leur promit de leur faire faire un renouvellement le jour de la purification de la sainte Vierge, qui devait arriver peu de jours après ; ce qui s'exécuta en la manière suivante, et con-

(5) Frère Bernard ; il fut envoyé quelque temps après, à cause de son inquiétude, dans un autre monastère.

formément à l'écrit dressé ci-dessous, qui fut prononcé par le Père abbé dans le chapitre, en la présence de tous les religieux et de tous les convers assemblés.

RENOUVELLEMENT.

Seigneur, qui, par l'excès d'une bonté dont nous n'étions pas dignes, nous avez retirés du monde, comme du milieu du naufrage, pour nous mettre dans un port où, comme dans un refuge sacré, nous fussions à couvert de ce nombre infini de dangers qui environnent ou qui menacent les gens qui vivent dans le tumulte du siècle : nous vous conjurons aujourd'hui de remplir et d'échauffer nos cœurs, d'ouvrir nos bouches, et de donner le mouvement à nos langues ; afin que, dans la crainte que nous avons de quitter la voie dans laquelle votre main nous a conduits, et de ne pas persévérer dans le chemin que vous nous avez ouvert, nous renouvelions les promesses que nous vous avons déjà faites, et que nous puissions obtenir par cette nouvelle protestation, un esprit, un cœur, et une fidélité toute nouvelle.

Nous vous promettons donc, Seigneur, dans la rencontre de la Purification de votre sainte Mère, que nous avons toujours regardée comme notre protectrice, d'observer avec plus de religion que nous n'avons fait jusqu'à présent, le vœu d'obéissance que nous vous avons promise dans notre engagement, qui comprend toute la perfection de la vie évangélique, et toutes les pratiques de mortification extérieure et intérieure, si saintement établies dans ce monastère, dont les principales sont : Le travail des mains, qui est comme l'essence, la distinction et le caractère de notre état dans la vie religieuse ; la fuite des gens du siècle : le silence perpétuel, l'abstinence de la viande, les jeûnes, les veilles, la qualité de la nourriture, et toutes les autres austérités qui se gardent dans cette communauté ; cette pauvreté, cette désappropriation si entière, qui fait qu'il n'y a rien de nous-mêmes pour l'esprit, comme pour le corps, qui soit en notre puissance. Nous vous promettons aussi de nous rendre plus fidèles dans l'usage des proclamations si saintes et si salutaires, dans l'exercice d'une charité inviolable, dans cette douceur et cette déférence qui nous oblige d'être toujours prêts de quitter notre propre satisfaction et notre propre utilité pour celle du moindre de nos frères ; dans cette soumission profonde et cordiale que nous devons, et que nous avons vouée à celui auquel il vous a plu, et il vous plaira à l'avenir de confier la conduite et la sanctification de nos âmes ; dans l'amour des abaissements et des humiliations, dont vous nous avez donné des exemples si touchants pendant votre vie mortelle ; enfin dans la méditation de la mort, et dans l'attente de vos jugements. Nous espérons, Seigneur, que vous regarderez dans votre bonté accoutumée notre bassesse ; que de ces demeures éternelles où vous habitez, vous répandrez sur nous des bénédictions encore plus fécondes et plus abondantes, que vous confirmerez par l'effusion de votre Saint-Esprit les résolutions que nous prenons dans votre présence, et que vous nous enverrez plutôt la mort, que de permettre que nous nous en séparions jamais. Nous espérons encore que vous vous rendrez tellement le maître de nos cœurs, que vous en formerez à l'avenir jusqu'aux moindres sentiments, et aux moindres pensées ; en sorte que, n'y en ayant une seule dont vous ne soyez et le principe et la fin, vous vivrez en nous, plus que nous n'y vivons nous-mêmes. Ainsi, par l'assistance perpétuelle que vous nous donnerez, notre vie ne sera rien que l'observation de toutes vos volontés, et nous recevrons un jour de votre miséricorde la récompense que vous n'avez jamais

refusée à ceux qui n'ont rien désiré davantage en ce monde que de vous plaire et de vous servir.

(Cette conférence a été tenue en l'année 1687.)

XV. CONFERENCE.

Pour le troisième dimanche après les Rois.
(A la demande de quelques novices.)

AVEC QUELLE EXACTITUDE UN BON RELIGIEUX
DOIT SE CONDUIRE DANS SON ÉTAT.

Custodiat se omni hora a peccatis et vitiis, id est, cogitati nam, lingue, oculorum, manuum, pedum. (Regul. S. Bened., cap. II.)

Qu'il se préserve à toute heure de tout péché et de tout vice, soit de la pensée, soit de la langue, des yeux, des mains, des pieds.

Ne vous étonnez pas, mes frères, si saint Benoît veut que ceux qui ont envie d'être de ses disciples, qui ne font que commencer, ou même désirer d'embrasser sa règle, gardent leurs sens avec une attention si particulière, et qu'ils s'observent de si près, et avec une vigilance si étendue. Ne vous étonnez pas, dis-je, s'il ordonne à ceux que Dieu appelle dans cette voie si étroite, cette profession si sainte, d'avoir les yeux incessamment ouverts sur toute leur conduite, en sorte qu'en nulle rencontre il ne leur échappe ni pensée, ni action, ni parole, ni geste, ni mouvement qu'on puisse reprendre.

Quoique l'autorité de ce grand saint doive par elle-même emporter la soumission de votre esprit, et que vous deviez croire qu'ayant autant de lumière, de sagesse et de discernement qu'il en avait, il n'a rien établi que par des motifs et des considérations solides et importantes, je ne laisserai pas de vous dire quelques pensées qui me sont venues sur ce sujet, afin que vous n'agissiez pas seulement en cela comme par un sentiment de foi, en soumettant votre créance à l'aveugle, mais par une conviction réelle, des utilités et des avantages que cette exactitude vous peut produire.

L'intention de saint Benoît, mes frères, est de ramener dans la main de Dieu, ceux qui auraient eu le malheur de s'en soustraire, et de les ranger sous cette autorité suprême, contre laquelle ils avaient eu la témérité de s'élever, et des les y rengager d'une manière si entière et si absolue, que l'attachement et la fidélité qu'ils auraient désormais à son service donnassent et l'édification et l'exemple au reste des hommes. Il a cru qu'il devait prendre les voies les plus certaines et les moyens les plus assurés pour faire réussir son dessein ; et il n'a rien oublié de ce qui pouvait servir à l'exécution de ce grand œuvre. Comme il ne pouvait ignorer que rien ne contribuait davantage à la corruption du cœur, que le dérèglement des sens, qu'il savait que le péché est entré dans le monde par cette porte malheureuse, et que l'on peut assurer que c'est par là qu'il se nourrit et qu'il se multiplie, il a aussi estimé qu'il ne pouvait mieux commencer que par fermer cette en-

trée, pour arrêter les mouvements de ces organes d'iniquité, qui, comme des torrents bourbeux, se débordent dans le champ de nos âmes, les inondent et les remplissent de toutes sortes d'ordures et d'impuretés.

Qui pourrait, mes frères, ne pas apercevoir cette vérité, pour peu qu'il fasse d'attention sur ce qui se passe dans le monde ? Car qu'y voit-on autre chose que ce ravage et cette désolation effroyables qu'y cause et qu'y a toujours causés le mauvais usage de nos sens ? Le plus noble et le plus élevé de tous, qui est celui de la vue, n'est-il pas la source d'un nombre de maux presque infini ? Car qu'est-ce que nos yeux font d'ordinaire par la liberté que nous leur accordons, sinon d'irriter nos cupidités, de faire naître en nous des passions qui souvent ne nous étaient point connues, et d'en réveiller d'autres qui étaient entièrement assoupies ? Un coup d'œil donne la mort, et excite en un moment une flamme impudique dans les âmes les plus chastes et les plus innocentes, et les engage dans toutes les suites que peut avoir un dérèglement si funeste. Ce grand roi, qui était si fort selon le cœur de Dieu, devint adultère et homicide, parce qu'il usa mal de ses yeux, et qu'il vit ce qu'il ne devait point voir.

Les yeux ne font pas seulement des impudiques, mais ils font des avarés, des intempérants, des ambitieux : car combien y a-t-il de gens qui ont conçu des désirs pour des biens, des honneurs et des dignités auxquels ils n'auraient jamais pensé, s'il ne s'étaient point laissé éblouir par la vue de cet éclat extérieur qui les accompagne ? Combien d'autres sont tombés dans l'amour ou dans l'excès des plaisirs de la bouche, en regardant inconsidérément ce qui était capable de les tenter et de les séduire ? Enfin le monde est plein de personnes qui vivent dans la servitude de leurs passions, parce que leurs yeux les ont trahies, en s'arrêtant sur ce qui ne leur était ni possible d'avoir, ni permis de désirer.

Mais quand nos yeux ne nous tendraient pas ces sortes de pièges, il y a un inconvénient qui renferme tous les autres, et qui seul est capable de nous convaincre de l'obligation qu'il y a de les contenir dans des bornes resserrées ; c'est la dissipation dont on ne saurait se préserver quand on leur donne la liberté de jouir, ou de se repaître, pour ainsi dire, des objets qui se présentent. Je veux bien que l'on ne désire pas tout ce que l'on rencontre en son chemin ; que l'insatiabilité ne soit pas telle, que l'on souhaite indifféremment tout ce que l'on voit ; on se garantira, si vous voulez, des envies ; mais est-il juste que l'on compte pour rien cette multitude de pensées qui s'élèvent malgré que l'on en ait, qui remplissent l'imagination de fantômes et de chimères, qui causent dans l'esprit des mouvements et des révolutions continuelles, et qui, après avoir jeté le trouble et la confusion dans la tête, attaquent le cœur, le dessèchent, le rendent aride et incapable de

produire aucun sentiment qui lui soit utile ; c'est-à-dire, qui étouffent la piété, en empêchant ce recueillement, cette paix, cette tranquillité intérieure, dans laquelle elle prend sa naissance, et trouve sa conservation. Cette considération toute seule devrait pour jamais fermer les yeux de ceux qui ont une volonté sincère de plaire à Dieu, et qui par conséquent doivent éviter tout ce qui peut les priver d'un avantage si considérable.

Ne vous imaginez pas, mes frères, que la langue ait moins de malignité que les yeux. Il n'y a presque point de mal où elle n'ait part ; elle sert à les commettre tous ; et il n'y a rien dont ceux qui veulent la ménager pour l'exécution de leurs mauvais desseins, ne viennent à bout. Elle lie des amitiés illégitimes ; elle forme des haines implacables ; elle ravage des empires et des monarchies, par des conspirations sanglantes ; elle divise par des calomnies et des médisances noires les personnes les plus unies ; elle met le feu, le désordre et la confusion partout : *Lingua ignis est : universitas iniquitatis.* (Jac., III, 6.) C'est une malignité inquiète et toujours agissante, dit un apôtre, de laquelle il n'est pas possible d'arrêter la violence : *Lingua nullus hominum domare potest.* (Ibid. 8.) Et les blessures qu'elle fait portent avec elles un venin qui donne la mort : *Inquietum malum : plena veneno mortifero.* (Ibid.) C'est par la langue, a dit autrefois un grand solitaire, que la vaine gloire s'étale et se fait voir avec ostentation et avec pompe. Elle est, dit-il, l'ouvrière du mensonge, l'introductrice de l'ennui et de la langueur, la dissipatrice de la méditation, l'anéantissement de la garde de soi-même, le refroidissement de la ferveur spirituelle ; enfin l'obscurcissement de la lumière de l'esprit, dans l'oraison.

C'est assez de savoir que le mauvais usage des yeux et de la langue puisse causer tous ces désordres et ces excès, pour se convaincre qu'il n'y a rien de plus nécessaire à ceux qui veulent s'engager dans la carrière sainte de la vie religieuse, que de veiller à la garde de l'un et de l'autre avec une application exacte, et de regarder cette obligation comme une régularité principale.

Pour ce qui est de régler le mouvement des pieds et des mains, peut-on se dispenser de le faire et de s'y appliquer, lorsqu'on entre dans une position qui demande autant de piété extérieure et intérieure, que l'état que vous voulez embrasser ? Quoi ! voudriez-vous, mes frères, que l'on fit voir au monde en vos personnes une espèce de monstre, ou de chimère, en alliant deux choses aussi différentes et aussi contraires que la difformité d'une contenance mal régie, et la profession d'une pénitence aussi sévère ? Quel rapport y aurait-il entre ce sac qui vous couvre la tête, cette chape qui vous enveloppe comme un drap mortuaire, et qui vous figure la disposi-

tion où vous vous trouverez lorsque l'on vous mettra dans le tombeau, et cet air de dissolution dans votre démarche, soit que vous marchiez, ou comme des superbes, ou comme des éventés, imitant dans l'une et dans l'autre, ou la licence, ou la vanité des mondains ? Qu'est-ce que cette action de la main mal concertée, qui ne peut être que l'effet de la légèreté, ou de la suffisance, a de commun avec cette humilité dont vous donnez des marques sensibles par l'habit que vous portez ? Y a-t-il de folie pareille à celle d'être si dissemblable à soi-même ? Et pourrait-on s'imaginer qu'il y eût rien de solide dans une figure aussi bizarre et aussi extraordinaire ?

Dites-moi, mes frères, si une vierge qui se prépare pour se consacrer à Jésus-Christ, qui porte un voile sur son front, paraissait avec une contenance immodeste, évanouie dans ses regards, dans ses actions, dans ses paroles, ne surprendrait-elle pas tous ceux qui la verraient dans ce désordre, et ne dirait-on pas qu'elle serait plus propre pour le théâtre que pour l'état qu'elle prétendrait embrasser ? Il en est de même d'un homme qui, sous des habits de mortification et de pénitence, serait inconsideré dans ses paroles, déréglé dans l'usage de ses yeux, dissolu dans ses gestes et dans toutes ses manières ; ce qui est inévitable lorsque l'on manque de veiller sur la conduite de ses sens.

Cet homme, dis-je, ne ferait que causer du scandale à tous ceux qui seraient témoins de ses extravagances ; on ne se persuaderait jamais qu'il eût aucune vocation pour la profession à laquelle il se croirait destiné.

Enfin ce qui fait voir sans réplique combien les personnes que Dieu appelle à son service, doivent avoir d'aversion et d'éloignement de cette dissolution dans les regards, dans les discours, dans les gestes, dans la démarche et dans le reste de la contenance, c'est la manière dont le Saint-Esprit en a parlé, lorsqu'il dit par la bouche du Sage, qu'un apostat est un homme inutile à tout ; qu'il n'y a rien d'ordonné dans ses discours, qu'il parle à tort et à travers, qu'il remue incessamment les yeux, qu'il frappe du pied, qu'il parle et qu'il s'explique par le mouvement de ses doigts : *Homo apostata vir inutilis graditur ore perverso, annuit oculis, terit pede, digito loquitur.* (Prov., VI, 12, 13.) Mais ce qu'on ne saurait trop remarquer, c'est ce que vous lisez dans Isaïe lorsqu'il attribue tous les maux qui arrivent aux filles de Sion, à leur déréglement, et qu'il le fait consister en ce qu'elles se sont élevées, qu'elles ont marché la tête haute, en faisant des signes des yeux, et des gestes des mains, et qu'elles ont composé avec une affectation vaine tous leurs pas et leurs démarches, ce qui était des effets de leur effronterie, et des dérégléments de leur cœur. Ce sont ces dispositions que saint

Benoît ne peut souffrir dans ses disciples, et auxquelles il veut qu'ils renoncent dès le moment qu'ils pensent à se donner à Jésus-Christ, sous la direction de la règle qu'il leur a prescrite.

On me dira sans doute qu'il n'y a pas d'apparence de désirer de ceux qui n'ont fait que les premiers pas, et qui ne sont point encore engagés dans cette règle, des pratiques de vertu dont l'observation est si difficile, de leur imposer un joug si disproportionné à leur faiblesse ; et qu'au cas qu'ils vinssent à bout de s'acquitter de ces devoirs dont on les charge, cette exactitude serait la marque d'une piété qu'ils n'auraient point encore acquise ; et qu'ainsi on ne pourrait la regarder que comme une dissimulation et une espèce d'hypocrisie. Mais il est aisé de répondre à ces difficultés, et de faire voir qu'elles n'ont rien de solide, et qu'elles ne méritent pas d'être écoutées.

Saint Benoît, mes frères, qui, selon la disposition de la divine Providence, devait élever des hommes à une perfection consommée, a dû, pour commencer ce grand ouvrage, et s'appliquer aux premières préparations, ôter tous les obstacles qui pourraient en empêcher l'exécution, et, dans cette vue, assujettir les sens, régler toutes leurs actions, et en réprimer autant qu'il serait possible, jusqu'aux moindres excès ; et véritablement il n'y a rien de plus juste ni de plus nécessaire que de les contenir sous une discipline rigoureuse : car comment pourrait-on rendre des hommes capables des vérités et des maximes de cet état si saint, en leur laissant une liberté qui lui est si opposée ? Comment persuaderait-on à ce novice la nécessité qu'il y a de vivre d'une vie tout intérieure, et dans un recueillement continuel, s'il est dans une dissipation ordinaire, par l'égarement et par l'immortification de ses yeux ? Comment lui mettriez-vous dans la tête qu'il est obligé de conserver son cœur dans la composition et dans le sentiment de ses péchés, de garder une obéissance et une charité qui ne reçoivent jamais la moindre atteinte, s'il lâche la bride à sa langue, s'il lui donne la liberté de tout dire, s'il se répand, comme cela arrivera sans doute, en paroles inutiles, mauvaises et indiscretes, en discours de médisance, de raillerie, de vanité ? Comment viendra-t-on à bout de lui faire entendre qu'il faut qu'il entretienne dans le fond de son âme une paix, une tranquillité qui soit égale et constante, une modestie intérieure, qui n'est rien que l'onction du Saint-Esprit, s'il n'observe en tout temps et en tous lieux une retenue qui soit exacte ? Comment enfin lui ferez-vous comprendre qu'il faut que Jésus-Christ se rencontre dans tous ses pas et dans toutes ses démarches ; qu'il ne doit y en avoir une seule qui ne paraisse être un effet de son esprit, s'il n'y a ni ordre, ni règle dans ses actions, et que tout y soit dans la dissolution et dans la licence, ce qui pourtant est inévitable, à moins, comme saint Benoît le lui ordonne, qu'il ne travaille à se pré-

server de tout péché, de la pensée, de la langue, des yeux, des mains, des pieds : *Custodiat se omni hora a peccatis et vitiis, id est cogitationum, linguæ, oculorum, manuum, pedum* ? Il faut donc demeurer d'accord qu'il ne gardera pas son cœur, s'il ne garde ses sens; que ce sera inutilement qu'il s'appliquera à l'un, s'il ne s'applique à l'autre; et qu'à moins qu'il n'assujettisse l'homme extérieur, il n'empêchera jamais que l'homme intérieur ne soit dans la confusion et dans le désordre.

C'est ce que le Fils de Dieu nous apprend dans ses divines Ecritures, lorsqu'il nous dit par la bouche de l'Apôtre, que ce n'est point ce qui est spirituel qui a été formé le premier, mais ce qui est animal, et ensuite le spirituel : *Non prius quod spirituale est, sed quod animale, deinde quod spirituale* (I Cor., XV, 46); c'est-à-dire, que ceux qui travaillent à leur sanctification doivent s'appliquer à réduire leurs sens dans la servitude, avant que d'assujettir l'esprit; qu'il faut qu'ils soumettent les facultés animales, avant que de régler les puissances spirituelles, et véritablement la partie supérieure est bien plus en état de profiter des opérations de la grâce, et d'en recevoir des impressions, lorsque l'inférieure, étant domptée, ne peut plus ni l'appuyer ni la favoriser dans ses dérèglements, et qu'elle ne trouve plus rien en elle qui puisse la soutenir dans ses oppositions et dans ses résistances. C'est ainsi que l'on gagne les cœurs; c'est ainsi que l'on commence avec fruit et avec bénédiction l'ouvrage de son salut, que l'on prépare les voies de l'Esprit-Saint, qui doit les remplir et les sanctifier. Enfin c'est ainsi qu'il faut mortifier ce corps de mort et de péché, que nous tenons de l'ancien Adam, pour le changer en ce corps de vie et de grâce, que nous avons reçu du nouveau. C'est suivre l'avis que nous donne le Prophète quand il nous dit que les élus de Dieu iront de perfection en perfection et de vertu en vertu : *Ibunt de virtute in virtutem*. (Psal., LXXXIII, 7.) Il faut donc entrer, mes frères, dans la carrière de la vie religieuse par ces premières dispositions; ce sont les premiers pas qu'il y faut faire. Elles sont comme les marques qui distinguent ceux qui s'enrôlent, pour ainsi dire, sous les enseignes de Jésus-Christ, de ceux qui vivent dans le service du monde. Ce règlement extérieur est tellement propre aux véritables Chrétiens, qu'on les reconnaissait autrefois à l'air et à la contenance; et souvent, dans les premiers âges de l'Eglise, leur modestie les a trahis et livrés entre les mains des persécuteurs. A-t-on donc sujet de trouver étrange que saint Benoît désire que ses disciples soient marqués à ce caractère, et qu'ils fassent connaître par cette conduite, comme par une déclaration publique, quel est celui qu'ils suivent pour leur Seigneur et pour le servir ?

Que l'on ne prétende pas nous alléguer des impossibilités et des difficultés imaginaires; que l'on ne nous dise pas qu'il n'y a point d'apparence de faire entrer dans tous

ces divers assujettissements des gens qui ne font que sortir de la dissipation du siècle. Quoi ! cet homme que Jésus-Christ appelle à un état saint, qu'il tire du milieu de la mer du monde, où peut-être il avait fait mille fois naufrage; qu'il a choisi entre une infinité d'autres, qu'il met au nombre de ceux auxquels il donne des marques les plus tendres de sa charité; qu'il veut enfin rendre éternellement heureux, négligera de prendre les voies nécessaires pour seconder les desseins qu'il a sur lui, de se soumettre à toutes les lois par lesquelles il peut en devenir digne, et d'éviter tout ensemble ce qui serait capable de l'arrêter dans sa course, et d'empêcher l'effet de sa vocation ! Il faudrait pour cela qu'il fût peu touché des miséricordes que Dieu lui aurait faites, aussi bien que du désir de faire son salut.

Mais disons davantage : Est-ce que Jésus-Christ, qui veille incessamment par lui-même, et par l'application de ses saints anges à la conservation de ceux qui lui appartiennent, manquera de tendre la main à cette âme, qu'il a déjà favorisée d'une protection si particulière, pourvu qu'elle soit fidèle et reconnaissante ? Quoi ! il manquera de la soutenir, de lui aplanir les difficultés, de lui donner la force aussi bien que la volonté de se réduire à tout ce qu'elle connaîtra qui la peut avancer dans ses voies ? Lui, dis-je, qui déclare par son prophète, qu'il porte dans son sein la maison de Jacob, et les restes de la maison d'Israël; qu'il les renferme dans ses entrailles; qu'il les portera jusqu'à la vieillesse; et comme il les a créés, il les soutiendra et les sauvera : *Usque ad senectam ego ipse, et usque ad canos ego portabo; ego feci et ego feram; ego portabo et salvabo*. (Isa., XLVI, 4.) C'est la conduite que Dieu tient sur ses élus; et il faudrait, pour en douter, penser bien différemment de ce qu'on doit de sa bonté et de sa miséricorde.

Je vous parle, mes frères, avec d'autant plus d'assurance, que je ne vous dis rien dont nous n'ayons eu parmi nous des preuves évidentes. Nous y avons vu venir des gens qui, après avoir passé une grande partie de leur vie dans les armes, oubliant en un moment tout ce que cette profession a de fierté, de dureté, d'orgueil et de violence, ont abaissé leurs têtes comme des agneaux sous le joug de Jésus-Christ, et l'ont porté avec tant d'humilité et de douceur, qu'ils ont été l'exemple, l'édification et la consolation de leurs frères.

Vous en avez vu d'autres, dont toute la vie n'avait été qu'une suite d'impiétés, d'extravagances et d'emportements, en qui Dieu a opéré des changements tout semblables, et l'un d'entre eux qui avait porté le libertinage plus loin que les autres, devint si différent de ce qu'il était, depuis l'instant auquel il mit le pied dans ce monastère jusqu'à celui de sa mort, c'est-à-dire pendant le cours de six ou sept années, qu'on ne lui vit pas faire un geste, une action, un mouvement, un regard qu'on pût reprendre. Voilà ce que Dieu fait en ceux qui s'aban-

donnent à lui, qui remettent entre ses mains tout ce qui les regarde ; il en prend soin, il s'en charge ; il forme en eux, comme sur de la cire, les impressions et les dispositions qui leur sont les plus avantageuses ; et il semble qu'il fasse sa gloire et son plaisir d'y mettre et d'y tracer partout les marques de sa miséricorde et de sa pitié.

De vouloir que cette fidélité, si exacte dans ceux qui commencent, soit une fiction et une hypocrisie, je ne vois rien de moins soutenable : premièrement, il n'est pas vrai, comme on le prétend, qu'elle ne se trouve que dans les âmes d'une vertu avancée. Une personne, par exemple, qui se convertit, dès le premier pas de sa conversion, si elle est sincère, comme elles s'occupe du regret qu'elle a d'avoir déplu à Dieu, et des témoignages qu'elle reçoit de sa bonté, elle fuit le monde, elle est seule autant qu'elle le peut ; vous ne la voyez plus dans la dissipation ; elle est intérieure, elle parle peu ; toute sa conduite est réglée ; elle s'interdit toute liberté et toute licence extérieure. Dirait-on avec justice que cette personne aurait atteint une perfection éminente ? Elle ne fait que sortir du naufrage, et à peine a-t-elle conçu le fruit de son salut. Un pécheur entre dans un cloître, il s'applique d'abord à tous les exercices qu'il y trouve établis ; il jeûne, il veille, il travaille, il chante, il prie, il garde le silence, et il obéit. Il n'y a rien de plus opposé que toutes ces actions à la vie qu'il ne fait que de quitter ; cependant il est encore dans les liens de ses péchés et de ses habitudes. Ainsi le novice, qui, selon la règle, s'abstient de toute faute, soit de la langue, soit des yeux, soit des pieds, soit des mains, et qui garde toute la contenance extérieure qui y est prescrite, ne doit point passer pour un homme parfait, mais pour une personne qui désire de l'être, qui fait ce que saint Bernard veut qu'il fasse, quand il dit à ceux qui commencent : *Si incipis, incipe perfecte*. Il ne dit pas, soyez parfait, mais commencez d'une manière parfaite ; c'est-à-dire, n'omettez rien de ce qui peut vous élever à la perfection à laquelle vous devez tendre. Mais posé, mes frères, que ce règlement extérieur renfermât cette perfection que l'on prétend, serait-il juste de dire que celui qui l'observerait fût un hypocrite ? L'hypocrite est un homme, comme le définit saint Jérôme, qui fait et qui agit dans la vue du monde, afin de s'en attirer l'estime : *Hypocritæ sunt qui quodlibet faciunt, ut ab hominibus glorificentur* (S. Hieron. in Matth. V), qui veut paraître avoir une vertu qu'il n'a point, et qui se comporte, pour être cru meilleur qu'il n'est en effet. Mais celui qui s'applique sincèrement à acquérir la piété et la perfection qui lui manquent, et qu'il n'a pas encore ; qui s'y porte et s'y élève par les actions de la vertu qu'il essaye d'avoir, ne peut et ne doit passer pour un dissimulé, ni pour un hypocrite, quoiqu'il donne par sa conduite des idées qui sont au delà de sa vertu, et que ceux qui le considèrent puissent le croire

plus parfait et plus vertueux qu'il n'est. Il faut juger de lui par ses intentions et par les fins qu'il se propose ; et comme il n'a point celles qu'il faut pour être hypocrite, il ne l'est point, et ceux qui l'estimeraient tel, se tromperaient et le traiteraient avec injustice.

Enfin, mes frères, il est temps de finir, et je me réduis à vous dire et à vous exhorter autant que je le puis, de ne vous point arrêter aux différents sentiments des hommes. Peu vous parleront de votre état selon la dignité des règles ; les moines et les religieux, parce qu'ils n'ont point pour la plupart les véritables maximes, et qu'ils sont attachés à de faux usages ; les gens du monde, parce qu'ils ne connaissent que les voies larges et spacieuses, et que presque toujours leurs pensées ne sont pas plus élevées que leurs œuvres ; ceux mêmes qui font profession de piété accommodent souvent leur conduite aux manières et aux mœurs de ceux avec lesquels ils vivent, et ne peuvent s'empêcher de regarder comme des excès l'exactitude des personnes retirées.

Croyez donc, mes frères, que la modestie extérieure et le règlement des sens sont quelque chose de si essentiel à votre profession, qu'un religieux ne saurait travailler de trop bonne heure à les acquérir ; et s'il ne s'y adonne dès le commencement de sa conversion, il ne les aura jamais, et il contractera des habitudes contraires à celles qu'il doit avoir ; il les nourrit, il remplira sa vie de défauts et d'imperfections, et ne sera qu'une occasion et un sujet de scandale à tous ceux qui le verront : ainsi il se mettra dans une impuissance réelle d'arriver jamais à cette perfection, à cette vertu, à cette piété con sommée à laquelle il faut qu'il s'élève ; et au lieu d'avancer dans la profession dans laquelle la Providence l'appelle, il tournera à tout moment la tête en arrière, faute de se trouver dans une préparation digne de son état.

Ainsi, mes frères, comptez pour beaucoup ce que la plupart des hommes, qui ne regardent les choses qu'en passant, comptent pour rien : mettez-vous au-dessus des fausses raisons de ceux qui pourraient vous dire que vous en faites trop : n'écoutez point cette peine qui se présente, lorsqu'il sera question de vous taire, de régler votre langue, de concorder vos paroles, de contraindre vos yeux ; enfin d'assujettir votre homme ; extérieur aux règles d'une bienséance que l'on n'observe jamais avec exactitude qu'il n'en coûte. Donnez à Dieu toutes les difficultés qui pourront naître dans votre route, tous ces attachements, toutes ces inclinations de la nature, qui à proprement parler ne se font sentir que lorsque l'on ne veut ni les écouter ni les suivre. Passez par-dessus tous ces motifs qui vous presseront de vous retenir, lorsque vous serez sur le point de vous abandonner et d'embrasser une régularité prescrite. Sacrifiez toutes ces répugnances, détruisez toutes ces contradictions, quoiqu'il vous paraisse qu'il n'y ait pas

un grand mal à ne le pas faire : *Capite nobis vulpes parvulus que demoliantur vineas.* (Cant., II, 15.) Tous ces petits mouvements, ces petits obstacles, font plus de mal qu'on ne pense; n'en souffrez aucun : car s'il arrive qu'on les tolère, ils ne manqueront pas peu à peu de faire des ravages extrêmes dans la vigne de votre cœur, et d'empêcher qu'elle ne produise et ne porte les fruits de bénédiction que l'on en doit espérer. Je prie Dieu, mes frères, qu'il vous fasse goûter ces vérités; qu'il vous persuade que ceux qu'il appelle à une vertu éminente ne doivent laisser échapper aucune occasion de lui plaire; et que ce serait être sans amour pour un état si saint, sans reconnaissance pour celui qui vous y a destinés, et sans volonté de répondre à sa vocation, si vous écoutiez jamais aucune raison pour vous dispenser d'entrer dans des voies si nécessaires et si capables de vous en rendre dignes.

XVI. CONFÉRENCE.

II^e pour le troisième dimanche après les Rois.

SUR LA CHUTE DES SOLITAIRES.

Qui spernit modica, paulatim decidet. (Eccli., XIX, 1.)

Celui qui méprise les petites choses tombera insensiblement dans de grandes fautes.

Quelques-uns d'entre vous, mes frères, me demandaient, il y a peu de jours, comment il se pouvait faire que des religieux se laissassent aller à de si grands excès, et tombassent dans des désordres desquels nous vous parlions dans nos dernières conférences. Je vous dirai, pour contenter votre curiosité, que ce malheur ne leur est pas arrivé tout d'un coup; qu'ils sont tombés peu à peu; que cette décadence si malheureuse est arrivée comme par degrés. Dieu ne se retire pas en un instant de ceux qui font profession de le servir; il ne sait ce que c'est que de les abandonner, s'il n'y est comme forcé par leurs infidélités et par leurs ingratitude. Ces grands divorces, ces ruptures irréparables sont quas toujours précédés de froideurs et d'indifférences, disons d'avertissements : car la bonté de Dieu est si grande, qu'il n'omet rien de ce qui peut contenir dans leur devoir les âmes qui sont à lui, et empêcher qu'elles ne lui échappent : *Opus suum non deserit, si ab opere suo non deseratur.* (S. Aug. in Psal. CXIV.)

Croyez donc, mes frères, que ces séparations se font peu à peu; les commencements et les suites en sont presque imperceptibles. Comme ce sont des maux qui ont leur origine et leur source dans le cœur, et que ses mouvements et ses démarches sont cachés, on ignore aussi d'ordinaire, quand et de quelle sorte on s'éloigne de Dieu. Il y en a quelquefois qui l'ont quitté, et qui sont prêts de le perdre pour jamais, sans avoir fait un moment d'attention sur ce danger qui les menace; c'est une épée tirée sur leurs têtes, qui

est sur le point de les frapper, et qui n'a point été aperçue. Disons davantage, souvent l'on a blessé à mort le cœur de l'époux, on a irrité son roi, on s'est révolté contre son père sans qu'on le sache. Ainsi le mal est sans remède : car on n'a garde de travailler à la guérison d'une maladie qu'on ne connaît pas; et c'est ce qui nous doit obliger de veiller sans cesse, et d'observer toutes nos voies avec une application continuelle.

Ce qui fait que ces grandes chutes arrivent sans qu'on s'en aperçoive, c'est l'artifice des démons, cette malignité ingénieuse avec laquelle ils sont appliqués à nous surprendre. Ils ne s'aviseront pas de proposer d'abord des crimes à ceux qui servent Dieu; ils savent bien que la vue d'un homicide, d'un blasphème, d'une fornication, d'une désobéissance éclatante, leur ferait horreur, et qu'ils ne sont pas capables de tomber dans un piège si évident, dont la découverte est si facile, et que la seule pensée d'un tel dérèglement ne servirait qu'à les attacher à Dieu davantage. Ils savent encore que, si le pied leur avait glissé, et qu'ils eussent succombé à des tentations de cette nature, leur malheur ferait le salut de ceux qui en auraient connaissance; qu'un si grand désastre les remplirait de vigilance et de crainte; et qu'ainsi ce qui serait la perte d'un seul, serait la conservation d'une infinité d'autres. Ils savent de plus qu'un grand excès peut toucher celui qui l'a commis, et le porter dans la vue de son péché à s'adresser à Jésus-Christ pour en obtenir le pardon, selon ces paroles du Prophète : *Propitiaberis peccato meo, multum est enim.* (Psal., XXIV, 12.)

Ainsi le démon pour prendre des voies plus assurées, quoique plus lentes et plus tardives, commence, pour attaquer un solitaire, à lui décrier sa profession, à lui en diminuer les obligations et la sainteté, à affaiblir le ressentiment qu'il a de la grâce que Dieu lui a faite de l'y engager; il l'induit à raisonner sur les pratiques de sa règle; il les lui représente comme des observances judaïques qui n'ont aucune utilité; il le rend négligent dans les travaux corporels, désappliqué dans le chant des psaumes, distrait dans la prière, languissant dans tous les exercices de piété, ennemi du silence, du recueillement, des veilles, des jeûnes. Il lui donne de l'éloignement de ceux qui ont l'autorité; il fait qu'il s'attache à remarquer leurs défauts, à les grossir, à en imaginer quand il n'y en pas de réels. Il lui donne du dégoût pour leurs instructions; ils n'en font jamais qui lui soient agréables; s'ils ne le sont pas, ce sont des ignorants qui ne sauraient parler. Pour les répréhensions, il ne les peut souffrir; car, à ce qu'il pense, ce n'est jamais la charité, mais l'humour et la passion qui en sont le principe. Il rend ce religieux appliqué à lui-même, étudiant tous les mouvements de sa santé; il n'a jamais de malice

qui ne soit extrême : car son imagination blessée augmente les moindres infirmités qui lui arrivent : on l'envoie trop tard à l'infirmerie ; il en sort toujours trop tôt à son gré ; il n'est content ni des soins de son supérieur, ni des assistances de ses frères ; on ne peut, quoi qu'on fasse, le rassasier de remèdes : et lorsqu'il est question de reprendre la nourriture commune, il ne manque jamais d'accuser, ou la charité ou la discrétion de son supérieur. Il se porte à mépriser ses frères, à juger leurs actions, à former des soupçons sur leur conduite, à s'impatiente de tout ce qu'il leur voit faire, qui ne revient pas ou à son jugement ou à son humeur ; et, par-dessus tout, à négliger les inspirations qui lui viennent de la part de Dieu pour le tirer de l'égarment et de l'illusion dans laquelle il est.

Enfin, il fait tant par toutes ses infidélités, qu'ayant perdu tout ce qu'il pouvait avoir de sentiment pour la sainteté de son état, il transgresse sans scrupule et sans remords les points de sa règle, quand il le peut faire sans éclat et sans scandale. Et quand il est venu à bout de ruiner toutes ces barrières, et de l'engager dans ces malheureuses habitudes, il le pousse avec hardiesse à de plus grands excès ; et Dieu s'étant retiré de lui, il se laisse emporter dans tous les vices de l'esprit, dans le murmure, dans l'orgueil, dans la vanité, dans la révolte contre ses supérieurs, dans la haine de ses frères, dans l'insensibilité pour toutes les choses de son salut ; et souvent son âme corrompue par tous ces maux différents, se livre à toutes sortes d'actions scandaleuses ; et son retour est d'autant plus difficile, que la dureté de son cœur est devenue comme impenétrable par la suite et par la continuité de ses dérèglements.

Voilà l'accomplissement de cette menace du Saint-Esprit : *Qui spernit modica, paulatim decidet* (Eccli., XIX, 1) : « Celui qui méprise les petites choses, tombera insensiblement dans de grandes fautes. » Il n'y a point d'abîme si profond dans lequel on ne se jette, lorsque Dieu ne se mêle plus de la conduite. Comme sa main toute seule peut préserver de ce nombre presque infini de pièges et de filets que le démon tend aux âmes qui sont à Jésus-Christ, depuis que cette main se retire, et que nous sommes abandonnés à notre propre faiblesse, nous demeurons sans défense, et le démon, sans trouver aucune résistance, fait de nous tout ce qu'il en veut faire : *Considera opera Dei, quod nullus possit corrigere quem ille despexerit.* (Eccli., VII, 14.)

C'est se tromper, mes frères, que de s'imaginer qu'un homme faible et fragile, comme il est, destitué de la protection de Dieu, puisse se garantir de tant de maux qui l'environnent. Il suffit de vous dire que le flambeau qui l'éclairait s'étant caché, il faut par nécessité qu'il se trouve dans la confusion et dans le désordre : *Qui ambulat in tenebris, nescit quo vadat.* (Joan., XII, 35.) Il est dans les ténèbres, il ne voit goutte ; il

ne sait ce qu'il fait ni où il va ; et toutes ses actions et tous ses pas sont autant de chutes. Il a des yeux, mais ce n'est pas pour voir ; il a une raison, mais ce n'est plus pour discerner le bien d'avec le mal : comme il est incapable de former un raisonnement qui soit juste, il prend le mal pour le bien, le mensonge pour la vérité, le dérèglement pour la loi, l'iniquité pour la justice. C'est un aveugle qui prend pour une liqueur agréable ce qui lui est un poison mortel ; toutes les puissances de son âme sont tellement perversées, qu'elles ne lui sont d'aucun usage, et qu'il ne peut plus s'en servir que pour faire du mal : *Cunctis diebus suis superbit* (Job., XV, 20), son orgueil s'accroît à mesure que ses jours se multiplient.

Si quelque chose est capable de convaincre les hommes d'une vérité si constante, c'est la réflexion que je vais faire. Pensez, mes frères, qu'entre toutes les actions que Jésus-Christ a faites dans tout le cours de sa mission, celle qui pouvait davantage confirmer les vérités qu'il annonçait, lui donner plus de créance, lui attirer avec plus de certitude les hommages et les adorations qui lui étaient dues, et désarmer l'opiniâtreté de ses ennemis, c'est la résurrection du Lazare. Qu'y a-t-il de plus puissant pour persuader, que de voir un homme mort depuis quatre jours, et par conséquent corrompu, se lever de son tombeau, tout vivant, à la voix de celui qui lui commande d'en sortir : *Lazare, veni foras ?* (Joan., XI, 43.) Cependant ce prodige si éclatant, fait en la présence d'un grand nombre de personnes, non-seulement ne fait pas l'impression qu'il devait faire, mais il a un effet tout opposé, et qu'on ne croirait jamais si la vérité même ne nous l'avait appris. Les prêtres, les docteurs de la loi, et les pharisiens, au lieu d'ouvrir les yeux à la clarté qui les frappait, et de reconnaître qu'une action si extraordinaire ne pouvait être que l'ouvrage d'une puissance infinie, en prennent la résolution de donner la mort à celui qui l'avait faite ; et pour porter leur aveuglement jusqu'où il pouvait aller, ils délibèrent tous ensemble de faire mourir ce nouveau ressuscité, afin d'ôter tout monument, et d'effacer toute mémoire d'une si grande merveille.

Qu'avez-vous fait de votre raison, hommes insensés ? Qu'avez-vous fait de vos lumières ? Où sont toutes ces connaissances que vous avez dû puiser dans les saintes Ecritures, dans les livres des prophètes ? Y avez-vous lu qu'un autre que Dieu eût le pouvoir de faire revivre les morts ? Pouvez-vous douter, docteurs et interprètes de la loi, que celui qui a fait ce grand prodige, ne soit le maître de la vie et de la mort ? Que ce ne soit celui dont il est écrit : *Deducit ad inferos et reducit* (I Reg., II, 6) ; et qu'il faut qu'il tienne dans ses mains la destinée de tous les hommes ? Pouvez-vous ignorer qu'ayant rendu la vie à ce cadavre qu'il vient de ressusciter, il ne puisse conserver la sienne contre tous vos efforts, et empêcher que votre cruauté ne

la ravisse à ce mort qui vient de la recevoir de sa seule parole ? *O stulta cogitatio et cæca servitia ! Dominus Christus qui suscitare potuit mortuum, non posset occisum ?* (S. Aug. tract. 50 in Joan.)

Ces aveugles, mes frères, ne voient rien de ce qu'ils devraient voir ; ces insensibles n'entendent point ce qu'ils devraient entendre ; leur sagesse se trouve confondue, et leur âme est remplie de ténèbres si épaisses, qu'ils regardent comme une illusion cette vérité si publique, et si capable d'opérer la conversion de tout un monde ; et la raison de ce prodigieux aveuglement, c'est que le Soleil de la justice et de la vérité, ne pouvant plus souffrir leur ingratitude, se cacha, et leur refusa sa lumière, de laquelle ils s'étaient rendus indignes : *Propterea non poterant credere, quia excæcavit oculos eorum, et induravit cor eorum ut non viderent oculis, et non intelligant corde.* (Joan., XII, 39, 40.)

C'est une image de ce qui se passe dans ceux qui par leur résistance aux volontés de Dieu, et par le peu de soin qu'ils ont d'obéir à ses ordonnances, le contraignent de les abandonner : *Qui te derelinquunt, confundentur.* (Jerem., XVII, 13.) Dès là que Dieu n'est plus avec eux, la confusion devient leur partage : ils sont comme des flots d'une mer orageuse, d'où, selon les paroles d'un apôtre, il sort une écume toute pleine de saletés et d'ordures ; comme ces étoiles errantes, auxquelles une tempête noire et ténébreuse est réservée pour l'éternité : *Fluctus feri maris despumantes confusiones suas, sidera errantia, quibus procella tenebrarum servata est in æternum.* (Judæ, 18.) C'est le sort des moines qui vivent dans l'infidélité ; les grâces si abondantes qu'ils ont reçues de la bonté de Dieu, ne font que leur tendre des voiles, et obscurcir leur raison : cette nuit affreuse de l'Égypte couvre entièrement le ciel de leur cœur ; les vérités qui devraient les persuader et les obliger de redresser leurs voies, ne servent qu'à augmenter leur égarement. Toutes ces preuves si convaincantes qui se trouvent dans les règles, dans les exemples, dans les instructions des saints, et particulièrement de leurs fondateurs et de leurs pères, passent dans leur esprit pour des fables et des visions. Ils rejettent toutes les pratiques qui les ont sanctifiés, comme des imaginations vaines et superstitieuses. Si vous leur parlez de ces expressions enflammées, dont les saints ont usé quand ils ont voulu nous expliquer l'excellence et la dignité de notre état, ils sont tout de glace ; si vous leur dites que ceux qui ne travaillent pas à devenir parfaits par les moyens que leurs règles leur prescrivent, seront rejetés comme des apostats, ils n'ont point d'oreilles ; si vous leur dites que la vie religieuse n'est qu'un engagement à mortifier ses sens et son esprit, cet amour insatiable qu'ils ont pour le plaisir et pour la licence, les rend de bronze, et leurs âmes rebelles s'endurecissent de ce qui devrait les pénétrer jusqu'à la moelle de leurs os.

En un mot, mes frères, il n'est que trop vrai, et on ne se trompera point, quand on dira de ces hommes qui ont quitté les desseins de Dieu, et qui ont violé la sainteté de leur profession et de leurs promesses, qu'ils vont de dérèglement en dérèglement, et de vice en vice, comme les saints avancent de vertu en vertu ; que leurs iniquités se multiplient avec leurs jours ; qu'elles n'auront point de limites que celles de leur vie, suivant ces paroles du Prophète : *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper.* (Psal., LXXIII, 24.) Car, à proprement parler, c'est être superbe et haïr Jésus-Christ, que de mépriser sa loi sainte, et de résister à ses ordres.

Vous me demandez peut-être en vous-mêmes, ce qui fait (ce que je dis étant véritable) que tous ceux qui sont délaissés de Dieu, ne tombent pas dans des vices énormes, et ne se plongent pas dans toutes sortes de crimes ; je vous répondrai que cela arrive de la sorte par plusieurs raisons. La première et la principale, c'est que Dieu qui conserve toujours sa puissance souveraine, borne celle du démon ; il arrête sa malignité, et ne lui permet pas de faire dans le monde tout le mal qu'il y voudrait faire ; il réprime les accès de sa fureur, et ne souffre pas que la religion et la persévérance de ses élus soit exposée à tout ce que l'envie qu'il a de les perdre, lui ferait entreprendre : *Diabolus nihil, nisi permissus potest.* (S. Aug. in Psal. CIII.)

La seconde, le démon même ne veut pas, comme je viens de vous le dire, que ceux qui sont à lui commettent toutes sortes d'excès. Il ne veut pas, dis-je, que tous ceux qui le servent soient des blasphémateurs, des parjures, des adultères publics, des empoisonneurs, des voleurs, des meurtriers, des paricides ; il décrierait son parti, si l'on n'y voyait que des scélérats ; l'horreur que l'on aurait de tous ces crimes, ferait que peu de gens voudraient s'y engager ; et c'est pour cela qu'il cache l'iniquité de ses partisans, ou plutôt de ses esclaves, sous l'apparence d'un bien qui n'est point en eux ; qu'il les pare de l'extérieur et de l'écorce de quelques vertus fausses et bâtardes, afin d'imposer aux hommes, et d'avoir plus de facilité pour les séduire. Cela s'est vu dans les païens, qui ayant déclaré à Dieu une guerre toute ouverte, ne laissaient pas souvent de garder une justice et une intégrité morale qui leur attirait une estime, et une réputation qui les distinguait du reste des hommes.

La troisième, les méchants pour l'ordinaire sont ambitieux ; ils recherchent les honneurs, les richesses ; ils s'étudient à faire des établissements sur la terre, et comme dit l'Apôtre, ils s'abstiennent de tout ce qui peut nuire à leurs desseins dans la vue d'une utilité temporelle : *Ab omnibus se abstinent, ut corruptibilem coronam accipiant.* (I Cor., II, 25.) Ils cachent la corruption de leur cœur, ils font montre d'une justice imaginaire ; ils affectent des qualités spécieuses qui peuvent contribuer à rendre leurs prétentions effec-

tives. Ainsi, ils déguisent et surmontent leurs passions par d'autres passions, et leurs âmes infectées et possédées par le péché, n'ont que leur propre dérèglement pour mobile de toutes leurs actions. Il se peut dire qu'ils sont toujours prêts de faire tous les maux, selon que Dieu permet que le démon les inspire, et autant qu'ils y trouvent leur gloire, leur plaisir, leur avantage et leur fortune.

Voilà, mes frères, la situation d'un homme qui a quitté Dieu ; voilà ce qui l'empêche de se laisser aller indifféremment à toutes sortes de crimes. Ce n'est ni l'amour de la vérité, ni le zèle de la justice, ni la crainte de Dieu qui le retiennent ; toutes ces considérations sont entièrement éteintes chez lui, et ce serait une imagination de croire qu'elles eussent la moindre part à sa conduite.

Voulez-vous que je vous fasse la peinture d'un moine qui se retire de la voie étroite, qui se sépare de ses frères, et qui, marchant par des chemins écartés, au lieu de se sauver par leur secours, par leurs exemples et par les mêmes pratiques de pénitence et de mortification, s'engage dans une perte toute certaine ?

Imaginez-vous un voyageur dans un pays inconnu, rempli de voleurs, coupé par quantité de routes différentes, qui, trouvant une troupe de personnes qui vont au lieu où il va lui-même, et qui sont parfaitement instruites du chemin qu'il faut tenir, se joint à eux, et qui, se reposant sur leur conduite, marche hardiment sans rien craindre et sans avoir aucune inquiétude sur le succès de son voyage. Cependant le chemin vient à lui paraître rude ; il y rencontre des vallons, des rochers, des montagnes ; il se fatigue, il s'échauffe, il se rebute, et au lieu de profiter des temps et des moyens que la Providence lui présente et d'avancer à grands pas, il s'arrête pour se rafraîchir, tantôt se couchant sur le bord d'une fontaine, tantôt se mettant à l'ombrage des arbres et des buissons. Les autres, qui se hâtent le plus qu'ils peuvent, voyant qu'il demeure derrière et sachant qu'il ne peut ne les pas suivre qu'il ne s'expose à un danger tout évident, lui crient de se presser, de faire pour cela les efforts nécessaires, et l'avertissent du péril qui le menace ; mais lui, succombant à sa lâcheté, à sa paresse, et préférant un instant de repos à la conservation de sa vie, ne se met point en peine de l'avis qu'on lui donne. Il quitte sans regret cette compagnie à laquelle son salut était attaché ; il trouve dans ce même temps des gens qui lui disent que le chemin qu'il laisse avait des difficultés insurmontables, qu'il a bien fait de ne s'y pas engager plus avant, et qui lui promettent de le mener par une voie plus courte et plus aisée. Cet homme crédule les écoute, il les croit, il les suit sur leur parole. Mais leur dessein n'est pas de lui rendre l'assistance qu'ils lui promettent, car ils ne l'ont abordé que pour le perdre et pour le livrer à des voleurs qui, après l'avoir dépouillé et lui avoir ravi tout

ce qu'il peut avoir, ne manqueront pas de lui ôter la vie. Enfin il va donner, sans aucun soupçon, dans le piège qui lui est tendu, et il ne s'apercevra de son malheur que par sa propre expérience et lorsqu'il ne sera plus en son pouvoir de l'éviter.

Ce voyageur, mes frères, est un religieux ; ce pays inconnu est l'état monastique, auquel les devoirs sont si généralement ignorés ; ces voleurs sont les démons, ou des hommes qu'ils inspirent, et dont toute l'occupation est de répandre de fausses maximes et de corrompre les vérités ; les routes différentes sont les voies qu'on se fait, par lesquelles on s'égare en quittant le vrai chemin ; cette troupe de personnes, c'est la société de ses frères avec lesquels il est uni dans une même carrière, qui se conduisant par les règles et par les principes certains, lui donnent lieu de se reposer sur eux, et de servir Dieu dans la paix et sans aucune inquiétude ; ce chemin qui lui paraît rude, ces rochers, ces vallons, ces montagnes, cette fatigue qui le rebute, sont les régularités, les assujettissements, l'obéissance, les humiliations et les autres pratiques de discipline qui le contristent, qui l'abattent, qui le dégoûtent de son état. Se coucher sur le bord d'une fontaine, se mettre à l'ombrage des arbres et des buissons, c'est s'arrêter dans le milieu de sa course, au lieu de marcher d'un pas égal, d'un même zèle et d'une même ferveur ; c'est écouter la tentation qui le presse ; c'est chercher à soulager son ennui par des conduites irrégulières, par des exemptions, par des adoucissements qui ne conviennent point à la perfection à laquelle sa profession l'oblige ; ceux qui le pressent de se hâter et qui l'avertissent du péril qui le menace, ce sont ses frères, ce sont ses supérieurs qui s'aperçoivent de son changement, qui lui déclarent le mal qu'il se fait, les effets et les suites que son affaiblissement lui va produire, et qui font ce qu'ils peuvent pour empêcher qu'il ne les quitte, sachant que son salut est attaché à sa persévérance, et qu'il se perd pour jamais en se séparant d'eux et en les perdant ; les gens qu'il rencontre et qui lui disent que le chemin qu'il quitte a des difficultés insurmontables, qu'il fait bien de ne pas s'y attacher, et qui lui promettent de le mener par des voies plus courtes et plus aisées, ce sont les démons, comme je vous l'ai déjà dit, ou les moines relâchés qui lui dénie la vérité, qui mettent le mensonge à sa place, qui abolissent la règle pour lui substituer le relâchement ; qui l'induisent et le portent à embrasser une vie molle, relâchée et corrompue, au lieu de la pénitence et de l'austérité sainte dans laquelle il s'était engagé. Enfin cet homme livré à des voleurs qui le dépouillent, qui lui ôtent ce qu'il peut avoir et qui lui donnent la mort, c'est ce religieux même, qui ayant perdu toute vue et tout sentiment de ses obligations, aussi bien que de la force qu'il recevait de la compagnie de ses frères, s'é-

carte peu à peu de tous ses devoirs, vit comme s'ils ne lui avaient jamais été connus, en sorte que le démon étant devenu son conducteur et son guide, le mène de précipice en précipice, d'abîme en abîme, d'infraction en infraction, et ne lui donne ni trêve ni relâche, que son salut ne soit désespéré et son iniquité consommée.

Je me suis étendu, mes frères, plus que je ne devais; mais je vous avoue que j'ai peine à finir quand je me trouve sur cette matière. La vue de cette décadence si générale, ces chutes si profondes et si fréquentes me touchent et me remplissent tout ensemble et de compassion et de frayeur. Je vous en parle toutes les fois que j'ai occasion de le faire, afin que, connaissant le malheur de vos frères et les plaignant, vous évitiez d'y tomber, et que la crainte de vous laisser surprendre par ce déluge qui s'augmente de jour en jour, vous oblige de chercher votre sûreté, selon le conseil du Saint-Esprit, sur le sommet des montagnes, je veux dire en vous cachant dans le sein de Dieu, en vivant dans la pureté, dans la perfection et dans la sainteté de votre état. C'est dans ce refuge sacré, comme le Prophète nous l'apprend, que vous trouverez une protection puissante qui vous garantira et vous mettra à couvert pour jamais de tous les maux et de tous les ennemis qui vous environnent: *Qui habitat in adjutorio Altissimi in protectione Dei cæli commorabitur.* (Psalm., XC, 1.)

XVII^e CONFÉRENCE.

Pour le troisième dimanche après les Rois.

SUR L'ABNÉGATION ET LE DÉPOUILLEMENT PARFAIT.

Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet. (Joan., XII, 24.)

Si le grain de froment tombant dans la terre ne meurt et ne se corrompt, il est stérile et ne rapporte rien.

Ces paroles, mes frères, me paraissent si relevées et si peu convenables, si on les met auprès des maximes communes et des conduites ordinaires des hommes, qu'il n'y a rien dont la nature puisse moins s'accommoder et à quoi elle trouve plus d'opposition et de répugnance. Et si un autre que Jésus-Christ, qui est la vérité même, les avait avancées, on ne pourrait jamais se résoudre à les croire: *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert.* (Joan., XII, 24.)

En effet, qui pourrait croire que Dieu demandât une abnégation si grande et si entière d'un homme vivant dans une chair mortelle, et qu'il le voulût dans un dépouillement si parfait qu'il lui proposât pour modèle un grain de blé, qui ne peut rien ni porter, ni produire qu'après une totale destruction de lui-même? Examinez, mes frères, ce que devient ce grain de blé couvert et caché dans la terre, et considérez en même temps ce que sont les hommes, et vous trouverez qu'il y a des distances in-

finies entre ce qu'ils sont et ce qu'ils devraient être.

Ce grain de blé étant jeté dans la terre après qu'elle a été préparée, change bientôt de forme, de figure, de couleur, et se réduit en poussière et en cendres, et le déperissement en est tel que si on le cherchait dans l'endroit où on l'a mis, on n'en trouverait ni marque, ni vestige; il en naît ensuite un peu de verdure, qui n'a ni rapport ni ressemblance à ce qu'il paraissait avant qu'il eût été caché dans la terre. Je m'arrête là, parce que je me souviens que je vous ai parlé sur ce sujet dans une autre conférence.

Il faut donc, mes frères (et ce serait la plus grande de toutes les erreurs de ne le pas croire), que ceux qui veulent être disciples de Jésus-Christ, qui veulent vivre selon sa parole et selon la loi, qui ont quelque envie de mériter les récompenses qu'il a promises à ceux qui feraient des actions qui les en rendraient dignes, changent d'inclinations naturelles, de sentiment, de vues, de desseins, d'habitudes, de mœurs, et que ce changement soit si entier qu'ils paraissent et qu'ils soient en effet des hommes tout nouveaux, et que, pour ainsi dire, on n'aperçoive rien en eux de ce qu'ils ont été; il faut qu'ils meurent comme ce grain de froment est mort: *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit.* Il faut que ce premier être qui est celui du péché, se détruise, et qu'ils en acquièrent un qui lui est entièrement opposé, qui est celui de la grâce, et que le changement de ce grain de froment soit la règle de celui qui doit se faire dans leurs personnes. Cependant que voyez-vous dans les gens du monde dont le changement qui arrive dans ce grain de froment puisse être le caractère et la représentation ou la figure? Ils sont vivants à toutes les choses auxquelles ils devraient être morts; leurs passions et leurs cupidités sont animées; ils sont pleins d'ardeur pour leurs intérêts et pour leurs plaisirs; l'amour des choses d'ici-bas qui les possède, est l'unique mobile de toute leur conduite, et vous diriez à les voir agir qu'ils ont perdu toute mémoire de celles du ciel. Vous ne retrouverez rien dans ce grain de froment, quand sa destruction est consommée, qui donne la moindre idée de ce qu'il a été, et vous retrouvez cet homme du monde tout entier. Cette nature usée et corrompue par sa propre iniquité subsiste toujours dans sa malignité originelle, et il la conserve avec autant de soin et d'application qu'il le pourrait faire, si sa conservation lui était autant avantageuse qu'elle lui est préjudiciable.

Si c'était un simple avis que Jésus-Christ eût donné par ces paroles: *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit*, et qu'il fût libre de le suivre ou de le laisser, ceux qui le négligent pourraient dire: Je me sauverai par d'autres moyens, cette voie n'est pas l'unique, c'est un bien de la prendre, ce n'est pas un mal que de ne la pas

faire. Mais, par malheur pour ces âmes endurcies, Jésus-Christ donne l'exclusion à tous ceux qui n'entreront pas dans cette instruction. La manière dont il s'explique est générale; elle comprend tous les hommes, de quelque rang et de quelque qualité qu'ils soient; il n'en excepte aucun; il n'y en a pas un seul qui puisse rapporter le fruit qu'il en attend, c'est-à-dire, faire des actions qui soient dignes de récompense, s'il n'a passé par cet état de mort si essentiel et si nécessaire : *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet.* Et véritablement cette nécessité, quelque indispensable qu'elle soit, est connue de si peu de personnes, que vous jugerez aisément que je n'ai pas eu tort et que je ne me suis pas même compté, quand je vous ai dit qu'il n'y a rien que les hommes soient moins capables de comprendre que l'obligation de s'anéantir et de renoncer à soi-même jusqu'au point qui nous est exprimé par ces paroles.

Il faut inférer de tout cela, mes frères, que les hommes sont dignes qu'on les plaigne de se trouver dans une obligation qui, par le mauvais usage qu'ils en font, leur cause la mort au lieu de leur donner la vie. Jésus-Christ leur commande de renoncer à eux-mêmes, afin de rendre leurs âmes toutes pures, de les laver de toutes les taches qu'elles contractent par le commerce qu'elles ont avec les créatures et par l'amour qu'elles leur portent, afin de les mettre dans un tel état qu'il n'y ait rien en elles qui puisse l'empêcher de les rendre éternellement heureuses. Et néanmoins ils font tant, qu'ils rendent tous ses soins et toutes ses intentions inutiles; ils se défendent contre tous les efforts qu'il fait pour les gagner, et soit qu'ils ignorent à quoi ils sont obligés, ou que, le sachant, ils agissent comme s'ils ne le savaient pas; ils vivent couverts des haillons de cet homme pécheur; ils se parent, à proprement parler, de leur confusion et de leur honte, et ne peuvent se résoudre à se défaire et à se dépouiller de ses habits, qu'ils ne sauraient porter sans ignominie et sans déshonneur, pour se revêtir de cet homme nouveau qui a été créé selon le cœur de Dieu dans la vérité et dans la justice : *Qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis.* (Ephes., IV, 24.)

Si j'avais le temps, et que je voulusse entrer dans toutes les conditions différentes où les hommes passent leur vie, il n'y en a point où je ne vous fisse remarquer cet aveuglement si prodigieux. Il est devenu presque universel : chacun est content de sa pauvreté ; il manque de tout, et il s'imaginer qu'il est dans l'abondance; il ne voudrait pas être mieux qu'il n'est; ou s'il s'en rencontre quelqu'un qui ait des pensées un peu plus justes et des vues un peu plus raisonnables, il vous dira qu'il voudrait bien à la vérité être revêtu de cet habit de gloire que Dieu promet à ceux qui se dépouilleront pour l'amour de lui, mais que ce dépouillement lui coûterait trop, ou qu'il ne peut s'y

résoudre. Il est accoutumé à ses vieux vêtements, quelque sales et déchirés qu'ils puissent être, et il veut bien se revêtir, pourvu qu'il ne se dépouille pas : *Nolumus exsoliari, sed supervestiri.* (II Cor., V, 4.) Cet extravagant ne voit pas qu'il veut allier des choses incompatibles, le vice avec la vertu, l'iniquité avec la justice, la lumière avec les ténèbres; et c'est ce que la sainteté de Jésus-Christ ne peut souffrir : *Quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate, aut quæ societas luci ad tenebras?* (II Cor., VI, 14.)

Je vous parle du malheur des gens du monde, mes frères, afin que votre cœur déplore leurs misères, et que, venant à vous regarder auprès d'eux, vous soyez touchés de ce que la bonté de Dieu a fait pour vous. N'est-il pas vrai que les obligations que nous lui avons sont infinies, de nous avoir séparés de ce monde qui ne peut ni aimer ni goûter ses vérités, et de nous avoir appelés dans un état où la pratique nous est devenue presque naturelle? Je m'exprime ainsi parce que les facilités que nous y avons sont si grandes, qu'il n'y a qu'à se laisser conduire par les règles que nous avons embrassées, pour devenir semblables à ce grain de froment, et pour produire cette moisson bienheureuse que Jésus-Christ doit faire et recueillir dans le cœur de tous ceux qui le servent et qui sont à lui. Vous voyez à la lettre l'explication de cette figure : *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit*, ou plutôt l'accomplissement de ce précepte; et tout ce qui se passe et qui arrive dans ce grain de froment, lorsque le laboureur l'a mis dans la terre, se remarque clairement dans toute votre conduite, pourvu qu'elle soit fidèle. Que vous devez avoir de consolation et d'espérance, mes frères, en vous voyant par votre profession si conformes aux volontés de Dieu et si soumis à ses ordres et à ses desseins! Ce bonheur, que vous ne sauriez ne pas connaître, doit vous attacher inviolablement à la voie que Jésus-Christ vous a choisie, et vous remplir d'estime et d'amour pour une condition qui vous donne tant de biens et d'avantages.

N'est-ce pas, mes frères, être semblables à ce grain de froment dans sa destruction lorsque vous vous êtes retirés du monde que vous en avez quitté l'habit, l'air, les actions, les affaires, les occupations, les plaisirs et toutes les autres manières qui sont attachées à la vie qu'on y mène? Mais disons plus; lorsque vous en avez abandonné l'esprit, les affections, les maximes, les sentiments, les mœurs, et que, rejetant par dessus tout cet orgueil qui donne le mouvement aux personnes du monde, vous avez fait profession d'une vie humiliée qui vous rabaisse devant Dieu et devant les hommes, en sorte que vous pouvez dire comme le Prophète : *Ad nihilum redactus sum* : « Je suis réduit au néant. » (Psal., LXXII, 22.)

Cette conformité et cette ressemblance se remarque encore plus particulièrement, en ce que, comme le grain de froment étant pourri et réduit en poussière, il s'en forme

une racine, une herbe, une verdure qui dans la suite fait toute la moisson et toute la fortune du laboureur : *Si autem mortuum fuerit, multum fructum affert*. Ainsi de ce dépérissement et de cette destruction volontaire, il en naît des dispositions contraires à tous les dérèglements auxquels vous avez renoncé et qui sont toute la richesse de vos âmes. Vous aimiez, par exemple, les conversations ou mauvaises ou inutiles, et présentement vous demeurez dans un silence rigoureux, ou vous n'en avez que de saintes ; vous aimiez la bonne chère, et vous pratiquez une abstinence exacte ; vous aimiez l'argent, et vous êtes pauvres d'état ; vous aimiez l'oisiveté, et toutes vos journées sont remplies, et il n'y en a pas un moment qui ne soit occupé ; vous aimiez les aises de la vie, et vous vivez dans les travaux pénibles ; vous aimiez votre liberté, et vous êtes dans une perpétuelle dépendance ; vous suiviez en tout votre amour-propre, et vous le combattez dans toutes les occasions ; vous étiez vains et superbes, votre profession vous oblige de vivre dans l'exercice d'une humilité profonde et continuelle ; vous n'aviez que de la dureté pour votre prochain, votre règle vous ordonne de lui donner en tout temps des marques d'une charité cordiale et sincère. Enfin les vertus ont succédé aux vices, la justice à l'iniquité, et Jésus-Christ a pris dans vos cœurs toutes les places que vous avez ôtées aux créatures.

Je vous dis, mes frères, ce que vous devez être et ce que Dieu veut que vous soyez : je vous représente au vif les avantages de votre état, afin que vous ne cessiez point de louer Dieu de ce qu'il lui a plu de vous y engager, afin que vous en embrassiez avec joie toutes les obligations, afin, dis-je, que vous fussiez d'une condition si sainte tout le cas qu'elle mérite ; il faut que vous l'estimiez, que vous en connaissiez la valeur et la dignité, que vous ressentiez ce que votre vocation toute divine peut vous produire de biens et de bénédictions, pourvu que vous vous rendiez fidèles dans l'observation des devoirs qui y sont attachés. Il faut, je vous le répète encore, que vous l'estimiez : car si vous la regardiez avec indifférence ou avec mépris, comment est-ce que vous pourriez vous appliquer à combattre les difficultés qui s'y rencontrent ? Comment est-ce que vous surmonteriez ses peines, ses travaux, ses tentations ? Comment est-ce que vous vous feriez cette violence si nécessaire pour vous rendre exacts dans l'observation de tant d'assujettissements, de réglemens, de tant de points de discipline, sans lesquels il n'y a point de véritable piété dans les cloîtres ? Mais disons plutôt : comment est-ce que vous recevriez de Dieu cette protection dont un religieux ne peut se passer, vous qui méprisiez ses dons, qui ne tiendriez aucun compte de ses grâces les plus rares et les plus précieuses, et qui feriez par conséquent tout ce que vous pourriez faire pour vous attirer son indignation ?

C'est cette ingratitude qui a obligé Jésus-Christ de quitter la conduite de ces maisons qui étaient comme les lieux de ses délices ; c'est ce qui l'a contraint de se retirer de ces demeures sacrées qu'il habitait autrefois avec tant de plaisir. La dureté des enfans a lassé la patience et irrité la colère du père. Le maître n'a pu souffrir la méconnaissance de ses serviteurs ; et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui tant de moines, se trouvant destitués de cette direction, et manquant de ce secours, sont tombés dans la confusion. Comme ils n'ont ni estime, ni amour, ni attachement pour leur état, ils ne tiennent à rien, et ils sont toujours prêts de quitter observances, maisons, frères, supérieurs, communautés, pour satisfaire une humeur, une sensualité, une fantaisie, un appétit de rien : semblables à ce frère infortuné, à ce profane Esau, qui abandonna, pour un plat de lentilles, l'honneur, la gloire et la prérogative de sa naissance : *Ut profanus Esau, qui propter unam escam vendidit primitiva sua*. (Hebr., XII, 16.)

Je finis, mes frères, en vous disant que si vous êtes persuadés de ce que Jésus-Christ a fait pour vous, vous lui donnerez des marques effectives de votre reconnaissance, et vous lui ferez paraître la grandeur de votre ressentiment par la fidélité de vos œuvres ; vous lui abandonnerez, et avec plaisir, tout ce qui peut vous retarder ou vous empêcher de vous élever à la perfection à laquelle il vous appelle, et il n'y aura rien ici-bas que vous ne soyez prêts à lui sacrifier, dans l'espérance ou plutôt dans la certitude qu'il accomplira la promesse qu'il vous a faite de se donner lui-même pour la récompense de ce que vous lui aurez donné. Ainsi vous obéirez à ce précepte, vous éprouverez heureusement la vérité de ces paroles : *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet : si autem mortuum fuerit, multum fructum affert*. Vous serez ce grain de froment, votre abnégation et votre renoncement seront votre destruction et votre mort, et le fruit qui naîtra de ce dépouillement sera la vie nouvelle que vous recevrez de Jésus-Christ dans l'éternité comme dans le temps.

XVIII^e CONFÉRENCE.

Pour le quatrième dimanche après les Rois.

SUR LA VIGILANCE ET LA PRIÈRE.

Ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus ; ipse vero dormiebat. (Matth., VIII, 24.)

Il survint une si grande tempête sur la mer, que la barque était couverte de flots ; cependant Jésus-Christ dormait.

Il me paraît, mes frères, que l'évangile de ce jour renferme une instruction qui nous est toute particulière. Quoiqu'elle regarde tous les Chrétiens, elle touche assurément davantage ceux qui ont le bonheur d'être à Jésus-Christ et de lui appartenir par des liens et des engagements plus étroits et plus intimes, comme les moines et les

solitaires, et on ne doit pas s'étonner si nous nous trouvons dans tous les enseignements qui sont sortis de sa bouche, puisqu'on ne saurait douter qu'un de ses plus grands desseins n'ait été de former notre état dans son Eglise, pour y établir des hommes selon son cœur, qui le servissent avec plus d'attachement, de fidélité et de perfection que les autres. Ce sont eux que les saints ont considérés comme une nation sainte, un peuple distingué, qu'il a toujours favorisé de grâces et de bénédictions singulières : *Illustrior portio gregis Christi.* (S. Cypr. De Discipl. et hab. virg. VI, 2.)

Le Fils de Dieu monte sur une barque, accompagné de ses disciples; il survient une tempête si violente que les flots passèrent par-dessus les bords du vaisseau. Il dormait, et ses disciples, remplis de frayeur, l'éveillèrent en s'écriant : *Nous sommes perdus, sauvez-nous.* « *Ascendite eo in naviculam secuti sunt eum discipuli ejus, et ecce motus magnus factus est in mari.* » etc. (Matth., VIII, 23, 24.) Ce vaisseau, mes frères, est un monastère, une communauté sainte qui est dans le milieu du monde comme dans le milieu d'une mer orageuse, et qui renferme un petit nombre de personnes qu'elle garantit du naufrage. Ces disciples de Jésus-Christ sont les solitaires qu'il conduit par le mouvement de son Esprit saint dans la retraite comme dans un refuge sacré, et qu'il préserve des dangers différents qui les menacent. La sûreté de ce vaisseau consiste particulièrement à s'éloigner de la terre; ainsi les moines ne sont jamais en assurance dans le lieu de leur repos qu'autant qu'ils y vivent séparés du monde et de toutes les choses qui lui appartiennent. Ce vaisseau est gouverné par un pilote qui, par une application continuelle, doit éviter tout ce qu'il peut rencontrer d'écueils et de rochers dans sa route; et c'est précisément ce que fait un supérieur qui emploie tous ses soins, pour empêcher que ceux qui sont engagés sous sa conduite ne trouvent rien dans leur course qui puisse leur nuire. Les flots, ces vagues irritées qui couvrent le vaisseau, sont les tentations qui s'excitent, et dont les âmes les plus saintes ne sont pas exemptes. Jésus-Christ dort pendant que la mer est si violemment agitée : *Ipse vero dormiebat.* C'est ce qui arrive lorsqu'il laisse ceux qui sont à lui et qui le servent, dans les tribulations, comme s'il n'avait aucun soin d'eux, et que leur conservation lui fût indifférente, c'est-à-dire, quand il veut bien qu'ils portent et qu'ils ressentent le poids des tentations qui les attaquent, et qu'il s'abstient de leur donner aucune marque sensible de sa protection.

Vous devez savoir, mes frères, que Dieu dort à l'égard des hommes en différentes manières. Il dort sur ceux qu'il a entièrement effacés de son cœur, et dont il semble qu'il ait perdu toute mémoire, qui sont semblables à ces gens dont parle le Prophète, qui ayant été frappés à mort, dor-

ment dans l'obscurité des tombeaux, et dont le Seigneur ne se souvient plus dans toute l'éternité : *Tanquam vulnerati dormientes in sepulchris, quorum non es memor amplius, et ipsi de manu tua repulsi sunt.* (Psal. LXXXVII, 6.) Ce sont ces réprouvés, ces âmes ingrates et méconnaissantes qui, par un mépris constant de toutes ses bontés, l'ont contraint de se repentir pour jamais des grâces qu'il leur avait faites. C'est ainsi qu'il dormait sur Saül, lorsque Samuel répandait des larmes sur le malheur de ce prince infortuné : *Usquequo tu luges Saul, cum ego projecerim eum?* (I Reg., XV, 33; XVI, 1.) C'est ainsi qu'il dormait sur le peuple juif, quand il disait au prophète qui le pressait d'en avoir compassion, que quand Moïse et Samuel lui offriraient des prières en sa faveur, il leur refuserait ce qu'ils lui demanderaient : *Si steterit Moyses et Samuel coram me, non est anima mea ad populum istum.* (Jerem., XV, 1.) Disons qu'il dormait à l'égard de ce roi impie, duquel il est écrit : *Ce scélérat invoquait Dieu, qui ne devait lui faire aucune miséricorde : « Orabat hic scelestus Dominum, a quo non esset misericordiam consecuturus. »* (II Macch., IX, 15.)

Dieu dort aussi quelquefois à l'égard de ses élus, lorsque, pour les rendre plus fermes dans son service, il les laisse tomber dans des abîmes profonds, afin que connaissant leur fragilité et leur faiblesse, ils suivent avec plus d'attention et de vigilance. C'est ainsi qu'il dormait sur David, lorsque ce roi, emporté et aveuglé par sa passion, eut le malheur de joindre l'homicide à l'adultère. (I Reg., XI.)

C'est ainsi qu'il dormait sur saint Pierre, lorsque cet apôtre oublia la fidélité qu'il devait à son Maître, et déclara qu'il ne le connaissait pas. (Matth., XXVI, 70, 72, 74.)

C'est ainsi qu'il dormait à l'égard de ce grand anachorète (S. Jacques le Pénitent), qui, pour couvrir son péché, trempa ses mains dans le sang de la personne avec laquelle il l'avait commis.

Dieu dort aussi à l'égard de ceux qui lui sont les plus attachés, qui le servent avec plus de zèle, plus d'amour et de fidélité; je veux dire les moines et les solitaires, lorsqu'il leur refuse en quelques rencontres ses assistances sensibles, et qu'il se retire pour exciter leur foi, et les obliger de le rechercher avec plus d'ardeur. Et véritablement nous pouvons les regarder, comme je vous l'ai dit, dans la personne des apôtres, puisqu'ils en sont les successeurs dans le détachement de tous les biens de la terre, dans la mortification, dans la pénitence, dans la méditation et dans l'attente des choses éternelles. L'exemple que nous avons aujourd'hui dans ces hommes tout divins est si rempli d'instructions, que nous ne pouvons le considérer avec trop de soin, ni trop d'application.

Premièrement, mes frères, vous apprenez la chose du monde qui vous est la plus importante, et que vous devez le moins ignorer,

savoir qu'il n'y a pas d'état ici-bas qui soit assuré; point de situation dans laquelle nous n'ayons de justes sujets de veiller et de craindre, puisque nous y sommes environnés de périls, que les ennemis sont à la droite et à la gauche, toujours la main levée pour prendre le temps de nous frapper avec avantage, et qu'il n'y a point d'instant dans lequel nous ne puissions perdre ce que nous avons acquis avec beaucoup de temps, de sueurs et de travaux. Sachez que ni les lieux, ni les exercices, ni les personnes avec lesquelles nous vivons, ne donnent point une assurance qui soit entière, puisque les apôtres, si favorisés de Jésus-Christ, après avoir tout abandonné pour le suivre, succombent à une crainte si indigne des sentiments qu'ils en devaient avoir, et tombent à sa vue et en sa présence, dans la défiance et dans le désespoir de leur salut : *Salva nos, perimus.* (Matth., VIII, 25)

Pensez, dis-je, de quelle nécessité il vous peut être de connaître cette vérité, pour vous préserver d'un précipice dans lequel tombent tous ceux dont elle est ignorée : car, comme ils sont sans crainte, ils sont sans prévoyance et sans précaution, et par conséquent ils ne prennent aucunes mesures, pour se garantir des maux qui les menacent. Ce religieux qui se fie et qui se repose sur la perfection de son état, sur la sainteté de son habit, et qui se persuade que son monastère le couvre, qu'il y est comme dans un abri et dans un port inaccessible à toutes tentations, est semblable à un gouverneur d'une place frontière, qui se confiant dans ses fortifications, dans la profondeur de ses fossés, et dans la hauteur de ses bastions et de ses remparts, néglige d'établir des gardes, de poser des sentinelles, et de faire les rondes accoutumées. Son mauvais soin fait naître à ses ennemis l'envie de le surprendre; ils veulent profiter d'une conjoncture que sa négligence leur présente; ils forment des desseins, ils attaquent cette place, ils l'emportent, parce qu'ils ne trouvent personne qui veille et qui la défende.

C'est ce qui arrive à un solitaire qui compte plus qu'il ne doit sur lui-même, et sur les avantages de sa profession. Cette confiance mal fondée excite contre lui l'attention des démons; ils pensent d'autant plus à lui nuire, qu'il pense moins à les prévenir et à les combattre, et il est désarmé dès là qu'il est sans crainte, et cette fausse sécurité dont il se flatte est toujours la cause de sa perte.

Soyez persuadés, mes frères, que ni vos jeûnes, ni vos veilles, ni vos travaux, ni votre condition, toute sainte qu'elle est, ni la compagnie de vos frères, ne vous produiront rien moins que ce que vous en espérez, si vous n'y joignez une vigilance continuelle et une prière assidue, ce qui suppose la connaissance des périls auxquels vous êtes exposés; et qu'il ne vous restera rien à la fin de votre course, qu'un regret véritable

de n'avoir ni connu, ni suivi les seules voies qui pouvaient vous la rendre heureuse.

Croyez donc que les dangers naissent dessous vos pas; vous n'en faites pas un seul où votre vertu, si vous en avez, ne coure risque; vous portez en vous la source de tous vos maux; ce sont vos cupidités et vos passions qui, n'étant pas détruites, mais seulement assoupies, peuvent se réveiller en mille et mille occasions. Vous en surmonterez une, une autre prendra sa place, elles se succéderont les unes aux autres, et elles vous feront le jour et la nuit une guerre cruelle; et posé que vous les eussiez combattues avec succès, il y en a une qui rendra toutes vos victoires inutiles, c'est l'orgueil qui ne meurt point, et qui n'est jamais plus à craindre que quand il y a plus de vertus acquises : *Illos solummodo pulsare solet, qui devictis superioribus vitiis, jam propemodum sunt in culmine virtutum collocati.* (CASSIAN.)

Concluez de là, mes frères, qu'il faut qu'un moine qui ne veut ni travailler, ni courir inutilement, veille dans tous les temps de sa vie. Il faut qu'il soit persuadé qu'il est toujours sur la frontière de ses ennemis, et que par conséquent il doit être incessamment sur ses gardes.

Secondement, vous connaissez, par ce qui se passe aujourd'hui dans les apôtres, les raisons que vous avez de vivre dans l'humilité et dans la défiance. Car rien ne vous montre davantage jusqu'où peut aller votre fragilité, que de voir ces hommes, qui sont l'élite du monde, la portion du troupeau la plus aimée, les disciples d'un maître d'une sainteté infinie, tomber dans une si grande faiblesse. Il fallait, pour se trouver dans cet état d'un trouble et d'une défaillance extrême, qu'ils eussent comme perdu tout sentiment et toute mémoire de tant de qualités adorables qu'ils avaient jusqu'alors remarquées et admirées dans la personne de Jésus-Christ. Il fallait que la frayeur leur eût fait oublier cette puissance de laquelle ils avaient déjà vu tant de marques éclatantes; cette bonté qu'ils avaient éprouvée en tant de rencontres; qu'ils regardassent Jésus-Christ comme un autre homme, et qu'ils crussent que toute sa connaissance fût ensevelie dans son sommeil. Qu'y a-t-il de plus puissant, je vous le répète encore, pour vous donner le sentiment que vous devez avoir de votre profonde misère? Qu'y a-t-il de plus capable de vous faire rentrer dans votre néant, et de vous persuader que vous n'avez que la mobilité d'une feuille qui se meut, qui s'agit et qui tourne au gré des vents, que cet événement si étrange? Jésus-Christ dort pour quelques moments, et comme s'il était mort pour jamais, ses disciples, nourris de sa parole, de ses actions, soutenus de sa présence, cèdent à la tentation qui les presse, et perdent tout ce qu'ils devaient avoir de confiance en sa puissance et en sa charité. Combien, mes frères, devez-vous vous délier de vous-mêmes? Avec quelle précaution ne devez-

vous pas vous conduire, étant aussi éloignés que vous l'êtes de leur vertu et de leur perfection : *Qui se existimat stare, videat ne cadat.* (1 Cor., X, 12.)

La troisième utilité que vous trouverez dans cet exemple, c'est de vous instruire de la manière dont vous devez agir dans les tentations qui vous arrivent, quand il plaît à Dieu de se conduire à votre égard, comme s'il vous laissait à vous-mêmes; quand il vous retire les assistances sensibles que vous en recevez d'ordinaire, et qu'il dort, selon l'expression de l'Evangile, pendant que vous êtes dans les peines et dans les tribulations. Les disciples craignent dans la vue des dangers qui les menacent, ils ont raison; ils s'adressent à Jésus-Christ afin qu'il les en délivre, ils ont encore raison: mais, quand ils perdent l'espérance, qu'ils se croient perdus, qu'ils se récrient à Jésus-Christ, comme si l'état dans lequel ils étaient ne lui était pas connu : *Magister, non ad te pertinet, quia perimus* (Marc., IV, 38)? ils font mal, et leur crainte, qui n'avait pas la modération qu'elle devait avoir, les jette dans un excès dans lequel leur foi et leur confiance, si elles eussent été telles qu'elles devaient être, devaient les empêcher de tomber. Que faut-il donc faire, me direz-vous, dans une occasion pressante, quand le mal est grand, qu'on l'a devant les yeux, et qu'il paraît inévitable?

Je vous réponds, mes frères, qu'il faut craindre dans les tentations, et que la connaissance que nous avons de notre impuissance ne nous apprend rien davantage, d'autant plus que le Saint-Esprit nous enseigne que nous devons faire notre salut avec crainte et dans le tremblement : *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.* (Philipp., II, 12.) Cette crainte est nécessaire, elle est sainte, pourvu qu'elle soit modérée; c'est elle qui nous porte à chercher hors de nous-mêmes, ce que nous ne pouvons pas trouver dans notre propre fonds. Il faut ensuite, dans le mouvement qu'elle nous donne, nous adresser à Jésus-Christ, selon le commandement si exprès qu'il nous en a fait, lorsqu'il nous a dit : *Venez à moi vous tous qui êtes travaillés et accablés de tentations, et je vous soulagerai dans vos peines : « Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. »* (Matth., XI, 28.) Il nous promet de nous soulager et de diminuer la pesanteur du fardeau qui nous opprime. Il faut, dis-je, pousser des cris qui sortent du fond de nos cœurs, et non pas seulement du bout de nos lèvres, et nous rendre différents des disciples, en ce que leur foi fut ébranlée jusqu'à la défaillance, comme il paraît par ce reproche qu'il leur fit : *Quid timidi, estis modica fidei?* « Pourquoi craignez-vous, gens de peu de foi? » (Matth., VIII, 6.) Vous devez au contraire l'invoquer de la plénitude de votre confiance, étant persuadés que Celui qui commande aux vents et aux tempêtes, qui apaise les émotions de la mer, auquel toute la nature rend une obéissance si prompte et si en-

tière : *Imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna* (Ibid.), dissipera l'orage qui vous fait craindre; qu'il sait l'état auquel vous êtes, et les peines que vous souffrez, et qu'il est appliqué sans relâche aux besoins de ceux qui espèrent en lui et qui le servent : *Ecce non dormitabit, neque dormiet qui custodit Israel.* (Psal., CXX, 4.) La garde de nos âmes lui est trop chère et trop recommandée; il veille lorsque nous croyons qu'il est enseveli dans le sommeil; ses oreilles et ses yeux sont incessamment ouverts pour le secours de ceux desquels son Père lui a commis la sanctification et la conduite : *Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum.* (Psal., XXXIII, 16.) Profitez, mes frères, de ce désordre où vous voyez aujourd'hui ces disciples; que leur foi toute chancelante rende la vôtre inébranlable; que leur confiance, si fortement attaquée, donne à la vôtre une fermeté et une vigueur toute nouvelle. Ils se figurent que Jésus-Christ les a oubliés, que son sommeil le rend absent; cependant il les porte dans son sein; à peine ont-ils élevé leur voix qu'il leur tend la main; il calme ces flots qui leur font tant de peur, et leur rend la paix et la tranquillité qu'ils avaient entièrement perdues : *Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde.* (Psal., XXXIII, 19.) Souvenez-vous donc, mes frères, qu'en quelque état que vous puissiez être de délaissement, de sécheresse, de privations, de tentations, d'obscurcissement, Dieu vous voit et vous considère; que ce sommeil ou cette interruption des grâces accoutumées ne l'empêche pas de savoir ce qui se passe en vous et ce que vous endurez, quoique, par des raisons pleines de sagesse, de justice et de charité, il s'abstienne de vous en donner des marques. Abordez-le avec une espérance ferme et constante : il n'y a rien par où vous puissiez solliciter sa compassion avec plus de bénédiction et de succès, que par la vivacité de votre confiance et de votre foi. Ne doutez point qu'il n'écoute vos prières, et qu'il ne vous accorde ce que vous lui demandez. Il vous rendra cette clarté qui ne vous a été ravie que pour un temps; ce soleil, qui ne s'est caché que pour quelques moments, se montrera plus clair et plus éclatant qu'il n'était, et cette nuit, ces ténèbres épaisses qui ofusquent tout le ciel de votre âme, se trouveront entièrement dissipées. Dites-lui avec le Prophète : *Exsurge : quare obdormis, Domine, exsurge et ne repellis in finem.* (Psal., XLIII, 23.) Criez comme si vous vouliez l'éveiller de son sommeil; mais cependant soyez persuadés que, tandis qu'il paraît sans action et sans mouvement à votre égard, il vous soutient par des conduites secrètes et inconnues.

C'est une vérité dont vous avez des témoignages tout palpables, et vous en avez vu l'accomplissement dans quelques-uns de nos frères. Celui que Dieu exerça par une suite de maux si longue et si douloureuse (D. RIGEB.), éprouva dans sa personne tout

ce que nous venons de vous dire. Dieu le frappa dans le corps et dans l'âme d'une plaie profonde; l'homme extérieur se trouva attaqué d'infirmités si violentes et si opiniâtres, que les remèdes ne faisaient que les multiplier et les aigrir. Il se peut dire qu'elles devinrent si excessives, que sa vie pourrait être regardée comme un véritable martyre. Sa chair était toute percée d'un grand nombre d'ulcères, dont l'irritation presque continuelle ne lui donnait aucun repos ni les jours, ni les nuits; l'inflammation en était si vive et si universelle, que quand on lui aurait appliqué des lames de fer tout ardentes, il n'aurait pas souffert davantage.

L'homme intérieur ne fut pas traité d'une manière moins rigoureuse. Dieu se retira de lui, il se cacha, il le laissa à lui-même, ou plutôt il l'abandonna à toutes les impressions que pouvaient faire sur lui de si grands maux. Il le cherchait sans le trouver, il lui adressait ses prières; mais rien ne lui faisait croire que sa voix allait jusqu'à lui, et qu'elle en fût entendue. Quel état, mes frères! quelle désolation! Il était dans une aridité, dans une sécheresse qu'il ne pouvait comprendre; le Ciel était pour lui d'airain et de bronze, et Dieu ne daigna pas pendant des années entières, jeter sur ce second Job un seul regard qui pût lui marquer qu'il eût compassion de ses souffrances. Cet homme livré tout à la fois à tant de tentations différentes, accablé du poids de tant de misères, destitué de toute assistance apparente, fut soutenu de Jésus-Christ par une protection si puissante, quoiqu'elle ne lui fût pas sensible, qu'en nul temps le fond de sa conscience ne reçut aucune atteinte; son cœur ne fut point ébranlé, sa constance fut toujours égale; et quoiqu'il pût dire ces paroles adorables, consacrées par la bouche de Jésus-Christ : *Tristis est anima mea usque ad mortem* : « Mon âme est triste jusqu'à la mort (Matth., XXVI, 38), » il fut toujours soumis sans limites et sans réserve à tout ce qu'il plairait à Dieu d'ordonner de sa personne pour le temps comme pour l'éternité.

Enfin Dieu reparut; il se fit revoir, et regarda dans sa clémence celui qu'il semblait avoir entièrement oublié. Quel changement! Il n'y a que Dieu qui puisse opérer de telles merveilles. Il ouvrit ses mains sur son serviteur autant qu'il les avait resserrées; et son âme, comme une terre qui après de longues sécheresses reçoit du ciel des rosées et des pluies abondantes, changea de face, et retrouva la paix et la sérénité dont elle avait été privée depuis si longtemps. Sa confiance se ranima et reprit de nouvelles forces, et les bénédictions dont Jésus-Christ voulut bien le favoriser, lui firent oublier ses travaux passés, et lui rendirent toutes ses peines légères. Il persévéra et jouit de cette tranquillité parfaite jusqu'au dernier soupir. Vous savez avec quelle joie il alla au devant des extrémités de sa vie; quels furent ses sentiments pour toutes les

grâces que Dieu lui avait faites, et comme qu'on son passage parut plutôt un sommeil doux et paisible, que non pas une véritable mort.

En voilà trop, mes frères, pour vous faire voir avec évidence de quelle sorte il faut qu'un religieux et un solitaire se conduise dans ce sommeil de Jésus-Christ, pendant cette interruption, cette suspension de secours et d'assistances sensibles. Il faut, comme vous n'en pouvez douter, après ce que nous venons de vous dire, qu'il se défie de lui-même, qu'il veille, qu'il s'adresse à Jésus-Christ par des prières, par des cris véhéments; mais il faut parmi tout cela que sa fermeté soit inébranlable, il faut que son cœur soit dans le milieu de la tentation, comme un rocher au milieu de la tempête.

Cependant si sa confiance était violemment attaquée, s'il la voyait incertaine et chancelante, il doit s'appliquer ces paroles de Jésus-Christ : *Quid timidi estis, modica fidei* : « Pourquoi êtes-vous timides, ô hommes de peu de foi ? » Dites-les vous, mes frères, si jamais vous étiez dans cette perplexité; croyez que c'est pour vous qu'il parle, et que c'est à vous qu'il fait ce reproche; et véritablement après en avoir reçu tant de grâces, après vous avoir garantis de tous ces pièges qui couvrent la surface du monde, après vous avoir séparés de cette région de mort, vous avoir enrichis de cette pauvreté si précieuse; après vous avoir attachés à son service et à sa personne, par les liens d'une alliance toute divine; après vous avoir donné dans son Eglise les places que les apôtres et les martyrs y ont tenues; après vous avoir destinés à cet héritage éternel pour lequel tous les saints ont soupiré et soupireront jusqu'à la fin des siècles, et vous avoir accordé pour l'acquiescer des facilités infinies, pourriez-vous manquer à la foi que vous lui devez, et douter de sa bonté paternelle, dont vous avez des témoignages si charitables et si tendres? *Sentite de Domino in bonitate*. (Sap., I, 1.) Pourriez-vous croire qu'il pût laisser imparfait l'ouvrage qui lui a tant coûté, et n'y pas mettre la dernière main? *Qui cepit in vobis opus bonum, non perficiet?* (Philipp., I, 6.) Regardez cette pensée comme injurieuse à cette Providence infinie, qui dispose et qui règle avec tant de sagesse et de miséricorde toutes les voies des hommes, et particulièrement celles par lesquelles il a résolu dans ses conseils éternels de conduire ses élus. Que cette plainte si touchante, *Quid timidi estis* : « Pourquoi êtes-vous timides ? » pénètre vos âmes, et qu'elle y fasse des impressions de vie et de salut; et comprenez pour jamais que votre perte ne peut venir que de vous-mêmes; que vous avez affaire à un Dieu qui n'aime pas à voir périr ceux qui lui appartiennent : *Qui non delectatur in perditionibus nostris* (Tob., III, 22); et qu'il n'y a que le péché qui puisse arrêter le cours de ses bénédictions et de ses grâces. Enfin, il est l'étoile qui éclaire votre navigation, le pilote qui conduit votre vaisseau; il a

sur les vents et sur les tempêtes une puissance absolue, comme vous le voyez aujourd'hui : *Imperavit ventis et facta est tranquillitas magna*. Comment se pourrait-il faire que vous abandonnant à lui, vous donnassiez au travers des roches, au lieu d'entrer heureusement dans le port, et que vous terminassiez votre course par le naufrage ?

XIX. CONFÉRENCE.

Pour le cinquième dimanche après les Rois.

SUR LA CRAINTE ET LA DÉFIANCE DE SOI-MÊME.

Simile factum est regnum cœlorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo. (Matth., XIII, 4.)

Le royaume de Dieu est semblable à un laboureur qui a semé du bon grain dans sa terre.

Le dessein du Fils de Dieu, mes frères, est que nous tirions notre instruction de toutes les paroles qui sont sorties de sa bouche, et que nous ne manquions pas de nous en faire une application particulière. Car nous pouvons dire qu'il nous a eus principalement devant les yeux, lorsqu'il a annoncé ces grandes vérités aux hommes ; puisqu'il nous a donné plus de loisir, plus de temps pour les méditer, et plus de moyens pour les mettre en pratique, qu'à ceux qui sont exposés dans le commerce, et dans les engagements du monde.

Jésus-Christ nous propose dans l'Evangile de ce jour la parabole d'un laboureur qui avait semé de bon grain dans son champ et dans lequel son ennemi jeta de l'ivraie : *Simile factum est regnum cœlorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo*.

Comme toutes les paroles du Fils de Dieu procèdent d'une sagesse infinie, il n'y en a point aussi qui ne portent coup, et sur lesquelles nous ne devons faire de profondes réflexions. Jésus-Christ est le laboureur ; le champ est le monde ; les fidèles et les enfants du royaume sont le bon grain, et l'ivraie nous figure les méchants. Cet homme ennemi est le démon ; et nous n'avancerons rien qui ne soit selon la vérité, quand nous dirons que souvent le laboureur qui doit ensemençer un grand pays, en sépare certains cantons, qu'il cultive avec plus de soin et d'application que le reste.

Il les entoure de haies et de fossés, pour les défendre contre les passants, et les mettre à couvert du ravage que les bêtes y pourraient faire. Parmi le bon grain qu'il a dans ses greniers, il en trie, il en choisit qu'il nettoie, qu'il purifie et qu'il prépare plus particulièrement pour le jeter dans les endroits qu'il a disposés, et qu'il a séparés du reste de son champ, dans l'espérance d'en retirer une moisson plus entière et plus abondante.

Disons, mes frères, que les solitaires sont ce bon grain et cette semence choisie, cette race de bénédiction, cette nation précieuse : *Genus electum, gens sancta, populus acquisitionis*. (I Petr., II, 8.) Ce sont ces hommes qu'il a distingués du commun des fidèles, cette portion de son troupeau si chérie

et si préférée : *Illustrior portio gregis Christi* (S. CYPR.) ; sur laquelle il a des desseins et des vues dignes de lui, et dont il veut tirer un culte et une adoration toute pure et toute sainte. Les champs séparés sont les cloîtres et les solitudes dans lesquels il les cache, afin qu'ils ne soient pas exposés aux dangers qui environnent ceux qui vivent au milieu du monde. Il leur donne des règles, des exercices de piété, des pratiques de régularité différentes, qui sont comme des remparts pour les préserver et les garantir de tout ce qui pourrait être capable de leur nuire. Cependant, malgré toutes ces prévoyances et toutes ces précautions, cet homme ennemi, c'est-à-dire le démon, qui ne repose jamais, dont toute l'application n'est qu'à faire du mal, qui emploie sans cesse tout ce qu'il a de puissance pour ôter à Jésus-Christ la gloire qui lui est due, pour lui ravir ses élus de sa main, et empêcher, s'il était possible, qu'ils ne ressentent les effets du sang qu'il a versé pour les rendre éternellement heureux, fait ce qu'il peut pour les attaquer dans le fond de leurs retraites, et pour remplir d'ivraie cette terre si favorisée, afin d'étouffer le bon grain et de priver Jésus-Christ, dont le laboureur est la figure, du fruit et de la récolte qu'il en espère. Et c'est ce qu'il fait, ou en envoyant des hommes dans ces saintes demeures, pour en bannir la piété et en troubler le repos, ou en corrompant la pureté de ceux qui y sont venus par l'ordre de Dieu et par la vocation de son Saint-Esprit, afin que, par des inductions secrètes, par une malignité cachée, ils portent les autres au relâchement, à la dissolution ; ou bien, afin que ceux qui demeurent fermes dans leur devoir, et qu'il n'aura pu surprendre par ses artifices, s'apercevant de l'égarement de leurs frères, les méprisent, les censurent, les condamnent, haïssent leurs personnes, aussi bien que leurs vices, au lieu de les supporter avec patience et avec charité, et se perdent ainsi par l'aigreur et par l'amertume de leur zèle, et tombent malheureusement dans un piège qui n'est ni moins dangeureux, ni moins mortel que le relâchement qu'ils avaient évité. C'est ainsi que le démon renverse une communauté sainte, qu'il sème et qu'il répand l'ivraie parmi le bon grain.

La circonstance la plus remarquable de la parabole, mes frères, c'est que cet homme ennemi prend le temps où tout le monde est dans le sommeil pour faire son coup avec plus de certitude : *Cum autem dormirent homines, venit inimicus ejus*. (Matth., XIII, 25.) Cela veut dire que la négligence des hommes est comme d'accord, et semble conspirer avec le démon pour lui donner l'occasion et les moyens de nous attaquer avec succès, et de nous faire tout le mal qu'il nous veut faire.

L'utilité que nous devons tirer de cette parabole, mes frères, est de nous persuader qu'il n'y a point d'état, quelque assuré qu'il paraisse, dans lequel on n'ait sujet de crain-

dre. Comme le démon est incessamment appliqué pour nous perdre, il faut que nous le soyons pour nous défendre; que, n'y ayant point de moment où nous ne puissions être surpris, il n'y en ait point aussi dans lequel nous ne devions être sur nos gardes. Il ne faut pas que la résistance soit ni moins grande, ni moins assidue que les efforts de celui qui nous combat; et c'est ce qui fait cette obligation indispensable de veiller sans cesse, de laquelle Jésus-Christ a chargé tous les hommes : *Vigilate itaque omni tempore orantes*, etc. (Luc., XXI, 36.)

En un mot, mes frères, il faut qu'un supérieur s'applique avec une attention infatigable pour la conservation des âmes qui lui ont été confiées; qu'il les regarde comme un dépôt sacré, dont Jésus-Christ lui demandera un compte très-rigoureux; que ses yeux soient toujours ouverts sur leur conduite; il faut qu'il dise avec le Prophète : *Je ne souffrirai point que mes paupières se ferment un seul moment, jusqu'à ce que j'aie bâti la maison que le Seigneur m'a ordonné de construire* : « *Si dederò somnum oculis meis, et palpebris meis dormitationem donec inveniam locum Domino.* » (Psalm., CXXXI, 4.) Il faut qu'il avertisse, qu'il exhorte, qu'il instruisse, qu'il reprenne, qu'il prie, qu'il corrige, qu'il menace, qu'il presse, à temps, à contre-temps : *Insta opportune, importune, argue, obsecra, increpa* (II Tim., IV, 2); et qu'il n'oublie rien de ce qu'il sait qui peut contribuer à l'avancement de ses frères. Mais, comme sa sollicitude serait fort inutile, si ses frères ne se joignaient à lui et n'entraient dans ses desseins, il faut de leur côté qu'ils l'écoutent lorsqu'il leur parle; qu'ils suivent sa voix, comme le troupeau celle de son pasteur, qu'ils profitent de ses corrections et de ses avis, et qu'ils n'aient pas moins de soin de vivre saintement dans une profession sainte, qu'il a lui-même d'application à les y porter.

Mais, après tout, mes frères, nous pouvons dire que le concert des uns et des autres, quelque entier qu'il puisse être, l'intelligence qui se rencontre en eux, quelque parfaite qu'elle soit, n'auront pas de grands effets ni de grandes suites si Dieu ne les regarde dans sa miséricorde, s'il ne bénit l'application de l'un et la soumission des autres. Il faut qu'ils s'adressent à lui par de continuelles prières, qu'ils lui représentent leurs besoins, leurs impuissances, leurs faiblesses; qu'ils lui disent que leurs pieds et leurs bras sont sans force, s'il ne leur donne l'action et le mouvement; il faut, dis-je, qu'ils s'écrient avec le Prophète : « Regardez, Seigneur, du haut de votre demeure éternelle cette vigne que vous avez plantée; » c'est-à-dire soutenez ceux que vous avez mis ensemble, que vous vous êtes destinés, et que vous avez uniquement appliqués à votre service : *Despice de celo et vide, et visita vineam istam et perfice eam quam plantavit dextera.* (Psalm., LXXIX, 15, 16.) Ne permettez pas que ces bêtes cruelles dévorent ceux dont la seule occupation

en ce monde est de confesser votre saint nom : *Ne tradas bestiis animas confitentes tibi* (Psalm., LXXII, 19); c'est ainsi que vous conserverez à Jésus-Christ cette terre qu'il vous a confiée; c'est par là que vous la garantirez des dégâts et des ravages que ses ennemis y voudraient faire; c'est par tous ces moyens qu'elle lui rapporte tout le fruit et toute l'utilité qu'il en attend, et qu'au lieu d'être maudite, comme elle le serait sans doute si l'ivraie qu'on y aurait semée empêchait le bon grain de venir à sa maturité, son abondance et sa fertilité lui attireront des bénédictions éternelles.

La destinée de l'ivraie et celle du bon grain sont choses si contraires, ou plutôt la différence qui se rencontre entre l'un et l'autre est si terrible, que la seule pensée du malheur dont nous sommes menacés remplit de crainte. Qui pourrait entendre sans effroi et sans horreur que la fin de l'un soit la gloire de Jésus-Christ, et le sort de l'autre, les flammes dont les démons seront éternellement consumés? ce que saint Augustin exprime par ces paroles : *Aut in horreum, aut in ignem* : il n'y a point de milieu : ce qui n'est pas propre pour être mis dans le grenier, qui est le royaume de Jésus-Christ, ne peut être bon que pour le feu, qui est celui du démon.

Mais ce qui est tout à fait étrange, c'est que le bon grain, comme nous l'avons dit, perd quelquefois la qualité de froment, et prend la malignité et la nature de l'ivraie, de manière qu'il a la même destinée, et que le laboureur le rejette comme l'ivraie : c'est ce qui arrive lorsqu'un religieux appelé de Dieu dans son état, après en avoir accompli les devoirs, et s'être acquitté de toutes les choses auxquelles sa profession l'oblige, après avoir donné des marques de sa fidélité et de sa religion, prête l'oreille aux suggestions du démon, mord à l'hameçon qu'il lui présente et, au lieu de persévérer constamment dans sa voie, la quitte malheureusement, soit qu'il le fasse avec éclat, soit qu'il le fasse par des conduites imperceptibles, ce qui est cause que son égarement est presque toujours sans retour : car, comme l'ivraie a toute la forme extérieure, la figure et l'apparence du froment; qu'elle sort de la terre du milieu d'une touffe d'herbes; qu'elle produit un tuyau qui se noue par intervalles, qui se soutient, et qu'il s'y forme un épi qu'on a peine à distinguer de celui du froment : ainsi les mauvais religieux se trouvent parmi les bons, semblables à eux dans toutes les pratiques extérieures. Ils sont dans les mêmes jeûnes, dans les mêmes veilles, dans les mêmes travaux; ils assistent comme eux à l'Office et aux prières communes; cependant, comme leur cœur est gâté et corrompu, ils succombent aux tentations qui les attaquent : par exemple, à la paresse, au murmure, à la vanité, à l'impatience, à la curiosité, à une indocilité secrète, qui fait que leur obéissance est toujours contrainte et sans amour; enfin ils se laissent aller à toutes

les passions intérieures ; et, parce que leur maladie est cachée et qu'elle ne tombe point sous les sens, ils se flattent d'une santé qu'ils n'ont point en effet, et, lorsqu'ils s'imaginent qu'ils sont dans une assurance tout entière, le laboureur prononce contre eux cette sentence formidable : *Colligite primum zizania, et alligata ea in fasciculos ad comburendum* : « Liez cette zizanie, faites-en des gerbes et jetez-la dans le feu. (Matth., XIII, 30.) »

Croyez-moi, mes frères, nous ne saurions veiller sur nous-mêmes, ni travailler avec trop de soin pour éviter un semblable malheur, un malheur que l'on ne connaît que quand il n'y a plus de remède. Pensons uniquement à purifier nos âmes et à les défendre contre tout ce qui pourrait attaquer cette intégrité, dans laquelle elles sont obligées de vivre ; défilons-nous de tout ce qui tend à nous tirer du chemin qui nous est marqué par nos règles, comme d'un appât de mort ; n'aimons que notre état, n'aimons que ce que notre profession nous enseigne, et regardons tout ce qu'elle nous commande comme les volontés de Jésus-Christ même, et comme des ordonnances qui seraient sorties de sa bouche. Que chacun de nous se dise sans cesse, et de tout le sentiment de son cœur, ce que disait ce grand martyr dont nous avons célébré la fête cette semaine : *Fruentum Christi sum, bestiarum dentibus molar*. (S. Ign., *Epist. ad Rom.*) Je suis le froment de Jésus-Christ, je suis prêt d'être brisé par toutes les persécutions, les afflictions, les disgrâces et les maux différents qui peuvent m'arriver de la part des hommes, du monde et de l'enfer, comme le froment est broyé et réduit en farine par le mouvement de la meule, pour devenir un pain agréable à ses yeux.

Au reste, mes frères, ne croyez pas que ce soit sans fondement que j'aie particulièrement appliqué cette parabole à la profession religieuse ; car dans la vérité j'y ai trouvé des rapports et des convenances si précises et si naturelles, qu'il n'y a rien, ce me semble, qui exprime davantage ce que c'est que votre profession, que les états différents dans lesquels il faut que le froment passe pour arriver à la fin et à l'usage auquel il est destiné.

Premièrement le grain de blé est jeté dans la terre, afin qu'il y meure, et qu'il s'y détruise, et qu'ensuite il se renouvelle et se multiplie, sans quoi il demeurerait inutile et sans fruit : c'est ce que l'Écriture nous marque par ces paroles : *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet*. C'est le premier pas que fait un religieux ; il se jette dans un cloître, il s'y enterre tout vivant comme dans un champ fertile ; il y meurt au monde et à lui-même, par une mort véritable, puisqu'elle consiste en des séparations réelles et effectives.

Secondement, ce grain après être pourri dans la terre, change comme de nature, et se prépare à une production toute nouvelle ;

de même le religieux renonce à ses anciennes habitudes, et se dépouille du vieil homme, pour se revêtir du nouveau.

Troisièmement, le grain de blé produit une verdure agréable, qui réjouit tous ceux qui la considèrent ; de même le religieux prend une conversation toute différente de la première, et par le changement de sa vie il remplit de joie et les hommes et les anges.

Quatrièmement, l'épi qui se forme, et qui enferme le grain, est l'image de cet amas de vertus que fait un religieux dans les exercices et dans les actions de son état.

Cinquièmement, on coupe le blé, on l'enlève de dessus la terre et on le met dans les granges, on le bat avec le fléau, on le foule aux pieds pour le tirer de la paille ; de même le religieux par les austérités, par les pénitences, par les actions de piété, mais particulièrement par les humiliations, les répréhensions, et les épreuves qui lui viennent de la part de ses supérieurs, se sépare de toutes les affections sensibles et terrestres.

Sixièmement, on serre le blé dans le grenier, on le remue de temps en temps de crainte qu'il demeurerait dans un même lieu, il ne s'échauffât, il ne s'y amassât de la poussière et de l'ordure, et qu'il ne s'y formât des insectes, qui en feraient la perte et le dommage : c'est ainsi qu'un religieux renfermé dans son cloître, change d'exercice et de situation ; tantôt il prie, tantôt il lit, tantôt il travaille, tantôt il chante les louanges de Dieu ; afin que toutes ces occupations successives l'empêchent de tomber dans l'abattement, dans la langueur et dans la paresse.

Enfin, on met le grain sous la meule pour le réduire en farine ; l'on y met de l'eau pour en faire de la pâte, puis on le jette dans le four afin que par le moyen du feu, il devienne du pain, et qu'ensuite il puisse servir à l'usage des hommes. Il arrive à un religieux quelque chose de tout semblable ; l'observation de l'humilité, qui est si prescrite et si établie dans toutes les règles monastiques, l'anéantit et le met sous les pieds de tout le monde ; le brisement du cœur, la douleur qu'il a de l'iniquité du monde, et la contrition qu'il ressent de ses égarements passés, et de tant de fautes journalières qu'il commet dans tous les moments, le réduisent comme en cendres et en poussière ; il détrempe, pour ainsi dire, cette disposition dans l'eau de ses larmes, selon le précepte de notre sainte règle : *Mala sua præterita cum lacrymis vel gemitu in oratione Deo confiteri*. (*Regul. S. Bened. cap. 4.*) Ensuite le feu de la charité, et l'ardeur de son amour achève l'œuvre, y met la dernière main, et y donne la perfection ; et pour lors selon le souhait de ce grand martyr, *Ut panis mundus inveniar* (S. Ign. *Epist. ad Rom.*), il devient un pain spirituel ; et ainsi il est capable de nourrir, de fortifier, et de soutenir les hommes par son exemple, par l'édifica-

tion qu'il leur donne, comme par la vertu, et par l'efficacité de ses prières.

Voilà, mes frères, un retracement fidèle de la vie des solitaires : voilà une image qui vous représente en raccourci quels sont les devoirs, les exercices, les occupations, et tout ensemble le bonheur de votre état. C'est à vous, à vous en faire l'application, non pas par des réflexions stériles, mais par une observation exacte de ce que vous ne pouvez ignorer que Dieu et votre profession demandent de vous. J'ai été plus long que je ne pensais, et que je n'avais envie de l'être ; mais comme le Fils de Dieu compare en tant d'endroits ses élus à la semence et au bon grain, je n'ai pas cru que nous dussions passer légèrement sur ces paroles : *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet* ; mais au contraire, il m'a semblé que nous ne pouvions y faire une attention trop profonde et trop étendue.

XX^e CONFERENCE.

Pour le sixième dimanche après les Rois.

SUR L'HUMILITÉ ET LE SACRIFICE DE SOI-MÊME.

Simile est regnum cælorum grano sinapis. (Math., XIII, 31.)

Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénévé.

Jésus-Christ, mes frères, qui est incessamment appliqué à la conduite du monde, et particulièrement à la sanctification de ses élus, ne perd aucune occasion de nous prescrire des règles, selon lesquelles nous devons vivre, et de nous montrer les lois qui doivent nous donner la jouissance du bonheur qu'il nous prépare. Ses yeux, comme vous le savez, ne se ferment point sur ceux qui l'aiment, et il n'y a rien qu'il ne fasse et qu'il ne leur dise, pour les rendre participants de sa gloire.

L'instruction qu'il nous donne aujourd'hui dans l'Evangile, est d'une extrême importance, et nous avons une obligation pressante d'en pénétrer les vérités, et de témoigner par nos sentiments et par nos actions, qu'elle a fait sur nous toutes les impressions qu'elle y doit faire. Le Fils de Dieu nous dit que le royaume du ciel est semblable à un grain de sénévé qu'un homme sème dans son champ ; que ce grain étant la plus petite de toutes les semences, lorsqu'il est crû, et qu'il a atteint sa maturité, est le plus grand de tous les autres légumes : *Simile est regnum cælorum grano sinapis quod accipiens homo seminavit in agro suo, quod minimum quidem est omnibus seminibus, cum autem creverit, majus est omnibus oleribus.* (Ibid., 32.)

Ce royaume du ciel, mes frères, sont nos âmes, selon la parole du Saint-Esprit : *Templum Dei estis vos, et Spiritus Dei habitat in vobis.* — *Regnum Dei intra vos est* ; « Vous êtes le temple de Dieu (I Cor., III, 16) ; — le royaume de Dieu est en vous. » (Luc., XVII, 21.) Jésus-Christ nous apprend qu'il faut que tous ceux qui sont Chrétiens, et qui font profession d'être à lui, soient entre les

autres hommes, ce qu'un grain de sénévé est à l'égard des autres semences ; c'est-à-dire, dans la plus grande humiliation, et dans le plus grand abaissement dans lequel ils puissent être. Si vous me demandez par quelle raison Jésus-Christ nous oblige à une réduction si extrême, à un ravalement si excessif, et pourquoi il désire des hommes quelque chose de si contraire à toutes leurs inclinations, et à toutes leurs pensées, je vous dirai (s'il est permis d'approfondir celles de Dieu), qu'il me paraît en cela dans son dessein trois raisons principales.

La première est, pour obliger les hommes de rendre à Dieu des hommages perpétuels, et d'honorer sa majesté souveraine par de continuels sacrifices. Comme il n'y a point de moment dans nos vies, auquel il ne nous regarde du haut du ciel, et où il ne nous favorise de ses dons, soit dans l'ordre de la nature, comme Créateur, soit dans celui de la grâce en qualité de Sauveur ; il n'y en a point aussi où nous ne lui devions de la reconnaissance, comme j'en ai l'effet de notre culte et de notre religion, et il faut reconnaître ce qu'il est et ce qu'il fait pour nous, par toutes les oblations dont nous pouvons être capables. Or pour nous mettre dans un état dont ce grain de sénévé puisse être l'image et la figure, il faut user de retranchements, et de séparations ; il faut renoncer, il faut se priver, il faut détruire ; et parce que les choses sur lesquelles on exerce ces sortes de privations, en se les ôtant, on les donne à Dieu, et que l'on s'en sépare pour l'amour de lui pour embrasser ses volontés, et pour s'y soumettre, on ne peut, et on ne doit considérer l'abdication qu'on en fait, que comme un véritable sacrifice. On quitte sa robe, selon les termes de l'Ecriture, et on l'offre à Dieu après s'en être dépouillé : c'est un sacrifice qu'on lui offre ; on abandonne ses biens par un acte extérieur, ou par une disposition de cœur, c'est un sacrifice ; on renonce aux établissements de la fortune, à la gloire, à la réputation, à la volupté, au plaisir, ce sont des sacrifices, soit que le renoncement soit ou sensible ou secret. Et parce que l'obligation de devenir ce qu'est un grain de sénévé, engage à tous ces retranchements, et qu'elle veut qu'on ait incessamment le glaive à la main, pour couper et pour diviser, Jésus-Christ en nous l'imposant nous donne un moyen assuré de lui offrir de continuelles victimes. Ainsi toute la vie d'un Chrétien qui travaille avec la fidélité qu'il doit à l'accomplissement de cette instruction, de ce précepte, *Simile est regnum cælorum grano sinapis*, n'est dans la vérité qu'une suite d'offrandes et de sacrifices. Qu'il faut quitter de choses, mes frères, pour se réduire à cette petitesse ! et qu'il faut que l'amour que l'on a pour Jésus-Christ aille loin, pour entrer dans une abnégation si entière !

La seconde, c'est le dessein de Dieu, qui veut rendre les hommes dignes de la destination qu'il en a faite. Il les appelle à son royaume, ou plutôt il les regarde eux-

mêmes comme son royaume ; il veut, selon sa parole, habiter en eux pour toute l'éternité ; il faut qu'il les y prépare, et que dès le temps même il y établisse sa demeure. Il faut donc qu'ils purifient leurs cœurs, qu'ils les vident, et qu'ils les désemplissent, qu'ils en ôtent tout ce qui peut offenser ses regards, ou pour mieux dire, qu'ils ne souffrent rien dans un lieu dont il doit seul occuper toutes les places. Il ne suffit pas d'en bannir les crimes, les péchés considérables et les excès ; il faut, s'il est possible, en effacer jusqu'aux moindres taches ; il faut que la pureté soit entière, il faut que les convoitises et les cupidités, les inclinations et les affections terrestres disparaissent ; que le soleil y soit toujours dans son midi, et qu'il ne s'y rencontre, s'il est possible, ni nuage, ni aucun corps étranger qui puisse y causer les moindres ombres. C'est ainsi que les hommes entrent dans des dispositions si saintes, que Jésus-Christ veut qu'ils ressemblent à ce grain de senevé : *Simile est regnum celorum grano sinapis* ; parce qu'ils ne sauraient atteindre à la simplicité que cette figure renferme, que par un dépouillement qui soit général, et par un dénûment qui ne reçoive ni restriction, ni réserve. C'est par là que la beauté de la maison de l'épouse deviendra proportionnée à la magnificence de l'époux ; à mesure qu'elle se déchargera des biens de la terre, il l'enrichira des biens du ciel ; sa pauvreté fera sa grandeur, et Jésus-Christ se donnera à elle d'une manière d'autant plus intime, qu'il verra qu'elle l'a regardé tout seul, et qu'il n'y a rien qu'elle ne lui ait sacrifié, par le désir, et par l'envie qu'elle a eue de lui plaire.

La troisième raison, c'est que Dieu qui veut élever les hommes, et les rendre participants d'une gloire intime, veut qu'ils prennent les voies, et qu'ils se servent des moyens par lesquels ils peuvent arriver à ce bonheur ; et comme il n'y en a point d'autres que ceux qu'il a pris lui-même, dont il a donné aux hommes des instructions publiques, par ses prédications, comme par toute la conduite de sa vie : lorsqu'il a dit en tant d'endroits qu'il abaisserait les superbes et qu'il élèverait les humbles, que celui qui s'élève serait abaissé, que celui qui s'abaisse serait relevé : *Omnis qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur* (Matth., XXIII, 12 ; Luc., XIV, 11), il faut que les hommes les embrassent, et qu'ils entrent dans un abaissement d'autant plus grand, que la gloire à laquelle ils aspirent, est infinie. Toute leur étude doit être de s'anéantir ; ils doivent faire autant d'efforts pour s'avilir, s'ils ont de la foi, que les gens qui n'en ont point en font pour s'agrandir et pour s'accroître. Il faut, comme dit saint Augustin, que celui qui veut donner à son bâtiment une hauteur, et une élévation extraordinaire, commence par jeter des fondements profonds, qu'il ouvre la terre, et qu'il ne se lasse point de la creuser, sans quoi son dessein ne réussirait pas, son eu-

vrage serait exposé à une ruine toute prompte et toute certaine, *Quantam quisque vult et disponit superimponere molem ædificiæ, quanto erit majus ædificium, tanto altius fodit fundamentum*. (S. AUG. De verb. Apost.) Ainsi ceux qui prétendraient faire leur salut sans prendre cette voie que la main de Dieu leur a tracée, travailleraient en vain, ils fonderaient leur bâtiment sur le sable, et il ne leur resterait que le regret et la confusion d'avoir formé et entrepris de grands desseins contre les règles qui leur avaient été prescrites. La vérité, mes frères, crie qu'il faut s'abaisser, et le mensonge dit le contraire ; il faut que l'aveuglement soit grand pour se mécompter dans une affaire de cette importance, et prendre le mauvais parti, les principes sur lesquels on doit décider étant si constants et si sensibles. Jésus-Christ pour nous préserver de tomber dans ce malheur, nous dit que le royaume du ciel est semblable à un grain de senevé, nous figurant par là le dernier de tous les abaissements, afin de nous montrer que la nécessité de s'abaisser est absolue, que c'est la porte par laquelle il faut passer, et dont on n'a jamais accordé, et n'accordera à personne ni exemption ni dispense.

Jésus-Christ qui a vu que la plus grande partie des hommes, bien loin de faire l'usage qu'ils doivent de cette grande instruction, vivaient comme si elle ne leur avait point été donnée : car il faut remarquer qu'il parlait aux troupes, c'est-à-dire à cette foule de gens qui le suivaient partout : *Et congregatæ sunt ad eum turbæ multæ* (Matth., XIII, 2) ; sachant, dis-je, que le cœur, non-seulement de ceux qui l'écoutaient, s'était endurci, mais que le monde presque tout entier préférerait les ténèbres à ses lumières, et aimerait mieux marcher dans l'obscurité de la mort que dans la clarté de la vie, pour empêcher que cette importante vérité ne fût détruite par la conspiration des pécheurs, a suscité les moines et les solitaires, comme je vous l'ai dit bien des fois, pour mettre en pratique ce que les autres avaient négligé, et pour rendre à Dieu l'obéissance qu'ils lui avaient refusée : et afin qu'ils eussent pour cela toutes les facilités nécessaires, il a renfermé dans leur état ce triple devoir : Le premier, rendre à Dieu des hommages et des sacrifices continuels ; le second, se purifier pour lui plaire ; et le troisième, s'anéantir, afin d'être élevé conformément à ses promesses.

Pour l'obligation, mes frères, d'offrir des sacrifices continuels, c'est à quoi vous ne sauriez manquer de satisfaire ; car il n'y a point de moment auquel vous n'ayez occasion d'offrir à Dieu la plus grande et la plus agréable de toutes les victimes, j'entends votre volonté propre ; toute votre vie n'est qu'une suite de dépouillements, vous renoncez incessamment à vous-mêmes, par l'obéissance dans laquelle vous vivez ; et comme il n'y a point d'action qui ne vous soit commandée, il n'y en a point aussi qui ne vous tienne lieu d'une oblation véritable,

puisque, selon la parole du Saint-Esprit, l'obéissance est le premier de tous les sacrifices : *Melior est obedientia quam victimæ*. (I Reg., XV, 22.) Joignez à cela tout le détail de votre vie, et vous verrez la confirmation de mon sentiment, puisque vous y remarquerez partout des retranchements, et par conséquent des sacrifices. Vous n'offrez pas à Dieu les biens et les richesses de la terre, puisque vous y avez déjà renoncé; mais vous lui offrez quelque chose qui vous touche de plus près, et dont la séparation vous est beaucoup plus sensible : vous lui offrez, dans le milieu des ténèbres, le repos de la nuit par de longues veilles : vous lui offrez tous les divertissements que l'on prend dans les lectures curieuses et profanes, n'en ayant que de saintes et de sérieuses : vous lui offrez le plaisir de la bonne chère, par des jeûnes et des abstinences rigoureuses : vous lui offrez la douceur qui se trouve dans l'oisiveté et dans la paresse, par les travaux et les exercices pénibles que vous embrassez : vous lui offrez l'agrément que l'on trouve dans les commerces et les communications que l'on a avec les hommes, par l'exactitude de votre retraite, et par l'observation de votre silence : enfin, en lui sacrifiant la disposition du temps, qui n'est plus dans vos mains, par la détermination de toutes les heures du jour, vous donnez tout à Dieu, et vous ne faites autre chose que de lui offrir un sacrifice de louange.

Pour la seconde obligation, qui est celle de la pureté de vos âmes, votre règle ne vous donne pas moins d'avantages pour l'acquiescer. Premièrement elle ferme toutes les avenues, et bouche tous les canaux par lesquels elles pourraient admettre ce qui serait capable de s'opposer à cette perfection et cette innocence que Dieu demande d'elles. Elle vous sépare du monde, elle vous tire de cet air contagieux, dans lequel il est presque impossible de conserver la vérité et la justice, elle vous interdit tout commerce avec les créatures, dont l'haleine toute seule peut infecter les personnes les plus saines, et les plus saintes : et l'éloignement qu'elle vous en donne est si grand, qu'elles ne doivent pas être moins effacées de votre mémoire que de votre cœur. Ainsi elle vous cache leurs dérèglements, la corruption de leurs mœurs, leurs iniquités et leurs convoitises; en sorte que vous êtes comme hors d'état d'être frappés par les traits que leur malignité tire incessamment contre ceux qui ne veulent pas entrer dans leur esprit, dans leurs sentiments, ni dans leurs maximes.

Votre règle vous lève un second obstacle, qui n'est pas moins dangereux; je veux dire celui qui vous vient de la part de votre volonté propre, qui est la source véritable de toute impureté qui se rencontre dans nos âmes; car sans elle nous serions invulnérables, et ni l'envie, ni la conspiration des hommes et des démons ne pourraient nous nuire. Votre règle assujettit cette volonté, elle la lie; et au lieu que dans le monde elle est la maîtresse, et qu'elle y exerce une autorité

absolue, elle est traitée dans les cloîtres comme une esclave et comme une servante, lorsque la piété y est dans sa vigueur, et que la discipline s'y observe; elle y est contredite, elle y est combattue, on la regarde en tous temps et en tous lieux, comme un ennemi qu'il faut affaiblir, et on n'y a point de plus grande occupation, que celle d'en réprimer tous les mouvements et toutes les saillies.

Votre règle n'en demeure pas là, car après avoir levé les oppositions, elle vous donne les moyens : et si vous me demandez quels ils sont, je vous confesse que je n'en connais point de plus grand (après la participation des saints mystères) que le bonheur que vous avez de pouvoir lire incessamment les saintes Ecritures, les ouvrages des saints Pères, d'avoir en tout temps la parole de Dieu dans la bouche par cette psalmodie si longue et si étendue, par vos oraisons particulières. Cette parole, dis-je, qui est le germe de l'immortalité, la semence de la vie, et le principe du bonheur auquel vous aspirez; car quoique vos jours soient divisés par la diversité de vos observances et de vos exercices, cependant si vous êtes fidèles, cette parole qui se retirera quelquefois de devant vos yeux, ne laissera pas d'être dans le fond de vos cœurs, et vos œuvres n'en seront que les effets et les suites.

Vous ne trouverez pas moins de secours dans votre état pour entrer dans la troisième obligation, qui est celle des abaissements et des humiliations. Tout l'ordre monastique n'est qu'une profession publique d'humilité; c'est une condition qui ne respire par elle-même que les ignominies et les opprobres : *Ordo noster humilitas est, abjectio est*; Dieu a formé les moines dans son Eglise, comme des hommes en qui il voulait retracer et perpétuer les hontes et les confusions qu'avait essayées son Fils, et les anciens Pères tenaient cela pour une vérité si constante, qu'il n'y a rien qu'ils aient cru, et qu'ils aient enseigné davantage, sinon que celui qui ne pouvait pas s'humilier, ne pouvait pas être moine : *Qui nequit humiliari, nequit monachus fieri*. Toute notre règle n'est remplie que de ces instructions, comme nous en avons parlé en une infinité d'occasions. Vous n'avez qu'à rappeler les choses que nous vous en avons dites, et vous verrez quels doivent être sur cela vos sentiments, en considérant celui de votre saint instituteur, quand pour vous apprendre quel doit être l'état de votre vie, il vous remet devant les yeux cette échelle mystique, qui apparut au patriarche Jacob, et qu'il vous dit qu'on s'abaisse quand on s'exalte, et que l'humiliation est l'unique voie par laquelle vous devez vous élever : *Exaltatione descendere, et humilitate ascendere. scala vero ipsa erecta, nostra est vita in sæculo, quæ humiliato corde a Domino erigitur ad cælum*. (Regul. S. Bened. cap. 7.) Voilà, mes frères, de quelle manière les religieux et les solitaires doivent entrer dans les desseins de Dieu. Voilà de quelle sorte

ils peuvent exécuter ses ordres, et satisfait à ce précepte contenu dans ces paroles, *Simile est regnum celorum grano sinapis*, puisqu'ils offrent un sacrifice continu, comme nous vous l'avons montré, et qu'ils travaillent incessamment à se rendre dignes du bonheur auquel Jésus-Christ les appelle, par la sanctification et par l'humiliation de leurs cœurs.

Dieu, qui connaît parfaitement l'inconstance et la fragilité de ceux même qui devraient marcher avec plus de certitude et de fermeté dans ses voies, n'oublie rien de ce qui peut les y maintenir, dans la crainte qu'il a de les perdre. Tantôt il use de menaces, tantôt il se sert de caresses, tantôt il leur montre une des faces de son éternité, c'est-à-dire, les peines et les tourments; tantôt il leur met l'autre devant les yeux, qui sont les récompenses et les joies, afin que la crainte du mal fasse, en quelques rencontres, ce que l'espérance du bien ne pouvait pas faire; ou plutôt afin que ces deux vues et ces deux considérations unies ensemble fassent sur eux une impression profonde, et qu'elles les rendent inébranlables dans sa direction et dans sa conduite.

C'est dans ce dessein que Dieu a voulu, par une disposition de sa providence, que nous célébrassions, il y a quelques mois, la fête de tous les Saints; c'est pour cela qu'il nous a mis devant les yeux la gloire dont ils jouissent, qu'il a voulu comme nous étaler l'éclat de leur triomphe: car en effet y a-t-il rien de plus capable de nous engager dans leurs travaux, dans leur combats, et dans le chemin qu'ils ont pris pour se rendre éternellement heureux, que la vue des couronnes qu'ils ont méritées?

C'est par un même esprit qu'on nous a lu, il n'y a pas longtemps, cette description épouvantable de la fin du monde: Jésus-Christ nous en parle d'une manière qui ne se peut entendre sans effroi, et si nos cœurs ne sont pas saisis de tremblement et d'horreur quand ils pensent à ce jour terrible, où la nature sera bouleversée, les éléments confondus, ces lumières qui jusqu'alors auront éclairé le monde, entièrement éteintes, les cieux ébranlés, la face de l'univers toute changée, et où les hommes, à la venue du Fils de Dieu, qui paraîtra tout environné de feu, d'éclairs et de tonnerres, se trouveront dans une consternation si effroyable, que, ne pouvant former des voix distinctes, ils n'auront que des hurlements pour s'exprimer les uns aux autres la grandeur de leur désespoir; si nos cœurs, dis-je, ne sont point frappés d'une crainte mortelle, c'est qu'ils n'ont point de foi, et qu'ils regardent ces grands événements comme s'ils ne devaient jamais arriver.

Notre règle, que nous tenons de Dieu par le ministère d'un de ses plus grands saints, nous propose ces deux considérations, comme nous devant être incessamment présentes; et il les croit si nécessaires pour la conduite et la direction de la vie que nous avons embrassée, qu'il nous ordonne de

ne perdre jamais la mémoire des peines qui doivent punir l'iniquité des pécheurs, non plus que du bonheur qui doit être la récompense des justes: *Semper sit memor omnium quæ præcepit Deus, et qualiter contemnetes Deum in gehennam pro peccatis incidunt, et vitam æternam, quæ timentibus Deum præparata est, animo suo semper revolvat.* (Regul. S. Bened., cap. 7. De humilitate)

Si ces vérités faisaient en nous l'effet qu'elles y devraient faire, nos vies seraient assurément plus exactes qu'elles ne sont pas: je parle de nous, et de tous ceux à qui nous sommes unis par les liens d'une même profession; nous veillerions avec plus de soin que nous ne faisons sur notre conduite; on ne se contenterait pas, comme l'on fait, de ne commettre ni d'excès ni d'iniquités grossières, mais on serait tellement conforme en toutes choses aux volontés de Dieu, qu'on ne verrait dans les monastères qu'une intelligence, une union des esprits et des cœurs si intime et si parfaite, qu'ils paraîtraient des images vivantes de ce qui se passe dans le ciel. On n'y verrait ni de ces murmures, ni de ces divisions secrètes, de ces altérations de la charité, qui pour n'être point éclatantes, ne laissent pas d'être mortelles, de ces contradictions intérieures, de ces oppositions aux volontés de ceux qui gouvernent, de ces censures des actions des supérieurs, de ces froideurs, de ces soupçons, de ces jugements, qui sont presque toujours téméraires en tous ceux qui n'ont aucune autorité pour juger de ces langueurs, de ces négligences, qui retardent ceux qui devraient avancer à pas de géant; enfin ce défaut de sentiment, qui fait qu'on lit et qu'on entend tous les jours la parole de Dieu dans une indifférence telle, qu'on n'en devient ni plus saint ni meilleur, et qu'on n'en découvre pas le moindre trait dans les endroits de nos vies où l'on devrait la remarquer tout entière.

Je vous l'ai dit souvent, mes frères, j'en vois avec peine entre vous (il n'y en a pas véritablement beaucoup) qui s'assoupissent et qui se laissent aller au sommeil, quand on leur parle de Dieu; comme si la parole qu'on leur annonce n'exigeait pas d'eux le respect et l'attention, et qu'ils pussent, sans offenser celui au nom duquel on leur parle, fermer les oreilles de leurs cœurs aux vérités qu'ils doivent recevoir, et regarder comme des règles sur lesquelles ils sont obligés de former toute leur conduite. Si je vous débitais mes imaginations, vous pourriez vous couvrir en cette négligence de quelque prétexte apparent; mais comme je ne vous dis que les choses que j'ai apprises dans les saintes Ecritures, il est juste que vous les écoutiez pour votre instruction et pour l'édification de vos frères, qui ne sauraient ne se pas apercevoir que vous n'avez pas en cela l'exactitude que vous devez. Mais si quelque chose est capable de vous réveiller, c'est ce que nous lisons dans saint Grégoire, et que je ne puis vous dire sans crainte. Ce grand pape assure que la

différence qu'il y a entre les élus de Dieu et les réprouvés, est que les uns reçoivent les impressions profondes des vérités qu'on leur prêche, qu'ils les pratiquent, qu'ils les accomplissent : les autres au contraire les entendent d'une manière superficielle ; de sorte que, quoiqu'elles puissent produire en eux quelque joie et quelque disposition passagère, elles n'y portent aucun fruit dont ils puissent tirer une utilité véritable : *Verba sapientiæ, quæ reprobi audiunt, electi non solum audiunt, sed etiam gustant, ut eis in corde sapiat quod reproborum non mentibus, sed solummodo auribus sonat.* (S. GREGOR., *Moral.*, lib. II, 6, 11.) Ainsi, il se peut faire qu'un religieux est rejeté de Dieu sans le savoir, que son iniquité ne lui sera pas connue, et que le mépris qu'il aura fait des choses saintes, sera la cause de sa perte.

Il vient peut-être dans la pensée à quelqu'un d'entre vous, de quelle sorte il se pourrait faire qu'un religieux qui s'acquitte de tous les exercices établis dans cette maison, qui se trouve dans toutes les occupations et dans les observances communes, que l'on voit partout comme le reste de ses frères, fût devant Dieu comme un homme proscrit et condamné : je vous réponds qu'il n'y a rien en cela qui ne puisse arriver. Il en est des maladies des âmes comme de celles du corps ; il se forme quelquefois dans les parties nobles une intempérie ; les commentements n'en sont rien, ils ne sont pas sensibles ; elle augmente peu à peu ; quand elle est à un certain point, elle cause quelque indisposition légère, elle en cause ensuite de plus grandes. Le malade ne laisse pas d'agir, il mange, il va, il vient, il converse ; cependant on lui voit le teint mauvais, la tête lui fait mal, il a des insomnies, des chaleurs, des frissonnements, des douleurs, des dégoûts : il reconnaît par là que sa santé est attaquée ; mais comme ce sont des symptômes et des signes équivoques, il ne connaît point la nature de son mal ; c'est un abcès qui augmente, qui grossit, et qui enfin, étant arrivé dans sa maturité, crève tout d'un coup et éteint en un moment les principes de la vie.

La même chose se passe dans un religieux : un défaut de charité, un murmure, une aliénation à l'égard d'un frère ou d'un supérieur, une désobéissance secrète, un orgueil caché ne se fait point connaître dans sa naissance. Il le recèle dans le fond de son cœur, sans qu'il le sache, il l'entretient, il le nourrit par les occasions qui se présentent : ce mal, tout mortel qu'il est, se fortifie par des progrès imperceptibles, quoiqu'il ne laisse pas d'avoir quelques effets ; mais comme le propre du péché est de remplir d'obscurités et de ténèbres, ses effets ne se font pas remarquer. Ce religieux, par exemple, est impatient, il compatit avec peine aux infirmités de ses frères, il les blâme et les censure intérieurement, il interprète leurs actions, et leur donne toujours un mauvais sens ; il pénètre, à ce qu'il s'imagine, les intentions de tous ceux avec lesquels il vit, et jamais à son gré elles ne sont innocentes ;

il est toujours prêt à se justifier et à charger les autres. Cet aveugle est rempli de ses misères, et si celui qui est préposé pour le conduire s'aperçoit, par des irrégularités qu'il lui voit commettre, qu'il porte un mal dans son sein auquel il ne prend pas garde, s'il l'avertit de ne le pas négliger, si même il a trouvé sa plaie et qu'il l'a découverte, ce malade est assez insensé pour se persuader, et pour vouloir persuader aux autres, que sa santé est entière, et que le mal est purement dans l'imagination de ceux qui le lui attribuent. Il va son chemin accoutumé, et, comme dit saint Grégoire, il tombe dans le précipice sans le voir et sans le craindre, et le moment auquel il ouvre les yeux et reconnaît le danger dans lequel il est, est celui de sa mort.

En voilà assez, mes frères, je laisse le reste à vos réflexions ; mais souvenez-vous qu'il n'y a point de sûreté dans les cloîtres, non plus que dans le monde, que celle de se soumettre aux préceptes de Jésus-Christ, et d'être ce qu'il veut que nous soyons par ces paroles : *Simile est regnum cælorum grano sinapis.*

XXI^e CONFERENCE.

Pour le dimanche de la Septuagésime.

SUR LA VOCATION.

*Multi sunt vocati, pauci vero electi. (Matth., XX, 16.)
Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.*

L'Eglise, mes frères, commence à nous disposer dès aujourd'hui à cette carrière sainte qui s'approche et dans laquelle nous devons entrer dans quelques jours ; je veux dire ce temps de pénitence qui précède la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Elle a déjà quitté ses chants ordinaires de joie et d'allégresse, pour en prendre de lugubres ; et elle a mis en leur place ces prières, ces versets qui se chantent dans la solennité des saints mystères, qui sont des gémissements et des expressions de sa pénitence et de sa douleur ; et si quelque chose est capable d'exciter en nous ces mêmes sentiments, c'est la déclaration que Jésus-Christ nous fait dans l'Evangile, lorsqu'il dit qu'il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus : *Multi vocati, pauci vero electi.* Car quel sujet n'avons-nous point de craindre, que nous ne nous trouvions pas dans ce petit nombre ; mais qu'au contraire nous soyons emportés par la multitude de ceux auxquels les portes du royaume seront fermées ?

Dieu appelle en bien des manières, mes frères ; il appelle tous ceux qui naissent et qui viennent dans le monde, puisqu'il n'y en a pas un seul qui ne soit destiné pour l'aimer et pour le servir. Il appelle plus particulièrement ceux auxquels la grâce du baptême est conférée, puisqu'elle les rend ses enfants, et que ce titre et cette qualité fait qu'ils ont part à ce royaume. Il les appelle encore par la pénitence, qui, à propre-

ment parler, est un second baptême établi de Jésus-Christ pour réparer les ruines du premier. Il appelle aussi lorsqu'il engage dans la vie religieuse : cependant la dureté du cœur humain est si grande, qu'au lieu de répondre à ses desseins, et de faire en sorte que sa vocation ait l'effet qu'elle doit avoir, on la néglige, on se conduit comme si on n'en avait ni sentiment ni connaissance; on prend des voies tout opposées à celles qu'on devrait suivre. Enfin il y a plus de personnes qu'on ne pense en qui l'on remarque l'accomplissement de ces paroles, *Multi vocati, pauci vero electi*, puisque le nombre de ceux qui résistent à la vocation divine est presque infini.

C'est une vérité qui a paru dans tous les âges différents du monde jusqu'à présent, et qui se fera voir principalement dans les derniers siècles, dans ces temps où la tentation sera si grande et si générale, que la foi des élus se trouvera ébranlée : *ita ut in errorem inducantur, si fieri potest, etiam electi*. (Matth., XXIV, 24.) A peine le monde fut-il sorti de la main de Dieu, que le péché s'en rendit le maître, et l'iniquité s'y répandit avec tant d'abondance, qu'en peu de temps il n'y eut presque personne qui conservât sa crainte, et qui ne foulât aux pieds ses lois et ses ordonnances les plus saintes : *Omnis caro corruerat viam suam super terram*. (Gen., VI, 12.) Et c'est une chose incompréhensible que le mal fût devenu si général, qu'entre cette multitude si innombrable de gens dont la terre était toute peuplée, il n'y eût que huit personnes qui furent dignes de trouver grâce devant Dieu, d'être préservées du déluge, et d'avoir part à sa miséricorde, *In qua pauci, id est octo animæ salvæ factæ sunt per aquam*. (I Petr., III, 20.) Le monde n'eût pas plus tôt senti ce grand effet de la colère de Dieu, qu'il retomba dans ses dérèglements ordinaires : l'impiété se répandit autant que jamais, et l'on peut dire que, si Dieu ne se fût point souvenu du serment qu'il avait fait, et de l'obligation qu'il s'était imposée de ne plus détruire son ouvrage, il l'aurait exterminé par un second déluge, comme il l'avait fait par le premier.

Saint Paul nous confirme aujourd'hui, mes frères, la vérité de cette déclaration, *Multi vocati, pauci vero electi*, par l'exemple du peuple de Dieu, et par le récit qu'il nous fait des grâces qu'il en avait reçues, du peu de soin qu'il eut d'y répondre, et de la fin à laquelle se termina ce long voyage qu'il fit dans le désert. *Tous* (dit ce saint apôtre) *passèrent la mer Rouge; tous furent baptisés sous la conduite de Moïse dans la nuée et dans la mer; tous mangèrent d'une même viande spirituelle et burent d'un même breuvage spirituel* (I Cor., X, 1; XXIII, 4); cependant, quoique Dieu les eût tous délivrés de l'Egypte, et qu'il leur eût promis à tous cette terre si abondante et si délicate, qu'il les eût comblés des marques de sa protection : qu'il leur eût témoigné par des prodiges et par des signes éclatants le soin qu'il prenait

de leur conduite, et qu'il n'eût rien oublié de tout ce qui pouvait les engager à s'attacher à lui, à le suivre et à lui rendre l'obéissance qui lui était due, la dureté de leur cœur fut si grande, qu'en toutes occasions ils s'élevèrent contre lui, attaquèrent sa divine providence par des murmures injurieux ; et, Dieu ne pouvant s'empêcher de punir une ingratitude si criminelle, ils périrent presque tous malheureusement dans le désert : *Prostrati sunt in deserto*. (Ibid., 5.) De sorte que de six cent mille hommes tous capables de combattre, il n'y en eut que deux qui entrèrent dans cette terre destinée à tout ce peuple, et qui jouirent du bonheur et de l'effet de ses promesses.

C'est la figure, comme dit le même apôtre, de ce qui se passe dans le monde. C'est un événement qui nous apprend qu'il n'y a rien de plus ordinaire que de trouver des ingrats parmi ceux que Dieu couvre de sa protection, et qu'il n'y a rien que l'on voie davantage que des hommes qui résistent à ses desseins, qui s'opposent à ses volontés, et qui, par le peu de soin qu'ils ont de s'y soumettre, se privent pour jamais de l'effet d'une vocation si sainte. C'est ce qui a fait que Jésus-Christ, dans la douleur qu'il a ressentie, en voyant l'égarement de ceux qui doivent écouter sa voix et le suivre comme leur pasteur, s'est écrié, « *Que la porte de la vie est resserrée, que le chemin qui y mène est étroit, et qu'il y en a peu qui le trouvent !* » *Quam angusta porta et arcta via est que ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam !* (Matth., VII, 14.)

Véritablement, mes frères, que voit-on davantage dans le monde, que des gens qui, par l'extérieur de leur vie, les actions de religion, et par toutes les circonstances de leur conduite, paraissent appelés de Dieu à une fin à laquelle ils n'arriveront jamais ? Ils font des pas qui ne signifient rien autre chose, sinon que Dieu les a choisis et les a marqués à un caractère qui fait voir qu'ils lui appartiennent ; mais comme le reste de leur vie n'a nul rapport à la grâce que Dieu leur a faite, et qu'ils ne suivent ni les mouvements ni les impressions de son esprit, cette grâce leur est inutile, et elle ne produira point les véritables avantages, qui ne sont que pour les âmes fidèles. Ils marchent par la voie large et spacieuse, cette voie si frayée, si battue, ce grand chemin par lequel les hommes vont en foule, et ils n'ont garde de rencontrer la vie à la fin de leur course, où, selon la parole de Jésus-Christ, on ne peut arriver que par la voie étroite. Ainsi (quand on s'attache à regarder la conduite des hommes) on ne voit que trop l'accomplissement de cette vérité : *Multi vocati, pauci electi*, et la terre est toute couverte et remplie de ces misérables qui, par des dérèglements, des chutes et des rechutes continuelles, marquent que le moindre de leurs soins est celui de servir Dieu et de

lui plaire, et qui s'appliquent, à proprement parler, ces paroles de l'Apôtre : *Non in pluribus eorum beneplacitum est Deo. (I Cor., X, 5.)*

Ce qui cause ce malheur et ce qui le rend si universel, c'est qu'on n'obéit pas à la voix de Dieu. Il appelle véritablement, mais on ne se met point en peine de le suivre; et le peu de fidélité qu'il rencontre dans ceux qu'il appelle, fait que la vocation leur nuit beaucoup plus qu'elle ne leur sert. Par exemple, mes frères, Jésus-Christ vous donne cette instruction comme une obligation fondamentale, et de laquelle dépend le salut de tous ceux qui espèrent en lui : *Celui qui cherchera à se sauver soi-même se perdra, et celui qui se perdra lui-même se sauvera* : « *Quicumque quaesierit animam suam salvam facere, perdet illam; et quicumque perdiderit illam, vivificabit eam.* » (Luc., XVII, 33) Se sauver soi-même, ou sauver son âme, ce qui est condamné par la parole de Jésus-Christ, c'est se flatter, c'est contenter ses inclinations, c'est donner à ses cupidités ce qu'elles demandent, c'est suivre le mouvement de ses passions, c'est se laisser aller à ce qu'elles nous inspirent. Jésus-Christ le défend, et cette défense est un précepte d'une obligation si étroite, que nul ne se dispensera de le pratiquer, qu'il n'éprouve la sévérité du jugement qu'il déclare qu'il rendra contre ceux qui manqueront de s'y soumettre. Cet homme, quel qu'il soit, qui contre l'ordre de Dieu caresse son âme, je veux dire qui lui accorde ce qu'il lui doit refuser, lui cause sa perte. Cette satisfaction d'un moment qu'il lui procure, lui produira un repentir et une affliction éternelle; parce qu'il suit la voix de la chair et du sang, au lieu d'écouter celle de Jésus-Christ, qui lui dit et qui lui apprend que la chair et le sang ne posséderont point son royaume : *Caro et sanguis regnum Dei possidere non possunt. (I Cor., XV, 50.)* C'est un malade qui ayant besoin de rétablir ou de fortifier sa santé, au lieu d'user pour cela du régime que les médecins lui ont prescrit, ne cherche qu'à contenter son appétit, à donner à ses sens tout ce qu'ils désirent; qui mange indifféremment toutes sortes de viandes, pourvu qu'elles lui plaisent et qu'elles soient à son goût; il les assaisonne à sa fantaisie, il les mange tantôt chaudes, tantôt froides, le soir, le matin, peu ou beaucoup; se donnant ainsi, pour sa propre satisfaction, tout ce qu'il se demande à lui-même, et la nature accablée par cette inégalité de conduite succombe; et ainsi, par des suites nécessaires, quelques instants de plaisir lui donnent la mort.

Enfin, mes frères, Dieu, qui appelle les hommes à la gloire de l'éternité, les y appelle par des voies qu'il leur a déterminées. Ces voies sont les retranchements et les privations; et les hommes sans s'arrêter aux ordres de Dieu, se disent par une témérité qui n'est pas compréhensible : *Venite et fruamur bonis quæ sunt. (Sap., II, 6.)* Coura-

ge, assouvissons-nous de toutes les voluptés et de tous les biens qui se présentent; hâtons-nous d'user des créatures pendant que nous sommes jeunes, *Utamur creatura tanquam in juventute celeriter. (Ibid.)*

Voilà les discours que tiennent les gens du monde, ou plutôt voilà la manière dont ils se conduisent. Vous en trouvez peu qui ne soient dans cette extravagance, et c'est ce qui fait que le nombre de ceux auxquels la vocation de Dieu est inutile est presque infini : *Multi vocati, pauci vero electi*

Ce malheur attaque les cloîtres comme le monde, et ces gens qui ont embrassé la vie retirée n'en sont guère plus exempts que ceux qui vivent dans les engagements et dans la dissipation du siècle; et, pour vous faire toucher au doigt que je ne vous avance rien qui ne soit véritable, vous n'avez qu'à appliquer les règles à la conduite, et à mettre les devoirs auprès des œuvres, et pour lors vous trouverez de si grandes distances entre ce qui se fait et ce qui devrait se faire, que vous avouerez qu'il n'y a rien de plus rare, que de trouver des personnes qui rendent à Dieu ce qu'elles lui doivent, et qui vivent d'une manière digne de leur vocation. En un mot, la règle de saint Benoît, qui est comme l'origine et la source de toutes celles qui se sont formées dans l'Occident, et qui par conséquent renferme un nombre presque innombrable de moines, de religieux et de solitaires, ordonne un silence exact; où est-ce que ce silence est observé? Elle veut que l'on vive dans une séparation du monde qui soit entière, qu'on s'éloigne de ses sentiments, de ses lois et de ses maximes; où en trouvera-t-on qui regardent cette séparation comme une chose commandée, et qui manquent de conserver avec le monde tout ce qu'ils peuvent de relation, de commerce et d'intelligence? Elle donne des lois d'une humilité exacte, et elle les établit (je vous l'ai dit bien des fois), mes frères, comme des moyens pour tendre et pour s'élever à la perfection à laquelle Dieu nous destine; et qui est celui qui pense à cette humilité, et à l'obligation dans laquelle il est de passer par les degrés différents qu'elle prescrit? On traite de rêveries et d'imaginations tout ce qu'elle nous apprend sur ce sujet; et ces conduites, quoiqu'elles soient toutes saintes, quoique ce soit Dieu qui les ait inspirées, quoiqu'elles aient leur fondement dans la vie de Jésus-Christ, et qu'elles ne soient rien qu'un retracement et qu'une imitation de ce qu'il a pratiqué lui-même, les hommes ne font point de scrupule de les regarder comme des extravagances, et ceux qui les pratiquent comme des gens d'une simplicité puérile et grossière, et qui ne convient plus à la dignité de nos temps; comme si Jésus-Christ n'était pas toujours le même, et que le Saint-Esprit n'eût pas dit : *Il était hier, il est aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles* : « *Jesus Christus heri, et hodie, ipse et. in sæcula.* » (Hebr., XIII, 8.)

Il en est de même des observances qui

concernent les austérités de la vie, des pratiques et des exercices de l'obéissance, de la douceur et de la charité; et il n'est que trop évident que cette règle est violée presque dans tous ses points, et qu'ainsi ceux qui sont appelés de Dieu pour la pratiquer, ne la pratiquant point, ne retireront aucun avantage de leur vocation, et seront de ceux qui sont appelés, mais qui ne sont point élus: *Multi vocati, pauci vero electi*.

Il ne vous serait pas d'une grande utilité, mes frères, de vous découvrir le mal, si en même temps on ne vous disait quels sont les moyens dont vous devez vous servir pour le prévenir et pour y apporter les remèdes. Ces remèdes, le Saint-Esprit vous les donne, lorsqu'il nous dit par la bouche de son Apôtre, que *si nous sommes morts avec Jésus-Christ, nous vivrons avec Jésus-Christ*: » *Si commortui sumus, et convivemus; si sustinebimus et conregnabimus* (II Tim., II, 11, 12): « *si nous souffrons avec lui, nous régnerons avec lui*. » On dit d'un homme qu'il est mort aux choses pour lesquelles il n'a plus ni d'envie, ni d'inclination, ni de sentiments. Un homme est mort au plaisir et au monde, qui ne se soucie ni du monde, ni du plaisir, et qui n'est touché ni de l'un ni de l'autre. Ainsi pour être mort avec Jésus-Christ, il faut être insensible et indifférent pour tout ce que Jésus-Christ a méprisé, pour tout ce qu'il a haï; et comme il n'a connu ni cupidité, ni convoitise, ni passion, ni inclination sensuelle, et qu'il se peut dire qu'il était mort à tous ces dérèglements, il faut, pour être mort avec lui, que nous soyons dans des dispositions toutes semblables, et que nous nous trouvions dans tous ses mépris, toutes ses aversions et toutes ses haines: et pour vous exempter de la peine d'entrer dans un grand détail sur cette matière, je vous aurai tout dit quand je vous aurai dit qu'il faut renoncer à votre volonté propre, comme il a renoncé à la sienne, et que, de même qu'il est venu en ce monde pour faire la volonté de son Père, il ne vous est pas permis, mes frères, à vous qui en devez être des disciples et des imitateurs parfaits, de ne vous pas séparer de la vôtre, pour embrasser la sienne et pour vous y soumettre. Et comme cette disposition est le fondement de votre état, et la base de l'édifice que vous devez construire, c'est à quoi principalement Dieu vous destine et vous appelle, et pourvu que vous suiviez ses ordres en ce point, votre vocation sera effective, elle aura toute la bénédiction qu'elle doit avoir, votre élection sera confirmée, votre nom se trouvera écrit dans le livre de vie, et ne sera jamais effacé. Dieu, qui ne manquera point de substituer sa volonté en la place de celle que vous lui avez sacrifiée, vous donnera tous les mouvements; il vous inspirera, il prendra soin de vous diriger, et il conduira, selon les termes de l'Écriture, toutes vos démarches et tous vos pas dans la voie de la paix: et comme vous aurez bien voulu mourir avec lui par ce renoncement que vous aurez fait à vous-mêmes, vous ne devez point

douter que vous n'ayez part à sa résurrection et à sa vie: *Si commortui sumus, et convivemus*.

Disons encore, mes frères, que, parce qu'il aura fallu soutenir des combats pour vous réduire dans cet état et surmonter, à l'exemple de Jésus-Christ, les tentations différentes qui vous auront été suscitées de la part des hommes, de la part des démons et de la part de vos cupidités (ce qui vous est propre à vous en qualité de pécheurs, et qui n'a pu être en Jésus-Christ, qui était le Saint des saints), Dieu vous tiendra compte des victoires que vous aurez remportées; et la récompense que vous recevrez de la main de ce Juge si équitable et si juste ne sera pas moindre que la jouissance de son royaume: *Si sustinebimus, et conregnabimus*.

Le même apôtre, mes frères, nous apprend, par l'Épître qui se lit aujourd'hui dans l'Eglise, la nécessité du renoncement dont je vous parle, quand il nous dit: Que tous ceux qui combattent dans les jeux publics s'abstiennent de tout; c'est-à-dire, de tout excès et de tout dérèglement, de toutes débauches, de toutes voluptés, enfin de tout ce qui peut affaiblir leurs forces, diminuer leur vigueur, altérer leur santé et s'opposer à l'envie qu'ils ont à vaincre dans le combat; et que, s'ils se font une si grande violence pour gagner une couronne qui ne sera que cendre et poussière deux jours après que leur tête en aura été couronnée, à plus forte raison ceux qui combattent pour obtenir des couronnes immortelles, qui conserveront une verdure et une beauté qui ne sera jamais flétrie, doivent-ils se refuser tout ce qui peut les empêcher de mériter et d'obtenir ce qu'ils prétendent, et se dépouiller sans réserve (quelque difficulté qu'ils y trouvent, quelque attachement qu'ils y puissent avoir) de tout ce qui peut les priver de ce bonheur infini, auquel ils aspirent: *Omnis autem qui in agone contendit, ab omnibus se abstinere, et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam*. (I Cor., IX, 25.)

C'est de la sorte, mes frères, que l'on répond aux desseins de Dieu; c'est de la sorte que les vocations s'affermissent, et que les âmes fidèles parviennent aux fins auxquelles il les a destinées. Et nous pouvons assurer que c'est parce qu'on suit des voies opposées, et que l'on ne fait pas ce qu'il faut faire pour se conformer à ses desseins, que les vocations sont sans effet, et qu'il y en a si peu qui profitent de la volonté que Dieu a eue de les rendre éternellement heureux. C'est ce qui est cause que dans cette multitude de personnes qui se retirent dans les cloîtres, soit qu'elles y soient véritablement appelées, soit qu'elles le paraissent seulement par le nom et par l'habit qu'elles portent, par les occupations dont elles sont chargées, par les exercices dont elles s'acquittent, et par les fonctions auxquelles elles s'emploient, il y en a si peu qui soient véritablement de l'état et de la profession.

dont elles ont l'extérieur, et qui soient aux yeux de Dieu ce qu'elles sont aux yeux des hommes. C'est ce qui prouve, dans le monastère aussi bien que dans le monde, la vérité de ces paroles : *Multi vocati, pauci vero electi*. Car, en un mot, comment seraient-ils considérés de Dieu comme des religieux et comme des moines, puisqu'ils ne le sont pas en effet ? La religion renferme ce renoncement dont je vous ai parlé, comme une disposition qui lui est essentielle, qui la forme, qui compose son état ; ils ne l'ont pas, et par conséquent ils n'ont ni la réalité ni la vérité de la profession dont ils ont l'apparence ; et quoi qu'ils fassent d'ailleurs, ils ne font autre chose que d'imposer aux hommes et de se montrer ce qu'ils ne sont pas.

En voilà assez, mes frères, pour vous porter à être du petit nombre, *pauci electi*, à marcher par des voies assurées, et à vous tirer de toutes ces fausses maximes, qui ne sont propres qu'à vous tromper et à vous séduire. Profitez des connaissances que Dieu vous donne, avancez à la faveur de la lumière qui vous éclaire, et courez avec tant de vitesse et de promptitude, que vous arriviez au port, avant que les ténèbres vous surprennent : *Currite dum lumen vite habetis, ne tenebræ vos comprehendant*. (Prolog. Reg. Bened. ex Joan., XII, 35)

XXII^e CONFERENCE.

M^e pour le dimanche de la Septuagésime.

SUR L'USAGE QUE NOUS DEVONS FAIRE DES GRÂCES DE DIEU.

Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus. (Matth., XXI, 43.)

Le royaume de Dieu vous sera ôté et on le donnera à ceux qui en feront un bon usage.

Il n'y a rien, mes frères, que vous deviez appréhender davantage, que d'oublier les faveurs que vous avez reçues de la bonté de Dieu, de manquer de lui donner des marques de votre reconnaissance, et de faire de ses grâces tout l'usage qu'il veut que vous en fassiez, puisque l'on voit tous les jours qu'il les retire de ceux auxquels il les avait données, pour les donner à d'autres, selon cette menace terrible qu'il fait à son peuple, et qu'il accomplit à l'égard de ceux qui l'imitent dans son ingratitude : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus*.

Si le Seigneur, comme dit saint Grégoire (hom. 9, in Evang.), demandera à tous les hommes un compte exact de l'utilité qu'ils auront tirée des moindres talents, des moindres dispositions, et des moindres aptitudes qu'ils ont reçues de sa providence, que n'exigera-t-il point de vous, mes frères, pour tant de faveurs et de bénédictions dont il vous a comblés, pour tant de moyens qu'il vous donne incessamment, afin de vous avancer à grands pas dans ses voies, et vous élever à cette perfection à laquelle il vous appelle ? Dieu agit à votre égard, mes frères, je ne crains point de vous le dire, comme il a fait à l'égard des plus grands de ses serviteurs : il

vous a prévus de grâces et de bénédictions toutes semblables, il vous parle sans cesse, il vous remet avec une assiduité continuelle vos obligations devant les yeux ; il semble qu'il n'ait point d'autre obligation, que celle de vous éclairer, de vous soutenir et de vous instruire.

Prenez donc garde, mes frères, de ménager tous ces dons et tous ces avantages avec tant de fidélité, qu'il n'ait aucun sujet de se repentir de vous les avoir accordés avec tant de profusion et de largesse. Vous le savez, je vous l'ai dit bien des fois, Dieu est avare après avoir été prodigue : *Bonorum promptus auctor, sed importunus exactor*. (S. BERN., epist. 104, n. 1.) Il resserre ses mains après les avoir ouvertes ; il se tait après avoir parlé, et il observe un silence d'autant plus rigoureux et plus profond, qu'il a parlé avec plus de force, et que sa voix a été moins écoutée : *Jam tunc tacebat*, dit saint Augustin, *quia rancus erat qui sine causa tantum clamaverat*. (S. AUG. in psal. LXVIII.)

Dieu est semblable à ceux qui, après avoir inutilement poussé de grands cris et fait des efforts pour se faire entendre, ne disent plus mot ; parce que l'expérience leur a fait connaître que toutes leurs peines sont inutiles. C'est ainsi que Jésus-Christ ferme pour jamais sa bouche sacrée pour ceux qui n'ont point eu d'oreilles pour entendre sa parole, point de cœur pour comprendre ses vérités ; soit que son silence soit un effet de son indignation et de sa colère, et qu'il s'en serve pour punir leur ingratitude, ou bien qu'il les épargne par une disposition de miséricorde, et qu'il ne veuille pas augmenter leurs maux, ni les accabler de la multitude et du poids de ses grâces.

Employez, mes frères, tous vos soins et toute votre religion pour répondre à tant de marques que vous recevez de sa tendresse ; ne lui refusez pas cette pureté de cœur qu'il vous demande : *Sequitur sanctimoniam, sine qua nemo videbit Deum*. (Hebr., XII, 14.) Je ne dis pas une pureté vulgaire, que l'on fait consister dans la privation des fautes grossières ; mais une pureté digne de votre état, de sa majesté et du rang que vous tenez dans sa maison : *Secundum eum, qui vocavit vos, sanctum, et ipsi in omni conversatione sancti sitis*. (I Petr., I, 15.) Ce n'est pas seulement la pureté des sens qui le contente ; ce n'est pas, dis-je, cette pureté qui peut faire la vertu et le mérite des personnes qui vivent dans les engagements du siècle ; mais une pureté éminente et consommée, qui, pour parler comme les saints, convient plutôt aux anges qu'aux hommes. Cette matière est si importante et si décisive, que je ne me lasserai jamais de vous en parler ; et vous ne sauriez trop savoir ce que vous devez à Dieu, pour travailler incessamment à vous acquitter des obligations dont il vous a chargés ; puisqu'il n'y a pas un seul homme qui se soit jamais perdu, ou qui se perde dans la suite, que par le peu de soin qu'il a eu de conformer sa conduite à ses desseins et à ses volontés.

Si quelqu'un, par exemple, après avoir ouvert un rocher et l'avoir creusé avec beaucoup de travail, dans l'espérance qu'il en sortirait une eau pure, claire et rafraîchissante, n'y en trouvait que de trouble et de bourbeuse, sans doute qu'il serait fâché de s'être trompé; il regretterait son temps, et, regardant sa peine comme perdue, il percerait la terre dans quelque autre lieu pour y travailler avec plus de succès. Dieu en use de la même sorte : il s'applique à la sanctification des solitaires par l'opération de son esprit, par les mouvements de sa grâce, par les inspirations secrètes, par les exhortations des pasteurs, par l'exemple des frères, par toutes les actions de discipline qui se rencontrent dans une congrégation réglée : mais si, au lieu de cette pureté et de cette sainteté qu'il en attend, il n'y voit que des dispositions communes, défectueuses, et mêlées de désirs charnels, d'affections humaines et terrestres, il quitte ces âmes et les abandonne à elles-mêmes, c'est-à-dire, à leur dureté et à leur ingratitude; il en cherche de plus fidèles et de plus reconnaissantes, qui aient plus de zèle et plus de soin de répondre à ses intentions, et de lui plaire : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus.*

Si vous êtes en peine de savoir ce que c'est que cette pureté dont je vous parle, je vous dirai en peu de mots qu'elle ne dit pas moins qu'une exclusion de tout ce qui n'est point Dieu, qui ne vous est point utile pour vous approcher de lui, pour vous y unir, pour vous porter à cette perfection à laquelle il vous a destinés, et qui ne peut contribuer à vous rendre éternellement heureux.

Nulle créature, quelle qu'elle soit, ne doit tenir aucune place dans votre cœur, si elle n'y est mise de sa main. Vous n'avez aucun droit de lui en donner, puisque vous y avez renoncé par votre profession et par l'engagement que vous avez pris à son service : toute sa capacité lui appartient, vous n'en pouvez disposer dans la moindre circonstance, que vous ne lui fassiez injustice, que vous ne lui ôtiez ce qui est à lui, et qu'il ne juge votre action comme une entreprise et une usurpation sacrilèges.

Ainsi, mes frères, l'objet principal de votre vigilance est le règlement de votre cœur; gardez-en toutes les entrées avec tout le soin que vous pourrez, de peur que vos ennemis, qui sont incessamment appliqués à vous surprendre, ne s'y fassent des ouvertures : *Omni custodin serva cor tuum, quia ex ipso vita procedit.* (Prov., IV, 23.) Craignez pour toutes vos paroles, vos actions, vos pensées, vos désirs, sachant que Dieu ne laisse point sans punition ceux qui l'offensent : *Vererbar omnia opera mea, sciens quod non parceres delinquenti.* (Job, IX, 28.) Faites-vous des barrières si serrées qu'il ne vous échappe rien dont ces ennemis puissent se servir pour vous nuire et pour entamer cette intégrité que vous devez conserver inviolable. Quel malheur si tous ces

exercices de piété, ces veilles, ces jeûnes, ces travaux, ces couches dures, ce silence, cette solitude et toutes ces autres pratiques de pénitence étaient rejetées comme un sacrifice défectueux, et que l'impureté de votre cœur fût cause que cette majesté suprême, à laquelle vous voulez plaire, en fût offensée !

Que faut-il donc que nous fassions, me demanderez-vous ? Le moyen d'atteindre à ces perfections que vous nous proposez, qui ont été le partage de si peu de personnes ? Je ne dis pas que vous deviez y arriver, et qu'à moins que vous ne montiez sur le dernier degré de cette échelle sainte, toutes vos peines ne vous produiront ni utilité ni avantage ; mais je dis que vous êtes obligés d'y tendre sans relâche et par de continuels efforts ; et que, comme la mesure de la perfection à laquelle Jésus-Christ vous appelle ne vous est pas connue, il faut que vous travailliez incessamment, et que vous ne manquiez ni par vos actions, ni par vos prières, de vous attirer de la part de Dieu toute la protection dont vous avez besoin pour ne pas demeurer dans le milieu de la carrière.

Ce n'est point assez pour mériter la récompense d'endosser la cuirasse, de prendre les armes, de se trouver sur le champ de bataille, ni même de combattre ; mais il faut le faire avec tant de courage, de valeur et de succès, que l'on puisse dire avec l'Apôtre : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi*, etc. (II Tim., IV, 7) : « J'ai bien combattu, j'ai achevé ma course, etc. »

Il faut que vous sachiez, mes frères, que la guerre que Jésus-Christ a déclarée au démon n'est point finie ; il n'a pas encore entièrement triomphé de l'enfer : cette gloire lui est réservée pour le temps auquel l'usurpateur n'aura plus d'autorité, lorsque toute puissance sera réduite et assujettie à la sienne : *Cum diabolus, qui seducebat homines, mittetur in stagnum ignis et sulphuris.* (Apoc., XX, 9.) Mais, en attendant ce moment où sa victoire doit être consommée, il a besoin de soldats qui servent à l'achèvement de ce grand ouvrage. Ces soldats, ce sont ses élus, ce sont les solitaires qui ont le bonheur et l'avantage d'être enrôlés sous ses enseignes, et qui ont tout quitté pour le suivre comme leur chef. Il vous a choisis, il vous a mis dans ce nombre, il a bien voulu se servir de vous pour cette glorieuse entreprise ; mais prenez garde de vous acquitter de cet emploi avec tout le zèle et toute la fidélité que vous devez, si vous ne voulez qu'il vous chasse pour jamais de sa présence et de son service, et qu'il y en appelle d'autres qui soient plus dignes que vous des couronnes qui vous étaient préparées : *Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.* (Apoc., III, 11.)

Quelle serait votre destinée, mes frères, et quelle condition pourrait être plus déplorable que la vôtre, si, après que Dieu vous a traités avec tant de distinction et de différence, vous deveniez, par votre ingratitude,

l'objet de son indignation et de sa colère, lui qui mesure la rigueur et la sévérité de ses justices à la grandeur de ses miséricordes : *Effundens iram secundum misericordiam suam.* (Ecclesi., XVI, 12.) Vous donneriez sujet au démon de s'en élever contre Dieu même, de porter son insolence jusqu'à Jésus-Christ, et de prendre avantage de ce qu'il lui aurait ôté des âmes qui lui sont consacrées, et qu'il lui aurait comme arrachées ses épouses de son sein. Mais quel scandale pour les hommes ? Les uns seraient dans l'effroi et dans la consternation de voir ceux qu'ils estimaient supérieurs à toutes les choses d'ici-bas, dont la vie et la conversation leur paraissaient toutes célestes, qui semblaient n'avoir rien d'humain que la forme et la figure, tomber, comme des cèdres du sommet du Liban, dans le fond des abîmes. Une aventure si triste leur ferait croire leur salut impossible, et ils ne manqueraient pas de dire dans leur découragement et par un sentiment de désespoir : *Quis ergo poterit salvus esse ? « Qui pourra être sauvé ? »* (Matth., XVII, 25.) Les autres se persuaderaient qu'il n'y a point de piété véritable et sincère ; que la dévotion n'est qu'une hypocrisie, qu'une apparence sans fond et sans réalité, qu'une étude et qu'un art d'imposer aux simples et de surprendre les faibles.

Voilà les désordres que les ingrats produisent dans l'Eglise de Jésus-Christ ; voilà les maux qu'y causent les serviteurs infidèles : en un mot, voilà quelles sont les suites et les conséquences du dérèglement des moines qui ne demeurent pas fermes et constants dans la vérité de leur état, et qui, au lieu de regarder Jésus-Christ comme leur maître, et de ne point connaître d'autre bonheur ni d'autre gloire que celle d'exécuter ses ordres, de s'attacher à ses instructions et à ses volontés, se lassent de l'écouter, soit que la paresse les domine et se rende la maîtresse de leur cœur, ou bien que, cédant aux mouvements ou à la violence de leurs cupidités, ils quittent les véritables règles pour en prendre de fausses et d'étrangères.

Quand je pense, mes frères, à ces pays où la piété a été si florissante, ces pays consacrés par les travaux et par la pénitence de ce nombre infini de solitaires qui, se retirant du monde, avaient formé sur la terre un nouveau ciel, et qui paraissaient comme des anges visibles et incarnés, sous des figures mortelles ; quand je pense à ces âmes saintes, dont les hommes n'étaient pas dignes, qui s'étaient ensevelies toutes vivantes dans des tombeaux et dans des sépultures, et qui étaient tellement mortes à toutes les choses périssables, qu'elles ne vivaient plus que de Dieu et pour Dieu, et dans une attente continuelle de l'avènement de Jésus-Christ : quand je me représente, dis-je, ces fleuves de bénédictions et ces torrents de grâces que Dieu répandait sur ces régions fortunées, cette sainteté qui était l'ornement et la conservation du monde, pendant que les solitaires ont été tels qu'ils devaient

être, qu'ils se sont tenus dans la dépendance de Dieu, qu'ils ont eu soin de rendre leur religion proportionnée à ses desseins, et qu'ils étaient prêts de souffrir mille morts, plutôt que de s'en séparer ; quand je rappelle dans ma mémoire ces temps heureux, ces siècles d'or, où la Thébaïde, les déserts de Nitrie, de Scété, de Syrie, de la Palestine, soutenaient la gloire et la grandeur du nom de Jésus-Christ par cette multitude d'hommes divins qui étaient tout possédés de son esprit, et tout remplis de son amour ; et que d'un autre côté je jette les yeux sur ces mêmes pays, et que je les vois, par un changement effroyable, dans une situation si contraire à ce premier état, je suis saisi d'étonnement et de crainte, et je m'écrie avec le Prophète : *Quis novit potestatem ire tuæ ? « Seigneur, qui est-ce qui peut comprendre jusqu'où va la grandeur de votre courroux ? »* (Psal., LXXXIX, 13.) Les demeures saintes sont devenues les retraites des bêtes farouches, disons plutôt les retraites des démons, ou d'hommes qui en ont le caractère et la malignité : et non-seulement il n'y reste plus aucunes traces de ce qu'ils ont été, mais Dieu s'en est retiré ; de sorte qu'on peut dire qu'il les a effacés pour jamais et de son cœur et de sa mémoire.

Mais comment est-ce que ces peuples autrefois si favorisés de Dieu, me direz-vous, s'en sont attiré la haine et la malédiction ? Est-ce que les hommes qui habitaient ces lieux saints se sont jetés la tête la première dans le fond des précipices ? Non. Est-ce qu'ils ont tout d'un coup franchi la barrière ? Non. Est-ce qu'ils ont d'abord violé les lois principales ? Est-ce qu'ils ont fait ce qu'ils ont dit, comme ce peuple infidèle : Imitons les nations, et faisons des dieux qui marchent devant nous ? (Exod., XXXII, 1.) Non : ils se sont tirés de l'ordre de Dieu, ils l'ont quitté par des désobéissances insensibles, ils se sont lassés de cette exactitude avec laquelle ils le devaient servir, ils s'en sont éloignés par des dérèglements dont ils ne voulaient point connaître les conséquences : leur piété s'est ralentie, leur zèle s'est refroidi, leur ferveur, leur assiduité dans les prières s'est diminuée peu à peu ; ils ont été moins ardents dans le chant des psaumes, moins appliqués aux travaux des mains, moins rigoureux dans leurs pénitences. Au lieu de ces communications saintes qu'ils avaient ensemble, et qui leur donnaient une nouvelle vigueur dans le service de Jésus-Christ, ils en ont eu de curieuses et d'inutiles, qui les ont jetés dans la dissipation ; ils ont couru de désert en désert, de montagne en montagne, de caverne en caverne, emportés par leurs inquiétudes sous de faux prétextes de chercher de l'édification dans l'entretien de leurs frères ; ils ont bâti, comme vous le lisez dans l'histoire sainte, des cellules sur le bord des fleuves, contre les instructions et les avis des anciens ; ils y ont planté des arbres pour se défendre des ardeurs du soleil : enfin ils ont quitté les voies de leurs pères, qui étaient droites, et s'en sont fait de

larges et de spacieuses : ils ont oublié ce que leur profession demandait d'eux, et Dieu, n'y voyant plus cette sainteté qui les devait rendre dignes de l'alliance qu'ils avaient contractée avec lui, les a comme répudiés, et s'est séparé d'eux par un divorce éternel ; il les a abandonnés à leurs cupidités, à leurs passions, à leurs propres desseins, selon les paroles du Prophète : *Dimisi eos secundum desideria cordis eorum.* (Psal., LXXX, 13.) Au lieu que sa parole et sa loi devaient éclairer tous leurs pas, comme une lumière immortelle, ils ont suivi leurs imaginations et les égarements de leurs pensées : *Ibunt in adinventionibus suis* (*Ibid.*) ; le Soleil s'est caché, tout s'est trouvé dans les ténèbres et dans l'horreur de la nuit : l'intégrité de la foi s'est corrompue aussi bien que celle des mœurs ; l'impiété s'est répandue et a couvert cette terre de bénédiction comme par un déluge universel, et elle est devenue, comme nous le voyons encore aujourd'hui, la proie et le partage des démons. Dieu a tenu une conduite toute pareille à l'égard du peu, le juif : il le choisit entre toutes les nations de la terre, pour l'attacher particulièrement à son service : *Il le conserva comme la prunelle de son œil*, selon les paroles de l'Écriture ; *il le couvrit de sa protection, et fut à son égard comme un aigle qui attire à lui ses petits et qui les cache sous l'ombre de ses ailes* (*Ibid.*, 11) ; il en voulut être lui seul le roi, le maître, le père, le conducteur : *Dominus solus dux ejus fuit* (*Ibid.*, 12) ; enfin après lui avoir donné mille et mille marques d'une bonté infinie, et l'avoir averti et pressé par les prophètes de rentrer dans ses voies, toutes les fois qu'il eut le malheur de s'en séparer, son ingratitude le contraignit de le rejeter et de le dissiper parmi les nations, dont il l'avait séparé. Il le livra à toutes sortes de calamités et de malheurs, selon les menaces qu'il lui en avait faites : *Cibabo populum istum absinthio, et potum dabo eis aquam fellis, et dispergam eos in gentibus* (Jerem., IX, 15, 16) ; et ce peuple, qui était comme orné et enrichi de tant de témoignages de la distinction qu'il en avait faite, et de la préférence qu'il lui avait donnée dans son cœur, est aujourd'hui frappé de sa malédiction, et portera en tous les endroits du monde le caractère de son endurcissement et de sa réprobation jusqu'à la fin des siècles : *Pervenit enim ira Dei super illos usque in finem.* (I Thess., II, 16.)

Mais pourquoi, mes frères, remonter dans des temps éloignés ? Pourquoi chercher dans les événements qui se sont passés dans les premiers âges du monde, ou dans les premiers siècles de l'Eglise, puisque nous avons dans les observances monastiques tout ce qui est nécessaire pour notre instruction ? L'état auquel elles se trouvent nous en apprend assez pour confirmer tout ce que nous avons eu dessein de vous dire. Vous n'avez qu'à mettre les enfants auprès des pères, qu'à considérer ce que sont aujourd'hui ces observances, et ce qu'elles ont été ; ce qui s'y pratique présentement,

et ce qui s'y pratiquait autrefois. Les différences que vous y trouverez vous surprendront, et vous aurez peine à croire que des hommes si différents dans leurs vies et dans leurs mœurs puissent avoir une même règle, un même institut, une même profession, et on dira la vérité, quand on assurera qu'on ne remarque presque plus rien des sentiments des maîtres dans la plupart des disciples. Les sources sont comme taries, ou au moins les canaux sont bouchés de telle sorte, que les eaux de la grâce sont arrêtées ; tout y est sec, tout y est aride ; ce sont des terres abandonnées, sur lesquelles Dieu ne jette quasi plus de ces regards de bénédiction dont il les a favorisées dans leur origine et dans leur naissance.

Appliquez-vous, mes frères, ces exemples si formidables : prévenez de telles disgrâces, en marchant par des chemins tout contraires à ceux par lesquels vous connaissez qu'ils se sont tirés de la dépendance de Dieu : dites-vous incessamment ces paroles : *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet ?* (Luc., XXIII, 31.) Si Dieu s'est conduit avec une justice si sévère et si rigoureuse envers des solitaires qui étaient comme des arbres verts, portant des fruits d'une pénitence et d'une piété si rare et si exemplaire, que ne fera-t-il point à notre égard, s'il arrive jamais que nous venions à perdre le ressentiment que nous devons avoir de ses grâces, et si nous manquons d'en faire tout le profit et tout l'usage qu'il en attend ? nous, dis-je, qui vivons dans la négligence, qui le servons avec tant de langueur, et qui avons des dispositions si disproportionnées à la grandeur de nos devoirs ?

L'unique moyen que vous ayez de détourner de dessus vos têtes de si grands maux, c'est de demeurer fermes dans l'observation de votre règle, de la regarder comme la loi de Dieu, de vous y attacher comme vous feriez à une planche qui vous aurait été jetée dans le milieu d'un naufrage, et de vous persuader que vous ne pouvez vous en séparer, pour peu que ce soit, sans une perte toute certaine, selon la déclaration que saint Benoît vous en a faite par ces paroles : *Ut si aliquando aliter fecerit, ab eo se damnandum sciat, quem irridet.* (Regula S. Bened., cap. 58.) Mais surtout, mes frères, qu'il ne vous vienne jamais dans l'esprit de distinguer entre précepte et précepte ; de dire : Ceci est un petit mal, ce n'est qu'une faute légère. Sachez qu'un petit mal, quand il est voulu et qu'on le fait avec délibération, change bientôt de nature, qu'il devient grand et considérable. Gravez dans vos cœurs ces deux vérités que le Saint-Esprit nous a apprises : l'une, que celui qui ne se soucie pas de tomber dans de petites fautes en commettra de grandes, *Qui spernit modica, paulatim decidet* (Eccli., XIX, 1) ; et l'autre, que celui qui sera exact dans les choses petites obtiendra de Dieu la force et la vertu d'être fidèle dans les autres importantes : *Qui fidelis est in minimis, et in majori fidelis est.* (Luc., XVI, 10.) Ainsi le royaume ne vous sera point ôté, et Dieu ajoutera de nouveaux biens, de nou-

velles bénédictions, et de nouvelles grâces, à celles qu'il vous a déjà communiquées.

XXIII^e CONFERENCE.

III^e pour le dimanche de la Septuagésime.

COMMENT IL FAUT MARCHER DANS LA VOIE DU SALUT.

Currendum et agendum est modo, quod in perpetuum nobis expediat. (Prolog. Reg. S. Bened.)

Il faut nous avancer avec vitesse, et faire dès ce moment, et sans différer, ce qui peut nous rendre éternellement heureux.

On vient de nous lire quelques paroles de la règle, mes frères, qui sont trop importantes et trop pleines d'instruction pour les passer sous silence. Saint Benoît, comme vous venez de l'entendre, ne se contente pas que ses disciples marchent dans la voie de leur salut; ce n'est pas assez selon lui qu'ils s'y avancent à grands pas; mais si nous voulons suivre son avis, ou plutôt faire ce qu'il nous ordonne, il faut y courir de tous nos efforts et avec toute la diligence possible: *Currendum et agendum est modo, quod in perpetuum expediat*. Cette obligation si juste et si sainte est fondée sur quantité de raisons; comme le temps me presse, je vous en rapporterai seulement quelques-unes de celles qui se présentent.

Je vous dirai donc, mes frères, pour la première, que ceux qui font voyage dans des carrosses, par des lieux rudes, raboteux, pleins d'inégalités, remplis de cailloux et de pierres, qui, pour éviter les secousses trop violentes et aller plus à leur aise, voudraient marcher d'une manière lente et modérée, se tromperaient dans leurs mesures; tout ce qu'ils rencontreraient dans leur chemin les arrêterait, ils compteraient jusqu'aux moindres pierres, les unes après les autres; et outre qu'ils n'avanceraient point, l'ébranlement qu'ils ressentiraient par une marche si pesante les accablerait de lassitude et de fatigue: mais si au contraire ces chariots étaient trainés avec vitesse, ils ne toucheraient point la terre, pour ainsi dire, ils voleraient par-dessus tous les empêchements qu'ils trouveraient en leur chemin; la course, étant plus prompte et plus rapide, serait aussi incomparablement plus légère, tous les obstacles s'abaisseraient devant eux, et ces voyageurs feraient leur route avec autant de facilité et de diligence que s'ils étaient dans une pleine campagne: c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours.

Ces voyageurs dont je vous parle sont la figure de ceux qui sont engagés dans une sainte carrière. Ce chariot, ce carrosse, est l'état et la condition; ces difficultés, ces obstacles, ces pierres, qui sont comme semées dans le chemin, sont les tentations différentes qui leur sont suscitées, ou par la cupidité qui ne veut point être réprimée, ou par le démon qui envie leur bonheur; ce sont encore les actions de pénitence, de régularité et de discipline, qui rencontrent toujours des oppositions dans la nature, lorsqu'elle n'est pas parfaitement assujettie. Ce sont les jeûnes, les veilles, les travaux,

les peines qui accompagnent l'obéissance, les mortifications du corps, celles de l'esprit, les faiblesses des frères, la diversité des humeurs; enfin l'exercice des vertus religieuses, dont on ne s'acquitte pas sans combattre et sans se faire violence.

Ceux qui veulent marcher d'une manière lente et modérée sont précisément ceux qui, avant que d'entreprendre, examinent, délibèrent, hésitent, doutent; qui sondent le gué avant que de mettre le pied dans l'eau; c'est-à-dire, à qui tout fait peur, qui appréhendent tout. Les obstacles se multiplient devant eux, les jeûnes échauffent leur tempérament, les veilles les dessèchent, l'oraison les lasse, la diversité des choses qu'on leur commande les embarrasse, la mortification du corps les affaiblit, celle de l'esprit les gêne; les chemins, selon la parole du Sage, sont toujours pour eux remplis d'épines et de ronces; ils y voient toujours des bêtes farouches: *Propter frigus piger arare noluit. Dicit piger: Leo est foris (Prov., XX, 4; XXII, 13)*; en un mot ils veulent et ne veulent pas: *Vult et non vult piger (Prov., XXXI, 4)*, et pendant qu'ils ne vont qu'à pas comptés, leur mollesse est réprouvée de Dieu, elle est condamnée des hommes, l'œuvre dont ils sont chargés demeure imparfaite, et ils se mettent dans une impuissance réelle de satisfaire à leurs obligations.

Pour ceux qui rejettent cette fausse sagesse, cette prudence de la chair, ou plutôt cette lâcheté, cette négligence palliée, ils entrent avec confiance, avec une ardeur et une vivacité sainte, dans la voie que Jésus-Christ leur a marquée; ils ne trouvent point de difficultés qui les arrêtent: tous les obstacles tombent à leurs yeux; tout leur devient facile; les austérités les plus pénibles n'ont rien que de doux pour eux; les tentations se dissipent, comme les vapeurs du matin; il avancent avec la légèreté des cerfs, et on peut avec fondement leur appliquer ces paroles du Cantique: *Il vient bondissant sur le sommet des montagnes, passant à travers des collines, semblable au chevreuil et au faon d'une biche: « Venit saliens in montibus, transiliens colles: similis est dilectus meus caprea, hinnuloque cervorum (Cant., II, 8, 9), »* et pour me servir de l'expression de saint Benoît: Ils courent avec une joie inexplicable dans la voie des commandements du Seigneur: *« Inenarrabili dilectionis dulcedine curritur via mandatorum Dei. » (Prol. Regul.)*

La seconde raison est l'obligation que nous avons, mes frères, d'imiter Jésus-Christ et de le suivre. Le Père éternel nous a aimés jusqu'à cet excès de nous donner son Fils, comme le chef et le guide qui devait prendre soin des ses élus, et les conduire dans ce royaume qu'il leur a préparé avant la constitution des temps: *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret (Joan., III, 26)*; c'est ce qu'il nous a confirmé lui-même par sa propre bouche, lorsqu'il nous a déclaré qu'il était la voie: *Ego sum*

via. (Joan., XVI, 5.) Ainsi, comme il est établi par l'ordre de son Père pour marcher à notre tête, nous sommes aussi obligés de nous attacher à lui et de le suivre, et la possession de son royaume dépend uniquement de la fidélité que nous aurons à nous acquitter de ce devoir.

Si nous étions, mes frères, dans une terre étrangère, dans un pays plein de pièges et de précipices, coupé et traversé par une infinité de chemins différents, et qu'il n'y eût qu'un seul étroit, resserré et difficile à tenir, par lequel nous puissions éviter les dangers dont nous serions environnés, et que la divine Providence nous eût fait rencontrer un guide qui, ayant une connaissance parfaite des lieux, pût nous mener avec une sûreté entière, quels efforts ne ferions-nous point pour le suivre ? Nous nous attacherions à lui, nous le regarderions comme un sauveur ; et la crainte du péril où nous serions exposés en le perdant, ou d'un pas ou d'un moment, nous ferait trouver des forces nécessaires pour ne le point quitter, et pour ne pas demeurer derrière, dans une circonstance et dans une conjoncture si importante.

Cette terre étrangère est le monde où nous vivons, qui ne peut être regardé, selon la parole du Prophète, que comme le lieu de notre exil et de notre pèlerinage : *In loco peregrinationis meæ*. (Psal. CXVIII., 54.) Ces chemins sont les mouvements des passions, des cupidités, des affections terrestres ; les pièges et les précipices sont les différentes occasions d'abandonner le bien, et de faire le mal ; les bêtes farouches sont les démons, qui nous portent au dérèglement par des inductions et des suggestions continuelles ; ce chemin étroit est la voie de la vérité et de la justice, dont Jésus-Christ nous a parlé lorsqu'il s'est écrié : *Quam angusta porta et arcta via est que ducit ad vitam !* « Oh ! que la porte est étroite et que la voie qui conduit à la vie est resserrée ! » (Matth., VII, 14.) Pour le guide, c'est Jésus-Christ ; c'est lui que Dieu a chargé de notre conduite, qui doit nous couvrir de sa protection, nous éclairer de sa lumière, et nous remettre enfin entre ses mains, comme un dépôt sacré dont la garde et la conservation lui a été confiée. C'est le témoignage qu'il a rendu lui-même lorsqu'il a dit à son Père, qu'il avait conservé ceux qu'il lui avait donnés : *Quos dedisti mihi, custodi mihi*. (Joan., XVII, 12.) Cependant ce guide, ce divin conducteur marche dans la voie que son Père lui a marquée, avec une promptitude et une vitesse dignes de la grandeur de son zèle et de son obéissance ; et le Saint-Esprit n'a pu nous en donner une plus grande idée, qu'en le comparant à un géant, qui ne marche pas, mais qui court, dans l'impatience qu'il a d'exécuter les ordres qui lui ont été prescrits : *Exsultavit ut gigas ad currendam viam*. (Psal., XXVIII, 6.)

Ainsi, mes frères, si nous voulons profiter de l'avantage que Dieu nous offre, si nous voulons que les soins qu'il a pris pour nous rendre éternellement heureux ne

soient pas inutiles ; en un mot, si nous voulons nous préserver de tous ces obstacles différents qui nous menacent, il faut se hâter, il faut courir comme celui qui nous précède, et qui court devant nous ; et si notre faiblesse nous empêche de l'atteindre, il faut au moins en conserver la présence et la vue, de peur que, si elle venait à nous échapper, nous ne nous trouvassions sans secours et sans assistance dans le milieu de cette multitude de pièges et de dangers, dont il n'y a que lui seul qui puisse nous garantir. Il faut donc, pour nous attacher à ses traces, nous donner tout le mouvement et l'activité qui nous sont nécessaires. Il faut, dis-je, selon la parole de l'Apôtre, régler tous nos pas et toutes nos démarches sur les siennes : *Sicut ille ambulavit et ipse ambulare*. (I Joan., II, 16.)

Mais afin que vous soyez parfaitement instruits de quelle sorte vous devez vous conduire dans cette course, sachez, comme nous l'avons dit, que la fin que l'on s'y propose est le royaume de Jésus-Christ, et que la seule voie par laquelle vous pouvez y arriver est celle de vos actions et de vos œuvres. C'est ce que saint Benoît nous marque précisément par ces paroles : *Nisi illuc bonis actibus currendo, minime pervenitur* (Prolog. Regul.). C'est donc par les exercices de la vie que vous avez embrassée, et dont Jésus-Christ vous a donné l'exemple, que vous devez courir. C'est par vos prières, par le chant des psaumes, par vos veilles, par vos jeûnes, par vos travaux et par toutes les autres pratiques de discipline et de pénitence auxquelles votre règle vous oblige. Cependant, mes frères, il ne faut pas s'imaginer que de s'acquitter simplement de ces devoirs, ce soit courir, et qu'il suffise, pour se hâter et pour suivre Jésus-Christ, de faire ces actions commandées, de quelque manière qu'on les fasse. C'est le malheur des gens du monde, de faire consister leur piété dans les œuvres extérieures ; ils croient qu'ils en font assez, quand ils agissent ; ils s'élèvent du grand nombre de leurs actions, et se figurent que celui qui en fait davantage est le plus saint ; quoique la plus grande partie, n'ayant ni l'âme ni l'esprit, soient incapables de leur donner la vie qu'elles n'ont pas.

Ce n'est donc point assez, mes frères, pour courir dans la voie de Dieu, de s'acquitter simplement et d'une manière littérale des choses qui nous sont prescrites ; mais sachez que toutes ces actions ne vous serviront de rien, et qu'elles ne vous seront point utiles, qu'autant que vous y joindrez l'esprit et le sentiment : car les mêmes actions, selon la diversité des circonstances, peuvent être le salut des uns et la condamnation des autres. C'est ce qui trompe la plus grande partie des hommes, dans les cloîtres comme dans le monde, lorsqu'ils se persuadent fausement qu'ils travaillent pour l'éternité, quoiqu'ils ne sèment que sur les roches et sur la poussière. Ils se contentent de leurs œuvres, parce qu'elles

ont une écorce de vertu; ils se croient saints, parce qu'ils font extérieurement ce que les saints ont fait; mais ils ne voient pas qu'ils n'ont que les apparences; que les autres avaient la réalité; et qu'ils étaient dans la vérité, au lieu qu'eux ne sont que dans l'illusion et dans le mensonge.

Enfin, mes frères, pour venir au détail, et vous dire précisément quelque chose que vous puissiez vous appliquer, pensez qu'il est aisé de se mécompter dans un état qui n'est composé que d'actions saintes, comme dans un autre. Un religieux, par exemple, chante les louanges de Dieu et se sanctifie, parce qu'il le fait avec toute la piété et toute l'attention que demande cette action si sainte. C'est courir que d'agir de la sorte. Un autre au contraire se condamne dans la même action, parce qu'il ne parle à Dieu que du bout de ses lèvres, et qu'il est dans une dissipation volontaire qui l'en sépare, et qui le contraint de lui dire ce qu'il dit autrefois à son peuple : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* (Isa., XXIX, 13; Matth., XV, 8.) Un religieux prie, il obtient de Dieu ce qu'il lui demande pour son salut, parce que son oraison est pure, et accompagnée de ferveur et d'humilité; celui-là court encore; un autre par la même action se nuit à soi-même, il offense la majesté de Dieu par sa lâcheté, par sa négligence; il l'irrite, au lieu de s'en concilier la miséricorde, selon cette parole du Saint-Esprit : *Oratio ejus fit in peccatum.* (Psalm., CVIII, 6.) Un religieux travaille de ses mains, Dieu regarde ses peines et sa fatigue des yeux de sa compassion, parce qu'il le fait par un esprit de pénitence, et avec toute l'ardeur d'un homme qui agit par principe de foi; c'est courir, que d'en user de la sorte. Un autre se trouve dans le même exercice, mais avec langueur, avec paresse, et parce que la régularité et l'usage du monastère l'y contraignent. Cette disposition est plus digne de châtement que de récompense, selon le sentiment du prophète : *Maledictus qui facit opus Dei negligenter.* (Jerem. XLVIII, 1.) Un religieux vit dans l'abstinence et dans les jeûnes, pour assujettir ses sens, pour réparer les dérèglements de sa vie passée, et prévenir ceux dans lesquels il pourrait tomber; il court, et Dieu accepte cette mortification volontaire comme un sacrifice de bonne odeur; un autre pratique la même pénitence, parce qu'il y est contraint par les lois du monastère, auxquelles il ne peut résister; c'est une austérité forcée, qui ne trouve aucun agrément auprès de celui qui sonde les cœurs et les reins, et qui juge par les dispositions secrètes. L'un court, et l'autre s'amuse, et ne fait que perdre son temps et sa peine.

Enfin, mes frères, on ne saurait trop s'étonner de ce que sous un même état, sous un même institut, sous les mêmes règles, mais encore dans les mêmes actions, les uns courent, et les autres s'arrêtent; les uns s'attachent inséparablement à Jésus-Christ, et les autres l'abandonnent. Saint Paul va bien plus loin,

quand il nous dit que tous courent dans la lice et dans la carrière, et cependant qu'il n'y en a qu'un seul qui remporte le prix, parce qu'ils ne courent pas tous d'une même ardeur et d'une même vitesse : *Omnes in stadio currunt, sed unus accipit bravium.* (I Cor., IX, 24.) Inférez de tout cela, mes frères, quelle obligation vous avez de courir, et avec quelle promptitude, quelle fidélité et quelle persévérance vous le devez faire, pour vous rendre dignes de la récompense que Jésus-Christ a promise à ceux qui auraient heureusement terminé leur course : *Sic currite ut comprehendatis.* (Ibid.)

Le troisième motif qui vous oblige de courir, mes frères, est fondé sur la corruption qui est presque générale, sur cette contagion qui se trouve dans tous les lieux, dans tous les états, dans toutes les conditions, et même dans celles qui en devraient être les plus exemptes; n'y ayant point d'endroits, comme dit saint Augustin, où le démon ne se rencontre, par l'envie et par la malignité duquel ce mal se communique et se répand. Que peut-on donc faire de mieux, pour s'empêcher d'être frappé d'une plaie si universelle, que de courir dans la voie du salut par la fidélité de sa vie, par la sainteté de ses actions, de s'approcher de Jésus-Christ, afin de se mettre à couvert à l'ombre de ses ailes, en attendant ces temps bienheureux, auxquels il doit détruire le royaume du péché, et établir pour jamais celui de la justice?

Je ne puis passer, sur ce sujet, ce que nous voyons dans saint Bernard lorsque, parlant à ses frères, il leur dit : Vous connaissez tous la voie que vous devez suivre, et de quelle manière vous devez y marcher; vous avez les mêmes connaissances, mais vos volontés ne sont pas les mêmes; car il y en a qui ne marchent pas seulement dans les exercices de cette vie pénitente où ils sont engagés, mais qui y courent et qui y volent, en sorte que les veilles leur paraissent courtes, la nourriture agréable, les vêtements commodes, les travaux non-seulement légers, mais désirables. Il y en a au contraire qui, par la dureté de leurs cœurs, par la résistance de leurs sentiments, ne sont entraînés que malgré eux dans ces pratiques, la crainte des peines éternelles n'étant pas même capable de les y porter.

Ne vous étonnez pas, mes frères, quand je vous dis à quel point l'iniquité s'est répandue. On en voit les tristes effets de quelque côté qu'on se tourne. On les aperçoit dans le monde, on les remarque dans les solitudes; et l'on peut dire qu'en quelque endroit que l'on jette les yeux, on n'y découvre rien davantage, que des marques affligeantes de la puissance que le démon exerce sur les âmes qu'il a rendues captives, et qui devraient être pour jamais affranchies de sa servitude. Je n'ai pas dessein de vous arrêter longtemps sur la considération d'un malheur si digne de compassion, mais seulement de rappeler dans votre mémoire les qualités et les conditions que Dieu de-

mande dans ses disciples, c'est-à-dire dans les véritables Chrétiens, et d'en faire l'application aux hommes de nos jours, dans tous les états et dans toutes les professions.

Le Saint-Esprit déclare par la bouche du premier de ses apôtres, qu'il veut que les Chrétiens aient un même cœur, un même sentiment, une bonté compatissante, une amitié de frères; qu'ils soient miséricordieux, humbles, modestes; qu'ils ne rendent point le mal pour le mal, l'injure pour l'injure; mais au contraire, qu'ils bénissent ceux qui les maltraitent : « *Omnes unanimes, compatientes, fraternitatis amatores, modesti, humiles, non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto, sed e contrario benedicentes.* »

(1 Petr., III, 8.) S'il faut que toutes ces conditions différentes se rencontrent dans un Chrétien, où en trouverez-vous? Où sont ces gens unis par la conformité de l'esprit et des cœurs? Où sont ces gens compatissant aux malheurs de leur prochain, qui regardent les autres hommes comme leurs frères? Où découvrirez-vous les moindres traits de cette charité si commandée? Où en trouverez-vous sur qui vous puissiez asseoir ces termes de modestes, d'humbles? Qui sont ceux qui s'avisent qu'il y ait obligation de s'abstenir de faire du mal à ceux qui leur en font, et de bénir ceux qui les couvrent de malédictions et d'injures? Cependant le Christianisme n'est que cela précisément, *In hoc vocati estis*. C'est le même apôtre qui le dit. (*Ibid.*, 9.) C'est là la destination d'un Chrétien, c'est le caractère qui le distingue de ceux qui ne le sont pas. Quel rapport, mes frères, entre ce que nous voyons et ce que nous devrions voir? Qu'est-ce qu'a de commun cet attachement à ses propres intérêts, cette envie maligne, cette inimitié implacable, cette détraction cruelle, ce faste, ce luxe, cette somptuosité démesurée, cet orgueil, cette enflure, cette ambition qui n'a point de limites, cette vengeance qui n'est jamais satisfaite, avec ces obligations saintes dont nous venons de vous parler, qui forment l'état de tous ceux qui sont à Jésus-Christ, et qui se trouvent dignes de porter son nom? Enfin mettons les devoirs auprès des œuvres, nous verrons entre les uns et les autres des distances infinies.

Je m'assure, mes frères, qu'il vous vient dans la pensée, que tous ces désordres ne se rencontrent point dans les monastères comme dans le monde; j'en conviens, si vous les regardez du côté de la pauvreté, de l'humilité, de la simplicité, de la mortification, de la pénitence, et des autres pratiques de piété dans lesquelles on y devrait vivre. Mais il se peut dire à notre honte et à notre confusion, que les passions n'y sont ni moins vives, ni moins violentes que dans le monde, depuis que le démon a trouvé le secret d'en affaiblir la piété, d'en troubler le bon ordre, d'en bannir la paix, et de les dépouiller des biens et des richesses que Jésus-Christ y avait renfermés. Vous me direz qu'il y en a qui sont exempts de ces

maux; il est vrai, mais cependant il faut demeurer d'accord qu'ils se rencontrent en beaucoup, que le dérèglement s'y est fait un passage, auquel ceux qui aiment la gloire de Jésus-Christ et la beauté de sa maison ne sauraient penser sans douleur.

Saint Benoît, mes frères, a donc grande raison quand il nous exhorte à courir : *Currentum*; il exclut par là toute mollesse, toute lâcheté, toute paresse dans la conduite de ses enfants et de ses disciples. Il leur ordonne de courir, c'est-à-dire, de se hâter d'aller à Jésus-Christ par la perfection de leurs œuvres, par la pureté de leurs actions, par l'éminence de leurs vertus, par la sainteté de leur conduite, afin que, leur vie étant plus conforme à ce divin modèle qu'il nous a proposé lui-même dans sa personne, selon ces paroles, *Exemplum dedi vobis* (Joan., XIII, 15), ils se rendent dignes d'éviter tous ces maux qui les menacent, en recevant de sa bonté une protection plus entière et plus étendue : *Ut digni habeamini fugere ista omnia quæ futura sunt*. Saint Benoît ne pouvait pas nous parler d'une manière plus pressante, qu'en nous disant : *Currentum et agendum modo quod in æternum expedit*. Il ne veut pas qu'on diffère, il veut que l'on parte dans le moment même, tout à l'heure; parce qu'on ne sait pas si cette heure en aura une autre qui lui succède, ni si ce jour sera suivi d'un autre jour : car nous vivons dans une incertitude qui ne nous permet pas de nous assurer d'une seule instant. Mais pourquoi remettre, mes frères, ce moment que nous négligeons, et dont nous faisons si peu de cas, qui peut décider de notre éternité, et nous mériter une gloire immortelle? Quelles raisons pouvons-nous avoir d'en différer l'usage dans un autre temps? Est-ce que nous manquons de confiance en celui qui nous promet de nous en tenir compte? pouvons-nous lui faire une plus grande injure? Est-ce que la peine et le mouvement qu'il se faut donner pour obéir à cet ordre si précis nous coûtent trop? Y a-t-il une paresse plus condamnable? Est-ce que le bien qu'on nous propose, ne mérite pas cet assujettissement si prompt qu'on nous demande? Y eut-il jamais une impiété pareille à celle de le croire? Pensez, mes frères, qu'il n'y a rien de plus injuste que de vouloir qu'une bagatelle (car ce ne peut être que cela qui nous retient), un faux plaisir, une satisfaction vaine, un amusement, une occupation frivole, ait tant de pouvoir sur nos cœurs, qu'elle fasse que nous refusions de partir, et de mettre la main à la plus importante de toutes les œuvres, au moment que Jésus-Christ nous l'ordonne. Pensez s'il est possible qu'un homme qui a de la foi et de la religion puisse dire de propos délibéré : Je ferai dans un autre temps ce que Jésus-Christ me commande de faire aujourd'hui. Qui lui a donné parole que cet avenir dont il se flatte, et qu'il attend, arrivera : *Qui ignoratis quid erit in crastino : quæ est enim vita vestra?*

vapor est ad modicum parens (Jac., IV, 14, 15), lui qui ignore, comme nous venons de le dire, s'il y aura pour lui un lendemain ?

Entin, mes frères, toutes les raisons nous pressent de nous hâter, la diligence a des avantages infinis, et les moindres retards peuvent former dans notre route des obstacles insurmontables. C'est aux gens du monde, qui ne connaissent de biens que ceux qu'ils ont devant les yeux, qui renferment toutes leurs espérances dans les choses présentes, qui préfèrent ce qui flatte les sens, ce qui contente la cupidité, ce qui satisfait les inclinations de la nature, à des utilités spirituelles et invisibles; qui se lient et s'attachent par des filets d'araignées comme par des chaînes de fer: c'est à eux, dis-je, qui sont des aveugles, et qui vivent dans des ténèbres épaisses, à porter ce jugement si plein d'injustice et d'iniquité sur des choses dont ils ne connaissent ni l'excellence ni la valeur.

Mais pour vous, que Dieu a prévenus de bénédictions particulières (je parle dans votre personne à tous ceux qui vivent dans des observances exactes), qu'il nourrit du pain de ses anges, je veux dire de sa parole, comme de sa chair, qu'il éclaire incessamment de ses lumières, qu'il traite non pas comme ses serviteurs, mais comme ses amis, ou plutôt comme ses enfants, en vous faisant part des vérités qu'il a puisées dans le sein de son Père: *Jam nondicam vos servos, sed amicos meos, quia omnia quæ audivi a Patre meo nota feci vobis* (Joan., XV, 15), vous devez agir par des principes plus nobles et plus élevés, et discerner les dons de Dieu par l'esprit de Dieu même; en sorte que, vous préservant de toute séduction, de toute erreur et de tout mensonge, vous reconnaissiez qu'il n'y a qu'un seul et même bonheur pour ceux qui espèrent, comme pour ceux qui jouissent, qui est d'adorer la volonté de Dieu et de s'y soumettre: c'est ce qui fait le repos des anges dans le ciel, et la paix des hommes sur la terre.

Courez donc, mes frères, puisque Dieu vous l'ordonne par la bouche de celui qui a sa mission pour vous déclarer ses volontés: courez, puisqu'il vous a appelés à un état qui, vous obligeant de tendre incessamment à la perfection, ne souffre ni médiocrité, ni langueur, ni mollesse, ni négligence: courez, de peur que la nuit ne vous surprenne avant que vous ayez fourni votre carrière; courez enfin avec tant de vitesse, de légèreté et de persévérance, que vous receviez la couronne que Dieu ne refusera jamais aux âmes obéissantes et fidèles.

XXIV^e CONFERENCE

IV^e pour le dimanche de la Septuagésime.

SUR LE PETIT NOMBRE DES ÉLUS.

Multi sunt vocati, pauci vero electi. (Matth., XX, 16.)

Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Quoique mes incommodités me pressent plus qu'à l'ordinaire, et que je sois moins

en état de vous parler que de coutume, il faut néanmoins que je passe par-dessus les raisons qui pourraient m'en empêcher; et je vous avoue, mes frères, que je m'y sens poussé par ces grandes vérités que l'Eglise nous propose aujourd'hui dans les saintes Ecritures. Les instructions que le Fils de Dieu nous donne ou par sa propre bouche, ou par celle de ses apôtres, sont trop importantes pour nous faire, et pour nous dispenser de vous dire les réflexions que nous y avons faites. Comme il n'a pas parlé par hasard, et que toutes ses paroles sont des effets du dessein qu'il a d'éclairer nos esprits et d'échauffer nos cœurs, le moyen de ne pas suivre ses mouvements, et de ne s'y pas laisser conduire, et particulièrement ayant autant d'attachement que j'en dois avoir à votre sanctification ?

Quelles paroles, mes frères, *Multi sunt vocati, pauci vero electi*: « Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ! Il n'en faut pas davantage pour faire trembler toute la terre, et pour remplir de crainte et de frayeur tous ceux qui écouteront cette déclaration avec l'attention qu'elle mérite. Jésus-Christ nous déclare en termes formels que, quelque grand que soit le concours de ceux qui sont appelés à son service, le nombre de ceux qui sont élus pour son royaume est très-petit. Nous avons le bonheur d'être entre les premiers, puisque, outre la vocation au baptême, qui nous a rendus les enfants de Dieu, nous lui sommes encore attachés par celle de la religion, et par la consécration de nos vœux. Mais nous ignorons si nous aurons place entre les autres; et quand nous considérons que cette troupe de saints est si petite, qu'il y a si peu de personnes qui y sont admises, quel sujet n'avons-nous pas d'appréhender pendant notre vie, de ne nous pas trouver dignes au moment de la mort d'entrer dans cette société bienheureuse ?

Jésus-Christ, qui a voulu que nous fussions persuadés d'une vérité si importante, et qu'elle fit en nous de profondes impressions, nous l'a exprimée en bien des lieux et en bien des manières différentes. Tantôt il s'écrie : *Que la porte est étroite, que le chemin qui conduit à la vie est resserré, et qu'il y en a peu qui le trouvent !* « *Quam angusta porta, et arcta via est, que ducit ad vitam, et pauci sunt, qui inveniunt eam !* » (Matth., VII, 14.) » Tantôt il dit : *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car plusieurs cherchent à y entrer qui ne le pourront : Contendite intrare per angustam portam, quia multi, dico vobis, querent intrare et non poterunt.* » (Luc., XIII, 24.) Tantôt il dit que le monde, c'est-à-dire, cette foule d'hommes innombrables qui vivent selon ses lois et ses maximes, n'est point capable de recevoir son esprit, lequel néanmoins est le seul principe de notre salut : *Spiritum veritatis quem mundus non potest accipere* (Joan., XIV, 17.) Tantôt il dit, que le monde tout entier est dans l'iniquité : *Mundus totus in maligno positus est.* » (1 Joan., V, 19.) Tantôt il dit que, *Tous courent dans la lice, mais qu'un seul remporte*

le prix de la victoire : « *Il qui in stadio currunt, omnes quidem currunt, sed unus accipit bravium.* » (I Cor., IX, 24.) Mais ce qui est remarquable, c'est que cette vérité, ou plutôt cette menace, va s'accomplissant tous les jours, et que les hommes, au lieu de profiter de ces expériences, d'en devenir meilleurs et de vivre de manière qu'ils puissent avoir place dans le petit troupeau que Jésus-Christ conserve et regarde avec les yeux d'un Pasteur tendre et charitable, *Nolite timere, pusillus grex* (Luc., XII, 32), chacun travaille de son mieux à s'en fermer les portes, et on se laisse entraîner par le torrent, on suit la multitude, comme si elle était un garant légitime, et que l'on fût en assurance, parce qu'on a plusieurs complices du mal que l'on commet : enfin on s'éloigne sans crainte et sans scrupules des préceptes de Jésus-Christ et des voies resserrées, pour en prendre de larges et de spacieuses.

S'il n'y avait que ceux qui vivent dans le commerce et dans les affaires du siècle qui vécutent dans cet égarement, l'on en serait moins surpris ; mais ce qui est tout à fait déplorable, c'est de voir que ceux qui habitent les solitudes et les monastères, ces lieux destinés de Dieu pour être uniquement les demeures des saints, dans lesquelles l'iniquité ne devrait trouver ni d'ouverture ni d'entrée, sont malheureusement tombés et tombent tous les jours, pour la plus grande partie, dans les mêmes dérèglements ; en sorte qu'on peut voir, en les considérant, l'accomplissement de ces paroles : *Multi vocati, pauci vero electi*. Que saint Basile a raison quand il dit que tous ceux qui se renferment dans les cloîtres ne s'ouvrent pas pour cela les portes du ciel ; que plusieurs embrassent cette vie sainte, mais que très-peu en subissent le joug ! Car, continue-t-il, le royaume du ciel souffre violence, selon les paroles de l'Ecriture. (Matth., XI, 12.) Et ajoutons, mes frères, qu'il n'y a personne qui veuille se la faire, et que nous n'avons pas moins d'application, tous tant que nous sommes, à nous rendre la vie douce, agréable, aisée, et à semer de fleurs, pour ainsi dire, le chemin par lequel nous marchons, que si nous n'avions pas promis à Dieu de marcher au travers des épines et des ronces, ou que nous eussions oublié que notre état nous oblige de haïr notre propre vie ; que notre voie est celle de la Croix, et que c'est celle que Jésus-Christ nous a donnée pour notre partage.

Vous désirez sans doute, mes frères, qu'après vous avoir parlé des maux, je vous parle des remèdes, et que je vous dise ce qu'il faut que vous fassiez, ou pour les guérir, ou pour empêcher qu'ils ne vous arrivent ; c'est-à-dire, en un mot, quelle conduite vous devez prendre, pour ne vous pas trouver dans le rang de ceux dont la vocation sera stérile, et qui ne tireront ni fruit, ni utilité, ni avantage du bonheur qu'ils ont eu d'avoir été appelés et mis au nombre des enfants, *Multi sunt vocati, pauci vero electi*. Le Saint-Esprit vous l'apprend, mes

frères, quand il dit par son apôtre : *Quapropter, fratres, magis satagite ut per bona opera, certam vestram vocationem et electionem faciat* : « Faites et agissez de sorte, mes frères, que vous ayez permis votre vocation, et que vous la rendiez effective par vos bonnes œuvres. » (II Petr., I, 10). Mais, me direz-vous, toutes nos œuvres sont saintes, elles sont toutes prescrites par la règle que Dieu nous a donnée ; nos veilles, nos jeûnes, nos travaux, notre silence, nos prières, nos couches dures sont des ordonnances que nous avons reçues de sa main, comme vous nous l'avez appris bien des fois ; ainsi qu'avons-nous tant à craindre pour notre vocation ?

Je vous réponds à cela, mes frères, que c'est par l'esprit que vous devez juger de vos œuvres, et par là la dis position intérieure et secrète dans laquelle vous les faites. Elles sont bonnes si elles sont animées ; elles seront fécondes si elles partent d'une foi vive, d'une piété sincère ; mais si ces conditions, qui leur sont essentielles, leur manquent, ce sont des actions mortes et infructueuses, desquelles vous n'avez rien à espérer ; elles sont destituées de ce qui peut leur donner de la valeur : ainsi elles n'ont rien qui mérite qu'elles soient considérées de celui qui, pénétrant le fond de toutes choses, les voit comme elles sont en effet, et non pas comme elles nous paraissent.

Y a-t-il rien de plus grand que de chasser le démon des corps de ceux qui en sont possédés, que de prophétiser et de faire des prodiges au nom de Jésus-Christ ? *Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo demonia ejecimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus ?* (Matth., VII, 22.) Y a-t-il rien qui soit plus digne de récompense ? Cependant ceux qui ont joui de tous ces avantages, et qui ont été favorisés de toutes ces grâces extérieures, n'ont reçu pour tout salaire de ces actions si éclatantes et si heureuses en apparence, que ces paroles : *Nunquam novi vos ; discedite a me, qui operamini iniquitatem*. (Ibid., 23) : « Je ne vous connais point, fuyez de devant moi, ouvriers d'iniquité. » Quel mécompte, mes frères ! Ils attendent des couronnes, ils ne voient que des châtimens ; ils se préparent à recevoir des récompenses qu'ils s'imaginent avoir méritées par leurs travaux, et ces mêmes travaux tournent à leur honte et à leur condamnation.

Si nous cherchons la cause du jugement que Jésus-Christ prononce contre ces hommes qui avaient fait en son nom tant de miracles et de signes extraordinaires, nous trouverons que, parmi ces actions si grandes et si excellentes, qui leur acquéraient tant de réputation devant le monde, leur conduite n'était pas conforme aux volontés de Dieu, et qu'ils ne rendaient pas à ses ordres la soumission qui leur était due : car Jésus-Christ ne se sert de cet exemple, qu'après nous avoir dit, qu'il n'y a que ceux qui font la volonté de son Père qui seront reçus dans son Royaume : *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum*

calorum, sed qui facit voluntatem Patris mei (Matth., VII, 21) : nous apprenant par là, qu'il arrive que l'on fait des actions de vertu et de piété sans en avoir ni le fond, ni la vérité, ni le mérite ; et que Dieu souffre souvent que des hommes qu'il ne connaît point, c'est-à-dire, qui ne sont point à lui, s'ingèrent et agissent comme ceux qui seraient véritablement attachés à son service.

Ainsi ne doutez point qu'il n'y en ait, et plutôt à Dieu, mes frères, que le nombre n'en fût pas si grand, qui diront à Dieu : Seigneur, nous avons porté l'habit de la pénitence, nous avons fait les vœux, nous avons pratiqué des jeûnes, des veilles, des travaux, des couchés durs ; nous avons été revêtus d'un cilice, nous avons chanté vos louanges les jours et les nuits, qui cependant ne seront pas traités plus favorablement que ceux dont Jésus-Christ nous propose l'exemple ; pourquoi ? parce qu'ils auront suivi leurs volontés, au lieu d'embrasser celle de Dieu, et de s'y soumettre comme à la seule règle de leur conduite. Vous faites, il est vrai, des actions commandées ; mais les faites-vous en la manière qu'elles vous ont été prescrites ? Car vous savez que Dieu, qui ordonne le fond des œuvres, en détermine aussi les conditions et les circonstances, et particulièrement de celles qui regardent uniquement sa gloire et son service.

Je vous demande donc à vous, et à tous ceux qui sont dans l'engagement où vous êtes, si vous accompagnez toutes ces actions desquelles vous prétendez faire dépendre le bonheur de votre éternité, d'une charité sincère ; si vous aimez, et si vous avez autant en vue les intérêts de Dieu, que vous y êtes obligés ; si votre conduite a cette pureté, cette chasteté intérieure, ce zèle, cette ardeur, que Dieu ne saurait ne pas désirer des âmes qui lui sont consacrées, et qu'elles ne peuvent lui refuser sans la plus noire de toutes les ingratitude. Je vous demande si vos frères ont dans votre charité la place qu'ils doivent y avoir ; si quand vous chantez les louanges de Dieu, votre cœur est de concert avec votre bouche ; si ces dissipations qui n'arrivent que trop souvent, ne sont pas plutôt les effets de votre infidélité que de la fragilité humaine ; enfin je vous demande si cet édifice que vous voulez construire est fondé sur la solidité de la pierre, j'entends sur une humilité, telle que votre règle vous apprend que vous la devez avoir. Ce sont là des points, dont l'observation vous est tellement commandée, que vous ne pouvez vous en départir que vous ne manquiez à l'obéissance que vous devez à Dieu et aux promesses que vous lui avez faites, et par conséquent que vous ne soyez de ceux qui seront exclus de son royaume pour jamais, puisque, selon la parole de Jésus-Christ, l'entrée n'en sera ouverte qu'à ceux qui obéiront à la volonté de son Père : *Qui facit voluntatem Patris mei qui in cælis est, ipse intrabit in regnum calorum.* (Ibid.) Tout cela vous montre deux choses, mes frères : l'une, qu'il

n'est que trop vrai que le nombre des élus est petit, en comparaison de ceux qui n'en sont pas ; l'autre, quelles sont les actions par lesquelles vous pouvez assurer votre vocation : *Satagite ut per bona opera, certam vestram vocationem et electionem faciatis.* (II Petr., I, 10).

La première est tout évidente. Car si ceux-là seulement peuvent être mis entre les élus de Dieu, comme on n'en peut douter, qui se conduisent par son esprit et qui en suivent les impressions et les mouvements, et que le propre de cet Esprit-Saint soit de produire, partout où il est, ces dispositions différentes que nous venons de vous exposer ; n'est-il pas plus clair que le jour, que ceux en qui elles ne se rencontrent pas n'ont point cet Esprit sanctificateur, et qu'ainsi ils ne sont pas dans la société des élus ? et comme la multitude de ceux en qui on ne remarque rien de ces dispositions est presque infinie, nous pouvons assurer que le nombre des élus est et core plus petit que l'on ne pense ; et que c'est avec beaucoup de raison que Jésus-Christ s'est écrié, comme nous l'avons déjà dit : *Quam angusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam ! « Que la porte de la vie est petite ! que le chemin qui y mène est étroit ! »* Que si on me conteste que la multitude des réprouvés soit aussi grande que je la figure, je ne veux rien pour la justification de ce que j'avance, sinon que l'on jette les yeux sur ce qui se passe dans le monde ; que l'on examine à quoi les hommes s'appliquent, quelles sont leurs occupations et leurs affaires ; on verra que bien loin que Dieu en soit et le principe et la fin, comme il doit être, qu'on agisse pour lui et pour l'amour qu'on lui porte, chacun au contraire ne se remue que pour ses propres intérêts : *Omnes enim quæ sua sunt querunt, non quæ Jesu Christi.* (Philip., II, 21.) Les richesses, les plaisirs, les établissements, la gloire, sont les véritables ressorts qui donnent le mouvement à cette grande machine, j'entends le monde. Que l'on se représente tout ce que l'on sait qui se pratique dans tous les états et dans toutes les conditions (je n'en excepte pas la nôtre, et je le dis dans l'amertume de mon cœur), on ne verra presque partout que des gens qui cherchent, et qui s'empressent pour contenter leurs passions, au lieu de les combattre.

Mais quand il n'y aurait point en eux d'autre défaut que celui qui se rencontre dans le fondement de l'édifice, ne peut-on point assurer qu'il n'est point de Dieu, et qu'il ne peut subsister. L'humilité est ce fondement, non-seulement pour les moines, mais pour tous ceux qui sont Chrétiens, et qui font profession d'être disciples de Jésus-Christ. Et où est-ce qu'on aperçoit cette humilité dans leur conduite ? Où est-ce qu'on la remarque ? L'orgueil a pris sa place, et il y est partout ; pour elle, elle ne paraît en aucun lieu ; et à la réserve d'une petite partie de gens qui jugent des choses dans la simplicité, et dans la sincérité de la foi,

il n'y a personne qui ne regarde cette humilité, toute précieuse et toute nécessaire qu'elle est, comme un caractère honteux, et comme une note d'infamie. Ainsi à moins que Dieu, par un miracle qu'on ne doit pas espérer, ne change l'ordre du monde, cette parole s'accomplira jusqu'à la fin des siècles, *Multi sunt vocati, pauci vero electi*.

La seconde chose ne vous est pas moins connue, je parle des œuvres par lesquelles vous devez assurer votre vocation : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis*. Ces œuvres sont précisément celles dont nous avons dit que le défaut rendait toute notre vie inutile, et sans lesquelles vous travaillez en vain, sans agrément du côté de Dieu, et par conséquent sans mérite et sans récompense. Voulez-vous affermir votre vocation ; voulez-vous que ce ne soit pas sans succès et sans effet que Dieu vous ait appelé, et que votre nom ait été écrit parmi les noms de ses enfants et de ses serviteurs ? Faites dans sa présence tout ce que vous faites ; croyez d'une foi vive qu'il vous regarde dans tous les moments : *Æstimet se homo de calis a Deo semper respici omni hora* (*Regula S. Bened.*, cap. 7), qu'il n'y en a pas un seul dans lequel il ne juge quelqu'une de vos actions : c'est le moyen de les faire toutes avec des circonstances et des dispositions dignes de votre état et de vos desseins ; c'est le moyen de vivifier toute votre conduite, de donner à votre espérance la fermeté qui lui est nécessaire, d'enflammer votre charité, d'embrasser votre amour ; en sorte que devenant le principe et la source de tous vos exercices et vos travaux, il n'y en ait point qui n'aille droit à Dieu, et qui ne contribue à votre sanctification. Ce sera par là que vous obéirez à ce précepte de Jésus-Christ : *Operamini cibum, non qui perit, sed qui permanet in vitam æternam*. (*Joan.*, VI, 27.) Toutes vos œuvres seront immortelles, elles auront une durée stable et constante : c'est une nourriture qui ne connaît ni corruption, ni dépérissement : c'est cette viande de laquelle Jésus-Christ se servait, lorsqu'il a dit, *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus* (*Joan.*, IV, 24), qui contient en soi le germe de l'immortalité, et qui le communique à ceux qui suivent la volonté de Jésus-Christ et qui l'embrassent. Voilà, mes frères, de quelle manière vous affermirez votre vocation, et comment, malgré tous les obstacles et toutes les oppositions qui se pourront rencontrer dans votre route, vous serez de ce troupeau choisi, et vous vous ouvrirez la porte de cette bergerie sacrée, dont Jésus-Christ est le seul véritable pasteur, pour être à jamais sous sa main et sous sa conduite.

Que ceux-là sont à plaindre, mes frères, qui, au lieu de marcher à la lumière de ces vérités adorables, vivent dans les ténèbres ; qui, s'étant fait de longues habitudes d'ignorer tout ce qu'ils devraient connaître, passent leurs jours dans une transgression grossière de tous leurs devoirs, sans déviance

et sans scrupule, et qui se sont tellement accoutumés à des usages et à des pratiques contraires, qu'il ne leur vient pas une réflexion qui trouble cette paix fausse dont ils jouissent. Quelle sera leur surprise dans cet instant effroyable, auquel Dieu tirera le voile de dessus leurs yeux, et leur fera voir malgré eux ce qu'ils n'ont pas voulu savoir : ce nombre infini de prévarications, d'infidélités, de négligences, d'immortifications, d'actions de libertinage et de licence, d'orgueil, de mépris des choses saintes ! Je m'en tiens là pour ne pas faire voir l'extrémité de leurs désordres.

Je ne saurais mieux figurer l'état de ces misérables, qu'en les comparant à des hommes qui, se trouvant dans un lieu d'une obscurité profonde, et qui ne distinguant rien à cause des ténèbres, s'asseyent sans le savoir sur un monceau de serpents et de couleuvres endormies (comme il s'en trouve assez souvent dans ces meules de foin, que l'on réserve sur le bord des rivières). Ces hommes sont en repos, et n'ont ni soupçon, ni crainte de l'état, ni du danger où ils sont. La mollesse du lieu dans lequel ils se reposent, leur est commode ; ils y sont à leur aise, mais s'il arrive que, dans le milieu du jour, où le soleil est le plus chaud et le plus éclatant, sa clarté et sa chaleur se faisant sentir tout d'un coup, réveillent ces couleuvres et les excite ; pour lors elles se lèvent contre eux, et tout irritées, elles les piquent, elles les mordent, elles les épouvantent par leurs sifflements, et leur font tout à la fois mille blessures mortelles. De quelle horreur ces hommes ne sont-ils point frappés ? De quelle frayeur ne sont-ils point saisis à la vue d'un tel spectacle et d'une telle aventure, lorsque, selon toutes les apparences, ils voient leur perte assurée, et connaissent le malheur où ils sont, sans le pouvoir éviter ?

C'est ce qui se passera dans ce religieux, lorsque toutes ses infidélités que sa cupidité lui a cachées, tous ces violements des règles saintes dont il n'a fait aucun cas, tous ces dérèglements dans lesquels il a mis toute la douceur de sa vie, venant à lui paraître ce qu'ils sont en effet, se soulèveront contre lui à l'heure de sa mort, et déchireront d'une manière cruelle le fond de son cœur, comme des vipères impitoyables. Il connaîtra dans ce moment son illusion, mais ce sera sans utilité et sans fruit. Son repentir sera stérile, et ne lui produira qu'une amertume qui fera dans toute l'éternité la peine de son péché : ses regrets ne lui serviront plus de rien : le temps de la miséricorde est passé, et il n'y a plus pour lui que des jours d'indignation, de rigueur et de colère. Qu'il aura sujet de s'écrier dans le moment de son désespoir : *Ergo erravimus a via veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis et sol intelligentiæ non est ortus nobis* : « Je me suis égaré, j'ai quitté les voies de la vérité, la lumière de la justice ne m'a point éclairé, et le soleil de l'intelligence ne s'est point levé sur moi. » (*Sap.*, V, 6.) Tout ce que j'ai mé-

nagé pour mon repos et pour ma consolation s'est évanoui, il ne m'en demeure qu'un souvenir triste et funeste. *Transierunt illa omnia tanquam umbra*, « Tout cela n'a eu pour moi que la durée d'une ombre et d'une vapeur. » (*Sap.*, V, 9.) *Je n'ai pendant toute ma vie fait aucune action, ni donné aucune marque d'une piété solide, ou d'une vertu sincère, et je me vois pour jamais enseveli dans mon iniquité : « Virtutis quidem nullum signum valuimus ostendere, in malignitate autem nostra consumpti sumus. »* (*Ibid.*, 13.)

Je vous ai tracé ce tableau, mes frères, afin que sa difformité vous fasse horreur, qu'elle vous épouvante, et vous porte à vous acquitter de vos devoirs, et à répondre aux desseins de Jésus-Christ, avec tant d'esprit, de fidélité et de religion, que vous puissiez vous trouver un jour avec ces âmes appelées, élues et fidèles tout ensemble, et entendre de sa bouche divine ces paroles d'une consolation infinie : *Venez, les bien-aimés de mon Père, entrez en possession, et jouissez du royaume qui vous a été préparé avant la création des siècles : « Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi. »* (*Matth.*, XXV, 34.)

XXV^e CONFERENCE.

Pour le dimanche de la Sexagésime.

COMMENT ON DOIT ENTENDRE LA PAROLE DE DIEU.

Exiit qui seminat seminare semen suum. (*Luc.*, VIII, 5, seqq.)

Le laboureur est sorti pour semer.

Je faisais ce matin réflexion sur l'Evangile de ce jour, mes frères ; je considérais combien il est difficile de plaire à Dieu, et qu'il y a peu de personnes qui fassent de ses grâces le cas et l'usage qu'on en doit faire. C'est ce que Jésus-Christ nous apprend, dans la parabole que l'Eglise nous propose aujourd'hui, lorsqu'il dit dans saint Luc, que celui qui sème jeta une partie de son grain le long du chemin, et que les oiseaux y étant venus le mangèrent ; qu'une autre partie tomba dans les lieux pierreux, où n'y ayant pas beaucoup de terre, ce grain se leva, mais se dessécha tout aussitôt, parce qu'il n'y avait point de fond, et que le soleil le brûla par sa chaleur ; qu'une autre tomba sur des épines, lesquelles venant à croître l'étouffèrent ; qu'une autre enfin tomba dans une bonne terre, et porta du fruit : quelques grains rendant cent pour un, d'autres soixante, et d'autres trente : *Exiit qui seminat seminare semen suum, et dum seminat, aliud cecidit secus viam, et conculcatum est, et venerunt volucres cæli et comederunt illud, etc.*

Pour nous rendre propre cette instruction, mes frères, et nous en faire une application qui nous soit utile, je vous dirai, que ce laboureur ou cet homme qui sème, est un supérieur, qui annonce la parole de Dieu, exprimée par cette semence, et que le cœur de ceux auxquels il parle, est le lieu dans lequel il la répand, et que selon leurs

différentes dispositions, il sème, ou le long des chemins, ou sur les cailloux, ou sur les épines, ou dans une terre fertile et abondante.

Le supérieur qui vous explique vos devoirs, et qui fait ce qu'il peut pour vous porter à pratiquer ce qu'il vous enseigne, sème le long du chemin, lorsque les religieux auxquels il parle, l'écoutent sans être touchés de ce qu'il dit ; lorsque sa parole ne leur fait aucune impression, et que leurs sens et leurs esprits étant comme dans un assoupissement véritable, à peine le son de sa voix frappe leurs oreilles, la paresse les domine et les enchaîne, et le dégoût qu'ils ont pour ce qui regarde leur salut, fait qu'ils n'ont ni attention, ni sensibilité pour les vérités qu'il leur annonce ; elles les lassent, elles les fatiguent. L'instruction n'est pas plutôt donnée qu'on l'oublie, et elle disparaît, comme cette semence que les oiseaux enlèvent au moment qu'elle est tombée dans le chemin. C'est un malheur qui n'est que trop commun ; il y a peu de supérieurs qui se donnent la peine de parler et d'instruire ; mais il y a encore moins d'inférieurs, qui ne soient pas rebutés de la parole de leurs supérieurs, et qui ne disent pas dans une disposition mortelle : *Anima nostra jam nauseat super cibo isto levissimo : « Cette nourriture nous dégoûte et nous est insupportable. »* (*Num.*, XXI, 7.)

Le supérieur sème sur les pierres, *Aliud autem cecidit supra petram, et natum aruit, quia non habebat humorem*, lorsqu'à la vérité ses instructions sont reçues, qu'elles font quelque sorte d'effet, qu'elles produisent quelques commencements de désirs et de volontés, qui cependant n'ont point de suites, parce que le cœur est dur, et que n'ayant point de fond, c'est-à-dire de piété, il faut que ce qui s'y est formé dépérisse, et que ses résolutions naissantes, ne trouvant rien qui puisse les conserver, se dissipent. Ce cœur est une terre brûlante par les rayons du soleil, c'est-à-dire, par l'ardeur des passions : tout y meurt, et on perd tout le temps, toute l'application et toute la peine qu'on y donne. C'est une expérience que l'on fait tous les jours dans les congrégations qui ne sont pas tout à fait déréglées. Les moines qui ont quelque principe de religion, ne peuvent pas disconvenir, que ce qu'on leur dit ne soit utile ; ils l'approuvent, au moins en apparence ; il en naît ce que l'on peut regarder comme cette verdure que l'on voit lever dans les terres pierreuses, lorsqu'elles sont ensemencées, c'est-à-dire, certains commencements de bien, et de certains mouvements ; mais parce qu'il n'y a rien de solide, qu'il n'y a point de fondement, cette vertu qui n'est qu'extérieure disparaît aussitôt ; ces intentions et ces sentiments s'évanouissent, et ce champ, comme s'il avait été entièrement abandonné, se trouve dans sa stérilité accoutumée.

Le supérieur sème parmi les ronces et les épines, *Et aliud cecidit inter spinas, et simul exorta spinæ suffocaverunt illud*, lors-

que ses frères écoutent ses exhortations, qu'ils agissent, qu'ils font même quelques œuvres qui marquent que sa vigilance n'est pas tout à fait inutile; lorsqu'ils s'acquittent de quelque partie de leurs devoirs, et des exercices extérieurs de leur profession. Mais cependant les inquiétudes, les inutilités, les pensées vaines, l'occupation des choses qui ne peuvent les avancer dans la perfection de leur état; la dissipation, la privation de cette charité, qui doit les établir dans une union et dans une intelligence parfaite; le défaut de la soumission, du respect, et de la confiance qu'ils doivent avoir dans celui qui les conduit; les chagrins, les dégoûts, les murmures, les langueurs et quantité d'autres vices semblables, s'emparent de leurs cœurs, ravagent cette piété qui ne fait que paraître, et détruisent tout ce qui avait pu donner quelque apparence d'une moisson heureuse. Toutes ces vertus qui se montraient, au lieu de croître et de se fortifier, s'arrêtent, et sont étouffées sous ce grand nombre de dérèglements et d'habitudes contraires. Ainsi ces âmes ne rapportent rien; ce sont des terres ingrates, qui ne causent que du chagrin à celui qui les a cultivées.

Voilà trois dispositions ou trois états qui ne se rencontrent que trop aujourd'hui dans l'ordre monastique, sans parler de ces moines qui n'en ont que le nom, et qui vivent sans règle, sans conducteur et sans guide; et il n'y a rien que l'on voie davantage dans les cloîtres, que des religieux qui n'ont point d'oreilles pour entendre les vérités qu'on leur prêche, qui demeurent durs, secs et impénétrables, quelque soin qu'on ait de les avertir et de les instruire. On en voit d'autres qui semblent écouter, et même qui le veulent, comme nous l'avons dit; mais leurs volontés sont infructueuses, ils sont sans fond, sans piété, ils ne profitent de rien; ce que la parole semble produire en eux se dissipe, et ce bien qui n'est qu'apparent, se montre et s'évanouit dans l'instant même. Il y en a d'autres qui entendent, qui reçoivent, et qui produisent; mais qui perdent malheureusement ce qui s'était déjà formé dans leurs cœurs; et qui, au lieu de travailler à les garantir de ce qui peut être capable de leur nuire, en négligent la conservation; ils se laissent aller indifféremment à ce que leurs cupidités leur demandent; ils cherchent à les satisfaire; au lieu de les considérer comme des ennemies domestiques, ils se livrent à elles, ils souffrent qu'elles les dominent, oubliant qu'ils ne sont moines, et qu'ils ne se sont engagés au service de Jésus-Christ, que pour avoir incessamment les armes à la main, afin de les combattre, de les assujettir et de les détruire.

Ne vous imaginez pas, mes frères, que j'exagère, et que je fasse ici une déclamation: je dis des vérités constantes; ce sont là les origines et les sources des désordres qui règnent, et qui se font remarquer dans la plus grande partie des communautés ré-

gulières. Ce relâchement, cette conduite si peu disciplinée, cette dissipation effroyable qu'on y aperçoit aujourd'hui, ne s'y est introduite, que par le mépris que l'on a fait des instructions saintes, selon lesquelles on devait régler tout l'état de sa vie. On ne voit presque partout que des chemins battus et rebattus, par la multitude des vices et des passions, des terres pierreuses; c'est-à-dire, des âmes sans humilité, sans piété, sans charité et sans vertu. Enfin des épines et des ronces, j'entends, des mouvements irréguliers, des soins, des inquiétudes, des agitations qui sont la ruine et la destruction de ce repos sacré et de cette paix sainte, sans laquelle on ne peut ni servir Dieu ni lui plaire. Ceux qui sont ensevelis dans ce malheur, se peuvent rencontrer en toutes sortes de lieux; et prenez garde, mes frères, de profiter de leurs désordres, et de n'en pas augmenter le nombre.

La quatrième manière d'ensemencer son champ, c'est lorsque le supérieur adresse sa parole à des âmes qui ont toutes les dispositions nécessaires pour en profiter, qui sont conduites par l'esprit de Dieu, qui considèrent Jésus-Christ dans la personne de celui qui leur parle, et qui étant persuadées de cette vérité, *Qui vos audit me audit, et qui vos spernit me spernit* (Luc., X, 16), reçoivent ce qui sort de sa bouche, comme s'il sortait de la bouche de celui dont il leur tient la place: *Et aliud cecidit in terram bonam, et ortum fructum fecit centuplum.* (Luc., VIII, 8.) C'est ce qui arrive dans une communauté sainte, lorsque les frères n'ayant rien plus à cœur que de s'avancer dans la perfection à laquelle ils savent que Dieu les destine, ils prennent et reçoivent avec avidité tous les moyens que la divine Providence leur fournit, et ramassent pour ainsi dire jusqu'aux moindres morceaux, jusqu'aux miettes qui tombent de la main de ceux qui sont établis pour leur rompre ce pain de bénédiction, dont ils doivent se nourrir. Dieu prend plaisir à instruire, à éclairer et à répandre dans ceux qui font un saint usage des enseignements qu'on leur donne en son nom, et de sa part, *docibiles Dei* (Joan., VI, 45), et il ne manque jamais, selon sa parole, de remplir ses disciples quand ils sont altérés de la connaissance de sa loi et de sa justice: *Dilata os tuum, et implebo illud.* (Psal., LXXX, 11.)

Les dons de Dieu sont d'un prix et d'une valeur infinie, l'on en est indigne lorsqu'on ne les désire pas avec ardeur, et qu'on ne veut pas s'écrier avec le Prophète: *Vos ordonnances et vos volontés, Seigneur, me tiennent lieu de toutes les richesses du monde: «In via testimoniorum tuorum delectatus sum, sicut in omnibus divitiis.»* (Psal., LXXXI, 14.) C'est ce qu'un solitaire doit dire incessamment, et de tout le sentiment de son cœur; lui qui par une préférence que l'on ne saurait assez ni estimer, ni reconnaître, a reçu de la bonté de Dieu la grâce de renoncer à toutes les choses d'ici-bas, pour s'attacher uniquement à celles du ciel, et qui a droit

de dire par la sainteté de sa profession, et par la destination que Dieu a faite de sa personne : *Regnum meum non est de hoc mundo* (Joan., VIII, 36); je n'ai pas de moindres prétentions que de régner éternellement avec le Roi du ciel. C'est pour lors qu'un moine, qu'un religieux est un champ fertile, une terre abondante, qui rapporte à foison, qui contente le laboureur, qui comble ses desirs, et remplit les espérances qu'il en avait conçues.

Vous me demanderez sans doute, mes frères, ce qu'il faut faire, pour n'être ni ce chemin ni cette terre pierreuse, ni ce champ qui se couvre d'épines et de ronces, et pour ne se pas trouver dans cette disposition malheureuse, qui fait que la semence divine de la parole, étant toujours stérile, condamne ceux auxquels elle est prêchée, au lieu de les sanctifier : *Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die* (Joan., XII, 48.) Je vous réponds que ceux qui veulent prévenir un inconvénient si funeste, doivent remuer le fond de leur cœur, par une contrition vive, par une humilité sincère, par un profond mépris d'eux-mêmes, par un sentiment de leurs infidélités. Il faut qu'ils brisent, et qu'ils fendent cette terre, par le fer de la componction, qu'ils la tournent et la retournent par les actions d'une piété animée, d'une espérance ferme, d'une charité ardente, par l'exercice de toutes les vertus de religion, de pénitence et de discipline, par lesquelles leurs âmes peuvent être purifiées; afin d'en séparer tout ce qui en fait l'aridité et la sécheresse. Il faut après tout cela, mes frères, l'arrosage de l'eau de vos larmes; il faut arracher les mauvaises herbes qui y naissent, retrancher les ronces et les épines, par des travaux et des applications continuelles; et par-dessus tout s'adresser à Dieu par des prières instantes, afin qu'il vous regarde dans sa compassion, et qu'il verse du haut du ciel ces pluies et ces rosées célestes, qui seules peuvent donner la fécondité, et sans lesquelles toutes vos peines, et vos diligences seraient inutiles : car, comme vous savez, ce n'est ni celui qui plante, ni celui qui sème, ni celui qui arrose, mais Dieu seul qui fait la fertilité des campagnes : *Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat Deus.* (I Cor., III, 7.)

Ce sera, mes frères, par cette conduite, que nous nous ferons cesser, et que nous bannirons de nos cœurs cette aridité mortelle, que nous en amollirons la dureté, et que la parole de Jésus-Christ, y jetant des racines profondes, y produira des moissons abondantes. Ce sont des changements dignes de sa miséricorde, il les opère avec plaisir dans tous ceux qui les espèrent, et qui joignent la fidélité de leurs actions à leurs espérances. Car c'est lui, selon la parole du prophète, qui fait sortir des fleuves du haut des montagnes, qui change les déserts en des étangs, et qui fait courir les ruisseaux dans les solitudes incultes et sauvages : *Aperiam in supinis collibus flumina, et in medio*

camporum fontes, ponam desertum in stagna aquarum et terram inviam in rivos aquarum. (Isa., XLI, 18.) Ce sont des prodiges, ce sont des œuvres extraordinaires, mais qui doivent nous consoler, dans la vue et dans le sentiment que nous avons de nos misères. Car y a-t-il une consolation pareille à celle d'être assuré de trouver dans la bonté et dans la puissance de Dieu ce que nous ne pouvons attendre de notre faiblesse ? Et d'autant plus que, sans recourir aux histoires des premiers temps, nous avons eu devant nos yeux l'accomplissement de ces promesses ; nous avons eu, dis-je, des événements semblables à ceux qui se sont passés dans les âges supérieurs, et nous avons été les témoins des merveilles que Dieu a opérées dans quelques-uns de nos frères, lesquels par des changements que l'on ne peut considérer que comme des miracles, sont revenus à Dieu des extrémités du monde, et ont passé de l'abîme de l'iniquité, dans une pratique exacte des vertus les plus chrétiennes, les plus religieuses, et les plus saintes.

Ce frère Palémon qui avait vécu dans la profession des armes, et dans tous les dérégléments qui l'accompagnaient, se présenta dans ce monastère, il baissa la tête pour recevoir le joug de Jésus-Christ : et depuis le moment qu'il fut revêtu de l'habit de cette milice sacrée jusqu'à celui de sa mort, il n'a cessé de donner des marques si sensibles et si surprenantes de la place que Jésus-Christ tenait dans son cœur, qu'on ne lui a jamais vu dire une parole, ni faire une action qu'on ait pu reprendre, et qui n'ait été selon ses lois et ses volontés. Vous savez, mes frères, quelle a été sa charité, son obéissance, sa persévérance dans les travaux les plus pénibles et les plus rudes, par-dessus tout son humilité : cette humilité qui coûte tant à ceux qui ont de la qualité et de la naissance. A qui est-ce qu'il ne s'est point soumis ? A qui est-ce qu'il ne s'est point dévoué ? Auquel de ses frères ne s'est-il pas estimé inférieur ? A-t-on jamais aperçu ni fierté dans ses regards, ni arrogance dans ses actions, ni présomption dans ses paroles, ni indocilité dans aucun endroit de sa conduite ? Mais au contraire, n'a-t-il pas paru comme un agneau parmi ses frères ? et quittant cet air rude et hautain, auquel sont accoutumés les gens qui ont été nourris dans la guerre, il se peut dire, selon les termes du prophète, qu'il a été comme un lion qui, oubliant sa férocité naturelle, s'apprivoise avec les animaux domestiques, et mange la paille dans les étables de son maître : *Et leo quasi bos comedit paleas.* (Isa., XI, 7.)

Ce sont des exemples que je ne puis m'empêcher de vous remettre devant les yeux, lorsque j'en ai l'occasion, les choses présentes étant beaucoup plus capables de toucher que celles qui sont éloignées ; et il n'y en a pas un seul d'entre vous qui n'ait droit, et qui ne puisse espérer de la miséricorde de Dieu une protection égale, pourvu qu'il lui garde une égale fidélité.

Ce sont là de ces fruits qui naissent dans les terres quand elles sont cultivées. Vos âmes ne manqueront pas de les produire, si vous avez soin de les tenir toujours prêtes pour recevoir dans une préparation sainte toutes les grâces intérieures et extérieures qu'il répand incessamment sur elles, et vous deviendrez comme ces jardins délicieux qui, étant rafraîchis par des arrosements continus, ne perdent jamais ni leur verdure, ni leur beauté, ni leur abondance : *Et eris quasi hortus irriguus, et sicut fons aquarum cujus non deficiat aqua.* (Isa., LVIII, 11.)

XXVI^e CONFÉRENCE.

II^e Pour le dimanche de la Sexagésime.

SUR LA PAROLE DE DIEU.

Exiit qui seminat, seminare. (Matth. XIII, 3.)
Le laboureur est allé pour ensemer son champ.

Il m'est venu deux réflexions bien différentes, mes frères, sur l'Evangile d'aujourd'hui : *Ecce exiit qui seminat seminare, et dum seminat, quædam ceciderunt secus viam*, etc. (Matth., XIII, 3, 4.) L'une m'a porté à plaindre le malheur des gens du monde, qui se mettent dans une impossibilité volontaire de faire leur salut, et l'autre à adorer la bonté de Dieu, qui donne à ceux qu'il en retire des moyens innombrables, pour acquérir ces biens infinis, dont les autres se privent par un égarement qu'on ne saurait assez déplorer.

Car à qui est-ce qu'on peut plus justement appliquer ces paroles : *Dum seminat, quædam ceciderunt secus viam, et venerunt volucres celi, et comederunt ea*, qu'aux personnes qui vivent dans le siècle, qui sont à l'égard de la parole de Dieu, comme les chemins dans lesquels le laboureur jette son grain, qui à peine a-t-il touché la terre, qu'il est mangé par les oiseaux ; puisqu'ils l'écoutent comme s'ils ne l'écoutaient point, qu'ils ont des oreilles dont ils ne font aucun usage, et que l'insensibilité de leur cœur est si grande, que cette parole, toute puissante qu'elle est, se fait entendres sans faire sur eux le moindre effet ni la moindre impression ? La parole frappe véritablement leurs sens extérieurs, mais leurs âmes, qui sont toutes fermées et tout endurcies, la rejettent sans qu'elle puisse les pénétrer.

Il y en a d'autres qui reçoivent la parole, et en qui même elle fait quelque effet : *Alia autem ceciderunt in petrosa.* (Ibid., 5.) Et comme ils n'avaient ni foi, ni vertu, ni piété ; qu'ils avaient au contraire la dureté des rochers et des pierres, ce que cette semence divine avait pu produire s'est bientôt desséché, et a été réduit en cendre et en poussière : *Continuo exorta sunt, quia non habebant altitudinem terræ : sole autem orto aestuaverunt.* (Ibid., 5, 6.) Elle n'a point trouvé de fond ; elle n'a pu pousser ses racines ; de sorte que tout ce qu'elle a pu produire s'est consumé, comme le grain qui tombe dans une terre brûlante.

Il y en a d'autres sur lesquels la parole du royaume, *Verbum regni* (Ibid., 19), semble être un peu plus heureuse ; mais, quelque

d'abord elle entre davantage, elle n'a ni plus de suite, ni plus d'utilité : *Alia autem ceciderunt in spinas, et creverunt spinæ, et suffocaverunt ea* (Ibid., 7) : ce sont ceux qui la reçoivent, mais sans avantage et sans bénédiction, parce que l'amour des plaisirs et des richesses, les inquiétudes et les soins des choses d'ici-bas l'étouffent et l'empêchent de produire. Ainsi, et les uns et les autres, au lieu de trouver la vie dans la parole, y rencontrent la mort ; et, par une opposition qu'ils ont aux desseins de Dieu, qui ne se peut comprendre, ce qui devrait faire leur béatitude est la cause de leur perte et de leur condamnation. Dieu parle pour les sauver, mais l'abus qu'il font de sa parole les tue. Il semble que cette voix, qui devrait être toute leur consolation, ne se fait entendre que pour les rendre éternellement malheureux ; et il se peut dire que, quoique l'aveuglement dans lequel ils étaient, eût été pour eux un sujet de damnation, néanmoins il leur aurait été plus avantageux de n'avoir jamais ouï nommer le nom de la vérité, que d'en avoir ouï parler et de l'avoir méprisée, parce qu'ils en auraient été moins coupables ; car, comme nous avons dit bien des fois, la parole de Jésus-Christ est comme sa chair, il faut qu'elle fasse et qu'elle augmente la condamnation de ceux dont elle n'opérera point le salut.

Jugez donc, mes frères, si je n'ai pas raison de vous dire que les gens qui sont dans le monde sont à plaindre : car qu'y a-t-il de plus déplorable que de voir cette multitude innombrable d'insensés tourner contre eux-mêmes les armes qu'ils ont reçues de la main de Dieu pour leur propre défense, et qui, au lieu de se servir de cette parole, plus tranchante qu'une épée qui coupe des deux côtés, pour exterminer leurs ennemis, qui sont leurs convoitises et leurs passions, s'en servent pour en accroître l'autorité et en fortifier la puissance ; car qu'est-ce autre chose de traiter avec mépris cette parole divine, sinon augmenter ses dérèglements et multiplier ses iniquités ? Si on me dit que je me trompe, il m'est aisé de répondre qu'il faut ou que Dieu n'ait point parlé à ces gens qui marchent dans les voies du siècle, et qu'il soit demeuré à leur égard dans un rigoureux silence, ou bien qu'ils aient méprisé sa parole, après l'avoir entendue. De dire qu'il ne leur a point parlé, quelle apparence ? Ne sait-on pas que Dieu parle en plusieurs manières, ou par la parole écrite, ou par la parole annoncée, ou par sa loi, ou par la connaissance de son existence gravee dans le cœur de tous les hommes ? Que seraient devenues cette bonté infinie, cette providence et cette charité de père, qui le portent à penser et à s'appliquer à leur salut ? Et comment cela conviendrait-il avec ces paroles : *Je vous ai appelés et vous m'avez rejeté : « Vocavi et renuistis. »* (Prov., 1, 25.) — *J'ai étendu mes bras pendant tout le jour à ce peuple, qui n'a eu pour moi que des contradictions et des répugnances : « Tota die*

eripandi manus meas ad populum non creantem et contradicentem. » (Rom., X, 21.)— *J'ai été pendant quarante années avec cette nation; je me suis plaint en moi-même de leur égarement, et ils n'ont jamais voulu connaître mes voies : « Quadraginta annis offensus fui generationi illi, et dixi, Semper hi errant corde; et isti non cognoverunt vias meas. »* (Psal., XCIV, 10, 11.) Enfin il est évident par mille endroits de l'Ecriture que Dieu leur a parlé; mais il ne l'est pas moins que sa parole n'a fait aucune impression sur leur cœur, et qu'ils n'ont eu pour elle que de l'éloignement et du mépris, puisqu'on n'en voit ni traits ni vestiges dans toute leur conduite, et qu'au contraire on n'y remarque que des transgressions de ses lois les plus saintes, et des violements tout publics de ses conseils et de ses préceptes.

Il est donc constant que Dieu a parlé à cet avare, mais cet avare a préféré les richesses de la terre à celles du ciel; il est constant qu'il a parlé à cet impudique, mais il a fait plus de cas de ses voluptés brutales que des félicités qu'il lui a promises; il a parlé à ce superbe, mais il a plus estimé une gloire passagère, parce qu'elle était présente, qu'une gloire immortelle, qui lui paraissait plus éloignée; il a parlé à cet homme colère et vindicatif, mais il a préféré cette fausse satisfaction, qu'il a trouvée dans la vengeance, à tous les avantages que Dieu promet à ceux qui pardonnent les injures. En un mot, Dieu ne manque point de parler et d'avertir des devoirs, de dire aux hommes ce qu'il veut qu'ils fassent pour lui plaire; mais il faut confesser que, malgré tous ses soins, toutes ses diligences et toutes les marques qu'il leur donne de son amour, la dureté de leur cœur est impénétrable.

S'il y a tant de sujet de s'affliger de l'état où nous voyons les gens du monde, et de pleurer sur leurs malheurs, nous en avons aussi beaucoup d'être remplis de joie quand nous jetons les yeux sur la disposition dans laquelle se trouvent ceux qui n'en sont plus : car si la semence divine est jetée le long des chemins, sur la pierre et parmi les épines; c'est-à-dire si la dureté des gens du monde, leur peu de foi, l'attachement qu'ils ont aux choses d'ici-bas, la rendent infructueuse, nous savons pour notre consolation qu'il y a une terre dans laquelle elle tombe, que l'Ecriture appelle une bonne terre : *Terram bonam* (Matth., XIII, 8), et qui, se trouvant dans toutes les préparations nécessaires, produit et rapporte en abondance. Cette terre est une congrégation sainte, une assemblée d'hommes que Dieu s'est destinée, de qui il prend un soin tout particulier, et qu'il comble de toutes les grâces dont ils peuvent avoir besoin, pour rendre leur vie conforme à toutes ses volontés. Et afin que vous ne croyiez pas, mes frères, que nous débitons en cela nos imaginations, je vais vous faire voir que l'idée que je me suis faite en cela est juste et précise, et qu'il n'y a rien qui exprime, ni qui figure davan-

tage ce que Dieu fait pour former et pour conduire cette société d'âmes religieuses, que ce que fait un laboureur qui veut rendre sa terre fertile et abondante.

Premièrement, un laboureur commence par entourer de haies et de fossés le champ qu'il veut cultiver, pour le garantir du dommage que les hommes y feraient s'ils avaient la liberté d'y passer; Dieu de même sépare ces hommes sur lesquels il a pris ses desseins, en les renfermant, pour leur propre sûreté, dans la solitude des monastères. Ce laboureur défriche, arrache les ronces, les épines et les halliers : Dieu fait une chose toute semblable par l'inspiration qu'il donne à ces âmes retirées de renoncer à à tous les plaisirs, tous les soins, toutes les richesses, tous les biens, toutes les inquiétudes du monde.

Ce laboureur laboure sa terre; c'est ce que Dieu fait par les exercices de piété, par les jeûnes, par les veilles, par les travaux corporels et par toutes les autres actions de discipline qui sont établies dans une communauté réglée. Ce laboureur jette son grain; Dieu répand la semence de sa parole par des inspirations secrètes, ou par la bouche de ceux qui tiennent sa place et qui agissent en son nom. Ce laboureur veille pour empêcher que les oiseaux ne mangent le grain qu'il a semé dans la terre; et les supérieurs sont, par l'ordre de Dieu, incessamment appliqués à détourner et à prévenir tout ce qui pourrait nuire à ceux dont la conduite leur a été confiée. Ce laboureur sarcle et nettoie son champ de toutes les mauvaises herbes qui viennent et qui poussent en abondance dans les terres les plus grasses : de même ceux qui conduisent sont uniquement appliqués, en qualité de ministres de Jésus-Christ, à retrancher tout ce qui peut naître de désirs, de sentiments, de pensées, de tentations; enfin à purifier les âmes de tout ce qui se peut former en elles qui ne serait pas digne de l'état auquel elles sont appelées.

Voilà de grands rapports et de grandes ressemblances, mais ce ne serait point assez si l'on n'allait plus loin : car, comme cette terre à laquelle le laboureur a donné son soin, son temps, son travail, sa peine, lui rend le centuple, c'est-à-dire tout le plus qu'elle lui peut produire : *Alia autem ceciderunt in terram bonam et dabant fructum aliud centesimum* (Matth., XIII, 8) : il faut aussi, mes frères, que nos âmes, qui sont, selon la parole du Saint-Esprit, *agricultura Dei* (I Cor., III, 9), le champ que Dieu cultive, après avoir été favorisées de tant de grâces, comblées de tant de bénédictions; après avoir reçu de Dieu tant de dons, de secours et de moyens différents, lui rendent une moisson abondante; et que, comme il n'a rien épargné pour les rendre fertiles, elles doivent aussi répondre à ses desseins et satisfaire à son attente. Il ne faut pas faire comme ceux qui, pour peu qu'ils fassent, s'imaginent qu'ils font assez; car on ne fait rien, à proprement parler, si on ne

travaille à faire ce qu'il veut que l'on fasse. Il a ses mesures, il les faut remplir; il destine à des degrés de perfection auxquels il faut tendre; et celui qui, faute de vouloir s'élever et faire pour cela toutes les diligences nécessaires, demeure en arrière, doit croire qu'il sera regardé comme un homme qui résiste à ses ordres et qui méprise ses volontés. Il faut les suivre et s'y soumettre pour entrer dans son royaume; et les portes n'en sont ouvertes qu'à ceux qui obéissent. Or, mes frères, ses volontés vous sont connues par les soins qu'il a pris de vous donner tout ce qui vous était nécessaire pour vous porter dans un état parfait; et ainsi vous ne pouvez ignorer ce qu'il exige de votre gratitude et de votre reconnaissance. Saint Grégoire dit qu'on connaît les intentions de Dieu par ses largesses et par ses libéralités, et qu'on ne saurait douter qu'il ne demande beaucoup, quand ses communications sont abondantes : *Cum enim augentur dona, rationes etiam crescunt donorum.*

Un grand prince s'en va dans un pays étranger; il laisse à des intendants le maniement de toutes ses affaires, il revient après plusieurs années, dans l'espérance de trouver ses coffres remplis d'or, d'argent et de toutes sortes de richesses; mais si, au lieu de rencontrer les choses en l'état auquel elles doivent être, il ne rencontre entre les mains de ses ministres, que ce qui pourrait convenir à la fortune d'un particulier, et d'un homme médiocre, peut-il manquer de se plaindre de leur fidélité, de leur affection, de leur zèle? Ne doutez point qu'il ne s'en plaigne, et qu'il ne regarde tout ce qu'il ne trouve point dans ses coffres, comme s'ils le lui avaient ravi, et qu'ils l'eussent tourné à leur propre intérêt. C'est de cette manière que Jésus-Christ en usera à l'égard de ceux qui n'auront pas fait un véritable usage de ses grâces, et qui auront malheureusement négligé de se rendre dignes de la grandeur de sa charité, de ses profusions et de ses desseins. Et le même saint Grégoire dit qu'un homme qui doit beaucoup, et qui rend peu, ne fait rien qui contente celui auquel il est redevable. Et nous pouvons dire qu'on a sujet de se plaindre de lui, qu'on a droit sur sa liberté et sur sa personne, jusqu'à ce qu'il ait entièrement satisfait, et qu'il ait acquitté toute sa dette.

C'est ce que nous sommes, mes frères, à l'égard de Dieu, lorsque nos œuvres ne se rapportent point à ses dons, et qu'il n'y a point de proportion entre notre reconnaissance et ses miséricordes. C'est un dérèglement contre lequel il s'est expliqué d'une manière si rigoureuse, tantôt par ses prophètes, tantôt par ses apôtres, que je ne sais comment les hommes ne sont point dans une crainte continuelle de tomber dans ce malheur, et de ne pas marcher par les voies qu'il leur a prescrites. Après avoir témoigné dans Isaïe le déplaisir qu'il a de ce que la vigne qu'il avait cultivée avec tant de soin n'a pas répondu à ses espé-

rances : *J'arracherai, dit-il, les haies; je détruirai les murs qui l'environnent; je la laisserai exposée à tous les ravages que les passants lui pourront faire: «Auferam sepem ejus, et erit in direptionem; diruam maceriam ejus, et erit in conculcationem.»* — *Elle sera arrachée, elle sera foulée aux pieds, et je l'abandonnerai de telle sorte qu'elle aura la sécheresse et la stérilité d'un désert, «Ponam eam desertam.»* — *Les ronces et les épines la couvriront, et ma colère ira jusqu'à ce point, que j'empêcherai que le ciel ne répande sur elle ses pluies et ses rosées: «Ascendent vepres et spinæ, et nubibus mandabo, ne pluant super eam imbrem.»* (Isa., V, 5, 6.)

Voilà, mes frères, en peu de mots, de quelle sorte Dieu traite ces âmes méconnaissantes, qui se mesurent dans le service qu'elles lui doivent, qui avec des restrictions et des chicanes indignes de ceux qui ont de la créance et de la foi, craignent d'en trop faire; et qui s'imaginent pour peu qu'ils fassent, que Dieu doit être content, et qu'ils vont au delà de leurs devoirs, comme s'ils ne savaient pas (ce qui est une vérité qui ne doit être ignorée de personne) que la piété et la religion de tout le monde ensemble n'approche pas de la valeur d'une goutte de son sang; et que la moindre de ses souffrances ne serait pas suffisamment payée, quand tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre s'offriraient en sacrifice pour la reconnaître. C'est ce qu'a remarqué saint Jean Climaque, ce grand solitaire et ce grand docteur tout ensemble, lorsqu'il a dit : Quand nous aurions donné dix mille vies pour Jésus-Christ, nous n'aurions pas encore satisfait à ce que nous lui devons, parce qu'il y a une différence infinie entre le sang d'un Dieu et le sang de ses serviteurs, lorsqu'on en juge selon la dignité et non selon la substance.

Les hommes peuvent-ils après cela user de réserve et de ménagement, et appréhender de s'engager au delà de leurs obligations et de leurs forces? Et y a-t-il rien qui puisse attirer davantage dessus leur tête cette colère de Dieu, que nous pouvons nommer implacable, puisqu'elle fait qu'il ferme ses mains et qu'il referme son sein pour toujours : *Nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem;* en sorte qu'il n'y a plus de grâces à espérer, ni à prétendre pour ces âmes ingrates, mais une suite de ressentiments et d'indignations, qui ne finira jamais.

Que les moines pensent donc plus qu'ils ne font, à ce qu'ils doivent à Dieu; qu'ils rappellent à leur mémoire, et qu'ils se remettent devant leurs yeux, toutes les marques qu'ils ont reçues de sa bonté, toutes ces faveurs, cette distinction, cette vocation sainte accompagnée de tous les moyens dont ils peuvent avoir besoin, pour en soutenir la dignité, et qu'au lieu de languir dans une bassesse honteuse, et dans une dégradation indigne de l'honneur qu'ils ont d'être consacrés au service de Jésus-Christ, ils travaillent à s'élever à cette pureté et à cette perfection à laquelle il les appelle;

en sorte qu'ils témoignent par la sainteté de leur conduite, qu'ils ressentent ce que ce Dieu d'une bonté infinie a fait pour eux.

C'est ce que vous ferez, mes frères, si vous employez tous vos efforts pour vivre selon toutes ces vérités qui vous sont si prescrites, si vous excitez votre foi, votre religion, votre zèle, et que vous vous mettiez en peine de faire profiter dans votre cœur cette semence que Jésus-Christ y a jetée; je veux dire toutes ces instructions qui vous ont été données, par une disposition particulière de la Providence, dans un temps où la plupart des hommes sont dans l'ignorance et dans les ténèbres: si vous imitez ceux dont parle Jésus-Christ, qui recevant sa parole dans un cœur rempli, non pas d'une bonté ordinaire et commune, mais d'une bonté parfaite, *Corde bono et optimo* (Luc., VIII, 15), la retiennent et la conservent dans le repos, dans la patience et dans la paix; et qui l'échauffent par le feu de leur charité jusqu'à ce qu'elle produise ce fruit de vie, dans le temps déterminé par sa prescience éternelle; ce sont des biens et des avantages que l'on trouve dans les monastères et dont on ne jouit point dans l'iniquité et la corruption du monde.

XXVII. CONFERENCE.

Pour le dimanche de la Quinquagésime, à la profession d'un religieux.

SUR L'OBÉISSANCE.

Preparanda sunt corda et corpora nostra, sanctæ præceptorum obedientiæ militaturæ (Prolog. æg.)

Il faut préparer nos cœurs et nos corps pour combattre avec les armes d'une obéissance sainte.

Mon frère, saint Benoît m'ordonne de parler à ceux qui veulent faire profession de sa règle, et embrasser son institut, de leurs obligations, et leur faire connaître quelle est l'importance de l'engagement qu'ils veulent prendre, de crainte que n'ayant pas sur un état si saint les véritables lumières, ils ne tombent dans le relâchement et dans une vie qui ne réponde pas à la grandeur de leurs devoirs. Pour m'acquitter en cela du mien, je ne vous dirai que peu de paroles; car quand je voudrais vous en dire beaucoup, mon incommodité présente me mettrait dans l'impuissance de le faire. Ces paroles, mon frère, suffiront pour votre instruction; si vous entrez pleinement dans le sens qu'elles contiennent, et que vous preniez l'esprit de celui qui les a dites: ce sont celles que saint Benoît adresse dans le prologue de sa Règle à tous ceux qui veulent être du nombre de ses disciples: *Preparanda sunt corda et corpora nostra sanctæ præceptorum obedientiæ militaturæ. Il faut, dit-il, préparer nos cœurs et nos corps, pour combattre avec les armes d'une obéissance sainte.* Voilà, mon frère, en peu de mots à quoi vous vous engagez, et ce que l'action que vous allez faire exige de vous. Je ne doute point que vous ne trouviez que votre entreprise est grande, et que vous ne disiez dans le fond de votre cœur ces paroles du Prophète: *Latam man-*

datum tuum nimis, « Seigneur, que vos commandements ont d'étendue! » (Psal., CXVIII, 69.) Il est vrai qu'ils vont loin, mais il est vrai aussi que si l'obligation que vous contractez était moindre, elle vous serait inutile, et vous ne trouveriez point dans la condition que vous avez choisie, le bonheur et le repos que vous y cherchez. Car que vous servirait de donner à Dieu la moitié de vous-même, de lui donner votre corps, et de lui refuser votre cœur? Que vous servirait, dis-je, que vos mains fussent soumises, pendant que votre volonté serait révoltée? Il faut que la dépendance soit parfaite et que l'homme tout entier obéisse, ou elle sera infructueuse. Et afin que vous en soyez persuadé, je vous dirai, mon frère:

Premièrement, que le plus grand reproche que Dieu ait fait à son peuple est fondé sur ce que son culte n'était qu'apparent, et que son obéissance n'était qu'extérieure, que tous les actes de sa religion n'avaient point de fond; que toute leur conduite n'était que littérale, et que l'esprit n'y avait point de part, c'est-à-dire qu'ils le servaient par nécessité et par contrainte, et non point par volonté et par amour. Ainsi toute leur vie, au lieu de lui plaire, ne faisait qu'irriter; au lieu de s'attirer sa miséricorde par tous leurs sacrifices, ils ne faisaient qu'exciter sa colère, et il ne se pouvait pas faire qu'il aimât ceux qui ne le voulaient pas aimer: *Populus iste ore suo et labiis suis glorificat me, cor autem ejus longe est a me. (Psal., XXIX, 18.)* C'est l'état auquel se trouvent tous ceux qui se contentent dans les monastères de rendre une obéissance extérieure, qui ne joignent point le cœur aux actions et aux pratiques sensibles; leurs œuvres, au lieu d'être agréables à Dieu, offensent sa majesté, et il ne peut être à leur égard que ce qu'il était pour son peuple, lorsqu'il lui déclare qu'il rejette ses offrandes, et qu'elles sont indignes de lui être présentées: *Ne offeratis ultra sacrificium frustra. (Isa., I, 13.)*

Secondement, ce que vous donne la profession religieuse pour vous rendre heureux et pour le temps et pour l'éternité, ce sont les moyens de détruire ce qui peut empêcher ce bonheur qu'elle vous promet. Or, comme votre volonté propre est le grand obstacle elle vous oblige à une obéissance qui le soumette, qui en arrête les mouvements, et si vous n'entrez dans cette disposition qu'elle vous offre, si vous ne la considérez comme quelque chose d'essentiel et de fondamental à votre état, il ne vous sera plus d'aucun secours, vous demeurerez dans toutes vos passions accoutumées, elles vous domineront, et vous en serez l'esclave comme auparavant.

Troisièmement, toute votre vie ne sera qu'une fiction, vous imprimerez au monde on vous croira ce que vous n'êtes point; vous serez aux yeux des hommes ce que vous ne serez point aux yeux de Dieu; on jugera de vous par les apparences, on donnera des vertus, et cependant vous

rez les vices qui leur seront contraires, et vous joindrez à tous vos autres maux celui de l'hypocrisie, qui en sera le comble et la consommation. On vous commandera, par exemple, un travail; vous irez, et votre cœur n'ira point; on dira : Cet homme est obéissant, et cependant votre cœur sera ou dans la contradiction ou dans le murmure; on vous verra agir dans les travaux avec force et avec vivacité, et on dira : Ce religieux est fervent; cependant vous n'agirez que par humeur, par fantaisie, et vous n'aurez rien moins que cette ferveur sainte et religieuse que l'on vous attribuera. Enfin vous porterez le nom et l'habit d'un homme qui vit dans l'obéissance, vous en aurez même la gloire et l'honneur devant ceux qui jugent par la surface; mais Dieu, de qui les jugements sont profonds, ne verra rien en vous qui ne soit digne de châtement.

Quatrièmement, le religieux qui conserve sa volonté ne saurait s'accommoder des personnes qui ont autorité sur lui, qui ont inspection sur sa conduite; les difficultés naissent sous ses pas, on ne lui ordonne jamais rien qui lui plaise ni qui lui convienne, il marche incessamment au travers des épines et des ronces, il est toujours dans l'opposition et dans le murmure; la paix fuit de devant lui, il est dans une guerre qui ne finit point, et il n'est pas plus d'accord avec soi-même qu'avec les autres. Ainsi il perd tout le fruit de sa retraite, et ses cupidités sont les maîtresses dans le monastère, comme elles l'étaient dans le monde.

Quoique cette obligation soit d'une si grande importance, il n'y a rien de plus ordinaire que de s'en séparer, et on ne voit rien davantage dans les cloîtres, que des hommes qui, au lieu de vivre dans ce renoncement si prescrit et si nécessaire, se conduisent par eux-mêmes, qui ne gardent de dépendance qu'autant qu'elle ne leur est point à charge, et qui ne font point de scrupule de se tirer en ce point de la main de Dieu, de lui manquer de fidélité, et de violer la sainteté de leurs promesses. Et véritablement, mon frère, à moins que de veiller incessamment sur soi-même, il est malaisé de se garantir de ce désordre.

Vous devez savoir qu'on y tombe en deux manières : ou par les actions qui regardent le corps, ou par celles qui regardent l'esprit. Les premières sont sensibles, et on ne peut pas les commettre sans qu'on les remarque; par exemple, je sais que je me suis engagé au service de Jésus-Christ, que je lui ai consacré mon corps, et que je lui ai promis de l'imiter dans sa passion et dans ses souffrances, néanmoins j'évite la peine, je me fâche quand il s'en rencontre; si la nourriture qu'on me donne ne me plaît pas, je murmure; si on m'applique à une occupation qui me déplaît, j'en témoigne mon chagrin. Ce sont des fautes grossières qu'on ne peut ni ignorer ni excuser, et si l'on est assez malheureux pour y tomber, comme le mal est connu, on doit et on peut y remédier par la pénitence.

Il n'en est pas de même des égarements de l'esprit; ils sont plus dangereux et plus délicats tout ensemble, et il est plus malaisé de les apercevoir; je ne parle point des murmures, des révoltes, ni des rébellions intérieures qu'on ne saurait ne pas connaître par les agitations et les mouvements qu'elles produisent, mais je parle d'une désobéissance plus adroite, plus imperceptible. Souvent un religieux, au lieu de suivre à l'aveugle et d'accomplir avec simplicité les ordres de son supérieur, le presse de les changer, et obtient de lui, par ses importunités et ses instances, des travaux, des occupations, des exercices, des lectures qui lui plaisent.

Un autre l'engage par ses artifices, par ses adresses, par ses affectations, à lui accorder ce qu'il ne veut pas lui demander, et se conduit de manière, qu'il fait que son supérieur le prévient et qu'il va au-devant de ce qu'il désire. L'un et l'autre s'imaginent qu'ils font la volonté de leur supérieur, et que son consentement les met à couvert; ils se trompent, ils se flattent : c'est, à proprement parler, le supérieur qui obéit, et son acquiescement ne fait que leur cacher le dérèglement de leur cœur, mais il ne sert de rien pour leur justification.

Un autre connaît les intentions de son supérieur, ses inclinations, sa volonté, ce qu'il approuve, ce qu'il condamne; cependant, au lieu d'en suivre les lumières dans les rencontres, il suit ses propres pensées, et croit qu'il ne fait rien contre l'obéissance parce que son supérieur ne lui a pas fait ou une défense ou un commandement en forme; mais il se mécompte, et on ne dira rien qui ne soit vrai, quand on assurera que les uns et les autres sont esclaves de leurs volontés, qu'ils sont dans les liens de leur amour-propre, qu'ils sont dans une disposition toute contraire à celle que la règle leur prescrit par ces paroles : *Præparanda sunt corda*. En un mot, ils sont bien éloignés d'être de ces hommes de bénédiction dont parle le Prophète, quand il dit : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua*. (Psalm., IX, 41.) Vous avez écouté, Seigneur, la préparation de leurs cœurs, puisqu'ils n'ont rien moins que cette préparation qui leur est si nécessaire, cette simplicité qui leur est si expressément commandée, et qu'on peut avec justice les mettre au nombre de ceux dont il est dit : *Corrupti sunt et abominabiles facti sunt in studiis suis* : « Ils se sont corrompus et sont devenus abominables aux yeux de Dieu par l'attachement qu'ils ont eu à leurs volontés. » (Psalm., XIII, 1.)

Ce qui arrive de ce désordre, mon frère, c'est qu'un religieux qui a fait vœu d'une obéissance parfaite, sortant de l'engagement qu'il a pris, et perdant toute mémoire de ses promesses, se met dans un état que Dieu ne peut voir qu'avec indignation, il se retire de Dieu, Dieu se retire de lui; le démon, qui aperçoit cette infidélité et ce divorce, attaque cette âme malheureuse, il la

tente, il redouble tentations sur tentations, il lui tend des pièges de toutes parts, et Dieu lui refusant la protection dont elle s'est rendue indigne, elle ne manque point de tomber dans l'abîme qu'il lui a creusé. Quelquefois il la laisse dans son égarement; il se contente de voir qu'elle nourrit et fortifie son indépendance, qu'elle est dans la main de son propre conseil, au lieu de se laisser mener par la main d'un autre, comme elle y est obligée; il lui suffit qu'elle continue de se croire, et de travailler à sa perte, sans qu'elle ait ni connaissance ni sentiment de son malheur; enfin elle se trouve au jugement de Dieu toute défigurée, toute vide et toute déstituée de ces biens et de ces avantages, qui sont des fruits qui ne peuvent naître que de la simplicité, de la docilité et de l'obéissance, et, comme presque toujours le mal est sans remède, elle portera à jamais la peine de son infidélité.

Cela vous fait voir, mes frères, qu'il n'y a rien que vous deviez plus appréhender que d'agir de vous-mêmes et de vous conduire par votre propre esprit. Je vous parle à tous en général, et toutes les fois qu'un de nos frères fait profession, vous la devez faire avec lui, et vous appliquer toutes les instructions qu'on lui donne, et souvent elles ne vous sont ni moins utiles ni moins nécessaires qu'à celui auquel on adresse la parole; et je vous avoue que je crains qu'au lieu d'y faire l'attention que l'on doit, on ne les néglige et on ne les considère que comme des choses dites au hasard, au lieu de les regarder comme des effets d'une conduite de Dieu toute particulière sur vos personnes, et comme une marque de sa vigilance et de sa bonté. Car si, selon sa parole, un oiseau, une feuille d'un arbre, un cheveu ne tombe de nos têtes que par son ordre, à plus forte raison la parole d'un supérieur, qui a son autorité et qui vous parle en son nom, ne peut point n'être pas réglée par sa providence. C'est lui qui met dans sa bouche les vérités qu'il vous annonce, c'est lui qui inspire son cœur et qui donne le mouvement à sa langue; ainsi vous devez être persuadés qu'il ne vous dit rien dont vous ne lui rendiez un jour un compte très-exact, et que les mêmes paroles qui n'auront pas produit en vous l'effet qu'il en attendait, qui est de vous donner la vie, vous donneront la mort et seront cause de votre condamnation : *Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die.* (Joan., XII, 48.)

Vous voyez, mon frère, que ce n'est pas sans raison que saint Benoît nous ordonne de préparer nos cœurs et nos corps pour les soumettre à Jésus-Christ sous le joug de l'obéissance : *Præparanda sunt corda et corpora nostra, sanctæ præceptorum obedientiæ militatura*, puisque l'obéissance toute seule peut détruire ou au moins enchaîner votre volonté propre, elle qui a une malignité infinie, et qui est l'unique cause de tous nos maux; c'est pourquoi, si vous vous trouvez dans une résolution constante de

vous consacrer à Jésus-Christ dans cette intégrité que je vous ai représentée, *adhuc et animam* (Luc., XIV, 26), de lui sacrifier votre âme, c'est-à-dire cet attachement à l'esprit auquel on ne veut point mourir, vous ne devez point douter qu'il ne reçoive le sacrifice que vous lui offrez, comme il fit autrefois celui du premier de tous les justes, et que la simplicité avec laquelle vous paraissiez aujourd'hui à ses yeux n'attire une abondance de grâce sur votre action et sur votre personne; et vous pourriez dire ces paroles d'Isaïe : *Induit me vestimentis salutis* (Isa., LXI, 10), que Dieu, en vous revêtant de l'habit de la religion, ou plutôt en changeant celui que vous portez depuis si longtemps, en celui que vous allez prendre, vous couvre et vous enrichit d'un vêtement de salut, c'est-à-dire qu'il vous engage dans une profession sainte où vous trouverez tous les moyens et les secours dont vous pourriez avoir besoin pour vous y employer avec succès. Et croyez, mon frère, je vous le répète encore, que toute la suite de votre consécration dépendra uniquement de la fidélité avec laquelle vous observerez ce précepte : *præparanda sunt corda*; car Jésus-Christ, qui est véritable dans ses promesses, n'a jamais manqué de faire revivre dans l'éternité ceux qui dans le temps ont haï leur âme pour l'amour de lui, qui lui ont donné la mort, et qui lui en font un sacrifice volontaire.

XXVIII^e CONFERENCE

II^e pour le dimanche de la Quinquagésime, à l'engagement d'un frère convers.

SUR LES VERTUS RELIGIEUSES.

Descendi de celo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me. (Joan., VI, 38.)

Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.

Vous demandez, mon frère, à vous engager à ce que la vie monastique a de plus grand, de plus important et de plus pénible, je veux dire à l'obéissance. Car c'est précisément ce que vous allez promettre, dans le vœu que vous êtes prêt de prononcer. C'est, dis-je, ce que la religion contient de plus grand, puisque c'est en cela que toute sa perfection consiste, et que tout ce qu'elle contient, se renferme dans le fond et dans la pratique de cette vertu. Il est certain que l'obéissance est tellement essentielle à la vie religieuse, qu'être religieux, et être un parfait obéissant, ce n'est qu'une même chose. Elle n'a rien de plus important, puisque sans l'obéissance, toutes ses actions, tous ses exercices, toutes ses occupations, tous ses emplois n'ont, au jugement de Dieu, ni mérite, ni valeur. Elle n'a rien de plus difficile, puisque l'obéissance ne dit pas moins qu'une abnégation totale, un parfait détachement de soi-même, une mort, et une destruction véritable de son propre esprit, ce qui est de toutes les choses du monde la plus difficile, et à quoi l'homme, qui est naturellement orgueilleux et plein

de lui-même, a plus de peine à se déterminer et à se résoudre.

Je vous dirai, mon frère, en moins de discours qu'il me sera possible, parce que l'heure me presse, et que je n'ai pas le temps de m'étendre, que comme pour acheter les choses qui sont nécessaires à la vie, on donne de l'argent qui a cours parmi les hommes, on acquiert aussi par les actes et les exercices de piété la perfection de l'état auquel Dieu nous appelle. C'est par là qu'on s'élève à cette pureté de cœur à laquelle un solitaire doit tendre, et qui est l'effet de sa conduite; et comme il ne suffit pas que la monnaie soit d'un métal nécessaire et légitime, mais qu'il faut qu'elle ait l'empreinte et la marque du prince, il faut aussi que ces actions dont je vous parle soient comme frappées au coin qui leur est propre, et qu'elles aient un caractère particulier; or ce caractère n'est rien que l'obéissance; c'est celui auquel Jésus-Christ a marqué toute sa vie, comme il le témoigne lui-même, lorsqu'il dit : *Je suis venu non pas pour faire ma volonté, mais pour faire celle de mon Père*. La monnaie pourrait être d'argent et même d'or qu'on ne laisserait pas de la rejeter comme une monnaie fautive, si elle ne portait l'image qu'elle doit avoir; de même toutes les actions que peut faire celui qui est engagé par les vœux au service de Jésus-Christ ne sauraient lui être utiles sans l'obéissance, elles ne seront point reçues, quelque sainteté qu'elles puissent avoir; et non-seulement elles ne lui produiront aucun avantage, mais même elles lui attireront des châtimens et des peines rigoureuses, parce que sa condition l'obligeant à vivre en toutes choses dans une dépendance entière, il fait contre son devoir dès qu'il agit par lui-même. C'est une bonne chose de jeûner, de prier, de veiller, de travailler, mais si je le fais sans obéissance, par mon choix et par ma volonté propre, tout cela ne servira qu'à me rendre digne de haine, au lieu de me mériter des récompenses et des couronnes.

Un religieux, par exemple, prie quand on veut qu'il travaille, il jeûne quand on veut qu'il mange, son jeûne sera puni comme une transgression, et sa prière lui sera imputée à péché, *oratio ejus fiet in peccatum* (Psal., CVIII, 7) : en un mot tout ce qu'il fera sans obéissance, pour satisfaire son humeur et sa fantaisie, ou sa piété, si vous voulez, ne sera regardé de Dieu que comme une espèce de larcin et de sacrilège, car ce qu'il fait en se conduisant lui-même, n'est autre chose que de reprendre sa volonté, s'en servir à son usage, après l'avoir offerte à Dieu comme une victime, et l'avoir consacrée à son service.

Ce n'est pas assez, mon frère, que vous sachiez qu'il faut obéir, mais il faut vous apprendre avec quelles circonstances il le faut faire, afin que votre obéissance soit reçue de Jésus-Christ comme un sacrifice de bonne odeur. Entre un grand nombre de qualités différentes, qui doivent se rencon-

trer dans l'action d'un véritable obéissant, il y en a quatre principales sans lesquelles il est impossible qu'elle lui plaise. Il faut qu'elle soit prompte, cordiale, fervente et qu'elle persévère. Elle doit être prompte, sans quoi il ne se peut que Dieu ne la rejette, parce que le défaut de promptitude ne peut venir que de deux causes; ou de l'attachement que nous avons à notre propre raison, qui nous porte à examiner l'ordre qu'on nous donne, avant que de nous y soumettre, ou de notre paresse qui nous retient et qui nous lie, de sorte que, quand on nous commande quelque chose, il semble qu'on nous éveille d'un profond sommeil : or comment se peut-il faire qu'une action qui a de si mauvais commencemens puisse avoir une suite plus heureuse, et que celui par l'ordre duquel on l'a faite, n'ait pas plus sujet de s'en plaindre et de s'en fâcher, que d'en être content ? Y a-t-il rien de plus injuste, que celui qui doit tant à Dieu par-dessus le reste des hommes, qu'il a prévenu de tant de marques d'une bonté extraordinaire, retarde et diffère lorsqu'il est question d'exécuter ses ordres ? Je dis, ses ordres, parce que, comme remarque saint Bernard, soit que Dieu commande par lui-même, ou par la bouche de ses ministres, ce sont toujours ses volontés qui sont déclarées, et notre règle est si précise sur ce sujet, qu'elle n'a pu s'exprimer d'une manière plus claire, qu'en ces termes : *Mox ut aliquid imperatum a majore fuerit, ac si divinitus imperetur, moram pati nesciunt in faciendo*. (De præcept. et dispens. c. 9.) Saint Benoît ne s'est expliqué de la sorte que pour nous apprendre qu'il ne doit point y avoir de distance, entre la parole de celui qui commande, et l'action de celui qui obéit.

Il faut que l'obéissance soit cordiale, parce que ceux qui sont au nombre des enfants, et qui sont appelés plus particulièrement à l'héritage du père, tels que sont les religieux et les moines, ne doivent pas se conduire comme des serviteurs et des esclaves, qui n'agissent que parce qu'ils y sont forcés, et par le motif de la crainte. Dieu veut, mon frère, que nous le servions d'une manière plus noble et plus élevée, il n'a que faire de nos pénitences, de nos macérations et de nos travaux, ce n'est que le cœur qu'il demande; donnez-lui tout, et ne lui donnez pas le cœur, vous ne lui donnez rien. *Deus cor querit, cor inspicit, intus testis est, judex, approbator, adjutor, coronator*. (S. AUGUST. in Psal. XXXIV.)

Il faut en troisième lieu que l'obéissance soit fervente, car sans cela, le moyen que ce religieux fasse connaître par toutes ses actions, comme il y est obligé, son ardeur dans le service de Jésus-Christ ? Comment remarquera-t-on dans sa conduite, qu'il n'agit que par l'amour qu'il lui porte, et dans le dessein de lui plaire, si son obéissance est destituée de ferveur et de zèle; si elle est molle et languissante ? Et quel rapport y aura-t-il entre la majesté du maître qui est infinie, et la disposition du serviteur ?

Il faut enfin que l'obéissance soit persévérante, parce que c'est elle qui doit consumer votre sacrifice, et qui doit lui donner sa perfection. C'est elle, dis-je, qui doit couronner votre ouvrage; la récompense, comme vous savez, n'est promise qu'à celui qui aura combattu et persévéré jusqu'à la fin. (*Matth.*, XXIV, 13.) Ce n'est point au serviteur à dire à son maître : Il y a tant de temps que je vous sers, je vous servis hier, je vous servirai encore aujourd'hui, mais pour davantage je ne le puis : il faut qu'il pousse ses services jusqu'à la fin de sa vie, s'il veut que sa fidélité soit reconnue; et dès le moment qu'il refuse de servir, il efface tous ses services passés, du cœur et de la mémoire de son maître. Dieu nous juge comme il nous rencontre, et s'il nous trouve las de le servir, il nous traite comme des gens dégoûtés de son service. Quelle disposition pour celui qui est prêt, à ce qu'il s'imagine, de recevoir sa rétribution et son salaire? Et combien y en a-t-il, auxquels il dira quelque jour ces paroles terribles : *Tolle quod tuum est* (*Matth.*, XX, 14), retirez-vous, emportez avec vous ce qui vous appartient, c'est-à-dire, votre lâcheté et votre ingratitude. C'est le partage de ceux qui se persuadent qu'ils en ont trop fait, lorsque Dieu qui juge autrement qu'eux, prononce que leurs œuvres ne sont pas pleines, et qu'ils n'en ont pas assez pour qu'elles soient dignes d'être reçues.

En voilà trop, mon frère, pour vous faire connaître l'obligation que vous avez d'obéir le reste de vos jours, et la manière en laquelle vous devez vous en acquitter. Demandez à Jésus-Christ qui est le modèle si achevé de tous ceux qui sont engagés dans la carrière de l'obéissance, qu'il vous regarde en pitié, qu'il soutienne votre faiblesse, et qu'il vous donne les grâces, sans lesquelles toutes vos résolutions seraient vaines et stériles, et vous vous trouveriez dans l'impuissance de satisfaire à vos promesses.

XXIX^e CONFERENCE.

III^e pour le dimanche de la Quinquagésime, à la profession d'un religieux qui était venu d'une autre observance.

SUR L'OBÉISSANCE.

Ad illum per obedientiam laborem redeas, a quo per inobedientiam desidiam recesseras. (S. BENED. in Prolog. supr. Reg.)

Revenez par le travail de l'obéissance, à celui de qui vous vous étiez éloigné par la désobéissance.

Vous nous demandez, mon frère, étant prosterné à nos pieds, selon l'usage de notre ordre, la miséricorde de Dieu et la nôtre; *misericordiam Dei et nostram*; et à cela je vous réponds que la plus grande miséricorde que Dieu vous puisse faire, est de vous donner les moyens et les facilités nécessaires, dans le nouvel engagement que vous prenez, pour travailler avec succès à l'ouvrage de votre salut. Je ne vous représenterai pas les avantages qui sont renfermés dans l'état que vous avez choisi; vous les connaissez

déjà par les expériences que vous en avez faites, et vous savez sans doute quel fruit on peut retirer de cette solitude profonde où nous vivons, de ce silence, de ces jeûnes, de ces veilles, de ces travaux, de ces mortifications, de cet assujettissement, et de toutes les autres régularités dans lesquelles nous passons nos jours; je me contenterai seulement de vous dire quelque chose de l'obéissance qui est essentielle à la profession monastique, et sans laquelle il n'y peut avoir de véritables religieux, parce qu'elle est ignorée, et que peu de personnes en connaissent la vérité et l'étendue.

L'obéissance donc, mon frère, est une obligation générale pour toutes les observances religieuses, elle en est le fondement et l'essence. Les hommes ne s'engagent à Jésus-Christ par les vœux, qu'afin de s'unir ou de se réunir à lui d'une manière si étroite et par des liens si serrés, qu'ils ne puissent ni s'en détacher ni le perdre; or comme ils ne s'en sont séparés que par la désobéissance, il faut qu'ils reviennent à lui par une disposition tout opposée, qui est l'obéissance. C'est ce que vous avez lu dans le Prologue de votre règle en ces termes : *Ut ad illum per obedientiam laborem redeas, a quo per inobedientiam desidiam recesseras*; ainsi Dieu en établissant l'ordre monastique dans son Eglise, n'a pas eu d'autre dessein que d'établir des écoles saintes où l'on apprend à obéir.

Je vous dirai donc, mon frère, quel doit être l'objet de l'obéissance que vous allez promettre en présence de Dieu et de ses saints; quelle est son étendue, et avec quelles circonstances vous devez vous en acquitter, quand vous l'aurez promise. L'obéissance se porte à quatre objets différents. Dieu est le premier, votre règle le second, votre supérieur vient ensuite, et enfin vos frères.

Vous obéirez à Dieu, mon frère, si vous suivez les desseins qu'il a sur vous, si vous faites que sa vocation ait tout l'effet qu'elle doit avoir, si vous suivez les mouvements de son esprit, et que vous receviez dans une soumission tout entière les impressions de sa grâce. Or cette volonté, ce dessein, cette vocation ne vous peut être mieux déclarée que par ces paroles qu'il dit autrefois au premier de tous les patriarches : *Egreder de terra tua, et de cognatione tua et de domo patris tui* (*Gen.*, XII, 1) : « Sortez de votre pays, » c'est-à-dire, comme l'explique le saint abbé Paphnuce dans les Conférences de Cassien, quittez tous les biens de ce monde, tous ses plaisirs, ses honneurs, ses affaires et ses occupations; « sortez du milieu de vos parents; » c'est-à-dire, renoncez à vos inclinations vicieuses, à votre amour-propre, à vos fantaisies, à vos passions, à vos humeurs, à toutes ces attaches différentes qui vous sont passées en nature, par les habitudes que vous en avez contractées. « Sortez de la maison de votre père; » c'est-à-dire, rejetez toutes les affections des choses visibles, terrestres et périssables, pour ne vous

occuper désormais que de celles qui sont éternelles, invisibles, et qui ne connaissent aucun changement; et soyez persuadé que le dégagement dans lequel Dieu vous oblige de vivre, n'est pas moindre que cette désappropriation de vous-même, si entière et si générale.

Vous quittez un état dans lequel vous le serviez d'une manière commune, et votre translation serait téméraire, si vous n'ajoutiez de nouvelles obligations à vos premiers devoirs. Dieu veut que l'union que vous aurez désormais avec lui soit parfaite, soit intime, que votre cœur soit à lui sans restriction et sans réserve, et si vous voulez que je vous en dise tout ce que j'en pense, le pas que vous faites ne vous engage pas à moins, qu'à étudier, je ne dis pas ses volontés absolues, je ne dis pas ses ordres, mais toutes ses pensées et ses inclinations, pour les embrasser comme des lois et des règles constantes; en un mot, ce n'est point assez pour vous, comme dit saint Bernard (*Ad Frat. de monte Dei*, cap. 2), de servir Dieu, il vous faut des dispositions plus excellentes et plus élevées, vous devez vous attacher à Dieu : *Aliorum est Deo servire, vestrum adhaerere*. Car pourquoi changer, mon frère, si vous n'avez pas envie d'être meilleur, plus parfait et plus saint que vous n'étiez.

Vous obéirez à votre règle, mon frère, si vous vous rendez fidèle à tout ce qu'elle vous prescrit, sans vous dispenser des choses qu'elle renferme soit par distinction, soit par négligence. Vous devez la considérer comme une déclaration des volontés de Dieu, comme votre loi, comme votre Evangile. Dieu a écrit de son doigt l'Evangile à tous les Chrétiens, mais il y en a entre eux qu'il chérit plus tendrement, qu'il destine à un état plus éminent et à une perfection plus élevée. Il les sépare des autres, il les appelle à une vie plus retirée et plus sainte; il leur donne une règle et une forme de vie, qui est comme un abrégé et un précis de ce qu'il a de plus pur et de plus excellent dans l'Evangile. Quelle reconnaissance n'êtes-vous point obligé de lui rendre, pour cette application particulière qu'il a sur vous; pour cette vocation si spéciale et si privilégiée, par laquelle il vous distingue du commun des hommes? C'est ainsi qu'il sépara son peuple autrefois du milieu des nations, afin de se l'attacher par un culte tout saint et tout religieux, et d'en recevoir des adorations et des hommages qui fussent dignes de lui : *Separavi vos a ceteris populis, ut essetis mei.* (*Levit.*, X, 26.)

Dieu est semblable à un grand prince qui commandant à des nations presque infinies, et voulant leur donner des marques d'une bonté et d'une magnificence royale, leur proposerait de grands biens et de grandes récompenses, et leur prescrirait de certains devoirs, de certains services, de certaines lois par l'accomplissement desquelles ils se rendraient dignes des promesses qu'il leur aurait faites, et qui par préférence choisirait parmi cette multitude quelques gens qu'il

chérirait plus que les autres, qu'il établirait dans les premières places de sa maison près de sa personne, et auxquels il donnerait sa familiarité, et tout ensemble des facilités, des règles, des conduites particulières, par le moyen desquelles ils acquerraient cette récompense promise avec plus de certitude; sans doute que ces hommes si chéris et si favorisés de ce prince, seraient touchés d'un respect et d'une reconnaissance profonde, et emploieraient toute leur fidélité et tous leurs soins pour exécuter jusqu'aux moindres des choses qu'il leur aurait prescrites, et il n'y en aurait une seule qu'ils voudraient regarder autrement que comme une loi indispensable.

Voilà, mon frère, ce qu'il faut que vous soyez à l'égard de votre règle, et de tout ce qu'elle contient. Dieu vous l'a donnée par le ministère d'un grand saint : ce n'est point son propre esprit, c'est celui de Dieu qui l'a dictée; et vous contractez, dès le moment que vous l'aurez professée, l'obligation de l'observer avec une exactitude et une religion constante. Ce n'est point à vous à discerner, ni à dire : Ce point est utile, cet autre ne l'est pas; celui-ci est nécessaire, celui-là ne sert de rien : *In omnibus omnes magistrum sequantur regulam, neque ab ea temere devietur a quoquam.* (*Reg. S. Ben.*, cap. 3.) Ce sont les paroles de saint Benoît : Tous sont obligés de la pratiquer et de la suivre, et nul ne peut s'en dispenser, à moins qu'il n'ait pour cela une raison juste et légitime.

Vous obéirez à votre supérieur, si vous êtes persuadé que c'est à Jésus-Christ même que vous obéissez en sa personne, qu'il vous tient sa place, qu'il vous conduit en son nom, et qu'il a son autorité, sa mission, sa charité et ses lumières, sans craindre que vous vous trompiez en suivant ses ordres, et sans dire en vous-même, qu'étant homme il se peut mécompter, parce que, si cette raison méritait d'être écoutée, il faudrait discuter tous les commandements des supérieurs, et il n'y aurait jamais d'obéissance ni simple, ni véritable. Et sachez, mon frère, qu'il y a cette différence entre vous et lui, qu'il est vrai qu'il se peut tromper, mais que Dieu qui l'a mis en sa place et qui se sert de sa main pour gouverner sa bergerie, et conduire son troupeau, lui donne les lumières et les connaissances dont il a besoin, pour s'acquitter de la charge qu'il lui a commise; mais pour vous et pour tous ceux qui vous ressemblent, Dieu ne donne que la soumission et la docilité, qui vous est nécessaire, pour vous laisser conduire. Ne croyez donc rien, ni de bon, ni de mauvais, que selon son discernement; que son sentiment soit la règle et la mesure du vôtre, et croyez qu'en usant de la sorte, ce sera lui et non pas vous qui rendrez compte à Dieu de votre conduite; heureux celui-là, mon frère, qui a trouvé le secret de s'établir dans une sûreté si grande et si parfaite, qu'il ne soit pas même chargé de son propre salut. Je suppose en tout cela que votre supérieur n'exige rien de vous qui soit évidemment contre la loi de Dieu; car

en ce cas-là l'obéissance que vous devez à Dieu, vous empêche de rendre à votre supérieur celle qu'il vous demande ; et c'est ce que nous apprend saint Bernard (*De præcepto et dispens.* cap. 9), quand il dit qu'il faut croire comme Dieu même le supérieur qui nous tient sa place, dans les choses qui ne sont pas évidemment contraires à la volonté de Dieu : *Illum quem pro Deo habemus, tanquam Deum, in his quæ non sunt aperte contra Deum, credere debemus.*

Vous obéirez à vos frères, si vous êtes autant convaincu que vous devez l'être, que c'est la voie la plus droite et la plus certaine que vous puissiez prendre pour aller à Dieu, et saint Benoît ne craint point de nous dire, en nous parlant de cette obéissance, que c'est le véritable chemin par lequel nous pouvons y arriver : *Scientes se per hanc obedientiæ viam ituros ad Deum.* (*Reg. S. Bened.*, cap. 71.) Et si quelque chose est capable de vous rendre cette obligation facile et agréable, c'est de regarder vos frères comme des gens qui portent sur le front un caractère de bénédiction. Ils appartiennent à Jésus-Christ par une consécration toute particulière, ils sont uniquement destinés à son culte et à son service : ce sont des vases précieux dans sa maison. vous reconnaissez partout dans leurs personnes, les marques de cette élection éternelle qui doit les rendre à jamais heureux : vous avez les mêmes vues, les mêmes prétentions, les mêmes désirs, les mêmes volontés, les mêmes exercices, et vous êtes tellement unis par les liens et les engagements qui vous unissent, qu'il se peut dire qu'il se voit en vous l'accomplissement de ces paroles de Jésus-Christ : *Sint unum, sicut et nos unum sumus.* (*Joan.*, XVII, 22.) Je vous demande ce qui pourrait rendre une telle obéissance onéreuse ? Joignez à cela, mon frère, que lorsque cette déférence si sainte et si cordiale ne se rencontre pas dans les monastères, et que les frères manquent à se considérer comme s'ils étaient les supérieurs les uns des autres, les contradictions y règnent, on n'y voit qu'oppositions, que troubles, que discordes ; Jésus-Christ qui est le Dieu de la paix, et qui n'habite que parmi ceux chez qui elle est établie, ne s'y rencontre point, il s'en retire. L'ennemi de la paix qui ne manque point de prendre sa place, y jette le désordre et la confusion, et ces lieux uniquement destinés pour être le royaume de Jésus-Christ, deviennent, par un changement déplorable, la synagogue de Satan. Faites tous vos efforts pour éviter un écueil si dangereux, suivant en toutes choses les volontés de vos frères plutôt que les vôtres ; faites, non point ce qui vous est commode et avantageux, mais ce qui leur est utile et ce qu'ils désirent, *Nullus quod sibi utile judicat sequatur, sed quod magis alii.* (*Regul. S. Bened.*, cap. 72.) Imitiez Jésus-Christ qui déclare qu'il est venu non point pour exiger des services, mais pour en rendre, *Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare.* (*Matth.*, XX, 28.)

Mes frères, c'est à vous tous que j'adresse

ma parole, et d'autant plus qu'il n'y a point d'obligation, point de vérité, ni moins connue, ni moins pratiquée que celle que je vous annonce. Car pour vous le dire sans déguisement, les cloîtres pour la plupart sont remplis de volontaires et non pas d'obéissants ; et si vous voulez vous conduire par des voies assurées, tirez-vous des maximes communes, considérez tout signe qui vous viendra de la part de votre frère, et qui marquera qu'il veut de vous quelque office, ou quelque secours, comme vous imposant une nécessité de faire ce qu'il désire, pourvu qu'il n'ait rien de contraire aux ordres de Dieu, à la volonté de vos supérieurs, et à la disposition de votre règle. Un mauvais religieux dira dans l'amertume de son cœur, que ce joug lui est insupportable, qu'on ne peut pas vivre dans un tel assujettissement, et qu'il n'est pas possible d'avoir tant de maîtres. Un bon religieux dira au contraire qu'on n'en saurait avoir trop, qu'on est heureux de dépendre, et que puisque sa volonté est une ennemie cruelle, et qu'il ne lui arrive point de maux qu'elle ne lui fasse, il ne peut avoir trop d'occasions de se venger d'elle, de la sacrifier et de la détruire ; que si Jésus-Christ lui commandait de se soumettre à des barbares, il le faudrait faire, et que cependant il ne lui ordonne d'obéir qu'à des hommes qui n'ont rien que d'aimable, rien qui ne le porte et ne l'invite à leur rendre l'obéissance qui lui est recommandée ; quel moyen, vous dira-t-il, de se plaindre, ou plutôt comment ne se pas louer, d'être soumis à une nécessité qui a tant de douceur, de charme et d'agrément ? *Felix est necessitas quæ in meliora compellit.* (*S. Aug. epist.* 5.)

Enfin, mes frères, je vous ai dit bien des fois, je vous le répète encore, vous connaîtrez si vous appartenez à Jésus-Christ, et si vous êtes de ses disciples, par la charité que vous aurez les uns pour les autres : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem* (*Joan.*, XIII, 35), et cette charité ne se fera remarquer, que par cette obéissance mutuelle, cette déférence réciproque, qui se trouvera parmi vous ; au contraire vous vous déclarez non pas disciples de Jésus-Christ, mais ses ennemis et ses adversaires, si vous manquez à cette soumission si sainte et si nécessaire, et ce défaut d'obéissance vous chasse pour jamais de son royaume, et vous en ferme les portes qui ne sont ouvertes qu'à ses disciples ; en un mot si vous ne voulez pas obéir, vous ne voulez pas régner.

Pour ce qui est de l'étendue de l'obéissance, mon frère, elle est si grande, que les saints nous apprennent qu'il faut qu'un religieux obéisse jusqu'à la mort, c'est-à-dire, qu'il doit porter son obéissance si loin, que quand on lui commanderait des choses qui ruineraient sa santé et le conduiraient à la mort, il faudrait obéir et se soumettre. Ils estimaient qu'un véritable obéissant ne pouvait avoir de joie plus parfaite, que de trouver quelque occasion de con-

sacrer sa vie, de la perdre dans les travaux de l'obéissance, et de glorifier Jésus-Christ par sa mort, comme un martyr qui la souffre, qui l'accepte et qui répand son sang avec plaisir, pour la confession de son saint nom.

C'était si bien le sentiment de saint Benoît (*Regul.*, cap. 7), que pour nous marquer quelle devait être l'obéissance des religieux, il nous propose celle de Jésus-Christ qui a été obéissant jusqu'à la mort, c'est-à-dire qui a mieux aimé la souffrir, que de ne pas obéir à la volonté de son Père : *Dedit vitam ne perderet obedientiam*. Mais ce qui fait voir avec évidence l'idée qu'il avait de cette vertu si excellente, c'est lorsqu'il traite (cap. 68) de la manière dont un religieux se doit conduire, s'il arrive que son supérieur lui commande des choses impossibles. Car si jamais il peut y avoir de raison juste et légitime de se dispenser d'obéir, c'est dans un cas de cette nature; cependant, quoiqu'il permette à ce religieux de représenter son impuissance, et de faire voir l'impossibilité de l'action qui lui est ordonnée, il déclare que si le supérieur persiste dans son sentiment, le religieux doit entreprendre ce qui lui est ordonné, et y employer tous ses efforts, se confiant en la protection de Dieu qui ne manque jamais de regarder dans sa miséricorde ceux qui ne cherchent qu'à faire sa volonté, et à lui plaire.

Je vous demande, mon frère, en quelle occasion il peut être permis de ne pas obéir, si ce n'est dans une impuissance tout évidente? Sachez donc qu'il n'y a que deux choses qui bornent l'obéissance: l'une est la mort, parce qu'il faut vivre pour obéir, et que la puissance des vivants ne s'étend point sur les morts; l'autre est lorsque la volonté du supérieur, comme nous l'avons déjà dit, est contraire à la loi de Dieu, en sorte qu'il faudrait désobéir à Dieu pour obéir à l'homme. Ajoutons encore une troisième, qui est la conservation de la règle, parce que si le commandement du supérieur allait à la détruire, comme c'est elle qui nous soumet à son autorité, il ne faut point douter qu'elle ne nous en retire, et qu'elle ne nous défende d'exécuter ses ordres. Je ne mets point l'impuissance entre les raisons de ne pas obéir, parce qu'encore qu'on ne vienne pas à bout de ce qui est commandé, on ne laisse pas d'entreprendre, et de faire de sa part tout ce que l'on peut pour marquer la promptitude et l'intégrité de sa soumission; surtout souvenez-vous, mon frère, qu'il n'y a point de travaux si pénibles et d'occupations si ravalées, qui ne conviennent à un moine, et qu'on n'ait droit de lui enjoindre; mais pour lui il n'en a jamais aucun de s'en dispenser; et s'il arrivait que cette obligation vous semblât dure, et qu'elle vous fit de la peine, remettez-vous devant les yeux l'exemple de nos Pères, qui trouvaient de quoi subsister et nourrir les pauvres du travail de leurs mains, et qui portaient leur zèle si loin, qu'il est écrit qu'ils s'imaginaient sans cesse

de nouvelles croix, et de nouveaux supplices, pour trouver le salut et la guérison de leurs âmes dans l'accablement de leurs corps.

Enfin l'obéissance est si vaste qu'on en peut dire ce que saint Bernard (*De offic. et morib. episcop.*, cap. 33) dit de la charité, *modus obediendi est obedire sine modo*. Ni la difficulté des commandements, ni la contrariété de nos volontés et de nos humeurs, ni même la crainte de perdre ou la santé ou la vie, n'y doit mettre aucunes bornes, pourvu que l'on ne sorte pas de l'enceinte de sa profession : *Obedientia quæ voti finibus cohibetur, imperfecta est. Nam perfecta obedientia legem nescit, terminis non arctatur, neque contenta angustiis professionis, largiori voluntate fertur in latitudinem charitatis...* etc. (S. BERN., *De præc. et disp.* cap. 6, n. 12.) Il faut qu'un véritable obéissant se considère, ainsi que dit saint Benoît, comme une brebis destinée à la mort; qu'il soit toujours prêt de faire à Jésus-Christ un sacrifice de toutes ses volontés et même de sa personne, s'il lui commandait par la bouche de ses supérieurs d'entreprendre des choses dans lesquelles il fallût répandre son sang, en échange de celui qu'il a offert à son Père, pour l'expiation de nos péchés, *Propter te mortificamur tota die, æstimati sumus sicut oves occisionis* (*Psal.*, XLIII, 24) : « C'est pour l'amour de vous, Seigneur, que nous passons tous les jours de nos vies dans des mortifications continues, et que nous ne sommes regardés que comme des brebis destinées à la mort. »

Pour ce qui est de la manière en laquelle il faut obéir, c'est en quoi la plupart des religieux se mécomptent. On croit qu'il suffit pour s'acquitter de l'obéissance que l'on doit à ses supérieurs, de faire extérieurement ce qu'ils ordonnent. On n'ose pas contredire, on n'ose pas résister, on se laisse d'être toujours sur le point d'être repris; ainsi on fait, parce qu'on y est contraint, ce qu'on ne saurait ne pas faire. Ce n'est pas là obéir; on fait à la vérité sans opposition et sans résistance, mais d'une manière lâche et indifférente, ce n'est pas obéir. On agit encore, mais contre son sentiment, parce que c'est la coutume, ce n'est pas obéir; on fait, mais on retarde et on diffère, ce n'est pas encore obéir. Que faut-il donc faire pour obéir, me demanderez-vous? Je vous réponds : *Premièrement*, qu'il faut que l'obéissance soit cordiale, intérieure, qu'elle parte de l'acquiescement et de la soumission du cœur; c'est ce qu'enseigne saint Benoît, lorsqu'après avoir permis à un religieux de représenter son impuissance, il dit qu'il doit obéir, *ex charitate* (*Reg. S. Ben.*, cap. 68), par une obéissance qui ait sa source et son principe dans la charité et dans l'amour qu'il a pour son supérieur.

Secondement, il faut que celui qui obéit le fasse étant persuadé que le commandement que lui fait son supérieur est juste, qu'il lui est avantageux de l'exécuter, et de s'y soumettre, *sciatis sibi ita expedire* (*Ibid.*,

qu'il s'y porte avec joie, avec allégresse, et s'il ne lui paraît ni justice, ni raison dans ce qu'il lui ordonne, il doit croire qu'il a des motifs et des considérations qui lui sont inconnues.

Troisièmement, il faut que l'obéissance soit prompte et précise, car si on retarde et si on diffère, elle est défectueuse, elle est imparfaite; ce retardement, ce délai ne sert qu'à flatter la cupidité, à nourrir l'amour-propre, et tout ce qu'on se donne de moments, on les refuse à Jésus-Christ qui s'exprime par le supérieur comme par son organe, et on est bien éloigné d'être du nombre de ceux dont parle saint Benoît, quand il dit que cette obéissance prompte est le propre de ceux qui prêtèrent Jésus-Christ à toute chose : *Obedientia sine mora convenit his qui nihil sibi Christo charius aliquid existimant.* (Reg. S. Ben., cap. 5.)

Quatrièmement, il faut que l'obéissance soit accompagnée d'une véritable estime pour le supérieur. Car ce n'est point assez, dit saint Bernard, qu'elle soit extérieure et littérale, il faut qu'elle soit soutenue par l'opinion avantageuse que l'on a de sa personne, qu'elle soit fondée, comme nous l'avons déjà dit, sur le sentiment du cœur : *Nec enim sufficit exterius obtemperare majoribus, nisi ex intimo cordis affectu sublimiter sentiamus de eis.* (S. BERN., serm. 3, *De adventu Domini.*)

Il faut faire à l'égard des supérieurs, mon frère, et d'une manière beaucoup plus excellente, ce que la charité veut que les Chrétiens fassent les uns à l'égard des autres. S'ils aperçoivent dans leur prochain quelque action qui leur paraisse répréhensible, il ne faut pas qu'ils la condamnent, mais ils lui doivent donner l'explication et le sens favorable qu'elle peut avoir, et attribuer à des raisons secrètes et cachées, ce que l'on voit de défectueux dans sa conduite, à moins, comme nous l'avons dit, qu'elle n'attaque la vérité d'une manière tout ouverte; et c'est le seul moyen d'exclure l'indifférence, le doute, la froideur, et de bannir pour jamais le murmure dans les ordres qui vous viendront de la part de vos supérieurs.

Si vous me demandez ce que c'est que le murmure, je vous dirai que murmurer est censurer la conduite du supérieur, le blâmer avec chagrin et avec humeur, s'en plaindre dans son cœur, quand même ce que l'on improuverait en lui mériterait de l'être. Dieu ne veut pas que les inférieurs s'établissent les juges de ceux qui les conduisent, il veut qu'ils les considèrent dans un sentiment de dépendance et de respect. On ne saurait manquer à ce devoir, que Dieu ne prenne en main leurs intérêts, et qu'il ne venge leur cause: et quoiqu'il ne le fasse pas comme autrefois par des manières éclatantes, les jugements qu'il exerce encore présentement, dans ces sortes de rencontres, ne sont ni moins réels, ni moins rigoureux.

Marie, sœur de Moïse, pour avoir repro-

ché à son frère qu'il avait épousé une femme étrangère, ce qui était vrai, fut punie avec sévérité, parce qu'il lui tenait la qualité de supérieur: Dieu la châtia de son murmure, il la frappa, il la couvrit de lèpre, elle fut chassée et demeura dehors du camp pendant l'espace de sept jours. (*Num., XII, 10.*) Elle était prophétesse, elle était sainte, mais tout cela n'empêcha pas que Dieu ne voulût donner à toute la postérité, dans sa personne, un exemple de sa justice et de sa rigueur, à l'égard des personnes qui s'élèvent contre ceux auxquels son ordre les a soumis. Tant qu'un supérieur ne commande rien qui soit contraire à la règle, quoique ses actions et sa vie ne s'accordent pas avec sa parole, il ne faut pas laisser de lui obéir, et l'instruction que le Fils de Dieu nous a donnée sur ce point est si expresse, que qui que ce soit ne la peut ignorer. Il veut que l'on obéisse aux docteurs de la loi et aux Pharisiens, dont il condamne partout la conduite, parce qu'ils étaient assis sur la chaire de Moïse, supposant qu'ils parlaient comme Moïse, et que n'enseignant que sa doctrine on devait et les croire et se soumettre : *Super cathedram Moysi sederunt Scribæ et Pharisei; omnia ergo quæcunque dixerint vobis, servate et facite.* (*Matth., XXIII, 2, 3.*)

Enfin, mon frère, je finis en réduisant tout ce que je vous ai pu dire dans ce discours, à cet unique point, qui est d'essayer de vous persuader (et je suis assuré que vous l'êtes déjà par avance) que Dieu n'assemble des religieux dans les monastères, qu'afin de régner dans leurs cœurs d'une manière plus entière et plus absolue, en les séparant de tout ce qui pourrait les partager et les distraire: ce qui ne peut être au point qu'il le désire, que leur volonté ne soit détruite et parfaitement soumise; quand on se contente de rendre une obéissance extérieure, sans entrer dans l'esprit et dans le sentiment de ceux auxquels on se soumet, la volonté propre subsiste toujours, avec cette obéissance apparente et littérale, elle conserve sa force et sa vigueur, elle se resserre seulement en elle-même, mais elle ne se détruit point, et souvent elle devient et plus vive et plus forte, et Jésus-Christ rencontrant dans ces âmes, qu'il avait choisies, et dans lesquelles il voulait être le maître et le roi, une volonté qui s'y est conservée, c'est-à-dire, l'ennemie de la sienne, il n'y peut trouver ni la paix, ni la place qu'il s'y était destinée, il s'en retire; et bien loin d'y régner, comme il se l'était proposé, il la quitte, il l'abandonne sans retour, à moins qu'elle ne change de dispositions et de sentiments.

C'est, mon frère, par cette obéissance filiale, pure, sincère, intérieure, cordiale, que l'on trouve la tranquillité et le repos que l'on cherche, en se retirant dans les monastères, puisque c'est par elle qu'on y attire Jésus-Christ qui est le Dieu de la paix. Ne faites pas comme ceux qui s'imaginent la rencontrer dans des exercices et des pratiques où

elle n'est point; les uns se figurent qu'ils la trouveront dans les austérités corporelles, les autres dans des lectures profondes et assidues, les autres dans de longues oraisons; enfin chacun se fait sur cela des idées particulières qui sont toutes fausses, quand ces pratiques et ces austérités ne sont point sanctifiées par le mérite de l'obéissance. Laissez-les suivre des routes écartées, attachez-vous à la vérité, et soyez convaincus qu'en vous abandonnant à Jésus-Christ, et lui faisant un sacrifice de votre volonté par le moyen de l'obéissance que nous vous avons expliquée, il habitera dans votre cœur, il y établira son royaume, et il commencera à vous faire goûter dès cette vie, par une anticipation bienheureuse, le bonheur auquel vous aspirez, et qu'il vous prépare dans l'autre.

XXX. CONFERENCE.

IV. pour le dimanche de la Quinquagésime.

SUR L'OBEISSANCE.

Scientes se per hanc obedientie viam ituros ad Deum. (Regula S. Bened., cap. 71.)

Qu'ils sachent qu'ils iront à Dieu par cette voie de l'obéissance.

Nous ne pouvons assez reconnaître, mes frères, la bonté de Dieu ni la miséricorde avec laquelle il nous traite, en nous donnant des moyens si aisés et si faciles pour nous sanctifier et pour lui plaire; il ne nous demande pour cela, comme nous le venons d'entendre dans la lecture de la règle, qu'un peu de docilité, de soumission et d'obéissance; *Scientes se per hanc obedientie viam ituros ad Deum*. Jésus-Christ nous assure par la bouche de saint Benoît notre Père, que l'obéissance est la voie qui nous conduit à Dieu, parce que c'est par elle que nous nous tenons dans sa main et dans son ordre, et que nous accomplissons ses volontés, ce qui est à proprement parler la sanctification de nos âmes: par exemple, quand nous obéissons à nos supérieurs, nous lui obéissons, parce qu'ils nous tiennent sa place, et qu'ils nous commandent en son nom (1 *Thess.*, VI, 3); et quand nous obéissons à nos frères, nous lui obéissons aussi, parce qu'il nous ordonne de le faire par ces paroles de notre règle, *obedientiam sibi certatim impendant* (cap. 72), et qu'il prend sur lui-même, comme il nous le dit dans les saintes Écritures, tout ce que nous leur rendons de marques de notre charité et de notre obéissance: *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (*Matth.*, XXV, 40.)

Or, comme c'est le témoignage d'une bonté extrême de nous donner des moyens si aisés pour faire une chose si grande et qui nous est si utile, il ne faut pas douter que nous n'ayons une obligation toute particulière d'y répondre; que ce ne soit la plus noire des ingratitude de n'en pas faire tout l'usage que nous devons, et de regarder comme un assujettissement rude et fâcheux de nous soumettre

et de nous conformer aux volontés et aux inclinations de nos frères. Il est certain que l'on aurait sujet de dire à ceux qui se feraient une difficulté d'une conduite si ordonnée et si avantageuse tout ensemble, ces paroles du Prophète: *Nunquid adheret tibi sedes iniquitatis, qui singis laborem in præcepto?* (*Psalm.*, XCIII, 20.) Ne faut-il pas que votre cœur soit étrangement corrompu, et que l'iniquité non-seulement se trouve en vous, mais qu'elle y réside, qu'elle y ait établi une demeure ferme et constante, et qu'elle y règne d'une manière bien absolue, pour vous figurer de la peine dans une pratique aussi douce, aussi facile et aussi agréable, qu'est celle de vous soumettre à Dieu en vous soumettant à vos frères? Et vous devez savoir que, quoique ce point de la règle ne soit presque plus en vigueur parmi les moines, et qu'il paraisse comme entièrement aboli, cependant c'est un précepte indispensable, que nous ne tenons pas seulement de saint Benoît, mais qui est fondé et établi sur les instructions que Jésus-Christ nous a données.

Il n'y a qu'un moment, mes frères, que je faisais réflexion sur cet arrêt si terrible, cette vérité irrévocable, que le Fils de Dieu a prononcé de sa bouche sacrée: *Si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel: « Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cælorum. »* (*Matth.*, XVIII, 3.) Il s'adresse à ses disciples, et en leurs personnes à tous ceux qui font profession de le suivre, qui portent son nom, et qui, ayant été régénérés par le baptême, sont enrôlés, pour ainsi dire, dans cette milice sainte dont il a voulu être le chef; mais encore plus particulièrement à ceux qui, outre cet avantage commun à tous les Chrétiens, sont à lui, et attachés à son service par une profession et par une consécration toute spéciale, ainsi que les solitaires et les moines. Comme les uns et les autres se sont mis à sa poursuite, et se sont engagés sous ses enseignes, pour avoir le bonheur de combattre, de régner avec lui, et d'avoir part à son royaume, il leur déclare, afin qu'ils ne se mécomptent point dans leur entreprise et qu'ils ne travaillent pas inutilement, que leurs prétentions sont vaines et téméraires, et qu'ils ne sauraient y avoir entrée, s'ils ne deviennent comme de petits enfants: *Nisi efficiamini sicut parvuli.*

Remarquez, mes frères, qu'il ne dit pas simplement: Devenez comme de petits enfants, et vous entrerez dans le royaume des cieux; s'il eût parlé de la sorte, on ne manquerait pas de dire, qu'à la vérité ceux qui se trouveront semblables à de petits enfants entreranno dans le royaume des cieux; mais que ceux qui ne seront pas dans de pareilles dispositions ne laisseront pas d'y pouvoir trouver place. Mais Jésus-Christ, pour ne pas donner lieu à une explication si fautive, s'exprime d'une manière si claire et si positive, qu'on ne peut pas douter de son sentiment. Car en disant,

Nisi efficiamini, il rejette pour jamais de son royaume, il en bannit, et il en donne une exclusion perpétuelle à tous ceux qui ne se rendront pas précisément tels que sont ces petits enfants dont il parlait à ses apôtres.

Que si vous désirez savoir ce que c'est, mes frères, que d'être comme de petits enfants, saint Jean Climaque nous l'apprend, quand il dit : Que la première qualité des enfants est une simplicité innocente ; qu'il ne se trouve en eux ni duplicité ni malice, et qu'ils conservent une pureté inviolable dans l'esprit et dans les sens. Saint Hilaire, dans l'explication de l'Evangile dont nous vous parlons (S. HIL., *Comment. in Matth.*, XVIII), comprenant de quelle conséquence il était de s'instruire d'un point si important, et duquel plus que d'aucun autre dépend le salut de tous les hommes, prend un soin tout particulier de nous faire connaître quelles sont les qualités et les dispositions de ces enfants.

La première, selon ce grand saint, et qui est la plus naturelle aux enfants, est de s'attacher inséparablement à leur père et de le suivre. *Hi enim patrem sequuntur*. Pour nous faire l'application de cette vérité, il faut que nous sachions quel est ce père, que nous devons suivre.

Nous pouvons dire, mes frères, avec beaucoup de fondement, en l'état où nous nous trouvons, que nous avons deux Pères, le premier nous est commun avec le reste des fidèles, c'est ce Père qui est dans le ciel, ce Père Eternel et invisible, auquel nous nous adressons tous les jours pour lui parler de nos besoins, selon le précepte qu'il nous en a donné par la bouche de son propre Fils. Le second, c'est notre supérieur, ce Père visible qui nous tient sur la terre la place de ce Père invisible qui règne dans le ciel, qui nous parle en son nom, qui nous explique ses ordres, qui nous déclare ses volontés, et qui est établi de sa part pour veiller sur notre conduite. Et comme ce serait manquer de foi et de religion, et commettre une impiété digne des derniers châtiments, de refuser sa soumission aux ordres de ce premier Père, qui est Dieu même, nous ne pouvons aussi nous dispenser de l'obéissance que nous devons au second Père, sans nous rendre coupables, et sans renoncer à cette qualité d'enfants, que nous devons être si soigneux d'acquiescer et de conserver, et sans devenir en même temps indignes du royaume des cieux, qui est uniquement le partage de ceux qui l'ont acquise et qui la conservent.

Il faut donc, mes frères, que vous soyez fidèles à observer ce que saint Hilaire nous enseigne par ces paroles, *patrem sequuntur*, et que vous sachiez que les religieux se séparent de cette conduite, ou plutôt de cette obligation, par des voies différentes. Ils s'en séparent non-seulement en refusant ouvertement aux supérieurs l'obéissance qui leur est due, mais encore lorsqu'en se soumet-

tant à leur ordres, ils y ajoutent de leur fond, dans les temps, dans les circonstances, et dans les manières de les exécuter, et qu'il y a plus de celui qui obéit, dans l'action qui lui est ordonnée, que non pas de ceux qui l'ont prescrite. Enfin on quitte son Père, c'est-à-dire, on se tire de la main de son supérieur, lorsqu'à la vérité on fait ce qu'il ordonne, mais que ce qu'il ordonne a été suggéré, que son commandement est une condescendance aux volontés de ses frères, qu'il se conforme aux intentions de ceux qu'il conduit, et qu'il entre dans leurs desseins et dans leurs désirs : car pour lors ce n'est pas lui qui marche le premier, mais au contraire il ne fait que suivre la voie que ses frères lui ont marquée, et régler la conduite qu'il tient sur eux, par leurs inclinations propres, et non pas par les siennes. Ainsi ils n'agissent point comme de véritables enfants, ils n'en ont ni les qualités ni le caractère, on ne peut pas dire d'eux *patrem sequuntur* ; et quoiqu'ils fassent pour se persuader qu'ils sont simples et dociles, ils se trompent, en s'attribuant une disposition qu'ils n'ont point, et Dieu, qui juge des choses dans la vérité, et non pas selon les pensées des hommes, pénètre le fond de leurs cœurs, et bien loin de leur accorder la récompense dont ils ne sont pas dignes, il les exclura pour jamais de son royaume.

La seconde qualité des enfants, selon le même saint, est d'aimer leur mère, *Matrem amat*. Quelle est votre mère, mes frères, en l'état où vous êtes, sinon la religion que vous avez embrassée, laquelle, comme une mère charitable, vous a reçus dans son sein pour vous enfanter de nouveau dans la maison de Dieu et vous y donner comme une seconde naissance ? Or vous ne l'aurez point pour mère, et elle ne vous reconnaîtra point pour ses enfants, à moins que vous n'ayez pour elle un amour véritable, une affection toute sincère, une tendresse toute cordiale, un soin et un attachement tout particulier à lui en donner des marques partout où vous aurez occasion de le faire ; c'est-à-dire que vous devez aimer tout ce qu'elle aime, embrasser tout ce qu'elle vous prescrit, suivre les règles de vie qu'elle vous donne, pratiquer avec respect et soumission tous ses sentiments et toutes ses maximes, la regarder comme votre maîtresse, comme celle dont vous voulez exécuter toutes les volontés, et témoigner un zèle ardent pour tout ce qui peut contribuer à sa beauté, à sa perfection et à sa gloire ; en sorte que vous puissiez dire à Jésus-Christ dans le même esprit qui animait le Prophète : *Domine, dilexi decorem domus tue* : « J'ai aimé, Seigneur, la beauté de votre maison (Psal., XXV, 8) ; » et c'est ce que vous ne direz jamais avec vérité, que vous n'observiez fidèlement ce précepte de votre règle, *In omnibus omnes magistrum sequantur regulam* (Reg. S. Bened. cap. 3), et que vous ne vous rendiez exacts dans l'accomplissement de tous les devoirs qu'elle vous impose. Car votre règle, votre état et votre profession, est votre mère ; c'est elle qui vous a vérita-

b'ement formés, qui vous a donné un être et une vie toute spirituelle, et vous manquez à la reconnaissance que vous lui devez pour toutes les grâces que vous en avez reçues, si vous ne regardez tout ce qui y est exprimé pour la direction de vos mœurs, pour la pureté de votre conduite, enfin pour la sanctification de vos âmes, comme des lois inviolables.

Il y a une troisième qualité dans les enfants qui n'est pas moins remarquable que les autres : *Proximo nesciunt velle malum*, dit saint Hilaire : ils ne savent ce que c'est que de vouloir du mal à personne, et ils aiment tout le monde. Ce qui fait, mes frères, que nous voulons du mal à notre prochain, c'est que nous croyons qu'il nous en fait, ou qu'il nous en peut faire. Les gens qui ont des intérêts ont toujours des passions; ils se trouvent en concurrence dans les desseins qu'ils forment pour leurs établissements, pour leurs fortunes ou pour leur réputation; et c'est de là que naissent les divisions, les querelles et les animosités; c'est ce qui met entre les hommes des haines irréconciliables, c'est ce qui fait qu'ils n'ont ni bonne foi, ni sincérité, qu'ils ne se parlent jamais que pour se tromper et pour se surprendre : *Labia dolosa in corde et corde locuti sunt.* (Psal., XI, 3.) Si l'un possède quelque bien ou quelque avantage, l'autre le regarde avec envie, et ne croit pas qu'il le puisse avoir qu'à son préjudice et à son exclusion.

Pour les enfants, comme ils sont exempts d'intérêts, ils s'accommodent de tout, leur bonté est universelle, elle est égale, elle s'étend à toutes sortes de personnes; ils ne jugent point, ils ne distinguent point, ce sont des âmes innocentes et simples qui sont toujours satisfaites et contentes.

Louez Dieu, mes frères, de ce qu'il vous a tirés de ce monde d'iniquité, où ses vérités sont si peu connues, ses lois saintes si méprisées, et qui, bien loin d'être le royaume de la paix (ce qu'il serait si l'esprit de Jésus-Christ en était le maître), est le lieu où les hommes exercent leurs haines et leurs inimitiés. Louez Dieu de ce que non-seulement il vous a séparés de cette région si contagieuse dans laquelle il est presque impossible que nous conservions la santé de nos âmes, mais encore de ce qu'il vous a unis ensemble dans un même esprit, un même cœur, une même volonté; et que, n'ayant qu'une seule affaire et qu'un seul désir, qui est celui de l'aimer, de le servir et de le posséder, vous ne pouvez avoir ni de sujets ni d'occasions qui vous divisent, et qui vous empêchent de conserver parmi vous cette charité parfaite à laquelle vous êtes si étroitement obligés, puisqu'il nous a si expressément promis qu'il demeurerait parmi ceux qui seraient assemblés en son nom. Louez-le encore de ce que cette solitude, ce silence et cette séparation exacte dans laquelle vous vivez, vous mettent à couvert des brouilleries, des différends, des difficultés qui s'excitent toujours entre les personnes qui ont des communications et des commer-

ces; et de ce qu'il vous donne tant de facilités et de moyens pour acquérir et pour vous maintenir dans ces dispositions saintes d'innocence, de simplicité, de charité et de douceur, sans lesquelles, selon sa parole, nul de ceux qui croient en lui, non plus que de ceux qui n'y croient pas, n'entrera jamais dans son royaume : *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cælorum.*

Cependant ne vous confiez pas si absolument en cet état de bénédiction auquel la divine Providence vous a placés, que vous n'ayez sur vous-mêmes une attention continuelle, que vous n'observiez avec soin toutes vos démarches et toutes vos actions, car vous savez que les vents se font un passage et s'engouffrent souvent dans les ports, dans les abris et dans les rades les plus assurées, et que les vaisseaux venant à se choquer s'y brisent et trouvent le naufrage, comme en pleine mer, et dans le milieu de la tempête : je veux dire que, si vous n'avez une application toute particulière à vivre dans ce dégageement, dans ce dénuement, auquel nous vous avons dit si souvent que votre profession vous engageait, vous perdrez dans des riens, des niaiseries, et dans des bagatelles dont vous vous laisserez misérablement occuper, tout ce que vous aurez pu acquérir d'avantage et de mérite devant Dieu par votre rupture avec le monde. Le monde vous reprendra, comme vous l'avez lu dans les conférences des anciens solitaires, par de petits attachements, que vous considérerez comme des affaires importantes, et vous vous verrez comme auparavant la proie, ou plutôt le jouet de vos humeurs et de vos passions.

Jugez, mes frères, combien vous vous trouveriez éloignés de cette bienheureuse enfance que Jésus-Christ vous propose par ces termes : *Nisi efficiamini sicut parvuli.* L'endroit de la règle qui vous ordonne de vous conduire les uns envers les autres dans une soumission et dans une déférence qui ne reçoit jamais d'atteinte : *Sibi invicem ita obediunt fratres, scientes se per hanc obedientiam viamituros ad Deum*, m'a porté à vous remettre devant les yeux ces paroles du Fils de Dieu, parce qu'à moins d'entrer dans la vérité qu'elles vous proposent, et d'avoir dans toute votre conduite l'innocence, la simplicité et la docilité des enfants, il est impossible que vous vous acquittiez en ce point de ce que votre règle vous prescrit.

XXXI^e CONFÉRENCE.

Pour le premier dimanche de Carême.

SUR LES TENTATIONS.

Jesus ductus est in desertum a Spiritu. (Matth., IV, 1.)

Jésus-Christ fut conduit dans le désert par le Saint-Esprit.

Jésus-Christ, mes frères, nous donne aujourd'hui de grandes instructions dans son Évangile. Il nous apprend par son exemple qu'il n'y a point d'état, point de situation si élevée et si sainte, si pénitente et si retirée qu'elle puisse être, qui nous mette à

l'abri des tentations; que le démon nous attaque en tous lieux, en tous endroits, et par conséquent qu'il faut être incessamment sur ses gardes, pour se défendre des surprises d'un ennemi si cruel, qui n'a pas moins d'application et de vigilance pour nous perdre, qu'il en a de volonté et de dessein. Jésus-Christ nous montre en même temps de quelle manière il lui faut résister pour le vaincre. *Jésus-Christ*, comme il est marqué dans l'Evangile, *fut conduit par l'Esprit dans le désert pour y être tenté par le diable, et après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits il eut faim : « Jesus ductus est in deserto a Spiritu, ut tentaretur a diabolo, et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esurivit. »* (Matth., IV, 1, 2.) Si le démon a en la hardiesse d'attaquer Jésus-Christ, sans que cette abstinence et cette retraite si prodigieuses l'en aient empêché, et si son audace n'a pas été réprimée par cette disposition si extraordinaire, peut-on douter qu'il n'attaque ses disciples et ses serviteurs, et que cette haine mortelle qu'il a pour le maître ne le porte à combattre ceux qui sont attachés à son service par les liens les plus étroits et les engagements les plus intimes, et qui font profession plus que les autres de l'aimer, de l'imiter, de le servir et de le suivre? C'est ce qui a fait dire au Saint-Esprit il y a longtemps : *Que tous ceux qui se déclarent pour le service de Dieu doivent s'affermir dans la piété et dans la justice, craindre en même temps, et se préparer aux tentations qui doivent leur arriver dans la suite, « Fili, accedens ad servitum Dei sta in iustitia et timore, et prapara animam tuam ad tentationem. »* (Eccli., II, 1.) Si vous me demandez, mes frères, ce qui fait que le démon attaque avec tant de violence ceux dont la vie est plus austère et plus sainte, je vous dirai qu'il le fait pour beaucoup de raisons.

Premièrement, comme il voit que ces hommes, qui ont l'éternité devant les yeux, y courent et s'y avancent avec plus de vitesse et de certitude que les autres, et que, marchant à pas de géants dans la voie de la croix, ils lui échappent, il leur tend mille pièges, il leur fait mille et mille attaques, pour les empêcher de terminer heureusement la carrière qu'ils ont commencée.

Secondement, l'envie qu'il porte à Jésus-Christ fait qu'il s'élève avec opiniâtreté et violence contre ceux qui le servent avec plus de zèle et de fidélité. Il voit que le salut de ses élus est son exaltation, qu'il triomphe, qu'il gagne des batailles et qu'il remporte des victoires toutes les fois qu'il les sauve; que ces âmes bienheureuses ne font rien en ce monde que de confesser son saint nom, de s'immoler et de se sacrifier incessamment pour affermir et pour étendre sa gloire; cela irrite sa fureur et sa rage, il l'emploie tout entière pour ruiner leur fidélité et empêcher leur persévérance; il voit et il ne peut souffrir que son royaume se détruise à mesure que celui de Jésus-Christ s'agrandit et s'augmente. Enfin c'est

une chose insupportable à cet esprit superbe, que des créatures mortelles remplissent les places dont il a été chassé, et qu'elles bâtissent leurs fortunes éternelles sur les ruines honteuses de son bonheur. Voilà les causes principales de l'attachement qu'a le démon à persécuter ceux dont la conduite est la plus sainte et la plus élevée : voilà ce qui fait qu'il emploie tout ce qu'il a de force, d'artifice et de malice, pour les surprendre et pour les perdre. Il ne vous sera pas inutile de considérer ensuite ce qui fait que les hommes (je dis ceux même qui sont renfermés dans les cloîtres) succombent si souvent à la guerre qu'il leur fait et aux tentations qu'il leur suscite.

Il y en a, mes frères, qu'il attaque, parce qu'il les voit sans vigilance et sans attention sur eux-mêmes; il les trouve dans une transgression tout évidente de ce précepte si important que Jésus-Christ donne à tous les hommes, quand il leur commande de veiller et de prier sans cesse : *Vigilate omni tempore orantes.* (Luc., XXI, 36.) Il est comme excité et provoqué par la disposition dans laquelle il les voit, à venir aux mains avec eux; et véritablement tout est favorable à son entreprise, car, comme il les rencontre sans armes et sans défenses, il les surmonte sans résistance et sans combat.

Il y en a d'autres qui présument tellement d'eux-mêmes, et qui ont une si grande opinion d'une vertu qui n'est point en eux, qu'ils se figurent être inaccessibles à tous les efforts des démons; leur orgueil pour l'ordinaire les aveugle et les remplit de ténèbres, ils sont dans le milieu des tentations sans le savoir : comment le sauraient-ils; puisque leurs dérégléments, leurs vices et leurs habitudes les plus grossières ne leur sont pas connues, quoiqu'elles soient si palpables et si sensibles? Ils se flattent d'une fausse sécurité, mais ils succombent à toutes tentations, ils tombent et retombent, ils font chutes sur chutes, et se trouvent couverts de plaies et d'ulcères incurables, lorsqu'ils s'imaginent jouir d'une parfaite santé, et on peut avec grande raison leur appliquer ces paroles du Sage : *Verberaverunt me et non dolui, Prov., XXIII, 35) : « Ils m'ont blessé et je ne l'ai point ressenti. »*

Il y en a d'autres dont la négligence et la paresse est si extrême qu'ils ne sauraient venir à bout de se donner l'action et le mouvement nécessaires pour résister aux tentations qui leur arrivent : ils sont comme liés par leur propre langueur; je les compare à celui qui saurait que les voleurs auraient percé sa maison et seraient prêts de briser ses coffres, et peut-être même de lui ôter la vie, qui cependant aimerait mieux hasarder son bien et sa personne, et demeurer exposé au danger qui le menace, que de prendre les soins, se donner les peines, et faire les pas et les diligences nécessaires pour l'éviter.

Il y en a d'autres qui regardent les tentations lorsqu'ils en sont attaqués, qui les considèrent, qui raisonnent sur ce qu'ils

out à faire, et qui, pendant qu'ils délibèrent inutilement, leur donnent le temps de croître, et de se fortifier, de sorte qu'ils n'en sont plus les maîtres. Ils sont semblables à cette femme infortunée qui, au lieu de résister d'abord à la proposition qui lui fut faite par le serpent, s'amusa à entrer en commerce et à raisonner avec lui; elle regarda le fruit dont il voulait lui persuader de manger contre l'ordre de Dieu, elle le trouva bon, elle s'imagina que le goût en était bon, parce qu'il était agréable à la vue, et mordit comme une insensée à l'hameçon qu'il lui présentait. *Vidit igitur mulier quod bonum esset lignum ad vescendum et pulchrum oculis, aspectuque delectabile.* (Gen., III, 6.)

Ce religieux, par exemple, est tenté d'impudicité : il examine sa tentation, il s'y arrête sous prétexte de la mieux combattre, il en veut connaître les principes et les causes, il pense même aux suites qu'elle peut avoir, et pendant qu'il s'embarrasse dans des raisonnements et des réflexions inutiles, elle gagne, elle empiète, et enfin elle emporte son consentement, ou au moins elle fait sur lui des impressions qui blessent la pureté dans laquelle il doit vivre, et que Jésus-Christ ne peut souffrir dans les âmes qui lui sont consacrées ; c'est un feu qu'une cruche d'eau pourrait étouffer dans sa naissance, et qui, ayant été négligé, a causé un embrasement que des torrents et des fleuves entiers ne sauraient éteindre.

Un autre est surpris d'une tentation contre son frère : il se figure qu'il a voulu le fâcher, au lieu d'aller au-devant d'une pensée que la charité veut qu'il étouffe dans le moment même, il la conserve, il délibère sur ce qu'il fera, ou qu'il ne fera pas ; il se représente son frère, son geste, son air et son action ; toutes ces vues l'échauffent et l'aigrirent, il va rappeler des circonstances passées ; il se dit à lui-même, qu'il lui en veut depuis longtemps, et que son dessein a été de le fâcher : ce misérable ne voit pas qu'il commet le mal dont il soupçonne son frère, qu'il tombe à son égard dans une injustice réelle, pendant qu'il lui en attribue d'imaginaires ; qu'il viole la charité, et qu'il se rend coupable du dérèglement dont il l'accuse.

Un autre est tenté de gourmandise et de relâchement dans l'austérité qu'il pratique, et, au lieu de résister de bonne heure à une suggestion si brutale et si indigne d'un homme consacré à la pénitence, il l'écoute ; et comme il a honte d'avouer à lui-même ce qu'il ressent, aussi bien qu'à ceux à qui il sera obligé de parler de sa peine, il se tourne du côté de sa santé, il pense et dit que son tempérament ne peut compatir avec les viandes dont il use, que sa complexion est trop délicate, qu'elles lui causent de la bile, qu'elles le remplissent d'humeurs, qu'elles l'échauffent, qu'elles le chargent, et que tout ce qui lui est arrivé d'incommodités, d'indispositions, de maux, de maladies et de douleurs depuis qu'il est religieux, c'est la nourriture qui en est la seule cause. Ainsi il murmure contre ceux qui l'apprennent,

et contre son supérieur, par l'ordre duquel elle est servie ; c'est-à-dire qu'il s'en prend à Dieu même, il se révolte contre lui, au lieu de considérer que c'est Dieu qui fait tout, que les maladies ne nous arrivent que par la disposition de sa providence, que ceux qui s'étudient à avoir de la santé, et qui ne mangent pour cela que les viandes les meilleures et les plus délicates, en manquent comme les autres, et trouvent souvent la mort parmi tout ce qu'ils s'imaginent de plus propre pour la conservation de leur vie.

Voilà comme les tentations nous emportent ; voilà comme les démons deviennent nos maîtres par leurs suggestions ; voilà comme ils nous tirent de la main de Dieu, et de quelle sorte ils se jouent de nous, lorsque notre lâcheté et notre paresse, notre orgueil, la vanité et la réflexion de nos pensées sont d'accord avec lui.

Ce n'est pas ainsi, mes frères, que Jésus-Christ s'est conduit lorsque le démon a eu l'audace de l'attaquer. Ce n'est pas l'exemple qu'il nous donne aujourd'hui, ce n'est pas la voie qu'il a tenue lorsque cet ennemi osa se présenter devant lui pour le combattre ; mais afin que vous appreniez, dans sa résistance, quelle est la manière dont vous devez vous soutenir contre ses efforts, il n'y a rien qui vous soit plus utile que de faire attention sur quelques-unes des principales circonstances de ce combat.

La première qui me paraît digne d'être remarquée, c'est la vigilance de Jésus-Christ ; la seconde, sa promptitude ; la troisième, son humilité ; la quatrième, sa confiance dans la protection de Dieu, qu'il a toujours regardé comme l'auteur et comme la cause principale de ses victoires. Je vous dirai, mes frères, en peu de paroles, pour ne me pas étendre, que Jésus-Christ était dans le désert lorsque le démon lui fit une guerre tout ouverte, qu'il était comme sous les armes, qu'il le trouva en défense. Il le rencontra dans les jeûnes, dans les veilles, dans la pratique d'une austérité qui paraissait au delà des forces humaines, et par-dessus tout, dans la présence de Dieu, dans la contemplation de ses vérités éternelles. Il était dans le désert, selon la relation de l'évangéliste, avec les bêtes, c'est-à-dire, tout seul, n'ayant que la compagnie des anges qui le servaient, ce qui marque qu'il faisait sur la terre ce qu'il faisait dans le ciel.

Vous voyez la promptitude dans la manière en laquelle il va au-devant du démon ; il n'hésite point, il ne balance point, il ne daltère point ; il résiste au moment qu'il se voit attaqué, et avec tant de vitesse, que l'on peut dire qu'être attaqué, résister et vaincre fut une même chose.

On reconnaît son humilité en ce qu'il ne tire rien de son propre fond dans cette rencontre : il ne se sert point de sa puissance pour combattre ; et, comme s'il avait oublié que sa puissance et son autorité étaient infinies, comme s'il n'eût pas su que peu de jours après il devait faire dans le désert

cette multiplication miraculeuse des pains et des poissons ; au lieu, dis-je, de confondre le démon par quelque prodige éclatant, il prend les voies ordinaires, qui sont celles de s'adresser à Dieu, voulant nous apprendre par son exemple de quelle manière nous devons en user lorsque nous nous trouvons dans de semblables dangers.

Sa confiance se fait remarquer en ce qu'il se remet entièrement dans la protection de Dieu : il n'oppose rien au démon que sa parole toute nue et toute simple : *Non in solo pane vivit homo* (Matth., IV, 4) ; c'est son épée, c'est sa cuirasse, c'est son bouclier, c'est toute sa défense ; il sait qu'elle peut ruiner le royaume de son ennemi et détruire toute la puissance de l'enfer, il s'en sert non pas une seule fois, mais deux et trois, et il s'en serait servi davantage si le démon n'eût cédé à sa résistance, et s'il ne se fût confessé vaincu par sa retraite et par sa fuite.

Voilà, mes frères, le modèle que vous devez suivre dans les tentations qui vous peuvent arriver, voilà celui que vous devez imiter, si vous avez envie de n'y pas succomber, et d'en sortir avec succès. Premièrement, il faut veiller, selon l'exemple que Jésus-Christ vous en donne ; car, puisqu'il n'y a point d'instant dans lequel vous ne puissiez être attaqués, il n'y en a point aussi dans lequel votre vigilance ne soit nécessaire.

Secondement, il faut aller au-devant de l'ennemi qui vous attaque, sans délibérer ; et si quelque chose est capable de l'étonner, de ralentir, ou de rompre la violence de ses efforts, ce sera la promptitude et la fermeté de votre défense.

Troisièmement, vous donnerez des marques de votre humilité et de votre confiance, si, sans présumer de votre piété, de votre vertu, de vos austérités, de vos mortifications, de votre pénitence, vous vous adressez à Dieu dans une humilité profonde, et avec une espérance ferme et constante qu'il vous fera sortir du combat avec avantage, *Faciet cum tentatione proventum* (I Cor., X, 13) ; et qu'ayant vaincu dans sa propre personne l'ennemi qui s'élève contre vous, il le surmontera dans la vôtre. J. C. l'a terrassé, comme dit saint Jérôme, afin de vous le livrer et de vous le donner pour le fouler à vos pieds : *Tentari voluit, ut diabolum vinceret et discipulis conculcandum traderet.* (Hier. in cap. IV Matth.) Il faut recourir d'abord à la parole de Dieu, selon l'exemple de Jésus-Christ : faites plus, exécutez sa parole, faites ce qu'elle vous ordonne, je veux dire, allez trouver votre supérieur, déclarez-lui votre tentation, dites-lui la peine que vous souffrez, selon le précepte de votre règle, fondé sur ces paroles du Saint-Esprit : *Revela Domino viam tuam et opera in eo.* (Psal., XXXVI, 5.) Saint Benoît ne met point de différence entre découvrir à Dieu votre état ou à votre supérieur. Comme il est établi par son ordre pour vous soutenir, pour vous éclairer et pour vous

conduire, ne doutez point que ses avis n'aient une bénédiction toute particulière, et que Dieu ne s'en serve pour vous secourir dans l'embarras où vous pourriez vous trouver : Dieu vous parlera par sa bouche, il sera son organe, et ce sera par lui que ses volontés vous seront connues. C'est ainsi, mes frères, que vous résisterez à toutes les tentations qui vous seront suscitées ; que vous éviterez tous les pièges que le démon pourrait vous tendre, que vous terrasserez cet ennemi, tout redoutable qu'il est, et qu'à l'exemple de Jésus-Christ, dont vous imitez la conduite, vous rendrez tous ses efforts inutiles, et que vous le mettrez hors d'état de vous pouvoir nuire : *Ideo tentatus est Christus, ne vincatur a tentatore Christianus.*

XXXII^e CONFERENCE.

II^e pour le premier dimanche de Carême, jour auquel on distribue les livres aux religieux.

SUR L'USAGE DE LA LECTURE DES LIVRES SAINTS.

Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. (II Cor., VI, 1.)

Nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu.

Vous devez considérer, mes frères, ces livres que l'on vous va mettre entre les mains comme si vous les receviez de celles de Dieu ; et véritablement vous ne devez pas douter qu'ils ne vous viennent de sa part, puisqu'ils ne contiennent que sa parole, soit qu'elle soit immédiatement sortie de sa bouche ou de celle de ses saints : car ayant eu et son esprit et sa mission, et ne vous ayant annoncé que les vérités saintes que Jésus-Christ a prêchées dans le monde, on peut assurer que ce qu'ils vous disent, c'est Jésus-Christ lui-même qui vous le dit ; ils ne sont que ses ministres et ses interprètes, et ils ne font rien que de vous expliquer ses ordres et ses volontés.

Il n'y a guère de matière plus importante que celle-ci, ni qui méritât d'être traitée avec plus d'étendue : car le plus grand compte que ceux qui servent Dieu auront à lui rendre sera celui de l'usage qu'ils auront fait de tant d'instructions qu'il leur donne tous les jours, soit dans les saintes Ecritures, soit dans les ouvrages de ses saints. Il en est de sa parole, mes frères, comme de sa chair et de son sang ; elle est toute sainte, toute divine et toute puissante ; elle renferme son esprit et elle le répand, elle le communique à ceux qui l'entendent avec le respect et la docilité qui lui est due ; elle leur donne la vie : mais elle fait un effet tout contraire sur ceux qui la méprisent, et qui négligent d'y répondre et de faire le bien qu'elle leur inspire : *Si non venissem, et locutus fuisset eis, peccatum non haberent : nunc autem excusationem non habent de peccato suo.* (Joan., XV, 22.) Elle devait être leur salut ; mais leur résistance

est cause qu'elle sera leur jugement et leur condamnation.

C'est le péché qui règne dans les cloîtres (et même dans les observances qui conservent de la règle), je dis le mépris des vérités éternelles. On les a incessamment devant les yeux, au moins on y a les livres qui les contiennent, mais le cœur en est tout destitué et tout vide; et ce qui fait voir l'inutilité avec laquelle on les lit, c'est qu'on fenille, on tourne, on retourne les livres pendant des années, disons pendant des vies tout entières, et que les passions sont toujours les mêmes; elles conservent toute leur malignité, et souvent on les augmente et on les multiplie en y ajoutant un orgueil, une présomption et une suffisance qui est le vice des gens qui lisent beaucoup, et qui n'en deviennent pas meilleurs.

Comme je n'ai que peu de temps à vous entretenir, étant pressé par l'heure de l'Office qui approche, je vous dirai, mes frères, en peu de mots, que la lecture des livres saints est la nourriture de nos âmes; que c'est par elle qu'elles se fortifient, qu'elles se maintiennent, qu'elles acquièrent les forces nécessaires pour marcher et pour s'avancer dans les voies de Dieu, malgré les obstacles et les oppositions qu'elles y rencontrent.

Mais vous devez savoir qu'il en est des aliments spirituels de nos âmes comme des aliments matériels de nos corps; il faut que ces derniers soient bons d'eux mêmes, secondement il faut qu'ils soient pris dans une quantité qui convienne au tempérament et à la disposition des personnes; et, en troisième lieu, on en doit user de manière qu'ils ne puissent ni nuire ni empêcher qu'on n'en retire le soutien et l'utilité qu'on en espère. S'ils n'étaient bons, ils feraient beaucoup plus de mal que de bien par leurs mauvaises qualités; si la quantité n'en était mesurée, ou la nature en serait accablée par l'excès, ou affaiblie par le défaut; et si on les prenait avec trop d'avidité, l'estomac ne s'en accommoderait pas, et aurait peine à les cuire et à les digérer, ils produiraient des crudités et des humeurs indigestes, qui sont les causes les plus ordinaires de nos maladies.

On doit observer les mêmes règles dans la nourriture des âmes: il faut qu'elle soit bonne, qu'elle convienne à l'état et à la disposition des personnes; il faut en user avec modération, prendre garde à ne se pas mécompter ni dans le peu ni dans le trop, et suspendre cette violence et cette cupidité naturelle qui emporte presque toujours les gens qui s'appliquent à la lecture. Cette conduite est tellement nécessaire que, si on manquait à la garder et à la suivre, il n'y a point d'inconvénients que les livres ne causassent dans les monastères, au lieu des avantages qu'on en doit attendre; et un supérieur est obligé, pour prévenir ces maux, de les distribuer avec choix et distinction, de déclarer et de prescrire les manières dont il faut que l'on s'en serve.

Premièrement, mes frères, ce n'est point assez pour croire qu'une lecture soit bonne à un religieux, qu'elle ne soit que des choses de Dieu, et qu'elle ne traite que des matières saintes: car il peut arriver que le sujet en soit édifiant de lui-même, et néanmoins qu'il ait des suites et des conséquences qui ne le soient pas. Par exemple, il n'y a rien de plus grand ni de plus utile dans l'Eglise que la lecture de ses canons, de ses règles, de ses ordonnances et de son histoire: cependant cette lecture, toute sainte qu'elle est, peut quelquefois faire autant de désordre dans l'esprit d'un solitaire qu'une lecture profane. Elle est toute propre à le remplir d'idées contraires à la simplicité de son état, à lui faire désirer des occupations qui lui sont opposées, à lui inspirer des envies de mettre en pratique les connaissances qu'il aura acquises, et de se tirer pour cela du fond de son cloître, où l'ordre de Dieu et sa profession l'engagent.

La science des dogmes et des questions de théologie a de grandes utilités, elle est même nécessaire: cependant si un solitaire s'y applique, s'il la goûte, s'il s'y adonne, à moins qu'il n'ait pour cela une mission de Dieu extraordinaire, elle desséchera son cœur, elle le jettera dans la dissipation, elle affaiblira sa piété, elle lui donnera du mépris pour les lectures des choses de sa condition, elle l'élèvera par une opinion fausse qu'il se formera de lui-même, elle lui fera oublier qu'il est destiné pour vivre dans le silence, et lui persuadera qu'il doit instruire; elle étouffera en lui l'esprit de componction; elle détruira cette humilité profonde qui est si essentielle, et sans laquelle il n'est religieux que de nom et d'habit; ainsi, le dépouillant de toute la vertu de son état, elle lui en ôtera le mérite devant Dieu et devant les hommes.

Croyez, mes frères, que le nombre est presque infini de ceux qui, sous le prétexte de lire des livres qui ne leur parlent que de Dieu, l'ont perdu pour jamais. Ce qui est utile aux personnes qui y sont appelées, nuit à celles qui ne le sont pas: il y a des yeux que la lumière du soleil éclaire et fortifie, il y en a d'autres qu'elle éblouit et qu'elle aveugle. Vous me demandez sans doute quels sont donc ces livres dont nous devons nous occuper; et je vous réponds que ce sont ceux qui vous parlent précisément de vos devoirs, qui vous instruisent de ce qui regarde votre état, qui vous en donnent de l'amour et de l'estime, qui vous échauffent, qui vous excitent, qui vous portent à la perfection à laquelle vous devez tendre, qui vous contiennent dans les bornes que vos Pères vous ont prescrites; enfin qui contribuent à vous rendre de fidèles observateurs des règles selon lesquelles vous devez vivre. Soyez persuadés, mes frères, que, si vous allez au-delà de ces limites, si vous vous tirez de votre sphère, vous vous livrez à toutes les tentations qui accompagnent la vanité de la science, à moins que Dieu, par une provi-

dence particulière, ne vous destinât à des emplois qui sont au-dessus de votre état.

Secondement, ce ne serait pas assez de vous renfermer dans les livres qui vous sont propres, et qui ne concernent que votre profession, il faut encore en user avec tout le tempérament et la sobriété nécessaires, prendre garde qu'on ne se prive par la multiplicité du fruit que l'on peut trouver dans la qualité de ces livres, que le grand nombre n'étouffe la vivacité de l'esprit, qu'il ne le surcharge, qu'il ne dissipe le cœur, qu'il ne l'affaiblisse; que la diversité des lectures ne serve qu'à le remplir d'images confuses; et qu'ainsi l'âme, accablée d'une abondance qu'elle n'est pas capable de porter, ne tombe dans l'indigence et dans la langueur. Un livre ou deux doivent suffire à celui qui ne cherche que la sanctification, qui ne veut que se nourrir, se soutenir, ou augmenter sa vigueur et sa santé: car, comme ils s'y appliquera avec soin, et avec une attention sainte, qu'il se donnera le loisir d'en méditer les vérités, les sentiments et les maximes, il ne se peut qu'il n'y trouve son instruction et sa consolation tout ensemble.

Troisièmement, il serait encore inutile de se modérer dans le nombre des livres, si on ne le faisait dans la manière de s'en servir, et si, réprimant d'une part la cupidité, on lui accordait de l'autre ce qu'elle demande, je veux dire, si on se laissait aller à cette avidité naturelle qui fait qu'on dévore les livres, et qu'on voudrait tout à la fois en voir le commencement, la suite et la fin. Il faut retenir cette envie si désordonnée, il faut s'en rendre maître et lui mettre un frein qui l'arrête: il faut penser que la lecture ne nous est pas prescrite comme un moyen pour contenter notre passion, mais pour apprendre à la réprimer: qu'elle est établie, non pas pour flatter notre goût, mais pour nourrir nos âmes et les sanctifier, et que les vérités les plus excellentes, quand elles sont lues avec cette impétuosité et cette précipitation, ne nous sauraient être d'aucun profit ni d'aucun avantage. C'est une eau qui court avec rapidité, qui n'a pas le temps de pénétrer les lieux ni les endroits par lesquels elle passe. A peine conserverait-on quelque mémoire de ce qu'on lit avec tant de vitesse; et outre qu'on perd inutilement des moments qui nous doivent être si chers, et dont la destination nous est si précieuse, c'est abuser des vérités les plus saintes, c'est les traiter sans le respect, sans la révérence qui leur est due, c'est comme si on touchait les vases sacrés avec des mains impures.

Pensez-vous, mes frères, quand vous agissez de la sorte, que c'est Jésus-Christ lui-même qui vous instruit par les écrits de ses serviteurs, qu'il a formé dans leurs cœurs ce qu'ils vous expriment sur le papier, qu'il a conduit leur main et leur plume, selon l'expression du Prophète: *Tenuisti manum dexteram meam* (Psal., LXXII, 2.) Avez-vous oublié, ou n'avez-vous jamais su que son

esprit ne repose que sur les âmes simples et dociles? *Ad quem respiciam, nisi ad pauperulum et contritum spiritum, et trementem sermones meos?* (Isa., LXII, 2.) Il faut bien que cela soit, puisque au lieu de l'écouter avec des dispositions qui honorent cette majesté si adorable, vous en avez de toutes contraires, vous lâchez la bride à votre humeur, vous suivez son impétuosité; votre vivacité vous entraîne, et vous ne voulez pas vous apercevoir que vous formez une opposition tout évidente aux grâces que vous devez vous promettre de vos lectures. Votre cœur, dites-moi, est-il d'accord avec cette prière que vous faites avant que de les commencer? Car vous vous mettez à genoux, et vous invoquez le Saint-Esprit, selon l'usage que nous avons établi dans ce monastère. Que j'ai peur que cette contenance ne soit qu'extérieure, et que vous ne la démentiez par des mouvements secrets que vous vous cachez à vous-mêmes, aussi bien qu'à ceux qui sont témoins de votre action! Lisez, mes frères, avec piété, lisez avec foi, lisez avec simplicité, lisez comme si la présence de Dieu vous était sensible, donnez-lui une attention paisible, tranquille et respectueuse; pesez, considérez et méditez toutes ces vérités saintes, pour en tirer le suc et la substance, et ne souffrez pas qu'il y en ait une seule qui vous échappe avec cette promptitude et cette vitesse qui ne pourrait être que l'effet du peu de cas que vous en feriez. Enfin apprenez avec quelle préparation vous devez les lire, par celle avec laquelle nos pères et nos instituteurs nous ont ordonné de recevoir les livres qui les contiennent, quand ils leur ont donné le nom d'Ecriture divine, et qu'ils nous ont dit qu'il faut que les frères les reçoivent des deux mains avec une inclination profonde, pour marquer par cette contenance la plénitude de leur joie et la grandeur de leur révérence et de leur respect. *Quos monachi præ gaudio divinarum Scripturarum ambabus manibus suscipientes singuli, profunde letantes inclinent.* (Us. Cist., cap. 15.)

Nous ne vous disons rien en tout cela, mes frères, qui ne soit selon le sentiment de saint Benoît, et c'est ce qu'il a voulu nous apprendre lors qu'il a dit: *In quibus diebus Quadragesime accipiant omnes singulos codices de bibliotheca, quos per ordinem ex integro legant* (Reg. S. Ben., cap. 48); que « dans les premiers jours du Carême on donnera à chacun des frères un livre que l'on prendra dans la bibliothèque, qu'ils liront tout entier et de suite. »

On ne peut point douter de la qualité et de la bonté des livres, puisqu'il veut qu'on les tire de la bibliothèque. Car quels livres peuvent conserver des solitaires, qui sont obligés par leur règle de vivre dans une componction continuelle, qui doivent avoir incessamment devant les yeux le moment de leur mort, celui des jugements de Jésus-Christ, et vivre dans un renouement parfait à eux-mêmes, et dans une pratique fidèle de toutes sortes de mortifications

pour l'esprit comme pour les sens ? et peut-on croire que saint Benoît eût voulu leur permettre d'autres lectures, que celles qui pouvaient les confirmer dans tous ces sentiments, et les échauffer dans l'amour de toutes ces dispositions si saintes ? Pour la multiplicité, il est évident qu'il ne l'a point approuvée. Ces termes, *singulos codices*, en sont une preuve constante. Il veut qu'on ne donne qu'un livre à chacun des frères ; cette expression ne lui est pas venue par hasard, mais il l'a énoncée de dessein, afin de nous faire connaître que la multitude des livres ne convient point à un solitaire, qui doit lire uniquement pour se nourrir et se sanctifier ; qu'elle n'est bonne que pour dérégler sa tête et pour corrompre son cœur, et que, comme un seul mets suffit à celui qui mange pour la nécessité, et non pour le plaisir, *ad vivendum non ad luxuriandum* (S. HIER.), ainsi c'est assez d'un livre pour un solitaire qui ne cherche que la vie de son âme ; et on a grand sujet de dire à celui qui ne peut goûter cette médiocrité si raisonnable et si sainte, et qui s'embarrasse dans la diversité des lectures : *Turbis erga plurima, porro unum est necessarium*. (Luc., X, 41, 42.) Pourquoi tant de soins inutiles ? Pourquoi tant de recherches curieuses ? Pourquoi tant de volumes ? un seul suffit à une âme réglée, mille ne suffiraient point à une âme qui ne l'est pas. Il en est de la soif de la science comme de celle de l'or, ce sont deux avarices toutes semblables ; l'une est insatiable aussi bien que l'autre ; on ne guérira jamais un religieux qui en sera malade, qu'en lui ôtant la cause de son mal. Je crois qu'il n'est pas nécessaire que je dise que je parle de la pluralité des livres tout à la fois, et non pas de celle qui est successive.

Saint Benoît, dont le dessein est de faire en sorte que les lectures soient utiles et sanctifiantes, ôte la pluralité des livres, et de crainte qu'on ne lise avec une activité et une précipitation qui fasse qu'on ne tire aucun fruit de ce livre tout seul qui sera accordé à chaque religieux, il ordonne qu'on le lise de suite, par ordre et tout entier : *Per ordinem ex integro legant*. (Reg. S. Ben. cap. 48.) Voilà la conduite, mes frères, qui sera toujours suivie des religieux qui seront attachés à leurs devoirs, qui n'auront en vue que leur perfection ; ils marcheront ainsi avec plaisir et avec assurance dans les voies qui leur ont été prescrites par leurs Pères, et dès là qu'ils auront la témérité de s'en séparer, ils feront connaître l'égarement de leur cœur, l'attachement qu'ils auront à leurs propres pensées ; ils feront connaître, dis-je, qu'ils s'estiment plus sages et plus éclairés que leurs maîtres, et mériteront que Dieu, par un châtement plein de justice, les abandonne à leurs propres ténèbres ; et pour moi, j'ai peine à comprendre qu'il s'en trouve qui puissent avoir un moment de repos, lorsqu'ils se considéreront dans un état violent, et qui est précisément contraire à la disposition de leur règle. Saint Benoît veut qu'un livre me suffise, et moi j'en veux

trente ; il me commande de lire de suite, et moi je tourne dix et vingt feuillets en un moment ; je m'arrête à ce qui me plaît, et je passe le reste sans scrupule. Quelle obéissance ! quelle docilité !

Quoique après tant de raisons, et particulièrement après l'autorité de saint Benoît, qui doit être décisive à notre égard, ce serait une chose superflue de chercher de nouvelles preuves pour appuyer ce sentiment : je ne laisserai pas de vous dire que je m'y suis confirmé par les expériences que j'ai eues de la conduite de nos frères. Ceux qui ont été plus réglés et plus modérés dans leurs lectures se sont élevés à une perfection plus éminente, et ont eu plus que les autres les vertus de leur profession. Car, comme ils ne se sont ni divertis ni dissipés par la pluralité des livres, ils ont acquis un recueillement parfait, et Jésus-Christ leur a tenu lieu de tout ce qu'ils lui avaient sacrifié ; comme ils ne cherchaient que lui dans leurs lectures, ils n'ont pas manqué de le trouver, parce qu'il ne se refuse jamais à ceux qui le désirent avec des intentions sincères et désintéressées.

Dom Augustin, dont la piété a été si distinguée parmi nous pendant le cours de sa vie comme dans le temps de sa mort, lisait peu, comme vous le savez, mais il priait beaucoup. Il lut aussitôt qu'il fut entré dans ce monastère les *Ascétiques* de saint Basile, pour apprendre à fond ce que c'était que son état ; il passa ensuite aux Vies des Pères des déserts, pour s'animer dans la pratique des connaissances qu'il avait acquises, et s'étant convaincu que la vie d'un solitaire n'était rien davantage que la méditation de la mort et des jugements de Dieu, et l'état d'un gémissement et d'une componction continuelle, il s'appliqua dans cette vue aux ouvrages de saint Ephrem, ce maître si excellent de cette science toute divine, et il y fit tant de progrès, qu'en peu de temps on lui en vit tout l'esprit et tous les sentiments. Vous savez de quelles grâces et de quelles bénédictions Dieu le favorisa dans les moments de sa mort.

Nous pouvons assurer la même chose du frère Benoît, qui a franchi le premier la barrière, et a détruit de telle sorte toutes les affaires et les horreurs de ce passage si terrible, qu'il nous l'a rendu doux et aimable ; de Dom Charles, de Dom Paul, de Dom Jacques, de frère Bernard, de Dom Urbain, quoiqu'il exerçât la charge de prieur, enfin de tous les autres. Un livre leur suffisait avec l'Écriture sainte ; et véritablement ils ne mettaient pas leur soin à tracer sur le papier les grandes vérités qu'ils y rencontraient, mais ils les gravaient dans le fond de leurs cœurs, comme dans des tablettes vivantes et animées : *In tabulis cordis carnalibus* (II Cor., III, 3), ou plutôt Dieu lui-même les mettait dans leurs entrailles, selon ces paroles du prophète : *Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eam* (Jerem., XXXI, 31), d'où, comme d'une source abondante, elles se répandaient

sur leurs paroles, sur leurs actions et sur tout l'état de leurs vies.

En voilà assez, mes frères, pour vous faire connaître de quelle manière vous devez vous conduire dans vos lectures. Je vous l'ai expliqué avec plus d'étendue que je ne me l'étais proposé, pour satisfaire à l'obligation que la règle m'impose. Si ce que nous vous en avons dit fait sur vous l'impression qu'il y doit faire, vous prévendrez par là tous les inconvénients qui peuvent rendre vos lectures sèches, stériles et infructueuses. Que s'il y en a quelqu'un entre vous pour qui je n'observe pas toute cette rigueur à la lettre, j'espère que Dieu ne m'imputera pas la condescendance dont j'use à son égard, puisqu'il n'y a que la charité qui me la donne ; mais je ne sais pas s'il lui pardonnera si facilement ce qui m'oblige en lui d'en user de la sorte ; et il ne faut pas qu'il s'assure sur la permission qui lui a été donnée, puisqu'elle le laisse dans sa cupidité, et qu'elle ne guérit pas sa faiblesse et son dérèglement. Au reste souvenez-vous que, si vos âmes n'ont pas toute la préparation nécessaire, je veux dire la piété intérieure, la pureté du cœur, la simplicité des intentions, vos lectures ne vous serviront de rien ; les terres les meilleures, à moins qu'elles ne soient soigneusement cultivées, ne sont pas d'un grand rapport ; semez-y tout ce qu'il vous plaira, c'est semer sur les pierres et sur les rochers, elles ne porteront que des épines et des ronces, et le laboureur leur donnera sa malédiction, et consumera par le feu tout ce qu'elles auront pu produire. *Terra enim saepe venientem super se bibens imbrem, et generans herbam opportunam illis a quibus colitur, accipit benedictionem a Deo; proferens autem spinas et tribulos, reprobata est, et maledictio proxima, ejus consummatio in combustionem* : « Le champ qui est arrosé par les pluies fréquentes, et qui rapporte des herbes en abondance à ceux qui le cultivent, reçoit la bénédiction de Dieu ; mais quand il ne produit que des ronces et des épines, il est en aversion de son maître, et toujours près d'être frappé de sa malédiction, et son sort sera d'être consumé par le feu. » (Hebr., VI, 7, 8.)

XXXIII^e CONFERENCE.

III^e pour le premier dimanche de Carême, jour auquel on distribue les livres aux religieux.

SUR L'USAGE DE LA LECTURE DES LIVRES SAINTS.

Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. (II Cor., VI, 1.)

Nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu.

Si ce que nous vous avons dit plusieurs fois, mes frères, sur le sujet duquel nous devons vous parler aujourd'hui, a fait sur vous tout l'effet qu'il y devait faire, nous n'avons qu'à demeurer dans le silence. Car nous en avons assez dit pour faire connaître de quelle sorte vous devez vous conduire dans vos lectures, afin qu'elles vous soient utiles, et qu'elles vous produisent les véritables fruits de vie et de bénédiction que vous en

devez attendre. Que s'il n'a pas fait les impressions nécessaires, et que vous ne l'avez pas reçu en la manière que vous l'avez dû, je pense que c'est encore une raison pour m'obliger de me taire ; car il n'y a pas d'apparence que je sois plus heureux, et que je vous parle cette année-ci avec plus de succès, que je n'ai pas fait les précédentes.

Cependant, puisque mon devoir ne me permet pas d'être muet dans la rencontre présente, et qu'il veut qu'en vous mettant entre les mains, comme la règle me l'ordonne, les livres desquels vous devez faire votre lecture ordinaire, je vous dise quelque chose pour votre édification, je me servirai de ces paroles de l'Apôtre : *Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis* : « Nous vous exhortons, mes frères, de ne pas recevoir inutilement la grâce que Dieu vous fait aujourd'hui ; » c'est-à-dire, que nous vous conjurons de faire passer les vérités et les instructions saintes que ces livres contiennent, dans vos cœurs, et de vos cœurs, dans vos mains et dans vos œuvres : car non-seulement il ne vous servirait de rien de lire ces instructions si elles ne tournaient à votre utilité et à votre avantage, mais la lecture vous en serait nuisible. Dieu ne manquerait pas un jour de vous demander un compte rigoureux du peu de cas que vous auriez fait de sa parole ; et vous ne devez point douter, comme nous vous l'avons dit bien des fois, qu'il ne punisse avec sévérité ceux qui l'auront profanée, comme ceux qui auront profané son corps et son sang.

Quand je fais réflexion sur ces paroles, mes frères, *Panem angelorum manducavit homo* (Psal., LXXVII, 25) : « Les hommes ont mangé le pain des anges : » quand je pense que les vérités que Dieu nous a apprises sont ce pain, et que je considère que, depuis le temps que nous les avons incessamment devant les yeux, nous n'en sommes devenus ni meilleurs ni plus saints ; que nous usons de la nourriture des anges sans être semblables aux anges, et que nous nous nourrissons d'une viande céleste sans qu'on puisse dire de nous ces paroles de l'Apôtre : *Nostra autem conversatio in celis est* (Philip., III, 5), « Nous vivons comme si nous étions citoyens du ciel : » je ne vois que des raisons de craindre que Dieu ne nous juge dans toute sa rigueur, lorsqu'il recherchera ses dons entre nos mains, et qu'au lieu d'en avoir fait un fidèle usage et d'avoir rempli ses desseins, nous paraîtrons à ses yeux vides et destitués de bonnes œuvres. Je ne sais pas, mes frères, si vous entrez dans ma pensée, mais il me semble qu'elle est si bien fondée, et si juste, qu'il ne se peut, si vous êtes tels que vous devez être, que vous ne preniez part à mes appréhensions et à mes craintes.

Un homme du monde qui ne vit que pour vivre, je veux dire, qui n'étend pas ses vues ni ses soins au delà de la vie présente, s'il ne voit point par sa force et par sa vigueur que sa santé soit ferme et assurée, mais au contraire s'il ressent de la faiblesse, de la langueur, des lassitudes, qu'il s'aper-

çoive que son teint soit mauvais et sa couleur pâle, et qu'il remarque dans sa personne d'autres semblables accidents ; il mettra tout son soin et toute son application pour reconnaître quelle peut être la cause de cette indisposition, dont il a des marques sensibles. Il examinera et par lui-même et par l'avis des gens habiles, s'il n'a point quelque partie noble affligée, si les humeurs ne pèchent point dans la corruption ou dans la quantité, s'il n'y a rien qui puisse lui nuire dans sa nourriture ordinaire ; enfin il n'oubliera rien de ce qui pourra lui donner une connaissance certaine de son état : et pourquoi cela ? c'est parce qu'il veut vivre, et qu'il n'y a rien qu'il désire davantage que la prolongation de ses jours.

N'est-ce pas là, mes frères, la figure des sentiments dans lesquels vous devez être pour ce qui regarde votre salut ? N'est-ce pas là ce qui doit occuper et votre cœur et votre esprit ? Et serait-il supportable que ce mondain eût plus d'attachement à cette vie passagère et à la conservation de son corps, qui demain sera réduit en cendres, que vous n'en auriez pour la conservation de vos âmes, dont l'éternité seule est la durée ? Serait-il juste que vous demeurassiez dans l'ignorance ou dans l'incertitude sur une matière de cette importance ? et y aurait-il une extravagance, ou une insensibilité pareille à celle de ne vous pas mettre en peine, et de ne pas vous assurer autant qu'il vous est possible de vos dispositions et de votre état ?

Examinez donc, mes frères, s'il n'y a point en vous quelque dérèglement, quelque attachement, quelque orgueil qui ne vous soit point connu, quelque incorrigibilité secrète, quelque cupidité, quelque convoitise, quelque affection terrestre, ou bien quelque indisposition qui bouche ce conduit sacré par lequel vous devez recevoir les eaux vives de la grâce, et qui empêche ses écoulements et ses communications. Entrez pour cela dans le fond de vos consciences ; voyez si vos lectures sont telles qu'elles doivent être. Vous me direz qu'elles sont saintes, j'en conviens, mais tout ce qui est saint ne l'est pas toujours dans son usage. Donnez à un solitaire un volume qui renferme tous les dogmes et les vérités théologiques ; il n'y a rien de plus saint, ce sont les fondemens de la foi, cependant il lui causera de l'élévèment, de l'enflure, de la dissipation, et détruira cette simplicité, cette humilité et cette pauvreté d'esprit, par lesquelles il faut qu'il opère son salut.

Mettez entre les mains d'un homme simple (qui se doit sauver par les actions d'une piété toute commune et tout ordinaire) des livres qui contiennent toute la théologie mystique, ils ne serviront qu'à lui rompre la tête, et à lui faire perdre et sa peine et son temps. Vous savez que David ne put s'accommoder des armes de Saül, quoiqu'elles fussent excellentes, et il ne faut point douter que, s'il les avait endossées, elles n'auraient fait que lui nuire, au lieu

de lui servir dans le combat qu'il devait avoir contre ce géant si redoutable.

Mais posez que vos lectures vous conviennent, ce n'est point assez, car il faut savoir si vous les faites d'une manière convenable, et si vous n'y mettez rien du vôtre qui en empêche l'effet et l'utilité. Ce malade, par exemple, je reviens à ma première comparaison, mange d'une viande qui est bonne d'elle-même ; mais il la mange avec avidité, avec excès, à contre-temps, à des heures indues ; il ne la garde pas assez dans sa bouche, elle passe avec trop de vitesse dans son estomac, de sorte qu'elle n'y produit que des crudités et des indigestions, et, au lieu de fortifier les principes de la vie, elle ne fait que les affaiblir. De même, mes frères, vos lectures sont bonnes, j'en demeure d'accord, mais il faut savoir si vous les faites avec des dispositions qui soient saintes, si votre cupidité n'y est pas mêlée, si votre curiosité ne s'y rencontre point, si vous ne cherchez point à vous satisfaire, au lieu de vous instruire ; si vous ne suivez pas l'activité de votre humeur, si ce n'est point votre divertissement au lieu de votre sanctification, que vous vous proposez ; enfin s'il n'y a point quelque circonstance par où cette parole toute divine, que vous devez traiter avec un profond respect, soit profanée : car pourquoi est-ce, mes frères, qu'ayant autant de secours et autant de moyens qu'en ont eu tous ces saints qui vous ont précédés dans les premiers siècles de l'Eglise, et peut-être même davantage ; qu'ayant les mêmes connaissances, et je puis dire les mêmes desirs, aussi bien que la même profession, il se trouve néanmoins de si grandes distances entre les maîtres et les disciples, entre les pères et les enfants ?

Que faut-il donc faire, me direz-vous, afin que ces lectures ne soient point stériles, et qu'elles produisent en nous tout ce fruit que vous dites, et que nous ressentons qui n'y est point ? Entrez, mes frères, dans l'esprit de saint Benoît, suivez le plan qu'il vous donne ; et l'attachement que vous aurez à ses sentiments et à sa conduite vous obtiendra de Dieu une bénédiction particulière. Il ordonne qu'au commencement du Carême, chacun des frères recevra un livre de la bibliothèque, qu'il lira de suite tout entier et par ordre : *Accipiant omnes singulos codices de bibliotheca, quos ex integro et per ordinem legant.* (Reg. cap. 48.) Vous voyez que son dessein est d'empêcher que les religieux ne se dissipent par la multiplicité des lectures, quand il veut qu'ils n'en aient qu'un seul, *singulos codices* ; qu'il arrête la curiosité et l'activité de l'esprit, lorsqu'il dit qu'on doit lire de suite, *per ordinem legant*, et qu'il fixe l'inconstance lorsqu'il y ajoute *ex integro*, n'y ayant rien de plus ordinaire à ceux qui lisent pour lire, et non pas pour en devenir ni plus saints ni meilleurs, que de quitter un livre au moment qu'ils l'ont ouvert, pour en reprendre un autre. Cela vous apprend dans quel dessein, avec quelle piété,

quelle disposition et quelle règle vous devez vous acquitter de vos lectures, et je ne crains point de vous dire qu'il faut avoir beaucoup de hardiesse et peu de soin de son salut, pour se séparer de l'ordre que saint Benoît vous prescrit, dans une matière si importante, lui qui vous tient lieu d'instituteur et de père; je dis si importante, parce que rien ne peut contribuer davantage à votre sanctification que la parole de Dieu, soit que vous la trouviez dans le texte évangélique, ou dans les écrits de ses saints.

Saint Benoît ne vous permet qu'un livre, vous ne ferez point de scrupule d'en avoir plusieurs? il veut que vous le lisiez avec attachement, vous n'en ferez qu'une occupation superficielle? il veut que vous le lisiez tout entier, vous en serez las aussitôt que vous l'aurez touché? n'est-ce pas marcher par des chemins égarés? N'est-ce pas se conduire par des routes perdues? et n'est-ce pas une témérité véritable de préférer son propre sens à celui d'un homme duquel Dieu s'est servi pour vous déclarer ses ordres, et qu'il vous a commandé de regarder comme l'interprète de ses volontés? Il faut qu'il se soit trompé, ou que vous vous trompiez, et si vos vues sont véritables, il faut que les siennes soient fausses; et c'est ce que je ne crois pas, mes frères, qu'aucun d'entre vous ose ou dire ou penser.

Après tout, mes frères, ce n'est pas sans raison qu'il a paru si resserré dans ses lectures: il savait que les premiers moines s'étaient sanctifiés sans ces secours, que les livres étaient rares, qu'à la réserve des Evangiles, il ne s'en trouvait presque point ni dans les cellules ni dans les monastères, et que le texte sacré était regardé et conservé comme un trésor. Il savait que la diversité des livres était propre à jeter la confusion dans les esprits, la sécheresse dans les cœurs, et à distraire les âmes de la considération de ce grand objet dont eil s devraient être incessamment occupées. Le livre de ces grands saints était l'univers tout entier, qui était incessamment ouvert à leurs yeux; ils voyaient dans le mouvement du soleil si réglé et si constant la sagesse et la puissance infinie de son Créateur; ils découvraient sa magnificence dans le cours des astres, qui sont tout l'ornement et la beauté du ciel, selon ces paroles du Prophète: *Cæli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum* (Psal., XVIII, 1); enfin ils voyaient sa bonté, sa miséricorde, sa grandeur, sa majesté et toutes ses autres qualités divines, qui remplissent, qui édifient, qui consolent, qui soutiennent et qui sanctifient ses serviteurs, dans les moindres de ses ouvrages, lorsqu'ils les considéraient avec les yeux de la foi.

Saint Benoît accorde encore un livre à tous ses disciples, outre l'Ecriture sainte, dont on doit croire qu'ils faisaient leur méditation ordinaire. Car il n'y a point d'apparence qu'il l'eût comprise sous ces termes,

singulos codices; mais bien plutôt qu'il l'aurait exprimée par quelques paroles qui auraient marqué le respect et la révérence qui lui est due. Et pour nous, mes frères, j'avoue qu'en ce point nous nous sommes éloignés de l'exactitude qu'il avait établie, puisque nous ajoutons à l'Ecriture le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, et quelque autre encore pour le soulagement et pour l'instruction. Mais il faut demeurer d'accord que ceux qui ne seraient pas contents de cette disposition, et qui porteraient plus loin leurs désirs, leurs envies seraient désordonnées, et que de quelques prétextes dont ils pussent se servir pour les colorer, ils suivraient leur cupidité, en s'attribuant une pureté d'intention qu'ils n'auraient pas.

Enfin, mes frères, profitez de toutes ces vues, et je puis dire qu'il ne se peut que les avis que nous vous donnons ne vous soient très-salutaires, puisque nous ne vous parlons que conformément à l'esprit et aux sentiments de nos Pères; et tant que nous ne vous dirons que ce qu'ils vous ont dit par les règles qu'ils ont écrites, et ce qu'ils vous diraient encore s'ils vivaient, il est juste que vous receviez nos pensées comme les leurs, et que vous vous conteniez dans les bornes qui vous sont prescrites. Profitez, je vous le répète encore, de tant de moyens que Dieu vous met aujourd'hui dans les mains; faites valoir le talent qu'il vous confie, de crainte que, si vous veniez à le dissiper ou à n'en pas tirer tout le profit que vous devez, il ne punisse votre infidélité de toute la peine qu'elle aura méritée, et que, vous trouvant surpris par ce moment auquel il faudra lui en rendre compte il ne vous refuse le temps que vous lui demanderez pour réparer les fautes passées: *Ne præoccupati die mortis, queramus spatium penitentiae, et invenire non possimus*. C'est pour éviter, mes frères, ce plus grand de tous les malheurs que nous vous conjurons de vous conduire avec tant de fidélité, que la grâce que vous allez recevoir ne vous soit pas inutile: *Mortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis*, mais qu'elle produise tous les biens, tous les avantages et toutes les bénédictions que vous en devez espérer.

XXXIV. CONFERENCE.

Pour le deuxième dimanche de Carême.

DE L'OBLIGATION, INDISPENSABLE A TOUT CHRÉTIEN, D'ÊTRE SAINT.

Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra. (1 Thess., IV, 3.)

La volonté de Dieu est que vous travailliez à devenir saints.

Les paroles que le Saint-Esprit nous a dites aujourd'hui par la bouche de l'Apôtre me paraissent trop importantes, mes frères, pour les passer sous silence: *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra*: «*La volonté de Dieu est que vous travailliez à devenir saints.*» Ce précepte est général et universel, il est donné à tous les Chrétiens, l'obligation

en est indispensable, quoique l'état présent du monde, la disposition de ceux qui y vivent, leurs emplois, leurs occupations, leurs affaires, pour ne pas dire leurs dérèglements et leurs plaisirs, nous en donnent un sentiment et une idée toute contraire. Dites aux hommes que c'est un commandement pour eux de se conduire de sorte qu'ils puissent se rendre saints, c'est une proposition qui sera goûtée de peu de personnes. Les uns la regarderont comme un excès, et diront que cette voie si relevée qu'on leur propose n'est que pour les moines, pour les solitaires, pour ceux qui ne sont plus du monde et qui passent leurs jours dans la retraite, et que cette perfection est incompatible avec l'état et la condition des personnes qui vivent dans les engagements du siècle. Les autres vous diront sans embarras et sans scrupule qu'il est vrai que c'est un précepte, mais qu'il ne faut pas en faire un si grand mystère; et qu'en vivant comme ceux qui s'abstiennent de crimes et d'iniquités grossières, on en fait assez pour s'acquitter de ce devoir.

Il est aisé, mes frères, et même il vous sera utile de vous faire voir comme quoi les uns et les autres se mécomptent dans leurs pensées, jusqu'où va l'ignorance de ceux qui négligent de se conduire par la lumière de la foi. Je vous montrerai donc, mes frères, premièrement, que c'est un précepte pour un Chrétien de travailler incessamment à sa sanctification; secondement, que ceux qui prétendent s'en acquitter dans cette latitude que je viens de vous marquer, se trompent; et troisièmement, que c'est dans les cloîtres que l'on a avec abondance les moyens et les avantages nécessaires pour l'accomplir.

La première raison par laquelle on peut prouver qu'un Chrétien doit travailler à se rendre saint, est prise du nom même qu'il porte. Car, comme il n'y a point d'apparence de le réduire et de le faire consister à quelques marques extérieures, à quelques actions, à quelques démonstrations sensibles, il faut convenir que le Chrétien est un disciple de Jésus-Christ; que le disciple, s'il est fidèle, est obligé de suivre en tout la doctrine, les sentiments, les mœurs et la conduite de son maître; qu'ainsi il faut qu'on reconnaisse le maître dans le disciple, Jésus-Christ dans le Chrétien, et qu'il faut pour cela que le Chrétien l'imité, qu'il exprime ses œuvres et ses actions dans les signes, qu'il s'attache à vivre comme il sait qu'il a vécu. Or, comme Jésus-Christ est le Saint des saints, que la sainteté lui est essentielle, qu'elle se rencontre dans toutes les circonstances de sa vie, dans les grandes, dans les petites, dans celles qui sont les plus importantes comme dans celles qui le sont le moins, on ne peut imiter Jésus-Christ qu'on n'en imite la sainteté. On peut imiter un homme saint, sans travailler à devenir saint, parce que toutes ses actions ne sont pas saintes, mais il n'en est pas de même de Jésus-Christ. Car vous le trouvez saint partout, de sorte que celui qui veut marcher

comme il a marché, c'est-à-dire qui veut l'imiter et le suivre, *Sicut ille ambulavit, et ipse ambulare* (1 Joan., 3, 6), il faut qu'il s'étudie à faire des actions saintes. La seconde est, qu'un Chrétien par la génération du baptême devient enfant du royaume, *filii regni* (Matth., VIII, 2); le royaume de Jésus-Christ devient son partage, c'est un héritage qui lui est destiné en qualité d'enfant de Dieu, *Regeneravit nos in spem vivam, per resurrectionem Jesu Christi ex mortuis in hereditatem incorruptibilem, et incontaminatam, et immarcescibilem.* (1 Petr., I, 3.) Sa nouveauté nous saute lui en donne le droit, mais non pas la possession; mais s'il veut l'acquiescer, il faut que ce soit par ses actions, par ses travaux, et par sa fidélité. Or, comme ce royaume est le séjour des saints, ce que dit la parole du Saint-Esprit d'un être qui n'est d'impur. *Non intrabit aliquod contagium in templum* (Apoc., XXI, 27), il faut qu'il le mérite par une conduite sainte; il faut qu'il soit sa sainteté qui lui en fraye le chemin et qui lui en ouvre les portes. Il est écrit des élus de Dieu : *Ibant de virtute in virtute a seculis* (LXXXIII, 8); ainsi il faut que toute sa vie soit un progrès, et qu'il s'avance incessamment de vertu en vertu, de piété en piété, de justice en justice, jusqu'à ce qu'il s'élève à ce degré de perfection qui seul peut lui obtenir la récompense. Troisièmement, comme le Chrétien renonce à l'amour du monde par son baptême, et qu'il contracte l'obligation de s'approcher de Dieu à proportion qu'il se sépare du monde, peut-on ne pas voir qu'il s'engage à mener une vie sainte, puisqu'il n'est pas possible qu'il s'approche de la source de la sainteté sans partie par aux grâces et aux bénédictions qu'elle renferme? Il faut qu'elles lui soient communiquées; le dessein de Dieu étant qu'il se désaltère dans ces eaux vives, qu'il s'en remplisse, qu'elles le lavent de ses iniquités, qu'elles le purifient, et qu'il ne cesse pendant tout le cours de sa vie d'ajouter une pureté toujours nouvelle à celle qu'il a reçue dans les eaux du baptême.

Voilà quelle est l'obligation, ou plutôt la gloire des Chrétiens; mais parce qu'elle suppose des assujettissements, et que l'homme veut vivre dans le dérèglement et dans la licence, il aime mieux vivre sans honneur et sans gloire que de l'acheter au prix d'une liberté fautive qu'il veut conserver; et son extravagance est si grande, qu'il aime mieux être esclave de ses passions que de se soumettre à la grâce de Jésus-Christ. Il aime mieux effacer avec honte un caractère qui le distingue et qui le rend supérieur au reste des hommes, que de se faire quelques efforts pour jouir des avantages infinis qui en sont les effets et les suites; mais il a beau dire, son obligation subsiste malgré lui, Dieu lui demandera compte de la majesté de son image qu'il a gravée une seconde fois dans son âme par la grâce de la réparation; et cette ignorance volontaire de ses devoirs, sur laquelle il se repose, n'en rendra la transgression ni plus innocente, ni plus rémissible. Vous

voyez donc, mes frères, qu'il faut que les Chrétiens travaillent à devenir saints par toutes sortes de raisons; qu'ils doivent y tendre incessamment, que la sainteté est leur but, que la destination de Dieu les y porte, que cette parole de l'Apôtre, *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra*, leur est un précepte, et qu'il n'y en a pas un seul qu'il ne regarde.

Il n'est pas moins évident, mes frères, que les gens du monde ne se mettent point en peine d'exécuter ce commandement, et que cette vie commune, dans laquelle ils prétendent s'en acquitter, n'a rien qui ne les en éloigne. Il faut, pour y satisfaire, qu'ils suivent Jésus-Christ en la manière que les disciples suivent leur maître; il faut qu'ils travaillent à se rendre dignes du royaume qu'il leur a promis, qu'ils en méritent la jouissance par leurs actions; il faut enfin qu'ils demeurent dans les engagements de leur baptême, et qu'ils fassent valoir les grâces qu'il leur a communiquées.

Je vous demande où sont ces disciples. Qui est celui que l'on voit imiter Jésus-Christ? qui est celui en qui on aperçoit cet amour de la pauvreté, des humiliations et des souffrances? qui est celui qui fait voir qu'il aime ses privations, ses abaissements, cette obéissance si profonde et si étendue qu'il a pratiquée jusqu'au moment de sa mort? Où voit-on ces dispositions saintes? où se font-elles remarquer dans la conduite des mondains? mais disons plutôt, où est-ce qu'on n'en aperçoit pas de toutes contraires? Il ne faut qu'ouvrir les yeux; de quelque côté qu'on les tourne, l'on n'y rencontrera que des hommes qui font une profession toute publique de marcher par des voies qui leur sont entièrement opposées. A-t-on vu Jésus-Christ amasser des richesses, bâtir des maisons magnifiques, s'attacher à l'agrandissement de sa famille, à l'établissement de ses proches, rechercher de la gloire, vivre dans le luxe, manger avec somptuosité? a-t-on vu que Jésus-Christ ait aimé le monde, et que son inclination l'ait porté à y vivre?

Voilà cependant la vie de ces gens qui s'imaginent qu'ils en font assez pour satisfaire à ce précepte : *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra*. Ce sont ces hommes qui passent pour avoir de la probité, de la vertu, dont on loue les actions, dont on estime la conduite, dont on regarde l'état et la situation comme quelque chose qui est digne et qui mérite qu'on l'approuve. Ces aveugles sont loués par d'autres aveugles, c'est-à-dire par des gens qui leur ressemblent, et les uns et les autres sont enveloppés de ténèbres et d'obscurités si épaisses, qu'ils ne voient point, que dans toute cette belle conduite il n'y paraît aucun trait de la sainteté de Jésus-Christ.

N'avons-nous pas raison, mes frères, d'assurer la même chose de l'obligation qu'ont les Chrétiens de se rendre dignes du royaume auquel la qualité de chrétien les appelle et les destine? Et n'est-il pas constant qu'ils se conduisent comme s'ils n'y prétendaient

pas; que Jésus-Christ n'étant point leur modèle, et que n'ayant point pour lui principale de l'imiter et de le suivre, il ne se peut qu'ils ne se trouvent dans le nombre de ceux dont il est dit : *Filii regni ejicientur in tenebras exteriores* (Matth., VIII, 13); « Les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures? » Il n'y a qu'un chemin pour arriver au royaume de Jésus-Christ, c'est celui qu'il a tenu lui-même; et de s'en imaginer un autre, c'est se perdre de dessein, et s'engager dans des routes égarées.

Enfin, ce qui fait voir avec la dernière évidence à quel point les gens du monde se trompent quand ils disent qu'ils accomplissent cette volonté de Dieu, *hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra*, c'est qu'ils sont engagés par le vœu de leur baptême à ne point aimer le monde. C'est une obligation dont ils sont chargés, afin de satisfaire à celle qui est imposée à tous les hommes, d'aimer Dieu de tout leur cœur : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*. (Deut., VI, 5.) Or il est certain qu'ils aiment le monde; et, s'ils disaient qu'ils ne l'aiment point, il serait aisé de les convaincre qu'ils manquent en cela de sincérité ou de connaissance. Il faut ou qu'ils ne sachent pas que toutes les choses dont ils ne sauraient souffrir la perte sans regret et sans déplaisir, ils les aiment, et qu'ils y sont attachés; ou bien que, le sachant, ils ne veulent pas en demeurer d'accord. Que s'il est vrai qu'ils les aiment, ils n'aiment pas Dieu de tout leur cœur : car, s'ils l'aimaient de tout leur cœur, il en occuperait toutes les places, il en aurait tous les mouvements et toutes les inclinations, et il les posséderait d'une manière si entière et si absolue, que les créatures n'y auraient plus aucune part, *ex toto corde*; cette totalité exclut tout, et n'admet ni restriction ni réserve.

Si cet homme du monde avait deux cœurs, il pourrait dire qu'il en donnerait un à Dieu tout entier, et qu'il disposerait de l'autre en faveur des créatures; mais il n'en a qu'un. Ainsi il faut qu'il convienne que la place qu'il y donne aux créatures, il lôte à Dieu; c'est une injustice qu'il lui rend, et il lui refuse ce qui lui appartient. Or, comme c'est en lui une disposition fixe et constante, et qu'il vit actuellement dans l'amour des créatures, il est vrai de dire qu'il est dans un état opposé à la volonté de Dieu, qu'il veut positivement le contraire de ce qu'il lui commande, puisqu'il partage son cœur contre la déclaration qu'il lui fait, qu'il le veut posséder tout seul et qu'il le veut tout entier, *ex toto corde tuo* : or il est impossible de travailler à devenir saint, et d'être dans une résistance permanente et actuelle à la volonté de Dieu.

Vous voyez, mes frères, que les gens du monde passent leur vie sans penser à l'obligation qu'ils ont de se sanctifier; les uns, en ne pouvant ou ne voulant pas se persuader qu'elle les regarde, et les autres, en prenant des chemins et des voies qui ne sauraient que les éloigner et les en exclure. C'est dans les cloîtres et dans la retraite

que l'on trouve pour cela les avantages nécessaires : *Illic mandavit Dominus benedictionem et vitam, usque in sæculum.* (Ps., CXXXII, 4.) C'est là que Dieu répand des bénédictions qu'il ne répand pas ailleurs ; et ceux qui s'y retirent par son ordre et par sa vocation abondent en moyens et en facilités qui ne sont point connues dans le monde. C'est ce que je vous représenterai en peu de paroles.

Saint Jean Climaque (Grad. 2, art. 9) dit que ceux qui s'engagent dans la vie solitaire doivent faire et accomplir trois renoncements : le premier, à toutes choses, à toutes personnes et à tous parents ; le second, à la propre volonté ; et le troisième, à la vaine gloire qui suit l'obéissance, c'est-à-dire que cet état, en nous éloignant des choses du monde, nous unit à Dieu ; qu'en nous séparant de toutes personnes, il nous impose l'obligation de n'avoir plus de communication qu'avec les anges ; et que, nous arrachant au père que nous avons sur la terre, il ne permet plus de nous occuper que de celui que nous avons dans le ciel. Où peut-on trouver de plus grands secours pour acquérir cette sainteté que l'Apôtre nous propose : *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra* ? Où peut-on trouver des assistances plus puissantes pour s'élever à cette perfection à laquelle Dieu nous destine, que dans une condition qui nous engage à fuir tout ce qui peut nous empêcher d'y tendre ? Vous savez que les créatures ne sont propres qu'à nous distraire de Dieu, que ce sont elles qui s'opposent à toutes les grâces qu'il a dessein de nous accorder, et que rien ne les attire davantage que de lui en faire un sacrifice, et de lui témoigner que nous ne voulons que lui, et que nous le préférons à toutes choses, en abandonnant celles pour lesquelles il semble que nous pourrions conserver des attachements légitimes. Si vous joignez à cela la destruction de la propre volonté, qui est la source véritable de toutes les maladies différentes qui corrompent la pureté de nos âmes, et l'extinction de la vanité, qui d'ordinaire tire sa naissance de nos vertus et de nos meilleures actions, que pouvons-nous désirer au delà pour acquérir cette sanctification qui nous est si recommandée ?

Ce sont des biens, je le répète encore, que le monde ne connaît point ; ce sont des faveurs que Dieu réserve pour ceux qui n'en sont plus : car autrement il serait inutile d'embrasser la vie religieuse et de se retirer dans les solitudes. Quoique ce renoncement, mes frères, soit capable de vous donner des forces pour vous défendre contre tout ce qui pourrait attaquer la pureté de votre âme, cependant ce n'est point assez, il faut la soutenir par votre persévérance, et empêcher par tous vos soins que votre cœur ne se laisse surprendre à rien qui soit contraire à ce dépouillement volontaire dans lequel vous vous trouvez. Pensez donc toujours que les passions n'aiment rien davantage, comme dit saint Jean Climaque, que de rentrer dans des lieux dont elles ont été une fois chassées ; et que souvent, si

elles n'y reviennent pas elles-mêmes, il en renaît d'autres à leur place qui sont et plus dangereuses et plus mortelles. C'est ce que nous apprenons par la bouche de la Vérité, lorsqu'elle nous parle de cet esprit impur qui, étant sorti de l'homme qu'il possédait, retourne dans sa maison avec sept autres esprits plus méchants que lui : *Tunc dicit, Revertar in domum meam unde exivi ; et veniens invenit eam vacantem, scopis mundatam, et ornatam ; tunc vadit et assumit septem alios spiritus secum nequiores se.* (Matth., XII, 44, 45.)

C'est un inconvénient, mes frères, qui arrive à ceux qui manquent à se tenir sur leurs gardes, et qui négligent malheureusement les grâces que Dieu leur a faites. Mais le moyen de l'éviter, c'est de faire le profit que vous devez de l'instruction que Jésus-Christ vous donne. Car vous voyez que ce qui ouvrit une seconde fois au démon les portes de la maison qu'il avait quittée, ce fut la négligence de celui qui avait été délivré de sa servitude, qui, au lieu de s'appliquer uniquement à en réparer les brèches, à se munir de tout ce qui pourrait la mettre en sûreté, au cas qu'elle fût attaquée, c'est-à-dire, au lieu de se remplir lui-même de toutes sortes d'actions, d'œuvres, de vertus, d'habitudes et de qualités saintes, s'amusa à des bagatelles, à des misères, et s'abandonna au luxe, à la superfluité, aux ornements, et à tout ce que l'esprit et la vanité du monde lui put inspirer. Cela vous marque avec quelle vigilance vous devez vous conduire, avec quelle attention vous devez observer toutes vos voies, et faire en sorte qu'il n'y ait une seule de vos démarches qui ne convienne aux miséricordes que Dieu vous a faites et à la reconnaissance que vous lui devez. C'est là le moyen de vous attirer de nouvelles marques de sa protection, et de l'engager à vous conduire à cette perfection à laquelle il vous appelle par ces paroles de son Apôtre : *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra.* C'est ainsi, mes frères, que vous entrez dans la société de ceux dont il est dit : *Sanctiper fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones.* (Hebr., II, 33.) Ces saints sont ceux qui servent Dieu ; qui par la vivacité et la pureté de leur foi, ont détruit en eux le royaume du démon et l'empire de leurs passions, et qui, par des actions de piété, de religion et de justice, ont mérité les récompenses que Dieu promet à ceux qui s'attachent inséparablement à ses volontés et à son service.

XXXV^e CONFÉRENCE.

Pour le troisième dimanche de Carême.

DE L'UNION QUI DOIT RÉGNER ENTRE LES RELIGIEUX.

Omne regnum in seipsum divisum desolabitur. (Luc., XI, 17.)

Tout royaume qui sera divisé tombera dans la désolation.

Il n'y a rien, mes frères, qui puisse nous apprendre davantage avec quelle soin et quelle vigilance nous devons travailler

à conserver parmi nous une intelligence et une concorde inviolable, et à empêcher qu'elle ne reçoive jamais ni atteinte ni altération. Jésus-Christ le déclare aujourd'hui dans l'Evangile, lorsqu'il dit que tout royaume qui sera divisé en soi-même tombera dans la désolation, et que les maisons s'en renverseront les unes sur les autres. *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur, et domus supra domum cadet.*

Le royaume de Dieu, mes frères, est un monastère et une congrégation sainte. Le ciel du ciel y règne d'une manière incomparablement plus absolue que les rois de la terre ne règnent sur leurs sujets et sur leurs peuples ; ses volontés sont les règles et les lois que l'on y suit et qu'on y embrasse ; on n'y connaît point d'autre gloire, ni d'autre bonheur que celui de lui obéir et de se soumettre à ses ordres. Il en est de ce royaume comme d'une maison ; il faut, si on veut qu'elle subsiste, qu'elle soit bâtie sur des fondements dont la matière soit dure et solide ; on ne les pose pas sur la surface de la terre, mais on les jette dans le fond ; et selon la hauteur de l'édifice que l'on veut construire ils sont ou plus ou moins profonds.

Secondement, il faut que les pierres que l'on doit employer pour la structure de ce bâtiment soient entières, unies en elles-mêmes, qu'il n'y ait ni fente, ni rupture, ni division ; car autrement elles s'en iraient par pièces et par morceaux, et se réduiraient bientôt en cendre et en poussière.

Il faut, en troisième lieu, que ces pierres soient tellement liées et jointes ensemble, qu'il n'y ait nulle séparation, mais qu'elles s'appuient et qu'elles se soutiennent les unes sur les autres, sans quoi le bâtiment n'aurait ni solidité ni consistance. Il faut outre cela que le maître de la maison veille incessamment pour empêcher qu'elle ne reçoive aucun dommage par les injures du temps, par les pluies, par les orages et par les tempêtes, car sans cela elle aurait peine à éviter sa ruine, ce qui est toujours le sort des maisons qui sont négligées. Voilà, mes frères, la manière dont nous devons nous conduire, pour conserver cette maison sainte qu'il a plu à Dieu d'établir parmi ceux qu'il a appelés dans cette solitude comme dans un refuge sacré. C'est le chemin qu'il faut suivre pour le royaume de Jésus-Christ, et empêcher qu'il ne tombe dans la dissipation. Et l'on peut dire que cette voie est tellement nécessaire, que, lorsqu'on s'en est séparé, les maisons les plus saintes, celles où la piété était la plus vive et la religion la plus animée, sont tombées dans la dernière décadence.

Le fondement, mes frères, sur lequel cette maison, ce royaume de Jésus-Christ, doit être établi, pour prendre la chose dans la vérité, c'est le renoncement à tous les biens sensibles, passagers et périssables ; c'est le dépouillement et l'abnégation de soi-même : car si ce renoncement n'était double, il ne serait pas entier, il ne serait pas suffisant,

et on n'y trouverait rien moins que les utilités et les avantages que l'on aurait espérés. Et de quoi servirait-il de s'être séparé des choses extérieures, si l'on tenait encore à soi-même ? Si l'on était attaché à son propre sens, à son esprit, à sa raison ; si l'on recherchait de l'honneur, de la gloire ; si l'on désirait l'estime et l'approbation des hommes, on remplirait de soi-même les vides causés par la privation des choses extérieures, et dès là qu'on serait plein, on exclurait Jésus-Christ de son cœur ; car la plénitude le bannit dans quelque lieu qu'elle se rencontre.

Il faut donc que ce renoncement soit complet, et que l'on donne à Dieu, conformément à son précepte, tout ce qu'il veut qu'on lui donne ; c'est-à-dire, tout ce qu'on possède : *Adhuc et animam suam.* (Luc., XIV, 26.) Il faut que ce fondement ait toute la profondeur qu'il peut avoir pour être proportionné à l'édifice, parce que son élévation ne saurait être plus grande : et nous pouvons dire ce qu'a dit saint Bernard en parlant d'une observance dont les obligations n'étaient pas supérieures aux nôtres : *Altissima est professio vestra, celos transcendit, par angelis est.* (S. BERN., *Serm. ad frat. De monte Dei.*) « Votre profession est haute, elle va jusqu'au ciel, elle vous égale aux anges ; » c'est-à-dire, mes frères, qu'il faut que votre humilité soit profonde, que vous ayez un mépris si achevé de vous-mêmes, de votre piété, de votre vertu, de vos œuvres, de vos actions, qu'il n'y ait pas un seul de vos frères auquel vous ne vous estimiez inférieurs ; que vous reconnaissiez devant Dieu et devant les hommes votre faiblesse, votre impuissance et votre indignité : et que, pour les biens que vous êtes obligés d'apercevoir en vous, de crainte de tomber dans l'ingratitude et dans la méconnaissance à l'égard de Dieu de qui vous les avez reçus, vous confessiez que vous les tenez de sa main et de sa miséricorde, et que ce sont purement des dons de sa grâce ; il faut, dis-je, que vous soyez dans la disposition et dans le sentiment de ceux dont parle saint Benoît : *Operantem in se Dominum magnificant.* (Prolog. Reg.)

Ce fondement posé, mes frères, il faut que vous vous considériez comme les pierres vivantes qui doivent composer cette maison spirituelle, qui est le véritable royaume de Jésus-Christ, selon ces paroles : *Regnum Dei intra vos est* (Luc., VII, 2) ; il faut, dis-je, que chacun de vous soit tellement uni et d'accord avec soi-même, que cette intelligence ne soit jamais ni altérée ni violée ; et vous devez savoir, pour éviter cet inconvénient, que ce sont nos passions qui en sont les causes ; que ce sont elles qui nous divisent, qui nous partagent, qui excitent des dissensions dans le fond de nos âmes : *L'on est esclave*, dit le Saint-Esprit par la bouche de son Apôtre, *des choses que l'on aime* : « *A quo enim quis superatus est, hujus et servus est.* » (II Petr., II, 19.) C'est-à-dire qu'on a autant de maîtres qu'on a de passions. Il

faut donc employer tous nos efforts pour ne pas tomber sous une domination si violente et si injuste; et véritablement quelle union peut-il y avoir dans le cœur d'un homme entraîné par ses cupidités? L'orgueil l'emporte, la vanité le tyrannise, la colère le captive, l'impudicité l'assujettit, la haine le surmonte, la paresse le lie et l'enchaîne; enfin il est déchiré et comme mis en autant de pièces et de parties qu'il y a de convoitises et de cupidités différentes auxquelles il succombe. Tout est chez lui dans la confusion, dans le trouble et dans le désordre. Et si vous me demandez par quel moyen on peut prévenir cet état si dangereux, ou s'en retirer lorsqu'on y serait tombé, je vous dirai que je n'en connais qu'un, qui est de ranger ses passions, de les mettre dans l'état où elles doivent être, c'est-à-dire, de les assujettir à la raison, de l'en rendre la maîtresse, et de mettre la raison entre les mains et dans la dépendance de Dieu, auquel elle doit être parfaitement soumise. Quand il la conduira, qu'il en réglera tous les sentiments, on jouira d'une paix profonde, et jamais elle ne sera troublée, tant qu'on aura soin de se maintenir en cet ordre qui doit être constant, et duquel il ne peut être permis de se séparer. « *Quand le fort armé, selon la parole de Jésus-Christ, garde la maison, tout ce qu'il possède est en paix* : » *Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet.* (Luc., XI, 21.)

Quatrièmement, il faut que ces pierres étaient parfaitement unies chacune en soi-même, elles le soient tellement entre elles, qu'elles ne fassent toutes ensemble qu'un tout et qu'un corps, et que l'union en soit si achevée, qu'on n'y aperçoive pas la moindre division. Cela demande une parfaite conspiration de cœurs, d'âmes, de volontés, de sentiments et desirs, ce qui ne peut être que l'ouvrage de celui qui *inhabitare facit unius moris in domo* (Psal. LXVII, 3), « *qui fait demeurer dans une même maison ceux qui ont une même conduite* ; » et c'est ce que Jésus-Christ opère dans les âmes qui sont à lui et qui lui appartiennent par la charité qu'il y répand et par les saintes dispositions dont il les remplit.

Il faut pour cela que les frères s'entraiment, qu'ils se regardent avec déférence et avec respect, qu'ils pensent avantagusement les uns des autres, qu'ils supportent leurs faiblesses et leurs défauts avec une extrême patience : *Infirmittates suas sive corporum, sive morum, patientissime tolerant.* (Regula, cap. 72.) Il faut qu'ils expliquent tout dans un sens favorable, qu'ils soient toujours prêts de justifier les intentions les uns des autres, qu'ils soient sans soupçons, sans promptitude, sans intérêt, sans colère, et que chacun se mette en la place de son frère dans les biens et dans les maux qui lui arrivent. Toutes ces qualités ne sont pas de conseil, mais de précepte, parce qu'elles sont nécessaires; car s'il se trouve entre eux de l'intérêt, il y a de la division,

et en cela que l'on veut quelque chose pour soi, on se sépare des autres. S'il y a de la promptitude ou de la colère, on n'en peut suivre le mouvement qu'on ne blesse son frère, ce qui est une cause ordinaire de division. Il en est de même des soupçons, qui ne manquent jamais de troubler la paix de ceux qui les conçoivent comme de ceux contre lesquels ils les forment. Après tout, il faut qu'ils se tiennent d'une manière invariable dans la dépendance de Dieu, et qu'ils obéissent sans réserve à ce roi invisible dans la personne du ministre visible qui tient sa place, qui a son autorité et qui gouverne en son nom; et que cet homme, comme un serviteur fidèle, veille sans cesse sur ce grand œuvre, duquel la garde lui a été confiée, qu'il aille au-devant, qu'il prévienne, qu'il détourne avec une application infatigable tout ce qui lui pourrait causer le moindre dommage.

C'est ainsi, mes frères, que vous serez comme des rochers, malgré toutes les tentations qui vous pourraient attaquer; c'est ainsi que le royaume de Jésus-Christ sera inébranlable; c'est ainsi qu'il se garantira de cette désolation dont Jésus-Christ le menace en cas qu'il se divise : *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur, et domus supra domum cadet*, et qu'il se préservera de cette décadence effroyable, de cette calamité consommée qui ne reçoit plus de consolation, et qui n'attend ni protection, ni assistance, ni secours, non plus de la part de Dieu que de la part des hommes. *Domus supra domum cadet* : les maisons tombent les unes sur les autres et s'écrasent par leurs chutes; et c'est ce qui arrive lorsque les moines et les solitaires, étant tombés dans le relâchement et dans le désordre, s'entraînent par le mauvais exemple qu'ils se donnent, dans un même malheur, et qu'ils se précipitent dans un même abîme.

C'est là la fin et l'extrémité où se sont réduites les observances monastiques par le malheur des temps ou plutôt par les infidélités des hommes, qui se sont enfin lassés de porter le joug de Jésus-Christ, et qui l'ont malheureusement abandonné pour se jeter entre les bras des créatures. Je dis ces congrégations qui ont été les plus saintes et les plus florissantes. C'est cette division de laquelle je vous parle, mes frères, qui a renversé ce grand nombre de monastères institués par le grand Antoine et par saint Pacome, qui ont été dans leur temps la beauté, l'ornement et le soutien du monde; c'est ce qui a ruiné tant de communautés religieuses, formées par saint Hilarion, qui ont rempli d'édification toute l'Asie; c'est enfin ce qui a ravagé tant de cellules de solitaires, et qui a porté le scandale dans les déserts les plus écartés; c'est ce qui a fait que Nitrie, que Scété et tant d'autres lieux consacrés au service de Jésus-Christ ont perdu malheureusement toute la sainteté dont il les avait favorisés; et ce mal est devenu à un si grand excès, que ces grottes si célèbres, qui étaient autrefois habitées

par des saints, servent aujourd'hui de demeure aux tigres et aux lions; et que ces cavernes, ces rochers, qui étaient le refuge de ces anges incarnés, ont été depuis les retraites des démons.

Je dis, mes frères, que c'est l'effet de la division, parce que la nature s'est révoltée contre la grâce, la chair contre l'esprit, et les sens contre la raison. La grâce voulait qu'on persistât dans la piété primitive, qu'on s'attachât inviolablement à la discipline et à l'austérité pratiquée par les saints, que l'on continuât de vivre dans la simplicité et dans le silence, dans la séparation des hommes, dans une méditation continue de la loi de Dieu; et la nature, lassée d'un assujettissement qui lui paraissait insupportable, a désiré des adoucissements, des commerces et des libertés qui lui étaient interdites; et les solitaires et les anachorètes, poussés par un semblable esprit, ont cherché des soulagements contraires à leur premier institut, et, au lieu de cette vigueur inflexible qui les avait rendus l'admiration de tout le monde, ils ont quitté les sables arides, les cavernes obscures : ils ont bâti des cellules le long des fleuves, et planté des arbres pour trouver des rafraîchissements et se défendre du soleil, dont ils ne pouvaient plus souffrir les ardeurs. Dieu s'est retiré des uns et des autres : de ceux-ci, parce que cette division intérieure était un effet de leur infidélité, et que Dieu n'habite point dans les âmes infidèles; et pour les autres, après s'être divisés en eux-mêmes, ils se sont séparés de leurs frères, et les congrégations qui ne subsistent que par la concorde, ont rencontré leur perte dans leur division, et par conséquent le royaume de Dieu s'est trouvé dans la désolation exprimée dans l'Ecriture : *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur; et domus super domum cadet*; et véritablement cette dissipation a été si générale, si profonde et si étendue, que la sainteté première a passé comme un songe; la mémoire s'en est conservée, mais il n'en reste plus ni traces, ni monuments, ni vestiges.

Evitez ce malheur, mes frères, dont je viens de vous faire une peinture si triste, en vous attachant aux conduites que nous vous avons proposées, en vous donnant tout entiers, pour empêcher que cette intelligence et cette union dans laquelle vous devez vivre ne reçoive jamais aucune atteinte, en fermant toutes les portes et toutes les entrées de vos cœurs à ce qui serait capable de détruire cette simplicité et cette pureté qui vous est si essentielle, et sans laquelle vous ne pouvez conserver la paix ni avec vous-mêmes, ni avec les autres. Soyez assurés, mes frères, que si vous gardez ces pratiques saintes dans toutes vos œuvres, si vous marchez avec cette crainte chaste et salutaire qui est la conservatrice de l'innocence et de la vérité, le royaume de Jésus-Christ s'affermira en vous, et son autorité s'augmentant par le soin que vous aurez d'exécuter ses ordres, de faire valoir ses

dons et de répondre à toutes ses grâces, vos âmes lui seront parfaitement soumises (*Psal., XLVIII, 11*); et comme il n'y trouvera rien qui s'oppose à ses desseins, il les rendra éclatantes par les vertus et les dispositions qu'il prendra plaisir d'y produire; il les comblera de bénédictions et les remplira de lumière dès ici-bas, jusqu'à ce que le moment arrive auquel il doit les transférer dans ces clartés inaccessibles et dans ces splendeurs immortelles qui ne connaissent ni diminution ni affaiblissement.

Quel grand mal y a-t-il, me dira-t-on, de chercher quelques adoucissements qui n'ont rien de criminel, pour la conservation de sa vie? Est-ce un mal de prendre quelque soin pour ne pas perdre ce que l'on a reçu de Dieu? Il est aisé de répondre que ce n'est pas un mal en soi de penser à la conservation de sa vie, mais que c'en est un, quand Dieu veut ou qu'on l'expose ou qu'on la perde, et que l'intérêt de son service ou de sa gloire nous oblige à l'un ou à l'autre. On voit périr des milliers d'hommes sans regret et sans réflexion pour conserver une place, une ville, à un prince de la terre; et on ne voudra pas hasarder d'affaiblir sa santé et de donner quelques moments de sa vie pour la conservation du royaume de Jésus-Christ, qui ne subsiste que sur la fidélité avec laquelle on observera les règles qu'il a prescrites? Il l'a fondé sur l'austérité, sur la pénitence, sur les renoncements, sur les privations, sur l'assujettissement des passions et des cupidités, et vous le renversez sans scrupule, en reprenant, sous prétexte de vivre quelques moments davantage, toutes les choses dont vous vous étiez séparés.

Est-ce être religieux, mes frères, mais plutôt est-ce être Chrétien, que de préférer sa vie à sa foi et à sa religion? Il nous est mort quantité de nos frères; et quoiqu'on en ait eu soin et qu'on ne les ait pas négligés dans leurs maladies, peut-être que si les soulagements avaient été plus recherchés et plus abondants, ils eussent pu vivre davantage; peut-être aussi que non, puisqu'on voit mourir une infinité de gens au milieu des médecins et des remèdes. Mais, quoique j'eusse pour eux toute la charité que je dois, je ne voudrais pas avoir prolongé leur vie d'un jour par des voies irrégulières contraires aux ordres de Dieu, à la pureté de leur état, et capables d'introduire dans cette communauté des relâchements qui lui auraient sans doute attiré le malheur où se trouvent quantité d'autres qui ne font que causer du scandale dans l'Eglise; au lieu que, par la miséricorde de Jésus-Christ, ce monastère a répandu jusqu'ici une odeur et donné une éducation qui console les gens de bien, qui fortifie les faibles, qui fait même reconnaître et aimer la vérité à ceux qui ont eu le malheur de s'en séparer et de la perdre; et je les estime plus heureux d'avoir, aux dépens de leur vie, conservé en eux et dans leurs frères le royaume

de Jésus-Christ, que si ce royaume était détruit et qu'ils vécussent encore.

XXXVI. CONFERENCE.

Pour le quatrième dimanche de Carême.

IL FAUT TOUT QUITTER POUR SUIVRE JÉSUS-CHRIST.

Abiit Jesus trans mare Galilææ. (Joan., VI, 1.)

Jésus passa la mer de Galilée.

Je ne sais, mes frères, s'il y en a un seul entre vous qui ait fait la réflexion qui m'est venue dans l'esprit sur l'évangile que l'Eglise nous propose en ce jour. J'y ai vu notre état et notre profession dans toutes ses circonstances, et la peinture m'en a paru si naturelle, que j'en ai pu ne pas l'y apercevoir. Je m'assure aussi que vous entrerez dans toutes mes considérations lorsque je vous les aurai expliquées.

Le Fils de Dieu passe la mer de Tibériade, s'en va dans un lieu désert; il y est suivi par plusieurs milliers de personnes, qui y sont attirées par quelques instructions et quelques miracles qu'ils lui avaient vu faire. Comme tout ce peuple n'avait rien pris avec soi pour se nourrir ni pour subsister, le Fils de Dieu multiplie deux poissons et cinq pains qui se trouvèrent entre les mains de quelqu'un de la troupe; tout le monde en fut rassasié, et il y en eut assez de reste pour remplir douze corbeilles : *Abiit Jesus trans mare Galilææ, quod est Tiberiadis, et sequebatur eum multitudo magna, quia videbant signa quæ faciebat. (Joan., VI, 1, 2.)*

Qu'est-ce qui paraît davantage dans cette multitude d'hommes qui abandonnent leurs maisons pour s'attacher à Jésus-Christ, sans prendre aucune précaution, ni se mettre en peine de leurs besoins, ni de leurs nécessités, que ce grand nombre de solitaires, qui ont quitté leur pays, leurs parents, leurs biens, leurs fortunes, pour suivre le même Jésus-Christ dans les déserts les plus reculés, et dans les solitudes les plus stériles et les plus écartées?

Jésus-Christ nous parle, mes frères, en plusieurs manières : tantôt il le fait par lui-même; tantôt il se sert de la parole de ses saints; et quelquefois, il nous instruit par des faits, des actions, et des événements particuliers, comme nous le voyons aujourd'hui, dans l'attachement que tout ce peuple témoigne avoir à sa personne. Mais de quelque manière qu'il lui plaise de nous faire connaître ses volontés, et nos devoirs, nous n'avons qu'une même conduite à prendre, qui est de recevoir avec une soumission et une docilité profonde toutes ses instructions et toutes ses ordonnances, aussitôt qu'elles nous sont connues, et lui dire dans l'esprit et dans le sentiment du Prophète : *In via testimoniorum tuorum delectatus sum, sicut in omnibus divitiis* : « Seigneur, j'ai pris plus de plaisir à exécuter vos ordres, qu'à posséder toutes les richesses de la terre. » (Psalm., CXVIII, 14.)

Je vous dirai donc, mes frères, que ma première réflexion a été de considérer l'obligation que nous avons à l'exemple de tout ce peuple, de nous attacher à Jésus-Christ dans une désoccupation si entière de nous-mêmes et de tout ce qui nous regarde pour la vie, pour la mort, pour la maladie, pour la santé, pour nos satisfactions, pour nos propres avantages, que nous en perdions tout souvenir, et que, s'il est possible, la mémoire s'en efface pour jamais. Il faut le suivre, comme dit saint Jean Climaque, dans une nudité parfaite, n'avoir plus de désirs, d'affections qui ne tendent à lui et qui ne lui soient rapportées; enfin il faut le rendre l'objet unique de toutes les actions de notre esprit, et de tous les mouvements de notre cœur.

C'est dans des dispositions semblables que ce peuple le suit, y étant attiré, comme je viens de vous le dire, par quelques signes extraordinaires qu'il lui avait vu faire, et peut-être par quelques instructions, qu'il avait entendues de sa bouche. Pour nous, mes frères, nous y sommes portés par des motifs bien plus pressants, et par des considérations bien plus engageantes : car outre ces mêmes miracles et ces mêmes paroles, que la foi nous rend présentes et que l'Ecriture nous remet devant les yeux, nous avons le cours de toute sa vie qui n'est qu'une suite de prodiges et d'instructions toutes divines, et de tant de merveilles qu'il a opérées dans le monde, pendant près de dix-sept siècles, dans la personne de ses serviteurs, des apôtres, des martyrs, et des saints moines, qui surpassent, comme il l'avait dit, celles qu'il a faites immédiatement de sa main et de sa propre bouche : *Qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet et majora horum faciet. (Joan., XIV, 12.)*

Mais ce qui est bien davantage, mes frères, c'est qu'il nous a défendu de nous occuper des choses d'ici-bas; qu'il nous a déclaré que cela ne convenait qu'aux païens, et qu'aux infidèles, et que notre Père qui est dans le ciel, c'est ainsi qu'il nomme le Dieu de l'univers, qui pense aux besoins des moindres de ses créatures, n'a garde de manquer de pourvoir à nos nécessités, puisqu'elles lui sont connues, *Nolite ergo solliciti esse dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quæ operiamur? hæc enim omnia gentes, inquirunt : scit enim Pater vester, quia his omnibus indigetis. (Matth. VI, 31, 32.)*

Enfin, nous avons vu l'accomplissement de ces paroles dans la personne des saints nos prédécesseurs et nos pères, je veux dire les Antoine, les Pacôme, les Hilarion, et une infinité d'autres, qui, ayant tout quitté pour se mettre sans ménagement et sans réserve dans la main de Dieu, en ont reçu dans tous les temps des marques d'une bonté, qui ne les a jamais abandonnés. Or il faut avouer que rien n'est plus plein d'instruction, ni plus pénétrant que ces exemples, et cependant nos cœurs sont si

durs, et nos âmes si insensibles, qu'il semble que nous n'y prenions aucun intérêt.

Ma seconde réflexion m'a fait voir dans toutes les circonstances de ce grand événement qui se passe aujourd'hui, les dispositions principales de notre état: car j'y ai reconnu l'obligation qu'ont tous les moines de vivre dans l'abaissement, dans le repos, dans la paix, dans le mépris de toutes les choses de la terre, et dans cette confiance qui fait qu'ils attendent sans impatience, sans inquiétude, et sans empressement, de la providence de Dieu tout ce qui peut être nécessaire pour la vie de leurs corps, comme pour celle de leurs âmes. Car qu'est-ce que s'asseoir ou se coucher sur la terre, qui est toute couverte d'herbe; *Facite homines discumbere* (Joan., VI, 10), sinon s'humilier et s'abaisser? Vous lisez dans un prophète: *Sede in pulvere, virgo filia Babilon; sede tacens, et intra in tenebras, filia Chaldeorum* (Isa., XLVII, 1. 5); et ailleurs, *Humiliamini, sedete* (Jerem., XIII, 18): asseyez-vous sur la poussière ou sur la terre, fille de Sion, c'est-à-dire, humiliez-vous; et saint Jean Climaque, en parlant de l'abjection qui est si essentielle à notre état, dit que les docteurs sont assis dans les chaires d'honneur, et les moines couchés sur le fumier. Cette situation, qui marque l'humilité, marque et figure aussi le repos; ce qui est une condition attachée à l'état des gens qui sont consacrés à la retraite. Le prophète dit que le solitaire doit se tenir assis dans le silence: *Sedebit solitarius et tacebit* (Thren., III, 28); et il est dit de la femme pécheresse: *Sedens secus pedes Domini* (Luc., X, 39), qu'elle était assise aux pieds du Seigneur; et véritablement cette posture qui n'est rien qu'une cessation d'œuvres, et une privation de mouvement, renferme en soi le repos, la paix et la tranquillité.

Vous n'apercevez pas moins le mépris des choses d'ici-bas, dans ces mêmes paroles: *Facite homines discumbere; erat autem fenum multum in loco* (Joan., VI, 10), « et il y avait beaucoup d'herbes en ce lieu-là; » car qu'est-ce que signifie l'herbe, sinon l'ornement, la beauté et la richesse de la terre; et peut-on s'y coucher ou s'y asseoir qu'on ne l'abatte, qu'on ne la verse, qu'on ne la fane, qu'on ne la flétrisse? n'est-ce pas témoigner qu'on n'en fait aucun cas, non plus que si on la foulait aux pieds?

Pour ce qui est de cette attente tranquille, de cette confiance paisible en la bonté de Dieu, qui est comme le fondement de la vie d'un moine et d'un solitaire, il n'y a rien que l'on découvre avec plus d'évidence dans la conduite de cette multitude de personnes, qui sont à la suite de Jésus-Christ. Ils se trouvent dans une nécessité pressante, destitués de ce qui leur était nécessaire: cependant cette extrémité, quelque grande qu'elle soit, ne fait sur eux aucune impression fâcheuse: tout le monde est en paix, les maris n'ont point d'inquiétudes

pour leurs femmes, les femmes n'en n'ont point pour leurs enfants; et qui que ce soit ne témoigne non-seulement par une parole, par un murmure, par une plainte, mais pas même par une action, par un geste, ni par un signe, qu'on ait aucune peine de l'état où on se voit; mais au contraire on est plein de confiance pour celui qu'on a suivi, on met sans aucune crainte son sort entre ses mains; et on est assuré que l'on doit tout attendre, et tout recevoir de celui duquel on a conçu de si grands sentiments et de si grandes idées. Et véritablement Jésus-Christ touché de l'état et de la confiance de ce peuple, fait ce grand miracle; et comme il est rapporté, il pourvut si abondamment par la multiplication de deux poissons et de cinq pains à la nécessité de cette grande multitude, qu'il y eut assez de restes pour remplir douze corbeilles: *Collegerunt ergo et impleverunt duodecim corporinos fragmentorum, ex quinque panibus hordeaceis, qui superfluerunt his qui manducaverunt*. (Joan., VI, 13.)

C'est ce que Dieu a fait, mes frères, en faveur de tous les solitaires, lorsqu'il les a vus dans le même détachement et dans la même foi, et il les a comblés tout ensemble de grâces temporelles et spirituelles. Vous savez que par la protection qu'il a donnée aux anciens solitaires, ils ont gagné par leurs propres travaux, non-seulement de quoi subsister, mais de quoi nourrir une infinité de personnes. Et nous lisons dans les Conférences de Cassien que l'Égypte n'avait pas assez de pauvres, pour consumer les biens que les solitaires gagnaient par leur travail, à la sueur de leur visage; et qu'il fallait les envoyer aux nations de l'Afrique les plus éloignées. Pour ce qui est des dons et des bénédictions spirituelles, Dieu leur en a fait des largesses si abondantes, que non-seulement il les a sanctifiés, mais qu'eux-mêmes ont sanctifié le monde par leurs prières, par leur pénitence, par leur religion, par leur exemple, par la sainteté de leur vie, qui, quoique cachée, n'a pas laissé de remplir toute la terre d'éclat, de lumière et d'édification.

La troisième réflexion m'a persuadé que cet abandonnement dans la main de Dieu, cette attente tranquille et paisible, est l'état dans lequel il faut que vivent les solitaires: c'est la disposition qui les prépare, et qui les rend dignes des dons et des faveurs que Dieu leur a destinées; c'est elle qui le sollicite, qui ouvre le sein de sa miséricorde, et qui est plus capable qu'aucune autre, d'en attirer et d'en faire descendre des déluges de toutes sortes de grâces et de bénédictions.

La quatrième m'a donné des sentiments bien différents. Je n'ai pu voir sans douleur combien peu de personnes profitent de tous ces exemples et de ces vérités, et je ne puis m'empêcher de le dire. Ce mépris si général qu'on en fait est cause que le ciel est devenu de bronze pour nous, et que la terre des solitudes et des monastères

est toute desséchée, toute brûlante, et toute déstituée de cette première fertilité, qui était autrefois la récompense de la foi, de la sainteté et de la religion de nos pères.

Est-ce donc que les hommes ne se lassent jamais d'opposer la dureté de leurs cœurs à tous les témoignages que Dieu leur donne de sa tendresse? Est-ce qu'ils ne se lasseront point de résister à ses desseins, et de préférer le mensonge à la vérité qui frappe leurs yeux, et qui les éclaire? Quoi donc ce peuple, qui à peine connaît Jésus-Christ, le suit avec tant d'attachement qu'il oublie toutes choses, et qu'il s'oublie lui-même; et ceux qu'il a comblés de toutes sortes de biens, qui lui ont promis et qui lui ont voué une fidélité inviolable, bien loin d'entrer dans ses voies, prennent des routes toutes contraires? Ils sont remplis d'inquiétudes, ils sont partagés par mille soins, mille cupidités, et mille désirs; ils s'occupent, ils se fatiguent, comme si Dieu, qui pense à tout, ne pensait à rien, et comme s'ils ne savaient pas qu'ils ne peuvent par tous leurs empressements, par tous les mouvements qu'ils se donnent, modérer le battement de l'artère, quand elle va trop fort, changer la couleur d'un seul de leurs cheveux, ni donner à leur vie un instant au delà des bornes qui leur ont été prescrites.

Enfin, mes frères, toutes ces pensées différentes m'ont conduit à faire une attention profonde sur la grandeur des miséricordes de Dieu, qui nous fait connaître ce qu'il veut de nous en tant de manières différentes. Il le fait par ses prophètes; il le fait par lui-même; il le fait par l'attachement que ce peuple témoigne qu'il a pour sa personne. Il nous dit par son prophète que c'est un bien par excellence que d'attendre en paix les effets de sa bonté : *Bonum est præstolari cum silentio salutari Dei.* (Thren., III, 26.) Ce silence qu'il demande de nous, n'est pas seulement un silence extérieur; mais son dessein est que nous imposons silence à nos convoitises, à nos cupidités, à nos dérèglements, à nos passions; il veut qu'en cela la bouche de nos cœurs soit toujours fermée; que nos âmes soient muettes, afin que rien n'empêche qu'il ne s'y communique, et que sa parole y soit entendue. Cependant l'on n'y entend d'ordinaire que la voix de ses passions. Tout y est dans le bruit, dans la confusion, dans le tumulte; et voilà comme quoi ses volontés sont respectées!

N'est-ce pas à nous que Jésus-Christ parle, mes frères, quand il dit : *Vade, vende quæ habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cælo, et veni, sequere me: « Allez, vendez ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; puis venez, et me suivez. »* (Matth. XIX, 21.) Mais qui est-ce aujourd'hui qui exécute ce commandement? Qui est-ce qui suit Jésus-Christ? Je ne dis pas qui l'imité dans son martyre, dans les souffrances si cruelles qu'il a endurées, dans les confusions si injurieuses que l'on a mises si injustement en la place de l'honneur qui lui était dû et des hommages

qu'on était obligé de lui rendre; mais je parle de ce dépouillement, de ce dégagement, de ce renoncement à soi-même, si saint et si nécessaire aux personnes de notre profession. Je dis, si nécessaire, parce que tous ceux qui ne l'ont pas, ont beaucoup plus de sujet dans les actions, et dans les exercices de piété dont ils s'acquittent, de craindre des châtiments, que d'espérer des récompenses.

Je vous parle de ce dégagement, mes frères, de tout le sentiment de mon cœur, parce que je vous avoue que je ne suis pas sur ce point-là aussi content de votre conduite que je le voudrais être. Vous avez encore des attaches, des affections et des inclinations. Il y a des actions, des exercices et des occupations qui trouvent en vous des préférences; et cela par des dispositions purement humaines. Vous me direz que c'est en choses peu considérables: qu'importe qu'elles soient considérables ou qu'elles ne le soient pas, puisque Dieu ne veut point que vous en ayez, de quelque nature qu'elles puissent être? Il ne vous a retirés du monde qu'afin de vous faire mourir à tous les engagements que vous y pourriez avoir, et cependant, sans réflexion, ou plutôt sans scrupule, vous en reprenez d'autres, à la place de ceux que vous avez quittés. Dieu veut que vous soyez vides des choses de la terre, afin d'être remplis des choses du ciel, et vous ne le voulez pas être; vous avez donc des volontés contraires aux siennes, il faut en convenir: et pouvez-vous croire (cela étant) que vous tendiez à la perfection (laquelle votre état ou plutôt l'ordre de Dieu vous oblige de tendre)? Et a-t-on jamais ouï dire, qu'une âme qui veut bien avoir une volonté contraire à la sienne, veuille être parfaite? Que si vous n'avez pas envie de l'être, vous n'êtes pas dans la voie dans laquelle il faut être, pour travailler à votre salut; puisque dans le sentiment de tous les saints, un religieux qui n'est point appliqué et qui ne se propose point de devenir parfait, n'y saurait être. J'ai peine à vous parler de la sorte, mais je ne puis m'en dispenser, car si je me taisais, et si je vous pardonnerais en cela, Dieu ne me le pardonnerait pas, et j'aurais sujet de me dire quelque jour comme le prophète : *Væ mihi quia tacui: « Malheur à moi de ce que je me suis tu. »* (Isa., VI, 3.)

Les anciens solitaires, c'est une remarque que j'ai encore faite, ont été différents dans leur manière de vivre. Les uns ont été plus sévères, et ont observé une pénitence plus exacte et plus rigoureuse que les autres; leur conduite en cela a été inégale; et les histoires nous apprennent qu'ils n'ont point été uniformes dans les austérités qu'ils ont pratiquées. Mais pour ce qui est du dégagement et du renoncement à toutes les choses du monde, ils n'ont eu en cela qu'un sentiment et qu'une même conduite. Ils se sont dépouillés de tout, et se sont séparés de tout ce qui était périssable et sensible, afin d'être uniquement occupés des choses éternelles

sans distraction et sans partage; et comme ils savaient que Dieu demandait d'eux cette pureté si parfaite et si consommée, et qu'ils ne pouvaient la lui refuser sans lui déplaire, ils lui ont tout sacrifié, et ont en ce point exécuté ses ordres, sans aucune réserve.

Mais pourquoi remonter dans les temps supérieurs, et vous proposer nos anciens pères, puisque vous avez devant vos yeux des exemples si capables de vous toucher, pourvu que vous soyez capables de l'être? Je veux parler de nos frères, que Dieu vient d'enlever du milieu de nous et à nos yeux, pour leur donner un sort meilleur et plus heureux que celui dont ils jouissaient ici-bas. Vous les avez vus vivre dans une dés-occupation d'eux-mêmes si entière, qu'il se peut dire qu'ils étaient sans désirs et sans volontés, et que celle de Dieu et de leurs supérieurs était la règle unique qu'ils se proposaient. Ils étaient comme des tables rases, sur lesquelles on pouvait graver tout ce qu'on voulait; et je puis dire qu'ils avaient cette sainte indifférence dans un si haut degré, que si je leur eusse ordonné de tourner, pour ainsi dire, une pirouette pendant une journée, ou de lire l'Alphabet que l'on donne aux enfants, ils l'auraient fait avec autant de joie et de satisfaction que si je leur eusse ordonné de gouverner le monastère, ou que je leur eusse mis entre les mains quelque livre de la théologie la plus sublime.

Voilà quel a été le dégagement des dom Charles, des dom Augustin, des dom Paul, des frère Bernard, des frère Palémon, des frère Euthyme, et de quantité d'autres. Enfin, mes frères, pensez que vous devez être comme des glaces très-claires et très-pures exposées incessamment aux yeux de Dieu, dans lesquelles il veut se voir, se remarquer, et se reconnaître; que si elles sont obscurcies, si elles sont ternies, si elles ont des noirceurs, ou il ne s'y verra point du tout, ou il n'y apercevra qu'une image toute difforme et toute défigurée. Si on se regarde dans un miroir, que ce miroir soit défectueux, et qu'il ait des taches, il couvre autant de parties du visage qu'il a de taches, en sorte qu'au lieu d'un objet qui ait de la beauté et de l'agrément, on n'y voit qu'un monstre. Prenez garde que le même malheur ne vous arrive; votre sort serait bien déplorable, si au lieu de trouver en vous les traits, les caractères, et la ressemblance que Dieu y cherche, il n'y découvrirait rien qui ne blessât la sainteté de ses regards, qui ne offensât sa majesté, et qui ne vous attirât sa malédiction et sa colère.

Vous savez, mes frères, que la reine du Midi, à ce que nous apprenons de la Vérité même, s'élèvera au jugement de Dieu contre le peuple Juif, parce qu'elle a eu plus de respect pour la parole de Salomon, qu'il n'en a eu pour celle de Jésus-Christ. *Regina Austri surget in iudicio cum generatione ista, et condemnabit eam, quia venit a finibus terre audire sapientiam Salomonis.* (Matth., XII, 42.) Et prenez garde que ceux qui le sui-

vent aujourd'hui avec tant de dégagement et de confiance, ne paraissent un jour devant son tribunal, pour vous charger d'une confusion et d'un reproche éternel, de ce qu'à peine le connaissant, ils se sont plus abandonnés à lui, que vous à qui il s'est fait sentir, à qui il s'est fait connaître par une application toute particulière, et qu'il a comblés de toutes sortes de bénédictions.

Prenez-y garde, mes frères, c'est le dernier avis que je vous donne : n'abusez point des bontés que Jésus-Christ vous témoigne, et faites en sorte que vous ne trouviez pas votre condamnation dans ce qu'il fait aujourd'hui pour vous donner des moyens d'assurer votre salut.

XXXVII^e CONFERENCE.

Pour le dimanche de la Passion.

DE LA PAROLE DE DIEU; COMMENT ON LA DOIT ÉCOUTER.

Qui ex Deo est, verba Dei audit. (Joan., VIII, 47.)

Celui qui est de Dieu, écoute la parole de Dieu.

Je n'étais pas dans le dessein, mes frères, de vous rien dire aujourd'hui, me trouvant un peu incommode; mais l'Evangile me détermine, et je ne puis passer sous silence ce que je n'ai pu lire sans en recevoir des impressions profondes. Le Fils de Dieu déclare, que celui qui est de Dieu, entend les paroles de Dieu, et que ceux par qui elles ne sont pas écoutées, ne sont point à lui : *Qui ex Deo est verba Dei audit, propterea vos non audistis, quia ex Deo non estis.* Ce n'est pas sans raison que saint Grégoire dit que cette déclaration est terrible. Car qu'est-ce qui le peut être davantage, que de voir qu'elle embrasse et comprend presque tout le monde, et qu'il y a plus de gens qu'on ne pense et qu'on n'ose le dire, qui ont le malheur de ne point appartenir à Dieu, puisqu'il y en a très-peu qui écoutent sa parole? Il ne faut point aller chercher des prophètes; il ne faut point se mettre en peine de trouver des gens qui voient clair dans l'avenir, ou qui pénètrent les choses cachées, pour s'assurer de ce que l'on est, ou que l'on n'est point; pour savoir si l'on est à Dieu, ou si l'on n'y est point; en un mot si l'on a Jésus-Christ ou le démon pour Seigneur et pour roi. Pour contenter cette curiosité si nécessaire et si sainte, on n'a qu'à jeter les yeux sur sa propre conduite; et selon la docilité avec laquelle on écoute la parole de Dieu, on jugera de son état avec certitude, et l'on remarquera dans le fond de son cœur, ou ce caractère de bénédiction qui distingue les enfants de Dieu de ceux qui ne le sont pas, ou au contraire l'on y apercevra l'arrêt de sa condamnation et de sa mort.

Saint Grégoire dit qu'on manque d'écouter la parole de Dieu en trois manières. Il y a des gens dont elle ne frappe pas seulement les oreilles extérieures, c'est-à-dire, qui vivent sans piété et sans religion, et qui ne se trouvent ni dans les lieux, ni dans les occasions où on peut l'entendre. D'au-

tres l'écoutent véritablement, mais c'est avec indifférence, ou plutôt une dureté sentimentale, qu'elle ne produit en eux ni affections ni désirs. Enfin, il y en a d'autres, sur lesquels elle fait des impressions, jusqu'à leur faire répandre des larmes, mais ces dispositions ne sont que passagères; et comme elles ne vont pas jusqu'au fond du cœur, qu'elles ne sont point effectives, et qu'ils retombent aussitôt, ou qu'ils demeurent dans leurs dérèglements accoutumés, ils sont au jugement de Dieu comme ceux qui n'ont point écouté sa parole; parce que, dit ce grand pape, ceux qui négligent de pratiquer les vérités qui sont contenues dans la parole de Dieu, ne l'entendent point en effet : *Hi profecto verba Dei non audiunt, qui hæc exercere in opere contemnunt.*

Mais afin de vous expliquer la chose d'une manière plus précise, je vous dirai, mes frères, que la parole de Dieu se réduit à deux points principaux, desquels dépend toute la conduite de la vie d'un Chrétien. Le premier est de renoncer à soi-même; le second de suivre Jésus-Christ : *Abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me.* (Matth., XVI, 24.) Toutes les instructions que le Fils de Dieu nous a données dans son Evangile se terminent à ces deux préceptes, à cette double obligation, de se quitter soi-même, et de s'attacher à Jésus-Christ : tellement, mes frères, que si l'on veut savoir à qui l'on appartient, il faut le chercher dans ces deux propositions; car comme elles sont expressément contenues dans la parole de Dieu, que ce sont deux préceptes dont l'obligation est indispensable, il est certain que celui qui manque à les exécuter, n'écoute point sa parole, et par conséquent il ne lui appartient point.

Quoique ces vérités soient constantes, et que ce soit ignorer les principes de la religion, que de ne les pas connaître, les hommes cependant vivent dans un si grand égarement, qu'au lieu de se détacher d'eux-mêmes, comme ils y sont si étroitement obligés, ils se rendent tellement l'objet et la fin de tous les mouvements de leur cœur et de toutes les actions de leur esprit, qu'ils n'agissent que pour eux. Ils n'ont qu'eux-mêmes devant les yeux dans toutes les circonstances de leur vie, et il se peut dire qu'ils se regardent avec tant d'attention en toutes choses, et qu'ils se rapportent tellement tout ce qu'ils pensent et tout ce qu'ils font, qu'il semble qu'ils se veuillent mettre en la place de Dieu, et qu'ils aient oublié que c'est à lui qu'ils se doivent tout entiers, sans division et sans partage.

C'est ce que nous apprenons du Saint-Esprit, qui nous l'enseigne par la bouche de son Apôtre, lorsqu'il dit que tout ce qui est dans le monde, n'est que concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, et orgueil de la vie : *Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et superbia vitæ.* (1 Joan., II, 16.) Voilà une étrange peinture du monde, mais elle ne laisse pas d'être véritable; et pour peu

qu'on le connaisse et qu'on s'applique à considérer ce qui s'y passe, on y apercevra partout des traits et des marques toutes évidentes de la grandeur de son désordre et de son dérèglement; et on ne se trompera point, quand on dira que les trois ressorts qui donnent le mouvement à cette grande machine, sont ou l'amour de la volupté, ou l'amour des richesses, ou l'amour de la gloire. Ce sont trois motifs qui emportent les hommes, et qui font toute la conduite et l'état de leur vie. Celui-ci n'a que l'amour de la volupté devant les yeux, il est enchanté des faux plaisirs des choses d'ici-bas, il s'y plonge sans mesure, et comme s'il avait perdu tout usage de raison, il n'a d'autre application qu'à contenter ses sens, et à donner à ses passions tout ce qu'elles lui demandent, ce qui s'appelle *concupiscentia carnis*.

Un autre n'a dans la tête que de posséder des richesses, de faire des fortunes, d'avoir de grands établissements, de bâtir des palais magnifiques, et s'occupe de toutes ces vanités avec l'ardeur et l'avidité d'un homme qui borne toutes ses espérances aux seuls biens de la terre, ce que l'on doit nommer *concupiscentia oculorum*.

Un autre ne respire que la gloire, et il n'y a point de travaux qu'il n'entreprenne, et point de périls auxquels il ne s'expose, pour en acquérir. Cet homme engagé dans le métier de la guerre affronte la mort, mille et mille fois par jour, pour s'attirer de la réputation. Ce prédicateur fait retentir sa voix dans les chaires publiques, pour se faire regarder comme un grand personnage. Enfin, et les uns et les autres sont sourds à la parole de Dieu : Il a beau leur ordonner de renoncer à eux-mêmes, ils y tiennent par des engagements, et ils y sont comme enchaînés par des liens, qu'ils ne veulent ou qu'ils ne peuvent rompre. Ils languissent misérablement dans la servitude de leurs cupidités. Ces trois vices capitaux, dont nous venons de vous parler, les dominent d'une manière absolue, et par des suites nécessaires, en produisent une infinité d'autres, qui augmentent leur surdité, et la rendent impénétrable.

Comme ces hommes, tout remplis de l'esprit et des maximes du monde, n'écoutent point la parole de Dieu, dans le commandement qu'il leur fait de renoncer à eux-mêmes, il n'est pas possible qu'ils aient aucune déférence pour elle dans l'obligation qu'elle leur impose de suivre Jésus-Christ. Car comme ce qui empêche que les uns n'entrent dans ce renoncement qui leur est si expressément ordonné, c'est qu'ils aiment le plaisir; comment se pourrait-il faire qu'ils suivissent Jésus-Christ qui n'a jamais voulu ni connaître, ni goûter des joies du monde, mais qui a préféré les souffrances de la croix à toutes les consolations humaines : *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem* ? (Hebr., XII, 2.) Ce qui fait que les autres en ont un semblable éloignement, c'est qu'ils sont attachés aux trésors d'ici-bas par

des affections toutes terrestres ; ainsi comment pourraient-ils suivre Jésus-Christ qui les a méprisés, qui n'en a fait aucun cas, qui s'est caché, quand on a eu dessein de l'établir roi, et qui a déclaré que ses richesses étaient éternelles, et que son royaume n'était pas de ce monde : *Regnum meum non est de hoc mundo ?* (Joan., XVIII, 36.) Les autres enfin n'ont pu se résoudre à cette séparation si dure et si cruelle, parce qu'ils recherchaient de la réputation et de la gloire, et qu'ils voulaient être distingués parmi les hommes. Et le moyen qu'ils pussent marcher dans les voies que Jésus-Christ a tracées par son exemple, puisqu'il a rejeté toute gloire passagère, et qu'il nous a dit d'une manière à n'en pouvoir point douter, que ce n'était pas sa gloire qu'il cherchait, mais celle de son Père, *Non quero gloriam meam.* (Joan., VIII, 50.)

Voilà, mes frères, des preuves convaincantes, par lesquelles il est aisé de reconnaître jusqu'où va l'égarement des gens qui vivent dans le siècle. Voilà ce qui fait toucher audoigt, comme quoi la plus grande partie des hommes marchent par des routes égarées. Qu'ils disent, et qu'ils imaginent tout ce qu'il leur plaira pour se cacher une vérité qui les presse, il faut qu'ils conviennent malgré eux, que ne faisant point ce que la parole de Dieu leur commande de faire, il est vrai qu'ils ne l'écoutent point, et par conséquent qu'ils ne sont point à lui ; et qu'au lieu de l'avoir pour Seigneur et pour Père, ils l'auront un jour pour ennemi, ou plutôt pour un juge plein de sévérité et de rigueur : *Qui ex Deo est, verba Dei audit : propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis.*

Vous me direz, mes frères, que vous êtes à couvert de cet inconvénient, et que vous ne pouvez vous trouver dans le cas où les gens qui vivent dans le monde rejettent la voix de Dieu, et ne peuvent se résoudre à écouter sa parole. Il est vrai que votre situation est bien différente de celle des gens du monde, que vous n'êtes pas exposés aux mêmes tentations, et que Dieu ne vous parle pas comme à eux ; mais il est vrai aussi que s'il ne demande plus de vous les mêmes choses, il en désire de vous et vous en commande d'autres plus excellentes et plus parfaites ; et vous pouvez dans tous les moments ou entendre sa voix, ou ne la pas entendre. Il ne vous commande pas présentement de vous abstenir des voluptés du monde, du désir de posséder ses richesses, ou d'ambitionner sa gloire, votre condition vous en ôtant toutes les occasions, tous les moyens, et toutes les pensées ; mais il vous commande d'exercer trois vertus principales, essentielles à votre état, qui sont les fondements, disons davantage, qui sont la vérité, le bonheur et le mérite de la profession que vous avez embrassée ; je veux dire l'humilité, la charité et l'obéissance ; c'est dans ces trois dispositions que vous devez vous considérer ; c'est par elles que vous devez en juger de vous-mêmes, et discerner avec cer-

titude si vous êtes à Jésus-Christ, ou si vous n'y êtes pas.

Surtout prenez garde de ne vous pas examiner dans une discussion si utile et si nécessaire par vos propres lumières, ou plutôt par vos imaginations. Mesurez-vous sur les règles des saints, et particulièrement sur celle dont vous avez fait profession, je veux dire celle de saint Benoît : c'est l'homme de Dieu, c'est son ministre, c'est lui qui vous doit interpréter ses volontés, et vous devez recevoir sa parole comme celle de Dieu même. Voyez, mes frères, si vous avez cette humilité qu'il a prescrite selon ces différents degrés qu'il lui a donnés, et sans entrer dans ce détail dont je vous parle tous les jours, voyez s'il n'y a personne à qui vous ne vous estimiez inférieurs ; si vous êtes dans la disposition de souffrir toutes sortes d'outrages et d'injures, de quelque endroit qu'elles vous viennent, et s'il n'y a de honte, de confusion, d'ignominie, de dégradation et d'avilissement, que vous ne soyez prêts de souffrir dans une paix constante et sincère. Vous savez que ce sont des qualités essentielles qu'il attache à l'humilité, selon laquelle il vous ordonne de vivre ; sa parole est celle de Dieu, et manquer de l'exécuter, c'est mépriser la voix de Dieu, c'est se mettre dans le rang de ceux qui ont le malheur de ne lui point appartenir. *Propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis.*

Voyez, mes frères, si vous remarquez dans vos œuvres cette charité dans toute l'étendue qu'il veut que vous l'exerciez : si les sentiments que vous avez pour votre supérieur méritent d'être exprimés par ces paroles : *Abbatem suum sincera et humilicharitate diligant.* (Regula, cap. 72.) « Qu'ils aiment leur abbé d'une sincère et humble charité. » Voyez si la charité que vous avez pour vos frères, est assez grande et assez vive, pour pouvoir remplir le sens de ces paroles. *Hunc zelum ferventissimo amore exercent.* (Ibid.) « Qu'ils exercent leur zèle avec un amour très-ardent. » Voilà en peu de mots la charité que Dieu demande de vous, puisque c'est saint Benoît qui vous l'ordonne.

Je vous dirai la même chose touchant l'obéissance. Voyez si vous recevez l'ordre de votre supérieur, comme celui de Jésus-Christ même, *ac si divinitus imperetur, moram pati nesciunt in faciendo* (Ibid. cap. 5) ; si vous exécutez les commandements qui partent de sa bouche comme s'ils sortaient de celle de Dieu. Voyez enfin, si vous êtes assez exacts et assez religieux dans les services que vous vous rendez les uns aux autres, pour que l'on puisse dire avec fondement, que vous accomplissez ce devoir que saint Benoît vous impose, lorsqu'il dit, *Obedientiam sibi certatim impendant.* (Ibid., cap. 72.) Ce mot de *certatim*, « à qui mieux mieux, » ne lui est point échappé, il l'a dit à dessein, afin de vous apprendre combien l'obéissance qu'il faut que vous vous rendiez les uns aux autres, doit être vive, ardente et parfaite. Tout cela, mes frères, c'est la doctrine tirée de la

parole de Dieu, et selon que vous êtes fidèles, ou que vous ne l'êtes pas à la faire passer dans vos œuvres, vous êtes à Dieu, ou vous n'y êtes pas.

Si vous me demandez ce qu'il faut faire pour entrer dans cette disposition, en cas que l'on n'y soit pas, ou pour s'y conserver si l'on y est ; je vous répondrai, que comme c'est votre amour-propre qui vous en prive, et que nous la perdons en nous laissant aller à ses mouvements, il faut selon le sentiment de saint Léon, l'arrêter et l'attacher par les clous de notre piété, de notre religion, et par la crainte des jugements de Dieu, *Contentiæ clavis et Dei timore transfigitur*. Ce sera par ce moyen que vous vous rendrez supérieurs à toutes les tentations dont vous serez attaqués, que vous résisterez à toutes leurs violences, et que les ennemis de votre salut, malgré tous leurs efforts, malgré toute l'envie qu'ils vous portent, ne seront pas capables de vous nuire. Saint Benoît nous ouvre une voie toute semblable, lorsqu'il nous ordonne de conserver la présence de Dieu, et de nous occuper sans cesse des deux faces de l'éternité, je veux dire, des biens et des maux qu'elle renferme, afin que si le désir des récompenses que Dieu nous promet n'est point capable de nous attacher inviolablement à son service, la crainte des châtimens dont il nous menace, nous y retienne, et nous empêche de nous en séparer ; et qu'en tout cas l'un et l'autre se donnant la main, selon les paroles du Prophète, *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, iustitia et pax osculatae sunt* (Psal., XLVIII, 11), nous rendent plus fermes, plus fidèles, et plus constants à nous acquiescer de ce que nous lui devons.

Quelle opinion peut-on avoir de ceux qui n'ont pas la moindre idée de ces vérités, et qui, étant obligés de les pratiquer, vivent sans en avoir ni sentiment ni connaissance ? Ce devoir, tout important qu'il est, ne tient nulle place chez eux, non plus que s'il ne les regardait pas ; ils traitent de vision cette obligation, sur laquelle ils ne peuvent éviter que Dieu ne les juge ; et leur prévention est si grande que, quoiqu'ils soient dans un mépris public et dans une transgression scandaleuse de la loi de Dieu, qui les presse, qui les charge et qui les accable, ils n'en ont ni scrupule ni remords.

Que peut-on penser d'eux, quand on voit que les supérieurs et les inférieurs passent leur vie sans y faire un moment d'attention, sinon que les uns et les autres sont des aveugles et des insensés, qui marchent par des routes perdues, et qui quittent la vérité, pour suivre l'erreur et le mensonge ? Ils couvrent cette fausse liberté qu'ils s'attribuent de mille mauvaises raisons ; mais qu'ils fassent ce qu'ils voudront, il faut qu'ils demeurent d'accord malgré eux, puisque c'est Jésus-Christ qui nous l'assure, que quiconque n'écoute point sa voix, n'est point à lui ; et que la parole que saint Benoît nous a prêchée, n'étant que celle de Dieu, dès là qu'ils ne veulent point l'entendre, Dieu les

rejette et les regarde comme des gens qui ne lui appartiennent point. Que s'ils avaient la témérité de dire que la parole de saint Benoît n'est pas celle de Dieu, il serait aisé de le leur prouver par l'autorité du Saint-Esprit, puisque les conciles ont regardé ce grand saint comme un homme apostolique, comme un interprète des volontés de Dieu, et qu'ils n'ont guère moins fait de cas des instructions qu'il nous a laissées, que des règles et des canons de l'Eglise : *Sanctus Spiritus per beatum Benedictum eodem spiritu quo et sacri canones editi sunt, regulam monachorum edidit*. (Conc. Duziac., an. 874.) C'est ce que saint Bernard (Hom. *Ecce nos*, etc.) a confirmé quand il a dit : *Quod beati Patris nostri regula docuit, hoc nobis lectio Evangelii commendat, nec aliud sonuit veritatis Præco, quam veritatis ipsa prædocuit*.

Enfin, mes frères, il est temps de finir, et je le fais en vous exhortant d'écouter avec respect et docilité la parole de Dieu, de quelque côté qu'elle nous vienne. N'ayez ni bonne ni mauvaise raison, pour vous en dispenser ; craignez tout ce qui vous peut séparer de lui, puisque le plus grand de tous les malheurs, c'est de le perdre ; suivez sa voix avec tant d'étendue et d'application, que rien ne vous en échappe ; suivez-la en qualité de disciples, en qualité d'enfants, en qualité de brebis ; afin que vous puissiez l'avoir dans l'éternité pour pasteur, pour père et pour maître.

XXXVIII. CONFERENCE.

Pour le dimanche des Rameaux.

DU MÉPRIS DU MONDE ET DE L'HUMILIATION.

Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu. (Philipp., II, 5.)

Soyez dans les mêmes sentiments où était Jésus-Christ.

Je ne doute pas, mes frères, que votre intention ne soit de participer à ce grand mystère que nous sommes près de célébrer, et de profiter de tous les avantages qui se peuvent trouver dans une solennité telle qu'est la résurrection du Sauveur du monde. L'unique dessein que l'Eglise se propose, par cette longue préparation qui l'a précédée, par ce jeûne de quarante jours, est de disposer ses enfants à ressusciter avec Jésus-Christ, c'est à-dire, à participer au bonheur et à la gloire de sa résurrection.

Ainsi je suis assuré que le plus grand plaisir que l'on puisse vous faire, est de vous dire quelque chose des moyens par lesquels vous pouvez vous en rendre dignes. Mais comme l'office, qui est plus long qu'à l'ordinaire, ne me permet pas de vous parler beaucoup, ni de m'étendre sur ce sujet, je vous fais seulement ressouvenir de cette instruction de l'Apôtre, que nous lisons dans l'Épître de ce jour : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu*. Soyez dans les mêmes dispositions et dans les mêmes sentiments où a été Jésus-Christ, lorsque, étant Dieu, il s'est anéanti, et a pris la forme et la nature d'un servi-

teur, et s'est rendu semblable aux hommes. Or rien ne nous fait voir d'une manière plus évidente et plus sensible, quelles ont été ses dispositions, que ce que nous lisons dans l'Evangile, que l'Eglise nous met aujourd'hui entre les mains. On y voit tout le peuple d'une grande ville qui vient en foule au-devant du Sauveur du monde, qui jette ses vêtements à ses pieds. Pour couvrir les lieux par où il devait passer, on coupe les branches des palmiers et des oliviers ; on fait partout retentir des cris d'allégresse et de joie, on le reçoit comme un homme de bénédiction, comme un homme envoyé de Dieu, *Benedictus qui venit in nomine Domini* (*Matth.*, XXI, 9) ! en un mot on n'oublie rien pour lui donner tous les témoignages et toutes les marques possibles d'un respect et d'une vénération profonde.

Cependant par une révolution surprenante, par un changement qu'on ne pourrait croire, si la vérité même ne le rapportait, ce même peuple qui le reçoit aujourd'hui avec ces applaudissements et ces acclamations publiques, ce même peuple, dis-je, ne fera point de difficulté dans six jours de le considérer comme un séducteur, *seductor ille* (*Matth.*, XXVII, 63), et se portera jusqu'à cet excès de fureur, que de lui faire mille outrages, de le couvrir d'ignominie et de confusion, et de demander avec des instances incroyables, qu'on l'attache à une croix et qu'on le fasse périr par le plus cruel et le plus honteux de tous les supplices : *Crucifige, crucifige eum*. (*Joan.*, XIX, 6.) Le respect et l'honneur qu'on lui rend aujourd'hui était une disposition de justice et d'équité, puisque, étant le Fils de Dieu, et par conséquent, comme dit l'Apôtre, égal à son Père, il n'y a point de marques de soumission et de respect que l'on ne dût à sa majesté suprême : néanmoins au lieu d'en jouir comme d'un avantage qui lui appartenait, et comme d'un droit qui lui était acquis, il y renonce et s'en prive volontairement, *Oblatus est quia ipse voluit* (*Isa.*, LIII, 7), et veut bien par choix et par élection, s'abandonner à la rage de ses ennemis, souffrir qu'ils le couvrent de toutes sortes d'opprobres, et qu'on lui fasse tous les outrages, que vous savez qui ont accompagné son martyre.

Le Fils de Dieu n'a tenu cette conduite que pour apprendre à tous ceux qui voudraient être ses disciples, combien ils devraient faire peu de cas de la gloire et de l'honneur du monde, que leur bonheur consistait à le mépriser ; et que comme il s'était anéanti pour les rendre éternellement heureux, ils devaient aussi s'humilier à son exemple, rejeter toutes les grandeurs passagères pour l'honneur de son nom et pour les intérêts de sa gloire.

Voilà, mes frères, quel est le partage des disciples de ce divin Maître, et comme vous tenez entre eux les premières places par la bassesse et l'humilité de votre profession, il se peut dire qu'il vous appartient davantage, et que vous y avez plus de droit que

le reste des hommes. Ce sont des dispositions renfermées dans votre profession ; ce sont celles que saint Paul demande de vous par ces paroles : *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu* ; et vous devez croire que ce renoncement que vous donne votre état, et auquel il vous engage, est une préparation principale pour recevoir en ce jour les grâces que Jésus-Christ triomphant de la mort doit répandre dans toute son Eglise. Vous avez cet avantage par-dessus les gens du monde, que pendant qu'ils cherchent, qu'ils consultent, et qu'ils délibèrent, ou plutôt que n'osant entrer dans ce dépouillement et dans cette mortification si nécessaire, ils se mettent en peine de trouver des expédients et des raisons, pour s'en exempter, et s'en défendre, votre profession vous fournit tous les moyens dont vous avez besoin, et vous n'avez qu'à vous rendre ce que vous avez promis à Jésus-Christ que vous seriez, et vous en devenez dignes.

Cependant ce n'est point encore assez d'avoir renoncé, comme vous avez fait, au monde, à ses biens, à ses occupations et à ses plaisirs ; il faut aller plus loin. Car si Jésus-Christ qui marche à grands pas vers l'éternité de son Père, ne s'est pas contenté de fouler aux pieds les honneurs, les grandeurs et toutes les richesses de la terre ; s'il a porté son abnégation plus avant, s'il a renoncé à lui-même, à sa personne, à ses sentiments, aux inclinations de la nature, et a préféré à toutes les joies du monde la plus infâme de toutes les morts, *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem confusione contempta* (*Hebr.*, XII, 2), il a aussi imposé à tous ceux qui aspiraient au bonheur que cette conduite lui a procuré, l'obligation de l'imiter et de le suivre, et il n'y en a pas un à qui ce ne soit un devoir de se charger de sa croix et de la porter. Mais comme les Chrétiens pour la plupart sont venus à rougir d'une nécessité si honteuse et si glorieuse tout ensemble, et qu'ils l'ont regardée comme un fardeau dont ils n'étaient pas capables, disons plutôt dont ils n'étaient pas dignes, cette obligation, qui était commune et générale, vous est devenue particulière, et Jésus-Christ, qui n'a pas voulu que le monde fût frustré du mérite qu'il lui avait acquis par toutes ses souffrances et ses abaissements, a suscité de saintes âmes, et entre autres les religieux et les solitaires dans son Eglise, pour boire et pour recevoir de sa main ce calice de bénédictions, que les autres avaient rejeté.

Ainsi, mes frères, pour savoir ce que vous devez être, il vous suffit de savoir ce qu'a été Jésus-Christ. C'est assez de savoir que sa vie n'a été qu'une immolation continue, qu'il n'a fait autre chose depuis le premier instant de sa naissance, jusqu'à celui de sa mort, que de s'offrir à son Père ; qu'il lui a remis son âme entre les mains dans l'étable de Bethléem, comme sur le Calvaire ; qu'il lui a dit dans tous les temps et dans tous les endroits de sa vie, ce qu'il lui dit quelques heures avant sa passion :

Non sicut ego volo, sed sicut tu (Matth., XXVI, 39) : « Mon Père, que ce soit votre volonté qui s'accomplisse, et non pas la mienne ; » et qu'il a été si religieux et si fidèle à se détruire en tout, pour se soumettre à ses ordres, que tout le cours de sa vie mortelle n'a été qu'une carrière d'obéissance. Il se préparait ainsi par des abaissements et des humiliations volontaires à l'exécution des desseins de son Père : il fallait qu'il mourût à tout pour revivre. Ce profond anéantissement dans lequel il a paru à la face de tout l'univers a été la véritable cause de son exaltation : *Propter quod et Deus exaltavit illum. (Philipp., II, 9.)* Et il se peut dire que toute la gloire de la résurrection en a été l'effet, le fruit et la récompense. Comme cet événement n'a jamais échappé à ses yeux, et que c'était l'unique motif de sa descente sur la terre, tout son dessein n'a été que de s'y préparer. C'est ce qu'il a fait comme nous vous l'avons déjà dit, par ses dépendances, ses abaissements et ses humiliations qui ont été continuelles : et sa gloire était tellement attachée à toutes ces conduites, que c'est par là, comme l'Apôtre nous l'apprend, qu'il s'est attiré et qu'il a mérité les hommages et les adorations du ciel, de la terre et de l'enfer : *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cælestium, terrestrium et infernorum. (Ibid.)*

Je vous répète donc ces paroles, mes frères : *Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu.* Revêtez-vous de l'esprit de Jésus-Christ, entrez dans tous ses sentiments, suivez les voies qu'il a prises, attachez-vous à ses traces ; marchez comme il a marché, sacrifiez-vous, immolez-vous comme lui, que votre volonté et tout ce que votre amour-propre vous fournit de desirs et d'inclinations soit la matière de votre sacrifice : *Si commortui sumus, et convivemus (II Tim., II, 1) ;* il faut mourir avec lui pour ressusciter avec lui. Et dans la vérité, que vous servirait-il d'être morts au monde, si vous viviez encore à vous-mêmes, et que votre cœur, au lieu d'être entièrement à Jésus-Christ, fût encore dominé par vos passions ? Jésus-Christ qui est l'image du Père, l'héritier de son royaume, s'est préparé à cette résurrection glorieuse par toutes les destructions et les anéantissemements que nous vous avons exprimés. Par quel titre et par quelle raison pourriez-vous prétendre de participer à sa résurrection en prenant d'autres moyens et d'autres voies que celles qu'il a suivies ? Que si la qualité de Chrétien ne vous suffit pas pour vous engager à faire ce qu'il a fait, au moins que celle de religieux et de solitaire vous y oblige ; et si le vœu de votre baptême n'est pas assez puissant pour vous contenir dans vos devoirs, que celui de la religion que vous avez fait avec plus de détermination et de connaissance, vous y retienne. N'accumulez pas péchés sur péchés, crimes sur crimes, et ne soyez pas deux fois violateurs de vos engagements et de vos promesses : *Non adjicias peccatum super pecca-*

tum..... subito enim veniet ira illius. (Eccle., V, 5, 9.) Jésus-Christ, je vous le dis encore, qui n'avait que la forme et la ressemblance du péché, a renoncé à toutes ses volontés qui étaient justes et saintes pour s'assujettir à celle de son Père, et vous prétendriez conserver les vôtres qui sont impures et souillées, vous qui portez en vous tout l'horreur et la réalité du péché ?

En voilà assez, mes frères, pour vous marquer dans quelles dispositions vous devez attendre la solennité prochaine, et ce que vous devez faire pour vous mettre en état d'en recevoir les bénédictions et les grâces. Il ne se peut que vous ne connaissiez parfaitement qu'il vous suffit d'être fidèles à votre profession et à l'accomplissement des obligations que vous avez contractées. Car si votre volonté est autant détruite que vous l'avez promise à Dieu dans le temps de votre consécration, si vous avez renoncé tout le droit que vous aviez sur vos esprits, sur vos corps, sur vos cœurs, sur vos sens, ce sont les paroles expresses de votre règle : *Quibus nec corpora sua, nec voluntates licet habere in propria potestate (Reg. S. Ben., cap. 33),* il ne vous reste plus rien que vous puissiez donner. Jésus-Christ, pour lequel vous avez tout quitté, sera lui-même votre richesse, et vous serez de ceux auxquels il promet le centuple dès ce monde, et dans l'autre la vie éternelle.

XXXIX. CONFERENCE.

Pour le jour de Pâques.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR RESSUSCITER AVEC JÉSUS-CHRIST.

Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt querite, ubi Christus est in dextera Dei sedens, quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram. (Coloss., III, 1, 2.)

Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, cherchez ce qui est en haut, où Jésus-Christ est assis à la droite de son Père, n'ayez de sentiment que pour les choses du ciel, et non point pour celles de la terre.

Nous ne pouvons mieux apprendre, mes frères, de quelle sorte nous devons nous préparer à ce grand jour que nous attendons depuis si longtemps et avec tant d'impatience, que par ces paroles de l'Apôtre. Et véritablement si l'effet que doit produire en nous cet événement est le détachement des choses de la terre et l'affection de celles du ciel, comme nous ne pouvons pas en douter, il faut que ce détachement, cet amour divin, soit la fin que nous nous proposons, et que notre but principal soit de nous rendre dignes de cette grâce qui doit faire le bonheur et la consolation de tous ceux qui participeront au mérite de la résurrection de Jésus-Christ.

Ce qui fait que ce jour, si plein de miséricorde et si capable de sanctifier tout un monde, est si éloigné de faire dans la plupart des hommes tous ces grands biens que nous en devons espérer, c'est qu'il n'y a presque personne qui fasse ce qu'il doit,

pour l'attendre avec les préparations nécessaires; en sorte que quand Jésus-Christ viendra pour leur communiquer la grâce et l'effet de ce mystère, il les trouve dans un état où il n'y ait rien qui l'empêche de les rendre participants de cette vie nouvelle, qui est l'effet de la victoire qu'il remporte aujourd'hui sur l'enfer, et le fruit de son triomphe.

Vous attendez sans doute, mes frères, que je vous dise ce que c'est que cette préparation, en quoi elle consiste, afin qu'ayant sur cela toute la lumière dont vous avez besoin, vous sachiez ce que vous devez être, que vous travailliez à le devenir, et que vous ne vous trouviez pas confondus dans cette multitude presque infinie de ceux qui recevront le coup de la mort de ce grand mystère qui devait leur donner la vie. Comme Jésus-Christ est le modèle que nous devons suivre, qu'il s'est proposé lui-même comme l'exemple que nous devons imiter : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis* (Joan., XIII, 15), nous avons dans sa personne des instructions présentes qui nous tirent de l'ignorance où nous pourrions être, et nous donnent dans le moment même toutes les lumières et toutes les connaissances dont nous avons besoin. Car que ne trouvez-vous point dans les paroles qui sont sorties de sa bouche après sa résurrection : *Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam* (Luc., XXIV, 26) ? « Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses et qu'il entrât par là dans sa gloire ? » C'est-à-dire qu'il fallait qu'il endurât la mort, toutes les douleurs et toutes les confusions qui l'ont accompagnée, cet abaissement si prodigieux exprimé par ces termes : *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* (Philipp. II, 7) : « Il a pris plaisir à s'anéantir lui-même, il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix : » *Propter quod et Deus exaltavit illum* (Ibid., 8) : « Et c'est la cause de son exaltation. »

C'est-à-dire, mes frères, que ceux qui veulent avoir part à la gloire de sa résurrection doivent premièrement mourir comme il est mort; secondement, ils doivent pardonner à leurs ennemis; troisièmement, se rabaisser par une humilité volontaire; quatrièmement, embrasser une obéissance qui ne se borne pas même par la mort. Ce sont là les dispositions véritables dans lesquelles il faut que soient tous ceux qui veulent se rendre cet événement utile, et profiter des avantages et des bénédictions qu'il renferme.

Pour mourir de la manière dont Jésus-Christ est mort, il faut que, comme il a cessé de vivre de la vie naturelle par un effet de sa volonté propre, de même vous renonciez à la viedu péché, que vous cessiez de vivre par le mouvement de vos cupidités et de vos passions, et que votre amour-propre, qui en est le véritable principe, soit tellement détruit en vous qu'il y soit sans ac-

tion, qu'il n'ait plus aucune part à la conduite de votre vie, et que vous puissiez dire ces paroles de l'Apôtre : *Je vis; mais ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi*. Les sentiments, les inclinations, les désirs, les affections de la nature sont morts en moi; toutes ces premières dispositions sont tellement changées, que je ne suis plus le même homme que j'étais, et je puis dire que ce n'est plus moi qui vis en moi, ce n'est plus la nature qui agit, ce n'est plus elle qui pense, ce n'est plus elle qui parle, ce n'est plus elle qui veut; Jésus-Christ seul tient en moi la place qu'elle y avait, et tout ce qui se fait et qui se passe en moi, c'est lui seul qui l'opère; son esprit est le maître absolu de mon esprit, et toute ma vie n'est rien qu'une obéissance parfaite à tous ses ordres et à toutes ses volontés : *Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus.* (Galat., II, 19.)

Voilà, mes frères, la vie qu'il faut que nous menions désormais; voilà l'état que vous devez envisager. Votre cœur doit être rempli d'un désir sincère d'entrer dans ce renoncement, quelque extraordinaire qu'il vous paraisse. Cette destruction est une ressemblance fidèle de la mort de Jésus-Christ; c'est la principale disposition qu'il demande de vous, celle qui doit plus que les autres vous rendre dignes du bonheur qu'il apporte au monde par sa résurrection; et vous devez croire que tous ceux en qui elle ne se trouvera pas n'auront que le regret et le désespoir d'avoir fait un si méchant usage de la plus grande de toutes les grâces.

Le pardon des ennemis, mes frères, est une des circonstances de la mort de Jésus-Christ la plus remarquable. Il n'y eut jamais de persécution ni plus injuste ni plus cruelle que celle qu'il a endurée; et dans le temps que le ressentiment de l'outrage qu'on lui faisait devait être le plus vif, que ses persécuteurs lui insultaient en sa présence et triomphaient de son malheur, il s'écrie, il élève sa voix, et demande à son Père qu'il leur pardonne leur crime, parce qu'ils ne le commettent que par ignorance : *Pater, dimitte illis; non enim sciunt quid faciunt.* (Luc., XXIII, 34.) Ce sentiment est d'autant plus nécessaire, qu'il n'y en a point par où vous puissiez marquer plus évidemment que vous êtes morts de cette mort dont je viens de vous parler, parce qu'il n'y a rien qui soit plus vivant dans l'homme et qui s'y conserve davantage que l'envie de venger une injure et de faire du mal à ceux qui le persécutent; et depuis qu'un homme est parvenu à vouloir du bien à ceux qui le regardent et qui le traitent comme l'objet de leur haine et de leur cruauté, il peut se dire que la nature est détruite en lui et qu'il ne vit plus de la vie des hommes, mais de celle des anges.

Vous ne savez que trop par expérience, et Dieu veuille que ce ne soit pas la vôtre particulière, comme quoi les inimitiés sont immortelles, et que le sentiment qui reste

le dernier dans l'homme, ou qu'il emporte presque toujours avec lui, est la volonté de se venger. C'est ce qui a été cause que Jésus-Christ, pour donner plus d'autorité au commandement qu'il nous fait d'aimer nos ennemis, s'est exprimé en ces termes : *Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros* (Matth., V, 44); comme s'il disait : C'est moi qui vous parle, c'est ma volonté que je vous signifie, c'est mon ordre que je vous donne. On vous a appris que vous deviez aimer votre prochain, et moi je vous dis d'aimer vos ennemis, de faire du bien à ceux qui vous haïssent; de prier pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient; que si votre ennemi a faim, de ne pas manquer à lui donner à manger, et que s'il a soif, vous lui donniez à boire : *Benefacite his qui oderunt vos... Orate pro persequentibus et calumniantibus vos.* (Ibid.) — *Si esurierit inimicus tuus, cibum illi : si sitit, potum da illi.* (Rom., XII, 20.) Une vérité si importante, et dont la pratique est si nécessaire, ne pouvait être trop dite ni trop recommandée.

Pour ce qui est de se rabaisser, mes frères, et de renoncer à l'élévation, à la gloire, à la grandeur du monde, à l'estime, à l'approbation des hommes, à toute distinction, de quelque endroit qu'elle nous vienne, soit du côté de la valeur, de la science, de la sagesse, de la puissance, de l'autorité, enfin de toutes les qualités de l'esprit ou du corps; c'est-à-dire de préférer cette simplicité, cette enfance saine qui est le caractère auquel sont marqués les élus de Dieu et tous ceux qui doivent remplir son royaume, c'est ce que l'orgueil des hommes a banni de la terre, c'est ce qui ne se remarque presque plus parmi eux. Ils sont remplis de sentiments et de dispositions toutes contraires, nonobstant ce grand exemple que Jésus-Christ nous a laissé en se rabaisant comme il a fait jusqu'à donner sujet de dire de lui ces paroles si étonnantes : *Semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo* : « Lui, qui était le maître de tout l'univers, il s'est anéanti jusqu'à vouloir bien prendre la forme et la nature de serviteur en se rendant semblable aux hommes. » (Philipp., II, 7.)

Ces dispositions se sont fait voir dans tous les différents états de sa vie, mais elles ont paru avec éclat dans celui de sa mort et dans toutes les circonstances de sa passion. C'est ce qu'il faut que tous ceux qui font profession d'être à lui pratiquent, c'est ce qu'ils doivent se proposer, c'est ce qui doit être l'objet unique de leurs desirs. Il faut, dis-je, que leur ambition les porte à se rendre en cela semblables à Jésus-Christ. Il faut que cette passion sainte fasse sur eux des impressions si vives et si profondes, qu'ils quittent tout, qu'ils abandonnent tout, qu'ils renoncent enfin à tout ce que le monde peut leur offrir de plus capable de flatter les inclinations et les affections de la nature pour marcher par les

voies qu'il leur a tracées, et qu'ils préfèrent à toutes choses cette simplicité, cette humilité dont il a fait une profession si publique.

La quatrième disposition, mes frères, est une obéissance sans bornes. Et soyez persuadés que celui qui prétend être disciple et serviteur de Jésus-Christ n'a point celle qu'il doit avoir, si elle est limitée et si elle ne s'étend à tout ce que son service et sa gloire peuvent désirer de lui. Premièrement, le démon, qui connaît sans doute ce qui peut faire une opposition à son obéissance, le tentera par son faible, ce sera là où il lui tendra des pièges, et où il ne manquera pas de le surprendre. Secondement, ce qui arrête son obéissance est une considération qui l'emporte par-dessus celle qu'il doit à Jésus-Christ. Il se peut dire qu'il préfère ce motif, quel qu'il soit, à celui qui l'oblige de renoncer à toutes ses volontés pour suivre la sienne. Celui-ci est retenu par un intérêt de fortune, cet autre par un plaisir, un autre par un attachement qu'il ne peut se résoudre à quitter, un autre enfin par un engagement qui n'a rien de considérable, et qui ne l'arrête que parce qu'il ne veut pas faire les efforts nécessaires pour le rompre; et si l'on voyait ce qui forme toutes ces difficultés, on aurait compassion de ces misérables, quels qu'ils puissent être, puisque pour l'ordinaire ce sont des bagatelles, des riens qui les empêchent de reconnaître les ordres de Jésus-Christ, et qui leur font commettre une désobéissance qui les privera pour jamais du bonheur dont il récompense la fidélité de ceux qui le servent et qui lui obéissent. L'obéissance est une vertu qu'il a sanctifiée par toute sa conduite depuis sa naissance dans le monde jusqu'à sa mort. Il nous l'a déclaré lui-même lorsqu'il a dit qu'il n'était pas venu pour faire sa volonté propre, mais celle de son Père : *Descendi de celo non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me* (Joan., VI, 38); ce qu'il a confirmé par ces paroles, qu'il prononça dans le temps de son agonie : *Verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu* (Matth., XXVI, 39) : il faut, mon Père, que tout cède à votre volonté et qu'elle s'accomplisse.

Voilà, mes frères, les dispositions dans lesquelles vous devez être si vous voulez que la résurrection de Jésus-Christ ait en vous tout l'effet qu'elle doit avoir. Il faut joindre ensemble toutes ces qualités saintes dont je vous ai fait le détail, si vous avez dessein de l'attendre dans les préparations nécessaires. Je vous ai dit qu'il fallait mourir comme lui, c'est-à-dire, souffrir une mort qui ne soit ni moins réelle ni moins véritable que la sienne, quoiqu'elle en soit bien différente par les accidents et par les circonstances qui l'ont accompagnée. On ne voit point dans cette mort dont je vous parle, et que vous devez souffrir, cette cruauté, cette inhumanité, cette barbarie qui se trouve dans celle de Jésus-Christ, à laquelle on ne peut penser sans horreur ;

cependant c'est mourir que de renoncer à soi-même, à tout ce que l'on est, à tout ce que l'on a, à tout ce que l'on possède, et de faire un sacrifice si entier de toutes ses volontés, que l'on n'en conserve plus aucune; en sorte que l'on n'agisse plus que par des mouvements supérieurs qui sont produits par l'esprit de Jésus-Christ, auquel vous êtes abandonnés sans ménagement et sans réserve. La nature était le principe de toutes vos actions; elle a cessé de l'être, comme si elle était détruite. C'est désormais Jésus-Christ qui vous inspire, qui vous conduit, qui vous dirige et qui opère en vous tout ce qui s'y forme de sentiments, d'actions, de desirs, comme en étant le véritable principe; enfin vous n'êtes plus ce que vous avez été.

Je vous ai dit, mes frères, que pour vous donner comme le dernier coup de la mort, et vous priver d'une vie à laquelle vous deviez renoncer pour jamais, il fallait pardonner à vos ennemis comme Jésus-Christ avait pardonné aux siens; je vous en ai dit les raisons, je vous ai montré qu'il fallait que ces deux dispositions fussent précédées par un abaissement de vous-mêmes, profond et volontaire, en un mot par une profession et une obéissance qui n'eût point de limites. Ce sont là des préparations qui vous attireront la grâce que vous désirez avec tant d'ardeur, qui feront en vous ce changement si miraculeux; et qui vous rendront si différents de vous-mêmes, disons si contraires à ce que vous étiez, qu'il se peut dire que la lumière n'est pas plus éloignée des ténèbres, le vice de la vertu, la vérité du mensonge, et l'innocence du crime. Ce sont des avantages et des bénédictions infinies que Dieu prendra plaisir de répandre dans vos cœurs pour récompenser les dernières marques que vous lui aurez données de votre amour, en mourant pour lui comme il est mort pour vous. C'est à ceux-là qu'il adresse sa parole, quand il dit : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me. (Luc., IX, 23.)* Ceux qui m'aiment et qui quittent toutes choses pour me suivre, qui se haïssent eux-mêmes, qui s'abandonnent, qui s'oublient, qui se renoncent, et qui portent tous les jours leur croix pour m'imiter et pour me suivre, me donneront par là des marques de leur amour. *Mon Père les aimera, nous viendrons en eux, et nous y ferons notre demeure : « Pater meus diligit eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. » (Joan., XIV, 23.)*

Il ne faut pas s'imaginer que ces vérités ne regardent que ceux qui se sont séparés du monde, qui vivent dans la retraite, et qui ne sont plus dans le commerce des hommes. Elles sont pour tous ceux qui veulent être à Jésus-Christ, qui font gloire de porter son nom et d'être du nombre de ses serviteurs, c'est-à-dire pour tous les Chrétiens qu'il a honorés de la qualité de ses enfants. Il n'y en a pas un qui ne soit obligé d'entrer dans toutes ces dispositions; il faut détruire sa volonté pour obéir à celle de Jésus-Christ, faire

profession d'une humilité sincère, donner des marques de sa charité à ceux qui en donnent de leur haine; enfin mourir à soi-même, comme il est mort à cette vie mortelle qu'il a menée sur la terre : sans cela on ne peut avoir part à cette gloire, à ce bonheur qu'il ne s'est acquis que par ses souffrances et par sa mort : *Sic oportebat Christum pati et resurgere a mortuis.*

C'est une erreur qui est devenue si commune qu'on l'aperçoit de quelque côté qu'on tourne les yeux, et on ne voit rien davantage, dans tous les états et les conditions différentes, que des gens qui marchent par des voies toutes contraires à celles que Jésus-Christ leur a marquées, et qui donnent sujet de croire qu'ils ont perdu toute mémoire des obligations qui devraient incessamment les occuper; c'est-à-dire, qui à la vue des hommes et des anges bannissent de leur cœur l'amour de l'éternité, pour y mettre celui du monde. Il faut les plaindre, mes frères, profiter de leur malheur, et demander à Dieu dans toutes vos actions et dans toutes vos prières, qu'il vous conserve dans les sentiments qu'il vous a donnés, en sorte que vous en fassiez un saint usage, et qu'employant tous les moments de cette vie selon la destination qu'il en a faite, il vous regarde comme ces serviteurs fidèles qui n'ont point d'autre application que de faire profiter le talent qu'il leur a confié, et que vous vous rendiez dignes d'entendre un jour ces paroles d'une consolation infinie : *Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, supra multa te constituam, intra in gaudium Domini tui : « Venez, serviteur bon et fidèle ; parce que vous m'avez donné des marques de votre fidélité dans les choses les plus petites, je vous établirai sur de plus grandes, entrez en la jouissance de la gloire de votre Seigneur. » (Matth., XXV, 21.)*

XL. CONFERENCE.

Pour le premier dimanche après Pâques.

SUR LA PROFESSION D'UN NOVICE.

Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia. (Rom., V, 20.)

Où il y a eu une abondance de péché, Dieu y a répandu une surabondance de grâce.

Si saint Paul, de la bouche duquel cette expression est sortie, avait à vous parler, mon frère, dans la conjoncture présente, je ne vois pas qu'il pût vous rien dire de plus juste que ces paroles qu'il écrit aux Romains. Elles expriment parfaitement ce que vous avez été, et ce que vous êtes. Et nous pouvons vous les appliquer mieux qu'à personne dans ce jour de bénédiction, où vous devez dire un éternel adieu à tout ce qui avait concouru à votre malheur et à votre perte; je veux dire au monde, à ses ténèbres, à ses erreurs et à ses mensonges.

Je ne m'arrêterai pas, mon frère, à vous faire ici le détail des routes différentes que la Providence vous a fait tenir, pour vous conduire dans cette solitude, cette entreprise

nous mènerait trop loin; mais il est constant, et je ne puis m'empêcher de vous le faire remarquer, que jamais personne n'y est arrivé par des voies plus extraordinaires et plus écartées. La bonté de Jésus-Christ qui est infinie ne vous a pas préservé de tomber dans le plus profond de tous les abîmes. Je veux dire l'hérésie, car vous y êtes né; mais elle a fait davantage, elle vous en a tiré, et elle vous a comme détourné de cet amas d'iniquités dont le poids et la pesanteur vous accablait, et dans un temps où votre aveuglement et votre fureur était telle, que vous faisiez votre gloire de votre propre honte, et votre joie de votre malheur.

Vous étiez donc venu au monde, mon frère, dans une religion contraire à la foi catholique, vous en aviez sucé avec le lait les maximes empoisonnées; un coup imprévu vous en fit sortir pour la première fois, dans un âge où, quoique jeune, vous pouviez faire le discernement du bien et du mal. Cependant, comme cette tige malheureuse qui avait jeté dans votre cœur des racines profondes n'était pas tout à fait arrachée, elle repoussa bientôt de nouveaux rejetons, et vous vous plongâtes tout de nouveau dans ce gouffre d'où la main toute-puissante de Dieu vous avait retiré, sans que ces avantages infinis que vous trouviez dans la nouvelle profession de foi que vous aviez faite, sans que la reconnaissance que vous deviez à Dieu, qui vous y avait appelé, fût capable de vous retenir et vous empêcher de faire une démarche et une chute si scandaleuse.

Que faites-vous, mon frère, que devenez-vous, où est-ce que vous portez votre ingratitude? Vous allez dans un pays où l'abomination que vous veniez de reprendre régnait d'une manière absolue, dans le milieu d'une nation perverse, qui fait une profession publique de la défendre et de la soutenir dans toute son étendue et dans toute sa malignité. Là, par une perfidie consommée, foulant aux pieds, pour me servir des termes de l'Écriture, le sang adorable de Jésus-Christ, *Filium Dei conculcans, et sanguinem testamenti pollutum ducens in quo sanctificatus es* (Hebr., X. 29), vous en-brassez avec plus d'opiniâtreté que jamais la secte dévolée de vos pères; vous entrez dans leurs emportements, vous vous mettez, pour ainsi dire, à la tête de toutes leurs passions, de leurs violences, de cette haine implacable qu'ils portent à tous ceux qui sont marqués au nom et au caractère de la véritable Église, et vous ne formez plus que des desseins et des résolutions sanglantes contre cette mère si charitable que vous aviez ouvert son sein, et qui vous avait reçu au nombre de ses enfants.

Vous n'en demeurez pas là, mon frère; car, comme l'impiété des ennemis de Dieu est dans un continuel mouvement, et ne fait que s'accroître et s'accroître selon les paroles du Prophète, *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper* (Psalm., LXXIII, 23), vous quittez ce même pays que vous aviez choisi comme le lieu de votre retraite pour venir en France sous un prétexte apparent (ainsi

que vous le témoignâtes à quelques personnes) de sortir de l'erreur où vous étiez engagé; mais dans le dessein formé d'arracher à l'Église sainte une âme choisie qui, comme une colombe, s'étant échappée des filets du démon, s'était jetée entre ses bras. Il n'y a point d'artifice dont vous ne vous soyez servi pour la séduire, point de tromperies, d'infidélités, de mensonges, de dissimulations, de déguisements, que vous n'ayez mis en usage, pour faire réussir une entreprise si détestable. C'est de quoi vous avez fait vous-même une déclaration publique, et dont vous voudriez que toute la terre fût informée; vous vous jouâtes de Dieu et des hommes, et vous comptâtes pour rien de violer tout ensemble les lois divines et humaines les plus sacrées. Mais cette âme innocente, qui avait déjà goûté le bonheur d'appartenir à Jésus-Christ, demeura ferme dans les promesses qu'elle lui avait faites, et rien ne fut capable d'ébranler sa constance et sa fidélité. Voilà jusqu'où a été le dérèglement de votre cœur; voilà ce qui a causé le débordement du péché. Il serait difficile d'imaginer une corruption plus entière et plus profonde : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia*.

Que peut-on espérer, mon frère, d'un état si déplorable; que peut-on attendre d'une situation si funeste, ou plutôt que ne doit-on pas craindre d'une témérité si outrée, et d'une audace qui ne connaît ni mesures ni bornes? Cependant, quoique rien ne fût plus capable d'attirer sur votre tête la malédiction de Dieu, et l'obliger de vous considérer désormais comme ces terres ingrates sur lesquelles il ne fait plus tomber ses pluies et ses rosées; quoique votre iniquité fût montée à son comble, et que vous ne méritassiez que le triste sort de ceux qu'il a rejetés pour jamais de sa présence, Dieu, dont les conseils sont impénétrables, qui seul peut tirer des plus grands maux des biens infinis et des utilités immenses, lui qui conduit tout avec une sagesse incompréhensible, qui se sert de nos iniquités et de nos révoltes pour nous rendre plus soumis à ses ordres et plus dépendants de ses volontés; lui, dis-je, qui ne vous perdait point de vue et qui vous suivait pas à pas dans vos plus grands égarements, voulut enfin finir vos emportements, arrêter le cours d'une rébellion si scandaleuse, et faire paraître en votre personne l'accomplissement de ces paroles de l'Apôtre : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia*.

Ce fut dans ce dessein que Jésus-Christ inspira à cette personne (à la religion et à la foi de laquelle vous aviez tendu tant de pièges, avec l'application non pas d'un homme, mais d'un démon) la résolution sainte de renoncer au monde, et de s'engager par des vœux à son service. Ce fut pour cela que dans le même temps il vous frappa d'une maladie dangereuse, et qu'aussitôt après votre guérison, il vous fit faire des réflexions et vous donna des pensées qui commencèrent à vous disposer à un changement qu'il avait résolu de toute éternité d'opérer dans votre

cœur, pour votre sanctification comme pour sa propre gloire.

Le livre des devoirs et de la sainteté de la vie monastique, que vous aviez lu il y avait quelques années, vous revint dans l'esprit ; les vérités que vous y aviez trouvées, selon l'aveu que vous m'en avez fait, se représentèrent à vous, et firent des impressions sur votre cœur. Dieu enfin le rendit susceptible de sa grâce, il lui parla, il le toucha, il le pénétra, il usa du pouvoir qu'il avait sur lui et s'en rendit le maître ; et ce même homme par une révolution subite et qui ne se peut comprendre, se trouve tout d'un coup dans la résolution de donner sa vie, et de répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang, pour défendre la foi, la créance et la religion dont il avait été jusqu'alors un ennemi déclaré et un cruel persécuteur.

Le ciel n'est pas plus éloigné de la terre, que la situation dans laquelle vous vous trouviez l'était des dispositions qui l'avaient précédées ; vous volez pour ainsi dire des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie ; vous passez en un moment de cette indépendance, de cette dissolution si essentielle à la religion que vous aviez professée, dans le plus grand des assujettissements. Vous passez d'un état sensuel, et ennemi de toutes pénitences, dans la pratique d'une austerité exacte, et d'une mortification rigoureuse ; d'une secte toute fondée sur l'orgueil, dans une profession d'un abaissement et d'une humilité profonde. Enfin, vous vous déterminez d'embrasser celle de toutes les conditions, pour laquelle vous aviez eu toute votre vie plus de mépris, et plus d'horreur, j'entends la vie monastique. Vous prenez la résolution de vous offrir à Jésus-Christ, comme une victime, pour l'expiation de tant d'injures que vous lui aviez faites ; et vous choisissez cette solitude pour le lieu où vous vouliez consommer votre sacrifice. Peut-on imaginer, mon frère, une application plus juste, plus littérale et plus complète de ces paroles : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia*.

Quoique l'accomplissement en soit jusqu'ici tout clair et tout évident, c'est particulièrement dans la suite que l'on en a remarqué la consommation. C'est là où la protection de Dieu se fait paraître dans toute sa plénitude. Vous vous ouvrez de votre dessein, mon frère, et ceux à qui vous le déclarez le trouvent si extraordinaire, qu'ils ne peuvent l'approuver ; c'est une extrémité qui les étonne. On vous propose des partis différents et plus modérés, qui selon les apparences vous conviendraient davantage ; on ne saurait se persuader que vous soyez capable d'une entreprise qui demande des dispositions que l'on se figure que vous n'avez pas. Cependant la voix de Dieu l'emporte par-dessus celle des hommes ; comme c'était lui qui vous avait inspiré ce sentiment, il se fortifie contre toutes les raisons contraires. Enfin, vous venez à la Trappe, vous frappez à la porte, vous pressez, vous de-

mandez l'habit de la pénitence ; on vous l'accorde et dès ce moment (ce que l'on aura peine à croire, et que vous ne sauriez assez reconnaître) Dieu vous favorise d'une grâce si particulière, qu'il ne se présente pas en votre chemin une difficulté et une tentation qui vous arrête ; jeûner, travailler, veiller, garder le silence, obéir, vous soumettre, renoncer à votre propre esprit, à votre raison, vous laisser conduire par celle d'un autre, vous délier de vous-même, vous humilier, tout cela n'a rien pour vous que de doux et d'aimable, quoique ces dispositions soient décriées et prosrites dans la religion où vous avez été nourri, et qu'elles y soient regardées comme des productions de l'enfer : quel changement ! quelle révolution ! N'est-ce pas avec beaucoup de fondement que l'on peut s'écrier : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia* ! Car enfin Dieu triomphe du démon en votre personne, il renverse ses desseins, il confond sa fausse sagesse, et il se sert de ces circuits, de ces détours, de ces voies différentes, de ces routes embarrassées, par lesquelles il vous conduisait pour vous engager dans une perte certaine, comme des moyens par lesquels il voulait opérer votre salut. Ainsi on peut dire, selon cette expression de l'Écriture, que les démons se sont pris dans les pièges qu'ils vous avaient tendus : *In laqueo isto quem absconderunt, comprehensus est pes eorum* (Psalm., IX, 16), puisque tous leurs efforts, leurs ruses, leurs artifices et leurs finesses, n'ont tourné qu'à leur honte et à leur confusion.

On s'étonne, mon frère, de ce que, entre six cent mille hommes que Dieu délivra de la captivité de l'Égypte sous la conduite de Moïse, deux seulement entrèrent dans la terre promise, que Dieu préféra à ce grand nombre de personnes auxquelles il en donna l'exclusion : cependant ces deux hommes dans tous les temps lui avaient gardé une fidélité constante ; ce qui se passe en vous est beaucoup plus extraordinaire, et la grâce que vous recevez de la miséricorde de Dieu, est incomparablement plus grande et plus signalée, puisqu'il vous distingue et vous sépare d'une multitude presque infinie de gens de tout âge, de tout sexe et de toutes conditions, non pas pour vous donner la possession d'une terre décollante de lait et de miel, et qui ne renferme que des biens périssables et des utilités passagères, mais pour vous établir dans la terre des vivants, submergée et engraisée, pour ainsi dire, par le sang adorable du Sauveur du monde : vous, dis-je, qui vous en étiez rendu si indigne par toutes les circonstances, et tous les endroits de votre conduite.

Je vois que vous me demandez ce que vous devez faire pour n'être pas ingrat, après avoir reçu tant de bienfaits, et pour répondre à des grâces si signalées. Je vous dirai, mon frère, qu'il vous suffit pour cela de connaître la volonté de Dieu, et de la suivre ; que c'est en quoi consiste toute la piété ; et que de faire ce qu'il veut qu'on fasse, et

d'être ce qu'il veut qu'on soit, c'est l'unique moyen que nous ayons de lui plaire. C'est une règle constante parmi nous, que vous ne devez pas ignorer : il faut réparer ses égarements passés par des voies toutes contraires, il faut revenir à Dieu par des chemins opposés à ceux par lesquels on a eu le malheur de le perdre. Un avaro doit satisfaire à sa justice en vidant ses coffres, et remplissant les mains des pauvres par ses charités et par ses largesses; un intempérant par les jeûnes; un homme d'une vie molle et voluptueuse, par une pénitence sévère; un ambitieux, par la pratique d'une humilité sincère : et pour vous qui ne vous êtes révolté contre Dieu que parce que vous vous êtes cru vous-même, que vous avez suivi la fausse lumière de votre esprit, au préjudice de la soumission que vous deviez avoir pour ses vérités saintes, qui vous êtes attaché à votre propre sens, sans vouloir prêter l'oreille de votre cœur pour écouter sa parole; pour vous, dis-je, qui avez fait trophée de votre rébellion, et qui vous êtes éloigné de Dieu par votre désobéissance, il faut que votre obéissance vous remette dans sa main : *Ut ad illum per laborem obedientiæ redeas, a quo per inobedientiæ recesseras.* (Regula, Prolog.) Il faut que votre docilité vous ouvre les portes de sa miséricorde que vous vous êtes tant de fois refermées; qu'elle détruise ce mur d'airain que vous avez élevé entre lui et vous, qu'elle amollisse votre dureté, et qu'elle vous rende susceptible des impressions de sa grâce; enfin, qu'elle vous unisse à lui d'une manière si étroite et si intime, que rien ne soit plus capable de vous en séparer, et que vous puissiez dire avec le saint Apôtre : *Ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les futures, ni la violence, ni tout ce qu'il y a de plus haut, ou de plus profond, ni toute autre créature, ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur : « Neque mors, neque vita, neque angeli, etc. »* (Rom., VIII, 38.)

Cette obéissance dont je vous parle, mon frère, a trois objets principaux. Votre supérieur est le premier, le second vos frères, le troisième votre règle. L'obéissance que vous devez à votre supérieur doit être prompte, entière et cordiale; il faut que vous exécutiez l'ordre qui partira de sa bouche, comme s'il sortait de celle de Dieu : *Ac si divinitus imperetur* (Regula, cap. 5); cette promptitude est nécessaire, parce que c'est Dieu qui s'exprime par son ministère : *Celui qui vous écoute*, dit Jésus-Christ, *m'écoute* : « *Qui vos audit, me audit* (Luc., X, 16); » et vous ne pouvez différer de lui obéir, que vous ne préfériez ce qui cause retardement à la volonté de Dieu qui vous détermine à l'action, à l'œuvre qui vous est commandée.

Il faut qu'elle soit entière, parce que Dieu ne souffre point qu'on ait de réserve à son égard, il veut qu'on s'abandonne à lui sans

restriction. Comme tout est à lui, on ne peut ne lui pas accorder quelque chose, qu'on ne lui refuse ce qui lui appartient, et que l'on ne lui fasse injustice.

Il faut qu'elle soit cordiale, parce que c'est par le sentiment du cœur qu'on lui plaît, qu'on l'aime, qu'on l'adore; tout ce qui ne part pas de ce principe, n'a ni valeur ni mérite à ses yeux, et ne lui saurait plaire. Dieu cherche, comme Jésus-Christ nous l'a appris, des gens qui l'adorent en esprit et en vérité; et les actions extérieures, quelles qu'elles soient, à moins qu'on n'y joigne l'esprit et qu'elles ne soient animées, ne sauraient nous produire aucun fruit, ni aucun avantage. Ainsi l'obéissance qui ne serait pas du cœur, ne serait rien qu'une soumission judaïque : celui qui obéirait de la sorte donnerait des marques d'une disposition qu'il n'aurait pas, et ferait montre d'une docilité et d'une vertu dont il serait dépourvu; et s'acquérant par une obéissance qui ne serait pas sincère, un honneur dont il ne serait pas digne, Dieu ne manquerait pas de punir sa dissimulation d'un châtement et d'une peine rigoureuse.

Vous me demanderez sans doute, mon frère, si cette obéissance n'a point de limites. A cela je vous répondrai que, quand un supérieur n'ordonne rien qui ne soit selon la lettre ou selon l'esprit de la religion, il doit trouver dans les inférieurs une obéissance entière, comme nous venons de vous le montrer : et que le cas seul auquel on doit lui refuser l'obéissance, c'est lorsque l'on ne peut lui obéir sans désobéir à Dieu; lorsque ses ordres sont contraires à la loi de Dieu, et que la volonté du Créateur et de la créature se trouvent en opposition et en concurrence : car Dieu, qui vous a soumis à vos supérieurs, ne l'a pu faire au préjudice de la soumission qui lui est due; au contraire il ne leur a donné de l'autorité sur vous, qu'afin qu'ils s'appliquassent incessamment à conserver la sienne à votre égard; et dès le moment qu'ils vous en tirent, l'intention de Dieu n'est plus que vous les écoutiez, ni que vous ayez aucune déférence pour ce qui viendra de leur part : *Obedire oportet Deo magis quam hominibus.* (Act., V, 20.)

Comme vous êtes obligé de regarder la règle que vous allez embrasser de même que la loi de Dieu, et que vous devez croire qu'elle n'a été prescrite que par son ordre, et qu'elle ne vous exprime que ses volontés, s'il arrivait que vos supérieurs voulussent vous porter à la détruire, et qu'ils exigeassent de vous une obéissance que vous ne puissiez pas leur rendre sans la violer, vous devez vous souvenir de l'obligation que vous avez contractée de l'observer inviolablement : *In omnibus omnes magistrum sequantur regulam* (Regula, cap. 3) : ce sont les paroles de saint Benoît; et demeurez ferme dans votre engagement. Que si on vous pressait de rendre une soumission que vous ne devez point, persistez dans votre sentiment, refusez de le faire, défendez-vous des menaces, comme des flatteries, et n'écoutez

rien de ce qui peut donner atteinte à votre fidélité et à votre religion. Souvenez-vous de l'exemple de ces fameux Réchabites, qui, sans céder ni à l'autorité ni aux instances du prophète, demeurèrent constants dans l'obéissance qu'ils devaient à leur père : souvenez-vous, dis-je, de ces généreux Machabées, qui, sans être ébranlés par la fureur des tyrans, aimèrent mieux répandre leur sang et souffrir une mort cruelle, que de violer un seul point de la loi. En un mot votre devoir vous est marqué dans une telle circonstance par ces paroles que le Saint-Esprit a dites par la bouche du premier de ses apôtres, qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes : cependant faites en sorte qu'en témoignant par la fermeté que vous gardez à votre règle, ou plutôt à Dieu, la fidélité que vous lui avez promise, il paraisse en même temps par l'honnêteté, la douceur et la charité qui accompagnera votre résistance, que vous avez pour la puissance qui est de Dieu tous les égards et toute la considération qu'elle mérite.

S'il vous venait dans la pensée, mon frère, d'inférer de ce que je viens de vous dire, qu'il est donc permis d'examiner les ordres des supérieurs, de les rejeter ou de les suivre selon les idées que l'on s'en forme ; je vous réponds que la conséquence que vous en tireriez ne serait pas juste, et qu'elle irait trop loin ; que le cas auquel on ne leur doit pas obéir est précisément lorsque la loi de Dieu est claire, que l'infraction est évidente, lorsque le précepte est manifeste, et que l'on ne peut se soumettre au commandement de l'homme, sans violer ouvertement celui de Dieu : hors de là, l'obéissance doit être aveugle, sans discussion, et sans raisonnement.

Je ne doute point qu'il ne se présente une autre difficulté, et que vous ne me disiez : Mais si le supérieur témoigne par sa conduite qu'il n'a ni affection, ni attachement pour son état ; s'il vit dans le dérèglement, si on ne voit rien dans ses actions qui édifie, faudra-t-il me soumettre, comme s'il s'attirait le respect et l'obéissance par la régularité de sa vie ? A cela je vous dirai deux choses : l'une que son dérèglement ne vous doit pas empêcher d'exécuter ses ordres, lorsqu'ils n'auront rien de contraire à vos devoirs, selon le commandement que vous en a fait le Fils de Dieu, lorsqu'en parlant des Scribes et des Pharisiens, dont toute la conduite était si digne de reproche, il ordonna qu'on fit, non pas ce qu'ils faisaient, mais ce qu'ils disaient, parce qu'ils étaient assis sur la chaire de Moïse, et qu'ils avaient son autorité. *Omnia quæcunque dixerint vobis servate et facite, secundum opera vero eorum nolite facere.* (Matth., XXIII, 3.) La seconde, qu'il faut dans une telle rencontre user de précaution, voir de ses propres yeux, et ne pas donner sa confiance tout entière à cet homme qui se rend suspect par le désordre et par l'irrégularité dans laquelle on le voit vivre. C'est pour lors qu'il est permis d'examiner, de mettre ce que l'on com-

mande auprès des règles et des véritables principes, afin de ne se pas mécompter en quittant la vérité pour suivre l'erreur et le mensonge.

Vous avez encore plus d'intérêt que les autres, mon frère, à vous soutenir contre les affaiblissements qu'on pourrait vous proposer. Vous devez être convaincu que vous avez besoin d'une austérité rigoureuse, pour l'expiation de tous vos égarements passés, et d'amaser, pour ainsi dire, des œuvres de mortification et des actions de pénitence, afin de balancer, auprès de la justice de Dieu, ce nombre infini d'offenses que vous avez commises, et d'injures que vous lui avez faites.

Le second objet de votre obéissance, sont vos frères. Saint Benoît vent et ordonne qu'il n'y en ait pas un seul auquel vous ne vous soumettiez, et que vous ne regardiez comme votre supérieur. Cette disposition doit être universelle. Tous ont un caractère de bénédiction que vous devez considérer ; ce n'est ni la bonté de l'esprit, ni la naissance, ni l'agrément de la personne, ni la capacité, ni aucune autre qualité naturelle, que vous devez avoir en vue ; mais les liens d'une même profession qui vous unissent, ou plutôt d'une même foi, d'une même religion. Il vous suffit que votre frère appartienne à Jésus-Christ, qu'il soit un membre et une partie de ce corps dont il est la tête et le chef, pour s'attirer de votre part du respect et de l'amour. Ce n'est donc point parce qu'il est à votre goût, parce qu'il a des airs qui vous reviennent, parce qu'il a des dispositions qui le rendent aimable, que vous lui rendez des marques de votre soumission et de votre déférence ; mais parce qu'il est à Jésus-Christ, que Jésus-Christ l'avoue pour être à lui, et qu'il l'a aimé jusqu'à répandre son sang et à donner sa vie pour son salut ; et surtout qu'aucune action que vous remarquerez dans votre frère ne vous donne lieu de vous exempter de lui rendre ce que vous lui devez, en qualité de Chrétien et de religieux : car ce n'est point à vous de juger, et il se peut faire que sous cette conduite qui vous paraît défectueuse et répréhensible, il cache une vertu éminente.

Ce frère, par exemple, est maladroit à toutes les choses auxquelles on l'applique, il faut que la charité vous persuade qu'il peut couvrir sous l'apparence d'une action grossière une adresse et une dextérité qu'il ne veut pas qui soit connue. Un autre vous paraît trop vif et trop animé en ce qu'il fait, vous devez croire qu'il agit par le mouvement d'une ardeur toute sainte ; un autre fera voir de l'empressement et de l'avidité lorsqu'il sera à table dans le réfectoire ; c'est une action qui paraît blâmable ; cependant si vous êtes à son égard ce que Dieu veut que vous soyez, vous penserez qu'il peut agir de la sorte pour se rendre méprisable, et cacher un véritable esprit de mortification sous les apparences d'une intempérance qui n'est qu'affectée : enfin la charité, qui est ingénieuse, ne manque point d'ima-

giner cent raisons différentes, pour justifier ceux qu'il ne vous est pas permis de juger, de condamner ni de reprendre.

Pour la manière dont on doit obéir à ses frères, elle doit être toute du cœur ; il faut qu'elle soit accompagnée d'une ardeur sainte, qu'ils s'acquittent entre eux de cette obligation avec joie et avec plaisir ; en un mot, il faut, selon le précepte de la règle, qu'ils s'obéissent les uns aux autres avec sollicitude et avec empressement : *Obedientiam sibi certatim impendant.* (*Regula*, cap. 72.)

Pour ce qui est de la règle, qui est le troisième objet de votre obéissance, vous comprenez assez, mon frère, par ce que nous avons déjà dit, de quelle manière vous devez vous conduire. Saint Benoît ordonne qu'elle soit exactement observée de tous ses disciples : *In omnibus omnes magistrum sequantur regulam, neque ab ea temere devietur a quoquam.* (*Ibid.*, c. 3.) Elle est pour les supérieurs comme pour les inférieurs, et ils n'ont de puissance et d'autorité que pour empêcher qu'on ne s'en sépare ; c'est sur cette règle que Jésus-Christ fondera ses jugements, et selon la manière qu'elle aura été considérée, il ordonnera des châtimens ou des récompenses ; et si quelque chose doit remplir de crainte et de vigilance tout ensemble ceux qui l'auront embrassée, c'est de savoir, ou plutôt de rappeler souvent dans leur mémoire, que saint Benoît a déclaré que celui qui, après en avoir fait profession, ne demeurerait pas dans les termes de son engagement, et vivrait d'une manière contraire à ses promesses, serait condamné de Dieu comme ayant eu l'insolence et la témérité de s'en moquer : *Ut si aliquando aliter fecerit, ab eo se damnandum sciat quem irridet.* (*Ibid.*, cap. 58.)

Durant cette règle, qui doit être gardée avec tant de religion, ne laissez pas de recevoir des dispenses ; et les supérieurs peuvent exempter des jeûnes, des veilles, des couchés durs, des travaux corporels, même de l'abstinence, lorsqu'ils ont pour cela des raisons justes et légitimes ; et il ne faut point douter qu'on n'ait leur obéir, quand ils jugent qu'il y a nécessité d'en user de la sorte. Mais il faut qu'ils se conduisent en ces occasions avec tant de retenue, de discernement et de fidélité, qu'ils puissent espérer que les exemptions qu'ils auront accordées sur la terre seront ratifiées dans le ciel.

J'ai réduit, mon frère, toutes les obligations que vous allez contracter à la seule obéissance, parce qu'il n'y en a pas une seule qu'elle ne renferme, et qu'un parfait disciple de saint Benoît n'est rien qu'un parfait obéissant. En un mot, toute la religion ne consiste qu'à obéir : tant que les solitaires et les moines ont été persuadés de cette vérité, les solitudes ont été florissantes ; Jésus-Christ y a triomphé, son saint nom y a été sanctifié, on y a mis toute sa joie et toute sa gloire à se soumettre à ses ordonnances : mais depuis qu'on s'est tiré de cette heureuse captivité ; ces demeures si saintes se sont trouvées dans la confusion et dans la

décadence ; on y a perdu la sainteté des mœurs ; on y a abandonné la pureté de la foi, et l'erreur, qui n'est rien que l'effet et la production de la volonté propre, l'a emporté au-dessus de la vérité. C'est de quoi vous n'avez vu que trop de marques et de mouvements dans la vie qu'y mène cette multitude d'hommes qui, s'étant lassés de porter le joug de Jésus-Christ, tout aimable qu'il est, ont rejeté cet assujettissement de bénédiction, comme une servitude honteuse, et qui, s'attachant à leurs imaginations, ont malheureusement renoncé à la foi catholique, et se sont laissé emporter à toutes sortes d'impiétés et d'extravagances. C'est ce qu'ont fait vos pères et vos frères, c'est ce qui les a jetés dans cette désolation où ils se rencontrent aujourd'hui. Vous êtes sorti du milieu d'eux en renonçant à cette fausse liberté que vous aviez reçue avec la naissance, et que vous avez confirmée par de longues habitudes. C'est une miséricorde que Dieu vous a faite, et que vous ne pouvez mieux reconnaître, qu'en lui consacrant le reste de vos jours dans les exercices d'une obéissance toute chrétienne et toute sainte.

Je ne vous proposerai donc point, mon frère, des pénitences excessives, des disciplines sanglantes, des jeûnes impraticables, des macérations extraordinaires ; je ne vous demande que de la soumission, et je puis vous assurer que, pourvu que vous la rendiez dans les termes et selon les règles que je vous ai exposées, vous persévérerez saintement dans l'état que vous embrassez, et Dieu, qui prend plaisir à se reposer dans les âmes humbles et dociles, comme il nous l'apprend par son Prophète, ne manquera pas de se reposer dans la vôtre, et de vous combler de grâces et de bénédictions. Soyez persuadé que, comme, dans le sentiment des saints, il n'y a qu'une voie par où un solitaire se puisse égarer, qui est de suivre sa volonté propre, il n'y en a qu'une aussi par où il puisse terminer heureusement sa course, qui est de la combattre et de la vaincre.

Surtout, mon frère, oubliez tout ce que vous avez quitté en entrant dans le désert, et effacez-le pour jamais de votre mémoire : *Obliviscere populum tuum, et domum patris tui.* (*Psal.*, XLIV, 11.) Laissez là ceux à qui vous ne pouvez être utile, et qui ne sauraient vous être d'aucun secours. Ne vous occupez jamais ni de leurs affaires, ni de leurs intérêts, ni de leurs desseins, ni de leurs fortunes ; souvenez-vous seulement d'eux pour les plaindre, pour parler à Dieu de leur malheur, pour le prier qu'il finisse leur infortune, pour lui demander qu'il éclaircisse leurs ténèbres, qu'il tire de dessus leurs yeux le voile qui les couvre, qu'il ôte de dessus leurs cœurs cette pierre d'endurcissement qui les accable, et qu'enfin il les rende susceptibles de ces vérités saintes, qu'ils ne veulent ni goûter, ni souffrir, ni comprendre.

Le dernier avis que j'ai à vous donner,

mon frère, est que, si vous voulez vous rendre inaccessible, ou plutôt insurmontable aux tentations qui vous pourraient être suscitées dans la suite par l'envie et par la malignité des démons, vous vous rendiez exact dans l'obligation de toutes les pratiques de votre règle intérieures et extérieures; qu'il n'y en ait pas une seule que vous ne regardiez comme un rempart, comme une défense: estimez-les toutes; voyez-les dans leur principe et dans leur fin; faites cas des biens et des avantages qu'elles renferment. Elles rempliront vos journées, elles empêcheront qu'il ne s'y trouve ni vides, ni inutilités; elles fortifieront votre foi, elles augmenteront votre religion, elles vous tiendront dans une dépendance sainte; elles feront qu'il n'y aura pas une seule de vos actions, qui n'ait devant Dieu l'odeur, l'agrément et le mérite d'un véritable sacrifice. Enfin, mon frère, si vous ne vous laissez point de donner à Dieu des marques de votre fidélité et de votre soumission, il ne se lassera pas de vous en donner de sa bonté et de sa miséricorde.

Je ne vous tiendrai pas davantage en suspens, mon frère, et ne différerai pas plus longtemps le moment de votre bonheur; la connaissance que j'ai de l'état où il a plu à Dieu de vous mettre, et des grâces qu'il vous a faites pendant le cours de vos épreuves, me persuade que c'est lui qui vous inspire, et que c'est suivre sa volonté que de vous accorder ce que vous demandez et que vous attendez avec tant d'impatience; et j'espère que comme il nous unit présentement par l'engagement d'une même foi et d'une même profession, il nous unira un jour par la jouissance d'un même bonheur et d'une même gloire.

XLI^e CONFÉRENCE.

Pour le deuxième dimanche après Pâques.

QUELLES SONT LES BREBIS FIDÈLES ET OBÉISSANTES AU BON PÂTEUR.

Ego sum Pastor bonus, et cognosco meas, et cognoscunt me meæ. (Joan. X, 14.)

Je suis le bon Pasteur, je connais les brebis qui m'appartiennent, et elles me connaissent.

Je n'ai pu m'empêcher de regarder ces paroles comme si elles nous étaient particulièrement adressées; car qui est-ce qu'elles regardent plus que nous, mes frères; nous, dis-je, que Jésus-Christ par une bonté ineffable a rassemblés des quatre coins de la terre, *a quatuor ventis* (Matth., XXIV, 31), qu'il a cachés dans cette sainte solitude, dans ce sacré bercail, comme des brebis qu'il aime et qu'il chérit, pour nous mettre à couvert de mille et mille dangers, dont nous serions environnés s'il nous avait laissés dans la dissipation et dans le tumulte du monde?

C'est avec beaucoup de raison, mes frères, que nous pouvons nous appliquer ces paroles du prophète: *Populus sanctus redempti a Domino, quæsitæ civitas, et non derelicta* (Isa. LXII, 12): « Peuple saint, racheté par le Seigneur, société qu'il a recherchée

et sur qui il a toujours jeté les yeux de sa miséricorde. » Les lois et les règles sous lesquelles nous vivons sont saintes, c'est son esprit qui nous les a dictées, quoiqu'elles nous soient venues par l'entremise des hommes. Qui est-ce qui a eu plus de part que nous au sang qu'il a versé pour le rachat du monde? Ne voyons-nous pas de quelle sorte il nous a attirés du milieu de ceux qui ne pensent point à lui, par un choix et par une préférence toute particulière, *Quæsitæ civitas, et non derelicta*, afin de former, pour ainsi dire, une société sainte, qui n'eût ici-bas aucune occupation que celle de le servir?

Je sais, comme il l'a dit lui-même, qu'il a d'autres brebis qui ne sont point de ce troupeau: *Alias oves habeo quæ non sunt ex hoc ovili.* (Joan., X, 16.) Mais il est vrai aussi que ces brebis sont exposées à des périls qui nous sont inconnus dans l'état où nous sommes; qu'elles sont incessamment menacées d'infortunes et d'aventures dont nous sommes à couvert. Car quoique Jésus-Christ, ce pasteur charitable, parle à tous les hommes, qu'il fasse retentir sa voix de tous les côtés, il n'en est point écouté, peu de personnes se mettent en peine de le suivre, et sa parole toute sainte et toute puissante qu'elle est, au lieu d'être le salut de tant de personnes dont elle frappe les oreilles, elle en sera la perte et la condamnation. On me dira qu'il y a des âmes dans le monde qui l'entendent et qui la suivent; j'en conviens, mais il faut regarder le monde, et en juger, non pas sur un petit nombre de personnes qui s'y trouvent, mais sur cette foule et sur cette multitude innombrable de gens qui le forment et qui le composent.

Il m'est venu, mes frères, deux pensées sur cet endroit de l'Evangile qui peuvent sans doute ne nous être pas inutiles. L'une est de vous faire voir que Jésus-Christ n'est point le pasteur du monde; qu'il n'y a presque point de brebis qui soient à lui et qui lui appartiennent: l'autre, que c'est dans les monastères et dans les cloîtres, lorsque l'on y vit dans la vérité de l'institut, qu'il est reconnu pour le véritable pasteur, et que c'est là qu'il a des brebis obéissantes et fidèles. Il me suffit, pour vous montrer qu'il n'y a rien que de vrai dans la première de ces pensées, de vous prouver que la voix de Jésus-Christ n'est ni écoutée ni suivie dans le monde; qu'il n'y a presque point de personnes qui y fassent ce qu'il commande et ce qu'il enseigne. Car, comme le caractère des brebis est d'entendre et d'obéir à la parole ou au cri du pasteur, dès là que le monde ne l'entend point, il est évident que le monde n'est point de ses ouailles et de ses brebis. Il n'en est pas non plus le pasteur, puisque le pasteur les doit connaître, *Cognosco oves meas*, et qu'il ne les connaît point; car, selon saint Grégoire, Dieu est dit et est estimé ne point connaître ceux qu'il ne conduit point, qui ne lui obéissent pas, et qui

méprisent ses volontés au lieu de les suivre.

Il n'est point nécessaire de vous rapporter ici toutes les instructions différentes qui sont sorties de la bouche sacrée de ce divin pasteur, pour lesquelles le monde n'a ni soumission ni déférence; il me suffira de vous en exposer quelques-unes des principales, de celles qui sont les plus décisives; je veux dire, qui, selon qu'elles sont observées, ou qu'elles ne le sont pas, nous ouvrent ou nous ferment pour jamais les portes de son royaume.

Les premières qui se présentent, sont celles qu'il prêcha au peuple sur la montagne, après sa retraite dans le désert, et que nous lisons au chapitre v^e de saint Matthieu. *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum.* (Matth., V, 3.) Il apprend aux hommes qu'il faut qu'ils soient pauvres d'esprit, s'ils veulent entrer dans le royaume des cieux. Je vous demande, mes frères, qui sont ceux dans le monde qui obéissent à ce précepte, et qui vivent comme s'ils étaient persuadés que c'est une nécessité de mépriser les biens de la terre pour jouir de ceux du ciel. On ignore cette obligation, et on la veut ignorer; tout le monde amasse des richesses autant qu'il le peut, sans bornes et sans mesures; les uns pour satisfaire à leur luxe, à leur magnificence, à leur somptuosité; les autres pour contenter leurs dérèglements et leurs débauches; les autres pour établir leur famille et enrichir leurs enfants; les autres pour le plaisir qu'ils ont de remplir leurs coffres; et quelque cause et quelque motif que cette passion puisse avoir, elle est insatiable, jamais elle n'est contente, et il se peut dire qu'il n'y a que la mort toute seule qui soit capable d'apaiser ou d'éteindre la soif d'un avare: *Avaritia*, dit saint Augustin, *modum non habet, capiendo non expletur, sed irritatur.* Ceux qui sont dans cette disposition, écoutent-ils la voix du pasteur?

Jésus-Christ dit qu'il faut être doux pour posséder le ciel: *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.* (Ibid., 4.) Où voit-on des gens dans le monde, qui fassent le moindre cas de ce commandement tout important qu'il est, et qui au contraire ne considèrent pas cette innocence, cette humilité, cette simplicité, qu'il renferme, comme des qualités honteuses à ce qu'on appelle un honnête homme? Chacun prend toute la fierté qu'il peut avoir: chacun s'attire autant qu'il peut de la crainte et de la considération, et croit qu'il y va de son intérêt et de son honneur d'en user de la sorte. Y avez-vous vu beaucoup de gens, mes frères, qui endurassent les injures et les injustices avec patience et qui voulussent bien qu'on crût qu'on peut les offenser impunément? Bien loin de cela, on ne manque jamais d'opposer la force à la force, la violence à la violence; les enfants s'élèvent contre les pères, les femmes contre les maris, les frères se divisent par des

haines irréconciliables, les amis en font autant pour les moindres intérêts; et ces excès sont devenus si communs, qu'on n'a ni scrupules ni honte de les commettre, Est-ce là écouter la voix du pasteur?

Jésus-Christ dit que ceux qui pleurent sont heureux, parce qu'ils seront consolés: *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur.* (Ibid., 5.) Jésus-Christ veut que l'on vive dans la tristesse, et les hommes, sans s'arrêter à ce qu'il ordonne, veulent vivre dans la joie. Il n'y a rien qu'ils ne fassent pour se procurer des réjouissances et des satisfactions humaines. Les uns mettent leur plaisir dans les débauches scandaleuses; les autres dans des commerces et des conversations agréables et plaisantes; les autres dans les danses, dans les spectacles, dans les festins, dans la bonne chère. Enfin, chacun s'étudie à se mettre dans une situation douce, tranquille et commode, et ne se refuse rien de ce qui peut le contenter et lui plaire: *In bonis ducunt dies suos* (Job, XXI, 13), et cette tristesse si prescrite, si utile, ou plutôt si nécessaire, on ne la considère qu'avec horreur. Ceux qui en usent ainsi écoutent-ils la voix du pasteur?

Jésus-Christ dit que ceux qui ont faim et soif de la justice seront rassasiés: *Beati qui esuriunt, et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur.* (Matth., V, 6.) Dieu est le premier objet de cette justice, le prochain l'est ensuite, nous le sommes nous-mêmes. Qui est-ce qui s'avise de ces devoirs, et qui s'applique à s'en acquitter? au lieu de rendre à Dieu ce qu'on lui doit, on foule tous les jours aux pieds ses lois les plus saintes; on profane ses vérités, on les affaiblit; quand les règles de la piété sont incommodes et serrantes, on les relâche, et on se donne une latitude que l'Evangile de Jésus-Christ ne connaît point. Les uns font consister leur religion dans quelques marques, dans quelques actions purement extérieures, et n'ont rien moins que le fond qu'ils devraient avoir; les autres font une profession publique de libertinage et d'incrédulité. Et c'est ainsi que la plupart des hommes honorent la majesté de Dieu et écoutent la voix du pasteur.

Pour ce qui est du prochain, on est altéré de son sang, je veux dire, de son bien, de sa fortune, de son établissement, et de tous les avantages qu'il peut avoir dans le monde. On le regarde comme l'objet de son envie, et on est toujours prêt de bâtir sa propre fortune sur les ruines de la sienne. Jugez parmi tout cela quelle justice on se rend à soi-même, lorsque par toutes ces conduites d'iniquité, on engage sa conscience; qu'en donnant à sa passion tout ce qu'elle demande, et en flattant en toutes choses ses cupidités et ses convoitises, on tombe dans ce cas ou dans ce malheur qui nous est marqué par ces paroles de l'Ecriture: *Qui amat animam suam perdet eam*: « Celui qui aime sa vie, la perdra. » (Joan., XII, 25.) On exerce sur soi-même une véritable haine, sous les

apparences d'une justice ou d'une charité fausse et trompeuse : *Qui faciunt peccatum et iniquitatem hostes sunt animæ suæ* : « Ceux qui commettent le péché et l'iniquité, sont les ennemis de leurs âmes. » (Job, XII, 10.)

Jésus-Christ dit que ceux qui sont compatissants et charitables seront traités avec compassion et miséricorde : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.* (Matth., V, 7.) Mais voit-on personne qui se mette en peine de concilier la compassion de Dieu, par celle qu'il exerce à l'égard de son prochain ? Qui est-ce qui s'afflige avec ceux qui sont dans la douleur ? qui est-ce qui console le malheureux ? qui s'abaisse avec les faibles ? qui conseille ceux qui ont besoin d'être soutenus par des avis charitables ? Disons au contraire, qui est-ce qui ne pèse point sur le malheur de ceux qui sont dans la disgrâce ? qui est-ce qui n'insulte point aux misérables, si ce n'est par le mal qu'on leur fait, au moins par l'indifférence avec laquelle on les traite ? Un ami devient froid à l'égard de son ami, lorsqu'il devient pauvre ; l'empressement qu'il avait pour lui cesse ; et au lieu de le secourir et de soulager sa misère, comme sa nécessité parle d'elle-même, qu'elle s'explique, qu'elle presse, qu'elle sollicite, l'ami ne se montre point, qu'il ne l'importune, *Etiâ proximo suo pauper odiosus erit* (Prov., XIV, 20) ; on le fuit, et si quelquefois on le voit, c'est malgré soi, et parce qu'on ne l'a pu éviter. Est-ce là écouter la voix du pasteur ? Je vous dis le cours du monde, et s'il y a en cela quelques exceptions particulières, elles sont si rares qu'elles ne donnent nulle atteinte à notre sentiment.

Jésus-Christ dit que ceux qui auront le cœur pur seront heureux, parce qu'ils verront Dieu : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* (Matth., V, 8.) Qui est-ce qui fait son profit d'une déclaration si importante ? Les gens du monde, bien loin de la mettre en pratique, souillent impunément la pureté de leurs âmes par tous les endroits par où elle peut être corrompue : par les sens, par l'imagination, par la mémoire, par la raison, par le cœur, par la parole, par la pensée ; et ceux qui s'abstiennent des dérèglements grossiers et scandaleux, s'imaginent qu'ils en font assez, et n'ont point de scrupule de s'abandonner à tous les vices et à tous les désordres dont l'esprit est capable. L'orgueil, la vanité, l'ambition, l'envie, la haine, le mépris du prochain, l'application que l'on a à le supplanter et à le surprendre, ne passent point auprès d'eux pour de véritables maux, pour des dispositions défendues ; et la détraction est devenue tellement en usage, que les conversations n'ont ni goût ni agrément, si elles n'en sont remplies : elles en sont le sel, et ceux qui s'en servent avec le plus de finesse et de malignité sont les plus honnêtes gens et les plus à la mode. Les abeilles recueillent sur les fleurs ce qu'elles ont de meilleur, elles en tirent la bonté, la douceur, le suc et l'odeur, et en forment une liqueur

délicieuse ; et les hommes, semblables aux crapauds et aux araignées, se remplissent, dans tous les lieux où ils se rencontrent, de tout ce qu'il peut y avoir d'impureté, de venin et de corruption ; et, selon la parole de l'Ecriture, comme ils n'ont semé que dans la chair, ce qui leur en revient n'est qu'iniquité et pourriture : *Qui seminat in carne, de carne et metet corruptionem.* (Galat., VI, 8.) En voilà trop, mes frères, pour vous faire toucher au doigt que Jésus-Christ n'est point le pasteur du monde ; que ses brebis n'entrent point dans une société si infidèle et si corrompue, puisque sa voix n'y est ni écoutée ni suivie. C'est dans les cloîtres qu'il exerce ses fonctions de pasteur d'une manière réelle et absolue ; c'est là que sa parole est respectée, c'est là qu'on lui rend toute la soumission qui lui est due ; j'entends comme je l'ai déjà dit, lorsqu'on y vit selon les règles, que l'institut y est dans sa vigueur, et qu'il conserve son exactitude originaire.

En effet, mes frères, n'est-ce pas dans les monastères, dans ces saintes solitudes, que l'on accomplit à la lettre ce commandement du souverain pasteur, *Beati pauperes spiritu* ? On y abandonne tout ce qu'on pouvait avoir de biens dans le monde, on y renonce à toutes ses fortunes, à tous ses honneurs, à tous ses plaisirs, à toutes ses affaires, à toutes ses prétentions, enfin à toutes ses espérances, et on porte ce dénuement si loin, qu'après s'être séparé des choses extérieures, on se sépare de soi-même, en se dépoissant du droit et de l'autorité qu'on y avait, et en se mettant pour le corps comme pour la volonté entre les mains d'un supérieur, qui en règle toutes les inclinations, les actions et les mouvements. C'est là, mes frères, suivre la voix du pasteur, et se conduire comme des brebis obéissantes ; *Oves meæ vocem meam audiunt.* (Joan., X, 27.)

Jésus-Christ ordonne à tous les hommes d'être doux, et qui est-ce qui lui rend en cela une soumission plus entière et plus étendue, que ceux qui demeurent dans les monastères, où l'on peut dire que la source de la colère, de l'aigreur et de l'amertume, est comme entièrement tarie ? on s'échauffe, on se passionne, on s'emporte contre son prochain, on dispute, on querelle, parce que nous ne pouvons rien souffrir de ce qui nous contrarie, et qui nous combat : tout ce qui s'oppose à nos sentiments, à nos intérêts, à nos volontés nous importune, nous déplaît, nous irrite, et la cause de ces agitations si irrégulières, c'est notre orgueil. Or comme l'humilité est la base et le fondement de la vie que l'on mène dans les cloîtres quand ils sont disciplinés, l'orgueil n'y a point de part, tout y est dans une paix et dans une tranquillité profonde, chacun s'estime inférieur à son frère, il n'y a personne qui ne se regarde comme un ver de terre, qui n'endure non-seulement sans murmure et sans contradiction, mais avec consolation et avec joie, ce qui lui peut arriver de plus

fâcheux et de plus dur, et qui ne croie qu'il n'y a point de mépris, point d'injure, point de mauvais traitement dont il ne soit digne. Et comme on y observe avec une religion inviolable cet endroit de la règle qui commande de se rendre à l'envi les uns aux autres une obéissance cordiale, *Obedientiam sibi certatim impendant*. (S. BEN. *Regula*, cap. 72), ils conservent entre eux une concorde et une intelligence parfaite, et cette douceur, qui leur est si expressément commandée, ne reçoit jamais ni d'altération ni d'atteinte ; c'est ainsi qu'on écoute la voix du pasteur, et qu'on la suit.

Jésus-Christ dit que ceux qui pleurent sont bienheureux : *Beati qui lugent*. C'est précisément dans l'état où nous sommes, mes frères, que ce commandement s'exécute. Les monastères sont des lieux destinés pour les gémissements, et l'une des principales obligations de ceux qui s'y renferment est de pleurer leurs péchés, et les péchés de ceux qui ne pensent pas à pleurer. C'est ce que toute l'antiquité nous apprend, et ce que saint Bernard nous a particulièrement enseigné (S. BERN., *Epist. ad fratres*), quand il a dit à tous les moines qu', s'ils savaient quels sont leurs devoirs, ils ne mangeraient pas un morceau de pain, qu'ils ne le trempassent dans l'eau de leurs larmes ; et qu'ils ne se sont cachés dans le fond des solitudes, que pour pleurer l'iniquité des peuples, comme leurs propres offenses : *Religiosa tristitia aut proprium lugeat peccatum aut alienum*. Et puis le moyen de ne point exécuter ce précepte, si nous sommes autant exacts que nous devons l'être à accomplir notre règle dans tous ses points, puisqu'elle nous commande d'avoir incessamment devant les yeux les peines dont le Seigneur punira ceux qui l'offensent, et le bonheur dont il récompensera ceux qui le servent ? La vue des supplices éternels dont nous sommes menacés est capable de nous faire verser des larmes ; la vue des couronnes doit faire un effet tout semblable, puisqu'on les obtient par la rémission des péchés, et que c'est par les larmes de la pénitence qu'on les efface. Il faut donc pleurer pour éviter les châtimens et pour acquérir les récompenses. Ceux qui se conduisent de la sorte sont de véritables brebis, qui écoutent et qui suivent la voix de leur pasteur.

Jésus-Christ dit que ceux qui sont affamés et altérés de la justice sont heureux : *Beati qui esuriunt, et sitiunt justitiam*. En quel lieu est-ce, mes frères, que ce commandement est exécuté, si ce n'est dans les maisons religieuses ? Je suppose toujours que les règles y soient observées. N'est-ce pas rendre à Dieu une justice exacte, autant qu'on le peut sur la terre, quand on rend à toutes ses volontés une obéissance entière ? et n'est-ce pas ce que vous faites, quand vous ne négligez rien de ce que votre règle vous prescrit ; quand vous la gardez dans tous ses points, et que vous considérez tous les devoirs différents dont elle vous charge,

comme des dispositions expresses de sa divine Providence ; quand vous mortifiez pour l'amour de lui votre esprit et vos sens, et que vous lui faites un sacrifice de votre homme tout entier ? N'est-ce pas être affamés et altérés de la justice à l'égard des hommes, quand vous êtes à l'égard de votre supérieur tel que votre règle vous l'ordonne, par ces paroles : *Abbatem suum sincera et humili charitate diligent*. (*Regula S. Bened.*, cap. 72.) Quand vous considérez Jésus-Christ invisible, dans la personne visible de celui qui vous conduit en son nom et de sa part, quand vous donnez à vos frères des marques de votre charité avec toute l'ardeur qui vous est possible, selon ces termes de votre règle : *Hunc ergo zelum ferventissimo amore exerceant monachi* (*Ibid.*), et qu'ils trouvent en vous toutes les marques qu'ils peuvent souhaiter d'une déférence et d'une charité cordiale et sincère ? N'est-ce pas avoir cette justice à l'égard de vous-mêmes, lorsque par toutes ces pratiques, ces actions et ces exercices de piété, vous vous ouvrez la voie, et vous vous faites le chemin par lequel vous devez vous rendre éternellement heureux : *Scientes se per hanc obedientiam viam ituros ad Deum* ? (S. BENED. *Reg.*, 71.) C'est encore se conduire comme des brebis qui sont attachées comme elles le doivent à la voix de leur pasteur.

Jésus-Christ dit que ceux qui ont le cœur pur sont heureux, parce qu'ils verront Dieu : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt*. N'est-il pas visible, mes frères, qu'il n'y a point d'état où l'on travaille davantage à acquérir cette pureté que dans les cloîtres ? Tous les moines, comme vous le savez, et les solitaires sont obligés de travailler à la perfection sous peine d'une damnation éternelle. Il faut pour cela qu'ils évitent avec soin tout ce qui peut salir le moins du monde la pureté de leurs âmes, qu'ils en bannissent ce qui n'a point de rapport à celui au service duquel il se sont consacrés, qu'ils soient pour cela dans une vigilance continuelle et qu'ils s'observent de si près, selon le précepte de notre sainte règle, qu'à toute heure ils pensent à se garantir de tous défauts, et de tous péchés, soit de la pensée, soit de la parole, soit des yeux, ou des pieds, ou des mains ou de la volonté propre, et qu'ils emploient tous leurs efforts pour retrancher tout ce qui peut leur être inspiré par la chair et par le sang : *Custodiens se omni hora a peccatis et vitiis, id est cogitationum, linguæ, oculorum, manuum, pedum, vel voluntatis propriæ, sed et desideria carnis amputare festinet*. (*Regula S. Bened.*, cap. 7.) Peut-on rendre à ce précepte une obéissance plus littérale ? n'est-ce pas là suivre la voix de son pasteur ?

Jésus-Christ dit : *Bienheureux sont les miséricordieux*, « *Beati misericordes*. » C'est dans les cloîtres plus qu'en aucun lieu du monde que cette miséricorde s'exerce. Tous les frères y sont tellement unis par les liens d'une charité toute divine, qu'ils n'ont qu'un

cœur, qu'un esprit ; et tout y est dans un concert si parfait et si admirable, qu'il semble qu'il n'y ait en eux qu'une seule âme qui les anime, qui les conduise et qui les dirige, comme n'étant que les membres et les parties d'un même corps. Chacun prend sur lui les biens et les maux qui arrivent à son frère, il s'afflige des uns et se réjouit des autres. Chacun veut son bonheur, comme le sien propre ; chacun prête la main à celui qui a besoin de son assistance ; et la promptitude avec laquelle on se rend les offices et les secours dont on peut avoir besoin, marque évidemment le fond de tendresse et de compassion que l'on a les uns pour les autres. Chacun souffre avec une patience extrême les infirmités de son frère, soit qu'elles soient dans le corps, soit qu'elles soient dans l'esprit : *Infirmittates suas, sive corporum, sive morum patientissime tolerant.* (Reg. 72.)

Jésus-Christ dit que les pacifiques sont heureux : *Beati pacifici.* (Matth., V, 9). C'est dans les cloîtres qu'on les trouve, c'est là qu'il les faut chercher. Le bon ordre qui y est établi fait que la paix n'y est jamais troublée ; les frères qui y sont séparés par un silence exact, n'ont jamais entre eux aucune matière de contestation ; et la charité qui y règne, comme nous venons de le dire, va au-devant de toutes les difficultés qui y pourraient naître. On n'y a qu'une seule affaire, qui est de servir Dieu ; on n'y a qu'un but et qu'une fin, qui est de le posséder dans le temps et dans l'éternité ; et chacun peut acquérir ce bonheur, sans nuire ni sans faire aucun préjudice à la prétention de son frère, parce que Dieu n'admet point en lui de division ni de partage. Il est un, et se donne tout entier à tous, et ceux qui le désirent ne se trouvent point dans des concurrences qui les offensent, ni qui leur fassent ni tort ni dommage, ce qui arrive toujours quand il est question de jouir des biens et des richesses de la terre, qui s'épuisent quelque grandes qu'elles puissent être, parce qu'elles ont des mesures, des bornes et des limites.

En voilà assez, mes frères, le temps me presse, et je m'assure que vous voyez dans la dernière évidence, que c'est, comme je vous l'ai dit, dans les solitudes qui sont réglées, et dans les monastères où la piété et la discipline est en vigueur, que Jésus-Christ exerce l'autorité de pasteur, sans trouver ni opposition ni résistance. Tous y entendent sa voix, et la suivent avec plaisir, et il n'y a là que des brebis obéissantes. C'est un avantage que vous ne sauriez assez estimer, et je crains que vous n'en fassiez pas tout le cas que vous devez. Mais si quelque chose est capable en cela d'animer votre sentiment et d'exciter votre reconnaissance, c'est de considérer qu'il n'y a que deux maîtres, l'un est Jésus-Christ, l'autre le démon, selon la parole de l'Ecriture ; il n'y a que deux pères, l'un est Dieu, et l'autre est le démon : *Ex patre diabolo estis.* (Joan., VIII, 48.) Dieu nous a donné la qualité de ses enfants,

et a bien voulu prendre à notre égard celle de père, comme il paraît en tant d'endroits des divines Ecritures. Il n'y a aussi que deux pasteurs : l'un est Jésus-Christ, comme il le dit lui-même : *Ego sum Pastor bonus, « Je suis le bon Pasteur ; »* l'autre est le démon. Le Prophète nous l'apprend lorsqu'en parlant des méchants, il dit : *Sicut oves in inferno positi sunt, mors depascet eos.* (Psal., XLIII, 15.) On les a menés en enfer comme des brebis, et la mort sera le pasteur qui les conduira ; car partout où il y a des oailles, il y a un pasteur, et il n'y a que le démon qui le puisse être dans cette région de mort et de ténèbres.

Pensez ensuite, mes frères, que si vous étiez demeurés dans le commerce du monde, et que Jésus-Christ n'eût pas pris soin de vous en séparer, vous y eussiez suivi la multitude ; et le torrent, qui n'épargne personne, vous aurait emportés comme les autres ; et comme vous n'eussiez eu à l'égard de Dieu ni l'obéissance d'un serviteur, ni la tendresse d'un enfant, ni la docilité d'une brebis, Dieu n'aurait été ni votre maître, ni votre père, ni votre pasteur ; et par conséquent le démon aurait exercé sur vous cette triple puissance, et vous auriez malheureusement passé vos jours dans le mépris et dans le violement de toutes les volontés de Dieu dans l'horreur des ténèbres, et dans l'assujettissement de la mort. Jugez, mes frères, avec quel attachement vous devez vous servir des moyens que Dieu vous a donnés pour observer sa loi, qui est si généralement méprisée, et ménager tant de grâces, tant de dons et tant d'avantages ; et comme ces moyens sont renfermés dans l'état auquel sa miséricorde vous a engagés, et que la règle sous laquelle vous vivez les contient, vous ne devez point douter que votre piété ne dépende de la fidélité et de l'exactitude que vous aurez à garder cette règle dans tous ses points, et dans toutes ses circonstances, et à rien négliger des choses qui y sont établies, de crainte que, pour peu qu'il vous arrivât de vous en écarter, vous ne tombassiez dans le malheur duquel la main toute-puissante de Jésus-Christ vous a tirés.

Enfin écoutez la voix de ce divin Pasteur, suivez-la avec tant de sentiment et de religion, que rien ne soit capable de vous empêcher de marcher par le chemin dans lequel il vous appelle ; quittez tout, et sans réserve, au moment que sa parole se fera entendre. Suivez, dis-je, ce divin Pasteur dans le temps, afin que vous le suiviez dans l'éternité, puisque c'est lui seul qui doit vous conduire dans ces pâturages dont parle le Prophète, d'une excellence, d'une abondance et d'une richesse infinie, et que c'est lui qui doit vous mener aux fontaines de ces eaux vives, de ces eaux immortelles qui rafraîchissent, qui désaltèrent, qui ne rassasient jamais : *Miserator eorum reget eos, et ad fontes aquarum potabit eos.* (Isa., LIX, 10.) C'est là le sort, c'est là le partage de ces brebis innocentes qui auront pour Jésus-

Christ, le seul et véritable Pasteur, toute l'obéissance, la fidélité et la confiance qui lui est due : *Ego sum Pastor bonus, et cognosco oves meas, et cognoscunt me meæ.*

XLII^e CONFERENCE.

Pour le troisième dimanche après Pâques.

SUR L'EXEMPLE ET L'EDIFICATION.

Vos estis sal terræ. (Math., V, 13.)

Vous êtes le sel de la terre.

Le Fils de Dieu, mes frères, nous dit dans l'évangile de ce jour quelques paroles qui seront la honte et la condamnation d'une infinité de personnes, comme elles seront le bonheur et la gloire de beaucoup d'autres. S'adressant donc à ses disciples, c'est-à-dire à tous ceux qui veulent être de ce nombre, il leur déclare qu'il les destine pour être le sel de la terre, *Vos estis sal terræ*; tellement que ceux qui ont dessein de le suivre et de s'engager à son service, et qui sont désignés par le nom de ses disciples, doivent savoir qu'ils ont une obligation principale, d'être comme le sel de la terre; ce qui nous fait voir, à proprement parler, qu'ils sont choisis et destinés de Dieu pour être la conservation, l'exemple et l'édification du monde.

C'est à quoi tous les Chrétiens se trouvent engagés, et ce que demande d'eux l'avantage qu'ils ont d'appartenir à Jésus-Christ. Néanmoins, comme il n'y a rien de plus rare dans nos jours que de trouver des Chrétiens qui vivent avec tant de règle et de fidélité, qu'ils puissent servir d'exemple, de modèle et d'instruction, par l'exactitude de leur vie et par la pureté de leurs mœurs, on ne se trompera point quand on dira que l'accomplissement de cette déclaration : *Vos estis sal terræ*, prise dans le sens que je viens de dire, cette obligation commune et générale dans son origine, a comme été restreinte et réduite en particulier aux solitaires, et qu'elle est devenue leur partage aussi bien que leur gloire et leur bonheur.

Et n'est-il pas vrai, mes frères, que s'ils observent leur règle avec l'exactitude qui leur est prescrite, s'ils s'acquittent de leurs devoirs, et s'ils sont dans leur profession ce qu'ils doivent y être, il n'y a rien qu'on puisse leur appliquer avec plus de raison, ni qui leur convienne davantage que ces paroles : *Vos estis sal terræ*. Car ils font effectivement par la sainteté de leur vie, à l'égard des hommes, ce que le sel fait par sa vertu et par ses qualités, à l'égard des créatures.

On remarque dans le sel trois propriétés principales : l'une, de résister à la pourriture et de l'empêcher; l'autre, d'exciter et de vivifier; la troisième, d'échauffer et de produire de la chaleur; ce sont des expériences que l'on fait tous les jours. On sale les viandes que l'on veut conserver; on se sert de sel dans les corps que l'on embaume; on prend du sel pour exciter l'appétit, quand on l'a perdu, et pour donner du goût

aux viandes insipides. Pour la chaleur, on sait qu'on en ressent toutes les fois qu'on a mangé des choses trop salées. Je ne sais pas si vous serez de mon avis, mais il me semble que l'application en est juste, et que vous trouverez dans ces trois qualités différentes ce qu'est un solitaire à l'égard du monde, lorsqu'il s'acquitte avec exactitude des devoirs de sa profession, c'est-à-dire, comme quoi les instructions que Jésus-Christ donne à ses disciples par ces paroles, *Vos estis sal terræ*, lui sont propres et lui conviennent.

Il est certain que le péché est la corruption des âmes, c'est lui qui les infecte et qui leur donne la mort. Or il n'est pas moins certain que, quand la conversation des personnes consacrées à Jésus-Christ par les vœux est accompagnée de la sainteté qu'elle doit avoir, quand leur conduite a toute la fidélité qui leur est propre, qu'on y voit partout une conformité parfaite aux lois saintes que Jésus-Christ nous a données, qu'on y remarque les vérités évangéliques, et qu'on y voit les expressions sincères de ces vertus toutes divines dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple; il n'y a rien qui soit plus capable d'inspirer aux gens du monde le désir de vivre selon les règles de la piété, d'observer les préceptes, de s'élever à la pratique des conseils, autant que chacun le peut en son état et que sa condition l'exige de lui, et de leur donner tout ensemble de l'éloignement et de l'horreur de ce qui peut les faire sortir des voies de la justice et les attirer dans celles de l'iniquité, qui est, comme nous avons dit, la mort, la corruption, la pourriture des âmes : *Corrupti sunt et abominabiles facti sunt in studiis suis. (Psal., XLII, 2.)* C'est ainsi que le Prophète parle des pécheurs.

Cet homme par exemple, mes frères, est tenté de remplir ses coffres et d'amasser des richesses; peut-il voir le renoncement parfait dont les solitaires font une profession si publique, sans en être touché, et peut-il faire le moindre cas de ce qu'ils traitent avec tant de mépris, et qu'ils foulent aux pieds comme de la boue? Peut-il se laisser aller à des actions impudiques, quand il pense à cette chasteté angélique dans laquelle ils passent leurs jours? Peut-il succomber au plaisir de la bonne chère et s'abandonner à une cupidité si brutale et si grossière, pendant qu'ils observent une abstinence si rigoureuse, qu'ils se refusent même les choses nécessaires à la vie? Peut-il entrer dans ces commerces de médisances et de détraction, pendant qu'ils gardent un silence si exact, qu'ils ne s'abstiennent pas moins d'une parole inutile que d'un blasphème ou d'un mensonge? Peut-il s'imaginer qu'il soit permis de vivre dans la mollesse et dans l'impénitence, contre l'obligation que Jésus-Christ a imposée à tous les Chrétiens, pendant que les solitaires s'affligent par des austérités continuelles, par des privations et par toutes sortes de mortifications intérieures et extérieures? Peut-il exercer des haines et des inimitiés et se souvenir des injures, pendant qu'ils imitent la patience de Jésus-

Christ, et qu'à son exemple ils conservent une paix profonde, quelque injustice et quelque outrage qu'il leur vienne de la part des hommes? Enfin, qu'y a-t-il de plus capable d'empêcher de commettre l'iniquité, qui est la maladie contagieuse des âmes, et de tomber dans la corruption, que la conduite de ceux dont la vie est toute simple, tout innocente et toute pure?

La seconde propriété du sel, qui est d'exciter et de vivifier, n'est pas moins remarquable dans la personne des solitaires que la première. Car, s'ils préservent les âmes de la corruption du péché, comme nous venons de le faire voir, en les soutenant par leurs exemples dans l'amour et dans la pratique de la vertu, ils n'ont pas moins les dispositions nécessaires pour les exciter, pour les animer, au cas qu'elles s'affaiblissent dans la carrière sainte, dans laquelle tout homme qui a le bonheur d'être Chrétien est engagé.

S'il arrive, mes frères, que quelqu'un trouve le joug de Jésus-Christ trop dur et trop pesant, si la voie dans laquelle il faut qu'il marche lui semble trop rude et trop épineuse, si les contradictions qu'il y rencontre l'arrêtent, si l'assujettissement dans lequel il doit vivre lui est devenu une servitude désagréable et une captivité fâcheuse, s'il surcombe, ou s'il est près de succomber au dégoût et à la langueur, qu'est-ce qui peut davantage lui conserver la vie qu'il est sur le point de perdre, que la seule pensée de cette ardeur qui anime les solitaires, cette ferveur qui se fait voir dans tous les exercices de leur piété, dans le service qu'ils rendent à Dieu, dans le feu qui les consume comme des victimes qui se sont immolées elles-mêmes, et qui s'offrent incessamment en sacrifice? Quelle paresse, quelle négligence peut être assez grande pour résister à une telle vue et à une telle considération? Et qui est celui qui ne rougirait pas de honte et de confusion de suivre ce que sa lâcheté lui inspire, quand il voit ces serviteurs de Dieu, ces athlètes de Jésus-Christ, engagés dans une guerre continuelle, les armes à la main, combattre avec tant de courage et tant de succès les ennemis de sa gloire et de leur propre salut, je veux dire l'enfer et leurs propres passions?

C'est à la vie des solitaires que saint Jean Chrysostome renvoie les Chrétiens de son temps, quand il veut redresser leurs voies, les tirer de cette oisiveté funeste qui est si ordinaire aux personnes qui vivent dans les commerces du monde, et les rendre plus ardents à s'acquitter de leurs devoirs «Allez, leur dit-il, aux déserts des solitaires, voyez leurs cabanes, reconnaissez combien il est aisé de se passer de ce que vous croyez qui vous est si nécessaire. Jetons les yeux sur la vie de ces saints hommes, qui, s'étant rendus égaux aux anges, vivent sur la terre comme des étrangers. Qui nous empêche, dit-il dans un autre lieu, de sortir de notre bassesse, pour aller voir ces âmes si heureuses et si élevées? N'irons-nous jamais voir ces anges revêtus d'une figure humaine?»

Et véritablement se pourrait-il faire que des Chrétiens nés pour la gloire, destinés pour le royaume de Jésus-Christ, puissent vivre dans l'assoupissement et demeurent dans un sommeil de mort, tandis que d'autres Chrétiens, qui n'ont que les mêmes prétentions et les mêmes espérances, emploient tout ce qu'ils ont de force, de vigueur et de puissance, pour se rendre dignes des couronnes qui devraient être communes aux uns et aux autres?

Pour la troisième propriété, qui est celle d'échauffer, je pense, mes frères, qu'elle ne vous sera pas moins sensible, et que vous n'aurez pas plus de peine à l'apercevoir que les deux autres. Car il n'est pas possible que l'amour que les solitaires portent à Dieu, dont leur cœur est tout embrasé, et qui leur fait entreprendre des choses si grandes pour sa gloire, n'inspire pas de pareilles dispositions à ceux qui savent qu'ils ont tout abandonné pour suivre Jésus-Christ; et qu'après avoir renoncé à toutes les choses périssables, ils se sont encore séparés d'eux-mêmes, pour lui donner des marques de cette passion sainte dont ils étaient transportés: il n'est pas possible, dis-je, qu'ils sachent quelle est la charité qui règne dans ces demeures sacrées (j'entends les monastères), cette concorde, cette intelligence, cette union si parfaite, qui fait que tant d'hommes, si différents d'âge, d'humeurs, de pays, d'esprit, d'inclinations, vivent ensemble comme s'ils n'avaient qu'une même âme, un même cœur, une même volonté, et expriment à la lettre ce souhait du Prophète: *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* «*Que c'est une chose excellente et agréable, que des frères qui vivent ensemble dans l'union!*» (*Psal.*, CXXXII, 2), et qu'ils ne soient pas échauffés d'un feu tout semblable, qu'ils ne reçoivent aucune impression d'une vie si touchante, et qu'ils soient sans envie d'imiter ce qui est digne de l'être! Il faudrait qu'une glace fût bien dure, si une ardeur si vive ne pouvait ni la pénétrer ni la fondre.

Voilà, mes frères, en peu de paroles, ce que les solitaires doivent faire dans le monde, et ce qu'ils y feront sans doute, s'ils sont fidèles à former leur vie selon les pratiques intérieures et extérieures des règles que les saints leur ont données; et comme ils y répandront toutes ces bénédictions, si on remarque dans leur vie la sainteté que l'on en doit attendre, aussi feront-ils des effets tout contraires, si leur conduite ne répond à la vérité de leur profession. Ce sont des obligations qui vous regardent; vous en êtes chargés, et vous n'êtes pas moins tenus d'édifier les autres que de vous sanctifier vous-mêmes, puisqu'il est certain que les mêmes actions qui feront votre sanctification seront l'édification du monde.

Vous me demanderez peut-être, où je prends que ces paroles: *Vos estis sal terre*, vous regardent plus que les autres, et ont été dites pour les personnes de votre état. Je le prends dans votre état même, puisque vous êtes destinés à la perfection de l'Évangile,

et que vous ne pouvez en cela suivre les desseins de Dieu et vous acquitter des devoirs qui se trouvent renfermés dans votre profession, que vous ne fassiez dans le monde tous les biens différents que nous vous avons marqués. Votre vie, par des conséquences nécessaires, aura tous ces effets et toutes ces suites; vous inspirerez la piété, l'amour du bien, la haine du mal, la fuite du péché, qui est la corruption des âmes, comme nous vous l'avons dit; vous les relèverez quand elles seront abattues et languissantes; vous exciterez en elles et la charité de Dieu et celle du prochain, si vous leur paraissez dans cette exactitude, cette fidélité et cette religion que vous devez avoir. Ne vous imaginez pas, mes frères, qu'il vous soit libre de rendre cette assistance à l'Eglise, ou de ne la lui pas rendre; puisque, après celle de la prière, c'est la seule que vous puissiez lui donner. Vous n'êtes point dans les exercices de charité auxquels les Chrétiens qui vivent dans le monde s'appliquent; vous n'êtes point dans les fonctions ecclésiastiques, dans l'instruction des peuples, dans la direction des consciences: en un mot, l'édification vous est tellement propre, que sans elle vous êtes inutiles, et vous n'avez aucune action dans le corps de l'Eglise dont vous êtes les membres.

Pensez sur cela, mes frères, tout ce qu'il vous plaira, vous ne pouvez opposer que de mauvaises raisons à un sentiment si juste. Vous êtes solitaires, vous passez les jours et les nuits dans la retraite, vous n'avez rien de commun avec le monde par la voie des commerces et des communications. En quoi donc servirez-vous le monde, si ce n'est par la sainteté de votre vie? Vous me direz, par vos prières. Mais, méritent-elles d'être écoutées, si votre vie n'est sainte? Et si elle est sainte, vous êtes le sel de la terre. Prenez garde de ne vous pas cacher un devoir si pressant, de crainte que, ne vous croyant pas aussi redevables que vous l'êtes, et négligeant d'être ce qu'il faut que vous soyez, vous ne deveniez au jugement de Dieu ce sel affadi qui n'est plus d'aucune utilité ni d'aucun usage, et qui n'est plus bon à rien qu'à être jeté, répandu sur la terre et foulé aux pieds: *Ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras, et conculcetur ab hominibus.* (Matth., V, 13.)

Il y en peut avoir quelqu'un entre vous, mes frères, qui pense que je vous mets souvent ces mêmes vérités devant les yeux. Mais de quoi voudriez-vous que je vous parlasse, puisqu'il n'y en a point dont la connaissance et le sentiment vous soit plus nécessaire, et qu'à moins que je n'aie soin de vous empêcher de les oublier, elles s'effaceront de vos cœurs comme de votre mémoire; et comme vous ne vous souviendrez plus de ce que vous devez à Dieu, Dieu ne ne souviendrait plus des promesses qu'il vous a faites. Et puis je ne crains point de vous dire que, quelque application que je puisse avoir à vous représenter vos devoirs, il y aura toujours des distances extrêmes

entre ce que vous ferez et ce que vous devez faire; et j'espère que quelque jour vous me saurez gré, et que vous reconnaîtrez encore plus que vous n'avez fait jusqu'à présent, de quel avantage il vous aura été que je n'aie rien négligé de ce qui pouvait vous rendre fidèles dans l'accomplissement des desseins de Dieu sur vous et des engagements que vous avez contractés à son service, quand vous verrez une infinité de personnes destinées comme vous pouvez être pour le royaume, à qui les portes en seront fermées pour jamais: *Filii regni ejicientur in tenebras exteriores: ibi erit fletus et stridor dentium.* (Matth., VIII, 12.)

XLIII^e CONFÉRENCE.

Pour le quatrième dimanche après Pâques.

SUR LES DEVOIRS DU SUPÉRIEUR D'UN MONASTÈRE.

Non ab eo persona in monasterio discernatur. (Regul., cap. 2.)

L'abbé ne préférera personne dans le monastère.

Nous voyons, mes frères, par l'endroit que l'on vient de nous lire de notre sainte règle, que saint Benoît, qui nous apprend que l'abbé tient la place de Jésus-Christ dans le monastère, *Christi enim vices agere in monasterio creditur*, veut qu'il la soutienne par toute sa conduite en imitant Jésus-Christ, en se comportant avec ses frères comme s'il était lui-même parmi eux, et en les considérant uniquement par les dispositions et les qualités qui seules sont capables de lui plaire: *Non ab eo persona in monasterio discernatur, non unus plus ametur quam alius, nisi quem in bonis actibus aut obedientia, invenerit meliorem.*

Or, comme ce n'est ni par les avantages de la noblesse, ni par la beauté de l'esprit, ni par l'agrément de l'humeur, ni par les autres qualités naturelles qui concilient l'estime et l'amitié des hommes que Jésus-Christ considère ceux qui font profession d'être à lui, mais par la vertu toute seule, qui est le vrai caractère qui distingue ses serviteurs de ceux qui ne le sont pas; aussi saint Benoît, qui veut que l'abbé ou le supérieur se conforme en tout à l'exemple de ce souverain Maître, déclare qu'il doit avoir une charité commune et égale pour tous ses frères, et que, s'il se sent porté à témoigner plus d'affection et plus d'estime pour les uns que pour les autres, il y consent pourvu qu'à l'imitation du Fils de Dieu leur piété toute seule en soit le motif et le principe, et qu'effectivement il n'aime celui-ci plus que celui-là, que parce qu'il est plus obéissant, plus exact et plus fidèle à s'acquitter de ses devoirs: *Quem in bonis actibus aut obedientia invenerit meliorem*; et, hors de là, il n'y a et il ne peut y avoir aucune raison de distinguer ses frères, ni de les considérer les uns plus que les autres. Un homme d'une noblesse illustre ne doit point être préféré à un autre qui sera de la lie du peuple; ils se sont soumis au même joug, ils se sont engagés dans une

carrière qui les rend égaux, et il n'y a plus entre eux de différence que celle de leur religion et de leur vertu : *Non præponatur ingenuus ex servitio convertenti.*

Voilà, mes frères, une importante instruction pour les supérieurs, et qui les oblige à garder un grand dégageant et une grande pureté dans leur conduite; mais elle n'est pas moins nécessaire ni moins utile aux inférieurs. Elle vous apprend quel doit être votre soin et votre application pour acquérir ces qualités saintes par lesquelles vous pouvez mériter l'estime et l'amitié de ceux qui vous conduisent; puisqu'il se peut dire que c'est plaire à Dieu que de leur plaire, que c'est contenter Dieu que de les contenter, à cause qu'ils tiennent la place de Jésus-Christ, qu'ils vous conduisent en son nom, qu'ils agissent de sa part; qu'ainsi il prend sur lui tout ce que vous faites à leur égard, et qu'il autorise et confirme tous les jugements qu'ils rendent sur vos actions et sur vos personnes; ce qui s'entend d'un supérieur qui est selon le cœur de Dieu, qui se conduit par son esprit et par ses lumières.

On se donne de la peine, on se tourmente, on se tue, si vous voulez, pour acquérir de la science et de la capacité; on feuillette les livres, on travaille les jours et les nuits à devenir doctes; mais si toutes ces lumières et ces connaissances ne rendent plus vertueux et plus saints, le temps que l'on donne à ces occupations n'est d'aucune utilité ni d'aucun avantage : *Frustra in nobis divinæ cognitionis abundantia crescit, nisi in nobis divinæ dilectionis flamma crescat.* C'est sans aucun fruit que nous avançons dans la connaissance même des choses divines, si nous n'en devenons pas meilleurs, quoique nous puissions par là nous acquérir de la réputation parmi les hommes; car cela même n'est qu'une vapeur qui se dissipe en un moment, parce qu'elle n'a ni solidité ni consistance. Vous plaisez véritablement, mais c'est à ceux à qui vous ne devez point plaire; vous avez renoncé à ce discernement qui vous flatte, et vous ne pouvez vous y arrêter que vous ne vous tiriez de l'engagement que vous avez pris de rejeter tout ce qui vous vient de la part du monde. Votre supérieur ou votre abbé, qui est le juste estimateur de votre valeur et de votre mérite, ne vous considérera point par ces endroits; toutes ces peines que vous vous donnez, qui ne vous servent point à vous concilier sa charité et son estime, vous sont inutiles. Comme par là vous ne gagnez rien auprès de lui, vous ne gagnez rien auprès de Jésus-Christ, qui juge ordinairement de vous comme il en juge. Donnez-vous donc, mes frères, des occupations qui soient avantageuses; ne semez point une semence bâtarde dans un champ destiné pour une récolte abondante et légitime : *Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam* (Joan., VI, 27); faites des actions par lesquelles vous puissiez et nourrir et engraisser vos âmes. Remplissez-vous des richesses qui ne vous puissent être ra-

vies; amassez de véritables trésors qui vous servent pour acquérir des biens et des possessions éternelles; attachez-vous à toutes ces pratiques de piété qui sont essentielles à votre état, qui en sont tout ensemble le bonheur et la gloire; exercez-vous dans l'obéissance, qui a fait descendre Jésus-Christ du ciel en terre, et qui l'a ensuite élevé sur le trône de son Père. Exercez-vous dans cette patience et cette douceur à laquelle Jésus-Christ a promis son royaume; exercez-vous dans la souffrance des humiliations, de laquelle Jésus-Christ nous a donné un exemple si sanctifiant et si rare dans sa personne; exercez-vous dans cette innocence et dans cette pureté de cœur qui vous rendra dignes de contempler la majesté de Dieu, et de jouir pour jamais de sa présence; exercez-vous dans la charité à l'égard de vos frères, afin que Dieu vous fasse le principal objet de la sienne; étudiez-vous à leur rendre tous les secours et les services qui peuvent dépendre de votre application et de vos soins, afin que Jésus-Christ les récompense comme s'il les avait reçus lui-même en sa propre personne; acquittez-vous enfin de ces devoirs avec tant de religion, de zèle et de fidélité, que vous en contractiez des habitudes profondes qui ne s'effacent jamais.

C'est ce que l'on apprend, mes frères, dans l'école de Jésus-Christ, où vous êtes engagés. C'est l'unique étude que vous y devez faire; c'est la science dans laquelle vous devez vous rendre habiles : science qui n'est point sujette à la dissipation, à l'élévation ni à la vanité, laquelle est un poison qui donne la mort aux âmes les plus saintes, et qui ne fait pas moins de désordres dans les lieux retirés que dans le commerce du monde.

Il y en a peut-être quelqu'un parmi vous qui pense, s'il n'ose me le dire, que Dieu a créé les sciences pour notre utilité particulière; que l'Apôtre nous dit que Dieu nous a donné les divines Ecritures, afin qu'en ayant l'intelligence, nous en devissions plus capables et plus doctes : *Quæcunque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt.* (Rom., XI, 4.) Cela est vrai, et si l'Apôtre en était demeuré là, on pourrait inférer que les Ecritures ne nous auraient été données que pour éclairer l'esprit et pour nous remplir de connaissances et de lumières, et qu'ainsi ce serait répondre aux desseins de Dieu d'étudier, de s'appliquer, de lire beaucoup pour en pénétrer le sens et en approfondir les mystères. Mais afin de nous ôter ce prétexte, qui est tout propre pour favoriser ce désir et cette curiosité insatiable qu'ont la plupart des hommes d'apprendre et de savoir, il nous montre quel est l'usage que nous devons faire des divines Ecritures, et quelle est cette utilité que nous en devons tirer, lorsqu'il ajoute : *Ut per patientiam et consolationem Scripturarum spem habeamus* (Ibid.), en nous faisant voir que c'est par cette sainte lecture que nous devons nous établir dans une pa-

tience ferme et constante contre tant de tribulations et de tentations différentes qui se rencontrent dans le chemin de ceux qui font profession de servir Jésus-Christ et d'être à lui; nous consoler dans cette vallée de larmes pendant la durée de notre pèlerinage, et nous conformer dans une espérance qui ne puisse jamais recevoir le moindre ébranlement ni la moindre atteinte : *Ut per patientiam et consolationem Scripturarum spem habeamus.*

Il est certain, mes frères, que cette consolation qui se rencontre dans les divines Ecritures, ne nous vient pas de la seule lumière et de la connaissance qu'on en peut acquérir; mais que Dieu l'a attachée à la pratique des vérités qu'elles renferment. Ce qui me console, par exemple, n'est pas de savoir qu'il y a un paradis, mais de trouver des moyens et de pratiquer des œuvres desquelles je sais qu'il doit être la récompense. Ce qui me console n'est pas de savoir que Dieu fait miséricorde, mais d'exercer cette vertu si nécessaire, et qu'il a si fort recommandée. Ce qui me console n'est pas de savoir que Dieu donnera le centuple à ceux qui renoncèrent pour l'amour de lui aux biens et aux fortunes de ce monde, mais d'entrer d'une manière effective dans ce dépouillement et dans cette abnégation. Ce qui me console n'est pas de savoir l'unité de l'essence divine, dans la Trinité des personnes, ni l'abaissement du Verbe éternel par l'alliance qu'il a contractée avec la nature humaine, mais bien d'adorer ces grandes vérités par des œuvres et par des actions qui soient dignes de la foi et de la créance qui m'en a été donnée. Ce qui me console n'est pas de savoir qu'il y a une grâce qui sauve les hommes; mais d'y répondre, et d'en suivre les mouvements et les impressions. Enfin, ce ne sont point les spéculations ni les connaissances stériles qui ont fait les saints, ce n'est point à elles que le royaume des cieux a été promis : *Violenti rapiunt illud (Matth., XI, 12);* ce sont ceux qui agissent en se faisant violence qui l'emportent. Ce n'est point à ces docteurs et à ces savants qui ont prophétisé ou enseigné au nom de Jésus-Christ, que les portes en sont ouvertes, puisqu'il déclare qu'elles leur seront éternellement fermées, comme à des ouvriers d'iniquité : *Domine, Domine, nonne in nomine tuo virtutes multas fecimus? Et tunc confitebor illis, Quia nunquam novi vos; discedite a me, qui operamini iniquitatem. (Matth., VII, 22, 23.)* Il n'en est pas de même de ceux qui se rendent soigneux et fidèles dans les exercices des bonnes œuvres, puisqu'il n'y en a aucune jusqu'à la plus petite, comme Jésus-Christ nous l'apprend lui-même, qui n'ait son mérite, et qui ne reçoive de lui sa récompense. *Quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquæ frigidæ tantum, amen dico vobis, non perdet mercedem suam. (Matth., X, 42.)*

Vous voyez, mes frères, comme toute la piété consiste dans l'action; elle est toute vive, tout animée, tout agissante, elle est

toute dans le mouvement, dans la pratique; et les méditations les plus sublimes et les plus relevées nuisent beaucoup et ne servent de rien, si elles ne s'expriment par les œuvres; je n'entends pas seulement les œuvres de la main, mais celles du cœur, c'est-à-dire, par des dispositions toutes d'amour et de charité. C'est là le véritable fondement sur lequel nous devons appuyer toutes nos espérances : c'est la pierre sur laquelle nous devons construire l'édifice; en un mot, c'est de là que dépend notre repos pour l'éternité comme pour le temps. Jugez donc quel doit être votre soin et votre application, pour pratiquer ce qui vous est si important et si nécessaire? avec quelle ferveur et quel attachement vous devez vous conduire, et quelle crainte vous devez avoir, de ne pas répondre aux desseins de Dieu, et de ne lui pas rendre en ce point tout ce qu'il veut que vous lui donniez?

Vous devez savoir, mes frères, que Dieu ne se conduit pas comme les hommes. Sa conduite est réglée par sa sagesse infinie, et le hasard n'y a jamais aucune part. Il nous a destinés de toute éternité pour une fin certaine, il nous a marqué un certain degré de vertu et de perfection auquel nous devons arriver, et sans quoi nous ne pouvons répondre à ses desseins. A moins que d'entrer dans la voie qu'il nous a prescrite, et de nous conformer à ses volontés, nous avons beau faire pour trouver des raisons qui nous favorisent ou qui justifient le peu de soin que nous avons d'étudier ses intentions et de les suivre, il sera dit de nous ce que nous lisons de cet évêque, dans l'Apocalypse : *Non invenio opera tua plena coram Deo. (Apoc., III, 2.)* Vos œuvres sont défectueuses, votre conduite n'est pas pleine, et quoiqu'il puisse y avoir quelque bien et quelque vertu, il y a des vides qui ne doivent pas être : vous êtes demeurés en arrière dans l'exercice de vos obligations, vous n'avez pas rempli la mesure de Dieu, vous avez fait quelque chose de ce que vous deviez faire, mais vous n'avez pas tout fait : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere. (Matth., XXIII, 23.)* Ce défaut rendra vos autres actions inutiles, il vous privera de la récompense qu'elles vous auraient méritées, si votre fidélité avait été plus entière; et votre sort ne sera pas meilleur que celui de ces vierges folles qui, pour n'avoir pas eu le soin de tenir leurs lampes allumées, furent chassées de la chambre de l'époux, comme si elles eussent été des impudiques.

Si cela est ainsi, me direz-vous, comme je ne sais point quelle est la mesure de Dieu, ni jusqu'où je dois aller pour le satisfaire, je ne veux point mettre de limites à mes austérités, ni de modération à ma pénitence : je veux veiller, je veux jeûner, je veux travailler plus que les autres, pour ne me pas mécompter dans une affaire de cette importance. Mais il est aisé de vous répondre, que Dieu a borné vos exercices et vos pénitences extérieures : il vous a donné en cela des barrières, et vous les trouvez dans vos

règles, et dans les ordres de ceux qui vous conduisent. C'est à eux à modérer votre zèle, à tempérer vos ardeurs ; et quand vous marcherez selon qu'ils vous tiendront où qu'ils vous donneront la main, vous ne sauriez vous méprendre, et vous devez croire que Dieu vous dirige d'une manière invisible, par leur application et par leurs soins.

Je ne vous dirai pas la même chose des dispositions intérieures, c'est un point dans lequel on ne saurait excéder, et on ne leur peut donner une trop grande étendue. On ne saurait trop vouloir, trop aimer, trop désirer, trop gémir, trop se soumettre, trop s'humilier, trop chérir ; et parce que l'état auquel Dieu veut que vous arriviez, ne vous est point connu, comme vous le dites vous-mêmes, le moyen de ne vous point mécompter, c'est d'avancer dans ses voies par un progrès continu ; et dès le moment que vous serez persuadés, comme nous vous l'avons dit bien des fois, que vous vous êtes offerts à Dieu comme des holocaustes, quoi que vous fassiez, vous craindrez toujours de n'en pas faire assez, pour vous acquitter de vos devoirs, sachant que Dieu ne souffre point de réserve, et qu'à moins que votre cœur ne lui soit abandonné et immolé tout entier, c'est un sacrifice imparfait qu'il rejette, c'est une victime défectueuse ; qui ne lui peut être agréable.

Voilà la piété à laquelle vous devez tendre. Voilà la vertu qui vous convient, et que Dieu demande de vous. Comme c'est uniquement par elle qu'il faut que votre supérieur vous considère, c'est aussi par elle que vous devez vous rendre dignes d'en être considérés.

Comptez pour rien tous les dons, tous les talents, toutes les grâces de la nature, et tout ce que vous avez pu acquérir de qualités différentes par votre étude et par vos soins ; et, si vous êtes bien persuadés comme vous le devez être, que Jésus-Christ approuve ce que votre supérieur approuve, et qu'il rejette ce qu'il rejette, vous emploierez tous vos efforts pour vous distinguer dans son cœur et dans sa charité, par la rectitude de vos mœurs, par la pureté de votre vie et par la plénitude de votre obéissance : *Non unus plus ametur quam alius, nisi quem in bonis actibus aut obedientia invenerit meliorem.* (Reg. S. Ben., c. 2.) Enfin, quoique cette règle que je vous propose puisse avoir quelques exceptions, parce que dans le fond le supérieur n'a pas reçu de Dieu le don d'infaillibilité, néanmoins vous devez la suivre pour votre sûreté et pour votre repos.

XLIV. CONFÉRENCE.

Faite le dimanche de la Trinité, à la profession d'un religieux.

LE SOUVENIR DU JUGEMENT DERNIER DOIT ÊTRE UN PRESSANT MOTIF DE NOTRE CONVERSION.

Quæ seminaverit homo, hæc et metet, quoniam qui seminat in carne sua, de carne et metet corruptionem ; qui autem seminat in spiritu, de spiritu metet vitam æternam. (Galat., V, 8.)

L'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé, car celui qui sème dans la chair, ne moissonnera que de la corruption ; celui qui sème dans l'esprit, recueillera de l'esprit la vie éternelle.

Dieu nous apprend aujourd'hui une grande

vérité : il nous dit par la bouche de l'Apôtre, qu'il nous jugera selon nos actions ; que celles qui n'auront pour principe que la chair et le sang, seront punies d'une peine éternelle, celles qui auront été produites par l'Esprit-Saint auront l'éternité de Dieu pour récompense. Cette vérité toute seule a formé un monde nouveau dans le milieu du monde : je veux dire qu'elle en a séparé un nombre presque infini de personnes, qui ont embrassé une vie toute nouvelle et qui jusqu'alors avait été ignorée ; je parle de ceux qui ont peuplé les déserts et habité les solitudes les plus écartées, qui, se voyant dans une espèce d'impossibilité de vivre parmi les hommes autrement que selon des maximes iniques et corrompues, et désespérant d'y rencontrer l'esprit de Jésus-Christ, ont fui les hommes, pour le trouver dans l'éloignement de ceux dont il n'était presque plus connu ; cet esprit, dis-je, qui ne se rencontrera point parmi le monde, tant que le monde demeurera ce qu'il est, qu'il préférera les ténèbres à la lumière, et qu'il aimera mieux tirer sa naissance, selon les paroles de l'Apôtre, du sang, de la chair, et de la volonté de l'homme, que non pas de Dieu.

C'est par ce motif, mon frère, que vous vous êtes retiré du monde, et que vous vous trouvez sur le point de vous consacrer pour jamais dans la retraite au service de Jésus-Christ. Les considérations humaines n'y ont point de part : c'est Dieu tout seul qui vous l'inspire, et que vous cherchez, vous voulez être uniquement à lui, vous voulez que son esprit vous gouverne d'une manière absolue, et vivre tellement dans sa dépendance, que votre volonté n'ait point d'autre règle que la sienne.

C'est un devoir auquel vous êtes obligé par quantité de considérations pressantes ; vous l'êtes comme créature, et comme l'ouvrage de ses mains : *Ipsæ fecit nos, et non ipsinos* (Psal., IX, 3) ; vous l'êtes en qualité d'enfant, *Prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum* (Ephes., I, 5), après vous être engagé par les vœux que vous êtes prêt de prononcer, vous le ferez comme martyr.

Si vous me demandez ce qu'il faut faire pour vous acquitter de la première de ces obligations, je vous répondrai que saint Paul nous l'apprend, lorsqu'il nous dit : *In ipso enim vivimus, et movemur, et sumus* (Act., XVII, 28) ; rien ne marque avec plus d'évidence, combien la dépendance de la créature raisonnable à l'égard de Dieu doit être entière et absolue : car, comme il n'y a point de moment auquel il ne fasse pour elle ce qu'il a fait lorsqu'il lui a donné l'être et la vie, il n'y en a point aussi dans lequel elle ne doive avoir à sa majesté souveraine un rapport intime et essentiel ; et c'est ce que l'Apôtre exprime d'une manière admirable, en nous montrant que nous devons vivre en lui et de lui, qu'il doit être comme notre âme, notre soutien, notre force, *In ipso vivimus, et movemur, et sumus* : qu'il

doit être le principe de toutes les actions de notre esprit, des sentiments de notre cœur, des mouvements de notre volonté; que c'est à lui à inspirer, à diriger et à conduire, et à nous à recevoir dans une soumission parfaite toutes les impressions qu'il lui plaira de nous donner. Le fond de notre état et de notre nature veut que nous soyons attachés à sa main par des liens et des engagements intimes, et il faut que ce soit elle qui nous porte incessamment, qui nous conserve et qui nous soutienne: *In ipso vivimus, movemur, et sumus.*

Pour la seconde de ces obligations, vous y satisferez, mon frère, en vous tenant à l'égard de Dieu comme un enfant à l'égard de son père; je ne dis pas comme un enfant émancipé qui prétend jouir de ses droits, et qui s'est tiré par son âge de l'assujettissement où il était retenu par les lois de la nature; mais comme un enfant du nombre de ceux dont Jésus-Christ a parlé, quand il a dit: *Nisi efficiamini sicut parvuli* (Matth., XVIII, 3), un enfant qui ne peut se passer du secours de son père, qui le suit pas à pas, qui craint de le perdre, qui ne voit que par ses yeux, qui ne croit que lui, qui ne connaît que lui, qui n'aime que lui, qui n'a confiance qu'en lui, qui ne peut en être séparé d'un moment qu'il ne témoigne sa douleur par ses cris, par ses larmes, et qui n'a point de repos qu'il ne l'ait retrouvé; enfin qui est si absolument dans sa disposition, qu'il n'a ni action ni mouvement que celui qu'il donne, et qui peut dire comme le Prophète: *Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tua deduxisti me*: «Seigneur, vous m'avez tenu par la main, et vous avez fait de moi tout ce qu'il vous a plu.» (Psal., LXXII, 24.)

Pour ce qui est de l'obligation que vous contracterez en qualité de religieux, vous n'avez qu'à considérer ce que c'est qu'un martyr, et vous verrez ce qu'elle demande de vous. Un martyr est un chrétien qui, pour soutenir la vérité de la foi qu'il a professée et la gloire du nom de Jésus-Christ, abandonne sa vie, et s'expose à tout ce que la cruauté des ennemis de sa religion voudra lui faire souffrir de tourments et de tortures: de même un religieux, pour rendre témoignage aux maximes toutes divines que Jésus-Christ a enseignées et pratiquées tout ensemble, et faire connaître aux hommes le cas qu'ils doivent en faire, et le rang qu'elles doivent tenir dans leur cœur, abandonne sa personne et son homme tout entier, je veux dire, et son âme et son corps, en l'offrant à Dieu comme un véritable holocauste; il hait son âme et la détruit pour l'amour de lui, en renonçant à sa volonté propre, à son esprit, à sa raison, à ses lumières, à ses connaissances, pour suivre en toutes choses ceux qui lui tiennent sa place, et qu'il lui a plu de lui donner pour sa direction et pour sa conduite: il livre en même temps son corps et sa chair à toutes les austérités, les pénitences, les travaux, les mortifications extérieures, les pratiques

de discipline, les actions de régularité; enfin à toutes les privations et les assujettissements de la vie qu'il embrasse. Un moine et un véritable religieux fait donc dans l'Eglise de Jésus-Christ ce que les martyrs y ont fait autrefois, c'est-à-dire, qu'il confesse son nom par une protestation toute publique, et qu'il s'attache à lui par une union inséparable: *Quis ergo nos separabit a charitate Christi? Tribulatio, an angustia?* etc. «Qui sera capable de nous séparer de la charité de Jésus-Christ? Sera-ce l'affliction, les déplaisirs, la persécution, la faim, la nudité, les périls, le fer, et la violence?» (Rom., VIII, 35.) C'est là, à proprement parler la gloire et le bonheur des martyrs, et c'a été celui des solitaires, pendant qu'ils sont demeurés constamment dans la vérité de leur état.

Vous ne sauriez trop, mon frère, méditer ce que je vous dis: car il n'y a rien de plus capable de vous faire entrer dans le fond de vos devoirs; et, afin que vous ne vous figuriez pas que ces rapports dont je vous parle soient imaginaires, faites attention sur ce que je vais vous dire. Le martyr n'a devant les yeux que la gloire de Jésus-Christ, et la sanctification particulière qu'il y croit attachée; le solitaire véritable n'a que la même vue, il ne veut que l'exaltation de Dieu qu'il aime et qu'il sert, et son propre salut: le martyr donne sa vie, le solitaire renonce à la sienne par une action qui n'est ni moins réelle ni moins positive. L'un se met entre les mains des tyrans, et des bourreaux qui en exécutent les ordres, et affronte avec un courage invincible tout ce que leur cruauté lui pourra préparer de supplices pour ébranler sa constance; l'autre se soumet à des hommes qui ne sont pas véritablement des persécuteurs et des tyrans, mais qui, bien qu'ils soient des amis charitables, ne laissent pas d'appesantir leur bras sur lui, pour lui faire souffrir tout ce qui se rencontre de rude, de rigoureux et de pénible dans la pénitence, à laquelle la miséricorde de Dieu l'appelle. L'un n'envisage d'autre fin de ses travaux, que celle de sa vie; l'autre se voit dans l'obligation de persévérer jusqu'à la mort dans les croix et les souffrances de l'état dans lequel il est engagé. L'un est tellement dans la dépendance de ceux qui le tourmentent, qu'il n'a aucun mouvement qui lui soit libre, les liens et les chaînes qui l'accablent et le pressent, font qu'il n'y a aucune action qui soit dans son pouvoir; l'autre par l'assujettissement volontaire dans lequel il s'est mis, ne dispose non plus de son corps et de sa volonté que s'il n'en avait point, et suit en tout les lois et les ordres que sa règle et ses supérieurs lui prescrivent. Vous voyez, mes frères, comme quoi ces deux engagements sont réels et effectifs: l'un peut être considéré comme le modèle de l'autre: ils ont tous deux une même fin et un même principe: on s'immole, on se sacrifie dans l'un comme dans l'autre; ils ont tous deux leurs peines, leurs souffrances, leurs

douleurs, leurs privations particulières; et l'un comme l'autre ne se termine que par la mort, ou plutôt par la victoire et par le triomphe.

Mais afin de vous faire voir jusqu'où va l'obligation d'un moine; faites attention, mes frères, sur ce qu'il ne lui est non plus permis de se rétracter de l'engagement et de l'assujettissement dont nous venons de parler, qu'à un martyr de changer la résolution de souffrir lorsqu'il est dans le milieu de son supplice; et, comme celui-ci déshonorerait la religion qu'il professe, et commettrait un scandale qui remplirait de douleur et de confusion tous les Chrétiens qui en seraient les spectateurs s'il quittait son premier sentiment; l'autre ne tomberait pas dans un moindre excès, s'il lui arrivait de reprendre la volonté qu'il a assujettie, d'agir par sa raison, par ses inclinations, de se conduire par ses lumières, et d'user d'un droit auquel il a renoncé et qui ne lui appartient plus, dans les choses qui regardent son âme, comme dans dans celles qui regardent son corps. Je ne vois guère de différence en ce point entre l'un et l'autre; le religieux n'est pas moins engagé que le martyr, puisqu'il a promis par un vœu solennel de se convertir à Dieu et de réformer ses mœurs et sa vie sur une règle qui l'oblige à renoncer en toutes choses à son jugement, à sa volonté et à sa propre conduite. Qui lui a dit, quand il lui prend envie d'en user autrement, que Dieu avouera cette dispense qu'il s'accorde contre l'obligation qu'il a contractée? Comment peut-il croire que cette exemption, qui n'a de fondement que dans sa cupidité, soit qu'elle soit évidente ou palliée, ne sera pas jugée de Dieu dans la dernière rigueur? et comment peut-il prétendre à la perfection de l'Evangile, comme il le doit par son état, en s'exposant à déplaire à Jésus-Christ, et à s'attirer pour jamais son indignation et sa colère, lui qui a pris le ciel et la terre pour témoins de son engagement? Je vous confesse, mes frères, que je ne puis comprendre que l'on vive dans une affaire de cette importance sans remords et sans scrupules; que les moines ne veuillent pas s'apercevoir de la grandeur de leur égarement; qu'ils prétendent impunément promettre à Dieu et ne pas s'acquitter de leurs promesses; je ne connais nulle raison qui favorise leur erreur; mais j'en vois une infinité qui la condamnent.

Que ce que je vous dis, mes frères, ne vous étonne pas; n'appréhendez point que ce grand renoncement que je vous propose soit dans la suite un sujet de trouble et de tentation, et que vous ayez peine à soutenir une privation si générale et si étendue. Vous vous privez, il est vrai, mais c'est de ce qui pourrait vous causer les peines que vous appréhendez; vous vous déchargez d'un fardeau qui vous accablerait; vous ne faites que rendre votre course plus aisée et plus facile. Un voyageur ne marche jamais avec plus de légèreté et de promptitude, que

lorsqu'il s'est défat de tout ce qui le pouvait embarrasser dans son voyage; en un mot, mon frère, il faut vider la maison, il faut en ôter tout ce qui n'y est point mis de la main de Dieu, ni en son nom; il faut vous en chasser vous-même le premier: ne craignez point, ce sont des vides qu'il remplira, et il ne manquera pas de venir et de se plaire dans toutes les places qu'il n'y trouvera pas occupées.

Regardez-vous désormais, mon frère, comme un homme mort et sacrifié, qui ne doit plus vivre de son esprit, mais de celui de Jésus-Christ. Le vœu que vous allez prononcer, et l'engagement que vous allez prendre, ne dit pas moins; ne vous proposez plus ni d'autres biens ni d'autres joies, ni d'autres consolations que celles que vous trouverez dans son service, dans son imitation, et dans la part que vous aurez à ses croix, à ses mortifications, à ses abaissements, à ses souffrances: c'est ainsi que vous sèmerez, selon l'instruction de l'Apôtre, non pas dans la chair, mais dans l'esprit avec une assurance certaine de moissonner un jour ces fruits de vie et d'immortalité, qui ne sont sujets ni à l'injure des temps, ni à la malignité des saisons: *Qui seminat in spiritu, de spiritu metet vitam æternam.*

Gardez-vous bien, mon frère, de vous former une idée de cette profession si sainte, qui lui soit inférieure, qui la déshonore, et qui ne soit pas digne d'elle; ne prenez pas l'ombre pour le corps, ni l'imagination pour la réalité. L'action que vous allez faire est décisive, votre éternité en dépend par des suites et des conséquences nécessaires; si vous la faites dans les dispositions qui doivent l'accompagner et qui lui sont essentielles, c'est une source inépuisable de bénédictions qui se répandront sur tout le cours de votre vie: mais si vous la faisiez sans cet esprit, cette connaissance, cette conviction et ce sentiment intérieur qu'elle doit avoir, ne doutez point qu'elle n'eût des effets tout contraires. Il n'y a rien de plus rare que de rectifier les vocations quand elles ont été defectueuses: car quoique cela ne soit pas impossible, on y trouve néanmoins des peines et des difficultés presque insurmontables.

Répondez-moi, mon frère, ce que je vous dis n'ébranle-t-il point votre constance? Cette fermeté que vous m'avez témoignée jusqu'à présent n'en reçoit-elle aucune atteinte? Votre conscience vous rend-elle un témoignage favorable, qui vous défende de ces vaines frayeurs qui frappent et qui renversent les personnes qui ne sont point appelées? Je loue Dieu de ce que vous m'assurez de votre persévérance: abandonnez-vous donc sans réserve à Jésus-Christ; et soyez persuadé qu'il protégera votre dessein dans son exécution et dans toutes ses suites, et qu'il n'a garde de retirer sa main après vous l'avoir tendue. Seigneur, regardez ce sacrifice du haut du ciel; faites descendre les flammes sacrées de votre Esprit-Saint pour consumer tout ce qui peut encore y avoir d'impur dans la victime, afin que n'y ayant plus rien

qui ne soit agréable à vos yeux, elle trouve dans le sein de votre miséricorde tous les biens, les avantages et les grâces qu'elle y recherche.

XLV^e CONFÉRENCE.

Pour le jour du Saint-Sacrement.

DE LA SAINTE COMMUNION, DE SES EFFETS, ET DES DISPOSITIONS AVEC LESQUELLES ON DOIT EN APPROCHER.

Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum.
(*Joan.*, VI, 52.)

Celui qui mangera de ce pain vivra éternellement

Il n'y a rien de plus positif, mes frères, que ces paroles de Jésus-Christ, et il ne s'est jamais exprimé d'une manière plus précise. Jésus-Christ dit que celui qui mangera son corps, caché sous les voiles et sous les apparences de ce pain qu'il présente à ses disciples, vivra d'une vie qui ne sera point sujette à la mort : *vivet in æternum*. Cependant il n'y a guère de promesse qui soit ni moins suivie de son effet, ni moins exécutée. On mange cette chair adorable, mais on ne voit point que cette immortalité soit communiquée à la plus grande partie de ceux qui y participent ; et on n'a pas même sujet de croire qu'elle leur soit destinée pour les temps à venir, si vous en jugez par les dispositions présentes.

Est-ce que Dieu n'est pas fidèle dans ce qu'il promet ? Est-ce qu'il change de volonté ? Est-ce qu'il manque de puissance pour accomplir les choses qu'il a voulues ? Non, c'est ce qui ne viendra pas dans la pensée de ceux qui ont de la foi. Dieu n'est pas comme les hommes, qui disent et qui ne font point : *Nunquid similis ero dicenti et non facienti* ? Ce titre de fidèle lui est dû ; c'est une qualité qui lui est essentielle : *Fidelis est Deus, et absque ulla iniquitate*. (*Deut.*, XXXI, 4.) Pour sa puissance, elle est infinie, *Potens est omnia facere superabundanter*. (*Ephes.*, III, 20.) Ce n'est donc point à Dieu qu'il s'en faut prendre, mes frères, puisqu'il a la volonté et la puissance : ce n'est point lui qui refuse à ses promesses l'effet qu'elles doivent avoir : c'est nous qui sommes les seules causes de ce qu'elles ne sont pas suivies de l'accomplissement. Jésus-Christ promet, mais ses promesses ne sont point absolues ; il y met des conditions. Sa chair véritablement est le principe et la source de l'immortalité ; elle doit la produire dans ceux qui la mangent, pourvu qu'ils le fassent avec les préparations nécessaires : car le même qui a dit de sa propre bouche : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang jouira de la vie éternelle*, « *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam*, » a dit aussi par celle de son Apôtre : *Quiconque mangera mon corps avec indignité sera coupable de la profanation qu'il aura commise. Quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indignè, reus erit corporis et sanguinis Domini.* (*I Cor.*, XI, 27.)

C'est donc notre iniquité, mes frères, qui nous prive de l'avantage et du fruit de ses

promesses ; c'est le défaut de notre religion, c'est le défaut de notre foi, qui s'oppose à l'exécution de ses desseins, qui nous ravit les richesses qu'il nous a destinées, et qui fait que ce qui devait nous donner la vie nous cause la mort. Je ne puis me dispenser, mes frères, de faire trois réflexions importantes sur ce sujet, qui peuvent, ce me semble, beaucoup contribuer à votre édification. La première est que, dans cette multitude presque infinie de personnes qui s'approchent de ce redoutable mystère, il y en a peu qui en profitent. La seconde, que c'est le plus puissant et le plus nécessaire de tous les moyens que Jésus-Christ nous ait laissés pour participer à son immortalité ; et la troisième regarde ce que vous devez faire, pour ne vous pas trouver enveloppés dans le malheur et dans l'indignité si universelle de ceux qui mangent cette chair adorable et qui n'en deviennent pas meilleurs.

Je vous dirai sur la première, mes frères, que ceux-là seulement reçoivent cette vie éternelle que Jésus-Christ a renfermée dans le sacrement de son corps et de son sang, qui lui sont unis d'une manière si étroite et qui lui sont attachés par des liens si serrés, qu'il soit vrai de dire, selon l'expression de saint Jean Chrysostome, qu'ils sont à son égard *membra de carne et de ossibus ejus*, les parties réelles et animées de ce corps et de cette chair vivante. Il faut que Jésus-Christ leur communique la vie, comme le cœur, qui est la source, le siège et le principe de celle du corps humain, la donne aux membres qui la forment et qui la composent : cette vie se déclare, et se fait remarquer par les actions, par les mouvements et par les dispositions différentes. On reconnaît, par exemple, que ce bras est vivant, par sa chaleur, par son mouvement, par sa couleur, par le battement de l'artère ; ainsi on juge avec certitude que cet homme a reçu avec le corps et le sang de Jésus-Christ cette vie immortelle qui, selon sa parole, en doit être l'effet, quand on en aperçoit les marques dans sa propre conduite ; quand on y voit les qualités saintes, les vertus, les affections divines, enfin les sentiments et les actions de cet Homme-Dieu ; quand on y remarque cette obéissance qui l'a porté à renoncer à sa volonté pour suivre en toutes choses celle de son Père ; cette pauvreté qui l'a réduit à des extrémités dont la Providence préserve les oiseaux du ciel et les animaux de la terre ; cette patience qui l'a rendu insensible à tous les outrages et à toutes les injures que la malignité des hommes et l'envie des démons lui ont fait endurer ; quand l'on voit ce mépris de tous les biens du monde, qui lui en a fait fouler aux pieds tous les honneurs et toutes les richesses ; cet amour sans bornes de la gloire de son Père, qu'il a recherchée toute seule dans toutes ses actions ; cette charité envers les hommes qui l'a obligé de finir sa vie par le plus cruel comme par le plus honteux de tous les supplices : en un mot, ce détachement si incompréhensible de tout ce qui

passé, pour s'attacher uniquement à ce qui est éternel, et qui ne connaît ni vicissitude ni inconstance.

Voilà, mes frères, ce qui se doit trouver dans ceux qui ont le bonheur de participer à ce divin mystère : en voilà les effets ; voilà les marques indubitables de cette vie nouvelle qu'il communique à ceux qui s'en approchent avec la dignité nécessaire. Cette vie à l'esprit de Jésus-Christ pour principe, et cet esprit, qui est inséparable de sa chair et de son sang, opère toutes ces diverses impressions dans ceux auxquels il donne la vie ; et il est vrai que celui qui est rempli de cet esprit et de cette vie pratique toutes ces vertus et les exprime dans ses œuvres, lorsqu'il en a les occasions, comme un homme vivant fait les actions naturelles et conformes au principe qui l'anime. C'est ce que Jésus-Christ a voulu nous apprendre, quand il nous a dit qu'il était le cep de la vigne, et que ses disciples en étaient les branches : *Ego sum vitis, et vos palmities* (Joan., XV, 5) : c'est ce que l'Apôtre nous marque quand il nous dit que nous devons croître en toutes choses en Jésus-Christ, qui est la tête du corps dont nous sommes les membres : *Crescamus in illo per omnia, qui est caput Christus*. (Ephes., IV, 15.)

Je sais bien, mes frères, et je demeure d'accord que tout le monde n'est pas obligé d'avoir ces dispositions saintes d'une manière éminente et parfaite ; que Dieu ne les demande pas à des gens qui sont dans les engagements du siècle. Il est vrai, et j'en conviens, mais je sais aussi qu'il faut les avoir au moins en quelque degré, puisque ce mystère ne profite qu'aux vivants ; qu'il faut vivre pour en être digne, et que la vie qu'il demande, et qu'il suppose, doit produire en ceux en qui elle se trouve, l'obéissance, la patience, l'humilité, la charité, le mépris des choses d'ici-bas, l'amour de celles du ciel, enfin une imitation de la vie de Jésus-Christ, qui est l'unique et le véritable modèle sur lequel nous devons former l'état de la nôtre ; *Nemo cibum accipit Christi nisi fuerit ante sanatus*. (S. AMBR.)

Si vous faites l'application de cette vérité, mes frères, vous verrez clairement la confirmation de celle que nous vous avons avancée, et vous remarquerez en si peu de personnes des traits de ces qualités divines qui éclatent dans tous les endroits de la vie de Jésus-Christ, que vous aurez sujet de croire que la plus grande partie des hommes est ensevelie dans les ténèbres de la mort, et de vous écrier avec le Prophète : *Sauvez-nous, Seigneur, car il n'y a plus de saint* : *« Saluum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus »* (Psal., XI, 1) ; c'est-à-dire, comme il n'y a presque plus personne qui conserve votre esprit et qui en vive, sauvez-moi, c'est-à-dire, séparez-moi de cette multitude, et empêchez que je ne me laisse emporter comme les autres par le torrent. En effet, où trouvez-vous cette pauvreté et cette patience qu'il a pratiquée, ce mépris des choses de la terre, cette humilité, cette sim-

PLICITÉ dont il a donné tant de marques, cette charité si ardente pour le salut des hommes, enfin cet amour de Dieu, et toutes ces autres qualités dont nous vous avons fait le détail ? Est-ce dans ceux qui tiennent les premiers rangs dans le monde ? Vous n'y voyez au contraire qu'un esprit d'indépendance, un attachement à eux-mêmes, une envie de dominer sur tous ceux avec lesquels ils ont commerce, et y a-t-il rien à quoi ils pensent moins qu'à soumettre leurs volontés à celles des autres ? Ils sont les esclaves de leur amour-propre ; c'est une servitude malheureuse à laquelle ils s'assujettissent sans avoir le moindre sentiment de leur captivité.

La pauvreté est-elle plus connue ? Ils la fuient, ils la craignent, ils ne la regardent qu'avec horreur ; ils la préviennent avec une application que l'on ne peut comprendre, ils amassent des biens sans nombre et sans bornes, et s'il y en a qu'ils n'aient pas, c'est qu'ils ne les peuvent avoir. Ils vivent dans un luxe, dans une mollesse, dans une superfluité et dans une abondance qui jusqu'à nos jours avait été ignorée ; et on peut dire qu'ils ne se refusent que ce qu'ils ne sauraient se donner, et cependant, quoi qu'ils possèdent, leur convoitise est toujours insatiable, et jamais elle n'est contente.

On n'est pas plus fidèle à pratiquer la patience, il n'y a rien dont les grands du monde soient moins capables ; car, bien loin de supporter les injures, une bagatelle les irrite, la moindre opposition les échauffe et trouble toute la sérénité de leur cœur. Tout ce qui touche et qui s'appelle honneur ou réputation les transporte ; et s'il fallait verser jusqu'à la dernière goutte du sang de celui dont ils croient qu'ils ont sujet de se plaindre, ils le feraient pour réparer le tort qu'ils se figurent qu'on leur a fait : quel rapport entre une disposition si cruelle et la patience de Jésus-Christ ?

Pour l'humilité dont Jésus-Christ a fait une profession si publique, en remarque-t-on les moindres traces dans leur conduite ? L'orgueil s'y fait voir dans toute sa malignité ; chacun fait ce qu'il peut pour être cru ce qu'il n'est pas, pour se donner de la distinction, pour se relever au-dessus des autres ; on ne fait cas de personne, et, ce qui est la plus pitoyable des faiblesses, les peines et les soins ne leur coûtent rien pour s'attirer l'estime même de ceux pour lesquels ils n'ont que du mépris.

La simplicité est pour eux une dégradation honteuse ; on a beau savoir que Jésus-Christ l'a prêchée comme une vertu capitale, et sans laquelle on n'entrerait point dans son royaume, et qu'il s'en est servi comme d'un voile pour cacher aux yeux des hommes l'éclat de sa sagesse infinie, on la rejette cependant et, sans s'arrêter à l'exemple qu'il a donné, l'on se moque, l'on se rit, et l'on méprise un homme de bien parce qu'il est simple : *Deridetur simplicitas justi* (Job, XII, 4) ; et la plupart se tiendront moins déshonorés de passer pour des blasphé-

mateurs et pour des impudiques, que pour des gens simples.

La charité n'est pas moins rare parmi eux. Chacun s'attache à ses propres intérêts : pour le prochain, ils l'ont incessamment en vue, mais ils ne le voient que comme un rival ; mais, se trouvant presque toujours en concurrence avec lui, au lieu de céder, il n'y a rien qu'ils ne mettent en œuvre pour soutenir leurs prétentions justes ou injustes à son préjudice ; et ils se font un véritable plaisir de bâtir et d'élever leur fortune sur les ruines de la sienne.

Comment est-ce que l'amour de Dieu pourrait se rencontrer parmi de telles dispositions ? On ne l'aime point si on n'accomplit ses préceptes et si on ne fait ce qu'il veut qu'on fasse : *Celui qui sait mes commandements*, dit Jésus-Christ, *et qui les garde, c'est celui qui m'aime* : « *Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me.* » (Joan., XIV, 21.) Or, comme toutes ces obligations saintes que nous venons de vous marquer sont des règles qu'il nous a prescrites par ses actions comme par sa parole, on ne peut pas faire connaître par des marques plus certaines et plus claires que l'on n'a pas d'amour pour lui, qu'en se dispensant de les observer, et en marchant par des voies toutes contraires.

Cependant c'est ce que font les gens du monde ; ceux qui les connaissent savent que je n'avance rien que de véritable ; toute leur conduite, à la réserve d'un petit nombre que Dieu conserve dans le milieu de cette contagion si générale, est telle que je vous l'ai dépeinte. Ils participent au corps et au sang de Jésus-Christ par des communions ou plus ou moins fréquentes ; mais ils ne laissent pas de persévérer dans toutes ces habitudes, comme s'ils ne pouvaient s'en passer, qu'elles fussent essentielles à leur condition, et qu'il ne fût pas possible d'être dans des places élevées et de ne les pas avoir : ainsi il se peut dire que la vie de Jésus-Christ ne leur est point communiquée, qu'ils mangent la chair de cette victime adorable sans en recevoir l'esprit, et que ce grand mystère fait en eux tout le contraire de ce qu'il y devrait faire, c'est-à-dire, qu'au lieu de les sanctifier il les condamne : *Judicium sibi manducat et bibit.* (II Cor., II, 29.)

On me dira que cela est bon pour les grands seigneurs, et que les personnes d'une moindre considération en font un autre usage ; mais qui ne sait pas que les premiers sont les mobiles de cette grande machine, qu'ils lui donnent le mouvement, et que ceux qui sont dans les places médiocres se font un honneur de se rendre semblables aux personnes qui leur sont supérieures ? ils les imitent dans leurs discours, dans leurs gestes, dans leurs vêtements, dans leur luxe, dans les airs, dans les modes et dans toutes leurs manières ; enfin ils les étudient, ils les apprennent, pour ainsi dire, et font en petit ce qu'ils leur voient faire en grand ; et toute leur gloire et toute

leur ambition est de s'en rendre des copies fidèles, autant qu'ils le peuvent dans la différence et dans l'inégalité de leur condition.

Voilà précisément ce qui couvre la terre d'iniquité, voilà ce qui fait que les maux se communiquent et se répandent sans bornes et sans fin. Il n'y a point de désordres que l'exemple n'autorise, et il est presque impossible de s'empêcher de faire ce que l'on voit faire aux autres.

On s'avisera peut-être de chercher dans l'état ecclésiastique ce que l'on ne trouve guère parmi les gens du siècle. Il est vrai qu'il y en a dans la cléricature, et dans tous les ordres, d'une piété consommée, qui connaissent la sainteté de leur profession, qui l'aiment et qui l'estiment, et dont l'unique soin est d'en remplir tous les devoirs, de servir Dieu et d'édifier l'Eglise, soit par leurs instructions, soit par leurs exemples. Mais qui n'y voit pas cette foule d'hommes intéressés, qui ne pensent qu'à leurs affaires, qui ne recherchent que les richesses et les dignités, qui sont tout ensemble et avarés et prodiges d'un bien qui n'est point à eux ; qui traitent les choses saintes, mais qui n'en deviennent ni plus saints ni meilleurs, et sur qui l'esprit de Dieu repose beaucoup moins que sur ceux qui n'ont pas les mêmes engagements dans sa maison ?

Je ne vous dis rien des moines ; vous ne savez que trop que les dérèglements du monde se sont fait jour dans les monastères, que le bon grain y est rare comme ailleurs, et que la zizanie s'y trouve presque partout. Les passions qui règnent parmi les mondains y sont souvent plus vives et plus animées, quoiqu'elles paraissent sous des formes, sous des figures et des couleurs différentes ; enfin si Jésus-Christ a des adorateurs en tous lieux, comme on ne peut en douter, il est cependant vrai que le nombre de ceux qui abusent de ses dons et de ses grâces, et qui lui refusent la gloire qui lui est due, est presque infini.

Je vous ai dit en second lieu, mes frères, que l'Eucharistie sainte était le plus efficace et le plus nécessaire de tous les moyens que Jésus-Christ nous ait laissés pour nous rendre participants de son immortalité ; il suffit, pour être convaincu de cette vérité si constante, de savoir que le Fils de Dieu nous a déclaré en la personne de ses disciples, que la vie éternelle n'est point pour ceux qui ne mangeront pas sa chair et qui ne boiront pas son sang : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis* (Joan., VI, 54) : cette exclusion est si expresse, qu'il est impossible de douter de l'obligation. C'est une grâce qui est attachée à ce grand mystère, et on ne peut s'en éloigner que l'on ne se prive de l'effet qu'il opère dans ceux qui s'en approchent. Il est vrai que la pénitence la rend à ceux qui ont eu le malheur de la perdre ; mais il est vrai aussi que ces deux sacrements ne reçoivent cette

vertu que du corps et du sang de Jésus-Christ comme de leur source; c'est sa mort qui en a été le véritable principe; c'est l'effusion de son sang qui nous a obtenu de Dieu et qui nous a mérité cet avantage; mais cette vie nous est communiquée par le sacrement de sa mort d'une manière plus excellente, plus noble et plus abondante. Le baptême donne le commencement à cette vie, la pénitence la répare, mais la participation du corps et du sang de Jésus-Christ la nourrit, la soutient et la fortifie; elle lui donne la perfection, et nous savons qu'elle la préserve de cette infinité de dangers dont elle est attaquée.

Enfin ce Dieu caché sous les espèces de la substance dont il a pris la place, comme dans les ténèbres, est la lumière des aveugles, la force des faibles, la santé des malades, la consolation des affligés, le rafraîchissement de ceux qui sont brûlés par les ardeurs des tentations; et l'on ne saurait trop s'étonner qu'ayant parmi nous ce trésor d'une valeur infinie, on se trouve dans la pauvreté, dans l'indigence et dans la misère, sans y avoir recours et sans y chercher le remède à tant de maux qui nous pressent et nous accablent. Si c'est que l'on ne sent point ces maux, quelle dureté! Que si on doute de la puissance, où est la foi, après que la vérité a prononcé de sa bouche que ce mystère adorable donnait la vie éternelle : *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem habet vitam æternam* (Joan., VI, 55), c'est-à-dire, la jouissance et la possession de toutes sortes de biens.

J'en vois parmi vous, mes frères, ils ne font pas véritablement le plus grand nombre, qui n'ont ni cette ardeur ni cet empressement saint qu'ils devraient avoir pour se nourrir de ce pain des anges, qui trouvent des raisons pour rendre leurs communions plus rares : je leur dirais ce que dit un ancien Père (S. AUG.) en parlant sur ce même sujet : « Recevez tous les jours ce qui peut vous être utile chaque jour; vivez de sorte qu'il n'y en ait pas un seul où vous ne soyez dignes de le recevoir : » *Accipe quotidie quod tibi quotidie prosit, sic vive ut quotidie merearis accipere.* (S. AUG. in Matth. tract. 28.)

Pourquoi, mes frères, ne suivez-vous pas les intentions de celui qui vous a accordé cette grâce d'une valeur inestimable? Vous devriez vous plonger à tous les moments, s'il était possible, dans cet abîme de bénédictions, avec la même ardeur que le cerf pressé de la soif se jette dans les eaux claires des fontaines. Je ne vous dis pas cela pour vous tendre des pièges, ni pour vous porter à des communions téméraires ou inconsidérées : *Hoc ad utilitatem vestram dico, non ut laqueum vobis injiciam* (1 Cor., VII, 35), c'est un avis utile que je vous donne, afin de vous exciter à vous conduire avec tant de soin, de vigilance, de religion et de sainteté (ce sont les termes et les souhaits du concile de Trente), que vous soyez toujours prêts à participer à ces divins mystè-

res. Car, si Dieu châtiara les âmes présomptueuses qui auront osé s'en approcher avec indignité, aussi punira-t-il celles qui s'en seront éloignées par négligence, par insensibilité ou par les faux prétextes d'une piété mal réglée.

Je vous demande, mes frères, si ce que vous avez fait aujourd'hui n'est pas ce que vous fîtes hier, et si ce que vous ferez demain ne sera pas ce que vous faites aujourd'hui? Vous passez vos jours en parlant à Dieu dans la prière ou en l'écoutant dans la lecture des livres saints; tous vos exercices ne sont rien que les exécutions des règles qui vous sont prescrites; c'est à-dire, un perpétuel renoncement à vos volontés pour suivre les siennes. Vous vivez dans les veilles, dans les travaux, dans les jeûnes, dans un silence et dans un recueillement exact; et si ceux qui sont établis pour votre direction et pour votre conduite vous en tirent quelquefois, ce n'est jamais que pour vous parler des choses de Dieu, et de ce qui peut contribuer à votre salut; où pouvez-vous donc trouver des moyens plus certains pour acquérir les dispositions véritables, que cette suite d'exercices et d'actions? je suppose que vous vous en acquittiez avec cette fidélité intérieure qui vous est ordonnée.

Souvenez-vous, mes frères, que ceux qui suivent et servent les rois de la terre sont toujours sous les armes, et toujours prêts de partir au moindre signe, au moindre commandement qu'ils en reçoivent; et serait-il juste que vous eussiez moins d'ardeur et d'exactitude pour le service du Roi du ciel, et que pouvant être appelés dans tous les instants à ce festin magnifique, à cette fête éternelle qu'il a destinée pour tous ceux qui font une profession sincère d'être à lui, vous vous exposassiez à être surpris, et que, faute de vous tenir dans une préparation nécessaire, vous vous trouvasiez dans le nombre de ceux auxquels cet arrêt terrible sera prononcé : *Dico autem vobis quod nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cenam meam* : « Je vous assure que nul de ceux qui ont été conviés ne goûtera du souper que je leur avais préparé. » (Luc., XIV, 24.)

Enfin, si c'est manque de foi que l'on s'y présente sans préparation, c'est manque de foi que l'on s'en retire sans consulter son pasteur, lorsque cette privation n'a point de fondement légitime; mais pour vous, dont toute l'occupation est d'épurer et d'animer dans la solitude cette foi, qui ne fait que s'affaiblir et s'éteindre dans le commerce du monde, vous devez éviter également ces deux écueils, puisque, comme je vous l'ai déjà dit, la timidité et la paresse nous ferment les portes du royaume, aussi bien que la présomption et la témérité.

Je ne doute point, mes frères, que, sachant que ceux qui s'éloignent de ce divin mystère s'éloignent de Dieu, aussi bien que ceux qui s'en approchent avec indignité, et qu'il punit les uns comme les autres, vous ne dé-

siriez savoir quelles sont les préparations qu'il y faut apporter pour ne point prendre de fausses mesures dans une affaire de si grande importance. Je vous dirai que vous les apprendrez dans le mystère même, et que l'état dans lequel vous y voyez Jésus-Christ est celui dans lequel vous devez être. Il y est dans une dépendance entière de la volonté de son Père, dans une abnégation qui n'est jamais de semblable; il y est dans une humilité sans égale, exposé à tout ce que les ennemis de son nom et de sa gloire voudront ou penser, ou dire de sa disposition présente; il y est dans une pauvreté toute pareille, étant difficile d'imaginer un dénuement et une simplicité plus achevée, que celle dans laquelle nous l'y voyons : pour sa charité, elle ne peut aller plus loin, puisque c'est elle qui l'a réduit en cet état.

Voilà, mes frères, ce qu'il faut que vous soyez, si vous voulez participer aux bénédictions que Jésus-Christ a promises à ceux qui mangeront sa chair et qui biberont son sang. Voilà quatre dispositions essentielles, je veux dire le renoncement à votre volonté, l'humilité, la simplicité et la charité, que vous devez avoir dans une perfection qui convienne à l'excellence de votre état; il faut que votre volonté soit détruite, et qu'elle soit tellement absorbée dans celle de Dieu, qu'il en forme tous les mouvements, tous les sentiments et toutes les actions; il faut qu'elle soit à son égard dans une dépendance si entière, qu'il la remue, qu'il la dirige, et qu'elle ne fasse qu'accepter, que suivre ses impressions : et véritablement si vous aviez quelque volonté secrète ou quelque attachement particulier que vous ne voulussiez pas quitter, le moyen que Jésus-Christ se donnât à vous, qu'il vous remplit de son esprit, et qu'il vous communiquât cette vie immortelle, qui est l'art et le fruit de ce grand mystère?

Dès là que vous voulez ou que vous aimez une chose, vous la suivez, vous lui appartenez, vous êtes à elle, et comme, selon la parole de Jésus-Christ, on ne peut être à deux maîtres (*Matth., VI, 24*), étant où votre amour-propre vous attache, vous ne pouvez être à Jésus-Christ, et Jésus-Christ, qui vient en vous dans le Sacrement de son corps et de son sang, vous donne à la vérité l'un et l'autre, mais il vous refuse en même temps ce que vous n'êtes pas dignes de recevoir, qui est son esprit, le principe de son immortalité : il vous rencontre dans une disposition qui le blesse et qui l'offense; et au lieu de tant de marques de sa bonté dont vos âmes seraient comblées si elles étaient telles qu'il les désire, vous ne devez attendre que des effets de sa colère; ce n'est plus comme un père ou comme un sauveur qu'il vous visite, mais comme un maître irrité, comme un juge sévère pour vous punir du mépris et de l'indifférence avec laquelle vous le traitiez.

Quel rapport y a-t-il, mes frères, entre l'état auquel vous êtes, et celui dans lequel vous le voyez sur la croix? quel spectacle!

ces bras étendus, ces mains percées d'une manière si cruelle, ce côté ouvert par le fer d'une lance, cette nudité, cet abandonnement, cette immolation tellement consommée, qu'il n'y a pas la moindre partie de la victime qui n'entre dans le sacrifice; et cette restriction, cette réserve avec laquelle vous osez paraître dans une action qui demande une abnégation sans réserve et sans limites! et pouvez-vous vous imaginer que Jésus-Christ ne condamne pas avec la dernière sévérité ce ménagement, cette réserve, ce que vous voulez retenir contre son ordre, et dont vous témoignez faire plus de cas que de ces grâces immenses qu'il vous avait préparées? Il se donne tout entier par l'amour qu'il vous porte; il veut que vous fassiez ce qu'il fait, et que vous y répondiez par une oblation, qui soit un retracement et une expression fidèle de la sienne; et tout ce que vous vous réservez avec détermination et avec dessein vous divise, vous sépare de lui, s'oppose à cette union si intime, à laquelle vous devez aspirer et tendre par toutes sortes d'efforts, et empêche par conséquent que cette vie immortelle ne vous soit communiquée.

Si votre volonté, mes frères, est une fois détruite, votre humilité sera profonde; car comme c'est la volonté qui est le principe de l'orgueil; la source étant épuisée, tous les effets et les écoulements en sont arrêtés; vous entrerez dans toutes les humiliations de Jésus-Christ, vous écouserez ses abaissements, vous vous unirez à lui dans tous les opprobres et toutes les confusions qu'il a endurées; vous vous anéantirez sans cesse devant la majesté de Dieu; vous ne vous regarderez que comme de la cendre et de la poussière : *Tanquam pulvis quem projicit ventus a facie terræ* (*Psal., I, 4*); vous lui direz comme le Contenteur, que vous ne méritez pas de le recevoir dans votre maison : mais semblables au publicain de l'Evangile, vous n'oserez pas même lever les yeux sur cette montagne sainte, où il a établi le trône de sa gloire et de sa miséricorde, ni lui crier comme son Prophète : *Levari oculos in montes* : « J'ai levé mes yeux vers les montagnes (*Psal., CXX, 1*) : » ce sentiment de votre humilité remplira toute la capacité de votre cœur, et vous ne connaîtrez ni avantage, ni bonheur, que celui de vous rendre des disciples et des imitateurs fidèles de ce divin Maître que vous avez devant les yeux.

Votre pauvreté sera une suite nécessaire de ces deux dispositions : car qu'est-ce que peut produire une si grande destruction, sinon des renoncements, des privations, des vides, des abîmes? Et y a-t-il une pauvreté pareille à celle de celui qui n'a ni volonté ni désirs pour aucune des choses d'ici-bas? Vous êtes dans la main de Dieu par l'assujettissement de votre volonté à la sienne; c'est à lui à vouloir, et à vous à lui obéir; c'est à lui à vous donner le mouvement, et à vous à le suivre. Enfin ce dépouillement de tous les biens de la terre vous donne droit sur

les richesses du ciel, selon la déclaration que Jésus-Christ en a faite, lorsqu'il a dit que le royaume des cieux était l'héritage des pauvres : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum celorum.* (Matth., V, 3.)

Pour la charité, qui est la dernière disposition que je vous ai proposée, Jésus-Christ, pour l'amour duquel vous avez embrassé toutes ces privations, la répandra dans vos âmes avec abondance, il prendra plaisir à combler tous ces abîmes, que vous n'y avez creusés qu'afin de l'imiter et de lui plaire; il vous donnera son esprit avec plénitude en la place de celui que vous lui aurez sacrifié, il allumera dans vos cœurs le feu sacré de l'charité; il sera l'unique objet de toutes ses ardeurs, et vous l'aimerez seul par le soin et par la fidélité que vous aurez à lui rapporter tout ce qu'il vous aura ou permis ou ordonné d'aimer hors lui.

Vous avez de grands avantages, mes frères, pour acquérir toutes ces préparations dont je vous parle : cette dignité, quelque extraordinaire qu'elle paraisse, se rencontre dans le fond de votre état; et il se peut dire que si vous vous acquittez avec toute la religion qui vous est prescrite des devoirs auxquels il vous engage, il n'y a point de moments où vous ne puissiez participer aux bénédictions qui sont contenues dans ce grand mystère : puisque votre profession, comme vous le savez, veut que vous viviez sans volonté propre, dans une obéissance comme dans une humilité sans bornes, et dans une pauvreté si entière et si complète, qu'il ne vous reste pas le moindre usage ni de votre esprit ni de vos sens; et que la première de toutes les obligations que votre règle vous impose, est d'aimer Dieu tout autant que vous êtes capables de l'aimer.

Ce sont des secours, mes frères, que Dieu n'accorde presque point aux personnes qui sont dans les engagements et dans les affaires du monde : car à qui obéir ? à qui se soumettre ? ils sont toujours les maîtres d'eux-mêmes ; et l'obéissance qu'ils rendent à Dieu est si traversée, et si mêlée de sentiments et d'actions de leur propre esprit, qu'ils ne lui obéissent que quand l'obéissance n'a rien qui les peine et qui leur coûte ; et souvent tel se croit fort soumis à ses ordres, qui conserve dans son cœur une révolte et une résistance secrète.

On n'est pas plus exact ni dans l'humilité ni dans la pauvreté ; et comment est-ce que ces deux vertus si saintes se trouveraient au milieu du luxe et de l'abondance ? on se flatte pour se délivrer des scrupules, et on se fait une assurance trompeuse ; on se conduit par de fausses lumières ; on imagine des raisons pour autoriser la vie que l'on mène, et pour se cacher et se justifier du peu de changement qu'on aperçoit dans sa conduite. Mais Dieu dont les yeux percent tout, en juge bien d'une autre sorte ; et il rejette souvent comme des entreprises sacrilèges, ce que l'on considère comme des actions de piété. C'est le malheur auquel sont exposés les gens du monde, et dont

ceux qui sont renfermés dans les cloîtres se garantiront sans doute, pourvu qu'ils observent leurs règles dans ce qui regarde la mortification des sens comme dans ce qui touche celle du cœur.

Enfin, mes frères, pensez, parmi toutes ces grâces que vous recevez incessamment de la miséricorde de Dieu, que cette adorable hostie, qui est un gage précieux de l'amour de Jésus-Christ, qui ne s'offre dans son Eglise que pour le salut du monde, a des effets tout contraires, selon les différentes dispositions de ceux qui y participent :

Sumunt boni,
Sumunt mali;
Sorte tamen inæquali :
Vitæ vel interitus.

Souvenez-vous que l'arche de l'ancienne alliance, qui est la figure du sacrement de la nouvelle, était la consolation des peuples, leur refuge et leur force, lorsqu'ils étaient pressés par leurs ennemis : cependant elle causa la perte des Bethsamites et Dieu extermina plus de cinquante mille, parce qu'ils la regardèrent avec peu de révérence. (I Reg., VI, 19.) Oza fut aussi frappé de mort, dans l'instant même, parce qu'il eut la témérité d'étendre la main pour la soutenir : mais Obédédon la vit dans sa maison avec un sort bien différent ; et le Seigneur le combla de bénédictions et de prospérités, pour récompenser la piété et la religion avec laquelle ce saint Israélite l'avait regnue. (II Reg., VI, 7, 12.)

Ce sont, mes frères, des instructions dont vous devez profiter. Si Dieu a traité avec tant de rigueur ceux qui n'ont pas rendu à la figure tout le respect qui lui était dû ; de quelle sévérité n'usera-t-il point, à l'égard de ceux qui n'auront pas pour la réalité cette religion profonde qu'elle exige de tous ceux qui en approchent ? Et que n'est-on pas obligé de faire pour ne pas changer en un poison funeste ce qui nous est donné pour le remède de tous nos maux, et pour ne point trouver malheureusement la mort dans la source de la vie ?

XLVI^e CONFERENCE.

Pour le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement.

JÉSUS-CHRIST EST LE REFUGE DES PERSONNES AFFLIGÉES.

Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. (Matth., XI, 28.)

Venez à moi, vous tous qui êtes dans l'affliction et dans la peine, et je vous soulagerai.

Ce sont des paroles que nous avons chantées dans l'office de la nuit : mais qu'elles soient sorties de la bouche de celui qui est la vérité même, de celui qui ne sait ce que c'est que de tromper, et qu'elles soient toutes remplies des marques de sa bonté et de sa tendresse, elles sont si peu écoutées des gens qui vivent dans le monde, qu'il faut qu'ils ne croient pas que Jésus-Christ les ait dites, ou qu'ils comptent pour rien les grâces et les avantages qu'il leur

promet ; disons plutôt, qu'ils sont tellement emportés par l'ardeur de leurs passions, qu'ils ne peuvent se résoudre à les combattre, et à se faire la violence nécessaire, pour profiter des biens et des richesses que Jésus-Christ leur offre et leur présente : *Venite ad me, omnes qui laboratis.*

Cependant si quelque chose est capable de les toucher et de faire sur leurs âmes des impressions saintes et salutaires, c'est cette promesse si étendue et si consolante : *Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine, et je vous soulagerai* : c'est-à-dire, je consolerais les affligés, je soutiendrais les faibles, j'éclairerais les aveugles, j'enrichirais les pauvres, je rassasierais ceux qui ont faim, je désaltérerais ceux qui ont soif, je relèverais ceux qui sont accablés, je guérirais les malades ; enfin je protégerais tous ceux qui sont dans la tribulation, pourvu qu'ils viennent et qu'ils s'adressent à moi avec des dispositions pures et sincères.

Ce qui fait, mes frères, que cette voix, tout amoureuse et tout attirante qu'elle est, n'a presque point d'effet, et que les hommes ne se donnent aucun mouvement pour la suivre, c'est qu'il est question d'aller à Jésus-Christ : *Venite ad me*, et que l'on n'vise à Jésus-Christ que par Jésus-Christ même : *Ego sum via*, « *Je suis la voie* (Joan., XIV, 6) ; » — *Il faut marcher par le même chemin qu'il a tracé* ; « *Ambulare, sicut ipse ambulavit* (I Joan., II, 6) ; » c'est-à-dire, qu'il faut entrer dans tous ses sentiments, dans toutes ses maximes, dans toutes les vérités qu'il a enseignées, soit par ses actions ou par ses paroles : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu* (Philipp., II, 5) ; il faut, dis-je, embrasser toutes les dispositions dans lesquelles nous savons qu'il a été, épouser ses affections et ses haines ; rechercher ce qu'il a recherché, rejeter ce qu'il a rejeté ; enfin s'attacher à lui en toutes choses, et avec tant de fidélité, qu'il n'y ait rien que l'on remarque davantage que Jésus-Christ dans tous les endroits et dans toutes les circonstances de notre conduite : *Ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris.* (II Cor., IV, 10.)

Voilà, mes frères, des devoirs dont personne n'obtiendra jamais de dispense : ce sont des lois d'une nécessité absolue ; Dieu les a imposées à tous les hommes ; et il n'y en a pas un seul, quelque rang et quelque autorité qu'il ait dans le monde, qui ne soit obligé de les observer et de s'y soumettre. C'est cette fidélité qui fait les Chrétiens ; c'est ce qui forme les véritables disciples ; il faut porter l'image du roi qui est Jésus-Christ, c'est-à-dire, lui être semblable, pour avoir part à son royaume ; c'est une vérité constante : cependant, par un renversement qui ne se peut comprendre, et qu'on ne croirait pas s'il ne tombait sous les sens, au lieu que la vie des Chrétiens doit être une imitation exacte et une expression fidèle de la vie de Jésus-Christ, la vie de Jésus-Christ est la condamnation de la vie de la plus grande partie des Chrétiens ; et si vous les examinez par ces règles, qui sont les seules,

le nombre de ceux qui les gardent se trouvera si petit, qu'on ne pourra s'empêcher de s'écrier comme le Prophète, dans le sentiment d'une affliction vive et d'une douleur amère : *Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus* : « *Sauvez-moi, mon Seigneur, il n'y a plus de saint* (Psal. XI, 1) ; » on ne voit plus dans le monde de gens qui vous servent. La cause de ce désordre si général, c'est que Jésus-Christ a choisi des voies dures, étroites et pénibles, comme il le dit dans la personne de son Prophète : *Propter verba laborum tuorum ego custodivi vias duras* (Psal., XVI, 5), et que les Chrétiens de notre temps n'en veulent que de douces, de faciles et de spacieuses.

Cette vérité fait peur quand on la regarde dans toutes ses suites et ses conséquences. Car qu'y voit-on davantage que la réprobation d'une infinité de personnes qui font une profession apparente d'une religion dont ils ne sont point en effet, qui portent un nom qui ne leur appartient pas, et qui démentent par tout l'état de leur vie ce caractère extérieur qui les fait passer aux yeux des hommes pour les disciples d'un maître dont ils ne suivent ni les préceptes, ni les enseignements, ni les maximes. Que le monde dise ce qui lui plaira pour se cacher une vue si triste et si affligeante ; il faut qu'il convienne malgré lui, que la plus grande partie de ceux qui y sont engagés mettent tous leurs soins et font consister leur principale affaire ou à se rendre riches et puissants, ou à acquérir de la réputation, ou à vivre dans la volupté et dans les plaisirs.

Les premiers trouvent leur condamnation dans l'exemple de Jésus-Christ et dans sa parole, quelque usage qu'ils fassent de leur bien, s'ils ne le distribuent, s'ils ne le cachent, selon les termes de l'Ecriture, dans le sein des pauvres, s'ils ne les soulagent dans leurs nécessités, et s'ils ne les consolent dans leurs misères ; car si cela n'est, quelle destination en peuvent-ils faire ? Il faut ou qu'ils en remplissent leurs coffres par une avarice sordide, qu'ils fassent leur idole de leur argent, que leur plaisir soit de le voir et de le compter, ou qu'ils le répandent avec profusion, qu'ils en fassent des largesses folles, vaines et indiscretes, ou bien qu'ils l'emploient à bâtir des maisons superbes, à se donner des meubles riches et somptueux ; enfin à entretenir des trains et des équipages magnifiques. Mais qu'y a-il de plus opposé aux sentiments et à toute la conduite de Jésus-Christ ? Il donne sa malédiction aux riches, parce qu'ils ont leur consolation en ce monde. *Vae vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram.* (Luc., VI, 24.) Il a vécu dans une pauvreté qui n'a point d'égale, et dans une privation consommée : c'est ce qu'il nous apprend de sa propre bouche, quand il nous dit que la Providence lui a refusé les choses les plus nécessaires pour la consolation de sa vie, et qu'elle ne lui a pas même donné un lieu où il pût reposer sa tête : *Vulpes foveas habent,*

et volucres cœli nidos, Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. (Luc., IX, 38.)

Pour de la gloire et de la réputation, mes frères, les hommes en veulent avoir à quelque prix que ce soit. Celui-ci par les armes : il expose sa vie en toutes occasions ; il n'y a point de péril qu'il n'affronte ; et quoi qu'il lui en coûte, pourvu qu'il soit estimé, il est content. Un autre tend à la même fin par l'étude : il compose des livres, il y emploie les jours et les nuits, il prêche et donne tout son temps pour se rendre célèbre par son éloquence ; il fait ce qu'il peut pour plaire et pour se distinguer ; une prédication heureuse est pour lui ce qu'est le gain d'une bataille à un homme de guerre. Un autre s'élève par de grands établissements, par de grandes fortunes : ses desseins sont immenses, et quoi qu'il lui arrive de prospérités, son ambition n'est jamais rassasiée.

Ce sont là des voies, mes frères, que Jésus-Christ n'a point connues ; il a méprisé la gloire du monde, il a foulé aux pieds tout son éclat et toute sa grandeur ; il a fait voir par quantité de circonstances de sa vie le peu de cas qu'il en a fait ; il parle au peuple parce que sa mission l'y engage ; mais il couvre ses grandes vérités et les mystères profonds qu'il leur annonce sous des expressions communes, sous des comparaisons simples, sous des figures et des paraboles vulgaires, selon ces termes du Prophète : *Aperiam in parabolis os meum, eructabo abscondita a constitutione mundi.* (Psal., LXXVII, 2.) Il s'annonce sans art, sans recherche, sans arrangement, sans beauté de langage, sans aucun choix de parole. Il prend pour l'accomplissement des desseins de son Père des gens grossiers, méprisables, par leur naissance, par leurs emplois, et par la qualité de leur esprit, pour confondre, comme nous l'apprenons de l'Apôtre, l'orgueil et la vanité des gens du monde. *Infirmi mundi elegit Deus, ut confundat fortia.* (I Cor., I, 27.) Enfin, voyant que les peuples qui le suivaient voulaient l'élever pour l'établir leur roi, il se dérobe, il s'enfuit, il se cache dans le fond des montagnes : *Cum cognovisset quia venturi essent ut raperent et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus.* (Joan., VI, 15.)

Les hommes ne désirent pas les plaisirs avec moins d'ardeur que la réputation et la gloire : la volupté les domine, ils ne cherchent rien tant que de contenter leurs sens ; ils inventent, ils imaginent ; la bonne chère est devenue une étude ; c'est une science toute nouvelle que nos pères n'ont point connue ; l'application qu'on y donne, le raffinement qu'on y apporte, marquent que les âmes sont de chair, pour ainsi dire, et toutes plongées dans la sensualité ; l'inutilité, la mollesse, les soins qu'on a de se procurer ce qui est de commode et de plus conforme aux inclinations de la nature, les jeux, les divertissements, les spectacles, ne font que trop voir qu'on ne vit plus que pour la terre. Nous ne parlons point des

autres dérèglements et des autres excès, dont ceux-ci sont les sources, les causes et les origines.

Il est aisé, mes frères, de montrer que Jésus-Christ a condamné tous ces désordres par toute sa conduite : c'est ce qui paraît évidemment par la manière dont il s'est expliqué à l'égard de ceux qui se laissent aller au plaisir de la bouche, et qui s'abandonnent à des joies folles et mondaines, quand il dit aux uns et aux autres : *Væ vobis qui saturati estis, quia esurietis ! væ vobis qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis !* « Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim ! malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez réduits aux pleurs et aux larmes (Luc., VI, 25) » par le zèle qu'il a témoigné pour la gloire de son Père, et par conséquent par l'audace qu'il a ressentie de voir l'audace de ceux qui osaient violer le respect qui lui était dû, et s'élever contre sa majesté suprême ; ce qui se remarque dans saint Jean, lorsqu'il lui dit, qu'il l'a glorifié sur la terre, qu'il a fait connaître aux hommes son saint nom, et que tout son soin a été de consommer l'œuvre dont il l'avait chargé : *Ego te clarificavi super terram, opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam* (Joan., XVII, 4) ; par les larmes qu'il a versées sur la dureté, sur l'impénitence, et sur l'ingratitude de son peuple et sur la désolation de Jérusalem : *Videns civitatem, flevit super illam* (Luc., XIX, 41) ; par les travaux et les fatigues qu'il a endurés dans le cours de sa vie mortelle : *Jesus autem, fatigatus ex itinere, sedebat* (Joan., IV, 6) ; enfin par la présence qu'il a toujours conservée de ces jugements si justes et si rigoureux tout ensemble que son Père devait exercer sur sa personne, toute sainte et tout innocente qu'elle était : ce qui a fait qu'il a pensé dans tous les moments de sa vie à ces paroles qu'il a prononcées dans le temps de sa mort : *Tristis est anima mea usque ad mortem, « Mon âme est triste jusqu'à la mort* (Matth., XXVI, 38), et qu'il ne lui est jamais échappé ni mouvement ni action qui ait causé la moindre interruption ni donné la moindre atteinte à ce recueillement, à cette attention, à cette méditation profonde, que ce grand événement pouvait produire dans une âme comme la sienne.

Inférez de tout cela, mes frères, trois choses : l'une, que la conduite des mondains est condamnée par celle de Jésus-Christ, et qu'ils marchent par des chemins et par des routes contraires à celles qu'il leur a marquées ; que leur état est une opposition fixe à ses préceptes et à ses conseils. La seconde, qu'il ne faut point s'étonner s'ils ne répondent pas lorsqu'il les appelle, si sa voix n'en est ni entendue ni suivie ; et si c'est inutilement qu'il les invite à ce banquet sacré qu'il a préparé dans ce jour de bénédiction pour tous ceux qui le servent. La troisième, que rien n'est plus digne de compassion que l'état où ils se trouvent, puisque, s'ils s'avancent et s'ils s'approchent de cette table divine dans les dispositions où

ils sont, leur indignité les rend coupables de mort : *Judicium sibi manducat et bibit* (I Cor., XI, 29), et que s'ils s'en abstiennent, leur condition n'en est pas moins malheureuse, puisque Jésus-Christ déclare que ceux qui ne mangeront point sa chair et ne boiront point son sang n'auront point de part à la vie : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis.* (Joan., VI, 54.)

Quelle situation, mes frères ! quelle perplexité ! on trouve sa condamnation si on s'approche ; on la trouve si on s'éloigne ; la témérité est punie, la négligence l'est aussi ; le mal, medirez-vous, est donc sans retour ? Non, Dieu me garde d'une telle pensée : mais ce qui est déplorable, c'est qu'on ne peut se résoudre à recourir aux remèdes qui seuls sont capables de rendre et de rétablir la santé qu'on a perdue, et que l'on aime mieux consentir à sa propre perte, que de se servir des moyens que la Providence présente pour l'éviter.

En un mot, il faut, comme l'Esprit-Saint nous le dit par la bouche de son prophète, rompre toutes ces habitudes malheureuses que l'on a contractées dans la corruption du monde, briser tous ces liens qui retiennent dans la captivité des passions, s'affranchir de toutes les affections déréglées, et secouer ce joug des cupidités si pesant et si cruel, qui opprime et qui accable tous ceux qui le portent : *Dissolve colligationes impietatis ; solve fasciculos deprimentes* (Isa., LVIII, 6) ; se décharger de tout ce qui peut être un obstacle à l'obligation que l'on a d'imiter Jésus-Christ et de le suivre : *Omne onus dirumpe* (Ibid.) ; enfin s'exercer dans les œuvres de charité, faire part de ses biens à ceux qui en manquent, prendre soin de ceux qui sont destinés de tout secours et de toute protection, et ne se dispenser jamais de consoler ceux avec qui l'on a une nature, une chair, une origine commune, lorsqu'on les voit dans l'indigence et dans l'affliction : *Frange esurienti panem tuum, et egenos vagosque induc in domum tuam, et carnem tuam ne despexeris.* (Ibid., 7.) Ce sera par là qu'on lavera son âme de toutes ses iniquités, qu'on la purifiera de toutes ses taches, que l'on guérira toutes ses blessures, quelque profondes qu'elles puissent être, et que l'on recevra de la bonté de Dieu la lumière, la santé et la justice : *Tunc erumpet quasi mane lumen tuum, et sanitas tua citius orietur, et anteibit faciem tuam justitia tua.* (Ibid., 8.) Ainsi (je parle aux gens du monde) vous deviendrez des hommes tout différents de ce que vous avez été : vous vous déferez de ce vieux levain, et vous vous changerez en une pâte toute nouvelle, selon les paroles de l'Apôtre : *Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio* (I Cor., V, 7), et vous trouvant dans toute la pureté et la dignité nécessaire pour vous présenter avec confiance devant ce Roi qui vous appelle à sa table, *Venite ad me, omnes qui laboratis, etc.*, vous ne courrez point fortune de rougir à ses yeux de votre témérité : il vous ten-

dra la main de sa miséricorde ; *Gloria Domini colliget, etc.* (Isa., LVIII, 8), et vous rendra participants de toutes les grâces et de toutes les bénédictions qui sont renfermées dans ce mystère d'une sainteté et d'une richesse infinie.

Je me suis plus étendu que je ne pensais sur ce qui touche les gens du monde, mais cela ne vous sera pas inutile, mes frères : car, s'il y a rien qui puisse échauffer votre gratitude, animer votre reconnaissance, exciter votre religion, et vous faire comprendre à quel point vous êtes redevables à la bonté de Dieu, c'est de penser souvent de combien de périls, de pièges et de tentations d'effrénés il vous a délivrés, ou plutôt de combien de naufrages il vous a garantis, en vous retirant du monde.

Ne vous imaginez pourtant pas, mes frères, que ce soit seulement dans le monde dont je viens de vous parler, que la voix de Dieu ne soit point entendue : que ce soit là seulement qu'on refuse d'aller à lui quand il appelle, et où l'on marche par des voies contraires à celles que Jésus-Christ a enseignées : cette résistance se trouve dans les cloîtres comme ailleurs ; et plutôt à Dieu qu'elle y fût moins commune, et qu'il y eût dans ces demeures si saintes dans leur institution et dans leur origine, plus d'attachement qu'il n'y en a pas à suivre les ordres et les volontés de Jésus-Christ, et que les moines véussent avec tant de fidélité, qu'ils trouvaient, non pas leur condamnation, comme il n'arrive que trop, mais leur canonisation dans sa parole et dans sa conduite !

Je dis donc, mes frères, et je le dis avec douleur, que la vie de Jésus-Christ condamne la plus grande partie des personnes qui lui sont consacrées. Il n'y a rien en cela qui ne soit palpable, et qui ne tombe sous les sens de tous ceux qui savent ce qui se passe dans les observances régulières. Si vous considérez celles dans qui les réformes n'ont point été introduites, vous n'y voyez, à la réserve de quelque âme simple qui gémit dans le secret, qu'une transgression toute publique, et une infraction scandaleuse des règles les plus saintes : on n'y connaît ni les préceptes ni les conseils évangéliques ; on y suit les maximes du monde ; on y est rempli de son esprit ; on est dans ses joies folles, dans ses excès, dans ses plaisirs ; enfin les enfants ont tellement dégénéré de la sainteté de leurs pères, qu'ils n'en conservent que le nom, les biens et les maisons. Qu'y a-t-il en tout cela que Jésus-Christ ne condamne ? et n'a-t-on pas sujet de dire : *Quæ participatio justitiæ cum iniquitate, aut quæ societas luci ad tenebras ? quæ autem conventio Christi ad Belial ?* (I Cor., VI, 14, 15.) Cette clarté inaccessible peut-elle compatir avec des ténèbres si épaisses, et la piété de Jésus-Christ peut-elle s'accommoder de l'impiété des démons ?

Pour les congrégations réglées, il ne faut pas douter que Dieu n'y ait des âmes saintes, et qui soient selon son cœur : cependant le

nombre n'en est peut-être pas si grand qu'on pense, et parmitous ces exercices et toutes ces actions régulières qui s'y font remarquer, il est bien difficile qu'on y suive Jésus-Christ, qu'on l'imite en tout, et qu'on le regarde comme le seul modèle sur lequel on doit former toute la conduite de sa vie. Il faut vous le dire, mes frères, non point comme une nouveauté, car je vous l'ai déjà dit bien des fois, mais comme une chose qui ne saurait trop être répétée, et qui ne doit jamais sortir de votre cœur et de votre mémoire : il veut que les personnes qui lui sont consacrées s'élèvent à une perfection éminente : il leur donne pour cela les moyens nécessaires, et ces moyens ne sont rien que la pratique des vertus qui ont paru dans sa vie avec plus d'éclat et de bénédiction. Nous pouvons mettre entre les principales la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, la charité, l'humilité, la mortification des sens et de l'esprit. Voilà ce qui forme précisément l'état religieux : toutes les autres vertus n'en sont que les suites et les conséquences.

Il faut donc que l'obéissance, la pauvreté et la chasteté d'un moine soient un retracement de l'obéissance, de la pauvreté et de la chasteté de Jésus-Christ : c'est par cette conformité et par cette ressemblance que vous jugez ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas ; et ne doutez point, mes frères, qu'il ne rejette dans un religieux toutes ces dispositions, comme des vertus fausses et des qualités bâtarde, si elles ne sont des expressions fidèles et exactes de celles qu'il a pratiquées.

Pour ne vous pas tenir davantage, mes frères, l'obéissance de Jésus-Christ (commençons par celle-là) a été prompte, entière, fidèle et cordiale ; il n'a jamais raisonné sur les ordres de son Père ; il les a exécutés avec une ponctualité parfaite ; et la mort même n'a pas été capable de borner son obéissance : *Factus obediens, usque ad mortem.* (Philipp., II, 8.) Disons davantage, il a tellement connu le bonheur qui se rencontre à obéir, qu'il a voulu vivre dans la dépendance de ceux à qui il était supérieur, et qui lui étaient soumis : *Et erat subditus illis* (Luc., II, 51.) Où voyez-vous dans les cloîtres une obéissance dont vous puissiez dire que celle-là soit la règle et le modèle ? On y examine les commandements de ceux qui conduisent ; on juge leurs intentions ; on prend et on rejette ce qu'ils ordonnent, selon ses inclinations particulières ; on contredit, on résiste, on murmure ; et on fait avec chagrin ce que l'on ne veut pas absolument refuser avec une contradiction scandaleuse. Est-ce là obéir comme Jésus-Christ ? est-ce là le suivre et marcher par les voies qu'il a tracées ?

Jésus-Christ non-seulement a été pauvre, mais il a aimé la pauvreté, il l'a portée jusqu'à ce degré de perfection, qu'il ne s'est pas contenté de se priver des biens, des fortunes et des richesses extérieures, mais rien de terrestre, rien de périssable n'a trouvé

aucune place dans son cœur ; il l'a donné tout entier à son Père, et il n'y a jamais rien admis que ce qui pouvait contribuer à la gloire de son nom : *Ego quæ placita sunt ei facio semper.* (Joan., VIII, 29.)

Voilà, mes frères, une pauvreté qui n'est guère connue ni pratiquée parmi les religieux de nos temps. On renonce véritablement à la succession des pères, on se prive des biens et des possessions grossières ; mais on se revêt d'une infinité d'affections différentes, qui tiennent lieu de celles auxquelles on a renoncé ; on se donne tout ce qu'on se peut donner de satisfactions dans les emplois, dans les lectures, dans la nourriture, dans les vêtements, dans l'inutilité, dans la paresse, dans l'ajustement des cellules, dans la conversation des frères et des étrangers ; on s'altire, autant qu'on peut, de la considération, de la distinction, de l'estime ; enfin on se remplit d'amusements, de bagatelles, d'occupations frivoles, et on se passionne de telle sorte pour des riens, qu'on en souffre la privation avec autant de peine qu'un homme du monde en pourrait avoir pour le renversement de sa fortune. Peut-on s'imaginer que Jésus-Christ approuve une pauvreté qui n'a pas un trait de celle dont il a donné des exemples si pressants ? Est-ce là le suivre ? est-ce là marcher par les voies qu'il a tracées ?

La chasteté de Jésus-Christ n'a point été moins éminente que son obéissance et sa pauvreté ; elle ne s'est point bornée à la simple pureté des sens ; son âme a été pure comme son corps ; il a reçu de Dieu une sainteté double et consommée ; il ne s'est jamais formé en lui ni sentiment ni pensée qui n'ait été digne de lui, digne de la grandeur de sa mission, enfin digne de la sainteté de celui qui devait être le sanctificateur du monde. Il faut que les religieux imitent cette perfection ; il faut qu'ils s'y élèvent ; et quoiqu'ils sachent qu'ils ne peuvent pas y arriver, il faut qu'ils y tendent par tous leurs efforts : Dieu veut qu'ils travaillent incessamment pour donner à leur religion ce degré de vertu qui y manque, et qu'elle n'a point encore, et qu'ils soient du nombre de ceux dont il est écrit : *Ibunt de virtute in virtutem* (Psal., LXXXIII, 7) ; « Ils ne cesseront d'aller de vertu en vertu. »

Que voit-on dans une grande partie des religieux et des solitaires, qui donne lieu de leur appliquer ces paroles ? Ils rejettent, je le veux, les dérèglements matériels qu'une honnêteté purement naturelle ne souffre point ; mais ils se livrent sans scrupule à toutes les passions spirituelles, comme s'ils en faisaient assez de conserver leurs sens, et qu'il leur fût permis d'abandonner la garde de leur esprit et de leur cœur. S'ils ne sont pas dans le monde, ils ne laissent pas de l'aimer, contre ce précepte : *Notite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt*, « N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde. » (1 Joan., II, 15.) Ils se font un plaisir d'en entendre parler et de savoir ce qui s'y passe ; ils ont des intérêts et des dessein

comme le reste des hommes ; ils forment des envies et des soupçons les uns contre les autres ; ils s'élèvent des moindres avantages de la grâce ou de la nature ; ils recherchent de l'estime et de la distinction ; ils se divisent, ils se partagent entre eux, et souvent il s'y nourrit des haines et des animosités plus vives et plus ardentes qu'elles ne sont pas dans le monde. On y est dans le divertissement et dans la dissipation ; et comme Dieu ne se rencontre point parmi de telles dispositions, tout y est dans l'abattement, dans la langueur et dans la confusion. Enfin ces hommes sont blessés de mille plaies mortelles, et portent, sans le savoir, des maladies inconnues, et dont ils ne guériront jamais. Est-ce là suivre Jésus-Christ ? Est-ce là marcher par les voies qu'il a marquées ?

On ne trouvera pas plus de rapport et de conformité entre Jésus-Christ et ces hommes qui lui sont uniquement consacrés, si vous les regardez du côté de l'humilité, de la charité et de la mortification des sens et de l'esprit ; vous ne verrez en eux que des effets de l'amour propre ; vous les trouverez partout esclaves de leurs cupidités ; vous ne remarquerez rien en eux qui ne soit des preuves évidentes qu'ils ne sont pas moins opposés à Jésus-Christ dans ces dernières dispositions, dont nous vous parlons, qu'ils ne le sont dans toutes les autres ; et depuis qu'il passera pour constant qu'ils ne sont ni obéissants, ni pauvres, ni chastes comme Jésus-Christ, il s'ensuit par des conséquences certaines, qu'ils ne lui ressemblent pas davantage dans l'humilité, la charité et la mortification. Il me serait aisé de vous prouver que je n'avance rien qui ne soit véritable ; mais comme la preuve serait inutile après ce que je viens de vous en dire, et qu'elle m'engagerait à une discussion trop étendue, je m'en tiendrai là, en me contentant de vous dire qu'il n'est que trop vrai qu'on ne suit pas Jésus-Christ dans la plus grande partie des cloîtres non plus que dans le monde, et qu'on y marche dans une infinité de lieux par des voies contraires à celles qu'il nous a tracées.

Que faut-il donc faire, me direz-vous, pour aller à Jésus-Christ, et pour y aller d'une manière qu'on reçoive l'effet de ses promesses : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* ; c'est-à-dire, pour se mettre en état de participer à la grâce du mystère que toute l'Eglise célèbre aujourd'hui ? Je vous dirai, mes frères, qu'il faut rectifier ses voies en rentrant dans celle de Jésus-Christ, dont on a eu le malheur de se séparer ; qu'il faut se rapprocher de lui par le chemin qu'il nous a enseigné par sa parole comme par ses actions ; qu'il faut régler notre obéissance sur la sienne, en exprimer dans la nôtre toutes les conditions et les caractères, et garder la même exactitude dans la pauvreté et dans la chasteté ; disons dans l'humilité, dans la charité et dans la mortification ; ainsi toute notre conduite étant

sanctifiée par la conduite de Jésus-Christ, nos âmes se trouvant purifiées de toutes ces taches dont nous avons parlé, et nos vêtements, selon la parole du Sage, ayant toute la blancheur et la pureté qui leur est si recommandée : *Omni tempore sint vestimenta tua candida* (Eccle., IX, 8) ; comme il n'y aura rien en nous qui puisse blesser la sainteté de ses divins regards, nous pourrons en approcher avec confiance ; et nous ne devons point douter que nous ne trouvions dans ce pain vivant les consolations, les rafraîchissements et les forces qu'y rencontrent tous ceux qui le reçoivent avec un cœur pur, une foi ferme et une charité ardente : *Si mente pura, fide firma et charitate perfecta, in ejus similitudinem transformemur*. Ce sera pour lors que nous verrons en nous l'accomplissement de ses promesses : *Venite ad me, omnes qui laboratis, et ego reficiam vos*.

XLVII^e CONFERENCE.

Pour le troisième dimanche après la Pentecôte.

SUR LA CORRESPONDANCE A LA GRACE.

O Timothee, depositum custodi. (1 Tim., VI, 20.)

O Timothée, garde le dépôt qui vous a été confié.

J'espère que nous recevrons toute la joie et toute la satisfaction que nous attendons du changement que vous faites aujourd'hui, mon frère, et que la conduite que vous tiendrez à l'avenir, sera si religieuse, si régulière, que nous n'aurons pas sujet de nous repentir de vous avoir accablé ce que vous nous demandez. C'est assurément un des plus fâcheux inconvénients qui puisse arriver à un supérieur, que de se mécompter dans ces sortes d'actions, et de reconnaître trop tard qu'il s'est trompé en ouvrant les portes de son monastère à celui que Dieu n'y appelait pas : car non-seulement il se trouverait abusé, ainsi que ses frères, d'avoir admis dans leur société un sujet qui n'en serait pas digne ; mais ce religieux même serait extrêmement éloigné de ses fins, en se voyant dans un état qui, ne lui convenant point, au lieu de servir à sa consolation, le remplirait de confusion et d'inquiétudes, et lui causerait, par des suites presque inévitables, sa condamnation et sa perte.

Vous ne tomberez pas, mon frère, dans ce malheur, et vous n'aurez pas lieu de vous reprocher d'avoir fait une démarche inconsidérée, si vous êtes fidèle à reconnaître la grandeur de la grâce que vous recevez en ce jour, et si vous en faites tout le cas que vous devez en faire. Dans la vérité, vous ne pouvez mieux juger de son excellence que par sa rareté, et par la connaissance que vous avez, qu'encore qu'il y ait aujourd'hui un grand nombre de religieux qui vivent dans le dérèglement et dans la licence, il y en a si peu qui pensent à se convertir ; et il est certain que la plus grande partie des cloîtres est rem-

plie d'hommes qui, faute de ces secours et de ces moyens que Dieu nous donne aujourd'hui, trouvent des difficultés presque insurmontables à faire leur salut. Les uns vivent dans une ignorance grossière de leurs obligations, sans vouloir ni sans se mettre en peine de s'en instruire; d'autres états un peu plus éclairés ne laissent pas d'être dans une transgression véritable de leur règle, par leur impénitence et par la dureté de leur cœur; d'autres enfin, quoique en petit nombre, ajoutant des intentions faibles aux lumières et aux connaissances qu'ils ont de leurs devoirs, ne se mettent point en peine de les suivre, et de les rendre effectives, parce qu'ils sont infidèles aux grâces qui sont attachées à leur état, et qu'ils ne se donnent pas le mouvement nécessaire pour résister aux mauvais exemples qu'ils ont devant les yeux, et s'opposer à ce torrent de méchantes coutumes, à ces vices, à ces dérèglements qui les assiégent et les environnent de toutes parts; je vous avoue qu'ils sont à plaindre, et d'autant plus que leur mal est extrême, et qu'il n'est guère possible d'y apporter de remède.

Mais pour vous, mon frère, Dieu vous met aujourd'hui à couvert de tous ces dangers: il vous donne la main et vous tire de tous ces pièges, il vous choisit entre tous ces malheureux dont nous venons de parler, par une distinction dont vous n'étiez pas digne, et vous tire du milieu du désordre et de la confusion d'une vie toute relâchée, comme du milieu d'une nation infidèle, pour vous cacher dans le secret de sa face, *in abscondito faciei tue* (Psalm., XXX, 26), c'est-à-dire, dans le secret de ce désert, où il vous fournit avec plénitude les moyens et les grâces dont vous pouvez avoir besoin pour lui offrir des sacrifices qui soient purs, des victimes sans tache, et pour vous acquitter des engagements que vous avez pris à son service, et des promesses que vous lui avez déjà faites, ou que vous lui avez dû faire dans cette première profession, qui sont de tendre et de vous élever à la perfection d'une vie toute sainte.

Je n'ai rien, mon frère, de plus fort ni de plus pressant à vous dire, que ce que disait le grand Apôtre à son disciple: *O Timothee, depositum custodi*, soyez fidèle à reconnaître et à conserver le dépôt et la grâce que vous recevez dans ce jour; et si vous me demandez par quels moyens vous pourrez satisfaire à ce devoir, je vous dirai, que c'est en travaillant sans relâche à obtenir de Dieu, par votre fidélité, qu'il augmente ses miséricordes et qu'il multiplie ses dons; car, pour peu que vous cessiez de faire en cela les diligences nécessaires, non-seulement ils diminueront, mais vous en verrez bientôt une dissipation tout entière.

Il en est de la grâce de Jésus-Christ comme d'une fleur; tant qu'elle croît et qu'elle se perfectionne, elle est agréable

aux yeux de ceux qui la considèrent: elle commence, si vous voulez, à produire une tige; cette tige forme un bouton, ce bouton grossissant peu à peu jette des feuilles, qui s'épanouissent, qui se couvrent de différentes couleurs; elle produit un émail qui plaît, qui réjouit et qui contente la vue: en un mot, tant qu'il y a du suc elle répand de l'odeur, elle conserve de l'éclat et se maintient dans sa beauté; mais dès qu'elle est arrivée à un certain point et qu'elle n'augmente plus, elle commence à diminuer; ses feuilles s'abaissent, se flétrissent et se fanent; son odeur se perd et s'évapore, le brillant et la vivacité de ses couleurs se ternit, et, pour tout dire, elle tombe et se trouve en un instant réduite en poussière.

Voilà, mon frère, une image ou une figure du dépôt que Dieu vous met aujourd'hui entre les mains, et comme ce dépôt n'est autre chose que la grâce qui vous est nécessaire pour entrer dans la voie du salut, et vous avancer dans la perfection à laquelle il vous appelle, toute votre obligation est de marcher incessamment dans le chemin qu'il vous ouvre, et de tendre de tous vos efforts à ce but et à cette perfection qui vous est proposée. Tant que vous serez fidèle à vous acquitter de ces devoirs, vous ne devez point douter que vous ne conserviez le dépôt qui vous a été confié, que vous ne soyez dans l'ordre de Dieu, et que votre vie ne répande l'odeur, et ne donne l'édification que les hommes et les anges en attendent; mais dès le moment que vous cesserez de faire valoir ces dons si précieux, de faire croître cette semence divine, vous devez être assuré que ce dépôt, bien loin de se conserver, diminuera, qu'il se dissipera, que vous ne pouvez éviter de le perdre, et d'entendre de la bouche du Fils de Dieu cette parole si terrible: Vous n'êtes point propre pour le royaume des cieux. Enfin, si le Fils de Dieu a déclaré que celui-là n'est pas propre pour son royaume, qui tourne la tête en arrière: *Nemo mittens manum ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei* (Luc., IX, 6), et si tourner la tête en arrière n'est autre chose, dans le sentiment des saints, que de ne pas suivre sa voie lorsqu'il appelle, de ne pas répondre comme l'on doit à la destination qu'il a faite de nos personnes, et de ne pas s'acquitter fidèlement des engagements qu'on a pris à son service, de ne pas tenir ferme dans la voie que sa miséricorde nous a ouverte; employez donc toutes vos forces, mon frère, pour soutenir la guerre que vous avez entreprise; et, vous souvenant qu'entre plusieurs qui courent dans une même carrière, comme dit l'Apôtre, il n'y en a qu'un seul qui remporte le prix: *Omnes quidem currunt, sed unus accipit bravium* (I Cor., IX, 24), armez-vous du bouchier d'une résolution ferme et constante, et courez avec tant de promptitude, tant de vitesse, tant de zèle et tant d'ardeur, que vous méritiez la couronne qui est destinée pour ceux qui

auront heureusement terminé leur course : *Sic currite ut comprehendatis. (Ibid.)*

Le principal avis que je vous donne pour réussir et pour faire que vous vous acquittiez avec succès de cette entreprise, c'est de conserver une vive présence de ce que vous devez à Dieu ; pensez qu'il vous a déjà tiré du milieu de ce monde, dans lequel vous n'aviez rien moins fait que de vous conduire avec la piété et la religion que vous deviez ; que non-seulement il vous a tiré de cette mer orageuse, pour vous appeler à la vie solitaire, et vous y cacher comme dans un abri, mais que, voyant que vous n'y étiez pas encore dans une sûreté tout entière, et que la régularité et la discipline du lieu de votre première retraite, n'étant pas assez exacte, ne vous était point utile, il vous a conduit et vous a placé dans un autre, où vous pouvez vivre avec plus de fidélité, et où vous rencontrez avec plus d'abondance les secours nécessaires pour vous élever à la perfection et à la pureté de votre état.

Vous savez par votre propre expérience que je ne vous dis rien, qui ne soit véritable. Car, depuis le moment que vous êtes entré dans ce monastère jusqu'à présent, vous avez vu de vos propres yeux que l'on y vit dans un profond silence, dans une ignorance parfaite de ce qui se passe dans le monde, dans un éloignement entier des amis, des parents et des proches, dans une charité exacte, qui ne reçoit jamais la moindre atteinte, dans une obéissance qui est purement l'effet de la docilité du cœur, et qui ne tient rien de la violence et de la contrainte, enfin dans la pratique des jeûnes, des veilles, des travaux, et de tous les autres exercices, sans lesquels la piété des cloîtres est toujours molle et languissante.

Ce qui pourrait faire que ceux qui se retireraient dans ce désert n'y trouveraient ni la consolation ni la paix qu'ils y auraient cherchées, c'est que faute d'y observer les règles et de s'y conduire par des maximes et des pratiques si nécessaires et si saintes, ils y retrouveraient le monde, auquel ils avaient cru renoncer, et se rengageraient malheureusement dans des commerces, dans des amusements, dans des occupations beaucoup plus dangereuses que n'étaient pas celles dont ils avaient prétendu se séparer. Sachez, mon frère, que de manquer à l'observation du silence, selon l'exactitude prescrite parmi nous, cela seul suffit pour vous priver de tous les avantages que votre translation vous doit produire. Les conversations que les frères ont ensemble font presque toujours qu'ils se partagent, et qu'ils s'échauffent dans la diversité des sentiments, et qu'ils ont souvent les uns à l'égard des autres les mêmes indispositions qui se rencontrent parmi les gens du monde, qu'ils forment entre eux des cabales, des intelligences particulières qui bannissent la charité commune, qui est le fond de leur vie et de leur état ; et les entretiens qu'ils ont de ce qui se passe dans le siècle ne

manquent point de les remplir de son esprit. Je vous parle du silence, parce que je sais que l'obligation n'en est guère connue dans le lieu d'où vous venez, et que cette irrégularité en attire une infinité d'autres : un religieux se met par ce moyen dans une espèce d'indépendance ; comme il dit et entend tout ce qu'il lui plaît, il veut agir dans une semblable liberté : il n'a pas plus de règle pour l'action que pour la parole ; les assujettissements lui deviennent pénibles, il ne cherche et ne demande que des adoucissements, il fuit cette exactitude ; cette discipline que les saints ont pratiquée, et dont ils nous ont donné des instructions et des préceptes qui doivent être inviolables. Enfin on ne voit rien dans sa vie, qui soit digne de la conduite que doivent tenir des personnes qui ont dit adieu pour jamais au monde, et qui se sont consacrées uniquement au service de Jésus-Christ.

Voilà, mon frère, quelles doivent être vos pensées et vos sentiments. Regardez votre translation comme une des plus grandes marques que Dieu pouvait vous donner de sa bonté ; usez si fidèlement de tous les secours et de tous les avantages qu'il vous met dans les mains, que vous puissiez à l'avenir vous acquitter des promesses que vous lui avez faites, et que tous ces motifs si pressants vous engagent et vous attachent inséparablement à l'accomplissement de toutes ses volontés ; en sorte que vous lui puissiez dire sans cesse du fond de votre cœur et dans le sentiment d'une reconnaissance vive et sincère, ces paroles du prophète : *Non fecit taliter omni nationi, et judicia sua non manifestavit eis. (Psal. CXLVII, 9.)* « Il n'a point traité de la sorte toutes les autres nations, et il ne leur a pas fait connaître ses jugements. »

XLVIII^e CONFÉRENCE.

II^e pour le troisième dimanche après la Pentecôte.

SUR L'EXCOMMUNICATION DES RELIGIEUX.

Qualiter debet esse sollicitus abbas circa excommunicatos. (*Regula S. Benedicti*, cap. 28.)

Du soin que l'abbé doit avoir des religieux qui ont été excommuniés.

Il y a de quoi s'étonner, mes frères, de voir que saint Benoît donne des règles pour se conduire à l'égard des religieux frappés d'excommunication, et on pourrait avoir de la peine à comprendre que dans une congrégation sainte, où tout le monde doit tendre et s'efforcer d'acquiescer toute la perfection de l'Évangile, il s'y rencontre des gens qui puissent s'attirer par leur conduite un châtiment si terrible ; cependant on ne doit pas en être surpris, si l'on considère que le dragon a fait tomber du ciel la troisième partie des anges qui ont manqué à la fidélité qu'ils devaient à Dieu, et que toute la lumière, la sainteté, la justice et toutes les grâces qu'ils en avaient reçues dans le ciel, et en sa présence, ne les ont point empêchés de se révolter contre lui.

Ainsi, mes frères, l'on doit tout appréhender des hommes, et leur fragilité est si grande que, quand il plaira à Dieu de les laisser à eux-mêmes pour un moment, il n'y a point d'excès qu'ils ne soient capables de commettre. Dieu permet donc, mes frères, qu'il arrive quelquefois des scandales dans sa maison, je veux dire, dans les lieux et parmi les personnes qui lui sont consacrées, et en voici quelques raisons.

La première, c'est que Dieu veut avertir les supérieurs négligents, et les obliger de tenir une conduite plus exacte sur les âmes qu'il leur a confiées, d'avoir plus de soin de leur salut, de ne rien négliger de ce qui peut prévenir les maux, et de s'appliquer à les guérir aussitôt qu'on sait qu'ils sont arrivés et qu'on les voit naître.

La seconde, c'est pour humilier ceux qui sont les plus attachés à leur devoir, qui veillent davantage sur leur troupeau, et dont l'application est la plus continuelle et la plus assidue; c'est pour les empêcher de présumer de la fidélité qu'ils ont à s'acquitter des obligations dont ils sont chargés, et leur apprendre que la sainteté et la persévérance de ceux qui sont sous leur main ne dépendent point d'eux, mais de Dieu seul, qui cache ses élus sous l'ombre de ses ailes, et qui les couvre quand il lui plaît de sa protection. C'est aussi pour leur apprendre qu'il les laisse quelquefois à leurs propres cupidités; et qu'ainsi, selon les paroles de l'Apôtre, ce ne sont point nos efforts, nos soins ni notre sollicitude qui donnent la sainteté et qui la conservent dans les âmes qui sont sous notre direction; mais Dieu seul qui l'opère par sa grâce, et par l'effusion de son saint Esprit : *Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat Deus.* (I Cor., III, 7.)

La troisième, c'est afin que les frères soient instruits par la chute de celui qu'ils voient tomber à leurs yeux; qu'ils reconnaissent leur fragilité dans la sienne, qu'ils se croient capables du mal qu'il a commis, ou même d'en faire de plus grands; qu'ils se délient de leur faiblesse, qu'ils observent toutes leurs voies; et que les bas sentiments qu'ils conserveront d'eux-mêmes fassent que Dieu, qui regarde toujours les âmes humbles dans sa compassion, leur tende la main, les soutienne, et les préserve d'un semblable malheur.

La quatrième, c'est que Dieu veut que la misère de ce malheureux soit connue, et que, le dérèglement de son cœur étant à découvert, ses frères aient compassion de son état, qu'ils s'intéressent dans sa faute devant celui qui la peut guérir; qu'ils lui adressent leurs prières, avec autant d'ardeur et d'instance que si eux-mêmes étaient les coupables, et que non-seulement ils lui obtiennent la grâce de se relever de son péché, mais encore d'en devenir plus humble, et par conséquent plus fort, plus fidèle et plus incapable à l'avenir d'en commettre.

Voilà, mes frères, quelques raisons de la conduite de Dieu sur les communautés les

plus exactes et les plus disciplinées : voilà ce qui fait qu'il souffre que les maux se trouvent parmi les biens, et qu'un homme dérégé soit dans la société de ceux qui aiment la règle; enfin l'or dans ce monde n'est jamais parfaitement épuré; cette perfection est pour le ciel, et la terre n'en est pas digne.

Que si quelqu'un veut savoir quelles sont ces fautes qui sont punies d'une peine si rigoureuse, il trouvera dans le vingt-troisième chapitre que c'est l'opiniâtreté d'un religieux, une désobéissance fixe, un orgueil, un murmure, une résistance, un mépris de la règle et de l'ordre des supérieurs, lorsqu'il est arrêté et persévérant. *Si quis frater contumax, aut inobediens, aut superbus, aut murmurans, vel in aliquo contrarius existens sanctæ regulæ, et præceptis seniorum contemptor repertus fuerit.* (Regul., VI, 113.) Comme tous ces excès attaquent la règle par ses fondements et qu'ils combattent directement les desseins de Dieu, saint Benoît, qui était rempli de son esprit, et qui avait tout le zèle qu'il devait avoir pour la gloire de sa maison, a voulu en donner de la terreur, en les punissant de la plus grande de toutes les peines.

Et véritablement quel mal peut-on commettre dans une congrégation qui n'est formée que pour maintenir ceux qui la composent dans une charité inviolable qui soit plus irrémissible, que de combattre cette charité avec volonté déterminée, que de troubler le repos des frères, de former parmi eux la dissension, d'y exciter du scandale par une rébellion constante, par une révolte opiniâtre, par une transgression des lois et des ordres de ceux auxquels la volonté de Dieu est que l'on soit soumis? Ces hommes n'honorent Dieu que parce qu'ils sont unis ensemble; on veut donc en les désunissant lui ravir l'honneur qu'il en attend et la gloire qui lui en est due. Peut-on se figurer un attentat qui aille plus loin?

Si je voyais un religieux qui eût le flambeau à la main pour embraser le monastère, son crime me paraîtrait beaucoup moindre, que si par sa désobéissance il troublait le repos, la paix et la charité de ses frères : par l'un il ne détruit que le temple matériel, et par l'autre il ruine et renverse le temple spirituel, qui est le trône de Dieu, qui est son sanctuaire, je veux dire le cœur de ses élus, qu'il a destiné et qu'il s'est choisi pour être le lieu de sa résidence éternelle.

Il faut cependant remarquer que, si on livre au démon les religieux qui tombent dans ces excès, ce n'est pas afin qu'ils lui soient assujettis pour toujours, mais au contraire c'est afin que l'humiliation profonde dans laquelle ils se verront, cette séparation et cette privation de toutes sortes d'offices et de secours extérieurs de la part de leurs frères, leur fassent connaître la grandeur de leur égarement, et les affligent, et afin que, rentrant en eux-mêmes par une douleur sincère de la faute qu'ils ont commise, ils se rendent dignes d'en obtenir le pardon, et

d'être délivrés de la tyrannie du démon et de la captivité de leur péché ; c'est dans ce même esprit que l'Apôtre retranche le Corinthien de la communion et de la société des fidèles, ce qu'il exprime par ces paroles : *Tradere hujusmodi Satanæ in interitum carnis, ut spiritus saluus sit in die Domini nostri Jesu Christi.* (I Cor., V, 5.)

C'est dans ce sentiment que saint Benoît ordonne que ce coupable soit visité avec soin et avec charité par les religieux les plus sages, afin qu'ils le consolent, qu'ils le soutiennent, et qu'ils le portent à reconnaître le mal qu'il a commis et à le réparer par sa pénitence, et surtout pour empêcher qu'il ne se laisse accabler par le poids de sa douleur et de sa tristesse : *Ne forte abundantiori tristitia absorbeat.* (II Cor., II, 7.)

Quoique je sois persuadé, mes frères, que le pied ne vous glissera pas jusqu'au point de tomber dans un malheur si funeste, il ne vous peut être inutile de vous en avoir parlé : car on ne saurait trop prendre de précautions pour éviter ce nombre presque infini de pièges dont la surface de la terre est toute couverte, et pour conserver l'innocence parmi tant d'occasions que l'on a de la perdre.

XLIX^e CONFÉRENCE.

III^e pour le troisième dimanche après la Pentecôte, à l'occasion de la vêtue d'un religieux.

DU DETACHEMENT NECESSAIRE POUR SUIVRE JESUS-CHRIST.

Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi. (Gen., XII, 1.)

Sortez de votre pays, du milieu de vos parents, de la maison de votre père ; et venez habiter la terre que je vous montrerai.

La grâce que Dieu vous a faite, mon frère, vous en dira plus que je ne pourrais pas vous en dire, quand je vous parlerais des années tout entières ; et l'attention que vous ferez sur tant de marques qu'il vous a données d'une bonté dont vous vous étiez rendu si indigne, vous apprendra tout ce que les hommes ensemble par toutes leurs instructions ne sont pas capables de vous apprendre ; c'est-à-dire que vos réflexions vous feront connaître qu'il n'y a rien que vous ne soyez obligé de faire pour témoigner à Dieu que votre gratitude et votre reconnaissance n'ont point de bornes.

Samain toute-puissante vous a tiré d'un état où non-seulement il n'est ni honoré ni servi, mais où l'on fait une profession toute publique de violer ses lois les plus saintes. Dieu vous a séparé d'entre les hommes qui vivent dans le sang et dans le carnage, pour vous engager dans une vie qui n'est rien que l'exercice d'une douceur et d'une charité continuelle, et il vous a garanti pour cela d'un nombre infini d'accidents, dont le moindre, sans une protection de sa providence toute particulière, vous aurait privé tout ensemble de la vie de votre corps et de celle de votre âme.

Dieu donc vous inspire de quitter cette condition si dangereuse, et permet qu'en suivant la pensée qu'il vous avait donnée de devenir meilleur que vous n'étiez pas, vous vous engagiez dans une observance religieuse qui n'en avait que le nom, et non pas la vérité ; puisque toutes les règles y étaient violées, que l'on y vivait dans une transgression publique de toutes les volontés de Dieu, et que les enfants, sans aucun scrupule, foulaient aux pieds et sans remords le testament de leur Père ; enfin l'infraction y passait pour la vérité de la loi.

Dieu vous ouvre les yeux sur ces désordres ; et au lieu de vous contenter, comme il n'arrive que trop souvent, du dérèglement que vous trouviez établi, et de vous persuader que vous en faisiez assez, en suivant ce que vous voyiez faire aux autres, vous vous aperçûtes que vos passions et vos cupidités avaient seulement changé de théâtre, mais qu'elles étaient les mêmes ; et qu'ainsi vous ne faisiez que ce que vous aviez fait auparavant, en mettant péchés sur péchés, et comblant la mesure : toutefois avec cette différence, que vous vous rendiez plus coupable, et que vous vous attiriez de la part de Dieu une condamnation plus sévère et plus rigoureuse, parce que le mal est beaucoup plus grand de vivre dans l'iniqité lorsque l'on est engagé dans une profession sainte, que non pas quand on est dans une condition ordinaire.

Vous parliez de vos peines à celui qui avait l'autorité, vous lui exposiez vos embarras, il convenait de toutes vos raisons, et il demeurait d'accord de la confusion ; mais il confessait en même temps qu'il était dans l'impuissance d'y apporter aucun remède : de sorte que, vous trouvant accablé de peines, dévoré d'inquiétudes, ne sachant de quel côté vous tourner pour cette sûreté que vous aviez recherchée, étant aux portes du désespoir et n'ayant plus ni de pensées ni de résolutions que celles d'un homme en qui la foi et l'espérance est entièrement éteinte ; la voix de Dieu se fait entendre aux oreilles de votre cœur comme une trompette éclatante ; on vous parle de la Trappe. La Trappe entre tout d'un coup dans votre âme, et sans hésiter un seul moment, comme si Dieu vous eût dit ce qu'il dit autrefois à ce grand patriarche : *Sortez de votre pays, de la maison de votre père, du milieu de tous vos parents : « Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi, »* vous abandonnez le lieu de votre naissance, vos amis, vos proches, vos habitudes ; vous percez les provinces malgré toutes les difficultés d'un long voyage, et sans écouter l'incertitude où vous étiez, ne sachant si vous seriez ou reçu ou rejeté d'un lieu dans lequel vous n'aviez aucune connaissance. Ce fut assez de savoir qu'on y vivait dans la retraite, dans la séparation des hommes, dans la privation de tout plaisir, dans une mortification continuelle, et dans une austérité rigoureuse.

Que vous avez de sujet, mon frère, de vous écrier avec le Prophète : *Seigneur, que vous rendrai-je pour toutes les grâces que vous m'avez faites ?* « *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?* » (Psal., CXV, 12.) Ou plutôt, qui peut avoir plus de fondement que vous de lui dire, comme son Apôtre : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* « *Domine, quid me vis facere ?* » (Act., IX, 6.) Je m'assure que c'est là toute votre inquiétude, c'est ce qui vous occupe : c'est ce désir d'apprendre la volonté de Dieu qui vous possède ; et comme je crois que vous attendez de moi que je vous la fasse connaître, et que je vous montre quelle est cette voie dans laquelle il veut que vous marchiez, je vous le dirai en peu de paroles.

Si cet habit que vous avez devant les yeux, et dont vous devez être revêtu dans peu de moments, était sali, défiguré, qu'on l'eût jeté dans la boue, qu'il fût tellement rempli et couvert d'ordures, qu'on ne pût le regarder sans horreur ; que ferait-on pour lui rendre sa blancheur, son éclat, son luxe, sa pureté première ? il faudrait le remettre dans une louterie, le tremper dans une eau bouillante, le presser, le battre, le fouler, le laver, le tourner et le retourner ; et après beaucoup de soins, d'application, de peine et de travail, on le rendrait enfin tel qu'il aurait été : c'est la figure, mon frère, de ce qui vous doit arriver ; il faut que vous regardiez l'état que vous voulez embrasser comme une fouterie spirituelle, selon l'expression d'un grand saint (S. Jean Climaque) ; il faut que vous vous y jetiez comme à corps perdu et tout entier : les austérités, les exercices de mortification et de pénitence que vous trouverez, les travaux corporels, les veilles, les jeûnes, les assujettissements et les privations différentes auxquelles il faudra vous soumettre, sont les moyens uniques et véritables dont vous devez vous servir, si vous voulez que Dieu vous rende cette innocence première que vous aviez reçue par l'efficacité de son Esprit, dans les eaux du baptême, et que vous avez si malheureusement perdue par le dérèglement de vos mœurs et par l'iniquité dans laquelle vous avez vécu.

Quand je dis que vous devez vous abandonner tout entier, mon intention est de vous faire connaître que votre esprit doit partager avec vos sens toutes ces austérités différentes ; et que, comme il a eu part à vos désordres, aussi bien que votre corps, il faut qu'il partage les peines et les châtiments, et que l'un et l'autre, subissant les punitions qu'ils ont méritées, vous obtiennent de Dieu la miséricorde que vous en espérez.

Si quelque chose doit vous persuader que vous devez vous quitter sans réserve, et dans cette totalité que je vous représente, c'est de faire attention qu'il faut que vous fassiez deux choses qui sont grandes : l'une, que Dieu perde, pour ainsi dire, toute mémoire des outrages que vous avez osé lui faire, de cette guerre ouverte que vous lui

avez déclarée, et de l'audace que vous avez eue de vous révolter contre lui d'une manière si insolente ; et c'est ce que vous ne pouvez faire qu'en revenant à lui par une conversion et par un retour aussi profond que l'a été votre égarement, selon cette expression d'un prophète : *Convertimini, filii Israel, sicut in profundum recesseratis.* (Isa., XXXI, 6.) Il faut que ces paroles de l'Apôtre s'accomplissent en votre personne, et que l'on puisse dire que, dans ce même homme où l'iniquité s'était débordée, on y a vu la grâce se répandre avec abondance : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia.* (Rom., V, 20.)

La seconde chose est de vous rendre digne de l'état dans lequel vous voulez vous engager ; et afin que vous en ayez les sentiments que vous en devez avoir, sachez, mon frère, que saint Bernard nous apprend que notre profession est la profession des apôtres ; et que si nous ne pouvons pas nous élever tout à fait à la sainteté de ces hommes tout divins, il faut que nous les imitions, autant qu'il nous est possible, dans leur mortification, dans leur pauvreté, dans leurs humiliations, dans leur renoncement, dans leurs privations ; et que nous essayions de suivre, comme eux, Jésus-Christ dans un dépouillement entier et dans une nudité parfaite.

Voilà, mon frère, ce que vous devez vous proposer, voilà le but auquel vous devez tendre ; voilà désormais l'objet de votre ambition : elle est sainte, et elle n'a rien de commun avec celle qui possède le cœur des gens dont vous vous séparez. L'une est propre à ceux qui servent le démon, et l'autre ne convient qu'aux disciples de Jésus-Christ.

Je m'aperçois, mon frère, que je vous surprends quand je vous expose l'excellence de la fin à laquelle vous devez aspirer ; et vous dites sans doute dans le sentiment de votre cœur : Quel rapport y a-t-il entre ce que je suis et ce que je dois être ? quel moyen de passer d'une misère extrême au comble d'une vertu sublime ? qui me donnera des ailes pour m'élever du fond des abîmes à la cime des montagnes les plus élevées ? Vous avez raison d'être étonné d'une proposition qui vous paraît si extraordinaire et qui l'est en effet : mais je vous tirerai de l'embarras et de la peine où vous pouvez être, quand je vous dirai que ce ne sera pas votre œuvre, mais l'ouvrage de celui dont parle le Prophète, lorsqu'il dit : Dieu nous a lavés de nos iniquités, et a mis entre nous et nos crimes autant de distance qu'il y en a entre le lever et le coucher du soleil : *Quantum distat ortus ab occidente, longe fecit a nobis iniquitates nostras.* (Psal., CXII, 12.) En un mot ce sera celui qui dans un moment fit d'un persécuteur cruel, un apôtre fidèle ; qui fit monter un homme puni pour ses crimes d'un gibet infâme sur le trône de la gloire, par la puissance de ces quatre paroles : *Hodie mecum eris in paradiso* (Luc., XXIII, 43) ; ce sera celui qui toucha le cœur d'un Moïse,

ce voleur si redoutable, et qui le rendit un solitaire d'une vertu consommée ; ce sera celui qui fit les mêmes impressions et les mêmes changements sur les Muses et les Capitoux, qui versèrent plus de larmes dans le fond des déserts pour l'expiation de leurs crimes, qu'ils n'avaient répandu de sang pour contenter cette cruauté et cette avarice insatiable dont ils étaient embrasés ; ce sera enfin celui qui changea en un instant sainte Marie d'Égypte, et qui d'une pécheresse difflamée, en fit une pénitente illustre.

J'espère, mon frère, et j'ose me promettre de la bonté de Dieu, que vous aurez un sort semblable, et qu'ayant commencé de vous regarder dans sa compassion, il ne détournera pas de dessus vous les yeux de sa miséricorde, il ne vous arrachera point la planche qu'il vous a jetée dans le milieu du naufrage, pour vous empêcher d'y périr ; il ne vous retirera point la main après vous l'avoir tendue, pourvu que vous lui soyez fidèle, que vous persévériez dans les intentions sincères où je vous ai vu, et que vous embrassiez d'une volonté ferme et persévérante tout ce qui se présentera de difficultés, de peines, de travaux, d'humiliations dans la carrière dans laquelle vous entrez ; pourvu, dis-je, que vous soyez persuadé qu'il ne peut y en avoir trop pour un homme comme vous, qui est couvert de tant de crimes, chargé de tant de dettes et d'obligations : et en un mot, ce que je vous dis est ce que l'on peut dire à tous ceux qui ont été dans le monde, et qui en ont suivi l'esprit et les maximes : disons plutôt, les illusions, les excès et les égarements.

Mais ce qui doit exciter vos dispositions et les rendre plus ardentes et plus vives, c'est la lecture que l'on vient de faire ; vous l'avez entendu nommer la charte de visite : c'est le témoignage d'un homme de Dieu, qui, après avoir visité ce monastère, faisant une peinture exacte de l'austérité, de la discipline et de la régularité qu'il y a trouvée, déclare que l'esprit de pénitence y règne de telle sorte, et d'une manière si égale, qu'il n'y a pas rencontré un seul des frères qui lui ait proposé d'en affaiblir le moins du monde la rigueur, mais au contraire que plusieurs lui ont demandé d'être traités dans la maladie comme dans la santé, sans y mettre ni distinction ni différence. Vous avez vu par le même témoignage quelle est la charité qui les lie les uns avec les autres, et combien cette union est intime, puisqu'il ne s'est pas trouvé dans un si grand nombre de personnes, d'âges, de pays, de tempéraments, de professions, d'inclinations si différentes, la moindre ombre ni la moindre apparence de désunion ou de méintelligence : ce qui fait voir, comme le marque fort bien ce pieux abbé, que ce ne peut être que l'effet du doigt de Dieu et d'une protection toute particulière. Que vous êtes heureux, je ne puis m'empêcher de parler de la sorte, si vous êtes choisi pour contribuer à la conservation, ou même à l'accroissement

d'un bien si extraordinaire, dans le siècle où nous vivons.

Je ne puis m'empêcher de vous parler, mes frères, puisque l'occasion s'en présente, de l'obligation dans laquelle vous êtes d'entrer dans les desseins de Dieu, et de vous aimer incessamment d'un zèle et d'une ardeur toujours nouvelle pour soutenir cet ouvrage qu'il a formé, et qui se maintient depuis plus de vingt-sept années, malgré cette décadence presque générale, malgré, dis-je, ce déluge universel, qui inonde toute la surface de la terre. L'iniquité, cela se peut dire, est quasi répandue partout, et le nombre de ceux qui s'en garantissent est plus petit qu'on ne pense : non-seulement elle se trouve parmi les gens du monde, mais même parmi ceux qui n'en sont plus ; et les passions ne font pas moins de ravage aujourd'hui dans une grande partie des cloîtres et des maisons qui sont consacrées au service de Dieu, que dans les lieux qui sont destinés pour le service du monde. Ce bien est d'autant plus digne d'être conservé, qu'il est plus rare, et par conséquent qu'il nous attire davantage l'envie et l'indignation des hommes et des démons ; et ne doutez point que celui qui sera assez malheureux pour faire la moindre brèche dans cette place que Dieu s'est élevée comme une forteresse dans un pays ennemi, et qu'il se réserve dans le milieu de cette dissolution si publique, ne s'attire des châtimens d'une rigueur infinie. Il faut, comme dit saint Bernard, que celui qui tombera dans ce malheur, et qui se trouvera coupable d'un si grand crime, s'attende à être puni de châtimens et de peines extraordinaires : *Necesse est illum exquisitis interire tormentis*.

Je reviens à vous, mon frère : et quoique je sois persuadé que vous êtes toujours dans les sentiments dans lesquels il m'a paru que vous étiez depuis que vous avez mis le pied dans cette maison, je ne laisserai point d'en exiger encore de votre bouche une confession plus précise et plus particulière : dites-moi donc si vous êtes dans une résolution ferme de vous donner à Jésus-Christ de la manière dont je vous l'ai proposé ; si vous vous sentez un cœur assez grand, une volonté assez étendue, pour entrer dans le combat ; si les conditions ne vous font point de peur, si votre fermeté demeure inébranlable ; enfin si le désir d'être à Dieu et de le servir l'emporte par-dessus tous les obstacles que peut former la nature à une volonté si sainte : voyez, examinez, interrogez le fond de votre conscience, et faites-moi connaître ce qu'elle vous dira.

Je loue Dieu de l'assurance que vous me donnez de la résolution où je vous vois, et dans l'espérance où je suis qu'il vous fera la grâce d'achever le sacrifice que vous commencez aujourd'hui, par l'opération de son Saint-Esprit, je n'hésite point, mon frère, à vous revêtir de l'habit de la pénitence : mais souvenez-vous que ce n'est ni la tonsure, ni le vêtement que vous allez prendre, ni le changement de forme et de figure qui fait le

véritable religieux, mais la destruction de soi-même et la mortification parfaite des cupidités et des passions. *Habitus et tonsura modicum conferunt, sed mutatio morum et integra mortificatio passionum, verum faciunt religiosum. (Imitat., lib. I, cap. 17.)*

LE CONFERENCE.

Pour le quatrième dimanche après la Pentecôte.

sur L'OBÉISSANCE RELIGIEUSE.

In via mandatorum tuorum cucurri. (*Psal., CXVIII, 32.*)

J'ai couru dans la voie de vos commandements.

Vous savez, comme nous l'avons déjà dit, mes frères, qu'un disciple de Jésus-Christ doit s'avancer sans cesse, et tendre par de continuel travaux à ce degré de vertu auquel il l'a destiné dans ses conseils éternels; et que les religieux et les solitaires, qui tiennent parmi ses disciples les premiers rangs, qui y paraissent comme des personnes distinguées par une grâce spéciale, et par une préférence particulière, doivent surpasser les autres par une ardeur plus vive et par un attachement plus entier à son service, et que, pour satisfaire à cette impatience sainte, ils doivent avoir, pour ainsi dire, la légèreté des cerfs, et la vitesse des colombes : *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ ? (Psal., LIV, 6.)*

C'est ce qui doit faire, mes frères, votre occupation principale; c'est ce que vous devez avoir en tout temps devant les yeux : c'est le sujet ordinaire des prières que vous devez faire à Dieu les jours et les nuits, et la bouche de votre cœur doit être pour cela incessamment ouverte, puisque ses cris s'élèvent jusqu'au trône de Dieu, et que sa voix en est toujours entendue lorsqu'elle est persévérante.

On peut comparer une observance, une communauté religieuse, à une barque chargée de voyageurs, qui remonte contre le cours d'un fleuve rapide, rempli de pierres et de rochers; tant que par un continuel travail on s'efforce et on résiste à l'impétuosité de l'eau, la navigation est sûre, et il n'y a rien à craindre : mais s'il arrive qu'on interrompe ces efforts si nécessaires, qu'on se ralentisse, et que l'on se donne le moindre relâche, la barque est aussitôt emportée par la rapidité de l'eau, elle se brise contre les rochers, et ceux qui s'imaginaient y être en assurance, y rencontrent leur perte, et se trouvent sans y penser dans le milieu du naufrage.

Une observance, mes frères, une communauté est donc cette barque; ce fleuve, c'est la nature; ces rochers sont les vices, les cupidités, les passions; ces voyageurs sont les religieux engagés dans cette condition sainte; le cours de l'eau sont les mouvements continuels de la nature, auxquels il faut qu'ils résistent dans tous les moments; il faut, dis-je, qu'ils la combattent sans relâche, et qu'ils la regardent comme une ennemie

cruelle; car comme elle ne veut être ni vaincue, ni assujettie, il n'y a rien qu'elle ne fasse pour se donner sur eux un pouvoir et une autorité absolue; elle suscite pour cela mille tentations différentes, qui sont les armes dont elle se sert pour les terrasser et pour les abattre; tant qu'ils s'efforcent, qu'ils tiennent ferme, tout va bien, mais s'ils cèdent le moins du monde, si la résistance, au lieu d'être continue et opiniâtre, vient à s'affaiblir, elle met tout en œuvre, et elle n'oublie rien pour prendre le dessus, et à quelque prix que ce soit, elle veut devenir la maîtresse; si, par exemple, ils ont résisté à l'intempérance de la bouche, elle essaye de les surprendre par la paresse; s'ils ont évité ce piège, elle les attaque par la colère; s'ils s'en défendent comme de l'autre, elle les reprend par la dissipation, par la langueur, par l'envie; elle appelle l'orgueil à son secours; enfin elle les tient assiégés par une infinité de passions et de dérèglements qu'elle excite dans leurs cœurs; elle les presse, elle redouble coups sur coups, atteintes sur atteintes; et comme ils se lassent de la continuité du combat, qu'ils tombent dans l'inutilité, et qu'ils sont par conséquent hors de défense, elle ne manque point de s'y faire entrée; et la barque cessant d'être soutenue par des efforts persévérants, la violence de l'eau l'emporte contre les rochers, c'est-à-dire, que cette communauté tombe dans l'affaiblissement et dans l'infidélité, ce qui se peut appeler un véritable naufrage.

C'est ainsi, mes frères, que la piété s'est détruite dans une grande partie des observances et des communautés religieuses; c'est par là qu'on y a vu l'extinction si générale de cet Esprit-Saint, dont elles devaient être animées. Le démon, qui, selon l'Écriture, ne manque point de se trouver parmi les enfants de Dieu, pour surprendre ceux auxquels il ne pouvait d'abord persuader de commettre des actions scandaleuses, les a portés à des transgressions plus légères; il s'est contenté de les rendre plus languissants, de les retarder dans leurs voies, et de les empêcher d'avancer; contre cette obligation si essentielle de s'élever sans cesse, ils sont demeurés sans agir; ils ont compté pour rien de vivre dans l'inaction, dans la négligence et dans la paresse; et comme cet état n'avait rien de lui-même qui leur fit horreur, ils ne se sont point aperçus qu'ils y étaient contre l'ordre de Dieu, qui ne souffre point de serviteurs inutiles dans sa maison, et qui rejette les tièdes comme les méchants; ils se sont crus dans une assurance entière, quoiqu'ils fussent captifs dans le milieu de leurs ennemis. Ce religieux, par exemple, était sans mouvement, sans un désir effectif de sa perfection, dans la langueur, et se négligeant, comme si Dieu ne l'avait pas chargé de l'obligation de s'avancer et de courir; il dormait en repos, et ne se défiait de rien, quoiqu'il eût tout à craindre; ses ennemis, c'est-à-dire, ses passions, étaient près de l'égorger, et de lui donner

le coup de la mort, il n'avait cependant nulle vue de son malheur; le moyen de l'éviter! le moyen qu'il se préservât d'un péril qui ne lui était point connu! Vous savez qu'on ne se tire point d'un mal qu'on ignore, parce qu'on n'a point de recours aux remèdes, et qu'on ne s'applique point à le guérir: mais ce qui trompe ces religieux infortunés, c'est qu'ils sont éblouis par l'habit qu'ils portent; ils se confient dans la sainteté de leur profession, et prétendent qu'ils sont saints, parce qu'ils vivent sous des règles qui ont été instituées et pratiquées par des saints: ils ne voient pas qu'ils s'abusent, leurs yeux sont fermés sur l'état auquel ils se trouvent; leur aveuglement est tel qu'ils n'aperçoivent pas qu'ils font à la lettre ce qui est exprimé par ces paroles de notre règle: *Mentiumur Deo per tonsuram*, qu'ils manquent à la foi qu'ils ont promise à Dieu, que ces cheveux coupés, ces vêtements qui les couvrent, sont tout ensemble des marques de leur engagement, de leur infidélité et de leur parjure.

Sachez, mes frères, je vous le répète encore, que la cause de ce malheur, c'est qu'ils se sont arrêtés avant le temps, qu'ils n'ont pas compris ce de marcher, que de monter, que de s'élever incessamment leur était un devoir indispensable; que leur état était un progrès continu, qu'étant dans une carrière sainte, ils étaient obligés de courir sans relâche, et qu'ils ne pouvaient s'arrêter, qu'ils ne s'opposassent à la volonté de Dieu, qui ne les avait séparés du monde, qu'afin qu'étant déchargés du poids de leurs péchés, et de tous ces devoirs différents qui oppriment, et qui accablent les personnes qui y vivent, rien ne les empêchât de voler dans la voie de ses commandements et de ses conseils: *In via mandatorum tuorum cucurri*.

Si quelque chose, mes frères, est capable de vous empêcher de tomber dans cette infidélité, et de vous garantir d'un mal dont la guérison est si difficile et si rare, c'est de vous persuader que c'est un mal considérable que de demeurer dans l'inaction et dans l'oisiveté lorsque la volonté de Dieu est, non-seulement que vous marchiez, mais que vous avanciez, pour ainsi dire, à pas de géant dans le chemin qu'il vous a tracé; c'est de considérer quelles sont les conséquences et les suites de cette résistance, et c'est ce que je vais essayer de vous exprimer de la manière la plus courte et la plus précise qu'il me sera possible.

1^o Celui qui s'arrête contre l'ordre de Dieu, et qui, après avoir été prévenu et favorisé de ses dons et de ses grâces, refuse d'en suivre les mouvements et les impressions, attriste le Saint-Esprit. 2^o Il donne sujet aux ennemis de Dieu de blasphémer son saint nom. 3^o Il est cause que le démon insulte à Jésus-Christ. 4^o Il se met volontairement dans l'impuissance de rentrer dans la voie de la vérité après l'avoir abandonnée; ce sont des inconvénients qu'une âme chrétienne, et particulièrement une âme

religieuse ne doit considérer qu'avec horreur.

Je dis donc, mes frères, que c'est attrister le Saint-Esprit que de s'arrêter contre l'ordre de Dieu, puisque c'est tourner la tête en arrière, et témoigner par l'opposition que l'on forme à ses desseins que l'on n'est plus propre pour son royaume, selon ces paroles de Jésus-Christ: *Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei* (Luc., IX, 62); Dieu veut que ce religieux coure: c'est pour cela qu'il l'a déchargé, comme je vous l'ai dit, de ce qui pouvait l'appesantir et lui ôter la légèreté qui lui était nécessaire; c'est pour cela qu'il lui a inspiré le mépris de tous les biens de la terre, qu'il l'a rendu pauvre, qu'il l'a dépouillé de tout ce qui pouvait lui être un empêchement et un obstacle à exécuter ses ordonnances; et lui, au lieu de se conformer à ses intentions, s'arrête dans sa course avec délibération, et lui refuse ainsi l'obéissance qui lui est due. Il rend inutile tout ce que le Saint-Esprit avait opéré dans son cœur pour sa sanctification; il retourne, par sa résistance, au péché dont il lui avait donné de l'éloignement et de la haine; en un mot, il reprend sa volonté propre qu'il lui avait sacrifiée, quoiqu'il sache qu'elle ait été la cause de tous ses désordres passés, et qu'elle peut lui en attirer une infinité d'autres à l'avenir. On ne saurait mieux concevoir quelle peut être la disposition du ciel sur l'infidélité de cette âme ingrate qui retourne à l'iniquité qu'elle avait abandonnée, qu'en considérant que si le ciel, comme Jésus-Christ nous l'apprend, a plus de joie de la pénitence d'un pécheur que de la pénitence de quatre-vingt-dix-neuf justes, il ne se peut que la rechute de ce même pécheur n'y produise une affliction proportionnée à la réjouissance que sa conversion lui avait causée.

Secondement, il ne faut point douter, mes frères, que les ennemis de Dieu ne prennent avantage de la chute d'une âme qui lui a été consacrée, qui, après avoir été comblée de bénédictions et de grâces, oublie ce qu'elle lui doit, et perd le ressentiment qu'elle est obligée d'avoir de tant de marques qu'elle a reçues de sa bonté. Les païens se servaient autrefois des désordres qu'ils voyaient dans la vie des Chrétiens pour combattre la divinité de Jésus-Christ, et en prenaient occasion de leur dire que, si le Dieu dont ils disaient tant de choses si grandes et si avantageuses, était tel qu'ils le publiaient, ils ne commettraient pas des actions qu'il avait défendues; et qu'ils n'agiraient pas comme ils faisaient contre ses ordonnances, s'ils étaient véritablement persuadés qu'il y eût des peines à craindre et des récompenses à espérer. Ainsi les mauvais Chrétiens ne manquent point de s'autoriser dans leur libertinage, par l'inconstance et l'infidélité de ceux qui font une profession plus particulière d'être à Dieu et de le servir. Si le pied leur glisse, leur chute leur est une occasion de scandale, et ils en infèrent aussitôt qu'il

n'y a rien de solide dans la piété, que ce n'est qu'une grimace, qu'une imagination, que l'effet d'un esprit prévenu, et que si ceux qu'ils appellent des dévots croyaient ce qu'ils disent et ce qu'ils prêchent, et qu'ils fussent convaincus qu'il y a dans l'autre vie des couronnes et des châtimens, des lieux de peines destinés pour les pécheurs, et des lieux de joie pour les justes, ils n'auraient garde de quitter ce qu'ils appellent les voies de la vérité et de la justice pour suivre celles de l'erreur et du mensonge; il faudrait que leur folie et leur extravagance fût consommée pour oser déplaire à celui dont la colère est si redoutable, et les miséricordes si immenses. Ils infèrent de tout cela qu'il n'y a ni piété ni religion : voilà ce que produit parmi le monde l'infidélité de ceux qui tiennent quelque rang dans l'Eglise de Jésus-Christ, qui doivent être plus attachés que les autres à son service, et dont la conduite est plus regardée.

Disons, mes frères, de ceux qui vivent dans les cloîtres et dont la vie doit avoir plus de règle, d'exemple et d'édification, qu'on ne peut douter que ce ne soit à eux que s'adresse ce reproche : *Blasphematur nomen Dei inter gentes propter vos. (Isa., LI, 5.)* Ames perfides, vous êtes cause que mon nom, tout saint qu'il est, devient un sujet de scandale et de blasphème à mes ennemis, puisque votre désordre fortifie les libertins dans leur incrédulité, confirme les hérétiques dans leur erreur, et qu'il donne des armes aux uns et aux autres pour attaquer la vérité et pour se soutenir dans leurs égarements.

Troisièmement, saint Basile dit que la mauvaise vie des Chrétiens donne la hardiesse au démon d'insulter à Jésus-Christ, lorsque par leur ingratitude, digne des derniers supplices, ils se tirent de sa main pour se mettre dans la sienne; cette désertion lui donne lieu de lui dire : Vous êtes descendu du ciel pour le salut des hommes, vous les avez aimés jusqu'au point de vous revêtir pour l'amour d'eux d'une chair mortelle; vous avez épousé toutes les faiblesses attachées à leur nature; vous vous êtes rendu semblable à eux; vous avez embrassé des travaux pénibles, soutenu de longues veilles, vous avez été pauvre et destitué des secours que la Providence ne refuse pas aux bêtes sauvages; vous avez porté des abstinences rigoureuses; vous avez bien voulu être traité d'hypocrite et de séducteur; vous leur promettez des biens d'une valeur infinie, et vous leur tenez parole; il n'y a point d'ignominies et de souffrances que vous n'ayez endurées : enfin vous avez donné jusqu'à la dernière goutte de votre sang, et vous avez perdu la vie pour les racheter de la servitude de la mort; et après leur avoir donné tant de marques de votre bonté, ces mêmes hommes vous abandonnent pour me suivre; ils me préfèrent à vous, ils font ce que je veux qu'ils fassent, moi qui ne leur fais

que du mal, qui n'ai pour eux que de la haine, et qui ne travaille à rien davantage qu'à les rendre participants de mon malheur.

Quel regret pour les âmes qui donnent matière, par leurs infidélités, à ce reproche si sanglant et si injuste! Quelle douleur peut être assez vive et assez amère pour réparer l'ingratitude de ceux qui ont eu part à ce triomphe si injurieux à la sainteté et à la bonté de Jésus-Christ! Cependant cette injustice, toute grande qu'elle est, n'arrive que trop souvent, et il n'y a rien que l'on voie plus ordinairement dans les maisons qui lui sont consacrées; car, lorsqu'un religieux perd la mémoire de ce qu'il lui doit, qu'il oublie l'obligation qu'il a de lui plaire, dans une occasion qui le sépare de lui, et qui le prive de sa charité, je ne dis pas seulement quand il tombe dans des fautes grossières et scandaleuses, mais toutes les fois qu'il se trouve dans celles qu'il ne peut commettre sans se donner la mort, comme la paresse, l'envie, le murmure, la médisance, la désobéissance, l'orgueil, l'amour du monde et de ses plaisirs; enfin dans tous ces excès différents qui sont des œuvres et des productions du dérèglement de l'esprit, il se rend coupable de ce malheur.

Vous voyez, mes frères, de quelle manière vous devez être incessamment sur vos gardes, vivre dans une vigilance continuelle et observer toutes vos voies dans toute l'exactitude possible, de crainte de ne pas rendre à Jésus-Christ toute la reconnaissance que vous lui devez de la grâce qu'il vous a faite en vous mettant au nombre et au rang de ses enfans, et ainsi de donner occasion au démon de tendre des pièges à votre fidélité, et de vous surprendre.

Enfin, mes frères, je vous ai dit qu'un religieux qui s'arrêtait dans sa course contre l'ordre de Dieu se perdait et se mettait dans l'impuissance de le retrouver après l'avoir perdu; comme cette résistance est une opposition formelle à ses desseins, et qu'elle les combat, il ne faut point douter qu'elle ne l'irrite, et que Dieu, qui le voit dans une volonté contraire à la sienne, ne se repente de lui avoir donné tant de marques de sa bonté, et de l'avoir traité avec une préférence et une distinction dont il s'est rendu si indigne. Ce religieux qui s'est éloigné de Dieu par sa désobéissance, après en avoir été favorisé, tombe dans un état où l'on peut lui appliquer ces paroles du Saint-Esprit : *Melius erat ei non cognovisse viam justitiæ, quam post cognitionem retrorsum converti : « Il lui eût été plus avantageux d'avoir ignoré la voie de la justice, que de l'avoir abandonnée après qu'elle lui a été connue (II Petr., II, 21) ; »* le bien qu'il a pu faire pendant qu'il a conservé la foi, qu'il a gardé la vérité et qu'il a marché en la présence de Dieu, se tourne contre lui, et ne sert qu'à le rendre plus coupable; toutes ses justices passées sont des dons de Dieu, des effets de sa compassion et de la tendresse qu'il a eue pour lui, elles augmentent son péché, et son ingratitude lui paraît d'autant plus grande

qu'il a été plus aimé. Il lui reproche incessamment son inconstance, son infidélité ; il met sa dureté auprès des miséricordes qu'il lui a faites, et plus il le regarde, et plus il considère les circonstances de sa conduite, il n'y voit rien qui ne le confirme dans le désir qu'il a de s'en venger.

Les anciens Pères disaient qu'une âme qui, par ses infidélités, avait contraint Dieu de la rejeter de son sein, était comme une viande qui, après être sortie de l'estomac, n'y peut plus rentrer, elle n'a plus ni bonté, ni beauté, ni goût ; la vue seule en est insupportable, le cœur se soulève contre elle, et on ne la voit plus qu'avec horreur.

Voilà, mes frères, quel est le sort des âmes qui, ayant été choisies de Dieu et préférées à quantité d'autres qui valaient mieux qu'elles, viennent à perdre le souvenir de ce qu'elles lui doivent, et qui, au lieu de regarder toutes ses intentions comme des préceptes et des lois inviolables, ne font point de scrupule de résister à ses ordres, de se tirer des voies qu'il leur a marquées, de s'en faire de particulières et de lui refuser cette persévérance, cet attachement sans lequel il est impossible de lui plaire ; je veux dire, qui ont la hardiesse de s'arrêter dans leur course lorsqu'il veut qu'elles avancent, qui lui refusent pour cela le consentement qu'il en exige, qui demeurent fermes sans action et sans mouvement, et qui se contentent de ramper comme des bêtes immondes, lorsqu'il veut qu'elles s'élèvent comme des aigles à une vertu éminente ; c'est une disposition qui lui est injurieuse, qu'il frappe de sa malédiction, et qu'il punit de mort ; et c'est avec grande raison que saint Bernard nous a dit que l'on faisait inutilement le bien, si on ne le faisait jusqu'à la mort, et qu'il ne sert de rien de courir avec vitesse, si on s'arrête avant que d'être arrivé à la fin de la carrière.

Je ne doute point que vous ne profitiez, mes frères, de l'avis que je vous donne, et que vous ne vous en fassiez une application qui vous soit utile : suivez la voix de Dieu, qui vous ordonne par la bouche de son Apôtre de courir sans relâche, de ne vous donner ni trêve ni repos tant qu'il vous restera du chemin à faire, et jusqu'à ce que vous ayez atteint ce degré de vertu et de perfection qui n'est connu que de lui, et qui seul peut vous rendre dignes de recevoir de sa main toute juste et toute miséricordieuse les récompenses et les couronnes qu'il vous a préparées.

LI. CONFERENCE.

Prononcée le cinquième dimanche après la Pentecôte, à la vêture de trois postulants, dont l'un était prêtre, l'autre religieux, et l'autre séculier.

SUR L'EFFICACITE DE LA PRIERE.

Petite et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum. (Joan., XVI, 24.)

Demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine et parfaite.

Vous demandez, mes frères, une même

chose, et quoique vous puissiez y être portés par des motifs et des considérations différentes, vous convenez dans le même dessein, vous vous proposez une même fin, vous avez un même but ; et ce n'est pas sans grande raison que vous vous adressez à Dieu et que vous implorez aujourd'hui sa miséricorde, afin que, l'ayant obtenue, votre joie soit pleine et parfaite.

Pour vous, mon frère, qui êtes honoré de l'ordre sacré du sacerdoce, qui vous trouvez revêtu d'un caractère si éminent et chargé d'un ministère si redoutable, que les anges mêmes le regarderaient avec crainte et avec frayeur, si vous faites réflexion sur votre conduite passée, et que vous la compariez avec ce que demande de vous le rang que vous tenez dans l'Eglise de Jésus-Christ, il est bien difficile, je ne crains point de vous le dire, qu'elle se trouve assez pure pour répondre à des devoirs si grands et si étendus ; et il n'est guère possible que vous ne soyez tombé dans un nombre presque infini de fautes et d'inutilités qui en ont terni l'éclat, qui en ont attaqué l'intégrité, soit par le défaut des connaissances nécessaires, soit par oubli, par négligence, par promptitude, par imprudence, soit dans la direction des âmes, soit dans l'usage des sacrements, dans le ministère des saints autels, et enfin dans tout ce qui regarde les fonctions d'un emploi si relevé ; et parce que les défauts dans cette matière ne peuvent être considérés comme légers et de peu d'importance, vous avez grande raison d'entrer dans ces sentiments de pénitence, de recourir à Dieu et d'implorer sa miséricorde.

Vous, mon frère, qui vous trouvez déjà lié par les vœux de la religion, vous avez promis à Dieu de vivre selon les maximes établies dans la Règle de saint Benoît, et de l'observer conformément à vos Constitutions particulières, qui ne sont pas beaucoup différentes de ce qui se pratique dans ce monastère, puisqu'elles vous obligent à vous priver de l'usage des œufs et du poisson ; et comme non-seulement cette pratique, mais quantité d'autres, contenues dans cette Règle dont vous avez fait profession, sont tellement négligées dans votre Ordre qu'on n'en voit presque plus de vestiges ni de monuments ; pouvez-vous mieux faire, étant obligé de rendre à Dieu un compte exact de vos promesses, que d'embrasser une observance qui vous donne les facilités et les moyens pour vous en acquitter, de vous jeter entre ses bras, et de lui demander avec instance qu'il vous tende la main, et qu'il vous reçoive au nombre de ses enfants.

Quant à vous, mon frère, quoique vous ne vous soyez pas trouvé dans les mêmes états et dans les mêmes engagements, et que vous vous retiriez dans ce monastère au sortir du monde ; en quittant cette liberté dont les personnes du siècle jouissent sans scrupule et qu'ils prétendent qu'il leur est permis de conserver, si vous faites attention sur ce que vous devez à Dieu en qualité de Chrétien, et sur les obligations que vous avez

contractées dans les eaux sacrées du baptême, vous trouverez que vous n'avez pas moins besoin de sa miséricorde que ceux auxquels nous venons de parler; et si l'on vous demandait raison de votre conduite passée, je suis assuré que vous auriez peine à la rendre, et que, si vous étiez sincère, vous ne la justifieriez non plus aux yeux des hommes qu'au jugement de Dieu. Vous êtes engagé par le baptême de servir uniquement Jésus-Christ, de rendre votre vie conorme à la sienne, de l'imiter, de le suivre en toutes choses, comme un disciple qui s'attache aux sentiments de son maître, comme un enfant obéit à la volonté de son père; c'est pour cela que vous avez renoncé au monde, à ses pompes, à ses vanités, à ses plaisirs, que vous avez en même temps déclaré la guerre au démon, comme à un ennemi irréconciliable.

Vous êtes-vous acquitté de tous ces devoirs? avez-vous gardé à Dieu la fidélité que vous lui avez promise? avez-vous répondu au dessein que vous n'avez pu ignorer qu'il avait sur vous, au choix et à la destination qu'il avait de votre personne? n'avez-vous écouté en rien la voix de vos passions? votre cupidité n'a-t-elle point eu de part à votre conduite? l'orgueil, qui domine d'une manière si absolue dans le cœur de tous les hommes, n'a-t-il point agi dans le vôtre? enfin avez-vous observé les règles de l'Evangile avec l'exactitude et la religion d'un serviteur fidèle.

Je ne crains point de me mécompter en répondant pour vous, mon frère, qu'il est bien difficile que, sortant comme vous faites du monde, qui, selon l'oracle du Saint-Esprit, est le siège de la corruption et de l'iniquité, *Mundus totus in maligno positus est* (I Joan., V, 19), qui, bien loin de nous fournir les secours nécessaires pour avancer dans les voies de Dieu, nous tend incessamment des pièges pour nous en séparer; il est bien difficile, que vous y ayez vécu avec tant de vigilance et avec tant d'attention sur vous-même, que vous n'ayez effacé la blancheur de cette robe sacrée dont vous avez été revêtu dans votre seconde naissance, que vous n'ayez blessé la sainteté de votre état, et que cette pureté première ne se soit perdue par les dérèglements de votre cœur; disons davantage, que vous n'ayez fait de ces actions qui sont incompatibles avec la vie que vous avez reçue, et qui donnent d'un seul coup la mort à ceux qui les commettent, *Peccata quæ uno ictu perimunt animam*. (S. Aug.) Ainsi vous n'avez que trop de raisons pour vous engager dans la pénitence, et pour avoir recours à la miséricorde de Dieu, dont l'application vous est si nécessaire.

Cela étant, mes frères, vous n'avez tous trois qu'un même dessein, comme je vous l'ai déjà dit, qui est de rétablir cette alliance que vous avez si malheureusement violée, de vous rapprocher de Dieu par une conversion sincère, et de vous attacher à son service par des liens et des engagements tout nouveaux; enfin, de vous remettre dans

le nombre et dans le rang de ses véritables enfants, dont vous êtes si malheureusement déchu : c'est-à-dire, qu'il faut que ce soit désormais son Esprit qui vous anime, qui vous inspire, qui vous dirige et qui vous conduise, puisque, selon le sentiment de l'Apôtre, ceux-là seulement sont enfants de Dieu qui sont mus et poussés par son Esprit : *Quicumque Spiritu Dei aguntur, hi sunt filii Dei*. (Rom., VIII, 14.)

Comme les enfants sont différemment regardés de leurs pères, qu'il y en a qui sont plus aimés, plus chéris et plus favorisés, il faut, mes frères, je parle à tous tant que vous êtes, à ceux qui sont engagés comme à ceux qui ne le sont pas, que vous vous mettiez dans ce rang, et que vous soyez persuadés que Dieu, qui vous a retirés du monde comme du milieu d'un naufrage, qui vous a distingués de cette multitude innombrable de personnes qu'il y laisse, vous a donné des marques d'une bonté et d'une affection toute particulière, par une préférence dont vous n'étiez pas dignes. C'est dans cette persuasion que vous devez le servir avec plus d'attachement et de reconnaissance, et avec une fidélité plus parfaite et plus entière que le reste des hommes. C'est ce qui doit vous obliger de travailler à le faire régner dans vos âmes d'une manière absolue, à lui plaire par une observation constante de toutes ses volontés, de ses conseils comme de ses préceptes, et par une soumission intérieure et cordiale à toutes ses inclinations. C'est cette piété que les uns lui ont promise, et que les autres veulent lui promettre; c'est cette pureté de cœur qu'il exige de tous ceux qui se consacrent à lui par les vœux de la religion, et cette disposition vous est si principale et si essentielle, que, si elle vous manque, sachez que votre profession n'est qu'un fantôme, que votre engagement n'est qu'une illusion, que vous ne faites autre chose par tous vos travaux, par vos exercices, par vos régularités et par vos pénitences extérieures, que de semer dans une terre ingrate; que vous ne serez rien moins devant Dieu, que ce que vous paraissez devant les hommes, que vous aurez l'apparence d'une condition dont vous n'aurez ni la vérité ni le mérite, et que vous serez semblables à ces vierges folles, ces épouses extravagantes, qui furent chassées de la chambre de l'Epoux et privées pour jamais du bonheur de sa présence.

Elles avaient véritablement la chasteté des sens; mais parce qu'elles n'avaient pas celle du cœur, sans laquelle il n'y en a point de véritable, elles entendirent de la bouche de celui auquel elles avaient négligé de plaire : Je ne sais qui vous êtes, je ne vous connais point; et c'est ce qui arrivera à tous les religieux qui, au lieu de répondre comme ils devaient aux miséricordes que Dieu leur avait faites, se trouveront dépourvus de cet Esprit dont je vous parle, qui est la marque et le caractère de ses véritables enfants : *Quicumque Spiritu Dei aguntur, hi sunt filii Dei*.

Vous me demanderez sans doute, par le mouvement d'une curiosité sainte, ce que vous devez faire pour vous rendre dignes de cet Esprit, au cas que vous ne l'ayez pas; ou, si vous l'avez, pour l'attirer en vous avec encore plus de plénitude et plus d'abondance. A cela, mes frères, je vous réponds que ce sera par la prière et par le soin que vous aurez de vous la rendre utile; c'est le secours le plus puissant dont nous puissions nous servir auprès de Dieu, pour nous le rendre favorable. C'est par elle que nous lui découvrons nos besoins et nos misères, que nous pressons sa miséricorde; c'est le canal par lequel nous venions toutes ses bénédictions et toutes ses grâces : il veut nous donner, mais il veut que nous lui demandions : *Petite, et accipietis*; c'est un hommage qu'il veut que nous rendions à sa majesté suprême; c'est un aveu que nous lui faisons de notre indigence; c'est un assujettissement et une dépendance dans laquelle il veut que nous vivions, afin qu'ayant un sujet perpétuel de recourir à lui dans nos nécessités, qui sont continues, nous tenions à lui par un attachement inviolable. C'est la voie qu'il nous a marquée, et ce serait une témérité condamnable de la négliger, pour s'en faire de particulières. Le Sage nous apprend que c'est par elle qu'il a obtenu de Dieu ce qu'il lui a demandé, et qu'il l'a rempli de l'Esprit de sagesse : *Invocavi, et venit in me Spiritus sapientie* (*Sap.*, VII, 7); et saint Benoît, qui était parfaitement informé des conduites de Dieu, nous exhorte, ou plutôt nous ordonne de nous adresser à lui par des prières instantes, dans tout ce que nous entreprenons pour son service et pour sa gloire, afin qu'il y donne sa bénédiction : *In primis, ut quidquid agendum inchoas bonum, a Deo perfici instantissima oratione deposcas*, (*Regula S. Bened.* in Prolog.)

Quelque grande que soit la vertu et l'efficacité de la prière, il ne faut pas manquer d'y joindre l'action. Dieu veut qu'on le prie, mais il veut qu'on agisse : travailler sans prier, c'est une témérité et une présomption, comme dit saint Augustin, et prier sans faire des efforts, c'est une négligence et une paresse. Il faut donc que vous joigniez vos travaux à vos oraisons, et qu'en même temps que vous demandez à Dieu cet esprit qui vous est si nécessaire, et par lequel vous devenez ses enfants, vous employiez tous vos soins pour vous y préparer et vous en rendre dignes. Appliquez-vous, mes frères, ces paroles de l'Ange du Seigneur : *Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus*. (*Luc.*, III, 44.) Recevez-les comme si elles vous étaient uniquement adressées, ou qu'il vous eût eus en vue plus particulièrement que les autres, lorsqu'elles sont sorties de sa bouche. Préparez les voies et aplanissez les chemins; abaissez les montagnes, c'est-à-dire, la vanité, et l'enflure et l'élévation que l'orgueil a pu produire dans vos cœurs; comblez les précipices, c'est-à-dire, remplissez ces abîmes, ces vides funestes que vos

cupidités ont creusés dans vos âmes par tant de péchés qu'elles ont fait commettre; entrez dans le sentiment du Prophète, lorsqu'il disait : *Persequar inimicos meos, et comprehendam illos, et non convertar donec deficiant* : « Je poursuivrai mes ennemis, et ne leur donnerai aucune trêve que je ne m'en sois rendu le maître, et que je ne les aie exterminés. (*Psal.*, XVII, 38.) Vous avez une volonté propre; c'est une ennemie déclarée et opiniâtre, qui ne vous donne aucun repos ni les jours ni les nuits; faites-lui donc une cruelle guerre, et ne cessez point de la combattre jusqu'à ce qu'elle soit assujettie, j'entends jusqu'à ce moment où, étant détruite et absorbée dans la volonté de Jésus-Christ, elle ne sera plus capable de vous nuire. Ne vous imaginez pas, mes frères, que vous ayez en cela des ménagements à faire : je parle à tous ceux qui m'écoutent, et il n'y en a point à qui ce que je dis ne soit utile; ne croyez pas que vous puissiez allier votre amour-propre avec l'amour de Dieu, ni l'Esprit-Saint avec l'esprit du monde; les ténèbres et la lumière ne se souffrent point, et il ne peut y avoir ni communication ni société entre Bélial et Jésus-Christ : *Quæ participatio justitiæ cum iniquitate? aut quæ societas lucis ad tenebras? quæ autem conventio Christi ad Belial?* (*II Cor.*, VI, 14, 15.)

Ainsi prenez une résolution constante de bannir de la maison de Dieu tout ce qui ne mérite point d'y être, et n'en donnez l'entrée à rien de ce que vous connaissez qui puisse lui déplaire.

Mais qu'est-ce qui n'y doit point être? me direz-vous. Je vous réponds, mes frères, que c'est tout ce qui n'est point de lui, tout ce qu'il n'y a point mis, tout ce qui ne l'a ni pour fin ni pour principe, qui ne peut contribuer ni à sa gloire ni à votre salut : Toute plante, selon la parole de Jésus-Christ, qui n'aura pas été plantée de la main de mon Père, sera arrachée : « *Omnis plantatio quam non plantavit Pater meus cælestis, eradicabitur*. » (*Matth.*, XV, 13), parce qu'elle est ou mauvaise ou inutile, et dans l'un comme dans l'autre cas, on peut dire : *Ut quid etiam terram occupat?* (*Luc.*, XIII, 7.) Est-il juste qu'il y ait de l'ivraie, des ronces et des épines dans un champ qui lui appartient, qui lui coûte si cher, qu'il cultive avec tant de soin et duquel il attend une moisson abondante?

Coupez, mes frères, taillez, déracinez, ne gardez nulles mesures dans les retranchements et dans les privations; c'est un mal plus grand qu'on ne pense, quand les créatures occupent dans nos cœurs les places qu'elles ne doivent point y avoir; il n'en faut pas davantage pour empêcher que le Créateur n'y trouve les entrées libres : c'est assez pour lui faire perdre le désir qu'il avait d'y établir sa demeure. Ignorez-vous que cet époux n'a pas moins de pudeur que de sainteté, qu'il ne se donnera point à vous, et qu'il ne vous accordera pas, comme dit saint Bernard, le bonheur de sa présence en la présence des autres? Tout attachement lui est insupportable, et rien ne l'offense

davantage que les partages, les réserves et les restrictions. Quoi ! dit saint Augustin, il veut se communiquer à vous, il veut s'y répandre tout entier, il trouve les places occupées ; n'est-ce pas le moyen de l'en exclure pour jamais ? ayez soin de vous purifier, de vous désenfler, de vous désoccuper, si vous voulez vous rendre dignes de recevoir un si grand hôte : *Vas es, sed adhuc plenus es; funde quod habes, ut accipias quod non habes.* (S. Aug.)

Vous ne devez pas avoir moins d'exactitude, mes frères, dans votre conduite à l'égard des choses extérieures ; il n'y en a pas une seule dont vous ne deviez faire un cas particulier, et dont l'observation ne vous soit importante ; pratiquez avec fidélité toute ce que votre règle vous prescrit ; ayez une soumission parfaite pour toutes les choses que vous y trouvez ordonnées, gardez-vous bien de tomber dans l'inconvénient de ceux qui distinguent entre les régularités, et qui disent : celle-ci est considérable, et celle-là ne l'est pas. Quel mal y a-t-il à négliger cet exercice, et quel bien reviendra-t-il de s'en acquitter si ponctuellement ? C'est juger ceux qui les ont établies ; c'est se rendre supérieurs à ceux auxquels Dieu vous a soumis, ou plutôt c'est le juger lui-même, parce que les hommes n'ont fait qu'exécuter ses ordres et expliquer ses volontés. Cette disposition que vous voyez instituée dans ce monastère est toute de lui, il n'a fait que se servir du ministère et de l'entremise des hommes, et vous ne devez point douter que le mépris que vous en faites ne retourne sur lui. Vous dites que le règlement ne sert de rien, parce que vous en ignorez et l'auteur et le motif, et vous ne voyez pas qu'il vous est utile, puisqu'il vous tient dans la dépendance, qu'il vous impose une nécessité, et qu'il vous fait faire ce que naturellement vous ne feriez pas. Croyez, mes frères, qu'il ne peut y avoir trop de choses commandées pour des personnes qui sont obligées de vivre dans un renoncement qui n'a point de bornes ni de limites. Car à quoi ne doivent pas se réduire ceux auxquels il n'est plus permis d'user de leur volonté propre, non plus dans les choses qui regardent le corps que dans celles qui regardent l'esprit ? *Quibus nec corpora sua nec voluntates licet habere in propria potestate.* (Reg. S. Bened., cap. 33.) C'est la dépendance à laquelle saint Benoît déclare que sont obligés tous ceux qui font profession de sa règle.

Je vous l'ai dit bien des fois, mes frères, je vous le répète encore, qu'un moine a consacré sa liberté par ses vœux, qu'elle est liée par son engagement, ou plutôt sacrifiée, et que, lorsqu'il suit ses inclinations et ses mouvements, et qu'il agit par lui-même, c'est une espèce de sacrilège, c'est reprendre le don qu'il a offert à Dieu, après l'avoir mis sur les autels.

Voilà, mes frères, les maximes sur lesquelles vous devez compter : voilà le fondement sur lequel vous devez établir l'édifice

que vous voulez construire ; prenez au pied de la lettre ce que vous venez de m'entendre dire, et recevez-le comme des vérités constantes ; car si vous aviez d'autres sentiments et d'autres vues dans les pas que vous voulez faire, vous ne trouveriez rien moins dans l'état que vous voulez embrasser que le bonheur que vous y cherchez ; et je vous dirais dans ce moment même, si votre disposition m'était connue, que votre entreprise serait extravagante et téméraire, et qu'au lieu d'aller plus avant, vous feriez beaucoup mieux de vous en désister. Au contraire, si vous entrez dans cette lice sainte, selon les règles que nous vous avons marquées, vous ferez une carrière heureuse. Dieu vous remplira de son Saint-Esprit, votre engagement aura des suites de bénédiction, Dieu vous donnera les premières places dans le nombre de ses enfants, et le soin que vous aurez de lui rendre en tout une obéissance fidèle, et de vous conserver à ses yeux comme des hosties toutes pures et sans tache, selon les paroles du Prophète, vous attirera une plénitude de miséricorde, et vous méritera des couronnes et des récompenses éternelles : *Novit Dominus dies immaculatorum, et hereditas eorum in æternum erit.* (Psal., XXXVI, 18.)

LII^e CONFERENCE.

Pour le sixième dimanche après la Pentecôte.

SUR LA SOUMISSION PARFAITE A LA PROVIDENCE DANS LES GRANDES ÉPREUVES.

Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit ita factum est: sit nomen Domini benedictum. (Job, I, 21.)

Dieu m'avait donné les biens que j'ai perdus, il me les a ôtés; il n'en est arrivé que ce qui lui a plu: que son nom soit béni.

Il n'y a qu'un moment, mes frères, que je faisais réflexion sur cette disposition si extraordinaire dans laquelle l'Écriture nous représente aujourd'hui le saint homme Job au milieu de toutes ces épreuves et de ces tentations violentes dont il fut attaqué. Il n'y a rien, ce me semble, de plus surprenant que de voir ce grand homme avant la publication de l'Évangile, avant que Jésus-Christ eût déclaré à tout le genre humain, qu'il ne mettrait personne au nombre de ses disciples, qu'il n'eût renoncé à toutes les choses qu'il possède, *Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus* (Luc., XIV, 13), entrer si avant dans ce sentiment et dans ce précepte, que le renversement de ses maisons, le meurtre de ses enfants, la perte générale de tous ses biens, et cette plaie si terrible et si universelle dont il fut frappé, non-seulement ne le porta pas à s'élever, ou à se plaindre de cette conduite si rigoureuse que Dieu tenait sur lui, mais même elle ne tira pas la moindre parole de sa bouche, qui pût marquer qu'il n'eût pas une soumission entière pour toutes ses volontés.

Il souffre que sa femme se révolte contre

lui, qu'elle se moque de sa patience et de sa douceur; il voit que ses meilleurs amis lui insultent, que ceux qui l'avaient considéré avec respect, et qui avaient accoutumé de se tenir devant lui dans un profond silence, au lieu de le consoler dans son affliction et dans son malheur, l'accablent de reproches et d'accusations; et cependant il conserve la paix, et rien n'est capable d'ébranler sa constance, ni de lui donner la moindre atteinte.

Je voudrais bien demander, mes frères, à tout ce qu'il y a aujourd'hui de chrétiens dans le monde, si après toutes les grâces qu'ils ont reçues de Dieu; si après l'incarnation, les souffrances et la mort de son Fils, livré pour notre salut à des tourments si extrêmes; si après sa résurrection, après la promesse qu'il nous a faite et qu'il nous confirme depuis près de dix-sept cents ans, de donner son royaume et sa gloire à ceux qui l'imiteraient dans ses privations, dans ses renoncements, dans ses peines et dans ses travaux : *Omnes qui reliquerit domum, vel fratres..... centuplum accipiet, et vitam aeternam possidebit* (Matth., XIX, 29); je leur demande, dis-je, si, après avoir été comblés de toutes ces faveurs, de toutes ces lumières et ces connaissances, ils gardent à Jésus-Christ une fidélité pareille, dans les afflictions qui leur arrivent; ou plutôt si dans ces contradictions si peu considérables qui se rencontrent ordinairement dans le cours de la vie, ils demeurent aussi fermes et aussi dépendants de sa providence, que ce saint patriarche l'était dans l'abîme de tous les malheurs où l'envie du démon l'avait précipité, et s'ils disent comme lui d'un même cœur, et d'une même soumission : *Sicut Domino placuit, ita factum est : sit nomen Domini benedictum*.

Mais c'est trop désirer d'eux : qu'ils me disent seulement si dans leurs prospérités, lorsque toutes choses leur réussissent, et qu'ils ne reçoivent de la main de Dieu que des marques de sa bonté et de sa clémence, ils le regardent avec la fidélité qui lui est due, s'ils le reconnaissent pour leur bienfaiteur, s'ils cherchent à lui donner des marques de leur reconnaissance; enfin s'ils s'étudient à le servir et à lui plaire : je suis assuré, mes frères, que s'ils veulent me parler sans déguisement, et me découvrir ce qui se passe dans le fond de leur cœur, ils me répondront que c'est la moindre de leurs pensées et le moindre de leurs soins; qu'ils reçoivent tous ces effets de la divine Providence sans les ressentir : qu'ils sont occupés des choses du monde, qu'ils en sont remplis, et que celles de Dieu ne trouvent chez eux ni de place ni d'entrée : quel état, mes frères ! ne vous fait-il pas horreur ?

Adressons-nous à ceux qui ne sont plus du monde, qui l'ont abandonné par un renoncement solennel, qui font une profession toute publique d'être à Jésus-Christ, de l'imiter, de le suivre, et de former leur conduite sur ses instructions et sur son exemple; et faisons-leur la même demande : je ne sais si

nous en tirerons une réponse plus favorable; mais ne disons point, je ne sais : car nous ne savons que trop les sentiments qui règnent dans la plupart des cloîtres, et combien d'ordinaire ceux qui y vivent, sont éloignés de regarder Dieu dans les choses qui leur arrivent, et de recevoir de sa main ce qu'il permet qu'il se rencontre dans leurs voies, pour exercer leur foi, leur fidélité et leur patience. Non-seulement on n'y remarque aucune trace de cette résignation parfaite de laquelle nous vous parlons; mais au contraire on n'y voit qu'opposition, que soulèvement, que murmure, que chagrin pour des peines de rien, et pour des difficultés qui ne mériteraient pas d'être aperçues : ce ne sont point des renversements de fortune, des ruines de maisons et de palais magnifiques, des pertes de grands biens qui les agitent et qui les révoltent; mais ce sont de petits intérêts, des événements de rien qui mettent tout en confusion chez eux, et qui y excitent des tempêtes qu'on ne peut apaiser.

Il faut demeurer d'accord qu'ils sont beaucoup plus à plaindre, et que leur condition est plus malheureuse, que n'est celle des autres, parce qu'ils sont moins excusables et qu'ils n'ont ni prétexte ni raison légitime, dont ils puissent se servir pour se justifier au jugement de Dieu non plus qu'à celui des hommes. Si vous reprochez aux gens du monde le tort qu'ils ont de ne se pas adresser à Dieu dans les accidents fâcheux qui leur arrivent, dans les disgrâces, dont leur vie est toute traversée; si vous leur dites qu'ils devraient l'avoir devant les yeux en toutes occasions, et le considérer comme la véritable cause de ces maux, qui les jettent dans le trouble et dans l'impatience; si vous leur dites qu'ils sont malheureux parce qu'ils ne sont point véritablement chrétiens, c'est-à-dire, parce qu'ils n'imitent point Jésus-Christ, ils vous répondront deux choses : l'une qu'ils sont remplis de mille affaires, et de mille soins, capables de les distraire, et de les empêcher d'être autant appliqués à Dieu qu'ils le doivent, *Uxorem duxi, villam emi, jugabonum emi*, etc. (Luc., XIV, 18, 20.) Quoique ces raisons ne soient pas légitimes, puisque le Fils de Dieu ne les reçoit pas, et qu'il les condamne, néanmoins ce sont des raisons spécieuses, qui ont quelque couleur et quelque apparence.

L'autre est, que les intérêts, pour lesquels ils se passionnent, sont grands dans l'estime et dans l'opinion des hommes, qu'il y va souvent de la ruine entière de leurs familles, de leur fortune, de leur bonheur, de l'établissement de leurs enfants. Quoique cela ne les justifie point, cela ne laisse pas de diminuer de la grandeur de leurs fautes, et de les rendre moins coupables.

Mais pour les moines, ils ne peuvent rien alléguer de semblable, car leur état les rend libres, les dégage, les affranchit de toutes les nécessités qui oppriment ceux qui vivent dans le siècle; ils ont renoncé à toutes les choses de la terre : et celles du ciel sont

tellement devenues leur partage, qu'elles doivent posséder tout le sentiment de leur cœur ; rien ne doit plus les séparer de Dieu, depuis qu'ils lui ont consacré leur liberté ; il doit leur être présent dans toutes sortes de rencontres, et cette vue doit tellement les attacher à lui, qu'ils n'en doivent plus avoir pour remarquer ce qui se passe ici-bas : ils doivent y tendre de tous leurs efforts et dire sans relâche avec le Prophète : *Seigneur, mon âme ne vous désire pas avec moins d'ardeur, qu'un cerf échauffé recherche à se rafraîchir dans les eaux claires des fontaines : « Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus. (Psal., XLI, 1.) »*

Ils ne peuvent pas non plus s'excuser sur la nature et sur la qualité de leurs engagements, car ils n'en ont point, et leur condition leur interdit ces sortes de prétextes dont ils pourraient se servir pour couvrir leurs dérèglements, leurs extravagances et leurs excès.

Que nous sommes éloignés de la vertu de ce saint homme ! que les distances qui se trouvent entre nos voies et les siennes sont infinies ! et comment est-ce que nous pourrions adorer ce bras tout-puissant, s'il nous portait de ces coups, et qu'il nous fit de ces blessures si profondes ; puisque des incidents et des circonstances si légères, causent tous les jours en nous des mouvements et des agitations si violentes ?

Ne pensez pas, mes frères, que cet inconvénient ne regarde que ceux qui vivent dans des relâchements tout déclarés, et dans une licence toute connue ; non, non les observances mêmes où il paraît de l'exactitude peuvent aisément tomber dans ce malheur, lorsqu'il s'y trouve quelques attachements et quelques affections particulières. J'ai honte de le dire, mais je ne le puis taire : une bagatelle, un atome, un amusement, une niaiserie, tient dans nos cœurs un rang si considérable, qu'on n'est point capable d'en supporter la privation. Un religieux, par exemple, est dans une charge, dans un office ; vous savez ce que c'est que les offices des monastères, et de quel avantage ils sont à ceux qui les exercent, c'est le soin d'un infirmerie, d'un réfectoire, d'une sacristie. Un religieux l'aime et s'y plaît ; il s'en fait une espèce d'état ; s'il arrive qu'on le lui ôte, il s'en afflige, comme s'il perdait un royaume, et ne saurait regarder celui qui lui succède, que comme un homme qui lui a ravi un bien qui lui appartenait. Un autre s'est fait une étude et une occupation dans ses lectures qui le satisfait et qui le contente, il s'est choisi des livres selon son inclination ; on change le plan qu'il s'est fait, on le prive de ses livres qui contentaient son amour-propre ; ce dérangement l'offense, et le blesse jusqu'au cœur ; il se plaint de son supérieur, il croit et il dit qu'il l'a traité sans charité, sans sagesse et sans prudence. Un autre est malade et n'a pas tous les soulagements que son immortification lui fait désirer ; ou ceux qu'on lui accorde ne le guérissent point si tôt qu'il voudrait : il s'impatiente contre le

remède, contre l'infirmier qui le lui présente, contre le supérieur qui le lui ordonne. Un autre voit, ou croit voir dans son frère un défaut qui l'importune, il en est choqué comme s'il commettait un crime énorme : son imagination en est échauffée, et partout où il le rencontre, il ne le peut souffrir. Un autre se choque d'un regard, d'un geste, qui souvent ne veut rien dire ; il le regarde comme une injure : il se l'applique, il veut que son frère ait eu dessein de le fâcher. Un autre trouve à redire qu'on fasse ce qu'il fait autrement qu'il ne le fait lui-même, il s' imagine qu'on agit à son égard par un esprit d'opposition, et s'en irrite comme d'une offense réelle. Un autre forme des soupçons contre toutes les actions de ses frères, il examine toutes les circonstances de leur conduite, et par une folie et une extravagance pitoyable, il se figure qu'on n'agit que pour lui, et dans l'intention de lui déplaire. Je ne finirais point si je voulais rapporter tout ce qui se passe de misères, de faiblesses et d'infidélités dans les âmes qui sont obligées d'avoir une vertu éminente, de se conduire uniquement dans la vue de Dieu, et qui doivent avoir la pureté de ses anges. Mais ce qui est de plus incompréhensible, c'est que toutes ces pensées, ces peines, ces chagrins, ces humeurs, ces impatiences s'augmentent et se multiplient par les réflexions, et par la présence des objets qui les ont causées. Ainsi ce qu'on ne peut penser sans douleur, il est vrai de dire que l'amertume, le trouble, l'impatience et la confusion règnent d'ordinaire dans le séjour de la charité, de la douceur et de la paix !

Jésus-Christ a déclaré aux Juifs que la reine du midi s'élèvera contre eux au jour du jugement, et qu'elle est venue de l'extrémité de la terre, pour admirer la sagesse de Salomon : *Regina Austri surget in judicio cum generatione ista, et condemnabit eam : « La reine du Midi s'élèvera au jour du jugement contre cette race pour sa condamnation (Matth., XII, 42) ; »* nous devons craindre, mes frères, que ce grand serviteur de Dieu, qui vivait dans le milieu d'un peuple idolâtre, et d'une nation barbare, ne nous condamne dans ce moment si terrible ; et que la tranquillité, la patience, la soumission avec laquelle il reçoit tous les ordres de la Providence, dans un état auquel son infortune était consommée, et que rien ne manquait à son malheur, ne nous couvre à la face de tout l'univers d'une confusion éternelle, nous qui dans le sein de l'Eglise, en présence de Jésus-Christ, par une infidélité qui ne se peut comprendre, succombons tous les jours aux moindres difficultés, et rendons lâchement les armes aux moindres tentations qui nous attaquent.

Je vois, mes frères, que vous me dites en vous-mêmes, que vous n'êtes point de ce nombre : Dieu veuille que cela soit ; je le veux croire, car je puis dire avec l'Apôtre, que mon dessein n'est pas de vous donner de la confusion, je veux seulement vous avertir de votre devoir comme mes chers

enfants : *Non ut confundam vos, hæc scribo, sed ut filios meos charissimos moneo* (I Cor., IV, 24) ; cependant ne laissez pas de vous examiner, d'entrer dans les plus secrets replis de vos consciences ; car peut-être qu'en vous considérant avec une discussion plus rigoureuse, et avec une application plus exacte, sur le tableau que nous venons de vous tracer, vous ne paraîtrez pas si irrépréhensibles que vous le pensez : que si cela est comme je vous le dis, vous devez prévenir par une connaissance profonde, par un aveu sincère de votre état, et par une pénitence sévère, la justice de Jésus-Christ, que vous ne pouvez éviter par d'autres voies. En tout cas, la vue d'une disposition qu'on ne peut regarder sans horreur, et sans douleur tout ensemble, vous rendra fermes dans vos devoirs, et plus incapables de vous y laisser surprendre.

Voilà, mes frères, ce que l'occasion de l'Écriture que nous avons lue aujourd'hui nous a mis dans la bouche, et comme il n'arrive rien ici-bas par hasard, et que Dieu à qui la chute d'une feuille ne peut échapper, règle tous les moments et toutes les circonstances de nos vies, il ne faut point douter qu'il ne nous ait mis devant les yeux l'histoire du bienheureux Job, afin que nous trouvassions dans cette conduite si sainte, si élevée, et si digne de lui, de quoi nous confondre, et nous encourager tout ensemble, en sorte que, gémissant de nos misères passées, nous puissions, en imitant une vertu si éclatante, nous mettre à couvert et nous garantir des maux à venir, qui nous environnent de toutes parts, et dont nous sommes incessamment menacés.

LIII. CONFÉRENCE.

Pour le septième dimanche après la Pentecôte.

SUR LES CHOSEs QU'IL FAUT DEMANDER À DIEU, SELON NOS BESOINS.

Te supplices exoramus, ut noxia cuncta submoveas, et omnia nobis profutura concedas. (Collect. Eccl.)

Délivrez-nous, Seigneur, de toutes les choses qui peuvent nous nuire, et donnez-nous celles qui nous sont utiles.

Si les Chrétiens qui vivent dans le monde ont quelque demande à faire à Jésus-Christ, c'est principalement celle que l'Eglise nous met aujourd'hui dans la bouche, et que nous exprimons dans l'oraison de l'Office ; car comme ils sont appelés à quelque chose de grand par la grâce qu'ils ont reçue dans le baptême ; c'est avec beaucoup de raison qu'ils doivent le conjurer par des cris violents et par des prières ardentes, d'ôter tous les obstacles qui peuvent les empêcher d'arriver à cette fin si relevée qu'il faut qu'ils se proposent, *ut noxia cuncta submoveas*, et qu'il leur accorde tous les secours qui peuvent les y porter et les y conduire, *et omnia nobis profutura concedas*. Comme ces obstacles sont presque infinis dans la voie où ils se trouvent engagés, je veux dire dans la voie du monde, ils ne sauraient être trop sur leurs gardes, marcher avec trop de pré-

caution et trop de crainte, ni s'adresser à Dieu avec trop d'instances, afin qu'il les éclaire de sa lumière, qu'il les assiste de sa grâce et qu'il les soutienne de sa protection ; car sans cela ils n'évitieraient jamais de tomber dans les pièges qui leur sont tendus de toutes parts, et dans les précipices qui les environnent, ce qui rendrait toutes leurs prétentions vaines, et toutes leurs espérances inutiles.

Mais s'il y en a parmi les Chrétiens qui soient plus particulièrement obligés que les autres de reconnaître dans cette vue la bonté de Dieu, de lui rendre des actions de grâces continuelles, en un mot, qui aient déjà reçu au pied de la lettre l'effet de cette prière, il ne faut point douter que ce ne soit nous, mes frères, et tous ceux qui, comme nous, ont le bonheur de vivre dans la solitude et d'être appelés à la vie retirée. Car quels sont ces obstacles, mes frères, dont l'Eglise demande à Dieu qu'il délivre ses enfants, sinon le monde, qui est lui-même le plus grand de tous et le plus dangereux, qui renferme dans son sein tous les autres, et dont à proprement parler il est comme la source et le principe ?

En effet, n'est-ce pas où se trouvent toutes ces cupidités et ces passions qui possèdent les hommes et les réduisent dans la servitude ? n'est-ce pas l'amour du monde qui produit tous ces engagements et ces affections différentes qui les lient, qui les tiennent captifs et qui les empêchent d'aller où la volonté de Dieu les appelle, puisqu'ils sont véritablement les esclaves des choses auxquelles leurs cœurs, leurs volontés sont attachées : *A quo enim quis superatus est, hujus et servus est. (II Petr., II, 19.)*

Cet avare, par exemple, s'applique à amasser des trésors, il en a rempli ses coffres, et les tient enfermés sous trente clefs ou trente serrures, si vous voulez ; il croit qu'il en est le maître et qu'il les possède, mais il se trompe. C'est lui-même qui en est possédé, et il s'en faut bien qu'il en soit le maître, il en est l'esclave : son esprit, son cœur, sa mémoire, son imagination, enfin son homme tout entier est plus dans son coffre que son argent ; il y pense les jours et les nuits, il n'y a point de moment dans lequel il n'en soit occupé ; et bien loin d'avoir le plaisir d'un homme qui jouit, l'ardeur qu'il a d'avoir du bien est si excessive, que dans sa richesse il souffre la peine d'une extrême indigence.

Ce sensuel de même s'abandonne à la recherche de ses plaisirs, il vient à bout de ce qu'il désire, il se figure qu'il est content et qu'il est au-dessus de ce qu'il a souhaité ; mais c'est une imagination fautive, c'est la volupté qui le domine, c'est elle qui a le dessus, il la sert et lui obéit comme à une méchante maîtresse, elle exerce sur lui un pouvoir absolu, il est dans sa dépendance et il n'y a rien qu'elle ne lui fasse entreprendre. Il en est de même de toutes les autres passions : elles assujettissent tous ceux qui s'y laissent aller, elles occupent leur raison, elles la

remplissent de ténébres : de sorte qu'ils n'ont nulle vue sur leur état, leur captivité ne leur est point sensible, et ils portent partout le poids d'une servitude pesante et cruelle, sans s'en apercevoir : *Quid miserius misero, non miserante seipsum?* (S. AUG., lib. I Confess., cap. 13.)

Ce sont là, mes frères, les obstacles qui se rencontrent dans la voie des gens du monde : voilà ce qui fait qu'il leur est presque impossible de s'acquitter de leurs devoirs, de rendre à Dieu ce qu'ils lui ont promis par les engagements du baptême, et de vivre dans la piété, de laquelle, quoi qu'ils puissent dire, ils ont fait une profession solennelle. Dieu, par sa miséricorde, a levé tous ces obstacles à notre égard : il nous a mis à couvert de tous ces accidents si fâcheux, et nous a tout d'un coup affranchis de tous ces dangers en nous retirant du monde : il a donné à l'Eglise ce qu'elle lui a demandé en notre faveur, *ut noxia cuncta submoveas*; puisqu'il nous a retirés de la corruption du siècle, et que, par le mouvement de son Saint-Esprit, il nous a engagés dans un état qui n'est rien qu'un renoncement entier et sincère aux biens, aux affaires, aux honneurs et aux plaisirs du monde; enfin à tout ce qui est passager et périssable. Que ne devons-nous point, mes frères, à la bonté de Dieu? ou plutôt, qu'avons-nous fait pour mériter qu'il nous comblât de toutes ces grâces et de tous ces avantages? car non-seulement il nous a préservés de tous les maux qui tombent en foule sur les gens qui vivent dans le commerce du monde, qui les accablent et qui les oppriment; mais il a fait plus, car il nous a donné avec abondance et plénitude, tout ce qui pouvait nous conduire et nous établir dans un véritable bonheur : *Et omnia nobis profutura concedas*.

Je vous dis, mes frères, que Dieu ne s'est pas contenté de nous délivrer des maux, mais qu'il nous a comblés de biens; et je suis assuré que vous avez trop de reconnaissance des grâces qu'il vous a faites pour ne pas entrer en ce point dans mes sentiments. Car n'est-il pas vrai qu'il vous a conduits comme par la main dans une école de piété et de vertu, dans une demeure sainte; j'entends dans la retraite, dans un cloître, où l'unique occupation est d'obéir à sa volonté et de la suivre en toutes choses, comme la règle unique de votre vie; il vous a menés, dis-je, dans ces déserts de bénédiction, dans ces montagnes qui lui sont consacrées, *In montem sanctificationis sue* (Psalm., LXXVII, 47), où l'on trouve ce repos, cette paix, cette tranquillité sainte, qui est un bonheur, selon le même prophète, qu'il vous a acquis par sa toute-puissance, *Quem acquisivit dextera ejus*. (Ibid.) C'est là où non-seulement vous êtes à l'abri des maladies contagieuses dont toute la face de la terre est infectée, mais vous y trouvez des remèdes puissants qui vous guérissent des blessures que vous y avez reçues, et qui vous garantissent de celles que vous y pour-

riez recevoir. Non-seulement vous évitez ce grand froid qui glace les cœurs, et qui dans nos temps est presque universel, *frigus charitatis* (S. AUG. in Psalm. XXXVII), mais vous avez dans tous les exercices et les œuvres de piété qui se pratiquent parmi vous, de quoi exciter votre foi, animer votre religion et enflammer votre zèle. Non-seulement vous n'êtes point tentés par les richesses qui ne sont point devant vos yeux, mais vous trouvez dans le cloître cette simplicité, cette pauvreté prescrite par Jésus-Christ, si établie par son exemple et si pratiquée par ses saints. Non-seulement vous ne vivez pas dans la mollesse et l'oisiveté dans laquelle sont ensevelis comme dans un sépulcre les gens qui se laissent aller au torrent du monde, mais vos travaux et vos veilles vous maintiennent dans cette vigilance, et une vivacité qui est digne de ceux qui savent qu'ils sont dans l'obligation de veiller sans cesse. Non-seulement vous vous parez contre l'orgueil, contre la vanité et l'amour de la gloire; mais le silence, la séparation des hommes et les humiliations dans lesquelles vous vivez, vous donnent des dispositions toutes contraires, et non-seulement vous n'avez point de part à toutes ces dissensions, ces haines si cruelles qui se rencontrent parmi ceux qui ont des affaires et des intérêts à démêler les uns avec les autres; mais vous jouissez par la miséricorde de Dieu d'une paix et d'une charité constante, qui n'est ni troublée ni interrompue. Non-seulement vous n'êtes pas sujets ni à dire ni à entendre ces calomnies, ces médisances noires qui font la matière et le sujet des entretiens et des conversations des mondains, je veux dire des amateurs du monde; mais vous n'avez ni bouches, ni oreilles que pour dire et entendre des paroles d'édification. Non-seulement vous n'êtes pas adonnés comme eux à la bonne chère et aux plaisirs de la bouche; mais vous gardez une austérité exacte dans le boire et le manger. Non-seulement vous n'êtes pas déstitués de connaissances, de conduites, de conducteurs; mais vous avez des supérieurs qui veillent incessamment sur vous, qui vous instruisent, qui vous avertissent; des frères qui vous donnent des exemples, et la méditation de la loi de Dieu, qui ne permet pas que vous puissiez ignorer ce qui regarde votre salut; enfin vous avez tous les avantages, tous les secours qui se rencontrent dans les monastères, lorsqu'on y vit dans la pureté des règles.

Ainsi, mes frères, comme il n'y a pas un seul instant, ni une seule action de votre vie qui ne soit déterminée selon l'ordre et par l'esprit de Dieu, il n'y en a point aussi, si vous lui êtes fidèles, qui ne vous obtienne cette double grâce : savoir, d'éviter cette multitude effroyable de maux et de misères qui menacent, comme nous avons dit, les gens qui vivent dans les embarras du siècle, et de vous enrichir tout ensemble de tous les biens et de toutes les vertus qui peuvent contribuer, selon la prière de l'Eglise, à vous

rendre éternellement heureux : *Ut noxia cuncta submoveas, et omnia nobis profutura concedas*. C'est ce que votre condition renferme par-dessus tous les autres états et toutes les autres professions du monde.

Je vous dis, mes frères, pourvu que vous soyez fidèles : car je vous confesse qu'il n'y a rien que j'appréhende davantage que de voir en vous moins de soin, moins d'application et moins de ferveur que vous n'en devez avoir pour répondre à tant de grâces ; et j'ai peine à me persuader que mon appréhension ne soit pas bien fondée : car d'un côté, si j'aperçois en vous quelque exactitude qui me contente, si j'y remarque quelque chose qui ne se trouve pas parmi ceux de notre profession qui vivent dans le relâchement et dans la mollesse, je vous vois tellement au-dessous de ceux que nous regardons comme les modèles sur lesquels vous devez former votre conduite, que je ne puis comprendre qu'ayant les mêmes lumières, les mêmes principes et les mêmes maximes, vous soyez si éloignés d'être ce qu'ils ont été. Vous pensez de votre état ce qu'en ont pensé les Antoine, les Paoine, les Hilarion, les Basile, les Jean Climaque, les Benoît, les Bernard ; et pourquoi donc n'êtes-vous pas comme eux ? Direz-vous que le bras de Dieu est raccourci, ou que les hommes n'en sont plus capables ? Prenez-vous-en plutôt à votre propre faiblesse ; reconnaissez votre infidélité ; humiliez-vous devant celui qui fait de nos cœurs tout ce qu'il en veut faire, et qui renouvelle la force et la vigueur des âmes abattues quand elles s'adressent à lui, et qu'elles lui exposent avec confiance leurs besoins, leurs nécessités et leurs impuissances.

Cependant, mes frères, que ce bas sentiment que vous devez avoir de vous-mêmes ne soit pas tel qu'il vous tire comme un voile sur les obligations que vous avez à Dieu, et qu'il vous empêche de les reconnaître : car non-seulement vous ne devez pas cesser de voir ce qu'il a fait pour vous, et ce qu'il fait encore ; mais vous devez ressentir dans tous les moments cet excès de miséricorde qui l'a porté à vous favoriser de tous ces dons et de tous ces bienfaits, dont nous venons de vous faire le détail. Dites-vous souvent que ses profusions et ses libéralités sont grandes, mais qu'elles seraient plus abondantes, si vous en faisiez un meilleur usage ; rien, mes frères, n'est plus utile, ni d'un plus grand mérite auprès de Dieu, que d'être persuadé de cette préférence avec laquelle il vous traite, et de toutes les marques qu'il vous donne de sa miséricorde, non par un esprit d'orgueil et de présomption, mais par un sentiment d'une gratitude et d'une humilité profonde ; rien n'est plus puissant, dis-je, pour vous les conserver, pour les augmenter et vous en attirer de nouvelles. Dieu ne sait ce que c'est que de refuser une âme fidèle et reconnaissante : car comme cette disposition procède d'une humilité sainte et sincère, elle attire sur elle l'esprit de Dieu, qui prend plaisir, comme

il l'a dit par son Prophète, de reposer partout où il trouve de l'humilité et de la douceur : *Ad quem respiciam, nisi ad pauperculum et contritum spiritum, et trementem sermones meos ?* (Psal., LXVI, 2.)

Après tout, mes frères, demandez-lui que ce sentiment ne soit pas une simple spéculation, mais qu'il passe de votre tête dans votre cœur, et de votre cœur dans vos mains, qu'il soit réel, qu'il soit effectif ; qu'il se fasse désormais remarquer dans toute votre conduite, afin que, paraissant au jugement de Dieu, comme des serviteurs qui n'ont pas négligé de faire profiter le talent de leur maître, il récompense votre fidélité, et qu'ainsi l'Eglise obtienne en vos personnes l'accomplissement de ses vœux et de ses prières : *Ut noxia submoveas, et omnia nobis profutura concedas*.

LIV^e CONFÉRENCE.

Pour le huitième dimanche après la Pentecôte.

SUR L'USAGE QU'ON DOIT FAIRE DES RICHESSES.

Facite vobis amicos de mammona iniquitatis. (Luc., XVI, 9.)

Faites-vous des amis, des richesses d'iniquité.

Il n'y a personne, mes frères, à qui l'Evangile de ce jour convienne davantage, qu'à ceux qui ont embrassé la vie retirée, et qui ont dit adieu pour jamais au monde, afin de se consacrer à Jésus-Christ dans la solitude : car, comme il n'y en a point qui pratiquent plus à la lettre ce précepte ou ce divin conseil : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis* : « Faites-vous des amis de l'argent d'iniquité, » il se peut dire qu'il a particulièrement parlé pour eux, et qu'ils ont plus de part à ses instructions que le reste des hommes.

Quoique les richesses de la terre puissent être employées à de saints usages, et qu'il ne soit point nécessaire de s'en dépourvoir par un renoncement actuel et extérieur, cependant il est si rare que ceux qui les possèdent en usent avec des intentions pures et droites, qu'on ne se trompera pas, quand on les considérera comme des biens d'iniquité ; et véritablement il y a une malignité secrète qui y est attachée ; et l'expérience ne nous montre que trop que l'on fait toutes sortes de maux pour les acquérir, et qu'il n'y en a point qu'on ne commette par leur moyen, lorsqu'on les a acquises.

Ainsi, mes frères, Dieu, voulant nous délivrer d'une tentation si commune et si dangereuse, nous a donné une grâce toute spéciale pour exécuter ce conseil : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis*, et nous a inspiré de renoncer à ces fortunes passagères, à ces avantages périssables, pour nous concilier par ce dévouement, par cette privation volontaire, l'amitié de Jésus-Christ et celle des anges et des saints : Dieu remplissant par un bien infiniment plus grand et plus avantageux, le vide que cette abnéga-

tion a pu causer dans le fond de nos âmes : C'est nous rendre au centuple ce que nous lui avons donné ; c'est un échange qui a des disproportions et des différences que l'on ne peut ni exprimer ni comprendre : car quel rapport y a-t-il entre ce qu'on laisse et ce que l'on trouve ? on quitte un rien pour un tout d'un mérite et d'une valeur infinie ; c'est renoncer à la terre pour acquérir le ciel, c'est mépriser une joie courte de peu de moments, pour jouir d'une éternité bienheureuse. C'est ce qu'un grand saint exprime par ces paroles : *Mercari propriam de re pereunte salutem, perpetuis mulare caduca, et vendere terram, cælum emere* (S. PAULIN.), « acheter son bonheur éternel au prix des choses périssables, changer celles qui passent en celles qui ont une durée immortelle, donner la terre pour posséder le ciel. »

C'est un commerce, lequel, tout saint qu'il est, n'est ni connu ni goûté des gens qui vivent dans le siècle ; et l'on y tient des conduites qui lui sont tellement opposées, qu'il est vrai de dire que la terre tient dans leurs cœurs toutes les places que le ciel y doit avoir ; que ce qui passe les occupe et les possède, de sorte qu'on ne se tromperait point quand on dira qu'ils travaillent uniquement pour ce qui n'est pas digne un seul instant de leurs soins et de leur vie. Ils l'emploient tout entière à se bâtir des fortunes, à amasser des trésors, à rechercher des plaisirs et des voluptés, comme si toute leur espérance et toute leur béatitude était renfermée dans la jouissance de ces biens imaginaires. Le nombre de ces insensés est si grand, qu'on les voit partout, l'aveuglement est si universel, qu'à peine en trouverait-on quelqu'un, je dis dans tous les états et dans toutes les conditions, en qui on remarque une action qui fasse croire qu'il porte ses vues, ses pensées et ses desirs au delà des choses présentes : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt, non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.* (Psal., XIII, 3.)

Que vous êtes redevables à la bonté de Dieu, mes frères, d'avoir rompu ces liens et ces engagements qui font tant de misérables, par la pauvreté dont vous avez fait une profession publique ! Mais ce n'est pas assez de vous être déchargés une fois de ce fardeau, il faut que ce renoncement se renouvelle, et qu'il dure autant que votre vie : il faut, dis-je, que vous ne cessiez de vous dépouiller, tant que vous porterez cette cupidité qui ne meurt point, et que vous sentirez en vous cette loi de péché dont parle l'Apôtre, qui s'oppose sans cesse à la loi de la grâce : *Video aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ.* (Rom., VII, 25.) Ce plaisir qui se présente, cette satisfaction qui nous attire et qui nous flatte, soit qu'elle regarde l'esprit ou les sens, quelque légère ou peu importante qu'elle paraisse, doit être le sujet de notre renoncement, nous devons la rejeter comme un appât de mort, et comme un piège qui nous est tendu pour nous surprendre ; et ce nous

est une occasion de pratiquer ce divin précepte : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis.*

Vous êtes obligés, mes frères, de tendre à la perfection ; et comme vous devez éviter ou combattre tout qui s'y oppose, vous devez avoir incessamment les armes à la main, et croire que vous êtes engagés dans une guerre continuelle. Vous vous êtes faits pauvres pour l'amour de Jésus-Christ en vous dépouillant de tout ce que vous pouviez avoir de biens dans le monde : c'est beaucoup ; mais cette action, toute grande qu'elle vous parait, ne vous servirait de rien si vous n'aviez la même fidélité pour vous séparer de toutes les choses dont votre profession vous défend l'usage et la jouissance ; et il n'y a presque point de moment dans lequel vous n'ayez occasion de donner quelque chose à Dieu, ou de lui refuser ; de lui plaire ou de lui déplaire.

Par exemple, vous êtes tentés de l'envie de parler, de dire une chose ou inutile, ou plaisante, ou mauvaise, vous devez vous en abstenir par le respect que vous avez pour la loi du silence ; vous voudriez vous contenter en donnant à votre frère quelques marques de votre méchante humeur, c'est un mouvement que vous devez réprimer ; vous vous sentez poussés à juger son action, c'est un sentiment qu'il faut désavouer ; la paresse vous presse et vous sollicite, c'est une inutilité et une mollesse que vous devez rejeter ; votre esprit s'élève et s'échauffe contre la manière d'agir de votre supérieur, et vous vous sentiriez soulagés, si vous vous laissiez aller à censurer sa conduite ; c'est une pensée qu'il faut supprimer, en demeurant dans la soumission et le respect que vous lui devez ; les observances religieuses vous pèsent et vous importunent, vous n'y trouvez rien qui vous satisfasse, ce vous serait, à ce qu'il vous semble, un soulagement considérable de vous en accorder quelques dispenses, il faut sacrifier cette pensée, et la regarder comme une tentation fâcheuse ; vous vous voyez contraints par la multitude des règlements, quoiqu'ils n'aient été faits que pour entretenir la discipline et conserver la piété, cet assujettissement si serré vous gêne et vous porte à désirer une voie plus large, plus libre et plus spacieuse, détournez vos yeux de cette latitude, quelque agrément qu'elle vous offre ; il vous vient en l'esprit d'examiner et de discuter les ordres de vos supérieurs, sous prétexte de leur rendre ensuite une obéissance plus pleine et plus entière, passez promptement sans vous arrêter à une si mauvaise raison ; enfin rejetez pour l'amour de Dieu tout soulagement, tout délassement, toute satisfaction, toute joie que vous ne pouvez avoir, que ce ne soit aux dépens de quelques-unes des constitutions, des lois qui vous sont prescrites, et qu'en vous éloignant en quelque chose des ordres et des volontés de vos supérieurs : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis* ; renoncez à ces sortes de consolations qui sont toujours accompagnées de

quelque iniquité, et cherchez à vous faire les saints pour amis, qui sont les amis de Dieu. Quels saints, me direz-vous ? les anges qui veillent incessamment à la garde de vos âmes, vos fondateurs, vos instituteurs et vos pères, afin que, vous conduisant en tout par leur esprit, par leurs maximes et par leurs instructions, ils vous accordent leur protection auprès de Jésus-Christ, et que par leur moyen les portes de son royaume vous soient ouvertes : *Recipiant vos in æterna tabernacula.* (Luc., XVI, 9.)

Ceux qui traitent ces vérités d'imaginations ou de pensées scrupuleuses, qui font plus de cas de ce libertinage, auquel ils sont accoutumés, que de cet assujettissement de bénédiction qui nous est si recommandé par Jésus-Christ et par tous les saints, ne manquent pas de dire et de se vanter qu'ils sont exacts dans les choses essentielles, et que pour rien au monde ils ne voudraient s'en séparer ; qu'ils sont incapables, par exemple, de s'élever contre leurs supérieurs par une désobéissance formelle, par un murmure éclatant ; d'exciter des divisions dans la communauté, de quereller leurs frères, de conserver de l'argent contre la pauvreté qu'ils ont promise, de rien faire contre la continence à laquelle ils se sont engagés, ni de manquer à aucune de leurs obligations principales. Quelle merveille ! Ils ne feront pas des crimes, des conspirations, des sacrilèges, des rébellions, ni d'autres actions scandaleuses, parce qu'elles couvrent d'ignominie et de confusion tous ceux qui les commettent : ce n'est pas qu'ils aiment Dieu, mais comme ils s'aiment eux-mêmes, ils ne veulent ni la douleur ni la honte, qui sont les suites nécessaires de ces excès scandaleux.

Cette innocence prétendue, mes frères, est inutile, elle n'est point suffisante, elle est toute basse et toute servile, et ceux qui s'en tiennent là font voir à la vérité qu'ils craignent la peine, mais non pas qu'ils aiment la justice ; s'ils n'étendent leurs soins sur les choses qui leur paraissent petites, s'ils ne sont exacts à éviter ces fautes légères qu'ils s'imaginent n'être d'aucune importance, et qu'ils commettent sans remords et sans difficulté, ils tomberont malgré eux et par des conséquences nécessaires dans des inconvénients considérables ; ils feront des chutes grossières et profondes, et vous les verrez vivre et languir dans la servitude de toutes leurs passions : *Qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est.* (Ibid., 10.) C'est la parole de Jésus-Christ, vous ne vous souciez pas de commettre de petits maux, vous en commettrez de grands.

Si vous me demandez, mes frères, comment cela arrive, je vous dirai ce qui fait qu'un religieux commet facilement de ces fautes qu'il nomme et qu'il estime petites, c'est qu'il ne craint pas de déplaire à Dieu, et le défaut d'une appréhension si juste et si nécessaire, vient du défaut de son amour : car s'il aimait Dieu, non-seulement il n'aurait garde de lui déplaire, mais il recher-

cherait et ferait avec empressement et application tout ce qu'il connaîtrait qui lui serait agréable. On veut toujours plaire à ceux que l'on aime, quand l'amitié est véritable et sincère : on les choisit, on ne néglige rien de tout ce qui peut leur témoigner la considération que l'on a pour eux, et l'on n'a point plus de joie que d'essayer de mériter leur affection par les marques qu'on leur donne de la sienne.

Je pense, mes frères, qu'il n'y en a pas un seul parmi vous, qui n'entre pleinement dans un sentiment si juste et si raisonnable : or comme c'est par l'amour que l'on va à Dieu et que l'on s'en approche, c'est aussi par ce défaut d'amour qu'on s'en sépare et qu'on s'en éloigne, *Amando ascendis, negligendo descendis* (S. AUG. in Psal. CV) : et de même que le cœur qui est vide et désemploi des créatures est plein de Dieu, et de toutes les vertus et les qualités saintes qui accompagnent sa présence ; ainsi celui qui est vide de Dieu, est tout plongé dans les créatures et tout pénétré des dérèglements, des vices et des passions qui naissent de cet attachement illégitime. Quel état ! quelle disposition ! et comment est-il possible qu'un religieux, appelé de Dieu à une vie toute sainte, puisse se contenter d'un sort si pitoyable ? cependant c'est la suite, c'est l'effet du mépris des fautes légères.

Secondement, que fait ce religieux qui commet des fautes petites, et qui ne se donne pas la peine de s'en corriger, sinon d'apprendre à en commettre de grandes ? il transgresse une obligation, il en transgresse une autre, il continue parce que ces transgressions lui sont commodes, et qu'elles ne lui font aucune horreur ; il contracte ainsi l'habitude de se dispenser des lois, il la fortifie. Y a-t-il un moyen plus assuré pour acquérir la hardiesse de commettre des crimes ? et peut-on douter qu'elle ne naisse de la liberté qu'il se donne de faire ce qu'on appelle de petits maux ; les mauvaises inclinations augmentent quand elles ne sont pas combattues : la cupidité a dans nous un mouvement et une action continuelle, cette malignité qu'elle renferme ne se donne point de bornes, et elle croît sans cesse, si sans cesse elle n'est réprimée : *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper.* (Psal., LXXIII, 23.) L'orgueil qui, à proprement parler, rend ce religieux indocile et qui fait qu'il ne veut point être assujéti, et par conséquent qu'il n'aime point Dieu, grossit jusqu'à ce qu'il ait donné le coup de la mort.

On voit quelquefois des gens qui s'exercent et qui combattent avec des bâtons ou avec des lames de fer qui n'ont ni taillant ni pointe : il semble qu'ils perdent leur temps, qu'ils badinent et qu'ils se jouent ; cependant la vérité est, qu'ils apprennent à tuer des hommes, à commettre des meurtres : c'est ainsi que les religieux se rendent habiles dans l'art de désobéir, et que s'accoutumant à mépriser et à violer les règles par de petites transgressions, ils se perdent entiè-

par des infidélités et des infractions mortelles.

Troisièmement, on entoure une place de boulevards et de bastions pour la mettre en état de résister à ceux qui voudraient l'attaquer et la surprendre ; toutes ces défenses ne sont qu'un amas de terre, on y applique ou des pierres ou des gazons pour la soutenir, et pour en conserver la fermeté et la force ; si l'on vient à démolir ces gazons et ces pierres, ou à négliger de les entretenir ; cette masse tombera, se détruira peu à peu par l'injure des temps, par les pluies, par les neiges, par les glaces ; et cette forteresse qui était imprenable, si l'on avait eu soin de maintenir ses défenses, devient accessible de toutes parts ; et on la prendra par tous les endroits et partout où l'on voudra l'attaquer.

Une communauté monastique a ses règles principales qui la forment, qui la composent, qui lui sont essentielles ; cependant elles ne peuvent subsister si elles sont seules, et si elles ne sont appuyées par d'autres pratiques et d'autres constitutions particulières qui leur servent de défenses, et dès là qu'on les néglige et qu'on les ruine en se dispensant de les observer, il faut que ce corps qui est déstitué de ces appuis et de ces épaulements qui lui sont nécessaires, se démembre peu à peu, qu'il s'en aille par pièces et par parties, et qu'il tombe enfin dans la dernière défaillance : *Qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est.*

• Cela vous fait voir, mes frères, avec évidence quelle fidélité vous devez garder dans l'observation des choses qui vous ont été prescrites, soit qu'elles soient contenues dans votre règle, soit qu'ils y aient été ajoutées, pourvu qu'elles tendent à vous rendre plus parfaits et plus saints, et qu'elles soient dans l'esprit et dans le dessein de vos instituteurs et de vos Pères : car soit que Dieu, comme dit saint Bernard, vous explique ses volontés par lui-même, ou par la bouche de ceux qu'il a préposés pour vous conduire, c'est toujours lui qui vous parle ; et vous devez à ces ordonnances un respect et une soumission égale. *Quid enim interest utrum per se, an per suos ministros, sive homines, sive angelos, hominibus innotescat suum placitum Deus ? pari profecto obsequendum est cura, pari reverentia deferendum.* (*De præcept. et dis. cap. 9.*) Croyez, comme je vous l'ai dit bien des fois, qu'il n'y a rien de petit dans les choses que Dieu vous a commandées.

Apprenez donc, mes frères, à sacrifier à Dieu tout ce que vous pouvez trouver de goût, de plaisir et de satisfaction dans les choses d'ici-bas : je dis de satisfactions terrestres et humaines, *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis* ; renoncez-y comme vous avez renoncé aux biens, aux fortunes et à la succession de vos pères ; vous plairez à Dieu par une telle conduite, vous plairez à Jésus-Christ, vous plairez à ses saints ; et toute la cour céleste se réjouira de voir le nom de Jésus-Christ sanctifié par ce sa-

crifice si entier, si religieux et si saint. Que faut-il à ceux qui ont pris Jésus-Christ pour leur partage ? et pourriez-vous vous imaginer de trouver dans les biens de ce monde des avantages et des consolations qui fussent comparables à ces joies ineffables qui se rencontrent dans la possession de Jésus-Christ ? *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* (*Rom., VIII, 28.*) Soyez persuadés que ses véritables serviteurs ne manquent de rien, qu'ils sont même dès cette vie dans une abondance et dans une paix profonde, et que tout conspire à les rendre éternellement heureux. *Non est inopia timentibus eum.* (*Psal., XXXIII, 10.*)

LV^e CONFÉRENCE.

Pour le neuvième dimanche après la Pentecôte.

SUJET DES LARMES QUE JÉSUS-CHRIST VERSA SUR LA VILLE DE JÉRUSALEM, EN Y FAISANT SON ENTRÉE.

Ut appropinquaret, videns civitatem, flevit super illam, dicens, Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi ! nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis. (*Luc., XIX, 41, 42.*)

Jésus-Christ approchant de Jérusalem, jeta les yeux sur cette ville, et répandit des larmes, en disant : Si vous aviez connu au moins en ce jour ce qui pourrait contribuer à vous donner la paix ! Mais tout cela présentement vous est caché, et ne tombe point sous vos yeux.

Il y a peu d'instructions, mes frères, dans l'Écriture plus importante, et qui contiennent de plus grandes utilités, que celle que nous trouvons dans l'évangile de ce jour ; elle nous apprend que le Sauveur du monde allant à Jérusalem, aussitôt qu'il aperçut cette ville ingrate, fut saisi d'une telle douleur, qu'il ne put s'empêcher de verser des larmes, *Videns civitatem, flevit super illam.* C'est la dureté et l'insensibilité de cette ville infidèle, qui cause cet attendrissement et cette compassion dans cet Homme-Dieu ; il ne peut voir que ce qu'il a fait pour cette ville malheureuse, tous les soins qu'il a pris pour lui procurer une paix constante, pour la faire rentrer dans la voie de la vérité et de la justice, enfin toutes les marques qu'il lui a données de sa bonté, n'ait servi qu'à la rendre plus rebelle, plus ennemie de sa loi, et plus opposée à ses volontés.

Il lui avait envoyé des prophètes pour l'éclairer et pour l'instruire, pendant que le reste du monde était enseveli dans les ténèbres profondes de l'ignorance et de l'erreur. Il lui avait donné une loi pour lui tracer le chemin qu'elle devait suivre ; et pour comble de ses grâces et de ses bienfaits, il était sorti du sein de son Père, et venu lui-même en personne pour accomplir les promesses qu'il lui avait faites depuis si longtemps, pour la faire jouir d'un bonheur, d'une paix et d'une félicité parfaite.

Il ne faut pas s'étonner, mes frères, si après cette suite de grâces et de bénédictions, dont il l'avait favorisée, après tous ces témoignages de son application et de ses soins, il ne peut souffrir le mépris et l'indifférence qu'elle a pour tous les effets de sa charité et de sa tendresse ; si les châtiments

timents rigoureux qu'elle s'attirait par une conduite si injuste, font sur lui des impressions si vives et si sensibles, et s'il ne peut s'empêcher de la plaindre de ce qu'étant dans un état si déplorable, elle ne connaît point son malheur. Il fallait, mes frères, que son aveuglement fût grand : elle avait foulé aux pieds toutes les lois qu'il lui avait données, elle avait massacré les prophètes qui étaient venus de sa part pour la retirer de l'égarement où elle était, elle avait trempé ses mains dans le sang de ceux qui lui avaient prédit les malheurs dont elle était menacée, elle était sur le point de porter ses iniquités jusqu'aux derniers excès, en les faisant mourir lui-même d'une mort cruelle ; lui, dis-je, qui n'était sorti de dessus le trône de son Père et descendu sur la terre que pour lui conserver la liberté et la vie.

Ne pensez pas, mes frères, que cette Jérusalem ne soit rien que cette ville infidèle dont l'Écriture nous parle, que ce soit à ce temple ingrat que se borne la douleur qui paraît aujourd'hui dans le Sauveur du monde, et que ce soit seulement pour lui que son cœur s'attendrit, et que nous lui voyons répandre des larmes.

Cette Jérusalem n'est que la figure de ce grand nombre d'hommes qui composent un peuple saint, je veux dire un peuple distingué, et marqué au caractère des saints, qui est le sceau sacré du baptême. Il n'y en a pas un, comme l'Évangile nous l'apprend, s'il est tel qu'il doit être, qui ne contienne au dedans de lui le royaume de Dieu : *Regnum Dei intra vos est* (Luc., XVII, 21), et l'Apôtre nous dit que les cœurs de tous ceux qui sont à Dieu et qui le servent sont le temple du Saint-Esprit, *Membra vestra templum sunt Spiritus sancti*. (I Cor., VI, 19.) C'est donc à cette Jérusalem spirituelle que Jésus-Christ adresse principalement sa parole ; c'est elle qu'il instruit, qu'il éclaire, qu'il exhorte ; il parle en sa personne à vous et à moi et à ceux dont elle était la figure ; il n'en néglige aucun, et il s'attache, par une bonté qui ne se peut comprendre, à leur donner toutes les lumières et les connaissances qui leur sont nécessaires, et à les fortifier par ses divines instructions. Tous y ont part, et il n'y en a pas un seul qui n'ait droit de puiser dans cette source d'une abondance infinie ; les petits et les grands, les pauvres et les riches, les princes, les sujets, tous y sont appelés : *Omnes sitientes, venite ad aquas* (Isa., LV, 1) ; et cette miséricorde immense n'en rejette personne.

On peut dire, et avec douleur, que véritablement il parle, mais aussi qu'il n'est point écouté, et qu'il ne trouve guère plus de disposition dans ceux auxquels il déclare à présent ses intentions, qu'il n'en trouvait autrefois, et que la résistance n'est pas moindre qu'elle n'a été lorsqu'elle a percé son cœur et qu'elle a tiré des larmes de ses yeux ; enfin Jésus-Christ s'explique, mais on n'a rien moins que la religion qu'on devrait avoir pour profiter de ses avis.

Les gens du monde, qui pour l'ordinaire

font une profession toute publique de se conduire et de marcher par des voies et des routes égarées, ne sont pas destitués de ce secours : le Fils de Dieu leur parle par une compassion toute particulière ; et, bien loin de les laisser à leurs passions et à leurs cupidités sans leur rien dire, il les avertit en mille et mille manières différentes, pour les retirer de l'égarement où il les voit et les ramener dans le chemin de la vérité qu'ils ont abandonné ; il leur parle, dis-je, tantôt par ses ministres et par ses prédicateurs, par ce soin perpétuel qu'il prend de la conservation de leur vie ; tantôt par les bienfaits dont il les comble ; tantôt par les maux qu'il leur envoie, par les maladies dont il les visite, par les châtiments dont il les punit, par l'exemple des personnes qui vivent dans sa crainte et qui gardent ses lois ; enfin il leur parle par le renversement des fortunes temporelles, par la perte des biens, par la mort des grands du monde, par la privation de leurs amis ; et il leur fait toucher au doigt, par tous ces événements et ces conduites différentes, que tout passe ici-bas, que tout change de moment en moment, et qu'il n'y a rien sous le soleil qui ait ni consistance, ni solidité, ni durée, que c'est la plus grossière de toutes les illusions de quitter les corps, comme ils font tous les jours, pour courir après les ombres et les fantômes, et d'abandonner la vérité tout aimable qu'elle est, pour s'attacher à l'erreur, à la vanité et au mensonge : *Filii hominum, utquid diligitis vanitatem et queritis mendacium ?* (Psalm., IV, 3.)

Cette voix, mes frères, si claire et si éclatante n'est point entendue. Les hommes, pour la plus grande partie, vivent comme s'ils n'avaient point d'oreilles ; leur dureté résiste à tout ce que Dieu fait pour leur conversion ; l'attachement qu'ils ont pour les choses de la terre les retient et les domine ; et toutes ces instructions si pressantes, si salutaires et si saintes, n'ont garde de trouver place dans des cœurs possédés de l'amour du monde.

Si on doute de ce que j'avance, il n'y a qu'à juger de l'état où ils se trouvent par leurs œuvres, je parle des gens du monde, et à mettre leur conduite auprès des vérités qui leur sont annoncées. Il y a tantôt dix-sept cents ans que Jésus-Christ ne cesse de leur parler, qu'il les avertit, qu'il les exhorte et qu'il les presse ; et quel effet voyez-vous jusqu'ici de toutes ces diligences ? quel changement a produit dans ces âmes endurecies le soin qu'il a eu de les instruire de leurs devoirs ?

Mais pour entrer dans quelque détail, mes frères, disons qu'il leur déclare encore tous les jours, qu'il n'y a que ceux qui sont pauvres d'esprit, c'est-à-dire qui sont humbles, auxquels les portes de son royaume sont ouvertes ; le monde cependant n'est rempli que d'âmes orgueilleuses ou superbes, et chacun, soit digne, soit indigne (au mépris du précepte), travaille autant qu'il peut pour se donner du rehaussement et de la gloire.

Le Fils de Dieu déclare que ceux-là seulement qui conservent la paix et la douceur posséderont la terre des vivants; et vous ne voyez qu'agreur, qu'envie, qu'inimitié parmi les mondains : ce sont ces passions si malignes et si condamnées qui règnent parmi eux avec un empire absolu. Le Fils de Dieu déclare que ceux qui pleurent seront consolés, c'est-à-dire, qu'ils seront heureux; on fuit cependant cette tristesse sainte, quelque commandée qu'elle puisse être, on n'en a que de l'horreur, chacun cherche ce qui le satisfait et ce qui le contente, et sacrifie à son plaisir son temps, sa peine, son bien, sa santé, sa vie même; car combien y en a-t-il qui se sont donné la mort par les excès qu'ils ont commis dans des débauches? Le Fils de Dieu dit que ceux qui gardent la pureté du cœur sont heureux, et qu'ils jouiront de sa présence. Hélas! que cette déclaration et cette promesse, tout importante qu'elle est, est ignorée! on ne connaît presque dans le monde que la vie des sens, les passions brutales y sont les maîtresses, et il y a si peu de lieux et si peu de personnes en qui ce dérèglement ne se rende sensible, qu'il se peut dire qu'on aurait besoin d'un second déluge pour laver l'iniquité de la terre.

Enfin, mes frères, on aperçoit quasi partout des marques de l'indocilité des pécheurs, de leurs résistances aux volontés de Dieu, et du mépris qu'ils font de ses ordonnances; et si nous avions le temps d'appliquer les règles aux œuvres, et les devoirs aux actions, le violement de la loi paraîtrait incroyable. Seigneur, que de justes sujets de vous plaindre de votre peuple! quelle ingratitude pour tant de grâces et de bienfaits! quelle tendresse dans le père! quelle dureté dans les enfants! Vous ne vous laissez point de parler, d'exhorter, d'instruire; et dans tous les temps vous tendez la main à ceux qui ne cessent point de vous refuser leur soumission et leur confiance : *Tota die expandi manus meas ad populum non credentem et contradicentem.* (Isa., LXV, 2.) Ils ignorent, ou pour mieux dire, ils ne veulent point savoir ce que vous faites pour leur procurer une paix constante : *Si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi!* Ils se détournent de cette clarté divine qui frappe leurs yeux; enfin ce sont des aveugles volontaires qui fuient la lumière et qui cherchent l'obscurité des ténèbres pour cacher la corruption de leurs mœurs et le dérèglement de leur conduite : *Dilexerunt homines magis tenebras quam lucem, erant enim eorum mala opera.* (Joan., III, 19.)

Si vous voulez savoir, mes frères, quelle sera la destinée de ces ingrats, et de quelles peines cette résistance si inflexible et si persévérante sera punie, c'est ce que le Fils de Dieu nous apprend lorsqu'il nous dit que cette ville sera attaquée par ses ennemis, qu'elle sera assiégée, qu'elle sera prise, et que sa ruine sera si entière, qu'il ne restera pas une pierre sur une autre pierre :

Non relinquent lapidem super lapidem (Luc, XIX, 43.) C'est ainsi que le Seigneur exercera ses jugements sur ces âmes infidèles; et à moins qu'elles ne rentrent dans des sentiments et dans des dispositions toutes nouvelles, et qu'elles ne réparent leurs égarements passés par un retour et une conversion sincère, il les livrera à leurs ennemis : *Circumdabunt te inimici tui vallo* (Ibid.), c'est-à-dire aux démons et à leurs propres cupidités; ces ennemis leur feront une guerre cruelle, ils les attaqueront par toute sorte d'efforts et de surprises, par mille suggestions, par mille tentations différentes, et mettront tout en usage pour les réduire dans une captivité honteuse : *Coangustabunt te undique*; enfin leur malheur sera consommé : *In terram prosternent te, et non relinquent in te lapidem super lapidem.* (Ibid., 43, 44.) Le renversement d'une place et d'une ville est entier et sa ruine est achevée lorsque les murs et les maisons en sont tellement démolis, qu'on en voit les pierres éparses de çà et de là dans les rues et dans les places publiques; c'est ce qui arrivera à ces hommes, qui, étant rejetés de Dieu en punition de leurs égarements et de leurs péchés, deviendront la proie, le partage et la possession des démons; ils seront jetés par terre, c'est-à-dire, comme des gens abattus, ils seront sans force et sans puissance; leur raison, obscurcie par leur iniquité, sera sans discernement et sans lumière; leur volonté, corrompue par le péché, n'aura ni sentiment, ni action, ni mouvement pour le bien : en un mot la désolation sera complète, et la cause de ce malheur irréparable : c'est qu'ils n'ont pas profité de la visite que Dieu leur a rendue : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*; ils ont regardé avec indifférence toutes les marques qu'il leur a données de sa bonté, ils ont violé ses préceptes, ils ont méprisé ses conseils; enfin c'est qu'ils ont suivi la voix de leurs passions, sans vouloir écouter les vérités qu'il leur a annoncées, et qu'ils ont mieux aimé s'attacher aux créatures qu'au Créateur : *Servierunt creaturæ potius quam Creatori.* (Rom., I, 25.)

Voilà, mes frères, l'état où se trouve la plus grande partie des personnes qui vivent dans le siècle : le monde, auquel ils ne doivent rien, peut tout sur eux, et Dieu, qu'ils comble dans tous les moments des marques d'une protection dont ils ne peuvent se passer, ne trouve en eux ni respect, ni soumission, ni reconnaissance. Je ne vous parle si souvent de leurs misères que pour échauffer votre charité, et afin que la connaissance que vous aurez de la profondeur de leurs plaies vous porte à jeter devant Dieu des cris profonds pour leur guérison : je le fais encore, pour ainsi dire, afin que vous n'ayez pas le temps d'oublier ce qu'il a fait pour vous, en considérant qu'il vous a tirés du milieu de tous les écueils et de tous les périls où il les a laissés, et en comparant l'état heureux où il vous a mis, avec celui dans lequel ils se trouvent.

Quoique la condition dans laquelle il a plu à Dieu de nous mettre, mes frères, ait des avantages presque infinis, et qu'il y ait attaché tout ce qui pouvait nous établir dans une assurance parfaite (je parle de tout l'état monastique et religieux), cependant on répond si mal à tant de grâces, et on est si éloigné d'en user comme on le doit, qu'on ne saurait trop se reprocher son ingratitude, s'affliger devant Dieu de ses égarements, dans l'esprit d'une confession humble et sincère, et même s'appliquer les plaintes que Jésus-Christ fait éclater dans ce jour sur la dureté de son peuple : car si nous ne sommes pas tombés dans de semblables excès, si la main de sa miséricorde nous a garantis des mêmes chutes, notre vie ne laisse pas d'être remplie de tant d'infidélités, que nous avons grand sujet de craindre que Dieu ne nous juge plus coupables que nous ne pensons.

Outre ce que Dieu nous dit tous les jours par toutes ces manières que nous avons expliquées, et qui nous sont communes avec le reste des hommes, il y en a d'autres qui nous sont propres, par lesquelles il nous avertit incessamment de nos devoirs ; et comme il se peut dire qu'il ne fait cette grâce à personne avec une application plus tendre et plus charitable, il n'y en a point aussi qui ait plus d'obligation que nous de l'écouter, et de former l'état de sa vie sur ses saintes instructions.

Dieu nous parle donc, mes frères, et à tous ceux qui ont fait profession de la règle de saint Benoît, par toutes les actions, les exercices et les régularités qu'elle renferme ; et il n'y en a pas une qui ne nous déclare de sa part quelque dessein ou quelque volonté particulière. Le seul nom de notre Père et de notre instituteur, je veux dire saint Benoît, nous apprend que sa sainteté doit être la nôtre : les enfants sont héritiers de leur père, ses richesses leur appartiennent ; il faut donc que sa religion passe dans toute sa postérité, et que sa piété se trouve dans ses descendants : *Si radix sancta, et rami* : « Les rejetons doivent être saints comme la tige. » (Rom., XI, 16.) Dieu nous met devant les yeux par le travail auquel notre règle nous oblige la désobéissance de nos pères ; il nous dit que nous sommes destinés particulièrement à la pénitence, et que ces paroles sorties de sa bouche : *In sudore vultus tui vesceris pane* (Gen., III, 19), nous regardent beaucoup plus que les autres hommes. Il nous déclare par ces longues veilles qui nous sont ordonnées, l'obligation que nous avons d'être incessamment sur nos gardes pour nous défendre de l'ennemi, qui ne pense qu'à nous surprendre. Il nous apprend par l'abstinence et par les jeûnes que nous pratiquons, avec quel soin et quelle application nous devons conserver la pureté de nos sens et de nos cœurs : *Cogitat quæ Dei sunt, ut sit sancta corpore et spiritu.* (I Cor., VII, 34.) Il nous avertit par ce silence si rigoureux et cette solitude si étroite qui nous est prescrite, de rompre commerce avec tous les hommes, et de n'en

plus avoir qu'avec lui : *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus.* (Osee, II, 14.) Il nous déclare par la stabilité que nous promettons, que nous devons fixer la mobilité de notre esprit et de notre corps, afin de jouir de ce repos sacré qui ne se trouve point dans l'agitation et dans le tumulte. Il nous montre par les couches dures que la vie d'un moine est d'une mortification continuelle, et qu'il doit porter la croix de Jésus-Christ les jours et les nuits : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes.* (II Cor., IV, 10.) Il nous apprend par ce grand nombre d'heures que nous passons à chanter ses louanges, qu'il veut que nous fassions sur la terre ce qui se fait dans le ciel, et que nous joignons, pour ainsi dire, nos voix avec celles de ses anges : *In conspectu angelorum psallam tibi.* (Psal., CXXXVII, 1.) Il nous fait voir par la pauvreté et par l'obéissance dans laquelle nous devons vivre, qu'il faut que nous nous quittons d'une manière si entière et si complète pour l'homme extérieur comme pour l'homme intérieur, que notre état soit un renoncement et une privation parfaite de nous-mêmes, en sorte que nous pratiquions à la lettre ce précepte divin : *Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus* : « Quiconque d'entre vous ne renonce à tout ce qu'il a, ne peut être mon disciple. » (Luc., XIV, 33.) Il nous fait ressouvenir par la manière dont saint Benoît nous ordonne de prier, que la vie d'un solitaire est une vie de larmes, et que son oraison doit sortir du gémissement et de la composition de son cœur. Il nous dit par la qualité des lectures auxquelles nous devons nous appliquer, que c'est pour devenir saints que nous lisons, et non pas pour devenir savants. Il nous apprend par cette distribution si exacte de notre temps, et par cette succession d'exercices qui composent nos journées, que nous n'avons point ici-bas un moment à perdre, et qu'il veut que nous soyons du nombre de ceux dont il est dit : *Dies pleni inveniuntur in eis* (Psal., LXXII, 10) : « Les jours pleins se trouveront en eux. » Enfin il veut que nous acquérions une vertu parfaite, c'est-à-dire, selon les termes de notre règle, que nous nous élevions par la pratique d'une humilité sincère, profonde et persévérante, à une charité consommée : *Ergo his omnibus humilitatis gradibus ascensis, monachus mox ad charitatem perveniet illam, quæ perfecta foras mittit timorem.*

C'est ainsi que Dieu nous visite, mes frères, et qu'il nous déclare ses volontés par la règle que nous avons embrassée ; c'est ainsi qu'il nous fait connaître ce qu'il veut de nous d'une manière si claire, qu'il n'y a pas moyen de l'ignorer ; il est certain que la voix de Dieu se fait entendre, mais il faut demeurer d'accord qu'il y en a peu qui la suivent et qui l'écoulent avec le respect et la soumission qui lui est due ; et plutôt à Dieu que le nombre ne fût pas si grand de ceux à qui on peut appliquer cette parole de

Jésus-Christ : *Si cognovisses quæ ad pacem tibi, nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis* ! Si vous aviez connu ce qui était capable de vous procurer une paix et une tranquillité sainte, vous auriez marché par des voies toutes contraires à celles que vous avez suivies : mais, hélas ! il n'est plus temps ; vous n'avez plus d'yeux pour apercevoir une vérité si importante.

En effet, mes frères, entre cette multitude d'hommes qui font profession de cette règle dont nous venons d'exprimer les obligations principales, les uns en ont abandonné les points les plus considérables, comme les jeûnes, les veilles, les travaux, les couchés durs, le silence, la solitude, la fuite des gens du monde, la prière, les pratiques et les exercices de piété, et nous voyons avec douleur que non-seulement ils vivent dans une transgression toute publique des devoirs de leur profession, mais qu'ils foulent aux pieds, sans remords et sans sentiment, les lois du christianisme les plus saintes et les obligations les plus indispensables, et par conséquent qu'ils ne tirent ni fruit ni avantage de cette menace de Jésus-Christ : *Non relinquent in te lapidem super lapidem, eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ* : « Ils ne vous laisseront pas pierre sur pierre, parce que vous n'avez pas connu le temps auquel Dieu vous a visitée » ; menace, dis-je, si capable de pénétrer les cœurs, à moins que leur dureté ne dépasse celle du marbre ou du bronze.

Les autres ont embrassé la mitigation de la règle comme il a plu à l'Eglise de l'établir ; mais, au lieu de suppléer, selon ses intentions, par les actions d'une piété vive et animée à ce qui leur a été retranché de moyens et de secours extérieurs, et de trouver dans la pureté et dans l'ardeur de leur zèle ce qu'ils ne peuvent plus recevoir de la mortification et de la pénitence qu'ils ont abandonnée, ils vivent, pour la plus grande partie, d'une vie si molle et si relâchée, et dans des dispositions si contraires à ce que demandent d'eux l'ordre de Dieu et la sainteté de leur état, qu'on ne peut pas douter que Jésus-Christ ne se plaigne de leur conduite aussi bien que de celle des autres, et qu'il ne leur dise, comme à eux : Le peu de soin que vous avez eu de profiter des grâces que Dieu vous a faites, vous rendra pour jamais la proie de vos ennemis : *Circumdabunt te inimici tui vallo*.

Il y en a d'autres qui véritablement gardent la règle avec plus d'exactitude, qui en ont repris les pratiques les plus essentielles, comme les jeûnes, les veilles, le silence et les autres pratiques que nous venons de marquer ; cependant, parce qu'ils n'ont pas soin d'accompagner toutes ces régularités extérieures de cette sainteté sans laquelle on ne saurait plaire à Dieu, et que toutes ces œuvres sont destituées de cet esprit qui seul en peut faire la valeur et le mérite ; parce qu'ils sont dans le mouvement, dans l'inquiétude, vides des dons du ciel, toujours prêts à se remplir des choses de la

terre par les commerces et les communications qu'ils conservent avec ceux de qui ils peuvent les apprendre ; on peut dire qu'ils ne sont point devant Dieu ce qu'ils devraient être, qu'ils n'entrent pas autant qu'ils y sont obligés dans ses desseins, et que, leur vie n'ayant point à ses yeux ni l'agrément ni la justice qu'elle devrait avoir, il ne se peut qu'il ne leur fasse ce même reproche qu'ils se sont si justement attiré par le dérèglement de leur conduite : *Non relinquent lapidem super lapidem*, etc. Ce peu de soin que vous avez eu, hommes ingrats, de répondre aux marques que Dieu vous a données de sa bonté vous causera une ruine irréparable : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*.

Enfin il s'en trouve qui gardent encore une fidélité plus entière et plus littérale, qui s'efforcent d'approcher de plus près des exemples de leurs pères, qui se les proposent comme les seuls modèles sur lesquels ils doivent former l'état de leur vie ; cependant, quand ils se considèrent, ils se voient si différents de ce qu'ils ont été, qu'ils ne sauraient s'imaginer ce qui peut faire que, veillant comme eux, gardant une même retraite, un même silence, et vivant dans une pauvreté et dans une obéissance toute semblable, ils soient si éloignés de la vertu de ces hommes tout divins ; que, les voyant comme des aigles dans le plus haut des nuées, à peine peuvent-ils par tous leurs efforts se détacher et s'élever au-dessus de la terre : ce sentiment les pénètre, les afflige et leur fait craindre que Jésus-Christ, apercevant en eux des infidélités secrètes et des dérèglements qui ne leur sont point connus, il ne pleure sur leur malheur comme sur celui de Jérusalem, et qu'il ne leur dise : *Si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi ! nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis* ; qu'ils ne connaissent non plus que cette ville ingrate la bonté qu'il a eue de leur tendre la main, pour les mettre et pour les soutenir dans la voie de la vérité et de la vie.

Je vois, mes frères, que vous me dites que je vous représente les inconvénients, et que je vous montre les maux que vous avez à craindre, mais que ce n'est point assez si on ne vous apprend les moyens par lesquels vous pouvez vous en garantir, et faire l'usage que vous devez faire de l'avertissement que Jésus-Christ vous donne, lorsqu'il vous dit dans la personne de son peuple : *Si cognovisses et tu, quæ ad pacem tibi, nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis*. Je n'entrerais pas dans les desseins de Dieu, mes frères, et je ne contribuerais pas autant que je le dois à vous faire trouver dans ses instructions les utilités qu'il y a renfermées, si je n'essayais de vous donner la satisfaction que vous me demandez.

Je vous dirai donc qu'il faut que ceux qui vivent dans ce violement, dans cette privation si scandaleuse de leurs devoirs (ce sont les premiers dont je vous ai parlé), se persuadent que l'état où ils sont est un état de

mort, qu'ils n'ont pour règle que les impressions de la chair et du sang, et cependant qu'il est écrit, que le royaume de Dieu n'est point pour ceux qui en suivent les mouvements. *Iniqui regnum Dei non possidebunt* (1 Cor., VI, 6); et qu'à moins qu'ils n'embrasent un genre de vie autorisé par l'Eglise, et qu'ils ne se fassent pour s'y réduire toute la violence nécessaire, il ne se peut qu'ils n'éprouvent toute la rigueur des menaces dont Jésus-Christ se sert, pour les porter à revenir à lui par la pénitence et par une contrition sincère de leur égarement et de leur conduite.

Pour les seconds, il faut qu'ils rappellent dans leur mémoire, ou plutôt dans leur cœur, que, si l'Eglise leur a remis la plus grande partie des mortifications extérieures, elle ne les a point dispensés de la piété à laquelle leur règle les engage ; c'est une obligation qui subsiste, elle n'y a point touché ; et que d'autant plus qu'ils se trouvent destitués des secours et des assistances extérieures, ils se rendent plus fidèles dans l'exercice des vertus intérieures, qui sont essentielles à leur profession. Il faut donc qu'ils croient que c'est la voie dont ils doivent se servir pour se rendre dignes de Dieu, dignes de leur état, et qu'ils pensent incessamment que pour remplir ce devoir contenu dans ces paroles : *Virgo cogitat quæ Dei sunt, ut sit sancta corpore et spiritu* : « Une vierge s'occupe du soin des choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit : » il faut qu'ils conservent dans toute leur conduite la douceur, la patience, l'humilité, la charité, la docilité, et que non-seulement ils rendent à ceux que Dieu a établis pour les conduire une obéissance entière et cordiale, mais qu'ils aient les uns pour les autres une déférence qui ne reçoive jamais ni la moindre altération ni la moindre atteinte ; enfin il faut qu'ils courent dans toutes ces voies, qui sont les voies de leur salut, avec promptitude et légèreté, et qu'ils se hâtent pendant que la lumière les éclaire, de crainte que, venant à se cacher ou à s'éteindre, ils ne se trouvent dans les ténèbres épaisses d'une nuit profonde, c'est-à-dire, qu'ils s'avancent pendant que Jésus-Christ les appelle, les instruit, et les attend, afin que leur paresse ou leur résistance ne le contraignent pas de se taire, et de les abandonner pour jamais à leurs propres cupidités : « *Ambulate dum lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant.* » (Joan., XII, 35.)

Pour ce qui touche ceux que j'ai mis dans le troisième rang, je vous dirai, mes frères, que s'ils veulent que Dieu leur donne cet esprit qu'ils n'ont point, s'ils veulent s'établir dans cette retraite du cœur si importante, si essentielle et si nécessaire à ceux qui ont promis à Dieu ce que nous lui avons promis, il faut qu'ils aient un soin particulier de se dégager des communications extérieures, non-seulement avec les étrangers, mais avec leurs propres frères : il faut qu'ils rejettent toute occupation qui, ne convenant point à leur état, ne peut être propre que pour remplir

leurs cœurs des choses et des sentiments qui ne doivent point y avoir de place ; qu'ils s'abstiennent des lectures qui sont plus capables de leur donner la science qui ne leur est point nécessaire, que la sainteté dont ils ne peuvent se passer ; qu'ils prennent garde que, sous de fausses raisons et des prétextes spécieux, ils ne se tirent de la simplicité, qui est le caractère qui distingue les solitaires des gens du monde ; qu'ils se souviennent en tout temps de ce précepte du Saint-Esprit, qui les oblige de demeurer dans les bornes et dans les limites de leur vocation : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permanat.* (1 Cor., VII, 20.) C'est l'unique moyen dont ils peuvent se servir pour détourner l'effet des menaces de Jésus-Christ, et pour profiter de l'instruction qu'il leur donne : *Si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.*

Enfin je vous dirai sur le sujet des derniers, mes frères, qu'il faut qu'ils s'humilient devant Dieu, qu'ils s'accusent des fautes qu'ils ignorent, comme de celles qui leur sont connues ; qu'ils lui demandent la lumière pour remarquer en eux ce qu'ils n'y ont point encore aperçu, et la grâce de profiter d'une vue qui leur est si importante et si nécessaire ; il faut, dis-je, qu'ils s'animent, qu'ils s'excitent, qu'ils s'échauffent incessamment, qu'ils s'acquittent de leurs obligations comme si elles leur étaient toujours nouvelles, et surtout qu'ils s'adressent à Dieu par d'instantes prières, afin qu'il bénisse leurs travaux, qu'il ne permette pas que leurs œuvres se trouvent vides de ces dispositions sans lesquelles ils ne sauraient lui plaire, et qu'ayant autant d'envie qu'ils en ont de répondre aux grâces qu'il leur présente, ils ne soient pas assez malheureux pour les négliger, ou pour en faire un mauvais usage : c'est ainsi que ces paroles de Jésus-Christ, qui ont causé et qui causeront la mort à une infinité d'âmes ou dures ou négligentes, leur donneront la vie : *Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die, quæ ad pacem tibi, etc.*

Voilà, mes frères, de quelle utilité sont les visites de Jésus-Christ, quand on en ménage les moments ; voilà l'effet qu'a sa parole sur ceux qui l'écoutent avec docilité et avec respect, et qui, sachant que, encore qu'elle ne soit sortie de sa bouche que pour le salut des hommes, il arrive souvent qu'ils y trouvent leur perte, n'oublient rien de ce qui peut lui donner une fécondité sainte, et faire qu'elle soit en eux une source de vie, de bénédiction et de gloire.

Je ne peux m'empêcher de revenir aux gens du monde, l'état auquel je les vois toucher, et je ne me saurais lasser de vous parler de leurs misères ; cette vue m'afflige au delà de ce que je puis vous exprimer, soit à cause du malheur dont ils sont menacés, qui doit être une suite nécessaire de leurs désordres, soit parce que la majesté de Dieu en est déshonorée, et que, de quelque côté qu'on jette les yeux, on ne voit

que des sujets de se plaindre avec l'Apôtre, et de dire que son saint nom est blasphémé dans le monde, par la corruption de leurs mœurs et par le dérèglement de leur conduite : *Nomen Dei per vos blasphematur inter gentes. (Rom., II, 24.)* Ce qui est le plus fâcheux, mes frères, c'est que l'iniquité a pris des racines si profondes, qu'il n'y a presque plus lieu d'espérer que l'on puisse en arrêter les effets et les conséquences. La maladie est devenue comme incurable par son antiquité ; et les hommes se sont tellement accoutumés à faire le mal, qu'ils ne peuvent plus s'empêcher de le commettre : on ne saurait se résoudre à marcher par des chemins qui ne soient pas battus ; le torrent emporte dans les voies larges et spacieuses ; et celles qui sont étroites et resserrées, on ne peut les regarder qu'avec horreur : ainsi ce vous est une obligation principale de prier pour les hommes, et de demander à Dieu qu'il rompe les liens qui les attachent à ces habitudes malheureuses, et qu'il les délivre par la toute-puissance de son bras de la servitude du péché, comme autrefois il tira son peuple de la captivité de l'Égypte : *In manu potenti et brachio excelso. (Psal., CXXXV, 12.)* En un mot, mes frères, c'est une délivrance qui n'arrivera jamais que Dieu ne change les cœurs, qu'il ne les refonde, ou plutôt qu'il ne donne un cœur de chair à ceux qui ont un cœur de pierre, afin qu'ils soient plus susceptibles des mouvements de son esprit et des impressions de sa grâce. Enfin, quand Dieu voudra opérer ce prodige, il faut qu'il inspire aux hommes la haine du siècle ; et qu'au lieu, comme dit l'Apôtre, de se conformer à ses pratiques et à ses usages, il se fasse en eux une entière réformation, par un renouvellement véritable, et par une extinction de cet esprit d'erreur et de mensonge qui les possède : *Nolite conformari huic sæculo, sed reformamini in novitate sensus vestri (Rom., XII, 2)* ; afin que, connaissant, selon les paroles de l'Apôtre, quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui est agréable et ce qui est parfait, *quæ sit voluntas Dei bona, bene placens et perfecta (Ibid.)*, ils embrassent une vie toute contraire à celle qu'ils ont menée, c'est-à-dire, qu'ils commencent à haïr ce qu'ils ont aimé, et considérer comme l'objet de leurs mépris ce qu'ils ont regardé comme l'objet de leur attachement et de leur estime ; cela s'appelle qu'il ne faut pas qu'il leur en coûte moins qu'un renversement dans toutes leurs affections précédentes, et qu'une destruction entière de toutes leurs maximes et de tous leurs sentiments.

C'est la Vérité même qui déclare par la bouche de son Apôtre que ce changement est nécessaire : *Reformamini in novitate sensus vestri*. Il n'est donc pas possible qu'ils s'en dispensent, puisque la vérité ne se trompe point, et que ses déclarations ou ses décisions sont irrévocables. Il faut donc que cet homme, par exemple,

qui était sans compassion, devienne charitable ; que celui qui ne pouvait oublier les injures, apprenne à les pardonner ; que celui qui était sans douceur, devienne patient ; que celui qui ne respirait que la joie et le plaisir, recherche ou du moins supporte la tristesse et la douleur ; que celui qui vivait dans la licence et dans le dérèglement des sens, embrasse une pureté qu'il n'avait point connue. En voilà assez, mes frères, pour vous faire connaître ce qu'il faut que fassent les gens du monde pour trouver, dans les instructions que Jésus-Christ donne aujourd'hui à tous les Chrétiens, les biens et les utilités qu'elles renferment, pour prévenir, selon sa parole, les malheurs qui viennent au-devant d'eux et qui les attendent : *Ut digni habeamini fugere ista omnia quæ futura sunt (Luc., XXI, 36)* ; enfin pour se mettre à couvert de l'effet des menaces si redoutables qu'il a faites à toute la terre : *Non relinquent in te lapidem super lapidem, eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.*

Pour vous, mes frères, ne cessez point de rendre grâces à Dieu de ce qu'il vous a mis dans un état qui vous donne tant de moyens et de facilités pour faire un saint usage de ces grandes instructions : louez-le de ce qu'il vous a séparés de cette multitude infinie de personnes qui étaient plus dignes que vous de cette distinction et de cette préférence ; louez-le de ce qu'il vous a conservés dans sa crainte, je dis plus, dans sa charité et dans son amour, parce que je suis assuré que vous l'aimez, quoique ce ne soit pas autant que vous le devez et que vous désirez l'aimer : mais prenez garde que la vue de ses miséricordes n'ôte de devant vos yeux votre faiblesse et votre fragilité ; car il faut que la défiance que vous avez de vous-mêmes vous porte à rechercher dans sa protection et dans sa bonté la force et la fidélité qui vous manque, et que vous ne trouverez jamais dans votre propre fond. Agissez cependant avec confiance et dans une liberté sainte : le maître que vous servez n'a pas moins de puissance que de charité, tout le bien qu'il nous promet et qu'il nous veut faire, il nous le fait toujours, pourvu que notre iniquité ne mette point d'obstacle à l'accomplissement de ses desseins. Pensez incessamment, mes frères, pour votre consolation et pour votre repos, que ceux qui se sont abandonnés sans réserve entre ses mains ne se sont jamais ni mécomptés ni repentis de l'avoir fait. Ce sera par là, mes frères, que les larmes qu'il a versées aujourd'hui sur Jérusalem se répandront dans le champ de vos cœurs, qu'elles y produiront une fécondité sainte, et qu'étant arrosés de cette rosée céleste, ils rapporteront une moisson abondante. Ce sera par là que toutes ces menaces, si capables de remplir de terreur les âmes qui n'ont pas les dispositions nécessaires pour les entendre ni pour en profiter, seront pour vous des paroles de vie, de grâce et de bénédiction.

LVI^e CONFÉRENCE.II^e pour le neuvième dimanche après la Pentecôte.

SUR LE MEME SUJET.

Videns civitatem, flevit super illam. (Luc., XIX, 41.)

Jésus-Christ jette les yeux sur Jérusalem, et pleure sur ses malheurs.

S'il y a rien qui doive nous attacher inviolablement aux promesses que nous avons faites à Dieu dans nos vœux, et nous obliger de reconnaître par notre fidélité la grandeur des grâces que nous en avons reçues, et que nous en recevons encore tous les jours, c'est ce que nous lisons aujourd'hui dans l'Evangile. Jésus-Christ, approchant de Jérusalem, pleure et répand des larmes sur les maux et les calamités qui devaient arriver à cette ville ingrate, qui avait fait si peu de cas de tant de marques qu'il lui avait données de sa miséricorde : *Videns civitatem, flevit super illam.* (Luc., XIX, 41.) Il exprime son infortune et sa désolation d'une manière vive et touchante, pour nous porter à prendre une conduite toute contraire à celle par laquelle ce peuple insensé s'est précipité lui-même dans cet abîme de toutes sortes de calamités et de disgrâces.

Ce peuple avait été choisi de Dieu entre toutes les nations de la terre par une élection spéciale; il l'avait attaché à son service afin d'en être servi et d'en être adoré par un culte particulier : *Separavi vos a ceteris populis ut essetis mei* (Levit., XX, 26); il l'avait marqué d'un caractère extérieur pour le distinguer et le sanctifier tout ensemble; il lui avait donné une loi, dont l'observation devait le rendre heureux; il lui avait envoyé des prophètes pour l'exciter à le suivre, et pour l'avertir de son péché, au cas qu'en quelque occasion il s'en fût séparé, et pour lui aider à rentrer dans son devoir; il l'avait châtié par des punitions sévères, lorsqu'il lui était arrivé de quitter la voie qui lui avait été prescrite : *Ulciscens in omnes adinventiones eorum* (Psal., XCVIII, 8), afin de le rendre plus incapable de tomber dans les mêmes excès. Enfin il avait envoyé son propre Fils pour le guérir de toutes ses maladies, pour refermer les plaies que le péché lui avait faites.

Jésus-Christ était sorti du sein de son Père, pour lui annoncer sur la terre les vérités par lesquelles il devait se conduire, il les lui avait proposées par des instructions continues et pressantes, il les avait accompagnées de signes et de prodiges éclatants, d'austérités, de pénitences, de jeûnes et de privations: cependant ce peuple infidèle a répondu à cette multitude de grâces et de bienfaits par la plus cruelle de toutes les ingratitude. Il est livré à ses ennemis, et Dieu l'abandonne par un jugement plein de justice; Jérusalem, cette ville si chérie, si favorisée, est attaquée, elle est assiégée, elle est prise, elle est renversée de fond en comble; les pères et les enfants sont enveloppés dans un même malheur; et la ruine en est

si grande et si entière, que, selon la parole du Fils de Dieu, il n'en reste pas pierre sur pierre: *Non relinquent in te lapidem super lapidem* (Luc., XIX, 44), et la cause de cette désolation si extrême, c'est que cette ville méconnaissante n'avait pas ressenti les visites que Dieu lui avait rendues, et n'avait fait aucun cas des grâces qui lui avaient été faites: mais au lieu d'être pénétrée de ses bontés, et de rendre au moins amour pour amour, elle s'était montrée insensible, avait mieux aimé se laisser aller à ses cupidités, que de respecter ses ordres, d'adorer ses volontés et de s'y soumettre.

Faites-vous l'application, mes frères, de cet exemple si terrible: envisagez ce désastre dans sa cause, dans ses suites et dans toutes ses circonstances, et voyez dans le malheur de Jérusalem celui dont vous êtes menacés. Cet événement vous parle, vous instruit et vous presse, et il me semble qu'il s'adresse à vous beaucoup plus qu'aux autres. Dieu, par une préférence que vous n'avez pas méritée, vous a séparés du reste des hommes, afin que vous n'eussiez rien à faire ici-bas qu'à vous attacher à lui, à l'aimer et à le servir avec plus de fidélité que ceux qu'il a laissés dans le commerce du monde; il vous a donné comme à son peuple des règles particulières, dont la pratique, si elle est exacte, vous fera jouir pour l'éternité comme pour le temps d'un véritable bonheur; il vous a mis sous des supérieurs, lesquels, ainsi que des prophètes, veillent incessamment sur vous, pour vous porter à l'observation de ces lois si saintes, et travaillent à vous y ramener si le pied vous glissait, et qu'il vous arrivât de vous écarter de la voie qu'il vous a tracée; il vous a donné une circoncision intérieure, qui est la consécration de vos vœux, par laquelle vous vous sanctifiez, pourvu qu'elle soit faite en esprit et en vérité; s'il n'use pas à votre égard de ces punitions publiques et rigoureuses, il ne laisse pas de vous avertir par des coups secrets, par des maladies, par des infirmités différentes qu'il vous envoie, et de punir ainsi les fautes que vous pouvez commettre contre les obligations dont il vous a chargés.

Le Fils du Père éternel est incessamment parmi vous: vous avez l'avantage de l'avoir sur vos autels, il vous parle en mille manières, tantôt par des inspirations secrètes, tantôt par les avertissements de ceux qui vous conduisent, par la lecture des Livres saints. Vos veilles, vos travaux, votre pauvreté, votre pénitence vous rendent présentes toutes les austérités, les privations et les diverses souffrances qu'il a volontairement embrassées, pour vous mériter la protection de Dieu son Père et vous conserver dans l'obéissance que vous lui avez promise.

Mais prenez garde, mes frères, qu'ayant tous ces rapports avec ce peuple infortuné (qui tire aujourd'hui des larmes des yeux de ce divin Sauveur) du côté des grâces qu'il en a reçues, vous ne lui deveniez semblables dans son malheur, et que vous n'igno-

riez comme lui le temps des visites qu'il vous a rendues. Qu'il y a de religieux qui font voir par leur conduite qu'ils ne connaissent pas mieux que les Juifs le temps de ses visites et de ses grâces !

Ne vous imaginez pas, mes frères, qu'il soit nécessaire, pour tomber dans ce malheur, de commettre des crimes énormes, des homicides, des parjures, de s'élever contre Dieu par des révoltes éclatantes, ou de brûler de l'encens d'une main sacrilège à Moloch et à Rempham : non, non, on se procure souvent cette disgrâce, toute funeste qu'elle est, par des infidélités cachées, par des conduites dont la malignité n'a rien qui fasse horreur ; et il n'arrive que trop souvent que l'on porte l'inimitié de Dieu sans le savoir, jusqu'au dernier moment de la vie, c'est-à-dire, jusqu'au temps que le mal est devenu incurable, et que la guérison en est désespérée.

Un religieux, par exemple, dans ces jours où l'on voit tant de dérèglement dans les cloîtres, appelé de Dieu dans une congrégation exacte et disciplinée, qui, au lieu d'être touché de la miséricorde qu'il lui a faite, d'en conserver le sentiment dans le fond de son cœur, et d'estimer autant qu'il le doit une vocation si sainte, vivrait comme s'il ne faisait aucun cas de son état, comme s'il était insensible à cette grâce, qu'il en ignorât les utilités, et qu'il regardât avec indifférence ce don de Dieu si grand et si extraordinaire, qu'il fût tout prêt dans les moindres tentations de changer de lieu et de demeure, de se plaindre de sa condition dans les difficultés qui s'y rencontrent comme si elle lui était à charge, ou que Dieu n'eût rien fait pour son bonheur, en l'engageant dans une profession si digne d'envie : ne doutez pas que ce religieux ne fasse injure à sa providence, qu'il ne l'offense par sa dureté et par son ingratitude, et qu'il ne se mette au nombre de ceux qui n'ont pas connu le temps de la visite qu'il leur a rendue.

Un autre dans un même engagement ne se met point en peine de suivre les ordres et les desseins de Dieu : il l'a destiné à une vie parfaite, il est content d'en mener une toute commune et toute ordinaire ; il veut qu'il s'élève comme un aigle au-dessus des nuées, et lui se contente de ramper comme un serpent le ventre contre terre : il néglige ses obligations et les moyens qu'il lui a donnés pour les remplir ; s'il les pratique à l'extérieur, ce n'est pas qu'il les aime, mais c'est qu'il craint la honte qu'il aurait de ne pas s'en acquitter : il lit, il travaille, il jeûne, il veille sans piété et sans esprit ; il écoute ses supérieurs, mais il ne les croit pas : ainsi son âme est toute desséchée, toute languissante, il rend inutile tout le soin que Dieu a pris de sa sanctification.

L'un et l'autre, mes frères, viole la loi de Dieu, foule aux pieds son testament, et témoigne par des conduites si déplorables, qu'il n'a que de l'indifférence et du mépris

pour les visites de miséricorde qu'il lui a rendues ; et sans qu'il paraisse rien dans leur vie de ce qu'on appelle crime, ils ne sont pas moins coupables à son jugement que ne l'a été Jérusalem, et la punition de leur péché ne sera pas moins rigoureuse. Leur dérèglement à la vérité n'a été ni si public ni si scandaleux ; ils ne se sont pas portés dans les mêmes excès : cependant, comme ils ont résisté à Dieu, qu'ils n'ont fait ni difficulté ni scrupule de passer par-dessus toutes ses volontés, qu'ils ont dissipé avec insolence tout ce qu'il leur avait donné de moyens et de secours pour les exécuter, enfin qu'ils ont voulu déterminément le contraire de ce qu'il voulait, n'est-il pas juste que cette résistance soit punie ? et cette révolte est elle moins criminelle pour être plus cachée et pour n'avoir pas le même éclat ? *Dies Domini exercituum super omnem superbum et excelsum, et super omnem arrogantem, et humiliabitur : « Le jour du Seigneur des armées éclatera sur la tête de l'homme superbe, haughty et insolent, et il sera humilié (Isa., II, 13) ; »* il faut que les moines orgueilleux et désobéissants trouvent dans la justice de Dieu le châtimement et l'humiliation qu'ils ont méritée.

En effet, ne voyez-vous pas ce qui s'est passé dans la désolation de Jérusalem, dans l'état où se trouvent aujourd'hui certains moines rebelles : je veux dire, ces moines dérégles, qui ont ignoré la voix de la paix et de la vérité, et qui ont marché par des chemins et par des routes perdues : *Circumdabunt te inimici tui vallo*, dit Jésus-Christ, *et circumdabunt te, et coangustabunt te undique, et ad terram prosternent te, et filios tuos qui in te sunt, et non relinquent in te lapidem super lapidem, eo quod non cognoveris tempus visitationis tue (Luc., XIX, 43, 44) :* leurs ennemis, qui sont les démons, les ont environnés de toutes parts, et, Dieu leur ayant ôté sa protection en punition de leurs péchés, ils les ont investis, ils les ont resserrés de près pour empêcher qu'ils ne pussent recevoir d'assistance ni du dedans ni du dehors ; ils se sont emparés de leur imagination, ils l'ont remplie de vains fantômes tout propres pour favoriser leurs entreprises, ils ont jeté les ténèbres dans leur entendement, ils ont obscurci leur raison afin de la rendre incapable de former une pensée qui leur fût utile, et que l'égarement de l'esprit causât et confirmât le dérèglement du cœur et de la volonté ; *et ad terram prosternent te*, et s'étant rendus maîtres de toutes leurs puissances, ces âmes, destituées de toute défense, sont tombées entre leurs mains, ils les ont terrassées : *et filios tuos*, leurs enfants, c'est-à-dire, leurs œuvres et leurs actions, au cas qu'ils en eussent fait quelques-unes, ont été détruites et effacées pour jamais dans le souvenir de Dieu, selon la parole de son prophète, qui nous apprend que toutes les justices du juste seront oubliées au moment qu'il commettra l'iniquité : *Omnes justitie ejus oblivioni tradentur. (Ezech., XXXIII, 13.)* L'Evangile ajoute :

Et non relinquant in te lapidem super lapidem :
« Et ils ne laisseront pas pierre sur pierre. » Ces pierres sont les vertus, les qualités saintes et les dons de la grâce, par le moyen desquels nous élevons en nous l'édifice spirituel du temple de Dieu ; ces ennemis impitoyables les ont démolies, et les ont détruites ; et la dissipation a été si entière, qu'il n'en est pas resté le moindre vestige.

Voilà une ruine dont le récit fait horreur : cependant c'est le sort de ces âmes perfides qui ont déshonoré l'alliance qu'elles avaient contractée avec Jésus-Christ, et qui, bien loin d'estimer cette gloire comme un bonheur infini, ont pris plaisir à violer la foi qu'elles lui avaient promise, et ont compté pour rien les miséricordes dont il les avait comblées.

Profitez, mes frères, de ces instructions si touchantes ; faites que les larmes que Jésus-Christ a versées inutilement sur cette ville rebelle, aient en vous des effets et des suites de bénédiction, et qu'elles vous soient comme des pluies et des rosées célestes qui amollissent la sécheresse et la dureté de vos cœurs, et qu'elles vous donnent la fécondité, en sorte qu'elles produisent des fruits dans le temps et dans la saison. Pensez qu'il faut ménager tout ce qui vient de Dieu avec une religion extrême ; que le moindre de ses regards demande un esprit appliqué et une attention profonde ; et que ce qu'il a fait pour vous dans un temps d'une stérilité presque universelle, surpasse tout ressentiment et toute reconnaissance. Pensez que par la protection qu'il vous a donnée, pendant que la plus grande partie de la terre périt d'une faim et d'une nécessité cruelle, vous êtes dans l'abondance, si vous le voulez, pourvu que vous ayez soin d'ouvrir le sein de vos âmes, afin de recevoir ce qu'il répand incessamment à mains ouvertes, et que vous en fassiez un saint usage. Pensez enfin qu'il tient un registre exact de toutes ses libéralités, de tous ses dons et de toutes ses grâces, et qu'il n'aura que de la rigueur et de la sévérité pour ceux qui les auront méprisées.

LVII. CONFERENCE.

Pour le dixième dimanche après la Pentecôte.

DE L'HUMILITÉ CHRÉTIENNE ET RELIGIEUSE.

Qui se humiliat exaltabitur. (Luc., XVIII, 14.)

Quiconque s'abaisse sera élevé.

Saint Augustin (tract. vii in Ep. Joan.) dit une parole digne d'être remarquée, *dilige, et fac quod vis*, « aimez, et faites tout ce que vous voudrez : » c'est-à-dire, que celui qui est animé et rempli de cet amour dont parle ce grand saint, étant conduit de la main de Dieu, qui est la charité même, ne saurait ne pas marcher par des chemins et des routes assurées : je puis dire, mes frères, la même chose de l'humilité, dont l'Evangile de ce jour nous inspire la pratique, en nous proposant la récompense qui en est insépa-

nable, *qui se humiliat, exaltabitur, quiconque s'abaisse sera élevé.* Dieu ne se trouvant pas moins dans ceux qui s'humilient que dans ceux qui aiment, la voie des personnes humbles n'est ni moins sûre ni moins certaine que celle des personnes qui ont la charité : ces deux vertus sont également divines, elles se donnent la main, elles sont inséparables, et si l'esprit du Sauveur du monde prend plaisir à établir sa demeure dans celui qui en possède l'une, il établit son trône dans celui en qui l'autre réside ; et comme l'Apôtre nous assure que toutes les vertus ne sont rien aux yeux de Dieu si elles ne sont accompagnées de la charité, qui en est la source et qui en fait tout l'ornement et tout le mérite, de même aussi toutes nos actions seront vaines et défectueuses si elles sont séparées de l'humilité, qui en est le soutien et le fondement. Ayez donc, mes frères, l'une de ces vertus, vous avez tout, il n'en faut pas davantage, vous êtes parfaits, vous plaisez à Jésus-Christ, et il ne se peut faire qu'il ne bénisse tous vos pas et toutes vos démarches.

En effet, s'il arrive que vous soyez contraints de discontinuer vos exercices de vertu et de piété, si vos infirmités vous interdisent les veilles, les jeûnes, les travaux corporels, les macérations, les autres pratiques saintes dans lesquelles vous vivez quand vous avez de la santé, vous n'en serez pas moins agréables aux yeux de Dieu, pourvu que vous soyez humbles ; l'humilité toute seule vous tiendra lieu de tout ce que vous n'aurez point, elle vous donnera tout ce que vous auriez pu trouver d'avantages dans les vertus extérieures dont vous êtes destitués, et vous aurez en elle une source inépuisable de toutes sortes de biens, parce que ce qu'elle a de propre et de particulier, est de conserver l'innocence et la pureté de nos âmes ; et si vous en voulez savoir la raison, je vais vous la dire.

Premièrement, elle attaque et affaiblit de telle sorte le principe de tous nos dérèglements et de tous nos vices, qu'ils n'ont plus ni de force ni d'activité pour nous nuire ; ce principe est notre propre volonté, c'est d'elle qu'ils prennent leur naissance, elle en est la mère, elle les produit ; et comme cette vertu toute divine arrête en elle cette fécondité malheureuse, il faut que le cours de nos péchés, lequel comme un torrent ravage le champ de nos cœurs, se dessèche et se tarisse, et que nos âmes conservent la pureté qu'elles peuvent avoir, ou qu'elles acquièrent celle qu'elles n'ont pas.

Secondement, l'humilité, aussi bien que la charité, attire Jésus-Christ dans nos âmes ; car, comme il les voit toutes vides d'elles-mêmes, toutes désespérées des passions et des habitudes mauvaises qui lui en pouvaient fermer l'entrée, et que rien ne lui dispute la place qui lui appartient, et qu'il y doit avoir, il y vient avec plaisir, il y est comme dans son ciel, il y établit sa demeure ; et lui étant parfaitement soumises, elles n'ont ni mouvement ni volonté que

celle qu'il y forme ; il se peut dire qu'on y voit au pied de la lettre l'accomplissement de cette prière toute divine : *Fiat voluntas tua sicut in celo et in terra* (Matth., VI, 10) ; qu'il règne pour lors aussi absolument sur la terre que dans le ciel. Ainsi, mes frères, ayez l'humilité comme nous vous l'avons dit, et faites ce que vous voudrez, parce que vous ne sauriez rien faire qui ne plaise à Dieu, puisqu'il est le véritable principe de tout ce que vous ferez.

C'est de quoi vous avez une expérience continuelle, quand vous considérez la conduite des personnes en qui se trouve une humilité profonde et sincère ; car vous y voyez avec tant d'éclat et d'évidence l'enchaînement et la suite de toutes les autres vertus, que vous pouvez assurer que celui qui a l'humilité est insurmontable à tous les vices et à toutes les tentations. Et véritablement quelle passion, disons plutôt, quel démon peut attaquer avec avantage un homme qui volontairement est sous les pieds de tout le monde, qui s'estime le dernier de tous, qui souffre les injures avec une patience constante et invincible, qui trouve sa consolation dans les opprobres et les ignominies qui accablent les autres, qui se considère comme un ver et qui se dit dans la sincérité de son cœur, *Ego sum vermis et non homo* (Psalm., XXI, 7) ; enfin qui se regarde comme un serviteur inutile, et qui s'estime indigne que la terre le porte ? comment, dis-je, ses ennemis pourraient-ils l'entreprendre, et le combattre avec succès ? c'est un athlète en qui il n'y a point de prise, qui a toute sa force dans son dépouillement et dans sa nudité : il est vide de lui-même, et par conséquent, comme nous l'avons dit, rempli de Jésus-Christ, et il peut dire avec beaucoup de vérité ces paroles du prophète : *Le Seigneur est ma lumière et ma force, et quand je verrais contre moi des armées rangées en bataille, la fermeté de mon cœur n'en sera point ébranlée* : « *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum.* » (Psalm., XXVI, 1-3.)

Enfin, ce que l'Apôtre a dit de la charité, *Plenitudo legis est dilectio* (Rom., XIII, 10), nous le pouvons dire de l'humilité ; elle n'est pas moins l'accomplissement du précepte et de la loi, que la charité, dont elle est la véritable source.

Que nous sommes heureux, mes frères, que nous sommes redevables à la bonté de Dieu, de nous avoir appelés dans un état d'une humilité si profonde, qui renferme tant de biens, tant de grâces et tant d'avantages ! cependant ce n'est pas assez, si nous ne répondons à ses desseins par des œuvres qui soient dignes d'une telle miséricorde. Que sert-il à tant de Chrétiens d'avoir été rachetés du sang de Jésus-Christ, d'être nés dans le sein de l'Eglise, s'ils négligent une grâce si grande, et s'ils ne vivent d'une manière qui soit digne de leur foi ? Que sert à cet homme qui est sorti de parents riches d'en avoir hérité des richesses immenses, si, au lieu d'en remplir les mains des pauvres,

son avarice le porte à les renfermer dans ses coffres ? Ainsi, mes frères, vous ne tireriez nul avantage d'être comme régénérés par l'humilité, par la conservation de vos vœux, si cette vertu si élevée et si basse tout ensemble ne se répandait sur tout le corps de vos actions, et si elle ne se trouvait dans tous les endroits de votre vie et dans toutes les circonstances de votre conduite ; et nous ne nous tromperons pas, quand nous dirons que ce que la charité produit de dispositions saintes dans les âmes qu'elle possède, l'humilité l'opère dans celles qu'elle remplit. Elle est donc patiente, elle est douce, elle n'est point envieuse, elle n'est point téméraire, elle ne sait ce que c'est que de s'enfler d'orgueil, elle ne se connaît point à mépriser personne, elle n'est point ambitieuse, elle ne cherche point ses propres intérêts, elle ne s'offense point, elle ne s'agrite point, elle ne se forme aucun mauvais soupçon, elle ne se réjouit point de l'injustice, mais de la vérité ; elle souffre tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout. (I Cor., XIII, 4-7.)

Voilà les dispositions dans lesquelles vous devez vivre ; ce sont les écoulements de cette source toute divine, qui doit inonder le champ de vos cœurs par des déversements continuels ; et à moins que ces qualités différentes ne se rencontrent dans toutes vos voies, pour votre consolation particulière comme pour celle des personnes avec lesquelles l'ordre de Dieu vous a unis, si vous ne les édifiez, et si vous ne vous édifiez vous-mêmes par toutes ces saintes pratiques, vous avez beau faire, votre vie, quelque exacte, quelque austère, quelque pénitente, quelque retirée, quelque parfaite qu'elle soit d'ailleurs, ne vous procurera nul avantage solide ; ce ne sera qu'un extérieur sans fond et sans vérité ; quand même, comme dit l'Apôtre (I Cor., XIII, 3), vous livreriez vos corps aux flammes pour en être consumés, votre martyre vous serait inutile, vous ne feriez que semer sur le sable, et vous n'en retireriez aucun fruit : *Qui absque humilitate virtutes congregat, quasi qui in ventum pulverem spargit.*

Disons quelque chose de plus : je veux dire que, si vous ne vous attachez à mettre en œuvre tout ce que saint Benoît (*Regula S. Bened.* cap. 7.) vous propose d'actes et d'exercices dans les divers degrés d'humilité, dont il vous fait un dénombrement si précis et si particulier (il serait inutile de vous le répéter, vous en ayant déjà parlé toutes les fois que j'ai eu occasion de le faire), votre profession, toute sainte qu'elle est, ne vous sera qu'une terre ingrate qui, au lieu de la moisson que vous devez en attendre, ne vous rapportera que des chardons et des épines.

Rentrez dans vous-mêmes, mes frères, au moment que je vous parle, interrogez votre conscience, examinez-vous sur ces règles, elles sont certaines, et toutes les autres sont fausses : voyez si elles conviennent à vos conduites, si vous avez eu soin jusqu'à présent de remplir les devoirs qu'elles contiennent, faites une discussion qui soit exacte

de vos manières d'agir, soit avec votre supérieur, soit avec vos frères, soit avec vous-mêmes; et après cela vous pourrez avoir des connaissances assurées de votre état, et prendre de nouvelles résolutions de réformer vos mœurs. Je vous parle de la sorte, parce que je ne pense pas qu'il y en ait un seul d'entre vous qui ose croire qu'il se soit acquitté de ses devoirs avec toute la fidélité nécessaire, et qui ne se trouve redevable aux obligations que sa règle lui impose; et puis, il n'y a rien de si capable d'exciter les imparfaits, de donner de la force aux faibles, et même de redresser ceux qui se sont égarés, que de leur remettre devant les yeux la vérité, qu'ils ont quittée, dans sa pureté et dans son éclat.

Surtout ne vous mécomptez pas, prenez garde de ressembler à ceux qui font consister cette vertu dans quelques paroles étudiées, dans quelques gestes, quelques postures, quelques contenance extérieures; tantôt en se blâmant eux-mêmes, tantôt en affectant de se mettre dans les lieux les plus bas, dans les dernières places; et sachez qu'il y a bien de la différence, comme dit saint Jérôme, entre avoir la vérité de la vertu, et n'en avoir que l'apparence; et celle-ci, j'entends l'humilité, est d'autant plus intérieure, qu'on peut dire qu'elle est le fondement de toutes les autres. Travaillez donc, mes frères, à l'acquiescer, employez à cela tous vos efforts et tous vos soins, soit pour n'être pas privés des biens infinis qu'elle renferme, soit afin de rendre vos reconnaissances à Dieu de ce qu'il vous a favorisés d'une vertu si particulière, soit aussi parce que, faisant l'essence de votre profession, vous ne pouvez la négliger sans renoncer aux engagements que vous avez pris au service de Jésus-Christ, et sans violer la foi que vous lui avez promise.

LVIII^e CONFERENCE.

II^e pour le dixième dimanche après la Pentecôte.

SUR LE MÊME SUJET.

Scila vero ipsa erecta, nostra est vita in sæculo, quæ humiliato corde a Domino erigitur ad cælum. (Reg. S. Benet. cap. 7.)

Et par cette échelle dressée, elle nous figure l'état de notre vie mortelle que Dieu élève jusqu'au ciel par les humiliations de notre cœur.

Nous voyons, mes frères, par l'endroit de la Règle dont on vient de nous faire la lecture, que de s'humilier et de s'anéantir, ce n'est pas pour un religieux un avis ou un simple conseil, mais comme un commandement et un précepte : *Diversos humilitatis gradus vocatio divina ascendendos inservit*. Car il ne faut pas douter que, partout où il y a une destination et une vocation de Dieu, il n'y ait une obligation de suivre et d'exécuter ce qu'il inspire; je ne parle point d'un mouvement ou d'une inspiration simple, parce qu'elles ne sont pas toutes de Dieu, et que quelquefois même, lorsqu'elles viennent de lui, il n'en veut pas l'effet et l'accomplis-

sement tout entier; mais je dis que, quand il y a une vocation certaine, une destination évidente à quelque action ou à quelque emploi pour son service et pour sa gloire, on ne peut la négliger ni y résister, sans s'opposer à ses desseins, sans combattre ses volontés, et par conséquent sans péché.

Que les hommes disent ce qu'ils voudront, ils ne peuvent pas nous persuader que, quand Dieu appelle, on puisse sans l'offenser refuser de lui prêter l'oreille du cœur. Le moins qu'on puisse faire est d'écouter ce qu'il veut dire, et on ne saurait, aussitôt qu'il est connu, ne le pas exécuter, sans manquer à l'obéissance qui lui est due. Quel est le maître assez patient pour souffrir que son serviteur ne se donne pas la peine de l'entendre, ou de lui obéir, quand il lui parle? Or, mes frères, c'est une chose digne de compassion que Dieu fasse connaître ses volontés à tant de moines par le ministère de saint Benoît, et qu'il leur déclare par la bouche de ce grand saint qu'il veut qu'ils s'élèvent à lui par des abaissements continuels, et qu'ils s'appliquent dans leur solitude à dresser l'échelle mystérieuse de ce patriarche, dont les degrés ne sont que ces différentes pratiques d'humilité qu'il décrit dans la suite, et qu'il n'y ait presque personne qui profite de ce précepte. Saint Benoît dit que les côtés de cette échelle sont nos corps et nos âmes, pour nous apprendre que notre humilité doit être double, c'est-à-dire intérieure et extérieure, et que nous devons, par un mouvement du cœur qui soit sincère, rendre à Dieu, dans toutes les occasions, le sacrifice de notre volonté, par les actions de notre obéissance; et cependant il n'y a rien de si rare aujourd'hui que de trouver parmi les religieux cette vertu si essentielle à leur état, quoiqu'on puisse assurer que l'observation en est indispensable.

Où remarque-t-on, mes frères, cette obéissance accompagnée de simplicité, de douceur, de promptitude, de joie, de cordialité, d'amour, de respect et d'estime pour ceux qui commandent? Et ne voit-on pas souvent des dispositions toutes contraires, les murmures, les soupçons, les chagrins, les jugements téméraires, l'inquiétude, l'envie, la défiance de ceux qui ont l'autorité, et une infinité de dérèglements semblables, qui ternissent toute la beauté de la maison de Dieu, et qui font que les actions extérieures n'ont ni solidité, ni vertu, ni mérite? Ce qui rend le mal plus grand, c'est que, comme les mauvaises dispositions des particuliers sont souvent secrètes et cachées, et que le ver qui en consume les intestins et qui en dévore les entrailles, comme dit saint Bernard, n'a pas encore percé la peau dont ils sont couverts, on ne voit que l'écorce, l'on ne s'applique point à la guérison du mal, les plaies étant négligées la corruption s'augmente, elle se communique, enfin le désordre vient à un tel point qu'il n'est plus capable de remède : *Intestina est plaga, plaga est insana-bilis*. (S. BERN.)

Je sais qu'on ne manquera pas de me dire que ces qualités que je donne à l'obéissance, je les tire de mon fond, et qu'elles ne sont point nécessaires pour rendre une obéissance véritable; mais qui ne voit qu'une telle pensée n'a nul fondement? Car de quoi sert que le corps exécute les ordres d'un supérieur, si l'esprit y résiste? de quoi sert que la main soit soumise, si le cœur est révolté? et quelle utilité y a-t-il que l'homme extérieur conserve un silence apparent, si l'intérieur est dans le murmure? L'obéissance, mes frères, n'est commandée que pour exercer la volonté et pour l'assujettir, et dès qu'elle n'a point cet effet, elle n'a point celui qu'elle doit avoir. Comme toute la fin de la profession monastique est d'élever les âmes pour les unir à Dieu, en sorte qu'il règne aussi absolument sur elles qu'il règne sur ses anges, que la propre volonté toute seule s'oppose à ce dessein; les saints Pères inspirés de Dieu ont établi l'obéissance dans les solitudes et dans les monastères, pour la combattre, et pour renverser, selon la parole d'un ancien solitaire, ce mur d'airain qui nous sépare de lui; et il se peut dire qu'un solitaire qui n'obéit que parce qu'il y est contraint, est un forçat attaché dans la galère, qui véritablement ne fait pas une action qui ne lui soit ordonnée, mais qui, haïssant le commandement et celui qui commande, ne retire aucun mérite de son travail ni de son obéissance.

Les saints, qui ont toujours pensé et parlé différemment des autres hommes, se sont expliqués d'une même manière sur ce sujet; et sans renvoyer ces défenseurs de l'indépendance à ce que les solitaires des premiers temps nous en ont appris, il est aisé de leur montrer leur condamnation dans le sentiment de saint Benoît même, dont la plupart des moines sont les descendants, et qu'ils reconnaissent pour leur instituteur et pour leur Père. Car s'il veut que les moines exécutent les ordres du supérieur comme ceux de Dieu : *Ac si divinitus imperetur, moram peti nesciant in faciundo* (Regul. cap. 3), peut-on dire qu'il ne demande d'eux qu'une obéissance matérielle, à moins que, contre toute sorte de bon sens et de piété, on n'osât dire qu'il suffit de rendre à Dieu une soumission extérieure? Une des plaintes principales que Dieu fait contre son peuple par la bouche de son prophète est, que leur cœur n'avait point de part au culte et à l'honneur qu'il lui rendait : *Populus iste ore suo et labiis suis glorificat me : cor autem ejus longe est a me.* (Isa., XXIX, 13.)

Vous ne tomberez pas dans cet inconvénient, mes frères, si vous êtes exacts à pratiquer ce que saint Benoît vous prescrit sur cette matière. Comme il savait de quelle importance il est à un solitaire de renoncer à ses sentiments et à son propre esprit, et de s'humilier incessamment sous la main de celui qui est préposé pour le conduire, et que c'était particulièrement en cela que consistait toute l'essence et la perfection de la vie solitaire, il n'y a rien aussi qu'il ait re-

commandé avec plus de soin partout où il a trouvé lieu de le faire; et sans parcourir tout ce que vous savez qui est contenu dans les différents degrés de l'humilité, il veut, en un mot, qu'un religieux soit tellement mort à son discernement, à ses vues et à toutes ses lumières, qu'il soit à l'égard de ceux qui lui commandent, comme si en effet il n'en avait point, et qu'il se réduise à l'état auquel était celui qui disait de tout le sentiment de son cœur : *Ut jumentum factus sum apud te : « Seigneur, je suis devenu comme une bête desomme devant vos yeux. »* (Psal., LXXII, 23.) Si les moines avaient plus de foi et de religion qu'ils n'en ont, il ne trouveraient jamais assez d'occasions pour combattre, pour détruire et pour humilier cette volonté, qui, par le mouvement de l'orgueil qui lui est si naturel, leur a fait et leur fait encore tous les jours mille et mille blessures.

Voilà, mes frères, la voie par laquelle Dieu a toujours conduit ceux qui se sont attachés volontairement à son service. Tant qu'ils s'y sont maintenus et qu'ils se sont rendus fidèles à la suivre, ils ont joui des consolations que Dieu donne à tous ceux qui le servent; mais, lorsqu'ils s'en sont éloignés, ils les a laissés à eux-mêmes et à cette inquiétude qui est toujours l'effet d'une mauvaise conscience. Nous en avons vu d'entre nos frères, il n'est pas besoin de les nommer, qui avaient des sentiments si profonds sur l'étendue de l'obéissance, et sur la sincérité avec laquelle cette vertu doit être exercée, qu'ils ne pouvaient comprendre qu'un religieux pût connaître la volonté de son supérieur, et ne la pas faire, et d'autres disaient souvent qu'ils n'avaient qu'une peine, qui était lorsque leur supérieur leur laissait lieu de douter de ses intentions, de crainte de faire quelque chose qui y fût contraire.

Je me suis attaché à l'obéissance, parce qu'elle est inséparable de l'humilité, et que l'humilité la forme aussi naturellement dans nos cœurs, que le feu produit la chaleur et la lumière, et que partout où elle n'est point sincère et cordiale il n'y a jamais de véritable humilité. Mais si quelque chose doit nous donner une grande idée de cette vertu, c'est de voir avec quel soin Dieu a voulu que ses saints l'aient pratiquée. Vous savez que saint Antoine, qui devait être élevé à une sainteté consommée, fut livré au démon comme un autre Job, quoique d'une manière différente, et que cet irréconciliable ennemi des hommes l'accabla de maux, de persécutions et de souffrances : Dieu, voulant qu'il ressentit tout le poids et toute la grandeur de cette humiliation, se contenta de lui conserver la vie et de son corps et de son âme. Saint Pacôme vit un grand nombre de ses disciples qui ne faisaient qu'être formés de sa main, se révolter contre lui avec éclat et scandale, et périr malheureusement à ses yeux sans qu'il pût les secourir. Saint Benoît fut abandonné à une tentation honteuse, qui faillit détruire en lui toute la grâce de sa vocation : il eut le déplaisir de voir que ceux qui s'étaient volontairement soumis à

lui, se la-sant de sa conduite, se portèrent jusqu'à cet excès, que de vouloir le faire mourir par le poison. Mais quelle humiliation pour saint Bernard que la chute de ce religieux perfide qui abusa de sa confiance, et qui, étant auprès de sa personne, comme le dépositaire de ses pensées et de ses sentiments, se perdit et ne tira aucun fruit ni des instructions ni de la conversation toute sainte de ce grand homme : il n'eut pas une moindre épreuve dans le mauvais traitement qu'il reçut du Souverain-Pontife, qui, après avoir été maintenu dans son siège par son crédit et par son zèle, oublia tellement les services qu'il lui avait rendus, qu'il accusa de trahison ce parfait disciple de Jésus-Christ, dont on pouvait dire que les lèvres toutes pures et toutes sincères n'avaient jamais proféré aucun mensonge : *In ore ejus non est inventum mendacium.* (Apoc., XIV, 5.)

Je ne puis m'empêcher de vous dire une circonstance remarquable dans la vie de saint François. Dieu l'avait choisi pour être le fondateur d'un ordre très-saint et très-célèbre, et le Père d'une postérité nombreuse. Si l'on demandait aux sages du monde de quels moyens Dieu devait se servir pour construire et élever ce grand édifice, ils auraient honte d'imaginer ceux qu'il lui plut d'employer pour l'exécution de cette entreprise si vaste et si étendue. Car, comme il ne lui inspira que de former des disciples qui véussent dans la pratique des principales vertus chrétiennes, c'est-à-dire, l'humilité, la simplicité, la pauvreté, l'obéissance, l'amour des souffrances et des mortifications, il n'assembla que des gens simples, ignorants et grossiers : *Eramus homines idiotæ*, dit ce grand saint, dans le Testament qu'il a laissé à ses frères. Il écrivit une Règle non par le mouvement de son propre esprit, car elle lui fut dictée par celui de Dieu : mais, au lieu de trouver de la soumission dans ceux de qui il prétendait qu'elle devait être religieusement observée, ils se soulevèrent contre lui, et par un attentat qui ne se peut comprendre, ils déchirèrent sa Règle, et lui déclarèrent qu'il cherchât, pour l'observer, qui il lui plairait, que pour eux ils n'en avaient ni la volonté ni la puissance. Celui qu'il avait établi son successeur, et qu'il croyait devoir entrer dans tous ses sentiments, employa ce qu'il lui avait donné d'autorité pour détruire son œuvre. Ce saint homme, succombant sous l'excès de tant de travaux, perdant et l'espérance et le courage, se tourne du côté de Dieu et lui adresse ses plaintes, en lui disant qu'il l'avait choisi pour l'institution d'un ordre qui devait contribuer à son honneur et à la gloire de son Eglise : mais qu'au lieu d'enrichir, il n'était capable que de détruire, qu'il le priait de le délivrer de l'obligation qu'il lui avait imposée, de laquelle il s'était si mal acquitté, et que, puisque son indigence toute seule en empêchait le succès, il

lui permit de le servir désormais dans la retraite et dans le silence. Que croyez-vous, mes frères, que Dieu réponde à ce serviteur fidèle, pour le consoler dans cet abîme de tristesse où il était plongé ? il lui répond : Petit homme, ver de terre, *homuncio*, tu t'affliges de ce qui devrait te réjouir et te consoler ; tu te fâches de ce que tu ne tires aucun fruit de ton entreprise, et que tu n'y trouves que de la confusion ? et c'est ce qui doit être le sujet de ton bonheur. Sache que tu n'en auras jamais de véritable, que celui que tu pourras acquérir par les ignominies et par les opprobres, et que tu ne seras jamais plus grand à mes yeux que quand tu seras plus méprisé et plus humilié devant les hommes ; et pour cela je veux que l'amour que tu as pour moi te fasse regarder dans le monde comme un fou : *Volo te meum esse fatuellum*.

C'est, mes frères, par cette voie que ce grand saint est parvenu à ce comble de gloire dont il jouit aujourd'hui : c'est ce qui a fait révéler son nom par toute la terre : c'est par là que ses véritables enfants se sont multipliés ; c'est ce qui les a sanctifiés, et c'est par ce seul moyen qu'ils conserveront la grâce et l'esprit de leur vocation.

Ainsi, mes frères, nous ne devons pas nous étonner si saint Benoît, qui était plein de l'esprit de Dieu, et qui connaissait parfaitement les chemins par lesquels ceux qui le servent dans les cloîtres doivent marcher, pour s'élever à la perfection à laquelle il les appelle, les avertit qu'il n'y en a point d'autre que celui de l'humiliation : *Si ad exaltationem illam cœlestem, ad quam per præsentis vitæ humilitatem ascenditur, volumus velociter pervenire, actibus nostris ascendentibus, scala illa erigenda est*, etc. (Reg. S. Bened., cap. 7.) Et s'il leur prescrit pour cela tant de règles et tant de pratiques différentes, c'est qu'il voyait évidemment qu'il fallait ou suivre cette voie, ou abandonner ses desseins. Enfin, mes frères, je finis en vous donnant le plus important de tous les avis, qui est que si vous voulez vous assurer si vous êtes dans la voie du Ciel ou si vous n'y êtes pas, si vous êtes dans l'ordre de Dieu, ou dans une disposition contraire, si vous suivez le cours de votre vocation, ou si vous l'avez quitté ; examinez avec application si vous êtes dans tous ces exercices d'anéantissement, d'humiliation, de dénûment, de docilité, de soumission et d'obéissance que saint Benoît vous a marqués dans ce même chapitre, et décidez hardiment sur votre état : car comme, si vous vous rendez fidèles à toutes ces saintes pratiques, vous devez croire que vous accomplissez les volontés de Dieu ; au contraire, si vous les négligez, soyez persuadés que vous résistez à ses ordres, et que vous vous flatterez fausement d'un nom et d'une profession dont vous n'avez ni la vertu ni le mérite.

LIX^e CONFÉRENCE.

Pour le onzième dimanche après la Pentecôte.

SUR LE SOURD ET MUET.

Adducunt ei surdum et mutum. (Marc., VII, 32.)

On amène à Jésus-Christ un homme sourd et muet tout ensemble.

Jésus-Christ, comme nous l'apprenons de l'Evangile, mes frères, guérit aujourd'hui un homme malade de deux maladies, qui ne sont que trop communes. Ce sont des maux presque universels, et dont peu de personnes sont exemptes, que la surdité et la privation de l'usage de la langue : *Adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum, ut imponat illi manum*; et il n'y en a guères qui n'eussent besoin d'un miracle pareil à celui que Jésus-Christ fait sur cet homme sourd et muet qui lui fut présenté, auquel il rendit la puissance de parler et d'entendre.

C'est être sourd que de ne pas écouter ce que l'on doit et ce que l'on est obligé d'entendre; c'est être muet que de ne pouvoir dire ce qu'un devoir, ce qu'une nécessité véritable oblige de dire et d'exprimer; et n'est-ce pas, mes frères, ce que font presque tous les hommes? il n'y a rien à quoi ils soient plus étroitement obligés, qu'à écouter les vérités et les instructions saintes que Jésus-Christ leur annonce, soit par ses divines Ecritures, soit par l'entremise de ses ministres : cependant ils n'ont point d'oreilles, et ils ne l'entendent pas; ils sont muets, et n'ont garde de lui parler et de lui répondre; c'est-à-dire, de lui témoigner par le sentiment du cœur, qui est le seul langage qui soit digne de lui, qu'ils sont tout prêts d'exécuter ce qu'il leur ordonne : ainsi il est vrai de dire que l'oreille et la bouche des hommes sont tellement fermées pour toutes les choses qui leur viennent de la part de Dieu, et qui regardent leur salut, que l'on ne voit presque dans le monde que des muets et des sourds.

On dit par exemple à un impudique, que son dérèglement lui donne la mort, il ne laisse pas de continuer dans son désordre, sans faire d'attention sur l'avis qu'on lui donne. On avertit un avare de l'attachement qu'il a aux biens de la terre, il ne discontinue pas pour cela : mais sans faire aucun cas de son péché, il suit ses vieilles habitudes, et il ne cesse de remplir ses coffres, ou, comme dit l'Ecriture (*Luc., XII, 18*), il détruit ses greniers pour en bâtir de nouveaux et de plus grands, afin de contenter l'envie démesurée qu'il a d'être plus riche qu'il n'est pas. On dit à un autre qu'il est un ambitieux, cependant le soin de sa fortune l'occupe et le possède; il pense la nuit et le jour à l'agrandir et à faire de nouveaux établissements. On dit à ce prédicateur qu'il se perd malheureusement en instruisant les peuples, qu'il recherche sa propre gloire et non point leur salut; ou qu'en travaillant pour acquérir l'approbation

des hommes, il s'attire de la part de Dieu une condamnation assurée : il va son chemin sans se mettre en peine de ce qu'on lui dit. On dit à un autre qu'il a tort de s'abandonner à la vanité et à l'étude des sciences, au lieu de s'appliquer uniquement à acquérir celle des saints, et néanmoins il ne se lasse point de feuilleter les livres, et d'écouter la passion qu'il a d'avoir l'estime et la réputation d'un homme savant; et tout ce que vous lui dites ne fait non plus d'impression sur lui, que s'il était de marbre ou de bronze.

Ce n'est pas seulement parmi les gens qui sont engagés dans le monde, que l'on trouve des sourds et muets, il ne s'en rencontre que trop parmi ceux qui n'en sont plus, et dans les lieux qui sont particulièrement consacrés à Jésus-Christ, destinés uniquement à son service, et où sa voix toute seule devrait être écoutée : je veux dire dans les cloîtres et dans les monastères, qui ne sont rien que les demeures de ceux qui ne doivent plus vivre que dans son Esprit, et dont tous les pas et toutes les démarches doivent être éclairés de la lumière de sa parole.

Jetez les yeux, mes frères, sur les observations qui ont dégénéré de la piété primitive, et où les relâchements se sont introduits : presque tout y est sourd : presque tout y est dans un silence de mort. Dites à ceux qui s'y sont engagés qu'ils ont quitté la vérité pour suivre l'erreur et le mensonge; dites-leur qu'ils violent la pauvreté religieuse par l'argent qu'ils gardent, par ce pécule qu'ils réservent, qu'ils chérissent comme leur trésor, et que la permission des supérieurs ne les met point à couvert; dites-leur qu'ils ne sont pas moins coupables de l'infraction du vœu d'obéissance, et que leur vie n'est qu'une licence continuelle et un libertinage scandaleux; dites-leur qu'ils ne sont pas plus religieux dans l'observation de la pureté à laquelle leur profession les oblige; dites-leur que la communication qu'ils ont avec les gens du siècle les remplit de leurs sentiments et de leur esprit, et les entraîne dans une perte toute assurée; enfin dites-leur que toute leur conduite n'étant animée que par l'esprit du monde, il est évident qu'ils sont rejetés de Dieu, et qu'à moins qu'ils ne sortent de l'abîme où ils se sont précipités, ils n'auront jamais de part à la récompense qui n'est destinée que pour ceux qui ont renoncé à toutes ses maximes : ces vérités tout importantes qu'elles sont, ne leur paraîtront pas dignes d'un seul regard; ceux qui les disent ne sont pour eux que des visionnaires; et leur cœur est tellement fermé, que cette voix qui dans le fond n'est rien que celle de Dieu, ne peut pas s'y faire la moindre entrée : ainsi ils sont sourds et muets tout ensemble, car comment pourraient-ils répondre à Dieu qui leur parle, puisqu'ils ne veulent pas l'entendre? Vous dites peut-être en vous-mêmes que ces cas que je vous représente ne vous touchent point : que ce sont

des inconvénients dans lesquels vous ne pouvez pas tomber; et que la divine Providence vous ayant conduits dans une observance exacte, elle vous a mis à l'abri de tous ces dangers.

Il est vrai, mes frères, que vous êtes dans un port; mais cependant il se peut faire, et il n'arrive que trop souvent, que l'on trouve le naufrage dans les rades que l'on croit les plus assurées. Je sais bien que vous n'êtes pas exposés aux maux dont je viens de vous parler, mais je sais bien qu'il y en a de semblables qui ne sont pas moins à craindre, et dont vous êtes menacés. Les congrégations exactes, je l'avoue, ont de grands avantages, mais c'est pour ceux qui en gardent toute l'exactitude, qui se font une religion d'observer toutes les choses qui y sont établies, qui en considèrent tous les réglemens comme leur venant de la part de Dieu, et comme si c'était son doigt qui les eût tracés, qui se conduisent par son esprit, et qui l'expriment dans toutes leurs œuvres; mais pour ceux qui se dispensent de cette fidélité, et qui en demeurant dans une observation matérielle du gros des règles, s'imaginent qu'ils en font assez, qui ne se mettent pas en peine de cette ponctualité, de cette précision, de laquelle un véritable religieux ne s'exemptera jamais, et qui, pour le dire ainsi, trouvent le secret de faire une voie large dans la voie étroite; ils se verront sans y penser dans le milieu de la tempête, leur barque y sera submergée sans qu'ils s'en aperçoivent; ils sont sourds et muets comme les autres, et ils n'ont non plus qu'eux, ni d'oreilles ni de langues pour entendre la voix de Dieu et pour lui répondre.

Je m'adresse à un réformé, à un abstinant, à un moine vivant dans les jeûnes, dans le silence, dans les veilles, et dans les autres exercices d'une observance disciplinée: je parle, si vous voulez, à quelqu'un d'entre vous, afin que l'application en soit toute faite, et que vous n'ayez pas la peine de la faire: je lui dis qu'il vit avec trop de dissipation, qu'il est moins intérieur dans toute sa conduite qu'il ne le devrait être, et que son état veut qu'en tout temps il soit occupé de Dieu; il ne m'écoute que pour me dire en lui-même, que je porte la chose trop loin. Je lui dis qu'il fait moins de cas qu'il ne devrait des distractions qui lui arrivent dans la célébration de l'office, et qu'encore qu'elles puissent être innocentes, lorsqu'elles ne sont pas volontaires, néanmoins quand elles sont les suites d'une négligence précédente, elles nous seront imputées; qu'il faut en gémir, qu'il faut s'affliger devant Dieu, de ce qu'on est assez malheureux pour le perdre dans ces moments si précieux, sans être touchés de cette parole du Saint-Esprit, qui frappe de malédiction celui qui s'acquiesce négligemment de l'œuvre de Dieu: *Maledictus, qui facit opus Domini negligenter* (Jerem. XLVIII, 10): il croit que j'exagère, et que je lui débite des scrupules, au lieu de lui proposer des vérités solides. Je lui dis qu'il

n'est ni assez religieux, ni assez délicat dans l'obéissance, qu'il raisonne, qu'il examine, et que ses réflexions vont toujours au-devant de ce qu'on lui commande, ce qui rend sa soumission défectueuse et imparfaite; il se persuade que je lui impose un joug trop dur, que je lui demande une obéissance juïdique. Je lui dis qu'il manque à la charité qu'il doit à ses frères, qu'il forme aisément des jugemens et des soupçons, qu'il n'est pas prompt à faire dans les rencontres ce qu'il connaît qu'ils désirent de lui; il se figure, au lieu d'entrer dans ma pensée, que j'étends cette vertu au delà de ses limites. Je lui dis qu'il ne s'adonne pas assez à l'oraison, il se justifie dans son cœur sur ce que la règle déclare que l'oraison commune doit être courte, et ne voit pas que la vie d'un moine doit être une perpétuelle prière. Je lui dis qu'il ne fait pas ses lectures d'une manière qui lui puisse être utile, qu'il se dissipe et se dessèche dans la multitude des livres, qu'il lit ou pour satisfaire sa vanité ou sa curiosité, et cependant que la lecture ne lui est ordonnée que pour le rendre meilleur; il ne laisse pas d'aller à son ordinaire, comme si on lui contait des imaginations. Je lui dis qu'il ne fait pas autant de cas qu'il doit des exercices et des observances qui lui semblent petites, sans qu'il en devienne ni plus soigneux ni plus régulier ni plus diligent. Enfin il ne m'entend non plus sur toutes ces obligations différentes, que s'il n'y avait aucun intérêt, il persiste dans ses manières accoutumées, il est toujours lui-même; peut-on voir une surdité pareille? Dans le fond ce n'est point moi, c'est Dieu qui lui parle: c'est à l'égard de Dieu qu'il est sourd et muet, je ne suis que son interprète: car s'il y a rencontre où le supérieur doit être considéré, comme agissant au nom et à la place de Jésus-Christ, *Vices Christi agere creditur in monasterio* (Reg. S. Bened. cap. 241), c'est particulièrement quand il parle à ses frères de leurs devoirs, quand il les exhorte, qu'il les avertit, qu'il les reprend, et qu'il fait ce qu'il peut pour les élever à la perfection à laquelle Dieu les appelle.

Celui qui sera coupable de ce désordre ne manquera pas, pour se cacher la misère de son état, et pour ne pas s'apercevoir qu'il se creuse un abîme par une telle conduite, de se dire et de penser que toutes ces fautes sont légères, peu importantes, et que la matière n'est pas assez considérable pour avoir des suites si fâcheuses; mais il est aisé de le désabuser, de lui ouvrir les yeux, pourvu qu'il soit encore capable de voir la lumière, et de lui faire toucher au doigt qu'il se bâtit une sûreté dans le milieu du péril, et qu'il s' imagine qu'il n'a rien à craindre, lorsqu'il est prêt de tout perdre.

Premièrement, il ne peut douter que Dieu ne veuille qu'il tende à la perfection: son état l'y porte, sa profession l'y engage, il faut donc qu'il le désire, et qu'il le veuille: or il ne peut le désirer ni le vouloir, qu'il ne veuille en même temps s'affranchir et se

délivrer de toutes les imperfections et de tous les défauts qui l'en empêchent, puisque la perfection d'elle-même les exclut tous, qu'elle n'en souffre et n'en tolère aucun : cependant il n'a garde d'être dans cette disposition, puisque non-seulement il conserve ses faiblesses, ses misères, ses infidélités, mais même qu'il ne veut pas qu'on lui en parle, et qu'il est sourd à tout ce qu'on lui en peut dire, de sorte que sa volonté se trouve directement opposée à celle de Dieu. Dieu veut qu'il tende à la perfection, et il ne le veut pas. Quel état, mes frères ! Le serviteur tient ferme et résiste à la volonté de son maître, il bouche les oreilles lorsqu'elle lui est annoncée, et néanmoins il est écarté, c'est Jésus-Christ qui nous l'apprend, que *le serviteur qui ne fait pas la volonté de son maître parce qu'il l'ignore, sera puni ; que celui qui la sait, et qui ne la fait pas, le sera avec plus de sévérité* (Luc., XII, 47, 48) ; et que dirons-nous de celui qui ne la fait pas, et qui ne la veut pas connaître, sinon que Dieu lui prépare des châtimens et des peines toutes particulières, et qu'il ne sera pas traité avec moins de rigueur que les deux autres ? *Si quis ignorat, ignorabitur.* (I Cor., XIV, 38.)

Secondement, de quel œil croyez-vous que Dieu regarde ce frère qui est attaché à son propre sens et à ses propres faiblesses ? Jésus-Christ ne lui demande rien, sinon qu'il ait pour lui une application plus assidue, une soumission plus entière, une conduite plus cordiale et plus pure ; il veut que sa religion soit plus dégagée, qu'elle convienne davantage à ses promesses et à l'engagement qu'il a pris à son service ; enfin il veut qu'il mérite tout le bien qu'il a résolu de lui faire, et qu'il se rende plus digne de son amour : et, au lieu d'écouter avec joie et avec reconnaissance tous les avis et toutes les instructions qu'on lui donne de sa part, il les rejette avec indifférence, avec mépris, ou plutôt avec une résistance incompréhensible. Croyez-vous que Dieu pût souffrir un traitement si dur, et qui lui est si injurieux, sans en être irrité ? vous imagineriez-vous que sa majesté n'en fût point offensée ? N'en doutez point, mes frères. Cet insensé (je le nomme ainsi) n'a point d'oreilles pour écouter la parole de Dieu, Dieu n'en aura point pour l'entendre, lorsqu'il s'adressera à lui dans ses nécessités et dans ses besoins. Il entre à son égard dans cette disposition marquée par les paroles du prophète : *Vocavi vos et non respondistis, et projiciam vos a facie mea* (Jerem., VII, 13, 15) : je vous ai parlé, je vous ai expliqué mes volontés, j'ai voulu vous faire connaître ce que je désirais de vous, vous n'avez daigné ni m'entendre, ni me répondre, je vous rejetterai pour jamais de devant ma face ; vous n'avez eu que de l'opposition pour les connaissances que j'ai voulu vous donner ; je vous traiterai de la manière dont vous m'avez traité : *Quia tu scientiam repulisti, repellam te.* (Ose., IV, 6.)

Troisièmement, nous avons appris de

Jésus-Christ, que celui qui est de Dieu écoute sa parole, c'est-à-dire qu'il l'exécute, et qu'il fait ce qu'il lui ordonne, et qu'au contraire ce qui est cause que cet autre ne se met point en peine de l'entendre, c'est qu'il ne lui appartient point, c'est qu'il n'est point du nombre ni de ses enfans ni de ses serviteurs : *Qui ex Deo est verba Dei audit : propterea vos non audistis, quia ex Deo non estis.* (Joan., VIII, 47.) C'est un arrêt que Jésus-Christ a prononcé contre tous ceux qui n'ont ni respect, ni docilité, ni amour pour les ordres de Dieu son Père, et qui négligent de les entendre et de les suivre, au lieu de se tenir heureux quand il les aime assez pour les instruire, de recevoir sa parole et d'embrasser les occasions et les moyens qu'il leur présente, de lui donner des marques de leur gratitude et de leur soumission.

Voilà quelle est la situation où se trouve ce libertin qui veut vivre à sa mode : qu'il dise ce qu'il voudra pour se cacher son état, il faut qu'il avoue malgré lui que Dieu lui parle par la bouche de ses supérieurs, puisque tous les avis qu'ils lui donnent sont dans sa profession, et le portent à la perfection à laquelle il est obligé de tendre ; il faut qu'il avoue qu'il les rejette, qu'ils lui sont insupportables, qu'il ne peut se résoudre à les suivre, et par conséquent qu'il demeure d'accord qu'il est de ceux contre lesquels Jésus-Christ s'est expliqué d'une manière si terrible : *Propterea vos non audistis, quia ex Deo non estis* ; vous ne m'entendez point, parce que vous n'êtes point de Dieu.

Vous voyez, mes frères, qu'il y a des sourds et des muets dans les solitudes consacrées au service de Dieu, qu'on y trouve cette surdité malheureuse qui fait que sa voix n'y est point entendue, et qu'on s'y met aussi bien qu'ailleurs comme dans une impuissance volontaire de lui répondre. Il suffit pour cela, comme je viens de vous le montrer, que l'on manque d'y vivre dans l'exactitude prescrite, qu'on se tire de cet ordre exact que Dieu veut qu'on y observe, qu'on se lasse de l'assujettissement et de la sévérité de la discipline, soit à l'égard de la pénitence commune, soit par rapport à l'obéissance que l'on doit à ses supérieurs, à la déférence que l'on est obligé d'avoir pour ses frères, ou bien que l'on s'affaiblisse dans cette piété intérieure, sans laquelle un religieux ne saurait ni plaire à Dieu, ni le servir ; enfin qu'on néglige par une paresse affectée, ou par une volonté déterminée, les avertissemens et les préceptes de ceux qui sont établis de Dieu pour reprendre, pour exciter et pour instruire.

Voilà, mes frères, des inconvénients que vous devez éviter, et dont les suites doivent vous remplir d'horreur et de crainte, et l'unique moyen que vous puissiez prendre pour vous y employer avec succès est bénédiction, c'est de marcher avec soin en la présence de Dieu, de vous soutenir avec fermeté dans les pratiques que vous avez eu-

brassées, d'être toujours disposés à redresser vos voies, au cas qu'il vous arrive de vous écartier du chemin que vous devez suivre, et d'entendre avec plaisir et avec consolation tout ce qui vous parle de Dieu, et qui vous remet devant les yeux vos devoirs et ses volontés. Dites-lui dans une disposition ardente et sincère : Parlez-moi, Seigneur, je suis tout prêt de vous écouter et de recevoir vos divines instructions : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus* (I Reg., III, 10); dites-lui comme son Prophète : Ouvrez-moi l'entendement, et donnez-moi l'intelligence, afin que vos intentions me soient connues, et que je les accomplisse : *Da mihi intellectum, et discam mandata tua*. (Psal., CXVIII, 73.) Enfin criez à Jésus-Christ, et dites-lui qu'il use à votre égard de cette parole puissante dont il se servit pour rendre à cet homme sourd et muet l'usage de l'ouïe et de la parole ; et si vous voulez sortir de cette léthargie, qui n'est que trop ordinaire aux personnes de votre profession, ou plutôt vous empêcher d'y tomber, souvenez-vous de ces paroles du Saint-Esprit, qui déclarent que l'homme qui méprise avec opiniâtreté celui qui le reprend, c'est-à-dire, qui lui parle et qui l'instruit, se trouvera tout d'un coup dans une ruine mortelle, de laquelle il ne se relèvera jamais : *Viro qui corripientem dura cervice contemnit, repentini- nus ei superveniet interitus, et eum sanitas non sequetur*. (Prov., XXIX, 1.)

LX^e CONFERENCE.

Pour le douzième dimanche après la Pentecôte; à la profession d'un religieux.

SUR LA NÉCESSITÉ DE TRAVAILLER A SA SANCTIFICATION.

Virgo cogitat quæ Domini sunt, ut sit sancta corpore et spiritu. (I Cor., VII, 34.)

Une vierge ne pense qu'aux choses de Dieu, afin qu'elle soit sainte de corps et d'esprit.

Nous avons lu, mon frère, dans l'office de ce jour ces paroles, qui nous expriment ce que c'est que l'état que vous voulez embrasser, et quels en sont les devoirs et les avantages : *Virgo cogitat quæ Domini sunt, ut sit sancta corpore et spiritu* : « Une vierge, dit saint Paul, ne s'occupe que des choses de Dieu, afin de purifier son corps et son esprit ; » c'est-à-dire, qu'un religieux et un solitaire qui s'est consacré à Dieu par les vœux de la religion, ne doit plus avoir ni de pensées, ni d'affaires, ni d'occupations, que celles de sanctifier toute sa personne, et de conserver et ses sens et son cœur dans une pureté parfaite : *Qui sine uxore est, sollicitus est quæ Domini sunt, quomodo placeat Deo* : « Celui qui n'a point de femme est uniquement appliqué à Dieu, et ne s'étudie qu'à lui plaire. » (Ibid., 32.) Ce qui fait aujourd'hui, mes frères, que l'on remarque si peu de piété dans les cloîtres, et que le désordre et le dérèglement y est si commun, c'est que cette vérité, tout importante qu'elle est, y est si négligée, que bien loin de se séparer du monde, afin de ne s'occuper que de Dieu

et de n'avoir plus de soin que celui de lui plaire, on se persuade que l'on doit entretenir des commerces avec les hommes, comme si l'on était encore parmi eux, et qu'on pût sans aucun danger entrer dans tous leurs intérêts et toutes leurs affaires : et ce qui arrive de ce faux principe, c'est que l'on se conforme à ses maximes, que l'on en retient et les mœurs et les inclinations, et que souvent après avoir passé toute sa vie dans une ignorance grossière de ses principaux devoirs, on la finit privé de tous les sentiments, de toutes les dispositions et de toutes les grâces que Dieu ne manque jamais de donner à ceux qui l'ont servi en demeurant dans les règles et dans la vérité de leur profession.

C'est un malheur que vous éviterez, mon frère, si vous êtes soigneux de mettre en pratique cet enseignement de l'Apôtre : *Virgo cogitat quæ Domini sunt*, si vous vous proposez Jésus-Christ comme l'unique fin de tous vos desseins et de tous vos désirs, et si vous lui faites un sacrifice entier de ces deux parties de vous-même, qui composent l'homme tout entier, je veux dire, votre corps et votre esprit.

Pour ce qui regarde le premier, j'entends votre corps, vous vous acquitterez de cette obligation si vous employez tous vos soins pour le préserver de tout ce qui peut attaquer sa pureté, si vous le tirez de toutes les occasions dans lesquelles elle pourrait être exposée, si vous allez au-devant de ce qui serait capable de lui nuire, si vous l'exercez dans les jeûnes, dans l'abstinence, dans les veilles, dans les travaux, en un mot dans toutes les pratiques de pénitence et de mortification qui sont prescrites dans votre règle. Ce sera par tous ces moyens que vous le contiendrez dans un assujettissement exact, et que vous réprimerez la malignité de tous ces vices et de toutes ces passions qui lui font une guerre si opiniâtre et si cruelle.

Pour ce qui est de l'esprit, comme il n'a pas des bornes si étroites, et que son activité est d'une plus grande étendue, il ne faut pas douter que ses obligations n'aillent beaucoup plus loin; mais quelque grandes et quelque nombreuses qu'elles puissent être, elles se réduisent à un seul point, je veux dire la charité : *Finis autem præcepti est, charitas de corde puro*. (I Tim., I, 5.) Cette vertu est si excellente, sa valeur et sa dignité est si grande qu'elle renferme tous les devoirs de la religion, et il se peut dire qu'il ne manque rien à celui auquel Dieu l'a donnée. Tous les saints n'ont sur cela qu'un même sentiment, ils l'ont puisé dans la même source, qui est la parole éternelle; et saint Augustin, qui s'est appliqué avec plus d'exactitude que personne à examiner et à méditer tous les effets et toutes les qualités de cette vertu, dit hardiment, Aimez, et faites tout ce qu'il vous plaira : « Dilige, et fac quod vis, » (tract. 7 in Joan.), nous voulant apprendre que celui qui a la charité et qui en suit les mouvements, ne saurait rien faire de mal, et que rien ne peut plaire à Dieu que ce qui

part de cette source et de ce principe. C'est le précepte de Jésus-Christ, c'est ce feu qu'il déclare qu'il est venu allumer sur la terre, et tout fruit qui ne procède pas de cette tige toute divine, n'a que de l'âpreté, de la rudesse et de l'amertume, et sera rejeté comme un fruit sauvage : *Non est fructus bonus qui charitatis radice non surgit.* (S. Aug., *Serm. Dom. in monte.*) Vous jeûneriez autant qu'un saint Macaire, vos veilles surpasseraient celles de saint Pacome, vous vous accableriez de tous ces travaux et de toutes ces austérités si rigoureuses qui ont été pratiquées par les Pères des déserts, à moins que toutes ces actions ne soient animées par l'ardeur de votre charité, elles ne vous seront point comptées, vous paraîtrez, au jugement de Jésus-Christ les mains vides, et vous n'aurez vécu dans sa maison que comme un serviteur ou inutile ou indigne.

Pour vous expliquer ma pensée d'une manière plus évidente et plus précise, je vous dirai, mon frère, qu'il faut que vous sachiez que cet amour que je vous recommande a quatre objets différents à l'égard desquels vous devez l'exercer : le premier est Dieu, le second est votre règle, le troisième votre supérieur, le quatrième vos frères.

Vous vous acquitterez du premier de ces devoirs en aimant Dieu de la manière dont saint Bernard dit qu'il faut l'aimer, c'est-à-dire sans règle et sans mesure, comme je vous l'ai déjà fait remarquer : *Modus diligendi Deum est diligere sine modo.* (*De diligendo Deo*, cap. 1.) Comme il n'y a rien que nous ne tenions de sa bonté souveraine, qu'il veille sans cesse à la conservation de l'être qu'il nous a donné, et qu'il n'y a point de moment dans lequel nous ne recevions des marques de cette tendresse infinie qu'il a pour tous les hommes, mais particulièrement pour ceux qui le servent, il en exige aussi des reconnaissances continuelles, et nous devons comme épuiser ce que nous avons de force, de vertu et de puissance pour répondre par le sentiment de notre cœur et par la fidélité de nos œuvres et de nos actions, à ses largesses et à ses libéralités immenses ; et notre amour ne doit avoir ni limites ni bornes, que celles que lui peut prescrire notre impuissance. Il se peut dire que c'est ainsi que nous accomplirons le commandement qu'il nous a fait de l'aimer de tout notre cœur, de toute notre âme et de tout notre esprit : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua.* (*Deut.*, VI, 5.)

Ce précepte qui oblige tous les Chrétiens, et sans l'observation duquel il n'y a point de salut, regarde encore plus particulièrement les moines et les solitaires ; parce que Dieu leur donne pour s'en acquitter des moyens, qu'il ne donne point aux gens qui demeurent dans les embarras du siècle. Dites à un homme du monde qu'il faut aimer Dieu de tout son cœur : Comment le puis-je faire ? vous répondra-t-il, il faut que j'aime ma femme, mes enfants ; j'ai une in-

finité d'affaires qui me partagent, et il n'y a rien qui soit moins en mon pouvoir que de satisfaire à ce que vous me demandez. Pour vous, mon frère, votre condition est bien meilleure et plus assurée. Dieu vous retire du milieu de ceux qui trouvent, à ce qu'ils disent, des difficultés insurmontables pour accomplir ce devoir, et non-seulement il n'y a rien dans votre état qui s'y oppose, mais tout vous inspire l'amour de celui que vous devez aimer, pourvu que vous soyez fidèle à lui prêter l'oreille de votre cœur ; car y a-t-il rien qui soit plus capable de l'échauffer et de l'embraser d'une ardeur toute divine, que cette voix d'une douceur infinie, qu'il promet de faire entendre aux âmes qu'il conduit dans la solitude : *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus?* (*Osee.*, II, 14.)

Il faut donc, mon frère, que votre conversation soit désormais toute dans le ciel, que votre commerce ordinaire soit avec Dieu et avec ses saints anges, et qu'il n'y ait rien en vous que Dieu n'occupe, et ne remplisse. Vous lisez dans les histoires anciennes de l'Eglise que de jeunes filles qui s'étaient consacrées à Jésus-Christ, lui ont été si fidèles, qu'étant tombées entre les mains des ennemis de la foi, et les persécuteurs leur demandant quelle était leur condition, leur nom, leur pays, leur naissance, elles ne répondaient rien autre chose que ces paroles : *Christianasum.* Quelle est votre famille ? *Je suis chrétienne* ; quels sont vos parents ? *Je suis chrétienne* ; demandez-moi ce que vous voudrez, je n'ai point d'autre réponse à vous faire, *je suis chrétienne* ; et je ne suis que cela. Que voulaient dire ces saintes vierges par ces paroles ? C'est, mon frère, que dès le moment qu'elles s'étaient données à Jésus-Christ par le baptême, elles s'étaient tellement séparées de toutes les créatures, et avaient tellement renoncé à tout ce que le monde renferme de vanités, de grandeurs, de biens, de pompes et de plaisirs, qu'elles n'avaient que Jésus-Christ devant les yeux, et ne vivaient plus que pour lui. Telle était cette grande sainte, dont nous faisons aujourd'hui la fête, je parle de sainte Cécile. La rage et la fureur des bourreaux ne fut pas capable d'ébranler sa constance, et son amour et son attachement à Jésus-Christ triompha de la cruauté de ces barbares. Voilà un modèle que la divine Providence vous montre et vous met devant les yeux, afin que vous l'imitiez et que vous appreniez de quelle manière Jésus-Christ veut être aimé d'une âme qui lui est uniquement consacrée.

Pour ce qui touche l'obligation que vous avez d'aimer votre règle, je vous dirai qu'elle est un effet, une suite nécessaire de votre amour envers Dieu ; car celui qui l'aime, comme nous l'apprenons de Jésus-Christ, observe ses commandements : *Si diligitis me, mandata mea servate* (*Joan.*, XIV, 15) ; or, comme votre règle ne contient rien que ses volontés et ses préceptes, il est certain que si vous l'aimez véritablement, vous se-

rez un observateur exact et fidèle de tout ce qu'elle enseigne, vous en ferez cas, vous estimerez toutes les instructions qu'elle renferme, vous la considérerez comme la grâce la plus précieuse et la plus estimable qu'il vous ait pu faire, après celle de votre baptême; et vous vous ferez une religion d'en garder tous les articles et tous les points.

L'avis que j'ai à vous donner sur ce sujet, mon frère, est que l'on pèche contre sa règle en deux manières, ou en s'élevant au-dessus, ou en s'abaissant au-dessous d'elle. Les uns s'imaginent que les obligations en sont trop relevées, que la pratique surpasse leurs forces, la mollesse qui leur est naturelle, et l'inclination qu'ils ont à éviter tout ce qui peut les assujettir et les contraindre, fait qu'ils y trouvent des difficultés qui leur paraissent insurmontables; et comme ils ne consultent que leur amour-propre et leur cupidité, ils rejettent un joug qui leur paraît trop rigoureux. Ces sortes de gens s'écrient : Pourquoi tant de jeûnes, tant de veilles, tant de travaux, tant de silence, tant d'humiliations et tant d'austérités? Enfin ils sont de ceux dont parle le Prophète : *Qui fingunt laborem in præcepto (Psalm., XCIII, 20)*, qui se figurent que la loi a des peines qui la rendent impraticable : mais s'ils aimaient Jésus-Christ plus qu'ils ne font pas, et qu'ils missent en lui leur confiance, ils trouveraient dans sa protection des secours, des facilités et des ressources qu'ils ne rencontrent point dans leur faiblesse, et cette règle, dont ils ne sauraient seulement supporter la vue, n'aurait pour eux que de la douceur et de la consolation. C'est un malheur dans lequel vous ne tomberez pas si vous vous souvenez de la parole du Fils de Dieu, par laquelle il déclare que celui qui, après avoir mis la main à l'œuvre, tourne la tête en arrière, n'est pas propre pour son royaume : *Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei. (Luc., IX, 62)*

Pour ceux qui veulent s'élever au-dessus de leur règle, qui veulent jeûner, veiller, prier, lire, travailler plus qu'elle ne l'ordonne, c'est un excès auquel ils sont presque toujours poussés par un mouvement d'orgueil. Ils veulent se distinguer du reste de leurs frères par des actions extérieures, au lieu de le faire par leur humilité et par leur vertu ; ils blâment les pratiques du monastère, lorsqu'elles ne cadrent pas à leur humeur ; ils trouvent leur règle défectueuse en bien des points, ils s'en prennent même à celui qui l'a instituée, comme s'il avait manqué de connaissances et de lumières, et qu'il n'eût pas établi les choses nécessaires pour porter à la perfection ceux qui l'embrassent.

Je me souviens qu'on me demanda une fois mon avis sur le sujet d'un jeune religieux, lequel vivant dans une communauté exacte, pénitente et disciplinée, s'acquittait de tous ses devoirs extérieurs dans une ponctualité à laquelle il ne manquait rien : son exactitude était telle pour les exercices extérieurs,

qu'il y était irrépréhensible. Comme il ne se contentait pas des manières communes, il eût voulu, au moins à ce qu'il témoignait, qu'on eût augmenté toutes les austérités et les actions de pénitence ; et cette disposition allait si loin, que s'il voyait que quelqu'un de ses frères usât de quelques soulagements qui ne lui étaient accordés qu'à cause de ses infirmités, il le soupçonnait aussitôt, et le taxait d'immortification et d'impénitence, et ne craignait pas de dire à son supérieur que ce religieux était propre pour introduire le relâchement dans la maison : cette conduite toute littérale, était sèche, aride, et n'avait point d'onction. Le supérieur jugeait avantageusement de l'état de ce frère, et s'imaginait qu'il agissait par un principe de piété et de religion. Pour moi j'en eus une pensée toute contraire, et je mandai à ce supérieur que je croyais que son religieux était trompé par le démon, et que ce qu'il attribuait à son zèle n'était qu'un mouvement de son humeur et de sa présomption ; et en effet, ce religieux peu de temps après devint malade, il tomba dans tous les relâchements dont il avait soupçonné ses frères, et désira avec empressement toutes sortes d'adoucissements et de remèdes, perdant toute mémoire de ses premiers sentiments, et de cette pénitence dont il avait fait une profession si publique.

Voilà, mes frères, à quoi aboutissent toutes ces ferveurs indiscrettes, et toutes ces envies mal réglées. Comme ceux qui les conçoivent mettent toute la vertu dans les pratiques extérieures, où elle n'est point, ils ne sont pas longtemps sans faire connaître que leur conduite n'est pas sincère, et comme quoi ils travaillent uniquement à paraître aux yeux des hommes ce qu'ils ne sont point aux yeux de Dieu. La piété est tout intérieure ; il n'y a que Dieu à proprement parler qui la connaisse, et c'est en cela que l'on peut sans aucun mécompte s'étudier à surpasser ses frères. Je vous avoue que j'ai souvent appréhendé qu'il n'y eût dans ce monastère trop d'austérités et de pénitence, non pas que je voulusse qu'il y eût moins de veilles, moins de jeûnes, moins de travaux, de retraite et de silence, Dieu sait que j'augmenterais toutes ces pratiques avec plaisir, si je croyais que ce fût sa volonté ; mais ma crainte est que nous appuyant trop sur ces choses sensibles, nous n'ayons pas toute l'application que nous devons à régler le fond des mœurs, et que nous n'ayons pas autant de soin de nous distinguer du reste des hommes, par la pureté de nos âmes, que par notre conduite extérieure ; ce qui serait purement rechercher de plaire aux hommes et s'attirer la colère de Dieu, qui menace de réduire en poussière ceux qui en recherchent les applaudissements et les louanges : *Dissipavit ossa eorum qui hominibus placent. (Psalm., LII, 6.)*

Pensez sur cela tout ce qu'il vous plaira, mes frères. Dieu sonde les cœurs et les reins, il pénètre les replis les plus secrets de nos consciences, et vous ne pouvez lui

imposer par toutes vos justices apparentes. L'unique moyen que vous ayez, mon frère, d'éviter ce malheur, c'est de vous rendre fidèle à ce que votre règle vous prescrit, d'en observer tous les points avec toute la religion possible, sans former des projets qui en excèdent les bornes, d'animer toutes vos actions, de les faire d'une manière vive et fervente, de vous mettre, par le sentiment que vous aurez de vous-même, au-dessous de tous ceux avec lesquels vous vivez, et de ne donner aucunes limites au désir que vous devez avoir de servir Jésus-Christ et de lui plaire.

Touchant ce qui regarde votre supérieur, rien ne vous fait mieux comprendre ce que vous lui devez de respect et de charité, et ne vous portera plus puissamment à vous acquitter de ce devoir, que d'être persuadé, comme votre règle vous l'apprend, que c'est Jésus-Christ qui vous conduit en sa personne. Car si vous aimez Jésus-Christ, il ne se peut que vous n'aimiez celui qui vous tient sa place, et qui vous parle de sa part et en son saint nom; ainsi ses ordres, ses volontés, ses instructions, sont beaucoup moins les siennes que celles de Jésus-Christ qui s'explique par sa bouche. Ceux qui sont envoyés de la part des rois et des princes de la terre ont tellement leur caractère, qu'on ne saurait leur faire le moindre tort et la moindre injure, qu'elle ne retombe sur les personnes qu'ils représentent: de même vous ne sauriez résister à vos supérieurs, vous opposer à leurs commandements, sans vous élever contre Jésus-Christ, dont ils sont les images vivantes et animées. Aussi votre règle vous met tellement dans leur main, que vous ne devez agir que par leur application et par le mouvement qu'ils vous donnent; et bien loin, mes frères, de vous faire une idée fâcheuse de cette obéissance si étendue, sachez que plus elle l'est, plus elle vous rend heureux et plus votre condition devient digne d'envie; en effet, qu'y a-t-il qui puisse plus contribuer à ce repos sacré qu'un religieux s'est proposé quand il a quitté le monde, ni qu'il puisse désirer davantage dans sa retraite, que de vivre exempt de tout soin pour sa subsistance, pour l'emploi de son temps, pour toutes ses actions, pour tous ses exercices de quelque qualité et de quelque nature qu'ils puissent être, pour ses dévotions même, et pour ses prières, de vivre dans une dépendance parfaite, et ainsi d'être séparé de tout ce qui pourrait lui causer la moindre inquiétude; enfin, pour tout dire, se reposer sur un autre de la plus importante affaire qu'il ait en ce monde, qui est celle de son éternité, et d'être assuré qu'elle ne se fait jamais avec plus de certitude et de succès, que quand il demeure dans la dépendance, et qu'il s'abandonne dans une sincérité tout entière à sa conduite? C'est ainsi, mon frère, que vous donnerez à votre supérieur des marques de la charité que vous lui devez, et que vous accomplirez ce précepte de votre règle : *Abbatem*

sum sincere et humili charitate diligant. (Regul. S. Bened. cap. 72.)

Pour ce qui est de ce qui regarde vos frères, votre règle vous exprime d'une manière si claire de quelle sorte vous devez vous conduire envers eux, que vous n'avez qu'à l'ouvrir, pour être parfaitement instruit de vos obligations. Car, en un mot, à quoi ne sont point obligés ceux qui doivent avoir entre eux une charité si ardente, qu'ils se préviennent les uns les autres par toutes sortes de témoignages d'obéissance, de déférence et de service; qu'ils supportent toutes leurs infirmités, soit de l'esprit, soit du corps, avec une patience invincible, et qu'ils préfèrent en toutes choses la satisfaction de leur frère à leur propre utilité? *Hunc ergo zelum ferrentissimo amore exercent monachi, id est, ut honore se invicem præveniant, infirmitates suas, sive corporum, sive morum patientissime tolerant, etc.* Vous voyez de quelle sorte cette disposition si sainte bannit des monastères les contradictions, les disputes, les animosités, les querelles, les contentions, les impatiences, les plaintes, les murmures, et comme quoi elle y établit cette paix, cette union toute divine qui s'y remarquait autrefois, et qui en faisait tout le bonheur, la bénédiction et l'avantage.

Cette charité dont je vous parle, mon frère, a un cinquième objet, et cet objet, c'est vous-même, car vous ne devez pas douter que Dieu qui vous a donné l'être, pour vous rendre éternellement heureux, ne veuille que vous désiriez le bien infini pour lequel il vous a destiné: or aimer n'est rien que vouloir et souhaiter du bien à l'objet que l'on se propose.

Si vous me demandez ce que vous devez faire pour vous acquitter de ce devoir, je ne puis mieux vous répondre que par ces paroles de l'Ecriture, *Miserere animæ tuæ, placens Deo* (Eccli., XXX, 24), aimez-vous, ayez compassion de vous-même, en vous attachant au service de Dieu, et en faisant tout ce que vous croyez capable de lui plaire. Qui voudrait entrer dans le fond de cette obligation, le détail en serait infini; je me réduis donc à vous dire, que le seul moyen que vous puissiez avoir pour plaire à Dieu, est d'exécuter ses volontés, et d'obéir avec une fidélité inviolable à tout ce que vous connaissez qu'il demande de vous; et comme la règle de laquelle vous êtes tout prêt de faire profession, ne contient que ses ordres, ses instructions, ses préceptes, comme nous vous l'avons déjà dit, vous devez être dans une résolution constante de pratiquer jusqu'à la mort tout ce qu'elle vous enseigne, soit pour ce qui regarde le corps, soit pour ce qui regarde l'esprit. Ce sera par là que vous assujettirez vos sens, que vous les réduirez en servitude, et que vous les empêcherez de se révolter contre l'esprit, et en même temps vous mettrez l'esprit dans la main de Dieu, vous ferez qu'il sera soumis à sa grâce, qu'il en suivra les mouvements et les impressions. Ainsi votre homme tout

entier sera à son égard dans une dépendance si parfaite, qu'il n'aura ni sentiment, ni mouvement, ni action qui ne lui plaise; et votre disposition sera telle, que quoi qu'il vous arrive de peine dans le corps, ou d'afflictions dans l'esprit, vous les recevrez comme venant de sa part, et quelque rigoureuses qu'elles vous paraissent, vous les souffrirez avec plaisir pour l'amour de lui, et vous lui direz de tout le sentiment de votre cœur, ces paroles du plus patient, comme du plus persécuté de tous les hommes : *Non contradicam sermonibus Sancti.* (Job, VI, 10.)

Voilà, mon frère, ce que j'ai à vous dire touchant l'état, et la condition dans laquelle vous êtes sur le point de vous engager; vous voyez les obligations qu'elle vous impose, c'est à vous à vous examiner, et à voir si vous êtes dans ces dispositions que je vous ai représentées : il faut compter présentement avec vous-même, il ne sera plus temps de le faire après que vous serez engagé : *Prius computandi sunt sumptus qui necessarij sunt* (Luc., XIV, 28); c'est ici le moment où vous devez sonder le fond de votre cœur, *tacta cordis vena.* (S. AUGUST.) Que si vous ne le trouvez pas préparé à tout ce que je viens de vous dire, je vous conseille de n'aller pas plus avant, et vous ne seriez pas le premier qui, ayant poussé son dessein jusqu'au terme où vous vous trouvez, et ayant entendu de quelles obligations il était prêt de se charger, se serait arrêté tout court, et aurait mieux aimé retourner dans le monde et y demeurer avec les engagements ordinaires des Chrétiens, que de se soumettre à un joug qui lui paraissait trop pesant, et qu'il ne s'estimait pas capable de porter.

Pour ce qui est de moi, si je ne vous croyais pas tel que je viens de dire que vous devez être, je n'aurais garde de vous donner la main, et je puis vous assurer que je n'ai reçu personne à la profession, en qui je n'aie cru voir toutes ces dispositions que je vous ai expliquées, ou du moins une volonté sincère d'y entrer. Je sais bien qu'on n'arrive pas tout d'un coup à un état si parfait et si sublime, il a ses commencements et ses progrès, mais ce que l'on demande de vous, mon frère, est que vous soyez dans une détermination entière d'y tendre de tous vos soins, de tous vos efforts, de vous y abandonner sans réserve et d'employer pour cela tous les moyens différents que Dieu vous met entre les mains. Si vous vous sentez dans cette résolution, dans cette ardeur, et cette plénitude que vous connaissez qui vous est nécessaire, vous n'avez qu'à prononcer avec confiance les paroles de votre engagement : car comme ce n'est ni la chair ni le sang qui vous l'inspire, il faut espérer que Dieu qui vous l'a donnée, la conservera et la fortifiera dans la suite par ses grâces et ses bénédictions, et qu'il prendra plaisir à consommer son ouvrage; enfin, mon frère, il ne vous faut que de l'amour, et si le vôtre est tel que je viens de vous dire qu'il doit être, s'il est vif, s'il est fidèle, s'il est ardent,

et qu'il se porte à ces cinq différents objets que je vous ai marqués, je puis vous dire ces paroles de saint Augustin : *Dilige, et fac quod vis*, « Aimez et faites ce que vous voudrez, » car puisque la charité est la perfection de la loi, c'est la voie véritable par laquelle vous remplirez vos devoirs et vous vous acquitterez de tout ce qui vous est prescrit par votre règle.

LXI^e CONFERENCE.

Pour le treizième dimanche après la Pentecôte; à la demande d'un novice le jour de sa profession.

DE LA MANIÈRE DONT UN RELIGIEUX DOIT S'OFFRIR EN SACRIFICE A DIEU.

Holocaustum tuum pingue fiat. (Psal., XIX, 1.)

Que votre holocauste soit parfait.

Réfléchissez, mon frère, sur ces paroles du Prophète que je vous dis, ou plutôt que Dieu, au nom et en la place duquel je vous parle, vous dit lui-même : *Holocaustum tuum pingue fiat.* On ne saurait assurément vous donner d'avis et de conseil plus utile et plus salutaire, qu'en vous exhortant à employer tous vos soins et à travailler par vos prières et par vos œuvres, pour faire que l'holocauste que vous devez offrir dans ce jour, qui est celui de votre engagement au service de Jésus-Christ, ait toute l'intégrité et toute la plénitude qu'il doit avoir. Vous l'offrez à un Dieu qui est jaloux de son honneur et de sa gloire, qui ne veut point d'hosties imparfaites et défectueuses; et si la victime que vous lui sacrifierez n'était telle qu'elle doit être, au lieu de vous concilier sa miséricorde, comme vous le prétendez, vous vous attireriez son indignation et sa colère, car il est écrit qu'il hait les retranchements que l'on fait dans les holocaustes qu'on lui sacrifie : *Odio habens rapinam in holocausto.* (Isa., LXI, 8.)

On préparait autrefois les animaux, les victimes que l'on destinait pour les sacrifices; on se servait de nourritures particulières et propres pour les engraisser, afin qu'elles eussent toute la beauté, la bonté et la perfection convenable à un usage si grand et si saint; on prenait extrêmement garde qu'elles ne fussent ni sales, ni maigres, ni desséchées. Vous êtes aujourd'hui la victime, mon frère, c'est vous qui devez être sacrifié : il faut de même que vous ayez cette préparation, cette dignité, cet embonpoint spirituel : je veux dire, cette pureté, cette religion, cette sainteté, ce dégagement de toutes les choses passagères et corruptibles, sans lequel vous ne pouvez vous montrer ni paraître devant Dieu sans l'offenser et sans lui déplaire. Il faut donc pour vous mettre dans l'état que demande de vous cette action si sainte, que vous vous nourrissiez d'une viande qui vous soit propre et qui vous convienne, qui ait la vertu et la puissance de vous donner cette beauté intérieure qui vous est si nécessaire.

Sans doute, mon frère, vous êtes en peine

de savoir quelle est cette nourriture dont vous devez vous servir, et qui peut opérer en vous cette grâce et cette bénédiction dont je vous parle. Mais de qui pouvons-nous l'apprendre que de Jésus-Christ, qui est la règle que vous devez suivre et le modèle que vous devez imiter? Il est la première victime qui ait été offerte à la majesté de Dieu son Père : *C'est cet agneau qui a été immolé dès l'origine du monde : « Agnus qui occisus est ab origine mundi. »* (Apoc., III, 4.) Son sacrifice est non-seulement le modèle, la forme et l'original de celui que vous devez offrir, mais il en est comme la source et le principe; et c'est de lui que le vôtre recevra son prix, sa valeur et son mérite. Disons davantage : Jésus-Christ est le chef du corps dont vous avez le bonheur d'être membre et partie; et comme le rapport, la liaison et la correspondance qui se rencontre entre les parties et les membres d'un même corps est étroite et intime, ce qui convient au chef convient aux membres : ainsi il se peut dire que la nourriture dont Jésus-Christ s'est servi pendant tout le cours de sa vie mortelle, pour se préparer à ce grand sacrifice qu'il devait offrir sur le calvaire, est celle-là même dont vous devez user, et de laquelle vous recevrez cette disposition principale qui doit faire tout l'agrément du vôtre.

Pour ne vous pas tenir plus longtemps en suspens, je vous dirai que cette viande est toute céleste, selon la déclaration que Jésus-Christ lui-même en a faite; c'est la parole, le commandement de Dieu. C'est ce qu'il nous apprend, lorsqu'après ce jeûne de quarante jours, le démon s'apercevant qu'il avait faim et lui proposant de changer des pierres en pain, par un prodige tout nouveau, il lui répondit que *l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu : « Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei. »* (Matth., IV, 4.) Ce qu'il explique encore plus clairement lorsqu'il dit que sa nourriture est l'observation de la volonté de son Père : *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me.* (Joan., IV, 34.) C'est ce qu'il a confirmé par une suite d'actions innombrables, ou pour mieux dire, par toute la conduite de sa vie, qui n'a rien été qu'une dépendance parfaite de la volonté de son Père.

Comme cette nourriture doit être la vôtre aussi bien que la sienne, il ne vous reste qu'à connaître la volonté de Dieu : car quel moyen de la suivre et de l'exécuter, si elle ne vous est connue? *Quomodo credent ei quem non audierunt?* (Rom., X, 14.) Pour la connaître sans vous méprendre, il faut vous considérer dans deux états différents. Le premier, est cette situation de liberté où vous vous trouvez encore, qui précède l'engagement que vous allez prendre; l'autre est la disposition où vous serez après la prononciation de vos vœux.

Dans le premier état, il est évident et vous devez croire que ce que Dieu demande de

vous est que vous suiviez l'inspiration qu'il vous a donnée : il vous a parlé au cœur dans le milieu du monde; il a plus fait, il vous a touché, vous avez écouté sa voix; et après des délibérations profondes, vous avez fait des pas pour exécuter ce qu'elle vous disait; vous vous êtes persuadé des raisons qui vous obligeaient de la suivre; vous avez changé d'habit, vous lui avez offert des prières, vous avez passé par toutes les épreuves qui pouvaient vous donner de véritables lumières; vous avez pris l'avis et le sentiment de ceux qui avaient inspection sur votre conduite et qui étaient établis par l'ordre de Dieu pour juger de votre vocation; vous avez fait ce qu'ordonne l'apôtre par ces paroles : *Probate spiritus si ex Deo sint : « Epreuvez les esprits pour reconnaître s'ils sont de Dieu. »* (I Joan., IV, 1.) Enfin vous n'avez rien oublié de ce qui pourrait vous assurer de ses desseins; on vous dit qu'il vous appelle, vous le croyez, et votre conscience lorsque vous l'avez interrogée ne vous a dit autre chose; tout est préparé pour le sacrifice; la victime, pour ainsi dire, est sur l'autel; qu'est-ce que Dieu peut vouloir davantage, sinon que l'on y applique le couteau, qu'on y mette le feu et qu'elle soit embrasée : *Quid volo, nisi ut accendatur?* (Luc., XII, 49.) Sa volonté est toute claire, et vous ne pouvez l'ignorer.

Il ne vous reste donc qu'à commencer le sacrifice, car il ne faut pas vous imaginer que la protestation publique que vous êtes prêt de faire, en soit la consommation, il durera autant que votre vie; pendant que vous serez en état d'avancer dans les voies de Dieu, et de vous élever à la perfection que vous vous proposez, tandis que vous aurez à détruire et à combattre, vous ne cesserez d'offrir et d'immoler, enfin jusqu'à ce que vous ayez atteint l'état de cet homme parfait, et que vous soyez parvenu à la mesure de l'âge et de la plénitude selon laquelle Jésus-Christ doit être formé dans votre cœur : *In virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi.* (Ephes., IV, 13.)

Je vous ai dit qu'il fallait commencer le sacrifice; mais afin que vous le fassiez d'une manière qui convienne à la perfection à laquelle vous devez tendre, il faut en un mot que vous regardiez votre état dans sa vérité et que, selon les idées que vous vous en serez formées, vous abandonniez pour jamais toutes les choses sensibles et passagères, que vous renonciez à tout ce qui n'est point immortel, qui n'a point une durée permanente et qui ne peut contribuer à vous rendre éternellement heureux, que vous embrassiez par l'étendue de vos desirs toute l'excellence et la grandeur de votre profession, et que votre volonté ne se donne ni bornes ni limites qui soient au-dessous de vos devoirs. C'est ainsi que l'ordre de Dieu, qui n'est rien que sa parole, sera votre nourriture et que vous travaillerez à rendre la victime digne de lui être immolée.

Pour ce qui est de la volonté de Dieu,

lorsque votre bouche aura prononcé les paroles de votre engagement, et que par une consécration particulière vous vous serez attaché à son service, elle n'est autre, sinon que vous vous acquittiez avec une fidélité et une religion toute entière des promesses que vous lui avez faites, car il n'y a rien de plus juste que de satisfaire à l'obligation que vous aurez contractée. Et afin que vous n'ayez sur cela ni doute ni difficulté, je vous dirai que vous avez promis à Dieu de réformer votre vie, et de vous appliquer à la conversion de vos mœurs conformément à la Règle de saint Benoît : *Conversionem morum meorum, et obedientiam secundum Regulam sancti Benedicti* ; or, comme tous ceux qui tombent dans le péché quittent Dieu pour s'attacher aux créatures, et que le principe de cette infidélité est l'orgueil, il faut aussi que ceux qui veulent sortir de leurs désordres et se tirer de l'iniquité dans laquelle ils sont tombés, s'éloignent des créatures et retournent à Dieu par le sentiment d'une humilité sincère, car la réconciliation d'un pécheur consiste à laisser les créatures et à recourir à la miséricorde de Dieu : *Aversio a creatura est conversio ad Deum*.

L'orgueil a porté le premier ange à se révolter, contre Dieu : l'orgueil a causé une rébellion toute semblable dans le premier homme : *In superbia enim initium sumpsit omnis perditio* (Tob., IV, 14), et la malignité de ce péché a été si grande et si contagieuse, que toute sa postérité en a été infectée. Car il se peut dire que l'homme ne pèche et n'offense la majesté de Dieu, que parce qu'il ne veut pas se tenir dans sa main et vivre dans sa dépendance, que l'assujettissement dans lequel il doit être, à l'égard de toutes ses volontés, le peine et l'embarrasse, de sorte qu'il va chercher une liberté fautive parmi les créatures ; et quand Dieu lui ouvre les yeux et lui inspire le désir de se tirer de l'erreur pour rentrer dans la vérité qu'il a abandonnée, il faut que ce soit par son humilité qu'il répare sa faute ; qu'elle lui rende les bonnes grâces de Dieu qu'il a si malheureusement perduës ; qu'elle fasse et qu'elle ménage auprès de lui sa réconciliation. L'homme pécheur est toujours superbe, et l'homme pénitent est toujours humble.

Vous devez inférer de là, mon frère, que l'humilité est essentielle à la conversion d'un pécheur ; qu'il n'y en a point de véritable dont elle ne soit le fondement, et que lorsque vous aurez promis à Dieu la conversion de vos mœurs selon la Règle de saint Benoît, il faut que vous vous soyez engagé à pratiquer l'humilité qu'il enseigne dans sa Règle, et de laquelle il donne des leçons si instructives et si saintes. Pensez, mes frères, à ce que je dis à ce novice, je vous parle à tous en sa personne ; je me suis souvent expliqué sur cette matière, mais je ne l'ai peut-être jamais fait d'une manière si précise. Je vous dis encore, vous avez promis la conversion de vos mœurs selon cette

règle, l'humilité est si essentielle à la conversion, que, sans elle, il n'y en a point qui soit sincère ; ce n'est point une humilité selon votre fantaisie, selon votre sens, ni selon l'idée que vous pourriez vous en faire ; mais c'est positivement celle que saint Benoît a enseignée, puisque vous avez protesté par des vœux solennels que vous travailleriez à la conversion de vos mœurs selon les instructions de la Règle que vous avez embrassée ; il faut donc que vous tombiez dans l'infidélité ou dans le parjure, ou que vous travailliez à mettre en pratique cette humilité selon les degrés et les conditions dans lesquels elle vous est proposée ; mais parce qu'il serait trop long d'entrer dans le détail, je me réduis à quatre articles principaux, et je vous prie de faire réflexion dans le moment que je vous parle, si le sentiment de votre conscience vous dicte que vous vous en soyez acquittés avec la fidélité que vous devez.

Le troisième degré de cette vertu exprimé dans la Règle (*Reg. S. Bened.*, cap. 7, grad. 3) vous ordonne de vous soumettre par le mouvement de l'amour que vous avez pour Dieu, et avec une humilité qui soit entière et sans réserve à ceux qui ont autorité sur vous : *Ut quis pro Dei amore omni obedientia se subdat majori*, en imitant Jésus-Christ qui a été obéissant jusqu'à la mort : *Factus est obediens usque ad mortem*. (*Philipp.*, II, 8.)

Le quatrième (écoutez, mon frère) veut que dans toutes les contrariétés, les traitements les plus durs et les plus injurieux qui pourront vous arriver de quelque côté qu'ils vous viennent, vous conserviez une patience et une paix constante : *Quibuslibet irrogatis injuriis, tacita conscientia patientiam amplectatur*. (*Regula S. Bened.*, cap. 7, grad. 4.)

Le sixième (*Ibid.*, grad. 6) ne vous impose pas une moindre obligation, puisqu'il vous déclare qu'en quelque extrémité et quelque rabaissement qu'un religieux puisse se trouver, il faut qu'il soit content et satisfait de son état, et qu'il se regarde comme un méchant ouvrier indigne qu'on se serve de lui, et qu'on l'applique à aucun ouvrage.

Le septième (*Ibid.*, grad. 7) demande de lui une disposition toute semblable, puisqu'il veut qu'il s'estime, non point de bouche et de parole seulement, mais du fond de son cœur le plus vil et le plus méprisable de tous les hommes. Voilà, mes frères, ce que les gens du monde ne comprendront jamais ; voilà ce que les moines, pour la plupart, ne sauraient comprendre non plus qu'eux : car, où est-ce que ces pratiques, quelque nécessaires qu'elles soient, sont en usage, ou plutôt, où est-ce qu'elles ne sont point ignorées ? et Dieu veuille qu'elles aient fait sur vos cœurs des impressions vives et profondes, puisqu'étant essentielles à la conversion de vos âmes, et renfermées dans les vœux que vous avez prononcés, il n'y a point de salut pour ceux qui ne les auront point religieusement observées, ou au moins employé tous leurs efforts pour

les acquérir. C'est une chose surprenante, tout ce qu'il y a eu et qu'il y a encore de personnes qui professent la Règle de saint Benoît sont dans la même obligation : toutes les congrégations qui se sont formées sous cette règle y sont soumises, les unes comme les autres; et quoique l'Eglise, comme une mère charitable, par la condescendance qu'elle a eue pour ses enfants, puisse ne pas exiger d'eux les mêmes austérités, et qu'elle ait changé quelque chose dans les jeûnes, dans l'abstinence, dans les veilles et dans quelques autres exercices de pénitence extérieure : cependant elle n'a rien changé et ne changera jamais rien dans les pratiques de la piété et dans les dispositions intérieures, qui contribuent à la conversion des cœurs et à la sanctification des âmes; et tous les religieux, soit dans les mitigations, soit dans les observances réformées qui vivent sous cette règle, ont une obligation égale d'embrasser l'humilité en la manière qu'elle nous l'expose, et de la pratiquer dans toute son étendue selon les occasions qui s'en présentent; et je ne puis comprendre que ceux qui sont dans l'oubli, dans l'ignorance et dans l'inobservation d'un devoir si essentiel, puissent avoir un moment de véritable repos.

Si vous entrez, mon frère, dans toutes ces vérités, autant que j'ai sujet de le croire, votre sacrifice aura la perfection qu'il doit avoir, et vous verrez en vous l'accomplissement du souhait du Prophète : *Holocaustum tuum pingue fiat* : « Que votre holocauste soit parfait; » Dieu conservera une mémoire éternelle de l'oblation que vous lui présentez, et confirmera toutes les espérances que vous avez conçues et toutes les résolutions que vous avez prises : *Memor sit omnis sacrificii tui, et omne consilium tuum confirmet* (*Ibid.*, 4, 5) : c'est dans cette confiance et dans l'assurance que vous me donnez de la détermination et de la fermeté de votre cœur, que je donne les mains avec joie à la demande que vous nous avez faite, ne doutant point que Dieu, qui, depuis si longtemps, vous regarde des yeux de sa miséricorde, ne reçoive votre engagement, et qu'il ne ratifie dans le ciel l'action que vous êtes tout prêt de faire sur la terre.

LXII^e CONFERENCE.

Pour le quatorzième dimanche après la Pentecôte.

DE LA PARFAITE SOUMISSION AUX ORDRES DE LA PROVIDENCE.

Nolite solliciti esse dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur ? (*Math.*, VI, 31.)

Ne vous mettez point en peine, et ne dites point : Où trouverons-nous de quoi manger, et de quoi s'habiller, ou de quoi nous vêtir ?

Il n'y a, mes frères, aucun point de la Règle qui ne porte avec soi son instruction : mais celui dont on nous vient de faire la lecture a beaucoup de rapport à l'Evangile de ce jour : *Ubi autem necessitas exposcit, ut nec supra scripta mensura inveniri possit,*

sed multo minus, aut ex toto nihil, benedicant Deum qui ibi habitant, et non murmurent. (*Regula S. Bened.*, cap. 40.) « Que si le monastère était si pauvre, ou que l'on fût dans un pays où le vin fût si rare, que non-seulement on ne pût pas fournir cette mesure que nous avons réglée, mais qu'il fallût se passer à beaucoup moins, ou même qu'il n'y en eût point du tout, il faut que ceux qui se trouvent en cet état en louent Dieu, et qu'ils demeurent en paix, au lieu de murmurer et de s'en plaindre. » Saint Benoît déclare que si l'on ne peut donner aux frères la mesure de vin qu'il leur a réglée, que l'on soit contraint de la diminuer notablement, ou même que l'on soit dans l'impuissance d'en trouver, il faut qu'ils bénissent Dieu qui est au milieu d'eux, et qui ne peut ignorer leurs besoins, et qu'ils se préservent de tout murmure : *Benedicant Deum qui ibi habitant, et non murmurent.*

Vous jugez bien, mes frères, que ce que saint Benoît nous a dit sur le sujet du vin, il l'a pensé sur toutes les autres nécessités dans lesquelles ses disciples peuvent se rencontrer, et que son intention a été de leur faire connaître qu'ils doivent, en toutes choses, accepter les ordres de sa divine providence, et qu'il ne faut pas, en quelque nécessité qu'ils se trouvent, qu'il échappe rien à leur bouche ni à leur cœur, qui s'éloigne le moins du monde de cette parfaite soumission qui lui est due.

La situation présente d'un grand nombre de communautés religieuses est bien contraire à ce précepte; et si l'on entrait dans le détail de ce qui s'y passe aujourd'hui, on n'y en verrait non plus de traces ni de vestiges, que si les religieux avaient droit d'exiger de Dieu les choses qui leur manquent, et qu'il fût obligé de les leur donner. On n'y aperçoit, dans les moindres besoins, qu'impatiences, que plaintes, que murmures : il se peut dire que ces lieux saints où toutes les volontés de Dieu devraient être adorées, où l'on en devrait observer jusqu'aux moindres mouvements, sont ceux où elles sont moins reconnues; et il arrive que des moines qui ne devraient plus vivre que pour Dieu, par son esprit et dans sa dépendance, sont presque toujours sur le point de s'élever contre lui et de s'en plaindre, lorsqu'ils n'ont pas les choses dans le temps, dans la qualité et dans l'abondance qu'ils le désirent. Enfin le cloître, qui était autrefois le temple de la paix et la demeure de Dieu, est présentement le séjour du chagrin, du mécontentement et du murmure, et les supérieurs, par tous leurs soins et par toute leur application, ne peuvent ni prévenir l'immortification, ni contenir la mauvaise humeur de leurs frères.

Mais, afin que vous ayez tout l'éloignement nécessaire de cet état de mort, et que vous soyez incapables d'y tomber jamais, il faut que vous sachiez, mes frères, qu'il n'y a rien de plus contraire que ce dérèglement, à la soumission que vous devez à la parole de Jésus-Christ et à l'exemple qu'il vous a

donné, aussi bien qu'à la règle que vous avez professée.

Premièrement, pouvez-vous témoigner une résistance plus ouverte au commandement que Jésus-Christ vous a fait par ces paroles : *Nolite solliciti esse dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur? hæc enim omnia gentes inquirunt; scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis.* (Matth., VI, 31, 32.) Jésus-Christ défend à ses disciples, et à vous plus particulièrement qu'aux autres, comme étant obligés, par votre profession, de vivre dans un plus grand abandonnement de vous-mêmes, de se mettre en peine du boire et du manger; et non-seulement vous auriez de l'inquiétude, mais vous vous laisseriez emporter au murmure, c'est-à-dire, vous vous révolteriez contre sa providence, et vous formeriez des plaintes contre cette sagesse infinie, lorsque vous manqueriez des choses qui vous paraîtraient nécessaires; puisque vous ne sauriez douter que la nécessité dans laquelle vous êtes ne lui soit connue. Car Jésus-Christ vous dit : *Scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis : « Votre Père voit vos besoins. »* Il lui donne le nom de père à votre égard, afin de vous avertir de la confiance que vous devez avoir en sa bonté; il ajoute, pour exciter cette confiance, qu'il a soin des oiseaux du ciel, qui ne lui sont ni si chers ni si précieux que vous lui pouvez être : *Pater vester cælestis pascit illa.* (Ibid., 26.)

Serait-ce, dis-je, une chose supportable (après toutes ces déclarations que Jésus-Christ n'a faites que pour arrêter les dérégléments de votre cœur, et pour empêcher que votre passion ne vous aveuglât) que vous ne voulussiez pas vous apercevoir des raisons qui vous portent à lui abandonner le soin de tout ce qui vous touche?

Dieu n'ignore pas vos besoins; mais s'il ne lui plaît pas d'y remédier, pouvez-vous sans une véritable rébellion vous plaindre de lui, ou de ceux qui vous tiennent sa place? Il veut que vous enduriez le froid, la faim et la soif, pour vous punir de quantité d'excès que vous avez commis par votre sensualité, votre mollesse et votre intempérance. Il veut que vous ressentiez ces incommodités, il vous les impose comme une pénitence salutaire, pour l'expiation de tant de péchés dont vous êtes redevables à sa justice, pour en prévenir d'autres que vous n'éviteriez peut-être pas, s'il permettait que vous eussiez cette abondance, ce rafraîchissement, ou ces commodités que vous désirez avec tant d'ardeur; et au lieu d'adorer sa conduite, de vous y soumettre, et de respecter cette ordonnance de Jésus-Christ si expresse et si positive : *Nolite solliciti esse*, vous cédez à la passion qui vous presse, au préjudice de l'obéissance que vous lui devez?

Ne savez-vous pas, mes frères, que ces nécessités extérieures ne sont rien, qu'elles ne méritent pas la peine qu'elles vous causent? ne savez-vous pas que le pain n'est pas la seule nourriture de celui qui appartient

à Dieu, mais que c'est sa parole, sa vérité, sa loi sainte qui le nourrit, qui le soutient et qui lui conserve la vie. Jésus-Christ vous l'apprend quand il vous dit : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei* (Matth., IV, 4), et, comme si sa parole était une fable, vous murmurez s'il arrive que ce pain vous manque, j'entends par ce terme de pain, tous vos besoins extérieurs?

Je demande à ce religieux ce qu'il prétend par une disposition si injuste et si téméraire. S'il croit que ces paroles soient sorties de la Vérité éternelle, pourquoi ne s'y soumet-il pas, et où est son obéissance? s'il ne le croit pas, où est sa religion? Il faut que cet insensé se persuade que Jésus-Christ lui dira un jour, lorsqu'il jugera sa désobéissance, ce que nous li-sons dans le prophète : *Un fils honore son père, et le serviteur son maître; que si je vous ai tenu lieu de père, où est le respect que vous avez dû me rendre? Que si vous m'avez considéré comme votre Seigneur et votre maître, où est cette crainte que vous avez eue de m'offenser, et de me déplaire? « Filius honorat patrem, et servus dominum suum: si ergo Pater ego sum, ubi est honor meus? (Malach., I, 6.)* Enfin, mes frères, il faut que le religieux qui tombe dans le murmure demeure d'accord qu'il manque de faire ce qui lui est ordonné par la parole de Jésus-Christ, qu'il la méprise, et qu'il témoigne par sa conduite qu'il n'en fait aucun cas.

Il est évident qu'il ne combat pas moins l'exemple de Jésus-Christ que ses instructions, et qu'il n'est pas plus touché de ses actions que de sa parole: car que remarquons nous davantage dans l'exemple de cet Homme-Dieu, sinon qu'il s'abandonne en toutes choses, en tout temps, et sans réserve dans la main de son Père, et qu'il lui laisse entièrement la disposition de tout ce qui le regarde?

Avant de commencer ce grand œuvre qui a été le sujet de sa mission sur la terre, il entre dans le désert, y étant emporté par l'Esprit-Saint; il y passe quarante jours dans une abstinence incompréhensible, destitué des choses dont on aurait cru qu'il n'aurait pu se passer sans mourir. Ce délaissement si extrême fait que le démon a la hardiesse de le tenter; mais bien loin que cet état fit sur cette âme toute sainte nulle impression fâcheuse, il témoigne au contraire dans quels sentiments il accepte cette extrémité, par cette réponse si admirable, et si instructive : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei*, par laquelle il nous apprend que c'est sa parole qui est le principe de la vie d'un Chrétien, confirmant ce qu'il avait dit autrefois par la bouche du Sage : *Quoniam non nativitatibus fructus pascunt homines, sed sermo tuus hos qui in te crediderint conservat : « Ce ne sont pas les fruits de la terre, Seigneur, qui nourrissent les hommes, mais c'est votre parole qui conserve ceux qui mettent en vous leur confiance (Sap., XVI, 26) : »* c'est-

à-dire qu'il n'y a pas de rencontre où nous ne devions avoir sa volonté devant les yeux, et que c'est en elle que nous trouvons toute notre force et toute notre consolation.

Jésus-Christ se voit dans la solitude chargé de cinq mille personnes qui l'y avaient suivi, n'ayant rien de quoi les secourir en suite d'un jeûne de trois journées : voyez-vous, mes frères, qu'il s'inquiète de la nécessité qui le presse ? voyez-vous en lui ni impatience, ni agitation, ni mouvement extraordinaire ? il demeure dans la paix, il se contente de lever les yeux, et les mains vers le ciel : *Respexit in cælum, et benedixit illis* (Luc., IX, 16) ; il fait voir dans cette action qu'il n'a que Dieu en vue, et que c'est en lui seul qu'il a établi toute son espérance.

On sait, après le témoignage qu'il en a rendu lui-même, dans quelle privation, et dans quelle indigence il a vécu ; il ne pouvait pas nous donner une plus grande idée de la pauvreté qu'il avait pratiquée, qu'en nous disant que la divine Providence lui avait refusé les assistances qu'elle accorde aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre : *Vulpes foveas habent, et volucres cæli nidos, Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.* (Luc., IX, 58.) Cependant qui est-ce qui a jamais ouï sortir de sa bouche une parole, je ne dis pas de plainte, de murmure ou d'impatience, mais qui n'ait été une marque évidente de la soumission avec laquelle il recevait tous ses ordres, qu'il les adorait, et qu'il les regardait comme l'unique règle de toute sa conduite ? Voilà ce que Jésus-Christ vous a enseigné par son exemple : voilà l'instruction qu'il vous a donnée ; jugez, mes frères, s'il y a rien par où un religieux puisse s'en éloigner davantage, se la rendre plus inutile, et se priver avec plus de certitude et plus de malédiction tout ensemble, du fruit et des effets qu'il en devrait retirer.

Je vous ai dit en troisième lieu, mes frères, que le murmure était contraire à l'obligation que vous avez contractée par vos vœux, et c'est de quoi il ne vous est pas possible de douter ; car outre que votre règle vous défend le murmure en tant d'endroits et principalement dans le chapitre 34 : *Ante omnia ne murmurationis malum pro qualicunque causa, in aliquo qualicunque verbo, vel significatione appareat* ; elle vous ordonne de renoncer à toutes vos volontés, elle ne vous laisse aucune autorité sur votre personne, ni pour votre corps, ni pour votre âme, *quibus nec corpora sua, nec voluntates licet habere in propria potestate.* (Regul. S. Bened., cap. 33.) Enfin elle veut, dans les commandements même impossibles, que vous conserviez la charité et la soumission ; ainsi, quelle raison pourriez-vous avoir de vous plaindre, si vous n'êtes plus à vous-mêmes ? (*Ibid.*, cap. 68.) Quelle injustice pouvons vous faire, que peut-il vous arriver dont vous ayez un sujet légitime de concevoir du chagrin ou de former le moindre murmure ? Vous vous êtes donnés, vous vous êtes mis sur l'autel comme une hostie, par le vœu

de votre profession ; vous vous êtes offerts à Dieu en sacrifice ; toutes les disgrâces, les afflictions, les souffrances, et les maux sont comme le feu et le brasier par lequel la victime doit être consommée, et lorsque vous vous plaignez de ces sortes d'événements, n'est-ce pas rétracter l'action que vous avez faite, reprendre à Dieu ce que vous lui avez abandonné ? n'est-ce pas retirer l'offrande que vous lui avez consacrée ? Vous avez commencé votre sacrifice au moment de votre engagement, par ce renoncement si solennel que vous avez fait à tous les biens de la terre, par cette privation si générale dans laquelle vous êtes entrés par une disposition toute libre et toute volontaire : ce sacrifice s'achève et se consomme par toutes les contradictions, les travaux, les peines, et les difficultés différentes, qui peuvent se rencontrer dans le reste de votre course ; et c'est commettre un crime digne des châtements les plus rigoureux, que de les recevoir malgré soi, avec chagrin et avec murmure, au lieu de les supporter avec paix et avec patience.

Enfin, mes frères, par combien de raisons saintes et solides devez-vous recevoir avec bénédiction tout ce qui vous peut arriver de sensible et de plus rude dans l'état où vous êtes ? vous voyez l'obligation que vous avez de conserver la paix ; dans quelque extrémité que vous puissiez vous trouver. Votre sort et votre partage est d'imiter Jésus-Christ, qui n'a jamais ouvert la bouche pour se plaindre dans les traitements si injurieux et si cruels que la fureur de ses ennemis lui a fait endurer : *Quasi agnus coram tondente se, obmutescet, et non aperiet os suum.* (Isa., LIII, 7.) Vous êtes Chrétiens, disons davantage, vous êtes moines ; et vous auriez assez d'infidélité, pour regarder avec murmure et avec opposition ces maux si légers, par lesquels Dieu veut exercer votre foi ? Vous ne seriez ni l'un ni l'autre ; un Chrétien exécute les ordres de Jésus-Christ comme son disciple, un moine retracer ses souffrances comme son martyr ; et cependant vous ne voudriez ni obéir, ni souffrir ? ainsi au lieu de vous rendre dignes des récompenses qu'il a destinées à ceux qui s'acquittent saintement de cette double vocation, vous vous attireriez les peines et les punitions qu'il a préparées pour ceux qui en violent les lois et les engagements.

LXIII^e CONFERENCE.

Pour le quinzième dimanche après la Pentecôte ; à la vêtue d'un convers, sur sa demande

SUR LA PERFECTION DE L'OBEISSANCE EN RELIGION.

Vir obediens loquetur victorias. (Prov., XXI, 29.)

L'homme obéissant ne parlera que de victoires.

Mon frère, ce que vous demandez à Dieu sous ce terme de miséricorde, et que vous prétendez en recevoir par notre ministère, est précisément ce que l'état monastique a de plus excellent, de plus parfait et de plus

saint ; vos prétentions sont grandes et elles vont loin, et je doute que vous vous les voyez imaginées telles qu'elles sont. Je ne vous dis pourtant rien qui ne soit véritable ; car puisque l'obéissance fait toute la valeur, toute la dignité, et tout le mérite de cette profession si sainte, et que l'engagement et le vœu d'un convers n'est rien que de se soumettre et d'obéir, il est constant que la condition de laquelle vous voulez que nous vous ouvrons les portes, est au pied de la lettre la perfection de la vie religieuse.

Mais afin de vous faire toucher au doigt cette vérité, et de vous la rendre toute claire et tout évidente, je vous dirai, mon frère, que les vertus qui se pratiquent dans cet état, les différents exercices de piété et de pénitence qui s'y observent ne trouvent d'agrément devant Dieu que celui que l'obéissance leur donne ; et non-seulement toutes ces actions, quelque bonnes qu'elles paraissent à nos yeux, n'en seraient pas reçues, mais il est vrai de dire qu'elles lui déplairaient, qu'elles en seraient rejetées, et qu'il les regarderait comme des marques de présomption et comme des effets d'un mauvais zèle : car tout ce que fait un religieux, tout ce qu'il entreprend sans la permission de celui qui a l'autorité de Dieu, sera considéré comme une action téméraire et présomptueuse : *Quod sine permissione Patris spiritalis fit, presumptioni deputabitur et vana gloriæ, non mercedi.* (Reg. S. Bened. 49.)

Il faut en effet, mon frère, que le mérite de l'obéissance soit grand, puisque le Saint-Esprit nous déclare par le Sage, que l'homme obéissant ne fera que gagner des batailles et remporter des victoires : *Vir obediens loquetur victorias* ; toute sa vie, à le bien prendre, n'est qu'un triomphe continu, et le fidèle obéissant terrasse ses ennemis tout d'un coup et les abat sous ses pieds.

Il n'est pas dit, l'homme chaste sera toujours victorieux, parce que souvent il surmonte le vice contraire à la continence, et qu'il ne laisse pas d'être vaincu par un autre, comme vous le voyez dans ces vierges païennes nommées vestales, qui réprimaient les voluptés impudiques, et qui cependant étaient esclaves de la vanité et de la gloire du monde. Il n'est point dit de l'homme pauvre, prenant précisément la pauvreté pour le mépris de l'or et de l'argent, qu'il ne parlera que de victoires, parce qu'il ne peut être affranchi de l'avarice et de l'amour des richesses, et néanmoins il sera possédé par une autre passion : semblable à Diogène, qui, ayant foulé aux pieds tous les biens de la terre, et ne regardant la pourpre des empereurs que comme des haillons, avait le cœur tout rempli d'orgueil et du désir de se faire dans le monde une réputation éclatante. Il n'est pas dit d'un homme abstinent, que sa vie ne sera qu'un continu triomphe, parce qu'il se peut faire qu'il se privera du plaisir qu'il y a dans le boire et dans le manger, et qu'il y en aura d'autres auxquels il sera livré ; comme on le remarque dans

ce philosophe si fameux et dans tous ses sectateurs, qui ne vivaient que d'herbes et de légumes, et qui cependant faisaient servir cette vie si austère à leur vanité, et brûlaient d'envie d'être estimés des hommes et de s'acquiescer un nom et une mémoire immortelle.

Il n'y a donc que l'obéissance qui soit toujours victorieuse : *Vir obediens loquetur victorias* ; c'est un privilège, ou plutôt une puissance attachée à cette vertu toute divine, elle rend invincibles ceux qui l'ont acquise et qui la conservent ; et le véritable obéissant peut dire dans une parfaite confiance, comme le Prophète : *Quand je serais attaqué par des armées entières, mon âme n'en sera pas ébranlée : « Si consistant adversum me castra, non formidabit cor meum. »* (Psal. XXVI, 3.)

Je m'assure, mes frères, que vous avez envie de savoir ce qui fait que l'obéissance a cet avantage au-dessus des autres vertus ; et pour vous satisfaire, je vous dirai qu'il n'y a rien qui puisse nous nuire, qu'il n'y a point de passions qui puissent nous faire le moindre mal, si notre volonté n'est d'intelligence avec elle, et tout l'enfer conspirerait inutilement contre nous, si notre volonté n'entre dans la conspiration : je parle à vous tous tant que vous êtes qui m'écoutez : *Non habet unde tibi noceat*, dit saint Augustin, *nisi ex te*. Ainsi, le moyen d'empêcher que nos ennemis ne nous attaquent avec avantage et avec succès, c'est de faire en sorte que notre volonté ne soit pas de la partie, et qu'elle ne consente pas à leurs desseins ; or c'est un bien que l'obéissance nous donne, c'est un secours que nous recevons d'elle et que nous ne pouvons attendre des autres vertus, parce qu'elle assujettit notre volonté propre, parce qu'elle la détruit, et que, ôtant ainsi à nos passions, à nos cupidités, aux démons, enfin à tous les ennemis différents qui nous font la guerre, ce secours sans lequel ils ne sauraient nous faire la moindre blessure, elle les désarme à proprement parler, elle nous établit dans une sûreté constante, et fait qu'ils ne nous attaquent jamais que pour notre gloire, comme à leur honte et à leur confusion. Ainsi il est vrai de dire dans ce sens que l'obéissant chante incessamment des victoires : *Vir obediens loquetur victorias*.

Un homme chaste résiste à une tentation, un tempérant tout de même, un homme paisible, un homme juste, un homme courageux ; mais leur volonté subsiste toujours, et il se peut faire qu'elle les porte les uns et les autres, par une inclination naturelle, à ces actions de vertu, et qu'ils aient des motifs et des raisons tout humaines, pour ne se point laisser aller à des excès qui ont d'eux-mêmes une laideur et une difformité rebutante ; et s'ils agissent en cela par l'impulsion de leur volonté propre, elle se fortifie par l'action et par l'exercice, ils font ce qu'ils veulent et ce qui leur plaît, et leur volonté est toujours la maîtresse.

Il n'en est pas de même d'un homme obéissant ; il immove sa volonté par l'obéissance,

il la sacrifice, il l'anéantit, elle n'est plus à lui depuis qu'il est obéissant; il est en toutes choses dans une disposition passive, comme un instrument dans la main d'un artisan qui l'applique, qui le remue, et qui en fait tout ce qu'il veut: il s'est arraché, pour ainsi dire, à lui-même, et se mettant dans la dépendance de celui qui est établi de Dieu pour le conduire, il a éborgé tout à la fois toutes les passions, et il n'y en a point désormais, quelque cruelle, quelque opiniâtre qu'elle soit, qu'il ne surmonte; ainsi tous ses ennemis n'ont plus de prise sur lui, et toute sa vie n'est qu'une suite de triomphes et de victoires: *Vir obediens loquetur victorios.*

Cette violence, cette destruction volontaire élève un religieux à un si haut degré de perfection, et elle le rend tellement supérieur à tout ce qui pourrait être capable de lui nuire, qu'il peut dire avec Jésus-Christ: Si le prince du monde vient pour m'attaquer, armé de tous ses efforts et de tous ses artifices, il ne trouvera rien en moi qui puisse lui donner le moindre avantage: *Venit enim princeps mundi hujus, et in me non habet quidquam* (Joan., XIV, 30); parce que je n'ai plus de volonté, il n'y a plus rien en moi qui soit à moi ni qui m'appartienne, je l'ai donnée tout entière à Jésus-Christ, c'est lui qui me remplit et me possède, c'est lui qui est chargé de me protéger, de me soutenir et de me défendre.

Ne pensez donc pas, mes frères, que vous plaisiez à Dieu parce que vous êtes continents: Abraham avait une femme, et n'a pas laissé d'entrer dans ses secrets et de mériter sa confiance; ne pensez pas que ce soit par votre pauvreté: Job était le plus riche de tous les princes d'Orient, cependant il a marché devant Dieu d'une manière irrépréhensible; ne pensez pas que ce soit par ce silence que vous observez avec tant de rigueur: Moïse vivait dans le commerce du monde, et néanmoins c'est lui que Dieu a le plus favorisé et le plus chéri de tous ses serviteurs; ne vous figurez pas que ce soit par cette exacte solitude dans laquelle vous passez vos jours: les prophètes ont été remplis de l'Esprit de Dieu, quoiqu'ils aient conversé parmi les hommes. Il est vrai que toutes ces pratiques sont très-saintes et très-nécessaires, elles sont commandées, elles sont essentielles à notre état, et vous ne pouvez vous en dispenser sans prévarication, sans parjure, et sans encourir pour jamais l'indignation de Dieu; cependant elles ne vous sauraient être utiles et vous n'en tirerez aucun avantage, si elles ne sont appuyées sur l'obéissance comme sur leur fondement; c'est elle, je vous le répète encore, qui en est l'âme, l'esprit et la vie.

Vous êtes disciples de Jésus-Christ, mes frères, ses voies doivent être les vôtres; c'est vous à qui il crie: *Ego sum via* (Joan., XIV, 6); il marche devant vous en qualité de maître et de guide, il vous trace le chemin afin que vous le suiviez; et, comme il a sanctifié son corps mortel, et qu'il l'a placé à la droite de son Père par son obéissance: *Factus obe-*

diens usque ad mortem, mortem autem crucis, propter quod et Deus exaltavit illum (Philipp. II, 8, 9); il faut aussi que ce soit votre obéissance qui vous rende participants du bonheur qu'il vous prépare, et que vous méritiez par le sacrifice de votre volonté que sa gloire vous soit communiquée.

Si les moines entraient dans ce sentiment autant qu'ils le doivent, s'ils se proposaient, comme ils y sont obligés, d'exprimer cette grande vérité dans la conduite de leur vie; ils regarderaient leur volonté comme le plus cruel de leurs ennemis, ils éviteraient toutes les occasions de la faire, comme des pièges et des appâts de mort, et toute leur joie serait de renoncer à eux-mêmes, de se soumettre à l'envi les uns aux autres, les jeunes aux anciens, les anciens aux jeunes, et tous à celui qui est à leur tête pour les diriger et les conduire. Comme ils feraient sa volonté, et qu'il n'y aurait plus de principe de division, ils seraient un en toutes choses, ils n'auraient qu'un esprit, qu'un cœur, qu'un désir; la volonté de Jésus-Christ, à laquelle ils seraient parfaitement attachés, les unirait par les liens d'une charité inviolable, et ils jouiraient tous ensemble d'un repos et d'une paix qui ne serait jamais interrompue: cela s'appelle trouver sur la terre la sainteté et la béatitude du ciel, car ceux qui sont dans le ciel ne sont et saints et heureux, que parce que c'est la volonté de Dieu toute seule qui y règne.

Enfin, mon frère, je reviens à vous, en voilà trop pour vous donner le désir d'obéir toute votre vie, et pour faire que vous regardiez l'obéissance comme un bonheur dont vous n'êtes pas digne; mais il faut que vous sachiez de quelle manière vous devez pratiquer cette obéissance, c'est ce que je vous dirai en peu de paroles, et que je réduirai en trois points fort courts et précis.

Le premier, c'est de regarder les ordres de votre supérieur comme ceux de Jésus-Christ, et d'exécuter tout ce qui vous sera commandé de sa part, comme si ce divin Maître vous le commandait lui-même, *ac si divinitus imperetur* (Regul. S. Bened., cap. 5): c'est ce que saint Benoît vous exprime à la lettre par ces paroles.

Le second, c'est d'avoir pour tous vos frères une déférence semblable, et d'embrasser avec empressement tout ce qui vous paraîtra qu'ils désirent de vous: c'est ce que saint Benoît veut et ordonne, lorsqu'il dit que ce n'est point seulement à l'abbé qu'on doit rendre l'obéissance, mais que tous les frères doivent s'obéir les uns aux autres, sachant que c'est cette voie qui les conduira dans le royaume: *Sciatis per hanc viam ad Deum ituros.* (Reg. S. Bened., cap. 712.)

Le troisième, est de ne pas vous proposer moins pour le prix de votre obéissance, que la possession de Dieu même; et d'agir en tout dans cette vue et dans cet amour: cela veut dire, mon frère, qu'il faut obéir avec simplicité, sans raisonnement et sans discussion, puisque votre règle veut que vous obéissiez à votre supérieur comme à Dieu

même, et que vous n'auriez pas la témérité d'examiner un commandement qui sortirait de sa bouche. Je puis ajouter à cela, mon frère, que vous n'aurez jamais ni sujet ni occasion légitime de contester contre vos frères, si vous êtes fidèle observateur de votre règle, puisqu'elle vous ordonne d'avoir pour eux une déférence constante, et qu'elle vous déclare pour vous y obliger, que cette conduite vous rendra éternellement heureux. En un mot, tout cela vous apprend que c'est l'amour de Dieu qui doit être le seul et véritable motif de l'obéissance : *Obedientia est virtus qua homo homini subditur propter Deum* (S. THOMAS); que c'est lui que l'on doit avoir incessamment devant les yeux; que c'est pour lui, pour le mériter, et pour le posséder, que l'on se dépouille de sa liberté par un assujettissement volontaire, et qu'on préfère à toutes choses la gloire de se soumettre, et d'obéir.

LXIV^e CONFÉRENCE.

II^e pour le quinzième dimanche après la Pentecôte; à la réture d'un novice.

SUR LA CRAINTE DE DIEU ET LA DÉFIANCE DE SOI-MÊME.

Beatus homo qui semper est pavidus. (Prov., XXVIII, 14.)

Heureux l'homme qui est toujours dans la crainte.

Mon frère, c'est beaucoup de quitter le monde, et de choisir pour votre retraite un lieu dans lequel vous trouvez les moyens de servir Dieu et de vous sanctifier; mais ce n'est pas tout, il faut craindre et travailler tout ensemble: je dis qu'il faut craindre, parce que, pendant que l'on vit ici-bas, on y est environné d'ennemis, et que dans quelque situation que l'on puisse se mettre, on y rencontre des périls sans nombre et sans fin : *Beatus homo qui semper pavidus*. Je dis qu'il faut travailler, parce qu'à moins de se rendre supérieur à tous ces obstacles, et de surmonter ces difficultés, on fait naufrage dans le port comme en pleine mer, et que le lieu que l'on avait pris et considéré comme un refuge assuré, c'est celui-là même dans lequel l'on trouve son malheur et sa perte.

Ce qui fait que l'on est si souvent trompé dans ses espérances, et qu'un religieux rencontre dans la solitude quelque chose de si contraire à ce qu'il s'y était proposé, c'est qu'il ne garde pas à Dieu la fidélité qui lui est due, c'est qu'il se tire de son ordre et de sa main, et qu'il manque à s'acquitter des obligations qu'il a contractées : ainsi ne croyez pas, mon frère, que pour être à la Trappe couvert d'un sac et d'un habit de pénitence, vous ayez tout fait, et qu'il n'en faille pas davantage pour vous rendre éternellement heureux.

L'ange rebelle est tombé dans la gloire du ciel et dans la splendeur des saints, soit que son malheur lui vint de ce qu'il ne put souffrir le rehaussement de la nature humaine par l'Incarnation du Fils de Dieu, et

que l'envie qu'il en conçut l'emportât dans la révolte et dans le murmure : soit que se voyant élevé au-dessus des autres anges par les dons de grâce et de nature qu'il avait reçus de la bonté de son Créateur, il voulût audacieusement usurper sur eux un empire et une domination qui ne lui appartenait pas. L'homme dans le paradis terrestre, en la présence de Dieu, rempli de l'Esprit-Saint, fit cette chute si funeste, dont nous sentons dans tous les moments les suites malheureuses. Judas dans la compagnie de Jésus-Christ et de ses saints apôtres devint un traître et un apostat, et commit la plus noire et la plus énorme de toutes les perfidies, succombant à son avarice, quoique Jésus-Christ n'enseignât rien davantage que la pauvreté et le mépris de tous les biens de la terre par sa parole et par toute sa conduite; et pour nous servir d'un exemple que nous pouvons appeler domestique, vous savez que dans Clairvaux, cette maison si sainte et si aimée de Dieu, un religieux dépositaire des secrets de saint Bernard et de ses sentiments, par la plume de qui passaient tant d'instructions divines, fut tellement infidèle à son supérieur, à son père, à son maître, j'entends saint Bernard, qu'il décria sa personne, déchira sa réputation par des calomnies et des suppositions atroces, et finit ses jours dans une apostasie malheureuse, n'ayant tiré aucun avantage du bonheur qu'il avait eu d'être dans la confiance de ce grand saint.

Cela vous fait voir, mon frère, qu'il n'y a point de vertu qui subsiste, point de fermeté qui soit constante, point de pénitence qui nous sanctifie, point de chasteté qui nous mette à couvert, si nous ne nous attachons à Dieu, si nous ne nous rendons dignes d'en recevoir la protection qui nous est si nécessaire; si nous ne nous tenons, pour ainsi dire, auprès de la source pour y boire, et pour nous remplir de ces eaux vives qui donnent et qui conservent la santé, la force et la vie : *Fons aquæ salientis in vitam æternam*. (Joan., IV, 14.)

Après tous ces exemples si déplorables, mon frère, pourriez-vous vous promettre quelque assurance dans cette maison? pourriez-vous vous imaginer que ce fût assez d'y être, et de vous trouver parmi des gens qui font profession de servir Dieu, pour être à l'abri de tous les maux différents que vous avez prétendu éviter en renonçant au monde? pourriez-vous croire que ce fût assez d'avoir quantité de règlements, de lois et de constitutions? ce serait vous tromper, si vous en demeuriez là : ce qui est arrivé à tant d'autres vous regarde. vous êtes menacé des mêmes malheurs, vous en portez dans vous-même le fond, la racine et le principe : ainsi j'ai raison de vous avertir de faire votre salut dans le tremblement et dans la crainte, selon la parole du Saint-Esprit : *Cum metu et tremore salutem vestram operamini* (Philip., II, 12), et de travailler en sorte que votre vocation ait tout le succès et toute la bénédiction que vous en avez

espérée. Quelle infortune et quel malheur, mes frères, je vous parle à tous, de faire inutilement de si grands pas, de quitter la terre sans trouver le ciel, et de perdre et le monde et Dieu tout ensemble!

Vous attendez sans doute que je vous dise, mon frère, ce qu'il faut que vous fassiez pour ne pas vous mécompter dans votre dessein, et pour ne pas prendre des mesures fausses dans une matière si importante : ce ne sera pas moi, ce sera saint Benoît qui vous l'apprendra lui-même.

Après vous avoir exhorté, ou plutôt vous avoir ordonné de la part de Dieu, à vous et à tous ceux qui ont embrassé, et qui embrasseront sa règle, d'accomplir les préceptes et les instructions qu'elle contient : *Ausculat, o fili, præcepta magistri, et admonitiones pii patris libenter excipe, et efficaciter comple* (Proleg. R. S. Bened.); il vous déclare quelles sont ces instructions par ces paroles suivantes : *Ut ad eum per obedientiæ laborem redeas, a quo per inobedientiæ desiderium recesseras* (*Ibid.*), il vous commande de revenir à Dieu par les combats et les travaux de l'obéissance, après vous en être séparé par la lâcheté de la désobéissance : voilà en abrégé à quoi se réduisent toutes les lois et les ordonnances qu'il vous a prescrites.

Sachez, mon frère, que toutes les volontés de Dieu ne vont qu'à mettre la nôtre dans l'assujettissement et dans la dépendance : Dieu n'a désiré qu'une chose de l'homme juste, afin qu'il pût se maintenir dans l'innocence, il n'en demande qu'une à l'homme pécheur s'il veut recouvrer la sainteté qu'il a perdue, c'est d'obéir et de se soumettre. L'homme, dit saint Augustin, pendant qu'il a eu la santé n'a pas écouté l'ordre de son médecin, qui l'eût empêché de tomber s'il l'eût exécuté : qu'il l'écoute donc au moins à présent qu'il est malade pour recouvrer la santé qu'il a perdue : *Non audivit sanus medici præceptum ut non caderet, audiat vel ægrotus ut surgat.* (S. Aug. in Psal. XL.) C'est cela même qui forme tout l'état que vous voulez embrasser, et c'est en cela que consistent toutes les obligations et les devoirs d'une profession sainte; et afin que vous puissiez vous en acquitter avec plus de facilité et de perfection, Dieu vous sépare des hommes, de crainte que la contagion du commerce que vous auriez avec eux ne corrompe la pureté de votre cœur, que leur mauvais exemple ne vous empêche de devenir un parfait obéissant, et afin que nulle raison, nulle considération, nul motif ne vous retire de cette soumission. Vous rompez par votre vœu et par votre engagement avec toutes les choses sensibles et périssables, et cette liberté que vous acquérez vous met en état de disposer de vous-même, et de vous attacher uniquement à lui. Comme vous êtes sans liens et sans affections, il n'y a rien qui lui puisse disputer dans votre âme la place qu'il y doit avoir. Il s'en rend le maître absolu, il l'inspire, il la meut, il la dirige, elle ne fait rien qu'obéir et se lais-

ser conduire ; et c'est par ce moyen qu'elle reprend sa première justice, son premier rang et sa première excellence : c'est ce que fait l'obéissance, c'est ce qu'elle produit, c'est ce qu'elle opère : ce retour est purement d'elle, il n'y a point d'égarement quelque grand qu'il soit, dont on ne revienne auprès de Dieu, pourvu que l'on prenne la voie de l'obéissance. Comme donc vous n'avez point d'autre obligation que celle d'obéir, que c'est à quoi aboutissent tous vos travaux, vos exercices et vos régularités, il est important que vous en connaissiez l'étendue. Car comment vous acquitteriez-vous d'un devoir que vous ignoreriez ? cette obéissance si prescrite et si nécessaire se rend à Dieu, qui en est l'objet, le principe et la fin : mais elle a trois branches principales, selon la distribution que saint Benoît nous en a faite, savoir votre Règle, votre supérieur et vos frères.

Vous obéissez à Dieu en obéissant à votre règle, parce que votre règle ne renferme que ses préceptes et ses conseils ; elle ne vous oblige à rien qu'à pratiquer les vérités qu'il a prêchées et qu'il a pratiquées lui-même, qu'à imiter toutes les actions qu'il a faites et qu'il a proposées pour la conduite et la direction de nos mœurs ; qu'à être pauvre comme lui, chaste comme lui, obéissant comme lui, souffrant comme lui ; c'est ce que vous verrez dans le chapitre *De l'obéissance*, et dans ces différents degrés de l'humilité, qui ne sont rien que des retracements et des expressions fidèles de cet anéantissement profond dans le quel il a voulu passer et finir le cours de sa vie.

Vous obéirez à Dieu en obéissant à votre supérieur, parce qu'il vous tient sa place, qu'il vous conduit en son nom, et qu'il n'est établi sur vos têtes, selon ces paroles du Saint-Esprit : *Imposuisti homines super capita nostra* (Psal. LXV, 12), qu'afin de vous contenir dans les bornes qu'il vous a prescrites, dans l'observation des lois qui doivent vous sanctifier ; et qu'à proprement parler, c'est Dieu lui-même qui vous dirige par le ministère visible de celui qu'il vous a donné pour supérieur ; c'est Dieu que vous écoutez quand vous l'écoutez ; et c'est suivre la voie de Dieu que de suivre la sienne.

Vous obéissez à Dieu quand vous obéissez à vos frères, parce que Dieu se met en leur place, et qu'il prend sur lui tous les offices que vous leur rendez, et toutes les marques que vous leur donnez de votre charité ; vous tendez la main à Jésus-Christ, quand vous la tendez à votre frère ; vous soutenez Jésus-Christ, quand vous soutenez votre frère ; vous supportez Jésus-Christ, quand vous supportez votre frère. Enfin Jésus-Christ participe à toutes les complaisances charitables que vous avez pour eux ; et vous ne pouvez point douter d'une vérité si constante, puisqu'il vous a dit et vous a déclaré lui-même, qu'autant de fois que vous avez manqué de rendre ces assistances au moindre des hommes, vous avez manqué de les lui rendre à lui-même : *Quandiu non fe-*

cistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis. (Matth., XXV, 45.)

Observez donc votre Règle, mon frère, selon l'ordre que saint Benoît vous en donne : *Omnes in omnibus magistratam sequantur Regulam* (Reg. S. Bened., cap. 1), et proposez-vous d'en garder tous les points avec une exactitude rigoureuse en la manière établie dans ce monastère; obéissez à votre supérieur avec la même religion; puisque selon la déclaration que le même saint vous en fait, le véritable obéissant se soumet à celui qui lui est supérieur comme à Dieu même, pour l'amour de celui qui s'est rendu obéissant jusqu'à la mort : *Ut quis pro Dei amore omni obedientia se subdat majori, imitans Dominum, de quo dicit Apostolus, «Factus est obediens usque ad mortem.»* (Ibid., cap. 17, grad. humilit. 3.) Enfin n'ayez pas moins de piété pour donner à vos frères des témoignages de votre amour, de votre charité et de votre soumission, puisque c'est la voie la plus courte et la plus assurée que vous puissiez prendre pour vous rendre éternellement heureux : *Sibi invicem obediant fratres, scientes se per hanc obedientiam viam salutis ad Deum.* (Ibid., cap. 71.)

Le principal avis que je puisse vous donner, c'est de ne permettre jamais à votre raison de précéder votre obéissance, c'est de ne vous donner jamais la liberté de faire la discussion de ce que votre règle vous ordonne, non plus que ce qui vous est commandé par vos supérieurs; car si vous faisiez ce qui vous est prescrit, parce qu'il convient au jugement que vous en portez, vous suivriez votre discernement, ce serait votre propre esprit qui serait votre guide et votre conducteur.

Dès là qu'un religieux se dit à lui-même, cela est bon, ceci ne l'est pas; quel bien trouve-t-on dans cette pratique? quelle utilité en peut-on tirer? l'intention de la règle n'est pas telle, cela était bon dans ces temps, dans ces pays, cela convenait à certaines personnes, à certains tempéraments, à certaines complexions; cet usage était utile autrefois, mais il ne l'est plus dans nos jours: le supérieur a ses défauts, il est homme comme un autre; il peut agir par humeur et par imagination; il ne sait pas tout, il ne sait pas mes intentions, mes forces, mes dispositions, mes inconvénients; la règle n'est pas opposée à la charité; elle est faite au contraire pour l'établir et la conserver: dès là, dis-je, qu'un religieux se donne une telle liberté, et qu'il s'établit le juge de sa conduite, il n'y a plus d'obéissance: toutes ces pensées et quantité d'autres semblables sont interdites à un véritable obéissant, ou à celui qui a envie de l'être: ce sont de fausses réflexions, ce sont des murmures que l'amour-propre inspire aux hommes qui ne veulent pas s'assujettir; c'est la ruine de la piété des cloîtres, puisque c'est par là que la propre volonté se nourrit, se fortifie et se conserve: au lieu que l'on s'enferme dans les monastères précisément pour la soumettre et pour la détruire.

Souvenez-vous, mon frère, que ce qui fait qu'un religieux s'égare et qu'il évite la voie qu'il doit suivre, c'est qu'il se croit lui-même, et qu'il s'attache à son sens: sa volonté, dit un grand saint, est un mur d'airain qui le sépare de Dieu, qui l'empêche de parvenir jusqu'à lui, et de jouir de sa présence: elle l'accable d'inquiétudes, de passions et de tentations différentes; elle ne lui permet point de trouver aucun repos dans son état; enfin elle renverse tout l'ordre de sa vie, elle le prive de l'effet de toutes ses espérances, et fait qu'il ne retire de sa religion aucun fruit, ni aucun avantage: en un mot, soyez persuadé, mon frère, que l'obéissance se rend à l'autorité de celui qui commande, qu'elle part de la soumission du cœur, et qu'à proprement parler, celui qui obéit après avoir beaucoup raisonné et examiné, ne sait ce que c'est que d'obéir.

Ecoutez, mes frères: si vous demeuriez dans un lieu où il y eût un bête farouche, et que vous fussiez exposés à sa fureur, pour peu que vous lui desserrassiez ses chaînes, et que vous lui donnassiez de nourriture et de liberté, n'est-il pas vrai que bien loin de la mettre en cet état où vous auriez tout à craindre, vous la chargeriez de fers, vous l'accableriez de nouveaux liens, et que vous lui ôteriez ses forces autant qu'il vous serait possible, en lui faisant souffrir la faim et la soif? Votre volonté est ce tigre, c'est ce lion: si vous la nourrissez en lui donnant ce qu'elle vous demande, elle prendra des forces, elle s'élèvera contre vous, et quand elle sera devenue la maîtresse, elle ne manquera pas de vous dominer, de vous mettre dans la servitude, et de vous donner la mort: ainsi vous êtes dans l'obligation, si vous voulez être en assurance, de lui refuser ce que vous ne pouvez lui accorder sans vous nuire, de la tenir dans la privation, de lui dénier les petites choses aussi bien que les grandes, de peur qu'elle n'acquière sur vous d'une manière insensible et sans que vous vous en aperceviez, cette puissance et cette autorité qu'elle ne peut avoir sans qu'il vous en coûte la liberté et la vie.

Gravez, mes frères, dans le fond de vos cœurs ces paroles de saint Bernard, mais avec des caractères ineffaçables, et faites qu'elles soient le sujet le plus ordinaire de vos entretiens et de vos méditations : *Spoliat cælum* (il parle de la volonté), *ditat infernum, mundum subijcit diabolo, sanguinem Christi reddit vacuum*: elle dépeuple, et dépeuple le ciel, elle rend les enfants de Dieu enfants du démon; elle forme l'enfer, elle l'enrichit, elle soumet le monde à l'empire de Satan, elle rend inutile ce sang adorable que Jésus-Christ a répandu pour le salut des hommes : *Sanguinem Christi reddit vacuum*; ou selon les termes de l'Apôtre, elle traite ce précieux sang comme une chose profane; *Sanguinem testamenti pollutum duxerit.* (Hebr., X, 29.) Serait-il possible, mes frères, que connaissant que la vo-

lonté propre est la source de tous ces désordres et de ces excès, nous fussions assez insensés pour l'écouter en quelque chose, et pour la suivre ? pourrions-nous entrer en quelque intelligence, et être de quelque concert avec cette ennemie de Jésus-Christ si déclarée et si irréconciliable, qui s'élève contre lui partout où elle se trouve, et qui ne manque jamais de l'attaquer par mille révoltes et mille rébellions injurieuses ? est-ce aimer Jésus-Christ que d'aimer et de vouloir conserver ce qui l'offense ?

Vous me direz peut-être qu'il y a de la peine à combattre, et à passer sa vie dans une guerre continuelle, je l'avoue ; mais ne savez-vous pas que la vie chrétienne, et particulièrement celle d'un moine et d'un solitaire, est un perpétuel combat : *Militia est vita hominis super terram* (Job, VII, 1), qu'il est engagé dans une carrière qui l'oblige à avoir incessamment les armes à la main ; et que les couronnes ne sont destinées que pour ceux qui se seront conduits dans cette guerre avec toute la valeur et la fidélité nécessaires : *Nam et qui certat in agone, non coronatur, nisi legitime certaverit.* (II Tim., II, 5.) Et serait-il juste de prétendre à la récompense sans l'avoir méritée ?

J'espère, mon frère, que la miséricorde de Dieu que vous implorez, que ces idées si grandes et si terribles que les saints vous ont données de la propre volonté, vous porteront à en avoir de l'horreur, et à lui déclarer une guerre qui ne finisse jamais jusqu'à ce dernier moment, auquel elle doit être entièrement détruite et terrassée. J'espère que sans vous arrêter ni aux difficultés ni aux travaux qui se rencontreront en votre course, vous vous animerez contre elle de ce zèle dont le Prophète était tout rempli, lorsqu'il disait : *Persequar inimicos meos, et comprehendam illos, et non convertar donec deficiant* : « Je poursuivrai mes ennemis, et je ne leur donnerai aucune trêve ni aucun repos, que je ne les aie entièrement abattus (Psal., XVII, 38) ; » j'espère que vous la regarderez comme votre ennemie la plus cruelle, parce que vous n'en avez point qu'elle ne vous suscite, que c'est elle qui leur met les armes dans la main, qu'elle se trouve partout à leur tête ; enfin parce qu'elle les rend victorieux, et que sans elle ils n'auraient ni force, ni puissance pour vous nuire.

C'est ainsi que vous trouverez à la Trappe ce que vous y cherchez, que cette solitude vous deviendra un paradis de délices : *Ponet desertum ejus quasi delicias, et solitudinem ejus quasi hortum Domini* (Isa., LI, 3) ; que vous y jouirez de cette paix qui ne se rencontre que dans les lieux où habite l'Esprit-Saint, qui en est le principe et la source, et que ce désert, tout stérile qu'il est, sera pour vous une terre de bénédiction, de joie et d'abondance : *Pinguet speciosa deserti, et exultatione colles accingentur.* (Psal., LXIV, 13.)

Je prie, mon frère, celui sans lequel nous ne pouvons rien, qu'il vous fasse la grâce

d'achever l'œuvre que vous commencez aujourd'hui ; et il n'y a rien que vous lui deviez demander davantage, sinon qu'il vous donne toute la fidélité dont vous avez besoin, afin qu'il ne trouve aucun sujet dans votre conduite de vous retirer la main qu'il vous attendue : c'est un malheur qui ne vous arrivera pas, si vous êtes exact à vous acquitter de ce précepte que saint Benoît vous donne, en vous disant que vous demandiez à Dieu par des prières très-instantes, qu'il achève et qu'il consume toutes les actions de vertu et de religion que vous aurez commencées : *Imprimis ut quidquid agendum inchoas bonum, ab eo perfici instantissima oratione deprecas.* (Proleg. Regul. S. Bened.)

LXV^e CONFERENCE.

Pour le seizième dimanche après la Pentecôte ; à la prise d'habit d'un postulant religieux.

SUR LE PROGRÈS CONTINUEL QUE L'ON DOIT FAIRE DANS LA VERTU.

Ibunt de virtute in virtutem. (Psal., LXXXIII, 8.)

Ils iront de vertu en vertu.

Je crois, mon frère, qu'il n'est pas besoin de vous faire un long discours, ni de vous donner de grandes instructions sur l'état et la condition nouvelle que vous voulez embrasser : comme vous n'en avez formé le dessein qu'après y avoir beaucoup pensé devant Dieu, et vous y être préparé pendant plusieurs années, je ne doute point que vous n'en connaissiez parfaitement toutes les obligations.

Vous savez que quittant une observance qui fait profession de vivre selon la règle de saint Benoît, et même avec exactitude, vous devez trouver dans celle-ci plus de régularité, de discipline, de pénitence et de mortification, et votre vue doit être de pratiquer tout ce qui s'y rencontrera de plus rude, de plus pénible et de plus laborieux ; autrement, votre translation ne serait pas légitime, puisqu'il n'est pas permis, selon les règles de l'Eglise, de quitter une première observance, dans laquelle on est engagé par des vœux solennels, si ce n'est pour en embrasser une plus austère et plus parfaite, en imitant en ce point la conduite des élus de Dieu, lesquels, comme nous l'apprend le Prophète, ne demeurent jamais dans la même situation, mais s'avancent incessamment dans les voies de Dieu, et s'élèvent de vertu en vertu, jusqu'à ce qu'enfin ils arrivent à cet état de bénédiction et de gloire auquel il les appelle : *Ibunt de virtute in virtutem, videbitur Deus deorum in Sion.*

Il ne faut pas, mon frère, que vous passiez légèrement sur l'obligation que vous avez à Dieu dans cette rencontre ; mais elle doit faire sur vous de profondes impressions, quand vous considérez que non-seulement il vous a inspiré un dessein si avantageux et si capable de vous élever à la perfection que votre profession demande de vous, mais

qu'il vous a donné en même temps les moyens et les facilités nécessaires pour les accomplir.

Dieu vous a traité, mon frère, d'une manière bien favorable ; car, après vous avoir donné la grâce de surmonter toutes les répugnances que la nature pouvait former à une entreprise si extraordinaire, de vous défaire du mauvais conseil de ceux qui voulaient vous en détourner, il vous a donné le courage et la fermeté pour résister aux oppositions qui vous sont venues de la part de vos supérieurs et à toutes ces épreuves auxquelles ils vous ont mis pour reconnaître la volonté de Dieu sur vous.

Enfin vous vous voyez dans une liberté entière d'exécuter ses ordres, et sur le point de faire le premier pas, en changeant votre habit pour en recevoir un nouveau, et subir le joug que Jésus-Christ vous impose lui-même par nos mains et par notre ministère ; mais sachez, mon frère, qu'il ne vous est plus permis de le quitter que par son ordre, et après une connaissance toute claire et tout évidente que sa volonté n'est pas que vous acheviez ce que vous allez commencer : car, quoique l'action que vous allez faire ne soit pas un vœu, et que prendre l'habit ne soit pas promettre, vous ne laissez pas d'être engagé de suivre le mouvement de Dieu et de travailler à le faire réussir, jusqu'à ce qu'il vous paraisse avec une certitude morale qu'il vous le retire et qu'il ne veut pas que vous alliez plus avant.

Comme le temps me presse, je serai court, et je vous donnerai en peu de mots un avis fort important contenu dans ces paroles de l'Apôtre : *Sic currite ut comprehendatis* (I Cor., IX, 24) ; marchez, mon frère, et conduisez-vous avec tant de zèle et de fidélité que vous remportiez la couronne et le prix de la course ; mais afin que cette instruction ne vous soit pas inutile, prenez garde surtout à vous défendre d'un piège qui n'est que trop ordinaire aux personnes qui se trouvent dans la circonstance où vous êtes, qui est de se dispenser des observances, des régularités et des points de discipline dont ils ne connaissent ni l'utilité ni l'importance ; en disant, Je suis libre et je n'ai encore rien promis : quel mal m'arrivera-t-il, de manquer à une exactitude à laquelle je ne me suis pas encore engagé ?

C'est un principe, mon frère, qui est tout plein de dangers ; il n'y en a point de plus propre pour ruiner le succès de votre dessein et pour empêcher que la semence divine que Jésus-Christ a jetée dans votre cœur n'y produise le fruit que vous en espérez ; et si quelque chose peut l'obliger de retirer la main qu'il vous a tendue, c'est de voir que vous n'avez pas toute la fidélité que vous devez pour répondre à la grandeur de la grâce qu'il vous a faite. Dieu rejette les ingrats, et il ne peut regarder que dans sa colère les âmes méconnaissantes. Ce qui est le plus capable de vous préserver de ce malheur, c'est de considérer dans l'Evangile que ce serviteur qui a manqué de

faire profiter le talent, est traité avec autant de rigueur que s'il l'avait dissipé, il est chassé pour jamais de la présence de son maître, il est dépouillé de tout ce qu'il en avait reçu, et livré aux châtimens que sa négligence lui avait mérités : *Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores.* (Matth., XXV, 30.)

Vous ne pouvez douter que votre vocation ne soit un talent, je dis, d'un prix et d'une valeur infinie, puisque le bonheur qu'il vous a procuré n'a point de bornes ; ainsi vous ne devez point douter que Dieu, en vous le donnant, ne vous ait chargé de l'obligation de le faire valoir et d'en tirer toutes les utilités et tous les avantages qu'il renferme. Il faut pour cela user des moyens que vous avez dans les mains et que votre nouvelle profession vous fournit ; ces moyens sont les régularités, les actions, les exercices et les pratiques intérieures ou extérieures qui lui sont particulières ; et comme ce qui lui est de plus propre et ce qui la distingue des autres, c'est l'assujettissement et la destruction de l'esprit et de la volonté, il n'y a rien à quoi vous deviez vous appliquer davantage, qu'à ce qui peut vous mettre dans une disposition si sainte et si nécessaire ; s'il y a rien qui puisse vous la donner, c'est la ponctualité et l'exactitude avec laquelle vous vous acquitterez des moindres choses qui vous seront prescrites, lorsque vous le ferez par le pur motif de la soumission et de l'obéissance.

Mais si, au lieu de vous abandonner en ce point si essentiel sans discernement, vous prétendiez porter les vues de votre esprit sur les ordres que vous recevrez de vos supérieurs ou sur les réglemens que vous trouverez établis dans ce monastère, et dire en vous-même, Celui-ci est utile, celui-là ne l'est pas, quel mal m'arrivera-t-il quand je l'aurai négligé ? quel bien en tirerai-je quand je l'aurai pratiqué ? et que, selon le jugement que vous en formerez, vous ayez de l'exactitude ou que vous n'en ayez pas, ce serait vous conduire par vos lumières, ce serait vous diriger vous-même, ce serait fortifier votre volonté au lieu de la détruire, ce serait exposer votre vocation, en empêcher tout l'effet, et vous rendre coupable de la dissipation du talent, faute d'avoir usé, comme vous auriez dû, des moyens que Dieu vous aurait donnés pour le faire valoir. Je ne vous dis pas, mon frère, que vous ne puissiez commettre des fautes, il est impossible qu'il n'en échappe, notre fragilité étant telle qu'elle est : *In multis enim offendimus omnes* (Jac., III, 2) ; notre vigilance ne saurait être continuelle, notre attention a ses défaillances, notre lumière a ses éclipses, et quelque soin que nous prenions de rendre nos voies droites, on met quelquefois le pied à faux ; comme c'est un sujet de douleur et de gémissement pour ceux qui aiment la vérité et qui voudraient ne s'en séparer jamais dans les choses petites aussi bien que dans les gran-

des, c'en est un aussi sur lequel Dieu ne manque point d'exercer ses bontés et ses miséricordes; il connaît nos faiblesses, il les excuse, il les pardonne, il n'y a que la négligence grossière ou la malignité qu'il haïsse et qu'il condamne : *Ipse cognovit figmentum nostrum, recordatus est quoniam pulvis sumus.* (Psal., CII, 13, 14.)

Je dis, mon frère, qu'il condamne la négligence grossière ou la malignité, mais je suis persuadé en même temps que vous éviterez un aussi grand malheur que celui de l'obliger de punir en cela votre conduite, et que vous ne commettrez point une ingratitude aussi noire que celle d'oublier tous les bienfaits dont il vous a favorisé; hé! pourriez-vous effacer de votre mémoire qu'il vous a tiré d'un genre de vie où vous aviez autant de commerce avec le monde que si vous en aviez encore été, pour vous mettre dans un état qui vous en sépare pour jamais; d'un lieu où vous aviez la liberté de parler, pour vous engager dans une profession qui vous impose un éternel silence? enfin pourriez-vous oublier qu'il vous transfère d'une vie qu'on peut sans comparaison appeler douce, aisée, libre, commode, dans une autre pleine de privations, d'austérités, de retraite, de mortifications intérieures et extérieures, et de tout ce qui peut faire le repos et le véritable bonheur d'un solitaire?

Comme tous ces avantages sont très-grands et très-considérables, le mauvais usage et l'abus que vous en pourriez faire vous attirerait de la part de Dieu une condamnation très-rigoureuse; et ne serait-ce pas un mépris tout déclaré ou un refus tout manifeste des témoignages qu'il vous aurait donnés d'une affection, d'un choix et d'une distinction que vous n'avez point mérités? De quel prétexte peuvent se servir ceux qui en usent de la sorte? qu'ils sachent que, quelque soin qu'ils prennent de justifier leur conduite, ils ne viendront jamais à bout de lui donner une rectitude qu'elle n'a point et qu'elle ne peut avoir; et il faut qu'ils demeurent d'accord malgré eux, qu'ils contredisent aux desseins de Dieu au lieu d'y répondre, qu'ils s'appliquent à se soustraire à ses volontés au lieu de les suivre. Quoi qu'ils disent, ils ne peuvent se garantir d'en être regardés comme des méconnaissants, et leur espérance, bien loin d'avoir les effets et les fruits qu'ils prétendent, se dissipera comme la glace que l'on voit fondre aux rayons du soleil : *Ingrati enim spes tanquam hibernalis glacies tabescet, et desperiet tanquam aqua supervacua.* (Sap., XVI, 29.) Ils pourront se tromper eux-mêmes et se persuader que ces défauts que l'on peut remarquer dans leur conduite n'ont rien de considérable, que c'est à tort qu'on leur donne le nom d'infidélités; mais Dieu, qui juge autrement des pensées des hommes qu'ils ne font pas eux-mêmes, soufflera sur leurs fausses raisons, et cette iniquité qu'ils ne veulent pas connaître ne laissera pas

d'être punie, comme étant la déduction d'une ignorance affectée.

Je m'assure, mon frère, je vous le répète encore, que vous avez bien d'autres sentiments et d'autres pensées, que vous vous ferez une consolation de votre exactitude, que vous ne trouverez point trop de moyens pour contenter le désir que vous avez de vous avancer dans la perfection, et de réparer ce qu'il peut jusqu'à cette heure y avoir de défectueux dans votre conduite. Car, quoique vous ayez essayé de vivre avec plus de fidélité que beaucoup d'autres, cependant vous devez être persuadé que votre vie n'a rien moins eu que la régularité qu'elle doit avoir à l'avenir, et que cette protestation que vous y avez faite de convertir vos mœurs selon la Règle de saint Benoît, n'a pas été exécutée comme elle le doit être.

Le Fils de Dieu nous assure que, lorsqu'il sera élevé au-dessus de la terre et qu'il sera monté dans le ciel, il attirera toutes choses : *Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me ipsum.* (Joan., XII, 32.) Ces paroles, comme dit saint Grégoire, ne sont pas générales, et elles ne doivent pas être indifféremment entendues de toutes sortes de personnes, mais de ses élus, de ceux qui sont à Dieu et qui le servent. Ceux, par exemple, qui vivent dans l'esprit du monde et qui se conduisent par le mouvement de leurs désirs et de leurs cupidités n'y ont point part; et ce serait inutilement qu'ils prétendraient à une grâce qui n'est point pour eux : car l'iniquité n'a rien de commun avec lui et ne saurait approcher ni de sa personne ni de son trône : *Non accedet ad te malum*, dit le Prophète, *et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo.* (Psal., XC, 10.) Vous devez être, mon frère, du nombre de ceux qui prétendent à ce bonheur, et tous les soins que Dieu a pris de vous jusqu'à présent, vous doivent persuader qu'il vous y a destiné et qu'il vous y appelle.

Vous savez sans doute que les hommes sont partagés en deux classes. Les uns, dont le nombre est infiniment plus grand, n'ont d'objet que les créatures, ils leur sont étroitement unis; et les autres au contraire n'ont devant les yeux que le Créateur, et font une profession sincère de lui être intimement attachés.

Les premiers, par la liaison qu'ils ont avec des objets grossiers et matériels, contractent une pesanteur qui les retient à la terre et qui les met dans l'impuissance de s'élever avec Jésus-Christ et d'être de ceux qui doivent accompagner son triomphe; et leurs âmes sont devenues si terrestres, que ses attrait, ses charmes, ses perfections, tout infinies qu'elles sont, ne sont point capables de pénétrer leurs cœurs, et de les détacher de l'amour des choses passagères et sensibles : elles n'ont ni action ni mouvement pour celles du ciel, et il se peut dire qu'ils sont semblables à ces hommes blessés qui, selon le langage du Prophète, dorment en-

sevelis dans leurs sépulcres ; qu'ils n'ont plus de part à ses bénédictions, et qu'ils sont pour jamais effacés de son esprit et de sa mémoire : *Sicut vulnerati dormientes in sepulcris, quorum non est memor amplius.* (Psal. LXXXVII, 6.) C'est le sort des gens du monde, qui ne vivent et qui ne respirent que pour la terre ; toutes leurs occupations ne sont que les effets de leurs cupidités, leur convoitise est le mobile de toute leur conduite ; ils n'ont jamais en vue que leurs intérêts, ou leurs plaisirs, et comme ils sont accablés des soins de cette vie mortelle : *Gravati curis hujus vitæ* (Luc., XXI, 34.), ils languissent malheureusement dans les ténèbres et dans l'obscurité de cette région de mort : *In tenebris et in umbra mortis sedent.* (Luc., I, 79.)

Pour ceux dont l'unique affaire est de détacher leurs cœurs d'ici-bas, pour les attacher à ce bien unique qu'ils désirent incessamment, qu'ils regardent comme la fin de toute leur conduite ; qui ne se proposent rien que de l'acquiescer et de le posséder, et qui ne peuvent ni se lasser ni se rassasier de considérer ses beautés infinies, ce sont eux que Jésus-Christ sépare de la terre, et qu'il enlève par l'attrait et par la puissance de sa grâce. Comme ils sont les membres vivants de ce corps glorieux dont il est le chef, il faut qu'ils le suivent partout, qu'ils aient part à son bonheur et à son exaltation, et c'est principalement en eux que l'on voit l'accomplissement de ces paroles : *Omnia traham ad me ipsum.*

Comme l'observance nouvelle que vous embrassez, si vous vous rendez fidèle à en accomplir les devoirs, n'est rien autre chose qu'un état et un engagement dont le but est de vous approcher de Dieu d'une manière plus intime, et de vous éloigner de ce qui mettrait entre lui et vous des milieux qui empêchaient que cette union ne fût aussi étroite que vous la souhaitiez, et que la démarche que vous faites aujourd'hui n'a point d'autre principe que le mouvement de son Saint-Esprit, qui vous inspire et qui porte toutes vos affections du côté des choses du ciel ; on peut dire que vous êtes précisément dans la disposition où vous devez être pour mériter d'être élevé avec Jésus-Christ, de participer aux grâces et aux bénédictions qu'il est prêt de répandre sur vous, et que l'avantage qu'il promet à ceux qui seront dans le dégagement et dans la liberté dans laquelle il faut être pour le suivre, vous regarde d'une manière toute particulière.

Prenez garde, mon frère, à n'omettre aucun des moyens que votre profession vous présente pour vous unir à Jésus-Christ, et pour ménager tous les secours que la divine Providence vous offre et vous offrira dans la suite, sans qu'il puisse se rencontrer d'obstacle ou de difficulté capable de vous rebuter dans une entreprise si grande et si sainte. Pour des peines, comptez que vous en trouverez dans votre chemin, car toutes les voies étroites sont pénibles et laborieuses ; mais, quoi qu'il vous arrive, dé-

fendez-vous surtout de ces murmures, ou de ces mécontentements secrets qui se forment dans les âmes qui ne sont pas assez mortifiées, et qui, ne voulant pas comprendre l'utilité des règlements, desquels l'observation leur est si religieusement prescrite, les regardent comme des objets de leur censure : Pourquoi, disent-elles, tant de pratiques ? à quoi bon tant d'assujettissement ? est-ce que l'on ne peut faire son salut que dans les lieux où il semble que l'on prenne plaisir à multiplier les ordonnances ? pourquoi se mettre dans une servitude si gênante ? Jésus-Christ n'est-il pas partout ? est-ce qu'il ne se trouve pas dans toutes les autres congrégations ? et pourquoi n'y ferions-nous pas aussi bien notre salut que dans celle-ci ? C'est ce que disent les personnes qui commencent à refuser à Dieu la reconnaissance qu'elles lui doivent, qui se lassent de se soumettre à ses volontés, et qui cherchent de mauvaises raisons pour se tirer de sa main, ou plutôt pour se révolter contre les ordres de sa Providence.

Je conviens avec eux, mon frère, que Dieu est partout, qu'il est possible de le rencontrer et de faire son salut dans les autres congrégations ; mais j'y mets une condition, qui est, comme dit saint Bernard, qu'on s'y conduise avec piété, tempérance et justice, que l'on soit exact à garder fidèlement les règles et à vivre selon la vérité des constitutions, quoique toute l'austérité primitive n'y soit pas observée ; mais il faut demeurer d'accord que, quand Dieu favorise une âme jusqu'au point de la conduire en des lieux où l'on vit dans une discipline plus sévère, et où l'on garde avec plus d'exactitude les instructions que l'on a reçues des saints, c'est une marque qu'elle lui est chère, et qu'il veille avec une application toute particulière sur son salut.

Serait-ce donc reconnaître, comme elle y est obligée, une grâce si grande et si extraordinaire, que de trouver dur et de regarder comme insupportable ce qui devrait faire toute sa joie et toute sa consolation ? Quoi ! un avaro n'a jamais trop de moyens pour amasser des richesses ; un ambitieux ne rencontre jamais assez d'occasions pour acquiescer de l'honneur, des dignités et de la gloire ; un homme du monde n'a jamais trop de voies et trop de secours pour s'y bâtir des fortunes et s'y faire des établissements ; à quelles peines et quels dangers ne s'expose point un impudique pour contenir la brutalité de sa passion ; et un chrétien, un disciple de Jésus-Christ pourrait se plaindre d'avoir trop de moyens pour suivre et pour imiter son maître, pour s'unir à lui et pour se conformer à ses sentiments et à ses maximes ? Et pourrait-il tomber dans un tel piège, sans perdre toute mémoire des grâces qu'il en aurait reçues, et sans commettre la plus noire de toutes les ingratitude ?

Laissons ces sentiments aux âmes lâches et méconnaissantes ; je suis persuadé, mon frère, que Dieu vous en a donné de plus nobles et de plus élevés, et c'est dans cette

pensée que je ne fais point de difficulté de vous accorder la grâce que vous désirez, et que vous-me demandez avec tant d'instances, c'est dans l'espérance que j'ai que Dieu, qui vous a inspiré, fortifiera votre cœur contre les tentations dont il pourrait être attaqué, qu'il achèvera lui-même un ouvrage qui est beaucoup plus de lui que de vous ; et ce changement de congrégation, qui n'est rien qu'un accomplissement de ses volontés éternelles sur votre personne, sera pour vous une source de joie et de consolation dans le temps, et de bonheur et de gloire dans l'éternité.

LXVI^e CONFERENCE.

Pour le dix-septième dimanche après la Pénitence.

DE LA CHARITÉ FRATERNELLE.

Diliges proximum tuum sicut teipsum. (Matth., XXII, 39.)

Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

Il n'y a rien, mes frères, dont je vous parle plus souvent, que de l'obligation que vous avez de régler non-seulement les mouvements de votre cœur, mais encore toutes les dispositions de l'homme extérieur et visible : je veux dire, que vous devez vivre de sorte qu'on n'aperçoive rien dans votre conduite qui ne soit digne de votre état, de la place que Jésus-Christ vous a donnée dans son Eglise, et de l'édification que l'on en attend. Il vous a mis ensemble pour vivre dans l'exercice d'une charité parfaite, et pour ne pas perdre une seule occasion de marquer que vous aimez votre prochain comme vous-mêmes : *Diliges proximum tuum sicut teipsum.*

Tous les Chrétiens sont chargés du même devoir : et le bonheur qu'ils ont d'appartenir à Jésus-Christ comme les membres et les parties d'un corps dont il est le chef, *Membra de membro* (I Cor., XI, 27), les engage à se donner réciproquement des témoignages de cet amour, en se donnant la main les uns aux autres, et en se rendant toutes les assistances que peut exiger une union si étroite, un amour si parfait ; mais vous devez croire que cette obligation vous regarde plus que les autres.

Premièrement, vous devez vous acquitter d'une manière excellente des devoirs qui vous sont communs avec le reste des hommes ; et la médiocrité, qui peut être supportable dans leur conduite, ne le serait pas dans la vôtre : vous devez tendre à la perfection, comme vous le savez, Dieu vous y appelle, votre profession le veut indispensablement, et vous ne pouvez manquer de le faire, sans manquer à ce que Dieu et votre profession vous demandent ; et il faut que vous soyez persuadés, mes frères, que la charité convient tellement à votre état, qu'elle en est le fondement et l'essence, et que c'est en violer la sainteté que de n'en pas observer toutes les règles avec une religion et une piété supérieure à celle des

personnes qui vivent dans la dissipation du siècle.

Secondement, comme les gens qui passent leur vie dans les engagements du monde sont nécessairement divisés par leurs intérêts, que leurs propres besoins les emportent et les empêchent de s'occuper de ceux de leur prochain, et que leurs yeux sont pour l'ordinaire uniquement ouverts sur leurs affaires et sur leurs propres utilités ; Dieu, qui a voulu que cette obligation subsistât, et que l'exercice s'en conservât dans le monde, a suscité les solitaires dans son Eglise pour pratiquer, dans le fond de leur retraite et dans un désintéressement entier de toutes les choses de la terre, ce qui n'était presque plus connu parmi les hommes. C'est donc un devoir qui vous touche plus particulièrement, puisque, outre le titre et le caractère de Chrétiens qui vous y oblige, vous l'êtes encore par celui de religieux, et que la consécration des vœux ajoute à l'obligation que vous avez contractée par le baptême. En un mot, que les moines disent ce qu'il leur plaira, qu'ils cherchent des raisons pour se cacher une vérité qui les incommode et qui les blesse, Dieu veut qu'ils fassent ce que les autres hommes ne peuvent ou ne veulent plus faire ; il ne les a institués que pour remplir dans son Eglise ce vide effroyable que la cupidité et le peu de foi des Chrétiens y a creusé : *Mandavit illis unicuique de proximo suo.* (Eccli., XVII, 12.) Il n'y a personne qui ne soit chargé par l'ordre de Dieu de prendre soin de son prochain, c'est un précepte universel de l'aimer et de lui rendre tous les offices possibles, selon la connaissance que l'on a de ses nécessités spirituelles ou corporelles ; mais pour vous il vous est si particulier, qu'il n'y a ni endroit, ni circonstances, ni moment dans votre vie, auquel vous ne puissiez et ne deviez travailler à l'accomplir.

S'il vous venait dans la pensée qu'étant pauvres et solitaires comme vous êtes, vous manquiez d'occasion de faire connaître à votre prochain l'amour que vous avez pour lui, il serait aisé de vous faire voir que vous avez pour cela des avantages et des facilités que vous ne connaissez point. Il est vrai qu'étant obligés par votre profession de garder en tous temps un rigoureux silence, vous ne pouvez rompre le pain de la parole et le donner à ceux auxquels il est nécessaire : il est vrai que, demeurant dans une clôture exacte, il ne vous est ni possible ni permis d'aller consoler ceux qui sont dans l'affliction : il est vrai que, n'ayant plus rien dont vous puissiez disposer, il n'est pas dans votre pouvoir de secourir le pauvre dans son indigence ; j'en demeure d'accord ; mais il est vrai aussi que vous avez d'autres moyens qui vous sont propres, et qui vous tiennent lieu de ceux dont votre condition vous interdit l'usage.

Vous êtes sans doute dans l'impatience d'apprendre quels sont ces expédients : mais, afin de vous en tirer, je vous dirai que saint Bernard, parlant à ses frères sur

le même sujet, leur dit : Il y en a peut-être quelqu'un entre vous qui pense en lui-même : *Quod ergo consilium dabo fratri, cui nec unum quidem verbum dicere fas est sine licentia?* (S. BERNARD. serm. 3. *De adventu Domini.*) « Comment puis-je donner le moindre conseil à mes frères, moi qui ne peux pas leur dire la moindre parole sans permission ? » — « Quelle assistance puis-je leur donner, moi qui ne peux pas faire une seule action sans un ordre exprès ? » *Quod et auxilium impendere est, cui nec minimum agere licet sine licentia?* A quoi le même saint répond : « Vous ne manquerez pas de moyens ni d'occasions, pourvu que la charité fraternelle ne vous manque point ; pour moi je ne crois pas que vous puissiez donner un meilleur conseil à vos frères, que de travailler à leur apprendre par votre exemple ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter, et de les exciter sans cesse à une vie plus parfaite, non point par l'usage de la langue, mais par des œuvres, par des effets et par des actions : » *Ad quod ego : Non deerit certe quod facias, tantummodo charitas fraterna non desit ; nullum ego consilium melius arbitror, quam si exemplo tuo fratrem docere studeas quæ oporteat, quæ non oporteat fieri, provocans eum ad meliora, et consulens ei non verbo et lingua, sed opere et veritate.*

En effet, mes frères, qu'y a-t-il de plus puissant et de plus capable de persuader que l'exemple ? Qu'est-ce qui peut faire de plus profondes impressions que cette instruction vivante et animée ? Votre frère s'est laissé surprendre par la paresse, votre ferveur l'excite et l'en délivre ; il s'est laissé aller à la dissipation, votre modestie le retire de son égarement et le rend intérieur ; il est lâche dans le travail, votre vigueur le ranime ; il est tombé dans le découragement, votre pitié le relève, et lui donne l'espérance qu'il avait comme perdue ; il est rêveur à l'office et distrait par la vanité de ses pensées, la vivacité sainte par laquelle vous vous acquittez de ce saint exercice lui fait retrouver l'attention qu'il n'avait plus ; il cache ses fautes et ne peut souffrir qu'on les connaisse, la sincérité avec laquelle vous vous accusez dans les chapitres le confond dans sa fausse gloire et lui fait connaître le désordre de son cœur ; il est avide dans le manger, votre tempérance réprime son avidité et lui met devant les yeux la règle qu'il doit suivre ; il manque d'exactitude à secourir ses frères quand les occasions s'en présentent, l'empressement avec lequel vous vous acquittez de ce devoir le rend plus soigneux et plus charitable ; enfin toute votre vie lui parle, l'instruit, l'excite et le presse ; et vous lui procurez par là plus de biens et plus d'avantages que vous ne pourriez faire par de longues et de continuelles instructions.

Mais afin de connaître d'une manière plus claire et plus précise l'obligation de ce devoir, faites attention sur les désordres que produit un méchant exemple, et comme

quoi des pratiques contraires à celles que nous venons de vous exprimer produisent dans ceux qui les voient des dérèglements et des dispositions toutes semblables. Un mauvais religieux détruit par sa conversation la piété de ses frères lorsqu'ils en ont, et les empêche de l'acquérir s'ils n'en ont point ; il imprime dans leurs âmes des inclinations semblables aux siennes ; il répand dans les cœurs le poison dont le sien est rempli ; il corrompt ceux avec qui il communique ; sa vue est mortelle comme celle du basilic ; et pour l'ordinaire il tue ceux qui le regardent. Enfin c'est une brebis malade capable d'infecter la bergerie tout entière. Jugez après cela si l'on a raison de vous dire que vous devez régler toutes vos actions et toutes vos démarches, que vous devez vous observer jusque dans les moindres occasions ; il faut que les frères soient comme le modèle les uns des autres, et que chacun remarque dans son frère la règle de sa propre conduite. Ne vous avisez point de me dire : *Num custos fratris mei sum ego?* « Suis-je le gardien de mon frère ? » (Gen., IV, 9.) Car je vous répondrais que oui, que vous l'êtes. Vous êtes son guide, son médecin, sa lumière, son directeur même, si vous voulez, et il faut qu'il trouve en vous ce qui lui est nécessaire pour le secourir dans ses besoins : en un mot, je vous dirai ces paroles de saint Grégoire : *Non paristi, occidisti* : si vous lui avez refusé cette nourriture sainte que vous pouviez lui donner, et qui l'aurait soutenu dans sa maladie spirituelle ou dans sa langueur, vous lui avez donné le coup de la mort.

C'est dans cette vue que saint Basile détermine toutes les postures et les contenance qu'un solitaire doit garder dans sa conversation : c'est dans le même esprit que saint Benoît entre dans le détail de toutes ses actions, et qu'il règle avec une application incroyable jusqu'aux moindres mouvements de la langue, des yeux, des mains, des pieds, qu'il veut qu'il se conduise comme étant incessamment en la présence de Dieu et de ses saints anges, et qu'il lui ordonne qu'en tous temps et en quelque lieu qu'il se trouve, soit dans le travail, soit dans l'Eglise, dans le monastère, dans le jardin, à la campagne, en voyage, soit qu'il soit assis, qu'il marche, ou qu'il s'arrête, il fasse voir des marques de l'humilité qu'il conserve dans le fond de son cœur : *Non solum corde monachus, sed etiam corpore, humilitatem videntibus se semper indicet, id est, in opere, in oratorio, in monasterio, in horto, in via, in agro, vel ubicunque sedens, ambulans, vel stans, etc.* (Cap. 7.)

Qu'on me dise après cela qu'on est trop exact à reprendre les fautes que les religieux commettent, qu'on est trop appliqué à remarquer les défauts des frères ; que les corrections sont trop fréquentes, que c'est vouloir qu'ils soient irrépréhensibles que de les avertir sans cesse des choses qui leur échappent ; que c'est vouloir que des homi-

mes soient des anges, et ne pas compatir, autant que l'on doit, à la fragilité humaine. N'ai-je pas sujet de répondre qu'il faut ignorer, pour parler de la sorte, ce que Dieu demande d'un solitaire, à quoi il le destine, quel a été son dessein lorsqu'il l'a comme formé par les mains de celui qui lui a prescrit les règles de sa conduite. C'est ne pas savoir qu'il est le modèle, ou plutôt, comme dit saint Jean Climaque, le flambeau qui doit éclairer les gens du monde.

Vous êtes faits, mes frères, pour retracer, comme je vous l'ai déjà dit bien des fois, les actions de Jésus-Christ les plus parfaites : il faut que ceux avec lesquels vous vivez, et qui vous observent, l'aperçoivent partout dans vos actions ; qu'ils ne remarquent rien en vous qui ne soit digne de lui ; et pardessus tout, vous devez vous servir les uns aux autres de lumière et d'instruction pour vous encourager, pour vous exhorter, pour vous redresser, lorsqu'il vous arrive de vous écarter de la voie que vous devez suivre. Je suis établi de Dieu pour vous maintenir dans l'observation de ses ordonnances, pour empêcher qu'aucun ne s'en sépare, voudriez-vous que je manquasse de reprendre ce qui doit être repris, et que je fermasse les yeux sur les fautes de ceux qui doivent travailler incessamment à n'en point commettre ? Et n'auriez-vous pas un jour sujet de vous plaindre de moi, et de me dire que je n'aurais pas été fidèle à vous rendre des témoignages de la charité que je vous dois ?

Enfin, mes frères, on ne me persuadera pas de me relâcher en ce point de ma vigilance accoutumée, tant que j'aurai devant les yeux ce que Jésus Christ a déclaré contre ceux qui scandalisent le moindre de leurs frères. La crainte que vous ne tombiez dans les malheurs dont il les menace m'empêchera d'oublier ce que je vous dois, et ce que je me dois à moi-même, et je ne cesserai point, selon l'ordre que m'en donne le saint Apôtre, d'user à votre égard de prières, d'avertissements, de répréhensions à temps et à contre-temps : *Prædica verbum, insta opportune, importune, argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina* (II Tim., IV, 2), et de me servir de toutes sortes de moyens pour vous porter à vivre de manière que vous puissiez être l'exemple et l'édification, en un mot, le salut les uns des autres. Ce sont là les marques de charité les plus importantes et les plus heureuses que vous puissiez vous donner, dans l'état auquel il a plu à la divine Providence de vous mettre.

LXVII^e CONFERENCE.

Pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte ; à la demande d'un novice.

DE L'ABNÉGATION DE SOI-MÊME, EN RELIGION.

Quibus nec corpora sua, nec voluntates licet habere in propria potestate. (Regul. cap. 53.)

Un religieux n'a ni son corps ni sa volonté dans sa puissance.

Il n'y a rien, mon frère, de plus important

à ceux qui sont dans l'état auquel vous vous trouvez, que d'apprendre ce que c'est que la profession qu'ils désirent d'embrasser, et de savoir, lorsqu'ils l'auront apprise, par quels moyens ils pourront en accomplir les devoirs. Ce qui fait, mes frères, qu'on voit aujourd'hui si peu de piété et de régularité dans la plupart des cloîtres, et que les moines ne sont pas ce qu'ils devraient être en effet, c'est qu'ils s'engagent d'ordinaire sans connaître ni ce qu'ils font, ni ce que c'est que la profession qu'ils embrassent ; ou que, s'il s'en rencontre quelques-uns qui aient plus de lumières en ce point, ils ne se servent pas des moyens propres et nécessaires pour s'acquitter de leurs obligations et parvenir à la fin qu'ils se sont proposée.

Or, afin, mon frère, que vous ne tombiez pas dans ce malheur, qui n'est que trop commun dans nos temps, je vous dirai en peu de mots que l'état que vous prétendez embrasser est celui d'une mortification parfaite. Pour l'esprit comme pour les sens, et que vous devez le considérer comme un crucifiement véritable. Si vous avez autre chose devant les yeux, et que vous vous proposiez quelque autre fin que celle de tendre par toutes vos actions à imiter autant qu'il vous sera possible et à retracer dans votre personne l'état auquel était le Fils de Dieu sur la croix, vous vous trompez, et vous n'avez point de votre profession ni l'idée ni le sentiment que vous en devez avoir.

Vous me demandez sans doute en vous-même d'où je puis avoir tiré un sentiment si extraordinaire et si peu conforme aux conduites présentes ; et moi je vous réponds que ce n'est point le mien, mais celui de tous les saints Pères qui ont parlé sur ce sujet, et qui ont eu une connaissance parfaite de l'état et de la vie religieuse : mais parce qu'il serait trop long de vous rapporter en détail ce qu'ils en ont pensé et ce qu'ils en ont écrit, il me suffira de vous exposer les instructions que saint Benoît a eu dessein de nous donner par ces paroles : *Quibus nec corpora sua, nec voluntates licet habere in propria potestate*. Il veut par cette expression que le renoncement de celui qui s'engage à la vie religieuse soit si grand, son immolation si entière, son sacrifice si parfait, qu'il comprenne l'homme tout entier, c'est-à-dire, qu'il ne lui soit plus permis de disposer par lui-même ni de son corps ni de sa volonté, que tout soit détruit en lui par sa profession, et qu'il ne lui reste plus aucun droit sur sa personne.

Que si vous voulez savoir, mon frère, sur quoi saint Benoît appuie ce sentiment, ou plutôt ce précepte, je vous dirai que c'est sur l'exemple de Jésus-Christ même, lequel, sachant que c'est par le sacrifice que l'on doit honorer la majesté de son Père, est descendu sur la terre pour lui rendre lui-même cet hommage, et lui procurer par là un bonheur qui fût digne de lui, et il ne cessera de s'immoler jusqu'à la consommation des siècles. Il faut que vous sachiez, mon frère, que ce sacrifice est double ;

qu'il a offert son corps et sa chair sur le Calvaire lorsqu'il s'est abandonné à l'injustice et à la fureur de ses persécuteurs, et qu'il a voulu souffrir cette mort si honteuse et si cruelle pour la rédemption et la délivrance des hommes; et qu'il a offert son esprit et sa volonté d'une manière ni moins réelle ni moins efficace par l'obéissance dans laquelle il a passé sa vie, par le soin qu'il a eu de renoncer à sa volonté propre, comme il le dit lui-même : *Descendi de celo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me* (Joan., VI, 38); par l'humilité profonde dans laquelle il a vécu; par les mépris, les opprobres, les calomnies et les contradictions injurieuses qu'il a endurées de la part des pécheurs qui se sont élevés contre lui. *Qui talem sustinuit a peccatoribus adversum semetipsum contradictionem.* (Hebr., XII, 3.)

Or, comme il a voulu perpétuer dans son Eglise le premier sacrifice de son corps et de son sang, par l'institution de ce mystère adorable qui se passe tous les jours à nos yeux sur nos autels, dans lequel il s'offre à Dieu son Père avec autant de vérité qu'il le fit dans le lieu de son supplice et dans le temps de sa Passion, quoique avec des circonstances différentes : de même il a voulu que le second sacrifice, je veux dire, celui de son cœur et de sa volonté, se continuât dans la suite des temps, et faire dans ses membres et dans les parties qui composent le corps dont il est le chef, c'est-à-dire, dans tous ses disciples, et dans tous ceux qui ont la gloire de porter son nom, ce qu'il n'est plus en état de faire par lui-même.

C'est par cette raison et par ce motif qu'il n'a rien tant ordonné à ses disciples que de le suivre dans un renoncement et dans une abnégation parfaite. Il leur dit qu'il est leur exemple et leur modèle : *Exemplum dedi vobis* (Joan., XIV, 13.) Il veut qu'ils soient exposés, comme il l'a été, à toutes sortes de persécutions et d'injustices. Il déclare que celui qui ne porte pas sa croix, et ne fait pas son capital de l'imiter dans ses souffrances, ne saurait être du nombre de ses disciples. Les apôtres ont suivi cette voie si ordonnée et si prescrite; les martyrs les ont imités avec une constance et une fermeté inébranlable; et c'est tellement le partage de tous les Chrétiens, qu'il n'y en a pas un seul qui ne doive marcher sur ses pas, et s'attacher inviolablement à cette obligation si indispensable et si sainte, puisque c'est par là seulement qu'ils peuvent se rendre dignes du nom qu'ils portent, et de la gloire que Jésus-Christ leur a méritée : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur.* (Rom., VIII, 17.)

Les Chrétiens se sont acquittés fidèlement de ce devoir, pendant que le sang de Jésus-Christ bouillonnait encore, et qu'ils avaient devant les yeux les marques sanglantes de son martyre; ils sont entrés dans cette conduite et y ont marché avec un zèle et une ardeur invariable; mais comme leur ferveur a diminué dans la suite, que leur piété s'est

affaiblie, que toutes ces privations leur sont devenues insupportables, que la tiédeur et la négligence se sont emparées de leur cœur : Jésus-Christ qui était jaloux de sa propre gloire, ou plutôt de celle de son Père, ne voulant point que ses destinations fussent sans effet, et que son ouvrage demeurât imparfait, a choisi dans le milieu du monde des hommes qui lui gardassent la fidélité que les autres lui avaient refusée; il les a chargés de ce soin auquel les autres avaient renoncé, et les a engagés par état, par profession, et par les liens des vœux, à retracer ses renoncements, sa pauvreté, ses ignominies, ses souffrances, ses humiliations, ses opprobres, afin de perpétuer et de rendre parfait son sacrifice; en sorte qu'ils puissent dire avec l'Apôtre : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea* : « J'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ. » (Coloss., I, 24.)

Voilà, mon frère, à quoi sont destinés les moines : il faut qu'ils achèvent par leurs travaux, par leurs pénitences, et par toutes les mortifications extérieures et intérieures qu'ils sont capables d'endurer, ce qui manque encore au sacrifice de Jésus-Christ, et qu'ils souffrent dans leurs propres personnes ce que la gloire dont il jouit présentement l'empêche de souffrir présentement dans la sienne, c'est-à-dire qu'ils sont destinés pour accomplir le plus grand ouvrage que le Ciel ait jamais opéré sur la terre. Ainsi on ne doit pas s'étonner si, se tenant dans les bornes de leur profession, s'acquittant des devoirs qu'elle leur impose, ils se sont élevés à une perfection si rare et si excellente, qu'on a pu dire d'eux avec beaucoup de justice et de fondement ce que l'Apôtre a dit des anciens prophètes : *Quibus dignus non erat mundus* (Hebr., XI, 38), que la terre n'était pas digne de porter de si grands hommes.

Voilà, mon frère, le fondement sur lequel les saints n'ont pas appréhendé d'en dire trop ni de commettre aucun excès, quand ils ont dit que la profession et la vie d'un moine étaient l'état d'une souveraine perfection et d'un crucifiement véritable.

Si vous êtes en peine de savoir par quels moyens vous devez tendre à une perfection si éminente, il est aisé de satisfaire à une demande si nécessaire et si juste. Je vous dirai donc que ce sera en renonçant entièrement à vos sentiments, à toutes vos volontés, pour vous soumettre à celle des personnes que Dieu vous a données pour vous diriger et pour vous conduire, en vous chargeant du joug d'une obéissance exacte, en détruisant en vous tous les désirs qui vont à flatter vos sens, à contenter votre amour-propre, et à vous faire chercher une vie molle et relâchée dans un état de peine, de croix et de douleur.

Manquer d'user de ces moyens, c'est tourner le dos au but auquel vous devez tendre, et vous barrer le chemin de la perfection à laquelle vous aspirez; tournez-vous de quelle manière il vous plaira (je parle à

ceux qui sont engagés comme à ceux qui ne le sont pas), mettez-vous sur le côté droit, mettez-vous sur le gauche. *Versa te, reversa*, comme dit saint Augustin, cherchez tant que vous voudrez, tentez toutes sortes de voies et de moyens ; mais soyez persuadé que ce sera sans fruit et sans utilité, et que ce ne sera que par ceux que je viens de vous proposer que vous vous établirez dans le bonheur de votre profession, et que vous trouverez cette paix si précieuse qui en fait la consolation et toute la joie. Le monde est plein de gens qui se plaignent de ce qu'on ne rencontre pas dans la religion les avantages qu'on s'y était figurés. Je me persuadais, dit-on, que je jouirais dans ce monastère d'un repos et d'une tranquillité constante, que je vivrais dans cette paix qui n'est point connue dans le siècle, et qu'il n'est point capable de donner : *Quam mundus dare non potest pacem* (Collect. *Eccles.*), et cependant mes espérances sont vaines, et je me trouve frustré de mon attente.

Malheureux, insensé que vous êtes ! à qui est la faute de ce mécompte, et à qui est-ce que vous devez imputer votre malheur ? Vous cherchez la paix et le repos dans votre cloître, vous avez raison, c'est le lieu où il doit être ; et c'est là en effet que vous le devez chercher ; mais prenez-vous les voies nécessaires, et vous servez-vous des moyens que vous fournit votre profession pour l'acquérir ? Votre état n'est que la pratique d'une mortification souveraine, ce n'est autre chose que de renoncer à soi-même, porter sa croix, se priver sans réserve de tous les plaisirs et de toutes les satisfactions d'ici bas, vivre dans une dépendance exacte pour toutes les actions de l'esprit comme pour celles du corps : je vous demande si vous vous tenez dans ces voies ; si vous êtes fidèle à vous servir de tous ces secours pour acquérir ce que vous désirez. Mais, bien loin de faire en cela tout ce que votre profession exige de vous, vous m'avouerez, si vous êtes sincère, que vous vous faites des voies particulières, que vous suivez des routes toutes contraires à celles qui vous sont marquées, et vous prétendez arriver à la paix ! vous vous abusez, vous vous trompez vous-même, et vous vous en fermez pour jamais toutes les portes et les entrées ; les raisons de ce mécompte, mes frères, les voici.

La première, c'est qu'il est impossible, selon les principes naturels, qu'une chose soit dans le repos tandis qu'elle est hors du lieu où elle doit être. Il y a dans toutes les créatures une inclination si forte pour ce qui s'appelle le centre et le lieu qui leur est propre, et elles y tendent par une pente qui leur est si naturelle, que, jusqu'à ce qu'elles y soient, elles sont dans l'inquiétude et dans le mouvement ; cet homme s'est distoqué un bras ou une jambe, l'os est sorti de sa place, il en ressent une douleur violente et sensible, ce mal ne guérira point, il deviendra incurable si l'on ne commence par remettre l'os dans son lieu naturel ; que l'on y apporte tous les remèdes que l'on

voudra, ils ne serviront de rien, et n'empêcheront ni la violence ni la continuation de la douleur : d'où vient cela ? c'est que cet os est hors de sa place, et qu'il ne peut être en repos ni en procurer au reste du corps, si l'on ne l'y rétablit.

Il en est de même de ce religieux : il a beau s'inquiéter pour chercher le repos et la tranquillité qui lui manque et qu'il désire avec tant d'ardeur, qu'il s'en propose tant qu'il voudra, soit dans ses lectures, dans ses emplois, dans ses occupations, dans les entretiens et dans la fréquentation des gens du monde, dans les promenades, dans les divertissements, dans la bonne chère, il n'en aura jamais, quoi qu'il fasse ; et malgré tous ces efforts et ces mouvements si irréguliers, le trouble, le chagrin, l'ennui, l'inquiétude, seront toujours son partage jusqu'à ce qu'il se soit remis dans son centre, qu'il soit rentré dans son lieu naturel, c'est-à-dire, dans son devoir, lequel, comme nous avons déjà dit, n'est qu'un état de croix, de souffrances et de renoncement soit à son propre corps, soit à sa volonté : *Quibus nec corpora sua, nec voluntates licet habere in propria potestate*.

La seconde raison qui fait que le religieux qui n'est pas dans son état comme il y devrait être ne saurait avoir cette paix véritable, c'est qu'elle est purement un don de Dieu, qu'elle vient de lui comme de sa source : les hommes peuvent bien nous tromper en nous la promettant ou nous la faisant espérer : mais cette paix dont ils nous abusent n'est qu'une fausse paix, c'est une lueur passagère qui éblouit, mais qui n'a ni durée ni consistance. (*Jerem. VI, 14.*) Dieu seul la donne et la produit dans les cœurs qui sont à lui, qui vivent selon ses lois saintes, et qui ne veulent précisément d'autre situation en ce monde que celle qu'il leur a marquée : c'est pourquoi celui qui la désire doit, pour se mettre en état de la recevoir et de l'obtenir de sa libéralité, régler en tout sa volonté par la sienne ; car quel moyen de mériter un si grand bienfait, un don de Dieu si utile et si considérable, et de se contenter d'un état opposé à ses ordres et à ses desseins ? Quoi ! Jésus-Christ vous a fait l'honneur de vous choisir par une distinction et par une préférence toute particulière, pour contribuer à l'accomplissement de la plus grande de toutes ses œuvres, qui est celle de sa passion ; il vous a destiné pour offrir avec lui ce sacrifice continué par lequel il ne cesse point d'honorer la majesté de son Père ; il vous demande de suppléer à ses souffrances par les vôtres : et sans vous mettre en peine de lui obéir, de répondre à sa voix, de suivre sa vocation, et d'exécuter comme un serviteur reconnaissant et fidèle ses volontés qu'il vous a déclarées, vous suivez les vôtres, et vous prétendez qu'il vous accordera cette paix qui est la récompense de ceux qui préfèrent à toutes choses le bonheur de lui plaire ? Vous n'avez fait aucun cas de ses ordres, vous avez compté pour rien tant de

grâces qu'il vous a faites, vous avez laissé en arrière, comme dit le Prophète, un commandement qui vous était si avantageux : *Proiecisti sermones meos retrorsum* (Psal., XLIX, 18); et vous voulez, à proprement parler, lui récompense votre infidélité et qu'il couronne votre négligence?

C'est une imagination qui ne se peut comprendre, c'est faire injure à sa justice, c'est vouloir qu'il approuve ce qu'il ne doit pas souffrir, et qu'il faut par nécessité qu'il condamne. En un mot, c'est s'attirer ce reproche sanglant qu'il fait par la bouche de ses prophètes à ceux qui vous ressemblent : *Existimasti inique quod ero tui similis*. (Ibid., 21.) Vous vous êtes figuré, injuste que vous êtes, que je participerais à votre iniquité, que j'approuverais vos dérèglements, parce que vous les aimez; mais je saurai bien prendre, quand il sera temps, les intérêts de la vérité et de ma gloire, me venger de l'injure que vous m'avez voulu faire, vous confondre dans la vanité de vos pensées, et faire retourner contre vous les traits de votre malice et de votre iniquité : *Arguam te, et statuam contra faciem tuam*. (Ibid.)

Ainsi, mon frère, si vous n'êtes pas dans le dessein d'entrer dans toutes les dispositions que je vous présente, si vous n'êtes pas résolu de vous dépouiller entièrement de vous-même, si vous avez quelque autre vue, et si vous vous proposez autre chose que ce crucifiement dont nous vous avons parlé, ce renoncement achevé à toutes vos volontés, quelque objet qu'elles puissent avoir, soit pour le corps, soit pour l'esprit; enfin si vous n'êtes point dans une résolution constante et déterminée d'embrasser le joug de bénédiction que Jésus-Christ impose à ceux qui se consacrent à son service, et qui consiste, comme je vous l'ai dit, dans le retranchement et l'imitation de sa vie souffrante, non-seulement je ne vous conseille point de vous engager, ni même de continuer pour un moment l'œuvre que vous avez entreprise, mais j'estime que ce serait le plus grand des malheurs de se lier dans une profession si sainte sans avoir les dispositions qui lui sont essentielles, puisqu'il n'y va pas moins que de se mécompter dans l'affaire du monde la plus importante et la plus irréparable, qui est celle de son salut.

C'est de quoi je me sens obligé d'avertir ceux qui sont encore libres et qui sont en état de disposer de leur personne, afin qu'ils connaissent le fond de leurs devoirs et qu'ils sachent ce qu'exige d'eux la condition qu'ils veulent embrasser. Que si, après ce que nous venons de vous dire, vous persistez dans le dessein que vous nous avez témoigné, continuez de marcher dans la carrière que vous avez commencée; et quand même vous n'auriez pas encore toutes les dispositions que nous vous avons marquées dans toute leur perfection, il faut espérer, pourvu que vous les ayez dans le désir, et que vous soyez dans une détermi-

nation sincère de travailler à les acquérir par toutes les voies qui vous seront prescrites, il faut, dis-je, espérer que Jésus-Christ, qui seul a pu vous inspirer un tel sentiment, vous donnera toute l'assistance dont vous avez besoin pour le conduire à une fin heureuse, et que l'engagement dans lequel vous entrerez dans la suite sera pour vous une source abondante de paix et de gloire pour le temps comme pour l'éternité.

LXVIII^e CONFERENCE.

Pour le dix-neuvième dimanche après la Pentecôte.

DE LA PURETÉ DE CŒUR.

Simile factum est regnum cœlorum homini regi, qui fecit nuptias filio suo. (Matth., XXII, 2.)

Le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut faire les noces de son fils.

Que les hommes sont à plaindre, mes frères, selon la peinture que l'Evangile nous en fait aujourd'hui, et selon l'idée qu'il nous en donne! Car qu'y a-t-il de plus digne de compassion que de voir qu'au lieu de se conduire par les lois et par les règles de la raison, ils les foulent aux pieds, et témoignent par des actions toutes publiques, ou plutôt par tout l'état de leur vie, que ce sont leurs passions et leurs cupidités qui les meuvent, qui les inspirent, qui les dirigent et qui les dominent; semblables à ces brutes qui, selon la parole du Prophète, n'ont ni intelligence ni lumière : *Sicut equus et mulus quibus non est intellectus?* (Psal., XXXI, 9.) C'est précisément ce que sont la plupart des gens du monde dans tous les états et toutes les conditions, les riches, les pauvres, les petits, les grands, les simples, les grossiers, comme ceux qui ont ou qui paraissent avoir de la capacité et de la suffisance.

Je vous demande ce que c'est qu'un fou et un extravagant, sinon un homme qui juge mal, ou qui, ayant le jugement, le discernement ou la pensée juste, fait et agit comme s'il était sans lumière, sans discernement et sans connaissance; celui, par exemple, qui préférerait une poignée de sable à une poignée de diamants, une pomme d'argile à une pomme d'or, un habit de toile à un habit de pourpre ou de brocard. Si cela est de la sorte, comme on ne peut pas en douter, il faut demeurer d'accord que rien n'égale l'extravagance de ceux dont Jésus-Christ nous parle aujourd'hui dans son Evangile, lorsqu'il nous dit que *le royaume des cieux est semblable à un roi qui, voulant faire les noces de son fils, envoya ses serviteurs pour y appeler ceux qui y étaient conviés, mais qu'ils refusèrent d'y venir* : « *Simile factum est regnum cœlorum homini regi, qui fecit nuptias filio suo, et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias, et nolebant venire.* » (Matth. XXII, 2, 3.)

Ce roi, mes frères, c'est Dieu même, c'est le Père éternel qui appelle les hommes; ce festin qu'il leur prépare c'est son royaume, c'est l'héritage de son Fils, qu'il a destiné à

tous ceux qui se rendent dignes d'y être admis, et d'y prendre place. Il les invite une fois, deux fois ; il les presse de s'y trouver ; mais ces conviés, au lieu de regarder comme un bonheur infini la grâce qui leur est présentée, et de s'avancer à pas de géant à la possession d'un bien dont ils ne sont pas dignes, allèguent des raisons et des prétextes pour se dispenser de suivre la voix qui les appelle. L'un dit, comme il est rapporté dans saint Luc, qu'il a acheté une maison à la campagne ; l'autre, qu'il vient de se marier ; l'autre qu'il est occupé à faire valoir sa terre : *Villam emi, Uxorem duxi, Jugum boum emi quinque, et ideo non possum venire.* (Luc., XIV, 18, 19, 20.) Qu'on me dise si la folie des hommes peut aller plus loin, s'il y a rien de pareil à un tel excès, et si, à moins que d'avoir perdu la raison jusqu'à la moindre étincelle, on peut juger des choses d'une manière si fautive et si injuste ? Cet homme qui rejette le premier la proposition qui lui est faite, préfère une maison de boue, qu'un coup de tempête renversera dans un moment, à ces maisons célestes qui, n'ayant point été bâties de la main des hommes, mais de celle de Dieu, auront une beauté, une durée, une consistance éternelle ; peut-on conserver une ombre de bon sens avec un tel excès ?

Le second n'est pas plus équitable, qui fait plus de cas de l'attachement qu'il a à une créature vile et mortelle, qui par son infidélité peut devenir en un instant l'objet de son mépris et de sa haine, et qui, lui étant ravie par la nécessité de la mort, n'aura pas été deux jours dans le tombeau qu'il ne pourra plus la regarder qu'avec horreur, que de cette union incompréhensible, de cette alliance ineffable, qui l'attachera pour jamais à son Créateur, et dont la jouissance le rendra éternellement heureux.

Le troisième n'est pas moins aveugle, d'aimer mieux cultiver un champ qui, malgré toutes ses peines et ses travaux, ne laissera pas de lui produire des épines et des ronces, que d'entrer par la porte qui lui est ouverte dans cette terre d'une bénédiction, d'une abondance et d'une richesse infinie, sur laquelle le soleil ne se couche jamais, qui jouit d'un perpétuel printemps, et qui ne connaît ni la vicissitude, ni l'inconstance, ni le changement des saisons ; *Villam emi, Jugum boum emi quinque, Uxorem duxi, et ideo non possum venire.* Quels motifs, quelles considérations, quelles excuses, pour négliger le bonheur qu'on leur présente ? Préférer un grain de sable à la possession de tout l'univers, c'est une folie qui ne se peut comprendre : mais celle-ci la surpasse infiniment, puisque l'univers, tout grand qu'il est, a des bornes et des limites, et que le royaume de Jésus-Christ n'en a point.

Mais ce qui est digne d'être remarqué, mes frères, c'est que ceux qui tombent dans ces égarements ne sont pas seulement les gens d'un sens et d'une raison ordinaire, mais ceux même qui paraissent et qui sont estimés en avoir davantage, qui se tirent de

la foule, et qui se distinguent par ce qui s'appelle finesse, délicatesse et beauté d'esprit. Ce sont ceux-là, à proprement parler, dont les attachements sont plus violents, dont l'extravagance est la plus consommée, et qui tiennent plus fortement aux passions folles qui les enchantent et qui les possèdent. Ils ont moins d'oreille que les autres pour entendre le cri de Dieu, qui les invite à sortir de cette voie d'erreur et de mensonge, pour entrer dans celle de la vérité. Non-seulement ils ne veulent pas écouter cette vérité, mais ils s'élèvent contre elle avec insolence, et leur raison, toute plongée dans les ténèbres et dans les choses de la terre, les mettant comme dans l'impuissance de considérer et de goûter celles du ciel, ils se livrent comme des insensés à tout ce qui flatte leurs sens, qui contente leurs convoitises, et font consister leur béatitude dans la jouissance du présent, comme si l'avenir n'était rien, parce qu'ils n'en sont plus touchés, et qu'il ne fait plus aucune impression sur leur cœur.

C'est-à-dire que celui-ci fait son plaisir de l'amour de la gloire ; celui-là de sa passion brutale et des délices d'une vie toute sensuelle ; un autre de son ambition ; un autre du désir insatiable d'avoir des richesses ; un autre du plaisir qu'il a dans le boire et dans le manger ; un autre de son oisiveté et de sa mollesse ; enfin ce sont là les sentiments et les affections qui forment, qui remplissent et qui partagent tout l'état de la vie des gens du monde ; et ils n'en aperçoivent la tromperie et l'illusion que quand le bras de Dieu s'appesantit sur leur tête, et que sa justice les contraint malgré eux de condamner leur propre conduite. Ils s'écrient pour lors, mais dans une surprise et dans un ressentiment qui leur est entièrement inutile : *Ergo erravimus a via veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis, et sol intelligentiæ non est ortus nobis* : « Quoi donc ! nous avons marché hors de la voie de la vérité, nous n'avons pas connu la lumière de la justice, et le soleil de l'intelligence ne nous a point éclairés. (Sap., V, 6.) »

C'est dans ce moment si terrible que leur fausse sagesse se trouve à bout, que leur folie est à découvert et ne peut plus se cacher, et que la conviction de leur conscience tire cette confession de leur bouche : *Nos insensati vitam illorum æstinabamus insaniam, et finem illorum sine honore* ; *ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est* : « Insensés que nous sommes, nous avons regardé la vie des gens de bien comme une extravagance, nous avons cru qu'il ne pourrait leur en revenir que de la honte et de la confusion, cependant ils sont dans la société des enfants de Dieu, et leur sort est celui de ses saints. » Nous n'avons fait que nous laisser dans la voie de l'iniquité et de la perdition, nous avons marché par des chemins durs et difficiles, et la voie du Seigneur ne nous a point été connue. — Quel avantage tirons-nous de notre orgueil ? que nous sert toute cette vaine ostentation que nous avons faite de nos richesses ? « *Quid nobis profuit*

superbia, aut divitiarum jactantia quid contulit nobis? » (Ibid., 5-8.)

Quel e instruction, mes frères, si on la considère dans toute son étendue. *Nous nous sommes vus naître et disparaître dans un même instant, nous n'avons fait nulle action, ni donné aucune marque de vertu, et nous avons consumé nos jours dans notre iniquité. — Talia dixerunt in inferno, hi qui peccaverunt. (Ibid., 13, 14.)* Voici de tristes plaintes; elles le sont d'autant plus qu'elles sont infructueuses, car le temps de la pénitence est passé, les regrets et les gémissements de ces malheureux ne sont plus que les effets de leur rage et de leur désespoir : voilà la consommation de la folie des gens qui servent le monde.

Je m'aperçois, mes frères, qu'il vous vient dans l'esprit que vous êtes à couvert de tous ces inconvénients, et qu'ayant renoncé, comme vous avez fait, au monde, à ses biens, à ses fortunes, à ses plaisirs, à ses vanités et à tous ses amusements, vous ne pouvez plus avoir de part aux malheurs de ces insensés, que leur destinée est toute pour eux, que les moines doivent être exempts de tous ces maux. Je vous avoue que votre état est un abri qui vous garantit de ces coups de tempêtes auxquels se trouvent exposés ceux qui suivent les engagements du siècle. Je sais bien que les moines ne sont pas attaqués des mêmes passions, qu'ils n'ont pas les mêmes combats à soutenir, et qu'il n'est guère possible qu'ils tombent dans ces folies et ces excès où l'on voit vivre les mondains; mais aussi vous devez savoir que, pour être dans le port et pour s'être retirés dans la solitude comme dans un sacré refuge, ils ne doivent pas se figurer qu'ils soient dans une sûreté tout entière, puisque Jésus-Christ nous apprend que parmi ceux qui obéissent aux ordres de ce roi qui les avait conviés aux noces de son fils, et qui étaient entrés dans la salle du festin, il s'en trouva un qui en fut chassé, et dont le sort ne fut ni meilleur ni plus heureux que celui de ceux qui avaient refusé de s'y trouver : *Vidit ibi hominem non vestitum veste nuptiali, et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem? etc. (Matth., XXII, 11, 12.)* « Il aperçut (c'est ce roi dont il est parlé) un homme qui n'avait point la robe nuptiale, et il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ? »

C'est là la figure des moines et des religieux qui s'engagent dans les cloîtres, qui sont destinés de Dieu pour être saints et qui ne le sont pas, qui cachent des dispositions mondaines sous un habit qui n'a rien de commun avec le monde : *Cor sæculare cum habitu religionis (Regul. S. Bened.)*, et qui se conduisent d'une manière toute humaine et toute charnelle, dans une profession toute divine et toute sainte.

En un mot, mes frères, pour vous dire encore quelque chose de plus précis et de plus positif, cette parabole nous apprend que ceux qui sont dans les monastères, et qui ne sont pas revêtus de la robe nuptiale,

n'ont point de part à ce festin préparé; c'est-à-dire que la récompense que Dieu a promise à ceux qui s'y trouvent avec la dignité nécessaire n'est point pour eux. Cette robe nuptiale qui fait la décision de la destinée des uns et des autres, et qui rend leur sort si différent, est, dans le sentiment de saint Jean Chrysostome, de saint Augustin, de saint Grégoire et de tous les saints, la charité de Dieu; et par conséquent ceux qui n'auront pas cette charité si nécessaire, et cette vertu qui distingue et qui décide; ce festin, lequel, comme nous l'avons dit, est le royaume de Jésus-Christ, n'est point pour eux. Il faut que l'amour de Dieu sanctifie les monastères et ceux qui les habitent; enfin il faut aimer Dieu, si on veut profiter des avantages et des bénédictions qui y sont renfermés. Vous n'aimez point Dieu, vous n'avez point la robe nuptiale, il ne vous servira de rien de vous trouver parmi ceux qui sont invités au banquet, vous en serez rejetés avec honte et pour jamais; et la témérité que vous aurez eue de vous y produire ne fera que vous attirer une punition plus rigoureuse : *Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores; ibi erit fletus et stridor dentium. (Matth., XXII, 13.)* C'est un arrêt épouvantable : cependant Jésus-Christ l'a prononcé et le prononce encore tous les jours contre ceux qui vivent dans l'état et dans l'engagement des cloîtres sans être revêtus de la robe nuptiale.

Vous attendez, mes frères, que je vous dise de quelle manière il faut aimer Dieu, et quelles marques vous pouvez avoir en cela de votre fidélité; car, comme il n'y a rien qui vous importe davantage, il n'y a rien aussi sur quoi vous deviez désirer plus d'instructions et plus de lumière. Aimer Dieu, c'est exécuter ses ordres, c'est se soumettre à ses volontés : *Si diligitis me, mandata mea servate. Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me : « Si vous m'aimez, dit Jésus-Christ, observez mes lois. Celui qui a reçu mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime. (Joan. XIV, 15, 21.)* » Ainsi la marque de votre amour et de votre obéissance, c'est l'observation du précepte. C'est inutilement que l'on se persuade que l'on aime, si on n'agit; l'amour véritable ne peut demeurer oisif, et vous ne me sauriez trouver d'amour qui n'agisse pas : *Dilectio*, dit saint Augustin, *vacare non potest, da mihi amorem vacantem, et nihil operantem* : l'amour, quand il est réel et sincère, s'exprime par les œuvres; je ne dis point par celles qui dépendent de l'usage des sens, des pieds, des mains, de la bouche; mais j'entends les actions intérieures, les mouvements du cœur, dont les autres ne sont que les productions et les effets; c'est-à-dire qu'il faut que l'obéissance soit formée dans le fond des âmes, qu'elle y naisse, et que dans les occasions elle en sorte, comme de sa source et de son principe.

Une des premières assurances, mes frères, que vous puissiez avoir que cette charité

est en vous comme elle y doit être (je parle à vous et à tous ceux qui professent la Règle de saint Benoît), c'est l'observation de ce précepte qui vous ordonne de renoncer à votre propre volonté, et de vivre dans la pratique d'une obéissance exacte : *Quisquis abrenuntians propriis voluntatibus*, etc. (Prolog. Reg. S. Bened.) Il faut donc, en conséquence de l'obligation que Jésus-Christ vous impose par le ministère de ce grand saint, que vous considériez cette volonté propre comme un adversaire redoutable, qui travaille par des efforts continuels à vous tirer de la main de Dieu et à détruire en vous le royaume de Jésus-Christ pour y établir celui du démon ; il faut que vous vous donniez tout entiers pour en arrêter les mouvements et en réprimer les saillies, et que, s'il ne vous est pas possible d'en arracher jusqu'aux dernières racines, vous en retranchiez au moins tous les rejetons avec tant de soin que l'on n'en voie nulle trace dans toute votre conduite ; il faut, dis-je, que votre obéissance se fasse remarquer, dans toutes les circonstances de votre vie, à l'égard de vos supérieurs, envers vos égaux, que vous l'étendiez jusqu'au moindre de vos frères, et qu'il paraisse dans toutes vos actions que vous ne craignez rien tant que d'agir de vous-mêmes et par votre propre esprit. Il faut, comme je l'ai dit tant de fois, qu'elle soit cordiale, pure, prompte, sincère, et que vous vous souveniez que le serviteur qui fait extérieurement ce qu'on lui commande, qui, soumettant son corps, ne soumet pas son cœur, sera puni de Dieu, qui le connaît et qui le jugera selon ses dispositions secrètes : *Qui cor intuetur murmurantis*. (Reg. S. Bened. cap. 5.) Enfin il faut que votre homme tout entier soit dans la dépendance, il faut que cet état vous plaise et que vous l'aimiez, et que vous puissiez dire selon ces paroles de l'Apôtre : *In ipso vivimus, movemur et sumus* : « C'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être. » (1er., XVII, 28.) Voilà un grand témoignage de votre charité.

Vous acquerrez, mes frères, une pareille certitude par le moyen de la fidélité avec laquelle vous vous acquitterez de l'humilité dont votre règle vous donne des instructions si particulières et si saintes ; car, comme vous ne pouvez douter que ce ne soit Dieu lui-même qui vous commande, en qualité de Chrétiens et de solitaires, de pratiquer cette vertu dans tous les différents degrés qu'elle contient, vous devez aussi regarder la religion avec laquelle vous satisferez à ce précepte comme un effet de l'amour que vous portez à Jésus-Christ, puisque, selon la déclaration qu'il nous en a faite, c'est l'aimer que de lui obéir : *Si diligitis me, mandata mea servate*.

Travaillez donc, autant qu'il vous sera possible, à passer par tous les degrés de cette vertu si étendue et si nécessaire, à entrer dans toutes ces circonstances, dont il se peut dire que l'accomplissement a des utilités infinies, puisque c'est par cette dispo-

sition plus que par aucune autre qu'on acquiert cette conformité divine avec lui, laquelle fait la sanctification et le bonheur éternel de ses élus.

Proposez-vous donc, mes frères, de souffrir avec une patience ferme et constante tout ce qui peut vous arriver de plus injurieux et de plus injuste de la part des hommes ; souffrez, dis-je, et non-seulement sans résistance, mais avec une paix si entière qu'on y voie l'accomplissement de ces paroles du Prophète : *Propter te mortificamur tota die, aestimati sumus sicut oves occisionis* : « On nous égorge tous les jours pour l'amour de vous, et on nous regarde comme des brebis destinées à la mort. » (Psal., XLIII, 22). Ces paroles sont dites des martyrs de Jésus-Christ ; mais peut-on mieux les appliquer qu'aux solitaires, qui sont ses serviteurs, ses disciples et ses martyrs tout ensemble ? Dites à Dieu, non-seulement du mouvement de vos lèvres, mais de tout le sentiment de votre cœur, ce que disait le même Prophète : *Seigneur, vous nous avez éprouvés, vous nous avez fait passer par le feu comme l'argent, vous nous avez tendu des pièges, vous nous avez chargés de tribulations* : « *Probasti nos, Deus, igne nos examinasti sicut examinatur argentum, induxisti nos in laqueum, posuisti tribulationes in dorso nostro* » (Psal., LXV, 10, 11), et faites que cette instruction soit effective et réelle, et qu'on voie par toute votre conduite qu'elle a fait sur vous toutes les impressions qu'elle y doit faire.

Ne perdez pas d'occasions de vous rabaisser aux yeux des hommes, ouvrez votre cœur et découvrez-en les pensées les plus secrètes, aussi bien que les actions mauvaises et criminelles, à celui que Dieu vous aura donné pour supérieur et pour père, selon le précepte qui vous y oblige : *Omnes cogitationes malas cordi suo advenientes*, etc. (Reg. S. Bened. cap. 7, grad. 6. De hum.), et soyez persuadés, selon le témoignage du Saint-Esprit, que c'est la voie la plus assurée que vous puissiez prendre pour obtenir de Dieu qu'il efface vos injustices et qu'il vous pardonne vos péchés : *Dixi : Confitebor adversum me injustitiam meam Domino, et tu remisisti impietatem peccati mei*. (Psal., XXXI, 5.)

Ayez si mauvaise opinion de vous-mêmes, et pensez-en si désavantageusement, que vous vous regardiez comme méchants serviteurs, et que vous vous croyiez indignes que l'on vous considère, et qu'il n'y ait rien de si vil et de si bas à quoi vous ne vous soumettiez de la plénitude de votre cœur, semblables, pour user des termes du Prophète, à ces bêtes qui reçoivent indifféremment tous les fardeaux dont on les charge : *Ut jumentum factus sum apud te*. (Psal., LXXII, 23.)

Croyez, mes frères, si vous voulez remplir ce devoir, comme vous y êtes obligés, qu'il n'y ait personne à qui vous ne soyez inférieurs ; mettez-vous, par un anéantissement volontaire, sous les pieds de tout le

monde ; dites de bouche, dites de cœur, dites par toutes vos actions ce que le saint Prophète a dit dans la vue de Jésus-Christ : *Ego sum vermis et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis* : « Je suis un ver et non un homme, je suis l'opprobre des hommes et le mépris du peuple. » (Psal., XXI, 7.) Pensez que votre bonheur et votre gloire est de retracer les abaisséments de Jésus-Christ, et de vouloir bien, dans une patience qui soit une imitation de la sienne, que les hommes vous traitent avec toutes les confusions et les ignominies qu'il leur plaira ; c'est-à-dire qu'un moine n'a plus de raison de se plaindre, et s'il veut être humble comme Dieu veut qu'il le soit, il n'y a rien qui lui puisse arriver, soit de la part du monde, soit de la part de ses frères, qu'il ne soit obligé de souffrir, comme les peines de ses péchés et les punitions qu'il a bien méritées. Par où pourriez-vous mieux connaître, que par cette fidélité, que vous avez sa charité et que vous êtes revêtus de la robe nuptiale ?

La charité que vous exercerez à l'égard de vos frères ne sera pas un témoignage moins évident de votre amour envers Dieu, puisqu'il vous commande d'aimer vos frères, et qu'il vous y oblige comme à un précepte essentiel : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos* (Joan., XV, 12, 17), ce sont les paroles de Jésus-Christ. Vous devez donc vous aimer, mes frères, selon le commandement qu'il vous en fait, comme il vous a aimés lui-même, non pas véritablement dans la même étendue, dans le même degré d'amour et dans la même perfection, car cela n'est pas possible ; mais cependant il faut que votre charité soit telle que la sienne en soit le modèle et la règle, et qu'on l'y remarque, c'est-à-dire qu'il faut qu'elle soit pure, sincère, cordiale, appliquée, ardente, continue, et que vous ne perdiez aucune occasion d'en donner des marques. Que tous les moines disent ce qu'il leur plaira pour justifier l'éloignement dans lequel ils vivent de cette intelligence qui doit être inviolable entre eux ; qu'ils allèguent tout ce que leur peut suggérer leur libertinage, pour s'exempter de l'assujettissement dans lequel il faut qu'ils se contiennent afin de conserver cette concorde sans qu'elle reçoive la moindre atteinte ; qu'ils se flattent, qu'ils se trompent : la parole de Jésus-Christ ne changera point : *Hoc est præceptum meum*, etc., son commandement subsiste, il dit et déclare que c'est le sien, parce qu'il est venu uniquement sur la terre pour réconcilier le monde avec son Père, selon la parole de l'Apôtre : *Quoniam quidem Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi* (II Cor., V, 19), et qu'il n'est pas possible que cette réconciliation se fasse que les hommes ne soient réconciliés entre eux. Les solitaires, dont la religion doit être de beaucoup supérieure à celle du reste des Chrétiens, ne doivent rien appréhender davantage, sinon de demeurer en arrière et de n'en pas faire assez pour sa-

tisfaire à ce devoir dont ils sont incomparablement plus chargés que les autres.

Je vous parle souvent sur ce sujet, mes frères, parce que celui qui aime véritablement son prochain accomplit la loi : *Plenitudo legis est dilectio* (Rom., XIII, 10), et que c'est particulièrement contre ceux que Dieu appelle et destine à pratiquer d'une manière parfaite cette vertu toute divine, que l'envie des démons s'excite, et qu'ils travaillent sans relâche pour empêcher la gloire qui revient à Jésus-Christ, lorsqu'une congrégation sainte, assemblée et formée par son esprit, le sert par le mouvement d'un même cœur et d'une même volonté. Job craignait que ses enfants, qui faisaient entre eux tour à tour des repas de bénédiction pour entretenir leur charité et s'en donner des témoignages, n'eussent commis quelque faute ou de pensées, ou de paroles, ou d'actions, qui blessât ce profond respect qu'ils devaient à la majesté de Dieu, et lui offrait pour cela des sacrifices : *Consurgens diluculo offerebat holocausta pro singulis* (Job., I, 5) ; et je puis dire, à l'exemple de ce saint homme, qu'il n'y a rien que j'appréhende davantage, sinon que, parmi ce continuuel commerce que vous avez les uns avec les autres, parmi cette communication silencieuse dans laquelle vous vivez, il ne vous échappe quelque chose contre cette charité qui doit être entre vous si entière et si inviolable, et Dieu sait que c'est la plus grande de mes craintes. Le démon qui fait ce qu'il peut afin que ce désordre arrive dans les congrégations saintes, essaye d'aigrir les uns, d'échauffer les autres ; il produit des soupçons, il fait naître des jalousies, il trouble les uns, il les remplit de visions, il les rend défiants, imaginatifs, il leur persuade qu'ils voient ce qu'ils ne voient pas en effet, enfin il se joue d'eux et de leur fragilité, et trouve souvent le secret de les diviser pour des bagatelles, pour des raisons de rien, de petits intérêts, et d'une manière aussi irrécyclable, que s'il s'agissait de partager un royaume.

Que faut-il donc faire pour éviter un mal qui est si général ? Pensez, mes frères, si vous voulez vous préserver de cette contagion, que vous êtes les membres d'un corps que vous composez, que vous êtes les uns à l'égard des autres ce que sont entre elles les parties qui forment un corps naturel, et que vous devez avoir entre vous une liaison qui ne soit ni moins étroite ni moins intime ; par exemple, s'il arrive que la main gauche soit blessée, si elle est couverte de lépre, d'ulcères, la droite la soulage, la sert, lui rend toute l'assistance dont elle a besoin ; elle la lave, elle la nettoie, elle la traite, et fait tout ce qui dépend d'elle pour sa guérison ; la gauche lui fait des offices tout semblables, à la moindre nécessité qu'elle ressent ; l'une et l'autre se portent à tous les endroits du corps, lorsque ses infirmités le demandent ; la tête se donne et s'emploie tout entière aux moindres maux et aux moindres accidents qui lui survien-

ment, il n'y a rien qu'elle néglige, il suffit qu'elle connaisse que l'on souffre, et que son ministère soit utile ou nécessaire. en quelque lieu que ce soit, pour qu'elle s'y applique; il n'y a point de saletés qui l'arrêtent, point de dégoût, point d'ordures qui l'en empêchent, et s'il arrive que cette partie, qui est la plus noble, soit exposée à quelque péril, toutes les autres avec précipitation et promptitude, se mettent au-devant d'elle, pour l'en garantir; enfin l'on voit dans ce tout une intelligence si entière et si établie, qu'il n'y a que l'impuissance toute seule qui soit capable de l'interrompre ou de la suspendre.

Voilà une peinture véritable ou plutôt une instruction fidèle, que l'esprit de Dieu vous donne par la bouche de l'Apôtre, de la conduite que vous devez tenir les uns envers les autres : *Ut non sit schisma in corpore, sed idipsum pro invicem sollicita sunt membra, et si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra.* (I Cor., XII, 25, 26.) Vous devez entrer sans réserve et sans distinction dans vos besoins particuliers les uns des autres, en sorte qu'ils vous deviennent communs, et que chacun de vous regarde le mal, l'infirmité, le défaut du moindre de ses frères comme le sien propre.

Il faut donc que vous supportiez leurs misères, leurs imperfections, soit des esprits, soit des corps, que vous soyez toujours prêts de tendre l'épaule pour recevoir le fardeau, afin de les soulager, que vous préveniez leurs besoins, et même leurs désirs, par toutes sortes de bons offices : il faut que vous jugiez avantageusement de leur vertu, et que vous vouliez bien être estimés coupables pour les faire paraître innocents; que vous excusiez leurs fautes, s'ils en commettent, par la droiture ou par la pureté de leurs intentions; que vous ne laissiez échapper aucune occasion de leur faire plaisir; enfin que vous fassiez connaître par toute votre conduite, que les instructions et les exemples de Jésus-Christ ont sur vous tout le poids et toute l'autorité qu'ils y doivent avoir : et surtout prenez garde que ce soit le cœur qui s'exprime, que ce soit lui qui agisse, et que toute cette économie ne soit pas seulement extérieure et de police, mais qu'elle parte du fond et du sentiment intérieur, car sans cela votre charité ne serait point véritable, ce ne serait point celle que Jésus-Christ vous a commandée.

Vous voyez, mes frères, sans qu'il soit nécessaire de vous le dire, combien cette disposition vous interdit pour jamais ces manières d'agir, qui ne sont que trop établies dans les cloîtres aussi bien que dans le monde; cette liberté qu'on se donne de se ménager à l'égard de ses frères, de leur refuser cette estime, cet amour, cette considération qu'on leur doit, sur des imaginations frivoles, ou à proprement parler, sur des soupçons et des jugements téméraires. Je ne veux point de mal à ce frère, dit un religieux, mais je ne suis pas obligé

de le considérer comme un autre, sa conduite est incommode, elle est désagréable, il n'est pas à mon égard tel qu'il doit être; il me paraît, dans les rencontres, qu'il cherche à me déplaire, qu'il fait ceci, qu'il fait cela, pour me donner de la peine, qu'il me contredit quand il le peut, qu'il me fait des signes rudes, qu'il me regarde avec suffisance et avec mépris, ainsi je puis le distinguer; et Dieu ne demande pas de moi que je sois pour lui, comme s'il avait pour moi tout ce que je sais, et que je vois qu'il n'a pas; il faut que ce religieux qui agit de la sorte reconnaisse, malgré qu'il en ait, qu'il est abusé, que sa passion le trompe, qu'il est dans l'erreur : est-ce aimer comme Jésus-Christ a aimé, et comme il veut qu'il aime? est-ce observer ce précepte : *Ut diligatis invicem sicut dilexi vos*; lui qui nous pardonne incessamment toutes nos faiblesses, qui guérit toutes nos maladies, qui se cache à lui-même, pour ainsi dire, toutes les infidélités que nous commettons contre lui, pour nous donner le temps de faire pénitence : *Dissimulans peccata propter penitentiam* (Sap., XI, 24); lui qui nous comble de toutes sortes de bénédictions et d'effets de sa miséricorde, malgré toutes nos injustices? Qu'on ne dise point que j'exagère et que je parle avec excès, c'est une vérité que je soutiendrais contre les hommes et les anges tout ensemble, s'ils voulaient établir des maximes et des principes contraires : c'est témérairement qu'on se flatte de l'espérance de son salut, je dis les gens du monde aussi bien que ceux qui vivent dans la retraite, si on n'aime comme Jésus-Christ a aimé : *Sicut dilexi vos*; voilà la mesure, voilà la règle.

Pour vous, mes frères, je n'ai que quatre paroles à vous dire pour vous convaincre en cela de vos obligations, et sans aucune réplique, faites attention à ce que je vais vous dire. Vous devez, sous peine d'être privés de la vue de Dieu et de la perdre pour jamais, tendre à la perfection de l'Evangile; or l'Evangile n'est rien que charité : vous devez donc vous élever à une charité qui soit parfaite, vous devez travailler à l'acquiescer dans un degré éminent, et si toutes les circonstances que je vous ai marquées ne s'y rencontraient pas, elle serait défectueuse, elle ne serait point complète; ainsi n'étant pas telle que Dieu veut qu'elle soit, vous ne seriez pas soumis à sa volonté, vous n'auriez pas sa charité, puisqu'elle consiste dans l'observation de ses commandements : *Si diligitis me, mandata mea servate*, et par conséquent vous trouvant déstitués de la robe nuptiale, il vous rejeterait pour jamais de sa présence : *Mittite eum in tenebras exteriores*.

Tout ceci vous prouve, mes frères, que c'est avec beaucoup de fondement que nous avons dit que les hommes sont dignes de compassion, que leur folie ne se peut comprendre, que la nécessité d'être revêtu de la robe nuptiale pour entrer dans le royaume de Jésus-Christ en exclut un nombre pres-

que infini de personnes, et que le malheur s'étend sur celles qui en devraient être exemptes, je veux dire celles qui vivent dans la retraite des cloîtres. Vous voyez que, cette robe n'étant que la charité, et la charité l'observation de la loi de Dieu, et cette loi comprenant les dispositions saintes de renoncement, d'humilité et d'amour du prochain, que nous avons marquées, on peut assurer que l'héritage des saints sera pour moins de gens qu'on ne pense : car, comme ces vertus ne sont presque point pratiquées, que peu de personnes se mettent en peine de les annoncer, qu'elles ne seraient pas même écoutées si quelqu'un se hasardait de les proposer dans leur pureté, et que de porter l'obligation de renoncer à soi-même, de s'humilier et d'aimer son frère au point, auquel la volonté de Dieu, aussi bien que notre règle veut que nous la portions, cela serait regardé comme une vision, comme une spéculation toute creuse : n'est-il pas évident que la plus grande partie des hommes est dans l'aveuglement, dans l'erreur, dans le mensonge, dans les monastères aussi bien que dans le monde, et qu'on reconnaît tous les jours l'accomplissement de ces paro es de Jésus-Christ : *Multi enim sunt vocati, pauci vero electi* : « Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ? » (Matth., XX, 16.) Ce nous doit être un sujet continuel de gémissement et de crainte tout ensemble, si nous avons devant les yeux, autant que nous le devons, l'infortune de nos frères et la disgrâce dont nous sommes menacés, n'y ayant rien de plus aisé ni de plus ordinaire que d'abuser des bontés de Dieu, de ne pas faire un saint usage des connaissances et des lumières qu'on reçoit de sa miséricorde, et de se rendre coupable, par des infidélités honteuses et de noires ingrattitudes, de la dissipation de ses dons et de ses grâces.

LXIX^e CONFÉRENCE.

Pour le vingtième dimanche après la Pentecôte.

SUR L'EMPLOI DU TEMPS.

Videte, fratres, quomodo caute ambuletis. (Ephes., V, 15.)

Prenez garde, mes frères, de marcher avec précaution.

L'Écriture, mes frères, nous donne partout des instructions salutaires, nous y trouvons en tous lieux des avis importants qui nous peuvent produire de grandes utilités et de grands avantages. Entre celles qui se présentent à nous dans l'office de ce jour, il y en a une qui paraît avoir un rapport tout particulier à notre état, c'est celle que l'Apôtre donne à tous les fidèles en la personne des Ephésiens : *Videte, fratres, quomodo caute ambuletis, non quasi insipientes, sed ut sapientes, redimentes tempus, quoniam dies mali sunt* : « Prenez garde, mes frères, avec quelle circonspection vous devez marcher dans la voie de Dieu, en vous y conduisant, non pas comme des gens sans prudence, mais

comme des gens sages qui travaillent à racheter le temps, parce que les jours sont mauvais. »

Je vous avoue, mes frères, que, quand le saint Apôtre n'aurait pas eu d'autre dessein que de parler pour nous, il ne l'aurait pas fait d'une manière plus juste et plus précise : car premièrement il s'adresse à de nouveaux Chrétiens, à des personnes qui venaient d'abandonner le paganisme et de renoncer au culte des idoles pour embrasser la foi de Jésus-Christ ; ne peut-on pas dire de nous, qu'ayant quitté le monde pour nous cacher dans la retraite et dans la solitude, nous sommes comme de nouveaux convertis qui ne font que sortir de l'idolâtrie, c'est-à-dire, du milieu du monde, où la cupidité et l'avarice, qui, selon l'Apôtre, est une véritable idolâtrie, règne d'une manière si absolue : *Avaritia quæ est idolorum servitus* (Ephes., V, 5), pour embrasser le dépouillement et la pauvreté, qui est la religion que Jésus-Christ a prêchée ?

Secondement, il les avertit de marcher avec circonspection, de crainte qu'ils ne se laissent surprendre aux mauvais exemples dont ils étaient environnés, et qu'ils ne suivissent des voies fausses et perdues, au lieu de prendre la volonté de Dieu pour la règle de leur conduite : *Propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei*. (Ibid., 17.) En un mot, il leur recommande de racheter le temps, parce que les jours sont mauvais.

Qu'est-ce qui peut mieux mériter le nom de ces mauvais jours, que les relâchements et cette décadence presque universelle que l'on voit aujourd'hui, non-seulement dans le monde, mais même dans la plupart des monastères ; que le renversement de la piété et de la discipline, qui fait que ces lieux saints, qui devraient être des ports et des asiles pour ceux qui désirent de travailler à leur salut, deviennent des mers orageuses, des lieux de tempêtes et de naufrages pour ceux qui s'y retirent : soit que cela arrive par l'indocilité des inférieurs, ou, ce qui est encore plus déplorable, par le mauvais soin et par l'inapplication des supérieurs, qui négligent sans scrupule des devoirs auxquels l'ordre de Dieu et leur profession les oblige, c'est-à-dire, qui manquent de donner leurs temps, leurs peines et leurs soins aux âmes dont la charge leur a été confiée. Ne sont-ce pas là des temps et des jours auxquels on peut donner le nom de mauvais et de malheureux ? *Quoniam dies mali sunt*. Et y a-t-il rien qui nous puisse convenir davantage que de les racheter ; c'est-à-dire, de nous employer auprès de Dieu, afin qu'il les change en des jours plus favorables et plus heureux ?

Il est question de savoir de quelle sorte vous pouvez vous acquitter de ce précepte : *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt*, et ce qu'il faut faire pour cela au milieu de tant de gens qui ferment les yeux aux vérités, et qui se laissent malheureusement emporter par le torrent des exemples et des

coutumes qui leur sont contraires. Saint Augustin dit que pour acheter quelque chose il en faut donner une autre par le moyen de laquelle vous puissiez l'acquérir; c'est un trafic, c'est un commerce réciproque dans lequel on abandonne et on reçoit : vous voulez acquérir une terre, vous donnez votre argent, et en la place on vous donne la terre que vous avez envie d'avoir; et de la même manière, ajoute saint Augustin, que vous vous défaîtes de votre argent pour acheter quelque chose, ainsi vous perdez du bien pour acquérir le repos, et c'est ce qui s'appelle racheter le temps : *Quomodo enim perdis nummos ut emas tibi aliquid : sic perdes nummos, ut emas tibi quietem, hoc est enim tempus redimere.* (S. AUGUST.) C'est ainsi que nous en devons user pour mettre en pratique l'instruction de l'Apôtre; donnons à Dieu la mortification de nos sens, celle de notre esprit, donnons-lui notre piété, tous les exercices de la religion, et tous les services que nous sommes capables de lui rendre. Faisons ce que nous apprend saint Grégoire, lorsqu'il dit que nous rachetons le temps quand par nos larmes et par les travaux de la pénitence nous réparons celui que nous avons perdu dans les plaisirs et dans les divertissements d'une vie mondaine et relâchée : *Tempus redimimus, quando anteaclam vitam quam peccando perdidimus, flendo reparamus.* Ce sera par là que nous obtiendrons de Dieu ces jours de bénédiction, de paix et de tranquillité dont parle le Prophète : *Quis est homo qui vult vitam, diligat dies videre bonos?* (Psal., XXXIII, 13.) C'est-à-dire que notre propre conduite et nos œuvres sont le prix et l'argent avec lequel nous achetons ce repos et cette tranquillité sacrée.

Il faut que la monnaie, mes frères, pour avoir cours dans le monde, ait trois qualités essentielles : la première est la nature du métal, qui doit être pur et sans mélange, comme l'or et l'argent ; la seconde, qui ne lui est pas moins nécessaire que la première, c'est qu'elle porte l'image du prince, qui est sa véritable marque. La troisième, qu'elle soit de poids, et qu'elle ne soit ni altérée ni légère.

Si vous voulez que vos œuvres aient la première de ces conditions, qu'elles soient d'un métal véritable et fidèle, et qu'elles paraissent au jugement de Dieu de bon aloi, il faut qu'elle soient selon votre état, selon l'institution de vos Pères, c'est-à-dire, selon le dessein de Dieu, dont ils n'ont été que les ministres, qu'elles soient conformes aux règles et aux instructions qu'ils vous ont laissées. Par exemple, vous donnez à Dieu la volupté que vous trouveriez dans le boire et dans le manger, en observant une abstinence exacte, et vous contentant d'une nourriture vile et commune. Vous lui donnez la satisfaction que vous auriez dans la mollesse du sommeil, en observant de longues veilles; vous lui donnez ce misérable plaisir que l'oisiveté fournit aux paresseux, en vous exerçant dans des travaux assidus et pén-

bles; vous lui donnez le divertissement qui revient des conversations agréables et plaisantes, en gardant en tout temps un rigoureux silence; vous lui donnez cette insensibilité, cette langueur pour les choses de Dieu, dans laquelle vivent les gens du monde, par tant d'heures que vous employez au service de Dieu et à chanter ses louanges. Dieu reçoit toutes ces actions comme une monnaie légitime : mais s'il vous arrivait, sous quelques prétextes spécieux, de sortir des bornes de votre profession, et de vous ingérer dans des fonctions, même de piété, qui ne la regardent pas, comme d'instruire les peuples, de prêcher la parole de Dieu, de diriger les consciences, d'aller par les villages pour catéchi-ser les ignorants, de visiter les hôpitaux pour consoler les malades; toutes ces occupations, quoiqu'elles soient saintes pour d'autres, ne le sont pas pour vous? c'est un bien qui vous est un mal, parce qu'il ne vous convient pas; et qu'il n'est point dans l'ordre : c'est une monnaie fausse de laquelle Dieu n'a garde de se contenter.

Pour la seconde condition, qui est l'image du prince, c'est celle-là même à laquelle toutes les actions de Jésus-Christ, qui est votre modèle, ont été marquées, c'est-à-dire l'obéissance : *Descendi de cælo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me : « Je suis descendu du ciel, non pas pour faire ma volonté propre, mais pour obéir à celle de celui qui m'a envoyé. »* (Joan., VI, 38.) C'est un caractère qui rend la monnaie légitime, qui en fait tout le prix et toute la valeur; quelque bonne qu'elle puisse être d'ailleurs, si elle ne porte cette figure et cette empreinte, elle sera rejetée, elle n'entrera point dans le commerce, et celui qui prétend s'en servir devient coupable et se rend digne d'une punition rigoureuse. Ainsi, toutes les œuvres de piété que vous pouvez faire, encore qu'elles soient bonnes en elles-mêmes et qu'elles renferment des avantages et des utilités pour ceux qui les pratiquent dans l'ordre de Dieu, à moins que vous n'y soyez appliqués par une autorité légitime, que vous ne vous en acquittiez dans sa dépendance, et qu'elles ne vous soient commandées, elles sont mortes, elles n'ont point cette marque qui leur est essentielle; et au lieu d'en tirer quelque profit, elles ne sauraient servir qu'à votre condamnation.

C'est cette soumission qui a fait que toutes les pratiques régulières ont répandu dans l'Eglise tant de grâces et de bénédictions, et qu'elles y ont formé tant de saints : car, comme ils ne les suivaient qu'en obéissant, l'obéissance, qui a été l'exaltation du chef, a été celle des membres; et ainsi qu'elle a mis le Fils sur le trône du Père, il faut qu'elle y place ses disciples et ses serviteurs. Tous les solitaires anciens l'ont regardée comme l'essence de leur état : toutes les actions, quelque grandes et quelque saintes qu'elles aient été, si elles n'ont été établies sur ce fondement, ont passé auprès d'eux

pour des entreprises téméraires. Il n'y en eut jamais dans la profession monastique plus approuvée de Dieu que celle du grand Siméon Stylite, qui entreprit, comme vous savez, par son ordre cette pénitence si incompréhensible : cependant, au premier mot qui lui fut dit de la part des Pères du désert, qui doutaient de l'esprit qui poussait cet homme de Dieu, il se prépare à descendre de sa colonne, où la main toute-puissante de Jésus-Christ l'avait élevé, estimant qu'il n'y avait rien par où il pût lui plaire davantage que par la soumission ; et tout le désert était tellement convaincu que l'obéissance était la marque qui distinguait ce qui était de Dieu, de ce qui n'en était pas, qu'on ne douta point qu'il ne fût conduit par son esprit, aussitôt que l'on vit qu'il renouçait à son dessein pour obéir.

Vous voyez par là, mes frères, quel rang l'obéissance doit tenir dans votre esprit, ou plutôt dans votre cœur. Vous voyez que c'est elle qui doit faire auprès de Dieu tout l'agrément et tout le mérite de votre conduite, et qu'à proprement parler c'est elle qui porte son caractère, que c'est elle qu'il reconnaît et qu'il couronne : c'est dans ce sentiment que saint Benoît déclare que tout ce qu'un religieux pratique de pénitences, d'austérités, de retranchements, de mortifications au delà de ce qui est contenu dans la lettre de sa règle, sans la permission de son supérieur, ne sera considéré que comme l'effet de sa vanité, de sa présomption et de son orgueil, et ne servira qu'à lui attirer de ses châtements, au lieu de lui mériter des récompenses : *Quod sine permissione patris spiritualis fit, presumptioni deputabitur et vanæ gloriæ, non mercedi.* (Reg. S. Bened., cap. 49.)

Si vous me demandez la raison de ce sentiment, je vous réponds que, comme Dieu marque ceux qui sont à lui à l'obéissance, le démon marque ceux qui le servent à la volonté propre ; que l'obéissance ouvre les portes du ciel, que la volonté propre les ferme. Ce sont deux routes contraires, dont l'une conduit à la vie et l'autre à la mort ; et c'est ce qui a fait dire à saint Bernard que, s'il n'y avait point de volonté propre, il n'y aurait point d'enfer : *Cesset voluntas propria, et non erit infernus.* Car, ajoute-t-il, contre quoi est-ce que le feu pourrait agir, si ce n'est contre la volonté propre, puisqu'elle s'oppose à la majesté suprême de Dieu, qu'elle la combat, et qu'elle s'élève contre elle : *Deum impugnat, et adversus eum extollitur.* Evitez donc, mes frères, de tomber entre les mains d'un ennemi si dangereux et si terrible : la guerre qu'elle vous fait est d'autant plus cruelle, qu'elle est tout intestine ; fuyez tous ses mouvements, croyez qu'elle vous tend partout des pièges, qu'elle vous creuse des abîmes ; et mettez tout votre soin à graver sur toutes vos actions l'image du véritable roi, afin que le tyran et l'usurpateur n'y ait aucune part et n'y puisse rien prétendre ; et souvenez-vous que Dieu rejeta, comme il le déclare par son prophète, les abstinences et les jeûnes de son peuple,

parce que, nonobstant ce sacrifice de pénitence, il conserva sa volonté propre : *In die jejunii vestri, invenitur voluntas vestra.* (Isa., LVIII, 3.)

Ce n'est point assez que le métal de la monnaie soit pur et qu'il porte la figure du prince, il faut qu'elle ait la pesanteur et le poids nécessaire, parce que, si elle se trouve plus légère qu'elle ne doit être, on ne la reçoit point et elle n'a point de cours, non plus que si elle était toute fausse : ainsi, mes frères, il ne vous servirait de rien que vos actions fussent conformes à votre état, à la lettre de votre règle, qu'elles fussent commandées, et que vous vous en acquittassiez par le motif de l'obéissance, si elles avaient un troisième défaut, c'est-à-dire si elles étaient dénuées de cet esprit de piété, de cette ferveur, de cette vivacité saintes dont elles doivent être accompagnées. Dieu veut que toutes vos œuvres parlent du sentiment du cœur ; il veut que votre obéissance soit toute cordiale : si vous priez, il faut que ce soit le cœur qui prie ; si vous travaillez, il faut que ce soit votre cœur qui travaille ; si vous veillez, il faut que ce soit votre cœur qui veille ; et au cas que cela ne soit pas ainsi, agir et ne pas agir c'est une même chose, et toutes vos actions, je dis même les meilleures, n'auront ni efficace, ni vertu, ni valeur. Il faut, en un mot, qu'elles aient toute la pureté, toute la perfection que peut demander votre état, et qu'elles soient dans le degré et dans la mesure que Dieu leur a destinée.

Vous savez trop de quelle manière Dieu s'explique contre ceux qui manquent à le servir avec la ferveur et la piété nécessaire. *Populus iste ore suo et labiis suis glorificat me, cor autem ejus longe est a me* (Isa., XXIX, 13) : c'est la plainte et le reproche qu'il fait à tous les moines négligents. Travaillez donc, mes frères, à rassembler ces trois dispositions, et faites qu'elles se rencontrent dans tous les endroits de votre conduite, afin que Dieu la reçoive, qu'il s'en paye comme d'une monnaie légitime ; et qu'ainsi vous rachetiez le temps, selon l'expression de l'Apôtre : *Redimentes tempus.*

C'est à quoi vous êtes d'autant plus obligés, qu'il semble que les paroles de l'Apôtre aient un rapport tout particulier à votre état et à votre profession : car, s'il avait voulu faire une peinture ou une description de toute votre vie, et de toutes les actions de piété qui la composent, il n'aurait pas parlé d'une autre sorte. *Ne vous laissez point aller*, dit-il, *aux excès de la bouche, d'où naissent les dissolutions, mais remplissez-vous du Saint-Esprit : « Nolite inebriari vino, in quo est luxuria, sed implemini Spiritu sancto. »* (Ephes., V, 18.) N'est-ce pas l'unique occupation des solitaires d'invoquer et d'attirer en eux le Saint-Esprit par tous les différents exercices qui partagent leurs jours, puisqu'étant tous ordonnés par son mouvement et par son inspiration, il ne se peut qu'il ne se donne et ne se communique incessamment à ceux qui s'en acquittent avec toute

la religion et la fidélité nécessaires? Mais qu'y a-t-il de plus positif? Le saint Apôtre ajoute : *Loquentes vobismetipsi in psalmis et hymnis et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino* : « Vous entretenant en vous-mêmes de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels, chantant du fond de vos cœurs, et rendant à Dieu le Père, au nom de Jésus-Christ son Fils, de continuelles actions de grâces. » (*Ibid.*, 19.)

N'est-ce pas là une expression littéraire de tous vos devoirs? Qu'y a-t-il en effet que vous fassiez davantage? ne sont-ce pas les pratiques saintes qui vous distinguent présentement du reste des hommes : elles étaient autrefois communes à tous les Chrétiens, mais elles vous sont devenues propres et particulières; et à la réserve d'un petit nombre de congrégations ecclésiastiques, ce précepte apostolique n'est exécuté à la lettre que par les moines.

L'Apôtre achève et comprend tout, lorsqu'il dit : *Subjecti invicem in timore Christi* : « Vous soumettant les uns aux autres dans la crainte de Jésus-Christ. » (*Ibid.*, 21.) Car je vous demande, à qui est-ce que cela peut mieux convenir qu'aux solitaires et aux moines, lorsqu'ils vivent selon les règles et selon l'esprit des saints? Enfin, mes frères, vous savez ce que la divine Providence a établi parmi vous, à quel point la charité s'y rencontre; ou pour mieux dire, vous savez comment elle y règne, et de quelle sorte toute votre gloire et votre ambition est de vous soumettre à l'envi les uns des autres. C'est une bonté et une distinction de la part de Dieu que vous n'avez point méritée, et qui demande de vous une reconnaissance sans bornes; et le seul moyen de l'avoir et de la conserver, c'est de vous acquitter de tous vos devoirs avec cette pureté, cette intégrité, cette perfection que nous vous avons marquées, d'user de ces dons et de ces avantages desquels il a plu à Dieu de vous combler, comme des serviteurs fidèles qui n'ont d'autre intérêt en ce monde ni d'autre ambition que celle de procurer le service et la gloire de leur Maître; et qui rapportent à cette unique fin tout l'état de leur vie. Ce sera par là, mes frères, que vous rachèterez le temps, et que vous acquerrez ces jours d'un bonheur et d'une durée immortelle : *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt.*

LXX^e CONFERENCE.

II^e pour le vingtième dimanche après la Pentecôte.

SUR L'EMPLOI DU TEMPS.

Videte itaque, fratres, quomodo caute ambuletis. (*Ephes.*, V, 15.)

Prenez garde, mes frères, à marcher avec prudence et circonspection.

Ce que nous avons lu aujourd'hui dans l'Épître que l'Eglise nous propose, convient tellement aux temps dans lesquels nous vivons, qu'il n'y a pas moyen de le passer sous silence : *Videte itaque, fratres, quomodo*

caute ambuletis, non quasi insipientes, sed ut sapientes, redimentes tempus, quoniam dies mali sunt : « Prenez garde, mes frères, à vous conduire avec précaution, non point comme des insensés, mais comme des gens sages, rachetant le temps, parce que les jours sont mauvais. » En vérité, ne doit-on pas dire des jours présents ce qu'a dit le saint Apôtre, *quoniam dies mali sunt*, et ne peut-on pas avec justice les appeler mauvais, puisque tout y est plein de confusion et de ténèbres? Ce n'est pas que la lumière de la vérité manque de nous éclairer, et que le soleil de l'intelligence ne se lève sur notre hémisphère, pour me servir des termes de l'Écriture (*Sap.*, V, 6) : mais ce désordre vient de ce que nous négligeons de marcher à la faveur de cette lumière, et que nous fermons les yeux sans vouloir nous servir des avantages qu'elle nous découvre. Nous vivons dans un aveuglement volontaire, et nous suivons des routes égarées, semblables à ceux dont il est écrit : *Dedit illis spiritum compunctionis, oculos ut non videant* (*Rom.*, XI, 8) : ils ont des yeux, mais ils n'ont pas envie d'en faire aucun usage.

Ce mal est devenu si universel, je le dis tout pénétré de douleur, que l'on ne remarque que trop l'accomplissement de ces paroles du prophète, c'est le Seigneur qui parle par sa bouche : *Circuite vias Jerusalem, et aspice, et considerate, et querite in plateis ejus an inveniatis virum facientem judicium et querentem fidem, et propitius ero ei* : « Cherchez dans les villes les plus célèbres et les plus habitées, cherchez dans les places publiques et parmi la foule, pour y trouver quelqu'un qui ait de la justice et de la foi, vous ne l'y rencontrerez pas. » (*Jerem.*, V, 1.) Et afin qu'on ne puisse pas croire qu'il n'y a que les gens pauvres et grossiers qui manquent de reconnaissance et d'équité, le prophète ajoute qu'il s'est adressé à ceux qui sont constitués dans les premiers rangs, et que ce sont eux qui vivent plus que les autres dans le violement et l'infraction de la loi : *Ibo igitur ad optimates et loquar eis, ipsi enim cognoverunt viam Domini, judicium Dei sui : ecce magis hi simul confregerunt jugum, rupe-runt vincula.* (*Ibid.*, 5.)

Le même prophète, voulant exprimer la douleur qu'il ressentait de voir une désolation si universelle, voulant se plaindre et faire connaître jusqu'où allait l'aveuglement de sa nation, dit qu'il a jeté les yeux sur la terre, pour y trouver quelqu'un qui se conduisit par les règles de la piété et de la sagesse, mais qu'il n'y a rencontré qu'un vide effroyable : *Aspexi terram, et ecce vacua erat et nihil* (*Jerem.*, IV, 23); qu'il les a ensuite tournés du côté du ciel, et qu'il n'y a point aperçu de lumière, *Et celos, et non erat lux in eis*; qu'il a eu recours aux montagnes et aux collines, que les premières lui ont paru toutes ébranlées, et les autres dans le trouble et dans la confusion : *Vidi montes, et ecce movebantur, et omnes colles conturbati sunt* (*Ibid.*, 24); il dit enfin qu'il a jeté les yeux de tous côtés, et qu'il n'a pas pu découvrir

un seul homme; que tous les oiseaux du ciel s'étaient retirés : *Intuitus sum, et non erat homo, omne volatile cœli recessit (Ibid., 25)*; et que la colère de Dieu était tellement irritée, que le Carmel même en était demeuré tout désert et tout aride, *Aspexi, et ecce Carmelus desertus. (Ibid., 26.)*

Quel détail, mes frères, et quelle description ! Cependant telle qu'elle est, elle convient à l'état où nous sommes, et c'est une peinture où notre siècle peut aisément se reconnaître. Cette terre qui est vide, ce sont les gens engagés dans les occupations terrestres, dans le commerce, dans les plaisirs et dans les affaires du monde, qui sont sans œuvres, sans actions, sans vertus; ce ciel qui manque de lumière, sont ceux qui, étant dans des états et des conditions plus spirituelles par elles-mêmes, sont obligés d'éclairer les autres par la rectitude de leur vie et par la pureté de leur doctrine; ces montagnes marquent les premiers pasteurs qui tiennent dans l'Eglise de Jésus-Christ les places les plus éminentes, et les collines ceux qui sont dans les emplois qui leur sont inférieurs : et les uns et les autres, au lieu de se montrer fermes et invariablement attachés aux véritables règles, pour conduire heureusement les peuples qui leur ont été confiés, et de s'appuyer uniquement sur la pierre, n'ont rien de constant dans toutes leurs voies, et changent au gré des vents, c'est-à-dire selon le mouvement de leurs intérêts et de leurs passions. Enfin ce Carmel désert sont les monastères où la piété et la religion se sont réfugiées dans les premiers temps, lorsque le monde leur a déclaré la guerre; mais ces lieux ne sont guère ni mieux traités, ni plus heureux que les autres, et quoiqu'ils ne soient pas encore tout à fait sans habitants, ces habitants ne sont que les ombres de ces hommes invincibles qui s'y retiraient autrefois comme dans des forteresses imprenables, pour y vivre dans la pénitence et dans la mortification des sens et de l'esprit, dans la pratique des vertus chrétiennes qui n'étaient plus connues, dans le mépris de tous les biens de la terre, et de toutes les maximes de ceux qui en aiment les fortunes et les plaisirs; et qui, à l'exemple des premiers, y soutenaient le nom et la gloire de Jésus-Christ par de continuels combats.

On me dira que la désolation n'est pas si générale; que mes réflexions font le mal plus grand qu'il n'est, et que le monde n'est pas si malade que je me le figure. Ah ! s'il m'était permis d'entrer dans le détail de ce qui s'y passe, et de faire une représentation naturelle des désordres qui règnent dans tous ses états, et dans toutes ses professions différentes, je ferais voir plus clairement que le jour, que l'on y sacrifie partout ou à l'ambition, ou à l'avarice, ou au plaisir, qu'il n'y a plus de bonne foi parmi les hommes, que cette probité qui se remarquait dans les temps passés dans la conduite de nos pères, ne s'y voit plus, que la supercherie a pris sa place; et que ce qui est de plus irrémé-

diable, c'est que l'hypocrisie est comme un voile que l'on tend sur l'iniquité pour la cacher et empêcher qu'on ne la reconnaisse; et quiconque veut penser à sa sûreté, il faut que sa défiance soit continuelle, et qu'il considère comme autant d'ennemis tous ceux qui l'approchent. On ne me dit autre chose quand je m'informe de quelle manière va le monde, sinon qu'il n'est plus connaissable; que le fond et la face en sont changés de telle sorte que, depuis trente années que je n'y suis plus, si j'y revenais, il me paraîtrait comme un nouveau monde. Je sais cependant qu'il y a encore quelques âmes chéries de Dieu, qui conservent la foi dans la pureté de leurs mœurs et de leurs maximes, que Dieu fortifie d'une grâce toute particulière, et qui soutiennent son nom et son service dans les lieux de l'iniquité, comme les digues arrêtent les flots d'une mer irritée, ou l'impétuosité d'une violente tempête; mais le nombre en est rare : et parce qu'il diminue, et que la corruption se multiplie de jour en jour, on ne peut ni trop s'appliquer à prévenir les maux qui nous menacent, ni trop faire de diligence pour ne se pas laisser surprendre par ce déluge qui deviendra bientôt universel par des augmentations qui ne sont presque plus ni remarquées ni sensibles.

Comme il vous serait inutile, mes frères, de vous faire connaître le danger, si on ne vous montrait en même temps les moyens de l'éviter, l'Apôtre n'a pas manqué de vous donner sur cela toutes les instructions nécessaires, et c'est ce qu'avait déjà fait le Prophète royal, lorsqu'animé du même esprit, il s'écrie : *Quis est homo qui vult vitam, diligit dies videre bonos? Prohibe linguam tuam a malo, et labia tua ne loquantur dolum; diverte a malo et fac bonum; inquire pacem et persequere eam. (Psal., XXXIII, 13, 14, 15.)* Que celui qui désire de vivre, et de voir des jours heureux (c'est-à-dire ceux que le Prophète appelle *dies bonos*), empêche que sa langue ne profère aucune parole mauvaise. Comme c'est dans le cœur que l'iniquité a son origine, ainsi que nous l'apprenons de Jésus-Christ même : *Ab intus enim de corde hominum mala cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes, homicidia, etc. (Marc., VII, 21)*; que c'est là que le crime prend sa naissance, qu'il se répand ensuite sur tout le corps des actions et sur toute la conduite de la vie, que c'est la source de tous les dérèglements et de tous les excès : *Omnia hæc mala ab intus procedunt, et communicant hominem (Ibid., 15)*; le Prophète ne pouvait pas nous enseigner une voie plus courte ni plus assurée, pour prévenir toutes ces horreurs, que de nous ordonner de la part de Dieu, de ne pas permettre que nos âmes forment jamais ni sentiments ni affections injustes, et de les préserver avec soin de toute tromperie et de tout mensonge. Car, lorsque nous avons tant fait que de nous interdire la liberté de penser mal, de concevoir des soupçons, des envies, des mépris, des aver-

sions, des haines; que nous avons exécuté ce précepte du Saint Esprit: *Omni custodia serva cor tuum, quia ex ipso vita procedit* (Prov., IV, 23); que nos cœurs sont affranchis de cette malheureuse nécessité de méditer de mauvaises choses (je l'appelle nécessité, parce qu'elle est comme passée en nature parmi les hommes, cette habitude mortelle si établie, qui a jeté parmi eux des racines si profondes), nous avons fait un grand pas pour faire le bien, pour vivre selon la loi de Dieu, et pour observer religieusement les règles de la vérité et de la justice: *Diverte a malo et fac bonum*.

Il n'y a que Dieu qui soit bon, toute autre bonté est une participation de sa bonté infinie; celui qui fait le bien, non-seulement il fait le bien par le mouvement de celui à qui seul il appartient de le faire; mais il est vrai de dire qu'il prend le bien qu'il fait dans le sein de Dieu comme dans sa source, et que ce sont ses dons qu'il répand et ses grâces qu'il communique. Cet homme par exemple fait des aumônes et des charités, ce sont les biens de Dieu qu'il distribue; il remet à son frère l'injure qu'il lui a faite, c'est Dieu lui-même qui lui remet son injustice; il l'assiste dans ses maladies, c'est Dieu qui exerce sa compassion par son ministère; il souffre ses infirmités en patience, c'est Dieu qui les tolère; il l'instruit dans son ignorance, c'est Dieu qui l'éclaire; il obéit à celui à qui Dieu l'a soumis, c'est Dieu qui fait cet acte d'humilité et de soumission; il gémit, il prie, c'est Dieu qui l'inspire et qui forme en lui ces mouvements, selon cette expression de l'Apôtre: *Misit Spiritum Filii sui in corda nostra clamantem, Abba (Pater)*. (Galat., IV, 6.)

Enfin celui qui fait le bien agit par le mouvement et par l'impulsion du Fils de Dieu, l'homme n'est que l'organe, et à proprement parler il est le distributeur de ses grâces et le dispensateur de ses richesses; ainsi, mes frères, si nous sommes exacts à exécuter ce commandement, *fac bonum*, «Faites le bien,» nous sommes des serviteurs fidèles, nous agissons par son ordre et par son application, et toutes nos actions sont tellement de lui, que nous pouvons dire comme le saint Apôtre: *Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus*: «Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.» (Galat., II, 20.)

Le Prophète ajoute: *Inquire pacem, et persequere eam*, «Cherchez la paix et poursuivez-la.» Qu'il est aisé, mes frères, quand l'on est dans cette disposition sainte, de satisfaire à ce précepte, et de trouver cette paix tout ensemble si désirée, si constante et si nécessaire!

Ce qui est cause que nous n'avons pas la paix, et que nous nous trouvons dans le trouble et dans l'agitation, c'est que nous avons des ennemis qui nous font la guerre, et qui, nous attaquant en mille manières différentes et presque toujours avec succès, remplissent nos cœurs d'inquiétudes, de confusion et de crainte. Ces ennemis sont de trois sortes,

savoir, les passions, les démons et les hommes. Les premiers sont des adversaires domestiques, qui, par des entreprises secrètes et par des sollicitations continuelles, travaillent à nous soustraire de l'ordre de Dieu, en nous portant à négliger les choses qu'il nous a prescrites, et à faire celles qu'il nous a défendues; et s'il y a rien qui soit capable d'en empêcher les effets, c'est l'attachement que nous avons à pratiquer ce double précepte: *Diverte a malo et fac bonum*, «*Détournez-vous du mal et faites le bien,*» en n'omettant aucun des biens auxquels notre profession nous oblige, et fuyant avec soin tous les maux qu'elle nous interdit.

Pour les démons, quoiqu'ils leur puissance soit grande, et que leur malignité soit incessamment attentive pour nous faire tomber dans tous les pièges qu'ils nous tendent, cependant ils ne sauraient faire, qu'ils ne se servent pour cela de l'entremise de nos cupidités et du ministère de nos passions; et dès là qu'elles sont assujetties, les armes leur tombent des mains, toute leur force n'est plus que faiblesse, et ils ne peuvent, par tous leurs artifices et tous leurs efforts, troubler ni la pureté ni la tranquillité de nos âmes.

On peut assurer la même chose des hommes. Il faut, pour qu'ils puissent nous nuire, que nous prêtres notre consentement au mal qu'ils ont envie de nous faire, soit qu'ils nous entreprennent par des flatтерies et par des caresses, ou qu'ils nous combattent par une violence toute ouverte et toute déclarée; mais dans l'un et dans l'autre cas, il faut qu'ils cèdent à la fidélité que nous aurons pour nous acquitter du même précepte: *Diverte a malo et fac bonum*; ils ne nous porteront aucun coup qui nous blesse s'ils nous trouvent armés de cette résolution constante; le trait qui partira de leur main, retournera contre eux; et l'on verra l'accomplissement de cette parole du Prophète, *In verticem ipsius iniquitas ejus descendet*, «Son injustice retournera sur sa tête.» (Psal., VII, 17.)

C'est ainsi, mes frères, que vous vous conserverez dans une paix invariable, et que les jours malheureux dont parle l'Apôtre seront changés pour vous en jours de bénédiction; cette désolation du monde si générale ne viendra point jusqu'à vous, et toute votre vie conservera tant de justice et de vérité, qu'on vous verra parmi la corruption du monde comme une lampe allumée dans l'obscurité de la nuit: *Tanquam lucerna lucens in caliginoso loco* (II Pet., I, 19): en un mot, vous serez semblables au peuple de Dieu, lequel, pendant que toute l'Egypte, cette nation barbare, gémissait dans cette obscurité mortelle dont le Seigneur l'avait affligée, jouissait de la beauté, de la douceur, et de l'éclat de la lumière: *Solis autem illis superposita erat gravis nox, sanctis autem tuis maxima erat lux*. (Sap., XVII, 20; XVIII, 1.)

Nous trouvons, mes frères, comme je vous l'ai dit, dans l'instruction que saint Paul nous donne, des moyens et des voies pour

changer ces malheureux jours en des jours heureux. Ce sont les mêmes que le prophète nous enseigne, quoiqu'il se soit servi d'expressions différentes, puisque ce grand apôtre après nous avoir dit qu'il faut racheter le temps, et que les jours sont mauvais, nous déclare que la conduite qu'il faut tenir, pour réussir dans une entreprise si sainte et si difficile, est d'agir avec prudence et avec sagesse, et de reconnaître ce que Dieu veut de nous, afin de le mettre en pratique : *Propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.* (Ephes., V, 17.) Et quelle peut être, mes frères, cette volonté de Dieu, sinon que vous évitiez, comme nous l'avons déjà dit, le mal que votre profession vous défend, et que vous fassiez le bien qu'elle vous ordonne ? Les gens du monde sont en peine de discerner quel est ce mal, quel est ce bien sur lequel il faut qu'ils se déterminent ; la multitude des choses qui les environnent les confond, les tient en suspens ; et souvent, dans l'incertitude et dans le doute où ils se trouvent, le parti le plus mauvais est celui qu'ils embrassent ; ils prennent aisément le mensonge pour la vérité ; et on voit presque toujours qu'ils se laissent conduire par de fausses lueurs, au lieu de s'attacher aux véritables lumières.

Pour vous, mes frères, Dieu vous a favorisés d'un avantage tout particulier. Les grâces qu'il vous a faites ne sont pas communes ; Jésus-Christ vous a éclairés et vous éclaire encore tous les jours ; il vous a signifié les ordres de son Père ; il vous a fait savoir quelles sont ses intentions d'une manière si évidente et si claire que vous ne pouvez les ignorer ; il vous a traités, si j'ose le dire, comme ses amis, puisqu'il ne vous a rien caché, ainsi qu'il le dit lui-même, de ce qu'il a appris de son Père, qui peut convenir à votre état et contribuer à votre sanctification : *Vos autem dixi amicos, quia omnia quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis* (Joan., XV, 15) ; il vous parle par votre règle que vous avez incessamment dans les mains, par vos lectures, par la bouche de vos supérieurs, qui craindraient de perdre une seule occasion de vous faire penser à vos devoirs ; et pourvu que vos âmes soient flexibles, que vous ayez un cœur de chair, et que vous soyez, selon les termes de l'Ecriture, *Docibiles Dei*, (Joan., VI, 45) attentifs à écouter la parole de Dieu, vous marcherez par des routes assurées, et vous vous préserverez de la dissolution, qui se peut trouver dans les cloîtres comme dans le monde. Car, comme dit saint Jean Climaque, il n'y a qu'un chemin par où un religieux puisse s'égarer, qui est celui de sa volonté propre et de ses propres lumières. C'est ce qui fait que l'Apôtre nous avertit de marcher avec précaution et prudence : *Videte itaque, fratres, quomodo caute ambuletis, non quasi insipientes, sed ut sapientes*, de crainte que, nous confiant en nous-mêmes et voulant faire par notre esprit ce que nous devons faire par celui d'un autre, nous ne nous trou-

vions malheureusement dans les mêmes confusions et dans les mêmes dangers, que nous avons prétendu éviter lorsque nous avons quitté le monde, et qu'ainsi nous ne participions à la malignité des jours, et ne soyons privés pour jamais du fruit et de la récompense de notre retraite.

Mais ce qui nous doit combler de joie et de consolation, mes frères, c'est de voir que ce que l'Apôtre ajoute nous convient de telle sorte, et que l'application nous en est si juste et si précise, qu'il semble que c'est uniquement à nous qu'il adresse sa parole, lorsqu'il met entre les moyens qui doivent nous garantir de ces malheureux jours, les principaux exercices de piété qui composent tout l'état de notre vie : *Implemini Spiritu sancto*, dit-il, *loquentes vobismetipsis in psalmis, hymnis et canticis spiritualibus* (Ephes., V, 18, 19) : « Remplissez-vous du Saint-Esprit, vous entretenant de psaumes, d'hymnes, et de cantiques spirituels. »

Si vous voulez donc profiter de cet avis si salutaire que l'Apôtre vous donne, et vous remplir de l'Esprit-Saint, il faut vous vider entièrement de celui du monde ; parce qu'il n'est pas possible de concilier des choses si contraires. Dieu hait et ne souffre point ces sortes de ménagements, et comme quand vous voulez mettre une liqueur précieuse dans quelque vaisseau, non-seulement vous le videz de celle qui le remplissait, mais vous le lavez et le nettoyez avec beaucoup de soin, parce que le peu qui y pourrait rester de la première corromprait toute la pureté de la seconde ; ainsi il faut que vous travailliez avec une application particulière, à bannir de vos cœurs cet esprit impur, ses maximes, ses sentiments, et toutes les mauvaises raisons qui l'accompagnent, à les purifier par des actions de pénitence, d'humilité, de charité, d'une componction sincère, et par l'eau de vos larmes, de toutes les saletés et de toutes les ordures qu'ils ont contractées, afin de les rendre dignes du trésor dont ils doivent être les dépositaires. Ce sera pour lors que cet esprit de bénédiction s'y donnera avec plénitude, et qu'il prendra plaisir à y communiquer ses dons, et à s'y répandre. Surtout, je vous le répète encore, faites que le renoncement soit entier, et que vous n'ayez nul attachement volontaire à aucune des choses d'ici-bas. Car, en un mot, si elles sont petites et peu considérables, avec quel front pouvez-vous vouloir plaire à Jésus-Christ en les lui refusant, lui qui vous promet en échange la possession de son royaume ? Que si elles sont importantes, c'est la plus grande de toutes les folies de les vouloir retenir, puisqu'elles forment un obstacle invincible au bonheur qu'il vous prépare.

L'Apôtre nous établit dans cette préparation, parce qu'il la juge nécessaire, afin que nos âmes, étant disposées et ayant reçu d'en haut une vertu toute particulière, rencontrent dans la méditation, dans le chant des psaumes, toutes les grâces qui y sont renfermées ; qu'elles soient pénétrées de ces

expressions divines ; et qu'elles y puisent comme dans des sources d'une richesse infinie toutes les bénédictions dont elles ont besoin parmi toutes les tentations dont elles sont incessamment attaquées ; afin que celles qui sont surprises de la tristesse, y trouvent une joie sainte ; celles qui sont tourmentées par l'ardeur de leurs convoitises, un rafraîchissement qui les apaise ; celles qui sont abattues par le découragement, une confiance qui les relève ; celles qui sont pressées par les mouvements de l'orgueil, une vue de leurs propres misères qui les rabaisse ; celles qui sont timides, une force qui les soutienne ; celles qui sont ennuyées de la longueur de leur exil, puissent se consoler avec le Prophète, en chantant ces airs si doux et si touchants qui leur remettent devant les yeux ces beautés éternelles après lesquelles elles soupirent ; enfin celles qui sont persécutées par l'opiniâtreté du démon, ces traits perçants et enflammés auxquels il faut qu'il cède malgré toute sa puissance.

Elles trouveront des secours tout semblables dans les hymnes et dans les sacrés cantiques qui ne contiennent que les grandeurs de Dieu, les louanges que l'on rend à sa majesté infinie, ses triomphes dans la personne de ses saints, et de profondes actions de grâces de toutes les marques continues que l'on reçoit de ses bontés. Si elles n'opèrent pas en vous ces sortes d'effets, et si vous n'y apercevez pas ces sentiments, c'est que vous n'y apportez pas la préparation que l'Apôtre vous demande et de laquelle je vous parle tous les jours, j'entends celle du cœur, *cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino* (Ephes., V, 15), et je crains bien que souvent, lorsque vos bouches s'ouvrent et que vos lèvres sont dans le mouvement, vos cœurs ne soient dans le silence, et que Dieu, qui n'aime et qui n'écoute que le langage du cœur, n'ait point d'oreilles pour vous entendre.

Voilà, mes frères, un état bien différent de celui que je vous ai figuré dans le commencement de ce discours ; l'un n'est que tribulation, que désespoir, qu'horreur, et celui-ci n'a que des consolations et des joies : mais ce qui est digne d'admiration, c'est que cet état, tout heureux qu'il est, est votre profession tout entière. Car que faites-vous davantage que de louer Dieu par le chant des psaumes, des hymnes et des cantiques, puisque vous passez dans ces saints exercices la plus grande partie de votre vie ? et ne doutez pas que ce ne soit par une providence de Dieu toute spéciale, que pour vous délivrer de ces jours malheureux, *dies mali*, vous n'ayez qu'à vous acquitter avec fidélité des devoirs et des actions auxquelles votre condition vous engage ; en sorte que vous pouvez dire avec le Prophète, dans le mouvement d'une reconnaissance vive : Seigneur ! vous m'avez caché dans votre tabernacle, votre sanctuaire a été le lieu de ma retraite et de ma sûreté pendant ces jours de malédiction :

Abcondit me in tabernaculo suo, in die malorum protexit me in abscondito tabernaculi sui. (Psal., XXVI, 50.)

Je finis, mes frères, en vous disant que c'est ainsi que vous rachèterez le temps : *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt*, que vous vous garantirez des tempêtes qui accableront tous ceux qui manqueront de se soumettre à ce précepte de l'Apôtre. C'est le seul moyen que vous pouvez avoir pour empêcher que vous ne soyez enveloppés dans l'orage qui couvre toute la face de la terre ; car racheter le temps n'est rien que sacrifier à Jésus-Christ ses cupidités et ses passions, afin de se conduire uniquement par la clarté de sa vérité et de sa justice. Laissez aller le monde, abandonnez-le à ses propres lumières, ou plutôt à ses ténèbres, il veut se tromper et serait fâché qu'on le tirât de son erreur ; mais pour vous, suivez la voix de Dieu, faites au pied de la lettre tout ce qu'elle vous prescrit, resserez-vous dans votre solitude, cachez-vous dans le fond du désert où la main de sa miséricorde vous a conduits, fermez-en les portes à tout ce qui ne vient point ni de sa part, ni en son nom, et appliquez-vous pour votre consolation ces paroles du prophète : *Vade, populus meus, in cubacula tua, claudes ostia tua super te, abscondere modicum ad momentum, donec pertranseat indignatio* (Isa., XXVI, 20), les mauvais jours passeront bientôt, et les temps de la colère ne dureront qu'un moment.

LXXI^e CONFÉRENCE.

Pour le vingt-unième dimanche après la Pentecôte.

SUR LA CRAINTE AVEC LAQUELLE ON DOIT OPÉRER SON SALUT.

Confortamini in Domino, et in potentia virtutis ejus. (Ephes., VI, 10.)

Fortifiez-vous dans le Seigneur et dans la vertu de sa puissance.

L'ecclésiastique, mes frères, que nous avons recommandé à vos prières, est un saint prêtre qui a passé sa vie dans une édification connue de tout le monde ; sa naissance et sa qualité le distinguaient entre beaucoup d'autres ; il se donna à Dieu dans une congrégation ecclésiastique à l'âge d'environ vingt-deux ans, et depuis ce temps-là, sa conduite a été pleine et de piété et d'exemple. Il a vécu pauvre, humble, appliqué au service de Dieu ; il a exercé envers son prochain une charité ardente, on n'a jamais entendu sortir de sa bouche une parole au désavantage de personne ; cet homme chargé de mérites, à l'âge de soixante-seize ans, s'en va à Dieu attaqué d'une maladie pareille à celles qui finissent presque toujours la course de nos frères, je veux dire une défaillance longue, ennuyeuse, et insensible ; j'avais le bonheur de lui être uni par les liens d'une amitié ancienne et intime ; et vous l'avez vu souvent dans notre monastère, sans le connaître, et sans savoir qui il était.

Il y a quelques jours qu'un de ses amis, et des miens, l'étant allé voir, le trouva dans une faiblesse si grande, qu'à peine pouvait-il lever la tête de dessus son chevet ; il lui demanda de mes nouvelles aussitôt qu'il le vit, et le pria de me faire savoir l'extrémité dans laquelle il était : il ajouta qu'il avait un extrême besoin des prières de tous ceux qui l'avaient aimé, que la plus grande grâce que l'on pût demander à Dieu pour lui, était qu'il le laissât dans le purgatoire jusqu'à la fin du monde, et qu'il s'estimerait heureux s'il la pouvait obtenir par des larmes de sang. Ces paroles m'effrayèrent, et la lettre, quand je la lus, faillit à me tomber des mains. Quoi ! dis-je en moi-même, cet homme si saint, d'une vertu et d'une religion si consommée, croit avoir besoin de tant de souffrances, pour devenir digne de la récompense qu'il espère, et que Jésus-Christ lui a préparée avant tous les temps ? que devons-nous penser de notre état, nous qui avons les mains vides, qui n'y apercevons rien qui approche de la sainteté de ce serviteur de Dieu, et qui pouvons dire dans le sentiment de notre misère : *Virtutis quidem nullum signum valuimus ostendere* ; « Nous n'avons pu montrer en nous aucune trace de vertu. » (*Sap.*, V, 13.) Ne comptons point sur nos austérités, mes frères, elles peuvent être utiles, mais ce ne sont point elles seules qui nous ouvriront le royaume de Jésus-Christ, ce sont les œuvres d'humilité et de charité que nous aurons faites : ce sont ces qualités saintes que cet homme de Dieu a eues dans un degré éminent.

Ce n'est pas sans sujet que saint Paul nous dit aujourd'hui dans l'Épître que l'Eglise nous propose, ces paroles de consolation : *Confortamini in Domino, et in potentia virtutis ejus*, « Prenez courage, fortifiez-vous dans le Seigneur, et dans la vertu de sa puissance ; » car assurément, mes frères, nous avons des besoins infinis d'être soutenus pendant le cours de cette vie mortelle ; et ce qui fait que cette nécessité ne nous paraît pas telle qu'elle est, et que nous vivons sans crainte, c'est que nous vivons ou sans foi ou sans réflexion ; mais toutes les fois que nous arrêterons les yeux sur l'état où nous sommes, et que nous ferons sur nous-mêmes une attention vive et sérieuse, nous n'y verrons que des sujets de gémissement et de douleur ; nous n'y verrons que tribulations, que pièges, peines, et qu'ennemis, nous en sommes environnés de toutes parts ; et cette vue si triste et si affligeante doit mettre incessamment ces paroles dans la bouche de notre cœur : Seigneur, quel moyen de me tirer de tous ces dangers qui sont innombrables, sans en recevoir mille et mille blessures ? *Quomodo pertransibo illæsus* ? C'est ce qui a fait dire au Prophète : Mon âme est toute accablée de maux, et ma vie n'est guère plus heureuse ni moins agitée que celle de ceux qui sont tout prêts de tomber dans l'enfer : *Repleta est malis anima*

mea, et vita mea inferno appropinquavit. (*Psal.* LXXXVII, 4.)

Sachez donc, mes frères, que nous avons des ennemis qui nous font une guerre et cruelle et continuelle tout ensemble ; qu'étant incessamment dans le péril, nous devons être incessamment dans la crainte ; et qu'ainsi nos âmes abattues ont un perpétuel besoin qu'on les anime, qu'on les excite, et qu'on les console dans leurs faiblesses : *Confortamini in Domino, et in potentia virtutis ejus*. Ces ennemis sont nous-mêmes, les hommes, et les démons ; et c'est ce que nous apprenons par l'Ecriture aussi bien que par notre propre expérience. Cette loi de laquelle se plaignait le saint Apôtre, lorsqu'il disait : *Sentio aliam legem*, etc. (*Rom.*, VII, 23), n'est rien que ces ennemis dont je vous parle, cette concupiscence originelle, qui ne nous donne ni trêve ni repos, et qui combat indifféremment les saints, les méchants, les pécheurs et les justes : et si vous voulez, mes frères, vous convaincre de sa malignité et de sa puissance, vous n'avez qu'à entrer dans le fond de vos cœurs, et à en pénétrer les replis les plus secrets. Vous y trouverez une sentine effroyable d'une corruption infinie ; vous y verrez les semences et les sources de toutes sortes de vices, de dérèglements, d'excès et d'iniquités, et par-dessus tout une si grande fragilité, que peut-être moi qui vous parle, je serai demain coupable du crime dont aujourd'hui je me trouve innocent : et si Dieu, qui me soutient par sa grâce, m'avait laissé à moi-même pour un instant, et qu'il eût détourné de dessus moi les regards de sa miséricorde, je compterais tous les maux qu'un autre commet, et que je ne commets point : *Nullum peccatum quod fecit homo, quod non possit facere alter homo, si desit rector a quo factus est homo* (*Aug. hom.* 25, inter 50, cap. 6) ; et ce qui est de plus déplorable, c'est que l'on marche toujours entre des extrémités également périlleuses, et que quand on en veut éviter l'une, on tombe dans l'autre.

Ces religieux, par exemple, se sent attaqué par les ardeurs d'une flamme impudique, il afflige son corps par des jeûnes excessifs, il en a de la vanité ; la paresse le presse, il embrasse des travaux pénibles, il en a de la complaisance ; il se trouve dans le dérèglement et dans la dissipation, il affecte pour cela une modestie extérieure, il s'en élève aussitôt et condamne ceux de ses frères en qui il s'imagine ne pas voir la même retenue ; il craint d'excéder par la parole, et pour s'en préserver il observe un silence rigoureux, cette distinction le flatte, et il est bien aise qu'elle soit remarquée : quand il est obligé de parler dans les conférences, il veut s'éloigner de cet air qu'ont toutes les personnes qui présument d'elles-mêmes, sa simplicité le contente, et il se croit meilleur que ceux qui ne lui ressemblent pas ; il fuit ce froid et cette indifférence qui lui paraît si contraire à la charité dont les frères doi-

vent en tous temps se donner des marques, et la vivacité avec laquelle il se conduit le persuade qu'il vaut mieux que ceux qui n'ont pas le même empressement; enfin toutes les victoires qu'il peut remporter sur ses passions ne font que l'assujettir davantage; la vanité toute seule, cette production impitoyable, de l'orgueil rend toutes ses vertus fausses, et détruit tout le mérite qu'il prétend acquérir par la règle de sa vie et de sa conduite; il est enfin comme un homme qui fait la navigation sur une mer toute pleine d'écueils et de rochers, il en a à la gauche, il en a à la droite, il en a à la proue, il en a à la poupe, et à moins que le pilote n'ait une adresse, et une habileté plus qu'humaine, il ne lui est pas possible de se garantir du naufrage : c'est Dieu, mes frères, qui est ce Pilote, et s'il quitte le gouvernail d'un moment, il faut que la barque se brise, et qu'elle périsse.

Je ne vous parle point de ces vices, de ces actions et de ces habitudes grossières qui font horreur, parce que la main de Dieu vous a retirés des occasions de les commettre; mais je vous parle de ce que vous rencontrez à toute heure dans votre chemin. Ce sont des pièges qui sont tendus sous vos pas, qui demandent une vigilance qui ne se repose et ne se lasse jamais, ou plutôt une application à Dieu qui soit continuelle, afin qu'il fasse par sa grâce ce que nous ne saurions faire par tous nos soins et par toutes nos diligences. Voilà ce que nous avons dans notre fond, voilà ce que nous produit le champ de notre cœur; jugez si nous avons sujet de nous tenir sur nos gardes, et d'être incessamment en défense contre nous-mêmes.

Pour les hommes, mes frères, quelles plaies ne nous font-ils pas tous les jours? Ils sont bons, ou ils sont méchants, ils sont amis ou ennemis, ils sont ou nos proches ou des étrangers. S'ils sont méchants, nous ne les voyons qu'avec beaucoup de péril; les communications que nous avons avec eux sont toujours dangereuses, nous entrons aisément dans les maximes de ceux avec qui nous vivons; et l'air que nous respirons nous étant commun avec eux, nous ne manquons point de gagner les maux dont ils sont malades : *Amicus stultorum similis efficietur* : « L'ami des insensés leur ressemblera. (Prov., XIII, 20.) » Que s'ils font profession d'avoir les mœurs réglées, presque toujours leur piété ne nous revient pas; elle nous est importune; nous avons peine à nous empêcher de censurer leurs manières, nous cherchons avec soin des raisons pour reprendre ce qui ne nous plaît pas; et souvent une vertu solide et réelle nous paraît feinte et dissimulée.

Si ces hommes sont nos ennemis, la disposition dans laquelle ils sont à notre égard nous fâche et nous irrite; s'ils nous font du mal, nous avons peine à ne pas les repousser; s'ils en disent, nous en disons comme eux, et oubliant la profession que nous faisons de souffrir les injures, et de

porter la croix, comme Jésus-Christ l'a portée, nous opposons d'ordinaire la force à la force, la violence à la violence, la haine à la haine, et nous perdons cette charité et cette tranquillité sainte qui doit être inséparablement attachée à notre état. Que s'ils sont de nos amis, ils ne nous font pas moins de mal : l'ennemi nous nuit parce qu'il nous maltraite, et l'ami parce qu'il nous flatte; la complaisance qu'il a pour nous nous séduit et nous trompe; son approbation nous enfle et nous persuade que nous sommes ce que nous ne sommes point en effet : *Plus persequitur lingua adulatoris, quam manus intersectoris* (S. Aug. in Psal. IX); la louange que nous en recevons est un poison caché que nous prenons sans défiance, comme un breuvage agréable, qui ne laisse pas de nous donner la mort, c'est souvent un séducteur qui en séduit un autre, un superbe qui admire un superbe, un aveugle qui estime un aveugle, et un homme faible qui fait l'éloge d'un homme qui n'est pas moins faible que lui; ainsi il l'abuse en le louant, et il le couvre de honte en lui donnant des applaudissements dont il n'est pas digne : *Fallax fallacem, vanus vanum, cæcus cæcum, infirmus infirmum decipit dum exultat, et veraciter magis confundit, dum inaniter laudat.* (Imit. lib. III, cap. 50.) Si ce sont nos proches, ils font revivre en nous tous les sentiments qui y devraient être entièrement éteints; la nature reprend toute la vigueur qu'elle avait perdue, on entre dans les biens et dans les maux qui leur arrivent, on épouse leur bonne ou leur mauvaise fortune, on rit et on pleure avec eux; on se retrouve par des conséquences nécessaires dans tous les intérêts auxquels on avait renoncé, et on éprouve la vérité de cette parole de l'Ecriture : *Et inimici hominis domestici ejus* (Matth. X, 36) : « On a pour ennemis ceux de sa propre maison. » S'ils sont étrangers et indifférents, tout le temps que nous leur donnons est perdu, le nombre des paroles qui se disent, ou mauvaises ou inutiles, est infini; et vous ne pouvez avoir de commerce et de conversation avec eux, que vous n'ayez mille reproches à vous faire.

Pouvez-vous croire, après tout ce détail, que les hommes ne vous soient pas de véritables ennemis, et que vous n'ayez beaucoup à craindre de leur part? Vous ne sauriez assez estimer le bonheur de votre profession, mes frères, qui vous a fait rompre avec eux pour jamais, et vous ne pouvez assez remercier Dieu du soin que l'on a d'empêcher que ces divorces et ces séparations ne deviennent inutiles, par des manières de réconciliations qui vous sont interdites, je veux dire en renouant des habitudes qui ne peuvent plus convenir à des personnes qui ont quitté le monde, et qui se sont consacrées à la retraite pour n'avoir plus de commerce qu'avec Dieu et avec ses anges.

Pour ce qui est de l'inimitié que les démons ont pour les hommes, elle n'est que trop connue : et vous savez trop qu'elle est implacable. Au moment qu'ils ont été créés,

ils les ont regardés comme l'objet de leur haine ; elle augmenta lorsque Dieu leur eut déclaré qu'il devait naître un homme dans la suite des temps, qui briserait leur tête ; et la mort et le triomphe de Jésus-Christ la firent monter au point où elle pouvait aller. Il n'y a point de maux qu'ils n'essayent de leur faire, ils les soulèvent contre eux-mêmes, ils excitent leurs cupidités et leurs passions, ils emploient les éléments, ils remuent toute la nature, ils se transforment en mille figures différentes pour les remplir d'épouvante et d'effroi, afin que, les ayant jetés dans le trouble et dans la confusion, ils soient plus en état de leur nuire. Un grand saint (saint Jean Climaque) a dit qu'ils ont incessamment dans les mains des flambeaux allumés, pour nous embraser des mêmes flammes qui les dévorent et qui les consomment ; et l'Apôtre nous dit que *Nous n'avons pas seulement à faire à des hommes de chair et de sang, mais aux puissances et aux princes qui gouvernent le monde, c'est-à-dire ce siècle ténébreux, à ces esprits de malice qui sont répandus dans les airs* : « *Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spirititalia nequitie in cœlestibus.* » (Ephes., VI, 12.) Voilà de terribles et de redoutables adversaires ; et véritablement si Dieu par une autorité souverainement arrêtait leurs mouvements impétueux, comme il arrête ceux de la mer, personne ne pourrait échapper à leur rage ni se garantir de leur fureur : *Non salva fuisset omnis caro.* (Matth., XXIV, 22.)

L'Apôtre ne se contente pas de nous déclarer quels sont nos ennemis, mais en même temps il nous apprend de quelles armes nous devons nous servir pour les combattre. Prenez, dit-il, et revêtez-vous des armes de Dieu, afin que vous puissiez vous défendre et demeurer fermes contre les embûches et les artifices du démon : « *Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli.* » (Ephes., VI, 11.) Il les appelle les armes de Dieu, à cause qu'elles ont été formées dans son sein, et comme forgées par son Saint-Esprit ; et parce qu'un Homme-Dieu s'en est servi, et qu'il n'en a point voulu d'autres pour terrasser et pour vaincre les ennemis que nous avons à combattre. Il explique quelles sont ces armes, lorsqu'il dit : *Galeam salutis assume, et gladium spiritus, quod est verbum Dei* (Ibid., 17) ; c'est la parole de Dieu qui vient à bout de tout, et à laquelle rien ne résiste. C'est par elle que Jésus-Christ abattit le démon, et qu'il le confondit dans son audace, et dans les surprises qu'il voulut lui faire, après ce jeûne des quarante jours qu'il avait passés dans le désert. Il repoussa sa première témérité par ces paroles de l'Écriture : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei* (Matth., IV, 4) ; il le surmonta dans la seconde, comme il avait fait dans la première ; et dans la troisième il le chassa de sa présence, et couvrit de confusion cet esprit superbe par ces paroles

foudroyantes : « *Vade, Satana* : » *Retire-toi, tentateur, car il est écrit : Vous adorerez votre Dieu ; et c'est lui seul que vous servirez ; « Dominum tuum adorabis, et illi soli servies. »* (Ibid., 10.) Jésus-Christ, qui pouvait l'exterminer par le souffle de sa bouche, *spiritu oris sui*, voulut se servir de ce moyen pour notre instruction, afin que nous apprissions par son exemple, de quelle manière nous devions résister à ses efforts et combattre ses tentations : et si les hommes avaient plus de fidélité qu'ils n'en ont pas à se conformer en tout aux ordres de Dieu, le démon n'aurait pas sur eux les avantages qu'il remporte tous les jours ; et souvent ils le tiendraient abattu sous leurs pieds, au lieu de donner matière à son triomphe ; et c'est pour cela, mes frères, que je vous recommande incessamment la lecture des Livres saints, et que j'essaie de vous persuader qu'ils renferment une vertu et une puissance infinie.

Ce que j'ai particulièrement à vous faire remarquer, mes frères, c'est que Dieu ne pouvait pas vous donner de plus grandes marques de sa miséricorde qu'en vous engageant dans un état qui vous donne tout ce que vous pourriez souhaiter pour vous défendre de cet ennemi si cruel. C'est une conduite d'une bonté si touchante, que vous ne sauriez avoir assez ni d'âme ni de cœur pour la ressentir et pour la reconnaître. Une place située dans le milieu d'un pays ennemi, quelque remplie qu'elle puisse être d'armes et de munitions de guerre et de tout ce qui est nécessaire pour la défense, n'en tombera pas moins entre les mains de ceux qui voudront l'attaquer, si personne ne se met en peine de la défendre ; un homme couvert d'une cuirasse, ne se garantira ni de la mort ni de la captivité, s'il ne se sert de tous les moyens qu'il a pour résister et pour combattre : ainsi, mes frères, Dieu qui sait et qui voit qu'il vous serait inutile de connaître que c'est par la force et par la sainteté de sa parole que vous devez vaincre, qu'il ne sert de rien de la transcrire dans vos livres, d'en charger votre mémoire, d'en avoir les expressions saintes dans vos bouches (ce qui trompe la plus grande partie de ceux qui pensent à leur salut), mais qu'il faut qu'elles passent dans vos actions et dans vos œuvres, vous a donné une règle, qui est proprement l'exercice et la pratique de ces vérités sans lesquelles il n'y a point de victoire ni à espérer ni à prétendre, il vous a mis les armes à la main ; disons davantage, il met cette main et la soutient de la sienne, et vous n'avez qu'à suivre ses mouvements, et à vous laisser conduire, selon la pensée du Prophète : *Tenuisti manum dexteram meam ; et in voluntate tua deduxisti me* (Psal., LXXII, 24) ; en un mot, pour combattre et pour vaincre, il vous suffit de faire ce que votre règle vous ordonne.

La Vérité éternelle vous dit que le royaume de Jésus-Christ sera pour ceux qui renonceront à eux-mêmes ; et le premier pas que votre règle veut que vous fassiez, est de vous

séparer de toute volonté propre : *Quisquis abrenuntians propriis voluntatibus.* (Regul., Proleg.) Jésus-Christ vous dit qu'il a été obéissant jusqu'à la mort, et votre règle vous le propose pour exemple : *Vocem Domini factis imitetur dicentis, Non veni facere voluntatem meam* (cap. 7, grad. 2), et veut que vous obéissiez à vos supérieurs comme à Dieu même : *Ac si divinitus imperetur, moram pati nesciunt in agendo.* (Regul. cap. 5.) L'Ecriture vous dit que l'on pêche quand on parle beaucoup : *In multiloquio non deerit peccatum* (Prov., X, 19); Jésus-Christ vous déclare que vous rendrez compte de toutes les paroles inutiles, et votre règle vous ordonne de garder un perpétuel silence : *Omni tempore silentio debent studere monachi.* (Regul. cap. 42.) Jésus-Christ nous apprend qu'il n'y a que ceux qui ont la simplicité des enfants qui entreront dans sa gloire, votre règle veut que votre dépendance aille si loin, que vous ne puissiez en rien disposer ni de vos corps ni de vos âmes : *Quibus nec corpora sua, nec voluntates licet habere in propria potestate.* (Regul. cap. 33.) Jésus-Christ dit que celui qui s'élève sera rabaissé, et qu'il n'y a que les humbles qui se sauvent; et votre règle vous commande de vous mettre sous les pieds de tout le monde : *Omni bus se inferiorem et viliorem, non solum sua lingua pronuntiet, sed etiam intimo cordis credat affectu.* (Regul. cap. 9, grad. 7.) Jésus-Christ condamne l'oisiveté, et nous porte au travail par son exemple; la règle nous fait un point essentiel du travail : *Otiositas inimica est animæ... tunc vere monachi sunt si labore manuum suarum vivant.* (Regul. cap. 48.) Jésus-Christ nous exhorte à prier et à veiller incessamment, et la règle nous enjoint de ne commencer aucune action que nous ne nous adressions à Dieu pour lui en demander l'accomplissement par d'instantes prières : *Imprimis ut quicquid agendum inchoas bonum, ab eo perfici instantissima oratione deposcas.* (Regul. Proleg.) Jésus-Christ nous apprend par son exemple qu'il faut passer sa vie dans les mortifications et dans les jeûnes; la règle ordonne une abstinence longue et exacte dans les chapitres 41 et 49. Jésus-Christ veut que les Chrétiens renoncent à toutes choses pour l'amour de lui; et la règle nous recommande partout, soit pour les sens, soit pour l'esprit, une abnégation qui soit parfaite. Rien n'est plus établi dans la sainte Ecriture que le pardon des ennemis; la règle veut que l'on souffre, qu'on endure avec une paix et une patience constante les outrages et les offenses les plus injurieuses : *Quibuslibet irrogatis injuriis tacita conscientia patientiam amplectatur.* (Cap. 7, grad. 4.) La parole de Dieu ne recommande rien plus que la charité; et la règle en fait une obligation principale, soit à l'égard des frères, soit à l'égard des supérieurs : *Abbatem suum sincera et humili charitate diligant... charitatem fraternitatis casto impendunt amore.* (Regul. S. B., cap. 7.) Je ne finirais point, mes frères, si je voulais pousser la chose jusqu'où elle peut aller, j'abandonne le reste à vos ré-

flexions; et je suis assuré que vous trouverez par vos propres yeux, que votre règle n'est rien, comme nous l'avons dit, qu'une pratique exacte et parfaite des plus grandes vérités de l'Evangile; et si quelqu'un est redevable à la miséricorde de Dieu, c'est vous, mes frères, et tous ceux auxquels il a donné de semblables témoignages de sa protection. Si vous me demandez ce qu'il faut que vous fassiez pour lui en marquer votre reconnaissance, vous l'apprendrez du Prophète, lorsque, se demandant à lui-même ce qu'il rendra à Dieu pour toutes les grâces qu'il en a reçues : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi* (Psal., CXV, 3), il se répond : *Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo* : « Je boirai le calice du Seigneur, et j'invoquerai son saint nom. » (Ibid., 4.) Qu'est-ce que boire ce calice, me direz-vous? C'est, mes frères, embrasser d'un cœur et d'une constance invincible toutes les austérités, les pénitences, les privations, les travaux, les veilles, les jeûnes, les oraisons, les prières, disons plus, cette humilité, cette dépendance, cette douceur, cette patience, cette charité, enfin toute cette discipline intérieure et extérieure, et ce joug de bénédiction auquel vous vous êtes soumis, sans que nulle considération, quelle qu'elle puisse être, donne jamais la moindre atteinte aux promesses que vous avez faites à Dieu, et aux obligations que vous avez contractées. Plaignez ceux qui ne seront pas dans cette même fidélité : prenez part aux maux qu'ils souffrent à présent et à ceux que l'avenir leur prépare; mais qu'il ne vous arrive jamais d'être ou tentés, ou ébranlés par leur exemple.

Vous voyez, mes frères, que j'ai eu raison de vous dire que les hommes vivant au milieu d'une infinité de périls ne pouvaient jamais avoir un seul moment de joie, qu'il fallait qu'ils fussent ou sans foi ou sans sentiment pour en chercher dans les choses d'ici-bas, qu'ils n'y voyaient que des sujets d'amertume et de douleur, et que n'y ayant point d'instant où ils ne pussent tout perdre, il n'y en avait point aussi où ils ne dussent tout craindre; cependant nous ne pouvons ne pas reconnaître, que si leur état est tel par lui-même que nous l'avons représenté, ils ont des moyens infailibles pour s'établir dès ce monde dans une paix constante, malgré tout ce qui peut leur arriver de disgrâces et d'infortunes de la part des hommes, des démons et d'eux-mêmes, et pour acquérir dans l'autre une béatitude immortelle.

LXXII. CONFERENCE.

II^e pour le vingt-unième dimanche après la Pentecôte.

SUR LA PRINCIPALE CAUSE DE NOTRE DAMNATION.

Serve nequam, omne debitum dimisi tibi : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui? (Matth., XVIII, 32, 33.)

Méchant serviteur, je t'ai remis tout ce que tu me devais : n'était-il pas juste d'avoir compassion de ton compagnon?

Ces paroles, mes frères, que nous lisons dans l'Evangile de ce jour, feront la cou-

damnation d'un nombre presque infini de personnes; l'on ne peut douter qu'il ne s'en trouve une multitude effroyable au jugement de Jésus-Christ, qui se seront attiré ce reproche si sanglant, et qui auront mérité d'être traités ainsi que ce serviteur impitoyable. Comme la conduite de Dieu est pleine de vérité et de justice, il faut aussi qu'elle soit fixe et immuable; ce qu'il a fait une fois, il le fait toujours; et de même qu'il n'a pas laissé sans châtement la dureté de ce méchant serviteur, qui se rendit inflexible à toutes les instances de celui qui lui était redevable, sans se ressouvenir de la grâce qu'il venait de recevoir, on doit aussi se persuader qu'il traitera avec autant de rigueur tous ceux qui se trouveront coupables d'un semblable crime, et qui tomberont dans le même excès. Dieu, je vous le répète encore, mes frères, ne sait ce que c'est que changer : *Ego Dominus, et non mutor* (Malach., III, 6); une seule chose peut retenir son bras, et arrêter le cours de sa justice, c'est la pénitence, c'est la conversion du pécheur, quand il fait tant que d'engager Jésus-Christ à le traiter dans sa miséricorde, par la miséricorde qu'il exerce lui-même à l'égard de son prochain.

Il n'y a qu'à jeter les yeux, mes frères, sur la surface de la terre, et sur la manière dont les hommes s'y conduisent, pour ne pas appréhender d'en avoir trop dit, et d'avoir donné trop de complices à ce méchant serviteur (plût à Dieu que nous eussions multiplié les maux, et qu'ils ne fussent ni aussi grands ni aussi nombreux qu'ils le sont en effet!); mais qui est celui qui ne voit pas que le monde est rempli d'hommes à qui Dieu a remis et remet tous les jours des dettes immenses, je veux dire des crimes, des injures et des iniquités qui sont sans mesure et sans bornes? et cependant ces mêmes hommes, après avoir été traités avec tant d'indulgence et de compassion, au lieu de trouver dans la conduite que Dieu tient envers eux, la règle et la mesure qu'ils doivent garder envers les autres, semblent de la manière dont ils agissent avoir entièrement oublié ce qu'il a fait pour eux, et n'avoir, sur un devoir si important, ni sentiment, ni connaissance, ni lumière.

Vous verrez, mes frères, la confirmation de ce que je vous dis, si vous partagez tout ce qu'il y a de gens dans le monde en trois ordres et en trois classes (à la réserve d'un petit nombre d'âmes choisies qui marchent dans des voies étroites, et qui y vivent sans avoir de part à sa corruption et à ses désordres). Les uns ont véritablement obtenu de Dieu le pardon de leurs péchés, et paraissent mener une vie exacte et réglée; mais comme ils n'entrent pas dans ce renoncement que Dieu demande de tous ceux qui font profession d'être à lui, ils n'en font pas assez pour lui plaire. D'autres ont reçu une grâce semblable, mais comme ils donnent plus au monde que non pas à Dieu, ils se contentent de conserver ce qu'on appelle bonne foi, probité, rectitude de mœurs; cependant ces dispositions sont purement humaines, et ce

commerce continuels qu'ils ont avec les hommes fait qu'ils en ont l'esprit, les inclinations et les maximes. Il y en a d'autres enfin qui se laissent emporter par le torrent, et qui font comme une profession scandaleuse et publique de suivre en tout le mouvement de leurs passions.

Bien que ces trois états soient différents, vous y remarquerez néanmoins des gens qui conviennent dans un même point, c'est-à-dire, qui vivent sans avoir le soin qu'ils devraient avoir de répondre aux volontés de Dieu, et de s'acquitter de l'obligation dont il les a chargés, de traiter leur prochain comme il les a traités lui-même : *Nonne oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum?* Les uns suivant les sentiments du monde, et vivant en cela comme le reste des hommes, ne font point de scrupule de haïr leurs ennemis, de rendre le mal pour le mal, de ressentir les injures, de les venger, et d'exiger, pour le dire ainsi, jusqu'à la dernière obole de ceux desquels ils croient qu'ils ont sujet de se plaindre; et la grâce que Dieu leur a faite, toute immense qu'elle est, ne les empêche point de donner à leur ressentiment tout ce qu'il leur demande; ils font leurs affaires aux dépens de leur prochain, quand l'occasion s'en présente; ils attaquent sa réputation, soit en découvrant ses vices s'il en a, soit en lui en attribuant quand il n'en a pas, et leur aveuglement est tel, que ce qu'ils devraient regarder comme leur honte et leur confusion, leur paraît une espèce d'avantage et de gloire.

Les autres sont à la vérité plus réservés et plus modestes. S'ils ne sont pas retenus par la crainte de Dieu, ils le sont par celle des hommes, et quoiqu'ils conservent des égards, ils ne laissent pas d'être sensibles aux choses pour lesquelles ils voudraient que l'on crût qu'ils n'ont que de l'indifférence. Ils ont des intérêts comme les autres; ils adhèrent à leurs passions, quoique d'une manière plus délicate, plus fine et plus cachée; ils couvrent ce que leur cupidité leur fait faire, du prétexte d'une piété qu'ils n'ont point; ils sont avides du bien des autres; ils intentent procès sur procès pour des intérêts de nulle importance, sous un faux zèle d'équité et de justice; ils fatiguent ceux auxquels ils ont à faire; et pour se servir du terme de l'Evangile, ils les égorgent, ils les suffoquent, et ne leur donnent aucune relâche, jusqu'à ce que leur avidité soit entièrement rassasiée. Ils ne sont ni moins vifs ni moins sensibles quand il s'agit de leur réputation. Comme ils veulent paraître irrépréhensibles, tout ce qui attaque cette intégrité prétendue leur est insupportable; on ne les contente jamais, quelque réparation qu'on leur fasse; les plaies qu'on leur fait sont toujours profondes; ils n'en perdent point la mémoire, ou plutôt les cicatrices ne s'en referment jamais.

Je vous demande, mes frères, si c'est là se souvenir de ce qu'ils doivent à Jésus-Christ et de la charité qu'il leur ordonne d'avoir

pour le prochain, et si il n'a pas sujet de leur faire ce reproche : *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi?* Méchant serviteur, comment est-ce que vous avez si peu de compassion de votre frère, après toutes les marques que je vous ai données de la mienne?

Pour les derniers, ils ne gardent ni règle ni mesure dans toute leur conduite. Ils n'ont ni mouvement ni action, que celle que leur peuvent donner les impulsions et les saillies de leurs cupidités; il n'y a point de dérèglement qu'ils ne commettent; Dieu cependant les souffre, les supporte, il les tolère; comme il est justé, il ne peut pas leur pardonner leurs excès; mais comme il est miséricordieux, il en diffère le châtement, afin de leur donner et le temps et les moyens d'en concevoir de l'horreur, et d'en faire pénitence. *Dissimulans peccata hominum propter penitentiam.* (Sap., XI, 24.) Mais toute sa douceur n'a aucun effet sur ces âmes endurcies; sa parole ne fait qu'irriter leur fureur; ils en deviennent plus violents et plus injustes; ils agissent comme si Dieu n'avait point d'yeux pour voir leurs péchés, point d'équité pour les juger, point de puissance pour les punir; plus il a d'indulgence, plus il retient sa main, plus ils ont de dureté, et plus ils appesantissent leurs bras sur ceux auxquels ils sont capables de nuire; ils se nourrissent, pour ainsi dire, du sang de leur prochain, et le regardent comme une proie qui leur aurait été destinée, semblables à ces gens dont parle le Prophète : *Qui devorant plebem meam sicut escam panis,* « Qui dévorent le peuple de Dieu comme s'ils mangeaient un morceau de pain. » (Psal., XIII, 4.)

Vous voyez, mes frères, à quel point règne l'iniquité parmi les gens du monde, et quelles racines elle a jetées dans le fond de leurs cœurs; vous voyez quel sujet Jésus-Christ a de s'en plaindre, soit qu'il leur ait remis la dette tout entière, comme aux deux premiers, soit qu'il diffère de punir les excès, les emportements et les crimes qu'ils ont commis, et qu'ils commettent tous les jours, comme il fait aux derniers, pour leur donner le temps de s'en repentir, et de revenir à lui par une conversion sincère.

Vous voyez, dis-je, comme il a raison de leur faire ce reproche aux uns et aux autres : *Serve nequam, omne debitum dimisitibi, nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui?* Pourquoi ne vous êtes-vous pas attaché à mes instructions et à mon exemple? pourquoi n'avez-vous pas eu pour vos frères une charité semblable à celle que j'ai eue pour vous, au lieu d'imiter ce méchant serviteur, et de vous rendre participant de ses châtements, après avoir été complice de son crime? *Sic et Pater meus celestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris.* (Matth., XVIII, 35.)

Vous me direz peut-être, mes frères, que je vous parle souvent de ce qui se passe dans le monde. Il est vrai, et je vous avoue

que je ne perds point l'occasion de vous faire la peinture des désordres qui s'y commettent, et mon dessein en cela est de vous avertir de deux de vos obligations les plus importantes; auxquelles je crains que vous ne pensiez pas assez. L'une est de reconnaître devant Dieu, et dans tous les temps, les grâces qu'il vous a faites de vous retirer du monde, comme d'un véritable naufrage, pour vous mettre, ou pour vous cacher dans un lieu d'assurance. L'autre de vous employer incessamment auprès de lui pour ceux dont les misères vous sont connues, étant persuadés, comme vous l'êtes sans doute, que vous devez vous affliger de leurs maux et de leurs excès comme de vos propres péchés, pendant qu'ils sont encore en état d'en faire pénitence. Les cloîtres devraient être exempts de tous ces désordres, mes frères, et Dieu n'a institué des monastères qu'afin qu'ils servissent de retraite à des âmes simples selon son cœur, qui y menassent une vie tranquille et paisible, et qui, s'y trouvant renfermées comme dans un sacré bercail, fussent à couvert de cette malignité qui ravage le monde, en formant toute leur conduite sur les règles de sa vérité et de sa justice.

Pendant que ces lois saintes y ont été gardées, on y a joui d'une paix profonde; mais enfin la corruption a pénétré, elle s'y est fait un passage, cet or si pur s'est terni, son éclat et sa beauté se sont effacés, *obscuratum est aurum, mutatus est color optimus* (Thren., IV, 1), et, à proprement parler, on a vu l'iniquité dans le sanctuaire. Les moines, pour la plus grande partie, ont commencé d'avoir d'autres affaires que celle de Jésus-Christ, et d'autres intérêts que ceux de leur salut; ils sont sortis de la simplicité de leur état; ils ont désiré ce qu'ils ne devaient ni envisager ni connaître; ils ont fait d'une école de pauvreté, d'humilité et d'abjection, un théâtre de vanité, d'orgueil et de gloire; et réduisant malgré eux dans l'enceinte de leurs cloîtres l'envie qu'ils avaient de se distinguer, ils y ont recherché des offices, des emplois, des occupations, des préférences, des charges, ils les ont voulues, toutes basses et toutes viles qu'elles sont, avec autant de passion et d'empressement que les gens du monde en ont pour les grands établissements; ils ont eu, par des conséquences inévitables, des concurrents, des adversaires, des partisans; ils ont trompé, ils ont déguisé, ils ont supplanté; ils ont mis tout en œuvre pour combattre les obstacles qu'ils ont rencontrés dans leur chemin, ils ont attaqué ceux qui les ont formés, et de là on a vu naître des haines, des rancunes, des jalousies, des animosités implacables; car vous savez, mes frères, que les aversions des moines sont d'ordinaire sans retour. Quand vous mettez le feu à la poudre en plein air, elle s'enflamme, s'enflammant elle se dissipe, et n'a pas un si grand effet; mais quand elle est resserrée, son impétuosité est toute autre; elle cause des secousses, des ébranle-

ments, elle embrase et renverse de fond en comble les lieux où elle est renfermée.

Il en est de même des querelles et des divisions qui arrivent dans les monastères. Elles y mettent tout dans le trouble et dans la confusion; elles y produisent des amertumes et des agitations qui ne se peuvent guérir, et qui sont également mortelles par leur violence et par leur durée. Jugez, mes frères, si Dieu a grand sujet de dire à ce moine qui ne veut point pardonner à celui duquel il se voit offensé : *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui?* Serviteur injuste, je t'ai remis tout ce que tu me devais, quand tu as quitté le monde pour t'engager à mon service; tu es sorti de la profession, après l'avoir faite avec une pureté et une innocence semblable à celle que je t'avais donnée lorsque tu fus lavé dans les eaux du baptême, *Delevi ut nubem iniquitates tuas* (Isa., XLIV, 22.) J'avais perdu toute mémoire de tes péchés; tout ce que tu avais commis d'excès, d'injustices, de crimes, ne subsistait plus à mes yeux; enfin tu n'avais rien fait contre moi de si injurieux que je n'eusse oublié : *Nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui?* Et malgré toute l'obligation que tu as à ma bonté et à ma clémence, tu ne peux rien rabattre du mal que tu veux à ton frère, dois-tu attendre autre chose de la dureté et de ton ingratitude, qu'un sort pareil à celui de ce serviteur de malédiction, dont tu te rends un si fidèle imitateur?

Vous me direz, mes frères, que vous n'êtes pas exposés à ces sortes de malheurs, et que les règles que vous observez vous en préservent. J'en conviens, mais il y en a d'autres qui ne sont pas moins dangereux, et que vous devez d'autant plus craindre, que je doute que vous les connaissiez assez, que vous fassiez les diligences nécessaires pour vous en garantir, et que vous ayez tout le soin que vous devez de vous adresser à Dieu, sans la protection duquel vous ne pouvez les éviter.

Un de vos frères, par exemple, vous déplaira par son air et par sa contenance, et tout ce qui viendra de lui ne vous sera pas plus agréable que sa personne; un autre vous fera un signe qui vous blessera comme s'il vous avait fait une injure; il échappera un regard innocemment à quelque autre, qui vous paraîtra une action de mépris et d'arrogance; un autre prendra une place dans le lieu de la lecture que vous avez envie d'avoir; vous le regarderez de mauvais œil, comme s'il avait eu dessein de vous en priver; un autre vous précède parce qu'il a affaire et qu'il est pressé, et vous vous imaginerez que c'est par un esprit de hauteur, et de suffisance; un autre vous proclamera selon les lois et les coutumes du monastère, par un sentiment de discipline et de charité; vous croirez qu'il l'a fait pour vous offenser, et vous vous en ressentirez comme d'une détraction et d'une médisance; il parlera dans la conférence de quel-

que vice ou de quelque mauvaise habitude, vous vous imaginerez qu'il vous a eu en vue, parce que vous vous êtes trouvé dans ce qu'il a dit; vous formerez des jugements et des soupçons sur les moindres apparences; votre supérieur vous reprendra, sa répréhension vous paraîtra l'effet de sa mauvaise humeur, de son caprice; elle vous causera du mépris, et du murmure; toutes ces choses feront en vous des impressions si vives et si profondes qu'elles vous rempliront d'aigreur et d'inquiétude; vous en serez occupés les jours et les nuits; elles vous distrairont dans vos prières, dans le chant des psaumes; elles vous causeront de l'éloignement et de l'aversion pour tous ceux qui vous auront fait de la peine; enfin toutes ces dispositions se multiplieront et se grossiront avec le temps; vous ne pardonneriez rien à vos frères de ce que vous aurez remarqué de défectueux dans leur conduite, et vous ne penserez jamais à eux, sans vous établir leur juge et leur censeur.

Sont-ce là de petits maux, mes frères, pour des gens que Dieu appelle à une perfection consommée, et qu'il comble tous les jours de tant de bénédictions et de grâces? Peut-on se figurer que ces maux soient légers? Ils donnent la mort; ils séparent de la charité de Jésus-Christ, et peuvent en priver pour jamais ceux qui en sont coupables, aussi bien que les homicides et les blasphèmes? Et n'aura-t-il pas sujet de vous reprocher un jour toutes ces marques si sensibles qu'il vous a données de sa bonté, tous ces témoignages que vous avez reçus de sa miséricorde, et tout ce qu'il a fait pour votre sanctification, en vous pardonnant tant de crimes, dont vous étiez redevables à sa justice avant votre conversion, tant d'infidélités que vous avez commises depuis que vous vous êtes consacrés à son service? Et ne sera-ce pas avec beaucoup de fondement, qu'il vous dira, aussi bien qu'à ceux qui sont tombés dans des iniquités plus scandaleuses et plus grossières : *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui?*

En voilà trop, mes frères, pour vous porter à marcher par des voies exactes, à veiller sur toutes vos actions avec une attention fidèle, et à vous appliquer avec autant de soin ces instructions que Jésus-Christ donne à tous les hommes, que si elles vous étaient particulièrement adressées. Ne perdez jamais de vue la charité qu'il a eue pour vous, afin qu'elle vous serve de lumière et d'exemple, et qu'elle vous excite à aimer vos frères comme il vous a aimés; et dites-vous souvent ces paroles du Prophète : *Filii hominum, utquid diligitis vanitatem, et queritis mendacium?* (Psalm., IV, 3.) O enfants des hommes qui vous rendez indignes d'être nommés enfants de Dieu, jusqu'à quand l'amour de la vanité remplira-t-il votre cœur? jusqu'à quand quitterez-vous la voie de vos passions au préjudice de celle de Dieu qui vous invite et vous appelle?

Dites-lui, et demandez-lui que toutes les connaissances que vous avez de tant de maux, et de misères dont nous venons de vous parler, ne servent qu'à vous donner de la compassion pour ceux qui en sont accablés, et à augmenter votre fidélité, votre zèle et votre religion pour vous préserver d'un semblable malheur.

LXXIII^e CONFERENCE.

Pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte.

SUR LA MANIÈRE DE CONCILIER LES DEVOIRS
ENVERS DIEU, AVEC CEUX ENVERS LE PROCHAIN.

Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari; et quæ sunt Dei, Deo. (*Math.*, XXII, 21)

Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Il n'y a point d'instruction, mes frères, entre celles que Jésus-Christ nous a données, qui soit plus claire, plus décisive ni plus capable de nous conduire dans les voies de Dieu, que celle que nous avons aujourd'hui dans ces paroles de l'Evangile : *Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo*; cependant la malignité du cœur humain est si grande, et les yeux des hommes sont couverts de ténèbres si épaisses, qu'au lieu de marcher avec sûreté à la faveur d'une lumière si vive et si éclatante, ils s'égarent par le mauvais usage qu'ils en font : et il y a tant de confusion dans leur discernement, qu'au lieu de donner à César, c'est-à-dire aux hommes, ce qui est à eux, et à Dieu ce qui lui appartient, ils ôtent à Dieu ce qui lui appartient pour le donner au monde; ils dépouillent le ciel, pour ainsi dire, afin d'enrichir la terre; et par une témérité sacrilège (je ne puis m'empêcher de m'expliquer ainsi) ils transfèrent aux créatures par le service qu'ils leur rendent et l'attachement qu'ils ont à elles, l'honneur et la gloire qui n'est due qu'au Créateur : *Mutaverunt gloriam incorruptibilis Dei, in similitudinem imaginis corruptibilis hominis.* (*Rom.*, I, 23.)

Comme ce malheur est presque universel, que c'est un piège dans lequel tombent presque tous les hommes, et que le désordre et l'iniquité du monde consistent dans ce renversement, il n'y a rien à quoi ceux qui veulent conserver la crainte de Dieu doivent s'étudier davantage, qu'à connaître ce qui est à lui et ce qui lui appartient, afin de ne se pas mécompter dans une affaire de cette qualité et de cette importance, de ne pas donner aux hommes ce qui n'est point à eux, et de ne pas ravir à Dieu ce qui lui appartient légitimement, pour le donner aux hommes.

La première chose, mes frères, qui se présente à nous lorsque nous faisons attention sur ce que c'est que l'homme, ce corps, cette matière, cette masse de chair, qui est comme la base et le fondement de tout l'édifice; nous ne pouvons pas douter que ce ne soit Dieu qui l'ait formée. Il l'a pétrie,

il lui a donné sa solidité et sa consistance, sa forme, sa figure; il en a distingué tous les membres et toutes les parties; il y a mis des fibres, des artères, des veines, des nerfs, des muscles, des tendons, des os; il l'a couverte d'une peau, il l'a colorée, enfin c'est l'ouvrage tout entier de sa main; c'est ce que le Saint-Esprit nous apprend par la bouche du saint homme Job, lorsqu'il dit : *Manus tuæ fecerunt me, et plasmaverunt me totum in circuitu.* (*Job.*, I, 8.) — *Nonne sicut lac mulsisti me, et sicut caseum me coagulasti pelle et carnibus vestisti me, ossibus et nervis compegisti me* (*Ibid.*, 11)? et le Prophète nous confirme la même vérité, par ces paroles : *Probasti me, et cognovisti me* (*Psal.*, CXXXVIII, 1) : « Seigneur, vous m'avez éprouvé, et vous me connaissez. »

On ne peut pas disconvenir, mes frères, que nos âmes ne viennent du même principe, leur origine est toute céleste, elles sont des crayons et des images de la Divinité; et la foi nous apprend qu'elles ne sont point tirées de la puissance de la matière, mais lorsque la sagesse éternelle a disposé les organes, et que le sujet a toutes les préparations nécessaires pour recevoir l'âme qu'il lui a destinée, Dieu l'y met par le souffle de sa bouche, c'est-à-dire par l'opération de son Esprit-Saint, comme il est écrit du premier de nos pères : *Spiravit in faciem ejus spiraculum vitæ.* (*Genes.*, II, 7.) Elle est donc de lui, et toutes ses facultés, son entendement, sa volonté, sa mémoire, son imagination, toutes ses actions lui sont consacrées; ainsi l'homme appartient tout à Dieu, puisque les deux parties qui le composent, sont les effets et les productions de sa toute-puissance; le monde n'y a donc rien, selon la déclaration de Jésus-Christ, qui défend de donner au monde ce qui appartient à Dieu.

Il y a deux choses à considérer dans l'homme, mes frères, je veux dire les biens passagers et terrestres, que l'on regarde comme des avantages qui viennent de la fortune, et les biens spirituels, qui sont les effets et les productions de la grâce. Pour ce qui regarde les biens de la fortune, soit qu'on les tienne de la largesse et de la libéralité des princes, soit qu'on les ait de l'amitié des hommes, de la succession de ses pères, de ses travaux, ou de sa propre industrie, de quelque côté qu'on les reçoive, c'est véritablement Dieu qui les donne, les hommes ne font rien que servir à ses ordres, et qu'exécuter les dispositions de sa providence, dans les choses les plus grandes, comme dans les plus petites.

N'est-il pas vrai, mes frères, que c'est Dieu qui fonde et qui établit les monarchies? il fait les rois et les défait, il donne les sceptres et les brise, il fait monter les hommes sur le trône et il les en fait descendre : *Ipse mutat tempora et ætates, transfert regna atque constituit* (*Dan.*, II, 21); il choisit Saül par la main de son prophète, et le met à la tête de son peuple pour le conduire, et son péché fait qu'il prive son fils

de l'ascouronne, et qu'il y substitue David, qui était selon son cœur; pour châtier l'infidélité de Salomon, il divise le royaume d'Israël, il en sépare dix tribus, sur lesquelles il constitue Jéroboam en qualité de roi; il extermine la race de cet impie; il en fait de même de celles d'Achab et de Jéhu. Ce sont là des figures et des images, ou plutôt des relations fidèles de ce qui se passe encore aujourd'hui, quoique d'une manière moins éclatante et moins sensible, car il ne faut pas douter que Dieu n'agisse à présent comme il faisait autrefois, et qu'il ne règne sur les hommes avec la même autorité et la même puissance.

Que si on voulait s'imaginer que la Providence ne s'étend que sur les choses grandes, parce qu'elles le méritent et qu'elles en sont plus dignes que les autres, peut-on ne pas savoir que rien n'est digne de Dieu, et que rien des choses d'ici-bas ne mérite ni son application ni ses soins; mais qu'il est essentiel à sa sagesse de s'étendre sur tout et diriger tout par une conduite infinie, de telle sorte que rien ne lui échappe? car dans le fond qu'est-ce que l'univers tout entier auprès de l'infinité de Dieu! lui qui, selon le Prophète, *a mesuré cette étendue des eaux si vaste, et a pesé cette machine immense des cieux dans sa main, et qui soutient de trois doigts toute la masse de la terre?* « *Quis mensus est pugillo aquas, et cælos palmo ponderavit? quis appendit tribus digitis molem terræ?* » (Isa., XL, 12.) En vérité la création de tout l'univers ne lui coûte pas davantage que celle d'un atome, et une parole suffit pour l'un comme pour l'autre: *Pusillum et magnum ipse fecit, et æqualiter cura est illi de omnibus.* (Sap., VI, 8.)

Disons donc qu'il se mêle de tout, des moindres choses comme des plus grandes, puisque Jésus-Christ nous en assure lui-même, en nous disant qu'il ne tombe pas un oiseau sur la terre, que ce ne soit par la volonté de son Père; qu'il a compté tous les cheveux de nos têtes; et qu'il ne naît pas une fleur dans la campagne que ce ne soit par son soin et par son ordre, *Si autem fenum quod hodie est in agro, et cras in clivum mittitur, Deus sic vestit.* (Luc., XII, 28.)

Pour ce qui regarde les dons de la grâce, personne n'oserait dire que Dieu n'en soit pas l'unique source. Les grâces sont formées dans le sein du Père; elles passent par les plaies du Fils, le Saint-Esprit les inspire et les grave dans nos âmes; ce sont ses richesses; elles sont renfermées dans ses trésors et elles n'en sortent que lorsqu'il lui plaît de donner aux hommes des marques de sa miséricorde et de sa bonté: *Quid habes, comme dit l'Apôtre, quod non accepisti?* (1 Cor., IV, 7.)

En voilà trop pour vous montrer que les hommes n'ont rien qu'ils n'aient reçu de Dieu, qu'ils tiennent tout ce qu'ils ont de sa libéralité toute pure, pour les corps, pour les âmes, pour les dons de la nature, pour les dons de la grâce, pour les biens de la terre, pour les biens du ciel, et par consé-

quent ils ne peuvent rien donner au monde, qu'ils ne ravissent à Dieu et qu'ils ne contreviennent au commandement que Jésus-Christ leur fait aujourd'hui, de donner à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Vous me demandez comment donc il se peut faire que l'on donne à César, c'est-à-dire au monde, ce qui lui appartient, puisqu'on n'a rien qui ne soit à Dieu; je vous répondrai, mes frères, que la parole de Dieu ne laisse pas d'avoir son effet, et qu'étant la vérité même, il ne se peut que ce qu'il a dit ne s'accomplisse et ne s'exécute. Car il y a deux manières de se donner au monde; l'une, selon le sentiment de saint Hilaire, est lorsque l'homme s'attache au monde contre ce précepte du Saint-Esprit: *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt*, « *N'aimez point le monde ni ce qui est dans le monde* (1 Joan., II, 25), » qu'il en prend les inclinations, les maximes, les affections, les dérèglements, les vices, les cupidités; il s'engage avec le monde, il se livre au monde, le monde vit en lui, c'est son esprit qui le meut et qui l'anime; ainsi cet homme qui s'est séparé de Dieu par le dérèglement de son cœur est tout au monde, le monde est son maître et son roi; en ce cas-là quand il se donne au monde en lui consacrant son temps, ses services, son bien, sa personne, il ne donne rien au monde qui ne lui appartienne, ainsi il donne à César ce qui est à César; c'est la malédiction des pécheurs, quand ils ont tant fait que d'oublier la soumission qu'ils doivent à Dieu, cette dépendance si intime qu'ils ont à son égard, et qu'ils se sont injustement tirés de sa main pour se mettre dans celle du monde: *Porro si rebus illius incubamus, et nos tanquam mercenarios alieni patrimonii procuratore subjicimus, extra querelam injuriæ est Cæsari redhiberi quod Cæsaris est.* (HILAR. Comment. in Matth. XXIII.)

L'autre manière de rendre à César ce qui appartient à César est conforme aux volontés de Dieu, et n'est qu'une suite de ses ordonnances. Ceux d'entre les hommes qu'il destine pour vivre dans le commerce du monde, qu'il appelle à une vie civile, il les charge en même temps de devoirs particuliers les uns à l'égard des autres, desquels ils ne peuvent s'exempter sans l'offenser et sans lui déplaire: un sujet, par exemple, doit obéir à son prince et lui donner des marques de sa soumission et de sa fidélité, par ses soins, par ses travaux, par ses services, aux dépens de son bien et de sa vie: *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit: non est enim potestas nisi à Deo: « Toute personne doit être soumise aux puissances qui lui sont supérieures. »* (Rom., XIII, 1.) *Reddite ergo omnibus debita: cui tributum tributum; cui vectigal vectigal; cui timorem, timorem; cui honorem, honorem* (Ibid., 17): « *Rendez à chacun ce qui lui est dû, le tribut à qui vous devez le tribut; les impôts à qui vous devez les impôts; la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur.* »

On est dans une obligation toute semblable envers le prochain. La loi de Dieu veut qu'on lui rende tous les offices dont il peut avoir besoin; qu'on l'assiste dans ses affaires, dans ses maladies, dans ses afflictions, et qu'on ait par une disposition mutuelle, toute la charité et la considération nécessaire, pour vivre dans une société chrétienne, sans que cette charité en reçoive jamais aucune atteinte.

Tant que les hommes satisferont à cette obligation en la manière que Dieu le désire et l'ordonne, ils rendront à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu, parce qu'ils s'acquitteront à l'égard de Dieu de l'obéissance qu'ils lui doivent, en rendant aux hommes les services qu'il leur commande de leur rendre. Il en est le principe, parce que c'est son ordre, et s'ils demeurent dans les véritables règles, il en sera aussi la fin, parce qu'ils considéreront ce prince qu'ils servent, cet ami qu'ils assistent, cet homme avec lequel ils traitent, comme un milieu et un passage, pour s'élever et pour aller jusqu'à Dieu, qui seul peut et doit être leur but et leur fin dernière et essentielle; ils s'élèveront à lui, dis-je, en lui rapportant les actions de leur obéissance et de leur charité, et le regardant comme celui duquel ils espèrent la récompense; de sorte qu'il est vrai de dire dans les services qu'ils rendent à ce souverain, selon les différentes conjonctures qui se présentent, que c'est pour Dieu qu'ils prennent les armes, qu'ils font la guerre, qu'ils combattent, qu'ils exposent leur vie, qu'ils donnent leur bien, qu'ils répandent leur sang; que c'est lui qu'ils ont en vue et auquel ils se proposent de plaire. On peut dire la même chose de tout ce qui se passe dans les commerces, dans les communications et dans les affaires qu'ils sont obligés d'avoir ensemble, pourvu qu'ils demeurent en l'état où Dieu les a mis, et qu'ils se conduisent à l'égard du prochain, selon les conditions qu'il leur a imposées.

Mais s'il arrive (ce qui arrive presque toujours, et ce qui est cause de la désolation du monde) qu'au lieu de regarder Dieu dans ce prince qu'on sert, on le regarde lui-même; que la fidélité qu'on a pour lui s'arrête à sa personne au lieu de remonter jusqu'à Dieu; qu'on s'attache à lui par l'utilité qu'on en attend, par les honneurs, les dignités, les établissements auxquels on prétend s'élever par son moyen; si de même on s'applique à cet ami, à cet homme avec lequel on est obligé d'entrer en commerce, par la raison des biens, des avantages, des commodités, du plaisir qui peut en revenir; comme c'est soi-même que l'on recherche, pour lors Dieu n'y a plus de part; ce n'est plus lui que l'on se propose, on viole insolument les lois qu'il avait établies, on sort des mesures qu'il avait prescrites, ainsi on rend à César, c'est-à-dire au monde, ce qui ne lui appartient point.

Ce qui fait le comble des maux, et ce qui est la consommation du désordre et de l'ini-

quité, c'est que pour l'ordinaire il n'y a pas plus d'équité et de justice dans ceux qui reçoivent que dans ceux qui donnent; Dieu est entièrement oublié, il est compté pour rien; car ainsi que les uns bornent toutes leurs vues à la créature, que leurs considérations aboutissent uniquement à elle par l'utilité qui leur en revient, les autres aussi s'approprient ce qui part de la main de la créature, ils se l'appliquent, ils se l'attribuent, et au lieu de le rapporter à Dieu comme ils le doivent, ils se substituent en sa place, ils se persuadent injustement que ceux ou qui les servent ou qui les obligent sont faits pour eux, perdant tout sentiment et toute pensée de rendre à Dieu l'honneur que demande d'eux sa majesté souveraine. L'homme innocent rendait autrefois au Créateur tous les hommages qui lui venaient de la part des créatures, et l'homme pécheur retient tout ce qu'elles lui rendent, comme s'il lui était propre et qu'il eût un droit légitime de l'exiger.

Ce sont là des inconvénients, mes frères, dont Dieu vous a préservés par l'état dans lequel il vous a mis; votre condition vous garantit de cette corruption qui est presque universelle. Car, comme c'est cette manière injuste de converser avec le monde qui corrompt le cœur de ceux qui ont des commerces avec lui, dès là que vous n'y en avez plus et que vous y avez renoncé, vous êtes dans une parfaite assurance. Dieu ne vous a pas déchargés de rendre à César ce qui appartient à César, ni au monde ce qui appartient au monde; mais, comme vous vous acquittez en cela de l'obligation qu'il vous a imposée, sans sortir de votre profession ni de votre désert, le monde avec lequel vous n'avez plus d'habitude ne vous saurait nuire. Ce que Dieu veut donc et vous ordonne de rendre aux hommes dont il vous a séparés, c'est le secours de vos prières, c'est le fruit de vos austérités, de vos travaux et de vos pénitences; et comme ce sacrifice ne lui peut être agréable, qu'à cause de la pureté de la main qui lui offre et qui lui présente, et que le monde seul, son esprit et ses maximes peuvent ternir cette pureté et empêcher qu'elle ne soit telle qu'elle doit être, ce que vous faites auprès de Dieu pour le monde n'aura jamais plus de pouvoir et de crédit que lorsque vous vous éloignerez davantage de ce même monde, et vous ne lui serez jamais plus utiles, que quand vous en aurez entièrement perdu la mémoire.

C'est ainsi, mes frères, que vous rendrez aux hommes ce qui est à eux, sans vous exposer au danger que courent ceux qui vivent dans le monde, puisque les offices et les secours que vous lui rendez ne sont connus que de Dieu seul, que ces choses se passent dans le secret de la solitude, et que ne pouvant avoir de part ni aux biens ni aux honneurs, ni aux dignités, ni aux plaisirs dont ils sont les distributeurs, les amateurs et les maîtres, vous n'êtes point sujets à être attaqués des tentations qui surmontent presque tous ceux qui sont dans leurs en-

gagements et dans leurs commerces. Vous servez les hommes, vous leur rendez des assistances essentielles ; et cependant comme vous n'avez rien à espérer de leur gratitude, et qu'il n'y a rien par où ils puissent surprendre votre fidélité, il n'y a rien aussi qui puisse vous détourner de Dieu qui vous applique à eux, et qui veut seulement que vous lui parliez de leurs besoins, de leurs désordres et de leurs misères. Vous servez donc Dieu en les servant, puisque vous lui obéissez ; vous leur donnez tout ensemble des marques de votre charité, et vous rendez à Dieu des témoignages de soumission. Mais disons davantage, mes frères, c'est Jésus-Christ même qui est l'objet unique des soins que vous avez d'eux et des services que vous essayez de leur rendre : car que demandez-vous à Dieu pour les hommes, sinon qu'il les convertisse, qu'il les sanctifie, et qu'il les rende dignes de l'éternité qu'il a destinée à ses saints ? et n'est-ce pas précisément solliciter sa bonté et sa miséricorde, afin d'ajouter à la gloire de Jésus-Christ, et, pour ainsi dire, de consommer son bonheur en consommant ses victoires et ses triomphes, en se hâtant d'assembler et d'unir à ce corps glorieux dont il est chef, ces membres et ces parties qui, selon ses décrets éternels, doivent le composer, et qui sont encore dispersés par le monde ?

Dieu ne s'est pas contenté, mes frères, de vous donner un moyen assuré de rendre au monde ce qui lui appartient (c'est-à-dire ce qu'il a voulu que vous lui donnassiez), et de lui rendre à lui-même ce qui lui est dû, sans vous exposer aux périls et aux pièges dans lesquels tombent presque tous ceux qui vivent dans la société des hommes, mais il a fait davantage ; car, afin que vous vous acquittassiez pleinement à son égard de cette partie du précepte : *Reddite quæ sunt Dei Deo*, il a réglé, par une application et par une providence particulière, tous les moments de notre vie, en sorte qu'il n'y en a pas un seul dont il ne soit et l'objet et la fin, comme il en est le principe.

Comme vous lui appartenez tout entiers en la manière que nous vous l'avons expliqué, et qu'il n'y a rien dont vous puissiez disposer que par son ordre et par sa destination, il a voulu entrer dans le détail de votre conduite et en déterminer toutes les actions, dans les moments et dans les circonstances, en sorte que vous le trouvassiez partout, et que vous ne le perdisiez jamais de sentiment, ni de vue, ni de pensée. C'est par son ordre que vous vous levez dans le milieu de la nuit, et que vous commencez la journée par invoquer son saint nom et chanter ses louanges ; cette occupation si sainte est suivie d'autres qui ne le sont pas moins ; car les uns s'entretiennent avec lui dans la lecture des divines Écritures ; les autres, dans les écrits des saints Pères ; les autres offrent au Père éternel le sacrifice de son Fils ; les autres épanchent leur cœur en sa présence dans le silence des ténèbres. Vers le lever du soleil, on lui adresse d'au-

tres prières et de nouveaux cantiques, et, après quelques lectures et quelques méditations, il se fait une célébration publique des divins mystères : vous vous appliquez ensuite au travail, en obéissant à cet arrêt irrévocable que Dieu prononga contre tous les hommes, pour les punir de leur péché et leur donner lieu de le réparer par la pénitence ; enfin, pour ne pas entrer dans un plus long détail, le reste de la journée se partage par des exercices différents, qui peuvent se regarder comme des ordonnances écrites du doigt de Dieu, dictées par son Saint-Esprit, et capables (pourvu qu'on s'en acquitte avec sentiment et vérité) de sanctifier tout un monde.

Voilà, mes frères, ce que Dieu, par une providence toute particulière, a fait pour vous donner des moyens certains de satisfaire à ce double précepte : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo*. La manière dont vous vous en acquittez n'a ni confusion, ni injustice ; vous rendez au monde ce que Dieu lui a destiné, et vous consacrez à Dieu toute la soumission, la dépendance, et la fidélité que vous lui devez. Je suppose, en tout cela, que vous demeuriez fidèlement dans la pratique de vos règles, car autrement vous ne seriez ni dans l'état, ni dans la puissance de faire, en cela, ce que Dieu vous ordonne, et qu'il demande de vous.

Un fleuve court au travers d'un grand pays ; tant qu'il demeure resserré entre ses bords, il peut porter des barques chargées de marchandises, de vivres et de divers rafraîchissements, qui font la commodité et l'abondance des lieux et des villes par où il passe ; mais s'il arrive qu'il se fasse une brèche aux levées qui le retiennent, il quitte son lit naturel qui devient sec et aride, il se répand dans les campagnes, il y fait des abîmes par son impétuosité, il emporte et les arbres et les racines ; il couvre de pierres et de sable les plaines les plus fécondes, il les rend stériles, et si par quelque hasard il revient dans son cours ordinaire, il y rapporte toutes les saletés et les ordures des terres qu'il avait inondées.

La conduite de ceux qui sont consacrés à Dieu, est ce fleuve. Tant qu'ils se tiennent renfermés dans leurs règles, dans leurs constitutions, dans l'observation de la discipline, cette conduite est remplie d'œuvres, d'actions, de pratiques saintes, d'édification pour les religieux et pour ceux qui en sont les témoins ; mais si par quelque ouverture, par quelque violement, et par l'infraction de l'institut selon lequel ils sont obligés de vivre, ils sortent des limites que leurs Pères leur avaient prescrites, ils s'épanchent dans le monde, ils n'y causent que du désordre, ils scandalisent le public par une vie toute mondaine, ils déshonorent leur habit, leur profession ; et toute l'Eglise se ressent de leurs désordres ; le champ de leur cœur, comme un canal abandonné, demeure à sec, dénué de piété, de religion, de charité, d'humilité, enfin dépouillé de tout le bien qui y

était : et en la place de toutes ces qualités et de ces dispositions si édifiantes qui s'y faisaient remarquer, on n'y voit que les mœurs, les maximes, les passions et les cupidités qui sont les effets du commerce qu'ils ont eu avec le monde ; et on reconnaît en eux l'accomplissement de ces paroles du Prophète : *Commisti sunt inter gentes, et didicerunt opera eorum* (Psal., CV, 35) ; la communication qu'ils ont eue avec les gens du monde leur a appris à vivre comme eux.

C'est là l'état d'une confusion infinie, c'est le malheur des moines qui perdent la mémoire et les sentiments de leurs devoirs ; et, quand ils en sont là, les ténèbres qui les couvrent sont si épaisses, qu'ils ne sont plus capables de faire un discernement juste, entre ce qui appartient à César et ce qui appartient à Dieu : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo* ; et pour dire le vrai, le monde les emporte, ils s'y sont livrés, ils le servent, il les domine, et si parmi un si grand renversement il leur prend une faible envie de donner quelque chose à Dieu, il le rejette, parce qu'il ne reçoit pas d'offrandes impures.

J'espère, mes frères, que vous détournerez cette infortune de dessus vos têtes, et comme il est mal aisé qu'elle ne vous remplisse de crainte et d'horreur, vous prendrez tant de soin de vous conserver dans l'état auquel Dieu vous a mis, que votre fidélité vous attirera de sa miséricorde toute la protection dont vous avez besoin pour vous conformer à ses volontés et à ses desseins, et pour les suivre en toute chose comme l'unique règle de votre conduite.

LXXIV. CONFERENCE.

II^e pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte.

SUR LE MÊME SUJET.

Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo. (Math., XXII, 21.)

Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

L'Evangile de ce jour, mes frères, nous donne une instruction sur laquelle nous vous avons parlé bien des fois ; non-seulement elle nous revient toutes les années, mais encore on peut dire qu'elle se présente à nous dans une infinité de rencontres. Il y a des vérités si essentielles et si importantes, qu'on ne saurait trop se les remettre devant les yeux, soit dans la crainte d'en perdre la mémoire, soit de peur que n'en étant pas autant occupé qu'on le doit être, on ne s'en sépare, et que l'on ne manque à les observer en quelques circonstances.

Véritablement, mes frères, la fragilité de l'homme est si grande, les penes et les inclinations qui le portent à la licence et au dérèglement, si violentes et si vives, qu'à moins que l'on n'ait une application continue à s'y opposer et à les combattre, on ne vient pas à bout d'en retenir et d'en empêcher les mouvements et les saillies ; et

Jésus-Christ même, quoiqu'il soit tout-puissant, et qu'il soit le maître absolu de nos cœurs, ne laisse pas d'y trouver des obstacles qui empêchent les effets de sa grâce ; et il se peut dire que, quoiqu'il ne cesse point d'avertir et de recommander que l'on se contienne dans des mesures exactes d'équité et de justice, les hommes n'en deviennent ni plus équitables ni plus justes. Il dit en mille rencontres, quoique par des manières différentes, ce qu'il nous exprime aujourd'hui dans l'Evangile par ces paroles : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo* : « *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu* ; » mais au lieu de se rendre à un ordre et à une disposition si sainte, et d'écouter avec respect la voix de celui auquel ils ne sauraient, sans crime, ne point rendre une soumission profonde, il semble qu'ils n'ont point d'autre occupation que celle de s'élever contre ses volontés, de résister à ses ordonnances, en ôtant à Dieu, en toutes occasions, ce qui lui appartient pour le donner à César.

Ne vous imaginez point, mes frères, que, lorsque je dis que l'on ôte à Dieu ce qui lui est dû, pour le donner à César, j'entende par le mot de César, les princes et les souverains qui gouvernent le monde ; c'est de nous-mêmes que je parle. Dieu a partagé tous les devoirs entre lui et les hommes sous ces noms de Dieu et de César ; c'est nous qui sommes ce César, c'est-à-dire, l'objet de la plupart de nos actions : nous nous considérons nous-mêmes, presque dans tous les endroits de notre vie, et nous n'agissons que pour nous, et dans la vue de notre satisfaction, de nos plaisirs et de nos intérêts.

Ce courtisan, par exemple, est engagé au service de son roi, il combat avec valeur dans ses armées, il se signale dans toutes les rencontres, il monte à des brèches tout en feu, et donne partout les marques de son zèle et de sa fidélité ; cependant c'est lui-même qu'il sert dans ces occasions et non pas son roi ; il ne témoigne tant d'ardeur et tant d'attachement pour sa personne, que parce qu'il en attend des récompenses, qu'il en espère des dignités et des honneurs, et qu'il croit qu'il se procurera par là des établissements et des fortunes. Voilà, d'ordinaire, quel est le motif qui fait agir les gens du monde. Voilà sur quoi roule toute leur conduite : voilà ce qui fait qu'ils ne connaissent ni travaux, ni peines, ni dangers.

Mais si ce prince qu'il sert avec tant d'attachement venait à déchoir de sa grandeur et de son autorité, de sorte qu'elle reçût des atteintes et des secousses si puissantes, que l'on ne vît aucune apparence ni de rétablissement ni de retour, cet homme si zélé et si ardent ne serait pas longtemps sans faire connaître par son refroidissement, par sa désertion, et par sa retraite, que son cœur n'était pas comme on le croyait, et que c'était à sa propre fortune qu'il était

attaché et non pas à la personne de son prince.

On peut dire la même chose de tous ceux qui vivent dans le monde; car, s'ils le recherchent avec tant d'empressement, ce n'est pas qu'ils l'aiment et qu'ils l'estiment à cause de lui-même, c'est par rapport à eux. Ses plaisirs, ses vanités, ses entretiens, ses affaires, ses divertissements, quelque méprisables qu'ils soient, leur plaisent et leur conviennent, ils en veulent jouir à quelque prix que ce soit; cependant lorsqu'ils viennent à se dégoûter, ou des choses, ou des personnes qu'ils paraissent aimer davantage, et qu'ils n'y trouvent plus leur satisfaction accoutumée, ils les quittent pour passer à d'autres qui leur soient plus agréables et plus sensibles. C'est un changement qu'ils font sans peine, et qui ne leur coûte rien, parce que ce qu'ils abandonnent, ils ne l'avaient pas choisi pour l'amour de lui-même; mais à cause qu'ils y trouvaient ou leur plaisir, ou leur intérêt; ainsi il est vrai de dire qu'ils n'ont qu'eux-mêmes devant les yeux, et que c'est eux-mêmes uniquement qu'ils considèrent dans l'attachement qu'ils témoignent avoir pour le monde.

Mais plutôt à Dieu que les hommes fussent, pour le roi du ciel, ce qu'ils sont pour le monde et pour les rois de la terre, et que comme il n'y a rien qu'ils n'entreprennent pour leur plaisir, dans la pensée que leurs services ne demeureront pas sans récompense, ils s'appliquassent avec un soin, une exactitude, une fidélité semblable au service de Dieu, dans l'espérance des biens qu'il a promis à tous ceux qui le servent: ainsi ils rendraient à Dieu ce qui lui appartient, par l'attachement qu'ils auraient à respecter ses ordres et à exécuter ses volontés.

Cependant, bien loin de tenir cette conduite juste, et si recommandée, ils en prennent une toute contraire, et par un renversement que l'on ne peut comprendre, quoiqu'ils ne puissent ignorer qu'ils n'ont rien qu'ils ne tiennent de Dieu, et qu'ils n'aient reçu de sa libéralité infinie, ils lui refusent tout, et violent impunément ce précepte, dont l'observation est si indispensable: *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo*: et se mettent, pour ainsi dire en sa place, en lui ravissant ce qui lui appartient, en se l'attribuant par la plus injuste de toutes les usurpations.

Si vous doutez de ce que je vous avance, mes frères, donnez-vous la peine d'entrer dans la conduite des gens du monde; regardez-les avec attention dans le détail de leur vie, examinez leurs actions, non pas pour les condamner, mais pour vous instruire. Voici un fondement certain duquel vous devez tirer les conséquences, sans crainte de vous méprendre; les hommes n'ont rien qu'ils n'aient reçu de Dieu; les facultés, les sens et les puissances de l'âme sont ses dons, il leur a donné et les uns et les autres, et il continue de leur donner par le bienfait

de la conservation, qui en est une production perpétuelle; d'où il s'ensuit que, pour rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, il faut que les actions et les mouvements de l'âme et des sens lui soient consacrés. Cependant quel usage en fait-on? quel soin prend-on de lui rendre en ce point la justice qui lui est due?

Les yeux, qui ne leur sont donnés que pour des usages utiles et nécessaires pour la vie, pour considérer les créatures avec des vues saintes, c'est-à-dire pour adorer en elles la bonté, la sagesse, la puissance de celui qui les a faites, pour remonter incessamment de la créature au Créateur, pour connaître et pour admirer sa magnificence dans le nombre, dans la beauté, dans l'ordre et dans l'arrangement de ses ouvrages; ces yeux, dis-je, ne leur servent que pour contenter leurs cupidités, pour échauffer leurs convoitises: ils les portent indifféremment à toutes sortes d'objets, ils les y attachent avec une avidité, une curiosité insatiable; ils désirent tout ce qui leur peut plaire, mais d'une manière qui ne connaît ni bornes, ni règles, ni mesures; ainsi ils deviennent avarés, ambitieux, gloutons, cruels, impudiques, superbes, et ces yeux sont comme des portes toujours ouvertes, par lesquelles les vices et les dérèglements entrent dans leurs âmes, s'en emparent et s'en rendent les maîtres.

Ne pensez pas qu'ils se servent plus heureusement de leurs oreilles, ni de leurs bouches. Comme ils ne se disent les uns aux autres que des choses vaines et trompeuses, et que le venin de l'aspic est sur leurs lèvres, *Venenum aspidum sub labiis eorum* (Psal., XIII, 3): que peuvent-ils entendre que des paroles empoisonnées, que des discours remplis d'aigreur, d'amertume et d'iniquité? C'est ainsi qu'ils abusent des dons de Dieu, et qu'ils exercent leurs injustices, leurs haines et leurs passions par le moyen de ces deux facultés, dont ils ne doivent se servir, selon les desseins de Dieu, que pour maintenir entre eux une société sainte.

Cette bouche, qui par-dessus toutes choses doit être employée pour chanter ses louanges, pour publier ses merveilles, pour louer son saint nom par des déclarations continuelles du sentiment que l'on a de toutes les marques que l'on reçoit incessamment de ses miséricordes, n'est occupée pour l'ordinaire qu'à proférer des railleries, des médisances, des calomnies, des blasphèmes, des mensonges. Ce que je vous dis des yeux, des oreilles et de la bouche, vous pouvez l'entendre de tout l'homme extérieur; car il semble que l'on fasse son plaisir et sa gloire de se tirer de l'ordre de Dieu, de se soustraire à sa main, de secouer ce joug bienheureux qui ne paraît jamais ni dur ni pesant, qu'à ceux qui aiment et qui veulent agir en toutes occasions indépendamment du compte qu'ils sont obligés de lui rendre de leur conduite.

Ils ne gardent pas à Dieu plus de fidélité dans l'usage qu'ils font des puissances spi-

rituelles ; et la raison qui les distingue, qui les rehausse, et qui les rend supérieurs aux bêtes, non-seulement par sa nature, mais par l'excellence de ses fonctions, ne fait que les avilir et les abaisser lorsqu'au lieu de s'en servir pour s'instruire de sa loi, pour s'en nourrir, pour la méditer, pour s'élever jusqu'à son trône, et contempler la beauté et l'excellence de cette Majesté infinie, pour oublier les choses d'ici-bas, et n'avoir plus de commerce et de communication que dans le ciel, selon la pensée de l'Apôtre : *Nostra conversatio in caelis est* (Philip., III, 20), ils en éteignent tous les sentiments, toutes les lumières, afin de s'abandonner avec plus de licence à toutes sortes de dérèglements et d'excès.

Les autres appliquent toutes leurs connaissances à ménager leur fortune ; tout ce qu'ils ont d'esprit ne va qu'à étudier et à trouver les moyens d'établir et d'augmenter leurs richesses, d'agrandir leurs familles, et de laisser des dignités et des biens immenses à leur postérité.

Les autres ont des intentions plus fines, et mettent toute leur habileté et leur industrie à se faire un nom parmi les hommes, à acquérir de la réputation et de la gloire soit dans le métier de la guerre, soit dans l'étude des lettres et des sciences.

Les autres se persuadent qu'il faut mépriser tout ce qui donne de la peine, que le travail ne convient pas à un homme libre, et ne veulent prendre d'autre parti que celui de vivre dans l'oisiveté, dans la paresse et dans la négligence des véritables biens dont ils devraient être incessamment occupés.

Les autres, dont le nombre est grand, cachent, sous les couleurs et les apparences d'une religion qu'ils n'ont point, des vices énormes.

Enfin il y en a d'autres qui font profession de piété, et qui en ont même, mais qui joignent à cette disposition des satisfactions humaines, et qui s'accordent, sans scrupule, tout ce qu'ils croient qu'ils peuvent avoir sans péché. Ils cherchent les aises et les commodités de la vie qui leur paraissent innocentes ; ils se font à la vérité une condition douce et tranquille, mais comme ils ne font rien par là que de se délivrer du tumulte et des embarras du monde, et de se mettre à l'abri des tempêtes auxquelles sont exposés ceux qui y sont engagés, pour jouir seulement d'un repos et d'une paix tout humaine, leur état n'est guère meilleur ni plus avantageux que celui de ceux dont nous venons de parler, puisqu'on n'y remarque rien de la croix de Jésus-Christ, de la dureté de la pénitence et des privations qui y sont attachées ; sans quoi c'est se tromper que de prétendre aux récompenses qu'il n'a destinées que pour ceux qui s'en chargent, qui la portent, et qui le suivent : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me.* (Matth., XVI, 24.)

Voilà, mes frères, la justice que les gens

du monde rendent à Dieu, voilà de quelle sorte ils obéissent à ce précepte : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo* ; je dis la plus grande partie et la plus nombreuse ; voilà de quelle sorte ils reconnaissent toutes ces grâces qu'il verse incessamment sur eux à mains ouvertes. Ils se regardent, et ils se considèrent partout comme s'ils étaient eux-mêmes leur propre fin, et ils ne tendent en toutes choses qu'à se contenter et à se satisfaire ; ils perdent toute mémoire de ce qu'ils doivent à Dieu, et non-seulement, comme dit l'Apôtre, ils cherchent leurs intérêts et non pas ceux de Jésus-Christ : *Quærunt quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi* (Philipp., II, 21) ; mais ils dépeuillent insolemment ce Roi de gloire de ce qui lui appartient par tant de titres et de considérations différentes pour en revêtir ses esclaves, et c'est ainsi qu'ils accomplissent ce commandement : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.*

Si vous êtes donc en peine de savoir ce qu'il faut faire pour rendre à Dieu ce qui lui est dû, afin de ne pas tomber dans cette injustice, dont je viens de vous tracer une peinture si monstrueuse, et pour éviter le malheur de ceux en qui les grâces de Dieu, quelque abondantes qu'elles puissent être, ne trouvent qu'une dureté impénétrable, je vous réponds que Dieu y a pourvu en vous appelant à son service, et vous engageant dans une observance et sous une discipline exacte. Il a mis votre homme tout entier extérieur et intérieur, dans une dépendance étroite ; il a assujéti vos sens à ses volontés ; et pourvu que vous vous acquittiez fidèlement de ce que vos règles vous prescrivent, sans vous détourner ni à droite ni à gauche de la voie qui vous est marquée, toutes vos actions iront et se rapporteront à lui comme à leur fin.

Vos yeux glorifieront son saint nom quand vous les tiendrez abaissés, selon qu'il vous est ordonné, et que vous vous abstiendrez de voir, comme dit un Père de l'Eglise, ce qu'il ne vous est pas permis de désirer ; vos bouches lui rendront un hommage tout semblable quand vous garderez le silence conformément à votre institut, et que vous ne le romprez que pour chanter ses louanges, ou pour parler de lui, lorsque la permission vous en sera donnée ; vos pieds et vos mains et toute votre contenance contribueront à sa gloire, quand vous vous conduirez avec tant de règle et de retenue que l'on n'apercevra en vous ni action, ni mouvement, ni démarche qui ne donne de l'édification, et qui ne convienne à la dignité de votre état ; vous l'honorerez par l'emploi de votre temps, dont tous les moments lui sont consacrés, par les veilles, les jeûnes, les travaux et toutes les autres austérités dans lesquelles vous passez le cours de votre vie.

Vous n'avez pas, mes frères, de moindres secours ni de moindres avantages, pour employer à son service et à sa gloire les puissances de votre âme. Vos journées ne sont-elles pas remplies d'occupations saintes ?

y a-t-il une seule action de l'esprit qui ne le regarde? Le chant des psaumes et des cantiques divins, vos lectures, vos prières, les entretiens que l'on vous fait, dont il est toujours le sujet et la matière, vous tiennent incessamment dans sa présence, et font que vous n'avez que lui seul devant les yeux; vous avez de continuelles occasions de lui donner des marques de votre amour par l'exercice de l'obéissance et de la charité que vous rendez à vos supérieurs et à vos frères, et par la destruction de votre volonté propre, à laquelle vous avez renoncé par une protestation publique pour suivre et pour vous régler uniquement par les mouvements de la sienne.

Enfin toutes vos obligations, je vous le dis encore, sont saintes; elles sont tellement serrées, et elles se succèdent de si près les unes aux autres, qu'il ne vous reste pas un moment de vide ni d'intervalle. Ainsi, si vous êtes fidèles à exécuter ce que votre profession demande de vous, vous trouverez Dieu partout, et votre vie ne sera qu'un sacrifice et une oblation continuelle.

Je suppose en tout cela, mes frères, que vous vous acquittiez de tous ces devoirs avec sentiment, que vous y joigniez une piété sincère. Car à moins que ces œuvres ne soient animées du véritable esprit, elles ne sont qu'une écorce qui n'a ni sève ni humeur, et quelque saintes qu'elles paraissent, elles ne trouveront devant Dieu ni agrément ni mérite. C'est là ce qui fait que tant de gens travaillent inutilement, et que toutes les peines qu'ils se donnent ne leur produiront ni fruit ni récompense. Dieu veut le cœur, c'est ce qu'il désire de ceux qui le servent, tout le reste n'a rien qui soit digne de lui, mais le malheur est que la plus grande partie des hommes n'en ont point.

Il vous reste à savoir ce que vous devez donner à César : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari*; car s'il n'y a rien en vous que vous ne teniez de Dieu, et par conséquent que vous ne deviez lui rendre : quel sera, me direz-vous, le partage de César, et qu'est-ce que nous pourrions nous accorder à nous-mêmes? Il est vrai, mes frères, que tout le bien qui est en vous, soit de la nature soit de la grâce; tous ces dons, toutes ces qualités, soit des âmes, soit des corps, doivent être regardées comme vous venant de Dieu, et c'est une vérité constante que vous n'avez rien qu'il ne vous ait donné, selon cette parole du Saint-Esprit : *Quid habes quod non accepisti?* (I Cor. IV, 7.)

Cependant si vous voulez que je vous dise ce qui vous appartient, qui vous est propre, et à quoi Dieu ne peut avoir aucune part, c'est le péché : il est uniquement de votre fond, soit que vous le regardiez dans l'action et dans l'accomplissement, soit que vous le voyiez dans sa racine, dans son origine et dans son principe, je veux dire dans la cupidité, de laquelle il naît et sort comme le ruisseau coule de sa source. Doutez-vous, après cela, de ce que vous devez

accorder à César? demandez-vous ce que vous devez vous donner à vous-mêmes? Vous êtes pécheurs, vous l'êtes par votre naissance, vous l'êtes par vos dérèglements et par vos propres infidélités : ainsi ce qui vous convient et ce que vous ne pouvez vous refuser sans injustice, ce sont les reproches, les mortifications, les pénitences. Ne vous laissez donc point de vous accuser devant Dieu comme devant les hommes, rabaissez-vous, armez-vous d'une sainte indignation contre vos propres iniquités, punissez-vous vous-mêmes pour prévenir la sévérité que Dieu prépare à ceux qui se seront traités avec une compassion fautive; et souvenez-vous de cette instruction de l'Apôtre, qui nous apprend que si nous aimions assez la gloire de Dieu et notre propre salut pour nous juger nous-mêmes, nous nous mettrions à couvert de la rigueur de ses jugements : *Quod si nosmetipsos didicaremus, non utique judicaremur.* (I Cor., XI, 31.) Voilà, mes frères, notre partage, voilà à quoi nous oblige le sentiment que nous devons avoir de nos propres maux; et en user de la sorte, c'est le moyen d'effacer ceux dont nous nous trouverons coupables, et de nous garantir de ceux que nous pourrions commettre.

Cette obligation, tout importante qu'elle est, est la plus ignorée; il n'y a presque personne qui ne veuille paraître juste, et qui ne se pare d'une équité et d'une droiture qu'il n'a point. Les uns ont assez de témérité pour oser se justifier devant Dieu, et pallier des crimes dont leurs âmes sont toutes défigurées : les autres font ce qu'ils peuvent pour paraître justes aux yeux des hommes, et innocents des excès dont ils ne peuvent disconvenir qu'ils ne soient coupables, et prétendent s'attirer une estime et une réputation dont ils sont indignes, semblables à ce prince infortuné qui, sachant qu'il était rejeté de Dieu, ne laissait pas de prier incessamment le prophète de l'honorer à la face de tout son peuple. (I Reg., XV, 30.) C'est ainsi qu'au lieu de nous mettre en état d'obtenir le pardon de nos péchés par l'humiliation de notre cœur, nous les augmentons par notre orgueil, et nous faisons que les blessures que l'on aurait pu guérir, si on y avait appliqué les véritables remèdes, deviennent incurables.

Je finis, mes frères, en vous disant que votre état vous préservera de ce malheur, si rien ne l'emporte dans votre cœur au-dessus de vos devoirs; si vous avez autant de soin de vous rabaisser que votre profession vous le prescrit : si vous ne connaissez point ici-bas d'autre gloire que celle de Jésus-Christ; enfin si vous vous contentez dans une discipline exacte, si vous vous acquittez avec autant de religion et de ponctualité de tous les exercices dont vous vous êtes chargés, que vous y êtes obligés par votre engagement et par vos promesses. En un mot, si ce détail de sentiments et d'actions différentes qui dégoûtent et lassent les âmes imparfaites, font votre con-

solation, vous rendez à Dieu, par toute votre conduite, ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient à César; et il n'y aura rien dans ce partage qui ne soit parfaitement conforme à ce grand précepte : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.*

LXXV. CONFERENCE.

Pour le vingt-troisième dimanche après la Pentecôte.

MANIÈRE DE NOUS ACQUITTER PARFAITEMENT DE NOS OBLIGATIONS.

Non cessamus pro vobis orantes, ut ambuletis digne Deo, per omnia placentes. (*Coloss.*, I, 9, 10.)

Nous ne cessons point de prier pour vous, afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu, en vous efforçant de lui plaire en toutes choses.

Il n'y a rien que vous deviez appréhender davantage, mes frères, que de ne pas faire tout ce que vous faites de la manière dont vous êtes obligés de le faire. Dieu qui a prescrit à tous les Chrétiens le fonds de leurs devoirs, ne manque pas de régler les moyens et les voies qu'ils doivent suivre pour s'en acquitter; tout tombe sous sa providence, rien ne lui échappe, *Capilli capitis vestri omnes numerati sunt* : « Les cheveux même de votre tête sont comptés (*Luc.*, XII, 7), » et vous ne devez point douter que toutes les circonstances de nos actions, comme nos actions mêmes, n'aient de sa part une destination particulière; en un mot, faire le bien, c'est quelque chose, mais ce n'est pas assez, si on ne s'applique à le faire en la manière que Dieu veut qu'on le fasse : *Qui enim custodierint justa iuste, iustificabuntur.* (*Sap.*, VI, 11.)

Ce qui trompe la plus grande partie des gens du monde, dans tous les états et dans toutes les professions, c'est qu'ils vivent dans une entière ignorance de cette vérité; et quoiqu'il n'y en ait guère de plus importante, elle est si peu connue que vous diriez, à voir agir les hommes, qu'ils sont les maîtres de leurs actions, et que, dès là qu'ils se proposent un bien, le choix des moyens et des conduites dont ils doivent se servir pour y arriver, est uniquement dans leurs mains; et c'est ce qui fait souvent qu'une entreprise, sainte en elle-même, perd aux yeux de Dieu, par des incidents qui ne le sont pas, toute sa bonté, son agrément et son mérite.

Toute votre vie, mes frères, est sainte, et pourvu que la sainteté n'en soit ni corrompue ni altérée, elle est capable de sauver tout un monde; cependant il peut arriver que faute d'accompagner ce que vous faites des dispositions nécessaires, j'entends celles qui sont destinées et réglées par la Providence, cette conversation, cet état tout excellent qu'il est, vous deviendra inutile; disons davantage, il vous attirera des punitions rigoureuses, au lieu de vous mériter des récompenses.

Il n'y a rien de plus saint que de passer sa vie dans les jeûnes, dans les veilles, dans

la mortification des sens, dans les travaux corporels, dans le silence, dans la méditation de la loi de Dieu, dans le chant des psaumes, et des divins cantiques; tous ces exercices ont été dictés par le Saint-Esprit, il en est le maître et l'instituteur, et il n'a fait qu'employer la main des hommes pour les exprimer dans les règles qu'ils nous ont écrites, comme dans des tables sacrées; mais ne croyez pas que cela suïsse, car depuis que Dieu a menacé de sa malédiction ceux qui s'acquittent avec négligence des choses qu'il leur a commandées, tous les hommes doivent trembler, et particulièrement ceux qui sont employés dans les charges, et dans les fonctions les plus saintes.

Cet homme par exemple qui se croit en sûreté, parce que l'œuvre auquel il est appliqué, a Dieu pour son objet; cet homme qui se repose sur ce que son état n'a rien qui ne soit selon la vérité, sur ce que la gloire de Jésus-Christ est toute la fin de son emploi, et sur ce que ceux qui l'ont établi n'ont agi que par son esprit et par le mouvement de sa grâce, se mécompte grossièrement, s'il ne s'acquitte de ses devoirs dans l'ordre de Dieu, s'il ne demeure en tout dans sa dépendance, et s'il ne suit avec attachement, et pas à pas les voies qu'il lui a marquées, pour l'accomplissement de ses volontés.

C'est ce qui m'oblige de vous dire si souvent, mes frères, que vous devez dans ces actions différentes qui forment comme le corps de vos journées, vous conduire précisément selon les desseins de Dieu, j'entends les animer, y joindre l'esprit, les faire avec cette pureté, cette ferveur, ce sentiment qu'il demande des personnes qui lui sont consacrées, en sorte que vous puissiez tous ensemble travailler pour sa gloire, et pour votre salut.

C'est une obligation qui vous est commune avec tous ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, et vous devez l'inférer de tout ce que nous venons de vous dire; car comme il s'est donné pour modèle et pour règle, il faut qu'ils le suivent; et comme il n'a jamais rien fait de lui-même, et que dans tous les endroits de sa vie, il a été dans la main de son Père : *Non possum ego a meipso facere quidquam* (*Joan.*, V, 30), il faut aussi qu'ils dépendent en tout, et que leur soin soit d'étudier toutes ses intentions, afin de les exécuter au pied de la lettre, et d'apprendre de lui de quelle sorte, et de quels moyens ils doivent user, pour s'acquitter des emplois dont il lui a plu de les charger. C'est ce que nous voyons dans l'exemple de Jésus-Christ (comme nous venons de vous le dire) aussi bien que dans sa parole, et ce que nous ne saurions ne pas pratiquer à moins que de vouloir nous séparer de la soumission que nous sommes obligés de lui rendre en qualité de ses serviteurs et de ses disciples.

Sachez donc, mes frères, que vous offensez Jésus-Christ comme chrétiens, et que vous contrevenez à ses ordres, si vous ne

faites pas tous vos efforts pour vous acquitter des devoirs de votre profession avec toute la piété et la perfection qu'elle renferme ; si vous faites avec négligence ce qu'il veut que vous fassiez avec ferveur ; si, au lieu de marcher dans ses voies avec cette vigueur et cette promptitude qui marquent le zèle que vous avez pour son service, on vous y voit avec une langueur qui témoigne que ce n'est que la nécessité toute seule de votre engagement qui vous pousse, ou qui vous entraîne ; si, au lieu de chanter ses louanges du sentiment et de la plénitude de vos cœurs, vous ne le faites que du bout de vos lèvres ; enfin si vous vous contentez de la lettre qui tue et qui donne la mort, au lieu d'animer toute votre conduite de l'esprit qui donne la vie, ce mal que vous faites comme chrétiens, augmente de beaucoup, à cause de l'avantage que vous avez d'être attachés à Dieu, par la consécration de vos vœux.

Premièrement, cette alliance étroite que vous avez contractée avec Jésus-Christ, vous oblige sans comparaison plus que le reste des hommes à observer toutes ses volontés, et à ne laisser passer aucune occasion de lui plaire. La grâce qu'il vous a faite de vous unir à lui par des biens si nobles et si pressants, veut que vous soyez remplis d'un désir ardent d'embrasser tous ses desseins ; et votre ingratitude serait d'autant plus noire, et votre infidélité d'autant moins pardonnable, que vous aurez eu plus de part à sa miséricorde et à sa bonté ; et s'il mesure, comme il le fera sans doute, la punition à la gravité de la faute, et la faute à la grandeur des dons, il n'y a point de supplice que votre désobéissance ne mérite : *Effundens iram secundum misericordiam.* (Eccli., XVI, 12, 13.)

Secondement, vous ajoutez au péché que vous commettez, le crime de l'hypocrisie. Le monde qui juge de vos dispositions intérieures par les actions qui frappent ses yeux, se persuade que Dieu occupe tout le sentiment de votre cœur ; que vous méditez sa loi sainte, les jours et les nuits ; il croit, dis-je, que n'ayant plus de communication avec les hommes, vous avez un commerce continu avec ses anges ; il se figure qu'étant dans un dégagement actuel des choses d'ici-bas, votre conversation est dans le ciel, et qu'étant entièrement morts à la terre, vous ne vivez plus que de Jésus-Christ, et pour Jésus-Christ ; et pendant que l'on forme de vous des pensées si avantageuses, vous obéissez à vos cupidités, elles vous séparent secrètement de Dieu, elles vous possèdent, elles appesantissent vos âmes, elles les tiennent liées, elles en dominent toutes les puissances, en sorte que vous servez Dieu, si cela s'appelle le servir, d'une manière indigne de vous, indigne de lui, indigne de sa majesté suprême, comme de la sainteté de votre état ; enfin vous portez la malédiction de Dieu, lorsque les hommes abusés par vos conduites extérieures, vous considèrent comme des gens

de bénédiction, et vous mettent au nombre de ceux dont il est dit : *Benedictus qui venit in nomine Domini !* « *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !* » (Psal., CXVII, 26.) Oh ! que les louanges qui vous viennent de la part des hommes vous coûteront cher ! Que de larmes amères vous répandrez pour tous ces témoignages d'estime et de considération que vous n'avez point mérités. Souvenez-vous de cette parole terrible : *Vae peccatori terram ingredienti duabus viis !* « *Malheur au pécheur qui marche sur la terre par deux voies !* » (Eccli., II, 14.) Or celui-là marche par deux voies, quand ses actions ont l'apparence d'être de Dieu, et qu'il ne tend qu'à plaire aux hommes : *Duabus quippe viis ingreditur peccator, quando Dei est quod exhibet, et mundi quod per intentionem quærit.*

Pensez donc, mes frères, et appliquez-vous ce que je vous dis dans le moment que je vous parle. Il est très-possible qu'un religieux qui s'est privé de toutes les consolations et de tous les biens de ce monde, qui vit dans la pratique de ces exercices extérieurs, et de ces occupations régulières, qui va droit devant les hommes, je veux dire, qui ne fait pas de ces chutes éclatantes qui sont incompatibles avec la piété dont il fait profession, soit renversé par terre au jugement de Dieu, comme dit saint Grégoire, rejeté et vomé de son cœur, pour parler selon l'expression de l'Écriture, comme une viande dégoûtante qu'on ne peut plus regarder qu'avec horreur. Pensez, ce qui est bien davantage, qu'il n'est pas nécessaire que cette viande soit corrompue, pour être rejetée, mais qu'il suffit qu'elle soit fade, et qu'elle ait quelque qualité qui fasse que l'estomac ne la puisse supporter. Ce n'est point parce que tu es un scélérat, un homicide, un blasphémateur ; parce que tu es un ennemi déclaré de toutes mes volontés, que je t'abandonne : mais c'est (dit le Saint-Esprit) parce que tu es tiède, que tu es indifférent à mon égard, que tu ne réponds pas à mes bontés, et que tu n'es pas touché, comme tu le devrais être, des marques que je t'ai données, et que je te donne tous les jours, de l'amour que j'ai pour toi : *Quia tepidus es, incipiam te evomere ex ore meo.* (Apoc., III, 16.) Ce sont les paroles de la Vérité éternelle.

Qu'un religieux après cela juge bien de lui-même, parce qu'il est dans les mêmes exercices que ses frères, qu'il s'acquitte des mêmes pratiques, qu'il se trouve dans les mêmes travaux et dans les mêmes occupations ; je n'ai rien à répondre, le Saint-Esprit le fait pour moi : *Habet qui judicet eum, sermo quem locutus sum.* (Joan., XII, 48.) Mais je vous dirai en un mot que, s'il fait toutes ses actions, quelque saintes qu'elles paraissent, avec négligence et avec tiédeur, il faut qu'il sache que cette disposition toute seule peut lui fermer pour jamais les portes du royaume de Jésus-Christ.

Jésus-Christ, mes frères, veut que ses épouses aient des sentiments enflammés ; il veut qu'elles courent à l'odeur de ses par-

fums, c'est-à-dire, que sa beauté les attire, les charme, les ravisse, et que l'on aperçoive dans toutes leurs actions des traits et des caractères de ce feu divin qui les embrase et qui les consume ; et dès là qu'elles sont indifférentes, il ne les regarde que comme des infidèles. J'en dis trop pour ceux qui ne considéreront les choses que dans la surface ; mais pour ceux qui les verront dans le fonds, dans le principe, et dans la vérité, il faut qu'ils conviennent que je n'avance rien qui ne soit plein de raison et de justice. Car qu'est-ce qui fait que ce religieux s'acquiesce de ses devoirs avec négligence ? On trouvera, si on en cherche la cause, que c'est qu'il s'abandonne à la paresse, qu'il écoute la voix de la nature, qui est ennemie de tout assujettissement, qu'il se laisse aller à ses convoitises, qu'il souffre que ses passions soient maîtresses ; on trouvera, dis-je, qu'il languit dans un assoupissement volontaire, qu'il vit dans la dissipation, qu'il se livre à ses pensées, à ses imaginations, qu'il conserve le souvenir des actions de ses frères qui lui auront déplu ; on trouvera qu'il y a des créatures qui l'occupent au préjudice de ce qu'il doit à Dieu, qui le lient, qui le captivent, et que sa mollesse est si grande et si consommée qu'il ne daigne pas faire un pas ni un effort pour sortir de cette malheureuse servitude ; et tout cela ne se passe en lui, que parce qu'il est vide de cet amour et de cette charité qui doit remplir toute la capacité de son cœur : et comme cette charité est la robe nuptiale, dans le sentiment de tous les saints, sans laquelle on ne peut être reçu dans la chambre de l'époux, cette privation suffit pour le perdre, elle le défigure aux yeux de Jésus-Christ, et elle le prive, et peut-être sans retour, du bonheur de sa présence.

Comme on ne peut vous donner trop d'éloignement de cette conduite, on ne peut aussi se servir de trop de raisons et de trop d'exemples pour vous en faire connaître la difformité et l'injustice. Si, par exemple, un architecte avait eu ordre d'un grand prince de lui bâtir un palais magnifique, qu'il lui eût donné pour exécuter ses ordres et ses intentions, des pierres et des matériaux d'un grand prix, comme du marbre, du porphyre, du jaspé, et qu'au lieu de travailler avec toute l'étude, d'y employer tout l'art, toute la finesse possible, de garder les mesures et les proportions qui en doivent faire la richesse, l'ornement et la beauté, il se contentât de les disposer et de les tailler d'une manière brute et grossière qui n'eût aucun rapport à la noblesse du dessein ; un ouvrage si mal entendu, et si mal conduit, ne serait pas seulement regardé du prince, et l'architecte qui l'aurait trompé ne trouverait en lui que de l'indignation, de la colère et du châtiment, au lieu de la récompense qu'il en aurait attendue.

Vous êtes, mes frères, cet architecte ; Jésus-Christ est le prince ; ce palais, c'est la maison de votre âme, que vous devez construire avec tant d'ordre, de disposition et

de magnificence, qu'elle soit digne d'être son temple et son sanctuaire ; les matériaux dont vous devez vous servir pour élever cet édifice, sont tous ces différents exercices de piété, de religion, de discipline, de mortification extérieure et intérieure, dans lesquels vous passez vos jours ; mais si, au lieu de vous acquiescer de ces devoirs avec toute la vertu, la sainteté et la perfection que vous devez, vous n'y satisfaites qu'avec cette négligence, cette langueur, cette inapplication si contraires à toutes ses vues et à toutes ses espérances, sachez que vous n'avez rien à attendre de lui que des châtiments rigoureux, et que vous êtes à son égard, comme si, en la place d'une demeure superbe et digne de sa grandeur, vous lui aviez bâti une maison de villageois, ou une cabane de berger. Voilà, mes frères, de quelle sorte ceux qui s'imaginent se sauver, par le fonds de leur vie et de leur état, se mécomptent et se perdent malheureusement, par des manières et par des circonstances qui n'ont pas le rapport qu'elles doivent avoir à la dignité de leur profession ; je vous conjure donc, mes frères, de vous conduire de sorte que vous répondiez à l'excellence et à la dignité de votre vocation : *Obsecro itaque vos, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis.* (Ephes., IV, 1.)

LXXVI. CONFERENCE.

Pour le vingt-quatrième et dernier dimanche après la Pentecôte.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Cum ergo videritis abominationem desolationis quæ dicta est à Daniele propheta. (Matth., XXIV, 15.)

Quand vous verrez l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel.

Nous ne pouvons douter, mes frères, quel doit être aujourd'hui le sujet de l'entretien que nous aurons ensemble, puisque l'Eglise, ou plutôt l'Esprit de Dieu même qui forme tous ses mouvements, nous détermine et nous en donne la matière. Et véritablement comme nous ne lisons rien dans l'Evangile qui nous est proposé, que la fin et la désolation du monde, le bouleversement de l'univers, le trouble et la confusion de toute la nature, cet appareil si terrible qui accompagnera la venue de Jésus-Christ, lorsqu'il viendra pour juger le monde ; de quoi pourrions-nous parler, que de cet événement si redoutable, et duquel la méditation nous est si importante, si nécessaire, et si commandée ?

Ne pensez pas que ce soit un tableau que Dieu nous mette devant les yeux pour l'en retirer après l'avoir considéré quelques moments, et que son intention soit seulement de nous apprendre de quelle manière le monde doit finir, comme un fait, ou comme une histoire qui ne nous doit pas être entièrement inconnue ; non, son dessein va plus loin, Jésus-Christ veut que cette peinture si vivante et si animée, qu'il a voulu nous en tracer lui-même, fasse en nous des impressions profondes, qu'elle pénètre nos âmes, notre esprit, nos sens, et qu'elle perce,

selon les paroles de l'Écriture, jusque dans les jointures et dans les moelles de nos os : *Pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritus, compagum quoque ac medullarum* (Hebr., IV, 12), afin que ce sentiment règle nos mœurs, forme tout l'état de notre conduite, et la rende si exacte et si sainte, que nous puissions paraître avec confiance devant le tribunal de Jésus-Christ, et que nous soyons comme dans un abri assuré sous les ailes de sa miséricorde, lorsque cette multitude innombrable de pécheurs sera impitoyablement accablée du poids de sa colère et de sa justice : *Ut digni habeamini sugere ista omnia, et stare ante Filium hominis.* (Luc., XXI, 36.)

Un roi, un grand prince qui se trouvera dans le milieu de ses sujets comme un père de famille dans sa maison, ses peuples l'aimeront, et lui les aimera, ils seront attachés à sa personne, non point par la crainte, qui accompagne toujours l'autorité souveraine et la puissance royale, mais par les liens d'une affection sincère ; lui de son côté reconnaîtra leur fidélité par des bienfaits, par des récompenses, et par des largesses continuelles ; ils seront toujours prêts de donner leurs vies et leurs biens, de sacrifier toutes leurs fortunes, pour le moindre de ses intérêts, ils respecteront ses lois et ses ordonnances, et dans le moment qu'il paraîtra quelque ennemi, ils ne manqueront point de se mettre en campagne pour le combattre ; ce prince, dis-je, a tant de confiance dans leur fidélité et dans l'affection qu'ils lui témoignent, qu'il n'a point besoin de gardes pour sa défense ; ni de tenir sur pied des armées nombreuses, puisqu'il a autant de gardes qu'il a de sujets, et qu'ils sont toujours disposés d'aller où son service les appelle. Mais s'il arrive que ses sujets changent de sentiment à son égard, qu'il ne remarque plus en eux le même attachement et la même fidélité, il change aussi de conduite, il prend des gardes, il en choisit quelques-uns parmi eux, en qui il a plus de confiance, qu'il tient auprès de sa personne, qu'il distingue, qu'il favorise de grâces particulières ; enfin il lève des troupes, dont il puisse se servir dans les occasions et dans les besoins.

Jésus-Christ est ce roi, il a été parmi ses disciples depuis la naissance de son Eglise (quoique d'une manière invisible) comme un père parmi ses enfants, il a été l'unique objet de tous les mouvements de leurs cœurs, de toutes les actions de leur esprit, ils n'ont pensé qu'à lui plaire, ils n'ont aimé que lui, et avec tant d'ardeur et tant d'étendue qu'ils avaient incessamment devant les yeux sa loi sainte et ses volontés, et mettaient tout leur bonheur à les exécuter et à les suivre. Comme ils savaient qu'il n'avait rien recommandé davantage, sinon que ceux qui conserveraient sa foi eussent soin de l'imiter et de retracer les actions qu'il avait faites pendant le cours de sa vie, selon ces paroles : *Exemplum dedi vobis* (Joan., XIII, 15) : « *Je vous ai donné l'exemple ;* » ils eurent aussi un attachement tout particulier

à faire ce qu'ils connaissaient qu'il avait pratiqué, ils renoncèrent comme lui à tous les biens, à toutes les richesses et à tous les honneurs de la terre, chacun fit part de ce qu'il possédait à ceux qui étaient dans l'indigence, donnant à son prochain des marques de la charité qu'il lui portait ; ils chantaient ses louanges les nuits entières, honorant la mémoire de ses veilles si longues, qu'il avait passées dans la méditation et dans la prière ; enfin toute leur joie, toute leur gloire et toute leur ambition était de boire son calice, de porter sa croix, de répandre leur sang et de donner leur vie pour la confession de son nom, et pour soutenir les vérités qu'il avait prêchées, comme il avait donné la sienne pour les rendre éternellement heureux.

Pendant qu'ils vécurent dans cette fidélité, et qu'ils s'acquittèrent de leurs devoirs avec toute l'intégrité et la religion qu'il demandait d'eux, tandis que l'on vit dans leur conduite des marques de leur zèle et de leur reconnaissance, il les combla de grâces et de bénédictions ; mais quand leur piété vint à s'affaiblir, qu'ils commencèrent à écouter la voix de leurs cupidités au lieu d'obéir à celle de Dieu, à laquelle jusqu'alors ils s'étaient parfaitement soumis, et que leurs passions se furent rendues les maîtresses, au lieu de la grâce, dont ils avaient toujours suivi les impressions ; enfin lorsque, selon les paroles du prophète, s'abandonnant à la dépravation de leurs propres volontés, ils renversèrent toutes leurs voies, et tournèrent la tête en arrière, au lieu de marcher en avant : *Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam : sed abierunt in voluntatibus et in pravitatem cordis sui mali, factique sunt retrorsum, et non in ante* (Jerem., VII, 24), Jésus-Christ sépara de ce grand nombre de gens qui cessaient de le reconnaître, et qui refusaient de lui rendre les hommages qui lui étaient dus, des hommes selon son cœur, qu'il favorisa de bénédictions spéciales, qu'il remplit de son esprit, qu'il chargea tout de nouveau des obligations auxquelles il semblait que les autres avaient renoncé, afin qu'ils conservassent cette piété primitive, cette sainteté originaire, qui était l'effet de l'effusion de son sang et de la descente de son Saint-Esprit, malgré l'infidélité des hommes, et la conjuration des démons.

Ce sont les moines et les solitaires dont je vous parle, mes frères, que Jésus-Christ a formés et suscités dans son Eglise, comme je vous l'ai dit bien des fois. Leur condition et l'état de leur vie en est une preuve tout évidente ; ils renoncent, par la pauvreté qu'ils embrassent, à tous les biens de la fortune, toute leur occupation est de suivre Jésus-Christ pas à pas, de s'attacher sans diversion (autant que le peut une créature fragile et mortelle) à toutes ses voies ; c'est pour cela qu'ils veillent, qu'ils jeûnent, qu'ils travaillent de leurs mains, qu'ils passent les jours et les nuits dans la prière, qu'ils vivent dans les mortifications du corps

et de l'esprit, qu'ils exercent entre eux une charité inviolable, et que, ne trouvant point d'occasion d'endurer la mort pour lui donner les dernières marques de leur amour, ils s'abandonnent à des austérités et à des pénitences volontaires, qui peuvent leur procurer ce bonheur. et dans la vérité (quand elles sont telles que les saints les ont pratiquées et prescrites) elles peuvent être considérées comme de longs et rigoureux martyres. Ils imitent jusque-là une grande partie de ce qui a été religieusement gardé par les premiers Chrétiens; mais ce qu'ils y ajoutent, c'est cette continence perpétuelle à laquelle ils s'obligent par des vœux solennels; cette obéissance si exacte et si précise qu'ils promettent et qu'ils rendent aux supérieurs auxquels ils sont soumis, cette pauvreté et ce dépouillement actuel auquel ils s'engagent, que les premiers Chrétiens observaient véritablement, mais sans s'y obliger par vœu, et avec une liberté tout entière.

Jésus-Christ, voulant donner à ces hommes qui avaient contracté toutes ces obligations les moyens de s'en acquitter, et empêcher que la fragilité qui est attachée à la nature humaine ne les portât à relâcher quelque chose dans les résolutions qu'ils avaient prises, leur ordonna, comme un point principal, de ne perdre jamais de vue les jugements de Dieu, sachant que rien n'était plus capable de les rendre exacts dans l'observation de leurs promesses, que la présence d'un événement si terrible, et qu'il n'était pas possible qu'ils tombassent dans le violement de sa loi, ayant devant les yeux ce jour redoutable, auquel toutes les infractions doivent être punies, avec des circonstances si propres pour remplir d'horreur et d'effroi les âmes les plus audacieuses et les plus déterminées.

Si vous me demandez où se trouve cette obligation de conserver la présence des jugements de Dieu, je vous dirai que vous l'avez toute claire et toute précise dans votre règle, comme dans tout l'ordre et tout l'état de notre vie. N'est-ce pas vous imposer la nécessité de les avoir présents, lorsque saint Benoît vous ordonne, ou plutôt Dieu par son entremise, d'avoir incessamment la crainte de Dieu dans la pensée, et de ne perdre jamais la mémoire de ses commandements et de sa loi, non plus que des supplices dont il châtie ceux qui en auront négligé l'observation : *Timorem Dei ante oculos sibi semper ponens, oblivionem omnino fugiat et memor sit omnium quæ præcepit Deus, et qualiter continententes Deum in gehennam pro peccatis incidunt* (S. BENED. Regula, cap. 7.) Peut-on prescrire contre un ordre si précis, *Oblivionem omnino fugiat et semper sit memor*? et y a-t-il rien qui marque davantage que l'on doit, autant qu'il est possible, faire en sorte que la mémoire en soit attentive et actuelle?

Secondement, si vous désirez une preuve plus pleine et plus entière de ce que je vous avance, vous n'avez qu'à faire réflexion sur

votre état, comme je viens de vous dire, et vous en aurez par vos propres yeux une conviction toute certaine.

Si un prince, si un grand du monde, à la personne duquel vous seriez attachés, et qui vous donnerait part à sa confiance, vous parlait cent fois et deux cents fois par jour d'une même chose et d'une même affaire, et qu'il rentrât toujours avec vous sur le même sujet, pourriez-vous ne lui pas répondre autant de fois qu'il vous en parlerait, et pourriez-vous croire que son dessein ne fût que vous lui donnassiez une application continuelle? Ne serait-ce pas lui faire injure et lui déplaire, que de le mettre sur un autre propos? Et pourriez-vous lui refuser en cela les marques qu'il demanderait de votre complaisance? Ce prince vous entretient du gouvernement de son Etat, de ses vues, de ses desseins, de ses projets, de ses forces et de ses armées, des combats qu'il aurait gagnés, des victoires qu'il aurait remportées, vous l'écoutez avec joie, et vous vous en faites honneur.

Dieu vous parle, mes frères, deux cents fois le jour, de ses justices, de ses jugements, de la mort, de la peine du péché, des pièges qui vous sont tendus, des ennemis qui vous environnent, de sa colère et de sa sévérité; et pourriez-vous croire qu'il ne veuille pas que ce soit là le sujet le plus ordinaire de vos méditations et de vos pensées? et si cela est, pouvez-vous ne point faire ce qu'il veut que vous fassiez, c'est-à-dire, vous en occuper autant que la fragilité de votre esprit et votre inconstance naturelle vous le pourront permettre? Quand je vous dis qu'il vous en parle deux cents fois, cela vous surprend; mais je ne vous dis rien que de véritable, et je suis assuré qu'il vous paraîtra que je n'en dis pas assez, si vous examinez dans le détail tout ce que vous dites, tout ce que vous prononcez, et tout ce que vous faites, depuis le commencement de la journée jusqu'à la fin. C'est une vérité importante de laquelle on ne s'aperçoit pas, parce que l'on vit et que l'on veut vivre sans attention sur soi-même, et qu'on évite tant que l'on peut les réflexions qui donnent de la peine.

La première chose que vous faites, lorsqu'un moment après votre réveil, vous êtes entrés dans l'église pour y chanter les louanges de Dieu, c'est de lui demander dans la prière que vous lui adressez, qu'il vous preserve de succomber aux tentations, qu'il vous délivre et qu'il vous soutienne contre les entreprises du démon, et libera nos a malo (Matth., VI, 13); vous demandez à la sainte Vierge qu'elle vous accorde son intercession auprès de son Fils dans le moment présent et dans celui de votre mort : *Nunc et in hora mortis nostræ*; dans le symbole qui suit, qui est la profession de votre foi, vous y exprimez l'avènement futur de Jésus-Christ, qui doit venir du haut du ciel pour juger les vivants et les morts, *inde venturus est judicare vivos et mortuos* (Symb. Apost.); vous élevez aussitôt vos yeux et vos voix

vers le ciel pour lui demander son assistance et pour le prier de se hâter de vous la donner : cela ne marque-t-il pas que vous êtes dans le péril et que vos ennemis vous pressent ? Mais qu'y a-t-il de plus remarquable et de plus signifiant, que ce qui est contenu dans le premier psaume que vous dites tous les jours : *Seigneur, pourquoi mes adversaires se sont-ils multipliés ? et que le nombre de ceux qui s'élèvent contre moi est grand ? Pourquoi s'en trouve-t-il tant qui disent à mon âme, que c'est inutilement qu'elle met sa confiance et qu'elle espère dans la protection de son Dieu ? « Domine, quid multiplicati sunt qui tribulant me ? Multi dicunt animæ meæ, Non est salus ipsi in Deo ejus. »* (Psalm., III, 2, 3.) Le psaume XCIV parle des menaces que Dieu fait aux pécheurs dans la personne de son peuple ; le premier du dimanche exprime la rigueur de sa vengeance avec des termes effrayants, lorsqu'il dit que la main de Dieu trouvera tous ceux qui l'offensent, qu'ils seront au jour du jugement comme des furs embrasés : *Pones eos ut clibanum ignis in tempore vultus tui* (Psalm., XX, 10) : en un mot il n'y a pas dix psaumes de ceux que l'on chante la nuit dans les jours de fête, où l'on ne voie ces expressions de mort, de justice, de vengeance, de jugements, de haine et d'indignations contre les pécheurs. On peut dire à peu près la même chose des autres heures de l'office qui remplissent la plus grande et la principale partie de la journée ; ainsi on peut inférer par une conséquence certaine, qu'il faut que le cœur ne s'accorde pas avec la bouche, et qu'il ne ressente pas ce qu'elle prononce, ce qui est tomber dans la malédiction dont le prophète menace ceux qui s'acquittent de l'œuvre de Dieu avec négligence : *Maledictus qui facit opus Domini negligenter* (Jerem., XLVIII, 10) ; ou bien, que si on s'acquitte de ce devoir avec la religion, la piété, et l'attention qui est si recommandée, il n'y a rien qui soit plus présent à des religieux, à des moines, que la pensée de la mort et des jugements de Dieu.

On peut assurer la même chose du reste des exercices et des occupations : toutes les prières qui précèdent et qui suivent le repas, comme le *Miserere*, le *De profundis*, et l'oraison des morts, nous parlent-elles d'autres choses que de l'extrémité de nos vies, et du jugement de Jésus-Christ ? Le travail des mains, s'il se fait avec sentiment, ne nous rappelle-t-il pas le souvenir de cet arrêt si rigoureux et si juste tout ensemble, que Dieu prononça contre tout le genre humain, pour la punition du péché de notre premier père ? Et qu'est-ce qui peut davantage faire revivre ce souvenir et en rendre la mémoire vive, présente, et animée, que la célébration des saints mystères, où nous avons devant les yeux les funérailles de Jésus-Christ, ce sang si précieux qu'il a répandu sur le Calvaire, pour retirer les hommes de la servitude du démon, et les racheter de la captivité de l'enfer ?

Jugez après cela, mes frères, s'il peut être

permis à des religieux de chercher des divertissements dans le commerce du monde, ou des satisfactions humaines dans le fond de leurs cloîtres ; s'ils peuvent donner du temps à des occupations vaines, à des plaisirs, à des récréations, à des amusements qui les jettent dans la dissipation, et les mettent hors de cet état intérieur et de ce recueillement qui leur est si essentiel ; si ce n'est pas se tromper et aller directement contre les desseins de Dieu, lorsqu'ils font entrer dans leur conduite des entretiens, des emplois, des actions incompatibles et qui n'ont nul rapport avec le soin qu'il prend de les occuper de ses jugements et de ses justices !

On me dira peut-être comme deux inconvenients considérables : premièrement, que cette pensée ne fait pas toujours toutes les impressions que je m'imaginais, qu'elle vient et qu'elle s'en retourne sans beaucoup d'effet ; secondement, qu'il est à craindre qu'elle n'ait des suites fâcheuses dans ceux qui la concevraient d'une manière trop forte et trop vive, qu'elle les jetterait dans l'abattement et dans la tristesse, et les priverait de ce zèle et de cette ardeur si nécessaires, de cette joie qui se doit rencontrer dans tous ceux qui sont véritablement à Dieu et qui le servent.

Il est aisé de répondre, sur le premier, que, si on ne sent point cet effet de la pensée des jugements de Dieu dont nous vous parlons, c'est la faiblesse de notre force et c'est la véritable cause ; c'est à nos indispositions qu'il faut s'en prendre, à la dureté de nos cœurs, qui nous rend insensibles aux choses dont ils devraient être pénétrés. Nous sommes de bronze la plupart du temps, et tous les traits qui nous viennent de la main de Dieu trouvent en nous une résistance qui les arrête. Si un homme couvert de beaucoup de vêtements et de casques, s'exposait à la pluie, quelque grande qu'elle fût, il ne s'en apercevrait pas ; mais s'il n'avait qu'une simple chemise, il serait percé de la moindre goutte : nous sommes revêtus de nos anciens vêtements, je veux dire de nos habitudes, de nos péchés et de nos cupidités, de nos convoitises, de nos humeurs, de nos volontés propres, de nos passions ; le moyen que les grâces que Dieu nous fait et ces marques qu'il nous donne de sa bonté, si grandes et si continuelles, nous soient utiles ? le moyen qu'elles rencontrent en nous la sensibilité qu'elles y trouveraient, si nous étions dans les préparations contraires à celles dans lesquelles nous sommes ? Il faut se dépouiller de ce qu'on retient du vieil homme, jusqu'aux moindres de ses sentiments et de ses actions : *Exspoliantes nos veterem hominem cum actibus suis* (Coloss., III, 9), et il faut se revêtir tout ensemble de l'homme nouveau, qui doit se renouveler sans cesse, pour devenir capables de connaître Dieu, pour recevoir, pour goûter, pour profiter de tout ce qui nous vient de sa part, et *induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem secundum imaginem ejus qui creavit illum.* (Ibid., 10.)

Pour le second inconvenient, sachez, mes

frères, que toutes les fois que Dieu nous parle dans ses Ecritures de ses jugements, il y mêle quelque chose de sa bonté, et qu'il est rare qu'il nous fasse paraître la sévérité de ses jugements, qu'en même temps il ne nous fasse voir quel est l'excès de ses miséricordes, afin que, si l'une des faces de son éternité nous afflige, l'autre nous relève et nous console. Son extrême bonté fait qu'il tempère les choses de manière que ses élus y puissent trouver leur repos et leur sanctification; car, selon le Prophète, il aime ceux qui le craignent et qui espèrent en sa clémence : *Beneplacitum est Domino super timentes eum, et in eis qui sperant super misericordia ejus* (Psal., XLVI, 11); et puis, vous devez croire que le jugement, tout terrible qu'il est, perd de son horreur pour ceux qui le considèrent. Il touche véritablement ceux qui le méditent dans le dessein d'en faire un saint usage; mais le sentiment qu'il produit en eux, au lieu de les abattre, les remplit de confiance. S'ils y voient les ennemis de Dieu rejetés pour jamais de devant sa face, ils y voient ses serviteurs comblés d'une joie qui n'a ni bornes ni limites, et le désir qu'ils ont d'éviter le malheur des uns et d'avoir part à la béatitude des autres, fait qu'ils se séparent de tout ce qui peut en empêcher l'accomplissement, et qu'ils embrassent avec une ardeur incroyable tout ce qui peut y contribuer; ils corrigent leurs mœurs, ils règlent leur conduite, ils rendent leurs voies droites, et travaillent avec toute l'application dont ils sont capables, pour arriver à la fin qu'ils se proposent. Ainsi ils trouvent dans le témoignage de leur conscience une sécurité et une paix qui est, dès ce monde même, une récompense de leur fidélité, et ils éprouvent la vérité de ce que dit saint Augustin, quand il nous assure que l'avènement du Fils de Dieu doit être désiré et attendu de tous ceux qui le méditent et qui s'y préparent, qu'il est dur aux âmes dures, mais qu'il n'a rien que de doux et d'aimable pour tous ceux qui l'aiment et qui ont une piété sincère : *Adventus Christi durus est duris, mitis est piis*. (S. Aug. in psal. XCVII.)

Enfin, mes frères, la vue des jugements de Dieu renferme trop d'utilités et trop d'avantages, pour ne vous pas exhorter à en faire le sujet ordinaire de vos entretiens et de vos méditations. Après ce que le Saint-Esprit vous en a dit par la bouche du premier de ses Apôtres, vous ne devez point écouter ce que les hommes ou vous-mêmes vous pourriez vous dire, pour vous détourner d'une pratique si sainte et si nécessaire; car qu'y a-t-il de plus convaincant et de plus pressant tout ensemble que ces paroles que l'Esprit de Dieu a mises sur les lèvres de cet homme divin : *Le jour du Seigneur, dit-il, viendra tout à coup; et alors, dans le bruit d'une effroyable tempête, les cieux passeront, les éléments embrasés se fondront, et la terre avec tout ce qu'elle contient sera consumée par le feu* : *Adveniet autem dies Domini ut fur, in quo cæli magno impetu transient, elementa vero calore solventur, ter-*

ra autem et quæ in ipsa sunt opera exurentur ? » (II Petr., III, 10.) Voici la conséquence qu'il en tire : *Donc, puisque la perte de toutes choses est assurée, quels ne devez-vous point être, et quelle ne doit pas être la sainteté de votre vie et la rectitude de toutes vos actions, dans l'attente continuelle et dans le désir ardent de l'avènement du jour du Seigneur* ! *Cum igitur hæc omnia dissolvenda sint, quales vos oportet esse in sanctis conversationibus et pietatibus !* » (Ibid., 11.) Ce qu'il ajoute est bien digne d'être remarqué : *Car nous attendons selon la promesse de Dieu de nouveaux cieux et une nouvelle terre, qui est le séjour de la justice* : *Novos vero cælos et novam terram secundum promissa ipsius expectamus, in quibus justitia habitat.* » (Ibid., 13.)

Ce grand apôtre nous apprend que les jugements de Dieu doivent nous porter à rendre nos vies meilleures et plus saintes, pour devenir dignes de cette nouvelle demeure après laquelle nous soupçons. Il faudrait une grande témérité, pour combattre une induction que le Saint-Esprit a tirée lui-même, et une grande insensibilité, pour ne pas embrasser la voie bienheureuse qu'il nous ouvre : *Confidimus autem de vobis, dilectissimi, meliora et viciniora salutis.* (Hebr., VI, 9.) Nous espérons, mes frères, que vous profiterez de ces avis, et que vous vous rendrez fidèles à conserver cette présence des jugements de Dieu, qui vous doit tenir lieu de l'une de vos obligations, la plus importante et la plus essentielle.

LXXVII^e CONFERENCE.

Pour le jour de saint Benoît, à la vêtue de deux religieux de différente observance.

SUR LES VERTUS DES SAINTS.

Ausculat, o fili, præcepta magistri. (Regul. S. Bened., Prol.)

Mon fils, écoutez avec attention les préceptes de votre maître.

Mes frères, c'est de celui duquel on vient de nous annoncer la fête, que vous devez entendre les paroles de vie : c'est lui qui doit vous apprendre les vérités que vous désirez savoir; c'est lui qui doit vous instruire, et vous exciter à pratiquer la règle que vous voulez embrasser dans toute son exactitude et son étendue. Car, si quelque chose est capable de vous la faire estimer autant qu'elle le doit être, c'est la sainteté de celui par le ministère duquel il a plu à Dieu de l'établir dans son Eglise; et on peut dire qu'il lui a donné pour cela toute l'autorité qui lui était nécessaire, et que rien ne lui a manqué de ce qui pouvait lui attirer la créance et la soumission de ses disciples.

Saint Benoît (c'est celui dont je vous parle) a paru dans les temps postérieurs, mais il n'a pas laissé d'avoir toute la sainteté de ceux qui ont vécu dans les premiers âges de l'Eglise. Les Antoine, les Pacome et les Hilarion n'ont eu d'avantage sur ce grand serviteur de Dieu, que celui de l'avoir précédé, et d'être entrés les premiers dans la carrière de la vie monastique, et vous ne

voyez rien dans leur vie et dans toute leur conduite qui ne se fasse remarquer dans la vie de notre saint, avec autant d'éclat, d'édification et d'exemple

Saint Antoine lève le premier l'étendard de la croix dans le désert, et attaque le démon dans le fond de la solitude, comme dans ses retranchements; saint Benoît lui déclare la guerre, et pour la faire avec plus de succès, il quitte le monde dans un détachement égal. L'un se cache entre les murs d'un vieux château ruiné; l'autre s'enfonce dans une caverne à la cime d'une montagne escarpée, comme un aigle dans le creux et dans l'ouverture d'un rocher : l'un couche sur la terre; l'autre sur la pierre dure : l'un n'a de nourriture que celle que la Providence lui envoie par le secours de quelques étrangers; l'autre la reçoit de la main d'un saint anachorète qui le découvre et qui le vient chercher par l'inspiration que Dieu lui en donne : l'un passe un carême dans un jeûne perpétuel; l'autre mange à la vérité deux fois la semaine, mais seulement pour faire voir qu'il était un homme, et non pas un ange : l'un se rend formidable aux démons, et le seul nom d'Antoine les épouvante et les met en fuite; l'autre les chasse des corps qui en sont possédés : l'un remplit le monde du bruit des prodiges et des merveilles qu'il opère; l'autre s'en attire l'admiration en faisant des miracles et ressuscitant les morts : l'un connaît et prédit les choses futures; l'autre, plein du même esprit et de la même grâce, les prophétise : l'un combat et triomphe des ennemis du nom de Jésus-Christ; l'autre confond les païens, brise leurs idoles, renverse leurs autels, et bâtit sur leurs ruines un temple à l'honneur du vrai Dieu : l'un voit l'âme de saint Amon qui est ravie dans le ciel au moment de sa mort; l'autre y voit monter celle de saint Germain, évêque de Capoue, et de sainte Scolastique, sa sœur : saint Antoine reçoit dans l'oraison des connaissances extraordinaires; Dieu fait voir à saint Benoît le monde tout entier à la clarté d'un rayon du soleil : saint Antoine est respecté des empereurs; Totila, roi des Goths, s'abaisse et se prosterne devant saint Benoît : saint Antoine apprend de Dieu le temps de sa mort; saint Benoît connaît le moment de la sienne : saint Antoine se fait porter sur la montagne, comme un autre Moïse et il y meurt entre les mains de ses disciples, après leur avoir donné ses dernières instructions et dit le dernier adieu; saint Benoît fait une chose toute pareille, il se fait porter à l'église, il y reçoit le Saint des saints, et expire entre les bras de ses frères : l'un a passé pour le sage de son siècle, et on peut assurer que saint Benoît a été celui de son temps; et sa règle, qui a été canonisée par la déclaration des conciles, par la bouche de tant de papes, en est un monument éclatant que l'on ne peut contester : ainsi nous n'avancerons rien qui ne soit vrai, quand nous dirons qu'il égale tout ce que l'antiquité a porté

de plus saint, de plus grand et de plus élevé.

Cependant, mes frères, cette règle qui tire tant de dignité et de recommandation du mérite et de la vertu de celui qui nous l'a dictée, et qui par conséquent devrait être observée avec une exactitude, une fidélité et une religion toute particulière, n'est connue presque de personne : les disciples ont oublié les instructions de leur maître, les enfants ont, pour ainsi dire, foulé aux pieds le testament de leur père; les uns se sont soulevés contre ses volontés par des infractions toutes publiques, les autres ont gardé à la vérité plus de mesures, mais ce qu'ils en pratiquent est si éloigné de ce qu'ils en devraient pratiquer, qu'à peine remarque-t-on dans leurs actions et dans leurs œuvres les moindres traits des devoirs auxquels elle les oblige. C'est un avis, mes frères, que je me sens obligé de vous donner, de crainte qu'il ne nous arrive ce qui est arrivé et qui arrivera à une infinité de personnes, qui est de prendre les usages pour les règles, l'ombre pour le corps, et le mensonge pour la vérité; c'est ce que font ceux qui se contentent de faire ce qu'ils voient faire aux autres, au lieu de remonter aux origines et de suivre ce qui a été établi par les instituteurs et par les pères. Ce mal est devenu si universel et si profond, qu'à moins d'une protection de Dieu extraordinaire et toute-puissante, il n'y a pas lieu d'en espérer la guérison; ainsi ce que peuvent faire ceux qui ont sur ce point plus de sentiment du bien, et plus d'envie de l'embrasser, c'est de se séparer du grand nombre, en marchant par des voies plus exactes et plus resserrées.

Je vous dirai, mes frères, qu'il est de la règle de saint Benoît à l'égard de ceux qui font profession, comme de l'Evangile à l'égard des Chrétiens; et Jésus-Christ ne trouve guère plus de fidélité dans ceux qui se sont engagés par les vœux du baptême, d'en suivre les vérités et les maximes, que saint Benoît trouve d'exactitude et de religion dans ceux qui se sont obligés par une protestation publique d'observer sa règle, après l'avoir volontairement embrassée.

Si un homme dans l'extrémité du monde avait pris une connaissance exacte de l'Evangile, et qu'on le menât dans un pays chrétien, il ne lui viendrait jamais la pensée, que ces hommes qu'on appelle chrétiens véécussent selon les instructions qu'il y aurait lues, et il verrait une opposition si grande entre leur vie, et ces divins enseignements, qu'il ne pourrait pas se le persuader.

En effet, mes frères, Jésus-Christ nous déclare dans son Evangile, que *les pauvres d'esprit sont bienheureux, parce que le royaume du ciel leur appartient* (Matth., V, 3); cependant, soit que cette pauvreté s'entende de la simplicité de l'esprit, soit qu'elle se prenne pour un renoncement intérieur aux biens de ce monde, cette déclaration n'est point

écoutée, puisqu'il n'y a presque personne qui ne cherche du rehaussement dans les qualités de l'esprit, soit qu'il en ait, soit qu'il n'en ait pas, et qui n'amasse autant de richesses qu'il en peut avoir, sans que jamais son avidité soit contente.

L'Evangile dit que ceux qui sont doux sont bienheureux (*Matth.*, V, 4); cependant rien n'est plus rare que cette douceur si recommandée; c'est un effet de la charité, et comme elle ne se rencontre que peu, on point du tout parmi les hommes, et qu'ils sont incessamment opposés les uns aux autres par leurs intérêts, c'est l'aigreur qui se fait remarquer dans toute leur conduite; et des marques de cette douceur, on n'en voit point.

L'Evangile dit que, *Bienheureux sont ceux qui pleurent* (*Ibid.*, 5); cependant il n'y a rien que l'on évite davantage, chacun se propose de vivre dans le plaisir et dans la joie; il n'y a presque personne qui ne regarde avec horreur cette tristesse si sainte et si sanctifiante.

L'Evangile dit : *Bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la justice* (*Ibid.*, 6); il est vrai que le nom n'en est presque pas connu; l'occupation des hommes est de se tendre des pièges pour se surprendre; les amis en dressent aux amis, les enfants aux pères, et toutes les lois de l'équité sont tellement confondues, qu'on ne les reconnaît plus.

L'Evangile dit : *Bienheureux ceux qui sont miséricordieux* (*Ibid.*, 7.) Où voit-on cette miséricorde? chacun a le cœur d'airain et les entrailles de bronze, et regarde son prochain comme son concurrent et son adversaire.

L'Evangile dit : *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur* (*Ibid.*, 8); hélas! tout est plongé dans la corruption, tout est abîmé dans l'iniquité, et ce n'est plus dans le monde qu'il faut chercher les âmes pures; l'amour ou de l'intérêt ou de la volupté les a rendues si rares, que l'on n'en voit presque plus qui ne se laissent dominer par l'une ou par l'autre de ces passions.

L'Evangile dit : *Bienheureux sont ceux qui aiment la paix* (*Ibid.*, 9); la guerre est quasi partout, on l'a avec soi, on l'a avec ses voisins, avec ses proches, et si quelquefois elle n'est pas déclarée, elle ne laisse pas d'être intestine et secrète, et par conséquent plus dangereuse.

L'Evangile dit encore : *Bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice* (*Ibid.*, 10); il n'y a rien qui soit moins en usage, et il y a moins d'hommes qu'on ne pense, qui ne soient prêts d'abandonner la vérité, quand ils ne peuvent sans blesser leurs intérêts la soutenir et la défendre.

L'Evangile dit que *Les hommes sont heureux lorsqu'on les chargera d'injures et de reproches* (*Ibid.*, 11); qui est-ce qui ne les fuit pas autant qu'il le peut, et qui ne témoigne pas par le soin qu'il a de les éviter,

qu'il les regarde comme de véritables maux, et non pas comme des bénédictions?

L'Evangile fait voir par la parabole ou par l'histoire du mauvais riche, que quiconque vit dans la bonne chère, qui souffre un Lazare à sa porte, c'est-à-dire un pauvre, sans le secourir, sera privé pour jamais du royaume du ciel; cependant qui est-ce qui ne fait son plaisir de ces deux dispositions, quelque criminelles, quelque funestes qu'elles puissent être, et qui n'endure, non point un Lazare, mais cent Lazares à sa porte sans jeter un coup d'œil sur leur pauvreté et sur leur misère?

L'Evangile nous dit que les disciples de Jésus-Christ doivent être tellement unis qu'ils ne soient qu'un, comme Jésus-Christ lui-même est un avec son Père, *ut sint unum, sicut et nos unum sumus* (*Joan.*, XVII, 22); cependant les hérétiques ont détruit cette union sacrée par des soulèvements, des schismes et des révoltes scandaleuses, et les catholiques tombent dans des inconvénients presque semblables, par le peu de concert et le peu d'intelligence qu'ils ont ensemble, par les divisions qui se forment entre eux sur les moins es intérêts, qui, pour être plus cachées et moins éclatantes, n'en sont pas moins mortelles.

Enfin l'Evangile nous déclare que la porte du ciel est étroite (*Matth.*, VII, 14); et cependant, au lieu de se dépouiller des choses dont il faut se priver pour y entrer, on les conserve contre l'ordre de Dieu, comme si on pouvait s'y placer malgré lui, avec ses passions, et comme s'il n'avait point déclaré que la chair et le sang n'auront point de part à son royaume: *Caro et sanguis regnum Dei non possidebunt.* (*I Cor.*, XV, 50.)

Je ne finirais point, mes frères, si je voulais vous montrer qu'il n'y a rien de moins observé parmi les Chrétiens que les règles que Jésus-Christ leur a prescrites, et que, si l'on jugeait d'eux par leurs actions et par leurs œuvres, on n'aurait garde de les nommer du nom d'une religion dont ils transgressent les instructions, les principes et les maximes. Qu'ils en disent tout ce qu'il leur plaira pour se cacher leur propre iniquité, la multitude est telle que je vous la figure, et la connaissance ou la pratique des vérités ne se trouve que dans le petit nombre.

Je vous parle souvent du monde, mes frères, mais je ne le fais que par des raisons solides; une des premières, est afin que, connaissant à combien de périls sont exposés ceux qui y vivent, et la peine qu'ils ont à les éviter, vous rendiez à Dieu de perpétuelles actions de grâces, de vous en avoir retirés.

Secondement, afin que, si jamais il se formait en vous quelque tentation par le souvenir du monde, vous ayez en main de quoi le combattre.

Enfin pour vous donner sujet de vous employer auprès de Dieu par vos pénitences et par vos prières, avec plus de piété et d'ardeur, pour ceux que sa Providence engage

sur une mer où la navigation est si dangereuse, et où il est presque impossible de se garantir du naufrage.

Pour revenir à ma proposition, mes frères, il est aisé de vous faire voir que les disciples de saint Benoît ne sont pas des observateurs plus fidèles de sa règle, que les Chrétiens le sont de l'Evangile de Jésus-Christ, et que la religion des uns n'est ni plus animée, ni plus exacte que celle des autres. La règle nous dit qu'il faut qu'un religieux regarde comme le fondement de son état de renoncer à toutes ses volontés; cependant cette obligation, quoiqu'elle soit principale, n'est connue presque de personne; les uns, dont le nombre est le plus grand, n'en ont jamais eu la moindre idée; les autres, qui prétendent en conserver quelque sentiment, s'en acquittent avec tant de réserve, de retenue, et de ménagement, disons de propriété, qu'il paraît qu'ils veulent être à eux-mêmes, et qu'ils n'ont rien moins que la désappropriation, à laquelle la règle les oblige.

La règle veut qu'un frère ne commence jamais aucune œuvre, ni aucune action, qu'il ne demande à Dieu par d'incessantes prières, qu'il y mette la main, et qu'il l'achève; et quoique ce soit de là que dépende tout le mérite de sa conduite, il n'y en a presque point qui y pensent.

La règle veut qu'un supérieur soit uniquement attaché à la direction de ses frères, qu'il entre dans le fond et dans le détail de tout ce qui les regarde, et qu'il préfère à toutes choses le soin de leurs âmes; c'est à quoi il n'y a presque point de supérieurs qui veuillent se réduire; ce joug leur paraît dur, cet assujettissement leur est pénible, les autres occupations l'emportent; s'ils aiment le monde, s'ils aiment les affaires, s'ils aiment l'étude, ils s'y donnent tout entiers, et cet emploi, tout étranger qu'il leur doit être, remplit toute leur vie.

La règle veut que l'on garde dans le monastère un continuel silence, on trouve mille raisons, toutes plus fausses les unes que les autres, pour s'en dispenser.

La règle veut que lorsque quelque nécessité oblige de parler, on s'abstienne de paroles inutiles, de toutes railleries et de tout entretien qui porte à rire; cependant on donne dans tous ces excès sans aucun scrupule; on parle indifféremment de toutes matières, on s'échauffe, on conteste, on dispute, on plaisante, et ce qui est de plus étrange, il se trouve des moines qui osent soutenir ces dérèglements contre l'autorité et la disposition de la règle.

La règle veut que l'on obéisse aux supérieurs comme à Dieu même, et que cela paraisse par l'étendue, par l'intégrité et par la promptitude de la soumission, c'est ce qui n'est presque plus en usage; les supérieurs se modèrent, ils règlent leurs ordres sur l'indocilité de leurs frères, et il faut qu'ils entrent dans leur goût et dans leurs inclinations, s'ils veulent ne point trouver de résistance.

La règle veut que l'on ne donne que deux portions fort simples pour la nourriture des religieux, elle les oblige à des jeûnes exacts; on a multiplié ces portions, on a diminué l'austérité de la pénitence, et le boire et le manger est le sujet le plus ordinaire des plaintes et des murmures des religieux.

La règle établit le travail des mains; il est généralement aboli, et il n'en reste presque plus ni trace ni vestige.

La règle veut que les frères élèvent tout l'édifice de leur salut sur une humilité profonde, elle leur en prescrit douze degrés différents, comme des pratiques essentielles; elle veut qu'ils soient exercés par des humiliations; qu'en quelque extrémité qu'ils se rencontrent, ils conservent la sérénité et la patience; que, quelque injure et quelque injustice qu'on leur puisse faire, ils gardent dans leur cœur une paix constante; qu'ils s'estiment les derniers de tous les hommes, et que bien loin d'entreprendre des affaires contre ceux qui leur font injustice, ils soient toujours prêts de céder à la violence, et d'abandonner ce qu'on leur veut ôter: de tout cela vous n'en voyez presque plus de traces ni de monuments. Les moines sont sensibles comme les autres hommes, et ils ne sont pas moins touchés de ce qu'ils croient qui donne atteinte à leur honneur et à leurs intérêts, que s'ils n'avaient pas renoncé à l'un et à l'autre, par leur profession. Ils sont abîmés dans les procès et dans les affaires; on ne voit qu'eux dans les tribunaux séculiers; et pour ce qui est des humiliations si salutaires et si recommandées, elles n'ont aucun cours parmi eux, de quelque endroit qu'elles leur viennent. Les supérieurs sur ce point-là ne sont pas moins délicats que les gens du monde; et pour les simples religieux, ils ne font point de difficulté de prétendre et de demander des réparations aux supérieurs, lorsqu'ils s'imaginent qu'ils n'ont pas eu pour eux tous les égards qu'ils devaient avoir.

Enfin il faudrait vous exposer toute la règle, pour vous en faire voir les violents et les infractions, et pour vous prouver que je n'ai rien avancé qui ne soit constant, quand je vous ai dit que la règle de saint Benoît n'est plus reconnaissable, si on la cherche dans la vie et dans la conduite de la plupart de ceux qui en font profession; et il faut demeurer d'accord que l'autorité du Père, quelque grande qu'elle soit, n'est point capable de retenir les enfants dans leur devoir.

C'est pour pratiquer cette règle, mon frère, que vous avez quitté le lieu de votre premier engagement, et que, n'étant pas content de l'observance qui y était établie, vous avez pris la résolution d'en chercher parmi nous une plus rigoureuse et plus sévère. Vous êtes venu pour cela d'un pays étranger, et le zèle que vous avez de garder cette règle si sainte et si méprisée, avec plus d'exactitude que vous n'avez fait jusqu'à présent, vous a fait passer par-dessus tous les obstacles et les difficultés, qui sans

doute vous en auraient empêché, si votre religion avait été moins vive et moins animée. Vous avez eu peine à supporter que les instructions de ce grand saint fussent si peu suivies, à vivre et à passer vos jours parmi ceux en qui vous ne voyiez que peu de marques de ce profond respect qu'ils sont obligés d'avoir pour ses volontés et pour ses ordonnances; vous êtes venu vous joindre à ceux en qui vous avez cru que vous en trouveriez davantage, c'est ce qui m'oblige de vous dire, afin qu'il ne vous vienne aucune peine sur votre translation, et que vous soyez persuadé qu'elle n'a rien que de légitime, que, quoique nous soyons fort éloignés de la vertu de nos Pères, que nous les regardions comme des aigles dans le plus haut des airs, et que nous nous voyions dans le fond des vallées, cependant nous avons les intentions sincères de les imiter et de les suivre; nous faisons tous nos efforts pour marcher sur leurs pas, et nous mettons notre bonheur et notre gloire à observer tout ce que nous savons qui les a rendus si recommandables devant Dieu, et devant les hommes, c'est-à-dire ce qui a fait leur sanctification.

Vous trouvez ici des gens dont l'unique soin est de combattre leur volonté propre et de la détruire, et qui regardent cette obligation comme le fond de leur état; qui essayent de conserver la vue de Dieu dans toutes leurs actions, et de n'en perdre jamais la présence; qui gardent le silence prescrit par la règle, en sorte que l'on peut dire qu'il est aussi grand parmi eux, dans le milieu du jour, qu'au milieu de la nuit, à la réserve de ceux qui ont inspection et autorité, et qui le rompent seulement pour le secours et pour la consolation de leurs frères. Vous y verrez une obéissance qui a toutes les conditions qui la doivent accompagner selon la disposition de la règle; elle se rend aux supérieurs comme à Jésus-Christ même, et les frères se la rendent tellement les uns aux autres, qu'ils regardent comme un crime de connaître la volonté de son frère et de ne la pas exécuter. Les humiliations, si peu connues et si généralement appréhendées dans les cloîtres, sont recherchées avec empressement, et la plupart des frères croient qu'on leur refuse le pain quand on néglige de les humilier. Vous y verrez cette simplicité dans la nourriture ordonnée par la règle, dans le nombre comme dans la qualité des portions; le travail des mains y est aussi grand que les exercices et les autres occupations desquelles on est présentement chargé le peuvent permettre; la charité y est profonde et cordiale; on l'a pour le supérieur en la manière exprimée par la Règle: *Abbatem suum humili et sincera charitate diligant* (Regula, cap. 72); les frères la gardent entre eux avec tant de religion, qu'il n'arrive jamais qu'elle reçoive ni affaiblissement ni atteinte; on y vit dans l'ignorance de tout ce qui se passe dans le monde, et toute curiosité y est tellement éteinte, qu'on n'a pas le moindre désir d'apprendre ce qu'on ne sait pas.

Enfin, je ne crains point de vous le dire, et je le fais pour votre consolation, vous y verrez, en quelque manière, une image de ces premiers temps, auxquels cet ordre si célèbre et si favorisé de Dieu était dans sa pureté et dans sa vigueur.

Je ne doute point, mon frère, que vous n'entendiez avec plaisir une déclaration si conforme à vos pensées et à vos désirs, et que vous ne croyiez avoir de grands sujets de remercier Dieu, de ce qu'il vous donne tant de moyens de vous acquitter des choses que vous lui avez promises, et de ce qu'il vous tire du malheur et de la nécessité de mener, comme une infinité d'autres, une vie toute contraire aux engagements que vous avez contractés.

Pour vous, mon frère, qui viviez sous une autre règle, et qui avez quitté une observance particulière qui vous engageait en beaucoup de commerces et de communications avec le monde, louez Dieu de ce qu'il vous a inspiré de passer dans une vie retirée, et de ce qu'il vous met à l'abri des tempêtes auxquelles sont exposés ceux qui vivent parmi les hommes; rendez-vous fidèle dans la pratique de tant de facilités qu'il vous met dans les mains, pour vous avancer dans des voies qui ne vous étaient point connues; et témoignez-lui votre reconnaissance, par le soin que vous aurez de profiter de tant de secours et de tant d'avantages.

Enfin, mes frères, je vous parle à l'un et à l'autre, faites désormais que l'amour de la vie que vous embrassez, je veux dire, la vie solitaire, remplisse le sentiment de vos cœurs, qu'il règle toutes vos actions, qu'il conduise toutes vos paroles, qu'il forme toutes vos pensées, et qu'il anime tous vos mouvements; car, comme sans cela cette profession ne serait point en vous ce qu'elle y doit être, et qu'elle ne vous attirerait de la part de Dieu que la condamnation que méritent ceux qui ne font ni cas ni usage de ses dons et de ses grâces; aussi vous produira-t-elle des bénédictions infinies, si vous la réglez sur les principes et sur les vérités que les saints nous ont enseignées.

LXXVIII. CONFERENCE.

Pour le jour de l'Annonciation de la sainte Vierge; à la demande d'un novice.

DISPOSITIONS QUE NOUS DEVONS APPORTER POUR FAIRE NAÎTRE JÉSUS-CHRIST DANS NOS COEURS.

Eumdem pura mente concipiamus. (Coll. Eccles.)

Formons Jésus-Christ en nous-mêmes par la pureté de notre cœur.

Je ne puis vous donner d'avis qui vous soit plus utile ni plus avantageux, mon frère, que de vous dire que vous fassiez tous vos efforts pour essayer de mériter que ces paroles, que l'Eglise nous met aujourd'hui dans la bouche et que nous venons de réciter, aient en vous leur accomplissement: *Ut eumdem pura mente concipiamus, et servido imitemur affectu*. Je veux dire que Jésus-Christ se forme dans votre cœur comme

il s'est formé dans le sein de sa Mère : qu'il se produise en vous, comme il s'est produit en elle, par la grâce et par l'opération de son Saint-Esprit.

J'ose vous dire, mon frère, que cette production, dont je vous parle, n'est ni moins miraculeuse, ni moins digne de notre admiration que l'autre, peut-être même qu'elle l'est davantage ; parce qu'assurément il n'y a rien de plus extraordinaire, qu'é de voir qu'un Dieu veuille bien se donner, se produire dans une âme souillée par le péché, qui, par une ingratitude qui n'a point d'équale, a fait pacte avec cet ennemi, pour s'élever contre lui et lui faire la guerre : mais il n'en est pas de même que le Saint des saints veuille naître dans le sein d'une Vierge, que l'on peut appeler la Sainte des saintes, qu'il a préservée de toute iniquité, qu'il a comblée de grâces et de bénédictions, et qui n'a jamais formé, ni une action, ni un mouvement qui ait pu lui déplaire.

Si vous me demandez ce que vous devez faire pour acquérir cette dignité, dont je vous parle, je vous dirai, mon frère, que vous avez dans la conduite de la sainte Vierge celle que vous devez suivre ; qu'elle vous apprend par quelle voie il faut que vous marchiez, et quel chemin il faut que vous teniez, pour arriver à un si grand bonheur. Dieu, qui avait destiné la sainte Vierge à ce grand œuvre de la rédemption des hommes, lui inspira deux choses : l'une de se séparer du monde ; l'autre, selon le sentiment de saint Jean de Damas, de se retirer et de se cacher dans son temple, comme dans un port et dans un abri, pour y vivre dans un repos sacré et une tranquillité sainte. En effet, rien ne convenait moins à la sainteté dont elle était remplie, que de vivre parmi les hommes, n'ayant aucune part ni à leurs intérêts, ni à leurs occupations, ni à leurs plaisirs ; et quelle apparence qu'elle demeurerait parmi eux pour être témoin de leurs dérèglements et de leurs excès, et tenir, pour ainsi dire, la pureté de ses regards par l'iniquité, dans laquelle elle les aurait vu vivre.

Elle se retire donc par un mouvement supérieur, pour offrir à Dieu, dans le secret de sa retraite, les maux de son peuple qui lui étaient connus, pour apaiser, par ses prières et par ses gémissements, la juste indignation qu'il s'était attirée par ses infidélités et par ses crimes ; et aussi pour posséder, dès ici-bas, sans diversion et sans partage, par une contemplation continuelle, celui dont elle devait jouir dans toute l'éternité.

Elle prend et choisit le temple pour sa demeure comme un lieu de bénédiction, soit afin que la présence de ce grand édifice destiné au culte et au service de Dieu par une consécration particulière, servît à animer sa piété ; soit afin que lui rappelant le souvenir de tant de merveilles que sa toute-puissance y avait opérées, il excitât sa foi et rendît sa religion plus vive ; soit afin qu'assujettissant sa liberté et se mettant sous

la conduite et sous la direction de ses pères et de ses ministres, elle ajoutât à la sainteté de sa vie et de ses actions le mérite de l'obéissance, en imitant Jésus-Christ, par une anticipation sainte, qui a voulu que toute sa conduite et toute sa vie mortelle fussent marquées à ce caractère de bénédiction.

Voilà, mon frère, quelle doit être la règle de votre vie, voilà le modèle qu'il faut que vous suiviez. Il faut, dis-je, que vous vous retiriez du monde, non-seulement par une séparation extérieure, qui est ce que vous avez fait jusqu'à présent, mais par un éloignement de cœur ; que vous en abandonniez pour jamais les sentiments, les maximes, et que vous renonciez sans retour à tout ce qui peut vous être présenté de sa part, comme n'ayant plus rien de commun avec la profession dans laquelle vous voulez vous engager, non plus qu'avec l'obligation dans laquelle vous êtes de vous préparer aux grâces que vous espérez de recevoir dans la suite de la bonté de Jésus-Christ.

Car dans quelle disposition ne devez-vous point être en attendant qu'il vous visite du haut du ciel, qu'il opère et qu'il consomme en vous le mystère de votre salut, en vous accordant le bonheur de sa présence ? Quel soin ne devez-vous point prendre pour vous mettre en état de le recevoir, pour vous défaire de ce que vous savez qu'il ne saurait approuver, pour bannir de votre cœur tout ce que vous ne pouvez y conserver sans lui déplaire ; enfin pour empêcher qu'il n'y trouve ni adversaires ni concurrents, et pour lui mettre la place tout entière entre les mains, sans qu'il y rencontre rien qui borne son autorité, ni qui donne la moindre atteinte à cette puissance absolue qu'il y doit exercer.

Que si vous devez travailler avec une application si exacte pour lui préparer les voies et lui ouvrir toutes les entrées, que ne devez-vous point faire pour le conserver, lorsque vous l'aurez reçu, et pour ne lui point donner sujet de se repentir de la grâce qu'il vous aura faite ? L'unique moyen que vous puissiez prendre pour éviter ce malheur, c'est de ne rien négliger de ce qui peut lui donner des marques de votre reconnaissance et de votre gratitude ; c'est de le mettre comme à la tête de toutes vos pensées et de tous vos desirs, de ne vouloir de consolation que celle qui vous viendra de sa part, et de rejeter toutes les autres comme des joies fausses qui n'ont rien de solide, et qui ne sont propres qu'à vous séduire. Il faut, dis-je, si vous voulez répondre autant que vous le devez aux miséricordes qu'il vous a témoignées, vous efforcer incessamment de lui plaire par un progrès continu, mettant sans relâche zèle sur zèle, ardeur sur ardeur, foi sur foi, espérance sur espérance, charité sur charité, obéissance sur obéissance, humilité sur humilité, piété sur piété, en allant ainsi de vertu en vertu, de grâce en grâce ; en sorte qu'il connaisse par votre fidélité que vous n'avez rien tant à

cœur que de faire un saint usage de ses dons, et qu'ainsi vous l'engagiez à vous en continuer les épanchements et les communications.

Ce ne serait point assez, mon frère, d'avoir rompu avec le monde, en la manière que je viens de vous le dire, de vous être séparé de lui, et d'avoir comme banni de chez vous toutes les créatures, afin que le Créateur en prît une entière possession; il faut, pour vous l'assurer et vous empêcher de le perdre, que vous vous retiriez dans son temple, que vous vous y cachiez comme dans un sacré refuge, pour y être à couvert de toutes les tempêtes qui pourraient troubler le cours de votre navigation. Ce temple dont je vous parle n'est point cet édifice matériel, cette masse de pierre que vous avez devant les yeux; ce n'est pas même cette habitation, ce monastère, qui, par une particulière providence, porte le nom de maison de Dieu depuis près de six cents ans : *Domus Dei de Trappa*. Ce ne serait pas sans quelque fondement que l'on pourrait lui appliquer ces paroles du Prophète, *Bienheureux sont ceux qui habitent dans votre maison, « Beati qui habitant in domo tua, Domine »* (*Psal.*, LXXXIII, 3), » puisqu'ils le sont en effet, et qu'ils le seront à l'avenir, tant qu'ils conserveront les règles saintes qui y sont établies : je les appelle saintes, parce que nous les tenons de nos pères qui étaient des saints, et que nous ne faisons rien que de servir Dieu selon les instructions qu'ils nous en ont laissées, et de marcher en sa présence par des voies exactes et serrées. C'est un avantage, c'est un bonheur qui n'a point de pareil.

Vous êtes en peine de savoir, mon frère, quel est ce temple dont je vous parle; mais pour ne vous pas laisser davantage dans le doute, je vous dirai que c'est vous-même qui êtes ce temple, *Templum Dei estis vos*, dit le Saint-Esprit par la bouche de l'Apôtre. (*I Cor.*, III, 17.) Il faut donc que vous entriez au dedans de vous-même, que vous y trouviez Jésus-Christ qui y habite, que vous l'y considériez incessamment, qu'il soit l'unique objet de tous vos attachements et de toutes vos vœux, que vous vous refusiez à tout pour jouir de lui, que vous vous dépouilliez de tout pour ne posséder que lui, et que vous veilliez avec tant de soin sur toutes les avenues de votre âme, qu'il n'y entre rien qui vous puisse ni divertir ni distraire d'un seul moment du service qu'il exige de vous, et que vous êtes obligé de lui rendre; enfin il faut que l'application continuelle que vous aurez à considérer ce que Jésus-Christ fait en vous dans tous les instants, et ce qu'il y opère par de perpétuelles infusions de son esprit, vous excite, vous échauffe, et y produise une vigueur toujours nouvelle; en sorte que, bien loin de vous lasser dans les difficultés qui pourraient se rencontrer dans la vie que vous avez embrassée, au contraire vous les comptiez pour rien, et que vous puissiez vous écrier avec le saint Patriarche, que les peines que vous pouvez endurer

n'ont rien qui soit comparable aux biens dont vous jouissez, et aux sentiments que vous avez des miséricordes que Dieu vous a faites : *Videbantur dies pauci, præ amoris magnitudine.* (*Gen.*, XXIX, 20.)

Et afin que vous fussiez précisément dans ce temple spirituel ce que la sainte Vierge faisait dans le temple matériel, et que vous y exerciez comme elle une obéissance fidèle, étudiez tous les mouvements de l'esprit qui vous remplira, faites avec plaisir et avec promptitude tout ce qui vous paraîtra que Jésus-Christ demande de vous, mettez toute votre gloire à soumettre votre volonté à la sienne, observez jusqu'aux moindres de ses inclinations, et qu'elles vous soient des règles constantes, auxquelles vous vous estimiez heureux de rendre une soumission inviolable. Voilà de quelle sorte vous imitez la sainte Vierge, et de quelle manière, à son exemple, vous vous disposerez à recevoir Jésus-Christ dans le fond de votre cœur, comme elle le reçut dans son sein; et si quelque chose est capable de vous obtenir de Dieu la grâce qui vous est nécessaire pour consommer le sacrifice que vous avez commencé, et que vous renouvelez aujourd'hui par la demande que vous nous avez faite; c'est de l'obliger de se fixer, de s'arrêter en vous, d'y établir sa demeure, selon ses propres paroles : *Ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.* (*Joan.*, XIV, 23.) Car comme il porte avec soi le feu et la lumière, il vous éclairera, il vous fera connaître avec évidence qu'il n'y a rien qui vous soit plus avantageux que de persévérer dans la voie que vous avez choisie, et il vous remplira tout ensemble d'une sainte ardeur qui consumera et dissipera les tentations qui se forment d'ordinaire, et s'élèvent comme des nuages sur la route de ceux qui vont à lui par des conduites plus exactes et plus resserrées.

Ne croyez pas, mon frère, que cette obligation de concevoir Jésus-Christ dans son cœur, soit seulement pour les moines et les solitaires, elle regarde tous ceux qui ont le bonheur d'être à lui et de porter son nom, ceux qui sont du monde comme ceux qui n'en sont plus. Il n'y a point de chrétien qui ne soit chargé de ce devoir, et celui qui dans le temps ne l'aura pas reçu dans son cœur, et dans lequel il ne se sera pas reposé comme dans son temple, celui-là, dis-je, n'aura rien de commun avec lui dans l'éternité, et n'aura point de part à son royaume.

Si l'obligation de concevoir Jésus-Christ est indispensable, les moyens par lesquels on peut devenir digne d'un si grand bonheur, ne sont ni moins prescrits ni moins déterminés. Ces moyens sont les privations et les renoncements, et Jésus-Christ, qui n'a eu garde de manquer de nous donner sur ce point si important tous les avis et toutes les instructions nécessaires, ne nous en a point marqué d'autres. Il nous dit en tant d'endroits que celui qui ne renonce pas à son père, à sa mère, à son âme propre, enfin à toutes choses pour l'amour de lui, ne sau-

rait être son disciple : *Si quis venit ad me, et non odit patrem suum et matrem, etc., non potest meus esse discipulus.* (Luc., XIV, 26.) Il faut donc que les personnes qui vivent dans les engagements du siècle, se séparent du monde, qu'elles le quittent, et quoique cette séparation ne soit pas extérieure, mais seulement intérieure, elle doit cependant être réelle et effective. La déclaration paraît dure, *Durus est hic sermo* (Joan., VI, 6), elle est néanmoins irrévocable, et Dieu n'a jamais su et ne saura jamais ce que c'est que d'en rabattre. Il leur permet, ou même il leur ordonne de vivre dans le monde, mais il leur défend de l'aimer; il souffre qu'ils usent de ses biens et de ses richesses, mais il ne veut pas qu'ils s'y attachent; il veut bien qu'ils y aient des charges et des établissements, mais il ne veut pas qu'ils les regardent comme leur bonheur, ni qu'ils en fassent dépendre leur consolation et leur repos; il veut qu'ils aient des maisons, mais il ne veut pas qu'ils les considèrent comme des demeures fixes et permanentes; enfin sa volonté est qu'ils soient ici-bas comme dans une terre étrangère, dans un lieu de bannissement et d'exil, qu'ils soupirent incessamment après leur véritable patrie, et qu'ils aient gravées dans le fond de leurs cœurs ces paroles de l'Apôtre : *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.* (Hebr., XIII, 14.)

C'est une chose surprenante, mes frères; les patriarches de la loi ancienne ne purent se résoudre à construire des maisons; ils habitèrent sous des pavillons et des tentes : *In casulis habitando* (Hebr., XI, 9), parce qu'ils vivaient dans l'espérance d'entrer dans un pays que Dieu leur avait destiné, quoiqu'ils ne dussent le posséder que quatre cents ans après le temps de la promesse qu'il leur en avait faite; ce qui était un effet de la grandeur de leur religion et de leur foi. Mais dans les temps où nous sommes, mes frères, on tient une conduite bien contraire à celle de ces grands saints. On bâtit des palais magnifiques, on y attache des biens et des revenus sans bornes et sans mesures; on les orne; on les embellit; on les remplit de meubles, et de richesses, comme si la possession en était immortelle, et qu'on eût perdu tout sentiment et toute mémoire de ce royaume que Jésus-Christ a promis; de ce royaume, dis-je, d'une beauté, d'une valeur et d'une durée infinie, et dont la jouissance n'est pas différée de plusieurs siècles; puisque pouvant mourir dans tous les moments, il n'y en a pas un seul, auquel on ne puisse recevoir de sa main cette nouvelle terre qu'il a commandé d'espérer.

Mais ce qui fait voir, et ce qu'on ne peut penser ni dire sans douleur, à quel point les hommes sont attachés aux choses passagères, et comme quoi contre l'ordre de Dieu ces affections terrestres possèdent leurs cœurs, c'est que les uns ne peuvent ni se persuader, ni comprendre qu'il faille renoncer à la terre pour acquérir le ciel; ni qu'il faille sacrifier le temps, pour mériter l'éter-

nité; les autres qui prétendent avoir plus de docilité et de religion, tiennent par tant d'engagements différents aux biens du monde, et agissent dans l'obligation qu'ils ont d'y renoncer avec tant de réserve, de retenue, disons d'avarice, que toute leur conduite ne marque rien davantage, sinon que la parole de Jésus-Christ ne les a ni touchés, ni convaincus; qu'ils veulent aimer ce qu'il leur ordonne de haïr; et qu'ainsi toute leur vie n'est rien qu'une opposition réelle à toutes ses volontés. Ce n'est pas là le moyen de concevoir Jésus-Christ dans son cœur, et s'acquitter de ce grand précepte, dont l'observation est indispensable; j'excepte toujours ce petit nombre de personnes, cette portion chérie, à laquelle Jésus-Christ adresse ces paroles : *Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.* (Luc., XII, 32.) Il l'appelle le petit nombre (quoiqu'il soit grand en soi-même) par rapport à cette multitude innombrable de ceux qu'il a rejetés, et qui n'en sont pas.

Cette obligation est donc commune aux gens du monde, et aux solitaires, mais elle a sa latitude et ses degrés. Les premiers peuvent s'en acquitter, quoiqu'ils le fassent avec des dispositions communes; mais les autres, dont l'état et la vocation est plus relevée, ne sauraient y satisfaire que par des voies plus excellentes et plus parfaites; et vous devez croire que Dieu ne reçoit point de leurs mains, ou plutôt de leurs cœurs, des offrandes imparfaites; il veut qu'il ne manque rien à leur renoncement, et qu'il soit entier dans son étendue, comme dans les qualités intérieures qui doivent l'accompagner. Je vous le dis à tous, mes frères, et je ne perds jamais une occasion de vous le faire remarquer, Dieu demande de grandes choses de ceux qui, par le mouvement de son Saint-Esprit, ont contracté un engagement tel qu'est celui dans lequel vous êtes; prenez garde de ne pas déshonorer la dignité de votre profession, par la médiocrité et par la bassesse de vos sentiments; répondez au choix que Dieu a fait de vos personnes, et qu'il paraisse par tous les endroits de votre conduite, que la distinction avec laquelle il vous a traités, vous est présente.

Ne soyez point effrayé, mon frère, de cette vérité que je vous annonce; ne soyez point étonné de la grandeur de vos devoirs; car si Dieu exige beaucoup, il vous donne de grands moyens; il ne veut point exposer votre fidélité à des épreuves qui excèdent vos forces; il vous commande de quitter le monde, mais en même temps il vous donne toutes les facilités, les avantages et les secours nécessaires, pour vous soutenir dans les obligations de votre état; il vous environne, pour ainsi dire, de remparts et de barrières, afin que vous ne soyez, ni assez faible, ni assez malheureux pour retourner de cœur, non plus que de corps, dans l'état auquel sa miséricorde toute seule vous a tiré. Je vous parle, mon frère, comme si vous aviez prononcé vos vœux, et sans vous faire le détail des grâces différentes qui

sont attachées à votre profession, je vous dirai qu'une personne engagée par sa consécration n'a qu'à jeter les yeux sur son état : cette vue toute seule suffit pour lui montrer ce qu'elle a promis à Dieu, et ce qu'elle lui doit : et je ne vois guère d'exhortation, ni plus vive, ni plus puissante, pour lui faire connaître et lui faire sentir que le monde ne lui est plus de rien, et qu'elle ne doit plus y penser. Ses jours sont divisés par des exercices qui l'appliquent uniquement à Dieu, ou aux seules actions qui concernent sa profession. Il se lève et commence sa journée par chanter ses louanges ; à cela succède une lecture sainte ; elle est suivie du chant des mêmes louanges, du travail des mains, de méditations, de prières, et de l'heure du repas, qui est, à proprement parler, une occupation d'austérité et de pénitence ; enfin tout est rempli de ces sortes d'actions successives les unes aux autres, sans relâche et sans aucun vide ; le monde ne s'y trouve en nul endroit, si ce n'est dans les prières lorsqu'on recommande à Dieu ses nécessités et ses besoins ; et cela suffit pour faire voir à quel point un solitaire exact et fidèle, doit être séparé du monde. Cet habit que vous portez ne vous donne pas une instruction moins pressante ; et non-seulement il ne vous permet pas d'oublier que vous n'êtes plus du monde, mais il ne saurait vous naître une tentation qui vous porte à penser aux choses que vous avez abandonnées et qui doivent être pour jamais effacées de votre mémoire, qu'il ne vous avertisse du péril où vous êtes, et de l'obligation que vous avez de la combattre et d'y résister.

S'il vous vient une pensée de licence et de liberté, votre habit vous marque l'assujettissement dans lequel vous devez vivre : s'il s'élève quelque désir de gloire, ou de réputation, de bonne chère, de plaisir, enfin des biens passagers, de quelque nature qu'ils puissent être, cet habit vous dit et vous représente la pauvreté, l'humilité, l'abjection, la pénitence dans laquelle vous avez promis à Dieu de passer vos jours : si l'envie d'avoir des communications, des commerces avec les hommes, se réveille en vous, il vous fait ressouvenir par sa forme et par sa simplicité, que vous n'êtes plus pour eux, qu'ils ne sont plus pour vous, que vous ne pouvez sans honte paraître dans leurs amusements et dans leurs affaires, et que tous ceux qui vous verront parmi ce monde auquel vous avez renoncé par une profession toute publique, ne pourront penser autre chose, sinon que vous avez l'apparence et l'extérieur d'une piété et d'une religion dont vous n'avez rien moins que les sentiments, les mœurs et la vérité : *Quid tibi cum sæculo, qui sæculum deserueras ?*

Enfin, mon frère, imitez ce grand exemple que l'Eglise nous impute aujourd'hui, exprimez-en les traits principaux dans votre conduite, imitez cette souveraine des anges dans ce divorce qu'elle a fait avec le monde, dans toutes les circonstances qui l'ont ac-

compagnée, faites autant que vous pourrez que cette séparation soit entière, en sorte que Jésus-Christ, vous voyant dans une préparation véritable, se produise en vous, qu'il y prenne une nouvelle naissance, et que vous communiquant de nouvelles grâces et de nouvelles bénédictions, vous avanciez à grands pas dans son service ; et que surmontant tout ce qui se pourra rencontrer d'obstacles dans votre chemin, vous consommiez par un heureux engagement ce grand œuvre que vous avez commencé.

LXXIX^e CONFERENCE.

Pour le jour de l'Assomption de la sainte Vierge.

A L'EXEMPLE DE MARIE, IL FAUT MÉDITER ET OBSERVER LA LOI DE DIEU.

Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. (Luc., II, 19.)

Marie gardait toutes ces paroles, en les méditant dans le fond de son cœur.

Dieu qui veille incessamment, mes frères, sur ceux qui le servent, nous met devant les yeux en toutes occasions la vérité de notre état, de crainte que, si nous venions à en perdre la mémoire, nous ne tombassions dans l'infidélité et dans la défaillance, et que nous ne fissions rien moins que de tirer de notre profession, toute sainte qu'elle est, ces avantages qui nous sont si nécessaires pour notre sanctification. Il nous présente aujourd'hui dans la personne de la sainte Vierge, ce que nous devons être, et ce que nous devons pratiquer, et nous voyons à découvert un modèle de la vie que doivent mener sur la terre des gens consacrés à la retraite et destinés pour le ciel.

Comme cette Vierge, si chérie et si favorisée de Dieu au-dessus de toutes les créatures, a été élevée à une perfection éminente, et que sa sainteté a été consommée autant qu'elle le pouvait être, elle a aussi réuni dans sa personne les deux états qui partagent, ou plutôt qui composent la vie de ceux qui sont à Dieu, et qui sont uniquement engagés dans son service, c'est-à-dire, la contemplation, et l'action. Elle a eu dans un degré supérieur les vertus et les qualités saintes de l'un et de l'autre de ces deux états ; elle a adoré Dieu, elle l'a contemplé, elle l'a écouté dans une paix et dans une tranquillité parfaite ; elle a reçu, et elle a conservé les lumières et les connaissances qu'il lui a plu de lui donner pour la sanctification de sa conduite : *Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo* ; elle a joui des consolations et des douceurs ineffables d'une méditation toute divine, et lorsqu'il a été nécessaire, elle a agi pour sa gloire avec le zèle, l'ardeur et la pureté d'une âme qui était toute pénétrée et toute remplie de son amour.

C'est ce que l'Eglise nous représente aujourd'hui dans l'Evangile, où il est parlé de l'attention avec laquelle Marie de Béthanie regardait Jésus-Christ et écoutait les paroles de vie qui sortaient de sa bouche

sacrée: *Sedens secus pedes Domini audiebat verbum illius* (Luc., X, 39), et de l'empressement que témoignait sainte Marthe, sa sœur, à préparer ce qu'elle croyait nécessaire pour recevoir ce divin hôte: *Martha autem satagebat circa frequens ministerium*. (Ibid., 40.) L'Eglise, dis-je, par un mouvement de l'esprit de Dieu tout particulier, nous apprend que la Vierge possédait excellemment ces deux dispositions, en lui appliquant cet évangile au jour de son Assomption, qui est celui de sa gloire et de son triomphe, et nous fait voir que ce qui était séparé dans ces deux sœurs, se rencontre uni en sa personne; qu'elle n'était ni moins grande, ni moins admirable dans l'action, que dans la contemplation; qu'elle avait reçu de Dieu ce double talent, et que par l'effet d'une grâce extraordinaire, l'un de ces dons ne nuisait point à l'autre, comme il arrive toujours dans les âmes moins parfaites. Elle conservait un recueillement profond dans les actions extérieures où elle se trouvait engagée; son cœur impénétrable à tout ce qui était contraire à ses devoirs, n'en ressentait jamais ni affaiblissement, ni altération; et l'amour qu'elle avait pour la vie retirée, ne l'empêchait pas de s'acquitter avec un soin et une diligence toute pleine d'édification, des œuvres extérieures que l'ordre de Dieu demandait d'elle.

Il n'est guère possible, mes frères, que cette image ne vous rappelle vos devoirs, votre état, et que vous ne remarquiez dans la conduite de cette Reine des hommes et des anges, ce que vous devez retracer dans la vôtre, je veux dire l'obligation que vous avez de passer vos jours dans la méditation de la loi de Dieu, et dans la pratique des vérités saintes qu'elle renferme. C'est pour cela que vous êtes solitaires; c'est pour cela que la main de Dieu vous a été prendre dans le milieu du monde, et qu'elle vous a retirés de sa dissipation. Oui, mes frères, votre profession est tout entière dans ce double devoir; Dieu vous a également chargés de tous les deux, et il ne vous a donné tant de constitutions, tant de règlements, et tant de pratiques différentes, que comme des moyens et des secours pour y satisfaire.

Si vous n'étiez pas autant convaincus de cette vérité, mes frères, que vous le devez être, il serait aisé de vous la montrer par mille endroits de votre Règle; et l'intention de saint Benoît qui vous l'a donnée, est si évidente et si claire en ce point, que vous n'en pouvez pas douter. Pour ce qui est de l'obligation de regarder Dieu, et de se tenir devant lui en tout temps, y a-t-il rien qui soit de plus palpable? N'est-ce pas pour cela que saint Benoît vous ordonne que, dans toutes les actions que vous entreprendrez, vous les commenciez par vous adresser à Dieu et lui demander par d'instantes prières, qu'il les achève: *Imprimis ut quidquid agendum inchoas bonum, ab eo perfici instantissima oratione deprecas?* (S. Be-

NED. Prol. in[Regul.]) N'est-ce pas pour cela qu'il veut que vous désiriez l'éternité de Dieu de toute l'étendue de votre cœur: *Omni concupiscentia spirituali vitam æternam desiderare?* (Ibid., cap. 4.) Il est mal aisé de l'aimer avec une telle ardeur, qu'on ne l'ait incessamment devant les yeux. (Ibid. cap. 7.) N'est-ce pas dans le même dessein qu'il vous déclare que vous ne devez point perdre de vue les jugements de Dieu; et que ces deux faces de l'éternité, je veux dire les châtiments, et les récompenses, doivent être le sujet ordinaire de vos méditations? N'est-ce pas dans ce même sentiment, qu'il dit que votre oraison doit être pure, et accompagnée de cet esprit de componction, qui est l'effet de l'opération et de la présence de l'esprit de Dieu (Ibid., cap. 20), lequel, selon l'Apôtre, prie au dedans de nous avec des cris et des gémissements inexplicables: *Postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus?* (Rom., VIII, 26.) N'est-ce pas encore pour cela qu'il établit cette longue psalmodie, laquelle, selon le précepte qu'il en donne, doit être tellement l'expression du cœur, que la bouche ne profère rien que ce qu'il sent et ce qu'il pense: *Sic stemus ad psallendum, ut mens nostra concordet voci nostræ?* (Regul. S. Bened., cap. 19.)

C'est dans cette occupation toute divine que vous parlez à Dieu de vos besoins, que vous lui exposez vos misères, que vous sollicitez ses miséricordes, que vous lui exprimez la grandeur de votre amour, et la reconnaissance que vous avez de toutes les grâces qu'il vous a faites, et particulièrement si vous joignez à cela, selon l'ordre que ce grand serviteur de Dieu vous a prescrit, la lecture de l'Ecriture divine et des livres des SS. Pères que vous avez incessamment dans les mains, par le moyen desquels Dieu ne fait autre chose que de vous parler et de vous instruire.

Ainsi, ne peut-on pas dire que votre vie n'est qu'un commerce perpétuel avec Dieu, que votre occupation est celle de Marie: *Quæ etiam sedens secus pedes Domini audiebat verbum illius*, que vous êtes assis, ou plutôt prosternés aux pieds de Jésus-Christ par les continuelles adorations que vous lui rendez, par la bassesse de votre profession, par le profond repos qui y est attaché, et que vous passez vos jours à l'écouter? Je ne sais, mes frères, si vous en goûtez le bonheur, et si dans le moment que je vous parle, ce que je vous dis vous fait impression; mais je sais bien que rien n'est comparable ici-bas à la place que Jésus-Christ vous a donnée dans sa maison, pourvu que vous ayez assez de fidélité, pour faire valoir la grâce que vous en avez reçue.

Pour ce qui regarde l'action, ou l'obligation que vous avez d'exprimer votre piété, et de la mettre au dehors par des œuvres sensibles, il n'y a qu'à ouvrir les yeux, pour savoir ce que Dieu demande de ceux qui se trouvent dans l'engagement où vous êtes. Votre vie est toute remplie d'exercices de religion et de pénitence, il n'y a pas un

seul moment qui n'ait sa destination particulière. Vous veillez, vous travaillez, vous jeûnez, vous servez vos frères, enfin vous faites ce que faisait Marthe : *Martha autem satagebat circa frequens ministerium*, vous apprêtez à manger à Jésus-Christ, vous lui préparez une nourriture qui lui est nécessaire : car n'est-ce pas nourrir Jésus-Christ lorsque, par la régularité de votre conduite, vous édifiez vos frères ? quand votre zèle échauffe ceux qui sont dans la langueur, quand votre austérité combat leur mollesse, et excite en eux l'esprit de pénitence, quand la vivacité avec laquelle ils voient que vous vous portez dans le service de Dieu, dissipe la langueur qui s'était emparée de leurs âmes, quand vous leur rendez des offices de charité dans leurs besoins, c'est une viande spirituelle que vous leur donnez, qui est beaucoup plus précieuse et excellente que l'autre, puisqu'elle ne peut se corrompre : *Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam. (Joan., VI, 27.)* Jésus-Christ la reçoit en leur personne, puisqu'ils sont réellement les membres et les parties du corps dont il est le chef, et qu'il a si positivement déclaré qu'il compte pour lui ce que la charité nous fait faire pour le moindre de ceux qui lui appartiennent : *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. (Matth., XXV, 40.)*

Voilà, mes frères, les obligations principales de votre état ; mais si vous voulez qu'elles soient complètes, et qu'il n'y manque rien, il faut que Lazare soit de la partie ; il faut que vous le mettiez avec ses sœurs, que vous joigniez les larmes à la méditation et à toutes vos pratiques extérieures. Il est si naturel à votre profession de vivre dans les gémissements, que dès là qu'on n'en parle pas, elle est défectueuse, et elle manque de ce qui lui est le plus essentiel. Vous êtes destinés de Dieu, vous le savez, je vous l'ai dit cent et cent fois, non-seulement pour pleurer vos péchés, mais encore pour pleurer les fautes, les égarements, et les excès innombrables de ceux qui pêchent les yeux secs, sans repentir et sans remords, et qui semblent n'avoir de plaisir qu'à faire le mal, et dont il est écrit : *Lætantur cum male fecerint et exsultant in rebus pessimis (Prov., II, 14), « Ils se réjouissent lorsqu'ils ont fait le mal, et ils triomphent dans les choses les plus criminelles. »*

Il n'y a point de péché, quelque petit qu'il vous paraisse, s'il est mis auprès de la vérité de Dieu, et s'il est vu dans toute sa laideur et sa difformité, qui ne demande des torrents de larmes. Il est petit, me direz-vous : on le nomme ainsi, je l'avoue, cependant Dieu est offensé, est-ce une chose légère que de déplaire à une majesté infinie. Les saints, qui jugeaient des actions par les véritables lumières, avaient bien d'autres sentiments. Sainte Catherine de Gênes pensait comme nous, saint Arsène, saint Bernard, saint Ephrem, et tant d'autres ont pensé la même chose ; mais posé, mes frères, que vous eussiez l'innocence d'un saint

Jean-Baptiste, que votre conduite fût irrépréhensible, il suffit que la loi de Dieu soit violée, et qu'il y ait dans le monde des hommes qui écoutent le démon au préjudice de ce qu'ils doivent à Jésus-Christ, pour vous obliger de pleurer sur leur malheur, d'essayer d'apaiser la colère de Dieu si justement irritée, et de laver l'horreur de leurs crimes et de leur ingratitude par l'eau de vos larmes.

Cette disposition ne s'est pas moins rencontrée dans la sainte Vierge que les deux autres. Il ne faut pas douter que ses gémissements ne l'accompagnassent dans ses prières, et dans toutes les actions, et les circonstances de sa vie : cette mère bienheureuse était trop attachée à imiter en tout la charité de son Fils : il n'est pas possible qu'elle ne lui ait vu répandre des larmes sur la désolation de Jérusalem, et qu'elle ait retenu les siennes ; il n'est pas possible qu'elle n'ait été vivement touchée de la perfidie de sa nation, et de l'ingratitude de ceux de sa race, des traitements injurieux qu'il en recevait, et des châtiments qu'elle savait qui leur étaient préparés ; et il ne se peut, qu'observant avec une religion extrême, jusqu'aux moindres de ses actions : *Conservabat omnia verba hæc in corde suo*, elle n'ait donné des marques extérieures de l'excès de sa douleur, et que ce glaive d'une affliction si amère, duquel son âme devait être transpercée (selon l'expression de saint Siméon) n'ait tiré de ses yeux des fleuves de larmes dans une infinité de rencontres.

Voilà, mes frères, comme quoi Jésus-Christ vous empêche d'oublier ce que vous êtes. Voilà une peinture exacte des principaux devoirs de votre profession, vous l'avez tout entière dans la conduite de la Vierge : vous y apprenez à méditer sans cesse la loi de Dieu ; vous y apprenez à la mettre en pratique ; vous apprenez enfin à manger votre pain avec des laitues amères, *cum lactucis agrestibus (Exod., XII, 8)*, et à vous affliger en la présence de Dieu, de ce qui se passe dans le monde au préjudice de ces hommages infinis et de cette obéissance profonde qui lui est due.

En un mot, mes frères, si vous voulez profiter de la grandeur de ce mystère, et témoigner à Jésus-Christ le ressentiment que vous avez des grâces qu'il vous fait dans ce jour de bénédiction, entrez dans ses desseins, et regardez la sainteté de la Vierge toute consommée qu'elle est, non-seulement comme l'objet de votre vénération et de votre culte, mais encore comme la règle de votre vie ; et ne croyez pas que ce vous soit une témérité de vouloir imiter la Mère, puisque ce vous est un précepte indispensable d'imiter le Fils. Cependant si vous voulez vous rendre cette entreprise plus facile, il faut que vous vous armiez d'une vigilance exacte, que vous exerciez sur vous une discipline sévère, que vous n'admettiez rien dans votre cœur qui puisse vous distraire d'une application si sainte, et que vous en bannissiez

tout ce qui pourrait en ternir la pureté; et aussitôt que vous voyez qu'il s'y élève un mouvement qui ne se rapporte pas à cette intention que vous avez formée, dites-vous ces paroles que Jésus-Christ dit à sainte Marthe : *Quid turbaris erga plurima?* (Luc., X, 41.) S'il s'élève une pensée d'orgueil ou de volupté, dites-vous : *Quid turbaris erga plurima?* « Vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses. » Si votre solitude vous ennuie et vous porte à chercher des délassements qui ne conviennent pas à votre état, dites-vous : *Quid turbaris erga plurima?* si les travaux vous pèsent, et que vous vous trouviez surpris d'une pensée d'oisiveté ou de paresse, dites-vous : *Quid turbaris erga plurima?* si vous sentez du dégoût dans l'austérité que vous pratiquez, et qu'il vous vienne des désirs d'une vie plus douce et plus molle, dites-vous : *Quid turbaris erga plurima?* si vous sentez votre charité attaquée, et qu'il s'élève en vous quelque indisposition à l'égard de vos frères, dites-vous : *Quid turbaris erga plurima?* si les livres qui vous parlent de votre état commencent à vous ennuyer, et que vous soyez tentés par la multiplicité des lectures, dites-vous : *Quid turbaris erga plurima?* si dans l'exécution des choses qui vous sont commandées, vous vous sentez une activité, un empressement qui soit contraire à ce recueillement dans lequel vous devez vivre, dites-vous : *Quid turbaris erga plurima?*

Enfin, déclarez une guerre cruelle à toutes vos passions, quelque légères, quelque petites qu'elles puissent être. Souvenez-vous, mes frères, que cette instruction de Jésus-Christ : *Porro unum est necessarium* (Ibid., 42), *Une seule chose vous est nécessaire,* vous regarde plus que personne; mais pardessus tout adressez-vous à celle dont vous célébrez aujourd'hui le triomphe, pour obtenir de Dieu toute la fidélité qui vous est nécessaire. Vous êtes en droit de la lui demander, et de l'espérer de Dieu par son entremise, non-seulement parce qu'elle est la mère commune de tous les fidèles, mais parce qu'elle est particulièrement la protectrice de ce saint ordre dans lequel vous êtes engagés, et que c'est sous ses enseignes, que vous avez la gloire et le bonheur de servir Jésus-Christ.

LXXX. CONFERENCE.

II^e pour le jour de l'Assomption de la Vierge, à la vêture de six novices.

IL FAUT MOURIR AU MONDE ET A SES CONVOITISES, ET PRATIQUER L'HUMILITÉ, A L'EXEMPLE DE MARIE.

Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet. (Joan., XII, 24.)

Si le grain de froment tombant sur la terre ne meurt, et ne se pourrit, il demeure stérile et ne peut rien produire.

Je ne doute point, mes frères, que votre dessein dans la demande que vous venez de nous faire, ne soit de trouver le moyen de passer vos jours dans le repos et dans la

paix, non pas dans cette paix fausse et trompeuse, qui se trouve dans une vie molle et relâchée, mais dans celle qui ne se rencontre que dans l'ordre de Dieu; cette paix que le monde ne connaît point, et qu'il ne saurait donner à ceux qui l'aiment et qui le servent : *Pacem quam mundus dare non potest* (Joan., XIV, 27); cette paix qui est le fruit de la pureté de la conscience, l'effet de l'assujettissement et du calme des passions, enfin cette paix qui est aujourd'hui si rare, non-seulement dans le monde, mais même dans une grande partie des monastères, où elle devrait être comme dans sa source et dans son centre. C'est de quoi il n'est pas besoin de vous instruire, car si vous n'en étiez persuadés, autant que vous l'êtes, vous vous seriez arrêtés dans d'autres cloîtres plus proches et plus commodes, et vous n'auriez pas fait tant de chemin, ni quitté votre pays pour chercher une retraite dans des provinces si éloignées.

Pour contribuer à l'exécution de ce que vous vous êtes proposé, mes frères, et vous faciliter les moyens de jouir de cette paix sainte, après laquelle vous soupirez, il faut entrer pleinement dans cette disposition qui vous est marquée par ces paroles de l'Evangile : *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet* : comme le grain de froment se corrompt et se pourrit avant que de rien produire, et de répondre à l'attente du laboureur, il faut aussi que vous mouriez à vous-mêmes, à vos désirs, à vos cupidités, et à toutes vos passions, pour vous donner uniquement à la recherche de la vérité et de la justice, qui est comme la mère de cette paix que vous désirez avec tant d'ardeur. Car, mes frères, ce que saint Augustin dit sur ce sujet, est très-constant; tout le monde désire la paix, tout le monde la veut, tout le monde la demande : ceux mêmes qui paraissent lui être les plus opposés par leur conduite, se la proposent pour leur fin. Cet homme de guerre, par exemple, cet emporté, ce violent n'excite des troubles et des querelles, que dans la vue de la paix; l'envie qu'il a d'être le maître partout et de dominer en paix, fait qu'il trouble la paix même; ainsi il est vrai de dire avec ce saint docteur que tout le monde la désire et la recherche, mais qu'il y en a très-peu qui prennent les moyens, et les voies certaines pour l'acquiescer.

La raison de cela, mes frères, comme dit le même saint, c'est qu'ils ne se mettent pas en peine d'acquiescer la justice : *Nolunt operari justitiam*, ils ne font nulle diligence pour se procurer cette vertu si sainte et si nécessaire : cependant il n'est pas possible d'avoir l'une sans l'autre; la justice et la paix sont deux sœurs qui ne se quittent point, qui se donnent la main, et qui sont unies par des liens qui les rendent inséparables : *Justitia et pax osculatae sunt* (Psal., LXXXIV, 11) : ainsi tandis qu'une âme est assujettie à ses passions, et qu'elle suit les mouvements de ses cupidités, elle est dans

le dérèglement et dans le désordre ; elle n'est donc pas dans un état de justice, et par conséquent elle ne saurait avoir la paix : *Fac justitiam et habebis pacem, dum amicae sunt ; si amicam pacis non amaveris, non te amabit ipsa pax, nec veniet ad te.* (S. Aug. in Psal. LXXXIV.) La paix, selon saint Augustin, n'est que la tranquillité que produit le bon ordre : *Pax tranquillitas ordinis* ; et le bon ordre et les passions ne sont point ensemble, parce que jetant la confusion partout où elles se rencontrent, et qu'y excitant des divisions et des révoltes, il faut par nécessité qu'elles en bannissent le repos et la paix. C'est dans ce sens-là que l'Écriture dit qu'il n'y a point de paix pour les impies, c'est-à-dire, pour ceux qui se laissent aller à leurs passions : *Non est pax impiis* (Isa., XLVIII, 22) ; ce qui ne s'entend pas seulement de ceux qui s'abandonnent à ce qui s'appelle impiété parmi les hommes, mais généralement de tous ceux qui se tirent de la main et de l'ordre de Dieu, et qui ne donnent aucune marque de piété dans leur conduite, parce que refusant à Dieu ce qu'ils lui doivent, et violant cette obéissance qu'ils sont obligés de lui rendre, ils commettent la plus grande de toutes les injustices ; de sorte qu'ils n'ont garde d'avoir la paix, qui est la production et l'effet naturel de la justice.

Ainsi, mes frères, voulez-vous réussir dans votre dessein, et jouir de la paix et de la tranquillité que vous êtes venus chercher dans cette solitude, soyez fidèles à vous maintenir dans l'ordre de Dieu, suivez ses volontés, faites mourir en vous tout ce qui s'oppose à vos résolutions et à ses desseins ; c'est-à-dire, mortifiez vos convoitises, vos vices, toutes ces mauvaises habitudes que vous avez pu contracter dans le commerce du monde, toutes ces passions qui n'ont fait jusqu'à présent qu'exciter en vous des orages et des tempêtes : enterrez-vous tout vivants dans l'abjection et dans l'humilité ; comme on met ce grain de froment dans le sein de la terre, afin que de votre propre destruction, Dieu fasse germer une véritable justice, de laquelle vous verrez naître cette paix, que vous recherchez, comme le ruisseau coule de sa source, ou plutôt comme le fruit sort de la fleur, ou du bouton qu'elle renferme, selon ces paroles du prophète, *Erit opus justitiæ pax.* (Isa., XXXII, 7.)

Pour vous expliquer plus clairement ma pensée, je vous dirai, mes frères, que cette destruction dont je vous parle, est tellement nécessaire, et que la paix de nos cœurs y est si essentiellement attachée, qu'il n'y en peut avoir sans elle, et qu'on ne peut sans témérité, ni l'espérer, ni se la promettre : cette destruction a trois regards et trois rapports différents ; Dieu est l'objet de l'un, le prochain de l'autre, et vous l'êtes vous-mêmes du troisième. Vous êtes en peine de savoir ce que je veux vous dire ; mais pour contenter un désir si raisonnable et si juste, vous saurez, mes frères, que nous nous dé-

truons à l'égard de Dieu, lorsque nous renonçons à notre volonté propre d'une manière si entière et si pleine, que la sienne prend la place de celle que nous avons quittée, qu'elle fait tout en nous, qu'elle y opère tout ; et la dépendance y est si parfaite, qu'elle ne rencontre rien qui lui résiste : non-seulement ses ordres, mais ses moindres inclinations sont exécutées, en sorte que la nôtre est morte à ses propres mouvements, et n'a d'actions que pour obéir et se soumettre ; et comme elle rend à Dieu par cette disposition si sainte ce qu'elle lui doit, il est vrai de dire qu'elle est à son égard, dans l'état d'une véritable justice : *Operatur justitiam* (Psal. XIV, 2), et par conséquent il faut que vous soyez dans la paix.

Le prochain, qui est le second objet de cette destruction, a deux branches : vos supérieurs sont l'une, vos frères sont l'autre. Vous êtes détruits à l'égard de vos supérieurs, lorsque les regardant comme Dieu qui vous les a donnés pour vous conduire, vous embrassez leurs ordonnances comme les siennes, vous respectez le caractère qu'ils portent, et vous leur obéissez avec tant d'exactitude et de fidélité, qu'ils ne trouvent jamais en vous, ni contradiction, ni résistance : vous les écoutez comme si Dieu vous parlait par leur bouche, vous ne voyez que par leurs yeux, et la confiance que vous avez en eux, est si grande, qu'une seule de leurs paroles calme les tentations qui peuvent vous surprendre, et détruit tout ce que l'envie des démons, ou votre propre fragilité peut vous faire naître de peines, de doutes et de difficultés ; enfin quand vous les croyez au préjudice de vos sentiments, de vos raisons et de vos lumières, vous faites en cela ce que Dieu veut que vous fassiez, vous êtes envers eux ce que vous devez être par une disposition de justice, ainsi il faut de nécessité que vous soyez dans la paix.

Pour ce qui est de vos frères, vous vous détruisez à leur égard, lorsque les considérant avec cette estime et cette charité, que la Règle, que vous êtes dans le dessein d'embrasser, vous prescrit, vous leur donnez en toutes rencontres des marques de votre déférence ; que vous leur rendez toutes sortes d'offices, lorsque l'occasion et la nécessité le demande ; que vous préférez toujours ce que vous connaissez qu'ils désirent à votre inclination particulière ; que vous êtes toujours prêts de vous quitter vous-mêmes, pour les édifier, pour les secourir, et pour leur plaire ; et qu'il n'y a rien dont vous ne vous priviez avec joie pour l'amour d'eux, étant persuadés qu'il n'y en a pas un seul qui ne soit au-dessus de vous, par le mérite de sa religion et de sa piété.

Vous vous détruisez à l'égard de vous-mêmes, lorsque vous attaquez la racine de tout ce qui se forme en vous d'affections différentes et de mouvements naturels ; c'est-à-dire, quand vous travaillez à ruiner cet amour-propre qui est comme la sentine de tous nos désordres et de tous nos maux,

quand vous vous avilissez à vos propres yeux, et qu'à l'exemple du Prophète vous rentrez dans la connaissance et dans le sentiment de votre néant : *Ad nihilum redactus sum* (Psal., VII, 21); lorsque votre homme charnel de se révolter contre l'esprit; vous lui en avez ôté tous les moyens par une conduite de justice : ainsi il n'y a plus chez vous ni division ni partage, et il faut par nécessité que vous y soyez dans la paix.

Voilà, mes frères, ce qui s'appelle se détruire; voilà ce que c'est que de ressembler à ce grain de froment qui ne peut rien rapporter s'il n'est réduit en pourriture; voilà le seul et unique moyen par lequel la paix que vous désirez vous peut être donnée; elle est le fruit de la justice, comme nous vous l'avons dit : *Opus justitie pax*, et cette justice suppose une destruction aussi entière et aussi étendue que nous vous l'avons expliqué.

Cela étant ainsi, mes frères, je parle à ceux qui sont engagés; s'il arrive jamais que cette paix si désirée et si nécessaire vous manque, que vous vous trouviez dans le désordre et dans la confusion; si vos âmes ne jouissent pas de ce repos sacré que l'on goûte dans les solitudes, lorsque c'est l'esprit de Dieu qui y conduit, si le ciel de votre cœur se trouve dans l'agitation et dans la tempête, ne vous en prenez ni à votre état ni à Dieu qui vous y a engagés, mais rentrez dans le fond de vos consciences, examinez-en avec soin tous les replis, pénétrez-en tous les secrets, et vous trouverez que vous n'avez point la paix, parce que vous n'avez point la justice; et que vous n'avez pas la justice, parce qu'au lieu de cet anéantissement, de cette séparation de vous-mêmes, de cette destruction dans laquelle vous devriez être, vous êtes contre vos devoirs, contre l'ordre de Dieu, contre les obligations que vous avez contractées, pleins de vous-mêmes, c'est-à-dire, de vos désirs et de vos volontés propres. Vous pouvez bien vous déguiser et vous cacher à vous-mêmes ce que vous êtes, mais vous ne sauriez empêcher que vous ne soyez la cause de vos maux, et les passions, les envies, les attachements que vous conservez contre le dénûment et la désappropriation dans laquelle vous devez vivre, par un mécompte que vous méritez, ne vous produiront tout ensemble que de fausses consolations et des tribulations véritables.

Vous me direz que votre conscience ne vous fait aucun reproche : je vous l'avoue; mais ce n'est pas qu'elle n'ait de justes sujets de vous en faire; elle ne vous répond rien, parce que vous l'interrogez mal, et que vous ne la pressez pas avec assez d'instance. Je crois bien que vous n'avez pas commis de ces excès grossiers, de ces actions scandaleuses; mais il y a des fautes qui, pour être plus délicates et plus fines, ne sont ni

moins dangereuses ni moins mortelles, et si elles ne sont pas sensibles, c'est qu'elles n'ont pas cette énormité qui frappe par elle-même, et que l'on ne saurait regarder sans horreur.

Je vous demande, par exemple, sans entrer dans une plus grande discussion, si vous avez gardé tout ce que votre règle vous prescrit à l'égard de vos frères, si vous avez eu pour eux toute la charité à laquelle elle vous oblige, si vous leur avez donné de l'éducation, s'ils n'ont rien remarqué dans votre conduite qui n'ait pu leur servir d'instruction et d'exemple, si vous avez souffert avec patience tout ce que vous avez remarqué en eux de fautes et d'infirmités, ou pour le corps ou pour l'esprit; enfin si vous avez été fidèles à pratiquer tout ce qui est ordonné par les lois d'une société sainte. Traitez avec vous-mêmes de tous vos devoirs dans le détail, et je suis bien trompé si vous ne mettez le doigt sur la cause du mal que vous ressentez. Le plus grand de tous, c'est que souvent on a quitté Dieu sans le connaître, et parce qu'on ignore son égarement et qu'on ne se met point en peine d'en sortir, on meurt dans son péché, et on ne sait qu'on est coupable que dans le moment même qu'on est puni. Espérez tant qu'il vous plaira des dispositions plus paisibles et plus tranquilles, vous ne les aurez jamais, à moins que vous ne reveniez à la situation qui est naturelle à votre état, à cette pauvreté, à cette privation et à cet anéantissement qui en est l'essence, la réalité et le fondement.

Pour vous, mes frères, qui êtes dans votre liberté, et qui n'êtes pas encore dépouillés des vêtements du vieil homme, vous dites en vous-mêmes que toutes ces différentes pratiques que je vous expose ne vous regardent pas; j'en conviens, si vous ne considérez par rapport au vœu que vous n'avez point fait; mais si vous les considérez du côté de l'obligation dans laquelle vous êtes de vous rendre dignes de le faire pour suivre la vocation de Dieu, vous n'êtes pas si libres que vous vous l'imaginez. Dites-moi, je vous prie, qui vous amène ici? Vous me répondez sans doute que c'est une inspiration de Dieu, que c'est un mouvement de son Saint-Esprit qui vous chasse du monde et vous pousse dans la retraite; mais si cela est, comme vous avez sujet de le croire, vous peut-il entrer dans la pensée que vous ne deviez pas en suivre les impulsions? Cette vocation est une grâce spéciale; c'est un talent et un dépôt qui vous a été confié; il faut que vous le fassiez valoir et que vous vous en rendiez compte, c'est-à-dire qu'il faut que vous travailliez à faire réussir les desseins de Dieu, et que vous vous serviez pour cela de tous les moyens qu'il vous met dans les mains, soit qu'il veuille que vous consommiez l'œuvre que vous avez commencée, soit qu'il ne vous y ait engagé que pour un certain temps; or les moyens sont les mêmes travaux, les mêmes exercices, les mêmes actions de discipline, de religion et

de piété qui composent l'état auquel vous croyez qu'il vous destine; et à moins que vous ne vous en soyez acquittés avec toute la fidélité que vous aurez pu, vous aurez manqué de répondre à ce qu'il veut de vous, vous aurez abandonné un devoir principal, et il aura sujet de se plaindre et de vous dire que vous avez véritablement entendu sa voix, mais que vous n'avez pas daigné faire les diligences nécessaires pour découvrir ses intentions et pour vous assurer de ses volontés.

Enfin, mes frères, vous ne trouverez rien qui puisse vous établir dans ce repos et dans cette paix intérieure pour laquelle vous avez déjà fait tant de pas et tant de démarches, que ce dépouillement et cette destruction, dont nous vous avons parlé avec tant d'étendue, ne soit entière; en un mot, puisque toutes les révoltes et les guerres intestines qui se forment dans le fond de nos âmes ne viennent, selon la parole de l'apôtre, que du dérèglement de nos cupidités et de nos convoitises : *Unde bella et lites in vobis? nonne ex concupiscentiis vestris quæ militant in membris vestris* (Jac., IV, 1)? il n'y a point de paix à espérer qu'en détruisant des ennemis si redoutables, c'est-à-dire, en vous donnant à vous-mêmes le coup de la mort, commettant cet homicide si recommandé de la bouche même de Jésus-Christ; ce meurtre qui, au lieu de faire des coupables, fait des innocents et des justes : *Qui perdiderit animam suam propter me, inveniet eam.* (Matth., X, 33.)

Mes frères, vous ne pouviez trouver une circonstance plus avantageuse pour l'engagement que vous allez prendre, que le jour auquel nous célébrons le triomphe de l'Assomption glorieuse de la Vierge sainte; et il ne se peut qu'elle n'ait de la joie de vous voir entrer dans un état qui renferme une disposition qui lui est comme essentielle; cette vertu qui lui a été toujours si chère, je veux dire l'humilité, qui n'est rien que la destruction que je vous ai proposée, cette vertu, dis-je, qu'elle a portée à un si haut degré d'excellence et de perfection, selon la pensée et les paroles de saint Bernard (serm. 4, *De Assumpt.*), qu'elle a mérité que le Verbe éternel descendit dans son sein, et qu'il jetât sur elle des regards d'une bénédiction infinie : *Digna plane quam respiceret Deus.* C'est cette vertu qui l'élève aujourd'hui à un si haut comble de gloire, qu'il n'y a rien au-dessus d'elle que celui qui ne peut être au-dessus de personne. C'est de ce trône si lumineux et si élevé qu'envisageant tous nos besoins, elle s'emploie en notre faveur auprès de Dieu par une intercession continuelle; et il est vrai de dire que tout ce que la terre reçoit de grâces de la part du ciel, est un effet de cette médiation si puissante, et qu'elle est comme le canal par lequel passent toutes les marques et les effets que Dieu nous donne de sa protection et de sa bonté. C'est elle, dit le même saint Bernard, qui nous obtient le pardon de nos péchés, la guérison de nos maux, le soulage-

gement de nos peines et la constance dans nos afflictions : *Reis veniam, medelam languidis, contritis corde robur*; enfin tous les biens qui nous arrivent sont les fruits et les effets de ses vœux et de ses prières.

Ainsi, mes frères, adressez-vous à elle avec une entière confiance, espérez tout de celle qui est établie de Dieu, pour être le refuge de tous les pécheurs. Si elle ne manque jamais d'écouter tous ceux qui reviennent à Jésus-Christ avec des intentions pures et sincères, et de leur accorder auprès de lui son entremise lorsqu'ils implorent son secours, à plus forte raison la trouverez-vous favorable et disposée à vous tendre la main, vous engageant dans un ordre, dans une maison et dans un monastère qui fait profession de servir Jésus-Christ, sous sa protection, sous son nom et sous ses auspices.

LXXXI^e CONFERENCE.

III^e pour le jour de l'Assomption de la sainte Vierge; à la profession d'un religieux.

SUR L'ESPRIT DE MORTIFICATION.

Quotidie morior. (I Cor., XV, 31.)

Je meurs tous les jours.

Je ne puis vous rien dire qui vous soit plus utile dans l'état où vous êtes, mon frère, et sur le point auquel vous vous trouvez de vous consacrer à Dieu, que ces deux paroles de l'Apôtre, que je vous exhorte de vous remettre incessamment devant les yeux : *Quotidie morior*, « *Je meurs tous les jours.* » Rien ne comprend mieux et n'exprime davantage ce que c'est que l'action que vous allez faire. Car il est vrai de dire qu'aussitôt que vous aurez prononcé vos vœux, toutes vos actions dans tous les instants de votre vie, ne seront que l'exécution de cette parole : *Quotidie morior*, laquelle néanmoins n'aura son parfait accomplissement que dans le moment auquel Dieu achèvera lui-même votre sacrifice, par l'entière destruction de la victime; je parle de cet instant auquel il lui plaira de terminer votre course. Pour lors vous cesserez de vivre sur la terre ou plutôt d'y mourir, pour aller vivre dans le ciel de la vie des anges; mais jusque-là rien ne doit être davantage sur les lèvres de votre cœur que ces mots : *Quotidie morior*, « *Je meurs tous les jours;* » et si vous vous acquittez fidèlement de tous les devoirs auxquels votre profession vous oblige, vous trouverez qu'il n'y a rien qui ne tende, et qui ne nous mène à une destruction véritable, soit par rapport au corps, soit par rapport à l'esprit : et il y a cette différence entre les gens du monde et les solitaires, que les premiers meurent tous les jours sans le vouloir et sans y penser; les autres au contraire y pensent et le désirent; que les uns font ce qu'ils peuvent pour prolonger leurs jours, et les autres pour les finir.

Premièrement, mes frères, pour ce qui

regarde la vie naturelle, tous les exercices extérieurs qui forment le corps de votre état, étant pénibles et laborieux, il n'y en a pas un qui ne l'attaque et qui, diminuant peu à peu la force et la vigueur de votre corps, ne vous procure la mort, quoique d'une manière insensible; et comme ils sont continuels et qu'ils se succèdent les uns aux autres, il n'y a pas un seul jour où vous ne deviez dire avec l'Apôtre : *Quotidie morior*. Il faut, mon frère, que vous soyez persuadé que la retraite, la solitude, les jeûnes, l'abstinence, l'austérité dans la nourriture, les travaux corporels, les couches dures, les longues veilles, le silence, la vigilance continuelle, l'application de l'esprit, enfin la privation de tout plaisir, et quantité d'autres pratiques ou dispositions attachées à votre profession, sont, à proprement parler, les instruments de votre martyre; et comme ceux qui confessent le nom de Jésus-Christ, et que sa providence a destinés pour le soutien de sa foi, voient avec plaisir l'appareil du supplice qu'ils sont tout prêts d'endurer, il faut aussi que toutes ces actions de régularité et ces exercices différents qui sont comme les préparatifs de la mort à laquelle vous êtes destiné, fassent votre consolation et votre joie.

Quelle pensée peut être plus naturelle et plus nécessaire à une personne engagée dans un état comme celui que vous embrassez, que celle de ses obligations? De quoi peut-elle s'occuper plus utilement et plus agréablement tout ensemble, que de ce qui peut lui faciliter les moyens de s'en acquitter? Notre profession, dans le sentiment des saints, est un engagement à la mort; les uns l'appellent un crucifiement, les autres disent que le premier pas que doit faire un religieux, est de s'affranchir de toute crainte de la mort; saint Bernard dit que la profession religieuse est un véritable martyre, il l'appelle une école dans laquelle on apprend à mourir; et sainte Thérèse, dans ces derniers siècles (que l'on ne peut accuser de ces excès que l'on veut attribuer aux premiers temps), dit à de simples filles, qu'elles ne réussiront jamais dans leur dessein, si elles ne se déterminent à engloutir tout d'un coup et la mort et la perte de la santé : peut-on inférer autre chose de tout cela, mon frère, sinon que la méditation de la mort doit être l'occupation principale d'un religieux, et qu'il se détourne de son but et de son véritable objet, toutes les fois qu'il lui arrive de s'en séparer?

Ne vous imaginez pas que cette vue remplit son cœur d'amertume, ni qu'elle le jette dans l'abattement; mais sachez qu'elle doit faire des effets tout contraires. C'est un captif qui envisage avec joie le moment de sa délivrance; c'est un criminel qui voit avec plaisir l'heure qui doit lui annoncer la nouvelle de la grâce qu'il espère; c'est un pilote qui se console dans le cours de sa navigation, toutes les fois qu'il regarde le jour auquel il doit ramener son vaisseau dans le port.

Mes frères, je vous le dis à tous, la mort n'est dure qu'à ceux qui sont attachés au monde, qui en aiment les voluptés et les amusements, parce que leurs biens sont présents. Et comme ils n'ont rien à attendre de l'avenir, le coup qui leur ôte la vie, leur ôte tout; et par conséquent il ne leur reste pour partage que la désolation et la tristesse; mais pour de vrais solitaires, comme vous le devez être, qui n'ont que du mépris pour tout ce qui est ici-bas, et qui vivent uniquement dans la foi et dans le désir des choses éternelles, se pourrait-il faire qu'ils vissent avec peine le moment qui doit leur en assurer la jouissance, puisque, bien loin de leur en faire aucune, il se peut dire qu'il doit être toute leur joie et leur consolation?

Si, par exemple, il s'en trouve quelqu'un qui soit surpris d'une tentation de paresse, et qu'elle lui inspire le dégoût des travaux et des exercices de sa profession, quel remède peut être et plus puissant et plus présent tout ensemble, que de dire du sentiment de son cœur : *Quotidie morior*; il n'y a point de jour que ne je meure; et je suis tout prêt de voir et la fin et la récompense de mes peines? S'il se sent pressé par l'ennui, par la langueur et par la tristesse, qu'il ne manque pas de se dire : *Quotidie morior*; je n'ai plus qu'un jour à vivre, et Dieu va m'accorder le bonheur et la joie de ses saints. Si le monde lui revient, et s'il est importuné des choses qu'il y a quittées, qu'il s'écrie : *Quotidie morior*; je suis sur le point de finir ma carrière, et Dieu va me mettre dans un monde nouveau d'une beauté et d'une richesse dont celui-ci n'est ni l'ombre, ni la figure. Enfin vous devez croire que la pensée et la méditation de la mort a des utilités infinies, et qu'elle ne manque jamais de faire sur ceux qui en conservent une présence assidue, des impressions de bénédiction et de salut.

Pour ce qui regarde l'esprit, mon frère, il n'y a point d'état qui le détruise davantage, et qui, tout immortel qu'il est, lui donne, pour ainsi dire, avec plus de certitude le coup de la mort, que la profession que vous embrassez. Comment se peut-il faire, me direz-vous? C'est qu'il n'y a rien par où l'esprit subsiste et se nourrisse davantage, ni qui lui soit plus naturel et plus propre, que de vouloir ou de ne pas vouloir, d'agir avec indépendance, de se conduire par lui-même, et de juger de toutes choses par son sens et par sa lumière. Or, comme cet état arrête en lui toutes ces fonctions, qu'il l'en prive, qu'il lui ôte entièrement cette liberté dans laquelle il est né, il est certain qu'il détruit, qu'il attaque sa vie, en lui interdisant ses actions principales; et qu'ainsi mourant sans cesse, ce n'est pas seulement par rapport à la vie du corps, mais encore à celle de l'esprit qu'il a sujet de dire : *Je meurs tout les jours, « Quotidie morior. »*

Mais afin que vous ne vous imaginiez pas que je vous parle de mon fond, et que je vous débite mes pensées, sachez que ce

n'est pas moi, mais votre Règle qui vous parle, et que c'est elle qui vous apprend que l'obligation de vos vœux demande de vous un dépouillement si parfait, qu'au moment que vous les aurez prononcés, vous perdez tout le droit et toute la liberté que vous pouviez avoir d'agir et de disposer de vous-même ; et que vous devez vivre dans une dépendance si entière et si absolue de vos supérieurs, qu'il ne vous est plus permis de rien faire dans les choses qui regardent ou votre corps, ou votre volonté, que par leurs ordres, leur destination et leur conduite : *Quibus nec corpora sua, nec voluntates licet habere in propria potestate. (Reg. S. Bened., cap. 33.)*

L'action que vous allez faire n'est pas un simple sacrifice dans lequel on peut réserver une partie de la victime : c'est un holocauste qui demande que la destruction en soit entière, sans qu'il en reste rien qui ne soit immolé et consumé par le feu ; c'est-à-dire que la personne qui se consacre, s'offre, s'abandonne sans restriction et sans partage, qu'elle mette sur l'autel de la pénitence son âme, son esprit, sa volonté, sa raison, toute sa personne, pour y être consumée par le feu de son obéissance et de sa charité.

Il ne vous viendra pas dans la pensée que je vous propose des excès, si vous savez ce que c'est que d'être chrétien, et si vous avez jamais compris l'étendue de ces paroles que Jésus-Christ a proférées de sa bouche, quand il a dit que celui qui ne renonçait pas à son père, à sa mère, à tous ses biens, à toutes choses et à son âme propre, et qui ne se chargeait pas de la croix pour le suivre, n'était pas digne de lui ; c'est-à-dire, n'entrerait pas dans son royaume. C'est une déclaration qui impose nécessité, et qui donne l'exclusion à tous ceux qui négligeront de s'y soumettre. Qu'on en adoucisse le sens tant qu'on voudra, qu'on y apporte des explications pour en diminuer la force et la rigueur ; on ne peut pas empêcher que Jésus-Christ n'exige de tous ceux qui veulent être du nombre de ses disciples (c'est-à-dire, qui ont envie de faire leur salut) qu'ils soient prêts, toutes les fois que son service l'exigera, de pratiquer à la lettre, ce qui est contenu dans ces paroles ; et s'il n'avait eu dessein de nous parler d'obligations rudes, pénibles et contraaires à toutes les inclinations de la nature, il ne se serait pas servi de ces expressions si rigoureuses et si extraordinaires.

Je vous dis donc que je vous propose une vérité. Quiconque a d'autres vues sur cet état d'un dégagement si parfait, se trompe ; et quiconque s'y engage sans être dans le sentiment et dans le dessein d'y vivre et d'y mourir tous les jours de sa vie, en sorte qu'il puisse dire avec l'Apôtre : *Quotidie morior*, bien loin d'y trouver la sanctification, comme il l'espère, il n'y trouvera que sa perte et sa condamnation. C'est pourquoi il n'y a rien qu'on doive représenter davantage à ceux qui sont sur le point de faire le

pas que vous allez faire, parce qu'il n'y a rien sur quoi l'on s'abuse plus facilement dans nos jours ; et que bien loin de considérer la vie religieuse dans tous ses renoncements, ses privations, ses austérités, ses mortifications intérieures et extérieures, on trouve le secret de s'en faire une vie molle et relâchée, et de se priver ainsi, par le plus déplorable de tous les malheurs, de tous les biens et de tous les avantages qu'elle renferme.

Mais quoi, dira-t-on, faut-il passer toute sa vie dans les croix et les mortifications ? c'est une chose bien dure. Cela est dur, il est vrai, mais à ceux qui manquent de foi et qui ont le cœur dur. Car n'apprenons-nous pas de l'Apôtre, qu'il n'y a point de proportion entre les souffrances de cette vie et la gloire de l'autre, qui en doit être la récompense ; et que si nous mourons à cette vie tout animale et toute terrestre, ce n'est que pour vivre d'une vie toute spirituelle et toute sainte ; en un mot, pour vivre désormais dans le sein de Dieu, en la compagnie de Jésus-Christ et de ses anges ?

En faut-il davantage pour nous obliger de nous séparer des sentiments et de la conduite de ceux dont je viens de vous parler, qui, au lieu d'avancer de vertu en vertu comme les saints, vont au contraire d'iniquité en iniquité, de désordre en désordre, comme les impies ? Ignorons-nous qu'en ménageant aujourd'hui quelques moments d'une liberté fautive et incertaine, on nous redemandera notre âme avant que la nuit soit passée, comme à cet avare de l'Evangile : *Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te ? (Luc., XII, 20.)* Et nous dissons cependant tant de biens et d'avantages, que Dieu nous a mis dans les mains pour acquérir son éternité, et nous nous en privons pour jamais.

Enfin, mon frère, ne donnez jamais aucune créance à ceux qui vous parleront d'une latitude que votre Règle ne connaît point, et qui, par des explications forcées, s'étudieront à vous en cacher les obligations principales. Prenez-la dans sa lettre, pour la prendre dans sa vérité, et voyez de vos propres yeux deux choses, quoiqu'on puisse vous dire le contraire : l'une, que le dépouillement et la désappropriation à laquelle elle vous oblige, ne saurait être plus grande que celle qui est exprimée par ces paroles : *Quippe qui ex illo die nec proprii corporis potestatem se habiturum sciat (Regul. S. Bened., cap. 58)* ; c'est-à-dire qu'un religieux, au moment qu'il s'engage, perd tout le droit qu'il pouvait avoir sur sa personne ; et l'autre, que les récompenses que notre Règle nous peut obtenir de la bonté de Dieu, sont uniquement attachées à la fidélité exacte avec laquelle on s'acquittera de toutes les choses qui y sont prescrites : *Quæ cum fuerint a nobis die nocteque incessabiliter adimplenda, et in die judicii reassignata, illa merces nobis a Domino recompensabitur quam ipse promisit. (Ibid., cap. 4.)*

Outre la consolation que vous rendra le témoignage de votre conscience, lorsqu'il ne

se trouvera rien dans votre conduite qu'elle puisse vous reprocher, et que votre vie ne sera point exposée aux scrupules et aux remords de ceux qui se font des voies larges et spacieuses; ce dénûment, cette séparation de vous-même si entière, cette mort, pour ainsi dire, si achevée et si complète, vous mettra au-dessus de toutes les tentations capables de troubler votre repos, et d'empêcher le fruit de votre retraite. Car, qu'est-ce qui peut faire de la peine à celui qui ne tient à rien, qui, regardant chaque jour comme le dernier de sa vie, est si absolument dans la main de Dieu, qu'il ne dépend que de lui, et de ceux desquels il lui a commandé de dépendre, et qui peut, dans une disposition sincère, opposer à tout ce qui lui arrivera de pénible et de fâcheux ces paroles de l'Apôtre : *Quotidie morior?* Cet assujettissement, vous dira quelqu'un, est incommode, il est vrai, mais il ne sera pas de durée : *Quotidie morior*; ce commandement est importun, il choque ma raison; mais qu'est-ce que cela me fait? pourquoi vouloir suivre mon sens pour le peu qui me reste à vivre : *Quotidie morior?* cette répréhension est piquante, il est vrai, mais qu'importe? elle passe comme un moment, et je n'ai qu'un jour à vivre : *Quotidie morior*; cette contrainte est insupportable, hélas! comment peut-on la juger telle, puisqu'elle va finir, et qu'elle sera suivie d'une liberté immortelle? et ne doit-on pas savoir, comme dit l'Apôtre, que *Ce moment si court et si léger des peines que nous souffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire? « Id enim quod in presenti est, momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimiæ æternæ gloriæ pondus operatur in nobis. (II Cor., IV, 17.)*

Après tout, mon frère, si ce que je vous ai dit vous fait peur, si cette mortification si étendue excède votre résolution, si vous n'avez pas assez de confiance dans la protection de Dieu pour espérer de sa grâce ce qui vous paraît sans doute si fort au-dessus de vos forces, je ne vous conseille pas de passer outre : votre engagement, au lieu de vous rendre heureux comme vous l'auriez espéré, aurait des suites toutes contraires, et votre action ne vous produirait qu'un repentir éternel de l'avoir faite. Que si vous vous sentez dans la disposition où je suis assuré que vous êtes, et que vous soyez parfaitement résolu de vous abandonner entre les mains de Jésus-Christ, sans restriction et sans réserve, ni pour le corps, ni pour l'esprit, ni pour le cœur, ni pour les sens, et que vous soyez persuadé que le véritable bonheur d'un religieux est uniquement attaché à son assujettissement et à sa dépendance, je puis vous assurer et vous répondre que le pas que vous allez faire, sera pour vous une source de bénédiction, et que cette mort heureuse que je vous propose sera pour vous le principe d'une vie qui ne finira jamais.

LXXXII^e CONFERENCE.

Pour le jour de saint Bernard.

SAINT BERNARD, MODÈLE DU CÉNOBITE.

Mirificavit Dominus sanctum suum. (Psal., IV, 4.)

Dieu a rendu son saint admirable.

Je ne puis laisser passer la solennité qu'on vient de nous annoncer, mes frères, sans vous dire quelques paroles pour exciter votre foi, animer votre zèle, réchauffer votre piété, pour rendre votre religion plus vive, et pour vous mettre enfin dans les dispositions nécessaires, pour retirer les avantages et les bénédictions que vous attendez sans doute dans une rencontre si heureuse, et dans une journée si favorable.

C'est assurément une des plus grandes fêtes que nous puissions célébrer, que celle de saint Bernard, puisque, s'il n'a pas jeté les premiers fondements de notre saint ordre, au moins nous pouvons dire qu'il en a été le principal ornement et la plus grande lumière; personne n'a travaillé plus que lui à son établissement, soit par la sainteté de sa vie, par son exemple, par sa doctrine, par sa religion, soit par les instructions excellentes qu'il nous a laissées, qui contiennent, d'une manière si vive et si touchante, les devoirs et les vertus les plus essentielles à notre état : ainsi, c'est avec beaucoup de raison que nous pouvons lui appliquer ces paroles que l'Eglise nous met aujourd'hui dans la bouche : *Mirificavit Dominus sanctum suum.*

Je ne craindrai pas, mes frères, de vous en trop dire, quand je vous dirai que depuis les apôtres et les hommes apostoliques, il n'a rien paru, dans l'Eglise de Jésus-Christ, qui ait eu plus d'élévation et plus d'éclat que ce grand homme. Il est certain que dans toutes les circonstances de sa vie, dans tous les endroits où l'ordre de Dieu l'a engagé, dans tous les emplois où il a voulu se servir de son ministère, il y a réussi avec tant de bénédiction et de succès, qu'il a mérité le nom de Grand. En effet, comme personne n'a contribué plus que lui dans son temps à la gloire de Jésus-Christ, on ne peut pas douter qu'il n'ait travaillé lui-même à sa propre gloire, puisque la gloire du serviteur est de s'employer, de s'attacher et de se donner tout entier, comme il a fait, à la grandeur et à la gloire de son maître.

N'est-ce pas, mes frères, ce qu'a fait le grand Bernard dans toutes les circonstances différentes, où il a plu à la divine Providence de le mettre, devant les grands de la terre, devant les petits, devant les rois, devant les peuples, devant les empereurs, devant les souverains pontifes, devant les doctes et devant les simples, dans la foule du monde, comme dans le fond de son cloître, enfin, Dieu l'a rendu grand partout, et il est digne que toute l'Eglise chante à sa louange : *Mirificavit Dominus sanctum suum.*

Ainsi, mes frères, vous ne pouvez vous en former une idée trop haute et trop étendue, soit parce qu'il est malaisé que vous

enchérissiez au-dessus de ce qu'il a paru à la face de toute la terre, soit parce que rien ne vous est plus avantageux ni plus utile que de vous le représenter avec toutes ces qualités si rares et si excellentes qui l'ont distingué du reste des hommes, et l'ont rendu le prodige de son temps : *Totius orbis miraculum*. Ce qui fait que ceux qui s'engagent dans les congrégations monastiques n'y font pas tout le progrès qu'ils y devraient faire, c'est qu'ils n'ont pas toute l'estime et toute l'opinion qu'ils devraient avoir de ceux qui les ont instituées; qu'ils ne veulent point apercevoir en eux les avantages qu'ils ont reçus de la libéralité de Dieu, et qu'ils regardent comme des gens ordinaires ceux que sa providence a fait naître pour tenir les premiers rangs et les premières places dans son Eglise.

Il y a une multitude presque infinie de personnes de tous sexes qui vivent sous l'institut de saint Benoît, qui prétendent avoir, pour ce grand saint, toute l'estime et la vénération qui lui est due; cependant s'ils le regardaient comme un homme choisi de Dieu pour être l'interprète de ses volontés, pour donner en son nom et de sa part à tous les moines de l'Occident des lois et des instructions saintes, par lesquelles il veut qu'ils se conduisent et qu'ils se sanctifient, quel attachement n'auraient-ils pas pour observer la règle qu'il leur a laissée, quel respect pour les ordonnances qu'elle renferme, et quelle crainte d'en négliger ou d'en omettre les moindres pratiques?

C'est ainsi, mes frères, qu'on se glorifie d'avoir saint Bernard pour père, que l'on considère comme un véritable bonheur, au moins à ce que l'on dit, d'être du nombre de ses enfants; mais si ce sentiment était véritablement dans le cœur de ceux qui se vantent de cet avantage, avec quel soin ne régleraient-ils pas leur conduite selon les exemples et les enseignements qu'il leur a laissés, avec quelle fidélité ne le suivraient-ils pas comme leur maître dans toutes les circonstances de leur vie? Cependant, mes frères, est-on aussi exact en cela et aussi religieux qu'on le devrait être? et n'a-t-on pas de perpétuels sujets de se reprendre, et de se faire des reproches de ce qu'on se trouve dans des voies si contraires à celles qu'il nous a tracées?

Ces faux sages de l'antiquité ont eu des sectateurs, et ils trouvaient dans ceux qui faisaient gloire d'être de leurs disciples une docilité si entière, qu'ils écoutaient leurs paroles comme des oracles; c'était assez qu'une maxime fût sortie de leur bouche pour être reçue comme une vérité constante; et pour ceux qui sont les disciples des saints, de qui la lumière est autant supérieure à celle de ces profanes, que la vérité l'est au-dessus du mensonge, la sagesse au-dessus de la folie, la lumière au-dessus des ténèbres; ceux, dis-je, qui ont leurs instructions incessamment devant les yeux; ceux qui ont présentes toutes ces grandes maximes, qu'ils ont annoncées avec une force et une éloquence toute divine,

vivent comme s'ils ne les avaient jamais connues, ou qu'ils en eussent perdu toute mémoire; et non-seulement ils se dispensent d'observer ce qu'ils ont enseigné et pratiqué avec tant de religion; non-seulement ils se plaisent à marcher par des chemins qu'ils ont considérés comme des routes perdues, mais ils ont la témérité de les traiter comme des gens simples, qui ont parlé sans expérience et sans lumière, qui ont avancé comme des vérités; des imaginations dignes d'être condamnées par des gens sages. Quelle audace, mes frères; quelle extravagance! Peuvent-ils douter que ces grands saints ne paraissent un jour au tribunal de Jésus-Christ; pour leur reprocher leurs égarements et leurs excès, et que dans ce moment terrible, le poids de leur sainteté ne les accable?

Vous attendez sans doute avec impatience, mes frères, que je vous parle de ce qui a fait le rehaussement et la gloire de ce grand saint, et que je vous expose avec quelque étendue cette suite d'actions et de merveilles, qui lui ont mérité le nom de Grand; mais je vous renvoie pour cela à l'histoire de sa vie. Je me contenterai seulement, entre un grand nombre d'événements, que je passerai sous silence, de vous en rapporter quelques-uns qui me viennent dans l'esprit, et qui me paraissent plus dignes d'être remarqués.

L'Eglise était divisée par un schisme cruel, qui la menaçait d'une désolation presque générale, tout y était dans la confusion et dans le trouble. Les peuples étaient incertains du parti qu'ils devaient suivre; les souverains n'étaient pas dans une situation plus ferme, ni plus constante; et chacun se laissait aller à ses passions et à ses intérêts, lorsque cet homme de Dieu, étant appelé par la voix du pasteur légitime pour soutenir son autorité chancelante, fut contraint de sortir de sa solitude, et de quitter ce repos et cette tranquillité sainte à laquelle il s'était consacré. Il parut dans le monde comme un second Moïse, pour fortifier par ses lumières et par son autorité ceux qui soutenaient encore la cause de Dieu, et s'opposer comme un mur d'airain à la violence de ceux qui la combattaient. Vous avez lu sans doute quels furent ses travaux dans cette grande entreprise; mais rien n'est plus digne d'admiration que ce qu'il fit à l'égard du duc d'Aquitaine: cet homme dont l'opiniâtreté était inflexible, qui, par sa fierté, par sa malignité, par son audace et par sa puissance, mettait le feu partout, autorisait et augmentait le parti des rebelles. Il le terrassa, et il l'abattit à ses pieds, comme s'il eût été frappé d'un coup de foudre, et changea, pour ainsi dire, la fureur de ce lion, de ce loup ravissant, en la docilité d'une brebis innocente; il fit en un moment par un prodige auquel on ne pouvait pas s'attendre, un disciple fidèle d'un cruel persécuteur. Quel changement! mes frères; y en eut-il jamais de plus subit et de plus extraordinaire depuis la conver-

sion du grand Apôtre ? et n'a-t-on pas sujet de dire et de se récrier : *Mirificavit Dominus sanctum suum* ?

Ce fut par une grâce et par une force toute semblable qu'il retint le roi d'Angleterre dans la fidélité qu'il devait au Siège apostolique, qu'il lui persuada de s'attacher à la cause du légitime Pontife, contre les conseils et les efforts de ceux qui essayaient de surprendre sa religion, et de l'engager dans les intérêts de l'antipape. Il travailla avec une bénédiction toute pareille auprès de l'empereur ; il détruisit tout ce qu'il pouvait y avoir de prévention dans son esprit contre le pasteur véritable. Mais ce qui est de plus surprenant, c'est qu'il résista à cet empereur qui, voulant comme faire acheter son attachement au Saint-Siège, et tirer avantage de l'état auquel se trouvait alors le vicaire de Jésus-Christ, prétendait qu'il lui accordât des droits contraires aux sacrés canons, et aux immunités de l'Eglise. Le saint s'opposa à une injustice qui lui parut tout évidente, et le respect qui était dû à une si grande majesté, ne l'empêcha pas de le reprendre : il l'arrêta, il le désabusa, il lui fit connaître que ses prétentions étaient injustes.

Après avoir pacifié toute la France et tous les pays d'en deçà des Alpes, il passa en Italie, et conduit par cet esprit auquel rien ne résiste, il rassura presque tous ceux qu'il trouva dans l'agitation et dans l'incertitude : il ramena ceux qui s'étaient écartés de la soumission qu'ils devaient au trône Apostolique ; il mit en fuite, par la force de ses prières, l'armée du roi de Sicile ; il confondit, par la puissance de ses raisons, ceux qui osèrent entrer en dispute avec lui, pour combattre la cause qu'il défendait ; il apaisa les troubles, il calma les divisions, il fit rentrer les ouailles égarées dans la bergerie du véritable pasteur ; enfin, il rétablit le Souverain Pontife dans son siège, il le fit reconnaître de ceux qui avaient eu l'audace et la témérité de s'élever contre lui ; il rendit la paix à l'Eglise et la tira d'une des plus grandes oppressions qu'elle ait jamais souffertes. Quelle puissance ! quelle autorité ! Pour peu qu'on fasse attention sur tous ces grands succès, mes frères, ne peut-on pas dire que Dieu a pris plaisir à glorifier son saint, ou plutôt à se glorifier en la personne de son serviteur ? *Mirificavit Dominus sanctum suum.*

Il n'a été ni moins heureux, ni moins favorisé de Dieu pour soutenir les vérités de la foi, que pour maintenir l'unité de l'Eglise ; et on peut dire qu'il a combattu avec le même avantage les hérésies et les schismes. Que ne fit-il point pour détruire les extravagances d'Abailard, pour confondre les erreurs de cet évêque de Poitiers Gilbert de la Porée, pour étouffer les impiétés d'Henri, et des hérétiques du Languedoc ? il se montra dans ces différents combats comme le défenseur de la vérité, et le bouclier de la foi. Il la soutint par sa doctrine, par la force de ses raisons, par la sainteté

de sa vie, et par la fermeté de son courage ; enfin partout où il se trouva, la vérité triompha de la fausseté et du mensonge ; tout céda à la grâce qui le remplissait ; toutes ses démarches ont été glorieuses ; et on a vu dans toutes ses actions l'accomplissement de ces paroles : *Mirificavit Dominus sanctum suum.*

Que ne peut-on point dire des bénédictions qui l'ont accompagné, lorsqu'il a été obligé d'annoncer aux peuples les vérités éternelles, et du succès dont ses prédications ont été suivies ? Il pénétrait les cœurs les plus endurcis, il y gravait l'amour de la loi de Dieu et de son saint nom ; il rendait flexibles les âmes les plus rebelles ; les pécheurs ne savaient ce que c'était de ne pas écouter sa voix, et témoignaient par la grandeur de leur pénitence, la sincérité de leur conversion. Rien ne résistait à cet homme apostolique : les femmes renfermaient leurs maris, les pères leurs enfants, de crainte qu'ils ne les abandonnassent pour le suivre : tout pliait sous la puissance de sa parole, ou plutôt sous celle de Dieu qui sortait de sa bouche comme une épée tranchante de tous côtés : *Penetrabilior omni gladio ancipiti* (Hebr., IV, 12) ; ainsi rien ne convient mieux à cet homme si célèbre, que ce témoignage si avantageux : *Mirificavit Dominus sanctum suum.*

Dieu, qui voulait lui attirer de la part des hommes une considération et une créance qui le rendit plus utile à ses desseins, n'oublia rien de tout ce qui pouvait lui donner de la gloire et de l'éclat ; il joignit à toutes les grâces qu'il lui avait accordées, celle des miracles ; et elle lui fut communiquée avec tant d'abondance, qu'il parut le maître des hommes et des démons tout ensemble ; il les chassa du corps de ceux qui en étaient possédés : le seul nom de Bernard les remplissait de frayeur ; il rendait la santé aux malades, la vue aux aveugles ; il donnait aux paralytiques la fermeté et la liberté de leurs membres ; il conservait la vie à ceux qui étaient près de la perdre ; toute la sienne n'a été qu'une suite d'actions miraculeuses ; enfin il a eu sur toutes les choses d'ici-bas une puissance si absolue, et a commandé à la nature avec tant d'autorité, qu'on peut dire que Dieu interrompait le concours, qu'il a coutume de lui donner pour ses opérations ordinaires, afin que rien ne l'empêchât d'obéir aux ordres et aux volontés de ce grand saint, selon ces paroles de l'Ecriture : *Obediente Deo voci hominis.* (Jos., X, 14.) A-t-on rien vu de pareil depuis les premiers temps de l'Eglise ? et celui qui a opéré toutes ces merveilles, ne mérite-t-il pas qu'on dise de lui : *Mirificavit Dominus sanctum suum* ?

Des journées entières ne suffiraient pas, mes frères, pour vous rapporter ce que Dieu a fait par le ministère de ce grand homme, pour la conversion des pécheurs, pour l'utilité de son Eglise et pour la sanctification du monde. Mais il a été grand, et s'il s'est rendu si recommandable entre les hommes

par toutes ces actions dignes d'une éternelle mémoire, il ne l'a pas moins été lorsque poussé de l'esprit de Dieu, il a établi dans les solitudes écartées des retraites saintes, des refuges sacrés, des maisons de douleur, où on offrit à Dieu un sacrifice perpétuel de larmes et de pénitence; et lorsqu'il s'y est renfermé lui-même pour former des disciples, et apprendre aux autres par son exemple les règles selon lesquelles ils devaient se conduire.

C'est là, mes frères, où vous devez particulièrement le considérer; c'est là où vous devez étudier tout l'état et toutes les circonstances de sa vie; c'est là qu'il faut le regarder comme le modèle que vous devez suivre; et comme dans le monde il est l'objet de votre admiration, il est celui de votre imitation dans le désert; et ce qu'il y a pratiqué avec tant d'édification et d'exemple, doit être une règle de conduite, dont il ne vous est pas permis de vous séparer. C'est dans l'exactitude qu'il a eue à observer la Règle à laquelle il s'est consacré, que vous devez travailler à lui être semblables, dans la fidélité qu'il a eue à rendre à Dieu tout ce qu'il lui a promis, dans l'amour qu'il a eu pour la retraite et pour le silence, dans cette charité si ardente, cette humilité si profonde, cette mortification si consommée, soit de l'esprit, soit des sens, dans la pratique de toutes les vertus qui sont l'essence, l'ornement, le mérite, et l'éclat de votre profession : enfin c'est dans ces vertus qui ne l'ont pas moins rendu digne que toutes ces actions éclatantes dont nous avons parlé, de cette louange immortelle : *Mirificavit Dominus sanctum suum*. Entre cette multiplicité de dons, de grâces, de qualités différentes que je pourrais vous rapporter, mes frères, je me réduirai à trois qui m'ont paru des dispositions capitales, dont toutes les autres sont sorties par des suites et des conséquences nécessaires; je veux dire la mortification du cœur, celle des sens, et l'amour des humiliations.

Pour la mortification du cœur, y en eut-il jamais de pareille à celle qu'on a vue dans ce grand homme? y a-t-il jamais eu un recueillement égal à celui qui s'est fait remarquer dans toute sa conduite? il y paraît tellement fermé à toutes les choses extérieures, qu'on dirait que le sentiment en est entièrement éteint. Il passe l'année de son noviciat sans s'apercevoir qu'il y eût une fenêtre dans le lieu où il était, quoique ce fût l'unique endroit par où lui venait la lumière. Lui seul ne voyait pas ce qui frappait les yeux de tout le monde, et qu'il était presque impossible de ne point voir. Quelle mort! quelle destruction! à quel point fallait-il qu'il fût au dedans de lui-même pour se refuser à un objet si sensible? celui qui se trouve en cet état, ne peut-il pas dire comme l'Apôtre : *Vivo autem, jam non ego* (Galat., 1, 20); je vis comme si je ne vivais plus? il était véritablement environné des choses d'ici-bas, mais elles ne faisaient non plus d'impression sur lui, que s'il n'eût pas eu, pour en

user, le droit, les puissances, et les facultés nécessaires; et son âme étant incessamment élevée au-dessus de la terre, il se peut dire que le ciel était sa demeure ordinaire.

Quel rapport, mes frères, entre cette insensibilité sainte, et la dissipation qui règne dans la plus grande partie des communautés qui sont consacrées à la solitude et au silence? Tout y est dans l'agitation et dans le mouvement; on y veut tout savoir, et tout apprendre; l'oreille, pour me servir des termes de l'Écriture, *ne se rassasie point d'écouter, ni l'œil de voir* : « *Non saturatur oculus visu, nec auris auditu impletur* (Eccle., 1, 8); » et comme si on ignorait que les sens sont les portes par lesquelles les passions entrent dans les âmes, on reçoit indifféremment tous les objets qui se présentent; la maison, pour ainsi dire, est incessamment ouverte, et quoiqu'on ne refuse rien à son avidité, on a beau faire, elle n'est jamais contente.

C'est ce qui a affaibli, et ce qui a changé toutes les observances qui ont tant contribué à la gloire de Jésus-Christ, et l'édification de son Eglise dans leur origine et dans leur naissance. C'est ce qui les a tirées de l'état de leur première institution, ou plutôt de son ordre et de sa main, et qui a fait que tant de demeures qui autrefois ont été des champs d'une abondance infinie, sont devenues des terres ingrates et stériles, qui ne produisent plus que des épines et des ronces.

Il ne faut pas s'imaginer, mes frères, que cette grâce ait été dans saint Bernard une disposition passagère : il l'a eue dans tous les temps, et elle a paru dans tous les endroits de sa vie. Ni ses voyages, ni ses soins, ni ses occupations, quelque grandes qu'elles aient été, n'ont point été capables de le faire sortir hors de lui-même; il a conservé ce don si excellent et si rare au milieu de tout ce qui pouvait l'altérer, le dissiper et le détruire. On lit dans l'histoire de sa Vie, qu'il marcha un jour entier le long du lac de Genève; et comme ceux qui étaient avec lui, s'entretenaient sur le soir, du pays par où ils avaient passé, et particulièrement de la grandeur et de la beauté du lac, il leur demanda où était ce lac dont ils parlaient? Ce qui leur causa une surprise qu'on ne saurait exprimer, ne pouvant comprendre qu'un homme mortel, et par conséquent assujéti aux lois de la nature, fût dans un dégagement qui convient beaucoup plus aux anges qu'aux hommes.

Que faisiez-vous, grand saint, pendant que vous n'aviez pour elles, ni action, ni sentiment, qu'elles n'étaient pour vous que comme si elles n'étaient plus, et que vous étiez inaccessible à tout ce qui venait de leur part? Dieu sans doute occupait toutes les places que vous leur aviez ôtées; cette majesté infinie remplissait toute la capacité de votre cœur; votre unique soin était de méditer ces jours anciens, ces années éternelles dont parle le Prophète : *Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui*

(Psal., LXXVI, 6); et vous jouissiez dans cette région de mort, par une anticipation bienheureuse, de ces joies et de ces consolations ineffables qui vous attendaient dans la terre des vivants.

Ce fut dans ce même esprit qu'il alla visiter la grande Chartreuse. Il y fut reçu avec tout le respect et la considération qui était due à un mérite et à une piété aussi éclatante que la sienne. Tous ceux qui le virent furent édifiés de sa contenance, de son humilité, de ces paroles de vie et de bénédiction qui sortaient de sa bouche; une seule chose les blessa, ce fut le harnais du cheval qu'il montait; il leur parut trop propre, trop riche, et peu convenable à une personne de sa profession : et le saint, l'ayant su, n'en fut pas moins étonné que les autres; on lui avait prêté le cheval pour faire son voyage, et il avoua simplement qu'il n'avait point encore remarqué de quelle sorte en était l'équipage.

Dieu lui continua la même protection et le conserva dans le même dégagement jusqu'à la fin de sa vie, nonobstant les mouvements et les différents emplois où il se trouva. Peu de temps avant sa mort, un prélat de ses amis l'étant venu voir à Clairvaux, et s'entretenant avec lui, comme le saint demeurait souvent sans répondre à ce qu'il lui disait, le prélat lui en témoigna son étonnement : le saint sortant d'un assoupissement profond, ou plutôt d'une méditation sublime, lui repartit : Hélas ! je ne suis plus de ce monde. Il est vrai, grand saint, vous n'en étiez plus, ou plutôt vous n'en aviez jamais été. Dieu vous en sépara pour toujours dès le moment où il vous donna une seconde naissance; vous n'eûtes jamais de part, ni à ses passions, ni à ses affaires, ni à ses occupations, ni à ses plaisirs : vous fûtes de ceux dont Jésus-Christ a parlé lorsqu'il a dit : *Ils ne sont plus du monde, non plus que moi : « Non sunt de mundo, sicut ego non sum de mundo. »* (Joan., XVII, 14.) Il vous préserva de tout ce qui pouvait donner la moindre atteinte à l'innocence que vous aviez reçue dans les eaux sacrées du baptême, et cette plénitude de grâces, dont il lui plut de vous prévenir, fit que ces vêtements si précieux, dont vous y aviez été revêtu, conservèrent leur blancheur et leur pureté originelle, et vous garantit de cette iniquité si générale que la plus grande partie des âmes les plus saintes n'ont pu éviter.

Qu'un saint Paul, qu'un saint Paphnuce, qu'un solitaire nourri dans le fond d'une solitude écartée, eût parlé de la sorte, je n'en serais pas surpris; mais qu'un homme qui avait été appliqué à tant d'affaires importantes, qui les avait traitées avec tant de soin, d'attention et d'exactitude, ait pu parvenir à un éloignement si entier et si complet de toutes les choses créées, qu'il ait accoutumé ses yeux à ne les plus voir, ses oreilles à ne les plus entendre, et son esprit à n'y plus penser, c'est un prodige dont on n'avait point encore ouï parler, qui ne s'est fait voir que dans la personne de saint Ber-

nard, et qui nous donne de justes raisons de nous écrier aujourd'hui : *Mirificavit Dominus sanctum suum.*

Saint Bernard, mes frères, n'a pas eu la mortification des sens dans une moindre excellence que celle de l'esprit. Sa joie a été d'affliger son corps par des macérations continuelles; il s'est servi pour cela de longues veilles, de travaux pénibles, de jeûnes et d'abstinences sévères; et dès les premières années de son engagement dans le cloître, son tempérament se trouva tellement détruit, qu'il semblait qu'il dût commencer et finir tout ensemble sa carrière, comme un soleil qui se lève et se couche dans une même journée. Il voyait le dépérissement de sa santé sans s'en mettre en peine; ce flambeau, qui avait été allumé pour éclairer toute l'Eglise, était sur le point de s'éteindre, et personne n'y donnait ordre; lorsqu'une autorité supérieure arrêta le cours de ses austérités. Il fut contraint de se soumettre : on le mit entre les mains d'un homme qui promit de le guérir. Vous attendez sans doute que ce nouveau médecin emploie pour cela des électuaires exquis, des drogues recherchées, et des remèdes qui conviennent à la qualité de la personne et à l'importance du mal : mais au contraire ce rustique (c'est le nom qu'on lui peut donner) le traita avec si peu de circonspection et tant de brutalité, que ceux qui en étaient les témoins en avaient compassion. On vit ce serviteur de Dieu, dont la conservation était si précieuse à toute la terre, prendre pour des soulagements ce qui ne pouvait qu'augmenter ses maux; manger de la graisse au lieu de beurre, boire de l'huile pour la tisane, comme s'il eût été sans discernement et sans goût.

Dieu lui rendit enfin sa santé indépendamment des soins et de l'application des hommes : mais aussitôt qu'il fut rétabli, il reprit ses mortifications accoutumées. Il crut qu'il ne devait pas moins à Dieu pour reconnaître les grâces qu'il en avait reçues pendant sa maladie, que de lui faire un sacrifice de la vie qu'il lui avait conservée. Ce lui fut un motif pour passer les jours et les nuits dans la prière, jusqu'à ce que son corps ne pouvant plus se soutenir, le forçât de l'interrompre. Sa nourriture n'était qu'un peu de pain, du lait, et des herbes cuites sans beurre. Il ajouta à toutes ces austérités l'apreté d'un cilice; il s'acquittait de toutes les occupations régulières avec tant d'exactitude que les moindres exemptions lui étaient insupportables. Judgez, mes frères, si c'est avec fondement qu'on dit de lui : *Mirificavit Dominus sanctum suum.*

Ce sentiment ne l'a jamais quitté; il l'a eu dans tous les temps et tous les différents emplois où il a été appliqué par l'ordre de la Providence. Il a toujours regardé sa chair comme une ennemie cruelle; il n'a jamais voulu faire avec elle ni paix, ni trêve; la guerre qu'il lui avait déclarée dès sa jeunesse, il l'a continuée jusqu'à la fin de sa

course. On a vu ce martyr, cette victime de la pénitence dans une défaillance entière de la nature, user avec scrupule d'une liqueur apprêtée avec un peu de lait, d'huile et de miel, qu'on lui donnait pour ranimer la chaleur naturelle qui était presque éteinte : quel ragoût, mes frères, quelle composition pour un tel homme ? Comme on s'étonnait de la difficulté qu'il faisait d'user d'un soulagement si commun et si rebutant, il dit, en s'adressant à un de ses frères, ces paroles si dignes d'être remarquées : *Si scires, o fili, quanta sit obligatio monachi, omnis buccella quam comedis, lacrymis tuis irriganda foret.* Quoi ! grand saint, l'obligation d'un moine est donc si grande qu'il doit, pour y satisfaire, tremper le pain qu'il mange dans l'eau de ses larmes !

Quelle confusion, mes frères, quelle condamnation pour tous tant que nous sommes, nous qui faisons profession d'une vie sainte et retirée ! Où voit-on dans notre conduite les moindres traits qui fassent connaître que les dispositions de ce grand serviteur de Dieu soient les nôtres ! Il a vécu dans des retranchements et des privations rigoureuses et nous vivons dans l'abondance. Il n'a eu d'application qu'à crucifier son corps, et à marcher par des voies dures et étroites ; et tout notre soin est de nous en faire de douces, de larges et d'aisées. Il faut que je le dise, mes frères, je ne puis m'en empêcher : la plupart de ceux qui sont consacrés à Jésus-Christ sous des règles exactes et pénitentes, trouvent des raisons pour se tirer d'une obligation qui les presse : les uns le font par une infraction toute publique ; les autres gardent plus de mesures, mais cependant ils ne se refusent que ce qu'ils ne sauraient s'accorder sans une transgression tout évidente ; les autres se ménagent davantage, mais néanmoins il n'y a presque pas un seul point, ni un seul article de la règle qu'ils n'altèrent et qu'ils n'affaiblissent. Il y en a de plus exacts, et dont la vie est plus conforme à la vérité de l'institut ; mais hélas ! quelle différence entre ce que nous venons de dire, et ce qu'ils pratiquent ; et quel sujet n'auront-ils pas de se confondre toutes les fois qu'ils voudront se mettre auprès de ce grand original, et de s'écrier dans un vif sentiment de leur misère, ce que le premier de leurs Pères a dit par le mouvement d'une humilité profonde : *Nobis vero desidiis et male viventibus rubor confusionis est ?* La pénitence de cet homme incomparable condamne notre lâcheté et notre paresse, et nous couvre de confusion.

Quel rapport, mes frères, entre ce qu'il a été dans ses maladies, et ce que sont la plus grande partie des religieux dans leurs infirmités ? Ce saint souffrait ses maux comme un coupable endure un châtement auquel il se croit justement condamné, et disait ce qu'a dit autrefois le plus affligé et le plus pati des hommes : *Qui cæpit, ipse me conterat, solvot manum... nec contradicam sermonibus Sancti* : « Frappez, mon Dieu, déployez votre bras, frappez-moi de toute son

étendue : je ne serai jamais assez malheureux pour qu'il m'échappe ou une pensée ou un mouvement contraire à votre conduite. » (Job, VI, 9, 10.) Les religieux de nos temps, je dis le plus grand nombre, sont dans l'inquiétude aussitôt qu'il plaît à Dieu de les visiter : ils ont recours aux remèdes, ils les recherchent, ils les désirent avec autant d'ardeur et d'empressement que le reste des hommes ; et au lieu de répondre par une soumission paisible et constante au dessein de Dieu, qui n'est que de purifier leur foi, d'exercer leur vertu, et d'affermir leur patience, ils sont dans l'agitation et dans la peine, ils veulent leur santé à quelque prix que ce soit, sans être touchés, ni de l'exemple de ce grand saint, ni des instructions qu'il a données à tous les religieux, quand il a dit que les moines n'ont pas été instruits à l'école d'Hippocrate et de Gallien, qui enseignent à conserver la vie ; mais dans celle de Jésus-Christ, qui apprend à la perdre : maxime qui devrait être gravée dans le cœur de tous ceux qui ont renoncé au monde, pour porter la croix de Jésus-Christ dans une vie retirée.

Notre saint n'a pas été moins grand dans l'amour de l'humiliation (c'est la troisième vertu que nous avons remarquée) qu'il l'a été dans l'amour de la retraite, et dans l'amour de la pénitence ; et comme on aurait peine à trouver une humilité plus consommée que la sienne, et que Jésus-Christ nous a déclaré qu'il élèverait tous ceux qui s'humilieraient pour l'amour de lui, l'on ne saurait aussi douter qu'il ne l'ait élevé à une gloire éminente, et que l'on n'ait sujet, en considérant la grandeur de son humilité, de dire de lui : *Mirificavit Dominus sanctum suum.*

On juge de la nature et de la grandeur de l'humilité par les qualités, par la recommandation et par la dignité de la personne qui est humiliée. Celle qui en a beaucoup, renonce, abandonne, et sacrifie davantage lorsqu'elle se rabaisse, pourvu que son humilité soit sincère, et qu'elle parte du fond du sentiment de son cœur. Si on juge de celle de saint Bernard sur ce principe ; si on considère le rang qu'il a tenu parmi les hommes ; si on regarde qu'il a rempli toute l'Eglise de la gloire de son nom, que sa sagesse, sa doctrine, sa mortification, ses miracles, sa sainteté, ce grand nombre de succès qui se rencontrent dans tous les endroits de sa vie ; et que l'on mette tous ces avantages auprès de l'ardeur qu'il a eue pour s'anéantir et pour s'humilier devant Dieu, on sera contraint d'avouer qu'il n'y a guère d'humilité qui ne cède à la sienne. Non-seulement il s'humilie, mais il se déshonore, il se dégrade ; il semble qu'il ne peut se rassasier, quand il est question de se couvrir de confusion et de honte, et qu'il veuille comme enterrer pour jamais ce que Dieu lui a donné de rehaussement et de distinction au-dessus des autres hommes.

C'est dans ce sentiment qu'il déclare à tous ceux qui lui donnent des louanges,

qu'ils ne le louent que parce qu'ils ne le connaissent point; que ce n'est point lui véritablement qu'ils aiment et qu'ils estiment, mais un autre que lui; parce que ce n'est pas ce qu'il est en effet qu'ils estiment, mais ce qu'il n'est pas. Il s'écrie, en parlant à l'abbé de Cluny qui lui avait écrit comme on le devait à un homme de son mérite et de sa sainteté: Que faites-vous, mon très-cher ami, vous louez un pécheur, vous béatifiez un misérable? il ne reste plus rien, sinon que vous priiez Dieu pour moi, afin qu'il me préserve de tomber dans l'illusion et l'erreur, ce qui a failli à m'arriver, lorsque j'ai reçu cette lettre de votre béatitude et de ma béatification.

Il dit en écrivant à un autre de ses amis qu'il souhaite que ceux qui le louent, soient couverts de honte et de confusion, et qu'il leur paraisse si abject et si méprisable, qu'ils se repentent d'avoir loué un homme qui n'en était pas digne.

On ne saurait trop remarquer ce qu'il répond à ceux qui ne pouvaient approuver l'austérité dans laquelle il vivait. Il avoue qu'il y en a qui peuvent tenir une conduite plus modérée, mais pour lui, qu'il est un pécheur livré au péché, et qu'il a besoin de remèdes plus forts et plus violents pour la guérison de ses maux. Quels maux, mes frères, cet homme de Dieu pouvait-il punir avec tant de rigueur? Qu'est-ce qui pouvait le porter à parler de lui-même d'une manière si dure et si impitoyable? C'est trop pour lui d'être pécheur, il est esclave du péché: *Venundatus sub peccato* (Rom., VII, 14), lui qui avait été favorisé de bénédictions si particulières dès son enfance, et à qui on pouvait appliquer si justement ces paroles du Prophète: *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis*. (Psal., XX, 4.) Quel dérèglement pouvait armer son bras contre lui-même, lui qui n'en avait jamais connu, et qui en toutes choses, et en tout temps, avait suivi la volonté de Dieu pour la seule règle de sa vie et de sa conduite?

Mais qui n'admirera, mes frères, jusqu'où a été en cela la grandeur de son zèle? lorsque pressé du poids et de l'horreur des péchés qu'il n'avait point commis, il s'écria dans l'effort de l'esprit qui le possédait: «Frappez, Seigneur, frappez-moi comme serviteur infidèle, peut-être que les coups que je recevrai d'une main si juste et si charitable, me tiendront lieu de mérites, et que ne voyant en moi aucun bien qui soit digne de récompense, vous trouverez dans mes plaies et dans mes douleurs un sujet d'exercer à mon égard votre compassion et votre miséricorde: » *Vapulem, vapulem tanquam servus male operans, si forte flagella computentur in merita, forsitan mihi miserebitur, qui nihil invenerit in me quod remuneret*.

Quoi! grand saint, avez-vous oublié tout ce que Jésus-Christ a fait par votre ministère dans son Eglise? ne vous souvenez-vous plus qu'en dans votre temps vous avez contribué plus que personne à la conservation de la gloire de sa Maison, que vous avez sou-

tenu son pontife contre une conspiration presque générale, que vous l'avez rétabli dans son trône, dont on avait prétendu le chasser par une usurpation sacrilège? Ignorez-vous que toutes les puissances de la terre se sont abaissées devant vous? que les princes, les rois, les empereurs, les prélats, les cardinaux, les papes ont recherché votre amitié, se sont fait un véritable bonheur d'être du nombre de ceux que vous aimez, et qu'on peut dire de vous ce qu'on a dit d'un grand prophète: *Beati sunt qui te viderunt, et in amicitia tua decorati sunt?* (Eccl., XLVIII, 11.) Véritablement vous n'avez pas fait descendre le feu du ciel comme un autre Elie, mais vous en avez attiré des fleuves de grâces, qui ont fait naître dans le champ de l'Eglise une multitude presque innombrable de personnes de tout âge et de tout sexe, qui en ont été et de la prospérité, et l'ornement, et la sanctification. Ce sont des témoignages que toute la terre vous a rendus, grand saint, et c'est ce que votre humilité vous a caché: car, lorsque vous étiez la lumière du monde, vous vous regardiez comme une lampe éteinte qui ne jette que de la fumée; enfin vous vous êtes ravalé à mesure que votre vertu est devenue éclatante, et on dira de vous jusqu'à la fin des siècles: *Mirificavit Dominus sanctum suum*.

Prenons garde, mes frères, que l'humilité de ce grand saint ne soit notre condamnation, comme elle le sera pour tous ceux de notre profession qui recherchent avec tant d'ardeur et d'empressement les honneurs, les avantages et les distinctions, pour lesquelles il n'a eu que de l'éloignement et du mépris; et qui souvent, n'ayant ni dignité, ni mérite, font montre d'une vertu qu'ils n'ont point: au lieu que cet homme d'une immortelle mémoire, a fait ce qu'il a pu pour ensevelir dans un éternel oubli tant de qualités rares et d'actions éclatantes.

Dire de saint Bernard qu'il a eu une humilité consommée, c'est dire qu'il a eu toutes les vertus dans un degré éminent. L'esprit de Dieu, selon le Prophète, repose sur les âmes humbles et paisibles, il les choisit pour sa demeure, c'est en elles qu'il établit son royaume; comme cet esprit opère et agit incessamment partout où il est, pourvu qu'il n'y ait point d'obstacles qui l'arrêtent et d'opposition qui l'en empêche, on peut dire qu'il s'est donné à saint Bernard avec plénitude, qu'il a répandu dans son cœur ses grâces avec profusion, qu'il a rempli tous ces vides, tous ces abîmes que son humilité profonde y avait creusés; en un mot, le Créateur s'en est rendu le maître absolu, et a pris plaisir à l'orner et à l'enrichir, pour le récompenser de toutes les créatures qu'il lui avait sacrifiées.

Dieu, de qui la bonté et la sagesse est infinie, communique à ceux qu'il aime les dons qui conviennent à leur condition et à leur état, et les grâces dont il les favorise sont toujours celles dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs devoirs. Il donne à un monarque la magnanimité, la prudence, et

l'amour de ses peuples; à un prélat, la vigilance, la science et la charité; à un magistrat, l'équité, la fermeté et le discernement: ainsi nous pouvons dire que Dieu, par la même providence, a donné à ce grand homme les qualités, les vertus et les dispositions saintes, qui lui étaient nécessaires pour observer ses préceptes et ses conseils; car il n'y en a presque point qui ne l'ait regardé, sa vie ayant été partagée entre les emplois du monde et de l'Eglise, et les occupations du cloître. C'est ce qui a fait que Jésus-Christ lui a donné la charité et le renoncement des apôtres, la foi et la fermeté de ses martyrs, l'espérance de ses confesseurs, la pureté des vierges ses épouses; c'est pour cela qu'il l'a établi dans une liberté qui l'a rendu supérieur à tous ceux avec lesquels il a été obligé de traiter des affaires qui concernaient son service et la gloire de son Eglise, et qu'il l'a mis dans une sainte indépendance qui, le tirant de la main des créatures, l'attachait uniquement à la sienne; c'est pour cela, dis-je, qu'il l'a comblé de toutes les grâces qui pouvaient le faire considérer dans sa profession comme un prodige de sainteté, de mortification et de pénitence, afin qu'il eût sujet de dire avec l'Apôtre : *Le monde est mort et crucifié pour moi, comme je suis mort et crucifié pour le monde: « Mihimundo crucifixus est, et ego mundo. » (Galat., VI, 14.)* N'est-ce pas être digne de ce témoignage que l'Eglise lui rend en ce jour : *Mirificavit Dominus sanctum suum?*

Comme l'intention de l'Eglise dans cette solennité, mes frères, n'est pas seulement de nous porter à faire l'éloge et le panégyrique de ce grand saint, mais encore à profiter de l'exemple et de l'instruction qu'il a donnée à toutes les observances monastiques, et particulièrement à ceux qui ont l'avantage de servir Jésus-Christ sous la règle qu'il a professée, et d'être du nombre de ses enfants; entrons dans ses desseins, mes frères, et prenons aujourd'hui de nouvelles résolutions d'observer cette règle qui l'a sanctifié par tant d'actions de mortification et de pénitence; attachons-nous à toutes les maximes qu'il nous a enseignées, comme à des vérités constantes dont l'observation nous est si nécessaire; ne quittons point, pour ainsi dire, les voies qu'il a canonisées; considérons comme un bonheur inestimable de l'avoir à notre tête, et mettons notre gloire et notre sûreté à suivre l'ange que Dieu nous a donné pour nous conduire.

Je n'ignore pas qu'il s'en trouve aujourd'hui qui ont assez de témérité pour attaquer sa conduite, pour regarder comme des excès les instructions saintes qu'il nous a laissées, et d'attribuer à une ferveur indiscrette ce qu'il n'a enseigné que par une plénitude de grâce, de discernement et de sagesse. Ces gens, de nulle valeur et de nulle expérience, osent étendre jusqu'à cet homme incomparable la malignité de leurs censures; ils disent, pour couvrir leur faiblesse et cacher leur impénitence, qu'il a outré les matières, qu'il a rempli ses écrits de sen-

timents impraticables. Ce sont des pensées, mes frères, qui ne méritent pas qu'on y réponde; c'est la voix de la nature qui se veut être ni assujettie ni contrainte; enfin ce sont de petits hommes qui se mesurent à un géant d'une grandeur immense, et pour me servir des termes de l'Ecriture, ce sont des chardons qui naissent dans le fond des vallées, qui osent se comparer aux cèdres qui croissent sur le sommet du Liban, et qui par leur hauteur excessive portent et cachent leurs têtes dans le plus haut des nuées : *Carduus Libani misit ad cedrum quæ est in Libano. (II Paral., XXV, 18.)*

Véritablement, mes frères, quelle proportion y a-t-il entre ces critiques indiscrets, et celui qu'ils attaquent avec tant d'audace? Il est rempli de lumières, et il n'y a que ténèbres dans les autres : l'un est inspiré de Dieu, les autres sont dominés par leur cupidité; l'un est consommé dans la doctrine des saints, les autres n'ont pas la moindre teinture de cette science; l'un a été la parole, l'ornement et la défense de l'Eglise, et les autres, pour en demeurer là, y tiennent des places bien différentes. Ainsi, malgré l'envie de ces hommes relâchés, l'Eglise ne laissera pas de chanter à sa gloire ces paroles de bénédiction : *Mirificavit Dominus sanctum suum.*

Il faut, mes frères, que ceux à qui Dieu a donné des sentiments plus fiers et plus religieux, témoignent leur reconnaissance par le soin qu'ils auront d'exprimer dans leurs œuvres ce qu'il a gravé dans le fond de leurs cœurs. Il faut qu'on remarque, s'il est possible, dans tous les endroits de leur vie, les traits divins qui ont formé celle de ce grand saint, et qu'ils fassent voir, par la fidélité avec laquelle ils embrasseront tout ce qu'il a enseigné et pratiqué que ses instructions n'ont rien que de saint et d'aimable, et que ceux qui les observent avec religion et avec amour, y trouveront leur sanctification et leur consolation tout ensemble.

Ce sont des grâces, mes frères, que vous devez attendre de la bonté de Dieu; et si quelque chose peut vous la mériter, ce sera l'entremise de ce grand saint, ce sera ses intercessions. Rendons-le-nous favorable par l'ardeur de nos prières, par la sincérité de nos intentions. Faisons en sorte que l'attachement que nous aurons à nous acquitter de nos devoirs, et à satisfaire aux promesses que nous avons faites à Jésus-Christ, l'oblige de solliciter sa miséricorde, et de la presser avec tant de force et d'instance dans cette journée bienheureuse, qu'il ouvre enfin ses mains libérales, qu'il répande du haut du ciel dans nos âmes ses bénédictions abondantes qui, comme une rosée céleste, leur donne cette fécondité sainte sans laquelle elles seront condamnées au feu, ainsi que des arbres stériles qui occupent dans le champ de son Eglise des places dont ils ne sont pas dignes. J'espère, mes frères, que nous éviterons ce malheur, et qu'étant soutenus par l'exemple, par les instructions et par les prières de ce grand saint, nous fournirons une carrière heureuse, et gagne-

rons cette couronne immortelle qu'il a destinée à ceux qui auront gardé la foi et combattu selon les ordres et les lois qu'il leur a prescrites.

LXXXIII. CONFERENCE.

Pour le jour de la Nativité de la sainte Vierge; à la demande de quelques novices.

MARIE, MODÈLE DE PERFECTION.

Quam pulchri sunt gressus tui, Filia Principis! (Cant., VII, 1.)

Que toutes vos démarches sont belles, Fille du Prince !

Vous ne pouviez, mes frères, trouver un temps plus propre, ni plus favorable pour renouveler les désirs que vous avez conçus de vous consacrer à Dieu le reste de vos jours, que celui de la fête que nous célébrons. Comme c'est la Nativité de la Reine des anges, vous avez grand sujet d'attendre et d'espérer qu'elle favorisera la résolution que vous avez formée, d'embrasser une vie tout angélique; et puis comme cette journée de bénédictions nous représente quels ont été les premiers pas que cette Vierge a faits en entrant dans le monde, elle vous met en même temps devant les yeux un exemple rare, et un modèle de perfection consommée. C'est un témoignage que le Saint-Esprit nous a rendu de la conduite qu'elle a tenue sur la terre, en nous assurant que toutes ses démarches ont toujours été accompagnées d'une beauté, d'une pureté, et d'une droiture toute particulière, ce qu'il exprime par ces paroles, *Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis, Filia Principis!* et l'on peut dire qu'elle n'a fait aucun pas, aucune action, et qu'elle n'a formé aucune pensée, ni aucun désir, qui n'ait été digne de la sainteté de celui qui l'avait destinée dans ses conseils éternels, pour devenir sa mère : et il était de sa sagesse de choisir pour cette grande œuvre, une créature, qui n'eût rien dans tout l'état de sa vie que de saint et d'irrépréhensible.

Jugez après cela, mes frères, si vous pouviez rencontrer une conjoncture plus heureuse, puisqu'elle vous présente cet original, ce chef-d'œuvre de la main du Tout-Puissant, qui enferme avec excellence les dispositions, les vertus et les qualités divines, qui doivent faire tout l'état et la profession, que vous voulez embrasser. Saint Ambroise (*De virgin.*) nous assure que la conduite toute pure et toute parfaite de cette Vierge sainte, est comme un miroir exposé aux yeux des fidèles, dans lequel ils doivent prendre les règles et les maximes de leur vie et de leur conduite, y remarquer ce qu'ils doivent fuir, ce qu'ils doivent imiter, ce qu'il faut qu'ils choisissent et qu'ils pratiquent. Ils y aperçoivent une chasteté éclatante, qui doit être l'ornement principal de leur condition, c'est-à-dire, cette perfection consommée, sans laquelle il n'y a point de chasteté parfaite : *Sit vobis tanquam in imagine descripta virginitas etique beate Mariæ, de qua velut in speculo refulget specios castitatis et forma virtutis.*

C'est de cette source si abondante, et si féconde, que vous devez prendre les instructions, les vérités, les lumières, sans lesquelles il n'y a point de religion véritable : *Hinc sumatis licet exempla bene vivendi.* Enfin c'est le flambeau qui vous doit éclairer, c'est la clarté, à la faveur de laquelle vous devez marcher; c'est la pierre de touche, qui doit vous faire reconnaître et discerner ce qu'il y a de bon et de mauvais dans vos actions; et cette vue doit plus qu'aucune autre, vous faire entrer dans les dispositions saintes, sans lesquelles vous ne sauriez être devant Dieu non plus que devant les hommes, tels qu'il faut que vous soyez pour vous rendre dignes de l'engagement que vous voulez prendre : *Ubi tanquam in exemplari magisterium expressa probatis; quid corrigere, quid effugere, quid tenere debeat ostendit.*

Ce sont des exemples que Dieu nous propose pour les imiter; ce sont des instructions qu'il nous donne pour les suivre; et comme il n'y a rien à quoi tous les chrétiens soient plus indispensablement obligés qu'à imiter Jésus-Christ; que leur salut est attaché à la fidélité qu'ils auront pour exprimer dans leur conduite les perfections de cet Homme-Dieu; qu'il n'y en a pas un seul, qui ne doive tendre par tous ses soins, et par tous ses efforts, à acquérir cette ressemblance s'il veut avoir part à son royaume; il se montre aussi à eux pour les y porter en différentes manières, tantôt sous la personne de ses apôtres, tantôt de ses martyrs, quelquefois des vierges ses chastes épouses, et quelquefois sous celle des saints moines; aujourd'hui il se sert de celle de sa sainte Mère, comme étant plus capable d'exciter notre piété, et de faire sur nous des impressions plus vives et plus profondes, par le sentiment de reconnaissance que nous devons avoir pour celle qui a produit dans son sein et a donné à la terre celui qui seul était capable de la réconcilier avec le ciel, et d'apaiser l'indignation de Dieu, qu'elle s'était, pendant tant de siècles, si justement et si malheureusement attirée.

Si vous voulez, mes frères, recevoir de véritables utilités de ce grand exemple, il faut que vous choisissiez dans cet abîme de grâces, dans cet Océan de toutes sortes de biens, de bénédictions et de richesses, celles qui sont plus propres et plus essentielles à votre état? qui vous conviennent davantage; et qui peuvent le plus contribuer à vous rendre de parfaits solitaires, car il nous servirait de peu, de n'avoir sur cet objet immense, que des vues générales et confuses. Ainsi, afin que vous vous en fassiez une application qui soit juste et utile, je vous dirai que parmi toutes ces vertus innombrables, dont il a plu à Dieu de parer et de remplir l'âme de cette Vierge sainte, comme le firmament d'une multitude infinie d'étoiles brillantes, j'y en remarque quatre principales, qui doivent être considérées comme le fond, l'essence et la vérité de la

profession à laquelle vous êtes persuadés qu'il vous appelle; je veux dire, *l'amour de la retraite, la pureté de cœur, l'humilité et l'obéissance*. Ce sont des grâces qui se font voir avec éclat dans toute la conduite de la Mère de Dieu, ce sont là les dispositions saintes dont elle a été favorisée pour sa propre sanctification, comme pour le salut de tous ceux qui étudieront sa vie, par le mouvement d'une piété sincère.

Cette grande âme fut les gens du siècle dès sa tendre jeunesse, et quoique Dieu par une protection sans exemple l'eût préservée de toute iniquité, elle ne laisse pas de craindre et de prendre les précautions qu'elle croit nécessaires. Elle se sépare du monde et choisit la retraite, comme un état plus assuré, soit pour y trouver plus de force pour résister aux tentations dont son innocence pouvait être attaquée; soit pour avoir plus de moyens et de facilités, en y vivant inconnue, pour faire profiter les talents qui lui avaient été confiés, pour s'avancer dans cet amour divin dont elle se sentait embrasée, et jouir en paix de la présence de son Dieu, sans en être ni empêchée ni divertie par la fréquentation des hommes; comme un arbre que l'on transplante dans le fond d'une vallée sur le courant des eaux, afin que recevant un rafraîchissement continu il puisse conserver une verdure perpétuelle, et produire des fruits d'une beauté et d'une excellence qu'il n'avait pas dans une situation moins heureuse : *Sicut lignum quod plantatum est secus decursus aquarum*. (Psalm., I, 3)

Ne pensez pas que la Vierge fût inutile, sans emploi et sans action dans cette retraite si exacte, elle y faisait ce que Jésus-Christ a fait pendant le cours de sa vie cachée; elle s'appliquait à ces travaux qui convenaient à son état, elle ne dédaignait pas, pour me servir de ces paroles de l'Ecriture, de manier le lin et la laine, et de se servir de ses mains si sages, si adroites et si ingénieuses : *Quæsit lanam et linum, et operata est consilio manuum suarum* (Prov., XXXI, 13); mais par-dessus tout elle remplissait ses jours d'occupations saintes, elle priait, elle parlait au Créateur avec d'autant plus de liberté et d'assiduité, qu'elle s'était imposé pour l'amour de lui un silence profond avec les créatures : ce temple qu'elle avait devant les yeux, rappelait sans cesse dans sa mémoire tant de merveilles que Dieu y avait opérées, excitait sa foi, et rendait sa piété plus vive et plus ardente; elle lui offrait incessamment des actions de grâces, de ce qu'il l'avait délivrée d'un commerce si dangereux; et son cœur pénétré de reconnaissance, ne pouvait suffire à lui témoigner ce qu'il ressentait.

Elle gémissait en sa présence de l'aveuglement des hommes, et de la profondeur de leurs égarements, elle apaisait sa colère, elle retenait son bras lorsqu'il était prêt de punir leurs crimes, et de venger ce nombre infini d'outrages qu'ils commettaient contre sa majesté suprême; enfin elle s'élevait par

des efforts continuels à une vertu supérieure, et comme elle n'avait que Dieu en vue, que tout était mort pour elle, il était tout seul dans son cœur; ainsi conservant pour lui des ardeurs toujours nouvelles, son amour ne faisait que s'accroître et que s'enflammer; et il la préparait sans qu'elle le connût, à ce degré de sainteté, et à cet état de bénédiction auquel il fallait qu'elle arrivât, pour l'accomplissement de ses desseins; de sorte que ce qui pouvait être considéré des hommes qui ne sont point informés des voies de Dieu, comme une inutilité méprisable, était une occupation relevée, qui n'avait ni mesure ni limites, que celles qu'il plaisait à Dieu de lui prescrire.

Pour sa pureté, quel sentiment ne devons-nous point en avoir? la terre est la source de la corruption, le monde est l'origine de l'impureté; et il n'y a que celui qui est attaché à la terre, qui fait, qui dit et qui pense des choses terrestres et corruptibles : *Qui est de terra, de terra est, et de terra loquitur* (Joan., III, 31); et comme cette Vierge toute pure en était entièrement séparée, Dieu seul était l'objet, le principe, et la fin de toutes ses actions, de ses paroles, et de ses pensées. Il remplissait dans son cœur toutes les places qu'elle avait refusées aux créatures; et comme il ne s'y trouvait rien qui lui disputât le rang qu'il y devait avoir, il se donnait à elle par des communications ineffables; Il était dans sa tête, dans son cœur, dans ses yeux, dans sa bouche, dans ses mains; il avait une part entière dans toutes ses actions; et on pouvait dire d'elle, avec beaucoup plus de fondement que saint Paul ne l'a dit de lui-même : *Vivo ego; jam non ego, vivit vero in me Christus* (Galat., II, 20); puisque Dieu la possédait intimement, qu'il n'y avait en elle ni sentiment, ni mouvement qu'il n'y formât, et qui ne fût son œuvre, et qu'elle n'avait jamais eu aucun sujet de dire, ni de s'écrier comme ce saint Apôtre : *Infelix homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus?* (Rom., VII, 24.)

Saint Ambroise dit qu'elle était chaste dans l'esprit, comme dans les sens, et après avoir rapporté les vertus intérieures et principales, dont toutes les autres sont les effets et les suites, il passe aux dons sensibles, et aux qualités extérieures; et il assure que tout ce qui paraissait en elle, remplissait d'édification, et que non-seulement il n'y avait rien de repréhensible, ni dans ses regards, ni dans ses paroles, ni dans le ton de sa voix, ni dans ses gestes; mais que son air et sa contenance étaient une image vivante de la sainteté et de la beauté de son âme : *Ita ut ipsa corporis species, simulacrum fuerit mentis, figura probitatis*. (S. AMBROS., De Virginit.)

On ne saurait ignorer quelle a été la profondeur de son humilité, c'est la troisième qualité que nous lui avons remarquée, puisque c'est le fondement de toute sa perfection. Jésus-Christ fonde et appuie tous les édifices spirituels sur cette vertu, comme

sur le rocher, et sur la pierre, qui doit leur communiquer une immobilité constante, et une fermeté inébranlable; et comme il n'y a jamais eu de vertu dans une créature qui ait égalé celle de cette âme si chérie de Dieu, il n'y eut aussi jamais d'humilité, qui n'ait été inférieure à la sienne; et quoique cette raison soit convaincante, les saints n'ont pas laissé de le prouver par des témoignages qu'ils ont pris dans les circonstances principales de sa vie.

Mais pour moi, je n'en vois point qui m'aient touché davantage, que ce qu'elle dit à sainte Elisabeth dans la visite qu'elle lui rendit, lorsqu'en lui parlant de la grâce que Dieu lui avait faite, de la choisir pour être la mère de son Fils, elle en cherche la cause non pas dans sa vertu, mais dans sa bassesse. Elle ne pense point; elle ne dit point: Dieu a eu égard au renoncement que j'ai fait à toutes les choses de la terre, pour m'attacher uniquement à son service; Dieu a considéré que j'ai rompu tout commerce avec les hommes, pour n'en avoir qu'avec lui; que j'ai médité sa loi et les nuits et les jours; que je n'ai point connu d'autre gloire que la sienne; que j'ai mis en toutes choses ma volonté dans ses mains, et que je n'ai envisagé de bonheur ici-bas que celui de lui plaire: mais au lieu de toutes ces pensées, qui seraient venues sans doute à une âme moins grande et moins élevée, disons moins humble que la sienne, elle ne dit autre chose sinon ces paroles: *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ: « Il a jeté les yeux sur l'abjection, et sur la bassesse de sa servante. »* (Luc., I, 48.) Cette humilité si profonde dont elle était toute pleine, ne lui donne point d'autre vue, sinon qu'il était digne de la toute puissance de Dieu de faire la plus grande chose qu'il eût jamais faite, dans une créature vile et méprisable; car c'est là l'estime, et l'opinion qu'elle avait d'elle-même. Y eut-il d'humilité pareille à celle qui lui a caché tout à la fois ce qu'elle était, et qui a tiré de sa bouche une confession si surprenante et si contraire au sentiment qu'elle pouvait avoir de tant de dons, de grâces et d'avantages qu'elle avait reçus de Dieu par l'opération de son Saint-Esprit!

L'obéissance est la quatrième disposition, dont nous avons parlé, il est impossible de ne pas croire que la sainte Vierge l'a eue dans un degré éminent, puisque son humilité a été consommée, et que l'obéissance naît et sort de l'humilité, comme le ruisseau coule de sa source. L'orgueil fait que le cœur de l'homme ne peut ni s'assujettir, ni se soumettre; c'est ce qui le rend dur, c'est ce qui fait son inflexibilité; or comme il n'a jamais eu d'entrée dans cette grande âme, et que Dieu par un privilège spécial l'a préservée de sa malignité, elle a eu autant de pente et d'inclination à obéir, que les autres y ont d'opposition et de répugnance; de sorte que l'on peut assurer que son obéissance a été complète, qu'il ne lui manquait aucune des conditions qu'elle pouvait avoir, qu'elle était cordiale, fidèle;

prompte, exacte, persévérante; et si on pouvait entrer dans le détail de sa vie, vous y remarqueriez partout une obéissance consommée; ainsi la mère par anticipation et par une inspiration secrète du Saint-Esprit s'est conformée à l'exemple que son Fils lui devait donner, lequel n'a pu porter l'humilité et l'obéissance plus loin qu'il a fait, puisqu'il s'est abaissé, et qu'il s'est soumis jusqu'à la mort: *Semetipsum exinanivit, factus obediens usque ad mortem.* (Philipp., II, 7.)

Voilà, mes frères, une grande instruction que Dieu vous donne aujourd'hui, non-seulement à vous qui êtes encore libres, mais à tous ceux qui m'écoutent; il ne suffit pas de l'entendre, il faut la mettre en pratique si vous voulez en profiter, de crainte que Dieu ne s'irrite du mépris que vous aurez fait de sa parole, et que sa vérité, au lieu de vous donner la vie selon ses desseins, ne vous cause la mort.

Il faut que vous vous sépariez du monde à l'exemple de la Vierge, et que votre retraite soit un fidèle retracement de la sienne, c'est-à-dire, que votre fuite soit entière, et que vous effaciez pour jamais le monde de votre cœur. Ne croyez pas, mes frères, que ce soit quitter le monde que d'abandonner les villes, pour habiter les déserts; que de se dépouiller d'habits somptueux, pour en prendre de pauvres; de changer de forme et de figure extérieure, d'occupations, de nourriture, de commerces, d'exercices, et de quantité d'autres habitudes, dans lesquelles on avait passé sa vie. Ce qui trompe la plupart des personnes de notre profession, c'est qu'ils s'imaginent qu'ils en font assez par tous ces changements, pour remplir leurs devoirs, mais ils se trompent; car si le cœur n'est changé, ils n'ont rien fait que s'abuser, et que se séduire; je dis séduire, parce qu'ils s'attachent à cette différence, et qu'ils s'en contentent, et que pendant qu'ils croient qu'ils font tout ce que leur profession demande d'eux, ils s'arrêtent à la surface et ne vont jamais ni au fond, ni à la vérité de leur état. C'est cette vaine persuasion qui a causé la désolation des cloîtres, qui a rendu les moines négligents, et qui a fait qu'ils ont réduit toutes leurs obligations à quelques pratiques purement extérieures.

Vous ne tomberez point dans ce malheur, mes frères, si sachant, comme vous le savez sans doute, quelles sont les conduites des gens du monde, vous vous étudiez à en prendre de toutes contraires. Ils aiment le plaisir, il faut que vous aimiez la peine; ils aiment la joie, il faut que vous aimiez la douleur; ils recherchent l'honneur et la gloire, il faut aimer l'humiliation et la honte, ou du moins souffrir en paix, quand Dieu permet qu'il vous en arrive; ils aiment la bonne chère, il faut aimer la pénitence; ils aiment les communications et les commerces, il faut aimer le recueillement et le silence; ils aiment à se montrer, et à paraître en public, il faut que vous aimiez une vie

secrète et retirée ; ils aiment les divertissements et les ris, il faut que vous aimiez les souffrances et les larmes ; ils sont ardents à venger les injures, il faut que vous soyez patients à les endurer ; ils aiment les procès et les affaires, il faut que vous conserviez la paix avec tout le monde ; ils aiment le repos, et veulent vivre dans l'inutilité et dans la paresse, il faut que vous viviez dans les veilles et dans les travaux ; ils accordent à leurs sens tout ce qui les flatte, il faut que vous refusiez aux vôtres ce qu'ils vous demandent ; ils font cas des richesses, il faut que vous estimiez la pauvreté ; ils ne savent ce que c'est que d'offrir à Dieu des prières, c'est un assujettissement pénible pour eux, et dont ils ne sauraient s'accommoder, il faut que vous trouviez votre consolation et votre repos dans cet exercice ; la pensée de la mort les effraye, et ils ne l'ont jamais que malgré eux, il faut qu'elle vous soit familière, et que vous la regardiez comme un événement de bénédiction ; tout leur soin est de vivre, le vôtre doit être de vous préparer à mourir ; enfin il faut que vous marchiez par des chemins entièrement opposés à leurs voies, si vous voulez suivre l'exemple de la Vierge, et satisfaire à ce précepte si important par lequel il vous est ordonné de vous éloigner des maximes des gens du monde : *Alienum se facere ab actibus sæculi* ; sans quoi, je vous l'ai dit bien des fois, et je vous le redis encore, il n'y a point de religion véritable ; quand je dis religion, je n'entends pas seulement parler de la vie des moines, mais de la vie des Chrétiens.

Les Chrétiens disent ce qu'il leur plaira pour se cacher une vérité qui leur paraît dure, qui combat toutes leurs inclinations, qui contrarie tous les mouvements que la chair et le sang leur inspirent, il faut qu'ils conviennent, ou qu'ils soient indignes de la foi dont ils font profession, ou qu'ils soient obligés d'imiter Jésus-Christ en qualité de ses disciples, puisqu'un chrétien n'est rien qu'un disciple de Jésus-Christ ; qu'ils se tourmentent, qu'ils crient, et qu'ils se mettent en pièces, ils ne sauraient empêcher que ce que je dis ne soit vrai : or Jésus-Christ a vécu dans toutes ces conduites que je viens de vous exprimer, il les a pratiquées, il les a enseignées, il les a prêchées à tout Israël, c'est-à-dire, à toute son Eglise ; il faut donc qu'ils les suivent, qu'ils les embrassent malgré eux, il faut qu'ils forment leur vie sur ces principes, et sur ces règles saintes, s'ils veulent être chrétiens ; et au cas qu'ils prétendent s'en dispenser, et qu'ils ne puissent gagner sur eux de vivre selon les instructions de leur maître, il faut qu'ils renoucent à être du nombre de ses disciples, et qu'ils avouent à leur honte et à leur malheur, qu'ils n'ont point la foi dont ils font une profession extérieure et publique ; et pour vous, mes frères, si vous avez la fidélité qu'ils n'ont pas, et que vous entriez dans tous ces devoirs avec cet attachement et cette exactitude à laquelle la volonté de Dieu et votre état vous obligent, vous aurez

leurs couronnes, et vous remplirez les places qu'ils ont si malheureusement abandonnées.

La pureté est la seconde disposition de laquelle nous avons parlé, mes frères, il n'y a rien qui vous soit plus recommandé, et on ne vous imposera point, quand on vous dira, que vous devez la regarder comme le fond, et comme la beauté de votre état : mais ne pensez pas que cette pureté consiste seulement à s'abstenir d'actions, de désirs, et de pensées impudiques ; elle va bien plus loin, elle s'étend sur toute la vie, et il faut qu'un religieux sache qu'il est indispensablement obligé de se préserver de tout ce qui peut ternir le moins du monde la chasteté de son âme et de son corps, et de vivre de sorte que l'on ne puisse rien reprocher à sa conduite.

Je demande à ceux qui sont d'un autre avis, de quoi sert à un religieux de se garantir des impuretés grossières ; si son cœur est souillé par d'autres vices qui, pour avoir une laideur et une difformité moins sensible, ne lui causent pas de moindres maux, puisqu'ils lui donnent la mort, et le séparent de Dieu pour jamais ? c'est ce qui ne saurait ne lui pas arriver, si, par exemple, il se laisse aller à l'impatience, au murmure, à la paresse, à l'insensibilité, aux soupçons, aux jugements téméraires, à la gourmandise, à la dissipation, à la vanité, à l'amour de la gloire, à la curiosité des sciences ; s'il n'a pas pour son supérieur toute l'obéissance qui lui est due ; s'il refuse à ses frères toute l'édification et toute la charité qui lui est prescrite : ce sont là les dérèglements où tombent ceux qui, vivant dans les cloîtres, n'y observent pas une discipline exacte.

Qu'ils me disent quel avantage peut produire cette chasteté, si elle se trouve resserrée dans ces limites si étroites qu'ils prétendent lui donner ? Qu'ils pensent que le Saint-Esprit leur apprend, que ce religieux est le temple de Dieu, que ce temple est saint, et qu'il exterminera tous ceux qui auront l'audace et la témérité de le profaner : *Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus, templum enim Dei sanctum est, quod estis vos.* (I Cor., III, 17.) L'âme de ce religieux est donc consacrée au culte de Dieu, par une consécration particulière, et il faut qu'elle réponde à la grandeur de son engagement, qu'elle s'en rende digne, et c'est pour cela qu'il lui a donné tant de règles si saintes, et qu'il veut qu'elle vive dans un assujettissement et dans une dépendance si entière.

Car pourquoi saint Benoît, que l'on doit considérer comme l'interprète de ses volontés, aurait-il déterminé jusqu'aux moindres circonstances, et aux moindres actions de ses disciples ? pourquoi les obliger à une présence continue de la mort, et des jugements de Dieu ? pourquoi leur interdire tout ce qui ne peut les en approcher, et leur défendre d'une manière si rigoureuse, tout ce qui est capable de les en éloigner ? pourquoi ce silence si exact ? pourquoi cette solitude si étroite ? pourquoi

cette stabilité si constante ? pourquoi cette privation si sévère de toutes joies, récréations, divertissements, et de toutes réjouissances humaines ? pourquoi cette mortification si parfaite de la volonté propre ? pourquoi cette garde si rigoureuse de tous ses sens ? sinon afin que par tous ces soins et toutes ces précautions, ils conservent en tout temps, pour me servir des termes de l'Ecriture, leurs vêtements sans tâche, et dans leur première beauté : *Beatus qui vigilat et custodit vestimenta sua* (Apoc., XVI, 14), et que Dieu ne les regarde jamais du haut du ciel qu'il ne les voie dans une pureté digne de l'excellence de leur vocation.

L'humilité est la troisième disposition ; elle est inséparable des deux autres, puisque, comme nous vous l'avons dit, elle en est le fondement. Mais afin que vous sachiez précisément ce qu'elle doit être, et de quelle manière vous devez la pratiquer, je vous dirai que vous l'aurez telle que vous la devez avoir, si, comme saint Benoît (grad. 7. humil.) vous l'ordonne, vous vous estimez inférieurs au reste des hommes, et si quelque injure que l'on vous fasse, vous demeurez dans la paix et dans la patience. Voilà jusqu'où votre humilité doit aller : ce sont là comme deux branches principales de cette tige toute divine, desquelles par des suites nécessaires on voit naître et sortir une infinité de rejetons. C'est de quoi la plupart des moines ne peuvent s'accommoder ; ils abondent en raisons pour se soustraire à une obligation si chargeante ; mais est-ce une chose supportable, que des hommes consacrés à la mortification et à la souffrance trouvent ce joug trop rigoureux ? ce joug, dis-je, que le Saint-Esprit impose à tous ceux qui ont la gloire de porter le nom de Jésus-Christ, et auquel sous peine d'une condamnation éternelle, il faut qu'ils se soumettent. C'est ce que nous apprend son apôtre, lorsqu'il nous dit : *Ce qui est agréable à Dieu, c'est de souffrir dans la vue de lui plaire, les injures que l'on nous fait, les injustices qui nous arrivent ; car quelle gloire vous peut-il recueillir devant Dieu, si vous souffrez pour les crimes ou pour les fautes que vous aurez commises ? mais si en faisant bien, vous endurez avec patience que l'on vous maltraite, c'est par là que vous vous rendez agréables à Dieu : « Quæ enim est gloria, si peccantes, et colaphizati suffertis ? sed si beneficientes patienter sustinetis, hæc est gratia apud Deum. »* (1 Petr., II, 19. 20.)

On n'aurait pas manqué de regarder cette instruction comme un conseil, et de se persuader qu'il est libre, ou de la laisser, ou de la suivre, si l'apôtre n'avait décidé, et ne nous avait déclaré que c'est un précepte, en disant : *C'est à quoi vous avez été appelés, puisque Jésus-Christ a souffert pour l'amour de nous, en vous laissant un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas : « In hoc enim vocati estis, quia et Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus. »* (Ibid., 21.) Après des paroles si précises et si positives, il est im-

possible de douter de l'obligation, et on ne saurait ne point convenir que c'en est une indispensable d'écouter la voix de Dieu, et de s'y soumettre ; mais au cas que quelqu'un voudrait former quelque difficulté sur une décision si expresse, l'apôtre la résout et la détruit, en ajoutant que c'est un exemple que Jésus-Christ nous a laissé, afin que nous le suivions : *Vobis exemplum relinquens, ut sequamini vestigia ejus.*

Il ne se peut, mes frères, qu'on ne s'afflige quand on fait attention, je vous dis cela en passant, sur le sort de ceux qui vivent dans le monde, et sur cette multitude de personnes de toutes conditions et de tous états, qui marchent sans s'en apercevoir par des routes qui les conduisent à la mort. Car où en voit-on qui ne soient toujours prêts d'opposer, je ne dis pas seulement la violence à la violence, mais la violence à la justice, lorsqu'elle blesse et qu'elle est contraire aux intérêts ; il n'y a rien qu'on ne fasse pour l'emporter par-dessus celui qui nous incommode, qu'il ait raison, ou qu'il ne l'ait pas : cependant Dieu nous commande de souffrir l'injustice ; sa volonté est que nous gardions la paix et la charité à l'égard de ceux qui nous maltraitent. Ses élus se forment dans l'accomplissement de ses volontés, c'est par là qu'ils assurent leur élection, et qu'ils s'ouvrent la porte de son royaume, et par conséquent ceux qui prennent des conduites opposées, se la ferment pour jamais.

La dernière disposition, dont la Vierge sainte nous a donné un si grand exemple, c'est l'obéissance : il n'y a rien de quoi je vous aie parlé, ni plus souvent, ni avec plus de force, mes frères, parce que je suis persuadé de ce que dit saint Bernard (serm. 26, *De diversis*) : que celui-là est un extravagant et un insensé, qui met sa confiance en toute autre pratique de piété, de religion et de sagesse, qu'en celle de l'humilité : *Insipiens est enim et insanus quicumque in aliis vitæ meritis, quicumque in alia religione, seu sapientia, nisi in sola humilitate confidit* : or, dans le sentiment du même saint, toute l'humilité se réduit à l'obéissance, et à la soumission de notre volonté à celle de Dieu. Il faut donc que le véritable obéissant veuille ce qu'il connaît que Dieu veut, et qu'il ait en horreur ce qu'il sait qu'il ne veut pas ; il faut donc qu'il embrasse, dit le même saint (Ibid.), ce qu'il apprend des volontés de Dieu dans les saintes Ecritures, ou ce qu'il lui met dans le cœur par l'opération de son esprit, comme l'exercice de la charité, de l'humilité, de la chasteté, de l'obéissance et de toutes les autres vertus, disons de toutes les instructions saintes, qui sont contenues dans la règle, dont vous désirez de faire profession. Il faut vous y porter avec zèle, avec ardeur comme à toutes les choses que vous savez avec certitude qui doivent lui plaire ; et vous devez au contraire détester toutes celles que vous connaissez être l'objet de sa haine ; comme tous les vices, les dérèglements, les infidélités, la transgression des points et des vérités que notre profession

nous enseigne. Ce sont là des voies tout évidentes dans lesquelles votre obéissance ne vous saurait tromper.

Il y a des rencontres incertaines et douteuses, sur lesquelles vous pouvez aisément vous méprendre ; car il n'y a rien de plus ordinaire que de suivre en ces sortes d'occasions la parti de sa volonté propre, en se flattant et en s'imaginant que l'on s'attache à celui de Dieu. Le seul moyen par lequel on peut éviter cet inconvénient, qui est plus grand qu'on ne pense, est de suspendre son sentiment, de ne rien déterminer, de se tenir toujours prêt à embrasser la volonté de Dieu aussitôt qu'elle nous sera connue, et que celui auquel sa Providence nous a soumis et qui nous tient sa place, nous l'aura déclarée : *Si voluntatem suam suspensam tenuerit donec prælatus suum interroget, et ab eo querat Dei voluntatem.*

Ce sera par là, mes frères, que vous jouirez d'un repos invariable, d'une tranquillité constante, et que vous éprouverez selon la parole du Prophète, que ceux qui rendent à l'ordre de Dieu une parfaite soumission seront exempts de trouble, de tout scandale et vivront dans une paix profonde. *Pax multa diligentibus legem tuam, et non est illis scandalum. (Psal., CXVIII, 165.)*

Voilà, mes frères, les dispositions fondamentales de la profession que vous voulez suivre : voilà ce qui forme le joug auquel vous voulez vous soumettre. Jésus-Christ, comme je vous l'ai dit, nous les a enseignées par sa parole et par sa conduite ; il les a autorisées par la vie de ses apôtres et de ses martyrs ; il les a sanctifiées par l'exemple de celle qu'il a mise à la tête de ses saints et de ses anges : elle les a eues avec tant d'excellence et de distinction, que l'on peut lui appliquer par préférence ces paroles : *O Fille du Roi des rois, que vos démarches sont belles et glorieuses ! « Quam pulchri sunt gressus tui, Filia principis ! »* Si vous voulez avoir part à cette gloire, à cette beauté, et qu'elle vous soit communiquée, adressez-vous à cette Vierge sainte, non-seulement par des prières et par des cantiques de louanges, mais aussi par des actions et des œuvres, je veux dire, en l'imitant dans cet éloignement du monde, dans cette pureté, cette humilité, cette obéissance qui lui ont si justement attiré des bénédictions immortelles : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. (Luc., I, 48.)* Et ne doutez point qu'elle ne nous dise du haut du ciel dans cette journée bienheureuse, les paroles de l'Apôtre : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi (Philipp., III, 17)* ; employez tous vos efforts pour vous rendre conformes à Jésus-Christ par toutes ces vertus et ces pratiques évangéliques, et mettez, comme j'ai fait, tout votre bonheur et toute votre consolation à lui plaire. Ce seront ces désirs et ces volontés, si elles sont sincères et ardentes, qui l'obligeront à vous accorder auprès de lui cette intercession puissante, qui est toujours écoutée, et elle vous obtiendra de cette bonté infinie, non-seulement

grâce de consommer le sacrifice que vous avez commencé ; mais de persévérer dans votre engagement lorsque vous l'aurez pris, avec cette fidélité sainte et exacte, sans laquelle toute votre religion ne serait qu'un vide, qu'un fantôme, qu'une illusion, qui ne vous produirait rien moins que les avantages et les couronnes que vous en auriez espérées.

LXXXIV. CONFERENCE.

Pour le renouvellement des vœux.

LE RENOUELEMENT DES VŒUX A POUR EFFET DE RANIMER LA FERVEUR D'UN RELIGIEUX. DANGERS DU RELACHEMENT.

Spiritus rectum innova in visceribus meis. (Psal., L, 12.)

Seigneur, renouvelez dans mon cœur l'Esprit de justice et de rectitude.

On parla il n'y a qu'un jour à la conférence, mes frères, de faire un renouvellement de nos vœux ; et il me paraît, eu égard à la fragilité et à l'instabilité du cœur humain, à ce poids de la nature corrompue qui nous porte sans cesse au relâchement et à la licence, que nous ne pouvons rien faire de mieux, ni qui contribue davantage à notre sanctification, que de nous animer en toutes occasions, de nous exciter, de nous renouveler en la présence de Dieu, de lui offrir par des oblations réitérées le sacrifice de nous-mêmes, que nous lui avons déjà offert, et de le conjurer de le recevoir, de le vivifier, et de lui donner une rectitude, une pureté, une perfection toute nouvelle.

S'il venait dans la pensée de quelqu'un que l'on prend par là de nouveaux engagements, qu'on s'impose de nouvelles obligations, et qu'on se charge de nouveaux liens ; il est aisé de lui répondre pour remédier à sa peine et à son scrupule, qu'encore que vous puissiez ne pas réitérer les promesses que vous avez déjà faites, elles ne laissent pas de subsister : qu'elles seront à la vérité moins vives et moins animées, mais qu'elles ne seront pas moins réelles ; que vous ne dites rien dans ce nouvel engagement, que vous n'ayez déjà dit, que vous ne faites qu'enflammer votre zèle par des paroles semblables à celles que vous avez déjà prononcées ; ce zèle qui sans doute s'est ralenti, et qui s'affaiblirait encore davantage dans la suite des temps. Un charbon, quelque ardent, quelque embrasé qu'il ait été, se couvre enfin de cendres, son feu se cache de telle sorte qu'il ne paraît plus, et que la chaleur n'en est plus sensible ; quoiqu'il y soit, il se consume peu à peu sous cette cendre qui l'environne ; et celui qui souffle sur cette cendre, et qui la dissipe, rallume le charbon sans y ajouter un nouveau feu, il ne fait qu'exciter celui qui s'y était conservé, et lui rendre une vivacité nouvelle ; de même quand nous renouvelons nos vœux et nos promesses devant la majesté de Dieu, nous ne prenons pas de nouveaux engagements, nous ne contractons pas de nouvelles obligations ; mais nous ne faisons qu'ôter la

poussière que nos négligences et nos infidélités y avaient amassées; n'étant possible, comme dit saint Grégoire, que les âmes les plus religieuses ne perdent de leur ardeur et de leur pureté; et qu'avec le temps elles ne ressentent les effets de la faiblesse humaine : *Necesse est de humano pulvere, etiam religiosa corda sordescere*. Ainsi, dis-je, nous ne faisons, par ces renouvellements dont je vous parle, que ranimer notre piété, réchauffer notre religion, pour empêcher que la vigueur ne s'en affaiblisse, et en un mot qu'elle ne s'éteigne.

Enfin, mes frères, il n'y a rien de plus nécessaire pour nous maintenir dans la vérité de nos promesses; et pour résister aux tentes de la nature, que de s'avertir incessamment de ses devoirs, de se les remettre devant les yeux en la présence de Dieu, et lui prêter comme un nouveau serment de fidélité, pour s'en attirer une protection nouvelle, non-seulement pour ne rien faire de contraire aux choses qu'on lui a promises, mais pour s'en acquitter avec tant de perfection, qu'il nous favorise de nouvelles grâces, et qu'il nous élève à une vertu plus éminente; et c'est ce que nous ne pouvons faire avec plus d'efficacité et de bénédiction que par le renouvellement de nos vœux : *Spiritum rectum innova in visceribus meis*.

Le démon qui connaît que cette pratique si sainte ruine tous ses desseins, et qu'elle ferme la porte au dérèglement qu'il voudrait introduire dans la maison du Seigneur, fait ce qu'il peut pour la décrier; il suggère à celui qu'il en veut dégoûter, qu'elle lui est inutile, que sa vie est si exacte et si régulière qu'il n'a pas besoin de cette rénovation; mais je demande à ce religieux, qui se serait laissé surprendre par une illusion si grossière, s'il croit en vérité qu'il se soit acquitté de tous ses devoirs avec toute la religion qui lui est prescrite; s'il a aimé Dieu de tout son cœur, de tout son esprit, de toutes ses forces; s'il a employé pour l'accomplissement de ce précepte, tout ce qu'il a de sentiment et de puissance; s'il s'en est occupé dans tous les temps, dans tous les endroits de sa vie, autant qu'il lui a été possible; s'il a rapporté toutes choses à Dieu; s'il ne lui est pas arrivé en mille occasions d'écouter la voix de la créature, au préjudice de la sienne; s'il a toujours agi en son nom, et pour l'amour de lui; et s'il s'est toujours proposé sa gloire, comme l'unique fin de sa conduite.

Je lui demande s'il a aimé ses frères comme lui-même, et en la manière qu'il lui est ordonné par sa règle; s'il a supporté toutes leurs faiblesses, soit du corps, soit de l'esprit, avec cette patience exprimée en ces termes : *Infirmittates suas sive corporum, sive morum patientissime tolerant* (*Regul. S. Bened.*, cap. 72); s'il leur a rendu une obéissance exacte, s'il a préféré leur volonté à la sienne, leur utilité à ses propres intérêts? *Obedientiam sibi certatim impendant* (*Ibid.*); s'il a aimé son supérieur d'un zèle et d'une charité humble et sincère, confor-

mément à ce précepte? *Abbatem suum sincera et humili charitate diligant* (*Ibid.*); s'il a exécuté ses ordres avec autant de promptitude et de ferveur que s'ils fussent partis de la bouche de Jésus-Christ : *Ac si divinitus imperetur, moram pati nesciunt in faciendo* (*Ibid.*, cap. 7); enfin s'il a pratiqué ces humiliations, ces abaissements, cette souffrance des injures, ce mépris de lui-même, et tous ces actes de renoncement qui lui sont si précisément prescrits dans les degrés de l'humilité, et qui font tout le mérite et la vérité de son état. S'il me répond que oui, je ne veux que sa déclaration pour le convaincre du contraire.

Pour passer aux dispositions extérieures, qu'il me dise s'il a gardé la régularité et la discipline dans toute l'étendue qu'il l'a trouvée établie dans sa Règle; si dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes, il a été tel qu'il a dû être; s'il a usé de ses sens, de ses pieds, de ses mains, de sa bouche avec une fidélité et une précision qui le contentent; s'il a édifié par sa contenance et par sa modestie, de telle sorte que ses frères ne l'aient jamais regardé qu'ils n'aient vu dans sa personne un modèle parfait. Il me dira peut-être encore qu'il ne se sent coupable de rien, et qu'il a satisfait à toutes ces obligations; mais n'a-t-on pas sujet de lui répondre que sa créance est plutôt un effet de son propre aveuglement, que de sa justice; qu'il ne s'estime sans faute que parce qu'il est sans lumières, et que cette innocence de laquelle il se flatte, est comme une production des ténèbres dans lesquelles il se trouve; qu'il pense que le jugement de Dieu est bien différent de celui des hommes, que Dieu perce le fond des cœurs, qu'il pénètre les replis qui nous sont cachés, qu'il y voit ce que nous n'y voyons pas : *Ipse enim novit abscondita cordis* (*Psal.*, XLIII, 2), et que quand nous prétendons nous justifier, c'est pour lors qu'il nous condamne. Se peut-il faire qu'il mette sa vie auprès de cette perfection à laquelle sa profession le destine, auprès de la sainteté de Dieu et de cette beauté infinie dont il faut qu'il se rende une image fidèle, et qu'il soit tellement satisfait de son état qu'il n'y voie rien qu'il y puisse reprendre?

Le Prophète regarde toutes les justices des hommes, même les plus éclatantes, comme des actions répréhensibles, pleines de difformités, de laideurs, d'imperfections, qui causent de l'horreur à ceux qui les considèrent. L'Apôtre, tout saint et tout éclairé qu'il était, ne trouvait rien véritablement à se reprocher dans sa conduite, mais cela ne faisait pas qu'il s'estimât juste : *Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum* (*I Cor.*, IV, 4); et ce religieux imparfait, faible, aveugle, pauvre, misérable et nu, selon les paroles de l'Écriture se repose dans une justice, dans une perfection, dans une abondance imaginaire, pendant que sa véritable misère le rend digne de compassion, et que Dieu lui dit :

Nescis quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus. (Apoc., VIII, 17.)

Concluons de tout cela, mes frères, que nous avons des besoins et des faiblesses sans nombre, soit qu'elles nous soient connues, soit qu'elles ne le soient pas; que nous avons de continuelles raisons de nous humilier, de nous confondre et de nous délier de nous-mêmes; et que, pour empêcher que nos maux ne s'accroissent, et ne se multiplient, nous devons recourir à tous les moyens que la divine Providence nous présente: nous servir de toutes les précautions, et faire toutes les diligences possibles, entre lesquelles il n'y en a guère de plus avantageuse, qu'à rectifier nos voies, de renouveler nos devoirs et nos résolutions, de nous adresser, autant que nous le pouvons, à celui sans le secours duquel, c'est en vain que l'on prétend élever et construire un édifice, qui doit être son ouvrage beaucoup plus que le nôtre, et le conjurer de nous prêter la main, de favoriser notre entreprise et de la soutenir par ses grâces et par ses bénédictions. C'est une conduite que le Prophète a autorisée par tant d'exemples et en tant de manières. Il n'y a rien qu'il fasse plus souvent que de renouveler en la présence de Dieu ses vœux, ses engagements et ses promesses; tantôt il lui dit : *Je m'acquitterai, Seigneur, des vœux que mes lèvres ont prononcés : « Reddam tibi vota mea, quæ distinxerunt labia mea (Psal., LXV, 13, 14); »* tantôt il lui proteste qu'il le louera en tout temps, et que son saint Nom sera incessamment dans sa bouche : *Benedicam Dominum in omni tempore, semper laus ejus in ore meo (Psal., XXXIII, 3);* tantôt il s'écrie : *Je vous aimerai, Seigneur, vous êtes ma force et mon refuge. (Psal., XVII, 2.)* Enfin, cet homme rempli de l'esprit de Dieu ne cesse point de réchauffer son zèle, sa foi et son amour par des protestations et des rénovations continuelles.

Je crois, mes frères, que nous ne pouvons trouver une conjoncture plus favorable à ce dessein que celle de la solennité prochaine. Comme ces saints dont nous faisons la fête sont puissants auprès de Dieu, nous ne pouvons douter qu'ils ne soient en état de nous obtenir les secours qui nous sont nécessaires; et comme ils sont nos pères et nos instituteurs, nous devons croire qu'ils prendront nos intérêts en main, qu'ils presseront sa miséricorde en notre faveur, si nous sommes dans une résolution sincère de suivre leurs exemples, de marcher sur leurs pas, et de régler nos vies sur les instructions qu'ils nous ont laissées. Sans cela, ce serait nous flatter et espérer en vain de les avoir pour protecteurs, ce serait les reconnaître inutilement pour nos pères, et nous glorifier fausement d'être de leurs enfants. Ce titre, bien loin de nous être honorable et avantageux, ne tournerait qu'à notre condamnation et à notre honte, si notre unique application n'était de les faire revivre dans notre conduite par un retracement fidèle de ces vertus et de ces actions, qui les ont rendus si célèbres et si dignes

d'estime devant Dieu comme devant les hommes. Nous serions semblables à ces enfants infortunés qui, étant d'une naissance illustre, ont en le malheur de dégénérer de l'éclat de leur origine et de la noblesse de leur extraction, de telle sorte que ce qui devrait les élever, les avilit et les rabaisse. Car pourquoi se vanter d'avoir des saints pour pères, si on n'imité les saints? Que nous sert d'être enfants de saint Bernard, si nous ne travaillons à vivre comme saint Bernard? Qu'a-t-il servi aux Juifs d'être enfants d'Abraham, dès le moment qu'ils ont dégénéré de sa vertu et qu'ils ont abandonné sa foi? Et quoique ce qui en reste aujourd'hui soit plus entêté que jamais de ce titre si glorieux, bien loin d'en être plus favorisés de Dieu, le peu de soin qu'ils ont d'imiter la piété de ce grand patriarche, et de se rendre dignes du nom qu'ils portent, fait qu'ils sont le rebut du monde et l'opprobre des nations.

Dieu considère la postérité de saints pendant qu'elle les suit et qu'elle est sainte; mais quand elle cesse de suivre leurs exemples, qu'elle quitte leurs maximes, qu'elle néglige leurs instructions, qu'elle se sépare des voies étroites dans lesquelles ils ont marché, pour s'en faire de plus spacieuses et de plus larges, le nom de ces grands saints, dont ils prétendent tirer de l'avantage, ne leur est plus d'aucun mérite auprès de Dieu; il n'a garde de laisser impuni le mépris qu'ils ont fait des lois saintes selon lesquelles ils s'étaient obligés de les suivre; il les abandonne et les rejette comme des enfants bâtarde, et en forme d'autres qui soient selon son cœur, et qui lui rendent l'obéissance et la fidélité que ceux-ci lui ont refusée, selon cette parole si terrible : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus : « On vous ôtera le royaume de Dieu, et on le donnera à ceux qui en feront un saint usage. » (Matth., XXI, 43.)*

Il n'y a rien que nous voyions davantage dans toute la tradition monastique, que ces sortes de jugements que Dieu a exercés sur les moines qui n'ont pas vécu dans la religion et dans la piété de leurs pères. Dieu assemble un grand nombre de solitaires qui peuplent les déserts les plus écartés sous la conduite du grand Antoine; tant que ses disciples sont fidèles, et qu'ils vivent dans la pratique des vertus et des instructions de leur père, ils sont chéris de Dieu, il les couvre comme sous ses ailes; enfin ils se relâchent, Dieu de son côté les néglige, il s'éloigne d'eux, il les abandonne, il porte ses grâces ailleurs, et leur suscite des gens qui prennent leur place. La même chose est arrivée à l'égard de saint Pacôme et de saint Hilarion; l'éclat de Scéthé ne dura pas longtemps, et sa gloire passa dans Sinaï, et toutes ces congrégations s'étant relâchées, Dieu inspira saint Basile qui fit relever l'ordre monastique dans le Pont, dans la Cappadoce et dans le reste de l'Orient; et comme dans la suite des temps ces observances si saintes, par des révolu-

tions inévitables, tombèrent dans la décadence, Dieu qui voulait avoir des serviteurs dans tous les siècles et dans toutes les parties du monde, et qui peut quand il lui plaît, et quand il le juge à propos pour sa gloire, fait naître des pierres même les plus dures des enfants à Abraham, c'est-à-dire, soumettre les cœurs les plus rebelles, et faire des disciples obéissants des hommes les plus endurcis. Dieu, dis-je, qui voulait faire fondre les glaces de l'Occident, y fit naître le grand saint Benoît, qui, avec une ardeur et un zèle apostolique, y répandit les maximes et les règles d'une vie sainte, et forma un grand nombre de disciples qui firent dans ces temps l'ornement et l'édification de l'Eglise.

Ce grand ordre s'affaiblit dès le deuxième siècle de son institution, on vit naître aussitôt la congrégation de Cluny, qui, pendant le cours de deux cents années, se maintint dans une régularité exacte, produisit des hommes dignes d'une éternelle mémoire, et donna de grands saints au monde. Elle déchut enfin comme celles qui l'avaient précédée. Les Camaldules se montrèrent dans les mêmes temps, les Chartreux y parurent avec un éclat qui surprit tout le monde; mais les religieux de l'ordre de Cîteaux furent principalement choisis de Dieu pour réparer les ruines de sa maison, pour rétablir sa loi dans sa pureté, et faire revivre le premier esprit de saint Benoît qui était presque éteint. Les Célestins vinrent ensuite, et quelques autres congrégations se formèrent dans une pénitence presque égale. Tant que les unes et les autres se sont conservées dans l'observation de leurs règles, et qu'elles ont marché sur les traces de leurs fondateurs, elles ont été comme les délices de Dieu, et il a pris plaisir de les combler de toutes sortes de marques de sa bonté; mais lorsqu'elles se sont écartées de leurs devoirs, Dieu les a ignorées, et il les a traitées comme si jamais il ne les avait connues. Ne vous imaginez donc pas, mes frères, que ce soit parce que nous portons l'habit des saints que Dieu nous considère; ce n'est pas par ces caractères et ces marques extérieures qu'il nous distingue des autres hommes, mais par la pratique des vertus qu'ils nous ont enseignées, des exemples qu'ils nous ont donnés, et des règles qu'ils ont établies. Notre piété est toute notre distinction, elle est tout notre mérite devant Dieu et devant les hommes, et à moins que de nous rendre conformes à nos pères et à nos instituteurs, nous n'aurons nulle part ni à leur bonheur ni à leur héritage, ni à leur gloire.

Profitons, mes frères, de tous ces exemples, nous ne voyons plus dans nos jours que Dieu suscite ces grandes familles, ces congrégations nombreuses, comme il a fait autrefois, il se contente de jeter les yeux sur quelques communautés particulières; il rassemble un petit nombre de personnes auxquelles il donne des témoignages de sa bonté; tant qu'elles sont reconnaissantes, et

qu'elles font le cas qu'elles doivent de ses bienfaits, qu'elles y répondent en s'acquittant des devoirs dont il les a chargées; il ne cesse point de répandre sur elles ses grâces avec abondance et avec profusion; mais aussitôt qu'elles quittent les voies de la vérité pour s'engager dans celles de l'erreur, et qu'elles veulent bien s'égarer au lieu de suivre le chemin qui leur a été tracé, et qu'elles imitent le relâchement de ceux dont sa miséricorde toute seule les avait séparées, il les regarde comme les autres et les traite avec la même rigueur, ou plutôt avec la même justice; disons davantage, il les punit avec d'autant plus de sévérité, que leur ingratitude est plus grande, et qu'il les avait traitées avec une préférence plus particulière : *Effundens iram secundum misericordiam suam.* (Eccli., XVI, 12, 13.)

Comme notre sort et notre bonheur est dans les mains de Dieu, comme notre persévérance dépend de sa protection, qu'il ne l'accorde qu'à la fidélité de ceux qui le servent, et que toutes nos inclinations naturelles nous portent et nous entraînent du côté du mal, frappons à toutes les portes, adressons-nous à Jésus-Christ, implorons cette assistance qui nous est si nécessaire, disons-lui, mes frères, ces paroles que nos bouches ont prononcées dans l'instant de notre consécration : *Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum, et vivam, et non confundus me ab exspectatione mea* (Ps., CXVIII, 116) : « Fortifiez moi selon votre parole, afin que je vive, et ne me confondez point dans mon espérance, » faisons-le ressouvenir de notre engagement, et tout ensemble de la promesse si solennelle qu'il nous a faite, en présence des hommes et des anges, de nous soutenir et de nous consoler dans tous nos besoins : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (Matth., XI, 28); disons-lui comme le Prophète, mais avec des cris qui parlent, non de la surface, mais du fond de nos cœurs, qu'il achève en nous l'ouvrage qu'il y a commencé : *Confirmatio hoc, Deus, quod operatus es in nobis* (Ps., LXVII, 29); enfin demandons-lui qu'il remplisse nos âmes d'une ardeur et d'une fidélité toute nouvelle, non point par l'appréhension des peines dont nous savons qu'il punira les âmes ingrates, mais par la seule crainte de lui déplaire et de le perdre : *Spiritus rectum innova in visceribus meis.*

Rien n'est plus consolant, mes frères, ni plus capable d'exciter notre confiance, que ce que nous venons de chanter à l'office de Prime, dont nous sortons; cette assurance que le Saint-Esprit nous donne par son prophète lorsqu'il nous dit, qu'il se rendra favorable aux demandes des pauvres, et qu'il accomplira leurs désirs : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus.* (Ps., X, 17.) Car qu'est-ce qui peut avoir plus de part que nous à cette déclaration? qui est-ce qui a plus de droit d'en attendre les effets, puisque nous sommes pauvres par notre état, que nous avons renoncé au monde, à tous ses avantages, et que nous sommes de ceux

qui ont tout quitté pour suivre Jésus-Christ? Il ne faut point douter que cette privation ne soit notre abondance, que notre pauvreté ne soit notre richesse, pourvu qu'elle soit intérieure : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua* (Psal., X, 17), pourvu qu'elle soit dans le cœur, et qu'au lieu de la faire consister dans le retranchement des choses sensibles, nous la mettions à nous séparer de nous-mêmes, à renoncer à nos passions, à détruire nos cupidités, notre volonté propre, enfin à exécuter ce commandement que Jésus-Christ a fait à tous les chrétiens, mais particulièrement à tous les moines, qui est de donner et de sacrifier leurs âmes pour l'amour de lui sans autre désir, sans autre vue et sans autre intérêt que celui de lui plaire : *Adhuc et animam suam*. (Luc., XIV, 26.)

Entrons, mes frères, dans cette disposition si sainte, elle est essentielle à notre état, et sans elle la religion n'est qu'une écorce et une apparence trompeuse. Approchons-nous de Dieu avec confiance : *Non est oblitus clamorem pauperum* (Psal., IX, 13), la voix des véritables pauvres s'élève jusqu'à son trône, et il est toujours prêt de les entendre. Ce dépouillement, cette nudité parfaite lui plaît et le touche, puisqu'elle n'est rien que l'effet de cet ardent amour qu'on lui porte, et il n'est pas possible qu'il ne reçoive dans son sein des personnes qui s'y jettent, qui s'y abandonnent, qui ne respirent que sa gloire et son service, et qui, dans cette unique vue, ne lui demandent autre chose qu'un zèle, qu'une piété, qu'un cœur, qu'une fidélité et qu'une volonté toute nouvelle.

Déclaration des religieux et des frères convers de l'abbaye de la Trappe, sur les faux bruits qu'on a répandus dans le monde, du prétendu relâchement de leur vie.

Sur ce que nous avons appris que des gens mal informés ou mal intentionnés, répandaient dans le monde, que la vie que nous n'avons embrassée et soutenue jusqu'ici que par le mouvement de l'Esprit de Dieu, et par un pur regard de sa miséricorde, commençait à nous être à charge, que le joug de la pénitence nous était devenu pesant, jusqu'au point de faire désirer à plusieurs d'entre nous de quitter leur propre maison, de se séparer de leurs frères, et de chercher ailleurs une manière de vivre plus douce, plus molle et plus relâchée :

Nous avons cru, pour notre propre consolation, mais particulièrement pour la gloire de Jésus-Christ, qui par une compassion dont nous n'étions pas dignes, nous a retirés du milieu du monde, pour nous engager dans une solitude sainte, et nous y cacher dans le secret de sa face, que nous devions faire la déclaration suivante : ce que nous faisons en sa présence dans une liberté tout entière, et sans aucune autre vue ni autre considération, que celle de faire connaître la vérité de nos sentiments.

Jésus-Christ vrai Dieu, vrai Homme, Verbe du Père, Fils de la Vierge, Sauveur du monde, par la grâce et pour l'amour duquel nous avons renoncé au siècle, à ses biens, à ses fortunes, à ses occupations, à ses vanités, à ses plaisirs, et choisi pour nos demeures ces solitudes écartées, nous vous conjurons, par le droit que vous nous avez donné de nous adresser à vous dans nos besoins, et avec cette confiance à laquelle vous ne refusez rien, de former dans nos cœurs, par l'opération de votre Saint-Esprit, ce que nos lèvres vont exprimer, et de présenter à votre Père cette rénovation des engagements que nous avons pris au pied de vos sacrés autels, en présence de vos saints anges, où nous célébrons l'exaltation de votre sainte Croix, qui est la figure et le modèle de la vie que nous devons mener sur la terre, puisque les saints qui ont parlé et agi par votre esprit ont regardé notre état comme un crucifiement véritable.

Nous vous promettons, Seigneur, de garder inviolablement notre sainte Règle dans toute l'étendue et l'intégrité qu'il nous sera possible, et sans nous arrêter ni aux raisons, ni aux coutumes, ni aux interprétations contraires; de maintenir par toutes sortes de voies religieuses et légitimes les pratiques établies dans ce monastère, conformes à ce que nous en avons appris par les instructions, et par l'exemple des saints nos pères et nos instituteurs; entre lesquelles les principales sont, la qualité et l'austérité de la nourriture, l'exactitude des jeûnes, la patience dans les maladies, le silence, les veilles, le travail des mains, la solitude, la fuite des gens du siècle, l'amour de la pauvreté, l'usage des proclamations, les mortifications intérieures et extérieures, cette amitié pure et sincère, cette soumission cordiale des frères les uns envers les autres, cette tendresse, cette obéissance prompte, cet abandonnement sans réserve dans la main de celui que la providence et la bonté de de Dieu nous a donné et nous donnera pour père et pour conducteur, tant qu'il aura votre esprit, et qu'il sera amateur de vos vérités et de votre sainte loi, enfin le mépris de tout ce qui passe, l'espérance de ce qui est éternel, le désir et la continuelle méditation de la mort.

Nous renouvelons, Seigneur, tous ces engagements que nous avons pris à votre service, avec d'autant plus d'ardeur et de zèle que nous y sommes portés par la conjoncture et par la situation présente, où se trouve le monde, par ces plaies si profondes, dont il a plu à Dieu de l'affliger, et par l'obligation que nous avons d'implorer sa miséricorde, pour le soutien de son Eglise, qui est si cruellement persécutée par la fureur de ses ennemis, pour la prospérité de l'Etat, et particulièrement pour la conservation de la personne du roi, qui, par une fermeté et une magnanimité dont on n'a point encore vu d'exemple, protège seul la foi et la religion catholique contre presque toutes les puissances de l'Europe unies ensemble pour la détruire, par la conjuration la plus animée et la plus violente qui fût jamais. Heureux, si par la grandeur de nos pénitences et de nos austérités nous pouvions abrégé nos jours en défendant auprès de Dieu une cause si juste et si sainte, pendant que tant de milliers d'hommes périssent par le feu et par le fer, pour les mêmes intérêts et pour la même querelle.

Nous espérons, Dieu de miséricorde, sous la protection de votre sainte Mère, par les mérites de votre croix adorable, que nous sommes résolus de porter jusqu'au dernier soupir, en la manière qu'il vous a plu de nous en charger, que votre bras tout-puissant soutiendra notre faiblesse, qu'il nous donnera la force et la constance nécessaire pour

persévérer dans une observation fidèle de vos saintes volontés, et que malgré la corruption des temps, le mauvais exemple de ceux qui ont abandonné la voie que votre miséricorde leur avait tracée, malgré les mauvais desseins des hommes, la conspiration des démons et notre propre malignité, nous finirons nos vies dans une paix profonde et dans une attente de ce jour bienheureux auquel vous devez, selon vos promesses, vous remonter au monde dans l'éclat de votre puissance et de votre gloire, pour être à jamais la consolation de vos serviteurs et la confusion de vos ennemis.

Nous prieur, et sous-prieur et religieux du monastère de la Maison-Dieu Notre-Dame de la Trappe, confirmons ce qui est contenu dans le présent renouvellement, avec une résolution ferme et sincère d'y persévérer jusqu'à la mort. Fait ce jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, 14 septembre 1694.

Ce qui a été signé par tous les religieux et tous les frères convers de l'abbaye de la Trappe.

LXXXV^e CONFÉRENCE.

Pour le jour de tous les Saints.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR PARVENIR À LA SAINTÉTÉ.

Nomen eorum vivit in generationem et generationem. (Eccli., XLIV, 14.)

Leurs noms vivront dans les siècles des siècles.

Ne croyez pas, mes frères, que l'Eglise n'ait point d'autre intention, lorsqu'elle nous propose aujourd'hui la fête de tous les Saints, que de leur attirer les louanges et de nous porter à faire leurs éloges, ou à célébrer leur mémoire par des hymnes et des cantiques. Leurs noms sont célèbres pour jamais devant Dieu et devant les anges, et la suite de tous les siècles ne saurait ni en affaiblir, ni en effacer la gloire : *Nomen eorum vivit in generationem et generationem*. La couronne qu'ils ont reçue de la main du juste Juge, ne se flétrira point, et elle n'est sujette ni à l'inconstance des temps, ni à la variété des saisons.

L'Eglise vous met donc devant les yeux, mes frères, cette multitude innombrable d'âmes bienheureuses, non pas pour les révéler par de simples paroles et par des panégyriques, mais afin que vous puissiez témoigner par vos actions, l'estime que vous faites de ces vertus divines qui les ont rendus saints. En un mot, ce sont des modèles qu'elle vous présente, ce sont des règles qu'elle vous montre, ce sont des instructions qu'elle vous donne, en sorte que vous puissiez former l'état de vos vies sur ces divins exemples ; que votre conduite soit une expression fidèle de celle qu'ils ont gardée pendant qu'ils ont été en cette région de ténèbres, et que vous puissiez marcher à la faveur de cette lumière, qui a rendu leur carrière si brillante et si heureuse.

Croyez, mes frères, qu'il n'y en a pas un seul d'entre eux, qui ne vous crie aujourd'hui du haut du ciel, ce que l'Apôtre a dit autrefois aux Corinthiens : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi* (1 Cor., IV, 16),

retracez nos vies, comme nous avons retracé celle de Jésus-Christ : c'est un précepte qui oblige tous ceux qui ont l'avantage de lui appartenir, en qualité de ses serviteurs et de ses disciples, c'est-à-dire en qualité de chrétiens ; et il n'y en a pas un seul qui puisse en négliger la pratique, à moins qu'il ne veuille se priver des récompenses qu'il n'a promises qu'à ceux qui le considéreront, qui lui obéiront, comme à leur seigneur et à leur maître.

Comme ce devoir est d'une grande étendue, et qu'il y a des âmes qui, n'ayant que peu de volonté ou peu de lumières, auraient peine de s'en faire l'application, l'Eglise, qui est incessamment active à tous les besoins de ses enfants, le réduit, tout vaste qu'il est, à certains points capitaux dont l'observation est d'une nécessité indispensable. Ces points sont renfermés dans l'évangile du jour. Jésus-Christ monte sur une montagne, suivi du peuple, accompagné de ses disciples, et dans le mouvement de l'esprit qui le remplissait, il leur donne ces divines leçons qui commencent par ces paroles : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum. — Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram. — Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur. — Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. — Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur. — Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. — Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. — Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cælorum. — Beati eritis cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos mentientes, propter me. (Matth., V, 3-11)*

Que pouvez-vous remarquer davantage, mes frères, dans ces maximes si saintes, si non deux choses : l'une, que les gens du siècle ne vivent point comme les saints, que le monde est presque tout entier dans l'iniquité, et que le moindre des soins de ceux qui ont le malheur d'y être et de l'aimer, est de penser à leur salut ; l'autre, que vous devez rendre à Dieu une reconnaissance immortelle de vous avoir appelés dans un état qui vous donne, pour éviter ce dérèglement si universel et si terrible, des facilités et des moyens que le monde ne veut ni goûter ni connaître.

Si vous me demandez les preuves de ce que je vous avance, plutôt à Dieu qu'il ne me fût pas aussi aisé de vous satisfaire, et qu'il y eût dans les hommes plus d'amour de la loi et de la vérité qu'il n'y en a ! Mais comme il vous est utile de ne pas ignorer la profondeur de leurs maux, afin d'y prendre part, de vous en affliger comme de vos propres misères, et de ressentir dans tous les moments ce que vous devez à Dieu, qui vous en a préservés : *Qui eripuit vos de potestate tenebrarum* (Coloss. I, 13), je vous dirai que pour savoir combien la voie des hommes est éloignée de celle que Dieu leur

a marquée, et comme quoi leurs routes sont contraires à celles qui ont été suivies par les saints, vous n'avez qu'à appliquer la loi à l'état de la vie, et mettre la conduite des mondains auprès de la règle; car pour lors vous verrez qu'ils ne font rien moins que ce que Dieu veut qu'ils fassent, et qu'il y a des distances presque infinies entre leurs œuvres et leurs devoirs.

Commençons par la première obligation que Jésus-Christ nous a proposée dans son Evangile : *Bienheureux sont les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux.* Où trouverez-vous de ces pauvres dans le monde? En quel endroit de la terre ce précepte, contenu dans ces paroles, est-il pratiqué? soit que vous entendiez par ces pauvres d'esprit ceux qui, par une disposition intérieure et par le sentiment du cœur, aiment à se voir dans la privation des biens de la terre, soit que vous les preniez pour ces âmes saintes qui vivent exemptes de toute malice et de toute duplicité?

S'il est question des premiers, on ne trouve par le monde que des gens attachés aux richesses et aux fortunes périssables. Ils les désirent avec ardeur, et ils les recherchent avec empressement; et dans quelque abondance qu'ils les possèdent, la soif qu'ils ont d'en avoir davantage ne s'éteint jamais. Cette passion règne dans toutes les conditions; elle se rencontre dans ceux qui sont cachés dans les chaumières et dans les cabanes, comme dans ceux qui habitent sous les lambris; elle est dans les pauvres et dans les riches, dans les princes et dans les sujets; l'argent ou la fortune est une idole devant laquelle il n'y a personne qui ne brûle de l'encens; le soldat, le villageois, l'ecclésiastique, le magistrat, l'artisan, l'homme de négoce, enfin tous conviennent dans un même désir; et par une illusion déplorable, ils soupirent, contre l'ordre de Dieu, après des biens qui n'ont rien de solide et qui, tenant dans leur cœur la place des véritables, ne sauraient les contenter, et ne servent qu'à les rendre et plus pauvres et plus avarés.

Un homme riche dira qu'il a des biens, mais qu'il les a sans les aimer; et moi je lui réponds qu'il veut tromper les autres comme il se trompe lui-même; si ce qu'il dit était vrai, mettrait-il tout son soin à les augmenter? se servirait-il pour cela de toutes sortes de moyens, d'artifices et d'adresses? Soit qu'il veuille les renfermer dans ses coffres, sans en faire part à personne, par une cupidité sordide; soit qu'il s'en serve pour satisfaire ses convoitises, qu'il les emploie à des excès de la bouche, à des passions plus honteuses, à accroître sa fortune, à contenter sa vanité, à bâtir des maisons superbes, à entretenir des trains et des équipages magnifiques, enfin à se distinguer et à s'élever au-dessus de ceux avec lesquels il passe sa vie, peut-il dire avec vérité qu'il n'a point d'attachement à ce qui lui donne la jouissance de tous ces faux plaisirs, de ces voluptés trompeuses, et peut-il s'imaginer

qu'il le persuade à ceux qui connaissent la malignité du cœur humain?

En vérité si cet homme, au lieu d'être tel qu'il est, ne possédait les richesses qu'il a que dans l'ordre de Dieu, il n'en userait que selon ses desseins, et réglerait en cela sa conduite par la connaissance qu'il aurait de ses volontés; et bien loin de donner dans un abus si injuste, bien loin de penser, comme il fait, à se procurer des satisfactions folles et extravagantes, il s'en servirait comme un dispensateur fidèle. Je veux qu'il ait soin de sa famille, de l'établissement de ses enfants, pourvu qu'il se contienne dans les bornes d'une modération chrétienne; mais cela ne doit pas l'empêcher d'étendre sa charité sur les nécessités de son prochain, de soulager les pauvres dans leurs misères; de les faire visiter ou de les visiter lui-même dans les caves, dans les greniers, dans les maisons, dans les hôpitaux, à la ville, à la campagne. Il donnerait, par toutes ces actions de piété, des preuves évidentes de son désintéressement; il ferait connaître qu'il ne compte les choses de ce monde que pour ce qu'elles sont en effet, qu'il ne les regarde que comme ne lui étant accordées qu'afin d'en faire part à ceux à qui elles peuvent être nécessaires; et il se tiendrait toujours en état d'en rendre raison à celui par la providence duquel le gouvernement et l'administration lui en a été confiée. Il penserait à l'instruction que l'Apôtre donne aux gens riches des biens de la terre, lorsqu'il les avertit d'être charitables, de se rendre riches en bonnes œuvres, et de répandre avec plaisir ce qu'ils ont reçu de la libéralité de Dieu : *Bene agere, divites fieri, in bonis operibus, facile tribuere, communicare.* (I Tim., VI, 18.) Qu'il est rare, mes frères, d'en trouver qui se conduisent selon ces maximes!

Interrogez un homme d'une condition médiocre, informez-vous de ce qu'il sent sur ce même sujet; s'il vous parle sans déguisement, il vous avouera qu'il n'est pas content de son sort, qu'il fait ce qu'il peut pour augmenter sa fortune, qu'il s'y applique de tous ses soins, qu'il regarde avec envie l'état de ceux qui en ont plus que lui; un pauvre vous tiendra un langage tout semblable. Ainsi il n'est que trop certain que l'air du monde est contagieux, qu'il a une malignité qui aime à se communiquer et à se répandre, et qu'il fait à peu près les mêmes impressions sur tous ceux qui le respirent.

Pour ce qui est de cette simplicité, mes frères, ne vous imaginez pas qu'elle se rencontre davantage dans les personnes du siècle. Ils ne sont pas moins avides de l'estime des hommes que des biens de la fortune; ils veulent jouir de l'un comme de l'autre, et il n'y a presque personne qui n'ait de l'éloignement de cette pauvreté d'esprit, qui ne la rejette comme une qualité méprisable, comme un caractère déshonorant; chacun se rehausse autant qu'il peut; on veut passer pour fin, pour délicat,

pour habile, on fait montre de l'adresse que l'on a et de celle que l'on n'a pas, on se grossit, on s'enfle, on se multiplie, on se contrefait, pour ainsi dire, et on veut avoir à quelque prix que ce soit une réputation que l'on ne mérite pas, et qu'un disciple de Jésus-Christ, pour peu qu'il soit touché de l'exemple et des instructions de son Maître, ne devrait regarder qu'avec mépris ou avec horreur. Cet Homme-Dieu ne veut point de gloire qui lui soit propre, et ne cherche que celle de son Père : *Ego non quæro gloriam meam* (Joan., VIII, 50), et ce ver de terre, qui n'a rien que de vil et de méprisable, fait tout ce qu'il peut pour s'attirer un honneur dont il n'est pas digne !

Enfin, mes frères, cette simplicité, cette innocence si recommandée et si prescrite, est l'objet de la raillerie des gens du monde : *Deridetur simplicitas justi.* (Job., XII, 4.) Cette vertu, toute divine qu'elle est, est traitée en termes injurieux : *Ab hujus mundi prudentibus, puritatis virtus, fatuitas creditur.* (Lib. X, cap. 16 in cap. XII Job.) Ce qui passe pour prudence dans l'esprit de ces faux sages, dit saint Grégoire, c'est de couvrir ses desseins par des dissimulations, par des actions ou par des paroles étudiées ; c'est mettre le mensonge en place de la vérité : c'est une science, dit le même saint, que les jeunes gens apprennent par la pratique, et que l'on montre même aux enfants pour de l'argent ; ceux qui y sont habiles se relèvent au-dessus des autres et les méprisent ; ceux qui l'ignorent en sont honteux et l'admirent dans ceux qui l'ont, comme un véritable avantage, parce qu'ils cachent la difformité et la laideur de ce vice sous le nom et sous les apparences de la vertu, et qu'ils trouvent ainsi le secret de se faire aimer : *Ab eis hæc eadem dupliciter iniquitas nomine palliata diligitur, dum mentis perversitas urbanitas vocatur.*

Voilà, mes frères, de quelle sorte cette pauvreté d'esprit est décriée ; de quelque côté que vous puissiez la retourner, le monde la fuit, ou plutôt le monde n'en est pas digne ; et s'il se rencontre quelqu'un qui la connaisse, il la goûte, il l'aime et la considère comme un véritable trésor ; mais le nombre de ceux-là est très-petit, et il se peut dire qu'ils vivent cachés et comme effusqués par cette multitude presque infinie de personnes qui sont emportées par un esprit tout contraire.

Jugez, mes frères, si ces hommes avarés et superbes sont capables d'être ce que le Fils de Dieu a voulu nous exprimer par ces paroles : *Beati mites*, bienheureux sont ceux qui ont de la douceur. Il suffit de dire qu'ils ont horreur de la simplicité, pour se persuader qu'ils n'ont point de part à cette douceur ni à cette humilité dont il nous parle ; puisque la simplicité est une vertu qui naît de l'humilité, par une conséquence nécessaire, comme le ruisseau de sa source, la lumière du feu, et le rayon du soleil ; et dès là que ce mondain n'est pas simple, et qu'il ne veut pas le devenir, il résiste au précepte de Jésus-Christ, et se prive pour

jamais de cette terre de bénédiction qu'il promet aux âmes humbles : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.*

Comment ce mondain verserait-il des larmes, comme le Fils de Dieu l'ordonne par ces paroles : *Beati qui lugent*, lui dont les entrailles sont de bronze ? Le propre de l'orgueil est d'endurcir ceux qui en sont dominés. Comme ils se préfèrent à tous, et qu'ils rapportent tout à eux-mêmes, ils n'ont que du mépris pour le reste des hommes ; ainsi ils sont bien éloignés d'être touchés de leurs misères. Pour ce qui est de leurs propres maux, ils ne les sentent ni ne les connaissent ; leurs passions les remplissent de ténèbres, ils n'ont de vue que pour découvrir et apercevoir ce qui peut contenter leur cupidité ; et la seule chose qui peut tirer des larmes de leurs yeux, c'est le regret, le chagrin, le dépit de ce qu'ils sont moins riches, moins considérés qu'ils ne voudraient l'être ; de ce qu'en quelques rencontres leurs desseins n'ont pas réussi ; de ce que leur prochain s'élève, et qu'il n'est pas tombé dans les pièges qu'ils lui avaient tendus ; ainsi ce commandement : *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur*, n'est point pour eux, et les consolations que Jésus-Christ a préparées à ceux qui pleurent ne les regardent point.

Pour ce qui est de la soif et de la faim de la justice : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur*, ils n'en ont pas le moindre sentiment ; leur cupidité est leur loi ; elle leur donne, à ce qu'ils se figurent, un droit légitime sur tout ce qui les accommode ; tous moyens leur sont bons ; ils n'en trouvent point qui ne soient justes, pourvu qu'ils les mènent à leur fin. Comme ils n'agissent que dans la vue de leurs intérêts, ils n'ont de justice ni pour les uns ni pour les autres ; ils ne travaillent qu'à opprimer ceux avec lesquels ils vivent, et ils se perdent malheureusement eux-mêmes en essayant de les perdre. *Contritio et infelicitas in viis eorum* (Psalm., XIII, 3) ; toutes leurs voies sont remplies d'injustice et d'iniquité. On ne dira rien qui ne soit vrai quand on assurera qu'ils ne sont pas moins ni altérés ni affamés des biens de leur prochain, de son établissement, de sa fortune et de sa réputation, qu'un tigre, qu'un lion, que les bêtes les plus cruelles ne le sont du sang les uns des autres.

Comment se pourrait-il trouver de la charité et de la compassion parmi des dispositions si peu chrétiennes ? comment se pourrait-il faire qu'un cœur rempli d'avarice, d'orgueil et d'iniquité, fût susceptible des sentiments qui ne se forment que dans les âmes tendres et sensibles ? Au contraire tout est de glace dans celui d'un homme du monde ; et il n'y a de chaleur que celle qui est excitée par le feu de ses passions. En un mot, comment serait-il touché de la misère des autres, lui qui ne l'est pas de la sienne, puisqu'il ne se soucie, ni de faire la volonté de Dieu, ni de lui plaire, et que cependant l'Esprit-saint nous apprend que c'est par cette voie qu'il se doit donner à lui-même des marques de sa compassion et de sa cha-

rité ? *Miserere animæ tuæ, placens Deo. (Eccl. XXX, 24)*

Je finis, mes frères, pour ce qui regarde les gens du monde, en passant à ce précepte : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt*; et en vous disant qu'ils ne pensent non plus à y satisfaire, que si jamais Jésus-Christ n'en avait dit un mot. Chacun fait précisément ce qu'il faut faire pour souiller cette âme dont la garde lui a été confiée; et, au lieu de s'appliquer le jour et la nuit à l'enrichir, à la parer et à la purifier par la pratique de toutes les vertus, on ne travaille qu'à la corrompre par l'usage de tous les vices; on y emploie le mouvement de la langue, des yeux, des pieds; des mains; l'action de l'esprit, celle du cœur; enfin l'homme tout entier ne fait autre chose que de combattre ce grand précepte, en suivant en tout les inclinations et les pen-tes dépravées de la nature.

On me dira qu'il y a des vertus morales, qui ne causent pas ces sortes de désordres dans ceux où elles se trouvent. A la bonne heure; mais je dis, selon le sentiment de saint Augustin, qu'elles sont presque toutes accompagnées d'un amour-propre ou d'un orgueil secret, qui, en quelque lieu qu'il se rencontre, ne manque jamais d'y produire et d'y laisser des marques et des effets de son dérèglement. J'ai connu quantité de gens dans le monde d'une probité constante et signalée, qui s'attiraient une estime et une considération qui les distinguaient du reste des hommes; j'ai été uni avec eux d'une amitié très-étroite; je les ai approuvés, j'ai admiré en eux cette intégrité qui me semblait briller dans le milieu du monde comme un flambeau dans le milieu d'une nuit obscure : *Quasi lucerna lucens in caliginoso loco* (II Petr., I, 19) : mais quand je suis venu à examiner de près ce qui faisait leur distinction, et ce que je louais en eux comme beaucoup d'autres; quand, dis-je, j'ai mis leur conduite auprès des principes et des véritables règles, j'ai connu qu'il n'y avait que de l'illusion de tous les côtés, qu'ils étaient trompés et que je l'étais comme eux, et que je donnais le nom de vertu à ce qui n'était que l'effet de leur tempérament et de leurs passions.

Après tout il faut convenir, mes frères, que la gloire, l'intérêt, mettons-y la volupté, sont les mobiles qui donnent le mouvement à la vie et à la conduite de la plus grande partie des gens du monde; et comme c'est l'esprit de Jésus-Christ qui anime, qui inspire et qui dirige les saints, il ne se peut que, leur étant autant opposés qu'ils le sont de sentiments, de mœurs et de maximes dans le temps, ils n'aient dans l'éternité un sort et une destinée toute contraire.

Je vous ai dit, mes frères, que Dieu vous avait engagés dans un état qui vous donne avec abondance les moyens et les facilités pour satisfaire à ces obligations qui forment les saints; je veux dire tous ces préceptes contenus dans l'Evangile : *Beati pauperes spiritu*, etc.; il vous suffit, pour connaître que

je ne vous ai rien avancé que de véritable, de jeter les yeux sur les premiers devoirs que saint Benoît vous impose dans le Prologue de sa règle, lorsqu'il déclare à tous ceux qui se présentent pour l'embrasser la nécessité de renoncer à leur volonté propre, de vivre dans une obéissance parfaite, et principalement de s'adresser à Dieu par des prières instantes, dans toutes les actions de piété auxquelles ils pourront s'appliquer : *Ad te igitur sermo meus dirigitur, quisquis abrenuntians propriis voluntatibus Domino Christo vero Regnilitaturus obedientiæ fortissima atque præclara arma assumis... imprimis ut quid inchoas bonum, ab illo perfici instantissima oratione deposcas. (Regul., Prolog.)*

Dites-moi, mes frères, s'il y eut jamais une pauvreté pareille à celle qui vous est prescrite par ces paroles; s'il y a personne à qui l'on puisse appliquer plus justement cette instruction de Jésus-Christ : *Beati pauperes spiritu*. C'est beaucoup de quitter les biens de la fortune et les richesses extérieures; mais c'est incomparablement davantage de quitter sa volonté propre, c'est-à-dire, de se dépouiller de soi-même, de rejeter tout le droit qu'on aurait sur sa personne, de l'assujettir, de se mettre pour le corps comme pour l'esprit dans la dépendance d'un autre. N'est-ce pas être pauvre en la manière que Jésus-Christ veut qu'on le soit : *Beati pauperes spiritu*? ne faut-il pas aimer cette pauvreté de tout le sentiment de son cœur, pour entrer dans un dégage-ment et dans une désappropriation si étendue? Et qui est celui qui sera capable de choisir un tel état, s'il ne l'estimait préférable à tous les biens du monde? Un disciple parfait de saint Benoît ne tient plus à rien des choses d'ici-bas; il s'est appauvri, il s'est déchargé de tout sans restriction et sans réserve. La pauvreté peut-elle aller plus loin? et ne peut-on pas assurer que, s'il y a un véritable pauvre d'esprit, c'est celui qui a fait profession d'une règle si sainte, et qui l'observe dans toute sa vérité et sa rigueur?

Il est pauvre par rapport aux biens de la terre, qu'il a quittés par l'inclination et par la disposition de son cœur; mais il l'est bien davantage par rapport à cette simplicité dont je vous ai parlé, qui est si généralement méprisée et si prosaïque par tous ceux qui vivent de l'esprit du monde. Car peut-il être obéissant et d'une obéissance qui est digne d'être qualifiée de ces termes : *Fortissima atque præclara obedientiæ arma assumis*, s'il n'a détruit tout ce qui peut y mettre des bornes et des limites? Ainsi ne faut-il pas qu'il ait abandonné, qu'il ait sacrifié sa raison, son esprit, son discernement, ses connaissances, ses lumières, ses sentiments, ses maximes, ses principes, pour n'en avoir point d'autres que ceux de celui que Dieu lui a donné pour guide, pour conducteur et pour père? Il entre à son égard dans la disposition d'un enfant; il en a la docilité, la déférence, la soumission et la simplicité, ce qui lui est un caractère es-

sentiel qui le distingue plus qu'aucun autre du reste des hommes.

Si toutes ces qualités n'étaient pas dans ce religieux, il aurait, dans les occasions où il serait question d'obéir, des vues particulières, des doutes, des difficultés, des scrupules, des défiances, des prétextes; et son obéissance ne serait ni prompte, ni si fidèle, ni si pleine qu'elle doit être. Celui qui se trouve dans ce dénûment croit tout, adhère à tout; il est exempt de duplicité, de déguisement, de finesse, d'artifice, de dissimulation; sa sincérité lui tient lieu de toutes ces méchantes qualités dont les mondains se parent et se font honneur, et son âme plus claire, plus pure et plus transparente que le cristal, n'ayant rien qui puisse empêcher que Dieu ne se communique à elle, il prend plaisir de s'y donner, et de s'y unir par des épanchements et des effusions ineffables: elle est en lui et il est en elle, selon les paroles de Jésus-Christ: *In Deo manet et Deus in eo* (1 *Joan.*, IV, 16); elle est le temple de Dieu, et Dieu dès ce monde même devient son royaume; ainsi cette déclaration s'accomplit dès à présent d'une manière admirable: *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum celorum*.

On ne saurait douter que ceux qui ont acquis cette pauvreté d'esprit n'aient aussi cette douceur et cette humilité de laquelle parle Jésus-Christ lorsqu'il dit: *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram*; puisque, comme nous l'avons déjà dit, la simplicité et l'humilité vont ensemble; elles se donnent la main, elles sont unies comme la fille et la mère; jamais elles ne se séparent, jamais l'une et l'autre ne se rencontrent qu'où il y a des vides et des privations profondes, et elles n'établissent leur demeure que sur les ruines de l'amour-propre, des passions, des vices et des cupidités.

Pour ce qui est des larmes: *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur*, dès le moment que l'on n'est plus dans les engagements du monde, que l'on a tant fait que de détruire dans son cœur l'amour des choses qu'il aime, et d'en bannir toutes ses vanités et ses plaisirs comme des illusions fausses et grossières; comme il n'y a plus de prévention qui puisse ni aveugler ni séduire, la liberté qu'on s'est acquise met en état de connaître la grandeur des misères publiques et la profondeur de ses propres égarements: et il ne se peut que, dans la compassion que l'on a des uns et des autres, on ne répande des larmes; il ne se peut, dis-je, que l'on n'aperçoive ses propres maux parmi toutes les marques que l'on reçoit de la bonté de Dieu, que l'on ne gémisses et qu'on ne s'afflige de ses ingratitude, de mille infidélités qui échappent malgré la volonté que l'on a de n'être qu'à lui; ainsi on passe sa vie dans une douleur et dans une tristesse sainte, causée par le sentiment de ses faiblesses particulières, comme par la vue des iniquités du monde.

Nous pouvons dire la même chose, mes frères, touchant la justice: *Beati qui esuriunt et sitiunt iustitiam*; cette instruction

vous regarde préférablement aux autres. Car qui est-ce qui peut arriver avec plus de certitude que vous à ce bonheur que Jésus-Christ promet à ceux qui auront faim et soif de la justice? Toute votre vie n'est composée que d'actions de justice; cette obéissance si entière que vous avez embrassée, cette obéissance, dis-je, par laquelle vous rendez incessamment à Dieu et vous lui restituez ce que vous lui aviez ravi par votre révolte et votre désobéissance, n'est rien qu'une continuelle justice: *Ut ad illum per obedientiam laborem redeas, a quo per inobedientiam desiderium recesseras*. (Prolog. *Regulæ*.) Vous gardez cette justice envers ceux qui vous gouvernent en son nom, puisque vous respectez leurs ordres comme les siens: *Obedientia quæ majoribus præbetur, Deo exhibetur* (*Regulæ*, cap. 5); vous l'étendez jusqu'à vos frères, et vous vous entre-donnez les uns aux autres avec plaisir, et comme à l'envi, des marques de votre obéissance: *Obedientiam sibi certatim impendant* (*Regulæ*, cap. 72); enfin si vous êtes fidèles à observer ce que votre règle vous prescrit, il n'y a rien que l'on remarque davantage dans tous les endroits de votre conduite, sinon que vous agissez comme des personnes qui ont une soif et une faim ardente pour la justice.

Pour ce qui est de la miséricorde et de la charité à laquelle Jésus-Christ vous invite: *Beati misericordes*, qui est-ce qui est plus en état et qui a plus de moyens de l'exercer, que ceux qui ont tout quitté pour le suivre, et qui, par une piété volontaire, se sont rendus pauvres pour l'amour de lui, qui se sont dépouillés non-seulement des biens et des fortunes extérieures, mais qui se sont arraché, pour ainsi dire, et ont foulé aux pieds les vêtements du vieil homme, pour se revêtir de ceux du nouveau, en se consacrant aux travaux d'une obéissance pénible et rigoureuse.

S'il s'agit de rendre au monde des assistances spirituelles, ils sont toujours prêts d'offrir à Dieu des prières pures et ardentes, et par conséquent puissantes et efficaces. S'il s'agit de secours temporels, qui est-ce qui peut mieux s'acquitter de ce devoir, que des gens qui n'ont plus d'intérêt sur la terre, et qui y vivent sans attachement et sans désirs? Celui qui est à la tête de ces hommes si retirés et si pauvres, s'il est tel qu'il doit être, regarde les pauvres de Jésus-Christ comme ses enfants, comme ses frères; ses mains sont incessamment ouvertes sur leurs nécessités, et il emploie pour cela les biens du monastère, dont il n'est que l'économe et le dispensateur. Pour les simples religieux, qui sont dans l'impuissance de les secourir par eux-mêmes, ils ont incessamment leurs frères devant les yeux, qui sont les véritables objets de leur compassion et de leur tendresse. Ainsi personne ne peut mieux s'acquitter de ces œuvres de miséricorde, que vous, mes frères, qui êtes cachés dans le fond d'un cloître, pourvu (je ne me lasse point de vous le dire) que vous y viviez exactement selon vos règles.

Après cela, mes frères, je n'aurai pas peine à vous persuader que tout votre état contribue par lui-même à vous donner cette pureté qui doit se trouver dans les véritables disciples de Jésus-Christ : *Beati mundo corde*, et qu'ainsi vous avez grand sujet d'espérer les couronnes qu'il a préparées pour ceux qui auront soin d'acquiescer et de conserver cette blancheur qu'il demande des âmes qui lui sont consacrées : *Omni tempore sint vestimenta tua candida.* (Eccle., IX, 8.) Car n'est-ce pas aller au-devant de toute iniquité, et de toute corruption, que de renoncer à votre volonté propre, qui en est la source et le principe ? *Quisquis abrenuntians propriis voluntatibus* : ce degagement de vous-même, dans lequel vous vivez, empêche que votre cupidité n'ait la moindre prise sur votre cœur, et vous le mettez dans la main de celui qui peut et qui ne manque pas de vous garantir de ses coups et de ses atteintes. Non-seulement vous domptez votre esprit et vous en arrêtez les dérèglements et les excès, mais vous assujettissez vos sens, vous les réduisez en servitude, selon les termes de l'Apôtre, et vous en réprimez les violences et les ardeurs par toutes ces régularités différentes, par toutes ces pratiques de mortification et de pénitence auxquelles vous vous êtes volontairement soumis, par ces jeûnes, ces veilles, ces travaux, par la solitude, par le silence, enfin en vous rendant les maîtres de votre homme tout entier, ou plutôt le soumettant parfaitement à la grâce de Jésus-Christ. Par l'obéissance que vous avez promise, vous vous êtes délivrés d'une infinité de pièges, de vices, de dangers, d'occasions fâcheuses dont vous étiez environnés, et vous travaillez sans relâche à vous établir dans les vertus et dans les dispositions saintes qui leur sont contraires ; y a-t-il, mes frères, de voie plus courte et plus assurée pour acquiescer la pureté du cœur, et la jouissance de Dieu qui en est la récompense ? *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.*

Voilà de quelle bénédiction, mes frères, Jésus-Christ favorise ceux qui le suivent dans le désert, et qui préfèrent l'obscurité d'une vie cachée, à la dissipation qui se rencontre dans le commerce du monde ; voilà les biens dont il récompense dès ici-bas ceux qui quittent tout, et qui le mettent en la place de toutes les choses qu'ils ont abandonnées. Vous voyez en combien de manières il vous rend heureux, et comme quoi il répand en vous à mains ouvertes les avantages et les grâces dont il a comblé les plus grands de ses saints ; qu'a-t-il fait pour eux qu'il ne fasse pour vous ? et quelles excuses pourriez-vous apporter si vous veniez à ne pas répondre à ses desseins, et à vivre de sorte qu'il ne vous trouvât pas dignes d'être mis au nombre de ceux dont vous célébrez aujourd'hui la mémoire ?

J'ai un avis à vous donner, mes frères, avant que de finir ; considérez, je vous en conjure, que tous ces différents moyens,

dont nous vous avons fait le détail, sont les effets du sacrifice que vous avez fait de votre volonté propre, de ce renoncement si profond, auquel votre règle vous oblige : *Quisquis abrenuntians propriis voluntatibus* ; que c'est cette abdication si entière et si parfaite, qui est la source de toutes ces pratiques, de ces actions de discipline et de régularité, par lesquelles vous pouvez mettre en œuvre les instructions que Jésus-Christ vous donne dans l'Evangile de ce jour ; et que ce que vous avez à craindre, c'est de vous tirer en quoi que ce soit de ce renoncement qui vous produit toutes ces grandes utilités. Il n'y a rien que vous deviez éviter davantage, que de reprendre cette volonté que vous avez abandonnée : je ne dis pas seulement de renouer avec les choses dont vous vous êtes séparés, mais d'en remettre d'autres en leur place, et de vous faire de nouveaux attachements, quelque petits qu'ils vous paraissent, pour vous tenir lieu de ceux que vous avez rompus ; car si votre volonté se rengage une fois, si elle se fait de nouveaux liens, elle rentrera dans sa première servitude ; elle perdra cette liberté qu'elle s'était acquise, et se privera de toutes les suites, et de toutes les conséquences de cette pauvreté bienheureuse que vous aviez embrassée : ainsi il n'y aura plus en vous ni douceur, ni humilité, ni compassion, ni justice, et cette pureté de cœur ne se trouvera point dans une âme souillée par ses convoitises et par ses cupidités. Elle ne naît, comme je vous ai dit, que dans les ruines de la volonté propre ; et au moment que ces ruines se séparent et que cette volonté commence à revivre, il faut que cette pureté cesse, qu'elle meure, qu'elle disparaisse : et afin que vous ne vous y trompiez pas, sachez que souvent un attachement de rien que l'on néglige, qu'on ne veut pas apercevoir, parce qu'il paraît de nulle conséquence, produit des désordres extrêmes. C'est, à proprement parler, une étincelle que l'on ne découvre point, parce qu'elle est cachée sous la cendre, mais qui, étant excitée par le moindre vent et par la moindre agitation de l'air, cause des embrasements et des incendies que l'on ne saurait plus éteindre. Il en est d'un attachement, dans un homme qui n'en doit point avoir, j'entends un moine, un solitaire, comme d'un corps étranger qui se rencontre dans un canal et dans un conduit : tout ce qui y passe de sablonneux, de terrestre et de grossier, s'y joint et s'y arrête, il s'y forme un amas, qui fait que l'eau, n'ayant pas l'écoulement ordinaire, se gonfle, elle force, elle brise, elle casse le tuyau, ou bien retournant sur elle-même et venant à regorger dans sa source, elle s'échappe et se perd : ainsi un attachement dans le cœur de ce religieux et de ce solitaire fait un obstacle, qui s'oppose aux opérations du Saint-Esprit, qui dans les commencements est peu de chose, mais qui se grossit et s'accroît dans la suite, et qui, empêchant que les eaux de la grâce n'aient tout le cours qu'elles doivent avoir, fait que

le cœur se gâte et se corrompt, et les grâces, pour ainsi dire, reviennent à Jésus-Christ, qui en est l'origine et le principe ; il les retire et cesse de les répandre, parce qu'elles ne serviraient qu'à la condamnation de ceux à qui elles seraient données.

Conservez-vous donc, mes frères, dans une liberté tout entière, croyez qu'il n'y a point d'engagement, quel qu'il puisse être, qui ne soit à craindre ; croyez que le temple de Dieu lui est uniquement destiné, et que rien n'y doit avoir de place que ce qui y vient en son nom, et qui peut contribuer à sa gloire et à votre sanctification. Ne dites jamais, Ceci est léger, cela est peu considérable, c'est une faiblesse d'en appréhender les conséquences ; c'est un défaut d'esprit d'en juger de cette manière. Ce rien vous plaît, il vous occupe, il vous possède, il vous amuse, disons, il vous possède, il vous domine, puisque vous voulez bien le retenir contre l'ordre de Dieu, contre les devoirs de votre état, qui vous demande dans un dépouillement et dans une abnégation qui soit complète ; ainsi la chose est petite, si vous le voulez, mais l'attachement est grand ; moins elle mérite d'être conservée, plus vous devez vous en priver : soyez persuadés que cette disposition est très-dangereuse, qu'elle ne peut subsister avec l'obligation que vous avez de devenir parfaits ; pensez que l'on se noie dans un ruisseau comme dans un grand fleuve. En un mot, pourvu que le démon vous tienne, que ce soit par ce que vous appelez une bagatelle, ou par un royaume, il n'importe, puisqu'il a son compte.

Je finis, mes frères, en vous disant que, si vous goûtez ces maximes, si vous prenez ces vérités pour les règles de votre conduite, si vous avez soin d'y faire rencontrer toutes ces pratiques si saintes, vous entrerez dans le véritable esprit de l'Eglise ; vous rendrez votre vie conforme à celle des saints, vous les regarderez comme des modèles qui vous sont proposés afin de les imiter ; vous célébrerez cette grande fête en joignant vos œuvres au chant des hymnes et des cantiques, et vous témoignerez beaucoup plus par vos actions et par la fidélité de votre vie, à quel point votre cœur est pénétré des merveilles que Dieu a opérées par le ministère de ces âmes bienheureuses, que non pas par des panégyriques, qui souvent ne sont que de simples expressions toutes sèches et toutes vides, et qui, faute d'être accompagnées de l'esprit, ne nous sauraient être d'aucun fruit, d'aucune utilité ni d'aucun avantage.

LXXXVI. CONFERENCE.

11^e pour le jour de tous les Saints.

SUR LE MÊME SUJET.

Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum eorum. (Matth V, 3.)

Bienheureux sont les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux.

Il n'y a guère de jour, mes frères, où

l'on dût vous moins parler que dans celui-ci, puisque Jésus-Christ vous parle lui-même, non point en paraboles, ni sous des énigmes ou des figures, mais d'une manière si évidente et si claire, qu'il se peut dire que c'est un ami qui parle à ses amis, ou un père à ses enfants ; et les instructions qu'il vous donne sont si grandes, si importantes et si nécessaires, qu'à moins de les réduire à une pratique fidèle et exacte, c'est une folie et une témérité de prétendre à son salut.

Tous les saints joignent leurs voix à la sienne, et portent témoignage de ces maximes divines qu'il nous a annoncées, que les confesseurs ont pratiquées et soutenues par la sainteté de leur conduite et par la fermeté de leur foi, et que les martyrs ont scellées par la perte de leur vie et par l'effusion de leur sang. Tous vous parlent de sa grandeur et de sa magnificence, de cet amour infini qui l'a porté à avoir pitié du monde ; les uns vous montrent du haut du ciel les marques de tant de travaux et de tant de peines qu'ils ont endurés pour établir parmi les hommes la vérité de sa foi et la sainteté de son nom ; les autres, ces tourments, ces supplices, ces persécutions effroyables qu'ils ont soufferts par le fer et par le feu, pour sa gloire et pour son service ; les autres, ce courage, cette constance avec laquelle ils ont enseigné par leurs paroles et par leurs écrits les vérités évangéliques, sans que les tyrans aient pu ébranler leur fidélité par leurs menaces, ou l'affaiblir par leurs flatтерies ou par leurs caresses ; les autres vous mettent devant les yeux leurs pénitences, leurs austérités, leurs jeûnes, leurs veilles, leurs travaux, cette mortification incroyable de l'esprit et des sens qu'ils ont pratiquée, ce profond abaissement dans lequel ils ont vécu ; les autres, cette innocence angélique, cette pureté divine qu'ils ont conservée, en préférant l'amour de Jésus-Christ à celui de toutes les créatures ; enfin on peut s'écrier en ce grand jour comme le Prophète : *Celi enarrant gloriam Dei* : « Les cieux publient la gloire de Dieu (Psal., XVIII, 1) ; » parce que la gloire des saints n'est rien que l'honneur et l'exaltation de Jésus-Christ.

Cependant, mes frères, puisque la place dans laquelle je suis ne me permet pas que je demeure dans le silence, et que l'ordre de Dieu veut que je vous parle dans la conjoncture de cette fête, ou par moi-même, ou par ceux qui tiennent ma place, je vous dirai quelques pensées qui me sont venues dans la rencontre présente. L'une est sur la bonté de Dieu, qui vous donne aujourd'hui des moyens si assurés et si puissants, pour obliger les saints à prendre part à la seule affaire que vous ayez en ce monde, qui est celle d'y servir Jésus-Christ et de vous y sanctifier.

La seconde est sur cette même bonté, dans le soin qu'il a de vous instruire, et de vous dire des paroles de vie et de salut.

La troisième est sur cette providence pa-

ternelle, qui vous propose tout à la fois l'exemple de tous ses saints, n'y ayant rien de si capable de vous encourager et de vous échauffer dans l'engagement où vous êtes ; en sorte que, vous animant de cette sainte ardeur dont il les a remplis, vous vous acquittiez avec une fidélité qui soit une copie parfaite de celle qu'ils ont pratiquée, de toutes les obligations dont vous vous trouvez chargés par votre profession.

Cette première marque de la charité de Jésus-Christ, mes frères, vous est toute sensible, et vous ne pouvez l'ignorer, puisque ses intentions vous sont connues. C'est l'Eglise qui vous les propose, c'est elle qui vous les explique ; il appartient à l'épouse d'être informée des secrets de l'époux, et de les déclarer, lorsque sa gloire ou son service l'y oblige. Elle vous montre par toutes ses oraisons et ses prières, que tout son dessein, qui doit être le vôtre, est d'unir les intérêts du ciel à ceux de la terre, de faire en sorte que ceux qui triomphent dans la terre des vivants s'intéressent aux dangers et aux périls auxquels sont exposés ceux qui combattent dans la région de la mort, et qui se rencontrent dans les mêmes guerres dans lesquelles ils se sont trouvés autrefois ; et qu'ils nous obtiennent de Dieu, par la puissance de leurs intercessions, ce courage, cette force, cette invincibilité, pour le dire ainsi, qu'il leur a accordée, afin que, sortant de ces occasions si périlleuses et si incertaines avec un semblable bonheur et un même avantage, nous méritions les mêmes récompenses. C'est ce que toute l'Eglise demande à Dieu, et ce qu'elle veut que tous ses enfants lui demandent avec elle, lorsqu'elle le conjure dans l'ardeur des prières qu'elle lui présente, qu'il rende ses grâces proportionnées à cette multitude innombrable d'âmes saintes qui pressent et sollicitent sa miséricorde : *Ut desideratam nobis tuæ propitiationis abundantiam multiplicatis intercessoribus largiaris.* (Collect.)

Pour rendre cette union aussi étroite qu'elle le désire, et pour faire que ses souhaits soient accomplis, il faut que le ciel s'abaisse, et que la terre s'élève. Dites donc à Dieu, mes frères, par des aspirations vives, ce que lui disait son Prophète : *Inclina cælostuos, et descende* (Psal., CXLIII, 5) ; venez à nous, Seigneur, dans la personne de vos saints, en leur inspirant de la compassion pour nos misères ; dites-lui en même temps : *Adauge nobis fidem*, « Augmentez notre foi » (Luc., XVII, 5) ; « vivifiez toutes ces dispositions de piété, de religion, d'humilité, de charité, de mortification qui en sont les effets et les suites : et si vous joignez à vos prières tous les efforts et toute la fidélité que demande de vous cet état d'incertitude où vous vous trouvez, vous engagerez les saints dans vos intérêts, ils épouseront votre cause, ils la regarderont comme la leur, et s'emploieront auprès de Dieu, afin qu'il vous donne ce que vous espérez ; et vous serez en droit de lui dire, dans le mouvement de votre confiance : Seigneur

rompez mes liens, et délivrez-moi de la servitude de mes passions et de la captivité de mes péchés ; tirez-moi de cet assujettissement dans lequel je ne fais que languir ; vos saints m'attendent, et ne désirent rien davantage, sinon que vous me rendiez participant de leur bonheur et de leur gloire : *Educ de custodia animam ad confitendum nomini tuo, me expectant justi, donec retribuas mihi* (Psal., XIV, 8) ; ils ne veulent que votre triomphe, et votre triomphe ne sera point achevé, jusqu'à ce que vous ayez accordé votre royaume au dernier de tous ceux auxquels vous l'avez destiné.

Saint Jean Climaque dit qu'il en est du Roi du ciel comme des rois de la terre ; que les princes du monde, dans de certaines fêtes et réjouissances publiques, oublient leur sévérité et leur rigueur accoutumée, qu'ils accordent des grâces et des remissions, qu'ils ouvrent les prisons aux coupables, et qu'ils donnent la vie à ceux qui ont mérité la mort, et qu'ainsi Dieu, dans ces grands jours, dans ces solennités principales établies dans son Eglise, répand des bénédictions extraordinaires et abondantes sur ceux qui s'adressent à lui et qui travaillent à se rendre dignes des miséricordes qu'il leur a préparées ; que les prières de ceux qui le servent s'élèvent à son trône avec plus de vitesse et de promptitude, qu'elles y trouvent plus d'agrément, que les gémissements et les cris des pécheurs en sont plus écoutés, et qu'ils y ont plus d'accès et plus d'entrée ; de sorte, mes frères, que c'est à vous à profiter de ces moments si heureux et à ménager des conjonctures si avantageuses ; ce sont des temps favorables, ce sont des jours de salut, dont tous les instants vous doivent être d'un prix et d'une valeur infinie : *Tempus acceptabile, dies salutis.* (II Cor., VI, 2.)

La seconde marque de la bonté de Jésus-Christ se fait voir dans la sainteté des instructions qu'il nous donne. Car que peut-il vous dire qui vous soit plus utile ou plus nécessaire que ces paroles : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum* : « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux. » (Matth., V, 3.) *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram* : « Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre. » (Ibid., 4.) *Beati qui pleurent, parce qu'ils seront consolés* : « Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur. » (Ibid., 5.) *Beati qui esurent et se sont affamés et altérés de la justice, parce qu'ils seront rassasiés* : « Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. » (Ibid., 6.) Jésus-Christ, qui sait que la plupart des hommes se mécomptent, et font consister la piété dans les actions extérieures (je dis les moines comme les gens du monde, pour nous empêcher de tomber dans cette surprise, nous apprend qu'elle est toute dans l'esprit, qu'il faut que le renoncement et l'abnégation qu'il enseigne, et qu'il ordonne à ceux qui veulent être ses disciples, soit

dans le cœur; que ce cœur soit vide, qu'il soit dépouillé, qu'il soit sans attachements et sans affections, qu'il n'admette et qu'il ne reçoive rien en lui-même que ce qui vient de Dieu, que ce qui le porte à Dieu, que ce qui se présente de sa part et en son nom; que le cœur qui a des désirs dont il n'est point l'objet n'est pas digne de lui; et que ceux auxquels il tolère (ou il commande même, si vous voulez) la possession ou l'usage des choses extérieures, en doivent être aussi dégagés, que si le renoncement était extérieur et actuel : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum celorum*, et qu'en un mot, il n'y a que ceux-là qui auront place dans son royaume.

Il nous déclare que ceux qui sont doux posséderont la terre, pour établir parmi nous cette charité qui est la plénitude et la consommation de la loi, de laquelle la douceur est un effet et une marque principale, qui est comme le lien de la société des hommes, *gluten animarum* (S. AUGUSTIN), qui fait qu'ils vivent ensemble, sans que jamais cette vertu toute divine soit altérée, qui prévient et qui apaise les mouvements qui pourraient s'élever dans des rencontres désagréables; qui fait que l'on souffre les uns des autres, et que l'on ne trouble point les règles d'une congrégation sainte, selon cette parole du Saint-Esprit, qui veut que l'on porte les fardeaux les uns des autres : *Alter alterius onera portate*. (Galat., VI, 2.) C'est la vertu des cloîtres; le doigt de Dieu, qui est son esprit, l'a gravée dans le cœur de tous ceux qu'il y appelle; tant qu'ils demeurent dans son ordre, et qu'ils persévèrent dans son service, elle augmente et elle y règne d'une manière absolue.

Il nous dit que ceux qui pleurent seront consolés, parce que la consolation des pécheurs est d'obtenir le pardon de leurs péchés, et que c'est par l'eau de leurs pleurs qu'ils les effacent de son souvenir. Il condamne par là les joies fausses et vaines de la plupart des hommes, qui, ne sachant pas, ou faisant comme s'ils ignoraient qu'il ne peut y avoir pour un pécheur un seul moment d'une réjouissance humaine, selon ces paroles du prophète : *Noli letari, Israel, noli exsultare sicut populi, quia fornicatus es a Deo tuo* (Ose., IX, 9), se laissent aller aux dissipations, aux divertissements et aux plaisirs, comme si les excès qu'ils ont commis ne leur en défendaient pas l'usage, et qui, faute de ces gémissements, qui les auraient remplis de véritables consolations, verseront dans l'éternité des larmes amères, qui ne recevront jamais aucun adoucissement. C'est notre devoir, mes frères, que Jésus-Christ nous met devant les yeux, puisque, être moine et être obligé de vivre dans la douleur, c'est une même chose; et s'il se pouvait faire que vous eussiez conservé l'innocence, et que vous n'y fussiez pas engagés par vos propres péchés, vous le seriez par votre état et par les péchés des autres.

Il nous déclare que ceux qui sont affamés et altérés de la justice seront rassasiés, afin de nous faire voir (comme il nous le dit ensuite) que, si la justice des chrétiens ne surpasse celle des pharisiens et des docteurs de la loi, ils n'entreront point dans son royaume : *Nisi abundaverit justitia vestra plus quam Scribarum et Phariseorum, non intrabitis in regnum celorum*. (Matth., V, 20.) Il veut que notre justice soit si parfaite, qu'elle soit semblable à l'envie que peut avoir un homme qui, étant affaibli par de longues infirmités, ne désire rien tant que de manger des viandes solides pour rétablir ses forces, ou à un malade qui, étant échauffé par les accès d'une fièvre violente, souhaite d'éteindre ou de rafraîchir l'ardeur qui le consume. Faites réflexion, mes frères, que cette comparaison vous regarde, que c'est à vous que cette instruction s'adresse, et que non-seulement vous devez vous abstenir de toute injustice, et vous montrer justes et équitables dans toutes les rencontres, mais qu'il faut que vous vous acquittiez de ce devoir de justice avec tant de soin, de religion et d'exactitude, que l'on remarque en cela votre empressement et votre zèle, c'est-à-dire, à l'égard de vos supérieurs, par l'exactitude et la ponctualité de votre obéissance, et à l'égard de vos frères, par le soin que vous aurez de les prévenir par toutes sortes d'offices et de témoignages d'honneur et de déférence. Cette conduite de charité vous attirera de la part de Jésus-Christ, selon sa parole, des bénédictions infinies.

Cela suffit, mes frères, et il n'est pas besoin d'expliquer le reste de l'Evangile pour vous faire voir quel témoignage vous recevrez dans ce jour de sa bonté, et l'obligation dans laquelle vous êtes d'embrasser toutes ses instructions, comme les véritables règles de votre conduite et des pratiques saintes qui doivent vous rendre éternellement heureux.

Vous me direz peut-être (quand je dis vous, j'entends tous ceux qui sont de notre profession) que je vous charge d'un joug extraordinaire, que vous n'êtes point obligés à la perfection que je vous propose, ou bien qu'elle surpasse vos forces. Je vous réponds, mes frères, que ce sont des raisons qui ne méritent pas d'être écoutées. Il faut, avant qu'elles vous persuadent, que vous ayez perdu toute mémoire de vos devoirs et des instructions que nous vous avons données; que vous ne sachiez plus que Dieu vous appelle à une vie parfaite, et qu'il ne vous a séparés du reste des hommes qu'afin de vous élever au-dessus d'eux par une piété singulière; qu'une vie commune ne vous convient plus; que Dieu veut que vous mesuriez votre conduite aux moyens et aux avantages qu'il vous a donnés pour travailler à votre sanctification, et que, vous ayant traités plus favorablement que ceux qu'il n'a pas regardés avec la même distinction, vous devez le servir d'une manière plus éminente et plus épurée; qu'il ne faut pas que votre timidité et la crainte de ne pas répondre à

vos devoirs, vous porte à vous les cacher et à méconnaître la gloire et la noblesse de votre état et de votre origine, à moins de vous avilir, de renoncer à l'honneur que Jésus-Christ vous a fait, et de vous mettre dans une dégradation honteuse et volontaire.

Pour ce qui est de votre impuissance, c'est une imagination de l'alléguer. L'exemple de tant de saints, dont nous faisons aujourd'hui la fête, vous doit tirer de l'erreur où vous êtes : c'est la troisième marque que Jésus-Christ vous donne de sa bonté ; et pourquoi ne pourriez-vous pas ce qu'ont pu vos pères et vos instituteurs ? Elie, comme dit l'Apôtre, était un homme comme nous, sujet à toutes les misères de la vie, cependant il fermait le ciel et faisait cesser les pluies, il le rouvrait pour les faire descendre sur la terre et pour la rendre féconde, il ressuscitait les morts. Mais laissons Elie : disons que les Antoine, les Hilarion et les Pacôme vous étaient semblables, et cependant ils ont pratiqué toutes les vertus chrétiennes dans ce degré et dans cette perfection qui vous effraye. Vous direz : Ce sont des hommes des premiers temps et d'une vertu à laquelle on ne peut plus atteindre ; mais que me répondrez-vous quand je vous parlerai des Benoît et des Bernard, qui sont vos fondateurs, vos maîtres, vos Pères, et dont vous êtes les disciples et les enfants ? Prenez garde de tomber dans l'inconvénient où se trouvèrent les Juifs, qui se faisaient un honneur d'être descendus de la race d'Abraham, mais qui n'avaient rien de commun avec lui que la chair et le sang qu'ils avaient reçus par leur naissance : *Filii Abrahamæ*, dit saint Augustin, *superbientes de nomine paterno, gerentes ejus carnem, non tenentes ejus fidem, semini adhærentes, moribus degenerantes*. Ah ! ne faites point comme eux, mes frères, ne vous faites point une gloire faussée du nom et de l'habit que vous portez, ni de la profession que vous avez embrassée ; car l'avantage que vous avez d'être descendus de ceux qui vous ont donné une seconde vie dans le sein de l'Eglise, j'entends saint Benoît et saint Bernard, tournera à votre confusion et à votre honte, si vous n'avez ni leur piété, ni leur religion, ni leur foi : *Si filii Abrahamæ estis, opera Abrahamæ facite* (Joan., VIII, 39) ; si vous êtes les enfants de saint Bernard, faites les œuvres et les actions que saint Bernard a faites.

Dites-moi, mes frères, ne prétendez-vous pas aux couronnes et aux récompenses que saint Bernard s'est acquises par la sainteté de sa vie ? Ne vous proposez-vous pas le même bonheur ? et n'espérez-vous pas que votre sort ne sera pas moins heureux que le sien ? il a vécu, comme vous le savez, dans une pratique fidèle de toutes les instructions saintes que vous recevez aujourd'hui de la bouche de Jésus-Christ ; il a vécu dans cette pauvreté d'esprit si recommandée, dans un abandonnement et dans une haine de lui-même tout entière, dans une séparation parfaite de toutes les créatures, dans un dégage-ment de toute affection terrestre, dans

une continuelle mortification de l'âme et des sens, dans l'exercice d'une charité, d'une justice qui n'a jamais reçu d'atteinte à l'égard de ses égaux, de ceux qui étaient au-dessous de lui, non plus que ses supérieurs, dans une disposition ardente pour pratiquer toutes ces vertus, et dans toutes les austérités corporelles qui en sont les conséquences et les suites.

Voilà ce qui a exalté ce grand homme aux yeux de Dieu, voilà ce qui lui a mérité des couronnes immortelles ; et pourriez-vous vous imaginer être un jour ce qu'il est aujourd'hui, en suivant d'autres voies que celles qu'il a prises, en marchant par des chemins qui ne lui ont point été connus ? Quoi ! Dieu vous en fera de particuliers, vous triompherez sans vaincre, vous vaincrez sans combattre, et vous combattrez sans passer par toutes ces peines, ces dangers, ces travaux, ces fatigues qui se trouvent toujours dans les combats ? Quelle folie de le croire ! quelle illusion ! Non non, mes frères, vous avez à faire à un Dieu trop juste ; c'est le mérite qu'il considère, et non pas ou l'habit, ou la profession ; ce sont les œuvres et les actions qui obtiennent la récompense, et personne ne sera couronné, comme nous le dit l'Apôtre, qu'il n'ait gardé toutes les lois, les règles et les conditions du combat : *Nam et qui certat in agone non coronatur, nisi legitime certaverit* (II Tim., II, 5) ; cette vérité ne vous doit pas être un mystère ; saint Benoît vous a-t-il prêché un autre Evangile ? Ne vous a-t-il pas dit, après vous avoir exposé en détail tous les moyens nécessaires pour arriver à la fin que se proposent tous ceux qui se consacrent au service de Jésus-Christ, qu'il fallait se servir de ces moyens avec un attachement et une application continuelle les jours et les nuits, et que ce n'était qu'à cette fidélité parfaite et persévérante que la récompense serait accordée : *Quæ, cum fuerint a nobis diu noctuque incessabiliter adimpleta, et in die judicii reconsignata, illa merces nobis a Domino recompensabitur* ? (Regul., cap. 4.)

Souvenez-vous, mes frères, que Dieu ne commande point des choses impossibles ; que, quand il appelle à un état, il donne les grâces dont on a besoin pour en accomplir les devoirs : *Impossibilia non jubet, sed jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis* (Conc. Trid.) ; et pourvu qu'on ne lui refuse point la fidélité et la correspondance qu'on lui a promise ou qu'on a dû lui promettre, il ne retirera point sa protection.

Saint Augustin voulant se donner à Dieu, et étant arrêté par la crainte des retranchements et des privations auxquels il voyait bien qu'il fallait se résoudre, jeta les yeux sur ce grand nombre de gens qui faisaient ce qu'il n'avait pas le courage d'entreprendre, et se dit à lui-même : Comment peux-tu l'imaginer que tu sois incapable de faire ce que font ceux-ci et celles-là, ces gens de tout sexe, d'un âge et d'une force si au-dessous de la tienne ? *Quod faciunt isti et istæ* (Con-

fess., lib. VIII, cap. 11). Croyez-moi, mes frères, vous pouvez ce qu'ont pu les saints, et pourvu que vous ayez leur cœur et leurs volontés, vous aurez leurs œuvres et leurs actions.

Enfin, au lieu de vous arrêter à chercher des raisons dans votre impuissance imaginaire, et qui ne peuvent servir qu'à vous tromper et à vous séduire, appliquez-vous à chercher ce qui est si capable de vous animer à la pratique de ces grands exemples que l'Eglise vous propose en ce jour; tournez les yeux sur cette assemblée incompréhensible par son nombre comme par son bonheur et sa sainteté; pénétrez, ou plutôt laissez-vous pénétrer de ces paroles que l'Eglise chante aujourd'hui dans l'excès de son allégresse : *Gaudent in cœlis animæ sanctorum*, les saints, les élus de Dieu jouissent, dans son royaume, d'une joie et d'une consolation infinie, et la cause de cette béatitude est la fidélité qu'ils ont eue à s'attacher aux traces de Jésus-Christ : les traces de Jésus-Christ sont celles de ses saints; il vit en eux, il opère en eux, il agit en eux; tout ce qu'ils font, c'est lui qui le fait; ainsi, vous l'imitiez quand vous imitez ses saints : *Et quia pro amore Christi sanguinem suum fuderunt, regnabunt in æternum*, et parce qu'ils ont répandu leur sang pour donner à Jésus-Christ des marques de leur amour, ils ont acquis une royauté immortelle. On me dira peut-être qu'on n'est plus dans les temps qui demandaient ces sacrifices et ces actes de religion; mais pensez, mes frères, que notre profession, comme nous le dit saint Bernard, est un véritable martyre; que de s'affliger par des mortifications et des pénitences rigoureuses, c'est verser son sang, et qu'encore que ce martyre soit moins sensible, et qu'il donne moins d'horreur que celui que l'on souffre par le fer et par le feu, il ne laisse pas d'avoir quelque chose de plus fâcheux et de moins supportable, à cause de sa longueur et de sa durée : *Genus martyrii est, spiritu facta carnis mortificare, illo nimirum quo membra ferro cæduntur, horrore mitius, sed diuturnitate molestius*. Ils ne seront plus sujets ni à la faim, ni à la soif, dit le saint apôtre : *Non esurient, neque sitient amplius* (Apoc., VII, 16); ils n'auront plus ni besoins, ni envies, ni désirs, toute la capacité de leur cœur sera comblée, ils verront en eux l'accomplissement de ces promesses du Prophète : *Inebriabuntur ab ubertate domus tue, et torrente voluptatis tue potabis eos*. (Psal., XXXV, 9.) Dieu leur communiquera sa beauté, sa grandeur, son éclat, sa gloire, sa magnificence, ses richesses, et la béatitude dont il jouit lui-même, tout éclatante et tout infinie qu'elle est, sera pour jamais leur partage. J'espère, mes frères, que ce sera le vôtre, et que votre fidélité empêchant que les grâces que Dieu vous a faites et vous fait encore tous les jours, ne soient pas stériles, vous deviendrez semblables à ceux dont vous célébrez aujourd'hui la mémoire; particulièrement si vous considérez comme un devoir principal de les

suivre comme vos règles, et de les imiter comme vos modèles, et si, par l'ardeur des prières que vous leur offrirez en ce jour, comme par la pureté de vos actions à l'avenir, vous vous rendez dignes qu'ils prennent part devant Dieu à ce qui vous regarde, et qu'ils s'emploient auprès de lui, par de puissantes intercessions, pour vous obtenir le bonheur qu'ils possèdent.

LXXXVII. CONFÉRENCE.

Pour le jour des Saints de l'ordre.

SUR LES DISPOSITIONS QUI DOIVENT ACCOMPAGNER LA PRIÈRE FAITE AUX SAINTS.

Petitis et non accipitis, eo quod male petatis. (Jac., IV, 3.)

Vous demandez et vous n'obtenez pas, parce que vous demandez mal.

Dieu ne se lasse point, mes frères, de nous faire des grâces, et de nous donner des marques du désir qu'il a de notre sanctification. Il y a peu de jours que nous avons célébré la solennité de tous les saints avec l'Eglise en général; aujourd'hui nous avons la fête des saints de notre ordre, qui nous est particulière; et qu'est-ce que Dieu demande de vous dans cette conjoncture présente, sinon que vous fassiez par vos prières auprès de ses saints, qu'il vous accorde les grâces dont vous avez besoin pour persévérer dans cette carrière sainte où vous êtes engagés, et vous acquitter avec foi, fidélité et religion, des obligations que vous avez contractées?

Mais il vous servirait de peu de vous voir dans une rencontre si favorable, si elle ne trouvait en vous tous les rapports et toutes les correspondances nécessaires. Le ciel a beau verser ses pluies et répandre ses rosées sur la terre, et le soleil l'échauffer par l'ardeur de ses rayons; si elle n'a été cultivée, et si elle n'a toutes les préparations convenables, elle n'en sera ni moins stérile, ni plus féconde, et elle ne laissera pas de produire à son ordinaire des épines et des ronces; ainsi, mes frères, quoique la situation du ciel vous soit avantageuse, que les saints attendent avec impatience que vous ayez recours à eux dans vos besoins, afin de vous servir auprès de Dieu par la puissance de leurs intercessions; quoique Dieu vous invite lui-même à prendre ce canal, pour recevoir de lui les grâces qu'il vous a destinées, cependant si votre cœur n'est préparé, s'il n'est dans l'état dans lequel il faut qu'il soit, pour envoyer au ciel des vœux et des prières qui méritent d'en être écoutées, la solennité passera, sans qu'elle vous soit utile, sans aucune bénédiction, et sans que vous en retiriez aucun fruit, ni aucun avantage.

Tout dépend donc, mes frères, de la pureté, de la dignité, de l'ardeur et du mérite de vos prières; car comme vous ne devez point douter qu'elles ne soient écoutées, si elles méritent de l'être, vous devez croire aussi qu'elles n'iront point jusqu'à ceux

auxquels elles seront adressées, si elles n'en sont pas dignes.

Ce qui fait souvent que nos prières ne sont pas exaucées, c'est, comme dit le Saint-Esprit, que nous prions mal : *Petitis et non accipitis, eo quod male petatis.* (Jac., IV, 3.) Deux choses, selon ma pensée, mes frères font que l'on prie mal, l'une, c'est quand on demande autre chose que ce que l'on devrait demander ; l'autre, quand on demande ce qu'on doit demander, mais qu'on le demande avec de mauvaises circonstances. Vous devez, selon l'ordre de Dieu, implorer la protection des saints, afin qu'ils s'emploient auprès de lui, et qu'ils sollicitent sa miséricorde en votre faveur ; mais si vos prières se font avec langueur, avec négligence, avec insensibilité ; si elles sont dénuées de cette vivacité sainte, sans laquelle il est impossible qu'elles s'élèvent, vous devez croire qu'elles ne seront pas entendues, et que vous prierez sans succès.

La prière est le langage, la parole et l'expression du cœur ; si le cœur est vif et ardent, la prière est vive, elle est animée ; et au contraire si elle est froide, c'est une marque que le cœur est indifférent, qu'il désire peu, ou point du tout ce qu'il paraît désirer par sa prière ; et peut-on mettre un plus grand obstacle à l'effet qu'elle devrait avoir, que de témoigner par sa disposition intérieure, qu'on ne se soucie pas de ce qu'on demande ? N'est-ce pas mettre un mur entre vous qui priez et ceux à qui vous adressez votre prière, comme si vous vouliez empêcher qu'elle n'arrivât jusqu'à eux ? et ne voyez-vous pas que votre froid, au lieu de vous concilier l'intercession des saints, ne fait que les irriter, vous attirer la colère de Dieu, et vous priver du secours que vous en devez attendre ?

Un homme est sur le point d'être condamné à la mort, quelle diligence ne fait-il pas auprès de ses juges, pour détourner le mal qui le menace ; il prie, il sollicite, il importune, et il n'y a rien qu'il ne fasse pour faire que ceux qui le doivent juger, lui soient favorables, parce que, à quelque prix que ce soit, il veut vivre ; il s'agit ici de votre âme, et de la préserver de la mort, dont elle peut être surprise dans tous les moments, et vous avez moins d'empressement, moins d'application, moins de soin pour vous garantir du plus grand de tous les malheurs, que cet autre n'en a pour conserver une vie de peu d'importance, d'une très-petite durée, et qui tôt ou tard lui sera ravie. Voilà ce qui fait que la plupart des hommes prient sans aucun succès, et bien loin que leurs prières leur soient utiles, la froideur et l'indifférence qui les accompagne, est leur condamnation, et la marque toute claire, et toute certaine du mépris qu'ils ont pour la grâce que Dieu leur présente dans ces grandes solennités. Le prophète dit en parlant à Dieu : *Opposui tibi nubem tibi, ne trans-eat oratio* : « Vous avez, Seigneur, opposé un nuage à nos prières, afin qu'elles n'allassent pas jusqu'à vous (Thren., III, 44) ; » mais

ce n'est point ici Dieu qui forme ce nuage, ce sont les hommes, et c'est l'effet de l'indisposition et de la dureté de leurs cœurs.

Pour ceux, mes frères, qui demandent autre chose que ce qu'ils devraient demander, je vous en donnerai un exemple palpable et sensible : entre ce grand nombre de religieux qui font profession de servir Dieu sous la règle de saint Benoît, ceux qui vivent dans les observations ou relâchées, ou mitigées, sans doute demandent à Dieu qu'il les rende participants du bonheur de tous ses saints dont ils font la fête. Ils ont raison de demander d'être heureux, comme leurs fondateurs et leurs pères, mais ce n'est point assez, et leur prière n'est point complète ; ils désirent la gloire, ils n'ont pas tort, mais il faut en même temps qu'ils demandent à Dieu la grâce d'user saintement des moyens qui peuvent les y conduire ; ils doivent savoir qu'il faut combattre pour acquérir des couronnes, et qu'il n'est pas juste d'aspirer au triomphe, que l'on n'ait gagné des batailles et remporté des victoires ; il faut donc qu'ils demandent à Dieu d'entrer dans les travaux des saints, il faut donc qu'ils lui demandent leurs vertus, leur patience, leur mortification, cet esprit intérieur qui était le fond de leur vie, cette humilité, cette pauvreté dont ils ont donné des témoignages si publics et si éclatants, *Quatenus quoniam solemnia agimus, etiam actus imitemur.* (Collect. Eccles.) Mais ils n'ont garde de le faire, car pour la plupart ils ont envie de marcher par des routes bien différentes, et s'ils veulent vous en dire la raison, c'est qu'ils méprisent ce que les saints ont estimé, et qu'ils regardent comme des choses de rien, ce qu'ils ont considéré comme des pratiques essentielles.

Ils ne s'aviseront pas de demander à Dieu la grâce de garder le silence, parce qu'ils veulent parler et se répandre en conversations vaines, inutiles, plaisantes, et y mêler toutes les fois que la fantaisie les y porte, des choses plus mauvaises, je veux dire, des détractions et des médisances ; ils n'ont garde de demander la grâce de se séparer des gens du monde, parce qu'ils veulent conserver des commerces avec eux, sans se mettre en peine de ce que par ces sortes de communications ils en prennent les mœurs, les sentiments, l'esprit et les maximes ; ils ne demanderont point l'amour de la pauvreté, parce qu'ils ne veulent manquer de rien, qu'ils veulent être à leur aise, et vivre dans l'abondance ; ils ne demanderont pas l'amour de la mortification et de la pénitence, parce qu'ils aiment la volupté, la bonne chère et le plaisir ; ils ne demanderont ni la vertu de l'humilité, ni celle de l'obéissance, parce qu'ils ne peuvent se résoudre de renoncer à eux-mêmes, et que regardant ces deux vertus, toutes divines qu'elles sont, avec des yeux de chair, ils n'en connaissent ni la dignité, ni la grandeur, et n'y remarquent rien que de vil et de méprisable ; enfin ce sont des disciples qui se croient beaucoup plus éclairés et plus ha-

biles que leurs maîtres, et qui comptent pour rien les instructions qu'ils leur ont laissées ; ce sont des enfants insensés qui s'estiment plus sages que leurs pères.

Voilà, mes frères, je vous le dis en passant, une des sources principales des désordres que l'on voit dans le monde, je dis dans le monde, aussi bien que dans les cloîtres ; l'on y chante des matines, des vêpres, des messes, on y chante des saluts, tout cela est saint ; mais parce qu'on n'y joint pas les dispositions nécessaires, tout cela est inutile. On prie assez Dieu qu'il fasse miséricorde, qu'il sauve et qu'il pardonne les péchés, mais pour les voies qu'il faut suivre afin d'obtenir toutes ses grâces, c'est de quoi l'on ne parle point. Car qui est celui qui demande à Dieu par des prières ferventes, qu'il lui donne la force de souffrir les injures, et d'aimer ses persécuteurs ? Qui lui demande la vertu de mépriser les grandeurs et les richesses de la terre, et de mener une vie pauvre et humble, parmi ceux qui vivent dans l'honneur et dans la gloire, lorsqu'on est obligé par son état d'être parmi eux ? Enfin qui est-ce qui s'avise d'importuner Dieu par des instances assidues, afin qu'il lui donne l'amour des ignominies et des opprobres qui sont inséparables de l'obligation dans laquelle sont tous les chrétiens de porter la croix ? Je ne finirais point si je voulais parler en détail de l'aveuglement de ceux qui servent le monde, vous en savez assez pour les plaindre et pour ne pas faire comme eux.

Mais pour revenir à ce qui vous regarde, mes frères, et pour éviter de tomber en de semblables inconvénients, soit que vous adressiez vos prières directement à Dieu, soit que vous les adressiez à ses saints pour les faire passer à lui par leur intercession ; priez en esprit et en vérité. Vous priez en esprit, si vos prières sont vives, ardentes, animées ; si elles partent de l'esprit de Dieu, qui en doit être le véritable principe ; si vous témoignez que ce que vous demandez vous tient au cœur, et que vous êtes prêts à tout souffrir pour l'obtenir. Dieu fait entendre aux saints le langage du cœur ; et les cris qu'il forme, quand ils sont accompagnés de ces circonstances, en sont toujours écoutés.

Vous priez en vérité, mes frères, quand vous prenez pour sujet de vos prières les choses essentielles à votre état, et la grâce de vous acquitter de toutes ces obligations saintes auxquelles votre profession vous engage ; quand vous demanderez la conversion de vos mœurs, conformément aux promesses que vous avez faites, et selon l'observance exacte des instructions et des préceptes contenus dans la règle que vous avez embrassée ; quand vous demanderez la grâce de renoncer à vous-mêmes d'une manière si entière et si parfaite, que vous n'aimiez pas moins d'être crucifiés au monde que le monde vous soit crucifié ; quand vous demanderez la force de pratiquer par une disposition toute cordiale cette humilité si commandée, selon les

différents degrés qu'elle renferme, en sorte qu'il n'y ait aucun de vos frères que vous n'estimiez meilleur que vous, et que vous ne regardiez comme votre maître ; quand vous demanderez cette destruction de votre amour et de votre volonté propre, jusqu'à ce point de vous laisser conduire sans discernement dans les choses mêmes qui sont contraires à votre raison et qui excèdent vos forces ; enfin, si vous demandez cette charité ardente, cette vertu toute royale et toute divine qui forme le ciel, pour ainsi dire, et qui transfère les élus de Dieu du séjour de la mort, qui est le monde, dans le séjour de la vie, qui est le royaume de Jésus-Christ, et qui les met tous les jours dans ces places éclatantes qui étaient demeurées vides depuis tant de siècles, par la chute et la désertion des anges rebelles ; cette charité, dis-je, qui unit les saints, qui les élève et les place sur le trône de Dieu, et qui doit lier les solitaires, et rendre inébranlables ces congrégations saintes qui ne sont établies que par son ordre, et pour soutenir la gloire de son nom.

Je ne laisse jamais passer aucune occasion, mes frères, de vous parler de cette vertu, parce que je crois (et je ne crois rien en cela qui ne soit constant) qu'elle est la base, le fondement, ou plutôt l'âme de la vie que vous menez. C'est elle qui vous a rassemblés ; c'est elle qui vous conserve, et qui vous maintiendra, et si jamais elle vous quitte, vous tomberez dans la dissipation, dans la confusion et dans le désordre, et on verra en vous l'accomplissement de ces paroles du prophète : *Dispersi sunt lapides sanctuarii.* (Thren., IV, 1.) Il est certain que, si vous aimez Dieu dans cette intégrité, dans cette plénitude qui vous est prescrite, sans restriction et sans réserve, et dans toute l'étendue, le sentiment et la capacité du cœur qu'il vous a donné, vous aimerez par des suites et par des conséquences nécessaires, tout ce qu'il veut que vous aimiez, parce que ceux qui l'aiment ne manquent jamais d'exécuter ses commandements et d'obéir à ses ordres ; et, entre tous les préceptes contenus dans votre règle (préceptes, dis-je, que vous ne sauriez ne pas regarder comme ses volontés), celui dont vous vous acquitterez avec plus de religion, plus de soin et plus de fidélité, sera d'aimer vos frères ; parce que la charité que vous aurez pour eux sera, selon la parole de la Vérité éternelle, une marque certaine de celle que vous aurez pour Dieu : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.* (Joan., XIII, 25.)

Je vous ai souvent dit sur ce même sujet, que vous deviez supporter les faiblesses et les infirmités les uns des autres, dans une patience parfaite, *patientissime* (Regula S. Ben., cap. 7), soit qu'elles soient du corps, soit qu'elles soient de l'esprit ; que vous devez vous donner des marques d'un respect et d'une déférence mutuelle, vous servir à l'envi les uns les autres, et qu'il faut que chacun préfère à sa propre utilité celle de son frère. Mais je vais vous dire ce que je ne vous ai pas encore dit : c'est que votre charité doit

être universelle, égale, et que vous devez aimer vos frères, pécheurs, innocents, quand ils manquent à observer la loi comme quand ils la gardent, quand ils tombent dans le péché comme quand ils font des actions de justice, et que dans tous les temps, dans tous les endroits, dans toutes les circonstances de leur vie, il faut qu'ils ne sortent jamais du sein de votre charité.

En effet, ou ce frère qui a péché s'en est repenti, et en a reçu le pardon, ou son péché subsiste encore devant Dieu. Si la faute lui a été remise, et que vous n'avez pas pour lui la charité que vous devez avoir, vous traitez comme un homme coupable celui qui est justifié par le jugement de Dieu, vous rejetez celui qu'il a recherché, et auquel il a fait miséricorde, vous regardez comme l'objet, ou de votre indifférence, ou de votre mépris, et même de votre aversion, celui qui est l'objet de sa compassion et de sa bonté, et vous jugez avec rigueur celui qu'il a jugé dans sa clémence; comptez-vous pour rien de vous trouver contraire au sentiment de Dieu dans un point de cette importance? Pour moi je crois que vous le devez compter pour beaucoup : *Ne méprisez point*, dit Salomon, *celui qui se retire du péché, et ne lui reprochez point d'en avoir commis, car nous avons tous mérité le châtiment : « Ne despicias hominem avertentem se a peccato, neque improperes ei; memento quoniam omnes in corruptione sumus. (Eccle., VIII, 5.)*

Que si ce frère est encore dans son péché, c'est un malade, et pouvez-vous croire que vous ne soyez pas obligés d'avoir plus de vue, plus de soin et plus d'application sur lui, pour le tirer de l'état où il est? et y a-t-il d'occasion dans laquelle il puisse avoir plus de besoin des marques de votre affection, de votre charité, de votre tendresse et de votre cordialité, que celle dans laquelle il se trouve? Si sa maladie était corporelle, et que sa santé fût attaquée, que ne feriez-vous point pour sa guérison! c'est son âme qui est frappée à mort, pouvez-vous croire que ce ne vous soit pas un principal devoir de vous en mettre en peine, et quel secours pouvez-vous lui donner, qu'en compatissant à sa misère, et en lui donnant, autant que vous en aurez de moyens, des témoignages extérieurs des sentiments que vous devez avoir pour lui? Et y a-t-il rien qui soit plus capable de le faire rentrer en lui-même, que quand il verra qu'on le supporte dans son malheur, qu'on a pitié de son désordre, et qu'on est précisément à son égard ce que la loi de Dieu veut qu'on y soit, quand elle commande qu'on aime et que l'on traite son prochain comme soi-même?

On me dira que le péché est haïssable, et qu'il faut faire ressentir au pécheur l'éloignement qu'on en a. Il est vrai, il faut haïr le péché, mais non pas le pécheur; il faut haïr la transgression de la loi, mais non pas celui qui l'a transgressée; il faut avoir de l'éloignement pour le mal, mais non pas pour celui qui l'a commis; il faut séparer l'action de celui qui l'a faite, et ne pas vous

imaginer que la dureté, l'indifférence ou le mépris que l'on fera paraître à celui qui l'a commise, soit la voie de remédier à son mal; au contraire, c'est le moyen de l'aigrir, de l'irriter et de le rendre pire qu'il n'était; il ne manquera pas de se justifier, en disant que ceux qui manquent de charité à son égard, et qui ne lui témoignent que de la froideur, de l'éloignement et de la rudesse, ne sont en cela ni moins pécheurs ni moins coupables que lui.

Vous me direz (je parle à cet homme si zélé et si délicat) que c'est le zèle de la justice, et la part que vous prenez à la gloire de Dieu, qui vous fait agir de la sorte; et moi je vous dis que votre zèle est faux, qu'il n'est point selon la science; mais que votre présomption est véritable, que votre charité n'est qu'apparente et colorée; que l'aigreur et l'amertume de votre cœur est réelle; qu'il suit le mouvement de son indignation, et non point celui de l'équité; que vous enfoncez la paille dans l'œil de votre frère, au lieu de l'en tirer; que vous augmentez son mal, bien loin de contribuer comme vous pensez, à sa guérison, ce que vous feriez sans doute, si vous preniez des conduites opposées. Dieu ne vous a pas établi sur la tête de votre frère, il ne vous a point donné de mission pour prendre sa cause en main et pour venger sa querelle, et il ne veut rien de vous, sinon que vous employiez des manières pleines de douceur, de compassion et de tendresse, pour ramener dans son devoir celui qui a eu le malheur de s'en écarter; il est vrai qu'il est écrit que toute la terre s'élèvera pour la défense de la cause de Dieu, contre ceux qui auront eu l'audace et la témérité de l'offenser : *Pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos (Sap., V, 21)*, mais cela s'entend des pécheurs dont l'iniquité sera consommée, et que Dieu aura pour jamais rejetés de devant sa face, et non pas de ceux qui peuvent encore avoir part à sa miséricorde.

Je ne puis finir, mes frères, sans vous parler d'une liberté qu'on se donne dans les monastères, et sans en faire aucun scrupule, qui est de juger ses frères, et d'étendre sa censure jusqu'à ceux mêmes à qui la volonté de Dieu veut que l'on soit soumis. Regardez cela comme une tentation mortelle; dites à vos yeux qu'ils vous trompent, dites à votre raison qu'elle vous abuse, quand elle vous fait remarquer quelque mal dans vos frères, et que, par des inductions que vous tirez de certaines apparences, vous leur attribuez des pensées et des sentiments qui leur sont désavantageux et qui vous indisposent à leur égard. Si cela n'est pas supportable par rapport au moindre de vos frères, il l'est beaucoup moins à l'égard de vos supérieurs qui vous tiennent la place de Jésus-Christ, qui vous conduisent en son nom, et qui sont établis de sa main pour être vos pasteurs et vos juges.

Je laisse là les supérieurs, parce que c'est une témérité tout évidente et une folie achevée de se vouloir constituer juge de ses ju-

ges, il suffit d'avoir des yeux pour en reconnaître l'excès; mais pour ce qui est de votre frère, si la faute qu'il aura commise est tellement sensible qu'on ne puisse point ne la pas remarquer, excusez-le par ses intentions, croyez qu'elles sont bonnes, dites qu'il a été surpris, rejetez son péché sur son imprudence, sur sa surprise et sur son ignorance; enfin diminuez-le autant qu'il vous sera possible, si vous ne pouvez pas tout à fait l'effacer, car il ne vous appartient point de juger celui sur lequel vous n'avez aucune autorité, et toutes les fois que cela vous arrive, vous vous attribuez injustement un droit qui n'est point à vous.

Comme la facilité de juger est un piège dans lequel Dieu a vu que tous les hommes ne manqueraient pas de tomber, il n'y a rien aussi sur quoi il se soit expliqué davantage. Jésus-Christ nous défend de juger, et nous déclare qu'on rendra sur nous les mêmes jugements que nous aurons rendus sur nos frères : *Nolite judicare, ut non judicemini; in quo enim judicio judicaveritis, judicabimini* (Matth., VII, 1 seq.), et ailleurs : *Ne jugez point, et vous ne serez point jugés; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés : « Nolite judicare et non judicabimini, nolite condemnare et non condemnabimini. »* (Luc., VI, 37.) Qui êtes vous, dit l'Apôtre, pour juger le serviteur d'autrui? s'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître : *« Tu quis es qui judicas alienum servum? Domino suo stat aut cadit. »* (Rom., XIV, 4.) Saint Jacques fait une défense toute semblable, quand il dit : *Celui qui parle contre son frère, qui juge son frère, parle contre la loi, et juge la loi; que si vous jugez la loi, vous n'en êtes plus observateur, mais vous vous en rendez juge : « Qui detrahit fratri, aut qui judicial fratrem suum, detrahit legi, et judicat legem; si autem judicas legem, non es factor legis, sed judez. »* (Jac., IV, 11.) Peut-on fermer la bouche d'une manière plus positive à ceux qui prétendent juger leur prochain, et leur interdire avec plus de force et de précision le plaisir qu'ils se donnent, lorsque, sous de faux prétextes, ils découvrent, ou ils s'entretiennent des fautes et des égarements des autres, soit qu'ils soient ou effectifs, ou imaginaires?

Que faut-il donc faire, me dira-t-on, lorsqu'ils sont visibles? il faut plaindre ceux qui les commettent, et les couvrir d'un silence éternel, à moins qu'il ne soit nécessaire d'en parler, pour y remédier, et leur en procurer une guérison véritable; et souvenez-vous, mes frères, que presque toujours, on ne condamne son prochain, que par rapport à soi-même, et que par une disposition secrète de l'amour-propre. On se rehausse à proportion qu'on le rabaisse; et c'est ce que faisait le pharisien de l'Écriture, qui se louant lui-même, et méprisant le publicain, s'attira cette condamnation de la bouche de Jésus-Christ : *Je vous déclare que celui-ci s'en retourna justifié et non pas l'autre, « Dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam ab illo. »* (Luc., XVIII, 14.)

Les saints n'ont point eu d'autres pensées sur ce sujet, ils ont estimé que les hommes qui attendaient avec crainte les jugements de Dieu, devaient s'abstenir de juger les hommes, que rien ne pouvait leur rendre plus favorables les temps de la justice, que de regarder leurs frères avec miséricorde; et que les plaies de leurs âmes, quelque profondes qu'elles puissent être, ne devaient jamais faire que l'on eût pour eux du dégoût et de l'éloignement. Saint Jean Climaque a très-bien remarqué, ce qui a justifié Lot, c'est à-dire ce qui l'a préservé de l'embrasement de ces villes détestables et malheureuses, c'est que, étant parmi des méchants, il ne paraît point qu'il les ait jamais condamnés.

Vous voyez un événement remarquable dans les actions des saints Pères qui nous devrait faire trembler de crainte. Un saint vieillard ayant entendu dire qu'un solitaire était tombé dans un péché considérable, et s'étant écrié : Ah! qu'il a mal fait! il arriva que l'ange du Seigneur apporta devant ses yeux l'âme de celui qui avait péché, et lui dit, Voilà l'âme de celui qui avait péché, il est mort, où voulez-vous que je la mette? ou dans le royaume de Jésus-Christ, ou dans celui du démon? comme si l'ange lui eût voulu dire, selon la remarque de saint Dorothée (*Instruct.* 6). Puisque vous vous êtes établi juge des justes et des pécheurs, que voulez-vous que je fasse de cette âme infortunée? lui faites-vous miséricorde, ou la punissez-vous? Ce saint vieillard (ajoute le même saint) fut tellement pénétré de cet accident, qu'il passa le reste de ses jours dans les gémissements, dans les larmes, et dans les travaux de la pénitence, en demandant à Dieu par de continuelles prières qu'il lui pardonnât le péché qu'il avait commis, après même qu'il se fut prosterné aux pieds de l'ange, et qu'il eut obtenu le pardon de sa faute, car l'ange lui dit, Le Seigneur a voulu vous apprendre quel péché c'est de juger.

Si vous me demandez quelle faute ce saint vieillard avait pu commettre, je vous dirai qu'il crut trop facilement le rapport qu'on lui avait fait au désavantage de l'un de ses frères, qu'il devait l'excuser ou du moins suspendre sa croyance, et, au lieu de s'écrier, Ah! qu'il a mal fait! ce qui paraît un jugement tout humain, et une expression toute naturelle, il devait dire, Si ce qu'on publie de ce solitaire est véritable, il est digne qu'on le plaigne, qu'on prenne part à son malheur, que l'on ait compassion de sa faiblesse, et que l'on prie Dieu pour lui.

En voilà trop, mes frères c'est une matière si abondante et si importante tout ensemble, que je ne finirais point, si l'heure ne me pressait, et ne m'imposait le silence; mais pour revenir au dessein que je m'étais proposé, soyez persuadés, mes frères, que si vous tirez toute l'utilité que vous devez de ce discours, si vous adressez vos prières aux saints dans les dispositions que

nous vous avons marquées, si elles sont pures, vives animées, ferventes, si vous avez soin d'en bannir cette langueur et cette indifférence qui les appesantit, qui empêche qu'elles ne s'élèvent, et de demander à ces âmes bienheureuses qu'elles vous obtiennent de Dieu les secours nécessaires pour pratiquer les vertus essentielles à votre état, c'est-à-dire, celles qu'elles vous ont enseignées par leurs instruc-

tions et par leurs exemples, le ciel se laissera gagner par leur intercession, et Jésus-Christ versera dans vos cœurs, à mains ouvertes, ces richesses, ces grâces et ces bénédictions, qui vous rendront, selon les vœux et les souhaits de l'Eglise, semblables à ces hommes divins, dont vous célébrez aujourd'hui la mémoire: *Quatenus quoniam solemnia agimus, etiam actus imitemur. Collect. Eccles.)*

INSTRUCTIONS COURTES

DONNEES DANS QUELQUES CONFERENCES.

I. Un religieux parlant, dans une conférence, de la résignation avec laquelle on doit accepter les infirmités et les maladies, sans désirer de remèdes, le Révérend Père abbé prit la parole et dit :

« Les solitaires anciens et les véritables moines, qui étaient remplis de l'esprit de Dieu et de l'amour de leur profession, étaient si éloignés de souhaiter des soulagements dans leurs maladies, et beaucoup plus d'en rechercher, qu'ils auraient cru commettre une infidélité et violer l'intégrité de leur état, s'ils avaient ou pris ou reçu les moindres remèdes par le seul désir de jouir d'une santé plus heureuse et de rendre leur vie plus longue. Il y en a à la vérité qui ne les ont pas refusés, mais c'a été uniquement dans le dessein de prolonger leur martyre en prolongeant leurs jours, et de donner plus d'étendue à leur pénitence : il n'y a que ce motif qui ait pu les obliger à modérer leurs austérités dans les infirmités qui leur sont arrivées. Comme ils avaient incessamment la mort devant les yeux, et que leur consolation était d'en envisager le moment, ils n'avaient garde de vouloir l'éloigner lorsqu'elle était présente, et qu'ils étaient sur le point de voir finir leurs travaux et d'en recevoir la récompense; ils se sont toujours montrés inflexibles lorsqu'on leur a parlé d'adoucir leurs souffrances, et de travailler à la guérison de leurs maux, si ce n'est par la raison que je viens de dire.

« On ne put jamais persuader à sainte Paule d'user d'un peu de vin, quoique sa faiblesse fût extrême et qu'elle fût sur la fin de ses jours, et l'autorité de saint Epiphane et de saint Jérôme ne fut pas assez puissante pour obtenir qu'elle se donnât un soulagement si naturel et si ordinaire. Saint Palémon changea véritablement quelque chose dans la rigueur de sa vie accoutumée, aux instances que les solitaires lui en firent; mais il la reprit bientôt après, voulant persévérer et mourir dans sa pénitence accoutumée. Saint Pierre Damien résista à toutes les instances que ses frères lui firent pour l'obliger de manger un peu de viande, dans une maladie qu'ils croyaient mortelle,

à moins qu'il ne relâchât quelque chose de sa rigueur et de son austérité. Tous les solitaires en ont usé de la sorte, et ils n'ont pas cru que ceux qui, par leur profession, s'étaient destinés à la mort, dussent prendre des soins pour la conservation de leur vie, ils ont toujours regardé une telle conduite comme étant contraire à la pureté de leur foi et à la grandeur de leurs espérances.

« Cependant il n'y a rien de plus déplorable que de voir que, sans s'arrêter à leurs instructions et à leurs exemples, sans faire cas d'une maxime si constante et si sainte, la plus grande partie des moines de notre temps se persuadent qu'il n'y a rien de meilleur que de vivre tant qu'on peut; que de prolonger sa vie pour la vie même est une pensée sainte; qu'on doit recourir aux remèdes dans les monastères avec autant d'empressement que l'on fait dans le monde, sans vouloir considérer que c'est le peu de foi des personnes qui vivent dans le siècle, qui cause en eux cette application si ardente et si inquiète, et qu'il n'y a rien de moins supportable dans ceux qui n'en sont plus. Un moine, à proprement parler, combat pendant tout le temps de sa vie, il est incessamment aux mains avec ses ennemis, il ne remporte la victoire que quand il cesse de vivre, et l'instant de sa mort est celui de son triomphe.

« Cette disposition, qui était autrefois si vivante et si animée dans le cœur de tous les chrétiens des premiers siècles de l'Eglise, était devenue, par l'affaiblissement de la piété et par l'infidélité des hommes, le sort et le partage des solitaires; mais comme la décadence est quasi générale, elle ne se voit presque non plus parmi nous, que parmi le reste du monde. »

II. Un religieux ayant rapporté dans une conférence la réflexion qu'il avait faite sur la conduite de Dieu, qui punit dès cette vie les moindres fautes dans les uns, et qui laisse les plus grandes impunies dans les autres, comme on voit dans la personne de David, qu'il châtie si sévèrement du dénombrement qu'il avait fait de son peuple, et dans celle d'Auguste, auquel il n'arriva

rien de mal, quoiqu'il eût fait la même chose avec des circonstances beaucoup plus criminelles, comme celle de son avarice et de son ambition. Le R. P. abbé répondit :

« Dieu châtie ceux qu'il met au nombre de ses enfants, pour les purifier de toutes les fautes qu'ils commettent : *Flagellat omnem filium quem recipit.* (Hebr., XII, 6.) C'est par là qu'il les sanctifie, qu'il augmente leur piété, qu'il fortifie leur religion, et qu'il leur donne les moyens pour se rendre dignes de l'héritage qu'il a préparé : *Quibus parata est vita sempiterna, necesse est ut hic flagellentur.* (S. Aug. in psal. XXXVII.)

« Pour les autres il les laisse à leur indocilité, il les abandonne à leurs égarements et à leurs excès, comme dit le même saint Augustin; Dieu n'est jamais plus en colère que lorsqu'il ne châtie pas les péchés, et qu'il semble les oublier et n'y prendre pas garde : *Deus multum irascitur, dum non exquirat, dum quasi obliviscitur, et non attendit peccata.* (S. Aug. in psal. IX); il endure qu'ils pêchent sans leur rien dire, et use à leur égard de cette miséricorde que saint Bernard appelle cruelle. C'est ce que le prophète nous exprime par ces paroles : *Miseremur impio; « Ayons pitié de l'impie (Isa., XXVI, 10); »* laissons-le prospérer, comblons-le de délices, de grandeurs, de fortunes, de plaisirs, de richesses et de toutes sortes de biens : est-ce par un sentiment de compassion et de miséricorde que Dieu le traite de la sorte? Non. *Et non discet justitiam : « Et il ne connaîtra pas la justice. »* C'est comme si Dieu disait dans sa colère : Cet homme s'est lassé de porter mon joug, quelque léger qu'il soit, il en a trouvé la pesanteur insupportable, il a négligé de s'en charger, il a préféré ses convoitises, ses satisfactions et ses voluptés à ma loi sainte et à mes promesses : qu'il jouisse à la bonne heure de ce qu'il a recherché avec tant de soin et avec tant d'ardeur; qu'il soit rassasié dans tous ses désirs : mais qu'arrivera-t-il de ce bonheur apparent? Il arrivera que, par un jugement juste et terrible tout ensemble, il passera sa vie sans connaître ses devoirs, sans savoir ni ce qu'il me doit, ni à quoi mes commandements l'obligent : *Non discet justitiam*, il ne parviendra jamais à la connaissance de la justice, et par conséquent il se verra privé pendant toute l'éternité de la jouissance de ma gloire et de la possession de mon royaume : *Non videbit gloriam Domini.* (Ibid.)

« Profitez de cet exemple, mes frères, supportez avec joie tout ce qu'il plaira à Dieu de vous envoyer de croix et de tribulations; regardez toutes les plaies dont il vous frappera dans ce monde comme des effets de sa bonté, et croyez que l'application qu'il a à éprouver votre patience et votre fidélité par les maux différents dont il permet que vous soyez exercés, est la marque la plus évidente qu'il puisse vous donner du dessein qu'il a de vous rendre éternellement heureux. »

III. Un religieux se plaignant au R. P. abbé de la fragilité humaine, et de ce que, dans les actions même les plus saintes, il s'y rencontre des défauts et des imperfections considérables :

« Dieu le veut ainsi, répondit le R. P. abbé, pour notre bien et pour notre avantage; car si tout était pur dans nos actions, et qu'il n'y eût point de mélange, il nous arriverait ce qui arrive au vin que l'on tire de dessus la lie, et que l'on met tout pur dans un tonneau, il se tourne pour l'ordinaire et s'aigrit en peu de temps, parce qu'il n'a plus cette lie qui le conserve et qui l'empêche de se gâter. Si nos œuvres, mes frères, étaient sans ces taches et ces défauts dont vous vous plaignez, et qu'il n'y s'y rencontrât nulle marque de notre faiblesse et de notre misère, nous ne résisterions pas aux mouvements de l'orgueil, et la vanité corromprait bientôt la pureté de nos âmes. Tout était saint et parfait dans les anges avant leur chute; mais comme ils n'étaient pas encore dans un état d'immutabilité, il en tomba une grande partie, et ils ne purent soutenir cette beauté si éclatante : ainsi l'humilité qui naît de la connaissance que les hommes ont de leur néant et de leur impuissance naturelle, fait qu'ils ont un continuel recours à la bonté de Dieu, qui seul est capable de les maintenir dans la vertu et dans la piété qu'ils n'ont acquise que par sa protection et par sa grâce; la présence de la mort nous porte à chercher l'auteur de la vie, et il n'y a rien qui nous presse davantage de solliciter la libéralité de Dieu, que le sentiment et la vue que nous avons de notre pauvreté et de notre indigence. C'est le sujet ordinaire des gémissements de ceux qui servent Dieu, et c'est ce qui les oblige de s'écrire et de dire sans cesse avec l'Apôtre : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus? gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum : « Qui me délivrera de ce corps de mort, si ce n'est la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur ? »* (Rom. VII, 24, 25.)

IV. Un religieux rapportant quelques conformités qu'il avait remarquées dans le mystère de la circoncision, avec la vérité de notre état, comme celle de l'humilité du Fils de Dieu, qui a bien voulu paraître pécheur et subir la peine des péchés qu'il n'avait point commis, le P. abbé reprit :

« Non-seulement, mes frères, nous nous trouvons dans ce mystère; mais il serait difficile d'en considérer aucun avec piété et avec attention, sans nous y reconnaître, et sans y remarquer le soin particulier que le Fils de Dieu a pris, dans toutes les rencontres, de nous tracer les véritables idées de notre état et de notre profession; et nous pouvons assurer qu'il l'a eu tellement à cœur; et que l'établissement et la conservation lui en a été si chère qu'il ne l'a jamais perdue de vue. Ainsi toutes les fois que nous vous parlons de ses mystères, nous les faisons convenir à notre état, nous vous y faisons remarquer des rapports et

des relations qui vous concernent et qui vous touchent : ne pensez pas que nous vous débitons nos imaginations ou nos pensées ; mais soyez persuadés que nous ne faisons en cela que nous conformer à Jésus-Christ et suivre ses intentions.

« Vous me direz peut-être qu'il faut bien philosopher, et faire violence aux sens de l'Ecriture, pour y trouver partout, comme nous faisons, les moines et les solitaires : point du tout, mes frères, l'application que j'en fais, est très-naturelle ; et nous serions indignes de l'habit que nous portons, et du bonheur que nous avons d'être engagés dans une profession si sainte, si nous n'étions pas entièrement persuadés que Jésus-Christ nous a regardés dans sa prescience éternelle, et nous a déterminés pour être à son Eglise une édification principale ; qu'il a formé les moines et les solitaires dans ses conseils éternels, pour en être un des premiers ornements, et qu'une des plus grandes choses qu'il y ait faites, a été l'établissement et l'institution de notre état. Car si Jésus-Christ n'est venu dans le monde, comme il nous l'apprend lui-même, que pour la gloire de son père et la sanctification de ses élus ; on ne saurait douter qu'un de ses principaux desseins n'ait été de former celle de toutes les professions, qui lui en devaient donner davantage. Or comme il n'y en a point qui ait donné plus de saints à l'Eglise, que la profession monastique ; que c'est celle qui, par-dessus toutes, a peuplé le ciel, et l'a rempli d'âmes bienheureuses, ce n'est point une exagération d'assurer que Jésus-Christ l'a eue devant les yeux, et l'a considérée plus que les autres ; et ce n'est point se mécompter dans ses pensées, que de vouloir que Jésus-Christ ait pris plaisir à exprimer dans tous ses mystères, à la montrer aux hommes, à la faire voir dans tous ses jours, à en faire remarquer les grâces et les beautés différentes, afin de la leur faire aimer, et de les porter à l'embrasser et à la suivre.

« Je ne crains point de vous dire, mes frères, que si les moines avaient été plus soigneux qu'ils ne l'ont pas été de conserver la pureté de leur institution, de demeurer dans l'ordre de Dieu, et de faire valoir cette multitude de talents qu'il leur avait confiés, il y a longtemps que le monde serait fini, que le ciel serait fermé, et que les élus de Dieu auraient rempli les places des anges rebelles. Rien ne nous marque davantage combien est grande la corruption du monde que sa durée ; car comme il ne suffit que pour l'accomplissement du nombre des prédestinés, qui est fixe et déterminé, il faut qu'il cesse au moment qu'il se trouvera rempli et complet ; de sorte que, s'il dure, et si les siècles se multiplient les uns sur les autres, c'est que ce nombre ne s'accomplit pas, c'est que peu de gens se sauvent ; et la raison est que la loi de Dieu, dont la pratique fait les saints, n'est point observée, c'est que l'iniquité inonde toute la surface de la terre, et que la plus grande partie des hommes vivent dans la

mepris des vérités qui devraient les sanctifier. *Defecit sanctus* (Psal., XII, 2), et que pour plusieurs milliers que la justice et la vengeance de Dieu précipite dans les enfers, il s'en trouve à peine un seul qui fasse son salut.

« Dieu ne peut-il pas, me dira-t-on, malgré ce relâchement si universel, préserver les hommes de ce torrent d'injustices auquel ils se laissent emporter, leur ôter ce cœur de pierre, leur en donner un de chair qui soit capable de l'aimer, lui et les choses qu'il veut qu'ils aiment ? Cela se peut, parce que le cœur de tous les hommes est dans sa main : *Sicut lutum in manu figuli, sic vos in manu mea*, comme il ledit par son prophète (Jerem., XVIII, 6.), mais il ne veut pas user toujours de tout son pouvoir, ni prendre des moyens et des voies extraordinaires. Il veut que les hommes se servent des voies ordinaires ; il se contente de les éclairer, de leur parler, de les inspirer, de leur donner les secours qui leur sont nécessaires pour leur sanctification : mais si, au lieu d'y répondre, ils les négligent, s'ils bouchent leurs oreilles, s'ils ferment leurs yeux, s'ils endureissent leurs cœurs, il arrête sur eux le cours de ses miséricordes, il les abandonne, il les laisse à eux-mêmes, c'est-à-dire, à leur propre corruption, et retire la main qu'il leur avait tendue.

« C'est ce qui est arrivé à un nombre presque infini de personnes de toutes professions, qui, au lieu de se sanctifier dans leur état, y ont fait des chutes profondes, et y ont trouvé leur perte ; et leur ingratitude l'ayant comme emporté sur tous les soins que Jésus-Christ avait pris pour les rendre éternellement heureux, ils se sont procuré un malheur volontaire. Dieu leur a parlé dans ses Ecritures, dans ses mystères, et par la bouche de ceux qui leur en ont expliqué les vérités ; mais sa parole n'a point fait d'impression ; ils ont été tellement étourdis par le bruit de leurs passions, que cette voix tout éclatante qu'elle est, n'a pu se faire entendre.

« Ne soyez donc pas surpris, mes frères, si je vous ai dit que Jésus-Christ avait exprimé notre état dans tous ses mystères, et que vous le trouverez partout dans ses divines Ecritures : mais soyez-le plutôt, de ce que tant de solitaires et de religieux, au lieu d'être pénétrés de ces instructions et de ces vérités, au lieu d'en faire le sujet d'une méditation continuelle, passent leurs jours sans y faire un moment d'attention, et se privent ainsi malheureusement de ces biens, de ces utilités et de ces avantages infinis qu'il leur présente. »

V. Un religieux se plaignant dans une conférence des désordres que le relâchement cause dans les monastères, aussitôt qu'il s'y est fait la moindre ouverture, le R. P. abbé répondit :

« Lorsque les religieux commencent à se tirer de la main de Dieu, à se lasser de marcher dans ses voies et de se tenir sous sa conduite, Dieu de son côté cesse de les protéger ; il les abandonne, et punit leur ingra-

titude comme il punit autrefois la désobéissance du premier homme, qui, perdant tout sentiment et toute mémoire des grâces dont il venait de le combler, eut l'audace de se révolter contre sa majesté suprême : *Quia audisti vocem uxoris tuæ, et comedisti de ligno* : « Parce que tu as obéi à la voix de ta femme, dit le Seigneur, que tu l'as préférée au commandement que je t'avais donné : » *Maledicta terra in opere tuo*, « la terre sera maudite à cause de ce que tu as fait. » (*Gen.*, III, 17.) Quelle est la femme de ce religieux, me demanderez-vous, mes frères ? C'est sa propre cupidité, qui lui est une compagne inséparable qui ne le quitte point, et à laquelle il est uni par une malheureuse alliance : c'est elle qui le brûle, qui le presse, qui le sollicite et qui travaille sans relâche à le tromper et à le séduire : ainsi, parce qu'il s'est laissé aller à ses sollicitations, qu'il a suivi ses suggestions et ses mouvements au préjudice de l'obéissance qu'il devait à l'ordre de Dieu en méprisant les règles qu'il lui avait données et en secouant le joug qu'il lui avait imposé : *Maledicta terra in opere tuo*, Dieu frappe de sa malediction le champ de son cœur, qui est cette terre ; et lui déclare qu'il ne lui produira désormais que des épines et des ronces, c'est-à-dire, qu'il se remplira d'iniquités et de péchés ; qu'il n'y croîtra que des crimes, du trouble et de la confusion : *In laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ* (*Ibid.*) ; qu'il se nourrira de ses passions, de ses vices, de ses dérèglements, de ses injustices, de ses désobéissances et de ses murmures pendant tout le cours de sa vie, jusqu'à ce qu'il retourne dans la terre et dans la poussière, de laquelle il a été tiré, et qu'il l'appelle pour paraître devant son tribunal pour y entendre sa condamnation, et recevoir de sa bouche redoutable le châtement que mérite son ingratitude.

« C'est le sort et la véritable destinée de ces religieux qui se relâchent dans l'exercice de leurs devoirs ; ils tombent par des chutes continuelles de précipices en précipices, d'abîmes en abîmes ; leurs maux ne font qu'augmenter et s'accroître dans la suite des temps, Dieu se retirant et punissant leur infidélité par le refus qu'il leur fait de sa grâce et de sa protection, jusqu'à ce qu'ils retournent dans la cendre et dans la poussière, c'est-à-dire, dans cet état de corruption et d'iniquité dans lequel ils vivaient avant que la main de sa miséricorde les en eût tirés pour les appeler à une condition supérieure. Voilà ce qui arrive aux religieux qui violent leur foi, qui manquent à s'acquiescer de leurs promesses, et qui, au lieu de vivre dans l'exactitude qu'ils avaient embrassée, s'abandonnent dans une vie de relâchement et de mollesse. Un homme qui est à la cime d'une roche élevée, s'il arrive que le pied lui glisse, la chute en est mortelle ; il ne peut plus se tenir, son propre poids l'emporte, et il faut qu'il tombe dans le fond de l'abîme. »

VI. Un religieux rapportant dans une confession.

ORATEURS CHRÉTIENS. XC.

férence l'histoire d'un solitaire qui vivait dans une grande pauvreté, qui s'était persuadé qu'il était dans un dégagement entier de toutes les choses d'ici bas, et qui néanmoins reconnut qu'il n'était pas si dégagé qu'il croyait être, par le trouble qu'il ressentit un jour de ce qu'il avait brisé une cruche, qui lui servait à mettre de l'eau, et qui était le seul meuble qui lui était resté dans sa cellule, le R. P. abbé répondit :

Que le fond de notre misère et de nos cupidités était inépuisable ; que les hommes, et même les plus retirés, étaient tous pétris d'infirmités et de faiblesses, et que souvent cette disposition était si peu connue, que celui-là se croyait fort, d'une santé robuste et vigoureuse, qui n'avait pas dans tout son corps une seule partie qui ne fût malade : « Il en est, dit-il, de ces sortes de gens comme de certaines personnes dont le tempérament est entièrement ruiné ; ils ont le sang et les humeurs tellement corrompus, qu'il s'est formé dans leurs chairs et presque dans tous les endroits de leur corps un grand nombre d'abcès qui, n'ayant point poussé de tumeurs, ne se font point connaître. Ce désordre, tout grand qu'il est, ne paraît par aucune marque extérieure : la peau est saine, la couleur vive et le mal est caché pour eux-mêmes, comme pour ceux avec lesquels ils vivent. Cependant vous ne pouvez ni les approcher ni les toucher qu'ils ne se plaignent ; touchez-les au bras, ils se récrient et vous leur faites mal ; touchez-les à la tête, il en est de même ; touchez-les en quelque partie du corps qu'il vous plaira, ils ressentent de la douleur. »

« D'où vient cela, mes frères ? est-ce que ce simple attouchement, tout léger qu'il est, peut faire ce méchant effet dont ils se plaignent ? Rien moins ; car vous toucheriez de la même sorte une personne d'une santé parfaite sans qu'elle s'en aperçût : ainsi ce n'est pas cet attouchement par lui-même qui cause ce mal à cet infirme, il ne le fait seulement que lui découvrir et lui faire apercevoir le mal qui est en lui, qu'il cache sans le savoir, et dont il n'a nulle connaissance. Ainsi, mes frères, nous ne devons pas nous en tenir aux apparences, qui sont presque toujours trompeuses, et qui couvrent d'un extérieur qui n'a rien que de beau et d'agréable un intérieur tout corrompu et tout plein d'ulcères : mais nous devons incessamment sonder nos cœurs et nos veines, fouiller jusque dans les replis les plus secrets de nos âmes, et rechercher avec soin s'il n'y a rien qui nous cause de la peine, si nous sommes insensibles dans les différentes rencontres qui nous arrivent, si nous supportons les privations avec patience ; si, lorsqu'un accident, un ordre du supérieur, un besoin de nos frères nous ôte quelque chose dont nous avons l'usage, nous conservons la paix et n'en ressentons aucun trouble ; car souvent et sans y penser nous sommes semblables à ce solitaire

qui ne put pas souffrir sans impatience la perte de sa cruche. Nous avons quitté dans le monde des choses qui passent pour considérables, nous avons méprisé les biens, les richesses et les établissements de la fortune, ces grands retranchements nous persuadent aisément que nous sommes parvenus à une insensibilité et à une abnégation parfaite; cependant la moindre rencontre nous fait connaître que nous sommes dans l'illusion, lorsque nous nous laissons surprendre d'une impatience vive qui n'aura pour sujet que le dérangement d'un atome, je veux dire de la plus petite chose que l'on puisse imaginer : et ce religieux, qui sera grand si vous le regardez dans ses veilles, dans ses jeûnes, dans ses travaux, dans son sérieux, dans sa gravité, devient si petit quand vous le touchez dans son faible, que vous ne pouvez croire que ce soit le même homme.

« Saint Bernard disait à ses frères qu'il était surpris de ce que, faisant tout ce qui avait formé les plus grands saints, ils n'avaient néanmoins ni leur vertu, ni leur sainteté : il ajoute que c'est à cause qu'ils n'avaient pas pour Dieu toute la gratitude qu'ils devaient avoir, et qu'ils n'étaient pas touchés au point où ils le devaient être, de tant de marques qu'il leur avait données de ses miséricordes, et qu'il y en a beaucoup dont les entrailles sont dévorées, qui cachent une corruption intérieure et une gan-

grène mortelle, et qui, parce que le ver qui a consumé et rongé leurs intestins n'a pas encore percé la peau, portent un mal qui n'est connu de personne, quoiqu'il soit incurable et qu'on ne puisse plus en attendre que la mort.

« Cela vous doit obliger, mes frères, à veiller incessamment sur vous-mêmes, à examiner avec une application exacte le fond et le détail de votre conduite, à vous regarder avec discernement, à peser toutes vos actions et vos sentiments; de crainte qu'en vous arrêtant sur les pratiques extérieures les plus remarquables, vous n'eussiez dans vos cellules cette cruche de terre, je veux dire des attaches secrètes dans vos cœurs, qui, ne vous étant point connues, ne laisseraient pas d'empêcher tout le fruit de votre piété et de rendre toute votre religion inutile. Il faut donc veiller sans relâche, afin que, si vous apercevez en vous-mêmes quelque chose qui n'y dût pas être, vous l'attaquiez avec toute l'opiniâtreté et tous les efforts possibles, et que vous ne vous donniez aucun repos que vous ne soyez venus à bout de le détruire, suivant en cela le sentiment du Prophète, lorsqu'il dit, qu'il poursuivra ses ennemis jusqu'à ce qu'il les ait terrassés et qu'il s'en soit rendu le vainqueur et le maître : *Persequar inimicos meos, et comprehendam illos, et non converterar donec deficiant* (Psal. XVII, 58). »

NOTICE SUR LE P. LE VALOIS,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

VALOIS (LOUIS LE), Jésuite, né à Melun en 1639, devint confesseur des princes, petits-fils de Louis XIV, et mourut à Paris, en 1700, regardé comme un homme de Dieu. On a de lui des *Oeuvres spirituelles*, recueillies à Pa-

ris, en 1758, en 3 vol. in-12, et un petit livre contre les sentiments de Descartes. Ses ouvrages ascétiques sont pleins de lumière et d'onction.

ŒUVRES ORATOIRES

DU P. LE VALOIS,

DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

I. -- ENTRETIENS INTÉRIEURS

SUR LES MYSTERES DE NOTRE-SEIGNEUR.

PREMIER ENTRETIEN.

SUR LA NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR.

I. En quel état, Seigneur, vous vois-je réduit ? vous, né dans une étable, couché dans une crèche, enveloppé dans de pauvres langes ! Est-ce vous, ô Roi de gloire ? Cette étable, est-ce le palais où vous deviez être reçu ? Cette crèche, est-ce le berceau où vous deviez reposer ? Ces langes sont-ils les marques de souveraineté et de grandeur que vous deviez porter ?

II. Que vos jugements, mon Dieu, sont différents des nôtres, et qui peut sonder vos conseils impénétrables ? A juger de votre naissance par les vus de la chair, il n'y a rien que d'abject, rien que d'humiliant : mais à la considérer avec les yeux de la foi, tout y est merveilleux, tout y est grand. C'est le chef-d'œuvre tout ensemble et de votre sagesse, et de votre puissance, et de votre infinie miséricorde. Jamais ces adorables perfections ne se firent mieux connaître. Le dirai-je, Seigneur ? jamais vous ne fûtes plus Dieu, ou plutôt jamais vous n'avez plus agi en Dieu qu'en vous faisant homme.

III. Il fallait une sagesse égale à la vôtre pour trouver un moyen si excellent de rapprocher Dieu de l'homme et de rapprocher l'homme de Dieu ; de venger la gloire de l'un et de ménager les intérêts de l'autre ; en un mot, de détruire le péché, et de sauver les pécheurs. Quelle victime était plus digne de votre Père que vous-même ? Et comment pouviez-vous mieux satisfaire à sa justice, et réparer l'injure que l'homme lui avait faite, qu'en vous servant pour cela de notre humanité, et tirant ainsi du mal même le remède ? Il y a plus, Seigneur ; et puisque vous n'avez pas tellement voulu vous charger de notre salut, que nos soins n'y fussent plus nécessaires, quelle règle

pouviez-vous nous donner plus courte, plus sensible, plus parfaite que votre exemple ? Si vous étiez seulement Dieu, vous n'auriez pu ni souffrir et acquitter nos dettes par vos souffrances, ni vous faire voir à nous, et nous marquer par vos traces le chemin que nous devons prendre. Si vous étiez seulement homme, tous vos mérites n'auraient pu compenser une seule de nos offenses : et d'ailleurs, sujet comme le reste des hommes à l'erreur, vous n'auriez pu être pour nous un guide infailible. Mais parce que vous êtes tout à la fois et un Dieu homme et un homme Dieu, rien ne manque ni ne peut manquer de votre part à cette rédemption surabondante où le monde entier est compris, et qui suffirait pour mille autres mondes.

IV. Il n'y avait qu'une puissance sans bornes comme la vôtre qui pût exécuter ce grand dessein. O union incompréhensible ! ô merveilleuse communication de qualités et de noms ! En conséquence de cette union ineffable, tout ce qui se dit de l'homme se peut dire de Dieu : qu'il a été conçu dans le temps, qu'il est né d'une femme, qu'il est enfant, passible, infirme, sujet à la mort. Tout ce qui se dit de Dieu se peut dire de l'homme : qu'il est avant tous les temps, qu'il a été engendré dans la splendeur des saints, qu'il est le Créateur du monde et le Seigneur de toutes choses. Tellement, ô Dieu homme et homme Dieu, que vous êtes tout à la fois tout-puissant et faible, infini et borné, éternel et mortel, maître et dépendant, riche et pauvre, glorieux et obscur, jouissant du suprême bonheur et ressentant toutes nos misères. N'est-ce pas là le plus grand effort de la vertu céleste ? N'est-ce pas le plus grand ouvrage de la main du Très-Haut ?

V. Enfin, il n'y avait qu'une bonté infinie et telle que la vôtre qui pût vous engager

de la sorte à déployer en notre faveur et dans toute son étendue votre souveraine puissance. En étiez-vous moins grand depuis tant de siècles ? en étiez-vous moins heureux depuis quatre mille ans que l'homme était sous la servitude de l'oeuf et qu'il languissait dans ce triste esclavage ? Le seriez-vous moins dans la suite ? et si mon salut n'avait pas glorifié votre miséricorde, ma damnation éternelle n'aurait-elle pas glorifié votre justice ? Les droits de l'un vous sont-ils moins chers que ceux de l'autre ? et ne vous engageait-elle pas, cette justice souveraine, à punir des rebelles indignes de votre grâce et dignes de tous vos châtimens ? Ah ! Seigneur, qu'avez-vous donc trouvé en moi qui dût vous intéresser pour moi ? Hélas ! vous n'y voyez que faiblesse, qu'infirmité, que péché ; mais, mon Dieu, ce sont ces mêmes infirmités, ces mêmes misères qui ont excité votre compassion. Plus vous en avez vu, et plus vous y avez été sensible : vous avez consulté votre cœur, vous avez écouté votre amour, et votre amour a fait faire votre justice. O amour efficace, puisqu'il vous fait descendre du ciel même pour nous ! ô amour anéantissant, puisqu'il vous réduit à naître parmi nous et homme comme nous ! ô amour intime et tendre, puisqu'il vous unit si étroitement à nous ! ô saint et parfait amour ! que n'allume-t-il, mon Dieu, dans mon cœur le même amour pour vous !

VI. J'irai, Seigneur, j'irai au pied de votre crèche. Tout pécheur que je suis, vous m'y recevrez, puisque ce sont les pécheurs que vous venez chercher. Si ce ne sont pas vos anges qui m'y appellent comme les pasteurs, votre grâce m'y conduira et j'y trouverai encore une grâce toute nouvelle et plus abondante. Elle m'ouvrira les yeux pour connaître toute la profondeur de mes plaies, qui vous coûtent tant à guérir. Elle me touchera le cœur pour me rendre docile aux divins enseignements que vous me donnez dès votre naissance, et sensible aux reproches que vous me faites. O Dieu pauvre ! ô Dieu humilié ! ô Dieu souffrant ! quelle leçon pour moi, et quel sujet de confusion que votre exemple !

VII. Vous naissez dans la pauvreté et dans un dénûment entier de toutes choses, et moi je veux vivre dans l'abondance. Si tant de fois je me suis soustrait à l'obéissance que demande votre loi, n'a-ce pas été pour une fortune périssable et pour un intérêt temporel dont j'étais idolâtre ? Vous naissez dans l'obscurité, et moi je veux vivre dans l'éclat. Si tant de fois j'ai trahi ma conscience et que je me suis révolté contre vos ordres, n'a-ce pas été pour une vaine grandeur, dont je me laissais éblouir et où je voulais m'élever ? Vous naissez dans la souffrance, et moi je veux vivre dans le plaisir. Si tant de fois, aux dépens de tous mes devoirs, je me suis porté à des excès dont je rougis devant vous, n'a-ce pas été pour suivre les inclinations de la chair corrompue et pour contenter mes sens ?

VIII. C'est, mon Dieu, cette contradiction

qui me fait trembler, c'est ce qui me saisit de frayeur à la vue de votre crèche. Dans mon Sauveur je trouve mon juge, et dans mon salut ma condamnation. Car comment puis-je espérer, Seigneur, d'être glorifié comme vous dans le ciel, si je ne suis pas semblable à vous sur la terre ? Y a-t-il un autre nom que celui de Jésus-Christ par où je puisse être sauvé ? C'est en portant le caractère du premier Adam et de l'homme terrestre que je suis pécheur ; et ce n'est qu'en portant les caractères du second Adam et de l'homme céleste, qui sont les vôtres, que je puis être justifié.

IX. Il faut donc, ô mon Dieu, pour me donner cette divine ressemblance, ou que vous changiez, ou que je change. Il faut ou que vous me donniez un autre Evangile à suivre, un autre exemple à imiter, ou que je prenne une conduite toute nouvelle. Mais, Seigneur, vous ne pouvez vous démentir vous-même ; et par conséquent il n'y a point de salut pour moi si je ne renais tout de nouveau avec vous, ou si je ne vous fais naître tout de nouveau en moi.

X. Vous n'êtes né en effet qu'une fois dans l'étable de Bethléem ; mais tous les jours vous pouvez naître spirituellement en nous. Vous pouvez naître dans mon esprit en le détrompant de toutes les erreurs du monde, de tous les préjugés du monde, de la vaine estime dont il s'est laissé prévenir pour le monde, et en lui faisant prendre au contraire, en y établissant vos saintes maximes. Vous pouvez naître dans ma mémoire en y effaçant le souvenir du monde et toutes les idées du monde, et en y gravant votre loi et la sainte doctrine que vous nous venez enseigner. Vous pouvez naître dans mon cœur en le dégageant de toutes les affections du monde et en l'attachant pour jamais à vous. Vous le pouvez, Seigneur, et vous le ferez : je le puis faire avec vous, et je le veux. Oui, mon Dieu, je veux vous donner en moi une seconde naissance. J'y veux faire mourir le monde, et dès à présent je prononce contre lui, en y renonçant, le même arrêt que vous avez prononcé dans la crèche en le réprouvant : je veux lui être crucifié, et qu'il me soit crucifié. C'est votre ennemi, Seigneur : cela me suffit. Dès là je le méprise, et je le fais ainsi mourir dans mon esprit. Dès là je l'oublie, et je le fais ainsi mourir dans ma mémoire. Dès là je le hais, je l'abhorre, et je le fais ainsi mourir dans mon cœur. Plus d'autre maître pour moi que vous-même, plus d'autre règle de conduite que vos paroles et vos actions. Plus de vie qu'en vous, que par vous, que pour vous, afin de vivre et de régner éternellement avec vous. Ainsi soit-il.

II^e ENTRETIEN.

SUR LA CIRCONCISION DE NOTRE-SEIGNEUR ET SUR LE NOM DE JÉSUS.

I. Vous versez votre sang, Sauveur adorable, et c'est pour moi que vous le versez ! Que mes péchés vous coûtent cher ! C'est pour les expier, que vous vous soumettez à

une rigoureuse circoncision : mais, hélas ! vous, Seigneur, vous, l'innocence même, vous, la sainteté même, vous souffrez, vous répandez du sang, et moi pécheur, je ne répands pas une larme !

II. Donnez-moi, mon Dieu, une goutte de ce sang précieux. Une goutte suffira pour laver toutes mes iniquités. Elle suffira pour me toucher de la plus vive componction et pour me faire fondre en pleurs. Elle suffira pour éteindre toute l'ardeur de mes passions et pour me brûler de votre amour. Que ce feu sacré me consume, Seigneur, et qu'il me consume pour vous !

III. A peine avez-vous reçu la vie, que vous vous exposez à la perdre. Comme si vous n'étiez né que pour souffrir, vous commencez à souffrir aussitôt que vous êtes né : c'est dès le huitième jour. Mais pourquoi tant vous hâter, Seigneur ? Pourquoi si tôt exposer une vie si chère ? N'avez-vous pas assez à souffrir dans le cours de votre passion ? Ne répandez-vous pas alors assez de sang ?

IV. O charité infinie de mon Dieu, je ne vous connais pas quand je parle de la sorte ! La charité est née avec vous, Seigneur : et comme vous commencez à nous aimer en commençant à vivre, vous voulez en commençant à vivre commencer à nous donner des marques de votre amour. L'amour ne souffre point de lenteur ni de délai.

V. Un empereur apostat a demandé autrefois pourquoi vous n'avez pas voulu naître ailleurs que dans le royaume d'Israël, ni d'une autre famille que de celle d'Abraham. Aveugle qu'il était et criminel dans son aveuglement, il ne méritait pas de pénétrer les secrets de votre providence. Je n'entreprends pas de les pénétrer moi-même. Mais, Seigneur, n'avez-vous pas voulu dès votre première enfance vous procurer une espèce de martyre, et dans ce martyre nous donner un gage de votre amour ? Or ce martyre, vous le trouviez en naissant dans la famille d'Abraham, dont les descendants devaient par une loi expresse ou circoncire eux-mêmes, ou faire circoncire leurs enfants. Vues admirables de la sagesse d'un Dieu ! aimables inventions de son amour !

VI. Que dis-je ? et votre circoncision même a-t-elle été la première blessure que vous ayez reçue ? Avez-vous pu attendre le temps prescrit par la loi, et l'obéissance très-parfaite de Marie et de Joseph ? Votre amour a prévenu l'un et l'autre. Dès le moment que vous fûtes conçu, il blessa votre cœur, avant que le couteau de la circoncision eût blessé votre corps. Divin amour, vous avez blessé le cœur de mon Dieu ; que ne blessiez-vous le mien ! venez, vous me trouverez sans défense. Percez, brûlez, ne m'épargnez pas ; blessez-moi de sorte que je n'en guérisse jamais ; blessez-moi de sorte que j'en meure : mais, hélas ! Seigneur, suis-je digne de mourir d'une mort si sainte ?

VII. Comment puis-je après tout vous aimer, ô mon Dieu, et ne pas mourir ? Du moins comment puis-je vous aimer, et ne pas souffrir ? Vous vous soumettez à la loi

de la circoncision, et vous m'en dispensez. En vous soumettant à la loi de la circoncision, vous vous engagez à tant de pratiques rigoureuses, que Moïse prescrivit au peuple Juif, et vous m'en exemptez. Ah ! Seigneur, exemptez-moi, si vous le voulez, de la loi de Moïse : si je ne vous ressemble pas en m'y trouvant sujet comme vous, je veux toujours vous ressembler en souffrant comme vous.

VIII. Avant votre circoncision, il fallait que les Juifs fussent circoncis. Cette sanglante cérémonie leur apprenait à ne point vivre sans souffrir ; et qu'ayant vaincu la douleur dans la plus grande faiblesse de l'enfance, il eût été honteux de ne la porter pas dans un âge plus avancé. Mais pour nous, Seigneur, sans être circoncis comme les Juifs, point d'autre leçon que votre circoncision même.

Nous sommes pécheurs : en pouvons-nous douter, lorsque vous versez votre sang pour nos péchés ? comme pécheurs nous devons souffrir : en pouvons-nous douter lorsque vous souffrez pour nos péchés ? Mais surtout nous sommes chrétiens ; et comme chrétiens, pouvons-nous sans honte nous épargner, quand notre Sauveur même ne s'épargne pas.

IX. Ce n'est donc point d'avoir trop souffert jusqu'à présent que je dois me plaindre ; c'est d'avoir trop peu souffert. J'en rougis, Seigneur, et je reconnais devant vous ma faiblesse, j'ose me promettre que vous me rendrez digne un jour de souffrir quelque chose pour votre nom.

X. Cependant, Seigneur, si vous ne demandez plus de nous la circoncision judaïque, vous nous demandez une circoncision en esprit. Si nous ne sommes plus obligés à circoncire notre chair, vous nous obligez à circoncire notre cœur. Vous voulez que je retranche de mon cœur tout ce qui m'éloigne de vous et tout ce qui peut vous éloigner de moi. Il a ses passions, et vous voulez que je les combatte ; il a ses inclinations, et vous voulez que je les mortifie ; il a ses désirs, et vous voulez que je les réprime. C'est un cœur volage, et vous voulez que je règle ses humeurs ; c'est un cœur ambitieux, et vous voulez que j'humilie son orgueil ; c'est un cœur sensuel, et vous voulez que je le purifie de ses affections corrompues ; en un mot, c'est un cœur mondain, et vous voulez que j'en fasse un cœur chrétien. Ainsi l'ai-je résolu, mon Dieu ; et, en votre nom, je prendrai le glaive pour immoler cette victime qui vous doit être sacrifiée. Abraham leva seulement le bras pour frapper Isaac ; mais, soutenu de votre grâce, je porterai le coup. Ce sera un coup de mort ; mais quel bonheur de mourir à soi-même pour ne plus vivre qu'à Jésus-Christ et en Jésus-Christ !

XI. Cette circoncision, Seigneur, ne sera pas sans récompense. Parce que vous vous humiliez, parce que vous souffrez, votre Père vous donne un nom au-dessus de tous les noms. Il vous fait appeler Jésus ; et à

ce nom adorable il veut que tout fléchisse le genou, et dans le ciel, et sur la terre, et dans les enfers. Or ce nom, si glorieux pour vous, me sera d'autant plus favorable que j'aurai plus sanctifié mon cœur. Ce sera pour moi un nom de salut.

XII. Divin esprit, sans qui personne ne peut dire : *Seigneur Jésus*, élevez mes sens ; animez toutes les puissances de mon âme : faites-moi pénétrer le mystère de ce grand nom ; faites-m'en goûter la douceur. Que je le prononce souvent ; que je ne le prononce jamais qu'avec amour ; que toujours en le prononçant je reçoive tous les effets de grâce et de sainteté qu'il peut et qu'il doit produire en moi.

XIII. Jésus signifie *Sauveur* : et comme votre Père ne peut donner un nom faux ou imparfait, quand il vous donne, Seigneur, le nom de Jésus, il vous donne le pouvoir de sauver non un peuple seulement, non-seulement les hommes d'un siècle, mais tous les peuples de la terre, mais tous les hommes de tous les siècles. Et ce n'est point encore précisément des maux temporels qu'il vous donne le pouvoir de les sauver, mais des maux spirituels et non pour un temps, mais pour tous les temps, mais pour toute l'éternité.

XIV. Soyez mille fois béni, Père tout-puissant, du nom que vous donnez à votre Fils. Soyez mille fois béni vous-même, Fils adorable, du nom que vous acceptez. Vous le voulez porter toute votre vie ; vous voulez qu'à votre mort il soit écrit et attaché sur votre tête : et dans le ciel, après votre résurrection glorieuse, après votre triomphante ascension, assis à la droite de votre Père, vous ferez gloire encore de vous appeler de ce saint nom, et de dire : *Je suis Jésus*.

XV. Si c'est une gloire pour vous d'être mon Sauveur, quelle gloire pour moi que vous fassiez gloire de l'être ! Si je suis assez heureux pour être sauvé, quelle douceur pour moi de penser que j'aurai été sauvé par vous ! Si je suis assez malheureux pour me perdre, quelle douleur pour moi d'avoir eu un Sauveur et un tel Sauveur, et de l'avoir obligé à changer cet aimable nom, ce nom salutaire, en celui de juge et de vengeur !

XVI. C'est donc à moi, si je l'ose dire, à vous le conserver, ce nom de Sauveur. Du moins, Seigneur, il dépend de moi que vous ne le portiez pas en vain pour moi. Car il y a bien de la différence entre le nom de Créateur et le nom de Sauveur. Tous deux vous conviennent ; mais comme j'ai été créé sans le vouloir, vous portez indépendamment de moi le nom de mon Créateur : au contraire, parce que je ne serai point sauvé que je ne le veuille, et que je ne le veuille efficacement ; si je ne le veux pas, ou si je ne le veux pas bien, vous perdrez en quelque sorte à mon égard la qualité de Sauveur.

XVI. Faites, Seigneur, que je désire aussi ardemment de me sauver, que vous désirez d'être mon Sauveur. Faites que je souhaite

autant de vous voir dans le ciel et de vous y aimer, que vous souhaitez de m'y voir et de m'y couronner. Jusqu'à présent j'ai souhaité que vous fussiez mon Sauveur, afin de parvenir au salut éternel que vous m'avez mérité : maintenant je le souhaite, ce salut éternel, afin que vous ayez la gloire de m'avoir sauvé ; ou plutôt, mon Dieu, je le souhaite tout à la fois, je vous le demande, et pour vous et pour moi. Ainsi soit-il.

III. ENTRETEN.

SUR L'ÉPIPHANIE DE NOTRE-SEIGNEUR.

I. Vous n'êtes pas seulement né, Seigneur, pour les Juifs, mais pour le monde entier ; et c'est pour cela que dès les premiers jours de votre naissance vous commencez à vous manifester au monde. Les ténèbres de l'ignorance répandues sur la surface de la terre se dissipent, ceux qui étaient ensevelis dans les ombres de la mort se trouvent tout à coup éclairés d'une grande lumière, et les nations idolâtres viennent à la connaissance du vrai Dieu.

II. Sauveur des hommes et de tous les hommes, je reconnais, je bénis, j'adore vos infinies miséricordes. Vous n'étiez encore connu que dans la Judée, mais aujourd'hui vous vous faites connaître dans la gentilité. Vous n'étiez connu dans la Judée que de quelques pasteurs, mais aujourd'hui vous appelez à votre crèche des sages, des grands du siècle, des rois. Pour annoncer votre naissance aux pasteurs, vous leur avez envoyé un ange ; et pour l'annoncer aux Mages, vous faites paraître dans le ciel une nouvelle étoile. Enfin, les pasteurs n'étaient venus vous offrir que quelques présents rustiques et pauvres ; mais tout est mystérieux dans les trois offrandes que vous font les rois ; tout y est magnifique et glorieux pour vous. Ce sont autant d'hommages différents qu'ils rendent à votre divinité, à votre humanité, à votre souveraineté.

III. Ils vous présentent de l'encens, et par cet encens ils reconnaissent votre divinité. L'encens est employé dans les sacrifices. En se consumant, il devient un sacrifice lui-même : et ce n'est qu'à vous, mon Dieu, qu'on doit sacrifier. Ils vous présentent de la myrrhe, et par cette myrrhe ils reconnaissent votre humanité. La myrrhe leur servait à embaumer les corps après la mort ; et ils confessent ainsi que, tout Dieu que vous êtes, vous êtes encore un homme mortel. Enfin, ils vous présentent de l'or, et par cet or ils reconnaissent votre souveraineté. L'or convient aux rois, et c'est un tribut que nous leur payons en témoignage de notre dépendance et pour honorer leur suprême grandeur.

IV. Il n'appartient, Seigneur, qu'à cette foi divine que vous avez communiquée aux Mages et dont vous nous faites part, de nous révéler ces grands mystères. Il n'appartient qu'à elle de nous élever de la sorte au-dessus de toute la sagesse et de toute la raison humaine. O miracle ! ô force toute-puissante

de la foi ! Trois princes cherchent le Roi des Juifs, ou plutôt ils cherchent le Seigneur du monde ; ils entreprennent pour l'aller trouver un long voyage ; pour terme de leur voyage, ils trouvent une étable. Ils y entrent ; et dans cette étable ils aperçoivent un enfant couché sur la paille et entre deux animaux. Que leur dictait là-dessus, que devait leur dicter la prudence du siècle ? Mais, dans la faiblesse même d'un enfant, la foi leur fait découvrir la majesté du Très-Haut ; dans une chair fragile et mortelle, elle leur fait découvrir un Dieu immortel. Ils regardent l'étable comme votre palais, Seigneur ; la crèche comme votre trône. Bien loin que les dehors d'une si vile demeure les rebutent, ils sont transportés de joie. Bien loin de s'arrêter à de vains raisonnements sur l'état pauvre et misérable où vous paraissez à leurs yeux, ils ne vous ont pas plutôt aperçu qu'ils se prosternent devant vous. Ces sages ferment les yeux à toutes les lumières de leur sagesse, pour embrasser la sainte folie de votre Évangile. Ces rois déposent à vos pieds toute leur grandeur, pour relever votre bassesse apparente et pour se soumettre à votre loi. Ces païens renoncent à toutes leurs idoles, pour vous adorer comme le vrai et le seul Dieu.

V. C'est donc aujourd'hui, Seigneur, que la vérité commence à triompher de l'erreur, et que la foi passe à des peuples infidèles, pour être ensuite répandue dans toutes les parties du monde. C'est par là et par votre grâce, ô mon Dieu, qu'elle est venue jusqu'à moi. Mais, hélas ! sans avoir rien perdu de sa sainteté, qu'elle est différente dans moi de ce qu'elle était dans les Mages ! et au milieu même du Christianisme, que j'ai été jusqu'à présent et que je suis encore peu chrétien !

VI. Ce fut une foi humble et soumise que la foi des Mages ; il ne leur fallut qu'une étoile pour les convaincre : et moi, Seigneur, rebelle à la lumière, après tant de miracles et malgré tant de motifs, combien de fois par une présomption criminelle ai-je voulu raisonner sur vos divins mystères, et me faire juge de vos adorables vérités ? Combien de fois même ai-je raillé, ou combien de fois au moins ai-je prêté l'oreille à des discours libertins et scandaleux ?

VII. Ce fut une foi prompte et agissante que la foi des Mages. Au moment qu'ils virent l'étoile, ils formèrent le dessein de partir ; et au moment qu'ils l'eurent formé ils l'exécutèrent : *Nous avons vu*, dirent-ils, *et nous sommes venus.* (Matth., II, 2.) Mais, Seigneur, j'ai bien lieu de me confondre en votre présence de l'inutilité de ma vie. Je crois, mais sans rien faire ; c'est une foi morte ; c'est la foi des démons. En cela plus condamnable qu'eux, qu'ils ne sont plus en état d'agir, et qu'il ne tient qu'à moi de faire profiter tous les jours le précieux talent que vous m'avez mis entre les mains.

VIII. Ce fut une foi ferme et généreuse que la foi des Mages. Que n'avaient-ils point à craindre de la part d'Hérode ? A quoi

s'exposaient-ils en parlant, dans la Judée d'un autre roi que ce prince violent et barbare ? Mais une foi ferme est au-dessus de toutes les craintes et de tous les respects humains. Ils ne cherchèrent point à déguiser le sujet de leur voyage ; ils s'en expliquèrent ouvertement ; ils demandèrent le nouveau Roi des Juifs ; ils s'informèrent du lieu où il était né ; et malgré le trouble où parut Hérode, ils persistèrent dans la résolution d'aller lui rendre leurs hommages et le reconnaître. Aurais-je la même fermeté dans une pareille occasion ? Moi si timide et si lâche aux moindres difficultés qui se présentent ; moi qu'une raillerie, qu'une parole arrête ; qu'une vaine considération fait manquer aux devoirs les plus essentiels ?

IX. Enfin, ce fut une foi constante et persévérante que la foi des Mages : ils la conservèrent jusqu'au dernier soupir de leur vie. Hélas ! Seigneur, combien ont fait un triste naufrage ! Combien élevés dans la foi l'ont ensuite perdue, soit par un châtimement de votre justice, soit par un effet de leurs désordres ! Ne serai-je point de ce nombre ? N'y a-t-il point au delà des mers quelque idolâtre à qui vous voulez substituer le riche talent de la foi, qu'il ferait valoir au centuple, et qui demeure inutile dans mes mains ? Ah ! mon Dieu, ôtez-moi tout le reste ; je dis tous les biens temporels. S'il faut, pour vous satisfaire, en être dépouillé, j'y consens ; mais je ne puis consentir et je ne consentirai jamais à perdre un don aussi nécessaire pour moi, aussi précieux que la foi. C'est ma ressource, c'est le fondement de mon espérance, c'est le premier principe de mon salut ; je commence à l'estimer plus que jamais ; je commence à bien comprendre qu'en le perdant je perds tout, et c'est ce qui me fait redoubler mes vœux auprès de vous. Ne permettez pas qu'il m'arrive ce qui arriva aux Juifs : ils avaient le Messie au milieu d'eux, ils étaient son peuple, ils ne le connaissaient pas ; tandis que des étrangers le venaient chercher dans la Judée, et l'y allaient adorer. Père des lumières, vous les répandez tous les jours sur des nations infidèles, et je ne vous demande pas que vous cessiez de les éclairer : au contraire, souvenez-vous de tant de peuples plongés dans l'erreur ; mais en même temps ne m'oubliez pas. Enrichissez-les ; mais que leur richesse ne fasse pas ma pauvreté. Sauvez-les ; mais que leur salut ne fasse pas ma damnation. Vous êtes assez riche pour eux et pour moi ; vous êtes également leur Sauveur et le mien. Comblez-nous tous des mêmes trésors ; conduisez-nous tous par la même route, et faites-nous tous parvenir à la même fin.

X. Pour vous engager, Seigneur, à écouter favorablement ma prière, je viens faire au pied de votre autel ce que firent les Mages au pied de votre crèche. J'y viens reconnaître votre divinité et lui rendre un hommage de reconnaissance et d'amour ; votre souveraineté, et lui rendre un hommage de soumission et d'obéissance. Je

viens devant vous renouveler ce que je fis moi-même à mon baptême, ou ce qu'on fit en mon nom. Je viens renoncer au monde et à toutes ses pompes, pour m'attacher à vous par une foi désormais docile, pratique, fervente, courageuse, inébranlable. Tels sont, mon Dieu, mes sentiments, telles sont les résolutions que je forme suivant la foi que je professe. Je crois un Dieu, mon Créateur : je veux donc l'adorer et le servir. Je crois un Jésus-Christ, mon Sauveur : je veux donc le suivre comme mon maître dans la voie du salut, et l'imiter comme mon modèle. Je crois un enfer, juste châtiment du péché : je veux donc en me préservant du péché, en l'effaçant par la pénitence, me garantir des peines qui lui sont réservées, et m'acquitter auprès de la divine justice. Je crois une gloire éternelle, digne récompense de la vertu : je veux donc, par une observation exacte de tous mes devoirs, par un exercice continuél de toutes les vertus, me mettre en état d'entrer un jour dans cette éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

IV. ENTRETIEN.

SUR LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR.

I. Seigneur, Dieu et homme tout ensemble, votre divinité ne vous a point empêché de souffrir et de mourir comme un homme ; et la mort, les souffrances de votre humanité n'empêchent point que je ne vous reconnaisse pour mon Dieu. Je crois que vous l'êtes, et que vous l'étiez même sur la croix lorsque vous y expirâtes accablé de douleurs, chargé d'opprobres, la tête couronnée d'épines, les mains et les pieds percés de clous, tout le corps déchiré et ensanglanté (1).

II. Mais oserai-je, Seigneur, vous faire avec respect la même demande que vos bourreaux vous firent avec tant d'insolence ? *Qui est-ce qui vous a frappé* (2) ? » Qui vous a pu mettre dans l'état où je vous vois ? De qui, et à quelle occasion avez-vous reçu tant de blessures ? Hélas ! il ne faut point que je cherche ailleurs que dans moi-même l'auteur d'un traitement si injuste et si cruel. *C'est moi qui ai fait mourir l'Oint du Seigneur, le Christ* (3) ; c'est moi qui l'ai crucifié ; ce sont mes péchés.

III. Ah ! il n'est que trop vrai, Seigneur, c'est pour mes plaisirs criminels que vous vous êtes livré à la tristesse la plus profonde, et que vous avez eu l'âme percée de la plus vive douleur ; c'est pour ma sensualité et mes délicatesses que vous vous êtes soumis à une sanglante flagellation, et que vous avez voulu être abreuvé de vinaigre et de fiel ; c'est pour mes inimitiés et mes vengeances que vous vous êtes exposé à la trahison d'un de vos disciples et à toute la fureur des Juifs ; c'est pour mon ambition et mon orgueil qu'on vous a couvert d'i-

gnominie, qu'on vous a traité de fou, d'impie, de sédition, d'imposteur, de blasphémateur, de faux prophète et de faux roi. Puis-je parcourir ici, Seigneur, et tous mes crimes et toutes vos souffrances !

IV. Digne sujet de mon horreur, péchés, de quel œil dois-je vous regarder ? De quel œil dois-je me regarder moi-même, depuis que je vous ai commis, et qu'en vous commettant j'ai causé la mort à mon Sauveur ? Et vous, mon âme, comprenez, si vous le pouvez, la grièveté et la noirceur de vos crimes, qui n'ont pu être lavés que par le sang d'un Dieu. Faites, mon Dieu, que j'aie une vive douleur de votre mort, et que je la pleure comme vous avez pleuré mes péchés ; faites surtout que je ne vive plus sans douleur d'avoir péché, et que je meure plutôt que de vous crucifier encore par de nouvelles offenses.

V. Qui vous obligeait, Seigneur, à vous charger de mes péchés ? et n'est-ce pas vous-même qui, par amour pour moi, avez voulu les prendre sur vous ? Après vous être chargé de mes péchés, qui pouvait vous faire souffrir malgré vous ? et n'est-ce pas vous-même qui, par amour pour moi, avez donné pouvoir à vos ennemis d'exercer sur vous toute leur cruauté ? Quoi que vous ayez souffert de vos ennemis, sont-ce vos ennemis ou vos souffrances qui vous ont arraché la vie ? et n'est-ce pas vous-même qui, par amour pour moi, l'avez donnée volontairement et librement ?

VI. Vous nous aviez donné bien d'autres marques de votre amour, ô mon Dieu, mais vous ne nous en aviez jamais donné, et, tout-puissant que vous êtes, vous ne nous en pouviez donner une plus éclatante. C'est en ce mystère, plus qu'en tout autre, que nous avons connu votre charité infinie : toutes les eaux de la douleur, tout le fiel de votre passion ne l'ont pu éteindre.

VII. Vous avez porté votre amour jusqu'à suer du sang pour nous, jusqu'à vous laisser prendre et lier par des soldats, jusqu'à vous laisser traîner dans les rues d'une grande ville et devant les tribunaux de quatre différents juges ; jusqu'à vous exposer aux calomnies, aux faux témoignages et aux injures, aux épines, aux clous, à la mort, et à la mort de la croix. Achevez, Seigneur, et, par les mérites de votre croix, accordez-moi la grâce de vous aimer comme vous m'avez aimé.

VIII. Que je serais heureux si j'avais occasion de mourir pour vous (4) comme vous êtes mort pour moi, et de donner mon sang pour votre gloire comme vous avez donné le vôtre pour mon salut ! Mais vous ne demandez pas que je meure comme vous, par un arrêt de la justice humaine, et entre les mains des bourreaux. Vous consentez que je vive ; et seulement vous ne voulez

(1) *In fide vivo Filius Dei, qui dilexit me, et tradidit semetipsum pro me. (Galat., II, 20.)*

(2) *Quis est, qui te percussit ? (Matth., XXVI, 68.)*

(3) *Ego interfeci Christum Domini. (II Reg., I, 16.)*

(4) *Quis mihi tribuat ut ego moriar pro te ? (II Reg., XVIII, 33.)*

plus que je vive esclave de mes désirs et abandonné à moi-même. Vous voulez que je vive, et qu'en vivant je sois à vous (5); que dans la liberté d'un enfant de Dieu, je suive la loi de votre esprit et le mouvement de votre amour. Ah ! Seigneur, si c'est là toute la reconnaissance que vous me demandez, je ne mourrai pas ingrat.

IX. Dès ce moment je me regarde comme un homme mort au péché. Dès ce moment je veux mourir à tous les principes du péché, à mes habitudes, à mes inclinations, à ma propre volonté. Aidez-moi, mon Dieu ; donnez-moi vous-même ce coup de mort, que je recevrai comme un coup de grâce. Dès ce moment je vais commencer à vivre de la vie de la foi : la foi réglera mes pensées, mes affections, mes paroles, mes actions, toute ma conduite. Je ne vivrai plus à moi-même ; je vivrai à Dieu seul en Jésus Christ : Je vivrai, non ce ne sera plus moi qui vivrai, ce sera Jésus-Christ crucifié qui vivra en moi. (*Galat., II, 20.*)

X. Louanges au Père tout-puissant, qui triomphe de nous par Jésus-Christ (6). Louanges à vous-même, mon Sauveur, qui triomphez par votre mort et de votre Père en désarmant sa justice, et de nous en nous forçant de vous reconnaître, de vous adorer, de vous aimer sur la croix. Je vous y adore avec d'autant plus de respect et d'amour, que j'ai contribué par mes péchés à vous y attacher. Je vous adore dans vos douleurs et dans vos humiliations ; je vous adore mourant et mort ; j'adore les plaies de vos pieds, de vos mains, de votre côté ; j'adore jusqu'à votre croix.

XI. O croix, croix salutaire, croix adorable ! Vous êtes pour les Juifs un scandale ; pour les gentils, un objet de mépris et une folie. (*I Cor., I, 23.*) Mais malheur à moi, si jamais je me glorifie en aucune autre chose que dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde m'est crucifié, et par qui je suis moi-même crucifié au monde ! (*Galat., VI, 14.*)

XII. O croix, source de toutes les consolations ! Toute pesante que vous êtes, c'est vous qui me rendez supportables et même légers tous les maux de la vie. Toute rigoureuse que vous êtes, c'est vous qui m'adoucisiez et même qui me rendez agréables toutes les peines de la vie. Je vais à vous, je me prosterne devant vous, je me jette entre vos bras, je vous embrasse ; et, au milieu de ces tendres embrassements, je sens l'onction divine se répandre dans mon cœur. Je vous écoute, et que ne me dites-vous point ? ou plutôt je vous envisage, et que me présentez-vous ? Jésus crucifié. A ce spectacle, à cette vue, je rougis de ma faiblesse, je me reproche ma sensibilité, je reprends tout mon courage ; je me plains, non plus de souffrir, mais de ne point souffrir assez.

XIII. O croix, solide fondement de mon espérance ! J'étais dans l'esclavage, et vous m'avez délivré. J'étais ennemi de mon Dieu, et vous m'avez réconcilié. J'étais banni du ciel, et vous me l'avez ouvert. C'est par vous que je suis rentré dans tous mes droits sur ce bienheureux héritage ; que ce soit encore par vous que je le puisse éternellement posséder. Ainsi soit-il.

V^e ENTRETIEN.

SUR LA RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Surrexit : « Il est ressuscité. » (*Luc., XXIV, 6.*)

I. Heureuse nouvelle pour moi, Seigneur ! vous êtes ressuscité. Je le crois, et j'ai trop d'intérêt à le croire pour en vouloir jamais douter. En vain Pierre, Jean, Madeleine et les autres saintes femmes vont au tombeau pour embaumer votre corps et pour vous rendre leurs derniers devoirs. Je leur dirai volontiers comme les anges : A quoi pensez-vous, fervents disciples ? fidèles et zélées servantes de Jésus, à quoi pensez-vous ? Vous cherchez parmi les morts celui qui est vivant (7) ? Ne vous a-t-il pas prédit qu'il ressusciterait ? Si là-dessus il vous reste le moindre doute, si sa prédiction et mon témoignage ne suffisent pas pour vous convaincre, la pierre qui fermait l'entrée de son sépulcre est levée ; vous y pouvez entrer : examinez, regardez de toutes parts ; c'est là qu'on l'avait mis, voilà les linges où on l'avait enseveli : mais il n'y est plus lui-même, il est ressuscité.

II. Seigneur, que votre tombeau est différent de ceux des autres hommes, et de ceux mêmes des conquérants et des princes de la terre ! Ceux-ci, tout magnifiques qu'ils paraissent, sont toujours humiliants ; mais le prophète a bien eu raison de dire que le vôtre serait glorieux (8).

L'ambition des hommes ne peut mettre autour de ces mausolées également superbes et méprisables, qu'elle érige à la vanité humaine, que des figures mortes, à qui elle donne des visages tristes et des yeux pleurants. Elle n'a pu encore y faire inscrire que des épitaphes humiliantes et lugubres, qui demandent des larmes aux spectateurs, et qui, exposant la puissance et les grandes dignités du mort, font entendre que cette puissance, que ces dignités sont passées ; que ses amis ne doivent plus rien attendre de lui, que ses ennemis n'en doivent plus rien craindre ; que son corps est là sujet à la pourriture, et déjà peut-être réduit en poussière, jusqu'à ce qu'il ressuscite un jour pour être cité avec l'âme devant le tribunal de Dieu, et pour y recevoir son dernier arrêt. Voilà ce que sont et ce que disent nos tombeaux. Mais le vôtre, ô mon Sauveur, est environné d'esprits bienheureux qui, sur leurs visages et dans leurs habits, marquent la joie qu'ils

Jesu. (*II Cor., II, 14.*)

(7) Quid queritis viventem cum mortuis ? (*Luc., XXIV, 5.*)

(8) Erit sepulcrum ejus gloriosum. (*Isa., XI, 10.*)

(5) *Pro omnibus mortuus est Christus, ut qui vivunt, jam non sibi vivunt, sed ei qui pro ipsis mortuus est.* (*II Cor., V, 15.*)

(6) *Deo gratias, qui triumphat nos in Christo*

ressentent et que nous devons tous ressentir ; qui font et qui publient l'épithaphe que l'on doit mettre sur votre tombe : *Il est ressuscité*. Epithaphe nouveau et sans modèle depuis le commencement des siècles ! épithaphe singulier, qui ne peut convenir qu'à vous ; épithaphe qui rassure vos disciples, qui effraye vos ennemis ; qui fait comprendre aux uns et aux autres que vos douleurs et vos humiliations sont finies ; que, si vous avez voulu subir la mort, vous l'avez vaincue ; que tout ce que vous avez jamais eu de vie, de force, de grandeur, de gloire, subsiste et subsistera éternellement.

III. Vous nous en assurez vous-même ; vous nous ordonnez d'en faire l'objet de notre foi et le motif de notre espérance. Ne craignez point, nous dites-vous ; j'étais mort, mais je ne l'ai été que pour trois jours. Maintenant et dès le troisième jour, je suis vivant, et je le suis pour tous les siècles des siècles (9). J'ai voulu mourir pour vos péchés et pour vous en mériter le pardon ; mais je suis vivant, et je le serai toujours pour vous appliquer mes mérites et pour votre justification. J'ai les clefs de la mort et de l'enfer : comme j'ai tiré mon corps du tombeau, j'en tirerai le vôtre ; comme j'ai tiré mon âme de l'enfer des limbes, je préserverai la vôtre de l'enfer des damnés ; comme je me suis ressuscité, je vous ressusciterai vous-mêmes, pour me glorifier en vous et pour vous glorifier en moi.

IV. Qui pourrait vous voir si brillant de lumière et si aimable, Seigneur, sans vous aimer ? Qui peut vous aimer, et ne pas prendre part à votre gloire ? Dans le saint ravissement où je suis, il me semble, mon Dieu, que vous voyant revivre après vous avoir vu mourir, mon âme et mon corps reprennent en ce jour comme vous une vie toute nouvelle (10). Vous n'aviez point mérité la mort ; mais, étant mort volontairement, vous méritiez de ressusciter glorieusement.

C'est donc une justice que votre Père vous a faite quand, pour une vie passible et mortelle que vous lui aviez sacrifiée, il vous a donné une vie immortelle et impassible. C'est une justice que vous-même vous avez faite à votre sainte humanité, en la glorifiant après l'avoir exposée à des traitements si indignes et à tant d'opprobres.

V. Divin Rédempteur, jouissez des avantages de cette vie glorieuse que vous venez de reprendre ; et faites-moi vivre de l'espérance que vous me donnez, de ressusciter comme vous. Vous l'avez surtout promis à ceux qui participeront à la communion de votre chair et de votre sang : vous avez dit que vous seriez dans eux et pour eux comme un germe sacré et un gage de la vie éternelle. J'ai l'honneur de recevoir quelquefois votre divin sacrement ; je me dispose, tout indigne que je suis, à y participer

encore aujourd'hui, et à faire la Pâque avec vous. Votre parole y est donc engagée, Seigneur : vous ne pouvez, puissant, bon, fidèle, immuable comme vous êtes, vous dispenser de l'accomplir un jour et de me ressusciter.

VI. Quelle consolation pour moi de penser que vous êtes vivant, et que, si je dois mourir, je dois aussi ressusciter, que je reprendrai au dernier jour la même chair et le même corps ; que moi-même et de mes yeux je vous verrai, et que ce ne sera point un autre qui vous verra pour moi ! C'est l'espérance que je nourris dans mon cœur (Job, XIX, 25), et cette espérance me nourrit moi-même ; elle me soutient, elle me fortifie, elle me fait mépriser la mort. Tout affreuse qu'elle paraît, je l'accepte, je la désire, je commence à l'aimer.

VII. Je l'acceptais autrefois, et je m'y soumettais par soumission à votre souveraine puissance, parce que, maître de tous les êtres du monde, maître de ma vie et de la vie de tous les hommes, vous l'aviez ainsi ordonné. Je l'acceptais par un esprit de justice, parce que je méritais de perdre une vie dont j'avais fait un si criminel abus. Je l'acceptais par un esprit de pénitence, parce que je voulais vous satisfaire, et que je la regardais comme un châtiment du péché. Je m'y soumetts toujours, mon Dieu, par les mêmes motifs : mais j'ajoute que je m'y soumetts encore plus par amour, que je la regarde comme un pas que je dois faire sans peine et même avec joie pour vous aller retrouver, que je la souhaite comme un moyen de parvenir au bonheur de vous posséder, que je l'aime et par reconnaissance et par complaisance : par reconnaissance, afin de vous sacrifier ma vie, comme vous m'avez sacrifié la vôtre ; par complaisance, pour vous ressembler et pour entrer dans votre gloire par la même porte par où vous avez voulu y entrer vous-même.

VIII. Mais, mon Dieu, que me servira de mourir si je ne meurs pas comme vous ? Que me servira de ressusciter si je ne ressuscite pas comme vous ? Tous les hommes ressusciteront, comme tous les hommes mourront ; mais tous ne seront pas changés par leur résurrection : la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu, et les hommes corrompus par le péché n'arriveront point à l'incorruptibilité d'une vie bienheureuse. Il n'y aura que ceux qui seront morts comme vous, qui ressusciteront comme vous. Faites donc, Seigneur, que je meure en effet comme vous : que je remette mon âme entre vos mains comme vous remîtes la vôtre entre les mains de votre Père ; que ma mort soit sainte comme la vôtre, qu'elle soit précédée d'une vie sainte comme la vôtre ; enfin, que je puisse alors vous dire : Je vous ai glorifié sur la terre ; j'ai consommé l'ouvrage dont vous m'aviez chargé : donnez-moi maintenant votre

(9) *Noli timere : fui mortuus ; et ecce sum vivens in sæcula sæculorum.* (Apoc., I, 17.)

(10) *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.* (Psal. LXXXIII, 5.)

gloire, et puisque j'ai fait ce que vous m'avez commandé, faites ce que vous m'avez promis. Ainsi soit-il.

VI. ENTRETIEN.

SUR LA RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Surrexit Dominus : « Le Seigneur est ressuscité. »
(Luc., XXIV, 34.)

I. Non-seulement vous êtes ressuscité, Seigneur, mais vous êtes ressuscité le même que vous étiez et avec le même pouvoir. Vous étiez le Seigneur de toutes choses avant votre mort, vous l'êtes encore après votre résurrection. Vous montrez même, en ressuscitant, le souverain pouvoir que vous avez sur la terre et sur les hommes, dans le ciel et sur les anges, dans l'enfer et sur les démons, sur la vie et sur la mort. Vous faites trembler la terre; vous ouvrez les tombeaux; vous rappelez à la lumière les morts; vous rendez inutiles tous les efforts de vos ennemis; vous les effrayez, vous les terrassez, vous les laissez eux-mêmes sans action, sans force, presque sans vie : vous faites descendre des esprits célestes pour honorer votre triomphe; vous enlevez aux principautés et aux puissances infernales leurs dépouilles. Si durant trois jours vous avez voulu demeurer parmi les morts, vous n'y avez point été comme eux esclave de la mort, mais toujours libre (11). Vous n'y êtes resté qu'autant qu'il vous a plu; vous les avez quittés quand il vous a plu; et pour ressusciter vous n'avez eu besoin de nul autre que de vous-même. A votre volonté, la mort et la vie ont obéi : la mort a disparu, et vous en avez triomphé; la vie est revenue, vous l'avez reprise et rendue désormais digne de vous.

II. Vous êtes donc toujours le Seigneur; et c'est pour cela que votre Père, en vous introduisant aujourd'hui pour la seconde fois dans le monde, ordonne à ses anges de vous adorer et de vous rendre leurs hommages (12). Mais s'il l'ordonne à ses anges, ne nous l'ordonne-t-il pas à nous-mêmes? Et si les anges obéissent avec tant d'ardeur; s'ils vous adorent dans ce nouvel état, ô mon Dieu, quoique vous ne soyez ni mort ni ressuscité pour eux; les hommes, pour qui vous êtes ressuscité, ne doivent-ils pas encore, s'il est possible, avec plus de zèle vous présenter leurs adorations et célébrer votre triomphante résurrection?

III. Que tous les esprits bienheureux reconnaissent que vous êtes leur Seigneur et qu'ils sont vos anges, qu'ils vous donnent toutes les bénédictions qui vous sont dues : mais que les hommes, pour vous bénir, se joignent à eux; soit ceux que vous avez tirés des limbes, soit ceux que votre justice purifie dans le purgatoire, soit ceux qui vivent sur la terre. Que les rois et les peuples, que les savants et les ignorants, que les jeu-

nes et les vieux, que tous vous glorifient. O vous tous, les élus du Seigneur, chantez sa victoire, et solennisez ce grand jour (13). Vous avez fait éclater la force de votre bras, Seigneur, et vous avez accablé vos ennemis du poids de votre gloire. Vous serez le Seigneur de vos frères; tous les peuples vous serviront; toutes les tribus se prosterneront devant vous (14).

IV. Cependant le Seigneur ressuscité, le Seigneur de toutes choses, est-il le Seigneur et le maître de mon cœur? Il est entré mort dans le tombeau; mais il y a trouvé la vie, et il en est sorti glorieux. Il entre aujourd'hui dans mon cœur, il y entre vivant; mais n'y trouvera-t-il point la mort? Il est descendu dans les enfers, et il y a été le maître des enfers et des démons; il va descendre dans mon âme, mais ne la trouvera-t-il point rebelle à toutes ses volontés? Ah! faut-il donc que mon cœur soit plus froid que le sépulcre et plus dur que la pierre qui le fermait? Faut-il que je sois plus obstiné que l'enfer, et que mes passions soient plus indomptables que les démons? Jésus, non plus seulement fils de David, mais reconnu dans votre résurrection Fils de Dieu, ayez pitié de moi. Malgré mes résistances passées, je me rends enfin; je suis à vous : « Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu. » (Joan., XX, 28.)

V. Saint Thomas le crut parce qu'il vous vit ressuscité : plus heureux que lui, je crois sans avoir vu; et sur ce que vous avez révélé à votre Eglise, je proteste que vous serez toujours mon Seigneur, toujours mon Dieu. Daignez seulement, daignez agréer le parfait sacrifice que je vous fais de moi-même. Que tous mes sens, que toutes mes puissances intérieures, que tout ce qui est en moi et hors de moi vous soit soumis. C'est dans cette sainte dépendance qu'on trouve la vraie liberté; c'est en vous servant qu'on se dispose à régner éternellement avec vous. Ainsi soit-il.

VII. ENTRETIEN.

SUR LA RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Surrexit Dominus vere : « Le Seigneur est véritablement ressuscité. » (Luc., XXIV, 34.)

I. Ce n'est point une fiction, c'est une vérité; ce n'est point seulement une dévote pensée, c'est un point de foi : vous êtes ressuscité, Seigneur, et vous l'êtes, non en apparence, mais en effet.

II. Les mêmes prophètes qui ont prédit votre naissance et votre mort ont prédit votre résurrection. Vous l'avez vous-même prédite avant votre mort, et à vos amis et à vos ennemis. Les anges, au moment que vous êtes sorti du tombeau, l'ont révélée à trois saintes femmes; les soldats l'ont déclarée aux Scribes et aux Pharisiens; les morts ressuscités avec vous l'ont annoncée dans

(11) *Inter mortuos liber.* (Psal., LXXXVII, 6.)

(12) *Cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ; dicit : Et adorent eum omnes angeli ejus.* (Hebr., I, 6.)

(13) *Omnes electi ejus, agite dies latitæ et confitemini illi.* (Tob. XIII, 10.)

(14) *Serviant tibi populi, et adorent te tribus. Esto Dominus fratrum tuorum.* (Gen., XXVII, 29.)

Jérusalem ; vos apôtres et vos disciples l'ont prêchée ; ils ont confirmé par des miracles leur témoignage, et ils l'ont même scellé de leur sang.

III. Seigneur, à vous considérer sur nos autels, à vous considérer dans moi, présentement que je viens de vous recevoir, puis-je croire que vous soyez vraiment ressuscité ? Ou supposant que vous l'êtes et le croyant, puis-je croire que vous soyez dans moi et sur nos autels ? que votre corps ait une langue, et qu'il ne parle point ; qu'il ait des mains, et qu'il n'agisse point ; qu'il ait des pieds, et qu'il ne se soutienne point ? est-ce là un corps vivant ? n'est-ce pas un corps mort ?

IV. Que dis-je, Seigneur ? Ai-je donc si peu de foi ? Douterai-je de votre amour parce que vous m'avez beaucoup aimé ? Non, mon Dieu, je n'en doute point : vous êtes ressuscité, et vous êtes encore avec moi. Vous avez pris une vie glorieuse, vous en jouissez et dans le ciel et dans votre sacrement, mais avec cette différence, que dans le ciel vous en faites éclater la gloire, au lieu que vous la cachez dans votre sacrement et que vous y demeurez en état de mort, pour vous accommoder à ma faiblesse. O Agneau vivant, mais semblable à un mort, autant que vous êtes adorable dans les splendeurs des saints où vous brillez (15), autant l'êtes-vous sur la terre dans toutes les hosties consacrées où vous êtes caché et anéanti !

V. Mais si vous êtes vraiment ressuscité, Seigneur, le suis-je moi-même vraiment comme vous ? A en juger par mes sentiments et par mes dispositions ordinaires, hélas ! ne suis-je pas plus mort que jamais ? Je passe les journées entières sans donner un signe de vie, c'est-à-dire, sans pratiquer une seule vertu. Grand Dieu ! agissez aujourd'hui en Dieu, et faites voir que vous l'êtes. Vous êtes ressuscité malgré vos ennemis, ressuscitez-moi malgré moi-même, malgré mes résistances et mes habitudes criminelles.

VI. Vous avez ressuscité d'autres morts sans les consulter, vous pouvez me ressusciter de même. Vous n'avez qu'à vouloir et à commander, comme vous fîtes à ce jeune homme mort dans la ville de Naïm. Parlez comme vous parlatés alors : dites-moi avec la même autorité et avec la même force : Levez-vous et vivez. (*Luc.*, VII, 14.) S'il y faut mon consentement, et si vous l'avez attendu, Seigneur, ne l'attendez plus : je le donne ; je consens que vous me ressuscitiez avec vous. Non-seulement j'y consens, mais je le souhaite, mais je le demande, et par tout le zèle que vous avez pour votre gloire, et par toute la charité qui vous fait désirer si ardemment mon salut. Ainsi soit-il.

VIII. ENTRETIEN.

SUR LA RÉSURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR.

Surrexit Dominus vere, et apparuit Simoni : « Le Seigneur est véritablement ressuscité, et il a apparu à Pierre. » (Luc., XXIV, 34.)

I. Dès que vous fûtes ressuscité, Seigneur, il parut que vous l'étiez, et à votre tombeau qui demeura vide, et à votre corps qui devint glorieux. Il y parut dans le ciel, à la réjouissance extraordinaire de tous les bienheureux ; dans l'enfer, à la consternation des démons et des damnés ; dans la terre, aux tremblements dont elle fut agitée. Il y parut dans la Synagogue, à l'étonnement et à la frayeur des Scribes et des Pharisiens ; dans le cénacle, au courage tout nouveau et à la consolation dont vos disciples furent remplis en vous voyant ; dans le jardin des Olives et dans toute la ville de Jérusalem, aux sentiments de joie dont furent pénétrées et que firent éclater différentes personnes à qui vos anges et les morts ressuscités avec vous annoncèrent votre résurrection. Sidonc, Seigneur, je suis vraiment ressuscité comme vous, il faut qu'il y paraisse. Il faut, dis-je, mon Dieu, qu'il y paraisse à la réformation de mes mœurs, à ma ferveur dans votre service, à mon détachement du monde, des vanités du monde, des plaisirs du monde, et plus encore à un parfait détachement de moi-même. Il faut que le ciel, qui se réjouit sur la conversion des pécheurs (*Luc.*, XV, 7), se réjouisse de la mienne, que l'enfer en frémissse, que les hommes en soient édifiés, enfin qu'on la connaisse et qu'on soit témoin d'un changement auquel on ne s'attendait peut-être pas.

II. Heureux disciples qui eûtes le bonheur de voir votre Maître ressuscité, de voir et de toucher ses plaies, de voir et de toucher son cœur par la plaie de son côté, quelle fut alors votre surprise, quels furent les ravissements de votre âme ! Nos yeux l'ont vu, dites-vous cent fois dans la suite, en vous félicitant vous-mêmes de votre bonheur ; nos mains l'ont touché : mais avec quelle reconnaissance et quelle onction le disiez-vous ? Vous ne m'avez pas fait, Seigneur, la même grâce ; mais vous m'en faites une autre que je dois encore plus estimer. Vous vous montrâtes à eux, et vous ne vous montrez pas à moi ; ils vous virent, et je ne vous vois pas. Mais vous venez vous donner à moi par la communion ; et si je ne vous ai pas devant mes yeux, je vais vous porter dans mon cœur. S'il est agréable de voir un trésor, quel avantage de le posséder !

III. Ils virent vos plaies, et je vais boire tout le sang qui a coulé de vos plaies ; je vais par votre grâce en goûter toute la douceur, et m'en appliquer tout le prix. Vous leur permîtes de mettre leurs doigts dans vos plaies ; mais vous venez en personne dans moi, vous y entrez, vous y demeurez. Comme donc vous guérites les plaies de leur

(15) *Ecce in medio Agnum stantem tanquam occisum (Apoc., V, 6.)*

Âme en leur permettant de toucher les plaies de votre corps, j'attends de vous avec plus de sujet encore la même guérison. Comme vous dites à saint Thomas : *Ne soyez point incrédule, mais fidèle* (16) ; dites-moi, Seigneur, et dites-le-moi efficacement : Ne soyez point dissipé, mais plus recueilli ; ne soyez point si orgueilleux, mais plus humble ; ne vous aimez plus tant, ne vous attachez plus tant à vos volontés ; mais haïssez-vous vous-même, et accoutumez-vous à vous vaincre ; ne soyez point si impatient dans les moindres rencontres, mais plus doux, plus obligeant, plus charitable ; ne soyez point si inconstant, mais ferme et inébranlable dans vos résolutions.

IV. Cependant, Seigneur, ce qui m'étonne, ce que j'ai peine à comprendre, c'est qu'entre les disciples vous vous faites voir surtout à Pierre, à Pierre qui vous a renoncé, à Pierre qui vous a renoncé jusqu'à trois fois, à Pierre qui vous a renoncé avec des anathèmes et des serments. Est-ce donc ainsi que vous aimez les pécheurs préférablement aux justes mêmes ? J'aurais tort de le dire, ô mon Dieu, j'aurais tort de le penser. Mais vous voulez, Seigneur, nous apprendre que, si vous aimez les justes, vous aimez encore les pécheurs ; et que, maître de vos grâces, vous en faites part aux uns pour les récompenser de leur fidélité, et aux autres pour exercer envers eux votre miséricorde. Vous voulez nous apprendre qu'avant tous les siècles, dans le sein de votre Père, vous avez aimé les pécheurs, et que c'est pour eux que vous êtes descendu de votre gloire ; vous voulez nous apprendre que, si vous êtes demeuré trente-trois ans sur la terre, ce n'a pas été pour les justes, mais pour les pécheurs ; enfin vous voulez nous apprendre qu'après votre résurrection même, vous conservez toujours pour eux les mêmes sentiments et le même zèle. C'est pour cela, Seigneur, que vous allez d'abord à Pierre : c'est pour cela que vous le cherchez, que vous le visitez, et jusqu'à plusieurs fois ; non pas pour lui reprocher son intidélité, mais pour la lui pardonner ; non pas pour le dégrader de l'apostolat, mais pour le faire chef de votre Eglise, le pasteur des fidèles, le dépositaire de votre autorité et le dispensateur de vos grâces.

V. O bonté bonté sans bornes ! bonté digne de vous, mon Dieu ! Autrefois vous menaciez, vous punissiez : on vous craignait ; et de tous les peuples du monde celui qui vous était le plus cher vous appelait le « Dieu des vengeances. » (Psal. XCIII, 1.) Maintenant il semble que vous n'ayez que des faveurs à promettre et des grâces à répandre : vous ne voulez plus être appelé que le « Père des miséricordes, et le Dieu de toute consolation. » (II Cor., 1, 3.) Qu'il m'est doux, Seigneur, à moi qui pèche si souvent, de savoir que, quelques péchés que j'aie commis, je puis toujours espérer en vous, que vous me l'ordonnez ainsi, et que mon espérance ne sera

pas vaine ! O le Dieu de mon espérance, vous serez le Dieu de mon salut !

VI. Mais quand, Seigneur, vous faites-vous voir à Pierre ? Après que Pierre eut quitté l'occasion du péché, après qu'il eut pleuré amèrement son péché, après qu'il vous eut cherché avec amour. Si Judas eût fait pénitence comme Pierre, vous eussiez pardonné à Judas comme à Pierre ; ou si Pierre n'eût pas fait une autre pénitence que Judas, vous eussiez abandonné Pierre comme Judas. Il est vrai, Seigneur ; mais cette pénitence même de Pierre, cette confiance qu'il eut en vous, cet amour qui le porta à vous rechercher, furent des grâces ; ce furent les effets salutaires de ce regard de miséricorde que vous jetâtes sur lui et qui le converti.

Daignez, mon Dieu, vous tourner aussi vers moi, daignez me regarder comme Pierre et avec le même sentiment. Alors je pleurerai comme lui, j'aurai recours à vous comme lui, je vous chercherai comme lui ; et la visite dont vous m'honorez, dans ce saint jour, en sortant de votre sanctuaire pour venir à moi, toutes celles dont vous m'honorerez, seront pour moi des visites de grâces, des visites de renouvellement et de ferveur.

VII. Quels furent les sentiments de saint Pierre lorsqu'il vous revit, Seigneur, pour la première fois ? Egalement touché et d'une joie sensible et d'une douleur plus vive que jamais, il reconnut son Sauveur, il se jeta à vos pieds, il les embrassa, il les arrosa de ses larmes, il vous jura une fidélité éternelle, et il la garda. Voilà ce qu'il ressentit au fond de son âme, et ce qu'il fit ; et voilà ce que je dois ressentir et faire moi-même. Je prends part comme lui à votre gloire, Seigneur ; je me confesse pécheur comme lui et plus que lui ; je me reconnais indigne de la grâce que vous me faites en me visitant. Retirez-vous de moi, mon Dieu, retirez-vous de moi. Mais, Seigneur, si, parce que je suis pécheur, vous vous retirez de moi, que ferai-je ? où irai-je ? Ah ! plutôt, mon Dieu, venez à moi, venez-y souvent, afin que je cesse d'être pécheur ; et faites que je cesse d'être pécheur afin que vous puissiez plus souvent encore me visiter et venir à moi.

VIII. Que faut-il, Seigneur, pour me disposer à vous recevoir ? Pénitence sincère : hélas ! mon Dieu, vous voyez actuellement ce qui se passe dans mon cœur et ce qui le touche. Vigilance continuelle : plus d'autre attention que sur moi-même et sur tous les mouvements de mon âme, pour les régler. Fidélité inviolable : plus de rechutes, Seigneur ; je l'ai dit bien des fois, mais je le dis, ce me semble, aujourd'hui tout autrement : ou mourir, mon Dieu, ou ne vous plus offenser. Ce n'est pas assez : ou mourir ou vous aimer et vous servir jusqu'au dernier soupir de ma vie. Ainsi soit-il.

(16) *Noli esse incredulus, sed fidelis.* (Joan., XX, 27.)

IX. ENTRETIEN.

SUR L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR.

I. Allez, Seigneur; la terre n'est plus une demeure qui vous convienne; le ciel vous appartient, et vous en êtes le maître. Allez prendre possession de ce royaume éternel, et vous asseoir à la droite de Dieu. Vous en êtes descendu pour l'amour des hommes; vous êtes sorti du sein de votre Père pour venir parmi nous et pour vous montrer au monde : il est temps que vous quittiez le monde et que vous retourniez à votre Père.

II. Quels combats n'avez-vous pas eu à soutenir? Quels ennemis n'avez-vous pas eu à surmonter? Mais enfin vous avez vaincu la chair et le monde par les douleurs et les ignominies de votre passion : vous avez noyé le péché dans votre sang; vous avez terrassé toutes les puissances des ténèbres par la vertu de votre croix; vous avez confondu l'enfer par votre descente dans les limbes; vous avez fait mourir la mort même par votre résurrection. Après tant d'ennemis abattus, tant de victoires remportées, allez, glorieux et aimable vainqueur; il est juste que vous receviez tous les honneurs du triomphe.

III. Qui pourrait désormais vous arrêter, et que vous reste-t-il à faire sur la terre? Vous l'avez dit, Seigneur, et il est vrai : « Tout est consommé (17). » Toutes les prophéties sont accomplies, tous les vices sont éteints, toutes les vertus sont enseignées, tous les démons sont enchaînés, tous les hommes sont rachetés, tous les enfers sont fermés, tous les cieux sont ouverts. Père éternel, votre gloire est réparée, votre justice est satisfaite, votre service est rétabli, toutes vos volontés sont exécutées. Votre Fils vous a glorifié; c'est à vous maintenant à le couronner de gloire et à lui donner ce que vous en avez reçu.

IV. Anges du ciel, esprits bienheureux, venez au-devant de votre Roi, et assemblez-vous autour de lui pour honorer son triomphe. Suivez-le, heureux élus, dont il a brisé les fers, et qu'il a tirés de cette région de la mort où vous languissiez depuis tant de siècles. Comme c'est pour vous qu'il est descendu du ciel, il ne veut pas remonter au ciel sans vous. Et vous, sainte Mère de Jésus, si vous ne pouvez l'accompagner en effet, et s'il vous laisse encore pour quelque temps dans ce lieu d'exil, vous l'accompagnerez au moins par avance et des yeux et du cœur. Allez, divine Marie, allez sur la montagne : c'est là que doit commencer sa marche. C'est de là qu'il doit partir et s'élever, environné d'une splendeur céleste et tout brillant de lumière. Allez jouir du spectacle le plus consolant pour vous. Vous l'avez vu dans la souffrance et dans la confusion; allez le voir dans le plus bel éclat de la gloire.

V. Cependant, Seigneur, est-ce seulement pour vous que vous rentrez dans votre royaume? n'est-ce pas encore pour nous-mêmes? Vous y montez comme notre chef, et vous allez, selon la promesse que vous nous en avez faite, préparer à vos élus les places qui leur sont destinées. Vous y montez comme notre Médiateur, et vous allez présenter pour nous à votre Père les fruits de cette rédemption surabondante qui a réconcilié le ciel et la terre. Vous y montez comme notre guide; et en nous montrant le terme où nous devons aspirer, vous nous tracez le chemin par où nous devons marcher.

VI. Chef adorable de cette Eglise militante que vous avez formée sur la terre par les travaux de votre vie mortelle, donnez-nous part à la gloire de cette Eglise triomphante que vous commencez à rassembler dans le ciel, et dont vous devez être l'éternelle félicité. Nous sommes vos fidèles, nous sommes vos membres; et partout où le chef se trouve, les membres doivent s'y trouver avec lui. Sans nous, sans le bonheur de vous posséder et de vous voir, quel repos pouvons-nous goûter dans cette vallée de larmes où nous demeurons? Et que peut nous offrir le monde, qui nous tient lieu de cette béatitude souveraine que l'on goûte en vous et avec vous? Il est vrai que vous êtes encore parmi nous, et que vous avez accompli la parole que vous nous aviez donnée de demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siècles, mais vous y êtes obscur et caché. Nous vous possédons, mais nous ne vous voyons pas; et ces voiles qui vous environnent nous empêchent de bien goûter votre présence. C'est une présence véritable; mais, toute réelle et toute véritable qu'elle est, elle a toutes les rigueurs de l'absence. Ah! Seigneur, quand viendra le jour où je sortirai de ce bannissement? Quand paraîtrez-vous à mes yeux avec toute votre gloire? Je languis dans cette attente, je soupire vers ma bienheureuse patrie, je tourne là tous mes regards. La mort qui doit me séparer du monde sera un bien pour moi. Aussi, qu'est-ce que j'éprouve tous les jours dans cette vie? Douleurs, chagrins, afflictions. S'il y a quelque bonheur pour moi, c'est dans l'espérance que je vous retrouverai, que je vous reverrai. Venez, Seigneur, venez et ne tardez pas; ou plutôt faites-moi, Seigneur, aller à vous : le monde ne m'est plus rien, et mon cœur est déjà avec vous dans le ciel.

VII. Médiateur tout-puissant, nous ne pouvons rien sans vous. Si c'est vers vous que nous devons tendre sans cesse, ce n'est que par vous que nous y pouvons arriver. Souvenez-vous de la parole que vous nous avez donnée dans la personne de vos apôtres, de ne nous pas laisser sur la terre comme des orphelins, sans secours, sans soutien, sans appui. Souvenez-vous que vous vous êtes engagé à prier pour nous votre Père, et à faire descendre sur nous ses grâces.

(17) *Consummatum est.* (Joan., XIX, 30.)

Souvenez-vous que vous nous avez reconnus devant lui pour vos enfants, pour votre troupeau, pour votre héritage, pour votre conquête. Conservez-la, cette conquête qui vous a tant coûté; cultivez-le, cet héritage que vous avez acquis par votre sang; conduisez-le, ce troupeau que vous avez rassemblé par vos soins; protégez-les, ces enfants qui vous ont été si chers, et qui le sont encore. Nous sommes pécheurs, et comme pécheurs nous sommes indignes de toutes les grâces du ciel; nous sommes dignes même de toutes ses vengeances. Nous sommes faibles, et notre faiblesse nous fait sans cesse pencher au mal, et nous rend incapables de tout bien. Mais allez, aimable Sauveur, allez vous présenter à votre Père : montrez-lui les plaies de votre corps adorable; vous en portez encore les vestiges dans vos mains, dans vos pieds, dans votre sacré côté. A cette vue toute sa colère se calmera, ses foudres demeureront suspendus : que dis-je ? il ouvrira tous ses trésors, il en tirera les grâces les plus puissantes et il les fera couler sur nous.

VIII. Que pourra-t-il vous refuser, divin Rédempteur, lorsque vous lui représenterez encore plus efficacement que la veille de votre passion, que c'est lui qui vous a envoyé pour nous; que si nous sommes pécheurs et criminels, vous avez lavé nos péchés et expié nos crimes ? Vous paraîtrez devant lui comme le grand prêtre lorsqu'il entrait dans le sanctuaire, non pas pour lui offrir le sang des animaux, mais le vôtre. Vous nous servirez de pontife, et vous serez exaucé selon la révérence qui vous est due (18).

IX. J'approcherai donc, Seigneur, avec confiance du trône de votre miséricorde. J'aurai recours à vous dans tous mes besoins; je vous ferai entendre mes vœux. Vous serez d'autant plus touché de mes maux que vous les avez tous éprouvés sur la terre autant que nous et encore plus que nous.

X. Enfin, guide fidèle, si nous vous demandons votre secours, c'est pour marcher après vous et dans la même route que vous. Il n'y a point d'autre bonheur à espérer pour nous que celui dont vous allez prendre possession; il n'y a point d'autre chemin pour y parvenir que celui que vous nous avez tracé. Si je veux être glorifié comme vous, il faut que je m'abaisse comme vous; si je veux être récompensé comme vous, il faut que je travaille comme vous; si je veux être couronné comme vous, il faut que je combatte, que je souffre comme vous. Serais-je assez téméraire et assez injuste pour prétendre entrer dans votre royaume à d'autres conditions que vous ? Et doit-on compter pour beaucoup ce qu'il en coûte dans la voie, quand le terme est si heureux ?

XI. Cependant, Seigneur, qu'ai-je fait jusqu'à présent pour le ciel ? et que n'ai-je point fait au contraire pour le monde ? Qu'ai-je fait pour des biens infinis et immortels ? et que n'ai-je point fait pour des biens périssables et mortels ? O aveuglement ! ô insensibilité de mon cœur ! C'est en ce jour, ô mon Dieu, c'est dans ce mystère d'espérance que je prends des idées plus relevées, des sentiments plus dignes de vous, et, si je l'ose dire, plus dignes de moi. Je connais enfin de quelle conséquence il est pour moi de mieux employer mes soins. Que ne puis-je rappeler toutes mes années passées, et les mieux faire valoir ! Mais du moins je puis vous consacrer toutes celles qui me restent à passer. J'en puis ménager pour vous tous les moments. Ah ! Seigneur, ce sera bien au même temps pour moi-même que je les ménagerai, puisque vous voulez les récompenser par un éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

X. ENTRETIEN.

POUR LA FÊTE DE LA PENTECÔTE.

Paraphrase de l'hymne : « Veni, sancte Spiritus. »

I. (19) Esprit Saint et sanctificateur des âmes, venez, répandez seulement sur moi un rayon de votre lumière. Un rayon suffira pour m'éclairer, et une étincelle de ce feu céleste que vous allumez dans les cœurs aura bientôt embrasé le mien et le purifiera dans un moment de toutes les affections de la terre. Venez : s'il faut faire monter vers vous des vœux pour vous faire descendre sur nous, vous voyez dans mon âme les vœux que je forme; vous entendez mes soupirs et la prière que je vous adresse. Venez : mon cœur est ouvert pour vous recevoir; et s'il ne l'est pas, il ne tient qu'à vous de l'ouvrir. Une touche de votre grâce vous y donnera bientôt une entrée libre. Venez donc, Esprit, et rendez-moi tout spirituel : détruisez en moi l'esprit du monde, cet esprit d'intérêt, cet esprit d'orgueil, cet esprit de sensualité et de plaisir. Détruisez mon esprit propre, et soyez vous-même désormais le seul esprit qui m'anime. Venez, Esprit-Saint : sanctifiez toutes mes facultés intérieures; sanctifiez toutes mes facultés extérieures, toutes mes pensées, toutes mes paroles, toutes mes actions; sanctifiez-moi comme vous êtes saint.

II. (20) Mon âme dénuée de toutes les vertus languit dans une triste disette : mais vous êtes le Père des pauvres; vous êtes la source intarissable de toutes les grâces divines, le dépositaire de tous les trésors du ciel, le dispensateur de tous ses dons; et c'est aux âmes humiliées devant vous, et qui reconnaissent leur misère, que vous les communiquez avec plus d'abondance. Mon

(18) *Exauditus est pro sua reverentia.* (Hebr., V, 7.)

(19) *Veni, sancte Spiritus,
Et emitte celitus
Lucis tue radium.*

(20) *Veni, Pater pauperum,
Veni, dator munerum,
Veni lumen cordium*

cœur séduit et aveuglé est sujet à mille illusions. Tout contribue à le tromper, tout y conspire, et dans moi et hors de moi : la cupidité qui me domine, le charme du monde qui m'enchaîne, les objets qui frappent mes sens. Mais vous êtes la lumière des cœurs : cette lumière que nous voyons brille seulement à nos yeux, et ce fut d'abord sous cette figure sensible que vous descendîtes sur les apôtres ; mais sans vous faire voir, vous avez des opérations plus intimes, et qui, pour être secrètes, n'en sont que plus puissantes. Votre lumière passe jusqu'au cœur ; et quand un cœur est éclairé de cette lueur divine, il prend bien d'autres sentiments que ceux qui le touchaient, et forme bien d'autres désirs : il découvre tout le néant des vanités humaines ; il en connaît toute la bagatelle, tout le danger, toute la corruption. Ce qui l'éblouissait, ce qui le charmait et l'enivrait, lui devient méprisable, et il n'a d'estime que pour les biens invisibles et pour les choses du ciel.

III. (21) Cependant, divin Consolateur, vous savez bien dédommager une âme des fausses joies du monde, auxquelles elle renonce. Y a-t-il même dans la vie un autre bonheur solide que celui qui vient de vous ? Hélas ! depuis tant d'années je cherche un repos que je ne trouve point, parce que je ne le cherche pas où il est. Se passe-t-il un jour où je ne sois sans cesse exposé à mille chagrins ? où l'est-ce que je trouve partout, sinon qu'amertume et affliction ? Je m'en suis plaint tant de fois, mais toujours en vain : mes peines me suivent partout et souvent il en naît de nouvelles de là même où je croyais recevoir ma consolation. Mais qui peut dire ce que sent une âme où vous venez faire votre demeure ? Vous y entrez comme un hôte ardemment désiré, longtemps attendu, et qui apporte par sa présence la joie à toute une maison. Vous y descendez comme une rosée douce et rafraîchissante, qui humecte le sein de la terre et qui couvre de fleurs une campagne aride et desséchée. Tout affligé qu'on est, ou qu'on le parait, dès que vous êtes dans un cœur, et que vous y faites seulement couler une goutte de votre onction sainte, il jouit d'un calme inaltérable. Au milieu des plus violents combats, il est en paix ; parmi les plus amers dégoûts, il est content : il ne sait par où il l'est, ni comment il l'est ; mais il l'est, et il l'est de telle sorte, qu'un moment de ces délices intérieures lui fait oublier tout ce qu'il a jamais ressenti dans le monde, ou de plus douloureux, ou de plus agréable et de plus doux.

IV. (22) Si donc je suis dans le travail, engagé dans une multitude d'affaires qui m'embarrassent, occupés des soins de la vie qui me fatiguent, au milieu de mes fatigues et de mes embarras, c'est en vous que je me reposerai. Si mes passions s'allument, et qu'il faille réprimer leurs saillies trop vives et trop ardentes, ce sera vous qui en amortirez le feu ; si l'adversité m'abat, et qu'exposé à mille revers et à mille accidents fâcheux, j'aie besoin de secours et d'appui, ce sera vous qui me relèverez et qui me servirez de soutien. Vous me tiendrez lieu de toutes choses, de soulagement, de préservatif, de remède, d'ami, de confident, de père, de conseil, de conducteur, de maître.

V. (23) O sainte lumière, lumière éternelle et toujours subsistante, principe de tout bien, remplissez les cœurs de tous vos fidèles. Ils sont à vous, divin Esprit, puisque c'est par vous qu'ils ont été régénérés, et que c'est encore par vous qu'ils vivent d'une vie spirituelle et toute céleste. Ce sont les membres de cette Eglise dont le Sauveur des hommes a formé le corps mystique, et que vous devez animer. Excitez-les, purifiez-les, vivifiez-les, imprimez leur profondément dans l'âme votre loi ; non plus cette loi de rigueur que Moïse reçut gravée sur des tables, mais cette loi de grâce que Jésus-Christ est venu graver dans les cœurs ; non plus cette loi de terreur et propre des esclaves, mais cette loi d'amour et propre des enfants : cette loi que vous mettez aujourd'hui dans toute sa force, en y mettant le dernier sceau ; cette loi que les apôtres en votre nom et par votre inspiration ont publiée dans tout le monde, qui s'y est maintenue depuis tant de siècles et malgré tant de persécutions, qui s'y maintient encore et qui y domine. Faites-nous la connaître, cette loi pure et sans tâche ; faites-nous en voir la droiture, la sagesse, l'équité, l'excellence, la perfection, la douceur, tous les avantages. En la connaissant, nous l'aimerons ; et en l'aimant, nous la pratiquerons.

VI. (24) Sans vous, sans l'assistance de votre grâce, qu'y a-t-il de bien en l'homme, et que peut-il faire ? Elle est, cette grâce divine, comme une eau purifiante, qui nous lave de toutes nos souillures ; comme une rosée bien-faisante, qui nous tire de nos langueurs et de nos sécheresses ; comme un remède salutaire, qui ferme et qui guérit toutes nos plaies. Mon cœur fût-il plus dur que le fer, elle peut l'amollir ; fût-il plus froid que la glace, elle peut l'enflammer ; fût-il dans le plus long égarement, elle peut le ramener. Faites-la couler sur moi cette eau

(21) *Consolator optime,
Dulcis hospes animæ,
Dulce refrigerium.*

(22) *In labore requies,
In astu temperies,
In fletu solatium.*

(23) *O lux beatissima,
Reple cordis intima*

Tuorum fidelium.

(24) *Sine tuo numine,
Nihil est in homine,
Nihil est innoxium.*

*Lava quod est sordidum,
Riga quod est aridum,
Sana quod est saucium.*

purifiante; et qu'elle efface tout ce qu'il y a en moi d'impur. Versez-la sur moi, cette rosée bienfaisante, et qu'elle fasse germer dans mon cœur toutes les vertus. Donnez-moi, ce remède salutaire, et qu'il remette mon âme dans une parfaite santé, en la débarrassant de ses habitudes vicieuses et de toutes les affections de la terre.

VII. (25) C'est ce que vous avez fait dans les apôtres et dans les premiers chrétiens : et ce que vous avez fait dans eux, vous le pouvez faire encore dans nous. Ayez égard au caractère tout divin que nous portons, et dont vous nous avez marqués dans notre baptême. Ayez égard à la confiance qui nous fait recourir à vous, et avec laquelle nous vous prions. Dès que les apôtres et les premiers fidèles vous eurent reçu, quels merveilleux changements firent-ils tout à coup paraître ! Quelle pureté dans leurs vues ! quelle droiture dans leurs intentions ! quelle fermeté dans leurs sentiments ! quelle sublimité dans leurs discours ! quelle régularité dans leur conduite ! quel mépris du monde ! quel détachement d'eux-mêmes ! quel amour pour Dieu ! quel zèle pour sa gloire, et quelle ferveur dans l'observation de tous leurs devoirs ! Voilà ce que vous opérâtes dans eux, et comme Esprit de vérité, et comme Esprit de sainteté. Comme Esprit de vérité, vous leur communiquâtes le don de sagesse, pour apprendre à n'estimer que les biens éternels ; le don d'intelligence, pour comprendre les grands principes de la foi et pour se les appliquer à eux-mêmes ; le don de science, pour connaître la perfection évangélique et les moyens d'y parvenir ; le don de conseil, pour découvrir tous les obstacles du salut et pour se préserver des pièges et des illusions du monde et de la nature corrompue. Comme Esprit de sainteté, vous leur communiquâtes le don de force, pour surmonter toutes les difficultés qui se présentaient, et pour demeurer fermes dans votre loi, malgré toutes les considérations humaines, malgré les tourments et la mort même ; le don de piété, soit envers Dieu pour l'aimer, soit envers le prochain pour lui rendre tous les devoirs de la charité chrétienne ; enfin le don de crainte, pour concevoir une sainte horreur du péché, et pour se tenir dans une attention et une vigilance continuelle sur eux-mêmes. Souverain dispensateur de ces dons précieux, daignez m'en faire part, et ne soyez pas moins libéral pour moi que pour les autres.

VIII. (26) J'ai trop longtemps désiré des biens fragiles ; et peut-être ai-je trop fait de vœux au ciel pour les obtenir. Mais, ô Esprit de vérité, ô Esprit de sainteté, ce que je vous demande aujourd'hui, ce que je vous demande par-dessus tout, ce que je vous de-

mande même comme l'unique bien que je dois estimer dans la vie et rechercher, ce sont les secours nécessaires pour vivre saintement, pour mourir saintement, et pour régner avec vous éternellement. Ainsi soit-il.

XI^e ENTRETIEN.

SUR LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

I. O abîme ! ô profondeur impénétrable ! un seul Dieu en trois personnes, et trois personnes dans un seul Dieu : Père, Fils, Saint-Esprit. Père égal au Fils, Fils égal au Père, Père et Fils égaux au Saint-Esprit, et Saint-Esprit égal au Père et au Fils. Même divinité, même majesté, même immensité, même éternité, même puissance, même essence. En sorte néanmoins que le Père n'est pas le Fils, que le Fils n'est pas le Père, que le Père et le Fils ne sont pas le Saint-Esprit, et que le Saint-Esprit n'est ni le Père ni le Fils : mais que la personne du Père est distinguée de celle du Fils, que la personne du Fils est distinguée de la personne du Père, et que la personne du Saint-Esprit est distinguée de la personne du Père et de la personne du Fils. C'est là, mon Dieu, que la raison humaine ne peut atteindre. Toutes ses lumières s'éteignent dès qu'elle veut percer au travers de ces voiles sombres où votre suprême grandeur est enveloppée ; et plus elle fait d'efforts pour éclaircir cet ineffable mystère, plus elle sent sa faiblesse et demeure dans l'obscurité.

II. Que dis-je, mon Dieu ! Ce ne sont ni des voiles épais ni des ombres obscures qui vous dérobent à ma vue ; mais c'est au contraire la splendeur trop éclatante qui vous environne. Quand je veux m'appliquer à regarder cet astre que vous faites briller sur nos têtes pour nous servir de flambeau, son éclat trop vif m'éblouit, et mes yeux ne le peuvent bien voir, parce qu'il est trop visible ; et quand je veux considérer votre divine essence, il ne faut pour vous cacher à moi, que vous-même. La lumière où vous habitez est inaccessible (1 Tim., VI, 16) ; je n'en puis soutenir les rayons : et comme les anges qui assistent devant vous et auprès de votre trône, saisis d'admiration et se couvrant le visage de leurs ailes, se contentent de redire sans cesse que vous êtes trois fois Saint (Isa., VI, 2, 3) ; frappé de votre gloire, confus et interdit, je me contente de m'écrier, que vous êtes trois fois grand.

III. Mais, Seigneur, ce que je ne puis comprendre, ce que je ne puis découvrir, je le puis croire, je le dois croire, je le crois en effet, et par là je vous rends, ô sainte Trinité, l'hommage de mon esprit. Je crois

*Flecte quod est rigidum,
Fove quod est frigidum,
Rege quod est devium.*

(25) *Da tuis fidelibus
In te confidentibus,*

GRATEURS CHRÉTIENS. XC.

Sacrum septenarium.

(26) *Da virtutis meritum,
Da salutis exitum,
Da perenne gaudium.*

que le Père n'a point d'autre principe que lui-même, ou plutôt qu'il est sans principe; que le Fils est produit par le Père, et qu'il en est l'image substantielle; que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et qu'il est le terme de leur amour. Je crois que le Père, quoique principe du Fils, n'est point avant le Fils; que le Père et le Fils, quoique principes du Saint-Esprit, ne sont point avant le Saint-Esprit. J'adore le Père comme Dieu, le Fils comme Dieu, le Saint-Esprit comme Dieu; et cependant je n'adore dans ces trois divines personnes, et je crois n'adorer que le même Dieu. Plus il m'en coûte, Seigneur, pour réduire ma raison dans ce saint esclavage, plus il y a de gloire pour vous et de mérite pour moi.

IV. C'est ainsi, mon Dieu, que je l'ai confessé dans mon baptême, et c'est en votre nom que j'y reçus le caractère de chrétien : c'est, dis-je, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Caractère glorieux, titre de distinction, qui me relève, sans que je l'aie mérité, au-dessus de tant de nations infidèles. Qu'y avait-il en moi, Seigneur, qui fût digne d'une préférence que je dois estimer comme le plus grand de tous les bienfaits? Qu'y avez-vous trouvé qui vous engageât à me prévenir de tant d'autres grâces? Mais moi, mon Dieu, tout ne m'engage-t-il pas, en vous rendant l'hommage de mon esprit par la foi, à vous rendre encore l'hommage de mon cœur par l'amour?

V. Père adorable et créateur de toutes choses, c'est vous qui avez formé ce grand univers. Le ciel et la terre sont vos ouvrages, et la beauté de vos ouvrages nous fait connaître les perfections infinies de l'ouvrier. Ce n'est pas pour eux-mêmes que vous les avez créés, mais pour moi. Les astres ne brillent dans le ciel que pour me communiquer leur lumière, et la terre ne porte des fruits que pour me servir d'aliment. Tout ce que j'aperçois donc autour de moi m'annonce et vos grandeurs et vos bienfaits. Que dis-je? Vous m'avez créé à votre image. Tout ce que j'ai, je ne l'ai que de vous, et tout ce que je suis, je ne le suis que par vous. Vous m'avez donné une âme spirituelle; et cette âme, par les trois puissances qui lui sont propres, la mémoire, l'entendement et la volonté, a une ressemblance particulière avec cette auguste Trinité de personnes que je reconnais et que j'adore dans ce mystère. Par la mémoire, qui est comme le principe de toutes ses opérations, elle vous représente, Père tout-puissant, vous de qui procèdent le Fils et le Saint-Esprit. Par l'entendement, qui lui sert à connaître, elle représente le Fils, qui est votre Verbe, et que vous engendrez dans les splendeurs des saints par voie de connaissance. Par la volonté, qui la rend capable d'aimer, elle représente le Saint-Esprit, que vous produisez avec votre Fils par amour. A quel autre que vous, Seigneur, les doit-elle consacrer, ces trois mêmes puissances, puisqu'elle ne les a reçues que de vous? A qui doit-elle penser qu'à vous? Qui

doit-elle s'appliquer à connaître que vous? Qui doit-elle aimer que vous? J'en dis trop peu, mon Dieu : à quel autre que vous doit-elle se consacrer elle-même tout entière, puisqu'elle est sortie tout entière de votre sein, et qu'elle vous est par conséquent redevable de tout son être? Pour peu qu'elle se partage, n'est-ce pas vous dérober un bien qui vous appartient? Vous avez encore plus fait : car à cette âme spirituelle vous avez uni un corps; et ce corps mortel et corruptible, votre providence prend soin de le conserver, et fournit sans cesse à son entretien. Ah! Seigneur, vous m'avez tout donné; que vous ai-je rendu? Vous avez tout fait pour moi; qu'ai-je fait pour vous?

VI. Fils adorable et mon Sauveur, c'est vous qui m'avez retiré de l'enfer, à quoi je devais être éternellement condamné. C'est vous qui m'avez ouvert le ciel, d'où je devais être éternellement banni. Que vous en a-t-il coûté pour cela, et qu'avez-vous épargné? Pour me glorifier, vous êtes descendu de votre gloire; pour me justifier, vous avez pris la forme de pécheur; pour me relever, vous vous êtes anéanti; pour me tirer de la servitude, vous vous êtes fait obéissant; pour me rendre heureux, vous avez voulu souffrir; enfin pour me ressusciter, vous vous êtes soumis à la mort. (*Philipp., II, 7, 8.*) Si je dois tant à votre Père pour m'avoir donné la vie naturelle par la vertu de sa parole; que vous dois-je pour m'avoir donné une vie spirituelle et divine par l'effusion de votre sang?

VII. Esprit adorable et mon sanctificateur, c'est par vous que la charité de Dieu est répandue dans nos cœurs : ce don le plus précieux de tous les dons, ce don qui nous fait amis de Dieu, héritiers de Dieu. Comme vous êtes l'amour du Père et du Fils, c'est vous qui nous unissez au Père et au Fils par amour. Pour nous maintenir dans cette sainte union, ou pour nous y faire rentrer quand le péché l'a rompue, quelle abondance de grâces faites-vous couler sur nous? Que de lumières pour nous éclairer, que d'inspirations secrètes pour nous toucher, que d'avertissements salutaires pour nous corriger? Si je forme une bonne pensée, c'est vous qui m'aidez à la former, et qui la formez avec moi; si je conçois un bon désir, c'est vous qui m'aidez à le concevoir, et qui le concevez avec moi; si je pratique une bonne œuvre, c'est vous qui m'aidez à la pratiquer, et qui la pratiquez avec moi. Ainsi, vous êtes la source de tout le bien qui est en moi; et je ne puis même sans vous vous en marquer la juste reconnaissance qui vous est due, ni vous remercier de vos grâces que par une grâce de votre part toute nouvelle. Donnez-moi, cette grâce; et puisque je ne puis mieux reconnaître vos dons que par le saint usage que j'en ferai, en les répandant sur moi, faites que j'en profite autant que vous le voulez et autant que je le dois.

VIII. Sans cela, sans ce saint usage de tant de biens dont vous m'avez comblé, et dont vous me comblez encore tous les jours,

Trinité souverainement libérale et bienfaisante, de quel compte me trouverai-je chargé à la mort, et comment paraîtrai-je devant vous? Quand, pour soutenir mon âme dans ce triste passage, le prêtre lui dira : Sors, âme chrétienne, sors au nom du Père qui t'a créée, au nom du Fils qui t'a rachetée, au nom du Saint-Esprit qui t'a sanctifiée : ah! mon Dieu, que seront mes sentiments, et de quelle frayeur serai-je saisi, si je me souviens que je l'ai abandonné, ce Père à qui je devais me dévouer comme à mon créateur; que je l'ai renoncé, ce Fils à qui je devais m'attacher comme à mon Sauveur; que je l'ai contristé et rejeté, ce divin Esprit à qui je devais me laisser conduire comme à mon sanctificateur? Mais, au contraire, de quelle confiance me remplira le souvenir de mes œuvres passées si elles ont servi à votre gloire, ô mon Dieu! à la gloire du Père, par une humble soumission à ses volontés; à la gloire du Fils, par une sainte conformité à ses exemples; à la gloire du Saint-Esprit, par une fidélité constante à suivre ses divines inspirations? C'est alors que je retournerai à vous, Seigneur, comme à ma dernière fin, après être sorti de vous comme de mon premier principe. C'est alors, ô Trinité bienheureuse, que j'irai goûter dans votre sein la souveraine béatitude, et recevoir de vous la vie de la gloire, après en avoir reçu la vie du corps et celle de la grâce. Ainsi-soit-il.

XII. ENTRETIEN.

POUR LA FÊTE DU SAINT-SACREMENT.

Dans cet entretien on considère Jésus-Christ comme ami et comme bienfaiteur.

I. « Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître. Mais je vous appellerai mes amis, parce que je vous ai communiqué toutes les connaissances que j'ai reçues de mon Père (27). » Ce sont là vos paroles, Seigneur. Paroles dignes de votre infinie bonté! paroles également glorieuses et consolantes pour nous! paroles dont vous ne vous servez point en parlant des anges. Vous ne les appelez que vos envoyés : vos prophètes et vos apôtres ne les appellent que vos ministres et vos serviteurs; et vous nous appelez vos amis! Vous nous permettez d'approcher en cette qualité de votre autel, et de nous entretenir avec vous, de vous y parler avec confiance, et de vous y parler même avec une espèce de familiarité!

II. Qui suis-je, Seigneur? Moi, mon Dieu, moi votre ami! Quelle proportion entre vous et moi? et cependant il doit y avoir de la proportion entre les amis. Quel retour de ma part? et cependant il doit y

avoir du retour dans l'amitié. Tant d'offenses, Seigneur, tant d'outrages, sont-ce là les preuves que je vous ai données, ou que je devais vous donner de mon amour!

III. Vous l'avez dit néanmoins, Seigneur, et vous nous le dites encore intérieurement, que nous sommes vos amis (28), et que j'ai, moi en particulier, l'avantage de l'être. Ah! je vous entends, mon Dieu : vous me traitez ainsi, non pas parce que je vous aime, mais parce que vous m'aimez malgré toute mon indignité; vous me traitez d'ami, non pas parce que je le suis en effet, mais parce que vous voulez que je le sois. Vous donc qui pouvez faire et qui faites si souvent ce que vous dites, en m'appellant votre ami, faites, Seigneur, que je le devienne.

IV. Souffrez, mon Dieu, que, pour exciter dans mon cœur ce saint amour, je repasse ici devant vous, autant qu'il m'est possible, vos innombrables bienfaits. Vous m'avez aimé avant que je fusse au monde, avant que le monde fût créé, avant tous les siècles. Votre amour pour moi, de même que votre être, n'a jamais eu ni commencement ni interruption. Quand vous voulûtes dans la plénitude des temps vous faire homme, vous ne fûtes pas plutôt conçu comme Dieu-Homme, que vous commençâtes à m'aimer. Pendant que vous avez vécu sur la terre, dans les travaux de votre vie agissante, dans les ignominies et les douleurs de votre vie souffrante, dans votre agonie, vous ne cessâtes jamais de penser à moi et de m'aimer. Depuis que vous êtes monté au ciel, l'éclat de votre gloire ne vous a point changé, ni n'a rien diminué de votre amour pour moi. Enfin, dans votre Sacrement il semble que ce même amour ait anéanti toute votre majesté et toutes vos autres perfections, pour y éclater seul et pour y paraître davantage. N'est-ce donc pas à vous, Seigneur, que je dois aussi m'attacher? Où trouverai-je un ami plus fidèle et plus constant (29)?

V. Vous êtes encore, Seigneur, le plus puissant et le plus efficace de tous les amis. Vous m'avez créé, et en me créant vous m'avez donné l'être, la vie, le sentiment, la raison, la liberté, toutes les puissances de l'âme et tous les organes du corps. Vous m'avez conservé jusqu'à cette heure; et pour me conserver, vous m'avez créé autant de fois que j'ai vécu de moments.

Après m'avoir donné l'être naturel par la création, vous m'avez encore donné dans le baptême l'être surnaturel de la grâce. Vous me l'avez conservée, cette grâce si précieuse, aussi longtemps que je l'ai voulu. Vous me l'avez rendue toutes les fois que je vous l'ai redemandée. Et pour cela, que de lumières m'ont éclairé! que d'inspirations

(27) Jam non dicam vos servos, quia servus nescit quid faciat dominus ejus. Vos autem dixi amicos, quia omnia quaecunque audivi a Patre meo nota feci vobis. (Joan. XV.)

(28) Eris tu inter amicos regis. (I Mach., II, 18.)

(29) Ne derelinquas amicum antiquum; novus enim non erit similis illi. (Eccli., IX, 14.)

m'ont touché ! que de sacrements m'ont fertilisé ! que d'autres moyens m'ont aidé ou à me soutenir ou à me relever ! Outre les biens intérieurs dont vous m'avez enrichi, vous avez créé pour moi, et hors de moi, une infinité d'êtres. Vous conservez pour moi cette multitude infinie de créatures ; pour moi vous leur avez donné et vous leur conservez mille qualités différentes ; vous les faites agir en mille manières, pour me nourrir, pour me vêtir, pour servir à tous mes besoins, et même à toutes mes commodités.

VI. Et comme si c'était peu que d'employer toutes vos créatures à mon service, vous employez encore pour moi tous vos attributs soit divins soit humains. Votre divin entendement et votre entendement humain sont toujours occupés à veiller sur moi ; votre divine volonté et votre volonté humaine sont toujours occupées à m'aimer ; votre sagesse est toujours occupée à me diriger et à me conduire, votre toute-puissance à me secourir et à me défendre ; votre patience à supporter mes faiblesses, et votre miséricorde à me pardonner mes péchés. Il n'y a que votre justice que vous n'avez point encore exercée sur moi, et c'est en cela même que vous m'avez fait connaître la force de votre amour. Il a fallu vous faire pour cela violence à vous-même. Si vous m'aviez traité comme je le méritais, où en serais-je ?

VII. Vous ne vous êtes pas contenté d'employer pour moi toutes vos perfections divines et humaines : vous vous êtes donné vous-même à moi, et combien de fois ! et comment ! Dans le mystère de votre incarnation, vous vous êtes fait mon frère ; pendant votre vie, vous vous êtes fait mon exemplaire et mon modèle (*Hebr.*, VIII, 5) ; sur la croix et à votre mort, vous vous êtes fait ma caution et ma rançon (*1 Cor.*, I, 30) ; et dans la gloire vous voulez être ma couronne et ma récompense. (*1 Petr.*, V, 4.)

VIII. Tout cela n'a pu encore satisfaire votre amour. Il semble que vous craigniez de me faire trop attendre le bonheur de vous posséder : vous descendez sur nos autels, vous y demeurez, vous m'y appelez. J'y reçois votre corps, votre âme, votre humanité, votre divinité, toute votre personne ; et afin que je vous reçoive et que je vous possède souvent, vous me pressez de venir souvent à votre table. Je ne le ferai jamais assez pour vous lasser, pourvu que je le fasse avec les dispositions et la sainteté que j'y dois apporter.

IX. Ah ! je suis un ingrat, Seigneur : les démons et les damnés sont maintenant moins coupables que moi. Car s'ils ne vous aiment pas, mon Dieu, ils ne peuvent plus vous aimer ; ils n'ont plus de grâces pour vous aimer, vous n'attendez plus d'eux qu'ils vous aiment : mais moi, je le puis, je le puis très-aisément, et tout m'y porte. Quand donc je me trouve si peu sensible, je me fais horreur à moi-même ; et je suis réduit à ne pouvoir

dire autre chose, sinon que votre bonté est incompréhensible, mais que mon ingratitude l'est encore davantage.

X. Mais, Seigneur, n'est-ce point là un blaspème que je prononce ? Et si mon ingratitude est extrême, est-il vrai qu'elle surpasse votre bonté ? Non, mon Dieu. Votre bonté surpasse encore mon ingratitude, puisque vous m'aimez tout ingrat que je suis.

XI. Vous vous donnez à moi, et vous voulez dans votre aimable Sacrement me tenir lieu de tout. Vous voulez me nourrir comme mon pasteur, me conduire comme mon guide, me guérir comme mon médecin, me défendre comme mon patron, m'instruire comme mon maître, m'écouter comme mon confident. Vous voulez, pour rendre l'union plus intime entre vous et moi, demeurer en moi, et que je demeure en vous. La plus sensible marque d'un amour tendre que vous donâtes à votre disciple bien-aimé, ce fut de le laisser reposer sur votre poitrine (*Joan.*, XIII, 23), et vous voulez reposer vous-même sur mon cœur.

XII. Que ferai-je, mon Sauveur ? Je suis de moi-même incapable de vous aimer : toutes les créatures sont incapables de me donner votre amour. Vous ne devez attendre de moi nulle reconnaissance que celle que vous voudrez bien m'inspirer. Voyez donc, Seigneur, si vous voulez m'aimer toujours sans que je vous aime ? Ah, mon Dieu, moins de tous les autres biens, et plus de votre amour ! Votre amour seul sera pour moi le comble de tous les biens.

XIII. Vous nous pressez de vous demander tout ce que nous voudrions, et vous nous promettez de nous accorder tout ce que nous vous demanderons, surtout quand nous le demanderons dans votre sainte maison et devant votre tabernacle. Ce que je vous demande, c'est votre amour : je ne puis rien vous demander ni de plus juste ni de plus salutaire. Je ne puis former des vœux plus dignes de vous ni plus dignes tout ensemble de moi-même.

XIV. Bonté souveraine, que peuvent aimer les idolâtres qui ne vous connaissent point ? Que peuvent aimer les chrétiens pécheurs qui ne vous aiment point ? Que puis-je aimer moi-même, si ce n'est pas vous que j'aime ? Faut-il que je vous aie connu si tard ? ou depuis que j'ai le bonheur de vous connaître, faut-il que je vous aie aimé si tard ? Présentement que je souhaite de vous aimer, faut-il que je n'aie qu'un cœur, et un cœur très-petit, et un cœur déjà profané par l'amour des créatures et par l'amour de moi-même ? Tout petit qu'il est, mon Dieu, tout profané et tout souillé qu'il est, vous voulez bien encore me le demander. Vous voulez que je vous le donne, et je vous le donne tout entier. J'y consens, mon Dieu ; et tout petit qu'il est, tout profané, tout souillé qu'il est, recevez-le : il ne tient qu'à vous, Seigneur, d'en prendre possession dès ce moment ; il ne tient qu'à vous d'y entrer et d'y régner.

XV. Entrez, mon Dieu, entrez dans un

cœur qui vous appartient. Régnerez-y, et régnerez-y seul. Fermez-en l'entrée à tout autre objet que vous, bannissez-en tout autre amour que le vôtre.

XVI. Si votre bonté pour moi est immense, je veux aussi que mon amour n'ait point de bornes; si votre bonté pour moi est éternelle, je veux aussi que mon amour n'ait point de fin; si votre bonté pour moi est toujours la même, je veux aussi que mon amour ne change jamais, si ce n'est, mon Dieu, pour croître toujours et pour s'allumer davantage.

XVII. Que n'ai-je autant de cœurs, qu'il y a d'étoiles dans le ciel, et dans chacun de ces cœurs, autant d'amour pour vous qu'en ont tous les anges et tous les saints! Ce serait encore peu en comparaison de ce que vous méritez; ce serait encore peu en comparaison de ce que je souhaite. Donnez-moi, Seigneur, tous les cœurs de tous les damnés qui sont dans l'enfer, et de tous les pécheurs qui sont sur la terre: vous savez le mauvais usage qu'ils en font; ils ne s'en servent que pour se perdre, pour se désespérer et pour vous offenser: donnez-les-moi, mon Dieu, afin que je vous les rende, et que je m'en serve pour vous aimer.

XVIII. Célestes intelligences, anges bienheureux, qui vous assemblez autour de cet autel, je vous conjure de parler pour moi à mon Sauveur, et de lui dire de ma part que je l'aime, que je languis et de regret de l'aimer si peu, et de désir de l'aimer encore plus tendrement (30).

XIX. Je viens vous le témoigner moi-même, Seigneur, devant votre sanctuaire; et c'est là même que je veux venir souvent épancher mon cœur, et m'embraser tout de nouveau pour vous. Je vous trouverai toujours prêt à me recevoir; et la seule chose que je vous demanderai sans cesse, ce sera de vous aimer toute ma vie, de vous aimer à l'heure de ma mort, de vous aimer durant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

XIII^e ENTRETIEN.

POUR LE DIMANCHE DE L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT.

Dans cet entretien on considère Jésus-Christ comme Roi.

I. Grand Dieu, créateur de toutes choses, et Seigneur de toutes les choses que vous avez créées; Roi tout-puissant, dont le pouvoir n'eut jamais de commencement et n'aura jamais de terme; Roi des peuples et des rois, Roi des hommes et des anges, Roi du ciel, de la terre, et des enfers; Roi de tous

les siècles, et passés, et à venir (31), Seigneur, qui par vous-même avez sur moi une autorité absolue, et qui toujours jusqu'à présent m'avez marqué une bonté paternelle; Seigneur, dont j'ai tant de fois outragé la majesté et oublié les bienfaits, me pardonnerez-vous si j'ose, ingrat, rebelle que je suis ou que j'ai été, me présenter devant vous et vous rendre mes hommages?

II. C'est dans le ciel que vous avez établi votre trône; mais vous n'en êtes pas moins Roi sur la terre; et si vous avez sur la terre un trône, c'est votre autel; si vous y avez un palais, c'est votre temple. Cependant, ô Roi du monde, permettez-moi de vous faire ici la même demande que vous fit Pilate: « Etes-vous Roi (32)? » Etes-vous donc ce même Roi qui entrâtes triomphant dans Jérusalem, et qui y fûtes reçu des Juifs avec tant d'acclamations? Etes-vous ce même roi qui êtes monté au ciel, et qui régniez à la droite du Père? Si vous l'êtes, que sont devenues les marques de votre royauté? où est votre sceptre? où est votre suite? où est votre cour? Encore une fois êtes-vous Roi?

III. N'en doutez point, mon âme; c'est votre Roi. Il l'est comme Dieu, et par un droit naturel et inséparable de sa suprême puissance. Il l'est comme Fils de Dieu et par un droit de donation, puisque son Père lui « a donné tout pouvoir dans le ciel et sur la terre (33). » Il l'est comme « vainqueur du monde (34) » et par un droit de conquête, puisque la victoire qu'il a remportée sur le monde le lui a soumis. Il l'est comme Sauveur et par un droit d'achat, puisqu'il a racheté tous les hommes, et que tous les hommes sont à lui (35). Mais il ne paraît point avec cet éclat et cette pompe mondaine qui environne les rois de la terre et qui inspire de la crainte. C'est le Roi de gloire; mais toute sa gloire, il la tient enlevée, afin que nous puissions tous aller à lui, sans en être éloignés par la splendeur de sa majesté.

IV. Vous êtes donc Roi, Seigneur, et mon Roi; et vous l'êtes sur cet autel même. C'est là que toute la milice céleste veille sans cesse autour de vous; c'est là que tous les esprits bienheureux s'assemblent pour vous adorer. De là vous répandez vos plus abondantes richesses, et vous dispensez vos grâces; de là vous intimez à l'âme fidèle vos ordres, et vous lui faites entendre vos volontés; de là vous défendez votre peuple contre ses ennemis invisibles, et vous lui donnez des armes contre toutes les puissances infernales. Là vous avez vos ministres qui vous servent; vous y avez vos

(30) *Adjuro vos, filiæ Jerusalem, ut nuntietis ei, quia amore langueo. (Cant., V.)*

(31) *Domine Deus omnium creator, terribilis et fortis, justus et misericors, qui solus es bonus Rex, solus præstans, solus justus et omnipotens et æternus Rex regum, et Dominus dominantium. (1 Machab., I, 24, 25.)*

(32) *Rex es tu? (Joan., XVIII, 37.)*

(33) *Data est mihi omnis potestas. (Matth., XXVIII, 18.)*

(34) *Ego vici mundum. (Joan., XVI, 33.)*

(35) *Re-emisti nos in sanguine tuo, et fecisti nos Deo nostro regnum. (Apoc., V, 9.)*

favoris à qui vous vous communiquez ; vous y avez vos sujets, qui se prosternent devant vous, qui vous adressent leurs requêtes, qui vous exposent leurs besoins, qui reçoivent vos réponses, et qui remportent avec eux vos dons. Vous m'y voyez moi-même, Seigneur ; et tout indigne que je suis, vous me souffrez à vos pieds, et vous me laissez approcher de vous.

V. Je n'y viens point, comme un sujet fidèle, recevoir la récompense de mes services, mais, comme un criminel, pleurer mes révoltes et demander grâce. Séméï, ce sujet audacieux et insolent, après l'insulte qu'il fit à David, votre serviteur et son roi, se présenta devant ce prince, et David ne le rebuta point. (II Reg. XIX, 23.) Il est vrai que Séméï, en outrageant David, n'avait après tout offensé qu'un homme comme lui. Mais moi, c'est à mon Dieu que je me suis attaqué. La royauté de David n'était qu'une légère image de la vôtre ; sa puissance avait des bornes, et sa grandeur était passagère et morte. Mais vous, Seigneur, vous êtes le premier maître, le souverain maître du monde et de tout le monde. Votre puissance n'est bornée ni par les lieux ni par les temps, et votre grandeur est infinie. Cependant si votre grandeur, si vos droits surpassent infiniment et les droits et la grandeur de David ; aussi David, ce prince selon vos désirs, tout bon, tout sensible qu'il était, n'eut-il point une miséricorde égale à la vôtre ; et je devrais craindre de vous déplaire encore plus que par tous mes péchés, si je doutais de la disposition de votre cœur et de votre amour.

VI. C'est dans ce sentiment de confiance qu'humilié devant vous, comme Séméï aux pieds de David, je me sers des mêmes termes que lui, et je vous adresse les mêmes paroles : « Ne m'imputez pas mes iniquités, ô mon roi (36) ; » n'ayez égard ni à la multitude ni à la gravité de mes offenses ; ne considérez ni ce que je suis ni ce que j'ai fait contre vous ; mais ce que vous êtes, et ce que votre amour vous porte à faire pour moi. Souvenez-vous, que si vous n'avez pu perdre le domaine inaliénable que vous avez sur moi, comme mon Souverain, je n'ai pu perdre le rapport essentiel que j'ai avec vous comme votre sujet ; souvenez-vous que je l'ai toujours été, et que je le suis encore. Oubliez mes révoltes ; elles sont sans nombre. Tant de fois j'ai profané votre Sacrement par mes immodesties et mes scandales ; tant de fois j'ai déshonoré votre présence par des profanations peut-être plus criminelles. Mais, Seigneur, un vrai repentir efface tout, et vous savez que le mien est sincère. S'il vous est impossible de ne pas voir toujours ce que vous avez vu une fois ; si vous ne pouvez tellement perdre le souvenir de mes crimes, qu'ils ne vous soient pas toujours

présents ; vous ne pouvez oublier que vous êtes le Dieu de patience, ni mépriser un cœur contrit (37).

VII. Je sais que j'ai résisté à vos ordres, que j'ai violé votre loi, que je me suis accordé contre vous avec vos ennemis, c'est-à-dire, avec mes passions et mes habitudes vicieuses ; surtout, que j'ai terni la gloire de votre sainte maison, et que je mérite d'être éternellement banni de votre royaume ; je le sais, je le confesse : mais l'aveu même que j'en fais n'a-t-il pas de quoi vous toucher, Seigneur ? et souvent ne suffit-il pas auprès de vous de se reconnaître criminel pour cesser de l'être ?

VIII. Je l'éprouve bien dès maintenant, mon Dieu. Du moment que je reconnais mes péchés et que j'en ai fait une humble confession, vous m'invitez à votre table. Vous y avez préparé pour nous un grand repas, un repas somptueux et délicieux ; et c'est là que vous nous appelez tous. Dans vos divines Ecritures il est parlé d'un roi qui, pour faire éclater ses richesses et la splendeur de son règne, fit à ses sujets un magnifique festin. (Esth., I, 3 seqq.) Mais il n'y reçut que les officiers de sa cour et les grands de son empire. Et vous, Seigneur, vous nous recevez tous sans distinction à votre banquet, grands et petits, riches et pauvres, sains et malades. Non-seulement vous nous y recevez, mais vous nous y conviez. Ce n'est pas d'y voir trop de monde que vous vous plaignez, mais d'y en voir trop peu : vous nous envoyez vos ministres pour nous y conduire en quelque sorte malgré nous et pour nous forcer à y venir. Dans le festin d'Assuérus on ne mange que la chair des animaux et les fruits de la terre ; mais vous vous donnez vous-même à nous ; vous êtes notre pain, notre aliment. Le festin d'Assuérus ne dura qu'un certain temps marqué ; mais en tout temps et tous les jours de notre vie vous nous présentez la même nourriture, et vous nous y faites toujours trouver le même goût ; ou plutôt, Seigneur, vous nous y faites toujours trouver un goût tout nouveau.

IX. Vous le voulez donc, ô Roi le plus libéral de tous les rois, et c'est par votre ordre que j'entre dans la salle, que je m'y trouve avec les conviés (38), que j'y prends place avec tout ce que vous avez dans votre Eglise de plus fidèles serviteurs, et que je mange avec ces hommes angéliques le pain des anges. Mais, Seigneur, que faites-vous ? Avez-vous oublié que vous êtes mon Roi ? oubliez-vous que je suis le plus vil et le plus méprisable de vos sujets ? Ne craignez-vous point que je n'oublie moi-même ou ce que je suis, en me voyant si honoré, ou ce que vous êtes, en vous voyant si abaissé ? Non, mon Dieu, jamais par votre grâce je n'oublierai ni ma bassesse ni votre grandeur. Jamais je n'oublierai que je ne suis que

despiciens. (Psal. L, 19.)

(38) Domine mi rex, tu posuisti me servum tuum inter convivas mensæ tuæ. (II Reg., XIX, 28.)

(36) Ne reputes mihi, Domine mi, iniquitatem. (II Reg., XIX, 19.)

(37) Cor contritum et humiliatum, Deus, non

poussière et cendre, et que dans vos plus profonds abaissements vous êtes toujours également respectable et adorable.

X. Bien loin de vous outrager, Seigneur, je ne veux plus désormais m'attacher qu'à vous. Vous régnerez dans moi, et vous y régnerez seul. Je vous ferai régner dans ma mémoire par le souvenir de vos bienfaits; je vous ferai régner dans mon esprit par une attention respectueuse à votre présence; je vous ferai régner dans ma volonté par une parfaite conformité à la vôtre, et par les retours vifs et tendres de mon cœur. O Jésus ! ô mon roi, régné enfin dans une âme qui vous appartient, puisqu'elle n'a été créée que pour vous, et commencez à y exercer tous vos droits.

XI. Vous parlerez, Seigneur, et vous serez écouté. Ce que vous condamnerez, je le condamnerai; ce que vous approuverez, je l'approuverai; ce que vous défendrez, je l'éviterai; ce que vous ordonnerez, je l'exécuterai. Ce sera de ma part une obéissance entière; et vous, mon Dieu, vous me rétablirez dans les biens de la grâce que j'avais perdus. Vous me regarderez d'un œil favorable, et vous agréerez mes services; vous me soutiendrez contre les ennemis communs de votre gloire et de mon salut; vous me donnerez, vous me conserverez la paix que le monde ne peut donner (*Joan.*, XIV, 27) et qui ne se trouve que dans votre royaume.

XII. J'ose espérer même que vous ferez davantage. Puisque j'ai commencé, Seigneur, vous trouverez bon que je continue (39), et que j'ose vous prier encore de me mettre au nombre de vos courtisans et au nombre même de vos favoris. Plus je me suis éloigné de vos autels, plus j'y serai assidu. Vous m'y verrez le matin, le soir, à certains temps de la journée; j'aurai pour cela mes heures; j'aurai pour cela mes règles, mes exercices. Mais ce sera là même aussi, mon Dieu, que vous vous ferez sentir à moi, que vous prendrez plaisir à vous entretenir avec moi, que vous vous rendrez attentif à mes vœux et que vous me consolerez dans mes peines. que vous me fortifierez dans mes faiblesses, que vous m'éclairerez dans mes doutes, que par les plus intimes communications vous me ferez en quelque sorte le confident de vos secrets, de ces secrets impénétrables que vous avez cachés aux sages et aux prudents du siècle, mais que vous révélez à vos amis, qui viennent avec humilité vous consulter et répandre leur âme tout entière entre vos bras et dans votre sein.

XIII. Comment pourriez-vous me refuser l'entrée de votre maison, vous qui voulez bien entrer dans moi? vous qui me dites si souvent, ce que vous ne dites qu'une fois à Zachée: « Je veux loger aujourd'hui chez

vous (40). » Quel avantage, mon Dieu, quel honneur! mais au même temps quel sujet d'inquiétude pour un homme aussi pauvre que moi! Où vous logerai-je, Seigneur? et ma misère convient-elle à un aussi grand Maître que vous?

XIV. Quand les rois de la terre vont loger chez un de leurs sujets, ils y envoient leurs officiers pour y préparer toutes choses, et quand ils y arrivent, ils y sont reçus comme dans leurs palais. Vous en pouvez faire autant, Seigneur. Oui, mon Dieu, vous le pouvez, et vous le ferez pour l'amour de vous-même. Envoyez vos anges afin qu'il me disposent par leurs saintes inspirations: ordonnez-leur de se tenir autour de moi, afin qu'ils vous reçoivent eux-mêmes quand vous viendrez. Enfin, durant tout le temps que vous demeurerez avec moi, qu'ils vous fassent une cour semblable à celle que vous avez dans le ciel. Donnez-moi toute l'innocence et la sainteté, toute la modestie et la retenue, toute la foi et le respect, toute la reconnaissance et l'amour que vous pouvez attendre d'une âme qui vous est uniquement et pour jamais dévouée. A vous, Roi immortel et invisible, à vous seul, Dieu tout-puissant, que toute louange, que toute gloire soit rendue pendant les siècles des siècles (41). Ainsi soit-il.

XIV^e ENTRETIEN.

POUR LE JOUR DE L'OCTAVE DU SAINT SACREMENT.

Dans cet entretien on considère Jésus-Christ comme juge.

Je suis un pécheur, vous êtes mon juge; et vous m'invitez, Seigneur, à votre table! Vous prenez soin de me visiter! Venez-vous pour m'assurer de ma grâce? Venez-vous pour me signifier ma sentence? Ah! c'est votre cœur qui vous conduit; et tout criminel que je suis, j'ose néanmoins tout espérer.

II. Seigneur, notre juge, et un juge sévère après la mort, mais si miséricordieux et si bon pendant la vie; Seigneur, qui serez alors ma crainte et mon effroi, mais qui êtes maintenant mon espérance et ma consolation; je vous trouve bien différent dans l'adorable Eucharistie, de ce que vous paraîtrez au jugement universel. A ce dernier jour vous descendrez sur une nuée éclatante (*Matth.*, XXIV, 30), qui vous servira de trône et comme de char de triomphe. Tous les hommes ressuscités et assemblés vous verront, suivi de vos anges et brillant de gloire. Ils verront toute la conduite de leur vie, toutes leurs bonnes et leurs mauvaises actions exposées devant vous. Vous viendrez armé de justice et de zèle, ému de colère et d'indignation, et dans le dessein de vous venger. Vos œillades seront autant

(39) *Quia semel cepi, loquar ad Dominum meum.* (*Gen.*, XVIII, 31.)

(40) *Hodie in domo tua oportet me manere.* (*Luc.*, XIX, 5.)

(41) *Regi sæculorum immortalis et invisibilis soli Deo honor et gloria in sæcula sæculorum.* (I *Tim.*, I, 17.)

d'éclairs, vos paroles autant de coups de tonnerre : vous aurez la foudre à la main, et vous la lancerez sur les pécheurs. Mais à présent, vous descendez sur nos autels sans que personne vous y voie venir : vous vous y cachez sous les espèces du pain et du vin, comme sous des nuées obscures. Nous n'y voyons, ni votre divinité ni votre humanité. Il semble que vous n'y voyez point les irrévérences et les crimes qui se commettent à vos pieds ; que vous n'avez là ni connaissance, ni justice, ni pouvoir. Vous y êtes outragé ; et dans le silence profond où vous demeurez on dirait que vous êtes insensible à tous les outrages.

Votre amour, qui se sert des espèces sacramentelles comme de voiles épais pour vous dérober à nos yeux, s'en sert encore, à ce qu'il paraît, comme d'un bandeau qu'il vous met sur les yeux à vous-même, pour vous empêcher de voir nos péchés, sans vous empêcher de voir nos besoins. Il arrête vos coups, il vous lie les mains, et il ne vous laisse que la liberté de répandre vos grâces.

III. Que penserai-je, Seigneur, et quels sentiments voulez-vous que je prenne ? Dois-je craindre, ou ne pas craindre ? Puis-je espérer, ou ne le puis-je pas ? Faut-il que je craigne et que j'espère en même temps ? Voulez-vous, mon Dieu, me condamner et me perdre, vous qui m'aimez jusqu'à vous anéantir pour moi dans votre sanctuaire ; jusqu'à recevoir agréablement toutes les visites que je viens vous rendre ; jusqu'à me souffrir à votre sainte table toutes les fois que je m'y présente ; jusqu'à vous unir étroitement et intimement à moi ; jusqu'à faire tous les jours dans votre Sacrement et en ma faveur tant de miracles ? Quand vous me donnez des marques si surprenantes d'une bonté sans mesure ; quand vous faites pour moi mille fois plus que je ne puis ni espérer ni désirer ; comment voulez-vous, mon Dieu, que je vous craigne ? et n'est-ce pas en vous que je dois mettre au contraire toute ma confiance ?

IV. Que dis-je après tout, Seigneur, et comment pourrais-je ne pas craindre, quand je pense que, malgré toute votre miséricorde, vous êtes mon juge ? Vous l'êtes essentiellement, en tant que Dieu : vous avez une souveraine autorité, une infinie sagesse, une justice incorruptible, une force toute-puissante, pour récompenser les justes et pour punir les pécheurs.

Vous êtes personnellement juge, en qualité de Fils de Dieu, parce qu'il appartient à la sagesse de juger, et que vous êtes la sagesse du Père.

Vous êtes juge même en tant qu'homme. Votre Père, pour couronner vos humiliations, vous a communiqué sa puissance : il

a voulu que les mêmes hommes qui ont osé se faire vos juges parussent devant vous comme des criminels (42) ; qu'ils fussent soumis à vos arrêts, et qu'ils vous fissent une réparation publique de ceux qu'ils ont portés contre vous.

Vous n'êtes pas seulement juge des douze tribus d'Israël, vous l'êtes de tous les peuples en général (43) ; vous l'êtes de tous les hommes en particulier ; de vos amis et de vos ennemis, des justes et des pécheurs. Vous êtes le juge des juges mêmes ; le juge des rois, qui sont les premiers juges de ce monde visible, et qui y font les autres juges. Ecoutez, rois, et vous, juges de la terre, apprenez que c'est le Seigneur qui vous a donné le pouvoir que vous exercez, qu'il vous en fera rendre compte ; qu'il jugera vos jugements ; qu'il vous jugera vous-mêmes (44).

Or ce que vous serez, Seigneur, à ce grand jour, où vous paraîtrez sur le trône de votre gloire, tout éclatant de lumière, et revêtu de majesté : vous l'êtes déjà sur cet autel au milieu des ténèbres qui vous environnent, et qui vous tiennent enseveli dans une si sombre obscurité.

V. O mon âme, où paraissez-vous ? Le même juge devant qui vous devez répondre, et qui vous jugera à la fin des siècles avec tant de sévérité, c'est le Dieu qui repose sur cet autel ; et cet autel même, c'est dès maintenant son tribunal. C'est lui qui s'est renfermé dans ce tabernacle, et qui de ce tabernacle attache sur vous ses regards. C'est lui qui s'est caché dans cette hostie, et qui de cette hostie vous examine. Les anges mêmes qui l'accompagneront à son jugement dernier l'accompagnent dans son sanctuaire, et tout humilié qu'il est, il conserve jusque dans ses humiliations toute sa puissance.

VI. Que dirai-je, ô grand Dieu, lorsque, votre divine sagesse m'éclairant d'un rayon de sa lumière, elle me fera voir dans une comparaison qui me confondra, d'une part, la corruption de mes mœurs, et de l'autre, la sainteté de vos commandements, la perfection de vos conseils, la force de vos exemples et les secours infinis de vos grâces ? Que ferai-je lorsque je verrai tous mes péchés découverts à vos yeux, sans que je vous en puisse cacher un seul, et que vous me les reprochiez, que vous m'en demanderez raison, que vous me presserez de vous répondre ? Surtout, mon Dieu, que vous répondrai je lorsque vous me ferez rendre compte de votre corps et de votre sang précieux ; et que vous me reprocherez tant d'irrévérences, tant d'abus, tant de communions ou indignes, ou sacrilèges, ou au moins tièdes et infructueuses ? Mais, sans aller plus loin, que puis-je allé-

(42) *Pater Filio potestatem dedit judicium facere, quia filius hominis est.* (Jean., V, 27.)

(43) *Sedebit super sedem majestatis sue, et congregabuntur ante eum omnes gentes.* (Matth., XXV, 31.)

(44) *Audite, reges, discite, judices finium terre, quoniam data est a Domino potestas vobis et virtus ab Altissimo qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur.* (Sap., VI, 2, 4.)

guer pour ma défense dans ce jugement secret qui se passe ici et dès ce moment même, entre vous et moi? Car de ce sanctuaire vous me voyez : vos yeux lisent dans mon cœur, vous en connaissez tous les sentiments, vous en démêlez toutes les vues, vous en pesez toutes les intentions : je les puis bien cacher à toutes les personnes qui sont autour de moi, et qui dans ce saint lieu se trouvent actuellement présentes devant vous comme moi. Elles ne voient que l'extérieur ; mais sous cet extérieur, qui les trompe peut-être, je ne vous trompe pas, ô mon Dieu. Vous savez l'état de mon âme ; sans autre examen que votre simple vue, vous découvrez ce qu'il y a d'innocent ou de criminel. Vous lui remettez devant les yeux toutes ses infidélités ; vous les lui reprochez intérieurement. Il ne tient qu'à moi de vous entendre, si je le veux ; et si je ne le veux pas, la sentence que vous porterez contre moi n'en sera que plus sévère.

VII. Encore si, ne pouvant dans votre jugement universel, ni maintenant même, me dérober à vos yeux, je pouvais me tirer de vos mains. Mais où irai-je? Comment pourrai-je vous échapper? (*Psal. CXXXVIII, 7*) Votre puissance, comme votre sagesse est sans bornes. Je ne puis aller nulle part où vous ne soyez avant moi et avec moi. Vous pouvez faire de tous les endroits du monde autant d'enfers ; et si l'ordre de votre providence est qu'il n'y ait qu'un enfer, vous me trouverez partout pour me précipiter, quand vous le voudrez, et si vous n'avez pitié de moi, dans ce lieu de tourments. Juge redoutable, ce n'est pas pour une fois que vous avez exercé dans votre sanctuaire votre rigoureuse justice (45). Combien de profanateurs ont trouvé à votre sainte table et jusqu'à la source de la vie une mort précipitée et réprouvée? En buvant votre sang précieux et en mangeant votre chair sacrée, ils ont mangé et bu leur arrêt et leur condamnation (46). Cette effrayante parole d'un de vos apôtres ne s'accomplira-t-elle point en moi, et ne serai-je point moi-même un exemple de ces vengeances si terribles?

VIII. Non, mon Dieu, et je comprends le mystère de votre amour. Vous me menacez de toute la sévérité de votre justice, parce que vous souhaitez de me traiter selon toute la douceur de votre miséricorde. Vous me menacez de vos plus rigoureux châtiments, afin que je prenne soin de les éviter, et que je vous donne lieu de répandre sur moi vos bienfaits. Vous me menacez de me perdre pour me sauver.

IX. O saint artifice de l'amour de mon Dieu ! ô Seigneur, que vous êtes digne d'être aimé, lors même que vous voulez vous faire craindre ! Que d'autres vous craignent, aimable Sauveur : pour moi je ne puis que vous aimer ; j'aime jusqu'à votre justice, jusqu'à vos menaces. Ce n'est pas, mon Dieu,

que tous les hommes ne doivent craindre vos jugements, et qu'ils ne soient encore plus à craindre pour moi que pour les autres. A en juger par moi-même et par ma conduite passée, je ne dois attendre d'un juge aussi équitable que vous qu'une juste condamnation. Mais à en juger par vous, Seigneur, à en juger par cet amour tendre et constant que vous me témoignez dans l'Eucharistie, je ne puis douter que vous ne soyez dans mes intérêts. Toutes mes craintes se dissipent, et je sens revivre toute ma confiance.

X. Oui, Seigneur, je sais en qui j'ai mis mon espérance, et que c'est en vous. Je sais que votre cœur est à moi et pour moi. Cette pensée me rassure contre toutes les frayeurs. Vous avez voulu que votre sanctuaire me fût ouvert ; vous m'y souffrez, vous m'y donnez entrée ; et vous me fermeriez le ciel ! vous m'en banniriez pour jamais ! vous prononceriez vous-même l'arrêt de mon bannissement ! Ah ! mon Dieu, votre jugement sera pour moi un jugement d'amour, et un jugement d'amour est un jugement de grâce.

XI. Daignez, Seigneur, me recevoir et m'écouter toutes les fois que je viendrai solliciter auprès de vous ma cause et vous recommander l'affaire de mon salut. Inspirez-moi la pensée de vous rendre pour cela de fréquentes visites. Quand je vois que vous vous abaissez jusqu'à me visiter vous-même pour m'offrir ma grâce et pour m'engager à l'accepter, je ne saurais croire que mes visites ne vous soient pas agréables, et qu'elles n'aient pas tout le succès que j'en puis espérer.

XII. Donnez-moi une faim et une vraie soif de votre précieux corps et de votre précieux sang, en sorte que ce désir sincère, que ce désir empressé de participer à votre divin Sacrement me fasse aller à vous aussi souvent que vous le voulez et que je le dois. Mais aussi ne permettez pas que j'approche de vos saints mystères sans une préparation convenable. Je trouverais ma ruine et ma damnation là où je dois chercher mon salut et ma justification, et je mériterais de n'être jamais distingué de la masse des réprouvés, si j'étais assez malheureux pour ne pas faire la distinction qu'il faut entre la nourriture céleste que vous nous présentez et le pain ordinaire que nous mangeons.

XIII. Surtout ne souffrez pas, mon Dieu, que la mort m'enlève si subitement, qu'elle ne me laisse pas le temps, à ce dangereux passage, de vous recevoir. Faites qu'alors je m'unisse à vous d'un lien si étroit et si fort, que rien ne le puisse rompre, qu'il dure pendant toute l'éternité. Muni de ce viatique, j'irai à vous. Il ne sera point nécessaire que vous ordonniez aux ministres de votre justice de saisir mon âme et de la conduire devant votre tribunal : elle y volera d'elle-même. Il ne sera point nécessaire que vous appeliez des témoins pour me les confron-

(45) *Contra solum quod cuncto rapitur ostendis potentiam tuam. (Job, XIII, 25.)*

(46) *Judicium sibi manducat et bibit. (I Cor., XI, 29.)*

ter, ni que vous me mettiez à la gêne pour m'obliger à confesser mes péchés. Je ne chercherai ni à les diminuer ni à les excuser : je vous en ferai une confession entière : mais, du reste, je vous prierai d'écouter ce que votre amour vous dictera en ma faveur, et j'attendrai avec tranquillité votre jugement ; je vous presserai même de me juger, et je vous dirai sans crainte : Jugez-moi, Seigneur, non selon ce que j'ai fait contre vous, mais selon ce que vous avez fait pour moi.

XIV. Ce n'est point là un sentiment de présomption : et si je compte sur votre miséricorde, c'est que je veux désormais, par mes œuvres, en seconder les favorables desseins. Vous nous avez dit : Demeurez fermes dans la volonté de ne plus pécher. Afin que vous ne péchiez plus, veillez sur vous-mêmes. « Veillez sans cesse : vous ne savez ni le jour ni l'heure que vous serez jugés. » (*Matth.*, XXIV, 42.) Veillez de sorte que vous vous trouviez toujours prêts. Joignez la prière à la vigilance : priez, et priez toujours. Voilà, Seigneur, les salutaires avertissements que vous nous avez donnés : et parce que vous connaissez notre faiblesse, vous nous avez encore préparé vous-même une nourriture toute divine pour nous fortifier. Soutenu de ce pain céleste et de la grâce qui l'accompagne, je me sens tellement affermi contre le péché, qu'il n'y a plus rien, ce me semble, qui puisse me rengager dans mes premières habitudes.

Maintenez-moi, mon Dieu, dans la disposition où je suis. Je veillerai de ma part, j'aurai recours à la prière : au milieu même des compagnies, mon cœur s'élèvera vers vous ; il vous parlera : et sans que les hommes s'en aperçoivent, vous entendrez ce langage. Surtout vous me verrez chaque jour devant votre tabernacle ; j'y porterai mes vœux les plus ardents, et j'en rapporterai vos grâces les plus puissantes.

XV. Vous avez ajouté, Seigneur : « Ne jugez point, et vous ne serez point jugés ; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. » (*Luc.*, VI, 37.) Vous serez obéi, mon Dieu, et c'est encore un des fruits que je tirerai de votre Sacrement. Ce Sacrement de charité m'inspirera un esprit de douceur et de modération. Je le ferai voir en tout et à l'égard de tous. Je les traiterai comme je demande que vous me traitiez vous-même.

XVI. C'est par le même esprit que vous nous commandez de pardonner à nos ennemis et de les aimer ; de prier pour ceux qui nous persécutent ; de ne rendre que des bénédictions à ceux qui nous chargent de malédictions (*Matth.*, V, 44) ; de les rechercher, et de quitter même pour cela votre sacrifice. J'en ai, ce me semble, d'ennemis particuliers que les ennemis de mon salut, les démons, le péché, le monde corrompu, mes passions et mes mauvaises habitudes. Pour ceux-là, vous m'ordonnez de les haïr et de les combattre : mais à l'égard de toutes les personnes qui m'offenseraient dans la suite, et dont j'aurais lieu de me plaindre, je désavoue par avance tous mes ressentiments, et je vous les sacrifie. En mangeant à la même table, en participant au même sacrement, nous ne devons tous avoir qu'un même cœur. (*Act.*, IV, 32.)

XVII. Enfin vous aimez tellement les pauvres, qu'il semble que votre justice, toute incorruptible qu'elle est, ne soit pas à l'épreuve du bien qu'on leur fait. Vous nous déclarez que vous les regardez comme vos frères, comme vos membres (*I Cor.*, XII, 27) ; et « qu'un verre d'eau que nous leur donnons, ne sera passans récompense. » (*Matth.*, X, 42.) Vous nous faites entendre qu'ils ont la clef du ciel, et qu'ils nous l'ouvriront à l'heure de notre mort. Hélas ! Seigneur, je suis moi-même un pauvre que vous nourrissez à votre table : pourrais-je vous refuser, dans la personne de vos pauvres, ce que je reçois de vous ? J'ai tant de péchés à expier, je serais bien ennemi de moi-même si je manquais à les effacer quand il m'en doit si peu coûter. Rien n'est plus important pour moi que d'être du nombre de vos élus et d'entrer un jour dans votre gloire : je connaîtrais bien peu mes véritables intérêts ; j'en aurais bien peu de soin, si je ne ménageais pas ceux que vous avez établis comme les distributeurs de vos trésors, et si je ne tâchais pas à en faire mes intercesseurs et mes patrons.

XVIII. Juge si favorable et si tendre, juge encore plus père que vous n'êtes juge, s'il ne tient qu'à cela, Seigneur, s'il ne tient qu'à l'observation des autres articles de votre loi pour retrouver votre grâce et pour m'y maintenir, vous serez éternellement à moi, mon Dieu, comme je veux être éternellement à vous. Ainsi soit-il.

II. -- ENTRETIENS INTERIEURS

SUR LES MYSTERES DE LA TRES-SAINTE VIERGE.

I^{er} ENTRETIEN.

SUR LA CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE.

Vierge, le modèle de toutes les vierges ;

Vierge spécialement chérie de Dieu, et prédestinée pour le salut des hommes : c'est en ce jour que le ciel commence à exécuter les grands desseins qu'il avait formés sur vous

de toute éternité, et qu'il devait accomplir dans la plénitude des temps.

II. Il voulait donner à la terre un Sauveur, et il était arrêté dans les décrets divins que ce Dieu Sauveur se ferait homme comme nous, et comme nous naîtrait d'une femme. Vous l'êtes, Vierge sainte, cette femme choisie entre toutes les femmes (*Luc.*, I, 42); et c'est en conséquence de ce choix que vous recevez l'être, et avec l'être des dons si singuliers et de si glorieux privilèges.

III. Hélas ! malheureux enfants d'un père criminel, nous portons, dès notre conception même, la peine de son péché; et Dieu a tellement attaché cette malédiction originelle à notre nature, que nul, outre votre Fils adorable et vous, n'en est exempt, ni ne l'a été. Au moment que nous sortons des mains de notre Créateur comme son ouvrage, il est obligé de nous haïr comme ses ennemis; et lorsqu'il nous donne la première marque de son amour par le premier de ses bienfaits, il nous trouve dignes de tous ses anathèmes. C'est le triste sort, mais le sort commun des hommes, et de tous les hommes : c'est une loi générale. Cependant la Providence n'a point de lois si générales dont vous ne soyez exceptée, dès qu'il y va de votre gloire. Elle vous tire de la masse corrompue des enfants d'Adam, toute pure et sans tache. Vous êtes conçue avec la grâce et dans la grâce. Le souverain Auteur qui vous donne l'être vous conduit par une voie particulière, et vous fait entrer dans un ordre nouveau. Il n'y a point de miracle qui lui coûte pour cela. Mais plus le miracle est grand, plus l'ordre est nouveau et la voie particulière; plus aussi la distinction qu'il fait de vous vous devient glorieuse.

IV. Il n'était pas convenable que la Mère de Dieu fût jamais, même un moment, dans la disgrâce de Dieu. Il ne fallait pas qu'une Vierge choisie pour la destruction du péché fût elle-même, en quelque sorte que ce soit, sujette au péché. Il n'aurait pas été de l'honneur de votre Fils, que le sanctuaire où il devait demeurer servit de retraite à son principal ennemi. Enfin son amour l'engageait à exercer envers vous toute sa miséricorde; et il ne l'eût pas exercée tout entière s'il ne vous eût garantie de la chute la plus profonde et du coup le plus mortel, lorsqu'il avait un moyen infailible et prompt pour vous en préserver.

V. Ce moyen, ô heureuse Vierge, est de vous racheter, non en vous retirant de l'état du péché, mais en vous empêchant d'y tomber : et c'est ainsi que vous avez part à la rédemption du divin Médiateur que vous devez donner au monde. Il est notre Sauveur en brisant nos fers et en nous délivrant de la servitude; et il est le vôtre en vous maintenant toujours dans une sainte liberté. Il est notre Sauveur en nous ressuscitant à la grâce, et il est le vôtre en vous conservant toujours la vie de la grâce. Il est notre Sauveur en nous purifiant, et il est le vôtre en vous exemptant de toute souillure. Enfin il est notre Sauveur par voie de répa-

ration, et il est le vôtre par voie de protection. Cette seconde voie est d'autant plus excellente, que la grâce est un bien plus précieux, et le péché un mal plus à craindre. Mais il est juste que le ciel vous ait privilégiée : et comme ses dons ne sont point imparfaits, en vous formant pour être un jour élevée à la plus éminente dignité, tout l'engageait à vous y disposer par la plus belle de toutes les prérogatives.

VI. Au même temps donc que Dieu vous prédestina pour être sa Mère, il vous prédestina pour être toujours sainte, et dans toutes les espèces de sainteté. Cet adorable Fils, comme Dieu, a un Père pleinement saint; et en qualité d'homme, il devait avoir une mère toujours sainte. Sainte dès l'instant de sa conception, et sainte depuis ce premier moment jusqu'au dernier de sa vie. C'est pour cela que vous n'êtes pas seulement conçue sans péché; mais que Dieu vous ôte encore la racine et le principe du péché, qu'il éteint en vous le feu de la concupiscence, qui est la source de tant de péchés. Tellement que vous ne ressentirez jamais les révoltes intérieures de la chair contre l'esprit, et de l'appétit sensible contre la raison. Ce n'est pas assez : et non content d'éloigner de vous tout ce qui pourrait vous porter au péché, il rassemble dans vous tout ce qui peut vous confirmer dans la grâce. Lui seul connaît, et vous seule connaissez après lui, de quels dons il vous comble, de quels secours il vous fortifie, de quelles lumières il vous éclaire. Tout ce que nous savons, c'est qu'il vous donne, au-dessus des anges et de tous les esprits bienheureux, d'autant plus de grâces qu'il y a plus de distance entre sa Mère et ses ministres.

VII. O âme enrichie de tous les trésors du ciel ! ô âme plus lumineuse que le soleil, et toute belle ! ô chef-d'œuvre de la toute-puissance et de la miséricorde divine ! Nous n'envions point, Vierge sainte, votre bonheur. Que dis-je ? nous y prenons part, et nous en faisons même le sujet de notre joie. Mais nous n'y pouvons penser, après tout, sans déplorer le malheur de notre origine et les suites funestes de ce premier péché qui accompagne notre conception. Il est vrai que le remède ne nous manque pas. Grâce à l'infinité bonté de notre Dieu, qui ne veut point la mort des pécheurs, mais leur salut (*Ezech.*, XXXIII, 11), nous trouvons dans son sacrement une guérison infailible et prompte. Mais, hélas ! si la blessure est guérie, que la cicatrice en demeure profondément imprimée ! Et si le mal n'est plus mortel, qu'il laisse néanmoins encore d'infirmités et de faiblesses !

VIII. Nous les sentons, nous les éprouvons, nous gémissons quelquefois sous le fardeau qui nous accable, et plus souvent encore nous y succombons. Nous sommes donc comme des malades qui, dans une première convalescence, peuvent à peine faire un pas sans tomber. Ah ! Vierge immaculée, toute exempte que vous étiez de nos misères, toute confirmée que vous étiez dans la

grâce, vous n'avez néanmoins jamais été sur la terre absolument impeccable : que sera-ce de nous, si fragiles par nous-mêmes, et toutefois exposés à de si fréquentes et à de si violentes attaques ?

IX. Encore si nous n'avions à combattre que ces ennemis domestiques qui naissent avec nous-mêmes, et que surtout nous portons dans nous-mêmes, la cupidité et nos passions : mais tout ce qui nous environne, tout ce qui se présente à nos yeux, tout ce qui frappe nos sens, les favorise et leur donne des armes contre nous : d'autant moins à plaindre cependant, jusque dans l'état le plus déplorable, que nous nous exposons tous les jours nous-mêmes à de nouveaux périls, et que nous ne cherchons nul secours contre ceux que nous ne pouvons éviter. Je me trompe ; en cela d'autant plus à plaindre, que souvent nous croyons moins l'être, et que nous nous endormons, sans soin, sans vigilance, dans une trompeuse sécurité.

X. Mais vous êtes la Mère du saint amour et de la crainte chrétienne ; et c'est par vous que nous obtiendrons la grâce d'une vigilance plus exacte et d'une crainte salutaire. Nous n'avons qu'à nous régler sur votre exemple ; et dans votre exemple nous trouverons également de quoi nous instruire et de quoi nous confondre. Sans être dans les mêmes dangers que nous, vous avez conservé le précieux trésor de la grâce avec autant de soin que si vous eussiez en beaucoup plus à craindre de le perdre que nous. C'est que vous l'estimiez uniquement, et que nous n'en connaissons pas le prix. Mais est-il un bien plus à désirer pour nous ? Aidez-nous à le recouvrer, ce riche talent, si nous l'avons perdu. Aidez-nous à le conserver, si nous sommes encore assez heureux pour l'avoir dans nos mains. Aidez-nous à le faire profiter, puisque nous en devons rendre compte (*Luc.*, XVI, 2) ; et que c'est le dissiper que de le laisser inutile et sans fruit. (*Luc.*, XI, 23).

XI. Que faut-il pour cela ? Vivre comme vous dans la retraite ? dès maintenant je renonce aux vains amusements du monde. Eviter comme vous les occasions ? dès maintenant je veux rompre tout commerce, tout engagement dangereux avec le monde. Etudier comme vous toutes nos démarches ? dès maintenant que je suis devant Dieu, je vais rentrer en moi-même pour examiner toute la conduite de ma vie, et pour en faire désormais ma plus sérieuse et ma première occupation. Prier comme vous ? dès maintenant je présente à Dieu mes vœux pour implorer son secours ; et c'est par vous que je les présente. Nous fortifier comme vous par l'usage des choses saintes ? dès maintenant j'en forme la résolution. Lecture des bons livres, méditation des vérités éternelles, assiduité à entendre la parole divine, fréquentation des sacrements, pratiques de piété, exercices de pénitence, je ne dois rien et je ne veux rien oublier. Voilà le projet. Hélas ! soutenez-moi dans l'exécution.

Elle me doit coûter : mais je puis tout par la grâce de votre Fils ; et puisque vous êtes sa Mère, il n'y a point de grâce que je ne puisse espérer de lui par votre toute-puissante intercession. Ainsi soit-il.

II^e ENTRETIEN.

SUR LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.

I. Vierge sainte, vous naissez, et ce qui distingue votre naissance, ce qui la rend heureuse, ce n'est point la gloire de vos ancêtres ni la noblesse de votre origine. Que d'autres, prévenus des idées du monde, estiment ces avantages naturels. Issue de patriarches et de rois, ce qui vous relève devant Dieu, ce n'est ni l'éclat de leurs dignités, ni leur grandeur, ni leur puissance, ni leurs actions mémorables. La sainteté seule qui a fait le bonheur de votre conception, fait seule encore le bonheur de votre glorieuse nativité.

II. Vous naissez, non point, comme les grands du monde, dans la splendeur, non point, comme les rois de la terre, au milieu des pompes du siècle. Mais sans ces vaines pompes, sans cette splendeur mondaine, votre naissance, tout obscure qu'elle paraît, est préférable à celle de tous les grands et de tous les rois. Ils naissent, et l'on applaudit à leur naissance ; mais malgré tous les applaudissements des hommes, comme ils ont été conçus dans le péché (*Psalm.* L, 6), ils naissent dans le péché, enfants de colère (*Ephes.*, II, 3), dignes de la haine de Dieu et exposés aux plus rigoureux châtimens de sa justice. Au lieu que vous êtes déjà, en naissant, l'objet des complaisances divines, la Fille bien-aimée du Très-Haut, comblée de ses bénédictions les plus abondantes, et enrichie de tous les dons de son esprit.

III. Vous apportez donc avec vous le précieux trésor de la grâce, que vous reçûtes dès le premier moment de votre être ; mais que vous avez encore grossi jusqu'au moment de votre naissance. Ce riche talent n'est point demeuré inutile dans vos mains, et le premier hommage que vous rendez au Créateur du monde, en entrant dans le monde, c'est de reconnaître avec amour le plus signalé de ses bienfaits, et de lui en présenter les fruits. Vos vœux mêmes ne se bornent point au passé ni au présent ; elles vont jusque dans l'avenir ; et par une connaissance anticipée de tant d'autres grâces de la part du ciel, à quoi répondront de votre part tant d'autres mérites, vous faites à Dieu, le souverain Seigneur de toutes choses et le principe de tous les biens, la plus belle offrande, en lui consacrant toute une vie que vous tenez de lui, et que vous ne voulez employer que pour lui.

IV. Voilà ce qui fait votre véritable grandeur ; et c'est ainsi que le Roi de gloire honore celle qu'il veut honorer. (*Esther*, VI, 6.) Ce serait pour vous un avantage trop commun, qu'une fortune temporelle et des richesses périssables. Ce serait une distinction trop humaine, que de frivoles honneurs et un vain

lustre dont nos yeux se laissent éblouir. Vous naissez pauvre, et vous vivrez pauvre. Vous naissez inconnue au monde, et vous vivrez inconnue au monde. Mais dans votre pauvreté vous possédez la grâce, seul bien qui vaut tous les autres biens. Dans votre bassesse apparente vous êtes au plus haut degré d'élévation, puisque la grâce qui vous relève est elle-même dans le degré le plus éminent. Puissions-nous perdre tout le reste, être pauvres comme vous, être humiliés comme vous, et devenir saints comme vous!

V. Croissez, Vierge naissante, croissez, et pour le Dieu qui vous fait naître, et pour vous-même qu'il fait naître, et pour nous en faveur de qui il vous fait naître. Vous lui devez un jour donner la naissance, à ce Dieu même de qui vous la recevez aujourd'hui; et après être sortie de son sein, vous le devez porter dans le vôtre : vivez et croissez, pour lui préparer son tabernacle. En se renfermant dans votre sein, il doit vous conférer le plus auguste caractère et vous élever à la maternité divine : vivez et croissez pour une si haute dignité et pour la plus glorieuse destinée. Enfin c'est par vous qu'il veut venir à nous, et nous tirer de l'esclavage, vivez et croissez pour notre salut et pour nous donner le Libérateur que nous attendons.

VI. Le nom seul que vous recevez dans votre naissance nous fait connaître et ce que vous êtes et ce que nous devons nous promettre de vous. On vous nomme Marie; et ce nom mystérieux, dans ses différentes significations, exprime vos grandeurs et ranime notre espérance. Il nous apprend que vous aurez dans le ciel et sur la terre un pouvoir souverain, et que vous serez la Reine des anges et des hommes. Ce titre ne peut convenir à nul autre mieux qu'à vous, puisqu'en qualité de Mère de Dieu, vous ne verrez pas seulement le monde, mais le Maître du monde soumis à votre obéissance. Il nous apprend que vous serez pour nous ce que l'étoile de la mer est pour les voyageurs, à qui elle sert de guide et dont elle règle la course. Est-il une mer plus agitée que le monde, où nous sommes continuellement battus de la tempête et exposés au naufrage? Mais vous nous marquerez la route où nous devons avancer, et vous nous conduirez au port. Il nous apprend que vous paraissez au monde comme une lumière brillante, dont les rayons se répandent partout, pour porter partout le jour. En quelles ténèbres le péché nous a-t-il plongés? Mais vous nous aiderez à dissiper les ténèbres qui nous aveuglent. Vous nous ferez reconnaître nos erreurs et revenir de nos égarements.

VII. Remplissez, divine Marie, remplissez toute l'étendue de votre nom. Soyez honorée dans le ciel, révérée sur la terre, redoutée dans l'enfer. Réglez, après Dieu, sur tout ce qui est au-dessous de Dieu : mais surtout, réglez dans mon cœur. Vous serez ma consolation dans mes peines, ma force dans mes faiblesses, mon conseil dans mes

doutes. Au seul nom de Marie toute ma confiance se réveillera, tout mon amour s'embrasera. Que ne puis-je le graver profondément dans tous les esprits, ce saint nom! Que ne puis-je le mettre dans la bouche de tous les hommes, et tous les engager à le célébrer avec moi! Marie, ô nom sous lequel nul ne doit désespérer! Marie, ô nom tant de fois attaqué, mais toujours victorieux, toujours glorieux! Marie, ô nom toujours agréable, toujours salutaire à mon âme, qui me rassure dans mes craintes, qui m'excite dans mes langueurs, qui me soutient dans mes entreprises! Chaque jour de ma vie je le prononcerai; et toujours en le prononçant, je le joindrai au sacré nom de Jésus. Le Fils me rappellera le souvenir de la Mère, et la Mère me rappellera le souvenir du Fils. Jésus et Marie, voilà ce que ma bouche répètera mille fois à la mort. Jésus et Marie, voilà ce que mon cœur, au défaut de la bouche, ne cessera point de redire intérieurement. On me les fera entendre jusqu'à mon dernier soupir, ce nom de Jésus, ce nom de Marie; et jusqu'à mon dernier soupir, ce seront pour moi des noms de bénédictions et de salut. Ainsi soit-il.

III^e ENTRETIEN.

SUR L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE.

I. Quelle ambassade! quelle conférence! quel mystère! que de miracles! Un ange descend du ciel : c'est un des premiers de ces esprits bienheureux qui assistent devant le trône de Dieu. Il est envoyé, et de qui? de Dieu même : et à qui? à une Vierge. Il s'agit de donner au monde un Sauveur. Toute l'adorable Trinité prend part à ce grand ouvrage. Le Père offre son Fils, le Fils s'offre lui-même, le Saint-Esprit y doit coopérer par sa toute-puissante vertu. Le ciel néanmoins demande à Marie son consentement; et elle le donne, pourvu que ce mystère s'accomplisse sans que sa virginité y soit intéressée. Il s'accomplit en effet comme elle le souhaite. O merveilles! ô prodiges! Le Fils unique de Dieu se fait homme dans le chaste sein de Marie sans cesser d'être Dieu; et Marie devient Mère de Dieu sans cesser d'être vierge!

II. Oui, Vierge sainte, c'est en ce jour que vous devenez la Mère de mon Dieu. En vain l'enfer, jaloux de votre grandeur, a voulu vous disputer ce titre glorieux. En vain l'hérésie s'est liguée pour vous l'enlever. Il vous appartient, et c'est le prix de votre virginité, de votre humilité, de votre foi. Toute l'Eglise s'est employée à vous maintenir dans une si juste possession : et comme elle reconnaît le fruit sacré que vous avez conçu dans votre sein pour vrai homme et vrai Dieu, elle vous reconnaît aussi, et elle doit vous reconnaître pour vraie Mère de Dieu.

III. (47) C'est en cette qualité que je vous salue, ô bienheureuse Mère, et que je me joins

à l'ange qui vous salua lui-même de la part de Dieu, en vous annonçant une si surprenante, mais si agréable nouvelle. Cet humble salut que j'ose vous donner est un témoignage de la joie dont mon âme est remplie en considérant vos grandeurs. Ce n'est point assez pour moi de les admirer dans un respectueux silence; l'amour ne peut se taire, et mon cœur me force à parler.

IV. (48) Vous êtes pleine de grâce; et autant que votre maternité divine vous élève, après Dieu et l'Homme-Dieu, au-dessus de tous les êtres créés, autant la grâce qui vous a été communiquée est-elle surabondante. Les hommes et les anges mêmes ne l'ont reçue que par mesure; mais vous en avez eu toute la plénitude. La grâce a consacré toutes vos pensées, elle a purifié tous vos désirs, elle a sanctifié toutes vos actions. Elle a eu chaque jour en vous de nouveaux accroissements, parce qu'elle vous a toujours trouvée attentive à l'écouter, fidèle à lui répondre, et constante à la suivre. Ce n'est donc pas sans raison que l'on compare votre cœur à une vaste mer, où toutes les grâces, comme autant de fleuves, se sont venus rendre. Dieu seul peut en sonder la profondeur, et en mesurer l'étendue. Mais moi, que puis-je autre chose, que de bénir ses miséricordes envers vous, que d'adorer ses desseins éternels sur vous, que de me réjouir des dons précieux et singuliers qu'il a réunis en vous, que de prendre part à votre bonheur et d'applaudir à votre élévation?

V. (49) Je ne suis point surpris de cette surabondance de grâces dont vous êtes aujourd'hui comblée, quand je pense que le Seigneur est avec vous, et qu'il y est de la manière la plus intime et la plus parfaite. Il n'est pas seulement avec vous par essence, par présence, par puissance: c'est ainsi qu'il est avec tous les hommes. Il n'est pas seulement avec vous par sa grâce actuelle, pour vous éclairer l'esprit de ses lumières, et pour vous toucher le cœur de son onction: c'est ainsi qu'il est même souvent avec les pécheurs. Il n'est pas seulement avec vous par sa grâce sanctifiante, pour vous rendre agréable à ses yeux et pour vous mettre au nombre de ses enfants: c'est ainsi qu'il est avec tous les justes. Il n'est pas seulement avec vous par une providence et par une protection spéciale, pour vous conduire dans ses voies et pour vous faire arriver au terme du salut: c'est ainsi qu'il est avec ses prédestinés. Mais, outre cette présence spirituelle, il est avec vous par une présence substantielle et corporelle. Il est en vous, et il y est réellement et personnellement, selon l'esprit et selon la chair. Vous le concevez dans votre sein virginal, et par la vertu divine. C'est là qu'est formé ce corps adorable qu'il doit livrer pour nous; c'est là qu'est renfermé et toute sa divinité et toute son humanité. Vous avez donc dans

vous la source même des grâces; et de cette source féconde quelles richesses saintes et quels trésors de grâces doivent se répandre sur vous!

VI. (50) O la plus heureuse de toutes les femmes! Tous les peuples vous bénissent, parce que c'est par vous que commence l'ouvrage de leur rédemption. Malheureux esclaves de l'enfer, ils gémissent depuis tant de siècles dans la plus triste servitude; mais vous leur donnez le Libérateur qui les en doit affranchir. Ennemis de Dieu, ils étaient redevables à sa rigoureuse justice, et exposés à ses châtiments éternels; mais vous leur donnez le Médiateur qui les doit réconcilier. Une femme avait attiré sur eux toutes ses malédictions, et une femme attire sur eux toutes ses bénédictions. Le serpent infernal avait trompé la première (*Gen.*, III, 13); mais la seconde lui a écrasé la tête (*Ibid.*, 15): et vous l'êtes, sainte Vierge, cette femme forte, cette femme unique entre toutes les femmes. Que tout le ciel vous révère: c'est aujourd'hui que vous en devenez la Reine, puisque c'est aujourd'hui que vous devenez la Mère du Seigneur du ciel. Que toute la terre vous comble de louanges: c'est aujourd'hui que vous en devenez la protectrice, puisque c'est aujourd'hui que vous devenez la Mère de tous les hommes, en devenant la Mère de Jésus leur frère et leur Sauveur. Que tout l'enfer tremble: c'est aujourd'hui que vous en détruisez l'injuste domination, puisque c'est aujourd'hui et de votre sang qu'est formé l'Homme-Dieu, qui doit abattre toute sa puissance et renverser son empire tyrannique.

VII. (51) Mais quelles actions de grâces lui rendrons-nous, à ce Dieu fait homme pour nous et renfermé dans vos chastes entrailles? Comment pouvons-nous estimer assez un bienfait inestimable? Comment pouvons-nous le reconnaître? Béni soit éternellement ce Fils adorable, qui se vous devez donner au monde, et qui se donne lui-même à nous! C'est de lui que vous vient toute votre gloire, et de lui que nous vient tout notre salut. En s'abaissant, il vous élève; en se dégradant, il vous anoblit; en se cachant, il vous couronne du plus bel éclat. En sorte néanmoins qu'en vous élevant, il nous relève nous-mêmes de la chute la plus profonde et la plus mortelle; qu'en vous anoblissant, il nous fait contracter avec lui-même, par la sainte union de sa divinité et de notre humanité, la plus noble alliance; qu'en vous couronnant de l'éclat qui vous environne, il nous rétablit nous-mêmes dans toutes nos prétentions à son héritage céleste et à une couronne immortelle. O mystère de grandeur et d'abaissement, de salut et de souffrances! O bonté de Dieu qui l'accomplit! C'est à lui seul qu'il en coûte; il s'en réserve toute l'humiliation et toute la peine: mais tout le fruit en est

(48) *Gratia plena.*

(49) *Dominus tecum.*

(50) *Benedicta tu in mulieribus.*

(51) *Et benedictus fructus ventris tui.*

pour vous, sainte Vierge, et pour nous-mêmes.

VIII. (52) Puissante coopératrice de notre salut, vous entrerez dans les vues de notre Sauveur et vous les seconderez : mais pour vous y engager encore davantage, nous ajoutons aux éloges que l'ange vous donna, la prière que vous fait l'Eglise : « Divine Marie, Mère de Dieu, priez pour nous qui sommes pécheurs. » Cette qualité de pécheurs, tout odieuse qu'elle est, bien loin de nous éloigner de vos autels, nous fait au contraire recourir à vous. Souvenez-vous que c'est pour les pécheurs que vous avez été choisie ; et que Dieu dans ses décrets éternels vous a prédestinée pour servir à les remettre en grâce avec lui. Souvenez-vous que vous êtes une Mère de miséricorde ; et que c'est envers les coupables que la miséricorde s'exerce. Comme votre Fils est auprès de son Père notre Médiateur par ses mérites, soyez auprès de votre Fils notre Médiatrice par votre intercession. Le ciel écoute par vos vœux, et vous aurez tout ensemble et la gloire d'avoir rempli ses desseins sur vous, et la consolation d'avoir sauvé des misérables.

IX. (53) Priez donc pour nous dès maintenant, puisque dès maintenant votre secours nous est nécessaire, et que nous l'implorons. Vous connaissez nos besoins ; vous voyez à quels périls nous sommes tous les jours exposés, à quelles tentations et à quelles chutes nous sommes sujets. L'enfer nous attaque, le monde nous enchante, la passion nous aveugle, l'occasion nous entraîne, l'habitude nous domine ; nous nous portons au mal si aisément, nous y demeurons si longtemps, nous nous en retirons si difficilement ! Que faut-il encore pour exciter toute votre compassion ? Et pouvez-vous être sensible à tant de misères, sans vouloir y apporter le remède et les soulager ?

X. (54) Mais surtout, ô Vierge, notre asile et notre espérance, ne nous abandonnez pas à l'heure de notre mort. De ce dernier combat dépend toute la victoire, et de ce moment l'éternité. Aussi est-ce à cette heure critique que l'ennemi de notre salut redouble contre nous ses efforts. Ah ! redoublez pour nous vos soins, et ne laissez pas enlever à votre Fils des âmes rachetées de son sang. Recevez-les entre vos bras ; portez-les dans les bras de Dieu : et puisque c'est par vous qu'elles doivent entrer dans le ciel, que ce soit en effet par vous qu'elles y parviennent, pour y régner comme vous dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

IV. ENTRETIEN.

SUR LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.

I. Vierge très-pure, et la plus pure même de toutes les pures créatures : Vierge exempte même de toute inclination au péché,

de quoi et comment avez-vous pu être purifiée ?

II. Vous ne pûtes l'être, ô incomparable Mère, dans le sens que je l'entends. Mais Dieu qui vous créa toute sainte, vous donna en vous créant et la volonté et le pouvoir de croître toujours en pureté et en sainteté ; et c'est dans cette vue que vous allez au temple et que vous observez fidèlement la loi. (*Luc.*, II, 22.)

III. Comme vous eûtes dans tous les moments de votre vie et la fidélité et le bonheur de croître en l'une et en l'autre presque à l'infini, tous les moments de votre vie furent pour vous autant de purifications, c'est-à-dire, autant d'accroissements et d'élévations d'une pureté et d'une sainteté déjà très-parfaite à une pureté toute nouvelle et à une sainteté encore plus éminente.

IV. Ce fut par ce soin, par cette application constante à vous sanctifier, que vous vous disposâtes, depuis le mystère de l'immaculée Conception, à celui de l'Incarnation du Verbe, et à porter dans votre sein ce Dieu-Homme. Durant tout le temps que vous eûtes l'avantage de le posséder et de le renfermer dans vos chastes flancs, vous travaillâtes avec le même soin à lui plaire toujours davantage. Depuis que vous lui eûtes donné la naissance, et que vous l'eûtes mis au monde, ce soin si digne de vous crut tout de nouveau en vous, et augmenta chaque jour jusqu'au moment de votre mort. Enfin, en mourant, vous ne crûtes pas encore avoir assez répondu aux grâces inestimables de cet adorable Fils, ni lui avoir assez marqué de reconnaissance et d'amour.

V. Je vais en ce saint jour recevoir le même Dieu : ai-je pensé à m'y disposer ? ai-je eu soin pour cela de me purifier ? me suis-je appliqué à acquérir depuis ma dernière communion de nouveaux degrés de sainteté ? Hélas ! en ai-je même la première teinture ; et ne suis-je pas toujours sujet aux mêmes faiblesses et aux mêmes passions ? S'il y a quelque différence entre ce que j'étais et ce que je suis, c'est qu'aux péchés dont j'étais coupable j'en ai encore ajouté plusieurs autres. Ah ! je suis indigne de mon Dieu ! Que trouvera-t-il en moi qui ne l'offense ? Qu'y trouvera-t-il qui ne lui fasse horreur ? Ses yeux sont si purs qu'ils ne peuvent regarder l'iniquité, et mon âme est si criminelle qu'il n'y peut voir que corruption et que péché.

VI. Mais, sainte Vierge, vous m'aidez à préparer mon cœur. Ce sera par vous et par votre médiation que votre Fils suppléera lui-même à ce qui me manque. Ce sera par vous qu'il me donnera la grâce d'une conversion sincère et d'une parfaite contrition, qu'il me donnera l'amour de la sainteté, un nouveau désir de croître toujours comme vous en sainteté. C'est le plus

(52) *Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus.*

(53) *Nunc.*

(54) *Et in hora mortis nostræ.*

grand de tous les biens ; c'est un bien dont je ne puis trop avoir ; c'est l'unique bien que Dieu m'ordonne d'augmenter sans cesse et de perfectionner. C'est le bien du ciel comme de la terre, et de l'éternité comme du temps ; le seul bien que personne ne m'arrachera jamais malgré moi ; le seul qui me peut valoir la béatitude, et qui en doit régler la mesure.

VII. Un traitant, un négociant, quoique riche, travaille toujours à s'enrichir. Un homme d'une complexion faible et d'une santé délicate tâche toujours à se fortifier. Un savant ne croit jamais assez l'être ; et plus il sait, plus il veut toujours savoir. Un courtisan pense tous les jours à s'avancer dans les bonnes grâces du prince. Un conquérant cherche avec ambition et embrasse avec ardeur toutes les occasions de faire de nouvelles conquêtes. Les pécheurs mêmes, les pécheurs accumulent sans cesse de nouveaux trésors de colère pour le jour de la révélation et du juste jugement de Dieu.

VIII. Et la sainteté ! la sainteté, le seul vrai bien à désirer dans la vie : la sainteté, la science de Dieu, la science des saints, la science du salut ! la sainteté, le moyen unique et le moyen infaillible pour m'assurer les faveurs divines, la conquête du ciel et une gloire immortelle ! la sainteté, ô mon Dieu, de tous les biens le plus nécessaire, est de tous les biens le plus négligé. Faites, Seigneur, que je l'aime, non pas seulement pour moi, mais pour vous-même ; non pas seulement parce qu'elle sert à me sauver, mais parce quelle sert à vous honorer ; non pas seulement parce que j'y trouve ma perfection et mon mérite, mais parce que vous en avez fait l'objet de votre complaisance et que vous y trouvez votre gloire.

IX. Le désir qu'eut Marie de se sanctifier lui fit pratiquer dans ce mystère les plus excellentes vertus : l'obéissance, l'humilité, le recueillement, l'amour de Dieu. 1. Ayant conçu par l'opération surnaturelle du Saint-Esprit, elle n'était point sujette à la loi de la purification : cependant elle y obéit, pour imiter l'exemple de son Fils, qui, sans y être obligé, s'était assujéti à la loi de la circoncision. 2. Elle ne pouvait observer les cérémonies de la purification sans donner lieu de croire qu'elle avait conçu comme les autres femmes : mais elle voulut, toute pure qu'elle était, porter cette humiliation et avoir encore l'avantage de ressembler en ce point à son Sauveur et à son Dieu, lequel, étant le Saint des saints, n'avait pas dédaigné de prendre le caractère du péché (*Rom.*, VIII, 3) et de se voir confondu parmi les pécheurs. (*Rom.*, III, 7.) 3. Elle demeura quarante jours sans paraître : elle passa tout ce temps dans un recueillement profond, toujours occupée à contempler, à admirer, à servir Jésus-Christ. 4. Après s'être préparée par cette longue retraite, elle sort enfin pour aller au temple : elle y entre avec une gravité et une modestie respec-

tueuse, elle supplie le prêtre d'intercéder pour elle, sans se souvenir qu'elle est elle-même la médiatrice des prêtres, aussi bien que des autres hommes. Quoiqu'elle n'ait qu'un Fils, et qu'elle n'en doive jamais avoir d'autre ; quoiqu'il lui soit infiniment précieux, et que, trouvant en lui seul, outre son Fils, son Créateur et son Dieu, elle ait seule pour lui tout l'amour de toutes les mères pour leurs enfants, tout l'amour de tous les anges et de tous les saints pour Dieu, elle le présente néanmoins, ce Fils si cher, elle le donne, elle le sacrifie.

X. Quel sacrifice pour vous, ô divine Mère ! c'est pour moi que vous l'avez fait : mais quel avantage en puis-je retirer, si je ne pratique les mêmes vertus dont vous me donnez de si rares exemples ? En présentant votre Fils à Dieu, demandez-lui pour moi une obéissance exacte à toutes ses lois, une modestie religieuse en la présence de ses autels, une dévotion solide dans les exercices du Christianisme, une humilité profonde dans mes sentiments et dans toute ma conduite, surtout un attachement inviolable à tous ses intérêts, et une constance à les défendre et à le servir que rien ne puisse ébranler. Demandez-lui pour moi toute la reconnaissance que je lui dois, et que je vous dois à vous-même. Ce n'est point encore assez. Donnez-le moi vous-même, ce Fils que vous présentez. En me le donnant, vous me donnerez l'Auteur et le Maître de toutes les grâces, vous me donnerez toutes les vertus. Lorsque Siméon tendit les bras pour le recevoir (*Luc.*, II, 28), vous le lui confiâtes : je ne tends pas seulement les bras vers vous, mais je vous ouvre mon cœur : vous le voyez, j'en ai formé de désir ni plus sincère ni plus ardent.

XI. Il est vrai que je ne dois pas me comparer à Siméon. C'était un homme juste, c'était un saint. Il s'était préparé depuis longtemps à la grâce de cet heureux jour. Il était rempli du Saint-Esprit quand il vint au temple : il se sentit animé d'une ferveur toute nouvelle quand il y entra : et moi, j'y viens le cœur froid et l'esprit dissipé ; j'y viens peut-être encore couvert de crimes, ou mal disposé ; j'y viens au moins, j'y demeure avec indifférence et avec lâcheté. Ce saint vieillard, en recevant Jésus-Christ des mains de Marie, le reconnut pour son Dieu et pour le Messie, promis par les prophètes : il l'adora, il l'embrassa et le combla de bénédictions ; il lui donna mille marques de l'amour le plus vif et le plus tendre. Il n'eut plus d'yeux que pour Jésus, plus de parole que pour Jésus, plus de pensées que pour Jésus : il ne voulut plus rien voir sur la terre après l'avoir vu (*Ibid.*, 30), et, dans le transport de sa joie, il déclara que la vie ne lui était plus rien désormais, et qu'il la perdrait sans regret. Et moi, Seigneur, quand je vous ai tant de fois reçu des mains de vos prêtres, à peine me suis-je souvenu quelques moments de vous. Vous étiez avec moi et dans moi ; vous y demeur-

riez pour me parler, pour m'éclairer, pour me toucher, pour m'enrichir de vos grâces : mais à peine ai-je pensé quelque temps à vous. Combien de fois vous ai-je laissé seul pour m'occuper de toute autre chose que de vous ? Combien m'a paru long et ennuyeux tout le temps que je suis resté devant vous, plutôt par une bienséance que par une vraie piété ? Et n'ai-je pas eu autant d'empressement à me retirer de vos autels que j'avais eu de lenteur à y venir ?

XII. Est-ce donc ainsi que je veux encore vous recevoir aujourd'hui, mon Dieu ? Ou n'est-ce pas aujourd'hui que je veux réparer tant d'indignités ? Oui, je le veux, Seigneur, et je le puis. Marie vous porta au temple, où Siméon vous attendait ; et moi je viens vous chercher dans le temple, où vous m'attendez. Marie vous présenta au prêtre ; et le prêtre va vous présenter à moi. En vous offrant, Marie se purifia ; et je vais, en vous recevant, me purifier moi-même. Avant que de vous offrir, Marie était déjà pure ; et avant que de vous recevoir, je veux travailler, autant qu'il m'est possible, à le devenir. Après vous avoir offert, Marie se retira plus pure et plus sainte ; et après vous avoir reçu, vous me verrez plus fidèle que jamais et plus fervent. Ainsi soit-il.

V. ENTRETIEN.

POUR LA FÊTE DE LA PURIFICATION.

Sur la Présentation de Jésus-Christ.

I. Avez-vous bien compris, mon âme, quelle est l'offrande que Jésus-Christ fait aujourd'hui solennellement dans le temple de Jérusalem ? Elle est infinie, de quel côté qu'on la regarde. La personne offerte est d'une dignité infinie : c'est Jésus-Christ, c'est un Homme-Dieu. La personne qui offre est d'une dignité infinie : c'est le même Jésus-Christ, ce même Homme-Dieu qui s'offre lui-même. La personne à qui l'offrande est faite est d'une dignité infinie : c'est Dieu, le Père éternel. Le principe qui la fait faire est infini : c'est l'amour de Jésus-Christ pour son Père et pour nous. La fin pourquoi elle est faite est infinie : c'est pour procurer à Dieu une gloire telle qu'il la mérite, et proportionnée à son infinie majesté ; c'est pour détruire les péchés du monde, qui sont infinis dans leur gravité, et presque infinis dans leur nombre ; c'est pour acheter et pour donner aux hommes une sainteté et une béatitude qui toutes deux sont également infinies et dans leur objet et dans leur durée.

II. Toutes les offrandes qui vous ont été faites depuis le commencement du monde, ô Père adorable, toutes les victimes qui vous ont été sacrifiées, celles d'Abel, de Noé, d'Abraham, de Moïse, de Salomon, n'ont été que les ombres et que les figures de celle-ci. Vous n'en aviez jamais vu de pareille. Me pardonnerez-vous si j'ajoute que, tout Dieu que vous êtes, vous n'en pouvez ni comprendre, ni désirer, ni mériter une plus digne de vous ? Mais je recon-

nais en même-temps, que tout infinie qu'elle est, vous la méritez tout entière ; et je viens à votre autel vous marquer la joie que ressent mon cœur quand je vous vois glorifié comme vous le méritez.

III. Considérez, ô grand Dieu, ce Fils qui fait l'objet de vos complaisances éternelles (*Matth.*, XVII, 5) : voyez l'état où il se réduit ; écoutez ce qu'il vous dit pour nous. Sa bouche ne parle point encore, mais son cœur parle, et parle bien haut. Voici, mon Père, voici la victime que vous attendiez depuis tant de siècles. Tous les animaux qui vous ont été immolés, tous les aînés de l'Égypte qui vous furent sacrifiés, tous les aînés d'Israël qui vous ont été présentés, n'ont pu vous plaire jusqu'à fléchir votre justice ; je viens en personne me présenter moi-même (*Hebr.*, X, 6, 7), je viens m'offrir à la mort, et par cette offrande obtenir de vous et mériter le pardon de mes frères.

IV. Ce ne fut pas seulement le Fils qui se présenta à son Père ; ce ne fut pas seulement sa sainte Mère qui le présenta ; mais Siméon osa lui-même le présenter, quand il le tint entre ses bras. (*Luc.*, II, 28.) J'ai le bien de vous posséder, Seigneur, puisque je viens de vous recevoir à votre table ! J'ai le bien de vous tenir, pour ainsi dire, aussi bien que Siméon, non dans mes bras, mais dans mon sein : permettez-moi donc de vous présenter moi-même à votre Père, et de me présenter à lui comme vous et avec vous. Le voilà, Père tout-puissant, ce Fils égal à vous. Il s'est donné à moi, afin que je puisse vous l'offrir pour moi. Je vous l'offre, ô grand Dieu ! mais parce que nous ne faisons tous avec lui qu'un même corps, dont-il est le chef et dont nous sommes les membres (*I Cor.* XII, 27) ; parce que nous ne sommes, lui et nous, qu'un même esprit et qu'un même cœur (*Ephes.*, IV, 4) ; parce que je ne veux jamais me séparer de lui (*Rom.*, VIII, 35) ; en vous l'offrant, mon Dieu, je m'offre moi-même avec lui et par lui.

V. Si je m'offrais seulement moi-même, et si je m'offrais sans lui, je vous ferais une offrande bien méprisable : mais quand votre Fils me présente à vous, Seigneur, pouvez-vous ne pas agréer ce que vous présente une telle main ? Quand j'ai l'avantage d'être joint à lui ; quand nous ne faisons et que nous ne sommes, lui et moi, qu'une même offrande, pouvez-vous le recevoir et me rebouter ? Vous l'aimez trop pour ne pas aimer ce qu'il aime ; et je lui suis trop cher pour vous être indifférent.

VI. Que vous dois-je, ou que ne vous dois-je point, ô mon Sauveur ? Sans vous, je n'étais que misère, que faiblesse, que passions, que péché, qu'un ennemi de Dieu, qu'un esclave de l'enfer, qu'une victime destinée au feu. Mais par vous mes péchés me sont remis. Par vous j'ai la force de porter mes misères, de combattre mes passions, de vaincre les ennemis de mon salut, de me soutenir dans ma faiblesse. Par vous

je deviens ami de Dieu, enfant de Dieu, héritier de Dieu. (*Ibid.*, 17.)

VII. Pour me présenter avec Jésus-Christ, je dois me présenter comme Jésus-Christ. Considérez donc bien, mon âme, les circonstances de son offrande, et avec quelle perfection il la fait. 1° Il ne se contente pas de se prêter, pour ainsi dire, à son Père; il se donne, il se livre à lui. 2° Il ne donne pas seulement une partie de lui-même; il se donne tout entier, son corps, son âme, son sang, sa vie. 3° Il se donne pour tout ce qu'il plaira à son Père d'ordonner: il s'abandonne à sa providence; prêt à tout faire, prêt à tout souffrir, calomnies, fouets, épines, croix. 4° Il se donne dès la première fleur de son âge, dès son enfance; il n'a encore que quarante jours. 5° Il veut que cette donation soit irrévocable: il se donne pour toujours. 6° Si Marie le rachète, selon la loi (*Luc.*, II, 24), pour cinq siècles, il n'y consent que pour s'humilier davantage. Car quelle humiliation pour un Homme-Dieu que d'être racheté à un si vil prix par des hommes qu'il doit lui-même racheter au prix de cinq grandes plaies et de tout son sang? (*I Peir.*, I, 19.) Il n'y consent que pour être encore un jour vendu trente deniers. (*Matth.*, XXVI, 15.) Il n'y consent que pour avoir le temps de croître, que pour avoir plus de sang à répandre. Enfin, il n'y consent qu'à cette condition, qu'il demeurera toujours aussi étroitement engagé à son Père. 7° Bien loin de se rétracter dans la suite, et de se dédire de son premier engagement, il le renouvèle tous les jours et tous les moments même de sa vie. 8° Il s'acquitta si parfaitement de cette dette, qu'il eut la consolation de pouvoir dire en mourant: « Tout est consommé. » (*Joan.*, XIX, 30.) J'ai accompli, mon Père, tout ce que je vous ai promis: j'ai enseigné aux hommes votre loi; j'ai souffert, et pour vous et pour eux, tout ce que vous avez voulu. Il me reste à vous rendre mon âme, que vous me redemandez: je vous la rends, mon Père; je la remets entre vos mains. (*Luc.*, XXIII, 46.)

VIII. Voilà, Seigneur, comment vous vous êtes donné pour moi, et comment je veux me donner à vous. Quoique je ne vous donne rien qui ne vous appartienne, toutefois, parce que vous souhaitez qu'au domaine absolu que vous avez nécessairement sur moi, j'ajoute de ma part une donation volontaire de moi-même; volontairement, Seigneur, et très-volontairement je viens vous faire ce sacrifice. Il est sincère, il est entier. Je m'abandonne à toutes vos volontés, et vous disposerez de moi, de mes biens, de ma santé, de ma vie, de tout à votre gré. Je suis bien honteux de commencer si tard à me donner de la sorte; mais je ne puis et je ne veux plus différer. Dès aujourd'hui, mon Dieu, dès ce moment je suis à vous. Vous cependant, Seigneur, acceptez cet holocauste: recevez-le en odeur de suavité (*Ephes.*, V, 2); bénissez-le. Si j'ai trop at-

tendu à le faire, je le fais au moins et sans réserve et sans retour. Ainsi soit-il.

VI. ENTRETIEN.

POUR LE JOUR DE LA PURIFICATION.

Sur la cérémonie des cierges.

I. Ce n'est pas sans mystère que l'Eglise, inspirée du Saint-Esprit, nous met aujourd'hui des cierges à la main. C'est pour nous faire comprendre ce que vous êtes, Seigneur, et ce que nous devons être pour vous. C'est afin que nous fassions comme une déclaration publique et de notre foi et de notre amour: de notre foi, en reconnaissant que vous êtes le flambeau du monde; de notre amour, en protestant que nous voulons devenir pour vous ce que sont et ce que bientôt deviendront nos cierges.

II. Ils sont d'une cire blanche et très-pure: ils sont bénits, sanctifiés, consacrés à Dieu et à ses autels. Je prétends déclarer par là, mon Sauveur, que vous êtes pur et infiniment pur; que vous êtes saint et infiniment saint; que vous êtes la pureté même, la sainteté même; que vous êtes le premier principe de tout ce qu'il y a hors de vous de pureté et de sainteté. Je prétends vous dire que je veux veiller toute ma vie, et toute ma vie travailler avec votre grâce à me conserver dans la pureté propre de mon état, et à acquérir toute la sainteté où je sens que vous m'appellez. Donnez-m'en la force, Seigneur, comme vous m'en inspirez la volonté.

III. Nous portons nos cierges allumés: ils nous éclairent, et ils éclairent tout ce qui nous environne. J'ai dessein de confesser par là, ô Père des lumières, que votre Fils est cette vraie lumière que vous avez prédestinée avant tous les siècles, et que vous avez fait éclater dans la plénitude des temps à la vue de tous les peuples (*Galat.*, IV, 4), pour la gloire des Israélites et pour l'instruction des gentils. (*Luc.*, II, 32.) J'ai dessein de reconnaître que vous m'avez destiné moi-même de toute éternité, et que dans le temps vous m'avez créé, pour être à l'égard de mon prochain, et surtout dans la maison où je vis, comme un flambeau par mes exemples et par l'édification que j'y donnerai. Je reconnais que je dois éclairer mes frères, que je dois les édifier, et leur inspirer par toute ma conduite un respect profond pour votre souveraine majesté et pour vos divins commandements. Malheur à moi si je les scandalise, et même si je ne les édifie pas, si je ne les éclaire pas! (*I Cor.*, IX, 16.) Un flambeau qui n'éclaire point est inutile; et tout ce qui est inutile, vous le rejetez.

IV. Je ne puis, mon Sauveur, éclairer les autres si vous ne m'éclairez moi-même: je ne puis répandre sur eux de clarté qu'autant que vous m'en donnerez. Vous êtes une lumière infinie: « Vous éclairez tout homme qui vient en ce monde (*Joan.*, I, 19): » toute lumière émane de vous; et comme vous êtes un même Dieu avec votre Père,

vous êtes aussi avec votre Père une même première source de toutes les lumières créées. Divin Soleil de justice, faites donc descendre sur moi vos rayons. Donnez-m'en autant que j'en dois répandre : donnez-m'en même plus que je n'en dois répandre ; et faites-moi cette double grâce, et de cacher avec humilité ce que je ne dois faire paraître qu'à vos yeux, et de laisser voir sans orgueil, mais aussi sans respect humain, ce que je dois faire paraître pour votre gloire aux yeux des hommes.

V. Vous êtes une lumière éternelle, toujours brillante, toujours vraie, et vraie en tout. Il n'y a en vous ni obscurité ni mensonge (*Jac., I, 17*) ; et « ceux qui vous suivent ne marchent point dans les ténèbres, ni ne tombent jamais dans l'erreur. » (*Joan. VIII, 12.*) Vous serez pour eux un signe de salut ; vous ferez d'eux comme autant d'étoiles, que vous élèverez au ciel, et vous les y ferez briller éternellement. Mais pour ceux qui ferment les yeux afin de ne vous point voir, ou qui ne vous regardent que pour faire de vous le but de leurs contradictions, vous serez un signe de perdition (*Luc., II, 34*) : vous les confondrez, vous les abandonnerez à leur sens et à leur raison trompeuse et réprouvée (*Rom., I, 28*) ; vous les laisserez dans l'aveuglement intérieur, et vous les précipiterez un jour dans les ténèbres extérieures. (*Matth., VIII, 12.*) Ah ! Seigneur, soyez pour moi un signe de salut, comme je ne veux jamais être pour vous un sujet de contradiction. Non, jamais, mon Dieu, je n'écouterai contre vous ni les maximes du monde, ni les sentiments de mon amour propre, ni les préjugés de mon orgueil, ni nulle vue purement humaine. Je jugerai de tout comme vous, je parlerai de tout comme vous, j'agirai en tout comme vous. Je ferai de vos lumières la règle de toutes mes pensées, la règle de toutes mes volontés, la règle de tous mes discours, la règle de toutes mes actions.

VI. Nos cierges brûlent ; et s'ils ne brûlaient pas, ils n'éclaireraient pas. Ils ne peuvent donc éclairer que par le feu même dont ils sont brûlés. Je reconnais par là, mon Dieu, quel est l'amour dont vous brûlez et pour votre Père et pour nous ; que c'est par ce feu sacré, par ce divin amour, que vous avez fait briller la gloire de votre Père, et que vous nous avez éclairés et fait connaître votre loi. Je déclare que je veux vous aimer jusqu'à brûler pour vous de l'amour le plus ardent. Allumez-le, Seigneur, allumez-le tellement qu'il ne s'éteigne jamais ; tellement qu'il croisse, qu'il s'enflamme toujours, et que chaque moment lui donne une ardeur toute nouvelle.

VII. La flamme de nos cierges monte et s'élève vers le ciel ; elle enlève avec elle la cire dont ils sont composés, toute grossière qu'elle est ; elle l'enlève après l'avoir fondue et comme spiritualisée. C'est ainsi que la flamme de votre amour tendait vers le ciel et vers votre Père, lors même que vous étiez sur la terre. C'est ainsi qu'elle enlevait avec

elle, non-seulement toutes vos affections, mais toutes vos actions. Fussent-elles d'ailleurs les plus humaines et les plus communes, elle les rendait toutes spirituelles, toutes célestes, toutes divines. Et de là j'apprends que mon cœur doit toujours tendre vers vous ; que je dois élever au ciel et vers vous tous mes désirs ; que tout ce que je fais, et que ferait en ma place un homme raisonnable, je ne le dois faire ni par coutume, ni par humeur, ni seulement même par raison ; mais par amour et pour votre gloire : votre amour en sera le principe ; votre gloire en sera la fin.

VIII. Nos cierges se consomment, en brûlant et en éclairant. C'est pour cela même que nous les tenons allumés ; et c'est volontairement que nous les consomons. Ainsi voulons-nous, Seigneur, honorer en quelque sorte ce saint amour qui vous a consumé vous-même, et qui vous a fait mourir pour nous. Nous voulons vous marquer la disposition où nous sommes de vous rendre vie pour vie ; que nous ne craignons pour vous ni fatigues ni adversités ; et qu'à l'heure de notre mort, nous nous estimerons heureux de pouvoir dire : Je meurs et des travaux que j'ai soutenus et des croix que j'ai portées pour mon Dieu. Les damnés avouent qu'ils se sont consumés pour la vanité et pour le monde ; et moi, Seigneur, je craindrais de me consumer pour mon salut ! Je craindrais de me consumer pour vous !

IX. Grand Dieu, faites que je sente tout ce que je dis, et conservez en moi ces sentiments. C'est trop vous demander par rapport à mon indignité et à ma faiblesse ; mais peut-on trop demander à celui qui prend plaisir et qui trouve sa gloire à donner plus qu'on ne lui demande, et à surpasser, dans les grâces qu'il nous fait, et nos mérites et nos espérances ? Ainsi soit-il.

VII^e ENTRETIEN.

SUR L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

I. Sainte Mère de mon Dieu, Reine toute-puissante, il est enfin venu, ce jour après lequel vous avez tant soupiré et où vos vœux doivent être remplis. Vous avez assez vécu sur la terre ; vous avez assez gémi dans cette vallée de larmes et dans ce lieu de bannissement. La mort finit votre exil, et tout le ciel s'empresse pour honorer votre triomphe.

II. Le saint amour qui vous a fait si longtemps languir vous fait aujourd'hui mourir ; mais, s'il vous ravit une vie obscure et passagère, c'est pour vous donner une vie glorieuse et éternelle ; et s'il met votre corps dans le tombeau, c'est pour faire passer votre âme, heureuse et triomphante, entre les bras de l'Époux céleste et dans le sein de Dieu même.

III. Que dis-je ? la gloire de votre âme rejaillit bientôt sur votre corps. Le Dieu qui vous reçoit dans son royaume et qui vous couronne, ne veut pas qu'il manque rien à votre bonheur. Il ne veut pas que ce corps

si innocent et si pur, où il prit une chair humaine, que ce corps sans tache jusqu'au dernier soupir, demeure sujet à la corruption, ni qu'il devienne comme les autres la pâture des vers. A peine a-t-il été enseveli dans les ombres du tombeau, qu'une résurrection anticipée l'en fait sortir, et qu'une vertu divine l'élève au plus haut des cieux. Les dons du Seigneur ne sont point imparfaits; et après vous avoir distinguée dès le moment de votre conception, c'est ainsi qu'il achève de vous distinguer à la mort.

IV. Ce bonheur si prompt et si parfait n'est point seulement une faveur que vous avez reçue, mais une récompense que vous avez méritée. Autant que vous vous êtes humiliée sur la terre, autant deviez-vous être glorifiée dans le ciel. Autant que vous avez fait profiter les dons de la grâce, autant deviez-vous être comblée des dons de la gloire. Autant que vous avez pris soin de ce Fils adorable, à qui vous avez donné une vie mortelle, autant était-il juste qu'il prit soin de vous après votre mort, en vous rendant une vie immortelle. On ne perd rien avec un tel maître, et l'on est bien payé de ce qu'il en coûte pour le servir.

V. Jouissez, Vierge incomparable, jouissez d'une gloire qui vous est si légitimement acquise. Entrez-y, comme la sainte Epouse, appuyée sur votre bien-aimé. Que tous les cieux vous soient ouverts; que tous les esprits bienheureux s'assemblent autour de vous; que toute la cour céleste, que tous les élus de Dieu s'emploient pour vous. Que la terre leur réponde, et qu'elle joigne ses éloges à leurs acclamations et à leurs cris de joie. Tout dans le ciel et sur la terre doit s'intéresser à votre élévation, puisque votre élévation fait au même temps le bonheur et de la terre et du ciel.

VI. Le ciel vous possède; mais nous ne vous perdons pas. Au milieu de votre gloire vous ne nous oublierez jamais; et du trône où vous êtes assise, vous ne dédaignerez pas de tourner encore vers nous vos regards. Il n'appartient qu'aux faux grands du monde de se laisser éblouir de leur grandeur et de devenir insensibles aux misères des petits. Toute glorieuse que vous êtes, vous nous reconnaîtrez toujours, vous agréerez toujours nos hommages, vous écouterez toujours nos vœux; et plus vous êtes proche de la source des grâces, plus vous en ferez descendre sur nous.

VII. C'est dans cette confiance que nous nous prosternons à vos pieds, et que nous vous présentons, avec nos respects les plus humbles, nos plus ferventes prières. Nous vous saluons comme notre Reine; mais au même temps nous vous invoquons comme la Mère de miséricorde (55). Parce que vous êtes reine, vous pouvez tout pour nous; et parce que vous êtes mère de miséricorde, vous voulez pour nous tout ce que vous

pouvez. Bien loin donc que votre grandeur nous éloigne de vous, c'est ce qui nous y attire. Bien loin qu'elle nous intimide, c'est ce qui nous rassure. Que ne devons-nous pas attendre d'une miséricorde toute-puissante, ou d'une puissance toute miséricordieuse?

VIII. Si c'est dans ce monde visible l'espérance des biens invisibles qui nous soutient et qui nous fait vivre, vous êtes après Dieu notre vie, puisque c'est sur vous, après Dieu, que notre espérance est fondée (56). Si dans cette région des morts rien ne peut plus solidement nous consoler des malheurs à quoi nous sommes exposés, que l'attente des délices célestes que vous goûtez dans la région des vivants, vous êtes après Dieu notre consolation, puisque c'est sur vous, après Dieu, que notre attente est établie. O asile des pauvres ! ô refuge des malheureux ! solide espoir des pécheurs ! Que l'indigence nous presse, nous aurons recours à vous, et vous nous aiderez à la porter; que l'adversité nous afflige, nous aurons recours à vous, et vous nous aiderez à la sanctifier; que le danger nous menace, nous aurons recours à vous, et vous nous aiderez à l'éviter; que l'illusion nous aveugle, nous aurons recours à vous, et vous nous aiderez à la dissiper; que la passion nous sollicite, que le monde nous tente, nous aurons recours à vous, et vous nous aiderez à le surmonter; que le péché même nous domine, nous aurons recours à vous, et vous nous aiderez à le détruire et à l'expier. Nous ne vous demanderons que ce que vous avez déjà tant fait de fois. Nos pères depuis tant de siècles ont éprouvé les effets de votre protection, commenceriez-vous dans ces derniers siècles à nous abandonner? N'auriez-vous été une mère si tendre que pour les autres?

IX. Ah ! sainte Vierge, si nous tendons vers vous les bras, si nous élevons nos voix, si nous redoublons nos cris, c'est que nos maux sont extrêmes (57). Nous les ressentons et vous les ressentez. Nous les ressentons, triste postérité d'une mère qui nous a perdus; et vous les ressentez, Mère d'un Dieu qui nous a sauvés par lui-même, et qui veut encore nous sauver par vous. Nous les ressentons, exilés que nous sommes de notre bienheureuse patrie; et vous les ressentez, choisie que vous êtes pour être dans cette sainte demeure notre médiatrice. Nous les ressentons; hélas ! nos larmes et nos gémissements vous le disent assez : et vous les ressentez; vos soins et les secours que vous nous donnerez nous l'apprendront. Enfin, nous les ressentons pour vous réclamer; et vous les ressentez pour nous soulager.

X. A qui irons-nous, si ce n'est pas à vous que nous nous adressons ? Il est vrai que nous avons dans le ciel un puissant médiateur en qui nous devons nous confier, et sur les

(55) *Salve, Regina, mater misericordiae* (Ani. B. Virg.).

(56) *Vita, dulcedo et spes nostra, salve*. (Ibid.)

(57) *Ad te clamanus exules filii Evæ. Ad te suspiramus gementes et flentes in hac lacrymarum valle*. (Ibid.)

mérites de qui nous devons compter : mais outre qu'il est notre médiateur, il est notre juge, et il nous faut une avocate auprès de lui pour l'apaiser (58). Il est vrai que nous avons un Dieu en qui nous devons espérer, et sur la providence de qui nous devons nous reposer : c'est le souverain Maître, et c'est de lui seul que votre destinée doit dépendre, et que vous dépendez vous-même aussi bien que nous. Sa grandeur, tout incompréhensible qu'elle est, son pouvoir infini nous est connu. Mais c'est par là même que nous nous trouvons en quelque sorte éloignés d'abord de ce trône de gloire, où il paraît avec toute sa majesté de Très-Haut, quoiqu'il y exerce si souvent ses miséricordes. Nous en usons en allant à vous, comme des enfants qui se sentent coupables envers leur père, et qui cherchent un intercesseur, lequel les réconcilie, parce qu'ils ne croient pas mériter par eux-mêmes d'être favorablement reçus. Nous en usons comme des sujets rebelles qui demandent grâce, et qui cherchent un patron auprès du prince, parce qu'ils ne se jugent pas dignes par eux-mêmes de rien obtenir. Ce n'est pas défiance de la bonté du Seigneur, mais un sentiment de notre indignité, mais l'effet d'une crainte respectueuse, d'un cœur pénitent et humilié qui reconnaît sa bassesse, et qui se reproche ses offenses. Nous y avons recours, à cette bonté souveraine de notre Dieu, mais par qui ? par sa Mère, parce que nous savons que ce titre vous donne droit d'en être toujours écoutée. Parlez donc, ô glorieuse Mère, et prenez notre cause en main. Souvenez-vous de ce que vous êtes et de ce que nous sommes ; souvenez-vous que vous êtes la Mère d'un Dieu homme comme nous, et qu'étant ses frères et ses membres, nous sommes vos enfants. Tournez vers lui vos yeux, et tournez-les vers nous : vers nous, pour considérer nos misères, et vers lui pour les lui représenter ; vers nous, pour vous attendre sur nous, et vers lui

pour l'intéresser lui-même en notre faveur et pour le fléchir. Montrez-lui ce sein qui l'a nourri, ces bras qui l'ont porté. Il ne faut point d'autre langage pour vous faire entendre, ni d'autre voix pour le toucher.

XI. Quoique vous soyez notre ressource dans nos calamités temporelles, ce n'est point tant après tout des biens temporels que nous vous demandons que les biens spirituels. Vous n'avez rien désiré sur la terre avec plus d'ardeur, que de revoir ce Fils adorable qui vous avait précédé dans le ciel (59). Vous l'y revoyez ; faites que nous puissions un jour l'y voir nous-mêmes. C'est là qu'il vous attendait, et qu'il nous attend ; c'est là qu'il avait marqué votre place, et qu'il a marqué les nôtres. Vous êtes parvenue au terme où il vous appelait ; faites que nous puissions un jour y arriver comme vous. Et parce que nous n'y pouvons être reçus à d'autres conditions que vous et que vous n'y êtes entrée que par les mérites de votre vie, faites que nous nous conformions à vos exemples, pour avoir part à votre récompense.

XII. Alors nous chanterons éternellement vos grandeurs. Mais, entre vos grandeurs, nous célébrerons éternellement vos miséricordes (60). Dès maintenant nous les célébrons, et nous voudrions les publier dans toutes les parties du monde ; dès maintenant nous les éprouvons, et elles nous attachent pour jamais à vous. Un Apôtre a prononcé anathème sur quiconque n'aimerait pas le Seigneur Jésus. (Rom., VIII, 35.) A cet anathème, nous osons en ajouter un autre. Anathème sur quiconque renoncerait Marie, Mère de Jésus. Anathème sur quiconque voudrait vous arracher de mon cœur. Mais pour ces âmes fidèles qui vous sont dévouées, qui vous honorent et qui vous servent, qui vous invoquent comme leur protectrice et qui vous imitent comme leur modèle, salut et bénédiction dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

ENTRETIENS SUR DIVERS SUJETS.

PREMIER ENTRETIEN.

SENTIMENT D'UNE AME PÉNITENTE.

Paraphrase du Psaume VI.

I. Seigneur, le seul Seigneur du monde (61) ; Seigneur universel, soit des anges, soit des hommes ; Seigneur souverain, sans supérieur, sans égal ; Seigneur infini en toutes sortes de perfections imaginables et possibles ; Seigneur, à qui tout est dû, et qui n'avez besoin de rien, qui voulez bien pour

notre mérite nous demander des services volontaires, et qui nous donnez même, quand nous le voulons, tout ce que vous exigez de nous ; Seigneur indépendant, qui êtes également Notre-Seigneur et notre Maître, soit que nous vous obéissions, ou que nous nous révoltions ; qui nous faites servir malgré nous à votre gloire, lors même que nous travaillons à la détruire ; et qui, loin de rien perdre de votre souveraineté dans nos révoltes, y acquérez au contraire

(58) *Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordias oculos ad nos converte.* (Ant. B. Virg.)

(59) *Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende.* (Ibid.)

(60) *O clemens ! o pia ! o dulcis virgo Maria !* (Ibid.)

(61) *Domine, ne in furore tuo arguas me ; neque in ira tua corripias me.* (Psalm. VI, 1.)

un pouvoir encore plus absolu et un nouveau droit de nous abîmer, de nous anéantir, de faire fondre sur nous tous les fléaux du ciel et de nous condamner à des supplices éternels : Seigneur enfin, la terreur des âmes criminelles, comme vous êtes l'espérance des âmes saintes : si j'ose après tant d'offenses me présenter devant vous et me jeter à vos pieds, ce n'est pas pour vous prier de ne me point reprendre et de ne me point punir.

Il est juste qu'ayant commis tous les péchés que j'ai voulu, j'endure toutes les peines que vous voudrez, et que, comme je me suis satisfait en m'élevant contre vous et en vous offensant, vous vous fassiez justice à votre tour en m'humiliant et en me châtiant.

Reprenez-moi donc, Seigneur, et humiliez mon orgueil. Châtiez-moi, Seigneur, et faites souffrir mon amour-propre. J'ai résisté toute ma vie à vos grâces, je me sou mets présentement à vos coups. Mais, mon Dieu, reprenez-moi en père, et non point en juge. Châtiez-moi par amour, et non point par colère. Que ce soit votre miséricorde qui détermine mes peines, que ce ne soit point votre ressentiment.

II. Ayez, Seigneur, ayez plus d'égard à ma faiblesse qu'à la malice de mon cœur, et si la malice de mon cœur vous irrite, que ma faiblesse vous fasse compassion (62). Je ne prétends pas m'excuser. Je suis un ingrat, un perfide, un pécheur. Mais vous savez aussi que j'ai des passions très-violentes, et que je suis bien faible.

Il est vrai que cette faiblesse même a souvent été un crime, et que je devais avoir plus de courage et plus de force lorsqu'il s'agissait de tenir contre vos ennemis et d'obéir à vos commandements. Mais, tout inexcusable néanmoins qu'a été ma faiblesse, souvenez-vous aussi qu'elle a été grande, qu'elle a été extrême.

Que dis-je, que ma faiblesse a été extrême ? Hélas ! ne l'est-elle pas encore ? Je me trouve aussi faible que jamais, plus faible que jamais ; et sortant de l'habitude du péché, je suis comme un malade plus languissant et plus accablé, quand il est hors de la fièvre, qu'il ne l'était dans la fièvre même.

Achevez donc votre ouvrage, Seigneur, en achevant ma guérison. Réprimez la violence de mes passions ; affermissez les bonnes résolutions que je tâche à former. Secourez-moi ; car tout est chez moi dans le trouble et dans la confusion, et il semble que toutes mes forces m'aient abandonné.

III. Mon esprit est dans une pitoyable agitation (63). L'horreur de mes crimes, l'incertitude de ma grâce, la douleur d'avoir vécu si longtemps votre ennemi, la honte

de commencer si tard à vous aimer, la tentation d'un lâche regret des plaisirs que j'ai quittés et d'une secrète envie de les reprendre, la crainte de ne pas persévérer dans la fidélité que je vous dois, et mille autres semblables sentiments me jettent dans des inquiétudes et dans des alarmes continuelles.

Mais vous, Seigneur, vous jusqu'à quand ? Oui, mon Dieu, jusqu'à quand serez-vous en colère contre moi ? Jusqu'à quand différez-vous à me rendre la paix, à me faire sentir que vous m'avez pardonné, à me donner plus de confiance, plus de ferveur, plus de courage, et autant de penchant pour le bien que j'en ai pour le mal ? Jusqu'à quand, Seigneur, jusqu'à quand ?

IV. Vous me donniez vos grâces lorsque je les craignais, lorsque je les méprisais et que je les rendais inutiles : me les refuserez-vous présentement que je les souhaite, que je les demande, et que je suis résolu d'en profiter ? Vous me cherchiez quand je vous fuyais ; me fuirez-vous à présent que je vous désire et que je vous cherche ?

Tournez vos yeux vers moi, Seigneur ; montrez-moi votre visage, tendez-moi la main, tirez mon âme de l'abîme où elle s'est précipitée (64) ; rompez les chaînes que je me suis faites ; délivrez-moi de la domination et de la tyrannie de mes ennemis.

Sauvez-moi, quoique je ne le mérite pas, et que vous ne voyiez en moi nulle raison de me sauver. Sauvez-moi, quoique j'aie mérité même tout le contraire, et que vous voyiez en moi mille raisons de me damner.

Votre miséricorde est une raison suffisante, et que vous trouvez toujours en vous-même.

Sauvez-moi donc parce que vous êtes miséricordieux ; sauvez-moi pour glorifier votre miséricorde. Vous ne sauriez la glorifier, ni la faire éclater davantage, qu'en sauvant le plus misérable de tous les hommes.

V. Si vous me sauvez, Seigneur, je conserverai éternellement le souvenir de vos bontés (65) : éternellement je vous aimerai, je vous bénirai, j'inviterai les anges et les saints à vous aimer, à vous bénir pour moi. Ils joindront leurs louanges aux miennes ; et, ravis d'admiration, nous dirons tous ensemble, que vous êtes bon, et souverainement bon, d'avoir fait un saint d'un aussi grand pécheur que moi.

Mais si vous m'abandonnez, si vous me laissez mourir dans mon péché, si vous me damnez, hélas ! j'oublierai tous les biens que vous m'avez faits ; je n'en aurai nulle reconnaissance : je ne vous aimerai jamais, je ne vous bénirai jamais. Y a-t-il un démon ou un homme dans l'enfer qui vous aime ?

(62) *Miserere, mei, Domine, quoniam infirmus sum; sana me, Domine, quoniam conturbata sunt ossa mea. (Psalm. VI, 2.)*

(63) *Et anima mea turbata est valde; sed tu, Domine, usquequo. (Ibid. 5.)*

(64) *Convertere, Domine, et eripe animam meam. Salvum me fac propter misericordiam tuam. (Ibid. 4.)*

(65) *Quoniam non est in morte qui memor sit tui: in inferno autem quis confitebitur tibi. (Ibid. 6.)*

Y en a-t-il un seul à qui il soit jamais échappé de vous bénir ? Y en a-t-il aucun qui ne blasphème incessamment votre saint nom ? Ah ! quel état, mon Dieu, quelle horreur !

VI. La crainte d'une si terrible damnation et la douleur de l'avoir méritée m'ont déjà fait verser tant de larmes, que j'en suis tout affaibli et tout épuisé. Cependant, tout affaibli et tout épuisé que je suis, je continue à pleurer toujours, et je continuerai, Seigneur, à pleurer ainsi, jusqu'à ce que vous m'ayez fait connaître que mes péchés sont effacés (66).

Quand même j'aurai sujet de croire que vous avez bien voulu les oublier, je ne les oublierai point. Plus vous me serez bon, plus j'aurai de douleur de vous avoir été tant de fois rebelle.

Ni les affaires ni les amusements du monde ne distrairont jamais cette douleur. Je la porterai partout, je la conserverai toujours : et si la raison m'enpêche de la faire paraître au jour devant les hommes, dans les ténèbres de la nuit je la laisserai agir devant vous. Vous me verrez nager dans mes pleurs ; vous en verrez mon lit tout inondé : heureux si j'y pouvais noyer mes péchés passés, et non moins heureux si j'y pouvais éteindre pour l'avenir le feu de mes passions !

VII. La haine que j'ai conçue contre moi-même, augmente sans cesse l'amertume de ma douleur (67) ; et plus ma douleur croît, plus mes larmes deviennent abondantes : tellement que je cours risque d'en perdre les yeux.

Mais je n'ai plus rien à ménager. Quand je n'aurais jamais commis qu'une faute contre votre adorable majesté, Seigneur, toutes les larmes de tous les hommes ne suffiraient pas pour l'expier. Quand je n'aurais vécu dans le péché qu'un moment, l'éternité tout entière ne serait pas trop longue pour en pleurer.

Hélas ! que ferai-je donc après vous avoir offensé tant de fois ? Que ferai-je après avoir vécu si longtemps dans le péché et hors de votre grâce ?

VIII. Mon Dieu, quelles vœux, quels sentiments me donnez-vous à ce moment !

Retirez-vous, démons, ennemis de mon salut, corrupteurs des âmes, premiers auteurs de toute iniquité, retirez-vous (68) : vous n'avez plus de pouvoir sur moi.

Retirez-vous, hommes, faux et funestes amis qui avez été les compagnons de mes désordres, les témoins et les complices de mes crimes, retirez-vous : ne comptez plus sur moi, comme je ne compte plus sur vous. Je ne veux plus être de vos parties, plus de

vos divertissements et de vos jeux. Autant que la liaison entre vous et moi a été étroite et scandaleuse, autant le divorce sera-t-il entier et édifiant. O miracle de la miséricorde de mon Dieu ! il a été touché de mes larmes, et il a écouté ma voix (69).

IX. Je ne puis assez m'étonner d'un changement si subit et si parfait ; je n'en puis assez louer le Seigneur. Il a exaucé ma prière (69), il a brisé mes fers, il m'a mis dans la liberté de ses enfants, il m'a ôté tout le goût du monde, il ne me laisse plus que du mépris pour tous les plaisirs et pour toutes les grandeurs de la terre : le péché me paraît un monstre, la pénitence me semble douce, tout s'aplanit devant moi, et désormais je ne vois plus d'obstacles qui m'arrêtent, ni de difficultés que je ne sois en état de surmonter.

X. Mes ennemis n'ont donc qu'à se retirer (70). J'en ai de visibles et d'invisibles. Que les invisibles se retirent, troublés et confus d'avoir perdu leur proie ; qu'ils reconnaissent que Dieu est plus puissant que tout l'enfer ; et que si je ne puis rien par moi-même, je puis tout avec le Seigneur. Qu'ils n'espèrent point de me rengager dans mes premières habitudes : qu'ils ne s'opiniâtrent point à faire pour cela de vains efforts ; qu'ils cherchent à cacher leur honte et leur désespoir, et qu'au plus tôt ils s'enfuient dans leurs sombres demeures et dans le lieu de leurs tourments. Que mes ennemis visibles se retirent aussi de moi, ou qu'ils apprennent comme moi à se retirer du monde, pour retourner à vous, Seigneur, et pour s'y attacher.

Oserais-je vous demander pour eux la même grâce que vous m'avez faite ? Représentez-leur, mon Dieu, la multitude et la gravité de leurs crimes. Faites-leur connaître combien il est terrible de tomber après la mort entre les mains d'un Dieu juge (*Hebr. X, 31*) ; combien il est doux de se jeter pendant la vie entre les bras d'un Dieu Sauveur. En sorte que, eux et moi, réconciliés par un saint repentir, comblés des mérites d'une vie nouvelle, nous arrivions de compagnie au port de la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

II^e ENTRETIEN

SUR LE RENOUVELLEMENT ET LA FERVEUR
DANS LE SERVICE DE DIEU.

Paraphrase du Psaume 83.

I. Seigneur, qui êtes grand, et qui ne méprisez pas les petits ; qui demeurez dans les lieux hauts, et qui ne négligez pas les choses les plus basses ; qui êtes assis sur la tête des rois de la terre et au-dessus même des ché-

mei. (*Ibid. 9.*)

(69) *Exaudivit Dominus deprecationem meam ; Dominus orationem meam suscepit. (Ibid. 10.)*

(70) *Erubescant et conturbentur vehementer omnes inimici mei ; convertantur et erubescant vaide velociter. (Ibid. 11.)*

(66) *Laboravi in gemitu meo : lavabo per singulas noctes lectum meum ; lacrymis meis stratum meum rigabo. (Ibid. 7.)*

(67) *Turbatus est a furore oculus meus ; invectravi inter omnes inimicos meos. (Ibid. 8.)*

(68) *Discedite a me, omnes qui operamini iniquitatem ; quoniam exaudivit Dominus vocem fletu*

rubins dans le ciel, mais qui ne dédaignent pas de regarder les pauvres et les pécheurs jusque dans l'abîme de leur pauvreté et de leurs péchés : Grand Dieu, quoique je sois le dernier des hommes, quoique je sois un pécheur, daignez jeter les yeux sur moi, et que ma misère, bien loin de vous rebuter, soit un motif qui vous porte à avoir pitié de moi et à m'exaucer (71).

Ce ne sont pas des biens temporels que je vous demande. Hélas ! je n'en ai peut-être que trop. Mais que sont les biens temporels sans les biens spirituels ? Avoir tous les trésors et toutes les couronnes du monde, et n'avoir point de vertu, ou n'en avoir que très-peu, est-ce être riche, et n'est-ce pas au contraire être bien pauvre ?

Voilà, Seigneur, ce qui me presse de recourir à vous ; c'est que je suis pauvre en toutes vertus ; c'est que, pour la vie de mon âme et pour mon salut éternel, j'ai un extrême besoin de ces mêmes vertus qui me manquent, et que vous êtes enfin le seul qui me les pouvez donner.

II. Ne permettez pas, mon Dieu, que ma pauvreté me fasse mourir : conservez-moi la vie surnaturelle que j'ai reçue de vous ; faites que mon âme devienne tous les jours plus vive et plus ardente à vous obéir et à vous servir ; qu'elle devienne tous les jours plus attentive à votre présence, à votre grandeur, à vos bontés, à vos volontés (72).

Vous m'avez choisi, consacré et attaché à vous par le sacrement du baptême et par celui de la confirmation. Toutes les fois que vous venez en moi par la communion, vous venez chez vous ; et vous n'y venez point, que vous ne me consacriez encore tout de nouveau, et que vous ne m'attachiez plus parfaitement à votre divine personne. Si je suis quelque chose, Seigneur, tout ce que je suis, je le tiens de vous ; et par conséquent si je suis quelque chose, tout ce que je suis est un bien qui vous appartient, et qui est à vous.

Sauvez-moi donc, mon Dieu, et conservez-moi pour votre propre intérêt. Sanctifiez-moi pour votre gloire ; sanctifiez toutes mes pensées, tous mes désirs, toutes mes paroles, toutes mes actions. Je ne puis vous faire une prière plus digne de vous, et que vous soyez plus disposé à écouter favorablement, surtout quand elle est accompagnée d'une aussi ferme espérance que la mienne.

III. Les plaisirs du monde et les biens de la terre ne me touchent point : les créatures sont incapables de me soutenir, ou de me rendre heureux : je n'y mets, ni ma félicité, ni mon repos, ni ma consolation, ni ma

force. Je tâche d'élever mon âme jusqu'à vous (73). Je tourne vers vous toutes mes vœux : mon esprit n'est occupé que de vous, vous êtes tout l'amour et toute l'ambition de mon cœur ; et comme j'attends tout de vous seul, c'est à vous et à vous seul aussi que je m'adresse pour implorer votre assistance.

Seigneur, ayez pitié de moi. Ayez égard à mes larmes et à mes gémissements, à mes prières et à mes vœux. Faites que je trouve en vous ce que je ne puis ni ne veux trouver hors de vous. Donnez-moi cette joie spirituelle et cette ferveur qui réveille une âme, qui la fortifie, et qui la fait avancer dans vos voies avec un courage infatigable et une sainte allégresse.

IV. Souvenez-vous que vous êtes infiniment bon et miséricordieux, ou plutôt que vous êtes la bonté et la miséricorde même ; non-seulement envers ceux qui vous ont toujours été fidèles, non-seulement envers les saints, mais envers les pécheurs pénitents et généralement envers tous ceux qui vous invoquent (74).

Je me prosterne devant vous, mon Dieu : je vous invoque dans les peines de cette vie, qui n'est qu'un jour par sa brièveté, et un jour d'affliction par la douleur que j'ai de vous offenser si souvent et de faire si peu de choses pour vous. Jusqu'à quand demeurerai-je dans un état de tiédeur et même de péché qui vous déshonore et qui me condamne ? C'est sur cela que je redouble mes vœux ; et je le fais avec d'autant plus de confiance, que j'ai déjà bien des fois éprouvé que vous y êtes très-sensible, et qu'on ne vous prie point en vain (75).

Exaucez-moi donc encore aujourd'hui, Seigneur, et accordez-moi la grâce que je vous demande (76). Aidez-moi à me relever de mes chutes, à sortir de la langueur où je vis, à reprendre une nouvelle ardeur dans votre service, et à faire sans cesse de nouveaux progrès.

V. Quel Dieu est semblable à vous entre tous les dieux de la gentilité ? Ont-ils jamais rien fait qui approche de la grandeur de vos ouvrages (77) ? Ce sont des corps sans âme : « Ils ont des yeux et ils ne voient point ; ils ont des oreilles et ils n'entendent point ; ils ont des mains et ils n'agissent point. » (Psal. CXIII, 5-7.) Ils ne peuvent ni récompenser ni punir ; ils n'ont nul sentiment ni des sacrifices qu'on leur offre ni des outrages qu'on leur fait ; ils ne connaissent ni ceux qui les adorent ni ceux qui les méprisent : les hommes les ont formés ; et les mêmes hommes, quand il leur plaît, les brisent et les jettent au feu.

(71) *Inclina, Domine, aurem tuam, et exaudi me, quoniam inops et pauper sum ego. (Psal. LXXXV, 1.)*

(72) *Custodi animam meam quoniam sanctus sum : saluum fac servum tuum, Deus meus, sperantem in te. (Ibid. 2.)*

(73) *Miserere mei, Domine, quoniam ad te clamavi tota die : lætifica animam servi tui, quoniam ad te, Domine, animam meam levavi. (Ibid. 3, 4.)*

(74) *Quoniam tu, Domine, suavis et mitis ; et multæ misericordiæ omnibus invocantibus te. (Ibid. 5.)*

(75) *Auribus percipe, Domine, orationem meam ; et intende voci deprecationis meæ. (Ibid. 6.)*

(76) *In die tribulationis meæ clamavi ad te, quia exaudisti me. (Ibid. 7.)*

(77) *Non est similis tui in diis, Domine, et non est secundum opera tua. (Ibid. 8.)*

Grand Dieu, que ces vaines idoles vous ressemblent mal ! Vous êtes indépendant, et tout dépend de vous. Personne ne vous peut rien donner, et personne ne vous peut rien ôter. Vous voyez tout sans yeux, vous entendez tout sans oreilles, vous faites tout sans mains : vous connaissez vos amis et vos ennemis ; les uns et les autres sont également en votre pouvoir ; vous punissez ceux-ci et vous les condamnez à des supplices éternels ; vous récompensez ceux-là et vous les appelez à une gloire et à une béatitude éternelles : vous faites éclater votre puissance par une infinité de merveilles, et vous faites encore de plus grandes merveilles pour faire éclater votre amour.

Aussi n'est-il pas possible que le culte des faux dieux ne finisse, et que le vôtre ne dure toujours. Les peuples idolâtres reconnaîtront tôt ou tard la faiblesse de leurs idoles et la grandeur infinie de votre être. Honteux d'avoir adoré des divinités imaginaires, ils les abandonneront, ils viendront s'humilier comme moi devant vous, ils glorifieront votre saint nom (78) : ils confesseront ce que je confesse de tout mon cœur, que vous seul êtes souverainement grand, que vous faites des choses admirables et impossibles à tout autre qu'à vous ; que vous êtes Dieu enfin, et qu'il ne peut y avoir d'autre Dieu que vous.

VI. Tout grand que vous êtes, mon Dieu, tout petit et tout méprisable que je suis, vous ne dédaignez pas de vous appliquer à ma conduite. Faites-moi entrer non pas dans la voie du monde corrompu, non pas dans cette voie large qui mène à la perdition ; mais dans votre voie, dans cette voie étroite que vous nous avez tracée par vos instructions et par vos exemples, et qui mène à la vie éternelle (79).

Soutenez-moi et conduisez-moi dans cette voie salutaire. Eclaircz mon esprit, de sorte qu'il soit toujours soumis aux vérités de la foi et aux maximes de votre morale. Gouvernez mon cœur et gagnez-le par l'onction de votre grâce, de sorte que j'aime à pratiquer votre loi, et que je vous serve avec autant de plaisir que de fidélité et de respect, avec un juste tempérament d'amour et de crainte.

Quelque accès que vous me donniez auprès de vous, et de quelques faveurs qu'il vous plaise de me gratifier, je n'oublierai jamais que vous êtes mon Seigneur, et que je suis votre esclave ; que vous êtes mon

Dieu, et que je ne suis qu'un néant ; que vous êtes saint, et que je suis un pécheur ; qu'au lieu d'être reçu au rang de vos serviteurs, je devrais être éternellement séparé de vous et précipité parmi les damnés dans l'enfer. Je vous remercierai de ce que je n'y suis pas encore tombé ; je vous en rendrai toute la gloire ; je le confesserai dans mon cœur, je le dirai même hautement et avec toute la reconnaissance dont je suis capable (80) : Seigneur, que votre miséricorde a été grande sur moi ! vous m'avez tiré du fond de l'abîme (81).

VII. Le souvenir de mes péchés et les funestes expériences que j'ai de ma fragilité, me tiendront à l'avenir dans une vigilance continuelle. Comment ne tremblerais-je pas, mon Dieu, parmi tant de tentations et de périls ? Les puissances infernales conjurées à la perte de mon âme, m'attaquent sans relâche, et n'omettent rien pour m'entraîner au mal (82). Le monde est encore un ennemi pour moi plus dangereux que les démons mêmes. Mon cœur, mes passions, tous mes sens se soulèvent contre moi, et vous savez combien il est difficile d'en arrêter les révoltes.

VIII. Ah, mon Dieu ! Dieu de grâce, Dieu d'amour, qui êtes fidèle et vrai dans toutes vos promesses ; et qui m'avez promis de me secourir dans tous mes besoins (83).

Seigneur, considérez l'extrême danger où je me trouve, et soyez-en touché (84). Considérez que ces ennemis qui m'obsèdent sont les vôtres ; qu'ils ne m'attaquent que parce qu'ils ne vous aiment point, et parce qu'ils ne peuvent souffrir que je vous aime. Sauvez-moi, mon Dieu ; donnez-moi la force de les vaincre. En combattant pour moi, ce sera pour vous que vous combattrez ; en me donnant l'avantage sur eux et en me sauvant, vous sauverez, si je l'ose dire, votre gloire.

Imprimez sur mon visage et faites paraître dans mes discours et dans toute ma conduite une horreur déclarée du péché, une détermination entière à votre service ; un air qui impose silence aux libertins, qui les déconcerte, qui leur fasse perdre et l'espérance de me corrompre et l'envie de me tenter, qui les confonde enfin, et qui leur fasse sentir que vous êtes avec moi, que je puis tout avec vous, et que vous me faites trouver dans la pratique de mes devoirs des consolations mille fois plus douces que les faux plaisirs dont ils sont enivrés (85).

(78) *Omnes gentes quascunque fecisti venient et adorabunt coram te, Domine, et glorificabunt nomen tuum. (Ibid. 9.)*

(79) *Dei te me, Domine, in via tua, et ingrediar in veritate tua : latetur cor meum ut timeat nomen tuum. (Ibid. 11.)*

(80) *Confitebor tibi, Domine, Deus meus, in toto corde meo, et glorificabo nomen tuum in æternum. (Ibid. 12.)*

(81) *Quia misericordia tua magna est super me, et eruisti animam meam ex inferno inferiori. (Ibid. 14.)*

(82) *Deus, iniqui insurrexerunt super me, et synagoga potentium quasi erunt animam meam, et non proposuerunt te in conspectu suo. (Ibid. 14.)*

(83) *Et tu, Domine, Deus miserator et misericors, patiens et multæ misericordiæ et verax. (Ibid. 15.)*

(84) *Respice in me et miserere mei ; da imperium tuum puero tuo, et saluum fac filium ancillæ tuæ. (Ibid. 16.)*

(85) *Fec mecum signum in bonum, ut videant qui oderunt me, et confundantur, quoniam tu, Domine, adjuvisti me et consolatus es me. (Ibid. 17.)*

III. ENTRETEN.

SUR LES GRANDEURS DE DIEU, ET SUR SES MISÉRICORDES INFINIES.

Paraphrase du Psaume VIII.

I. Être, principe de nos êtres ; être qui êtes tout être, et devant qui tous les êtres créés ne doivent être comptés que comme des néants : Seigneur, que votre nom est en lui-même admirable, et qu'il s'est encore rendu admirable dans tout l'univers (86) !

Vos ouvrages publient si hautement vos grandeurs ; ils disent d'une manière si intelligible, que vous les avez faits ce qu'ils sont, et que vous devez être appelé le Tout-puissant, le Dieu fort, le Créateur de toutes choses ; ils le disent si unanimement et dans une langue si universelle, qu'il n'y a point de peuples qui ne les entendent.

Vous n'êtes pas seulement connu ; mon Dieu, sous le nom de Créateur ; vous l'êtes encore sous le nom de Sauveur. Ce grand nom a été répandu par toute la terre : vos apôtres et les hommes apostoliques qui les ont suivis l'ont porté à toutes les nations ; tout le monde en a été rempli : il a ravi tous les esprits, il a charmé tous les cœurs ; on le prononce en tous lieux avec vénération et avec amour.

II. Les princes se font admirer et aimer par leur magnificence. Mais qui est le prince qui soit magnifique comme vous, Seigneur (87) ?

Le monde entier est votre palais, le ciel est votre trône, toute la terre est l'escabeau de vos pieds.

Vous logez et vous nourrissez tous vos sujets : il n'y en a pas un qui n'ait reçu et qui ne reçoive tous les jours de vous une infinité de biens. Vous ne vous plaignez que de ce qu'ils ne vous en demandent pas assez, et de ce qu'ils refusent souvent les plus précieux que vous voulez leur faire.

Votre magnificence s'étend dans tout cet espace que nous voyons sous les cieux ; mais elle ne s'y renferme pas : elle s'élève et elle éclate incomparablement davantage au-dessus des cieux, dans le royaume que vous préparez à vos fidèles serviteurs.

Créateur magnifique, que vous donnez de biens naturels à vos créatures ! Sauveur plus magnifique, est-il possible que vous donniez le ciel, que vous vous donniez vous-même à des hommes charnels et à des pécheurs ?

III. Tous les anges et tous les hommes ayant ressenti les effets de votre libéralité, ils doivent l'exalter et la reconnaître. Mais vous êtes si grand, vous êtes si fort au-dessus de nous, si fort au-dessus de nos adorations et de nos louanges, que par grandeur vous avez méprisé le superbe Lucifer, qui s'était déclaré notre ennemi, et les autres anges qui avaient

eu l'orgueil de se soulever avec lui contre vous. Vous avez méprisé les honneurs qu'ils vous auraient rendus, et qu'ils vous rendraient éternellement, si vous aviez voulu leur pardonner cette première révolte. Vous les avez fait taire quand ils ont voulu publier votre nom et vous donner des éloges par la bouche des possédés.

Et, pour les confondre, vous nous avez choisis, nous qui naissons enfants ; nous qui, en comparaison des anges, ne sommes même toute notre vie que des enfants. Vous nous donnez de grandes vues de vos perfections ; vous nous inspirez de vous louer et de vous bénir (88) ; vous prenez plaisir et dans les vues que vous nous donnez et dans les louanges que nous vous rendons.

Parmi nous-mêmes, Seigneur, entre les hommes vous méprisez les savants enflés de leur science ; vous méprisez les grands de la terre et les princes orgueilleux ; vous leur cachez vos merveilles, et vous les révélez aux petits, aux humbles, aux simples. (Luc., X, 21.)

Vous vous servez des ignorants pour confondre les savants. Vous vous servez des pauvres et des faibles pour confondre les tyrans, persécuteurs de votre nom. Vous vous servez même quelquefois des enfants à la mamelle. Dans un âge où ils sont encore incapables de savoir et de prononcer les noms de leurs pères et de leurs mères, vous leur apprenez le vôtre : ils le prononcent distinctement et à haute voix ; ils confessent que vous êtes le Créateur et le Sauveur de tous les hommes ; ils donnent leur sang, ils endurent les derniers supplices, ils meurent pour confirmer cette vérité, et laissent vos présomptueux ennemis au désespoir d'avoir été vaincus par des enfants.

IV. J'éprouve heureusement en moi ce qu'a dit votre Prophète. Car bien que je sois jeune et peu avancé ; bien que je sois au moins par moi-même peu de chose, et que je ne mérite que votre mépris, vous daignez quelquefois m'éclairer, m'appliquer à la considération de vos ouvrages et m'élever jusqu'à la contemplation de votre magnificence.

Vous me faites surtout considérer avec un singulier plaisir les cieux, le soleil, la lune, les planètes, les autres étoiles (89), ces corps d'une si vaste étendue, ces globes si lumineux, dont les mouvements sont si rapides et si réglés, dont les influences sont si différentes et si puissantes. Vous me faites faire réflexion que vous les avez créés de rien ; que vous les soutenez sans le secours de personne ; que tout cela est l'ouvrage non de vos bras, mais de vos doigts ; c'est-à-dire, que vous avez fait tout cela sans travail, et que vous l'avez pourtant

(86) Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra ! (Psal. VIII, 2.)

(87) Quoniam elevata est magnificentia tua super cælos. (Ibid.)

(88) Ex ore infantium et lactentium perfectisti lau-

dem, propter inimicos tuos, ut destruas inimicum et altorem. (Ibid. 5.)

(89) Quoniam videbo cælos tuos, opera digitorum tuorum, lunam et stellas, quæ tu fundasti. (Ibid. 4.)

fait aussi beau que si vous y aviez beaucoup travaillé.

Vous me faites la grâce de porter mon esprit où mes yeux ne peuvent aller; de pénétrer jusque dans le ciel; d'y contempler la beauté, les richesses, la splendeur de cette admirable cité, la multitude infinie des saints anges et des saints hommes qui y règnent avec vous; le parfait bonheur qu'ils y possèdent, et que vous nous y destinez; ce bonheur qui vous coûte si peu à donner, ô grand Dieu, qui vous a tant coûté à nous mériter.

V. Qu'est-ce que l'homme, et qui suis-je, Seigneur? Se peut-il faire qu'étant ce que vous êtes, si grand et si saint en vous-même, si grand et si saint dans vos desseins et dans vos ouvrages, vous daigniez vous souvenir d'un homme, d'un enfant d'Adam, d'un pécheur né d'un autre pécheur? Se peut-il faire que vous l'aimiez, que vous l'honoriez de vos visites intérieures, que vous le préveniez de tant de lumières et d'inspirations (90)?

Vous l'avez formé à votre image; vous l'avez adopté pour votre enfant; vous l'avez comblé de gloire et d'honneur; vous n'avez mis les anges au-dessus de lui que de fort peu: encore avez-vous voulu qu'ils fussent ses gouverneurs, ses guides; et vous l'avez établi sur tous les autres ouvrages de vos mains (91). Vous lui avez soumis la terre et les animaux de la terre (92), l'air et les oiseaux de l'air, la mer et les poissons, les monstres, qui nagent dans la mer (93): vous lui avez donné droit et autorité sur toutes ces créatures; vous l'en avez fait comme le Dieu visible.

Et afin que rien ne manque à sa gloire, vous l'avez fait maître de lui-même; vous lui avez donné le pouvoir de conduire sa langue et ses sens, de réprimer ses passions, de régler ses pensées, de résister aux discours et aux exemples du monde, de combattre et de vaincre les efforts de l'enfer.

Il est vrai, Père éternel, que, pour nous rétablir dans ce pouvoir et dans cette élévation que nous avions perdue par nos péchés, il a fallu que votre adorable Fils soit descendu du ciel, qu'il soit sorti de votre sein, qu'il se soit fait homme comme nous, pauvre, passible, mortel comme nous; il a fallu même qu'il se soit abaissé au-dessous des hommes, en se soumettant à la loi de Moïse, aux ordonnances de César Auguste, à l'injuste sentence de Pilate, à l'insolence des soldats et à la cruauté des bourreaux.

Mais vous avez bien su le relever au-dessus des hommes dans sa résurrection, et au-dessus des anges dans son ascension. Vous avez fait sentir aux uns et aux autres

qu'il leur avait toujours été infiniment supérieur; qu'il avait toujours été égal à vous, toujours le même que vous; et qu'en s'appelant Sauveur des hommes, il n'avait pas perdu les grands noms de souverain Seigneur, de Dieu des armées (*Isa.*, I, 24), de Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. (*Exod.*, III, 6.)

Vous avez couronné de gloire ce nouveau nom qu'il a pris, ce nom de salut et de miséricorde. Vous l'avez rendu vénérable aux anges, formidable aux démons, aimable aux hommes, tout-puissant sur toute la nature.

A ce seul nom prononcé avec foi par un enfant, par le dernier des hommes, par un pécheur, toutes les Puissances célestes, terrestres et infernales fléchissent les genoux (*Philip.*, II, 10), les montagnes s'aplanissent (*Luc.*, III, 5), les tempêtes et les orages se calment (*Matth.*, VIII, 26), les affligés sont consolés (*Matth.*, V, 5), les malades guéris, les sourds entendent, les aveugles voient, les morts ressuscitent (*Matth.* XI, 5), les pécheurs se convertissent, les démons sortent des corps, les idoles des faux dieux se brisent (*Isa.*, XXVII, 9), et leurs oracles deviennent muets.

VI. Seigneur, je ne puis assez le redire, que votre nom est donc admirable, qu'il est au-dessus de tout autre nom (94)! Il est si grand, qu'il ne peut convenir qu'à vous seul. Il est si grand, qu'il renferme seul tous vos divins attributs.

Autrefois les Juifs, bien loin d'apprendre aux autres nations votre saint nom, n'osaient pas le prononcer eux-mêmes. Présentement, ô mon Dieu, nous le prononçons avec confiance; nous trouvons, à le prononcer, notre consolation et notre force: je voudrais qu'il fût dans le cœur et dans la bouche de tous les hommes; mais je voudrais surtout qu'il fût profondément gravé dans mon cœur.

Seigneur, sauvez-moi par la vertu de votre nom.

Aidez-nous, mon Dieu, sauvez-nous pour la gloire de votre nom: soyez-nous propice à cause de votre nom, et pardonnez-nous nos péchés.

Bienheureux l'homme qui met toute son espérance dans le nom du Seigneur. (*Psal.* II, 13.)

IV. ENTRETIEN.

SUR LA CONFIANCE EN DIEU.

Paraphrase du Psaume XXII.

I. Vous êtes mon pasteur, et vous m'aimez comme votre brebis. Je suis trop heureux, mon Dieu; je ne manquerai jamais de rien (95). Tout souverain Seigneur que

(95) *Volucres cæli et pisces maris, qui perambulabant semitas maris.* (*Ibid.* 9.)

(94) *Dominus, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra!* (*Ibid.* 10.)

(95) *Dominus regit me, et nihil mihi deerit: in loco pascue ibi me collocavit.* (*Psal.* XXII, 1, 2)

(90) *Quid est homo quod memor es ejus? aut filius hominis, quoniam visitas eum?* (*Ibid.* 5.)

(91) *Ministi eum paulo nimis ab angelis. Gloria et honore coronasti eum; et constituisti eum super opera manuum tuarum.* (*Ibid.* 6, 7.)

(92) *Omnia subiecisti sub pedibus ejus, oves et boves universas; insuper et pecora campi.* (*Ibid.* 8.)

vous êtes et des anges et des hommes, vous daignez me regarder et me tendre la main : vous vous appliquez à conduire mes pas, à diriger mes actions ; vous pensez et vous pourvoyez à mes besoins. Plus d'inquiétude, plus de crainte : je n'ai qu'à suivre votre conduite, qu'à m'abandonner à votre providence : c'est une ressource inépuisable de tous les biens.

Dans le ciel je n'aurais plus rien à désirer : j'aimerais tout ce que j'aurai, et j'aurais tout ce que je puis aimer et souhaiter.

Sur la terre je serai toujours indigent ; j'aurais toujours des misères à supporter, toujours des combats et des croix : il faudra souvent que j'aie recours à vous, et que je vous demande tantôt des lumières et tantôt de l'appui et du soutien.

Mais, puisque vous voulez bien être mon pasteur, lumière, appui, soutien, je trouverai tout en vous. Vous me donnerez tout ce qui me sera nécessaire, et dans le temps qu'il sera nécessaire de me le donner : et si vous semblez quelquefois me délaisser, ce ne sera qu'afin de me tenir dans l'humilité, d'éprouver ma foi, d'animer ma confiance, de m'engager à vous prier plus souvent et avec plus de ferveur.

O bon pasteur ! ô le meilleur de tous les pasteurs ! vous m'avez fait entrer, et vous me retenez dans votre Eglise, comme dans un grand et riche pâturage, où je trouve tout ce qu'il faut pour nourrir mon âme : votre divine parole, la connaissance de vos vérités éternelles, vos sacrements, surtout celui de l'Eucharistie, ce mystérieux grain de froment qui est ma vie et le remède à tous mes maux.

II. Outre toutes ces nourritures différentes et si précieuses, vous avez eu soin, Seigneur, que je trouvasse encore dans votre Eglise des eaux salutaires (96) ; les eaux du baptême dont vous vous êtes servi pour me laver de la tache du péché originel ; les eaux de la pénitence, dont je me suis moi-même tant de fois servi par votre inspiration, pour me laver des taches de mes péchés actuels et pour guérir les blessures de mon âme ; les eaux de la grâce, ces eaux également propres à rafraîchir et à brûler ; à éteindre le feu de mes passions, et à allumer celui de votre amour, ces eaux vives et vivifiantes, qui conservent la vie spirituelle à ceux qui l'ont déjà, et qui la rendent à ceux qui l'ont perdue ; ces eaux divines, que vous seul pouvez donner, ô Jésus, et qui deviennent en ceux à qui vous les donnez une source qui jaillit jusque dans l'éternité bienheureuse.

Voilà, Seigneur, où vous avez eu la bonté de me placer, au milieu de l'abondance et parmi toutes sortes de biens.

Et quand je vous échappe, mon Dieu, quand je m'égare, ce qui ne m'arrive, hélas !

que trop souvent, bien loin de me laisser aller et de m'abandonner, comme vous en abandonnez tant d'autres, vous n'avez jamais souffert que je me sois égaré longtemps.

A peine me suis-je éloigné de vous, que vous prenez soin de me chercher : vous me cherchez jusqu'à ce que vous m'ayez trouvé ; vous me ramenez au bercail, et vous m'engagez doucement à rentrer dans le chemin de la justice (97).

Et parce que ce chemin est étroit et rude, vous m'aidez à marcher : vous me portez, pour ainsi dire, sur vos épaules, et vous faites que j'avance non-seulement sans beaucoup de peine, mais même avec plaisir.

Enfin, vous vous servez pour tout cela de moyens si singuliers et si efficaces, que vous me donnez lieu de croire sans présomption, ce que je ne puis penser sans une extrême reconnaissance, que vous avez dessein de glorifier votre saint nom en me sanctifiant ; et que vous m'avez choisi pour faire éclater en moi les richesses de votre miséricorde et la force de votre grâce.

III. Que cette pensée me donne de confiance, et que je crains peu les ennemis de mon salut ! Dieu est avec moi ; Dieu, dont la sagesse ne peut être surprise ; Dieu, à la toute-puissance duquel rien ne résiste. (*Sap.*, XI, 22.) Il est avec moi (98), il est pour moi. Or, « si Dieu est pour moi, qui sera contre moi ? » (*Rom.*, VIII, 31.) Et quand tout le monde, quand l'enfer et tout l'enfer se soulèveraient contre moi, que pourraient tous les efforts de l'enfer et du monde contre le ciel ? (*Psal.*, LV, 11.)

Il est vrai que je suis de tous côtés environné de pièges et de précipices : mais je le répète, Seigneur, vous êtes avec moi ; je n'ai rien à craindre.

Quand je marcherais au milieu de la plus épaisse et de la plus sombre forêt, quand je me trouverais au milieu des bêtes les plus féroces, quand parmi les ombres et les horreurs de la mort je me verrais encore assiégé de tous les démons, je ne craindrais point : non, mon Dieu, je ne craindrais ni mes péchés passés, ni les tentations présentes.

Ce seul souvenir : *Dieu est avec moi*, suffirait pour me rassurer ; il me rendrait tranquille, ferme, inébranlable, victorieux.

Je n'ai point d'autres ennemis que les vôtres, ô mon Dieu : quand je les combats, je suis avec vous, comme vous êtes avec moi ; vous combattez en moi et par moi plus que moi-même ; la guerre que je fais, est plus votre guerre que la mienne.

Vous ne permettez donc pas que je sois vaincu, de peur que vous ne paraissiez l'être ; vous ne souffrirez pas que vos ennemis puissent dire, que votre bonté ait été

(96) *Super aquam refectionis educavit me, animam meam convertit.* (*Psal.* XXII, 5.)

(97) *Deduxit me super semitas justitiæ, propter nomen suum.* (*Ibid.*)

(98) *Nam et si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es.* (*Ibid.* 4.)

moins puissante pour me défendre, que leur malice pour m'attaquer.

IV. Je dois être bien persuadé que vous ne le voulez pas, mon Dieu : car, lorsque j'ai des peines intérieures, lorsque le dégoût me prend et que je commence à m'ennuyer et à me relâcher, vous venez à mon secours; vous m'excitez, vous m'animez, vous me donnez votre grâce, si je puis ainsi parler, comme un bâton pour m'appuyer, c'est elle qui me console et qui m'encourage (99).

Lors même que vous me frappez, et que vous paraissez en quelques rencontres vous tourner contre moi, c'est alors que vous agissez plus efficacement pour moi.

Vos coups, ô mon aimable pasteur, sont des coups de houlette, non point pour m'accabler, mais pour me redresser et pour me faire marcher plus vite dans les voies de la perfection.

Ce sont des coups de verges, pour punir mes fautes en cette vie, afin que vous ne soyez pas obligé de les punir plus sévèrement après ma mort.

Coups salutaires, qui me font sentir que vous m'aimez, et que vous voulez mon avancement spirituel !

Je suis doublement consolé, mon Dieu, lorsque vous faites tous les deux ensemble : je veux dire, que vous m'affligez et que vous me soutenez dans l'affliction; que vous prenez les verges pour me châtier, et que vous m'aidez à endurer avec soumission vos châtimens. Alors non-seulement je demeure droit et ferme sous le poids de la croix, mais je baise la main qui me crucifie; je reçois vos coups sans me plaindre, et j'aime les rigueurs de votre justice comme les douceurs de votre amour. Qu'un homme est heureux quand il peut dire à Jésus-Christ : Je suis crucifié, Seigneur, comme vous l'avez été; j'aime ma croix comme vous avez aimé la vôtre, et c'est la vôtre qui me fait aimer la mienne.

Je trouve tout dans votre croix, ô mon Sauveur : j'y trouve la rémission de mes péchés, le gage de mon salut, le soulagement de mes peines en cette vie et la paix de mon cœur.

Quand la crainte m'inquiète, quand la tristesse m'abat, quand la paresse me retient, quand quelque passion m'émeut et m'agite, je pense à votre croix et à ce que vous y avez souffert pour moi, et cette vue me remet tout à coup, et me rétablit dans une situation tranquille. Quand les démons viennent en foule m'assiéger et me troubler, je leur oppose votre croix, et votre croix les met en fuite. Quand, par un juste jugement, vous voulez me priver de certaines grâces et en suspendre le cours, je vous représente votre croix; je vous représente vos plaies, votre sang; aussitôt votre cœur s'attendrit,

et vos mains libérales se rouvrent en ma faveur.

V. Vous commencez à faire couler sur moi vos grâces en abondance. Elles sont pour mon âme comme un mets spirituel, comme un repas qui la nourrit, qui l'entretient; c'est une huile sacrée, un baume divin qui m'adoucit tous les travaux et toutes les mortifications; c'est un vin délicieux qui ravit mes sens et qui m'enivre de votre amour.

Mais ce qui fait mes plus chères délices, c'est cette sainte table que vous avez préparée dans votre sanctuaire, et que vous y faites servir tous les jours avec tant de magnificence (100). C'est le sacrement de votre corps et de votre sang.

O banquet céleste ! banquet toujours prêt et prêt partout, quoique préparé sans travail : toujours entier, quoiqu'un million de personnes y aient part tous les jours; toujours nouveau à ceux-mêmes qui y ont mille fois participé.

Vous avez ajouté à ce grand sacrement celui de l'extrême-onction pour me donner la force de résister aux démons, de vous offrir ma vie et de recevoir la mort avec assurance, de porter avec patience les douleurs de la maladie, et de les regarder avec une respectueuse et amoureuse résignation, comme le précieux calice que vous voulez que je boive (101).

VI. Seigneur, votre miséricorde m'a prévenu dès mon enfance; elle m'a accompagné dans le cours de mes années (102); qu'elle me suive encore tout le temps qui me reste à vivre; qu'elle m'accompagne à la mort; qu'elle me donne la persévérance finale dans le bien, et qu'après la mort elle me fasse entrer dans votre maison, dans cette cité dont on nous a dit tant de merveilles (*Psal.*, CXXI, 13) : que j'y demeure, Seigneur, que j'aie le bonheur de vous y voir et de vous y louer éternellement (103).

V. ENTRETIEN.

SUR LES BIENFAITS DE DIEU, ET SUR LA RECONNAISSANCE QUI LUI EST DUE.

Paraphrase du cantique de la sainte Vierge.

I. Comblé des grâces que votre main libérale a répandues et qu'elle répand encore tous les jours sur moi, je cherche, Seigneur, à les reconnaître, et je voudrais que ma reconnaissance pût répondre à la grandeur de vos bienfaits.

Que ferai-je, mon Dieu ? Faut-il que je ne fasse rien, dans la crainte de n'en pas faire autant que vous méritez, et parce que je ne puis être assez reconnaissant, faut-il que je ne le sois point du tout ?

Je ne puis vous rendre grâce pour grâce, mais je puis au moins vous donner la gloire de toutes les grâces que j'ai reçues, et que

(99) *Virga tua et baculus tuus, ipsa me consolata sunt. (Ibid.)*

(100) *Parasti in conspectu meo mensam, adversus eos qui circulant me. (Ibid. 5.)*

(101) *Impinguasti in oleo caput meum : et ca-*

lix meus inebrians quam præclarus est ! (Ibid.)

(102) *Et misericordia tua subsequetur me, omnibus diebus vite mee. (Ibid.)*

(103) *Et ut inhabitem in domo Domini, in longitudo dierum. (Ibid.)*

je reçois sans cesse. Je vous la donne, Seigneur : et comme vous voulez être honoré surtout en esprit, ce n'est pas seulement ma langue qui vous bénit, qui vous glorifie, c'est mon âme, ce sont toutes les facultés de mon âme (104).

Quoi que je fasse, mon Dieu, je ne vous rendrai jamais essentiellement plus glorieux que vous l'êtes : votre gloire essentielle est, comme vous, infinie et indépendante; je puis seulement la connaître, la contempler, l'admirer, l'adorer, m'en réjouir, la célébrer par des cantiques de louanges. Encore ne puis-je rien de tout cela que par votre grâce. Mais cette gloire extérieure que je vous rends, vous voulez bien l'agréer, vous me la demandez même. Ah! serais-je assez ingrat pour vous la refuser?

J'ai souvent attribué aux créatures la gloire qui ne leur appartient pas : je me suis quelquefois bien injustement glorifié moi-même. C'est vous, Seigneur, que je glorifie présentement. Toute gloire vous est due ; je vous rends toute gloire.

Je ne dis pas, mon Dieu, que je vous l'aie rendue ; car, hélas ! je vous ai bien peu glorifié jusqu'à présent. Je ne dis pas que je vous la rendrai, comme si je voulais différer encore à vous glorifier. Je dis que dès maintenant mon âme vous glorifie : il n'y a ni passé ni avenir à votre égard, vous êtes, pour ainsi parler, tout éternel. Tout vous est éternellement présent, et vous êtes éternellement présent à tout : votre gloire est aussi et sera toujours présente dans mon âme ; mon âme vous glorifie présentement, et je veux que ce présentement n'ait jamais de fin.

II. Je ne me possède pas, ô mon Dieu, et tandis que j'élève mon cœur vers vous, vous vous faites sentir à moi d'une manière qui me ravit : je suis transporté d'une joie que nulle autre joie ne peut égaler en cette vie (105).

Joies du monde, que vous êtes indignes d'une âme remplie de toute la grandeur et de toute la douceur de Dieu ! que vous me paraissez méprisables ! Allez, je ne mets plus mon bonheur, ni dans la naissance, ni dans les qualités naturelles, ni dans la gloire humaine, ni dans les plaisirs de la terre.

Ma joie est en Dieu ; et non pas en Dieu seulement comme auteur des biens de la nature, mais en Dieu comme auteur des biens surnaturels de la grâce, comme mon sanctificateur et mon Sauveur. Cette joie est au-dessus de la chair et des sens, elle est toute spirituelle, toute céleste ; mais le goût n'en est que plus pur, que plus vif, que plus pénétrant.

III. Si votre sainte Mère, que vous aviez élevée, Seigneur, au-dessus de toutes les

créatures, ne se regardait néanmoins devant vous que comme votre servante (106) ; si elle parlait d'elle-même en des termes si humbles, que dois-je penser et comment dois-je parler de moi ?

Si elle ne pouvait assez s'étonner que vous l'eussiez choisie, malgré sa bassesse, pour faire en elle votre première demeure sur la terre, jusqu'où doit aller mon étonnement quand je considère que vous avez jeté les yeux sur moi de toute éternité ; que dans le temps, et dès les premiers moments de ma naissance, vous m'avez animé de votre esprit ; que vous l'avez fait demeurer en moi comme dans son temple ; que dans la suite des années vous n'avez point cessé de veiller à ma conservation, à ma sanctification, et que, souvent encore, vous voulez bien sortir de votre sanctuaire, vous abaisser jusqu'à moi, et vous y renfermer en personne et tel que vous étiez dans les chastes flancs de Marie.

Dans l'impuissance où je me trouve de bien marquer à un Dieu si bon les sentiments de ma gratitude et de mon amour, je m'adresse à vous, très-sainte Vierge. Ce que je ne puis faire, faites-le pour moi. Cependant j'accomplirai, autant qu'il dépend de moi, votre prophétie, et je dirai ce que disent toutes les nations :

Vous êtes heureuse, ô Marie ! heureuse d'avoir cru à la voix de l'ange, d'avoir été tout ensemble et mère et vierge : Mère de Dieu et vierge plus pure que les anges. « Heureux le sein qui a porté Jésus-Christ ! heureuses les mamelles qui l'ont allaité ! » (Luc., XI, 27.)

Vous êtes heureuse de toutes les béatitudes que votre Fils a annoncées sur la montagne (107) ; heureuse d'avoir entendu sa parole, et de l'avoir observée ; surtout heureuse de le posséder présentement, et de régner avec lui dans le ciel.

Vous êtes heureuse ; et comme vous avez prédit que tous les siècles le publieraient, tous les siècles qui sont passés depuis que vous l'avez prédit l'ont publié ; tous les siècles à venir le publieront.

IV. Que je suis heureux moi-même, Seigneur, et que vous faites en moi de grandes choses (108) ! Que vous y faites admirablement éclater votre toute-puissance, votre sainteté et votre miséricorde, soit en éclairant, en fortifiant mon âme par vos lumières et par vos inspirations ; soit en me conservant dans l'innocence et dans votre crainte, au milieu de la corruption du monde ; soit en me pardonnant les fautes que je commets tous les jours, et en m'empêchant d'en commettre de plus grandes ; soit en m'attachant à vos commandements, à vos conseils, à vos exemples, en un mot à tous mes devoirs,

(104) *Magnificat anima mea Dominum.* (Luc., I, 46.)

(105) *Et exultavit spiritus meus, in Deo salutari meo.* (Ibid., 47.)

(106) *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.*

(Ibid., 48.)

(107) *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* (Ibid.)

(108) *Quia fecit mihi magna qui potens est : et sanctum nomen ejus.* (Ibid., 49.)

que j'abandonnerais bientôt si vous commenciez à m'abandonner.

V. Je louerai éternellement votre saint nom; je vous louerai éternellement vous-même de tous les miracles que vous opérez en ma faveur; de tous ceux que vous avez opérés depuis le commencement du monde, et que vous continuez d'âge en âge et de siècle en siècle à opérer, non-seulement à l'égard de ceux qui vous aiment, ou qui vous craignent (109), mais souvent même à l'égard de ceux qui ont le malheur de ne vous point connaître; souvent même à l'égard de ceux qui vous connaissent, et qui osent néanmoins se tourner contre vous et vous offenser.

VI. Je vous louerai non-seulement des œuvres merveilleuses de votre miséricorde, mais encore des effets terribles de votre justice (110) : car vous avez fait éclater l'une et l'autre également.

Combien de fois avez-vous déconcerté des Pharaons, des Nabuchodonosors et plusieurs autres? Combien de fois avez-vous confondre les ambitieux desseins de leurs cœurs, renverser leurs vains projets, et les conduire au précipice par les mêmes voies qu'ils avaient prises pour s'élever.

Si vous avez enrichi les pauvres, humbles dans leur pauvreté; si vous avez mis dans l'opulence et rassasié ceux que l'on avait vus manquer de tout et mourant de faim (111), vous avez aussi appauvri les riches qui étaient pleins d'eux-mêmes, et qui faisaient fond sur leurs richesses, comme sur des biens que personne ne leur pouvait ôter; vous les avez réduits à la dernière misère (112) : on les a vus mendier un morceau de pain, ou travailler pour le gagner à la sueur de leur front.

Vous avez érigé les monarchies, et vous les avez détruites lorsqu'elles étaient le plus florissantes, et qu'elles semblaient devoir être éternelles. Vous avez fait asseoir des hommes d'une naissance obscure jusque sur les trônes; et vous en avez arraché des rois présomptueux, qui pensaient y être montés par leurs mérites et s'y soutenir par leurs forces.

Vous avez précipité les anges rebelles dans l'enfer, et vous les avez bannis du ciel, où vous élevez tous les jours des hommes soumis à votre loi.

Entre les hommes mêmes qui craignent de vous désobéir, ceux qui sont trop contents d'eux-mêmes, et de ce qu'ils croient avoir de vertu, vous permettez souvent qu'ils s'évanouissent dans leurs pensées, qu'ils s'aveuglent, qu'ils tombent dans des désordres honteux, qu'ils meurent dans l'im-

pénitence finale. (*Joan.*, VIII, 21.) Vous les damnez, tandis que vous sauvez les pécheurs pénitents, qui se prosternent devant vous, et qui ont un vrai désir de rentrer dans le chemin du salut.

Et vous faites tout cela par vous-même, par les seules lumières de votre sagesse, par les seuls mouvements de votre bonté et de votre justice, par la seule force de votre bras : vous le faites sans le conseil de personne, sans le secours de personne, sans que rien vous résiste, sans peine, sans travail, avec la même paix et la même tranquillité que vous aviez avant que vous créassiez le monde.

VII. Mais ce que j'admire particulièrement, c'est le soin que vous avez pris de votre peuple; c'est que vous l'avez toujours regardé et traité comme votre enfant (113); que vous avez toujours eu pour lui toute la tendresse d'un père; que, le voyant tombé dans l'ignorance de votre loi, le voyant tributaire des Romains, prêt à en devenir l'esclave et à adorer leurs idoles, vous lui avez accordé cette protection toute-puissante que vous aviez promise à Abraham, à Isaac, à Jacob, à David et aux autres patriarches (114) : enfin que vous nous avez envoyé votre Fils unique pour nous racheter (*Galat.*, IV, 4, 5.), et qu'il nous ait en effet rachetés.

Les empereurs Romains ont volontairement cédé à nos souverains Pontifes le siège de l'empire du monde. Les démons n'ont plus le pouvoir qu'ils avaient sur nous; et s'ils peuvent nous combattre, nous sommes toujours en pouvoir de les vaincre. Vos instructions ont dissipé nos ténèbres. Vous avez changé la loi de rigueur en une loi pleine de douceur, et vous demeurez avec nous pour nous consoler et pour nous encourager.

Demeurez-y, Seigneur, et que nos infidélités et nos ingratitude ne vous obligent point à vous retirer. Demeurez-y jusqu'à ce que nous puissions vous retrouver, vous revoir, et vous aimer plus parfaitement un jour dans votre gloire. Ainsi-soit-il.

VI. ENTRETIEN.

SUR LA PRÉSENCE DE DIEU.

Paraphrase du Psaume 138.

I. Vous me voyez, Seigneur; et quoique pour me connaître vous n'ayez pas besoin de m'éprouver et de m'examiner, vous me connaissez néanmoins si parfaitement, qu'il me semble que vous m'examinez et que vous m'éprouvez partout et sur tout (115). Vous observez tous les mouvements que je

(109) *Et misericordia ejus a progenie in progenies, timentibus eum.* (*Ibid.* 50.)

(110) *Fecit potentiam in brachio suo : dispersit superbos mente cordis sui.* (*Ibid.* 51.)

(111) *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.* (*Ibid.* 52.)

(112) *Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.* (*Ibid.* 55.)

(113) *Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiam suam.* (*Ibid.* 54.)

(114) *Sicut locutus est ad patres nostros, Abraham et semini ejus in secula.* (*Ibid.* 55.)

(115) *Domine, probasti me et cognovisti me : tu cognovisti sessionem meam et resurrectionem meam.* (*Psal.* CXXXVIII, 1, 2.)

fais, et tous ceux que le monde me fait faire. Vous me voyez quand je m'arrête et quand je marche, quand je repose et quand je veille, quand le monde m'abaisse et quand il m'exalte, quand je tombe dans le péché et quand je tâche à m'en relever par la pénitence, quand je me relâche dans l'étude de la perfection et quand je reprends une ferveur toute nouvelle.

II. Vous voyez toutes mes pensées; et vous les voyez de bien loin (116), puisque vous les voyez avant que je commence à les former, et que vous les avez vues avant même que je fusse capable d'en former aucune. Vous voyez les projets, les desseins que je me trace à moi-même; les motifs, les raisons qui me font agir; tous les moyens que je prends, tous les efforts que je fais pour arriver aux fins que je me suis proposées, et le succès heureux ou malheureux qui remplit ou qui trompe mes espérances.

En un mot vous avez prévu et vous voyez encore toutes mes voies, soit extérieures, soit intérieures. Je ne dis pas une parole que vous n'entendiez (117): celles mêmes qui m'échappent sans que j'y pense ne vous échappent point; vous êtes attentif à tout.

III. Et comment ne le seriez-vous pas aux choses qui me regardent, puisque vous l'êtes à toutes les choses du monde? Un lis qui croît dans les campagnes, un oiseau qui vole dans les airs, un passereau vous est présent (*Luc.*, XII, 24, 27): « Il ne tombe pas même un cheveu de notre tête, sans que vous en soyez instruit. » (*Matth.*, X, 30.) Comment ne sauriez-vous pas ce que je fais à présent, puisque vous savez ce que j'ai fait depuis mon enfance, et ce que je ferai jusqu'à l'heure de ma mort (118)?

Vous m'avez formé; et depuis que vous m'avez formé, vous n'avez point retiré votre main de dessus moi (118); au contraire cette main toute-puissante a toujours été occupée à me conserver. Vous m'avez créé autant de fois que j'ai vécu de moments; vous me créez encore actuellement, Seigneur, vous concourez actuellement à toutes mes affections et à toutes mes actions. Or je ne puis m'imaginer qu'en y concourant, vous agissiez en aveugle: ainsi je suis obligé de reconnaître que vous pensez toujours actuellement à moi; que vous avez toujours une vue actuelle de tout ce que je pense, de tout

ce que je désire, de tout ce que je dis, de tout ce que je fais.

IV. Seigneur, que votre sagesse est admirable, et que votre science est étendue (119)! Elle surpasse tout ce que j'en puis dire, et tout ce que je m'en puis figurer. Je ne comprends pas comment il se peut faire que votre esprit soit toujours appliqué à tant d'objets différents; mais je sais néanmoins que cela est, et que votre lumière infinie pénètre et découvre tout. (*Hebr.* IV, 13.)

V. Où irais-je pour me dérober à votre connaissance? où m'enfuirais-je pour me cacher à vos yeux (120)?

Si je monte dans le ciel, c'est là que vous régnerez; si je descends aux enfers, vous y êtes (121); c'est là que votre justice préside aux supplices des pécheurs.

Quand je prendrais des ailes, et que je volerais en un jour, de l'orient jusqu'aux extrémités de l'occident; quand je prendrais, pour aller encore plus vite, les ailes même de l'aurore, dont les rayons brillent jusque dans l'occident au moment qu'elle paraît dans l'orient; je vous trouverais toujours partout (122): ce serait votre main qui me conduirait, qui me porterait partout où je volerais (123); ce serait elle qui me soutiendrait partout où je voudrais demeurer; et comme je serais toujours dans votre main ou sous votre main, je serais toujours sous vos yeux.

VI. J'ai pensé quelquefois que les ténèbres de la nuit me pourraient dérober à vos regards; mais malgré la plus profonde nuit, vous m'apercevez dans ces infâmes plaisirs, dont je voudrais que vous ne fussiez jamais témoin, et dont je voudrais perdre moi-même le souvenir après que j'en ai goûté les fausses douceurs (124).

Les ténèbres n'ont rien d'obscur pour vous. La nuit comme le jour, tout vous est égal. La lumière de l'un ne vous découvre rien; les ombres de l'autre ne vous cachent rien (125).

Votre présence dissipe tous les nuages, rompt tous les voiles. Elle vous fait en tous lieux un grand jour. Elle vous fait de tous les jours et de toutes les nuits, un jour éternel.

VII. Les rayons du soleil ne venaient point jusqu'à moi lorsque j'étais encore renfermé dans le sein de ma mère (126): cependant, tout inconnu que j'étais au monde, je ne l'étais pas pour vous.

(116) *Intellexisti cogitationes meas de longe: semitam meam et suniculum meum investigasti.* (Ibid. 3.)

(117) *Et omnes vias meas praevidisti; quia non est sermo in lingua mea.* (Ibid. 4.)

(118) *Ecce, Domine, tu cognovisti omnia, novissima et antiqua: tu formasti me, et posuisti super me manum tuam.* (Ibid. 5.)

(119) *Mirabilis facta est scientia tua ex me, confortata est et non potero ad eam* (phrasis Hebraica, pro ex me habet super me). (Ibid. 6.)

(120) *Quo ibo a spiritu tuo? et quo a facie tua fugiam?* (Ibid. 7.)

(121) *Si ascendero in caelum, tu illic es; si de-*

scendero in infernum, ades. (Ibid. 8.)

(122) *Si sumpsero pennas meas diluculo* (in Hebraeo habetur: *Si sumpsero pennas aurorae*), *et habitavero in extremis maris.* (Ibid. 9.)

(123) *Etenim illuc manus tua adducet me, et tenebit me dextera tua.* (Ibid. 10.)

(124) *Et dixi: Forsitan tenebrae conculcabunt me, et nox illuminatio mea in deliciis meis.* (Ibid. 11.)

(125) *Quia tenebrae non obscurabuntur a te, et nox sicut dies illuminabitur; sicut tenebrae ejus (nocuus), ita lumen ejus (dies).* (Ibid. 12.)

(126) *Quia tu possedisti renes meos; suscepisti me de utero matris meae* (Hebraice habetur *pro-*

Car il faut confesser que votre grandeur, qui éclate dans tous vos ouvrages, éclate surtout dans la structure de l'homme. J'en suis ravi, et je ne puis me lasser de l'admirer (127). Ce fut vous qui donnâtes à tous mes os et à la prodigieuse variété d'organes dont mon corps est composé cet arrangement si merveilleux (128). Vous le disposâtes avec une justesse qui ne laisse rien à désirer, et qui nous marque une intelligence parfaite.

VIII. Vous vîtes dès ce moment, Seigneur, ma petitesse, ma faiblesse, mon ignorance (129). Vous avez toujours vu depuis tous mes défauts, toutes mes imperfections naturelles et morales. Vous vous appliquez peu à peu à les réformer; vous sanctifiez peu à peu vos élus. Eux-mêmes avertis que vous les voyez, et honteux de paraître imparfaits devant vos yeux, ils travaillent à se perfectionner de plus en plus, pour vous devenir plus agréables; et ils travaillent de telle sorte que par votre grâce et par la fidélité que leur inspire votre présence, ils parviennent enfin à une sainteté consommée.

IX. Que je les estime heureux, ô mon Dieu, de vous avoir pour spectateur, pour approbateur, pour rémunérateur de ce qu'ils font et de ce qu'ils souffrent pour vous! Que cette vue leur doit donner de forces (130)! Qu'il leur doit être aisé de se mettre au-dessus du monde, et de toutes les considérations du monde! Qu'ils doivent avoir de zèle pour se vaincre eux-mêmes, et pour vous soumettre encore tous les hommes qu'ils connaissent, pour vous en faire autant de serviteurs et d'amis, et pour se multiplier ainsi plus que le sable de la mer (131)!

X. J'avoue que c'est cette pensée qui m'a retiré de l'abîme du péché, qui m'a fait revenir à vous, qui m'a attaché pour toujours à votre service (132).

Mais vos ennemis au contraire me font horreur, quand je pense à la témérité qu'ils ont de pécher devant vous; à la mort éternelle dont votre justice les menace (133), et à la liberté qu'ils prennent quelquefois de railler des espérances solides que vous nous donnez pour l'autre vie (134). Bien loin d'être touché de leurs discours, je suis sourd à tout ce qu'ils me disent, je les évite, je leur déclare hautement que je ne veux plus avoir de société avec eux.

(127) *Confiteor tibi, quia terribiliter (terrore admirationis et reverentiae) magnificatus es; mirabilia opera tua et anima mea cognoscit nimis.* (Ibid. 14.)

(128) *Non est occultatum os meum a te quod fecisti in occulto, et substantia mea (in Hebr. habetur, variegatus sum) in inferioribus terrae.* (Ibid. 15.)

(129) *Imperfectum meum viderunt oculi mei, et in libro tuo omnes scribentur, dies (in dies) formantur et nemo in eis; textus perfectus habet, et nihil in eis occidit.* (Ibid. 16.)

(130) *Mihi autem nimis honorati sunt amici tui Deus; nimis confortatus est principatus eorum.* (Ibid. 17.)

(131) *Diminuerabo eos, et super arenam multiplicabuntur.* (Ibid. 18.)

(132) *Exsurrexi, et adhuc sum tecum.* (Ibid.)

ORATEURS CHRÉTIENS. XC.

XI. Vous savez, Seigneur, que j'ai sur cela les mêmes sentiments que vous; que je suis ravi de tout ce que l'on fait pour votre gloire; que je suis désolé quand je sais que l'on vous offense (135); que j'aime ceux qui vous aiment; que je hais ceux qui vous haïssent (136), que je ne crains point de m'attirer votre haine en les haïssant, parce que je les hais comme vous les haïssez: je hais leurs péchés, et je ne hais point leurs personnes.

XII. Sondez là-dessus mon cœur; interrogez-le, et faites-le répondre; démêlez-en les véritables intentions (137).

Et si vous découvrez que j'aie d'autres vues que celles que je dois avoir, si vous voyez qu'il y ait en moi quelque chose qui ne soit pas droit, ayez la bonté de me redresser, de m'éclairer, et de me conduire de telle manière que je ne m'écarte jamais du chemin qui me doit mener à l'éternité bienheureuse (138). Ainsi soit-il.

VII. ENTRETIEN.

SENTIMENTS D'UNE ÂME QUI, DANS L'ATTENTE DE L'ÉTERNITÉ BIENHEUREUSE, CHERCHE EN DIEU SEUL TOUTE SA CONSOLATION SUR LA TERRE.

Paraphrase du Psaume LXXXIII.

I. Que j'aime vos tabernacles, ô mon Dieu (139); que j'aime les autels où vous résidez sur la terre! mais que je vous aime surtout vous-même, quand je vois que, tout grand, tout saint que vous êtes, vous voulez demeurer parmi des pécheurs; que vous souffrez qu'ils entrent dans vos temples, qu'ils paraissent devant vous; et qu'ils y restent tout le temps qu'il leur plaît!

Que les hommes sensuels, qui ne vous connaissent point, s'arrêtent aux biens périssables, au vain éclat et aux plaisirs passagers de cette vie; qu'ils cherchent dans le tumulte et le bruit du monde à satisfaire leurs désirs aveugles et criminels: c'est après vous et pour vous que mon cœur soupire; et quand je me trouve éloigné de vous, mon âme en souffre, elle languit, elle tombe dans la défaillance (140).

Mais au contraire quand je vais à vous, Seigneur, il me semble que je commence à respirer: la joie que je ressens se répand jusque sur mon corps et paraît sur mon visage; ma langue et ma voix vous bénis-

(135) *Si occideris, Deus, peccatores; viri sanguinum declinate a me.* (Ibid. 19.)

(136) *Quia dicitis in cogitatione: accipient in vanitate civitates suas.* (Ibid. 20.)

(137) *Domine qui oderunt te, Domine, oderam, et super inimicos tuos tabescebam.* (Ibid. 21.)

(138) *Perfecto odio oderam illos, et inimici facti sunt mihi.* (Ibid. 22.)

(139) *Proba me, Deus, et scito cor meum; interroga me, et cognosce semitas meas.* (Ibid. 23.)

(140) *Et vide, si via iniquitatis in me est, et deduc me in via aeterna.* (Ibid. 24.)

(139) *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum!* (Psal. LXXXIII, 2.)

(140) *Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini.* (Ibid. 3.)

sent (141) : votre présence me rend la vie ; du moins elle me la rend non-seulement plus pure et plus sainte, mais même mille fois plus douce et plus tranquille.

II. Mon esprit volage et dissipé cherche, comme le passereau, un lieu de sûreté contre les dangers qui m'environnent : mon âme, gémissant dans l'attente de cet heureux jour où je vous verrai à découvert et sans voile, cherche, comme la tourterelle, un lieu de repos où elle puisse au moins gémir en paix (142).

Je trouve l'un et l'autre à vos autels (143). Oui, mon Dieu, j'y trouve en vous y trouvant et un asile assuré, et une félicité anticipée et aussi réelle qu'elle est peu connue des mondains.

III. Si dans ce corps de péché et de mort, si dans ce lieu d'exil, au milieu de tant de craintes et de pièges, de tant de faiblesses et de misères, je suis heureux d'être seulement auprès de vous, quoique les occupations humaines ne me permettent pas d'y être autant que je le voudrais ; quoique je ne vous aperçoive point quand j'y suis, et que je ne vous y possède que par une foi très-imparfaite : quel doit être le bonheur de ces solitaires, de ces religieux qui demeurent dans votre maison et qui ne la quittent jamais ; qui, n'étant point distraits par les soins et par les compagnies du siècle, n'ont point d'autre fonction que celle de chanter vos louanges (144), ni d'autre vue que celle de vous honorer et de vous plaire ?

Quel doit être dans le ciel le bonheur des saints, qui, dégagés de toutes les choses terrestres et mortelles, exempts de péché et de douleur, ont l'avantage d'être avec vous et de vous posséder, non pas dans un lieu de bannissement, mais dans leur éternelle patrie ; non pas imparfaitement comme nous, et dans les ténèbres de la foi, mais très-parfaitement et dans la lumière de la gloire ; non pas pour un temps ni pour quelques moments interrompus, mais sans interruption et pour tous les siècles des siècles !

Qu'ils sont heureux, Seigneur ! Toujours ravis de vous voir, toujours charmés des perfections qu'ils verront en vous, ils vous aimeront toujours également ; et comme ils ne se lasseront jamais de vous aimer, ils trouveront toujours, dans la possession d'un bien aussi grand que vous l'êtes, le même goût et les mêmes délices.

Je n'en suis pas encore là, Seigneur ; mais après tout n'est-ce pas pour moi dans cette vallée de larmes une espèce de béatitude, que d'être toute ma vie ou au-dedans ou auprès de quelques-uns de ces lieux sacrés où vous avez établi votre demeure (145) ; de

vous y pouvoir visiter tous les jours, et, si je le veux, plusieurs fois le jour, et de vivre dans la douce espérance de parvenir bientôt au séjour de la parfaite félicité, et à ce royaume que vous avez préparé dès le commencement du monde à vos fidèles amis. (*Matth.*, XXV, 34.)

IV. Il est vrai que vous êtes un législateur exact ; que vous avez attaché à l'observation de votre loi et la solide consolation de cette vie et les récompenses éternelles de l'autre (146).

Mais si vous êtes exact, et si exact, vous êtes encore infiniment bon. Si vous portez vos lois, vous nous donnez au même temps la force de les observer, et vous nous comblez pour cela de toutes vos bénédictions.

Avec un secours aussi puissant que celui de votre grâce, je m'attacherai à vos divins commandements. J'irai de vertu en vertu ; je m'établirai, je me confirmerai tous les jours de plus en plus dans vos voies.

Je m'élèverai au-dessus de tous les objets sensibles et matériels, pour m'unir étroitement à vous. Et après vous avoir cherché par la foi, après vous avoir adoré mille et mille fois sous les ombres de l'Eucharistie, après vous avoir mille et mille fois visité dans votre temple sans vous y voir, je vous verrai enfin dans la céleste Sion, comme vous me voyez présentement : j'y reconnaitrai ce que je reconnais dès à présent, que les rois et les princes, regardés de leurs sujets et des autres hommes comme les dieux de la terre, ne sont que vos esclaves ; que vous êtes le Dieu des dieux (*Deut.*, X, 17), le seul immortel, le seul adorable, en un mot, le seul Dieu.

V. Dieu de toute vertu, Seigneur, écoutez ma prière. Ouvrez vos oreilles à ma voix, et vos yeux aux dispositions intérieures de mon cœur.

Souvenez-vous que vous êtes le Dieu de Jacob (147), et que je suis un de ses enfants selon l'esprit.

Souvenez-vous que dès mon enfance vous vous êtes fait mon protecteur, et que vous l'avez toujours été. Et si cela ne suffit pas pour vous toucher, Père tout-puissant, regardez votre Fils (148). Considérez l'état de pauvreté où vous l'avez réduit dans sa naissance ; l'état de douleur où il a souffert que les Juifs l'aient mis dans sa passion ; l'état d'anéantissement où lui-même il s'est mis dans le Sacrement de l'autel. C'est par lui que je vous adresse mes vœux, ou plutôt c'est lui qui vous prie pour moi. Que pouvez-vous refuser à votre Christ et à un Dieu ?

Ce serait un supplice intolérable pour les

(141) *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum. (Ibid.)*

(142) *Etenim passer invenit sibi domum, et turtur nidum sibi, ubi ponat pullos suos. (Ibid. 4.)*

(143) *Altaria tua, Domine virtutum : Rex meus et Deus meus. (Ibid.)*

(144) *Beati qui habitant in domo tua, Domine ! in secula seculorum laudabunt te. (Ibid. 5.)*

(145) *Beatus vir cuius est auxilium abs te :*

ascensiones in corde suo disposuit, in valle lacrymarum, in loco quem posuit (Ibid. 6, 7.)

(146) *Etenim benedictionem dabit legislator, ibunt de virtute in virtutem ; videbitur Deus decorum in Sion. (Ibid. 8.)*

(147) *Domine Deus virtutum, exaudi orationem meam : auribus percipe. Deus Jacob. (Ibid. 9.)*

(148) *Protector noster aspice, Deus : et respice in faciem Christi tui. (Ibid. 10.)*

bienheureux que d'être séparés un moment de vous ; ils goûtent en un jour dans vos tabernacles éternels plus de douceur qu'ils n'en ont goûté, et qu'ils n'en pourraient goûter dans la vie durant des millions d'années (149). Ils sont plus glorieux d'avoir la dernière place dans le ciel, que s'ils étaient sur les premiers trônes du monde.

Et moi, je trouve qu'une heure passée avec vous dans votre temple vaut mieux qu'une année passée dans tous les plaisirs du siècle. J'aime mieux m'humilier ici en votre présence, que d'être dans de superbes palais parmi ces faux grands, qui ont le malheur de n'être devant vous la plupart que de grands pécheurs (150).

VI. Mon Dieu, vous aimez la miséricorde, la vérité et la justice (151).

Parce que vous aimez la miséricorde, vous aurez compassion de moi, et quand vous me verrez abaissé, confus et repentant de mes fautes, vous me les pardonnerez ; quand vous me verrez timide et tremblant dans la considération de ma faiblesse, vous me soutiendrez, vous m'assisterez, vous me ferez persévérer jusqu'à la mort.

Parce que vous aimez la vérité et la justice, vous me donnerez après ma mort la couronne que vous avez promise à ceux qui vous servent (152).

Consolez-vous, mon âme : si vous marchez sous la conduite de Dieu, vous devez tout attendre de lui ; il est trop bon pour refuser les biens de la grâce et de la gloire à ceux qui purifiés par la pénitence, tâchent de se conserver dans l'innocence et dans la sainteté. Heureux qui, vigilant sans inquiétude, et tranquille sans présomption, fait de sa part tout ce qu'il peut, et du reste connaît et sent, ô mon Dieu, qu'il peut tout par vous et avec vous (153)!

DE L'IMMENSITÉ DE DIEU.

I. Dieu est présent à toutes les créatures par l'immensité de son essence. Apprenez donc et pensez souvent en votre cœur, que le Seigneur est dans le ciel et dans la terre ; qu'il est dans le plus haut des cieux, dans les abîmes de la terre les plus profonds, dans tout ce vaste espace que vous voyez entre le ciel et la terre. Sachez qu'il n'y est pas seulement par une présence morale, et comme un prince qui est présent dans son royaume par son autorité, par ses lois, par ses ministres ; mais qu'il y est réellement lui-même par son essence, et qu'il est le même partout : partout également grand, également heureux, également saint, également Dieu : grand dans un grain de sable comme dans toute la masse du monde ; heureux dans l'enfer comme dans le paradis ; saint parmi

les scélérats et les démons comme parmi les anges ; Dieu est maître de ses ennemis, comme de ses plus fidèles serviteurs.

II. Dieu est un être sans privation, un bien pur sans mélange d'aucun mal ; est tout être, tout bien, toute perfection. C'est assez de savoir qu'une chose convient à Dieu, pour conclure qu'elle est parfaite. C'est assez de concevoir une perfection, pour juger qu'elle convient à Dieu. Or si c'est un bien d'être, quoiqu'on ne soit qu'en un endroit ; si c'est un plus grand bien d'être en deux endroits, parce que c'est comme avoir deux fois l'être, ou plutôt que c'est avoir un être équivalent à deux différents êtres : ce serait encore un plus grand bien d'être en quatre endroits, d'être en vingt, en cent, en mille endroits. Par conséquent le bien incomparable, et la perfection sans imperfection en ce genre, c'est d'être partout ; et voilà ce qui convient à Dieu, et ce qui lui convient nécessairement. Il a pu ne point créer le monde ; il pourrait ne le point conserver : mais supposé qu'il le conserve, il ne peut pas qu'il ne soit dans tous les endroits du monde.

III. Ainsi en quelque endroit que je me trouve, je ne puis manquer de me trouver avec Dieu. Quand je suis venu ici, il y était ; quoique je ne l'aie point aperçu. Il a toujours été ici depuis que j'y suis, hélas ! et je ne pensais point à lui. Il est actuellement ici avec moi ; quel respect ne dois-je point avoir pour sa divine présence ? Il ne sortira point d'ici quand j'en sortirai : quelque part que j'aille, je ne m'éloignerai jamais de lui ; il est, et il sera toujours avec moi ; il est, et il sera toujours en moi. Dieu en moi ! Dieu qui est si grand, en moi qui suis si petit ! Dieu qui est si pur et si saint, en moi qui ne suis qu'impureté et que péché !

IV. Oui, Dieu en moi, et dans toutes les parties de mon être, et dans toutes les parties de chaque être : il n'y en a pas un que Dieu ne remplisse. Allez par tout le monde, montez le plus haut que vous pourrez, descendez, si vous le pouvez, jusqu'au centre de la terre, pénétrez dans tous les coins les plus cachés et les plus reculés, faites la dissection des corps les plus grands et les plus petits, vous trouverez que Dieu est partout, vous trouverez que tout est rempli de Dieu. (Jer., XXIII, 24.) Quand nous disons qu'un vase est plein d'eau, je ne sais si l'expression est juste. Car enfin il n'y a nulle goutte d'eau dans le lieu qu'occupe la substance du vase. L'eau, à parler proprement, ne remplit que la concavité du vase : elle n'en remplit pas la substance ; elle ne remplit pas le vase même ; elle remplit seulement l'espace qui est entre les côtés du vase. Mais quand je dis que Dieu remplit les êtres créés, la proposition est exacte : car il est vrai que Dieu

(149) *Quia melior est dies una in atriis tuis super millia.* (Ibid. 11.)

(150) *Elegi abjectus esse in domo Dei mei ; magis quam habitare in tabernaculis peccatorum.* (Ibid.)

(151) *Quia misericordiam et veritatem diligit*

Deus ; gratiam et gloriam dabit Dominus. (Ibid. 21.)

(152) *Non privabit bonis eos qui ambulant in innocentia.* (Ibid. 13.)

(153) *Domine virtutum, beatus homo qui sperat in te.* (Ibid.)

remplit parfaitement tous les êtres créés. L'être de Dieu est dans mon être : ils ne sont pas seulement l'un auprès l'autre, ils sont l'un dans l'autre ; je suis tout plein de Dieu, et c'est ainsi que tous les êtres sont pleins de la majesté de sa gloire.

V. « Je remplis le ciel et la terre, dit Dieu. » Pesez bien ces paroles. Il ne dit pas : Je remplis une partie du ciel et de la terre, mais tout le ciel et toute la terre, tout ce qui est dans le ciel, tout ce qui est dans la terre ; il remplit tout. Il ne dit pas qu'une partie de son être remplit le ciel, et qu'une autre partie remplit la terre ; mais qu'il est tout dans le ciel, qu'il est tout dans la terre, qu'il est tout dans tous les êtres, et tout dans les parties de tous les êtres. Il ne dit pas : Je remplissais autrefois, ni je remplirai un jour, mais je remplis le ciel et la terre. C'est un temps présent, et toujours présent : et cela veut dire qu'il est toujours tout dans le ciel, toujours tout dans la terre, toujours tout dans tous les êtres, toujours tout dans toutes les parties de tous les êtres.

VI. Dieu est donc en moi, ses divines perfections sont en moi, toutes les lumières de sa sagesse sont en moi ; toutes les forces de sa toute-puissance, toutes les forces de sa charité, toute sa sainteté, toute sa justice, tous ses attributs sont en moi. Il est tout en

moi, et il est toujours tout en moi ; et comme il renferme en lui tout ce qu'il y a et tout ce qu'il peut y avoir de bien dans tous les êtres, soit dans tous ceux qui existent, soit dans tous ceux qui sont possibles, tout pauvre que je suis, tout néant que je suis, ayant Dieu en moi, j'ai toujours en moi tous les biens possibles, j'en puis toujours jouir, je n'ai qu'à me les appliquer, je n'ai qu'à y penser, je n'ai qu'à me recueillir et à me renfermer en moi-même. Qu'irais-je chercher hors de moi, puisque j'ai tout en moi ? Le Père tout-puisant est en moi, le Fils unique du Père est en moi, le Saint-Esprit est en moi, comme dans la demeure et le temple de la très-sainte Trinité. En moi le Père produit son Fils, en moi le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit. Les opérations éternelles, ces opérations si pures, si saintes, si adorables, se font en moi, le jour, la nuit, à toute heure, à tout moment. Oh qu'il s'opère en moi de merveilles ! que ces merveilles devraient m'occuper et me ravir ! que j'ai d'obligations de me conserver toujours dans une pureté parfaite, et de respecter en ma personne le temple de la Divinité, de ne point souiller ce temple, de ne le point profaner, de le sanctifier et de le rendre en quelque façon digne de Dieu et de ses divines opérations ! (I. Cor. III, 17.)

EXHORTATIONS

SUR DIVERS SUJETS.

PREMIERE EXHORTATION.

Sur la présence de Dieu.

Vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum, nobiscum Deus.

On lui a donné le nom d'Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous. (Matth., I, 23.)

Dieu est avec nous, Messieurs, et il y est en plusieurs manières. C'est donc en plusieurs manières que lui convient ce nom que lui donnèrent autrefois les prophètes, et que l'évangéliste rapporte dans les paroles de mon texte.

Premièrement, dès là qu'il est Dieu, il est immense : il remplit, ainsi qu'il parle lui-même, le ciel et la terre, et il n'y point d'être auquel il ne soit présent. Il est donc partout par son essence, disent les théologiens, et en quelque lieu que nous soyons, nous sommes toujours environnés et comme pénétrés de sa divine majesté.

Secondement, comme il est infiniment éclairé, rien ne peut être caché à ses lumières : il voit toutes choses en elles-mêmes, et tout est toujours présent à ses yeux. C'est pourquoi les théologiens ajoutent qu'il est partout par présence, c'est-à-dire, par sa connaissance, et par l'application continuelle

de son esprit à nous considérer et à considérer tous les êtres créés.

En troisième lieu, toutes les créatures retomberaient dans le néant d'où elles ont été tirées, si Dieu à chaque instant ne les soutenait, s'il ne les conservait. Toutes leurs puissances seraient inutiles et demeureraient dans une éternelle oisiveté, si Dieu ne concourait immédiatement et par lui-même à tous leurs mouvements. Or Dieu peut-il nous conserver de la sorte, peut-il concourir de la sorte à toutes nos pensées, à tous nos sentiments, à toutes nos actions, sans nous être présent ? et ne faut-il pas pour cela que nous soyons, que nous vivions en lui, et qu'il soit partout avec nous par sa puissance, comme il est par son essence et par sa connaissance ? *Non longe est ab unoquoque nostrum ; in ipso enim vivimus, movemur, et sumus.* (Act., XVII, 28.)

Mais, Messieurs, si Dieu est avec nous, sommes-nous avec Dieu ? Je ne demande pas si nous sommes avec Dieu de la manière qu'y sont les êtres inanimés : je demande si nous sommes avec Dieu de la manière qu'y doivent être des créatures raisonnables, par l'attention perpétuelle et volontaire de nos esprits et de nos cœurs à sa di-

vine présence? Hélas! il est partout, et nous ne le trouvons presque nulle part: il est auprès de nous, et nous sommes bien loin de lui; il veut demeurer avec nous, et nous ne voulons pas demeurer avec lui. Nous le quittons très-souvent, nous retournons à lui très-rarement; et si nous y retourçons, ce n'est que pour des moments. Comme si Dieu n'était notre Dieu que pour quelques heures de la journée; après une messe, après une courte prière, nous consacrons tout le reste au plaisir, aux compagnies, à la curiosité, aux affaires. Nous regardons l'exercice de sa présence comme un exercice fatigant et ennuyeux; quelquefois même comme un exercice impossible, ou qui n'est propre qu'aux personnes d'une sainteté éminente, à laquelle nous n'avons pas le courage d'aspirer.

Pour vous détromper d'une si dangereuse erreur, et pour vous exhorter fortement à ce saint exercice, j'ai dessein, Messieurs, de m'en entretenir avec vous, et de vous montrer que nous devons et que nous pouvons le pratiquer. Les raisons qui nous y obligent vous feront voir que nous le devons: les règles que je vous en donnerai, après les maîtres de la vie spirituelle, vous feront voir que nous le pouvons. Ainsi l'obligation de nous appliquer à l'exercice de la présence de Dieu, ce sera le sujet de ce premier entretien. Les moyens de conserver partout la présence de Dieu, ce sera le sujet d'un second entretien. Commençons.

Quand je dis que nous devons nous appliquer à l'exercice de la présence de Dieu, je ne prétends pas que nous y soyons parfaits d'abord, ni que nous portions en tous lieux et en tous temps le souvenir de Dieu, sans en être un moment distraits. Je dis seulement que nous sommes tous obligés de tendre à cette perfection; que nous devons tous travailler sérieusement et constamment à l'acquérir, et qu'il n'est pas nécessaire que nous y sentions un attrait particulier, puisque Dieu nous y appelle tous, dès là qu'il nous fait hommes, qu'il nous fait chrétiens, qu'il nous fait prêtres. Voilà, Messieurs, en trois mots les trois points de cette conférence. Les deux premiers sont généraux, et le troisième regarde les ecclésiastiques. Appliquez-vous (151).

PREMIÈRE PARTIE.

Dieu, qui est la sagesse même, ne peut nous donner un moyen, sans vouloir que nous nous en servions pour la fin. Quand il nous fait hommes, il nous donne un esprit capable de penser à lui: il veut donc l'effet que nous y pensions; et si pour cela nous avons besoin d'une lumière intérieure et spirituelle, il est aussi moralement impossible qu'il nous la refuse, qu'il était impossible qu'il nous donnât des yeux capables de voir ses ouvrages, sans nous donner la lumière extérieure et corporelle.

Bien plus, comme sa providence n'a pas

permis que, nous ayant donné des yeux, il ne nous donât la lumière corporelle que pour quelques moments; comme elle a voulu qu'il nous la donnât durant tout le jour, afin que durant tout le jour, durant tout le temps que nous ne sommes pas obligés d'accorder au repos, nous puissions apercevoir ses ouvrages; de même, sa providence ne permet pas que, nous ayant donné un esprit capable de le connaître, il ne nous donne que pour quelques moments chaque jour sa lumière spirituelle; mais elle veut qu'il nous en donne assez pour être en état de penser à lui aussi longtemps que la faiblesse de notre corps et la légèreté de notre imagination le permettent: « Cherchez le Seigneur, » dit David, *Quærite Dominum*; et si vous y avez de la peine, « prenez courage, » *et confirmamini*. (Psal. CIV, 4.) Faites-vous violence, et rejetez constamment toutes les pensées inutiles qui vous détournent de lui. Mortifiez la curiosité et toutes les autres passions, qui portent si souvent ailleurs votre esprit; mais que la présence de votre Dieu soit votre première et même votre unique occupation. *Quærite faciem ejus semper*. (Ibid.) Or comment le Prophète nous conseillerait-il de penser toujours à Dieu, si Dieu quelquefois nous en refusait le moyen nécessaire?

Dieu ne nous a pas seulement donné en général un esprit capable de penser, il nous a encore donné en particulier la raison, par où nous pouvons nous élever de la pensée des choses visibles à la pensée de celles que nous ne voyons pas, lorsqu'elles ont quelque rapport ensemble. Tout ce que nous voyons, tout ce que nous entendons, tous les objets qui frappent nos sens, sont des êtres créés, lesquels ont un rapport nécessaire, un rapport essentiel avec leur Créateur: *Quis ignorat quod omnia hæc manus Domini fecerit?* (Job, XII, 12.) Ce sont les ouvrages de ses mains; ce sont des miroirs où il nous représente lui-même ses divines perfections; ce sont les vestiges et les images de sa divinité; ce sont comme autant de prédicateurs qui nous parlent de sa sagesse, de sa puissance, de sa miséricorde, et qui nous en parlent incessamment, qui nous en parlent partout, qui nous en parlent d'une voix toujours égale, qui nous en parlent dans une langue universelle et intelligible à tout le monde: *Non sunt loquelæ neque sermones, quorum non audiantur voces eorum*. (Psal. XVIII, 14.) Comment pouvons-nous donc ne pas penser très-souvent à celui que tout l'univers nous fait connaître, et dont tout l'univers nous entretient? Cessons-nous à certains temps d'être hommes? Faut-il que nous ne soyons raisonnables que quelques moments de la journée? que, ce temps écoulé, nous retombions dans une espèce d'enfance, c'est-à-dire que nous ne regardions tout ce qui compose ce grand monde, que comme les enfants regardent les couleurs, les figures, les carac-

(154) Cette exhortation fut faite pour une assemblée d'ecclésiastiques et de laïques.

tères d'un livre, dont ils s'amuse, sans qu'ils y comprennent rien ? Faut-il que nous n'entendions ce que nous disent tant d'êtres sensibles que comme l'on entend quelquefois les étrangers qui nous parlent une langue inconnue, dont nous distinguons seulement la voix, mais sans savoir ce que leurs paroles signifient ? Encore si nous étions tout à fait sourds aux créatures, et si nous ne les entendions jamais : mais, hélas ! nous n'entendons pas ce qu'elles disent à notre esprit, et nous entendons ce qu'elles disent à nos sens ; nous n'entendons pas ce qu'elles nous disent de Dieu, et nous entendons ce qu'elles nous disent d'elles-mêmes ; nous nous laissons surprendre, nous nous y attachons, nous tâchons à nous en remplir.

Que penserait-on d'un homme qui, pouvant se nourrir de viandes solides, serait assez insensé pour vouloir se repaître d'une vaine fumée ? Voilà ce que nous devons penser de nous-mêmes. Car enfin que sont toutes les créatures devant Dieu ? Ah ! Seigneur, répond le prophète, en s'adressant à Dieu même, elles sont devant vous comme si elles n'étaient point : *Quasi non sint* (Isa., XL, 17) : elles sont devant vous comme un néant : *Quasi nihilum et inane*. (Ibid.) Toutefois ce néant-là même nous occupe, et nous occupe sans cesse ; tandis que nous nous oublions, ô mon Dieu ! et que nous nous oublions, non-seulement malgré les lumières de notre raison, mais même malgré l'inclination naturelle de notre cœur.

Nous jugeons qu'une pierre tend naturellement vers la terre parce que, dès qu'on la jette, ou qu'on la tient suspendue, elle est dans un mouvement continu et dans une espèce d'inquiétude, jusqu'à ce qu'elle y soit retombée. Or nos cœurs, dit saint Augustin, ne sont-ils pas encore dans une plus violente agitation, dès qu'ils ne se reposent pas en Dieu ? témoignage certain, conclut ce Père, qu'ils n'ont été faits que pour Dieu. Je n'en suis point surpris : ce qui n'est point Dieu, quel qu'il soit du reste, trop petit pour remplir le vide du cœur de l'homme, de ce cœur plus grand que le monde.

Mais aussi, Messieurs, quelle paix trouve-t-on en Dieu ? quel goût, quelle onction, quelle douceur avec Dieu et dans le souvenir de Dieu ?

Je ne sais si vous l'avez jamais connu par vous-mêmes : mais ce que je sais, c'est que les saints l'ont mille fois éprouvé. « Tout mon bonheur, disait David, est de me tenir attaché à Dieu. » (Psal. LXXII, 28.) Que les autres cherchent ailleurs leur repos : pour moi, c'est en Dieu que je le cherche, et c'est en Dieu que je le trouve, et en Dieu seul. Soit qu'au dehors je sois accablé de fatigues, soit qu'intérieurement je sois privé de toute consolation ; du moment que j'élève mon esprit vers Dieu, je sens tout à coup le calme se répandre dans mon âme. La joie qui me saisit est telle, que je ne la puis soutenir. Je ne me connais plus, et

toutes mes forces m'abandonnent. *Renuit consolari anima mea : memor fui Dei, et delectatus sum, et defecit spiritus meus*. (Psal. LXXVI, 3.) Heureux donc, Seigneur, heureux le peuple à qui vous vous communiquez ! Heureux ceux que vous remplissez, j'en dis trop peu, que vous inondez, que vous enivrez de ces saintes douceurs ! « Ils marcheront durant tout le jour et dans la lumière de votre présence, ils y trouveront toute leur félicité : *Beatus populus qui scit jubilationem. Domine, in lumine vultus tui ambulabunt, et in nomine tuo exsultabunt tota die*. (Psal. LXXXVIII, 16.) Faites-en vous-mêmes l'épreuve, Messieurs, et vous verrez combien le Seigneur est doux. (Psal. XCIX, 5.) Comme la vue amoureuse de Dieu fait toute la béatitude des saints dans le ciel, le souvenir amoureux de Dieu doit faire tout notre bonheur sur la terre, si cependant il y a pour nous sur la terre un véritable bonheur. Faisons dans le temps ce que nous voudrions faire toujours dans l'éternité. Les saints dans l'éternité ne voudraient pas cesser un moment de penser à Dieu ; commençons-la dès maintenant, s'il est possible, cette éternité bienheureuse, et pensons à Dieu tous les moments de notre vie.

C'est ce que faisait le Prophète royal : *Firmabo super te oculos meos* : « Je tournerai mes yeux vers vous, Seigneur » (Psal. XXXI, 8) ; je les y arrêterai ; je les y fixerai, *firmabo*. C'est ce que faisait saint Augustin : *Non a te auferam oculos meos, quia et tu non auferis oculos tuos* : « Oui, Seigneur, j'aurai toujours les yeux sur vous, parce que vous les avez toujours sur moi. »

On peut donner deux interprétations aux paroles de ce saint docteur ; et il les a pu dire, ou dans un sentiment de crainte, ou dans un sentiment de reconnaissance. Disons-le nous-mêmes, Messieurs, et dans les mêmes sentiments.

Sentiment de crainte : *Non a te auferam oculos meos, quia et tu non auferis oculos tuos*. Seigneur, vous devez être mon juge, et vous êtes témoin de toutes mes actions : vos yeux découvrent jusqu'à mes plus secrètes pensées, et vous remarquez tout, pour tout examiner au jour de votre colère. Quelle raison pour moi de me tenir toujours dans le respect, de trembler toujours devant votre majesté, d'avoir toujours les yeux sur vous, pour ne rien faire qui vous blesse, et pour ne pas attirer vos vengeances sur moi ?

Sentiment de reconnaissance : *Non a te auferam oculos meos, quia et tu non auferis oculos tuos*. Vous êtes mon Père, Seigneur, et votre providence veille à tous mes besoins, soit besoins temporels, soit besoins spirituels : elle pourvoit abondamment aux uns et aux autres ; elle y pourvoit incessamment. Ah ! Seigneur, puisque votre amour a toujours les yeux ouverts sur moi, il est juste que mon amour ait toujours les yeux tournés vers vous : *Non a te auferam oculos meos, quia et tu non auferis oculos tuos*. Un enfant que sa mère conduit par la

main, parce qu'il n'a pas encore la force de marcher, n'oublie pas celle qui le soutient. Partout où je suis, Seigneur, c'est vous qui m'y soutenez ; partout où je vais, c'est vous qui m'y conduisez, vous qui m'y portez : et je vous oublierai ! Un pauvre regard de son bienfaiteur, au même temps que celui-ci le soulage, et qu'il prend soin lui-même de lui donner l'aliment nécessaire. Je suis un pauvre dénué de tout ; mais, Seigneur, vous me nourrissez. Pas un moment de ma vie où vos dons ne coulent sur moi ; et je détournerais mes regards pour ne vous point voir ! *Non a te auferam oculos meos, quia et tu non auferis oculos tuos.* Ah ! Seigneur, vous consentez que je commence à ne plus penser à vous, dès que vous commencerez à ne plus penser à moi. Mais que, comblé de vos biens, je me contente de les recevoir, sans me souvenir de quelle part ils viennent, et sans y faire nulle attention ; ce serait la plus monstrueuse ingratitude ; elle serait impardonnable, elle serait indigne d'un homme, et encore plus indigne d'un chrétien : seconde qualité, d'où je tire une seconde raison pour nous engager au fréquent exercice de la présence de Dieu.

DEUXIÈME PARTIE.

Le chrétien est autant au-dessus de l'homme, que l'homme est au-dessus de tous les êtres insensibles ou irraisonnables. C'est un homme plus qu'homme, un homme surnaturel, s'il est permis de parler de la sorte, dont toutes les vues, toutes les affections doivent être surnaturelles, comme toutes les vues, toutes les affections de l'homme doivent être raisonnables. Un homme qui n'aurait jamais que des vues et que des affections sensuelles et animales ne mériterait pas la qualité d'homme : et un chrétien qui n'a presque jamais que des vues, que des affections humaines et purement raisonnables, ne mérite pas la qualité de chrétien. Or je considère un de ces chrétiens, qui ne s'occupent de Dieu, que lorsqu'à certains moments de la journée, ils sont actuellement appliqués à la prière ; je le considère, dis-je, durant tous les autres temps qu'il passe sans penser à Dieu. En vérité peut-on dire alors que ses vues sont surnaturelles, que ses affections sont surnaturelles, que ses actions sont surnaturelles ?

La foi est la lumière surnaturelle du chrétien, comme la raison est la lumière naturelle de l'homme. Or cet homme suit-il les lumières de la foi ? Est-ce la foi qui lui ouvre les yeux pour lui faire voir l'illusion et la vanité du monde ? Est-ce la foi qui l'éclaire et qui le conduit dans ses intrigues, dans ses prétentions intéressées, dans la poursuite d'une fortune temporelle, dans la recherche de ses plaisirs ? A-t-il en cela d'autre guide que la raison humaine ? A-t-il même toujours pour guide la raison ? Ne l'abandonne-t-il pas en mille rencontres, pour ne suivre que les sens ? A peine cet

homme est-il homme : comment serait-ce un chrétien ?

L'affection surnaturelle du chrétien, c'est l'amour de Dieu : un amour de préférence, un amour sans partage, un amour ardent et constant. Mais le chrétien dont je parle aime-t-il vraiment Dieu ? l'aime-t-il plus que les choses du monde ? l'aime-t-il uniquement, ardemment, constamment ? S'il aimait Dieu, ne penserait-il pas à Dieu ? s'il aimait Dieu par préférence à toutes les choses du monde, n'oublierait-il pas toutes les choses du monde pour penser à Dieu ? s'il aimait Dieu uniquement, ardemment, constamment, ne penserait-il pas à toute heure et toujours à Dieu ?

Les actions surnaturelles et propres d'un chrétien doivent être faites pour Dieu, faites par le mouvement de la grâce de Dieu, faites à l'imitation de Jésus-Christ Fils de Dieu ; c'est-à-dire qu'elles doivent avoir Dieu pour fin, la grâce pour principe, et Jésus-Christ pour modèle. Or, tandis que ce prétendu chrétien ne pense point à Dieu, agit-il pour Dieu ? agit-il par le mouvement de la grâce de Dieu ? agit-il comme Jésus-Christ Fils de Dieu ? Tout pour une fausse gloire, pour des plaisirs profanes, pour des biens périssables et mortels : voilà la fin de ses actions. Tout par humeur, par inclination, par amour propre : voilà le principe de ses actions. Tout selon les maximes du monde, selon les manières, les coutumes du monde : voilà le modèle de ses actions.

Je vais plus avant. Le chrétien n'est pas seulement au-dessus de l'homme raisonnable ; il est même encore au-dessus de l'homme surnaturalisé par la grâce, tel qu'était le juif dans la loi de Moïse. Le juif était l'esclave de Dieu ; le chrétien est l'enfant de Dieu. L'esprit du juif était un esprit de crainte, et la crainte n'est que le commencement de la sagesse (Psal. CX, 10) ; l'esprit du chrétien est un esprit de charité, et la charité est la plénitude et la perfection de la loi. La loi du juif lui avait été donnée par un homme ; la loi du chrétien lui a été donnée par un Dieu. Les sacrifices et les sacrements de la religion judaïque n'étaient que des sacrements, que des sacrifices imparfaits ; mais rien ne manque aux sacrements et à l'adorable sacrifice de la religion chrétienne. En un mot, le judaïsme n'était que la figure du christianisme ; le juif n'était que l'ombre du chrétien (I Cor., X, 11) : par conséquent le chrétien doit autant surpasser le juif, que la chose surpasse l'ombre et la figure. Si donc le juif fut assez parfait pour pratiquer l'exercice de la présence de Dieu ; si ses prophètes l'y ont exhorté ; si Dieu le lui a ordonné, même avant la loi de Moïse ; si même dès le temps de la loi naturelle, encore moins parfaite que la loi mosaïque, on s'en est fait un devoir ; comment dans la loi évangélique nous en croirons-nous dispensés ?

Nous lisons d'Hénoch et de Noé, qu'ils marchèrent toujours avec Dieu : *Ambulavit Henoch cum Deo.* — *Noc vir justus atque per-*

fectus cum Deo ambulavit. (Gen., V, 22; VI, 9.) Saint Paul dit que Moïse eut toujours Dieu présent, comme s'il l'eût vu de ses yeux : *Invisibilem tanquam videns sustinuit.* (Hebr., IV, 27.) Elie nous assure de lui-même, et il nous en assure avec serment, non-seulement qu'il était en la présence du Seigneur, Dieu d'Israël, mais qu'il y demeurait stable et constant : *Vivit Dominus, Deus Israel, in cujus conspectu sto.* (III Reg., XVII, 1.) David ne dit-il pas qu'il avait toujours les yeux élevés vers le Seigneur ? *Oculi mei semper ad Dominum.* (Psal. XXIV, 15.) Ne recommande-t-il pas aux Juifs la même pratique ? Ne se plaignait-il pas amèrement de ceux qui la négligeaient ? « Hélas ! disait-il, ils n'ont point Dieu devant leurs yeux : » *Non proposituerunt Deum ante conspectum suum.* (Psal. LIII, 5.) Samuel, avant le Prophète royal, ne les avait-il pas avertis de se tenir sans cesse devant le Seigneur ? *Stare coram Domino semper.* (I Reg., X, 19.) Et ne semble-t-il pas que Dieu en ait fait un commandement exprès à Abraham ? *Ego Dominus omnipotens ; ambula coram me* : « Je suis le Dieu tout-puissant ; je te commande donc de marcher en ma présence : » *Ambula coram me.* (Gen., XVII, 1.)

Que dites-vous à cela, chrétiens ? pensez-vous que Jésus-Christ ait aboli une si sainte pratique, comme il en a aboli plusieurs autres de l'ancienne loi ? Mais ne savons-nous pas qu'en retranchant certaines cérémonies légales et purement extérieures, il a prétendu conserver tout l'esprit de la charité ; qu'il a confirmé tout ce que Moïse, tout ce que les prophètes avaient enseigné de la perfection du cœur, et qu'il nous en demande même une encore plus relevée. Écoutez-le parler dans son Évangile : *Vigilate omni tempore orantes* ; « Veillez, nous dit-il, et priez : » quand ? « en tout temps. » (Luc., XXI, 36.) Or qu'est-ce que la prière ? Un entretien avec Dieu. Dès là donc que Jésus-Christ nous ordonne de prier toujours, il nous ordonne de nous entretenir toujours avec Dieu ; et comment nous entretenir toujours avec Dieu sans penser toujours à Dieu ?

Mais n'est-ce point seulement un conseil ? est-ce un commandement ? Deux réponses : Premièrement, qui nous a dit, Messieurs, et d'où jugeons-vous que ce n'est pas un précepte ? Le Fils de Dieu s'est-il expliqué sur ce point, comme sur les autres conseils ? Nous a-t-il dit : Si vous voulez être parfaits, veillez et priez en tout temps ; comme il a dit : « Si vous voulez être parfaits, allez, vendez vos biens, donnez tout aux pauvres, et suivez-moi ? » (Matth., XIX, 21.) N'a-t-il pas dit absolument : « Veillez et priez à toute heure ? » (Luc., XXI, 36.) N'a-t-il pas ajouté même qu'il le fallait, et que c'est un devoir nécessaire ? *Oportet semper orare, et nunquam deficere.* (Luc., XVIII, 1.) Je sais que le Sauveur du monde ne nous ordonne pas de nous tenir toujours au pied d'un autel ; je sais qu'il ne nous ordonne pas même d'avoir toujours une vue actuelle de

Dieu. La chose n'est pas possible sans un miracle, et c'est une de ces grâces extraordinaires que Dieu donne à qui il veut, et qu'il ne veut donner qu'à un certain nombre d'âmes choisies. (I Cor., XII, 11.) Mais du moins ne nous ordonne-t-il pas de penser à lui aussi souvent et aussi longtemps que nous le pouvons ? Peut-on donner un sens moins étroit à ces paroles : *Oportet semper orare* : « Il faut toujours prier ? » Et n'est-ce pas le sens que leur donne saint Paul ? *Orantes omni tempore in spiritu, et in ipso vigilantes in omni instantia.* (Ephes., VI, 18.)

Secondement, que ce soit là seulement un conseil, ne suffit-il pas ? Quoi, Messieurs ! notre Dieu nous appelle auprès de lui ; il veut, par une attention continuelle à sa présence, nous attacher à lui, et nous cherchons à nous en éloigner ! et nous contestons sur l'ordre qu'il nous a donné ! et nous l'expliquons à notre gré ! Ce n'est point un commandement, dites-vous ; et là-dessus vous abandonnez un Maître digne de toute votre assiduité ! vous l'oubliez pour vous occuper, de quoi ? quoi que ce soit, qu'importe ? dès là que ce n'est point Dieu, ce n'est rien.

On fait plus : car si Dieu nous suit, nous le fuyons ; s'il veut nous arrêter, nous lui échappons : il nous surprend quelquefois par les lumières de sa grâce ; il entre, quoiqu'il trouve toutes les portes fermées ; il se présente à nous, et nous le repoussons ! du moins nous ne le regardons pas ! Ah ! que j'aurais bien lieu de vous dire, ce que saint Jean disait en parlant aux Juifs : *Medius vestrum stetit, quem vos nescitis* : « Votre Dieu est au milieu de vous ; » il est dans vous, « mais vous ne le connaissez pas. » (Joan. I, 26.) Car si vous le connaissiez, si vous aviez l'idée même la plus simple de sa suprême majesté, de son infinie bonté, de ses innombrables perfections, il occuperait seul toutes vos pensées ; il ravirait, il absorberait tellement vos esprits, que tout autre objet disparaîtrait à vos yeux. Mais, encore une fois, nous ne le connaissons pas, et nous ne nous connaissons pas nous-mêmes : nous ne savons à quoi nous engage ni la qualité d'hommes raisonnables, ni le saint caractère de chrétiens. Voyons, mes frères, nous qui sommes encore revêtus du sacré caractère de prêtres, si nous connaissons mieux les devoirs de notre état par rapport à la présence de Dieu.

TROISIÈME PARTIE.

Qu'est-ce qu'un prêtre de Jésus-Christ ? c'est un homme par son état retiré du monde, dévoué à Dieu, et appelé à toute la perfection évangélique. Trois raisons qui nous obligent encore particulièrement, et plus que toutes les autres, à l'exercice de la présence de Dieu.

Je dis qu'il est essentiel aux prêtres d'être retirés du monde. Car, mes frères, par la promesse que nous avons faite d'obéir à nos évêques, nous avons renoncé à la liberté propre des gens du monde. Par le vœu de chasteté, qui se trouve renfermé dans le sa-

crement de l'ordre, nous avons renoncé aux plaisirs du monde. Par la profession particulière que nous faisons d'être les disciples et les ministres de Jésus-Christ, nous avons renoncé aux intérêts du monde : et le monde en est tellement persuadé lui-même, qu'il ne peut nous pardonner le plus léger attachement à ses biens. Enfin nous avons renoncé aux vanités du monde, aux habillements du monde, aux pompes du monde : n'est-ce pas avoir renoncé à tout? Que reste-t-il donc, hors Dieu, à quoi nous puissions, ou plutôt à quoi nous devions penser? Heureux état, avantage inestimable, dont les gens du monde connaissent eux-mêmes le prix, et qu'ils nous envient si souvent! Combien de fois leur avons-nous entendu dire : Oh ! que ceux-là sont heureux, qui, délivrés des soins du monde, n'ont à s'occuper que de Dieu ! Combien de fois se sont-ils plaints, et se plaignent-ils à nous tous les jours, de tant de soins, de tant d'affaires, qui les détournent, qui les accablent, qui emportent tout leur temps et toutes leurs réflexions?

Rendons grâces au Seigneur qui nous a dégagés de ces embarras du monde : mais aussi souvenons-nous pourquoi il nous en a dégagés : que c'est pour nous donner et le loisir et les moyens de penser à lui ; et par conséquent que notre vocation à l'état ecclésiastique est une vocation spéciale à l'exercice de la présence de Dieu.

D'autant plus que notre ordination ne nous sépare pas seulement du monde pour nous en séparer, mais pour nous attacher à Dieu, et pour nous y consacrer. Un prêtre est une personne sacrée : son esprit est consacré au souvenir de Dieu ; son cœur est consacré à l'amour de Dieu. Il ne peut donc plus penser aux choses créées, ni les considérer précisément en elles-mêmes, sans profaner son esprit : il ne peut plus s'attacher aux choses créées, ni les aimer précisément pour elles-mêmes, sans profaner son cœur. Ce serait ôter à Dieu ce qu'il lui a donné ; ce serait un sacrilège et un parjure.

Comment alors pourrait-il atteindre à la perfection du sacerdoce ; à cette perfection particulière où Dieu l'appelle, et où il doit aspirer? Car ce n'est pas une vertu commune que Dieu attend de ses ministres. C'est surtout aux prêtres que le Sauveur du monde a dit : *Estote perfecti, sicut et Pater vester celestis perfectus est* : Vous, mes ministres, vous prêtres du nouveau testament, « soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » (*Matth.*, V, 48.) Voilà, mes frères, la sainteté qui nous est propre : en sorte que, si nous ne sommes pas absolument obligés de l'avoir, nous sommes indispensablement obligés de travailler à l'acquiescer.

Si donc j'ajoute et si je montre que l'exercice de la présence de Dieu est un des plus excellents moyens, pour parvenir à la perfection et à toute perfection, que c'est même un moyen nécessaire, ne conviendrez-vous pas avec moi qu'un prêtre, dès

là qu'il est prêtre, est essentiellement engagé à s'en servir? Ecoutez-moi tous, s'il vous plaît, Messieurs : ce que je vais dire regarde non-seulement les ecclésiastiques, mais toutes les personnes qui veulent se sanctifier.

Je prétends que l'exercice de la présence de Dieu contient éminemment tous les moyens qui peuvent nous conduire à la perfection : qu'il éclaire et qu'il anime, qu'il encourage et qu'il soutient, qu'il mortifie et qu'il console, qu'il compose l'intérieur et l'extérieur, qu'il embellit l'âme, qu'il l'orne des plus éclatantes vertus, et que cependant il la tient dans la plus profonde humilité.

Oui, la présence de Dieu éclaire plus que tous les examens, plus que tous les livres, plus que toutes les prédications. Elle éclaire sur tout : sur les grâces reçues, sur les péchés commis, sur le bien qui se présente à faire, sur le mal qu'il faut éviter. Je ne m'en étonne pas : partout où le soleil entre, il y fait voir un million d'atomes qu'on n'apercevait pas ; et quand Dieu, le Père des lumières (*Jac.*, I, 17), entre dans un âme, il y découvre ce qu'il y avait auparavant de plus imperceptible, et ce que toutes nos réflexions ne nous auraient jamais fait connaître.

La présence de Dieu anime : car, Dieu étant la bonté même, peut-on toujours penser à lui sans l'aimer, et pouvons-nous l'aimer sans ressentir une vive ardeur de lui marquer notre amour? Si la méditation, au témoignage de David, allume le feu de l'amour divin, que doit faire l'exercice de la présence de Dieu, puisque c'est une méditation continuelle? *In meditatione mea exardescet ignis.* (*Psal.* XXXVIII, 4.)

La présence de Dieu encourage à tout entreprendre et à tout souffrir. Elle fortifie et dans les dégoûts qui nous abattent, et dans les tentations qui nous attaquent. Dieu me voit combattre, et je manquerais de fermeté! Dieu sait ce que je souffre, il veut que je le souffre, et je voudrais m'épargner! Dieu m'ordonne telle œuvre de charité, de piété ; il me regarde, il en sera témoin : et sous ses yeux je refuserais de lui obéir! Marchant comme je fais en votre présence, Seigneur, je veux accomplir toutes vos volontés, et garder tous vos commandements ; c'est le prophète qui parle : *Servavi mandata tua et testimonia tua, quia omnes viæ meæ in conspectu tuo.* (*Psal.* CXVIII, 168.)

La présence de Dieu mortifie toujours nos passions, et les fait peu à peu mourir : comment cela? C'est qu'elle nous donne une si haute idée de Dieu, qu'elle nous y applique si fortement, que nous ne sommes plus touchés que de Dieu. On devient insensible à tout ; et l'âme se trouve par là dans une tranquillité et dans un calme inaltérable. Aussi quand le prophète sentait son âme troublée de quelque passion, il se remettait seulement en la présence de Dieu, et il y trouvait du repos : *Ad me ipsum anima mea*

turbata est; propterea memor ero tui. (Psal. XLI, 7.)

L'intérieur ainsi réglé sert beaucoup à régler l'extérieur. Le respect qu'imprime la présence de Dieu y sert encore davantage : et de là vient cette modestie et cette retenue que nous admirons dans les saints.

Enfin je puis dire que toute la beauté de l'âme lui vient de la vue de Dieu ; de même que tout l'éclat de certains astres leur vient de la présence et de l'aspect du soleil : et que, comme ces astres perdent leur splendeur dès qu'ils cessent d'être exposés au soleil, et que la terre leur en dérobe les rayons, ainsi l'âme perd toute sa lumière et toute sa grâce dès qu'elle perd Dieu de vue et qu'elle cesse de penser à lui pour penser aux choses du monde.

Mais il faut ajouter que cette vue humilie l'âme autant qu'elle l'embellit, parce que la beauté, que la pureté infinie de Dieu, qu'elle nous représente, obscurcit et anéantit à nos yeux tout ce que nous en pouvons découvrir dans nous-mêmes ; et qu'elle nous tient ainsi dans une humilité qui, tout de nouveau, nous attire encore et l'amour et les bienfaits de Dieu.

Intelligite hæc, qui obliviscimini Deum. (Psal. XLIX, 22). O hommes qui oubliez Dieu et qui négligez l'exercice de sa présence, voyez les avantages et les biens dont vous vous privez ! Craignez les suites funestes et les maux que traîne après soi la dissipation où vous vivez. « Tout le temps que nous ne pensons point à Dieu, dit saint Bernard, est un temps perdu pour nous ; » *Omne tempus quo de Deo non cogitat, perdidisse se computet. (Bernard., in Specul. monach.)* Vous perdez alors le mérite de vos actions, parce que vous ne les offrez point à Dieu, et que vous les faites d'une manière toute naturelle, par coutume, par nécessité, par intérêt, par bienséance, par respect humain. Vous perdez la force de votre âme : car, n'agissant point dans la vue de Dieu, vous vous accoutumez à agir par humeur et à suivre toutes vos passions. L'humeur devient prédominante ; les passions prennent un empire absolu, et, par un juste jugement, Dieu, qui se voit oublié, vous oublie en quelque sorte et vous livre à vous-mêmes : *Israel non intendit mihi : dimisi eos secundum desideria cordis eorum. (Psal. LXXX, 12).* O la terrible parole !

Israël, dit Dieu, ne pense point à moi : ce peuple que j'avais choisi, que j'avais comblé de mes dons, ne s'est point souvenu de moi ; il m'a abandonné : *Non intendit mihi* : je l'abandonne à mon tour ; je le laisse vivre et se gouverner à son gré : *Dimisi eos secundum desideria cordis eorum.* De là combien de chutes ? combien de péchés ? *Non est Deus in conspectu ejus : inquinatæ sunt viæ illius omni tempore. (Psal. X, 5).* Il est impossible qu'on ne se trouve en mille occasions dangereuses. Il n'y aurait que la vue de Dieu, qui pût nous soutenir ; mais on n'y pense pas : *Non est Deus in conspectu ejus.* Faut-il s'étonner si l'on tombe, si l'on

commet chaque jour de nouvelles fautes, et des fautes graves ; si l'on en commet à toute heure et dans toutes les rencontres ? *Inquinatæ sunt viæ illius omni tempore.*

Qu'on ne me dise plus que l'exercice de la présence de Dieu n'est que pour les religieux. Je conviens qu'il leur est beaucoup plus facile ; et qu'ils sont en ce sens plus inexcusables lorsqu'ils le négligent. Mais d'ailleurs je soutiens qu'il leur est en quelque sorte moins important et moins nécessaire qu'aux gens du monde. D'où je conclus que les gens du monde y sont encore plus étroitement obligés. Car enfin des gens engagés par leur état en de continuelles distractions, des gens exposés à de plus fréquents et de plus grands dangers, ne sont-ce pas ceux-là mêmes qui doivent se conserver avec plus de soin ? Or n'est-il pas évident qu'un homme du monde est beaucoup plus distrayant, qu'il est beaucoup plus exposé qu'un ecclésiastique, qu'un solitaire, qu'un religieux ?

Reconnaissons, Messieurs, sur ce point notre devoir : rougissons de l'avoir jusqu'à présent si mal rempli, et changeons désormais de conduite. Dieu pense à nous, pensons à lui : il pense toujours à nous, pensons toujours à lui, ou du moins pensons-y souvent : il nous juge dignes d'occuper son esprit ; ne mérite-t-il pas bien d'occuper le nôtre ? il a pensé à nous durant toute l'éternité ; sera-ce trop de penser à lui durant toute notre vie ? Il veut se donner à nous, et que nous le possédions durant tous les siècles des siècles : sera-ce trop de nous donner à lui, et de le chercher durant quelques années ? Si nous souhaitons de le voir, si nous le souhaitons comme nous le devons souhaiter ; si nous le souhaitons comme Daniel, comme l'Apôtre, comme tant de saints le souhaitaient, ne penserons-nous pas incessamment à lui ? Mais nous montrons bien, par l'oubli volontaire de Dieu où nous vivons sur la terre, que nous sommes peu touchés du désir de le posséder dans le ciel.

Cependant, Messieurs, je vous prie de bien retenir ces deux paroles : si nous ne pensons à Dieu sur la terre, et si nous n'y pensons bien, nous ne le verrons jamais dans le ciel. Si nous ne pensons à Dieu sur la terre, et si nous n'y pensons bien, nous penserons éternellement à lui dans l'enfer. Mais comment ! O mon Dieu, est-il donc vrai que votre souvenir, si doux maintenant à vos amis, doive faire un jour le supplice de vos ennemis ? Oui, Messieurs, il le fera. Si un réprouvé pouvait oublier Dieu, il cesserait d'être réprouvé ; du moins il serait délivré du plus grand de ses tourments. Mais il ne l'oubliera jamais. Dieu lui-même lui imprimera une vive idée de sa grandeur, pour lui faire mieux comprendre ce que c'est que de l'avoir perdu. Il lui retracera à chaque moment cette idée affligeante ; il lui attachera son esprit : cet homme, qui présentement ne peut concevoir comment on peut marcher toujours dans la présence de

Dieu ; cet homme qui ne pense presque jamais à Dieu, et qui ne peut souffrir qu'on l'y fasse penser ; cet homme alors deviendra, pour m'exprimer de la sorte, un profond contemplatif. Il sera comme absorbé, malgré lui, dans une méditation perpétuelle de la majesté de Dieu : il pensera éternellement qu'il pouvait le posséder, ce souverain Être, et qu'il ne le possédera jamais ; qu'il pouvait mériter son amour, et qu'il sera à jamais l'objet de sa haine ; qu'il pouvait se rendre digne de ses récompenses, et qu'il s'est attiré ses châtimens : *Peccator videbit et irascetur ; dentibus suis fremet, et tabescet.* (Psal. CXI, 10.)

Voulez-vous, Messieurs, que la pensée de Dieu ne fasse pas un jour votre malheur ? faites-en votre bonheur dès à présent ; faites-en au moins votre mérite. Pensez à Dieu, et pensez-y souvent. Si vous pensez à Dieu, vous l'aimerez ; et si vous l'aimez, il vous aimera : et s'il vous aime, il ne vous abandonnera pas ; s'il vous aime, vous pouvez et vous devez tout espérer de lui, dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

EXHORTATION II.

SUR LA PRESENCE DE DIEU.

Faciem tuam, Domine, requiram.

Seigneur, je rechercherai votre présence. (Psal. XXVI, 320.)

Je vous l'ai promis, Messieurs ; et suivant la parole que je vous ai donnée, et le dessein que je me suis proposé, je viens vous apprendre quelle méthode nous devons observer pour nous mettre et pour nous tenir dans la présence de Dieu. Je sais qu'il n'y a proprement que Dieu même qui puisse bien nous enseigner cet art tout divin ; et que, s'il ne prend soin de nous en instruire, en vain les hommes entreprennent de nous en donner des règles. Je sais que, quelque savants et quelque versés que nous y puissions être, il faut que Dieu nous recherche avant que nous le recherchions : que nous ne le pouvons trouver s'il ne se présente à nous, et qu'en le trouvant nous l'aurons bientôt perdu, s'il ne captive en quelque sorte et nos esprits et nos cœurs, et s'il ne les tient fortement attachés à lui. Enfin, je sais que, sa grâce étant au-dessus de toutes les règles ordinaires, elle ne s'y assujettit pas toujours, mais qu'elle s'en rend quelquefois indépendante ; et qu'il y a des âmes choisies qui se trouvent tout à coup, et si doucement, si efficacement attirées à la présence de Dieu, qu'elles y sont presque dans tous les moments de la journée, sans qu'il leur en coûte nul effort, et sans même qu'elles sachent comment ni par où elles jouissent d'un si précieux avantage.

Mais il faut convenir d'ailleurs, que ces dons sont aussi rares qu'ils sont singuliers ; et que, comme dans les divers effets de la nature Dieu garde une certaine égalité de conduite, qui donne lieu aux hommes de se faire différentes méthodes et de prendre des mesures nécessaires pour eux, mais qui ne

le sont point à l'égard de Dieu : de même dans les diverses opérations de la grâce, Dieu garde une certaine uniformité, d'où les saints ont pu et peuvent encore se faire un art particulier et des règles, dont la puissance divine est affranchie, puisqu'elle les prévient quelquefois, et qu'elle les passe, mais à quoi néanmoins il veut que nous nous tenions assujettis. En sorte que, reconnaissant notre faiblesse, nous agissions comme s'il y avait beaucoup à compter sur nous-mêmes, quoique de nous-mêmes et par nous-mêmes nous ne puissions rien ; et que nous nous servions des moyens ordinaires, comme si nous n'attendions rien de sa grâce, quoique nous en devions tout attendre. C'est dans cet esprit de soumission, d'humilité, de confiance, de ferveur, que chacun de nous doit dire avec le Prophète : *Faciem tuam, Domine, requiram* : « Je chercherai, Seigneur, votre présence » (Psal. XXVI, 8) ; je m'y appliquerai désormais, et sans relâche : mais, du reste, apprenez-moi vous-même ce saint exercice, et servez-moi de maître dans une pratique dont vous êtes l'objet.

Pour posséder, Messieurs, cet art excellent, nous devons savoir trois choses. Premièrement, en combien de manières l'Âme peut se mettre en la présence de Dieu ; secondement, quelle manière, quelle méthode nous convient en particulier ; troisièmement, de quels moyens nous devons user pour la rappeler souvent, cette méthode, pour nous la rendre familière et pour nous y perfectionner. Tout ce qui regarde ce bel art peut, ce me semble, se réduire à ces trois parties de cet entretien.

Il y a, Messieurs, des personnes qui, pour se mettre en la présence de Dieu, se le représentent sous divers symboles : les uns comme une lumière, les autres comme un feu, ceux-ci comme un fleuve ou comme une mer, et ceux-là sous d'autres figures. Il y en a qui se représentent Jésus-Christ auprès d'eux, faisant tout ce qu'ils font, pour apprendre eux-mêmes à le faire. S'ils sont à table (souffrez que, dans un discours familier comme celui-ci, je me serve de cet exemple), ils se figurent y voir Jésus-Christ avec eux, et ils le considèrent comme le modèle de la tempérance, qu'ils doivent garder ; s'ils se trouvent dans une compagnie, ils s'imaginent que Jésus-Christ les y accompagne, ou qu'ils y accompagnent Jésus-Christ : ils y admirent sa sagesse, sa douceur, sa modestie, et ils tâchent de l'imiter.

Je ne puis condamner ces méthodes, que plusieurs saints nous ont enseignées, et qu'ils ont pratiquées eux-mêmes avec fruit. Mais je ne puis aussi les conseiller : non-seulement, parce qu'elles appliquent l'esprit, et qu'on ne les peut soutenir ; mais encore parce qu'elles ne paraissent pas bien fondées. Car Jésus-Christ n'est plus en effet auprès de nous, dès que nous ne sommes plus auprès de son adorable sacrement ; et Dieu n'est ni un fleuve, ni une mer, ni un feu, ni une lumière. Il est vrai que quel-

ques saints l'appellent un océan, d'où les créatures sortent et où elles retournent : que saint Jean l'appelle une lumière : *Deus lux est* (1 Joan., I, 5); et Moïse, un feu consumant : *Dominus Deus tuus ignis consumens est* (Deut., IV, 24). Il est vrai qu'il y a de ces âmes spécialement favorisées de Dieu, qui sentent quelquefois, les unes comme un feu qui les brûle, et les autres comme un fleuve qui les rafraîchit; que plusieurs pensent voir une lumière qui les éclaire, et que d'autres croient se trouver comme dans un abîme sans fond et sans bornes, où elles se perdent. Il est vrai que Dieu lui-même leur présente ces signes sensibles, soit pour leur faire connaître les effets insensibles qu'il produit dans elles, soit pour leur faciliter les opérations surnaturelles, où il élève alors et leur entendement et leur volonté. Encore une fois, tout cela est vrai. Mais, outre que ces expressions de l'Écriture et des Pères sont toutes métaphoriques, il faut remarquer que, quand la représentation de ces symboles n'est pas un pur effet de l'imagination, mais de la grâce, ce n'est point l'âme qui les forme d'elle-même; surtout qu'elle ne prend jamais ni ce feu, ni ce fleuve, ni cette lumière, ni cet abîme pour son Dieu; qu'elle pénètre toujours au-delà de toutes ces ombres; qu'elle s'élève au-dessus de toutes ces figures pour chercher Dieu; et que quand enfin elle l'a trouvé, elle s'attache immédiatement et uniquement à lui.

Aussi est-ce à lui, Messieurs, que nous devons nous attacher immédiatement et uniquement, soit que nous le considérons comme Dieu fait homme, ou que nous le regardions précisément comme Dieu.

Voulons-nous le considérer comme Dieu-Homme? Nous le pouvons en quatre manières. Premièrement, c'est de nous représenter Jésus-Christ dans le ciel assis à la droite de son Père, et régnant sur tous les bienheureux; ayant de là les yeux attachés sur nous, et nous encourageant dans nos combats; faisant pleuvoir des torrents de grâces pour nous fortifier; nous invitant à le suivre, et à monter au ciel comme lui et après lui, et y marquant par avance les places qu'il nous destine. Cette vue doit nous inspirer des sentiments de respect et de joie : de respect, en le voyant dans ce suprême degré d'élévation; de joie, en le voyant si glorieusement et si heureusement récompensé de ses travaux. Elle doit nous inspirer le détachement des choses humaines, et le désir des biens célestes; un saint ennui de vivre, et une sainte envie de mourir. O Jésus ! ô l'amour de mon âme ! quand aurai-je le bonheur de vous posséder, et d'être avec vous dans votre gloire ? Quand sera-ce, mon Dieu, quand sera-ce ? *Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo.* (Philipp., I, 23.) Si je pouvais vous voir et vous posséder sur la terre, je voudrais demeurer éternellement sur la terre ; mais ne pouvant me promettre cet avantage que dans le ciel, je ne puis penser qu'au ciel, et

la terre est un exil pour moi. Hélas ! durera-t-il encore longtemps, cet exil, et ne le verrai-je point finir ?

Secondement, c'est de nous représenter Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement de l'autel. Il ne me paraît pas supportable qu'on cherche volontairement et librement une autre présence de Dieu, lorsqu'on entre dans nos églises, et durant tout le temps qu'on y demeure. Sans y être même, sans y demeurer, n'y peut-on pas porter souvent et son esprit et son cœur ? Il y en a qui, dans leur propre maison, disposent leur oratoire de telle sorte qu'ils ont toujours, en priant, les yeux tournés vers la maison de Dieu la plus prochaine. Et ce ne sont point là, Messieurs, des bagatelles ni de menues observations : tout est grand pour une âme qui aime Dieu et qui veut toujours l'aimer davantage. Aussi cette pratique nous unit-elle étroitement à Jésus-Christ. Elle nous engage à la fréquente visite de ses autels ; elle nous fait supporter la vie avec moins de peine. Et en effet l'âme, dans cette disposition, ne dit plus que la vie est ennuyeuse ; au contraire. Quand je pense, Seigneur, dit-elle, que j'ai le bonheur de vous posséder sur la terre, la terre est en quelque sorte un ciel pour moi. Partout où vous êtes, mon bonheur y est avec vous.

Troisièmement, c'est de nous représenter Jésus-Christ dans les différents états de sa vie mortelle : par exemple, dans la crèche, sur le Thabor, à la colonne, à la croix, dans le tombeau. Les uns se sentent attirés à le contempler toujours dans un même état ; les autres changent selon les divers mystères que l'Eglise célèbre en divers temps. Dès qu'on ne se fait point de fausses idées, qu'on ne se le figure point comme s'il était actuellement dans des états où il n'est plus ; mais qu'on se souvient seulement qu'il y a été : ce souvenir ne peut produire que de salutaires effets, et les plus communs sont l'admiration, la reconnaissance, l'imitation.

Quatrièmement, c'est de nous représenter Jésus-Christ, non plus auprès de nous, ni dans le ciel ; non plus dans son Sacrement adorable, ni dans aucun état de sa vie, ou agissante ou souffrante, mais en lui-même, et sans nulle attention ni au ciel où il est, ni au temps où il a vécu, ni aux merveilles qu'il a opérées, ni à ses douleurs, à ses humiliations, à sa gloire. Cette vue est plus simple, plus aisée à conserver, et communément accompagnée d'un amour très-tendre envers ce Dieu Sauveur. Avançons.

Voulons-nous considérer Dieu seulement comme Dieu, et non comme Dieu-Homme ? C'est encore ce qui se fait différemment et selon les différents attraits : car nous pouvons le regarder ou par rapport à toutes les créatures en général, ou par rapport à nous en particulier, ou absolument et sans nul égard ni à nous-mêmes, ni à tous les êtres créés qui nous environnent.

Pour le considérer par rapport aux créatures, regardons-les tantôt comme ses ou-

vrages et tantôt comme des biens que nous avons reçus de sa main.

En les envisageant comme ses ouvrages, nous y voyons Dieu comme un être infiniment agissant, agissant toujours, agissant par tout et en toutes choses : *Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil.* (Joan., I, 3.) C'est lui qui nous a faits, nous disant tant d'êtres visibles qui composent ce vaste univers : *Ipse fecit nos.* (Psal. XCIX, 3.) C'est lui qui nous a mesurés, arrangés, placés; lui qui nous conserve encore, lui qui nous donne le mouvement et qui nous fait agir. Enfin c'est par lui que nous sommes tout ce que nous sommes (Rom., XV, 10) : jugez ce qu'il est lui-même, et quelles sont ses innombrables perfections. D'autrefois les créatures, sans rien dire à l'âme, lui paraissent comme autant de portraits, où elle voit Dieu. De quelque côté qu'elle se tourne dans le monde, elle n'aperçoit que des images qui lui représentent ce souverain Maître, qui lui en renouvellent sans cesse le souvenir, et qui l'empêchent de l'oublier jamais. Aussi ouvre-t-elle les yeux à tout sans se distraire; toujours ravie, toujours transportée en Dieu. Les ouvrages la charment, et l'Ouvrier la charme encore plus; les ouvrages ne lui plaisent même que parce qu'elle y découvre la sagesse, la puissance, toutes les grandeurs de l'Ouvrier, à qui elle rend toute la gloire qu'elle peut, mais à qui elle ne peut rendre toute la gloire qu'il mérite.

En considérant toutes les créatures comme des bienfaits de Dieu, alors nous ne pensons plus ni à sa sagesse ni à sa puissance : nous ne pensons qu'à sa bonté. Il ne nous paraît plus qu'amour, et l'on dirait que son amour, que sa bonté a fait éclipser toutes ses autres perfections, ou qu'elles ne sont que les ministres et les instruments de sa bonté et de son amour. Si nous regardons les astres, nous nous souvenons que c'est Dieu qui leur donne la lumière pour nous éclairer. Si nous regardons la terre, nous nous souvenons que c'est Dieu qui l'affermir sous nos pas pour nous soutenir; que c'est lui qui la rend féconde pour nous nourrir. Ainsi des autres, et de tout ce qui nous sert pour tous les besoins et pour toutes les douceurs de la vie. Il est difficile qu'un homme soit assez insensible pour se voir comblé de tant de biens, et pour n'aimer pas son bienfaiteur.

Mais peut-être me direz-vous, Messieurs, que les créatures vous dissipent, et que vous êtes obligés de n'y point penser pour mieux penser à Dieu et à vous-mêmes. Si ce sont là vos dispositions, vous pourrez ou considérer Dieu dans vous, ou vous considérer vous-mêmes dans Dieu, ou joindre ensemble l'un et l'autre, ou laisser l'un et l'autre pour ne considérer directement que Dieu, et en Dieu quelque attribut qui ait rapport à vous : c'est ce que je vais expliquer. Suivez-moi toujours.

Dès là que nous sommes, Dieu est dans nous ; et puisqu'il y est, nous l'y pouvons

considérer, nous l'y pouvons adorer. Si nous l'aimons, il est encore plus particulièrement dans notre cœur ; et c'est là que nous le pouvons aussi regarder d'une façon plus particulière. Marquons-lui notre joie de l'y sentir, et prions-le d'y demeurer. Si nous avons lieu de croire qu'il n'y a rien en nous qui l'offense, nous l'y pouvons considérer comme y cherchant et y trouvant ses délices : *Deliciae meae esse cum filiis hominum.* (Prov., VIII, 31.) Si toutes nos passions lui sont soumises, regardons-le comme notre Souverain, notre Roi, et invitons-le à conserver toujours dans la suite le même empire : *Adveniat regnum tuum.* (Matth., VI, 10.) Présentons-lui nos hommages et faisons-lui mille serments d'une fidélité inviolable. Ces pratiques nous dégagent insensiblement de tout. On renonce à tout, on oublie tout, pour n'envisager, pour n'écouter que Dieu au fond de soi-même.

Dès là que nous sommes, nous sommes dans Dieu : *In ipso vivimus.* (Act., XVII, 28.) Il nous soutient, il nous porte entre ses bras : *Portans omnia verbo virtutis suae.* (Hebr., I, 3.) Il a pour nous tous les soins d'un père et toutes les tendresses d'une mère. Nous pouvons donc nous considérer dans le sein ou entre les bras de Dieu, comme des enfants dans le sein et entre les bras de leur père. De là naît une confiance filiale, un abandon total à la Providence, un repos que rien ne peut altérer. Je suis entre les bras de mon Dieu : je suis dans son sein, dans son cœur. Qui m'arrachera du cœur de mon Dieu ? Qui m'arrachera d'entre ses bras et de son sein ? Et que peuvent toutes les puissances de l'enfer conjurées contre moi, quand le Seigneur est avec moi (Rom., VIII, 31), et que je suis avec lui et dans lui ?

Mais, Messieurs, une des plus efficaces et des plus douces manières de nous mettre en la présence de Dieu, c'est de considérer au même temps Dieu et dans nous et hors de nous; ou si vous voulez, de considérer tout à la fois et Dieu dans nous, et nous dans Dieu. En effet ouvrons les yeux de la foi, et que verrons-nous ? Dieu dans nous, Dieu au-dessus de nous, Dieu au-dessous de nous, Dieu devant nous, Dieu derrière nous, Dieu partout et partout infini. Au-dessus de nous : « Il est plus haut que les cieux, » *Excelsior caelo.* (Job, XI, 8.) Au-dessous de nous : « Il est plus profond que les abîmes, » *Profundior inferno.* (Ibid.) Autour de nous : « Il est plus étendu que la terre, » *Longior terra.* (Ibid., 9.) O Seigneur ! dit un homme dans cette vue, ô mon Dieu ! que vous êtes grand, et que suis-je devant vous ?

Quand une âme vient alors à faire réflexion que Dieu l'aime et qu'il l'aime infiniment, l'immensité de Dieu, si je puis ainsi m'exprimer, lui paraît comme une fournaise ardente où elle est plongée. Elle se voit comme tout investie de ce feu céleste dont Dieu brûle pour elle ; elle en est elle-même tout embrasée.

Souvenez-vous, Messieurs, de ce mauvais riche qui fut enseveli dans l'enfer, c'est-

à-dire, dans un gouffre de feu. Le feu de tous côtés l'enveloppe tellement, que de tous côtés il n'aperçoit que feu. Il y a quelque sorte de rapport entre lui et l'âme dont je parle. Mais, hélas ! quel rapport ! L'un est dans un feu allumé par la colère de Dieu ; l'autre est dans le feu même de l'amour de Dieu. Le feu de l'un fait son tourment ; le feu de l'autre fait son bonheur. L'un s'écrie : Ah ! que je souffre dans ces flammes, et ne s'éteindront-elles jamais ? *Crucior in hac flamma.* (Luc., XVI, 24.) L'autre s'écrie : Ah ! quelle douceur de brûler pour vous, ô mon Dieu ! Il est vrai, Seigneur, que je n'en puis plus, et qu'au milieu des flammes qui me consomment, je ne puis plus vivre longtemps ; mais, mon Dieu, bien loin d'en vouloir diminuer l'ardeur, si je sentais qu'elle vint à se ralentir, j'en mourrais de regret. Que je vive ou que je meure, il m'importe peu ; mais vivant et mourant, je veux, Seigneur, vivre dans votre amour, je veux mourir dans votre amour.

Cependant s'il arrive que Dieu retire toutes les grâces sensibles, et que cette âme, qui le voit plein d'amour pour elle, ne se sente presque plus d'amour pour lui, elle entre dans une extrême confusion ; elle conçoit des desirs de l'aimer si vifs, si ardents, qu'ils vont au delà de tout ce qu'on en peut dire : Dieu m'aime, et je ne l'aime pas ! Il est tout feu pour moi, et je suis tout de glace pour lui ! Ah ! mon Dieu, pourquoi m'aimez-vous, si vous ne voulez pas que je vous aime ; et comment vous aimerai-je, si vous ne me donnez pas vous-même votre amour ? Otez-moi tout le reste, Seigneur, et accordez-moi seulement la grâce que je vous demande par-dessus tout. Que je vous aime, mon Dieu ; que je vous aime !

J'ajoute que nous pouvons encore considérer Dieu d'une vue moins générale et sous un attribut particulier, mais qui ait rapport à nous. Ainsi nous pouvons le regarder tantôt comme notre Maître, avec respect ; tantôt comme notre Juge, avec crainte ; tantôt comme notre Père, avec tendresse ; tantôt comme notre témoin, avec vigilance ; tantôt comme notre consolateur, avec confiance.

Enfin, Messieurs, j'ai dit que pour nous mettre en la présence de Dieu on peut le considérer seul, et sans aucun rapport ni à nous-mêmes ni aux autres créatures. Voici comment : Premièrement, on considère Dieu seul dans ses attributs personnels, et l'on pense quelquefois seulement au Père, quelquefois seulement au Fils, quelquefois seulement au Saint-Esprit, quelquefois à toutes les trois personnes ensemble. Secondement, on considère Dieu seul dans ses attributs essentiels et absolus ; et l'on contemple, par exemple, son indépendance, son infinité, son immutabilité, son éternité. Troisièmement, on considère Dieu seul sans considérer distinctement aucune de ses perfections : c'est une vue très-simple, mais qui néanmoins est accompagnée et

d'un respect profond, sans qu'on lui dise formellement : Mon Dieu, je vous adore ; et d'un amour tendre, sans qu'on lui dise expressément : Je vous aime. Du reste cette vue, ce respect, cet amour sont de vrais actes ; mais ces actes se font, ce semble, si naturellement, ou du moins avec si peu d'effort ; ils commencent d'une manière si imperceptible, ils continuent avec tant de douceur, que les âmes élevées à cet état appréhendent quelquefois d'y être oisives et d'y perdre le temps. Mais elles sont dans la plus sainte occupation. Car leur esprit peut-il être mieux occupé que de la vue de Dieu ? Leur cœur peut-il être mieux occupé que de l'amour de Dieu ? Sommes-nous capables de rien faire sur la terre qui approche davantage de ce que font les bienheureux dans le ciel ?

Je ne suis donc point, Messieurs, du sentiment de quelques mystiques, qui se persuadent que l'on peut se tenir en la présence de Dieu sans aucune vue et sans aucune pensée de Dieu ; que l'on peut même aimer Dieu sans penser à Dieu ; et que cet amour de Dieu est quelquefois si pur, que la créature n'y a nulle part ; c'est-à-dire, comme ils l'expliquent eux-mêmes, qu'elle est dans un état purement passif ; et comme l'eau jetée sur le feu ne contribue en rien à la chaleur qu'elle reçoit, ainsi l'âme parfaitement soumise à Dieu ne fait alors, sans agir, que recevoir de lui son saint amour.

J'avoue, Messieurs, que ces nouveaux principes me passent ; que je ne les comprends pas, et que je ne puis croire que ceux qui les débitent les comprennent eux-mêmes. Quoi donc ! l'esprit peut-il se rendre présent à un objet autrement que par la pensée ? Le cœur peut-il aimer un bien dont l'entendement n'a nulle connaissance ? L'amour de Dieu n'est-il pas un acte de notre volonté ? Et si c'est un acte de la volonté, comment se peut-il faire qu'elle n'y contribue en aucune sorte ? Laissons, Messieurs, toutes ces chimères : car je puis appeler de la sorte une dévotion si mal entendue. Pratiquons l'exercice de la présence de Dieu, conseillons-le aux autres ; mais conseillons-le, pratiquons-le d'une manière solide. Après vous en avoir expliqué les différentes méthodes, il faut que chacun maintenant tâche de connaître celle qui lui convient, et à laquelle il doit s'arrêter.

SECONDE PARTIE.

Ne pensez pas, Messieurs, que pour se mettre en la présence de Dieu, tous doivent s'attacher ou à la plus parfaite ou à la même méthode. Dieu, qui nous appelle tous à la sainteté, ne demande pas néanmoins de tous, ni la plus grande perfection, ni la même perfection ; et si nous devons travailler à acquérir toute la perfection qu'il nous demande, nous devons aussi nous contenter de celle qu'il nous demande et y borner nos soins, sans aspirer à une autre. Quand même il appelle à la plus grande perfection, il nous y fait ordinai-

rement monter par degrés : et pour en venir au sujet que je traite, peut-être veut-il que vous commenciez l'exercice de sa divine présence par une pratique moins relevée, avant qu'il vous soit permis de tendre plus haut. Ce n'est pas qu'il y ait beaucoup d'inégalité entre ces pratiques : elles sont toutes bonnes, et il serait assez difficile de dire précisément à laquelle nous devons donner la préférence.

Je sais que les mystiques dont je parlais prétendent que la vue de Dieu seul est plus noble que celle de Jésus-Christ ; qu'il vaut mieux s'occuper de Dieu seul, que de Dieu et des créatures ensemble ; qu'il est plus parfait de s'élever au-dessus de tous les attributs divins, essentiels et personnels, absolus et relatifs, pour contempler la seule essence de Dieu, que de considérer distinctement toutes ses perfections. Car tel est le langage de ces spirituels ; voilà les éléments de leur doctrine, voilà leurs règles : mais écoutez comment je détruis toutes ces maximes.

Premièrement, n'est-ce pas un point de foi que, comme l'humanité de Jésus-Christ n'a rien ajouté à la divinité, elle ne lui a aussi rien ôté ; que Dieu n'a ni acquis ni perdu en se faisant homme ; et que Dieu homme n'est pas moins grand que Dieu seul ? *Non rapinam arbitratu est esse se aequalem Deo.* (Philipp., II, 6.) La conséquence qui suit de là est évidente : savoir, que la vue de Jésus-Christ, c'est-à-dire, de Dieu homme, est donc la vue d'un objet aussi noble que Dieu ; et qu'ainsi la vue de Jésus-Christ et la vue de Dieu doivent être unies l'une et l'autre dans le même rang. Secondement, comme la sainte humanité ajoutée à la divinité ne lui ôte rien, tous les êtres créés ajoutés à Dieu lui feront-ils perdre quelque chose de sa grandeur ? « Celui qui vous possède, Seigneur, dit saint-Augustin, est toujours également riche, soit qu'il possède avec vous les biens créés, ou qu'il ne les possède point. » Or si Dieu et tous les êtres créés avec Dieu ne sont pas un moindre objet que Dieu seul, pourquoi la vue de Dieu seul serait-elle plus parfaite que la vue de Dieu et des créatures ensemble ? Les bienheureux qui voient Dieu, voient au même temps les créatures en Dieu : la vue que nos mystiques ont de Dieu, est-elle donc préférable à celle qu'ont les bienheureux mêmes ? Oseraient-ils le penser ? Que dis-je ? il faut qu'ils pensent quelque chose encore de plus, s'ils veulent soutenir leur troisième maxime. Car enfin, la vue que Dieu a de lui-même étant une vue claire et de son essence et de ses attributs tout à la fois ; s'ils prétendent qu'il y a plus de perfection à n'avoir que la simple vue de l'essence de Dieu, sans aucune vue distincte de ses attributs, ne doivent-ils pas conclure qu'ils connaissent Dieu plus parfaitement que Dieu ne se connaît lui-même ? S'ils avaient la plus légère teinture de la vraie théologie, s'ils étaient même seulement éclairés des lumières de la droite

raison, ils sauraient que de toutes les connaissances, qu'on peut avoir d'un objet, la plus parfaite est celle qui en découvre plus clairement toutes les qualités. D'où ils tireraient cette conséquence, que Dieu, souverainement parfait en tout, a donc toujours une connaissance générale et entière de tout ce qui est en lui, comme de tout ce qui est et qui peut être dans tous les autres objets : *Omnia nuda et aperta sunt oculis ejus.* (Hebr., IV, 13.)

Revenons, Messieurs, et après cette courte digression que j'ai crue nécessaire, examinons à quelle méthode nous devons chacun nous en tenir. Je vais entrer dans un détail où nul de cette assemblée ne m'échappera, et où j'espère que vous trouverez tous précisément ce qui vous convient. Je distingue d'abord deux sortes de personnes. Les uns sont si doucement prévenus, et si fortement occupés de Dieu, que bien loin qu'il leur en coûte pour le trouver, il n'est presque pas en leur pouvoir ni de le fuir, ni de se désoccuper de sa divine présence, ni de le regarder autrement qu'il lui plaît de se présenter lui-même à eux. Mais il y en a d'autres que Dieu ne prévient pas de la sorte, qui ne le trouvent qu'en le cherchant, et qui peuvent aussi le chercher en bien des manières. Je dis aux premiers, qu'ils suivent leur attrait, qu'ils se laissent conduire à la grâce sans en troubler les divines opérations. Je ne leur prescris rien. Leur vouloir donner des règles, ce serait en vouloir donner à Dieu même.

Parlons donc aux autres. Ou ils ont l'usage de la méditation, ou ils ne l'ont pas. L'ont-ils ? qu'ils tâchent à remarquer les grâces les plus ordinaires que Dieu leur fait dans ce saint exercice ; qu'ils s'étudient à connaître quelle est leur disposition intérieure, quelles sont leurs vues, leurs affections, lorsqu'ils se trouvent plus sensiblement touchés ; comment Dieu les occupe et de quelle sorte il leur est présent. Voilà ce que Dieu veut qu'ils conservent hors de l'oraison même, et c'est ainsi qu'ils doivent partout le considérer.

Mais n'ont-ils nul usage de l'oraison ; ou s'ils en ont quelque usage, ne peuvent-ils démêler les sentiments, les vues que Dieu leur donne, soit parce qu'en effet ils n'ont jamais ni de vue bien claire ni de ferveur bien sensible ; soit parce qu'ils changent tous les jours, et que Dieu se communique à eux tantôt d'une façon et tantôt de l'autre ? Que feront-ils ? Il faut encore user de distinction : ou ce sont des pécheurs à qui la conscience reproche bien des désordres ; ou ce sont des âmes fidèles et justes. Sont-ce des pécheurs, et des pécheurs pour qui tout est à craindre, mais qui néanmoins ne craignent pas assez ? Que souvent ils regardent Dieu comme juge, et comme un juge équitable, sévère, irrité contre eux, tenant la foudre dans sa main, et prêt à les frapper, les menaçant d'une mort imprévue, d'un jugement sans rémission, d'un feu éternel. Sont-ce de ces pécheurs qui crai-

gnent trop? car il y en a de ce caractère. Qu'ils ne perdent jamais le souvenir des bontés de Dieu; de ce Dieu miséricordieux qui leur offre sa grâce, qui les invite à la pénitence, qui leur dit comme autrefois à son peuple : *Revertere ad me, et ego suscipiam te*; « Revenez à moi, et je vous recevrai. » (Jer., III, 1.)

Mais, Messieurs, comme j'ai lieu de penser que cette assemblée est beaucoup moins composée de pécheurs que de justes, c'est à ceux-ci que je dois surtout parler. Or tous les justes ne sont pas de même état. Plusieurs, tout justes qu'ils sont, ont des passions vives, et un penchant qui les entraînerait au vice, s'il ne veillait exactement sur eux-mêmes. Et plusieurs aussi, par la miséricorde du Seigneur, sont plus fermes dans la grâce, et sentent moins de peine à se maintenir. Etes-vous de ces justes chancelants et exposés à de grandes tentations? Regardez Dieu comme votre témoin, toujours veillant sur vous et observant toutes vos démarches; toujours prêt à vous punir si vous vous oubliez en quelque rencontre, mais aussi toujours prêt à vous secourir si vous voulez être fidèles. La première considération vous rendra attentifs; la seconde vous tiendra dans la crainte, et la troisième vous consolera et vous animera.

Etes-vous de ces justes affermis dans les voies de Dieu, et moins exposés aux révoltes de la chair et des inclinations vicieuses? Dans cette heureuse disposition, vous pouvez encore vous trouver en deux états différents : dans un état de tiédeur, comptant avec Dieu, et ne faisant pas le bien qu'il attend de vous, ou le faisant avec froideur et indifférence; dans un état de ferveur, ne manquant à rien et donnant tout à Dieu sans réserve. Chrétiens tièdes et lâches, ayez sans cesse devant les yeux la grandeur de Dieu, et pensez qu'un aussi grand Maître mérite bien d'être servi de bonne grâce et avec ardeur. Considérez la bonté de Dieu, et souvenez-vous que, comme il n'a rien épargné pour vous, ni dans l'ordre de la nature, ni dans celui de la grâce, la reconnaissance vous oblige à ne rien épargner vous-mêmes pour lui.

Et vous, chrétiens généreux et fervents, observez la situation présente où vous êtes. Avez-vous beaucoup à souffrir? Proposez-vous Dieu dans l'état de sa gloire, où il doit être lui-même votre récompense et votre éternelle félicité. Avez-vous beaucoup à travailler, soit au salut des âmes, comme les ouvriers apostoliques; soit aux affaires humaines, comme les princes et les ministres, les magistrats, les pères de famille? Regardez Dieu comme votre souverain, qui vous donne ses ordres et qui vous envoie; ou regardez-le dans toutes les personnes avec qui vous traitez, et auprès de qui il lui plaît de vous envoyer.

N'avez-vous ni de grandes peines à supporter, ni de grands soins qui vous occupent? Rentrez en vous-mêmes, et tâchez à bien connaître votre esprit, votre tempérament,

vosre humeur. Car quelques-uns ont de l'esprit et de l'imagination tout ensemble; et ce qui leur convient, c'est la double vue de Dieu en nous et de nous en Dieu. Quelques autres ont plus d'esprit que d'imagination; et ce qui leur est propre, c'est la simple vue de Dieu. Ceux-là sont d'un naturel froid et tranquille; et ce que je leur conseille, c'est une vue respectueuse de Dieu. Ceux-ci sont plus tendres et plus ardents; et ce à quoi ils doivent s'appliquer, c'est à une vue amoureuse de Dieu. Enfin, il s'en trouve en qui l'imagination l'emporte sur l'esprit. Si c'est une imagination forte, fixe, arrêtée, qu'ils s'attachent à la vue de Dieu dans eux-mêmes. Si c'est une imagination vive, légère, volage, voici l'avis que je leur donne : c'est de ne prendre aucune méthode particulière; mais seulement de retenir chaque jour quelques pensées d'une lecture ou d'une oraison, et d'en faire leur entretien jusqu'à la lecture ou à l'oraison suivante; de recueillir certaines maximes, certains sentiments, certaines aspirations dévotives et affectueuses de l'Ecriture; de se les imprimer profondément dans le cœur, de les avoir souvent dans la bouche, et de s'en servir différemment selon la différence des temps, des conjonctures, des occasions.

Vous voyez, Messieurs, que, comme Dieu est le Dieu de tous les hommes, tous aussi le peuvent trouver, petits et grands, pauvres et riches, ignorants et savants, esprits médiocres et sublimes, prêtres et laïques, séculiers, religieux, solitaires, les pécheurs mêmes, ou les pécheurs qui le cherchent, mais qui le cherchent en vérité et de tout leur cœur. Il reste néanmoins encore un point à traiter; et après avoir choisi une méthode parmi celles que j'ai tracées, vous devez savoir les moyens de vous en souvenir, de vous y conserver, de vous y perfectionner. Je vous demande une nouvelle attention.

TROISIÈME PARTIE.

Ces moyens dont je parle sont de deux sortes : les uns négatifs, selon le langage de l'école que je vais vous faire entendre, et les autres positifs. J'appelle moyens négatifs ceux qui consistent à lever tous les obstacles qui peuvent nous détourner de la présence de Dieu. J'appelle moyens positifs ceux qui aident directement à pratiquer ce saint exercice. Les premiers se réduisent surtout à six, et les voici :

I. Purger son cœur de tout péché mortel, et se défaire même de toute attache aux fautes vénielles. Tout péché porte à l'oubli de Dieu, soit parce qu'il engage Dieu à retirer ses grâces et à nous refuser les lumières nécessaires pour penser à lui; soit parce qu'il nous fait craindre la présence de Dieu et qu'il nous la rend terrible. Un sujet rebelle fuit les yeux du prince, et n'oserait se présenter devant lui.

II. Retrancher toutes les affaires, lectures, études, lettres, visites, conversations inutiles. Comment penser à Dieu en pensant à tant d'autres, choses qui ne viennent point de Dieu?

Le cœur s'y attache, l'esprit s'y distrait; et qui ne sait pas que la présence de Dieu demande tout à la fois, et le dégagement du cœur, et le recueillement de l'esprit?

III. Éviter dans les occupations nécessaires, le découragement et l'empressement. Quand la Providence vous applique à de grandes affaires, que vous les entreprenez pour obéir à ses ordres, que vous y cherchez la gloire de Dieu, ne craignez point alors : tous les embarras du monde ne vous feront pas perdre la présence de Dieu. Il vous éclairera, il vous soutiendra. Mon Dieu, disait David, et souffrez que je me serve de ses propres termes; mon Dieu, les affaires m'accablent, de telle sorte, que je suis, à ce qu'il me semble, « devant vous comme une bête de charge : » *Ut jumentum factus sum apud te.* (Psal. LXXII, 23.) Mais ce qui me console dans cet accablement, c'est que par votre miséricorde « je suis toujours avec vous, » *Et ego semper tecum.* (Ibid.) Dieu veut que nous nous portions de nous-mêmes à la solitude comme à notre centre; mais quand il lui plaît de nous en tirer, il peut suppléer d'ailleurs aux avantages de la retraite dont il nous prive. Il y suppléera, si nous lui sommes fidèles, et si nous évitons encore l'empressement. Car l'empressement est inutile, et n'avance rien. Il est toujours suspect dans son principe : prenez-y bien garde; quand vous souhaitez le succès d'une affaire avec trop d'ardeur, c'est que vous vous y cherchez vous-même, plutôt que Dieu. Enfin, il trouble; et l'Écriture nous apprend que « Dieu n'est point dans le trouble : » *Non in turbine Dominus.* (III Reg., XIX, 11.)

IV. Réprimer ses passions et les mortifier. Les passions conduisent à mille péchés, et sont souvent elles-mêmes très-criminelles. Elles dissipent, elles occupent toutes nos réflexions. Dans la colère, à quoi pensez-on ? au sujet qui l'a excitée. Dans la haine, à quoi pensez-on ? à l'ennemi dont on se croit offensé, et aux mauvais traitements qu'on prétend en avoir reçus. Dans le désir, à quoi pensez-on ? au bien que l'on recherche. Dans la crainte, à quoi pensez-on ? au mal dont on veut se préserver. Toute autre idée, et celle même de Dieu, tout autre souvenir s'efface, ou ne fait au moins qu'une légère impression.

V. Ne se point souffrir volontairement de passions même modérées, qui ne soient toutes pour Dieu. Sans cela le cœur est partagé; et le cœur, en se partageant, partage l'attention de l'esprit. Plusieurs passions modérées peuvent autant distraire, qu'une passion ardente; et ce que fait celle-ci par sa violence, elles le font par leur nombre et par la multiplicité des objets qu'elles nous représentent.

VI. Ne point viser trop haut d'abord, ne point entreprendre de demeurer tellement dans la présence de Dieu, que vous n'en sortiez jamais un seul moment. C'est une faveur que Dieu a faite à quelques saints dès le commencement de leur conversion; mais il leur donnait pour cela des grâces

extraordinaires, à quoi nous ne devons pas tous nous attendre, et sans quoi néanmoins l'entreprise devient téméraire, indiscreète et même impossible. Ne négligeons rien; mais aussi ne précipitons rien. Souvent par imprudence, par une certaine ambition spirituelle, par une fausse inspiration de l'esprit tentateur transformé en ange de lumière, de jeunes personnes se portent à des excès qui les incommode; de sorte qu'elles sont bientôt obligées de quitter, non-seulement l'exercice de la présence de Dieu, mais encore la lecture, l'oraison, l'usage de la mortification, la fréquentation des sacrements et toutes les autres pratiques de la vie intérieure. Allons par degrés, et peu à peu nous nous avancerons, surtout si nous ajoutons à ces moyens que j'ai appelés négatifs, ceux que j'appelle positifs. Apprenez-les : c'est par là que je finis.

Le premier est, de recevoir Dieu, et de le bien recevoir, toutes les fois qu'il daigne nous prévenir, et qu'il se présente lui-même à nous : de suivre les lumières qu'il nous donne, les sentiments qu'il nous inspire; de seconder sa grâce, sans souffrir que rien l'interrompe, et de nous entretenir doucement, mais efficacement, dans les vues, dans les affections où elle nous fait entrer.

Le second est, d'élever nous-mêmes souvent notre esprit à Dieu; de nous fixer d'abord à un certain nombre d'élévations par jour, et d'avoir pour cela des temps réglés. Régions-les selon notre fidélité, selon la facilité que nous y trouvons, selon le profit que nous en retirons, selon le tempérament, les affaires, et par l'avis d'un sage directeur.

Le troisième est, de prendre toutes les mesures nécessaires pour nous souvenir durant tout le cours de la journée des règles que nous nous sommes prescrites; d'en rappeler la mémoire dès le matin, de la renouveler ensuite vers le milieu du jour, d'en faire le soir un point d'examen, sans nous décourager à quelque oubli que nous soyons sujets; mais formant de saintes résolutions, et comptant que Dieu agréera nos desirs, et que tôt ou tard il bénira nos efforts.

Le quatrième est, de doubler les temps où nous devons penser à Dieu, suivant le progrès que nous aurons fait dans l'exercice de sa présence. Ainsi, par exemple, avez-vous contracté la sainte habitude de vous tourner vers Dieu toutes les fois dans le jour que l'heure sonne ? outre le temps de l'oraison, prenez une heure entière pour vous occuper continuellement de Dieu; d'une heure passez à deux, de deux à trois. Vous viendrez enfin à n'en perdre jamais le souvenir. Vous y penserez au milieu des plus grands embarras; vous y penserez au milieu des plus nombreuses compagnies. Cependant point de violence, point de scrupule; et s'il faut même accorder à l'esprit quelques relâches, ne les lui refusons pas. Du reste, assiduité, ferveur, confiance, per-

sévérité : avec cela tout est praticable, et tout devient même facile.

Le cinquième est, d'unir aux vues de l'esprit les sentiments du cœur, par de fréquents actes d'amour de Dieu. Je ne connais point de moyen plus court, plus doux, plus efficace. Comme le souvenir de Dieu nous engage à aimer Dieu, l'amour de Dieu entretient le souvenir de Dieu. Hier, Messieurs, je vous disais : Pensez à Dieu, et vous l'aimerez. Aujourd'hui je vous dis : Aimez Dieu, et vous y penserez. Peut-être avez-vous peine maintenant à comprendre qu'on puisse toujours penser à Dieu ; mais commencez à l'aimer, et vous aurez peine à comprendre qu'on puisse une fois et un moment l'oublier.

Mais penser toujours à Dieu, y penser dans une compagnie, dans une conversation, où l'on est obligé d'écouter et de répondre, de prévenir même souvent, et de fournir à l'entretien, est-ce une chose possible ? Oui, Messieurs, cela se peut ; et non-seulement il se peut, mais c'est ce que font bien des personnes, qui par le secours de la grâce et par une longue fidélité en ont acquis l'habitude. En quelque compagnie que vous soyez, Dieu n'y est-il pas, et n'y tient-il pas le premier rang ? S'il y est, pourquoi ne penserez-vous pas à lui, autant qu'aux autres ? Que dis-je ? s'il y tient le premier rang, pourquoi ne penserez-vous pas à lui plus qu'aux autres ? Vous ne le voyez pas, il est vrai ; mais quoique invisible, il est auprès de vous et avec vous : la foi vous l'apprend, et n'est-ce pas assez ? Cherchez un lieu où Dieu ne soit pas ; où Dieu ne soit pas toujours, où Dieu ne soit pas toujours Dieu, et là vous pourrez ne plus penser à Dieu.

Mais pour y penser toujours, il faut donc quitter le monde, ou n'être plus rien dans le monde ? Il faut vivre dans une gêne continuelle, être toujours sur ses gardes, observer toutes ses paroles, toutes ses démarches, et ne se rien permettre qui ne soit digne des yeux de Dieu. Ah ! Seigneur, vous entendez ce discours ; et comment l'entendez-vous ?

On convient qu'il suffit de penser à vous, pour ne vous plus offenser ; et l'on refuse d'y penser, pour vous offenser plus aisément ! Les Juifs mirent autrefois un bandeau sur les yeux de Jésus-Christ, pour l'outrager avec plus d'insolence (*Luc.*, *XXII*, 64) ; et nous, Messieurs, que faisons-nous ? nous nous mettons à nous-mêmes un voile sur les yeux ; nous les fermons, pour outrager Dieu avec plus de liberté. Sommes-nous moins criminels que les Juifs ? Ils croyaient que Jésus-Christ ne les verrait plus, quand ils lui auraient bandé les yeux. Croyons-nous fermer les yeux à Dieu, en fermant les nôtres ? Croyons-nous qu'il ne pensera point à nous, quand nous ne penserons point à lui ? Pensez à Dieu, Messieurs, n'y pensez point, Dieu pensera à vous ; il verra tout, il entendra tout, il comptera tout ; et le jour viendra, qu'il vous fera rendre compte à

vous-mêmes de tout : *Donec reddas novissimum quadrantem.* (*Matth.*, *V*, 26.)

Puisque Dieu pense à nous, c'est une nécessité pour nous de penser à Dieu. Heureuse nécessité ! Y a-t-il un autre objet plus digne de remplir et nos esprits et nos cœurs.

Tout le désir d'une âme, dit Isaïe parlant à Dieu, doit être de penser à vous, Seigneur, et de se souvenir de vous : *Nomen tuum et memoriam tuam in desiderio animæ.* (*Isa.*, *XXVI*, 8.) Pour moi, ajoute le même prophète, je ne souhaite rien plus ardemment ; j'y veux penser la nuit : *Anima mea desideravit te in nocte* (*Ibid.*, 9) ; j'y veux penser le jour : *sed et spiritu meo in præcordiis meis vigilabo ad te.* (*Ibid.*) C'est en vous seul que je veux chercher, et trouver tout mon bonheur, soit dans le temps, soit dans l'éternité. Ainsi soit-il.

EXHORTATION III.

SUR LE PÉCHÉ VENIEL.

In multis offendimus omnes.

Nous péchons tous en plusieurs choses. (*Jac.*, *III*, 2.)

Il y a par la miséricorde infinie de Dieu des âmes fidèles à qui l'ombre même du péché mortel fait horreur, et qui savent par leur vigilance et avec le secours de la grâce s'en préserver. Mais depuis que les apôtres, tout saints qu'ils étaient, se sont trouvés néanmoins eux-mêmes sujets aux péchés véniels, il n'y a personne qui doive, ni qui puisse se flatter d'en être exempt. « Si nous prétendons, mes frères, n'avoir point de péché, disait saint Jean, nous nous trompons, et par là même nous péchons, non-seulement contre l'humilité, mais contre la vérité : » *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est.* (*I Joan.*, *I*, 8.) Avouons-le donc à notre confusion : nous péchons tous et nous péchons en bien des manières : *In multis offendimus omnes.*

Vérité humiliante, mais vérité que saint Augustin et saint Thomas ont solidement prouvée ; que le concile de Trente a déclinée comme un article de notre foi, et que le Saint-Esprit nous a lui-même révélée par l'Écclésiasté, en nous disant qu'il n'y a point d'homme juste sur la terre qui ne pèche : *Non est homo justus in terra qui non peccet.* (*Eccle.*, *VII*, 21.) Un homme juste, quelque juste qu'il soit, est toujours homme ; c'est-à-dire, qu'il est toujours faible, toujours enclin au mal, et par conséquent toujours exposé par sa fragilité et par son inconstance à de nouvelles chutes : *Non est homo justus in terra qui non peccet.*

Cependant il faut convenir qu'il y a cette différence bien remarquable entre le juste et les autres, que ceux-ci pèchent beaucoup plus aisément, pèchent beaucoup plus souvent, pèchent beaucoup plus grièvement, enfin pèchent d'une volonté beaucoup plus délibérée ; au lieu que celui-là se fait une étude d'éviter, autant qu'il est possible,

jusqu'aux plus légères fautes, et de se conserver dans une innocence aussi parfaite qu'elle le peut être. C'est à cet état de justice que nous devons aspirer, mes très-chères sœurs; et pour vous y engager fortement, je veux aujourd'hui travailler à vous faire concevoir une sainte horreur du péché vénial en vous montrant deux choses : premièrement, l'injure que nous faisons à Dieu par le péché vénial; ce sera la première partie : secondement, le dommage que nous nous causons à nous-mêmes; ce sera la seconde. Ainsi permettez-moi de m'exprimer de la sorte : Le péché vénial considéré comme le mal de Dieu et comme le mal de l'homme, voilà en deux mots le partage de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

Tout péché vénial est pardonnable; mais tout péché pardonnable n'est pas vénial; autrement il faudrait dire que tous les péchés sont véniels; parce que tous les péchés deviennent pardonnables par la pénitence. Le péché vénial est donc d'une espèce particulière. Il offense Dieu; mais il ne donne pas sujet à Dieu de nous priver pour cela de la grâce sanctifiante. Il nous attire la colère de Dieu, mais non pas sa haine. Il nous rend redevables à la justice de Dieu, mais sans nous rendre absolument indignes de sa miséricorde. Il nous prive de certaines faveurs spéciales et de certains dons de Dieu, mais sans nous faire perdre son amour. Enfin, il mérite toujours quelque peine; mais une peine temporelle, et non une peine éternelle.

Je sais qu'il s'est trouvé des hérétiques qui par une sévérité mal entendue, ont traité tous les péchés de mortels. Erreur, contre laquelle l'Eglise s'est ouvertement déclarée dans le dernier de ses conciles. Erreur, que les souverains pontifes ont hautement réprochée, en condamnant cette proposition : Que tout péché mérite une peine éternelle, et qu'il n'y a point de péché qui de sa nature soit vénial. Et en effet, rien de plus condamnable qu'une doctrine tout ensemble, et si contraire à la raison, et si injurieuse à la bonté de Dieu. Je dis si contraire à la raison, car il y a des péchés que nous ne commettons qu'avec une délibération très-imparfaite et comme une demi-volonté. S'il y a quelque volonté, il y a du péché; mais s'il n'y a qu'une demi-volonté, il n'y a pour ainsi parler, qu'un demi-péché, qu'un péché vénial. Je dis si injurieuse à la bonté de Dieu : car il y a des choses, si vous le voulez, que nous faisons avec une pleine liberté, et que Dieu défend; mais qui du reste paraissent-mêmes sont légères. Si Dieu les défend, ce sont des péchés; et les faire librement, c'est agir contre ses ordres, c'est l'offenser. Mais si d'ailleurs elles sont légères, croirions-nous qu'un Dieu aussi miséricordieux et aussi bon que le nôtre veuille pour des fautes légères damner éternellement des âmes qu'il a aimées jusqu'à donner son sang pour elles

et à mourir sur une croix? Ce ne sont donc, encore une fois, que des péchés véniels.

Mais que fais-je, mes très-chères sœurs, et n'est-il point dangereux d'insister de la sorte sur une vérité dont on n'est que trop convaincu, et qui tous les jours sert de prétexte à nos relâchements? Nous ne le savons que trop bien dire en mille rencontres et sur mille sujets, que tel et tel sentiment, que telle et telle parole, que telle et telle action, que telle et telle négligence, n'est qu'un péché vénial, et parce que ce n'est qu'un péché vénial, on n'en est point en peine; on s'y porte sans scrupule, on y demeure sans trouble, on s'en fait une habitude. Or c'est pour nous préserver d'une si funeste illusion que nous devons d'abord ici considérer la grièveté du péché vénial par rapport à Dieu. Grièveté, dis-je, par rapport au Maître que nous offensoons; grièveté par rapport au sujet pourquoi nous l'offensoons; grièveté par rapport à la manière dont nous l'offensoons. Comprenez, s'il vous plaît, ces trois pensées; et faites avec moi des réflexions bien capables de vous toucher, pour peu que vous soyez sensibles aux intérêts et à la gloire du Dieu que vous servez.

Dieu étant de lui-même et nécessairement tout être et tout bien, il ne peut ni rien acquérir, ni rien perdre; et comme il ne peut ni rien perdre ni rien acquérir, nous ne pouvons proprement ni lui rien donner, ni lui rien ôter; il n'a rien, ni à espérer, ni à craindre de nous. *Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges. (Psal. XV, 2.)* Mais de là même, c'est-à-dire, parce qu'il est le souverain Seigneur de toutes choses, il doit être obéi, il doit être servi; il doit être glorifié; et que faisons-nous par le péché, même vénial? Au lieu d'obéir à Dieu, nous nous opposons à ses volontés; au lieu de servir Dieu, nous l'offensoons; au lieu de glorifier Dieu, nous le déshonorons; et c'est en ce sens que le péché vénial devient le mal de Dieu.

Oui, mes chères sœurs, tout vénial qu'il est, il offense Dieu. En faut-il davantage que cette parole bien méditée pour faire sur une âme chrétienne et en particulier sur une âme religieuse les plus fortes impressions? Il offense Dieu : c'est donc une injure faite à cette majesté toute-puissante; il offense Dieu : c'est donc une révolte contre cette grandeur souverainement dominante; il offense Dieu : c'est donc un mépris de cette bonté infiniment libérale et bienfaisante; il offense Dieu ! arrêtons-nous là, et tâchons à le bien sentir. En deux mots, voilà de quoi redresser nos idées, de quoi réformer notre conduite, de quoi réveiller toute notre attention, de quoi ranimer toute notre ferveur.

Car puisque le péché vénial offense Dieu, et, pour parler toujours le même langage, puisque c'est le mal de Dieu, je dis que c'est un mal au-dessus de tous les maux de la nature; pourquoi? parce que c'est un mal essentiellement opposé à Dieu, ce que ne sont point tous les maux de la nature. De

là (entrez bien dans ces réflexions, pour juger du péché véniel et de sa grièveté par une comparaison sensible), de là, dis-je, Dieu peut commander à ses créatures de faire plusieurs maux naturels : et en effet, il commanda à l'ange exterminateur de tuer tous les premiers-nés de l'Egypte (*Exod.*, XII, 12); il recommanda à Saül de faire périr tous les Amalécites, et de n'épargner ni hommes, ni femmes, ni enfants, ni troupeaux (*1 Reg.*, VI, 3) : mais il ne peut ni condamner, ni conseiller, ni même expressément et positivement permettre à nulle créature de faire un seul péché véniel. Au contraire, il le défend, il le condamne, il le punit.

De là, Dieu nous peut commander, et en effet il nous commande de souffrir avec patience tous les maux naturels ; il nous inspire même de les souffrir avec joie, de les désirer, de les demander, de les aimer : mais quant au péché véniel, nul qu'il puisse nous ordonner, nul à quoi il puisse nous porter ; que dis-je ? nul qu'il puisse approuver, nul qu'il ne nous ordonne pas, pour léger qu'il soit, de craindre et d'éviter.

De là, Dieu peut être lui-même auteur des maux de la nature ; et le prophète nous déclare qu'il n'y en a pas un qui ne soit l'effet, ou de sa miséricorde, ou de sa justice : *Si erit malum in civitate quod non fecerit Dominus.* (*Amos*, III, 6.) Mais, tout puissant qu'il est, il ne peut être auteur d'un péché véniel, et quoique les saints aient pu saintement lui demander des afflictions et des maux naturels, et qu'il ait alors agréé leurs prières, ils n'ont jamais pu lui demander le moindre péché. Une telle prière serait un blasphème.

De là enfin, le Fils de Dieu, en se faisant homme, a pu prendre toutes les misères de notre nature ; il a pu se faire petit, faible, passible, mortel ; il a pu souffrir, et il a souffert dans sa personne la pauvreté, la faim, la soif, les calomnies, les soufflets, les fouets, les épines, les clous, la croix, la mort ; mais jamais il n'a pu s'allier avec le péché ; je ne dis pas seulement avec le péché mortel, mais avec le péché en général quel qu'il pût être ; et cela fondé sur l'opposition nécessaire qui se rencontre entre Dieu et tout péché.

Je n'en demeure pas là. Car ces principes ainsi posés comme autant de vérités fondamentales et incontestables dans notre religion, je vais plus avant, et je fais quelques suppositions dont vous serez frappés sans doute, et qui vous donneront encore une idée plus sensible du péché véniel. Et en effet, je me suppose dans une telle situation, que je me trouve tout à la fois menacé des douleurs les plus aiguës et de la ruine la plus entière, de tout ce que la disette a de plus désolant, de tout ce que la souffrance a de plus accablant, de tout ce que la confusion a de plus humiliant : et je dis qu'il ne m'est pas permis alors de me mettre par un seul péché véniel à couvert de tous ces maux. Ce n'est pas assez. Qu'il s'agisse du renversement de toute une maison,

de tout un Etat, du monde même ; et que pour faire cesser les fléaux qui ravagent les familles, les provinces, les royaumes, guerres, pestes, famines, il tienne seulement à un péché véniel, commis pour une fois, et même un moment après réparé par une satisfaction éclatante : je dis qu'il vaut mieux que les familles tombent, mieux que les provinces soient dépeuplées et ravagées, mieux que les royaumes, que les empires, que le monde périsse.

Il y a plus encore : tant de pécheurs sur la terre s'engagent dans la voie de perdition et se damnent ; tant de justes marchent dans la voie du salut et se sauvent ; tant de réprouvés souffrent dans l'enfer et y souffriront toujours ; tant de bienheureux dans le ciel jouissent de la récompense et d'une récompense éternelle. Ce sont des âmes précieuses à Dieu, et si précieuses qu'il les a rachetées de tout son sang. (*1 Petr.*, I, 18, 19.) Or que dans un système imaginaire un péché véniel me suffise pour convertir tout ce qu'il y a sur la terre de pécheurs et pour les ramener à Dieu ; pour maintenir dans une sainte persévérance tout ce qu'il y a de justes, et pour les préserver d'une chute autrement inévitable ; pour tirer de l'enfer tout ce qu'il y a de réprouvés et pour les placer dans le sein de la gloire ; pour assurer le ciel à tout ce qu'il y a de bienheureux, et pour empêcher qu'ils ne soient précipités dans l'abîme : si j'ai là-dessus à délibérer, je dois consentir à la damnation de tout ce qu'il y a, et de pécheurs sur la terre, et de réprouvés dans l'enfer ; à la perte de tout ce qu'il y a, et de justes dans la vie, et de bienheureux dans la gloire, plutôt que de consentir à une offense de Dieu même vénielle : pourquoi ? toujours par la même raison : c'est que la perte, que la damnation et de tous les anges et de tous les hommes, séparée du péché, n'est que le mal de la créature ; au lieu qu'une offense de Dieu même vénielle est le mal de Dieu, et par conséquent d'un ordre supérieur à tout autre mal.

Voulez-vous donc savoir ce qu'une âme remplie de ces idées juge d'un péché véniel ? Ecoutez saint Bernard ; il va vous en instruire ; et dans ses paroles, toutes fortes qu'elles sont, il n'y a ni exagération, ni figure : *Terribilius et horribilius ipsa gehenna judicat in re levissima vultum Omnipotentis scienter offendere* : Proposer à cette âme de déplaire volontairement à Dieu, et de lui déplaire même dans la plus petite chose, c'est ce qui lui paraît plus terrible, plus affreux que l'enfer. Prenez garde : saint Bernard ne dit pas, dans un sujet important, mais dans le moindre sujet, *In re levissima*. Il ne dit pas absolument que c'est pour elle une grande peine, ni même par comparaison une plus grande peine que la mort ; mais une peine terrible, une peine affreuse : ce n'est pas tout, une peine plus terrible, *terribilius* ; une peine plus affreuse que tous les tourments de l'enfer, *horribilius ipsa gehenna*. Sont-ce là vos sentiments.

mes chères sœurs ? C'étaient ceux des saints ; et si ce ne sont pas les vôtres, concluez que vous n'avez pas encore bien commencé à connaître Dieu, ni à l'aimer.

Mais ce n'est qu'un péché véniel ; et dans ce péché, il ne s'agit après tout que d'une bagatelle : vous le dites ; et je veux bien en convenir. Ce n'est que d'une bagatelle qu'il s'agit : mais je prétends et j'ajoute, que c'est cela même dans un sens qui vous rend moins excusables ; et c'est maintenant en quelque sorte, de la légèreté du sujet, que je conclus la grièveté du péché.

Car s'il s'agissait, ou de faire, ou de perdre une grande fortune ; s'il s'agissait, ou de satisfaire, ou de réprimer une violente passion ; s'il s'agissait de vous garantir d'un supplice rigoureux, ou de porter votre tête comme les martyrs sur un échafaud et de verser votre sang ; s'il s'agissait de la vie, ou de la mort ; et que l'amour de l'une, ou que la frayeur de l'autre, vous fit succomber, je vous condamnerais toujours, je vous reprocherais toujours votre faiblesse, votre lâcheté, votre apostasie : mais après tout en vous condamnant, je vous plaindrais. Je dirais que l'attrait d'une éclatante fortune est un charme bien puissant, et qu'il fallait une vertu bien éprouvée pour y résister. Je dirais qu'une ardente passion et le penchant naturel est une tentation bien pressante, et qu'il fallait un effort extraordinaire pour ne s'y laisser pas entraîner. Je dirais que l'horreur du tourment, que la crainte de la mort, que l'attachement à la vie font sur un cœur des impressions bien fortes, et qu'il fallait un courage bien affermi, et supérieur à tous les sentiments humains pour ne pas céder, et ne se pas rendre. Je le dirais : mais ici que puis-je dire, et de quoi est-il question ? d'un mot que vous ne voulez pas retenir ; et plutôt que de le retenir, vous manquez à l'ordre établi de Dieu ! d'un désir que vous ne voulez pas mortifier ; et plutôt que de le mortifier, vous contristez l'Esprit de Dieu ! d'une négligence, dont vous ne voulez pas vous relever, et plutôt que de vous faire à vous-mêmes pour cela quelque violence, vous blessez les intérêts et la gloire de votre Dieu !

C'était la plainte que Dieu faisait de son peuple par la bouche du prophète Ezéchiel : *Propter pugillum hordei et fragmen panis* ; ils se sont soustraits à l'obéissance qu'ils me doivent ; ils m'ont fait outrage ; pourquoi ? « pour un peu de pain. » (*Ezech., XIII, 19.*) Or ce reproche ne nous convient que trop à nous-mêmes, et l'application n'en est que trop naturelle. *Propter pugillum hordei et fragmen panis*, c'est-à-dire, parce que nous ne voulons pas nous assujettir à une pratique qui d'ailleurs nous doit peu coûter ; parce que nous ne voulons pas nous gêner à une régularité, qui du reste ne demande qu'un peu plus de réflexion ; parce que nous ne voulons pas arrêter dans le cœur un mouvement que le feu excite, et qui néanmoins ne serait pas bien difficile à réprimer ; parce que nous ne voulons pas supporter une

peine, qui nous pique, qui nous aigrit, et qui toutefois n'est pas un poids bien pesant ; parce que nous ne voulons pas nous priver de je ne sais quel plaisir qu'on trouve à parler, à examiner la conduite des autres, à en juger, à en raisonner, à en déclarer ses pensées, à se plaindre de celle-ci, à se jouer de celle-là ; plaisir malin, mais qu'on pourrait sans une grande violence s'interdire : pour cela, et pour mille autres sujets les moins importants, nous ne craignons point de résister à Dieu, de désobéir à Dieu, de déplaire à Dieu : *Propter pugillum hordei et fragmen panis*. Ah ! puisque c'est si peu de chose, puisque ce ne sont que des minuties (car voilà comme on s'en explique souvent), pourquoi refusons-nous si peu de chose, pourquoi ne sacrifions-nous pas des minuties à un Dieu, qui s'est lui-même sacrifié pour nous ?

Voilà néanmoins, mes très-chères sœurs, confessons-le devant Dieu, et reconnaissons au moins notre injustice, voilà ce que nous lui refusons : et pour achever enfin de vous faire connaître toute la grièveté du péché véniel, jugeons-en par la manière dont nous le commettons. Car c'est ce que nous commettons habituellement, ce que nous commettons volontairement, ce que nous commettons aisément, ce que nous commettons au mépris de la bonté de Dieu, ce que nous commettons jusque entre les bras de Dieu, jusque dans le sanctuaire de Dieu, je veux dire, jusque dans l'état religieux. Circonstances qui en redoublent encore la malice. Observez-les.

Ce que nous commettons très-souvent. Une légère injure est pardonnable ; mais dès qu'elle est fréquente, elle devient insupportable, et il n'y a guère de patience qu'elle ne soit capable de lasser. Or supputons, s'il est possible, et voyons combien dans nos pensées, combien dans nos sentiments, combien dans nos discours, combien dans nos actions et dans nos actions par elles-mêmes les plus saintes, il s'est glissé depuis de longues années, et tous les jours il se glisse de fautes au moins vénielles. Nous en serons surpris, nous en serons effrayés ; nous nous écrirons comme David, que le nombre de nos péchés passe le nombre des cheveux de notre tête : *Multiplicate sunt super capillos capitis mei.* (*Psal. XXXIX, 13.*)

Ce que nous commettons habituellement. Il y en a peu, parmi les personnes mêmes qui d'ailleurs font profession de piété, qui ne soient sujettes à certains péchés habituels, où l'on retombe sans cesse, et dont on ne se corrige presque jamais. Ce n'est pas qu'on ne s'en accuse au tribunal de la pénitence. On les a dit mille fois, on les redit encore chaque semaine ; c'est la plus commune et souvent l'unique matière de nos confessions. Mais après mille confessions on est toujours le même. Ce ne sont pas de ces habitudes grossières des pécheurs du siècle : mais ce sont après tout des habitudes criminelles. On y demeure, on y vieillit, on les porte jusqu'au tombeau.

Ce que nous commettons volontairement. Je sais qu'il y a des fautes d'une pure fragilité. Elles nous échappent lors même qu'on y pense moins. C'est surprise, c'est inadvertance, ce sont de simples imperfections plutôt que des péchés : mais combien y en a-t-il d'autres que nous envisageons d'un œil tranquille et d'un sens rassuré ? Combien que la conscience nous reproche, dont nous nous confondons nous-mêmes au pied de l'Oratoire ; mais où nous retournons néanmoins à toute occasion, malgré les remords qui nous pressent, et les vœux que Dieu nous donne ?

Ce que nous commettons aisément. On va quelquefois jusqu'à s'en glorifier. On se fait un faux honneur de n'être point si scrupuleux, et de vivre avec plus de liberté que les autres ; de n'être point si exact, et de donner à la règle plus d'étendue ; de n'être point si docile, et de s'affranchir du joug de l'obéissance ; de n'être point si réservé, et de s'expliquer ouvertement dans les rencontres ; de n'être point si ennemi de soi-même, et de trouver moyen d'avoir ses aises ; de n'être point si patient, et de savoir se faire craindre. Voilà par où l'on se distingue ; et sans prendre garde si Dieu y est offensé, on se fait de cette prétendue distinction comme un triomphe.

Ce que nous commettons au mépris de la bonté de Dieu : car pourquoi cette différence conduite à l'égard du péché mortel et du véniel ? Pourquoi cette crainte de l'un, et cette facilité à commettre l'autre ? Parlons de bonne foi. C'est que Dieu est assez juste pour tirer de celui-là une vengeance éternelle, et que nous redoutons sa justice ; mais qu'il est assez miséricordieux pour ne punir pas celui-ci avec la même sévérité, et que nous abusons de sa miséricorde. Comme si nous lui disions : Seigneur, vous me damneriez pour cette offense mortelle ; je veux donc avec soin l'éviter. Mais du reste cette autre n'est que vénielle, et je sais que vous êtes assez indulgent pour vouloir me la remettre ; je n'en dois donc point être en peine : « Ah ! faut-il que vous soyez méchant, peut-il nous répondre, parce que je suis bon ? » *An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum ? (Matth., XX, 13.)*

Enfin, ce que nous commettons jusque entre les bras de Dieu, jusque dans le sanctuaire de Dieu, jusque dans l'état religieux. Ce point nous regarde plus en particulier, mes très-chères sœurs, et mérite bien de notre part une sérieuse réflexion.

Pensez-y, vous qui renonçant au monde que vous avez regardé comme un maître indigne de vos soins, vous êtes consacrées par un dévouement particulier au premier de tous les Maîtres ; pensez-y, et dites-vous à vous-mêmes : Par cette immodestie en la présence de l'autel, par cette dissipation durant la prière, par cette raillerie, cette vivacité, cette aigreur, j'offense la majesté d'un Dieu que je fais d'ailleurs une profession si solennelle d'adorer préférentiellement

à tous les dieux de la terre. Pensez-y, vous qui, détrompées de toutes les grandeurs du monde, que vous avez envisagées comme des grandeurs frivoles et de vains fantômes, vous êtes spécialement assujetties au plus grand de tous les maîtres ; pensez-y, et dites-vous à vous-mêmes : En manquant à cette observance, en violant cette règle, en négligeant cet exercice, j'offense le souverain domaine d'un Dieu, à qui néanmoins je me suis d'ailleurs si hautement engagée, et dont j'ai embrassé le service préférentiellement à toutes les puissances du siècle. Pensez-y, vous qui, retirées et sauvées du monde, que vous avez craint comme l'écueil de votre innocence et de votre salut, vous trouvez, par une grâce de choix, à couvert de ses dangers, et à l'abri de l'orage dans la maison du Seigneur ; pensez-y, et dites-vous à vous-mêmes : En me permettant cette curiosité, en m'accordant cette légère satisfaction, en contentant ce désir trop humain, j'offense la bonté d'un Dieu, à qui je suis redevable de tout ; qui m'a appelée, qui m'a recherchée, qui m'a reçue dans son sein, et qui m'y conserve, selon sa parole même, comme la prune de son œil.

Ah ! souffrez, mes chères sœurs, et ne vous offensez pas de cette comparaison, souffrez que je lui mette à la bouche la même plainte que lui met l'Eglise, lorsque parlant à son peuple, il lui reproche ses ingratitude et ses infidélités. Vous l'êtes ce peuple encore plus chéri mille fois, mille fois encore plus favorisé que cette aveugle nation qui se tourna vers son Libérateur et son Sauveur : *Popule meus, quid feci tibi ?* « Qu'ai-je donc fait contre vous, vous dit-il, pour être ainsi traité de vous ? Ne suis-je pas votre Dieu, et n'êtes-vous pas mon peuple ? *Eduxi te de terra Egypti* : je vous ai retirés de l'Egypte, c'est-à-dire, de ce monde si dangereux pour vous, de ce monde où je laisse des millions de pécheurs qui s'égareront, qui se perdent, et qui seraient des saints si ma grâce les avait prévenus aussi sensiblement que vous. *Introduxi te in terram bonam*, je vous ai conduites dans une terre fertile et abondante ; dans une maison, où tout conspire à vous sanctifier, la règle qui y est établie, les pratiques qui y sont ordinaires, les sacrements qu'on y fréquente, confessions, communions, livres de piété, prédications, exhortations, examens, retraites, vigilance des supérieures, exemples des égales et des inférieures : dans une maison où tant d'autres avant vous m'ont servi, m'ont honoré ; où plusieurs autres encore, autour de vous, me servent et m'honorent, et où il ne tient enfin qu'à vous de m'honorer et de me servir comme elles. *Manna cibavi te* : de quelle manne vous ai-je nourries jusqu'à présent, et qu'y a-t-il de si précieux dans les trésors de ma grâce dont je ne vous aie pas fait part ? Combien de lumières vous ont éclairées ? combien d'inspirations secrètes vous ont touchées ? combien de fois me suis-je fait entendre à vous, tantôt à ma table où je

vous ai reçues si souvent, tantôt au pied de mon autel où je vous ai parlé si fortement, tantôt dans le tribunal de la pénitence où je vous ai pressées si vivement, tantôt dans la solitude où je me suis présenté à vous si sensiblement, tantôt par moi-même, tantôt par mes ministres ? Ai-je manqué à rien pour vous appeler, pour vous engager, pour vous avancer ? *Plantavi te vineam electam, speciosissimam* : je vous ménageais, je vous cultivais, je vous regardais comme une vigne choisie, et dont je devais attendre de bons fruits.

Mais je n'en reçois que des fruits d'amertume : *Et tu facta es mihi nimis amara*. Que des mondains m'offensent comme vous, j'en suis touché ; mais ce qui me vient de vous, me doit être encore tout autrement sensible, *Nimis amara*. Oui, ces fautes que vous négligez, que vous mettez au rang des menus échés, sont plus amères pour moi que le fiel qu'on m'offrit à boire (*Matth.*, XXVII, 34), et en ce sens, c'est m'abreuver de fiel que de les commettre : *Et tu me potasti felle et aceto*. Elles sont plus douloureuses pour moi que les fouets dont je fus déchiré (*Matth.*, XXVII, 26) ; et en ce sens, c'est me déchirer de fouets que de les commettre : *Et tu me cecidisti flagellis*. Elles sont plus piquantes pour moi que les épines dont je fus couronné (*Matth.*, XXVII, 29) ; et en ce sens, c'est me couronner d'épines que de les commettre : *et tu dedisti capiti meo spineam coronam*. Elles me sont plus odieuses que la croix même où je fus attaché (*Matth.*, XXVII, 35) ; et en ce sens, c'est me crucifier que de les commettre : *parasti crucem Salvatoris tui*. C'est notre Dieu qui parle, mes très-chères sœurs ; c'est à nous qu'il parle, et ces reproches, tout forts qu'ils sont, n'ont rien d'outré. Que si néanmoins ils ne font point encore sur nos cœurs assez d'impression, considérons le péché vénial, non plus par l'injure qu'il fait à Dieu, mais par le dommage qu'il nous cause à nous-mêmes : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Puisque le péché vénial est une offense de Dieu, il nous attire par conséquent la colère de Dieu, et avec la colère de Dieu ses châtimens. Deux sortes de châtimens : les uns dans la vie présente, et les autres après la mort. Nous sommes trop intéressés à les prévenir, pour ne nous pas appliquer à les connaître.

Dès la vie présente Dieu punit le péché vénial en quatre manières : 1. par son refroidissement à l'égard d'une âme, et par la perte des consolations intérieures ; 2. par les troubles et les scrupules ; 3. par la soustraction des grâces divines, et par une espèce d'abandon qui conduit au péché mortel ; 4. par les adversités mêmes et les calamités temporelles. Tout ceci demande à être développé, et je vais le mettre dans tout son jour.

Car d'abord, nous entendons tous les jours des personnes se plaindre du peu de ferveur qu'elles sentent. Les mêmes exercices qui faisaient autrefois tout leur entretien et tout leur plaisir, font présentement leur supplice. Vont-elles à la prière ? Il faut qu'elles se fassent une extrême violence. Se présentent-elles devant Dieu ? Elles ne le trouvent plus, et il semble qu'il y ait un mur impénétrable qui les en sépare et qui les empêche de l'apercevoir. S'il se montre quelquefois, ce n'est que de loin, ce n'est que pour un moment, ce n'est que pour augmenter leur peine. Car lorsqu'elles le découvrent de si loin, et qu'elles pensent s'en approcher, il les rebute, il se retire, il disparaît ; et au lieu qu'à certains temps il venait lui-même sans être invité, qu'il les visitait, qu'il les remplissait de toute son oraison et de ses douceurs spirituelles ; il les méprise désormais leurs recherches ; il les laisse frapper à la porte sans leur ouvrir ; il les laisse appeler sans leur répondre. De là l'ennui, le dégoût, le découragement, la langueur. Or de quoi vous plaignez-vous, âme affligée ? La source du mal est dans vous-même. « Où est votre Dieu, » et pourquoi ne se communique-t-il plus à vous ? Qui l'a changé de la sorte pour vous ? *Ubi est Deus tuus ?* (*Psal.* CXIII, 2.) C'est que vous portez dans votre cœur une tache qui vous défigure à ses yeux. Comme il est la pureté même, il veut un cœur pur ; comme il est la sainteté même, il veut un cœur innocent et saint. Tandis qu'il y restera quelque attache à ce péché, quoique vénial, ne prétendez pas recevoir les chastes embrassements de l'Époux céleste.

À ce premier châtimen il en succède un autre, et ce sont les troubles et les scrupules. En effet, à certains moments où le feu nous anime, où l'envie de parler nous ronge, où l'animosité nous aigrit, où l'orgueil se soulève, en mille autres conjonctures, on n'examine rien, et l'on suit en aveugle le mouvement qui nous emporte. Mais quand le feu se ralentit, et que la réflexion survient ; quand on commence à rentrer en soi-même, et qu'on rappelle ce qu'on a pensé, ce qu'on a dit, ce qu'on a fait ; quand on le met dans la balance du sanctuaire, et qu'on le pèse au poids du Seigneur ; c'est là que naissent les inquiétudes et les remords. On ne sait si la charité ne s'y trouve point peut-être grièvement blessée ; on ne sait si l'on n'a point peut-être passé les bornes de la pauvreté religieuse, non pas seulement d'une pauvreté de perfection, mais d'une pauvreté d'obligation ; on ne sait si l'on s'en est précisément tenu au précepte de l'obéissance, et si peut-être on ne l'a point confondu avec le conseil ; on ne sait si cet avis qu'on a ouvert, si cet exemple qu'on a donné, si cette affaire qu'on a engagée, si cette complaisance qu'on a eue, n'aura point peut-être des suites très-fâcheuses, et dont on sera responsable à Dieu. En un mot, on n'ose compter sur son état ; et parce

qu'on a de la conscience, quels doutes, quelles perplexités, quelles allarmes !

Heureux encore de ressentir ces peines salutaires. Car il y a un troisième châtiment de Dieu, d'autant plus redoutable, qu'il laisse une âme dans une fausse paix qui la trompe et qui la mène presque inmanquablement à la perdition. Dieu, nécessairement ennemi du péché, ne peut directement et par lui-même nous y porter; mais il le peut par la soustraction de certaines grâces; mais il le peut en nous privant dans l'occasion de certains secours; mais il le peut en nous livrant à nos désirs déréglés; mais il le peut en laissant notre esprit s'aveugler et notre cœur s'endurcir: et c'est ainsi que s'accomplit cette terrible parole du Sage, que « celui qui méprise les petites choses, tombera peu à peu, » et descendra jusqu'au fond de l'abîme: *Qui spernit modica, paulatim decidet.* (*Eccli.*, XIX, 1.)

Il n'y tombera pas tout à coup; ces chutes si profondes et si précipitées ne sont pas ordinaires: mais il y tombera peu à peu: *Paulatim decidet.* Et comment? Comme un édifice est détruit et ruiné de fond en comble par une pluie qui s'insinue goutte à goutte dans les fondements, et qui les mine; comme un corps est desséché et réduit au tombeau, par un mal qui gagne peu à peu, et qui répand enfin partout son poison. En se familiarisant avec le péché véniel, on s'apprivoise avec le mortel; d'autant plus qu'ils se ressemblent assez sur mille sujets. L'habitude de l'un affermit contre l'horreur de l'autre. Elle flatte la cupidité, elle nourrit la passion, elle rend la tentation plus forte. Ce n'est encore qu'une étincelle, je le veux: mais vous soufflez cette étincelle, et elle s'attache, elle s'étend: vous verrez quel incendie elle est capable d'allumer. Attendez encore quelque temps, et l'effet vous convaincra. Le moment arrive, ce fatal moment, ce moment critique et dangereux. Ah ! Seigneur, si vous ne soutenez cette âme par un effort extraordinaire de votre grâce, elle est perdue. Mais, ô formidable jugement de Dieu ! irrité qu'il est de tant de grâces méprisées, bien loin de la soutenir, il l'abandonne: c'est-à-dire, qu'il lui refuse ce secours spécial, cette grâce victorieuse dont elle s'est rendue indigne; c'est-à-dire, qu'il ne lui laisse que ces grâces du dernier ordre, qui peuvent la défendre, mais qui ne la défendent pas. Elle est ébranlée, elle est vaincue, elle succombe, et elle périt. Or, ce pas une fois franchi, à quoi n'est-on pas dans la suite en disposition de se porter ?

Je ne dis rien que trop d'exemples ne confirment; et qu'est-il nécessaire de vous retracer le souvenir de ce qui a tant fait verser de larmes, et tant causé de scandale parmi le peuple chrétien. On a vu, disons-le, mes chères sœurs, non pas à la confusion de notre état, puisque ce n'est pas à notre état qu'il s'en faut prendre, mais pour

notre instruction, puisque rien n'arrive à d'autres, qui ne puisse nous arriver à nous-mêmes; on a vu des changements qui nous saisissent encore d'effroi toutes les fois qu'on y pense. On a vu des saints transformés en des démons. Seigneur, vous avez permis qu'il y ait eu dans le sacré collège de vos apôtres un traître et un décide: nous étonnerons-nous qu'il y ait eu dans les ordres les plus religieux des apostats ? Je leur ferais volontiers la même demande que le Saint-Esprit fait dans l'Ecriture au premier ange: *Quomodo cecidisti de calo, Lucifer, qui mane oriebaris ?* « O vous qui brilliez comme un astre au plus haut des cieux, comment êtes-vous tombé ? » (*Isa.*, XIV, 12.) Où sont ces principes de vertu qu'on vous avait imprimés si profondément dans l'âme ? Où sont ces sentiments religieux, qui animaient, et qui réglaient toute votre conduite ? Vous paraissiez invulnérable, et vous voilà couvert de plaies, et de plaies mortelles. Vous paraissiez inébranlable, et vous voilà dans le précipice: *Quomodo cecidisti ?* S'ils voulaient tous de bonne foi me répondre, tous confesseraient qu'ils n'en sont venus à de telles extrémités, que par de premières négligences qu'ils ne comptaient pour rien d'abord, et dont ils ne prévoyaient pas les suites malheureuses.

Après cela vous parlerai-je de ces calamités mêmes et de ces adversités temporelles qu'a si souvent attirées le péché véniel ? quatrième et dernier châtiment par rapport à la vie présente. Qui ne sait pas ce qu'il en coûta à la femme de Lot pour une légère désobéissance ? Elle tourne seulement la tête contre l'ordre de Dieu, et tout à coup elle demeure immobile et sans sentiment. (*Gen.*, XIX, 26.) Qui ne sait pas ce qu'il en coûta à Moïse pour une légère défiance ? Il frappe deux fois le rocher avec sa baguette, comme s'il eût craint qu'une fois n'eût pas suffi; et sans autre crime il est exclu de la terre de promesse, et il meurt sur le point d'y entrer. (*Num.*, XX, 11, 12.) Qui ne sait pas ce qu'il en coûta aux Bethsamites pour une légère curiosité ? Après avoir été privés de l'arche pendant sept mois qu'elle était demeurée parmi les Philistins, ils la recouvrent enfin: et pour l'avoir seulement regardée peut-être avec un peu trop de joie, Dieu fait périr de ce peuple plus de cinquante mille hommes. (*I Reg.*, VI, 19.) Qui ne sait pas ce qu'il en coûta à David pour une légère complaisance ? Il veut savoir le nombre de ses sujets, il les fait compter; et Dieu, sans égard à sa prière, sans égard à son repentir et à l'aveu qu'il fait de sa faute, lui donne à choisir de la famine, de la guerre ou de la peste. Et parce que ce prince humilié et soumis s'en remet au choix de Dieu même, Dieu allume dans tout Israël une peste qui le désole, et qui dans l'espace de trois jours enlève jusqu'à soixante et dix mille âmes. (*II Reg.*, XXIV, 15.) Qui ne sait pas ce qu'il en coûta dans la loi de grâce à Ananie et à sa femme

pour un mensonge ? Sans avoir une obligation étroite de donner leurs biens à l'Eglise, ils en apportent une partie à saint Pierre, et ils réservent l'autre ; mais en usant de réserve ils usent de dissimulation, et veulent persuader à l'apôtre qu'il ne leur reste rien. C'est assez : à cette parole l'apôtre, de la part du Dieu vivant, prononce contre eux un arrêt de mort ; et sans différer, l'arrêt s'exécute. (*Act.*, V, 5.) L'Ecriture ajoute qu'un châtimement si prompt et si sévère jeta la terreur dans les cœurs de tous les fidèles, et leur fit redouter les moindres péchés : *Factus est timor magnus in universa Ecclesia.* (*Ibid.*) Plaise au ciel que tant d'autres châtimements vous inspirent la même crainte ! mais si les effets du péché véniel sont si terribles pendant la vie, que sont-ils après la mort ?

Car Dieu le poursuit même après la mort. C'est là que la justice humaine ne peut étendre son pouvoir : mais c'est là que la divine justice porte ses plus rudes coups, et qu'elle exerce ses plus rigoureuses vengeances.

Imaginons-nous une âme dégagée des liens de son corps, et que la mort enlève du monde : une âme juste, mais du reste chargée devant Dieu d'un seul péché véniel. Il n'en faut pas davantage pour la faire condamner à l'exil le plus rigoureux, et à toutes les flammes du purgatoire. Je ne sais, mes très-chères sœurs, toutes versées que vous pouvez être dans les mystères de Dieu, si vous comprenez bien ce que je dis ; si vous comprenez quelle est la surprise d'une âme, qui vide de toutes les choses périssables, et séparée de tous les objets sensibles, n'aspire plus désormais que vers Dieu, ne cherche plus que Dieu, n'aime plus que Dieu, et se sent néanmoins repoussée malgré elle, et hors d'état encore de parvenir à ce terme tant désiré, et de posséder ce souverain bien ; si vous comprenez quel est le tourment d'une âme que Dieu purifie par le feu, et par le feu le plus piquant, par le feu le plus actif et le plus pénitent ; si vous comprenez quel est le regret d'une âme ainsi bannie du royaume qui lui est destiné, ainsi retenue dans une prison embrasée, lorsqu'elle voit que c'est pour une faute qu'elle pouvait aisément éviter, qu'elle pouvait au moins aisément expier, pour une faute vénielle : car une telle faute suffit. Je sais que ces pensées, à force d'être communes, en font maintenant sur nous beaucoup moins d'impression ; mais vous en penserez, vous en direz tout ce qu'il vous plaira : pour moi j'en frémis ; et quiconque y fait toute l'attention nécessaire, en doit frémir comme moi.

Ah ! l'on a bonne grâce de dire ce que nous entendons assez souvent, que ce péché n'est que véniel, et qu'on en sera quitte pour passer quelque temps par le purgatoire. On le dit sans s'étonner, parce qu'on ne conçoit pas en le disant ce que l'on dit. On le dit, parce qu'on n'envisage le purgatoire que comme un mal futur, dont l'éloi-

gnement diminue dans notre estime la rigueur : mais ce mal futur deviendra présent, et bientôt présent ; et que sa présence changera nos idées, et nous fera tenir un langage différent ! On le dit, parce qu'on ne regarde que le terme du purgatoire, sans faire assez de réflexion au passage ; je m'explique : il est vrai que le purgatoire n'est point un état permanent ; qu'il a même cet avantage que nous ne pouvons trop estimer, d'être inmanquablement suivi d'une éternelle béatitude. Or c'est par là, et ce n'est que par là communément que nous le considérons. Mais si le terme est heureux, que la voie est pénible ! si les espérances sont certaines dans l'avenir, jusqu'à cet avenir que les souffrances sont affreuses ! C'est à nous, mes très-chères sœurs, à y prendre garde ; et n'oublions jamais ces deux vérités, que le péché véniel est un assez grand mal pour nous retarder la possession du plus grand de tous les biens ; et que s'il durerait éternellement sans être effacé, éternellement il nous priverait de cet unique et suprême bonheur.

Que dis-je, et Dieu en effet ne le punit-il pas éternellement dans l'enfer ? Il l'y punit, et toujours il l'y punira, parce que toujours le péché, pour véniel qu'il soit, y subsistera. Car quoique ce soit directement le péché mortel qui entraîne une âme dans cet abîme de misères ; toutefois, disent les théologiens, elle y porte encore avec elle des péchés véniels, et ces péchés méritent leur peine particulière, et l'auront : et comme ils ne seront jamais rétractés par nul acte de la volonté, cette même peine, concluent les docteurs, ne doit pareillement jamais finir.

Sur cela deux résolutions à prendre, l'une par rapport au passé, l'autre par rapport à l'avenir : par rapport au passé, pénitence ; par rapport à l'avenir, vigilance. Pénitence par rapport au passé ; car si nous ne voulons pas que Dieu nous punisse, punissons-nous nous-mêmes. Or dans le choix que nous avons à faire, ou de nous punir nous-mêmes, ou de nous livrer entre les mains de la justice de Dieu, le parti n'est pas difficile à prendre, pour peu que nous connaissions combien il est terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant. (*Hebr.*, X, 31.)

C'est pour cela, dit saint Grégoire, pape, que ces paroles sont remarquables, c'est pour cela que les saints ont pratiqué les plus rudes mortifications, et qu'ils se sont châtiés eux-mêmes par les plus rigoureuses austérités : *Justi magnis cruciatibus vel minima in se prava dijudicant.* Ce ne sont pas seulement les grands pécheurs qui se sont traités de la sorte après leur conversion ; mais les plus grands saints, et ceux mêmes à qui depuis le premier usage de leur raison, il n'était jamais arrivé de perdre la grâce de Dieu par un péché mortel, *Justi*. Ce n'est pas pour une vie passée dans le crime, ni pour de grands péchés qu'ils ont exercé tant d'innocentes cruautés sur leurs corps, puis-

que nous les supposons toujours justes et toujours saints ; mais pour les moindres fautes qui peuvent échapper aux saints mêmes ; parce que tout saints qu'ils sont, ils sont toujours hommes : *Vel minima prava*. Ce n'est pas précisément dans les autres qu'ils les ont si sévèrement punies, ces fautes légères, mais dans eux-mêmes ; bien éloignés de cette sévérité pharisaïque, si inflexible et si étroite pour le prochain, mais si indulgente et si large pour elle-même : *In se d'judicant*. Et de quelle rigueur ont-ils usé en les punissant ? Ah ! demandons plutôt de quelle rigueur ils n'ont pas usé. Ils se refusaient toutes les aises de la vie, ils s'exécutaient de jeûnes, ils se couvraient de cilices, ils se déchirèrent de coups : *Magni cruciatibus*. Saint Grégoire pouvait ajouter, *Longis cruciatibus*. Ce n'était pas pour un jour qu'ils s'imposaient de telles pénitences, mais pour tous les jours de leur vie. Et pourquoi encore le faisaient-ils ? Ils le faisaient par amour pour Dieu : lui avoir une fois déplu, c'est ce qu'ils ne se pouvaient pardonner. Ils le faisaient par une sagesse toute chrétienne, et parce qu'ils regardaient comme un affreux supplice d'être un moment séparés de Dieu après la mort. Voilà comment ils en jugeaient, et comment ils en jugeaient à l'égard d'eux-mêmes, quoiqu'ils eussent tant soin d'ailleurs de se maintenir et de se préserver. Qu'auraient-ils fait, s'ils s'étaient trouvés aussi coupables que nous, et aussi redevables à la justice divine ? *Iusti magnis cruciatibus vel minima in se prava d'judicant*.

Du moins, si nous n'avons pas le même zèle pour acquitter le passé, ayons la même vigilance pour sanctifier l'avenir. Si nous ne travaillons pas à diminuer nos dettes, ne les grossissons pas. Hélas ! mes chères sœurs, nous disons quelquefois que nous ne voudrions pas mourir sitôt, parce que nous n'avons pas encore assez acquis de mérites ; c'est par un sentiment de religion que nous le disons, et ce sentiment est louable. Mais souvent une prompte mort ne serait-elle pas plus à souhaiter pour nous, tout pauvres, tout dénués que nous sommes de bonnes œuvres, qu'une longue vie, puisque le nombre de nos années ne sert qu'à augmenter le nombre de nos péchés ? Mais non, Seigneur, nous vivrons par votre grâce, et par une grâce encore plus précieuse nous vivrons pour vous. Tant de péchés n'ont pu lasser votre miséricorde ; une sainte ferveur apaisera votre justice. Vous l'animerez, mon Dieu, cette ferveur religieuse, vous la soutiendrez. Elle nous ramènera de nos égarements ; elle nous relèvera de nos chutes ; elle nous dérompera de nos fausses maximes touchant la légèreté de nos offenses ; elle nous appliquera à nos devoirs ; elle nous y attachera étroitement, inviolablement, constamment ; enfin elle nous conduira à vous, et vous en serez la récompense. Ainsi soit-il.

EXHORTATION IV.

SUR LE RENOUVELLEMENT DES VŒUX DE RELIGION (153).

Voilà Jésus-Christ, mes très-chères sœurs ; voilà le Pasteur et le Sauveur de vos âmes ; voilà votre Dieu. Adoration, amour, actions de grâces. Adoration profonde à la vue de cette suprême majesté ; amour tendre au souvenir de cette infinie bonté ; actions de grâces pour l'honneur qu'il vous fait de présider en personne à la cérémonie de ce jour et au renouvellement de vos vœux.

Je pourrais encore vous dire que c'est votre juge : mais il ne paraît point ici comme juge. Il ne vient point vous reprocher les grâces que vous avez reçues de lui, le peu d'usage que vous en avez fait, les inspirations que vous avez négligées, vos imperfections et les fautes qui vous sont échappées contre la fidélité qui lui était due, et contre la sainteté de votre état. Il oublie le passé. Il vous aime, et son amour est pour lui une espèce de charme, qui lui cache tout ce qu'il y a eu jusqu'à présent en vous de defectueux ou de moins saint. Ah ! Seigneur, vous disiez autrefois, que vous aviez beaucoup pardonné à Madeleine, parce qu'elle vous avait beaucoup aimé (*Luc.*, VII, 47) ; mais il faut que nous confessions aujourd'hui, et que vous nous pardonniez beaucoup, et que si vous nous pardonnez, ce n'est pas que nous vous ayons beaucoup aimé, mais parce que vous nous aimez beaucoup vous-même.

Que le souvenir de vos fautes vous humilie donc, mes chères sœurs ; il ne peut trop en effet vous humilier ; mais qu'il ne vous décourage pas. Qu'il vous fasse sentir votre faiblesse ; mais que le sentiment de votre faiblesse ne diminue rien, ni de la fermeté de vos résolutions pour l'avenir, ni de la parfaite confiance que vous devez avoir en Jésus-Christ votre époux.

C'est en cette qualité d'Époux qu'il vient renouveler l'alliance que vous fîtes avec lui et qu'il fit avec vous le jour de votre première profession : qu'il vient vous donner de nouvelles assurances de son amour, et recevoir de nouvelles protestations du vôtre. Parlez, Seigneur, Verbe éternel, adorable parole du Père, faites-vous entendre. Aussi bien, qui suis-je moi, cendre et poussière pour parler devant vous, et si près de vous ? Qui suis-je pour servir d'interprète à votre cœur ? Il est tout brûlant d'amour, et je suis tout de glace. Parlez donc vous-même, ô mon Dieu ! ou si vous m'ordonnez de parler, pénétrez-moi de cet amour dont vous m'avez que je parle : faites qu'il embrase mon cœur, qu'il éclaire mon esprit, que ce soit lui qui s'exprime par ma bouche.

Que dis-je, mes chères sœurs ? Est-il nécessaire que Jésus-Christ s'exprime plus ouvertement ? Sa présence, sa seule présence ne vous parle-t-elle pas d'une manière assez

(153) Cette exhortation fut faite, le Saint-Sacrement à la main le jour de la Présentation de la Vierge, devant une communauté religieuse.

intelligible ? Le voici devant vous ; disons mieux, vous voici devant lui : ne comprenez-vous pas ce qu'il vous demande, et ce qu'il vous offre ; ce qu'il attend de vous, et ce que vous devez attendre de lui ?

Il vous demande que vous fassiez du jour de la Présentation de Marie, le jour de votre présentation. Il veut que vous vous présentiez à lui avec Marie, que vous vous présentiez par Marie, que vous vous présentiez comme Marie.

Présentez-vous avec Marie. Unissez-vous à elle. Le don que vous ferez, joint à celui qu'elle fait elle-même, en sera beaucoup plus précieux devant Dieu.

Présentez-vous par Marie. Elle est votre médiatrice : et comme c'est par elle que vous viennent toutes les grâces que Dieu vous fait ; c'est par elle aussi que doivent être présentés tous les vœux et tous les sacrifices que vous faites à Dieu.

Mais surtout présentez-vous comme Marie, et pour cela appliquez-vous bien à considérer cet excellent modèle. Examinez bien ce qu'elle fait dans sa présentation, afin de l'imiter dans la vôtre.

Ce ne fut pas en ce jour qu'elle fit son premier sacrifice : elle s'était vouée, elle s'était donnée à Dieu dès sa conception. En sorte que le jour de sa présentation fut proprement le jour du renouvellement des vœux et du sacrifice qu'elle avait fait du premier moment de sa vie.

Quoi qu'il en soit, le sacrifice que fit Marie en ce saint jour, fut remarquable, et dans son principe, et dans son étendue, et dans ses effets, et dans sa durée. Recueillons tous ces traits, et formons-nous sur cet exemple.

En premier lieu, le sacrifice de Marie fut un sacrifice volontaire et du cœur. Elle ne se contenta pas de quelques paroles, pour témoigner solennellement qu'elle voulait être à Dieu. Ce que dit sa bouche, ce qu'elle promit, son cœur le voulait en effet, son cœur le disait et le promettait. Mais que serait-ce, mes chères sœurs, si quelqu'une parmi vous venait maintenant aux pieds de Jésus-Christ démentir dans l'intérieur de son âme ce qu'elle va prononcer publiquement et en présence de cette assemblée ? Ah ! Seigneur, vous voyez les cœurs, et vous les voyez tous. Mais, mon Dieu, j'ose me répondre qu'ils parleront tous, qu'ils parlent déjà tous par avance, pour confirmer par un acte secret, cet acte public d'une nouvelle consécration.

En second lieu, le sacrifice de Marie fut un sacrifice entier et sans réserve. En se donnant à Dieu, elle renouça à tout pour Dieu. Et voulez-vous faire un sacrifice digne du Maître à qui vous l'allez offrir ? Ne retenez rien de la victime. Il y a presque toujours, même dans les âmes les plus vertueuses, certains restes de l'amour-propre, certaines inclinations dont le cœur n'a jamais bien su se dépandre : c'est là qu'il faut porter le feu, ce feu sacré de l'amour divin. Vous méritez tout, Seigneur, vous voulez tout, et vous aurez tout.

En troisième lieu, le sacrifice que fit Marie fut suivi dans la pratique d'un renouvellement parfait. Je dis dans la pratique, et voilà le point essentiel. Car on fait assez de promesses à Dieu, on fait assez de résolutions. Mais l'effet n'y répond pas. On vit Marie depuis sa présentation plus fervente que jamais, plus assidue que jamais dans le temple et au pied des autels, plus adonnée que jamais aux exercices de religion. Hélas ! chaque année vous renouvelez les mêmes vœux ; chaque année vous contractez avec Dieu les mêmes engagements ; mais depuis tant d'années, quel changement a-t-on vu dans cette maison ? Du moins quel changement a-t-on vu en quelques personnes, aussi peu régulières, peut-être moins régulières présentement, qu'elles n'étaient, lorsqu'elles commencèrent à porter l'habit religieux ?

En quatrième lieu, le nouveau zèle qui parut dans Marie après sa présentation, ne se refroidit point avec le temps. Elle fut toujours la même, toujours à Dieu, et toute à Dieu. Puissiez-vous vous-mêmes soutenir toujours comme elle, par une action redoublée, et par une sainte persévérance, le sacrifice que vous allez faire. Puissiez-vous comme elle aller toujours croissant, toujours vous enflammant davantage d'un jour à l'autre, et jusqu'au dernier soupir de votre vie ! Voilà, mes très-chères sœurs, ce que Jésus-Christ attend de vous, et ce qu'il vous demande. Et voici ce que vous devez attendre de lui, et ce qu'il vous promet : c'est qu'il se donnera lui-même à vous.

1. Jésus-Christ se donnera à vous par sa grâce. Que ne paraît-il si sensiblement à vos yeux ? vous le verriez, les mains pleines de bénédictions, et prêt à les répandre sur vous avec abondance : *Si quis sitit, veniat ad me (Joan., VII, 37)* : ven à moi ; venez-y quand vous le voudrez ; venez-y autant de fois que vous le voudrez ; venez-y, et demandez tout ce que vous voudrez ; si vous trouvez que ce soit trop cher acheter mes grâces que de les demander, souhaitez-les seulement : souhaitez-en de plus fortes, et vous en aurez de plus fortes ; souhaitez-en sans nombre, et vous en aurez sans nombre. Je veux que vous les regardiez en quelque manière comme un bien qui vous est acquis, et qui vous appartient. C'est, ô mes chères sœurs, ce que je vous dis de la part de Jésus-Christ, et ce qu'il m'ordonne de vous dire. Il sera donc par sa grâce votre compagnie dans la solitude, votre lumière dans vos doutes, votre consolation dans vos peines, votre soutien dans toutes les difficultés. Ne dites point que vous êtes faibles : vous l'êtes par vous-mêmes ; mais Jésus-Christ est tout-puissant, et par Jésus-Christ vous devenez toutes-puissantes. Si les choses qu'il attend de vous surpassent vos forces, elles ne surpassent pas celles d'un Dieu : il fera en vous ce qu'il souhaite que vous fassiez pour lui ; il vous donnera ce qu'il vous demande ; il ne vous demande de grandes choses, que parce qu'il a dessein de vous en donner de grandes. Et vous devez compter avec autant

de certitude, qu'il vous les donnera, que vous êtes assurées qu'il vous les demande.

2. Jésus-Christ se donnera à vous dans la gloire. Oui, c'est là, c'est dans cet heureux séjour, le terme de notre course et notre patrie, que les pauvres de Jésus-Christ, que les vierges de Jésus-Christ, que les servantes de Jésus-Christ seront éternellement auprès de l'Agneau, qu'elles l'accompagneront, qu'elles le suivront partout, et que partout il fera leur souveraine félicité. (*Apoc.*, XIV, 4)

3. Enfin Jésus-Christ, comme tant de fois il l'a déjà fait, se donnera réellement à vous par la communion. Il reposera sur cette même langue qui aura servi à renouveler la mutuelle alliance qu'il y a entre lui et vous. Il entrera dans ce même cœur, que vous lui aurez dévoué, et il y établira tout de nouveau sa demeure.

Venez donc, ma très-chère sœur, vous qui la première devez paraître ici, et commencer cette pieuse cérémonie, venez encore une fois vous donner à Jésus-Christ, et recevoir Jésus-Christ. Venez avec toute l'humilité que doit vous inspirer la connaissance de vous-même, avec toute la confiance que doit vous donner la bonté de votre Dieu, avec tout l'amour que vous devez à votre divin époux : venez, dis-je, prononcer solennellement ces grandes paroles : *Je confirme et je renouvelle de tout mon cœur, les vœux que j'ai faits à mon Dieu, pour le servir à jamais*

en cette congrégation, par obéissance, chasteté et pauvreté. Aunom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. Je n'ai rien de nouveau à vous donner, ô mon Dieu, puisque je suis déjà tout à vous, et qu'il y a longtemps que je m'y suis consacrée *par les vœux que je vous ai faits*. Vous agréâtes la donation que je vous fis alors de moi-même. Je la *confirme* aujourd'hui, Seigneur, et j'espère que vous voudrez bien encore l'agréer. Je m'estime heureuse de l'avoir faite : si je ne l'avais pas faite, je serais encore prête à la faire; je la ferais, mon Dieu, je la ferais de tout mon cœur. Que n'ai-je acquis plus de sainteté depuis ma première profession, afin que le présent que je vous fais en ce jour vous fût plus agréable! Du moins je vous le fais avec plus de connaissance : je souhaite vous le faire avec plus d'amour; mais je vous le fais, si je l'ose dire, avec tout l'amour qui m'est possible, puisque je vous le fais *de tout mon cœur*. Je ne puis trop le répéter, c'est de tout mon cœur, ô mon Dieu, de tout mon cœur. Au reste, Seigneur, ce n'est point ici une pure cérémonie. C'est un dévouement du cœur, un dévouement sincère, un dévouement efficace, et dont vous verrez les fruits; un dévouement éternel, car je le *confirme à jamais*. Et vous, mon Dieu, faites ce que vous m'avez promis, comme je fais ce que vous me demandez. Donnez-vous à moi, comme je me donne à vous. Ainsi soit-il.

NOTICE SUR LAURENT CHENART,

PRETRE ET DOCTEUR DE SORBONNE.

CHENART (LAURENT), prêtre du diocèse de Paris et docteur de Sorbonne, fut un des premiers coopérateurs du pieux Olier dans l'établissement du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice et continua sous MM. de Bretonvilliers et Tronson à soutenir de tout son pouvoir cette œuvre si importante. Les succès qu'il avait obtenus engagèrent, vers l'année 1679, la duchesse de Guise et d'Alençon, princesse non moins distinguée par sa piété que par sa naissance, à le demander à M. Tronson pour remplir la cure de cette ville. Les infirmités de M. Chenart le firent quelque temps résister; mais les instances répétées de la duchesse triomphèrent enfin de ses répugnances, et M. Tronson lui-même, malgré son attachement pour un si estimable collègue, crut devoir l'engager à se rendre aux pressantes sollicitations de la princesse. M. Chenart prit donc en 1680 possession de la

cure d'Alençon, qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1704. Ses lumières et son expérience, secondées par la puissante protection de la duchesse et par les sages avis de Tronson, avec lequel il entretenait toujours une correspondance habituelle, opérèrent dans sa paroisse les plus heureuses réformes. Vers l'an 1678, les infirmités de M. Chenart ne lui permettant pas de se livrer avec son assiduité ordinaire aux fonctions du saint ministère, il s'occupa à servir l'Eglise en publiant quelques ouvrages relatifs aux différents genres de ministère qu'il avait successivement exercés. Il publia : *Considérations sur les principales obligations de la vie religieuse*, 1 vol. in-12. *Instructions pour bien administrer et recevoir les sacrements, visiter les malades et se préparer à la mort*, 1 vol. in-18. *Discours sur divers sujets de morale*, 4 vol. in-12.

ŒUVRES ORATOIRES DE LAURENT CHENART,

PRETRE ET DOCTEUR DE SORBONNE.

DISCOURS SUR DIVERS SUJETS DE MORALE.

AVERTISSEMENT.

Vous trouverez dans ces volumes un recueil de quelques discours que j'ai autrefois prononcés, qui m'ont paru les plus utiles pour la conversion des pécheurs, et l'éducation des justes; car les *dons du Saint-Esprit*, qui se font connaître au dehors, sont distribués à chacun pour l'utilité de l'Eglise (I Cor., XII, 7), et un prédicateur évangélique doit entrer uniquement dans les desseins de Jésus-Christ dont il a l'honneur d'être l'ambassadeur. (Ephes., VI, 20.)

Je me suis appliqué à prouver, autant qu'il m'a été possible, ces importantes vérités par l'Ecriture sainte, persuadé que je suis que les pensées et les raisons puisées dans ces divines sources, sont incomparablement plus pures et plus convaincantes, que celles de tous les plus grands génies de la terre, et de tous les plus excellents prédicateurs qui aient jamais paru; car après tout, quoi qu'ils puissent dire, il est facile à un homme savant d'y répondre, et de s'empêcher par la subtilité de son esprit d'en être convaincu, trouvant toujours des faux-fuyants pour se débarrasser de tout ce qu'on peut lui apporter de plus fort : mais il n'en est pas de même des pensées et des raisons qui sont tirées de l'Ecriture, parce que tout homme qui fait profession de la religion chrétienne, pour savant qu'il puisse être, est obligé, s'il est fidèle, de s'y soumettre : vous en voyez bien la raison : parce que telles que soient ses pensées et ses paroles, elles ne sont que les pensées des hommes, et celles-ci sont les pensées et les paroles de Dieu : *Nous rendons à Dieu de continues actions de grâces*, dit saint Paul, écrivant aux Thessaloniens, *de ce qu'ayant reçu de nous la parole de Dieu, vous ne l'avez pas reçu comme la parole des hommes, mais comme la parole de Dieu* (I Thess., II, 13), ainsi qu'elle l'est véritablement; et lorsque le même Apôtre recommande à Timothée

de s'employer au ministère de la parole, il lui dit de prêcher en tout temps, et en toutes occasions, mais de prêcher la parole divine : *Prædica verbum*. (II Tim., IV, 2.)

Ce qui empêche souvent le fruit de tant de sermons, c'est qu'ils sont plus remplis des pensées que l'esprit humain a inventées que non pas de celles qui sont puisées dans les Livres sacrés et émanées de l'Esprit divin; cependant *c'est cette divine parole, qui comme un feu*, dit Dieu par le prophète Jérémie (XXIII, 29), *échauffe et fait fondre les cœurs froids et glacés, et qui comme un marteau*, poursuit ce même prophète, *brise les cœurs durs comme la pierre*; et comme le saint concile de Trente (sess. 4, *De canonicis Scripturis*) défend aux docteurs, et aux prédicateurs de l'Evangile de se servir de l'Ecriture sainte dans un autre sens que celui que les Pères lui ont donné, j'ai ajouté aux passages de l'Ecriture que j'ai cités, l'autorité des Pères qui l'ont expliquée.

Je dois encore vous avertir que je n'ai point recherché ces discours si étudiés, et dont les paroles sont arrangées avec tant d'affectation, elles ne conviendraient pas bien, ce me semble, au dessein que j'ai eu de rendre service, principalement à messieurs les curés et autres ecclésiastiques de la campagne, qui n'ayant pas quelquefois le temps de préparer les sujets qu'ils doivent traiter les dimanches, soit à cause du grand nombre de paroissiens dont ils se trouvent chargés, soit parce qu'ils n'ont pas tous les livres, et les autres secours que l'on peut avoir à Paris, sont bien aises en certaines rencontres de s'aider de ces sortes de livres pour s'acquitter de l'obligation qu'ils ont de nourrir le troupeau que le souverain Pasteur leur a confié.

Ce n'est pas que je ne croie qu'à la ville comme à la campagne, tous ces discours si

fleuris, dont les paroles sont rangées avec tant de soin, plus propres à chatouiller les oreilles, qu'à toucher les cœurs (II Tim., IV, 3), ne sont pas toujours ceux qui font le plus de fruit : et qui sont les plus propres à l'édification des fidèles, qui doit être l'unique fin d'un fidèle ministre de l'Evangile ; l'expérience nous le fait assez voir, et il ne faut que lire les Epîtres de saint Paul, pour en être convaincu : *Nous ne sommes pas, dit cet apôtre, comme plusieurs qui altèrent et qui faussent la parole de Dieu par les vains ornements de l'éloquence humaine, mais nous la prêchons avec une entière sincérité comme de la part de Dieu, en la présence de Dieu, et dans l'esprit de Jésus-Christ.* (I Cor., I, 17; II, 1-4; II Cor., IV, 5.)

Les maîtres de l'éloquence ont reconnu que le choix trop affecté des paroles éneryait les discours, et les rendait infructueux ; les raisons qu'ils en rendent se prennent et du côté de celui qui parle, et du côté de ceux qui écoutent.

Du côté de celui qui parle, ils disent que la grande application au choix des paroles, dont la mémoire de l'orateur se trouve remplie et surchargée, refroidit l'imagination, et la rend moins vive pour traiter avec force le sujet qu'il a entrepris.

Du côté de ceux qui écoutent, cette grande affectation de paroles détourne l'auditeur de l'attention qu'il doit avoir pour les vérités qu'on lui propose, et le porte plutôt à s'occuper de la manière dont on lui a parlé, qu'à penser à ce qu'on lui a dit. C'est ce qui a donné lieu à quelques anciens de dire que le sens languit dans un discours

où l'on s'attache trop aux paroles (1). Lia, dit un Père de l'Eglise, était chassieuse, Rachel était belle, mais elle était stérile. C'est le caractère d'un bon esprit, dit saint Prosper, de ne point aimer dans les discours les belles paroles, mais la vérité (2).

Demandez à Dieu, mon cher Lecteur, par son aimable Fils, que ces discours de morale que j'ose lui présenter, que vous ne trouverez ni polis ni recherchés, mais que je peux dire solides, puisqu'ils sont pleins de l'Ecriture, soient accompagnés du fruit que j'en espère. Dieu veuille verser sur ce petit ouvrage ses grâces et ses bénédictions, aussi bien que sur ceux qui s'en serviront ; c'est tout le fruit que j'en espère, et le seul que j'y prétends.

N'oubliez pas, je vous prie, dans vos prières ; et surtout, lorsque vous serez au saint autel, mes chers confrères, celui qui n'a pas de plus grande passion que de pouvoir vous aider à porter un fardeau que les plus grands saints ont si fort redouté, non pas dans la vue du travail, ni des soins qui sont inséparables de la charge pastorale, mais dans la vue du compte terrible que tous les pasteurs doivent rendre au souverain Pasteur des âmes, Jésus-Christ. C'est ce qui a fait dire à saint Chrysostome, lorsqu'il explique ces paroles de saint Paul : *Obéissez à ceux qui vous conduisent, et soyez-leurs soumis ; car ils veillent pour le salut de vos âmes, dont ils doivent rendre compte* (Hebr., XIII, 17) : *Miror an fieri possit ut aliquis ex rectoribus sit saluus.* (S. CHRYSOST., in hunc locum.)

(1) Jacet sensus in oratione ubi verba laudantur. (QUINTIL. lib. VII.) — Manus movetur affectus ubi plus delectatur sensus. (S. AUG.)

(2) Bonorum ingeniorum clara est indoles in verbis dissentium verum amare, non verba. (SENT. 265.)

DISCOURS.

DISCOURS PREMIER.

SUR LA NÉCESSITÉ DE NE POINT DIFFÉRER SA CONVERSION.

Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem. (Eccl., V, 8.)

Ne differez point à vous convertir au Seigneur, et ne remettez point de jour en jour.

L'affaire du salut est de telle nature qu'on ne peut la différer d'un instant sans la hasarder : *Qu'est ce que la vie des hommes,* dit l'Apôtre saint Jacques, *sinon une vapeur qui paraît pour un peu de temps, et qui disparaît ensuite* (Jac., IV, 15) ? mais qui disparaît lorsqu'on y pense le moins. La mort subite et imprévue d'une multitude de jeunes gens, à qui un grand fonds de santé promettait de

longues années, suffit pour convaincre les mondains, qu'ils ne peuvent sans témérité compter sur un seul moment (1). C'est en repassant par sa mémoire ces sortes de morts subites et imprévues, que saint Céaire d'Alexandrie instruisant son peuple, disait qu'il ne fallait pas se fier ni à la santé ni à l'âge, mais qu'il fallait se convertir à Dieu promptement : car, c'est toujours trop tard, dit ce saint archevêque, qu'un homme travaille à assurer son salut, puisque l'heure de sa mort lui est toujours incertaine (2). Quelle plus grande folie, du saint Esprit, que de remettre une affaire où il s'agit d'une éternité de bonheur ou de malheur aux extrémités douteuses d'une vie périssable et incertaine (3) ? Et comment un homme prudent,

media salutis sue semper taratus est, qui vite vite incertus est. (S. CESAIRE, hom. 19.)

(3) Stultissimum est, ut causa qua de necessita-

(1) Dum in hoc sæculo es, festina agere poenitentiam. (S. BIERON., in hunc locum Eccles.)

(2) Non sanitati credendum est, non ætati : in re-

dit le plus sage de tous les rois. peut-il remettre de jour en jour à se convertir au Seigneur? Mais quelle apparence de parler de notre conversion sans implorer le secours de la grâce, puisqu'elle ne se peut faire sans elle? Demandons-la tous, cette grâce, avec beaucoup de confiance et d'humilité, par l'intercession de Celle qui en était plaine au moment que l'ange lui dit : *Ave, Maria*.

L'ennemi du salut des hommes se sert ordinairement de deux moyens pour détourner un pécheur de sa conversion, et pour l'obliger de différer de jour en jour cette affaire la plus importante qu'il puisse avoir.

Le premier moyen, c'est la crainte : il lui persuade qu'il ne pourra jamais venir à bout de cette affaire sans beaucoup de peine. Le second moyen, qui fortifie beaucoup le premier, est la fausse et présomptueuse espérance qu'il lui donne de pouvoir faire pénitence, et de se convertir à Dieu dans le temps et au jour qu'il voudra. Voilà, ce me semble, les plus grands obstacles et les empêchements les plus ordinaires que le démon forme à la conversion d'un pécheur. La crainte et la vaine espérance (4).

Tâchons de détruire de telle manière ces deux empêchements, que le pécheur puisse les regarder comme les deux plus puissants motifs pour l'engager à ne pas différer d'un seul moment sa conversion.

Si vous avouez, mon cher auditeur, que c'est la difficulté de faire pénitence qui vous oblige à la remettre pour un autre temps, je vous dis que cette même raison vous doit obliger de ne la point différer, parce que d'autant plus que vous la différerez, d'autant plus aussi vous sera-t-elle difficile ; la raison en est bien évidente.

Tout autant de jours, de mois, d'années, que vous différez, ce sont autant de péchés que vous ajoutez, qui n'étant point effacés par une prompte et sincère pénitence, dit saint Grégoire le Grand, sont comme un poids qui vous entraînera dans d'autres péchés ; ou bien, comme dit le Sage, ce seront autant de liens et de chaînes, qui vous heront encore plus fortement. (*Eccle.*, XXVIII, 24.)

Or comme il est bien plus facile de rompre un lien, que plusieurs liens unis ensemble ; de porter un fardeau qui ne pèse que trois ou quatre livres, que d'en porter un autre de cinq à six cents livres : de même en est-il du poids de nos péchés, plus on les augmente, plus en est-on surchargé. C'est ce fardeau insupportable sous lequel gémissait le Roi-Prophète, avouant que ses péchés lui étaient un fardeau qu'il ne pouvait plus supporter (*Psal.* XXXVII, 5). *Le pécheur*, dit Salomon, *se trouvera pris dans son iniquité, et il sera serré étroitement par les funestes liens de ses péchés*

(*Prov.*, V, 22), qui s'augmentant de jour en jour, fortifient aussi de jour en jour ses liens et ses chaînes ; quelle difficulté, je vous prie, à ce pécheur qui remet de jour en jour, de mois en mois, d'année en année sa conversion, de pouvoir rompre tous ses liens unis ensemble, toutes ses chaînes qui ensermentent une nouvelle force les uns des autres? Le même Salomon remarque, qu'un *triple cordon se rompt difficilement* (*Eccle.*, IV, 12), comment donc un pécheur peut-il se persuader de rompre des liens qu'il a multipliés à proportion qu'il a multipliés ses crimes, en retardant de jour en jour sa conversion? D'où il s'ensuit évidemment que plus la conversion d'un pécheur est prompte, plus elle est facile, et qu'il faut être bien aveuglé pour s'imaginer que le nombre des fautes se multipliant, il soit plus aisé d'en obtenir le pardon, et que la maladie s'augmentant ou ait moins de peine à recouvrer la santé.

Il y a trois choses qui me paraissent trois grands obstacles à la conversion d'un pécheur, son éloignement de Dieu, son attachement à la créature, et ses habitudes criminelles. Or qui est-ce de ceux qui m'écourent qui ne voient clairement, qu'il est bien plus facile de se convertir, lorsque l'on commence de s'éloigner de Dieu, de s'attacher à la créature, et de contracter par ses péchés réitérés de mauvaises habitudes, que lorsqu'il aura, pour ainsi dire, perdu Dieu de vue, que la créature sera devenue son idole, et qu'il aura croupi longtemps dans ses habitudes criminelles (5)? Abus de le penser, folie de le croire et de l'espérer. Tombez donc maintenant d'accord avec moi que le premier prétexte dont le pécheur se sert ordinairement pour différer sa conversion, doit être un des plus puissants motifs pour l'obliger à ne la plus différer d'un seul moment. N'est-ce pas une folie étrange d'abandonner pour le temps présent une affaire plus que difficile, lorsqu'en la différant la difficulté augmente de jour en jour? Avez-vous jamais vu qu'un homme ne pouvait porter un fardeau fort léger, entreprenne d'en porter un autre beaucoup plus pesant? n'est-il pas vrai que s'il voulait l'entreprendre on se moquerait de lui? Je vous laisse à faire l'application de cet exemple, elle est facile.

Concluons que la crainte de la difficulté qui se trouve dans l'entreprise de la pénitence, bien loin d'être un motif au pécheur pour la différer, doit au contraire l'obliger, s'il raisonne juste, à ne la pas différer d'un seul moment. Mais ce que je trouve de plus terrible pour un pécheur qui persévère dans ses crimes depuis plusieurs années sans vouloir se convertir, remettant de jour en jour sa conversion, c'est que ce malheureux ennemi de soi-même n'étant pas atten-

tibus agitur æternis, mutabilibus vitæ deficientis commutatur extremis. (S. EXCHER.)

(4) Hæc est via Luciferi, via demonum præsumptio. (S. BERN. in psal. Qui habitat, et.)

(5) Si per usum vitia in consuetudinem transierint, in novissimis fortiter convalescant, ita ut nunquam, aut cum difficultate vincantur. (S. BERN., cap. 40, De modo bene vivendi.)

tif à la voix de Dieu, qui le presse depuis si longtemps par la bouche de ses prédicateurs de retourner à lui, rend par son retardement et le mépris qu'il fait de Dieu et de ses grâces, non-seulement sa conversion plus difficile; mais, chose étrange! qu'arrive-t-il? il se met dans une impossibilité morale de se convertir, tombe d'abîme en abîme, de péchés en péchés, passe de ses mauvaises habitudes à une coutume qui devient une espèce de nécessité, suivie pour l'ordinaire d'un désespoir qui le conduit jusqu'aux portes de l'enfer (6).

C'est ce que le même saint Augustin nous explique encore au livre de ses *Confessions*, parlant de la difficulté qu'il avait à se convertir (7); mais en faut-il davantage pour vous porter à ne plus différer votre conversion, et à recourir promptement aux médecins spirituels de vos âmes? car il en est des maladies de l'âme comme de celles du corps: plus on les néglige, plus elles sont difficiles à guérir; il arrive même souvent que venant à s'invétérer elles deviennent incurables, quelque soin et quelque remède que l'on puisse y apporter (8).

Avouez maintenant de bonne foi que la difficulté que vous trouvez dans votre conversion, et qui vous a empêché jusqu'à présent d'y travailler sérieusement, doit être un motif très-puissant pour vous porter à ne plus différer une affaire si importante, puisqu'il est évident que plus vous la différerez, plus vous la trouverez difficile: donc si vous voulez vous sauver, il faut sans aucun retardement mettre la main à l'œuvre, et retourner à Dieu par une sincère pénitence. Examinons maintenant le second moyen dont se sert le démon pour porter un pécheur à remettre de jour en jour sa conversion.

L'autre ruse dont se sert l'ennemi de notre salut pour persuader à un pécheur de différer sa conversion, est une fausse et présomptueuse espérance qu'il lui donne, et dont il l'amuse, et le flatte qu'il pourra se convertir dans le temps qu'il lui plaira; et l'on peut dire avec des sentiments de douleur, sans exagérer, que le nombre de ceux qui se sont perdus par cette fausse espérance est infini (9). Tâchons de détruire cet artifice aussi bien que le premier, afin que ce pécheur, qui remet depuis si longtemps sous ce faux prétexte sa conversion, ne la diffère pas d'un moment, et qu'il se convertisse sans aucun retardement.

Pour faire une vraie pénitence, il faut nécessairement trois choses; le temps, la grâ-

ce et la fidélité à la grâce, sans quoi l'on ne peut faire pénitence et se convertir à Dieu: voilà les seuls moyens que nous en avons. Or ces moyens sont très-souvent refusés à un pécheur, qui méprise Dieu et les avis qu'on lui donne de sa part, et il y a lieu de croire qu'il en sera justement privé. Pour le temps, vous savez qu'il n'y a rien de plus incertain, et il n'y a point d'homme sur la terre qui soit assuré d'un quart d'heure, ni même d'un moment; Dieu seul en ordonne comme il lui plaît, et nous avertit dans son *Évangile de nous tenir prêts, parce que nous ne savons ni le jour ni l'heure de son avènement; si ce sera le soir, ou au milieu de la nuit; si ce sera au chant du coq, ou au matin.* (Marc., XII, 35.) Dans cette grande incertitude, y a-t-il un seul homme raisonnable, qui voudrât risquer une affaire de conséquence, et la remettre à un autre jour? il est vrai qu'il y a un certain temps, un certain nombre d'années pour la vie ordinaire et commune des hommes; mais ce nombre et cette mesure nous sont tout à fait inconnus; les uns vivent plus et les autres moins: *Vous avez réduit mes jours,* disait David, *à une mesure bien petite.* (Psal. XXXVIII, 6.) C'est le Fils de Dieu qui a les clefs de la mort et de la vie pour en disposer comme il lui plaira.

Mais je veux qu'il se trouvât quelqu'un qui en fût assuré, ce ne sera pas un pécheur, qui ne s'en servirait que pour s'abandonner encore avec plus de liberté et moins de peine à toutes sortes de débauches. Au contraire nous lisons dans l'Écriture sainte, et nous en avons des exemples, que lorsqu'un pécheur croira jouir d'une plus parfaite santé, qu'il cherchera les moyens de prolonger sa vie, aussi bien que ses débauches; qu'il verra ses coffres pleins d'or et d'argent, qu'il a amassés avec usure et rapine, ses greniers et ses caves pleines de vin et de blé; en un mot, que toutes les choses de la vie présente lui réussiront, ce sera pour lors que le Fils de Dieu son souverain juge, abrégeant le temps de sa vie, lui demandera compte de toutes ses débauches et de toutes ses injustices. C'est ainsi que ce riche de l'Évangile s'est perdu, et c'est ainsi que saint Luc le fait parler: *Je sais bien,* disait ce malheureux, *ce que je ferai, j'abattrai mes vieux greniers, et j'en ferai bâtir de plus grands, et là je serai tout les fruits que j'ai recueillis et tous mes autres biens, et je dirai à mon âme, c'est-à-dire je me dirai à moi-même: Mon âme, tu as de grands biens amassés pour beaucoup d'années, repose-toi, mange, bois, fais bonne*

(6) *Moles illa imposita sepulcro ipsa est vis consuetudinis, qua premitur anima, nec resurgere nec respirare permittitur, etc. Factum enim in consuetudinem vertitur, et fit quadam desperatio, ut dicatur, Quotidianus est, jam fatet.* (S. AUGUST., tract. 49, in Joan. XI.)

(7) *Ego suspirabam alligatus non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate. Velle meum tenebat minus, et inde mihi catenam fecerat et constrinxerat.* (S. AUG., Conf. lib. VIII, cap. 3.)

(8) *Sicut morbi corporis inveterati, non nisi longa et acri curatione sanantur, sic peccata inveterata diuturna patientia, assidua oratione et acerrimi animi contentione curari oportet.* (S. BASIL., Quæst. 6 et 55.)

(9) *Inordinata fiducia apud omnipotentem Deum vindictæ locum habere potest, indulgentiæ vero obtinere non potest.* (S. GREG., in cap. 3 Mor. cap. 1.)

chère, abandonne-toi à toutes sortes de débauches (*Luc., XII, 18, 19*); mais Dieu lui dit dans un temps où il jouissait d'une santé parfaite, et qu'il croyait avoir encore beaucoup de temps à vivre: *Insensé que tu es, on te redemandera ton âme cette nuit, il te faudra mourir et rendre compte à Dieu; à qui seront tous ces biens que tu as amassés?* (*Ibid., 20.*) Prenez garde que saint Luc ne dit pas: *On te redemandera*, mais: *On te redemande*, afin de faire voir qu'au même instant qu'il se croit dans une parfaite santé, et avoir encore plusieurs années à vivre, la mort le sépare en un moment de tous ses biens, dont il se promettait la jouissance. *Insensé que tu es*, etc.; en effet, quelle plus grande folie, que de voir un pécheur remettre sa conversion au temps à venir avec autant d'assurance que s'il avait en sa puissance et en sa disposition les jours et les moments de sa vie (10)? Cette conduite insolente et téméraire du pécheur mérite d'être punie, et de n'avoir plus de temps pour faire pénitence, pour avoir si mal employé celui que Dieu lui avait donné (10*). Voici l'arrêt que Dieu en a porté par la bouche de son Prophète: Les hommes de sang, qui tuent non-seulement les corps, mais aussi les âmes, par leur vie libertine et scandaleuse; ou bien ces hommes de sang, qui se vautrent dans la boue des infâmes plaisirs, ne voulant jamais entendre parler de la pénitence; comme aussi tous ces trompeurs, qui séduisent la veuve et l'orphelin, toutes ces sortes de gens, qui ne sont au monde que pour faire du mal, n'arriveront point à la moitié de leur âge. (*Psal. LIV, 24.*) Si l'arbre infructueux, qui pendant trois ans n'a point porté de fruit, est coupé et jeté au feu, parce qu'il occupe la terre inutilement; et si pour tout délai l'on n'accorde qu'un an pour voir s'il portera du fruit (*Luc., XIII, 7, 8*), que sera-ce de ces arbres maudits, c'est-à-dire de ces pécheurs, qui depuis tant d'années, non-seulement ne portent aucun fruit, occupant la terre inutilement, mais qui tous les jours et à toute heure augmentent le nombre de leurs crimes avec le nombre de leurs jours? N'est-il pas vrai que ces sortes de pécheurs doivent craindre avec raison cet arrêt infiniment redoutable: *Coupez cet arbre*, dit le Fils de Dieu, *et le jetez au feu* (*Matth., VII, 19*); il abuse du temps que je lui donne, il n'y en a plus pour lui; car quelle apparence y a-t-il que Dieu conserve et prolonge la vie d'un pécheur, qui se moque de tout ce qu'on lui dit de sa part, qui l'offense et qui irrite sa colère tous les jours par toutes sortes de crimes, qui emploie à offenser sa divine majesté des jours, des mois et des années qui ne lui sont accordés que pour faire pénitence (12)?

(10) Quare hoc de se fragilitas humana præsumat, cum diem in vita sua in potestate non habeat? (S. CÆSARIUS, *hom.* 15.)

(10*) Ne dicas, Erit tempus quando converti licebit: verba enim hæc valde Deum exasperant. (S. CHRYST., *homil.* 22 in II Cor.)

(11) Multi dum male ac vitiose viverent, subito

Quoi! sera-t-il dit que la grâce que Dieu vous fait en prolongeant vos jours, afin que vous vous amendiez, vous servira à continuer vos désordres? si vous me donnez de l'argent, je m'en servirai pour vous offenser! Hé quoi! faut-il que vous soyez méchant, parce que Dieu est bon? (*Matth., XX, 15.*) *Est-ce ainsi que vous méprisez les richesses de sa bonté, et de sa longue patience, et de sa lenteur à vous punir? Ignorez-vous, dit saint Paul, que sa bénignité vous invite à la pénitence? Que si vous abusez davantage de sa grâce et du temps qu'il vous donne, par la dureté et l'impénitence de votre cœur, sachez que vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu* (*Rom., II, 4, 5*), c'est-à-dire, vous faites un amas de péchés, qui feront tomber les effets de sa colère sur vous au jugement. Et ne savez-vous pas encore que si, après tant de crimes, il vous laisse encore quelque temps sur la terre, cette bonté et cette longue patience, comme dit le même saint Paul, vous doit servir d'un puissant motif pour vous engager à faire pénitence; autrement tout ce temps qui vous a été donné, et dont vous serez bientôt privés, si vous continuez de mener une vie libertine, vous sera au jour de votre mort un trésor de colère et de vengeance pour le jour des assises de tout l'univers. (*Ibid., 7, 8.*)

Puis donc qu'il n'y a personne, pour juste qu'il puisse être, beaucoup moins un pécheur, qui puisse s'assurer non-seulement d'un jour, mais d'une heure, mais d'un moment, votre espérance est-elle bien fondée? Mais quand vous seriez assuré d'avoir du temps, aurez-vous la grâce au jour qu'il vous plaira, et à l'heure que vous voudrez (12)?

Il est certain que vous ne pouvez pas faire pénitence, ni vous convertir à Dieu sans le secours de la grâce; qui vous a donné parole que vous l'auriez? Dieu se sert ordinairement de deux sortes de grâces pour nous attirer à lui: les unes qui sont extraordinaires, et d'autres qui sont ordinaires et communes. Les extraordinaires ne se donnent pas à tous; les autres, quoique communes et ordinaires, ne se donnent pas néanmoins toujours, en tout lieu, en toute rencontre, et comme il nous plaît, et encore cette sorte de grâce manque assez souvent par notre faute de son effet; si bien que vous voyez que, pour assurer votre pénitence, vous auriez grand besoin d'une grâce extraordinaire. Mais un pécheur qui veut persévérer dans son crime et qui refuse de faire pénitence, peut-il se persuader que, quand il lui plaira, il aura cette grâce (13)? y a-t-il lieu de le croire? n'est-ce pas une témérité et une présomption de l'espérer?

perierunt, et in manifestam damnationem abierunt; tunc ne idem tibi accidat. (S. CHRYST., in eundem locum.)

(12) Qui poenitentibus veniam spondit, peccantibus crastinum diem non promisit. (S. GREG., *hom.* 12 in *Evangel.*)

(13) Nequaquam tunc veniam invenit, qui modo

Quelles sont les promesses que Dieu en a faites ? vous en a-t-il donné parole ? Vous ne pouvez vous appuyer sur aucun passage de l'Écriture ; au contraire, elle vous avertit de ne point différer de jour en jour votre pénitence ; car si vous différez, sa colère, ajoute le texte sacré, *éclatera tout d'un coup, et Dieu vous perdra au jour de sa vengeance.* (Eccli., V, 8, 9.)

Dieu n'a jamais promis sa grâce à un pécheur qui s'est fait une habitude d'y résister et d'en abuser : toutes ses promesses s'adressent aux pécheurs qui gémissent, qui prient, et qui s'y disposent. Bien loin de promettre sa grâce à ces ingrats, j'apprends des prophètes, des apôtres, mais particulièrement du Sage, au premier chapitre de ses Proverbes, qu'un pécheur qui n'a pas voulu écouter la voix de Dieu, qui le portait par la bouche de ses prédicateurs à faire pénitence, et qui n'y a pas obéi ; qu'un temps viendra que ce même pécheur qui a méprisé les avis importants qu'on lui a donnés, criera, gémirra, demandera à Dieu la grâce qui lui sera nécessaire, et Dieu pour lors à son tour ne l'écouterait point, se moquera de lui et l'insultera. (Prov., I, 25, 26.) Dites-moi, je vous prie, je vous en fais les juges, y a-t-il quelque apparence qu'un pécheur qui veut persévérer dans son péché, persuadé qu'il aura la grâce de se convertir quand il lui plaira, la puisse obtenir (14) ? Secondaire de la sorte, c'est attaquer et s'en prendre à la grâce même, et à l'auteur de la grâce ; et Dieu punit ordinairement le mépris et l'abus de ses grâces par leur soustraction. Une personne, par exemple, fait des confessions sacrilèges, Dieu permet que cette personne meure sans confession ; un pécheur méprise les avertissements des confesseurs et des prédicateurs, et il meurt sans leur secours ; ainsi si vous abusez des grâces présentes dans l'espérance d'en avoir lorsque vous voudrez vous en servir, vous en serez justement privés, en punition de votre témérité.

Mais, me direz-vous, serons-nous les premiers à qui Dieu aura fait la grâce de se convertir sur la fin de leur vie ? ne la fait-il pas tous les jours à tant de pécheurs à l'instant de la mort ? Ne m'avouerez-vous pas aussi qu'il la refuse à d'autres dont le nombre est beaucoup plus grand ? Desquels serez-vous ? Mais peut-être, dites-vous, que je serai du nombre de ceux à qui il fera miséricorde ; peut-être aussi n'en serez-vous pas. S'il me donne la grâce, je ferai pénitence ; mais s'il ne vous la donne pas, que deviendrez-vous ? Mais peut-être me la donnera-t-il ; mais peut-être ne vous la donnera-t-il pas. Quoi ! voulez-vous sur un

peut-être hasarder la chose du monde qui vous est la plus importante (15) ? Hé quoi ! mon cher auditeur, vous ne voudriez pas risquer sur un peut-être une affaire temporelle de la moindre importance, et vous voulez bien risquer votre éternité de bonheur ou de malheur. O Dieu ! où est l'esprit et la sagesse des chrétiens de ce temps ? qu'ils ont peu de ressemblance avec les premiers chrétiens qui risquaient tout, et perdaient tout, plutôt que de risquer cette importante affaire !

Mais, quand vous auriez des sûretés d'avoir du temps pour vous convertir, et les grâces nécessaires pour le pouvoir faire, êtes-vous assuré d'avoir une volonté mieux disposée à coopérer à la grâce dans un autre temps ? Vous le croirez si vous voulez ; mais, pour moi, je ne le croirai point. Je pourrais ici vous apporter plusieurs raisons fortes et solides, pour vous faire voir que, si maintenant votre volonté ne correspond point à la grâce, il n'y a pas lieu de croire que vous le fassiez dans un autre temps ; car tout ce qui vous empêche présentement de le faire, vous en empêchera encore plus efficacement dans ce temps-là, parce que toutes vos difficultés présentes s'augmenteront de jour en jour, et vous deviendront insurmontables. Mais, vous me direz : Ne suis-je pas le maître de ma volonté ? je prends dessein de le faire dans ce temps-là ; et moi je vous dis, qu'il n'y a rien de plus incertain et de plus inconstant que la volonté de l'homme : *Pravum est cor omnium et inscrutabile, quis cognoscat illud ?* (Jer. XVII, 9.) Combien de choses en votre vie avez-vous résolu de faire, et cependant vous ne les avez jamais faites ? Mais c'est que ma volonté a changé ; et quelle assurance avez-vous qu'elle ne changera pas encore ? Personne ne peut faire fond sur sa volonté pour faire le bien, et, s'il s'y appuie, il est exposé à tomber. Si vous étiez en grâce, cet appui sur votre volonté pourrait être la cause de votre chute ; et vous comptez sur votre volonté pour vous relever. Si nul homme, quoique juste, ne peut s'assurer sur sa volonté pour faire le bien, un pécheur peut-il sans témérité se flatter d'une espérance si vaine ? Car, dites-moi, quelles raisons avez-vous pour croire que votre volonté sera plus soumise dans un autre temps qu'à présent ? car, pour lors, toutes choses vous seront bien plus difficiles ; le péché aura encore beaucoup plus de forces, il aura jeté de plus profondes racines ; la maladie sera plus invétérée, et ainsi beaucoup plus difficile à guérir ; les démons seront bien plus les maîtres de votre âme,

aptum veniæ tempus perdit. (S. GREG., hom. 12 in Evang.)

(14) « Ego in interitu vestro ridebo, » id est afflictioni vestræ nulla pietate compatiar. (S. GREG., lib. VIII Moral., cap. 15.)

(15) Multi dum male ac vitiose viverent, subito perierunt, et in manifestam damnationem abierunt : time ne idem tibi accadat. Sed multis, inquit, dedit Deus spatium ut in ultima senectute

confiterentur. Quid igitur ? nunquid et tibi dabitur ? Fortasse dabit, inquis ; cur dicis fortasse ? contigit aliquoties ? cogita quod de anima deliberas, proinde etiam de contrario cogita ac dic : Quid autem si non det ? quid autem si det, inquis ? esto, dat quidem ipse ; verumtamen hoc illo certius et utilius. (S. CHRYSOST., hom. 22 in II Corinth.)

vos dettes seront bien plus augmentées, vos plaies beaucoup plus profondes et plus incurables, et par conséquent quelle apparence y a-t-il de pouvoir vous convertir (16) ? De plus n'est-il pas juste que vous ne puissiez plus faire ce que vous voudriez, en punition de ce que vous ne l'avez pas fait quand vous le pouviez ? Ajoutons encore que la volonté de ce pécheur, qui depuis plusieurs années diffère de jour en jour sa conversion, s'étant non-seulement fortifiée dans l'habitude de pécher, mais encore dans l'habitude de différer sa conversion, sera dans une impossibilité morale de retourner à Dieu par une sincère pénitence. L'habitude qui a dominé pendant sa vie, dominera aussi à l'heure de sa mort. Pendant sa vie, il voulait et ne voulait pas ; il voulait se convertir, mais à un autre temps, et non pas pour le présent : de même à la mort il le voudra, mais il ne le voudra pas sitôt. La seule différence sera seulement pour la longueur du temps ; au lieu qu'autrefois ce délai était d'un mois, il sera pour lors d'une heure, d'un jour. Le confesseur viendra voir ce malade : on lui dira qu'il a un grand mal de tête, que la fièvre est redoublée, qu'il prend la peine de revenir à une autre heure, à un autre jour ; et, après tous ces petits délais, l'on meurt ou sans confession, ou avec une confession précipitée, faite sans douleur, par contrainte et à la hâte, lorsqu'on n'en pouvait plus, et qu'à peine savait-on ce que l'on disait. En vérité, soyez-en les juges : une telle conversion, une telle pénitence est-elle capable d'expié les péchés d'un mourant ? Si vous le demandez aux plus grands saints, ils vous diront que non ; parce qu'il est juste, disent-ils, que Dieu abandonne à la mort celui qui n'a jamais voulu penser comme il faut à se convertir pendant sa vie. S'il en est donc ainsi, je vous conjure de ne plus différer votre conversion ; prenez, mon cher auditeur, c'est le meilleur avis que je puisse vous donner, prenez le certain et quittez l'incertain (17). Le certain est de vous convertir sans délai ; l'incertain est de remettre encore cette affaire, la chose la plus importante que vous ayez, à un autre jour. Pourquoi la différer à un autre temps (18), puisque vous ignorez ce qui vous doit arriver demain, et que votre vie, comme je vous l'ai déjà dit avec l'apôtre saint Jacques, n'est qu'une vapeur qui paraît durant un peu de temps, et qui bientôt après se dissipe. (Jac., IV, 14, 15.) Entre les malades qui étaient autour de la piscine, celui qui descendait le premier dans la piscine, après le mouvement de l'eau, était guéri ; quelque infirme qu'il pût avoir (Joan., V, 4) ; ce qui nous apprend que notre salut dépend d'une obéissance prompte aux premiers mouvements de la grâce. Hâtez-vous donc ;

et, comme dit le Prophète, si vous entendez aujourd'hui la voix de Dieu, n'attendez pas à demain à lui répondre (Psal. XCIV, 8) ; au contraire, commencez à l'heure même, recourant à cette sacrée piscine de la pénitence, pour y recevoir la grâce qui sera suivie de la gloire que je vous souhaite.

DISCOURS II

SUR LES REMORDS DE CONSCIENCE.

Tribulatio et angustia in omnem animam hominis operantis malum. (Rom., II, 9.)

L'affliction et l'angoisse d'esprit seront pour quiconque fait le mal.

Comme la gloire, l'honneur et la paix de conscience sont inséparables de la vertu, l'affliction et l'angoisse d'esprit causée par le trouble et les remords de conscience, au dire de saint Paul, sont aussi les effets et les suites ordinaires du péché. Le Prophète royal en parlait avec expérience lorsque, demandant à Dieu pardon de son adultère et de son homicide, il confesse et reconnaît que son péché est toujours devant lui, le poursuivant partout, et le jour et la nuit : *Peccatum meum contra me est semper.* (Psal. L, 4.) Vous n'avez qu'à lire les *Confessions* de saint Augustin, et vous y remarquerez vous-mêmes les peines qu'il souffrait. Mais les pauvres pécheurs qui m'écoutent, peuvent bien rendre témoignage de cette vérité, nous disant quelles sont les angoisses et les peines intérieures qu'ils souffrent par la vue et le souvenir de leurs péchés ; et c'est ce qui devrait les porter, s'il leur reste quelque peu d'amour pour eux-mêmes, à les détruire en eux. C'est à quoi je les veux aider, après que nous aurons été nous-mêmes secourus par les grâces du Saint-Esprit, que nous lui demanderons par la très-sainte Vierge, qui dit : *Ave.*

C'est un arrêt qui a été prononcé dans le souverain tribunal de la justice divine, et qui nous a été signifié par le prophète Jérémie, qu'au même temps que le pécheur aura commis son crime, sa malice lui sera reprochée (19). Saint Augustin, qui le savait si bien par sa propre expérience, comme il l'avoue dans ses *Confessions* qu'il a bien voulu rendre publiques, nous déclare que de toutes les peines que l'on peut souffrir en cette vie, il n'y en a point de si sensibles ni de si cruelles, que celles des remords et des reproches de la mauvaise conscience (20), parce que, dit cet incomparable docteur, dans toutes les autres peines et afflictions de cette vie, un chrétien n'ayant pas Dieu pour ennemi et vengeur de ses crimes, peut recourir à lui, et selon sa parole, il le consolera (21), il essuiera ses larmes, et lui communiquera ses grâces et

(16) « Languor prolixior gravat medicum, brevem languorem præciuit medicus. » (Eccl., X, 11, 12.)

(17) Tene certum, dimitte incertum. (S. AUGUST., hom. 40.)

(18) Periculum et metus in differendo, salus vero certa ac secunda si nulla sit dilatio. (S. CRYST., hom.

22 in II Corinth.)

(19) « Arguet te malitia tua et aversio tua increpabit te. » (Jer., II, 19.)

(20) Inter omnes tribulationes animæ nulla major est, quam conscientia delictorum.

(21) « Ego ipse consolator vos. » (Isa., I, 15.)

ses lumières, qui lui découvriront les grandes récompenses qui lui sont préparées dans le ciel, disant avec saint Paul : *Je suis assuré que toutes les persécutions, que je puis souffrir en cette vie, ne sont pas dignes de la gloire (Rom., VIII, 18)*, c'est-à-dire, n'ont point de proportion avec la gloire dont nous jouirons un jour; si bien que par les grâces qu'il reçoit, par l'espérance qu'il a, qui est à l'égard de son âme, comme dit le même Apôtre, une ancre ferme et assurée contre toutes les tempêtes du monde (*Hebr., VI, 18, 19*), il se trouve puissamment soutenu, fortifié et consolé, parce que, dit saint Grégoire, la force de l'espérance élève nos cœurs aux biens de l'éternité, ce qui nous empêche de ressentir les maux de la vie mortelle (22). Mais il n'en est pas de même du pécheur qui, étant son ennemi, et ne cessant par ses crimes de l'offenser, n'a aucune part à toutes ses grâces et à toutes ses divines consolations. Au contraire, Dieu le poursuit partout comme son ennemi, il est l'objet de sa haine, et ce pécheur porte avec lui et au dedans de lui-même son témoin, son juge et son bourreau: c'est le sujet et le partage de cet entretien.

Saint Grégoire de Nazianze, dont j'ai pris le sujet et aussi la division de tout ce discours, dit que tous les hommes portent en eux-mêmes un véritable et domestique tribunal, qui n'est autre que leur propre conscience (23); mais que c'est un tribunal où notre souverain juge nous condamne par nous-mêmes, puisque c'est nous-mêmes qui sommes nos accusateurs, et qui portons témoignage contre nous; notre conscience nous mettant devant les yeux et nous faisant souvenir des péchés que nous avons commis, nous en représentant la malice, nous demandant hardiment pourquoi nous les avons commis, et nous faisant aussi connaître les maux épouvantables auxquels nous nous sommes exposés. *Cur, inquit*, dit saint Ephrem, parlant des reproches qui sont faits au pécheur par sa propre conscience, *cur, inquit, te sobrium ac vigilantem non præbes, miser?* Pourquoi est-ce, malheureux, que tu n'es pas sobre et vigilant? pourquoi tombes-tu si souvent dans des péchés infâmes qui te mettent au-dessous des animaux les plus vils? *An ignoras advenisse et appropinquasse diem horribilis judicii, quo cuncta declarantur?* Hé quoi! ne sais-tu pas que bientôt tu dois paraître à ce terrible jugement, et que pour lors tes crimes les plus honteux, et que tu crois n'être connus de personne, seront manifestés aux yeux de

tout le monde? Ne sais-tu pas encore la brièveté de ta vie, et l'incertitude de l'heure de ta mort? Ne vois-tu pas cette main déjà levée, pour couper le fil de tes années? A quoi penses-tu? Que veux-tu faire? N'est-il pas temps de faire pénitence, de te convertir entièrement à Dieu, et de rompre une bonne fois les funestes liens dont tu es garrotté? Saint Chrysostome réduit tous les offices de cet impitoyable témoin, et néanmoins plein de charité, à trois : le premier, est de déclarer au pécheur, mais d'une voix haute et claire, la turpitude et la malice de son péché; le second office de ce témoin intrépide, est de le lui reprocher incessamment; et le troisième et dernier, est qu'après l'avoir déclaré au pécheur, de peur qu'il ne l'oublie, il décrit le nombre de ses péchés, et il met cet écrit devant ses yeux (24), lui faisant aussi connaître les peines horribles qui lui sont préparées dans l'enfer pour punir ses crimes; et ce qui les augmente encore, c'est qu'il lui représente qu'il lui reste peu de temps à vivre, qu'il peut mourir cette nuit, et que pour lors il en fera lui-même l'expérience. Toutes ces considérations impriment dans le cœur de ce pauvre pécheur des sentiments de frayeur et d'angoisse (25), ce qui cause en lui des effets différents, qui font assez connaître l'état pitoyable de son âme. Le premier nous est encore marqué par saint Chrysostome, disant qu'il y a cette différence entre le pécheur et le juste, que le serviteur de Dieu jouit d'un grand repos et d'une parfaite liberté et assurance; mais que le pécheur au contraire est toujours dans la frayeur et la crainte, de sorte qu'il craint toujours, lors même que personne ne l'accuse et qu'il ne se présente aucun témoin qui dépose contre lui, sa conscience lui reprochant et le convaincant de l'énormité de ses crimes. Il fuit, dit le Sage, lors même que personne ne le poursuit (*Prov., XXVIII, 1*); mais où ira-t-il? car si ce pauvre pécheur entre dans son cabinet, se repose sur son lit, s'il rentre dans le plus profond de son cœur, il n'y peut rien trouver qui soit ni assez secret ni assez intérieur pour se cacher; sa propre conscience déchirée par les remords de ses péchés le poursuit partout et ne le quitte point (26). L'homme peut s'échapper, dit saint Isidore, de toutes les choses du monde, hormis de soi-même, parce qu'en quelque lieu qu'il se retire, il y trouvera toujours le tourment de sa mauvaise conscience (27); de sorte qu'il a beau se cacher et s'enfuir, il ne peut point éviter la présence de ce témoin, il ne peut point boucher ses oreilles,

(22) *Spes in æternitatem animum erigit, idcirco et nulla mala exterius quæ tolerat sentit. (Moral., lib. XVI, cap. 13.)*

(23) *Conscientia domesticum et verum tribunal. (S. GREG. NAZIAN.)*

(24) *Clara voce clamat et accusat et ostendit et quasi ante oculos scribit magnitudinem peccatorum. (S. CHRYSOST.)*

(25) *Contritio et infelicitas in viis eorum, et*

viam pacis non cognoverunt. (Psal. XIII, 3.)

(26) *Fugit impius nemine persequente: quomodo nemine persequente fugit? intus habet agentem conscientiam accusatorem, et hunc ubique circumfert. (S. CHRYSOST., hom. 8.)*

(27) *Omnia poterit fugere homo præter cor suum; quocumque enim abierit, reatus sui conscientia eum non derelinquit. (S. ISID., in Sent., lib. II, cap. 26.)*

pour ne point entendre ses dépositions : il a beau se divertir, se promener, il porte en lui-même une plaie incurable (28). C'est, si vous voulez, comme ce cerf qui, étant blessé à mort, porte partout où il fuit la flèche qui le perce ; ou bien plutôt ce ver rongeur, dont parle le Fils de Dieu, qui ne meurt point (29), et qui, naissant de la pourriture et de la corruption même du péché, ne cesse d'affliger l'âme d'un pécheur autant de temps qu'il est plongé dans le sale borbier du péché (30). Saint Augustin le compare à un malade d'une fièvre violente, qui, pour trouver quelque petit rafraîchissement, se tourne et se retourne de tous côtés, tantôt à droite, tantôt à gauche ; en quelque posture qu'il se puisse mettre, il ne trouve aucun soulagement pour modérer l'ardeur de sa fièvre, qui est causée par le feu qu'il renferme dans son propre sein. Mais, pour le serviteur de Dieu, la joie, la paix, et une sainte liberté sont ses chères compagnes, qui le suivent partout et ne le quittent jamais (31). Si on l'accuse, il répond hardiment avec le Sage : *Celui qui n'est point à Dieu, craint lors même qu'il n'y a rien à craindre ; le juste au contraire est intrépide comme un lion, et il ne craint rien* (32). Lorsqu'un criminel est entre les mains de la justice, on prend de certains temps pour lui confronter ses témoins ; d'abord qu'ils se présentent à lui, on le voit changer de couleur, il pâlit à chaque mot qu'ils prononcent, toutes leurs paroles sont comme autant de coups de poignard qu'ils lui donnent : s'ils le convainquent de son crime par leurs dépositions, il est à demi mort, il est tout hors de soi. Le pécheur a pour témoin et pour accusateur sa conscience ; mais il y a cette différence, que ce témoin lui est toujours présent, qu'en tous temps et en tous lieux il l'accuse et le convainc, et que, malgré tous ses efforts, il ne peut se séparer de lui, et il ne peut lui fermer la bouche, ni l'empêcher de déposer contre lui ; il a beau l'intimider, il ne craint rien ; il a beau faire, il ne peut le corrompre, ni par argent, ni par aucun autre présent, et les dépositions de ce témoin irréprochable se font aussi bien la nuit que le jour. A peine est-il éveillé qu'il se présente à lui pour continuer ses dépositions, mais de telle sorte que rien ne lui échappe, et il lui fait voir en peu de temps quelle a été la conduite de toute sa vie ; si bien que la nuit, qui est le temps du repos, devient pour lui le temps de son plus grand tourment.

Le second effet que produisent dans le cœur

du pécheur ses remords de conscience, causés par les dépositions continuelles de cet impitoyable témoin, est une amertume et une angosse d'esprit si grande qu'elle l'empêche même de goûter autant qu'il souhaiterait les plaisirs et les divertissements auxquels il s'abandonne ; c'est comme du fiel et de l'absinthe qui se mêlent dans la douceur des délices. Prenez, si vous voulez, un vaisseau plein d'absinthe et de fiel, mettez-y une goutte de miel, elle ne sera pas capable d'en ôter l'amertume. Le cœur d'un pécheur est plein d'amertume ; tous les plaisirs de la vie présente qu'il goûte sont à son égard comme un peu de miel, dont la saveur et le goût est absorbé par l'abondance du fiel dont son cœur est abreuvé, pendant que celui qui garde soigneusement les commandements de Dieu jouit d'une profonde paix (33), et que son cœur est si plein de joie, qu'elle adoucit et même rend légères les plus grandes peines qu'il puisse souffrir en cette misérable vie. Vous connaîtrez, si vous voulez, dit saint Augustin, par votre propre expérience, combien les fruits de la justice sont plus doux que ceux de l'iniquité ; et votre bonne conscience vous donnera plus de véritable joie au milieu de vos afflictions, que les méchants n'en recevront au milieu de tous leurs plaisirs ; parce que, dit saint Ambroise, au livre de ses *Offices*, l'éclat de la vertu est si grand que, pour rendre notre vie bienheureuse, il nous suffit de jouir de la tranquillité de la conscience (34). *L'âme tranquille*, dit le Sage, *est comme un festin continuel* (35). N'êtes-vous pas bien malheureux pour un chétif plaisir qui passe sitôt, et qui est néanmoins accompagné de tant d'amertume (36), d'attirer sur vous tous ces remords et tous ces reproches qui, comme autant d'aiguillons, vous percent le cœur, et vous mettent dans une frayeur continuelle aussi bien la nuit que le jour ? C'est une des peines dont Dieu menace les pécheurs par la bouche de son prophète, leur déclarant qu'il mettra Babylone, c'est-à-dire le cœur d'un pécheur, en la puissance du hérisson (37). Ce hérisson, au dire des interprètes, ce sont les piqures, les pointes et les remords de la conscience, dont les cœurs des pécheurs sont incessamment transpercés. *Le pain qu'ils mangent*, dit Job, c'est-à-dire, le péché qu'ils goûtent d'abord avec beaucoup de plaisir, *comme un pain très-délicieux, sera ensuite changé pour eux en un fiel ou en un venin d'aspic* (38), par les suites funestes qu'il produit et dans leurs âmes et

(28) *Vulnus immedicabile.* (S. CHRYSOST., *hom.* 8.)

(29) « *Vermis eorum non moritur.* » (Mart., IX, 47.)

(30) *Vermis immortalis.* (S. CHRYSOST.)

(31) « *Gloria nostra hæc est, testimonium conscientie nostræ.* » (II Cor. I, 12.)

(32) « *Fugit impius nemine persequente ; justus autem quasi leo confidens absque terrore erit.* » (Prov., XXVIII, 1.)

(33) « *Pax multa diligentibus legem tuam.* » (Psal. CXVII, 165.)

(34) *Tantus splendor honestatis est, ut vitam beatam efficiat conscientie tranquillitas.* (S. AMBR., lib. II, de *Offic.*, cap. 1.)

(35) « *Secura mens quasi juge convivium.* » (Prov., XV, 15.)

(36) *Voluptas quidem temporaria est, dolor vero perpetuus.* (S. CHRYSOST.)

(37) « *Ponam eam in possessionem ericii.* » (Isa., XIV, 23.)

(38) « *Panis ejus in utero illius vertetur in fel aspidum intrinsecus.* » (Job, XX, 14.)

dans leurs corps : dans leurs âmes, par les remords très-amers de leur conscience ; et dans leurs corps, par les peines très-cuisantes qui en sont les châtiments.

Non-seulement la conscience d'un pécheur lui sert d'un témoin et d'un accusateur continuél qui lui reproche ses crimes, mais elle est aussi son juge : mais un juge qui, au dire de saint Chrysostome, est incorruptible, qui ne craint et n'épargne personne, qui voit jusqu'aux moindres fautes que commet un criminel, lui étant toujours présent : et, selon la qualité des crimes qu'il a commis, il prononce son arrêt et le condamne. Il y a, dit saint Thomas, trois qualités qui rendent un juge redoutable à l'égard de tous les criminels : la première, une souveraine puissance pour faire exécuter ses arrêts sans appel à aucun autre tribunal ; la seconde, une grande sagesse pour bien connaître la vérité du fait qui lui est proposé, pour découvrir le mensonge et la fausseté, et ne point se laisser surprendre par les déguisements et les faux témoignages, séparant le mensonge de la vérité ; la troisième est l'intégrité et la justice, qui fait qu'un juge ne fait aucune acception de personnes, et n'a aucun égard, ni à leurs menaces, ni à leurs présents, ni à la recommandation des grands, ni aux prières de leurs amis ou de leurs parents. Lorsque toutes ces qualités se trouvent réunies en la personne d'un juge, il est avec raison l'objet de la terreur de tous les criminels. Notre conscience est non-seulement notre juge, mais elle possède toutes ces qualités. Premièrement, c'est un juge plein d'autorité et de pouvoir pour l'exécution de ses arrêts ; et, comme ce juge tient immédiatement de Dieu tout son pouvoir, il n'y a point d'homme sur la terre assez puissant pour lui résister : les empereurs et les rois, aussi bien que leurs sujets, éprouvent tous les jours son pouvoir et son autorité. Je n'en veux point d'autre témoin que le roi Antiochus, qui se trouva obligé par l'arrêt que ce juge souverain avait porté, de faire paraître au dehors, malgré lui, la peine et l'angoisse où il se trouvait, par le souvenir continuél qu'il avait des grands maux qu'il avait commis en Jérusalem : *Je me ressouvrens*, disait-il étant réduit à la dernière extrémité, *des maux que j'ai faits en Jérusalem, d'où j'ai enlevé tant de trésors, et où j'ai ruiné sans sujet tant de citoyens ; j'avoue que c'est ce qui me cause toutes les peines que j'endure, et c'est pour cela que je meurs accablé de tristesse et d'affliction dans une terre étrangère.* (I Mach., VI, 12, 13.) La sagesse de ce juge souverain est si étendue, qu'il connaît jusqu'aux moindres fautes que commet son criminel : l'on ne peut jamais le surprendre, ni lui cacher ou déguiser la vérité ; il ne craint point les faux témoins, puisqu'il est toujours assuré d'un

témoin très-fidèle, et que lui-même se trouve partout présent ou pour condamner le coupable, ou pour absoudre l'innocent. Mais aussi sachez que c'est un juge plein d'intégrité et de justice. C'est pour cela que saint Chrysostome l'appelle le juge incorruptible, qui n'a aucun égard ni à la noblesse ni à la dignité du criminel (39). Il méprise tous les présents et toutes les menaces qu'on lui peut faire ; il rejette et ne veut point écouter les sollicitations de ses meilleurs amis et de ses plus proches parents ; en un mot, c'est un juge, mais un juge qui ne pardonne à personne, qui ne peut jamais être trompé, et qui, dans le même temps que l'on commet le crime, prononce l'arrêt contre le criminel, et dans ce moment il en fait faire l'exécution, l'abandonnant au bourreau, qui aussitôt l'exécute. Mais prenez garde qu'il y a bien de la différence entre les peines qui sont portées contre ce criminel, et celles que les juges ont coutume d'ordonner aux criminels. Les premières ne sont qu'extérieures, et celles-ci sont intérieures ; les premières ne sont pas de durée, celles-ci durent souvent très-longtemps ; une seule peine fait le tourment du corps, mais l'esprit en est accablé de plusieurs (40). Enfin la dernière circonstance, et qui est sans comparaison la plus redoutable, c'est que toutes ces peines intérieures, toutes ces angoisses, et tous ces remords de conscience, ne sont ordinairement que les commencements de la rage, du désespoir et du ver qui rongera les entrailles des pécheurs dans l'enfer. (Marc., IX, 43.) Car c'est encore l'un des tourments que souffrent et souffriront éternellement les pécheurs. Il commence dès cette vie par les remords de leur conscience ; mais il continuera dans l'autre pendant toute l'éternité ; car *c'est ce ver immortel*, dont parle le prophète Isaïe, *qui rongera leur conscience éternellement.* (Isa., LXIV, 24.) Et c'est ainsi que saint Isidore explique cette parole de David, *qu'un abîme en attire un autre* (Psal. XLI, 8), ce qui n'est autre chose, dit ce Père, que lorsque les pécheurs passeront du jugement de leur conscience au jugement de la damnation éternelle (41). Quoique ces peines et ces angoisses que souffrent les pécheurs en cette vie ne soient que les avant-coureurs et les prémices infortunées des remords des enfers, elles sont néanmoins si sensibles et si affligeantes, qu'au sentiment des Pères et des docteurs de l'Eglise, et particulièrement de saint Ambroise et de saint Augustin, qui les avaient si souvent expérimentées, il n'y a point de peine en cette vie qui puisse leur être comparée. Quelle peine peut on s'imaginer plus grande pour un pécheur, dit saint Ambroise, au livre de ses *Offices*, que la plaie intérieure de la conscience ? N'est-ce pas, dit ce Père, un mal qu'on doit

(39) *Incorruptus judex conscientia cum adversus hominem exurgit.* (S. CHRYSOST.)

(40) *Perturbationes animi omni feroci bestia truculentius exagitant atque lacerant.* (S. CHRYSOST.,

hom. 28.)

(41) *Abyssus abyssum invocare, est de judicio sue conscientie ire ad judicium damnationis perpetue.* (S. ISID., in *Sent.*, lib. II, cap. 26.)

fuir plus que la mort ? Pesez toutes ces paroles, plus que la perte des biens, plus que la perte de la santé, plus que le bannissement (42). C'est aussi le sentiment de saint Isidore (43), qui nous apprend qu'il n'y a point de supplice plus grand au monde que celui de la mauvaise conscience ; de sorte que, si vous voulez, dit ce même Père, vivre toujours content, vivez aussi toujours en homme de bien (43). Si vous voulez encore ajouter au sentiment des Pères le sentiment d'un des plus sages et des plus éclairés de l'antiquité, il vous dira que, quand il serait assuré que son crime lui serait pardonné, il ne voudrait pas néanmoins le commettre à cause de sa laideur et des remords de sa conscience. Cette peine est si grande, qu'il s'en est même trouvé qui, ayant commis quelque meurtre, ne pouvant plus souffrir les impitoyables remords de leur conscience, quoiqu'il y eût longtemps qu'ils eussent commis le crime, et que personne n'en sût rien, eux-mêmes ont été trouver les juges, pour leur déclarer le meurtre qu'ils avaient commis ; ils leur ont fait savoir où était le corps de celui qu'ils avaient assassiné, aimant mieux souffrir la roue, que souffrir plus longtemps les reproches de leur conscience. D'autres en sont venus jusqu'à cet excès que, ne pouvant plus se souffrir eux-mêmes en cet état, ils se sont plongés le poignard dans le sein, aimant mieux mourir promptement, que de languir si longtemps ; mais ces pauvres malheureux étaient bien aveuglés et ennemis d'eux-mêmes, puisque, pour éviter des peines passagères, ils ont été condamnés à des peines éternelles, dont les tourments, les angoisses et les remords sont si extrêmes, que ceux de cette vie n'en sont que l'ombre et la figure. Nous n'avons rien, ce me semble, qui confirme mieux tout ce que je viens de vous dire, que l'état misérable de Caïn après son crime. Ecoutez-en le récit tiré des paroles de Dieu même, au quatrième chapitre de la Genèse. Dieu, dit le texte sacré, *ne regarda pas Caïn ni ses dons ; Caïn entra ensuite dans une grande colère, et son visage en fut tout abattu*. Dieu lui dit : *Pourquoi êtes-vous en colère ? Si vous faites bien, n'en aurez-vous pas la récompense, et si vous faites mal, ne trouverez-vous pas la peine de votre péché ?* (Gen., IV, 5, 7.) Car, si vous faites mal, le péché que vous aurez commis, ne retombera-t-il pas sur vous-même, en déchirant votre conscience par des remords et par des peines d'autant plus cruelles, qu'elles sont plus intérieures et plus cachées ? Car c'est un arrêt, Seigneur, de votre souveraine justice, dit saint Augustin, que toute âme déréglée trouve son supplice dans son pro-

pre dérèglement (44). Et en effet les remords de conscience de Caïn après son crime furent à cet excès, que le trouble de son âme paraissait au dehors par la tristesse et l'abattement de son visage ; et la frayeur continuelle dont il était saisi rendait visible l'agitation de sa conscience, toujours déchirée par l'image et le remords de son crime ; et ces peines étaient si violentes, qu'il ne pouvait se supporter lui-même, courant fuitif et vagabond dans tout le monde, saisi de frayeur et de crainte par la vue et le souvenir continuel de son fratricide, croyant que quiconque le trouverait le mettrait à mort, quoiqu'il n'y eût que sa mauvaise conscience qui fût son témoin, son juge et son bourreau. Voilà l'état d'un pécheur en la personne de Caïn, dont l'histoire de son crime et de sa punition dès cette vie nous est si bien représentée dans les Livres divins.

L'unique remède à tous ces maux, et du temps et de l'éternité, est d'en ôter la cause qui est le péché, et d'embrasser la vertu. Pauvre impudique, tu sais par expérience ce que je dis. Combien de fois, après avoir commis cette action infâme, as-tu éprouvé les remords et les reproches de ta conscience, te représentant le tableau de ta mauvaise vie, et te le mettant devant les yeux ? combien de fois ensuite as-tu été saisi de crainte et de frayeur, dans l'incertitude du moment de ta mort ? Seras-tu toujours l'eunemi de ton âme ? pourquoi veux-tu la faire souffrir en cette vie et en l'autre, ici pour un temps, et dans l'autre éternellement, pour un plaisir d'un moment, et encore mélangé de fiel et d'amertume ? Sors de cet état, pauvre misérable ; n'est-ce pas expérimenter les reproches de ta conscience, ce témoin fidèle, ce juge inexorable, ce bourreau impitoyable ? Fais en sorte aujourd'hui, et même dès ce moment, de sortir de l'état du péché, par les sentiments d'une véritable douleur, avec un sincère désir de te confesser au plus tôt, et de te convertir entièrement à Dieu ; et pour lors ta conscience sera le fidèle témoin de tes bonnes actions, le juge qui en ordonnera la récompense. Et si tu persévères fidèlement en ce paisible et heureux état, que saint Augustin appelle un vrai paradis (45), du repos, de la paix et de la joie dont tu auras joui dès cette vie (46), tu passeras au repos, à la paix et à la joie de l'éternité ; je vous la souhaite à tous, au nom du Père, etc.

DISCOURS III.

SUR LA GRIEVETE DES PECHES DES CHRETIENS.

Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam ; et

(42) Quæ poena gravior, quam interioris vultus conscientia? Nonne magis hoc fugiendum quam mors, quam exsilium, quam debilitas, quam dolor? (S. AMBROS., lib. III, cap. 4.)

(43) Nulla poena gravior conscientia. Si vis nunquam tristis esse, bene vive. (S. ISIDORE, in *Sent.*, lib. II, cap. 26.)

(44) Jussisti, et sic est, ut poena sua sibi sit, omnis inordinatus animus. (S. AUG., lib. I *Confess.*, cap. 12.)

(45) Lætitia bonæ conscientia paradisi est. (S. AUGUST., lib. XII, de *Genesi*, cap. 34.)

(46) Nihil jucundius est quam conscientia proba. (S. CHRYSOST., hom. 54.)

(42) Quæ poena gravior, quam interioris vultus conscientia? Nonne magis hoc fugiendum quam mors, quam exsilium, quam debilitas, quam dolor? (S. AMBROS., lib. III, cap. 4.)

(43) Nulla poena gravior conscientia. Si vis nunquam tristis esse, bene vive. (S. ISIDORE, in *Sent.*, lib. II, cap. 26.)

annuentia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum. (Isa., LVIII, 1.)

Criez sans cesse, faites retentir votre voix comme une trompette; annoncez à mon peuple les crimes qu'il a faits, et à la maison de Jacob les péchés qu'elle a commis.

Je sais bien que le péché est quelque chose de si horrible aux yeux de Dieu, que, partout où il se trouve, il l'a toujours en exécution. *La voie de l'impie, dit le Sage, est en abomination devant le Seigneur* (47), parce que le pécheur est son ennemi capital, qui ose bien, dit saint Bernard, l'attaquer en son propre être, le contrarier en tout ce qu'il peut, et combattre ses divines perfections, se moquant de son pouvoir, et lâchant d'anéantir sa bonté et sa sagesse (48); il s'efforce même de le détruire autant qu'il est en lui : ce qui fait que les théologiens ont appelé le péché, *Dei annihilatio*, un anéantissement de Dieu, parce que le pécheur, dit saint Paul, ne se propose d'autre divinité en sa conduite que sa passion et son plaisir. (Philipp, III, 19.) Demeurons néanmoins d'accord que, lorsque le péché se trouve dans le cœur d'un chrétien, qui par la grâce de son baptême est devenu le temple vivant du Saint-Esprit (I Cor., VI, 19), c'est pour lors que, selon l'expression du Fils de Dieu, il est *l'abomination de la désolation dans le lieu saint* (Matth., XXIV, 15); c'est ce qui fait que les péchés de tous les chrétiens sont beaucoup plus énormes, et méritent aussi un châtimement plus rigoureux que ceux des païens et des infidèles : *Celui qui m'a livré entre vos mains, dit le Fils de Dieu à Pilate, a commis un plus grand péché que vous* (49), parce qu'il est mon disciple, et qu'il a aussi l'honneur d'être du nombre de mes apôtres. Cette vérité si importante, que vous commencez seulement d'entrevoir, sera le sujet de ce discours, après que nous aurons demandé les grâces et les lumières du Saint-Esprit, par l'entremise de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave*.

L'ancienne conduite de l'Eglise envers les pécheurs nous fait voir quel était son sentiment à l'égard des péchés des chrétiens : car elle nous fait assez connaître l'horreur qu'elle en avait par la rigueur des peines dont elle usait pour les punir. Leurs péchés lui paraissaient si abominables, qu'elle regardait tous ceux qui avaient bien osé les commettre comme des traîtres, des faussaires, des infidèles et des perfides qui avaient manqué à la parole qu'ils avaient si solennellement donnée à Dieu en leur baptême; de sorte qu'elle ne pouvait presque se résoudre de recevoir au sacrement de péni-

lence que ceux en qui elle remarquait des dispositions extraordinaires; encore le faisait-elle avec des rigueurs qui surprennent ceux qui en font la lecture, jusqu'à enjoindre pour de certains péchés les dix, les quinze, les vingt années de pénitence, et même quelquefois le reste de la vie du pénitent. Pourquoi l'Eglise, toujours conduite par le Saint-Esprit, en usait-elle avec tant de rigueur dans ces premiers siècles, sinon pour faire connaître à tous les chrétiens la différence qui se trouve entre leurs péchés et ceux des païens et des infidèles? Mais, me direz-vous, quelle est donc cette grande différence? C'est ce que j'ai maintenant dessein de vous faire voir.

La différence qui se trouve entre les péchés des chrétiens et ceux des païens, se peut prendre principalement de trois chefs. Le premier, des qualités éminentes dont ils sont honorés par leur baptême; le second, des grâces et des bienfaits considérables qu'ils ont reçus de Dieu; et le dernier, de l'injure et de l'outrage qu'ils font à la souveraine majesté par leurs péchés, qui sont accompagnés de certaines circonstances qui les rendent beaucoup plus énormes (50). Saint Chrysostome, parlant de la grièveté des péchés des ecclésiastiques, dit que Dieu nous a fait connaître combien ils étaient plus énormes que ceux du peuple, par le commandement qu'il avait fait d'offrir le même sacrifice pour le péché d'un prêtre, que pour tout le reste du peuple, quoique ce fût le même péché qu'ils eussent commis. Comment est-ce que cela se peut faire, dit le même saint Chrysostome, qu'une même faute et qu'un même péché soient beaucoup plus énormes en la personne d'un prêtre qu'en la personne d'un chrétien? Ce péché devient plus grand, dit ce Père, non pas de sa nature, puisque c'est le même péché, mais par la qualité éminente de la personne qui le commet (51). Il en est de même, en quelque manière, des péchés des chrétiens, comparés à ceux des païens; car, quoiqu'ils commettent les mêmes péchés, ces péchés sont beaucoup plus griefs dans la personne d'un chrétien, que non pas d'un païen : *Graviora enim fiunt, non natura ipsa, sed Christiani quia commiserit conditione ac dignitate* : parce que le païen est un étranger, et que le chrétien est un domestique de la maison; le païen est un ennemi, le chrétien est un ami et un favori de Dieu (52); le païen est déjà jugé (53) et condamné au feu, le chrétien est l'enfant et l'héritier du paradis. *Si mon ennemi, dit Dieu par son Prophète, m'avait couvert de malédiction, je l'aurais souf-*

(47) « Abominatio est Domino via impii. » (Prov., XIII, cap. 9.)

(48) Crudelis plane et omnino execranda malitia que Dei potentiam, justitiam, sapientiam perire desiderat. (S. BERN., serm. 5, De diversis.)

(49) « Qui me tradidit tibi, majus peccatum habet. » (Joan., XIX, 11.)

(50) Peccatum tanto in aliqua persona gravius est, quanto majorem obtinet locum. (S. THOMAS, 2-2, q. 120, a 2 ad 7.)

(51) Graviora certe fiunt non natura ipsa, sed

sacerdotis qui ea commiserit conditione ac dignitate.

(52) Si ille qui paradisi fuerat sortitus habitaculum propter unum utique delictum tanta post honorem pertulit mala, nos postquam cælum accepimus et coheredes Unigeniti facti sumus, quam veniam sperare poterimus, si ad serpentem curramus post columbam. (S. CHRYSOST., hom. 13.)

(53) « Qui non credit jam judicatus est. » (Joan., III, 18.)

fert; si celui qui me haïssait eût parlé de moi avec insolence, je me fusse retiré de devant lui; mais c'est vous, mon enfant, qui m'attaquez; vous qui n'étiez qu'un cœur avec moi, qui étiez mon intime ami, vous qui preniez avec moi une nourriture délicieuse (Psal. LIV, 13, 14), en communiant si souvent. Si bien que vous voyez que, par rapport aux qualités éminentes dont nous sommes honorés, la grièveté de l'offense que nous commettons s'augmente aussi. Si cette vérité est reçue de tout le monde, jugez maintenant quelle est la grièveté du péché d'un chrétien; car non-seulement il est un domestique de la maison de Dieu, mais il a encore l'honneur d'être son ami, et même son enfant, qualité, dit saint Léon, qui surpasse infiniment tout ce qu'il y a de plus éminent (54) : c'est l'héritier de ses biens et de son royaume (55); et cependant cet enfant dénaturé, sans aucune considération de tous ces avantages et de tous ces bienfaits, a l'insolence de se révolter contre son père : il a bien la hardiesse de prendre les armes contre lui, et de lui faire la guerre. Quand on entend parler de la rébellion d'Absalon contre son père, on ne le peut souffrir; cependant elle ne doit pas être comparée à celle d'un chrétien qui, étant l'enfant de Dieu (56), a l'insolence, par son péché, de se révolter contre son père et se moquer de lui. Quelle injure, quel outrage, mais quelle rébellion ! un enfant attenter sur la vie de son père, prostituer les membres du Fils de Dieu, profaner le temple vivant du Saint-Esprit ! C'est encore une autre raison dont je me veux servir, pour faire voir la différence qu'il y a entre le péché d'un païen et celui d'un chrétien, et c'est ce qui en augmente encore la grièveté (57).

Tous les chrétiens, par la grâce de leur baptême, deviennent les temples vivants du Saint-Esprit, le démon étant contraint par le commandement du prêtre qui administre le sacrement, de céder la place à ce divin Esprit; de sorte que celui qui a été baptisé est le temple vivant et animé du Saint-Esprit, consacré d'une manière particulière, et bien autre que nos temples matériels, et même nos vaisseaux sacrés à la très-sainte Trinité par la grâce sanctifiante, et aussi par le caractère ineffaçable de sainteté, qui lui est imprimé par ces paroles du ministre : *Ego te baptizo*, etc. Si donc tous les chrétiens sont tous les temples vivants et animés du Saint-Esprit, si leurs corps et leurs âmes sont consacrés à Dieu par leur baptême, leurs péchés sont en quelque manière au-

tant de sacrilèges : premièrement, parce qu'ils profanent, mais d'une manière tout à fait injurieuse, le temple du Saint-Esprit (I Cor., VI, 19); secondement, parce qu'ils prostituent, comme parle saint Paul, *les membres de Jésus-Christ. (Ibid., 15.)* Il y a cette différence entre les personnes des fidèles et celles des infidèles, comme entre des vaisseaux ou des maisons sacrées et des vaisseaux et des maisons profanes; les uns sont propres à toutes sortes d'usages, et l'on s'en peut servir en toute rencontre; mais pour les vaisseaux sacrés, l'on ne doit s'en servir que pour les choses saintes; qui en userait autrement commettrait un très-grand sacrilège. Balthasar, roi de Babylone, faisant un grand banquet aux premiers de sa cour, dans la chaleur du vin commanda que les vaisseaux d'or et d'argent que son père Nabuchodonosor avait enlevés du temple de Jérusalem, fussent apportés pour s'en servir en ce banquet; mais il en fut rigoureusement puni par la perte de son royaume et de sa vie. (*Dan., V, 2, 3, 30.*) Si l'auguste nom de chrétien, que vous avez l'honneur de porter, rend vos fautes plus considérables que celles des païens, les grâces et les bienfaits que vous avez aussi reçus de la bonté divine en augmentent encore la grièveté (58). Premièrement, vous avez reçu plus de lumières et de connaissances (59); vous êtes instruits des vérités chrétiennes, vous les croyez; vous avez entendu et appris la loi de Dieu, l'on vous a fait savoir, et même l'on vous a expliqué ses divins commandements et l'obligation que vous aviez de les observer; l'on vous a représenté l'horreur du péché mortel; l'on vous a aussi enseigné que le Fils de Dieu était descendu du ciel en terre, et qu'il était mort en une croix, pour satisfaire à la justice de son Père pour vos péchés. Vous savez toutes ces vérités et vous les croyez, car si vous ne les croyez pas, vous n'êtes pas chrétiens, et il n'y a point de salut pour vous (60) : *Celui qui ne croit pas*, dit le Fils de Dieu, *est déjà jugé* (61). Et si vous les croyez, vous êtes obligés d'y conformer votre vie; si vous ne le faites, vous êtes beaucoup plus coupables que les païens qui ne l'ont jamais su; et c'est pour cela que votre péché en est beaucoup plus grief, et que vous en serez aussi plus sévèrement punis (62). C'est un arrêt que le Fils de Dieu lui-même a prononcé, qui se trouve en plusieurs endroits des saintes Ecritures. *Le serviteur*, nous dit-il, *qui a connu la volonté de son maître, et ne se met point en*

(54) *Omnia dona excedit hoc nomen, ut Deus hominem vocet filium, et homo Deum nomet patrem. (S. Leo.)*

(55) *Fastigium est nobilitatis inter filios Dei computari. (S. Hilari.)*

(56) *«Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus.» (I Joan., III, 1.)*

(57) *Tanto majus cognoscitur esse peccatum, quanto major qui peccat habetur; crescit enim delicti cumulus juxta ordinem meritorum. (S. Isid., lib. II, Sent., cap. 18.)*

(58) *Quanto major gratia, tanto amplior postea*

peccantibus poena. (Rom. 21.)

(59) *Plurimarum rerum cognitio acerbiores peccatorum efficit poenas. (S. Chrysost., hom. 27.)*

(60) *«Amendico vobis, tolerabilius erit terræ Sodomorum et Gomorrhæorum in die judicii quam illi civitati.» (Math., X, 15.)*

(61) *«Qui non credit jam judicatus est.» (Joan., III, 18.)*

(62) *«Omni cui multum datum est, multum quaeretur ab eo, et cui commendaverunt multum, plus petent ab eo.» (Luc., XII, 48.)*

peine de la faire, sera battu de plusieurs coups, c'est-à-dire, sera puni avec plus de rigueur; mais celui qui n'a pas connu sa volonté, et qui a fait quelque action digne de châtiment, sera moins puni. (Luc., XII, 47, 48.)

Un père de famille, si vous voulez, a deux serviteurs en sa maison, dont l'un ignore sa volonté et l'autre la sait, tous les deux ne l'accomplissent point : n'est-il pas vrai que le dernier est beaucoup plus coupable, et doit être aussi puni plus rigoureusement (63)? C'est encore pour cette même raison que le péché des Juifs est si énorme, que le Fils de Dieu lui-même leur dit : *Si je ne fusse point venu au monde, et si je ne leur eusse point parlé, ils n'auraient point péché; mais maintenant ils ne peuvent plus avoir d'excuse, ne pouvant plus alléguer leur ignorance. (Joan., XV, 22.)* C'est ce qui fait que l'apôtre saint Pierre conclut, qu'il vaudrait mieux n'avoir point connu le chemin de la justice, qu'après l'avoir connu reculer en arrière, et se détourner du précepte saint qui a été donné. (II Petr., II, 21.) Mais ce qui augmente encore le péché d'un chrétien, est que non-seulement il a reçu la lumière, et il a aussi la connaissance des vérités chrétiennes, et qu'il a su encore la volonté et les commandements de son maître; mais qu'il a reçu la grâce par son baptême, non-seulement d'adoption, mais encore des secours et des aides particuliers pour vivre chrétiennement et se préserver du péché. Tant de sacrements, tant d'inspirations, tant d'exemples, tant de prédications, tant de livres de dévotion dont il n'a fait aucun bon usage, c'est ce qui augmente beaucoup la gravité des péchés des chrétiens, ainsi que saint Paul le fait voir dans son Epître aux Hébreux, où il dit qu'il est impossible, c'est-à-dire, suivant l'explication des Pères, qu'il est très-difficile, que ceux qui ont été éclairés, qui ont goûté le don céleste, et qui ont été faits participants du Saint-Esprit, qui ont goûté la bonne parole de Dieu, et la puissance et la gloire du siècle futur, et qui après cela sont tombés, soient derechef renouvelés à pénitence, crucifiant derechef en eux-mêmes le Fils de Dieu, et l'exposant à la moquerie publique. (Hebr., VI, 4-6.) Un pauvre païen tombant dans le péché a lieu de s'excuser, et mérite même quelque sorte de compassion, parce qu'il est privé de ces grâces et de ces secours abondants (94). Que diriez-vous d'un gouverneur d'une place forte, que le roi aurait pourvue de vivres et de munitions, de soldats et d'officiers pour la conserver et la défendre, s'il venait à la rendre aux ennemis sans opposer de résistance et sans combattre? A votre avis, le gouverneur de cette place ne serait-il pas plus coupable qu'un simple soldat, qui se trouverait dépourvu de tout ce qui est

nécessaire pour se défendre? Un païen, un infidèle est un simple soldat, qui n'est muni que d'armes communes et ordinaires pour se défendre; mais le chrétien a entre ses mains et auprès de lui tout ce qui est nécessaire pour une vigoureuse défense. Si après cela il vient à rendre la place, s'il succombe aux attaques de ses ennemis, s'il n'y résiste pas vigoureusement, son péché est beaucoup plus grief, et il en sera aussi plus sévèrement puni (65). Mais voici, à mon avis, ce qui marque encore davantage la gravité du péché d'un chrétien, c'est l'injure et l'outrage qu'il fait au Saint-Esprit. Vous savez, et personne ne le doit ignorer, que, avant le baptême, nous étions tous en la possession du démon, étant assujettis à son esclavage par le péché original; mais par la grâce que nous avons reçue en ce sacrement, le diable est chassé de l'âme du baptisé, et le Saint-Esprit en prend une entière possession, comme de son temple, et il établit son trône et sa demeure au milieu de son cœur (66). Mais, s'il vient après à offenser Dieu grièvement, voyez, je vous prie, l'horrible attentat qu'il commet, et l'injure atroce qu'il fait au Saint-Esprit; il chasse honteusement cet Esprit divin de son cœur, et l'oblige de quitter son trône pour le céder, à qui? chose étrange! oserait-on bien le dire? mais pourquoi ne le pas dire, puisqu'on ose bien le faire? pour céder la place au démon, et y faire entrer le diable, et le faire régner comme sur son trône; et, au lieu que la sainte Eglise a dit à l'enfant qu'on lui présentait pour être baptisé : *Exi ab eo, immunde spiritus, et da locum Spiritui sancto Paraclito*, il fait cet outrage et cet affront à cette divine bonté, de lui dire, non pas à la vérité de bouche, mais d'action, ce qui est encore pire : Sortez de mon cœur, Esprit saint et adorable, et faites place à l'esprit immonde; retirez-vous de moi, je n'ai que faire de vos lumières ni de vos grâces, je me moque de toutes vos promesses et de toutes vos menaces : *Exi a me, sanctissime Spiritus, et da locum spiritui immundo*. Pesez, s'il vous plaît, et comprenez, si vous pouvez, quel est l'outrage et l'injure qui est faite en cette rencontre à cette adorable personne de la très-sainte Trinité, préférant ce maudit et infernal esprit, qui ne vient en nous que pour nous porter à toutes sortes d'actions infâmes et nous rendre complices de ses mêmes tourments, à ce divin et adorable Esprit, qui n'y vient que pour nous faire du bien, et le plus grand de tous les biens; pour nous sanctifier, et nous faire mériter la gloire éternelle. Se peut-il trouver un plus grand aveuglement et une plus grande ingratitude? Quelle injustice et quelle injure au Saint-Esprit! mais aussi quelle punition! *Si quelqu'un profane le temple*

remissus erit in die judicii quam vobis. » (Matth., XIV, 22.)

(65) *Parata sunt corda vestra, quia exclusus est inimicus de cordibus vestris.* (S. August., *ad Catechum.*, lib. IV, cap. I, tom. IX.)

(63) Qui scit voluntatem domini sui et non facit, plagis vapulabit multis; itaque major scientia maioris sit pœnæ materia. (S. Chrysost., *hom.* 87.)

(64) « Exiguo conceditur misericordia; potentes potenter tormenta patientur. » (Sap., VI, 7.)

(65) « Verumtamen dico vobis : Tyro et Sidoni

de Dieu, dit saint Paul, *Dieu le détruira*, c'est-à-dire, le punira grièvement, *car le temple de Dieu est saint*, dit le même Apôtre, *et c'est vous qui êtes ce temple.* (I Cor., III, 17.) C'est principalement pour cette dernière raison, que les saints Pères disent que les péchés des chrétiens sont plus énormes, et seront aussi plus sévèrement châtiés au jugement de Dieu et dans les enfers, que ceux des païens et des infidèles; parce qu'ils n'ont pas fait cette injure et cet affront au Saint-Esprit, que de le chasser honteusement de leurs cœurs, n'ayant jamais eu l'honneur et la grâce de le recevoir: et quoiqu'il n'y eût que cette seule raison, qui est forte, comme vous voyez, le moindre péché mortel d'un chrétien sera beaucoup plus puni, comme nous l'apprend même le Fils de Dieu, que des péchés beaucoup plus griefs en eux-mêmes, qui auront été commis par des païens et des infidèles; surtout si vous ajoutez encore qu'ils ont commis cet attentat et fait cette injure au Saint-Esprit, non pas une seule fois, mais plusieurs, le sachant, le croyant, en demeurant même d'accord, et après même en avoir été plusieurs fois avertis (67): et c'est aussi ce qui redouble et augmente de beaucoup cet outrage, et ce qui les rend inexcusables et dignes de toutes sortes de tourments. Quoi! dit saint Chrysostome, malheureux que nous sommes, ce qui nous avait été donné pour nous sauver, pour acquérir la gloire, deviendra la cause de notre plus grand tourment (68)? Croyez-vous, mes frères, ces vérités que je vous prêche, tirées des passages de l'Écriture; mais les croyez-vous d'une foi vive? Cet infâme qui m'écoute, croit-il que par les paroles et les actions deshonnêtes qu'il a tant de fois commises depuis son baptême, il ait profané et souillé honteusement le temple du Saint-Esprit, qu'il l'ait chassé de son cœur, pour y placer le démon? cet ivrogne, ce jureur du nom de Dieu, ce médiant, ce voleur du bien d'autrui, croient-ils que, par tous ces péchés qu'ils ont si souvent réitérés, ils ont chassé le Saint-Esprit pour y placer le démon? le croyez-vous, mes frères? Si vous ne le croyez pas, vous n'êtes pas du nombre des fidèles. Si, le croyant, vous n'êtes pas touchés de repentir et de douleur dans la vue de tous vos péchés, vos cœurs sont plus durs que la pierre. Quelle amende honorable ne demanderait pas cette injure, et combien rigoureuse devrait être la pénitence d'un chrétien, qui a été assez malheureux de faire un tel outrage, non pas une fois, mais plusieurs, à l'Esprit de grâce (69)? Je ne m'étonne plus de la sévérité de la primitive Eglise, mais je m'étonne

de l'insensibilité, de l'ingratitude et de l'injustice des chrétiens, qui commettent tous les jours si facilement, et même à toute heure, et de sang-froid, plusieurs sortes de péchés, même des plus énormes, et n'en font presque plus aucune pénitence; ils ne veulent pas même quelquefois recevoir celles qu'on leur impose, ou bien ils s'en acquittent avec beaucoup de négligence. Ne soyez pas, je vous prie, de ce nombre, mes chers auditeurs; mais le cœur pénétré de douleur, par le souvenir de tant de profanations que vous avez commises, et de tous les outrages que vous avez faits à ce divin Esprit, demandez-lui pardon avec toute la douleur et la confusion possible en lui protestant que désormais vous ne profanerez jamais son temple, en vous abandonnant au péché, que même, suivant le conseil de l'Apôtre, vous vous absteniez de tout ce qui peut avoir apparence de péché (70), ayant un soin particulier de ne rien faire qui puisse attrister le Saint-Esprit qui habite en vous (71), retombant toujours dans vos péchés, et surtout dans celui de l'impureté, qui souille son temple d'une manière particulière, ce qui lui donnerait beaucoup de tristesse, s'il en était capable; mais au contraire, que vous vous serviez de toutes sortes de moyens pour le conserver (72), comme dit saint Paul, jusqu'au jour de votre jugement (I Thess., V, 23), où vous recevrez l'effet de votre rédemption, savoir la gloire éternelle que je vous souhaite.

DISCOURS IV.

SUR LE PETIT NOMBRE DES ÉLUS.

Multi vocati, pauci electi. (Matth., XX, 16.)

Plusieurs sont appelés, mais il y a peu d'élus.

Quoique le prophète Michée honorât comme il le devait le don de prophétie qu'il avait reçu du Saint-Esprit, néanmoins son extrême charité lui fit dire, prévoyant les maux effroyables qui étaient prêts de tomber sur Israël, que si cela était en son pouvoir, il aimerait beaucoup mieux que ses prophéties fussent vaines et sans effet, que de les voir accomplies par la ruine entière de tout son peuple. J'aurais, ce me semble, aujourd'hui beaucoup plus de sujet d'entrer dans les sentiments de ce prophète, faisant attention sur ces épouvantables paroles du Fils de Dieu: *Multi vocati, pauci electi.* Les malheurs dont parlait ce prophète n'étaient que pour une ville ou pour une nation entière, et ceux dont j'ai à vous entretenir regardent tous les hommes; les châtimens dont il

(Hebr., X, 29.)

(70) « Ab omni specie mala abstinete vos. » (I Thess., V, 22.)

(71) « Nolite contristare Spiritum sanctum Dei, in quo signati estis in diem redemptionis. » (Ephes., IV, 30.)

(72) « Spiritum nolite extinguere. » (I Thess., V, 19.)

(67) « Voluntarie peccantibus nobis post acceptam notitiam veritatis, jam non relinquitur pro peccatis hostia. » (Hebr., X, 26.)

(68) Quod datum tibi fuerat ad salutem sit tibi gravioris causa supplicii: honoris siquidem magnitudo his qui non vivunt digni honore, cumulus esse incipit poenarum. (S. CHRYSOST., hom. 4.)

(69) « Quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Spiritui gratie contumeliam feceritis. »

menaçait ne s'étendaient que sur les corps, et ceux dont Dieu nous menace par ces paroles s'étendent sur les corps et sur les âmes ; les malheurs qu'il prédisait n'étaient que pour un temps, et ceux-ci doivent durer éternellement : *Utinam non essem vir habens spiritum et mendacium potius loquerer !* (Mich., II, 11.) Que je m'estimerais heureux, si je pouvais vous dire sans mensonge, que tous les peuples qui ont reçu la foi posséderont tous le royaume des cieux ; que je souhaiterais de bon cœur qu'il fût en mon pouvoir d'élargir les portes du ciel, et de rétrécir celles de l'enfer : mais je suis obligé de vous déclarer les vérités du saint Evangile. Si j'étais assez malheureux pour trahir mon ministère en vous repaissant de mensonges, le Dieu de vérité, à ma confusion, se ferait entendre par ces paroles : *Multi vocati, pauci electi*. Ce sera le sujet de ce discours, après que tous ensemble, prosternés à genoux, nous aurons demandé au Saint-Esprit ses lumières et ses grâces, par l'intercession de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave*.

Ces étonnantes paroles de Jésus-Christ que j'ai prises pour mon texte, et que j'ai dessein de vous expliquer dans ce discours, sont si claires qu'elles devraient suffire pour jeter la terreur dans vos esprits, et les convaincre de ce qu'on ne peut douter, que le nombre des élus ne soit très-petit. Le Fils de Dieu l'a dit, il est donc vrai, il n'est donc plus permis d'en douter : néanmoins, parce que cette vérité est très-importante, Dieu a bien voulu l'apprendre aux hommes en plus d'un endroit de ses Ecritures, tantôt par des figures, tantôt par des comparaisons familières, tantôt par le témoignage des prophètes, des apôtres, et enfin par les oracles de la vérité éternelle : c'est ce que nous verrons dans le premier point de ce discours ; dans le second, nous rechercherons les causes de ce petit nombre d'élus : *Multi vocati, pauci electi*.

La première figure dont je veux me servir est rapportée dans la première Epître de l'apôtre saint Pierre, lorsqu'il nous dit que Dieu, étant irrité par les péchés des hommes, ouvrit, comme parle l'Ecriture, les cataractes du ciel (73), c'est-à-dire, que toutes les eaux qui étaient réservées dans le ciel, comme en des écluses, furent lâchées, et ces mers suspendues en l'air fondirent tout d'un coup sur la terre, et y formèrent comme une seconde mer, qui noya tout le monde ; et de ce nombre innombrable de personnes de tout sexe, de tout âge, et de toutes conditions, qui furent abîmées dans cette seconde mer, il n'y en eut que huit, dit le même apôtre, qui échappèrent (1 Petr., III, 20) ; tout le reste périt

dans les eaux. Jugez, mes frères, par cette première figure, combien le nombre des élus est petit.

La seconde figure est l'embrassement de Sodome et Gomorrhe, et de quelques autres villes abominables, qui furent consumées par le feu du ciel, en punition de leurs péchés exécrables : il n'y eut de toutes ces grandes villes que la seule famille de Lot, c'est-à-dire, lui quatrième, qui en fut délivré (Gen., XIX, 28, 29) ; tous les habitants de ces villes infâmes furent enveloppés et consumés dans des pluies de soufre et de feu, que Dieu avait préparées dans sa fureur pour punir ces malheureux (74).

La troisième figure, qui sera la dernière dont je veux me servir, est prise de ce grand nombre d'Israélites qui passèrent la mer Rouge. Ils étaient, comme nous lisons dans l'Ecriture, six cent mille combattants, sans compter les vieillards, les femmes et les enfants ; et de toute cette multitude, il n'y eut que deux personnes, Josué et Caleb, qui eurent le bonheur d'entrer en la terre promise (75-76). Voilà, dit saint Paul, la véritable figure de ce qui arrive parmi nous ; d'un nombre innombrable de chrétiens, qui passent la mer Rouge, c'est-à-dire, qui ont été lavés dans le sang de Jésus-Christ, d'où les eaux du baptême tirent toute leur efficacité, il y en a très-peu qui arrivent à la terre promise, c'est-à-dire, au royaume des cieux ; parce que la plus grande partie périt dans les déserts, ou bien fait naufrage sur la mer orageuse de ce monde. Mais encore dites-nous, je vous prie, combien s'en sauve-t-il ? très-peu ; mais encore combien ? je n'en sais rien : jugez-en par les figures : *Hæc autem omnia in figura contingebant illis*. (1 Cor., X, 11.)

Les comparaisons dont Dieu s'est servi dans l'Ecriture, ne sont pas moins surprenantes que les figures ; j'en rapporterai seulement trois des plus considérables. La première est des épis que l'on glane après la moisson. Vous savez qu'après que le blé est coupé, et que les gerbes sont amassées, les pauvres qui vont glaner dans les champs, après avoir parcouru quelquefois une vaste campagne, trouvent à peine quelques épis qui se sont échappés de la vue et de la main des moissonneurs. C'est ainsi, dit le prophète Isaïe, qu'il en est du nombre des élus (77). A peine dans une ville, un bourg ou un village trouve-t-on deux ou trois personnes qui soient fidèles à s'acquitter de leurs obligations, et qui servent Dieu comme il faut ; tout le reste d'une ville ou d'un bourg suivent et s'abandonnent à leurs passions, qui sont les sources de tous leurs crimes. La seconde comparaison de ce pro-

(73) « Rupti sunt omnes fontes abyssi magni et cataractæ cœli apertæ sunt. » (Gen., VII, 11.)

(74) « Ignis succensus in furore meo. » (Deut., XXXII.)

(75-76) « Ista est summa filiorum Israël, qui re-

censiti sunt, sexcenta millia, etc. Nullusque remansit ex eis nisi Caleb et Josue. » (Num., XXVI, 51, 65.)

(77) « Et erit sicut congregans in messe quod restiterit, et brachium ejus spicas leget. » (Isa., XVII, 5.)

phète, est des raisins que l'on recherche et que l'on cueille dans une vigne, après que la vendange est faite. N'est-il pas vrai qu'il s'en trouve peu, et qu'il faut parcourir un grand nombre de ceps pour rencontrer une grappe de raisin, que les feuilles ont dérobée à la vue des vendangeurs (78)? Il en est ainsi, dit ce même prophète, du nombre des élus. La troisième et dernière comparaison de ce même prophète, est des olives qui restent sur les oliviers après la dépouille de tous les fruits. Il n'y a personne de ceux qui savent de quelle manière et avec quel soin elles se cueillent, qui ne demeure d'accord qu'après cette exacte recherche il en reste très-peu (79). Jugez encore par cette dernière comparaison, combien le nombre des élus est petit.

J'avoue, me direz-vous, que ces figures et ces comparaisons m'effrayent, et me font bien voir d'une manière sensible et familière combien le nombre des élus est petit. Mais qui vous a dit qu'elles doivent s'entendre du petit nombre de ceux qui se sauvent? Les Pères et les docteurs de l'Eglise, et saint Jérôme s'en sert pour prouver cette même vérité que je vous prêche, expliquant le même prophète Isaïe, et rapportant ces mêmes comparaisons. Et ensuite ce grand docteur de l'Eglise conclut que le nombre de ceux qui sont sauvés, dont il est dit dans l'Evangile, *Plusieurs sont appelés, et peu sont élus*, est semblable par son petit nombre à ce peu d'olives qui restent sur le sommet des branches des oliviers, après qu'ils ont été bien secoués, et à ce peu de grappes et d'épis qui ont pu s'échapper aux mains des vendangeurs (80-81). Et l'apôtre saint Paul, pour faire connaître aux chrétiens de son temps, et à ceux de tous les siècles à venir, combien le nombre des élus est petit, se sert de l'exemple de ceux qui courent dans la lice pour emporter un prix: *Tous courent, dit cet Apôtre, mais un seul gagne le prix*; et saint Paul est si pénétré de cette vérité, qu'il avoue qu'il craint de n'être pas de ce petit nombre, et il veut bien nous déclarer là-dessus les sentiments de son cœur, nous avouant franchement qu'il conçoit ce nombre des élus si petit par les paroles de l'Ecriture, qu'il appréhende que, après avoir enseigné aux autres le chemin du salut, il ne soit pas lui-même du petit nombre des élus, mais du grand nombre des réprouvés (82). Si saint Paul appréhende de n'être pas de ce petit nombre, ô Dieu! qu'il

doit être petit! et que nous avons tous grand sujet d'être saisis de frayeur, et de travailler à notre salut, comme dit cet Apôtre, avec crainte et tremblement (83)! Vous avez entendu parler les prophètes et les apôtres touchant le petit nombre des élus, redoublez maintenant votre attention, pour entendre la voix du Maître des apôtres et des prophètes, qui nous fait entendre cette vérité terrible et épouvantable, par des paroles si claires et si nettes, qu'il n'y a personne qui en puisse douter, à moins que de renoncer à l'Evangile. Le Fils de Dieu, dit l'Ecriture, enseignant par les villes et les villages, et prenant son chemin vers la ville de Jérusalem, quelqu'un, dit saint Luc, qui avait sans doute médité l'importante et terrible vérité que je vous déclare du petit nombre des élus, et désirant d'être éclairci, demanda au Fils de Dieu: *Seigneur, le nombre de ceux qui seront sauvés est-il si petit?* Le Fils de Dieu sur cela s'adresse à ses apôtres, en leur disant: *Faites tous vos efforts pour entrer par la porte étroite; parce que plusieurs, je vous le dis, tâcheront d'entrer, et ne le pourront pas.* (Luc., XIII, 23, 24.) Le Fils de Dieu n'est pas encore content d'avoir instruit ses enfants en la personne de ses apôtres, par la réponse qu'il a bien voulu faire à la difficulté qu'on lui avait proposée; mais, afin de la mieux imprimer dans nos esprits et de lever tous nos doutes, il nous a souvent déclaré la même vérité en des termes qui ne souffrent aucune difficulté, et qui marquent clairement que le nombre des élus est bien petit, et au contraire le nombre de ceux qui se damnent très-grand. Voici les paroles du Fils de Dieu, je n'y ajoute rien: *Oh! que le chemin qui conduit à la vie est étroit, et que le nombre de ceux qui le trouvent est petit* (84)! Au contraire, parlant du grand nombre de ceux qui se damnent, il dit: *Que la porte qui mène à la perdition, c'est à-dire, à la damnation, est large, et le chemin qui y conduit est spacieux, et il y a beaucoup de gens qui le prennent* (85). Et cette épouvantable vérité, que le Fils de Dieu nous apprend par ces paroles, est d'autant plus à craindre que saint Augustin, saint Grégoire et plusieurs autres docteurs, disent qu'elle se doit entendre, non-seulement au regard de tous les hommes, y comprenant les païens et les hérétiques, mais seulement par rapport aux seuls fidèles (86).

Peut-on rien dire de plus clair et de plus

(78) « Quomodo racemi, cum fuerit finita vindemia. » (Isa., XXIV.)

(79) « Quomodo si paucae olivæ, quæ remanserunt, excutiantur ex olea. » (Isa., XIV.)

(80-81) Tanta erit sanctorum paucitas, de quibus Dominus loquitur in Evangelio, *Multi vocati, pauci electi*, ut eorum paucitas baccis olivarum rarissimis comparetur, quæ cum excussæ fuerint, atque demessæ, vix paucae remaneant in ramorum cacumine, et quomodo cum fuerit finita vindemia solent paupere, egestate cogente vacuas circuire vites et pauca uvarum grana colligere. (S. Hieron., in Isa., cap. XXIV.— Hæ sunt figure salvandorum. (S. Hieron., in Isa., cap. XVII.)

(82) « Nescitis quod ii qui in stadio currunt omnes quidem currunt, sed unus accipit bravium; sic currite ut comprehendatis, etc. » (I Cor. IX, 24.)

(83) « Cum metu et tremore vestram salutem operamini. » (Philipp., II, 12.)

(84) « Quam angusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam. » (Matth., VII, 14.)

(85) « Lata porta et spatiosa via est quæ ducit ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam. » (Ibid., 13.)

(86) S. AUGUST., *Contra Cresc.*, lib. III, cap. 6; S. GREG., *hom.* 49, in *Evang.*; LYRANUS, *Dion. Carth.*

fort, pour prouver la vérité que je vous prêchais du petit nombre des élus (87)? Ce ne sont pas les paroles d'un Père ou d'un docteur de l'Eglise, mais les paroles du Fils de Dieu, *établi de son Père le juge souverain des vivants et des morts.* (Act., X, 42.) Remarquez encore, je vous prie, toutes ces divines paroles : *Porte étroite, porte large, chemin spacieux, chemin étroit, beaucoup de gens, peu de gens.* N'est-il pas vrai que toutes ces paroles du Fils de Dieu prouvent toutes la même chose ; et que toutes ces antithèses veulent dire que, si d'une part le nombre des damnés est très-grand et comme infini, le nombre des élus est bien petit.

Si je vous disais maintenant que, de tant de milliers de personnes qui sont en cette grande ville de Paris, il n'y en aurait qu'une seule réprouvée ; la chose nous est d'une telle conséquence, que nous devrions tous être saisis de frayeur, et appréhender que nous ne fussions cette malheureuse créature, qui doit souffrir tant de maux, et des maux éternels. Quelle crainte donc ne devez-vous pas avoir, si j'ose bien vous dire ce que saint Chrysostome disait autrefois au peuple de Constantinople, ville grande et peuplée comme Paris ; mais pourquoi ne le dirais-je pas, puisque saint Chrysostome a cru le devoir dire à son peuple accouru de toutes parts, pour entendre cet incomparable prédicateur ? Combien pensez-vous, leur dit-il, qu'il y en ait en cette grande ville qui doivent être sauvés ? Ce que je vous dirai là-dessus est fâcheux, et je ne sais même si je dois vous le dire ; je le dirai néanmoins, écoutez : Entre tant de milliers d'hommes et de femmes dont cette ville est remplie, il ne s'en trouvera pas cent qui doivent jouir de ce bonheur, encore ne voudrais-je pas assurer qu'il y en eût tant (88). O Dieu ! quel sujet de frayeur pour nous qui vivons dans un temps où les mœurs des chrétiens sont bien éloignées de la pureté des premiers siècles de l'Eglise !

L'Histoire ecclésiastique (89) rapporte que saint Nice, abbé, disait, que de dix mille personnes, c'était beaucoup s'il y en avait une de sauvée. Peut-on entendre, mes chers auditeurs, ce que je vous dis, ou plutôt ce que nous disent les saints, sans être saisis de frayeur et de crainte ? car, si dans ces premiers siècles de l'Eglise, où la vie des chrétiens était si sainte et si parfaite, ce saint archevêque a déclaré à son peuple que le nombre des élus était si petit, que de tant de milliers de personnes, à peine s'en

trouverait-il cent qui dussent jouir du bonheur éternel ; que dirait-il maintenant, parlant aux chrétiens de ces derniers siècles, qui mènent une vie si opposée aux règles et aux maximes de l'Evangile et à la sainteté de leur profession ? Je ne m'étonne plus de ce que dans ces premiers siècles les chrétiens, persuadés de cette vérité, peuplaient les déserts, abandonnaient les villes pour travailler avec plus de sûreté à être de ce petit nombre ; mais je m'étonne de ce que les chrétiens d'aujourd'hui, croyant la même vérité, font tout le contraire, menant une vie déréglée et indigne du nom et de la profession chrétienne. Et voilà la source malheureuse de la damnation d'une infinité de chrétiens : c'est ce qu'il me reste à vous faire voir dans le second point de ce discours.

C'est une chose surprenante de voir tout ce que le Sauveur du monde a souffert pour le salut de tous les hommes, jusqu'à se trouver en état de nous dire : Que pouvais-je faire davantage pour votre salut, que je n'aie fait (90) ? Considérez ma naissance, ma vie et ma mort (91) : tous ces mystères vous doivent faire connaître jusqu'à quel excès je vous ai aimés, et combien j'ai désiré le salut de tous les hommes (92), ne voulant pas, dit saint Pierre, qu'aucun périsse, mais que tous viennent à pénitence (93), et cependant qu'il y en ait si peu de sauvés, c'est nous seuls qui en sommes la cause (94), et c'est en nous seuls que nous trouverons les causes d'un si grand malheur (95). La première, c'est l'ignorance des principaux mystères de la foi : l'on ne sait point aussi quelles sont les dispositions nécessaires pour bien recevoir les sacrements, quels sont les commandements de Dieu et la manière de les bien observer ; quelles sont les prières qu'un chrétien est obligé de faire. *Parce que mon peuple,* dit Dieu par son prophète, *n'a point eu d'intelligence, c'est pour cela que l'enfer a étendu ses entrailles, et qu'il a ouvert sa gueule jusqu'à l'infini.* (Isa., V, 13, 14.) La seconde cause de ce petit nombre d'élus est qu'il n'y a point de véritable pénitence. Or le Fils de Dieu nous assure, *que si nous ne faisons pénitence, nous périrons tous* (96) ; car la pénitence est absolument nécessaire où l'innocence manque : je parle d'une véritable pénitence. Remarquez, je vous prie, qu'il y en a de deux sortes : l'une vraie, et l'autre fausse, comme l'ont été celles d'Esau, d'Antiochus et de Judas ; la vraie opère le salut, mais elle est bien rare ;

(87) Terribile est quod sequitur, « multi sunt vocati, pauci electi, » quia ad fidem multi veniunt, et ad celeste regnum pauci perducuntur. (S. GREG., *hom.* 49 in *Evang.*)

(88) Quot esse putatis in civitate nostra qui salvi fiant ; infestum quidem est quod dicturus sum, dicam tamen : non possunt in tot milibus centum inveniri qui salventur, quin et de his dubito. (S. CHRYS., *hom.* 24 in *Act.*) — In regno pauci, in gehenna multi. (S. CHRYSOST., *hom.* 26.)

(89) Baronius (anno 976.)

(90) « Quid est quod debui ultra facere vinee mee

et non feci ? » (Isa., V, 4.)

(91) « Quoties volui, et nolui ! » (Matth., XXIII, 37.)

(92) « Filius hominis non venit perdere animas, sed salvare. » (Luc. IX, 56.)

(93) « Nolens aliquos perire, sed omnes ad poenitentiam reverti. » (II Petr., III, 9.)

(94) « Perditio tua ex te, Israël. (Ose., XIII, 9.) »

(95) « Omnes homines vult salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire. » (I Tim., II, 4.)

(96) « Nisi poenitentiam habueritis, omnes similiter peribitis. » (Luc., XIII, 3.)

puisque, au sentiment des Pères, où il n'y a point d'amendement, il n'y a point aussi de vraie pénitence (97). Où trouve-t-on aujourd'hui de ces pénitents? Ils sont rares, et le nombre en est bien petit. La troisième cause de ce petit nombre se prend de la lâcheté d'une multitude innombrable de chrétiens, qui, sachant ce qu'il faut faire pour se sauver, n'ont pas assez de courage pour l'exécuter, ou bien pour y persévérer à cause des difficultés qui s'y rencontrent; cependant le Fils de Dieu nous assure que le royaume des cieux se prend par violence, ou plutôt qu'il n'y a que ceux qui se font violence qui l'obtiennent (98). On sait qu'il faut pardonner à ses ennemis, qu'il faut se réconcilier avec eux, qu'il faut dire tous ses péchés, et l'on n'a pas le courage de le faire. L'on voudrait jeûner, l'on ne peut s'y résoudre; l'on voudrait restituer le bien mal acquis, mais l'on ne veut pas s'appauvrir.

Pour être de ce petit nombre, il faut observer tous les commandements de Dieu : combien en trouverez-vous qui les observent fidèlement? A peine les sait-on. Les enfants honorent-ils leurs pères et mères? Au contraire ils manquent de respect pour eux; et plutôt à Dieu que cela n'allât pas plus loin! Les jureurs, les voleurs, les ivrognes, les impudiques les observent-ils? Les artisans, les marchands, qui passent les dimanches et les fêtes aux promenades, ou dans les cabarets, observent-ils ceux de l'Eglise? Disons avec le Prophète-Roi, les larmes aux yeux, et le cœur brisé de douleur : Tous se sont détournés des voies de Dieu, ils n'ont pas obéi à ses commandements; à peine en trouvez-vous qui s'y rendent fidèles (99). Saint Chrysostome, pour justifier à son peuple la vérité qu'il lui avait prêchée, disait : Combien y a-t-il de malice et de débauche parmi la jeunesse! N'est-il pas vrai, continuait-il, que ceux qui ont atteint l'âge viril sont accablés par le soin de leurs familles et l'embarras de leurs affaires? à peine leur reste-t-il un moment pour penser à leur salut. L'avarice et les mauvaises habitudes engagent les vieillards à de nouveaux péchés. Sera-ce donc les nobles, à votre avis, qui seront de ce petit nombre? Le point d'honneur et les plaisirs de la vie leur font commettre un grand nombre de péchés. Les gens de robe sont coupables d'une infinité d'injustices. Seront-ce les marchands et les artisans? il n'y a plus de fidélité parmi eux. Les pauvres? à peine connaissent-ils Dieu, si ce n'est pour murmurer contre sa providence. Les riches? le Fils de Dieu ne leur dit-il pas, qu'il est très-difficile qu'ils entrent dans le ciel (100)?

Sera-ce les femmes et les filles? La vanité et l'impureté en perdent beaucoup : *A minore ad majorem omnes avaritiæ student, et a propheta usque ad sacerdotem cuncti faciunt dolum.* (Jer., VI, 13.)

Combien de personnes, en cet auditoire et dans cette grande ville, roulent leur vie dans le péché, sans vouloir se servir des occasions favorables que Dieu leur présente pour se réconcilier avec lui! Faut-il donc s'étonner si le nombre des élus est si petit, et le nombre des réprouvés si grand? Nous mourons, dit saint Augustin, comme nous avons vécu, la mort étant l'écho de la vie. Presque tous les hommes roulent leur vie dans le péché, et ainsi ils meurent dans le péché, qui est la grande porte de l'enfer, et le grand chemin qui y conduit; comme la vertu et les bonnes œuvres sont la porte du ciel, et le chemin qui y conduit. Evitez donc soigneusement le péché, pratiquez la vertu et toutes les bonnes œuvres, et vous serez dans le chemin du ciel et du petit nombre des élus.

Je finis cette importante matière par une histoire authentique, et qui est rapportée par de célèbres auteurs (101). Nous lisons qu'à la mort de saint Bernard, un doyen d'un chapitre, homme riche et de grande réputation, saisi qu'il fut de crainte, à la vue des jugements de Dieu et du petit nombre des élus, quitta son bénéfice et tous ses biens pour finir sa vie dans les déserts. Ce saint ermite, étant mort, apparut à l'évêque de Langres son ami, et lui dit, qu'à la même heure que saint Bernard avait expiré trente mille hommes étaient morts, et qu'il n'y avait que saint Bernard et lui auxquels le ciel eût été ouvert, que trois autres avaient été envoyés au purgatoire, et que tout le reste avait été condamné à brûler éternellement dans l'enfer. Voilà, mes frères, ce qui nous doit causer une juste frayeur, faisant réflexion sur la conduite de notre vie, que nous ne soyons ni vous ni moi de ce petit nombre (102). Je vous dirai néanmoins, avant que de finir, pour votre consolation, qu'en quelque état que vous puissiez être, vous ne devez pas vous décourager (103) : mais il faut que les uns et les autres nous travaillions, selon l'avis que l'Apôtre donne aux Philippiens, à l'importante affaire de notre salut, avec crainte et tremblement (104). Et c'est le premier fruit que je desire que vous remportiez de cette terrible et épouvantable vérité. Le second nous est marqué par ces paroles de l'apôtre saint Pierre : *Mes frères, ayez un grand soin d'affermir votre vocation, et votre élection par*

(97) *Ubi emendatio nulla, ibi profecto pœnitentia vana.* (TERTULL., *De pœnit.*)

(98) « *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* » (MATH., XI, 12.)

(99) « *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt; non est qui faciat bonum, non est usque ad ultimum.* » (PSAL. XIII, 5.)

(100) « *Quam difficile est confidentes in pecuniis*

in regnum Dei introire! » (MARC., X, 23.)

(101) CORNEL. A LAPIDE, in cap. XIV Num.

(102) Si vis esse de numero salvandorum, esto de numero peccatorum. (S. CHRYSOST.)

(103) « *Contendite intrare per angustam portam.* » (LUC., XIII, 24.)

(104) « *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.* » (PHILIPP., II, 12.)

les bonnes œuvres (105), comme sont, la prière, le jeûne et l'aumône. Le troisième fruit que je souhaite encore que vous remportiez de cet entretien, est pris des paroles que le Fils de Dieu dit à ses disciples, après avoir été interrogé si le nombre des élus serait si petit : *Faites vos efforts*, leur dit-il, pour être de ce petit nombre; ce qui nous fait connaître que nous le pouvons tous, si nous voulons tous nous faire violence, *pour éviter le mal*, comme dit saint Pierre, *et faire le bien* (106) : car soyez assurés, et Dieu même nous l'enseigne par ses prophètes et par ses apôtres, qu'il ne veut ni la mort ni la damnation du pécheur, mais sa conversion et son salut. (Ezech., XXXIII, 11.)

Sur de telles assurances, ne sortez point, je vous prie, de cette église qu'après vous être beaucoup humiliés devant Dieu, et lui avoir demandé pardon de vos fautes et la grâce de travailler le reste de vos jours avec application et fidélité à l'importante affaire de votre salut. Vous ne sauriez jamais assez prendre de précaution, pour réussir dans une affaire où il s'agit d'une éternité, prenant pour cela toutes les mesures possibles, et faisant aussi tous vos efforts pour la terminer heureusement. Adressez-vous souvent à Notre-Seigneur Jésus-Christ avec beaucoup d'amour et de confiance; c'est lui-même qui vous invite par ces paroles si tendres et si amoureuses : *Venez à moi vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai* (107). Et c'est ce qui fait dire à saint Paul ces consolantes paroles : *Approchons*, dit ce grand Apôtre, *avec confiance du trône de la grâce, afin de trouver la miséricorde et l'assistance dont nous avons besoin* (108) pour accomplir les commandements de Dieu; et si nous les observons fidèlement, nous entreron, selon la promesse de Jésus-Christ, dans la vie (106), c'est-à-dire dans le royaume des cieux, que je vous souhaite.

DISCOURS V.

SUR L'AMOUR DES ENNEMIS.

Diligite inimicos vestros. (Matth., V, 44.)

Aimez vos ennemis.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, le commandement que vous venez d'entendre était si fidèlement observé par les premiers chrétiens, qu'on les distinguait des païens par leurs pratiques de charité envers leurs ennemis : ce qui faisait dire à Tertullien, qu'aimer ses amis, c'était une chose commune à tous; mais qu'aimer ses ennemis

et leur faire du bien, c'était le propre caractère d'un vrai chrétien, qui fait profession ouverte de n'avoir aucun ennemi (110). Cette disposition contribuait beaucoup à l'établissement de la religion chrétienne, et à l'augmentation de la foi; mais ce qui touchait davantage les païens, et ce qui les portait à embrasser notre religion, était de voir que cette loi, pour difficile qu'elle nous paraisse aujourd'hui, était si universellement gardée par toutes sortes de personnes, que saint Chrysostome avoue, dans l'un de ses sermons au peuple d'Antioche, qu'il ne peut assez louer la loi de Jésus-Christ, qui avait eu la force d'apaiser la colère d'un prince aussi puissant qu'était l'empereur Théodose, lui faisant oublier et pardonner l'injure qu'il avait reçue de ses propres sujets, par le renversement de ses statues. Et cette même loi n'a pas la force d'obliger aujourd'hui une personne particulière de pardonner à son ennemi (111); les grands et les petits ne veulent plus s'y soumettre, et c'est ce qui m'oblige de vous en faire voir la nécessité. Mais, avant que d'entreprendre d'apporter quelque remède à un si grand désordre qui est si opposé à la sainteté de notre religion et si préjudiciable à tous les chrétiens, j'ai besoin d'une grâce particulière : demandons-la tous ensemble par l'entremise de la Mère de miséricorde, en lui disant : Ave.

L'on veut se persuader aujourd'hui que le pardon des ennemis n'est qu'un conseil, et non pas un commandement : cependant saint Augustin déclare que lorsque le Fils de Dieu nous dit dans le saint Evangile d'aimer nos ennemis, ce n'est pas un simple conseil qu'il nous donne, mais un commandement qu'il nous fait : *Dominus in Evangelio, ut inimicos diligere debeamus, non dedit consilium, sed præceptum*. Pour mieux connaître ce qui est de précepte, et ce qui est de conseil dans ce commandement, remarquez, je vous prie, que, selon la doctrine des Pères, particulièrement de saint Thomas, ce commandement nous oblige de ne point haïr ceux qui nous haïssent, de ne leur pas rendre mal pour mal. Ce commandement nous oblige encore à ne leur faire paraître aucun signe extérieur de haine ni de vengeance, ni par nos paroles, ni par nos actions, ni par notre conduite; leur pardonnant de bon cœur, ne les retranchant pas de nos prières, de nos aumônes et de tous les autres témoignages de bonté que nous rendons ordinairement à toutes sortes de personnes (112). Voilà à quoi nous oblige particulièrement le commandement du Fils de Dieu : pour

(105) « Fratres, magis satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis. » (II Petr., I, 10.)

(106) « Declinet a malo et faciat bonum. » (I Petr., III, 11.)

(107) « Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. » (Matth., XI, 28.)

(108) « Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam invenimus in auxilio opportuno. » (Hebr., IV, 26.)

(109) « Si vis ad vitam ingredi, serva mandata » (Matth., XIX, 17.)

(110) Amicos diligere, omnium est : inimicos autem, solum Christianorum. Christianus nullus est hostis. (TERTULL., cap. 1, ad Scap.)

(111) Irasci hominis est ; injuriam non facere, Christiani. (S. IERON., ep. ad Antonium.)

(112) Jubemus inimicos diligere, ut hæc sit perfecta et propria bonitas nostra, non communis. (TERTULL., cap. 1, ad Scap.)

les autres pratiques, elles sont plutôt de conseil que de commandement : elles ne sont pas absolument nécessaires pour nous sauver, mais bien pour nous rendre plus parfaits. Mais pour celles que je viens de vous marquer, je suis obligé de vous dire qu'il n'y a point de salut à espérer pour un chrétien qui ne veut pas s'y soumettre, et que tous ceux qui ne veulent point pardonner de bon cœur à leurs ennemis, ne posséderont jamais le royaume de Dieu (113).

Il serait inutile de m'arrêter d'abord à vous faire connaître combien l'amour des ennemis est avantageux à un chrétien, puisque je dois montrer qu'il lui est absolument nécessaire pour se sauver ; et cette indispensable nécessité est fondée sur l'obligation que nous avons de nous rendre conformes à Notre-Seigneur Jésus-Christ pour être justifiés : car c'est sur cette conformité qu'est établie notre justice, de laquelle dépend notre salut. Or comment, je vous prie, sans cet amour des ennemis pourrions-nous être conformes à Notre-Seigneur Jésus-Christ (114), de qui toute la vie n'a été qu'un continuel exercice d'amour envers ses ennemis, et sa mort un sacrifice pour apaiser la colère de son Père, et satisfaire à sa justice pour leurs péchés, dans le temps même qu'ils lui ôtaient la vie par le plus cruel et le plus ignominieux de tous les supplices ?

Lorsque l'on a reçu quelque injure atroce d'un ennemi, l'on attend ordinairement que les premiers mouvements de la colère soient apaisés, on laisse passer quelque temps pour voir si ceux qui nous ont offensés reconnaîtront leur faute par quelque excuse, ou bien par quelque soumission ; l'on veut même qu'une personne d'autorité et d'un mérite distingué intervienne avant que de se réconcilier et de pardonner l'injure qu'on a reçue. Le Sauveur du monde n'en use pas de la sorte, il n'a point toutes ces considérations ; il pardonne à ses ennemis qui sont devant ses yeux, ses oreilles étant pleines de leurs blasphèmes, sa bouche de fiel, sa tête couronnée d'épines, ses pieds et ses mains attachés à la croix : *Flagellatus cæsus*, dit saint Bernard (115), *spinis coronatus, clavus confossus, affixus patibulo, opprobriis saturatus, omnium tamen dolorum immemor* : « Ignosce, ait, illis, quia nesciunt quid faciunt. » Son corps, dit ce Père, était tout meurtri et déchiré par les foudres, sa tête couronnée d'épines, ses mains et ses pieds percés de clous ; attaché à un gibet, accablé d'opprobres, il oublie néan-

moins tout cela, il prie son Père pour ceux qui l'ont mis en ce pitoyable état, lui disant : *Mon Père, pardonnez-leur* ; il l'appelle son Père, pour l'apaiser par ce nom tendre et aimable, et le porter à leur faire miséricorde, lui représentant qu'ils ne savent ce qu'ils font : et ce pardon qu'il demande pour ses bourreaux le touche si sensiblement (116), que c'est la première parole que le Fils de Dieu dit à la croix, avant que de consoler sa Mère abîmée de douleur au pied de sa croix, avant même que de reconnaître son âme à son Père : *Pardonnez-leur, mon Père, car ils ne savent ce qu'ils font* : « *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.* » O parole pleine de patience, s'écrie saint Ans elme, de douceur, d'amour et d'une charité inconcevable (117) ! *Mon Père, pardonnez-leur*, etc. Cette parole et cet exemple de votre Maître et de votre Juge souverain, qui a réconcilié tant d'ennemis qui ne voulaient se voir que pour s'égorger, leur faisant tomber leurs armes pour s'embrasser, n'aura-t-elle point assez de force pour toucher votre cœur ? Cette vérité que vous venez d'entendre ne vous obligera-t-elle point à pardonner à votre ennemi ? Car si vous ne signez de bon cœur ce pardon, il faut aussi en même temps que vous signiez l'arrêt de votre condamnation ; puisque, selon la doctrine de saint Paul, *pour se sauver, il faut mener une vie qui soit conforme à celle de Jésus-Christ.* (Rom., VIII, 29.) Vindictifs, qui que vous soyez, qui ne voulez pas pardonner à votre ennemi, oseriez-vous dire que votre vie a quelque rapport avec celle de Jésus-Christ ? C'est un agneau qui étant écorché ne dit pas un mot pour s'en plaindre (Isa., LIII, 7) ; c'est un homme de douleurs (Ibid., 3) qui, étant, comme dit saint Pierre, dans l'extrémité de ses maux, ne menaçait pas seulement ceux qui les lui faisaient souffrir, quoiqu'il pût d'un seul regard les foudroyer et les précipiter en enfer (I Petr., II, 23) ; il a mieux aimé, dit saint Ambroise, être immolé pour ses ennemis, que de se venger d'eux (118). Et vous, à la moindre parole, vous vous mettez en colère ; et quoi qu'on vous puisse dire, vous ne voulez pas pardonner (119). Pardonnez, mais de bon cœur, à cet ennemi l'injure ou le domage qu'il vous a fait (120) ; ôtez le scandale que vous causez dans votre famille, ou bien dans votre voisinage, par une véritable réconciliation avec ce parent, ou avec ce voisin ; et pour lors votre vie aura quelque rapport avec

(115) « Manifesta sunt opera carnis, iræ, rixæ, dissensiones, etc. Quoniam qui talia agunt, regnum Dei non consequentur. » (Galat., V, 19.)

(114) « Quos præcivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui. » (Rom., VIII, 29.)

(115) Serm. 4 de Passione.)

(116) « Donantes invicem, sicut et Deus in Christo donavit vobis. » (Ephes., IV, 32.)

(117) O verbum magnæ patientiæ, magnæ dulcedinis, magni amoris et menarrabilis charitatis !

ORATEURS CHRÉTIENS. XC.

(S. ANSELM., serm. de Passione.)

(118) Cum posset ulcisci, maluit immolari. (S. AMBROS.)

(119) Quid tandem tale perpeusus es, quale tuus, imo omnium Dominus victus loris, verberatus flagellis, etc. Et hoc postquam beneficia eis mille contulerat. (S. CHRYSOST., hom. 18.)

(120) « Diligite inimicos vestros et eritis filii Altissimi. » (Luc., VI, 15.)

celle de Jésus-Christ (121) : vous serez un véritable chrétien, vous imiterez la conduite de votre Père céleste, vous obéirez à ses commandements : et cette fidèle obéissance sera la voie sûre qui vous conduira au ciel, c'est d'où je tire ma seconde raison, qui vous fera voir aussi bien que ma première, qu'il faut pardonner ou être damné.

Le Fils de Dieu, qui nous a mérité le ciel par son précieux sang, nous déclare lui-même qu'il ne veut le donner qu'à ceux qui auront obéi à ses commandements. C'est ce que nous lisons dans le saint Evangile. Deux différentes personnes s'adressent au Fils de Dieu pour apprendre ce qu'ils doivent faire pour acquérir le royaume des cieux. Le premier, selon saint Matthieu, était un jeune homme de naissance et qui agissait de bonne foi, lequel, s'approchant du Fils de Dieu, lui dit : *Maître, que voulez-vous que je fasse pour acquérir la vie éternelle ?* Le Fils de Dieu lui répond : *Si vous voulez entrer en la vie, gardez les commandements.* (Matth., XIX, 16, 17.) Le second, selon le rapport de saint Luc, était un certain docteur de la loi, qui, poussé par un esprit de curiosité, et pour le tenter, dit au Fils de Dieu : *Maître, que faut-il faire pour avoir la vie éternelle ?* Le Fils de Dieu lui demande : *Qu'est-ce qui est écrit dans la loi ?* Le docteur lui répond : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, etc., et tu aimeras le prochain comme toi-même.* Notre-Seigneur lui dit : *Vous avez bien répondu ; faites cela, et vous vivrez éternellement.* (Luc., X, 25, 28.) De sorte que, selon ces paroles de la Vérité, vous voyez que pour posséder le royaume de Dieu, il faut observer ses commandements : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* Et saint Jacques nous assure qu'il ne suffit pas de se rendre fidèle à quelques-uns, mais qu'il les faut tous observer. (Jac., II, 10.)

Si nous sommes obligés, pour acquérir le royaume des cieux, de garder exactement tous les commandements, pouvons-nous y prétendre, n'obéissant pas à celui, dit saint Marc, qui est le plus excellent et le plus important de tous ? *Majus horum aliud mandatum non est.* » (Marc., XII, 31.) Toute la loi, dit saint Paul, et tous les commandements sont renfermés dans ce seul commandement : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même :* « *Omnis lex in uno sermone impletur : Diliges proximum tuum sicut teipsum.* » (Galat., V, 14.) Et partant, selon la doctrine de saint Paul, ceux qui n'observent pas ce commandement n'en observent aucun ; puisque, selon cet apôtre, il est l'abrégé et le sommaire de toute la loi (122). Mais pour le bien observer, dit

saint Augustin, il faut aimer tous les hommes, le petit et le grand, le pauvre et le riche, l'ami et l'ennemi, parce que celui qui nous commande d'aimer le prochain, nous commande d'aimer tous les hommes (123) : vouloir en excepter un seul dont on n'est pas content, ce n'est pas obéir à son commandement : *Nullum hominem excipit qui præcipit, ut diligas proximum* (124). Mais celui qui aime son ennemi imite la conduite de son Père céleste, qui partage ses dons à ceux qui en sont dignes et à ceux qui n'en sont pas dignes, et qui répand sa lumière sur les justes et sur les injustes. (Matth., V, 45.) Il accomplit parfaitement son commandement de l'amour du prochain ; je dis parfaitement, parce que l'amour des ennemis est le plus pur et le plus excellent de tous les actes de la charité envers le prochain (125) ; c'est le plus haut point où la charité puisse monter ; c'est la fine fleur de cette reine des vertus, et la plus vive flamme de ce noble feu ; en un mot, c'est le plus parfait de tous les actes de la charité envers le prochain, parce qu'il s'étend davantage, et se porte beaucoup plus loin ; car il n'y a rien de plus éloigné de notre cœur, selon la nature, que nos ennemis. C'est donc une action très-noble et très-héroïque, où la nature n'a aucune part ; c'est un pur ouvrage de la grâce, qui est d'un mérite tout particulier, qui l'emporte de beaucoup, dit saint Thomas, par-dessus l'amour que nous portons à nos amis, quand même nous les aimerions par un motif de charité, parce que la nature ni l'intérêt n'y ont aucune part. Le seul et unique désir de plaire à Dieu, et de faire ce qu'il nous commande, nous porte à aimer nos ennemis : ce qui fait qu'étant le plus pur, il est aussi le plus parfait ; et étant le plus parfait, il est aussi d'un plus grand mérite qu'aucun autre.

Les saints Pères nous font connaître dans leurs écrits, qu'il est un sacrifice par lequel on satisfait plus pleinement à la justice divine, pour la rémission de nos péchés : *Si aimer son prochain comme soi-même est faire une chose plus grande et qui plaît davantage à Dieu*, dit l'évangéliste saint Marc, *que de lui offrir tous les sacrifices* (126), que sera-ce donc d'aimer son prochain, lors même qu'il est notre ennemi (127) ? Quelles grâces et quelles bénédictions une action si chrétienne et si généreuse n'attirera-t-elle point sur la personne qui se sera fait violence pour observer le commandement que Dieu nous a fait d'aimer nos ennemis ? Vous voyez donc que, si l'amour des ennemis ouvre la porte du ciel à ceux qui leur pardonnent de bon cœur, la haine la ferme

(121) Qui bene vult inimico suo, Deo similis est. (S. August., serm. 2 in Psalm. XL.)

(122) « Plenitudo legis dilectio. » (Rom., XIII, 10.)

(123) S. August., Doct. Christ.

(124) S. Aug., ibid.

(125) Nihil est quod sic Dei similes faciat ut malignis atque ludentibus esse placabilem. (S.

CHRYSOST.)

(126) « Diligere proximum tanquam seipsum majus est omnibus holocaustis et sacrificiis. » (Marc., XII, 33.)

(127) Sacrificium mihi est fratrum reconciliatio. (S. Chrysost., hom. 16.)

à tous ceux qui ne veulent pas leur pardonner, parce qu'ils n'obéissent pas au premier et au plus excellent de tous les commandements, et qui renferme tous les autres : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata*. Mais ce qui doit remplir de crainte et de frayeur ceux qui veulent conserver ces sentiments de haine, et qui refusent de se réconcilier avec eux, est que non-seulement ils sont dans un état de damnation; mais, ce qui est plus terrible que la mort, est qu'autant de temps qu'ils demeurent en cet état, le plus misérable de tous les états, ils se bouchent toutes les avenues pour en pouvoir sortir.

Les moyens ordinaires pour sortir du péché et se conserver en la grâce sont la prière et les sacrements. Ces avenues et ces voies leur sont fermées autant de temps qu'ils conservent ces sentiments de haine et de vengeance; et s'ils ne veulent se servir de ces moyens si efficaces pour obtenir la grâce, leur prière ne sera nullement écoutée : *Lorsque vous étendrez vos mains vers moi*, dit Dieu par son prophète Isaïe, *je détournerai mes yeux de vous; et lorsque vous multiplierez vos prières, je ne vous écouterai point*. La raison qu'en donne le Prophète, c'est que *vos mains sont pleines de sang*. (Isa., I, 15.) Le sang, selon le langage de l'Ecriture, est le symbole du péché; ce qui paraît en plusieurs endroits de l'Ecriture, et même en ce chapitre; mais il s'entend particulièrement du péché de haine, qui est la cause de tant de querelles et de meurtres, qui ensanglantent les mains de ceux qui les commettent; et voilà pourquoi le Père céleste ne veut pas les écouter. De même, dit saint Basile, qu'un père ne veut pas écouter la prière du meurtrier de son fils, qui, ayant encore les mains teintes de son sang, se jette à ses pieds pour lui demander sa grâce; cette prière, bien loin de l'apaiser, l'irrite encore davantage, il ne la peut souffrir: vous avez dans le cœur des sentiments de haine contre votre frère, et vous voulez qu'en cet état votre Père céleste vous écoute? votre prière l'irrite au lieu de l'apaiser (128). Mais ce qui m'étonne, et ce qui vous étonnera aussi, est de voir avec moi que non-seulement l'Ecriture sainte nous déclare que Dieu n'écoute pas la prière de ceux qui sont animés de vengeance, mais même que leurs prières lui sont en horreur et en exécution (129). L'auriez-vous jamais cru, vous qui depuis tant d'années conservez dans vos cœurs des sentiments de haine, ne

voulant pas obéir à la loi de votre Juge souverain, qui vous commande d'aimer vos ennemis? Ecoutez ses paroles avec des sentiments de crainte et de douleur : *Quiconque*, dit le plus sage des rois, *détourne ses oreilles pour ne point écouter la loi, sa prière même sera exécration* (130). Quelle est cette loi? N'est-ce pas celle de la charité? Qui est celui qui n'obéit pas à cette loi? N'est-ce pas cet homme dont le cœur est plein de haine? C'est donc la prière de ce misérable que Dieu a en horreur et en exécution. Qui l'a dit? Dieu même. La raison qu'en donnent les Pères est qu'il semble tenter Dieu et lui insulter lorsqu'il le prie, lui demandant qu'il l'écoute, lorsque lui-même ne veut pas l'écouter, ni obéir à sa loi : semblable aux Juifs, dit saint Basile, qui semblaient adorer Jésus-Christ en fléchissant le genou, et en même temps se moquant de lui, lui crachaient au visage. Vous voyez donc, par les témoignages de l'Ecriture, que ces prières qui partent d'un cœur envenimé de haine irritent Dieu au lieu de l'apaiser, bouchent le canal des grâces au lieu de les attirer. S'il veut même dire la plus excellente de toutes les prières, chose étrange! autant de fois qu'il la dit, il demande à Dieu sa condamnation; car c'est comme s'il disait : Si je pardonne, pardonnez-moi; mais si je ne pardonne pas, je vous prie de ne me pas pardonner aussi; et ainsi vous voyez que, ne pardonnant pas à son ennemi, il demande à Dieu par cette sainte prière sa propre condamnation (131) : ce qui porte, dit saint Basile, les ennemis de son salut à se moquer de lui (132) : *S'il distribue son bien aux pauvres, s'il livre son corps pour être brûlé, s'il n'a point la charité*, dit saint Paul, *tout cela ne lui servira de rien*. (I Cor., XIII, 3.) Que fera-t-il donc pour sortir de son malheureux état? S'approchera-t-il des sacrements? il ne peut les recevoir sans commettre un sacrilège. Pour la pénitence, le Fils de Dieu nous déclare qu'il n'y a point de pardon à espérer à celui qui ne veut point pardonner : *Pardonnez, et l'on vous pardonnera* (133). N'est-il pas bien juste, dit saint Chrysostome, que celui qui ne veut point se réconcilier, ni faire aucune grâce à son ennemi, n'en reçoive aucune? Quelle plus grande folie, dit saint Léon, que de voir un pauvre misérable endetté de tous côtés, ne vouloir pas se servir d'un moyen si aisé pour satisfaire à toutes ses dettes, dont il faudra rendre compte au moment de sa mort jusqu'au dernier denier

(128) Quid agis, homo? ad Deum accedis ut propitium reddas, et imprecariis alteri; nisi dimittas, nec tibi dimittetur. (S. CHRYSOST., hom. 88.)

(129) « Volo viros orare in omni loco, levantes puras manus sine ira et disceptatione. » (I Tim., II, 8.)

(130) « Qui declinat aures suas, ne audiat legem, oratio ejus erit execrabilis. » (Prov., XXVIII, 9.)

(131) Quomodo in quotidiana prece unquam dimittimus nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris; animo discrepante

cum verbis, oratione dissidente cum factis? (S. HIERON., lib. I, epist. 59.)

(132) Diabolum quomodo ketari credis, atque ridere cum talem audierit orationem? (S. CHRYSOST., hom. 88.)

(133) « Si dimiseritis hominibus peccata eorum, dimittet et vobis Pater vester celestis delicta vestra : si autem non dimiseritis hominibus, nec Pater vester dimittet vobis peccata vestra. » (Matth., VI, 14.)

(*Matth.*, V, 26.) Cependant voilà quelle est la folie de ceux qui ne veulent point pardonner. Quelle rage et quel désespoir à la mort, et pendant toute l'éternité, voyant combien il leur était facile d'obtenir le pardon de tant de crimes, dont ils souffrent la peine, et la souffriront éternellement, pour n'avoir jamais voulu pardonner (134) ? *Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet. (Psal. CXI, 10.)*

S'ils ne peuvent point en ce misérable état approcher du tribunal de la pénitence, encore moins du sacré banquet de l'Eucharistie ; car, quoique tous les péchés que l'on appelle mortels nous rendent indignes de recevoir cette divine nourriture, avouez néanmoins que la haine a une opposition plus formelle que les autres aux qualités de cet adorable sacrement, parce que c'est un sacrement d'amour et d'union, puisque tous les fidèles y reçoivent une même nourriture et un même esprit, qui les rend tous une même chose par l'amour. Cela étant, peut-on concevoir rien de plus opposé, que de vouloir recevoir un sacrement d'amour, le cœur plein de haine (135) ? Quelle violence ne faites-vous point à Jésus-Christ ? quelle témérité de vous présenter à ce divin banquet, n'étant pas revêtu de la robe nuptiale, c'est-à-dire de la charité (136) ! Que pouvez-vous attendre d'un si horrible sacrilège, sinon que le Maître du banquet vous dise : *Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir votre robe nuptiale ?* et n'ayant rien à répondre à un tel reproche, le Fils de Dieu prononcera contre vous ce redoutable jugement : *Qu'on lui lie les pieds et les mains, et qu'il soit jeté dans le feu. (Matth., XXII, 12.)* Vous voyez donc par les paroles du Fils de Dieu la vérité que je vous prêche : que celui qui ne veut point pardonner à son ennemi est dans un état de damnation dont il ne peut sortir (137), ses prières n'étant pas écoutées, et les sacrements qu'il reçoit étant autant de sacrilèges.

Persuadé comme je le suis de cette importante vérité que je vous prêche, et que vous devez croire si vous croyez à l'Evangile, pourrais-je connaître quelqu'un de mes auditeurs qui voudrât encore demeurer en ce misérable état, qui ne le distingue d'un damné que par un filet de vie, qui peut être coupé à tout moment, sans me jeter à ses pieds à la sortie de cette chaire,

le conjurant, le crucifix à la main et les larmes aux yeux, d'avoir pitié de son âme, pardonnant de bon cœur à son ennemi ? Aurait-il le cœur assez dur pour refuser au Sauveur du monde, qui l'a racheté au prix de son sang, le pardon que je lui demande de sa part et en son nom ? cet aimable Sauveur voulant bien par un excès de bonté lui pardonner un million de crimes, pourvu qu'il pardonne à son ennemi. Mon frère, ma sœur, qui que vous soyez, encore un coup, ne me refusez pas cette grâce : c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vous la demande ; et je vous assure de sa part le pardon de vos fautes, si vous pardonnez de bon cœur à ce voisin, à ce parent, pour obéir au commandement du Fils de Dieu et imiter son exemple ; et ce pardon que vous aurez accordé à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vous le demande par ma bouche en faveur de cet ennemi, et qui vous le commande, vous attirera en cette vie beaucoup de grâces : vous serez un véritable chrétien, étant animé de l'esprit de Jésus-Christ ; vous serez du nombre de ses enfants, vous aurez part à l'héritage de votre Père céleste, et vous posséderez un jour le royaume des cieux, que je vous souhaite.

DISCOURS VI.

SUR LES REPONSES AUX EXCUSES QUE L'ON PROPOSE POUR NE POINT PARDONNER A SES ENNEMIS.

Diligite inimicos vestros. (Matth., V, 41.)

Aimez vos ennemis.

Saint Jérôme répond à une difficulté que l'on propose ordinairement, lorsque l'on parle du commandement que le Fils de Dieu nous a fait d'aimer nos ennemis : que ce commandement est impossible, et qu'il suffit à un chrétien de ne pas haïr son ennemi, mais non pas de l'aimer, cela étant au-dessus de ses forces, et même de son pouvoir. Il faut savoir, dit saint Jérôme, que le Fils de Dieu ne nous commande pas des choses impossibles, mais parfaites, puisque nous voyons que dans l'Ancien Testament ce commandement a été si parfaitement accompli par David à l'égard de Saül et d'Absalon ; et que, dans le Nouveau, le premier de nos martyrs l'a aussi parfaitement accompli, priant pour ceux qui le lapidaient. C'est ce que le Fils de Dieu nous a enseigné non-seulement par ses paroles, mais par son exemple ; car, étant à la croix, il les a aussi excusés envers le Père éternel (138). Il y en a tant d'autres qui, à l'imitation du

(134) « *Judicium sine misericordia illi, qui non fecit misericordiam.* » (*Jac.*, II, 18.)

(135) Antequam ad altare accedatis, attendite quod dicatis : *Dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.* Si dimittis, dimittetur tibi. (*S. August., tract. 26, in Joan.*)

(136) O admirabilem benignitatem atque ineffabilem erga homines amorem Dei ! honorem suum despicit, dum in proximo charitatem requirit. Quid enim his verbis mitius esse possit ? quid lenius ?

Interrumpatur, inquit, cultus meus ut tua charitas integretur ; sacrificium mihi est fratrum reconciliatio. (*S. Chrysost., hom. 16.*)

(137) « *Sol non occidat super iracundiam vestram.* » Quid agemus nos in die judicii super quod omnium iram non unius diei, sed tantorum annorum sol testis occubuit ? (*S. Hieron., lib. I, epist. 59.*)

(138) Sciendum est Christum non impossibilia præcipere, sed perfecta quæ fecit David in Saul et in Absalon. Stephanus quoque martyr pro inimicis

Fils de Dieu, qui nous le commande, s'y sont entièrement soumis, et s'y soumettent encore tous les jours, par une parfaite obéissance à ce divin commandement. C'est à quoi j'ai dessein de vous porter, répondant aux autres difficultés que vous pourriez avoir, après que tous ensemble prosternés à genoux, nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit par l'intercession de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave.*

L'une des plus étroites obligations de la religion chrétienne, et que Notre-Seigneur nous a le plus recommandée dans le saint Evangile, est le pardon des ennemis (139) : l'amour des ennemis étant, disent les saints Pères, comme le caractère et la marque spéciale d'un véritable chrétien, qui par ce nom auguste n'est pas seulement, comme les Juifs, serviteur de Dieu, mais aussi son enfant. Le propre d'un enfant est de ressembler à son père. Or non-seulement notre Père céleste pardonne à ses ennemis, mais encore tous les jours et à toute heure il ne cesse de leur faire du bien (140). Il faut donc qu'un véritable chrétien, qui est l'enfant de Dieu et le disciple de Jésus-Christ, suive les traces de son père, et ait les mêmes inclinations et les mêmes sentiments ; et c'est là-dessus que l'on doit s'examiner, pour voir si l'on est un véritable chrétien. Mais comme je vous ai fait voir dans un autre discours les raisons qui vous obligent de pardonner à vos ennemis, il me reste maintenant à vous dire dans la première partie de cet entretien, la manière que vous devez observer pour vous bien acquitter de cette obligation ; et dans la seconde, je tâcherai de répondre aux principales difficultés que vous y pourriez avoir : ce sont les deux points de tout ce discours.

Je ne puis mieux vous faire connaître de quelle manière nous devons satisfaire au commandement que le Fils de Dieu nous a fait d'aimer nos ennemis, qu'en ayant recours à ce qu'il nous en a dit lui-même ; car nous ayant commandé d'aimer nos ennemis, il nous instruit aussi de quelle manière nous devons nous comporter pour accomplir son divin commandement ; il veut que nous remettions de bon cœur à nos frères les offenses que nous aurons reçues d'eux (141). Or cette disposition de cœur ne se fait pas tant connaître par les paroles et par les protestations extérieures, que par les œuvres : *Mes petits enfants*, dit l'apôtre saint Jean, *n'aimons point notre prochain de la langue, ni de pa-*

role, mais par œuvres et en vérité (142). Car combien s'en trouve-t-il tous les jours qui, de bouche et par leurs paroles, louent et bénissent les personnes auxquelles ils parlent, et en même temps dans leur cœur méprisent et haïssent ces mêmes personnes qu'ils louent et bénissent extérieurement (143) ?

Ce n'est donc pas assez de témoigner par de simples paroles que l'on pardonne, il faut des marques et des signes effectifs de ce pardon de cœur (144), comme sont de voir bien volontiers son ennemi, lui parler amiablement, le visiter chez lui et le recevoir volontiers chez soi, en parler toujours en bonne part, ne point souffrir qu'en notre présence l'on en médise, ni que l'on lui fasse aucun mal, être disposé à lui rendre service dans les occasions qui se peuvent présenter ; en un mot, se conduire envers lui comme Dieu se comporte envers nous quand il nous pardonne les fautes que nous avons commises contre lui. C'est ainsi que nous l'ordonne l'apôtre saint Paul : *Soyez bons les uns envers les autres, pleins de compassion et de tendresse, vous entre-pardonnant réciproquement, comme Dieu vous a pardonné en Jésus-Christ* (145), qui ne se ressent non plus de nos offenses, que s'il les avait entièrement oubliées, et ne s'applique qu'à nous faire toutes sortes de biens avec tant de profusion, qu'il semble prendre plus de plaisir à faire des grâces et des faveurs plus singulières à ceux qui ont été ses plus grands ennemis, de sorte que l'on peut dire ce que disait autrefois saint Paul, parlant de la loi de grâce, que *là où le péché a abondé, la grâce a surabondé pareillement* (146). Et il est aussi écrit dans les Livres divins, qu'il se fait une plus grande fête dans le ciel, quand cette suprême bonté reçoit à pardon un pécheur, qui est, comme vous savez, son ennemi déclaré, que quand il maintient et conserve par sa grâce plusieurs justes dans leur état de pureté et d'innocence. (*Luc., XV, 7.*) C'est pourquoi Dieu, parlant par la bouche du prophète Joël, et exhortant les pécheurs à se convertir, leur dit : *Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes et dans les gémissements ; déchirez vos cœurs, et non vos vêtements, et convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et compatissant, qu'il est patient et riche en miséricorde, et pardonne facilement la malice du pécheur.* (*Joël., II, 12, 13.*) De sorte que, pour imiter la conduite de notre Père céleste envers

lapidantibus deprecatus est. Hæc autem et docuit et fecit Christus, etc. (S. IHER., lib. I, *Com. in cap. V* et *VI Matth.*)

(139) « Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos, ut sitis filii Patris vestri, » etc. (*Matth., V, 44.*)

(140) Non solum gratia Dei esse filios, verum etiam oportet operibus, nihil autem est quod sic Dei similes faciat ut malignis atque lædentibus esse placibilem, (S. CHRYS., hom., 20. *in Matth.*)

(141) « Sic et Pater meus cœlestis faciet vobis, si

non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris. » (*Matth., XVIII, 35*)

(142) « Filioi mei, non diligamus verbo nequa lingua, sed opere et veritate. » (*II Joan., III, 18.*)

(143) « Ore suo benedicebant et corde suo maledicebant. » (*Psal., LXI, 5.*)

(144) « Dilctio sine simulatione. » (*Rom., XII, 9.*)

(145) « Estote invicem benigni, misericordes, donantes invicem, sicut et Deus in Christo donavit vobis. » (*Ephes., IV, 32.*)

(146) « Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia. » (*Rom., V, 20.*)

nous, nous ne devons pas seulement pardonner les injures et tous les autres mauvais traitements que nous avons reçus de la part de nos ennemis ; mais il faudrait encore leur témoigner plus de tendresse et d'affection qu'à ceux qui ne nous ont jamais offensés. C'est ce que saint Paul entend par ces paroles : *Ne soyez pas vaincu par le mal, mais surmontez le mal par le bien* (147). Nous suivons l'avis de l'Apôtre, et nous surmontons le mal par le bien, lorsque nous faisons autant ou plus de bien à notre ennemi, que s'il ne nous avait jamais offensé (148) : agissant de la sorte, vous êtes un véritable chrétien, vous êtes animé de l'Esprit de votre Père; vous suivez sa conduite, vous lui ressemblez, et ainsi vous êtes son enfant, et en cette qualité vous aurez part à son héritage. Mais au contraire si vous êtes assez malheureux pour ne pas imiter la conduite de votre Père, ne pardonnant pas de bon cœur à vos ennemis, vous ne serez qu'un chrétien en apparence, vous en porterez le nom, mais vous n'en aurez point l'esprit ; vous ne serez point du nombre de ses enfants, et ainsi à votre mort vous n'aurez aucune part à son héritage, quoi que vous puissiez dire, quelques difficultés que vous puissiez alléguer, et quelques prétextes que vous puissiez prendre pour vous dispenser de cette étroite obligation ; et c'est à quoi je veux maintenant répondre dans cette seconde partie de mon discours.

La première difficulté que proposent ordinairement ceux qui prétendent se dispenser de pardonner à leurs ennemis est de dire : Je ne puis me résoudre de pardonner à mon ennemi, ni de lui vouloir du bien, car il m'a trop offensé ; c'est lui qui m'a attaqué le premier. Je réponds à cette difficulté, qu'il y a deux choses qui sont nécessaires pour se pouvoir vaincre en cette rencontre : premièrement, il faut une grâce particulière, et pour l'obtenir de la bonté divine, il faut prier souvent et avec beaucoup de foi, d'humilité et de confiance : secondement, une fidèle coopération à cette grâce, et se faire un peu de violence, sans laquelle l'on n'obtient point le ciel. Car le Fils de Dieu nous déclare lui-même que *depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à maintenant le royaume des cieux souffre violence, et que ceux qui se font violence le ravissent* (149).

Une autre difficulté, qui est encore une suite de la première, et dont on se sert pour l'appuyer, est que l'on avoue bien que, vu l'obligation étroite que l'on a de pardonner si l'on veut que Dieu nous pardonne, Dieu ne nous pardonnant qu'à cette condition, l'on voudrait bien pardonner, et déposer aussi le sentiment d'aversion et de haine que l'on a conçu contre cette per-

sonne, mais que l'on n'en peut pas venir à bout. Dieu ne nous oblige pas d'étouffer en nous ce sentiment d'aversion et de haine ; ce qui n'est pas souvent en notre pouvoir, étant une chose qui dépend davantage de la nature corrompue que de notre volonté : les personnes mêmes de vertu, qui s'appliquent incessamment à tout ce qui les peut avancer dans le chemin de la perfection, détruisant et mortifiant en eux tout ce qui s'y oppose, se plaignent de ne pouvoir le supprimer entièrement ; mais il nous doit suffire d'en désavouer le mouvement, et agir ensuite, faisant tout le contraire. C'est ainsi que se sont conduites les personnes vertueuses en telles rencontres ; et de la sorte l'on empêche que le péché, comme dit l'Apôtre, ne règne et ne domine en nous. C'est ce que nous recommande l'Apôtre : *Mes frères, dit saint Paul, que le péché ne règne point en votre corps mortel, pour obéir à ses convoitises* (150).

Mais, me direz-vous, c'est encore une autre difficulté : Si je pardonne si volontiers à mon ennemi, il s'en prévaut contre moi, il en deviendra plus insolent par ma grande facilité ; les méchants comme lui et les mondains en tireront avantage et me feront le même traitement. Je réponds à cette difficulté, que l'on ne manque jamais de proposer, que si vous aviez un peu de charité pour votre prochain et que vous ne fussiez point prévenu contre lui, vous vous persuaderiez plus volontiers que votre conduite charitable, l'édifiant, le toucherait, et qu'ainsi il en deviendrait meilleur ; car *la charité*, dit saint Paul, *ne pense point le mal* (151) ; c'est-à-dire, elle ne soupçonne point du mal du prochain, mais espère son bien et son amendement. Et l'expérience nous fournit plusieurs exemples de personnes qui, ne pouvant se résoudre à pardonner à leurs ennemis et se réconcilier avec eux, quoi que l'on leur eût pu dire pour les y engager, voyant néanmoins leurs ennemis venir chez eux les visiter, et leur témoigner le désir qu'ils avaient de vivre désormais dans une bonne intelligence avec eux, n'y ont pu résister, en même temps se sont réconciliés, et ont été meilleurs amis qu'ils n'étaient auparavant ; il y a même plusieurs histoires qui font foi de tout ceci, et en ce cas vous aurez devant Dieu le mérite d'avoir gagné votre prochain. Mais je veux que votre ennemi en devienne pire, ce que je ne pense pas, vous auriez au moins cet avantage, que vous en seriez devenu meilleur, et auriez le même mérite et la même récompense devant Dieu, que si votre ennemi s'était de bon cœur réconcilié avec vous.

L'on peut encore ajouter, pour satisfaire

(147) « Noli vinci a malo, sed vince in bono malum. » (Rom., XII, 21.)

(148) « Benedicite persequentibus vos, benedicite et nolite maledicere. » (Ibid., 11.)

(149) « A diebus Joannis Baptiste usque nunc, regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt.

illud. » (Matth., XI, 12.)

(150) « Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatís concupiscentiis ejus. » (Rom. VI, 12.)

(151) « Non cogitat malum. » (I Cor., XIII, 3.)

pleinement à votre difficulté, qu'il arrive fort rarement que celui qui pardonne à son ennemi en reçoive plus de dommage que s'il s'était vengé; mais quand il plairait à Dieu de le permettre, ce serait pour vous sanctifier et augmenter votre récompense, par cette action héroïque de charité que vous auriez faite; car *bienheureux sont ceux*, dit le Fils de Dieu, *qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux.* (Matth., V, 10.) Vous imitez par cette pratique d'une charité éminente, la conduite de votre Père et de votre Maître, qui demeura dans le silence, *sans ouvrir la bouche comme un agneau est muet devant celui qui le tond* (152), *qui n'a point répondu par des injures, quand on l'a chargé d'injures*, dit saint Pierre (153), *et qui ne menaçait point lorsqu'on le faisait souffrir* (154).

Mais, me direz-vous, il n'est point défendu de poursuivre en justice la réparation d'une injure que l'on vous a faite. Pour mieux répondre à cette difficulté et vous apprendre de quelle manière vous devez vous comporter lorsque vous vous trouvez obligé d'entreprendre un procès, ne pouvant avoir raison autrement de quelque dommage considérable que l'on vous a fait, ou de quelque bien que l'on vous retient injustement, il faut premièrement savoir de vous, si c'est par un esprit de vengeance, ou par un zèle de la justice seulement. Si c'est par un esprit de vengeance, comme il est fort à craindre, vous ne pouvez pas en conscience poursuivre la réparation de l'injure que vous avez reçue; car il est écrit, dit saint Paul : *A moi la vengeance est réservée, et j'en ferai la punition*, dit le Seigneur (155); *car c'est à moi*, dit Dieu par la bouche de ce même apôtre, *qu'appartient la vengeance, et c'est moi qui la ferai* (156); car la justice divine n'est pas comme celle des hommes, elle ne laisse rien d'impuni. Mais si c'est par un véritable motif de justice que vous demandez la réparation de cette offense, pour lors il vous est permis, néanmoins avec ces conditions, qui sont : premièrement, de bien renoncer à tout ressentiment de vengeance, ce qui est bien difficile, et néanmoins absolument nécessaire; secondement, il faut que, par l'injure qui vous a été faite, vous ayez souffert quelque dommage réel, ou en votre honneur, ou en votre personne, ou en vos biens, et que celui qui vous a offensé soit obligé raisonnablement de le réparer, quoiqu'il fût de la charité chrétienne, pour le bien de la paix et l'édification de votre en-

nemi, d'en faire volontiers quelque remise, suivant l'avis que nous en donne l'apôtre saint Paul : *Pardonnez-vous les sujets de plainte que vous pouvez avoir les uns contre les autres, comme le Seigneur vous a pardonné* (157).

Après tout, il vaudrait beaucoup mieux s'accommoder à l'amiable, ou choisir quelque personne de mérite et de capacité, suivant l'avis que l'Apôtre donnait aux Corinthiens, pour terminer les petits différends que l'on peut avoir avec le prochain, que de plaider, étant fort difficile de conserver la charité avec ceux contre qui l'on plaide, les procès étant une semence maudite, qui n'engendre que la division.

Quoi qu'il en soit, il est d'une nécessité absolue, quelque violence qu'il se faille faire, de pardonner de bon cœur à son ennemi; car sans le pardon des ennemis, il ne faut point espérer d'obtenir jamais le pardon de ses péchés, non pas même d'un seul; c'est le Fils de Dieu lui-même qui nous le déclare. *Lorsque vous vous disposerez pour prier*, dit le Sauveur du monde, *pardonnez à celui avec qui vous aurez quelque chose à débâter, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne vos péchés; que si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera pas aussi vos péchés* (158). Et cette nécessité est si absolue, que sans cela vous ne devez pas espérer d'obtenir le pardon de vos fautes. Vous pourriez même faire toutes sortes de bonnes œuvres : Donnez, si vous voulez, tout votre bien aux pauvres, si vous n'avez la charité, dit saint Paul, toutes ces bonnes œuvres ne vous serviront de rien (I Cor., XIII, 3), et ne vous obtiendront jamais le pardon de vos péchés; Dieu ne voulant nous pardonner qu'à condition que nous pardonnerons volontiers les fautes que notre prochain commet en notre endroit; sans cela jamais de pardon, quoi que nous puissions faire. C'est ce que le Fils de Dieu nous déclare souvent dans le saint Evangile, et particulièrement en celui de saint Marc, où il dit : *Que nous serons mesurés de la même manière que nous aurons mesuré les autres* (159).

Il est donc aisé de conclure de tout ce discours, qui est pris des paroles mêmes de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il y a peu de véritables chrétiens, puisqu'il s'en trouve peu qui pardonnent de bon cœur à leurs ennemis; car chacun prétend avoir de bonnes raisons de ne le pas faire, et ce ne sont que de faux prétextes que Dieu rejettera au jour du jugement. Ne seriez-vous point

(152) « Quasi agnum coram tonsente se obmutescet et non aperiet os suum. » (Isa., LIII, 7.)

(153) « Qui cum malediceretur, non maledicebat; cum pateretur non comminabatur. » (I Petr., II, 23.)

(154) « Mutus in vita, mutus in morte. » (S. BERN.)

(155) « Mihi vindicta: ego retribuam, dicit Dominus. » (Rom., XII, 19.)

(156) « Mihi vindicta, et ego retribuam. » (Hebr., X, 30.)

(157) « Donantes vobismetipsos, si quis adversus

aliquem habet querelam, sicut et Dominus donavit vobis, ita et vos. » (Coloss., III, 13.)

(158) « Cum stabitis ad orandum, dimittite si quid habetis adversus aliquem, ut et Pater vestrum qui in cælis est, dimittat vobis peccata vestra; quod si vos non dimiseritis, nec Pater vestrum qui in cælis est dimittet vobis peccata vestra. » (Marc., XI, 25.)

(159) « In qua mensura mensi fueritis, remeietur vobis. » (Marc., IV, 24.)

assez malheureux, vous qui m'écoutez, pour être de ce grand nombre? Examinez-vous maintenant devant Dieu, et si vous vous trouvez coupables demandez à Dieu devant que de sortir de cette église, la grâce de vous réconcilier au plus tôt avec ce voisin, ou peut-être avec ce parent; et quelque peine que vous ayez à lui pardonner, faites-vous violence, car sans cela point de pardon pour vous; et vous ne l'aurez pas sitôt fait, que vous jouirez dans le fond de votre âme d'une profonde paix et d'une joie intérieure que nul ne connaît, sinon celui qui la reçoit. N'écoutez point, je vous prie, tous les faux prétextes et les raisons frivoles que l'ennemi de votre salut vous suggérera. Entreprenez généreusement cette affaire, après en avoir demandé à Dieu la grâce par son aimable Fils.

Ne serez-vous pas bien aise de contribuer au salut de votre frère? Or sachez qu'il n'y a rien de si efficace pour gagner le cœur de votre ennemi, que de lui témoigner que vous lui pardonnez de bon cœur, et même que vous êtes prêt de le servir et de le soulager en ses besoins : c'est lui jeter des charbons sur sa tête pour l'embraser d'amour, et le porter par cette action héroïque de charité à se réconcilier plus promptement avec vous : mais non-seulement par cette action l'on gagne le cœur de son ennemi, mais il n'y a personne qui ne soit extrêmement édifié de cette générosité chrétienne, et ne l'admire comme une action toute divine.

Si votre ennemi, dit saint Paul, a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui à boire : et ainsi vous amassez des charbons de feu sur sa tête (Rom., XII, 20), qui le réveilleront et lui feront connaître sa faute, et le porteront par votre patience charitable à la pénitence.

Quelle consolation et quelle espérance pour vous à la mort, d'avoir ainsi gagné votre frère (160) ! puisque l'apôtre saint Jacques nous déclare, *que celui qui aura fait revenir quelqu'un de l'état du péché où il était, sauvera son âme de la mort, et que cette action couvrira la multitude de ses péchés* (161), c'est-à-dire, en obtiendra le pardon. Qui de mes auditeurs refuserait une grâce et une faveur si considérable ? Allez donc, mon frère, allez hardiment, je vous conjure, au sortir du sermon, trouver votre ennemi, ce parent, ce voisin, ouvrez-lui votre cœur par des paroles douces et charitables que l'Esprit divin vous inspirera. Cette visite *réjouira le ciel* (162), édifiera la terre, et elle attirera non-seulement à la mort, mais pendant tout le cours de votre vie, toutes sortes

de grâces et de bénédictions, et pour l'autre, la gloire que je vous souhaite.

DISCOURS VII.

SUR LE MÉPRIS ET LA HAINE DU MONDE.

Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt. (I Joan., II, 15.)

N'aimez point le monde, ni les choses qui sont dans le monde.

L'apôtre saint Jean ayant exhorté ses disciples à l'amour de Dieu et à l'observance de ses commandements, il leur recommande *de ne point aimer le monde, ni même les choses qui sont dans le monde* : « *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt,* » parce que, dit ce même apôtre, *si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui. (I Joan., II, 15.)* L'amour de Dieu et l'amour du monde sont incompatibles, dit saint Augustin; si l'amour du monde possède votre cœur, l'amour divin n'y trouvera plus de place; que l'amour du monde se retire, et l'amour de Dieu y entrera; il est juste que l'amour divin soit préféré et lui cède la place, et qu'il occupe lui seul votre cœur. Vous aimez le monde, dit ce même Père, ne l'aimez donc plus (163) : au contraire, bien loin de l'aimer, n'avez désormais pour lui que des sentiments de mépris et de haine; ce sont les sentiments que je voudrais imprimer dans le fond de vos cœurs, afin que, par un heureux échange, l'amour de Dieu les possédât uniquement : ce sera après que nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit par l'intercession de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave, Maria.*

Il est, ce me semble, nécessaire, avant que d'insinuer non-seulement dans vos esprits, mais aussi dans vos cœurs des sentiments de mépris et de haine pour le monde, que je m'explique, et que je vous dise ce que j'entends par le monde, afin de ne pas combattre un ennemi qui vous serait inconnu, et je m'assure même que la connaissance que vous en aurez vous en fera concevoir de l'horreur. Le monde donc est cette société malheureuse qui est régie et gouvernée par le démon, qui est appelé par le Fils de Dieu *le prince du monde* (164), et que l'Apôtre appelle *le dieu du siècle* (165).

Les lois et les maximes de ceux qui composent cette société sont, qu'il faut être riche à quelque prix que ce soit, aux dépens même de son honneur, de sa conscience et de son salut (166), afin de pouvoir satisfaire à tous ses désirs, quoique déréglés et infâmes, et s'élever aussi par ces richesses injustement acquises aux charges et dignités

(160) « Si te audierit, lucratus eris fratrem tuum. » (Math., XVIII, 15.)

(161) « Fratres mei, si quis ex vobis erraverit a veritate et converterit quis eum, scire debet quoniam qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ, salvabit animam ejus a morte, et operiet multitudinem peccatorum. » (Jac., V, 19.)

(162) « Gaudium erit coram angelis Dei super uno peccatore pœnitentiam agente. » (Luc., XV, 10.)

(163) Duo sunt amores, mundi et Dei; si amor

Dei habitet, non est qua intret amor mundi : recedat amor mundi, et habitet amor Dei, melior accipiat locum; amabas mundum, noli amare mundum. (S. August.)

(164) « Princeps hujus mundi ejicietur foras. » (Joan. XII, 31.)

(165) « Deus hujus sæculi. (I Cor., IV, 4.) »

(166) « Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ » (I Joan., II, 16.)

Les plus considérables du royaume. Disons encore, pour vous le faire mieux connaître, que dans les saintes Ecritures le monde dont je vous parle est encore appelé *la synagogue de Satan* (167), et *la grande Babylone, dont les démons sont les directeurs* (168). Le monde est la maudite congrégation des ennemis de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ; en un mot, une assemblée et un amas, dit saint Augustin, de réprouvés. Car le monde ne peut voir Dieu, il ne peut aussi aimer Dieu, et il ne peut le recevoir (169). N'en est-ce pas assez pour vous inspirer des sentiments de haine et d'horreur pour le monde? Néanmoins, pour les imprimer et augmenter davantage, je me veux encore servir de deux ou trois raisons, que je vous prie de bien remarquer, parce qu'elles feront le sujet et le partage de tout ce discours.

Les qualités éminentes auxquelles nous avons été élevés par la grâce de notre baptême, et les engagements que nous y avons contractés, nous obligent à n'avoir d'autres sentiments et affections que ceux de notre Père céleste et de Notre-Seigneur Jésus-Christ (170), notre frère aîné. Or la plus excellente de ces qualités, c'est d'être faits par le baptême les enfants adoptifs du Fils de Dieu. En effet que peut-on concevoir de plus grand et de plus élevé? Et ne faut-il pas avouer avec les Pères de l'Eglise, que c'est bien la plus auguste et la plus éminente de toutes les qualités, le comble et le plus haut point de la grandeur; car si l'on fait tant d'estime et si l'on a tant de respect pour les enfants des rois, que sera-ce donc d'être l'enfant du Roi des rois et du Souverain de tous les souverains? Un chrétien, qui a reçu cet honneur incomparable par la grâce de son baptême, d'être l'enfant de Dieu et d'avoir droit de l'appeler son Père, qualité jusqu'alors inouïe, n'est-il pas obligé de n'avoir point d'autres sentiments que ceux de son Père (171)? N'est-il pas raisonnable qu'en reconnaissance de cette grâce, la source d'une infinité d'autres, il aime ce qu'il a aimé, il estime ce qu'il a estimé, qu'il méprise et haïsse ce qu'il a haï et méprisé? Or voyons maintenant comme le Fils de Dieu s'en explique lui-même en plusieurs endroits de l'Evangile : *Si le monde vous haït*, dit le Sauveur du monde à ses disciples, *et en leurs personnes à tous les chrétiens, ne vous en étonnez pas; mais sachez qu'il m'a haï le premier* (172).

S'il nous reste un peu d'amour pour un Père qui nous a tant aimés, ne devons-nous pas avoir une extrême horreur pour le monde, que le Fils de Dieu lui-même nous déclare avoir haï (173)? Mais ce qui doit encore augmenter en nous ces sentiments de mépris et de haine, ce sont les promesses de notre baptême.

Or la première que nous avons faite avant que d'être baptisés, et sans laquelle nous ne l'aurions jamais été, a été de renoncer aux pompes de Satan, c'est-à-dire, comme l'explique un concile de Paris, au monde et à ses vanités. Vous êtes donc obligés en qualité de chrétiens, et par la première de toutes les promesses de votre baptême, de renoncer au monde, à son esprit et à ses maximes: il ne faut donc plus que les chrétiens disent, lorsqu'on les reprendra du luxe de leurs habits, de leurs meubles, de leur jeu, de leurs tables et de leurs banquets excessifs, et de toutes ces grandes dépenses qui les empêchent de payer leurs dettes et les gages de leurs domestiques, qu'il faut vivre au monde comme au monde; et en faisant cette réponse, ils se persuadent qu'ils ont suffisamment répondu à tout ce qu'on leur peut dire. Et moi je leur dis qu'ils n'auraient jamais été baptisés s'ils n'avaient renoncé au monde et à ses vanités; et de même qu'avant que de recevoir le baptême ils ont été obligés de renoncer au diable, de même aussi ont-ils été obligés de renoncer au monde (174); et cependant ils font tout le contraire de ce qu'ils ont promis avec tant de solennité; et ils sont même si aveuglés, qu'ils tiennent à honneur et se vantent de savoir bien leur monde, et ils s'offenseraient si on leur disait le contraire: et néanmoins c'est un point de notre créance, que *les démons sont les directeurs du monde* (175).

Hélas! quelle direction! Car quand l'on se vante de savoir bien son monde, c'est se vanter de savoir bien être soumis au domaine et à la direction du diable (176). Se peut-il rien dire de plus horrible? Voilà néanmoins d'où les mondains prennent la règle de leur conduite entièrement opposée aux promesses de leur baptême; car à voir la vie, les mœurs et la conduite de la plupart des chrétiens, il semble qu'ils aient promis de mener une vie toute opposée aux promesses de leur baptême. Lorsque l'on voit quelque religieux violer ses vœux, quitter l'habit de sa religion, tout le monde crie après lui; on le blâme, on l'appelle un apos-

(167) « Synagoga Satanæ. » (Apoc., II, 9.)

(168) « Mundi rectores. » (Ephes., VI, 12.)

(169) « Spiritum veritatis quem mundus non potest accipere. » (Joan. XIV, 17.)

(170) Fastigium nobilitatis, inter filios Dei computari. (S. HILARIUS.)

(171) Omnia dona excedit hoc nomen ut Deus hominem vocet filium, et homo Deum nominet Patrem. (S. LEO.)

(172) « Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit. » (Joan., XV, 18.)

(173) « Mundus eos odio habuit, quia non sunt de

mundo, sicut ego non sum de mundo. » (Joan., XVII, 14.)

(174) Sæculum reliquisti, dicens: Renuntio tibi, diabole, et sæculo tuo, et pompæ tuæ, et operibus tuis: serva fœdus quod pepigisti. (S. HIERON., epist. 17.)

(175) « Mundi rectores. » (Ephes., VI, 12.)

(176) Deprehenderis et detegeris, Christiane, quando aliud agis, et aliud proferis, fidelis in nomine, aliud demonstrans in opere. (S. AUG., ad Catech., lib IV, cap. 1.)

tal, un renégat, et c'est avec raison : et l'on ne dit mot lorsque l'on voit un grand nombre de chrétiens manquer aux promesses de leur baptême, que les saints Pères appellent des vœux.

Saint Augustin, dans un épître à saint Paulin, nous apprend que les promesses du baptême non-seulement sont des vœux, mais il ajoute que c'est notre plus grand vœu (177), et expliquant encore ces paroles de David : *Faites des vœux, et rendez-les au Seigneur*, il dit : Je vous exhorte d'offrir à Dieu les vœux qui doivent être communs à tous les fidèles. Ce n'est pas seulement le sentiment de saint Augustin, mais aussi de saint Thomas, de saint Bonaventure, et de plusieurs autres (178). Et le Maître des sentences se conformant au langage et à la pensée de ces saints docteurs, nous enseigne qu'il y a des vœux communs et des vœux particuliers ; et que les vœux communs sont ceux que les chrétiens font dans le baptême, lorsqu'ils promettent de renoncer au diable et à ses pompes (179). Ces promesses sont des vœux, parce qu'ils sont faits solennellement à Dieu même, à la vue de l'Eglise et en présence des anges ; vœux, parce qu'ils nous font religieux de la religion chrétienne et catholique, comme les vœux qui se font dans les monastères rendent les personnes religieuses d'un tel ordre ; religion, qui a un Dieu-Homme pour auteur ; pour ses règles, le saint Evangile : vœux enfin si solennels, et d'une si étroite obligation, qu'aucune puissance n'en peut dispenser ; et de même que le salut du religieux dépend de l'observance de ses règles, de même aussi de la fidélité aux promesses de notre baptême dépend notre bonheur ou malheur éternel. Et ainsi vous voyez, mes chers auditeurs, que ce n'est point par un zèle emporté, ni par l'exagération d'un prédicateur, mais que c'est avec beaucoup de raison, et même, selon la doctrine des Pères de l'Eglise, que l'on devrait appeler tous les mondains des faux chrétiens, des faussaires, des renégats et des apostats, ayant violé les promesses et les grands vœux de la religion chrétienne, qui sont les premiers et les plus importants de tous les vœux ; puisque, bien loin de mépriser et haïr le monde, selon leurs promesses, ils l'aiment et l'estiment, et se conduisent selon ses règles et maximes, estimant et affectionnant tout ce qu'il aime, haïssant et méprisant tout ce qu'il méprise. Renoncez donc à la qualité de baptisé, si cela se peut, puisque vous voulez mener une vie tout opposée à

celle que vous avez promise en votre baptême. Vous vous vantez d'être chrétien, et néanmoins vous vivez en païen ; vous n'en avez que le nom, car tous vos sentiments, vos paroles, vos actions, votre conduite n'y répondent point ; vous faites même tout le contraire, aimant ce que vous devriez haïr, et haïssant ce que vous devriez aimer.

Mais sachez que, si vous aimez le monde, Dieu vous haïra, Jésus-Christ vous haïra ; parce que tous ceux qui aiment le monde et qui suivent ses règles et ses maximes sont les ennemis de Dieu. C'est l'apôtre saint Jacques qui nous apprend cette vérité, et qui s'étonne de ce que les fidèles auxquels il écrit l'ignorent et n'en sont pas instruits, et il les reprend d'une manière qui fait assez voir son indignation contre les faux chrétiens, qui au préjudice de l'attache et de l'amour qu'ils doivent avoir pour Dieu leur époux, s'en détachent pour aimer le monde ; et voilà pourquoi cet apôtre les appelle *adultères*, et leur dit : *Ne savez-vous pas que l'amitié de ce monde est ennemie de Dieu ?* Donc, poursuit saint Jacques, *quiconque veut être ami de ce monde, dès là il se rend l'ennemi de Dieu* (180).

O Dieu ! si cela est vrai, comme l'on n'en peut pas douter, que le nombre de ses ennemis de Dieu est grand ! et peut-on seulement y penser, et vous le dire sans gémir ? Saint Paul *ne peut parler, sans verser des larmes, des ennemis de la croix de Jésus-Christ* (181). Quelles larmes donc ne dois-je point répandre en me représentant cette multitude innombrable d'ennemis du Fils de Dieu, puisqu'au sentiment de l'apôtre saint Jacques, *Tous ceux qui aiment le monde sont les ennemis de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, qui s'unissent ensemble pour le combattre et s'opposer à tous ses desseins ; et ce combat et cette opposition lui est d'autant plus sensible, que ce sont ses propres enfants, qu'il a élevés et nourris de sa chair et de son sang précieux, qui, violant la promesse solennelle qu'ils avaient faite en leur baptême, se détachent de son parti pour prendre celui de son ennemi (182), qui est le monde, et conjointement avec lui faire une guerre cruelle à cet aimable Père, mais une guerre qui durera toujours, et ne sera jamais terminée par aucune paix ni aucune trêve ; car tant que le monde durera, il lui fera toujours la guerre ; c'est son ennemi irréconciliable : et c'est pour cela que le Fils de Dieu à la mort, *priant même pour ses bourreaux, ne prie pas néanmoins pour le monde* (183).

(177) *Nostrum votum maximum, quo nos vivimus in Christo esse mansuros.*

(178) *Vovete et reddite Domino Deo nostro omnes communiter. Quid debemus vovere ? credere in illum, sperare ab illo vitam æternam, bene vivere secundum communem modum.* (S. August., in *Psalm. LXXV* ; S. Thom., IV, *Sent.*, dist. 38, a. 2, q. 2 ; S. Bonav., lib. IV *Sent.*, dist. 6, art. 3, q. 1.)

(179) *Votum aliud est commune, aliud singulare ; commune est illud quod in baptismo omnes faciunt, cum spondent renuntiare diabolo et pompis*

ejus. (MAGIS. SENT., lib. IV, dist. 38.)

(180) « *Adulteri, nescitis quia amicitia hujus mundi inimica est Dei ? quicunque ergo voluerit amicus esse sæculi hujus, inimicus Dei constituitur.* » (Jac., IV, 4.)

(181) « *Multi ambulant, quos sæpe dicebam vobis (nunc autem et flectis dico) inimicos crucis Christi.* » (Philip., III, 28.)

(182) « *Filios enutrivit et exaltavi ; ipsi autem spreverunt me.* » (Isa., I, 2.)

(183) « *Ego pro eis rogo, non pro mundo rogo.* » (Joan., XVII, 9.)

Mais si cette guerre et ce combat est perpétuel, il est aussi universel, non-seulement à cause du grand nombre de ceux qui combattent, mais aussi parce que cette multitude innombrable d'ennemis entreprennent aussi toutes choses contre lui : premièrement, s'opposant à tous ses desseins; secondement, lui débauchant ses sujets, quelquefois même ceux qui lui avaient été les plus fidèles pendant un temps considérable : troisièmement, établissant et suivant des lois et des maximes toutes contraires à celles du Fils de Dieu. Mais enfin n'étant pas encore contents, le monde et tous ses partisans font tous leurs efforts, emploient leur esprit et leurs ruses, pour faire perdre au Sauveur du monde la vie qu'il a en nous; vie infiniment plus précieuse que tous les trésors du monde, et même plus que notre vie, puisque le Fils de Dieu nous l'a procurée par l'effusion de tout son sang, et qu'il veut même que nous exposions plutôt notre vie pour conserver celle-là.

Je dis premièrement que le monde s'oppose, renverse et anéantit autant qu'il peut les desseins de Dieu, puisque le dessein du Père éternel a été de sauver tous les hommes; et c'est pour accomplir ce grand ouvrage, qu'il nous a envoyé son Fils unique. C'est cette importante vérité que l'apôtre saint Jean nous déclare, nous disant que *Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné pour sa rédemption son Fils unique, afin que quiconque croira en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle* (184). Vous apprenez par ces aimables paroles de l'apôtre, quel a été le grand dessein de Dieu, envoyant au monde son Fils; vous apprenez aussi quelle a été la fin et le motif de tous les travaux de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de toutes les souffrances de sa mort; en un mot, vous apprenez que *le Père éternel nous a tant aimés, qu'il nous a donné son Fils pour être la victime qui devait être immolée pour satisfaire pour nos péchés afin que personne ne périsse*, dit cet apôtre, *et que tous les hommes aient la vie éternelle* (185). Voilà quel est le grand dessein du Père éternel, voilà quelle est aussi la fin de son aimable Fils. Le monde, maudit et détestable, s'y oppose, fait tout ce qu'il peut, emploie tous ses soins, se sert de la malignité de son esprit, pour perdre par ses actions et par ses paroles de raillerie ce monde que Dieu veut sauver; car à tout moment, à toute heure, et il ne se passe presque aucun jour, que par ses paroles, par ses actions, par ses mauvais exemples et par sa mauvaise conduite il ne débauche quelque sujet du service de son légitime Souverain, le retirant de la voie du salut, pour le conduire dans celle de la damnation; et c'est ainsi qu'ils lui enlèvent un grand nombre de bons su-

jets, qui lui avaient été fidèles, et qui avaient plusieurs fois résisté aux violentes tentations du démon. Mais ce que ce cruel ennemi n'avait pu emporter sur ce fidèle serviteur de Jésus-Christ par plusieurs combats, ces suppôts et ces instruments du démon l'ont enfin emporté sur lui. Ah! quelle douleur pour le Fils de Dieu! Il a versé autrefois des larmes sur Jérusalem (*Luc., XIX, 41*). quelles larmes ne verserait-il pas encore, voyant que ce que les démons, ses ennemis déclarés, avaient commencé et n'avaient pu achever, un enfant de Dieu, un membre de Jésus-Christ, un chrétien l'a achevé, et l'a enfin emporté?

Concevez, si vous pouvez, l'injure qui est faite à Jésus-Christ. Vous savez que le Sauveur de nos âmes a soif de notre salut, qui n'a pu être étanchée par toutes les souffrances de sa sainte mort, et ce malheureux enfant, et ce faux chrétien perd par sa mauvaise conduite celui pour qui Jésus-Christ a donné si volontairement sa vie et versé tout son sang.

Il me reste encore à vous faire voir que le monde et ses partisans s'opposent et renversent par leur conduite les lois et les maximes de la religion chrétienne, en établissant d'autres lois et d'autres maximes directement opposées à celles de Jésus-Christ. Il me sera facile de vous le faire voir, car il n'y a rien de plus opposé aux maximes et aux lois de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que celles du monde. Pour vous en convaincre, il suffit de vous les proposer et de vous faire observer en même temps l'opposition et la contrariété qui se trouvent entre les lois et les maximes du Fils de Dieu et celles du monde.

Les lois et les maximes du Sauveur du monde nous sont particulièrement déclarées dans le cinquième chapitre de saint Matthieu qui nous rapporte cette prédication incomparable que le Fils de Dieu fit à ses apôtres sur la montagne : et dans ce sermon, ce divin Maître leur enseigne qu'il faut être pauvre, qu'il faut tout quitter pour le ciel, que le bonheur de cette vie est dans la privation des biens de la terre, la pauvreté, l'affliction, le mépris et la souffrance, que *bienheureux sont les pauvres* (*Matth., V, 3*), que *malheureux sont les riches* (*Luc., VI, 24*); que *bienheureux sont ceux qui passent leur vie dans l'affliction* (*Matth., V, 5*, et qu'au contraire, *ceux qui ont ici leur consolation sont malheureux* (*Luc., VI, 23*); qu'il faut aimer ses ennemis, qu'il faut pardonner les injures (*Ibid., 27, 28*); que *bienheureux sont ceux qui souffrent persécution* (*Matth., V, 10* : que nous serons bienheureux lorsque les hommes nous maudiront, nous persécuteront et inventeront toutes sortes de mensonges contre nous, à cause de moi, dit le Fils de Dieu (*Ibid., 11*), c'est-à-dire, en haine de moi. Voilà un sommaire et un

(184) « Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret, ut omnis qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam æternam. » (*Joan., III, 16.*)

(185) « In hoc apparuit charitas Dei in nobis, quoniam Filium suum unigenitum misit Deus in mundum ut vivamus per eum. » (*Joan., IV, 9.*)

abrégé des lois et des maximes de Notre-Seigneur Jésus-Christ : écoutez maintenant celles du monde et de tous ses sectateurs qui y conforment leur vie et leur conduite, et il vous sera facile de voir combien elles sont contraires aux lois et aux maximes de Jésus-Christ. Voici donc quelles sont celles du monde : Qu'il faut être riche aux dépens même de sa conscience ; que le plus grand soin de cette vie est d'acquérir le plus de bien que l'on peut ; que le bonheur est dans la joie ; que bienheureux sont les riches, et que les pauvres sont malheureux ; que bienheureux sont ceux qui ont en cette vie toutes sortes de consolations, et que malheureux sont ceux qui en sont privés ; qu'il ne faut rien souffrir de personne ; qu'il faut rendre le mal pour le mal ; que c'est la marque d'un cœur lâche et timide que de pardonner et ne se pas venger d'un ennemi qui nous a fait une injure. Ne sont-ce pas là les maximes ordinaires du monde ? ne sont-ce pas là les règles que suivent tous les mondains ? ne sont-ce pas les vôtres ? Car c'est de ces maximes qu'ils prennent les règles de leur conduite.

Comparez-les maintenant avec celles de Jésus-Christ, et il vous sera aisé de voir que le blanc n'est pas plus opposé au noir, la lumière aux ténèbres, que ces lois et ces maximes sont opposées et contraires à celles de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et partant, si vous désirez être du nombre des véritables chrétiens, accomplir les vœux de votre baptême, d'où dépend votre salut, prendre les règles de votre vie et de votre conduite des règles et des maximes de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; si vous prétendez encore être regardé de votre Père céleste comme l'un de ses enfants, avoir part à son héritage et au royaume des cieux, n'être point du nombre des réprouvés, il faut changer aujourd'hui vos sentiments pour le monde, il faut demander à Dieu présentement, par son aimable Fils, qu'il opère en vous ce changement ; que bien loin de l'estimer et de l'aimer comme vous avez fait jusqu'à présent, désormais vous le mépriserez et haïrez, conformant votre vie, vos sentiments et votre conduite aux règles et aux maximes de Jésus-Christ, et non pas à celles du monde ; que vous voulez vous rendre plus fidèles aux promesses de votre baptême, renonçant au monde et à ses vanités (186), pour vous abandonner entièrement à Jésus-Christ, mettant votre gloire de lui appartenir, préférant les lois et les maximes qu'il nous a laissées par testament dans son saint Evangile, aux pernicieuses maximes et à toutes les faussetés que les mondains estiment, et qu'un véritable chrétien doit inces-

samment condamner ; car il doit au moins avoir autant de cœur et de courage pour se départir des lois, des sentiments, et des maximes du monde, et pour mépriser aussi généreusement tous ces vains discours et ces fausses opinions, que les gens du monde font paraître d'insolence et d'impunité à mépriser les lois et les saintes maximes de Jésus-Christ et aussi ceux qui les suivent ; vous souvenant de ces belles paroles de l'apôtre saint Paul : *Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ* (187).

Pour conserver et augmenter en vous ces sentiments de mépris et de haine pour le monde, servez-vous de ces deux excellents moyens.

Le premier est tiré du sixième concile de Paris, qui souhaite que tous les fidèles s'efforcent de se souvenir de la promesse qu'ils ont faite à Dieu dans le baptême, de renoncer aux pompes de Satan, c'est-à-dire, au monde et à ses vanités. Saint Chrysostome croit que cette pratique est un moyen si efficace pour entretenir en nous ces sentiments de mépris et de haine pour le monde, qu'il voudrait qu'on la renouvelât à tout moment, disant plutôt de cœur que de bouche : *Je renonce à Satan et à ses pompes, et j'adhère à Jésus-Christ* ; et pour nous y engager encore davantage, saint Chrysostome ajoute qu'il n'est rien qui nous rende plus assurés de notre salut, et que nous devrions nous servir, poursuit cet incomparable prédicateur, de ces paroles pour nous fortifier dans toutes nos actions : elles nous serviraient de bâton pour nous soutenir, de bouclier et d'un fort impénétrable contre les ennemis de notre salut, dont le monde est un des plus dangereux (188).

Le second moyen est de saint Ephrem, lequel, parlant du dernier jugement, nous avertit qu'au jour de notre mort l'on nous demandera compte des promesses faites en notre baptême, et qu'elles nous seront encore représentées au dernier jugement. Et en ce jour redoutable, dit saint Ephrem, l'on représentera à un chacun de nous les engagements qu'il avait contractés de renoncer au diable et à ses pompes. Les anges écrivent cette protestation à l'heure de notre baptême, et nous la représentent au temps de notre mort (189).

Vous savez, et je crois vous l'avoir déjà dit, mais l'on ne saurait assez vous le dire, que les pompes du diable sont les mêmes que les pompes du monde ; c'est-à-dire, comme l'explique le sixième concile de Paris, l'ambition, l'orgueil, la vaine gloire, et toutes sortes de superfluités dans l'usage des choses créées ; et c'est cette superfluité qui produit l'enflure du cœur ; et cependant on lui donne dans le monde le nom d'honnê-

(186) « Nolite conformari huic sæculo. » (Rom., XI, 20.)

(187) « Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem. » (Galat., I, 18.)

(188) Abrenuntio tibi, Satana, et adhaerco tibi,

Christe, nihil hac tutius voce si ipsam per opera exhibeamus, ne unquam absque hac voce evaeas, hæc erit tibi baculus, hæc armatura, hæc turris inexpugnabilis. (S. CHRYSOST., hom. 21.)

(189) S. EPHR., lib. de Judic. extrem., c. 5.

teté (190). Voilà l'importante instruction que les Pères du sixième concile de Paris donnent à tous les chrétiens.

Vous voyez assez combien leur conduite y est entièrement opposée; car, bien loin d'avoir des sentiments de mépris et de haine pour le monde, comme ils y sont obligés par les vœux de leur baptême, au contraire ils aiment le monde et suivent ses maximes; et c'est ce qui les porte dans tous ces dérégléments si contraires à l'esprit chrétien. Car jamais l'on n'a vu tant de dépenses si excessives pour la table, les habits et les meubles, et l'on peut dire qu'à présent le luxe en toutes choses est dans un tel excès, qu'il serait difficile de le porter plus loin; ce qui est la cause d'une infinité de désordres et de la damnation de plusieurs. Le remède à tous ces maux, que les gens de bien déplorent, serait de se rendre fidèle aux promesses que l'on a faites au baptême, de renoncer aux pompes de Satan, c'est-à-dire au monde et à toutes ses vanités. Tenez donc votre parole, et observez fidèlement ce que vous avez promis, faisant profession publique d'aimer et de suivre les saintes maximes de Jésus-Christ, de mépriser et de haïr le monde avec toutes ses pernicieuses maximes, afin que vous puissiez dire avec saint Paul : *Mihi mundus crucifixus est et ego mundo* (Galat., VI, 14); c'est-à-dire, selon un savant interprète, j'ai autant d'horreur du monde que l'on en a d'un corps mort sur le gibet, et je consens que le monde ait pour moi la même horreur.

Ces sentiments vous rendraient, mes frères, victorieux d'un ennemi bien dangereux : et cette grande victoire vous donnerait beaucoup d'avantage sur les autres ennemis de votre salut, et tous ces triomphes vous rendraient participants des palmes et des couronnes incorruptibles, dit l'Apôtre, promises au vainqueur (191). Et pour vous animer encore davantage à cette conquête, l'apôtre saint Jean même nous apprend, que *qui-conque sera victorieux, Dieu le fera asseoir avec lui sur son trône* (192) : c'est ce que je vous souhaite.

DISCOURS VIII.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Discedite a me, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. (Matth., XXVI, 41.)

Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui est préparé pour le diable et pour ses anges.

Le Sauveur du monde paraîtra dans son second avènement d'une manière bien différente du premier : car il sera revêtu d'un corps glorieux et éclatant d'une lumière céleste qui surpassera celle du soleil; sa

tête sera couronnée de gloire, il sera accompagné de tous les anges : assis sur une nuée éclatante, qui lui servira de trône, tous les hommes à la voix d'un archange ressusciteront, et prosternés au pied de son trône écouteront leur jugement : les rois et les princes, aussi bien que leurs sujets, n'en seront pas exempts. Le visage de ce juge souverain, quoique toujours le même, paraîtra doux et aimable aux élus et terrible aux réprouvés; ses regards et ses foudroyantes paroles qui leur feront entendre l'arrêt de leur condamnation, les remplira d'une frayeur et d'une confusion inconcevables, et quand il leur dira en colère : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum* : « *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel,* » ils en seront si épouvantés qu'ils se cacheront, dit le texte sacré, dans les cavernes et les rochers des montagnes, et ils diront aux montagnes et aux rochers : *Tombez sur nous, et cachez nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de la colère de l'Agneau* (193).

Innocente Marie, refuge ordinaire des pécheurs, qui avez donné à votre Fils une langue humaine pour former ces paroles, obtenez-nous du Saint-Esprit les lumières et les grâces qui nous sont nécessaires pour traiter avec succès cette importante matière : c'est la grâce que nous vous demandons, en vous saluant avec l'ange, et vous disant avec lui : *Ave*.

La sentence que vous venez d'entendre est la sentence la plus épouvantable qui puisse jamais être rendue : elle ne contient que quatre articles, mais qui nous en font bien voir la rigueur et la sévérité : *Discedite a me, maledicti*, etc.

Par ces premières paroles le bannissement perpétuel des damnés du royaume des cieux leur est signifié : *Retirez-vous de moi* qui suis votre Dieu, votre Créateur et votre Sauveur, qui me suis fait homme, et qui ai souffert la mort pour vous procurer un bonheur éternel. Voyez, ingrats que vous êtes, les plaies que j'ai bien voulu souffrir pour expier vos péchés : je vous avais comblés de grâces et de bienfaits, mais vous les avez méprisés : en punition vous serez privés éternellement de ma vue, de ma compagnie; et parce que l'on ne peut être séparé de Jésus-Christ sans se séparer en même temps de ceux qui jouissent de sa divine présence, dans le même instant ils seront aussi privés de la vue, de la compagnie de tous les anges et de tous les saints. Les lois romaines condamnaient certains malfaiteurs à un bannissement perpétuel de la ville de Rome; l'amour qu'ils avaient pour leur patrie leur faisait paraître cet exil si fâcheux, qu'ils auraient mieux aimé souffrir toute

autem incorruptam. » (I Cor., IX, 25.)

(192) Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo. » (Apoc., III, 21.)

(193) « *Dicunt montibus et petris : Cadite super nos, et abscondite nos a facie sedentis super thronum, et ab ira Agni.* » (Apoc., VI, 16.)

(190) *Pompa diaboli hæc est quæ pompa mundi, id est ambitio, arrogantia, vana gloria, omnisque ejuslibet rei superfluitas in humanis usibus, unde plerumque crescit elatio et quæ multoties honestati solet ascribi, etc.* (Concil. Paris. 6.)

(191) « *Omnis qui in agone contendit, etc., illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos*

autre peine. Absalon impatient de se voir privé de la présence de son père, proteste que la mort lui serait plus supportable, priant Joab de lui procurer cette grâce; lui déclarant que, s'il ne peut pas l'obtenir, il aime beaucoup mieux mourir (194). Toutes ces sortes d'exils, quand ils seraient même dans les contrées les plus éloignées, et qu'ils seraient même pour toute la vie, ne peuvent pas être comparés à ce bannissement porté par les premières paroles de cette sentence épouvantable, *Discedite*. Car un bannissement est d'autant plus fâcheux qu'il nous ôte la jouissance d'un plus grand bien. Une créature raisonnable peut-elle jamais jouir d'un plus grand bonheur que de posséder un Dieu qui est son souverain bien, son centre, sa fin dernière, et qui renferme en lui-même d'une manière éminente et parfaite tout ce que nous pouvons souhaiter?

Pour mieux connaître jusqu'où va cette perte causée par le bannissement dont je parle, il faudrait vous pouvoir dire ce que c'est que la possession et la jouissance d'un Dieu, et quelle est la peine que souffre un damné s'en voyant privé : cette peine est si grande, que les Pères disent qu'elle surpasse toutes celles que l'on souffre dans l'enfer.

Il faut avouer, dit saint Chrysostome, que les peines et les tourments de l'enfer sont insupportables : si néanmoins l'on pouvait augmenter ses tortures et ses gênes, tous ces tourments réunis ensemble ne seraient pas encore à comparer à la seule peine de se voir séparé de Dieu, d'être l'objet de sa haine, privé de la gloire éternelle, et d'entendre cette parole : *Je ne vous connais point*. (Matth., XXV, 12.) Il vaudrait beaucoup mieux, poursuit ce même Père, que mille foudres fussent tombés sur nos têtes, que de voir ce visage plein de majesté et de bonté détourner ses yeux, et n'avoir plus pour nous des regards favorables (195), mais au contraire les yeux pleins de fureur et de colère prononcer ces paroles : *Retirez-vous de moi*, je ne saurais plus vous souffrir. Pendant votre vie vous vous en êtes si souvent séparés par vos péchés, retirez-vous en maintenant pour jamais en punition de ces mêmes péchés; retirez-vous de mon Père dont vous avez méprisé les commandements (196); retirez-vous du Saint-Esprit dont vous avez rejeté les grâces; retirez-vous de ma sainte Mère, pour laquelle vous n'avez point eu aucune dévotion solide et véritable; retirez-vous de la compagnie de tous les anges, à la conduite desquels vous avez résisté, et de tous les saints dont vous n'avez point voulu suivre les

exemples; retirez-vous du ciel, pour la possession duquel vous n'avez jamais voulu vous faire aucune violence; enfin, séparez-vous de moi pour toute l'éternité; vous m'êtes un objet d'horreur et d'indignation, je ne saurais plus vous souffrir davantage; allez sans espérance de retour, je vous abandonne pour jamais.

Si le Dieu qui m'a créé m'abandonne; si le Sauveur du monde qui m'a racheté de son sang m'oblige de me séparer de lui pour jamais, à qui donc puis-je avoir recours? A personne. Pendant cette vie, en quelque état que puisse être un pécheur, lorsqu'il souffre des maux violents, il peut s'adresser à Dieu, l'appeler à son secours : si on lui fait quelque injustice, il a recours à la divine justice; mais, pour lors, plus de recours, plus d'assistance : il n'a plus pour ce pécheur condamné que des sentiments d'horreur, de vengeance et de fureur; il se voit l'exécration de Dieu, et il ne pourra pas dans toute l'éternité dire ces aimables et consolantes paroles dans l'excès de ses peines : Mon Dieu ! ô mon Dieu ! Où peut-on trouver des paroles qui puissent bien exprimer ce malheur? Le peut-on seulement penser ni imaginer? cependant ne voilà-t-il encore que le premier coup de tonnerre, je veux dire la première parole de cette foudroyante sentence. Quel étrange coup de tonnerre ! Apportez tous vos soins, vous n'en apporterez jamais assez pour n'en être pas frappé. Le plus sûr de tous les moyens et l'unique pour vous mettre à l'abri de ce coup de foudre, est d'éviter le péché, qui seul vous le peut attirer et vous rendre aussi pour jamais l'objet de la malédiction de Dieu : c'est le second article de cette redoutable sentence.

De même que la bénédiction de Dieu est une source abondante de toutes sortes de biens qui ne s'épuise jamais, au contraire sa malédiction est une source inépuisable de toutes sortes de maux. Car il n'y en a point qui ne soit compris dans ce mot : *Malédiction* ! la malédiction d'un Dieu qui fait tout ce qu'il dit, et pour une éternité, emporte avec soi tous les maux que l'on peut se représenter, et elle passe encore beaucoup au delà de tout ce que nous pouvons nous imaginer ni penser.

L'effet donc que produira cette malédiction dans les réprouvés sera de faire tomber sur eux un déluge de toutes sortes de maux; car leurs corps aussi bien que leurs âmes, leurs sens et leurs puissances seront maudits. Leurs yeux seront maudits, pour tous leurs mauvais regards, ayant eu des yeux, comme dit l'apôtre saint Pierre, pleins d'adul-

(194) « Obsecro ut videam faciem regis : quod si memor est iniquitatis meæ, interficiat me. » (II Reg., XIV, 32.)

(195) Si mille aliquis ponat gehennas, nihil tale dicurus est, quale est a beata illius glorie honore repelli, est enim satius mille fulmina sustinere quam vultum illum mansuetudinis pietatisque pre-

sum, nos tamen aversantem, videre, et illos placidissimos oculos nequaquam nos aspicere sustinentes. (S. CHRYSOST., hom. 24 in Matth.)

(196) Quam lugubre erit homini Deum videre et perdere ! (S. EUGÈNE, hom. 4.)

(197) « Oculos habentes plenos adulterii. » (II Petr., II, 14.)

pour tant de mauvaises paroles et chansons déshonnêtes qu'ils ont entendues, au lieu de s'en être servis à entendre la parole de Dieu et ses louanges dans les églises; leurs langues seront maudites pour tous leurs juréments, imprécations et blasphèmes, pour leurs médisances et calomnies, paroles dissolues et infâmes; leurs mains seront maudites, pour toutes les mauvaises et sales actions qu'ils ont faites; leurs pieds seront maudits, pour s'en être servis à aller aux comédies, aux cabarets et aux lieux infâmes que l'on ne doit pas nommer en ce lieu-ci; les bras, les épaules et la gorge d'une infinité de filles et de femmes seront maudits, pour avoir servi de pièges et d'instruments au diable, pour perdre un grand nombre de personnes rachetées du sang de Jésus-Christ. Enfin, cette malédiction sera si étendue et si universelle, que le Prophète royal nous déclare qu'elle se répandra dans le fond de leurs entrailles, et même jusque dans leurs os; ils en seront tout couverts au dehors et tout pénétrés au dedans. (*Psalm. CVIII, 18, 19.*) Ecoutez ces paroles: Il a rejeté la bénédiction, dit Dieu par ce prophète, ne voulant pas se servir de tant de moyens et de grâces que j'avais bien voulu lui donner, et cette bénédiction s'éloignera de lui; il a aimé la malédiction, c'est-à-dire, le mensonge, la médisance, la vengeance, l'impureté, l'ivrognerie, le larcin, et les jurements, et tous les autres péchés, et la malédiction tombera sur lui; mais d'une telle manière, dit Dieu par la bouche de ce même prophète, qu'il sera couvert de malédiction, *comme d'un vêtement qui couvre tout le corps; et il en sera aussi au dedans tout pénétré, cette malédiction entrant comme l'eau dans ses entrailles, et comme l'huile jusque dans ses os.*

Ces comparaisons familières et sensibles, dont se sert ce prophète, de vêtement, d'eau, d'huile, ne nous font-elles pas assez connaître l'étendue et la pénétration de cette effroyable malédiction, qui en attirera encore sur eux une infinité d'autres; car tous les saints entrant dans les sentiments de colère et de fureur de leur Souverain, et étant assis, comme dit saint Jean, sur son même trône (198), diront avec lui: *Retirez-vous de nous, maudits.* Quelles contusions et quelles malédiction! La terre les maudira, puisqu'au dire du Sage, *toutes les créatures en ce jour s'armeront pour venger l'injure faite à leur Créateur, et que tout l'univers combattra pour lui contre ses ennemis* (199.) Dans l'enfer ils se maudiront éternellement eux-mêmes: *Vae nobis, quia peccavimus! Malheur à nous, malheur à nous, parce que nous avons péché!* (*Thren., V, 16.*) Maudit soit mon corps, dira une femme, qui m'a servi d'instrument pour commettre une infinité de péchés infâmes, qui sont la matière de ces brasiers ardents qui me brûlent et brûleront

pendant toute l'éternité; maudite soit mon âme, dira un homme qui n'a point voulu travailler à l'affaire importante de son salut, s'appliquant avec trop d'assiduité aux affaires du temps, et négligeant l'affaire de l'éternité. Maudits soient mes yeux dont les regards sont la cause de ma damnation; maudite soit ma langue pour tant de paroles infâmes, médisances et blasphématoires; maudits soient tous mes sens, qui ont été les instruments pour commettre une infinité de péchés! Le père maudira ses enfants, se voyant damné pour leur avoir amassé du bien par des voies injustes et criminelles; la mère maudira ses filles, pour n'en avoir pas pris le soin qu'elle devait, ne les corrigeant pas de leurs dérèglements et de leur mauvaise conduite; les enfants maudiront leurs pères et leurs mères, de ce que ne les ayant point instruits ni corrigés, ils ont été la cause de leur damnation. Tous ces pauvres malheureux s'entre-maudiront eux-mêmes; particulièrement ceux qui ont été les compagnons de leurs débauches, et qui les ont sollicités à commettre quelque péché, parce qu'ils ont contribué à les précipiter dans cet abîme de malheurs.

Cela est si vrai qu'il fut montré un jour à un saint personnage, dans une vision qu'il eut, qu'un père et un fils qui étaient damnés se maudissaient. Le père disait au fils: Tu es la cause de ma damnation, parce que pour t'élever et t'enrichir je ne me suis appliqué qu'à l'amasser des richesses par des voies injustes. Le fils disait au père: C'est toi, père maudit, qui es la cause de ma damnation, parce que tu m'as retiré du service de Dieu; et c'est pour te plaire que je suis demeuré dans le monde où je me suis perdu. Ils s'en prendront même au jour de leur naissance, disant, transportés de fureur: *Que le jour auquel je suis né périsse, et la nuit en laquelle il a été dit, Un homme est conçu* (*Job, III, 3*); et tout transportés de fureur et de rage contre eux-mêmes, chacun d'eux, au sentiment du prophète Isaïe, *dévorera la chair de son bras* (200).

Le troisième article de la sentence est compris en ces termes: *Allez au feu éternel: « In ignem æternum. »* Deux sortes de peines nous sont particulièrement déclarées par cet article, qui renferme en peu de paroles toutes sortes de peines. La première est une privation éternelle de la vue de Dieu, et une exclusion pour jamais du paradis; et c'est ce que nous appelons la peine du dam: elle nous est marquée par ces paroles de la sentence, *Discedite a me.* La seconde est celle que l'on appelle la peine du sens, qui leur est causée par le feu éternel de l'enfer, où il les condamne, *in ignem æternum.*

Or de toutes les peines dont les juges de la terre se servent pour punir les grands crimes, la plus violente est celle du feu; mais si

(198) « Qui vicerit dabo ei sedere mecum in throno meo. » (*Apoc., III, 21.*)

(199) « Annabit creaturam ad nationem inimicorum... et pugabit eam illo ovis terrarum contra

insensatos » (*Sap. V.*)

(200) « Unusquisque carnem brachii sui vorabit. » (*Isa., LX, 20.*)

elle est la plus violente, elle est aussi de moindre durée. C'est pourquoi les tyrans, dans les plus sanglantes persécutions de l'Eglise, voulant joindre la durée à la violence, faisaient mourir les chrétiens à petit feu. Quel horrible supplice ! quel épouvantable spectacle ! à peine le peut-on voir ; représentez-le-vous néanmoins, je vous prie, et je m'assure que la seule vue et la seule idée que vous en formerez vous fera frémir. Cependant qu'est-ce que tout cela, et tous les autres tourments que l'on fait souffrir en cette vie ? Ils passent avec la vie, et ne sont, dit saint Augustin, que l'ombre et la peinture des peines que l'on souffre en l'autre, où les maux sont violents, excessifs et éternels ; car le feu de l'enfer est d'une violence extrême, et cependant la durée en est éternelle : c'est un feu que Dieu a allumé dans sa fureur, qui brûle sans se consumer ni s'éteindre jamais, dont la violence extrême se conserve toujours sans aucune diminution, qui brûle sans éclairer, qui pénètre par une vertu divine toutes les parties de l'âme aussi bien que du corps, sans les altérer ni les consumer. Le cœur, les yeux, les oreilles, les entrailles, la moelle des os, toutes ces différentes parties seront comme autant de tisons ardents qui jetteront de toutes parts des feux et des flammes, étant tout environnés et pénétrés de ces feux.

Tout ceci nous est marqué expressément par les paroles de cette redoutable sentence, qui ne dit pas *ad ignem*, vers le feu, qui ne dit pas *circa ignem*, autour du feu, ni proche du feu, ni devant le feu, mais *in ignem*, dedans le feu. Et le saint Evangile nous le déclare encore expressément en plusieurs endroits, disant qu'à la fin du monde *les anges viendront et sépareront les méchants du milieu des justes, et les jetteront dans une fournaise de feu.* (Matth., XIII, 49, 50.) Ils seront plongés, dit l'apôtre et évangéliste saint Jean, *dans un étang de feu et de soufre* (Apoc., XIX, 20), et il le confirme en plusieurs endroits de son Apocalypse. *Les méchants seront, dit l'Ecriture, comme des victimes que la justice divine salera dans le feu d'enfer* (201), et auxquels le feu éternel tiendra lieu d'un sel conservatif de leur être, pour souffrir éternellement.

Dites-moi, mon cher auditeur, pourrez-vous bien souffrir ce feu dévorant pendant toute l'éternité (202) ? voulez-vous à votre mort être enseveli avec le mauvais riche dans les enfers, vous qui ne pouvez souffrir en cette vie la moindre peine ? Peut-on seulement penser à cette horrible et cruelle sépulture sans frémir ? que sera-ce donc de l'expérimenter ? Cependant un pécheur qui demeure en l'état du péché peut en un moment tomber dans l'enfer, et être enseveli

pour jamais dans les flammes. *Ils passent leurs jours dans les plaisirs*, dit l'Ecriture, *et en un moment ils descendent dans l'enfer* (203).

Le quatrième et dernier article de cette redoutable sentence est contenu en ces dernières paroles : *Qui paratus est diabolo et angelis ejus : « Qui est préparé pour le diable et pour ses anges. »* Il semble d'abord que ces paroles ne peuvent rien ajouter à ce que vous venez d'entendre, puisque l'enfer auquel ils sont condamnés renferme toutes sortes de peines ; aussi est-il appelé *le lieu des tourments* (204). Cependant si vous voulez bien encore pour un moment y faire un peu de réflexion, vous y découvrirez une peine particulière et nouvelle, qui se répand sur toutes les autres et qui les augmente : c'est *ce remords ou ce ver*, comme parle l'Ecriture, *qui ne meurt point* (205), qui tourmentera incessamment leur conscience. Ce remords de la conscience est bien exprimé par ce mot de *ver*, parce que le *ver* naît de la pourriture de la chair et la ronge, de même ce *ver* de la conscience naît de la pourriture du péché et ne cesse par ses remords de ronger l'âme du pécheur. Cette peine est si considérable, que l'Ecriture la joint avec le feu : *Le ver, qui rongera leurs corps, et le remords qui tourmentera leur conscience, ne meurt point, et le feu ne s'éteint jamais* (206).

Ils auront toujours devant les yeux et ne perdront jamais le souvenir de ces dernières paroles, qui leur déclarent que Dieu par sa bonté infinie les avait créés pour remplir les places des anges apostats, et que, s'ils avaient voulu, ce Juge souverain leur aurait dit ces paroles : *Venez, les bien-aimés de mon Père* (Matth., XXV, 34), et non pas celles que je viens de vous expliquer : *Retirez-vous de moi, maudits.* (Ibid., 41.) Mais parce qu'ils ont imité les démons par leur désobéissance, ils doivent aussi participer à leurs peines ; et cette perte irréparable leur sera toujours présente : Moïse pour jamais non-seulement privé de sa bénédiction, mais aussi l'objet de sa malediction ; quel étrange partage ! quel horrible changement ! *Esau se mit à pleurer, et à jeter un cri pareil au rugissement du lion*, dit l'Ecriture, *quand il vit que son frère Jacob, qui était son cadet, lui avait enlevé sa bénédiction ; il disait à son père, tout baigné de larmes : Est-il bien possible, mon père, que vous ne m'ayez réservé aucune bénédiction ?* (Gen., XXVII, 34, 36.) Lorsque les réprouvés, figurés par Esau, verront que les élus, figurés par Jacob, auront obtenu la bénédiction du Fils de Dieu, et qu'il n'y en aura plus pour eux, quels cris, quelle rage et quel désespoir ! Ils verront pour lors quelle était la dignité de cette primogéniture qu'ils ont

(201) « Omnis igne salietur, et omnis victima sale salietur. » (Marc., IX, 48.)

(202) « Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante, quis habitabit ex vobis cum ardoribus sempiternis ? » (Isa., XXXIII, 44.)

(203) « Veniunt in bonis diebus istis, et in puncto ad

inferna descendunt. » (Job, XXI, 13.)

(204) « Locum tormentorum. » (Luc., XVI, 28.)

(205) « Vermis eorum non moritur, et ignis non exstinguitur. » (Marc., IX, 45.)

(206) « Vindicta carnis impiorum, ignis et vermis. » (Ecc., VII, 19.)

abandonnée, comme a fait Esaü, pour un chétif plaisir d'un moment, pour un peu d'argent. Esaü pleure et ne se peut consoler, se voyant privé d'une bénédiction temporelle : quels cris donc, et quels hurlements aux réprouvés d'avoir perdu une bénédiction éternelle ? Ils verront pour lors, mais trop tard, quel est l'héritage qu'ils ont perdu. J'ai perdu pour jamais, diront-ils, la possession de Dieu, le royaume des cieux, que je pouvais si facilement acquérir ; et cette pensée continuelle aigraira leurs esprits, affligera leurs âmes, et les rendra infiniment malheureux, pendant que le feu brûlera toutes les parties de leurs corps sans les consumer, ni jamais s'éteindre.

Sur qui pensez-vous, mes frères, que ces coups de foudre doivent tomber ? Vous croyez, je m'assure, que ce n'est seulement que sur la tête des pécheurs, comme les jureurs du saint nom de Dieu, les impudiques, les ivrognes, les voleurs, les usuriers, et tous ceux qui vivent et qui meurent dans le péché. Et si je vous disais que cette sentence infiniment redoutable regarde ceux qui n'auront pas fait de bonnes œuvres, vous ne me croiriez pas, et je n'oserais pas le dire, si je n'étais appuyé par les paroles de Jésus-Christ. Écoutez votre juge et le mien, qui nous déclare lui-même une vérité qui doit imprimer dans nos cœurs des sentiments de crainte, en quelque état que nous puissions être : *J'ai eu faim, c'est le Fils de Dieu qui parle, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais nu, et vous ne m'avez pas revêtu.* (Matth., XXV, 42.) Et immédiatement après ces paroles, ce juge souverain prononce leur sentence : *Maudits, retirez-vous de moi, et allez dans le feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges.* (Ibid., 41.)

Avouez, mes chers auditeurs, que les jugements de Dieu sont bien différents de ceux des hommes, et nous font voir qu'il y aura bien du monde trompé en ce dernier jugement ; car lorsque l'on voit parmi les chrétiens quelque personne qui n'est point sujette à la débauche, qui ne fait tort à personne, qui ne jure point le saint nom de Dieu, qui fréquente les sacrements, elle passe aux yeux des hommes pour une personne de vertu et de piété : quelle étrange surprise de voir ces chrétiens qui étaient regardés de tout le voisinage et de toute la paroisse pour des saints, parce qu'on ne les entendait jamais ni jurer ni maudire personne, parce qu'ils n'étaient point des ivrognes, ni des impudiques, parce qu'ils ne volaient point le bien d'autrui, être néanmoins rejetés et condamnés, comme a été le mauvais

riche. (Luc., XVI, 9), pour n'avoir pas fait de bonnes œuvres : *Retirez-vous de moi, leur dira le Fils de Dieu ; car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger.* Vous aviez un grand nombre de pauvres malades dans votre paroisse, vous ne les avez pas secourus ni visités. Ce n'est donc pas assez, pour n'être pas condamné, d'éviter le péché et de fuir le mal ; mais il faut faire le bien. Le Fils de Dieu n'accuse pas ces personnes dont parle le saint Evangile d'avoir volé le bien des pauvres, mais de ne leur avoir pas donné de leurs biens.

Si Dieu, dit saint Augustin, condamne au feu d'enfer celui qui n'a pas nourri le pauvre, quelle condamnation pour ceux qui en ont volé le bien ? Que sera-ce de ces mauvais riches, qui emploient tous leurs biens à faire bonne chère, à des habits, à des meubles précieux, au jeu, aux divertissements, et autres dépenses inutiles ; ce qui les met dans l'impuissance d'aider les pauvres, comme ils y sont obligés, de leur superflu ? Quelle espérance, dit le même saint Augustin, pourront avoir ceux qui n'ont jamais fait que de mauvaises actions, proféré toutes sortes de mauvaises paroles, puisque cette redoutable sentence condamne ceux qui n'en ont pas fait de bonnes ?

Voyez, mes frères, de quel parti vous voulez être, ou de ceux qui entendront ces paroles du Fils de Dieu : *Venez, les bien-aimés de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde ; car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; ou bien de ceux auxquels le Juge souverain dira en colère : Maudits, retirez-vous de moi, et allez au feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges ; car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger.* Vous voyez que la bénédiction ou la malédiction de Dieu pour jamais dépend de nos bonnes œuvres ; et partant, qui que vous soyez qui prétendez être du nombre de ceux qui auront part à cette bénédiction, ne vous contentez pas de purifier au plus tôt votre cœur des souillures du péché par le sacrement de pénitence et une entière et parfaite conversion, évitant soigneusement le péché avec toutes les occasions qui vous y pourraient faire retomber, vous servant aussi pour cela de tous les moyens qui vous seront donnés (207) : employez-vous encore aux pratiques de la charité, chacun selon votre pouvoir (208) ; approchez-vous souvent des sacrements, souffrez patiemment les afflictions de la vie présente en esprit de pénitence ; et pour vous y porter plus facilement, faites souvent réflexion sur la rigueur de la sentence qui sera prononcée en ce dernier ju-

(207) *Homines sæculares, cum eis suademus agere poenitentiam, dicunt : Durus est hic sermo ; ergo durum est brevissimo et levissimo labore tormenta illa redimere quæ nullus terminus finiat, nullus animus sufficere cogitare ? durum vobis videtur cum dicitur : Agite poenitentiam : erratis, sed audituri estis aliquando verbum asperum, sermo-*

nem durum : Ite, maledicti, in ignem æternum ; hoc timete, hoc durum reputate, et invenietis quia jugum Domini suave est. (S. BERN., serm. 5 in Psalm. Qui habitat in adjutorio.)

(208) *Præcurrat poenitentia, ne præcurrat sententia ; ne judicemur, nostri judices simus.* (S. PETE. CHRYSOL.)

gement (209), c'est la plus épouvantable qui puisse jamais être rendue : *Allez, maudits, au feu éternel, etc.* Méditez souvent ces paroles, c'est un des plus puissants moyens, dit l'Ecriture, pour vous préserver du péché, et vous porter à la vertu (210); vivant selon ces règles, et vous rendant fidèles à ces saintes pratiques, j'espère que tous ensemble nous recevrons la bénédiction de notre souverain juge, nous disant ces paroles : *Venez, les bien-aimés de mon Père, possédez pour jamais le royaume des cieux.* Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS IX.

SUR LA CONFESSION ET SUR LES CONDITIONS
NÉCESSAIRES POUR LA BIEN FAIRE.

Pœnitentiam agite. ((*Matth.*, III, 2.)

Faites pénitence.

Une des plus importantes et des plus nécessaires instructions que l'on puisse donner aux fidèles (211), c'est celle qui regarde le sacrement de pénitence, parce qu'il est le remède ordinaire (212), disent les saints Pères, que Dieu par sa bonté a donné au pécheur pour recouvrer la vie de la grâce qu'il a perdue par le péché; c'est pourquoi le catéchisme du concile de Trente dit que notre plus grand soin doit être de nous bien instruire de la manière d'en bien user. Car combien de personnes, pour n'en être pas instruites, commettent des sacrilèges (213)? Le nombre en est si grand, que l'on ne peut y penser, pour peu de zèle que l'on ait du salut des âmes, qu'avec beaucoup de peine.

Pour prévenir autant que je le puis un si grand mal, qui est la cause de la damnation d'une infinité de personnes, je veux vous parler aujourd'hui de la confession, qui est la première partie de ce sacrement; vous faisant voir au premier point sa nécessité, et au second, les conditions nécessaires pour la bien faire: ce sera après que tous ensemble nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit, par l'entremise de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave.*

La confession n'est pas une invention des hommes, comme le disent les hérétiques, puisque nous lisons dans l'Ancien Testament que Dieu avait commandé aux Juifs de confesser leurs péchés aux prêtres, et ce commandement leur avait été déclaré en plusieurs endroits de l'Ecriture. Nous y voyons aussi la manière que les Juifs devaient observer pour obtenir le pardon de leurs péchés. Dieu l'ayant fait connaître à Moïse, et lui commandant de leur dire de sa part qu'ils eussent à s'en confesser; en voici les paroles : *Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit : Dites ceci aux enfants d'Israël :*

Lorsqu'un homme ou une femme auront commis quelques péchés, qui arrivent d'ordinaire aux hommes, qu'ils auront violé par négligence le commandement du Seigneur, et qu'ils seront tombés en quelque faute, ils confesseront leur péché. (Num., V, 5-7.) Et la même Ecriture sainte nous encourage à porter en esprit de pénitence la confusion que l'on a de déclarer ingénument ses fautes (214), n'ayant point de honte de les confesser. Cependant, quoiqu'ils fussent obligés par un commandement divin, comme vous voyez, de confesser leurs péchés, leurs prêtres néanmoins n'avaient pas le pouvoir de les remettre. Le pénitent, après avoir ainsi déclaré ses fautes, devait, pour en obtenir le pardon, présenter de certaines offrandes, dire de certaines prières; mais principalement faire paraître la douleur sincère de son cœur par ses larmes et ses gémissements, et ainsi il en obtenait le pardon. Mais dans la loi nouvelle (215), dans la loi de grâce, en laquelle nous avons le bonheur de vivre, le Fils de Dieu ayant derechef commandé aux hommes de confesser leurs péchés aux prêtres, pour en obtenir le pardon, il leur en a donné un plein pouvoir, et ce pouvoir incomparable donné à de simples hommes, sujets aux mêmes faiblesses, est un pouvoir si considérable et si extraordinaire, que les Juifs s'étonnaient et murmuraient contre le Fils de Dieu de ce qu'il remettait les péchés. Car, ayant dit, en la présence de quelques Scribes, à un paralytique qu'il avait guéri : *Mon fils, tes péchés te sont pardonnés;* ils dirent : *Comment est-ce que celui-ci parle? il blasphème; car qui peut remettre les péchés que Dieu seul?* (*Marc.*, II, 5, 7.) Le Fils de Dieu, avec sa bonté et sa douceur ordinaires, leur fit bien connaître, par le miracle qu'il venait de faire à leurs yeux, qu'il en avait le pouvoir.

Or ce qui était la cause de leur étonnement, c'est qu'ils n'avaient jamais vu, non pas même Moïse, remettre les péchés. C'est néanmoins ce pouvoir incomparable, qui n'a pas été accordé aux anges, dit saint Chrysostome, que le Fils de Dieu a donné aux prêtres de la loi nouvelle; et cet admirable pouvoir, ou plutôt, comme dit saint Ephrem, cette puissance ineffable, est la plus noble, la plus étendue, la plus universelle et la plus affermie de toutes celles qui soient sur la terre : la plus étendue et la plus universelle, puisque *tout ce qu'ils pardonneront en la terre sera pardonné au ciel;* et au contraire, *tout ce qu'ils ne pardonneront pas ne sera pas pardonné.* C'est dans l'Evangile de l'apôtre saint Jean que ce pouvoir, tout incomparable qu'il est, a été accordé à tous les prêtres de la loi de grâce; c'est cet évan-

(209) « Memento iræ quoniam non tardabit. » (*Eccli.* VII, 18.)

(210) « In omnibus operibus tuis memorare novissimam, et in æternum non peccabis. » (*Eccli.*, VII, 40.)

(211) Nulla res fidelibus adeo curæ esse debet. (*Catech. Rom.*, p. II, cap. 5.)

(212) Remedium vite. (*Concil. Trid.*, sess. 14, p. 5.)

(213) Cavere debemus ne remedium nostrum sit diaboli triumphus. (*S. Amb.*, lib. II, *De pœnit.*, cap. 1.)

(214) « Non confundaris confiteri peccata tua. » (*Eccli.*, IV, 31.)

(215) « Si confiteamur peccata nostra, fidelis est et justus, ut remittat nobis peccata nostra. » (*1 Joan.*, I, 9.)

gélisme qui en a été le secrétaire aussi bien que saint Matthieu : *Recevez*, dit le Fils de Dieu, parlant à ses apôtres, et en leurs personnes à tous les prêtres, *le Saint-Esprit : ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus* (216) par moi, qui suivrai votre jugement.

Saint Chrysostome, sur ces paroles de l'apôtre saint Jean, dit qu'il y a bien de la différence entre les prêtres de l'ancienne loi et ceux de la loi nouvelle. Les premiers font bien connaître la lèpre, mais ils ne la guérissent pas; mais les prêtres de la loi de grâce non-seulement connaissent et distinguent la lèpre du péché, mais aussi ils guérissent tous ceux qui en sont infectés : *Je vous dis en vérité, mes apôtres, que tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel; et que tout ce que vous délierez sur la terre, sera aussi délié dans le ciel.* (Matth., XVIII, 18.)

Or comment pourrait-on donner un arrêt ou d'abolition ou de condamnation, comme le Fils de Dieu en donne le pouvoir, si l'on ne se confesse au prêtre de tous les péchés que l'on peut avoir commis? Que diriez-vous d'un juge lequel, sans avoir ouï des témoins, sans avoir écouté le criminel, le condamnerait, ou bien le ferait sortir de prison, lui remettant son crime? Les confesseurs sont établis du Fils de Dieu en qualité de juges : il veut qu'ils pardonnent les péchés de ceux qui se présentent à eux, mais il veut qu'en certains cas ils ne les pardonnent pas; de sorte qu'ils sont chargés devant Dieu de l'arrêt qu'ils prononcent, et ils en rendront compte au moment de leur mort au souverain juge, qui les a établis en cette qualité, et qui leur a accordé cet incomparable pouvoir.

Ce qui fait bien voir, en passant, combien ceux qui se plaignent des confesseurs qui diffèrent ou qui leur refusent l'absolution ont grand tort, puisqu'ils sont responsables devant Dieu, s'ils donnent l'absolution à ceux qui en sont indignes, et auxquels il la faudrait retenir. Comment pourront-ils s'acquitter de cette obligation, si le pénitent ne leur fait pas connaître le fond de son cœur, afin d'appuyer sur ce qu'il dira, le jugement qu'il en doit porter, ou d'absolution ou de suspension? La pénitence est aussi une médecine, et comment la pouvoir bien ordonner si la maladie ne lui est pas connue? C'est ce qui fait que la confession a été de tout temps observée. Nous lisons aux *Actes des apôtres* que ceux qui avaient été attirés à la religion chrétienne par la prédication

des apôtres, leur confessaient leurs péchés pour en recevoir la rémission : *Plusieurs de ceux*, dit l'Ecriture, *qui avaient cru confessaient leurs péchés* (217).

Les saints Pères de l'Eglise, appuyés sur les paroles de l'Ecriture, ont reconnu la confession comme le grand moyen que Dieu a choisi pour le remède du péché (218) : Voulez-vous passer, dit saint Ambroise, de l'état du péché à l'état de la grâce, d'ennemi de Dieu, devenir son ami, et d'esclave du démon, le serviteur de Jésus-Christ? ayez recours au sacrement de pénitence, confessez-vous (219), approchez de ce tribunal de miséricorde, jetez-vous dans cette sacrée piscine; le prêtre, qui est l'ange du Seigneur, vous rendra volontiers ce service; par la confession que vous lui ferez, tous vos liens et toutes vos chaînes seront rompues (220), vous rentrerez heureusement dans votre première liberté, que le péché vous avait ôtée, en vous rendant l'esclave du démon, C'est la seule médecine, dit saint Ambroise, qu'il nous a laissée pour purger notre âme de toutes les souillures des péchés qu'elle contracte après le baptême; sans user de cette médecine, l'on ne peut pas être guéri (221).

Je vois bien, me direz-vous, qu'il faut se confesser, que c'est le véritable remède que Dieu nous a donné; mais je me confesserai à Dieu, dira un libertin, avec toute l'humilité possible dans le secret de mon cœur : Cela ne suffit pas, dit saint Augustin; car pourquoi est-ce que le Fils de Dieu aurait donné le pouvoir de remettre les péchés? Cette puissance serait donc vaine et inutile? Est-ce ainsi que nous nous moquerions de l'Evangile, dit ce même Père? Est-ce ainsi que nous nous moquerions de la parole du Fils de Dieu, puisque nous empêcherions par notre conduite qu'elle n'eût son effet (222)? Quoi donc! nous serions assez téméraires, que de vouloir changer les desseins du Fils de Dieu? nous voudrions qu'il nous sauvât à notre manière, et il nous sera permis de choisir pour cela tels moyens que nous voudrons?

Lorsqu'un prince a établi des juges pour connaître de quelques affaires, ne faut-il pas que ses sujets aient recours à ces mêmes juges qu'il a une fois établis? Mais ce sont les hommes qui ont introduit cette coutume, elle n'est pas d'institution divine. Vous avez vu le contraire par les passages de l'Ancien et du Nouveau Testament que j'ai rapportés au commencement de ce discours. Secondement, si cette loi n'était pas de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais des papes et

(216) « Accipite Spiritum sanctum : quorum remiseritis peccata, remittuntur eis; et quorum retinueritis, retenta sunt. » (Joan., XX, 22.)

(217) « Multi credentium veniebant, confitentes, et annuntiantes actus suos. » (Act., XIX, 18.)

(218) Non manet judicio condemnandum quod fuerit confessione purgatum (S. GREG.)

(219) Si vis justificari, fateri defectum tuum. (S. AMBROS.)

(220) Solvit criminum nexu verecunda confessio

peccatorum. (S. AMBR., lib. II, *De pœnit.*)

(221) Una solaque purgatio est peccatoribus relicta post baptismum, videlicet ut sua commissa confiteantur. (S. AMBR., lib. II, *orat. 2.*)

(222) Nemo sibi dicat, Occulte poenitentiam ago apud Deum. Ergo sine causa dictum est : *Quæ solueritis in terra, soluta erunt in caelo*, ergo sine causa sunt claves datæ Ecclesiæ? Dei frustramus Evangelium, frustramus verba Christi. (S. AUGUST.)

des rois, les papes et les rois s'en seraient dispensés, et cependant vous savez qu'ils sont obligés aussi bien que les autres de s'y soumettre, s'ils veulent obtenir le pardon de leurs péchés (223).

Mais ce que j'en sais, me direz-vous encore, c'est pour témoigner à Dieu un plus grand respect, et toute ma confiance est en lui seul; ne m'adressant point aux hommes, mais à Dieu seul, pour la rémission de mes péchés : Tout au contraire, dit saint Ambroise, vous lui faites injure, et vous doutez de son pouvoir, puisque vous désobéissez à ses commandements, et que vous vous comportez comme s'il n'avait pas le pouvoir de commettre quelqu'un qui de sa part et en son nom pût remettre les péchés (224). Vous voudriez refuser à Jésus-Christ ce que les princes de la terre font tous les jours : et cependant dites ce que vous voudrez, couvrez-vous de quelque prétexte qu'il vous plaira, ce pouvoir que Jésus-Christ a donné aux prêtres de la loi de grâce, de remettre les péchés, est si bien établi, et les paroles de l'Ecriture qui nous le déclarent sont si authentiques, qu'il est certain que quiconque veut obtenir le pardon de ses péchés doit s'en confesser (225). Mais quelles doivent être les conditions qui la doivent accompagner? C'est mon second point.

De toutes les conditions que l'on demande pour rendre une confession bonne, je n'en choisis que trois, qui sont principales, et auxquelles toutes les autres se peuvent aisément réduire. La première, c'est qu'elle soit humble (226); sans cela, un pénitent, au lieu de s'accuser et de se condamner, s'excusera, et même se louera; bien loin de dire ses péchés comme autant d'articles de son procès, il les dira comme s'il racontait une histoire; au lieu de pleurer et de jeter des soupirs du fond de son cœur, il rira et il tiendra une posture immodeste et arrogante; au lieu de faire voir par son extérieur, et particulièrement par l'humble posture de son corps et la prononciation de ses paroles entrecoupées de sanglots, sa confusion, son humiliation et sa douleur, il fera paraître par tout son extérieur des dispositions toutes contraires.

Mais pour entrer dans ces dispositions, il faut bien considérer en s'en approchant quel est le véritable personnage que l'on fait en cette action. Tout pécheur est un criminel de lèse-majesté divine au premier chef : il est donc juste et raisonnable qu'il se com-

porte comme un criminel qui est sur la sellette devant son juge. Voyez, je vous prie, dans quelle confusion il est devant lui, en quelle posture il s'y tient : il n'ose lever les yeux, tant il est confus. Entrez dans ces mêmes sentiments, faisant attention sur la multitude et la grièveté de vos offenses; et demeurez d'accord avec saint Bernard, qu'il faut être bien superbe, si la confession de vos péchés, que l'on peut appeler la gardienne de l'humilité, en est non-seulement dépourvue, mais encore accompagnée de superbe; cette mauvaise disposition si opposée à celle qu'on doit avoir, attire et provoque plutôt la colère de Dieu qu'elle n'apaise sa justice (227).

La seconde condition nécessaire pour faire une bonne confession de ses péchés, est qu'elle soit fidèle : cette fidélité demande trois ou quatre choses. La première, qu'elle soit éloignée de tout mensonge et de tout déguisement, disant les choses et les exprimant de la manière que notre conscience nous les fait connaître, les certaines comme certaines, les douteuses comme douteuses, ne diminuant et n'ajoutant aussi rien que selon les vues que nous en avons (228). La seconde, que nos paroles ne soient point ambiguës ni équivoques, à double sens; mais simples et sincères, sans aucune dissimulation : car, si vous faites autrement, vous vous trompez vous-même; puisque en usant de la sorte, tout ce que vous faites, ne vous sert de rien devant Dieu, qui connaît votre malice, et qui saura bien vous en confondre et vous en punir au jour de votre mort, s'il ne le fait pendant votre vie. La troisième chose que demande encore cette fidélité, est qu'elle soit accompagnée d'une grande confiance en la miséricorde de Dieu, nonobstant la multitude et la grièveté de vos péchés : cette dernière condition est si nécessaire, que c'est ce qui a rendu inutile la pénitence de Caïn et de Judas, et qui a porté ce dernier au désespoir : *J'ai commis un trop grand crime*, dit Caïn, *pour pouvoir en obtenir le pardon* (229).

La troisième, et qui est bien importante, est que la confession soit entière (25). Combien de confessions inutiles, et même sacrilèges, par le seul défaut de cette condition? Pour rendre votre confession entière, il faut dire à votre confesseur les péchés mortels que vous avez commis, et combien de fois vous les avez commis, avec les circonstances qui changent l'espèce du péché,

(223) *Necessario iis peccata aperiri debent quibus credita est dispensatio mysteriorum Dei.* (S. BASIL., in Reg. 228.)

(224) *Sed aiunt se Domino deferre reverentiam, cui soli remittendorum criminum potestatem reservant, imo nulli majorem injuriam faciunt quam qui ejus volunt mandata rescindere, commissum munus refundere. Quis est ergo qui magis honorat, utrum qui mandatis obtemperat, an qui resistit?* (S. AMBROS., lib. II, *De penit.*)

(225) *Non patitur Deus exiguae etiam penitentiae amitti mercedem.* (S. CHRYSOST., ad Theodosium lapsum.)

(226) *Vera penitentia veniam meretur, simulata vero Deum irritat, quia Spiritus sanctus effugit fictum.* (S. CHRYSOST.)

(227) *Miserabile jactantiae genus talis confessio speciem habens humilitatis, non virtutem, non solum veniam non meretur, sed et provocat iram.* (S. BERNARD., serm. 16.)

(228) *« Effunde sicut aquam cor tuum. »* (Thren., II, 49.)

(229) *« Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear. »* (Gen., IV, 13.)

(230) *Quod medicina ignorat, non curat.* (S. HIERON.)

ainsi que le concile de Trente l'ordonne (231) Par exemple, celui qui aurait commis un adultère, ne s'expliquerait pas suffisamment, disant : J'ai commis une action d'impureté; et celui qui aurait commis un homicide dans une église ne s'accuserait pas non plus suffisamment en disant qu'il a tué un homme, s'il n'ajoutait, dans un lieu saint, parce que cette circonstance ajoute le sacrilège à l'homicide : autrement, non-seulement la confession n'est pas entière, mais même l'on n'a pas reçu le pardon de ses péchés (232), et l'on en a commis un nouveau, qui est un sacrilège. Et en ce pitoyable état, vous avez beau faire de longues prières et de grosses aumônes, des pénitences extraordinaires, jamais vos péchés ne vous seront pardonnés, si vous ne vous en accusez dans la première confession que vous ferez, et que vous devez faire au plus tôt, si vous voulez assurer votre salut, de tous les péchés que vous avez commis depuis le temps que vous n'avez osé dire ce péché. Car soyez bien persuadés, et n'en doutez nullement, que si par exemple vous aviez commis cent péchés mortels, et que, les confessant tous, vous n'en eussiez retenu qu'un seul volontairement, votre confession est nulle, et vous n'avez point reçu le pardon des autres dont vous vous êtes confessés; au contraire vous avez commis un nouveau péché, plus énorme que ceux dont vous vous êtes confessés, ayant commis un sacrilège.

Ce défaut d'intégrité en vos confessions vient ordinairement de deux chefs : de la négligence, et de la honte. Pour remédier au premier, il faut prendre du temps pour examiner sa conscience, principalement sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, et sur les sept péchés capitaux. Pour le second empêchement, et qui est le plus ordinaire, et aussi le plus difficile à guérir, saint Bernard nous enseigne trois remèdes :

Le premier, est de penser que vous êtes bien malheureux et bien déraisonnable, de n'oser dire à l'oreille d'un prêtre, sujet aux mêmes infirmités que vous, ce que vous avez bien osé commettre devant Dieu et contre Dieu. Le second, de faire attention que c'est être bien fou de n'oser dire à Dieu, en la personne du prêtre, ce que toutefois vous ne lui pouvez pas cacher; connaissant mieux que vous cette pensée secrète, cette action mauvaise que vous avez commise dans l'obscurité de la nuit, que vous ne voulez pas néanmoins découvrir à votre confesseur. Vous avez beau faire, dites-la, ou ne la dites pas : Dieu l'a vue, il la sait, il la connaît il l'a remarquée, il saura bien vous en faire rendre compte et vous punir comme vous le méritez.

« Que si vous avez de la honte, dit saint Bernard, et si vous ne pouvez pas vous résoudre de dire en secret à un seul homme,

pécheur aussi bien que vous, ce péché que vous cachez il y a si longtemps; que ferez-vous au jour du jugement, lorsque les assises générales de toute la terre se tiendront? Car, pour lors, tout ce qui est le plus caché en votre cœur, et que vous ne voulez pas maintenant découvrir, sera su et connu de tout le monde, de vos parents, de vos amis, de vos ennemis, de votre village, de votre ville, de toute la terre, et ils diront : Hé quoi ! est-ce là cette fille, ce jeune homme, qui étaient si fort estimés de toute la ville pour leur vertu apparente? Et tous ceux qui seront présents diront en voyant cet homme et cette femme, qui étaient regardés comme des personnes de piété : Est-ce là cette dévote (233)?

Mais encore, dites-moi, d'où peut provenir cette honte? Vous deviez avoir de la confusion et de la honte lorsqu'il s'agissait de commettre le péché; mais à présent que vous travaillez à le détruire par la confession, et que vous ne voulez le déclarer que pour en obtenir le pardon, quel sujet y a-t-il de confusion pour vous (234)? Au contraire, ce que vous faites est une bonne action, qui mérite d'être louée et estimée de tout le monde; elle est même louée et estimée de la divine majesté, et de tous les saints. Le ciel et la terre s'en réjouissent; votre confesseur même s'en réjouit avec le ciel; il en bénit Dieu, et le remercie de la grâce qu'il vous fait; il vous en estime davantage, et il admire et loue votre courage; votre conduite lui donne de la joie et le console.

D'où peut donc provenir cette honte? Craignez-vous que votre confesseur déclare le péché que vous avez tant de peine à lui dire? S'il l'avait fait, il n'y a point de peines auxquelles il ne fût condamné, et par les lois civiles et par les lois canoniques, qui l'obligent à garder inviolablement votre secret : il ne peut pas même vous parler hors la confession des péchés que vous lui avez confessés sans votre permission; et si vous le lui refusiez, il ne pourrait pas même vous en parler.

Mais encore, si vous êtes si opiniâtre, qu'après toutes ces raisons vous ne vouliez pas encore déclarer ce péché, sachez que vous n'aurez jamais de repos, que votre conscience vous le reprochera toujours, et qu'après l'avoir souffert pendant votre vie, vous le souffrirez éternellement dans l'enfer. Au contraire, si vous le confessez humblement, portant la peine que vous y avez comme une partie de votre pénitence, vous ne l'aurez pas sitôt dit, que vous vous trouverez beaucoup soulagé : ce sera comme un pesant fardeau dont vous serez déchargé; vous jouirez d'une paix et d'une joie intérieure qui ne se peut exprimer.

Mais enfin, si, après tout ce que je viens de vous dire, vous ne le voulez pas faire, sa-

(234) Sess. 14, cap. 3.)

(232) Omne quod remordet conscientiam confiteri humiliter, pure et fideliter, effunde sicut aquam cor tuum ante conspectum Domini. (S. BERN.)

(235) «Hæcine est illa Jesabel?» (IV Reg., IX, 37.)

(234) Oculos hominum formidas, et de Deo nihil curas ! (S. BERN.)

chez qu'il n'y aura jamais de paradis pour vous, quelque bonnes œuvres que vous puissiez faire; nous avons un grand nombre d'exemples de cette vérité. Combien y en a-t-il qui ont déclaré que la seule cause de leur damnation éternelle était d'avoir retenu un seul péché mortel? Sachez encore qu'autant de confessions que vous avez faites, et que vous ferez de la sorte, sont autant de sacrilèges; de sorte que toute votre vie sera une suite non-seulement de péchés mortels, mais de sacrilèges, qui sont les péchés les plus énormes, parce que c'est profaner un sacrement qui renferme le prix du sang de Jésus-Christ.

Mon fils, dit le Saint-Esprit, *ne rougissez point de dire la vérité, lorsqu'il s'agit du salut de votre âme* (235). C'est la très-humble prière que je fais à tous ceux qui m'écou- tent, mais particulièrement à ce jeune gar- çon et à cette jeune fille, qui n'ont jamais voulu dire en se confessant un certain pé- ché. Encore un coup, mon frère, ma sœur, qui que vous soyez, profitez de l'important avis que vous donne le Saint-Esprit : car il y a une confusion, dit l'Écclésiastique, qui fait tomber dans le péché; et il y en a une autre qui attire la grâce et la gloire : c'est celle que je vous souhaite.

DISCOURS X.

SUR LA NÉCESSITÉ ET UTILITÉ DE LA CONFESSION GÉNÉRALE.

Pœnitentiam agite. (Matth., III, 2.)

Faites pénitence.

La pénitence est une grâce des plus considérables que nous ayons reçue de la divine bonté; elle est la source de nos plus grands biens et le remède à tous nos plus grands maux, puisqu'elle nous ouvre le paradis et nous ferme l'enfer. C'est encore la pénitence qui nous délivre de l'infâme et dure servitude du démon et du péché, et nous fait jouir de la douce liberté des enfants de Dieu. Lorsque nous sommes malades de la maladie tâcheuse que nous cause le péché, elle nous en guérit; lorsque notre santé est encore languissante, elle la fortifie et l'augmente : mais ce qui est étrange, c'est que, quoique ce remède soit si excellent, si efficace pour nous guérir de toutes nos plus grandes ma- ladies, et même si aisé, la plupart des chré- tiens le négligent, et ceux mêmes qui s'en servent en abusent par le peu de disposition qu'ils y apportent. Quelle espérance donc pour ces pauvres malades, qui ont tant de fois mal usé du seul remède que le Sauveur du monde nous a laissé pour obtenir le pardon de nos péchés et nous réconcilier avec lui ? A qui peuvent-ils donc avoir re- cours ? De quel moyen se serviront-ils pour faire leur paix avec leur Souverain, qu'ils ont tant de fois offensé ? Comment pour- ront-ils entrer au ciel et en ouvrir la porte,

puisque la pénitence en est la clef ? Que doivent-ils faire pour remédier à tant de confessions mal faites, et à tant de sacrilèges qu'ils y ont commis, n'apportant pas au sacrement de pénitence les dispositions nécessaires ? Je n'en sais point d'autres que la confession générale, c'est le grand remède que je veux vous présenter, après avoir demandé au Saint-Esprit les lumières et les grâces qui nous sont nécessaires, par l'in- tercession de Celle dont la vie a été si pure, qu'elle n'en a pas eu besoin, lui disant : *Ave.*

L'apôtre saint Paul, écrivant aux Corin- thiens, les exhorte de ne pas recevoir la grâce de Dieu en vain (II Cor., VI, 1), mais d'y co- opérer; c'est la même prière que je vous fais pour vous encourager à vouloir bien appor- ter tous vos soins pour profiter de la grâce que la divine bonté veut bien vous accorder au sacrement de pénitence, qui est un bien- fait dont on ne connaît pas assez le prix ni la valeur, ni tous les avantages que l'on en peut tirer : et cette ignorance est la cause que la plus grande partie des pécheurs s'en approchent avec peine et sans avoir les dispositions requises; et ainsi ils ont besoin d'y suppléer absolument par une confession générale, qui est une déclaration sincère de tous ses péchés, pour remédier aux défauts des confessions précédentes. Et pour vous convaincre de la nécessité qu'il y a de répa- rer les manquements essentiels qui se sont glissés dans vos confessions particulières, et de l'utilité que l'on peut retirer de l'usage de la confession générale, j'ai dessein d'y employer tout ce discours, que je partagerai en deux points : dans le premier je vous ferai voir qu'elle est d'une nécessité absolue et indispensable aux personnes qui ont fait des confessions sacrilèges, et dans le dernier je vous expliquerai les fruits et les grands avantages que toutes sortes de personnes en peuvent recevoir.

La nécessité que vous pouvez avoir de faire une confession générale le plus tôt qu'il vous sera possible se prend de plusieurs défauts essentiels qui peuvent s'être rencon- trés dans toutes les confessions que vous avez faites pendant tout le cours de votre vie, dont un seul suffit pour les rendre nulles : c'est le sentiment unanime des théo- logiens, et je vous déclare que je ne vous dirai rien qui ne soit hors de doute, et dont tous les docteurs ne demeurent d'accord.

Les manquements essentiels des con- fessions peuvent naître principalement de deux chefs, de la part du pénitent ou de la part du ministre de ce sacrement : de la part du pénitent, il se peut trouver trois sortes de défauts considérables, les uns regardent la confession, et les autres la contrition et la satisfaction, qui sont les trois parties du sacrement de pénitence. Pour ce qui regarde la confession, voici les principaux défauts qui peuvent s'y rencontrer : premièrement,

(235) « Fili, pro anima tua ne confundaris dicere verum. Est enim confusio adducens peccatum, et

est confusio adducens gloriam et gratiam. » (Ecclesi., IV, 24.)

lorsque l'on n'a pas apporté le soin nécessaire pour se bien examiner, ce qui a été la cause que l'on ne s'est point confessé de quelque péché mortel, ou bien que l'on n'a pas voulu dire, ou par honte ou par crainte, quelque faute considérable ; en second lieu, lorsqu'en se confessant l'on a diminué ses péchés et pour le nombre et pour l'espèce, particulièrement en matière de médisance, larcin, meurtre et impureté ; car l'on doit être instruit de l'obligation que l'on a de s'accuser de tous ses péchés, au moins de ceux qui sont mortels ; parce qu'il n'en faut qu'un seul omis volontairement pour rendre toutes vos confessions sacrilèges : et quoi que vous puissiez faire, rien n'y pourra jamais suppléer. Faites tant de pénitences extérieures que vous voudrez, jeûnez tant qu'il vous plaira, donnez, si vous voulez, tous vos biens aux pauvres, pleurez vos péchés jusqu'à la fin du monde, le péché que vous n'avez pas voulu déclarer ne vous sera jamais pardonné, si vous ne prenez une ferme résolution de vous en confesser, et de réparer au plus tôt votre faute par une confession générale. Tout ce que je vous dis est certain, et tous les théologiens en demeurent d'accord.

Je ne puis passer au second chef des nullités des confessions que je ne déplore le malheur de ceux qui n'osent dire à l'oreille d'un prêtre, sujet aux mêmes infirmités qu'eux, ce qu'ils ont bien osé commettre devant Dieu et contre Dieu. « Que si vous avez de la honte, dit saint Bernard, et si vous ne pouvez vous résoudre de dire en secret à un seul homme, pécheur comme vous, ce péché que vous cachez il y a si longtemps, que ferez-vous au jour du jugement, lorsque les assises générales de tout l'univers se tiendront ? car pour lors tout ce qu'il y a de plus caché en votre cœur et que vous n'avez jamais voulu découvrir, sera su et connu de tout le monde. »

Le second chef de la nullité des confessions se prend encore de la contrition, qui est comme l'âme du sacrement de pénitence, et qui en est la partie la plus nécessaire. Examinez avec attention si vous ne vous êtes point quelquefois approché du tribunal de la pénitence sans avoir la douleur et le regret des péchés que vous aviez commis ; si la douleur que vous en avez conçue a été suffisante, c'est-à-dire, intérieure, surnaturelle, souveraine et universelle, de telle sorte qu'il n'y ait pas eu un seul de tous vos péchés, au moins mortels, que vous n'ayez détesté de tout votre cœur, ne conservant aucune attache ni affection secrète pour aucun, en ayant aussi plus de regret que de tous les autres maux de cette vie. Il faut encore que cette douleur ait été excitée par un motif surnaturel et non pas seulement par un motif naturel ; par exemple à cause de la honte que l'on a reçue de la part des hommes, ou bien pour quelque perte que l'on a faite, etc., car sans cela vos confessions ont été nulles.

Le troisième chef des défauts essentiels

des confessions se prend du ferme propos. Combien de confessions nulles par le défaut de cette seule condition ? La plupart des pécheurs viennent à confesse, et cependant ils n'ont aucune véritable résolution de s'amender de leurs péchés, n'ayant pas une volonté absolue de quitter ou de fuir en toute rencontre les occasions prochaines qui les y ont portés, comme la compagnie des libertins, le jeu, les cabarets, etc., n'ayant point aussi dessein de restituer le bien ou l'honneur du prochain qu'on lui a ôté : ceux encore qui, ayant quelque attache secrète pour quelque créature, qui les portait à offenser Dieu mortellement, n'ont pas eu la volonté de s'en séparer entièrement, se flattant vainement sur une simple velléité imaginaire, qui n'a été suivie d'aucun effet, se persuadant qu'ils ne peuvent pas s'abstenir de telles et telles fautes ; ceux encore qui reçoivent l'absolution, n'ayant pas dessein d'accomplir la pénitence médicinale qui leur a été enjointe pour les retirer de leurs péchés, ce qui marque évidemment qu'ils n'avaient pas une volonté sincère de quitter le péché dont ils se sont confessés. Ce qui devrait encore jeter un pécheur dans une vive appréhension de ne s'être pas bien confessé, est le défaut d'amendement, qui est une marque probable de n'avoir pas eu la vraie douleur et le ferme propos de changer de vie, quoiqu'on se soit imaginé les avoir, ou du moins une marque d'une pénitence douteuse, parce que la vraie pénitence est un arbre qui porte toujours pour son fruit inséparable l'amendement de vie. Où il n'y a point d'amendement, dit Tertullien, la pénitence est vaine et inutile.

Un autre chef d'où procèdent encore les manquements que l'on commet en la réception du sacrement de pénitence, se prend de la troisième partie, qui est la satisfaction. Le premier est de s'en approcher, n'ayant pas la volonté de satisfaire à Dieu pour ses péchés, ni d'accomplir la pénitence qui a été imposée pour cet effet ; le second, lorsqu'on n'est pas en disposition de restituer l'honneur ou le bien que l'on a ôté injustement, et qu'on le peut faire.

Voilà les défauts essentiels qui ont coutume de se rencontrer dans les confessions de la part du pénitent ; voyons maintenant ceux qui peuvent venir de la part du confesseur. Premièrement, l'impuissance et le manquement de pouvoir, qui arrive lorsqu'un prêtre auquel on se confesse n'est pas approuvé de l'évêque diocésain, lorsque son pouvoir est expiré, ou qu'il entend les confessions dans un lieu où il n'a aucune juridiction, quand il absout des cas réservés sans en avoir la permission, lorsqu'un confesseur est si ignorant qu'il ne sait pas même les choses essentielles, comme sont la forme de l'absolution.

Faites maintenant une sérieuse réflexion sur tous ces défauts, il n'y va pas moins que de votre salut ; car s'ils sont essentiels, n'y en eût-il qu'un seul, je vous puis dire hardiment qu'elles sont nulles et sacrilèges. En vérité,

mes frères, pourriez-vous bien répondre, après ce que je viens de vous dire, de n'être point tombés dans quelqu'un de ces défauts en votre vie passée? Ne cherchez point à vous excuser maintenant; il s'agit de les avouer simplement et humblement, pour vous justifier. Parcourez tous les temps de votre vie, il est difficile qu'il ne s'y rencontre quelqu'un de ces défauts. Si cela est, le seul remède pour les réparer, est de faire sans retarder davantage une confession générale.

Si l'Ecriture nous avertit de n'être point sans crainte de l'offense même qui nous a été remise : *De propitiato peccato noli esse sine metu* (Eccl., V, 5), quel sujet n'y a-t-il pas d'appréhender de n'avoir pas apporté toutes les dispositions nécessaires au sacrement de pénitence? Mais je veux qu'elle ne vous soit pas absolument nécessaire, elle vous sera toujours très-utile et très-avantageuse, c'est mon second point.

L'utilité et les grands avantages que l'on reçoit de la confession générale me paraissent principalement en trois choses.

La première, qu'elle est un moyen excellent et fort propre pour obtenir le pardon de toutes les fautes de sa vie, car, pour avoir la rémission de ses péchés, il faut que la tache soit effacée et que la peine en soit remise. La confession générale procure tous ces avantages, parce qu'elle fait entrer le pénitent dans la connaissance de toutes les fautes de sa vie; elle lui en découvre le nombre, les circonstances et la malice; et cette connaissance, cet examen et cette exacte discussion de sa vie, qu'il reconnaît s'être presque toute passée dans le péché, le dispose à la douleur, lui fait tomber les larmes des yeux; et c'est ce qui efface les souillures de ses crimes. Non-seulement elle lui sert pour la rémission de la culpé, mais aussi pour la peine qu'il devrait porter, ou en cette vie ou en purgatoire; parce que la confusion qui lui revient de cette confession générale qu'il accepte volontiers, et non par nécessité, dans la déclaration qu'il fait de tous ses péchés, sans exception d'aucun au moins mortel, est une partie de la satisfaction et de la pénitence dont il est redevable à la justice divine, et qu'il aurait portée en cette vie ou en l'autre. Si la petite confusion que l'on a dans les confessions ordinaires tient lieu d'une partie de la satisfaction, à plus forte raison de celle qui souffre le pénitent par la déclaration sincère de tous les péchés de sa vie. D'où s'ensuit que le meilleur moyen pour obtenir l'entière rémission de ses fautes, tant à l'égard de la culpé qu'à l'égard de la peine, c'est la confession générale.

Un autre avantage de la confession générale, c'est qu'elle n'est pas seulement très-utile pour la rémission entière de nos péchés, mais aussi elle est un puissant moyen pour s'en garantir à l'avenir, et pour commencer une nouvelle vie; parce que, par la confession générale, l'on acquiert une connaissance parfaite de la conscience, l'on reconnaît quelles sont les maladies et les infirmités spirituelles de son âme, l'on

en découvre les sources et les racines, ce qui fait que bien plus aisément l'on peut les éviter et y remédier. De plus en s'accusant l'on attire une grâce particulière pour cela, puisque les théologiens demeurent d'accord que le sacrement de pénitence n'est pas seulement institué pour effacer le péché, mais aussi pour donner la grâce de n'y plus retomber. S'il en est ainsi de toutes les confessions ordinaires, à plus forte raison des confessions générales; et ce que je vous prie de vouloir bien remarquer, est que, comme dans les confessions particulières on reçoit des grâces pour éviter les péchés dont on s'est accusé, par la confession générale l'on en reçoit de la bonté divine pour éviter toutes sortes de péchés dont l'on s'est confessé; et si, ayant la connaissance de toutes ses différentes maladies et infirmités, l'on n'en connaissait pas les remèdes les plus propres pour les guérir, le médecin sage et expérimenté qu'on aurait choisi, et qui en a une connaissance parfaite par l'ouverture entière qu'on en aura faite, saura ordonner les remèdes les plus convenables pour procurer à ses pénitents une santé parfaite et les préserver de rechute; parce que, connaissant tout le fond de leur cœur, leurs inclinations, leurs habitudes, leurs plus fortes tentations, en un mot toutes leurs plus grandes maladies, il saura bien aussi leur choisir les remèdes qui leur seront les plus propres, et leur donner les avis les plus importants pour les conserver en la vie de la grâce.

Un autre avantage que l'on reçoit encore des confessions générales, et qui seul devrait suffire pour vous en persuader fortement la pratique, c'est qu'elle vous servira beaucoup pour vous faire jouir d'une paix solide et d'un véritable repos pendant le cours de votre vie, étouffant par ce moyen tous les remords de votre conscience, levant tous les scrupules, peines et angoisses qui vous tourmentaient nuit et jour, et qui s'augmenteraient beaucoup au moment terrible de votre mort. En un mot, elle vous sera d'une grande utilité pour vous donner une certaine assurance, autant qu'on la peut avoir en cette vie, que, s'il en était le dernier jour, il serait le premier de votre bonheur éternel. O Dieu! quelle joie et quelle plus grande consolation pour un pécheur? l'on ne peut pas en avoir ici-bas une plus grande.

Cependant voilà les fruits ordinaires de la confession générale, parce que tout ce qui vous peut séparer de Dieu, c'est le péché mortel, qui est la cause de tous les maux du temps et de l'éternité; qui est la cause, dis-je, du trouble, de l'inquiétude et des reproches de votre conscience, etc.; et ce qui augmente ces peines intérieures, c'est la crainte de n'avoir pas obtenu le pardon de vos péchés dans l'appréhension que vous avez, avec raison, de n'avoir point apporté les dispositions qui étaient absolument nécessaires, ou du moins la crainte que quelque défaut ne se soit glissé, soit

de votre part, soit de la part de votre confesseur en toutes vos confessions particulières. Toutes ces difficultés sont entièrement levées par la confession générale, parce qu'elle est comme la quittance générale de tous vos péchés et de toutes vos dettes passées, sans que Dieu vous en recherche jamais davantage dans son jugement, parce qu'il ne juge pas deux fois sur une même chose : *non judicat bis in idipsum*. (Job, XXXIII, 14.) S'il s'était trouvé par malheur dans vos confessions particulières quelque défaut, ce qui n'arrive que trop souvent, et ce qui est la cause de la damnation d'une infinité de personnes, la confession générale que vous ferez en sera le supplément. N'avez-vous jamais vu un homme malade de quelque abcès qui lui cause beaucoup de douleur, et qui l'empêche de pouvoir prendre aucun repos ni jour ni nuit ? Si tout d'un coup cet abcès vient à crever, et que toute sa douleur s'apaise et se dissipe, quel soulagement et quelle joie à ce pauvre malade ! Un fermier, si vous voulez, qui se trouve beaucoup embarrassé par un compte considérable de plusieurs années avec son maître qui le menace de la prison, si cet homme réfléchissant sur ce qu'il peut faire, trouve enfin quelque excellent moyen qui lui a été suggéré par quelqu'un de ses amis, pour terminer bientôt ce compte avec son maître, en tirant par ce moyen un acquit général de toutes les sommes qui lui pouvaient être dues, et que son maître, en étant pleinement satisfait et content, le remette en liberté et le laisse aller en paix ; quelle joie pour ce débiteur de voir que son maître est content de sa conduite, et le tient quitte de tout ce qu'il avait eu en manquement !

Voilà un faible crayon de la joie et de la consolation intérieure que possède celui qui a tiré un acquit général du Souverain de tous les rois par la confession générale qu'il a faite de ses péchés avec les dispositions requises ; le Sauveur du monde lui a dit comme à ce paralytique de l'Evangile : *Ayez confiance en moi, mon fils*, ou bien, *Allez en paix, vos péchés vous sont remis*. (Matth., IX, 2.) Cet homme en cet heureux état jouit d'une si profonde paix, que rien ne la peut altérer. Parlez-lui de la mort dont il ne pouvait autrefois entendre parler sans frayeur, maintenant il ne la craint plus ; parlez-lui de la rigueur des jugements de Dieu, il espère qu'il lui sera favorable ; représentez-lui les brasiers ardents de l'enfer, qui ne s'éteignent jamais, il est en assurance, sachant qu'il n'a plus à craindre les rigueurs de la justice divine après avoir obtenu l'absolution générale de tous ses péchés, jointe à la ferme résolution de n'y plus retomber avec le secours de la grâce qu'il espère de la divine bonté.

Concluons tout ce discours, et disons qu'il faut demeurer d'accord, par tout ce que je viens de vous dire, que la confession générale est nécessaire absolument pour plusieurs raisons ; et c'est ce qui fait

bien voir clairement combien les missions sont nécessaires et avantageuses : car si les confessions générales ne sont pas nécessaires absolument à tout le monde, il faut demeurer d'accord, par tout ce que je viens de vous dire, qu'elles sont très-utiles et très-avantageuses à toutes sortes de personnes, puisqu'elles leur procurent non-seulement la rémission entière de la peine et de la coulpe du péché, mais qu'elles sont encore un excellent moyen pour les empêcher d'y retomber ; et qu'enfin elles leur procurent le repos de la conscience, la paix et la joie intérieure, qui, audire de l'Apôtre, *surpasse tout sentiment*, et que l'on ne peut pas vous bien expliquer : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum*. (Philipp., IV, 7.) Comparez maintenant cet heureux et paisible état avec celui de votre vie passée : combien de peines et d'embarras de conscience vous ont tant de fois troublé et inquiété, appréhendant avec quelque raison que vos péchés ne vous fussent pas encore pardonnés, et cette crainte s'augmentait encore au moindre accident qui vous arrivait ; ce qui vous jetait dans une profonde tristesse, qui paraissait même quelquefois jusque sur votre visage, et vous empêchait aussi le repos de la nuit, vous éveillant quelquefois en sursaut par la crainte qui vous saisissait, envisageant l'incertitude du temps de votre mort, et la sévérité du jugement de Dieu. Le remède le plus efficace et le plus aisé pour vous garantir le reste de vos jours de toutes ces gênes et embarras de conscience, c'est la confession générale nécessaire à plusieurs, utile à tout le monde ; c'est ce moyen excellent qui lèvera bientôt toutes vos difficultés, et qui dissipera aussi toutes vos peines : quelle joie et quel repos, quelle assurance et quelle paix après que vous aurez apporté toute la diligence que vous devez pour faire une confession qui renferme tous les péchés de votre vie !

Demandez à Dieu par son aimable Fils, avant que de sortir de cette église, la grâce nécessaire pour vous en bien acquitter ; servez-vous encore des intercessions des saints auxquels vous avez une plus particulière dévotion, mais spécialement de ceux qui, étant tombés pendant leur vie dans de grands péchés, comme le Roi-Prophète, l'apôtre saint Pierre, la Madeleine, saint Augustin et plusieurs autres, vous sont proposés comme de grands modèles de pénitence, et comme de puissants intercesseurs pour vous obtenir la grâce et l'esprit de la pénitence pour bien faire cette confession. Quoi qu'il vous en coûte, et quelque peine que vous y puissiez avoir, et quand même vous ne croiriez pas qu'elle vous fût nécessaire, ne vous en rapportez pas, je vous prie, à vous-même dans une affaire de cette importance ; consultez-en votre confesseur, de crainte, ou que votre aveuglement ne vous trompe en votre propre cause, ou bien qu'il n'y ait de votre part quelque présomption, vous imaginant n'avoir pas besoin d'un moyen si avanta-

geux, et même si nécessaire, et dont les plus grands serviteurs de Dieu se sont servis et se servent encore tous les jours; craignez aussi que ce ne soit un mépris de la grâce, ne voulant pas faire cette confession générale, qui, quand elle ne vous serait pas absolument nécessaire, ne laisserait pas toujours de vous être d'une grande utilité. Vous avez à présent une occasion favorable, et peut-être même l'inspiration qui vous presse de surmonter tous les empêchements qui s'y opposent de quelque part que ce puisse être; résistez donc courageusement aux difficultés qui vous pourraient empêcher ou retarder de faire cette confession générale; et surtout n'écoutez point les pensées de honte, de crainte, ou les difficultés que vous y pourriez avoir, rejetez-les généreusement, pensant au danger où vous vous exposez en voulant éviter un peu de peine et une légère confusion, d'en souffrir une générale et publique à la face de toute la terre au jugement dernier, et dans l'enfer des tourments éternels, avec un remords sensible qui ne cessera de vous reprocher l'occasion favorable que vous avez négligée de vous racheter de tous ces maux. L'important avis que j'ai à vous donner avant que de finir, est de faire présentement ce que vous voudriez avoir fait étant au lit de la mort, en ce terrible moment décisif de votre bonheur ou malheur éternel, et je ne doute point que sans délibérer davantage vous ne preniez le parti de faire au plus-tôt votre confession générale, qui sera pour vous en cette vie une source de grâces et la cause de votre bonheur éternel, que je vous souhaite.

DISCOURS XI.

SUR LES AVANTAGES QUE REÇOIVENT LES PÉNITENTS QUAND ON LEUR DIFFÈRE L'ABOLITION EN CERTAINS CAS.

Quorum remisieritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt. (Joan., XX, 25.)

Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux auxquels vous les retiendrez, ils leur seront retenus.

Saint Jérôme, écrivant à Héliodore, lui dit que le respect qu'il a pour les prêtres est si grand, qu'il a un soin particulier de connaître par ses paroles les sentiments de son cœur, et de ne jamais rien dire qui puisse y être contraire. Il serait à souhaiter que tout le monde en usât de la sorte : Quelle apparence, dit ce très-savant docteur de l'Eglise, de mépriser ceux qui, succédant aux fonctions et aux pouvoirs des apôtres, produisent tous les jours sur nos autels par leurs divines paroles le sacré corps du Fils de Dieu ? Comment est-ce que j'oserais offenser ceux qui sont nos pères, nous ayant engendrés en Jésus-

Christ par le baptême, et auxquels Dieu a fait l'honneur de leur confier les clefs du royaume des cieux, et qui, par le pouvoir incomparable de remettre ou de retenir les péchés, préviennent en quelque manière le grand jour de son jugement (236) ? C'est de ce pouvoir admirable, accordé aux prêtres de la loi nouvelle par Notre-Seigneur Jésus-Christ, que j'ai dessein de vous parler, après que nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit par Celle qui est toute belle et sans aucune tache, lui disant tous ensemble prosternés à genoux : *Ave, Maria.*

Il faut demeurer d'accord que le pouvoir qui a été accordé aux prêtres de la loi nouvelle, est plus considérable que celui des anges; car, comme dit saint Chrysostome, Dieu n'a pas voulu faire cette grâce à ces esprits bienheureux, que de pouvoir remettre les crimes et les offenses commises contre sa divine majesté, et il ne leur a jamais été dit, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit aux apôtres : *Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* (Matth., XVI, 19.) Ce pouvoir est si universel qu'il s'étend indifféremment sur tout le monde; les princes et les rois, aussi bien que leurs sujets, n'en sont pas exempts; et même ce pouvoir incomparable va jusqu'à ce point que, ne pouvant être contenu par les bornes du monde, et par les limites de la terre, il va en quelque façon jusque dans le ciel et dans les enfers, puisqu'il en ferme et qu'il en ouvre les portes, et que les clefs lui en sont remises entre les mains. Mais il faut aussi demeurer d'accord que ce pouvoir et ce privilège extraordinaire demandent, de ceux qui en sont revêtus, des qualités éminentes pour bien exercer ce divin ministère; car ce n'est pas assez au ministre du sacrement de pénitence d'avoir la science, la charité et la prudence pour l'administrer dignement et utilement, il faut encore qu'il ait la liberté de l'esprit dont parle saint Paul, lorsqu'il dit : *Où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté* (237).

Cette liberté d'esprit si nécessaire demande premièrement que le ministre de ce sacrement n'ait aucune autre vue ni prétention que celle de la gloire de Dieu, le salut et la sanctification des pénitents que Dieu lui envoie. Cette généreuse liberté demande aussi qu'il puisse agir avec son pénitent avec une sainte hardiesse, lui déclarant toutes les vérités qu'il juge à propos de lui dire pour son salut, soit pour les restitutions qu'il est obligé de faire, soit aussi pour les occasions du péché dans lesquelles il se trouve engagé, ou bien pour des péchés d'habitude où il croupit depuis plusieurs années : car le malheur de la plus grande partie des pénitents ne vient que de ce qu'ils choisissent

(236) Absit ut de his quidquam sinistram loquar, qui apostolico gradui succedentes, Christi corpus sacro ore conficiunt, per quos et nos Christiani sumus : qui claves regni coelorum habentes, quodam-

modo ante diem judicii judicant. (S. Hieron., lib. II, epist. 6 ad Heliod.)

(237) « Ubi spiritus Domini, ibi libertas. » (I Cor., VIII.)

d'ordinaire pour confesseurs des personnes qui n'osent leur rien dire, surtout lorsqu'il faudrait leur refuser, ou au moins leur différer pour quelque temps l'absolution. Ceci vous surprend, mon cher auditeur, ces vérités ne vous étant pas connues, quoique très-importantes pour votre salut, et c'est pourquoi je m'y veux arrêter, vous faisant connaître l'étroite obligation que tous les ministres du sacrement de pénitence ont de refuser quelquefois, ou au moins de différer pour quelque temps, l'absolution à quelques-uns de leurs pénitents; ce sera le sujet de ce discours.

Entre toutes les raisons qui engagent les ministres de ce sacrement à en user de la sorte, j'en trouve trois principales : la première se prend de la part de Dieu; la seconde, de la part du ministre de ce sacrement; et la dernière, de la part du pénitent. Trois ou quatre circonstances nous marquent combien les intérêts de Dieu se trouvent blessés dans les absolutions précipitées : premièrement, la grandeur de l'offense commise contre Dieu n'est pas suffisamment reconnue; secondement, le pénitent qui a reçu cette absolution, ne pense plus à apaiser Dieu par des pratiques de pénitence; et enfin on profane la sainteté du sacrement de pénitence, qui est néanmoins le prix du sang d'un Dieu.

L'expérience journalière ne nous fait-elle pas voir que la trop grande facilité que l'on a à pardonner l'injure que l'on a reçue, donne plus de hardiesse à retomber dans la même faute que l'on avait commise? N'est-il pas vrai aussi que nous jugeons qu'une offense est fort légère, quoiqu'elle soit considérable, lorsqu'il nous est facile d'en obtenir le pardon? Il en est de même d'un pécheur auquel l'on accorde en toute rencontre, et pour quelque crime que ce puisse être, le pardon de ses fautes autant de fois qu'il s'en accuse, et en quelque engagement qu'il puisse être. Vous ne pouvez pas disconvenir que ce pécheur, pour qui on a cette lâche condescendance, ne dise hardiment au sortir du tribunal de la pénitence : Eh bien ! il est vrai que j'avais commis beaucoup de crimes : mais après tout que m'est-il arrivé de fâcheux (238), puisque j'en ai reçu l'absolution si facilement ? j'en ai été quitte pour quelques prières, que l'on m'a ordonnées pour pénitence, et aussitôt sans différer davantage l'on m'a absous. Mais au contraire, en différant ou refusant en certains rencontres l'absolution, la souveraine majesté de Dieu offensée par des péchés énormes est reconnue, l'injustice et la grièveté du péché paraissent davantage. C'est pour lors que le pécheur connaît par expérience la grandeur de ses offenses, et la faute qu'il a commise de s'être ainsi séparé de Dieu, pour s'attacher à une chétive créature, se disant à soi-même ce que disait autrefois le prophète

Jérémie au peuple d'Israël, le voulant obliger de retourner à Dieu : *Apprenez et voyez quel mal c'est d'avoir délaissé votre Seigneur et votre Dieu* (239).

Est-il rien de plus juste, qu'un pécheur, qui a offensé Dieu par un abandon à tous les plaisirs déréglés que sa passion lui a inspirés, satisfasse à la justice divine par les pleurs et les larmes, et par la soustraction de tous ses plaisirs? C'est ce qui nous est enseigné par les Pères et docteurs de l'Eglise qui veulent même que, non-seulement les pécheurs vraiment pénitents s'abstiennent des plaisirs illicites qui ont fait leurs crimes, mais aussi qu'ils s'abstiennent de ceux qui sont licites. Demandez à saint Grégoire le Grand ce que c'est que de faire pénitence des péchés que l'on a commis, et il vous dira qu'un véritable pénitent ne doit pas seulement s'abstenir des plaisirs criminels, mais aussi de ceux qui sont permis à ceux qui n'ont commis que des fautes légères (240). Tout confesseur qui ne suit pas ces règles choque les intérêts de Dieu. Vous avez offensé quelqu'un, l'on vous ordonne de lui faire satisfaction, vous n'en faites rien, et néanmoins vous voulez, dites-vous, vous réconcilier avec lui : qui est le médiateur qui voudra l'entreprendre, s'il veut bien s'acquitter de son office, et ne pas choquer la personne offensée, faute de prendre comme il doit ses intérêts en main ? Qui sont les médiateurs de Dieu avec les hommes ? ne sont-ce pas les ministres du sacrement de pénitence ? Ceux qui sont instruits de leurs obligations et de la grandeur et importance de leur ministère, prennent en main en ce divin tribunal les intérêts de Dieu, disant au pécheur quel qu'il puisse être : Vous avez osé offenser la majesté divine, qu'avez-vous fait pour réparer cette injure ? vous êtes retombé avec la même facilité dans les péchés dont vous vous êtes confessé plusieurs fois ; quel effort avez-vous fait pour vous en préserver ? Avez-vous mis en pratique les promesses que vous aviez faites de vous corriger ? avez-vous accompli ce qui vous avait été prescrit par votre confesseur, pour ne pas retomber dans vos mêmes péchés ? Sans cela je ne puis entreprendre votre réconciliation, et pour parler le langage de l'Apôtre, sans abuser du pouvoir que le Seigneur m'a donné pour édifier et non pas pour détruire. (II Cor., XIII, 10.) A Dieu ne plaise que je me comporte en cette fonction toute divine comme ces lâches ministres ignorants, intéressés ou complaisants qui prodiguent le précieux sang de Jésus-Christ, en donnant des absolutions précipitées et sans aucun discernement ! et, après ces absolutions vides de grâces et qui n'ont que l'apparence, ces faux pénitents ne se mettent plus en peine d'apaiser la colère de Dieu, ni de quitter les occasions qui les ont tant de fois fait re-

(238) « Peccavi, et quid mihi accidit triste ? » (Eccli., V, 4.)

(239) « Scito et vide, quia malum et amarum est

relinquisse te Dominum Deum tuum. » (Jer., II, 19.)

(240) Vere poenitens non tantum ab illicitis se abstrahit, sed etiam ab licitis. (S. GREGOR.)

tomber dans leurs péchés, ni de se faire aucune violence pour sortir de leurs mauvaises habitudes; et, bien loin de se mettre en devoir de satisfaire à la justice divine pour leurs péchés, ils s'abandonnent plus que jamais aux mêmes dérèglements qui ont été la cause de leurs fréquentes rechutes.

Une autre raison, qui nous marque encore combien Dieu est intéressé dans ce délai de l'absolution, se prend de la sainteté du sacrement de la pénitence, qui sans cela est très-souvent profané, et ensuite les mystères les plus sacrés de la religion; en voici la raison : c'est parce que ce sacrement ne doit être conféré qu'à ceux en qui on voit des marques d'une vraie contrition, ce que souvent l'on ne peut bien discerner que par ce délai, parce que la contrition véritable ne se connaît pas bien par les paroles, les protestations, ni même par les larmes des pénitents, qui peuvent être souvent des signes équivoques; mais bien par les effets, qui ne sont autre que le changement de vie et la véritable conversion du cœur. C'est le sentiment de saint Grégoire, qui dit que la marque de la vraie confession ne consiste pas dans les paroles, mais bien dans l'affliction effective de la pénitence (241), et il ajoute ensuite les paroles de saint Jean-Baptiste qui demande des fruits et des effets, et non pas des paroles. Il est donc vrai que la sincère pénitence ne se connaît pas par les feuilles qui sont les paroles, mais par les fruits qui en sont les effets. (*Matth.*, XVI, 7.)

Cette vérité nous est encore enseignée par le saint concile de Trente (242), qui dit que le bon propos de quitter le péché se connaît par le commencement d'une vie nouvelle. Si cela est, quelle précaution ne doit-on pas prendre pour ne pas profaner la sainteté de ce sacrement? n'est-il pas nécessaire en ces rencontres d'user de quelque délai, pour donner le temps à son pénitent de mettre en usage les remèdes que son confesseur lui aura prescrits pour ne pas retomber toujours dans ces mêmes péchés, et pour s'exercer aussi en des œuvres de pénitence, afin d'être mieux disposé à recevoir l'absolution? Mais, si les intérêts de Dieu obligent les ministres d'en user de la sorte, les devoirs de leurs charges ne les y engagent pas moins.

Le confesseur porte trois qualités à l'égard du pénitent, qui toutes l'obligent à différer ou refuser quelquefois l'absolution. La première est la qualité de juge; car c'est dans le tribunal de la pénitence qu'il prononce, ou qu'il diffère, l'arrêt d'absolution; or un juge ne doit porter jugement qu'après avoir été bien instruit de l'affaire dont il s'agit; et, s'il le faisait, il ne s'acquitterait pas comme il doit de sa charge, et il serait tenu de satisfaire à tous les dommages qui suivraient de sa sentence injuste. Si donc un juge prend du temps pour voir s'il

doit absoudre ou condamner dans les cas difficiles et qui demandent quelque examen; pourquoi est-ce qu'un juge qui doit porter une sentence si considérable ne prendrait pas aussi quelque délai? En second lieu, il est encore médecin. Un habile et sage médecin n'ordonne pas d'abord à son malade, quand les maladies sont fâcheuses et difficiles à guérir, les remèdes dont il doit se servir; mais il prend du temps pour examiner à loisir l'état de son malade et la qualité du mal qui l'accable, afin de guérir plus sûrement et lui procurer une pleine santé, et non la mort. Il en est de même des médecins spirituels de nos âmes: s'ils ne se comportent avec toute la prudence possible, et même s'ils ne prennent quelquefois du temps pour bien examiner l'état du pénitent, la qualité de sa maladie, et les remèdes qui lui sont convenables, ils lui pourront procurer le même malheur. La troisième qualité du confesseur est qu'il est le père de son pénitent, qu'il veut engendrer en Notre-Seigneur Jésus Christ par la grâce du sacrement. L'amour qu'un père a pour son enfant fait que souvent il est obligé de faire des choses, auxquelles il sent beaucoup de répugnance, et quelquefois il se voit contraint malgré lui de prendre la verge en main pour châtier son enfant qu'il aime tendrement. Mais tous ses soins et tous ses châtiments ne sont que des effets et des marques de son grand amour pour cet enfant, étant persuadé que cette conduite, quoique rude et sévère, lui est nécessaire. C'est ainsi qu'en doit user le confesseur en qualité de père: quelque tendresse qu'il ait pour ses enfants, il faut néanmoins qu'il use quelquefois d'une conduite dure et sévère envers eux pour les empêcher de retomber toujours dans leurs mêmes désordres; en user autrement, c'est les tuer par un amour excessif. Mais enfin ce qui doit obliger le ministre de ce sacrement à différer ou refuser quelquefois l'absolution, c'est qu'il est établi le dispensateur des mystères de Jésus-Christ (*I Cor.*, IV, 1): or saint Paul nous déclare que tout dispensateur doit être fidèle à bien distribuer les trésors des grâces qui lui ont été confiées, et que, s'il en fait un mauvais usage en les conférant à ceux qui en sont indignes, on lui en demandera un compte très-rigoureux au moment terrible de sa mort.

Ces sortes de ministres du sacrement de pénitence, dit saint Grégoire le Grand, se font un grand tort en se chargeant ainsi imprudemment des péchés d'autrui, et de tant d'absolutions qu'ils donnent si facilement. Samuel ne veut pas se charger, dit ce grand docteur, d'un seul péché de Saül qui l'en priait et lui disait : *J'ai péché, mais portez, je vous prie, mon péché* (243): cependant il lui refuse, et rejette sa prière. Ce prophète dont la force, c'est-à-dire la sainteté, était si grande, ne veut pas néanmoins se

(241) *Signum veræ confessionis, non est in oris confessione, sed in afflictione pœnitentiæ.* (S. GREG., l. VI, in *Reg.*, cap. XV.)

(242) *Sessio 14, cap. 4.*

(243) *Peccavi, sed nunc porta, quæso, peccatum meum.* (*I Reg.*, V, 25.)

charger d'un seul péché, pour apprendre aux confesseurs, dit ce Père, avec quelle crainte ils doivent entreprendre ce redoutable ministère (244). Samuel, enfin, dont la sainteté était si grande que Dieu l'avait choisi pour le gouvernement spirituel de tout le peuple d'Israël, et l'en avait aussi établi le juge; quoiqu'il ne s'agit que d'un seul péché, et qui encore avait été commis par un roi choisi de Dieu, et élu par son ordre exprès, ne veut pas néanmoins condescendre à la prière d'un souverain qui le sollicitait puissamment. Ainsi un confesseur, bien instruit dans les règles de l'Eglise, ne doit jamais se laisser fléchir aux prières ni aux raisons frivoles qui lui sont souvent alléguées par ses pénitents pour extorquer de lui l'absolution, leur représentant que, s'ils ne sont point sensibles aux intérêts de Dieu et de leurs confesseurs, au moins ils le doivent être à ceux de leur propre salut, leur faisant voir que ce délai d'absolution leur est avantageux, et même absolument nécessaire : c'est ce qui fera la dernière partie de ce discours.

Le premier avantage est que par ce délai les pénitents connaissent davantage la malice et la grièveté de leurs péchés, qui est, comme vous savez, un des moyens les plus efficaces pour inspirer à un pécheur des sentiments d'horreur pour ses crimes. Un autre fruit ou avantage que le pénitent retire encore de cette conduite, c'est qu'il se précautionne, et qu'il prend des moyens pour n'y plus retomber à l'avenir. Pendant tout le temps que nous pleurons nos péchés, dit saint Ambroise, nous nous empêchons de les commettre à l'avenir; et en condamnant nos crimes avec notre confesseur, qui commence à les punir par ce retardement d'absolution, nous apprenons à vivre dans l'innocence (245). C'est encore pendant ce temps précieux qu'un pécheur pénitent travaille à détruire autant qu'il lui est possible les habitudes criminelles qu'il a contractées par la pratique des vertus qui leur sont contraires; c'est pour cette raison que saint Augustin, dans un de ses traités sur saint Jean, approuve fort le délai de l'absolution, afin que la coutume formée par les actes du péché cède à la force et à la sainte et douce violence de la pénitence (246).

Mais non-seulement ce délai est toujours très-avantageux, mais aussi souvent très-nécessaire, parce qu'il est certain que, sans ce retardement, la plupart des confessions seraient nulles, manque de douleur ou de bon propos, et ainsi autant de sacrilèges; et si l'on communie, ce sont autant de communions indignes; et par un étrange malheur, et qui devrait être pleuré, si l'on pou-

vait, avec des larmes de sang, où l'on devrait trouver la vie, l'on n'y trouve par sa seule faute que la mort, et au lieu d'y recevoir toutes sortes de grâces et de bénédictions, l'on y reçoit la malédiction. C'est pour cela que saint Cyprien exhorte les confesseurs à ne pas donner si facilement l'absolution aux pécheurs, de peur que ceux qui doivent être les pasteurs des ouailles de Jésus-Christ n'en soient les meurtriers (247); et le clergé de Rome, écrivant sur ce sujet au même saint Cyprien, assure que de donner avec précipitation l'absolution aux pécheurs, c'est les tuer (248). Si cette cruauté ne regardait que la vie du corps, ce mal serait plus tolérable; mais elle regarde la vie de l'âme et la vie de la grâce; car ces sortes de pécheurs auxquels l'on accorde si facilement l'absolution qu'ils demandent, se confessent d'ordinaire sans y apporter les dispositions nécessaires, et roulent ainsi toute leur vie dans leurs péchés, ne faisant aucun effort pour quitter les occasions; parce qu'ils ne se servent d'aucun moyen pour se corriger, ni d'aucun remède pour éviter la rechute dans leurs mêmes péchés, et ainsi le mal dure toujours, et s'augmente jusqu'à la mort, se confessant toujours, et ne se corrigeant jamais. Mais, au contraire, combien de conversions et de véritables changements de vie voyons-nous de ce délai d'absolution! Je veux bien même vous en prendre à témoin. N'est-il pas vrai que, lorsque l'on vous a quelquefois différé l'absolution, vous donnant quelques moyens et quelques remèdes pour détruire cette mauvaise coutume, ou que l'on vous a ordonné de quitter cette occasion, vous avez changé de vie, et n'êtes plus retombé dans ce péché d'habitude, où vous aviez croupi si longtemps? En vérité dites-moi, quelle est la cause de cet admirable changement, et vous serez obligé de me dire que c'est la difficulté que vous avez trouvée à recevoir l'absolution. Et afin que vous soyez plus instruits des rencontres où un sage confesseur doit différer ou refuser l'absolution, je vous rapporterai ce que saint Charles en a laissé par écrit dans les avis qu'il a dressés pour les confesseurs de son diocèse.

Il en marque cinq principaux. Le premier, lorsque le pénitent ignore les principaux mystères de la foi; le second, lorsque le pénitent a fait quelque tort au prochain ou en son bien ou en son honneur, et ne veut pas le réparer, ou en tout ou en partie, selon son pouvoir; le troisième, lorsqu'il est dans quelque inimitié, et ne veut pas se réconcilier avec son ennemi; le quatrième, quand il est dans quelque occasion prochaine d'impureté, ayant chez soi ou en sa dis-

(244) *Ecce fortis propheta refugit suscipere onus regis peccati, ut sacerdos Ecclesiæ timeat, et peccatorum importabilem pondus subire pertimescat.* (S. GREGOR., *loc. cit.*)

(245) *Dum dolentiam amissa, admittenda excludimus et ut quædam de condemnatione culpe, disciplina immo, curæ.* (S. AUG.)

(246) *Ut violentiæ pœnitendi cedat consuetudo peccandi.* (S. AUGUST., *tract. 49 in Joan.*)

(247) *Ne qui omnium pastores esse debent laui fiant.* (S. CYPR., *epist. 11.*)

(248) *Hoc non est curare, sed si verum dicere volumus occidere.* (CONC. R. E., *epist. 51 ad Cyprianum.*)

position la personne avec laquelle il a un mauvais commerce, et ne la veut pas congédier; le cinquième, quand il est dans quelque habitude de quelque péché mortel, par exemple, d'impureté, d'ivrognerie, de blasphème, et ne tient compte de s'en corriger. Ce saint archevêque, si éclairé dans la discipline de l'Eglise, défend très-expressement à tous les confesseurs de son diocèse de donner l'absolution à toutes ces personnes, et les avertit de la différer jusqu'à ce qu'il paraisse quelque changement de vie : qui fait autrement se sert, pour contribuer à la damnation des hommes, d'un pouvoir que Dieu ne lui a donné que pour leur sanctification, et le malheureux qu'il est, en perdant les autres, il se précipite lui-même dans les flammes de l'enfer. Que vous êtes aveuglés, pauvres pécheurs, de vouloir extorquer par force une absolution, qui fait le comble de votre malheur, et qui attire sur la tête de celui qui vous la donne la malédiction de Dieu ! N'êtes-vous pas bien cruels à vous-mêmes et à l'égard de votre confesseur ? Ne voyez-vous pas, dit saint Ambroise, que la facilité à vous absoudre est une amorce au péché (249), une tentation, une nouvelle occasion de rechute dans tous les mêmes crimes dont vous vous êtes confessés, en ayant reçu si facilement l'absolution ? C'est pourquoi, mes frères, lorsque, vous présentant au tribunal de la pénitence, le ministre ne trouve pas que vous soyez bien disposés pour recevoir l'absolution, soumettez vous à sa conduite, servez-vous des préservatifs qu'il vous donnera, pour ne plus retomber dans vos mêmes péchés. Je désire de tout mon cœur que tous mes auditeurs ne soient jamais du nombre de ceux auxquels le ministre de ce sacrement se trouve obligé de refuser ou de différer l'absolution ; mais, au contraire, que n'étant pas dans ces mauvaises habitudes ou occasions prochaines du péché ou quelques autres empêchements, ils puissent s'approcher de ce sacrement avec toutes les dispositions qui sont nécessaires pour obtenir le pardon de leurs fautes, afin qu'étant réconciliés avec Dieu, et en état de grâce, ils soient aussi en état de jouir de la gloire que je vous souhaite.

DISCOURS XII.

SUR LA CONTRITION.

Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.
(*Psal.*, L, 19.)

Vous ne mépriserez point un cœur contrit et humilié.

Si vous aimiez, Seigneur, les sacrifices, dit David, je vous en offrirais ; mais je sais que les holocaustes, qui sont néanmoins les plus considérables d'entre les sacrifices, ne

vous sont pas agréables (*Psal.* L, 18), l'esprit affligé est le sacrifice que vous demandez, et que vous préférez aux autres : car *vous ne mépriserez point un cœur contrit et humilié*, ce sacrifice vous est toujours agréable. Sur quoi saint Augustin s'adressant aux pécheurs, leur dit : Ne cherchez point hors de vous des victimes pour immoler à la souveraine majesté, vous portez en vous-mêmes de quoi lui sacrifier, puisque, selon le sentiment de cet illustre pénitent, le plus excellent de tous les sacrifices que vous lui puissiez présenter, est celui d'un cœur contrit et humilié (250). Pour parler d'une matière si importante et si nécessaire, et qui dépend si particulièrement des mouvements et de la grâce du Saint-Esprit, adressons-nous à lui avec des sentiments de confiance et d'humilité : demandons-lui qu'en même temps que nous parlerons de la contrition, nos cœurs soient pleins des sentiments de douleur et de regret pour obtenir le pardon de nos fautes. Pour l'obtenir plus efficacement, interposons l'intercession de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave*.

La contrition est la principale partie du sacrement de la pénitence (251), parce qu'elle est la cause des deux autres : car une âme véritablement pénétrée de douleur se porte volontiers à confesser son crime, et à y satisfaire. Elle est aussi la plus nécessaire, parce qu'elle seule peut suppléer au défaut des autres, quand quelque circonstance les rend impossibles ; au lieu que les autres ne sauraient suppléer à celle-ci. Elle a été, dit le concile de Trente, de tout temps nécessaire pour obtenir le pardon de ses péchés (252) ; avec cette différence néanmoins que, dans la loi de nature ou de Moïse, la contrition parfaite était absolument nécessaire ; mais dans la loi de grâce, encore bien que tous les pénitents la doivent souhaiter et rechercher, elle n'est pas toutefois nécessaire avec le sacrement, mais l'attrition suffit. Ce qui est cause de cette différence, c'est l'institution du sacrement de pénitence, faite en la loi de grâce par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

De tout temps la pénitence, comme vertu, a été en pratique ; mais la pénitence, comme sacrement, l'a été seulement depuis que la loi de grâce a été établie. Prenant ce mot de contrition en général, et pour la contrition parfaite ou imparfaite, que nous appelons ordinairement *attrition*, pour la distinguer de la *contrition*, je dis qu'elle est tellement nécessaire, et l'on ne saurait assez le dire, pour recevoir comme il faut le sacrement de pénitence, qu'elle en est comme l'âme.

Dans une nécessité, ni la confession, ni l'actuelle satisfaction, qui sont les deux autres parties de ce sacrement, ne sont

(249) *Facilitas veniæ incentivum tridit delinquenti.* (S. AMBROS., in *Psal.* CXVIII.)

(250) *Noli extrinsecus pecus quod macies inquirere, habes in te quod occidas, sacrificium Deo spiritus contribulatus.* (S. AUGUST., in illum locum.)

(251) *Contritio, quæ primum locum inter dictos poenitentis actus habet.* (CONCIL. TRID., sess. 14, cap. 4.)

(252) *Fuit quovis tempore ad impetrandam veniam peccatorum, hic contritionis motus necessarius.* (Sess. 14, cap. 4.)

absolument nécessaires : pourvu que la contrition parfaite se rencontre avec la volonté de se confesser, et de satisfaire à la première occasion, et d'abord que nous le pourrons. Mais pour la contrition, il est impossible, il l'a toujours été et il le sera toujours, d'obtenir sans elle, soit qu'elle soit parfaite, soit qu'elle soit imparfaite, le pardon de ses fautes : la raison est que, comme le péché s'est commis par l'agrément et le plaisir de la volonté, dans la jouissance d'un plaisir défendu, Dieu n'a point voulu qu'il pût être remis sans douleur et sans déplaisir. Le péché est enfanté par le plaisir, et il est détruit par le déplaisir ; et il est d'une telle nécessité, que cela ne se peut autrement, étant impossible que le péché soit remis sans pénitence.

Il est donc de la dernière importance de faire tout son possible pour avoir la contrition ; et il est aussi de la dernière nécessité de savoir les moyens de la pouvoir obtenir, et les conditions qui la doivent accompagner : c'est de quoi j'ai à vous entretenir.

La contrition, généralement prise, est une douleur d'avoir offensé Dieu, avec un ferme propos de n'y retourner jamais (253). Or cette douleur, pour être légitime, doit avoir cinq conditions toutes également nécessaires, de sorte que, si une seule manque, notre contrition est fausse, et partant notre pénitence inutile.

La première condition que doit avoir notre contrition pour être véritable, est que la douleur que nous avons d'avoir offensé Dieu soit une douleur intérieure qui parte du cœur et de l'esprit. Selon cette règle, il ne suffit pas de dire du bout des lèvres, qu'on est bien marri d'avoir offensé Dieu ; ce n'est pas encore assez de lire dans un livre quelque acte de contrition, et même de proférer des paroles qui expriment cet acte dont on fait la lecture ; mais il faut que nos paroles soient accompagnées du regret et de la douleur du cœur, et que les paroles n'en soient que l'expression et le fidèle témoignage ainsi que le concile de Trente nous l'enseigne, lorsqu'il dit que la contrition, *est animi dolor, une douleur de l'esprit*. Pourquoi est-ce que le concile de Trente dit que c'est *animi dolor, une douleur de l'esprit*, et non pas *cordis dolor, une douleur du cœur*, car c'est le cœur qui est le siège des passions ? C'est que, pour bien faire un acte de contrition, il faut que l'entendement et la volonté y concourent. Notre entendement, éclairé des lumières de la foi, envisage un motif surnaturel ; par exemple, l'injure qui est faite par le péché à la divine et adorable majesté : et reconnaissant cette injure comme la foi nous la représente, notre volonté éclairée se porte à la haine et à la douleur du

péché qui a causé un tel outrage à la divine majesté ; et puis par ce mot, *Animus*, il entend l'une et l'autre faculté de l'homme.

Lorsque Dieu, dans les saintes Ecritures, nous déclare le moyen de nous convertir à lui, et d'obtenir le pardon de nos péchés, il nous marque toujours que cela se doit faire par la conversion du cœur, ayant de la haine pour ce que l'on a aimé, et de l'amour pour ce que l'on a eu en haine : il ne demande point nos paroles, ni les autres témoignages extérieurs, s'ils ne servent à exprimer notre douleur. *Déchirez vos cœurs*, dit le prophète Joel, *et non pas vos vêtements* (254-255). Au contraire, le prophète Jérémie nous enseigne que la pénitence est nulle, lorsqu'elle n'est point accompagnée de la conversion de tout le cœur, et seulement du bout des lèvres, et par de belles paroles, feignant d'avoir beaucoup de douleur : *Non est reversa ad me pravaricatrix in toto cordesuo, sed in mendacio*. (Jer., III, 7.) Ce qui se doit entendre de tous les pécheurs qui témoignent au dehors par des paroles, et même par des larmes trompeuses, avoir quelque douleur, et cependant elle ne vient point du cœur, mais seulement des lèvres, ce qui ne suffit point : et la raison est que, pour se réconcilier avec quelqu'un, il est du moins nécessaire que celui qui a offensé ait une vraie et sincère douleur de sa faute, et de l'injure qu'il a faite à la personne offensée ; autrement elle ne lui pardonnerait pas, si elle pouvait découvrir que toutes ses paroles, qui témoignent en apparence avoir quelque regret, ne sont que des paroles feintes et dissimulées, que c'est seulement du bout des lèvres, et non du cœur. De même Dieu, qui connaît le fond des cœurs, et ce qui est le plus caché en nos âmes, ne veut point se réconcilier ni pardonner à son ennemi, qui ne lui témoigne sa douleur que par des paroles, et dont le cœur cependant est toujours le même.

Secondement, le remède doit être appliqué à la source du mal, pour le guérir efficacement. Or la source de nos péchés, c'est le cœur (256) : si bien que les actions extérieures de pénitence, comme jeûnes et autres mortifications, prières, larmes, battements de poitrine, qui ne procèdent pas de la douleur intérieure de notre âme, non-seulement sont inutiles, mais quelquefois préjudiciables au salut : parce que l'on s'appuie et l'on se confie dans ces marques extérieures de pénitence, qui sont trompeuses et ne profitent de rien pour la rémission des péchés : *Il y en a*, dit le Saint-Esprit, *qui s'humilient malicieusement, dont le fond du cœur est plein de tromperie* (257). C'est pourquoi Notre-Seigneur condamne si souvent les actions extérieures de pénitence des scribes

(253) *Contritio est animi dolor, ac detestatio de peccato commisso cum proposito non peccandi de cetero*. (CONCIL. TRID., sess. 14, cap. 4.)

(254-255) « Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra. — Convertimini ad me in toto corde vestro, » (Joel. II, 12, 13.)

(256) « De corde exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria, fornicationes, furta, » etc. (Matth., XV, 19.)

(257) « Est qui nequitur se humiliat, et interiora ejus plena sunt dolo. » (Eccli., XIX, 25.)

et des pharisiens, les appelant *des hypocrites et des sépulchres blanchis, qui par le dehors paraissent fort blancs et fort agréables aux hommes, mais qui sont au dedans remplis d'ossements de morts, et de toutes sortes d'ordures* (Matth., XXIII, 27); parce que, nonobstant leur extérieur mortifié et pénitent, ils avaient le cœur plein de péché.

La seconde condition de la vraie pénitence, est qu'elle soit surnaturelle; c'est-à-dire, qu'il faut que la douleur et le regret que nous avons de nos péchés soit conçu par un mouvement du Saint-Esprit, et par un motif surnaturel. Il faut que le Saint-Esprit nous inspire cette douleur, et qu'il fasse comme l'ange fit à saint Pierre dans la prison, qui l'ayant éveillé, lui dit: *Lève-toi promptement* (258); ou bien que Dieu dise comme au commencement du monde: *Que la lumière soit faite* (259) dans le cœur de ce pauvre pécheur.

Tout regret donc qui vient de la nature, ou bien qui est conçu par un motif naturel, n'est point suffisant. Une personne, par exemple, s'est rencontrée dans quelque démêlé, il a tué un homme; il en a beaucoup de regret, parce qu'ayant été pris il perdra la vie; ce regret ne lui sert de rien pour la rémission de son meurtre devant Dieu. Une fille de famille est tombée dans quelque faute, ce qui la couvre de honte et de confusion: d'abord qu'elle voit quelqu'un de ceux qui la connaissent, se voyant l'opprobre du voisinage, de ses amis, de ses parents, et de toute une ville, elle en a un extrême regret, elle ne cesse de verser des larmes et le jour et la nuit, à cause de la honte et de l'opprobre qui lui en revient, tout le monde la montre au doigt; mais ce n'est point pour l'injure qu'elle a faite à Dieu, ni à cause de l'offense qu'elle a commise; ainsi toutes ses larmes et tous ses gémissements ne lui servent de rien pour obtenir le pardon de sa faute.

Quand j'aurais été lavé, dit Job, dans l'eau de neige, votre lumière, Seigneur, me ferait paraître à moi-même tout couvert d'ordure (260). D'où vient, demandent les saints Pères, que Job ne parle point des eaux de rivière et de fontaine, mais seulement de l'eau qui vient de la neige? C'est que les eaux de rivière et de fontaine viennent de la terre et non pas du ciel. Il faut donc que ce soit la grâce, et non pas la nature qui en soit le principe. Et il faut encore que cette douleur soit conçue en vue de quelque motif surnaturel; ou pour le pur amour que nous portons à Dieu, auquel le péché que nous avons commis déplait, et cette douleur est nommée, *contrition parfaite*; ou bien en vue des tourments de l'enfer, ou de la perte du bonheur éternel, qui est notre souverain bien, auquel sont privés tous ceux qui offensent Dieu mortellement, et cette douleur est appelée, *attrition*, ou

contrition imparfaite: et voilà la différence de la contrition et de l'attrition. Il faut faire tous nos efforts, et apporter tous nos soins pour entrer dans les sentiments d'une contrition parfaite; mais, si elle nous manque, l'attrition avec le sacrement suffit.

Pour avoir l'une et l'autre, il faut se servir de ces deux principaux moyens. Le premier est la prière, pour obtenir de sa souveraine bonté la grâce de pouvoir faire des actes de la vraie contrition, et en faire souvent; prenant pour cela quelques paroles des psaumes pénitentiels de David. Sans le secours de la grâce, tous les actes que nous ferions seraient des actes naturels, et non pas surnaturels; ce qui ne nous servirait de rien. Il faut être soigneux de réitérer cette prière toutes les fois que nous voulons examiner notre conscience, et la faire avec le plus de ferveur, de confiance et d'humilité que nous pourrons. Le second moyen, c'est de faire une sérieuse attention sur quelque motif surnaturel, qui nous est enseigné par les lumières de la foi: il y en a particulièrement trois:

Le premier se prend des grands maux que le péché nous cause: la perte de la grâce et de l'amitié de Dieu nous rend les esclaves du démon, nous prive du paradis, et nous engage aux peines de l'enfer. Considérant avec attention tous ces maux les uns après les autres, et après cette sérieuse réflexion, il faut s'interroger soi-même: Eh bien! mon âme, tu crois qu'un seul péché mortel prive l'homme de la grâce de Dieu, de son amitié, etc.; et cependant tu as été assez malheureuse que de le commettre, non pas une fois, mais peut-être plusieurs; tu as vécu si longtemps en ce malheureux état. Ah! que j'en ai de regret! jamais je ne serai si ennemi de moi-même que d'y retomber; c'est la grâce que je demanderai à Dieu tous les jours par son aimable Fils.

Le second motif, plus parfait que le premier, se prend de la mort et passion du Fils de Dieu, et de tous les tourments qu'il a soufferts, pour satisfaire à la justice divine pour tous nos péchés. Pour nous exciter davantage à la contrition, il serait bon d'avoir un crucifix devant les yeux; et, jetant la vue sur toutes les parties du corps de Jésus-Christ, remarquer que *depuis la plante des pieds jusqu'au haut de la tête, il n'y a rien de sain en lui*; que *ce n'est partout, comme dit le prophète, que blessure, que contusion, et qu'une plaie enflammée, qui n'a point été bandée, à qui on n'a point apporté de remède, et qu'on n'a point adoucie avec l'huile*: ce sont les paroles de ce prophète. (Isa., I, 6.) Ensuite, animé de l'esprit et des sentiments de la foi, avouer comme nous l'apprend l'Ecriture, que le Fils de Dieu a bien voulu souffrir toutes ces peines et tous ces cruels tourments pour nos péchés;

(258) « Excitavit eum, dicens: Surge velociter. » (Act., XII, 7.)

(259) « Dixitque Deus, Fiat lux. » (Gen., I, 3.)

(260) « Si lotus fuero quasi aquis nivis... tamen sordibus intingens me. » (Job, IX, 30.)

que ce ne sont point les bourreaux qui lui ont donné la mort, mais nos crimes.

Il a été percé de plaies, dit le prophète, pour nos iniquités; il a été brisé pour nos crimes, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. (Isa., LIII, 5.) Envisageant donc ce triste spectacle, il faut lui dire prosterné au pied de sa croix, avec des sentiments de douleur et les larmes aux yeux, arrosant ses pieds de vos larmes, comme la Madeleine, et animé de son même esprit : Voici le meurtrier, ô mon aimable Sauveur, qui vous a mis à mort, qui vous a tiré tout le sang de vos veines, mais qui a son crime en horreur pour jamais.

Le troisième motif se prend de l'injure et du mépris qui est fait à Dieu par le péché. Pour cela il faut considérer la majesté de celui qui est offensé, la bassesse de celui qui offense; compter, si vous pouvez, les grâces et les bienfaits généraux et particuliers que vous avez reçus si souvent de cette infinie bonté, et toutes les obligations que vous lui avez; réfléchir en même temps sur ce qui a pu être la cause d'une telle ingratitude commise envers un Dieu si bon et un Père si aimable, qui vous avait comblé de toutes sortes de biens et de grâces; et ensuite, pesant toutes ces choses et les envisageant dans la lumière de la foi, vous animer dans la vue de toutes ces circonstances à des sentiments d'une parfaite contrition, disant le cœur pénétré de douleur : Grand Dieu, voici devant votre divine majesté le traître qui a bien osé se révolter contre vous, mais qui déteste sa trahison et sa perfidie pour jamais et de toute l'étendue de son âme.

La troisième condition est que cette douleur doit être universelle; de sorte qu'elle se répande sur tous vos péchés, au moins mortels, les ayant tous en horreur, et les détestant tous sans en réserver un seul. *Si le pécheur, dit Dieu par son prophète, fait pénitence de tous les péchés qu'il a commis, et qu'il garde tous mes commandements, il obtiendra le pardon de ses fautes, il vivra et ne mourra point. (Ezech., XVIII, 21.)*

Le Prophète-Royal, le modèle achevé d'un véritable pénitent, faisant paraître dans ses Psaumes les sentiments d'horreur qu'il a pour le péché, témoigne en plusieurs endroits que sa douleur est universelle. Par là vous entendez assez l'abus de ceux qui s'imaginent avoir fait une bonne confession s'ils ont conçu de la douleur d'une partie de leurs péchés, conservant néanmoins quelque reste de complaisance volontaire pour les autres, ou même pour un seul, auquel ils ont de l'attachement peut-être depuis plusieurs années, à un intime plaisir, à un désir de vengeance, à un trafic défendu et usuraire, à une restitution qu'ils ne veulent pas faire, quoiqu'ils y soient obligés (261). Toutes ces personnes n'ont pas la vraie douleur, n'étant pas universelle; parce qu'une vraie

douleur et détestation du péché doit s'étendre sur tous : la raison est que la charité nous doit unir avec Dieu, et la pénitence nous réconcilier avec lui. Or la complaisance volontaire à un seul péché, au moins mortel, nous en sépare, et empêche ainsi notre réconciliation avec lui.

Secondement, n'ayant point de douleur pour un certain péché auquel ils sont encore attachés, ils ne peuvent en obtenir la rémission, parce qu'aucun péché ne se remet sans douleur; n'ayant point reçu le pardon de ce péché, ils ne l'ont pas plus reçu de tous les autres, parce que l'un ne se remet pas sans l'autre, la grâce étant incompatible avec le péché.

L'on pourrait encore ajouter que le motif général de la douleur, c'est l'amour de Dieu : si nous n'avons pas de douleur pour un seul péché, nous n'en avons pas aussi pour les autres, puisque c'est la même raison qui nous porte à les haïr tous. Il n'est pas néanmoins nécessaire de faire des actes de contrition de chaque péché que nous avons commis, et dont nous nous confessons; mais il suffit que notre douleur s'étende sur tous, sans aucune exception, par un motif général.

La quatrième condition de la vraie contrition est qu'elle doit être souveraine : *Super omnia*, dit le concile de Trente. Cette douleur souveraine consiste dans une haine et détestation de tout péché mortel, et une généreuse disposition de se priver plutôt de toute sorte de biens, et de souffrir toute sorte de maux, comme ont fait nos martyrs, plutôt que de commettre un seul péché mortel. Car, tout de même que l'amour que nous devons à Dieu doit être souverain, c'est-à-dire, que nous le devons aimer de tout notre cœur, par-dessus toutes choses, *super omnia*, le préférant à tout autre amour; et que c'est en ce sens qu'il faut entendre ces paroles du Fils de Dieu : *Qui-conque aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi (Matth., X, 37)*; ainsi le péché lui étant contraire, nous le devons haïr souverainement, c'est-à-dire, par-dessus tous les maux que l'on peut souffrir, et être prêt à endurer toutes sortes de peines, à rompre avec toute sorte de créatures, plutôt que de commettre un seul péché mortel.

C'est encore en ce sens que le Sauveur du monde a dit : *Si quelqu'un ne hait pas son père ou sa mère, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. (Luc., XIV, 26.)* C'est par cette haine souveraine que vous pouvez reconnaître maintenant si vos confessions ont été bonnes; interrogez-vous vous-même. Lorsqu'ils agissait de pardonner de bon cœur à votre ennemi, n'avez-vous pas dit, que vous n'oublieriez jamais l'injure que vous en aviez reçue, ou le tort qu'il vous avait fait? Et lors même qu'on vous a pressé, vous représentant que si vous ne pardon-

(261) « Accedens Elias ad omnem populum ait : Esquequo claudicatis in duas partes? si Dominus

est Deus, sequimini cum; si autem Baal, sequimini illum. » (III Reg., XVIII, 21.)

nier, Dieu ne vous pardonnerait point, n'avez-vous pas dit : Ne me pressez pas davantage, cela m'est trop sensible, il y va de mon honneur ? Lorsque votre confesseur vous a obligé de quitter ce trafic usuraire, de rendre ce bien mal acquis, de ne plus commettre ces concussions en votre charge, de quitter un tel emploi, n'avez-vous pas allégué : Je ne pourrais pas subsister ni ma famille sans cet emploi ? Quand on vous a fait voir la conséquence qu'il y avait de renoncer à ce plaisir charnel, à cette amitié dangereuse, n'avez-vous pas dit : J'y ai trop de peine, je ne saurais m'y résoudre ? Tous ces discours font voir que, quoique l'on se confesse de ses péchés et que l'on témoigne en avoir du regret, ce ne sont néanmoins que de fausses pénitences, parce que la douleur du péché n'est pas souveraine.

Si cela est, comme l'on n'en peut pas douter, combien de confessions nulles et sacrilèges, qui doivent être réparées par une confession générale, par ce seul défaut que je viens de vous représenter ? Souvenez-vous donc, et n'oubliez jamais, qu'afin que votre contrition soit vraie, elle doit être intérieure, surnaturelle, universelle et souveraine.

L'on pourrait ajouter efficace, c'est-à-dire, accompagnée d'un ferme propos de n'y plus retourner ; mais nous en parlerons une autre fois, la matière étant trop importante pour n'en pas faire un de nos entretiens.

Il me reste avant que de finir ce discours, de vous conjurer que tous ensemble prosternés au pied des autels, adorant Notre-Seigneur Jésus-Christ au très-saint Sacrement, envisageant le crucifix que nous avons devant nos yeux, nous demandions à Dieu par son aimable Fils la grâce qui nous est nécessaire pour entrer dans les sentiments d'une parfaite contrition, disant le cœur outré de douleur, et les larmes aux yeux (mais, je vous prie, que nos paroles ne soient que l'expression des sentiments de nos cœurs) : Prosternés devant vous, mon aimable Sauveur, les yeux baignés de larmes, les genoux en terre, le cœur pénétré de douleur, les mains levées au ciel, nous vous demandons, avec le plus de douleur qu'il nous est possible, pardon de tous les péchés de notre vie, parce qu'ils vous déplaisent, et qu'ils vous ont fait cruellement mourir. Quel sujet nous avez-vous jamais donné pour vous traiter de la sorte ? Ne sommes-nous pas bien cruels et bien ingrats d'avoir offensé ce Dieu de bonté, qui nous a comblés de biens, et qui ne cesse point de ver-

ser ses bénédictions sur nous (262) ? Miséricorde, mon aimable Sauveur, nous détestons nos crimes, et nous protestons, moyennant votre grâce, de n'y retourner jamais, et de nous en confesser au plus tôt. Ainsi soit-il.

DISCOURS XIII.

SUR LA SATISFACTION.

*Pœnitentiam agite. (Matth., III, 2.)
Faites pénitence.*

D'abord que l'on parle aux chrétiens de faire pénitence, et de satisfaire à Dieu par des exercices de pénitence proportionnés à la multitude et à la gravité de leurs péchés, ils ne manquent jamais de dire, particulièrement les libertins et les plus grands pécheurs, que Notre-Seigneur a satisfait pour nous. Il est vrai, et j'avoue avec eux que cet aimable Sauveur a rendu pour nous à son Père des satisfactions infinies, mais ce n'a pas été pour nous décharger entièrement de l'obligation que nous avons de satisfaire pour nos péchés à la divine justice ; mais, premièrement, pour donner le prix et la valeur à nos souffrances, qui autrement ne seraient ni méritoires d'aucune grâce, ni satisfactives pour le moindre de nos péchés. C'est le sang de Jésus-Christ, dit saint Cyprien, qui donne le mérite à nos pénitences et qui les rend satisfactives.

Secondement pour nous donner la force et la vertu de souffrir autant qu'il faut pour satisfaire de notre part suffisamment pour nos péchés, connaissant notre faiblesse et notre impuissance à endurer du mal, si nous ne sommes aidés par sa grâce et soutenus par sa vertu (263). Troisièmement pour nous donner l'exemple et le courage de souffrir comme il a fait (264) : et cela est si vrai, qu'il n'a promis sa gloire qu'à condition de joindre nos souffrances aux siennes (265).

Ce qui m'oblige de vous faire voir combien il nous est nécessaire et même avantageux de faire avec ferveur et amour les peines satisfactives qui vous sont imposées au tribunal de la pénitence ; ce sera la première partie de ce discours : et dans la seconde vous apprendrez les différentes manières de pouvoir satisfaire en cette vie pour vos péchés. Demandons auparavant au Saint-Esprit les lumières et les grâces qui nous sont nécessaires, par l'intercession de la très-sainte Vierge, lui disant : Ave, Maria.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'apporter ici plusieurs passages de l'Ecriture sainte pour établir cette première vé-

(262) *In sæcularibus judiciis quantumlibet post acceptam sententiam lamentaris et lugeas, non tamen effugies flendo supplicium. Hic vero si toto corde ingemueris ad Deum, solvisti repente sententiam veniamque consecutus es. (S. CHRYSOST., hom. 6.)*

(263) « Si mihi, et hæredes, etc., hæredes quidem

Dei, coheredes autem Christi ; si tamen compatimur, ut et conglorificemur. » (Rom., VIII, 17.)

(264) « Sicut socii passionum estis, sic eritis et consolationis. » (II Cor., I, 7.)

(265) « Si sustinabimus, et conregnabimus. » (II Tim., II, 12.)

rité; il suffit de vous dire que l'Ecriture ne parle presque jamais de conversion, de pénitence, et de la manière de la faire, qu'elle ne parle en même temps de jeûnes, de pleurs, de cendre, de prière et d'aumônes : *Convertissez-vous à moi de tout votre cœur*, dit Dieu par son prophète, *dans les jeûnes, dans les larmes et dans les gémissements : convertissez-vous à moi, non de bouche et en apparence, mais sérieusement et du fond du cœur. Ne déchirez pas seulement*, dit Dieu encore par ce même prophète, *vos vêtements*, comme vous avez accoutumé de faire quand il vous arrive quelque chose d'affligeant; *mais déchirez vos cœurs*, en rompant les chaînes des passions, qui sont les racines de vos péchés, *et convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et lent à punir* (Joel, II, 12, 13), et qu'il se repent du mal qu'il nous voulait faire, quand nous nous repentons de celui que nous avons fait, prenant ses intérêts contre nous-mêmes par les pénitences et les satisfactions que nous nous imposons.

L'Ecriture sainte exprime ordinairement ces œuvres satisfactoires par la *cendre*, le *sac*, les *jeûnes*, les *larmes*, les *gémissements* : c'est ce que voulait dire le grand prédicateur de la pénitence saint Jean, par ces paroles : *Faites de dignes fruits de pénitence* (266); c'est-à-dire, de véritables œuvres de pénitence. Notre-Seigneur ne trouvant point de fruit en un figuier, mais seulement des feuilles, lui donna sa malédiction, en telle sorte qu'il ne porta jamais de fruit. Voici comme le rapporte l'évangéliste et apôtre saint Matthieu : *Le Fils de Dieu voyant un figuier sur le chemin, il s'en approcha; mais n'y trouvant que des feuilles, il lui dit : Qu'il ne naisse aucun fruit de toi : et aussitôt le figuier sécha.* (Matth., XXI, 19.) Saint Grégoire le Grand, se servant de la même comparaison, et l'expliquant, dit que Notre-Seigneur en a usé de la sorte pour nous apprendre qu'il n'agréa pas nos confessions représentées par les feuilles, si elles ne sont suivies des fruits de la satisfaction (267).

Nous n'avons aucun exemple dans l'Ecriture sainte, qui nous fasse voir que tous ceux qui ont été véritablement pénitents et qui ont obtenu la rémission de leurs péchés, se soient contents d'en avoir eu de la douleur, de s'en être confessés, et d'avoir fait résolution de n'y plus retourner; mais vous verrez que tous ces véritables pénitents s'en sont tous affligés et punis par des œuvres pénibles et humiliantes, quel-

ques-uns même pendant tout le cours de leur vie : voyez la pénitence des Ninivites, lisez celle de David, d'une Madeleine, d'un saint Pierre.

Les conciles, les saints Pères et les docteurs de l'Eglise ont remarqué cette différence entre la rémission des péchés qui se fait par le baptême, et celle qui se fait par la pénitence : que la première s'accorde sans peine, mais la seconde avec beaucoup de larmes et de travaux (268). Saint Jean Damascène appelle la pénitence un baptême de larmes (269) : saint Pacien dit que la grâce est donnée par le baptême comme le fruit de la seule passion de Notre-Seigneur; mais qu'elle est donnée par la pénitence comme étant en partie la récompense des peines et des larmes des pénitents (270). Le saint concile de Trente appelle la pénitence un baptême laborieux (271) : il l'appelle baptême, parce que, si elle est véritable, elle remet tous les péchés; laborieux, à cause des peines et des larmes qui la doivent accompagner. La raison de ceci est que Dieu dans le sacrement de pénitence exerce également sa justice et sa miséricorde; comme miséricordieux, il pardonne les péchés, quant à l'injure qu'il en a reçue, et décharge le pécheur de l'obligation qu'il avait de souffrir une peine éternelle pour ses péchés; mais comme juste, il veut que le pécheur souffre quelque peine temporelle, pour expier en quelque manière le plaisir qu'il a pris par les péchés qu'il a commis, et l'empêcher par ce moyen d'y retomber si aisément.

Nous voyons ceci en la personne du Prophète-Royal, auquel Nathan dit : *Le Seigneur vous a pardonné votre péché* (II Reg., XII, 13) : voilà comme le péché lui est remis quant à la coulpe et à la peine éternelle, et comme Dieu exerce sa miséricorde envers lui, et à l'égard de tous les autres pécheurs : *mais néanmoins*, poursuit-il ce même prophète, *parce que vous avez été cause que les ennemis du Seigneur ont blasphémé contre lui, assurez-vous que le fils qui vous est né va perdre la vie* (Ibid., 14) ; voilà aussi la peine temporelle à laquelle il est condamné ; et non content de cela, il s'impose lui-même des pénitences très-rigoureuses, *mangeant la cendre comme le pain, et mêlant ses larmes avec son breuvage.* (Psal. CI, 10.) *Je me suis lassé à force de gémir*, dit ce roi pénitent, *je laverai toutes les nuits mon lit de mes pleurs, je l'arroserai de mes larmes* (Psal. VI, 7), rendant, par ces exercices continuels de pénitence, des hommages aussi continuels à la justice

(266) « Facite fructus dignos pœnitentiæ. » (Luc., II, 8.)

(267) Dominus arborem foliis decoram maledixit, quia confessionis ornatum non recipit sine fructu afflictionis. (S. GREG., in hunc locum.)

(268) Neque enim vulnerato sufficit ad salutem tantummodo spicula de corpore evellere, sed etiam remedia adhibere vulneribus. Delictis diffuebas? jejuniis et aquæ potu utrumque compensa; vidisti impudicis alienum decorum oculis? femi-

nam jam omnino non videas. (S. CURYS., hom. 10.)

(269) Baptismus lacrymarum. (S. JOAN. DAM.)

(270) Baptismus est sacramentum Dominiæ passionis, pœnitentiæ vero meritum continentis; illud omnes adipisci possunt, quia gratiæ Dei donum est, et gratuita donatio, labor vero iste paucorum est, qui post casum resurgunt, qui post vulnera convalescunt. (S. PACIANUS.)

(271) Laboriosus baptismus.

divine, pour réparer l'injure qu'il a faite à la souveraine majesté.

Mais je veux que cette obligation de satisfaire à Dieu par nos pénitences ne soit pas si nécessaire, quoique vous voyiez par les passages de l'Ecriture et les sentiments des Pères et docteurs de l'Eglise tout le contraire. Les grands avantages que nous en retirons nous y doivent fortement engager, et nous porter à faire tout notre possible pour ne nous en dispenser jamais ; car, si vous faites un peu d'attention sur les grands biens que vous pouvez vous procurer par ces exercices de pénitence, vous remarquerez facilement que ce n'est pas seulement un effet de la justice divine, mais plutôt des effets de sa bonté.

Le concile de Trente en rapporte deux ou trois très-considérables, qui vous feront voir les raisons pour lesquelles le Fils de Dieu a ordonné que nous fissions pénitence pour nos péchés ; c'est afin que par là nous connaissions la grande différence qu'il y a entre les péchés que l'on peut avoir commis avant le baptême, et ceux qui se commettent après l'avoir reçu, parce que ces péchés sont accompagnés d'une plus grande malice, d'une plus grande ingratitude et d'un plus grand mépris ; et ainsi il est bien juste et raisonnable que le remède soit autre. Et pour nous faire connaître en quelque manière l'énormité et la malice de nos péchés après le baptême, le Fils de Dieu a voulu qu'ils fussent accompagnés de pénitence, pour punir notre perfidie, notre infidélité et notre ingratitude (272.)

Le second fruit que nous en recevons, est que non-seulement elles nous découvrent la malice et l'énormité du péché, mais qu'elles nous servent aussi de frein et de bride pour empêcher que nous n'y retombions. Nous voyons tous les jours que l'impunité des crimes est la cause qu'on les commet facilement, et que tout au contraire le grand moyen de les empêcher, c'est la peine et le châtement. Dieu qui désire notre salut ardemment, et qui veut pour cela nous préserver de l'enfer, se sert, comme un bon père, de toutes sortes de moyens pour nous retirer du vice. Or le meilleur moyen et le plus efficace, c'est le châtement : *Nous sommes corrigés par le Seigneur*, dit saint Paul, *afin que nous ne soyons pas condamnés éternellement avec le monde* (273). Car *qui est l'enfant*, dit le même apôtre, *que le père ne châtie point ? Tout châtement, lorsque l'on le reçoit, ne semble pas apporter de la joie, mais de la*

tristesse ; toutefois il produit en ceux qui s'y soumettent, et l'endurent avec patience, l'agréable fruit de la justice (274). C'était le grand moyen dont se servait l'Eglise primitive, pour empêcher ses enfants de retomber si facilement dans toutes sortes de péchés.

L'on peut encore ajouter que ces sortes de pénitences sont non-seulement les remèdes du péché, mais encore qu'ils en détruisent en nous les racines, qui n'étant pas arrachées repoussent bientôt ; mais le péché étant détruit jusqu'à la racine, comme sont les mauvaises habitudes, qui se détruisent entièrement par les actes des vertus contraires, pour lors l'on peut dire que la racine est ôtée : ce qui se fait par les exercices de la pénitence.

Le troisième avantage que nous remportons, c'est que par les pratiques de la pénitence nous gagnons, s'il faut ainsi dire, le cœur de Dieu, et satisfaisons aussi pour toutes les peines temporelles que nous devrions souffrir ou en cette vie, ou en purgatoire (275). Ce seul et dernier avantage que nous tirons de nos satisfactions devrait nous obliger à nous rendre fidèles à ces saintes pratiques. Ecoutez là-dessus les sentiments de saint Augustin : La plupart des chrétiens méprisent les peines du purgatoire, sachant qu'elles ne sont pas éternelles ; mais pour moi, dit ce Père, j'en ai une si vive appréhension et une telle crainte, que je demande à Dieu avec instance qu'il me fasse souffrir en cette vie toutes sortes de peines, me purifiant par là, et me rendant tel qu'à l'heure de ma mort je n'aie pas besoin d'être purifié par ces flammes (276).

Or un des meilleurs moyens dont vous puissiez vous servir pour vous exempter des peines du purgatoire, dont la moindre surpasse toutes celles de cette vie (277-278), c'est de vous rendre fidèles aux pratiques de la pénitence, surtout à celles qui vous sont imposées au sacrement, et qui vous sont ordonnées par le ministre de Jésus-Christ, pour satisfaire pour vos péchés à la justice divine. La sainte Eglise a reconnu trois manières principales de satisfaire à Dieu pour nos péchés, et c'est le sujet de la seconde partie de cet entretien.

La première manière de satisfaire à Dieu, dit le saint concile de Trente, est de s'imposer soi-même toutes sortes de peines et de les souffrir volontiers et de son propre choix, entrant dans les intérêts de Dieu et de sa divine justice contre soi-

(272) Si quis dixerit pro peccatis quoad poenam temporalem, minime Deo per Christi merita satisfieri poenis ab eo inflictis, et patienter toleratis, vel a sacerdote injunctis, sed neque sponte susceptis ut jeuniis, orationibus, elemosynis, vel aliis etiam pietatis operibus, atque ideo optimam poenitentiam esse tantum novam vitam, anathema sit. (CONCIL. TRID., sess. 14, cap. 3.)

(273) « A Domino corripimur, ut non cum hoc mundo damnemur. » (I Cor., XI, 32.)

(274) « Quis filius, quem non corripit pater ? » (Hebr., XII, 7, 11.)

(275) In quantum poenae vestrae non pepercistis, in tantum vobis Deus parcat. (S. PAGIANUS.)

(276) In hac vita purges me, et talem me reddas cui jam emendatorio igne opus non sit.

(277-278) Ille igitur purgatorii durior erit quam quidquid in hoc seculo poenarum, aut sentiri, aut videri, aut cogitari potest. (S. AUGUST., in Psalm. XXXII.) Uiam transitorum ignem omni tribulatione

même (278). Il est difficile de pouvoir bien vous exposer toutes ces sortes de pénitences ; car, à proportion que l'esprit de pénitence anime un cœur qui désire de se convertir, il lui inspire de nouveaux moyens pour crucifier cette chair maudite, dont il s'est servi comme d'instrument pour offenser son Créateur ; l'on doit néanmoins prendre garde de ne rien faire de sa tête ; ni qui soit contraire et opposé à ses obligations et à ses forces, comme si un infirme voulait jeûner, une femme mariée voulait faire des pèlerinages : c'est pourquoi il est à propos de suivre l'avis d'un sage confesseur.

La seconde manière de satisfaire à Dieu est de souffrir en esprit de pénitence les afflictions temporelles qu'il lui plaît de nous envoyer en cette vie, ces sortes de pénitences étant d'autant plus agréables à Dieu, qu'elles sont moins volontaires, comme sont la pauvreté, les maladies, les procès, et toutes sortes de tribulations intérieures et extérieures. David s'offrait à Dieu non-seulement pour souffrir volontiers les peines et les châtimens que Dieu lui avait envoyés, mais il s'offrait encore à la justice divine pour en souffrir davantage : *Je suis préparé, dit ce roi pénitent, aux châtimens qu'il vous plaira de m'envoyer, et ma douleur est toujours devant mes yeux* (279). L'exemple de Tobie est admirable sur ce sujet, et doit bien confondre les pécheurs, qui, bien loin de mener une vie pénitente toute leur vie, ont de la peine à accepter celles qu'en leur impose. Tobie, quoique d'ailleurs si saint et si parfait, au dire même de l'Ecriture sainte, reçoit néanmoins avec esprit de pénitence son aveuglement, et toutes les autres afflictions que Dieu lui envoie, et à toute sa nation, disant : *Seigneur, vous êtes juste, et tous vos jugemens sont équitables* (280).

Un peu de réflexion sur votre conduite : en usez-vous de la sorte lorsqu'il vous arrive quelque affliction, un procès, une maladie, quelque perte ? n'est-il pas vrai que, bien loin d'entrer dans les sentimens de ce saint homme, vous vous emportez dans des sentimens de colère, qui vous portent aux murmures, aux juremens et autres imprécations ? Pour réparer ces fautes et profiter désormais de ces afflictions qui sont inséparables de la vie présente, recevez-les en esprit de pénitence, et dites avec Tobie : *Justus es, Domine, et omnia judicia tua justa sunt.*

La troisième manière de satisfaire à Dieu, et qui est celle particulièrement dont nous parlons, c'est celle qui nous est ordonnée par le prêtre au tribunal de la pénitence ; la considérant comme une juste peine

portée par le juge établi de Jésus-Christ pour le châtiment dû à nos péchés. Elle se réduit, selon les paroles de l'Ecriture sainte, à ces trois chefs, le jeûne, l'aumône et la prière, pour opposer la peine et le remède aux trois principales sources de nos péchés, qui sont, au dire de l'apôtre et évangéliste saint Jean, l'avarice, la sensualité et la superbe. (I Joan., VI, 16.) Or cette dernière manière de satisfaire est la plus excellente et la plus efficace de toutes les autres, parce qu'elle tire sa vertu du sacrement dont elle fait partie ; si bien qu'elle agit, non-seulement par rapport à la disposition du pénitent, mais aussi par la force et la vertu du sacrement.

En second lieu, elle a le mérite de l'obéissance que l'on rend à l'Eglise en la personne de l'un de ses ministres, et en troisième lieu, elle est beaucoup plus assurée, pour nous décharger de l'obligation que nous avons de faire des pénitences qui soient proportionnées à nos péchés, puisque le prêtre en est le juge ; si bien qu'ayant choisi un confesseur que nous croyons vertueux et capable, nous avons sujet d'être en paix et en repos, encore que nos pénitences ne nous semblassent pas aussi rigoureuses que la grièveté et la multitude de nos péchés le demanderaient, et selon les règles que l'Eglise exige ; car, si en ce cas il y avait de l'abus et de l'injustice, il en serait le seul coupable, et en devrait porter le châtiment ; elle est encore plus agréable et aussi plus satisfactoire, parce qu'il y a moins de votre choix, et que ce n'est point par votre propre volonté que vous l'avez entreprise, ce qui diminue souvent le mérite de nos meilleures actions, comme le Fils de Dieu le témoigne souvent, particulièrement lorsqu'il parle de la conduite des Pharisiens dans leurs meilleures actions, et qu'ils croyaient les plus agréables à Dieu.

Dans tout ce que je viens de vous dire de la nécessité et utilité de vos satisfactions ou pénitences, reconnaissez de bonne foi qu'elles sont plutôt un effet de la miséricorde divine envers vous, que de sa justice ; c'est un bon Père plein d'amour et de tendresse pour ses enfans, lequel se sert de toutes sortes de moyens pour les préserver et les garantir des peines éternelles ; il veut qu'ils souffrent quelque chose en cette vie, pour ne plus souffrir en l'autre (281). Reconnaissez donc cette divine bonté, entrez dans les desseins d'un si bon Père, et, vous rendant fidèles à les suivre et à les pratiquer, après avoir appris les différentes manières de satisfaire à la justice divine pour vos péchés, prenez la résolution de faire désormais toutes les pénitences qui vous seront imposées

præsentî existimo intolerabiliorem ; ideo non solum in furore æternæ damnationis opto non argui, sed etiam in ira transeuntis timeo correptionis purgari. (S. GREG., in Psal. XVII.)

(279) « Ego in flagella paratus sum, et dolor meus

in conspectu meo semper. » (Psal. XXXVII, 18.)

(280) « Justus es, Domine, et omnia judicia tua justa sunt. » (Tob., III, 2.)

(281) « A Domino corripimur, ut non cum hoc mundo damnemur. » (I Cor., XI, 32.)

au tribunal de la pénitence, non-seulement avec fidélité, amour et reconnaissance, mais aussi dans un esprit de pénitence (282) ; par ce moyen vous satisferez à vos péchés passés, vous vous établirez de plus en plus en la grâce, qui sera suivie de la gloire que je vous souhaite.

DISCOURS XIV.

SUR LA FUITE DES OCCASIONS.

*Qui amat periculum, in illo peribit. (Eccli., III, 27.)
Celui qui aime le péril y périra.*

J'avoue franchement ma faiblesse, dit saint Jérôme, je déclare librement que je ne veux point affronter mes ennemis, ni en rechercher la rencontre, dans l'espérance de remporter sur eux quelque insigne victoire. Je craindrais qu'après plusieurs combats, et même quelques victoires, je ne fusse vaincu. Si je fuis l'épée de mon ennemi, dit ce même Père (dont toute la vie a été une pénitence continuelle et très-austère), j'en évite bien assurément le coup; mais si j'en viens au combat, il faut nécessairement ou que je sois victorieux de mon ennemi, ou que j'en sois honteusement vaincu. Quelle nécessité y a-t-il que j'abandonne le certain, pour suivre ce qui est incertain? L'issue de ce combat est trop périlleuse, et la victoire trop incertaine, pour m'y exposer (283). Fuyons donc les ennemis de notre salut, envieux du bonheur que nous espérons, à l'exemple de ce grand jénitent et de ce très-savant docteur de l'Eglise; fuyons leurs pièges et leurs embûches, séparons-nous de tout ce qui nous peut solliciter au péché, évitons-en les moindres occasions : c'est à quoi je veux vous porter, après que nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit par l'entremise de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave*.

L'ennemi de notre salut se met fort peu en peine qu'un pécheur s'approche des sacrements, et déclare ses péchés aux prêtres, pourvu qu'il n'évite pas les occasions qui l'ont fait tomber dans les péchés dont il s'accuse; il n'emploiera pas même ses adresses ni ses artifices pour détourner une personne de faire une confession générale de toute sa vie, de pleurer ses péchés, d'en faire pénitence, pourvu qu'elle veuille bien demeurer toujours dans le péril et l'occasion du péché, voyant bien que demeurant sur le bord du précipice, et n'évitant pas le péril éminent d'y tomber, il lui sera facile de le y précipiter d'un chef; il sait déjà par expérience qu'après plusieurs confessions qu'elle a faites, sans s'être séparée des occasions qui l'avaient portée autrefois au péché, elle ne manquera pas encore d'en faire de même.

Pharaon, le grand ennemi de Moïse et de tout le peuple juif, qu'il tenait depuis si long-

temps dans une si dure captivité, voulait bien que Moïse s'en allât avec tout son peuple dans la solitude pour y sacrifier au vrai Dieu, mais à condition qu'ils laisseraient tous leurs bagages et tous leurs troupeaux en Egypte; de même le démon, qui est le grand ennemi du peuple de Dieu, c'est-à-dire de tous les chrétiens, veut bien qu'ils s'écartent de lui en apparence, par quelque confession feinte, et non véritable, qu'ils feront, si vous voulez, à la fête de Pâques ou de Noël (car ces sortes de gens n'y vont ordinairement qu'en ces grandes solennités), mais à condition néanmoins qu'ils laisseront leurs bagages et aussi leurs troupeaux, c'est-à-dire, leurs inclinations secrètes et leurs affections particulières pour quelques-uns de leurs péchés, connaissant fort bien que par ces meubles et ces engagements, qui sont toutes ces occasions prochaines du péché, il les fera bientôt retomber et revenir à lui d'une manière même qui les y engagera encore davantage : de même que les enfants qui, pour se divertir tenant des oiseaux attachés par un pied, leur laissent quelquefois prendre l'essor en l'air et sur les arbres, et puis, quand il leur plaît de tirer le filet, rappellent les oiseaux à eux et les remettent dans leurs cages.

Tâchez, mes frères, de si bien rompre ces filets, ou plutôt ces funestes chaînes du péché et du démon, qui sont des marques de sa dure et honteuse servitude, que vous n'y tombiez jamais, vous séparant avec courage et avec une grande fidélité de toutes les occasions du péché, qui sont les funestes liens qui vous y retiennent depuis si longtemps, et qui pourraient vous faire bientôt retomber dans un état beaucoup plus fâcheux que celui dont vous étiez heureusement sortis. C'est à quoi je veux vous porter aujourd'hui, vous faisant voir, dans la première partie de ce discours, l'importance et la nécessité absolue qu'il y a d'éviter les occasions du péché, et, dans la seconde, quelles sont les occasions que vous devez particulièrement éviter.

La vérité que j'entreprends d'établir étant de la dernière conséquence, et de laquelle dépend le salut d'une infinité de personnes, je veux vous la persuader, si je puis, par tout ce que nous avons de plus fort pour établir solidement une vérité; c'est-à-dire par l'Ecriture sainte, les passages des Pères, la raison et l'expérience.

Il ne serait pas nécessaire d'apporter d'autres preuves, pour vous convaincre de cette nécessité absolue, que le commandement que nous en a fait le Fils de Dieu d'une manière si pressante, et avec des termes et des paroles si fortes, qu'il n'y a pas lieu d'en douter. Un commandement de cette importance, qui nous oblige sous peine de damna-

(282) « Si nosmetipsos dijudicavimus, non utique judicemur. » (I Cor., I, 31.)

(283) Fateor imbecillitatem meam, nolo spe pugnare victoriae, ne perdam aliquando victoriam. Si iugero gladium devitavi; si stetero, aut vincendum

mihi est, aut cadendum. Quid autem necesse est certa dimittere, et incerta sectari? aut scuto, aut pedibus mors vitanda est. (S. Hieron., lib. III, epist. adv. Vigilantium.)

tion, mérite bien que nous en considérions avec attention toutes les paroles; vu qu'on en use ainsi à l'égard des lois mêmes et des ordonnances des souverains.

Le Fils de Dieu, le Souverain de tous les souverains, veut et nous commande, *que si notre main ou notre pied nous est un sujet de scandale ou de chute, nous le coupions et le jetions bien loin de nous. Il vaut mieux*, dit ce divin législateur, *entrer en la vie étant estropié ou boiteux, que d'être précipité dans le feu éternel, ayant deux mains et deux pieds* (Matth., XVIII, 8; Marc., IX, 41): voilà précisément les termes de la loi, je n'y ajoute rien. Et parce que de tous nos sens il n'y en a point qui soit si dangereux que la vue, qui est la porte par où entre ordinairement le péché, si elle n'est bien soigneusement gardée, le Fils de Dieu nous commande d'achever: *que si notre œil nous est un sujet de scandale et de chute, il le faut aussi arracher et le jeter bien loin de nous, parce qu'il vaut mieux*, dit le même Sauveur, *entrer dans la vie, c'est-à-dire, dans le ciel, n'ayant qu'un œil, que d'en avoir deux et être jeté dans le feu de l'enfer.* (Ibid., 9.) Se peut-il trouver un commandement plus exprès, et qui nous oblige sous des peines plus grièves?

Mais afin que vous l'entendiez encore mieux, et que vous sachiez de quelle manière il faut entendre ces paroles du Fils de Dieu, il faut vous dire qu'elles ne doivent pas s'entendre, comme ont fait quelques hérétiques, selon la rigueur de la lettre; car il ne nous est pas permis de nous couper quelqu'un de nos membres, ou bien d'arracher nos yeux, tout cela nous est défendu: aussi n'est-ce point en ce sens, selon les saints Pères (284), qu'il faut entendre ces paroles du Fils de Dieu: mais voici, disent-ils, ce qu'elles nous signifient, et c'est ce que vous devez remarquer avec beaucoup de soin, et aussi en quoi consiste précisément la force de ce divin commandement:

C'est une instruction, disent-ils, que le Fils de Dieu lui-même a bien voulu nous donner, pour nous faire voir l'obligation, et la nécessité absolue que tous les chrétiens ont de fuir toutes les occasions du péché, telles qu'elles puissent être, attonchements, visites, regards, et généralement tout ce qui nous porte au péché: tout cela nous étant signifié par les mains, les pieds et par les yeux.

Les saints Pères, particulièrement saint Jérôme, saint Chrysostome et saint Augustin, veulent encore que, par ce commandement du Fils de Dieu, l'amour et l'attachement qu'on peut avoir pour ses parents soit défendue, lorsqu'elle est une occasion de péché, quelque violence qu'il se faille faire

pour rompre ce que la nature a uni (285); de sorte que vous voyez que les saints Pères, expliquant ce commandement du Fils de Dieu, nous ont voulu faire entendre qu'il n'y a aucune violence ni aucun effort que nous ne devions faire pour nous séparer généreusement de tout ce qui nous peut être une occasion de l'offenser, de quelque part qu'elle vienne, même de nos plus chers amis et parents (286). Voilà le sens et la force des paroles du Fils de Dieu, selon la doctrine des saints Pères. Mais afin que vous n'ayez aucune difficulté sur un passage de cette conséquence, et afin que vous en puissiez aussi mieux découvrir la force et l'étendue:

Remarquez, je vous prie, soigneusement trois ou quatre vérités importantes, renfermées en ces paroles du Fils de Dieu. La première, que, quoique les personnes, compagnies, visites, ou autres choses qui nous sont une occasion de retomber dans le péché nous soient chères et précieuses, comme l'œil; nécessaires et utiles, comme la main et le pied, nous sommes néanmoins obligés par ce commandement de nous en détacher entièrement, puisque nous ne pouvons avoir rien de plus précieux ni de plus nécessaire que la main et que l'œil.

La seconde vérité que nous enseigne le Fils de Dieu par ces paroles est que, quoique nous ayons beaucoup de répugnance, et que nous devions aussi nous faire une extrême violence, et même souffrir beaucoup de peine en cette séparation, il faut néanmoins se résoudre généreusement de la faire. Voilà le sens naturel de ces paroles: *Erue*, arrachez-le, *abscinde*, coupez-le; car peut-on s'arracher les yeux de la tête, couper ses pieds et ses mains sans beaucoup de douleur?

La troisième vérité qui nous est encore enseignée par ces paroles est qu'il ne faut pas seulement quitter à demi les occasions du péché, mais entièrement; en sorte que nous soyons résolus de n'en approcher jamais, c'est encore ce qui nous est signifié par ces paroles: *Projice abs te*, jetez-les bien loin de vous.

Le Fils de Dieu, dit un interprète, ne nous commande pas de battre et de frapper, mais de jeter loin de nous ce qui nous est une occasion de l'offenser; ce qui marque, dit ce même interprète, une séparation totale et entière, de crainte qu'il ne demeurant bien près des uns des autres, l'un ne retombe encore dans le péché, ce qui n'arrive que trop souvent, même à l'égard de ceux qui veulent se retirer de leurs péchés (287). Il faut faire à l'égard de toutes les occasions du péché, ce que fit Abraham à l'égard de Lot,

(284) Non de membris, sed de amicis ac necessariis hæc dicta sunt. (S. CHRYSOST., hom. 61.)

(285) In dextero oculo et dextra manu, fratrum, uxorum, liberorum, atque affinium et propinquorum monstratur affectus, quod si ad contemplandam veram lucem nobis impedimento esse cerni-

mus, debemus truncare istiusmodi portiones. (S. CHRYSOST.)

(286) Nulli parcas ut soli parcas animæ. (S. HIER., epist. 13.)

(287) Non dixit Christus: Percute oculum, sed erue, manifestans omnimodam separationem: non

lorsque leurs pasteurs eurent quelque différends ensemble : *Si vous allez à la droite, je prendrai la gauche. Si au contraire vous prenez la gauche, je prendrai la droite* (288).

Mais quelqu'un de mes auditeurs pourrait dire que cette instruction que nous donne le Fils de Dieu de fuir les occasions du péché n'est seulement qu'un conseil et non pas un commandement dont la pratique soit nécessaire pour le salut, mais seulement pour une plus grande perfection. Le Fils de Dieu dit expressément, et le répète même par deux fois, et en saint Matthieu et en saint Marc, *qu'il vaut mieux entrer dans la vie, c'est-à-dire, dans le ciel, étant estropié ou boiteux, que d'être envoyé dans le feu éternel ayant deux mains ou deux pieds*; ce qui nous fait voir que ce n'est pas un simple conseil, mais un commandement absolu, par lequel nous sommes obligés, sous peine de damnation, de nous séparer de toutes les occasions du péché.

Il n'en faudrait pas davantage pour vous convaincre de cette nécessité; mais pour m'acquitter de la parole que j'ai avancée de vous prouver cette importante vérité par tout ce que nous avons de plus fort pour l'établir, ajoutons encore la raison qui nous oblige de quitter l'occasion du péché. Tous ceux qui sont dans l'occasion prochaine du péché, et ne veulent pas la quitter, sont en état de péché, parce que celui qui s'expose au péril évident de tomber dans le péché mortel, pèche mortellement : et partant celui qui veut bien y demeurer, demeure aussi dans l'état du péché (289). Un jeune homme, par exemple, qui, fréquentant une personne de différent sexe, tombe ordinairement dans quelque péché d'impureté, commet un péché considérable autant de fois qu'il se trouve dans la compagnie de cette personne, quoique actuellement il ne tombe pas dans ces mêmes péchés d'impureté. En voici la raison : parce que ce jeune homme est censé vouloir le péché, en s'exposant au danger évident de le commettre : car quiconque veut la cause veut aussi l'effet, qui suit nécessairement de la cause; c'est la doctrine du docteur angélique saint Thomas (290), et de tous les autres.

Mais supposons que cet homme ne tombe pas actuellement dans le péché, ce qui n'est pas véritable, comme vous venez de voir, il ne sera pas beaucoup de temps sans y tomber, parce que *celui, dit l'Ecriture sainte, qui aime le péril y périra* (291), c'est-à-dire, il péchera; partant s'il demeure dans l'occasion, infailliblement il succombera. Vous n'êtes pas plus fort que Samson, dit saint

Jérôme, ni plus sage que Salomon, ni plus saint que David : cependant tous ces grands hommes ont péri; pourquoi? Parce qu'ils ont aimé le péril, c'est-à-dire, parce qu'ils ne se sont pas séparés de l'occasion du péché, qui a été la cause de leur chute.

N'est-il pas vrai que quiconque ne coupe point la racine d'un arbre consent qu'il repousse des branches, des feuilles et des fruits, puisqu'il en laisse la racine; de même, quiconque demeure volontairement dans l'occasion prochaine, qui est la racine et la cause maudite du péché, veut aussi infailliblement le péché. S'il ne le voulait pas, il en couperait la racine, il en ôterait la cause; il n'en veut pas couper la racine ni en ôter la cause, il en veut donc aussi l'effet, et autant de temps que ce pécheur persistera dans cette résolution, autant de temps il se verra hors d'état de recevoir le pardon de ses péchés; et s'il s'approche en cet état du tribunal de la pénitence, il n'en reçoit point le pardon, et il en augmente encore le nombre par un horrible sacrilège, parce que, pour obtenir le pardon de ses péchés et ne pas commettre un sacrilège, il faut avoir une ferme résolution de ne jamais plus offenser Dieu, moyennant sa grâce, et d'éviter aussi toutes les occasions prochaines qui nous y pourraient porter; et c'est ce qu'on appelle le bon propos. Combien de confessions deviennent nulles par ce seul défaut? combien de personnes s'approchent aux grandes solennités du tribunal de la pénitence, sans avoir une volonté efficace de quitter les occasions de leur péché, parce qu'il faut se faire violence, et qu'il en coûte à la nature? Cependant il le faut faire; puisque, sans cela, non-seulement on ne peut obtenir l'absolution de ses péchés, mais qu'au contraire on y reçoit sa condamnation.

Ces vérités étant incontestables, se peut-il trouver une plus grande nécessité que celle que nous avons de quitter et de nous séparer de toutes les occasions du péché? serait-il encore nécessaire de vous rapporter sur cette matière les sentiments des Pères de l'Eglise, ayant devant vos yeux des exemples si capables de vous en convaincre?

Je me contenterai de vous rapporter les paroles de saint Chrysostome et de saint Jérôme, par lesquelles ils condamnent la conduite de ceux qui s'imaginent pouvoir se conserver en la grâce et ne pas retomber dans le péché, n'ayant pas la volonté de quitter les occasions qui les ont portés au péché : « Quelle assurance de pouvoir dormir en repos, dit saint Jérôme, auprès d'un serpent? Peut-être qu'il ne vous mordra pas;

adhuc ibi permansit, addit : *Projice abs te, ne in proximo remanens fiat rursus occasio peccandi quæ etiam justos deceptit.* (EUTHYMIUS.)

(288) « Recede a me, obsecro : si ad sinistram jesis, ego dexteram tenebo; si dexteram elegeris, ego ad sinistram pergam. » (Gen., XIII, 9.)

(289) « Recedite a tabernaculis hominum impio-

rum, et nolite tangere quæ ad eos pertinent, ne involvamini in peccatis eorum. » (Num., XVI, 26.)

(290) Qui vult causam ex qua necessario sequitur effectus, cupit virtualiter effectum. (S. THOM., 1-2, q. 6.)

(291) « Qui amat periculum, in illo peribit. » (Eccl., III, 27.)

mais il y a plus d'apparence qu'il le fera : et parlant, conclut saint Jérôme, tout homme sage doit s'en retirer et ne pas s'exposer au péril. Il nous arrive même quelquefois de tomber dans un beau chemin, dit ce même Père; évitons donc autant que nous pouvons celui qui est mauvais et glissant, et où l'on peut facilement tomber (292). » Saint Chrysostome compare les occasions du péché aux pièges et aux lacets que tendent les chasseurs pour prendre du gibier; les occasions sont les pièges et les lacets dont se sert le démon pour attraper l'homme inconsideré, et le faire tomber dans ses filets, et le réduire dans sa captivité; c'est pourquoi il exhorte son peuple de s'appliquer avec une attention particulière à les bien découvrir; il les compare encore aux précipices, et il l'exhorte de n'en pas approcher, leur déclarant ensuite que le grand moyen d'assurer son salut, c'est non-seulement d'éviter le péché, mais aussi les occasions (293). Si toutes les raisons que je viens de vous exposer, tirées de l'Ecriture et des Pères, ne vous persuadent pas encore la nécessité que vous avez de fuir les occasions du péché (294), rendez-vous à l'expérience, et apprenez aujourd'hui, par la chute de plusieurs qui sont tombés dans le péché pour n'en avoir pas fui l'occasion, à l'éviter vous-mêmes pour n'y pas tomber, devenant sages à leurs dépens (295).

Il n'y a rien, ce me semble, qui doive porter un chrétien qui veut assurer l'affaire importante de son salut, à éviter non-seulement le péché, mais aussi l'occasion, que de voir que ceux qui se sont malheureusement engagés dans les occasions du péché, et qui n'ont pas eu assez de courage pour s'en retirer, sont tombés misérablement dans le péché dont ils n'ont pas voulu quitter l'occasion, quoique ces personnes fussent d'un mérite et d'une vertu distinguée, quoiqu'ils eussent acquis auparavant beaucoup de grâces et de vertu, et qu'au contraire ceux qui ont été fidèles, et qui se sont fait violence pour les éviter et fuir (296), ont conservé le précieux trésor de la grâce, et ne sont point tombés dans le péché, remportant une glorieuse victoire sur leurs ennemis, qui néanmoins les attaquaient par de violentes tentations.

Il ne faut que parcourir les histoires sacrées pour être instruits de cette vérité. Eve considère avec trop de curiosité le fruit que Dieu lui avait défendu; il lui paraît agréa-

ble, elle prête l'oreille aux paroles du serpent, elle succombe à la tentation; Adam écoute sa femme, il est pareillement vaincu (*Gen.*, III); David est un saint, c'est un roi selon le cœur de Dieu, c'est beaucoup dire en peu de mots; il regarde d'une fenêtre de son palais Bersabée la femme d'Urie, il n'évite pas d'abord cette dangereuse occasion, la seule vue de cette femme sert au démon de piège pour le perdre (297); que sera-ce donc de ceux qui demeurent et se familiarisent avec elles, puisque ce prince, pour ne s'être pas retiré d'abord de cette galerie de son palais, et n'avoir pas détourné ses yeux de cet objet, commet un adultère? (*II Reg.*, XI, 4, 17.) Salomon le plus sage des hommes, selon le témoignage de Dieu même, fait alliance avec des étrangères contre la défense expresse que Dieu lui en avait faite, elles le perdront tôt ou tard; et en effet l'amour de ces femmes étrangères l'aveugla tellement, qu'il leur fit bâtir autant de temples qu'elles avaient de différentes divinités, ce qui fut cause que ce pauvre prince se précipita dans toutes sortes d'abominations (298). Saint Pierre sur le Thabor glorifie son Maître (*Matth.* XVII, 4), et avec les méchants il le renie (*Matth.* XXVI, 72); mais au contraire Joseph est victorieux des attaques et des sollicitations violentes et répétées que lui fait à toute heure sa maîtresse impudique, il y résiste et il en est victorieux. D'où vient que ce jeune homme n'y succombe pas? Est-ce que la tentation n'était pas si pressante? elle l'était beaucoup plus que celle de David, puisqu'on le menaçait, en cas de refus, de lui faire perdre honteusement la vie? Est-ce qu'il n'était pas encore susceptible de cette passion? Il était pour lors dans un âge où cette passion doit être plus violente. Quoi donc? C'est que d'abord il s'enfuit et sortit de la maison de cette infâme maîtresse, lui laissant même entre les mains son manteau (299).

Mais pourquoi chercher si loin des expériences si anciennes? Dites-moi, mon cher auditeur, combien de fois avez-vous expérimenté malheureusement en votre propre personne la vérité que je vous prêche; combien de funestes expériences qui vous l'apprennent? Dites-moi, je vous prie, n'est-il pas vrai qu'autant de fois que vous avez été en cette compagnie, vous êtes autant de fois tombé dans tel et tel péché (*enumeratio fiat*)? N'est-il pas vrai qu'il y a une infinité de jeunes enfants et de jeunes filles qui sont

HIERON.)

(296) « Discede ab iniquo, et deficiet mala abs te. » (*Eccli.*, VII, 2.)

(297) Laqueus maximus mulieris forma. (S. CHRYS., hom. 15.)

(298) « Certissime avertit corda vestra ut sequimini deos eorum. Edificavit Salomon fanum Chamos idolo Moab. Atque in hunc modum fecit universis uxoribus suis alienigenis. » (*III Reg.*, II, 7, 8.)

(299) « Relicto in manu ejus pallio fugit et egressus est foras. » (*Gen.*, XXXIX, 12.)

(292) Nulla securitas est, vicino serpente dormire : potest fieri ut me non mordeat, potest tamen fieri ut me aliquando mordeat. Quantum possumus nos a lubrico recedamus : in sicco quoque parum fortiter stamus, etc. (S. HIERON.)

(293) Agnoscamus laqueos, et ab ipsis procul eamus, agnoscamus precipitia, nec appropinquemus ; hoc maxime securitatis est, non tantum peccata fugere, sed et media. (S. CHRYSOST., hom. 15.)

(294) Nihil perniciosum est ac pestiferum ut consuetudo pravorum hominum et conversatio. (S. CHRYSOST., hom. 60.)

(295) Aliorum vulnus sit nostra cautio. (S.

tombés dans toutes sortes de péchés d'impureté pour s'être trouvés dans de mauvaises compagnies, qui leur ont appris le mal qu'ils ne savaient pas? N'est-il pas vrai encore que l'entretien et la conversation avec cette femme vous a été une occasion de tomber dans le péché? *Un homme, dit le Sage, peut-il cacher le feu dans son sein, sans que ses vêtements en soient consumés? peut-il marcher sur des charbons sans se brûler la plante des pieds* (300)? Ainsi en est-il de celui qui se familiarise avec des personnes de différent sexe, ou qui fréquente des compagnies dangereuses.

Vous voyez donc, mes frères, par tout ce qu'il y a de plus fort pour prouver une vérité, l'obligation indispensable que vous avez d'éviter avec soin et attention particulière les occasions du péché, et particulièrement celles qui vous y ont le plus porté; sans cette fuite vous avez beau dire, vous retombez bientôt dans le péché. Voyons maintenant quelles sont ces occasions, et c'est ma seconde partie, que j'achève en peu de mots.

Pour bien connaître les occasions qu'un chrétien doit éviter, il faut présupposer que l'occasion prochaine est une occasion dans laquelle étant engagé l'on tombe souvent dans le péché.

Il y en a de deux sortes : les unes qui le sont absolument, et par elles-mêmes (301), et qui de soi engagent au péché, comme d'avoir en sa maison une femme avec laquelle on commet le péché; d'autres qui, ne l'étant pas d'elles-mêmes, le sont néanmoins à l'égard de certaines personnes.

Il faut comprendre sous ce chef toute action, office ou emploi, lesquels, quoique permis et licites par eux-mêmes, sont néanmoins des occasions de péché à de certaines personnes qui les exerçant, tombent ordinairement dans le péché.

Il faut encore comprendre sous ce même chef les visites et les compagnies; en second lieu, le jeu, la danse et les cabarets; troisièmement, certaines professions, d'avocats, procureurs, sergents, juges, marchands, dans lesquelles professions, quoique bonnes en elles-mêmes, ils commettent ordinairement plusieurs fraudes et injustices; et ainsi toutes les occasions de péché peuvent se réduire à ces quatre chefs généraux :

Premièrement, la demeure; secondement, les visites, les compagnies, les conversations dangereuses; troisièmement, les actions périlleuses, comme les jeux, les danses, les comédies, la lecture des mauvais livres, les cabarets, les tableaux déshonnêtes; en dernier lieu, les emplois ou professions où l'on offense ordinairement Dieu.

Qu'un chacun maintenant de ceux qui m'écoutent se servant des lumières que je viens de leur donner, prévenant l'heure de

leur jugement, qui pour quelques-uns n'est pas si éloigné qu'ils pensent, s'examine présentement sur tous ces chefs, qu'il remarque quelle est l'occasion du péché à laquelle il est encore engagé.

Voilà, mes frères, les quatre grandes sources d'une infinité de péchés, qui inondent par leurs débordements presque toute la terre, qui détruisent et empêchent la vertu et l'efficacité des sacrements, qui causent dans les faux pénitents une infinité de sacrilèges, et qui font tous les jours retomber les pénitents dans leurs premiers désordres. Voilà les quatre grands ennemis de Dieu, qui méprisent ses commandements, qui les violent et qui les transgressent.

Mais sachez et ne l'oubliez pas, pécheurs qui m'écoutez, que chacun aura enfin son tour, et que celui qui se sera moqué de Dieu, et n'aura pas obéi aux avis qu'on lui donne de sa part, sera enfin moqué de lui : *Parce que vous avez méprisé tous mes conseils et négligé mes réprimandes, dit Dieu par la bouche du Sage, j'irai aussi à votre mort, et je vous insulturai* (Prov. I, 24), lorsque ce que vous craignez vous arrivera. *Le cœur dur, dit l'Écriture, sera accablé de maux à la fin de sa vie, et celui qui aime le péril y périra* (302). Demeurer dans l'occasion du péché, c'est aimer le péril, et au dire de l'Écriture, c'est une marque et une suite de la dureté et endurcissement du cœur, et la fin de l'un et de l'autre, c'est l'éternelle perdition.

Dieu nous en préserve par sa sainte grâce, et nous donne son paradis. Ainsi soit-il.

DISCOURS XV.

SUR LA CHARITÉ DU PROCHAIN.

Diliges proximum tuum, sicut te ipsum. (Matth., XXII, 39.) Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

Que devons-nous admirer davantage dans l'Évangile d'aujourd'hui, chrétiens, mes frères, ou l'infinité bonté de notre adorable Sauveur, ou l'étroite obligation de la loi qu'il nous impose d'aimer notre prochain comme nous nous aimons nous-mêmes? Un Pharisien, au nom de tous les autres, demande à Jésus-Christ quel est le plus grand commandement de la loi, Jésus Christ lui répond : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, et de tout votre esprit, c'est le premier et le grand commandement. (Matth., XXII, 37.)* Puis, continuant son discours, sans être interrogé davantage, *Voici d't-il, le second commandement, qui est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. (Ibid., 38, 39.)* Quelle bonté de notre Dieu, d'égaliser le commandement de nous aimer les uns les autres à celui de l'aimer

(300) « Numquid potest homo abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant; aut ambulare super prunas ut non comburantur plantæ ejus? etc. » (Prov., VI, 27.)

(301) « Qui tetigerit pium inquinabitur ab eo, et

qui communicaverit superbo induet superbiam. » (Eccli., XIII, 4.)

(302) « Cor durum habebit male in novissimo : et qui amat periculum, in illo peribit. » (Eccli., III, 27.)

lui-même. Mais aussi quelle est l'obligation de nous aimer les uns les autres, puisqu'elle est égale à celle d'aimer Dieu, c'est-à-dire aussi indispensable ! C'est pour nous un avantage réciproque dans tous les besoins et dans les différentes misères de la condition humaine, mais aussi c'est une loi d'où dépend notre salut. Informons-nous donc et de son importance et de quelle manière nous pouvons l'observer. Réclamons pour cela l'intercession de la sainte Vierge, afin qu'elle nous obtienne les lumières du Saint-Esprit, et disons : *Ave*.

C'est avec raison que les théologiens disent que la charité est un amour que nous portons à Dieu pour lui-même, et en même temps un amour que nous portons à notre prochain à cause de Dieu. Car, encore bien qu'à parler dans toute l'exactitude et la rigueur, la charité soit précisément et directement l'amour que nous portons à Dieu, néanmoins l'amour pour le prochain y a une liaison si nécessaire par le commandement de Dieu, que sans cela la charité ne peut être véritable, comme elle ne peut être fausse et illusoire quand l'amour pour le prochain s'y trouve joint. C'est pour cela que l'Ecriture nous dit que *Celui qui aime son prochain a accompli la loi* : « *Qui diligit proximum, legem implevit.* (Rom., XIII, 8.) Appliquons-nous donc aujourd'hui sérieusement à voir, dans la première partie de ce discours, les motifs qui doivent nous porter à aimer notre prochain ; et dans la seconde partie nous verrons en quoi consiste cet amour et quelles en sont les principales pratiques.

Le premier motif qui doit nous porter à aimer notre prochain, c'est de considérer que celui qui ne l'aime pas, n'aime point Dieu, en sorte que, de quelque sentiment d'une vive et respectueuse tendresse dont il se sente touché pour son Dieu, ce n'est dans le fond qu'une pitoyable illusion. Ma proposition vous paraît peut-être outrée, et il vous semble qu'il est si naturel d'aimer Dieu, qui est la beauté et la bonté souveraine, qu'on peut bien l'aimer sans aimer nécessairement le prochain, qui n'est que trop souvent méchant et indigne de cet amour. Cependant, je vous le répète, il est impossible d'aimer Dieu sans aimer son prochain, et c'est une pitoyable illusion de penser le contraire. C'est l'Esprit-Saint qui nous annonce cette vérité par la bouche de saint Jean dans sa première Epître canonique chap. IV, vers. 20 ; cette vérité, dis-je, que notre mauvais cœur trouve dure, et voudrait bien nous dissimuler : *Si quis dixerit Quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est* : « *Si quelqu'un dit qu'il aime Dieu, et qu'en même temps il ait son frère en aversion, celui-là se trompe et est un menteur.* » L'entendez-vous ? Mais en voulez-vous savoir la raison ? Dites-moi, pouvez-vous aimer Dieu sans vous conformer et à sa volonté et à son inclination, pour ainsi dire ? Or il vous commande d'aimer ce prochain, et il aime ce prochain lui-même, puisqu'il lui accorde aussi bien qu'à vous

le droit de l'appeler son Père. C'est cette considération qui a fait dire à saint Thomas et aux autres théologiens que l'amour pour le prochain prend son origine de l'amour que nous portons à Dieu. La charité étant une habitude ou vertu qui a deux actes, une tige, pour ainsi dire, qui a deux branches, *idem numero est habitus*, dit cet Ange de l'école, *a quo uterque actus dirigitur*. C'est une même habitude de charité qui produit l'amour de Dieu et celui du prochain et c'est une même fin où ces deux amours tendent : *Quia propter Deum et Deum et proximum diligitur* ; parce que c'est pour la considération de Dieu que l'on aime Dieu et le prochain. Toute la différence donc qu'il y a entre ces deux amours, c'est que Dieu est aimé pour lui-même, et le prochain n'est aimé qu'à cause de Dieu, c'est-à-dire que parce qu'il a comme nous l'honneur d'être image de Dieu, et que Dieu le commande.

Saint Grégoire le Grand dit très-bien sur ce même sujet, que ces deux amours de Dieu et du prochain sont à la vérité deux choses ou deux parties, mais qui ne font qu'un tout. Ce sont deux actions, poursuit le même docteur, mais ces deux actions procèdent de la même vertu ; deux actions, mais qui reconnaissent une même charité pour principe ; et enfin il ajoute que ces deux actions sont deux moyens de mériter devant Dieu ; mais il faut bien savoir et tenir pour certain que l'un ne peut être du tout sans l'autre. Trouver l'amour de Dieu dans un cœur et n'y pas trouver l'amour du prochain, cela n'arrivera jamais, et c'est une chose absolument impossible.

Pour tous ceux qui ont prêté une sérieuse attention à ce que nous venons de dire et qui ont quelque soin de leur salut, il n'en faudrait pas davantage pour les convaincre, et pour embraser leur cœur de l'amour du prochain. Cependant, pour aider nos cœurs naturellement durs, et pour les soumettre à la vérité, dans un point si important, je veux proposer une seconde raison ou un second motif d'aimer le prochain.

Trois ou quatre circonstances nous doivent rendre ce commandement tout à fait important : « La première, dit saint Bernard, c'est que c'est un commandement juste, doux et aisé. La seconde circonstance est la réitération que Jésus-Christ en a faite, car il le répète par trois fois dans un même discours. » Et comme remarque fort bien saint Augustin, cette réitération de ce commandement n'est que pour nous faire sentir avec quelle instance il nous est ordonné. La troisième raison qui nous rend ce précepte de la charité du prochain indispensable, c'est que notre adorable Sauveur nous le donna la veille de sa mort. Or tout ce qui nous est prescrit à la mort par quelque personne que nous considérons nous fait beaucoup plus d'impression et nous engage à l'observer plus soigneusement. Nous pouvons dire que c'est le principal article du testament de notre Sauveur sur le point

de mourir pour nous. Il nous commande et il nous presse de nous aimer les uns les autres, il nous le demande dans le temps qu'il va verser son sang pour nous témoigner son amour; qui osera être assez impie pour n'avoir point tout l'égard possible à ses dernières volontés? *Hæc mando vobis, ut diligatis invicem*: « Ce que je vous commande est de vous aimer les uns les autres, » dit cet aimable Sauveur. (Joan., XV, 17.) *Mandatum novum do vobis*: « Je vous laisse ce commandement nouveau, afin que vous vous aimiez comme je vous ai aimés. » (Joan., XIII, 34.) Une quatrième circonstance que nous devons bien peser dans ce commandement d'aimer le prochain, et qui doit nous le faire avoir en singulière recommandation, c'est que Jésus-Christ le nomme son commandement et un commandement nouveau: *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos*: « Voici mon commandement, que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. » *Mandatum novum do vobis ut diligatis invicem, sicut dilexi vos*: « Je vous laisse un commandement nouveau de vous aimer mutuellement, afin que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. » Mais pourquoi le nomme-t-il son commandement? les autres commandements qu'il nous a donnés ne sont-ils pas ses commandements? Le disciple bien-aimé ne recommandait autre chose à ses chers enfants que sa pratique, comme étant le commandement de notre divin Sauveur: *Filioli*, disait-il, *diligite alterutrum*: « Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres; » car un jour lui ayant demandé pourquoi il leur répétait toujours la même chose, saint Jérôme dit qu'il leur fit une réponse digne de saint Jean: *Respondit dignam Joanne sententiam*. Je ne vous recommande autre chose sinon que vous vous aimiez les uns les autres, parce que c'est le commandement du Seigneur, et que si on l'accomplit, c'est assez; l'observation de celui-ci seul tire après soi l'accomplissement de tous les autres; *Quia præceptum Domini est, et si solum fiat, sufficit*: mais la même question revient toujours: pourquoi appelle-t-il son commandement, le commandement d'aimer notre prochain? les autres commandements qu'il nous a donnés ne sont-ils pas ses commandements? Qui en pourrait douter? mais il appelle celui-ci son commandement par un privilège spécial, premièrement pour nous marquer que c'est l'amour du prochain qui l'a fait descendre du ciel en terre, et que c'est ce feu divin qui brûlait son cœur, et qui l'a rendu le dernier des hommes et obéissant jusqu'à la mort de la croix (Philip., II, 8); c'est en second lieu, mais principalement pour nous faire comprendre que le but de toutes ses divines instructions et de tous ses travaux, aussi bien que de ses souffrances, a été et de nous convaincre de l'importance de ce précepte qui renferme tous les autres, et de nous mériter la grâce nécessaire pour nous en bien acquiescer.

Un troisième motif d'aimer notre prochain, ce sont les avantages qui se trouvent dans la pratique de cette vertu. Le premier avantage se tire de son excellence, n'y ayant point de vertu plus noble ni plus relevée que celle qui en est la reine et comme l'âme qui leur donne la vie et la perfection: elle en est même le lustre, et sans elle rien ne peut être agréable à Dieu, puisqu'elle donne le mérite aux autres vertus: en sorte que tous les avantages et toutes les prérogatives que tous les saints Pères et tous les théologiens donnent à la charité envers Dieu conviennent à la charité envers le prochain, d'autant que c'est une même habitude; ainsi tout ce que vous pourrez jamais lire, entendre, ou penser de l'excellence de la charité envers Dieu, non-seulement vous pouvez, mais vous devez, sans craindre de vous tromper, l'attribuer à la charité envers le prochain.

Le second avantage de cette noble vertu, c'est qu'elle est une si puissante avocate auprès de Dieu pour celui qui la possède, qu'elle lui obtient le pardon, quant à la culpabilité et souvent quant à la peine, de tous ses péchés, et une remise entière de toutes ses dettes envers la divine majesté: j'en ai pour garant sa parole et sa promesse par écrit: *Dimittite et dimittimini*. (Luc., VI, 37.) C'est le Saint-Esprit qui nous assure que la charité couvre les péchés, c'est-à-dire en obtient la rémission, quelque nombreux qu'ils soient. N'appréhendez donc rien pour eux, vous tous qui aimez votre prochain. Ce n'est pas tout encore; c'est que, si vous voulez savoir comment vous serez traité à l'heure de votre mort, dans ce jugement particulier que le Fils de Dieu rendra après un examen rigoureux de toute votre vie, vous y serez traité de la même manière que vous aurez traité votre prochain en cette vie. Entendez-vous cela, pauvres pécheurs qui tremblez lorsque vous pensez comme il faut à ce redoutable jugement? *Eadem mensura qua mensi fueritis, remetietur vobis*: « Vous y serez traités de la même manière que vous aurez traité votre prochain. » (Matth., VII, 2.) Si c'a été avec douceur, il en agira de même envers vous; si vous l'avez traité rudement, vous serez traités rudement.

Enfin un quatrième motif d'aimer notre prochain, mais un motif qui renferme en quelque manière tous les autres, c'est que l'amour du prochain est le caractère véritable et essentiel du chrétien, la marque seule qui n'est point équivoque, que nous sommes les disciples de Jésus-Christ. C'est ce qu'il nous enseigne en termes formels: *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem*, en saint Jean, chapitre XIII, vers. 35. C'est par l'amour que vous aurez les uns pour les autres, qu'on connaîtra que vous êtes mes disciples. Être disciple de Jésus-Christ, c'est suivre sa doctrine: sa doctrine est l'amour du prochain; c'est donc être son disciple que d'aimer le prochain. Il ne dit pas: Si vous faites de longues et fréquentes prières.

res, si vous jeûnez souvent et austèrement, si vous gardez une exacte retraite, si vous offrez souvent des sacrifices : on connaîtra par là que vous êtes mes disciples ; mais on le connaîtra, dit-il, par l'amour que vous aurez les uns pour les autres. Les longues et fréquentes prières, les jeûnes rigoureux, la retraite et tous les autres genres de mortification peuvent être accompagnés d'illusion, mais l'amour véritable du prochain est le caractère infailible des disciples de Jésus-Christ ; en sorte que sans cela on est certainement disciple du démon, dit saint Augustin, et avec cela on est toujours disciple de Jésus-Christ. Vous devez, ce me semble, être suffisamment convaincu de la loi indispensable d'aimer votre prochain : voyons maintenant en quoi consiste la pratique d'une vertu si importante à notre salut.

Pour bien entendre en quoi consiste l'amour que nous devons avoir pour notre prochain, il faut remarquer que cet amour doit s'étendre sur tous les hommes généralement, sans en excepter aucun de quelque nation, religion ou condition qu'il soit. Tous les hommes ayant un même Père qui est Dieu, par la création, c'est principalement cette vérité que Jésus-Christ a voulu nous apprendre dans la parabole du charitable Samaritain, qui recueillit et secourut si humainement ce pauvre malheureux qui avait été dépouillé et blessé en allant à Jéricho. Il est pourtant vrai qu'il doit y avoir divers degrés dans notre amour pour le prochain, et que par conséquent nous devons aimer davantage les chrétiens que les autres hommes, parce que les chrétiens sont nos frères d'une manière particulière, ayant été rachetés par le sang de Jésus-Christ, dont ils ont aussi bien que nous le bonheur d'avoir été adoptés pour frères. Il est encore vrai que, parmi nos frères chrétiens, nous sommes obligés d'aimer davantage ceux en qui nous voyons reluire davantage les marques de la puissance et de la bienveillance divine, c'est-à-dire, ceux que nous voyons élevés en dignité et qui excellent en vertu.

Nous devons en second lieu remarquer que cet amour que nous sommes obligés d'avoir pour tous les hommes, consiste en ce que nous les aimions comme nous nous aimons nous-mêmes, et c'est ici où plusieurs se trompent, et ne s'acquittent point du tout de ce commandement, ne voulant point s'instruire en quoi il consiste. Cependant c'est une loi indispensable non-seulement d'aimer notre prochain, mais encore de l'aimer comme nous nous aimons, ou pour mieux dire comme nous devons nous aimer nous-mêmes : *Dilige proximum tuum sicut teipsum*. Voici comme saint Thomas explique ce grand précepte : C'est qu'il faut, dit-il, pour y satisfaire, que l'amour que nous portons à notre prochain ait de la ressemblance et du rapport avec celui que nous nous portons : 1° au regard de la fin, aimant notre prochain pour Dieu, comme nous devons ne

nous aimer que pour lui ; 2° en la règle de notre amour, ne voulant lui complaire en aucune chose qui soit mauvaise, de même que nous ne devons permettre à notre volonté ni à toutes ses affections, de s'attacher à quoi que ce soit qui ne soit bon, autrement notre amour ne serait pas juste ; 3° en la façon et au motif de l'amour, aimant notre prochain, non pour notre intérêt ni pour notre avantage, mais pour son propre bien, comme vous vous aimez non pas pour lui, mais pour vous ; sans cela votre amour ne serait pas véritable, puisqu'il regarderait, non pas votre prochain, mais vous-même en votre prochain. Par là vous pouvez connaître en quoi consiste son amour, et ce que c'est que de l'aimer comme nous nous aimons nous-mêmes ; par là vous pouvez encore voir combien peu il y a de personnes qui l'aiment véritablement, les uns le faisant d'un amour tout naturel, comme on a coutume d'aimer ses parents ; les autres d'un amour sensuel, pour le plaisir qu'on prend en sa beauté, en ses belles manières d'agir ou de parler ; d'autres encore, ce qui n'est que trop commun, l'aiment d'un amour charnel ; l'on entend assez ce que je veux dire ; il y en a encore qui aiment le prochain d'un amour intéressé, pour l'avantage qui leur en revient et qu'ils en espèrent ; d'autres enfin l'aiment d'un amour raisonnable, par exemple, parce qu'il est notre bienfaiteur, et parce qu'il est doué de plusieurs bonnes qualités. De toutes ces sortes d'amitiés, les unes sont mauvaises, les autres sont indifférentes, les autres sont bonnes, mais non pas méritoires du paradis, parce qu'elles ne sont pas des amitiés chrétiennes et inspirées par l'esprit de charité, qui veut que nous n'aimions notre prochain purement que pour Dieu, c'est-à-dire, parce que Dieu nous le commande, et parce que ce prochain appartient à Dieu, dont il a aussi bien que nous l'honneur d'être l'image : et si ce prochain est chrétien, nous devons l'aimer encore comme notre frère en Jésus-Christ, qui nous a rachetés par le prix de son sang et de son obéissance ; nous devons l'aimer par avance comme espérant de jouir ensemble après cette vie mortelle de la bienheureuse immortalité.

Maintenant voulez-vous connaître si vous possédez cette vertu si excellente et si nécessaire ? voici trois ou quatre marques principales par lesquelles vous en pourrez juger. La première, c'est de bien vous sonder si vous aimez toutes sortes de personnes sans en excepter aucune, amis ou ennemis, c'est-à-dire ceux qui vous haïraient ou feraient du mal ; pauvres ou riches, gens doués de grandes perfections, ou remplis de défauts, parents pauvres ou riches. Réflexion en passant sur cet article. L'orgueil n'éteint que trop souvent la charité, qui devrait être, pour ainsi dire, fortifiée par la nature. Revenons, vous devez donc aimer tous les hommes sans exception, autrement ce ne sera pas une charité

inspirée de Dieu, qui vous la commande, mais un amour suggéré par votre propre fantaisie, comme la créance que nous donnons aux vérités de la religion, n'est pas une vertu de foi si nous rejetons une seule vérité, mais une créance de pur caprice.

La seconde marque pour connaître si nous avons véritablement la charité pour notre prochain, c'est de lui faire et de lui procurer du bien dans ses besoins, et se réjouir de celui qui lui arrive, et par conséquent s'affliger aussi de son mal. J'entends ici bien et mal selon la raison la plus juste et la plus exacte, car procurer un bien faux et apparent, s'affliger d'un mal qui serait plutôt un bien dans un sens raisonnable, ce ne serait pas l'effet de la charité; c'est ce que l'apôtre saint Jean, en sa première Epître, chap. III, v. 18, nous a enseigné par cette maxime que nous devrions avoir toujours devant les yeux : *Fratres, non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate : « Mes frères, n'aimons pas par des paroles et des promesses, mais par des œuvres et en vérité.*

La troisième marque est de préférer le salut du prochain à notre bien temporel. La raison de cela est que nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes : or nous devons préférer notre salut à notre vie même; la conséquence est aisée à tirer. Ceux donc qui, loin de procurer le salut du prochain, le scandalisent par l'occasion qu'ils lui donnent de le faire tomber dans le péché, combien est terrible le jugement qu'ils doivent attendre ! L'Evangile en parle d'une manière à faire trembler.

La dernière marque de la vérité de notre amour envers le prochain, mais une marque très-excellente et très-assurée, c'est d'exercer la charité envers ceux de qui nous attendons moins de reconnaissance, ou pour lesquels nous avons plus d'aversion naturelle, qui nous haïssent, qui nous sont à charge par leurs mauvaises humeurs ou manières; pour lors c'est aimer son prochain purement pour Dieu, puisque non-seulement tout motif humain cesse, mais les motifs contraires sont surmontés. C'est obéir à Jésus-Christ, qui nous ordonne d'être parfaits comme notre Père céleste est parfait (*Matth., V, 48*), c'est-à-dire, plein de bonté, qui fait ressentir les fertiles influences de la pluie aux bons et aux méchants, et qui éclaire et vivifie les uns et les autres par les rayons de son soleil. Prions Dieu qu'il nous donne à tous cette excellente vertu de charité, qui est le charme du commerce de la vie, le véritable caractère et le plus assuré gage de la prédestination à la gloire que je vous souhaite.

DISCOURS XVI.

SUR LA CRAINTE DE DIEU.

Timete Dominum, omnes sancti ejus. (Psal., XXXIII, 10.) Craignez le Seigneur, vous tous qui êtes ses saints.

N'y a-t-il pas sujet de s'étonner que le Prophète-Royal, voulant inspirer des senti-

ments de crainte pour le Seigneur, adresse sa parole aux saints, c'est-à-dire à ceux qui font profession de le craindre, et qui en font toute leur gloire dans le détail de leur vie? Que n'adresse-t-il plutôt sa parole aux pécheurs, qui, méprisant la loi de Dieu et s'appuyant avec présomption sur sa miséricorde, s'en servent pour continuer leurs désordres? Ne serait-ce pas à ces cœurs endurcis, qu'il faudrait adresser ces paroles pour prévenir par les mouvements d'une crainte salutaire les effets de la justice de Dieu sur ces malheureux? Le Prophète ne se méprend pas, chrétiens; s'il remet aux justes la crainte de Dieu devant les yeux pour persévérer dans la bonne vie, à plus forte raison prétend-il que les pécheurs doivent s'en pénétrer vivement pour renoncer aux dérèglements de leur vie. C'est pourquoi dans un autre endroit il dit : *Timete Dominum omnis terra : « Que toute la terre craigne le Seigneur (Psal. XXXII, 8); »* sur quoi saint Basile remarque fort bien que la crainte du Seigneur est recommandée par ces paroles à toute la terre, parce que tous les hommes, en quelque état qu'ils soient en cette vie, ont besoin de ce précieux don de la crainte de Dieu; c'est ce que je prétends vous montrer dans ce discours, après que nous l'aurons demandé avec instance au Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge, en disant : *Ave.*

Pour mieux entendre ce que j'ai à vous dire de la crainte du Seigneur, il est à propos de vous faire remarquer qu'il y a de quatre ou cinq sortes de craintes : la naturelle, la mondaine, la servile et la filiale, qui est parfaite ou imparfaite, c'est-à-dire commencée seulement.

La crainte naturelle, qui nous est commune avec les bêtes, est une passion qui provient en nous de l'appétit sensitif; elle ne dépend pas, ou du moins que très-peu, de notre libre arbitre. C'est pour cela que cette sorte de crainte ne peut être dite bonne ou mauvaise, d'une bonté ou malice morale, quoiqu'elle soit bonne d'une bonté naturelle, nous ayant été imprimée par l'Auteur de la nature afin que nous puissions éviter les choses nuisibles.

La crainte appelée mondaine, est celle qui nous porte à craindre certaines choses plutôt à cause du monde que pour ne pas déplaire à Dieu : par exemple, nous faisons ce qui nous est défendu, et nous ne faisons pas ce qui nous est commandé, parce que nous appréhendons les menaces et les mauvais traitements des hommes, ou de perdre les avantages que nous pouvons en tirer, sans avoir l'égard unique que nous devons aux châtiments ou aux récompenses de Dieu. C'est cette crainte qui emporta le cœur de saint Pierre quand il renouça son bon Maître : pour cette espèce de crainte, elle est véritablement mauvaise, et le Fils de Dieu l'a condamnée en nous avertissant de ne point craindre ceux qui ne peuvent faire mourir que le corps : *Nolite timere eos qui occidunt corpus. (Matth., X, 28.)*

La crainte servile est celle qui nous fait appréhender les châtimens que Dieu a destinés pour punir ceux qui transgresseraient ses lois. Elle fait qu'en vue de ces châtimens terribles et éternels, les âmes vulgaires et lâches se déterminent à suivre la loi, et à éviter le péché pour ne point encourir ces châtimens. Cette espèce de crainte procède de l'amour de nous-mêmes, et non pas de l'amour de Dieu, et on l'appelle servile, parce que c'est l'ordinaire des serviteurs de servir leurs maîtres et de leur obéir, non pas par le motif de l'amour qu'ils leur portent, mais par la crainte du châtimement, ou de la privation de quelque récompense. Cette crainte néanmoins est bonne et salutaire; les saints nous la proposent et nous disent qu'elle nous sert de frein pour nous retenir dans la loi de Dieu, et ils fondent leur doctrine sur les propres paroles de Jésus-Christ, qui nous dit : *Time te eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam* : « Craignez celui qui peut faire mourir votre corps et envoyer votre âme dans les enfers (Matth., X, 28) ; c'est pour cela que le saint concile de Trente a fulminé anathème contre les hérétiques du siècle passé, qui prétendaient témérairement que la crainte de l'enfer, loin d'être une bonne chose et de rendre l'homme meilleur, le rendait au contraire un hypocrite. Ce qui est faux, étant évident que cette crainte, quoique toute seule, elle ne justifie pas le pécheur, elle le dispose néanmoins à l'amour par la pratique de la loi, prépare, pour ainsi dire, la place au Saint-Esprit, et enfin vient de la foi qui est une vertu surnaturelle.

Reste la crainte de toutes la plus parfaite que l'on appelle filiale, qui nous fait appréhender d'offenser Dieu de peur de perdre ses bonnes grâces. On appelle cette crainte filiale, parce qu'ayant Dieu pour objet, elle est parfaitement semblable à celle qu'un fils bien né a pour son père, qu'il aime très-tendrement et respectueusement. Ce fils prend bien garde de ne point offenser ce père, non pas par la crainte du châtimement, mais par l'appréhension qu'il a de faire quelque chose qui lui déplaît et qui ne lui soit pas agréable. Cette crainte est quelquefois mêlée avec la précédente; quelquefois elle est toute pure, et pour lors on l'appelle crainte chaste, parce qu'elle est filiale sans aucun mélange d'amour-propre et de retour sur soi-même, ou de propre intérêt. Plût à Dieu que je pusse imprimer par mes paroles cette chaste et salutaire crainte dans vos cœurs ! Pour tâcher d'y réussir, je vous parlerai, premièrement, des principaux motifs qui sont capables de l'imprimer; secondement, de ses principaux effets, et en troisième lieu, de quelques moyens pour y parvenir. Voilà le sujet et le partage de mon discours,

Tout ce qui fait voir l'indignation que Dieu a pour quelque chose doit être un motif plus que suffisant à une âme bien née pour être prévenue d'une sainte crainte qui nous empêche de faire cette chose. Sur ce

principe je trouve trois ou quatre puissans motifs pour nous inspirer des sentimens de crainte et de frayeur, qui nous empêchent de jamais rien faire qui puisse déplaire aux yeux du Seigneur notre Dieu. Le premier motif se prend de la punition que Dieu a tirée du péché des anges; le second, de nos premiers parents; le troisième, surtout de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le premier ange et le premier homme étaient les plus beaux chefs-d'œuvre qui fussent sortis des mains de Dieu, ils étaient ornés et embellis de toutes sortes de perfections et de grâces; ils rendaient à Dieu des honneurs et des adorations tout autres que le reste des créatures, et néanmoins pour un seul péché, c'est-à-dire pour avoir une seule fois transgressé la loi de Dieu, ils sont déchus de tous ces avantages, et ces purs esprits destinés à un bonheur éternel ont été précipités dans les abîmes de l'enfer, sans que l'excellence et la beauté de leur nature ni la grandeur de leur état aient pu mériter le pardon de leur offense; un seul péché suffit pour les rendre tous complices d'une punition éternelle: ce que la justice divine permit et ordonna, dit saint Pierre, pour nous servir d'exemple et pour nous faire entrer dans des sentimens de crainte qui soient inséparables de nos cœurs tous les jours de notre vie: car, s'il n'a pas pardonné aux anges qui ont péché, et s'il les a précipités en enfer pour y être tourmentés, les ténébres étant leurs chaînes par lesquelles ils sont tenus en réserve jusqu'au jugement, s'ils ont été traités de cette manière quoiqu'ils fussent si excellents, à plus forte raison Dieu châtiara-t-il les hommes obstinés en leurs fautes, eux qui ne sont rien en comparaison des anges.

Mais l'exemple d'un Dieu souffrant sur le Calvaire nous doit encore beaucoup étonner, et nous faire trembler. Remarquez, s'il vous plaît, que celui qui souffre, c'est le Fils unique du Père éternel, qu'il aime d'un amour infini, et dans lequel il a mis ses complaisances. (Matth., XVII, 5.) Outre cela représentez-vous la multitude, la violence et la dureté des peines et des tourmens qu'il souffre, les ignominies, les opprobres et les affronts qu'il essuie; envisagez ce corps sur la croix, tout percé de coups, exposé nu à la rage de ses ennemis poussés par les démons: *A planta pedis usque ad verticem non erat in eo sanitas*. (Isa., I, 6.) Et enfin adressez-vous au Père éternel, et lui demandez pourquoi ce Fils bien-aimé et mille fois adorable est réduit en cet état; et il vous fera entendre que c'est parce qu'il a voulu répondre pour notre dette, et qu'il s'en est chargé. C'est pour cela que saint Paul dit qu'il s'est revêtu de la ressemblance du péché (Rom., VIII, 3), et qu'il en a porté la figure: *Propter scelus populi mei percussus eum*, dit encore un prophète. (Isa., LIII, 8.) Si le Fils de Dieu, infiniment aimé de son Père, a été traité de la sorte, parce qu'il était seulement la caution des pécheurs, que sera-ce des pécheurs? *Si in viridi ligno hæc fa-*

ciunt, in arido quid fiet ? » Si le bois vert est ainsi traité, que sera ce du bois sec ? dit le Fils de Dieu lui-même. (Luc., XXIII, 31. Si le Fils innocent a été châtié si rigoureusement, que sera-ce de l'esclave trouvé coupable ?

Je tire ma seconde raison qui doit nous porter à des sentiments de crainte et d'augmenter en nous, je la tire, dis-je, de la chute des plus grands personnages qui aient jamais été : le plus pieux de tous les rois, David ; le plus renommé entre les sages, Salomon ; le prince des apôtres et le vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Pierre. Tous ces grands personnages, ces fidèles serviteurs de Dieu, sont tombés ; et pour venir encore à des chutes mémorables, qui ne s'étonnera de celles d'un Tertullien, d'un Origène, d'un Osius ? Tertullien fut l'ornement de l'Eglise latine, la merveille de l'Afrique et, sans contredit, le plus savant homme de son temps ; chaque mot qu'il prononce sont autant de sentences, et chaque sentence emporte la victoire contre ceux auxquels il parle et qu'il entreprend de combattre en ses écrits admirables ; et toutefois ce grand personnage, ce fleau des hérétiques, ce prodige de science est tombé malheureusement. Pour Origène, Vincent de Léris dit que sa chute a été encore plus lourde, et par conséquent elle nous doit encore donner plus de frayeur, parce que c'était le docteur le plus célèbre des chrétiens, le soleil qui les éclairait dans les choses de la foi, et l'homme le plus estimé même dès son enfance pour sa grande piété ; car l'estime que l'on avait conçue de lui était si grande qu'elle attirait des endroits les plus éloignés de l'univers, en la ville d'Alexandrie où il résidait, non-seulement les chrétiens, mais encore les païens pour avoir la satisfaction de le voir et de l'entendre ; et nonobstant cet homme incomparable, ce maître de toute l'Eglise est tombé. La chute du grand Osius, évêque de Cordoue, a été encore plus terrible que celle de Tertullien et que celle d'Origène ; parce que ni l'un ni l'autre n'avait persévéré aussi longtemps dans la vraie foi, et ne l'avait défendue avec autant de courage ; personne n'avait rendu à l'Eglise d'aussi grands services qu'il en avait rendus dans des affaires de très-grande conséquence ; personne ne s'était trouvé comme lui à tant de conciles, soit en Orient, soit en Occident. Il s'était acquitté dignement de plusieurs légations très-importantes pour l'Eglise universelle ; cependant cet homme estimé de tous les savants de son temps, âgé de quatre-vingt-dix ans, tout proche du port, après avoir surmonté tant de tempêtes, et évité tant d'écueils, fait naufrage en souscrivant au conciliabule de Sirmium, qui soulevait l'hérésie d'Arius. Quel sujet pour nous de craindre les jugements de Dieu ! Considérez encore, si vous voulez, la chute d'un apôtre ; celle d'un des sept premiers diacres de l'Eglise naissante, et celle de tant d'autres personnages. A cette vue

pourrez-vous vous empêcher de dire : Si tous ces géants en vertu et en doctrine ont été ainsi vaincus et terrassés, que deviendrons-nous, nous qui sommes si faibles et si petits en la vie chrétienne ? Si les colonnes sont renversées et mises en pièces, que ferons-nous, nous qui ne sommes que de faibles roseaux ? comment pourrons-nous demeurer fermes ? Je ne m'étonne plus si nos grands saints, si même nos apôtres ont passé leur vie dans la crainte. Saint Paul dit d'un cœur tout pénétré, et veut bien que toute la terre sache que, quelque grâce qu'il ait reçue du ciel, quelque ferveur qu'il ait à s'acquitter de son ministère, quelque assurance qu'il ait de son salut, il ne laisse pas de trembler et d'appréhender d'être du nombre des réprouvés. Mais quoi ! grand saint, n'êtes-vous pas apôtre ? Judas était apôtre et il est réprouvé. Mais quoi ! grand saint, vous vous acquittez si bien de votre apostolat : Judas l'a fait pendant quelque temps, mais pour n'avoir pas persévéré, il est damné. Si saint Paul tremble, qui ne tremblera ? Si les plus grands saints ont craint en la vie et en la mort les jugements de Dieu, n'est-il pas bien juste que tous tant que nous sommes, et en quelque état que nous soyons, nous tremblions ?

Ma dernière raison de craindre Dieu, se prend des avantages considérables dont jouissent ceux qui ont soin d'entretenir leur cœur dans une vive pénétration de la crainte de Dieu. L'Ecriture sainte nous en propose une infinité ; ceux qui sont un peu en habitude de la lire et de la méditer peuvent aisément trouver de quoi s'en convaincre ; je me contenterai de vous en citer quelques endroits des livres de la *Sagesse*, pour vous encourager à éviter tout ce qui pourrait affaiblir en vous cette crainte salutaire. Il nous est dit que *la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse* (Eccli., I, 16) ; qu'elle nous empêche de tomber dans le péché, qu'elle obtient une longue et heureuse vie, qu'elle nous fortifie contre toutes les adversités de la vie, qu'elle est une source de vie, qu'elle enseigne la sagesse, que bienheureux est l'homme qui est toujours dans la crainte des jugements de Dieu, que celui qui se conserve dans la crainte du Seigneur mourra dans la paix et dans la confiance en la miséricorde de Dieu. Pesez bien cet avantage. Je ne finirais pas d'aujourd'hui si je voulais vous citer et vous expliquer tous les endroits de l'Ecriture, qui nous parlent des avantages de la crainte de Dieu. Je viens à la seconde partie de mon discours, où je dois vous parler des effets ou plutôt des pratiques de cette crainte de Dieu.

Nous l'avons déjà dit au commencement de ce discours, toute crainte de Dieu n'est pas salutaire, autrement les plus méchants ne seraient pas damnés, car les plus méchants, à moins qu'ils n'aient perdu la raison, ne peuvent pas s'empêcher de craindre Dieu, puisque les démons mêmes, tout méchants et désespérés qu'ils sont, le craignent.

(Jac., II, 19.) Pour donc que cette crainte soit salutaire, et qu'elle ne soit point illusoire, imaginaire et inutile, voici ce qu'elle doit nécessairement opérer dans un cœur où elle se trouve. Premièrement elle y fait naître, et elle y entretient une vive douleur de tous les péchés qu'il a commis, même des plus légers; elle y allume un saint désir de satisfaire à la justice divine par tous les travaux de la pénitence, en sorte que, sans se flatter ni différer, il embrasse avec joie tous les moyens raisonnables qui peuvent apaiser la colère de Dieu, se trouvant trop heureux de pouvoir à ce prix regagner ses bonnes grâces.

Secondement, cette crainte du Seigneur, véritablement gravée dans un cœur, fait qu'on évite avec soin toutes les occasions qui pourraient faire tomber dans le péché : elle apprend aussitôt à ce cœur une merveilleuse délicatesse dans les choses spirituelles, et elle lui donne une sainte aversion pour les moindres imperfections; en sorte que ce qui paraît aux autres une bagatelle, devient pour lui une chose importante, tant il a peur de se souiller et de blesser en rien l'obéissance et l'amour qu'il doit à son Dieu : *Qui timet Deum nihil negligit*, dit le Sage. (Eccle., VII, 19.) Il prend garde à ses paroles, à tous ses sens et à toutes ses puissances, et loin de rechercher l'usage des choses défendues, il se dispute rigoureusement les choses les plus permises, et craint toujours d'en abuser.

Troisièmement, la crainte de Dieu inspire une attention continuelle sur la loi : on a un désir sincère de la garder exactement, on soupire continuellement après. Le jour et la nuit on y pense, et pour la connaître parfaitement, et pour sonder sa conscience, si on n'a point violé cette loi en quelque chose; on ne se repose pas si fort sur ses bonnes intentions, qu'on n'entre souvent en discussion avec soi-même, pour se reprocher vigoureusement les fautes que l'on n'a commises que par surprise et par négligence; c'est la sainte disposition où était le saint homme Job, quand il disait : *Verebar omnia opera mea*, « *J'étais dans une appréhension continuelle pour toutes mes actions.* » (Job., IX, 28.) Et, loin que cette attention soit gênante pour ceux qui l'ont, c'est, au contraire, ce qui fait leur repos; tant la crainte d'offenser le Seigneur domine sincèrement et uniquement dans leur cœur.

Quatrièmement, celui dont le cœur est pénétré vivement, comme il doit être, de la crainte de Dieu, a les yeux continuellement attachés sur son néant; il fait attention sur la fragilité et sur la faiblesse de la nature, qui est telle qu'à chaque moment il peut tomber et perdre le précieux trésor de la grâce. Bien convaincu de cela, il se défie de lui-même, il s'humilie toujours profondément devant son Dieu, et même devant les hommes, au-dessous desquels il se ravale par le sentiment intérieur qu'il a de sa bassesse et de sa misère.

Enfin, celui qui craint véritablement le

Seigneur ne peut plus rien craindre sur la terre, il est au-dessus de tout. Il ne craindra, ni la pauvreté, ni les persécutions, ni les menaces, ni même les mauvais traitements des tyrans ou de ses ennemis; les calomnies, les pertes qu'on estime les plus sensibles, les maladies, enfin toutes les adversités attachées à la condition humaine ne pourront l'ébranler, parce que la crainte du Seigneur domine tellement dans son cœur, qu'il est incapable d'être touché d'autres choses. Ah ! si cette crainte de Dieu régnait comme elle devrait dans le cœur des chrétiens qui sont par leur vocation les enfants de Dieu (I Joan., III, 1), que nous verrions bientôt heureusement changer la face de l'Eglise ! que nous verrions bientôt renaître ces beaux jours où toute la conduite des chrétiens ne respirait que la simplicité, la candeur, la probité, la sainteté ! Que de respect dans les églises ! quelle ferveur ! quelle profonde vénération dans les prières ! quelle vigilance sur soi-même ! quelle charité ! quelle justice ! quelle probité dans le commerce de la vie des chrétiens !

Je ne dirai qu'un mot de la troisième partie, qui est des moyens d'acquiescer ce don de la crainte du Seigneur. Le premier est, d'employer une bonne fois toute la force de son esprit pour comprendre cette terrible et infinie majesté de Dieu, dont la puissance a tiré du néant toutes les créatures; le ciel et la terre qui subsistent dans un ordre si admirable qu'il leur a imprimé; les anges et les hommes qui sont les images, le fond de leur être étant de pouvoir penser, connaître et louer le Créateur. Qui aura une fois bien compris cette vérité, et qui en renouvellera de temps en temps la pratique, sera aisément pénétré d'une sainte et amoureuse crainte pour son Dieu; en sorte qu'il y aurait sujet de s'étonner, s'il n'en était pas pénétré. Le second moyen est de méditer profondément, et de bien imprimer dans votre souvenir toutes les raisons que nous avons apportées qui nous obligent à craindre le Seigneur, les avantages de cette crainte, la faiblesse humaine et les terribles jugements de Dieu, afin qu'un saint désir de posséder toujours cette crainte salutaire vous porte à une humble et fervente prière pour l'obtenir; c'est un troisième moyen. Dites donc avec le Prophète, mais dites avec une vive pénétration : *Confige timore tuo carnes meas, a mandatis enim tuis timui* : « *Percez-moi, mon Dieu, d'une crainte qui se fasse ressentir même dans ma chair* (Psal. CXVIII, 20) ; c'est-à-dire dans la partie inférieure de mon âme, *parce que j'ai appréhendé*, et j'appréhende *de violer vos commandements*. Si vous possédez cette crainte, la promesse de l'Esprit-Saint s'accomplira en vous : *Timenti Deum bene erit in extremis* : « *Celui qui aura craint le Seigneur sera heureux et en paix à la fin de sa vie mortelle* (Eccle., I, 13), » qui sera changée en la bienheureuse immortalité, que je vous souhaite.

DISCOURS XVII.

Convertimini ad me in toto corde vestro. (Joel, II, 12.)
Convertissez-vous à moi de tout votre cœur.

Dieu renferme en soi d'une manière éminente toutes les perfections de ses créatures, et l'homme qui a été créé à la ressemblance de Dieu, et qui porte empreinte son image, renferme aussi (quoique d'une manière bien différente) les perfections des autres créatures, dont il a été établi de Dieu le maître et le seigneur, et en cette qualité il possède des dons et des prérogatives, que les autres ne possèdent pas. Son corps a cet avantage sur tous les autres animaux, qu'il doit ressusciter un jour, pour entrer en possession d'un bonheur ou d'un malheur éternel; et son âme, qui est spirituelle et immortelle, jouit d'un avantage et d'un privilège très-considérable, qui n'a pas même été accordé à la nature angélique; car les anges rebelles après leur péché, n'ont eu ni la grâce, ni le temps de se repentir de leur faute; et cette grâce qui n'a pas été accordée aux anges, est accordée à tous les hommes; et cependant la plupart des pécheurs méprisent cette grâce, la plus considérable de toutes les grâces, puisqu'elle est le fondement de notre bonheur éternel. Car qui est-ce des pécheurs qui prennent la résolution de se convertir à Dieu, quelques remontrances qu'on leur en puisse faire, écoutant plutôt les suggestions de l'ennemi de leur salut, qui se sert de toutes choses pour les en détourner, et pour les empêcher de se servir d'un avantage qui ne lui a pas été accordé, leur présentant toutes sortes d'obstacles, d'affaires, de divertissements, d'intérêts temporels, et bouchant aussi leurs oreilles aux inspirations divines et aux avis salutaires que Dieu leur donne, soit par ses prophètes, soit aussi par la bouche de son propre Fils et celle de ses prédicateurs, pour les porter à se convertir: *Convertimini ad me in toto corde vestro: «Convertissez-vous à moi de tout votre cœur?»* Demandons-en la grâce au Saint-Esprit par l'Avocate des pécheurs, la très-sainte Vierge, la saluant avec l'ange, et lui disant: *Ave.*

L'on demeure d'accord que la conversion de notre cœur à Dieu est absolument nécessaire, puisque sans elle nous ne pouvons pas faire notre salut: *Je vous dis en vérité, dit le Fils de Dieu, que si vous ne vous convertissez, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux* (303). Nous convenons aussi que le Fils de Dieu n'est venu au monde que pour sauver les pécheurs; c'est ce qu'il nous déclare lui-même par ces paroles, qui nous sont rapportées par l'évangéliste saint Matthieu: *Je ne suis pas venu pour appeler les justes, mais pour appeler les pécheurs à la pénitence. (Matth., IX, 13.)* Nous avons encore que tout notre bonheur et toute notre consolation, la gloire et la récompense que nous espérons dans le ciel, dépendent de

notre conversion, puisque rien de souillé ne peut être admis au royaume des cieux. (1 Cor., VI, 10.)

Or par le péché on s'éloigne de Dieu, et l'on s'approche de la créature, et par cette attache à la créature et cet éloignement de Dieu l'on souille son âme; et par notre conversion nous nous éloignons de la créature et nous retournons à Dieu, et par cette heureuse approche notre âme est purifiée, et ainsi rendue capable du bonheur éternel. Cette blancheur et cette pureté de l'âme est cette robe nuptiale dont il est parlé en la parabole du saint Evangile, qui nous donne l'entrée et nous fait recevoir au banquet de l'Agneau; sans cette robe, ceux qui s'en veulent approcher sont liés et garrottés par les exécuteurs de la justice divine et jetés au profond des abîmes de l'enfer. (Matth., XXII, 12.)

Il est donc certain, et l'on n'en peut pas douter, qu'il faut nécessairement se convertir à Dieu, si l'on veut faire son salut; tout le monde le sait, tout le monde en demeure d'accord, puisque nous ne voyons rien dans tous les Livres divins qui soit plus recommandé; mais disons aussi qu'il y a très-peu de chrétiens qui sachent en quoi consiste la véritable conversion nécessaire au salut. Plusieurs s'y trompent et s'y abusent tous les jours, croyant que c'est se convertir à Dieu, que de dire à Pâques, ou à Noël, ou à quelque autre fête qu'il vous plaira, ses péchés à un prêtre, et quelques jours après y retourner avec autant de facilité que l'on le faisait avant sa confession. Vous vous trompez, pauvres pécheurs, vous vous trompez, vous ne savez pas encore, à ce que je vois, en quoi consiste la véritable conversion; je veux vous l'apprendre aujourd'hui en vous expliquant les paroles de mon texte: *Convertimini ad me in toto corde vestro: «Convertissez-vous à moi de tout votre cœur.»*

Ces paroles du prophète nous font voir que, pour faire une véritable conversion, et ne nous pas tromper dans une affaire de cette conséquence, il faut nécessairement qu'il y ait quelque changement, ce sera la première partie de cet entretien, *Convertimini*; il faut encore que ce changement soit du cœur, ce sera la seconde; et de tout le cœur, ce sera la troisième: *Convertimini ad me in toto corde vestro.*

Quoique les paroles de ce prophète, qui sont si claires, dussent nous suffire pour nous marquer en quoi consiste la véritable conversion du pécheur, et quelles en sont les conditions absolument nécessaires, néanmoins, comme cette matière est de la dernière conséquence, je veux encore me servir de tout ce que nous avons de plus fort pour établir quelque vérité importante, l'Ecriture, les conciles, les Pères et la raison.

Lorsque le prophète Isaïe parle de la conversion de notre cœur à Dieu, qui se fait par l'éloignement de la créature et le retour à Dieu, il demande, pour en venir jusqu'à ce point, quelque changement;

nous faisant connaître que c'est en cela particulièrement que consiste la véritable conversion. Ecoutez, je vous prie, avec attention les paroles de ce prophète, qui apprendront aux pécheurs en quoi consiste cette véritable conversion : *Que l'impie, dit Dieu par ce prophète, quitte ces voies égarées qui mènent ceux qui les suivent à la perdition, c'est-à-dire, à la damnation. Que l'homme injuste, poursuit ce même prophète, qui ne s'étudie qu'à trouver de nouveaux moyens de faire tort à son prochain, quitte ses pensées injustes et renonce aux affections corrompues de son cœur, et qu'ainsi étant changé, pour lors il retourne au Seigneur, et il lui fera miséricorde; qu'il retourne à notre Dieu, parce qu'il est plein de bonté pour lui pardonner. (Isa., LV.)*

Le prophète Ezéchiel, nous instruisant encore des conditions nécessaires à la véritable conversion que Dieu demande au pécheur, nous fait bien connaître qu'une véritable conversion ne se peut faire sans un grand changement. *Jetex bien loin de vous, dit ce prophète, toutes ces désobéissances et toutes vos autres offenses, qui vous ont rendus des prévaricateurs : séparez vous de toutes les occasions qui vous ont autrefois portés au péché; faites par le changement entier de votre vie un cœur et un esprit tout nouveau. (Ezech., XVIII, 31, 32.)* Dites-moi, je vous prie, ces conditions que Dieu demande à un pécheur par ce prophète se peuvent-elles accomplir sans changement? ne faut-il point même, au sentiment de ce prophète, que ce soit un entier et parfait changement? Cependant, dit ce même prophète, si vos pénitences ne sont accompagnées de ces conditions qui demandent un entier et parfait changement, vous serez toujours dans un état de mort, et jamais vous ne vous en retirerez, que par le changement du cœur et de l'esprit. C'est pour cela que l'Apôtre appelle celui qui est vraiment converti, *un homme nouveau et une nouvelle créature. (II Cor., V, 17.)* Et David, cet illustre pénitent, est si fort persuadé de la nécessité de cet entier changement du cœur, qu'il demande à Dieu de lui en créer un nouveau : *Mon Dieu, créez en moi un cœur pur, et renouvez au fond de mes entrailles l'esprit de droiture et de justice. (Psal., L, 12.)*

Après vous avoir proposé les paroles de l'Ecriture, nous n'avons rien de plus fort pour appuyer encore cette vérité que les conciles : écoutez maintenant les décisions du concile de Trente sur ce sujet. Ce concile général nous déclare que la contrition parlante ou imparlante, sans quoi il n'y a point de véritable conversion, renferme nécessairement trois choses : la première est la cessation du péché; la seconde, un ferme propos et le commencement d'une vie nouvelle; et la troisième, la haine, l'aversion, l'éloi-

gnement de la vie que le pécheur avait menée avant sa conversion (304). S'il en est ainsi, comme l'on n'en peut pas douter, ces pauvres pécheurs sont bien aveuglés; bien ennemis d'eux-mêmes, et ont grand tort, lesquels étant retombés plusieurs fois dans leurs mêmes désordres, sans avoir fait aucun effort pour en sortir, sans avoir voulu se servir des remèdes que leur médecin spirituel leur avait donnés, n'ayant pas même encore satisfait aux obligations qui leur avaient été enjointes, si vous voulez, de restituer le bien mal acquis, ou bien de se réconcilier avec leur prochain, étant peut-être encore au milieu des occasions du péché, veulent néanmoins qu'un prêtre, qui est établi le dispensateur fidèle des mystères de Jésus-Christ, s'arrête à leurs paroles qu'ils ont si souvent violées, et leur donne l'absolution contre toutes les lumières que Dieu lui donne, et aussi contre toutes les règles de l'Eglise; ils veulent par ce moyen le rendre coupable du sacrilège qu'ils veulent eux-mêmes commettre. Demandez, je vous prie, à ces sortes de pénitents, où est ce commencement de vie nouvelle, que le concile demande, et qu'il joint aussi avec le bon propos, *vita novæ propositum et inchoationem* : comment se fera ce passage de la vie d'Adam, du vieil homme au nouveau sans aucun changement? ces deux états sont trop opposés, vie du péché, vie de la grâce, être pécheur et être juste.

Si vous voulez encore entendre le sentiment des Pères et docteurs de l'Eglise, ils vous diront tous d'une voix qu'il n'y eut jamais de véritable conversion, et même qu'il ne peut jamais y en avoir de véritable sans changement. Demandez à saint Grégoire le Grand ce que c'est que la pénitence; il vous répondra que la vraie pénitence consiste à pleurer toute sa vie les péchés que l'on a commis depuis son baptême, et à ne jamais plus commettre ce qui a fait le sujet ordinaire de ces larmes (305). Tertulien, au livre qu'il a fait de la pénitence, prononce une sentence qui doit faire de la peine à ceux même qui lâchent d'apporter tous les jours les dispositions nécessaires pour le sacrement de pénitence, disant qu'où il n'y a point de résipiscence, ni aucun amendement, ni correction de ses mœurs et de sa conduite ordinaire et précédente, la pénitence est vaine, la confession nulle (306) : la raison en est claire et évidente. Lorsque nous recevons comme il faut le sacrement de pénitence, non-seulement nous recevons la grâce sanctifiante, mais aussi les dons du Saint-Esprit; bien plus le Saint-Esprit même entre dans notre cœur, en prend une nouvelle possession, en fait son sanctuaire, il y demeure comme en son temple, et par là il se doit faire un grand et admirable changement dans un cœur possédé par un

(304) Declarat sancta synodus hanc contritionem non solum cessationem a peccato, et vitæ novæ propositum et inchoationem, sed veteris etiam odium continere. (Sess. 14, cap. 5.)

(305) Pœnitentia est mala præterita plangere, et plangenda iterum non committere. (S. GREG.)

(306) Ubi emendatio nulla, dei pœnitentia vana, (TERTUL. lib. de Pœnit.)

maître si différent et si contraire au précédent.

Il est donc certain par les paroles de l'Ecriture, les décisions du concile de Trente, et par le sentiment des Pères, que toute conversion véritable dit changement, et que, pour quitter le péché, il faut nécessairement se convertir; car ce qui fait le péché, c'est l'éloignement de Dieu et l'adhérence à la créature : donc pour le détruire il faut nécessairement retourner à Dieu en quittant la créature. Or comment se pourrait faire cette conversion sans changement? Toute vraie conversion ne porte-t-elle pas et ne dit-elle pas essentiellement quelque changement? Mais il faut que ce changement soit un changement intérieur, qui provienne du cœur; et c'est mon second point.

Toutes les fois que les prophètes, les apôtres, et même le Sauveur du monde nous ont parlé de la conversion du pécheur, ils nous ont presque toujours marqué que cette conversion doit prendre sa source et son principe de notre cœur: *Convertimini ad me in toto corde vestro*. Et le Prophète-Royal nous dit que l'esprit affligé est le sacrifice que Dieu demande: *Vous ne mépriserez point, mon Dieu, dit ce roi pénitent, un cœur contrit et humilié.* (Psal. L, 19.) A quoi vous arrêtez-vous, dit un autre prophète parlant au peuple juif, et qui vous a appris que, pour apaiser la colère de Dieu et obtenir le pardon de vos péchés, il n'y eût qu'à jeter des larmes, battre vos poitrines, protester seulement de bouche que l'on est bien fâché d'avoir offensé Dieu, en venir même jusqu'à déchirer ses habits pour marque de sa douleur? *Déchirez vos cœurs*, dit ce prophète, *et non pas vos vêtements* (307) : ce qui nous marque que Dieu ne reçoit point une pénitence superficielle qui réforme l'habit et non la vie, qui ne change que le dehors et non le dedans; il veut que le pécheur vraiment contrit le soit dans le cœur.

N'est-il pas vrai qu'un remède, pour avoir son effet, doit être appliqué à la source du mal, pour le guérir efficacement? sans cela il ne faut espérer aucune guérison. Or c'est le cœur d'un pécheur qui a été tout pénétré et tout corrompu par l'infection du péché; c'est son cœur qui a été la source unique de tous ces abominables péchés; ils procèdent de son cœur comme de leur source : *C'est du cœur*, dit le Fils de Dieu, *que sortent les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les blasphèmes.* (Matth., XV, 19.) Puisque c'est notre cœur qui est souillé par le péché, et qu'il est la source de tous nos maux, il faut donc nécessairement y apporter le remède; l'on punit le coupable ordinairement au lieu où il a commis son crime; le péché a été enfanté par le plaisir, il faut qu'il soit détruit par la douleur et le déplaisir.

De sorte que les actions extérieures de

pénitence, comme les jeûnes et les autres mortifications, prières, larmes, battements de poitrine, qui ne procèdent pas de la douleur intérieure de notre âme, ne sont pas des marques assurées d'une véritable conversion, parce que la vraie conversion se fait au cœur, et souvent même (ceci doit être soigneusement remarqué) et souvent tout cet extérieur et appareil de conversion, non-seulement est inutile, mais souvent préjudiciable au salut, parce que l'on s'appuie, et que l'on se confie dans ces marques extérieures qui sont tout à fait trompeuses, et ne servent de rien pour la rémission des péchés; c'est pour cela que le Saint-Esprit nous avertit de prendre bien garde que souvent *tel s'humilie malicieusement, dont le fond du cœur est plein de tromperie* (308). C'est pourquoi Notre-Seigneur condamne si souvent les actions extérieures de pénitence des scribes et des pharisiens, les appelant des hypocrites, des sépulchres blanchis, parce que, nonobstant leur extérieur mortifié et extérieurement changé et converti, ils avaient le cœur plein de péché et d'ordure, et ainsi il n'y avait aucune véritable conversion, n'y ayant aucun changement intérieur.

Il faut donc que notre cœur soit changé, qu'il aime maintenant ce qu'autrefois il haïssait, et qu'il haïsse souverainement ce qu'il aimait autrefois uniquement; qu'il recherche ce qu'il fuyait, et qu'il poursuive ardemment les choses pour lesquelles il avait autrefois beaucoup d'éloignement; de telle sorte que tout notre cœur soit détaché et séparé de tout péché et tout ce qui le portait au péché, et entièrement attaché à Dieu : et c'est mon troisième point qui achève et qui accomplit la véritable conversion.

Vous ayant fait voir tout ce que je vous ai avancé en termes exprès dans l'Ecriture, je veux encore vous prouver cette dernière partie par la même Ecriture. Le même prophète Ezéchiel en commencera la preuve : *Si l'impie*, dit le Saint-Esprit parlant par sa bouche, *se convertit à moi de tout son cœur, déteste tous ses péchés, et observe désormais fidèlement tous mes commandements, il vivra et ne mourra point* (Ezech., XXVIII, 21); mais si sa conversion n'est pas entière, et qu'elle ne soit pas de tout son cœur, et qu'il ait encore quelque affection et attache pour quelque péché, il demeurera toujours dans son état de mort causée par son péché, et il ne vivra point de la vie de la grâce.

Moïse, le grand législateur du peuple juif, établi de Dieu pour le conduire et lui montrer les voies du salut, lui déclare de la part de son Maître, que *lorsqu'il cherchera le Seigneur, et qu'il voudra tout de bon se convertir à lui, il le trouvera, pourvu néanmoins*, ajoute Moïse, *et c'est ce qu'il faut bien remarquer, que vous le cherchiez de tout*

(307) « Scindite corda vestra et non vestimenta vestra. » (Joel., II, 5.)

(308) « Est qui nequit se humiliat, et interiora ejus plena sunt dolo. » (Eccli., XIX, 25.)

vosre cœur, et dans toute l'amertume et l'affliction de vosre âme. (Deut., IV, 29.)

Dieu ne vous demande point tous les biens qu'il vous a donnés, il ne vous demande pas tout votre argent, mais seulement quelque partie en faveur des pauvres; il ne vous demande pas tous les fruits de vos héritages, mais seulement la dîme; mais pour le cœur il le veut avoir tout entier sans aucune réserve ni sans restriction; il ne veut pas aussi avoir de compétiteur, il veut lui seul tout votre cœur, tout quant à l'amour, tout quant à l'objet, tout quant au temps, et cela pour toujours. Sans cela point de véritable conversion; car vous savez ou vous le devez savoir, que par votre conversion vous vous êtes reconciliés avec Dieu, que vous aviez auparavant pour votre ennemi; or l'attache et la complaisance volontaire à un seul péché, au moins mortel, vous en sépare, et vous en éloigne, et empêche votre réconciliation avec lui.

Disons encore que l'un des plus grands fruits que vous receviez de votre conversion, c'est la charité: or la charité nous unit avec Dieu, elle nous fait obéir fidèlement à tous ses commandements, elle nous éloigne de tout ce qui lui peut déplaire et spécialement du péché mortel qu'il a en horreur, et partant où se trouve la véritable conversion, se trouve aussi l'éloignement de tout péché, puisque la charité et le péché mortel ne peuvent pas subsister ensemble, ce qui serait néanmoins si votre cœur n'était pas entièrement converti à Dieu, ce qui est du tout impossible. Par là vous voyez le grand abus de ceux qui s'imaginent s'être bien convertis à Dieu, et avoir fait une bonne confession à Pâques, lorsqu'ils ont conçu seulement quelque douleur d'une partie de leurs péchés, conservant encore quelque secrète complaisance et attache à quelques autres, n'y en eût-il qu'un seul mortel, comme à cet infâme plaisir, à cette haine invétérée, à ce trafic usuraire, n'ayant pas fait cette restitution, évité cette occasion prochaine, cet excès au boire, cette compagnie, ce jeu, ces jurements, etc.

Toutes ces conversions partagées, à le bien dire, ne valent rien, et ne suffisent point; Dieu demande tout le cœur, ou il n'en veut point. Combien de chrétiens damnés, et qui se damnent encore tous les jours, pour n'avoir jamais fait attention sur cette vérité, que pour se convertir à Dieu, mais d'une conversion véritable, il faut du changement. Il faut encore que ce changement vienne du cœur, c'est-à-dire qu'il faut que notre cœur se change et non pas notre langue, et enfin qu'il faut que cette conversion soit de tout le cœur.

Mes chers auditeurs, retenez bien ces importantes vérités, ne les oubliez jamais, pratiquez-les désormais dans toutes vos confessions: pleurez sur le peu de changement que vous remarquerez en vous depuis

deux, quatre, dix et vingt années. N'est-il pas vrai que votre cœur n'était point changé, que vous aimiez cette créature, cette compagnie, cette lecture, qui vous était une occasion de péché? n'est-il pas vrai encore que, si vous y remarquiez quelque changement, que ce n'était pas de tout le cœur, ayant toujours conservé quelque attache secrète pour tel et tel péché? Si cela est, point de conversion véritable. Convertissez-vous, mes frères, je vous en conjure, mais que ce soit tout de bon et de tout votre cœur, réparez au plus tôt toutes ces confessions que vous avez si mal faites et avec si peu de dispositions; c'est l'unique moyen d'assurer votre salut, vous réconcilier avec Dieu, attirer ses grâces en cette vie, et en l'autre la gloire. Ainsi soit-il.

DISCOURS XVIII.

SUR LA MORT.

*Statutum est hominibus semel mori. (Hebr., IX, 27.)
Il est ordonné aux hommes de mourir une fois.*

Il vaut mieux, dit le Sage, aller à une maison de deuil, qu'à une maison de festin. (Eccle., VII, 3.) Les saints Pères et les interprètes de l'Ecriture en apportent plusieurs raisons; mais je m'arrête seulement à celle qui fait le plus à mon sujet, et qui doit être aussi prélerée à toutes les autres, puisque c'est celle que l'Esprit divin a inspirée au plus sage des rois; car après que Salomon nous a déclaré qu'il valait mieux aller à une maison de deuil, qu'à une maison de festin, il en ajoute ensuite la raison, *parce que dans celle-là l'on est averti de la fin de tous les hommes; et celui qui est vivant pense à ce qui lui doit arriver un jour. (Ibid.)* C'est là le fruit qu'il désire que nous tirions de ce triste objet, il veut que les morts nous prêchent la mort, et saint Chrysostome nous assure que le lit d'un mourant est une chaire (309), où celui qui se meurt sans rien dire nous apprend bien des choses capables de nous porter à nous détacher de cette misérable vie, et à nous préparer de bonne heure à la mort, puisque son heure est si incertaine, et que de ce dernier moment dépend notre éternité bienheureuse ou malheureuse; c'est de quoi j'ai dessein de vous entretenir, après que tous ensemble, prosternés à genoux, nous aurons demandé au Saint-Esprit ses lumières et ses grâces, par Celle que nous devons choisir pour notre avocate pendant le cours de notre vie, mais surtout à la mort, lui disant: *Ave.*

Je m'assure que vous voyez d'abord l'importance de la matière que j'ai choisie pour vous entretenir, puisque notre mort est le coup de partie pour l'éternité: c'est un sujet qui regarde, non-seulement ceux qui sont ici présents, mais aussi tous les hommes, puisqu'il est ordonné, dit saint Paul, *que les hommes meurent une fois*, et cette loi est si universelle, que nous voyons tous les jours que personne n'en peut être exempt; les rois aussi bien que leurs sujets,

les riches aussi bien que les pauvres, les jeunes aussi bien que les vieux y sont condamnés, et nul homme ne peut s'en exempter.

Puisque c'est une nécessité, dont personne ne peut se dispenser, et qu'il faut tous mourir, au moment, à l'heure et au jour que nous y penserons le moins, ce dernier jour de notre vie nous étant caché, dit saint Augustin, afin que tous les jours de notre vie nous servent pour nous bien préparer à ce dernier (310), ce sera à quoi je tâcherai de vous porter dans mon premier point ; et dans le second, je vous ferai voir que la meilleure et la plus sûre de toutes les préparations pour bien mourir, c'est d'avoir bien vécu.

Il n'est pas nécessaire, ce me semble, d'apporter beaucoup de raisons à des chrétiens pour les convaincre de cette importance ; il suffit de les faire souvenir du compte qu'ils ont à y rendre, et de l'incertitude du temps auquel ils doivent le rendre, pour leur en persuader la nécessité.

Le compte que nous avons à y rendre à Dieu est redoutable, et celui qui s'est bien imprimé cette vérité n'a pas de peine à ce le persuader ; aussi nos plus grands saints l'ont extrêmement appréhendé. *N'entrez point*, disait David, *en jugement avec votre serviteur, parce que nul homme vivant ne pourra se justifier devant vous.* (Psal. CXLII, 2.) Ce compte que nous avons tous à rendre au moment de notre mort est redoutable, soit pour la multitude infinie des choses dont on nous demandera raison, soit même pour l'exactitude avec laquelle on le demandera. L'on vous demandera compte, pécheurs qui m'écoutez, plutôt que vous ne pensez, de tous les péchés mortels et véniels que vous aurez commis pendant tout le cours de votre vie, n'ayant presque pas passé un seul jour sans en commettre plusieurs, même considérables, par tant de pensées, de paroles et d'actions mauvaises. Supprimez maintenant, si vous pouvez, combien d'articles de ce compte ; car je ne fais que vous les représenter seulement en général. L'on vous demandera encore raison de tous les biens de nature que vous aurez reçus, vie, santé, bonne complexion, bon naturel, corps, âme, esprit, volonté, mémoire, de tous vos sens, de toutes vos actions, richesses, honneurs, offices et emplois.

L'on vous demandera encore compte, et avec beaucoup d'exactitude, de toutes les grâces intérieures et extérieures, sacrements, exhortations, lectures, bons exemples, prières, aumônes, jeûnes, et autres exercices de piété, de tant de pratiques de vertu que vous aurez faites, mais par un esprit d'hypocrisie, de vanité, d'amour-propre ; en un mot, toutes vos meilleures actions seront examinées et pesées au poids du sanctuaire, et ce que nous avions cru bon et juste sera trouvé mauvais et injuste, ce qui fait dire

au saint homme Job : *Que ferai-je quand Dieu s'élèvera pour me juger, et lorsqu'il me redemandera compte de ma vie, que lui répondrai-je ?* (Job, XXXII, 14.) *Je sais que cela est ainsi*, continue ce saint homme, *et que l'homme, si on le compare avec Dieu, ne sera point juste ; s'il veut disputer contre Dieu, il ne pourra pas lui répondre sur une seule chose de mille que Dieu lui objectera.* (Job, IX, 1.)

Vous voyez par les paroles de nos plus grands saints, éclairés des lumières divines, combien ce compte leur paraît redoutable, soit pour la multitude, soit pour l'exactitude du juge qui examinera les choses avec tant de rigueur, qu'il nous déclare lui-même, *que nous lui rendrons compte au jour du jugement de toutes les paroles inutiles, vaines et non nécessaires que nous aurons dites.* (Matth., XII, 36.)

Ce juge infiniment redoutable ne recevra pas pour lors les excuses que notre humeur et inclination nous font prendre à toute heure, pour nous exempter de satisfaire à nos obligations.

Or comment, je vous prie, mon cher auditeur, pourrez-vous répondre à tous ces articles, si vous ne vous y êtes pas préparé soigneusement pendant le cours de votre vie ? Celui qui a administré les finances du roi pendant plusieurs années, et qui sait bien qu'on lui en demandera un compte fort exact, ne se dispose-t-il pas à le rendre ? et, s'il y perdait du temps, ne passerait-il pas pour un homme négligent, et qui n'aurait aucun soin de ses propres affaires, ce qui lui attirerait le blâme de tout le monde.

Toutes les finances du Roi du ciel et de la terre ont passé par vos mains, ses grâces, ses sacrements ; il vous a rendus participants de tous ses trésors en vous donnant son Fils, il vous a comblés de grâces et de bienfaits en vous donnant le Saint-Esprit, et vous croirez que vous serez toujours en état (sans même vous y préparer) de lui en rendre un compte fidèle ?

Mais, si vous ajoutez encore l'incertitude du temps auquel on doit vous le demander, cette incertitude ne vous obligera-t-elle pas encore à tenir vos comptes prêts en tout temps et à toute heure ? C'est pourquoi le Fils de Dieu nous avertit si souvent, en plusieurs endroits de son Evangile, et aussi dans les Epîtres de ses saints apôtres, d'être toujours prêts : *Veillez*, leur dit le Fils de Dieu, *car vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra, si ce sera au soir, ou au milieu de la nuit, ou au chant du coq, ou au matin, de peur que venant à l'improviste, il ne vous trouve dormant.* Or ce que je vous dis, mes apôtres, je le dis à tous, *veillez.* (Marc., XIII, 35, 26.)

Il veut bien même, pour nous marquer encore davantage l'incertitude du temps auquel il nous demandera de lui rendre ce compte, se comparer à un larron, qui vient

la nuit dans le temps qu'on y pense le moins et qu'on est moins sur ses gardes.

Il se compare encore à un maître qui, pour surprendre ses serviteurs, vient tantôt à une heure, et tantôt à une autre, puis il se sert de la parabole des vierges folles qu'il conclut par ce mot, *vigilate, veillez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure de mon avènement* (311). La folie des unes et la sagesse des autres ne consistent qu'en ce que les sages s'étaient bien préparées à recevoir l'Époux au moment de son arrivée, et les folles furent surprises dans le temps qu'elles s'y attendaient le moins. Les premières entrèrent dans la salle des noces, et les autres en furent exclues pour jamais, l'Époux ne voulant pas leur en ouvrir la porte, parce qu'elles n'avaient pas eu soin de prendre l'huile (qui est le symbole de la charité) dans leurs vases avec leurs lampes, leurs vertus se trouvant dépourvues de la charité qui est comme l'âme de toutes les vertus.

Pourquoi nous avertir si souvent ? pourquoi nous avertir en tant de manières ? pourquoi encore se servir de comparaisons si familières ? N'est-ce pas le désir extrême qu'il a de notre salut, nous obligeant par ses avertissements réitérés à nous tenir toujours sur nos gardes, pour n'être point surpris dans une affaire de cette conséquence, où il s'agit de notre bonheur ou malheur éternel ?

Vous croyez tous à la parole d'un habile médecin : vous faites exactement tout ce qu'il vous dit, et cependant tout habile qu'il puisse être, il peut se tromper ; et vous ne croirez pas à la parole de Jésus-Christ, l'oracle de la vérité, qui vous avertit, non pas une fois mais plusieurs, de veiller, afin de n'être point surpris, et vous avez encore peine à le croire et à obéir aux ordres qu'il vous donne de veiller et de tenir prêts les comptes que vous avez à lui rendre au moment terrible de votre mort ?

L'on veille incessamment dans les citadelles, et de jour et de nuit, quoique l'on sache bien qu'à de certains temps l'ennemi ne viendra pas ; et vous, chrétiens, qui êtes instruits des vérités de la foi, vous ne voudriez pas veiller, non pas le jour et la nuit comme dans les citadelles, pour empêcher la surprise d'une place à l'ennemi, mais seulement quelque heure tous les jours pour tenir toujours vos comptes prêts, et empêcher que votre ennemi, qui rôde sans cesse autour de vous, ne vous surprenne au dépourvu, (1 *Petr.* V, 8.). Mais encore quelle préparation peut-on y apporter ? La meilleure et la plus sûre, c'est la bonne vie, et c'est ce que j'ai à vous faire voir dans la seconde partie de ce discours.

C'est une maxime certaine que celui-là ne

peut pas bien mourir qui a mené une mauvaise vie ; mais c'est une maxime également certaine et indubitable, que celui-là ne peut pas mal mourir qui a mené une bonne vie, la mort étant l'écho de notre vie : vous savez qu'un écho, quand il est bon, répond distinctement et clairement, mot pour mot, ce que l'on a dit, sans rien diminuer ni augmenter ; ainsi en est-il de notre mort, elle répond en mêmes termes, mourant ordinairement de la manière que nous avons vécu.

L'expérience le fait assez voir tous les jours, et c'est un miracle dans l'ordre de la grâce, qu'un homme qui a mal vécu finisse heureusement et saintement ses jours. En effet, si l'on veut là-dessus consulter les saintes Ecritures, les sentiments des Pères, la raison et l'expérience, qui est tout ce que nous avons de plus fort pour établir une vérité, ils vous diront tous d'une voix que celui qui a mené une mauvaise vie ne peut pas avoir une heureuse fin.

Ecoutez ce que le Saint-Esprit nous déclare par la bouche du Roi-Propète : *Les maux à la mort se saisiront de l'injuste* (312) ; et en un autre endroit : *La mort des pécheurs est très-mauvaise* (313). Et, au contraire, lorsque ce même Esprit divin parle de la mort des justes et de tous ceux qui ont bien vécu, voici comme il en parle par la bouche du Sage : *Celui qui craint le Seigneur se trouvera heureux à la fin de sa vie, et il sera béni au jour de sa mort* (314).

Quelle différence, je vous prie, entre la mort du pécheur et la mort du juste ? La mort d'un homme pécheur est accompagnée de toutes sortes de maux, au dire de l'Écriture ; celle de l'homme juste, de toutes sortes de biens (315) ; le pécheur est l'objet de la haine et de la malédiction de Dieu, et l'homme juste en sa mort comme en sa vie est l'objet de son amour et de sa bénédiction : *In die defunctionis sue benedicetur*.

Ecoutez encore ce que dit saint Augustin traitant fort au long cette matière importante (316). Celui-là, dit ce Père, ne peut pas mal mourir, remarquez ce mot, *ne peut pas mal mourir*, qui aura bien vécu ; et tout au contraire, dit cet incomparable docteur, celui qui a mal vécu, difficilement peut-il bien mourir (317) ? Et, parce que saint Augustin savait fort bien qu'il y en avait plusieurs qui pourraient dire que quelques-uns, à l'heure de la mort, se donnent à Dieu et se convertissent, demandent les sacrements, et même ont encore assez de temps pour les recevoir, il répond lui-même à cette objection, que les pécheurs et les libertins ne manquent jamais de faire ; voici ses paroles : *Pœnitentia quæ ab infirmo petitur infirma est*,

(311) « Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam. » (*Matth.*, XXV, 25, 13.)

(312) « Virum injustum mala capient in interitu. » (*Psal.* CXXXIX, 12.)

(313) « Mors peccatorum pessima. » (*Ps.* XXXIII, 22.)

(314) « Timentis Dominum bene erit in extremis, et in die defunctionis sue benedicetur. » (*Eccli.* 1,

13.)

(315) Vitam non finit, sed transit de vita in vitam, de laboriosa ad quietam, de misera ad beatam.

(316) S. August., hom. 41, *De vere poenitentibus*.

(317) Non potest male mori qui bene vixerit, vix bene moritur, qui male vixerit.

quæ vero a moribundo petitur, vereor ne et ipsa cum ipso moriatur. Et puis il ajoute : Il est vrai que nous administrons le sacrement de pénitence aux malades et aux mourants, mais nous ne leur donnons pas pour cela des assurances de leur salut; mais, pour ceux qui ont bien vécu et qui tombent malades, non-seulement nous leur administrons les sacrements, mais, autant que nous pouvons, nous leur donnons toutes sortes d'assurances (318).

Nous avons dans les Livres divins un exemple de tout ceci en la personne d'Antiochus. Ce prince infortuné étant accablé de douleur, et voyant toutes les parties de son corps tomber en pourriture, ce qui le rendait insupportable à toute son armée : se voyant en cet état, il rentre en lui-même, il demeure d'accord qu'il faut qu'un homme soit soumis à Dieu, il veut rendre une entière liberté au peuple juif : il sait que son père, assiégeant la ville de Jérusalem, en a pris tous les vaisseaux sacrés et tous les ornements du temple; il promet de les rendre, il veut même en donner de nouveaux; il veut fonder des revenus plus considérables pour son entretien et pour ses sacrifices; non content de tout cela, voyant que le peuple juif était le peuple de Dieu, il veut être juif, il veut même parcourir toute la terre pour prêcher la toute-puissance du Dieu des Juifs, il se recommande à leurs prières, il leur écrit pour témoigner qu'il veut avoir avec eux une correspondance particulière et leur faire part de tous ses bons desseins, pour les obliger à apaiser la colère de Dieu et à fléchir sa justice; de sa part, il prie, il verse des larmes, il avoue sa faute devant toute sa cour; il se condamne lui-même, il reconnaît, mais trop tard, que cette maladie est la punition de ses crimes, et surtout de sa superbe; que voudriez-vous davantage? s'il faut des larmes, il en a versé; s'il faut réparer le scandale qu'il a donné, il l'a fait, confessant publiquement ses crimes devant toute sa cour, et s'il faut enfin restituer, il restitue; que voulez-vous qu'il fasse encore? Il faudrait, dit saint Augustin, que tout cela eût été fait avant que d'être au lit de la mort et dans le temps qu'il jouissait d'une parfaite santé (319), pour lors sa douleur aurait été sincère; mais maintenant le motif de sa douleur, et ce qui lui fait jeter des larmes, c'est l'état misérable où il se voit réduit, et les douleurs insupportables qu'il souffre par l'entière corruption de ses entrailles toutes grouillantes de vers qui lui font verser des larmes, ce qui lui cause cette douleur. Il veut, dit le même saint Augustin, faire pénitence, lorsqu'il ne peut plus continuer les dérèglements de sa vie passée; ce n'est pas lui qui quitte le péché, mais c'est le péché qui le quitte (320).

Vous voulez rendre votre mort précieuse aux yeux de Dieu, ce qui doit être notre plus

grand désir? faites pénitence pendant votre vie, préparez-vous de bonne heure à la mort, et de la sorte vous ne serez point surpris, vous ferez à la mort, ainsi que pendant votre vie, une vraie pénitence; et ainsi votre mort sera précieuse : *Tene certum, dimitte incertum.*

La raison même ne nous fait-elle pas voir qu'il est, moralement parlant, impossible que ces personnes qui ont mal vécu meurent bien? et tout au contraire de ceux qui vivent bien, et dont la bonne vie est une continuelle préparation à la mort? car, pour sauver ce pécheur, lorsqu'il est à la mort, il faut qu'il se convertisse de tout son cœur à Dieu, et que le cœur de ce pécheur entre dans les dispositions toutes contraires à celles qu'il a eues pendant cette vie, qu'il prenne des penes toutes différentes, qu'il ait de l'amour pour ce qui était l'objet de sa haine, et qu'il haïsse ce qui était l'objet de son amour; il lui faut pleurer dans l'amertume de son cœur, ce qui lui a donné pendant toute sa vie le plus de plaisir; et comment voulez-vous que ce cœur prenne en un moment de nouvelles penes et de nouvelles inclinations après des habitudes si invétérées? c'est comme si un fleuve ou un torrent rapide qui a pris son cours, et qu'il n'est pas facile d'arrêter, remontait à sa source.

De plus, il serait encore nécessaire que Dieu leur donnât un secours tout extraordinaire de sa grâce; la donnera-t-il à ses ennemis déclarés qui lui ont fait une guerre continuelle pendant leur vie? il en est tout au contraire de ceux qui ont bien vécu; comment pourraient-ils se détourner de Dieu en ce moment, lui qui pendant le cours de leur vie est l'objet unique de toute leur confiance? Quoi! celui-là qui a toujours été l'objet de leur amour, pourrait-il devenir pour lors l'objet de leur aversion? Quoi! celui qui pendant leur vie était l'objet de leurs pensées, la fin unique de leurs actions et de toutes leurs entreprises, peut-il leur être indifférent à cette dernière heure? Disons donc encore avec saint Augustin : *Non potest male mori qui bene vixerit.*

L'expérience n'en fait-elle pas foi, et tant d'exemples tirés de l'Ecriture et de l'histoire ecclésiastique? L'exemple seul d'Antiochus nous doit suffire : mais pour ceux qui ont bien vécu, l'histoire ecclésiastique nous rapporte entre autres que sainte Austreberte, qui était d'une noble et illustre famille, s'enfuyant de la maison de son père pour conserver à Dieu sa virginité, disait en mourant, considérant Notre-Seigneur comme son divin Epoux qu'elle avait préféré avec raison à tous ceux que l'on voulait lui donner : Je m'en vais à vous, l'objet unique de mon amour; que tous ces moments qui me restent de cette vie languissante me semblent longs! quand viendra le dernier moment de ma vie? je le souhaite et je le

(320) Vis te de dubio liberare, vis quod incertum est evadere, age penitentiam dum sanus es. Si vis agere penitentiam quando peccare non potes peccata te dimiserunt, non tu illa. (S. August. hom. 41, De vere penitentibus.)

(318) Penitentiam damus, securitatem non damus. Si quis autem bene vixerit, securitatem damus in quantum possumus. (S. AUGUST., hom. cit.)

(319) Mutet vitam, corrigit se, cum vivit, dum sanus est. (S. AUGUST., hom. 41.)

désire avec ardeur, afin d'être bientôt réunie au centre de tous mes désirs et de toutes mes affections : *Mon Dieu, je mets toute ma confiance en vous; que je ne sois point confondue* (321) ; *mon Seigneur Jésus, vous êtes toute mon espérance, je remets mon âme entre vos mains m'abandonnant entièrement à vous* (322). O mort, que tu es précieuse aux yeux de Dieu et aux yeux des hommes, au ciel et en la terre : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* (Psal. CXV, 15.)

Eh bien ! mon cher auditeur, cette mort sainte et précieuse ne vous fait-elle point envie ? car ce doit être le plus ardent désir d'un véritable chrétien ; c'est ce qu'il doit demander incessamment à Dieu par son aimable Fils, c'est à quoi il doit particulièrement travailler pendant le cours de cette vie misérable (323).

Mais sachez, mon cher auditeur, et n'oubliez jamais, je vous prie, que si vous désirez mourir de la mort des saints, il faut que vous preniez aujourd'hui la résolution de vivre le reste de vos jours de la vie des saints ; il faut que désormais vous évitiez soigneusement le péché, que vous pratiquiez la vertu, que vous vous acquittiez de vos obligations générales et particulières, et vivant de la sorte votre mort, qui sera l'écho de votre vie, sera sainte et précieuse, et ayant vécu sur la terre de la vie des saints, vous vivrez avec eux éternellement dans le ciel que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS XIX.

SUR LES PEINES DE L'ENFER.

Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam. (Matth., XXV, 46.)

Les méchants iront dans le supplice éternel, mais les justes iront dans la vie éternelle.

Comme l'œil n'a jamais vu, ni l'oreille entendu, ni l'entendement de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment (I Cor., II, 9), aussi n'est-il pas possible de vous bien faire comprendre, quels sont les tourments que sa justice a préparés dans l'enfer, pour punir le pécheur ; et comme l'on ne peut pas vous bien faire connaître le bonheur des saints dans le ciel, l'on ne peut aussi vous bien expliquer les peines éternelles que les pécheurs souffrent dans l'enfer. La seule idée que je puis vous en donner est que, comme le bonheur des saints dans le ciel renferme tous les biens imaginables, leur état les comprenant tous d'une manière éminente et parfaite, avec une exclusion générale de tout ce qui pourrait altérer ou diminuer ce bonheur et cette félicité : *Ibunt justi in vitam æternam* ; le malheur et la peine des damnés renferme

aussi tous les maux imaginables avec une exclusion générale de tout ce qui peut adoucir leurs peines : *Ibunt hi in supplicium æternum.* Voilà quelle est l'idée que j'ai conçue de l'enfer par les paroles de l'Écriture, et que je prétends de vous proposer, vous faisant voir, dans la première partie de ce discours, quelque faible idée des peines et des tourments que l'on souffre en enfer ; et dans la seconde, vous verrez que tous ces tourments sont purs, c'est-à-dire, sans aucun mélange de consolation et sans aucune diminution. Descendons en esprit pour un peu de temps, je vous prie, dans ce lieu de ténèbres et d'horreur, et je vous conseille d'y descendre souvent pendant votre vie (324), si vous n'y voulez point descendre après votre mort ; mais pour entrer dans ces abîmes de la terre et dans ces cachots infernaux, nous avons besoin des lumières du Saint-Esprit, que nous lui demanderons à notre ordinaire par l'intercession de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave, Maria.*

De ce nombre innombrable de tourments et de peines que souffrent les damnés dans l'enfer, que l'Écriture appelle pour cet effet *le lieu des tourments* (325), je veux seulement m'arrêter à celle du feu, parce que l'on est suffisamment persuadé qu'il n'y a point de douleur plus violente que celle qui est causée par le feu ; il semble même que notre imagination ne se puisse pas porter plus loin, ni concevoir un supplice plus cruel et plus insupportable (826). En effet la rage des tyrans envers les premiers chrétiens, et la cruauté des hommes les plus barbares, n'ont jamais pu inventer un tourment plus cruel, ils ont seulement cherché des moyens pour unir la durée à la violence et à l'activité du feu, afin que sa violence extrême n'en diminuât pas la durée : cependant le Fils de Dieu nous déclare que ni la durée ni la violence de tous ces tourments n'ont point de rapport ni à la durée ni à la violence des tourments de l'enfer ; c'est pour cela qu'il dit à ses apôtres : *Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme ; mais craignez plutôt celui qui peut perdre dans l'enfer et le corps et l'âme.* (Matth., X, 28.)

Tous les tourments de cette vie, mais principalement le feu qui est le plus actif et le plus violent, agissant universellement sur toutes les parties du corps, lui causent à la vérité une douleur extrême, mais aussi elle n'est pas d'une longue durée ; mais, s'il agissait en même temps sur toutes les parties du corps sans le détruire, ce serait une augmentation de douleur inconcevable, et c'est proprement ce qui arrivera en enfer, où les damnés seront des victimes éternelles de la justice divine : Car *le ver qui ronge*

(321) « Deus meus, in te confido, non crubescam. » (Psal. XXIV, 21.)

(322) « In te, Domine, speravi, non confundar in æternum. » (Psal. XXX, 29.)

(323) Quomodo vivere potes, ubi mori non audes ? dum vivis in carne morere mundo, ut post mortem carnis Deo vivere incipias. (S. BERN., epist

105.)

(324) « Descendant in infernum viventes. » (Psal. LIV, 16.)

(325) « Locum tormentorum. » (Luc, XVI, 28.)

(326) Ibi fletus, stridor dentium, planctus, gemitus et alternantia mala impios sine pietate discerpunt. (S. BERN., serm. De sancto Nicolao.)

les damnés ne meurt point, et le feu qui les brûle ne s'éteint jamais : ils doivent être salés par le feu, comme toute victime doit être salée avec le sel. (Marc., IX, 47, 48)

Avez-vous jamais vu une barre de fer que des forgerons tirent d'une fournaise ardente? ce n'est plus du fer, c'est du feu qui a pénétré par son activité toutes les parties de cette barre de fer; ainsi le feu de l'enfer infiniment plus actif pénétrera toutes les parties du corps des damnés; et il n'y aura ni membres, ni parties de leurs corps, ni nerfs, ni veines, ni tendons qui ne soient pénétrés par l'activité et la violence du feu, et comme toutes les parties et tous les membres de leurs corps ne seront jamais consumés par le feu, mais qu'ils subsisteront toujours; aussi leurs peines, quoique excessives, dureront aussi toujours avec la même violence et la même activité, ce qui leur causera une douleur extrême.

Ils sont tourmentés incessamment, dit saint Grégoire, mais leurs tourments ne les détruisent point, ils meurent à toute heure et à tout moment, et néanmoins ils vivront toujours (327) : ces choses sont terribles à entendre, mais combien seront-elles plus terribles, dit saint Eucher, pour ceux qui les éprouveront, quoique d'une manière différente (328)? Car il y aura, dit saint Augustin, autant de diversité entre leurs supplices, qu'il y en aura eu entre leurs péchés, de sorte qu'un pécheur, qui aura multiplié ses crimes pendant sa vie, le feu d'enfer agira aussi sur lui avec plus de violence, parce que ce feu étant l'instrument dont Dieu se sert pour punir le pécheur, son activité et son ardeur dépend de l'application que Dieu en fait et du concours qu'il lui prête (329).

Dieu nous déclare cette vérité au chapitre dix-huitième de l'Apocalypse, où parlant d'une âme damnée sous la figure de Babylone, il dit : *Donnez-lui autant de tourments et de tristesse qu'elle s'est élevée dans son orgueil, et qu'elle s'est plongée dans les délices. (Apoc., XVIII, 7.)* Entendez-vous, pécheurs, qui multipliez tous les jours, et même à toute heure, le nombre de vos péchés, qu'autant de péchés que vous commettez, vous augmentez aussi le nombre et la violence de vos tourments; et que selon la différence des crimes que vous aurez commis vous souffrirez des peines différentes, n'y ayant point de péché qui n'ait son propre tourment.

Pour vous mieux représenter encore et vous mieux faire concevoir (autant que je le puis) l'activité et la violence du feu de l'enfer, représentez-vous, je vous prie, les feux les plus ardents qui ont jamais été allu-

més sur la terre. Le prophète Daniel rapporte que Nabuchodonosor, roi de Babylone, transporté de fureur contre trois jeunes Israélites, commanda que l'on fit allumer une fournaise sept fois plus ardente qu'elle n'avait accoutumé de l'être : les serviteurs de ce malheureux prince, pour satisfaire à la colère et à la rage de leur maître, jetèrent dans cette fournaise toutes sortes de matières propres à allumer, entretenir et augmenter la violence et l'ardeur de ce feu, de sorte, dit l'Ecriture, que la flamme qui sortait de cette fournaise embrasée s'élevait quarante-neuf condées au-dessus de cette fournaise. (*Dan., III, 11.*)

Que la vue de cet incendie devait être terrible, et que l'ardeur et l'activité de ces flammes devait être violente ! mais quelle douleur et quel tourment d'être jeté les pieds liés dans un semblable feu !

Qui de ceux qui m'écoutent voudraient bien y être jetés pour un moment, quand même il s'agirait de posséder tous les trésors de la terre ? Quelle folie donc, et quel aveuglement, de s'exposer pour un peu de bien, pour un plaisir d'un moment, pour un point d'honneur, à être jeté les pieds et les mains liés dans la fournaise de l'enfer, où l'ardeur et la violence de ce feu, qui ne s'éteint jamais, surpasse infiniment l'ardeur et l'activité de tous les plus grands feux de cette vie ! *Qui de vous, dit le prophète Isaïe parlant aux pécheurs, pourra demeurer dans ce feu dévorant ? Qui d'entre vous pourra subsister dans ces flammes éternelles ? (Isa., III, 14.)*

En voici quelques raisons. La première se prend de la faiblesse et délicatesse du corps humain, ce qui modère et arrête par nécessité les douleurs qu'on peut souffrir en cette vie ; mais pour les tourments de l'enfer, il n'y a plus de mesure ; la faiblesse de celui qui souffre n'en diminue point la douleur, l'âme d'un damné étant pour son malheur incapable d'aucun affaiblissement ; et de là il est facile de conclure que la douleur que l'on peut ressentir par les plus violents tourments de cette vie, n'ont aucune proportion avec ceux que l'on ressent en l'autre (330).

Secondement, le feu de l'enfer est un feu que Dieu a allumé dans sa fureur, pour tourmenter les anges rebelles et tous leurs esclaves, qui ont suivi leur parti : ce qui fait encore bien voir que l'on ne peut pas douter que le feu de l'enfer et tous les tourments que l'on y endure ne soient beaucoup plus cruels et plus violents que tous ceux que l'on peut souffrir en cette vie.

Ajoutons encore cette dernière raison, et disons que, comme ce feu n'agit point par

(327) Sic morientur ut semper vivant, et sic vivent ut semper moriantur.

(328) Væ quibus hæc prius experienda quam credenda. (S. EUCHER., hom. 1, ad Relig.)

(329) Illa non casualis, sed rationalis et pœnalis exustio, quia culpam jubetur inquirere, substantiam nescit absumere. (S. BERN.)

(330) Nec qui torquet aliquando fatigatur, nec

qui torquetur aliquando moritur, sic enim ignis ibi consumit, ut semper reservetur, sic tormenta agunt ut semper renoventur. (S. BERN., de Consid. 22.)

(331) Horreo vermem et mortem vivacem, horreo incidere in manus mortis viventis et vitæ morientis. (S. BERN.)

sa vertu naturelle, mais comme un instrument entre les mains de la toute-puissance de Dieu et de sa divine justice, il agit en la vertu et puissance de la cause principale, c'est-à-dire, en la vertu de Dieu même, mais d'un Dieu irrité et en fureur (332).

Jugez de là où peut aller sa force et son activité, et quelle en doit être la violence et l'ardeur, si en cette vie la moindre brûlure nous cause tant de douleur, si vous ne pouvez tenir pour un moment le bout de votre doigt dans le feu, s'il vous est impossible de l'y tenir pour quelque temps, et si cette peine de si peu de durée vous est insupportable, que sera-ce donc de vous voir à votre mort enseveli avec le mauvais riche dans les flammes de l'enfer (333), criant avec lui : *Crucior in hac flamma* ?

Que sera-ce d'être couché de tout son long sur ces brasiers mille fois plus ardents que tous ceux de ce monde ? mais que sera-ce d'être plongé dans cet étang de feu et de soufre, dont parle l'apôtre saint Jean, où tous ceux qui se trouveront au moment de leur mort dans l'état de péché seront jetés ? car cet apôtre nous déclare que le partage des personnes timides qui, craignant plus les hommes que Dieu même, ne s'acquittent point de leurs devoirs et de leurs obligations, comme de prier Dieu soir et matin, fréquenter les sacrements, éviter les mauvaises compagnies qui sont la cause d'une infinité de péchés qu'ils commettent, *seront jetés dans cet étang de feu et de soufre*, tous les incrédules qui ne veulent point croire nos mystères, qui se mêlent de censurer la conduite de la divine Providence ; ceux qui commettent des péchés exécrationnels, comme sont les blasphémateurs du saint nom de Dieu ; ceux qui maudissent leurs enfants, ou les enfants qui maudissent leurs pères et mères, les sacrilèges qui s'approchent de la sainte communion en état de péché mortel, tous les impudiques et les fornicateurs qui s'abandonnent comme des pourceaux à toutes sortes d'ordures de quelque manière que ce puisse être ; ceux qui ont dans le cœur des sentiments de haine, et qui ne veulent point pardonner, et se laissent emporter à tout ce que la fureur leur inspire ; les empoisonneurs, ce qui ne se doit pas seulement entendre de ceux qui empoisonnent les corps, mais encore plus de ceux qui, par leurs paroles ou par leurs actions, empoisonnent les âmes, les faisant tomber dans le péché, comme font tant de femmes et de filles, qui ont l'effronterie de paraître dans les compagnies, et même dans les églises, d'une manière indigne d'une femme chrétienne ; les avares, qui ont pour leur idole le bien temporel qu'ils prennent de

toutes mains à la veuve, et à l'orphelin ; les ambitieux, le point d'honneur, faisant toutes choses, et employant toutes sortes de moyens pour s'élever : les gourmands et les ivrognes qui se font, comme dit saint Paul, *un dieu de leur ventre* (Philip., III, 19) ; en un mot, tous ceux qui meurent en état de péché mortel.

Voilà le catalogue et la liste funeste de ces malheureux que Dieu, par la bouche de son apôtre, condamne à être jetés dans un étang de feu et de soufre (334). N'est-ce pas là une preuve incontestable, à moins de renoncer à la foi chrétienne et à l'Evangile de Jésus-Christ, de tout ce que je viens vous dire, autorisé et confirmé par le témoignage de Dieu même, révélé à son apôtre et évangéliste saint Jean ?

Dites-moi, je vous prie, peut-on concevoir un homme plongé dans un étang de feu, comme nous le déclare cet apôtre, que l'on ne conçoive en même temps qu'il est non-seulement environné de toutes parts, mais aussi tout pénétré de feu ? car l'on peut dire que, de même que celui que l'on jette dans le fond de l'eau, n'est pas seulement environné d'eau, mais aussi qu'il est comme tout imbibé ; de sorte que l'eau sort en abondance de toutes les parties de son corps, de sa bouche, de ses narines, selon l'expression de l'Ecriture, de ses yeux et de ses oreilles ; de même aussi en est-il de ces pauvres malheureux qui sont plongés dans l'étang du feu infernal : *Ils seront semblables, dit le Prophète-Royal, à un four ardent qui jettera le feu de toutes parts, au jour de votre colère, et le feu les dévorera* (335) ; *la fumée, dit le texte sacré, sortira de leurs narines, et le feu de leurs bouches* (336).

Représentez-vous donc, je vous prie, conformément aux paroles de l'Ecriture, l'objet le plus déplorable et le plus digne de compassion qui puisse vous être proposé. Ce pécheur malheureux, qui est mort depuis peu de jours, lequel, selon la parole de Dieu même, a été jeté au moment de sa mort dans cet étang de feu, le voyez-vous comme il est étendu au milieu de ces torrents de feu, qui s'élèvent, dit saint Chrysostome, comme des montagnes (337) ; sa tête sortant de ces ruisseaux de feu, paraît tout embrasée, criant et hurlant au milieu de ces flammes ; sa langue est toute de feu. Voyez-vous encore comme ces torrents de feu roulent, tantôt sur ses jambes, tantôt sur ses bras et sur toutes les parties et les membres de son corps ?

Le Fils de Dieu nous déclare lui-même, qu'au jour de son jugement dernier *il enverra ses anges pour se saisir de tous ceux qui auront été un sujet de scandale aux autres,*

(332) « Ignis succensus est in furore meo, et ardebit usque ad inferni novissima. » (Deut., XXXII, 21.)

(333) « Mortuus est dives et sepultus est in inferno. » (Luc., XVI, 22.)

(334) « Missi sunt in stagnum ignis. » (Apoc., X, 14.)

(335) « Pones eos ut clibanum ignis... devorabit eos ignis. » (Psal., XX, 10.)

(336) « Ascendit fumus de naribus ejus, et ignis de ore ejus. » (II Reg., XXII, 9.)

(337) In ignis pelago demergitur, in quo ignei fluctus mortuorum instar eriguntur. (S. Chrysost., hom., 4, in Matth.)

par leurs paroles ou les mauvais exemples qu'ils leur auront donnés, ceux aussi qui commettent l'iniquité, et qu'ils les jeteront dans la fournaise de feu. (Matth., XIII, 41, 42.) Ce sont les propres paroles de ce souverain juge qui confirme encore tout ce que je viens de vous dire : *Où il y aura, ajoute-t-il, des pleurs et des grincements de dents (Ibid.),* ce qui nous fait connaître, dit saint Chrysostome, combien cette douleur est extrême, mais douleur qui est pure, n'étant jamais accompagnée ni suivie d'aucun adoucissement (338). C'est ce qui nous est signifié par ces paroles de l'apôtre saint Jean, parlant d'un pécheur : *Il boira du vin de la fureur de Dieu,* mais de ce vin tout pur, préparé dans le calice de sa colère; c'est ce que j'ai à vous faire voir dans mon second point.

Il n'y a point de peines en cette vie qui ne soient modérées et adoucies par un grand nombre de biens et de soulagements qui soutiennent l'âme dans ses plus grands maux; car si par malheur l'on perd un ami fidèle, que l'on avait beaucoup aimé, il en reste d'autres auxquels l'on se confie; si l'on vient à perdre quelqu'un de ses sens, l'on s'en console par la jouissance et l'usage des autres; si l'on tombe malade, toutes sortes de maladies ne nous accablent pas, ni tous les autres maux de la vie.

Il n'en est pas de même dans l'enfer : de quelque côté que se tourne un damné, il ne voit rien qui ne l'afflige; il se voit privé de toute consolation, rien n'adoucit sa peine et sa douleur; au contraire toutes choses les augmentent, connaissant, mais d'une connaissance claire et certaine, qu'il n'y a plus pour lui aucun bien à espérer dans toute l'éternité.

Secondement, quelque douleur que l'on puisse souffrir en cette vie, notre esprit n'y est pas toujours appliqué; les nécessités de la vie et la faiblesse de notre corps nous en empêchent, quand même l'on voudrait toujours s'y appliquer (339). Il n'en est pas de même des tourments que souffrent les damnés; leurs âmes seront incessamment appliquées à l'objet de leurs peines, sans pouvoir jamais s'en divertir même pour un moment, et toutes ces peines ne seront pas moins sensibles, après les avoir endurées pendant mille ans et dix mille ans, et si vous le voulez, cent mille millions d'années, que le premier jour, trouvant malheureusement pour eux dans leurs tourments de nouvelles forces et une vigueur toujours nouvelle : ce qui leur causera aussi toujours de nouvelles peines, sans qu'ils y ressentent

dans la suite de tous les siècles aucune diminution ni aucun soulagement (340). *Ils souhaiteront avec une passion extrême la destruction de leur être, et jamais ce désir n'aura son effet (340*).* C'est ce qui fait dire à saint Augustin, que la première mort chasse l'âme du corps malade elle, et que la seconde la retient malgré elle dans le corps (341); ils haïront leur vie et leur être, et ne se pouvant détruire, ils mourront toujours sans pouvoir jamais mourir; de sorte que, dit saint Grégoire, ils mourront et vivront en même temps.

Enfin toutes ces peines et tous ces tourments, quoique d'une violence extrême, et qui passent toute imagination, non-seulement ne recevront jamais aucune diminution, mais même n'auront jamais de fin (342).

En cette vie, les tourments ne sont pas violents, ou, s'ils sont violents, ils ne sont pas de longue durée; mais dans l'enfer les tourments sont d'une violence extrême, et cependant ils n'ont jamais de fin; autant que Dieu sera Dieu, autant seront-ils misérables. Concevez, autant que vous le pouvez, ce que c'est que cette vaste et étendue éternité, qui ôte toute espérance aux damnés d'être jamais délivrés de leurs peines dont l'excès leur est insupportable, et cette pensée de l'éternité ne se sépare jamais de leur esprit, elle se répand sur tous leurs maux; c'est elle qui en fait le comble et qui les porte dans un tel excès, que l'on ne peut ni le dire ni le concevoir, car ce cruel souvenir se répand dans chacun de leurs tourments, de sorte qu'à chaque moment de cette longue et vaste éternité, si on peut le dire, ils compteront et souffriront tous les remords et toutes les peines qui les rongeront et tourmenteront pendant toute l'éternité.

O Dieu ! quel abîme de misères, quel déluge de maux et de maux qui ne finiront jamais (343) ! O éternité, éternité, que tu es peu méditée ! car qui est le pécheur à qui la connaissance de la durée infinie ne donne de très-puissants mouvements pour fuir le péché et pratiquer la vertu (344) ? Pensez-y donc, mes frères, et n'en perdez jamais le souvenir; descendez-y souvent en esprit pendant votre vie, pour n'y pas descendre après votre mort; réfléchissez souvent, et de jour et de nuit, sur la violence et l'excès de ces peines; méditez souvent ces siècles embrasés et cette éternité brûlante (345), afin que vous puissiez dire avec le Prophète-Royal : *J'ai eu dans l'esprit les années éternelles* (346). Cette salutaire pensée imprimera dans le fond de votre âme une crainte cou-

corpore. (S. AUG., de Civit., lib. XXI.)

(342) Semper velle quod nunquam erit nunquam velle quod semper erit. (S. EUCHER., hom. 5, ad relig.)

(343) « Cruciabuntur die ac nocte in sæcula sæculorum. » (Apoc., XX, 10.)

(344) « Dabunt poenas in interitu æternas a facie Dei. » (II Thess., I, 9.)

(345) Pœna immortalis et perpetua. (S. CHRYSOST., hom. 27.)

(346) « Cogitavi dies antiquos et annos æterros in mente habui. » (Psal. LXXVI, 6.)

(338) Ubi est fletus et stridor dentium, intolerabiles dolores his verbis significantur. (S. CHRYSOST., in hunc locum. Apoc. XIV, 10.)

(339) Quid tam penale quam semper velle, quod nunquam erit? (S. BERN., lib. V, de Consid.)

(340) « Spectant mortem, et non venit. » (Job., III, 1.)

(340*) « Quærent homines mortem, et non invenient eam, et desiderabunt mori, et fugiet mors ab eis. » (Apoc., IX, 6.)

(341) Prima mors animam nolentem pellit de corpore, secunda mors animam nolentem tenet in

tinuelle de l'enfer, et cette crainte, dit saint Chrysostome, vous empêchera d'y tomber (347).

Remerciez souvent la bonté divine par son aimable Fils, de vous en avoir préservé; il y en a plusieurs qui gémissent au milieu de ces flammes, qui n'avaient pas commis autant de péchés que vous qui m'écoutez. Remarquez la place qui vous était due, si Dieu par sa bonté ne vous en avait pas retirés.

Ne différez pas d'un moment de faire pénitence et de vous confesser au plus tôt. Oh ! combien sévère serait celle d'un damné, si Dieu, dans le moment que je vous parle, le délivrait de l'enfer ! avec quelle affection recevrait-il tous les avis que l'on lui donnerait pour la bien faire ! avec quelle fidélité les observerait-il ! quelques pénitences que l'on lui pût imposer, il ne les trouverait jamais trop rigoureuses pour satisfaire à ses péchés ; avec quel soin éviterait-il le péché, particulièrement celui auquel il aurait été le plus habitué, évitant soigneusement toutes les occasions qui l'auraient fait tomber autrefois, comme sont les mauvaises compagnies, les cabarets, les jeux et toutes les autres occasions du péché ! s'il avait du bien mal acquis, quoi qu'une femme ou des enfants lui pussent dire, il le rendrait le plus tôt qu'il pourrait.

Faites-en de même, puisque la raison est égale, et la grâce que Dieu vous a faite est une si plus grande. Avides, est-ce là votre résolution ? Impudiques, est-ce là votre résolution ? Ambitieux, est-ce là votre résolution ? Pécheur, qui que vous soyez, est-ce là votre résolution ? car comme il n'y a que le péché qui vous mène en enfer, il faut le fuir plus que toutes choses, et comme vous devez craindre le péché, ou parce que vous l'avez déjà commis, ou parce que vous êtes en danger de le commettre : si votre crainte de l'enfer est véritable, vous craindrez le péché et commis et à commettre, et pour vous tirer de la juste crainte que vous pouvez avoir, vous vous assurerez contre les péchés que vous avez commis, par une bonne, sincère et entière confession ; vous vous précautionnerez contre les péchés que vous pourriez commettre à l'avenir, par une grande circonspection sur vous-même, par une entière mortification de vos passions, qui sont les racines du péché, par le bon usage des sacrements et l'exercice de la prière, et enfin par la fidélité que vous aurez à vous servir de tous les moyens qui vous seront donnés par votre confesseur, pour assurer votre salut : vous prierez Dieu soir et matin ; vous assisterez aux prônes et instructions de la paroisse ; vous aurez plus d'horreur du péché que de tous les plus grands maux de cette vie et même de l'autre, vous séparant entièrement de toutes les occasions qui vous y pourraient porter, et surtout de celles qui vous y ont autrefois fait tomber : car c'est le

seul péché qui est ce chemin large et spacieux qui conduit à ce lieu de tourments, et qui nous prive du bonheur éternel, que je vous souhaite.

DISCOURS XX.

SUR L'ENVIE.

Invidia diaboli mors introivit in orbem terrarum. (Sap., II, 24.)

La mort est entrée dans le monde par l'envie du diable.

La plupart des chrétiens, dit saint Cyprien dans l'excellent Traité qu'il a fait sur l'envie, s'imaginent que l'envie n'est pas un péché considérable : cependant c'est cette malheureuse passion, dit ce Père, qui dès le commencement du monde fut cause que le premier des anges est devenu le premier des démons, et qu'ensuite il a perdu l'homme ; car cet esprit angélique auparavant si brillant de lumière et si chéri de Dieu, voyant l'homme créé à son image, en conçut une maligne jalousie, et par cette envie il tomba lui-même avant que de le faire tomber. Il devint captif avant que de le réduire en sa captivité, et il ne l'a fait déchoir de son immortalité qu'après être déchu lui-même de sa gloire ; et ainsi vous voyez que ce détestable péché est la cause de notre mort et la source de tous nos maux : *Invidia diaboli mors introivit in mundum*. Combien donc est grand ce péché qui a renversé du haut des cieux, jusqu'au plus profond de l'enfer, une si noble et une si excellente créature ! combien ce monstre est redoutable qui a vaincu celui qui se rend victorieux de tant d'autres, et qui a supplanté celui qui fait succomber les autres ! C'est ce que j'ai dessein de vous faire voir dans la suite de ce discours, après que nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit, par l'intercession de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave, Maria*.

Avant que d'attaquer ce monstre si redoutable qui a porté ses victoires jusque dans le ciel, il est nécessaire de vous le bien faire connaître, vous marquant ce que c'est que l'envie, combien il y en a de sortes, et quels sont les différents degrés qui y conduisent. L'envie, dit saint Thomas (2-2, q. 36), est une douleur maligne que l'on a de la prospérité du prochain, et de voir que l'on est moins heureux et moins élevé que lui ; de sorte qu'il n'y a point de biens dont un homme puisse jouir en cette vie qui ne puisse servir à un envieux à entretenir et à augmenter son envie : *J'ai considéré tous les travaux des hommes, dit le Sage, et j'ai reconnu que leur industrie est exposée à l'envie des autres*, et c'est ce qui fait que l'on en distingue de quatre sortes. La première, qui est la moindre, s'arrête aux biens temporels, comme sont les honneurs, les richesses, les charges, les dignités ; la seconde, plus dangereuse, s'attache aux talents naturels de l'esprit, à la capacité et suffisance dans les sciences ;

(347) Gehennam continue timens, nunquam in metu (S. CHRYSOST., hom. 5 ad popul.)

gehennæ ignem decidet continue castigatus hoc

la troisième, plus criminelle que les deux premières, s'en prend directement à la vertu, ne pouvant souffrir que les autres excellent en sainteté, et qu'on les estime et les respecte comme des saints; la dernière qui est la plus criminelle de toutes, plonge l'envieux dans un si grand abîme de malice, que non-seulement il s'affrète et s'afflige de voir les autres s'appliquer aux pratiques de la vertu, fréquenter les sacrements, s'adonner à la prière et autres bonnes œuvres, mais il fait même tout ce qu'il peut pour les en détourner. N'est-il pas vrai, mes frères, que la seule vue de ce monstre vous donne de l'horreur et vous anime à le combattre et à le vaincre? Pour vous y encourager encore davantage, rendez-vous attentifs à ces considérations, et servez-vous ensuite des armes que je vous présenterai pour vous en rendre victorieux.

Pour vous animer à ce combat, et vous porter à détruire en vous ce péché capital de l'envie, considérez que ce péché est d'autant plus à craindre qu'il est opposé au plus grand de tous les biens; car il combat directement le commandement de l'amour mutuel que nous devons avoir les uns pour les autres, qui nous est si souvent et si fortement recommandé par le Fils de Dieu et ses saints apôtres. Toutes les pratiques de cette aimable vertu nous portent à faire du bien à notre prochain (348), ou au moins à lui en souhaiter, et cet exécrable péché, ennemi déclaré de la charité, ne porte celui qui en est animé qu'à lui faire du mal, ou au moins à lui en souhaiter, et même la malignité de ce vice le porte à lui en procurer autant qu'il le peut, qu'y a-t-il de plus opposé?

Ce péché, dit saint Chrysostome, renferme une malice si noire et si opposée à la charité, qu'elle rend la personne qui le commet indigne de tout pardon, n'ayant aucun prétexte ni excuse légitime pour amoindrir sa faute. Un voleur, dit ce même Père, peut alléguer son extrême pauvreté; un meurtrier, la fureur et la rage qui l'a transporté; mais un envieux, quelle excuse peut-il apporter? quel tort lui fait-on? quel profit lui en revient-il? L'envie qu'il porte à la prospérité d'autrui n'est pas un remède à sa pauvreté; au contraire, son envie l'augmente au lieu de la diminuer: c'est sa seule malice qui en est cause; et c'est ce qui fait dire à saint Chrysostome, que ce péché étant un péché de pure malice, il est indigne de pardon (349).

Et en effet, nous voyons que, lorsque l'Ecriture sainte nous parle des péchés que l'on dit être contre le Saint-Esprit, elle nous fait entendre, qu'il est comme impossible qu'ils soient jamais remis. Or ce péché de l'envie, selon le sentiment de saint Thomas (350) et des autres docteurs, est un péché

contre le Saint-Esprit, non-seulement parce que c'est un péché de pure malice, comme le fait voir saint Chrysostome, mais aussi parce que c'est un péché qui s'oppose aux desseins du Saint-Esprit, répandant ses grâces dans le cœur des fidèles et les enrichissant de ses dons précieux, et ces mêmes grâces et ces mêmes dons sont le sujet de leur envie, étant affligés et attristés des dons et des grâces que ces saintes âmes reçoivent de ce Dieu de bonté; et ainsi, comme vous voyez, leur envie peut être dite, pour ces deux raisons, un double péché contre le Saint-Esprit, à cause qu'il est sans excuse et qu'il procède d'une malice noire, et parlant selon l'Ecriture, *un péché qui ne sera pardonné ni en ce siècle, ni en celui qui est à venir* (Matth., XII, 32); c'est-à-dire, que c'est un péché dont on obtient difficilement le pardon. Saint Chrysostome, pour nous faire encore mieux connaître la pure malice qui accompagne ce péché, compare l'envieux aux bêtes les plus cruelles et les plus ennemies de l'homme. Il conclut, dans ce même discours, que les envieux sont encore plus cruels, et voici ses raisons: Les bêtes même les plus cruelles ne nous font du mal que lorsque nous les attaquons les premiers, ou bien lorsqu'elles sont affamées; mais les envieux encore plus cruels s'en prennent, non-seulement à ceux qui ne leur font aucun mal, mais même à ceux qui leur font du bien; et ce grand prédicateur de l'Orient, n'étant pas encore content d'avoir comparé les envieux aux bêtes les plus cruelles, pour mieux encore convaincre son peuple de la pure malice du péché, et pour lui faire voir aussi jusqu'où monte l'excès de ce crime, il lui dit, dans un de ses sermons, que les envieux sont semblables aux démons, et ce qui est étrange, et ce qui vous jettera dans le dernier étonnement, est qu'il leur déclare en même temps que les envieux sont même en quelque manière plus méchants que les démons. Si je vous l'avais dit, mes frères, vous auriez peine à me croire. Saint Chrysostome le dit à son peuple, et lui prouve ce qu'il lui avance. La raison qu'il en donne est que, quoique les démons nous fassent une guerre continuelle enviant notre bonheur, entre eux néanmoins ils ne se dressent aucune embûche.

Saint Augustin, persuadé de la malignité de ce péché, demande à Dieu qu'il détourne ce vice, non-seulement du cœur des chrétiens, mais aussi de tous les hommes, parce que c'est le vice des démons, dont le diable est principalement atteint et puni (352), et pour le quel il souffrira pendant toute l'éternité; car le diable n'est pas puni, ou pour ses excès au boire et au manger, ou pour avoir volé le bien de quelqu'un, mais parce qu'étant tombé, il a porté envie à l'homme,

(348) « Charitas non æmulatur. » (I Cor., XIII, 40.)

(349) Omni venia caret hoc peccatum.

(350) A. 2, q. 3. G. A. 4, ad 2 et q. 14. A. 2.

(351) Invidi amici diaboli, inimici etiam sui,

omnibus odiosi. (S. PROSPER, lib. III, de virtutibus et vitiis, cap. 9.)

(352) Invidi sunt feris peiores, daemonibus autem pares et forte deteriores. (S. AUG., lib. De doctrina Christiana.)

qui devait remplir sa place. De même les envieux, animés de l'esprit du démon, sont pleins d'envie pour tous les biens dont jouissent les hommes, non pas qu'ils prétendent posséder ces mêmes biens qui servent d'objet à leur envie, mais parce qu'ils voudraient que tous les hommes fussent aussi misérables qu'eux. N'est-ce pas là une conduite bien semblable à celle des démons? C'est ce que veut dire le Sage, lorsqu'il dit, *que la mort est entrée dans le monde par l'envie du diable*, et que *ceux qui se rangent à son parti deviennent ses imitateurs* (353).

Ce qui nous doit encore animer à combattre avec courage un si dangereux ennemi, et ce qui nous doit aussi obliger à entreprendre incessamment de détruire en nous une si violente passion, est que plus nous différons à le combattre, plus aussi il se fortifie et se rend redoutable; c'est une plaie et une maladie fâcheuse, qui étant négligée deviendra bientôt comme incurable.

Ecoutez les sentiments de nos plus habiles et de nos plus expérimentés médecins. Saint Cyprien et saint Basile nous déclarent que cette maladie est si fâcheuse et si difficile à guérir, qu'il n'y a point de paroles qui le puissent bien exprimer, puisque le malade même qui en est attaqué ne peut se résoudre à prendre la médecine qui lui est nécessaire pour sa guérison (354). Saint Cyprien passe encore plus avant, et ses paroles ont besoin d'être bien entendues, de crainte que, les prenant à la lettre, l'on ne crût que l'envie est non-seulement une maladie bien fâcheuse, mais aussi incurable; car dans le traité que ce grand évêque et illustre martyr a fait de l'envie, il dit que de haïr un homme heureux et lui porter envie, c'est un malheur sans remède (355), c'est-à-dire, que l'envie est une maladie si fâcheuse et si honteuse, surtout lorsqu'elle est invétérée, qu'à peine y peut-on porter quelque remède : la raison est, qu'il en est des maladies de l'âme, comme de celles du corps. Pour guérir les plaies et les maladies du corps, il faut les découvrir aux médecins et aux chirurgiens; sans cela quel moyen de les guérir? Il en est de même des plaies et des maladies de l'âme, qui sont encore plus cachées et plus difficiles à bien connaître que celles du corps; et comment les pouvoir guérir sans les connaître? Or l'envie est une maladie si honteuse, que le malade ne peut se résoudre de la faire connaître à son médecin spirituel (356); car que lui dira-t-il? C'est la prospérité de cet homme, c'est son élévation, cette nou-

velle charge qui me cause un chagrin et une tristesse, qui ne me donnent aucun repos ni le jour ni la nuit. Voilà quel est son mal; et c'est ce qu'il devrait dire, et ce à quoi il ne peut se résoudre, se cachant à lui-même une maladie qui paraît même jusqu'au dehors, et pénètre jusqu'au fond de ses os, *abaissant mêmes son corps* (Gen., IV, 5), comme parle l'Ecriture; et *le desséchant jusqu'aux os* (Prov., XIV, 30.); et cependant il ne veut pas avouer son mal, il se persuade que tous ces sentiments d'envie ne sont que des sentiments de zèle et d'émulation.

Quel moyen donc de le guérir, puisque le malade, bien loin de découvrir son mal à un autre, se le cache à lui-même? Mais je veux qu'il ait assez de force pour découvrir au médecin cette fâcheuse maladie; quel remède lui donnera-t-on? Si vous en croyez les médecins que je vous ai déjà proposés, ils vous diront qu'à grand-peine peut-on trouver des remèdes pour guérir un si grand mal (357). Secondement, ils vous diront qu'un malade, infecté de cette honteuse maladie, ne peut quasi se résoudre à se servir des moyens qu'on lui propose, et même qu'il les méprise.

Concluons donc que cette maladie est bien fâcheuse et bien difficile à guérir : cependant ce qui en augmente encore la difficulté, est que l'envie n'est pas une maladie particulière mais une maladie universelle, puisque, selon le sentiment des Pères et les paroles de l'Ecriture, l'envie est la source de toutes sortes de péchés, et la seule cause des actions les plus cruelles et les plus sanglantes qui aient jamais été commises : c'est ma dernière considération.

Saint Cyprien, sur ces paroles de l'Ecriture : *La mort est entrée dans le monde par l'envie du diable*, dit que, suivant les paroles du Sage, l'envie est la racine de tous les maux, et voici le dénombrement qu'en fait ce grand évêque et cet illustre martyr, qui a scellé sa doctrine de son sang : Que personne ne s'imagine, dit ce Père (358), que le péché de l'envie se renferme en des limites fort étroites; il s'étend extrêmement loin, et il n'est pas moins fécond que pernicieux; c'est la racine de tous les maux, la source de toutes sortes de calamités, la pépinière des crimes et la matière de plusieurs péchés. De là naissent la haine et l'animosité; de là vient l'avarice, lorsque l'on ne saurait souffrir qu'un autre soit plus riche que nous; de là l'ambition pour s'élever plus que les autres, méprisant la crainte de Dieu, négli-

(353) « Invidia diaboli mors introivit in orbem terrarum, imitatur autem illum qui sunt ex parte illius. » (Sap., II, 24.)

(354) Malum hoc est quod satis exprimi nequit, quod medicinam spernit. (S. BASIL., orat. 21 de invidia.)

(355) Calamitas sine remedio odisse felicem, insanabilis est iste morbus. (S. CYPR.)

(356) Eum quem invidia semel veneni sui peste corruerit pene dixerim carere remedio. (CASS., Coll. 18, cap. ultimo.)

(357) Quis ei poterit subvenire qui se sibi in-

videndo exhibet carnificem, aut unde sibi parabit salutem qui de salutis materia bonis male utendo facit perniciem. (S. PROSPER., lib. III De virtutibus et vitiis, cap. 9.)

(358) Radix est malorum omnium, fons cladum, seminarium delictorum, materia culparum; inde odium surgit, animositas inde procedit, avaritiam zelus inflamat, dum quis suo non potest esse contentus videns alterum ditiores, ambitionem zelus excitat dum cernit quis alium in honoribus auctiorem zelo excecante sensus nostros. (S. CYPR., tract. 10 de zelo et livore.)

gentilles enseignements de Jésus-Christ, ne prévoyant point le jour du jugement, ce qui nous rend superbes, cruels, perfides, impatients, colères, querelleurs, qui sont les effets ordinaires de cette passion. Tout ceci est tiré des doctes écrits de ce grand évêque de Carthage, saint Cyprien. Il me semble qu'il n'en faut pas davantage, pour vous faire voir que le détestable péché de l'envie est un péché diabolique, presque incurable; et enfin, comme dit l'Ecriture, saint Cyprien, saint Chrysostome et plusieurs autres, la racine de plusieurs péchés et la source d'une infinité de maux (359).

Mais, pour vous donner encore plus d'horreur de ce péché, remarquez soigneusement que les autres péchés ont une fin, et se terminent par l'accomplissement de quelque mauvaise action. Un adultère est content quand il a joui de la personne qu'il aime, un voleur se tient en repos quand il a fait son vol, un faussaire est satisfait lorsqu'il a commis une fausseté; mais l'envie ne s'arrête jamais, elle augmente toujours; c'est un péché toujours subsistant, et plus celui à qui elle s'attache est heureux, plus elle s'irrite et s'enflamme, elle met les menaces dans la bouche, la colère dans les yeux et la pâleur sur le visage; l'envie fait grincer les dents et dire des paroles outrageuses, porte les mains au meurtre et à la violence et ne s'arrête point qu'elle n'ait poussé les choses aux dernières extrémités, dont le seul récit donne de l'horreur.

En voulez-vous voir plusieurs exemples tirés de l'Ecriture sainte? Le premier meurtre qui a été commis, c'est l'envie qui en a été la cause, Caïn ayant tué son frère, possédé entièrement de cette violente passion. *Ne faites pas*, dit l'apôtre saint Jean, *comme Caïn qui appartenait au malin esprit et qui tua son frère; et pourquoi le tua-t-il, poursuit ce même apôtre? parce que ses actions étaient mauvaises, et que celles de son frère étaient justes.* (1 Joan., III, 12). L'oblation de son frère ayant été agréable à Dieu, et la sienne rejetée, la fureur de l'envie, dit saint Cyprien, le transporta de telle sorte, qu'il ne put être arrêté ni par l'amour fraternel, ni par la crainte de Dieu, ni par l'énormité du crime, ni par la punition qu'il en devait attendre. C'est l'envie qui fut cause de l'inimitié d'Esau contre Jacob, et il ne le persécuta, que parce qu'il était envieux de la bénédiction qu'il avait reçue de son père (Gen. XXVII, 41). Les frères de Joseph n'ont conspiré de le mettre à mort et de le vendre, que par une envie qu'ils concurrent contre lui, parce que son père l'aimait plus que ses autres frères, et aussi à cause qu'il leur avait rapporté simplement quelques songes, qui leur faisaient connaître quel devait être son bonheur.

(359) Grave quid invidia, grave, hoc enim peccatum mundum innumeris replevit malis. (S. CHRYSOST.)

(360) Abelem occidit invidia, fratres contra Joseph armavit; Baniem in lacum leonum misit;

(Gen. XXXVII, 8.) Qui est-ce qui porta Saül à haïr si cruellement David, le plus doux et le meilleur de tous les hommes, à le persécuter et à chercher tant de fois l'occasion de le faire mourir? n'est-ce pas cette jalousie violente, de ce qu'ayant tué le géant Goliath, le peuple lui donnait mille louanges? (1 Reg., XVIII, 8.)

Et pour n'être pas obligé de rapporter tous les exemples de ceux que l'envie a portés à de cruelles extrémités, voyons seulement les maux que l'envie a causés à un peuple tout entier. N'est-ce pas cette exécration de l'envie, qui a été la cause de la perte des Juifs, qui, étant animés de cette passion contre Jésus-Christ, ne voulurent point ajouter foi à ce qu'il leur disait; car étant aveuglés par cette passion, ils s'efforçaient de décrier ses plus grands miracles, et n'avaient point d'yeux pour voir les choses divines qu'il opérait devant eux; mais emportés par cette cruelle passion qui n'a point de bornes, ils en vinrent à de telles extrémités et à des actions si cruelles, qu'ils conjurèrent la perte de l'innocent, et prirent résolution de commettre le plus exécration et le plus horrible de tous les crimes; qui est le déicide, en la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ; de sorte que; comme le diable fit mourir par envie le premier Adam, ainsi les Juifs, qui étaient ses enfants, ont imité leur père, en mettant à mort par envie le second Adam, Notre-Seigneur Jésus-Christ (360).

Considérant donc, mes frères, les horribles extrémités où ce vice exécration et diabolique a porté les hommes, travaillez avec courage à vous préserver de cette peste, et à vous défendre de cet ennemi si dangereux et si puissant, qui a porté ses victoires jusque dans le ciel; profitez du malheur des autres et devenez sages à leurs dépens: ne soyez pas de ces envieux, qui ne veulent pas seulement entendre parler du médecin, et qui méprisent les remèdes; au contraire, désirant avec empressement la guérison d'une maladie si fâcheuse, appliquez-vous à la bien connaître, car l'envie est un poison subtil, qui se glisse imperceptiblement dans le cœur, et il y a peu de personnes, dit saint Bernard, qui n'en soient infectées (361): ce qui fait dire à saint Cyprien, au même traitte, qu'il n'y a point de vice qu'un chrétien doive plus soigneusement éviter, parce qu'il n'y en a point aussi de plus imperceptible, ni qui nous fasse plus tôt périr.

Voyez donc maintenant si vos cœurs ne sont point infectés de ce poison mortel que l'on peut dire être un souffle contagieux de l'ancien serpent. N'êtes-vous pas tristes du bonheur et de la prospérité du prochain? n'avez-vous pas des sentiments de joie, lorsqu'il lui arrive quelque perte ou quel-

caput nostrum cruci adixit. (S. AUG., serm. 18 de temp.)

(361) Rara virtus alienæ non invidere virtuti. (S. BERN., in Cant. serm. 49.)

que disgrâce en sa personne ou en ses biens ? n'avez-vous pas de la peine des louanges qu'on lui donne, ne les diminuez-vous pas adroitement autant que vous pouvez ? n'êtes-vous pas bien aise de le voir méprisé ? n'est-il pas vrai que vous ne pouvez souffrir ou que ses biens ou que sa vertu l'élèvent au-dessus de vous et le rendent plus recommandable (362) ? votre passion d'envie contre lui vous portant jusqu'à cet excès, que de faire votre possible pour l'empêcher : si cela est, pleurez, gémissiez, priez, et servez-vous de ces remèdes, prenez en main ces armes pour combattre et vaincre ce monstre.

Considérez, qui que vous soyez, qui êtes malins et envieux, que vous avez beaucoup cherché les moyens de nuire à votre prochain, vous ne lui ferez jamais tant de mal que vous vous en faites à vous-mêmes. Celui dont vous enviez le bonheur se peut échapper de vous, mais vous ne vous sauriez fuir vous-mêmes ; partout où vous êtes, votre adversaire est avec vous ; ces chagrins qui vous rongent le cœur sont autant de bourreaux qui le déchirent (363) : quelle joie un envieux peut-il avoir au monde ? il soupire et se plaint continuellement, et l'envie qui le dévore ne lui donne aucun repos, et après les peines de la vie présente, il sera comme un autre Cain condamné aux peines de l'enfer. Voilà le premier remède que je vous présente, je l'ai appris de cet excellent médecin des âmes, saint Basile. Un autre remède qui est infailible contre ce poison : aimez l'humilité et fuyez l'orgueil, qui est le père de cette peste ; c'est ce préservatif que nous donne l'Apôtre : *Ne soyons point avides de vaine gloire, nous provoquant à colère les uns les autres, et étant envieux les uns envers les autres.* (Gal., V, 26.) Ce remède est si excellent, que le Fils de Dieu n'en donne point d'autres à ses apôtres, qui lui demandaient qui était le plus grand d'entre eux : *Que celui qui est le plus grand parmi vous se fasse le moindre.* (Luc., IX, 48.) Par cette réponse, dit saint Cyprien, le Fils de Dieu a coupé pied à toute jalousie, et en a retranché tous les sujets ; car on a toujours autant d'envie que l'on a d'orgueil. Tout superbe, dit saint Augustin, est envieux (364), l'orgueil lui fait aimer sa propre excellence, et l'envie le rend jaloux de celle des autres.

Le dernier moyen que je vous présente est de saint Bernard ; il s'en faut servir au moment que ce monstre paraît, résistant d'abord aux premières attaques de ce dangereux ennemi ; de sorte qu'à l'instant que vous ressentirez quelque mouvement d'envie, faites aussitôt prendre les armes à la charité pour le vaincre et le détruire en sa naissance, disant dans le fond de votre cœur :

(362) Tolle invidiam et tuum est quod habeo ; tolle invidiam et meum est quod habes : livor separât, charitas jungit. (S. Aug., in Joan. tract. 32.)

(363) Iustias invidia nihil est, quæ protinus ipsum Auctorem rodit, excruciatque annuit.

Je suis bien aise qu'un tel jouisse de cette charge, de cet honneur, de cet héritage, de ce bien : je lui en souhaite encore davantage. C'était le sentiment de saint Jean-Baptiste, lorsque ses disciples lui voulaient donner de la jalousie, de ce que quelques-uns d'entre eux le quittaient et suivaient Notre-Seigneur, il leur dit : *C'est maintenant que je me vois dans l'accomplissement de ma joie ; il faut qu'il croisse, et moi il faut que je diminue* (365). Scipion l'Africain, qui était un païen et un infidèle (je me sers de cet exemple contre ma coutume, pour confondre les chrétiens), voyant que le sénat ne pouvait se résoudre d'élire son frère pour capitaine de la guerre qu'il voulait faire en Asie, dit qu'il lui prêterait son conseil, sa vie et tous les mérites qu'il avait acquis de la république, et qu'il irait lui-même être soldat sous lui et combattre sous ses enseignes, afin de lui acquérir cet honneur. Le sénat accepta ses offres, Scipion accompagna son frère en cette expédition ; il remporta une grande victoire, et entra dans Rome triomphant et chargé de lauriers. Apprenez, chrétiens, qui que vous soyez, qui vous sentez coupables de ce vice, mais que ce soit avec confusion, de la conduite d'un païen, quelle doit être la vôtre envers votre prochain, n'étant plus envieux de sa gloire ni de son salut, au contraire à vous en réjouir ; cette conduite charitable vous attirera beaucoup de grâces en cette vie, et en l'autre la gloire, que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

DISCOURS XXI.

SUR LA COLÈRE.

Omnis qui irascitur fratri suo reus erit iudicio. (Matth., V, 22.)

Quiconque se met en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement (ce sont les paroles du Fils de Dieu).

Saint Chrysostome, parlant de la colère, dit que, lorsque les éléments ne gardent point leurs justes mesures et leur tempérament ordinaire, de là naissent plusieurs dérèglements sur la terre ; les maladies s'augmentent et se multiplient, qui en conduisent plusieurs au tombeau ; de même en est-il de l'homme, lorsqu'il est en colère ; c'est un petit monde, où les éléments ne sont pas dans une juste modération ; le soleil même, qui est la raison, est comme éclipsé par les nuages de la passion de la colère ; tout y est en trouble et en confusion, et en cet état l'on n'en doit attendre que toutes sortes de désordres, son corps en recevra ses incommodités, et encore plus son âme. Il est donc bien avantageux, et même nécessaire de s'appliquer avec soin à modérer cette passion, puisque c'est, dit ce même Père, le

(364) Omnis superbus est invidiosus. (S. August., in Psal. LVIII.)

(365) « Gaudium meum impletum est : illum oportet crescere, me autem minui. » (Joan., V, 29.)

remède salutaire et du corps et de l'âme. C'est à quoi je vous veux inviter aujourd'hui, après que nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit, par l'entremise de notre avocate ordinaire, la très-sainte Vierge, lui disant avec l'ange : *Ave*.

Pour mieux entendre quelle est cette passion de la colère que nous devons détruire en nous, remarquez, s'il vous plaît, qu'il y en a de deux sortes : l'une qui est juste et raisonnable ; l'autre qui est mauvaise et déraisonnable : celle qui est juste et réglée, est celle qui est accompagnée de modération, et qui est causée par un bon et juste sujet, pour maintenir les intérêts de Dieu, pour empêcher qu'il ne soit offensé par les pécheurs, ou pour corriger les fautes que commet notre prochain ; cette sorte de colère, bien loin d'être mauvaise et digne de blâme, doit être louée et estimée de tout le monde, et il serait à souhaiter qu'il y eût plusieurs chrétiens qui en fussent animés, nous ne verrions pas tant de désordres, et l'on n'entendrait pas tant de jurements. Elle a paru particulièrement dans le Fils de Dieu, lorsqu'il chassa les vendeurs du temple. (*Matth.*, XXI, 12.) C'est celle dont parle saint Paul, lorsqu'il dit aux Ephésiens : *Si vous vous mettez en colère, ne péchez pas* (366). Celle qui est mauvaise, c'est celle au contraire qui est suscitée ou par une cause injuste, ou bien qui est immodérée ; celle-là est fort ordinaire, et l'autre est très-rare, et parce qu'il faut avoir beaucoup de vertu et un très-grand pouvoir sur ses passions, ce n'est pas celle-là que je prétends aujourd'hui combattre ; au contraire, j'y exhorte tous les supérieurs, les magistrats, les maîtres et les maîtresses, tous les pères et les mères, pour la correction des mœurs de leurs enfants et de leurs serviteurs, et même les magistrats et supérieurs pour maintenir les peuples dans leur devoir, pour empêcher les jurements et les autres péchés publics qu'ils sont obligés de réprimer par le devoir de leurs charges, et dont ils répondront au jugement de Dieu.

Mais pour celle qui est déréglée, qui provient d'une cause injuste, c'est celle-là que je voudrais bien, avec le secours du Saint-Esprit, extirper de vos cœurs ; pour le faire, je veux vous représenter ses désordres, et vous donner aussi des remèdes pour vous en préserver. Ce sera le sujet et le partage de ce discours.

Pour réduire à quelques chefs les principaux désordres que cause en nous cette passion furieuse de la colère, vous remarquerez qu'il y en a trois : le premier comprend ceux qui regardent Dieu, le second

le prochain, et le troisième, celui-là même qui est atteint de cette violente passion.

Je dis donc que les désordres de la colère s'attaquent même à Dieu, et ceci en quatre manières différentes ; car elle porte la confusion jusque dans la maison de Dieu, jusque dans le temple vivant du Saint-Esprit, qui est notre âme ; elle attaque même le maître de la maison, qui est le Saint-Esprit ; c'est pourquoi l'apôtre saint Paul recommande aux Ephésiens de *prendre bien garde de ne point attrister le Saint-Esprit qui habite en eux* (367), s'abandonnant à la passion de colère, ce qui lui donnerait de la tristesse, s'il en était capable, et le chasserait de leur cœur, qui est son temple. Et le même apôtre ensuite de ces paroles, dont il se sert comme d'un puissant motif pour porter les Ephésiens et tous les chrétiens à déposer tous leurs sentiments d'aigreur et de colère, il les y exhorte derechef, leur disant : *Que toute aigreur de cœur, toute indignation, toute contestation, tout blasphème, en un mot que toute malice et emportement de colère soit banni d'entre vous* (368) : ce qui fait dire à saint Grégoire le Grand, que du moment qu'un homme est attaqué de colère, son cœur, qui est la demeure du Saint-Esprit, en est troublé, et ce trouble et ce désordre est si grand, dit le même Père, qu'il oblige le Saint-Esprit de se retirer (369), et de céder la place à l'esprit de toute sédition, et qui ne se plaît qu'aux désordres ; car de même qu'une âme qui est en paix est la maison de Dieu, de même une âme emportée par la colère est la retraite du démon (370).

Le second désordre que cause la colère à l'égard de Dieu, c'est qu'elle efface et détruit l'image de Dieu ; car c'est par la débilité et la douceur principalement que nous portons en nous les traits et la ressemblance de la Divinité ; c'est par là que nous exprimons la bonté de notre Père à toute la nature ; c'est par elle qu'on nous reconnaît pour ses enfants, qui en portent les traits et qui en ont les inclinations : mais la colère survenant, elle efface tous ces beaux traits, et défigure ainsi cette belle image de la Divinité (371).

Mais le troisième et dernier désordre que cause en nous la colère à l'égard de Dieu, est aussi bien considérable : c'est qu'elle veut entrer en part du pouvoir de Dieu sur la créature, elle veut que l'homme passionné s'asséye sur son même trône, elle fait qu'elle usurpe et avance son jugement et le temps de la vengeance, que Dieu néanmoins proteste qu'il s'est réservée à lui seul ; nonobstant son exprès commande-

(366) « Irascimini et nolite peccare. » (*Ephes.*, IV, 26.)

(367) « Nolite contristare Spiritum sanctum Dei. » (*Ibid.*, 30.)

(368) « Omnis amaritudo, et ira et indignatio et clamor tollatur a vobis. » (*Ibid.*, 31.)

(369) Dum ira animum paisat, Spiritus sancti habitationem perturbat. (S. GREG.)

(370) Dum ira quietem mentis tollit, Spiritus sanctus ibi non quiescit. Sicut pax est locus Dei, ita ira est locus diaboli. (Id.)

(371) Omnis mansuetudo imaginem Dei in nobis servat, sed ira dissipat. Dum per iram mansuetudo amittitur, supernæ imaginis similitudo vitatur. (Id.)

ment et la défense qu'il en a faite, elle le pousse à lui faire cette injure et à le mépriser jusqu'à ce point de lui arracher son sceptre et sa couronne, s'attribuant l'autorité de juge et le pouvoir de punir sa créature; si bien qu'il veut être reconnu en quelque manière pour une autre divinité sur la terre, menaçant et jurant qu'il s'en vengera, qu'il en sait bien les moyens: cependant Dieu nous déclare dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, *que c'est à lui qu'appartient la vengeance, et qu'il en fera la punition* (372); et cet homme néanmoins a l'insolence et la témérité de dire en cette rencontre ces paroles de l'Écriture: *La vengeance est à moi, leur punition arrivera en son temps, leurs pieds tomberont dans le piège que je leur ai dressé, le jour auquel ils doivent périr est proche, et ce moment que j'ai marqué s'avance à grands pas.* (Deut., XXXII, 35.)

Le second chef des désordres que produit la colère en ceux qui en sont attaqués, se prend des grands maux qu'elle cause à l'égard de notre prochain, que le Fils de Dieu nous recommande si souvent d'aimer et de traiter avec beaucoup de charité, si nous voulons qu'il nous traite aussi avec charité et miséricorde. Les désordres et les grands maux que cause la colère, ne sont pas seulement à l'égard de quelques particuliers ou de quelques voisins; mais c'est elle qui, passant plus avant, se répand partout et cause les désordres de toute une famille, quelquefois de toute une ville, d'une province et même de tout un royaume.

Car si nous sommes portés de colère contre quelqu'un, considérez les désordres qui en proviendront: cet homme sera le sujet de notre indignation, nous le mépriserons en notre cœur, nous ne voudrions point lui parler, nous sécherons d'envie le voyant prospérer; si nous en parlons, ce qui arrivera assez souvent, ce sera pour vomir contre lui et contre son honneur toutes sortes de médisances et de calomnies. Si ces mouvements de colère possèdent quelque temps notre cœur, la haine et l'aversion que nous aurons s'emparera bientôt de notre âme. C'est pourquoi saint Paul exhorte fort d'éteindre au plus tôt le feu de la colère: *Que le soleil, dit cet apôtre, ne se couche point sur votre colère* (273); mais si, contre le commandement de l'Apôtre, vous vous couchez le cœur plein de fiel et d'amertume; ce qui sans doute vous donnera une mauvaise nuit (mais nous en parlerons dans la troisième partie); cette amertume ne produira en vous que toutes sortes de maux; de là les imprécations, les malédictions, les murmures, les jurements; de là les procès qui durent des dix et vingt années et qui enfin ruinent les plus puissantes familles.

Ce n'est pas encore tous les maux que produit la colère, il faut trouver moyen de se venger à quelque prix que ce soit: de là les combats, les querelles, les duels, et souvent la mort de l'un et de l'autre, et très-souvent la perte du corps et de l'âme; car il n'est pas possible qu'un homme animé de colère puisse jamais obtenir le pardon de son Dieu, et souvent même cette vengeance ne se termine pas avec la vie de celui qui en était le premier auteur: mais c'est un mal qui est comme héréditaire, qui se répand ensuite dans les familles; c'est comme un héritage qui passe de père en fils.

Tout cela n'est-il pas vrai, mes chers auditeurs? et plutôt à Dieu qu'il ne le fût pas! mais il n'est que trop vrai; et je m'assure que vous en demeurez d'accord.

Mais ce n'est pas encore tout, passons des particuliers aux familles entières; voyons combien de désordres, depuis qu'un mari et une femme sont sujets à cette passion. N'est-ce pas de cette maudite source que les troubles et les désordres des familles proviennent (374), et qu'au lieu d'y trouver la paix, ce nest que divisions et querelles, qui portent quelquefois une femme ou un mari à faire des choses qui font horreur seulement quand on y pense, qui leur cause des aversions si étranges, qu'à peine se peuvent-ils regarder sans ressentir des mouvements de haine l'un contre l'autre, qu'ils ne peuvent souffrir leurs enfants, ce qui les porte quelquefois au désespoir, que les enfants s'en vont à l'armée, et que les filles s'abandonnent. Vous, pères, dit saint Paul, *n'obligez point vos enfants de s'indigner, ne les irritez point contre vous par un traitement trop sévère, de peur de leur ôter le courage* (375). et qu'ainsi ils ne fassent quelque action honteuse et indigne de votre nom. C'est aussi ce qui donne encore occasion aux serviteurs et aux servantes de maudire les familles, de ne se mettre pas beaucoup en peine d'en conserver le bien, de faire savoir aux étrangers leurs secrets, d'en parler mal et de les dérober: qui est la cause de tous ces désordres? la colère du mari, la colère de la femme. Voilà ce qui fait que cette maison est le portrait de l'enfer, rien que troubles, rien que désordres; la paix, la concorde et l'union ne s'y trouvent jamais; n'est-ce pas dès cette vie être bien malheureux?

Mais quittons les désordres et les troubles causés par le démon de la colère dans les familles particulières, jetons la vue sur les calamités universelles des villes entières, des provinces et des royaumes. N'est-ce pas encore la colère qui suscite les guerres civiles entre ceux d'une même ville; qui fait que le voisin, quittant tous les se-

(372) « Mihi vindicta, ego retribuam, dicit Dominus. » (Rom., XII, 19.)

(373) « Sol non occidat super iracundiam vestram. » (Éphés., IV, 26.)

(374) Omnia simul foedera charitatis iracundia

furor dissipavit. (S. Chrysost., hom. 16.)

(375) « Patres, nolite ad indignationem provocare filios vestros, ut non pusillo animo flant. » (Coloss., III, 21.)

timents de l'humanité, s'en prend à son voisin et lui porte le poignard dans le sein? N'est-ce pas elle qui porte le flambeau de la discorde dans les provinces et dans les royaumes; qui fait le commencement de la plupart des guerres qui durent autant que cette passion a le dessus, et règne dans le cœur des puissants de la terre? N'est-ce pas elle qui allume le feu des séditions par tous les coins du monde, qui se réduirait bientôt en cendre si Dieu par sa bonté ne l'éteignait? Vous voyez donc par là les désordres et les troubles que cause la colère à l'égard de notre prochain.

Voyons maintenant quels sont les désordres qu'elle cause en celui-là même qui en est transporté. Le premier désordre qu'elle lui cause, c'est qu'elle l'aveugle, lui dérochant les lumières de la raison, le remplissant de ténèbres. Nous avons pour cela le témoignage de deux grands hommes: *L'indignation*, dit le saint homme Job, *m'obscurcit les yeux* (376); et le Prophète-Royal avoue, *que son œil a été troublé de fureur* (377). En second lieu, elle les rend semblables aux bêtes les plus cruelles et les plus carnassières, ne se repaissant et ne se satisfaisant qu'à chercher les moyens de se venger de leurs ennemis, quand il s'agirait même de tremper leurs mains dans leur sang; toutes leurs pensées ne tendent qu'à cela, toute leur industrie et tout leur pouvoir (377 *); ils roulent ces funestes desseins nuit et jour dans leur esprit; ils cherchent des moyens de leur nuire; et c'est ce qui leur ôte le plus grand avantage que nous puissions posséder en cette vie, qui est la joie et la paix de l'âme; il n'en faut pas chercher chez un homme ému et transporté de cette passion, jamais de joie, jamais de paix; il pense toujours que celui qu'il croit être son ennemi le va surprendre; tout lui fait peur: c'est une vipère, dit saint Chrysostome, qui lui déchire les entrailles; c'est un lion affamé qui le dévore; ce sont des vers qui perçant son cœur de toutes parts, ne lui permettent pas même de respirer; aussi vous le voyez tout abattu, tout morne et tout pensif; il ne prend plaisir à rien, il a tout à dégoût, tout lui fait peine, il entre en défiance et en ombrage de toute chose; s'il avait quelque joie, ce serait de voir son ennemi à ses pieds rendre le dernier soupir de sa vie, le voyant tout baigné de son sang qu'il lui voudrait tirer de ses veines par un coup de poignard qu'il lui aurait donné en trahison. Voilà le sujet de ses songes, l'entretien de son imagination, les idées qu'il conserve en son esprit. Un homme en cet

état n'est-il pas le plus malheureux de tous les hommes, et sur le penchant de commettre toutes sortes de crimes pour assouvir sa passion? et c'est un des derniers malheurs qui accompagnent cette passion; car, non contente d'effacer les traits de ressemblance que l'homme par ses vertus avait avec Dieu, elle en fait l'image du démon par une infinité de crimes qu'elle lui fait commettre. Saint Grégoire appelle pour cet effet la colère, la porte de toutes sortes de crimes (378); ce qui est confirmé par le témoignage même du Saint-Esprit: *L'homme colère excite des querelles, et celui qui se fâche aisément sera plus prompt à pécher* (379). Les interprètes de l'Ecriture sur ces paroles, disent, qu'il faut regarder la colère comme la porte et l'entrée à toutes sortes de péchés, même les plus énormes, laquelle étant fermée, toutes les vertus sont dans le repos, et comme dans un lieu d'assurance, et laquelle étant ouverte, l'esprit s'arme pour entreprendre toutes sortes de mauvaises actions (380). Il serait bien aisé de vous faire voir par une instruction générale, que c'est la colère qui nous prive de toutes sortes de biens, et qui nous engage à commettre les crimes les plus énormes, il suffit de dire que c'est elle qui porte les ténèbres dans l'entendement, et qui fait éclipser le soleil de la droite raison, pour juger par cette éclipse les grands désordres et les dérèglements horribles qui s'en ensuivent, et que par elle tous les liens de la charité chrétienne sont entièrement rompus. Ce sont là les principaux désordres où nous engage cette passion de colère: voyons maintenant les moyens de la pouvoir dompter.

Je ne doute point, qu'ayant fait attention sur tous ces désordres que cause en nous cette passion de colère, tant à l'égard de Dieu, de notre prochain, que de nous-mêmes, vous n'ayez conçu un véritable dessein de la modérer autant qu'il vous sera possible; en voici les principaux moyens. Le premier, et qui est le plus important, puisque tous les autres en dépendent, est que tous les matins et même pendant la journée, vous élevez votre cœur à Dieu par quelque courte et fervente prière pour implorer son secours, afin que dans les rencontres qui pourraient se présenter pendant la journée, vous puissiez modérer cette passion, pour ne rien dire, ni commander, ni même prendre aucune résolution, lorsque vous serez en colère.

Le second moyen sera de repousser promptement les premiers mouvements de la colère: car pour lors il est facile de s'en

(376) « Caligavit ab indignatione oculus meus. » (Job. XVII, 7.)

(377) « Turbatus est a furore oculus meus. » (Psalm. VI, 8.)

(377*) Cum iracundia confusionis tenebræ incutit, tunc Deus radium suæ cogitationis abscondit. (S. GREG.)

(378) Omnium vitiorum janua est iracundia. (Id.)

(379) « Vir iracundus provocat rixas: et qui ad indignandum facilis est, erit ad peccandum proclivior. » (Prov., XXIX, 22.)

(380) Janua omnium vitiorum iracundia, qua clausa virtutibus intrinsecus datur quies, aperta vero, ad omni facinus armabitur animus. (S. GREG.)

rendre le maître, s'abstenant de parler ; car *c'est le silence qui modère cette passion* (381). C'était le remède dont se servait David : *J'ai mis des gardes à ma bouche*, dit ce prophète, *lorsque le méchant s'élevait contre moi* (382). Que si par malheur il arrive que dans quelque rencontre fâcheuse et imprévue, vous vous laissiez emporter à quelque parole ou action de colère, réparez aussitôt la faute que vous avez faite par un acte de douceur et de charité à l'égard de la personne qui aura été le sujet de votre emportement, les plaies que l'on panse sans aucun retardement se guérissent bien plus facilement.

Le troisième moyen, dont vous vous servirez pour vous défaire entièrement de cette passion, sera de vous appliquer avec soin à ne passer aucun jour sans faire quelque acte de douceur. Ces actes répétés détruiront peu à peu la mauvaise habitude que vous aviez contractée.

Saint Chrysostome, cet excellent médecin des âmes, nous donne encore un autre remède qui ne peut être que très-excellent et très-efficace, puisqu'il nous est présenté par un si habile médecin ; et je m'assure que du moment que vous l'aurez appris, vous demeurerez bientôt d'accord, qu'il est le plus excellent de tous : c'est la divine Eucharistie, reçue pour cet effet avec une grande pureté de cœur, et avec beaucoup d'amour et de confiance en la vertu de cet excellent remède (383). Ce sera ce sang précieux, dit saint Chrysostome, qui fera mourir tous ces serpents, toutes ces vipères et tous les vers qui rongent le cœur et les entrailles de ceux qui se laissent emporter à cette passion : car par la force et la vertu de ce remède, dit ce Père, il n'y a point de maladies, pour fâcheuses qu'elles puissent être, qui ne soient bientôt guéries (384).

Le dernier remède est de considérer souvent la vie de Jésus-Christ, duquel vous êtes le disciple. Voyez, je vous prie, quelle a été sa douceur pendant tout le cours de sa vie, pour apprendre de ce divin Maître, comme il nous l'ordonne, la douceur et l'humilité : *Apprenez de moi*, nous dit cet aimable Sauveur, *que je suis doux et humble de cœur*. (Matth., XI, 26.) Mais remarquez jusqu'à quel excès cette douceur et mansuétude a paru à l'égard des Juifs dans le cours de sa passion : *Il a été offert*, dit le prophète Isaïe, *parce qu'il l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche. Il sera mené*, dit ce même prophète, *à la mort, comme une brebis que l'on va égorger ; il demeurera dans le silence sans ouvrir la bouche, comme un agneau est muet devant celui qui le tond*. (Isa., LIII.)

(381) « Silentium mitigat iras. » (Prov., XVI, 10.)

(382) « Posui ori meo custodiam cum consisteret peccator adversum me. » (Psal. XXXVIII, 2.)

(383) Quoniam igitur modo ab hac tam noxia peste fugiemus, si illam utique potionem bibamus, quæ omnes intra nos vermes, serpentesque morti-

Confondez-vous, mon cher auditeur, et humiliez-vous aux pieds de ce divin Maître, de voir votre conduite si opposée à la sienne, et si contraire à l'instruction qu'il a bien voulu lui-même vous donner, non-seulement par ses paroles, mais aussi par ses exemples (385) ; demandez-lui pardon d'en avoir si peu profité. Vous, mon cher auditeur, qui vous mettez si souvent en colère, ne pouvant pas seulement souffrir la moindre parole, demandez-lui la grâce avant que de sortir de cette église, de vous rendre fidèle à vous servir de tous les moyens que je viens de vous donner. Si vous le faites, vous serez un véritable disciple de Jésus Christ ; votre vie aura du rapport à la sienne, et vous serez aussi un jour participant de sa gloire, que je vous souhaite.

DISCOURS XXII.

SUR L'EXCÈS AU BOIRE ET AU MANGER.

Attendite vobis, ne forte gravetur corda vestra in crapula et ebrietate. (Luc., XXI, 34.)

Tenez-vous sur vos gardes, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par la gourmandise et l'ivrognerie.

Dieu avait donné à l'homme tout ce qui lui était nécessaire pour conserver sa vie et pour entretenir son corps dans une parfaite santé, afin qu'il fût en état de lui rendre plus longtemps et plus commodément les services qu'il était obligé de lui rendre. C'est pourquoi, dans le même temps qu'il prend dessein de lui donner l'être, en même temps il remplit la terre de toutes sortes d'animaux et de fruits propres à le nourrir et à l'entretenir. Il remplit aussi la mer de toutes sortes de poissons, et l'air de toutes sortes d'oiseaux, et il veut que l'homme en soit le maître, pouvant disposer de tous ces biens selon ses besoins. Le diable, qui est l'ennemi de Dieu et le nôtre, envieux de notre bonheur et ne pouvant supporter la conduite amoureuse de Dieu envers nous, a renversé ce bel ordre dès les premiers moments de notre création en la personne de nos premiers parents, et n'étant pas encore content, il continue de suggérer aux hommes d'abuser de ces biens qu'ils ont reçus avec tant d'abondance de la main paternelle de leur Créateur contre leur bienfaiteur et contre ses desseins, sollicitant incessamment les hommes à convertir les grâces qu'ils ont reçues de sa libéralité, en des moyens de satisfaire leur gourmandise, usant de ces biens avec excès, en quoi proprement consiste le péché d'intempérance au boire et au manger. Ce sera le sujet de notre entretien, après que nous aurons demandé les lumières et les grâces qui nous sont nécessaires,

ficcet, pretiosus scilicet Christi sanguis, si cum fiducia utique sumatur. (S. CHRYSOST.)

(384) Omnis enim hoc remedio morbus extinguitur. (Id.)

(385) Irasci hominis est, et finem iracundiæ imponere Christiani. (S. HIERON., epist. 17.)

au Saint-Esprit, par l'intercession de la très-sainte Vierge, lui disant : *Acc, Maria.*

L'intempérance au boire et au manger est un péché si hon'ieux, que les païens n'êmes croyaient que c'était assez pour en donner de l'horreur, que d'envisager la contenance, les actions, et d'entendre les paroles d'un homme qui a bu avec excès (386). Les Larédémoniens étaient si fort persuadés de l'excellence de ce remède, qu'ils s'en servaient pour en détourner leurs enfants, leur faisant voir leurs esclaves lorsqu'ils étaient tombés dans ce désordre, et ils croyaient que la seule vue de leur visage tout égaré, de leurs yeux étincelants, de leurs bouches puantes, d'entendre aussi leurs paroles emportées et entrecoupées, était un remède efficace pour leur inspirer toute leur vie des sentiments d'aversion et d'éloignement pour un vice si honteux.

Saint Chrysostome parlant à son peuple de cet excès au boire et au manger, leur dit que l'ivrognerie est l'opprobre et l'ennemie du genre humain. Suivant la pensée de cet incomparable prédicateur, je veux vous faire voir que cet excès au boire et au manger, mais particulièrement au boire, qui est aujourd'hui un vice si ordinaire, est néanmoins l'opprobre et l'ennemi de la vie humaine et raisonnable, et de la vie chrétienne et de la vie de la grâce, et en dernier lieu, de la vie de la gloire, dont nous jouirons dans le ciel, détruisant d'un seul coup ces trois sortes de vie, de la nature, de la grâce et de la gloire, et parlant l'ivrognerie doit être appelée avec beaucoup de raison l'ennemie et l'opprobre du genre humain; et c'est ce que je dois vous faire voir dans les trois parties de ce discours.

Nous pouvons recevoir quelque mépris ou opprobre d'une personne, ou quelque marque de sa haine et de son inimitié en trois différentes manières : ou nous dépouillant de nos biens, ou attentant sur notre vie, ou bien voulant nous ravir notre honneur. C'est ainsi qu'en use ce vice infâme de l'ivrognerie à l'égard de ceux qui y sont adonnés. Premièrement elle leur enlève la meilleure partie de leurs biens; quelquefois les réduit à la dernière nécessité, parce que ce vice ordinairement rend un homme lâche, et si paresseux, qu'il ne peut quasi se résoudre à travailler; d'un homme même qui est fort et robuste, et qui aimait autrefois le travail, elle le rend négligent et sans vigueur (387). Que sera-ce donc de ceux qui le sont naturellement? Mais ce qu'il y a de plus, c'est qu'elle leur fait dépenser pour satisfaire aux désirs déréglés de leur ventre le peu de bien qu'ils avaient acquis avec beaucoup de peine.

Cette passion brutale devient tellement la maîtresse de leur conduite, que ni l'or ni l'argent ne leur coûtent rien pour fournir à toutes leurs dépenses. Ce qui fait que les maisons les plus riches se ruinent et se détruisent peu à peu par leurs bonnes chères, leurs festins continuels et toutes les autres dépenses inutiles qu'on y fait ordinairement; car quelle conduite peut-on espérer dans une maison qui est gouvernée par un maître qui est ivrogne (388)? *C'est comme un pilote assoupi*, dit le Sage, *qui a perdu le gouvernement* (389). Il n'y a donc point de sagesse ni d'économie, et ce qui est de plus fâcheux, aucune bénédiction; mais ce qui achève de la ruiner, c'est que les enfants imitent l'exemple de leurs pères, les domestiques de leurs maîtres, contribuent tous, ce me semble, à l'envi, à renverser de fond en comble cette pauvre maison; et ainsi vous voyez, et l'expérience ne le fait que trop voir tous les jours, que les maisons qui étaient riches deviennent pauvres. Qui est-ce, à votre avis, qui a enlevé tous ces biens? qui est la cause de la ruine entière de cette maison autrefois si puissante et si riche? l'excès au boire et au manger.

Il y a longtemps que le plus sage des rois nous en avait avertis, disant, que *le vin bu avec excès produit la colère et l'emportement, et attire de grandes ruines*. (Eccli., XXXI, 38.) Car cet ivrogne, pour contenter sa passion brutale, qui comme une sang-sue, dit saint Augustin, tire toujours et le suce jusqu'à la dernière goutte; n'ayant plus de quoi la satisfaire, il faut qu'il emprunte à quelque dernier que ce puisse être, pour continuer ses débauches, et faire tous les jours de nouveaux festins à des gens qui se moquent de lui, et cependant quoi qu'on lui puisse dire, il ne peut se résoudre à quitter ce genre de vie, que lorsque, se voyant réduit dans la dernière nécessité, il n'est plus en son pouvoir de le continuer.

Si c'est quelque artisan, ou quelque autre semblable; car ordinairement ce sont ces gens-là, qui sont plus adonnés à ces excès du boire et du manger, le Sage leur déclare que l'ouvrier, quoiqu'il travaille beaucoup, ce qui est rare, étant sujet au vin, *son travail néanmoins lui sera infructueux*. Tu as donc beau travailler, ivrogne, à quoi que ce puisse être; tu as beau vendre et trafiquer, marchand ivrogne? Ne sors point si tu veux de ta boutique que pour aller à la taverne l'enivrer à ton ordinaire; travaille et le jour et la nuit, après toutes ces peines, après tous ces travaux, tu ne deviendras jamais plus riche. Qui l'a dit? Dieu même : *L'ouvrier sujet au vin ne deviendra jamais riche* (389). D'où vient cela? N'en soyez pas en peine. L'ivrognerie de cet artisan consume tout le

(386) Quis ergo non fugiat crapulam et ebrietatem, quæ solo aspectu fugam suadet? (S. Chrysost., hom. 30.)

(387) Ebrietas fortem virum, reddit ignavum. (S. Basil., hom. 4.)

(388) « Vinum et ebrietas auferunt cor. » (Eccli.,

IV, 11.)

(389) « Quasi sopitus gubernator, amisso clavo. » (Prov., XXIII, 34.)

(389) « Operarius ebriosus, non locupletabitur. » (Eccli., XIX, 1.)

peu de bien qu'il peut amasser par son travail, et puis quelle bénédiction peut-il attendre vivant de la sorte? Et ainsi vous voyez que toutes sortes de personnes, de quelque état et condition qu'elles puissent être, se ruinent et détruisent leurs maisons, appauvrissant leurs familles par leur intempérance au boire et au manger. Combien en pourrait-on compter si l'on en faisait une exacte perquisition?

La perte ne serait pas encore si considérable, si ce vice capital n'était à celui qui y est adonné que ces sortes de biens; il s'en prend encore à des biens beaucoup plus précieux, puisque les hommes regardent la vie et la santé comme les premiers de tous les biens dans l'ordre de la nature; car pour les conserver que ne fait-on point? L'on donne volontiers les autres biens; l'on prend aussi les remèdes les plus difficiles, quelque peine qu'il y ait à les souffrir; cependant c'est cet excès plus que toute autre chose qui abrège la vie et détruit la santé; car de là, comme de sa source, procèdent toutes sortes de maladies, même les plus fâcheuses et les plus violentes; les personnes même les plus fortes et de la meilleure constitution n'en sont pas exemptes, l'intempérance au boire et au manger détruisant et renversant le meilleur et le plus fort tempérament; et cet excès au boire les fait mourir assez souvent d'une mort subite; du lit elle les conduit au tombeau, privés des sacrements: aussi bien dans cet état ils en sont indignes et incapables.

Voulez-vous entendre là-dessus les plus habiles et les plus expérimentés d'entre les médecins, ceux dont nous avons les ouvrages? ils vous diront tous, que de cet excès viennent les maladies les plus violentes et les plus fâcheuses, les coliques, les gouttes, les migraines, l'apoplexie, la paralysie et toutes sortes de fièvres, et que le meilleur remède qu'ils nous puissent donner, c'est la diète et l'abstinence; parce que nos maladies ne viennent ordinairement que de réplétion, et elles ne se guérissent que par l'abstinence: mais quand nous n'aurions pas le témoignage des médecins, quand même la raison et l'expérience ne nous en convaincraient pas, le plus sage et le plus éclairé de tous les hommes nous le déclare et nous donne cet avis, que nous devons recevoir avec tout le respect et la soumission possible: *Ne soyez jamais avide dans un festin, dit l'oracle divin, et ne vous jetez point sur toutes les viandes; car la quantité des viandes cause des maladies, et le trop manger donne la colique, l'intempérance en a tué plusieurs: mais l'homme sobre en vit plus longtemps.* (Eccli., XXXVII, 32-34.) Il est étrange que, si la crainte de Dieu ne porte pas les hommes à se régler dans le boire et le manger, l'amour au moins de la vie ne le fasse pas, puisque rien n'est plus vrai que ce que dit le Sage, que *l'intempérance tue un grand nombre de personnes,*

qu'un homme sobre en vit plus longtemps. Demandez, je vous prie, à tous les anciens anachorètes qui vivaient dans les déserts, quel régime ils ont gardé pour vivre si longtemps sans être incommodés de ces maladies violentes et aiguës, dont l'on entend parler tous les jours? Qu'a fait un saint Paul, le premier des ermites, qui avait passé cent ans dans le désert, avec des dattes et un peu d'eau? Interrogez encore un saint Antoine, un saint Hilarion, un saint François de Paule et tant d'autres, qui à peine tous les jours prenaient sur le soir un peu de pain et d'eau, et néanmoins ont vécu sans aucune incommodité des quatre-vingts et des cent ans, quelques-uns davantage. Demandez-leur, vous qui faites si souvent des remèdes pour conserver votre vie et augmenter votre embonpoint, de quels moyens ils se sont servis pour vivre tant d'années, sans presque ressentir ni douleur ni incommodité. Le seul et unique remède dont ils se sont servis a été l'abstinence.

Demandez au contraire à nos habiles médecins spirituels, les Ambroise, et les Basile, le nombre de ceux qui sont morts par l'excès au boire et au manger. Chose étrange! et qui sans doute vous surprendra, ils vous diront et vous le déclareront même par écrit, que la gourmandise et l'ivrognerie en ont plus tué que le glaive (390). Et afin que vous n'en doutiez plus, ce sentiment nous est encore confirmé, comme je vous l'ai déjà dit, par les paroles de l'Ecriture: *L'intempérance en a tué plusieurs, mais l'homme sobre en vit plus longtemps* (390*). Concluons donc, et disons que, selon les paroles de l'Ecriture, le témoignage des saints Pères, l'expérience et la raison, l'intempérance est la seule cause de la plus grande partie de nos maladies, abrège nos jours, et en fait mourir un très-grand nombre. Et partant elle doit être regardée avec raison comme l'ennemie du genre humain, mais elle en est aussi l'opprobre: et c'est ce qu'il nous faut voir.

Je dis que l'ivrognerie est l'opprobre de celui qui se trouve souillé de cet infâme vice, parce qu'elle le prive de ce qu'il a de plus considérable; elle lui enlève son plus riche ornement, ce qui lui cause le plus d'honneur, et après l'avoir ainsi dépouillé, elle le fait tomber dans un état si honteux, qu'il est semblable aux bêtes; et même en quelque manière elle le met au-dessous, parce que toutes ses paroles, ses actions, ses démarches le rendent le jouet et la fable de tous ceux qui le voient, parlant de lui comme d'un objet digne de risée et de confusion; quoi de plus injurieux à un homme? cependant cela n'est que trop vrai; et je ne doute point que vous n'en demeuriez d'accord.

Il y a encore plus: car cet excès au boire lui enlève ce qu'il a de plus précieux, son plus riche ornement, et ce qui fait la gloire

(390) Plures occidit gula quam gladius.

(390*) « Propter crapulam multi obierunt, qui au-

tem abstinentes est, adijciat vitam. » (Eccli., XXXVII, 34.)

et l'honneur d'une créature raisonnable, et ce qui seul aussi la distingue des autres. Qui est-ce qui en peut douter, puisqu'elle le prive de la raison, n'en ayant non plus l'usage que s'il n'était pas homme ?

Je dis encore quelle le rend semblable aux bêtes, et même le met au-dessous. Y eut-il jamais une pareille confusion et un tel opprobre ? Cependant il n'y a rien de plus vrai, puisqu'il n'y a que la raison qui nous distingue de la bête : et un homme dans cet état en est privé, et il n'en peut faire aucun usage : car il ne se conduit plus par ses lumières, elles sont offusquées chez lui ; les fumées du vin, comme d'épaisses ténèbres, l'ont entièrement aveuglé, il n'a pas seulement le libre usage de ses sens, ni de ses membres, ni même de son corps, ce qui n'arrive jamais aux bêtes les plus immondes et les plus sales.

Quelle honteuse métamorphose, un homme devenir une bête, puisqu'en cet état, il n'y a pas de différence entre lui et une bête ! C'est pourquoi saint Basile dit que, cet ivrogne leur étant semblable, il le faut mettre au rang des bêtes (391) ; parce que, dit ce Père, de même que la vigilance et la sobriété font les hommes, de même l'ivrognerie change les hommes en bêtes (392).

Saint Chrysostome porte encore plus loin l'opprobre et la confusion des ivrognes, les plaçant au-dessous des chiens et des ânes : c'est en l'homélie 58 sur saint Matthieu ; parce que, dit ce Père, ni les chiens, ni les ânes, ni les pourceaux, ni tous les autres animaux les plus sales, lorsqu'ils boivent ou qu'ils mangent, n'en prennent que leur suffisance, quand même ils y seraient forcés. Ne m'alléguez donc point pour excuse que vous y êtes contraints. Quand même, dit ce Père, ce que vous dites pour votre défense serait véritable, cela ne vous peut jamais excuser ? Chose honteuse et bien infâme, continue ce Père, des hommes elle en fait des pourceaux (393) !

C'est aussi le sentiment de saint Augustin, qui demeure d'accord que l'ivrognerie cause un tel opprobre à celui qui en est souillé, qu'elle le rend semblable aux bêtes, et même leur inférieur. Quelle confusion non-seulement à un homme, mais aussi à toute la nature humaine, qui est établie de Dieu pour dominer sur tous les animaux, de se voir cependant au-dessous, le maître devenir l'esclave, et l'esclave le maître, quel opprobre ? Et c'est pourquoi saint Chrysostome appelle l'intempérance, *opprobrium commune generis humani* ; non-seulement, comme vous voyez, il l'appelle l'opprobre

de toute la nature humaine, puisqu'elle établit par un renversement étrange la nature des bêtes au-dessus de celle des hommes.

Les animaux, dit saint Augustin, après qu'ils ont bu et éteint leur soif, ne veulent et ne peuvent plus boire, quoi que vous puissiez faire ; il n'y a que l'homme qui, après avoir bu suffisamment de son plein gré ou bien à la moindre parole qu'on lui dit, en prend avec excès ; et partant il est inférieur en cela aux plus vils animaux (394), et il le faut envoyer vers eux apprendre sa leçon, comme le Sage envoie le paresseux à la fourmi ; et partant il faut demeurer d'accord, dit saint Augustin, et le juger ainsi, que les ivrognes sont inférieurs et pires que les bêtes.

N'en est-ce pas assez, si vous avez un peu de cœur, pour vous porter toute votre vie à ne tomber jamais dans ces excès, puisque ce vice est l'opprobre de tout le genre humain (395) ?

J'ajouterai néanmoins encore, qu'elle est aussi l'ennemie et l'opprobre de la vie chrétienne. La vie et la mort sont entièrement incompatibles, et l'une est l'ennemie de l'autre. Or l'ivrognerie nous cause la mort, nous faisant perdre la vie de la grâce, et nous dépouillant de toutes les vertus, qui sont comme l'affermissement de cette vie ; c'est un voleur qui, après nous avoir emporté les biens qui nous sont communs avec tous les hommes, veut encore nous emporter les plus précieux trésors de notre âme, et par un échange qui nous est bien pernicieux, au lieu de toutes ces vertus, elle est en nous une source sale et bourbeuse, qui engendre toutes sortes de vices. C'est ce que saint Chrysostome prêchait autrefois à son peuple, l'appelant la mère et l'origine de tous les vices (396) ; il compare l'ivrognerie à une fontaine, mais toute sale, et dont il ne découle que des eaux bourbeuses et puantes, et comme de ces eaux bourbeuses s'engendrent les crapauds, les serpents et autres bêtes venimeuses, de même de cet ivrogne, qui est un borbier, non pas d'eau, mais de vin, s'engendrent les crapauds, les serpents, qui sont les figures de toutes sortes de péchés, mais les plus honteux et les plus abominables (397) : car l'intempérance sert de matière à tous les péchés de la chair (398), et encore à beaucoup d'autres crimes, la cruauté envers les pauvres, et une infinité d'injustices à l'égard de toutes sortes de personnes.

En effet, si vous considérez ce grand nombre de péchés qui inondent toute la terre,

bere nolunt nec possunt : ergo ebriosis peiores animalibus sunt judicandi. (S. Aug., serm. 251.)

(395) Quid deliciarum hæc fœditas mali non inducit ? (S. Chrysost., hom. 58 in Matth., serm. 251.)

(396) Omnium vitiorum fomes et nutrit.

(397) « Nolite inebriari vino, in quo est luxuria. » (Ephes., V, 18.)

(398) « Luxuriosa res vinum. » (Prov., XX, 1.)

(391) Mentis lumine per ebrietatem te privans, inter bestias ratione carentes annumerari potes similisque illis videri. (S. Basil., hom. 14.)

(392) Pejores igitur irrationalibus vos estis qui inebriamini. Aqua maris naves, vinum vitis homines submergit. Ebriorum animæ vino submersæ sunt. (S. Basil., hom. 14.)

(393) Ex hominibus sues facit ebrietas. (S. Chrysost.,)

(394) Animalia ubi saturaverunt simi uam, bi-

vous verrez que la plus grande partie viennent de cette source (399) ; car de là découlent les paroles et les actions les plus infâmes, que l'on n'oserait pas même sans rougir vous les représenter, tant elles sont indignes d'une bouche consacrée à Dieu par le baptême. De cet excès de vin viennent les disputes, les querelles et les meurtres, les larcins, les concussions, les usures, et tous les autres péchés que cause l'avarice, pour avoir de quoi faire bonne chère et contenter sa sensualité.

De cette source empoisonnée découlent encore les jurements, les blasphèmes, et toutes sortes d'impiétés, même l'idolâtrie ; puisque saint Paul nous déclare, les larmes aux yeux, que les gourmands se font un Dieu de leur ventre. (*Philip.*, III, 19.) C'est elle enfin qui nous jette de précipice en précipice, et d'abîme en abîme, jusqu'à ce qu'elle nous ait jetés dans le puits de l'enfer ; c'est ainsi que l'appelle saint Augustin ; car que peut-on espérer d'un navire destitué de son pilote, sinon sa ruine et sa perte évidente. C'est pour nous faire voir cette difficulté que les ivrognes ont à se retirer de cet abîme, qu'il dit que l'ivrognerie est le puits de l'enfer et duquel il est bien difficile qu'ils se retirent, à moins que de faire une pénitence proportionnée au dérèglement de leur vie (400). En voyez-vous beaucoup qui la fassent telle qu'il serait à souhaiter, qui, pour se punir de tant de crimes qu'ils ont commis par cet excès du vin, n'en veulent plus boire, ou du moins en boivent fort peu, et encore bien trompé ; de sorte que vous voyez par les paroles de saint Augustin, que l'ivrognerie non-seulement fait perdre la vie de la grâce, mais encore qu'étant adonné à ce vice infâme, difficilement la peut-on recouvrer. C'est ce puits de l'enfer, duquel on a bien de la peine à se retirer. Saint Chrysostome et saint Basile nous font connaître d'où vient cette difficulté, appelant l'ivrognerie un démon volontaire, qui prend naissance dans les âmes parla volupté ; et qu'en eux elle est la mère de la malice, et l'ennemie de toute vertu, qu'elle est plus redoutable et plus à craindre que le démon même, parce qu'elle est volontaire (401). Les démoniaques sont tourmentés par les démons qui les possèdent, mais c'est malgré eux, car s'ils pouvaient ils les chasseraient ; mais celui qui est adonné au vin, est possédé volontairement par le démon de la volupté et de l'ivrognerie ; quel moyen donc de le chasser, puisque celui qui en est possédé ne le veut pas ? et c'est ce qui fait voir la difficulté de le pouvoir tirer de ce puits de l'enfer.

Nous avons beaucoup de compassion pour les personnes qui sont possédées du démon, mais un ivrogne en est bien plus digne, puisque la possession de l'âme est bien plus re-

doutable que celle du corps : Représentez-vous donc, je vous prie, un homme doué de raison, le maître absolu de toutes les autres créatures, un enfant de Dieu, nourri de la chair adorable et du précieux sang de Jésus-Christ, un membre du Fils de Dieu (*I Cor.*, VI, 15), le temple du Saint-Esprit (*Ibid.*, 19), l'héritier du paradis (*Jac.*, II, 5), un homme d'une santé vigoureuse, propre au travail de l'esprit et du corps, perdre comme un autre Esau sa primogéniture, son droit à l'héritage du ciel pour satisfaire sa brutalité, et en perdant la vie de la grâce, se rendre semblable aux bêtes et se mettre au-dessous ; cet homme si fort, si vigoureux, si adroit, ne pouvoir pas se soutenir, ruiner sa santé, perdre son honneur pour un plaisir si bas et si infâme, cet homme qui, hors de l'excès du vin, se rend redoutable à ses ennemis, être le jouet de la canaille qui le montre au doigt ; cet homme que l'on écoutait avec plaisir et attention, ne pas dire une parole qui ne le fasse mépriser, se voir quelquefois honteusement terrassé sans avoir combattu, être blessé sans avoir reçu aucun coup, mais d'une plaie difficile à guérir ; car il n'y a que la pénitence : sans ce remède point de salut, parce que l'excès au boire non-seulement nous fait perdre la vie de la nature, la vie de la grâce, mais aussi la vie de la gloire. C'est la dernière partie de ce discours, que j'achève en peu de mots.

Il me suffit pour la preuve de cette vérité, de vous faire entendre, particulièrement à ceux de mon auditoire, qui ont accoutumé de boire avec excès, que s'ils ne se corrigent de leur intempérance, trempent leur vin, fuyant les ivrognes, les cabarets et toutes les assemblées où ces excès du boire se commettent, que non-seulement ils perdront bientôt la santé dont ils jouissent, après avoir perdu la vie de la grâce, et mourront d'une mort subite, comme il arrive assez souvent, et ainsi ils seront privés de la vie de la gloire, et condamnés aux peines de l'enfer, et au milieu de ces brasiers ardents ils souffriront une faim et une soif enragées comme des chiens, selon l'expression du Psalmiste (*Psal.* LVIII, 7), et comme le mauvais riche de l'Evangile qui faisait bonne chère tous les jours, ils n'auront pas une goutte d'eau pour rafraîchir leurs langues. (*Luc.*, XVI, 24.) Ecoutez encore la confirmation de votre arrêt, ivrognes, qui que vous soyez : *Ne vous y trompez pas*, c'est saint Paul qui parle, *les ivrognes ne posséderont jamais le royaume de Dieu* (*I Cor.*, VI, 10) ; et ainsi vous voyez que l'ivrognerie est l'opprobre et l'ennemie de la vie de la nature, de la grâce et de la gloire,

Quoique tout ce que vous venez d'entendre soit plus que suffisant pour vous porter à fuir ce vice infâme, je veux encore, en finir-

serm. 251 de temp.)

(401) Ebrietas demon voluntarius ex voluptate animabus inditus, malitiæ mater, virtutis inimica : o infelicem demoniacum ! deliciis vacans nullo discrimine demoniaco separatur. (S. CHRYSOST. hom. 58, in *Matth.*)

(399) Vinum et adolescentia duplex incendium voluptatis. (S. HIER., cap. 7, ad *Eustochium*.)

(400) Ebrietas, quasi puteus inferni quoscunque suscepit, ira fortiter sibi vindicat, ut eosdem ipsos de inferni tenebroso puteo ad charitatis vel sobrietatis lucem redire non permittat. (S. AUG.,

sant, vous dire une histoire la plus tragique que vous ayez jamais entendue; écoutez-la, je vous prie, avec toute l'attention possible, et ne l'oubliez jamais, la disant à vos enfants et à vos domestiques. Le fils d'un des premiers citoyens d'une ville considérable avait consumé une partie de son bien en débauches, son père n'ayant pas pris le soin qu'il devait de le corriger. Ayant bu avec excès, il s'emporta à des actions si cruelles et si contraires au seul sentiment de la nature, que, dans la fureur de son vin, il fit mourir son père, tua sa mère qui était enceinte, et, de trois sœurs qu'il avait, en voulut violer une après avoir blessé les deux autres. Apprenez, pères et mères, à vous rendre plus soigneux à corriger de bonne heure vos enfants, à leur apprendre encore plus par vos exemples que par vos paroles l'horreur qu'ils doivent avoir d'un vice qui porte ceux qui y sont habitués à des extrémités si tragiques, que le seul récit, je m'assure, vous en a donné de l'horreur; conservez ces sentiments toute votre vie, inspirez-les à vos enfants, faites tous ensemble au pied des autels avant que de sortir de cette église, une protestation à Dieu, que jamais vous ne boirez avec excès, évitant soigneusement tout ce qui vous y pourrait porter, les jeux, les cabarets, et particulièrement les compagnies des ivrognes : c'est l'avis important que Dieu nous donne par ces paroles du Sage : *Ecoutez, mon fils, et soyez sage, ne vous trouvez point dans les festins de ceux qui boivent.* (Prov., XIII, 20.) Et l'apôtre saint Paul ne vent pas que l'on fréquente, ni même que l'on mange avec les ivrognes (I Cor., V, 11); au contraire, je vous exhorte, pour satisfaire à la justice divine pour tous les excès que vous y avez commis, à vous en priver volontiers, vous imposant aussi quelque pénitence, commiserait celle de vous abstenir de boire du vin pendant quelque temps, et lorsque vous en userez, le faire avec modération. Gardant ces règles, et vivant de la sorte, vous serez un jour en état de participer aux torrents de délices, dont les saints sont enivrés dans le ciel. (Psal. XXXV, 9.)

DISCOURS XXIII.

SUR LE JUREMENT ET PARJURE.

Dico vobis non jurare omnino. (Matth., V, 34.)
Je vous dis, qu'il ne faut point jurer du tout.

Quoique le Sauveur du monde ait défendu absolument le meurtre par ces paroles : *Non occides* : « *Vous ne tuerez point* (Exod., XX, 13), » l'homicide néanmoins n'est pas toujours défendu; de même en est-il du jurement, lorsqu'il est accompagné de certaines circonstances : mais si le Fils de Dieu nous parle de la sorte, c'est pour nous faire voir combien il est à craindre qu'il ne soit accompagné de toutes ces circonstances, et c'est pour cela qu'il nous défend absolument toutes sortes de jurements : de même qu'un bon père, dit saint Chrysostome, qui appréhende que son fils ne tombe dans la rivière ou dans quelque précipice, la crainte qu'il en a est si grande qu'il lui défend même de mar-

cher sur les bords de la rivière ou du précipice. Obéissons volontiers au commandement de notre bon Père, qui s'intéresse si fort dans tout ce qui regarde le bien de ses enfants; c'est à quoi je vous vais porter, après que nous aurons demandé au Saint-Esprit les lumières et les grâces qui nous sont nécessaires et pour vous et pour moi, par l'entremise de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave, Maria.*

Le jurement, de soi, n'est pas mauvais, ni défendu par la loi de Dieu, comme le croyaient de certains hérétiques, nommés anabaptistes, étant permis, et même nécessaire en quelques occasions. Il y a plus : car, étant accompagné de certaines conditions, bien loin d'être un péché, c'est un acte de religion et de révérence envers Dieu, comme lorsqu'on est interrogé juridiquement par quelque juge, ou par quelque supérieur.

Pour vous marquer plus expressément que le jurement de soi n'est pas mauvais, lisez les saintes Ecritures, et vous y trouverez plusieurs sortes de jurements qui ont été faits par les prophètes, les saints apôtres, les anges, Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu même : *Le Seigneur a juré*, dit David, *et il ne s'en repentira pas* (Psal. CIX, 4); et le prophète Isaïe : *Le Seigneur des armées a fait un serment.* (Isa., XIV, 24.)

Mais pour rendre le jurement licite et permis, il doit avoir trois conditions, vérité, justice et jugement : ces circonstances nous sont marquées de la part de Dieu par le prophète Jérémie, afin que tout le monde en soit averti, et que personne ne l'ignore. *Quand vous jurerez*, dit ce prophète, *prenez bien garde que votre jurement soit une chose vraie, qu'elle soit juste et importante, et qu'il se fasse avec révérence et respect.* (Jer., IV, 2.)

Si bien que tous ceux qui jurent, sans observer en leurs jurements ces trois conditions, pèchent contre cette défense que Dieu a portée de ne point jurer; et parce que l'on peut commettre par le défaut de ces conditions plusieurs sortes de péchés, je vous en marquerai les différentes espèces, et en même temps je vous en représenterai la gravité, et pour le fruit de ce discours, je vous donnerai quelques moyens pour vous en garantir : ce sera le sujet et le partage de tout ce discours.

Il y a trois sortes de péchés qui se commettent par le défaut de quelques unes de ces trois conditions : les uns par le défaut de jugement, les autres par le défaut de justice, et les autres par le défaut de vérité. Ceux qui se commettent par le défaut de jugement, ce sont les serments qui se font, ou pour des choses frivoles et de peu de conséquence, comme pour soutenir dans la chaleur du discours ses opinions en choses indifférentes, et pour assurer des choses qui ne sont point du tout importantes; et pour lors l'on offense Dieu, et quelquefois grièvement, le faisant par mépris : en voici les raisons. Premièrement, le nom de Dieu étant si saint, il ne doit jamais être proféré qu'avec grande nécessité et avec beaucoup de respect, parce que *son nom*, dit le Prophète Royal, *est saint et redoutable.* (Psal. CX, 9.)

Les Juifs avaient un si grand respect pour le nom de Dieu, qu'ils n'osaient pas le proférer. Saint Chrysostome faisant paraître l'injure qui est faite à Dieu lorsqu'on jure son saint nom pour soutenir des choses de peu d'importance, dit : Quelle témérité et quelle insolence un vermisseau de terre, un peu de cendre, de fumée et de boue, prendre son Seigneur et son Maître à témoin, et le contraindre à rendre ce témoignage ! Dites-moi, dit ce même Père, si vos serviteurs se disputant ensemble pour une bagatelle, et ne voulant pas s'en croire les uns les autres, protestant qu'ils ne croiront rien, jusqu'à ce que leur seigneur et leur maître l'ait confirmé par ses paroles et son témoignage, n'est-il pas vrai que ces serviteurs seraient maltraités de leur seigneur, et qu'il leur apprendrait que c'est en d'autres choses de plus grande conséquence qu'ils doivent se servir de son nom et de son témoignage ? Si vous concevez quelque injure faite à ce seigneur en cette rencontre ; si ce maître est si fort offensé, qu'il en maltraite ses domestiques, que doit-on dire de l'injure qui est faite à Dieu, le Souverain de tous les souverains et le Roi de tous les rois, lorsqu'une vile créature à l'insolence et la témérité d'appeler à témoin son Créateur pour une chose de peu d'importance ?

Une autre raison qui vous doit faire encore appréhender cette sorte de jurement en matière légère, c'est que, par cette habitude à jurer, on tombe bientôt dans le parjure, qui est un péché très-énorme, comme nous verrons dans la suite ; c'est une des raisons principales, disent les Pères, pourquoi Dieu nous a défendu si expressément le jurement, parce que, dit saint Ambroise, celui qui s'est accoutumé à ne point jurer, ne se parjurera jamais, et au contraire celui qui jure à toute rencontre se parjurera aussi souvent, parce que tout homme est menteur (*Psal. CXV, 11*). Ne jurez donc point, dit saint Ambroise, de crainte que bientôt vous ne commenciez à vous parjurer. De même, dit saint Bernard, qu'une personne qui ne parle point ne peut pas mentir : de même celui qui ne jure point ne peut point aussi se parjurer. Voulez-vous donc jamais ne vous parjurer, en voici un excellent moyen, ne jurez jamais.

Ceux qui pèchent contre la justice, ce sont ceux qui jurent de faire quelque mauvaise action, comme de se venger, de battre quelqu'un, de tromper, de dérober, et il faut bien remarquer que, si la chose qu'on promet de faire avec serment est un péché mortel, le jurement qu'on en fait est aussi un péché mortel, et venant à exécuter le serment, l'on commet deux péchés mortels.

Il ne faut donc pas croire, comme quelques-uns peu instruits, que l'on soit obligé de tenir un serment d'une chose mauvaise, puisqu'en l'exécutant l'on ajoute un nouveau péché à celui que l'on a commis en jurant de faire une telle chose ; et s'il arrive que, lorsque nous avons juré, nous ne savions pas qu'il y eût du mal ; si, après que

le serment est fait, nous venons à connaître que cette chose est mauvaise, il ne la faut pas faire, quoique nous en ayons juré, parce que le jurement n'est pas pour nous engager à faire mal, mais bien pour quelque bonne action. Il y a plus, quand la chose que nous avons jurée ne serait pas mauvaise, mais qu'elle empêcherait quelque plus grand bien, comme de ne pas donner l'aumône, de ne point entrer en religion, nous ne sommes point obligés de tenir de tels serments. Cette sorte de jurement qui se fait contre la justice, se faisant d'une chose injuste et mauvaise, est un péché qui renferme en soi une plus grande malice que la première sorte de jurement que nous avons expliquée, parce qu'il renferme en soi une plus grande injure et un plus grand mépris de Dieu ; ce qui rend la malice du péché plus grande, et en fait toute la grièveté.

Si, selon le sentiment des saints Pères, et spécialement de saint Chrysostome, celui qui appelle Dieu à témoin pour une chose de peu de conséquence commet un péché, et souvent même considérable, à cause du danger où il s'expose de jurer contre la vérité, et à raison du mépris qu'il fait de la souveraine Majesté ; quel mépris, quelle injure ne commet pas celui qui appelle Dieu à témoin, non pas d'une chose indifférente, mais d'une chose qui est évidemment mauvaise, et qui ne peut avoir été suggérée que du démon ? N'est-ce pas rendre Dieu témoin de nos crimes ; n'est-ce pas en quelque façon le faire coopérer à notre malice, abusant de son saint nom pour exécuter nos passions et nos vengeances, se servir de la sainteté de Dieu pour nous engager et nous lier plus fortement dans l'exécution de nos méchantes actions ; et du serment, qui, lorsqu'il est fait avec toutes ces conditions, est un acte de religion, en faire un acte d'irréligion et d'impiété ? Quel plus grand abus, quel plus grand renversement ; mais aussi quelle plus grande injure et quel plus grand mépris ?

Les troisièmes et les derniers, ce sont ceux qui pèchent contre la vérité, que l'on appelle parjures ; le péché de parjure se commet lorsque l'on assure par serment une chose que l'on sait fausse, ou que l'on croit vraie trop légèrement, sans avoir pris soin de s'en informer auparavant, ou que l'on doute être telle, ou bien que l'on promet une chose permise avec serment, sans volonté de l'exécuter. Et pour marquer d'abord combien est énorme le péché de parjure, c'est que les péchés de cette nature sont autant de péchés mortels, à raison de l'injure qui est faite à Dieu, l'appellant à témoin d'une fausseté. Que sera-ce donc des parjures qui se commettent devant les juges, lorsqu'un témoin ou une partie requise publiquement et en justice de rendre témoignage de la vérité touchant une matière de conséquence qui regarde ou les biens, ou l'honneur, ou la vie même, vient à tel excès d'impiété que de se parjurer ? Je dis que ce péché est tout à fait injurieux à Dieu, pré-

judiciaire à la société civile, et que dès cette vie il attire la malédiction de Dieu sur la tête du parjure, et avec elle toutes sortes de maux.

L'injure atroce qui est faite à Dieu par le parjure se prend particulièrement de trois chefs. Le premier, de ce qu'il abuse et profane le saint nom de Dieu, s'en servant pour des choses mauvaises et tout à fait indignes de sa sainteté; et c'est ce qui fait que le parjure peut être dit une espèce de sacrilège, puisque c'est profaner le nom de Dieu, qui est très-saint. L'exemple de Balhazar et sa punition font assez voir l'énormité de ce péché. (*Dan., V, 30.*)

Le second chef, d'où est prise la gravité de l'injure que fait à Dieu le parjure, est que, prenant Dieu à témoin de sa fausseté, il met Dieu en quelque manière au nombre de ses faux témoins, qu'il a corrompus pour soutenir sa fausseté. Saint Jean dit, que *celui qui ne croit point au Fils de Dieu le fait menteur*; c'est-à-dire le déclare menteur. (*1 Joan., V, 10.*) C'est ce que fait le parjure qui a la hardiesse d'appeler Dieu à témoin d'une fausseté et d'un mensonge : c'est comme celui qui, pour autoriser quelque fausse lettre, se servirait du sceau et des armes du prince, ce qui serait très-grièvement puni à cause de l'injure qu'il fait à son prince : mais combien est plus atroce celle du parjure, qui, pour autoriser son mensonge, se sert comme d'un sceau du saint et adorable nom de Dieu, qui est beaucoup plus redoutable? Le troisième et dernier, qui fait paraître jusqu'où monte l'énormité du parjure, est que non-seulement il rend Dieu témoin de sa fausseté, mais même de son injustice, qu'il veut couvrir par la sainteté de Dieu.

Pour connaître quelle est l'injustice du parjure, remarquez que souvent en justice il est la cause de trois grands maux : de la perte du bien, de l'honneur, et même quelquefois de la vie. Un pauvre innocent est accusé devant un juge par un faux témoin; il s'agit quelquefois en cette affaire, non-seulement de ses biens, mais de son honneur et même de sa vie; si ce faux témoin, pour soutenir sa déposition injuste, a l'effronterie et la malice de se servir du témoignage de Dieu même, il appelle la vérité pour appuyer son mensonge, la sainteté et la justice pour autoriser son injustice, et par ce faux serment, qu'il veut bien faire, il enlève tout à la fois les biens, l'honneur et la vie de l'innocent.

Ce crime, à votre avis, est-il injurieux à Dieu? Quoi! ce Père tout plein de charité pour ses enfants; quoi! ce Dieu qui est le protecteur des innocents, en peut-il devenir l'accusateur et le témoin! Ah! quelle violence au cœur amoureux de ce bon Père! Que dites-vous maintenant du parjure, qui fait en quelque manière entrer en part notre Dieu de tant d'injustices? A quelle restitution ne s'engage pas celui qui l'a fait, s'il ne veut renoncer à sa part de paradis? restitution d'honneur, de biens; mais com-

ment restituer la vie qu'il a ôtée par sa fausse déposition à ce pauvre innocent?

Disons encore que le parjure est beaucoup préjudiciable au bien de la société civile, en étant l'ennemi déclaré : car c'est lui qui renverse et détruit toutes les lois, puisqu'elles ne sont établies que pour punir les méchants, et pour ordonner aux bons des récompenses; et le parjure s'oppose non-seulement à ce bel ordre, mais il le détruit et le change entièrement; il fait que les innocents sont traités comme coupables devant les juges, et les coupables comme s'ils étaient innocents, et ainsi les innocents sont condamnés et les criminels sont absous. Car c'est ce faux témoin qui empêche que la vérité ne soit connue.

Les juges de la terre, qui ne voient ordinairement les choses que par des yeux empruntés, sont obligés de recourir à des témoins, pour terminer les différends, et découvrir la vérité embrouillée et cachée par les épaisses ténèbres du déguisement et du mensonge, n'ayant point d'autre moyen pour en savoir la vérité et la tirer du mensonge; de sorte qu'après avoir entendu ce faux témoin, qui confirme par serment la chose que le juge lui demande; le juge, selon les règles prescrites par les lois, fonde son jugement sur ce que ce parjure lui vient de déclarer, et il n'a pas d'autre moyen pour en savoir la vérité : et cependant la déposition de ce témoin étant fausse, le juge prend les ténèbres pour la lumière, et la lumière pour les ténèbres, le mal pour le bien, le mensonge pour la vérité, l'innocent pour le criminel, et le criminel pour l'innocent. Voyez, je vous prie, quel désordre et quel renversement. Qui en est la cause? le parjure.

Tous ces maux que je viens de vous dire causés par le parjure, ont porté toutes sortes de nations, même les plus barbares, à punir très-rigoureusement ceux qui seraient convaincus de parjure : chez les Egyptiens ils étaient punis de mort; chez les Indiens, du retranchement des pieds et des mains; l'on devrait ajouter celui de la langue, et il faudrait encore inventer de nouveaux supplices, pour arrêter le cours d'un crime si détestable, et qui est néanmoins aujourd'hui si commun. Le droit ecclésiastique déclare les parjures infâmes, et leur ordonne de jeûner au pain et à l'eau. Le droit civil les condamne à la mort : dans l'Ancien Testament à la même peine, dont étaient condamnés ceux qu'ils avaient fausement accusés : mais enfin toutes les punitions des hommes sont peu de chose, en comparaison de celles auxquelles la justice divine les condamne : car le parjure attire sur sa tête, dès cette vie, la malédiction, non pas des hommes, ni d'un juge, ni d'un roi, mais la malédiction de Dieu, et avec elle toutes sortes de maux, et pour le temps et pour l'éternité, et c'est ce pauvre malheureux lui-même qui y provoque ce juge souverain, disant hardiment et impudemment que, si cette déposition qu'il fait contre ce pauvre inno-

cent n'est pas véritable, il veut que Dieu le punisse, il veut que Dieu le maudisse. En effet Dieu, qui est le vengeur de l'injustice et le protecteur de l'innocence, prend ce malheureux à sa parole, qui en même temps qu'il lui fait le dernier outrage, ce qui attire par sa grièveté la colère et la malédiction de Dieu, a encore l'insolence et la folie d'en hâter l'exécution par sa propre acceptation, ce qui fait que la malédiction de Dieu lui est donnée : *Il a aimé la malédiction*, dit le Prophète-Royal, *et elle tombera sur lui.* (Psal. CVIII, 16.) En voici l'arrêt qui en est porté de la part de Dieu, par le prophète Zacharie : *La malédiction entrera dans la maison de celui qui jure faussement en mon nom.* (Zach., V, 3.)

Et comme la bénédiction de Dieu est une source abondante de toutes sortes de biens qui ne s'épuisent jamais; au contraire, sa malédiction est une source inépuisable de toutes sortes de maux : *Celui qui jure souvent*, dit le Sage, *sera rempli d'iniquité, et la plaie ne sortira point de sa maison.* (Eccl., XXIII, 12.) Combien de personnes ont dans le moment qu'elles juraient en ont été punies sur-le-champ; les unes par une mort subite, d'autres à la même heure ont été emportées par le démon. Nous avons une infinité d'histoires qui confirment ce que je vous dis. En effet, un crime si injurieux à Dieu et si préjudiciable au public ne mériterait-il pas la malédiction de Dieu? Si les hommes regardant un faux témoin comme un homme indigne de vivre, pourquoi voulez-vous qu'il ne soit pas l'objet de l'indignation de son Dieu? Et cependant un crime si détestable, qui cause un si grand préjudice, qu'il est comme impossible d'y satisfaire, est aujourd'hui très-commun. Les marchands ne font autre chose en vendant leurs marchandises; les officiers ne s'acquittent point des serments qu'ils ont faits entrant dans leurs charges; mais en dernier lieu les gens de justice en plaidant pour soutenir leur droit, mais particulièrement les faux témoins, qui accusent ou par passion, ou par quelque intérêt l'innocent; tous ceux qui par argent ou par crainte, encouragent ou poussent ces faux témoins à se parjurer. Ah! perfides! ah! cruels! vous êtes les ennemis du genre humain; vous opprimez l'innocent par vos calomnies; vous vendez le sang du juste par argent; vous enlevez l'honneur et les biens des familles entières par vos faux témoignages; vous ôtez le père, qui est l'appui de tous ses pauvres enfants; vous ôtez à cette pauvre mère son époux qui fait tout son support. Si le sang d'un seul innocent crie vengeance devant Dieu, que sera-ce de tant de pauvres innocents qui, par la mort d'un père injustement accusé, souffrent les dernières misères et les dernières confusions, autant de moments qu'ils ont à vivre; si Dieu nous traite en son jugement comme nous aurons traité les autres, comme il le dit lui-même, quels

jugements, quelles rigueurs, quelles confusions, quelles condamnations, mais surtout quelle punition pour ces cruels ennemis du genre humain!

Évitons, mes frères, évitons un si détestable crime, qui en attire tant d'autres après lui, et qui est la cause de tant de maux. Pères et mères, maîtres et maîtresses qui m'entendez, enseignez vos enfants et vos serviteurs, encore plus par vos exemples que par vos paroles, à ne jamais jurer, mais pour les empêcher de jurer et de se parjurer, ne souffrez jamais qu'ils disent aucune parole de mensonge; que la règle de votre maison et de toute votre famille soit celle qui nous est donnée par l'apôtre saint Jacques : *Sur toutes choses, mes frères*, dit cet apôtre, *ne jurez point, ni par le ciel, ni par la terre, ni par quelque chose que ce soit; que tout votre discours soit, Cela est, ou, Cela n'est pas, afin*, dit saint Jacques, *que vous ne soyez pas condamnés.* (Jac., V, 12.) Cette règle que nous donne cet apôtre n'est donc pas seulement un conseil, mais un commandement, puisque ceux qui ne la suivent pas méritent d'être condamnés.

Dites-moi, je vous prie, mes frères, combien trouve-t-on aujourd'hui de personnes qui la suivent? L'on ne la connaît pas; la conduite des chrétiens y est si opposée, et leurs mœurs sont si dépravées, que présentement l'on déguise toutes choses, personne ne dit la vérité, et l'on peut bien dire avec le Prophète-Royal, *que tout homme est menteur* (Psal. CXV, 11); et c'est ce qui fait que l'on ne veut plus rien croire à moins que l'on ne jure, et du jurement l'on ne vient que trop souvent aux parjures. Voulez-vous, mes frères, éviter la condamnation et la malédiction de Dieu, et au contraire avoir part à sa bénédiction, suivez la règle de saint Jacques, évitant le mensonge, le jurement, et encore plus le parjure, et pour lors Dieu vous bénira, vous, vos enfants et toute votre famille; il bénira vos biens, vos terres, vos maisons; et après avoir reçu sa bénédiction en cette vie, à votre mort il vous bénira, mais d'une bénédiction éternelle, en vous disant : *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume des cieux.* (Matth., XXV, 34.)

DISCOURS XXIV.

SUR LA MÉDISANCE.

Nolite detrachere alterutrum, fratres. (Jac., IV, 11)
Mes frères, nous dit l'apôtre saint Jacques, ne détractez point les uns des autres.

Le plus sage des rois nous déclare que *le médisant est l'abomination des hommes* (402); car, quoiqu'ils prennent quelquefois plaisir à l'entendre, ils voient bien néanmoins que de la manière qu'il traite les autres en leur présence il les traitera aussi de même. Non-seulement les médisants sont l'objet de la haine et de l'abomination des hommes, mais ils sont encore, selon le

(402) « Abominatio hominum detractor. » (Prov., XXIV, 9.)

sentiment de l'Apôtre, *l'objet de la haine et l'abomination de Dieu* (403). N'en est-ce pas assez pour vous inspirer d'abord des sentiments de haine pour un péché si énorme, qui nous rend non-seulement l'objet de la haine et de l'abomination des hommes, mais aussi de Dieu même ; car qu'y a-t-il, je vous prie, de plus redoutable pour une âme chrétienne ? Cependant, comme le mal est grand, et qu'il y a peu de personnes qui en soient exemptes, je m'estimerai heureux si, après vous en avoir entretenu plus au long, j'y avais apporté quelque remède : demandons-en la grâce au Saint-Esprit, par l'intercession de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave, Maria.*

Rien n'est plus ordinaire, dans le siècle où nous vivons, que la médisance ; c'est un vice si contagieux, dit saint Jérôme (404), que pénétrant partout, il a même passé jusque dans le cœur de ceux qui font profession d'une vie plus réglée ; ceux même qui s'en croient exempts en sont souvent infectés, et afin que vous n'en doutiez plus sachez que l'on peut médire en bien des manières, et je vous prie de les bien remarquer, pour voir si vous n'êtes point de ce nombre, y ayant, dit le même saint Jérôme, peu de personnes qui aient renoncé entièrement à ce vice, même de celles qui font profession de vertu. L'on peut médire d'une personne en différentes manières, savoir, en lui attribuant une faute dont elle n'est pas coupable, en augmentant celle qu'elle a commise, en la rendant publique, de secrète qu'elle était ; ou enfin s'opposant aux louanges qu'on lui donne au lieu de les publier. Il y a encore une autre manière de médire plus fine, mais aussi plus malicieuse que les autres, lorsque, pour médire plus librement, l'on commence d'abord par les louanges de la personne dont on veut médire, et ensuite, comme le serpent, l'on répand à la fin du discours le venin de la médisance ; C'est un honnête homme, mais il a dit, mais il a fait une telle action : c'est ce qui vous est marqué par ces paroles du Prophète Royal : *Leurs paroles sont plus couantes que l'huile, et cependant elles percent comme les dards* (405). Faites un peu de réflexion sur vous-mêmes, vous servant des lumières que je viens de vous donner, pour voir si votre cœur n'est point attaqué de ce venin en quelques-unes de ces manières ; car vous savez qu'à peine peut-on s'entretenir un quart d'heure, que ce ne soit aux dépens du prochain (406) ; et ce qui est de plus fâcheux, et ce qui rend aussi le mal presque incurable, est que la plupart n'en font aucun scrupule, ne croyant pas que ce vice soit si énorme, avouant bien que pour

eux, ils ne sont point voleurs, qu'ils n'ont jamais tué personne, mais que pour médire de leur prochain, c'est ce qui leur arrive fort souvent : car de quoi s'entretenir, vous diront-ils, lorsqu'on est en compagnie ? Et moi je leur déclare que, par leur propre confession, ils sont non-seulement des médisants, mais aussi des voleurs et des meurtriers, et même que leur malice a bien du rapport à celle du démon. C'est ce que j'ai à vous faire voir dans la suite de ce discours : c'en sera le sujet et aussi le partage.

Ces propositions paraissent nouvelles et surprenantes, particulièrement à ceux qui jusqu'à présent ont cru que la médisance était un péché fort léger ; ils se persuadent même que j'aurai bien de la peine à les prouver. Rendez-vous attentifs, et vous-mêmes en serez les juges, et j'espère que vous en demeurerez d'accord.

Le vol quel'on fait à quelqu'un est d'autant plus considérable, que le bien qu'on lui ravit est précieux. La bonne réputation est d'un si grand prix que, suivant le sentiment et l'estime du plus sage de tous les hommes, elle surpasse en valeur tous les trésors du monde : *La bonne réputation vaut mieux, dit Salomon, que toutes les richesses* (407). C'est pourquoi il ajoute ensuite : *Ayez donc soin d'avoir une bonne renommée ; car ce vous sera bien plus stable que mille trésors grands et précieux* (408). C'est ce qui fait que les théologiens concluent tout d'une voix qu'autant la bonne réputation l'emporte par-dessus tous les trésors de la terre, autant a-t-il le péché de la médisance est plus grand que le péché du larcin. Les hommes ne sont que trop persuadés de cette vérité, puisque nous voyons tous les jours qu'ils emploient tous leurs autres biens pour conserver celui-ci. Si donc l'on regarde avec indignation ceux qui volent un peu d'argent, et qu'une mort honteuse en est le supplice, quel crime ne commet pas le médisant, et quelle peine ne mérite-t-il point, puisque le bien qu'il ravit par sa médisance est sans comparaison plus considérable que le premier ? Et c'est pourquoi le Sage nous avertit avec grande raison, d'avoir en abomination un vice si pernicieux, qui rend le médisant, *l'abomination des hommes*, en détruisant par un coup de langue ce qu'ils ont de plus cher.

Saint Chrysostome, parlant à son peuple de la médisance, leur dit qu'ils doivent regarder une personne médisante comme un véritable voleur, et qu'il faut le chasser des compagnies et conversations honnêtes (409), comme l'on en chasse les coupeurs

(405) « Detractores Deo odibiles. » (Rom., I, 30.)

(406) S. Hieron., epist. ad Celantium.

(407) « Molli sunt sermones ejus super oleum, et ipsi sunt jacula. » (Psalm. LIV, 22.)

(408) « Audisti verbum adversus proximum tuum ? commeriatur in te, fidens quoniam non te disrumpet. » (Eccli., XIX, 10.)

(407) « Melius est nomen bonum quam divitiæ multa. » (Prov., XXII, 1.)

(408) « Curam habe de bono nomine : hoc enim magis permanebit tibi, quam mille thesauri pretiosi et magni. » (Eccli., XLI, 15.)

(409) Detractor tanquam far est propellendus. (S. Chrysost.)

de bourses, leur faisant porter la peine de leur crime. Si les chrétiens voulaient suivre le conseil de cet incomparable prédicateur, les voleurs de la réputation du prochain ne seraient pas en si grand nombre ; et cependant il est certain, et vous en demeurerez d'accord maintenant, vous en ayant convaincu par les paroles mêmes de l'Écriture, que le médisant enlève à son prochain un bien beaucoup plus considérable, en lui ôtant sa réputation, que s'il lui ravissait son or et son argent : et de là, il faut conclure qu'il n'y a point de salut pour lui, s'il ne lui restitue, de même qu'un voleur du bien d'autrui, l'honneur qu'il lui a ôté. La différence qu'il y a entre ces deux sortes de restitutions, qui ne sont pas moins nécessaires, est que la première est plus facile que la seconde ; car de quelle manière s'y prendra le médisant ? Que fera-t-il ? que dira-t-il pour se rétracter (410) ? Le plus souvent, bien loin de réparer sa faute, il l'augmente davantage, et cependant *non dimittitur peccatum, nisi restituatur ablatum* (411).

Car quel moyen de bien réparer une médisance que l'on aura dite de quelque personne d'un mérite distingué dans quelque compagnie nombreuse ? Une parole de médisance est comme une étincelle qui se prend à tout ce qu'elle rencontre, et qui met bientôt tout en feu : *Il ne faut*, dit saint Jacques, *qu'une petite étincelle de feu pour consumer une forêt tout entière, et la langue est un feu et un monde d'iniquité* (Jac., III, 6) ; c'est-à-dire, une source universelle d'iniquités : c'est une roue de péché qui tourne toujours, et qui n'a point de fin. De cette parole médisante, un nombre innombrable de médisances se répandront dans toute une ville ; de là les haines, les querelles, les combats, les divorces, et une infinité d'autres péchés. Vous aurez dit, par exemple, quelque parole indiscrette et médisante à un mari ombrageux, il ne pardonnera jamais à sa femme. Voyez combien cette seule parole peut produire tous les jours de méchantes effets dans cette famille ? Quel remède apporter à tous ces maux dont le nombre est presque infini ? quel moyen peut-on ordonner à un médisant pour bien satisfaire à tous les dommages qu'il a causés par les médisances auxquelles il est sujet depuis tant d'années, puisqu'une seule parole peut produire tant de maux, et qu'il en a dit une infinité de semblables ! Et cependant encore un coup : *Non dimittitur peccatum, nisi restituatur ablatum*.

Je trouve encore une autre différence bien considérable entre le médisant et le voleur. Tous ceux qui déçoivent, n'ôtent pas toujours la vie à ceux de qui ils emportent le bien :

mais celui qui enlève la bonne réputation d'autrui est non-seulement un voleur, mais aussi un meurtrier. Pour établir clairement la vérité de cette seconde proposition, remarquez, je vous prie, trois sortes de vie ; la vie naturelle, la vie civile, et la vie surnaturelle. La première se perd par le meurtre, la seconde par la médisance, et la troisième par le péché. La vie surnaturelle est la plus précieuse de toutes, et l'on doit pour la conserver exposer les deux autres ; la vie civile néanmoins, qui consiste dans l'honneur et l'estime du monde, est quelque chose de si précieux et de si considérable, que l'on expose volontiers ses biens et sa vie pour se la conserver.

Ces vérités étant supposées, je dis que le médisant est non-seulement un voleur, mais aussi un meurtrier. Premièrement, parce qu'il ôte la vie surnaturelle qui est la vie la plus précieuse, à ceux qui écoutent avec plaisir ses paroles médisantes. Lequel des deux est le plus criminel, dit saint Bernard (412), ou de celui qui médit, ou de celui qui écoute le médisant ? J'aurais de la peine à le dire ; mais son crime n'en demeure pas là, puisque souvent le médisant d'un seul coup de langue ôte à celui dont il médit trois sortes de vies différentes, et ainsi l'on peut dire, que dans un même temps il commet trois meurtres et trois homicides (413) : en voici les preuves. Premièrement, il prive de la vie civile celui duquel il médit, le déshonorant par ses paroles médisantes, le dépouillant de l'honneur, de l'estime et du crédit qu'il avait acquis ; et cette seule perte est quelquefois la cause d'une infinité d'autres, comme de la perte d'un bénéfice, d'une charge, d'un emploi fort considérable, etc. Secondement, par sa parole médisante il est en quelque manière homicide de lui-même, perdant la vie de la grâce, et la faisant perdre aussi à tous ceux qui l'écoutent avec plaisir (414) ; ce qui les rend si coupables, au sentiment de saint Bernard, qu'il avoue lui-même, comme je vous ai déjà dit, qu'il a de la peine à juger lequel des deux est le plus criminel, ou de celui qui écoute ou de celui qui parle. Enfin il cause souvent la mort, et il prive de la vie naturelle ceux dont il médit, parce que, ces médisances venant à se répandre, elles sont cause d'une infinité de querelles et de dissensions, qui ne se terminent assez souvent que par la mort ou des uns ou des autres, et quelquefois des deux parties ensemble. Qui est cause de ces querelles et de ces meurtres ? Une seule parole de médisance dite malheureusement dans une telle ou une telle compagnie. Voilà le coup de langue, mais très-aiguë, dit saint Bernard, qui a causé tous ces meurtres (415) ; c'est pourquoi ce même Père appelle la lan-

(410) « Qui detrahit alicui rei, ipse se in futurum obligat. » (Prov., XIII, 15.)

(411) (S. AUG., epist. 54 ad Maced.)

(412) Detrahens, aut detrahentem audire, quid horum damabilius sit, nescio. (S. BERN.)

(413) Nunquid lancea est lingua ista ? profecto

acutissima que tres penetrat uno ictu. (S. BERN., lib. II, de Cons. d., ad Eugenium papam.)

(414) Quem delectat audire, alterum loqui provocat. (S. BASIL., in reg. Breviorib. 16.)

(415) Levis est sermo, levis quidem, quia leviter volat, sed graviter veniens. (S. BERN., ibid.)

gue du médisant, *gladius triceps*, parce que quelquefois elle prive un homme par un seul coup de langue, de trois sortes de vie : naturelle, civile et surnaturelle.

N'est-ce pas pour nous convaincre encore davantage de cette vérité que l'Ecriture, parlant de la langue du médisant, la compare à un dard, à une flèche, à une épée dont se sert le médisant pour donner le coup de mort : *Ils ont aiguisé leurs langues comme une épée*, dit le Prophète Royal; *ils ont bandé leur arc et lancé des paroles aigres pour tirer en cachette sur l'innocent.* (Psal. LXIII, 4, 5.) Les dents mêmes du pécheur sont des armes, et sa langue une épée tranchante à cause de la médisance avec laquelle il déchire les bons. Le texte sacré, pour nous mieux faire encore connaître quelle est la plaie que cause le coup de la langue du médisant, la compare à la morsure du serpent : *Celui qui médit en secret*, dit le Sage, *est comme un serpent qui mord sans faire du bruit* (416). Il y a bien du rapport, dit saint Jérôme sur ce passage, entre celui qui médit et le serpent : car comme le serpent mord en secret, et qu'il fait passer son venin par sa morsure; ainsi le médisant répand son poison dans l'âme de celui qui l'écoute; il a reçu du ciel sa langue pour bénir Dieu, et pour édifier son prochain, et il s'en sert pour combattre l'un et pour empoisonner l'autre, ce qui cause la mort à tous les deux.

Je veux encore vous dire, avant que de finir ce second point, une pensée de saint Bernard, laquelle, je m'assure, vous touchera beaucoup, et vous portera aussi à mettre désormais un frein à votre langue, et en même temps vous convaincra de la vérité que je vous ai proposée, que le médisant n'est pas seulement un voleur, mais aussi un meurtrier, et un meurtrier en quelque manière de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce saint Père, qui est un de ceux qui a le plus parlé de la médisance, et qui nous a fait voir en plusieurs endroits de ses ouvrages, combien ce vice est énorme et préjudiciable à tout le genre humain, nous déclare que la langue du médisant est une lance plus cruelle que celle qui a ouvert le sacré côté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il la compare encore aux clous qui lui ont percé avec tant de douleur les mains et les pieds, et avec lesquels les bourreaux l'ont attaché à la croix et à tous les autres instruments de la passion. Ces choses sont si surprenantes, que si je n'avais saint Bernard pour garant, j'aurais de la peine à les avancer : et sans doute vous auriez peine à les croire. Redoublez votre attention écoutant les raisons qu'il en donne : La lance, dit ce Père, qui a ouvert le sacré côté de notre Sauveur, l'a

ouvert étant déjà mort, mais la langue du médisant perce les membres du Sauveur qui sont encore vivants (417); cette langue maudite perd l'âme pour la vie de laquelle le Fils de Dieu a versé si volontiers son sang précieux, et a donné avec tant d'amour sa propre vie, la préférant à la sienne; et ensuite ce grand saint parcourant tous les autres instruments les plus cruels de la passion du Fils de Dieu, sa couronne d'épines, ses clous, ses fouets, il dit que ces tourments ne lui ont pas été ni si sensibles ni si cruels que les plaies qui lui sont faites par les traits envenimés du médisant, parce que ces coups de langue lui ôtent la vie surnaturelle dans les âmes qui sont en grâce, pour lesquelles il a donné si volontiers et avec tant d'empressement sa propre vie (418). Eussiez-vous jamais cru que la médisance eût été un péché si énorme, que de rendre coupable celui qui le commet, de vol et de meurtre, mais d'un meurtre qui s'attaque même à la personne de notre Sauveur Jésus-Christ ? Vous savez, je m'assure, les plaintes que Notre-Seigneur Jésus-Christ fit à saint Paul, lorsqu'il allait persécuter les premiers chrétiens, et non pas Jésus-Christ en sa propre personne; et le Fils de Dieu néanmoins lui dit : *Pourquoi me persécutez-vous ?* Et il lui répondit : *Qui êtes-vous, Seigneur ? Je suis Jésus, que vous persécutez.* Il en est de même du médisant; il est vrai qu'il ne persécute par ces traits de langue qu'une telle et une telle personne; mais ce sont les membres de Jésus-Christ; et c'est pourquoi le Fils de Dieu lui dit encore comme à Saul : *Saule, Saule, quid me persequeris ?* (Act., IX, 5.) Plût à Dieu qu'ils fussent aussi obéissants à la voix du Fils de Dieu, que l'a été saint Paul !

Vous voyez donc, mes frères, par des preuves tirées de l'Ecriture, et par les raisons qu'apporte saint Bernard, que les plaies causées par la langue du médisant sont plus sensibles au Fils de Dieu, que celles qui lui ont été faites par les Juifs dans le temps même de sa passion. Avouez donc, mes frères, avouez, avant que je passe à ma dernière proposition, que, quoique vous ayez été surpris d'abord d'entendre que le médisant était un voleur et un meurtrier, croyant que j'aurais de la peine à vous le faire voir, néanmoins la raison, les sentiments des Pères, les oracles de l'Ecriture, vous en ont suffisamment convaincus, vous faisant même voir par les paroles de Jésus-Christ, que quiconque blesse les membres blesse le chef. Passons à la dernière.

Il me reste à vous faire voir que la malice du médisant a bien du rapport à celle

(416) « Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet qui occulte detrahit. » (Ecclesi., X, 14.)

(417) *Lancea illa Christi jam mortui latus transfixit; lingua autem illa transfigit membrum vivum Salvatoris.* (S. BERN., loc. cit.)

(418) *Ipsius quoque est nocentior spinis, quas illi*

tam sublimi capiti furor militaris imposuit, seu etiam clavis ferris quos sancti ssimis manibus illis et pedibus consummatio Judaice iniquitatis affixit: nisi enim hujus quod nunc pungitur et transfoditur corporis sui vitam illius vite corporis pretulisset, nunquam illud pro mortis injuria et crucis ignominia tradidisset. (S. BERN., de triplici custodia.)

du démon, lui servant d'instrument, dit saint Chrysostome, pour continuer ses calomnies (419) : mais ce qui est étrange, et ce qui porte la malice du médisant au delà de tout ce qu'on peut en dire, est que le diable, dit-il, n'exerce sa malice et sa cruauté qu'à l'endroit des méchants, qui sont dans les enfers, ou à l'égard des bons qui sont sur la terre, Dieu le permettant ainsi pour sa gloire et pour leur propre sanctification, et ce combat ne dure que pendant leur vie, et non pas après leur mort, et les médisants ne pardonnent à personne, ils exercent leur malice à l'égard de tout le monde ; les plus élevés en quelque dignité que ce puisse être n'en sont pas exempts, ni même les plus saints et les plus parfaits ; au contraire, ce sont eux ordinairement qui servent de but à leurs dards et à leurs flèches ; ils le font contre l'ordre de Dieu qui le défend, sur peine de damnation.

Non-seulement ils s'en prennent aux vivants, mais même ils vont fouiller les cendres des morts, et quelquefois de ceux dont les âmes sont dans le ciel, qui bien qu'elles aient commis quelques fautes, en ont fait pénitence et sont mortes en la grâce. Dieu leur a pardonné leurs péchés, mais ces malheureux ne veulent pas leur pardonner ; ils ont été jugés par leur souverain juge, mais ils veulent contrôler ses jugements ; ils attaquent même les saints et les bienheureux, et la bonté divine n'en est pas quelquefois entièrement exempte : *Ils ont porté leur bouche jusque dans le ciel*, dit le Prophète-Royal, *et leur langue n'a rien épargné sur la terre.* (Psal. LXXII, 9.)

Si bien, mes frères, que vous pouvez aisément conclure, par tout ce que je viens de vous dire, tiré de l'Écriture et des Pères, que le péché de la médisance, aujourd'hui si commun, n'est pas néanmoins un péché aussi léger que vous vous l'étiez imaginé ; puisque le médisant commet un crime semblable, et même plus grief, que celui des voleurs ; que c'est un meurtrier, qui par un seul coup de langue ôte quelquefois à un seul homme trois sortes de vies, et enfin que la malice du médisant a beaucoup de rapport à celle des démons ; en faut-il davantage pour vous convaincre de l'énormité de ce crime ? Jugez-en encore par la punition que Dieu en a tirée.

L'histoire que j'ai à vous rapporter est d'autant plus à remarquer qu'elle est de l'Écriture sainte : et après une telle punition qui ne tremblera et ne demeurera d'accord de la grièveté de ce péché par la peine qui l'a suivi ? C'est dans le douzième chapitre du livre des *Nombres*. Marie, sœur de Moïse, se laissa emporter par un esprit de jalousie à dire quelque parole de médisance

contre son frère, et en même temps pour punir sa médisance, *elle parut toute couverte de lèpre.* (Num., XII, 10.) La vue de ce corps, dit saint Ephrem, est comme un miroir qui nous représente la laideur et la difformité du péché de la médisance et l'horreur que Dieu en a ; et nous décourrons aussi par ce même miroir la souillure et la corruption d'une âme infectée de ce péché.

Voici quelques remèdes que je vous présente, pour vous en préserver. Le premier remède, dont il faut se servir, est de demander souvent à Dieu, comme faisait le Prophète-Royal, de mettre une sûre garde à votre bouche, et une porte à vos lèvres (Psal. CXL, 3), et de réitérer cette prière lorsque vous vous trouvez en quelque compagnie que vous ne pouvez nullement éviter. Le second remède est, de penser souvent à tout ce que je vous ai déjà dit, et particulièrement à la nécessité absolue qu'il y a de réparer l'honneur que l'on a ôté par la médisance et la grande difficulté qu'il y a à le faire et à le bien faire. Le troisième, de fuir comme la peste, non-seulement la médisance, mais le médisant ; vous souvenant que celui qui l'écoute, n'est pas moins coupable que lui : c'est le remède que saint Jérôme nous présente : Si vous entendez quelqu'un, dit ce Père (420), qui parle mal d'un autre, fuyez de lui, comme d'un serpent ; cette manière d'agir lui fera connaître sa faute, il en aura de la confusion (421) ; et c'est pour cela, dit ce même Père, que vous le devez quitter aussitôt, afin que la honte lui apprenne à ne pas médire une autre fois de son prochain.

Vous savez sans doute de quel remède se servait saint Augustin pour éviter cette contagion de la médisance, ne pouvant souffrir chez lui aucune personne, de quelque qualité qu'elle pût être, qui fût sujette à ce vice ; et pour ce sujet il avait fait écrire en vers latins dans le lieu où il mangeait qui est le temps où se débitent ordinairement toutes sortes de médisances, *que sa table était interdite à tous ceux qui voudraient par leur médisance déchirer l'honneur des absents* ; et l'histoire de sa vie remarque, qu'un jour quelques-uns de ses amis d'une dignité éminente, mangeant avec lui, et commençant à s'entretenir aux dépens du prochain par des paroles de médisance, il les en reprit aussitôt, leur disant, que s'ils ne s'abstenaient de ces sortes d'entretiens, il fallait, ou qu'il fit effacer ces vers, ou qu'il se levât de la table.

C'est ainsi qu'il en faudrait user avec les médisants (422-424), leur déclarant hardiment, à l'exemple de saint Augustin, que l'on s'enfuira d'eux s'ils ne cessent de médire. Où en trouvez-vous aujourd'hui, qui

(419) (S. CHRYSOST., in Psal. C.)

(420) Si detrahentem audieritis, procul fugientes dimittite ut serpentem, ut discat de factis aliorum silere. (HIERON., in reg. Marc., cap. 12.)

(421) Per tristitiam vultus corrigam animus delinquentis. (EccL., XII, 4.)

(422-424) « Ventus aquilo dissipat pluvias et fa-

cies tristic linguam detrahentem. » (Prov., XXV, 23.) — « Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire, et ori tuo facito ostia et seras. » (EccL., XXVIII, 28.) — « Qui custodit os suum, custodit animam suam ; qui autem inconsideratus est ad loquendum sentiet mala. » (Prov., XIII, 3.)

en usent de la sorte? Cependant voilà le remède dont s'est servi l'un des plus éclairés d'entre les saints Pères. Si c'était un autre, l'on ne manquerait pas de dire que c'était un scrupuleux; mais que le monde dise ce qu'il voudra, suivons l'exemple de ce grand saint, et pour nous y porter, souvenons-nous, et n'oublions jamais, que le médisant est non-seulement un voleur, mais un meurtrier et un meurtrier de Jésus-Christ, qui s'attaque à ses membres et à ses enfants, et que sa mauvaise conduite a bien du rapport avec celle du démon. Ces vérités sont terribles, je l'avoue, mais pourquoi ne les pas dire, puisqu'elles sont tirées de l'Ecriture et des Pères?

Je prie Dieu de tout mon cœur par son aimable Fils, qu'elles produisent dans vos cœurs le fruit que j'en espère, n'y ayant aucun de mes auditeurs, qui ne soit résolu d'éviter désormais cette peste des compagnies chrétiennes (425), demandant à Dieu, particulièrement tous les matins, pardon de tous ces péchés et de toutes ces médisances qu'on a commises, et la grâce de n'en point commettre pendant la journée, fuyant la compagnie de ces sortes de personnes, comme on fuirait, dit saint Jérôme, les scorpions, les serpents et les dragons; et parce qu'il y a peu de compagnies où l'on ne s'entretienne aux dépens du prochain, évitez-le plus que vous pourrez, vous souvenant des paroles du Sage : *Ne vous plaisez point dans les assemblées pleines de tumultes, non pas même dans les petites, parce qu'on s'y corrompt, et que l'on y pêche.* (Eccl., XVIII, 32.) C'est le plus sûr et le meilleur de tous les moyens, et celui dont se servent ceux qui ne veulent pas hasarder l'importante affaire de leur salut, évitant soigneusement ce péché et tout ce qui les y peut porter. Si vous vous servez de cet excellent moyen je vous assure que vous éviterez un grand nombre de péchés.

Je finis tout ce discours par les paroles de l'apôtre saint Jacques; elles ont toujours épouvanté ceux qui ont quelque tendresse de conscience. Le Saint Esprit, parlant par cet apôtre, nous déclare, que *si quelqu'un se croit religieux, c'est-à-dire pieux, et qu'il ne retienne pas sa langue avec un frein, qu'il sache que sa religion est vaine, que sa piété est fausse* (Jac., 1, 26); et au contraire, le même apôtre nous assure que, *si quelqu'un ne fait point de fautes en parlant, c'est un homme parfait* (426) dès cette vie, et bienheureux en l'autre.

DISCOURS XXV.

sur la sanctification des dimanches et des fêtes.

Memento ut diem Sabbati sanctifices. (Exod., XX, 8.) Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat.

Encore bien que Dieu ait donné libéralement à l'homme tout ce qui est au monde, et qu'il lui en ait accordé l'usage, nous

voyons néanmoins qu'il a toujours voulu se réserver quelque chose qui marquât son souverain domaine; car si le Seigneur a donné la terre à l'homme, il s'en est réservé certains lieux, comme les temples; s'il lui en a donné les fruits et les autres biens, il s'en est réservé les prémices et les dîmes; s'il lui a donné le pouvoir sur les animaux pour en tirer du service et des aliments, il s'en est réservé les premiers-nés; tout de même si nous avons reçu de lui le temps, il s'est réservé certains jours que nous appelons jours de repos, savoir un chaque semaine, auquel l'Eglise, épouse de Jésus-Christ, conduite par le Saint-Esprit, a ajouté encore quelques fêtes. Serions-nous assez stupides et ingrats pour ne pas donner de tout notre cœur et avec une fidélité entière à cet Etre souverain et infiniment bon, la portion du temps qu'il s'est réservée, surtout ne s'étant réservée que pour avoir occasion de nous combler de plus grands biens, c'est-à-dire, des biens spirituels. Hélas! il n'y a que trop de ces stupides et de ces ingrats; c'est ce qui me détermine aujourd'hui au dessein de vous faire bien comprendre, 1° l'obligation et le soin que nous devons avoir de sanctifier le dimanche et les autres fêtes de l'année; 2° la manière de les sanctifier: pour profiter d'un point de doctrine si important au salut, implorons le secours du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge, en disant : *Ave.*

Quoique Dieu ait créé toutes choses pour l'homme, et qu'il l'ait même établi le maître et le souverain de tout ce qu'il avait tiré du néant par sa toute-puissance pour son seul usage et pour sa seule commodité, nous voyons néanmoins, que pour nous faire connaître son souverain domaine, il a voulu toujours se réserver quelque chose de tout ce qu'il lui avait si libéralement accordé; car s'il lui donne la terre, il s'en est réservé de certains lieux, comme sont nos églises; s'il lui a donné les fruits et les grains qu'elle produit, il s'en est réservé les prémices et la dîme; de même s'il lui a donné le temps, il s'en est réservé de certains jours. Il veut que le dimanche soit pour nous le jour du repos, un jour qui soit consacré à son service; et la sainte Eglise, l'épouse de Jésus-Christ, y a ajouté encore quelques fêtes, que nous sommes obligés de passer saintement: ce sera mon premier point; et dans le second, vous apprendrez la manière de les solenniser chrétiennement et selon l'esprit et le dessein de l'Eglise : *Memento ut diem Sabbati sanctifices.*

Je vous avoue que je suis surpris, lorsque je vois dans l'Ancien Testament le soin que le peuple juif était obligé d'apporter, pour la solennité du Sabbat et des autres fêtes, ordonnées seulement par le souverain pontife et les autres prêtres de la loi; lorsque je vois la peine de mort qui était portée contre ceux qui y contrevenaient, et que

(425) Nemo invito auditore libenter loquitur. (S. BASIL., in Reg. brevior. b. 16.)

(426) « Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir. » (Jac., III, 2.)

cependant je vois aujourd'hui parmi les chrétiens une si grande négligence, ou plutôt un si grand mépris pour la sanctification de nos plus grandes fêtes.

Quelle comparaison néanmoins des fêtes de l'ancienne loi avec les fêtes de la nouvelle ! Elles n'étaient, disent les saints Pères, aussi bien que le reste des cérémonies, que les ombres et les figures grossières des solennités et des fêtes qui s'observent aujourd'hui parmi les chrétiens ; et cependant vous verrez maintenant à votre confusion, combien ils étaient exacts et fidèles à observer leur Sabbat et leurs autres fêtes. J'ai lieu de croire que leurs exemples plus puissants qu'à toutes les paroles, vous rendront plus fidèles à passer saintement les dimanches et les fêtes. Cette exactitude et cette grande fidélité à observer le Sabbat et les autres fêtes, me paraît en ce qu'il ne leur était pas seulement défendu de travailler en ces jours, mais aussi de s'occuper aux besoins les plus pressants de la vie, ne leur étant même pas permis ni d'apprêter ni de mettre cuire leurs viandes : cependant, quoique l'exécution de cette ordonnance fût difficile, ils en étaient si fidèles observateurs, qu'ils regardaient les viandes cuites en ces jours-là comme des viandes souillées, pour avoir été sacrifiées aux idoles ; et de peur que quelqu'un par mégarde ou par tentation de la faim, ne fût en danger de transgresser la loi, il y avait parmi eux un certain jour qu'ils appelaient *Parasceve*, qui précédait les grandes fêtes, ce que nous appelons vigiles, et en ce jour ils préparaient toutes les viandes qui leur étaient nécessaires pour le jour de la fête. Et pour vous faire voir combien cette exactitude était agréable à Dieu, et combien il voulait que le jour du Sabbat fût étroitement et fidèlement observé, c'est que pendant les quarante années que le peuple Juif demeura dans le désert, Dieu, qui le nourrissait de la manne du ciel, n'en faisait point tomber le jour du Sabbat ; mais aussi il en faisait tomber doublement la veille, ou autrement le jour appelé *Parasceve*, et il était ordonné à tout le monde ce jour-là, d'en faire provision pour deux jours sans qu'elle se corrompît, au lieu qu'il était défendu les autres jours d'en faire provision pour le lendemain ; et si quelqu'un en eût eu de reste de la veille, elle se trouvait corrompue et pleine de vers. Cela nous marque, dit Origène, que quiconque en cette vie, qui nous est donnée pour nous préparer au repos éternel, qui est le grand Sabbat, n'aura pas fait pendant sa vie provision de bonnes œuvres, il faut qu'il périsse de faim.

Nous lisons dans l'*Exode*, qu'il n'était pas permis d'allumer du feu (427). Les interprètes et les docteurs expliquant ce passa-

ge, ont des sentiments différents : les uns disent qu'il était défendu d'allumer du feu pour cuire les viandes, et non pas pour les réchauffer ; mais les rabbins qui étaient les docteurs des Juifs, disent unanimement que par cette loi il leur était défendu d'allumer du feu ; et ils en apportent la raison, disant que le feu est nécessaire à plusieurs sortes d'artisans, et que pour ôter toute occasion de transgresser le Sabbat et leurs fêtes, il leur était encore défendu de rien vendre et de rien acheter, ni de porter aucun fardeau. L'on ne pouvait pas même s'éloigner beaucoup de la maison (428) ; le chemin que l'on pouvait faire en ces jours était marqué, et il était appelé *le chemin du Sabbat* (429).

Quoique toutes ces choses, comme vous voyez, soient difficiles à observer, ils le faisaient néanmoins avec tant d'exactitude, qu'étant poursuivis un jour du Sabbat par leurs ennemis, ils ne voulurent jamais s'enfuir, ni même combattre, aimant mieux mourir, se persuadant qu'il ne leur était pas permis de s'enfuir, ni de combattre en ce jour. Que si quelque particulier n'obéissait pas exactement à tout ce que je viens de vous dire, quelle peine pensez-vous qu'on lui imposait ? quelques jeûnes au pain et à l'eau ? une partie de ses biens aux pauvres ? Toutes ces punitions, quoiqu'elles vous paraissent sévères, étaient néanmoins trop légères à leur égard, puisque leur punition n'allait pas à moins qu'à la mort. En voici l'arrêt réitéré deux fois en l'*Exode*, chapitre XXXI : *Observez mon Sabbat*, dit le Seigneur à Moïse, *parce qu'il vous doit être saint ; celui qui l'aura violé sera puni de mort* (430). Et dans ce même chapitre le Seigneur le leur recommande derechef, leur disant : *Vous travaillerez pendant six jours, mais le septième jour est le Sabbat, et le repos consacré au Seigneur ; quiconque travaillera ce jour-là sera puni de mort.* (*Ibid.*, 15.)

Voulez-vous voir l'exécution de cet arrêt en la personne d'un pauvre Juif ? nous la trouvons au chapitre XV des *Nombres* : *Les enfants d'Israël étant dans le désert, il arriva qu'ils trouvèrent un homme qui ramassait du bois le jour du Sabbat, et l'ayant présenté à Moïse et Aaron, et à tout le peuple, ils le firent mettre en prison* (*Num.*, XV, 32-34) ; ne sachant pas ce qu'ils devaient faire de cet homme, et quelle punition lui ordonner, ils s'adressent à Dieu, et le Seigneur dit à Moïse (ce sont les paroles de l'Écriture) : *Que cet homme soit puni de mort, et que le peuple le lapide hors du camp.* (*Ibid.*, 35.) Ils le firent donc sortir dehors, et le lapidèrent ; et il mourut selon que le Seigneur l'avait commandé.

S'il est vrai que pour bien juger de la qualité de quelque crime, il faut voir quelle

(427) « Non succenditis ignem in omnibus habitaculis vestris per diem Sabbati. » (*Exod.*, XXXV, 3.)

(428) « Nullus egredietur de loco suo die septimo. » (*Exod.*, XVI, 29.)

(429) « Iter Sabbati. »

(430) « Custodite Sabbatum meum, sanctum est enim vobis ; qui polluerit illud morte morietur. » (*Exod.*, XXXI, 14.)

en a été la punition, principalement si le juge qui en a porté l'arrêt est un juge équitable : que dites-vous de la grièveté du péché de ceux qui ne sanctifient pas les jours des dimanches et des fêtes, puisque vous venez d'entendre de la bouche de Dieu même l'arrêt de mort à l'égard d'un Juif, pour avoir ramassé un peu de bois le jour du Sabbat ?

Peuple qui m'écoutez, qui jusqu'à présent n'avez fait presque aucun scrupule de travailler les dimanches et les fêtes, reconnaissez-vous maintenant quelle est la faute que vous avez si souvent commise ? N'êtes-vous pas résolu pour les réparer du mieux que vous pourrez, d'apporter tous vos soins pour passer saintement les jours de dimanches et de fêtes, vu que les Juifs étaient si fidèles à observer les fêtes qui n'étaient, comme dit saint Paul, que l'ombre et la figure des nôtres (1 Cor., X, 11) : et cependant quiconque y manquait, profanant le jour du Sabbat, était sans rémission condamné à la mort ? Ne craignez-vous point cet arrêt funeste, vous qui depuis si longtemps ne faites quasi plus de distinction entre les fêtes et les jours ouvriers ? vous qui par un mépris de la loi de Dieu, prenez des jours dans la semaine pour vos débauches, et qui travaillez les dimanches et les fêtes ? Je demanderais volontiers à tous les artisans qui en usent ainsi, où est le fruit de tous ces travaux auxquels ils s'occupent aux jours consacrés au service de Dieu, et je m'assure qu'ils auraient de la peine à me le dire, Dieu ne bénissant point un travail qu'il leur a défendu.

Écoutez encore sur cette matière les témoignages des Pères et des docteurs de l'Eglise ; vous trouverez qu'ils sont conformes à l'usage et aux coutumes de l'ancienne loi, et vous connaîtrez avec quel soin et quelle application l'on a sanctifié les saints jours de dimanches et de fêtes, et que ce n'est pas seulement une pratique de l'Ancien Testament, si religieusement observée par les Juifs, mais aussi que pendant le Nouveau les saints Pères et docteurs de l'Eglise n'ont cessé de la recommander, afin qu'elle fût aussi fidèlement gardée dans le Nouveau, qu'elle avait été observée dans l'Ancien, quoique d'une manière différente.

Saint Athanase parlant de l'Annonciation de la très-sainte Vierge, dit qu'elle doit être observée avec beaucoup de soin et de fidélité, puisque la mémoire du premier mystère du Fils de Dieu nous y est renouvelée ; ce qui nous doit porter à passer ce jour dans des sentiments de reconnaissance et d'amour pour un si grand bienfait.

Écoutez encore saint Ambroise (431), parlant à son peuple de Milan, et il vous apprendra non-seulement l'obligation que vous avez de bien solenniser les fêtes, mais aussi la manière de le bien faire : Autant de fois, mes frères (ce sont ses paroles), que

nous célébrons les mémoires annuelles des saints, nous devons renoncer à toutes actions mondaines, et nous devons tous ensemble accourir sans délai en la maison de Dieu, pour honorer ceux qui par l'effusion de leur sang nous ont mérité beaucoup de grâces pour opérer notre salut, et qui se sont aussi offerts à Dieu comme autant de victimes pour notre propitiation, nous souvenant des paroles que Dieu dit parlant de ses saints : *Qui vous honore, m'honore, et qui vous méprise, me méprise* (Luc., X, 16) ; et partant, dit ce même Père, quiconque honore les saints, honore Dieu ; et quiconque les méprise, le méprise aussi ; car tout l'honneur, dit saint Ambroise, que nous portons aux saints se rapporte à Dieu.

Saint Augustin parlant aussi à son peuple sur le même sujet, de l'obligation qu'il avait de bien solenniser les dimanches et les fêtes, et pour mieux lui faire voir l'importance qu'il y a de les bien observer, lui dit : Mes chers frères, prenez bien garde de bien sanctifier les fêtes par vos prières, et autres bonnes œuvres ; car si vous ne le faites, vous entendrez au jour de votre jugement ces terribles paroles : *Retirez-vous d'ici, ouvriers d'iniquité, qui avez négligé de me rendre l'honneur et le culte qui m'étaient dus aux saints jours des dimanches et des fêtes.* (Psal. VI, 19.) Et partant, conclut cet excellent prédicateur, instruisant son cher peuple, ne négligez plus d'assister au service divin en ces saints jours.

Je pourrais encore vous apporter plusieurs autres témoignages des Pères, si je ne craignais d'être trop long ; vous verriez que n'ayant tous qu'un même sentiment sur ce sujet, ils portaient les fidèles à bien solenniser les fêtes : car ils étaient persuadés que ceux qui ne les observent pas comme ils doivent, méprisent non-seulement le commandement de la sainte Eglise, qui a institué les fêtes, mais aussi le Saint Esprit qui en est le conducteur, et Notre-Seigneur Jésus-Christ qui en est l'époux et le chef, puisqu'ils ne veulent pas obéir à celle à qui il a donné tout pouvoir, nous déclarant dans le saint Evangile, que sa volonté est que nous lui obéissions comme à lui-même, et que quiconque la méprise et n'obéit point à ce qu'elle nous commande, le méprise et lui désobéit ; et pour nous faire voir combien cette conduite lui est injurieuse, il veut que les autres fidèles regardent ces sortes de personnes comme l'on regarde un païen et un publicain (432) ; c'est-à-dire, comme un pécheur retranché du corps de l'Eglise, et cela parce qu'il n'a pas obéi à l'Eglise.

Vous voyez donc par ces paroles du Fils de Dieu combien se trompent ceux qui travaillent ordinairement les fêtes, disent hardiment que ce n'est qu'un jour de fête, et de simple fête que l'Eglise seulement a commandée, et qu'ainsi l'on ne doit pas se mettre beaucoup en peine de l'observer. Il

(431) (Serm. 16 de sanctis.)

(432) « Si Ec lesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus. » (Matth., XVIII, 17.)

faut vous faire voir par une comparaison familière combien ces sortes de paroles sont injurieuses à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Si un roi avait commandé à quelque ville de son royaume d'obéir comme à lui-même à un tel seigneur qu'il lui indiquerait, sur peine de désobéissance à sa majesté, n'est-il pas vrai que cette ville serait obligée d'obéir à cette personne comme au roi; et que si quelqu'un venait à lui désobéir et à mépriser ses commandements, ce serait désobéir et mépriser le roi? Le Fils de Dieu a établi la sainte Eglise pour nous commander, et nous proposer de sa part tout ce qu'elle jugera à propos touchant la gloire de Dieu et notre sanctification; et il veut sous peine de désobéissance à sa propre personne, que l'on se soumette à ses commandements. Quiconque donc n'observe pas les fêtes, non-seulement méprise et désobéit à l'Eglise, mais aussi il méprise et désobéit à Jésus-Christ.

L'on pourrait encore ajouter à tout ce que je viens de vous dire pour vous engager à vous rendre plus fidèles à bien sanctifier les fêtes, que par cette fidélité l'on répare en quelque manière les fautes que l'on a commises pendant la semaine, l'on remercie la souveraine bonté de tous les bienfaits que l'on a reçus, et par cette reconnaissance l'on attire sur soi et sur sa famille de nouvelles bénédictions pour la semaine suivante. C'était le motif dont se servait saint Grégoire le Grand : Il faut, dit ce saint pape, s'abstenir de tout travail le saint jour du dimanche, et s'appliquer fidèlement à la prière, afin que tout ce qui aura été fait avec négligence pendant le cours de la semaine, les fautes aussi que l'on aura commises soient réparées par les prières, et autres bonnes œuvres le jour du dimanche (433).

Toutes les grâces et toutes les bénédictions qui se répandent sur la terre viennent du Ciel; la conservation des familles entières, la santé, le succès d'un procès, et, en un mot, tous les travaux et toutes les affaires que l'on entreprend étant accompagnées de cette divine Bénédiction, ordinairement sont suivies de beaucoup de fruit, et tout le contraire arrive à ceux qui n'obéissant pas à ce commandement, travaillent les fêtes : ils travaillent beaucoup et n'amassent rien, Dieu ne béniissant pas leur travail. Il y a une infinité d'histoires qui sont des preuves convaincantes de cette vérité. Vous voyez, mes frères, par toutes ces raisons prises de l'injure que l'on fait à Dieu, et du préjudice que l'on se fait à soi-même, l'obligation que vous avez de passer saintement les saints jours de dimanches et de fêtes : en voici la manière, c'est mon second point.

Pour bien connaître ce que vous devez faire pour sanctifier les dimanches et les fêtes, apprenez de saint Augustin que ces jours ont été institués premièrement, pour rendre plus particulièrement nos devoirs à

Dieu; secondement, pour travailler avec plus d'application à l'importante affaire de notre salut : cela supposé, vous voyez facilement ce que vous devez éviter en ces saints jours pour bien accomplir le commandement de la sanctification des dimanches et des fêtes.

Ce que vous devez faire est de vous débarrasser l'esprit le plus que vous pourrez de toutes vos affaires temporelles, pour vaquer avec plus d'attention et d'affection au saint exercice de la prière, pour louer Dieu et le remercier de tous les biens que vous avez reçus de sa divine bonté pendant le cours de la semaine passée, vous et votre famille. Comptez si vous pouvez le nombre des bienfaits et des grâces, celles qui regardent le corps, celles qui regardent l'âme, celles qui regardent la vie présente, celles qui regardent la vie future, combien de différents dons et de grâces renfermées sous tous ces chefs, auxquelles, je m'assure, vous n'avez peut-être jamais pensé? cette forte santé dont vous jouissez et toute votre famille; le bon succès de cette affaire, de ce procès; ce danger que vous avez si heureusement évité, et tant d'autres grâces que vous avez reçues; ce nombre presque innombrable de bienfaits dont Dieu vous comble, et que vous recevez encore tous les jours, ne demandent-ils pas qu'une fois au moins la semaine vous en témoigniez vos reconnaissances à cette infinie bonté? Et comme vos prières et vos actions de grâces sont si peu de choses, eu égard à ce grand nombre de biens que vous avez reçus et recevez tous les jours, vous devez vous rendre fidèlement à votre paroisse pour vous unir à toutes les prières et actions de grâces des fidèles assemblés dans l'église, pour entendre le prône et la grand'messe, et y offrir tous ensemble l'adorable sacrifice de nos autels, comme le supplément universel de tous vos devoirs et de toutes vos actions de grâces envers Dieu. L'après-dinée il faudrait se rendre à l'église pour y entendre la prédication ou le catéchisme, et ensuite Vêpres, et étant de retour s'entretenir de ce que l'on aurait appris aux instructions de la paroisse.

Qui sont ceux, je vous prie, aujourd'hui qui se conduisent de la sorte? L'on croit avoir beaucoup fait d'entendre une petite messe; encore de quelle manière la plupart du monde y assistent-ils? Avec quelle dissipation y sont-ils présents, leur esprit étant plein des soins du ménage, de leurs affaires et de mille autres bagatelles, sans se mettre en peine de se dégager l'esprit de toutes ces pensées pour entendre la messe avec l'attention et la dévotion nécessaire? Au contraire, ils n'y font que causer avec un tel scandale, qu'à peine on peut entendre ce que le prêtre dit. Il y en a même qui prennent ces jours-là pour aller se divertir à la campagne, comme si les fêtes leur étaient

(433) Ut si quid negligentia per sex dies agitur, per diem resurrectionis Dominice precibus expiatur. (S. GREG.)

données pour cela, sans se mettre beaucoup en peine d'entendre une petite messe avant que d'y aller, et s'exposent souvent à la perdre.

Je dis en second lieu que, selon le sentiment de saint Augustin, ces saints jours étant encore institués, afin qu'après avoir rendu nos devoirs à Dieu, nous travaillions avec plus de soin à notre propre sanctification, nous devons purifier nos cœurs par la confession, ou par des actes de contrition; et afin que rien ne nous détourne d'un exercice si important, le travail est défendu pour avoir plus de temps, et aussi moins de distraction, pour vaguer à la prière, et pour demander à Dieu le pardon des péchés que l'on a commis pendant la semaine. N'est-il pas raisonnable, dit le pape saint Léon, que comme les dimanches l'on prend ses beaux habits, et que l'on a grand soin que ses vêtements soient propres et honnêtes, l'on ait encore plus de soin des parements intérieurs de l'âme?

Il était défendu aux Juifs de porter aucun fardeau, et pourquoi porterions-nous le pesant fardeau du péché, sous lequel gémissait le Prophète-Royal, puisque nous pouvons si facilement nous en décharger par la pénitence? Il serait encore bien avantageux en ces jours, par l'avis néanmoins d'un sage confesseur, de pouvoir communier selon l'ancien usage de l'Eglise, que le saint concile de Trente a renouvelé, souhaitant que les fidèles reçussent souvent cette divine nourriture, qui fait à l'égard de nos âmes, pour la vie spirituelle, ce qu'un excellent aliment fait à l'égard de nos corps, outre plusieurs autres admirables effets qu'il est difficile de pouvoir bien expliquer; en un mot cet adorable sacrement, ce pain des anges est en nous le remède universel à tous nos maux, et la source inépuisable de toutes sortes de grâces. C'est ce qui a fait dire à saint Chrysostome dans l'une de ses homélies au peuple d'Antioche, que l'unique douleur d'une âme chrétienne doit être de s'en voir privée.

Il faudrait passer le reste de la journée dans l'exercice des bonnes œuvres; ce qui n'empêche pas néanmoins que l'on ne puisse prendre quelque divertissement honnête, pourvu qu'on évite avec soin tout ce qui pourrait déplaire à Dieu dans ces petites récréations; et le faisant de la sorte, l'on sanctifierait les fêtes, s'occupant à ces saints exercices que je viens de vous prescrire.

Mais qui trouverez-vous qui en use de la sorte? Cherchez parmi les grands, cherchez parmi les petits : nos fêtes et nos dimanches ne sont plus pour eux que des jours de débauches, d'ivrogneries, d'impuretés, de querelles, de blasphèmes, de danses où l'on chante toutes sortes de chansons infâmes, et il s'y passe à la faveur de la nuit des actions que l'on n'oserait dire; de sorte qu'en ces jours institués pour demander à Dieu pardon de nos péchés, l'on en commet souvent plus que l'on n'en avait commis pendant la semaine : ce qui faisait dire à saint Augustin,

qu'il vaudrait beaucoup mieux travailler ces jours-là. D'autres, par un dérèglement étrange, n'ayant pas travaillé la semaine, travaillent les fêtes et les dimanches. Faut-il s'étonner si l'on voit si peu de familles parmi les marchands et les artisans qui prospèrent, Dieu ne bénissant point leur travail? Mes frères, je vous demande aujourd'hui un peu de réflexion sur ce que je viens de vous dire, et je m'assure que vous n'aurez pas de peine à vous résoudre de solenniser les dimanches et les fêtes avec plus de dévotion, vous abstenant du travail, assistant aux offices et aux instructions de la paroisse, ainsi que je vous l'ai marqué, et vivant de la sorte avec toute votre famille, Dieu bénira votre travail, vous conservera la santé, vous fera réussir dans vos affaires, vous comblera de grâces en cette vie, et en l'autre de gloire, que je vous souhaite.

DISCOURS XXVI.

SUR L'USURE.

Mutuum date, nihil inde sperantes : et erit merces vestra multa. (Luc., VI, 35.)

Prêtez sans rien attendre ; c'est-à-dire, sans prétendre d'intérêts, et vous recevrez une grande récompense.

Le Prophète-Royal parlant de ceux qui recevront cette grande récompense qui nous est déclarée par ces paroles du Fils de Dieu, nous marque d'abord, que *ce sera celui dont la vie est sans tache, et qui agit selon la justice.* (Psal. XIV, 2.) Secondement, *celui qui dit la vérité selon qu'il l'a dans le cœur, et qui ne se sert point de sa langue pour tromper le prochain.* (Ibid., 3.) Et en troisième lieu, *celui qui ne fait mal à personne, et qui n'écoute point avec plaisir les discours qui déshonorent son prochain* (Ibid.) ; et enfin ce prophète ajoute : *Celui qui ayant fait un serment à son prochain ne le trompe pas, et ne lui prête point aussi son argent à usure.* (Ibid., 5.) Etes-vous de ce nombre, mes chers auditeurs? Trouvez-vous dans la conduite de votre vie, à l'égard du prochain, ce que demande le Roi-Prophète? Ne lui prêtez-vous point votre argent à usure? C'est à quoi je m'arrête aujourd'hui. Si cela est, votre récompense sera grande; vous ne serez point exclus du ciel : *Vous habitez dans les divins tabernacles, et vous reposerez sur la montagne sainte.* (Ibid., 1.) C'est à quoi je veux vous aider, après que nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit par l'entremise de la sainte Vierge, en lui disant : *Ave, Maria.*

Saint Thomas, parlant de l'usure, dit que c'est un certain profit que l'on prend à cause du prêt que l'on a fait de quelque somme d'argent, ou bien de quelque autre chose qui se consume par l'usage. Par cette définition du Docteur angélique, qui est suivie de tous les docteurs, nous pouvons connaître ce que c'est que l'usure, et en quoi elle consiste. L'usure donc, prise dans sa propre signification, n'est autre chose qu'un certain prix d'argent, ou quelque lucre qui provient immédiatement du prêt; soit que

cet lucre et ce profit viennent de quelque argent prêté, ou du vin, ou du blé, ou de quelque autre chose, qui soit appréciable par argent.

Remarquez encore pour mieux entendre les paroles de saint Thomas, et voir clairement ce que c'est que l'usure, et en quoi précisément elle consiste; que par ce mot de prix, on dé profit, qui revient du prêt d'argent, s'entend toutes sortes de lucre et d'émoluments qui en proviennent, soit de l'argent, soit du blé, ou du vin, ou quelque autre chose, qui soit appréciable par argent.

Il faut encore observer que ce profit qui vient du prêt de l'argent, doit venir directement et immédiatement de ce prêt d'argent, étant le seul titre et la seule cause de ce profit : car s'il y avait quelque autre titre juste et raisonnable, comme serait quelque dommage certain et assuré, et non pas imaginaire, que vous souffrez en prêtant cet argent, ou bien quelque véritable intérêt que vous perdez, pour lors en prenant quelque chose, ce ne serait pas usure mais un intérêt et un profit que vous recevriez, non pas à raison de l'argent que vous avez prêté, mais bien pour vous désintéresser de la perte que vous souffrez en prêtant votre argent, ou de l'intérêt que vous perdez, ce qui est permis, et non pas défendu par la loi divine, mais pour le profit et l'émolument qui se tire précisément et uniquement à cause du seul prêt de l'argent, sans être accompagné des autres titres de ceux que je viens de vous exposer; pour lors ce profit et cet émolument, quel qu'il puisse être, soit argent, soit blé, soit vin, ou autre chose, est proprement et véritablement ce qu'on appelle usure, et c'est ce que la loi de Dieu nous défend très-expressément, et ce qui nous prive pour jamais, comme nous marque le Prophète, du bonheur éternel; de sorte qu'il faut se résoudre absolument, ou de quitter toutes ces pratiques usuraires, aujourd'hui si communes, ou bien de renoncer au salut. C'est ce que j'ai à vous faire voir dans la suite de ce discours.

Pour vous convaincre d'une vérité si importante, et aujourd'hui si nécessaire, je ne me servirai que de la parole de Dieu même, des sentiments des saints Pères et des peines ordonnées par l'Eglise contre les usuriers. Toutes ces preuves marqueront suffisamment, comme je l'espère, la grièveté de ce péché, qui prive pour jamais ceux qui en sont coupables, du royaume de cieux.

Nous n'avons rien dans l'Ecriture sainte qui nous soit plus recommandé que l'amour de Dieu et l'amour du prochain; c'est comme le sommaire et l'abrégé de toute la loi. Or le péché que j'entreprends aujourd'hui de combattre, attaque directement l'amour du prochain, et détruit aussi les

principales pratiques, et c'est pourquoi nous avons tant de passages dans les Livres divins qui nous en font voir la malice et la grièveté, et nous recommandent d'éviter ce péché de l'usure avec tout le soin possible, à moins que de vouloir renoncer à son salut.

Pour en éviter la confusion, et apporter quelque ordre dans les passages qui prouvent ce que j'ai avancé, je les réduis à trois chefs. Par le premier, Dieu nous invite à nous entre-aider et soulager dans tous nos besoins et toutes nos nécessités réciproques, nous entreprenant volontiers les uns aux autres, et particulièrement aux personnes pauvres et qui sont dans le besoin, les choses qui sont en notre pouvoir, et Dieu veut expressément que ce prêt se fasse sans en tirer aucun profit : *Quiconque dit le Sauveur du monde, vous demande ce dont il a besoin, ne le lui refusez point, prêtez lui volontiers, mais sans espérance d'aucun intérêt; ce sera dans le ciel, et non pas sur la terre, que vous en recevrez la récompense, vous n'y perdrez rien : car votre récompense sera grande.* Vous voyez donc, mes frères, par ces paroles du Fils de Dieu qu'il veut que nous prêtions volontiers à notre prochain ce qu'il nous demande : mais il nous défend aussi absolument de rien prendre de lui pour le prêt de l'argent que nous lui aurons donné, à moins, comme je vous ai déjà dit, que nous n'en eussions reçu quelque dommage, ou bien perdu quelque intérêt.

Après avoir écouté Jésus-Christ par les paroles de son saint Evangile, défendant à tous les chrétiens toutes les pratiques usuraires; et au contraire les portant à s'entre-secourir mutuellement les uns les autres dans leurs besoins, sans en tirer aucun profit; écoutez maintenant la défense expresse que Dieu nous en fait dans l'Ancien Testament : *Vous ne prêterez point à usure à votre frère, ni de l'argent, ni du blé, ni quelque autre chose que ce soit : mais vous lui prêterez ce dont il aura besoin, sans en tirer aucun intérêt, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse en tout ce que vous ferez* (434). Saint Chrysostome, traitant cette matière, se sert de ce même passage pour prouver à son peuple cette même vérité que je vous prêche, et leur faire voir la défense que Dieu a faite de prêter à usure : Comment est-ce, leur dit-il (435), qu'après une défense si expresse, il se trouve des chrétiens qui prêtent à usure? quelle excuse pourront-ils alléguer se voyant plus durs et plus inhumains envers leurs frères que non pas les Juifs, eux qui ont reçu, dit ce même Père, tant de grâces et tant de faveurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ; et cependant non-seulement ils sont inférieurs aux Juifs, mais encore plus insensibles aux misères de leurs frères, que ceux qui ont précédé

(434) « Non sœnerabis fratri tuo ad usuram pecuniam, nec fruges, nec quamlibet aliam rem. Fratri tuo absque usura id quo indiget commodabis,

ut benedicat tibi Dominus Deus tuus in omni opere tuo. (Deuter., XXIII, 19)

(435) Qua excusatione digni erunt qui Judeis

la loi de grâce et de charité, et qui partant n'ont point reçu tant de lumières, et n'ont point eu aussi tant d'exemples. Vous voyez donc par ces passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, et par les paroles de saint Chrysostome parlant à son peuple; premièrement, que Dieu nous convie et nous presse de prêter à notre prochain sans usure; c'est-à-dire, sans en tirer aucun profit; secondement, qu'il ne se contente pas de nous y convier, mais qu'il nous défend expressément de prêter à usure par la bouche de son prophète Ezéchiel; et en troisième lieu, afin que personne ne contrevienne à sa défense, il en déclare la punition, et une punition de mort; en voici l'arrêt : *Tout homme qui contristera le pauvre et le mendiant, ou prenant son bien, ou ne lui rendant pas les gages qui lui appartiennent, ou bien prenant au delà de ce qu'il lui aura prêté, sera puni de mort* (436). Et afin de ne rien omettre pour bien établir une si importante vérité, quoique les seuls témoignages de l'Ecriture soient plus que suffisants, ajoutons encore à ces preuves de l'Ecriture les témoignages et les sentiments des saints Pères et docteurs de l'Eglise, vous verrez que toutes leurs paroles sont conformes à celles de l'Ecriture, pour nous faire voir la grièveté de ce crime, et qu'à moins que d'y renoncer, il n'y a point de salut pour nous.

Ce péché paraît si énorme, et sa malice si détestable à saint Cyprien, que déplorant les misères et les persécutions de son temps, il croyait que la source de toutes ces misères, de toutes ces persécutions, et de tous les fléaux dont l'Eglise était accablée, c'était l'usure qui en était la cause. Dieu le permettant en punition de nos péchés, puisque nous sommes avertis de la part de Dieu, dit saint Cyprien, que lorsque nous n'observerons pas ses commandements, il punira nos désobéissances, et nous en fera porter la peine par les fléaux qu'il nous enverra.

Si l'usure, selon le sentiment des saints Pères, est la source de nos malheurs, faut-il s'étonner si l'on n'entend parler que de misères, puisque aujourd'hui ce vice si détestable se trouve néanmoins si commun, qu'il n'y a presque plus que les misérables, et ceux qui n'ont point d'argent, qui n'en sont point coupables? L'on trouve tant de biais et de prétextes pour déguiser l'usure, qu'il ne s'en trouve plus, au dire de plusieurs, quoiqu'à vrai dire, il n'y en eût jamais tant dans le commerce du monde. C'est une cruauté, dit saint Basile, et une inhumanité très-grande, que l'on exerce envers une pauvre personne qui, pour subvenir à sa nécessité, vous demande quelque argent à emprunter, si n'étant pas content qu'elle rende cet argent, vous lui fai-

tes encore donner quelque chose pour lui avoir prêté, faisant, dit ce Père, de sa grande pauvreté, votre richesse. Savez-vous à qui les compare saint Basile, pour en faire voir la cruauté? aux vipères, parce que, comme les vipères, pour sortir du ventre de leurs mères, leur rongent les entrailles et leur percent le corps, de même en est-il de l'usure, qui étant une fois dans une famille, lui ronge le cœur et les entrailles devant que d'en sortir, étant la cause de sa ruine et de son entière destruction.

Un usurier dans une ville, et même dans une province, peut être encore comparé à la mer, où coule insensiblement tout l'or et l'argent de la ville et de la province; mais il y a cette différence que la mer reçoit les eaux, mais elle les rend et les communique, et l'usurier reçoit tout et ne rend rien. L'usurier ne fait aucun bien; il semble qu'il ne soit au monde que pour y causer du dommage.

Plusieurs, je m'assure, connaissant maintenant tout autrement qu'ils n'avaient fait, la grièveté et la malice de ce péché, voudraient bien se persuader, en se flattant, qu'ils ne sont pas du nombre de ces infâmes usuriers, parce que prêtant leur argent, ils n'en reçoivent pas pour le prêt qu'ils en font, d'autre argent, mais d'autres profits et émoluments, comme du blé, du vin, de l'huile, et le reste; toutes ces sortes de profits, tels qu'ils puissent être, qui viennent du prêt d'argent sont défendus, dit saint Ambroise, par la loi divine : Faites tout ce que vous voudrez, conclut ce saint Père, nommez ce gain comme il vous plaira : mais je vous déclare que tout ce qui se prend au delà du principal, c'est usure; donnez-lui tel nom qu'il vous plaira; dites, si vous voulez, que c'est un intérêt que vous prenez, tous ces déguisements et ces noms différents que vous donnez, au langage de l'Ecriture et des Pères, est une vraie usure.

Mais d'où vient, dit saint Chrysostome, que Dieu a défendu avec tant de rigueur, et sur de telles peines, le péché de l'usure? En voici deux raisons : La première, c'est que par l'usure, celui qui emprunte de l'usurier est ordinairement, par les usures qu'il paie, tôt ou tard réduit à la dernière pauvreté. La seconde se prend de l'usurier qui augmentant par ce commerce défendu ses maudites richesses, augmente aussi tous les jours ses péchés et sa peine. Le prêt usuraire est en quelque manière semblable à la morsure de l'aspic, parce que celui qui en est piqué se trouve tout endormi, et cependant le venin de l'aspic se répand bientôt dans toutes les parties de son corps, et le fait ainsi mourir; de même en est-il de celui qui emprunte : dans le temps présent il ne sent pas la morsure de l'aspic,

sunt inhumaniores? Et post gratiam et tantum a Domino misericordiam inveniantur his qui sub lege fuerunt inferiores, imo peiores. (Rom. 41.)

(436, c) Egnum et pauperem contrastantem, rapi-

entem rapinas, pignus non reddentem, ad usuram dantem, et amplius accipientem, ... morte mortitur. » (Ezech., XVIII, 12.)

il est tout endormi ; au contraire il est aussi content que si on lui en avait fait un présent, et c'est ce qui l'empêche de bien voir les suites fâcheuses de cet emprunt d'argent, qui le réduira bientôt dans la dernière pauvreté ; car de même que le venin de l'aspic imperceptiblement passe de membre en membre, de même en est-il de l'usure, elle passe par toutes les facultés du pauvre débiteur, et les convertit toutes en dettes, de même qu'un peu de mauvais levain jeté dans une masse de farine, corrompt toute la masse (I Cor., V, 6) ; depuis que l'usure est mêlée avec quelque autre bien, quel qu'il puisse être, elle le change en sa substance, et le convertit tout en dette ; de sorte qu'il ne demeure rien au véritable maître de tout le bien qu'il possédait.

Faites-nous accroire après toutes ces vérités tirées des saints Pères, que l'usure n'est pas un si grand mal. Et moi je vous dis avec saint Chrysostome, qu'il n'y a rien de plus vil et de plus cruel que l'usure (437), qui ruine les familles et les réduit à l'hôpital, et que, selon le sentiment des Pères, il n'y a rien aussi de plus opposé à la charité que ce commerce injuste et cruel de l'usure, et que, selon les paroles de l'Écriture sainte et des Pères de l'Eglise, toute personne qui ne renonce pas à toutes ces pratiques usuraires ne peut jamais faire son salut, quelque prétexte qu'elle puisse alléguer ; car un usurier ne manque pas de dire, que c'est pour servir à ce pauvre homme dans son besoin qu'il lui prête son argent ; que lui-même avoue qu'il lui est obligé ; et cependant, avouez aussi que s'il tire ce pauvre débiteur d'une fosse, en lui prêtant la main, c'est pour le faire tomber en peu de temps dans une plus profonde ; il le tire, à la vérité, pour quelque temps de la tempête, qui lui est causée par le dérèglement de ses affaires ; mais c'est pour le précipiter tout d'un coup dans un plus cruel naufrage.

Que dirai-je, dit saint Augustin, de l'usure et des usuriers ? Pour l'usure, ma pensée est que c'est un vice détestable, qui rend celui qui en est coupable, exécration aux yeux de Dieu le Père et le protecteur des pauvres, et l'objet de la haine de tout le monde ; tous les juges et toutes les lois obligent les usuriers de rendre tous les biens qu'ils ont acquis par usure, cette acquisition étant injuste, et appartenant à ceux auxquels on les demande. C'est pourquoi saint Augustin et saint Jérôme en ce même endroit les comparent aux voleurs, et ils disent qu'ils ne sont pas moins coupables (438).

Saint Basile, pour nous mieux faire connaître la malice de ce péché, nous décrit la conduite d'un usurier, lorsqu'on lui demande quelque argent à emprunter. Ce pauvre

homme, dit ce Père, qui le vient trouver dans son extrême nécessité, pour fléchir cet homme impitoyable, se jette en entrant dans sa chambre à ses pieds, lui embrasse les genoux, fond en larmes en lui représentant sa misère, et lui demandant quelque secours : cet homme plus dur qu'un rocher, insensible aux prières et aux larmes de ce misérable, lui refuse d'abord sa demande pour mieux jouer son jeu ; il lui dit hardiment qu'il n'a point d'argent à lui prêter, qu'il en a besoin, qu'il voudrait lui-même en trouver à emprunter ; que l'argent est fort rare, et cependant aussitôt qu'il s'aperçoit que ce pauvre homme ne pouvant trouver autrement de l'argent, lui déclare qu'il lui donnera quelque intérêt de son prêt, à ces paroles l'usurier commence à lui sourire, il l'appelle son ami : Voyons, lui dit-il, s'il ne me reste point encore quelque argent dans le fond de mon coffre pour pouvoir satisfaire à ce que vous désirez avec tant d'empressement, et dont vous me témoignez par vos larmes et vos prières avoir un si extrême besoin.

Cette conduite, à votre avis, est-elle conforme à l'Évangile, et principalement aux lois et aux pratiques de la charité chrétienne ? n'est-il pas vrai qu'il n'y a rien de plus opposé ? Aussi, dit saint Ambroise, il n'y a rien de plus méchant qu'un usurier, qui tiré son profit du dommage et de la ruine des autres. Ce sont des loups carnassiers, dit ce même Père, qui aussitôt que l'occasion se présente se jettent sur leur proie ; ils les vont attaquer de nuit pour les mieux surprendre, les jettent hors de leur lit, pour les conduire impitoyablement dans la prison, pour y érouiller le reste de leurs jours, et y mourir accablés de misères ; et cependant que deviendra leur famille ? Qui est l'auteur de tous ces maux ? Ce malheureux usurier, qui a enlevé par un gain injuste et damnable tout le bien de cette famille, et l'a réduite à ce pitoyable état.

Je n'aurais jamais fait si je voulais m'arrêter à vous faire le dénombrement de tous les maux que cause l'usure ; combien de jeunes enfants ont-ils consommé tout leur bien dans les débauches, parce qu'ils ont trouvé des usuriers, qui leur ont donné de l'argent ? Combien de pauvres veuves ont-elles été ruinées et réduites à la dernière pauvreté pour avoir été contraintes de vendre tout leur bien, pour payer les usures des biens qu'elles avaient empruntés ? Combien tous les jours de familles opulentes sont renversées et détruites par l'usure ? En un mot, la source la plus ordinaire de toutes les misères, qui accablent les villes, les provinces et les royaumes, c'est l'usure qui en est la cause. Ce qui a fait dire à un savant homme interrogé ce que c'était que l'usure, que c'était donner un coup de

(437) *Usura nihil turpius, nihil crudelius.* (S. CHRYSOST.)

(438) *Christus comparavit eos latronibus, cum everit in templo nummulariorum mensas ; quos*

usurarios fuisse notat Hieronymus. Dixit Dominus : Domus mea domus orationis vocabitur ; vos autem fecistis speculam latronum. (S. HIERON., in *Matth.*)

poignard à un homme, et le mettre à mort.

Après vous avoir représenté l'énormité du péché de l'usure par les passages de l'Ecriture, et le témoignage des Pères de l'Eglise, je veux encore, avant de finir ce discours, vous faire voir de quelle manière l'Ecriture et les Pères parlent des usuriers, et quelles sont les peines que l'Eglise leur a imposées, afin d'augmenter en vous les sentiments d'horreur que vous avez déjà conçus pour un vice si détestable.

L'Ecriture et les saints Pères nous disent que ceux qui prêtent à usure sont les ennemis communs du genre humain, les destructeurs des familles entières, qu'ils sont pires que les voleurs; que ce sont autant de loups acharnés à leur proie. Bien plus, ils disent encore que ce sont autant de meurtriers, qui sucent le sang des pauvres après leur avoir donné le coup de la mort; que ces misérables, dont le cœur est plus dur que la pierre, mettent toute leur joie et leur profit dans la perte et l'affliction des autres, et qu'ils n'augmentent leurs richesses que par la diminution de celles d'autrui. Détestables et maudites richesses qui réduisent ainsi les membres vivants de Jésus-Christ sur la paille, vous êtes bien les richesses d'iniquité, puisque vous êtes encore toutes moites par les pleurs de ceux auxquels vous les avez enlevées injustement; si vous les pressiez bien entre vos mains, vous en verriez sortir du sang. Disons encore avec l'apôtre saint Jacques, que tous ces trésors d'iniquité, qu'ils accumulent tous les jours par leurs usures, seront pour eux à l'heure de leur mort des trésors d'ire et de vengeance : *Cet or et cet argent qui seront rouillés dans leurs coffres porteront témoignage contre eux au jour du jugement* (439), où ils leur reprocheront leur avarice. Que diras-tu, usurier? que répondras-tu à ce Juge souverain qui est le père des pauvres, le protecteur des veuves et des orphelins, que tu as opprimés par tes usures? Ajoutons encore aux paroles de l'Ecriture, et aux sentiments des Pères et docteurs de l'Eglise, les peines qui sont portées contre les usuriers.

Nous jugeons de la grièveté du crime par la peine qui lui est imposée. Je ne vous parlerai point des peines qui ont été ordonnées par les empereurs et les souverains, mais seulement de celles qui ont été imposées par les lois de l'Eglise, l'épouse de Jésus-Christ, et vous verrez qu'il n'y a point de crime auquel l'on ait imposé de telles peines. J'en remarque de sept ou huit sortes, qui sont ou dans les Décrétales des papes, ou parmi les canons des conciles. La première est, que les usuriers sont privés du plus grand de tous les biens, qui est la sainte communion. La seconde peine que l'Eglise ordonne contre les usuriers est que, si avant leur mort ils n'ont point restitué les biens qu'ils ont acquis par usure, ou du moins donné

quelque suffisante caution pour la faire, ils soient privés de la sépulture ecclésiastique, leurs corps étant indignes d'être mis dans un si saint lieu; et afin que cette peine soit exactement observée, l'Eglise excommunie, *ipso facto* ceux qui auront osé les ensevelir dans l'église, ou dans la cimetière; car cette bonne mère ne compte plus ces sortes de personnes au nombre de ses enfants; au contraire elle les regarde comme ses plus cruels ennemis qui la persécutent et l'outragent en la personne de ses enfants par leurs infâmes pratiques; et pour mieux faire connaître le mépris qu'elle en fait, et l'horreur qu'elle en a, elle ne veut pas que l'Eglise reçoive leurs présents et leurs obligations, mais elle veut que les ecclésiastiques même et les curés qui les recevront, soient suspendus de leurs offices, les obligeant de rendre tout ce qu'ils auront reçu. En troisième lieu, l'Eglise ordonne de ne les point admettre publiquement au sacrement de pénitence, qu'auparavant ils n'aient rendu le bien qu'ils ont acquis par usure, ou du moins qu'ils n'en aient donné une bonne caution, excepté le cas de mort; parce que tous les biens acquis par usure ne sont point à celui qui les possède, l'Eglise ne reçoit point leurs testaments, elle défend que personne ne s'y trouve et les signe; et si quelques-uns font au contraire, elle les regarde comme des personnes infâmes et indignes de tous honneurs et inhabiles à toute charge; elle les chasse de l'Eglise, et les déclare excommuniés tous les dimanches aux messes de paroisse. Qué pouvait faire l'Eglise davantage pour nous faire connaître l'énormité de ce crime, et pour en arrêter le cours? Et cependant ce péché si détestable qui combat, dit saint Thomas, toutes les lois naturelles, divines, ecclésiastiques et civiles, condamné par toutes ces mêmes lois, et défendu sous de grièves peines; ce crime qui est si opposé à l'Evangile, à l'esprit chrétien, et aux pratiques de la charité, est néanmoins aujourd'hui si commun parmi les chrétiens, qu'un vigilant pasteur de Paris et docteur de Sorbonne, déplorant ce désordre qui perd une infinité d'âmes, disait que ce crime s'était tellement répandu, qu'il n'y avait presque plus que ceux qui n'avaient point d'argent qui ne prêtassent point à usure.

Avouons, mes frères, avouons que le nombre de ceux qui se sauvent est bien petit, puisque c'est une vérité incontestable et appuyée, comme vous avez vu, par tout ce que nous avons de plus fort pour prouver une vérité, qu'il faut renoncer à son salut, ou renoncer entièrement à toutes ces pratiques usuraires. Tous vos beaux prétextes dont vous vous servez pour déguiser vos usures, ne vous serviront de rien; vous paraîtrez devant un juge infiniment éclairé, qui ne recevra point vos excuses, ni les prétextes dont vous vous êtes servis pour en-

(439) « Aurum et argentum vestrum æruginavit : et ærugō eorum in testimonium vobis erit. » (Jac., V, 3.)

lever le bien d'une infinité de personnes, et il vous mettra au nombre de ces ouvriers d'iniquité dont parle le Prophète, qui dévoraient son peuple, comme s'ils mangeaient un morceau de pain (440).

De quelle manière, je vous prie, seront traités au jugement universel ces voleurs publics qui ont réduit à la dernière pauvreté tant de familles par leurs usures, puisque la sentence de ce souverain juge condamne au feu éternel ceux qui n'auront pas assisté les pauvres (441)? Si ceux qui n'ont pas revêtu les nus, visités les prisonniers, seront condamnés aux mêmes peines par cet arrêt le plus épouvantable qui puisse jamais être porté, quelles peines et quels tourments seront préparés pour ceux qui, bien loin d'avoir revêtu les nus, ont dépouillé par leurs usures jusqu'à la chemise ceux qui étaient auparavant bien vêtus, et qui bien loin d'avoir visité et soulagé les pauvres prisonniers en leurs peines, les ont fait emprisonner eux-mêmes pour ne les avoir pas payés ce qui en bonne justice ne leur était pas dû (442)? Tous ces pauvres misérables s'élèveront contre eux au jugement de Dieu, demanderont justice à ce juge souverain, lui représenteront les duretés et les vexations de ces impitoyables créanciers, et l'état où ils les ont réduits; et le Fils de Dieu, qui est le Père des pauvres, leur faisant justice, prononcera l'arrêt de leur condamnation : *Maudits, retirez-vous de moi, et allez au feu éternel. (Matth., XXV, 41.)* Et il dira au contraire à ceux qui auront amassé leurs biens par des voies justes et raisonnables, et qui auront aussi soulagé les pauvres par leurs aumônes : *Venez, les bien-aimés de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé. (Ibid., 34.)*

Voilà la grande récompense que je vous ai promise, pour le prêt que vous m'avez fait en la personne des pauvres : car celui-là, dit l'Ecriture, *prête à usure au Seigneur, qui fait miséricorde au pauvre; et il lui rendra ce qu'il lui avait prêté. (Prov., XXVIII, 8.)* Dieu nous défend de prêter à usure à notre prochain, dit saint Augustin (443), et il nous commande de lui prêter à lui-même à usure; il condamne les premiers usuriers, et il couronne les seconds, *non pas d'une couronne corruptible*, dit saint Paul, *mais d'une couronne incorruptible (I Cor., IX, 25)*, d'une couronne de gloire immortelle que je vous souhaite, etc.

DISCOURS XXVII.

SUR LA CORRECTION FRATERNELLE.

Charitate fraternitatis invicem diligentes. (Rom., XII, 10.)

Aimez-vous les uns les autres comme frères.

Le plus grand soin d'un bon père de fa-

mille, qui se voit chargé de beaucoup d'enfants, est de faire son possible pour les maintenir et les conserver dans une parfaite union; la paix étant le plus riche trésor qu'ils puissent posséder, et le plus riche héritage qu'il puisse leur laisser. C'est ce qu'il est aisé de remarquer, pour peu de réflexion que l'on veuille faire sur l'aimable conduite de notre Père céleste dont la famille est si nombreuse et si répandue, lequel, pour maintenir et conserver tous ses chers enfants dans une bonne intelligence et dans une parfaite union, leur recommande si souvent dans son saint Evangile de s'entre-aimer les uns les autres, et veut même qu'ils s'aiment comme il nous a aimés; et qui non content de cela, pour les y engager plus fortement, renferme l'amour de Dieu dans celui du prochain; de sorte que celui, dit saint Paul, qui observe ce commandement de la charité du prochain, accomplit toute la loi. (Rom., XIII, 8.)

Avec quel soin devons-nous donc observer ce divin commandement, puisque son observance fait le fondement, la perfection et la consommation de toute la loi? Or l'une des plus importantes pratiques est la correction fraternelle, qui sera le sujet de cet entretien, après que tous ensemble prosternés à genoux, nous aurons demandé les lumières et les grâces au Saint-Esprit par l'entremise de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave, Maria.*

L'apôtre saint Paul exhortant les Romains, et en leurs personnes tous les fidèles à s'entre-aimer les uns les autres, se sert de plusieurs motifs pour les y porter. Premièrement, par l'excellence de cette vertu; secondement, par les fruits et les grands avantages que l'on retire de sa pratique; troisièmement, par l'étroite union que nous avons les uns avec les autres, soit parce que nous sommes les serviteurs d'un même maître, les enfants d'un même père, et les héritiers d'un même royaume; mais particulièrement parce que nous sommes les membres d'un même corps. Or les membres d'un même corps, dit saint Paul, sont soigneux de se conserver les uns les autres (444) : car si un membre souffre quelque douleur, tous les autres souffrent avec lui. Le cerveau est-il offensé? il s'en suit ordinairement un vomissement : *Une autre partie du corps souffre-t-elle, ou bien quelque membre, tout le corps souffre aussi. (I Cor., XII, 26.)* Pourquoi donc tous les chrétiens, étant les membres d'un même corps, ne seraient-ils pas aussi soigneux de se conserver les uns les autres, et de compatir à leurs infirmités, entrant dans des sentiments de douleur, lorsqu'ils tombent en leur présence dans quelque faute considé-

(440) « Qui operantur iniquitatem, qui devorant plebem meam sicut escam panis. » (Psal. XIII, 4.)

(441) An forte ibunt in ignem æternum qui opera misericordie non fecerunt, et non ibunt qui aliena rapuerunt? (S. Aug., lib. De fide et oper., tom. IV.)

(442) « Qui obturat aurem suam ad clamorem pauperis, et ipse claudat, et non exaudietur. » (Prov., XXI, 13.)

(443) Sermon 46 de temp.

(444) « Quoniam sumus invicem membra. » (Ephes. IV, 25.)

nable, se servant en cette rencontre de toute leur adresse et de toute leur industrie pour les en détourner? Pourquoi, lorsqu'un membre de ce corps vient à broncher et tomber dans le sale borbier du péché, les autres ne lui prêteraient-ils pas la main pour l'en relever, et pourquoi ne lui donneraient-ils pas ensuite quelques avis salutaires pour éviter un pareil accident à l'avenir? et voilà ce que nous appelons correction fraternelle, qui est un témoignage authentique de notre amour envers Dieu, envers le prochain, et un moyen excellent pour attirer sur nous beaucoup de grâces, ce sera la première partie de ce discours. Et dans la seconde nous verrons la manière de la bien faire, et de la recevoir utilement; c'est, à mon avis, à quoi se peut réduire tout ce qu'il y a de plus important touchant cette matière.

L'amour véritable que nous sommes obligés d'avoir pour Dieu, ne se contente pas des affections simples; il produit encore, s'il est sincère et véritable, de bons effets: c'est pour cela que l'on distingue ordinairement deux sortes d'amour de Dieu, l'un que l'on appelle affectif, et l'autre effectif; mais il y a cette différence que celui qui consiste dans les affections, soit de complaisance, soit de bienveillance, soit d'appréciation, et tous les autres, quoique très-excellents, sont néanmoins fort douteux, s'ils ne sont accompagnés des œuvres: c'est l'amour effectif qui marque et qui fait connaître s'ils sont faux ou véritables; c'en est comme la pierre de touche; car les affections ne sont que les feuilles, ou tout au plus les fleurs; mais les œuvres et les effets en sont les véritables fruits; et à proportion que l'amour est fort, les effets s'en ressentent aussi: L'amour, dit saint Grégoire, n'est jamais oisif: si c'est un véritable amour, il est continuellement en action, il entreprend toujours quelque chose de nouveau, autrement ce n'est qu'un fantôme d'amour (445), et quoi qu'une personne animée de l'amour divin puisse entreprendre, dit saint Thomas, son entreprise, quoique grande et pénible, lui paraît peu de chose (446), souhaitant toujours d'en faire davantage. Le temps de son travail, quoique long, lui paraît court: la joie et l'unique plaisir d'une personne animée de l'amour divin, est de chercher tous les jours de nouveaux moyens de faire paraître son amour, il faut toujours qu'il opère.

Voyons donc maintenant les effets que produit l'amour de Dieu dans un cœur qui en est animé, par rapport seulement au sujet que nous traitons présentement, et non pas en général, ce qui serait trop long. Premièrement, il fait tout son possible pour empêcher que Dieu ne soit offensé; il s'emploie à le faire honorer et aimer; et il ne

pense qu'à étendre son royaume et à lui procurer de nouveaux sujets; en un mot, il entre dans tous ses intérêts, il les porte, il les soutient partout, et en toute rencontre, et il est même disposé de donner sa vie pour les soutenir, considérant ce que fait tous les jours une infinité de personnes pour défendre les intérêts de leur prince.

Or toutes ces excellentes pratiques de l'amour effectif se font paraître par la correction fraternelle que nous faisons à l'endroit du prochain. C'est cet amour, lequel animant le cœur d'un vrai chrétien, lui fait mépriser tout respect humain; car il ne peut souffrir que l'on offense son maître, son Seigneur et son Dieu en sa présence, reprenant courageusement et sans aucune crainte les pécheurs, leur faisant connaître leurs fautes, les attirant doucement et sagement au service de son divin Maître, tâchant de les gagner à lui; et souvent l'on voit qu'une parole dite à propos leur gagne le cœur, et les range au nombre de ses serviteurs, et ramène adroitement cette pauvre brebis au bercail de Jésus-Christ notre aimable pasteur, et cette nouvelle conquête lui est extrêmement agréable, et nous ne pouvons rien faire qui lui plaise davantage, et qui nous soit aussi d'un plus grand mérite: car *s'il vous écoute*, dit le Sauveur du monde, *vous aurez gagné votre frère.* (Matth., XVIII, 15.) Sans cela vous avez beau dire que vous aimez Dieu, si vous souffrez qu'en votre présence, on l'offense, je ne le croirai point.

Diriez-vous qu'un page ou qu'un gentilhomme de la chambre du roi eût de l'amour pour son prince, qui souffrirait que l'on méprisât son souverain par des paroles injurieuses? c'est ainsi que se comportent ces lâches chrétiens, qui souffrent tous les jours qu'en leur présence non-seulement on méprise leur souverain, mais même que l'on blasphème son nom adorable par des jurements et des paroles exécrables, et n'osent pas dire un seul mot pour l'empêcher par quelque remontrance prudente et charitable.

Ces sortes de chrétiens se vanteront tant qu'ils voudront d'aimer Dieu, je ne puis me le persuader, ne voyant point en leur conduite les marques d'un véritable amour. Prenez hardiment les intérêts de votre Maître, empêchez autant que vous pourrez, que le Seigneur des seigneurs, le Roi de tous les rois ne soit offensé de quelque manière que ce puisse être en votre présence, et pour lors je croirai que vous l'aimez; la défense que vous prendrez des injures qui lui seront faites en sera une preuve authentique, et une marque certaine de votre amour pour le prochain (447).

L'amour de nos frères paraît encore dans le véritable service qu'on leur rend,

(445) Nunquam est amor Dei otiosus, operatur enim magna, si est: si vero operari renuit, amor non est. (S. GREG., hom. 30 in Evang.)

(446) Operatur magna, reputat parva. (S. THOM.)

Opusc. 61.)

(447) Probatio dilectionis est exhibitio operis. (S. GREG., hom. 30 in Evang.)

par les avis charitables que l'on leur donne, en les corrigeant de leurs défauts : c'est un des plus importants exercices de la charité, et une œuvre de miséricorde des plus excellentes ; car n'est-ce pas exercer les œuvres de charité, lorsque l'on voit quelqu'un accablé de misère et de pauvreté, enfermé, si vous voulez dans une étroite et obscure prison, où il doit pourrir jusqu'à ce qu'il ait payé ses créanciers, si le visitant en ce pitoyable état, où il est même abandonné de ses meilleurs amis et de ses plus proches parents, vous, sans le connaître, ni avoir jamais reçu de lui aucun service ni aucun bienfait, vous voulez bien néanmoins satisfaire à sa dette, payant volontiers tout ce qu'il doit, quoique la somme soit fort considérable, et ainsi lui procurer sa première liberté, et le tirer de sa prison ; n'est-ce pas là, dis-je, une pratique de charité qui ne peut jamais être assez louée ?

Supposons encore qu'une personne est extrêmement malade, ou bien, si vous voulez, qu'elle a reçu un coup qui lui a fait une plaie dangereuse, vous n'épargnez rien pour sa guérison ; vous-même la pansez, quoique la plaie soit affreuse et de mauvaise odeur, vous l'assurez que vous ne l'abandonnerez point qu'elle ne soit parfaitement guérie. Un homme encore sans y penser, s'allait jeter dans un précipice, ou bien il était près de tomber dans le feu, vous lui tendez la main, et l'en retirez, toutes ces actions ne sont-elles pas des pratiques excellentes de la charité ? tous ceux qui les exercent ne méritent-ils pas nos louanges et notre estime ?

Toutes ces pratiques de charité, dit saint Thomas, traitant cette même matière, ne sont pas à comparer à l'amour que nous faisons paraître à notre prochain lorsque par un principe de charité nous corrigeons *avec un esprit de douceur* (448) les fautes qu'il commet en notre présence, et que nous lui donnons les moyens les plus faciles et les plus efficaces que l'esprit de charité nous inspire en cette rencontre.

Voici les raisons que saint Thomas en donne. Premièrement, parce que tous les services que rendent les personnes charitables dont nous avons parlé, ne regardent que la vie naturelle, que les biens de ce monde ; mais le service qui se rend par la correction fraternelle regarde l'âme ; de sorte qu'autant notre âme est préférable à notre corps, les biens de la grâce à ceux de la nature, le service qui lui est rendu doit être aussi préféré : Non-seulement, dit ce même docteur angélique, saint Thomas, et c'est la seconde raison, non-seulement l'objet est bien différent, mais aussi l'action ; les actes spirituels étant plus nobles et plus excellents que les corporels, qui sont, dit ce même docteur, en quelque manière serviles. La troisième raison qu'apporte cet incom-

parable docteur, est que la grâce et le bienfait de la correction charitable et prudente est un bienfait et une grâce qui l'emporte au-dessus de tous les dons naturels et de tous les bienfaits qui sont renfermés dans l'ordre de la nature. En un mot, c'est un bien et une grâce qui sont beaucoup au-dessus de tous les biens et de toutes les grâces qui peuvent nous être faites, quand il s'agirait même de tous les trésors du monde, et même de notre propre vie.

Ces vérités qui vous sont sans doute inconnues, vous surprennent, et vous avez peine à les croire ; il ne faut cependant pour vous en convaincre que vous dire, que la correction fraternelle est un acte de miséricorde, par lequel donnant quelques avis prudents et charitables à quelqu'un, on le retire du plus grand de tous les maux, et on le met en état d'acquérir et de posséder un jour le plus grand de tous les biens ; car je vous demande, y a-t-il un mal plus grand que le péché ? y a-t-il une peine plus grande que celle de l'enfer ? y a-t-il un trésor en la terre qui puisse être comparé à la vertu ? y a-t-il une récompense qui puisse approcher de celle qui nous est préparée dans le ciel ?

Avouez donc maintenant ce que vous ne vouliez pas croire, qu'il n'y a point de témoignage d'une plus grande et plus parfaite charité que celle que nous avons pour le prochain, en l'avertissant et le corrigeant charitablement, puisque par nos avis et nos remontrances salutaires, nous le délivrons du plus grand mal et de la plus cruelle peine, et lui procurons en même temps le plus grand bien et la plus grande récompense qu'il puisse recevoir en cette vie, et partant notre amour et notre charité envers le prochain ne peut paraître avec plus d'éclat que par la fidélité que nous aurons désormais à cette excellente pratique : mais si l'amour que nous devons à Dieu et au prochain n'est pas encore assez fort pour nous y engager, ce que je ne crois pas, l'amour que nous devons avoir pour nous-mêmes et pour notre salut, le doit faire ; car nous sommes tous obligés à cette pratique de charité par un commandement exprès du Fils de Dieu : *Si votre frère*, dit le Sauveur du monde, *pèche contre vous, allez, et faites-lui la correction* (449). Saint Augustin, sur ces paroles, dit que cela se doit entendre de tous les péchés que nous voyons faire à nos frères, et que par ce mot de *frère* l'on doit entendre tous les chrétiens, *corripe eum* (450). Voilà le commandement que le Fils de Dieu en a fait à tous ses enfants ; mais parce que ce commandement est un commandement affirmatif, il n'oblige pas toujours et à toute rencontre, mais seulement lorsqu'il est accompagné de certaines circonstances, comme lorsque le péché est commis en notre présence, qu'il n'y a personne qui ait plus d'autorité, ou d'âge, ou de capacité de le corriger que nous, et qu'il

(448) « In spiritu lenitatis. » (Galat., VI, 1.)

(449) « Si peccaverit in te frater tuus, vade, et corripe eum. » (Math., XVIII, 15.)

(450) Qui alios tenetur arguere, et non arguit, penam graviorem se subiecit. (PETRUS BLESSENSIS, serm. 7.)

y a lieu d'espérer que notre avis et notre correction charitable produira quelque bon effet, et empêchera la continuation du mal ; pour lors si le péché est considérable, et que je ne le reprenne pas, je pèche grièvement le pouvant faire (451), encore bien même que je m'expose à quelque perte ou disgrâce temporelle ; c'est le sentiment de saint Augustin et de saint Thomas (452), parce que nous devons préférer le salut du prochain à notre bien temporel, et aux petites disgrâces qui nous en pourraient arriver. Il est donc certain et assuré, ce que j'ai avancé, que la correction fraternelle est une excellente preuve de notre amour pour Dieu, pour le prochain et pour nous-mêmes, puisqu'il s'agit de notre propre salut ; voyons maintenant la manière de bien faire et de bien recevoir ces avis charitables : c'est ma seconde partie.

S'il est vrai que nous sommes plus obligés à ceux qui ont la charité de nous reprendre de nos défauts, que s'ils nous avaient retirés de la prison, ou empêchés de tomber dans le feu, il s'ensuit que nous devons recevoir leurs avis salutaires avec ces trois dispositions. La première avec aveu de notre faute, la reconnaissant humblement, sans se laisser porter à un esprit de contestation, qui n'est que trop ordinaire en ces sortes de rencontres : *Celui qui rejette la correction*, dit le Sage, *méprise son âme* (Prov., XV, 32), parce qu'il lui ôte un des plus grands avantages que Dieu lui donne, soit pour conserver la grâce qu'il a déjà, soit pour la réparer quand il l'a perdue. La seconde disposition est, de la recevoir encore avec des sentiments d'amour et de reconnaissance pour la personne qui a eu la bonté de vouloir bien nous avertir : *Ne reprenez point le moqueur*, dit le Sage, *de peur qu'il ne vous haisse. Reprenez le sage et il vous aimera.* (Prov., IX, 8.) Et au chapitre douzième : *Celui qui aime la correction, aime la science la plus importante de toutes, qui est de se connaître ; mais celui qui hait les réprimandes est un insensé.* (Prov., XII, 1.) La troisième disposition à la correction, c'est de la recevoir avec des sentiments de regret d'avoir commis la faute, et il faut que ce regret soit accompagné d'un véritable désir de ne la plus commettre, s'imposant même volontairement quelque pénitence, si l'on était assez malheureux pour y recourir : *C'est un grand bien*, dit l'Ecclésiastique, *lorsqu'on est repris, de témoigner son repentir, puisque vous éviterez ainsi le péché volontaire.* (Eccli., XX, 4.) Mais puisque nous sommes obligés si étroitement de faire la correction, que le Fils de Dieu nous le commande si expressément, et que faute d'y obéir, comme nous y sommes obligés, naissent tous les scandales que nous déplorons

tous les jours, après avoir vu avec quelles dispositions on devait la recevoir, voici en peu de mots la manière de la bien faire.

Premièrement, il faut d'abord recourir à Dieu, reconnaissant le besoin de ses lumières et de ses grâces pour la bien faire, le priant de nous inspirer les pensées, et de mettre en notre bouche les paroles les plus propres pour y pouvoir bien réussir.

La seconde, se bien séparer de tous les sentiments de superbe et de haine, et même de notre mauvaise humeur et méchante inclination, la correction étant un acte de charité et de miséricorde, et non pas de haine ; c'est cette aimable vertu de charité et de miséricorde qui en doit être la mère, autrement tous nos avis ne serviraient de rien ; au contraire ils feront plus de mal que de bien, le malade s'emportant contre le médecin qui n'est pas charitable.

La troisième disposition est qu'en cette action l'on ne prétende autre chose que la gloire de Dieu et le salut du prochain ; quelle plus noble fin en effet pouvons-nous avoir, plus glorieuse et plus agréable à Dieu, plus avantageuse à nos frères, et qui nous soit aussi plus utile que celle-là ?

La dernière disposition est d'accompagner cette action d'une douceur et d'une bénignité toute particulière : *Le juste*, dit David, *me reprendra en esprit de charité et de miséricorde, et il me fera des réprimandes.* (Psal. CXL, 5.) Saint Basile, parlant de cette action de charité, dit que celui qui corrige son frère, doit imiter le médecin, qui ne s'emporte pas contre son malade, au contraire le flatte et décharge sa colère contre la maladie. Il doit agir en cette cure, dit ce grand archevêque, comme un bon père qui serait médecin, ou chirurgien, et qui voudrait lui-même prendre soin de son fils malade ; avec quel soin et quelle douceur le ferait-il, portant lui-même la douleur et le mal de son enfant, comme si c'était son propre mal ?

Saint Augustin remarque que le tyran qui déchire et le bourreau qui roue un homme, ne se mettent guère en peine comment ils s'y prendront, ni de quelle manière la chose réussira le mieux (453) : mais le médecin et le chirurgien charitables qui traitent un malade, considèrent toutes choses avant que de faire l'incision ; ils s'appliquent et apportent tous leurs soins à lui faire le moins de mal qu'il est possible. Si les médecins spirituels agissaient de la sorte, quel fruit ne verrions-nous point ! Mais aujourd'hui très-peu de personnes s'acquittent dignement de cette obligation. L'on fait tout le contraire : car bien loin de les corriger, il s'en trouve même qui flattent et louent ceux qui en leur présence font des actions dignes de blâme et de répréhension (454).

(451) Si neglexeris corrigere, pejor eo factus es qui peccavit. (S. AUGUST., de verbis Domini, serm. 36.)

(452) Pejor es tacendo, quam ille loquendo. (S. AUGUST., de verbis Domini, serm. 26 ; S. THOMAS, 1, 2 2, q. 55, a. 2.)

(453) Qui trucidat non considerat quemadmodum laetetur : qui autem curat, considerat quemadmodum seceat. (S. AUGUST., epist. 48 ad Vincentium.)

(454) Summa miseria est, ubi non adhibetur correctio, quia desperatur emendatio. (PETRUS BLESSENSIS, serm. 7.)

S'il y a péché à ne pas corriger son prochain, quel péché sera-ce de le flatter et de le louer lorsqu'il le commet? *Le méchant est loué dans les desirs de son âme*, dit David, *et l'injuste est béni.* (Psal. X, 3.) L'on entend jurer et blasphémer le saint nom de Dieu, l'on n'en dit mot; vous n'entendez partout, et dans les maisons, et dans les lieux publics, que paroles dissolues et à double entente, et l'on n'en fait que rire, et vous dites que vous aimez Dieu! je n'en crois rien.

Les supérieurs même ecclésiastiques et politiques, les pères et les mères, les maîtres et les maîtresses ne s'en acquittent pas : *Ce sont des chiens muets*, dit le prophète, *qui ne sauraient aboyer* (455); et voilà la source des plus grands désordres du Christianisme. Pères et mères, maîtres et maîtresses, supérieurs ecclésiastiques et politiques, vous en répondrez au jugement de Dieu.

Ne soyez jamais, mes frères, je vous prie, du nombre de ceux qui portent les autres au péché, de quelque manière que ce puisse être; au contraire, je vous conjure de vous rendre fidèles à cette excellente pratique de charité : tout le monde ne peut pas faire l'aumône, mais tout le monde, les riches et les pauvres peuvent faire celle-ci, ne souffrant jamais qu'en votre présence Dieu soit offensé; ce sera une preuve de votre amour pour Dieu, pour le prochain et pour vous-mêmes, et cette action de charité vous attirera en cette vie beaucoup de grâces, et la gloire en l'autre.

DISCOURS XXVIII.

SUR LES PRÉPARATIONS A LA CONFESSION.

Confiteor peccatum meum. (Gen., XLI, 9.)
Je confesse mon péché.

Un homme sage et prudent n'entreprend jamais une affaire importante, qu'après avoir pris quelque temps pour considérer à loisir quels sont les moyens dont il doit se servir pour y bien réussir. Nous ne pouvons jamais avoir d'affaire plus importante que celle de notre salut, le seul moyen que Dieu a donné à l'homme pécheur pour la terminer heureusement, c'est la pénitence qui fait sa paix avec Dieu, et qui d'ennemi qu'il est par son péché, le rend son ami par la grâce de la pénitence, qui le retire de l'enfer qu'il mérite pour le conduire au ciel, s'il est assez heureux de conserver cette grâce, comme le plus précieux de tous les trésors; sur quoi s'écrie saint Jérôme : *O felix penitentia! « l'heureuse pénitence »* (456), qui fait dans l'homme pécheur de si admirables changements! Il est donc de la dernière importance de connaître les moyens d'y pouvoir réussir; c'est ce que j'ai dessein de faire aujourd'hui, vous marquant les dispositions les plus nécessaires pour vous en bien acquitter; mais demandons auparavant les lumières et les grâces du Saint-Esprit, par l'entremise de la

très-sainte Vierge, lui disant : *Ave, Maria.*

Le mérite et la bonté de nos actions, même de celles qui sont les plus communes et les moins considérables, dépendent des dispositions qui les accompagnent; parce que, dit un saint Père, c'est la disposition intérieure qui met le prix à tout ce que nous faisons (457); toutes nos actions peuvent être considérées en deux manières, ou en ce qu'elles ont d'extérieur, ou en ce qu'elles ont d'intérieur; l'extérieur fait le jugement des hommes, et l'intérieur fait le fondement du jugement de Dieu : c'est Dieu même qui donne cette importante instruction à Samuël, lorsque lui parlant de Saül, il lui dit : *Ne considère pas sa bonne mine, ni la grandeur de sa taille; parce que je l'ai rejeté; sachez que je ne juge pas des choses comme les hommes les voient, car l'homme ne voit que ce qui paraît au dehors; mais le Seigneur regarde le fond du cœur* (I Reg., XVI, 7), et quelles sont les dispositions qui animent l'homme et le font agir : ce qui fait que nos actions, pour petites qu'elles puissent être, sont grandes devant Dieu, lorsqu'elles sont animées de saintes dispositions; et au contraire les actions les plus éclatantes et celles qui nous paraissent les plus considérables, sont inutiles et vaines, si elles ne sont accompagnées de bonnes et de saintes dispositions : *Vous pourriez*, dit saint Paul, *distribuer tous vos biens aux pauvres, livrer votre corps au feu pour être brûlé pour la défense de l'Evangile : si toutes ces grandes actions ne sont point animées de la charité, tout cela ne profite de rien.* (I Cor., XIII, 3.) De sorte que vous voyez qu'à proportion que les dispositions intérieures qui animent nos actions sont bonnes, à proportion aussi sont-elles agréables à Dieu. Si cela est vrai de toutes les actions que nous pouvons faire, même des plus indifférentes, à plus forte raison le sera-t-il des actions qui sont les plus importantes et les plus nécessaires, comme sont celles qui regardent les sacrements et principalement celui de la pénitence, qui demande de ceux qui s'en approchent trois sortes de dispositions; les unes qui précèdent la confession, d'autres qui l'accompagnent, et d'autres enfin qui la suivent, et dans lesquelles il faut entrer immédiatement après la confession, ce sera le sujet et le partage de cet entretien.

L'on ne doit jamais paraître devant son juge au tribunal de la pénitence, que l'on n'ait pris quelque temps pour demander à Dieu, par Jésus penitent pour les péchés des hommes, la grâce et l'esprit de la pénitence pour bien faire sa confession. C'est un abus, et même une erreur de croire qu'un pécheur puisse faire par lui-même et sans le secours divin, une vraie pénitence de ses péchés; et cette fausse croyance est la cause d'un grand nombre de péchés, même des plus abominables, disant : *En bien! que m'en arrivera-t-il, j'en serai quitte pour*

- (455) « Canes muti, non valentes latrare. » (Isa., LVI, 10.)

(456) S. Hieron., epist. 30.)

(457) Affectus pretium rebus imponit.

m'en confesser, j'en demanderai pardon à Dieu (458)? L'on parle comme si la chose dépendait de soi, et non pas de Dieu, et comme si la grâce ne nous était pas nécessaire pour recouvrer la vie de la grâce, lorsque malheureusement on l'a perdue par le péché. C'est pourquoi le saint concile de Trente nous avertit de ne jamais nous approcher de ce tribunal de miséricorde, qu'après avoir demandé cette grâce avec beaucoup de larmes. La raison qu'en apportent les théologiens, est que le pécheur par son crime est réduit à un tel état, qu'il ne peut jamais s'en retirer sans le secours et la grâce de Dieu; et son état est si déplorable, que ni les saints, ni les anges, ni même la très-sainte Vierge par elle-même, ne l'en peuvent faire sortir; Dieu seul le peut faire, et toute autre main est trop courte et trop faible, à moins qu'elle ne soit soutenue par celle du Tout-Puissant; car, de même qu'un pauvre malheureux qui s'est procuré la mort corporelle, ne peut pas se rendre la vie; de même celui qui s'est procuré la mort spirituelle par la perte de la vie de la grâce, ne peut point se la rendre sans le secours divin.

Les saints Pères même nous font connaître que c'est un plus grand miracle de ressusciter un pécheur à la vie de la grâce, que de ressusciter un mort à la vie naturelle, et que Dieu ne pouvait accorder aux prêtres un plus grand pouvoir que de ressusciter les morts à la vie de la grâce par le péché au tribunal de miséricorde, et par là vous voyez combien il vous est nécessaire, avant la confession, de prendre toujours quelque temps auparavant pour prier Dieu qu'il vous fasse la grâce de vous retirer de l'état de mort où vous êtes par votre péché, et vouloir bien vous rendre, en recevant ce sacrement, la vie de la grâce que vous avez perdue par votre faute (459).

Vous pourriez vous servir de la prière que faisait le Roi pénitent, disant avec ce prophète et dans ses mêmes sentiments de douleur et de confession : *Que Dieu répande sur moi sa miséricorde, et qu'il me bénisse, qu'il fasse aussi luire sur moi la lumière de son visage.* (Psal. LXVI, 1); c'est-à-dire, qu'il me fasse connaître et me découvre tous ces péchés cachés que j'ai osé si souvent commettre contre sa divine bonté, qu'il m'en fasse connaître la malice et la grièveté, comme il me la fera connaître à l'heure de ma mort, et qu'il répande sur moi sa miséricorde, en me les pardonnant. Et lui demander aussi la grâce de les détester de tout son cœur, et de les bien confesser avec toute la sincérité et l'humilité possible, et aussi d'y satisfaire plutôt en cette vie qu'en l'autre. C'était la grâce que demandait saint Augustin, préférant tous les tourments les plus

cruels de la vie, aux tourments du purgatoire et de l'enfer (460.)

La seconde préparation qui doit précéder la confession, c'est une exacte recherche de tous ses péchés; car toute action surnaturelle dépend de deux agents. Le premier, est la souveraine bonté; car sans sa grâce et son secours, vous ne pouvez rien faire. Le second agent, c'est la créature, qui doit correspondre et coopérer à l'action surnaturelle aidée et soutenue par la grâce que Dieu lui fait. La préparation vous porte à attirer cette grâce en vous par le moyen de la prière que vous avez faite; la seconde, à travailler avec la grâce de Dieu à bien examiner votre conscience sur les manquements et les péchés que vous avez pu commettre, et cette préparation vous est si nécessaire, que si, faute d'examen suffisant, vous omettez quelque péché mortel, votre confession est nulle; parce que quiconque ne prend pas un temps raisonnable pour s'examiner, est censé n'avoir pas la volonté de confesser tous ses péchés, n'en voulant pas prendre les moyens; mais au contraire, si après avoir pris un temps suffisant pour vous ressouvenir et marquer vos péchés, vous venez à en oublier même plusieurs, votre confession ne laisse pas d'être bonne.

Mais vous me direz, Quel soin et quelle diligence dois-je apporter pour bien faire cet examen, qui m'est si nécessaire? le même soin que vous apporteriez à une affaire qui vous serait importante. Mais encore, dites-moi, je vous prie, quel temps y dois-je employer? Il est difficile de pouvoir bien vous le dire, n'ayant pas de règle ni de mesure là-dessus qui puisse être égale; car il y a de certains esprits auxquels il faut plus ou moins de temps, par rapport aux esprits différents qui doivent s'appliquer à faire cette recherche : cela dépend encore du temps qu'il y a que l'on ne s'est confessé, de la multitude et qualité des affaires que l'on a eues, des emplois et des charges; en un mot, pour satisfaire autant que l'on le peut à ce que vous désirez savoir, l'on peut vous dire que ce temps et cette diligence est suffisante, si après avoir pensé sérieusement à votre vie passée, vous étant examiné sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, et sur les sept péchés mortels, la réception des sacrements, vos prières, et aussi de quelle manière vous vous êtes acquittés des obligations particulières de votre état, de vos emplois; si, dis-je, après cette discussion faite avec soin et à loisir, comme vous feriez pour une affaire de conséquence, votre conscience ne vous reproche plus rien, soyez en repos, et ne pensez plus qu'à vous servir de la connaissance que vous avez de tous les dérèglements et de tous les

(458) « Peccavi, et quid mihi accedit triste? » (Eccli., V, 4.)

(459) Ignoro an possit hac gratia in terris majorem aliquam Deus homini conferre, quam ut ejus ministerio perversi homines in melius mutentur, et de filius diaboli, filii Dei efficiantur; an forte

quid quam magis videbitur esse mortuos suscitare? ergo majus erit suscitare carnem iterum morituram quam animam in æternum vivificant. (RICHARD. A S. VICTORE, lib. De prepar. ad conf.)

(460) The one, luc scet, modo in æternum parcas. (S. AUGUSTIN.)

crimes de votre vie, pour en gémir devant Dieu, faisant paraître les sentiments de votre âme pénétrée de douleur par les paroles d'Ezéchias, roi de Juda, et disant dans les mêmes sentiments : *Je repasserai devant vous, ô mon Dieu, toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon cœur* (461); me ressouvenant avec douleur de tant de fautes que j'y ai commises; et à proportion que les fautes que vous découvrez sont graves, demandez à Dieu par son aimable Fils, qu'il augmente aussi votre douleur, souhaitant de mourir de douleur d'avoir offensé si souvent un Dieu qui par une extrême bonté est mort pour vous donner la vie, et vous retirer de l'enfer; et pour vous mieux entretenir dans ces sentiments, ayez devant vos yeux quelque crucifix sur lequel vous jetterez les yeux de temps en temps, et disant en le voyant en ce pitoyable état *tout couvert de sang et de plaies depuis la plante des pieds jusqu'au haut de la tête* (462): Voici à vos pieds, divin Jésus, mon aimable Sauveur, le cruel qui vous a tant de fois crucifié par ses crimes, mais qui les a en horreur pour jamais. J'avoue, mon aimable Sauveur, que je suis du nombre de ces malheureux, dont parle saint Paul, *qui vous ai de nouveau crucifié par mes détestables péchés* (463).

Pour les dispositions qui doivent accompagner la confession, il y en a de deux sortes; les unes qui regardent le confesseur, et les autres le pénitent.

Quant à celles qui regardent le confesseur, il faut, premièrement, vous avertir que vous devez apporter beaucoup de soin à faire choix d'un digne confesseur; car n'est-ce pas une chose honteuse, et tout à fait déraisonnable, d'avoir tant de soin et d'application pour vos affaires temporelles, et pour la santé du corps, et de prendre si peu de soin de celles qui regardent votre salut, et la santé de votre âme? car lorsqu'il s'agit de faire choix des personnes que vous prenez pour avoir soin de vos affaires, vous n'y épargnez rien, vous voulez avoir le plus savant avocat, le médecin le plus expérimenté, le plus habile architecte; et pour le salut de votre âme, qui est néanmoins l'affaire la plus importante que vous ayez, vous prenez la première personne qui se présente. Vous voulez, dit saint Augustin, que tout ce que vous avez et tout ce que vous achetez soit bon; il n'y a que votre âme, dont vous ne vous mettez pas beaucoup en peine; car s'il s'agit de choisir un confesseur pour être le médecin de votre âme, vous ne prenez pas celui qui est le plus capable, et celui qui a le plus de charité, plus de liberté pour vous reprendre de vos péchés; mais au contraire vous choisissez ordinairement celui qui passe pour le plus ignorant, qui a moins de vertu, et qui n'aura pas assez de force et de courage pour vous reprendre de vos

péchés, et c'est ce que vous demandez; car vous ne vous mettez pas beaucoup en peine, qu'il vous donne de salutaires avis, qu'il vous présente de bons remèdes pour détruire vos mauvaises habitudes; au contraire vous vous mettez de son côté, et prenez son parti contre vous-même, afin qu'il vous perde et vous damne, ne recouvrant jamais la santé de votre âme, à cause du peu de disposition que vous apportez à recevoir ce sacrement, et aussi à cause que le médecin, que vous avez choisi, ne vous ordonne aucuns remèdes qui soient propres à guérir les maladies de votre âme.

Quel plus grand malheur et quelle plus grande folie? Ne faut-il pas être bien ennemi de soi-même, pour prendre ainsi tous les soins imaginables pour les affaires du temps, et de se mettre si peu en peine de celles de l'éternité, jusque-là, que par cette paresse et négligence, il n'arrive que trop souvent que les confessions sont nulles, et sont la cause de la damnation du pénitent et du confesseur; parce que celui qui choisit un tel médecin n'a pas grande volonté de guérir de sa maladie, qui n'est pas autre chose que le péché auquel il est habitué depuis plusieurs années; c'est une maladie et une plaie invétérée, et partant difficile à guérir, et qui demanderait un habile et expérimenté médecin, fante duquel ce malade est en danger de périr; car sa maladie augmentant de plus en plus, il tombera d'un précipice dans un autre, jusqu'à ce qu'enfin il soit tombé dans l'abîme de l'enfer : *Si un aveugle, dit le Fils de Dieu, en conduit un autre, tous deux tomberont dans la fosse* (464).

Prenez donc du moins autant de soin du salut de votre âme, que de toutes vos autres affaires, faisant le choix désormais d'un confesseur savant, vertueux et prudent. Il le faut beaucoup demander à Dieu dans toutes vos prières, comme une chose qui vous est de la dernière conséquence, puisque c'est celui qui doit être votre guide dans le grand pèlerinage que vous avez à faire, qui doit durer pendant tout le cours de votre vie, et à la fin vous conduire à la bienheureuse éternité : le choix en étant fait, vous le devez regarder comme votre médecin, votre père et votre juge, ou bien encore comme un ange que Dieu vous a envoyé; disons encore plus, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ, duquel il tient la place en cette action. C'est ainsi que saint Paul s'appelle le père des chrétiens, et qu'il dit qu'ils le regardaient et le recevaient comme un ange qui leur était envoyé du ciel, et même comme Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Vous ne m'avez point méprisé, ni rejeté*, dit saint Paul parlant aux Galates, *pour me voir ainsi humilié par les persécutions, ce qui était un sujet de tentation pour*

(461) « *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.* » (Isa., XXVIII, 15.)

(462) « *A planta pedis usque ad verticem non est in eo sanitas.* » (Isa., I, 6.)

(463) « *Rursum crucifigentes sibi in teipsum Filium Dei et ostentui habentes.* » (Hebr., VI, 6.)

(464) « *Cæcus si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.* » (Matth., XV, 14.)

vous porter à me mépriser; mais au contraire, vous m'avez reçu comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ même. (Galat., IV, 14.) Si vous êtes animé de ces mêmes sentiments, vous aurez sans doute beaucoup de respect et d'obéissance pour tous les avis qu'il pourra vous donner, et vous traiterez avec lui avec une confiance filiale qui doit être toujours accompagnée d'amour, pour lui découvrir, comme à votre père, et comme à Notre-Seigneur Jésus-Christ, tout le fond de votre cœur, et même ce qui est le plus caché et le plus honteux, vous rendant attentif et soumis à tout ce qu'il lui plaira de vous ordonner, ne disputant point avec lui, suivant exactement ses conseils, puisqu'en cette fonction vous le devez regarder comme votre ange tutélaire, votre juge, votre médecin, votre père, et comme un autre Jésus-Christ en terre, vous tenant sa place, vous parlant en son nom, et étant revêtu de son autorité : c'est ainsi, comme vous l'avez appris de saint Paul, que les Galates se comportaient à l'égard de cet apôtre.

Pour les dispositions du pénitent, l'on peut dire qu'il doit premièrement se regarder comme un pauvre malade, mais malade d'une maladie mortelle; il doit encore se considérer comme un criminel de lèse-majesté divine, comme un de ses plus cruels ennemis, qui est déjà par ses crimes condamné aux supplices et aux tourments de l'enfer, si Dieu, par sa miséricorde infinie, ne lui conservait la vie pour lui donner encore quelque temps pour reconnaître son crime, lui en demander pardon, et ainsi se retirer du précipice où il était tout prêt de tomber. Toutes ces vues fortement imprimées en vous-même, vous porteront à deux ou trois sentiments qui animeront toutes les paroles de votre confession.

Le premier sera de haine et d'horreur pour tous vos péchés, qui sont la seule cause de tous vos maux.

Le second sera un sentiment d'amour pour Dieu, considérant la bonté et la miséricorde infinie dont il a usé envers vous, vous ayant traité avec tant de douceur, de patience et de clémence, dans le temps même que vous vous moquiez de lui par votre abandon à toutes sortes de crimes, et que vous ne vouliez pas même écouter ce que l'on vous disait pour vous en retirer, qui bien loin de vous condamner aux peines éternelles de l'enfer, comme tant d'autres, dont les péchés n'étaient pas si énormes, ni en si grand nombre, et qui cependant du lit en un moment ont été ensevelis dans les flammes de l'enfer par une mort subite, vous a prolongé la vie pour vous mettre en état de faire pénitence; quelle grâce et quelle miséricorde! Pouvez-vous y penser sans fondre en larmes?

Le plus beau chef-d'œuvre de ses mains n'a commis qu'un seul péché, encore était-il d'une pensée à l'égard d'une chose du

tout impossible, et cependant il est damné pour jamais, et vous qui lui êtes beaucoup inférieur, et qui en avez commis un si grand nombre, et même de si énormes et de si détestables, vous voilà néanmoins encore en vie, et qui plus est en état de gagner le ciel. Que vos paroles donc soient accompagnées de larmes et d'entre coupées de soupirs, témoignant à cette aimable bonté, par toutes les voies possibles, la douleur de votre cœur et le regret de votre âme, de l'avoir si souvent offensé pendant plusieurs années de votre vie.

Le troisième sentiment sera d'entrer dans un désir, mais efficace, de satisfaire à la justice divine pour tous les crimes que vous aurez commis, vous mettant de son parti, et entrant dans ses intérêts contre vous-même; car c'est le grand moyen d'apaiser la colère de Dieu; et de contenter sa justice, et si vous vous punissiez vous-même, il ne vous punirait pas : *Si nous nous jugeons nous-mêmes*, dit saint Paul, *nous ne serions pas jugés* (465)? Si vous vous imposez quelques pénitences, quoique légères, le grand pénitencier s'en contentera, et ne vous en imposera point d'autres. La main de Dieu est bien plus pesante que celle de l'homme. Ne vaut-il pas mieux satisfaire le plus tôt que vous pourrez en cette vie à sa justice par une pénitence passagère, que de s'exposer à en souffrir les rigueurs en l'autre pendant toute une éternité?

Saint Thomas demande si nous ne sommes pas autant obligés à Dieu de nous avoir retirés de l'état du péché commis après le baptême, que de n'y être point tombés : il est vrai que c'est une grâce que nous ne saurions assez estimer, que de n'avoir jamais offensé Dieu mortellement depuis notre baptême : mais c'est une grâce, dit ce docteur angélique, dont nous ne saurions aussi jamais assez remercier Dieu, de voir qu'après l'avoir offensé, et même plusieurs fois, nous avons été retirés de l'enfer, lorsque nous étions tout prêts d'y tomber, qu'il n'y avait qu'un filet de vie qui nous en séparât; et c'est ce grand bienfait qui vous oblige, après votre confession, de vous retirer à l'écart pour faire votre pénitence, l'unissant à celle de Jésus pénitent, animé toujours des sentiments de douleur et d'un ferme propos de n'y plus retourner; et ensuite beaucoup remercier Dieu, par son aimable Fils, de la grâce qu'il vous vient de faire, par l'absolution qui vous a été accordée, et c'est la première disposition du pénitent après sa confession, disant aussi avec David, et dans les mêmes sentiments de douleur et de reconnaissance : *Votre bonté envers moi est très-grande, ô mon Dieu, vous avez tiré mon âme du fond de l'enfer* (Psalm. LXXXV, 13), que j'avais mérité par tous les crimes que j'ai commis.

Mais ce qui augmente encore ce bienfait, est que non-seulement vous m'avez délivré du plus grand de tous les maux, mais vous

(465) « Si nosmetipsos dijudicemus, non utique judicemur. » (I Cor., XI, 31.)

n'avez aussi accordé le plus grand de tous les biens, savoir le droit à l'héritage éternel, l'espérance et l'attente d'un bonheur éternel. Si Dieu vous avait envoyé un de ses anges pour vous guérir d'une maladie incurable, ou bien pour vous délivrer du dernier supplice, et vous élever en même temps aux premières charges du royaume, quelle grâce et quelle reconnaissance ne lui rendriez-vous pas? vous n'oublieriez jamais ce bienfait, vous le publieriez partout. Qu'est-ce que tout cela en comparaison de la grâce qu'il vient de vous faire? chantez donc encore avec le même Prophète-Royal : mais chantez éternellement les *miséricordes du Seigneur* (466). C'est le grand motif que les saints chantent dans le paradis, et que nous devons aussi à leur imitation faire retentir sur la terre (467).

La seconde disposition, après la confession, c'est la fidélité aux promesses que vous avez faites à Dieu de ne le plus offenser. Se pourrait-il trouver un pécheur qui, après avoir considéré ce bienfait, fût si ingrat, si injuste, si traître et si perfide, que de manquer à la parole qu'il vient de donner au ministre de Jésus-Christ, qui tient sa place en ce tribunal? Pesez encore un coup ce bienfait : remarquez-en toutes les circonstances, et vous n'aurez pas de peine à conclure que ce malheureux pécheur, retombant dans ses premiers crimes, se rend indigne du pardon, et mérite d'être puni d'une telle ingratitude.

Mais ma joie et ma consolation est, mes chers frères, que je ne pense pas qu'il se trouve jamais parmi vous un homme si ingrat, qui, après avoir été retiré de l'enfer et comblé de toutes sortes de bienfaits, voudrât encore s'y précipiter derechef, en retombant dans ses premiers crimes (468).

Demandons tous, mes frères, avec toute l'humilité et la confiance possible à la souveraine bonté, qu'il ne se trouve jamais parmi nous aucun qui manque à la parole qu'il a donnée, et qu'il a si souvent réitérée; faites cette même prière au matin à la Messe, vous approchant des sacrements, vous retirant soigneusement de toutes les occasions qui vous ont fait tomber au péché, et qui le feraient encore si vous ne les évitiez, et vous servant aussi de toutes sortes de moyens pour vous maintenir dans la résolution que vous avez protestée au pied des autels, en présence de Jésus-Christ, qui au moment de votre mort, si vous y êtes fidèles, vous comblera d'une gloire éternelle, que je vous souhaite, etc.

DISCOURS XXIX.

SUR LE BON USAGE DES SACREMENTS.

Non relinquent in te lapidem super lapidem, eo quod non cognoveris tempus visitationis tue. (Luc., XIX, 44.)

(466) « Misericordias Domini in aeternum cantabo. » (Psal. LXXXVIII, 2.)

(467) « Misericordiae Domini quia non sumas consumpti. » (Thren. III, 22.)

(468) « Nisi quia Dominus adjuvit me, paulomi-

Ils ne laisseront pas une pierre sur l'autre, parce que vous n'avez pas connu le temps de votre visite.

Comme le malheur des Juifs, la ruine et la désolation de leur ville, qui portent le Fils de Dieu, en la considérant, à verser des larmes, ne viennent que de ce qu'ils n'ont pas connu le temps de sa visite; la perte et le malheur d'une âme chrétienne, représentée par cette ville désolée, ne viennent aussi que de ce qu'elle n'a pas connu le temps des visites de Notre-Seigneur Jésus-Christ : et l'on peut dire que c'est de cette négligence que procèdent tous ses désordres, parce que le bon usage d'une grâce en attire une autre; et au contraire le mauvais usage nous en prive. C'est ce que saint Luc nous fait voir dans ce même chapitre, par la parabole des talents. Tâchons d'y apporter quelque remède, si nous pouvons, après que tous ensemble prosternés à genoux, nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit par l'entremise de la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave, Maria.*

Les visites que le Fils de Dieu a la bonté de nous rendre, se font en différentes manières : les unes sont extérieures, les autres intérieures. Quelquefois il nous visite par les maladies et par les afflictions qu'il nous envoie, qui sont comme autant de coups de fouet que ce bon Père donne à son enfant pour l'obliger de rentrer en lui-même; et ouvrir les yeux sur la conduite de sa vie (469); ce qui l'oblige de prendre une forte résolution de s'en corriger. *L'affliction seule*, dit le prophète Isaïe, *nous donnera l'intelligence des vérités que l'on nous dit.* (Isa., XXVIII, 19.) Car les afflictions nous dégagent des plaisirs et des attaches déréglées à la vie présente, nous en faisant expérimenter les misères et les ennuis, et nous découvrant aussi sa brièveté et l'incertitude du moment de notre mort.

D'autres fois il nous visite par ses prédicateurs, par les bons livres qu'il nous met entre les mains, qui nous fournissent de sa part, et les uns et les autres, de bons avis et de salutaires conseils, pour nous dégager du vice, rompre nos mauvaises habitudes, et pour nous porter aussi à la pratique des vertus et à satisfaire à nos obligations; et afin que nous n'ayons aucun prétexte ni aucune excuse, et aussi pour nous en aplanir les voies, il fait marcher devant nous des personnes de notre âge, de notre condition et de notre tempérament qui nous en montrent les premières le chemin; ce qui nous fait voir que la chose n'est pas si difficile que nous croyons, et que nous pouvons bien faire ce que tant d'autres font; c'est ce qui a enfin engagé saint Augustin, comme il le confesse lui-même, à quitter le vice et à embrasser la vertu après plusieurs combats. Mais pour rendre toutes ces visites

nus habitasset in inferno anima mea. » (Psal. XCIII, 17.)

(469) « Quem diligit Dominus, castigat, flagellat autem omnem filium quem recipit. » (Hebr., XII, 6.)

extérieures plus avantageuses, il y ajoute encore les visites intérieures qu'il nous rend par toutes les grâces qu'il nous accorde, par tous les bons mouvements et les saintes inspirations qu'il nous donne si souvent, et que néanmoins nous rejetons si aisément, ne faisant pas assez d'attention sur la grandeur et la majesté de celui qui daigne bien nous parler, sur l'excellence du don qu'il nous communique, qui est le prix du sang d'un Dieu, et sur la récompense que nous en pouvons tirer, qui n'est autre que la gloire et la possession de Dieu même.

Il n'est pas encore content de toutes ces visites, tant il désire de demeurer avec nous; il a encore voulu instituer les sacrements, qui sont comme autant de canaux par le moyen desquels il se communique à nous, et nous fait part de ses trésors et de ses grâces; mais le malheur est que nous abusons de toutes ces visites, et n'en tirons presque aucun fruit. Et voilà ce qui ferait encore soupirer et verser des larmes à Jésus-Christ; voir ceux qu'il aime si tendrement engagés dans le crime, qui est la dernière de toutes les misères; avoir un désir extrême de les soulager, pendant qu'ils méprisent le temps de ses visites, et n'en veulent pas profiter; cela, à votre avis, n'est-il pas bien affligeant à un cœur plein d'amour pour sa pauvre créature, qu'il a rachetée au prix de son sang?

Ce n'est pas mon dessein de m'étendre sur l'abus en général que nous faisons de toutes les visites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la matière serait trop ample; je m'arrête seulement aujourd'hui à celles que le Fils de Dieu a la bonté de nous rendre par les sacrements, comme nous étant les plus avantageuses.

L'on peut abuser d'une chose principalement en deux manières, ou ne s'en voulant pas servir par le peu d'estime que nous en avons, ou bien nous en servant, mais ne le faisant pas comme il faut, de sorte que par notre faute nous n'en tirons aucun fruit. Voilà quel est l'abus que nous faisons ordinairement des visites du Fils de Dieu par les sacrements. Les uns ne s'en approchent point, ou le font avec peine et rarement; les autres le font, mais sans aucune préparation, et ainsi ils n'en font aucun bon usage, et ils n'en remportent aucun fruit. Je ferai voir aux uns et aux autres le grand tort qu'ils se font, et ce sera mon premier point; et au second, je vous marquerai les principales dispositions qui sont nécessaires pour faire désormais un bon usage des sacrements.

Il vaudrait autant, et quelquefois beaucoup mieux ne point s'approcher des sacrements, que de s'en approcher avec des empêchements notables, ou bien sans aucune disposition, le faisant seulement par routine, et même par vanité et hypocrisie, ou bien par quelque autre mauvaise disposition, ou intention, parce que pour lors non-seulement on se prive des grâces du sacrement,

mais même l'on commet un sacrilège, le plus détestable de tous les péchés, jetant le corps et le sang du Fils de Dieu non-seulement dans la boue et l'ordure, mais dans un cœur immonde, souillé de la boue et de l'ordure du péché : *Celui*, dit saint Paul, *qui violait la loi de Moïse, était puni de mort irrémissiblement sur la déposition de deux ou trois témoins : combien donc pensez-vous, dit ce même apôtre, que celui-là mérite de plus grands tourments, qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, et qui aura traité comme une chose profane le sang de la nouvelle alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura fait outrage à l'Esprit de grâce?* (Hebr., X, 29.) Et ainsi vous voyez que les uns et les autres, mais principalement les derniers, se privent non-seulement de tous ces secours et de toutes ces grâces, mais aussi ils se font un très grand préjudice, et ils commettent le plus détestable de tous les crimes.

Vous savez que le peuple Juif sortant de la captivité de l'Egypte, demeura quarante ans dans le désert, n'ayant autre nourriture pour soutenir leur vie que la manne que Dieu faisait pleuvoir tous les jours, excepté celui du Sabbat, pour les nourrir et les sustenter pendant tout le séjour qu'ils ont fait dans le désert; sans cette manne ils fussent morts de faim, et ils n'eussent pu conserver leur vie. Tous les chrétiens, par la grâce de leur baptême, sont sortis de la captivité de Pharaon, c'est-à-dire du démon, pour aller en leur pays, qui n'est autre que le ciel : *Car nous n'avons point ici de cité permanente*, dit l'Apôtre, *mais nous en cherchons une à venir* (Hebr., XII, 14), qui est le ciel : mais auparavant il nous faut demeurer quelque temps dans le désert, exposés à la rage de nos ennemis, et à la rencontre des bêtes féroces, qui ne sont autres que nos passions. Quelle est la nourriture que le Fils de Dieu nous a donnée, dont la manne n'était que la figure grossière et imparfaite? Ce sont les sacrements, et spécialement ce pain des anges, qui nous est donné pour la nourriture de nos âmes pendant le désert de cette vie. Sans cet aliment nous ne pouvons conserver la vie de nos âmes, non plus que sans la nourriture matérielle l'on ne peut conserver la vie naturelle; et le bon usage des sacrements, et principalement de l'adorable Eucharistie, qui fait en nos âmes, comme le remarque le concile de Trente, ce que la viande fait en nos estomacs, lorsqu'ils se trouvent bien disposés à recevoir la nourriture; elle nous rassasie, nous rend les forces que nous avions perdues par le travail, nous fait croître, nous conserve et augmente la santé et notre embonpoint : voilà ce que fait le bon usage des sacrements en celui qui s'en approche et qui les reçoit avec les dispositions requises, n'y ayant rien plus, capable d'engraisser, s'il faut ainsi dire, et de procurer un embonpoint et une parfaite santé à notre âme, comme ce saint et fréquent usage des sacrements; et particulièrement de la

divine Eucharistie ; car ce sont les sacrements qui conservent, augmentent et fortifient en nous la vie de la grâce ; ce sont eux encore qui réparent les forces que nous avons perdues par les infidélités et imperfections, dont notre vie est toute pleine, ce sont eux qui dissipent les ténèbres, et qui échauffent notre âme au milieu de ses froideurs et de sa tiédeur ; ce sont eux qui nous soutiennent et nous encouragent contre nos ennemis. C'est ce qui nous est marqué par ces paroles du Prophète-Royal : *Vous m'avez préparé une table magnifique à la vue de nos ennemis.* (Psal. XXII, 5.) En un mot ce sont nos sacrements qui nous retirent du mal, et qui nous fortifient dans le bien. Quelles grâces pensez-vous que reçoit un âme qui communie avec de saintes dispositions ? car non-seulement par ce divin sacrement elle reçoit la grâce, mais la source de toutes les grâces. Or il n'y a rien que nous ne devions plus estimer, et qui nous doive être plus précieux que la grâce, puisqu'elle est le prix du sang du Fils de Dieu, et que sans son secours nous ne pouvons rien faire qui soit agréable à Dieu, ni méritoire de la vie éternelle, et qu'elle est aussi la semence de la gloire, puisque la mesure de notre gloire dépend de la mesure de notre grâce, parce que, dit l'Apôtre, *l'homme ne moissonnera que ce qu'il aura semé.* (Galat., VI, 8.)

Tout cela nous porte à n'avoir rien plus à cœur que l'augmentation de la grâce de Jésus-Christ en nous : ce doit être le but de tous nos désirs, nous la devons préférer à toutes choses, et l'aimer, comme dit le Prophète-Royal, *plus que l'or, et que toutes les pierres précieuses* (Psal. CXVIII, 11), parce que la possédant et l'augmentant de jour en jour, nous pouvons dire, ce que disait Salomon de la sagesse, *Tous les biens me sont venus avec elle.* (Sap., VII, 11.) Or de tous les moyens que nous avons pour acquérir la grâce, la conserver et l'augmenter en nous, les plus ordinaires et les plus puissants, ce sont nos sacrements. Pesez bien, je vous prie, cette seconde raison : ne l'oubliez jamais, car il me semble qu'elle suffit pour vous obliger de vous en approcher souvent et avec toutes les dispositions nécessaires.

Je sais que la prière, l'aumône, le jeûne, et les autres pratiques de vertu sont des moyens pour obtenir et augmenter en nous la grâce ; mais de tous ces moyens un des plus efficaces et des plus assurés, ce sont nos sacrements ; c'est pourquoi le concile de Trente les appelle des vaisseaux de grâce, *vasa gratiæ* ; car nous n'avons rien de si puissant, ni de si efficace pour nous la procurer, l'augmenter et la conserver en nous : ce sont les vaisseaux qui la contiennent ; ce sont autant de vives sources qui nous la communiquent, sans jamais se tarir, pourvu que nous ne les empêchions pas de découler

en nous les eaux salutaires de la grâce ; ce sont des fontaines sacrées qui tirent leurs eaux des plaies du Sauveur sur le Calvaire, qui nous font entrer en part des mérites de sa passion et de l'effusion de son précieux sang, qui nous sont communiquées par la réception des sacrements qui sont autant de canaux pour faire couler en nos âmes la précieuse liqueur de la grâce. C'est ce que nous enseigne le concile de Trente, lorsqu'il nous dit, que par la grâce que nous recevons des sacrements, la véritable justice s'établit, s'augmente et se répare, lorsqu'elle est perdue (470) : et en effet, vous n'avez qu'à jeter la vue sur ceux qui s'en approchent souvent, mais qui le font avec les dispositions nécessaires. Voyez comme à l'œil l'on remarque le merveilleux progrès qu'ils font dans la vie spirituelle, et dans la pratique de toutes sortes de vertus. Voyez comme ils se retirent du péché et de toutes les occasions du péché, des cabarets, des jeux qui les portaient à jurer, et à s'enivrer, et aussi des mauvaises compagnies ; en un mot de tout ce qui les portait autrefois aux péchés auxquels ils étaient plus sujets. Voyez encore, je vous prie, quel changement et quelle conversion en cet homme, ou en cette femme, qui étaient autrefois si sujets à tels et tels péchés ? Combien ils étaient immodestes dans les églises, passaient leurs jours dans les visites inutiles, et quelquefois dangereuses, consommaient leur temps dans les jeux et autres divertissements, et maintenant depuis qu'ils fréquentent les sacrements, ils se retirent non-seulement de toutes les compagnies dangereuses, des jeux, des cabarets, etc., mais aussi des visites inutiles, s'occupant chez eux aux exercices de l'oraison, de la lecture, et le reste du temps ils travaillent ? Qui est-ce qui a causé en eux ce changement, sinon la grâce des sacrements ?

Saint Chrysostome instruisant son peuple, l'oblige de connaître que c'est par la grâce des sacrements, et surtout de la divine Eucharistie, qu'il a surmonté ses passions, que c'est au sang de Jésus-Christ qu'il est redevable de la victoire qu'il a remportée sur la colère, l'envie, l'impureté et sur les autres passions.

Dans combien de désordres et de rechutes au contraire ne tombent pas ceux qui ne s'en approchent que rarement, ou qui s'en approchant assez souvent n'y apportent ni les intentions, ni les dispositions nécessaires aux sacrements qu'ils reçoivent, faute desquelles ils perdent tout le fruit qu'ils en devaient espérer : l'abus et le mauvais usage des sacrements étant un des plus grands crimes que puisse commettre un chrétien, puisque c'est profaner les choses les plus saintes que nous ayons en l'Eglise, mais d'une profanation toute particulière ; et ainsi ce qui devait être la source de leurs grâces et la cause de leur bonheur, devient par leur négligence et leur indisposition,

(470) Per que omnis vera iustitia, vel incipit, vel capta augetur, vel amissa reparatur. (Concil. Trid., sess. 7.)

le sujet de leurs plus grands crimes et la cause de leurs damnation : *Car celui, dit saint Paul, qui mange ce pain, et qui boit ce calice indignement, mange et boit son jugement, c'est-à-dire sa condamnation, ne faisant point de différence du corps du Seigneur d'avec le pain ordinaire, et le vin commun ; ce qui est comme s'il avalait son arrêt de mort : Qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit. (I Cor., XI, 29.)* Voyons maintenant quelles sont les dispositions que nous devons apporter aux sacrements, pour éviter un si grand malheur, qui est le plus grand de tous : c'est mon second point.

Jedois vous dire, avant que de vous marquer les principales dispositions nécessaires pour faire un bon usage des sacrements, qu'il faut être soigneux d'en ôter tous les empêchements et tous les obstacles, lesquels peuvent se réduire à trois : savoir, la mauvaise intention, l'impureté de cœur, et le peu de dessein que l'on a de profiter des grâces que l'on va recevoir par le sacrement, ce qui en empêche l'effet.

Les premiers, ce sont ceux qui s'approchent des sacrements pour acquérir l'estime des hommes, ou bien pour cacher par cette action sainte leur mauvaise vie. Voilà un grand obstacle, et qui cependant n'est que trop ordinaire, examinez-vous là-dessus.

Les seconds, ce sont ceux qui reçoivent les sacrements, que l'on appelle les sacrements des vivants, qui supposent en les recevant la pureté de l'âme, avant que de les recevoir, et néanmoins s'en approchent sans avoir cette pureté de conscience, ou par la contrition ou par le sacrement de pénitence, ou bien qui s'approchent même du sacrement de pénitence sans douleur de leurs péchés, ou avec attache à quelqu'un, ou bien sans avoir restitué le bien d'autrui, le pouvant faire et l'ayant déjà promis, et ne le faisant pas ; d'autres qui sont dans une occasion prochaine, qu'ils ne veulent pas quitter, etc.

Les troisièmes, ce sont ceux qui n'ont aucun dessein de coopérer à la grâce qu'ils reçoivent au sacrement : ce qui procède ordinairement de ce qu'ils ne se conduisent pas avec assez de circonspection sur leurs actions, et qu'ils ne se comportent pas avec assez de retenue, s'exposant trop aisément aux occasions du péché, et faute de cela en perdent bientôt tout le fruit. Il faut dire à ces sortes de personnes ce que disait saint Paul aux Corinthiens : *Nous vous exhortons autant qu'il est en nous de ne pas recevoir la grâce de Dieu en vain (II Cor., VI, 1), c'est-à-dire d'y coopérer.*

Voilà à mon avis les principaux obstacles : voyons maintenant en peu de mots les principaux moyens de faire toute notre vie un bon usage des sacrements.

Le premier, et qui fait le fondement de tous les autres, c'est de penser souvent que du bon ou mauvais usage que nous faisons des sacrements, dépend notre bonheur ou malheur éternel ; que nos sacrements sont la nourriture de nos âmes, leurs mé-

cines, les armes pour combattre nos ennemis, et que partant nous les devons beaucoup estimer, nous étant si nécessaires, et qu'ainsi nous devons nous préparer à les recevoir le plus souvent que nous pourrons, le tout néanmoins selon le conseil de nos confesseurs et selon que l'état et la conduite de notre vie le permettra. Voulez-vous savoir ce qui est ordinairement la cause pour quoi si peu de personnes les reçoivent avec les dispositions nécessaires ? c'est que la plus grande partie des chrétiens n'en connaissent ni l'excellence, ni le prix, ni la valeur, ni la nécessité. Tel se portedans le mariage, sans seulement faire attention que c'est un sacrement qui confère la grâce pour vivre saintement dans le mariage, et s'acquitter dignement de toutes ses obligations ; et de là viennent, comme de leurs sources, tous les désordres et le peu d'union qui se trouvent parmi les personnes mariées, et ainsi en est-il des autres sacrements.

Le second moyen c'est d'y apporter la pureté d'intention, et celle du cœur, telle que je vous l'ai marquée, avec un désir et un dessein véritable de profiter de la grâce du sacrement, par une grande fidélité à vous acquitter des autres charges, et d'acquérir les vertus chrétiennes conformément à votre état, vous approchant à cet effet le plus souvent que vous pourrez de ces vives sources de la grâce avec les autres dispositions particulières, selon les différents sacrements que vous voulez recevoir, mais surtout purifiant vos cœurs par les sentiments intérieurs de la parfaite contrition, pour bien nettoyer ce vaisseau de la souillure du péché, et le disposer par là à recevoir la précieuse liqueur de la grâce, qui lui va être communiquée, une telle liqueur devant être reçue dans un vaisseau bien net.

Le troisième moyen de bien user des sacrements, c'est d'avoir beaucoup de reconnaissance des grâces qui vous y ont été communiquées, en remerciant Dieu avec une grande affection et une sincère dévotion, et vivant désormais avec une plus grande circonspection sur toutes vos actions, vous proposant d'éviter les moindres fautes que vous aurez remarquées en vous, en vertu de la grâce que vous venez de recevoir ; car je vous exhorte derechef avec l'Apôtre, *de ne pas recevoir la grâce de Dieu en vain*, mais d'y coopérer fidèlement.

Premièrement, vous approchant plus souvent des sacrements, puisqu'ils sont les vives sources de la grâce, les médecines de nos âmes, composées du précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais je vous recommande aussi de le faire, en ôtant soigneusement les obstacles et les empêchements que je vous ai marqués, et y apportant les dispositions que je vous ai données ; et pour vous y porter, souvenez-vous du compte que vous en rendrez à l'heure de votre mort ; autant de grâces que vous y avez reçues, ce sont autant de gouttes du sang de Jésus-Christ. Si vous les laissez tomber

terre, n'en faisant aucun fruit, quel compte? Quand ce juge souverain, et infiniment redoutable, vous demandera raison des gouttes de son précieux sang (471), quelle justice, quelle vengeance ne tirera-t-il point de tant de grâces qui vous ont été communiquées par les sacrements, si vous y avez mis des obstacles, et des empêchements, au lieu de les mettre à profit?

Craignez enfin qu'après tant de mépris et tant d'abus, il ne vous en prive entièrement. Ne vous exposez plus, mes chers frères, je vous en conjure, à tous ces fâcheux événements; recevez souvent les sacrements: mais encore un coup, recevez-les avec les dispositions requises, et pour lors ils vous seront en cette vie de vives sources de la grâce, et en l'autre le fondement et la mesure de la gloire, que je vous souhaite.

DISCOURS XXX.

SUR LA RECHUTE AU PÉCHÉ.

Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius aliquid tibi contingat. (Joan., V, 14.)

Voici que vous avez été guéri, ne péchez plus désormais, de peur que pis ne vous arrive.

Le Sauveur du monde ayant guéri un paralytique qui était travaillé de cette maladie fâcheuse depuis trente-huit ans, lui dit ces paroles : *Ecce sanus factus es, jam noli peccare*. Le Fils de Dieu, dit saint Cyprien, ne guérit pas seulement ce paralytique, mais ce charitable médecin veut bien encore lui donner les avis qui lui sont nécessaires pour ne pas retomber dans son premier état, l'avertissant qu'il serait beaucoup plus fâcheux, la rechute ordinairement étant pire que le mal. La paralysie du corps est la figure de la paralysie de l'âme qui lui arrive par le péché : si donc vous êtes assez heureux pour avoir été guéris dans votre paralysie spirituelle par la grâce du sacrement de pénitence, je ne puis vous donner aujourd'hui un meilleur avis que celui que le Fils de Dieu a eu la bonté de donner à ce paralytique de l'Evangile : *Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius aliquid tibi contingat*. Mais afin que cet avis, le plus important que je puisse vous donner, ait tout l'effet que l'on espère, demandons-en la grâce au Saint-Esprit par l'entremise de la très-sainte Vierge, la saluant avec l'ange, et lui disant : *Ave, Maria*.

Les théologiens demandent si de même que les bonnes œuvres faites en état de grâce, mortifiées par le péché, reprennent leur première vigueur et deviennent méritoires par la grâce du sacrement de pénitence, il en est de même de tous les péchés dont l'on a obtenu le pardon, si au premier péché mortel que l'on vient à commettre, après avoir reçu cette grâce, tous les autres péchés qui avaient été remis au tribunal de la pénitence, revivent de nouveau et quant à la coupe et quant à la peine; le docteur angélique, saint Thomas, conclut que les péchés, une fois pardonnés, ne revivent ja-

mais, mais que néanmoins l'on peut dire qu'ils revivent en quelque manière par le premier péché mortel que l'on commet après en avoir obtenu la rémission, parce que ce péché, à cause des circonstances qui l'accompagnent, est beaucoup plus énorme, particulièrement à cause de l'ingratitude et de la perfidie de celui qui le commet après avoir reçu un si grand bienfait, et ces deux circonstances que je viens de vous dire vous feront voir combien le péché de rechute est grief et détestable; ce sera le sujet de ce discours, et ces deux circonstances en feront le partage.

L'on remarque ordinairement quatre degrés d'ingratitude : le premier, de ne pas reconnaître son bienfaiteur par quelque autre bienfait; le second, d'oublier ou dissimuler la grâce que l'on a reçue; le troisième, non-seulement de la mettre en oubli, mais la mépriser; et enfin, le quatrième et le dernier, qui surpasse encore tous les autres, est non-seulement de mépriser le bienfait, mais d'outrager le bienfaiteur. Cette doctrine de morale étant une fois supposée, il me sera aisé de vous faire voir que celui qui, après avoir obtenu la grâce du pardon de ses péchés, retourne aux mêmes crimes qu'il avait désavoués au sacrement de pénitence, commet la plus noire de toutes les ingrattitudes; car ne demeurez-vous pas d'accord que c'est très-mal reconnaître la grâce que Dieu lui a faite en lui pardonnant ses péchés, que d'offenser derechef celui de qui il a obtenu un bienfait si considérable? N'êtes-vous pas encore obligé de m'avouer que c'est avoir entièrement effacé de son esprit le souvenir du pardon que l'on a obtenu, et avoir oublié son bienfaiteur, que de commettre derechef les crimes qui demandent pour les effacer, d'avoir recours au même sacrement de la pénitence? A votre avis, n'est-ce pas là une ingratitude bien noire? Mais passons plus avant, et disons encore que celui qui retombe au péché n'oublie pas seulement le bienfait qu'il a reçu, mais même qu'il le méprise et qu'il outrage son bienfaiteur. Il méprise le bienfait qu'il a reçu de la divine bonté, renonçant avec tant de facilité à l'amitié de Dieu, qui est l'heureux fruit de sa pénitence. C'est donc une marque évidente qu'il n'a pas toute l'estime qu'il devrait avoir d'une grâce si particulière; car l'on ne peut pas se persuader qu'une personne fasse grand état d'un présent qu'il perd si facilement; c'est vouloir perdre la grâce du pardon qu'il a reçu que de commettre tous les jours de nouvelles fautes, et c'est un mépris d'autant plus grand du bienfaiteur, que la grâce qu'il a reçue est importante. Or, Dieu faisant grâce au pécheur en lui pardonnant ses offenses au sacrement de pénitence, non-seulement il lui remet ses péchés qui le rendaient, avant cette absolution générale, coupable des peines éternelles de l'enfer, mais il l'établit en même temps l'héritier de son royaume, lui donne le droit de posséder

(471) « Que utilitas in sanguine meo dum descendo in corruptionem? » (Psalm. XXIX, 10.)

un jour sa même gloire et son même bonheur.

N'était-ce pas une assez grande faveur pour ce pécheur de lui avoir accordé le pardon de ses crimes, puisque cette grâce est le prix du sang d'un Dieu, et qu'il a fallu que cette grâce ait été achetée par les travaux et les souffrances de l'Homme-Dieu ?

Car vous devez savoir qu'il n'y a aucune créature, pour sainte qu'elle puisse être, qui puisse nous mériter cette rémission, quand même tous les hommes, tous les anges et tous les bienheureux feraient pendant toute l'éternité les actions les plus saintes, et qu'ils endureraient les plus cruels tourments ; cependant toutes ces actions et tous ces tourments ne seraient pas encore suffisants pour mériter la rémission d'un seul péché mortel : mais il est absolument nécessaire d'avoir recours au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est d'un mérite infini ; il faut, pour ainsi dire, rouvrir les plaies de son sacré corps, pour effacer, par l'application de ce sang précieux, qui se fait par le sacrement de pénitence, toutes les taches du péché ; et partant avouez que vous n'avez jamais bien compris l'excellence et le prix de ce bienfait, qui surpasse tout ce que l'on en pourrait dire, puisqu'il coûte le sang d'un Dieu, qui est d'un prix infini. Jugez de la valeur de ce bienfait, quelle est l'ingratitude de celui qui le méprise, en perdant si facilement ce trésor le plus grand de tous.

Si ce premier bienfait est si considérable, le second ne l'est pas moins, puisqu'il nous fait entrer dans le bonheur de son amitié, nous rend participants de ses grâces, et nous donne de justes prétentions à sa gloire. Voilà sans doute des bienfaits qui sont d'un si grand prix, qu'il est difficile de pouvoir bien vous les représenter. Cependant, celui qui retombe au péché méprise toutes ces faveurs, dont toutes nos paroles ne sauraient assez dignement exprimer la grandeur ; il méprise la grâce du pardon que Dieu lui a accordé de ses fautes, puisqu'il se jette derechef dans les mêmes précipices, méprisant ainsi l'amitié de Dieu, sa grâce et la récompense qu'il lui a promise, puisqu'il abandonne si facilement tous ses intérêts.

Mais non-seulement celui qui, après avoir reçu le pardon de ses crimes, retourne encore au péché, méprise les bienfaits qu'il a reçus, mais il méprise aussi et outrage de la manière la plus indigne la personne de son bienfaiteur : ce qui fait dire à Tertullien, au livre de la *Pénitence*, que mépriser un si grand bienfait, c'est mépriser et outrager celui qui nous l'a fait, et ce mépris et cet outrage, dit le même Tertullien (472), est fort considérable ; car comme celui qui renonce

à son péché au sacrement de pénitence, renonce en même temps au démon, et le met par ce moyen au-dessous de Dieu ; aussi s'il arrive qu'il retourne encore à son crime, n'est-ce pas en quelque manière relever le démon, et le faire triompher en quelque façon de Dieu même ? et ainsi un tel et un tel pécheur, etc., préfère, si je l'ose dire, le démon à Dieu : Oni, dit Tertullien, il le faut dire, puisqu'il est ainsi. N'est-il pas vrai, dit ce Père, ce qui semble même étrange et dangereux à prononcer, mais qu'il faut néanmoins déclarer pour l'édification des âmes, qu'un homme qui abandonne derechef son Dieu pour retourner au péché, préfère le diable à son Créateur (473) ? car il semble, dit ce même Père, qu'ayant été à l'un et à l'autre, il a fait une comparaison de tous les deux, et qu'après les avoir bien considérés, il a jugé que celui-là était le meilleur, et qu'il méritait beaucoup mieux d'être servi, auquel il aime mieux appartenir derechef (474) ; comme donc il s'est encore engagé à servir le démon par la rechute au péché, ne peut-on pas dire qu'il le préfère à son Sauveur, et qu'il fait plus d'état du démon que de Dieu même ? Peut-on faire un plus grand outrage à la divine majesté, et pourrait-on s'imaginer que la malice des hommes pût en venir à cette extrémité ? et partant ne s'ensuit-il pas évidemment, après un tel mépris d'un si grand bienfait, et une telle injure envers son bienfaiteur, que c'est la plus noire de toutes les ingrattitudes qu'on saurait jamais s'imaginer ? Que sera-ce donc si vous ajoutez encore que cette même grâce que Dieu a accordée à ce pécheur avec tant de bonté et de facilité, lui est un sujet d'offenser plus librement son bienfaiteur, voyant combien il lui a été facile d'obtenir cette grâce du pardon ? Je ne sais si parmi les hommes il s'en est jamais trouvé qui aient porté l'ingratitude à un tel excès, que les hommes en usent à l'égard de Dieu ; et partant demeurez d'accord que l'ingratitude de ce pécheur est extrême. Voyez aussi, je vous prie, quelle est sa perfidie : c'est mon second point.

C'est un sentiment universellement reçu de tout le monde, qu'après avoir une fois engagé sa foi et sa parole, l'on ne la peut violer sans en même temps se rendre coupable de perfidie, et cette obligation de tenir sa parole est si étroite, que l'on doit la garder fidèlement, même à ses ennemis. C'est ce que nous enseigne saint Augustin dans l'une de ses *Épîtres* (475) : Lorsque l'on a promis la fidélité, dit ce Père, il la faut garder, même à son ennemi, à qui l'on fait la guerre ; et la raison qu'en donne saint Thomas (475*), est parce que c'est une loi introduite par le droit des gens parmi les

(472) Respuît datorem cum datum deserit. (TERTULL., lib. *De penit.*, cap. 5.)

(473) Nonne quod dicere quoque periculosum est, sed ad adificationem proferendum est, diabolum Domino præponit ? (Id., *ibid.*)

(474) Comparationem enim videtur egisse qui datum per eum accepit, per judicium pronuntiansse,

enim malitorem ejus se rursus esse maluerit. (Id., *ibid.*)

(475) Fides quando promittitur, etiam hosti servanda est contra quem bellum geritur. (S. AUGUST., *epist.* 25 ad Bonifacium.)

(475*) 2 2, q. 19, a.

hommes, laquelle étant une fois violée, renverserait toutes sortes de sociétés, et les peuples ne pourraient jamais espérer aucune paix qui fût assurée : Dieu même nous fait connaître dans les Livres divins, qu'il ne peut souffrir ces personnes infidèles, qui ne gardent pas la foi qu'ils avaient jurée, même à leurs ennemis. C'est le sujet de la menace qu'il fait par un de ses prophètes à Sédécias, roi de Jérusalem, pour avoir manqué à la parole qu'il avait donnée au roi de Babylone, et lui avoir déclaré la guerre nonobstant les articles de paix dont ils étaient convenus. *Le roi Sédécias*, dit Dieu par ce prophète, *a violé la parole qu'il avait donnée au roi de Babylone, il a rompu le pacte qu'il avait contracté avec lui; en punition de sa perfidie, il sera dépouillé de son royaume, et il sera enlevé captif en Babylone, où enfin il perdra la vie.* (Ezech., XVII, 19, 20.) C'est ce que le prophète Ezéchiel avait déclaré au chapitre dix-septième de sa prophétie, et ce que l'issue a fait voir véritable : car le roi Nabuchodonosor ayant appris la perfidie du roi Sédécias, commanda d'assiéger la ville de Jérusalem, la fit promptement environner de toutes parts par une puissante armée, et elle fut si vivement pressée, qu'elle fut prise et saccagée, et le roi Sédécias s'étant enfui, il fut pris et conduit devant le roi en Babylone, lequel, après lui avoir fait un sanglant reproche de sa perfidie, fit premièrement massacrer en sa présence ses enfants, et après avoir vu un tel spectacle, lui fit crever les yeux et le charger de chaînes, et en cet état conduire en Babylone, où enfin il finit sa vie. Et ainsi ce malheureux prince perdit son royaume, ses enfants, sa liberté et sa vie, pour avoir manqué à la parole qu'il avait donnée à un ennemi et à un infidèle.

Mais, me direz-vous, est-ce un si grand crime pour attirer sur nous des peines si extrêmes ? Oui, dit saint Jérôme, expliquant ce prophète : car il ne faut pas tant considérer, dit ce Père, celui auquel il avait promis la fidélité, comme celui par lequel il l'avait jurée (476) ; ce qui nous fait voir quel soin l'on doit avoir d'être fidèle à la parole que l'on a une fois donnée.

Or tous ceux qui, après avoir obtenu le pardon de leurs péchés au sacrement de pénitence, commettent derechef les crimes dont ils se sont confessés, sont autant de perfides qui manquent à la parole qu'ils ont donnée en recevant l'absolution de leurs fautes, parce qu'ils avaient protesté aux pieds du ministre de Jésus-Christ, qu'ils renonçaient de bon cœur au péché, et qu'ils promettaient de garder inviolablement la fidélité qu'ils devaient à Dieu, et qu'ils persévéraient constamment tous les jours de leur vie au service de Dieu, disant avec le Prophète-Royal : *J'ai juré, et j'ai résolu de garder vos commandements.* (Psalm. CXVIII, 166.)

Si après une telle protestation ils abandonnent le parti de Jésus-Christ, retombant dans leurs premiers désordres, ne doit-on

pas dire avec beaucoup de raison, que ces pécheurs sont des infidèles et des perfides, parce que tous ceux qui retournent au péché après l'avoir détesté au sacrement de pénitence, et quittent ainsi le parti de Jésus-Christ pour suivre encore celui du démon, après lui avoir engagé leur parole, sont coupables d'une perfidie d'autant plus noire qu'elle s'attaque, non pas à un homme, mais à Dieu, auquel nous sommes obligés par tant de titres de garder inviolablement la fidélité que nous lui avons promise.

Et s'il est vrai que la perfidie est d'autant plus énorme, que la personne à qui l'on manque de parole est considérable, combien est détestable la perfidie de ceux qui ne sont pas fidèles à ce qu'ils ont promis, non pas aux hommes, mais à Dieu même, qu'ils abandonnent honteusement par leurs péchés ?

C'est une action que tous les peuples ont toujours eue en horreur, que de rompre sans sujet le traité de paix fait avec ses ennemis ; et c'est un crime encore plus énorme de manquer à la parole que l'on aurait donnée à ses amis : mais s'il arrive que des sujets violent le serment de fidélité fait à leur souverain, c'est la perfidie la plus noire, ou plutôt la trahison et la révolte la plus criminelle. Si cela est, que doit-on faire d'un chrétien qui viole le serment de fidélité qu'il a juré à son Dieu, à son créateur, à son roi légitime, et qui est le véritable Roi de tous les rois, et le Souverain de tous les souverains ?

Avouez donc maintenant qu'il n'y a point d'infidélité ni de perfidie qui puisse être comparée à celle-ci, et cependant c'est celle-là que commet le pécheur qui retourne à son péché, et abandonne Dieu après lui avoir protesté au sacrement de pénitence, que jamais il ne l'offenserait. Il lui avait promis que pendant toute sa vie il lui serait fidèle, et néanmoins à la première occasion il l'abandonne pour donner ses services à son plus cruel ennemi ; il prend les armes contre son roi légitime qu'il venait de reconnaître pour son souverain ; il lui déclare derechef la guerre par ses crimes, et se révolte contre lui se moquant de ses ordonnances.

Voilà le crime que vous commettez, mon cher auditeur, lorsque, après avoir renoncé au péché, et après en avoir obtenu l'absolution au sacrement de pénitence, vous commettez derechef les mêmes péchés. O crime détestable, perfidie la plus noire qui fut jamais ! révolte criminelle d'une créature envers son Créateur, d'un sujet à l'égard de son Souverain, d'un enfant envers son Père !

Disons encore que le manque de fidélité est d'autant plus blâmable, qu'elle a été plus solennellement promise. C'est ainsi qu'une femme ayant promis fidélité à son mari au sacrement de mariage, en présence de son curé, et au pied des autels, cette promes-

(476) Nec considerandum est cui, sed per quem juraverit (S. Hieron.)

se faite avec tant de solennité l'oblige si étroitement, qu'elle ne peut jamais fausser sa foi sans commettre un crime aussi horrible devant Dieu, qu'il est infâme devant les hommes.

Or celui qui étant tombé dans le péché mortel a obtenu le pardon de sa faute, et s'est réconcilié avec Dieu par le moyen du sacrement de pénitence, celui-là lui a promis de lui être fidèle et de ne jamais retourner à ses désordres, et il lui a fait cette promesse avec beaucoup de solennité ; car ce criminel s'étant prosterné aux pieds de Jésus-Christ, lui a protesté qu'il était très-marri de l'avoir offensé, et lui a promis qu'avec le secours de sa grâce il ne retomberait jamais dans son péché, qu'il préférerait la mort plutôt que de rompre l'amitié qu'il souhaitait de tout son cœur contracter avec son aimable Sauveur ; et pour témoigner par ses paroles les sentiments de son cœur, il a fait un désaveu de son crime et une protestation authentique de services par sa propre confession : *Confiteor Deo omnipotenti*, etc., qui ne veut dire autre chose sinon, Dieu tout-puissant, je me prosterne aux pieds de votre divine majesté en la personne de celui qui tient votre place sur la terre, et qui est revêtu de votre pouvoir et de votre autorité, l'ayant établi pour vous faire en sa personne une amende honorable des crimes que j'ai commis contre votre divine majesté ; je confesse ingénument que je suis coupable, et je vous en demande si humblement pardon, que j'espère l'obtenir de votre bonté et de votre miséricorde infinie par les mérites du sang de votre Fils, quoique j'en sois très-indigne, et je proteste que si vous me faites cette grâce, comme je l'espère de votre bonté, je ne manquerai jamais à la fidélité que je vous dois, et que j'emploierai le reste de mes jours à votre service ; j'appelle le ciel et la terre à témoins de cette promesse, tous les anges et tous les bienheureux, la très-sainte Vierge et particulièrement vous, mon père, qui me tenez spécialement en ce tribunal la place de Jésus-Christ, je vous appelle pour témoin de la promesse que je fais à Dieu de ne retourner jamais à mes premiers désordres, et cependant après une promesse aussi solennelle que celle-là, dont le ciel et la terre sont témoins, de gaieté de cœur, sans y avoir été forcé, pour un plaisir d'un moment, pour un petit intérêt, on manque à la parole que l'on avait donnée à celui auquel on est obligé par toutes sortes de titres de la garder exactement.

Saint Cyprien reprend fortement la lâcheté et la perfidie de certains chrétiens, qui pendant le temps de la persécution avaient faussé la foi à Jésus-Christ, aux premières menaces des tyrans, sans avoir éprouvé les rigueurs et les tourments des bourreaux : « Il s'en est trouvé, dit ce Père, qui ont trahi leur foi par une chute volontaire ; et ce qui est de plus fâcheux, c'est qu'on ne saurait trouver de juste et légitime excuse d'une action si criminelle. Ils n'ont pas attendu

qu'on les interrogeât pour renoncer Jésus-Christ, ni qu'on se saisisse de leurs biens et de leurs personnes : ils ont été vaincus, poursuit cet illustre martyr, avant le combat, et terrassés avant le choc ; n'ayant pas seulement pris le soin de faire paraître qu'ils avaient malgré eux sacrifié aux idoles, ils couraient d'eux-mêmes au lieu marqué pour renoncer à la foi, comme s'ils eussent désiré longtemps auparavant de faire cette action, et comme s'ils eussent été bien aises d'avoir trouvé l'occasion qu'ils avaient toujours désirée ; que peuvent-ils alléguer pour excuser leur crime ? Peuvent-ils dire qu'ils ont souffert violence, puisque ce sont eux-mêmes qui ont fait plutôt violence pour périr ? »

Que si la perfidie de ces chrétiens qui avaient renoncé la foi, dans la crainte qu'ils avaient de la perte de leurs biens, de leurs charges, des emprisonnements, des tourments, et même de leur vie, est néanmoins, selon le sentiment de saint Cyprien, une action si énorme et si inexcusable, que dirait-il de la perfidie d'un chrétien, qui manque à la promesse qu'il a faite à Dieu, en recevant au tribunal de la pénitence le pardon de ses crimes ? Car encore ces premiers chrétiens, quand ils renonçaient la foi, c'était parce qu'ils craignaient d'être jetés chargés de chaînes au fond d'une prison, et de mourir par l'effort, la violence et la multitude des tourments les plus cruels ; mais ce chrétien infidèle qui manque à la parole qu'il a donnée, retombant encore dans le sale borbier du péché de l'impureté, cet ivrogne qui continue encore ses débauches par l'excès du vin, cet avare qui continue toujours ses injustices et son commerce usuraire, qui lui a été défendu, et qu'il a promis de quitter, quelles excuses et quels prétextes peuvent-ils alléguer ?

Ces premiers chrétiens ne sont en aucune manière excusables, selon saint Cyprien, et la crainte de tous les cruels tourments dont les tyrans les menaçaient continuellement n'était pas une excuse assez légitime ; que sera-ce donc de ceux qui volontairement, et de gaieté de cœur abandonnent le parti de Jésus-Christ, manquant à la parole qu'ils lui ont donnée avec tant de solennité ? combien ce crime, à votre avis, est-il énorme par rapport à l'ingratitude et à la perfidie qui l'accompagnent ?

Ne soyez pas, je vous prie, mes chers auditeurs, du nombre de ceux qui, après s'être confessés, retournent à leurs péchés à la première occasion avec la même facilité ; ils se nettoient un jour, et le lendemain ils se salissent ; ils se relèvent, et peu de jours après ils retombent, mais dans un état pire que le premier. C'est de quoi le Sauveur du monde a bien voulu vous avertir par ces paroles que je vous prie de ne point oublier : *Lorsque l'esprit immonde, c'est-à-dire le démon, est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux secs et arides pour y chercher du repos, mais n'en trouvant point, alors il dit : Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti*

(*Matth.*, XII, 43, 44); c'est ainsi qu'il appelle le cœur d'un pécheur : et en même temps, dit le Fils de Dieu, *il prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, et entrant dans cette maison ils y habitent, et ainsi le dernier état de cet homme est pire que le premier* (*Ibid.*, 45), non-seulement parce que ce péché de rechute est beaucoup plus énorme, comme vous l'avez vu, à cause de l'ingratitude et de la perfidie qui l'accompagnent, mais encore parce qu'il est beaucoup plus difficile de s'en relever que des autres. Ceci demanderait un discours tout entier ; c'est pourquoi, de crainte d'être trop long, il faut dire en peu de mots que la raison de cette difficulté vient, premièrement, de la part de Dieu, qui ne lui donne plus tant de grâces ; secondement, de la part du démon, qui ayant recouvré son esclave, le serre de plus près ; ce qui fait que pour le mieux garder, *il prend encore sept autres démons plus méchants que lui* ; et enfin de la part du pécheur, qui par sa rechute rend la maladie beaucoup plus difficile à guérir, et partant il n'est que trop vrai que le dernier état de ce pécheur est pire que le premier : *Fiunt novissima hominis illius peiora prioribus*.

Voulez-vous bien, mon cher auditeur, avant que de finir cette importante matière, que je vous présente un souverain antidote, et un excellent préservatif contre le péché de rechute, et toutes sortes de péchés ? c'est d'avoir une ferme et constante résolution de ne jamais offenser Dieu, au moins mortellement ; la raison en est bien évidente, parce que jamais vous n'offenserez Dieu malgré vous : car il faut nécessairement que le péché soit volontaire ; or tant que vous conserverez une ferme et constante résolution de ne jamais offenser Dieu, jamais vous n'aurez la volonté de l'offenser, puisque vous aurez une volonté toute contraire ; et partant vous ne retombez jamais dans aucun péché mortel. O Dieu, quel avantage et quel bonheur ! Si je vous présentais quelque remède qui eût la vertu de vous préserver de toutes sortes de maladies, en vérité quelle estime n'en feriez-vous point, et que ne donneriez-vous pas pour l'acheter et pour vous en servir ? Hé quoi ! mon cher auditeur, ne devez-vous pas estimer incomparablement davantage le remède que je vous présente, qui a la vertu de vous garantir de toutes celles de votre âme ? Servez-vous donc souvent, je vous prie, de cet excellent préservatif, renouvelant cette protestation de ne jamais offenser Dieu, le matin, le soir, à la sainte Messe, mais particulièrement lorsqu'il se présente quelque occasion imprévue d'offenser Dieu, comme aussi au temps de quelque tentation, disant avec l'Apôtre : *Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ ?* (*Rom.*, VIII, 35.) Et ainsi vous vous préserverez du péché de rechute, qui est la cause de la damnation

d'une infinité de personnes, et vous conserverez la vie de la grâce, qui sera suivie de celle de la gloire, que je vous souhaite, etc.

DISCOURS XXXI.

SUR LA VÉRITABLE ET SOLIDE DEVOTION ENVERS LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino. (*Prov.*, VIII, 35.)

Celui qui m'aura trouvée, trouvera la vie, et il puisera le salut de la bonté du Seigneur.

Les saints Pères et docteurs de l'Eglise appliquant ces paroles de Salomon à la très-sainte Vierge, disent que la solide et véritable dévotion à cette auguste Reine du ciel et de la terre, est un moyen des plus efficaces pour obtenir et conserver la grâce, et même ils nous assurent que cette particulière dévotion est une marque des plus certaines de prédestination pour l'éternité bienheureuse : *Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino*. Ce qui nous est encore signifié par ces paroles que l'Eglise applique à la très-sainte Vierge, qui nous font voir que Dieu lui a ordonné de faire sa demeure en Jacob, qui est le symbole d'un prédestiné, et de prendre racine dans les élus. (*Eccl.*, XXIV, 13.) C'est pour cela que saint Bernard appelle la très-sainte Vierge l'Aqueduc et le canal de la grâce, la Médiatrice du salut, la Réparatrice des siècles. Servez-vous donc aujourd'hui, âmes chrétiennes, d'un moyen si puissant, si efficace, et néanmoins si facile pour conserver en vous la vie de la grâce, ou bien même pour l'obtenir si vous aviez été assez malheureuses pour la perdre. C'est à quoi je veux vous porter, m'estimant heureux si je puis imprimer dans vos cœurs des sentiments de respect, d'amour et d'imitation pour cette incomparable Reine. Mais auparavant adressons-nous à elle, nous mettant sous sa protection, et lui demandant aussi qu'elle nous obtienne les lumières et les grâces qui nous sont nécessaires pour en parler utilement et dignement, la saluant avec l'ange, et lui disant : *Ave, Maria*.

Il me semble que c'est avec raison que je me suis persuadé que cette matière que j'ai choisie vous serait très-agréable, et en même temps très-utile, puisque ce discours ne doit être rempli que des grandeurs et prééminences de notre commune Mère, les véritables enfants étant toujours bien aises d'entendre parler en faveur de leurs parents qu'ils aiment tendrement, les entretiens mêmes que l'on leur en fait ne leur paraissant jamais trop longs ; mais aussi cette haute estime et ce grand amour qu'ils ont conçu pour eux, fait qu'ils ne peuvent souffrir qu'en leur présence, prétendant de les louer, l'on en parle d'une manière commune et ordinaire : car la haute idée qu'ils en ont formée dès leur bas âge fait qu'à leur jugement tout ce qu'on en peut

(477) Inventricem gratiæ, mediatrix salutis, restauratricem sæculorum. (S. BERNARD)

(478) Ad mediatorem mediatrix Maria. (S. BERN., serm. de Virgine Deipura.)

dire est toujours au-dessous des premières idées qu'ils en ont conçues, et ainsi ne correspondent jamais à l'estime qu'ils en ont, et c'est ce qui rend mon entreprise tout à fait difficile, appréhendant avec raison que tout ce que je pourrai vous dire des grandeurs et dignités éminentes de la Mère de Dieu ne soit beaucoup au-dessous de la haute idée que ses chers enfants en avaient conçue dès leur tendre jeunesse (479).

Mais pour vous prévenir, permettez que, avant que d'entreprendre ce discours à la gloire de notre aimable Mère, pour réparer par cet aveu toutes les fautes que j'y pourrais faire, j'avoue franchement que toutes mes lumières sont trop faibles, mes expressions trop basses, mes paroles trop ravalées pour pouvoir vous en parler d'une manière qui corresponde à la grandeur de mon sujet; permettez-moi néanmoins, je vous prie, que j'aie cette consolation et cette joie de pouvoir vous en dire au moins quelque chose. J'espère que cette bonne Mère aura plus d'égard aux sentiments de mon cœur, qu'à l'expression de mes paroles.

Pour y garder quelque ordre, et ne rien confondre dans une matière si vaste, je la réduirai à deux points. Dans le premier je ferai voir combien il est utile et convenable d'avoir toute notre vie une véritable et solide dévotion à la très-sainte Vierge; et au second, quelle est cette solide et véritable dévotion, et quelles en sont les principales pratiques.

Toutes choses nous engagent à cette aimable dévotion, l'excellence et le mérite de sa personne, l'exemple des plus grands saints, et les grands avantages que nous en devons attendre. L'excellence et le mérite de la très-sainte Vierge se prend de ses éminentes qualités, de l'abondance de ses grâces, et du mérite de ses vertus. Elle est la Mère de Dieu, et par cette suréminente dignité, elle est au-dessus de toutes les créatures, telles qu'elles puissent être: par cette auguste qualité, elle est la plus proche de Dieu, mais de telle sorte que Dieu seul est au-dessus d'elle, et tout le reste au-dessous (480).

Elle est encore la plus élevée, et la plus excellente de toutes les pures créatures, et partant il n'y a rien de plus noble et de plus excellent; elle est aussi la Fille du Père éternel, la Mère du Fils, le Temple et le Sanctuaire le plus parfait et le plus saint qu'ait jamais possédé le Saint-Esprit: temple et sanctuaire qui n'ont jamais été souillés par aucun péché, pas même le moindre et le plus léger, et dans ce temple sacré la louange et la prière n'ont jamais cessé (481), et dans ce sacré sanctuaire, il s'est offert à Dieu les plus agréables et les plus excel-

lents sacrifices de la religion, après néanmoins celui de son Fils. Qu'y a-t-il donc entre les pures créatures de plus vénérable et de plus digne de nos respects et de nos hommages? Elle est encore la Souveraine et la Dame du ciel et de la terre, la trésorière et la chancelière du paradis (482); c'est ainsi que l'appelle saint Epiphane: donc il n'y a rien de plus digne de notre estime, de notre amour, de notre confiance et de notre imitation.

Tous ces titres de grandeur et de prééminences que possède la très-sainte Vierge, qui renferment tout ce que l'on peut dire de plus grand et de plus élevé, demandent de nous avec raison une dévotion très-particulière envers cette digne Mère. Avouons librement et de bon cœur, que tout l'honneur que nous lui pouvons rendre sera toujours beaucoup inférieur à celui que nous lui devons, par rapport à tous ces titres d'honneur qu'elle possède, qui, au sentiment des docteurs et des Pères de l'Eglise, renferment une suréminence et une élévation presque infinie, et partant incompréhensible, et du tout inexplicable par tous les esprits humains et angéliques. C'est un trésor, disent les saints Pères, mais si précieux que Dieu seul en connaît le juste prix et la juste valeur, à l'exclusion du reste des créatures.

Mais ce qui nous oblige encore à beaucoup honorer cette Reine du ciel et de la terre, c'est l'abondance de ses grâces et la plénitude des mérites et des vertus qui se trouvent toutes réunies d'une manière éminente et parfaite en cette digne Mère du Fils de Dieu: car il faut que vous sachiez que la très-sainte Vierge a été tellement remplie et ornée de toutes sortes de grâces et de vertus, qu'elle en a en elle seule plus que tous les saints ensemble; parce que sa grâce, dit le Docteur angélique, saint Thomas, a été proportionnée à cette suréminente dignité de Mère de Dieu. Or l'on demeure d'accord qu'il n'y a jamais eu d'état ni de qualité si éminente et si relevée que celle-là; tous les plus grands saints et les plus grandes saintes se tiennent bien honorés de se dire et d'être les serviteurs et les servantes du Très-Haut; mais la très-sainte Vierge, quoiqu'elle se dise sa très-humble servante, a été néanmoins choisie entre toutes les créatures pour être la très-digne Mère de Dieu, et c'est ce qui l'élève de beaucoup au-dessus de tout le reste des créatures; et ce qui fait aussi que la mesure de ses grâces surpasse celle de tous les anges et de tous les saints, quand même toutes ces grâces, répandues dans tous les saints, seraient toutes réunies dans un seul; c'est de l'abondance et plénitude de ces grâces, par-dessus celles de tous les

(479) Non est quod me magis delectet, sed nec est quod terreat magis quam de gloria Virginis Mariæ sermonem habere. (S. BERN., serm. 4 De Assump.)

(480) Supra te solus Deus, infra te omne quod

non est Deus. (S. BERN.)

(481) Cum quiesceret corpus, vigilaret animus. (S. AUG., lib. 2 De Virg.)

(482) Cancellaria Dei in curia cœlesti. (S. LUCI.)

plus grands saints, que l'on doit entendre ces paroles du Prophète-Royal : *Elle a été fondée sur les montagnes saintes* (Psal. LXXXVI, 1), étant élevée de beaucoup au-dessus de tous nos plus grands saints, non-seulement par l'abondance de ses grâces, mais aussi par la plénitude et sainteté de toutes ses vertus (483) : car il n'y en a pas une qu'elle n'ait eue dans un degré très-éminent, qui ne l'ait élevée au-dessus de tous les saints, mais d'une manière si excellente, que son mérite, sa perfection et sa sainteté n'est pas seulement incomparable, au regard de tous les autres saints, mais aussi en quelque manière par rapport à Dieu même, parce qu'en qualité de Mère de Dieu, elle a été élevée à une si éminente dignité, que Dieu n'a jamais rien fait, et ne fera jamais rien, si l'on en excepte l'humanité sainte de son Fils, de plus grand, de plus saint et de plus digne de son amour, de sa grandeur et de soi-même (484); et l'on peut même dire qu'en l'ordre de la grâce et sainteté des choses créées, elle est comme le terme des communications, des écoulements et des émanations extérieures de la toute-puissance, de la sagesse et de la bonté infinie de Dieu (485), ce qui fait que quelques-uns des Pères et docteurs de l'Eglise, fondés sur les paroles du Prophète-Royal, qu'ils expliquent en sa faveur, disent qu'elle a été plus aimée de Dieu elle seule, que tous les saints ensemble, ayant plus de grâces, plus de vertus, plus de mérite, plus de perfection et plus de sainteté que tous les saints ensemble. *Le Seigneur, dit le Prophète-Royal, aime plus les portes de Sion, que toutes les tentes de Jacob* (Psal. LXXXVI, 2), parce que cette incomparable Vierge, dès le premier moment de son immaculée conception, a été préservée du péché, et exemptée de la malédiction générale portée contre toute la nature humaine. Les autres enfants, au moment qu'ils sont conçus dans le sein de leurs mères, deviennent les objets de la colère de Dieu : mais la sainte Vierge, dans ce premier moment, est l'objet de son amour et de ses complaisances : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* (Cant. IV, 9.) Et cet amour divin pour cette chère épouse, toujours belle, sans aucune tache, a été une source inépuisable de toutes sortes de grâces et de faveurs qui passent tout ce que l'on pourrait dire. En un mot, c'est un trésor que Dieu a pris plaisir d'enrichir de telle sorte, qu'il n'y a eu que lui seul qui en sache le prix et la valeur. Avouez donc que les éminentes qualités que possède la très-sainte Vierge, et que je viens de vous représenter, l'abondance et la plénitude de ses grâces et le mérite de ses vertus, nous engagent d'avoir toute notre vie une dévotion très-particulière à cette bonne Mère.

Mais ce qui nous y doit encore porter, c'est

l'exemple et la conduite de tous les saints, et même du Saint des saints. Je n'aurais jamais fait, si je m'arrêtais ici à parcourir tous les siècles depuis la naissance de l'Eglise, pour vous faire voir combien cette dévotion a été universellement reçue parmi tous les fidèles, et combien ils étaient affectionnés à toutes les plus saintes pratiques de cette dévotion : nous avons certes cet avantage, que dans ces derniers siècles, nous avons eu de très-grands hommes dont la vertu et la science a été connue de l'Eglise, qui ont fait paraître dans tout le cours de leur vie une dévotion solide et véritable envers cette incomparable Mère de Jésus-Christ, et leur zèle les a portés à en écrire et à faire voir combien elle avait été honorée dans tous les siècles de l'Eglise par tous les plus grands serviteurs de Dieu, suivant en cela l'esprit et la conduite de l'Eglise, et l'exemple même de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Car dites-moi, je vous prie, pourquoi est-ce que l'Eglise a institué tant de fêtes en son honneur, un si grand nombre d'églises, de chapelles consacrées à sa mémoire? D'où vient encore qu'il y a tant de congrégations et de confréries érigées à son honneur et sous son invocation, que l'on a composé tant de prières et de litanies pour demander son intercession et pour obtenir son secours?

Ne sont-ce pas là autant de motifs pressants qui nous convainquent de l'obligation que nous avons de lui être dévots?

Mais ce qui doit l'emporter sur nos esprits et les convaincre, c'est particulièrement l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ; car c'est cet exemple qui y a porté tous nos plus grands saints. Le Sauveur du monde se plaît beaucoup de voir honorer sa sainte Mère, à cause du grand amour qu'il lui porte, et parce qu'il se tient lui-même honoré dans le service qu'on lui rend, la gloire de la Mère étant celle du Fils. Il y a plus, cette dévotion lui est si à cœur, que même il a bien voulu, avant que de mourir, l'ordonner lui-même, puisque, lorsqu'il é ait à la croix, il recommanda sa Mère à l'apôtre saint Jean, et il lui commanda de l'honorer et de lui rendre ses services comme à sa mère, pour apprendre à tous les hommes, selon le sentiment des Pères, ce qu'ils lui doivent. Enfin cette dévotion lui est si agréable, que non content de l'avoir commandée à tous ses enfants en la personne de saint Jean, il veut bien, pour nous y engager encore davantage, nous en donner lui-même l'exemple en sa propre personne, par les tendresses, les soumissions, les déférences et les obéissances qu'il a bien voulu rendre à sa très-digne Mère pendant tout le cours de sa très-sainte vie.

Ajoutons encore à toutes ces raisons cette dernière, que j'achève en peu de mots, et

(483) *Virtutum omnium domicilium.* (S. JOAN. DAMASCENUS, *De fide orthodoxa*, lib. IV, cap. 15.)

(484) *Solo Deo minor.* (S. BERN.)

(485) *Miraculorum abyssus, miraculorum officina.* (S. JOAN. DAMASCENUS, *serm. De Nativit. B. Virg.*)

qui est tirée des grands biens et des grands avantages que l'on retire de cette sainte dévotion : c'est que je la trouve extrêmement avantageuse pour la vie présente, et pour celle que nous espérons : car pour ce qui regarde cette vie, elle est appelée par les Pères de l'Eglise, et l'expérience même le fait tous les jours assez connaître, le Refuge assuré des misérables, l'Avocate des pauvres pécheurs, et la Mère de miséricorde ; c'est un sacré réservoir qui est si plein des eaux de la grâce, qu'elles se répandent sur ceux qui s'en approchent avec confiance, et jamais personne n'y a eu recours, dit saint Bernard, qu'il n'en ait reçu quelque secours, et qu'il n'ait été soulagé dans ses peines (486). Elle est appelée encore par saint Epiphane, la chancelière du paradis. Et au sentiment de saint Bernard, qui, étant l'un de ses plus fidèles serviteurs, le savait par sa propre expérience, elle est la trésorière des grâces du ciel, et son pouvoir est si grand pour la distribution de ces précieux trésors, qu'elle les procure avec le plein pouvoir qu'il plaît à Dieu lui donner.

C'est pour cela particulièrement que cette dévotion, quand elle est véritable et bien entendue, c'est-à-dire, soutenue d'une fidélité à garder la loi du Seigneur, nous est donnée, au sentiment des saints Pères, comme une des marques des plus assurées de prédestination pour l'éternité bienheureuse, en ce que la très-sainte Vierge est toute-puissante envers son Fils, pour obtenir tout ce qu'on lui demande (487), et elle ne peut abandonner ceux qui se confient entièrement à elle. Cette bonne mère ne manque pas, dit saint Bernard, ni de pouvoir, ni de volonté (488) ; et si dans vos besoins vous avez recours à elle, vous obtiendrez infailliblement l'effet de vos prières : car il n'y a point de besoin, ni de maladie, ni de plaies, pour incurables qu'elles nous paraissent, que nous n'en soyons soulagés, si nous y avons recours : c'est pourquoi les saints Pères l'appellent la médecine des maladies et des plaies incurables, assurant que l'on n'a jamais vu périr aucun de ceux qui l'ont véritablement servie pendant leur vie, parce que, dit saint Bernard, il ne lui manque ni le pouvoir, ni la volonté (489).

Nos besoins sont si grands, notre faiblesse si extrême, nos ennemis si foris, que nous avons besoin d'un puissant secours pour nous défendre ; mettons-nous donc sous la protection de cette incomparable Reine ; ayons pour elle toute notre vie une solide et véritable dévotion. Nous saurons par notre

expérience les grands avantages que l'on en retire, et les grâces extraordinaires que l'on en reçoit.

Mais ne nous trompons pas, il en est de la dévotion de la très-sainte Vierge, comme de la pénitence ; il y en a une fausse et une vraie : c'est de la véritable et solide dévotion que je parle. En voici les principales pratiques qui en sont les marques, elles vous serviront aussi de moyens pour la conserver et l'augmenter en vous, et c'est ma seconde partie, qui sera beaucoup plus courte que la première.

Pour rendre votre dévotion solide et véritable envers la très-sainte Vierge, elle doit être accompagnée de certaines conditions. La première est, de prendre bien garde de ne vous pas servir de cette dévotion, comme plusieurs, pour offenser Dieu plus librement, et avec plus d'assurance ; car une telle dévotion lui serait injurieuse ; de même qu'une personne, qui aimant une puissante dame ou princesse, se voudrait servir de son crédit et de son autorité pour faire mourir son fils unique qu'elle aimerait tendrement ; mais au contraire, il faut se servir de son autorité et de son pouvoir pour obtenir des grâces de la divine bonté, pour se relever lorsque l'on est malheureusement tombé par quelque fragilité ou mauvaise rencontre en quelque péché, ou bien pour ne pas succomber dans de pressantes tentations (490).

Marie, dit saint Bernard, est une Etoile élevée par-dessus cette mer, éclatante en mérites, brillante par ses exemples ; ne retirez pas vos yeux de la lueur de cet astre, si vous ne voulez pas être abîmés dans les flots de la tempête ; dans vos peines et vos combats contre les ennemis de votre salut, levez vos mains au ciel, et vos yeux vers cette étoile, et invoquez Marie en l'appelant à votre secours (491), pour résister, et ne point succomber aux violentes tentations du démon, principalement lorsqu'il vous sollicite au péché par des pensées contraires à la pureté.

La seconde, c'est de lui rendre l'honneur qui lui est dû, et non pas davantage : car de lui en rendre autant qu'à Notre-Seigneur, ce serait être idolâtre, et non pas son véritable dévot. Ne lui en pas rendre plus qu'aux autres saints, ce serait lui faire injustice ; car elle est élevée au-dessus de tous les saints, et à la droite de son Fils (492). L'Ecriture nous en fournit une excellente figure en la personne de Bethsabée, la mère de Salomon, laquelle se présentant devant son fils pour lui faire quelque demande, ce prince se

(486) Commune mundi propitiatorium. (S. BERN.)

(487) Totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut proinde si quid sper in nobis, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare. Quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam. (S. BERN., hom. super *Missus est.*)

(488) Nec facultas ei deesse poterit, nec voluntas. (Serm. 1 *De Assumpt.*)

(489) Non deest Maria potestas, quia Mater est

omnipotentia; nec impetrandi facultas, quia est Mater misericordiae. (Serm. 4.)

(490) Quos sæpe justitia Filii damnare potest, Matris misericordia liberat. (S. ANSELM.)

(491) Si insurgant venti tentationum, si incurras scopulos tribulationum, respice stellam, voca Mariam, etc. (S. BERN., hom. 1 super *Missus est.*)

(492) « Astitit Regina a dextris tuis. » (Psalm. XLIV.)

leva de son trône pour aller au-devant de sa mère, et commanda qu'on lui préparât un trône auprès du sien pour la placer à sa droite : *Surrexit rex in occursum ejus, positusque est thronus matri ejus, quæ sedit ad dexteram ejus.* (III Reg., II, 19.)

La troisième, c'est de persévérer jusqu'à la mort dans les pratiques de dévotion que l'on aura entreprises pour son honneur, comme de réciter chaque jour quelques prières, son chapelet, ses litanies, son petit Office ; dans ses peines, afflictions et tentations avoir recours à cette bonne Mère avec une confiance filiale. Secondement, jeûner les samedis, les veilles de ses fêtes, porter beaucoup d'honneur au saint nom de Marie, s'inclinant en le prononçant, et aussi devant ses images ; en avoir sur soi et en sa chambre ; se confesser et communier le jour de ses fêtes ; toutes ces pratiques lui sont fort agréables, et attirent beaucoup de bénédictions.

Mais la pratique qui est, au dire de saint Bonaventure, la pierre de touche de cette véritable dévotion, et en quoi elle consiste principalement, c'est de s'appliquer avec soin à l'imiter, l'ayant devant les yeux, dit saint Ambroise, comme un beau miroir, considérant comme elle se comportait en toutes ses actions, quel amour elle avait pour Dieu, quelle était sa haine pour le péché, et surtout celui de l'impureté ; avec quelle charité elle conversait avec le prochain, avec quelle modestie et dévotion elle était dans le temple et assistait aux divins Offices ; quelle était sa religion pour Dieu, sa charité pour le prochain et envers elle-même ; sa vie pauvre, humiliée et souffrante : suivant ses exemples et ses pratiques, notre dévotion sera solide et véritable (493).

Jetons donc souvent la vue sur cet admirable modèle de toutes sortes de vertus. Recourons à cette digne Mère dans tous nos besoins ; elle est beaucoup plus puissante envers le Roi des rois, que non pas la reine Esther auprès d'Assuérus pour nous délivrer non-seulement de la captivité et de la mort temporelle, comme fit cette illustre princesse, mais de la plus dure et de la plus infâme de toutes les servitudes, qui est celle du péché, et de la mort éternelle. C'est cette Vierge, dont l'Ecriture a prédit qu'elle devait écraser la tête de cet Holopherne infernal (494), qui ne cesse pendant le cours de notre vie de nous faire une cruelle guerre, et ainsi par le secours de cette puissante Reine nous serons victorieux de nos plus redoutables ennemis, et pour récompense de toutes nos victoires, nous recevrons dans le ciel la couronne de gloire.

DISCOURS XXXII.

SUR LA SURDITÉ SPIRITUELLE.

Adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum ut imponat illi manum. (Marc., VII, 32.)

(493) *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina.* (S. Aven., lib. II, *De Virg.*)

Quelques-uns ayant présenté à Jésus un homme qui était sourd et muet, le suppliaient de lui imposer les mains.

Les saints Pères et les interprètes de l'Ecriture, en parlant de la guérison miraculeuse que fit Jésus-Christ en la personne de ce pauvre malheureux né sourd et muet, à qui il rendit l'usage de l'ouïe et de la parole, disent que ce sourd et muet est l'image véritable du pécheur qui est tombé dans une surdité spirituelle ; c'est ce que nous doit faire comprendre le gémissement de Jésus-Christ, qui ne venait sans doute que de ce qu'il considérait un mal spirituel sous la figure d'un mal corporel. En effet, il y a des rapports qui ne sont que trop justes, entre la surdité corporelle et la surdité spirituelle, et s'il y a quelques différences, elles ne servent qu'à faire voir que la surdité spirituelle a des circonstances bien plus fâcheuses et bien plus déplorables que la corporelle. Celui qui est affligé de la surdité corporelle, souvent n'est pas cause de son mal ; il le sent, il en désire et en cherche la guérison ; ses parents et ses amis le plaignent, et se mettent en peine de lui procurer des remèdes, comme nous le voyons dans notre Evangile : *Adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur*, etc. Mais celui qui est affligé de la surdité spirituelle, est toujours cause de son mal ; il ne le sent presque pas, et si quelquefois il le sent, loin d'en chercher la guérison, il la fuit. Ses amis ne sont point touchés de son malheur, et ne se mettent que bien rarement et bien faiblement en peine de trouver les moyens de le guérir. Cette dernière réflexion doit être un puissant et pressant motif aux prédicateurs, de faire sentir aux pécheurs, et le malheur, et les causes, et les effets de cette surdité spirituelle, et de leur découvrir ensuite les moyens les plus capables de les en guérir ; c'est ce que je désire fortement faire aujourd'hui. Pour réussir dans une entreprise qui peut vous être si utile, invoquons le secours du Saint-Esprit par l'entremise de Marie, en disant : *Ave, Maria.*

La surdité spirituelle, dont je me suis proposé de vous découvrir la cause et les effets dans le premier point de cet entretien, est un endurcissement et un appesantissement de cœur, qui rend l'homme incapable de comprendre les choses qui appartiennent au salut. Les vérités les plus étonnantes de l'Evangile, annoncées par les prédicateurs les plus zélés, ne peuvent l'émouvoir, il est sourd, il n'entend rien. Il est surprenant combien il a l'intelligence vive et déliée pour les choses temporelles ; mais si on lui parle des affaires de son salut, il semble que ce n'est plus le même homme, tant il est stupide et léthargique. Non-seulement les devoirs les plus essentiels à la créature raisonnable et les plus indispensables, ne peuvent entrer dans sa tête ; mais la perte éternelle d'un Dieu infiniment bon et infini-

(494) *Ipsa conteret caput tuum.* (Gen., III, 15.)

ment puissant pour récompenser l'inévitable malheur de brûler éternellement dans les flammes allumées par la colère de Dieu justement irrité, rien de tout cela ne peut pénétrer jusqu'à son intelligence. Etat autant déplorable que commun parmi les chrétiens, quoique dans des degrés différents, comme il arrive dans la surdité corporelle. Voyons quelles en sont les causes. il y en a plusieurs ; les unes viennent de la part de la créature, les autres viennent de la part de Dieu ; celles qui viennent de la part de la créature, nous sont signifiées par les causes de la surdité corporelle.

La première cause de la surdité corporelle est la mort, parce que l'âme étant le principe et la source de la vie, et de la communication des esprits nécessaires à l'usage des sens, étant même la chose qui entend son absence, cause nécessairement la surdité ; quoique d'ailleurs les organes corporels restent tels qu'ils étaient auparavant ; aussi la première cause de la surdité spirituelle est la privation de la grâce sanctifiante par le péché. La grâce de Dieu est la vie de notre âme, comme notre âme est la vie du corps ; cette grâce donne le mouvement surnaturel à notre âme, la rend intelligente et sensible pour les affaires du salut ; mais tout homme qui la perd par le péché, déchoit de cet heureux état, devient nécessairement dur et sourd pour les choses du ciel, ne peut sortir par ses propres forces de ce mortel et malheureux état : en sorte que s'il vient à en sortir, ce n'est que par un miracle de la miséricorde du Seigneur, et il n'y a que de trop funestes et trop fréquents exemples de ceux qui ne se sont jamais relevés après le premier péché, et qui sont demeurés véritablement sourds dans les affaires de leur salut, quoiqu'ils aient paru par les dehors de leur conduite entendre comme auparavant les choses du ciel. Qui ne tremblera donc à la vue d'un effet si funeste du péché ? Qui n'observera si soigneusement toutes ses voies pour ne point tomber dans cette surdité spirituelle ?

La seconde cause de la surdité corporelle provient de quelque fluxion ou catarrhe qui tombe sur l'oreille ou bien d'une carnosité, qui, s'étant formée dans l'organe, l'appesantit, et empêche la communication des esprits : ainsi la seconde cause de la surdité spirituelle provient de la maligne impression qu'ont faite dans notre cœur les passions auxquelles nous nous sommes abandonnés, ou des obstacles qui s'y sont formés par l'habitude aux vices qui y ont donné naissance à une corruption terrible dont il est rempli et comme bouché. Ces vices sont surtout l'avarice, l'impureté et la gourmandise. L'expérience ou même un peu d'attention, nous convaincra aisément de cette vérité ; mais saint Paul ne nous permet pas d'en douter : *L'homme animal*, dit-il, *n'est point capable des choses qu'enseigne l'Esprit de Dieu.* (I Cor., II, 14.) En effet, parlez à un homme abruti par les voluptés de la chair, à un avare qui n'a point d'autre Dieu que son

argent ; parlez-lui des jugements de Dieu, des peines de l'enfer, de la brièveté de la vie, de l'incertitude de l'heure de la mort, il ne comprend pas cela, il ne veut pas même l'entendre, il s'enfuit même, et, comme ajoute saint Paul, ces choses lui paraissent une folie, et il ne les peut comprendre. (I Cor., I, 18.) Le funeste et déplorable état ! La parole de Dieu est ordinairement le premier, et un des plus puissants remèdes à tous nos maux ; le sourd spirituel ne veut néanmoins pas s'en servir, quelle espérance peut-on donc avoir de sa guérison ? réduit en cet état, n'est-il pas dans un danger manifeste de damnation ?

La troisième cause de la surdité corporelle est un bruit si véhément que l'organe en est blessé et affaibli ; c'est pour cela que les naturalistes nous rapportent que ceux qui habitent les lieux où le vaste fleuve du Nil se décharge sont sourds, à cause du bruit impétueux et continu qui est formé par la chute de ses eaux. Voilà une juste figure de la troisième cause de la surdité spirituelle de plusieurs chrétiens. Cette surdité vient d'un trop grand bruit par les discours empoisonnés de tant d'hommes qui ne parlent que le langage des plus violentes passions, par les torrents impétueux de la mer orageuse de cette vie, par le fracas des voluptueux et des ambitieux qui excite en nous une malheureuse jalousie, par le fracas de mille affaires auxquelles nous livrons mal à propos notre cœur et notre esprit. C'est pour cette raison que l'apôtre saint Paul ne veut pas que les chrétiens se chargent de soins et d'affaires, afin qu'ils entendent plus aisément les vérités du salut (II Tim., II, 4) ; car la majesté divine veut qu'on lui prête respectueusement et attentivement l'oreille quand elle parle, et elle veut que ce soit dans le silence et le calme, et non pas dans le bruit et dans le trouble. C'est ce qui nous est fort bien figuré dans le troisième Livre des Rois chapitre XIX, où il est dit, qu'avant que Dieu fît entendre sa voix au prophète Elie, il s'éleva un vent très-impétueux, mais que le Seigneur ne se fit point entendre pendant ce vent impétueux ; qu'ensuite il excita un tremblement de terre, mais que le Seigneur ne se fit point encore entendre pendant ce tremblement de terre ; qu'il parut après cela un tourbillon de feu, mais que le Seigneur ne se fit pas non plus entendre dans ce tourbillon de feu ; qu'après cela enfin succéda un agréable zéphyr, et aussitôt Elie se prépara à entendre la voix du Seigneur qui lui parla. Ainsi tenons pour une vérité incontestable, que tant que nous resterons volontairement engagés dans les embarras du monde ; tant que nous nous mêlerons parmi le tourbillon impétueux des affaires temporelles, tant que nous ferons plus que nous prêter aux choses absolument nécessaires de notre état ; enfin tant que nous ne nous séparerons pas de cette foule de gens qui sont enchantés, et comme ensorcelés des vanités du siècle, nous serons sourds et entièrement incapables

d'entendre la parole de Dieu qui donne la vie à nos âmes.

Il y a encore une quatrième cause de la surdité corporelle, c'est la léthargie. Les médecins disent que cette terrible maladie est formée par une grande abondance d'humeurs qui noient, embarrassent et accablent le cerveau; son effet est de faire perdre la mémoire et le souvenir des choses qu'on a sues, et de livrer à un sommeil de soi mortel, qui n'est que très-rarement guéri, même par les remèdes les plus violents. Le trop grand repos et la trop bonne chère sont les principales causes d'un aussi funeste accident. Il y a une surdité spirituelle qui a des rapports parfaits avec cette surdité corporelle, et qui se peut aussi appeler léthargie spirituelle : c'est lorsque l'esprit, à force de courir après les plaisirs et les honneurs de cette vie, à force de s'embarrasser des affaires de la terre et de s'y appliquer, vient insensiblement à s'y attacher et à les regarder comme l'unique bonheur de l'homme, d'où il tombe dans une stupidité effroyable pour les choses du ciel et pour les affaires de son salut : en sorte qu'on a beau lui proposer de la manière la plus forte les plus terribles vérités de notre sainte religion, la perte du bonheur éternel et de la jouissance de Dieu, les flammes de l'enfer et la compagnie des démons, il n'entend rien, et va même souvent jusqu'à cette impiété, que de regarder comme des fables des vérités si importantes; souvent même ceux qui veulent le guérir lui font pitié, comme s'ils étaient des esprits faibles, comme il est dit dans l'Écriture que firent les gendres du saint homme Lot, neveu d'Abraham, lesquels se moquèrent de lui comme s'il leur eût compté des fables, quand il les exhortait à sortir de cette malheureuse et insensée ville de Sodome, parce que le Seigneur l'allait abîmer sous une pluie de feu.

La cinquième cause et la plus terrible de toutes de la surdité spirituelle vient de Dieu, qui, justement irrité et fatigué, pour ainsi dire, de l'obstination du pécheur à boucher ses oreilles pour ne point entendre sa voix, retire enfin ses grâces et son esprit d'intelligence de ce malheureux, et par une juste punition l'abandonne à son sens réprouvé. Cet insensé s'est moqué de son Dieu ne voulant point l'écouter quand il lui parlait, étouffant tous les bons mouvements qu'il lui donnait, mérisant ses ministres, et refusant même de les entendre, ou faisant la sourde oreille quand Dieu lui parlait par leur bouche; Dieu à son tour le méprise, le rejette et le punit en l'abandonnant au mal auquel il s'est livré lui-même si volontairement et si obstinément. Le Créateur a daigné tant de fois parler à sa chétive créature pour les affaires de son salut, et ce misérable ver de terre n'a pas voulu l'écouter : n'est-il donc pas bien juste qu'il reste et qu'il périsse dans son malheur? C'est par l'effet de cette terrible punition que vous les voyez tant stupides aux approches de l'éternité. Dans une extrême vieillesse ou dans

une dernière maladie, parlez-leur des affaires de leur salut, ouvrez-leur, pour ainsi dire, le paradis et l'enfer par un discours aussi vif et pressant qui se puisse, ou ils sont sans mouvement, ou même ils s'endorment, et meurent enfin avec une tranquillité qui épouvante ceux qui savent leur religion et qui connaissent les jugements de Dieu. Dites-moi, je vous prie, chrétiens mes frères, si vous y pensez un peu, cet état n'est-il pas bien déplorable? Mais ce que j'y trouve de pire encore, c'est de voir le nombre infini de chrétiens qui y sont engagés, les uns plus, les autres moins, à la vérité, mais toujours avec un danger évident de leur salut. Un petit détail vous convaincra de cette déplorable vérité. Il est certain que Dieu nous parle par ses inspirations et par les saints desirs qu'il nous envoie de nous convertir, par ces saints mouvements qu'il nous donne de temps en temps de réformer notre conduite, de travailler sérieusement à purifier notre conscience, par ces lumières intérieures qu'il excite en nous, pour voir la vanité des richesses, des honneurs et des plaisirs de ce monde; par ces vives impressions que forme en nous la juste crainte des flammes éternelles; par ces fréquents reproches de la lâcheté que nous avons d'oublier la noblesse de notre origine et de notre fin, pour faire dépendre notre bonheur des bagatelles de cette vie et de l'y borner : il est certain, dis-je, que Dieu nous parle par tout cela. Hé! qui est-ce, je vous prie, mettez la main à la conscience, qui est-ce d'entre vous qui n'a point à se reprocher d'avoir été souvent sourd à cette voix du Seigneur? Il est certain encore que Dieu nous parle par les prédicateurs qui sont les prophètes de la nouvelle loi; leur ministère est établi pour nous faire entendre les volontés du Seigneur, pour nous ramener de nos égarements et pour nous conduire dans les droits sentiers de la justice; il leur est enjoint de crier sans cesse et de reprocher au peuple ses crimes et ses vices. Il n'est pas moins certain qu'ils le font sans cesse. Si vous n'allez pas les entendre, votre condamnation est certaine, votre surdité est affectée; et si vous y allez sans vouloir comprendre, elle est malicieuse. Voyez, je vous prie, voyez et pensez sérieusement si vous n'êtes pas dans le cas : combien de fois vous avez refusé de venir entendre la parole de Dieu sous un vain prétexte de quelques affaires, ou par paresse pure, ou par l'attaché au plaisir de la promenade, du jeu et de la bonne chère. Quand vous y êtes venu, aviez-vous les oreilles ouvertes, et la docilité à cette divine parole? Avez-vous fait le moindre effort pour bannir de votre esprit cette foule d'agréables chimères qui sont pour vous une ressource de plaisirs toujours prête, du moins ne vous êtes-vous pas abandonné à une indolence d'esprit et de cœur, ou même au sommeil? Comptez que Dieu vous parle encore par les livres de piété, par les discours et par les exemples des personnes qui vivent dans son

amour et dans sa crainte, par les accidents funestes, et surtout par les morts subites qui arrivent si souvent à vos proches et à vos concitoyens. Cependant n'est-il pas vrai qu'après vous être senti ému comme malgré vous, vous vous déchargez le plus tôt que vous pouvez de cette impression de la voix de Dieu, dans l'appréhension de mener une vie qui vous serait ennuyeuse, et que vous remettez à un autre temps d'obéir à cette voix ? Mais vous vous mécomptez ; vous avez été volontairement sourd, vous serez ensuite par un juste jugement de Dieu. N'en voilà que trop pour vous faire tomber d'accord que le malheur de la surdité spirituelle est très-grand et très-commun ; voyons, je vous prie, s'il y a quelque remède à un mal si déplorable : c'est mon second point.

Il faut avouer que la surdité spirituelle est un de ces maux si dangereux et si incapables de guérison, que, si on peut y trouver quelque remède, c'est bien plutôt pour prévenir le mal que pour le guérir quand il est formé : car enfin ce qui fait que la surdité spirituelle est un mal si pernicieux et si dangereux, c'est qu'il est, pour ainsi dire, essentiellement un obstacle à sa propre guérison. Celui qui en est attaqué n'est malade que parce qu'il ne veut pas entendre, et s'il voulait entendre, il ne serait plus malade ; il y a cette différence entre la surdité spirituelle et les autres maladies spirituelles, que, dans celles-ci, la volonté désire en quelque manière la guérison, et y coopère, la cherche même quelquefois ; mais dans celle-là le mal est devenu insensible, et est un obstacle par lui-même à la guérison. Nous le voyons dans notre Evangile : on amène ce sourd à Jésus-Christ, le charitable médecin de nos âmes, il n'y vient pas de lui-même ; quand il est en présence du médecin, il ne donne aucune marque qu'il désire sa guérison ; cependant, puisqu'en ce monde nous ne devons désespérer du salut d'aucun pécheur, quelque endurci qu'il soit, puisque le sourd de notre Evangile est la figure du pécheur, sa guérison doit être aussi la figure de la guérison spirituelle. Nous devons conclure et espérer que, quoique cette guérison en général soit rare et très-difficile, il y a néanmoins quelque cas particulier où le Seigneur fait éclater sa miséricorde : ainsi, quoique le sourd spirituel soit insensible à son mal et à sa guérison, ne laissons pas, si nous en connaissons quelqu'un, de lui appliquer les remèdes dont on se servit dans notre Evangile pour celui qui était affligé de la surdité corporelle. Premièrement des gens charitables, touchés du malheur de ce pauvre sourd, le tirent de chez lui et le mènent à Jésus-Christ. Si vous connaissez quelque sourd spirituel, surtout qui soit votre parent ou votre ami, tirez-le de cet état, dégagez-le par de pieuses adresses de la foule du monde et du tourbillon de ses passions ; poussez-le par la crainte des jugements de Dieu, des peines éternelles ; exhortez-le à temps, à

contre-temps, contraignez-le de vous écouter, et de faire enfin une sérieuse attention sur la conséquence éternelle de sa conduite ; imitez même la sainte colère du premier des martyrs, qui, après les remontrances douces et paisibles, se servit enfin de paroles dures et pleines de feu pour vaincre l'obstination ou surdité spirituelle des Juifs : *Têtes dures*, leur dit-il, *cœurs incirconcis*, c'est-à-dire remplis de toute la plus maligne corruption de la nature, *jusqu'à quand résisterez-vous au Saint-Esprit*, et ne voudrez-vous pas entendre, et le péché que vous avez commis en faisant mourir le Messie, et la grâce de la rédemption qu'il vous présente ? (*Act.*, VII, 51.) C'est ainsi, mes frères, qu'animés d'un saint zèle, vous devez amener à Jésus-Christ les sourds spirituels comme malgré eux. En second lieu, vous devez faire d'instantes prières à Jésus-Christ qu'il daigne imposer ses mains sur ces pauvres malheureux, et que, par un effet particulier de sa miséricorde, il ôte tous les obstacles qui se rencontrent à sa voix dans ce cœur endurci. Le lien que forme entre tous les chrétiens le sang de Jésus-Christ, qui coule dans eux par les eaux salutaires du baptême, doit leur communiquer une sensibilité réciproque dans tous les biens et les maux où ils se trouvent ; vous devez donc regarder la surdité spirituelle de votre frère chrétien comme votre propre mal, avec cette différence que vous le sentez, et qu'il ne le sent pas ; vous devez donc prier aussi instantamment Jésus-Christ pour sa guérison que vous priez pour vous-mêmes. Nous remarquons dans l'Evangile, que la prière que la charité fait faire pour le prochain est toujours exaucée, et que les plus grands miracles et les plus éclatants que Jésus-Christ ait faits, ont toujours été en faveur de cette charité. Le pauvre paralytique fut guéri en vue de la charité de ceux qui le lui présentèrent, après avoir eu l'industrie de faire pour cela une ouverture au toit de la maison où il était. (*Matth.*, IX, 2.) La guérison de la fille de la Chananée (*Matth.*, XV, 22), la résurrection de la fille de Jaïre (*Matth.*, IX, 25), la guérison du serviteur du Centenier (*Matth.*, VIII, 13), celle du fils d'un seigneur de la cour, sont autant de marques éclatantes de l'efficacité de la prière que nous faisons pour les autres. Priez donc avec toute la ferveur dont vous êtes capables pour ceux que vous saurez dans la surdité spirituelle ; priez notre divin Sauveur qu'il fasse entendre la parole de vie à ces pauvres malheureux, vous serez peut-être exaucés, du moins le fruit et l'effet de votre prière retombera sur vous, puisque vous aurez véritablement souhaité l'accomplissement de la volonté de Dieu et l'avènement de son règne que je vous souhaite.

DISCOURS XXXIII.

SUR LA CONSTANCE AU SERVICE DE DIEU.

Omnes qui confitebuntur me coram hominibus, confitebor et ego eam coram Patre meo qui in caelis est. (*Matth.*, X, 32.)

Quiconque me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai aussi devant mon Père qui est dans les cieux.

Quand on considère un peu attentivement la grandeur et la majesté de Dieu, la justice de ses lois, la dépendance où nous sommes à son égard pour notre être dans le temps et dans l'éternité; quand on considère encore avec cela la récompense qu'il a promise à ceux qui garderaient les lois et les terribles châtimens qu'il exercera contre ceux qui les violent, il n'y a personne, sans en excepter que les réprouvés endurcis dans leurs crimes; il n'y a, dis-je, personne qui ne désire garder la loi de Dieu; mais quand il est question de faire pour cela les sacrifices nécessaires et de surmonter les obstacles qui ne manquent pas de se rencontrer presque à chaque pas de la part du démon, de notre prochain, des choses et de nous-mêmes, nous perdons courage, nous nous laissons séduire et entraîner par tous ces ennemis de notre bonheur, qui nous disent ce que le démon dit à nos premiers pères, que nous ne mourrons point (*Gen., III, 4*), pour faire le crime qu'on nous propose de faire; et ainsi accumulant péché sur péché, offense sur offense, on tombe dans l'endurcissement, et on perd la couronne de l'immortalité, qui n'est due qu'à la persévérance. C'est un malheur dont notre divin Sauveur nous avertit de nous donner garde, et il ne nous répète rien si souvent que ce salutaire avertissement. Il veut que notre vertu soit ferme et constante; que, pour ne pas abandonner ses saintes lois, nous sacrifions tout, nous souffrions tout, en un mot que nous ayons une fermeté inébranlable contre les biens et contre les maux de la vie. C'est de cette fermeté et constance dans le service de Dieu que je prétends vous entretenir aujourd'hui, après que nous aurons imploré les lumières du Saint-Esprit par l'entremise de la sainte Vierge, en disant : *Ave, Maria.*

Pour réussir à vous instruire et à vous persuader dans une matière aussi importante et aussi recommandée dans l'Evangile, qu'est la fermeté et la constance au service de Dieu, il n'est, ce me semble, besoin que de vous exposer à peu près ce qu'en dit Jésus-Christ; c'est ce que je prétends faire dans mon premier point; et dans le second, j'apporterai les motifs qui paraissent les plus capables de nous y engager : je vous demande votre attention.

C'est une réflexion qui doit bien nous confondre et nous faire déplorer notre misère humaine, de voir que non-seulement il y a si peu d'hommes qui pensent à ce qu'ils sont, à ce qu'ils doivent devenir, et à l'obligation de garder les lois de Dieu; mais encore que, parmi ceux qui font profession d'aimer leur Dieu et d'obéir à ses saints commandemens, il y en ait un si grand nombre qui soient dans l'illusion, et tout disposés à reculer et à lui refuser l'obéissance dès lors que le moindre intérêt temporel s'en trouve choqué! Dieu leur paraît aimable et digne d'être obéi; ils voient et sentent vivement

cette vérité; mais ils semblent être fâchés que cette vérité leur ordonne en certains cas de renoncer aux choses temporelles, dont ils seraient bien aises de jouir en même temps; ils aiment la vertu en général, mais en particulier ils agissent comme s'ils la haïssaient quand ils ne sont pas encore au moment qu'il doit leur en coûter quelque chose pour pratiquer la vertu : ils sont comme saint Pierre, disposés à souffrir la mort même courageusement et sans balancer (*Matth., XXVI, 35*); mais aussitôt que l'occasion se présente, souvent la crainte la plus légère d'un dommage temporel suffit pour leur faire abandonner le service de Dieu. Cependant point de couronne sans combat, point de combat sans qu'il en coûte, c'est de quoi nous devons être persuadés; il n'y a que la fidélité que nous avons dans les occasions où il nous en coûte quelque chose, qui fait voir que nous aimons véritablement Dieu, et que nous sommes attachés à sa sainte loi, et tant que nous n'avons point été fidèles dans ces occasions-là nous avons sujet d'appréhender que nous ne soyons dans l'illusion. Nous ne devons tenir à rien de tout ce qui est créé, pas même à notre propre vie, lorsque l'obéissance que nous devons à Dieu le demande; nous devons être dans une volonté si ferme de lui obéir, que nous soyons toujours dans une véritable disposition de tout perdre, et de tout souffrir pour lui demeurer fidèles; et de plus, nous devons être sûrs qu'il est impossible de demeurer attaché au service de Dieu, que nous n'ayons de temps en temps des occasions d'épreuves. En peut-on douter après que Jésus-Christ nous l'a annoncé si solennellement? *Ne pensez pas, dit-il, que je sois venu apporter la paix sur la terre : je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée, car je suis venu séparer le fils d'avec le père, la fille d'avec la mère, et la belle-fille d'avec la belle-mère, et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison. Celui qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi; celui qui ne prend pas sa croix pour me suivre, n'est pas digne de moi; celui qui conserve sa vie la perdra, et celui qui perd sa vie pour l'amour de moi, la conservera.* (*Matth., X, 34-39.*) Vous comprenez bien que tout ce discours est figuré : le Seigneur, qui est venu exprès au monde pour établir la charité, l'humanité et la probité parmi les hommes, n'est pas venu pour mettre la guerre parmi eux et en bannir la paix : que prétend-il donc nous déclarer par ce discours, sinon ces deux grandes vérités, dépendantes l'une de l'autre : premièrement, que pour être serviteur de Dieu, il faut nécessairement beaucoup souffrir; secondement, qu'on ne peut être serviteur de Dieu, si on n'est résolu de sacrifier ses biens, sa santé, ses amis, l'amour de nos parents, enfin notre propre vie, plutôt que de reculer dans son service? L'amour de l'obéissance que nous lui devons, sont comme un glaive qui doit nous séparer de toutes ces choses auxquelles nous sommes et pouvons être naturellement attachés; lors-

qu'elles sont un obstacle à la fidélité que nous lui devons, il faut alors non-seulement être résolu de sacrifier même notre vie, mais de la perdre par une mort douloureuse et ignominieuse, signifiée par cette croix que nous sommes obligés de porter, et de porter tous les jours de notre vie. Ne vous flattez donc pas, chrétiens mes frères, d'aimer véritablement Dieu si vous n'êtes fermes dans cette disposition : car *quiconque*, dit encore notre divin Sauveur, *quiconque met la main à la charrue et regarde derrière soi, celui-là n'est pas propre pour le royaume de cieux.* (Luc., IX, 62.) Mettre la main à la charrue, c'est entreprendre l'œuvre de son salut en gardant la loi ; regarder derrière soi, c'est se décourager à cause des difficultés qui se rencontrent dans une si noble et louable entreprise ; c'est faire comme ce jeune homme de l'Evangile qui d'abord plein de ferveur et de joie voulait suivre Jésus-Christ, dont la doctrine l'avait enchanté ; mais quand il eut appris qu'il ne pouvait le suivre sans abandonner ses richesses, le chagrin qu'il aurait eu de les quitter, lui fit abandonner ce divin Maître. (Matth., XX, 22.) C'est encore faire comme ceux dont il est parlé dans la parabole du semeur : les vérités du salut leur étant annoncées, ils les reçoivent avec joie, et en font volontiers la règle de leur conduite, tant qu'ils ne trouvent point d'obstacles considérables, ou de la part de leurs passions, ou de la part du monde ; mais aussitôt que, pour faire honneur à cette parole de vie, il faut dompter quelque passion violente, ou souffrir des traverses et des persécutions, ils se découragent et abandonnent la loi. (Matth., XIII, 3.) Que ces âmes timides et lâches, que ces faibles roseaux, malgré leurs bonnes résolutions et leurs bons desirs, ne se flattent point d'appartenir à Jésus-Christ, et de partager la récompense des élus, leur sentence est prononcée : *Celui qui aura eu honte de me confesser devant les hommes*, dit le Sauveur, *j'aurai honte de l'avouer devant mon Père céleste.* C'était en conformité de cette sentence de Jésus-Christ que la primitive Eglise se rendait si difficile de recevoir au nombre des siens ceux qui avaient eu la lâcheté de le renoncer. Quoiqu'elle comprît parfaitement que ces malheureux chrétiens n'avaient renoncé leur Dieu que par la crainte et la violence des tourments, ou du moins par la crainte de perdre leurs biens et leurs charges, d'être séparés de leurs femmes et de leurs enfants qu'ils abandonnaient à une affreuse pauvreté et à toutes sortes de misères et de persécutions : quoiqu'elle comprît qu'ils ne renonçaient qu'extérieurement en laissant plutôt aller qu'en mettant quelques grains d'encens sur les charbons devant les idoles, ou se rachetant de cette contrainte par de l'argent, reconnaissant et adorant Jésus-Christ dans leur cœur, néanmoins elle ne les recevait dans son sein qu'après de longues et ferventes sollicitations ou après leur avoir imposé de rigoureuses pénitences, souvent pour toute leur vie. Vous voyez, ce me semble, évidem-

ment, chrétiens mes frères, et par l'autorité de Jésus-Christ même, et par la conduite de l'Eglise, jusqu'où doit aller notre fermeté dans le service de Dieu ; que la perte de tous nos biens, de nos parents, de notre propre vie, ne peut nous rendre excusables si nous en manquons. Si cela est, comme nous n'en pouvons douter, que peuvent attendre ces chrétiens lâches et infidèles, qui non pas au milieu des tourments, non pas après avoir été dépouillés de tous leurs biens et de leurs charges, non pas après s'être vus arrachés à leurs femmes et à leurs enfants, pour aller travailler aux mines, pires que les galères, en attendant quelque mort cruelle et affreuse, ont perdu courage ; mais qui à la moindre parole qu'on dit, à la première risée d'un impie et d'un ennemi de Dieu, à la moindre raillerie et bouffonnerie de quelque insolent, à la plus légère crainte d'une perte de peu de conséquence, à la première révolte de leurs passions, au moindre mécontentement de leur chair reculent en arrière, perdent courage et abandonnent le service de Dieu ; et cependant, malgré leur lâcheté, qui est d'autant plus grande que le sujet qui l'a causée a été moindre, ils osent s'approcher des saints mystères non pas après une seule chute ; mais après l'expérience de plusieurs qui n'ont jamais été, ni même pu être réparées par les sacrements qui en ont été profanés. Vous qui m'écoutez, ne seriez-vous point de ces lâches et indignes chrétiens ; pensez-y sérieusement, et animez-vous à être dorénavant fidèles à la loi de votre Dieu malgré tous les obstacles qui se présenteront, et surtout, ce qui est plus du temps et de l'état présent de l'Eglise, malgré les oppositions, les plaisanteries et le mauvais exemple des libertins. Passons au second point, où je vais vous proposer les motifs les plus capables de vous y encourager.

Le premier motif qui doit vous engager à être fidèles au service de Dieu malgré les oppositions et les railleries des mondains, c'est l'honneur et la gloire qui vous en revient. Pour bien comprendre cette vérité, il n'y a qu'à considérer quel est ce monde dont nous appréhendons si fort le mépris, que le plus souvent nous ne faisons pas plusieurs bonnes actions, parce que nous appréhendons ses jugements tout déraisonnables et extravagants qu'ils soient. Si je suis régulier à assister au service public, si je fuis les compagnies où il y a trop de dissipation, où le jeu est presque continu, et une académie de modes licencieuses, si je refuse d'aller à la comédie, si j'entreprends de porter des habits modestes, si je réduis ma table à l'honnêteté nécessaire, si je pardonne à cette personne qui m'a offensé, que dira le monde ? pour qui passerai-je ? pour un esprit faible, mélancolique et bizarre, pour un avare et un taquin, pour un lâche. Voilà donc ce que vous appréhendez que le monde pense de vous. Voyez un peu ce que c'est que le monde, pour qui vous avez tant d'égards, et que vous ménagez si fort, tandis qu'il vous ménage si peu. Le monde est

celui qui est excommunié et maudit de la propre bouche de Jésus-Christ; c'est cette malheureuse nation si fortement aveuglée et tellement établie dans l'erreur qu'elle ne veut point recevoir l'esprit de vérité, parce qu'elle ne le connaît point : *Spiritus veritatis quem mundus non potest accipere* (Joan., XIV, 17); c'est ce monde pour qui Jésus-Christ à la veille de sa mort n'a point voulu prier, quoiqu'il ait prié pour ceux qui le mettaient à mort : *Non pro mundo rogo* (Joan., XVII, 9); c'est ce monde qui est le grand ennemi de Jésus-Christ, de telle sorte que quiconque est son ami, aussitôt il devient ennemi de Dieu; c'est le monde qui a toujours haï Notre-Seigneur, qui s'est moqué de lui, et qui a toujours interprété à mal toutes ses actions : *Scitote quia me priorem vobis odio habuit* (Joan., XV, 18); ne soyez donc pas surpris s'il vous traite de même. Le monde est la synagogue du démon, de laquelle il est le prince; tous les pécheurs la composent; elle renferme dans son sein toutes les abominations; elle fait profession de suivre des maximes opposées directement à celles du Fils de Dieu; tous les véritables serviteurs de Dieu en ont été maltraités dans l'une et l'autre loi. Voilà ce monde dont vous appréhendez tant les reproches et la censure; si vous avez du sens, ne devez-vous pas vous faire honneur d'être ennemis de cet ennemi de Jésus-Christ; ne devez-vous pas être convaincus que la plus grande gloire d'un chrétien, c'est de ne convenir en rien avec lui, et que l'infamie dont il prétend vous couvrir est le fondement le plus solide de votre gloire? C'est pour cela que les saints apôtres s'en retournaient tout comblés de joie au sortir de la synagogue, où on leur avait fait subir les mauvais traitements et les ignominies qu'on a coutume de faire endurer aux scélérats : *Ibant gaudentes a conspectu consilii quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati*, dit l'Ecriture (Act., V, 41); ils s'en allaient comblés de joie en présence du conseil de la synagogue : quel pouvait être ce sujet de joie à des gens persécutés continuellement, emprisonnés, dévorés par la faim et la soif, battus et outragés, moqués et méprisés comme des insensés? Les sujets de leur joie venaient de ce qu'ils se sentaient tout glorieux d'avoir été trouvés dignes d'être livrés à toutes sortes de mauvais traitements et d'affronts pour la cause de Jésus-Christ, pour prêcher et pratiquer sa sainte loi : voilà ce qu'ils estimaient être pour eux un solide sujet de gloire, et ce sentiment avait si fort pénétré leurs cœurs, que loin ou de se décourager ou de se ménager, ils ne cessaient point, dit encore l'Ecriture, d'enseigner tous les jours, et d'annoncer Jésus-Christ et dans le Temple et dans les maisons. (*Ibid.*, 42.)

Un second motif, mais un motif très-consolant, qui doit vous encourager à être fidèles dans le service de Dieu, malgré les injures et les mépris du monde, c'est que ces mépris sont une marque des plus certaines, que vous ne lui ressemblez pas, et que vous

n'êtes pas comme lui dans la perdition : *Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret* : « Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui, mais parce que vous n'êtes point du monde, et que je vous ai choisis et séparés du monde, c'est pour cela que le monde vous hait. » (Joan., XV, 19.) C'est tellement le caractère du Christianisme d'être haï et méprisé des mondains, qu'il est appelé dans les Actes des apôtres une secte que l'on contredit et combat partout. (Act., XXVIII, 22.) Saint Bernard remarque trois sortes de persécutions dont l'Eglise a été attaquée. La première est celle des tyrans, et cette persécution est presque entièrement éteinte. La seconde est celle des hérétiques, qui a commencé presque avec l'Eglise, qui n'a jamais cessé, et qui durera jusqu'à la fin des siècles; et cette sorte de persécution attaquant l'Eglise plutôt en général que les particuliers, elle trouve toujours une juste et vigoureuse résistance, qui fait qu'elle ne nuit guère que dans le commencement qu'elle produit son venin. La troisième est celle des mauvais chrétiens, qui est d'autant plus sensible à l'Eglise, qu'elle lui est causée par ses propres enfants, et dans un temps où il semble qu'elle jouit d'une profonde paix. Cependant cette persécution est d'autant plus fâcheuse, dit le même saint Bernard, qu'elle est comme universelle, attaquant toute sorte de personnes, et perpétuelle, parce qu'il n'y a presque pas de temps où elle n'ait tourmenté les serviteurs de Dieu. Entre les exemples que l'Ecriture nous en fournit, c'en est un bien éclatant, et en même temps bien doux et agréable pour les serviteurs de Dieu, que l'aveu que les impies, pressés à l'heure de leur mort par les remords de leur conscience, sont obligés de faire de leur folie, de s'être moqués de ceux qui craignaient Dieu. Voilà, disent ces malheureux, voilà ceux dont nous nous moquions autrefois, et que nous méprisions comme des stupides et des esprits faibles; nous croyions que leur conduite était l'effet d'une faiblesse puérile, et qu'ils mouraient sans jamais recevoir de récompense de la contrainte où ils vivaient. Hélas! tandis que nous sommes plongés dans l'abîme d'une éternelle misère, voyez comme ils sont mis au nombre des enfants de Dieu pour jouir des délices éternelles? Consolez-vous donc, vous qui voulez servir Dieu et l'honorer par une conduite conforme à ses saintes lois! consolez-vous des rebuts et des mauvais ris des mondains; ces manières sont un heureux préjugé que, comme votre vie est différente de la leur, votre sort éternel le sera aussi de celui de ces bouffons impies; que, tandis qu'ils seront livrés au ver rongeur qui ne meurt point (Marc., IX, 43) et aux grincements de dents, vous jouirez d'une paix inaltérable. Dites-vous à vous-même à l'exemple de saint Paul : *Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ*. (Galat., I, 10.)

Un troisième motif qui doit nous porter puissamment à ne point abandonner le

service de Dieu pour les railleries et les mépris des mondains, c'est la petite conséquence du sacrifice que nous faisons en endurant ces paroles de mépris : car encore qu'il soit vrai que Jésus-Christ soit content de nous et doive nous reconnaître pour ses vrais serviteurs devant son Père, si ces railleries, ces mépris et cette guerre des mondains, ne nous empêchent pas d'être fidèles à la loi ; néanmoins si nous considérons combien elles sont peu de chose en elles-mêmes, et en comparaison des souffrances de tant de généreux chrétiens, nous tomberons d'accord que dans ce cas il ne fait pas, pour ainsi dire, une moindre grâce, que quand il donne son paradis pour un verre d'eau froide donné en son nom. (*Matth.*, X, 42.) En effet, ces railleries considérées en elles-mêmes, que sont-elles, je vous prie, si ce n'est des paroles ou de gens insensés qui ne connaissent point Dieu, ou de gens qui ont abandonné sa crainte ? Or qu'y a-t-il de plus méprisable que de telles paroles ? Faut-il tant de vertu et de courage pour n'en être point touché autrement que de compassion et d'indignation ? La raillerie d'un homme sensé peut être sensible, parce qu'elle suppose que nous avons fait faute ; mais la raillerie d'un insensé ou d'un impie, par où, je vous prie, peut-elle nous être sensible ? à moins que par un renversement d'esprit déplorable et une extinction de toute piété, nous n'établissions pour maxime, qu'il est honorable de suivre le vice et déshonorant de pratiquer la vertu ; mais si, supposant que ces railleries sont capables de blesser, nous les comparons avec ces prisons longues et affreuses, ces fouets, ces chevalets, ces tortures, ces huiles bouillantes dans lesquelles on jetait les généreux confesseurs de Jésus-Christ ; avec ces lions, ces tigres et ces ours affamés, auxquels on les exposait ; avec ces feux terribles dans lesquels on les jetait, enfin avec tous ces surprenants supplices inventés par l'inhumanité, aidée d'un industrieux caprice, lesquels néanmoins des vierges dans un âge tendre et avec une complexion délicate souffraient constamment et même si joyeusement, pourra-t-on n'avoir pas honte d'être tant soi peu ébranlé par ces railleries des mondains, et d'en être quelquefois détourné de faire le bien ?

Enfin un quatrième motif et le dernier que je veux vous proposer, pour vous encourager à vous montrer fidèles serviteurs de Dieu nonobstant tout ce que je viens de dire, c'est la nécessité de souffrir quelque chose pour parvenir à la récompense. S'il était nécessaire que le Christ souffrît tout ce que vous savez qu'il a souffert, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire (*Luc.*, XXIV, 26), de quel droit prétendriez-vous être dispensés de souffrir un peu ? ne devez-vous pas vous piquer de ressembler en quelque chose à votre divin chef ? Si vous prétendez à sa couronne de gloire, sachez qu'il vous faut du moins essayer, pour ainsi dire, auparavant sa couronne d'épines. Nous devons à la vérité et nous espérons être glorifiés avec lui,

dit saint Paul, pourvu toutefois que nous souffrions avec lui. (*1 Tim.*, II, 12.) Saint Pierre nous dit la même chose, seulement en d'autres termes : *Jésus-Christ a souffert pour nous, vous laissant un exemple afin que vous marchiez sur ses pas.* (*1 Petr.*, II, 12.) Mais que vous demande-t-on ? que vous souffriez seulement les railleries et les mépris des libertins, sans en être détournés du service de Dieu. Peut-on vous demander moins pour la récompense qui vous est promise, de vous voir reconnus par Jésus-Christ pour ses frères et cohéritiers devant le Père céleste, et de vous entendre dire ces paroles infiniment et éternellement consolantes : *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé de toute éternité.* (*Matth.*, XXV, 34.) Je vous souhaite et ce courage et cette récompense, au nom, etc.

DISCOURS XXXIV.

DE L'IMPORTANTE AFFAIRE DU SALUT.

Quærite primum regnum Dei.
Cherchez premièrement le royaume de Dieu. (*Matth.*, VI, 33.)

Le Fils de Dieu, notre souverain législateur, nous fait dans ce chapitre deux sortes de commandements : le premier est un commandement négatif, par lequel il nous défend les soins superflus et déréglés, non-seulement pour l'acquisition des biens en général, mais même pour ceux qui nous sont les plus nécessaires, soit pour conserver notre vie, soit aussi pour notre entretien. Et pour nous marquer combien il souhaite que nous obéissions à son commandement, il veut bien nous en présenter plusieurs motifs, dont un seul est plus que suffisant pour nous porter à nous rendre fidèles observateurs de ce premier commandement. Le second, qui est une suite du premier, et qui le suppose absolument, est un commandement que l'on appelle affirmatif, par lequel il veut que, délivrés de tous ces soins superflus, nous nous appliquions particulièrement à l'acquisition du royaume de Dieu : *Quærite primum regnum Dei.* De toutes les matières qu'on peut traiter en chaire, voilà sans doute la plus importante, et à laquelle toutes les autres se rapportent, et partant nous avons plus besoin que jamais des lumières et des grâces du Saint-Esprit. Demandons-les, je vous prie, par l'entremise de Celle qui a choisi la meilleure part, lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

L'on demande s'il est nécessaire pour accomplir ces deux commandements, qui nous sont déclarés dans ce sixième chapitre de l'Evangile, de nous appliquer tellement à la recherche du royaume de Dieu, que nous abandonnions tout le reste. Il s'est trouvé quelques personnes dont les noms même étaient assez considérables, lesquels tout remplis de l'importance de cette grande affaire du salut, mais surtout appuyés sur ces paroles du Fils de Dieu, ont dit que nous devions uniquement vaquer à cette affaire, nous remettant entièrement pour tout le reste à la divine Providence, suivant en cela le commandement que nous en fait

la sagesse éternelle : *Quærite primum regnum Dei, et omnia adjicientur vobis.*

Saint Thomas, après saint Augustin et saint Jérôme, répondant à cette difficulté, dit que le Fils de Dieu par ces paroles n'interdit pas aux chrétiens tout le soin des choses temporelles, mais seulement celui qui se trouve accompagné de ces trois circonstances : la première se prend de la part de la chose qui est recherchée ; et les deux autres de la manière avec laquelle on la recherche. Premièrement, si c'est avec trop d'empressement, par des soins superflus et déréglés, qui, occupant tout notre esprit et notre temps, nous empêchent de vaquer aux exercices de piété, et de nous bien acquitter de nos obligations générales et particulières : *Sollicitudo sæculi suffocat verbum.* (Matth., XIII, 22.) La seconde circonstance qui rend encore ce soin criminel se prend d'une crainte excessive que l'on a, faisant néanmoins de sa part ce qu'on peut, de manquer des choses même nécessaires ; et c'est pour bannir cette crainte injurieuse au Créateur, que le Fils de Dieu emploie toutes ces sortes de considérations qui nous sont rapportées dans ce même chapitre de l'Evangile de saint Matthieu. La troisième circonstance qui se prend de la part de la chose qui est recherchée, c'est lorsque l'on fait de l'accessoire le principal, donnant ses premiers soins aux affaires du monde, les préférant à celles de son salut, et ces soins circonstanciés de la sorte, nous sont défendus par le premier et par le second commandement de notre Evangile ; mais celui au contraire qui met à la tête de toutes ses affaires celle de son salut, la préférant à toutes les autres, et s'y appliquant avec beaucoup de soin et de fidélité, comme à la seule chose nécessaire, celui-là s'acquitte pleinement de ces deux commandements : c'est de cette nécessité de vaquer premièrement à l'affaire importante de votre salut, que je désire de vous convaincre dans cet entretien.

Trois ou quatre choses, ce me semble, nous marquent particulièrement l'importance de quelque affaire, et les soins que nous devons prendre pour y pouvoir bien réussir. La première se tire du prix et excellence des choses dont il s'agit en cette affaire ; s'il y va, par exemple, d'un bien considérable, de l'honneur, ou bien si vous voulez, de la vie, pour lors, au jugement de tout le monde, cette affaire est estimée importante, et on quitte tout le reste pour y vaquer uniquement ; mais si cette affaire importante ne se peut faire qu'avec difficulté, soit qu'elle se prenne de notre part, soit de la part de nos ennemis qui la traversent, ou bien de la nature de l'affaire qui se présente, ou de quelque autre manière qu'il vous plaira, pour lors on redouble ses soins dans l'appréhension que l'on a de n'y pas réussir ; mais si, avec cette difficulté qui en fait craindre le succès, vous savez qu'il vous reste très-peu de temps pour la terminer, et que néanmoins cette affaire, quoique très-importante,

étant une fois manquée, elle est irréparable, vous m'avouerez que toutes ces circonstances jointes les unes avec les autres, et se trouvant toutes réunies dans une même affaire, en marquent évidemment l'importance et l'obligation que l'on a de s'y appliquer fortement. Cependant c'est ce qui se rencontre dans l'affaire dont je vous parle, et partant il faut la préférer à toutes les autres. *Quærite primum regnum Dei.* Voyons ceci, je vous prie ; et pourvu que vous vouliez bien pour un peu de temps me donner votre attention, il n'y a personne, avec le secours de la grâce, de tout cet auditoire, qui n'en soit convaincu.

S'il est certain que l'importance d'une affaire se prend de la nature de la chose dont il s'agit, je dis non-seulement que cette affaire est importante, mais je dis encore qu'elle est sans contredit la plus importante de toutes nos autres affaires. Disons encore plus, et nous ne dirons rien de trop, non-seulement cette affaire est très-importante, non-seulement elle est la plus importante de toutes ; mais, à le bien prendre, et selon le langage de l'Ecriture, elle est la seule et unique affaire que nous ayons en cette vie. Premièrement elle est très-importante, puisqu'il n'y va pas moins en cette affaire qu'à d'être éternellement bienheureux, ou éternellement malheureux : c'est la grande différence qui se trouve entre nos autres affaires et celle-ci ; car quelques affaires que ce puissent être, elles ne peuvent jamais nous rendre ni tout à fait malheureux, ni tout à fait bienheureux ; parce que, pour être tout à fait bienheureux, il faut être délivré de toutes sortes de maux, et posséder aussi toutes sortes de biens. Or en cette vie rien n'approche de cet état ; il est réservé pour le ciel et non pas pour la terre. Il s'agit encore en cette affaire de perdre ou de gagner la possession de Dieu, et en cette perte, comme vous voyez, toutes les pertes que nous pouvons faire sont renfermées et n'approchent pas de celle-là, et en cette heureuse acquisition tous les gains que l'on peut jamais faire sont contenus d'une manière éminente et infiniment parfaite : ce qui a fait dire à saint Eucher : *Ubi salutis damnum, ibi nullum lucrum est* (493). Dites-moi, je vous prie, quelle plus grande perte ou quel gain plus considérable peut-il jamais arriver à un chrétien ? Faites une sérieuse attention à ce que je vais vous dire, la chose le mérite bien ; mais que ce ne soit pas seulement dans ce moment que je vous parle, mais s'il se peut, tous les jours de votre vie, ce que c'est que d'être sauvé ou d'être damné, de monter dans le ciel ou de descendre dans l'enfer, de vivre à jamais avec les saints ou d'être relégué à jamais avec les démons, en un mot de jouir pendant l'éternité de la vue de Dieu, ou bien d'en être séparé pour jamais. Pesez, je vous prie, à loisir toutes ces grandes vérités, et vous demeurerez bientôt d'accord que cette affaire est sans contredit très-importante, mais vous ne serez pas

encore content, avouant franchement qu'elle est beaucoup plus importante, sans comparaison, que toutes vos autres affaires qu'elles qu'elles puissent être; rassemblez, si vous voulez, toutes les plus importantes affaires que vous ayez jamais eues; mettez-y encore toutes celles que vous pourriez jamais avoir; ne vous contentez pas des vôtres, ajoutez-y celles des empereurs, des rois et de tous les princes de la terre, je vous le permets volontiers, je dis que toutes ces affaires réunies ensemble et n'en faisant qu'une seule, ne sont point à comparer à celle dont je vous parle : les premières ne regardent que la terre, celle-ci regarde le ciel; les premières ne sont que les affaires du temps, celle-ci de l'éternité; les premières ne regardent que des biens dont la valeur et le prix est limité, et dont l'acquisition ne peut jamais remplir les désirs de celui qui les possède, celle-ci se porte à des biens incréés dont la valeur et le prix est sans limites et sans bornes, et dont la possession remplit pleinement tous les désirs du cœur humain. Enfin les premières se terminent avec notre vie, et celle-ci n'a point de terme ni de fin. Après tout, à quoi vous servirait de réussir dans toutes vos autres affaires, si vous veniez à perdre celle-là? faites mettre sur tous les lieux les plus apparents de vos maisons, mais plutôt gravez au fond de vos cœurs ces paroles du Fils de Dieu : *Quid prodest homini si universum mundum lucretur : « Que sert-il à un homme de gagner non-seulement une partie du monde, mais tout le monde, s'il vient à perdre son âme ? » animæ vero suæ detrimentum patiatur ?* (Marc, VIII, 36.) Ce qui fait dire à saint Bernard sur ces paroles du Fils de Dieu, que ce n'est pas passer sa vie dans l'oisiveté que de se retirer du monde pour travailler uniquement à l'affaire de son salut; au contraire c'est s'appliquer à l'affaire des affaires : *Otium non est vacare Deo, imo negotium negotiorum.*

Disons encore, et le prouvons, que non-seulement cette affaire est très-importante, que non-seulement elle est la plus importante de toutes, mais en vérité, à proprement parler, elle est la seule affaire que nous ayons au monde, la seule dans les desseins de Dieu le Père, lorsqu'il nous a tirés du néant, puisqu'il ne nous a mis au monde que pour travailler à l'importante affaire de notre salut. Voilà la première leçon que nous avons apprise lorsque nous avons été instruits des premières vérités de notre religion, dont nous avons si peu profité; la seule dans les desseins du Fils de Dieu, puisque tout le sujet de sa venue sur la terre, et la fin de tous ses grands mystères, des travaux de sa vie et des souffrances de sa mort, a été le grand ouvrage du salut des hommes. C'est la reconnaissance qu'en fait la sainte Eglise par ces paroles que nous ne devrions jamais entendre ni prononcer qu'avec des sentiments d'admiration, d'anéantissement, d'amour et de reconnaissance:

Qui propter nos homines et propter nostram salutem (496), etc. Elle est la seule encore dans les desseins du Saint-Esprit en nous sanctifiant, puisque la grâce est la semence de la gloire et le moyen absolument nécessaire pour y parvenir; la seule affaire que nous ayons au monde au jugement de Jésus-Christ, qui doit servir de règle à tous les nôtres : *Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima; porro unum est necessarium.* (Luc., X, 40.) Il y a dans le monde plusieurs sortes de vocations et d'emplois qui nous occupent; mais la vocation et le grand emploi de tous les hommes, même des princes et des rois, est de travailler avec assiduité et avec une extrême application à la grande et importante affaire du salut; et cependant toute la vie se passe à se procurer un bonheur passager, un établissement de très-peu de durée sur la terre, et pour se procurer un bonheur et un établissement éternel, à peine y pense-t-on!

L'apôtre saint Paul était si persuadé de l'importance de cette affaire, qu'elle est la fin de tous ses travaux, et il ne recommande à ses chers enfants que de vaquer soigneusement à cette affaire : *Rogamus vos, fratres, ut negotium vestrum agatis : « Je vous prie de travailler sans relâche à votre affaire* (1 Thess., IV, 11), toutes les autres comparées à celle-là ne sont point des affaires; perdez toutes les autres, mais gagnez celle-ci, et en la gagnant vous aurez tout gagné; mais aussi si vous la perdez, vous aurez tout perdu. Il y a une si grande inégalité entre toutes nos autres affaires et celle-là, dit saint Chrysostome, qu'à proprement parler, tout le reste n'est qu'un amusement d'enfants : *Vita præsens lusus puerorum.* Et s'il y a quelque différence, dit ce même Père, entre nous et les enfants, qui passent leur temps à faire des châteaux de cartes et de bone, c'est que ces enfants font toutes ces choses pour se divertir, et que les chrétiens, qui s'abandonnent aux affaires de la vie présente sans penser à celle de l'éternité, y trouvent leurs supplices et leurs tourments pendant toute l'éternité : *Nulla plane, nisi quod ea nos ad supplicium nostrum sæpe faciamus, quod illi ad ludum.*

Nous devons donner quelque peu de notre temps pour les affaires de la vie présente, dit saint Ephrem; mais pour l'affaire du salut, nous y devons vaquer continuellement (497). Saint Grégoire le Grand demande beaucoup davantage, ne voulant pas qu'un chrétien s'emploie à autre chose, nous faisant entendre que tous nos soins et notre temps doivent être employés principalement pour l'heureux succès de cette grande affaire : *Nihil aliud quam hoc faciendum est*; parce que cette affaire, comme vous venez de voir, est très-importante, la plus importante de toutes, et, à vrai dire, notre seule et unique affaire : *Porro unum est necessarium*; et cependant nous n'en pouvons venir à bout qu'avec beaucoup de difficulté, et c'est la seconde circonstance qui nous oblige de redoubler

(496) *Symbol. Apost.*

(497) *Cætera aliquatenus oportet facere propter*

necessitatem, hoc assidue propter animæ salutem. (S. ERM.)

nos soins et nos travaux pour y réussir.

Cette difficulté se prend de notre part et aussi de la part de nos ennemis : de notre part, notre grande faiblesse et impuissance; de la part de nos ennemis, leur puissance et la rage qu'ils ont contre nous. La faiblesse de l'homme est si grande, qu'il ne peut par lui-même et par ses propres forces, quelque excellence et perfection naturelle qu'il puisse avoir, résister aux tentations dont il est si souvent attaqué; et pour le bien, sa nature y est si opposée, et son impuissance est telle que non-seulement il ne peut faire aucune bonne action pour son salut, mais même il ne peut pas en avoir la pensée. Cette grande impuissance provient de plusieurs chefs : premièrement, de la corruption de notre nature causée par le péché originel, augmentée par autant de péchés actuels que nous avons commis, qui étant réitérés ont laissé de mauvaises habitudes qui ont de plus en plus affaibli cette pauvre nature. Ajoutez encore la violence et la multitude des passions, jointes et fortifiées par une mauvaise inclination, par ce malheureux penchant que nous avons au mal, par la légèreté de notre imagination, la malice de notre volonté, les ténèbres de notre entendement : voilà d'où vient notre faiblesse et notre impuissance pour le bien. Lorsque saint Thomas, le Docteur angélique, en parle, il la compare à celle d'un pauvre malade, qui, après une longue et fâcheuse maladie, ne peut presque se soutenir, ayant besoin de quelque appui; autrement il court risque de tomber à la première démarche qu'il voudra faire : joignez maintenant à cette grande faiblesse la puissance et la rage de nos ennemis, et jugez par là de la grande difficulté qui se trouve en cette affaire.

La puissance et la force de nos ennemis se prend de leur grand nombre, de la conspiration qu'ils ont faite entre eux pour nous perdre, de leur nature, qui, étant de purs esprits, ne cessent de nous faire continuellement la guerre, sans aucune trêve ni aucun repos, et leurs attaques nous sont d'autant plus à redouter, qu'elles nous sont faites par des mains invisibles; et la rage qu'ils ont contre nous, qui a commencé avec le monde, et qui ne finira qu'à sa consommation, les porte à joindre à leur force toutes sortes d'adresses et de ruses pour nous surprendre, étudiant incessamment notre faiblesse pour nous tenter, ne se mettant pas en peine de quelle manière ils nous prennent, pourvu qu'ils nous terrassent.

Saint Basile, recherchant les causes de cette haine invétérée du démon contre l'homme, en apporte deux raisons : la première se prend du côté de Dieu; la seconde de notre part : l'homme est une des plus belles copies de la Divinité, il en est l'image. Le démon, tout plein de rage envers Dieu, ne pouvant s'en prendre à l'original, il s'en prend à la copie; de même, dit ce Père, que la panthère qui, ne pouvant attaquer l'homme, trouvant son portrait, elle le met en pièces; ce qui fait, dit saint Basile, que ceux qui lui

veulent enlever ses petits, de peur d'être surpris, et pour l'arrêter, lui mettent en son chemin le portrait de l'homme, ce qui l'amuse en le déchirant et le mettant en pièces. De la part de l'homme cet esprit superbe ne peut souffrir que de faibles créatures, qui dans l'ordre de la nature lui sont beaucoup inférieures, soient un jour élevées dans les places que ces anges apostats ont perdues; et pour l'empêcher, ils emploient toutes leurs forces et toutes leurs adresses : c'est à quoi ils travaillent sans relâche; car tous leurs désirs, dit saint Bernard, toute leur étude et toute leur occupation est de nous traverser dans l'affaire importante de notre salut, et d'y mettre, s'ils peuvent, quelque empêchement. Un seul ennemi qui nous traverse dans une affaire de conséquence nous inquiète et nous fait tout appréhender; que sera-ce donc d'avoir tout l'enfer contre nous, ces esprits de malice, ces ennemis invisibles qui, *comme des lions rugissants*, dit l'apôtre saint Pierre, *rodent sans cesse autour de nous, cherchant continuellement l'occasion de nous dévorer.* (1 Petr., V, 8.) Ce sont ces considérations prises de notre faiblesse et de la force de nos ennemis, qui ont obligé les plus grands saints à travailler à cette affaire du salut, comme l'apôtre saint Paul le recommandait aux Philippiens, avec crainte et tremblement, et tous nous avertissent que, suivant leur conduite, nous devons aussi nous appliquer à cette affaire avec les mêmes sentiments de crainte et de frayeur : *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.* (Philipp., II, 12.)

Mais ce qui doit encore augmenter notre crainte et notre frayeur, c'est l'incertitude du succès de cette importante affaire, et du peu de temps que nous avons à y travailler. L'incertitude du succès paraît, premièrement, par tant de passages de l'Écriture qui nous font connaître évidemment le petit nombre de ceux qui y réussissent, de la voie étroite et difficile qu'il faut suivre, de la violence qu'il se faut faire, de la victoire qu'il faut remporter sur soi-même et sur toutes ses passions, de la rigueur et sévérité du juge devant lequel cette affaire doit être terminée, l'exacte recherche qui sera faite en son jugement de toute notre vie, du bien et du mal que nous aurons fait, jusqu'à une parole inutile, ce que les plus grands saints ont si fort redouté; le temps qui nous est donné pour mettre en état cette importante affaire est très-court, et tout importante qu'elle est, elle sera bientôt jugée. Nous n'avons au plus que le temps de notre vie, et ce temps non-seulement est de très-peu de durée, mais encore fort incertain; car nul de ceux qui sont sur la terre ne peut s'assurer du lendemain, ni nous dire quelle sera la durée de sa vie : peut-être qu'il ne nous reste que deux ou trois ans, deux ou trois mois (498), deux ou trois semaines, peut-être pour quelqu'un de mes auditeurs, et qui n'y pense pas, ne lui reste-t-il que le jour présent pour achever cette importante

affaire, de laquelle je vous entretiens. Qui le sait? vous ne le savez pas, ni vous ni moi; il n'y a que Dieu seul qui le connaisse: mais ce que nous savons vous et moi, est que les jours de notre vie sont fort courts (499), et c'est pour nous en mieux faire connaître la brièveté que la sainte Ecriture compare notre vie à ce qui est de plus passager et de moindre durée, à une fleur qui s'épanouit au matin et qui se flétrit au soir (*Jac.*, I, 11), à une vapeur qui s'élève en haut, et qui en un moment disparaît. (*Jac.*, IV, 15.)

S'il est ainsi que notre vie soit si courte, n'en laissons passer aucun jour sans travailler avec soin et application à notre grande affaire. La moindre perte d'argent est considérable à une personne qui n'en a que très-peu, et il n'appartient qu'aux riches de mépriser les dépenses superflues et les petites pertes. Si nous étions assurés de vivre comme autrefois des six cents, des huit cents et des neuf cents ans, comme les premiers hommes, quand quelques-unes de nos premières années se passeraient sans penser à l'affaire de notre salut, cela serait plus tolérable; mais maintenant que nous avons si peu de temps, et que le peu que nous avons est si incertain, n'étant pas assurés ni d'un jour ni d'une heure, ne serait-ce pas une négligence intolérable et bien criminelle d'en laisser passer un seul inutilement sans travailler à la plus importante de toutes nos affaires; puisqu'enfin si une fois nous y sommes surpris au dépourvu, et que nous venions à la perdre, c'en est fait, jamais nous ne la pourrions réparer, et c'est ma dernière circonstance.

Quelle perte que l'on puisse faire, elle n'est pas estimée bien importante si on la peut facilement réparer; mais au contraire quelque perte que ce soit, si néanmoins elle est irréparable, cette seule circonstance la rend considérable. Que sera-ce donc si, avec l'importance de l'affaire, vous ajoutez encore que, l'ayant une fois perdue, on ne la peut jamais recouvrer? Telle est la perte de l'affaire dont je vous parle, laquelle étant une fois manquée, on ne peut jamais la réparer. Il s'agit en cette affaire de perdre ou de sauver notre âme: or cette perte est du tout irréparable, l'autorité de l'Ecriture nous convaincra de cette vérité; la raison nous l'apprend, et l'expérience nous oblige d'en demeurer d'accord. Le Saint-Esprit nous avertit par les paroles de Salomon, que le temps de cette vie nous est donné pour acquérir le royaume des cieux; mais que du moment que l'on est condamné aux peines de l'enfer, l'on ne peut plus faire aucunes bonnes œuvres, *Nec opus, nec ratio, nec sapientia apud inferos.* (*Eccle.*, IX, 10.) La perte de notre âme ne se peut réparer que par quelques pratiques de vertu. Le Saint-Esprit nous déclare par la bouche du plus sage des rois, que, le temps de notre vie étant expiré, l'on n'en peut faire aucune, car pour le pouvoir il faut deux choses, une bonté

morale dans le sujet, et la grâce prévenante: les damnés en sont privés, et partant ils ne peuvent réparer cette perte. La raison nous l'apprend aussi: l'âme de sa nature est indivisible, et ainsi l'on n'en peut pas perdre une partie, et en sauver l'autre. Il est vrai que les pertes de la nature se peuvent diviser: si l'on perd ses biens, l'on ne perd pas ses amis. Les membres de notre corps sont doubles, dit saint Chrysostome; les yeux, les oreilles, les pieds, les mains; si nous en perdons un, nous pouvons conserver l'autre: notre âme est seule, si nous la perdons une fois par le mauvais succès de cette affaire, tout est perdu, c'en est fait pour jamais, et cette grande perte ne pourra se réparer. *Ubi ceciderit lignum sive ad austrum sive ad aquilonem, ibi manebit* (*Eccle.*, XI, 3); en quelque état que l'on se trouve au terrible moment de la mort, soit au ciel représenté par le midi, soit en enfer représenté par le septentrion, l'on y demeure éternellement. L'expérience journalière nous le fait aussi assez connaître: n'est-ce pas cette grande vérité que le Fils de Dieu nous veut apprendre par ces paroles: *Quam dabit homo commutationem pro anima sua?* « Si vous venez à perdre votre âme, nous dit le Sauveur, en gagnant tout un monde, quel échange ferez-vous pour la recouvrer? » (*Marc.*, VIII, 37) Tous les trésors et toutes les richesses de la terre ne la valent pas, son seul prix est le sang d'un Dieu, dont le mérite ne peut plus lui être appliqué, et partant la perte de cette importante affaire est entièrement irréparable.

Rassemblez maintenant toutes ces différentes circonstances, et je prie Dieu de tout mon cœur par son aimable Fils, de les vouloir bien imprimer si avant dans le fond de vos âmes que vous n'en perdiez jamais le souvenir. L'affaire de mon salut est une affaire très-importante; c'est la plus importante de toutes celles que j'ai jamais eues, et que je puisse avoir; en un mot, c'est la seule que j'aie au monde, toutes les autres, pour importantes qu'elles puissent être, ne méritent pas ce nom, les comparant avec celle-là: cependant j'ai beaucoup de difficulté à en venir à bout, le succès en est fort incertain, le temps fort court pour la mettre en bon état, et néanmoins si une fois cette grande affaire, qui seule mérite ce nom au jugement de la Sagesse éternelle, vient à se perdre, c'en est fait, jamais je ne la pourrai réparer; toutes ces raisons pesées et méditées les unes après les autres nous crient d'une voix forte et claire: *Quærite, quærite ergo primum regnum Dei*, « Cherchez, cherchez premièrement le royaume de Dieu; » donnez vos premiers et principaux soins à votre première et principale affaire; mais sachez qu'il y faut travailler promptement et sans délai; les affaires importantes ne doivent jamais être différées; il y faut encore travailler courageusement, surmontant tous les empêchements qui se présenteront de quelque part qu'ils viennent, du monde,

de la chair et du démon : ce n'est pas encore assez, il y faut travailler principalement, puisqu'elle est la plus grande et la seule affaire importante que nous ayons : *Primas ergo apud nos curas*, dit saint Eucher, *quæ prima habentur obtineant, summasque sibi sollicitudinis partes salus, quæ summa est, vindicet* (500) : Que les choses qui sont les premières et les plus importantes aient aussi le premier lieu en nos pensées et en nos affections, et comme l'affaire de notre salut l'emporte de beaucoup au-dessus de toutes nos autres affaires, et qu'elle nous est aussi la plus considérable, comme n'étant pas seulement la première que nous ayons, mais l'unique; cette affaire nous devrait être si fort à cœur, que nous fussions toujours en état de répondre à ceux qui nous parleraient des affaires du monde, comme autrefois un grand cardinal, qui ne s'était pas ressouvenu d'une affaire qu'on lui avait recommandée : C'est que j'en ai une autre bien plus importante, qui occupe tout mon esprit : *Unicum mihi negotium est*, disait Tertullien, *nec aliud curo*. Enfin il faut travailler à cette unique et importante affaire constamment et sans relâche, parce qu'il n'y a que la persévérance qui emportera le prix : *Non coronabitur*, dit saint Paul, *nisi qui legitime certaverit* (II Tim., II, 5); et c'est à quoi je vous exhorte, afin que vous pussiez remporter la couronne de gloire que je vous souhaite.

DISCOURS XXXV.

SUR LA PAROLE DE DIEU.

Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.
Bienheureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent. (Luc., XI, 11.)

Saint Bernard nous fait connaître en quoi consiste le bonheur de ceux qui, entendant la parole de Dieu, la conservent dans leurs cœurs pour s'en servir dans les différentes occasions de la vie. Premièrement cette voix divine, se faisant entendre aux oreilles de leurs âmes, les trouble d'abord, et leur cause de la crainte, leur représentant et condamnant aussi leurs mauvaises habitudes; mais si vous y prenez bien garde, dit ce même Père, vous y verrez qu'ensuite elle les vivifie, remplissant leurs cœurs des sentiments de pénitence; elle les éclaire, les chauffe et nettoie leurs âmes de toutes les souillures du péché; parce que la parole de Dieu, ajoute ce même saint, est la médecine de notre âme, c'est son aliment et sa divine nourriture, c'est le glaive qui nous défend et qui nous fortifie dans tous les combats de cette vie; ses effets sont si admirables, continue le même saint Bernard, qu'elle a encore tous les jours la force et la vertu de ressusciter les morts à la vie de la grâce, leur rendant cette vie précieuse qu'ils avaient perdue par leurs péchés, qui est un plus grand miracle, au sentiment des Pères de l'Eglise, que de rendre la vie natu-

relle à ceux qui l'ont perdue. Je désire de tout mon cœur que ceux de mon auditoire qui se trouveraient dans cet état de mort funeste, causée par le péché, puissent par la force et la vertu de cette divine parole sortir de ce malheureux état, ressusciter à la vie de la grâce par une entière et véritable conversion. Vous voyez d'abord, mes frères, l'importance de ce sujet, et combien nous avons besoin que le Saint-Esprit anime mes paroles, et touche aussi vos cœurs; demandons humblement, prosternés à genoux, cette grâce par l'entremise de Celle qui a porté la parole substantielle du Père éternel, qui s'est incarnée dans son sein, au moment que l'ange la saluant, lui dit : *Ave*.

L'on ne peut considérer sans étonnement le petit nombre de ceux qui remportent quelque fruit de la parole de Dieu, connaissant quelle en est la force et la vertu toute-puissante; car c'est un marteau, selon le langage de l'Ecriture (501), qui brise les pierres les plus dures : il faut donc que nos cœurs soient encore plus durs que la pierre, puisqu'ils n'en sont point amollis. C'est un soleil brillant et lumineux, qui dissipe les ténèbres; cependant la plupart des chrétiens demeurent toujours ensevelis dans un funeste aveuglement, qui est l'effet malheureux de leur ignorance et de leurs péchés : une médecine qui devrait leur rendre la santé, et cependant leurs âmes sont toujours languissantes et malades. Je veux même qu'elles eussent perdu la vie de la grâce par le péché, et que, comme autant de Lazares, il y eût déjà quelques jours qu'elles fussent dans le tombeau, cette divine parole est encore assez puissante et a assez de vertu pour les en faire sortir et leur rendre la vie, leur disant, comme autrefois le Fils de Dieu dit au Lazare : *Lazare, sors dehors* (502); car les paroles que je vous dis sont esprit et vie (502). Je veux même que votre cœur fût endurci, ne savez-vous pas ce que nous apprenons l'Ecriture, par ces paroles du Prophète-Royal : *Il envoie sa parole, et il fond les glaçons; son Esprit souffle et il fait couler les eaux?* (Psal. CXLVII, 18.) Si vous êtes tièdes, et que vous appréhendez avec raison la menace que fait le Fils de Dieu dans l'Apocalypse aux âmes tièdes, d'être rejetées et vomies de sa bouche (Apoc., III, 16), ayez recours et appliquez-vous cette divine parole, n'en perdez point d'occasion, et elle vous échauffera; car votre parole, dit David, est toute brûlante (Psal. LXXXII, 15) : en un mot, de quelque maladie que votre âme soit atteinte, elle en est le remède : *Quare ergo moriemini, domus Israel.* (Ezech., XXXIII, 11.) D'où vient donc que parmi les chrétiens il se trouve non-seulement beaucoup de malades, mais même une infinité de pécheurs qui sont morts et ensevelis par leurs péchés dans lesquels ils croupissent depuis plusieurs années? D'où viennent tous ces grands maux? De deux sources : la première-

(500) Epist. ad Valerianum.

(501) « Malleus conterens petram. » (Jerem., XLII, 29.)

(502) « Lazare, veni foras. » (Joan., XI, 43.)

(502') « Verba quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt. » (Joan., VI, 61.)

re, de ce que la plupart, méprisant cet excellent remède, ne veulent pas s'en servir, n'assistant jamais aux prédications, et ne se donnant pas le loisir de lire quelque livre capable de les instruire des obligations de leur état; la seconde, de ce que ceux mêmes qui s'en servent, allant quelquefois au sermon, ne le prennent pas avec les dispositions nécessaires pour en profiter.

Pour remédier en même temps, si nous pouvons, à ces deux grands maux, voyons dans la première partie de ce discours, les raisons qui vous obligent d'entendre le plus souvent que vous pourrez la parole de Dieu; et en la seconde partie, les moyens d'en tirer tout le fruit que l'on en doit espérer, prenant cet excellent remède avec toutes les précautions nécessaires.

Je trouve principalement trois raisons qui nous font voir le soin que nous devons avoir d'entendre le plus souvent que nous pouvons la parole de Dieu. La première se prend de l'injure que l'on fait à la divine Majesté en ne voulant pas écouter sa parole, ou bien n'en tirant aucun fruit; car vous m'avouerez qu'un des plus grands mépris que l'on puisse faire d'une personne, c'est de ne tenir aucun compte, et même de mépriser les salutaires avertissements qu'elle nous donne, ou en ne voulant pas seulement les écouter, ou en les écoutant, n'en faire aucun bon usage; et ce mépris est d'autant plus considérable, que la personne qui les donne est d'un mérite et d'une qualité éminente, et celle qui les reçoit vile et méprisable. Ajoutez encore par une troisième circonstance, mais qui augmente beaucoup ce mépris, que tous les avis que veut bien nous donner cette charitable personne ne regardent que l'intérêt et l'avantage particulier de celui auquel elle les donne. C'est un roi, si vous voulez, qui, par une bonté particulière qu'il a pour quelqu'un de ses sujets, veut bien prendre le soin de lui donner de temps en temps, tous les avis nécessaires pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis, qui, cherchant tous les moyens de se saisir de sa personne, lui auraient non-seulement enlevé tous ses biens, mais même lui auraient aussi ôté la vie: si cette personne, ne faisant aucune attention à tous les avertissements qui lui auraient été donnés par son souverain, ne les voulant pas seulement écouter, venait à tomber entre les mains de ses ennemis, que diriez-vous de sa conduite? N'est-il pas vrai qu'il n'y aurait personne qui ne le blâmât, disant qu'il est la seule cause de son malheur, par le mépris qu'il a fait des avis de son prince? Bâmez donc votre conduite qui est beaucoup plus déraisonnable; car voilà un faible crayon de l'injure que vous faites à Dieu par mépris de sa divine parole; c'est le Créateur qui veut bien parler à la créature; un roi, mais qui est le Roi et le Souverain de tous les rois, qui veut donner des avis salutaires à son sujet, et cependant il les méprise, ne voulant pas seulement les entendre; un père qui parle à son enfant, pour

lui apprendre de quelle manière il se doit conduire pour se préserver des embûches et adresses de ses ennemis, qui lui veulent enlever ses plus précieux trésors, et même lui ôter la vie de la grâce et celle de la gloire; c'est un maître en qui sont renfermés tous les trésors de la science et de la sagesse de Dieu (*Coloss., II, 3*), et qui veut bien s'appliquer à donner des instructions à un disciple indocile et ignorant. Ce mépris lui est si sensible qu'il proteste qu'il s'en vengera: *Parce que je vous ai appelé*, dit Dieu par le plus sage des rois, *et que vous n'avez point voulu m'écouter, que vous avez méprisé tous mes conseils, je rirai à votre mort, je vous insultai, lorsque ce que vous craignez vous arrivera; alors ils m'invoqueront, et je ne les écouterai point* (*Prov., I, 24-26*); et au chapitre vingt-huitième du même livre des *Proverbes* de Salomon: *Qui conquiert tourne ses oreilles pour ne point écouter la loi, sa prière même sera exécrable.* (*Prov., XXVIII, 9*.) Vous pouvez maintenant juger facilement, mon cher auditeur, par les paroles de Dieu même, beaucoup mieux que par tout ce que je vous pourrais dire, quelle est l'injure et le mépris que l'on fait à Dieu, lorsqu'on ne veut pas seulement écouter sa parole, puisque non-seulement Dieu nous déclare qu'il n'écouterait pas à la mort ceux qui pendant leur vie auront méprisé ses conseils et ses instructions, mais même que leurs prières lui seront exécrables. Pesez toutes ces paroles et toutes ces menaces qui sont si terribles, et ne les oubliez jamais, et je m'assure qu'elles vous convaincront suffisamment du soin que vous devez prendre d'entendre désormais plus souvent la parole de Dieu, et d'en tirer aussi plus de fruit que vous n'avez fait; car il n'y a rien qui vous soit plus avantageux, et c'est d'où je tire ma seconde raison, qui vous fera voir quelle est la perte et le dommage que l'on n'assiste point aux sermons et autres instructions de sa paroisse.

La plus grande perte que nous puissions faire et le plus grand dommage qui nous puisse arriver, c'est la perte de notre âme; cette seule perte renferme toutes les autres. Or il est certain que nous hasardons beaucoup notre salut, quand nous négligeons la parole de Dieu; car, pour opérer notre salut, il faut que notre entendement soit éclairé pour connaître et discerner le bien d'avec le mal, ce qui est permis et ce qui nous est défendu. Il faut encore être instruit des vérités chrétiennes, et savoir quelles sont les lois de l'Evangile et les obligations d'un véritable chrétien. Il ne suffit pas que notre esprit soit éclairé, il faut que notre volonté étant éclairée affectionne le bien et haisse le mal: ce n'est pas encore assez, pour faire son salut, de connaître et affectionner ce qui est bon, et avoir de l'horreur pour tout ce qui est mauvais; il faut en venir à la pratique, évitant le mal et pratiquant le bien, et c'est ce qui est nécessaire pour pouvoir faire son salut. Or nous avons toutes ces choses par le moyen

de la prédication ; car c'est cette parole divine qui, étant une belle lumière, nous fait voir ce que nous avons à faire ou à éviter : *Votre parole*, dit David, *est une lampe qui éclaire mes pas, et la lumière qui luit dans les sentiers où je marche, de peur que je ne bronche ou ne me fourvoie du droit chemin.* (Psal. CXVIII, 105.) Et dans ce même psaume le Prophète-Royal ajoute encore : *Vos paroles étant découvertes, c'est-à-dire, nous étant expliquées par vos prédicateurs, éclairent et donnent l'intelligence aux petits* (Ibid., 130), c'est-à-dire, à ceux qui seraient les moins capables par la petitesse de leur esprit de les bien entendre ; car c'est par ces mêmes instructions qui nous sont communiquées par les prédicateurs, que toutes sortes de personnes, même les plus grossières, apprennent les choses nécessaires au salut, comme sont les mystères de notre religion, ses exercices, ses pratiques, ses maximes, la manière de bien faire ses actions, ses prières et les autres bonnes œuvres, recevoir les sacrements ; c'est encore par la parole de Dieu, que le grand don de la foi qui nous est absolument nécessaire nous est communiqué. *La foi vient de l'ouïe*, dit saint Paul, c'est-à-dire, la foi vient de ce qu'on a ouï la prédication, *et l'ouïe de la parole de Jésus-Christ* (Rom., X, 17), c'est-à-dire, de ce que la parole de Dieu est prêchée : et ce même apôtre, pour nous mieux convaincre de la nécessité que nous avons d'entendre la parole de Dieu, dit encore : *Comment invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru ? ou comment croiront-ils en celui de qui ils n'ont pas ouï parler ? Et comment entendront-ils parler, si quelqu'un ne leur prédique ?* (Ibid., 14.) Si bien que c'est par la parole que la plus belle, la plus sûre et la plus nécessaire de toutes les lumières nous est communiquée. Mais si ce divin flambeau éclaire notre esprit, il chauffe aussi en même temps notre volonté, pour la porter au bien et lui faire éviter le mal. Saint Paul, pour nous faire mieux comprendre quelle est la force et la vertu de cette divine parole, pour toucher nos cœurs et embraser nos volontés, la compare à un glaive à deux tranchants qui coupe des deux côtés, divisant la partie inférieure de l'âme de la supérieure, entrant jusqu'au plus profond des moelles : *La parole de Dieu*, dit saint Paul, *est vivante et efficace, et plus perçante qu'un glaive qui coupe des deux côtés ; elle pénètre jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit*, c'est-à-dire, de la partie animale et de la spirituelle, *des jointures et des moelles.* (Hebr., IV, 12.) Or le plus grand empêchement de notre volonté vient, selon l'Apôtre, de la partie inférieure ; et cette divine parole, selon le même saint Paul, a tant de force et de vertu qu'elle en devient la maîtresse et s'en rend victorieuse ; et ainsi elle laisse par cette victorieuse volonté en pleine liberté d'affectionner le bien et de haïr le mal. Tout ceci se justifie par la conversion des pécheurs, dont le cœur se trouve si changé

par la force de cette divine parole, qu'ils méprisent ce qu'ils ont autrefois estimé, et haïssent ce qu'ils ont autrefois aimé. Le Fils de Dieu, pour nous faire connaître la vertu de sa parole et combien elle est puissante pour toucher nos cœurs et les purifier des souillures du péché, dit à ses apôtres : *Pour vous, vous êtes déjà nets à cause de la parole que je vous ai prêchée, et que vous avez bien reçue* (503). Pour achever enfin le grand ouvrage de notre salut et de notre perfection, ce n'est pas assez de connaître et d'aimer la vertu et d'avoir des sentiments de haine pour le péché, *Il faut en venir à l'exécution*, dit l'apôtre saint Jacques, *et ne se pas contenter d'écouter cette divine parole en vous trompant vous-mêmes ; car celui*, dit ce même apôtre, *qui se contente d'ouïr la parole, et ne fait pas ce qu'elle commande, ressemble à un homme qui regarde son visage dans un miroir, et après s'être regardé il s'en va aussitôt, et oublie soudain quel il était.* (Jac., I, 22-24.)

Pour ne pas tomber dans ces inconvénients, il faut réduire en pratique les connaissances que Dieu nous a communiquées par la prédication : *Car ce ne sont pas*, dit saint Paul, *ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ceux qui gardent la loi seront justifiés devant lui.* (Rom., II, 13.) Et c'est encore un des effets de cette divine parole, qui non-seulement éclaire notre entendement, chauffe notre volonté, mais qui nous fait aussi agir, nous portant à éviter et à pratiquer le bien ; car elle est cette précieuse semence qui, selon le prophète Isaïe, produit son fruit en sa saison. Comme nous voyons, dit ce prophète, que durant l'hiver il semble que toute la nature soit morte, tant l'excès du froid la défigure et la rend stérile, et que néanmoins, après avoir été pénétrée par les pluies et par la neige, elle semble renaître au printemps par le retour du soleil, qui lui fait produire les fleurs et les fruits ; ainsi lorsque l'âme est comme glacée par le froid du péché, et qu'elle est morte à l'égard de Dieu et des œuvres saintes qu'il demande d'elle, par la force néanmoins et la vertu extraordinaire de la parole de Dieu qui est toute-puissante, elle tire le pécheur de l'esclavage du péché et de l'état de mort où il se voit réduit, rompant la glace de ses péchés, vivifiant son âme, et lui faisant porter de nouveau les fruits de salut, (Isa., LV, 10, 11.) *Mes paroles*, dit le Fils de Dieu, *sont esprit et vie* (Joan., VI, 64), c'est-à-dire, que si nous nous disposons comme il faut à les entendre, elles nous feront entreprendre une vie nouvelle, et nous rempliront de l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nous porteront aux pratiques de ses divines vertus. Quel heureux changement ! combien de pécheurs pourraient justifier tout ce que je vous dis, dont les cœurs plus durs et insensibles que la pierre ont été néanmoins brisés par la parole divine !

Saint Pierre, dans la première de ses pré-

dications, en a converti trois mille (*Act.*, II, 41), et dans la seconde cinq mille, comme nous le lisons dans les Actes des apôtres. (*Act.*, IV, 4.) Combien voit-on tous les jours, principalement dans les missions, fondre en larmes des pecheurs endureis, dont les cœurs étaient tout de glace? et après leur conversion, ces terres infructueuses qui n'avaient pour tout fruit que des ronces et des épines, ont porté le reste de leurs jours, non-seulement des fleurs, mais de très-bons fruits par la pratique de toutes sortes de vertus. D'où vient un si grand changement? De cette divine semence, qui, étant jetée dans une bonne terre, c'est-à-dire, dans un cœur bien préparé, donne du fruit, qui au centuple, qui au soixantième, qui au trentième. (*Matth.*, XIII, 23.) Mais, par un malheur étrange, ce qui devrait être en nous la racine et la source de toutes sortes de bons fruits, et le moyen le plus efficace de notre entière et parfaite conversion, devient, par le mépris et le peu de disposition que nous y apportons, l'une des marques les plus évidentes de notre réprobation : c'est ma troisième et dernière raison.

Je sais qu'on ne peut assurer d'aucune personne, dans quelque état qu'elle puisse être en cette vie, ou qu'elle est réprouvée, ou qu'elle est prédestinée, parce que, pour porter ce jugement sur la réprobation, il faudrait savoir non-seulement qu'une personne est présentement en état de péché mortel, mais encore qu'elle y persévérera jusqu'à la mort. Or il n'y a personne qui le puisse savoir. Il en est de même sur la prédestination d'une personne qui est en grâce, de qui on ne peut pas porter un jugement certain, si elle y persévérera ou non : *Car qui sait*, dit le prophète, *si Dieu ne se retournera pas vers nous, s'il ne nous pardonnera point, et s'il ne nous comblera point de ses bénédictions?* (*Joel.*, II, 14; *Jon.*, III, 9.) Et le plus sage des rois ne prononce-t-il pas cet oracle divin : *L'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine?* (*Eccli.*, IX, 1.) Nous avons néanmoins de certaines marques que nous tirons même de l'Ecriture, qui font probablement juger qu'une personne est réprouvée, entre lesquelles le Fils de Dieu nous enseigne qu'une marque de réprobation est de ne point vouloir entendre la prédication : *Celui qui est enfant de Dieu*, nous dit le Sauveur du monde, *entend la parole de Dieu; mais vous, parlant aux Juifs, vous ne l'entendez pas, parce que vous n'êtes pas enfants de Dieu.* (*Joan.*, VIII, 47; *I Joan.*, IV, 6.) Or il n'y a que les enfants qui aient part à l'héritage de leur Père céleste. Et il ajoute dans ce même endroit : *En vérité, en vérité je vous le dis : si quelqu'un entend et garde ma parole, il ne verra jamais la mort* (*Joan.*, VIII, 51), c'est-à-dire, il ne mourra point, vivant éternellement dans le ciel. La raison d'une si étonnante vérité, et à laquelle néanmoins on fait si peu de réflexion, est que la foi est le fondement du salut. Or la parole de Dieu est comme le canal par lequel Dieu fait dé- couler dans nos âmes le précieux don de la

foi, comme je l'ai fait voir par les paroles de saint Paul. (*Rom.*, X, 17.) Tout ceci nous est encore confirmé par le témoignage des Pères de l'Eglise, lesquels dans leurs discours ont souvent établi cette même vérité que je vous prêche.

Saint Grégoire, entre autres, expliquant la parabole de la semence, nous déclare que, comme l'on désespère de la vie d'une personne qui, par la faiblesse de son estomac, ne peut plus retenir ni conserver l'aliment qu'elle prend; il arrive de même à ceux qui ne tirent aucun profit de la parole de Dieu, qui est la vraie nourriture de nos âmes, soit qu'ils ne veuillent pas la recevoir, ne voulant pas l'entendre; soit que l'ayant entendue ils n'en fassent aucun profit, c'est une marque évidente de leur réprobation. Ce qu'il justifie encore par ces paroles du Fils de Dieu : *Qui ex Deo est, verba Dei audit* (*Joan.*, VIII, 47.) Saint Bernard dit aussi, fondé sur les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que, comme c'est une marque de la prédestination d'entendre la parole de Dieu, aussi, dit ce même Père, est-ce une marque des plus certaines de réprobation de ne pas vouloir l'entendre. Mais je vous prie de bien remarquer deux choses : la première, que pour porter le caractère d'un prédestiné, et non d'un réprouvé par rapport à la parole de Dieu, il ne suffit pas de l'entendre même avec respect, plaisir et tendresse de dévotion sensible, mais qu'il en faut tirer quelque fruit. La seule terre qui fructifie est la figure du prédestiné. Les Scribes et les Pharisiens, et plusieurs autres, écoutaient avec attention les prédications du Fils de Dieu, y prenaient plaisir, et s'écriaient même avec admiration : *Personne na jamais parlé comme fait cet homme* (*Joan.*, VII, 46); et néanmoins, comme le remarque saint Augustin, la plupart ne se convertissaient pas. La seconde chose, que je vous prie de bien retenir, est que toute sorte de fruits, qui se remportent de la parole de Dieu, ne peut pas servir de marque assurée de prédestination, mais il faut que ce soit un fruit permanent et non passager; voilà la bonne terre. Mais pour celle qui à la vérité reçoit la semence, la pousse au dehors, mais qui est suffoquée d'abord, ou par l'ardeur du soleil, ou par les épines, elle n'est pas cette bonne terre, dont parle le Fils de Dieu. Une personne à la prédication est touchée, les larmes lui tombent des yeux, elle entreprend même quelque exercice de pénitence, mais la première difficulté qui se présente lui fait tout quitter, si elle ne continue, tout cela est inutile. Je finis cette première partie par les paroles de saint Paul, qui assure que la marque d'un réprouvé est d'ouïr souvent la parole de Dieu, sans néanmoins se convertir : *La terre*, dit cet Apôtre, *qui, durant la pluie dont elle est arrosée, produit de l'herbe pour l'usage de ceux qui la cultivent, est bénie de Dieu, mais celle qui ne produit que des épines et des chardons est rejetée et maudite, et elle ne doit attendre que d'être brûlée.* (*Hebr.*, VI, 7, 8.)

Ce n'est donc pas assez, pour ne pas porter la marque d'un réprouvé, d'entendre souvent la parole de Dieu ; mais il la faut entendre avec un cœur bien préparé pour en tirer quelque fruit : en voici le moyen, et c'est ma seconde partie.

Il est écrit, dit le Fils de Dieu, que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la parole qui sort de la bouche de Dieu. (Math., IV, 4.) Ce qui nous apprend qu'il y a en nous deux sortes de vie : l'une corporelle, et l'autre spirituelle, qui demandent aussi deux sortes de nourritures pour les pouvoir entretenir et conserver : et comme il ne suffit pas pour profiter de la viande de la prendre, mais qu'il faut en user comme il faut ; de même aussi il ne suffit pas d'ouïr la parole de Dieu pour se conserver et s'entretenir en la vie spirituelle, mais il le faut faire avec certaines conditions et préparations, par rapport à celles que l'on garde, pour s'entretenir en la vie corporelle, par le moyen de la nourriture : *Quod enim corpori est cibus*, dit saint Chrysostome, *hoc animæ divinorum eloquiorum doctrina : non enim in solo pane vivit homo*, etc.

La première disposition est que, comme pour entretenir et conserver sa vie par le moyen de la nourriture il faut manger souvent ; de même aussi, pour conserver la vie spirituelle, il faut aussi souvent entendre la parole de Dieu : *J'ai été frappé*, dit David, *comme l'herbe, et mon cœur est devenu sec, parce que j'ai oublié de manger mon pain. (Psal. CI, 5.)*

La seconde est que, comme pour profiter de la viande, il faut qu'elle demeure quelque temps dans l'estomac afin qu'elle se digère, autrement elle ne causerait que des indigestions et autres incommodités fâcheuses ; de même aussi il faut si bien recevoir la parole de Dieu en son cœur, que l'on l'y conserve, en y pensant et la méditant lorsque nous sommes retournés chez nous, autrement il n'y a pas grand fruit à en espérer : *La semence*, dit le Sauveur du monde, *qui tombe en une bonne terre représente ceux qui, ayant écouté la parole, la retiennent et la conservent dans un cœur bon et sincère, et produisent du fruit en patience. (Luc., VIII, 13.)*

La troisième, et qui est une des principales dispositions pour profiter de la parole de Dieu, est de s'appliquer avec soin à déraciner de son cœur les affections vicieuses et déréglées que l'on y remarque, comme l'amour de l'honneur, des plaisirs, la recherche des richesses de la terre : ce sont là les humeurs malignes dont il faut se purger, autrement elles changeront cette excellente viande en corruption, ou bien, comme nous déclare le Fils de Dieu par son évangéliste saint Luc, ce seront bientôt autant d'épines qui suffoqueront cette bonne semence, et l'empêcheront de produire aucun bon fruit (*Ibid.*, 14) ; car de même que, pour profiter de la nourriture que l'on prend, il faut être purgé des mauvaises humeurs qui sont en notre estomac ; de même

me aussi, afin que cette nourriture nous soit utile, il faut être purgé de toutes ces malignes humeurs que je vous ai marquées.

La quatrième et dernière disposition, c'est d'aller à ce divin banquet de la parole de Dieu avec un grand appétit et un grand désir d'en profiter, et sans cela elle demeurera inutile. Or pour vous procurer cette faim de la parole de Dieu, il faut considérer premièrement l'excellence et le prix de cet aliment, par rapport à celui qui nous le donne ; secondement, par rapport à ce qu'il renferme, envisageant le prédicateur comme une personne qui nous parle de la part de Dieu, comme l'organe de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et celui qui est revêtu de son autorité : *Nous faisons*, dit l'Apôtre, *l'office d'ambassadeur de Jésus-Christ vers vous, et c'est Dieu même qui vous exhorte à la pénitence et aux bonnes œuvres par notre bouche. (II Cor., V, 20.)* Et lorsque le Fils de Dieu envoya ses apôtres prêcher l'Evangile, il leur dit : *Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise ; mais qui me méprise méprise celui qui m'a envoyé. (Luc., X, 16.)* Il faut aussi avoir un grand respect pour les paroles du prédicateur, ne les regardant pas, comme dit saint Paul, comme les paroles d'un homme, mais comme les véritables paroles de Dieu : *Vous n'avez pas reçu ma parole* ; dit cet Apôtre, écrivant aux Thessaloniens, *comme la parole des hommes, mais comme la parole de Dieu, ainsi qu'elle est en effet. (I Thess., II, 13.)* Quel respect n'a-t-on point pour les édits et les paroles des rois ? On les entend avec un profond silence ; l'on ne voit personne ni rire, ni causer, ni dormir ; au contraire, l'on est fort attentif, l'on ne pense point à autre chose, l'on s'applique avec soin à les bien entendre, l'on en fait après le sujet de son entretien, chacun en rapportant ce qu'il a appris, et chacun étant dans la résolution de se rendre fidèle à observer ce que ce prince a ordonné. Usez-en de même, mes chers auditeurs, lorsque vous entendrez, non pas la parole d'un prince et d'un roi de la terre, mais la parole de celui devant qui tous les rois ne sont rien (*Psal. XXXVIII, 6*) : celles-là ne regardent que la terre, et quelque bien passer et temporel, celles-ci regardent le ciel et des biens permanents et éternels ; car ce sont des paroles, comme je vous ai dit, qui nous éclairent, nous échauffent, et ainsi nous retirent de nos égarements pour nous conduire dans la voie du salut. *Seigneur, à qui irons-nous*, disait l'Apôtre saint Pierre, parlant à Notre-Seigneur Jésus-Christ, *vous avez les paroles de la vie éternelle. (Joan., VI, 69.)* Ce sont les mêmes paroles que vous entendez, lorsque vous avez le bonheur d'assister à la prédication : écoutez-les donc avec beaucoup de respect. Saint Chrysostome, saint Augustin et Origène comparent le mépris et l'irrévérence que l'on a pour la parole de Dieu, avec celle que l'on aurait à l'égard de la très-sainte et adorable Eucharistie. Proposez-vous donc

aujourd'hui, mes chers frères, non-seulement d'entendre la parole de Dieu, mais de l'entendre avec les dispositions que je vous ai données, que je renferme en peu de mots. Souvenez-vous donc de ce que vous croirez vous être le plus utile pour y réfléchir, et le mettre en pratique : travaillez à arracher de votre cœur les affections vicieuses, détournez-vous adroitement des occasions et affaires qui vous pourront embarrasser l'esprit pendant le sermon, ou qui pourront même vous empêcher d'y assister ? Allez-y avec un bon appétit et une grande faim de cette divine nourriture, et dans le dessein d'en profiter, et non par une simple curiosité. Saint Paul compare ces personnes aux adultères qui ne cherchent que leur plaisir. Avant le sermon faites quelque prière, pour demander à Dieu la grâce d'entrer dans toutes ces dispositions pour en tirer le fruit que Dieu demande de vous, et dont vous lui rendrez compte au moment terrible de votre mort. Je finis ce discours par les paroles du souverain Pasteur des âmes, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vous serviront encore d'un nouveau motif pour attirer aux instructions qui se font en vos paroisses : elles confirment en peu de mots ce que je viens de vous dire, et je vous prie de vous en bien souvenir : *Mes brebis entendent ma voix, c'est le Fils de Dieu qui parle, et je les connais, et elles me suivent, et je leur donne la vie éternelle.* (Joan., X, 27.) Ainsi soit-il.

DISCOURS XXXVI.

SUR L'HORREUR DU PÉCHÉ.

Lætantur cum male fecerint, et exultant in rebus pessimis.

Il y a des hommes qui se réjouissent lorsqu'ils ont fait le mal, et qui triomphent dans les choses les plus criminelles. (Prov., II, 14.)

Rien ne me paraît plus digne de larmes, que de voir un pécheur si aveugle, que ce qui devrait être le sujet de sa douleur devienne le sujet de sa joie : *Lætantur cum male fecerint.* Et ce qui est de plus étrange, c'est que non-seulement les pécheurs se réjouissent de l'excès de leurs crimes, mais même ils s'en glorifient insolemment, et, comme dit le Sage, ils triomphent dans les choses les plus criminelles, *Et exultant in rebus pessimis.* Saint Chrysostome nous apprend que les larmes sont aussi injustes, qu'elles sont inutiles, lorsqu'on les verse pour un autre sujet que pour effacer les péchés que l'on a commis : et ces pécheurs, bien loin d'en concevoir du regret et de la douleur, ils en font le sujet de leur joie. Y eut-il jamais un aveuglement pareil à celui-là, que de voir, dit saint Augustin, un misérable qui n'a pas pitié de sa propre misère (504, et dont l'aveuglement est si grand, dit-il, qu'il tire même des sujets de vanité et

de gloire de son propre aveuglement (505) ? Je ne suis pas surpris d'apprendre qu'un homme soit tombé dans le péché : sa faiblesse est grande, les occasions fréquentes, les tentations violentes ; mais qu'il fasse gloire de sa chute et qu'il s'en réjouisse au lieu d'engémir, c'est ce qui est digne d'être pleuré avec des larmes de sang. D'où peut provenir un si grand dérèglement ? C'est que le pécheur est si aveugle qu'il ne connaît pas le tort qu'il se fait à lui-même et l'outrage qu'il fait à Dieu par le péché qu'il commet avec tant de facilité. Tâchons aujourd'hui de dessiller les yeux de ces pauvres aveugles, et de dissiper ces ténèbres plus épaisses que celles de l'Égypte dont ils sont remplis, par les lumières que nous espérons de recevoir du Saint-Esprit, par l'entremise de la Mère de Celui qui est venu en ce monde pour nous éclairer, en lui disant : *Ave, Maria.*

Je voudrais pouvoir dans ce discours, s'il m'était possible, vous bien faire connaître quelle est la malice du péché ; mais il faut que tous les prédicateurs avouent, aussi bien que moi, que leur vue est trop courte et leurs connaissances trop bornées, et qu'il n'y a que les yeux de Dieu qui soient assez pénétrants pour la bien découvrir et en porter un jugement solide et véritable. La raison en est bien évidente : le péché tire principalement sa malice des perfections divines et adorables qu'il attaque ; ces perfections étant infinies, le péché qui les combat renferme en soi une certaine infinité morale de malice et d'abomination, qui ne peut être pénétrée ni approfondie par tous les esprits des hommes, non pas même des anges. Ce n'est donc pas une exagération, mais une vérité chrétienne que je vous déclare, vous disant que quand tous les esprits des hommes et des anges seraient tous réunis ensemble, ils ne pourraient pas encore en donner une idée qui fût proportionnée à sa malice ; il n'y a que Dieu seul qui en connaît la nature et les effets. Néanmoins, puisque je me trouve obligé de vous en parler, je m'efforcerai, autant qu'il me sera possible, de vous tracer quelque légère notion de l'énormité du péché, par les sentiments d'horreur que Dieu en a toujours fait paraître, et par les maux extrêmes qu'il attire sur ceux qui en sont coupables ; c'est ce que je vous ferai voir dans les deux parties de ce discours.

Il n'y a rien qui fasse mieux connaître l'horreur que Dieu a du péché, que les châtimens dont il punit le pécheur, et sans m'arrêter aux punitions de l'autre vie, le purgatoire et l'enfer, parcourons seulement les horribles peines dont il le châtie dès cette vie.

Le premier châtiment du péché, qui est tout à fait terrible, paraît dans la punition du péché des anges. Trois circonstances de cette punition nous font connaître la haine

(504) *Quid miserius, misero non miserante seipso. (S. AUGUST.)*

(505) *Tanta est cecitas hominum, ut cecitate etiam gloriantur. (S. AUGUST., lib. III Conf., c. 5.)*

que Dieu a du péché : la première se prend de l'excellence et de la noblesse de ces esprits qui ont éprouvé les châtimens rigoureux de la divine justice. Ils étaient les créatures de Dieu les plus accomplies, des esprits tout brillants d'une admirable beauté, pleins de sagesse et de grâce, et ornés de toutes sortes de perfections, qui les rendaient agréables à Dieu d'une manière toute particulière; en un mot, ils étaient les chefs-d'œuvre de ses mains : cependant Dieu infiniment bon, mais aussi infiniment juste, les punit avec tant de rigueur et de sévérité, quoique leur péché, et c'est la seconde circonstance, ne fût seulement qu'un péché de pensée, qui n'a duré qu'un instant et qui ne pouvait jamais avoir son effet. Il faut bien que le péché soit horrible aux yeux de Dieu, puisqu'il punit d'une manière si sévère une offense qui nous paraît néanmoins si légère. La troisième circonstance est que leur péché fut unique; car les anges rebelles n'ont jamais commis qu'un seul péché, et en même temps ils ont été précipités du haut des cieux dans l'enfer, sans que Dieu leur ait donné aucun délai pour se reconnaître, ni aucune grâce pour en faire pénitence : c'est ce que l'apôtre saint Pierre nous apprend : *Dieu n'a pas pardonné aux anges prévaricateurs; mais il les a précipités dans l'abîme* (1 Petr., II, 4), c'est-à-dire, dans le fond de l'enfer, pour y être tourmentés éternellement.

Le second châtiment du péché qui fait encore paraître l'extrême aversion que Dieu lui porte, c'est la vengeance qu'il a exercée sur le premier homme : son péché fut pour avoir mangé d'un fruit qui lui avait été défendu; vous voyez bien qu'il n'y avait que la seule défense que Dieu lui avait faite, qui ait pu rendre cette action criminelle, et néanmoins pour cela seul Dieu entre en même temps dans une si grande colère contre Adam, qu'il le dépouille de la justice originelle, sans la lui avoir rendue; même, après neuf cents ans de pénitence, il le prive encore de toutes les grâces et privilèges dont il l'avait enrichi; il le chasse honteusement avec sa femme du paradis terrestre, où il devait passer sa vie dans toutes sortes de délices et de plaisirs innocents, et il le condamne à toutes sortes de maux et à la mort même, et, ce qui est de plus étonnant, il renferme dans cette même punition toute la race et la postérité d'Adam, c'est-à-dire tous les hommes qui ont jamais été, qui sont présentement sur la terre, et tous ceux qui seront jusqu'à la consommation des siècles. Ainsi Dieu punit les enfants pour le péché de leur père. Comprenez de là, autant que vous le pouvez, quelle est la malignité du péché, puisque Dieu exerce ses vengeances non-seulement contre le coupable, mais même contre ses descendants.

Premièrement, leur corps est exposé à souffrir toutes sortes de maux, la famine, la guerre, les maladies, la peste et toutes les autres misères de cette vie, et enfin la mort,

qui, de toutes les peines, est la plus terrible dans l'ordre de la nature. Et non content de toutes ces disgrâces, dont il châtie leur corps, il fait passer sa vengeance jusque sur leurs âmes, qui, au moment qu'elles sont unies au corps, sont infectées de la lèpre du péché originel, ce qui les rend enfans de colère, comme parle l'Apôtre (*Ephes.*, II, 3), ennemis de Dieu, esclaves du démon, indignes du royaume des cieux, faibles pour tout bien, avec un extrême penchant pour le mal : et toutes ces peines du corps et de l'esprit, de la vie présente et de la future, du temps et de l'éternité, sont les effets et la punition du seul péché de notre premier père.

Après avoir entendu, mes frères, ces vérités si effrayantes, serez-vous si cruels à vous-mêmes, que de commettre volontairement un seul péché mortel? Si vous êtes assez téméraires pour le faire, assurez-vous que, qui que vous soyez, vous éprouverez vous-mêmes les effets de la colère d'un Dieu, par la rigueur de ses châtimens dans l'enfer; vous expérimenterez pour lors combien *c'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant* (*Hebr.*, X, 31), et encore plus, étant irrité et en fureur, punissant le pécheur; car si ces châtimens paraissent si terribles à ceux qui les envisagent dans la lumière de la foi, que sera-ce de les souffrir pendant toute l'éternité? C'était dans la vue de ces châtimens éternels que s'écriait David : *Seigneur, ne me reprenez point dans votre fureur, et ne me châtiez point dans votre colère.* (*Psal.* VI, 2.)

Le troisième châtiment nous marque encore d'une manière plus effroyable que ces deux autres l'horreur que Dieu a du péché; c'est la punition qu'il en tire en la personne adorable de son Fils mourant à la croix pour le péché des hommes, par l'ordre de son Père : vous savez que ce Fils est le plus innocent de tous les hommes, et qu'il est l'innocence et la sainteté même; c'est le Fils unique de Dieu son Père, le cher objet de toutes ses complaisances (*Matth.*, III, 17); et cependant, parce qu'il s'est rendu caution pour les pécheurs, et qu'il a bien voulu se couvrir seulement de l'extérieur et de l'apparence du péché, son Père l'abandonne et le livre entre les mains et à la fureur des Juifs ses ennemis déclarés, et il le traite comme le plus abominable et le plus grand scélérat de tous les hommes; et après avoir souffert une infinité d'outrages et de tourmens, sans avoir aucun égard à la qualité qu'il porte de son Fils unique, il le livre à la mort, et à la mort la plus honteuse et la plus cruelle qui fût et qui sera jamais. Pesez bien, je vous prie, mon cher auditeur, toutes ces circonstances, et vous demeurerez d'accord que la haine que Dieu a pour le péché est inconcevable, et au delà de tout ce qu'on en peut dire et penser, puisqu'il semble avoir oublié toutes les tendresses du meilleur de tous les pères, et du plus aimable de tous les fils, le regardant et le traitant comme la victime publique des péchés de tout le genre hu-

main, donnant ainsi la préférence au coupable sur l'innocent et au serviteur sur son propre Fils : *Ut servum redimeres, Filium tradidisti.*

Demandons à Dieu, mon cher auditeur, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, la grâce d'entrer dans les sentiments d'horreur que Dieu porte au péché, et de le craindre plus que tous les maux qui nous pourraient arriver en cette vie, et sans différer davantage, faisons un acte de contrition sur tous les péchés de notre vie passée comme étant la seule cause de tous les tourments auxquels le Père éternel a abandonné son Fils pour nous en obtenir le pardon ; mais si le péché est la seule cause de toutes les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il est aussi la cause de tous nos maux ; et c'est ce qui me reste à vous faire voir dans cette seconde et dernière partie de mon discours.

Il est constant que le péché est le plus grand de tous les maux, et qu'il en est aussi la cause et la source, et ainsi nous n'aurions jamais fait si nous entreprenions de vous les représenter ; car nous pouvons dire, selon le sentiment d'un Père, que toutes les misères que l'homme souffre en cette vie et souffrira en l'autre ne sont autre chose qu'un triste et funeste tribut, qu'il paye à la justice divine pour avoir offensé son Créateur (506). Arrêtons-nous donc aux principaux effets qui sont les plus sensibles, et qui entraînent après soi tous les autres, soit en cette vie soit en l'autre, les maux du temps et ceux de l'éternité.

Un chrétien qui est en état de grâce possède deux sortes de vie, dont l'une est beaucoup plus précieuse que l'autre, la vie naturelle, et la vie surnaturelle. La vie naturelle se détruit par la séparation de l'âme d'avec le corps ; la vie surnaturelle, qui est, sans contredit, la plus considérable, se perd par la privation de la grâce, et cette perte se fait par le péché : *Anima quæ peccaverit ipsa morietur* : « L'homme qui aura péché mourra. » (Ezech., XVIII, 4.) Celui donc qui commet le péché a beau se satisfaire en s'abandonnant au torrent de ses passions, je ne crois pas me tromper lorsque je lui déclare que ce sont comme autant de vipères qu'il porte dans son sein qui lui rongent les entrailles et lui causent enfin la mort, ou bien, comme dit saint Ambroise, autant de chevaux indomptés qui, le tirant de tous côtés, le déchirent et le mettent en pièces. Vous ne saviez pas, infâme que vous êtes, que c'était cette action deshonnête, cette parole sale que vous dites et redites si souvent, qui vous causait cette mort que vous devez uniquement redouter ; savez-vous que, lorsque vous avez proféré ces paroles de blasphèmes, de jurements et de médisance, que vous avez commis ce larcin, que vous avez pris du vin par excès ; en un mot, autant

de fois que vous avez consenti à un péché mortel, vous vous êtes rendu le meurtrier de votre âme et vous lui avez ôté cette vie précieuse de la grâce que l'on ne peut assez estimer ? L'apôtre saint Jacques nous explique admirablement bien toutes les démarches et toutes les circonstances qui accompagnent cette funeste mort, qui est d'autant plus fâcheuse qu'elle est moins sensible : *Chacun est tenté, dit-il, par la concupiscence qui est en lui, de laquelle il est emporté et alléché ; et lorsque la concupiscence a conçu, elle enfante le péché, et le péché étant commis, il engendre la mort et la mort de l'âme.* (Jac., I, 14, 15.) Remarquez, dit saint Thomas, que l'apôtre saint Jacques par ces paroles nous enseigne deux vérités importantes : la première, que le péché est le meurtrier de nos âmes ; la seconde, que c'est notre propre convoitise à qui la tentation du démon met les armes à la main pour lui ôter la vie, la séparant de son souverain bien, qui est Dieu, et l'attachant à la créature, qui est un bien caduc et périssable, et par cette aversion de Dieu et adhérence à la créature, le péché est enfin consommé, et voilà ce qui cause la mort à ce pécheur qui l'a commis. En voici la raison. Le péché mortel qu'il vient de commettre détruit la grâce, qui est le principe et comme l'âme de la vie surnaturelle ; de même donc que, par une fièvre maligne ou par quelque autre maladie, l'union de l'âme avec le corps est détruite, en sorte que nous disons qu'un homme est mort, de même la vie de la grâce étant éteinte par le péché, la mort de l'âme s'ensuit nécessairement, perdant par le péché mortel la vie de la grâce. Si bien que vous voyez que ce n'est pas ni le zèle ni l'exagération d'un prédicateur, mais une vérité certaine, que, lorsque malheureusement l'on vient à commettre quelque péché mortel, l'on attente sur sa vie et l'on se procure la mort, cette vérité étant bien établie, et personne n'en pouvant douter, à moins que de renoncer aux lumières de la foi. Vous croiriez peut-être, mes frères, que ce meurtre n'arriverait que fort rarement, vous persuadant qu'un chrétien n'en viendrait jamais à cette extrémité, à moins que quelque rage ou quelque désespoir l'y pousse et l'y engage, lorsqu'il n'est plus le maître de soi-même, et qu'il est emporté par la force et la violence de ses passions ; vous vous trompez, mes frères, vous vous trompez ; ce meurtre est ordinaire, les pécheurs le font même de sang-froid avec une pleine et entière délibération, ils avalent le poison avec autant de facilité qu'ils feraient un verre d'eau (507) ; et ce qui est étrange et d'une extrême insensibilité, dans le même temps qu'ils s'empoisonnent, ils font tout leur possible pour se récréer et se réjouir, s'abandonnant à leurs passions déréglées, semblables à ce peuple barbare chez qui

(506) Attende miseria hominis, vectigalia sunt peccati.

(507) Abominabilis homo qui bibit iniquitatem sicut aquam. (Job, XV, 16)

les enfants avaient coutume de sacrifier à leurs idoles leurs parents lorsqu'ils avaient passé l'âge de soixante et dix ans; afin que les cris et les larmes de ces pauvres vieillards ne fissent pas impression sur leurs cœurs, ils faisaient cette cruelle et sanglante cérémonie au son du tambour et au bruit de plusieurs autres instruments. Vous eussiez vu ces enfants dénaturés et plus cruels que les tigres et les bêtes les plus féroces, embrasser leurs pères au son des instruments et en même temps leur plonger le poignard dans le sein; et du sang de ces pauvres victimes, ils en frotaient le visage de leurs idoles (508). Se peut-il rien faire de plus cruel et qui choque plus les sentiments de la nature et les lumières de la raison? Cependant c'est ce que vous faites tous les jours, et peut-être plusieurs fois le jour, malheureux pécheurs qui m'écoutez, lorsque par ce péché infâme, cette envie cachée, ce jurement détestable, cet excès au boire, cette injustice, ou enfin par quelque autre péché mortel vous privez votre âme de la vie de la grâce, vous en faites un sacrifice au démon. Et après toutes ces cruautés et ces massacres réitérés commis en votre propre personne, vous en faites le sujet de votre joie et de vos divertissements ordinaires : *Lætantur impii cum male fecerint*. Si vous aviez perdu, dit saint Cyprien, au second Traité de ceux qui sont tombés pendant la persécution, quelqu'un de vos amis, vous ne feriez que gémir et pleurer, vous changeriez d'habit, vous ne prendriez aucun soin de vous-même, la tristesse serait peinte sur votre visage, et enfin vous donneriez des marques de votre affliction. Vous avez perdu votre âme, misérable que vous êtes, continue ce Père, vous êtes mort spirituellement, vous portez votre tombeau, vous survivez à vous-même, et vous ne fondez pas en larmes (509)? Vous ne remplissez pas l'air de vos cris et de vos plaintes? D'où vient cette insensibilité? C'est, dites-vous, que la mort de l'âme, causée par le péché, est un effet spirituel qui ne tombe pas sous nos sens, et c'est ce qui fait que nous n'en sommes pas touchés, étant tellement attachés à nos sens, que nous ne voulons rien croire que par leur rapport. Cela n'est que trop vrai; il faut donc, si je puis, vous rendre la chose plus sensible.

Selon le sentiment des Pères de l'Eglise, les morts que le Fils de Dieu a ressuscités, sont les véritables images de la mort de nos âmes. Considérons-en quelqu'un. Représentez-vous la mort de cette jeune fille du prince de la Synagogue (*Marc., V, 23*); voyez, je vous prie, quel est le changement que la mort fait en elle. Avant sa mort elle avait des attraits qui la faisaient considérer; un moment après, c'est un cadavre si puant et un objet si hideux, qu'on ne peut pas l'en-

visager, il faut au plus tôt le mettre dans un cercueil, tant l'odeur en est insupportable, quelque soin même que l'on puisse apporter pour s'en garantir. D'où vient un si grand changement? C'est la mort, dites-vous, de cette jeune fille qui en est la cause : jugez maintenant par ce changement sensible que vous venez de voir, quel est le changement d'une âme qui perd la vie de la grâce par le péché, puisque la mort naturelle est la figure et la vraie image de celle-ci; l'autre n'étant, au langage de l'Ecriture, qu'un sommeil, et partant le changement qui doit causer cette mort, doit être tout autre que le premier, c'est ce que je vous prie de vouloir bien remarquer. L'âme de cette jeune personne qui m'écoute, qui jouissait, il y a peu de temps, de cette vie précieuse de la grâce, et qu'elle a perdue malheureusement pour s'être engagée peut-être trop facilement dans une dangereuse compagnie, ou bien pour n'avoir pas suivi les instructions qui lui avaient été données par son confesseur ou par ses parents, cette âme, dis-je, en cet heureux état était le temple vivant du Saint-Esprit (*I Cor., VI, 19*), sa chère épouse, l'objet de son divin amour; elle avait l'honneur d'être fille du Père éternel; le membre vivant de Jésus-Christ, participante de sa nature divine (*Hebr., III, 14*); enfin elle avait droit à la vie éternelle : et dans un moment elle a été dégradée de tous ses titres d'honneur, privée de tous ses grands avantages, et toutes ses éclatantes beautés ont été effacées par le premier péché mortel qu'elle a commis, et elle en est devenue en ce même instant si laide et si horrible, que les anges n'en peuvent souffrir la vue, et Dieu la regarde comme un objet d'abomination, la lèpre du péché la rendant si hideuse à ses yeux, qu'il ne peut plus la souffrir, elle qui faisait auparavant l'objet de son amour et de sa complaisance; les anges ont vu ce changement, et comme ils s'étaient réjouis de la conversion de ce pécheur (*Luc., XV, 10*), tombant dans le péché ils en ont pleuré, il n'y a que ce misérable qui en rit et qui s'en moque : *Lætantur cum male fecerint*. Poursuivons, et disons encore que, comme la mort de cette jeune fille non-seulement la prive de la vie, mais aussi de tous ses grands biens, ne lui laissant pour tout qu'un drap pour l'ensevelir; il en est de même de ce malheureux pécheur qui auparavant son péché était si riche en grâces et en vertus, et ce trésor était d'un si grand prix, que le moindre degré de grâces qu'il possédait valait mieux que tous les trésors du monde. Il est tombé dans la dernière disette par son péché; le diable, son cruel ennemi, et ce voleur insigne, se rendant le maître de son cœur, y a établi sa demeure dont les avenues n'étaient pas bien gardées; il lui a enlevé tous ses biens et toutes ses richesses, et non content de cela, il l'a encore dépouillé de tous ses titres

(508) *Morientem animam recreant voluptate membrorum. Mortem in pectore fixam ridet risu sardo ico.* (S. GREG. NISS.)

(509) *Dolet damnum pecunie, et non dolet damnum justitiæ.* (S. AUGUST.)

d'honneur et de toutes ses prétentions pour le ciel; il lui a encore emporté le mérite de toutes ses bonnes actions, prières, aumônes, jeûnes, et autres exercices de pénitence, ses confessions, ses communions, ses assistances aux divins Offices et aux redoutables sacrifices de nos autels; enfin ce voleur et cet ennemi est si cruel et si plein de rage, qu'après avoir tout pillé, tout emporté, il a mis le feu partout, il a même brûlé tous ces beaux titres de noblesse, qui lui donnaient droit à l'héritage du paradis, et pour comble de malheur, le rendant complice de sa désobéissance et révolte contre Dieu, il le met aussi dans un péril éminent d'être condamné comme lui aux peines éternelles. O Dieu! que le péché est redoutable, puisqu'il produit de tels effets, et qu'il fait dans une âme de si terribles changements!

Le Fils de Dieu, s'approchant de Jérusalem, voyant cette ville infortunée, se mit à pleurer, connaissant tous les maux qui lui devaient arriver (*Luc.*, XIX, 41); combien de larmes ne verserait-il pas encore, s'il en était capable, sur cette âme, dont Jérusalem était la figure, qui, possédant le trésor de la grâce, a été ruinée et désolée par le péché, et quelle douleur au Fils de Dieu qui a passé sa vie dans les travaux et les souffrances pour le salut des hommes, voyant le grand nombre de chrétiens qui, étant animés de la grâce, perdent avec tant de facilité et si volontiers cette vie, mille fois plus précieuse que celle de la nature. Le ciel pleure, les anges en gémissent, le Fils de Dieu en verserait encore des larmes; il n'y a que le pécheur qui s'en moque et qui s'en rit!

L'expérience ne nous fait-elle pas voir tous les jours que l'aveuglement et l'extravagance du pécheur va jusqu'à ce point, que d'être plus sensiblement touché de la perte d'une chose même de vil prix, que des bonnes grâces et de l'amitié de Dieu même, son Créateur, son conservateur et son rédempteur? C'est le reproche que font aussi les prophètes à ces pécheurs aveuglés, de la part de Dieu, leur disant: A qui m'avez-vous comparé? A un chétif intérêt, à un plaisir infâme, à un point d'honneur. Et ne pouvons-nous pas leur dire avec beaucoup de raison ce que le Fils de Dieu a dit dans l'Evangile, en parlant aux Juifs, que les Ninivites s'élèveront contre eux au jugement? (*Matth.*, XII, 41.) De même aussi tant de généreux martyrs, qui ont mieux aimé perdre toutes choses et souffrir les plus horribles tourments que de consentir à un seul péché, s'élèveront aussi contre tant de chrétiens de l'un et de l'autre sexe, pour condamner leur perfidie et leur lâcheté, d'avoir préféré un petit intérêt temporel à celui de la gloire de Dieu et de leur bonheur éternel.

Je souhaiterais, mes frères, en finissant ce discours, de pouvoir vous inspirer les sentiments de tous ces généreux athlètes dont je viens de parler, qui ont préféré la mort au péché, pour vous faire concevoir à

leur imitation toute l'horreur que vous devez avoir pour cet ennemi juré de votre salut, et vous faire parler le langage de ce grand docteur de l'Eglise grecque, j'entends saint Chrysostome, lequel étant menacé par l'impératrice Eudoxie, qui ne pouvait souffrir ses répréhensions, tantôt de le dépouiller de tous ses biens, tantôt de l'envoyer en exil, tantôt de le mettre en prison et même de lui ôter la vie, disait hardiment et avec une intrépidité vraiment chrétienne, qu'il ne craignait rien au monde que le péché: et c'est cette belle maxime qu'il a aussi laissée à la postérité dans ses écrits, que le péché est le souverain mal que nous devons éviter, et que de plaire à Dieu est le souverain bien que nous devons rechercher: *Peccatum solum est malum, placere Deo solum bonum.*

Je voudrais pouvoir graver ces paroles sorties de la bouche d'or, jusque dans le fond de vos cœurs avec des caractères ineffaçables, afin que vous les eussiez toujours présentes dans toutes les occasions que vous trouverez d'offenser Dieu, étant fortement persuadés que toutes les créatures qui nous sollicitent au péché n'ont rien qu'une fausse apparence de bien, n'ayant aucune solidité qui soit capable de nous contenter, et qu'au lieu d'une véritable satisfaction qu'elles nous promettent, elles ne nous laissent que le seul repentir de nous y être attachés; enfin qu'il n'y a que Dieu seul en qui nous devons mettre toute notre joie et toute notre satisfaction en cette vie, afin qu'il le soit en l'autre, pendant toute l'éternité.

DISCOURS XXXVII.

SUR LE PÉCHÉ D'HABITUDE.

In peccato vestro moriemini.

Vous mourrez dans votre péché. (Joan., VIII, 21.)

Le Fils de Dieu, voyant la résistance et le peu de profit que les Juifs tiraient de ses saintes instructions et de tous ses miracles qui les devaient convaincre de sa divinité, et qu'il était celui qui leur avait été marqué par les prophètes, envoyé de son Père sur la terre pour retirer les hommes de leur aveuglement et de la servitude du péché, leur prononce un des plus funestes arrêts qui puissent sortir de sa bouche: Vous fermez les yeux pour ne point recevoir la lumière, vous payez mes bienfaits d'ingratitude, vous méprisez toujours mes grâces, vous négligez tous les avantages que vous pouviez recevoir de ma présence, vous persévérez avec opiniâtreté dans vos péchés, vous en augmentez tous les jours le nombre sans vous mettre en peine d'en obtenir le pardon: *In peccato vestro moriemini*: « Vous mourrez dans votre péché. » Ces paroles étonnantes de Notre-Seigneur doivent porter la crainte et la frayeur dans le cœur de tous les pécheurs qui persévèrent dans leurs crimes, sans vouloir faire aucun effort pour en sortir, étouffant les saintes inspirations et les bons mouvements que Dieu leur en donne de temps en temps; mais s'ils ne s'appliquent

à détruire avec soin cette maudite habitude, ils ont bien sujet d'appréhender l'effet de cette terrible menace : *Queretis me, et in peccato vestro moriemini* : « Vous me cherchez, et vous mourrez dans votre péché. » C'est de cet état funeste dont je prétends vous inspirer de l'horreur, après en avoir demandé la grâce au Saint-Esprit, par l'entremise de Celle que l'Eglise appelle l'Avocate et le Refuge des pécheurs, lui disant : *Ave, Maria*.

Encore bien que la difformité du péché ne puisse pas être reconnue par les yeux du corps, nous pouvons néanmoins nous servir de la connaissance des choses sensibles pour en découvrir la laideur ; car toutes les différentes maladies du corps, qui sont les suites et les peines du péché, nous en font connaître la laideur, et nous marquent que, n'en étant qu'une suite et un effet, il faut que la maladie du péché soit sans comparaison de beaucoup plus difforme que tous les maux corporels qui en proviennent comme de leur source unique : or le plus grand et le plus terrible, c'est la mort ; car comme le péché, dit l'Apôtre (Rom., V, 12), est entré dans le monde par un homme, et la mort par le péché, ainsi la mort est passée à tous les hommes, c'est-à-dire, tous les hommes ont été condamnés à la mort ; c'est pour cela que le Fils de Dieu a voulu faire connaître la laideur du péché par celle d'un corps mort, nous marquant par là que, comme il n'y a rien de si infect ni de si difforme qu'un cadavre, de même aussi, il n'y a rien de si horrible que le péché.

Il y a trois différents états du péché, ou bien, si vous voulez, trois différentes parties qui comprennent toute sa malice, étant comme tout autant de degrés qui nous conduisent au plus haut point qu'il puisse monter. Le premier, qui se fait par le seul consentement intérieur ; le second, qui se consomme par l'acte extérieur ; le troisième, qui fait la consommation de sa malice par l'habitude invétérée et la persévérance dans le péché. Ces trois états du pécheur nous sont marqués dans l'Evangile par trois sortes de personnes ressuscitées par le Fils de Dieu. La fille du prince de la Synagogue nous fait connaître le premier état du pécheur, la mort de laquelle était encore inconnue de plusieurs. Saint Matthieu dit qu'elle était morte (Matth., X, 48) ; et saint Marc, non sans mystère, dit qu'elle était à l'extrémité (Marc., V, 23) ; elle est encore dans la maison, sur son lit, et le Fils de Dieu y entrant la ressuscite. Ce jeune homme qui était le fils unique d'une bonne mère, que l'on portait en terre, est l'image du second état du pécheur, étant déjà hors la maison, et à la porte de la ville (Luc., VII, 12.) Mais le Lazare, mort depuis quatre jours (Joan., XI, 39), est la figure et l'image véritable du pécheur habitué dans le crime ; il est dans le sépulcre, à demi rongé des vers, tout pourri, et la force de la coutume est la pierre qui l'enferme dans ce tombeau.

Si le Sauveur du monde le veut ressusciter, ce n'est pas en lui parlant et lui disant un mot, comme à la fille du prince de la Synagogue ; ce n'est pas seulement en touchant son cercueil, comme à ce jeune homme ; ce n'est qu'après avoir versé des larmes, et avoir été saisi d'une extrême douleur et un frémissement ; après avoir crié, mais d'une voix forte : *Lazare, sors dehors*. (Ibid., 43.) Voilà l'état déplorable où sont engagés tous les pécheurs habitués et endurcis dans le péché : c'est à ces pauvres Lazares que je veux parler, mais il le faut faire d'une voix forte, leur représentant l'état déplorable où ils sont engagés pour les obliger d'en sortir : c'est le sujet de ce discours.

Il n'y a point sans doute d'état plus à redouter que celui des damnés, puisqu'il renferme toutes sortes de misères et de tourments, et la privation de toutes sortes de biens. Or tout pécheur qui demeure et qui persévère dans l'état de péché, sans en vouloir sortir, est dans un état qui a bien du rapport et de la ressemblance avec celui des damnés.

Nous pouvons remarquer principalement trois choses dans les damnés qui font toutes à mon sujet, et qui prouvent clairement la terrible vérité que j'avance. La première est la sentence et la condamnation aux peines éternelles ; la seconde, la malice de leur volonté ; et la troisième, l'impossibilité de retourner jamais en grâce. Je remarque toutes ces choses, qui font le comble de l'état misérable des damnés, dans un pécheur persévérant et habitué dans son crime. Saint Augustin, pour porter les hommes à la fuite du péché, leur dit que dans le même temps qu'ils le commettent la sentence a été prononcée contre eux, par laquelle ils ont été condamnés aux flammes éternelles de l'enfer ; mais qu'il y a cette différence entre eux et les damnés, que, quoique leur sentence ait été rendue, elle ne leur a pas encore été signifiée : *Nondum apparuit judicium, et jam factum est judicium* (510) ; car Dieu par sa justice et sa sainteté condamne incessamment celui qui commet le péché, et s'il ne le punit pas d'abord qu'il l'a condamné, c'est sa miséricorde qui demande encore quelque temps pour ce malheureux pécheur, avant que de rompre ce filet de vie qui seul le sépare de l'état des damnés.

Lorsque deux criminels sont également jugés à mort, quoique l'exécution de l'un soit différée jusqu'au lendemain, ce pauvre criminel ne se croit-il pas aussi misérable que l'autre qui a été exécuté sur l'heure ? et quelquefois il en souffre davantage, parce qu'il se voit condamné au même supplice : et quoique l'exécution de sa sentence soit remise pour quelques jours, il ne laisse pas de regarder tous les moments de vie qui lui restent comme autant de coups de mort qui le font mourir à toute heure, et ce lui serait quelque grâce de

n'être pas différé jusqu'au lendemain : aussi ordinairement le plus coupable est exécuté le dernier. Voilà quelle est l'image d'un pécheur habitué et qui veut persévérer dans son crime : c'est un criminel qui est déjà condamné au feu de l'enfer, mais qu'on laisse encore pour quelques jours dans la prison : *Nondum apparuit iudicium, et jam factum est iudicium.*

Aussitôt que le prophète Daniel eut expliqué la sentence que Dieu avait prononcée contre Balthazar pour avoir profané les vaisseaux du temple, qui ordonnait que son royaume serait divisé, et qu'il devait aussi bientôt mourir, ce qui arriva la nuit suivante, ce prince en fut si troublé et son cœur fut rempli d'une si grande tristesse, qu'il ne faisait que soupirer. Pécheurs qui m'écoutez, votre sentence est rendue ; je vous l'ai déclaré, vous devez bientôt mourir, peut-être cette nuit, et pour lors votre sentence par laquelle vous êtes dès à présent condamnés aux flammes de l'enfer, sera exécutée : cette déclaration ne vous surprendra-t-elle point ? Ne vous fera-t-elle point prendre la résolution de sortir de cet état malheureux, qui n'a pour but que l'enfer ?

La malice de la volonté des damnés paraît en ce qu'ils souhaiteraient de détruire Dieu, s'il leur était possible : ils méprisent tous ses divins attributs, ils voudraient qu'il ne fût point tout-puissant. Chose étrange, sa bonté même leur est en horreur, ils vomissent incessamment mille blasphèmes contre cette adorable Majesté, qui fait l'objet des louanges des saints dans la gloire. Ne sont-ce pas les sentiments des pécheurs habitués ? leur malice, au dire de saint Bernard, au sermon troisième de la Résurrection, ne se porte-t-elle pas jusque-là que de souhaiter la destruction de Dieu ? Ne s'en prennent-ils pas à toutes ses divines perfections ? Ils voudraient que Dieu ne connût point leurs crimes, ou que s'il les connaissait, il n'eût point de justice pour les en vouloir punir, ou bien que s'il les voulait punir, qu'il ne fût pas assez puissant pour le faire : *Omnino vellet Deum peccata sua aut vindicare non posse, aut nolle, aut ea nescire.* Et partant, dit ce même Père, le pécheur voudrait qu'il n'y eût point de Dieu, puisque, autant qu'il est en lui, il le voudrait ou impuissant, ou injuste, ou manquant de lumière et de connaissance. Ce langage, à votre avis, ne vous paraît-il pas semblable à celui des damnés ? *Vult ergo eum non esse Deum, qui quantum in ipso est vult eum aut impotentem, aut injustum esse, aut insipientem.* Détestable malice du cœur du pécheur, qui souhaite et qui désire la destruction de la toute-puissance, de la justice et de la sagesse de Dieu : *Crudelis plane et omnino execranda malitia, quæ Dei potentiam, justitiam, sapientiam perire desiderat.* Leur malice ne va-t-elle pas encore jusque-là, aussi bien que celle des damnés,

de porter leur bouche vers le ciel pour vomir mille blasphèmes contre la Divinité, dont les moindres paroles font dresser les cheveux à la tête à ceux qui les entendent : *Ils ont porté leur bouche, dit le Prophète-Royal, jusque dans le ciel, et leur langue n'a rien épargné sur la terre. (Psal. LXXII, 9.)* Ce qui fait le comble de la peine des damnés, et ce qui marque combien leur état est déplorable, est qu'ils n'en peuvent jamais sortir et n'ont aucune espérance de le pouvoir jamais faire, parce qu'ils ne peuvent jamais retourner en grâce avec Dieu : *In inferno nulla est redemptio.* Et c'est aussi ce qui augmente la misère de ceux qui sont habitués au péché, parce que très-difficilement peuvent-ils s'en retirer.

Cette grande difficulté se prend de plusieurs chefs. Premièrement de la nature du péché, dont la tache, n'étant pas proprement effacée, est un poids si pesant, dit saint Grégoire le Grand, qu'il entraîne bientôt le pécheur dans d'autres crimes, s'il ne s'en décharge au plus tôt par la pénitence ; ce qui est conforme au sentiment du Roi-Propète, qui en connaissait bien la pesanteur par sa propre expérience, dont il s'explique par ces paroles : *Mes iniquités se sont élevées par-dessus ma tête, elles me sont un fardeau que je ne puis supporter. (Psal. XXXVII, 5.)* En second lieu, le péché est une plaie dont la guérison est très-difficile lorsqu'elle est négligée. C'est encore ce que cet illustre pénitent déclare dans le même Psaume : *La pourriture et la corruption s'est formée dans mes plaies, pour avoir croupi dans mon péché. (Ibid., 6.)*

Ajoutez à tout ce que je viens de dire que le péché, étant souvent réitéré, forme la coutume, et la coutume se change en une autre nature, et devient enfin comme une dure nécessité. C'est ce que nous apprenons de saint Augustin : « Je soupirais, mon Dieu, après cette liberté de ne penser plus qu'à vous ; mais je soupirais étant encore attaché, non par des fers étrangers, mais par ma propre volonté, qui était plus dure que le fer. Le démon la tenait en sa puissance, il en avait fait une chaîne, et il m'en avait lié ; car en se déréglant en sa volonté, on s'engage dans la passion ; en s'abandonnant à la passion, on s'engage dans l'habitude : et en ne résistant pas à l'habitude, on s'engage à la nécessité de demeurer dans le vice : ainsi cette suite de corruption et de désordres, comme autant d'anneaux entrelacés les uns dans les autres, forment cette chaîne avec laquelle mon ennemi me tenait captif dans une cruelle servitude (511). »

Ce qui nous est encore merveilleusement bien exprimé par ces paroles de David : *Les péchés que j'ai commis sont autant de liens qui m'ont enveloppé de toutes parts. (Psal. CXVIII, 61.)* Sur quoi vous devez remarquer que, comme une corde est composée de plusieurs petits cordons qui étant séparés peuvent être rompus facilement,

mais qui étant joints ensemble ne le peuvent être qu'avec beaucoup d'effort; de même les péchés plusieurs fois réitérés forment comme une espèce de câble que l'on ne peut rompre sans une extrême difficulté: ce qui a donné lieu à David en reconnaissance de la délivrance de cette dure captivité, de s'écrier: *O mon Dieu, vous avez rompu mes liens, je vous sacrifierai une hostie de louange.* (Psal., CXV, 16, 17.)

L'Ecriture, pour nous rendre encore la chose plus sensible et nous mieux faire comprendre combien l'habitude au péché est à craindre et combien il est difficile de s'en détourner, se sert de diverses comparaisons pour nous en convaincre. Voyez, je vous prie, en quels termes Dieu s'en explique par la bouche du prophète Jérémie: *De même que l'Ethiopien ne peut pas changer sa peau, et le léopard ses diverses couleurs; de même aussi pourrez-vous faire le bien, après avoir été si longtemps habitué à mal faire?* (Jer. XIII, 23.) Ces paroles, qui semblent marquer une impossibilité de se pouvoir jamais convertir, lorsque l'on a croupi longtemps dans l'habitude du péché, ne doivent être entendues, selon l'explication de nos Pères, que de la grande difficulté qu'il y a de sortir de cet état: ce que le Saint-Esprit nous déclare encore par une autre comparaison prise des maladies auxquelles nous sommes sujets pendant le cours de cette misérable vie: *Le médecin guérit aisément un mal lorsqu'il n'est pas invétéré; mais au contraire, si la maladie est de longue durée, elle fatigue le médecin par la grande difficulté qu'il trouve à la guérir.* (Eccli., X, 11, 12.) Il vous est aisé d'en faire maintenant l'application aux maladies de l'âme causées par le péché, lorsqu'elles sont invétérées, selon l'expression de l'Ecriture: il est comme impossible d'en pouvoir être guéri, ce qui prouve clairement et fortement combien cet état déplorable a de rapport avec celui des damnés.

Cependant, mon cher auditeur, quelque difficulté que vous trouviez, il faut vous faire violence, et vous servir de toutes sortes de moyens pour en sortir au plus tôt; autrement cette mauvaise habitude que vous avez contractée vous conduirait bientôt à l'endurcissement, qui est l'état le plus funeste de tous ceux qui puissent arriver à un pécheur. Parlez tant qu'il vous plaira à un homme endurci dans son péché, au lieu de le toucher et de lui amollir le cœur, vous l'opiniâtrez et vous l'aigrissez: et ainsi, bien loin de le retirer, vous l'enfonchez et l'endurcissez davantage; son cœur étant plein de la corruption du péché, est semblable à la fange et à la boue qui s'endurcit aux rayons du soleil, au lieu que la cire s'y amollit.

Lorsque l'Ecriture sainte nous dépeint l'état d'un pécheur endurci, elle nous le représente comme un homme sans cœur qui a toutes les puissances de son âme perverses et tous ses sens extérieurs hébétés; il

est à demi mort, il voit sans voir, il entend sans entendre: semblable à ce peuple dont Dieu parle par son prophète Isaïe (Isa., IV, 8), qui représente, dit saint Jérôme, les méchants de l'Eglise qui étaient aveugles, quoiqu'ils eussent des yeux, et qui étaient sourds, quoiqu'ils eussent des oreilles: *Lorsque le méchant, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage, est venu au plus profond des péchés, il méprise tout, mais il tombera dans l'ignominie et dans l'opprobre.* (Prov., XIII, 3.) Saint Bernard décrit excellemment un homme qui méprise tout ce qu'on lui peut dire après être tombé dans le plus profond abîme des péchés: L'aveuglement, dit-il, est dans l'esprit de cet homme et l'endurcissement est dans son cœur; il est sans crainte et sans inquiétude; il n'est touché ni des remontrances des hommes, ni des menaces de Dieu. La mort, le jugement, l'enfer et l'éternité sont à son égard comme s'ils n'étaient point; il n'est possédé que de lui-même et du démon, qui règne absolument dans son âme, dans une profonde paix (312).

N'est-ce pas là approcher de bien près, dès cette vie, de l'état des damnés, dont les démons sont entièrement les maîtres? et vous voyez bien qu'en ce misérable état, il n'y a qu'un souffle de vie qui en sépare ces sortes de pécheurs. Il est naturel à l'homme de tomber dans le péché, dit saint Jérôme; mais d'y vouloir persévérer, c'est le caractère des démons: *Humanum est peccare, diabolicum perseverare.*

Je me persuade que ce que vous venez d'entendre vous donne tant d'horreur du péché, que vous embrasserez volontiers tous les moyens que je vais vous donner pour éviter de tomber dans cet abîme de malheur dont je viens de vous faire la peinture. Le premier que je vous présente est d'éviter soigneusement le péché et tout ce qui peut y porter: c'est l'important avis que nous donne le Saint-Esprit: *Mon fils, fuyez le péché comme un serpent, car si vous en approchez, il se saisira de vous.* (Eccli., XXI, 2.) C'est tout dire en peu de mots pour nous obliger à fuir les moindres approches du péché, que de nous ordonner de l'éviter comme un serpent; car lorsqu'on rencontre un serpent, on ne délibère point, on le craint, on le fuit de toute sa force, parce qu'on est persuadé que si on s'en approchait, et s'il se saisissait de nous, non-seulement il nous donnerait le coup de la mort, mais d'une mort qui nous effraye davantage. Ainsi fuyez le péché, et jamais le serpent infernal ne se saisira de vous, dont le plus redoutable de tous les serpents n'est à son égard que comme un serpent en peinture, en comparaison d'un naturel. Le second est que, si par malheur vous vous laissiez piquer par ce serpent infernal, vous ayez aussitôt recours au contre-poison, qui n'est autre chose que la pénitence, parce qu'une plaie négligée devient souvent incu-

table. Le troisième moyen est de ne point manquer à faire tous les soirs votre examen de conscience, prévoir aussi la cause de vos rechutes dans le péché, et vous confesser de temps en temps, au plus tard tous les mois.

Que si dans le temps que je vous parle vous venez à connaître que vous êtes habitué à quelque péché considérable, ne laissez point échapper ce moment précieux sans prendre une ferme résolution de vous convertir, quoi qu'il vous en coûte, quelque violence qu'il vous faille faire : *n'y ayant que les violents*, dit le Fils de Dieu, *qui ravissent le ciel.* (Matth., XI, 12) Et ainsi malgré toute la résistance que vous ressentiez par la violence de vos passions et de votre mauvaise habitude, servez-vous pour cela de ce puissant préservatif que vous donne le Sage, qui est de penser souvent aux quatre fins dernières : la mort, le jugement, l'enfer et le paradis. (Eccli., VII, 40.) Ce sont ces pensées salutaires qui ont fait abandonner les villes par des personnes de l'un et de l'autre sexe, et de toutes sortes de conditions, même des plus distinguées et éminentes dans le monde, pour se retirer dans les déserts, afin qu'évitant par ce moyen toutes les occasions qui les pouvaient solliciter au péché, elles pussent vaquer plus sûrement à l'importante affaire de leur salut. Je ne vous demande pas qu'à leur exemple vous quittiez vos maisons et vos emplois, mais que vous renonciez de bonne heure au péché : c'est la grâce que je demande à Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ notre aimable Sauveur, pour tous ceux qui m'écoulent, afin qu'étant affranchis du péché, rien ne les empêche d'entrer dans la sainte cité dont parle l'apôtre saint Jean (Apoc., XXI, 17), qui n'est autre que le royaume des cieux, où rien de souillé n'entrera : c'est ce que je vous souhaite.

DISCOURS XXXVIII.

SUR LA SUPERBE.

Deus superbis resistit.

Dieu résiste aux superbes. (Jac., IV, 6.)

Si c'est une chose fâcheuse à un sujet d'avoir son prince pour son ennemi déclaré, que sera-ce donc à une créature qui est dans une continuelle dépendance du soutien de son créateur, pour conserver l'être qu'elle a reçu de sa bonté, de l'avoir pour son ennemi, et son ennemi capital ? C'est néanmoins le malheureux état où se trouvent ceux qui sont superbes : *Deus superbis resistit*. Dieu par ces paroles leur déclare la guerre, et leur fait aussi entendre en même temps qu'il est leur ennemi : *Vide, frater*, dit saint Jérôme, « Voyez, mon frère, dit ce Père, quel grand mal c'est que la superbe : » *Quale malum sit superbia*; puisque ce maudit péché a un Dieu pour son adversaire et son ennemi, *quod Deum habet adversarium*. Cette opposition et cette résistance de la part du Souverain de tous les souverains est bien juste et bien raisonnable, et je m'assure que vous

en demeurerez d'accord lorsque vous aurez connu quelle est la grièveté de ce péché capital : ce sera après que nous aurons reconnu devant Dieu le grand besoin que nous avons de ses lumières et de ses grâces pour combattre aujourd'hui ce péché de superbe et le bannir pour jamais de nos cœurs : pour les obtenir plus efficacement, adressons-nous à Celle qui de toutes les pures créatures a été la plus humble, la saluant avec l'ange, et disant : *Ave, Maria*.

La superbe, au sentiment de saint Thomas, n'est autre chose qu'une trop grande estime et un amour excessif et déréglé qu'on a de sa propre expérience : ce qui nous jette de degré en degré dans de très-profonds précipices. Saint Bernard en compte jusqu'à douze; saint Grégoire le Grand n'en met que quatre. Premièrement, cet amour déréglé et cette estime de nous-mêmes, nous aveuglant, fait que nous nous attribuons les dons de Dieu que nous avons reçus de lui, comme venant de nous, nous persuadant que, quoiqu'ils soient des dons de Dieu, nous les avons acquis par nos propres travaux et industrie, ou bien que c'a été par nos propres mérites et bonnes actions que nous les tenons de lui, en disposant et en usant comme de choses qui nous appartiennent entièrement. Secondement, cet amour déréglé de nous-mêmes, passant encore plus avant, nous fait croire plus parfaits et plus recommandables que nous ne sommes : ce qui fait que nous méprisons les autres, que nous nous préférons à eux, nous appliquant à remarquer leurs défauts, censurer leurs actions, condamner leur vie; et toutes ces vues nous font entrer dans des sentiments de préférence au-dessus d'eux.

De là vient que le superbe, c'est le troisième degré, se tenant toujours à la tête des autres, ne peut souffrir aucune correction, les rejetant avec dédain et mépris, voulant même se justifier dans les actions les plus mauvaises, parce qu'il veut passer aux yeux des hommes comme s'il était impeccable et parlant du tout irrépréhensible. Et en effet à son jugement il se croit tel, ne voyant en soi aucun défaut, mais, au contraire, toutes sortes de mérites et de bonnes œuvres, semblable au Pharisien qui se trouve si parfait et si accompli que même dans ses prières il ne parle que de ses vertus et bonnes œuvres. (Luc., XVIII, 11.)

Enfin la quatrième démarche du superbe est de se complaire et de s'applaudir en tout ce qu'il fait, établissant son honneur et sa gloire comme sa fin dernière. Et en effet c'est ce qu'il cherche uniquement en toute sa conduite, et c'est aussi le motif qui l'anime dans tous ses travaux; s'il parle, c'est pour faire parade et ostentation de tout ce qu'il croit digne d'estime et de louange en lui; s'il travaille et s'il prend quelque peine, c'est pour rechercher avec empressement les honneurs et les charges, comme celles qui sont au-dessus de ses forces et de sa qualité : en un mot, tout ce qu'il pense, tout ce qui fait le sujet de ses entretiens, tout ce qui

occupe son esprit, la fin de toutes ses actions et de ses entreprises, n'est autre que l'augmentation de sa gloire et de sa propre excellence. Voilà quels sont les traits et les caractères d'une âme superbe. Vous connaissez maintenant ce détestable péché et en quoi principalement il consiste : faisons tous nos efforts pour le détruire dedans vos cœurs, de sorte que jamais il n'y ait aucune vie. C'est le dessein que je me suis proposé, me servant pour cela de trois puissantes raisons que je vous prie de bien remarquer, parce qu'elles seront le sujet et le partage de tout ce discours.

Je dis, premièrement, que le péché de superbe est le plus énorme de tous les péchés. Il m'est facile de vous le faire voir par les paroles de la sainte Ecriture, le sentiment unanime des saints Pères, et même par les lumières de la raison. Saint Ambroise, considérant la nature de ce péché par l'outrage qu'il fait à Dieu, s'attaquant directement à lui, assure que de toutes les chutes qui peuvent arriver à un homme, elle est la plus lâcheuse, et que, de tous les péchés qu'il peut commettre, le péché de superbe est le plus énorme : *Nulla est gravior quam superbiorum ruina*. C'est pour cela que ce Père, avec saint Augustin, veulent que ces paroles du Psalmiste : *Et emundabor a delicto maximo* : « Et je serai pur du plus grand des crimes (Psalm., XVIII, 14), » s'entendent du péché de superbe : *Maximum peccatum in homine superbia est*, « L'orgueil étant le plus grand de tous les crimes. » Saint Thomas en sa 2-2, examinant cette question, et demandant si le péché de superbe est le plus grief de tous les crimes, conclut que la superbe est le plus énorme de tous les péchés : *Omnium peccatorum gravissimum est superbia*.

Pour bien entendre la raison qu'il en donne, remarquez, s'il vous plaît, qu'en tout péché il y a deux choses à considérer : l'attache à la créature, et l'éloignement de Dieu : *Conversio ad creaturam, et aversio a Deo*. Pour ce qui regarde l'attache à la créature, le péché de superbe, dit le même saint Thomas, n'est pas le plus grand de tous, parce que l'objet du superbe auquel il s'attache, c'est l'honneur, c'est la gloire, c'est l'estime des hommes : tous ces objets ne sont pas plus mauvais que les plaisirs ou les richesses, auxquels s'appliquent l'avare et le voluptueux ; mais pour ce qui est de l'aversion et de l'éloignement de Dieu, la superbe est le plus grief de tous les péchés. Car par les autres crimes que commet un pécheur, pour l'ordinaire il les commet ou par ignorance, ou par infirmité, ou enfin par quelque désir de quelque bien créé ; mais le superbe se retire de Dieu par malice, par arrogance ; bien plus, il s'en prend directement à Dieu même ; il lui dérobe sa gloire, s'attribue ses biens, attaque ses perfections, voulant vivre comme indépendant, ne voulant pas se soumettre à ses lois ni reconnaître sa grandeur. *Omnia vitia, dit le docteur Angélique, fugiunt a Deo, sola superbia se Deo opponit*. — Le superbe, dit le saint homme Job, a porté sa main

contre Dieu, il a couru contre lui la tête levée, il s'est armé d'un orgueil inflexible. (Job, XV, 25.) Les autres pécheurs s'écartent de Dieu, mais c'est par ignorance, celui-ci connaissant ce qu'il fait ; les autres par infirmité, celui-ci par malice ; les autres sont emportés par la vue de quelque bien, ou attirés par quelque plaisir, celui-ci par le seul amour de sa propre excellence ; les autres font la guerre à Dieu, mais c'est comme en cachette, celui-ci se déclare hardiment et lui fait une guerre ouverte ; bien plus, son arrogance et sa superbe, qui s'augmentent de jour en jour : *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper* (Psalm., LXXIII, 23), vont bien jusque-là, que s'il pouvait, comme un autre Lucifer, il voudrait s'égaliser à Dieu, et partager avec lui le souverain domaine qu'il a sur toutes les créatures. A votre avis, l'insolence et la superbe d'une créature peut-elle monter plus haut que d'oser dire avec le premier des superbes : *Ascendam, et ero similis Altissimo*. (Isa., XIV, 14.) Faut-il s'étonner si Dieu résiste aux superbes et se déclare leur ennemi ? notre étonnement devrait être, comment il ne les punit pas, comme il en a pu tant d'autres, comme vous le connaissez dans la suite. Ce qui nous fait encore voir que ce péché capital est le plus énorme de tous, c'est qu'il en est la source et la cause, et c'est ma seconde raison.

Le Saint-Esprit nous enseigne cette vérité : *Initium omnis peccati superbia* (Eccli., X, 15) : sur quoi saint Prosper fait cette importante remarque, qu'il n'est pas seulement dit par ces paroles de l'Ecriture, que la superbe soit la cause de quelque péché, mais de tous les péchés : *Initium non alicujus, sed omnis peccati, superbia* ; de sorte que, de tous les crimes qui se sont jamais commis, qui se commettent encore tous les jours et qui se commettront jusqu'à la fin des siècles, quelque abominables qu'ils aient été, qu'ils soient ou qu'ils puissent être, il sera toujours vrai de dire que la superbe en sera toujours la cause : *Non solum peccatum est ipsa superbia, sed etiam nullum peccatum fieri potuit, potest aut poterit, sine ipsa*. Mais comment, me direz-vous, cela se peut-il faire ? En voici plusieurs manières : la première, je la tire de saint Ambroise, qui nous assure que la désobéissance de notre premier père, qui était un effet de sa superbe, est la source du péché avec lequel tous les hommes naissent, et ensuite l'occasion de tous les péchés actuels que nous commettons, à cause de la pente malheureuse qui nous est restée. Cette concupiscence que nous ressentons tous les jours, cette chair rebelle à l'esprit, nous en sont de fortes preuves ; montez encore plus haut, et vous verrez que le premier péché qui a jamais été commis, a été un péché de superbe, qui du premier des anges a fait le premier des démons, qui par ses suggestions et ses persuasions a fait tomber nos premiers parents, et par cette chute a entraîné toute sa postérité dans le malheureux précipice du péché. Secondement, la superbe est la source

de tout péché, parce que toutes les fautes que nous commettons contre Dieu ne sont autre chose qu'un mépris de cette divine et adorable Majesté, qui nous rend désobéissants à ses commandements et aux lois qu'il nous a imposées; or qui est la cause la plus ordinaire de ce mépris et de cette désobéissance, sinon notre arrogance et notre superbe, ne voulant pas reconnaître qui que ce soit au-dessus de nous, et pour notre maître ? *Quis noster Dominus est?* (Job, XXI, 15.)

Saint Thomas en apporte encore une autre raison : l'amour déréglé de notre propre excellence est ce qui nous porte à acquérir les biens et les richesses de ce monde, autant qu'il nous est possible, ce qui enferme en soi la semence et la matière de tout péché, parce qu'il n'y a sorte de péché que l'on ne commette pour s'enrichir, et partant la superbe, qui en est la fin, est aussi le principe de toute iniquité (513). C'est pour cela que saint Grégoire le Grand appelle la superbe la reine de tous les vices, laquelle s'étant une fois emparée du cœur humain, l'abandonne ensuite à sept autres vices capitaux, comme à tout autant de capitaines qui lui enlèvent tout ce qu'il pourrait avoir de précieux, et le font tomber dans la dernière désolation (514). Si la superbe donc, au sentiment de saint Grégoire et de saint Prosper, est la mère qui enfante tous les péchés, elle est elle seule autant détestable que tous les péchés ensemble.

L'on pourrait ajouter que la superbe est la cause de tous les péchés, parce que Dieu, en punition de l'outrage qui lui est fait par le superbe, permet qu'il tombe dans toutes sortes de crimes, et spécialement dans les péchés les plus infâmes, et qui nous rendent plus semblables aux bêtes, en punition de notre insolence et de notre orgueil; ce qui fait dire à saint Augustin qu'il faut que ce péché soit bien grief, puisque Dieu, pour le punir, et souvent même par un trait de sa bonté infinie permet, pour guérir de la superbe, que l'on tombe dans des péchés honteux. L'orgueil, dit saint Grégoire, a été souvent à plusieurs une source de luxure et de beaucoup d'actions infâmes : *Multis saepe superbia luxurie seminarium fuit*, leur chair les faisant honteusement tomber dans l'ordure, pendant que leur esprit s'élevait vainement à la gloire : ils ont mérité ce juste châtimement, parce qu'ils se sont par leur présomption préférés aux hommes, et ils sont par leurs plaisirs charnels devenus bêtes. Ainsi il arrive qu'une longue continence, et qui avait passé par tant d'épreuves des vingt et trente années, manque tout d'un coup, et que la virginité que l'on avait gardée pendant sa jeunesse, et lorsque la chaleur de l'âge et les bouillons

du sang la mettaient en plus grand péril, se perd en la vieillesse, quand la chair est déjà comme flétrie et le sang glacé dans les veines : *Spiritus fornicationum*, dit Dieu par son prophète Osée (V, 4, 5), *in medio eorum, et respondebit arrogantia Israel in facie ejus* : L'esprit de fornication est au milieu d'eux, le feu de la concupiscence est allumé dans leurs cœurs, et s'ils en demandent la cause, et pourquoi ils sont travaillés de pensées mauvaises et d'imaginations sales, de mouvements charnels et d'autres immondices, leur arrogance leur répondra, que c'est parce qu'ils nourrissent une estime secrète d'eux-mêmes, qu'ils se glorifient de leur esprit, de leur capacité et des perfectiones que Dieu leur a données, et qu'ils ont de la complaisance en leurs actions. Saint Paul dit que Dieu, voyant les philosophes païens enflés d'orgueil et remplis de l'opinion de leur suffisance, *Tradidit illos in desideria cordis eorum* (Rom., I, 14), pour les en punir, il les donna en proie à des affections brutales, et permit qu'ils se trainassent comme des animaux immondes en toutes sortes d'ordures; parce qu'il n'y a rien qui avilisse plus un homme et qui le fasse descendre plus bas, et qui le rende plus confus que ce vice infâme; de même qu'un homme marchant pompeusement dans les rues, et qui faisant quelque faux pas tomberait dans un borbier, en serait confus et humilié.

La troisième et dernière raison dont je me veux encore servir pour vous inspirer des sentiments d'horreur pour ce cruel ennemi de votre salut, est de vous dire avec saint Grégoire le Grand, que de toutes les marques de réprobation la plus évidente, c'est la superbe, et l'humilité au contraire une marque de prédestination (515). Mais pourquoi est-ce que l'orgueil est une marque de réprobation, et au contraire l'humilité une marque de prédestination ? Premièrement, c'est parce que Dieu a une complaisance particulière en cette vertu, et a en horreur ce vice par-dessus tous les autres : *Odibilis coram Deo est et hominibus superbia*, dit le Saint-Esprit. (Eccl., X, 7). La superbe est odieuse et abominable à Dieu, parce qu'elle s'en prend directement à lui, et l'attaque en la chose qui lui est la plus chère, à savoir, en sa gloire : aussi la colère et la vengeance de Dieu n'éclatent jamais davantage, que quand il punit ceux qu'il trouve coupables de ce péché, comme il paraît en la punition des anges rebelles, de nos premiers parents, de Saul, de Jézabel, d'Aman, d'Antiochus, de Nabuchodonosor, d'Hérode, et d'une infinité d'autres, que je serais trop long, si je voulais vous les rapporter; il suffit de vous dire que c'est un arrêt que Dieu a prononcé dans l'Ancien Testament par la bouche de ses prophètes,

(513) « Radix omnium malorum cupiditas. » (I Tim., VI, 10.)

(514) Ipsa vitiorum regina superbia cum devictum plane cor ceperit mox illud septem principalibus vitiis quasi quibuscum suis ducibus deva-

standum tradit. (S. GREG., in *Moral.*)

(515) Evidentissimum reproborum signum est superbia; at contra humilitas electorum. (S. GREG., *loc. cit.*)

et dans le Nouveau par celle de ses apôtres et de son propre Fils, Que *quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'humilie sera élevé.* (Matth., XXIII, 12.) Saül s'humilie, et il est élevé; Saül s'élève, et il est abaissé. La très sainte Vierge se regarde sur la terre comme la dernière de toutes les créatures, et c'est avec justice, dit saint Bernard, qu'elle est élevée dans le ciel au-dessus de tous les esprits bienheureux, n'y ayant que Dieu seul au-dessus d'elle.

La seconde raison pourquoi le superbe porte le caractère d'une âme réprouvée, c'est que Dieu a promis ses grâces et ses faveurs aux humbles, et les refuse et les dénie aux superbes. Enfin, ce qui fait voir combien cette marque de réprobation est certaine, c'est que sans la grâce l'on ne peut pas faire son salut; la grâce se donne à ceux qui la demandent; pour la demander, il faut connaître son besoin, il faut connaître sa pauvreté et son impuissance; le superbe ne la connaît point, car quoiqu'il soit pauvre, il se dit riche, semblable à celui dont il est parlé dans l'Apocalypse, qui dit : *Je suis riche, et rempli de tous biens, et je n'ai besoin de rien : et tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu* (Apoc., III, 17); et ne connaissant point son besoin, il ne demande point, et ainsi il est privé des grâces qui se donnent à la prière; et partant disons avec saint Grégoire : *Evidentissimum reproborum signum est superbia*. Eussiez-vous jamais cru, mes frères, que le péché de superbe, si commun en nos jours, fût néanmoins le plus grief de tous, qu'il en fût l'origine, même des plus détestables, et aussi la marque la plus évidente de réprobation ? et cependant nous sommes obligés de dire à la confusion des chrétiens de notre temps, qui ont été enfantés dans les opprobres et les humiliations de la croix, que ce vice est répandu partout, et que l'on en fait aujourd'hui une profession publique; que c'est une des premières leçons que l'on donne aux enfants, leur faisant sucer ce venin avec le lait. Parcourez, si vous voulez, tous les états et toutes les conditions, même les plus basses, et vous trouverez qu'il n'y en a aucune qui en soit exempte, et l'on pourrait dire, selon l'expression de saint Jean dans son Apocalypse, que tous ceux qui habitent la terre, se sont enivrés du vin de cette furieuse passion (Apoc., XVII, 2); elle se fait paraître en toutes choses, dans les charges et les dignités civiles et ecclésiastiques, que l'on recherche et que l'on brigue, quoique l'on n'ait ni le mérite ni la capacité pour les remplir dignement, dans le luxe des habits, dans la somptuosité des meubles, dans la magnificence des maisons, dans la multitude des domestiques richement vêtus, et dans une infinité d'autres choses qu'il serait trop long de vous déclarer; et pour tout dire en un mot, on ne connaît plus personne, et personne ne se connaît, chacun voulant pa-

raître ce qu'il n'est pas en effet. Et cette passion aveugle tellement ceux qui en sont possédés, que, quoique ce péché soit si énorme, comme je vous l'ai fait voir, peu de personnes néanmoins en font la matière de leurs confessions. Ce vice a si fort pris le dessus dans la plupart des chrétiens, que ce serait à leur jugement une chose honteuse que de paraître humble, et dans les premiers siècles de l'Eglise les princes et les rois même prenaient une conduite tout opposée, et donnaient de temps en temps des exemples d'une modestie et d'une humilité vraiment chrétienne, pour imiter en quelque manière le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois. C'est ce que l'on peut voir entre autres en la vie de Constantin, et de saint Louis, l'honneur et la gloire des rois de France, lesquels ont su joindre les actions les plus humiliantes avec la grandeur et l'éclat de leurs dignités et la magnificence de la pourpre royale dont ils étaient revêtus. Examinez maintenant, mes frères, quelle est votre conduite, et jugez-en sans vous flatter, par tout ce que vous venez d'entendre, si vous ne vous sentez pas coupables de ce vice, qui des anges a fait des démons. Je vous exhorte à concevoir toute votre vie une haine mortelle contre cet ennemi capital de votre salut, et à travailler, autant qu'il vous sera possible, à en éviter jusqu'aux moindres approches, ce péché étant comme un venin pernicieux, qui se glisse même jusqu'aux actions les plus vertueuses. Pour vous en garantir, ayez recours à la prière, faites souvent réflexion sur tout ce que je viens de vous dire. Appliquez-vous aussi à la connaissance de vous-mêmes, souvenez-vous aussi que vous n'êtes que cendre et poussière; mais surtout ayez toujours devant les yeux les humiliations d'un Dieu anéanti en sa chair. Que l'homme rougisso de honte, dit saint Augustin, d'être superbe, pour le salut duquel un Dieu s'est abandonné à toutes sortes d'humiliations (315). Si cette considération n'est pas une médecine assez forte pour vous garantir de cette maladie contagieuse, je ne sais point, dit saint Bernard, quelle sera celle qui vous pourra guérir. Et cependant si vous ne travaillez à vous affranchir du péché de superbe, qui est, comme je vous l'ai fait voir, une source de toutes sortes de péchés, même des plus énormes, tôt ou tard Dieu vous humiliera jusqu'au plus profond de l'enfer. Craignez donc que le même sort ne vous arrive, dont Notre-Seigneur Jésus-Christ a menacé autrefois la ville de Capharnaüm, qui, pour avoir voulu par son orgueil s'élever jusqu'au ciel, a été abaissée jusqu'aux enfers; et au contraire si vous humiliez en cette vie, Dieu vous élèvera à votre mort jusqu'au royaume des cieux : c'est ce que je vous souhaite.

(315) Erubescat homo esse superbus, propter quem humilis factus est Deus. (S. August.)

DISCOURS XXXIX.

SUR L'AVARICE.

Væ vobis divitibus.

Malheur à vous, riches. (Luc., VI, 24.)

Les sentiments des hommes sont bien différents des sentiments du Fils de Dieu sur l'estime que nous devons faire de tous les biens et de toutes les richesses du monde. Les hommes, qui n'ont presque de vue que pour les choses qui leur sont présentes, n'ont d'estime et d'amour que pour les biens de la terre. Le Sauveur du monde, au contraire, qui en connaît parfaitement la vanité et leur inutilité, les méprise. Les hommes estiment bienheureux ceux qui possèdent les richesses : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt* : « Heureux, disent-ils, le peuple qui a tous ces biens (Psal. CXLIII, 18) ; » et le Fils de Dieu les estime malheureux : les hommes louent et applaudissent volontiers aux riches et aux puissants du siècle ; et au contraire le Fils de Dieu leur donne sa malédiction : *Væ vobis divitibus*. Les pauvres portent ordinairement envie aux riches, parce qu'ils les regardent comme s'ils étaient arrivés au comble du plus grand bonheur et de la souveraine félicité, et le Fils de Dieu, qui en juge tout autrement, les déclare malheureux, parce qu'ils ont leur consolation en cette vie. Cependant le monde dira ce qu'il voudra, c'est un Dieu qui parle, et puisque l'oracle de toute vérité nous assure que les riches sont malheureux, nous le devons croire, si nous croyons à Jésus-Christ ; c'est ce que je tâcherai de vous faire voir dans la suite de ce discours, après que nous en aurons demandé la grâce, par Celle qui a renfermé dans son sein le plus riche trésor du ciel et de la terre, au moment que l'ange la saluant lui dit : *Ave, Maria*.

L'apôtre saint Paul parlant de l'avarice dit que *ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation, le piège du démon et dans plusieurs désirs inutiles et nuisibles ; qui plongent les hommes dans la ruine et la perdition* (I Tim., VI, 9), faisant allusion à ceux qui sont emportés et plongés bien avant dans l'eau par quelque torrent impétueux d'une rivière débordée ; et la raison qu'en donne cet apôtre, c'est qu'elle *la convoitise*, c'est-à-dire l'amour déréglé de l'argent, est *la racine de tous les maux*. (Ibid., 10.)

Saint Augustin et saint Anselme, expliquant ce mot de *cupiditas*, le prennent généralement pour toutes sortes de convoitise, tant pour les honneurs que pour les plaisirs et l'amour des richesses, parce que, disent-ils, la superbe, selon les paroles de l'Écriture sainte, est la racine et le commencement de tout péché (Eccli., X, 15). Secondement, parce qu'il est certain que toutes sortes de péchés ne viennent pas de cette unique source ; car le péché du diable n'a

pas été l'amour de l'argent, mais l'amour et le désir d'un honneur qui ne lui était pas dû (516). Saint Ambroise (517), saint Chrysostome, Théophylacte, et plusieurs autres expliquent ce mot de *cupiditas*, pour la seule convoitise des richesses : premièrement, parce que le mot grec signifie l'amour de l'argent : *Amor et cupiditas argenti* ; secondement, l'Apôtre en cet endroit ne parle que de la convoitise des richesses, et exhorte son cher disciple Timothée à fuir ce péché capital, qui est la racine de tous les maux ; non pas que cette convoitise et cet amour de l'argent soit en détail et en particulier la source de toutes sortes de crimes, mais parce qu'il n'y a aucune espèce de péché qui n'en provienne : *Avaritia*, dit saint Ambroise, *quia omnia mala potest admittere, ideo radix omnium malorum est* : un avare s'abandonnant sans aucune retenue à commettre les plus grands crimes pour contenter ses désirs : *Quia ut desideria sua expleat, et maleficia, et homicidia, et obscenitatem, et quidquid sceleris est perpetrat* : ce qui fait dire à saint Thomas que la superbe, quant à l'intention, est à la vérité le commencement de tout péché ; mais que pour l'exécution, c'est l'avarice qui en est le principe, parce qu'elle en fournit la matière, l'argent étant comme le moyen universel pour commettre toutes sortes de péchés (518), et par cette distinction il est facile d'accommoder les sentiments de saint Ambroise et des autres Pères avec saint Augustin. Ne pouvant pas dans un seul discours vous représenter tous les maux qui accompagnent ordinairement l'amour déréglé des richesses, je m'arrêterai seulement à deux qui sont comme les sources capitales de tous les autres. Le premier est, qu'elle rend l'avare esclave de ses propres richesses, et en second lieu qu'elle le rend non-seulement esclave, mais idolâtre de ses propres biens : ces deux effets de l'avarice feront le sujet et le partage de ce discours.

La liberté nous est si chère et si précieuse, que nous la préférons à tout ce qu'il y a de plus considérable, n'épargnant rien pour nous la conserver, et s'il arrive par malheur que nous l'ayons perdue, nous donnons volontiers nos biens pour la recouvrer : c'est néanmoins cette aimable liberté que perdent les avares, se rendant eux-mêmes non pas les maîtres, mais les esclaves de leurs biens ; *Car tout homme*, dit l'apôtre saint Pierre, *est esclave de celui qui l'a vaincu*. (II Petr., II, 19.) Le Sauveur du monde, voulant retirer ces pauvres misérables de cette dure et honteuse servitude, les avertit de prendre bien garde qu'elle est incompatible avec l'auguste qualité de serviteur de Dieu, qui nous est si honorable et si avantageuse, et l'autre au contraire si vile, si abjecte et si désavantageuse. Ne vous y trompez pas, nous dit le Fils de Dieu dans son saint Évangile : *Vous*

(516) Diaboli peccatum fuit non amor pecunie, sed honoris. (S. AUGUST.)

(517) S. AMBR., lib. V De Cain. et Abel., cap. 5.

(518) Ubi aurum placet, ibi et vitium. (S. GREG., lib. I, epist. 114.)

ne pouvez servir à deux maîtres, à Dieu et aux richesses : « *Non potestis Deo servire et mammonæ.* » (Matth., VI, 24.) C'est ce que nous explique si bien saint Grégoire de Nazianze, disant que l'or est un cruel tyran, mais un tyran caché, parce que peu de personnes connaissent jusqu'à quel point va la servitude de ceux qui l'aiment avec dérèglement : *Aurum occultus tyrannus.* Saint Ambroise déplore souvent dans ses prédications et dans ses autres ouvrages cette honteuse servitude des riches, qui les rend en même temps et par un même coup esclaves de l'erreur, de la cupidité et de l'avarice, qui ne peut jamais être contente, quoique ce pauvre esclave travaille jour et nuit, sans aucun relâche pour amasser des richesses. Chose étrange ! dit ce même Père, ceux qui aiment le plus leur liberté deviennent eux-mêmes esclaves, l'opulence étant devenue captive, et la pauvreté au contraire a conservé sa liberté : *Captiva est opulentia, paupertas libera est.* Saint Chrysostome ne se contente pas de nous dire qu'un avare est esclave, mais il nous assure aussi que cette servitude est la plus dure et la plus honteuse de toutes les captivités. La dureté et l'infamie de cette servitude paraît, ce me semble, particulièrement en trois circonstances qui l'accompagnent toujours : la bassesse et la vilité du tyran auquel l'avare se soumet ; la seconde, la cruauté, en ce qu'il exige incessamment de son esclave des choses dures et difficiles ; et la troisième circonstance, est que de toutes les peines et de tous les travaux que souffre ce pauvre misérable, il n'en tire aucun profit : c'est ce que vous pouvez remarquer facilement pour peu que vous fassiez attention sur la servitude des avarés, desquels l'or et l'argent est véritablement le tyran.

Il est vrai que toute servitude est honteuse ; mais cette honte et cette infamie s'accroît par l'indignité et la bassesse du tyran auquel on est soumis : Or, dites-moi, je vous prie, dit saint Bernard, qu'est-ce que cet or et cet argent auquel l'avare est si fort assujéti, sinon un peu de terre rouge, et un peu de terre blanche ? L'éclat de l'or vous attire à son esclavage, dit saint Chrysostome ; la blancheur de l'argent vous le rend doux ; mais pensez, je vous prie, dit ce Père, que tout cela n'est qu'un peu de terre et un amas de cendres : *Rapit animam auri fulgor et nitor argenti ; cogita terram ac cinerem ea prius fuisse et modo esse.* N'est-ce pas une chose bien honteuse et bien indigne d'un chrétien qui n'a été créé que pour le ciel, et dont le cœur n'a été formé que pour aimer son Créateur, qu'il est obligé d'aimer et de servir par toutes sortes de titres, d'être néanmoins, au préjudice de son insigne bienfaiteur, l'esclave d'un peu de terre, et même n'avoir d'amour que pour elle, préférant le service et le dur esclavage de cette vile créature au service de son Créateur, qui l'a tiré du néant, et racheté de l'enfer par l'effusion de tout son sang ? C'est particulièrement, dit saint Thomas, le docteur angélique, en

cette injuste autant qu'injurieuse préférence, que consiste l'énormité du péché d'avarice, à préférer un peu de terre recuite, à celui qui l'a formée, et qui est le Seigneur universel du ciel et de la terre.

La seconde circonstance qui fait encore paraître la dureté de cette servitude, c'est la cruauté de ce tyran, qui commande à ceux qui sont ses esclaves des choses très-pénibles, et ne leur donne aucun repos ; et cependant après tous les assujettissements qu'ils lui rendent, et après tous les travaux qu'ils prennent pour satisfaire aux désirs insatiables de ce cruel tyran, il n'est jamais content.

L'on ne peut sans s'étonner considérer les travaux des avarés, les périls auxquels ils s'exposent, et les peines qu'ils souffrent, pour rendre quelque service à leur maître : car il n'y a point d'affaires qu'ils n'entreprennent, lorsqu'il s'agit de faire quelque gain ; quoique la vie leur soit bien chère, ils l'exposent volontiers ; il n'y a point de voyage sur mer et sur terre qu'ils ne fassent ; il n'y a point de divertissements, pour agréables qu'ils leur paraissent, qu'ils ne quittent, et les personnes même qui leur sont les plus chères et qu'ils aiment le mieux, abandonnant leurs familles, leurs femmes et leurs enfants pour satisfaire à cette passion. Et quoique, au sentiment du Sage, l'honneur soit le plus grand trésor de tous les biens du monde (*Eccli.*, III, 13), ils le sacrifient volontiers, ne se souciant pas d'être regardés avec mépris, et de passer pour vilains, pourvu qu'ils deviennent plus riches, ayant une soif ardente pour les biens de ce monde qui ne peut s'éteindre ; si bien que vous voyez que ni l'honneur, ni le plaisir, ni la vie même, n'empêchent point qu'ils n'accomplissent les choses les plus difficiles qui leur sont commandées par ce cruel tyran : Cela plaît à leur maître, dit saint Bernard, il le faut faire. Mais si le corps d'un avare travaille beaucoup dans l'exécution de ses desseins, son esprit travaille encore bien davantage par l'empressement et l'ardeur de ses désirs, qui, comme autant de différentes épines, piquent incessamment son cœur, et c'est ce qui le dessèche et le consume peu à peu, son avarice lui servant de bourreau par les soins, les inquiétudes et les peines qu'il se donne pour amasser des richesses et pour les conserver après qu'il les a amassées, en se rendant volontairement esclave d'un tyran qui ne lui donne aucun repos. Et ainsi la menace que Dieu avait faite autrefois à son peuple s'accomplit encore tous les jours en la personne des avarés : *Servietis diis alienis qui non dabunt vobis requiem die ac nocte.* (*Jer.*, XLVI, 13.) Saint Chrysostome, pour mieux représenter les peines et les inquiétudes d'esprit d'un avare, le compare à une mer agitée par de furieuses tempêtes, et il dit que son esprit l'est encore davantage, tant il est déchiré par les différentes affections de son cœur et par les soins continuels qui, comme autant de flots, l'agitent incessamment.

Il y a cette différence entre les serviteurs de Dieu, dit saint Grégoire, et les avares, que ceux-là jouissent d'une profonde paix, et les autres passent leur vie dans le trouble, le chagrin et l'inquiétude. Le peuple de Dieu reçoit pour partage le Sabbat (*Exod.* XVI, 23), c'est-à-dire, le repos de l'esprit, n'étant point inquiété en cette vie par la convoitise et les désirs des biens de ce monde; mais l'Egypte, qui nous représente les avares est piquée incessamment par des mouches importunes (*Exod.*, VII, 21), qui est un animal insolent et inquiet, qui nous représente fort bien ces piqures d'esprit et ces inquiétudes violentes qui piquent et rongent les cœurs des avares; et c'est pour cela que le Fils de Dieu appelle les richesses des épines, et après tous ces travaux du corps et toutes ces inquiétudes d'esprit, le tyran des richesses n'en est pas encore content; il prend un si grand plaisir de voir ses esclaves dans la peine et la misère, que, quelques travaux qu'ils entreprennent pour augmenter son domaine et son empire, et quelques soins qu'ils aient, quand ils seraient si violents que de les réduire au tombeau, leur vie ne lui étant pas fort chère, il n'est pas encore satisfait de leurs services, il en demande davantage et ne peut jamais être content. O rage! s'écrie saint Augustin, qui n'a jamais de fin! ô abîme insatiable qui ne dit jamais: C'est assez (519)!

Mais ce qui fait le comble de cette misérable servitude, c'est qu'après tous ces travaux, tous ces soins et toutes ces inquiétudes pour amasser quelques richesses, ils n'en ont aucune récompense et ils n'en tirent aucun profit.

Les peines et les travaux ne s'adouçissent que par l'espérance de la récompense, sans cela les moindres travaux deviennent insupportables; et c'est ce qui arrive à ceux qui sont esclaves de leurs richesses; ils n'en ont que la peine du corps, l'inquiétude et le chagrin de l'esprit, et ils n'en tirent aucune satisfaction ni plaisir, ni en cette vie ni encore moins en l'autre: *L'avare, dit le Sage, n'aura jamais assez d'argent, et celui qui aime les richesses n'en recueillera point le fruit.* (*Ecclé.*, V, 9.) Toute la récompense et le plaisir qu'il en pourrait tirer en cette vie, serait d'en jouir et de s'en servir dans son besoin; et c'est ce qu'un avare ne fait jamais. Il a un si grand amour et une telle estime pour les biens qu'il possède, qu'il aime mieux manquer de toutes choses que de dépenser son argent; ce qui le porte à s'épargner les choses même les plus nécessaires à la vie, comme sont les aliments: et même, s'il est malade, il se privera des remèdes nécessaires pour son soulagement; car les moindres dépenses augmenteraient sa peine et son inquiétude. N'est-ce pas là être bien misérable? n'avoir que la peine d'amasser du bien et n'en tirer aucun profit? Si un pauvre lui demande l'aumône, dit saint

Chrysostôme, il lui donnerait plutôt de son sang et de sa propre chair que non pas un sou de sa bourse. Pour l'autre vie il n'a aucune récompense à attendre; car vous voyez bien que ce trésor qu'il amasse de jour en jour est un trésor de colère pour le jour de la vengeance, et qu'il n'y a pas une pièce d'argent dans son coffre qui ne fasse un article de sa condamnation. Ecoutez, je vous prie, de quelle manière l'apôtre saint Jacques s'explique là-dessus en son Epître canonique: *Maintenant je parle à vous, ô riches, pleurez et criez pour les malheurs qui vous arriveront! vos richesses se sont pourries, vos vêtements sont mangés des teignes, votre or et votre argent se sont rouillés, et cette rouille portera témoignage contre vous au jour du jugement, où elle vous reprochera votre avarice, et rongera votre chair comme un feu. Vous avez amassé un trésor de colère pour les derniers jours de votre vie.* (*Jac.*, V, 1-3.)

Mais ce qui rend encore l'avare plus criminel est que non seulement il est esclave de ses richesses, mais aussi qu'il en est idolâtre, et c'est mon second point.

Le plus détestable de tous les péchés, dit saint Thomas après l'Ecriture, c'est l'idolâtrie, qui porte la créature au préjudice de son Créateur à se faire une divinité qui est, comme vous voyez, l'action la plus injurieuse à Dieu qui se puisse jamais commettre. Néanmoins si nous voulons suivre les sentiments de l'Apôtre, des saints Pères, et écouter aussi la raison, nous demeurerons d'accord qu'un avare est vraiment un idolâtre. Saint Paul dans deux ou trois de ses Epîtres déclare la même vérité que je vous prêche; le seul passage aux Ephésiens me suffit: *Sachez qu'enul avare, ce qui est être esclave des idoles, n'héritera point le royaume de Jésus-Christ et de Dieu.* (*Ephes.* V, 5)

Saint Chrysostôme, le fidèle interprète de cet apôtre, expliquant ces paroles, dit qu'il ne faut pas croire qu'appelant les avares des idolâtres, il ait parlé avec exagération, qu'il les faut entendre à la lettre, et que nous devons être persuadés que, selon son sentiment, tout chrétien qui est avare, est un païen et un idolâtre: Et afin que vous n'en doutiez plus, dit ce Père, voyez comme il compare les avares à ceux qui ont été vraiment idolâtres et reconnus pour tels par l'Ecriture sainte. Car, de même, dit ce saint Père, que les Israélites retournant de l'Egypte, fabriquèrent une idole de l'or qu'ils en avaient emporté, qu'ils adorèrent (*Exod.* XXXII, 8); de même les avares de l'or et de l'argent qu'ils amassent avec tant de soin, s'en font aussi des idoles. Voulez-vous que je vous montre par les paroles du Fils de Dieu, dit Théophylacte, que tout avare est idolâtre? prenez garde aux termes dont se sert la Vérité éternelle: *Vous ne pouvez servir à deux maîtres, à Dieu et à l'argent.* (*Matth.*, VI, 24.) Disons encore que celui-là

(519) O rabies omni fine carens! O abyssus insatibilis, qui nunquam dicit, Sufficit! (S. Aug., *serm.* 42 ad frat. in exim.)

est un vrai idolâtre qui adore ses richesses comme son Dieu; qui met en elles son espérance et sa confiance, qui s'abandonne entièrement à leur service et qui s'en laisse posséder, en un mot, qui en fait sa dernière fin, en préférant son intérêt à celui de Dieu.

Voilà le portrait d'un parfait idolâtre; et n'êtes-vous pas aussi obligé de m'avouer que le cœur d'un avaro est animé de ces mêmes sentiments et de ces mêmes affections à l'égard de ses richesses? *Ut voracium deus venter est*, dit saint Jérôme, *ita cupidorum quoque justissime pecunia deus dici potest*. Car ce pauvre misérable, tout riche qu'il est, envisage ses pièces d'or et d'argent, comme les idolâtres font leurs idoles: il a tant de respect pour elles, dit saint Grégoire de Nazianze, et leur porte tant d'honneur, qu'il n'ose pas seulement les toucher; il se contente de les regarder; il met toute son espérance et sa confiance en elles, soit pour sa subsistance, soit pour son entretien et sa dépense; il n'a d'assurance que sur cet amas d'argent caché dans le fond de son coffre, et c'est pour cela que tous les matins il va les saluer et leur rendre ses devoirs; toutes ses pensées et ses paroles expriment souvent, malgré qu'il en ait, les sentiments d'estime et d'amour qu'il en a, toutes ses entreprises, ses desseins, ses travaux, tout l'emploi de sa vie, en un mot, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il endure n'est que pour augmenter de jour en jour ses richesses. N'est-ce pas les regarder comme sa fin dernière, et parlant sa divinité? il n'y a pas la moindre partie de son cœur qui ne lui soit entièrement dévouée; car, comme la soif des richesses est en lui insatiable, elle l'a gagné tout entier, et le possède absolument. Après cela ne pouvons-nous pas dire que tout avaro est vraiment un idolâtre, puisqu'il a pour ses richesses les mêmes sentiments et les mêmes dispositions que nous remarquons aussi dans les idolâtres pour leurs idoles? C'est donc à bon droit, dit Théophylacte, que saint Paul appelle les avarés des idolâtres, et qu'il se sert à leur occasion des mêmes paroles que David leur appliquait: *Simulacra gentium argentum et aurum*. (Psal. CXIII, 4.) Le Fils de Dieu, connaissant parfaitement la pente du cœur humain pour les richesses, défend d'en amasser par ces paroles en saint Matthieu, chapitre sixième: *Ne vous occupez point à amasser des trésors sur la terre, qui sont sujets à être consumés par la rouille et par les vers, et que les larrons peuvent tirer des lieux où vous les cachez, et les dérober; mais travaillez à amasser des trésors dans le ciel, qui ne sont sujets à être consumés ni par la rouille, ni par les vers, et où il n'y a point de voleurs qui les dérobent: car où est votre trésor, là aussi est votre cœur*. (Matth., VI, 19-21.)

L'on pourrait encore ajouter à ces deux

qualités d'esclave et d'idolâtre qui sont en eux la source de plusieurs crimes, celle que le Fils de Dieu leur donne lui-même, appelant les avarés des fous et des insensés, en la personne de cet avaro de l'Evangile qui ne pense qu'à augmenter ses richesses; quoiqu'au jugement des mondains, ils passent ordinairement pour des personnes sages et prudentes, néanmoins au jugement du Fils de Dieu ce sont des fous. Et c'est avec beaucoup de raison, disent les Pères et les interprètes de l'Ecriture, que le Sauveur du monde les qualifie de ce nom: premièrement, parce qu'il sont semblables en leur conduite à cet avaro de l'Evangile que le Fils de Dieu appelle fou, puisqu'ils se promettent comme lui plusieurs années de vie, et ils ne peuvent pas néanmoins s'assurer d'un seul jour; secondement, parce qu'ils ne travaillent qu'à se faire un établissement en ce monde, et ne pensent point à se bien établir en l'autre; troisièmement, les avarés sont dépourvus d'esprit et de jugement, ne s'étudiant point à rendre comme ils doivent leurs devoirs à Dieu, ni à soulager les pauvres dans leurs besoins, comme ils y sont obligés; enfin, les avarés sont des insensés parce que, comme ce riche de l'Evangile, ils donnent à leurs âmes un très-mauvais conseil, l'exposant à tout perdre pour augmenter leurs richesses, qu'une mort imprévue et précipitée leur doit bientôt enlever: et ainsi ils courent risque de tout perdre. premièrement la grâce et l'amitié de Dieu; secondement toutes les richesses spirituelles, les vertus, les mérites, etc.; troisièmement ils perdent leurs âmes; car l'avarice, dit saint Augustin, est la voie qui conduit aux peines de l'enfer (520); et enfin son avarice lui fait perdre le bonheur éternel; il s'établit dans la terre, et il perd le ciel. Peut-on faire une plus grande perte? Et toutes ces pertes pour acquérir un peu de biens qu'il faudra bientôt quitter! car un homme riche n'en vit pas plus longtemps; au contraire, les chagrins de son esprit et les peines de son corps abrègent assez souvent ses jours. Etouffez donc de bonne heure, mes frères, cet amour déréglé des richesses, qui vous rend esclaves et idolâtres de vos biens, et qui par la plus grande de toutes les folies, vous fait perdre pour un peu de bien passager, des richesses que vous posséderiez éternellement. Cet amour déréglé des biens, dit saint Chrysostome, est une maladie incurable et une fournaise qui ne s'éteint jamais (521): travaillez donc à éteindre ce feu promptement, et à fuir avec tout le soin possible ce malheureux penchant que l'on a naturellement pour l'argent, qui fait que l'on apporte tous ses soins à devenir plus riche: on veut toujours ajouter rentes sur rentes, charges sur charges, maisons sur maisons, héritages sur héritages, tombant ainsi sous la malédiction que Dieu prononce par le prophète Isaïe: *Malheur à*

(520) O avaritia æternæ pœnæ v'a, nutritrix gehennæ! (S. AUG., serm. 48 ad fratres in eiem.)

(521) Morbus insanabilis, fornax quæ non exstinguitur. (S. CHRYSOST.)

vous qui joignez maison à maison, et qui ajoutez les terres aux terres, jusqu'à ce qu'enfin le lieu vous manque : serez-vous donc les seuls qui habiterez sur cette terre ? (Isa., V, 8.) Ce qui marque l'injustice et la superbe des avares, qui semblent, par cette augmentation de biens et de terres, vouloir posséder tout seuls les biens du monde, en agrandissant ainsi tous les jours leurs possessions par de nouvelles acquisitions.

C'est cette furieuse passion qui désole toute la terre, qui est la cause d'une infinité d'injustices, qui bannit la bonne foi du commerce, qui rend les contrats injustes et usuraires, qui est la cause des mensonges, des jurements et des parjures : c'est ce monstre d'iniquité qui rompt les amitiés les plus unies entre les proches, la sincérité entre les amis, la fidélité parmi les domestiques ; c'est elle encore qui introduit l'injustice dans les tribunaux, les sacrilèges et les profanations jusque dans le sanctuaire ; c'est cette furie infernale qui allume le flambeau de la discorde dans les familles les plus unies, dans les villes, dans les Etats, dans les royaumes, l'avarice étant l'idole auquel presque tout le monde sacrifie ; *car toutes choses, dit le Sage, obéissent à l'argent. (Eccle., X, 19.)*

C'est elle encore qui est la cause des vols, des empoisonnements, des meurtres, et même quelquefois des parricides ; et le plus exécrable de tous les parricides commis en la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre Père commun qui nous a enfantés dans les douleurs du Calvaire, n'est-ce pas l'avarice qui en a été la cause ? *Quid vultis mihi dare, et ego vobis eum tradam ? (Matth., XXVI, 15.)*

Je n'aurais jamais fait, et je serais trop long, si je m'arrêtai davantage à vous représenter tous les crimes et tous les désordres qui viennent de cette source. Saint Paul les a tous renfermés en quatre ou cinq paroles, disant que *l'avarice est la racine de tous les maux* ; car ce vice n'a point de bornes ni de limites, et il n'y a point de considérations assez puissantes pour l'arrêter, ni de lois qui le retiennent ; il n'y a rien de si saint ni de si sacré qu'il ne profane pour contenter sa passion.

Vous en devez tout craindre, mes chers auditeurs, si vous ne l'arrachez de vos cœurs jusqu'à la racine ; demandez-en la grâce à Notre-Seigneur ; considérez souvent les grands maux que cause cette passion, et les malédictions que le Fils de Dieu a portées contre les avares. Examinez-vous devant Dieu comme si vous étiez au lit de la mort prêt à lui rendre compte des biens qu'il vous a confiés : si ceux que vous possédez ont été acquis par des voies justes et légitimes ; si vous êtes fidèles à payer ce que vous devez, soit à vos domestiques, soit aux artisans ou aux marchands dont vous vous servez : examinez encore s'il n'y a point du bien d'autrui mêlé parmi le vôtre : si vous en

doutez, il faut vous en éclaircir et le rendre au plus tôt, parce que jamais vos péchés ne vous seront pardonnés si vous ne rendez le bien que vous avez pris : *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.* Celui-là, dit saint Augustin, ne doit pas seulement être appelé avare qui contre la justice prend du bien où il en peut avoir, mais encore celui qui le recherche avec trop d'empressement, et qui le conserve avec une trop grande avidité, refusant de secourir les pauvres, et qui à la moindre perte est inconsolable (522). Examinez-vous encore, qui que vous soyez, sur ces articles, pauvres et riches, parce que même avec peu de bien on peut être avare : mais sachez que si pendant votre vie vous faites un bon usage de vos richesses, en distribuant volontiers une partie aux pauvres, Dieu qui en est le père pour l'amour duquel vous leur aurez donné, vous en récompensera, vous disant à la mort : *Venez, les biens-aimés de mon Père ; j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'étais nu et vous m'avez revêtu : possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. (Matth., XXV, 34-36.)*

DISCOURS XL.

SUR L'IMPURETE.

Fugite fornicationem.

Fuyez la fornication. (I Cor., VI, 18.)

Si la pureté et la sainteté de vie des premiers chrétiens s'étaient toujours conservées parmi nous, il ne serait pas nécessaire de vous parler aujourd'hui d'un vice qui est si infâme et si contagieux. Quel apôtre saint Paul défendait aux chrétiens de son temps d'en parler et d'en prononcer même le nom : *Fornicatio et omnis immunditia nec nominetur in vobis. (Ephes., V, 3.)* Mais maintenant que ce vice, comme un torrent impétueux, entraîne toutes sortes de personnes, jusque là qu'un savant théologien ne fait point de difficulté de dire que les deux tiers des hommes sont damnés par ce seul péché : *De vino iræ fornicationis ejus biberunt omnes gentes (Apoc., XVIII, 3)*, quelle apparence de voir un si grand mal, et tant de personnes qui se damnent, et ne pas faire tous nos efforts pour y remédier. Mais quoi que nous puissions faire pour imprimer dans vos cœurs des sentiments d'horreur pour cet infâme péché, nous n'y réussirons jamais, si auparavant que de l'entreprendre nous n'en demandons la grâce au Saint-Esprit par l'entremise de la plus pure d'entre les Vierges.

Les hommes, et particulièrement les hommes libertins et charnels, s'imaginent que le péché d'impureté n'est pas fort criminel, que c'est un péché de faiblesse et de fragilité : et néanmoins, au jugement de Dieu, il est si énorme, que lui seul a attiré sur ceux qui en ont été coupables ses plus redoutables châtimens. Lisez les Livres divins, et vous verrez

(522) Si alienum propter quod peccatum est reddi possit, et non redditur, pœnitentia non agitur, sed simulatur. (S. Aug., epist. 14 ad Maced.)

bien que moi, que toutes ses punitions, générales et particulières, ont été employées pour tirer vengeance de ce péché. N'est-ce pas pour exterminer ce crime, dont Dieu a tant d'horreur, jusqu'à lui faire dire qu'il se repentait d'avoir créé l'homme (*Gen.*, VI, 6), qu'il noya tout le monde par un déluge universel (*Ibid.*, 13), n'ayant épargné que Noé et sa famille, qui seuls s'étaient préservés de cette corruption si générale? (*Gen.* VII, 1.) N'est-ce pas encore pour tirer vengeance de ce même crime que Dieu a consumé par le feu du ciel ces villes abominables avec tous leurs habitants? (*Gen.*, XIX, 24.) Toute la tribu de Benjamin n'a-t-elle pas été défaite pour punir le crime et l'impureté de quelques particuliers? (*Judic.*, XX, 48.) Les sept maris de Sara n'ont-ils pas été étranglés par le diable Asmodée? (*Tob.*, VI, 14.) Vingt-quatre mille hommes du peuple d'Israël n'ont-ils pas été mis à mort pour cet abominable crime? (*Judic.*, XX, 35.) Tant de milliers d'hommes qui ont été aussi défaits en tant de différentes manières pour punir sur-le-champ leurs infâmes actions? Témoin Her et Onan, qui furent frappés de mort subite dans le même instant qu'ils commettaient un péché contre la fin du mariage (*Gen.*, XLVI, 12), le ciel ne les pouvant plus souffrir, tant ils lui paraissaient énormes. D'où vient, je vous prie, que Dieu, qui est le plus équitable de tous les juges, punit avec tant de rigueur ce péché? N'est-ce pas une preuve convaincante de sa grièveté. Recherchons-en les causes pour vous faire entrer dans les mêmes sentiments d'horreur que Dieu en a : je n'en veux choisir que deux ou trois, et m'arrêterai davantage à la dernière ; elles feront le sujet et le partage de ce discours.

La première est que ce péché est de sa nature si grief, que toutes les fautes qui nous paraissent même les plus légères portent le coup de la mort, et engagent ceux qui en sont coupables aux peines de l'enfer : du moment qu'il y a une advertance suffisante pour être censée volontaire, c'est un péché mortel, pour petit qu'il paraisse : un regard à mauvaise intention, une lecture deshonnête, un discours trop libre, une chanson, une cajolerie, une action impure, bien plus une seule pensée, un seul désir, fait perdre la vie de la grâce et rend coupable des peines de l'enfer. La raison de ceci est que ce péché est si grief, que la légèreté de la manière n'en excuse point, mais seulement le défaut d'advertance et de consentement, ayant cela de commun avec le blasphème, et quelques autres péchés énormes, que toutes les fautes en sont considérables au jugement de Dieu, quoique souvent elles ne paraissent pas telles au jugement des hommes. En voici une preuve convaincante : le Sauveur du monde, apprenant aux fidèles quelle doit être la sainteté d'un chrétien en cette matière, leur déclare que ce n'est pas assez qu'ils

s'abstiennent de l'action extérieure du mal, comme faisaient les scribes et les pharisiens, mais qu'ils doivent promptement en chasser la seule pensée de leur esprit : *Vous avez ouï qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commetrez point adultère*, et moi qui veux que vos cœurs soient aussi purs que vos corps, je vous dis, que *quiconque regarde une femme pour la convoiter a commis un adultère dans son cœur.* (*Matth.*, V, 27, 28.)

Ma seconde raison est que non-seulement ce péché en lui-même est grief, mais encore qu'il est la source des plus grands péchés, et la mère de toutes sortes d'abominations : *Mater fornicationum et abominationum terræ.* C'est ainsi que l'appelle un de nos saints Pères ; car c'est de cette infâme source (523) que découlent les péchés de scandale, les empoisonnements, les meurtres, les larcins, les sacrilèges, le mépris et la haine de Dieu, les hérésies, les apostasies, l'impiété, l'idolâtrie (525). Enfin, c'est ce vice capital qui met en mouvement les passions les plus violentes du cœur humain (526). En faudrait-il davantage pour vous convaincre de l'énormité de ce péché, qui renferme en soi comme dans sa source, tout ce qui a jamais été commis sur la terre de plus abominable ? Tant d'histoires et anciennes et nouvelles font foi de ce que je dis, qu'il n'est pas nécessaire de m'y arrêter davantage. Venons donc à la troisième et dernière raison.

Saint Paul, dans le sixième chapitre de sa première Epître aux Corinthiens, recommandant aux chrétiens d'éviter ce péché dont je vous parle, leur dit : *Fuyez la fornication ; tout autre péché que l'homme commet est hors du corps* (c'est-à-dire, ne souille point le corps) ; *mais celui qui commet ce péché infâme de fornication pèche contre son propre corps* (I *Cor.*, VI, 18), c'est-à-dire, en corrompt la sainteté qu'il a reçue au baptême : premièrement, en souillant et défigurant l'image de Dieu ; secondement, prostituant les membres de Jésus-Christ, pour en faire les membres d'une paillardie : ces paroles sont horribles, ce sont néanmoins celles de l'Apôtre dans ce même chapitre. Et il profane aussi le temple le plus saint et le plus auguste que Dieu se soit jamais consacré. Exposons ces vérités, et voyons-en les preuves tirées des Epîtres de saint Paul. Vous savez, sans doute, que nous avons l'honneur d'être les images vivantes de la Divinité, Dieu ayant pris plaisir d'imprimer dans nous ses traits adorables. Cette image avait été altérée par le péché du premier homme ; mais par la grâce de Jésus-Christ cette image a été retracée ; de sorte que nous sommes les véritables copies, mais les plus achevées de la Divinité, dont on efface les plus beaux traits par la laideur et la difformité de ce vice infâme, de la manière la plus honteuse qui puisse être. Vous ne pensez pas, malheureux impudique, à l'injure atroce que vous faites

(523) *Malorum omnium metropolis.*(524) *Diaboli hamus ad exitium trahens.* (S.

ORATEURS CHRÉTIENS. XC.

BASIL., *Exhort. ad Bapt.*)(525) *Omnis vitii ceca.* (S. GREG. NAZ.)

à votre Créateur, qui a formé ce corps que vous avez, lorsque vous le souillez. Savez-vous bien, dit saint Chrysostome, que c'est l'image la plus parfaite de la Divinité : *Imaginem Dei corruptis per fornicationes et diffuentias libidinis*. Vous ne prenez pas garde, malheureux que vous êtes, poursuit ce Père, quelle est l'image que vous souillez si honteusement, *Non attendis cujus imaginem violasti, cui contumeliam fecisti*. Pensez, je vous prie, à l'indignation et à la fureur de l'empereur Théodose, qui était néanmoins un prince si débonnaire, lequel commanda de mettre à mort sept mille citoyens dans la seule ville de Thessalonique, pour avoir jeté sa statue dans la boue : cette action lui parut si injurieuse, qu'il ne voulut jamais la pardonner. Comparez maintenant l'injure faite à ce prince avec celle que vous faites au Souverain de tous les souverains : la statue qui fut jetée dans la boue était d'une matière fragile ; mais l'autre est l'image vivante de la Divinité, que vous jetez non pas dans la boue, mais que vous plongez entièrement dans l'ordure du plus infâme de tous les péchés. Voilà néanmoins jusqu'à quel point vous souillez l'image du Père éternel. Mais votre impiété n'en demeure pas là ; vous prostituez encore par ce péché les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée. (I Cor., VI, 15.) Ces paroles vous surprennent et vous donnent de l'horreur, elles sont encore de l'apôtre saint Paul. Vous savez que nous avons l'honneur d'être les membres de Jésus-Christ, toute l'Eglise chrétienne et catholique ne faisant qu'un corps, dont Jésus-Christ est le chef : cela étant, peut-on faire une injure plus considérable au Fils de Dieu que d'employer ses membres et s'en servir pour des usages qui font horreur seulement d'y penser ? quel monstre dans l'ordre de la grâce, de voir des membres infâmes sous un chef si innocent et si pur ! quel prodige dans l'ordre surnaturel, de voir que les membres qui se sont rendus semblables aux bêtes sont les membres de Jésus-Christ ! Quel outrage lui fait-on faire plus injurieux ? quelle violence de les lui arracher par force pour en faire, l'osera-t-on dire ? l'Apôtre l'a bien dit, pourquoi ne le dirais-je pas ? *les membres d'une débauchée*. Ces infâmes par cette horrible persécution n'obligent-ils pas encore cet aimable chef à réitérer les plaintes qu'il faisait autrefois à saint Paul : *Ego sum Jesus quem tu persequeris* (Act., XXVI, 15) ? c'est moi que vous persécutez dans mes membres, que vous prostituez, que vous avilissez, que vous abrutissez de la sorte, par ces yeux lascifs, par ces bouches impudiques, dont vous abusez ; c'est moi qui les ai formés, c'est moi qui les ai sanctifiés, c'est moi qui, comme votre chef, me suis uni à ces membres par tant de manières, et cependant : *Non exparescis vocem capitulis de celo clamantis* ; *Ego sum Jesus quem tu persequeris, agnosce in te Christum, parce in te Christo*. Voilà quelles sont les plaintes, que

Jésus-Christ fait à ces infâmes chrétiens qui abusent de tout ce qui est en eux pour faire une cruelle persécution à Jésus-Christ, en qualité de leur chef. Achéons cette première partie, et disons que les chrétiens impudiques, après avoir souillé l'image du Père de la manière la plus infâme et la plus honteuse qui puisse être, après avoir prostitué les membres du Fils de Dieu d'une manière abominable ; enfin, pour achever leurs outrages et les porter jusqu'au comble, ils profanent encore le temple le plus saint et le plus auguste que Dieu se soit consacré.

Le Saint-Esprit n'a point de temple sur la terre où il réside plus particulièrement que dans l'âme et le cœur d'un chrétien : c'est dans ce temple vivant qu'il prend plaisir de demeurer ; quelle injure de l'en chasser par un péché qui souille l'âme et le corps, pour donner la place au démon de l'impureté ! Dans notre baptême l'on a chassé le démon honteusement pour en donner la place au Saint-Esprit, en disant : *Exi ab eo, immunde spiritus, et da locum Spiritui sancto*, et en cette rencontre, par ce maudit péché, l'on chasse le Saint-Esprit de son temple, pour en faire le repaire du démon : *Exi a me, sancte Spiritus, et da locum spiritui immundo* ! peut-on s'imaginer quelque chose de plus honteux et une profanation plus terrible ? Balthazar, pour s'être servi une seule fois dans un festin des vases du temple, à la même heure il en est puni, perdant et son royaume et sa vie (Dan., V, 30) ; que sera-ce de ce malheureux qui, par une profanation générale, se sert de tout son corps, le temple vivant du Saint-Esprit, et de tous ses membres, non-seulement à des usages profanes, mais tout à fait infâmes ? quelles punitions et quels châtements ne doit-il point attendre, pour le temps présent, mais surtout pour l'éternité, puisque, selon toutes les lois divines et humaines, la peine doit être proportionnée au crime ? Or vous venez de voir que le péché d'impureté est si énorme, que les fautes qui nous paraissent même légères, comme sont les pensées, les paroles, les désirs, sont néanmoins des péchés considérables ; et vous avez encore appris que ce péché est la cause ordinaire de tous les plus grands crimes qui se soient jamais commis, et qui se commettent encore tous les jours ; et qu'enfin cet infâme péché efface en nous l'image du Père, prostitue les membres du Fils, et profane le temple vivant du Saint-Esprit. Jugez maintenant quelle en doit être la punition : *Si celui qui violait la loi de Moïse*, dit saint Paul, *était puni de mort irrémédiablement sur la déposition de deux ou trois témoins, combien donc pensez-vous que celui-là mérite de plus griéfs tourments, qui aura non-seulement souillé aux pieds le Fils de Dieu, et qui aura traité comme une chose profane le sang de la nouvelle alliance, par lequel il a été sanctifié* (Hebr., X, 28, 29) ; mais qui a encore par ses pensées, par ses paroles, par ses actions deshonnêtes, comme je viens de

vous le dire, et qu'on ne saurait assez vous le répéter, afin que vous ne l'oubliez jamais, souillé l'image du Père, prostitué les membres du Fils, et profané le temple du Saint-Esprit? Apportez tous vos soins, mes frères, pour éviter ces châtements, et pour vous préserver aussi de tous les maux que cause, dès cette vie, ce péché d'impureté à ceux qui y sont adonnés, et c'est ma dernière raison.

Il est certain qu'il n'y a point de péché qui fasse plus de tort à une âme chrétienne, et qui tire après soi plus de malheurs que l'impureté; car, premièrement, cette passion brutale lui enlève ses biens, et le plus considérable de tous, son honneur et sa réputation; elle lui cause ordinairement toutes sortes de maladies honteuses, le rend tout stupide et comme hébété, renverse sa prudence, et le rend presque semblable aux bêtes; bien plus, elle bouche toutes les avenues au Saint-Esprit et à ses grâces, car *le Saint-Esprit*, dit l'Ecriture, *ne demeurera point dans un homme charnel* (Rom., VIII, 9): un homme habitué au vice de l'impureté, à peine en revient-il; ce vice ayant cela de particulier, que facilement on y tombe, très-difficilement on s'en relève, parce que le propre de ce péché est d'endurcir ceux qui le commettent, et de les rendre insensibles à tous les avis qu'on peut leur donner; et la grande facilité que l'on a à le commettre en forme bientôt l'habitude, de l'habitude on passe à la coutume, et de la coutume à la nécessité. C'est ce que l'Apôtre nous fait entendre par ces paroles: *Ils ont suivi*, dit-il, *les désirs de leur chair, c'est pourquoi ils sont tombés dans un sens réprouvé*. (Rom., I, 28.) Dites-leur tout ce que vous voudrez de plus capable de les convertir, ils n'en sont point touchés; n'est-ce pas là une marque bien évidente de cet endurecissement qui leur est causé par ce maudit péché? serait-il possible qu'après vous avoir représenté l'injure atroce que ce péché fait à Dieu, foulant de la manière la plus infâme l'image vivante du Père éternel, prostituant les membres de son Fils, et profanant le temple du Saint-Esprit, attirant sur vous comme un déluge de toutes sortes de maux et du corps et de l'âme, vous retombiez de nouveau dans ce péché? Ces raisons ne seraient-elles pas assez puissantes pour tirer de son borbier ce pauvre malheureux, ou cette pauvre malheureuse, qui s'y vautre, comme un pourceau, depuis si longtemps? Mon pauvre frère, qui que tu sois, que je te plains, et que j'ai compassion de toi, te regardant déjà comme une malheureuse victime, qui ne s'engraisse que pour être la pâture des flammes de l'enfer, ainsi que l'apôtre saint Pierre le déclare en sa seconde Epître catholique: *Le Seigneur sait délivrer les gens de bien de la tentation, c'est-à-dire, de l'oppression des méchants, et réserver les méchants pour être punis au jour du jugement, et principalement*, remarquez, je vous prie, ce mot de l'apôtre, *principalement ceux qui, suivant les mouvements de la*

chair, se souillent de toutes sortes d'impuretés. (II Petr., II, 9, 10.) Ecoute encore ce mot, avant que je t'abandonne, et si tous les maux de la vie présente, et même les tourments de l'enfer ne sont pas assez puissants pour te retirer de ton borbier, au moins, laisse-toi fléchir par la vue de l'éternité de ces mêmes peines, *de ces années éternelles* (Psalm. LXXXVI, 6), de ces siècles embrasés, de cette éternité brûlante, disant: Qu'il faut-il que pour quelques moments de plaisir, et encore d'un plaisir qui m'est commun avec les bêtes, je m'engage volontairement à cette éternité de peines? Non, mon Dieu, il n'en sera pas ainsi, je veux et je prétends, moyennant votre sainte grâce, me retirer de mon péché, je veux quitter une telle et une telle occasion, qui est la cause de tous mes désordres; je veux sortir de cette honteuse servitude, où je suis engagé depuis tant de tems. Je veux au plus tôt m'instruire, pour faire une confession générale, depuis le temps que je suis habitué à ce péché; et après avoir reçu la grâce de ma réconciliation avec Dieu, je prendrai toutes les mesures nécessaires pour ne plus retomber dans l'abîme de malheurs où cet infâme péché m'avait précipité, me servant de tous les moyens qui me seront prescrits par mon confesseur, me rendant aussi très-fidèle à résister promptement aux premières attaques de la tentation, aux premières pensées; j'élèverai mon cœur à Dieu pour lui demander du secours, m'humiliant profondément en sa présence; mais surtout j'apporterai tous mes soins à éviter soigneusement toutes les occasions qui m'ont autrefois engagé au péché, autrement j'y périrais infailliblement: *Qui amat periculum, in illo peribit*. (Ecclési., III, 27.)

La manière la plus sûre pour n'y pas tomber, c'est la fuite générale de tout ce qui nous y peut porter, comme sont la bonne chère, l'excès du vin, qui, au dire de saint Paul, est la cause ordinaire de ce péché. (Ephés., V, 18.) Il faut encore éviter les danses, la lecture des romans, les comédies, les chansons lascives, et particulièrement les mauvaises compagnies: *Fugite*, fermant soigneusement toutes les avenues, par lesquelles cet ennemi domestique se peut introduire dans votre cœur, comme sont vos sens, ne leur donnant pas toute la liberté qu'ils vous demandent, mortifiant aussi vos corps par les exercices de la pénitence, suivant l'avis que nous en donne saint Paul (Coloss., III, 5), être fidèle à bien employer son temps par des exercices de piété (I Tim., IV, 7), et d'autres qui soient conformes à son état; que le démon vous trouve toujours occupés; car l'*oisiveté*, dit l'Ecriture, *enseigne beaucoup de mal* (Ecclési., XXXIII, 29): en un mot, il faut éviter tout ce qui peut donner quelque entrée à un ennemi si dangereux; aussi ne peut-on le vaincre que par la fuite: *Fugite*, ne vous liant jamais ni sur vos forces, ni sur votre sagesse, etc., vous souvenant que vous n'êtes ni plus fort que Samson, ni plus sage que Salomon,

ni plus saint que David, et cependant tous ces grands hommes ont fait des chutes capables d'intimider tous les présomptueux, et qui s'appuyent sur leurs propres forces, et ainsi, en quelque état que vous soyez, point de sûreté contre cet ennemi, ni point de victoire à prétendre, dit saint Augustin, que par la fuite. C'est aussi l'important avis que nous donne l'Apôtre, dont je me suis servi au commencement de ce discours : *Fugite fornicationem*, c'est-à-dire, qu'il faut éviter soigneusement toutes sortes de familiarités entre les deux sexes. Mais comme ce péché est si universel dans le siècle où nous vivons, et que l'on peut dire avec beaucoup de raison ce que nous trouvons écrit dans la Genèse : *Omnis caro corruptit viam suam* (Gen., VI, 12), trouvez bon que je vous présente encore toutes sortes d'armes pour le combattre, dans le dessein que j'ai que vous en soyez victorieux.

Il faut donc encore, pour éviter ce péché pour lequel l'on a naturellement une si grande pente, et dont les occasions se présentent à tout moment, tant au dedans qu'au dehors de nous-mêmes, avoir recours à la prière : ce qui a fait dire au Sage, que nous ne pouvons être continents sans un don particulier de Dieu (*Sap.*, VIII, 21), que nous lui devons demander tous les jours. A ces pratiques et à ces moyens, j'ajouterai encore la fréquentation des sacrements avec les dispositions requises ; le souvenir des quatre fins dernières, aussitôt que l'on se trouve attaqué de cette passion brutale, et considérer aussi que, pour un plaisir d'un moment, l'on s'expose à des peines qui ne finiront jamais, surmontant l'amour du plaisir par l'appréhension de la peine et de la douleur. C'est encore un moyen fort efficace, au sentiment des Pères, de se retirer dans quelque une des plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme dans un lieu d'assurance contre cet ennemi domestique. Il serait encore fort utile, selon l'avis de saint Bernard, au temps de la tentation, de se mettre sous la protection de la très-sainte Vierge, la mère de pureté, jetant la vue sur cette étoile favorable, et invoquant le nom de Marie (326). Si vous êtes fidèles à toutes ces pratiques, je ne doute point que vous ne vous rendiez victorieux d'un si redoutable ennemi, et cette victoire vous disposera à recevoir la couronne de gloire.

DISCOURS XLI.

SUR LE BLASPHEME.

Blasphemia tollatur a vobis.

Que le blasphème soit banni d'entre vous. (*Ephes.*, IV, 31.)

L'apôtre saint Jacques, au troisième chapitre de son Epître canonique, décrit, par une excellente description, les maux et les biens que fait la langue, et la difficulté qu'il y a à la modérer : *Par elle nous bénis-*

sous Dieu et le Père céleste. dit cet apôtre, et par elle nous maudissons les hommes, qui sont faits à l'image de Dieu. De la même bouche sortent la bénédiction et la malédiction. Comment se peut-il faire qu'une fontaine jette par le même tuyau de l'eau douce et de l'eau amère (*Jac.*, III, 9-11), et que ce qui devrait être une source universelle de tout bien, devienne par la malice des hommes une source universelle d'iniquité ? *Universitas iniquitatis.* (*Ibid.*, 6.) Cette langue qui nous a été donnée pour bénir Dieu, chanter des cantiques de louanges, offrir à la divine Majesté nos vœux et le sacrifice de nos lèvres, être par un renversement étrange l'instrument dont les pécheurs se servent tous les jours, et même quelquefois à toute heure, pour vomir contre Dieu, contre son nom adorable, toutes sortes de jurements et de blasphèmes ! serais-je assez heureux pour en arrêter le cours, au moins à l'égard de mes auditeurs, qui pourraient y être habitués ? Demandons au Saint-Esprit qu'il dispose vos cœurs et qu'il anime mes paroles pour vous en exprimer la gravité et pour vous en donner toute l'horreur que je souhaite : pour l'obtenir plus efficacement, employons-y l'intercession de Celle qui a plus rendu de gloire à Dieu qu'aucune autre créature, lui disant : *Ave, Maria.*

Je crois qu'il est nécessaire, avant que de vous représenter l'énormité de ce péché de blasphème, de vous dire ce que c'est, et en combien de manières on le peut commettre, plusieurs confondant ce péché avec le jurement ou avec la malédiction, et néanmoins il y a bien de la différence. Le jurement n'est pas de soi mauvais, le blasphème l'est toujours ; le jurement, c'est appeler Dieu à témoin, le blasphème, c'est mal parler de Dieu. Il y a aussi beaucoup de différence entre la malédiction et le blasphème ; parce que le blasphème s'en prend à Dieu, et les malédictions, pour l'ordinaire, aux créatures ; car si elles regardaient Dieu directement ou indirectement, maudissant les créatures en tant qu'elles sont créatures de Dieu, ce serait aussi un blasphème, ce qui n'arrive pas ordinairement : cela supposé, il est aisé de voir ce que c'est que le blasphème, et en combien de manières il se commet.

Le blasphème est une parole dite contre Dieu, et qui l'offense en son honneur, ou en celui de ses saints : on le peut commettre en trois différentes manières : premièrement, attribuant à Dieu ce qui ne lui convient pas, comme si quelqu'un disait qu'il ne devrait pas laisser prospérer les méchants, car par ces paroles on le taxerait d'imprudence, et ce serait lui imputer une imperfection entièrement opposée à sa sagesse infinie ; secondement, l'on blasphème encore Dieu, quand on lui ôte quelque un de ses attributs, et quand on lui cède quelque une de ses divines perfections, disant

(326) Si iracundia, aut avaritia, aut carnis illecebri naviculam concusserit mentis, respice stellam,

voca Mariam. (S. BERN., serm. ex homil. 2 super Missus est, circa finem.)

qu'il ne prend aucun soin de ses créatures ni de la conduite de l'univers; en troisièmeliieu, donnant à quelque créature ce qui ne convient qu'à Dieu seul, comme sont quelquefois les flatteurs ou les personnes passionnées, qui appellent ceux qu'ils aiment d'un amour déréglé, leur divinité. Maintenant que vous connaissez ce monstre, il faut tâcher de le combattre et de le terrasser; et pour vous y animer, je veux vous faire voir que, selon le langage divin, selon l'expression des Pères de l'Eglise, les blasphémateurs sont plus cruels que les bêtes féroces, semblables aux bourreaux qui ont mis le Fils de Dieu à mort, et qu'ils font sur la terre ce que les démons et les damnés font dans l'enfer; ces diverses considérations feront le sujet de la première partie de ce discours; et dans la seconde, je vous marquerai les moyens les plus propres pour vous garantir d'un si exécrable péché: la première vous découvrira la grandeur du mal, la seconde y apportera le remède.

Il est bien aisé de vous faire voir que les blasphémateurs sont plus ingrats et insensibles que les bêtes les plus féroces. Les historiens remarquent que les animaux les plus cruels, comme les lions et les tigres, n'ont point offensé ni mis en pièces ceux qui les avaient nourris, ou qui leur avaient fait du bien, témoin ce lion auquel on avait ôté une épine du pied, qui ne voulut jamais faire le moindre mal à celui qui l'avait arrachée. La dureté et l'ingratitude des blasphémateurs passe bien plus avant; ils attaquent hardiment leur Maître et leur Créateur, ils s'en prennent à celui qui leur a fait tout le bien qu'ils possèdent, qui, pour l'amour d'eux, a donné son propre Fils pour être la victime de leurs péchés. Jusqu'à quand, ingrats que nous sommes, dit saint Ephrem, irriterons-nous par nos blasphèmes le Bienfaiteur qui nous a comblés de toutes sortes de biens? ils sont en si grand nombre que l'on ne les peut pas compter, puisque chaque moment de notre vie porte avec soi un bienfait, qui est si considérable, en nous continuant l'être et la vie; néanmoins, après tous ces bienfaits, le blasphémateur ose attaquer Dieu, non pas, comme fait un voleur, un adultère, et même un homicide, dans les biens qu'il a créés ou dans les créatures qu'il a produites, mais il s'en prend à Dieu même. Tous les autres pécheurs, en commettant leurs crimes, ne prétendent pas directement d'outrager la souveraine bonté et de se venger d'elle; mais le blasphémateur ose bien faire outrage à son Créateur et se venger de lui. Ah! bonté de Dieu, que vous êtes adorable, et que n'écrasez-vous ce monstre d'iniquité? Que ne faites-vous ouvrir la terre pour l'abîmer? Que ne permettez-vous aux démons de l'emporter? Un vermisseau de terre, un

peu de boue, attaquer de la sorte le Créateur du ciel et de la terre, quel plus grand outrage, quelle plus grande injustice, mais quelle plus grande ingratitude! Les serviteurs des princes et des rois non-seulement n'offensent pas leurs maîtres, mais ils ne souffrent pas qu'en leur présence on leur fasse la moindre injure, sans en vouloir tirer vengeance. Abisaï, un des premiers capitaines de David, voulut couper la tête à Sémeï, s'il n'en eût été empêché par son prince. (II *Reg.*, XIX, 21-23.) Les Turcs ni les païens n'outragent point leurs faux dieux, et s'ils l'avaient fait, ils en seraient grièvement punis. Il n'y a que les seuls chrétiens qui, ayant le bonheur de connaître le vrai Dieu, néanmoins ils le blasphèment, et cela pour plaire au démon, leur plus cruel ennemi, qui ne cesse de leur faire du mal, et qui n'a d'autre désir que de les engager par là au plus grand de tous les maux; et cependant la folie et l'ingratitude des hommes monte jusqu'à ce point, que de sang-froid, de pure malice, sans aucun intérêt, sans aucun plaisir ni satisfaction, s'exposant même à un danger évident d'être emportés en corps et en âme dans l'enfer, comme plusieurs histoires le rapportent, blasphèment celui qu'ils devraient incessamment louer, bénir et remercier. Cesse, ô malheureux que tu es, de blasphémer, dit saint Ephrem, de peur que tes blasphèmes ne deviennent en ta bouche une flamme pour brûler ta langue (527)?

Je dis en second lieu que les blasphémateurs sont semblables aux bourreaux qui ont mis à mort le Fils de Dieu: ce n'est pas moi qui le dis, mais ce sont les saints Pères de l'Eglise. Saint Augustin, en son Traité sur saint Jean, remarque deux sortes de fouets, desquels le Fils de Dieu a été flagellé: les premiers, ce sont toutes ces différentes sortes de fouets dont le Sauveur du monde a été outragé pendant tout le cours de sa passion: et il les appelle les fouets des Juifs et des bourreaux; les autres sont encore d'une autre espèce, et ce sont les blasphèmes; voilà les fouets des faux chrétiens (528). Si bien que ces malheureux blasphémateurs, au dire de saint Augustin, sont de nouveaux bourreaux qui, n'étant pas encore contents de ce que le Fils de Dieu, pour l'amour d'eux, a été mis tout en pièces et en lambeaux par cette cruelle flagellation, n'ayant plus que les os par cinq à six mille coups de fouets, encherissent encore par-dessus la malice et la cruauté de ces meurtriers, redoublent encore tous les jours, et ajoutent derechef par leurs blasphèmes de nouvelles plaies à ce divin Sauveur (529): ce sont autant de crachats qu'ils vomissent de nouveau sur sa face adorable, ce sont autant de soufflets qu'ils déchargent sur ce sacré visage. Et pour

(527) Desine, o homo, blasphemare, ne forte idem sermo fiat flamma in ore tuo, et tuam linguam comburat. (S. EPHR., cap. 20)

(528) Flagellatus est flagellis Judeorum; flagel-

latur quotidie blasphemia falsorum Christianorum. (S. AUGUST., tract. 20 in Joan.)

(529) Multiplicat flagella Domino Deo suo (S. AUG., *ibid.*)

nous mieux faire voir, comme ils sont semblables à ces bourreaux, saint Augustin assure que par leurs blasphèmes ils ne commettent pas une moindre offense que ceux qui l'ont mis en croix (530). Saint Bernard, suivant le sentiment de saint Augustin, se plaint de cet outrage qui est fait au Fils de Dieu, et de ce que tant de coups qu'il a reçus ne sont pas encore capables de nous toucher, puisqu'il se rencontre toujours des personnes qui se disent chrétiens, qui néanmoins par leurs blasphèmes ajoutent plaies sur plaies, coups sur coups, et causent par là un nouveau sujet d'affliction à l'affligé (631); non pas que le Fils de Dieu puisse recevoir quelque nouvelle peine, mais parce qu'autant qu'il est en eux, ils lui en donnent le sujet; ce qui affligerait le Fils de Dieu s'il en était capable.

Saint Ambroise, sur ces paroles de saint Jean (chap. XI, 41) : *Tulerunt ergo lapides, ut jacerent in eum*, dit que les chrétiens demeurent bien d'accord de la cruauté des Juifs envers Notre-Seigneur, qui pour tous les bienfaits, les miracles, les guérisons et autres grâces qu'ils avaient reçues de lui, ne lui ont rendu que des injures et des blasphèmes; car tantôt ils ont voulu le lapider, le mettre à mort, et puis enfin ils l'ont crucifié. Mais ce qui est étrange, dit ce Père, c'est qu'il y a bien encore des chrétiens aujourd'hui qui font la même chose après toutes les lumières et les grâces qu'ils ont reçues de sa divine bonté, ce qui les rend inexcusables; car tous les jours par leur mauvaise vie, par leurs mauvaises paroles, mais principalement par leurs blasphèmes, ils persécutent Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils le lapident, et enfin ils le mettent à mort. Et ce qui est encore de plus étonnant, dit saint Ambroise, c'est qu'il est peu de chrétiens qui n'en soient coupables, les uns par leurs larcins, les autres par leurs impuretés, les autres par leurs ambitions, mais spécialement par leurs blasphèmes, qui sont autant de flèches envenimées, qu'ils dardent contre le Sauveur du monde, qui les a rachetés au prix de son sang (532).

Enfin, pour vous faire entrer encore davantage dans des sentiments d'horreur contre cet exécrable péché et tous ceux qui en sont atteints, c'est que les blasphémateurs sont sur la terre ce que les démons et les damnés sont dans l'enfer.

C'est le Saint-Esprit lui-même qui le déclare en l'Apocalypse, chapitre sixième. Apprenez quelle est l'occupation des damnés dans ce lieu de tourments : c'est ainsi que l'Ecriture l'appelle. Voyez-les tous plongés dans cet étang de feu ! Voyez comme leur langue, qui a été l'instrument de leurs blasphèmes, jette le feu de toutes parts, en punition de ce crime détestable ! à les voir

vous les prendriez pour des tisons ardents ! Ecoutez leurs plaintes ; entendez leurs blasphèmes ; leurs tourments sont si violents, que de rage ils se mordent la langue à belles dents, ils se dévorent les entrailles qui renaissent toujours, et transportés de rage ils vomissent incessamment des blasphèmes et contre Dieu et contre sa justice qui les tient attachés à ces feux pour une éternité : *Son royaume*, dit l'apôtre saint Jean, *devient ténébreux, et dans l'excès de leurs douleurs, ils mordent leur langue; et à cause de la violence de leurs tourments, ils blasphèment le Dieu du ciel.* (Apoc., XVI, 10, 11.)

Il y a cette différence entre les blasphèmes des damnés dans les enfers, et les blasphèmes des faux chrétiens sur la terre, que ceux-là blasphèment le Dieu du ciel au milieu de leurs tourments, expérimentant les effets de la justice vengeresse du Tout-Puissant; et les autres sur la terre blasphèment la souveraine bonté, environnée de toutes parts de ses bienfaits; sa justice en demande la punition, mais sa miséricorde les protège. Les damnés blasphèment le Dieu du ciel par la violence et la multitude des tourments qui les accablent, et dans la vue de cette longue éternité qui ne met point de fin à leurs maux, et qui partant leur ôte toute espérance d'en pouvoir sortir, et cette vue les portant au désespoir, fait qu'ils s'attaquent à Dieu et le blasphèment; mais les blasphémateurs de la terre le sont au milieu de leurs divertissements, et étant obligés par toutes sortes de raisons de bénir Dieu et de le louer, qui, après tant de crimes et de juréments, bien loin de les envoyer dans le profond de l'enfer, qui est le partage des blasphémateurs, les souffre encore quelque temps sur la terre pour voir s'ils se convertiront, et s'ils ne cesseront pas d'injurier celui pour qui ils ne devraient avoir que des pensées et des paroles pour admirer et remercier sa divine bonté.

Si bien donc que le langage des damnés, c'est le blasphème; de sorte que, pour connaître d'où sont ces malheureux pécheurs, il n'y a qu'à écouter leur langage, s'ils sont blasphémateurs; voilà le langage des damnés : leur pays donc et leur retraite pour toute l'éternité, ce sera l'enfer; leur compagnie le grand nombre de blasphémateurs qui sont renfermés dans ces cachots; ils commencent dès cette vie l'exercice qu'ils ne doivent jamais interrompre au milieu de ces flammes, s'ils ne se corrigent; Dieu même dès cette vie leur donne sa malédiction.

N'êtes-vous pas bien ennemis de vous-mêmes, détestables blasphémateurs? vous êtes créés pour honorer Dieu, le louer et le remercier de tant de grâces et de tant de biens qu'il vous a faits; et cependant, bien loin de le louer, vous le blasphémez : vous étiez créés pour le ciel, pour jouir de la

(530) Non minus peccant qui blasphemant Christum regnantem in cœlis, quam Judæi qui crucifixerunt ambulantes in terris. (S. AUGUST., *loc. cit.*)

(531) Cur addimus afflictionem afflicto?

(532) O quam pauci sunt in tanta multitudine Christianorum qui Jesum non persequantur, et lapident et occidunt! (S. AMBR.)

vue de Dieu dans toute l'éternité; vous deviez aussi n'avoir autre compagnie que celle de tous les anges et de tous les saints, et par un échange terrible, vous n'aurez que la compagnie des démons et des damnés. Hé! pourquoi perdre tous ces biens? et, dites-moi, malheureux que vous êtes, pourquoi souffrir tous ces maux pour une parole de blasphème? Quel plaisir retirez-vous de ce péché d'un moment? mais encore quel intérêt vous en revient-il? Rien. Quelle joie et quelle satisfaction en receviez-vous? Nulle. Tout ce qui vous reste, c'est le déplaisir et la douleur d'avoir blasphémé le Sauveur du monde, qui a donné sa vie et versé tout son sang pour vous retirer des tourments de l'enfer et vous procurer un bonheur éternel. Ah! misérable que vous êtes, quand il faudrait perdre tout un monde, il ne faudrait pas perdre Dieu; et cependant, par ces détestables blasphèmes, combien de fois l'avez-vous perdu? Saint Polycarpe, menacé par le proconsul Hérode d'être brûlé tout vif s'il ne maudissait et ne reniait Dieu, répondit courageusement: Il y a quatre-vingt-six ans que je sers Notre-Seigneur Jésus-Christ, et il ne m'a jamais fait de mal, mais beaucoup de biens; pourquoi donc le voudrais-je blasphémer (333)?

Quittez donc sans différer davantage le blasphème, péché qui est si exécration et si abominable; péché de pure malice, et pour lequel, au dire de l'Écriture, il n'y a presque pas de pardon à espérer; péché qui nous rend plus cruels que les bêtes féroces, semblables aux meurtriers de Jésus-Christ, et qui fait commencer dès cette vie ce que les démons et les damnés font en enfer; qu'il n'y ait donc plus, je vous prie, parmi vous, aucun blasphémateur, conjurant ceux qui étaient habitués à cet exécration péché, pour l'amour qu'ils doivent avoir pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui les a rachetés par l'effusion de tout son sang précieux, et par l'intérêt de leur salut, de faire avant que de sortir de cette église au pied des autels une amende honorable à Notre-Seigneur Jésus-Christ, au très-saint Sacrement de l'autel, le cœur outré de douleur et les larmes aux yeux pour tous les juréments, reniements et les blasphèmes qu'ils ont commis, protestant que désormais ils apporteront tous leurs soins pour se corriger de ce péché diabolique, se servant des moyens que je vais leur donner.

Le blasphème est un crime si horrible, comme vous venez de voir, que, s'il était nécessaire, pour s'en préserver, de donner tous ses biens, de souffrir toutes sortes de peines, se couper la langue, perdre même la vie, il le faudrait faire. Il ne vous en coûtera pas tant, dit saint Chrysostome; ayez seulement une bonne volonté, mais qu'elle soit efficace, voulant tout de bon vous en corriger à quelque prix que ce soit.

Pour en obtenir la grâce, faites quelques

prières tous les matins, et ensuite faites une nouvelle et sincère protestation de ne point jurer ni blasphémer pendant la journée: le soir, avant que de vous coucher, faites votre examen pour voir si vous y avez manqué, pour vous imposer une pénitence, ou bien en remercier Dieu si vous vous en êtes corrigé; prenez quelqu'un de vos amis (ce sont les moyens que donne saint Chrysostome, qui a souvent traité cette même matière dans plusieurs de ses homélies): Prenez donc, dit ce Père, votre femme, votre meilleur ami, un enfant, un serviteur, le priant de vous avertir, si vous êtes si malheureux d'y retomber; faites résolution que tout autant de fois que vous jurerez, de donner quelque chose aux pauvres, de ne point boire de vin, de faire tel et tel jeûne, telle et telle autre pénitence, si vous jurez encore: vous n'aurez pas fait cela un mois que j'espère que vous détruirez cette mauvaise habitude.

Que ne fait-on point pour se corriger d'un défaut naturel, dit saint Chrysostome? Que n'ont point fait ces anciens philosophes pour empêcher quelques défauts de langue? Que ne fait-on point encore pour redresser le corps d'un enfant? Mais pour se préserver du plus notable défaut que l'on puisse avoir, puisque le blasphème est le plus grand de tous les péchés, l'on ne veut rien faire; on n'y pense point, on ne voudrait pas faire un jeûne, et on en fait cent pour une maladie du corps.

Mais si toutes les raisons que je viens de vous dire n'étaient pas encore assez fortes ni assez touchantes pour imprimer dans vos cœurs des sentiments d'horreur pour le blasphème, et pour vous porter aussi à vous servir des moyens excellents et faciles que je viens de vous donner, choisissant ceux que vous croirez les plus propres pour vous aider à détruire la mauvaise et détestable coutume que vous avez de blasphémer; je veux encore, avant que de finir ce discours, vous prier de considérer quelle est l'ingratitude et la malice du blasphémateur, qui outrage si cruellement ce corps adorable, tout déchiré de coups pour son salut, qui a l'insolence de mépriser et fouler aux pieds ce sang précieux qui a été versé jusqu'à la dernière goutte sur le Calvaire, pour lui donner la vie, et n'épargnant aucune partie de ce sacré corps sans l'outrager d'une manière particulière. Il s'en prend tantôt à ses pieds qui ont fait tant de démarches pour le retirer de ses égarements; tantôt à ses mains dont il a reçu tant de bienfaits; enfin, pour comble de son impiété, il vomit encore ses blasphèmes contre ce sacré chef couronné d'épines dont il est percé de toutes parts: ainsi cet ennemi juré de Jésus-Christ renouvelle les sacrées plaies de son Sauveur, prend de rechef la lance pour lui ouvrir le côté: quelle cruauté! quelle injustice!

Que vous a fait l'auteur de tous les biens

dont vous êtes environné, pour le traiter de la sorte? Encore dites-moi, blasphémateur, quel mal vous a-t-il fait? Mais plutôt quel bien ne vous a-t-il pas fait? Ecoutez un peu ces reproches amoureux de votre Sauveur, capables de toucher un cœur de bronze et de pierre : *Mon peuple, que vous ai-je fait? en quoi vous ai-je donné sujet de vous plaindre? Répondez-moi* (534)? Car non-seulement je vous ai délivré, comme j'ai fait le peuple Juif de la dure servitude sous laquelle il gémissait dans l'Egypte; mais je vous ai délivré au prix de mon sang et de ma vie, de la plus cruelle de toutes les servitudes, sous le poids de laquelle vous deviez gémir éternellement dans l'enfer. Vous ne voudriez pas injurier le dernier des hommes qui ne vous aurait jamais fait aucun mal, et vous avez l'insolence d'injurier le Roi des rois, qui non-seulement ne vous a jamais fait aucun mal, mais au contraire qui vous a comblé de toutes sortes de biens!

Il me semble que j'ai tout sujet de me persuader qu'il n'y a aucun de mes auditeurs, s'il avait été malheureusement du nombre de ces blasphémateurs, qui n'en gémissent maintenant dans le fond de son cœur, disant : Hélas ! je ne connaissais pas l'énormité de mon crime, j'aimerais mieux, dès ce moment, que l'on me coupât la langue, que d'être si malheureux que de retomber jamais dans un si horrible péché. Saint Louis, roi de France, disait que s'il ne fallait pour empêcher les jurements et les blasphèmes dans son royaume, que lui percer la langue d'un fer chaud, il le souffrirait volontiers. Faites pour vous-mêmes ce que ce grand prince voulait faire pour les autres. Pères et mères, maîtres et maîtresses, veillez sur vos enfants et sur vos domestiques pour les empêcher de proférer aucun jurement, employant tous vos soins, et vous servant de bonne heure de toutes sortes de moyens pour les corriger, autrement vous en répondrez au jugement de Dieu et en serez grièvement punis ; et vous, magistrats, suivez l'exemple de votre roi ; empêchez les jurements et les blasphèmes, exécutant, comme vous y êtes obligés, les ordonnances de nos rois : et vous, mes frères, servez-vous des remèdes que je vous ai donnés, et ne souffrez jamais, autant que vous pourrez, que l'on blasphème en votre présence : et pour réparer les jurements et les blasphèmes de votre vie passée, servez-vous désormais de vos langues pour bénir et pour louer Dieu le reste de vos jours, et après l'avoir loué en cette vie, j'espère que nous le louerons ensemble éternellement en l'autre.

DISCOURS XLII.

SUR LE PÉCHÉ DE SCANDALE.

Vae homini illi per quem scandalum venit : Malheur à celui qui est cause du scandale ! (Matth., XVIII, 7.)

S'il n'y a rien de plus fort pour nous por-

ter à la vertu que le bon exemple, il faut aussi demeurer d'accord que le mauvais exemple est encore plus efficace pour nous engager au mal, parce que, notre nature étant aussi corrompue qu'elle est par le péché, elle a beaucoup plus de pente à se laisser attirer au mal qu'à se porter au bien. C'est pourquoi le Fils de Dieu, voulant nous faire connaître l'injure que lui fait une personne qui donne aux autres par son mauvais exemple un sujet de l'offenser, emploie les plus terribles paroles dont sa colère se puisse servir pour menacer un pécheur en le frappant de sa malédiction : *Vae homini illi !* Ce sont ces mêmes termes qu'il a si souvent répétés dans l'Evangile contre les scribes et les pharisiens ses plus grands ennemis, dont il a même usé peu de temps avant sa mort contre cet apôtre apostat et déicide, j'entends parler de Judas. Je désire faire tous mes efforts, avec le secours de la grâce, pour garantir mes auditeurs de cette horrible malédiction, les obligeant de prendre un soin tout particulier d'éviter ce péché, la cause de plusieurs autres. Pour le faire avec quelque succès nous avons besoin des lumières du Saint-Esprit ; demandons-les par Celle qui, au sentiment des Pères, a été un modèle achevé de toutes sortes de vertus, lui disant : *Ave, Maria.*

Pour vous mieux faire entendre ce que j'ai à vous dire du péché de scandale, il est nécessaire que vous sachiez que tout ce qui nous est occasion d'offenser Dieu est appelé scandale, qui veut dire une pierre d'achoppement, qui nous fait faire une fausse démarche dans les voies de Dieu. Or une chose peut être une occasion de l'offenser en deux manières :

Premièrement, par notre pure malice, et c'est le scandale des pharisiens, qui prennent sujet de se scandaliser des paroles et des actions même du Sauveur du monde ; ce qui obligea ses disciples de lui dire : *Savez-vous bien que les pharisiens ayant entendu ce que vous venez de dire s'en sont scandalisés* (Matth., XV, 12)? quoiqu'il n'y eût rien à reprendre, et qu'au contraire ils en dussent tirer toutes sortes de sujets de s'en édifier.

En second lieu, parce que de soi cette action ou cette parole donne quelque occasion d'offenser Dieu, et c'est en quoi consiste proprement le péché de scandale, qui n'est autre chose qu'une parole dite ou une action faite mal à propos, qui par elle-même donne occasion d'offenser Dieu.

Remarquez encore, je vous prie, afin que vous connaissiez mieux ce que c'est que le scandale, et en quoi il consiste précisément, que l'on peut scandaliser son prochain en différentes manières : premièrement, sans y penser, comme saint Pierre scandalisait les Juifs en mangeant avec les gentils des viandes défendues (Act., XI, 7) ; secondement, connaissant que l'action que l'on fait est une action qui peut donner du scan-

dale; mais en la faisant l'on n'a pas dessein de le donner; et la troisième manière est, lorsqu'on le connaît et qu'on veut bien néanmoins le donner : et c'est en cela particulièrement que consiste le péché de scandale, que j'ai dessein de combattre, vous faisant voir qu'au sentiment des Pères, ceux qui par leurs paroles ou actions portent les autres au péché sont autant de persécuteurs de Jésus-Christ, des suppôts et des instruments du démon, et dont il se sert pour perdre les âmes : et enfin que, par leur conduite scandaleuse, ils attirent sur eux-mêmes toutes sortes de maux. La première raison se prend du côté de Dieu; la seconde, de la part du prochain, et la troisième, de la part de ceux qui le donnent : ce qui sera le sujet et le partage de tout ce discours.

Il est certain que le plus grand outrage qu'un sujet puisse faire à son prince, c'est lorsque, oubliant sa qualité de sujet, il prend les armes à la main, se range du parti de ses ennemis pour faire la guerre à son souverain, lui débauchant ses plus fidèles serviteurs, s'opposant autant qu'il peut à toutes ses entreprises, et renversant aussi toutes ses desseins. Voilà, en peu de mots, quelle est la qualité de l'injure et de l'outrage que commet celui qui, par ses mauvais exemples, attire les autres au péché. C'est une chétive créature, un malheureux sujet, un enfant dénaturé, qui, quittant le parti de son prince et de son père, oubliant toutes les grâces et toutes les faveurs qu'il a reçues, lui déclare la guerre, se range du côté de son ennemi, lui débauche par ses mauvais exemples ses plus fidèles sujets; et enfin il en vient jusqu'à cet excès, que de le poursuivre comme un autre Absalon les armes à la main (II Reg., XV, 13), et le combat en toute rencontre dans les desseins qui lui sont le plus à cœur.

Je n'ai que faire de vous justifier toutes les parties de ces différentes propositions; elles sont trop évidentes par elles-mêmes, vous n'avez qu'à vous ressouvenir de ce que je viens de vous dire, vous expliquant ce que c'est que le scandale. Cette personne qui ose bien prendre la qualité de serviteur et d'enfant de Dieu et se rend coupable de tous les crimes que je viens de vous marquer, lorsqu'il donne occasion à son frère, par ses paroles ou actions scandaleuses, de tomber dans le péché, ne le retire-t-il pas du service de Jésus-Christ son Souverain et son Père pour l'engager dans le parti du démon? Ne ruine-t-il pas autant qu'il est en lui tous les desseins que cet aimable Sauveur a eus venant au monde? Ne lui ravit-il pas les conquêtes qu'il a faites sur ce cruel ennemi? N'est-ce pas là s'opposer aussi directement aux grands desseins du Fils de Dieu, qui n'est descendu du ciel en terre que pour le salut de tous les hommes? en un mot il veut perdre les âmes, et lui ravir par ce moyen, autant qu'il lui est possible, la qualité de Sauveur qu'il a achetée au prix de tout son sang. Tout

ce que je viens de vous dire n'est point une exagération; et pour vous en convaincre, écoutez, je vous prie, comment saint Bernard s'en explique en son premier sermon de la conversion de saint Paul : N'est-ce pas persécuter Notre-Seigneur Jésus-Christ que de persécuter ses membres? N'est-ce pas persécuter Jésus-Christ, continue-t-il, que de l'étouffer naissant dedans les cœurs par sa grâce? Hérode, dit ce saint docteur, est appelé le persécuter du Fils de Dieu, parce qu'il a voulu une fois le mettre à mort (Matth., II, 16), et toutes ces sortes de personnes scandaleuses ne le cherchent-elles pas tous les jours, non pas une fois, mais plusieurs pour le mettre aussi à mort, lui faisant perdre la vie de la grâce dans tout autant de personnes qu'ils portent au péché par leurs paroles ou actions scandaleuses : *Hic manifeste persequitur Christum, qui exemplo suo alios provocat ad male agendum.*

Mais ce qui m'étonne, et ce qui sans doute vous étonnera aussi, c'est que ce même Père déclare en ce même endroit déjà cité, que non-seulement ces personnes scandaleuses persécutent Notre-Seigneur Jésus-Christ; mais il assure aussi que cette persécution lui est plus cruelle que celle des Juifs; et afin que vous n'en doutiez point, voici ses paroles : *Nonne graviorem tibi videtur ab eo sustinere persecutionem, qui suggestionem maligna, exemplo pernicioso, scandali occasione, avertit ab eo animas quas redemit, quam a Judæo qui sanguinem illum fudit?*

Premièrement, dit ce Père, parce que le Sauveur du monde a donné sa vie avec joie et avec un saint empressement : voici comme il s'en explique lui-même par des paroles qui devraient embraser nos cœurs par le feu de son divin amour : *Je dois être baptisé, nous dit cet aimable Sauveur (Luc., XII, 50), d'un baptême, c'est-à-dire, j'ai à répandre mon sang sur la croix qui sera le bain où les péchés du monde seront lavés, et combien mon cœur est-il pressé jusqu'à ce que ce baptême s'accomplisse? c'est-à-dire, jusqu'à ce que j'aie donné ma vie pour délivrer les hommes de la mort : mais pour la persécution qui m'est suscitée par les personnes scandaleuses, elle est entièrement opposée à ma volonté et à tous mes desseins. La seconde raison qu'apporte encore le même saint Bernard se prend de la qualité de ceux qui persécutent notre divin Sauveur : Ce sont ses amis et ses proches, puisque par la grâce du baptême ils ont l'honneur d'être les enfants de Dieu et les frères de Jésus-Christ; et c'est ce qui rend cette persécution beaucoup plus sensible et aussi beaucoup plus injurieuse au Fils de Dieu. Aussi ne peut-il pas la souffrir sans en faire ses plaintes par la bouche de son Prophète : *Mes amis et mes proches sont venus s'élever contre moi.* (Psal. XXXVII, 12.) C'est enfin que cette persécution est continuelle et presque universelle; car il semble que les chrétiens, dit ce même Père, aient conjuré, comme étant de concert, de*

persécuter le Sauveur du monde par tant de scandales dont ils se rendent coupables par leur conduite déréglée : et après tout, quel profit de cette persécution perpétuelle et presque universelle, sinon la multiplication et la continuation du péché : *Horrendum penitus sacrilegium, quod et ipsorum videtur excedere facinus, qui Domino majestatis manus sacrilegas injecerunt.*

Disons encore plus, mais disons-le toujours avec le même saint Bernard : Peut-on faire une plus cruelle persécution au Sauveur des âmes que de les lui ravir par les péchés de scandale : *An Salvatori animarum gravior ullæ esse poterat persecutio?*

Je passe à la seconde partie de ce discours, en laquelle je tâcherai de vous faire voir le tort que l'on fait au prochain par le scandale. On peut lui procurer du dommage en deux manières, ou en le privant de ses biens, ou lui causant quelque mal : à proportion que le bien ou le mal est considérable, plus aussi le tort qui lui est fait est grand. Or, entre tous les biens que nous pouvons posséder, sans comparaison les biens de l'âme l'emportent de beaucoup au-dessus de tous les autres ; de sorte que le moindre degré de grâce est d'un plus grand prix que tous les trésors de la terre : il en est de même de tous les maux, qui sont préparés pour punir le pécheur ; ils sont si violents et si extrêmes, qu'au sentiment des Pères, tous les plus cruels tourments qu'aient jamais pu inventer les tyrans ne sont que des ombres et des peintures comparés à ceux auxquels doivent être condamnés ceux qui par les mauvais exemples qui leur ont été donnés tombent dans le péché ; cependant ce sont là aussi les maux auxquels ils les précipitent : ils leur enlèvent les mérites du précieux sang de Jésus-Christ, les privant de la grâce ; ils donnent le coup de mort à leur âme ; l'assujettissent à l'esclavage du démon et la rendent complice de ses mêmes peines : se peut-il faire un plus grand tort, et peut-on causer un plus grand dommage ? Le diable, avec toute sa malice et la rage qu'il a contre nous, ne nous en peut pas procurer un plus grand ; souvent même le mal que ce cruel ennemi ne peut pas faire par lui-même, il le fait par l'entremise de ces personnes scandaleuses, qui sont les instruments de sa malice pour perdre les âmes ; de sorte que l'emploi et l'exercice des personnes scandaleuses sur la terre, c'est l'exercice et l'emploi des démons, qui ne cessent, autant qu'il leur est possible, de nous porter au mal. L'on peut dire à ces gens-là ce que le Fils de Dieu disait aux Juifs : *Vous avez le diable pour père, vous voulez accomplir ses désirs et en faire les œuvres.* (Joan., VIII, 44.) Ce sont eux qui répandent dans tous les lieux où ils vont, par leurs mauvais exemples, une odeur de mort, comme au contraire ceux qui édifient le prochain par leurs bons discours et leurs saintes actions, une odeur de

vie (II Cor., II, 16), une odeur vivifiante, pour les faire vivre, et augmenter aussi en eux la vie de la grâce : et ce qui est étrange, c'est que le plus souvent ce sera un père, ce sera une mère, qui dira cette méchante parole, et la parole de ce père ou de cette mère a bien plus de force, et fait une toute autre impression sur le cœur de cette jeune personne, lui faisant perdre la vie de la grâce, et l'engageant ainsi à tous ses tourments. Quoi ! donner la mort à celui à qui on a donné la vie ! quoi ! jeter dans les flammes de l'enfer son propre enfant, qui court grand risque d'y tomber, si Dieu par une grâce toute spéciale ne l'en préserve !

Il me reste encore à vous faire voir, dans la troisième et dernière partie de ce discours, quels sont les maux auxquels s'engagent ceux qui, par leurs exemples ou leurs paroles, sont occasion aux autres de tomber dans le péché. Je ne vous parlerai point de la malédiction que le Fils de Dieu a fulminée souvent contre ceux qui le privent de l'unique fruit de tous les travaux de sa vie et de tous les tourments de sa mort, par leur conduite scandaleuse : et comme la bénédiction de Dieu est une source inépuisable de toutes sortes de biens, sa malédiction aussi est une source de toutes sortes de maux : je ne vous dirai point encore que, comme celui, dit l'apôtre saint Jacques, *qui aura contribué à la conversion d'un pécheur sauvera son âme et obtiendra le pardon de tous ses péchés* (Jac., V, 20), au contraire celui qui aura porté au péché, difficilement obtiendra-t-il le pardon de ses péchés et perdra son âme : mais ce que je vous prie de bien considérer, c'est que toutes les personnes scandaleuses participent à tous les péchés dont elles ont été la cause par leurs mauvais discours ou bien par leurs actions déréglées, qu'ils en rendront compte au jugement de Dieu, et qu'ils en seront très-rigoureusement punis, à proportion de la multitude et de la grièveté des fautes qu'ils auront fait commettre au prochain par leurs scandales. Si votre frère, dit saint Chrysostome, offense Dieu, et que vous ne lui en ayez donné aucune occasion, vous n'en serez pas responsable en son jugement, et vous n'en porterez point aucune peine ; mais si par vos mauvaises actions ou paroles, il a été scandalisé, et ensuite il est tombé dans le péché, vous en serez puni. Ceux qui donnent de mauvais exemples, dit saint Grégoire le Grand, méritent autant de différents supplices, qu'ils ont donné aux autres d'occasions de tomber dans le péché (335). David était bien convaincu de cette vérité, puisque incessamment il demandait à Dieu qu'il lui pardonnât les péchés qu'il avait commis en autrui par son mauvais exemple : *Seigneur, pardonnez à votre serviteur les péchés qu'il a commis à l'égard du prochain* (Psal. XVIII, 15), se souvenant du reproche du prophète Nathan, qui lui avait dit de la part de Dieu qu'il avait fait blasphémer son nom par le

mauvais exemple qu'il avait donné à tout son peuple par son adultère.

De même que la gloire accidentelle des bienheureux s'augmente de jour en jour jusqu'au jugement dernier, pour récompense de la gloire qu'ils auront procurée à Dieu par leurs bons exemples et par toutes les instructions qu'ils auront données, et par tous les bons livres qu'ils auront composés, dont la lecture aura servi à la conversion des pécheurs et à l'édification des justes; de même aussi la peine et les tourments des damnés croîtront jusqu'à la fin du monde, à proportion des péchés qu'ils auront fait commettre par leurs mauvais exemples, par leurs mauvais discours et par leurs mauvais livres. C'est une des raisons pour laquelle, outre le jugement particulier, il y en aura encore un général, parce qu'au jugement particulier il y a eu de certaines actions de vertu ou de certaines actions vicieuses, desquelles ni toute la vertu ni toute la malice n'était pas encore consommée, puisqu'elle augmente encore tous les jours, de la manière que je viens de vous le dire.

Comptez maintenant, si vous pouvez, la multitude des peines qui sont préparées aux personnes qui sont coupables du péché de scandale, et considérez, je vous prie, quelle est la violence des tourments auxquels s'exposent ces pauvres malheureux, puisqu'ils doivent s'augmenter à proportion des crimes qui se multiplieront à cause de cette mauvaise parole qui aura été dite dans quelque nombreuse compagnie, ou bien de cette action scandaleuse qui aura été faite devant un grand nombre de personnes : tout autant qu'il y en aura qui en prendront sujet d'offenser Dieu et d'en porter d'autres à tomber dans les mêmes péchés, autant leurs peines et leurs tourments croîtront et seront redoublés : peut-être que cette parole dite devant plusieurs jeunes enfants sera la cause de leur damnation, et la faisant passer aussi à leurs compagnons, elle produira aussi le même effet. Et ainsi quelquefois il peut arriver que pendant plusieurs années il y aura encore des suites funestes de cette maudite action ou de ce mauvais entretien : ce sera comme une étincelle, qui causera un incendie si étendu et de si longue durée, qu'elle ne prendra fin qu'à la consommation des siècles.

Après cela, mes frères, se trouvera-t-il quelqu'un si ennemi de son bonheur, de vouloir se charger des péchés d'autrui, dont il rendra compte et dont il sera rigoureusement puni. Croyez-moi, mes frères, nous serons assez empêchés de rendre compte de nos fautes, sans être obligés de répondre pour celles d'autrui. Que feront donc ces personnes scandaleuses, quand ce juge redoutable leur demandera compte de tant d'âmes qu'ils ont perdues par leurs mauvais exemples? Que répondront-ils à ce Juge souverain, le Prince des pasteurs, qui a bien voulu verser

tout son sang pour le salut de ses chers ouailles, qu'ils ont néanmoins égorgées? *Sanguinem ejus*, dit Dieu par son prophète, *de manu tua requiram.* (Ezech., III, 18.)

Vous voyez bien, mes frères, par tout ce que je viens de vous dire, quelle est la gravité du péché de scandale, particulièrement par cette raison de saint Bernard, qui ne craint point de dire que cette persécution est plus sensible à Notre-Seigneur Jésus-Christ, que celle qui lui a été faite par les Juifs : et cependant, chose étrange! cette persécution, toute cruelle qu'elle est, se renouvelle tous les jours, et est presque universelle; ce qui fait dire au même saint, qu'il semble que la plupart des chrétiens se sont lignés ensemble pour persécuter Jésus-Christ. Vous en demeurerez d'accord, mes frères, aussitôt que je vous en aurai fait seulement le détail en gros; mais en vérité, pour peu que vous aimiez le Sauveur de nos âmes, vous ne pourrez pas l'entendre, et moi vous le dire, que les larmes aux yeux et les paroles entrecoupées de soupirs.

Tous ceux qui commandent ou conseillent le mal, ceux qui l'approuvent, lorsque l'action mauvaise a été faite, qui la louent; ceux encore qui, par leurs conseils, détournent d'un plus grand bien, ou même portent les autres à se relâcher en quelque manière que ce soit : car celui, dit saint Bernard, qui par son exemple provoque les autres à s'acquitter de leurs devoirs envers Dieu avec négligence et lâcheté, persécute ouvertement Notre-Seigneur Jésus-Christ (536).

Ceux qui non-seulement détournent du bien par leurs paroles ou conseils, mais qui sollicitent au mal par leurs mauvais discours, chansons déshonnêtes, tableaux infâmes, mauvais livres, combien ce seul article comprend-il de personnes? Dieu veuille que vous ne soyez point de ce nombre! tous ceux qui commettent des irrévérences dans l'église par des postures indécentes, qui s'y entretiennent avec la même liberté qu'ils feraient dans une place publique.

Les femmes indignes du nom chrétien, qui paraissent en public, et qui ont l'effronterie de venir aux églises étant habillées d'une manière immodeste et peu convenable à la sainteté du lieu où elles sont, elles seront responsables, au redoutable jugement de Dieu, de tous les péchés qui se commettent à leur occasion.

Tous ceux qui sollicitent les autres d'aller aux cabarets, aux jeux de cartes, ceux qui font quelque mauvaise action ou tiennent quelques mauvais discours, particulièrement devant les jeunes gens, dont le cœur n'est point encore souillé d'aucun péché considérable, possédant encore le précieux trésor de la grâce qu'ils ont reçu en leur baptême : *Il vaudrait beaucoup mieux pour vous, misérables que vous êtes, au sentiment du Fils de Dieu, qu'on vous eût jetés au fond de la mer avec une meule de moulin à votre cou* (Matth.,

(536) Is qui exemplo suo ad remissius agendum ceteros provocat, nonne et hic manifeste persequitur Christum? (S. BERN., loco cit.)

XVIII, 6); en un mot, tous ceux qui portent les autres au péché, de quelque manière que ce puisse être.

Voilà, mes chers auditeurs, le catalogue des persécuteurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ; mais que ce catalogue est étendu, qu'il renferme de monde! Qui trouvez-vous parmi les chrétiens, qui n'y soit compris? Quoi! un chrétien; encore si c'était un païen un infidèle: mais un chrétien, un enfant de Dieu, le frère de Jésus-Christ, son disciple, être le persécuteur de son Maître et de son frère, de celui qui est mort pour lui donner la vie? Encore un coup, combien en trouvez-vous, qui ne soient point coupables de ce péché détestable et diabolique: J'ai bien peur, mes chers auditeurs, disait autrefois saint Bernard, que dans ce petit nombre qui m'écoutez il ne se trouve quelque persécuteur de Jésus-Christ: *Vereor, dilectissimi, ne quis forte sit et in nobis Domini persecutor*: puisqu'il est certain que c'est persécuter le Sauveur du monde, que d'empêcher de quelque manière que ce puisse être le salut de nos frères: *Quia manifesta docuit ratio impedire salutem esse persequi Salvatorem*.

Si l'apôtre saint Paul, écrivant aux Philippiens, et leur parlant de ceux qui sont attachés aux plaisirs de la vie présente, les appelle, ayant les larmes aux yeux, les ennemis de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'ai-je pas beaucoup plus sujet de m'élever aujourd'hui contre toutes les personnes scandaleuses, ayant les gémissements au cœur et les larmes aux yeux, et les dire les ennemis déclarés de la croix de Jésus-Christ, puisque non-seulement ils sont prévaricateurs de ses lois et coupables de leurs propres crimes, mais ils se rendent aussi coupables de tous les péchés de ceux qu'ils ont scandalisés par leur mauvaise conduite? Ah Dieu! quel sentiment de douleur et de regret ne doivent pas avoir ceux qui se trouvent être du nombre de ces persécuteurs et de ces ennemis déclarés de Notre-Seigneur Jésus-Christ? ne doivent-ils pas dire avec saint Paul, qui, ayant ouï une voix qui disait: *Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous*, quoique ce ne fût pas en la personne de Jésus-Christ, mais seulement en la personne des chrétiens, qui sont ses membres, qu'il exerçait sa persécution, ne doivent-ils pas dire: *Que ferai-je? Seigneur.* (Act., XXII, 7, 10.) Répondez de même, mes chers auditeurs, à la voix de Jésus-Christ, qui vous parle par ma bouche: Vous voulez, ô mon aimable Sauveur, que j'ai tant de fois persécuté, que je reconnaisse ma faute, et que j'en fasse pénitence, et qu'avec un cœur contrit et humilié je vous en demande très-humblement pardon, et que je m'en confesse le plus tôt que je pourrai, m'accusant non-seulement des fautes que j'ai commises, mais aussi de tous les scandales que j'ai causés (l'on s'accuse de ses péchés, et l'on ne s'accuse point du scandale que l'on a donné, qui est quelquefois pire que la faute que l'on a commise): pour réparer tous les scandales

de ma vie passée, je veillerai tellement sur toute ma conduite, que jamais, ni par mes paroles ni par aucune de mes actions, je ne contribuerai à la perte de celui pour qui le Sauveur du monde a versé tout son sang; au contraire je m'appliquerai avec soin à procurer la gloire de Dieu autant qu'il me sera possible, et à édifier mon prochain par une vie réglée et exemplaire: *Le Fils de l'Homme*, dit l'évangéliste saint Matthieu, *enverra ses anges, qui enlèveront tous les scandales*, c'est-à-dire, tous ceux qui auront scandalisé les autres, *et ils les jetteront dans la fournaise de feu; là il y aura des pleurs et des grincements de dents* Matth., XIII, 41, 42); et au contraire dit ce même évangéliste, *les justes* qui, par leurs discours et par leurs exemples, auront édifié le prochain, *seront lumineux comme le soleil au royaume de leur Père.* (Ibid., 43.) C'est la résolution que vous devez prendre désormais, apportant tous vos soins pour réparer, autant qu'il vous sera possible, tous les scandales de votre vie passée par vos paroles d'édification et vos bons exemples. Vivant de la sorte, non-seulement vous éviterez les châtimens préparés aux personnes scandaleuses, mais vous aurez part à la grande récompense promise à ceux qui auront édifié leur prochain: et comme par les paroles scandaleuses et mauvais exemples l'on augmente ses peines et ses tourmens dans l'enfer, de même aussi par vos actions et entretiens d'édification vous augmenterez dans le ciel votre gloire; c'est ce que je vous souhaite.

DISCOURS XLIII.

SUR LA COMMUNION INDIGNE.

Quicumque manducaverit panem hunc vel biberit calicem Domini indigne, reus erit corporis et sanguinis Domini.

Quiconque mangera ce pain et boira ce calice indigne, il sera coupable du corps et du sang du Seigneur. (I Cor., XI, 27.)

Je ne trouve rien, ce me semble, qui soit plus digne d'étonnement que de voir que le très-saint et très-adorable sacrement de nos autels, source inépuisable de toutes sortes de grâces, et le remède le plus excellent à tous nos maux, reçu si souvent par tant de différentes personnes, produise néanmoins en elles si peu d'amendement. N'est-ce pas une chose honteuse de voir que le pain que nous mangeons fasse plus d'impression sur nos corps, que ce pain des anges sur nos âmes? Il n'en faut point chercher d'autre cause que le peu de disposition que l'on apporte pour profiter de cette divine nourriture: la même médecine, prise par des personnes qui ne sont pas également préparées, donne aux uns la santé, aux autres la mort. Ce sont ces différents effets dont parle saint Thomas, le docteur angélique:

*Mors est malis, vita bonis,
Vile paris sumptiois
Quam sit dispar exitus.*

Il n'y a rien de plus opposé à la vie que la mort: voilà néanmoins ce qui arrive ordi-

nairement à ceux qui reçoivent cette manne céleste ; elle donne la mort aux méchants et la vie aux bons. Il y a longtemps que l'apôtre saint Paul a déploré ce malheur, la source de tous nos plus grands maux, et pour en arrêter le cours, il nous fait connaître par les paroles de mon texte, quel est le crime de ceux qui communient indignement : suivons la pensée et le dessein de l'Apôtre ; mais auparavant demandons-en la grâce au Saint-Esprit, par Celle qui de toutes les créatures a mieux reçu le Fils de Dieu au moment qu'un ange la saluant, lui dit : *Ave, Maria.*

L'on peut distinguer trois sortes de personnes qui s'approchent de la sainte communion : les uns avec froideur, les autres avec tiédeur, et les derniers avec ferveur ; voilà les diverses sortes de personnes entre les chrétiens qui peuvent recevoir ce divin aliment ; cette manière de parler n'est pas nouvelle, étant tirée de l'Écriture sainte. *Plût à Dieu,* dit l'apôtre saint Jean, *que vous fussiez ou froid ou chaud ; mais parce que vous êtes tiède, et que vous n'êtes ni froid ni chaud, je suis prêt de vous vomir de ma bouche.* (Apoc., III, 15, 16.) Mais afin que vous compreniez encore mieux ma pensée, je dois vous dire que par les personnes froides j'entends celles qui viennent à cette sainte table en état de péché mortel ; par les tièdes, celles qui s'en approchent avec des péchés véniels d'habitude ; et par les personnes qui y accourent avec ardeur, j'entends celles qui y vont avec amour et avec des dispositions convenables à la sainteté de cet adorable sacrement. Ceci étant supposé, on pourrait vous parler des grands avantages de ceux qui approchent de cette sainte table avec ferveur, les dangers et les périls auxquels s'exposent ceux qui communient avec tiédeur ; mais je m'arrêterai seulement à vous faire voir que, selon le témoignage de l'Écriture et le sentiment des Pères, l'indigne communion est le péché le plus énorme et le plus détestable que l'on puisse commettre, et que néanmoins ce péché est fort commun dans le siècle où nous vivons.

L'énormité et la grandeur de ce crime consiste particulièrement en ce que par une communion indigne la souveraine Majesté est directement offensée, et l'on attaque la sacrée personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; car il y a bien de la différence du crime d'un sujet qui méprise les édits et les commandements de son prince, et de celui qui attenterait à la vie de son souverain : la justice humaine chercherait de nouveaux tourments pour punir cet horrible attentat ; quel crime sera-ce donc de s'en prendre à Dieu même, le Souverain de tous les souverains, et de porter ses mains sacrilèges sur la personne adorable de Notre-Seigneur

Jésus-Christ au très-saint sacrement de l'autel ? Ce crime détestable vous donne de l'horreur, cependant ce n'est pas moi qui avance cette proposition, c'est l'apôtre saint Paul qui nous la déclare, assurant, que *quiconque mangera ce pain et boira ce calice indignement sera coupable du corps et du sang du Seigneur*, comme s'il donnait encore le coup de la mort au Sauveur du monde. C'est ainsi que les Pères de l'Eglise, et spécialement saint Chrysostome, le fidèle interprète de saint Paul, explique ces paroles (537), comme vous le verrez dans la suite de ce discours.

Quiconque aime Notre-Seigneur Jésus-Christ ne peut pas penser à sa mort, à ses souffrances et à tous les tourments qu'il a endurés au temps de sa passion, qu'il ne soit touché de compassion, et qu'il n'ait des sentiments d'indignation et d'horreur contre ces ingrats et ces perfides qui ont commis ce cruel déicide ; cependant, oserai-je le dire ? mais pourquoi ne le dirais-je pas, puisque c'est une vérité constante, tirée de l'Écriture et des Pères ? mais il la faut dire les larmes aux yeux et les paroles entrecoupées de soupirs, le crucifiement du Sauveur du monde n'est pas un si grand crime qu'une communion indigne. Que dites-vous à cela, malheureux qui m'écoutez, qui avez plusieurs fois peut-être en votre vie commis cet exécrable crime ? Quelle pénitence en avez-vous fait ? Ne devriez-vous pas gémir et pleurer le reste de vos jours et mourir de douleur ? Malheur à ceux, dit saint Chrysostome, qui ont crucifié Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais malheur encore plus grand à ceux qui reçoivent indignement le même Jésus-Christ en la sainte communion (538) ! Saint Augustin ajoute que les Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ sont plus excusables que les mauvais chrétiens qui communient indignement, et partant leur crime, tout horrible qu'il est, n'est pas encore si énorme (539). Et voici les raisons qu'en donne cet incomparable docteur : parce que les Juifs ont mis à mort Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui était encore mortel et passible, ne sachant pas, comme dit saint Paul, qu'il fût le Fils de Dieu et le Sauveur du monde ; et ainsi ils ne firent outrage qu'à son humanité, et non pas à sa divinité ; s'ils l'ont traité si indignement, c'est parce qu'ils ne le connaissaient pas ; car du moment qu'ils l'ont connu l'évangéliste saint Luc nous apprend qu'ils s'en retournèrent tout confus, frappant leurs poitrines : mais un chrétien pourra-t-il alléguer cette excuse ? et partant avouez qu'il est plus coupable.

Si l'apôtre saint Paul, parlant de ceux qui perdent la grâce par le péché mortel, ne craint point de dire, qu'ils *crucifient derechef Notre-Seigneur Jésus-Christ en eux-mêmes,*

(537) Reus erit cordis Dominicæ, ac si Dominum occidisset. (S. CHRYSOST.)

(538) Væ crucifigentibus Christum, sed magis væ

in sacramento indigne recipientibus Christum. (Ib.)

(539) Minus fuit Judæis crucifigentibus Christum mortalem in terris. (Ib., serm. De prediz. Juda.)

et l'exposent autant qu'il est en eux à la moquerie publique (*Hebr., VI, 6*), que devons-nous dire de ceux qui commettent le plus grand de tous les sacrilèges par leurs communions indignes ? Chose étrange ! le corps du chrétien sert comme d'une nouvelle croix pour crucifier de nouveau le Sauveur du monde, et s'il ne meurt pas par cet horrible attentat, il ne tient pas à ces nouveaux Judas, c'est son impassibilité qui l'en empêche ; et c'est ce qui rend leur crime plus détestable, comme le remarque saint Augustin ; parce que, venant au monde, il y venait pour souffrir, et il n'était pas dans un état de gloire, comme il l'est sur nos autels. Si le meurtrier d'un homme ne peut éviter d'être bientôt condamné, que deviendra le meurtrier et le profanateur du corps et du sang de son Seigneur et de son Dieu ? Combien pensez-vous, dit l'Apôtre, que celui-là mérite de plus grièfs tourments, qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, et qui aura traité comme une chose profane le sang de la nouvelle alliance, par lequel il a été sanctifié ? (*Hebr., X, 29.*) C'est en punition de cet exécrable péché, dit ce même Apôtre, que plusieurs de ceux qui communient indignement sont frappés de maladie et de mort subite. (*I Cor., XI, 30.*)

Les Pères de l'Eglise ont une si grande horreur de l'outrage que commet celui qui communie en péché mortel, qu'ils semblent n'avoir point de termes assez forts pour nous en exprimer la malice : et après avoir comparé l'indigne communion au crime des bourreaux qui ont crucifié Jésus-Christ, ils le comparent encore à celui d'Hérodes et à celui du perfide Judas, dont les noms doivent être en exécution à tous les véritables chrétiens.

Saint Chrysostome, donnant sur ce sujet des instructions à son peuple, et voulant lui inspirer des sentiments d'horreur pour la communion indigne, l'avertit de prendre bien garde de n'être pas semblable à Hérodes, disant que « vous voulez venir à la communion pour adorer et recevoir le Messie, et que cependant, lorsque vous serez à l'église et que vous aurez reçu cet aimable Sauveur, vous ne fassiez votre possible pour le tuer ; car tous ceux qui reçoivent indignement la sainte communion sont semblables à ce tyran et à ce cruel ennemi de Jésus-Christ, qui au moment qu'il est né l'a voulu mettre à mort, puisque, ainsi que parle l'Apôtre (tout ceci est de saint Chrysostome), ils sont coupables de la profanation du corps et du sang du Seigneur ; car, le démon voulant maintenir la tyrannie qu'il a sur les hommes, il envoie ses esclaves, dit ce Père, vers Jésus-Christ pour l'adorer, et ce n'est que pour le mettre à mort en l'adorant. » Saint Chrysostome, dont le cœur était plein d'amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ au très-saint sacrement de l'autel, entretenait très-souvent son peuple de cet adorable mystère ; car la bouche, dit le Fils de Dieu,

parle de l'abondance du cœur. (*Luc., VI, 45.*) Il l'exhortait à s'en approcher souvent, mais avec les dispositions requises, leur disant ces belles paroles que je vous prie de bien retenir : Mon cher peuple, ayez tant d'ardeur pour recevoir ce pain des anges que votre unique douleur soit d'en être privé ; mais je vous conjure en même temps de ne vous en approcher jamais en état de péché. Que les méchants, leur disait-il, s'éloignent de cette table sacrée, qu'il ne s'y rencontre plus aucun nouveau Judas, s'il ne veut aussi participer à la condamnation de ce traître.

C'est encore la pensée de saint Augustin, qui compare aussi le crime de ceux qui communient indignement à la trahison de Judas. De même, dit ce Père, que ce perfide trahit son Maître et le livra à la mort par un baiser, qui est la marque de l'amour et le signe de l'amitié ; de même ceux qui ont la hardiesse de s'approcher de la sainte table, quoique coupables de péché mortel, témoignent, par cette action extérieure de religion, vouloir honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, et lui donner le baiser de paix en recevant l'adorable Eucharistie ; et cependant ces traîtres, comme autant de Judas, ne se servent de ce témoignage d'amitié et ne lui donnent ce funeste baiser que pour le livrer entre les mains de ses ennemis et pour le mettre à mort. Le Fils de Dieu leur pourrait faire ce même reproche qu'il fit à Judas : *Mon ami, que viens-tu faire ici*, avec quel abominable dessein me baisses-tu, me reçois-tu ? « *Amice, ad quid venisti ?* » (*Matth., XXVI, 50.*) Pourquoi veux-tu me donner des marques d'amour, portant la trahison dans le cœur : *Judas, est-ce ainsi que tu trahis le Fils de l'homme par un baiser* (540) ? Quelle ingratitude et quelle perfidie ! dans le même temps qu'ils reçoivent le plus grand et le plus signalé de tous les bienfaits, dans ce même temps ils font à leur insigne bienfaiteur le plus injurieux de tous les outrages, le crucifiant, comme je vous l'ai déjà dit, derechef en eux-mêmes : mais qu'ils sachent, et je finis cette première raison avec cette pensée, que, comme le diable entra dans le cœur de ce traître aussitôt qu'il eut communie indignement (*Luc., XXII, 3*), de même il ne faut point douter que le diable en même temps ne prenne possession de leurs âmes ; et pour me servir de l'expression de saint Paul en sa seconde Epître à Timothée, *il ne les retienne captifs pour faire sa volonté*, c'est-à-dire leur faire tout le mal qu'il lui plaît. (*II Tim., II, 26.*) Et c'est ce qui nous fait voir encore que ceux qui communient indignement se mettent dans un état si déplorable, qu'à grand-peine peuvent-ils jamais se convertir ; et c'est ma seconde raison.

L'apôtre saint Paul, parlant de ce divin sacrement, nous fait entendre la vérité de cette terrible proposition par des paroles bien expresses, et qui méritent d'être bien pénétrées pour en pouvoir mieux découvrir

le sens et la force : *Celui qui mange et qui boit indignement, mange et boit son jugement, c'est-à-dire, sa condamnation, ne faisant point de différence du corps de Notre-Seigneur d'avec le pain ordinaire.*

Pour bien comprendre le sens de ces paroles, il faut savoir que l'Apôtre compare cette divine viande que nous recevons à la sainte communion, à celle dont nous nous nourrissons tous les jours ; car ce que les aliments ordinaires que nous prenons font à notre corps, ce divin aliment le fait à l'égard de notre âme : et de même que la nourriture que nous prenons se change en notre substance et s'incorpore en nous, et s'y unit de telle sorte qu'il n'est pas possible de l'en jamais séparer ni arracher, ne faisant qu'une même chair avec nous : de même lorsque saint Paul assure que celui qui a communiqué en état de péché mortel a mangé son jugement, il veut dire que son jugement et sa condamnation s'incorporent et s'unissent à son âme, comme la nourriture qu'il a mangée s'est incorporée à sa chair ; de sorte qu'en ce malheureux état il est dans une espèce d'impossibilité de se convertir. Voilà ce que veut dire l'Apôtre par ces étonnantes paroles que l'on ne saurait trop dire et répéter afin qu'on ne les oublie jamais. Ces paroles ainsi expliquées doivent augmenter en nous les sentiments de crainte et de frayeur : *Qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit.*

Dieu avait ordonné, dit saint Basile, un très-rigoureux châtement pour ceux qui, étant impurs, avaient néanmoins la témérité de toucher les choses saintes. Que si ceux, dit ce Père, qui s'approchaient de ces choses qui n'étaient sanctifiées que par le ministère des hommes, étaient néanmoins menacés d'une si sévère punition, dont nous avons plusieurs exemples, que sera-ce donc de ceux qui ont la hardiesse de s'attaquer à un sacrement si saint et si redoutable ? Car recevoir indignement, dit saint Basile, le sacré corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, est un crime bien plus énorme que celui de s'approcher des agneaux et des taureaux qui étaient destinés au sacrifice.

Saint Grégoire le Grand, enchérissant sur la pensée de saint Basile et la fortifiant, dit que les profanateurs de cet adorable sacrement méritent d'être frappés d'une peine d'autant plus grande, qu'ils ont eu la hardiesse non-seulement de regarder ces redoutables mystères, mais aussi de les toucher et de les recevoir en état de péché mortel ; et que ce n'est plus sur l'arche de l'ancienne alliance qu'ils portent la vue, mais que c'est sur le corps et le sang même du Rédempteur, qui surpasse toutes choses en sainteté et excellence, qu'ils osent traiter indignement, et partant le châtement, qui doit être proportionné au crime, en doit être plus grand : et c'est ce que vous allez voir par la troisième raison dont je me sers, pour vous marquer avec quel soin vous devez travailler pour éviter les funestes effets qui naissent de l'indigne communion.

Je pourrais vous rapporter les punitions terribles que la vengeance divine a tirées de ceux qui s'approchèrent témérairement de l'arche dont je vous ai parlé, qui n'était qu'une figure imparfaite du très-auguste sacrement de nos autels ; je pourrais encore vous exposer les châtements rigoureux dont la divine justice a puni les profanateurs de cet adorable mystère, selon que l'histoire ecclésiastique et les saints Pères nous l'apprennent, et entre autres saint Cyprien, comme je vous le ferai voir ci-après : mais, sans contredit, le plus grand de tous les malheurs et le plus redoutable de tous les châtements dont j'ai à vous entretenir, et qui renferme tous les autres, est que la communion indigne, c'est-à-dire, faite en état de péché mortel, est la marque la plus certaine et la plus évidente de la réprobation ; car, comme l'indigne communion est un des plus grands crimes que l'on puisse commettre, comme je vous l'ai fait voir par les paroles de l'Écriture et le sentiment des Pères, aussi la peine en doit-elle être plus grande.

Je sais que le mépris des grâces, la résistance aux saintes inspirations, est une marque de réprobation ; je sais encore que, selon le témoignage du Fils de Dieu, le mépris de sa divine parole en est encore une autre : mais il faut demeurer d'accord que de toutes les marques de réprobation la plus certaine et la plus assurée est l'indigne communion : ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'apôtre saint Paul, c'est saint Ambroise, saint Grégoire et plusieurs autres ; c'est la raison même qui nous en doit convaincre. Lorsqu'un malade ne reçoit aucun soulagement d'une médecine excellente, sur laquelle le médecin fondait toute son espérance, et que cependant, bien loin de lui procurer quelque soulagement, elle augmente son mal, quelle conclusion en tire le médecin, sinon la mort de son malade. La plus excellente sans contredit de toutes les médecines est le très-sacré corps et le précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel parlant de la divine Eucharistie, dit que *celui qui mangera ce pain vivra éternellement* (Joan., VI, 59) ; cependant le pécheur qui communie indignement, à raison de son indisposition, bien loin d'y trouver l'accroissement de sa santé et son embonpoint, y reçoit la mort. Que faut-il dire, sinon que ce remède, le plus excellent de tous, lui devient, par sa mauvaise disposition et l'abus qu'il en fait, un poison ? Quel est, je vous prie, le remède qui lui pourra rendre la vie ?

Saint Ambroise, dont je vous ai déjà parlé, dit expressément qu'il n'y a point de marque plus assurée de la réprobation d'une âme, que lorsque, ayant perdu toute crainte et tout respect, elle ose bien se présenter à la sainte table pour communier en état de péché mortel, et que, lorsqu'elle communie indignement sans en ressentir aucun remords ni aucune peine, elle porte la marque la plus évidente et le caractère le plus assuré de sa damnation. Vous êtes surpris, dit ce même

Père, que Judas ait commis une trahison si noire et si détestable : pour moi, je ne m'en étonne point, parce que celui qui n'a point eu d'horreur de communier indignement ne fera aucune difficulté de commettre les crimes les plus énormes. En effet le saint Evangile remarque que Judas au même temps qu'il eut communiqué, le diable, prenant une entière possession de ce perfide, le porta à livrer son Maître entre les mains de ses plus cruels ennemis pour le mettre à mort, et ce traître dans la vue de son crime, se désespérant, alla se pendre.

Les paroles de l'Apôtre confirment tout ce que je viens de vous dire, les appliquant à la matière dont j'ai l'honneur de vous entretenir. *Il est impossible*, dit saint Paul, c'est-à-dire, selon que nous l'expliquent les interprètes de l'Ecriture, *il est très-difficile que ceux qui ont goûté le don céleste*, l'auguste sacrement de nos autels, qui est le plus excellent de tous les dons, et qui après avoir reçu *ce bienfait ineffable*, selon l'expression de l'Apôtre, c'est-à-dire, qu'aucune parole ne peut exprimer, *néanmoins sont tombés*, ayant abusé de cette divine nourriture, et bien loin d'en avoir tiré aucun profit, ont commis en le recevant le plus horrible de tous les sacrilèges, *soient derechef renouvelés à pénitence, parce qu'ils ont crucifié de nouveau le Fils de Dieu en eux-mêmes*. (Hebr., VI, 4-6.) N'est-ce pas particulièrement, comme je vous l'ai dit, par la communion indigne que ce crucifiement dont parle l'Apôtre est réitéré de nouveau par ceux qui le reçoivent dans un cœur souillé par le péché mortel? Le Fils de Dieu peut dire entrant dans ces âmes corrompues : *Que servira mon sang, quand je serai descendu dans la pourriture?* (Psal. XX, 11.)

Voilà un arrêt bien funeste, dit le cardinal Pierre Damien, porté contre ceux qui communient indignement, et qui attirent sur eux toutes sortes de maux : c'est ce que le Prophète-Royal avait prédit plusieurs siècles avant l'institution de cet adorable sacrement. *Que leur table*, dit David, *leur soit un filet devant leurs propres yeux, et qu'ils y trouvent leurs peines et un sujet de chute*. (Psal. LXVIII, 23.) Ce Prophète, divinement éclairé, nous représente en peu de mots ce que je viens de vous dire des grands maux et de tous les désordres qui naissent des communions indignes ; parce que ce crime, comme je vous l'ai fait voir par l'autorité de l'Ecriture et par les sentiments des Pères, est le péché le plus exécrationnable que l'on puisse commettre ; et cependant, chose étrange ! cet horrible sacrilège, et pour mieux dire ce déicide, conformément à l'expression de l'Apôtre (Hebr., VI, 6), est fort commun dans le siècle où nous vivons ; c'est ce qui me reste à vous faire voir dans la seconde partie de ce discours.

Persuadé, comme je le suis, de l'énormité du crime détestable de l'indigne communion, et vous le devez être après avoir ouï les oracles de l'Ecriture et l'autorité des Pères de l'Eglise, je souhaiterais volontiers,

mes chers auditeurs, qu'il ne me fût pas possible de vous bien justifier cette seconde proposition ; mais la chose est trop évidente, vous en serez vous-mêmes les juges, après que je vous aurai fait en gros le dénombrement de ceux qui communient indignement.

Premièrement, ceux qui, n'étant pas instruits des principaux mystères de la foi par une négligence criminelle, ne connaissant pas même l'excellence et la dignité de cet auguste mystère, ne s'approchent de la sainte table que parce que c'est la coutume de recevoir cet adorable sacrement à la fête de Pâques.

Secondement tous ces chrétiens en apparence qui n'y vont que par respect humain, pour ne pas se décréditer et passer pour de mauvais chrétiens, quoiqu'ils le soient en effet ; d'autres qui le font à la vérité plus souvent, mais ce n'est que pour s'attirer de l'estime et des louanges, et passer pour des personnes de piété, quoiqu'ils ne soient devant Dieu que de véritables hypocrites et d'abominables pécheurs.

Troisièmement, ceux qui vont à ce divin banquet sans être revêtus de la robe nuptiale (Math., XXII, 12), je veux dire sans avoir la pureté de conscience ; et cependant ils ont la témérité de s'approcher de la table où se mange le pain des anges, qui demanderait une pureté angélique, parce que, s'étant confessés, ils n'ont pas dit tous leurs péchés, faute de s'être examinés, ou bien par honte ou par crainte ont retenu volontairement quelque péché mortel, et néanmoins il n'en faut qu'un seul pour rendre la confession nulle. Combien s'en trouve-t-il qui se confessent sans une véritable douleur et sans aucun bon propos de s'amender des péchés dont ils s'accusent. Il y en a encore plusieurs qui se confessent sans vouloir quitter l'occasion prochaine du péché, ne voulant pas aussi s'appliquer avec soin et courage à détruire leurs mauvaises habitudes, et c'est ce qui cause la rechute ordinaire dans leurs mêmes péchés dont ils ne veulent pas se corriger. O Dieu, que le nombre de ces faux pénitents est grand ! et partant combien de communions indignes ! Ajoutez encore à ce grand nombre ceux qui communient sans avoir restitué le bien d'autrui, le pouvant faire, quoiqu'ils l'aient promis à leurs confesseurs. Combien qui s'approchent de ce sacrement d'amour avec un cœur envenimé de haine à l'égard du prochain sans vouloir lui pardonner ! Ramassez maintenant tous ces principaux chefs ; je ne vous en marquerai pas davantage, puisqu'ils nous font voir plus que je ne voudrais le grand nombre de ceux qui communient indignement, quoique je vous aie fait connaître suffisamment que la communion indigne est le plus énorme et le plus détestable de tous les crimes, et cependant aujourd'hui si fréquent.

Pouvez-vous entendre, mes chers auditeurs, et moi puis-je vous le déclarer, pour peu d'amour que nous ayons pour Jésus-

Christ, sans verser des larmes pour lui en témoigner notre douleur? Saint Bernard gémissait, pleurait lorsqu'il faisait réflexion sur ce grand nombre de communions indignes qui se font à la fête de Pâques : Quoi! est-il bien possible, disait ce saint homme, que le temps auquel nous honorons le mystère de la résurrection du Sauveur du monde soit le temps d'une infinité de sacrilèges par les communions indignes? *Proh dolor! peccandi tempus facta est resurrectio Salvatoris.*

Pleurez, gémissiez, mes chers auditeurs, mêlez vos larmes et vos soupirs avec ceux de saint Bernard; mais il me vient en pensée ce que le Fils de Dieu disait autrefois aux filles de Jérusalem : *Ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes* (Luc., XXIII, 28), considérant de quelle manière vous avez reçu cet adorable sacrement, quelquefois sans préparation ni attention à bien faire une action si importante, et qui demanderait toute notre application; d'autres, au sortir de la communion, ne font aucune action de grâces pour remercier Dieu d'un si grand bienfait, et ne se servent point d'un temps si favorable pour demander à Dieu les secours dont ils ont besoin pour ne point retomber dans leurs péchés; il se trouvera peut-être même quelqu'un parmi vous qui aura été assez téméraire pour communier en état de péché mortel.

Saint Chrysostome, exhortant son peuple de communier souvent, leur recommandait sur toutes choses de recevoir ce pain des anges avec toute la pureté possible, craignant qu'il ne se trouvât parmi un si grand nombre de communions à la fête de Pâques quelque nouveau Judas. C'est la même prière que je vous fais, mes chers auditeurs, et je vous la fais volontiers, et vous en conjure par les entrailles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous suppliant très-humblement pour l'amour que vous devez avoir pour lui, et aussi par le zèle que vous devez avoir pour votre salut, de ne jamais commettre un crime si énorme comme celui de la communion indigne : et que si par le plus grand de tous les malheurs vous l'aviez commis, d'en faire pénitence le reste de vos jours; pour longue que soit votre vie, elle serait encore trop courte pour expier un si grand crime; protestant que jamais vous ne serez si téméraires que de communier en état de péché mortel. Dans les premiers siècles de l'Eglise, lorsque l'on était sur le point de donner la communion aux fidèles, le diacre disait à haute voix : *Sancta sanctis*, « Les choses saintes ne sont que pour les saints, » et non pas pour ceux dont la conscience est souillée de quelque péché mortel (541) : *Foris canes et impudici.*

Si tout ce que je vous ai dit dans ce discours n'est pas assez puissant pour vous imprimer autant d'horreur que je le désire pour la communion indigne, que cet exemple et ces paroles foudroyantes de cet illustre

défenseur de la religion chrétienne, l'emportent sur vos esprits. J'entends saint Cyprien, lequel rapporte au second Traité de ceux qui sont tombés pendant la persécution, plusieurs punitions exemplaires, dont il déclare avoir été lui-même le témoin, de quelques personnes qui avaient communie indignement : entre autres, celle d'une femme qui s'étant présentée pour recevoir la sainte Eucharistie, ce ne fut pas pour elle une nourriture, mais une épée, ce sont ses paroles, et un poison qui lui ôta la vie; car le précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ demeura entre son gosier et son estomac, ce qui l'étouffait : et ainsi opprimée par son crime et non par la persécution, après plusieurs tremblements et convulsions violentes et tout à fait extraordinaires, elle tomba morte sur la place. Que chacun considère, continue ce Père, non ce que cette femme et tant d'autres ont souffert, mais ce que lui-même mérite de souffrir, s'il a été assez téméraire de s'approcher de la sainte table et d'y communier en état de péché mortel, et qu'il ne se croie pas en sûreté, continue-t-il, parce que son supplice est différé, mais qu'il croie au contraire, que la vengeance de Dieu est d'autant plus grande qu'elle vient plus tard. Car c'est particulièrement de la très-sainte communion, action toute divine, que se doivent entendre ces paroles de l'Ecriture : *Maledictus qui facit opus Dei negligenter.* (Jerem., XLVIII, 10.)

Si c'est un péché considérable et qui attire la malédiction de Dieu sur ceux qui font cette action divine avec négligence, quelles malédictions sur ceux qui communient indignement! c'est pourquoi ceux qui désirent se nourrir de ce pain des anges doivent, selon le précepte de l'Apôtre, s'éprouver auparavant eux-mêmes (1 Cor., XI, 28), et après cette épreuve qu'ils mangent cette manne céleste. Que veut dire saint Paul par ces paroles, dit saint Grégoire le Grand, sinon que ceux qui prétendent de communier, s'examinent avec beaucoup de soin, recourant avec un cœur contrit et humilié au bain salutaire de la pénitence, pour laver les taches qu'ils ont contractées par leurs péchés?

Je ne puis mieux vous marquer en peu de mots les dispositions avec lesquelles vous devez approcher de la sainte table, qu'en finissant ce discours par les paroles mêmes de saint Paul en son Epître aux Hébreux : *Accedamus cum vero corde, in plenitudine fidei, aspersi corda a conscientia mala* : « Approchons-nous de la table du Seigneur avec un cœur sincère et non pas malicieux et hypocrite, avec une foi pleine, c'est-à-dire, ferme et entière; mais surtout, le cœur purifié et nettoyé de tout péché (Hebr., X, 22); » et ainsi disposés, recevez néanmoins toujours, mes chers auditeurs, avec des sentiments d'une sainte frayeur et d'un très-profond respect cet adorable sacrement; car notre Dieu, dit l'Apôtre, est un feu con-

(541) « Nolite dare Sanctum canibus. » (Matth., VII, 6.)

sumant (*Hebr.*, XII, 29), qui vous détruirait si vous vous en approchiez témérairement, vous regardant comme des personnes qui en sont très-indignes, disant plutôt de cœur que de bouche : *Domine, non sum dignus* (*Matth.*, VIII, 8) ; car, en quelque état de grâce et de sainteté que nous puissions être, elle n'approchera jamais de celle de la très-sainte Vierge, et cependant la sainte Eglise, s'adressant au Fils de Dieu, lui dit : *Non horruisti Virginis uterum* : « Vous n'avez point eu d'horreur de vous renfermer dans le sein d'une Vierge, » quoiqu'elle fût plus pure que le soleil, et incomparablement plus sainte que les anges. Hélas ! quelle horreur, mon aimable Jésus, devez-vous avoir de venir en nous étant infiniment éloignés de la pureté de votre très-digne Mère ! c'est pourquoi efforcez-vous, mes frères, efforcez-vous d'apporter à ce divin banquet la plus grande pureté qu'il vous sera possible ; c'est la robe nuptiale dont il faut être revêtus, autrement le maître du banquet dirait : *Qu'on lui lie les pieds et les mains, et qu'on le précipite dans les ténèbres extérieures* (*Matth.*, XXII, 13), c'est-à-dire, dans les flammes éternelles. Purifiez donc vos cœurs, non-seulement des souillures que vous auriez contractées par des péchés mortels, comme vous y êtes particulièrement obligés par toutes les raisons que j'ai apportées, mais aussi des fautes vénielles, pour vous mettre non-seulement à couvert de tous les grands maux qu'attirent sur nous les communions indignes, mais aussi pour pouvoir participer d'une manière plus abondante aux grâces de ce divin sacrement, et avoir aussi part à la grande récompense que le Fils de Dieu promet à ceux qui mangeront ce pain céleste avec de saintes dispositions, qu'ils vivront éternellement avec lui dans la gloire. Ainsi soit-il.

DISCOURS XLIV.

SUR LA TYRANNIE DES PASSIONS.

Charissimi, obsecro vos tanquam advenas et peregrinos abstinere vos a carnalibus desideriis quæ militant adversus animam.

Mes très-chers frères, je vous conjure, comme étant étrangers et voyageurs sur la terre, de ne vous point laisser aller aux désirs de la chair, qui combattent contre l'âme. (1 *Petr.*, II, 11)

Saint Ambroise, au premier livre de ses *Offices*, dit que toute la force d'un chrétien consiste à vaincre ses passions, et à se parer si bien de tous leurs coups qu'il n'en soit jamais blessé. C'est ce qui a paru avec tant d'éclat dans la conduite du chaste Joseph, et ce qui lui a fait remporter la victoire sur l'infâme passion de sa maîtresse (*Gen.*, XXXIX, 12) ; c'est elle encore qui a triomphé dans le Prophète-Royal, lorsque, ayant entre ses mains Saül, son plus cruel ennemi, il ne veut pas néanmoins lui faire aucun mal ni se venger de son persécuteur (1 *Reg.*, XXIV, 5) ; c'est cette même force chrétienne qui a rendu Job la merveille du

monde, duquel la patience dans toutes ses adversités a éclaté avec tant de gloire, qu'il a mérité d'en être loué de la bouche de Dieu même. (*Job*, I, 21.) Qu'y a-t-il de plus glorieux à l'homme, dit le même saint Ambroise (542), que d'assujettir tous les désirs de sa chair à l'empire de sa raison, et sa raison aux lumières de sa foi ? C'est de cette importante matière que je désire de vous entretenir, après que nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit par Celle qui en était pleine, lorsqu'un ange la saluant, lui dit : *Ave*.

Il s'est trouvé des philosophes qui enseignaient autrefois à leurs disciples que toutes les passions étaient de leur nature mauvaises. Les stoïciens étaient de ce sentiment, disant qu'elles étaient autant de mouvements déréglés et contraires à la raison, et parlant que tous ceux qui voulaient acquérir la vertu et en venir heureusement à bout devaient s'appliquer sans relâche à détruire en eux tous les mouvements de leurs passions, parce qu'ils disaient que l'homme sage et parfait devait être aussi libre de ses passions, que la plus haute région de l'air l'est de tous les nuages et de toutes sortes de tempêtes. Ces philosophes avec toutes leurs lumières se trompaient, parce qu'il est certain que les passions de leur nature ne sont pas mauvaises, d'autant qu'elles sont des mouvements purement naturels de l'appétit sensitif que Dieu a donné aux hommes et aux animaux, pour rechercher ce qui leur est nécessaire pour leur entretien et leur conservation, et aussi pour se défendre de ce qui peut leur nuire.

Nous demeurons tous d'accord, et le saint Evangile nous l'enseigne, que Notre-Seigneur, dont la vie a été si pure et si sainte, que la moindre apparence de péché n'en a jamais altéré la pureté, néanmoins n'a pas été exempt de tous ces mouvements naturels que nous appelons en nous passions ; mais ils étaient en lui si réglés, et lui étaient si universellement assujettis, qu'il n'y en avait pas un qui pût prévenir sa raison, ni même s'élever que par la direction de l'Esprit saint qui l'animait. C'est ce que cet aimable Sauveur a bien voulu nous faire connaître par ces paroles qui devraient embraser nos cœurs du feu de son divin amour : *Mon âme est triste jusqu'à la mort*. (*Matth.*, XXVI, 38.) Et ces mouvements naturels n'ont-ils pas encore paru dans le zèle et la colère qu'il a fait paraître, en chassant, le fouet à la main, les vendeurs du temple ? (*Matth.*, XXI, 12.) Il est donc vrai que les passions de soi ne sont ni bonnes ni mauvaises, mais indifférentes ; mais il faut avouer, et c'est une vérité incontestable, que, si nous les réglons selon les lumières de la raison guidée par la foi, nous rentrons par ce moyen en quelque manière dans l'heureux état duquel nous sommes déchus par le péché, ou au contraire si nous

ne les modérons, elles deviendront nos bourreaux et nos tyrans, et nous plongeront dans un abîme de dérèglements et de toutes sortes de crimes : en un mot, les vaincre et les régler, c'est le plus grand bonheur de la vie ; en être vaincu, la plus grande de toutes les misères (543) : voilà tout mon sujet et le partage de ce discours.

L'état le plus heureux qui fut jamais, et qui était sans doute un beau crayon du bonheur dont nous espérons de jouir dans le paradis, c'était l'état d'innocence où l'homme ayant été créé dans ce lieu de délices, jouissait de tous les biens imaginables, séparé de tout ce qui lui pouvait causer le moindre déplaisir, exempt des misères que nous ressentons tous les jours, ayant pour apanage l'immortalité, et portant en soi le calme et la paix qui lui étaient procurés par la soumission entière de la partie inférieure à la partie supérieure, de l'appétit sensitif à la raison, comme un serviteur à son maître : mais par son péché, comme la raison s'est révoltée contre Dieu, l'appétit sensitif s'est aussi révolté contre la raison en punition de sa rébellion contre son Souverain. C'est ce qui nous est déclaré par ces paroles de saint Augustin : *Hæc est pœna inobedienti homini reddita in semetipso, ut ei vicissim non obediatur, neque a semetipso*. Voilà la peine de l'homme désobéissant ; et parce qu'il n'a pas voulu obéir à son Créateur, sa propre chair, son propre appétit et toutes ses passions lui sont aussi désobéissantes, se révoltant à toute heure contre lui, lui faisant incessamment la guerre. Mais si ces deux états sont si différents, et que les grands avantages de l'un nous fassent encore d'autant plus paraître les misères de l'autre, l'on peut dire néanmoins que l'état où nous sommes à cela de préférable à l'autre, que si une fois nous sommes maîtres de nos passions, les rendant soumises à l'empire de la raison, nous rentrons heureusement dans ce premier bonheur dont nous sommes déchus ; nous jouissons en quelque manière de ce grand privilège, qui faisait la source de tous les autres, non pas seulement par le bonheur et les avantages de notre état, mais par le courage et la force que nous aurons apportés à dompter et à assujettir tous ces ennemis et ces rebelles, les obligeant de se rendre et de reconnaître leur maîtresse ; ce qui rend, comme vous voyez, en quelque sorte notre bonheur en cet état plus considérable ; car il est bien plus glorieux à Dieu, et aussi bien plus avantageux pour nous, et dans ce premier état d'innocence il n'était pas nécessaire d'en venir jusqu'au combat, tout était dans le calme, il n'y avait aucun rebelle à vaincre ni aucun ennemi à surmonter ; mais maintenant ce sont des guerres continuelles entre la chair

et l'esprit, la servante et la maîtresse ; la chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair (*Galat.*, V, 17) ; ces deux ennemis se contrarient et se combattent incessamment l'un l'autre, et ce combat est si fâcheux, si long, si continu, et l'on peut encore ajouter, si universel, que les plus grands saints n'en sont pas affranchis.

L'apôtre saint Paul nous fait connaître par ces paroles qu'il en est beaucoup fatigué, et demande à Dieu du secours. Qui-conque donc étant animé et fortifié de la grâce et dans la vue d'une si importante victoire, prend les armes à la main, pour rentrer dans cette terre promise que le péché nous a fait perdre ; assujettissant ses passions à la raison, il rentre en quelque sorte dans ce premier état, mais d'une manière qui lui est très-glorieuse, et la victoire qu'il remporte sur lui-même est si éclatante et si remarquable, que Dieu même déclare par la bouche du Sage, que celui qui se rend le maître de ses appétits et qui remporte la victoire sur ses passions est beaucoup plus digne d'honneur et de gloire pour sa valeur, sa force et son courage, que tous les Césars et les Alexandres, qui, étant vainqueurs des autres, étaient souvent vaincus par eux-mêmes. *L'homme patient, dit Salomon, vaut mieux que le courageux, et celui qui est maître de son esprit et de soi-même vaut mieux encore que celui qui force les villes* (544) : c'est la véritable gloire que le monde aveugle ignore, que les pécheurs méprisent, et que Dieu néanmoins couronne.

Saint Ambroise en apporte la raison : parce que nos mauvaises habitudes et la violence de nos passions, qui sont nos ennemis domestiques, et que nous avons toujours auprès de nous et au dedans de nous, sont beaucoup plus dangereux et beaucoup plus difficiles à vaincre que les ennemis du dehors, et qui sont étrangers : ce qui a fait dire au prophète Michée : *L'homme a pour ennemis ceux de sa propre maison* (545). Ce que le Fils de Dieu déclare aussi dans le saint Evangile. Les païens mêmes étaient si fort persuadés de cette vérité, qu'ils avouaient que de toutes les victoires que l'on puisse remporter, la plus grande, sans contredit, était de se vaincre soi-même, en commandant à ses passions (546), parce que surmonter ses ennemis et assujettir à sa puissance les villes, les provinces et les royaumes entiers n'est pas une chose si digne d'admiration que de se dompter soi-même ; car, pour vaincre les autres en quelque grand nombre qu'ils puissent être, la force, le courage et un grand nombre de soldats suffisent ; mais pour se rendre victorieux de ses passions, il faut quelque chose de plus, il faut un secours et des forces qui surpassent celles de la nature : ce qui porte le grand

(543) *Horum victoria beatitudo est, ab illis vinci extrema miseria.*

(544) *Melior est patiens viro forti : et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium.* (*Prov.*,

XVI, 32)

(545) *Inimici hominis domestici ejus.* (*Mich.*, VII, 7.)

(546) *Imperare sibi maximum imperium est.*

archevêque de Milan, saint Ambroise, à conclure que le chaste Joseph fit paraître beaucoup plus de courage et plus de force en se surmontant soi-même et ses passions, ne voulant point consentir aux pressantes sollicitations de son infâme maîtresse, qu'à régir et gouverner cette grande et vaste monarchie de l'Egypte. Saint, Chrysostome est aussi de son sentiment, soutenant que David pardonnant à Saül l'ayant entre ses mains, remporta par cette action une victoire plus considérable et plus glorieuse, que lorsque par un seul coup il mit à bas le fameux géant Goliath, et lui coupa la tête, lui qui était la terreur du peuple Juif. (1 Reg., XVII, 51.)

Si ces sentiments tirés de l'Ecriture et des Pères sont véritables, n'ai-je pas raison de conclure que celui qui résiste avec un courage chrétien à ses passions, les assujettissant à la raison, non-seulement rentre dans ce premier bonheur que nous avons perdu par le péché; mais encore il y parvient par des combats et des victoires qui le rendent aux yeux de Dieu beaucoup plus glorieux, et même devant les sages du monde, que s'il avait conquis toute la terre. Faire autrement, se laissant gourmander et vaincre par ses passions, c'est les avoir pour bourreau, et être l'esclave d'un cruel tyran, ou plutôt de plusieurs qui tourmentent ce pauvre vaincu jour et nuit, ne lui donnent aucun repos qu'ils ne l'aient plongé dans l'abîme de toutes sortes de vices, et c'est d'où je tire ma seconde considération.

L'apôtre saint Jean nous fait entendre au chapitre quatorzième de son Apocalypse, que *ceux qui ont adoré la bête et son image n'ont jamais de repos, ni jour ni nuit* (547). Or dites-moi, je vous prie, mon cher auditeur, qui sont ceux qui adorent la bête, sinon ces pécheurs qui obéissent aux inclinations mauvaises de leur chair, et qui suivent ses désirs: *Adorant bestiam*, disent les interprètes de l'Ecriture et les saints Pères, *qui suæ carni deserviunt; venerantur vero ejus imaginem, quæ ejus cupiditatibus obsequuntur*; et partant, dit la même Ecriture, ils n'ont aucun repos, ni jour ni nuit: *Nec habent requiem die ac nocte*, parce que tout autant de passions déréglées, dont ils sont esclaves, autant de péchés et d'épines qui piquent et percent incessamment leur cœur, et cela ne se peut faire sans beaucoup de douleur. Si je vous disais, dit saint Grégoire le Grand, que les richesses sont des épines, vous ne me croiriez pas; mais croyez, dit ce Père, au Fils de Dieu, qui les appelle ainsi. Que sera-ce donc d'un avarice qui a une grande passion d'amasser ces épines? Disons-en le même d'un ambitieux et d'un voluptueux, etc.; car n'est-il pas vrai que la passion violente de l'amour brutal de cet infâme qui m'écoute, lui pique incessamment le cœur et le fait sécher et mourir de douleur de ne

pas jouir de l'objet qu'il recherche il y a si longtemps avec tant de fureur? n'est-il pas vrai aussi que le sentiment d'envie ou de vengeance, dont le cœur de cet envieux ou de ce vindicatif est attaqué, lui ronge les entrailles et l'accable d'ennui et de tristesse? ainsi en est-il de toutes les autres passions. Ils ont dit à Dieu dans l'emportement de leurs désirs déréglés: « *Non serviam* (Jer., II, 20); » c'est pourquoi, en punition de cet outrage, Dieu les a abandonnés aux désirs de leur cœur, et à toutes leurs passions déréglées, Dieu permettant, dit l'Apôtre, qu'ils tombent dans toutes sortes d'impudicités, et déshonorent leur propre corps (Rom., I, 24), commettant des péchés honteux et de la dernière infamie, que l'on n'oserait nommer en ce saint lieu, puisque saint Paul ne veut pas même que l'on en parle jamais ailleurs. Ainsi en est-il de toutes les autres passions, lorsqu'un pécheur leur est entièrement assujetti; car pour lors l'ambition se rend maîtresse de sa tête, l'impureté de son cœur, l'avarice de ses pieds et de ses mains, la gourmandise de son ventre: et ainsi c'est un esclave qui est lié et garrotté par autant de chaînes qu'il a de passions plus difficiles à rompre, dit saint Augustin, que des chaînes de fer.

Voulez-vous, dit saint Dorothee, que je vous fasse voir le portrait de celui qui se laisse emporter à ses passions? il est semblable à un homme qui, ayant été percé vivement par son ennemi d'un coup de flèche, l'arracherait de son corps pour s'en percer le cœur de ses propres mains; mais au contraire celui qui par une générosité chrétienne s'applique et s'efforce à se rendre le maître de ses passions et à les assujettir à l'empire de sa raison, il ressemble à celui qui, ayant été frappé par son ennemi d'un coup de flèche, n'en est pas blessé à cause de la cuirasse dont il est revêtu; au contraire il se sert de ces mêmes flèches pour les lancer dans le cœur de ses ennemis: *Que leur épée, dit David, leur perce le cœur, et que leur arc soit brisé*. (Psal. XXXVI, 15.) Mais pour ceux qui s'abandonnent à leurs passions, ce sont autant de flèches et d'épées, qui leur percent le cœur; c'est pour cela que dans l'Ecriture les pécheurs y sont appelés des cœurs blessés. C'est ainsi que le Prophète-Royal appelle, et aussi le saint homme Job, tous ces lâches qui, dans les combats de la vie spirituelle, ont été blessés par leurs plus cruels ennemis, qui se sont servis de leurs passions comme autant d'épées et de dards pour percer leurs cœurs, et par cette plaie et cette ouverture, ils ont donné l'entrée à toutes sortes de péchés; mais si les plaies du corps ne se font jamais sans causer quelque douleur, ne croyez pas que celles du cœur et de l'esprit en soient exemptes. Demandez, je vous prie, à cet avarice, à cet impudique, à cet emporté, quels sont les chagrins et les combats qu'ils souffrent, soit par la violence, soit par la multitude de

(547) « *Nec habent requiem die ac nocte qui adoraverunt bestiam et imaginem ejus.* » (Apoc., XIV, 11.)

leurs passions qui leur demandent à tout moment des choses non-seulement difficiles, mais même incompatibles, et souvent impossibles, s'entre-choquant et se combattant les unes les autres. Avez-vous jamais vu une proie longtemps poursuivie, et enfin attrapée par une meute de chiens affamés : de combien de coups ils la percent de toutes parts, de quelle manière leur étant abandonnée, ils la déchirent à belles dents pour en faire leur curée et la mettre en pièces ? voilà quelque faible peinture de la peine intérieure que souffre un cœur passionné. Le pauvre malheureux, dit saint Augustin, a beau se tourner de quelque côté qu'il voudra, s'enfuir en quelque lieu qu'il lui plaira, ses passions le suivront partout, et lui causeront toujours de nouvelles inquiétudes et de nouveaux chagrins. Avez-vous jamais été sur mer, vous êtes-vous trouvé agité de quelque tempête : c'est la comparaison dont se sert l'Écriture pour faire voir les agitations continuelles et les mouvements violents d'un cœur ému par les passions. *Les méchants*, dit le prophète Isaïe, *sont comme une mer agitée qui ne peut se calmer, et dont les flots vont se briser sur le rivage avec une écume sale et bourbeuse* (Isa., LVII, 10) ; ce qui nous marque, disent les interprètes, la saleté et l'ordure du péché où il les plonge. Il est juste, dit saint Augustin, et vous l'avez ainsi ordonné, ô grand Dieu ! que la peine d'un pécheur en cette vie vienne du dérèglement de ses passions ; parce que, dit ce même Père, il ne se peut faire que les désirs déréglés ne causent beaucoup de douleur, mais une douleur d'autant plus violente, que le désir et la passion sont fortes, ce qui le tourmente et l'afflige sans relâche. Mais encore s'il n'y avait qu'à souffrir, il le mériterait bien ; mais ce qui est le plus fâcheux est que non-seulement ce dérèglement des passions cause beaucoup de douleur, mais elle est encore une source continuelle de péchés, même de ceux dont nous avons plus d'horreur. Plût à Dieu que de nos jours nous n'en eussions pas tant d'exemples funestes, qui sont autant de preuves de ce que je vous dis ! Lisez, si vous voulez, les histoires sacrées et profanes, et vous y verrez que c'est uniquement de cette source qu'une infinité de personnes se sont portées à des actions criminelles et funestes, et dont la seule lecture donne de l'horreur, et jamais ils n'auraient osé les commettre, s'ils n'avaient été entièrement aveuglés par l'emportement et la fureur de ces cruels tyrans domestiques, qui se sont emparés de leurs cœurs, et s'en étant rendus les maîtres, il n'y a sorte de crimes pour horribles qu'ils puissent être, qu'elle ne leur ait fait entreprendre, et n'a point cessé qu'elle ne les ait entraînés dans l'abîme de toutes sortes de péchés, et de cet abîme de crime dans celui de l'enfer. C'est pour cela que les saints Pères appellent les passions, les racines de

tous les vices, lesquelles, n'étant pas arrachées promptement, ne cessent de repousser tout de nouveau les épines et les ronces de toutes sortes de crimes ; c'est pourquoi il est nécessaire à un pécheur qui veut assurer son salut, en quittant le péché, d'en arracher la racine, qui n'est autre que sa passion déréglée, ou pour les plaisirs infâmes de la chair, ou bien pour les richesses, ou pour les honneurs ; s'il n'y travaille au plus tôt, il retombera incessamment dans tous ses mêmes désordres, ses passions en étant les racines, de même qu'un jardinier, qui se contenterait de couper les mauvaises herbes, et n'en arracherait pas les racines ; son travail serait inutile, les ronces et les épines repousseront bientôt avec plus de force et de vigueur.

Mais pourquoi m'arrêter à des comparaisons familières et sensibles pour vous convaincre d'une vérité dont vous avez, je m'assure, par vous-même beaucoup d'expérience ? je vous en prends à témoin, pécheurs qui m'écoutez, dites-moi de bonne foi, quelle a été la cause ordinaire de vos rechutes dans les mêmes désordres, dont vous vous êtes si souvent confessés ? N'est-il pas vrai que c'a été pour n'avoir pas arraché les racines de vos péchés ? modérant vos passions, vous vous êtes contentés de dire vos péchés ; mais vous n'en avez pas coupé la racine, et cette maudite racine n'étant pas arrachée, se fortifiant et s'augmentant tous les jours, a été encore en vous une source de crimes même des plus horribles ; nous en avons trop d'expérience pour en pouvoir douter. De même, dit saint Ambroise, qu'un cheval, fort en bouche et furieux, emporte celui qui le monte, de bournier en bournier, de précipice en précipice, jusqu'à ce qu'il l'ait enfin renversé et précipité dans le fond de quelque abîme ; de même en sera-t-il de vos passions, dit ce Père, si vous ne les arrêtez de bonne heure, vous en rendant les maîtres et les assujettissant à la raison, qui est leur maîtresse (548). *Ne devenez pas*, dit le Prophète-Royal, *par l'emportement de vos passions, semblables au cheval et au mulet, qui sont sans raison* (Psal. XXXI, 9), et qui, n'étant pas gouvernés avec le mors et la bride, vous entraîneront comme des chevaux emportés dans toutes sortes de crimes, et elles ne s'arrêteront point, qu'elles ne vous aient enfin précipités dans les plus énormes crimes, et enfin abîmés dans le plus profond de l'enfer. Aussi l'Écriture nous déclare qu'un des plus grands malheurs et l'un des plus grands châtiments dont Dieu punit le pécheur, et qui marque davantage sa colère, est de l'abandonner à ses passions : *Mon peuple*, dit Dieu par son prophète, *ne m'a pas voulu obéir, je l'ai laissé courir après ses désirs*. (Jerem., XXXV, 16, 17.) C'est le même châtimement dont nous parle l'Apôtre au premier chapitre de son Épître aux Romains. (Vers. 26.) Lorsqu'un médecin permet à son ma-

(548) *Ibi vincunt inimicæ potestates, ubi vincunt cupiditates.* (S. August., lib. IV, *De agonia Christian.*)

lade de manger tout ce qu'il lui plaît, c'est un mauvais signe; malheur donc à ceux qui s'estiment heureux de suivre en toutes choses leurs passions déréglées : ce sont des victimes que la patience divine laisse engraisser pendant quelque temps, pour être la pâture des flammes de l'enfer.

Pour vous autres, mes frères, je me persuade volontiers, qu'après tout ce que vous venez d'entendre, vous travaillerez dorénavant à vaincre vos passions et à les réduire sous le joug de la raison, les faisant servir non plus au péché, comme vous pourriez avoir fait ci-devant, mais plutôt aux pratiques de la vertu. C'est la grâce que nous devons demander conjointement à Dieu, nous servant de la prière que lui faisait autrefois le plus sage de tous les rois : *Ne permettez jamais, ô mon Dieu, que nous soyons abandonnés à nos désirs déréglés. (Eccli., XXIII, 6.)* Mais qu'au contraire nous nous appliquions à les régler et à les assujettir à la raison, commençant par celle qui domine le plus en nous; aux uns c'est l'avarice, aux autres c'est la superbe, à un autre les plaisirs de la chair. Si une fois vous êtes victorieux de cette passion prédominante, vous surmonterez facilement les autres; parce que c'est elle qui les anime et qui en est comme la source et le soutien; si vous ne la perdez, elle vous perdra; car il faut vous résoudre ou à la vaincre ou à en être l'esclave (549). Mais sachez que, si vous ne vous efforcez à soumettre vos passions à l'empire de la raison, vous vous exposez à faire un mauvais usage du sacrement de pénitence; vous retombez bientôt dans vos premiers désordres; vous n'avancerez et ne persévererez jamais dans l'exercice de la vertu; vous serez privés toute votre vie de la joie et de la paix intérieure (550), qui sont les prémices de celles dont jouissent les saints dans le ciel.

DISCOURS XLV.

SUR LA MORT DES PÉCHEURS.

Mors peccatorum pessima.

La mort des pécheurs est très-mauvaise. (Psal. XXXIII, 22.)

Saint Ephrem, l'un des plus anciens et des plus recommandables d'entre les Pères de l'Eglise, parlant de la mort, dit que, si la pensée de la mort, qui enlève à nos yeux tous les jours nos meilleurs amis et nos plus proches parents dans le temps qu'ils y pensent le moins, étant encore jeunes et jouissant d'une parfaite santé, n'est pas capable de nous convaincre du besoin que nous avons de travailler à notre conversion, il ne sait rien qui le puisse faire. *Souvenez-vous seulement*, nous dit l'Oracle divin, *de votre fin dernière, et vous ne pécherez jamais. (Eccli., VII, 40.)* C'est ce qui me fait espérer, qu'ayant à vous parler non-seulement de la mort en général, mais de la mort d'un pécheur; que cette mort doublement ter-

rible et funeste, se trouvant réunie avec le péché, plus horrible que la mort dont il est la cause, fera une si forte impression sur le cœur et sur l'esprit de mes auditeurs, qu'il n'y aura aucun pécheur dans cette assemblée, qui ne prenne aujourd'hui la résolution, avec le secours de la grâce, de se convertir entièrement à Dieu. Mais comme vous savez que notre conversion est l'ouvrage du Saint-Esprit et l'effet de la grâce, demandons-la, je vous prie, à cet Esprit divin par l'intercession de Celle que la sainte Eglise appelle l'Avocate et le Refuge ordinaire des pécheurs pendant le cours de la vie, mais surtout au moment terrible de la mort, lui disant : *Ave.*

Le présent succède au passé, le futur chasse le présent, et jamais ces trois différences de temps ne se trouvent ensemble. Mais pour tourmenter davantage un pécheur mourant et rendre sa mort très-mauvaise, le passé, le présent et l'avenir se réunissent en son esprit, et se trouvent ensemble pour augmenter ses douleurs et pour remplir son âme d'amertume; car, si le passé lui donne un grand regret, le présent le plonge dans un abîme de tristesse, et l'avenir excite en lui d'horribles craintes et des frayeurs mortelles : ces trois différentes vues du pécheur à la mort, qui lui causent autant de différentes peines et lui causent une mort très-mauvaise, feront le sujet et le partage de tout ce discours.

La première vue qui accable un pécheur au lit de la mort, et que l'on ne saurait assez considérer pendant sa vie, est la vue et le souvenir du passé qu'il regrette; vue et regret mille fois plus rudes que la mort, dit saint Ephrem, qui a traité au long cette même matière, à cause des choses passées qu'il envisage en cette extrémité tout autrement qu'il n'avait fait pendant sa vie.

Il y en a trois principalement qui tourmentent d'une manière étrange l'âme d'un pécheur; le temps écoulé, les grâces négligées et tous les péchés qu'il a commis. Il voit tout le temps passé de sa vie depuis le moment de sa naissance; il en compte les années, les mois, les semaines, les jours et les heures qu'il a été au monde, et il n'y a pas un seul moment qui échappe à sa vue; il voit les vingt, les trente et les cinquante années de sa vie, et il est extrêmement surpris d'apercevoir comme tout ce temps et cette grande suite d'années, sur lesquelles il appuyait ses espérances, et qu'il considérait comme une longue durée, ont passé plus vite que le vent, ont disparu presque en un instant comme une légère vapeur; toutes ces années se sont évaporées comme un songe. Pour lors toute cette longue durée ne lui paraît plus qu'un instant, et un instant dont il ne lui reste plus qu'un mortel souvenir et un regret insupportable.

(549) Dominari debent, ne dominari prævaleant. (S. BERN.)

(550) Resistende passionibus invenitur pax vera

cordis, non autem eis serviendo. (De Imit., lib. I, cap. 6.)

Ajoutez encore que non-seulement le pécheur découvre pour lors tout ce temps, mais il reconnaît aussi tout le mauvais usage qu'il en a fait ; tant de jours donnés à la débauche, au jeu, aux amusements inutiles, aux plaisirs de la vie : et pour Dieu et pour son salut, peu ou point. Que ne donnerait-il pas alors pour racheter ce temps si mal employé, et pour en avoir au moins encore quelques moments, afin de s'en servir pour travailler à sa conversion ? *Inducias usque mane*, s'écriera-t-il, comme autrefois ce misérable impénitent Chrysorius, *inducias usque mane* (351) ! Encore un jour de vie, encore au moins quelques moments ; mais il sera trop tard ; il n'y aura plus de temps pour lui : ce sont les terribles paroles que l'apôtre saint Jean nous rapporte en son *Apocalypse*, que l'ange prononça en jurant par Celui qui vit *es-siècles des siècles*, qu'il n'y aura plus de temps (*Apoc.*, X, 6) ; et c'est ce qui plonge le pécheur dans le désespoir.

La seconde réflexion qui augmente beaucoup sa peine et qui le met dans une agitation terrible, c'est la vue de toutes les grâces qu'il a méprisées pendant sa vie, et que le démon ne manque pas de faire connaître : tant de saintes inspirations, tant de bonnes pensées et desirs de se convertir et de se donner à Dieu, tant de confessions, communions, prédications, avertissements, répréhensions ; en un mot, il ne voit presque point de temps en sa vie où il n'y ait reçu quelque faveur du ciel, et de tant de grâces et de bienfaits, et particuliers et généraux, nul fruit et nul amendement : il a dissipé et abusé de ces précieux trésors, qui n'ont pas moins coûté que le sang de Jésus-Christ. O Dieu, quelle vue ! elle est d'autant plus terrible, qu'elle est accompagnée de trois circonstances fâcheuses qu'il n'avait jamais envisagées pendant tout le cours de sa vie.

Premièrement, il les voit toutes ensemble : pendant la vie, comme elles sont données successivement, et qu'elles se suivent l'une après l'autre, elles ne se représentent aussi que l'une après l'autre à notre esprit, et ainsi elles ne font qu'une impression fort légère et passagère, et l'on ne s'arrête pas à les compter ; mais à la mort on les voit toutes ensemble, et l'on est extrêmement surpris d'en voir un si grand nombre. Secondement, on les voit avec la facilité qu'il y avait d'en faire un bon usage. Si pendant le cours de sa vie on pense quelquefois aux grâces que l'on a méprisées, l'on couvre son infidélité de mille prétextes, et puis les occasions, les passions, les compagnies, les affaires, etc., en détournent, et ainsi l'on ne conçoit jamais assez de regret de la perte que l'on en a faite ; mais à la mort tous ces prétextes et ces embarras d'affaires étant ôtés, l'on voit qu'on le pouvait facilement, et qu'il n'y a point eu d'autre raison de notre infidélité à correspondre à tant de grâces, que parce que l'on

n'en a pas voulu profiter ; et c'est ce qui jette le pécheur dans une effroyable consternation. Enfin, il reconnaît, mais trop tard, que ces grâces si facilement méprisées sont la cause de son dernier malheur.

La troisième idée qui tourmente cruellement un pécheur à la mort touchant le passé, est le souvenir de tous les péchés qu'il a commis : car il les discerne tous dans ce dernier moment, et il n'y en a pas un qui ne lui revienne pour lors en pensée, et qui ne lui cause une douleur capable de lui donner la mort : les injustices, les débauches, les impuretés de sa vie ; tous ces crimes, comme autant de spectres hideux, viendront en foule lui imprimer de la terreur ; ils seront encore comme autant de furies affreuses qui lui déchireront le cœur : *Ils paraîtront pleins d'effroi*, dit Dieu par la bouche du Sage, dans le souvenir de leurs offenses, et leurs iniquités se soulèveront contre eux pour les accuser. (*Sap.*, IV, 20.) Mais rien ne le tourmentera davantage que les péchés qu'il aura commis, ou par une acquisition injuste, ou par un usage criminel de ses biens ; car Dieu, suivant l'ordre de sa justice, fera que les causes de sa joie deviendront les instruments de son supplice. C'est alors que s'accomplira ce que dit Job parlant du pécheur : *Le pain qu'il avait trouvé si bon se changera en un fiel d'aspic dans son estomac ; il vomira les richesses dont il s'est rempli, et Dieu les arrachera par force du fond des entrailles ; la tête de l'aspic lui sucera le sang, et la langue de la vipère le tuera* (*Job*, XX, 14-16) : c'est-à-dire, ses délices se convertiront en fiel, et toutes les vipères et tous les serpents de l'enfer le tourmenteront cruellement ; à cause des biens qu'il a ravus au prochain par des voies injustes.

Les fautes mêmes qu'il avait crues souvent légères lui paraîtront pour lors épouvantables : premièrement, à cause qu'étant plus dégagé de la matière, il commence d'envisager les choses tout d'une autre manière ; secondement, du côté de la justice de Dieu, qui les reprochera au pécheur d'une manière terrible pour lui faire ressentir les rigueurs de sa justice ; troisièmement, de la part du démon, qui, sachant, comme il est dit dans l'*Apocalypse* (XIX, 12), qu'il n'a que peu de temps pour lui nuire, fera les derniers efforts pour le perdre, lui représentant ses moindres fautes comme autant de monstres pour le précipiter dans le désespoir.

Saint Ephrem dit que le pécheur mourant voit les démons, dont la vue lui donne tant d'horreur, qu'elle avance, dit ce Père, la dissolution du corps par la séparation de l'âme. Mais qu'est-ce que cette vue, tout horrible et monstrueuse qu'elle puisse être, comparée à tant d'horribles péchés qu'il aura toujours devant les yeux ? Que ne ferait-il point alors pour pouvoir se défaire de cette vue continuelle, et pour arracher ce fâcheux objet de son imagination ? Oh ! que vo-

lontiers il s'arracherait les entrailles et se mettrait en mille pièces, s'il lui était possible. Oh! que de tout son cœur il crierait en ce dernier moment : Montagnes, écrasez-moi ; couvrez-moi ; votre pesanteur ne me serait point si cruelle à souffrir que celle de mes péchés ! mais tout cela lui sera inutile. C'est la menace que Dieu fait au pécheur par le Prophète-Royal : *Je vous accuserai et je vous ferai paraître vous-même devant votre face* : « *Arguam te et statuam contra faciem tuam.* » (Psal. XLIX, 22.) C'est ici qu'il faut encore employer les paroles de ce même prophète, pour vous mieux faire connaître l'état misérable de ce pécheur agonisant dans la vue de ses crimes : cet état sera si violent, qu'au dire du Prophète-Royal, *il en grinçera les dents et en séchera de dépit, et ses desirs périront avec lui* (Psal. CXI, 10), se voyant sans aucune espérance de remède, ce qui le rendra incapable d'aucun soulagement ni consolation.

Les plus grands maux sont adoucis par l'espérance que l'on a d'en pouvoir être délivré ; mais à la mort il n'en reste plus à ce pécheur : ses gémisséments et ses regrets, semblables à ceux d'Antiochus, lui seront infructueux ; les ministres de Jésus-Christ savent par expérience dans l'assistance qu'ils rendent aux moribonds, qu'il se trouve de ces pécheurs endurcis qui, comme des désespérés, ne veulent point prendre de remèdes, refusent la nourriture qu'on leur veut donner, qui jurent et blasphèment, qui veulent même quelquefois se jeter par les fenêtres, qui cherchent les moyens d'avancer leurs jours : l'on attribue cela souvent à une frénésie, à une rêverie, à la violence du mal ; il le faut bien dire de la sorte ; mais souvent cela vient d'un véritable désespoir. Un peu de réflexion sur vous-même, mon cher auditeur, avant que je passe à ma seconde considération, et voyez, je vous prie, jusqu'où a été votre insensibilité et votre aveuglement, et combien de temps vous avez été sans penser à la mort et à vous y préparer, quoique vous fussiez en état de péché mortel, c'est-à-dire, en l'état funeste dont je viens de vous faire la peinture.

Passons maintenant du passé au présent ; examinons quelles sont les peines que le pécheur mourant souffre par la vue des choses présentes dont il est tourmenté ; je les réduis principalement à trois chefs : le premier, sont les maux présents, dont il est accablé tant du corps que de l'âme, qui lui sont causés par les rigueurs violentes de la maladie, par les remords continuels de sa conscience, et aussi par les autres embarras et inquiétudes dont son esprit est travaillé sans lui donner aucun relâche : et ce qui lui cause encore un surcroît d'affliction est que ses peines sont universelles. Il est vrai que les serviteurs de Dieu n'en sont pas exempts, mais leurs souffrances ne sont pas universelles ; car, quoique leurs corps souffrent, leurs âmes jouissent toujours d'une profonde

paix par l'entière soumission qu'ils ont à la divine volonté.

En second lieu, elles sont pures, c'est-à-dire, sans aucun mélange de consolation : il n'en est pas de même des véritables serviteurs de Dieu, parce que leurs peines, quoique violentes, sont beaucoup adoucies par les grâces et les consolations intérieures que Dieu répand dans le fond de leur cœur ; au contraire, le pécheur mourant se voit destitué de toutes sortes d'espérance et de consolation : il semble même que toutes choses contribuent à l'augmentation de ses peines.

La seconde chose présente qui rend terrible la mort d'un pécheur, ce sont toutes ces cruelles séparations qui se font dans ce redoutable moment. Il y en a plusieurs ; en voici seulement trois des plus considérables que je ne fais que de toucher en passant : premièrement le dépoillement des biens, des honneurs, des dignités, des plaisirs, des amis, des parents, en un mot, la séparation universelle de tout ce qu'il avait le plus aimé pendant sa vie, et à quoi il était plus attaché. Il est impossible, dit saint Grégoire le Grand (551), de se séparer sans beaucoup de douleur de ce qu'on possède avec beaucoup d'affection : c'est alors que le pécheur s'écrie comme ce prince dans l'Écriture : *O mort cruelle ! est-ce ainsi que tu me sépares ?* (I Reg, XXV, 32.) Faut-il donc que je quitte ceux que j'ai tant aimés pendant ma vie, et que jamais il ne me soit permis de les revoir ni de leur parler ? O mort impitoyable, pourquoi me forces-tu d'abandonner avec tant de répugnance ce que j'ai possédé avec tant de plaisir et de satisfaction ? La seconde privation, qui est la plus rude, c'est la séparation de l'âme d'avec le corps : un pécheur en cet état ne peut se résoudre à ce cruel divorce ; il faut qu'il se fasse avec une violence extraordinaire ; car l'âme de ce misérable ne voyant de toutes parts que des sujets de terreur, fait tous ses efforts pour ne le point abandonner, ne pouvant se résoudre à cette étrange division : mais enfin, nonobstant toutes ces oppositions, il faut se séparer. O Dieu, quelle douleur et quelle angoisse ! La troisième séparation, qui est la plus redoutable, c'est de se voir rejeté de Dieu pour jamais : car c'est en ce moment décisif que commence cette dernière et épouvantable division, qui se fait entre Dieu et l'âme du pécheur. Il a méprisé Dieu pendant sa vie, et Dieu le méprise à l'heure de la mort : *Parce que vous avez négligé mes conseils et méprisé mes avis, moi, dit Dieu, je me rirai de vous et vous insulturai à l'heure de votre mort* (Prov., XXV, 26) ; *vous me chercherez et vous ne me trouverez point et vous m'aurez dans votre péché.* (Joan., VIII, 21.) Y a-t-il rien de comparable à ce funeste état ? on ne peut l'exprimer, non pas même se l'imaginer : ce n'est là néanmoins encore qu'une partie des maux dont le pécheur est affligé au lit de la mort ; les peines violentes et excessives qu'il endure par la vue accablante de ce qui peut

lui arriver à tous moments, lui sont beaucoup plus sensibles et plus insupportables, et c'est la troisième et dernière partie de ce discours.

Il y a principalement trois choses qu'un pécheur voit dans l'avenir qui lui donnent avec raisons des angoisses et des convulsions extrêmes. La première est le jugement de Dieu qu'il va subir, mais qu'il redoute tout autrement qu'il n'avait fait pendant sa vie : premièrement, parce qu'il l'avait toujours considéré comme une chose fort éloignée : ainsi il n'en discernait pas si nettement la rigueur, comme une chose qu'on regarde de loin et qu'on a peine à reconnaître ; mais à la mort ce pécheur envisage le jugement tout proche, et ainsi il le connaît tout autrement qu'il n'avait fait ; il aperçoit un juge terrible et en fureur, un examen si rigoureux et si universel, qu'il se trouvera obligé de rendre compte jusqu'à une parole inutile, une sentence effroyable, une exécution prompte, sévère et irrévocable.

En second lieu toutes ces pensées, quoique terribles, qui ne faisaient ci-devant sur lui aucune impression, comme il arrive ordinairement aux gens du monde, qui sont entièrement absorbés dans les soins, les plaisirs et les affaires de la vie présente, lui paraissent toutes différentes, son imagination, étant vide de tous les autres objets, en demeure uniquement occupée.

Troisièmement, pendant la vie, la pensée du jugement ne fait pas tant d'impression, quoiqu'on s'y arrête et qu'on y fasse quelque réflexion, parce qu'on se persuade qu'auparavant que d'y comparaître l'on aura toujours assez de temps pour s'y préparer ; mais à la mort ce pécheur est surpris, ses comptes ne se trouvent point prêts, tout est en confusion chez lui, et il n'a pas de temps pour s'y disposer ; cependant il faut répondre, on le presse, et c'est ce qui désespère une âme en cet état ; car elle n'y trouve plus de remède, et elle voit néanmoins que dans un moment elle va être condamnée, et de cette condamnation il n'y aura plus d'appel.

La seconde vue de l'avenir qui désespère ce pécheur à la mort, est la peine des damnés qu'il va souffrir : c'est l'enfer qu'il considère ouvert pour l'engloutir, et d'où il ne se voit éloigné que de quelques moments ; et cette vue le tourmente mille fois plus à cette dernière heure qu'elle n'avait fait pendant tout le cours de sa vie, par les raisons que vous venez d'entendre. Et de plus, comme ce misérable commence déjà à ressentir par avance les effets de la fureur de Dieu débordée sur les damnés, et que l'on peut dire que son agonie est comme l'avant-cœur de son enfer, il voit par ces cuisants, mais inutiles regrets, qui pour lors lui déchirent les entrailles, que les peines de l'enfer sont infiniment plus à craindre qu'il ne se l'était imaginé pendant sa vie.

Enfin la troisième vue de l'avenir qui le désespère, et qui est sans comparaison plus affligeante que toutes les autres, c'est cette

vaste et immense étendue de l'éternité, où il voit qu'il va entrer en un moment ; car c'est là où son esprit se perd, c'est là où ses pensées se confondent, c'est là où transporté hors de soi, et ne sachant plus où il est, il se laisse emporter à tous les sentiments de fureur, de rage et de désespoir. C'est en ce terrible moment que tous ses péchés passés se présentent en foule à son esprit, et lui donnent un extrême regret, aussi bien que le temps perdu, et les grâces tant de fois méprisées ; ce sera ce ver dont il est parlé dans l'Evangile, qui le rongera sans cesse (*Marc., IX, 43*), ayant toujours cette vue présente qui lui fera connaître combien il lui était facile d'éviter ces tourments, ces brâliers qui ne s'éteindront jamais, auxquels il va être condamné. Que les séparations présentes de toutes les créatures, et surtout la séparation d'avec Dieu lui donnent une tristesse intolérable ! que la vue des peines horribles de l'autre vie lui cause une effroyable crainte ! en un mot, que l'état d'un pécheur à la mort soit encore mille fois plus affreux et plus redoutable, il n'est pas néanmoins dans l'extrémité de la misère, si vous en séparez l'éternité, puisque tous les maux, quelque cruels qu'ils puissent être, laissent encore quelque peu d'espérance et de consolation, quand l'on sait que l'on ne les souffrira que pour un temps ; mais lorsqu'on ajoute à tous ces maux qu'ils seront éternels, c'est pour lors que le mal est sans consolation aussi bien que sans remède : et c'est ce que voit le pécheur à la mort ; il considère tout autrement qu'il n'a jamais fait, que tous ses grands maux vont devenir éternels, de sorte que toutes choses contribuent et se réunissent ensemble aussi bien que le passé, le présent et l'avenir, pour le jeter dans le plus terrible des accabllements ; c'est alors que s'accomplit en sa personne ce que dit David : *Les douleurs de la mort m'ont environné ; les torrents de l'iniquité ont mis le trouble dans mon âme ; les douleurs de l'enfer m'ont assiégé, et je me trouve enveloppé dans les filets de la mort* (*Psal. XVII, 5, 6*), et d'une mort très-mauvaise suivie d'une éternité de peines, qui sont d'une violence extrême.

Que dites-vous, mon cher auditeur, d'une si étrange catastrophe ? Ne faut-il pas avoir perdu tout le bon sens pour se persuader qu'ayant l'esprit agité par toutes ces différentes pensées, et effrayé par les horreurs de la mort, l'extrême sévérité du jugement de Dieu et la violence excessive des peines de l'enfer, l'on puisse mettre quelque ordre aux affaires de son salut, remettant à faire pénitence au lit de la mort ? Je vous conjure de faire réflexion sur vous-même, et vous verrez que vous n'avez pas été exempt de cette mauvaise conduite que vous condamnez dans les autres, et je prie Dieu de tout mon cœur, que tous ceux qui m'entendent ne soient point si mal avisés que de tomber dans un si grand oubli de leur salut, différant de jour en jour leur conversion ; et cependant vous venez d'entendre par les pa-

roles de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'un homme dont la vie s'est passée dans le crime a beau crier étant au lit de la mort, Dieu ne l'écoute point. Les vierges folles disaient à Dieu : *Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous* ; et il leur répondit : *Je vous dis en vérité que je ne vous connais point.* (Matth., XXV, 11, 12.) N'est ce pas une chose bien terrible, dit Origène, que de remettre à invoquer Dieu en un temps où il déclare lui-même qu'il *fermera les oreilles à la voix de ceux qui auront été si longtemps sourds à ses remontrances pendant leur vie*, parce qu'ils se trouvent alors dans un endurcissement qui est la peine de leurs désordres passés, et que leurs prières ne naissent que de l'amour qu'ils ont pour eux-mêmes, et d'une crainte purement servile, comme était celle d'Antiochus ?

Heureux, mille et mille fois heureux ceux qui préviennent ces reproches si terribles, et qui cherchent de l'assurance en leur mort par la crainte qu'ils ont de déplaire à Dieu pendant leur vie (552). Ne différez donc plus votre conversion de jour en jour, pécheurs qui m'écoutez ; car c'est être bien ennemi de soi-même que de vouloir vivre en un état où l'on ne voudrait pas mourir, et lorsque vous serez réconciliés avec Dieu par la grâce de la pénitence, servez-vous de la prière, de l'examen de conscience et du fréquent usage des sacrements pour conserver ce précieux trésor, évitant le péché d'abord qu'il se présente, comme *vous fuiriez*, dit le Sage, *un horrible et monstrueux serpent* (Eccli., XXI, 2), puisque c'est lui seul qui vous causerait tous ces maux et du temps et de l'éternité. Voilà, mon cher auditeur, le moyen le plus sûr et le plus efficace que je puisse vous donner pour éviter cette mort funeste et terrible des pécheurs ; car notre mort étant l'écho de notre vie, c'est un miracle dans l'ordre de la grâce, qu'un homme qui a mal vécu finisse heureusement : c'est le sentiment de saint Augustin : *Vix bene moritur, qui male vixit* ; et au contraire, dit ce même Père, la mort de celui qui aura bien vécu ne peut être mauvaise : *Non potest male mori, qui bene vixit* : remarquez ces mots, *non potest*, de sorte que le meilleur et le plus efficace de tous les moyens pour bien mourir, c'est d'avoir bien vécu. Commencez donc dès à présent, mes chers auditeurs, à prendre une ferme résolution de bien vivre. Demandez présentement et tous les jours de votre vie cette grâce à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et je vous dis de sa part, que non-seulement votre mort ne sera point mauvaise, mais bonne et précieuse aux yeux de Dieu (Psal. CXVI, 15), et suivie d'une vie, mais d'une vie bienheureuse dans le ciel, que je vous souhaite.

DISCOURS XLVI.

SUR L'ÉTERNITÉ DES PEINES DE L'ENFER.

Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.

Les méchants iront au supplice éternel, mais les justes iront à la vie éternelle. (Matth., XXV, 46.)

Les paroles de mon texte renferment deux sorts bien différents : pour les justes, une vie bienheureuse et éternelle, qui ne sera jamais interrompue ni mêlée d'aucun déplaisir ; mais pour les méchants, une vie malheureuse et éternelle, qui sera accompagnée de toutes sortes de tourments, sans espérance d'en pouvoir jamais être délivrés, ni même d'en recevoir aucun soulagement ni diminution dans leurs peines. L'éternité du juste dans son bonheur fait ensuite la preuve et la confirmation de l'éternité malheureuse du pécheur ; car de même, dit saint Grégoire le Grand, que la joie et le bonheur des justes dans le ciel ne finira jamais, de même aussi dans l'enfer les tourments et les peines des méchants ne finiront jamais. La promesse est véritable, dit ce même Père, mais aussi la menace n'est pas fausse ; c'est cette grande et terrible vérité, dit le même saint Grégoire, que le Fils de Dieu, notre souverain Juge, déclare par ces paroles : *Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.* C'est de quoi je vous dois entretenir, après que nous aurons demandé les lumières et les grâces du Saint-Esprit, par l'intercession de Celle qui entre les femmes a été bénie du Seigneur. (Luc., I, 42.)

Comme l'éternité des peines de l'enfer a été le sujet de plusieurs hérésies, selon que le rapporte saint Augustin (553), aussi la divine Providence a voulu, pour confondre ceux qui en devaient être infectés, qu'il n'y eût rien de mieux établi ni de mieux appuyé que cette importante vérité ; car non-seulement nous la trouvons dans plusieurs endroits des Livres divins, mais aussi les conciles généraux, les Pères et les docteurs de l'Eglise nous en parlent souvent. C'est pour cela que l'Écriture parlant ou des peines de l'enfer, ou de ceux qui tourmentent les damnés, ou des cachots où ils sont renfermés, ou bien même des réprouvés, nous fait toujours connaître que toutes choses seront éternelles, et que les damnés ne recevront jamais de relâche ni soulagement en leurs peines (554). Les paroles de l'Ancien Testament sont conformes sur tout ceci à celles du Nouveau : aussi est-ce le même Esprit qui est l'auteur de l'un et de l'autre ; les Livres sacrés de l'Ancien Testament nous parlant du jugement dernier, et nous faisant connaître la puissance et la justice de ce souverain Juge, assurent qu'il condamnera les pécheurs au feu, mais à un feu qui durera toujours et qui ne s'éteindra jamais : ce que le Fils de Dieu nous confirme

(552) *Moriatur anima mea morte justorum.*

(553) *Enchirid., cap. 112.*

(554) « *Dabit ignem et vermes in carne æternam,*

ut urantur, et sentiant usque in sempiternum. » (Judith., XVI, 21.)

de sa propre bouche en plusieurs endroits du Nouveau Testament : un seul passage doit nous suffire : *Si votre main, dit le Sauveur du monde, vous scandalise, coupez-la ; il vous est plus avantageux d'entrer en la vie éternelle n'ayant qu'une main, que d'aller avec les deux mains dans le lieu de la géhenne, dans le feu qui ne s'éteint point, ou le ver qui rongera leurs corps et le remords qui tourmentera leurs consciences ne meurt point, et le feu ne s'éteint jamais.* (Marc., IX, 42, 43.) Je pourrais encore ici vous rapporter plusieurs autres passages de l'Ecriture sainte, dont les Pères et les docteurs de l'Eglise ont coutume de se servir en traitant cette même matière : mais il me semble que les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont si claires, qu'elles doivent suffire à un véritable chrétien. Mais, me direz-vous, je me sou mets volontiers à la parole du Fils de Dieu, et je crois fermement tout ce qu'il nous a déclaré dans l'Ecriture : mais comment se peut-il faire qu'un seul péché mortel, qui se peut commettre en un instant, mérite une punition éternelle ? c'est ce que je veux vous faire voir par plusieurs raisons dont les Pères et les théologiens se servent pour appuyer cette vérité.

La première est de saint Grégoire le Grand, qui dit qu'il est bien juste qu'un pécheur qui aurait toujours voulu vivre pour continuer ses crimes, sans jamais avoir voulu s'en corriger (555), quelques avis qu'on lui en ait pu donner, soit aussi puni d'une peine éternelle, puisque ce pécheur, dit ce même Père, avait une si grande attache et une affection, s'il faut ainsi dire, éternelle à son péché, que s'il avait pu vivre éternellement, éternellement aussi aurait-il toujours continué ses mêmes désordres (556). Or, comme c'est cette disposition du cœur qui fait toute la malice du péché, c'est aussi ce que Dieu punit avec le plus de rigueur ; et parlant, dit le même saint Grégoire, le pécheur ayant une affection comme éternelle d'offenser toujours la divine bonté, pendant tout le cours de sa vie, pour longue qu'elle eût pu être, il est juste que le châtimant, qui doit être proportionné à la malice et à la durée de son crime, qui se prend de la disposition du cœur, soit aussi éternel ; car il y a cette différence entre les jugements de Dieu et ceux des hommes, que les hommes n'ayant pas assez de pénétration pour sonder le fond des cœurs (cela étant réservé à Dieu seul), ils ne peuvent porter leurs jugements que sur ce qui paraît au dehors ; mais Dieu au contraire établit son jugement sur l'intérieur, pénétrant le fond des cœurs et ne portant pas son jugement comme les hommes sur de simples apparences, ainsi que la Vérité éternelle s'en explique à Samuel au premier livre des Rois (557). Or comme ce pécheur

était dans le fond de son cœur toujours disposé à continuer ses crimes, il faut qu'il en soit aussi toujours puni.

Une autre raison qu'apporte saint Thomas et qui est suivie de plusieurs autres théologiens, est que, comme les dettes que le pécheur a contractées par ses péchés répétés sont éternelles, la peine le doit être aussi. Lorsqu'un pauvre débiteur est conduit en prison par l'ordre de son créancier, il n'en sort point qu'il n'ait auparavant satisfait à sa dette, autrement il demeurera toujours en prison. Le pécheur est redevable à la justice divine : cette suprême bonté lui donne volontiers tout le temps de sa vie pour voir si elle pourra en être payée ; mais n'y ayant pas satisfait, au contraire ayant chaque jour augmenté sa dette par ses dérèglements continuels, la justice divine, voyant que le temps de la miséricorde est passé et que ce malheureux débiteur ne s'est point mis en peine d'y satisfaire, à sa mort le condamne aux cachots de l'enfer, et il n'en sortira jamais qu'il n'ait payé tout ce dont il est redevable à la justice divine, rendant tout ce qu'il doit jusqu'au dernier denier (558). C'est le Fils de Dieu lui-même qui s'en explique en ces termes : *Je vous dis en vérité, vous ne sortirez point de cette prison que vous n'ayez payé jusqu'au dernier denier.* (Matth., V, 26.) Or comment, je vous prie, les damnés le pourraient-ils faire ? car ils ne peuvent satisfaire à leurs dettes que par deux moyens, ou en satisfaisant eux-mêmes à la justice divine, ou bien Dieu par un effet de sa miséricorde, leur pardonnant leurs péchés et leur remettant ainsi toutes leurs dettes. Or en l'état où ils sont, ils n'y peuvent satisfaire aucunement ; car, premièrement, pour satisfaire eux-mêmes à la justice divine pour les péchés qu'ils ont commis pendant leur vie, et rentrer dans l'état d'où ils sont déchus par leurs péchés, il faudrait qu'ils eussent la grâce et la charité, qui sont le principe de la vie qu'ils ont perdue, et qui sont aussi nécessaires pour satisfaire à sa justice ; sans cela l'on ne peut vivre de la vie de la grâce, ni aussi s'acquitter de ce que l'on doit, parce que ce qui détruit le principe de quelque chose lui cause en même temps une perte irréparable : vous ôtez à un homme le principe de la vue ; cet homme ne pourra jamais voir que par une vertu et une puissance surnaturelle : ou bien que n'y pouvant satisfaire par lui-même, Dieu par une bonté extraordinaire ne lui remît volontiers sa dette, ce qu'il ne fera jamais ; car tout péché dans l'enfer est irrémissible. Or l'éternité de la peine répond à l'irrémissibilité de la coulpe : la coulpe, dites-vous, ne peut être remise dans l'enfer, ni par aucune satisfaction véritable, ni par aucune remission de la part de Dieu, et ainsi il sera tou-

(555) Vellet sine fine vivere, ut posset sine fine peccare. (S. GREG., lib. IV. *Dialog.* 44.)

(556) Iamque voluissent sine fine vivere, ut sine fine potuissent in iniquitatibus permanere. (S. GREG., lib. IV. *Moral.*)

(557) Homo videt ea que parent, Dominus au-

tem intuetur cor. » (1 Reg., XVI, 7.)

(558) Nequaquam ultra misericordia parentis liberat quos semel in locis penalibus iustitia iudicantis damnat. (S. GREGOR., lib. IX. *Moral.*, cap. 78.)

jours redevable : car pour satisfaire à la justice divine pour ses péchés, ce n'est pas assez de souffrir quelque peine, il faut encore que celui qui souffre soit agréable à Dieu, autrement toutes ses souffrances ne sont regardées que comme une monnaie qui n'a plus de cours et qui n'est pas de bon aloi, parce que dans l'enfer il ne peut y avoir aucune rémission. Des gémissements continuels, dit saint Prosper, une douleur inconcevable, tous les sens d'un damné ont leurs tourments; les puissances de son âme, les membres et les parties de son corps endurent des peines dont la violence est extrême, et cependant ces pauvres malheureux souffrent toujours, et leurs peines ne finiront jamais, parce qu'ils ne pourront jamais s'acquitter. L'ordre de la justice divine veut que l'on paye, comme je vous l'ai déjà dit, jusqu'au dernier denier, et partant demeurant toujours reliquataires, et ne pouvant satisfaire, ils seront aussi toujours détenus dans les cachots de l'enfer.

Mais, me direz-vous, cette peine éternelle n'est-elle pas adoucie ou diminuée par succession d'années : car enfin quel moyen de pouvoir toujours souffrir des peines d'une violence si extrême ? Et c'est ce qui devrait jeter la crainte et la terreur dans tous les cœurs des pécheurs, de voir que ces peines excessives, universelles et éternelles de l'enfer, après des mille millions d'années et de siècles, ne seront jamais diminuées, et que les damnés n'y recevront jamais aucun soulagement, pas même une goutte d'eau pour rafraîchir leurs langues, puisque nous lisons dans le saint Evangile qu'elle fut refusée au mauvais riche. (*Luc.*, XVI, 25.) C'est pourquoi saint Augustin appelle les tourments de l'enfer, des supplices perpétuels et continuels, sans aucune interruption ni diminution quelconque; et l'apôtre saint Jean, parlant de cet étang de feu et de soufre, et des autres tourments que souffrent les damnés dans l'enfer, dit que *la fumée de leurs tourments, c'est-à-dire du feu qui les brûlera, durera dans les siècles des siècles, et qu'ils n'auront jamais de repos, ni jour ni nuit.* (*Apoc.*, VI, 14.) Saint Thomas en apporte la raison, quoique l'Ecriture nous doive suffire.

Pour y avoir, dit ce docteur, quelque diminution par succession de temps dans les peines que souffrent les damnés dans l'enfer, il faudrait qu'il se trouvât en eux quelque diminution de coulpe, parce que la peine suit la coulpe, et partant la peine ne peut être diminuée sans la diminution de la coulpe (559). Or la coulpe du péché des damnés ne diminue point, et ainsi la peine qui suit la coulpe ne peut aussi être diminuée : *Durante macula*, dit saint Thomas, *manet reatus pœnæ*. Du moment, dit saint Bonaventure, que l'arrêt est prononcé, et que la taxe des peines et des tourments est

imposée à chacun des pécheurs (560), par rapport au nombre et à la qualité de leurs péchés, il n'y a plus lieu d'espérer aucune diminution ni adoucissement; parce que, dit le même Père, Dieu n'a plus pour eux aucune tendresse; les entrailles de sa miséricorde et de pitié sont fermées pour eux, parce que le temps de la miséricorde est expiré, et sa justice a pris sa place.

Ajoutons encore cette raison qui sera la dernière, et je me persuade qu'elle vous fera connaître que c'est avec justice que Dieu punit dans l'enfer le péché mortel d'une peine éternelle : je tire cette raison de la justice humaine. Les lois civiles et canoniques ordonnent que, selon la grièveté de l'offense, le châtimement soit plus ou moins sévère; tout le monde en demeure d'accord : vous êtes encore obligés de m'avouer que l'énormité de l'offense que l'on a commise se prend de la qualité de celui qui offense, et aussi de la personne qui est offensée, et qu'à proportion que la personne qui a été offensée est d'un mérite et d'une dignité éminente, et qu'au contraire celle qui a offensé est vile, abjecte et dépendante même de la personne offensée, à proportion aussi sa faute est griève et digne d'un plus grand châtimement. Nous voyons souvent qu'une faute qui est fort légère lorsqu'elle est faite à une personne d'une condition basse et ravalée, devient considérable quand elle regarde une personne d'une condition beaucoup plus élevée; mais si c'était un sujet qui eût osé s'attaquer à son souverain, quoique ce ne fût, si vous voulez, qu'une parole injurieuse et contre le respect qu'il lui doit, n'est-il pas vrai que la justice le condamnerait à quelque peine considérable. Mais qu'il me direz-vous, ce n'est qu'une parole : si c'était à un paysan, l'on n'y penserait pas, l'on n'en ferait aucune justice, cela est vrai; mais parce qu'il a osé s'attaquer à son souverain, on le dépouille de ses biens, on le condamne à un bannissement perpétuel et quelquefois même à perdre la vie; et même l'on fait souvent ressentir cette faute à toute la famille du coupable, la faisant passer quelquefois jusqu'à ses descendants, et néanmoins l'on demeure d'accord que ce jugement est équitable, parce que, dit-on, c'est un sujet, qui est obligé de respecter et d'honorer son prince : et néanmoins s'étant oublié de son devoir, et l'ayant traité avec mépris, il est juste qu'il en soit puni, et l'arrêt que les juges prononceraient contre lui, serait approuvé de tout le monde.

Si la justice humaine en use de la sorte sans que l'on y trouve à redire, peut-on s'étonner si Dieu le créateur du ciel et de la terre, le Roi de tous les rois, et le Souverain de tous les souverains, punit son sujet et sa créature, qui lui est infiniment obligée, et qu'il a aimée jusqu'à l'excès, d'une peine éternelle, puisque par une in-

(559) *Pro mensura peccati erit et plagarum modus.*

(560) « Quantum glorificavit se et in deliciis fuit,

tantum date illi tormentum et luctum. » (*Apoc.*, XVIII, 7.)

gratitude et une perfidie extrêmes, elle ose s'attaquer insolemment à cette suprême Majesté, devant laquelle tous les souverains ne sont que poudre et que cendre, ou bien, comme dit le prophète Isaïe, une goutte d'eau épanchée par terre (*Isa.*, XL, 15), et cependant la mépriser et se moquer d'elle, ne voulant pas obéir à ses commandements, et faisant tout le contraire de ce qu'elle lui ordonne; faut-il, dis-je, trouver à redire si Dieu, qui est la partie grièvement offensée, punit ce téméraire, qui est l'agresseur, d'une punition éternelle, et que pour un péché mortel il le condamne à une mort éternelle? La peine, selon les lois de la justice, doit être proportionnée, autant qu'il se peut, à l'énormité de la faute qui a été commise, et la qualité de la faute se prend de la qualité de la personne, et à proportion que la personne est d'un mérite distingué et d'une qualité éminente, la faute est plus ou moins considérable. Or la faute que ce pécheur a commise par un seul péché mortel renferme une malice infinie, à cause qu'il offense un Dieu d'une majesté infinie, et partant le châtement qui doit être proportionné à la qualité de l'offense, doit aussi être infini pour être proportionné à son crime; il n'est pas infini, ni en sa qualité, ni en sa quantité, il le doit donc être en sa durée.

Remarquez, s'il vous plaît, que dans le péché il y a l'aversion et l'éloignement de Dieu, et la conversion et l'attache à la créature. L'aversion de Dieu renferme en soi une malice infinie, et aussi le pécheur doit souffrir une peine infinie; l'attache et la conversion à la créature n'est pas infinie, la peine aussi qui y correspond est finie quant à la substance, mais non pas quant à la durée: ce qui justifie entièrement la conduite de Dieu dans la condamnation du pécheur aux peines de l'enfer. Disons donc avec le Prophète-Royal, qui méditait souvent ces peines éternelles: *Vous êtes juste, Seigneur, et vos arrêts sont toujours équitables.* (*Psal.* CXVIII.)

De plus, selon le sentiment de saint Augustin et de saint Thomas, il n'est pas nécessaire, pour faire qu'un jugement soit juste, que la peine corresponde à la faute quant à la durée, un vol et un meurtre peuvent se commettre en très-peu de temps, le supplice néanmoins et la peine qui sont ordonnées par la justice humaine, souvent durent quelque temps assez considérable; car quelquefois l'on condamnera un criminel à une prison perpétuelle, ou bien à un bannissement pour toute la vie. Non-seulement il arrive quelquefois que la peine ne correspond point au crime quant à la durée, mais aussi quant à la substance. Un homme, par exemple, a fait un vol, on le condamne à perdre la vie, il y a néanmoins bien de la différence entre le vol qui a été fait de quelque argent, ou autre chose, et la vie qu'on lui ôte; et cependant l'on demeure d'accord que ce jugement est juste, et personne ne s'en prend aux juges qui ont porté cet arrêt, et néanmoins avec toute cette rigueur et sévérité que la justice humaine observe en

telles rencontres, l'on ne peut encore empêcher les voleurs de continuer leurs brigandages; de même en est-il à l'égard de cette suprême justice. Dieu par une bonté extrême qu'il a pour tous les hommes, s'est servi de tous les moyens possibles pour nous attirer à lui, et pour nous empêcher de lui désobéir, pour cet effet il nous propose et nous promet des récompenses qui, au sentiment de saint Paul, ne peuvent être comprises ni expliquées par un esprit humain, et qui n'auront jamais de fin. De l'autre part il nous propose des châtements éternels: nous ne sommes point surpris de voir que pour un verre d'eau il nous donne néanmoins une récompense infinie (*Matth.*, X, 42), et nous serons surpris de voir que pour punir un pécheur qui a l'insolence de mépriser les commandements de son Créateur et de son Souverain il le condamne à une peine éternelle?

Si vous saviez, mes chers auditeurs, quelle est l'injure que l'on fait à cette suprême Bonté par un seul péché mortel, vous ne seriez pas surpris ni étonnés de voir qu'il est puni d'une peine éternelle; mais vous seriez surpris de la folie et opiniâtreté des pécheurs, qui, sachant ces vérités, en demeurant même d'accord, et connaissant la rigueur de la justice divine, ne laissent pas néanmoins tous les jours de commettre ces mêmes crimes? Quels désordres donc n'auraient-ils pas commis, puisque ces récompenses et ces châtements éternels ne peuvent pas encore les retenir? N'est-ce pas une chose étonnante de voir que toutes ces promesses et toutes ces menaces ne sont pas encore capables d'arrêter l'insolence d'un vermisseau de terre, qui fait gloire de résister à cette souveraine Majesté, qui tous les jours augmente le nombre de ses crimes, et méprise tous les avis qu'on peut lui donner? Représentez-lui, si vous voulez, l'énormité de ses péchés; dites-lui qu'autant de fois qu'il jure le saint nom de Dieu, qu'il s'enivre, qu'il s'abandonne à toutes sortes de plaisirs infâmes et deshonnêtes, en un mot, qu'autant de fois qu'il commet un péché mortel, au sentiment de l'Apôtre, il crucifie derechef Jésus-Christ (*Hebr.*, VI, 6), il s'en moque, et continue toujours ses mêmes désordres. Après un tel mépris et une si grande obstination dans son péché, êtes-vous maintenant surpris que Dieu condamne à souffrir des peines éternelles un malheureux pécheur qui, méprisant les récompenses éternelles qu'il lui propose, et ne craignant point aussi ses châtements, veut bien lui désobéir? Pour moi je n'en suis point surpris, et je m'assure que tous ceux qui sont ici présents, seront bien de mon avis, et demeureront d'accord que le péché mortel, renfermant une malice infinie à cause de son objet, mérite aussi une punition infinie dans sa durée.

Pour vous, mes frères, disposez si bien votre vie par une véritable, entière et persévérante conversion, que vous puissiez à votre mort être délivrés de ces peines

éternelles. Et pour cet effet, pensez souvent à ces paroles de saint Jean Chrysostome : *Æternum bene, æternum male : « Éternellement bienheureux, éternellement malheureux ! »* Après ces réflexions importantes et salutaires, vous entrerez aisément dans les sentiments de saint Eucher, disant avec lui : Que l'on ne peut jamais prendre assez d'assurance, lorsqu'il s'agit du péril de l'éternité : *Nulla satis magna securitas, ubi periclitatur æternitas*. C'est le moyen le plus efficace pour éviter les peines éternelles de l'enfer, et avoir part aux récompenses qui sont préparées dans le ciel à tous ceux qui auront servi Dieu fidèlement en cette vie : c'est ce que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS XLVII.

SUR LES PEINES DU PURGATOIRE.

Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei.

Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous au moins qui êtes mes amis. (Job, XIX, 21.)

Après vous avoir parlé de l'horreur que vous devez avoir pour le péché mortel, j'ai cru vous devoir entretenir de l'éloignement que vous devez avoir aussi pour le péché véniel, qui, étant négligé, est souvent la cause de la chute dans le péché mortel : c'est pour cela que le Sage nous avertit : que *Celui qui néglige les petites choses tombera peu à peu dans de plus grandes, « Qui spernit modica, paulatim decidet. »* (Eccli., XIX, 1.) Et comme nous ne pouvons pas bien connaître en quoi consiste l'énormité du péché véniel, et combien Dieu en est déshonoré, puisque tout ce qu'il y a d'anges et de saints ne peuvent lui procurer autant de gloire que ce péché lui fait d'injure, j'ai cru ne pouvoir vous en donner une notion plus juste, qu'en vous faisant voir quel est le châtement dont la justice divine le punit en l'autre vie dans les flammes du purgatoire : ce sera le sujet de ce discours, après que nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit par l'entremise de Celle qui a été affranchie de tout péché, lui disant : *Ave, Maria*.

L'Ecriture sainte nous enseigne que de prier pour les morts afin que leurs péchés leur soient remis, c'est une sainte et salutaire pensée (561), parce que par nos prières nous obtenons les grâces dont Dieu récompense ceux qui se plaisent à soulager les âmes qui souffrent en purgatoire. Pour vous faire mieux entendre ces paroles de l'Ecriture sainte, qui font voir si clairement qu'il y a un purgatoire, il faut vous en expliquer les paroles. Premièrement, par les mots, l'on entend ceux qui sont morts en grâce avec quelque péché véniel, et qui sont redevables de quelques peines temporelles, pour lesquelles ils n'ont point satisfait pendant leur vie à la justice divine ; car pour les autres, ou ils n'en ont point besoin, ou bien ils

ne sont pas en état d'en être soulagés. Secondement, par le mot de prières que nous recommandons l'Ecriture sainte, l'on entend toutes les manières différentes de les pouvoir soulager.

Cette pratique de l'Eglise tirée de l'Ecriture sainte n'est pas nouvelle. Nous voyons que dans la loi de nature Job la gardait soigneusement ; dans la loi de Moïse Judas Machabée l'observait exactement. Nous voyons aussi que dès les premiers siècles de l'Eglise les saints Pères et docteurs de l'Eglise la recommandaient souvent à leurs peuples. Saint Augustin a fait un livre tout entier pour nous faire voir le soin et l'obligation que nous avons de prier pour les morts, dans lequel il nous marque les recommandations particulières que lui avait faites sa bonne mère Monique de prier Dieu pour le repos de son âme toutes les fois qu'il offrirait le divin sacrifice.

Cette vérité si clairement déclarée par l'Ecriture sainte (562), autorisée par l'ancien usage de l'Eglise et par le témoignage des saints Pères qui vivaient dans les premiers siècles, nous font voir la sévérité de la justice divine, et en même temps aussi les effets de sa miséricorde : sa sévérité, condamnant ces pauvres âmes à des flammes cruelles pour l'expiation des fautes même les plus légères ; sa miséricorde, inspirant à la sainte Eglise de prier pour elles. Dieu se comporte envers elles comme un bon père à l'égard d'un enfant qu'il aime tendrement, et qu'il veut néanmoins châtier de quelque faute : ce père plein d'amour pour cet enfant commande qu'il soit mis en prison : l'on exécute d'abord ses ordres, mais en même temps il dit à son épouse, la mère de cet enfant, de lui demander sa délivrance ; et le père, aux prières qu'il s'est fait adresser, lui rend sa liberté. C'est ainsi que notre Père céleste en use envers ses pauvres enfants que sa justice a condamnés au feu du purgatoire ; il inspire par lui-même et par la voix de ses prédicateurs à son Epouse la sainte Eglise de le prier en leur faveur. Obéissons volontiers aux ordres de notre Père et aux désirs de notre bonne mère, contribuant autant que nous pourrions au soulagement et à l'entière délivrance de ces pauvres affligés. C'est à ce charitable office que je désire de vous encourager dans la suite de ce discours, et vous apprendre aussi les moyens les plus propres pour les retirer de ces cachots et les délivrer de leurs peines.

Nous n'avons rien, ce me semble, qui nous excite davantage à soulager quelqu'un dans ses peines, comme de voir que la douleur qu'il souffre est extrême ; que la personne qui endure cette peine est d'une qualité éminente et d'un mérite distingué, et enfin qu'elle est notre amie ou notre parente. Pour lors si nous avons un peu de tendresse et d'humanité, nous ne pouvons

(561) « Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut a peccatis solvantur. » (II Machab., XII, 46.)

(562) « Panem tuum et vinum tuum super sepulcrum justis constitue. » (Job, IV, 18.)

souffrir qu'elle soit plus longtemps dans la peine et dans la douleur, et même à proportion que la peine est violente, à proportion aussi notre cœur en est vivement touché, si la vue des souffrances, dont la vie présente est accompagnée, a coutume de nous inspirer des sentiments de compassion, à moins que nos cœurs ne soient plus durs et plus insensibles que le marbre et le bronze. Elevez maintenant vos esprits, fortifiez les par la lumière de la foi, rendez vos cœurs susceptibles de la grâce, ouvrez vos oreilles pour entendre les cris pitoyables de ces affligés, vos amis et vos parents, vous répétant derechef ces paroles : *Misere-mini*, etc.

Deux sortes de peines affligent ces pauvres âmes. La première est la peine du sens, qui leur est causée par le feu ; la seconde est celle du dam, qui leur est causée par la privation de la vue de Dieu ; ce qui fait le plus grand de leurs maux : l'une et l'autre peine est inconcevable et au-dessus de toute imagination. Je m'arrêterai seulement à la première, que l'on nomme la peine du sens, parce qu'elle est plus sensible et aussi plus facile à concevoir, quoique la seconde, selon le sentiment des saints Pères, l'emporte néanmoins au-dessus de celle-ci.

Pour vous faire concevoir autant qu'il m'est possible l'activité et la violence de ces feux du purgatoire, je ne veux me servir que des paroles des plus grands docteurs de l'Eglise qui ont paru avec tant d'éclat dans les premiers siècles, et dont les écrits nous servent encore tous les jours pour mieux entendre les passages les plus difficiles de l'Ecriture. Saint Augustin expliquant ces paroles du Prophète-Royal : *Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripas me*, dit que la fureur de Dieu paraît dans le jugement qu'il porte contre les réprouvés, et sa colère dans la condamnation aux peines du purgatoire, dont la violence est si extrême qu'il n'y a point de tourments en cette vie qui la puissent égaler, quand même vous uniriez ensemble tous les tourments et toutes les peines que l'on y peut souffrir ; parce que, dit ce même Père, ce feu du purgatoire est non-seulement plus violent que tout ce que nous pouvons souffrir en cette vie, et au delà même de tout ce que nous pouvons nous imaginer (563). Et pour vous faire voir combien ses paroles étaient conformes aux sentiments de son cœur, remarquez, s'il vous plaît, que dans plusieurs endroits de ses ouvrages il fait souvent connaître la crainte qu'il en a, sachant bien qu'il y a peu de

personnes qui en seraient exemptes. La plupart des chrétiens méprisent les peines du purgatoire, dit saint Augustin, parce qu'elles ne sont pas éternelles ; mais pour moi je demande à Dieu incessamment qu'il me fasse plutôt souffrir en cette vie toutes sortes de tourments, quelque violents qu'ils puissent être, pour satisfaire pour mes péchés à sa justice, et me rendre tel qu'à l'heure de ma mort je n'aie pas besoin d'être purifié par les flammes du purgatoire, quoiqu'elles ne soient pas éternelles (564).

C'était aussi le sentiment de saint Grégoire le Grand, expliquant ce même passage du Psalmiste, et vous connaîtrez par ses paroles que son cœur était rempli de crainte aussi bien que saint Augustin, toutes les fois qu'il considérait la violence des peines que l'on souffre en purgatoire : Je sais fort bien, dit ce Pape et ce grand docteur de l'Eglise, qu'à la mort de chacun de nous, les uns sont condamnés aux peines éternelles de l'enfer, d'autres aux peines du purgatoire ; mais parce que j'estime et que je suis persuadé que ce feu passager du purgatoire est plus violent et plus cruel qu'aucune peine et tourment qu'on puisse souffrir en cette vie, c'est ce qui fait que je demande à Dieu par des prières continuelles non-seulement de n'être point repris dans sa fureur, me condamnant aux peines éternelles de l'enfer, mais aussi de n'être point purgé par sa colère dans les flammes du purgatoire (565). Voilà quel est le sujet de ma crainte. Ce n'est pas sans raison, dit le Vénérable Bède, que saint Grégoire appréhende si fort le purgatoire ; il sait que les peines et les tourments que l'on y souffre sont plus violents que tous les tourments qu'ont jamais endurés les plus grands criminels par l'ordre de la justice humaine, et même tout ce que la rage et la cruauté des tyrans ont jamais fait souffrir à tous les martyrs dans les plus sanglantes persécutions de l'Eglise (566).

Saint Bernard, traitant cette même matière, fait aussi connaître par ses paroles qu'il est de leur sentiment, disant que le feu du purgatoire surpasse tous les tourments que la malice et la cruauté des hommes a jamais pu inventer (567) ; en voici la raison : Les peines du purgatoire sont beaucoup plus violentes, et sont aussi d'une durée beaucoup plus longue, et selon même quelques-uns ne diminuent jamais pendant tout le temps qu'on les souffre : ces trois causes concourant ensemble font que les peines du purgatoire sont beaucoup plus violentes, et partant beaucoup plus insup-

(563) *Quamvis salvi per ignem, gravior tamen erit ille ignis, quam quicquid potest homo pati in hac vita.* (S. AUGUST., in *Psalm.* XXXVII.)

(564) *In hac vita purges me, et talem me reddas, cui jam emendatorio igne opus non sit.* (Id., *ibid.*)

(565) *Ilum transitorium ignem omni tribulatione presenti existimo intolerabiliorem ; ideo non solum in furore eternæ damnationis opto non argui, sed etiam in ira transeuntis timeo correptionis purgari.*

(S. GREG., in *psal.* XXXVII.)

(566) *Nec immerito tantum timet hanc correptionem, quia attendit eam esse graviolem quam quicquid unquam passi sunt latrones, vel martyres.* (BEDA, in *eundem psalm.*)

(567) *Ignis purgatorius transcendit omnia tormenta mundana.* (S. BERN., *serm. De obitu Humberti.*)

portables que toutes celles de cette vie. La peine du feu est sans doute la plus cruelle, mais elle ne dure pas; sa violence et son activité réduisent bientôt un corps en cendre : mais dans le purgatoire ces pauvres âmes sont brûlées toutes vives sans jamais se détruire; et d'une manière bien plus cruelle et plus violente que si elles étaient encore dans leurs corps, Dieu élevant l'activité de ce feu au-dessus de la nature du feu ordinaire, et l'attachant immédiatement à leurs âmes, qui les brûle cruellement et d'une violence extraordinaire, non-seulement pendant un quart d'heure, mais pendant plusieurs jours, plusieurs semaines, plusieurs mois, plusieurs années, des siècles entiers; et c'est pour cela que nous voyons tant de services, tant d'anniversaires pour les morts qui se continuent depuis tant d'années.

Comprenez donc maintenant, si vous pouvez, par la durée de ce cruel tourment, quel en doit être l'excès; et afin de vous le rendre plus sensible, considérez que, si l'on ne peut pas voir sans être touché de quelque compassion un criminel condamné à être brûlé vif, quoique ce supplice soit de peu de durée, quelle peine donc serait-ce de le voir si ce cruel tourment durait un jour entier ! Que serait-ce si l'on voyait cet homme, tout scélérat qu'il est, au milieu de ces flammes, non-seulement pendant un jour, mais un mois, une année, dix ans, cent ans, Dieu le permettant ainsi en retenant l'âme de ce malheureux dans son corps, et ne permettant pas sa dissolution par la rigueur des flammes, comme il fait par sa puissance et sa justice à l'égard de ces pauvres âmes qui souffrent au purgatoire ? N'est-il pas vrai qu'un tel spectacle jetterait la terreur et l'effroi dans le cœur de tous ceux qui auraient été présents ? N'est-il pas vrai que l'on ne pourrait pas même en souffrir la vue, tant cet objet serait épouvantable ? ceux mêmes à qui l'on en ferait le simple récit, ne pourraient pas l'entendre sans verser des larmes et en être saisis de compassion. Trouverait-on, après un supplice de si longue durée, un seul homme qui osât jamais commettre la faute pour l'expiation de laquelle ce pauvre misérable aurait été condamné ?

Cependant le feu du purgatoire, dont je vous parle, est pour plusieurs de longue durée, et son activité est aussi beaucoup plus violente, parce que ce feu du purgatoire est le même que celui de l'enfer, ainsi que nous le déclare saint Grégoire le Grand, rapporté par saint Thomas en son *Supplément* (568), et notre feu comparé à celui du purgatoire n'est qu'un feu en peinture. Aussi n'agit-il que par une vertu et une puissance surnaturelles, comme étant l'instrument d'un Dieu en colère, qui veut se venger et se faire justice de ceux qui l'ont

offensé : ce qui fait dire à saint Thomas, l'ange de l'école, que la moindre peine que souffrent ces pauvres âmes en purgatoire surpasse toutes les peines les plus cruelles et les plus insupportables que l'on ait jamais souffertes en cette vie, et que l'on y puisse jamais souffrir (569). L'auriez-vous jamais cru, mes frères, l'auriez-vous jamais cru ? Ah ! je m'assure que, si vous l'aviez su, vous auriez fait votre possible pour soulager vos parents et vos amis ; car quel est l'enfant qui, sachant son père dans les fers, exposé à toutes sortes de mauvais traitements, ayant été pris par les Turcs, ne fasse son possible pour trouver de quoi payer sa rançon et le délivrer au plus tôt de cette dure captivité ? il ne vous en coûtera pas tant, et cependant vous délivrerez votre père, votre mère, voire frère, voire ami d'une très-dure captivité.

Pour vous toucher encore davantage par la vue d'un si pitoyable objet, entrez pour un moment dans cette triste et obscure prison ; considérez l'excès et la violence de leurs peines au point que j'ai tâché de vous les représenter par les paroles des saints Pères et docteurs de l'Eglise. Vous tous qui m'écoutez, laissez-vous attendrir aux plaintes et aux gémissements de vos pauvres parents et de vos amis, qui vous crient du milieu des flammes : *Miseremini*, etc. Ayez pitié de moi, vous au moins qui m'avez mis au monde, et qui, peut-être, faute de m'avoir corrigé et donné bon exemple, avez été la cause de mon tourment. Enfants qui m'écoutez, prêtez l'oreille aux plaintes de vos pères et mères qui vous ont aimés si tendrement : cependant vous ne faites rien pour les secourir ; vous n'avez peut-être pas encore exécuté leur testament. Femmes, écoutez les plaintes de vos maris, qui vous crient du milieu des flammes, et qui vous disent par ma bouche : *Miseremini, miseremini*, etc. Prenez donc aujourd'hui, et les uns et les autres, la résolution de leur procurer au plus tôt du soulagement à leurs peines, et les délivrer au plus tôt de ces cruels tourments qu'ils endurent. C'est le premier fruit que nous devons tirer de ce discours : en voici encore d'autres que je vous présente.

Quoique ces pauvres âmes du purgatoire souffrent, comme nous avons vu, des peines et des tourments qui passent tout ce que l'on en peut dire ni même penser, cependant toutes leurs souffrances et tous leurs tourments ne sont plus méritoires pour pouvoir diminuer le moindre degré des peines dues pour leurs péchés à la justice divine, parce que dans cette prison où elles sont détenues par cette même justice, toutes leurs souffrances, quand elles dureraient plusieurs années, ne sont pas méritoires, le temps en est passé : *C'est le temps de la nuit*, dont parle saint Jean, où personne ne peut

(568) *Idem ignis est qui damnatos cruciat in inferno et justos in purgatorio purgat.* (S. Thom., *Suppl.*, q. 100, art. 2.)

(569) *Pœna purgatorii minima excedit maximam pœnam hujus vite.* (S. Thom., q. 100, art. 3.)

travailler, mais souffrir (570). Mais pour nous qui sommes encore dans la voie, nous pouvons aisément les soulager; les moyens mêmes de le faire ne sont pas bien difficiles, et c'est ce qui nous rend plus coupables, si nous ne nous en acquittons soigneusement.

Nous en avons de plusieurs sortes; car on les peut soulager par toutes sortes de bonnes œuvres, les jeûnes, les aumônes, les prières, l'acceptation volontaire de toutes les petites afflictions qui nous arrivent pendant le cours de cette vie, le sacrifice de la très-sainte Messe, les communions, les exercices de la pénitence, un acte de vertu, la visite de quelque malade (571). Mais prenez bien garde de bien user de ces moyens que je vous présente, les faisant en état de grâce, autrement ils ne seraient pas satisfactoriels même pour vous, et encore moins pour ces pauvres âmes. Faites-les aussi avec de saintes dispositions et intentions, les appliquant pour elles; le fruit néanmoins n'en sera pas perdu pour vous; Dieu saura bien vous en récompenser aussi, parce qu'en retirant par vos prières et bonnes œuvres cette pauvre âme du purgatoire, vous augmenterez le nombre de ses courtisans, et ce nouveau favori vous étant obligé de sa délivrance, sera un puissant avocat pour vous auprès de Dieu, et même ayant eu soin pendant votre vie de prier et faire prier vos enfants pour le repos de vos parents et de vos amis, vos enfants, un jour, suivant vos exemples, auront aussi le soin charitable de prier et de faire prier Dieu pour vous.

Un autre fruit que vous devez remporter de ce discours vous regarde plus particulièrement et vous sera bien avantageux : c'est d'avoir toute votre vie une aversion extrême du péché véniel, puisque Dieu l'a tellement en horreur, et il lui déplait si fort, que Dieu, qui est la bonté même n'est pas néanmoins touché de voir au milieu des flammes du purgatoire des âmes qui souvent ne sont coupables que de fautes très-légères, et que nous commettons néanmoins sans aucun scrupule, et cependant ce sont des âmes pour qui il a beaucoup d'amour, et qui en ont aussi réciproquement pour lui. O Dieu, qui ne craindra votre colère et la sévérité de votre justice, puisque vous condamnez pour des fautes qui nous paraissent si légères, des âmes qui d'ailleurs vous sont si chères, que vous aimez si tendrement, et que vous avez rachetées au prix de votre sang, aux peines et aux tourments du purgatoire pour les purger par ces cruelles flammes des fautes les plus légères ! et ils n'en sortiront jamais qu'ils n'aient satisfait à votre justice (572) par les prières et bonnes œuvres de leurs amis et de leurs parents, parce qu'il n'entrera rien, dit l'apôtre saint Jean,

en la sainte cité qui soit souillé d'aucun péché (Apoc., XXI, 27).

Le dernier fruit qui vous regarde encore est de vous appliquer soigneusement le reste de vos jours à réparer l'injure que vous avez faite à Dieu non-seulement par vos offenses mortelles, mais aussi vénielles, par des exercices de pénitence, acceptant aussi de bon cœur et en esprit de pénitence, dans la vue de vos péchés, toutes les afflictions de cette vie, comme sont les maladies, la pauvreté, la persécution de vos proches et de vos amis, les pertes de biens, etc., (573) vous souvenant toujours que les peines les plus rudes de cette vie ne sont rien en comparaison de celles de l'autre, et cependant elles vous seront beaucoup utiles pour satisfaire à vos péchés; mais par celles qu'on souffre en purgatoire, on n'acquiert aucun degré ni de grâce ni de gloire.

Souffrons donc volontiers tous les maux de cette vie qui passent bientôt, pour ne point souffrir les peines de l'autre. Le seul moyen, je vous l'ai déjà dit, est d'éviter autant qu'il vous sera possible les fautes les plus légères, qui sont, comme dit l'apôtre, du bois, du foin et de la paille que nous amassons pour augmenter le feu qui nous brûlera en purgatoire. (1 Cor., III, 12.) Que diriez-vous d'un homme qui serait si fou et cruel envers lui-même que d'amasser le bois qui devrait servir à le brûler tout vif? ne diriez-vous pas que cet homme est un insensé et ennemi de lui-même? et nous le sommes vous et moi encore plus que lui, lorsque tous les jours, et même à toute heure nous nous laissons aller à commettre si facilement et de propos délibéré toutes sortes de péchés véniels, qui souvent même peuvent aller jusqu'au mortel. Que font ces pauvres aveugles, sinon tous les jours amasser une nouvelle matière pour servir de pâture aux flammes du purgatoire, et quelquefois même à celles de l'enfer? parce que quiconque n'évite pas soigneusement les péchés véniels, en commettra bientôt de mortels; et au contraire le plus sûr de tous les moyens pour éviter le péché mortel, c'est d'éviter autant qu'il nous sera possible le péché véniel.

Que je serais heureux, et que je m'estimerais bien récompensé de mon petit travail, si vous vouliez prendre aujourd'hui une bonne et ferme résolution, avec la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'éviter non-seulement les fautes considérables, mais même les plus légères, puisque saint Paul veut que nous nous abstenions de tout ce qui a quelque apparence de péché. (1 Thess., V, 22.) Si cela est, je serai venu à bout de mon dessein, vous ayant retirés non-seulement des flammes de l'enfer, mais aussi de celles du purgatoire. C'est la grâce que nous devons demander souvent à Dieu, lui disant

(570) « Venit nox, quando nemo potest operari. » (Joan., IX, 4.)

(571) Oracionibus sanctæ Ecclesiæ et sacrificio salutari, et eleemosynis non est dubium mortuos adjuvari. (S. AUGUST., serm. 52 *De verb. apost.*)

(572) In purgatorii locis centupliciter quæ fuerunt hic neglecta redduntur usque ad novissimum quadrantem. (S. BERN., in obitu Humberti.)

(573) Satiùs est aqua purgari quam igne. (S. BERN.)

aussi avec saint Augustin (574) : Faites-moi passer en cette vie par tel feu qu'il vous plaira, purifiez mon cœur par telle affliction que vous voudrez, afin qu'à ma mort rien ne m'empêche d'aller jouir de vous dans le ciel, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS XLVIII.

SUR LA PRIÈRE.

Petite et accipietis.

Demandez et vous obtiendrez. (Joan., XVI, 24)

Nous sommes environnés de tant d'ennemis, et exposés pendant cette vie à tant de périls, que nous ne pouvons les éviter et nous rendre victorieux si Dieu ne nous secourt et ne nous fortifie de sa grâce, que nous attirons en nous par le moyen de la prière. L'Ecriture remarque que, lorsque la tempête s'éleva sur la mer et mit le vaisseau où était le prophète Jonas dans un danger évident de sa perte, le pilote fut trouver promptement Jonas qui dormait au plus profond de la barque, et non content de l'avoir éveillé, il veut qu'il prie son Dieu, afin qu'il calme la mer, et qu'ainsi il les garantisse du péril où ils sont de faire naufrage. C'est l'avis important que nous donne si souvent le Sauveur du monde, connaissant parfaitement les dangers où nous sommes à toute heure exposés, et le grand nombre d'ennemis que nous avons à combattre; c'est le même avis que je veux aussi vous donner, vous présentant la prière comme un puissant bouclier pour parer leurs coups, ou comme un fouet, dit saint Bonaventure, pour les chasser (575). Mais afin que mon avis soit mieux reçu et qu'il ait tout l'effet que j'en espère, prions le Saint-Esprit de disposer vos cœurs et d'animer mes paroles, lui demandant cette grâce par l'intercession de Celle dont la vie a été une prière continuelle, lui disant : Ave.

Lorsque les Pères de l'Eglise nous parlent de la prière, ils s'en expliquent en des termes qui nous font assez comprendre le prix et l'excellence de ce saint exercice, nous disant que la prière est le plus riche de tous nos trésors et le plus grand de tous nos biens, parce que par elle nous obtenons toutes choses. Remarquez, je vous prie, pour un plus grand éclaircissement de tout ce que j'ai à vous en dire, qu'il y a deux sortes de prières, l'une qu'on appelle vocale et l'autre mentale : la vocale est celle qui emploie le ministère de la parole en prononçant de bouche quelques prières ; l'autre qu'on appelle mentale est celle qui se passe dans l'esprit et dans le cœur de celui qui prie, sans qu'il soit nécessaire de prononcer extérieurement aucune parole. Ce n'est pas de cette sorte de prière que je prétends aujourd'hui de vous entretenir ; c'est de la première, comme étant aussi la plus nécessaire, et de laquelle personne ne se peut dispenser. Et pour ne rien confondre dans tout ce que j'ai à vous en dire, nous verrons dans la première par-

tie de ce discours, les raisons qui nous obligent à recourir souvent à la prière et à nous y rendre fidèles ; et dans la seconde, les principaux moyens de la bien faire.

Pour établir d'abord la nécessité que nous avons de nous affectionner et de nous rendre fidèles à ce saint exercice, entre plusieurs motifs que nous avons pour nous en convaincre, je tire ma première raison de l'excellence, de la vertu et de la force de la prière, à laquelle rien n'est capable de résister, rendant en quelque manière celui qui s'y adonne participant du pouvoir de Dieu même.

Nous avons plusieurs exemples dans les Livres sacrés, qui nous font voir que plusieurs grands serviteurs de Dieu de l'Ancien Testament ont par leurs prières assujéti toute la nature à leur obéir, quoiqu'en des choses tout à fait extraordinaires et qui demandaient aussi un secours surnaturel. Josué, ce fameux capitaine du peuple de Dieu, étant engagé dans un combat et se voyant pressé par le déclin du jour de terminer la bataille, eut recours à la prière, et obtint encore quelques heures de jour, le soleil s'arrêtant dans sa course pour lui donner le temps de finir heureusement son combat et remporter une insigne victoire de tous ses ennemis ; les trois enfants de la fournaise de Babylone ne crurent pas avoir un moyen plus efficace et plus prompt pour surmonter la violence et l'activité des feux de la fournaise où ils avaient été jetés, que de leur opposer la force et la vertu de la prière, qui comme une douce pluie éteignit ces flammes et empêcha l'ardeur de ces feux de les brûler et de les consumer, ou bien comme un doux zéphyr les rafraîchit au milieu de ces brasiers, comme il est rapporté dans les Livres divins ; de sorte que l'activité de la flamme a été vaincue, et les brasiers de cette fournaise ardente deviennent pour eux un lieu de déllice au lieu de tourment. Qui est la cause de toutes ces merveilles ? D'où vient un si prodigieux changement, des effets si contraires ? de la force et la vertu de la prière ; de sorte qu'elle est comme la dame et la maîtresse de toute la nature ; elle oblige Dieu, si je l'ose dire, à faire tout ce qu'on lui demande. Et c'est ce que nous allons voir en la personne de Moïse, duquel la prière a eu tant de force et de vertu, et a été si puissante que non-seulement elle a triomphé de toute la nature, mais même l'on peut dire qu'en quelque manière elle a surmonté le Dieu de la nature, lors même qu'il était en colère et qu'il était irrité contre ses propres enfants, lui faisant tomber les armes des mains, et arrêtant aussi les foudres qu'il était tout prêt de lancer sur leur tête.

Nous trouvons la preuve de cette surprenante vérité dans l'Ecriture, où il semble que Dieu demande à Moïse la permission de punir son peuple, sa justice étant comme suspendue et arrêtée par la force et l'efficacité de ses prières, quoique ce peuple in-

(574) *Hic ure, hic seen, modo in aeternum parcas.*

(575) *Hostis flagellum, armatura inexpugnabilis.*

grat et perfide eût irrité sa colère par les plus grands crimes que des créatures puissent commettre contre leur Créateur, et qu'ainsi elles se fussent rendues indignes de pardon : cependant la seule prière de Moïse l'arrête et empêche le coup ; et afin que vous soyez encore plus convaincus de cette vérité, qui sans doute vous surprend beaucoup, voici les paroles de Dieu même à son fidèle serviteur Moïse :

Ils se sont retirés bientôt de la voie que vous leur aviez enseignée, et ils se sont fait un veau jeté en fonte, ils l'ont adoré et lui immolé des hosties ; ils ont dit : Israël, voilà vos dieux qui vous ont tiré de l'Egypte. Mais Moïse conjurait le Seigneur son Dieu, en disant : Seigneur, pourquoi votre fureur s'allume-t-elle contre votre peuple que vous avez fait sortir de l'Egypte avec une force et une main puissante ? Le Seigneur dit encore à Moïse : Je vois que ce peuple a latête dure, qu'il n'est point sensible à tous mes bienfaits. Laissez-moi faire, dit Dieu à Moïse, n'arrêtez point l'effet de ma justice par vos prières pour ce peuple ingrat, afin que la fureur de mon indignation s'allume contre eux, et que je les extermine, et je vous rendrai le chef d'un grand peuple. (Exod., XXXII, 8-10.)

Vous voyez, non pas par mes paroles ni même par le témoignage et le sentiment des Pères, mais par les paroles de Dieu même, que nos prières sont comme autant de liens qui arrêtent le bras de la justice divine dans le temps même que la fureur de son indignation, comme parle l'Ecriture, est le plus allumée contre les pécheurs qui ont commis contre lui les plus grands crimes, rendant à une idole les devoirs qui ne sont dus qu'à Dieu.

Saint Jérôme, sur ces paroles de l'Exode que je viens de vous rapporter, dit que, puisque Dieu commande à Moïse de ne le plus empêcher de punir son peuple, il nous fait bien connaître par les paroles qu'il dit à Moïse, qu'il peut être retenu par nos prières, lors même qu'il veut punir ? Chose étrange et digne de notre admiration, les prières du pauvre serviteur empêchent et s'opposent à la toute-puissance de son divin Maître ! mais ce qui passe tout ce que l'on peut dire ni penser, et ce qui porte la vertu et l'efficacité de la prière au-dessus même de tout ce que l'on peut s'imaginer, est de voir encore par les paroles de Dieu même, que lorsqu'il veut punir quelques personnes il défend de le prier en leur faveur, ne pouvant pas leur résister, comme nous le voyons en tous ces grands hommes : Moïse, Josué, Samuël et plusieurs autres. Mon prophète, dit Dieu à Jérémie (VII, 16, etc.) Je sais que je ne puis me défendre ni résister à la force et à la vertu de vos prières, je ne veux plus que vous me priiez pour ce peuple, ni que vous m'empêchiez par vos prières, qui sont à mon égard comme un bouclier ou un rempart que les flèches de ma justice ne peuvent pénétrer. Il est si vrai, dit saint Jérôme expliquant ce prophète, que Dieu ne peut rien refuser à la prière

qui est accompagnée des dispositions nécessaires, que, lorsqu'il ne veut pas accorder ce qu'on lui demande, il défend de le prier ; mais quand il dit de ne lui pas résister davantage, dit saint Jérôme, il nous fait voir par cette manière de parler que les prières des serviteurs de Dieu peuvent servir comme d'une digue aux torrents de la colère d'un Dieu irrité.

Je pourrais encore vous représenter les grands avantages que nous recevons de la prière, car c'est elle qui, pénétrant les cieux et attendrissant, s'il faut ainsi parler, le cœur de Dieu sur nos misères (Eccli., XXXV, 21), obtient de cette aimable bonté la rémission de tous nos péchés, disant avec l'humble Publicain : *Mon Dieu, soyez-moi propice qui suis un grand pécheur.* (Luc., XVIII, 13.) Quoique votre cœur, dit saint Chrysostome, ait été souillé de beaucoup de péchés en très-peu de temps, il peut en être purifié par la prière : c'est pour cela que les saints Pères appellent la prière, la médecine qui nettoie nos âmes de toutes ses impuretés, et un antidote souverain pour nous préserver de toutes sortes de maladies. C'est encore par la prière que nous méritons, que nous apaisons la colère de Dieu, et même que nous satisfaisons à sa justice pour les péchés que nous avons commis. Mais ce qui est particulier à la prière et qui est un avantage très-considérable, c'est que par elle nous impétrons et obtenons de la souveraine bonté tout ce qui nous est nécessaire et pour le corps et pour l'âme, pour entretenir et conserver la vie de l'un et de l'autre. En un mot, le Fils de Dieu nous déclare lui-même que nous obtiendrons toutes les choses que nous demanderons à Dieu dans la prière, et qu'il nous accordera tout ce que nous pouvons désirer de lui ; et parlant, dit saint Chrysostome traitant cette matière, y a-t-il rien de plus grand, de plus excellent et de plus divin que le saint exercice de la prière ?

Saint Augustin tient le même langage, et renferme en peu de mots tout ce que l'on peut dire des grands avantages que l'on reçoit de la prière et tout ce qui est capable de nous porter à entreprendre ce saint exercice. Car ordinairement trois choses ont coutume de nous attirer à faire quelque action : premièrement, quand elle est honorable ; en second lieu, lorsqu'elle est utile et profitable ; et en troisième lieu, lorsqu'elle est délectable et accompagnée de plaisir : toutes ces choses se trouvent parfaitement réunies dans le saint exercice de l'oraison. Est-il quelque chose de plus honorable, puisque c'est par elle que nous avons accès auprès du trône du Roi des rois et du Souverain des souverains, pour lui présenter nos requêtes, traiter avec lui de nos intérêts, même converser familièrement avec cette souveraine Majesté, comme un ami fait avec son ami ? Ce qui fait dire à saint Chrysostome, qu'il n'y a rien de plus grand ni de plus divin ; il n'est rien aussi de plus utile, comme je l'ai déjà touché en passant,

et comme je vous le dirai encore dans la suite de ce discours. Il n'est rien aussi qui soit plus agréable, car Dieu se communiquant à sa créature dans ces doux entretiens qu'elle a avec lui, il éclaire son esprit, échauffe son cœur et remplit son âme d'un repos et d'une paix intérieure qu'il est difficile de bien expliquer. Il faudrait entendre là-dessus une infinité de saintes personnes qui expérimentent tous les jours la douceur et le plaisir qui se trouvent dans ce saint exercice, lorsqu'on s'en acquitte comme il faut, de sorte même que dans les accablancements et les chagrins de cette misérable vie, elle remplit le cœur de joie et de consolation. C'est ce puissant remède que nous conseille l'apôtre saint Jacques, lorsque l'on se trouve accablé de tristesse et d'ennui (*Jac.*, V, 13); c'est encore par ce saint exercice que l'on se trouve soulagé dans ses peines : elle nous soutient et nous enrichit dans notre pauvreté ; en un mot, elle est le remède universel à tous nos maux, et aussi la source universelle de tous nos biens, puisque, après nous avoir comblés de biens pendant cette vie, elle nous ouvre la porte du royaume des cieux, en étant comme la clef : *Quidquid orantes petitis, credite quia accipietis.* (*Marc.*, XI, 24.)

Que dites-vous de ces éloges et de tous ces grands avantages de la prière? n'en est-ce pas assez pour vous convaincre de son importance et de l'obligation que vous avez de vous rendre fidèles à ce saint exercice? Cependant il faut encore que j'y ajoute cet autre motif avant que de venir à ma seconde partie : Une âme vraiment chrétienne et qui pense, comme elle doit, à assurer l'importante affaire de son salut, ne doit rien tant désirer en cette vie que de se voir affranchie de l'infâme servitude du péché, de posséder le précieux trésor de la grâce, et de le pouvoir conserver jusqu'à la mort. Voilà ce que tous les saints et les glorieux martyrs ont le plus souhaité, et ils ont préféré une mort cruelle à la honteuse servitude du péché : cependant, selon le sentiment des Pères, nous ne pouvons nous délivrer de cette dure servitude que par la prière. Je crois que tout le monde sait, dit saint Chrysostome parlant à son peuple, qu'il est impossible de pouvoir se conserver en grâce et dans la pratique des vertus sans le secours de la prière. Comment est-ce qu'il se pourrait faire qu'un homme puisse avoir la grâce, et vivre dans l'exercice des vertus, s'il ne s'adresse humblement par sa prière à celui qui est le principe de toute vertu et de toute grâce? Et pour nous marquer encore plus expressément la nécessité que nous avons de la prière, cet excellent prédicateur se sert d'une comparaison familière et sensible pour le mieux faire comprendre, disant que la prière est comme les nerfs de notre âme (576), parce que, de même que notre corps s'entretient, agit, marche, se tient debout, et que toutes ses par-

ties et ses membres sont joints et unis ensemble par les nerfs, de sorte que si vous coupez un nerf toute cette belle harmonie se détruit; il en est de même de notre âme qui se soutient par la prière, agit et fait facilement tous les exercices d'un véritable chrétien; mais si vous venez à couper le nerf de la prière, tout tombe en ruine, c'est la vie de notre âme. Elle ne peut non plus vivre sans elle, dit un saint Père, que le poisson sans l'eau; c'est pour cela que le Fils de Dieu nous ordonne de prier en tout temps (*Luc.*, XXI, 39), et que son Apôtre veut qu'elle se fasse sans relâche. (*1Thess.*, V, 17.)

Vous voyez donc, mon cher auditeur, par le témoignage des Pères et les paroles de l'Ecriture, combien la prière est nécessaire pour pratiquer la vertu et ne pas tomber dans le péché; et voici la raison qui vous convaincra, je m'assure, de cette nécessité. Pour ne point tomber dans le péché et vivre de la vie de la grâce, et pour conserver aussi cette vie précieuse, qui est le germe de celle de la gloire, en un mot éviter le mal et faire le bien et y persévérer, il faut nécessairement avoir la grâce : or la grâce ne se donne que par le moyen de la prière, et c'est le canal ordinaire qui l'attire en nous : *Credimus neminem venire nisi vocatum*, dit saint Augustin, *vocatum non venire sine gratia, gratiam non concedi sine oratione.* C'est donc par l'exercice de la prière que la grâce nous est accordée; elle est la source et le canal ordinaire d'où elle découle en nous.

Pour le don de la persévérance, qui est celle qui emporte le prix, et qui couronne toutes nos bonnes œuvres, il ne se donne qu'à la seule prière; et partant notre salut et notre sanctification, le dégagement du péché, et notre avancement et persévérance en la vertu dépendent de la prière : et c'est pour cela que le Fils de Dieu et les saints apôtres nous recommandent si souvent ce saint exercice, comme le moyen le plus efficace et le plus aisé pour achever heureusement l'importante affaire de notre salut; et c'est la raison pour laquelle ceux qui manquent de prier Dieu soir et matin commettent une faute considérable, parce qu'ils s'exposent par cette négligence à tomber dans plusieurs péchés, ne demandant point à Dieu par leurs prières la grâce qui leur est nécessaire pour vaincre avec courage les tentations violentes de leurs ennemis, pratiquer la vertu et s'acquitter des obligations et exercices d'un véritable chrétien. La prière du soir et du matin étant le bouclier du jour et de la nuit qui nous met à couvert contre toutes les flèches et tous les traits de nos ennemis, elle est notre fidèle gardienne qui nous détourne des précipices et nous conduit heureusement au ciel; c'est la clef qui nous ouvre les trésors divins, et qui attire sur nous, dès le commencement du jour, les rosées et les influences bénignes de ses grâces.

C'est une belle aurore qui fait connaître

dès le matin quelle sera toute notre journée, et cependant combien y en a-t-il de ceux qui m'écoutent qui, bien loin de prier sans cesse, comme saint Paul nous le recommande, puisqu'à tout moment nous avons besoin du secours divin, ne prient pas même ni le matin ni le soir, ni aussi avant ni après leurs repas? Combien y en a-t-il qui ne savent pas leur *Pater*, qui est la plus excellente et la plus nécessaire de toutes les prières? Combien y en a-t-il qui le disent sans attention ni dévotion? Est-ce là vivre en chrétien ou en bête? Un enfant bien élevé et qui a un peu de naturel ne manque jamais tous les matins et tous les soirs d'aller saluer son père et sa mère, recevoir leur bénédiction : et même en quelques pays les enfants ont coutume de se mettre à genoux pour la recevoir : et des chrétiens qui sont les enfants de Dieu ont peine de dire à genoux tous les matins seulement un *Pater*, recevoir humblement la bénédiction de leur Père céleste, lui offrir les actions de la journée, lui demander la grâce de ne le point offenser; et le soir faire leur examen, pour ensuite demander pardon à Dieu des péchés qu'ils ont commis pendant la journée? De cette négligence à rendre les devoirs qu'ils doivent à Dieu, viennent tous les malheurs dont les familles chrétiennes sont affligées, la source de tant de péchés qu'ils commettent tous les jours. Et entre ceux qui sont fidèles à prier Dieu, combien y en a-t-il qui s'en acquittent comme ils doivent? *Vous demandez*, dit l'apôtre saint Jacques, *et vous n'obtenez pas, parce que vous demandez mal.* (*Jac.*, IV, 3.) Ce n'est pas assez de prier, mais il le faut bien faire, et c'est ce que je veux vous apprendre dans cette seconde partie.

Notre prière, pour être bonne et agréable à Dieu, doit être accompagnée de certaines conditions. La première, c'est la pureté de cœur; car quelle apparence que l'ennemi de Dieu, un pécheur dont le cœur est souillé du péché, puisse faire une prière bien agréable à Dieu, à moins que ce ne soit pour lui demander sa conversion? *Si j'ai reconnu*, dit David, *l'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'écouterà pas.* (*Psal.* LXVI, 18.) Mais, me direz-vous, Dieu n'entend-il pas la prière des pécheurs? Oui, il l'entend lorsqu'ils le prient comme faisait le Publicain (*Luc.*, XVIII, 13), dans le dessein de quitter leur péché, et qu'ils lui en demandent la grâce; mais comme pécheurs qui veulent demeurer dans cet état et y persévérer, Dieu n'entend point ordinairement leur prière. Ce que je dis n'est pas pour éloigner les pécheurs de la prière, mais pour leur apprendre à la rendre plus agréable à Dieu et plus avantageuse pour eux. Secondement, c'est que la grâce et la charité non-seulement endent notre prière agréable à Dieu, mais encore méritoire. Le second moyen ou la seconde condition pour bien faire sa prière, c'est l'attention; car la prière sans attention, ce n'est pas prier, c'est se moquer de Dieu et lui faire injure.

L'oraison est comparée à l'encens qui doit monter toujours droit en haut (*Psal.* CXL, 2); pour se procurer cette attention, il faudrait prendre un peu de temps avant la prière pour se préparer, rejetant de son esprit toute autre pensée, élever son cœur et son esprit à Dieu comme saint Bernard, qui, avant d'entrer en l'église, commandait à toutes ses pensées de demeurer à la porte; lorsque, après avoir pris ce soin et avoir fait cette courte prière, elles ne laissent pas de nous inquiéter, faisant comme Abraham qui chassait les mouches qui se présentaient au sacrifice, il faut doucement détourner son esprit, pensant que Dieu est ici présent qui nous écoute, et s'humilier devant lui de tous ses égarements. La troisième, c'est l'humilité, faisant paraître notre humiliation de cœur et d'esprit par l'humiliation extérieure de notre corps, et pour cela se représenter quelle est la Majesté de celui auquel nous avons l'honneur de parler, et la bassesse et indignité de celui qui lui parle : *Loquar ad Dominum meum cum sim pulvis et cinis.* (*Gen.*, XVIII, 27.) Notre-Seigneur, priant son Père, se prosternait la face contre terre. (*Luc.*, XXII, 48.) Il faut donc se mettre autant que nous pouvons à genoux, et l'esprit humilié devant Dieu, ce qui est marqué par cette posture d'être à genoux; autrement si nous n'avions cette humilité intérieure, notre humilité ne serait que feintise : la prière est la demande d'un inférieur à son supérieur, et parlant qui requiert qu'on s'abaisse. Secondement, c'est que l'humilité extérieure accompagnée de l'intérieure, obtient tout ce qu'elle demande. La prière même d'un pécheur humilié devant Dieu n'est point rejetée, quoique le péché soit le plus grand empêchement de la prière, comme il a paru dans le pauvre Publicain. La quatrième, c'est la confiance, qui doit être fondée sur la bonté de Dieu, sur ses promesses et sur les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ; avec cela nous devons tout espérer. David se prévaut de la confiance pour obtenir tout ce qu'il demande; et nous voyons que Notre-Seigneur demande souvent cette confiance aux malades qu'il a guéris; mais il faut qu'elle soit appuyée, non pas sur nos mérites, mais sur les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La dernière disposition pour obtenir par nos prières ce que nous demandons à Dieu, c'est la charité du prochain : premièrement, envers les pauvres, les soulageant autant que nous le pouvons dans leurs misères; secondement, cette charité doit encore s'étendre à l'égard de ceux mêmes qui nous offensent.

Voilà les principales conditions qui doivent accompagner nos prières pour les rendre agréables à Dieu, et obtenir ce que nous lui demandons. Où trouverez-vous aujourd'hui des chrétiens qui prient de la sorte? et partant ne vous étonnez pas si vous n'obtenez point ce que vous demandez; mais je vous déclare au nom de celui duquel j'ai l'honneur de vous parler, que si

vous le priez avec les dispositions que je viens de vous marquer, non pas une fois, ni deux, ni trois, mais tous les jours, et que vous y persévériez jusqu'à la mort, vous obtiendrez en cette vie toutes les grâces qui vous seront nécessaires pour jouir de la gloire que je vous souhaite.

DISCOURS XLIX.

SUR LA PERSÉVÉRANCE.

Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.
Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. (Matth., X, 22.)

Saint Jérôme nous apprend que ce que l'on recherche le plus en la vie des chrétiens, et ce que l'on estime aussi davantage, ce n'est pas tant d'avoir bien commencé, comme d'avoir bien fini : *Non quaruntur in Christianis initia, sed finis*. Saint Paul dans les premières années de sa vie était l'un des plus cruels persécuteurs de l'Eglise naissante de Jésus-Christ, et dans la suite de sa vie il a été le défenseur de cette même Eglise, et l'un des premiers apôtres du Fils de Dieu : *Paulus male capit, sed bene finivit*. Le perfide Judas, au contraire, avait bien commencé, mais sa fin a été très-funeste par la trahison de son Maître : *Judæ laudantur exordia, sed finis proditione damnatur*. Cela paraît encore par l'exemple de plusieurs de nos plus grands saints, d'une Madeleine, d'un saint Augustin, d'un saint Guillaume duc d'Aquitaine, et de plusieurs autres, qui ont été vicieux et débauchés pendant les premières années de leur vie, mais la fin en a été sainte et précieuse devant Dieu. Je veux croire que tous ceux qui m'écoutent se sont heureusement convertis pendant le temps de cette mission; je me persuade volontiers qu'ils ne sont plus assujettis à cette dure et infâme servitude du péché et du démon; mais que j'apprehende que dans peu de temps plusieurs, venant à perdre le précieux trésor de la grâce, ne rentrent honteusement dans leur premier esclavage ! C'est ce que je voudrais empêcher autant qu'il m'est possible : demandons-en la grâce au Saint-Esprit par l'intercession de notre avocate ordinaire, la très-sainte Vierge, lui disant : *Ave*.

La confiance et la persévérance sont deux vertus qui ont bien du rapport, et qui paraissent fort semblables, ayant une même fin, qui est de soutenir et de fortifier notre âme pour la maintenir et la faire persévérer jusqu'à la mort dans les bonnes résolutions que nous avons prises de servir Dieu inviolablement tous les jours de notre vie. Saint Thomas néanmoins examinant toutes choses, y remarque cette différence, que la constance soutient et fortifie notre âme pour vaincre l'inconstance et la légèreté de notre esprit, qui aime naturellement le changement, et qu'elle nous soutient aussi contre les obstacles et les empêchements extérieurs, comme sont les promesses, les menaces, l'amour du plaisir et la crainte de la peine, mais que la persévérance ayant encore une

plus grande étendue, fortifie notre âme contre toutes sortes de difficultés, qui sont inséparables de la vertu, et spécialement de celles qui sont ordinairement causées par la longueur du temps, quoique notre vie soit néanmoins si courte et de si peu de durée. Conformément à cela Albert le Grand dit que la persévérance est un exercice continuél de toutes sortes de bonnes œuvres, et un soin continuél de s'avancer en la perfection, faisant un bon usage jusqu'à la mort des grâces et des vertus que l'on a reçues de Dieu; c'est pourquoi les saints Pères l'appellent le fruit et la consommation des vertus.

Saint Augustin en peu de mots dit beaucoup, et marque nettement ce que c'est que la persévérance : c'est une ferme et inébranlable résolution dans le choix qu'on a fait une fois d'être à Dieu et de le servir tous les jours de sa vie, surmontant généreusement toutes les difficultés qui s'y pourraient opposer, soit de la part du monde, du diable et de la chair, disant avec le Prophète-Royal : *J'ai juré, et j'ai résolu de garder inviolablement vos commandements* (Psal. CXVIII, 106); et avec l'apôtre saint Paul : *Rien ne me séparera jamais de l'amour, de la fidélité et de l'obéissance que je dois au Sauveur du monde*. (Rom., VIII, 25.) Voici les raisons qui vous obligent à prendre cette généreuse et importante résolution, et ce sera mon premier point; au second, nous verrons les moyens de bien réussir dans cette entreprise importante, et d'où dépend notre salut.

Je prends ma première raison de la grande perte que l'on fait lorsque l'on ne persévère pas dans les bonnes résolutions que l'on avait prises pendant le temps de la mission, ou bien en sa dernière confession au temps de Pâques, et que l'on vient malheureusement à retomber dans ses premiers désordres; l'on perd par cette rechute au péché toutes les grâces que l'on avait acquises, toutes les bonnes œuvres que l'on avait faites, tous les soins et toutes les peines que l'on avait prises, en un mot, tout le bien qu'on aurait pu faire : tout cela ne servira de rien pour le ciel. Concevez-vous bien quelle est cette perte? Si la moindre action de vertu mérite la possession de Dieu, si le moindre degré de grâce a coûté le sang de Jésus-Christ, et vaut mieux que mille mondes, qui pourrait supputer jusqu'où se monte la perte que fait celui qui ne persévère pas dans ses bonnes résolutions? cependant c'est une vérité que Dieu nous fait connaître en plusieurs endroits de l'Ecriture par la bouche de ses prophètes d'une manière si claire et si évidente, qu'il n'y a pas lieu d'en douter, et le seul passage du prophète Ezéchiel, dont je vais me servir, est plus que suffisant pour établir cette vérité : *La justice du juste ne lui servira de rien du jour qu'il viendra à s'égarer*, en tombant dans ses premiers désordres. (Ezech., XVIII, 26.) Si le juste, poursuit le même prophète, se détourne de sa justice, c'est-à-dire, des bonnes pratiques qu'il

avait commencées, et des bonnes résolutions qu'il avait prises, retournant à ses premiers désordres et aux péchés auxquels il était sujet, *jene me souviendrai plus de tout le bien qu'il aura jamais fait* (*Ibid.*, 24), c'est-à-dire, que cette confession générale que vous avez faite avec tant de peine, ne pouvant presque vous y résoudre, toutes ces larmes que vous avez versées en vous y préparant, toutes ces prédications et instructions auxquelles vous avez assisté avec tant d'attention et de fidélité, toutes ces pénitences que vous avez embrassées si volontiers, ces jeûnes, ces aumônes, et autres bonnes œuvres que vous avez pratiquées avec tant de fidélité et de courage, ne vous serviront de rien pour le ciel, si vous n'avez la persévérance; et même ce prophète ajoute qu'en punition de votre infidélité, *vous mourrez dans votre péché*, si vous n'avez la persévérance.

C'est ce qui fait que les saints Pères et les docteurs de l'Eglise nous déclarent souvent dans leurs excellents ouvrages qu'ils nous ont laissés, que c'est en vain que l'on court, selon le dire de l'Apôtre, si l'on ne court jusqu'au bout de la carrière (*I Cor.*, IX, 24.) A quoi sert, disent-ils, d'avoir jeté de la semence dans une terre, de l'avoir bien cultivée, si aux approches de la moisson une grêle ou quelque autre tempête ou inondation emporte tout; ou bien si une vigne qui dans les premiers mois promet beaucoup à son vigneron, vient encore à être ruinée avant que le temps de la vendange soit venu, et que l'on en ait fait la récolte: le travail du laboureur et du vigneron n'est-il pas entièrement perdu? Ainsi en est-il d'un pécheur à qui Dieu avait fait la miséricorde de faire une bonne confession générale pour réparer toutes celles qu'il avait mal faites pendant sa vie. Que de peine n'a-t-il point pris pour la bien faire? Combien d'obstacles a-t-il fallu surmonter pour en venir à bout? si après tous ces soins, toutes ces difficultés, il vient à manquer à la parole qu'il avait donnée, tout cela est perdu pour lui. C'est en vain, dit saint Grégoire pape, que vous pratiquez la vertu, si vous en quittez l'exercice avant la fin de votre vie.

Pour mieux entendre les paroles de saint Grégoire le Grand, il faut remarquer qu'il y a deux sortes de prix qui se donnent pour une bonne action qui est faite en état de grâce: l'un qui se donne dès cette vie, savoir, l'augmentation de la grâce et le droit à la récompense éternelle; l'autre qui se donne pour cette même action, c'est la possession de Dieu dans la gloire, qui est le prix par excellence et le prix de l'éternité. Or le dernier ne s'accorde qu'à ceux qui persévèrent jusqu'à la mort: pour le premier il se donne pour récompenser toutes les pratiques de vertu que nous faisons tous les jours, et même à toute heure; et c'est ce qui nous doit encourager à les augmenter le plus que nous pouvons pendant que nous en avons encore le temps, et que la nuit

n'est pas encore venue, comme parle le Fils de Dieu, où personne ne peut plus travailler (*Joan.*, IX, 4); mais pour cela il faut persévérer, autrement non-seulement nous perdrons tout le peu de bien que nous aurions pu faire, mais encore nous perdrons pour jamais le plus grand de tous les biens, qui est le paradis, le bonheur éternel, la possession de Dieu: il faut persévérer nécessairement dans vos bonnes résolutions, ou bien perdre pour jamais le plus grand de tous les biens, et être condamné au plus grand de tous les maux pendant toute l'éternité: en un mot, ou persévérer ou être damné.

Prenez garde, je vous prie, que le Sauveur du monde, nous déclarant dans son saint Evangile que celui-là seul sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin, ne dit pas que celui qui aura persévéré à son service pendant le temps d'une mission, ou bien pendant le Carême et la quinzaine de Pâques, ou quelque autre grande fête de l'année, ni même, si vous voulez, pendant deux ou trois ans, dix ans, vingt ans, sera sauvé; mais il nous déclare que celui-là seul sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin de sa vie: *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* (*Matth.*, X, 22.) *Ne savez-vous pas*, dit saint Paul, *que, quand on court dans la carrière, tous courent; mais un seul remporte le prix. Courez donc*, dit cet Apôtre, *en sorte que vous le remportiez* (*I Cor.*, IX, 24), ne vous rebutant jamais pour les difficultés que vous trouverez en votre course, poursuivant toujours jusqu'à ce que vous ayez remporté le prix. *Les athlètes*, dit saint Paul, *gardent une exacte tempérance, et s'abstiennent de toutes les choses qui peuvent affaiblir leurs forces, et ils ne font cela que pour gagner une couronne corruptible; au lieu que vous en attendez une qui est incorruptible.* (*Ibid.*, 25.) Le temps du travail, dit le Vénérable Bède, est fort court, et la récompense néanmoins n'a point de fin.

Concevez autant que vous en êtes capables, quelle est cette récompense qui nous est promise; considérez souvent et à loisir combien elle surpasse toutes celles de la terre, sans en excepter aucune de quel nature qu'elle puisse être, celle même que vous estimez davantage; comptez, je vous prie, les années de tant de courtisans qui persévèrent depuis si longtemps dans le service de leur prince, nonobstant les chagrins et les peines qu'ils y souffrent et les dépenses qu'il leur faut faire, encouragés seulement par la seule espérance d'en recevoir quelque récompense temporelle qui très-souvent s'en va en fumée et trompe leur attente. Mais pour la récompense que Dieu promet à ceux qui persévèrent à son service jusqu'à la fin de leur vie, outre qu'elle surpasse infiniment toutes celles que les plus grands princes peuvent donner à leur favoris, ce Souverain de tous les rois ne manque jamais de l'accorder à ceux qui sont fidèles à lui obéir pendant le cours de

leur vie; il y a engagé sa parole divine, et nous en avons même la promesse par écrit, que *Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé*: « *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* »

Saint Cyprien, évêque de Carthage, qui a scellé de son sang les ouvrages qu'il nous a laissés, parlant de la persévérance, et en faisant voir la nécessité, se sert de la conduite de Moïse comme d'un excellent moyen: Nous en avons un exemple dans l'*Exode*, dit cet illustre martyr (577), lorsque Moïse pour vaincre Amalec (qui était la figure du diable) tenait ses mains élevées en haut comme un signe de la croix. Amalec avec toutes ses troupes ne put le surmonter pendant qu'il demeura ferme en ce signe, et continua à tenir ses mains toujours élevées; car lorsque Moïse levait ses mains en haut, dit l'Ecriture, Israël avait l'avantage, mais lorsqu'il les abaissait, Amalec était victorieux. Prenant donc une pierre ils la mirent sous lui et il s'assit dessus, et Aaron et Ur lui soutenaient les mains de part et d'autre: si bien qu'elles demeurèrent au même état jusqu'au coucher du soleil. Ainsi Moïse défait Amalec et tous ses gens. (*Exod.*, XVII, 10-13.) Amalec est la figure du diable; vous en serez toujours victorieux et il ne pourra jamais vous surmonter, si vous tenez toujours les mains élevées en haut, c'est-à-dire, si vous tenez ferme dans la résolution que vous avez prise pendant la mission de persévérer dans le service de Dieu, vous servant des moyens que je vous donnerai, particulièrement de la prière. Mais si au contraire vous manquez à votre parole et n'êtes point fidèles aux exercices que je vous marquerai, Amalec, c'est-à-dire, le diable sera derechef victorieux, et ayant recouvré son esclave, il s'en rendra tellement le maître ou plutôt le tyran, que très-difficilement pourrez-vous vous dégager de cette infâme servitude.

Je pourrais vous apporter plusieurs autres raisons et plusieurs passages de l'Ecriture, pour vous convaincre de cette dernière vérité; mais comme je dois encore, dans le second point de mon discours, vous prescrire les principaux moyens dont il faut vous servir pour ne point perdre tous ces grands avantages dont je vous ai parlé et ne point tomber dans le plus grand de tous les malheurs, je ne me servirai que d'un seul passage, qui vous fera suffisamment connaître ce que je vous ai avancé, c'est le Fils de Dieu lui-même qui vous en instruira. Redoublez donc et votre attention et votre respect pour bien profiter de ces divines paroles: *Quand l'esprit immonde, c'est-à-dire, le diable impur par son orgueil et par son amour-propre, est sorti du corps et du cœur d'un homme, alors il dit: Je retournerai dans ma maison, qui n'est autre que le cœur d'un pécheur, d'où l'on m'a fait sortir*; et afin que cette proie nouvellement conquise ne lui

échappe jamais, *il va prendre, dit le Fils de Dieu, sept esprits plus méchants que lui pour la mieux garder*, c'est-à-dire, sept autres diables. (*Matth.*, XII, 43-45.) De sorte que ce pauvre malheureux esclave est beaucoup plus assujéti sous la tyrannie du démon qu'il n'était même dans le temps de ses premiers désordres. Et c'est ce que le Fils de Dieu nous marque encore expressément par ces dernières paroles, qui nous font connaître que *le dernier état de cet homme est pire que le premier* (*Ibid.*), par la grande difficulté qu'il a à se tirer et à se dégager de cette dure et cruelle servitude, ses chaînes et ses liens étant beaucoup plus difficiles à rompre, surtout après avoir abusé de tant de grâces, résisté à tant de bons mouvements et saintes inspirations, et avoir derechef renouvelé toutes ses mauvaises habitudes, qui, comme autant de liens et de chaînes funestes, l'attachent à tous ses premiers désordres plus fortement que jamais.

Voilà les principaux chefs d'où se prend cette grande difficulté: écoutez encore, je vous prie, les plus étonnantes paroles que l'apôtre saint Paul ait jamais proférées: *Il est impossible, c'est-à-dire, il est bien difficile*, selon l'interprétation des saints Pères, *que ceux qui ont été une fois, remarquez ce mot, illuminés et ont goûté le don céleste, et ont été faits participants du Saint-Esprit, qui ont goûté la bonne parole de Dieu, etc., et qui après toutes ces grâces sont tombés, soient derechef renouvelés à pénitence*, (*Hebr.*, VI, 4-6.) A qui est-ce que ces terribles paroles se peuvent mieux appliquer qu'à ceux qui, après avoir reçu toutes les instructions nécessaires pour recevoir les sacrements, et se convertir entièrement à Dieu, tombent néanmoins derechef dans leurs premiers désordres, abusant ainsi de toutes les grâces qu'ils avaient reçues, et négligeant aussi tous les moyens qui leur avaient été donnés pour conserver le précieux trésor de la grâce? et c'est ce qui augmentera désormais la peine et la difficulté qu'ils auront à se convertir. Car de quoi se serviront-ils? Quels moyens emploieront-ils dont ils n'aient abusé? Les moyens ordinaires dont Dieu se sert pour la conversion des âmes, c'est sa divine parole dont les effets sont admirables pour toucher les cœurs; la lecture des bons livres, la réception des sacrements, tout cela ne fait plus d'impression sur leurs âmes, ils ont tourné le remède en poison, puisque après tous ces moyens ils sont encore malheureusement retombés. C'est ce qui fait dire à l'apôtre saint Pierre: *Il leur eût mieux valu de ne point connaître le chemin de la justice, qu'après l'avoir connu, reculer en arrière et se détourner du précepte saint qui leur a été donné*. (*II Petr.*, II, 21.) Il eût donc mieux valu, selon le sentiment de cet apôtre, que l'on n'eût pas fait la mission en ce lieu-ci, si après toutes les instructions qui vous ont été données, vous venez à reculer en arrière, c'est-à-dire,

quitter les bonnes résolutions que vous avez prises, parce que vous tomberez dans un état plus misérable que celui même où vous étiez auparavant. *La terre*, dit l'apôtre saint Paul, *qui buvant la pluie dont elle est arrosée, produit de l'herbe pour l'usage de ceux qui la cultivent, est bénie de Dieu; mais celle qui ne produit que des épines et des chardons est rejetée et maudite, et elle ne doit attendre*, dit l'apôtre, *que d'être brûlée.* (Hebr., VI, 7, 8.) Evitez ce malheur, mes frères, le plus grand de tous les malheurs. Vous êtes cette terre qui a été arrosée particulièrement pendant le temps de la mission : si vous portez des ronces et des épines retombant dans vos premiers désordres, vous vous mettez au hasard d'être maudits et condamnés au feu ; ce nous serait une extrême douleur de voir que les secours qui vous ont été donnés pour assurer votre salut soient par votre faute le sujet de votre plus grande condamnation.

Voici les moyens principaux dont il vous faut servir pour l'éviter. Le premier est que, de vingt-quatre heures dont le jour est composé, vous donniez au moins tous les jours un quart d'heure le matin et un quart d'heure le soir pour faire vos prières ; je ne parle pas ici aux personnes de piété ; je sais qu'elles emploient tous les jours beaucoup plus de temps à rendre leurs devoirs à Dieu. Ne manquez pas aussi tous les matins de lui demander par son aimable Fils la grâce de ne point commettre tel et tel péché, auquel vous êtes plus sujets, et d'être aussi fidèles à en éviter les occasions, surtout celles qui vous y ont fait tomber. Faisant d'abord une bonne protestation de vouloir plutôt la mort que de commettre un seul péché ; demandez à Dieu cette importante grâce. Et le soir après vos prières, examinant votre conscience, voyez si vous avez été fidèles à ce que vous aviez promis le matin, mettez-vous ensuite vous et votre famille sous la protection de la très-sainte Vierge, en lui faisant quelque prière particulière. Le second moyen que je vous présente est que, de huit jours dont la semaine est composée, vous en choisissiez un (il serait à souhaiter que ce fût tous les jours) pour faire une demi-heure de lecture de quelque livre de dévotion, ce sont de bons moyens pour vous conserver en la grâce ; il faut faire votre lecture (si faire se peut) avec toute votre famille. Le troisième moyen est que, de trente jours dont le mois est composé, vous donniez du moins une heure à Dieu pour vous disposer à vous confesser et communier, avec les dispositions requises. Je sais bien que les personnes de piété s'en approchent plus souvent, ces règles ne sont pas pour elles. Le dernier moyen, dont je vous prie de vous servir, est celui que nous donne le Sage, de fuir le péché et toutes les occasions du péché, comme un serpent (Eccli., XXI, 10) : car lorsqu'on le rencontre, on ne délibère point, on le craint, on le hait, on le fuit de toute sa force, parce qu'on est assuré que, si on s'en

approchait, l'on courrait risque d'en être piqué.

Demandez à Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ la grâce d'être fidèles à cette résolution : pour cet effet remettez-vous en pensée que la mort approche, que si elle vous surprend en état de péché mortel, vous serez privés pour jamais du bonheur dont jouissent les saints dans le ciel, et précipités dans l'enfer pour y brûler avec les démons pendant toute l'éternité. Pour l'éviter, servez-vous, je vous prie, des moyens que je viens de vous donner ; ils sont aisés, et néanmoins bien efficaces ; suivant ces règles, et vous servant de ces moyens, vous persévérerez dans toutes les bonnes résolutions que vous avez prises ; mais souvenez-vous que, si vous ne persévérerez pas jusqu'à la mort dans ces bons sentiments et ces pratiques, vous persévérerez éternellement dans la rage, le désespoir et la haine de Dieu dans l'enfer ; mais, au contraire, si vous vivez en sa grâce et en son amour en ce monde, vous recevrez la couronne de vie qu'il promet en l'autre à ceux qui lui seront fidèles jusqu'à la mort. Ainsi soit-il.

DISCOURS L.

DE LA CONFIANCE QUE NOUS DEVONS AVOIR EN DIEU DANS TOUTS NOS BESOINS.

Domine, salva nos, perimus.

Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. (Matth., VIII, 25.)

Le Fils de Dieu étant avec ses disciples sur la mer de Galilée, il s'éleva aussitôt une si furieuse tempête, que la barque était couverte de flots, et lui cependant dormait ; mais ses pauvres disciples, effrayés et se croyant perdus, éveillèrent promptement leur bon Maître, et lui dirent avec la vivacité et l'empressement que la crainte d'un pressant péril a coutume d'inspirer : *Seigneur, sauvez-nous, nous allons périr.* Le Fils de Dieu se lève, et commande aux vents et à la mer de s'apaiser ; et aussitôt ces créatures insensibles obéissent à la voix de leur Créateur : les vents s'apaisent, la mer se calme au son de cette divine voix, et une tranquillité merveilleuse succède tout d'un coup à l'orage le plus menaçant. Dans ce sujet de notre Evangile admirons le miracle de la toute-puissance de Jésus-Christ, reconnaissons sa grande bonté à secourir ses disciples et à les délivrer promptement même de leur crainte ; et apprenons par l'exemple des disciples à recourir avec confiance à la toute-puissante bonté de Jésus-Christ dans nos besoins spirituels et temporels, c'est-à-dire, dans nos tentations intérieures et extérieures, dans nos sécheresses, dans les maladies, dans les afflictions, dans la pauvreté, dans les persécutions, en un mot, dans tous les accidents fâcheux de cette misérable vie ; c'est le fruit que je m'efforcerai aujourd'hui de vous faire tirer de la lecture de notre Evangile ; le sujet est important et d'une pratique très-ordinaire ; pour en profiter, demandons humblement et les lumières et

la force du Saint-Esprit, par Celle qui, au moment que l'ange la salue, passant du respect à la confiance, s'abandonne entièrement à la divine bonté : *Ave*.

La confiance en Dieu, dont j'ai maintenant à vous entretenir, est, selon la théologie, une vertu qui nous donne une attente ferme et assurée que Dieu par sa bonté nous aidera dans toutes nos nécessités spirituelles et temporelles. Cette vertu, après avoir banni de notre cœur toute faiblesse, élève notre courage, ou pour nous faire soutenir avec une amoureuse patience les afflictions présentes, ou pour nous empêcher d'appréhender les afflictions à venir, dans la persuasion que notre Dieu ne permettra pas, comme dit l'apôtre saint Paul, que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, et qu'il n'a que des vues de miséricorde sur nous. (I Cor., X, 13.) C'était cette vertu qui soutenait David dans les plus affreux dangers et dans les plus pressantes calamités ; c'était par cette sainte disposition qu'il disait pour lors : *Le Seigneur est ma lumière et mon salut, qui craindrai-je ? Le Seigneur est le protecteur de ma vie, de qui aurai-je peur ? Quand je serais assiégé par toute une armée, mon cœur ne sera point étonné ; quand elle fondrait sur moi pour me combattre, le combat même redoublerait ma confiance.* (Psal. XXVI, 1-3) C'est cette vertu que je souhaiterais vous procurer aujourd'hui, en vous faisant connaître en premier lieu les fondements sur lesquels elle doit s'appuyer, avec les raisons qui doivent nous y porter ; et, en second lieu, en quoi elle consiste, avec les moyens de l'obtenir.

Pour pouvoir sans témérité appuyer notre confiance sur quelqu'un, et nous assurer qu'il nous aidera dans tous nos besoins, et qu'il nous soulagera dans toutes nos afflictions, il faut 1° que cette personne en ait le pouvoir ; 2° il faut qu'elle en ait la bonne volonté, qu'elle nous aime particulièrement, ou du moins quelqu'un de nos amis, dont les mérites lui soient fort recommandables. La chose serait encore plus sûre si cette personne s'y était engagée de parole ou par écrit, ou enfin si nous avions quelque puissant intercesseur auprès d'elle. Quand tous ces appuis sont réunis, nous avons tout sujet de nous confier en cette personne, et de nous persuader sans témérité que nous en serons secourus dans tous nos besoins et soulagés dans toutes nos disgrâces. Nous aurions à la vérité de la peine à trouver toutes ces conditions dans les hommes, parce que leur pouvoir est toujours très-borné, et qu'il est rare qu'ils aient assez de bonne volonté et d'humanité pour nous secourir, quand bien même ils s'y seraient engagés de parole ou par écrit, puisqu'il n'est que trop ordinaire de les voir infidèles dans leurs promesses qu'ils nient hardiment, ou qu'ils éludent avec adresse ; mais dans notre Dieu se rencontrent d'une manière très-particulière et très-parfaite, tous les motifs qui peuvent nous engager à espérer de lui avec une confiance ferme et assurée dans les se-

cours dont nous aurons besoin ; car, premièrement, il est le Tout-Puissant, il renferme en lui tout ce qu'il y a de grand et de précieux au ciel et en la terre ; il est la source première de tout ce qu'il y a au monde, il peut nous communiquer sans cesse toute sorte et de grâces et de biens sans s'appauvrir ; il est le maître de tous les trésors de la terre et de tous les empires du monde, il en peut disposer comme il lui plaît ; sa seule parole suffit pour la production de plusieurs autres : la bonté toute particulière qu'il a pour nous nous marque assez qu'il veut nous donner tous les secours nécessaires, puisqu'il est de la nature du bien de se communiquer, lui qui est la bonté première, la bonté suprême et infinie, qui ne peut avoir de bornes : quelles communications, quelles largesses, quelles profusions n'en doit-on pas attendre ? Il nous en a donné des preuves si authentiques, que nous n'en devrions jamais douter. Jugons de l'avenir par le passé, n'oublions jamais qu'il nous a tirés du néant par sa pure bonté, que c'est par sa charité perpétuelle qu'il nous porte, qu'il nous conserve tous les jours l'être, qu'à tous moments il nous fait du bien, que pour nos intérêts il a abandonné son propre Fils à la mort de la croix, il nous rend participants de son esprit, et il veut même que son Fils soit notre avocat auprès de lui, selon que nous l'insinue son apôtre bien-aimé par ces paroles : *Si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem, Jesum Christum, et ipse est propitiatio pro peccatis nostris* (I Joan., II, 1), connaissant notre infirmité et notre faiblesse : il veut que nous couvrions nos baillons et notre pauvreté des richesses et des précieux vêtements de son Fils, comme autant de Jacob, lesquels, pour obtenir les bénédictions de leur père avec plus d'abondance, doivent se revêtir des habits de leur frère aîné, non pas Esaü, mais Notre-Seigneur Jésus-Christ ; il veut que ce soit en sa personne que nous paraissions devant lui, que ce soit en son nom que nous lui présentions nos requêtes, et il veut que ce soit sur ses mérites infinis que nous les appuyions : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur* (Hebr., IV, 16) ; allons donc, comme nous invite saint Paul, nous présenter devant le trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde par les mérites de ce Fils bien-aimé : c'est la précieuse monnaie qu'il nous a laissée, pour avoir de lui tout ce qui nous peut être nécessaire.

C'est pour cela que l'apôtre saint Paul dit, que le Père éternel nous a tout donné en nous donnant son Fils : *Cum illo omnia nobis donavit* (Rom., VIII, 32) ; non content de nous avoir donné tous ces témoignages de son amour, il nous a encore engagé sa parole de nous secourir dans tous nos besoins ; et afin que nous puissions y avoir recours quand il nous plaira, il nous en a fait la promesse par écrit, et il nous l'a réitérée en plusieurs endroits de sa sainte Ecriture, tantôt dans l'Ancien Testament, tantôt dans

le Nouveau, tantôt par les prophètes, tantôt par les apôtres; et non content de tout cela, il veut bien encore nous en assurer lui-même. Écoutez la promesse qu'il a eu la bonté de nous faire par le prophète Joel : *Omnis qui invocaverit nomen Domini salvus erit : « Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. »* (Joel., II, 32.) Il ne faut que lire les Psaumes de David, à peine en trouverez-vous un qui ne fasse mention de cette promesse, ou qui ne nous invite à la confiance. Et pour montrer combien Dieu est prêt à nous accorder ce que nous lui demandons, s'accommodant à notre manière de parler, il dit que *Dieu est tout auprès de ceux qui l'invoquent : « Prope est Dominus omnibus invocantibus eum, omnibus invocantibus eum in veritate. (Psal. CXLIV, 18.)* Et pour marquer encore plus expressément les désirs qu'il a de nous accorder ce que nous lui demandons, après nous en avoir fait la promesse, il nous invite souvent dans ses saintes Ecritures de recourir à lui, et de ne point craindre de l'importuner; au contraire, que c'est ce qu'il demande : *Conſitemini Domino et invocate nomen ejus. (I Par., XVI, 8.)* Et pour vous y porter avec plus d'affection, *Jetez les yeux sur toutes les merveilles que j'ai faites en faveur ! de ceux qui ont recouru à moi : « Recordamini mirabilium ejus, que fecit, signorum illius, et judiciorum oris ejus. »* (Ibid., 12.) Et le Sauveur du monde nous y pouvait-il inviter avec des paroles plus amoureuses que celles dont il se sert pour nous y attirer ? *Venite ad me omnes, qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. (Matth., XI, 28.)* Disons encore plus, en montrant que non-seulement il nous l'a promis, non-seulement il nous y invite et par ses prophètes et de sa propre bouche; mais il nous déclare que par les demandes que nous lui faisons, que par la confiance avec laquelle nous recourons à lui dans tous nos besoins, nous lui rendons un honneur qu'il chérit, et qui lui est très-agréable, mettant sa gloire et son honneur à nous faire du bien : c'est le Prophète-Royal qui nous en assure de sa part : *Invoca me in die tribulationis, erua me, et honorificabis me. (Psal. XLIX, 15.)* Mais comment est-ce, me direz-vous, qu'en recourant à Dieu dans tous mes malheurs et tous mes besoins, je le glorifie et je l'honore ? Oui, vous l'honorez et le glorifiez en plusieurs manières, toutes très-excellentes et très-particulières, lorsque vous mettez toute votre confiance en lui dans tous vos besoins et les rencontres fâcheuses. Premièrement vous l'honorez, parce que par là vous déclarez que Dieu est tout-puissant, qu'il est infiniment miséricordieux; vous faites connaître à tout le monde que vous êtes persuadé qu'il est fidèle dans toutes ses promesses. Vous le reconnaissez par là le proviseur général de tous les besoins de ses créatures, qu'il est notre commun protecteur et défenseur contre tous les ennemis qui nous assiègent et nous combattent.

Au contraire, un chrétien qui dans ses be-

soins s'abat et se décourage, ou n'implore, pour ainsi dire, que sa propre industrie, sans avoir recours à son Dieu, il lui enlève en quelque manière, autant qu'il le peut, toute cette gloire et tout cet honneur dont il est si jaloux. On en peut juger par le terrible retour de la colère et de la malédiction de Dieu, que cet aveugle et infidèle chrétien s'attire même souvent dès ce monde : *Maudit est celui qui se confie en l'homme, dit le Seigneur par son prophète Jérémie. (Jerem., XVII, 5.)* Malheur à celui qui aura imploré le secours des Egyptiens, et qui n'aura pas recherché le secours du Seigneur.

En second lieu, nous honorons Dieu par notre confiance en lui dans tous nos besoins, parce que cette confiance n'est pas l'acte d'une seule vertu, mais l'assemblage de plusieurs; il est si parfait et si excellent, qu'il ne peut partir que d'un cœur rempli de charité; il demande aussi un homme vivant de la vie de la foi; il suppose une personne bien éclairée sur la faiblesse et l'impuissance de la créature; mais d'un autre côté il nous fait envisager la toute-puissance de Dieu, toujours prête à nous soutenir, c'est ce qui rend souvent l'acte d'une parfaite confiance si agréable à Dieu, et d'un si grand mérite : *Nolite, dit saint Paul, amittere confidentiam vestram quæ magnam habet remunerationem. (Hebr., X, 35.)* Nous voyons aussi que cette vertu a paru avec tant d'éclat dans tous les saints, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament; considérez quelle a été la confiance des patriarches, des prophètes, des saints apôtres et de tous nos martyrs.

Ma troisième raison se prend des fruits et des avantages que produit en nous cette vertu. J'en remarque quatre ou cinq principaux : le premier est une joie et une consolation toute particulière, parce que l'espérance qui nous anime nous fait toucher comme du bout du doigt tous les grands avantages qui sont préparés pour ceux qui auront persévéré pendant cette vie constamment au service de Dieu; si bien que cette espérance, qui est si fortement établie en eux, les réjouit dans toutes les différentes rencontres de cette vie : *Latentur omnes, dit le Prophète Royal, qui l'avait si bien expérimenté, latentur omnes qui sperant in te, Domine, et qui noverunt nomen tuum. (Psal. IX, 11.)* Saint Paul l'avait aussi expérimenté quand il disait : *Spe gaudentes, Domino servientes. (Rom., XI, 12.)* Que ceux qui sont au Seigneur par un culte véritable demeurent dans la joie par l'espérance; et dans un autre endroit : *Fortissimum solatium habemus qui confugimus ad tenendam propositam spem : Nous avons une puissante consolation, nous qui avons mis notre refuge dans la recherche et l'acquisition des biens qui nous sont proposés par l'espérance. (Hebr., VI, 18.)*

Le second avantage que nous recevons de la vertu de confiance en Dieu, c'est une force inaltérable au milieu de toutes les adversités et persécutions de la vie présente. Faudrait-il d'autre preuve que l'exemple

de tant de martyrs, qui, au milieu de leurs plus cruels tourments, ont fait paraître une force si extraordinaire, que les bourreaux mêmes et les tyrans en ont été surpris et souvent convertis ? Ces généreux soldats de Jésus-Christ, animés de cette confiance divine, quoique étendus sur les chevalets, quoique couchés sur des grils de fer tout embrasés, s'écriaient constamment et avec des marques sensibles d'une sainte joie : *Non sunt condigne passionēs hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis.* (Rom., VIII, 18.) Quand nous considérons les souffrances de la vie présente, nous trouvons qu'elles n'ont point de proportion avec cette gloire que Dieu doit un jour découvrir en nous ; autant de moments que nous endurons, ce sont autant de degrés de gloire qui nous sont préparés ; et voilà l'ancre qui tenait la barque assurée et ferme au milieu des tempêtes, des orages et des vents de toutes sortes de persécutions, même les plus cruelles : c'est la pensée du grand saint Grégoire : *Spes cælestium mentem sublevat, ne concutiat fluctibus tumultuum terrenorum*, Saint Paul, parlant de cette espérance, l'appelle l'ancre de notre âme, qui la rend ferme et inébranlable (Hebr., VI, 19), et nous fait goûter dès cette vie toutes les douceurs du paradis. Saint Chrysostome l'appelle ingénieusement la joie qui précède la joie du ciel : *Gaudium ante gaudium* : c'est que Dieu se rend leur protecteur, prenant toutes leurs affaires en main, et les soutenant dans toutes les fâcheuses rencontres de cette vie.

Dites-moi encore, je vous prie, avant que de finir ce point, qui est-ce, à votre avis, qui a rendu le saint homme Job couché sur son fumier, tout couvert d'ulcères et accablé de douleurs, victorieux du démon dans ce fameux combat ? n'est-ce pas, comme il déclare lui-même, cette excellente vertu ? Voici ses paroles, que je souhaiterais être tellement imprimées dans vos cœurs que, suivant l'exemple de Job, elles fussent dans toutes les traverses de votre vie votre consolation et votre force : *Je sais que mon Rédempteur est vivant, que je ressusciterai de la terre au dernier jour, que je serai encore revêtu de cette peau, la pâture des vers. que je le verrai, dis-je, moi-même et non un autre*, ce sont ses paroles, et que je le contemplerai de mes propres yeux : c'est là l'espérance que j'ai, qui reposera toujours dans mon cœur (Job. XIX, 25-27) pour me soutenir et m'encourager à souffrir tous mes maux avec une patience qui fait l'étonnement de ceux qui en sont instruits.

Il me reste encore à vous dire, comme je vous l'ai promis, un mot des pratiques principales de cette vertu, vous marquant en quoi elle consiste. La première est que nous devons nous rendre très-fidèles dans tous nos travaux, dans toutes nos nécessités, dans toutes nos afflictions, à envisager par la lumière de la foi notre bon Dieu, tout prêt de nous aider, comme fit le grand saint Etienne : *Ecce video celos apertos, et Jesum stantem a dextris virtutis Dei.* (Act., VII, 55.)

Jésus-Christ regardait le combat de son généreux soldat, et il le regardait debout, dit un grand saint, pour marquer par cette posture le secours qu'il donnait en lui inspirant ce courage si héroïque.

La seconde pratique est de recourir dans toutes nos afflictions et dans tous nos besoins à Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par l'intercession de la sainte Vierge et des saints auxquels nous avons une particulière dévotion, nous tenant assurés que, si ce que nous demandons est juste, et expédient pour la gloire de Dieu et pour notre salut, nous l'obtiendrons ; et quoiqu'il diffère de nous l'accorder, ne perdre point courage : *Viriliter age, et confortetur cor tuum, et sustine Dominum.* (Psal., XXVI, 14.)

La troisième pratique est que, dans tous les événements contraires à nos désirs, nous ne perdions point notre confiance, nous souvenant que c'est un article de foi, que tout le bien et le mal qui arrive en ce monde, ou se fait, ou se permet par la providence de celui qui est notre Père, et que tout ce qu'il fait et permet, est pour sa gloire et pour notre grand bien : *Non est malum in civitate, quod non fecerit Dominus.* Ces vérités, fortement imprimées dans nos esprits, les doivent pleinement calmer dans toutes les vicissitudes de la vie, et nous obliger à redoubler nos cris à l'exemple de ce pauvre aveugle de l'Evangile : *Ipse*, dit saint Luc, *multo magis clamabat : Jesu fili David, miserere mei.* (Luc., XVIII, 39.)

Pour entrer dans toutes ces pratiques, qui nous marquent en quoi principalement consiste la vertu de confiance à laquelle tous les chrétiens sont étroitement obligés, voici trois moyens que je vous présente. Le premier, c'est la prière. *Omne donum perfectum desursum est descendens a Patre luminum* (Jac., 1, 17.) Le second, c'est la pureté de la conscience. L'apôtre saint Jean nous l'enseigne : *Quoniam si cor nostrum, dit cet apôtre, non reprehenderit, nos fiduciam habemus ad Deum et quidquid petierimus, accipiemus ab eo.* (1 Joan., III, 21.) Le troisième est de penser souvent quelle a été la confiance de tous les saints, et spécialement des martyrs. Enfin, le quatrième motif avec lequel je finis, c'est de considérer vivement l'amour d'un Dieu crucifié pour sa créature : c'est, à mon avis, le plus pressant de tous les motifs que nous ayons pour nous porter à avoir une confiance entière en Dieu. N'est-il pas vrai que tout autant de plaies qu'il porte en son sacré corps, qui en est tout couvert, ce sont autant d'ouvertures qui nous font connaître l'amour qu'il nous a porté, et la confiance que nous devons avoir en lui ? Quoi ! celui qui nous a donné sa vie, qui a répandu tout son sang pour nous mériter les grâces qui nous sont nécessaires, nous les refusera-t-il ? Quoi ! celui qui nous a donné et conservé l'être, et qui nous a fait tant d'autres biens, lorsque nous étions encore ses ennemis, nous refusera-t-il après nous avoir ordonné d'oser l'appeler notre Père ? Ayons donc recours à lui, mes frè-

res, par un entier abandon dans toutes nos nécessités ; que ce soit là votre pratique la plus ordinaire, ne passant aucun jour sans en faire quelque acte ; car, comme la mort est l'écho de la vie dans ce redoutable moment où le diable, comme dit l'Écriture, sachant qu'il lui reste peu de temps à nous tenter, fait tous ses efforts pour nous jeter dans le désespoir : cette vertu de confiance, souvent pratiquée pendant le cours de votre vie, sera pour lors dans ce dernier combat, qui fait la décision de notre bonheur ou malheur éternel, sera, dis-je, comme le bouclier qui vous parera de tous ses traits. Ayez souvent recours à votre aimable Père, par un entier abandon ; que ce soit là votre dernière disposition, disant avec le Sauveur du monde mourant pour nous sur la croix : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum.* (Luc., XXIII, 46.) Glorifiez-le par cette vertu dans toutes les vicissitudes de la vie présente, afin qu'il vous accorde à la fin de votre vie cette immortalité où règne une paix éternelle qui passe, au dire de saint Paul, toutes nos pensées. (Philipp., IV, 7.) Je vous la souhaite, au nom du Père, etc.

DISCOURS LI.

DU VÉRITABLE AMOUR DE DIEU.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.
Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur. (Matth., XXI, 51.)

L'âme saint Jean ne pouvait pas nous donner une plus haute idée de la charité, que celle qu'il nous donne par ces paroles : *Qui manet in charitate, in Deo manet et Deus in eo* : « Quiconque demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui (I Joan., IV, 16), » montrant par là que Dieu est la charité substantielle à laquelle nous tendons et que nous possédons par le précieux don de la charité qui est repandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit : *Charitas Dei*, dit l'Apôtre, *diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis.* (Rom., V, 5.) Saint Bernard, pesant ces aimables paroles de saint Jean, s'en sert pour nous faire voir l'excellence et les marques de cette vertu : *Deus charitas est, quid ergo charitate melius !* Dieu est charité, qu'y a-t-il donc de meilleur et de plus excellent que la charité ! *Et qui manet in charitate, in Deo manet*, et quiconque demeure en la charité demeure en Dieu. *Quid ergo charitate securus ?* qu'y a-t-il aussi de plus sûr que la charité ? *Et Deus in eo*, et Dieu demeure en lui. *Quid ergo charitate jucundius ?* qu'y a-t-il donc de plus agréable, de plus avantageux et de plus honorable que de posséder la charité, qui nous met en possession de Dieu même ? C'est de cette première de toutes les vertus, qui en est non-seulement la reine, mais l'âme et la vie, et qui fait tout le mérite de nos œuvres, c'est, dis-je, de cette première de toutes les vertus que je prétends vous entretenir, après que

nous aurons salué la Mère de la belle dilection, et que nous lui aurons demandé de nous obtenir les grâces et les lumières du Saint-Esprit, en lui disant : *Ave.*

Si vous demandez aux chrétiens, dit saint Grégoire le Grand, s'ils aiment Dieu de tout leur cœur, ils vous répondront hardiment qu'ils l'aiment : *Dum quæritur a Christianis utrum diligant Deum, securamente respondent : Diligo.* Si je faisais maintenant cette même demande à tous ceux qui sont ici présents, ils me feraient tous, sans doute, la même réponse et me diraient peut-être : Voilà une belle demande à faire à un chrétien qui sait et qui connaît les grandes obligations et les puissants motifs qu'il a d'aimer Dieu ! Tous les jours nous aimons les personnes que nous voyons être recommandables par leur vertu : un homme qui est puissant, élevé dans les premières dignités d'une ville, qui est sage, modeste, qui rend justice aux pauvres aussi bien qu'aux riches, sans exception de personnes, qui est le père des pauvres, qui est savant, affable et bon envers tout le monde ; un homme, dis-je, dans qui nous voyons toutes ces qualités et toutes ces perfections, gagne comme malgré nous notre amour. Comment donc pourrions-nous ne pas aimer cette beauté infinie, qui renferme en soi d'une manière éminente tout ce qui est capable de donner de l'amour, puisqu'il est la source et le seul principe de toutes les perfections de ses créatures, et qu'à proprement parler il n'y a rien sur la terre qui ne soit imparfait si on ose le comparer à Dieu ? Mais quand cette beauté infinie n'aurait pas assez d'attraits pour attirer nos cœurs à l'aimer, ne faut-il pas se rendre, voyant que le nombre de ses bienfaits surpasse les jours de notre vie ; puisque non-seulement chaque jour est un nouveau bienfait, mais chaque soupir de notre cœur, chaque respiration nous en marque un très-signalé, qui est notre conservation : *Et si parva sunt ista, adjiciam tibi multo majora* (II Reg., XII, 8) : ce sont les paroles du prophète Nathan à David, lui reprochant son crime.

Mais si nous venons encore à considérer un peu attentivement tous les travaux que le Fils de Dieu a supportés pendant sa vie mortelle pour éclairer nos esprits de sa sainte doctrine et redresser nos cœurs par ses divins exemples de vertu ; si nous considérons tous ces tourments et toutes ces ignominies, enfin cette mort cruelle qu'il a soufferte si volontiers pour nous délivrer de la captivité du démon et des peines de l'enfer, et pour nous mériter la gloire, ne devrions-nous pas être dans l'admiration du grand amour qu'il a pour nous, et tomber d'accord que nous ne saurions jamais remplir l'obligation que nous avons de l'aimer, nous petits vermisseaux de terre, nous rebelles à ses volontés, nous de qui il n'a que faire : *Considera, o anima mea*, dit saint Anselme ; *intendite, omnia intima mea, quantum illi debeat tota substantia mea* : Considère, ô mon âme, que toutes mes puissances et tout ce

qui est en moi fasse réflexion combien je dois être tout à Dieu : *Certe , Domine , quia me fecisti , amori tuo me debeo totum* : Certainement , ô mon Seigneur , parce que vous m'avez créé , je me dois tout à votre amour , *quia me redemisti , me debeo totum* ; mais que vous donnerai-je , pour m'avoir racheté en donnant votre vie et versant tout votre sang ? Saint Bernard est dans les mêmes sentiments d'admiration , de reconnaissance et d'amour . Il est vrai , mes frères , qu'après tous ces motifs que tous les chrétiens ont d'aimer Dieu de tout leur cœur , il nous doit paraître incompréhensible qu'il puisse s'en trouver qui manquent à un devoir aussi essentiel : cependant je vous le dis avec une sensible douleur , et je vous le prouverai d'une manière trop convaincante , qu'il y a très-peu de chrétiens qui aiment Dieu d'un véritable amour . Quelque surprenante que vous paraisse la proposition , elle ne vous paraîtra que trop évidente si vous voulez considérer avec moi les marques d'un véritable amour , et en faire ensuite l'application aux chrétiens d'à présent . Je sais bien que ces marques ne peuvent pas être infaillibles , puisque le Saint-Esprit nous assure dans l'*Ecclésiaste* , chapitre neuvième , que *l'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine : « Nescit homo utrum amore an odio dignus sit. »* Ce quine s'entend pas seulement de l'amour de Dieu à raison de la prédestination , mais aussi de l'amour de Dieu à raison de la grâce sanctifiante et de la charité que nous possédons .

Cependant , quoique nous ne puissions pas en avoir des marques tout à fait infaillibles , il est néanmoins très-assuré que nous en pouvons avoir de très-certaines , moralement parlant , et aussi assurées que nous en puissions avoir en cette vie , par lesquelles chacun de nous pourra connaître s'il est vrai qu'il aime Dieu comme il le proteste , et comme il avoue qu'il y est très-obligé , à moins que de tomber dans une très-grande injustice et une ingratitude insupportable . J'en choisirai seulement quatre ou cinq des principales .

La première marque par laquelle nous pourrions connaître s'il est bien vrai que nous aimons Dieu , est , si nous faisons avec joie et avec fidélité ce que Dieu nous commande ; cette marque est si sûre , que c'est le Fils de Dieu lui-même qui nous la donne en saint Jean , chapitre XIV : *Qui habet mandata mea , et servat ea , ille est qui diligit me : « Celui qui a reçu mes commandements et qui les garde , c'est celui là qui m'aime : »* et dans ce même chapitre il répète la même vérité : *Qui diligit me , sermonem meum servabit : « Si quelqu'un m'aime , il gardera ma parole. »* Saint Augustin , expliquant ces paroles du Fils de Dieu , dit que celui-là aime Dieu véritablement , qui a les commandements de Dieu empreints dans sa mémoire , et qui les observe exactement en toute la conduite de sa vie : *Qui habet in memoria , et servat in vita* ; qui , non-seulement par ses paroles , fait connaître l'obligation que nous avons de les garder , mais qui le confirme par ses actions et par sa conduite :

Qui habet in sermonibus et servat in operibus , qui habet audiendo et servat faciendo . Ce n'est pas encore assez de les observer pour un temps , il faut encore y persévérer : *Qui habet faciendo et servat perseverando , ipse est qui diligit me* ; parce que c'est par l'action qu'il faut montrer notre amour , de peur que toutes ces paroles que nous disons pour témoigner que nous aimons Dieu ne soient tout à fait infructueuses , et même mensongères : *Opere est demonstranda dilectio , ne sit infructuosa appellatio* . Le Sauveur du monde nous assure que la marque de notre amour envers lui , c'est l'observance de ses commandements , et déclare en même temps par plusieurs passages , que ceux qui ne les gardent point ne l'aiment point : c'est en saint Jean chap. XV : *Qui non diligit me , sermones meos non servat* ; et parlant à ses apôtres il leur dit , *qu'ils seront du nombre de ses amis , s'ils font ce qu'il leur commande : « Vos amici mei estis , si feceritis quæ præcipio vobis. »* Sans cela il n'y a point de charité , et vous ne pourrez vous vanter de m'aimer . Saint Jean dit , que quiconque soutient le contraire est un menteur , et que la vérité n'est pas en lui : *« Qui dicit se nosse Deum et mandata ejus non custodit , mendax est , et in hoc veritas non est ; qui autem servat verbum ejus , vere in hoc charitas Dei perfecta est ; »* mais au contraire , ajoute le même apôtre , si quelqu'un garde mes commandements , l'amour de Dieu est vraiment parfait en lui . Et en effet , un sujet pourrait-il dire qu'il aime son prince , de qui il méprise et la volonté et la loi ? Remarquez , s'il vous plaît , que quand David , cet homme selon le cœur de Dieu , veut montrer qu'il aime son Dieu de tout son cœur , il ne manque jamais de faire paraître le soin qu'il a d'accomplir tous ses commandements ; il dit qu'ils lui sont si chers qu'il les conserve dans son cœur pour s'empêcher d'offenser Dieu : *In corde meo abscondi eloquia tua , ut non peccem tibi . In via testimoniorum tuorum delectatus sum sicut in omnibus divitiis : « J'ai trouvé autant de joie dans la voie de vos commandements , que dans la possession de toutes les richesses du monde : » Dilexi mandata tua super aurum et topazium . « J'ai aimé vos commandements plus qu'on aime l'or et les pierres précieuses. »* (Psal. CXVIII.) Il faudrait réciter ici presque tous les psaumes si nous voulions rapporter tous les endroits qui font voir que David inspiré de Dieu était persuadé que la meilleure et la principale marque qui fait voir qu'on aime Dieu véritablement , c'est d'aimer et d'observer ses saints commandements . N'est-ce pas aussi cette même marque que le Fils de Dieu nous donne pour faire connaître combien il aime son Père ? *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem . Sicut mandatum dedit mihi Pater , sic facio* (Joan. , XIV , 31.) C'est aussi la marque dont il s'est servi pour nous témoigner son amour , ne nous ayant passé seulement aimés de paroles , mais par toutes les actions de sa vie , et par toutes les souffrances de sa mort . Ne nous vantons donc plus d'aimer Dieu sincèrement , si nous ne gardons ses commandements ; *Pro-*

batio dilectionis est exhibitio operis, dit saint Grégoire ; disons tant que nous voudrons : Il faudrait être bien ingrat et bien injuste pour ne pas aimer Dieu, saint Jean nous dira que si nous ne gardons exactement tous ses commandements, toutes nos paroles sont fausses, que nous sommes des menteurs, et que nous n'aimons point Dieu. Si cela est vrai comme on n'en peut douter, combien trouverons-nous aujourd'hui de chrétiens qui puissent dire, mais avec vérité, qu'ils aiment Dieu de tout leur cœur ? A en juger par leurs œuvres ne pourrait-on pas dire au contraire qu'ils le haïssent et qu'ils le méprisent, si cette seule idée ne faisait pas horreur ?

La seconde marque qui nous fait connaître si nous aimons Dieu véritablement, est si nous avons en horreur le péché : car quiconque aime la lumière, ne peut souffrir les ténèbres ; quiconque aime la bonté, ne peut souffrir l'iniquité et la malice qui lui est opposée ; la vie et la mort ne s'accordent pas ensemble. Quiconque donc aime Dieu véritablement, qui est la lumière, la bonté et la vie, doit avoir par conséquent en horreur le péché, qui n'est autre chose qu'iniquité dans le cœur, que ténèbres dans l'esprit, et que mort dans l'âme. C'est ce qui fait dire à saint Augustin, que les justes n'ont que des inclinations justes ; ils appréhendent de pécher, ils désirent la persévérance, ils gémissent de leurs fautes, et ils prennent plaisir à faire de bonnes œuvres. Quiconque aime Dieu ; doit entrer dans les sentiments de Dieu il doit étudier ses affections, aimer ce qu'il aime, haïr ce qu'il hait. Or qu'y a-t-il que Dieu ait plus en horreur que le péché ? Il nous déclare dans ses saintes Ecritures qu'il ne le peut souffrir, et qu'il l'a en horreur : *Similiter odio sunt Deo, impius et impietas ejus*, dit le Sage : « Dieu a en horreur l'impie aussi bien que son impiété (Sap., XIV, 9) : » tous les châtimens que sa justice a exercés n'ont été que pour le punir ; la mort de son Fils unique nous montre plus que toutes les autres peines et des hommes et des anges, combien il lui est insupportable : cette éternité de tourmens préparée pour les pécheurs ne permet pas que nous puissions avoir le moindre doute là-dessus, et que si nous faisons profession d'aimer véritablement Dieu, nous devons haïr le péché, puisqu'il n'y a rien que Dieu ait tant en horreur. C'est cette marque que Dieu même nous demande par la bouche de son Prophète : *Qui diligitis Dominum, edite malum* (Psal. XCVI, 10), comme s'il nous voulait dire : Vous qui faites profession d'aimer Dieu, voyez combien Dieu a fait paraître en toutes ses œuvres qu'il avait en horreur le péché. Si vous voulez entrer dans ses sentiments comme le véritable amour vous y oblige, haïssez le mal partout où il se trouvera ; haïssez-le en vous pour ne le jamais commettre, ou pour l'y détruire entièrement, si par fragilité vous y êtes tombés ; haïssez les moindres occasions qui pourraient vous y conduire ; haïssez-le

dans les autres et tâchez de l'y détruire. C'est l'impression de ces véritables sentiments qui a toujours inspiré tant de zèle, non-seulement aux prophètes, dont quelques-uns séchaient de tristesse et de douleur à la vue des péchés des hommes, mais encore les apôtres ; comme aussi tant d'illustres pasteurs et ministres fidèles de l'Evangile, qui se sont consumés par leurs travaux évangéliques et par le zèle avec lequel ils se sont opposés au torrent de l'iniquité ; de sorte qu'on peut leur appliquer à tous ce que le Prophète-Royal dit de soi en particulier : *Vidi prævaricantes et tab scebam, quia eloquia tua non custodierunt. Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam* : « Je ne pouvais, pour l'amour que je vous portais, envisager ces prévaricateurs de votre loi sans verser des larmes, et toutes les fois que je voyais que les hommes vous offensaient si facilement, et qu'ils buvaient l'iniquité comme de l'eau, j'en pleurais amèrement, et perdant de douleur le boire et le manger, j'en devenais tout sec. » (Psal. CXVIII, 158, 136)

La troisième marque de notre amour envers Dieu et qui nous est encore donnée par Jésus-Christ, est si nous aimons ce que Dieu aime. 1^o Il aime la justice, il aime la sainteté, il la préfère à tout, il a versé son sang et a donné sa vie pour nous la mériter ; quels sont nos sentiments là-dessus ? pouvons-nous dire comme le Prophète-Royal, que nous avons poussé de profonds soupirs dans le désir et dans l'attente de la justice ? (Psal. VI, 7.) 3^o Il aime notre prochain et veut que nous l'aimions, mais d'un amour sincère : voilà quels sont ses amis ; donc pour aimer Dieu il faut les aimer, puisque, lorsque nous aimons une personne, nous aimons aussi ceux qu'elle aime. Ecoutez les paroles du Fils de Dieu que lui-même nous adresse : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem* : « Tout le monde connaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez réciproquement (Joan., XIII, 35) : » cette marque est certaine, puisque c'est Dieu même qui nous la donne. L'apôtre saint Jean nous déclare encore que ce sont tout autant de faux chrétiens, que ceux qui disent qu'ils aiment Dieu lorsqu'ils n'aiment pas leurs frères, leurs voisins, leurs parents, leurs ennemis mêmes ; que ceux-là se trompent et qu'ils sont des menteurs ; c'est en sa première Epître, chapitre IV : *Si quis dixerit : Quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est*. Vous osez dire, dit saint Augustin, que vous aimez Notre-Seigneur Jésus-Christ, quoique vous n'aimiez pas votre frère ; comment se peut-il faire que vous aimiez celui duquel vous méprisez le commandement ? *Dicis te diligere Christum, et fratrem non diligis : quomodo eum diligis ejus mandatum contemnens* ? Selon cette règle, qui est incontestable, ne pouvons-nous pas dire que ceux-là sont indignes même du nom de chrétiens, qui conservent depuis si longtemps des sentiments de haine et de ven-

geance contre leur prochain, qui ne lui veulent pas pardonner, ni le voir, ni se réconcilier avec lui; qu'ils se persuadent tant qu'ils voudront qu'ils aiment Dieu, ils ne laisseront pas d'être dans une funeste et déplorable illusion, ils seront véritablement ennemis de Dieu, et toujours condamnés par cette sentence de l'apôtre saint Jean : *Si quis dixerit : Quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est.*

Il y a encore une quatrième marque à laquelle nous pouvons connaître si nous aimons véritablement Dieu. Cette marque n'est pas proprement distinguée des autres que nous venons de rapporter, elle y ajoute seulement un degré de perfection, sans lequel il est difficile que les autres marques ne soient équivoques : cette marque est d'aimer fortement et persévéramment la loi de Dieu et la sainteté, de haïr le vice et le péché, d'avoir une charité sincère pour son prochain. Oui, si notre amour envers Dieu est véritable, nous accomplirons avec zèle, avec joie, avec promptitude, en tout temps, en tous lieux, tout ce que nous connaissons lui être agréable, rapportant tout à sa gloire, et ne recherchant partout que son honneur; nos desirs, nos pensées, nos paroles n'étant que pour lui, marchant toujours en sa présence, et nous entretenant toujours avec lui, en sorte que nous puissions dire avec vérité ces paroles du *Cantique* : *Dilectus meus mihi, et ego illi.* (*Cant.*, II, 16.) Si notre amour était persévérant et fort comme il doit être, il ferait que, quand il s'agirait de perdre tous nos biens, nos charges, notre honneur, et même notre vie, nous les perdriions plutôt mille fois que de commettre non pas un seul péché mortel, mais de rien faire qui pût lui être tant soit peu désagréable. C'est de ce fort et persévérant amour dont étaient animés les saints de l'Ancien Testament : les Joseph, les Suzanne, les Elie, les Eléazar, les Machabées. Les uns n'ont-ils pas donné leur vie volontiers et courageusement, et les autres n'ont-ils pas enduré les affronts et les tourments plutôt que de violer, même en apparence, la sainte loi de notre Dieu? N'est-ce pas encore de ce fort et persévérant amour dont ont été animés ce nombre infini de généreux martyrs, de saints confesseurs et de prudentes et chastes vierges du Nouveau Testament? Voilà, mes frères, les marques auxquelles vous reconnaîtrez si vous avez le véritable amour de Dieu, qui doit vous mériter la bienheureuse immortalité préparée de toute éternité aux enfants de Dieu, qui ne sont faits tels que par l'amour; c'est ce que je vous souhaite.

DISCOURS LII.

DES PROMESSES QUE NOUS AVONS FAITES

AU BAPTÊME.

Obsecro vos ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis.

Je vous conjure de vivre d'une façon digne de la vocation à laquelle vous avez été appelés. (Ephes., IV, 1.)

Nous pouvons dire des promesses que

nous avons faites à Dieu en notre baptême, ce que saint Jacques dit parlant de la loi divine et des commandements de Dieu : *Quicumque totam legem servaverit, offendet autem in uno, factus est omnium reus* (Jac., II, 10) : Quiconque observerait tout ce qui est porté par la loi, en sorte néanmoins qu'il manquât d'accomplir un seul commandement, il est coupable de tous les autres, parce que le même Dieu, dit cet apôtre, qui a défendu l'impureté, a défendu le meurtre : il en est de même de tous les autres commandements : *Qui enim dixit : Non mœchaberis, dixit et : Non occides.* (*Ibid.*, II.) Disons le même des promesses que nous avons faites à Dieu en notre baptême. Ce n'est pas assez de garder inviolablement la première, renonçant en toutes rencontres au démon, à ses pompes et à ses œuvres; il faut encore accomplir la seconde que nous avons faite d'embrasser la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, croyant fermement toutes les vérités qui nous sont proposées par la sainte Eglise, comme révélées de Dieu, y conformant notre vie, et réglant là-dessus nos sentiments; en un mot, faisant paraître par nos actions et nos paroles, et par tout notre extérieur, la sainteté des articles de notre foi. C'est à l'accomplissement de cette promesse, qui n'est pas moins importante que la première, que je veux vous inviter, après que nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit, par l'entremise de Celle qui de toutes les pures créatures, les a accomplies plus parfaitement, lui disant pour cela avec l'ange : *Ave.*

La théologie distingue deux sortes d'articles de foi chrétienne et catholique : les uns spéculatifs, les autres pratiques et moraux. Les premiers regardent l'entendement, comme par exemple, qu'il y a un Dieu en trois personnes; que la seconde personne de la très-sainte Trinité s'est faite homme pour notre salut; qu'il y a une récompense éternelle pour ceux qui auront gardé les commandements de Dieu, et aussi un châtimement éternel pour ceux qui ne les auront pas observés : que pour être sauvé il faut croire fermement toutes ces vérités spéculatives; mais ce n'est pas là ce qui nous donne le plus de peine, ce sont les vérités pratiques; c'est pour cela que chacun se mêle de les interpréter et de les expliquer à sa mode. Ces articles pratiques de notre foi se rapportent à la volonté pour la conduite de notre vie et le règlement de nos mœurs, comme par exemple, qu'il faut fuir le péché, pratiquer la vertu; que pour se sauver il faut se faire violence, observer les commandements de Dieu et de l'Eglise; qu'il faut porter sa croix, renoncer à soi-même, à son humeur et à ses inclinations déréglées; qu'un chrétien ne doit point se conformer au monde ni suivre ses maximes; qu'il doit pardonner à ses ennemis, souffrir avec joie les mépris et les injures, et autres semblables maximes, que Notre-Seigneur nous enseigne dans son saint Evangile. Il y a cette différence entre ces deux sortes de

vérités, que, comme les unes regardent l'entendement et les autres la volonté, il suffit de croire les premières, mais il faut pratiquer les secondes, c'est-à-dire les vérités pratiques et morales. Car, de même que pour se sauver, il faut croire les vérités spéculatives de la foi : de même aussi sommes-nous obligés d'entrer dans la pratique des vérités morales ; et pour lors l'on peut dire qu'un chrétien mène une vie conforme aux obligations qu'il a contractées en son baptême par les promesses qu'il y a faites : et c'est cette vérité que je prétends aujourd'hui vous persuader.

Il suffirait de vous dire, pour vous montrer la nécessité absolue que nous avons d'entrer dans ces pratiques, que c'est ce que nous avons promis à Dieu par les vœux et les promesses de notre baptême, lorsque nous avons embrassé la foi de Jésus-Christ sans aucune réserve ni restriction, nous obligeant par là à l'accomplissement entier et parfait de tous les articles de la foi, soit qu'ils regardent des vérités spéculatives, soit qu'ils regardent des vérités de pratique, puisque la promesse que nous en avons faite a été absolue et générale, et qu'ainsi nous sommes obligés de nous y rendre fidèles, croyant les unes, et pratiquant exactement les autres, puisque, comme nous avons déjà vu, notre salut ou notre perte dépend de l'accomplissement des promesses faites en notre baptême. Pour appuyer néanmoins cette matière importante plus fortement, je veux vous apporter encore d'autres raisons, si celle-là ne suffit pas.

Remarquez, je vous prie, que c'a toujours été un des plus dangereux artifices du démon, de tourner à notre propre perte les choses que Dieu nous a données pour notre salut. De sa miséricorde, qui doit attirer suavement à la pénitence, il s'en sert pour en prendre un malheureux prétexte ou retardement de notre conversion, nous persuadant fausement que, comme elle est infinie, elle ne nous manquera jamais : c'est ainsi qu'il fait que l'adorable Eucharistie, qui nous doit procurer la vie, devient par notre faute une occasion de mort ; c'est ainsi qu'il abuse la plupart des chrétiens sur la profession de foi qu'ils ont faite au baptême ; il leur fait accroire qu'il suffit, pour l'accomplissement de cette promesse, de croire les vérités spéculatives, qu'il y a un Dieu ; mais que pour les vérités de pratique, nous n'y sommes pas obligés, que l'on peut se sauver sans cela ; cependant l'Écriture sainte nous dit le contraire, c'est ce qui fait que tous les Pères tiennent le même langage. Écoutez, je vous prie, ces oracles de toute vérité, pour fermer la bouche à l'esprit de mensonge. L'apôtre saint Paul, au commencement de son Épître aux Romains, voulant désabuser les Juifs, qui mettaient toute leur confiance et leur gloire en ce qu'ils étaient le peuple de Dieu, qu'ils avaient reçu la loi, qu'Abraham était leur père, Moïse leur législateur ; que Dieu, pour les séparer du peuple infidèle, leur

avait donné la circoncision, et aussi pour leur servir de signe de l'alliance qu'il avait contractée avec eux ; et s'appuyaient là-dessus, sans se mettre en peine d'accomplir les promesses de la circoncision, du moins entièrement : saint Paul les reprend, et leur déclare que tous ces avantages ne leur serviront de rien, sinon pour augmenter leurs peines, s'ils ne s'acquittent fidèlement de tout ce qui leur est prescrit par la loi : *Circumcisio quidem prodest, si legem observas : « Votre circoncision vous sert si vous observez la loi. » Si autem prævaricator sis legis, circumcisio tua præputium facta est : « Mais si vous êtes prévaricateur de la loi, votre circoncision ne vous sert pas plus que si vous n'aviez pas été circoncis. » (Rom., II, 25.)*

Je vous en dis de même, chrétiens ; quoique par la miséricorde de Dieu vous ayez été baptisés, si vous n'accomplissez les promesses de votre baptême, si vous n'observez pas les vérités pratiques de votre foi aussi bien que vous croyez aux vérités spéculatives, *Circumcisio tua præputium facta est*, tout de même que si vous n'aviez pas été baptisés. Ce n'est pas assez, dit le même Apôtre, que votre bouche confesse Jésus-Christ, et qu'elle déclare qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes ; que ceux qui meurent en sa grâce, posséderont la gloire éternelle, et qu'au contraire ceux qui meurent en état de péché mortel seront brûlés pendant toute l'éternité : non, ce n'est pas assez de confesser Jésus-Christ de bouche, il faut le confesser par vos actions, il faut joindre les vérités pratiques aux spéculatives, pour rendre votre foi parfaite, autrement ce que votre bouche avouera, vos mains et vos actions le rétracteront ; *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant : « Leurs bouches le confessent, leurs actions le nient. » (Tit., I, 16.)* Voilà ce que font la plupart des chrétiens d'aujourd'hui. Ne vous trompez pas, dit le même Apôtre : *Non enim auditores legis justi sunt apud Deum, sed factores legis justificabuntur : « Ce ne sont pas ceux qui ont reçu la loi, qui l'écoutent et qui en parlent, qui sont justifiés, mais bien ceux qui la pratiquent et l'observent. » (Rom., II, 13.)* L'apôtre saint Jacques qui, selon le sentiment de saint Augustin, a eu pour premier dessein de son Épître canonique de montrer à tous les chrétiens la fidélité qu'ils doivent avoir d'accomplir les vérités pratiques de notre foi, prouve en plusieurs endroits de son Épître que, si notre foi ne se fait paraître au dehors par l'exercice des bonnes œuvres et les saintes pratiques de piété, c'est une foi morte, et parant qui ne nous sert de rien pour acquérir le ciel : *Fides sine operibus mortua est. (Jac., II, 20.)* De même que nous disons qu'un corps est mort lorsqu'il est privé de l'âme qui l'animait, de même notre foi est morte, si elle n'est accompagnée des bonnes œuvres. C'est la comparaison dont se sert l'apôtre saint Jacques : *Comme le corps est mort sans l'âme, ainsi la foi est morte sans les œuvres. (Ibid., 26.)* Nos bonnes œuvres sont le témoignage assuré

de notre foi ; c'est par là que nous la faisons paraître ; ce sont là les effets de la foi dedans un cœur : *Que profitera-t-il, dit l'apôtre saint Jacques, que quelqu'un ait la foi, s'il n'a pas les œuvres ? la foi le pourra-t-elle sauver ?* (Jac., II, 14.) *Estote factores verbi, et non auditores tantum, fallentes vosmetipsos : « Mettez la parole en exécution, poursuivit le même apôtre, et ne vous contentez pas de l'écouter, en vous trompant vous-mêmes ; car celui qui se contente d'ouïr la parole, et ne fait pas ce qu'elle commande ressemble à un homme qui regarde son visage dans un miroir, qui après s'y être regardé s'en va aussitôt, et oublie dans le même temps quel il était ; mais celui qui aura attentivement considéré la loi parfaite de l'Evangile, qui est la loi de la véritable liberté, et qui l'aura gardée avec persévérance, ne l'écoutant pas-seulement pour l'oublier aussitôt, mais qui en est un exécuteur fidèle, celui-là sera heureux en son œuvre, c'est-à-dire qu'il fera de bonnes œuvres, et dignes de la béatitude éternelle. »* (Jac., I, 22-25.) Si vous n'êtes pas encore entièrement convaincu de tout ce que je viens de vous dire, prenez la peine, mon cher auditeur, de lire avec respect et une attention particulière, le premier et second chapitre de l'Épître catholique de ce même apôtre ; vous trouverez qu'ils prouvent incontestablement la vérité que je vous prêche. Concluons tous ces passages de la sainte Ecriture par le propre témoignage du Sauveur du monde : c'est en saint Matthieu chapitre VII (vers. 13-21). Le Fils de Dieu, nous instruisant des routes que nous devons suivre pour acquérir le royaume des cieux, nous marque que le sentier qui y conduit est fort étroit, et qu'au contraire la voie qui mène à la perdition est fort large : Prenez-y bien garde, nous avertit le Sauveur du monde, je vous assure que tous ceux qui me reconnaissent pour le Fils du Père éternel, qui confessent que je suis leur Seigneur, n'entreraient pas pour cela au royaume des cieux. Voilà la croyance des vérités spéculatives, lesquelles, de la propre bouche du Sauveur du monde, ne suffisent pas pour faire son salut : *Non omnis qui dicit mihi, Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum.* Hé qui donc, Seigneur ? *Sed qui facit voluntatem Patris mei, qui in cælis est, ipse intrabit in regnum cælorum : « Mais bien celui qui fait la volonté de mon Père, qui observe soigneusement ses commandements, c'est celui-là qui entrera au royaume des cieux. »* Voilà les vérités pratiques, qui, étant jointes aux vérités spéculatives, font entrer un homme dans le ciel ; sans cela point de salut, ou les paroles d'un Dieu ne seraient pas véritables, ce qui est impossible, et un blasphème de le penser. Je crois qu'après avoir entendu des passages si clairs et si précis de la sainte Ecriture ; après la déclaration que nous en vient de faire le Fils de Dieu, nous n'aurions plus besoin d'aucun autre témoignage. Si vous voulez néanmoins, je joindrai à toutes ces autorités si fortes et si

convaincantes, celle de saint Grégoire le Grand (578), qui nous donne un excellent moyen de reconnaître si nous sommes du nombre des véritables disciples de Jésus-Christ, et si nous portons à juste titre la qualité de chrétien. C'est, dit ce Père, si nous accomplissons comme il faut les promesses que nous avons faites en notre baptême, de conformer notre vie aux lumières de notre foi : nous le pouvons reconnaître sans nous tromper, par notre conduite et le règlement de nos mœurs. Car nous sommes véritablement fidèles si nous accomplissons par nos œuvres ce que nous croyons et promettons par nos paroles : *Fidei nostræ veritatem in vitæ nostræ consideratione debemus agnoscere* : La conduite de notre vie est le miroir qui découvre la vie et la vérité de notre foi. *Tunc enim veraciter fideles sumus, si quod verbis promittimus, operibus complemus* : Nous sommes véritablement fidèles, dit ce même Père, lorsque nous accomplissons par nos œuvres ce que nous avons promis par nos paroles. Si donc, mes chers frères, vous découvrez maintenant que la vie que vous avez menée jusqu'à présent est conforme à votre créance, et que vous accomplissez ce que les vérités pratiques de notre foi vous enseignent, vous aurez raison de croire que vous avez observé les promesses que vous avez faites en votre baptême, ayant non-seulement cru les vérités spéculatives, mais aussi conformé votre vie aux vérités pratiques : vous avez, mon cher frère, un précieux trésor en vous, puisque vous avez la véritable foi : *Vera fides est, dit le même saint Grégoire, quæ in hoc quod verbis dicit, moribus non contradicit.* Plusieurs chrétiens, dit le même Père, confessent de bouche Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ils l'appellent, ils l'invoquent, on ne leur entend proférer, si vous voulez, que ce saint et adorable nom : *Vox omnium Christum clamat.* Ils demeurent bien d'accord d'avoir promis de croire en Jésus-Christ, de confesser ses mystères ; mais si vous ne vous arrêtez pas seulement aux paroles, si vous examinez la vie des chrétiens, leurs déportements, leurs façons de faire, leurs mœurs et leurs actions, vous connaîtrez bientôt que leur vie n'a aucun rapport avec celle de Jésus-Christ : *Sed vita omnium non clamat, « vox quidem Jacob. »* A les entendre parler, on les prendrait pour de vrais chrétiens, pour des personnes qui observent les commandements de Dieu, qui s'acquittent de leurs obligations ; mais quand vous regardez leurs mains, c'est-à-dire leurs actions, vous ne découvrez que des mains d'Esau, des larrons, des vindicatifs, des gourmands, des ivrognes, des insâmes : *Vox quidem Jacob, manus autem Esau.* (Gen., XXVII, 22.)

Saint Bernard parlant des bonnes œuvres, suivant la pensée de saint Paul, les appelle la semence de l'éternité : *Semina æternitatis.* Quiconque veut recueillir quelque fruit, il faut qu'il se donne la peine de semer, sans

cela on ne recueille rien, et selon la quantité et la qualité de la semence, vous recevrez : *Qui parce seminat, parce et metet.* (II Cor., IX, 6.) La gloire éternelle, c'est le fruit de la semence des bonnes œuvres. Il faut nécessairement jeter cette semence en terre, pendant que nous y sommes, si nous voulons un jour en recueillir quelque fruit ; avant que d'avoir la couronne et les palmes, il faut avoir vaincu ; avant que d'être récompensé, il faut avoir travaillé : *Celui qui combat dans la lice n'est point couronné*, dit l'Apôtre, *s'il ne combat comme il faut ; que le laboureur*, poursuit saint Paul, *travaille avant que de recueillir les fruits de sa culture.* (II Tim., II, 5, 6.) Tout cela nous engage à faire paraître la vérité de notre foi, que nous avons professée en notre baptême, par nos bonnes œuvres, puisque, comme vous avez vu, il n'est pas moins nécessaire pour être sauvé de mettre en œuvre les vérités pratiques de notre foi, que de croire les vérités spéculatives, puisque nous l'avons promis en notre baptême, et que nous en avons vu la nécessité par l'Ecriture et les témoignages des saints Pères. Si cela est, où trouverons-nous des chrétiens qui se sauvent, puisque à peine en trouve-t-on dont la vie et les mœurs soient conformes aux vérités pratiques de la loi ? La plupart pensent qu'il suffit de croire un Dieu ; mais de l'aimer, mais de garder ses commandements, l'on n'y pense pas ; au contraire, ils l'offensent tous les jours : A voir les actions des chrétiens, vous diriez, dit saint Chrysostome, qu'ils aient pris à tâche de combattre de point en point toutes les maximes du Fils de Dieu, à embrasser tout ce qui lui peut déplaire ; à les voir faire, vous les prendriez pour les plus cruels ennemis du Fils de Dieu. Le Sauveur du monde leur commande de pardonner à leurs ennemis : au contraire ils font gloire de s'en venger, et il semble, à les voir, que tout leur plaisir, c'est de transgresser ses commandements. Il leur défend de convoiter le bien d'autrui : non-seulement ils le convoitent, mais ils le prennent : il veut qu'ils soient fidèles à garder les vœux de leur baptême, renonçant au démon, à ses œuvres et à ses pompes ; eux au contraire violent ces promesses, écoutent les suggestions du diable, suivent les maximes du monde ; bien loin de joindre les vérités pratiques aux spéculatives, à peine les savent-ils.

Ne suivez pas la conduite de ces faux chrétiens, qui, n'en ayant que le nom et les apparences trompeuses, sont un sujet de scandale et d'opprobre à l'Eglise, et qui font blasphémer le nom de Dieu aux ennemis de notre religion. *Nomen Dei*, dit l'Apôtre, *per vos blasphematur inter gentes.* L'on peut dire à ces faux chrétiens, dont la vie ne correspond point aux vérités pratiques de l'Evangile, ce que l'Apôtre écrivait aux Romains : *Vous vous glorifiez en la loi, et par vos prévarications contre la loi, vous deshonnez le Dieu de la loi : car, comme il*

est écrit, le nom de Dieu est blasphémé entre les gentils à cause de vous (Rom., II, 23, 24), c'est-à-dire, votre méchante vie porte les gentils à blasphémer le Dieu que vous vous vantez de servir ; ainsi en est-il de ces chrétiens de nom, dont la vie scandaleuse et contraire en toutes choses aux vérités pratiques de l'Evangile donne sujet aux ennemis de notre religion, aux impies et aux libertins de la mépriser ; de sorte que l'on doit dire que c'est par eux que le nom de Dieu est blasphémé. En finissant ce discours, je ne saurais mieux vous exprimer le jugement que l'on doit porter de ces chrétiens, qu'en me servant des paroles de l'apôtre saint Jean : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es.* (Apoc., III, 1.) Vous paraissez vivant aux yeux des hommes, ayant quelque chose dehors de chrétien, sans en avoir l'intérieur et l'esprit, et cependant vous êtes mort aux yeux de Dieu, étant privé de la vie de la foi parfaite, dont le vrai chrétien, dit saint Paul, doit être animé. Joignez donc la pratique à la spéculation, suivant les règles de l'Evangile, étant fidèles observateurs des commandements de Dieu et de l'Eglise, en rendant à Dieu ce que vous lui devez, à vous-mêmes et au prochain. Pour lors vous satisferez aux promesses auxquelles vous oblige votre baptême. Ce sera le moyen de jouir de la récompense qui est promise aux véritables enfants de Dieu, et ainsi avoir part à l'héritage de votre Père, le royaume des cieux, pour y régner éternellement avec Notre-Seigneur Jésus-Christ.

DISCOURS LIII.

COMBIEN EST GRANDE L'INJURE QUE L'ON FAIT
A DIEU PAR LE PÉCHÉ.

Odio sunt Deo impius et impietas ejus.

Dieu a en horreur l'impie et son impiété. (Sav., XIV, 9.)

La haine que Dieu porte au péché et au pécheur est telle, qu'il n'y a point d'entendement humain, ni même angélique, qui la puisse comprendre ; parce que plus une personne est douée d'une plus grande bonté et d'une sainteté plus éminente, plus aussi a-t-elle d'éloignement et d'horreur pour tout ce qui est mauvais. Or Dieu, qui par son essence possède une nature infiniment bonne et infiniment sainte, doit infiniment haïr la malice que renferme le péché, et aussi le pécheur qui l'a commis. Mais ce qui augmente encore cette haine implacable, est que tout péché mortel enferme en soi une malice infinie, parce que c'est une offense qui est faite à Dieu, qui est l'objet auquel s'attaque le pécheur, qui est d'une majesté infinie, et qui demande par conséquent, à raison de sa malice, d'être haï de Dieu d'une haine infinie. Ce qui fait que nous ne pouvons jamais haïr autant le péché, qu'il est digne de haine. Ce sont les sentiments que je souhaiterais d'imprimer dans vos cœurs. Demandons-en la grâce au Saint-Esprit par le secours de Celle dont le sacré cœur n'a jamais été souillé d'aucun

péché ni en sa naissance, ni même en son immaculée conception. *Ave, Maria.*

Saint Thomas dit (579) que tout péché contient deux sortes de malice, toutes deux subordonnées l'une à l'autre. La première regarde le pécheur; la seconde s'attaque à Dieu. La première consiste en ce que le pécheur fait une action répugnante à la raison, le dégradant de sa plus haute qualité qui le sépare d'avec les bêtes. La seconde qui regarde Dieu consiste dans un mépris et une injure atroce qui est faite à Dieu par le péché. La première sorte de malice ne fait pas qu'une action mauvaise soit un péché mortel, mais seulement en général qu'elle soit mauvaise, dépravée, peu honnête, n'étant pas conforme à la raison, en quoi consiste la bonté morale de nos actions. Mais la seconde sorte de malice qui se prend du mépris et de l'injure qui est faite à Dieu, est ce qui fait précisément et principalement le péché mortel; d'où vient qu'elle se rencontre en tout péché qui est mortel, parce que toutes ces sortes de péché, de quelque espèce qu'ils puissent être, conviennent tous malheureusement en cela, qu'ils renferment en eux un certain mépris de Dieu, les uns plus, les autres moins; les uns directement, comme la haine de Dieu, le blasphème, l'idolâtrie, le parjure, la violation des vœux, le désespoir; les autres indirectement et interprétativement; de sorte qu'il n'y a point de péché mortel qui ne porte un certain mépris de Dieu et une injure qui lui est faite par la désobéissance à ses commandements, et partant qui ne renferme une malice infinie, non pas absolue, mais respective: et c'est ce que je veux vous faire voir, pour vous inspirer, avec le secours du ciel, des sentiments d'horreur pour le péché.

La malice du péché se tire principalement de trois chefs. Premièrement, de la part de Dieu qui est offensé; secondement, de la part de l'homme qui l'offense; troisièmement, à raison de l'offense qui est commise.

Saint Thomas, le docteur angélique, enseigne (580) que tout péché mortel dit deux choses, l'aversion de Dieu et la conversion à la créature. Que si vous considérez le péché comme étant l'aversion de Dieu, sa malice est infinie: *Peccatum ex parte aversionis est infinitum*. C'est aussi le sentiment des autres théologiens. La raison est que plus la qualité de la personne qui est méprisée est éminente, plus aussi l'offense qui lui a été faite est griève. Or la majesté de Dieu, méprisée par une offense mortelle, est infinie. Partant l'offense et l'injure qui lui a été faite est aussi infinie; cette raison est tout à fait évidente et ne souffre aucune difficulté dans toutes ses parties; car nous demeurons d'accord que c'est une plus grande faute et une plus grande offense de mépriser un gentilhomme que de se moquer d'un paysan, d'un souverain plus que

de son sujet; et tous les jours ces sortes d'offenses sont plus ou moins punies, à proportion de la qualité de la personne offensée, et c'est ce qui augmente ou diminue l'offense; de sorte que les moindres fautes, qui de soi ne seraient pas considérables, si néanmoins elles avaient été faites à un prince ou à un roi, deviendraient bien plus criminelles, et les peines en seraient plus grandes qu'à l'égard d'une personne vile et abjecte, dont l'on ne se mettrait pas beaucoup en peine. La raison est que plus une personne est élevée au-dessus de nous, plus sommes-nous obligés de lui rendre de certains devoirs, pour lui témoigner notre respect et notre soumission. Or plus nous sommes obligés de lui témoigner nos respects, plus l'injure et le mépris que nous faisons d'elle est considérable. Or comme à l'égard de Dieu toute la créature lui doit des respects et des soumissions infinies, si elle en était capable, c'est ce qui fait que l'injure et le mépris à l'égard de Dieu renferme une malice en quelque manière infinie. Je dis en quelque manière, parce que la malice du péché n'est pas infinie absolument, comme, par exemple, le mérite de Notre-Seigneur en son genre est infini absolument; autrement toutes sortes de péchés seraient égaux; bien plus, un seul péché renfermerait la malice de tous les péchés, et un seul aurait autant de malice que tous ensemble: ce qui fait bien voir que, quoique le péché enferme une malice infinie respective, elle n'est pas néanmoins absolue, parce qu'elle part d'une puissance finie, qui partant n'atteint pas son objet entièrement: de même en est-il de notre amour à l'égard de Dieu; car de quelque manière que nous aimions Dieu, nous le pouvons toujours aimer de plus en plus. Il en est de même de la malice du péché, qui n'étant pas absolument infinie, ne laisse pas néanmoins de l'être respectivement par rapport à Dieu qui est un être infini; et néanmoins cette sorte de malice est si grande, qu'elle ne peut être compensée par toutes les bonnes œuvres d'aucune pure créature, de quelque mérite qu'elle soit, et quelque excellence qu'elle puisse avoir.

La malice d'un péché mortel est si grande, et l'injure qu'il fait à Dieu si extrême, que, la mettant d'un côté d'une balance, et de l'autre le mérite de tous les saints qui ont jamais été, qui sont et seront, sans en excepter un seul, y ajoutant tous ceux qui pourront jamais être, et encore des millions d'autres possibles, tout cela ensemble ne correspond point à la malice d'un seul péché mortel. Cette considération, si elle est bien pesée, mais comme il faut, est étonnante, et fait voir quelque chose de l'injure qui est faite à Dieu par un seul péché mortel. Quoique cette pensée soit surprenante, elle ne doit point vous paraître incroyable, parce que toutes les bonnes œuvres des saints, par lesquelles Dieu est

honoré, encore bien que les considérant en elles-mêmes, elles soient d'un grand mérite et dignes de la vie éternelle, toutelois si vous les considérez à l'égard de la souveraine Majesté, qui demande des respects et des louanges infinies, elles ne paraissent que comme rien ; tous ces devoirs, tous ces respects lui sont dus par tant de titres, que de les lui rendre, c'est justice de notre part, et non pas une grâce, encore bien que nous lui en rendissions une infinité de fois davantage ; et ainsi tout cela est très-peu de chose devant Dieu, et comme rien. Mais d'être méprisé de sa créature, qui lui est obligée par tant de raisons, et qui devrait l'honorer et l'aimer d'un honneur et d'un amour infinis, si elle pouvait, c'est ce qui est tout à fait énorme et considérable, en tant que cela est tout à fait répugnant et opposé à ses bienfaits et à sa majesté infinie. D'où vient que devant Dieu une offense mortelle le déshonore plus et lui est plus injurieuse que toutes les bonnes œuvres des anges et des hommes ne lui peuvent procurer de gloire. Et si Dieu était capable de douleur, il en recevrait davantage d'une telle injure, qu'il ne pourrait recevoir de joie par toutes les bonnes œuvres et toutes les louanges qui pourraient lui être rendues par tous ses fidèles serviteurs et par tous les bienheureux.

Nous remarquons quelque chose de semblable parmi les hommes. Un roi, par exemple, ne considère pas beaucoup tous les respects et tous les hommages qui lui sont rendus par ses sujets, parce qu'il regarde tout cela comme des devoirs auxquels ils sont indispensablement obligés ; mais s'il arrive qu'il soit méprisé de quelqu'un, particulièrement de ceux qu'il a le plus obligés, il ne le peut souffrir, et oubliant tout le reste, il ne pense qu'à punir ce mépris et cette désobéissance, comme une chose qui lui est tout à fait injurieuse. C'est ainsi qu'Aman comptait pour rien tous les avantages et tous les honneurs qui lui avaient été procurés par le roi Assuérus, voyant que le seul Mardochée ne lui rendait pas le respect qu'il croyait lui être dû. Aussi les saints Pères enseignent qu'il n'y a jamais eu aucune pure créature qui ait pu satisfaire à Dieu en rigueur de justice pour nos péchés, et que partant il a été nécessaire qu'un Dieu se fit homme ; de sorte que saint Athanase conclut que, si le Fils de Dieu ne s'était pas fait homme, nous n'eussions point été délivrés de nos péchés, et ainsi nous n'eussions eu aucune part à la résurrection bienheureuse. *Si Deus homo factus non fuisset, nunquam nos a peccato vindicati resurrexissemus.* Saint Basile, expliquant ces paroles : *Frater non redimit, redimet homo* (Psalm. XLVIII, 8), dit qu'il n'y a eu que Notre-Seigneur Jésus-Christ qui ait pu nous racheter, tout autre ne le pouvait jamais faire : *Non nudus, inquit, homo redimet, sed homo Deus Jesus Christus, qui solus potuit dignam*

redemptionem offerre. Rassemblez, si vous voulez, tous les suppôts de la nature humaine, mettez-y tous les anges, tous les saints qui composent la gloire ; que tout cela fasse une seule victime pour les péchés du genre humain, tout cela n'est pas suffisant, la malice du péché l'emporte au-dessus ; tout cela est fini, et la malice du péché est infinie, et partant point de proportion : *Nullatenus humana natura*, dit saint Fulgence, *ad auferendum peccatum mundi sufficiens atque idonea fieret, nisi unione Verbi Dei.* Sans cela point de remède pour le péché, dit saint Léon : *Nisi esset Deus verus, non afferret remedium.* Tous les autres remèdes qui auraient pu être appliqués au mal, n'étaient pas assez puissants pour nous en guérir ; il fallait le sang d'un Dieu pour laver la souillure de nos crimes ; toutes autres choses ne suffisaient pas pour y satisfaire, quand même vous auriez ramassé tout le sang des martyrs, et que même tous les hommes eussent été immolés pour l'expiation de leurs fautes. Tout cela est fini, et la malice d'un seul péché mortel est infinie, et partant aucune proportion ; et voilà pourquoi un seul péché mortel sera très-justement puni dans l'enfer d'une peine éternelle.

Mais si vous ajoutez à la malice du péché, qui est infinie à raison de la personne qui est offensée, la vileté et l'ingratitude de celui qui offense, cette nouvelle circonstance en augmente encore la malice ; car de même que le mépris et l'injure s'augmente à proportion de l'excellence de la personne qui est offensée, de même aussi s'augmente-t-elle à raison de la vileté et de la bassesse de celui qui offense, parce que d'autant plus qu'il est vil et abject, d'autant plus est-il obligé de respecter et d'honorer les personnes qui sont au-dessus de lui, et s'il y manque, sa faute est plus grave. Toutes les créatures sont si peu de choses, et sont dans une si grande dépendance et une si extrême pauvreté, qu'il n'y a rien de plus vil et de plus pauvre, soit que vous les considériez dans l'ordre de la nature, soit que vous les regardiez dans l'ordre de la grâce. J'entends, dit le prophète Isaïe, une voix qui m'a dit de crier, et de crier sans cesse ; mais que dirai-je ? répond ce prophète : *Quid clamabo ?* Fais savoir à tous les hommes, qui s'imaginent être quelque chose de bien grand, qu'ils ne sont qu'un peu de foin, et que toute leur gloire est si courte et si vaine, qu'elle est semblable aux fleurs de la campagne, qui n'ont de beauté que pendant quelques heures : *Omnis caro, fenum, et omnis gloria ejus sicut flos agri.* (Isa., XL, 6.) En effet, dit saint Jérôme, l'on ne peut faire attention sur l'inconstance et la faiblesse de la nature humaine, que l'on ne dise avec ce prophète, que toute chair n'est que foin, et que toute sa gloire est passagère comme la beauté d'une fleur. Saint Bernard en peu

de mots nous en a laissé le portrait, disant que l'homme en sa naissance est une matière si impure et si sale, qu'on a peine à le déclarer, en sa vie, un sac plein d'ordures; en sa mort, qu'il n'est que pourriture et corruption, d'où exhale une puanteur insupportable, et enfin le tout se réduit à un peu de cendre et de poussière, après avoir été la pâture des vers.

Le saint homme Job avait bien appris sur son fumier, quelle était la misère de l'homme, se voyant lui-même dès son vivant tout couvert de pus et de vers, qui faisaient de sa chair toute pourrie leur nourriture : c'est ce qu'il le porte à en parler avec tant de mépris, disant que la vie de l'homme n'est qu'un souffle, et qu'il dépend tellement de Dieu, que s'il retire son haleine de dessus lui, ne continuant point ce souffle de vie qu'il inspira au premier homme en le formant, il ne peut subsister un seul moment : *Souvenez-vous, Seigneur, s'écrie cet homme juste et affligé, que ma vie n'est qu'un souffle. (Job., VII, 7.)* Quoi donc de plus fragile et de plus dépendant ?

Tous les hommes, et même les plus grands princes, sont dans une si grande dépendance de leur Créateur, que l'apôtre saint Jacques ne veut pas que nous comptions sur un seul jour : *Or ça maintenant écoutez-nous, ce sont les paroles de cet apôtre, vous qui dites : Aujourd'hui ou demain nous irons à une telle ville, nous y demeurerons un an, vous qui ignorez ce qui doit arriver demain ; car qu'est-ce que votre vie, poursuit saint Jacques, sinon une vapeur qui paraît durant un peu de temps, et qui après se dissipe ? (Jac., IV, 13-15.)* Tous les hommes, même les princes et les rois, au sentiment du Roi-Propète, ne sont que de véritables néants : *Je vois que vous avez réduit, ô mon Dieu, mes jours à une mesure bien petite, et mon être est comme un néant devant vos yeux (Psal. XXXVIII, 27),* ou bien comme un peu de poudre et de cendre, selon l'aveu du patriarche Abraham : *Oserai-je parler à mon Seigneur, moi qui ne suis que poudre et que cendre ? (Gen., XVIII, 17.)*

La force et le pouvoir de tous les hommes réunis ensemble est si peu de chose, que le moindre officier du Roi des rois est plus que suffisant pour s'y opposer : c'est ce que nous lisons au quatrième livre des Rois, un ange ayant défilé l'armée de Sennachérib, qui était composée de cent quatre-vingt-cinq mille hommes. (IV Reg., XIX, 35.) Voyez, je vous prie, comme le souverain Monarque de l'univers se joue de cet ambitieux prince, Pharaon, et de toutes ses armées ; il ne veut se servir que de mouches pour le combattre et le vaincre (Exod., VII, 17) : cela suffit au Tout-Puissant, qui n'a besoin d'aucune créature pour accomplir ses des-eins ; il n'a qu'à retirer sa main, suspendre son concours, et dans ce même moment toutes les créatures cesseront d'être, ne pouvant subsister s'il ne les soutient continuellement.

Dans l'ordre de la grâce et de la gloire il ne faut qu'entendre ce que dit saint Paul, écrivant aux Corinthiens : *Non que nous soyons capables, dit cet Apôtre, de former une bonne pensée de nous-mêmes comme de nous-mêmes, mais toute notre capacité et suffisance vient de Dieu. (II Cor., III, 5.)* Nous ne pouvons pas seulement, au sentiment du même Apôtre, dire : *Seigneur Jésus, que par le Saint-Esprit (I Cor., XII, 3),* encore moins faire une seule action qui soit agréable à Dieu et méritoire de la vie éternelle : *Sans moi, dit le Fils de Dieu, vous ne pouvez rien faire, ni commencer, ni poursuivre, ni achever aucune bonne œuvre (Joan., XV, 5) ;* et cependant cette vile, abjecte et faible créature ose bien s'attaquer à Dieu, se moquer de ses commandements par ses désobéissances continuelles, résister à sa volonté, méprisant celui qui l'a tirée du néant, duquel elle dépend incessamment, la pouvant rédoire dans le même état d'où il a bien voulu la tirer par sa seule bonté ; celui qui non-seulement lui a donné l'être, mais qui l'a rachetée de la servitude du démon et des tourments éternels de l'enfer au prix de son sang et de sa propre vie. Mais encore, dites-moi, quelle est la cause d'une telle conduite si injurieuse au Fils de Dieu, si dommageable à l'homme, et si avantageuse au démon son cruel ennemi ? Vous croiriez, je m'assure, qu'il s'agit de conserver ou ses biens, ou son honneur, ou peut-être sa vie ; rien de tout cela, quoiqu'il dût plutôt, à l'imitation de tant de millions de martyrs, perdre toutes choses, et même sa vie, que de perdre Dieu.

Cependant, chose étrange, et c'est la troisième circonstance qui découvre la grièveté du péché par l'injure atroce que le pécheur fait à Dieu ; il ne s'agit, dis-je, que d'un intérêt de cinq sous, d'un plaisir d'un moment, de ne point suivre l'emportement de ses passions, de sa colère, qui le porte jusqu'à tel excès que de jurer, et blasphémer le saint nom de Dieu ; pardonner de bon cœur à son ennemi, ne point aller au cabaret, et éviter une telle compagnie, une telle occasion qui le porte à offenser Dieu, etc. Paut-on s'imaginer rien de plus injurieux à la Majesté divine, que de lui préférer une chose si basse et si ravalée ? vouloir plutôt perdre les bonnes grâces de Dieu, renoncer au bonheur éternel pour un plaisir d'un moment, ou pour un misérable intérêt ? Encore un coup quel plus grand mépris de la Majesté divine, quel avantage au démon, mais quel malheur et quel aveuglement au pécheur ! Un Dieu outragé de la sorte par un chétif vermisseau de terre qu'il a comblé de biens, et pour lequel il a donné volontiers sa vie et versé tout son sang ; et cela pour un plaisir d'un moment, ou un intérêt peu considérable ! Voilà ce qui rend le péché si horrible et si détestable, qu'il n'est pas possible ni aux hommes ni aux anges d'en pouvoir bien représenter la grièveté.

A votre avis, mes chers auditeurs, ne

peut-on pas dire que le pêcheur imite la fureur et la rage des Juifs, qui préférèrent un insigne voleur et un cruel meurtrier à Notre-Seigneur Jésus-Christ? *Non hunc, sed Barabbam.* (Joan., XVIII, 40.) Cet outrage est quelque chose de si horrible et si injurieux à la souveraine Majesté, que Dieu commande aux cieux de s'en épouvanter par la bouche du prophète Jérémie : *O cieux, tremblez d'étonnement, et que la frayeur fusse tomber vos portes; car mon peuple a commis deux grands maux : ils m'ont abandonné, moi qui suis la fontaine d'eau vive, et ont cherché des citernes crevées, qui ne peuvent garder leurs eaux.* (Jerem., II, 12, 13.) Considérez, pêcheurs, combien de fois en votre vie vous avez fait cette injure atroce, cette préférence honteuse et injuste à votre Créateur, à votre Rédempteur, au Roi de tous les rois, et au Souverain de tous les souverains; gémissiez, pleurez, et tremblez; que vos yeux désormais deviennent des fontaines pour pleurer jour et nuit un si grand désordre et un tel renversement; rentrez un peu en vous-mêmes avec un cœur outré de douleur, et faites attention, je vous prie, sur la qualité de celui que vous avez eu l'insolence d'offenser, vous qui n'êtes qu'un vermisseau de terre, qu'il peut écraser quand il lui plaira : et cependant avoir eu la hardiesse pour un chétif intérêt, de quitter son parti, lui tourner le dos, fouler aux pieds ses commandements, pour se mettre du côté de son ennemi, qui ne demande que votre perte et votre damnation : ayez honte de vous-mêmes, détestez votre conduite dès ce moment que je vous parle; il est encore temps, n'attendez pas, je vous prie, que vous soyez couverts de confusion au jour du Seigneur en son redoutable jugement; ayez recours au tribunal de la pénitence, à ce jugement de douceur et de miséricorde, pour éviter celui de rigueur, obtenir le pardon de vos fautes et recouvrer la grâce que vous avez perdue par le péché; et si vous conservez avec soin ce précieux trésor de la grâce que vous aurez acquise au sacrement de pénitence, vous serez participants de la gloire que je vous souhaite.

DISCOURS LIV.

DE LA SERVITUDE DU PÊCHÉ.

Nemo potest duobus dominis servire.

Persone ne peut servir deux maîtres. (Matth., VI, 24.)

Le Sauveur du monde se sert de ces paroles, pour détourner les Juifs de la convoitise des richesses, leur déclarant que, de même qu'un serviteur ne peut pas servir en même temps à deux maîtres, qui ont l'humeur et la conduite toute différente; de même aussi ne peuvent-ils pas servir et à Dieu et aux richesses, parce que ce sont deux maîtres, dont les sentiments sont bien contraires, et qui demandent des services tout opposés; de sorte que quiconque en aime un, il faut nécessairement qu'il haïsse

l'autre. Ce que le Fils de Dieu a dit de l'amour déréglé des biens de la terre, je le dis aujourd'hui du péché en général, vous déclarant que quiconque veut être serviteur du Roi de tous les rois, et du Seigneur des seigneurs, il faut qu'il se retire de la servitude du péché, parce qu'il est du tout impossible de servir à Dieu et au démon, à la justice et à l'injustice, au péché et à la vertu : *Car que peut-il y avoir de commun,* dit l'Apôtre, *entre la justice et l'iniquité, et quel rapport y a-t-il entre Jésus-Christ et Bélial?* (II Cor., VI, 15.) C'est ce qui doit obliger les pêcheurs qui m'écoutent à rentrer aujourd'hui dans cette servitude glorieuse des enfants de Dieu, en se retirant de l'infâme captivité du péché et du démon. J'en ferai le sujet de ce discours; mais pour le faire avec fruit, demandons les lumières et les grâces du Saint-Esprit, par l'entremise de Celle qui dans tous les moments de sa vie n'ayant été souillée d'aucun péché, n'a jamais éprouvé les funestes effets de cette dure servitude. *Ave.*

Nous ne pouvons jamais assez reconnaître le signalé bienfait que nous avons reçu du Fils de Dieu, d'avoir bien voulu au prix de son sang et de sa vie nous racheter de la servitude du plus cruel et du plus abominable de tous les tyrans, et nous avoir ainsi procuré par sa mort une pleine et entière liberté. Cette grâce est si considérable, que nous n'en devrions jamais perdre le souvenir. Car c'est sans doute l'un des plus grands biens que le Fils de Dieu ait apportés au monde, et l'un des principaux effets du Saint-Esprit; parce que *partout*, dit l'apôtre saint Paul, *où cet Esprit divin fait sa demeure, là est la vraie liberté : « Ubi spiritus Domini, ibi libertas. »* (II Cor., III, 17.) L'on peut dire que cette insigne faveur est une des plus grandes récompenses qui soit accordée en cette vie aux fidèles serviteurs de Dieu : *Si vous gardez ma parole*, dit le Sauveur du monde, *vous serez véritablement mes disciples, vous connaîtrez la vérité, et elle vous délivrera*, c'est-à-dire, la vérité vous donnera une véritable liberté, *« Si vos in sermone meo manseritis, vere discipuli mei eritis, et cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos. »* (Joan., VIII, 31.) Cependant quoiqu'on soit si jaloux de sa liberté, et que chacun autant qu'il lui est possible la veuille conserver à quelque prix que ce soit, la regardant comme l'un des plus précieux trésors de cette vie, néanmoins par un aveuglement étrange, un grand nombre de chrétiens, ne faisant point l'estime qu'ils doivent d'un si précieux trésor qui nous a été acquis par la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ notre divin libérateur, perdent cette vraie liberté, tombant dans le péché pour un plaisir brutal et un point d'honneur, un intérêt de peu de chose. Car le *Fils de Dieu nous déclare que quiconque commet le péché est esclave du péché : « Amen, amen, dico vobis, quia omnis qui facit peccatum, servus est peccati* (Ibid., 34); » cette dure capti-

tivité à laquelle il assujettit le pécheur, est la plus honteuse, la plus intolérable, la plus ingrate et la plus infructueuse de toutes les servitudes : ce sera le sujet et le partage de ce discours.

Deux choses rendent une servitude infâme. La première se prend de la bassesse de la personne à laquelle on est assujetti ; la seconde, de la noblesse et du mérite de celui qui est assujetti, et à proportion que la personne qui est dans la servitude est considérable, et qu'au contraire celle à laquelle elle est soumise est vile et abjecte, d'autant plus la servitude est infâme. Voir un roi qui a porté le sceptre, gouverné un Etat, être soumis à un de ses sujets, se voir sous les chaînes, et devenir l'esclave de celui qui lui était auparavant soumis, c'est pour ce prince une servitude bien honteuse. Voir Aman qui était le premier de la cour d'Assuérus, être obligé de servir le pauvre Mardochée, qu'il avait tant de fois méprisé (*Esther*, VI, 11) ; Manassès, roi de la Judée, se voir emprisonné et dans les fers (*IV Reg.*, XXV, 7), n'est-ce pas là encore une servitude bien honteuse ? Pourquoi cela ? parce que ce sont des personnes d'une éminente dignité qui sont réduites à cette extrémité, et se voient ainsi assujetties à des personnes qui leur sont de beaucoup inférieures. Voilà quelque peinture légère de la servitude du pécheur. Un chrétien avant la perte de la grâce est une personne libre, ayant été délivrée par le baptême de la servitude du péché, et encore par un heureux échange d'esclave du démon qu'elle était, elle a été élevée à l'auguste qualité d'enfant de Dieu, qualité qui surpasse tout ce qu'il y a de plus éminent. Car si l'on fait tant d'estime parmi les hommes des enfants des rois et des princes de la terre, à cause de l'excellence des personnes d'où ils tirent leur naissance ; que sera-ce donc d'être enfant de celui devant qui tous les souverains du monde sont moins que des atomes : voir, dis-je, cet enfant de Dieu être devenu par son péché l'esclave du plus vil et du plus infâme de tous les tyrans ? Quelles plus grandes extrémités ! un enfant de Dieu devenir par son péché l'enfant du démon ! Notre-Seigneur parlant aux Juifs, leur dit : *Vous avez le diable pour père, et vous voulez accomplir les désirs de votre père.* (*Joan.*, VIII, 44.) Y eut-il jamais une servitude plus honteuse, tant pour l'excellence de la personne assujettie, qu'à cause de la bassesse du tyran ? Faites donc tout ce que vous voudrez, vantez-vous tant qu'il vous plaira de votre noblesse, si vous êtes pécheur, vous êtes le plus infâme de tous les esclaves, parce que vous appartenez au plus vil de tous les tyrans. *Omnis qui facit peccatum, servus est peccati.* Que diriez-vous du fils unique d'un roi qui, de son plein gré, quittant la cour de son père, irait en Barbarie, pour se rendre l'esclave de quelque tyran de cette contrée ? Cette servitude ne serait-elle pas bien honteuse. Voilà quelque chose de la conduite du pé-

cheur, qui par un aveuglement déplorable préfère la servitude du démon au titre honorable de serviteur de Jésus-Christ.

Non-seulement la servitude du péché est honteuse, mais elle est insupportable. Nous ne pouvons entendre parler de la servitude du peuple juif, lorsqu'il était détenu captif en Egypte, qu'elle ne nous excite à compassion, tant elle les rendait misérables : premièrement, parce qu'ils les obligeaient à faire des choses injustes et bien difficiles ; secondement, ils ne leur donnaient quasi aucun repos, les obligeant à les servir et de jour et de nuit ; et, en troisième lieu, s'ils ne les exécutaient, ils ne cessaient de les battre et de les tourmenter. Certainement cette servitude était bien dure et bien cruelle. Cependant la servitude du péché et du démon est encore plus fâcheuse et plus insupportable : premièrement, parce que s'ils commandaient des choses fâcheuses et difficiles, elles n'étaient pas impossibles ; secondement, parce que s'ils les obligeaient à travailler de jour et de nuit, néanmoins, pour tirer plus de service de leurs esclaves, ils leur donnaient quelque temps de repos. Mais pour la servitude du péché, elle est tout à fait intolérable : premièrement, la passion du pécheur le tourmente et lui commande des choses très-pénibles ; elle lui fait exposer sa vie pour une parole qui lui sera dite de travers ; elle lui fait perdre la santé et tout son plaisir, pour acquérir un peu de bien ; elle lui remplit le cœur d'amertume par les différents succès de la vie. C'est la punition que Dieu en a portée au *Deutéronome*, chapitre VIII : *Eo quod non servieris Deo tuo in gaudio, cordisque lætitia : « Parce que vous n'avez pas voulu me servir, dit Dieu au pécheur, ce que vous auriez fait avec joie et allégresse, » Servies inimico tuo, et ponet jugum ferreum super caput tuum, donec te conterat : « Vous servirez à votre ennemi, et il imposera sur votre tête un joug qui sera de fer, et il ne vous donnera aucun repos, jusqu'à ce qu'il vous ait terrassé. »* Le pécheur est donc l'esclave de tous ces cruels tyrans ; et jugez de là, je vous prie, à quelles peines il se doit attendre par la rage qu'il nous porte, qui ne peut être assouvie qu'il ne nous ait engagés à ces mêmes tourments, et pour lors dans les enfers il les redoublera. Voyez, je vous prie, comme il a traité le Fils de Dieu, et à quelle extrémité de misère il a réduit le saint homme Job ; voyez encore avec quelle cruauté il agit à l'endroit de ceux qu'il possède. *Servietis*, dit le Prophète, *diis alienis, qui non dabunt vobis requiem die ac nocte.* (*Jerem.*, XVI, 13.) Vous n'avez pas voulu servir Dieu, dont le service vous était si honorable, si aisé et si avantageux ; vous avez préféré, malheureux que vous êtes, la servitude du démon et du péché ; mais je vous déclare que pour châtiment de l'injure que vous faites à Dieu, ils ne vous donneront aucun repos ni de jour ni de nuit. Vos passions d'un côté, comme des chiens affamés sur une proie, aboieront

sans cesse, et vous mordront. A peine en aurez-vous contenté une, qu'une autre aboiera; votre conscience qui vous a été donnée de Dieu pour être la source de votre joie, ne vous faisant aucun reproche, vous servira de témoin et de bourreau, qui ne cessera de vous représenter vos crimes, et comme un juge impitoyable prononcera l'arrêt de votre condamnation, sans que jamais vous la puissiez fléchir ni gagner; toutes les connaissances que vous aurez se rangeront du parti de votre conscience, pour vous accuser, et aussi toutes les grâces que vous aurez reçues de Dieu. A votre avis, mon cher auditeur, cet état n'est-il pas insupportable?

Ce n'est pas encore tout, puisque non-seulement le pécheur dans cette servitude n'a point de repos; que toutes ses passions sont autant de maîtres qui lui commandent des choses très-difficiles; mais je dis plus, que le joug de cette tyrannie est si insupportable, qu'il engage même ceux qui y sont assujettis à des choses impossibles; car comment un pécheur pourrait-il contenter en même temps plusieurs maîtres qui lui demandent des choses toutes contraires et tout opposées? Si personne ne peut servir à deux maîtres, comment le pourrait-on faire à l'égard de plusieurs? *Nemo potest duobus dominis servire*. Or toutes nos différentes passions sont autant de maîtres fâcheux et impérieux, lesquels n'étant point soumis à la raison qui doit être leur maîtresse, demandent des services tout à fait incompatibles. L'ambition veut que l'on fasse largesse de tous ses biens pour acquérir l'estime et la réputation des hommes; l'avarice s'oppose à ce commandement, et lui défend la profusion de son bien; au contraire elle veut que cet homme expose plutôt sa vie, se laissant mourir de faim, perdre son honneur, que non pas de perdre son bien. Où est le tyran qui est jamais obligé par un de ses esclaves d'obéir à ce qu'il lui commanderait avec tant de risque et sous de telles peines? Les cachots et les ténèbres sont le partage des esclaves; car, je vous prie, quelles plus noires ténèbres que l'aveuglement où vivent ces malheureux esclaves qui ne connaissent pas le bonheur qu'il y a de servir Dieu, ni pourquoi ils vivent, ni à quelle fin ils ont été créés, ni même la servitude et la captivité sous laquelle ils gémissent? Pour les chaînes qui les tiennent prisonniers, ils souffrent la violence de leurs passions, dont les cœurs sont attachés et liés aux créatures qu'ils aiment avec dérèglement; et pour la faim qu'ils endurent, c'est cet appétit infatigable qu'ils ont d'une infinité de choses qu'ils ne sauraient obtenir, étant même du tout incompatibles et même impossibles. Voudriez-vous une plus intolérable servitude que celle-là? C'est ce qui fait dire à saint Basile (581), que les principales armes dont se sert le diable pour nous combattre sont nos propres

désirs, parce que l'affection démesurée, dit ce Père, que nous avons pour les choses que nous désirons avec ardeur fait qu'à quelque prix que ce soit nous les voulons posséder, et que sans raison nous passons à travers de tout ce qui s'oppose à nos desseins, quoiqu'il nous soit défendu par la loi de Dieu; d'où naissent tous les péchés qui se commettent, qui sont comme autant de liens et de chaînes qui nous engagent davantage à cette honteuse et insupportable servitude. Que si la captivité est un tourment, quel plus grand tourment peut-on souffrir que celui de ces malheureux esclaves qui, ne pouvant que très-rarement obtenir ce qu'ils désirent ne sauraient néanmoins s'empêcher de le désirer. Que si quelquefois ils s'efforcent de rompre leurs liens et surmonter leurs passions, ils y trouvent d'abord tant de résistance, que souvent ils désespèrent de la victoire, de sorte qu'ils sont contraints de retourner dans leurs fers. Après cela ne peut-on pas dire que la servitude du péché, non-seulement est bien honteuse, mais insupportable; car encore si ses esclaves n'étaient attachés que par une seule chaîne, leur servitude serait beaucoup moins dure, parce qu'il y aurait quelque espérance de la pouvoir rompre; mais de se voir liés et garottés par autant de chaînes qu'ils ont de passions, dont ils sont les esclaves, quelle apparence de le faire? *Funiculus triplex*, dit le Sage, *difficili rumpitur*. (Eccle., IV, 12.)

L'on ne peut pas mieux vous représenter la misère de cette insupportable servitude et la difficulté qu'il y a de s'en délivrer, qu'en vous faisant parler saint Augustin, qui décrit excellemment la force et la tyrannie que ses passions et l'habitude du péché exerçaient sur lui. Je soupirais, mon Dieu, dit-il, après cette liberté, de ne penser plus qu'à vous; mais je soupirais, étant encore attaché, non par des fers étrangers, mais par ma propre volonté, qui était plus dure que le fer. Le démon la tenait en sa puissance, il en avait fait une chaîne, et il m'en avait lié; car en se déréglant dans sa volonté, l'on s'engage dans la passion; en s'abandonnant à la passion, l'on s'engage dans l'habitude, et en ne résistant pas à l'habitude, l'on entre dans la nécessité de demeurer dans le vice: ainsi cette suite de corruption et de désordre, comme autant d'anneaux enlacés les uns dans les autres, formait cette chaîne avec laquelle mon ennemi me tenait captif dans une cruelle servitude. De cette sorte je comprenais par ma propre expérience ce que j'avais lu, que la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit à ceux de la chair, qui se combattent, et en se combattant déchiraient mon âme.

La troisième circonstance de la servitude du péché, est qu'après tant de peines et de travaux essayés pendant le temps de cette honteuse et insupportable servitude, tout cela ne sert de rien, la servitude du péché étant infructueuse: la seule chose qui console au

milieu des travaux et des peines que l'on entreprend, est la vue de la récompense. Jacob sert quatorze ans pour avoir en mariage Rachel (*Gen.*, XXXI, 41); l'espérance de cette récompense lui fait trouver la peine légère, et le temps, quoique long, bien court. Un pauvre labourer travaille toute l'année dans l'espérance d'une bonne récolte; la vue de cette récompense adoucit toute la peine qu'il souffre, et fait qu'il la porte volontiers; mais si vous ôtiez cette espérance, son travail, quoique assez léger, lui paraîtrait insupportable. Et voilà quelle est la servitude du péché, la plus infâme de toutes les servitudes et la plus intolérable; et après toutes ces peines et tous ces travaux, quel fruit, sinon la mort, la mort éternelle? *La soide et le payement du péché*, dit saint Paul, *c'est la mort.* (*Rom.*, XII, 23.) Pour toute récompense ils entendront un jour ces terribles paroles : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum* : « *Maudits, retirez-vous de moi, et allez dans le feu éternel.* » (*Matth.*, XXV, 41.) Voilà la récompense que leur aura procurée celui qu'ils ont servi si fidèlement. Quelle rage à une pauvre âme à l'heure de la mort, de voir qu'elle a quitté le service de celui qui est mort pour elle, et versé son précieux sang sur la croix pour lui ouvrir le ciel et lui procurer la gloire, dont la servitude lui était si honorable, si avantageuse et si facile, pour embrasser la honteuse servitude du démon, servitude intolérable et pendant la vie et durant toute l'éternité? Le démon, dit saint Cyprien, reprochera aux chrétiens pourquoi ils l'ont si bien servi, ne leur ayant rien promis. Sortez, sortez au plus tôt de cette malheureuse servitude, mes chers auditeurs : ne soyez jamais esclaves que de celui qui vous a rachetés par son précieux sang : qu'il n'y ait donc parmi vous aucun pécheur qui ne rompe aujourd'hui, et au moment que je vous parle, ses liens par un sentiment de douleur et de repentance. Retournez, je vous conjure, au service de celui qui, pour mériter votre liberté, a été attaché, lié et mis à mort. C'est à ce Dieu d'amour qu'il faut tous appartenir, et le servir tous les jours de notre vie avec toute la fidélité possible ; car servir à ce Roi de tous les rois, et à ce Seigneur de tous les seigneurs, est quelque chose de si honorable et de si avantageux, que le servir c'est régner, et pour récompense il donne à ses fidèles serviteurs le royaume des cieux.

DISCOURS LV.

DE LA RESTITUTION.

Reddite omnibus debita.

Rendez à chacun ce que vous lui devez. (*Rom.*, XIII, 7.)

Saint Chrysostome entreprend souvent dans ses homélies (582-583) de combattre le péché d'avarice, comme la plus dangereuse et la plus violente de toutes les passions; car d'abord qu'elle s'est rendue la maîtresse du cœur de l'homme, elle lui cau-

se ordinairement une maladie incurable. L'expérience le fait assez connaître. Car tout le monde se plaint du tort qu'on lui a fait, et du bien qu'on lui a ravi, et presque personne ne peut se résoudre de le rendre au propriétaire de ce bien usurpé. C'est pour cela que le même Père dit que l'avarice est la cause de toute sorte d'injustice : *Omnis injustitiæ fomes* (584). Car c'est elle qui allume, entretient et augmente le feu de la convoitise des biens dans le cœur de l'avare et qui le porte à en amasser par toutes sortes de voies, sans se mettre en peine si elles sont justes ou injustes. Cependant donnez-leur telle couleur qu'il vous plaira, inventez tels prétextes que vous voudrez, il est certain qu'il faut nécessairement restituer le bien que vous avez pris, et que vous devez rendre, ou être damné. C'est la seule proposition que je prétends d'établir, pour vous empêcher de tomber dans un mal si universel, et dont les suites sont si funestes, après que nous aurons demandé les lumières et les grâces du Saint-Esprit par Celle qui ayant été dépourvue des biens de ce monde, a été saluée pleine de grâces au moment que l'ange lui dit ces paroles : *Ave, Maria.*

Le sujet de cet entretien étant un des plus importants et des plus nécessaires de la morale chrétienne, je me servirai de tout ce que nous avons de plus solide et de plus convaincant, pour porter avec le secours de la grâce une personne raisonnable et chrétienne à en tirer tout le fruit que je désire; savoir l'Écriture, les Pères et la raison. Commençons par l'Écriture : les preuves en sont incontestables, et elles doivent suffire à une personne qui fait profession du Christianisme : *Qui est celui, demande le Roi-Propète, qui montera sur la montagne du Seigneur, ou qui se présentera dans son sanctuaire?* En un mot, qui sera celui qui peut espérer au jour fatal de sa mort de monter dans le ciel, qui est la céleste montagne et le sanctuaire du Seigneur? *Celui*, dit David, *qui a les mains nettes et le cœur pur.* (*Psal.*, XXIII, 3, 4.) Il faut donc, au sentiment de ce Propète, pour éviter la damnation et entrer au ciel, deux choses, l'innocence des mains et la pureté du cœur, l'une sans l'autre est imparfaite. Vous entendez assez ce que c'est que la pureté de cœur et en quoi elle consiste. Mais peut-être qu'il pourrait se trouver quelqu'un qui ne saurait pas ce que veut dire David par l'innocence des mains, c'est-à-dire, n'avoir point les mains souillées par aucune sorte d'injustices, ayant pris et retenant encore ce qui ne nous appartient pas. Toutes ces personnes, de quelque qualité qu'elles soient, selon le témoignage du Roi-Propète, n'entreront jamais au royaume des cieux, à moins qu'elles ne rendent, s'il leur est possible, le bien d'autrui. *Quis ascendit in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto ejus? Innocens manibus et*

(582-583) Hom. 81 in cap. XXVI Matth., Hom. 61, in cap. XI Matth.

(584) Hom. 2, cap. XI, Act. apost.

mundo corde. Cette vérité est d'une telle importance, que l'Esprit divin nous la déclare encore par la bouche de ce même prophète par des expressions à peu près semblables, qui prouvent aussi d'une manière forte et évidente ce que j'ai avancé : *Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle, et qui reposera sur votre sainte montagne, qui n'est autre chose que le ciel ? Ce sera celui dont la vie est sans tache, et qui agit selon la justice, qui ne fait mal à personne, et qui, ayant fait un serment, ne le trompe point ; qui ne prête point son argent à usure, et ne reçoit point de présents pour opprimer l'innocent. Celui qui fait ces choses, dit David, demeurera ferme éternellement sur la sainte montagne (Psal. XIV, 1-5), c'est-à-dire dans le royaume des cieux.*

Nous devrions être surpris d'étonnement aussi bien que ce prophète, faisant un peu de réflexion sur ces divines paroles, qu'il est nécessaire pour reposer sur la sainte montagne et habiter dans le tabernacle du Seigneur, que la vie soit sans tache, que l'on ait agi selon la justice, sans avoir fait tort au prochain, que l'on n'ait point prêté son argent à usure, que le nombre de ceux qui montent sur cette montagne, et, pour parler plus clairement, qui entrent dans le ciel, est fort petit, puisqu'il y a bien peu de personnes, comme je vous le ferai voir à la fin de ce discours, dont les mains n'aient point été souillées par le bien d'autrui. Et comme ce péché est entièrement opposé aux devoirs de la charité, qui nous oblige de vouloir et de faire du bien au prochain, comme Jésus-Christ nous l'a si fort recommandé dans l'Evangile ; c'est ce qui a fait que Dieu dans l'Ancien Testament a puni dès cette vie si rigoureusement ceux qui s'étaient emparés du bien d'autrui, sans épargner même les souverains : ce qui paraît en la mort funeste de Jézabel, qui fut précipitée d'une fenêtre, foulée aux pieds des chevaux, et servit de curée aux chiens qui la dévorèrent. Car, quoiqu'elle fût fille de roi, femme de roi, et mère de roi, elle ne laissa pas, par un juste jugement de Dieu, d'être ainsi traitée pour ses crimes, et spécialement pour avoir par de faux témoins fait condamner injustement Naboth à être lapidé, pour s'emparer de sa vigne, qui était auprès des jardins de son palais ; car à peine eut-elle commis ce vol et ce meurtre, que Dieu commanda à Jéhu par le prophète Elisée d'exécuter ce sanglant arrêt (IV Reg., IX, 36), qui doit donner de la terreur à tous ceux, de quelque qualité qu'ils soient, qui ont amassé leur bien, ou fait de nouvelles acquisitions par des voies injustes : *Malheur à vous, dit le prophète Isaïe, qui pillez les autres : « Væ qui prædatis : » ne serez-vous pas aussi pillé ? nonne et ipse prædaberis ? » (Isa., XXXIII, 1.)*

L'on voit quelquefois une maison riche et opulente déchoir tout d'un coup : on n'en sait pas la cause, et c'est peut-être qu'une partie de ces richesses était mal acquise : *Væ qui prædatis, nonne et ipse prædaberis ?*

Et puis, quelle apparence que ces mauvais riches conservent ces trésors d'iniquité, qui attirent sur eux la malédiction de Dieu, si souvent réitérée dans l'Ancien Testament, et spécialement dans les livres des prophètes : *Comme vous avez pillé le pauvre, dit Dieu par le prophète Amos, et que vous lui avez emporté tout ce qu'il avait de plus précieux, vous n'habitez point ces maisons de pierre de taille que vous avez bâties : vous ne boirez point du vin de ces excellentes vignes que vous avez plantées. (Amos, V, 11.)* Malheur à celui, prononce de la part du Tout-Puissant le prophète Habacuc, qui amasse du bien par une avarice criminelle, pour établir sa maison, et pour mettre son nid le plus haut qu'il pourra, s'imaginant qu'il sera ainsi à couvert de tous les maux. Vos grands desseins, écoutez, riches de la terre, c'est Dieu qui parle, vos grands desseins pour votre maison en seront la honte : *vous avez ruiné plusieurs peuples, et votre âme s'est plongée dans le péché ; mais la pierre, c'est toujours le souverain Monarque du monde qui parle, mais la pierre crierait contre vous du milieu de la muraille, et le bois qui sert à lier le bâtiment, rendra témoignage contre vous. Malheur derechef, prononce ce même prophète au nom de son Maître, à celui qui bâtit une ville, une maison du sang des hommes, et qui la fonde dans l'iniquité. Malheur encore un coup à celui qui ravit sans cesse ce qui ne lui appartient point. Jusqu'à quand amassera-t-il contre lui même des monceaux de bois (Habac., II, 9-12) ? parce que cet amas d'or et d'argent ne servira qu'à augmenter sa peine, au moment qu'il faudra les quitter. Sicine separat amara mors ? (I Reg., XV, 32.)* Son jugement en sera plus rigoureux, et sa peine plus cruelle.

C'est dans cette vue que l'apôtre saint Jacques parlant à ces mauvais riches qui ont acquis leurs biens d'une manière injuste, et aux dépens d'autrui, leur adresse ces paroles, qui sont comme autant de coups de foudre, capables de jeter la terreur et l'effroi dans le cœur de ces sortes de voleurs qui se sont gorgés du bien d'autrui : *Je parle maintenant à vous, ô riches, leur dit-il, pleurez et hurlez pour les malheurs qui vous arriveront : vos richesses se sont pourries, vos vêtements sont mangés des vers ; votre or et votre argent se sont rouillés et cette rouille portera témoignage contre vous au jour du jugement, où elle reprochera votre avarice, et rongera votre chair comme un feu. Vous avez amassé poursuivit cet apôtre, un trésor de colère pour les derniers jours de votre vie. Voici le salaire de ceux qui ont moissonné vos champs, dont vous les avez frustrés ; ils crient contre vous, et leur clameur monte jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées (Jac., IV, 1-4), et demandent à sa souveraine justice un châtement proportionné aux afflictions et aux peines que vous leur avez causées par toutes vos injustices. Je vous conjure, mon cher auditeur, de faire une sérieuse attention sur ces paroles, qui sont autant d'oracles émanés de la souveraine vérité, que je voudrais faire retentir aux oreilles de tous les mauvais riches,*

qui se font une sécurité présomptueuse au milieu de leurs injustices.

Après avoir appris de la bouche de l'apôtre saint Jacques, combien le jugement de ces mauvais riches sera rigoureux, écoutez maintenant ce que saint Paul vous dira sur le même sujet. Je ne puis lire sans étonnement les paroles que cet apôtre adresse à Timothée, où, lui marquant qu'un chrétien se doit contenter du simple nécessaire dans son vivre et son vêtement, condamne le seul désir de devenir riche, lui faisant voir les dangers et les périls où s'exposent ceux qui veulent s'enrichir, disant qu'ils tombent dans la tentation et les pièges du diable, et dans plusieurs désirs inutiles et nuisibles, qui jettent les hommes dans la ruine et la perte. (1 Tim., VI, 9.) Oh! que ces sentiments sont bien opposés à ceux des chrétiens de notre siècle, qui disent : *Beatus populus cui hæc sunt*, que bienheureux sont ceux à qui ces richesses appartiennent. Si ce grand apôtre assure que ceux qui veulent devenir riches s'exposent au péril de la damnation éternelle, quel jugement croyez-vous qu'il doive porter contre les ravisseurs du bien d'autrui? Écoutons le terrible arrêt qu'il porte contre eux dans la première Épître aux Corinthiens : *Ne vous y trompez pas, mes frères, ni les larrons, ni les ravisseurs du bien d'autrui ne posséderont point le royaume de Dieu.* (1 Cor., VI, 10.) Cet arrêt, le plus redoutable qui puisse jamais être prononcé, peut-il nous être signifié en des termes plus clairs? Il ne faut seulement que les entendre ou les lire, pour être pleinement persuadé que personne ne possédera le royaume des cieux, qui se trouvera possesseur injuste du bien d'autrui étant en pouvoir de le restituer. Il y a seulement à remarquer que ce mot de *rapaces* se doit entendre de ceux qui par force et violence se rendent maîtres du bien d'autrui, comme nous l'avons vu en la personne de Jézabel à l'endroit de Naboth. Par ce mot de *fures*, ce sont ceux qui font quelque dommage au prochain par ruses et tromperies, qui sont à la vérité cachées aux yeux des hommes, mais non pas aux yeux de Dieu. Oh! que le nombre de ces sortes de voleurs est étendu! car pourvu que l'on puisse s'emparer du bien d'autrui impunément, l'on ne se met pas beaucoup en peine de tout le reste; et cependant quelle plus grande folie, que pour un peu de bien que la mort enlèvera bientôt, on veuille perdre le plus grand de tous les biens! Insensés que vous êtes, *l'on vous redemandera votre âme cette nuit, il faudra mourir, et rendre compte à Dieu, et à qui seront tous ces biens que vous amassez* (Luc., XII, 20.)

C'est le jugement qu'en a porté la Sagesse éternelle, traitant de fou et d'insensé celui qui avait fait un grand amas de bien, se persuadant faussement qu'il en jouirait plusieurs années; et dans le temps qu'il y pensait le moins, il fut averti que dans la même nuit il mourrait, sans savoir en quelles mains passeraient les biens dont

il s'était enrichi. Que si cet homme, dont il n'est pas dit dans l'Evangile qu'il eût acquis ses biens par des voies injustes, est traité d'insensé par l'oracle de la vérité, comment appellera-t-il ces voleurs du bien d'autrui qui non-seulement travaillent à devenir riches, mais qui le sont même aux dépens de leur prochain; qui non contents de perdre leur âme, engagent encore leurs enfants et héritiers à la perte de leur salut? car n'ayant pas pu se résoudre pendant leur vie à restituer le bien d'autrui, de peur de les appauvrir, il est à présumer que leurs enfants n'auront pas plus de courage pour le rendre à ceux sur qui ils ont été usurpés.

Ne me dites donc pas ce que plusieurs allèguent pour leur défense, quoique convaincus qu'on ne peut se sauver sans restituer : que c'est bien leur dessein, qu'ils ont déjà résolu d'ordonner à leurs héritiers de rendre un tel bien, une telle terre, un tel contrat, qui ne leur appartient pas légitimement, et qu'ils ont injustement usurpé : c'est ce que l'expérience journalière nous découvre tous les jours. Les héritiers prennent possession des biens du défunt, se mettant peu en peine de satisfaire à l'ordonnance de sa dernière volonté. C'est encore une erreur grossière de se persuader, comme plusieurs font, que par des prières, des messes, des jeûnes et des aumônes l'on peut satisfaire à toutes les injustices que l'on a commises, sans rendre au propriétaire ce qu'on lui a pris, et il ne faut que lire les paroles dont Dieu s'explique là-dessus en plusieurs endroits de l'Ecriture. Car il n'est pas possible de vous mieux représenter l'horreur que Dieu en a, que par les paroles de Dieu même.

Dans le premier chapitre d'Isaïe il témoigne que les prières, les sacrifices et autres bonnes œuvres lui sont non-seulement à dégoût, mais même en abomination, parce que ces bonnes œuvres lui sont offertes par des mains pleines de sang, c'est-à-dire, suivant l'interprétation de saint Jérôme, pleines d'injustices. *Le Très-Haut, nous avertit encore l'oracle de toute vérité, n'approuve point les dons injustes, il ne regarde point les oblations des méchants, et la multitude de leurs sacrifices n'obtient point de lui le pardon de leurs péchés.* (Eccli., XXXIV, 23.) Et au contraire nous voyons que Dieu répand sa bénédiction sur la personne de Zachée, qui est appelé fils d'Abraham (Luc., XIX, 9), parce que pour se sauver il n'a pas épargné son héritage, comme Abraham son fils. (Gen., XXII, 12.) C'est ce qui a donné lieu au Fils de Dieu de lui faire ressentir et à toute sa famille les effets salutaires de sa miséricorde, parce qu'il promet de réparer le dommage qu'il aurait pu faire. Mais observez, je vous prie, cette circonstance, que le Fils de Dieu ne dit à Zachée que sa maison avait reçu aujourd'hui le salut, qu'après qu'il a déclaré que s'il avait commis quelque injustice il était prêt de la réparer avec usure. Et Judas, qui est appelé voleur

dans le texte sacré, est puni par toutes sortes de maux et de malédictions en cette vie et en l'autre, dans le temps et dans l'éternité, pour s'être approprié le bien d'autrui. C'est le partage de tous ceux qui ont enlevé le bien de la veuve et de l'orphelin par finesses et tromperies, Dieu nous déclarant par le Roi-Propète, *qu'il a en abomination les trompeurs, et qu'ils n'arriveront point à la moitié de leur âge.* (Psal. LIV, 27.) Et souvent même la justice divine les dépouille dès cette vie des biens dont ils se sont emparés injustement. C'est à ces gens-là que s'adressent ces paroles de Job, *qu'ils rejeteront les richesses qu'ils auront dévorées, et que Dieu les leur arrachera par force de leur estomac* (Job., XX, 15), en leur faisant sentir à l'extrémité de leur vie les remords et les angoisses que le souvenir de leurs injustices et de tant de familles qu'ils ont réduites à la dernière nécessité leur fera souffrir, avant que la justice divine les condamne aux supplices éternels, où ils ressentiront encore ce tourment particulier, d'entendre pendant toute une éternité les clameurs et les reproches cruels qui leur seront faits par leurs enfants ou héritiers, d'avoir été la cause de leur damnation, en leur laissant des biens qu'ils n'ont pas voulu restituer de peur de s'appauvrir, connaissant qu'ils étaient le fruit de leurs injustices et de leurs rapines.

Mais pourquoi s'étendre davantage sur des vérités dont tous les chrétiens doivent être pleinement convaincus, puisque je n'avais qu'à vous rapporter les termes auxquels est conçu le commandement de Dieu, qui défend non-seulement de faire aucun tort au prochain, mais même d'en avoir le moindre désir? Voilà de quelle manière Dieu s'en explique à Moïse sur la montagne de Sinaï au milieu des tonnerres, des éclairs et au son de la trompette : *Vous ne déroberez point, vous ne désirerez point la maison de votre prochain, ni sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni autre chose qui lui appartienne.* (Exod., XX, 14-17.)

Remarquez, je vous prie, ces dernières paroles, qui font le procès à beaucoup de personnes, qui ne font point de scrupule de désirer le bien d'autrui, s'imaginant qu'il suffit de ne rien dérober; et cependant vous voyez, aux termes de la loi divine, que l'action n'est pas seulement défendue, mais aussi le désir. Tobie était si fidèle observateur de ce commandement si important, qu'ayant entendu hêler un chevreau dans sa maison, et craignant qu'il eût été dérobé, demanda à sa femme ce qui en était, et donna ordre, en cas que cela fût, de le rendre au plus tôt, disant : *Il ne nous est pas permis de manger des choses qui ont été dérobées.* (Tob., II, 21.) Cette conduite de Tobie nous apprend quelle précaution l'on doit prendre pour éviter le larcin, et qu'il faut

s'informer soigneusement si ce sont des choses légitimement acquises.

Je n'aurais que faire d'avoir recours aux témoignages des Pères, ni aux lumières de la raison, pour vous convaincre de la proposition que j'ai avancée, qu'il faut restituer, ou être damné. Je vous dirai néanmoins, en passant, ces paroles si communes de saint Augustin, que l'on ne peut obtenir le pardon de ses péchés, si l'on ne répare le tort qu'on a fait au prochain : et cela est d'une si grande nécessité et d'une obligation si étroite, qu'il faut restituer ce que l'on a pris le plus tôt que l'on peut, autrement l'on s'expose à commettre de nouveaux péchés. Et si vous voulez savoir la raison pour laquelle Dieu ne remet point ce péché sans restituer au prochain ce qu'on lui a pris, c'est pour notre seul intérêt, remettant volontiers les fautes qui le regardent : mais pour ce qui touche le prochain, il ne pardonne qu'à condition de le dédommager, autrement ce péché ne vous sera jamais remis, et mourant en cet état il n'y a point de paradis à espérer pour vous, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre souverain Juge, exclut du royaume des cieux ceux qui n'ont pas fait part de leur bien aux pauvres. C'est le raisonnement de saint Augustin. Croyez-vous que ceux qui n'ont pas donné l'aumône aux pauvres seront exclus du royaume des cieux et condamnés aux peines éternelles, et que ceux-là se puissent flatter d'y pouvoir entrer et d'éviter les supplices éternels, qui meurent chargés du bien d'autrui? *An forte ibunt in ignem aeternum, qui opera misericordiae non fecerunt, et non ibunt qui aliena rapuerunt* (585)?

Ajoutons encore à tout ce que je viens de vous dire ce que la lumière naturelle nous apprend sur le sujet de ne point faire à autrui ce que nous ne voulons point qu'il nous soit fait à nous-mêmes. Nous sommes si jaloux à conserver nos intérêts, que nous apportons toutes sortes de soins pour éviter le moindre dommage que nous en pourrions recevoir, et l'on se montre inexorable lorsqu'on a reçu quelque tort de la part du prochain : l'on entre même dans des sentiments de vengeance, l'on entreprend des procès qui ne finissent qu'avec la vie. Par là vous pouvez juger combien vous êtes coupable de lui enlever un bien qu'il tient souvent aussi cher que sa vie : en effet, quels dommages n'en arrive-t-il point? Combien de familles qui, de puissantes qu'elles étaient, par la perte de leur bien qu'on leur a enlevé par des voies injustes, ont été réduites à la dernière extrémité? Combien de pauvres veuves et d'orphelins, auxquels par ruses et tromperies l'on a enlevé le peu de bien qu'ils avaient, et sont morts de chagrin et de nécessité? C'est pourquoi le Saint-Esprit déclare que *celui qui arrache à un homme le pain qu'il a gagné par son travail, est comme celui qui assassine son prochain.* (Eccli., XXXIV, 26). O Dieu! Combien de

meurtres et d'assassinats qui demandent vengeance à Dieu, le protecteur des innocents, et qui se commettent par tous ces voleurs du bien d'autrui, dont le nombre est presque infini ! Car ce désir insatiable d'amasser des richesses par toutes sortes de voies et à toutes mains, s'est répandu dans tous les états, emplois et conditions.

Premièrement, parmi la noblesse combien s'en trouve-t-il qui par force s'emparent des biens, terres et héritages de leurs vassaux ? parmi les gens de justice combien y en a-t-il qui se laissent corrompre par les présents et l'argent qu'on leur offre, trouvant des moyens que leur passion d'avarice leur inspire, pour leur faire gagner leur cause injuste ? C'est sur cet article que tant d'officiers et gens de justice doivent s'examiner, sergents, greffiers, procureurs, avocats, conseillers, et toutes sortes de juges, prévenant le moment redoutable de leur mort, auquel ce souverain Juge, infiniment éclairé et infiniment juste, leur fera rendre un compte exact de toute la conduite qu'ils ont tenue dans toutes les affaires qui ont passé par leurs mains.

Parmi les marchands et les artisans l'on n'entend parler que de tromperies, l'on n'agit plus de bonne foi ni en conscience, l'on ne pense qu'à gagner sur ce que l'on vend au delà du juste prix, l'on déguise la marchandise, et, à moins que l'acheteur ne s'y connaisse aussi bien que le vendeur, on le trompe. L'on se sert de deux poids, l'un pour vendre et l'autre pour acheter. L'un et l'autre, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage, est abominable devant Dieu. C'est ainsi qu'il s'en explique aux Proverbes : *Le double poids et la double mesure sont deux choses abominables devant Dieu.* (Prov., XX, 10) Les enfants qui dérobent à leurs pères et mères, s'imaginent ne pas offenser Dieu, et cependant l'Ecriture appelle ce vol un homicide : *Celui, dit le Sage, qui dérobe son père et sa mère, et qui dit que ce n'est pas un péché, aura part aux crimes des homicides* (Prov., XXVIII, 24), parce qu'il donne lieu de croire qu'il est en quelque sorte homicide dans le désir, et qu'il les considère déjà comme morts, puisqu'il se met par avance en possession de leurs biens, qui ne peuvent lui appartenir qu'après leur mort. Les maîtres qui ne payent pas les gages de leurs domestiques ; ceux encore qui ne satisfont point à ce qu'ils doivent aux marchands et artisans, et ainsi sont la cause de leur ruine et de toute leur famille, et quelquefois meurent de chagrin dans les prisons. Cette injustice, au dire de l'Ecriture, est semblable au meurtre. *Celui, dit le texte sacré, qui répand le sang, et celui qui prive le mercenaire de sa récompense, sont frères.* (Eccli. XXXIV, 27.)

Combien de domestiques qui ne font aucun scrupule de dérober à leurs maîtres et maîtresses, leur faisant payer les choses qu'ils achètent plus cher qu'elles ne leur coûtent, s'imaginant que, parce qu'ils ne

dérobent que sou à sou, ou qu'ils retiennent à chaque fois peu de chose, ce n'est pas un péché considérable ? Tous ces domestiques ne sont point en état de recevoir l'absolution, à moins qu'ils ne quittent ces méchantes pratiques, et s'ils ne rendent ce qu'ils ont pris, s'ils en ont le moyen. Combien de femmes qui ne font aussi aucun scrupule de prendre à leurs maris pour jouer et satisfaire leur vanité par le luxe de leurs habits et de leurs meubles ? Combien de personnes se trouve-t-il qui amassent du bien par des voies injustes ? mais entre autres combien d'usuriers, quoique l'usure soit défendue par toutes sortes de lois sous de très-grièves peines : péché détestable, qui réduit une infinité de personnes à la dernière pauvreté. Les gens de journée, les mercenaires qui n'emploient pas tout le temps qu'ils doivent au travail, ou qui pour avancer leurs ouvrages le font à la légère.

Ce détail que je viens de vous faire des fraudes et injustices qui se commettent journellement dans toutes sortes d'états et conditions, vérifie ce que le prophète Jérémie a déploré de son temps. *Depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tout le monde s'abandonne à l'avarice*, et cette passion est si violente et si universelle, qu'elle exerce sa tyrannie depuis le prêtre jusqu'au prophète. (Jer., VI, 33.) N'ai-je pas sujet d'entrer dans les mêmes sentiments de douleur de ce prophète, voyant la nécessité indispensable de réparer le tort que l'on a fait au prochain, ou être condamné aux flammes éternelles, comme je l'ai prouvé par l'Ecriture, les Pères et la raison ? Cependant, qu'il y en ait si peu qui se mettent en devoir de restituer ce qu'ils ont pris au prochain ! Ce qui marque évidemment cette grande vérité peu connue et méditée de la plupart des chrétiens, que le nombre des élus est fort petit, quand même il n'y aurait que ceux qui sont coupables de ce péché de larcin. C'est pourquoi je vous conjure de faire un sérieux examen de toute votre vie, pour voir si directement ou indirectement vous avez procuré quelque dommage au prochain ; en cas que cela soit, de faire tout votre possible, malgré toutes les répugnances de la nature, de le réparer incessamment, n'y ayant point d'autre parti à prendre pour vous, que de restituer, ou brûler éternellement.

Que diriez-vous, mon cher auditeur, de quelqu'un qui étant convaincu de vol dans un lieu saint, et condamné à rendre ce qu'il a pris, ou à être brûlé tout vif, prendrait plutôt le parti d'être brûlé tout vif que celui de restituer ? Je ne doute point que cet homme ne passât dans votre esprit pour un fou et un extravagant, aimant mieux souffrir ce mal extrême, que de se priver d'un bien dont il n'aurait qu'un moment à jouir. Cette folie et cette extravagance vous paraîtrait telle, que vous croiriez qu'il n'en serait pas possible de trouver un homme dans tout le monde qui fût plus fou et plus ex ra-

vagant que celui-là; et moi je vous déclare que vous l'êtes beaucoup plus : car, étant chrétien, vous savez, et je vous l'ai fait voir, que mourant chargé du bien d'autrui, vous serez brûlé tout vif éternellement; et cependant pour une chose de néant vous aimez mieux être damné, vous et vos enfants, s'ils ne rendent ce qu'ils savent que vous avez mal acquis. N'êtes-vous donc pas obligé de m'avouer que voilà bien la plus grande de toutes les folies. Vouloir plutôt être brûlé pendant toute l'éternité, que de rendre un bien qu'il faudra bientôt quitter ! C'est la pensée avec laquelle je vous laisse, que je voudrais pouvoir graver dans le fond de vos cœurs : ou restituer, ou brûler. Et sans doute, mon cher auditeur, si vous voulez bien faire toute la réflexion que vous devez à cette importante vérité décisive de votre bonheur ou malheur éternel, jamais vous ne vous laisserez aller à cette malheureuse passion d'avarice, *la racine de tous les maux* (1 Tim., VI) ; car c'est elle qui vous porte à vous enrichir aux dépens de votre prochain. Encore un coup, je vous conjure, mon cher auditeur, par le zèle que j'ai de votre salut, que si votre conscience se trouvait chargée du bien d'autrui, vous le rendiez au plus tôt, et suivant même l'exemple de Zachée, vous donniez une partie de vos biens aux pauvres, et vous recevrez aussi comme lui beaucoup de grâces en cette vie, et en l'autre la gloire.

DISCOURS LVI.

DE L'ENDURCISSEMENT.

Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.

Si aujourd'hui vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs. (Psal. XCIV, 8.)

Il y a trois sortes de pécheurs : les uns, après avoir offensé Dieu, se relèvent d'abord, reconnaissent leurs fautes, et obéissent à la première semonce que Dieu leur fait, étant fidèles à suivre les premières lumières qu'il leur donne, comme fit l'apôtre saint Pierre, lequel après avoir renié son Maître, ne différa point d'en faire pénitence, et d'en gémir le reste de ses jours : *Elevit amare.* (Matth., XXVI, 75.) Les autres persévèrent quelque temps dans leurs crimes et ne s'en retirent qu'après plusieurs mouvements du Saint-Esprit, et après plusieurs avertissements qu'on leur fait. Nous en avons encore un exemple dans la personne de saint Thomas ; qui demeura quelque temps incrédule, et ne sortit point de cet état aux premiers témoignages que lui rendirent les saints apôtres de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les troisièmes, ce sont ceux qui non-seulement tombent dans le péché, y demeurent quelque temps engagés, mais qui y étant entièrement plongés, vont de précipice en précipice, et ce qui est de plus déplorable, ne s'en relèvent point, comme nous le voyons en la personne de Judas et de Pharaon, qui

sont des exemples d'un cœur endurci dans le crime. Si jamais j'ai eu besoin des grâces et des lumières du Saint-Esprit, et pour vous et pour moi, c'est maintenant : demandons-les, je vous prie, avec humilité et confiance, par Celle qui de toutes les créatures a été la plus pure et la plus fidèle à la grâce. Elle en était toute pleine, puisque l'ange la saluant, lui dit : *Ave, Maria.*

Prenant le mot d'endurcissement en général, il signifie une chose qui de molle qu'elle était auparavant, est ensuite devenue dure comme une pierre : ainsi nous appelons un cœur endurci, qui de mou qu'il était, et susceptible de toutes sortes de bonnes inspirations et de bons avis, par le mépris qu'il en a fait non-seulement en persistant dans ses péchés, mais les augmentant de jour en jour, s'est rendu tout à fait indigne et incapable par son opiniâtreté. Cet endurcissement de cœur provient de trois causes, mais bien différentes, comme vous le verrez. La première se prend du côté de Dieu ; la seconde, de la part du démon, et la troisième vient du pécheur endurci. Du côté de Dieu, parce que sa souveraine majesté par un très-juste jugement lui soustrait ses grâces, vu la continuation et l'abomination des crimes de ce pécheur endurci, contraignant Dieu en quelque manière, s'il faut ainsi parler, d'en user de la sorte ; rebutant toutes ses inspirations, bouchant l'oreille à toutes ses sollicitations, méprisant toutes ses grâces, fermant les yeux à toutes ses lumières ; et bien loin de s'en servir pour apaiser sa justice ; il ne les emploie que pour l'irriter davantage, n'en tenant aucun compte, en augmentant de jour en jour ses crimes. Enfin sa justice divine l'emportant sur sa miséricorde, qui l'a fait patienter si longtemps, pour donner à ce pécheur le temps de se convertir ; voyant enfin son mépris, son ingratitude et son obstination, Dieu retire ses lumières et ses grâces, par lesquelles il lui faisait connaître l'énormité de son péché et la beauté de la vertu. Cette souveraine bonté est néanmoins si grande, que nonobstant sa malice elle lui commun que bien encore quelques grâces, mais non pas si fréquentes, si fortes, ni si puissantes qu'auparavant, à raison de sa mauvaise conduite et de sa grande indignité qui l'en devrait tout à fait priver pour le mépris qu'il en a fait. Car ne m'avouerez-vous pas qu'il est bien juste qu'un pécheur qui ne veut point envisager ce Soleil de justice, qui ferme les yeux à ses lumières, pour se cacher à la faveur des ténèbres du péché, en soit privé ?

La seconde cause de l'endurcissement d'un pécheur, c'est le démon, qui à raison de l'état déplorable de ce malheureux, le possède et le tient assujéti à lui d'une façon toute particulière ; de sorte que c'est cet état funeste qui nous est si bien représenté par ces paroles de l'Apôtre en sa seconde Epître à Timothée, l'exhortant à corriger avec modestie ceux qui résistent à la vérité, afin de voir si Dieu ne les veut point

amener à la pénitence, et les retirer des pièges du diable, qui les y retient captifs, pour faire sa volonté. (II Tim., II, 25.)

La troisième, c'est le pécheur qui est la cause première et principale de tout son malheur, par la multiplication de ses crimes, et aussi par l'abus qu'il fait encore des grâces que Dieu lui donne en cet état. Voilà les trois causes de l'endurcissement d'un pécheur, mais bien différentes comme vous verrez : car Dieu n'en peut être dit la cause, que parce qu'il ne l'empêche pas, et le permet; ou bien, parce qu'il dénie des secours extraordinaires, quoique néanmoins il ne laisse pas de lui donner encore de certains secours, mais qui n'ont pas leurs effets, à cause des grands empêchements qu'il y apporte, ou bien même, parce que du bien que Dieu lui fait, il en prend occasion par l'abus continuel de ses grâces, de demeurer non-seulement dans ses crimes, mais d'en augmenter tous les jours le nombre; si bien que par là vous voyez que Dieu n'est pas la cause positive de l'endurcissement, ni de l'obstination du pécheur; mais pour le démon et le pécheur, ils en sont les propres causes directes et positives. Il y a néanmoins encore cette différence, que le diable dispose seulement le cœur de l'homme à l'endurcissement, mais que néanmoins sans son consentement il ne peut point le jeter dans ce déplorable état, si l'homme ne refuse la lumière et la vérité pour embrasser le mensonge et l'impiété, étant le seul qui achève son malheur, sans quoi toute la malice du démon n'aurait aucun effet. C'est pourquoi l'Ecriture sainte, parlant de l'endurcissement de Pharaon, dit que, voyant qu'il avait un peu de relâche, il appesantit son cœur, et ne voulut point écouter Moïse et Aaron, comme le Seigneur l'avait commandé. (Exod., VIII, 32.) C'est de cet état, qui est le plus funeste et le plus malheureux de tous les états de la vie présente, que je veux vous entretenir dans la première partie de ce discours, et dans la seconde je vous donnerai quelques moyens pour n'y pas tomber.

Le plus grand de tous les malheurs qui nous puisse arriver en cette vie, c'est de porter les marques d'un réprouvé. Or un pécheur endurci, selon le témoignage de l'Ecriture, des saints Pères et de la raison même, porte dès cette vie les marques les plus assurées d'un damné; il n'y a qu'un souffle de vie qui le distingue de cet état le plus malheureux de tous. *Le cœur dur*, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage, *qui est devenu comme de pierre* (Eccli., III, 27) à l'égard de son salut, et qui n'est plus touché de la crainte de Dieu, des remords de sa conscience, de l'horreur de l'enfer, ni de la pensée du paradis, *sera accablé de maux à la fin de sa vie.* (Prov., XXIV, 16.)

J'avoue que cette vérité est terrible, mais c'est Dieu lui-même qui la déclare, et elle est fondée sur une grande justice; car l'homme

qui pèche tue son âme, et par une bonté infinie Dieu permet qu'on le reprenne, afin qu'il cesse de se blesser mortellement, et le pécheur endurci s'irrite et s'emporte contre le médecin qui le veut guérir; il est donc bien juste qu'il ne guérisse jamais, puisqu'il hait les remèdes, et méprise les conseils de son charitable médecin, et qu'il est si ennemi de lui-même, qu'il veut bien préférer la mort à la vie. En effet, tous ceux que l'Ecriture sainte assure avoir été endurcis, elle assure aussi qu'ils ont été damnés, comme nous le voyons d'un Cain, d'un Pharaon, d'un Antiochus, d'un Judas, du peuple d'Israël. *J'ai été durant quarante ans en colère contre ce peuple*, nous dit Dieu par son Prophète, *et j'ai dit : Ce peuple se laisse toujours emporter à l'égarement de son cœur, il n'a point connu mes voies; c'est pourquoi je lui ai juré dans ma colère, qu'il n'entrerait point dans mon repos* (Psal. XCIV, 10, 11); menace terrible; car c'est ce repos éternel dont jouissent les bienheureux dans le ciel. C'est la menace que leur fait encore saint Etienne avec une éloquence et une intrépidité surprenante : *O hommes indomptables, qui ne pouvez souffrir le joug! durs de tête, et incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit.* (Act., VII, 31.)

Le Fils de Dieu, en parlant de l'endurcissement des Juifs, qui, après tant de miracles dont ils avaient été les témoins, après toutes ses divines instructions qu'ils avaient si souvent entendues, et tant de bienfaits qu'ils en avaient reçus, ne laissèrent pas néanmoins de continuer toujours dans leur incrédulité, prononça cet arrêt épouvantable : *Le cœur de ce peuple*, leur dit le Fils de Dieu, *est endurci, il mourra dans son péché* (Matth., XIII, 15), parce qu'il refuse mes avis. C'est avec peine, dit saint Chrysostome, que le Fils de Dieu leur prononça cet arrêt, parce qu'il n'y a rien, dit ce Père, qui s'oppose davantage à la volonté qu'il a de sauver tous les hommes; mais c'est le cœur endurci et impénitent de ce peuple ingrat qui en est la cause. C'est ce qui fait dire au même Père, que c'est le seul péché qui ne mérite point de pardon.

Se peut-il trouver, dit saint Bernard, une maladie plus grande, une frénésie plus digne de compassion, que d'être dans l'état de péché, et de ne pas vouloir en faire pénitence, ayant une volonté attachée à son crime, puisque c'est attenter sur sa propre vie et se donner le coup de la mort, et de la mort éternelle? C'est ce qui fait dire à ce même Père, que ceux dont le cœur est endurci ne peuvent jamais faire leur salut (586); ce qui se doit entendre seulement de ces endurcis dont parle l'Ecriture, qui demeurent toujours dans leur opiniâtreté, sans vouloir se convertir jusqu'à la fin de leur vie.

Saint Thomas demande quel est le péché de blasphème contre le Saint-Esprit qui ne

se remet jamais ? *Tout péché*, dit le Fils de Dieu, *et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera point pardonné.* (Luc., XII, 10.) Saint Thomas, répondant à cette difficulté, dit qu'il y en a de trois sortes. Le premier est de proférer des paroles injurieuses contre la Divinité ; le second, l'impénitence finale ; et le troisième, les péchés de pure malice : et expliquant ensuite quels sont les péchés de pure malice, il dit que ce sont ceux qui se font non par ignorance, ni par passion, ni par faiblesse, mais par élection et par une délibération tout entière, accompagnée d'un mépris général pour tous les moyens qui nous conduisent directement à faire pénitence et à une entière conversion. N'est-ce pas là le péché d'obstination et le propre caractère d'un pécheur endurci, selon le sentiment de saint Thomas, qui ne sera point pardonné ? Mais pour voir encore cette vérité d'une manière plus claire et plus évidente, remarquez, je vous prie, que pour éviter la damnation, il faut se convertir à Dieu par une bonne et sincère pénitence : pour se convertir il faut la grâce, il y faut consentir, et surmonter les difficultés qui nous sont faites de la part de nos ennemis. Or, à un homme endurci, toutes ces choses lui sont comme impossibles : car c'est un pauvre malheureux, qui par le grand nombre de péchés qu'il a commis, par la longueur du temps qu'il y a qu'il croupit en ce déplorable état, est comme une proie entièrement abandonnée au démon, qui en a pris une possession plus particulière : c'est un pauvre esclave qui est depuis tant d'années assujéti à lui ; il s'en sert pour perdre les autres, et il semble même être le maître de toutes ses puissances et de tous ses sens ; il en use comme il lui plaît, Dieu le lui ayant permis, et comme abandonné, à cause de la continuation et augmentation de ses crimes ; c'est un pauvre captif qu'il tient lié et garrotté depuis plusieurs années par tout autant de liens et de chaînes qu'il a commis de péchés, et qu'il en commet encore tous les jours, et même à toute heure.

Amen, amen dico vobis, quia omnis qui facit peccatum, servus est peccati : « En vérité, en vérité je vous dis (c'est le Fils de Dieu qui parle) que quiconque commet le péché, est esclave du péché. » (Joan., VIII, 34.)

Du côté de Dieu et de sa grâce, je n'ai qu'à vous exposer l'état d'un pécheur endurci, pour vous faire connaître, que bien loin de correspondre aux grâces qu'il reçoit, il en abuse aussi bien que de tous les autres moyens qui lui sont présentés ; car il ne s'en sert que pour augmenter ses peines par le mépris continu qu'il en fait. Représentez-vous donc un malheureux pécheur dont le cœur est endurci, lequel depuis plusieurs années méprise les grâces de Dieu, et se moque de tous les avertissements qu'on lui donne, lequel par un juste jugement ne reçoit plus ses grâces abondantes et extraordinaires, en punition du mépris et de l'abus

qu'il en a fait ; de sorte que ce pécheur endurci, privé de ses secours, accablé par la multitude et la pesanteur de ses crimes, ne répond point aux semences qui lui sont faites, ni aux conseils qu'on lui peut donner, comme Judas et Pharaon, qui pour toutes les merveilles que Dieu opérait devant leurs yeux, ne retournèrent point à lui ; il ne voit plus les choses de son salut, il n'entend plus la parole de Dieu, il ne goûte plus les divins sacrements, il ne flaire plus les bonnes odeurs des vertus et des saints exemples, il ne sent plus les remords et les reproches de sa conscience ; les afflictions même que Dieu lui envoie à dessein de le faire rentrer en lui-même, et recourir à lui, lui sont ordinairement le sujet de murmures et d'emportements contre sa providence. Vous les avez frappés, dit le prophète Jérémie (V, 3 seqq.), et cependant ils n'en ont point été touchés, et ils n'ont donné aucune marque de leur douleur ; vous avez augmenté leurs peines et leurs afflictions, mais ils ont refusé d'obéir, et leurs cœurs plus durs que la pierre les a empêchés de retourner à vous et de se convertir, se tenant exprès sur les grands chemins, poursuit Jérémie, pour s'abandonner indifféremment aux passants, ce qui marque la disposition d'une âme abandonnée au péché, quelque horrible et abominable qu'il puisse être ; et pour me servir de l'expression de l'Apôtre, c'est un homme qui s'est vendu au démon, pour être assujéti au péché : *Venundatus sub peccato.* (Rom., VII, 14.) Ce pécheur endurci est semblable à un corps mort qui ne sent plus le mal qu'on lui peut faire : dites-lui tout ce que vous voudrez, il ne vous entend plus ; percez-le de coups, il ne sent rien ; mettez devant lui toutes les lumières qu'il vous plaira, il n'en voit rien ; c'est un homme mort depuis tant d'années à la vie de la grâce, qui ne voit et n'entend plus rien. Mais ce qui est encore plus fâcheux, et ce qui fait bien voir jusqu'où va son déplorable état, c'est qu'il ne tient plus compte de tout ce qu'on peut lui dire, c'est qu'il juge tout autrement des choses qu'elles ne sont, prenant le mal pour le bien, et le bien pour le mal ; ce qui va jusqu'à un tel excès, qu'il se moque et se raille de toutes les remontrances qui lui sont faites, des sermons qu'il entend, et des avertissements charitables qui lui sont donnés en particulier. *Lorsque le méchant*, dit le Sage, *est venu au plus profond des péchés, il méprise tout* (Prov., XII, 3) ; parce que, dit saint Bernard, l'aveuglement est dans l'esprit de cet homme et l'endurcissement dans son cœur. Il est sans crainte et sans inquiétude, poursuit ce même Père faisant le tableau d'un pécheur endurci ; il n'est touché ni des remontrances des hommes, ni des menaces de Dieu : la mort, le jugement, l'enfer, l'éternité sont à son égard comme s'ils n'étaient point ; il n'est possédé que de lui-même et du démon qui règne en son âme dans une profonde paix.

Les voies de ce pécheur endurci sont si corrompues, dit le Sage, *et ses démarches si*

infâmes, qu'il se réjouit lorsqu'il fait le mal, et il triomphe dans les choses les plus criminelles (Prov., 11, 14, 15) ; bien loin d'en rougir et d'en avoir de la confusion, il devient si impudent et si effronté, qu'il ne se cache pas dans les actions même les plus honteuses et les plus infâmes, qui font rougir ceux qui en voient. C'est ce qui fait que le prophète Jérémie le compare à une femme débauchée, qui ne saurait rougir, ni avoir aucune honte, ni confusion de quelque mal qu'elle puisse faire : *Frons mulieris meretricis facta est tibi : noluit erubescere.* (Jer., III, 3.)

Après cela quelle apparence de conversion, puisque tous les moyens qui nous portent à faire notre salut lui sont autant d'empêchements et autant de voies qui le conduisent à l'enfer par le mépris qu'il en fait. Ne m'avouerez-vous pas que les jugements de Dieu sont bien justes et équitables, et que vous êtes même étonnés, comment Dieu diffère si longtemps à punir ces pécheurs endurcis, qui mériteraient non-seulement d'être privés des secours extraordinaires, mais de toutes sortes de grâces, puisqu'ils en ont tant de fois abusé. Si une fois seulement le roi vous avait fait l'honneur de vous rendre une visite, et de vouloir bien lui-même frapper à votre porte, et que vous eussiez refusé de lui ouvrir, ne voulant pas le recevoir, seriez-vous surpris qu'après une telle conduite, si injurieuse à ce prince, il vous refusât la porte de son cabinet ? C'est ainsi, pécheur endurci, que vous en avez usé, non pas une fois, mais plusieurs, envers celui qui est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. Ne soyez plus surpris, cher auditeur, si Dieu abandonne ce pécheur, qui a tant et tant de fois abandonné le premier cette divine et adorable Majesté. *Deus neminem deserit*, dit saint Augustin, *nisi prius ab eo deseratur*. Le saint concile de Trente, empruntant les paroles de ce grand saint, déclare que Dieu n'abandonne personne, qu'il ne l'ait abandonné le premier.

Je vous conjure, mes frères, et particulièrement le pécheur endurci, s'il y en a ici quelqu'un, par la patience et la longanimité avec laquelle la bonté divine l'endure et le souffre depuis si longtemps, de vouloir bien écouter aujourd'hui la voix de Dieu, et de n'y plus résister : car quoique l'état que je viens de vous représenter soit si funeste, que j'aie lieu de croire qu'il n'y a personne de ceux qui m'écoutent qui y soient engagés, je vous dirai néanmoins que dans quelque état que vous puissiez être, il n'y en a point dont vous ne puissiez sortir. *De quocunque pessime in hac vita constituto*, dit le même saint Augustin, *non est desperandum*. C'est ce que l'Apôtre nous assure, lorsqu'il presse d'une manière si forte et si éloquente les plus grands pécheurs à ne plus mépriser davantage les semonces de la souveraine bonté : *Mépriserez-vous toujours*, pécheurs, *les richesses de sa bonté, de sa longue patience et de sa lenteur à vous punir ? Ignorez-vous*, continue l'Apôtre, *que sa bonté vous in-*

vite à la pénitence ? Voulez-vous par la dureté et l'impénitence de vos cœurs amasser un trésor de colère pour le jour du juste jugement de Dieu ? (Rom., II, 4, 5.) Mais parce que je suis persuadé qu'il y a très-peu de personnes qui soient en ce déplorable état, mais bien quelques-unes sur le penchant et sur le bord du précipice, et à l'égard de toutes les autres qui en doivent fuir les moindres approches, je leur en donnerai les moyens.

Pour traiter avec quelque succès un malade, il faut que son médecin s'applique avec soin à connaître la cause de son mal ; car étant ôtée, l'on y remédie facilement. Il y a deux causes de l'endurcissement : la première, lorsqu'on ne prend aucun soin d'éviter les fautes légères ; car le Sage nous avertit que *celui qui néglige les petites choses tombe peu à peu.* (Eccl., XIX, 1.) Les grandes fautes, dit saint Grégoire le Grand, sont sans doute plus à craindre que les petites ; mais les petites, néanmoins, deviennent quelquefois plus dangereuses que les grandes ; car en s'accoutumant aux fautes légères, ajoute ce saint Pape, on diminue de plus en plus cette horreur qui nous préserve des plus grandes, et quoiqu'on ne veuille pas se jeter dans le précipice, l'on s'en approche néanmoins, et l'on se fait autant de degrés pour y descendre insensiblement ; c'est pourquoi le Fils de Dieu a dit que *celui qui ne sera pas fidèle dans les petites choses, ne le sera pas dans les grandes.* (Luc., XVI, 10.) Judas négligeant de s'abstenir des fautes légères, comme de l'attache qu'il avait à l'argent, aux murmures, tomba dans des crimes énormes, et enfin dans l'endurcissement du cœur.

La seconde cause de l'endurcissement, c'est de ne pas vouloir se corriger lorsque l'on est averti : c'est encore le Saint-Esprit qui nous apprend cette vérité terrible par ces paroles : *L'homme qui méprise avec une tête dure celui qui le reprend, tombera tout d'un coup par une chute mortelle, et il ne guérira jamais.* (Prov., XXIX, 1.) L'on ne se rend pas quelquefois d'abord à celui qui nous reprend, quoiqu'on l'honore et qu'on ait du respect pour ce qu'il dit, et alors on est faible, quoiqu'on ne soit pas indocile et opiniâtre ; mais lorsqu'on méprise celui qui reprend, et qu'on persiste à lui résister, le Seigneur nous avertit qu'une telle personne tombera d'une chute mortelle, et que sa plaie sera incurable.

C'est ce que nous voyons en la personne de Judas et en la conduite des Juifs, lesquels ayant été avertis plusieurs fois par le Sauveur du monde, et n'ayant pas profité de ses avis charitables, sont tombés dans l'endurcissement. Combien se trouve-t-il aujourd'hui de personnes qui, méprisant les avis qu'on leur donne, s'emportant même contre ceux qui veulent bien leur rendre ce charitable service, augmentant de jour en jour leurs crimes, se trouvent enfin dans cet état, le plus funeste de tous ? Le remède à cela est de recevoir volontiers les charitables avertissements qu'on nous donne.

La troisième cause de l'endurcissement vient de ce qu'étant tombé malheureusement dans le péché, on néglige de s'en retirer; l'on y rroupit longtemps, et ainsi le mal s'augmente et se rend plus difficile à guérir: le seul remède est de se relever promptement par des actes de contrition, avec la volonté de s'en confesser au plus tôt. *La maladie longue*, dit l'Écriture, *fatigue le médecin*, et rend son travail inutile; et au contraire *il remédie aisément à un mal qui dure peu* (Eccli., X, 11, 12), et auquel on a apporté promptement le remède. Chrysaorius, au rapport de saint Grégoire, Pape (587), pour avoir négligé et méprisé les avertissements charitables qu'on lui donnait, de quitter sa mauvaise vie, lorsqu'il en avait le moyen, et qu'il lui eût été fort facile de le faire, méprisant et se moquant des remontrances qu'on lui faisait, mourut obstiné et endurci, et quoiqu'il criât de toutes ses forces: *Inducias usque mane, inducias usque mane*: un peu de temps, un peu de temps, un délai seulement jusqu'à demain, et encore jusqu'à demain matin, il ne lui fut pas accordé, et les démons ne laissèrent pas de l'emporter dans l'enfer.

Et partant, mes chers auditeurs, ne différez pas jusqu'au lendemain ce que vous pouvez faire maintenant. Si donc aujourd'hui vous entendez la voix de Dieu, n'endurcissez point vos cœurs, vous rendant fidèles à suivre les mouvements de sa grâce et les lumières de son divin Esprit. Demandons à Dieu par son amable Fils, qu'il accomplisse en nous la promesse qu'il fit autrefois au peuple juif, changeant nos cœurs de pierre en des cœurs de chair (Ezech., XXXVI, 26), c'est-à-dire en des cœurs souples et flexibles, pour suivre avec courage et fidélité les charitables avertissements qui nous sont donnés de sa part. Par cette fidélité persévérante vous éviterez le plus grand de tous les maux, et vous vous disposerez à jouir du plus grand de tous les biens et à le posséder pendant toute l'éternité: c'est ce que je vous souhaite.

DISCOURS LVII.

DE LA MAUVAISE HONTE.

Non confundaris confiteri peccata tua.

Ne rougissez point de confesser vos péchés. (Eccli., IV, 31.)

Plût à Dieu que cet important avis du Sage, ou plutôt du Saint-Esprit, par la bouche de Salomon, fût soigneusement observé! Les fidèles s'approchant du tribunal de la pénitence y recevraient le pardon de leurs péchés et des grâces particulières pour n'y pas retomber; mais au contraire, par un malheur étrange, ceux qui ne rougissent point, lorsqu'il se présente quelque occasion de commettre les crimes les plus infâmes, ont de la honte de les confesser, ne suivant pas cet avis salutaire du Sage: *Non*

confundaris confiteri peccata tua. Et ainsi bien loin d'y recevoir le pardon de leurs fautes, ils les augmentent par un nouveau péché, plus grief que ceux qu'ils pouvaient avoir commis. Il est vrai, je l'avoue, que le péché est digne de honte et de blâme, mais la confession que l'on en fait, accompagnée de douleur de l'avoir commis, et d'un ferme propos de ne le plus commettre (588), est une action digne de gloire et agréable à Dieu. Le scorpion qui nous a piqués est venimeux en nous piquant, dit saint François de Sales (589), mais étant réduit en huile, c'est un grand médicament contre sa propre piqûre: le péché n'est honteux, poursuit-il, que quand nous le faisons; mais étant converti en confession et pénitence, il est honorable et salutaire; et les anges même, dit saint Luc, ont une grande joie de la conversion d'un pécheur. (Luc., XV, 7.) Supplions humblement la très-sainte Vierge, que saint Augustin, au second sermon de l'Annonciation, appelle l'unique Espérance des pécheurs (590), de nous obtenir les grâces qui me sont nécessaires, pour pouvoir contribuer à leur conversion, la saluant avec l'ange, en lui disant: *Ave, Maria*.

Le Sage confirme ce que je viens de vous dire au même endroit d'où j'ai tiré les paroles de mon texte, nous apprenant qu'il y a deux sortes de confusion, l'une bonne, et l'autre mauvaise: *l'une qui fait tomber dans le péché, et une autre qui attire la gloire et la grâce* (Eccli., IV, 25): celle qui attire la gloire et la grâce, est celle que méritent les véritables chrétiens, en s'acquittant avec courage et la tête levée de tous leurs devoirs, quoi qu'en puissent dire les libertins, s'estimant bien honorés d'être traités en cette vie d'une manière qui ait quelque rapport avec celle du Fils de Dieu leur maître. L'autre sorte de confusion opposée à celle-là, est celle, dit le Sage, qui fait tomber dans le péché. Sans m'arrêter présentement à vous faire le dénombrement de tous les péchés, dont cette mauvaise honte est la cause, je vous en parlerai seulement par rapport à la matière que je traite de la pénitence, vous faisant voir dans la première partie de ce discours, dans quelle sorte de péchés cette honte criminelle fait tomber ceux qui se confessant, retiennent volontairement quelque péché mortel: et dans la seconde je vous montrerai les causes d'un si grand mal, et tâcherai en même temps de vous procurer quelque remède.

Les ministres du sacrement de pénitence ne peuvent penser à l'abus que l'on en fait, sans en gémir devant Dieu au pied des autels, voyant avec douleur que le remède du péché, comme dit saint Ambroise, devient par un grand nombre de confessions nulles, le triomphe du diable, spécialement par le défaut d'intégrité, les pénitents n'apportant pas le soin qu'ils doivent avoir pour

(587) Lib. IV *Dialog.*, cap. 38.

(588) *Initium operum bonorum, confessio est operum malorum.* (S. Aug., tract. 12 in Joannem.)

(589) Liv. I de l'*Introd.*, cap. 29.

(590) *Spes unica peccatorum.*

déclarer l'espèce du péché, le nombre et les circonstances qui changent l'espèce. Je suis persuadé que s'ils connaissaient quel est le péché qu'ils commettent, quelle en est la grièveté, et quelles en sont les malheureuses suites, lorsque leurs confessions ne sont pas entières, ils aimeraient beaucoup mieux ne se pas confesser, que de manquer à cette importante obligation, de dire tous ses péchés au moins mortels, un seul retenu volontairement rendant la confession nulle. Voyons donc quelle est l'énormité de ce péché; pour vous empêcher de le jamais commettre.

Premièrement, l'on demeure d'accord que c'est un sacrilège que de retenir volontairement, en se confessant, un seul péché mortel. La raison qu'en donnent les théologiens, est tirée du pouvoir que le Fils de Dieu a donné à ses apôtres et à leurs successeurs, de remettre ou de retenir les péchés de ceux qui se confesseront à eux. Or comment, je vous prie, pourrait-on remettre ou retenir, délier ou lier, absoudre ou renvoyer sans absolution un pénitent, s'il ne fait connaître à son juge l'état de sa conscience, lui déclarant sincèrement les péchés qu'il a commis; et partant ce pouvoir incomparable que le Sauveur du monde a donné aux prêtres de la loi nouvelle en la personne des apôtres, oblige les pécheurs à leur faire connaître tous leurs péchés mortels, pour pouvoir prononcer ensuite un jugement ou d'absolution ou de rétention.

Les juges ne prononcent jamais leurs arrêts, qu'après avoir été pleinement informés du fait dont il s'agit, jusqu'aux moindres circonstances : le pouvoir des prêtres en qualité de juges au tribunal de la pénitence, surpasse infiniment le pouvoir de tous les juges les plus souverains, et dont le pouvoir s'étend indifféremment sur tout le monde et par toute la terre, en sorte qu'il n'y a point de lieu, ni de personnes, où le prêtre n'ait en soi le pouvoir de remettre les péchés, et même son pouvoir va jusqu'à ce point, que ne pouvant être contenu par les bornes du monde et par les limites de la terre, il va en quelque façon jusque dans le ciel et dans les enfers, puisqu'il en ferme et en ouvre la porte, et que les clefs lui en sont remises entre les mains.

Non-seulement le défaut d'intégrité est un péché mortel, mais il est encore de ces sortes de péchés, que l'on dit être contre le Saint-Esprit, parce que c'est un mensonge que le pénitent fait, non pas seulement à un homme, mais à Dieu même, dont le prêtre tient la place en ce tribunal, étant revêtu de son pouvoir et de son autorité. C'est un mensonge fait à Dieu, qui est un crime énorme; ce qui paraît évidemment par la punition rigoureuse que Dieu en a tirée en la personne d'Ananias et de Saphira sa femme, comme il est rapporté plus au long au chapitre V des *Actes des apôtres* : l'apôtre saint Pierre leur disant : *Vous n'avez pas menti aux hommes, mais à Dieu*; et au même moment ils tombèrent morts à ses pieds.

Nous en avons encore d'autres exemples dans les Livres divins. Appréhendez donc avec raison, mon cher auditeur, que si vous êtes coupable d'un si grand crime, ce même châtement ne vous arrive, ou bien qu'ayant ainsi abusé de ce sacrement pendant votre vie, vous n'en abusiez à votre mort, ou que vous n'en soyez privé, mourant subitement.

Disons encore pour vous mieux faire connaître la grièveté de ce péché, que ce n'est pas seulement désobéir à la loi de Dieu, mentir au Saint-Esprit, mais que ce défaut d'intégrité en la confession, est un sacrilège, et un des plus grands que l'on puisse commettre. Le péché de sacrilège est un abus et une profanation que l'on fait d'une chose sainte et sacrée; et comme entre les choses saintes il y en a qui le sont plus ou moins; aussi entre les sacrilèges il y en a de plus énormes, par rapport à la chose qui a été profanée : or vous m'avouerez que la profanation que l'on fait du sacrement de pénitence, en retenant volontairement un péché mortel, est une profanation d'autant plus grande, que la chose est sainte. Or il n'y a rien de plus saint que nos sacrements, parce qu'ils n'ont pas seulement une sainteté extérieure, comme est celle des églises, des vaisseaux sacrés, des calices, des ciboires et des autels, qui sont des choses sacrées, parce qu'ils servent à des choses saintes; mais les sacrements sont des vaisseaux sacrés, qui contiennent la grâce, et la renferment pour la communiquer à ceux qui s'en approchent avec les dispositions requises.

Considérez donc, je vous prie, que si c'est un si grand crime et un si horrible sacrilège, que de profaner une église, renverser les autels, faire servir des vaisseaux sacrés, comme fit autrefois Balthasar, roi de Babylone, à des usages profanes, et dont il fut sur-le-champ si rigoureusement puni par la perte de son royaume et de sa vie (*Dan.*, V, 28, 30), ce qui devrait être un exemple de terreur à tous les profanateurs des choses saintes; que sera-ce de la profanation d'un sacrement, et quelle en sera aussi la punition? car quelle injure atroce au Fils de Dieu, de profaner ainsi son sang adorable? car vous devez savoir que par le sacrement de pénitence les mérites de son sang nous sont appliqués pour la rémission de nos péchés; et lorsque le prêtre prononce les paroles sacrées de l'absolution, il répand sur vous ce précieux sang *qui nous purifie*, comme dit l'apôtre saint Jean, *de tous nos péchés*. (*1 Joan.*, I, 7.) Mais lorsque vous êtes si ennemi de vous-même, que de retenir volontairement un péché mortel, et qu'en ce misérable état vous souffrez que votre confesseur vous donne l'absolution, vous rendez inutile le sang du Fils de Dieu, et ce sang adorable tombant sur un sujet indigne et criminel, comme vous êtes, est pour lors plus profané, méprisé et violé, que lorsque les Juifs l'ont répandu sur la terre, et foulé aux pieds indignement. Craignez donc, qui

que vous soyez coupable d'un si détestable crime, la menace de l'Apôtre en son *Épître aux Hébreux*, où il dit que si dans la loi ancienne les prévaricateurs étaient punis de mort, à combien plus forte raison dans la loi nouvelle celui-là mérite-t-il de plus grandes punitions, qui foule aux pieds le Fils de Dieu, qui méprise son sang par lequel il a été sanctifié, et qui fait affront à l'esprit de la grâce? (*Hebr., X, 29*) Conservez, je vous prie, mon cher auditeur, le souvenir de ces paroles, et remarquez quelle est l'énormité de ces horribles profanations : voilà ce que vous faites par une mauvaise confession. N'est-ce pas une chose bien surprenante et digne de larmes, de voir que ce sacrement qui a été institué pour apaiser la colère de Dieu, et nous réconcilier avec lui, néanmoins par une mauvaise confession, bien loin de l'apaiser, vous l'irritiez davantage, et que par votre indisposition, bien loin de recevoir l'absolution de vos péchés, vous y receviez une plus funeste condamnation? Mais encore, dites-moi, quel sujet avez-vous pour vous faire tant de maux, en étant ainsi vos péchés en la confession? quelles en sont les causes? C'est ce que j'ai à vous faire voir en cette seconde partie.

Quoique le défaut d'intégrité dans la confession soit un péché des plus griefs que l'on puisse commettre, et même je me persuade que faisant réflexion sur ce que je viens de vous dire, vous en êtes présentement convaincus, néanmoins vous serez surpris de voir en la seconde partie de ce discours, que plusieurs chrétiens en sont coupables; les uns par ignorance ou enfance; d'autres avec quelque connaissance de la gravité du péché qu'ils commettent, y étant poussés par différents motifs, qui en sont comme autant de causes. Saint Bernard les réduit à quatre.

La première, c'est la crainte qu'ils ont qu'on ne les oblige à se réconcilier avec leurs ennemis, à restituer le bien d'autrui; ou bien ils appréhendent qu'ayant beaucoup offensé Dieu, on ne leur impose quelque pénitence qui soit proportionnée à la gravité de leurs crimes; et c'est ce qui les empêche de déclarer avec sincérité tous leurs péchés. Cependant cette peine n'est point à comparer à celle à laquelle ils s'exposent. *Ceux qui craignent la gelée*, dit Job, *seront accablés par la neige.* (*Job, VI, 16.*) Saint Gregoire, Pape, explique ces paroles de l'Ecriture pour appuyer cette vérité. *Ceux*, dit ce grand docteur de l'Eglise, *qui craignent la gelée*, en témoignant appréhender ici-bas ce qu'ils devraient généralement fouler aux pieds, *seront accablés par la neige* qui vient d'en haut, c'est-à-dire par les effets redoutables de la colère de celui qu'ils étaient plutôt obligés de craindre, puisqu'il peut les condamner à des peines beaucoup plus cruelles que celles qu'ils appréhendent. Comparez, je vous prie, les pénitences les plus rigoureuses, je ne dis pas avec les tourments de l'enfer,

mais seulement avec ceux du purgatoire, et vous avouerez qu'elles ne sont ni si violentes, ni d'une si longue durée; et néanmoins toutes leurs peines, pour longues qu'elles puissent être, ne leur servent de rien, étant infructueuses et de nul mérite devant Dieu.

A l'égard de ceux qui cèdent volontairement quelque péché mortel, appréhendant qu'on ne les oblige à se réconcilier avec leurs ennemis, ou à restituer le bien d'autrui qu'ils retiennent injustement, je leur déclare que ne voulant pas pardonner à ceux qui les ont offensés, ni rendre le bien d'autrui qu'ils ont acquis par des voies injustes, ils ne sont pas en état de recevoir le pardon de leurs fautes : le Fils de Dieu ne nous les pardonnant qu'à cette condition : *Comme vous pardonnerez aux hommes les fautes qu'ils commettent contre vous*, nous dit le Sauveur du monde, *votre Père céleste vous pardonnera aussi celles que vous commettrez contre lui.* (*Matth., VI, 14.*) Il en est de même de ceux qui retiennent le bien d'autrui. *Non remittitur peccatum*, dit saint Augustin, *nisi restituatur ablatum.* Et s'ils ont la témérité de s'approcher du tribunal de la pénitence, ne voulant pas faire connaître à leurs confesseurs cette mauvaise disposition, ils commettent un sacrilège, et ainsi s'ils n'y prennent garde, autant de confessions qu'ils feront en cet état pendant le cours de leur vie, seront autant de sacrilèges. Quelle rage et quel désespoir au moment terrible de leur mort, voyant que ce qui avait été institué du Fils de Dieu pour leur procurer la vie de la grâce et celle de la gloire, par leur faute les rendra plus coupables et dignes d'un châtimement beaucoup plus rigoureux et qui ne finira jamais !

La seconde cause qui produit un si grand abus de ce divin sacrement par le défaut d'intégrité, vient de ce que plusieurs se conduisent dans les plus saintes actions de la religion avec un esprit de superbe et d'hypocrisie, voulant passer aux yeux de tout le monde, même de leurs confesseurs, pour des personnes d'une piété distinguée, ne voulant pas même lever le masque de leur hypocrisie, lorsqu'ils se présentent au tribunal de la pénitence : car ils affectent d'y paraître dans une posture humiliée, frappant leurs poitrines, et quelquefois jetant des larmes, et cependant leur cœur est tout bouffi d'orgueil, et souillé de toutes sortes d'ordures, *semblables à des sépulchres blanchis, qui au dehors paraissent fort beaux et fort agréables aux hommes, mais qui sont au dedans remplis d'ossements et de toutes sortes d'ordures.* (*Matth., XXIII, 17.*) Voilà le véritable portrait de ces faux pénitents, qui par des vœux humaines et des considérations terrestres, souvent même pour se conserver l'estime et l'appui de leurs confesseurs dans leurs besoins, ne veulent pas leur découvrir sincèrement le fond de leurs consciences; quelquefois vont à d'autres, s'imaginant que les connaissant tels qu'ils sont en les voyant, ils les mépriseront et

n'auront plus pour eux ce soin charitable de les secourir : c'est la fausse idée que le démon s'efforce de leur insinuer. Il en est tout autrement, mes chers auditeurs ; et pour vous en convaincre, remarquez que, quoique le prêtre en ce tribunal y paraisse comme un juge établi de Dieu, pour réconcilier les hommes avec lui, vous devez aussi le regarder comme un bon père et un charitable médecin, qui a d'autant plus d'amour et de tendresse pour ses pauvres enfants malades, qu'ils lui font paraître plus de confiance et d'ouverture de cœur, en lui découvrant leurs plaies et leurs maladies les plus secrètes et les plus honteuses ; et bien loin de perdre l'estime et l'amour qu'il avait pour eux, cette entière confiance l'augmente.

Avez-vous pris garde de quelle manière un père, qui est ou médecin ou chirurgien, se comporte à l'égard de l'un de ses enfants qu'il aime tendrement, lorsqu'il est attaqué de quelque maladie secrète et fâcheuse, et avec quelle liberté et confiance cet enfant lui découvre son mal. Ce père, en le pansant, est si vivement touché du mal qu'il souffre et de la douleur qu'il lui cause, que souvent s'il ne retenait ses larmes, il les mêlerait avec ses remèdes ; la grâce et la charité ont quelque chose de plus fort que la nature, ce qui porte les prêtres de Jésus-Christ en qualité de pères de ceux qui se présentent à eux à confesse, à les traiter comme de pauvres malades, qui exposent à leur charitable père leurs plaies et leurs maladies ; et plus le mal est fâcheux, plus aussi ce père plein d'amour pour cet enfant gémit et pleure, demandant à Dieu par Jésus-Christ de nouvelles grâces, pour procurer à ce malade une parfaite santé par une entière conversion ; et les larmes qu'il verse sur lui amollissent son cœur, lui faisant aussi verser des larmes avec son charitable père. C'est ainsi qu'en ont usé plusieurs ministres de ce sacrement, entre autres un saint Charles Borromée, saint Hugues, évêque de Grenoble, et plus particulièrement saint Ambroise, dont il est écrit que plusieurs de ses pénitents ont été vivement touchés par ses paroles entrecoupées de ses soupirs. *Mes petits enfants, disait autrefois saint Paul, que j'enfante de nouveau avec douleur, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit parfaitement formé en vous.* (Galat., IV, 19.)

De plus ce charitable médecin, et ce bon père n'ignore pas, que si c'est une chose honteuse que de tomber dans le péché, c'est toujours une chose digne de gloire, que de s'en relever par une entière confession. Combien de saints possèdent maintenant le royaume des cieux, lesquels, pendant les premières années de leur vie, étaient de très-grands pécheurs ? un saint Paul, un saint Augustin, un saint Guillaume, la Madeleine, sainte Pélagie, et beaucoup d'autres. *Il y en aura plusieurs, dit le Sauveur du monde, qui de premiers deviendront les derniers, et plusieurs qui de derniers deviendront les premiers dans le royaume de Dieu*

(Matth., XIX, 30) ; et parlant aux Juifs, il leur dit que les femmes publiques les précéderont au royaume de Dieu, faisant pénitence pour y entrer. (Matth., XXI, 31.) Voulez-vous que je vous dise quels sont les sentiments de votre charitable médecin, lorsque vous lui découvrez les plus secrètes plaies de votre âme, à ce que j'ai appris de saint Augustin ? c'est qu'il n'y a aucun péché, pour énorme qu'il puisse être, que l'on ne commît, si Dieu par sa grâce ne nous en préservait ; et pourquoi pensez-vous que Dieu ait permis que saint Pierre ait renié son Maître ? c'est afin que l'ayant choisi pour être le pasteur universel de son Eglise, il apprît, disent les Pères, et en sa personne les autres pasteurs de l'Eglise, à recevoir avec beaucoup de douceur et de compassion les pécheurs qui s'adresseront à eux. Pourquoi n'auriez-vous pas autant de courage pour découvrir à votre médecin spirituel les maladies de votre âme, que ceux qui étant atteints de maladies et de plaies honteuses, ont de résolution à les déclarer pour recevoir leur guérison ? Les confesseurs, comme je vous l'ai dit, sont les médecins des âmes au tribunal de la pénitence ; pourquoi donc n'auriez-vous pas autant de zèle et de force d'esprit pour le salut de votre âme, que les personnes malades en ont pour la santé de leurs corps ? car de même que pour guérir les plaies et les maladies du corps, il les faut découvrir aux chirurgiens et aux médecins ; de même en est-il des plaies et des maladies de l'âme. Que diriez-vous d'une personne qui découvrirait à son chirurgien une ou deux plaies légères, et lui en cacherait une mortelle ? *Quod ignorat, medicina non curat.* Comme c'est un grand allègement à un malade, dit saint François de Sales, de bien dire à son médecin le mal qui le tourmente, il en est aussi de même d'un pécheur, qui se confiant au médecin spirituel de son mal, lui a découvert les plaies les plus secrètes de son âme. La troisième cause du défaut d'intégrité, c'est le désespoir : un pécheur s'imaginant faussement qu'il ne pourra jamais se corriger de certains péchés auxquels il est retombé plusieurs fois ; et c'est pour cela qu'il diffère de se confesser, ou s'il se confesse, il ne veut pas les déclarer (tentation des plus dangereuses que l'on puisse avoir). Voici en peu de mots les remèdes pour n'y plus succomber.

Le premier, et qui est le plus important, c'est la prière, pour demander à Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ le secours de sa grâce, pour vous convertir entièrement à lui, lui disant avec le publicain : *Propitius esto mihi peccatori* (Luc., XVIII, 13), ou bien avec le Roi pénitent : *Miserere mei, Deus* (Psal. L, 3), ou avec la Cananée : *Fili David, miserere mei.* (Matth., XV, 22.)

Le second est de prendre une ferme résolution de ne plus retomber dans telle et telle faute, à laquelle vous êtes plus sujet : *Juravi et statui custodire.* (Psal. CXXXVIII, 6.)

Le troisième est qu'après avoir découvert

à votre charitable médecin les plaies les plus cachées et les plus profondes de votre âme, vous écoutiez humblement et avec beaucoup de soumission les remèdes salutaires qu'il vous ordonnera, pour conserver et augmenter la santé de votre âme. Adressez-vous à un confesseur sage et bien expérimenté; il aura sans doute guéri des maladies plus invétérées et plus incurables que la vôtre : car il s'en trouve qui sont si prudents, si éclairés et si adroits, qu'ils aident beaucoup leurs pénitents à enfanter les péchés les plus cachés, dont on peut dire ce qui est écrit dans Job : *Obstetricante manu ejus eductus est coluber tortuosus* (Job, XXVI, 13); le serpent tortu du péché mortel est par la main industrieuse d'un sage et pieux confesseur, mis hors la conscience de ce pénitent qui est à ses pieds, n'ayant pas assez de courage pour l'enfanter comme il faut. Ayez donc seulement autant d'ardeur pour la guérison de votre âme que vous en auriez pour celle de votre corps.

La quatrième et dernière cause du défaut d'intégrité vient de la honte : c'est ici où j'aurais plus besoin de larmes que de paroles, pour déplorer la perte d'une infinité de chrétiens qui brûlent présentement dans l'enfer, et de quantité d'autres qui sont à la veille d'y tomber, faute de courage pour surmonter cette honte fatale, qui fait qu'ils croupissent depuis plusieurs années dans les péchés infâmes, dont ils n'osent s'accuser, quand ils s'approchent du tribunal de la pénitence, étant possédés de ce démon muet, dont il est parlé dans l'Evangile, qui les empêche de déclarer ces péchés honteux, dont il n'y a que Dieu et leur bon ange qui soient les témoins : combien de jeunes gens, combien de femmes et de filles vont à confesse avec la résolution de s'exposer plutôt à tout ce qu'il y a de plus rigoureux, que de s'accuser de ces péchés qui leur font plus de peine à déclarer. N'arrive-t-il pas aussi souvent, spécialement aux personnes de l'autre sexe, d'attendre qu'on les interroge sur le péché d'impureté, pour s'en confesser, ne s'en accusant jamais si on ne le leur demande ? Combien de personnes ont la hardiesse de s'approcher de la sainte table, et de communier après qu'on leur a refusé l'absolution, pour éviter d'être remarquées, et afin de ne pas perdre la réputation de dévotes ! Pour vaincre cette honte si pernicieuse, la cause de la damnation d'une infinité de personnes, je vous prie de considérer s'il n'est pas plus raisonnable d'éviter un plus grand mal par un moindre ; car de deux maux, dit-on, il faut éviter le pire. Or vous peut-il arriver un plus grand mal que la perte de votre âme ? Y a-t-il rien qui puisse être comparé à cette perte ? *Quam dabit homo commutationem pro anima sua?* (Matth., XVI, 26.) Quand il s'agirait de perdre tous vos biens, souffrir toutes sortes de maux, perdre la vie par la violence des tourments, il le faudrait souffrir avec courage, à l'exemple de tant de martyrs. Bien loin de tout cela, il ne s'agit que de déclarer sincèrement tous vos péchés

au moins mortels, à votre confesseur, qui est obligé au secret par toutes les lois divines et humaines, et qui ne peut le violer, sans se rendre digne de mort devant Dieu et devant les hommes : ainsi vous n'avez rien à appréhender.

Que diriez-vous d'un criminel, qui ayant été condamné à la mort, refuserait la grâce que le roi lui offrirait, à condition qu'il déclarerait ses crimes en secret devant quelque juge qu'il lui aurait envoyé ? ne diriez-vous pas que cet homme a perdu l'esprit ? C'est ainsi néanmoins que se comportent ceux qui retiennent quelque péché mortel, lorsqu'ils se confessent. N'êtes-vous pas bien ennemi de vous-même, d'aimer mieux mourir et vous perdre éternellement, que de confesser ce péché que vous avez célé ? que vous aimiez mieux cacher votre mal, qui vous causera la mort, que de le faire connaître au médecin qui le guérirait assurément et vous procurerait la vie ? que vous aimiez mieux rougir d'une éternelle confusion aux assises générales de tout l'univers au jugement dernier, que de rougir auprès de votre confesseur pour un moment ? Mais que dis-je ? je me trompe, car votre confesseur voyant la violence que vous vous êtes faite, et la victoire que vous avez remportée sur vous-même, vous en estimerait davantage ; mais sachez que si vous pouvez cacher votre péché aux hommes, vous ne le cacherez jamais à Dieu ; vous appréhendez la vue d'un homme pécheur aussi bien que vous, et vous n'appréhendez pas la vue de Dieu : vous voulez éviter une peine qui n'est point considérable ; qui serait néanmoins suivie d'un repos et d'une paix intérieure qui est un des plus grands biens que nous puissions posséder en cette vie, pour attirer sur vous par un fâcheux échange, le trouble, le chagrin et les reproches continuels de votre conscience, qui vous suivront partout, qui s'augmenteront à votre mort, et qui dureront dans l'enfer pendant toute l'éternité, où *le ver qui rongera votre corps, et le remords qui tourmentera votre conscience, ne meurt point.* (Marc., IX, 41.) *Peccator videbit, et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet.* (Psal. CXI, 10.)

Je vous conjure, mon cher auditeur, de vouloir un peu réfléchir sur ce que je viens de vous dire, pour vous engager à ne jamais cacher, amoindrir ou déguiser en façon quelconque aucun de vos péchés pour énormes qu'ils vous paraissent : que si dans vos confessions passées vous remarquez avoir célé quelque péché mortel, il faut le plus tôt que vous pourrez vous disposer à faire une confession générale, pour réparer les manquements de vos confessions particulières. L'ennemi de votre salut fera tous ses efforts, se servira de toutes sortes d'adresses et d'inventions pour vous en détourner, mais il s'en faut moquer, l'entretenant courageusement, quelque peine qu'il y ait ; car il n'y va pas moins que de votre salut ; votre confesseur charitable et expérimenté vous rendra la chose aisée et facile. Et puis n'est-

il pas bien juste que vous ayez un peu de peine ?

Ayant fait cette confession générale avec toutes les dispositions nécessaires, ne soyez jamais si ennemi de vous-même que de céder aucun péché, surmontant courageusement toutes les difficultés et tous les empêchements que je vous ai déclaré que le démon vous suscitera ; vous souvenant qu'il n'est pas possible que vous soyez jamais sauvé, si en vous confessant vous retenez volontairement un seul péché mortel, quelque peine que vous ayez à le déclarer. Car il est constant que quelques aumônes que vous puissiez faire, jeûnes, prières, et autres bonnes œuvres, vous ne serez jamais dans la voie du salut retenant en votre cœur un seul péché mortel. Le diable vous laissera volontiers dire tous vos autres péchés, pourvu que vous ne déclariez pas ce péché honteux que vous avez tant de peine à confesser ; cela lui suffit pour vous retenir par ce filet toujours dans son infâme captivité ; et si vous venez à mourir en cet état, il n'y a point de paradis à espérer pour vous. Combien d'histoires authentiques et bien approuvées confirment-elles ce que je dis ! Mais, me direz-vous, dans quelque temps je me disposerai à faire une confession générale ; sachez que plus vous différerez, plus vous aurez de peine ; vos difficultés, et particulièrement votre honte, s'augmenteront toujours ; et si pendant ce temps-là vous ne laissez pas de vous confesser, vos confessions seront autant de sacrilèges, qui vous rendront beaucoup plus criminel, ce qui attirera sur vous la colère et la vengeance de Dieu. Si vous ne vous confessez pas, en quel danger vous exposez-vous ? Non, non, mon frère, ne remettez pas davantage une affaire de cette importance, où il s'agit de votre bonheur ou malheur éternel : choisissez un sage et expérimenté confesseur ; découvrez-lui avec une confiance entière les plaies les plus secrètes de votre âme ; cette confession sincère que vous lui ferez de tous vos péchés réjouira le ciel, votre confesseur en bénira Dieu et l'en remerciera, elle vous attirera la paix, la joie et la grâce en cette vie, et en l'autre la gloire.

DISCOURS LVIII.

DU BON PROPOS NECESSAIRE POUR UNE VRAIE PENITENCE.

Facite fructum dignum pœnitentiæ.

Produisez un digne fruit de pénitence. (Math., III, 8.)

Saint Jean-Baptiste sortant de son désert par la conduite du Saint-Esprit, vient sur les rives du Jourdain, pour prêcher aux Juifs la pénitence : il ne se contente pas de leur dire : *Pœnitentiam agite, « Faites pénitence, »* mais il ajoute au même endroit : *Facite fructum dignum pœnitentiæ, « Produisez un digne fruit de pénitence, »* leur déclarant que, *tout arbre qui ne produit point de fruit, sera coupé et jeté au feu.* A votre avis, qui est

cet arbre infructueux sur lequel tombe cette menace, sinon sur celui qui, s'approchant du sacrement de pénitence, se contente de dire ses péchés en témoignant même, si vous voulez, quelque regret, mais dans le fond de son cœur n'a pas un véritable dessein de n'y plus retomber ? En un mot il n'a pas une volonté efficace, ni une ferme propos d'éviter soigneusement le péché, et toutes les occasions qui l'ont fait retomber plusieurs fois dans ses mêmes désordres. Comme cette matière est la base et le fondement de la véritable conversion de l'état du péché à la grâce, nous avons besoin des lumières du Saint-Esprit pour en parler dignement. Demandons-les, je vous prie, par l'entremise de Celle qui n'est jamais déçue de l'état de la grâce, et au contraire en a toujours été pleine, ainsi que l'ange nous le témoigne par les paroles qu'il lui adresse en la salutation angélique, lui disant : *Ave, Maria.*

Le saint concile de Trente (593), c'est-à-dire le Saint-Esprit par l'organe de l'Eglise, nous enseigne que la contrition a deux regards également nécessaires ; l'un s'étend sur le passé et l'autre sur l'avenir. Suivant cette doctrine il faut que ceux qui veulent se confesser avec les dispositions nécessaires, détestent non-seulement les péchés qu'ils ont commis, mais ceux aussi qu'ils pourront commettre, se proposant de n'y jamais retomber à l'avenir, autrement ce serait semer de Dieu, s'ils n'étaient pas dans cette disposition, parce qu'ils témoigneraient avoir quelque douleur des fautes qu'ils auraient commises et néanmoins ils conserveraient encore dans leurs cœurs une volonté secrète d'y retourner à la première occasion, ce qui rendrait leur contrition fautive ; car on ne peut avoir une vraie douleur d'un péché qu'on ne veut pas quitter, et il ne suffit pas de dire, comme font la plupart des pécheurs : Je voudrais bien, si je le pouvais ; cela ne s'appelle qu'une velléité qui ne suffit pas. Cependant combien de pécheurs s'approchent du sacrement de pénitence sans vouloir se corriger des fautes dont ils se confessent : ce qui fait qu'on ne voit aucun fruit de leurs confessions, et que la plupart se perdent misérablement, retournant bientôt dans leurs premiers désordres. Leur vie est comme un cercle et une révolution continuelle de péchés, de pénitences fausses et de communions indignes : ce qui m'oblige de vous faire voir, que si vos confessions ne sont accompagnées de ce bon propos dont je vous parle, elles sont nulles, sacrilèges et abominables : Dieu ne nous faisant miséricorde et ne nous pardonnant nos péchés qu'à cette condition ; et c'est ce que j'ai à vous faire voir principalement par les paroles de l'Ecriture, par le témoignage des saints Pères, et aussi par plusieurs raisons tirées de l'Ecriture et des Pères.

Dieu nous déclare par son prophète Isaïe, quels sont les moyens dont le pécheur se

doit servir pour obtenir le pardon de ses péchés, et se réconcilier avec lui. Il faut que le pécheur, dit Dieu par ce prophète, *quitte sa voie*, c'est-à-dire sa mauvaise vie et toutes les occasions funestes, qui comme autant d'égarements l'ont si souvent conduit au péché. Il faut donc que cet ivrogne quitte le cabaret qui lui est une occasion de boire avec excès ; que ce jureur du saint nom de Dieu quitte le jeu, où il s'emporte, quand il perd, à toutes sortes de jurements et de blasphèmes ; il faut que ce jeune homme ou cette jeune fille se retirent de cette compagnie dangereuse où ils commettent toutes sortes de péchés d'impureté : *Derelinquat impius viam suam, et vir iniquus cogitationes suas*. Et après avoir entièrement quitté toutes ces différentes occasions du péché qu'il retourne au Seigneur, dit le même prophète, et pour lors Dieu lui fera miséricorde : « *Et revertatur ad Dominum, et miserebitur ejus.* » (Isa., LV, 7.)

Dites-moi, je vous prie, un pécheur qui veut obtenir le pardon de ses péchés, peut-il accomplir ce que Dieu lui commande par ce prophète pour lui accorder la grâce du pardon, sans avoir une véritable douleur de l'avoir offensé, et un ferme propos de n'y plus retourner, en évitant soigneusement toutes les occasions qui pourraient encore le faire tomber dans ses premiers désordres ? Sans cela point de pardon, quelque absolution que l'on vous donne. C'est ce que firent ces trois mille hommes qui furent convertis le jour de la Pentecôte par une seule prédication de l'apôtre saint Pierre ; car l'Écriture remarque, qu'ayant entendu le sermon de ce chef des apôtres, leurs cœurs furent touchés d'une telle componction, qu'ils lui dirent et aux autres apôtres : *Que ferons-nous, mes frères, pour obtenir le pardon de notre crime, d'avoir crucifié Jésus-Christ ? Et saint Pierre leur dit : Faites pénitence, retirez-vous de cette génération perverse*, et ils furent si fidèles à conserver toute leur vie les sentiments de leur douleur et de leur fidélité invincible à la parole qu'ils avaient donnée de quitter entièrement ce qui les pouvait engager derechef dans le péché, que la même Écriture nous dit que s'étant séparés de la société des Juifs et des gentils, *ils persévéraient avec grande confiance à oïr la doctrine des apôtres, à la communion de la fraction du pain de l'Eucharistie et à l'oraison*. Voilà le modèle d'un véritable pénitent qui quitte son péché, et les occasions de son péché, et se sert des moyens les plus efficaces pour n'y plus retomber, comme sont la parole de Dieu, la prière, le fréquent et bon usage des sacrements : « *His auditis compuncti sunt corde et dixerunt ad Petrum et ad reliquos apostolos : Quid faciemus, viri fratres ? Petrus vero ad illos : Pœnitentiam, inquit, agite, et exhortabatur eos dicens : Salvamini a generatione ista prava.* » (Act., II, 37-42.)

C'est ce que nous remarquons encore en la conversion de l'enfant prodigue ; il quitte et abandonne le pays où il avait dissipé tout son bien en toutes sortes de débauches, retourne

en la maison de son père, et se jetant à ses genoux, il lui dit les larmes aux yeux : *Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis pas digne d'être appelé votre fils.* (Luc., XV, 18.) Le père touché des larmes de son fils, qui sont les marques de sa douleur, l'embrasse et lui pardonne. Il faut donc que le pécheur, suivant l'exemple de cet enfant prodigue, quitte le lieu de ses débauches, abandonne généralement tout ce qui l'a autrefois engagé au péché, et puis le cœur outré de douleur, les larmes aux yeux, il vienne comme un autre enfant prodigue se jeter aux pieds de son père, lui demandant miséricorde, et en cet état ce père plein de bonté, mais d'une bonté infinie, lui accordera volontiers le pardon de ses fautes. Vous ne trouverez pas dans les Livres sacrés un seul pénitent qui n'en ait usé de la sorte. Vous aviez coutume, poursuit le même prophète Isaïe que j'ai cité ci-devant, parlant aux pécheurs, de vous abandonner aux excès du boire et du manger, et à tous les autres péchés qui suivent ordinairement l'intempérance : vous vous laissiez emporter aux premiers mouvements de votre colère, qui vous portait à dire toutes sortes de paroles injurieuses à votre prochain, d'en venir même quelquefois aux mains avec lui, et en cet état transportés de fureur vous vomissiez toutes sortes de jurements, de malédictions et de blasphèmes ; votre avarice insatiable vous poussait à trouver des moyens injustes pour enlever le bien de la veuve et de l'orphelin : *Quiescite agere perverse, « Cessez maintenant de faire le mal, » de commettre tous ces péchés : et pour réparer, dit le même prophète, tous les crimes et les mauvaises actions de votre vie, appliquez-vous avec soin aux pratiques de la vertu et aux actions contraires à vos dérèglements passés : Discite benefacere, subvenite oppresso, judicate pupillo, defendite viduum : « Apprenez à faire le bien, assistez l'opprimé, faites justice à l'orphelin, défendez la veuve. »* Et après avoir satisfait à ce que je vous demande, dit Dieu par son prophète, *Soyez assurés que quand vos péchés seraient comme l'écarlate, c'est-à-dire très-énormes et horribles, néanmoins ayant accompli tout ce que je vous commande, et fait pénitence de la manière que je vous ai prescrite, ils deviendront blancs comme la neige, c'est-à-dire qu'ils vous seront pardonnés : « Si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabitur. »* (Isa., I, 16 18.) Sans cela vous ne devez point espérer de pardon, Dieu ne voulant faire miséricorde au pécheur, qu'à condition qu'il aura un véritable dessein de quitter le péché et toutes les occasions qui l'y portaient ordinairement.

Si ces règles sont véritables, comme l'on n'en peut pas douter, avouons, mes frères, avouons qu'il y a bien peu de personnes qui reçoivent la rémission de leurs fautes au tribunal de la pénitence : car où trouverez-vous aujourd'hui des pécheurs qui s'approchent de ce sacrement avec les dispositions que demande le prophète, qui nous déclare de la part de Dieu, et par les

paroles de Dieu même, que le seul moyen d'obtenir le pardon de ses fautes, est qu'il faut avoir non-seulement la volonté de quitter le péché, mais aussi les voies qui y conduisent, c'est-à-dire toutes les occasions qui vous y ont portés. Ah ! si ces règles s'observaient, quelles conversions véritables et persévérantes ne verrait-on point ! l'on ne verrait plus tant de pécheurs croupir dans des habitudes vicieuses depuis plusieurs années sans aucun amendement.

L'on n'en verrait plus aussi, au grand scandale de l'Eglise, tant d'autres qui demeurent toujours dans les mêmes occasions prochaines du péché, et qui ne laissent pas de se confesser à Pâques et à Noël, et cependant retombent toujours dans les mêmes désordres. Ils se confessent, et peu de temps après ils reprennent leur même train de vie. Cette conduite a-t-elle quelque rapport avec les règles qui nous ont été prescrites par les prophètes, qui sont les véritables oracles des volontés de Dieu ? et de là vous pouvez juger aisément combien il se fait de confessions nulles et sacrilèges qui demandent nécessairement d'être réparées par des confessions générales.

Pour vous convaincre encore davantage de la nécessité où vous êtes d'avoir cette ferme résolution, écoutez aussi les paroles étonnantes du prophète Ezéchiel, qui doivent donner de la frayeur à tous les faux pénitents. Ce prophète, pour faire voir quels sont les sentiments d'horreur et de haine que doivent avoir les pécheurs pénitents à l'égard de leurs péchés, dit que de même que les choses qui nous font horreur, non-seulement nous ne les regardons pas, mais même nous les rejetons bien loin de nous : ainsi en devons-nous user à l'égard de nos péchés, dont la seule vue nous doit faire tant de peine, que bien loin de les envisager avec complaisance, nous devons non-seulement nous en séparer, mais nous en éloigner autant que nous pouvons, comme d'une chose dont nous avons horreur. *Jetez loin de vous*, dit ce prophète, *tous les péchés que vous avez commis, et vous faites un cœur nouveau, et un esprit nouveau.* (Ezech., XVIII, 31.) Ce n'est donc pas assez, selon ce prophète, de quitter le péché, il faut encore, pour témoigner l'aversion que nous en avons, le jeter bien loin de nous, ce qui marque non-seulement la fuite du péché, mais encore de toutes les occasions du péché ; et *faites-vous*, ajoute-t-il, *un cœur nouveau et un esprit nouveau* ; observez ces dernières paroles, qui supposent un changement entier et parfait, ayant d'autres sentiments et d'autres affections, mais si contraires et opposées à celles que l'on avait avant sa confession, qu'il semble, à nous voir et entendre parler, que nous soyons d'autres nous-mêmes, aimant ce que nous avons haï, et haïssant ce que nous avons aimé. Trouvez-vous beaucoup de ces sortes de pénitents, qui font voir par là le changement entier de leur

cœur, et leur sincère conversion ? Cependant ce n'est pas moi qui vous prescrite ces règles pour obtenir le pardon de vos fautes, c'est Dieu même par son prophète qui vous le commande : *Facite vobis cor novum, et spiritum novum.* Et saint Ambroise (594), parlant de l'effet que la véritable pénitence doit produire dans le cœur de ceux qui veulent se convertir sincèrement, dit qu'ils doivent être entièrement changés : *Totus immutetur.*

Le ferme propos de ne plus retourner aux péchés, dont l'on se confesse, est si nécessaire pour une vraie pénitence, que les Pères de l'Eglise nous disent qu'elle ne se peut pas faire autrement, cette condition lui étant essentielle. Car faire pénitence, dit saint Grégoire, c'est pleurer les péchés que l'on a commis, et ne plus commettre ce qui a fait le sujet de nos larmes (595). Saint Chrysostome compare les pénitents, qui se confessent sans avoir une volonté constante et invariable de ne plus retourner à leurs péchés, aux comédiens qui représentent sur leurs théâtres une personne affligée : ils pleurent, ils gémissent, ils soupirent, et un moment après ils rient et se divertissent comme auparavant. C'est ce qui fait que ce fameux prédicateur de l'Orient appelle leur pénitence une pénitence de théâtre, et une pénitence masquée, *Theatralis penitentia, larvata penitentia*. Il ajoute ensuite ; qu'une personne qui se confesse sans avoir un ferme propos de ne plus retourner à ses péchés, n'est pas un pénitent, mais un homme qui se moque de Dieu, *Irrisor, non penitens*, parce qu'il fait paraître par cette action qu'il a beaucoup de douleur d'avoir offensé Dieu, et cependant il conserve dans son cœur la volonté de l'offenser encore à la première rencontre : ainsi il n'a point de véritable douleur, et sa confession est nulle et abominable aux yeux de Dieu. Les confessions, dit saint Cyprien, qui ne sont pas accompagnées d'un ferme propos, attirent plutôt la vengeance et la colère de Dieu sur ces sortes de pénitents, que le pardon de leurs fautes.

Les paroles de l'Ecriture sainte, et le témoignage des saints Pères et docteurs de l'Eglise devraient bien suffire pour vous faire voir la nécessité que nous avons d'accompagner notre douleur pour les péchés, dont nous nous confessons, d'un ferme propos de n'y plus retourner. Cependant voici encore quelques raisons que j'y ajoute : je ne vais seulement que vous les proposer, elles sont si claires et si convaincantes, qu'il vous sera facile d'en tirer les conséquences, et d'en faire vous-mêmes l'application. La pénitence est une conversion de tout notre cœur à Dieu, laquelle ne se peut faire qu'en nous éloignant du péché qui nous sépare de lui. Or comment se pourrait-il faire qu'un pécheur pénitent pût se séparer et s'éloigner du péché sans ce ferme propos dont je vous parle, qui demande né-

(594) Lib. De penit.

(595) S. GREG., lib. LXVI, cap. 15.

cessairement que le cœur d'un pénitent, pour être entièrement converti, soit séparé non-seulement du péché, mais de tout ce qui peut servir d'occasion au péché; autrement tout son cœur n'en serait pas entièrement séparé. Une autre raison : la pénitence est une réconciliation du pécheur avec Dieu : quelle apparence que je puisse faire ma paix avec mon Souverain si je veux encore dans le fond de mon cœur conserver quelque intelligence secrète avec son capital ennemi ? Et cette intelligence secrète que ce pécheur conserve encore dans son cœur, quoique inconnue aux hommes, ne lui est pas cachée. Une troisième raison qui nous marque encore la nécessité indispensable où nous sommes de former un ferme propos de nous corriger à l'avenir, pour faire une bonne confession et obtenir le pardon de nos fautes, est que la pénitence véritable enferme nécessairement la haine du péché. Or le pécheur qui veut obtenir le pardon de ses fautes, en se confessant, peut-il se persuader avoir de la haine pour les péchés dont il s'accuse, conservant encore dans le fond de son cœur quelque affection et complaisance pour ces mêmes péchés ? Cette vérité est si certaine et assurée, au jugement des Pères de l'Eglise, qu'ils ont conclu que là où l'on ne voyait point d'amendement ni de changement de vie, il n'y avait point aussi de vraie pénitence, parce que la pénitence est un arbre qui porte pour fruit inséparable l'amendement de vie; de sorte, dit Tertullien, qu'où il n'y a point d'amendement, certainement la pénitence est vaine et inutile : *Ubi emendatio nulla, ibi profecto pœnitentia vana* (596). Mais, me direz-vous, est-ce une marque infailible d'une fausse pénitence, que de retomber dans quelque péché mortel après sa confession ? Au jugement des Pères de l'Eglise, et même selon les paroles de l'Ecriture, c'en est une marque très-probable ; mais pour en juger sûrement et voir sans se tromper, si les rechutes au péché, après s'être confessé, ne sont pas des marques d'une fausse pénitence, il s'y doit rencontrer trois choses : la première, que ce soit rarement ; la seconde, qu'on s'en relève promptement, et surtout à la première semonce que Dieu en fait ; et, en troisième lieu, que l'on ait fait quelque pénitence pour ses péchés passés, s'étant servi des moyens et remèdes prescrits par le confesseur, et que l'on ait évité avec soin les occasions les plus ordinaires qui avaient coutume d'entraîner au péché.

De cette vérité il est aisé de conclure qu'un grand nombre de personnes n'ont pas ce ferme propos, quoiqu'elles s'imaginent l'avoir, spécialement les querelleurs et ceux qui ont de la haine pour leur prochain, et ne veulent pas néanmoins pardonner ; ceux qui ont le bien d'autrui, et ne veulent pas le restituer, quoiqu'ils le puissent faire ; les impudiques qui ne veulent pas quitter

l'occasion de leurs péchés ; tous ceux qui s'approchent de ce sacrement par manière d'acquit, et sans avoir dessein de changer de vie ; toutes ces différentes personnes marquent assez qu'elles n'ont pas ce bon propos, si nécessaire pour obtenir le pardon de leurs péchés. Mais afin que ce ferme propos soit accompli, et tel que Dieu le demande par la bouche de ses prophètes, il faut qu'il s'étende sur tous les péchés au moins mortels, et cela sans en limiter le temps, mais pour toujours et spécialement à l'égard des péchés auxquels l'on est plus souvent retombé, et auxquels l'on a plus d'attache, parce que vous voyez assez que s'il y en a qui sont cause de votre rechute, ce seront ces sortes de péchés, à cause des mauvaises habitudes que vous avez contractées et du penchant que vous y avez.

Lorsque le Prophète-Royal, le modèle des véritables pénitents, parle de sa douleur et du ferme propos qu'il a conçu d'éviter le péché, il ne parle pas seulement de quelque péché en particulier, ni de ceux auxquels il avait moins d'inclination, ou bien de ceux qu'il avait plus de peine à vaincre, et auxquels il avait plus d'attache ; mais il proteste qu'il les a tous en horreur, parce qu'ils offensent Dieu également, et cette injure et cette offense doit être le motif général qui nous doit obliger de les haïr et de les éviter. Or cette offense se rencontre en tout péché, et partant il les faut tous éviter, non-seulement pour quelque temps, mais pour toujours, parce que la vraie pénitence doit opérer en nous la mort du péché, semblable à la mort de Notre-Seigneur ; et la grâce que nous y recevons, doit aussi produire en nous une vie spirituelle, semblable à la vie ressuscitée du Fils de Dieu, laquelle n'est plus sujette à la mort. (*Rom.*, VI, 11.) Enfin il faut nécessairement que le bon propos et la volonté efficace que nous avons de ne plus offenser Dieu, nous engage en même temps, non-seulement à éviter le péché, mais aussi à fuir soigneusement toutes les occasions prochaines, parce qu'autrement nous n'avons pas un ferme propos de le quitter.

L'on appelle occasion prochaine tout ce qui nous porte ordinairement aux péchés ou d'impureté, ou d'injustice, ou de jurements et blasphèmes, de querelles, d'ivrognerie, ou autres semblables : c'est ce qu'on appelle occasion prochaine. Or quiconque a un dessein véritable de ne plus retomber dans le péché, doit avoir de l'éloignement et de l'aversion pour toutes ces occasions, et s'en éloigner avec tout le soin possible. David nous en donne l'exemple : *J'ai retiré, nous dit ce roi pénitent, mes pieds de toute mauvaise voie, afin d'accomplir vos commandements.* (*Psal.* CXVIII, 133, 134.) En effet comment se pourrait-il faire qu'un pécheur eût une résolution sincère de faire banqueroute au péché, et qu'il n'eût pas la volonté de faire ce qui y conduit et qui en est la

cause ? Croiriez-vous qu'un malade voulût guérir, qui ne voudrait point se servir des remèdes que son médecin lui aurait ordonnés, ni s'abstenir de manger des viandes qui contribueraient à entretenir et augmenter sa maladie ? Il en est de même d'un pécheur, qui veut, à ce qu'il dit, éviter la rechute dans son péché, et néanmoins qui ne veut pas garder les règles que son médecin spirituel lui a prescrites, et entre autres d'en fuir toutes les occasions.

Nous apprenons par cette importante vérité, que la pénitence est fautive en ces personnes, qui s'approchant du tribunal de la pénitence, disent à leurs confesseurs qu'elles ont un grand regret d'avoir offensé Dieu, mais néanmoins ne peuvent pas s'éloigner ni éviter les occasions qui les y ont fait retomber, nonobstant leurs prétendues résolutions tant de fois réitérées ; ce qui fait voir qu'elles n'ont pas une ferme résolution, mais seulement une faible volonté, et un désir inefficace, ce qui ne suffit pas pour obtenir le pardon de ses péchés. Il faut donc que ce joueur quitte nécessairement son jeu, qui l'a porté à tant de jurements contre le saint nom de Dieu ; que cet ivrogne quitte le cabaret, où il s'est si souvent enivré ; que ce jeune garçon et cette jeune fille quittent cette compagnie, où ils ont commis tant de péchés infâmes et déshonnêtes ; que cet homme quitte cet art, ce négoce, cet emploi, cette charge qui lui est une occasion continuelle de commettre des fraudes et injustices ; et ainsi de toutes les autres occasions du péché, quelque peine que cela vous puisse faire ; quelque perte et quelque dommage qu'il vous en puisse arriver. Un enfant bien-né n'a-t-il pas de la peine à se séparer d'un père et d'une mère qu'il aime tendrement ? Cependant Notre-Seigneur Jésus-Christ nous déclare que si nos pères et mères nous sont une occasion d'offenser Dieu, non-seulement il les faut quitter, mais il les faut haïr ; car c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles de l'Evangile : *Si quelqu'un ne hait pas son père et sa mère, il ne peut être mon disciple.* (Luc., XIV, 26.) Avons-nous rien de plus précieux ni de plus nécessaire que nos yeux, nos mains et nos pieds, ni rien aussi qui nous soit si cher et si nécessaire ? cependant s'ils nous scandalisent, c'est-à-dire, s'ils nous servent d'occasion d'offenser Dieu, il les faut arracher, et les jeter loin de nous. Car *il est meilleur, dit le Sauveur du monde, d'entrer dans la vie, qui est l'éternité bienheureuse, étant estropié, ou boiteux, ou n'ayant qu'un œil, que d'être envoyé aux flammes éternelles avec deux mains ou deux pieds, ou d'être jeté dans la géhenne du feu avec ses deux yeux.* (Matth., XVIII, 9.) Ce qui nous marque bien clairement qu'il n'y a point d'occasion, telle qu'elle puisse être, quelque utilité ou avantage que nous en recevions, quelque peine ou violence qu'il se trouve dans cette séparation, que nous ne devions entreprendre avec beaucoup de courage. Interrogez maintenant votre cœur là-dessus,

pour voir quene est sa disposition à l'égard de tel et tel péché, de telle et telle occasion. A l'un, c'est le cabaret, à l'autre c'est le jeu, ou bien cette compagnie, ou cet emploi, cette charge.

Etes-vous bien résolus, mes chers auditeurs, d'éviter toutes les occasions qui vous ont tant de fois fait retomber dans vos premiers désordres ? Avez-vous un véritable dessein de fuir le péché, et en particulier tel et tel auquel vous êtes plus sujets, qui est votre péché favori et prédominant, qui serait la cause de votre rechute, et même votre damnation ? dites donc avec le Roi pénitent : *J'ai juré, j'ai résolu de garder inviolablement vos saints commandements* (Psal. CXVIII, 6), ou bien avec l'Apôtre : *Qui me séparera jamais de l'amour que je dois avoir pour Notre-Seigneur Jésus-Christ ?* (Rom., VIII, 33.)

Je vous conjure, mon cher auditeur, par les entrailles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ne vous approcher jamais du tribunal de la pénitence, sans avoir pris une sincère résolution de ne plus retomber dans les péchés dont vous avez dessein de vous confesser, et pour entrer plus facilement dans cette sainte disposition, renouvelez souvent ce bon propos, comme le matin, le soir, à la sainte Messe, quand vous entendez sonner l'heure, et même dans ce moment que je vous parle ; demandez-en souvent la grâce à Dieu par son aimable Fils ; car ce bon propos est un antidote souverain contre toutes sortes de péchés, un préservatif qui empêche qu'on ne retombe. La raison est que nous n'offensons jamais Dieu malgré nous.

Si l'on vous enseignait un remède qui eût la vertu de vous préserver à l'avenir de toutes sortes de maladies du corps, quelle estime n'en feriez-vous point, et que ne donneriez-vous pas pour l'acheter, et vous en servir ? Hé quoi ! ne devez-vous pas priser davantage le bon propos, qui a la vertu de vous garantir de toutes celles de l'âme si aisément, si efficacement et si promptement ! demandez donc souvent à Dieu dans vos prières, qu'il augmente en vous cette généreuse résolution de ne l'offenser jamais : prévoyez dès le matin ce qui pourrait s'opposer à ce généreux dessein, que vous devez particulièrement renouveler au moment que vous êtes tenté, et lorsque vous devez vous confesser, le ferme propos étant nécessaire pour obtenir le pardon de vos péchés. Sans cette disposition vous ne tireriez aucun fruit de votre confession ; bien plus, elle serait nulle, sacrilège et abominable ; et, au contraire, si vous formez ce bon propos tel que je vous l'ai marqué, vos péchés vous seront pardonnés, vous recevrez tous les fruits de ce divin sacrement, les grâces en cette vie, et la gloire en l'autre.

DISCOURS LIX.

DE LA SAINTE COMMUNION.

Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos.
*Un certain homme a fait un grand festin, auquel il a
 convié plusieurs. (Luc., XIV, 16.)*

Il est rapporté au premier chapitre du livre d'*Esther*, que le roi Assuérus fit un grand et magnifique banquet, qui dura cent quatre-vingts jours : *Ut ostenderet, dit l'Ecriture, divitias gloriæ regni sui, ac magnitudinem potentia suæ, « Pour montrer ses grandes richesses, et la gloire de sa puissance (Esther., I, 4) : »* c'est ce qu'a fait le Souverain de tous les monarques, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il a préparé un banquet royal, où il fait paraître les richesses infinies de ses trésors, la majesté de sa gloire et l'immensité de son pouvoir, d'autant que la viande qu'il nous donne en ce festin, c'est Dieu même ; et ce banquet ne continue pas seulement pendant cent quatre-vingts jours, comme celui d'Assuérus, mais il dure depuis la veille de la mort de Jésus-Christ, et ne finira qu'à la consommation des siècles. C'est de ce banquet somptueux, que je dois vous entretenir ; c'est à ce repas délicieux que je prétends de vous convier. Mais pour vous y bien disposer, j'ai besoin de l'assistance et des grâces du Saint-Esprit ; demandons-lui ce secours par l'entremise de Celle qui a porté dans son sein le Verbe incarné qui nous sert de nourriture en ce magnifique festin, lui disant avec l'ange : *Ave.*

Saint Thomas, qui a excellé dans tous ses ouvrages, et qui s'est surpassé lui-même en tout ce qu'il a écrit sur l'excellence et les merveilles qui sont renfermées au très-saint Sacrement de l'autel, enseigne que c'est le plus grand de tous les miracles que le Fils de Dieu ait faits lorsqu'il vivait sur la terre. Et le Prophète-Royal, qui envisage les choses futures comme présentes, nous apprend que la sainte Eucharistie est l'abrégé et le mémorial de tous les prodiges qu'il a opérés en ce monde. Ce n'est donc pas seulement le plus grand de tous les miracles du Fils de Dieu, mais c'est encore le mémorial, l'abrégé et le sommaire de tous les autres. Cela supposé, jugez quels doivent être les grands avantages que l'on doit tirer de la sainte communion, lorsqu'on s'en approche avec les dispositions requises.

Saint Ambroise, parlant sur cette matière, nous fait un détail fort exact des admirables effets qu'elle doit produire dans nos âmes. Jésus-Christ, dit-il, nous est toutes choses en ce divin sacrement : car si vous désirez être guéri de vos plaies, il est un médicament souverain ; si vous êtes brûlé par les ardeurs d'une fièvre violente, il est une source d'eau vive pour vous rafraîchir ; si vous êtes surchargé du poids de vos péchés, il est votre justice ; si vous avez besoin de secours, il est votre force et votre vertu ; si vous craignez la mort, il est la vie ; si vous souhaitez d'aller au ciel, il en est le chemin ;

si vous voulez éviter les ténèbres, il est la lumière ; si vous avez besoin de nourriture, il est aliment. Goûtez donc, et voyez combien Notre-Seigneur Jésus-Christ est doux en ce divin sacrement. Cette matière est si vaste et d'une si grande étendue, que je serais trop long si je voulais vous détailler aujourd'hui tous les effets avantageux de l'adorable sacrement de nos autels, que ce saint ne fait que toucher en passant dans l'endroit que je viens de vous rapporter. Je m'arrêterai seulement au dernier, savoir, qu'il est le céleste aliment de nos âmes : c'est principalement pour ce sujet que le Fils de Dieu a institué cet adorable sacrement, et pour nous faire connaître son aimable dessein, il a bien voulu se donner à nous caché sous les espèces du pain et du vin, qui sont les aliments les plus nécessaires pour conserver notre vie et la fortifier, pour nous marquer la nécessité que nous avons de nous approcher souvent du banquet eucharistique, ce qui sera le sujet de la première partie de ce discours, et ensuite je vous expliquerai les dispositions nécessaires pour recevoir dignement cette céleste manne et participer à tous ces grands avantages. La nourriture que nous prenons, produit d'ordinaire dans nos corps quatre effets que nous ressentons tous les jours. Le premier est qu'elle entretient la vie ; le second, c'est qu'elle fortifie ; le troisième, qu'elle fait croître ; le quatrième, qu'elle recrée et réjouit. Ce sont aussi les effets que cet aliment divin opère dans nos âmes, lorsque nous n'y mettons point d'empêchement.

Nous avons reçu la vie spirituelle dans les eaux salutaires du baptême, mais nous ne la pouvons entretenir que par l'usage de ce pain de vie descendu du ciel pour nous préserver de la mort : c'est ce qui a fait dire à saint Ignace, martyr, lorsqu'il exhorte les fidèles de l'Eglise naissante à recevoir souvent cette manne céleste, que c'est un préservatif contre la mort. Le Fils de Dieu nous faisant connaître l'extrême nécessité que nous avons de prendre cette divine nourriture, déclare que *nous n'aurons pas la vie, si nous ne mangeons la chair du Fils de l'homme. (Joan., VI, 54.)* Et Notre-Seigneur au même endroit dit *qu'il est le pain descendu du ciel, et que quiconque en mangera ne mourra jamais. (Ibid., 41.)* L'on ne peut pas dire que ces divines paroles s'entendent de la mort corporelle, puisque l'expérience nous fait voir tous les jours que jusqu'à présent personne n'a été exempt de la loi de la mort, que Dieu a prononcée contre tout le genre humain (*Hebr., IX, 27*) ; cela donc se doit entendre de la mort spirituelle, qui nous est causée par le péché, de laquelle nous sommes préservés par le bon usage que nous faisons de ce sacrement, qui nous établit dans une espèce d'impeccabilité. Le saint concile de Trente (597) nous instruit de cette vérité, lorsqu'il dit que ce

divin sacrement est un souverain antidote qui renferme une admirable vertu pour nous garantir du venin du péché mortel et véniel.

La mort nous peut être procurée en deux manières : ou par quelque dérèglement de notre tempérament, ou par quelque autre cause étrangère ; ce pain des anges remédie à l'une et à l'autre de ces causes. Premièrement, il est un préservatif excellent contre le péché, en réprimant les saillies de nos passions, affaiblissant le foyer du péché, que nous avons malheureusement hérité de notre premier père, diminuant la violence des mauvaises habitudes contractées par les fréquentes rechutes au péché. Toutes ces merveilles s'opèrent en ceux qui communient dignement par l'accroissement de la charité, et par les assistances particulières qui leur sont communiquées, ce qui émousse en eux l'aiguillon du péché, et par ce moyen empêche la naissance des mouvements dérégés de l'appétit, et les modère quand ils sont nés, amortissant la concupiscence, et l'assujettissant à l'esprit. C'est un sacré breuvage qui assoupit en nous le feu de la cupidité. Si quelqu'un, dit saint Chrysostome, ne se laisse plus emporter aux mouvements dérégés de la colère, de l'envie, de l'impureté, qu'il reconnaisse que c'est au précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il en est redevable, qui a fait mourir ces vers et ces serpents qui rongeaient ses entrailles. Si l'on ne ressent plus de mouvements si fréquents de colère, d'envie, d'impureté, ou d'autres semblables passions, saint Bernard veut que l'on en rende grâce au corps et au sang de Notre-Seigneur, parce que c'est la vertu du sacrement qui a fait en lui son effet, et qu'il se réjouisse de ce que ses vices commencent à se guérir (598).

Le seul attouchement de la robe du Sauveur guérit une femme malade depuis douze ans d'un flux de sang. (*Luc.*, VIII, 44.) Il n'y a donc point de maladies, pour invétérées et incurables qu'elles soient, que ce grand médecin, entrant chez nous, ne guérisse parfaitement. Si un peu de sucre empêche que les fruits les plus sujets à se corrompre ne se gâtent pas, quelle apparence, dit saint François de Sales, qu'un cœur si souvent arrosé du sang de Jésus-Christ n'ait pas assez de force pour se préserver de la corruption du péché ? *Hic est panis de celo descendens* : « Voici ce pain descendu du ciel ; » si quelqu'un en mange, il ne mourra jamais, « ut si quis ex ipso manducaverit, vivet in æternum. » (*Joan.*, VI, 50.) Et partant il remédie efficacement à la cause intérieure du péché, et en second lieu il nous met à l'abri et nous sert de défense contre les attaques de nos autres ennemis, le monde et le démon : Vous avez dressé, dit David, une table couverte d'une viande admirable, pour vaincre

tous mes ennemis (*Psal.* XXII, 5) : ce qui a donné lieu à saint Chrysostome de dire que nous sortions de ce divin banquet terribles et formidables aux démons, qui n'osent pas seulement nous approcher. La raison qu'en donne l'Ange de l'école, saint Thomas, est que comme le démon a été vaincu par la mort du Sauveur des hommes, ce mystère qui en est le mémorial, et qui renferme ce même sang épanché pour nous sur le Calvaire, leur donne encore la fuite, et nous fournit des armes puissantes pour nous défendre et ne point succomber à leurs tentations.

C'est aussi la divine Eucharistie qui a donné tant de force et d'intrépidité à ces invincibles athlètes de la religion chrétienne, j'entends parler de ces premiers martyrs qui ont cimenté la foi par l'effusion de leur sang, qui ont remporté tant d'insignes victoires sur les tyrans et les bourreaux qui étaient déchaînés pour leur faire souffrir toutes sortes de tourments et de supplices. Chacun sait que dans les premiers siècles de l'Eglise les chrétiens emportaient le saint Sacrement dans leurs maisons, pour se communier lorsqu'ils se verraient menacés d'une mort violente ; et pour ne point entrer dans un long détail des exemples que l'histoire des premiers siècles de l'Eglise nous fournit sur cette matière, je me contente de vous faire parler saint Augustin à l'occasion du martyre de saint Laurent, dont je suppose que vous savez l'histoire, qui n'attribue la cause de l'insigne victoire qu'il a remportée sur ses bourreaux, qu'il insultait dessus son gril comme sur un trône de gloire, au milieu des brasiers dont il était tout environné, qu'à l'effet de la divine nourriture de la chair vivifiante et du précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'étant engraisé de l'un et comme enivré de l'autre, ainsi que parle ce grand docteur de l'Eglise ; ce qui lui avait ôté tous les sentiments des horribles tourments et cuisantes douleurs dont le corps de cet illustre martyr était accablé, sans toutefois y succomber, par la force qui lui avait été communiquée par la participation du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ (599).

Non-seulement cet adorable sacrement, la céleste nourriture de nos âmes, nous fortifie dans tous les différents combats que nous avons à soutenir pendant tout le temps de cette vie, que l'Ecriture appelle le temps de la guerre, mais il est encore notre force dans notre dernier combat, d'où dépend notre couronne et notre récompense éternelle : et c'est pourquoi les ennemis de notre salut descendent vers nous avec une grande fureur, comme le remarque l'apôtre saint Jean, sachant qu'ils n'ont que peu de temps pour nous nuire. (*Apoc.*, XII, 12.) C'est ce qui fait que l'Eglise le donne aux malades, lorsqu'ils sont en danger de mort, afin de

(598) S. BERN., *De cœna Domini*.

(599) In illa lenta morte, in illis tormentis, quia bene manducaverat et bene biberat, tanquam illa

essa saginatus, et illo calice ebrius, tormenta non sensit. (Ex tract. 28 in *Joan.*)

les fortifier en ce passage si dangereux, pour les faire triompher de tous les ennemis de leur salut, et aussi pour les faire arriver heureusement au port du repos éternel par cette divine nourriture, qu'on appelle pour cela Viatique. C'est ce pain de vie qui conforte et soutient le cœur de l'homme, jusqu'à ce que, comme un autre Elie, il soit arrivé à la montagne d'Oreb, qui est la figure du paradis. Ceci est si véritable, que nous remarquons en la vie de plusieurs grands saints qui, se sentant faibles et accablés de peines, ne trouvaient point d'autre soutien que ce pain céleste, et en même temps, par la vertu de cette divine nourriture, étaient remplis d'une force tout extraordinaire ; aussi est-il appelé par le Prophète Royal *le pain* par excellence, *qui conforte le cœur de l'homme.* (Psal. CIII, 15.)

Nous apprenons aussi de l'Histoire ecclésiastique qu'il s'est trouvé plusieurs saintes âmes qui ont passé les semaines et les mois sans prendre aucun aliment que celui du pain eucharistique, qui devenait en elles, par une bénédiction particulière, la nourriture du corps aussi bien que de l'âme. Nous lisons aussi que d'autres personnes d'une piété éminente, et qui étaient embrasées d'un amour extrême pour ce pain des forts, tombaient dans des langueurs et défaillances surprenantes quand elles perdaient la communion un seul jour ; de sorte qu'elles pouvaient dire ces paroles du Prophète-Roi : *J'ai été frappé comme l'herbe, et mon cœur est devenu sec, parce que j'ai oublié de manger mon pain.* (Psal., CI, 5.) Cette conduite extraordinaire a paru particulièrement en la vie de sainte Catherine de Sienne, qui trouvait en ce divin sacrement, non-seulement la nourriture et du corps et de l'âme, mais aussi la force pour résister aux violentes attaques des puissances de l'enfer, qu'elle a si glorieusement surmontées. Si cela est véritable, faut-il s'étonner s'il y a si peu de chrétiens qui conservent cette vie précieuse qu'ils ont reçue au baptême, et qui se rendent victorieux des ennemis de leur salut, qui sont les deux premiers effets de ce pain de vie ? Un homme pourrait-il vivre sans prendre aucune nourriture ? De même en est-il de nos âmes ; car comme il est certain que nous ne pouvons pas conserver la vie du corps sans prendre aucun aliment, il n'est pas moins certain que l'on ne peut pas entretenir la vie de l'âme sans le secours de cette céleste nourriture.

La troisième propriété de l'aliment corporel est de nous faire croître. C'est ce que nous expérimentons encore tous les jours dans l'usage de l'adorable sacrement de nos autels, qui augmente en ceux qui le reçoivent dignement, la grâce habituelle et la ferveur de la charité, avec des secours tout particuliers, pour pratiquer toutes les vertus chrétiennes ; en sorte que l'on peut dire que c'est particulièrement de ce sacrement dont Notre-Seigneur Jésus-Christ parle, lorsqu'il

dit qu'il est venu non-seulement nous donner la vie, mais aussi pour nous la communiquer avec plus d'abondance (Joan., X, 10) ; car il y a cette différence entre ce sacrement et les autres, que nous n'y recevons la grâce que comme par participation et écoulement, et dans celui-ci nous en recevons toute la plénitude, puisque c'est celui qui en est l'auteur et le principe qui se donne entièrement à ceux qui s'en approchent avec de saintes dispositions ; en sorte que s'il est véritable que les autres sacrements sont des ruisseaux de grâces, celui-ci en est la source et la fontaine intarissable. Car comme toute la grâce qui est donnée aux fidèles procède de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il n'y a point de doute que ce sacrement ne doive la conférer dans une bien plus grande abondance que les autres, puisque ce sacrement est celui qui nous représente plus parfaitement la mort et la passion du Sauveur du monde.

Il me reste encore à vous faire voir, que comme la nourriture corporelle récrée et réjouit ceux qui en usent ; de même cette céleste manne, qui a été figurée par celle que Dieu fit tomber pour la nourriture des Israélites, qui avait toutes sortes de saveurs et de goûts (Deut., VIII, 3,) répand aussi toutes sortes de délices dans les âmes saintes et bien épurées, qui seules pourraient vous en dire quelque chose, mais encore bien faiblement, parce qu'étant des avant-goûts de la joie et des contentements dont les saints sont enivrés dans le ciel, il leur est plus aisé de les ressentir que d'en parler dignement. Ecoutez ce que nous en dit le Sage par un esprit prophétique : *Vous avez donné à votre peuple la nourriture des anges ; vous leur avez fait pleuvoir un pain préparé sans aucun travail, qui renfermait en soi tout ce qu'il y a de délicieux, et tout ce qui peut être agréable au goût.* (Sap., XVI, 20.)

Je ne puis mieux finir ce point que par ces belles paroles de saint Macaire, traitant ce même sujet, qui dit que ceux qui communient avec de saintes dispositions, sont comblés de biens célestes, de joies ineffables et des richesses immenses de la Divinité, que l'œil n'a point vues, ni l'oreille entendues, ni le cœur humain conçues, Notre-Seigneur Jésus-Christ les faisant entrer dans un repos et dans une tranquillité merveilleuse, dans un élargissement et une jubilation de cœur, dans des contentements qui ne se peuvent bien exprimer, leur donnant, selon sa parole, des assurances de la vie éternelle et bienheureuse (600). *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum.* (Joan., VI, 59.) Pourquoi donc se trouve-t-il si peu de personnes qui expérimentent toutes ces grandes merveilles, que la sainte Eucharistie doit produire dans les cœurs de ceux qui communient ? La première raison, c'est que la plupart des chrétiens trouvent des excuses pour se dispenser de ce divin banquet, quoique le Fils de Dieu leur ait fait l'honneur de les y in-

viter, et même de les y contraindre (601) sous peine d'être rejetés pour jamais de la participation du festin céleste, dont il rassasiera éternellement les bienheureux dans le séjour de la gloire. La seconde raison est que, lorsqu'ils s'approchent de cette table sacrée aux plus grandes solennités, ils le font avec moins de préparation que s'ils étaient conviés par quelque puissant prince de se trouver à quelque somptueux festin.

Pour remédier à ces deux abus, il faudrait communier plus souvent, et avec des dispositions qui eussent quelque rapport à l'excellence et sainteté de cet adorable sacrement. Il y a deux sortes de dispositions qui sont nécessaires pour communier dignement : les unes sont éloignées, qui doivent précéder la sainte communion ; les autres prochaines, qui la doivent accompagner. De celles qui sont éloignées, il y en a deux principales, la pureté de cœur et la pureté d'intention. Nous n'avons qu'à considérer quelle est la sainteté de celui que nous prétendons recevoir, combien il a horreur des moindres fautes. Jugez, je vous prie, quel crime énorme commettent ceux qui le reçoivent indignement ; j'ai traité au long cette matière dans un autre discours. Qui est-ce qui peut comprendre l'injure que reçoit le Fils de Dieu par une communion indigne ? et quelle ingratitude plus noire peut-il recevoir d'une chétive et vile créature, dans le moment qu'il la comble des trésors et richesses immenses de toute la Divinité ? quel plus grand déshonneur, et quel plus grand outrage peut-il recevoir d'elle, en échange de l'honneur qu'elle reçoit, de s'asseoir à la table du Roi des rois, et d'être nourrie d'une viande toute céleste qui fait le bonheur de tous les saints ? C'est ce qui s'appelle loger l'arche d'alliance avec l'idole de Dagon (1 Reg., V, 2), confondre la lumière avec les ténèbres. (II Cor., VI, 14.) C'était pour éviter ce crime énorme, que le diacre dans les premiers siècles de l'Eglise élevait la voix d'une manière étonnante dans la célébration des divins mystères, lorsque le prêtre allait donner la sainte communion, publiant que les choses saintes n'étaient que pour les saints, afin que, selon l'avis de l'Apôtre, chacun s'éprouvât, pour connaître s'il était revêtu de la robe nuptiale, pour assister aux noces de l'Agneau et participer à son banquet. (I Cor., XI, 28.)

Quant à la pureté d'intention, elle doit être conforme aux desseins pour lesquels le Fils de Dieu a institué ce sacrement, n'ayant point d'autre vue et d'autre dessein que la gloire de Dieu et la sanctification de nos âmes, évitant l'abus dans lequel tombent plusieurs chrétiens, qui ne participent à ces divins mystères que pour servir de couverture aux dérèglements de leur vie, voulant passer pour des personnes de piété. D'autres s'en approchent par coutume, sans discerner,

ni faire attention sur l'importance de cette action, qui demanderait plusieurs années pour la faire dignement.

A l'égard des dispositions prochaines, je ne vous en marquerai point d'autres que celles que j'emprunte des paroles dont le diacre se servait autrefois pendant le redoutable sacrifice de nos autels, ainsi que nous lisons dans les anciennes liturgies, avertissant les fidèles de ne s'approcher de la sainte table qu'avec foi, crainte et dilection. La foi est une disposition qui est essentielle, pour recevoir ce sacrement, qui est appelé par excellence le *Mystère de foi*, ainsi que les prêtres le prononcent tous les jours avec les paroles de la consécration, renonçant au rapport qui nous est fait par nos sens, qui est contraire à ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a révélé touchant ce divin mystère. Les termes dont il s'est servi dans son institution sont si clairs et si intelligibles, qu'il n'a laissé aucun lieu, dit saint Cyrille de Jérusalem, d'en pouvoir douter, et particulièrement étant à la veille de sa mort, et nous laissant dans son testament le gage précieux de son amour. Ce Dieu tout-puissant par une seule parole a tiré toutes les créatures de l'abîme du néant, *Ipsè dixit, et facta sunt.* (Psalm. XXXII, 9.) Dans les noces de Cana, il a changé l'eau en vin (Joan., II, 9) ; pourquoi ne croirions-nous pas qu'il puisse aussi changer la substance du pain et du vin en celle de son précieux corps et de son précieux sang ? c'est pourquoi je vous conjure avec les paroles de saint Paul, de *vous en approcher avec un cœur sincère et avec plénitude de foi* (Hebr., X, 22), disant avec l'apôtre saint Pierre : *Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant* (Joan., XI, 27), ou bien avec saint Thomas : *Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu.* (Joan., XX, 28.) Etant animé de ces sentiments, vous direz volontiers avec l'apôtre saint Pierre : *Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis pécheur.* (Luc., V, 8.) Si le peuple juif étant au pied de la montagne de Sinaï, pour y recevoir la loi, disait à Moïse : *Que le Seigneur ne nous parle plus, de peur que nous ne mourions* (Exod., XX, 19) ; si ce peuple appréhendait si fort d'entendre la voix de Dieu, quelle crainte devons-nous avoir d'approcher des autels, pour y recevoir le Fils de Dieu qui est la parole incarnée ? Et comme je vous ai donné à imiter saint Pierre dans ces deux dispositions d'une foi vive et d'une crainte respectueuse, je désire aussi que vous soyez tout pénétrés des impressions d'amour du même saint envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il lui dit, étant interrogé par trois fois s'il l'aimait : *Vous savez bien, Seigneur, que je vous aime.* (Joan., XX, 21.) Comment pourriez-vous vous résoudre d'approcher d'un sacrement, où le Fils de Dieu vous donne des preuves si puissantes de son amour, sans lui rendre amour pour amour ?

Je conclus tout ce discours, vous conjure

rant, mes chers auditeurs, de vous approcher souvent de cette fontaine de vie, de ce buisson toujours ardent : prenez souvent ce pain des anges, cette manne céleste, mais avec les conditions dont je viens de vous parler, sans lesquelles on pourrait dire de vous, comme d'une infinité d'autres chrétiens, que, vous approchant de la lumière, vous n'en êtes pas plus éclairés; que, portant des brasiers ardents dans votre sein, vous n'en êtes pas plus échauffés; que, prenant le plus souverain de tous les remèdes, vous ne laissez pas de crôpir dans vos langueurs et infirmités; qu'étant remplis de la souveraine abondance, vous ne laissez pas de demeurer toujours dans votre même indigence et pauvreté. Mais si vous usez de cette divine nourriture avec les dispositions que je vous ai marquées, vous participerez à tous les avantages dont je vous ai parlé; vous conserverez et augmenterez en vous la vie de la grâce, qui sera suivie de celle de la gloire.

DISCOURS LX.

DU MARIAGE.

Nuptiæ factæ sunt in Cana Galiliæ.

Il se fit des noces dans la ville de Cana en Galilée.
(Joan., II, 1.)

Si vous voulez savoir d'où vient qu'il se rencontre aujourd'hui si peu de bénédiction dans la plupart des mariages chrétiens, et si peu de succès, et qu'au contraire l'on y remarque tant de désordres et de malheurs, qui attirent après soi le trouble et la guerre domestique dans plusieurs familles, tous ces grands maux n'ont point d'autre source que la profanation de ce sacrement, lequel, étant reçu indignement par ceux qui se marient, non-seulement ne leur confère aucune des grâces qui lui sont propres, mais même les rend plus criminels qu'ils n'étaient auparavant que de le recevoir, et leur attire aussi toutes sortes de maux et de disgrâces, dont nous voyons que beaucoup de familles sont affligées. Dites-moi, je vous prie, où trouverez-vous aujourd'hui des chrétiens qui, suivant les instructions de saint Paul, s'engagent au mariage dans la vue de Dieu et dans l'esprit du christianisme, et selon les règles de l'Eglise? Au contraire, la plupart s'en approchent comme le feraient des païens et des idolâtres; et même j'oserais dire qu'il s'en trouve de si abrutis et si indignes de leur nom, qu'ils ont en ce sacrement des vues et des intentions qui seraient condamnées de ceux qui n'ont pas reçu les lumières de la foi. Tâchons de remédier autant que nous pourrions à cet abus déplorable, source de tant de maux, vous faisant voir le grand soin que doivent apporter les chrétiens à recevoir dignement ce sacrement, et vous marquant ensuite les principales dispositions qu'ils doivent y apporter. Vierge sainte, vous avez interposé votre intercession dans ces noces de Cana, dont il est parlé en l'Evangile : intercédez encore par votre crédit, pour nous obtenir

du Saint-Esprit les lumières qui nous sont nécessaires pour traiter comme il faut une matière si importante : Ave.

Il ne faut pas s'étonner si les chrétiens méprisent les choses les plus essentielles de la religion, et s'ils apportent, pour recevoir les sacrements, si peu de disposition; jamais ils n'ont pris peut-être en toute leur vie une bonne heure pour en considérer l'excellence et la valeur; et de ce peu de connaissance provient le peu d'estime, et du peu d'estime la négligence à s'y bien préparer. C'est pourquoi saint Paul, voulant faire connaître aux chrétiens l'importance et l'excellence du sacrement du mariage, leur dit, pour les désabuser, que le mariage des chrétiens non-seulement est un sacrement, mais il ajoute que c'est un grand sacrement : « *Magnum sacramentum.* » (Ephes., V, 32.) Il est grand, premièrement dans les desseins de Dieu. En second lieu il est grand dans ses effets, et le doit être aussi à l'égard de tous ceux qui s'en approchent, par les vues saintes et relevées dont ils doivent être animés avant que de s'y engager.

Tous les desseins de Dieu qui nous paraissent dans l'institution du mariage nous découvrent quelque chose de sa grandeur. Le premier, c'est afin d'établir par ce moyen entre les hommes une société douce, agréable et parfaite, et leur donner par cette union et bonne intelligence quelque soulagement dans les peines et afflictions de cette vie, s'entraidant l'un l'autre, et s'encourageant mutuellement à les supporter, pour mieux réussir dans l'affaire de leur salut. La seconde fin pour laquelle Notre-Seigneur a institué ce sacrement a été pour peupler le monde, et élever des enfants en la crainte et amour de Dieu, pour remplir dans le ciel les places des anges apostats. La troisième fin de l'institution de ce sacrement, qui nous est marquée par l'Apôtre saint Paul en la première Epître qu'il adresse aux Corinthiens, est pour remédier à l'incontinence : *Propter fornicationem. unusquisque suam uxorem habeat.* (I Cor., VII, 2.) Mais voici ce qui fait principalement la sainteté et l'excellence de ce sacrement, et pourquoi l'Apôtre l'appelle *Magnum sacramentum* : c'est parce que le mariage des chrétiens, qui est tout à fait dissemblable de celui des païens, est l'image de la chose la plus sainte et la plus auguste de notre religion, savoir, de l'union sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec la sainte Eglise sa chère Epouse : de sorte que, comme Jésus-Christ ne fait qu'un corps avec son Eglise, qui ne peut être divisé; de même le mari, au langage de saint Paul, n'est qu'une même chair avec sa femme (Ephes., V, 31), et leur union est inséparable; car c'est pour cela principalement que le mariage des chrétiens est indissoluble, toutes les autres raisons n'étant pas encore suffisantes pour l'établir, comme Belarmin le prouve. Et comme Notre-Seigneur Jésus-Christ a tant d'amour pour son Eglise,

sa chère et bien-aimée Epouse, qu'il a donné sa vie et son sang pour elle; de même le mari doit aimer sa femme avec les enfants issus de leur mariage, d'un amour si parfait, ou plutôt d'une charité si ardente, qu'il soit prêt d'exposer sa vie, s'il est besoin, pour conserver celle de leurs corps, mais principalement celle de leurs âmes. Et de même que le Verbe éternel, quittant le sein de son Père, est venu sur la terre pour célébrer ce grand mariage de la nature humaine avec la nature divine par l'union hypostatique; de même celui qui se marie doit laisser la maison de son père et de sa mère, pour s'attacher davantage à celle qui lui est donnée de Dieu pour femme : *Propter hoc etiam relinquet homo patrem et matrem, et adhærebit uxori suæ. (Gen., II, 24; Matth., XIX, 5.)*

Je dis en second lieu que le sacrement de mariage est grand à raison de ses effets. Ce sacrement, aussi bien que tous les autres, a pour un de ses effets l'augmentation de la grâce sanctifiante, la supposant dans celui qui le reçoit; mais outre cet effet commun à tous les sacrements, en voici un qui lui est propre, qui est un certain secours que Dieu donne à ceux qui s'engagent en cet état, afin qu'ils puissent aisément s'acquitter de leurs obligations réciproques, et souffrir en patience toutes les peines et misères qui l'accompagnent. Lorsque saint Paul parle de la liberté que chacun a de se marier, il ajoute que ceux qui le feront ressentiront les tribulations de la chair (I *Cor.*, VII, 28), exprimant par ce mot toutes les peines qu'il y faut souffrir, qui sont en si grand nombre, que saint Basile, parlant du mariage, l'appelle *officina dolorum*; et cette multitude de maux qui s'y rencontrent est une des raisons pour laquelle Notre-Seigneur, touché de compassion pour ceux qui s'y engagent, a élevé le mariage à la dignité de sacrement, et d'un grand sacrement, afin que ceux qui passent dans l'état du mariage, ayant reçu ce secours de grâce qui lui est propre, puissent aisément satisfaire à leurs obligations, et supporter avec patience les peines qui y sont attachées, se gardant soigneusement l'un à l'autre la fidélité qu'ils se doivent, et vivre ensemble dans une parfaite intelligence pendant tout le cours de leur vie, et élever leurs enfants dans la crainte de Dieu; en un mot, à s'acquitter de toutes les obligations d'un bon père, et d'une bonne mère de famille à l'égard de leurs enfants, et de leurs domestiques.

Secondement, cette grâce est donnée pour soutenir avec patience les infirmités, défauts, mauvaises humeurs l'un de l'autre, à s'enr'aider dans un esprit de charité, et à travailler conjointement selon leur condition, tant pour éviter l'oisiveté, que pour gagner leur vie, et pourvoir aussi aux besoins de leurs familles. En un mot pour faire un si bon usage de toutes les adversités, soins, chagrins et inquiétudes, qui sont inséparables du mariage (ce que l'Apôtre appelle

la tribulation de la chair), que l'un et l'autre qui les ressentiront puissent opérer leur salut dans l'état où la divine Providence les a engagés.

Or comment recevrez-vous ces grâces, qui vous sont si absolument nécessaires, si vous n'apportez toutes les dispositions requises à la réception de ce grand sacrement, qui en est la source, faute de quoi ces grâces ne se peuvent jamais recouvrer? Car, encore que l'on puisse se réconcilier avec Dieu, lui demander pardon de la profanation que l'on en a faite, et que par ce moyen on puisse obtenir de lui certains secours particuliers pour se garder de l'offenser, néanmoins, parce que l'on n'était pas en grâce lorsqu'on a reçu ce sacrement, l'on s'est privé de tout le droit qu'on pouvait prétendre à cette grâce sacramentelle; et la raison de cela est, parce que la grâce du sacrement du mariage reçu en mauvais état ne revient jamais, comme celle du baptême, de la confirmation et des saints ordres, qui impriment un caractère. Jugez par là quel doit être le soin et la grande précaution que doivent apporter tous ceux qui se marient pour dignement recevoir ce sacrement, puisque sans cela on ne fait aucun bon usage de toutes les traverses qui se trouvent dans le mariage, et on se met dans un danger évident de ne pouvoir pas s'acquitter de toutes les obligations qu'on y a contractées.

Remarquez aussi, je vous prie, qu'il y a cette différence entre ce sacrement et tous les autres, que dans les autres c'est le prêtre ou l'évêque qui en sont les ministres; mais pour le mariage, ce sont, selon le sentiment le plus commun des théologiens, les parties mêmes qui se l'administrent l'une à l'autre par leur mutuel consentement, exprimé par des paroles ou des signes extérieurs et sensibles, et le curé n'y assiste seulement qu'en qualité de ministre de l'Eglise, pour être témoin nécessaire du consentement que les parties se donnent l'une à l'autre; si bien que non-seulement ils reçoivent un sacrement, mais ils en sont eux-mêmes les ministres. Ajoutez à cela que les intentions qu'ils doivent avoir et pour l'administrer et pour le recevoir marquent bien encore quelle est son excellence.

Voulez-vous aujourd'hui apprendre quelle doit être la première et principale intention des chrétiens? C'est la régénération spirituelle des enfants par le baptême et leur éducation dans la piété chrétienne: la moins principale est la génération corporelle, et la nourriture des enfants; car le mariage, qui au commencement fut institué pour peupler la terre, est à présent parmi les chrétiens pour peupler le ciel et augmenter le nombre des saints; et c'est ce que la sainte Eglise demande dans la Messe qui est ordonnée pour le mariage. C'est aussi ce que nous témoigne saint Augustin : *Hæc enim est et esse debet intentio piorum conjugum,*

ut regenerationi generatio præparetur (602).

Si les chrétiens entraient dans ces saintes intentions lorsqu'ils se marient, n'est-il pas vrai que leur mariage serait quelque chose de bien saint et de bien grand aux yeux des hommes et de Dieu même, par le moyen duquel les sièges des anges rebelles seraient remplis, le nombre des bienheureux serait augmenté, avec un surcroît nouveau de gloire à la très-sainte Trinité; et c'est ce qui fait en partie la grandeur et l'excellence du mariage des chrétiens. Concluons donc, et disons avec saint Paul, que ce sacrement est grand, puisque surtout il est grand dans les desseins de Dieu, dans ses effets, et aussi dans les intentions de ceux qui le reçoivent et qui se l'administrent réciproquement, et par conséquent demande des dispositions excellentes de ceux qui le reçoivent. C'est le second point.

Pour entrer avec succès dans un état qui engage souvent pour toute la vie, et recevoir les grâces de ce grand sacrement, remarquez deux sortes de préparations qu'il faut apporter, les unes éloignées, et les autres prochaines. La première disposition éloignée au mariage, c'est d'y être appelé de Dieu, parce qu'il n'appartient qu'à ce grand père de famille, duquel nous dépendons absolument, et auquel nous appartenons entièrement, de nous placer où il lui plaît : c'est à lui à choisir la condition et l'état qu'il croit nous être convenable pour sa gloire et pour notre salut. Quelle apparence y a-t-il de bien réussir dans un état, d'y recevoir les grâces nécessaires pour nous acquitter des obligations, et en porter les charges, si nous y sommes entrés contre sa volonté ? Quel succès et quelle bénédiction de Dieu pouvez-vous espérer, si vous faites cette fausse démarche, qui attire après soi toutes sortes de malheurs ? Souvenez-vous donc que, pour bien réussir dans toutes sortes d'états et de conditions, et y faire son salut, la grâce de la vocation est absolument nécessaire, spécialement quand il s'agit d'entrer dans une condition qui porte engagement pour le reste de nos jours. Il faut premièrement consulter Dieu par de fréquentes prières, lui demandant que, si c'est sa volonté qu'ils se marient, il leur fasse connaître la personne en particulier qu'ils doivent épouser : *Domus et divitiæ dantur a parentibus ; a Domino autem propria uxor prudens : « Le père et la mère donnent les maisons et les richesses ; mais c'est proprement le Seigneur qui donne à l'homme une femme sage. »* (Prov., XIX, 14.). Secondement, consulter les personnes vertueuses, prudentes et désintéressées. Il est aussi à propos de prendre avis des parents, et ne point s'attacher à aucun parti qui leur soit désagréable : il est vrai aussi que les parents ne se doivent pas rendre déraisonnables, mais condescendre aux inclinations honnêtes et légitimes de leurs enfants pour le choix d'un parti. La cause de la malédiction

d'Esau peut avoir été qu'il se maria contre la volonté de ses parents. (*Gen.*, XXVI, 35.)

La seconde disposition éloignée, est d'avoir une bonne intention. Saint Augustin et saint Bernard nous donnent avis qu'il y a plusieurs portes, par lesquelles l'on entre ordinairement dans le mariage, qu'il faut fermer ; entre autres la gloire et l'ambition, l'avarice et l'impureté. Voilà les sources de tous les malheurs qui accompagnent les mauvais mariages ; voilà ce qui donne entrée aux malédictions et aux punitions divines. Fermez donc toutes ces mauvaises portes par une bonne et sainte intention, qui soit digne d'un enfant de Dieu, et qui corresponde à la sainteté et à l'excellence de ce grand sacrement, n'en ayant point d'autre que d'engendrer des enfants à Jésus-Christ, pour connaître, aimer et servir Dieu dans le temps et dans l'éternité, et suivant cette intention contractez mariage avec la personne que vous jugez vous être la plus propre pour réussir dans un dessein si noble et si élevé.

La troisième disposition éloignée, c'est de prendre soin pendant toutes les recherches de votre mariage, et même après les fiançailles, de ne rien faire qui blesse la pureté et du cœur et du corps, mais de vous y comporter avec la modestie et retenue bienséante à des chrétiens, qui se disposent de recevoir un sacrement que saint Paul appelle *grand, honorable et immaculé* : « *Sacramentum magnum, — Honorabile connubium, torus immaculatus.* » (*Hebr.*, XIII, 4) : et pour cela ne se voir et ne se parler qu'en présence de témoins, et ne point demeurer en même maison, suivant l'ordonnance des saints conciles, et d'abréger tout le plus qu'il se peut le temps des fiançailles. Supposé donc que les personnes qui veulent contracter mariage, aient pris du temps pour prier Dieu, qu'elles ne veuillent en cette action que sa gloire, et qu'elles aient été soigneuses d'éviter toutes privautés criminelles, et se soient bien fait instruire de l'excellence de ce sacrement : voici les dispositions prochaines qu'elles doivent avoir, pour bien recevoir et administrer ce sacrement.

La première est d'avoir, spécialement le jour de votre mariage, une forte résolution d'éviter les dépenses excessives en festins, meubles et habits, les paroles et actions libres et dissolues, et tous les autres péchés qui se commettent ordinairement en ces jours, parce qu'autrement le Fils de Dieu, qui doit être le premier invité aux noces pour y verser ses bénédictions et y donner un heureux succès, ne s'y trouvera point, s'il s'y fait quelque chose contre son honneur et l'observance de ses saints commandements : que si l'on a à se réjouir, que cela se fasse, comme disent les conciles, avec bienséance et modestie, et en sorte que Dieu n'y soit pas offensé.

La seconde et dernière disposition pro-

chaîne, c'est de se confesser et communier un jour ou deux auparavant avec une dévotion toute particulière. Premièrement, parce que le sacrement du mariage est un sacrement que les théologiens appellent des vivants, qui suppose qu'on ait la vie de la grâce, pour ne le pas recevoir indignement et avec sacrilège; secondement, parce que, comme il a déjà été remarqué, selon le sentiment le plus commun, les parties non-seulement reçoivent ce grand sacrement, mais en sont elles-mêmes les ministres. ce qui demande une grande pureté de cœur; et ce serait une bonne chose pour l'obtenir, de faire une confession générale pour recevoir ce sacrement avec une plus grande pureté, et se procurer par ce moyen des grâces plus abondantes, changeant entièrement de vie aussi bien que d'état. Ce qui vous doit obliger à vous servir de cet excellent moyen est que, sans cette pureté d'intention et de conscience, l'on s'expose à être privé du droit de recevoir les assistances et les secours nécessaires pour supporter en patience les peines du mariage, sans lesquelles l'on court risque de passer d'une vie remplie d'amertume et de chagrin dans une autre, où les peines sont excessives et d'une durée éternelle, étant privé de toutes les grâces et des secours dont je vous ai parlé. Et au contraire l'on ne doit attendre d'un mariage dans lequel ces dispositions seront observées, que toute sorte de bonheur et de félicité en cette vie, et en l'autre une joie ineffable et un repos éternel que je vous souhaite.

DISCOURS LXI.

DE L'IDÉE D'UN SAINT MARIAGE.

Nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ.

Il se fit des noces dans la ville de Cana en Galilée. (Joan., II, 1.)

Puisque le mariage des chrétiens nous représente la chose la plus sainte de notre religion, et qui est le fondement de tous nos mystères, dépendant tous de celui de l'incarnation du Fils de Dieu, par le moyen duquel le Verbe éternel s'est uni à la nature humaine d'un lien indissoluble, il faut que le mariage des chrétiens soit bien saint pour représenter si parfaitement ce grand mariage qui s'est fait du Fils unique de Dieu avec notre nature, dont il doit être la copie et l'image; c'est ce qui doit obliger tous les chrétiens qui s'engagent à cet état, de contribuer de tout leur possible à ce que leurs mariages puissent avoir quelque rapport et quelque ressemblance à l'union de Notre-Seigneur avec l'âme fidèle, ou avec son Eglise, ou bien avec la nature humaine. Pour vous aider à venir à bout d'une si haute entreprise, je viens aujourd'hui vous proposer l'idée d'un saint mariage, sur lequel jetant les yeux, vous puissiez voir ce que vous devez faire pour y réussir. Mais avant que de l'entreprendre, demandons les lumières et les grâces du Saint-Esprit par l'entremise de Celle dont le mariage avec

saint Joseph a été le plus parfait de tous, lui disant pour cet effet avec l'ange : *Ave.*

Si les chrétiens vivaient saintement dans leurs mariages, comme ils y sont obligés, les républiques, les villes, les royaumes tout entiers seraient remplis de saints, parce que la vie des familles particulières répandrait la sainteté partout, et ensuite attirerait sur elles toutes sortes de bénédictions. Car, je vous prie, dites-moi, qu'est-ce qui peuple les villes, les royaumes, les familles? ne sont-ce pas les enfants? Si les enfants donc étaient bien élevés et bien instruits par l'exemple et les paroles des pères et des mères, ils se porteraient plus volontiers aux exercices de piété et aux pratiques de la vertu; ils auraient le vice en horreur, n'y ayant rien de si puissant pour les y attirer, comme la bonne instruction et le saint exemple des pères et mères : et ainsi tout le monde se renouvellerait et changerait cette face hideuse du péché, dans lequel il est presque tout à fait abîmé. Mais ce qui doit encore engager plus fortement les gens mariés à entrer dans le dessein de sanctifier leurs mariages, c'est parce que c'est là leur première et principale obligation; parce que Dieu les a appelés à cet état pour contribuer l'un et l'autre à leur propre sanctification, s'entr'aidant et s'y exhortant réciproquement par prières, pieux entretiens et bons exemples : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra. Sciat unusquisque vestrum*, dit saint Paul, *vas suum possidere in sanctificatione.* (I Thes., IV, 3, 4.) Non-seulement donc les grands avantages qui en reviennent à toutes les villes et à toutes les républiques vous y obligent; non-seulement le grand profit qui en revient à vos enfants et à toute votre famille, mais c'est votre première et principale obligation, sans laquelle vous ne devez point attendre ni espérer de salut : *Tota ratio damnationis est perversa administratio conditionis.* Toutes ces raisons vous doivent exciter à travailler tous les jours pour faire que votre mariage soit l'idée d'un saint mariage. Ce sera la matière de cet entretien.

Pour pouvoir réussir dans un si important dessein, duquel dépend la sanctification de toute votre famille, voici deux excellents moyens que je vous présente. Premièrement, il faut nécessairement que le mari et la femme s'acquittent à l'égard l'un de l'autre de ce qu'ils sont obligés de faire. Or je trouve que ces obligations sont de deux sortes : les unes sont réciproques, et les autres leur sont particulières, et même différentes. Pour les premières, qui conviennent à l'homme et à la femme, l'on en remarque ordinairement trois ou quatre. La première, c'est la fidélité conjugale, qu'ils se sont donnée l'un à l'autre en présence de Dieu et en face de l'Eglise, et à laquelle ils se sont obligés, se gardant réciproquement une fidélité entière et inviolable. Avec quel front, dit saint Grégoire de Nazianze, voulez-vous exiger la pudicité de vos femmes, si vous-mêmes vivez en impudicité? con-

ment leur demandez-vous ce que vous ne leur donnez pas? Voulez-vous qu'elles soient chastes? comportez-vous chastement envers elles: et, comme dit saint Paul, qu'un chacun sache posséder son vaisseau en sanctification, c'est-à-dire, maintenir son corps avec sainteté et honnêteté. Cette fidélité, pour être véritable et parfaite, demande trois choses: la première, de ne souffrir en son cœur aucune affection déréglée, qui puisse préjudicier à celle qu'ils se donnent l'un à l'autre; la seconde consiste à ne dire ou entendre jamais aucune parole ni faire aucune action auprès d'autres personnes qui puisse contrevénir à cette fidélité, ni donner quelque ombrage, ou le moindre soupçon.

La seconde obligation, c'est la chasteté conjugale, en gardant inviolablement entre eux les règles qu'elle leur prescrit. C'est ici où plusieurs personnes mariées se trompent souvent très-lourdement. Remarquez donc bien que la chasteté conjugale est une vertu qui fait que les personnes qui sont attachées au mariage se tiennent dans les bornes que Dieu a marquées. Ne pensez pas que, pour être mariés, toutes sortes de libertés vous soient permises. Si cela était, les Pères de l'Eglise ne s'emporteraient pas tant, dans leurs sermons et leurs écrits, contre les dissolutions et les infâmes et horribles péchés qui se commettent dans le mariage, mais spécialement saint Chrysostome, et saint Augustin: *Bona sunt nuptiæ*, dit ce Père, *sed causa filiorum, et compescende fornicationis obtentu* (603). Si tout était permis, pour quoi est-ce, selon que le rapporte saint François de Sales, que sainte Catherine de Sienne vit entre les damnés plusieurs âmes extrêmement tourmentées pour avoir violé la sainteté du mariage? Ce qui était arrivé, disait-elle, non pas pour la grandeur du péché, car les meurtres et les blasphèmes sont plus énormes, mais d'autant que ceux qui le commettent n'en font point de conscience, et par conséquent continuent longuement en icelui: c'est ainsi que le rapporte saint François de Sales (603*). *Purum matrimonium sit*, dit saint Grégoire, *et a' omni obscenarum cupiditatum contagione liberum*. Ces sortes de mariages provoquent souvent l'indignation de Dieu par la stérilité, ou bien par une fécondité malheureuse, par une naissance d'enfants perfides et dénaturés; enfants qui, comme des engeances de vipères, sont souvent la cause de la mort de leurs parents: *Ab iniquo toro semen exterminabitur*: « La race de la couche criminelle, dit le Sage, sera exterminée. » (Sap., III, 19.)

La troisième obligation des personnes mariées, c'est de s'entraimer mutuellement. Cette obligation est si importante, que l'apôtre saint Paul la recommande plusieurs fois dans ses Epîtres: *Viri, diligite uxores vestras*. Et pour marquer combien cet amour doit être parfait, il ajoute: *Sicut Christus dilexit*

Ecclesiam. (Ephes., V, 25.) Ce n'est pas assez que les maris aiment leurs épouses, et que les femmes aiment leurs époux, mais il faut qu'ils s'entraiment, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ aime son Eglise, et comme la sainte Eglise aime son Sauveur, s'entraimant non pas d'un amour brutal, d'un amour naturel, d'un amour seulement humain, mais d'un amour de charité, qui soit de Dieu et pour Dieu, s'entraidant à se sanctifier l'un l'autre par les exemples et pratiques des vertus, et s'appliquant aussi à sanctifier leurs enfants. Il faut encore que cet amour soit constant et fidèle, pour ne point s'altérer par tous les inconvénients qui peuvent arriver; que ce soit aussi un amour effectif, le Fils de Dieu ayant aimé son Eglise jusqu'à donner sa vie pour elle, s'assissant réciproquement en santé et maladie, employant volontiers ses peines et ses biens pour s'assister l'un l'autre, supportant avec patience les infirmités du corps et de l'esprit, et faisant tout son possible pour conserver la paix dans sa famille.

Si les personnes mariées s'acquittaient de ces obligations réciproques, ne serait-ce pas une chose admirable de voir les familles des chrétiens, de voir le bel ordre et la correspondance mutuelle de l'homme et de la femme? Ne serait-ce pas jouir, dès à présent, des avant-goûts du paradis? Mais au contraire faute de cela, nous ne voyons tous les jours que désordres, que divisions; nous n'entendons parler que de reproches, injures, jurements, malédictions, qui sont si ordinaires dans la plupart des mariages, ce qui est la cause des troubles et divisions que nous voyons aujourd'hui dans les familles chrétiennes. C'est encore de cette source empoisonnée que naissent une infinité de procès, tantôt pour des séparations de corps, dont les tribunaux ecclésiastiques et séculiers sont remplis, au grand scandale de notre religion, et d'où viennent des divorces qui ne finissent souvent qu'avec la vie. Et ainsi de cette manière leurs maisons et leurs familles, bien loin de jouir de la paix et du repos du paradis, sont un petit crayon de l'enfer, commençant ici-bas sur la terre ce qu'ils seront malheureusement contraints de continuer pendant toute l'éternité; car toute famille dans le trouble et la division est un portrait de l'enfer; comme au contraire celle qui jouit de la paix est l'image du paradis.

Voyons les obligations particulières du mari à l'égard de sa femme, et de la femme à l'égard du mari. Les saints apôtres, considérant combien il était important que les personnes mariées, pour jouir du bonheur et de la paix domestique, s'acquittassent de leurs obligations, nous les ont laissées par écrit. Nous lisons dans les Epîtres des apôtres saint Pierre et saint Paul, quelles sont ces obligations particulières du mari envers sa femme, et de la femme envers son mari.

La première obligation de l'homme envers

(603) Lib. De dog. Eccles., cap. 6.

(603*) Introd. à la vie d'éc., pag. 3, cap. 12.

sa femme, marquée par l'apôtre saint Pierre en sa première Epître, est de la traiter avec honneur et respect : *Quasi infirmiori vasculo impertientes honorem.* (1 Petr., III, 7.) Cet honneur et ce respect demandent deux ou trois choses. La première, qui est insinuée par ces paroles, veut que le mari, considérant la faiblesse de sa femme, y ait égard, la supportant avec patience, la traitant toujours avec douceur et respect, et ne le perdant jamais dans la vue de ses faiblesses et infirmités.

La seconde que l'apôtre saint Paul demande, c'est de ne se point emporter contre elles par des paroles fâcheuses, ne leur reprochant point leurs défauts, ne leur disant aucunes injures, ne les maltraitant pas comme des esclaves et des servantes ; mais les regardant comme celles qui leur sont données de Dieu comme des aides et des compagnes, pour travailler ensemble à faire leur salut : *Viri, diligite uxores vestras, et nolite amari esse ad illas : « Maris, aimez vos femmes, et ne leur soyez point rudes, ni fâcheux. »* Ce sont les paroles de saint Paul aux Colossiens (III, 19) ; et écrivant aux Ephésiens, il les instruit encore de cette même obligation, leur disant que les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme, continue le même Apôtre, s'aime lui-même ; car personne n'a jamais haï sa chair, mais il la nourrit et l'entretient. (Ephes., V, 28.) Il faut donc être plus inhumain et barbare que les sauvages, et même plus cruel que les bêtes les plus féroces, que de s'attaquer à son propre corps et à sa propre chair. Un excellent moyen pour entretenir et augmenter cette amitié et bonne intelligence du mari à l'égard de sa femme, serait de lui communiquer les affaires de la famille, autant qu'elle en est capable, l'Apôtre leur recommandant particulièrement le soin de leur famille : *Domus curam habentes* (Tit., III, 5) ; et il est même souvent important pour le bien de la maison, que les femmes les sachent, ayant quelquefois des lumières sur certaines choses, que les hommes ne peuvent pas avoir, principalement pour ce qui regarde l'économie de la famille ; cette communication, qui les lie davantage, contribue à une plus étroite amitié ; cela fait encore qu'elles travaillent avec plus de soin pour tout ce qui regarde leur ménage.

La troisième et dernière obligation de l'homme envers sa femme, c'est d'avoir grand soin de lui fournir tout ce qui lui est nécessaire pour la vie et pour un honnête entretien, non pas selon la vanité et le luxe du monde, qui est la cause aujourd'hui des dépenses excessives et de la ruine de quantité de familles qui s'engagent en des dépenses superflues, qui excèdent de beaucoup leur état et condition, mais le tout honnêtement, chrétiennement, conformément à sa profession et à ses revenus ; autrement le mari en serait responsable, si la chose allait dans l'excès : ce qui est si expressément défendu par les

saints apôtres, et ce qui attire après soi beaucoup de désordres ; car de là les gains illicites, les contrats usuraires, le retranchement des aumônes, l'impudence de payer ses dettes. L'on pourrait encore ajouter que c'est au mari à donner bon exemple à sa femme en toutes choses, et par ses discours, et par ses actions, lui représentant doucement ses fautes, et l'animant au service de Dieu et à une plus grande perfection.

L'apôtre saint Paul, rapportant les obligations particulières de la femme envers son mari, nous en marque trois ou quatre principales dans ses Epîtres. La première obligation leur est enseignée par ces paroles aux Ephésiens, chapitre V : *Uxor autem timeat virum suum : « Que la femme chrétienne craigne son mari ; »* non pas d'une crainte servile, mais respectueuse, qui la porte tellement à honorer son mari que son respect paraisse et dans ses paroles et dans ses actions, prenant garde de ne rien faire et de ne rien dire qui lui puisse déplaire, et qui marque le peu de respect qu'elle a pour lui : *Parce que l'homme, dit saint Paul, est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps* (Ephes., V, 23) ; et : *Adam a été formé le premier, et Eve a été formée après lui. Adam ne fut pas séduit par le diable, mais Eve fut séduite, et tomba dans la désobéissance par la suggestion du serpent, auquel elle se laissa décevoir.* (1 Tim., II, 13, 14.)

Une autre obligation de la femme envers son mari, qui suit de cette première, et qui lui est encore marquée par l'apôtre saint Paul dans plusieurs de ses Epîtres, c'est la soumission et l'obéissance aux ordres et aux volontés de son mari, lorsqu'ils ne sont point contraires à la loi de Dieu, ni préjudiciables au salut de l'un ou de l'autre : pour tout le reste une femme doit obéir entièrement à son mari : c'est saint Paul qui l'y oblige. Cet apôtre, comparant le mariage des chrétiens au mariage de Notre-Seigneur avec son Eglise, dit que, de même que la sainte Eglise est soumise en tout aux ordres de son divin Epoux ; de même aussi une femme chrétienne doit être soumise et obéissante à son mari en toutes choses : *Sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita et mulieres viris suis in omnibus : « Comme l'Eglise est soumise à Jésus-Christ, ainsi les femmes soient soumises à leurs maris en toutes choses. »* (Ephes., V, 24.) Remarquez, s'il vous plaît, ce mot : *In omnibus* : qui fait voir que cette obéissance doit être universelle, et pour le temps, et pour le lieu, et pour les choses qui leur sont commandées ; soit qu'elles soient aisées, soit qu'elles soient difficiles, qu'elles leur plaisent ou qu'elles leur déplaisent ; et pour les y animer, il leur en donne un beau motif, c'est qu'elles doivent reconnaître en leurs maris l'autorité de Notre-Seigneur, duquel ils leur représentent la personne et la qualité de chef ; car, comme il est le chef de l'Eglise, l'homme est le chef de la femme : *Mulieris viris suis subditæ sint sicut Domino ; quoniam vir caput est mulieris, sicut Christus caput est Ecclesiæ.* (Ibid., 23.) Saint Pierre donne un bel exemple à toutes

les femmes chrétiennes : c'est Sara, la femme d'Abraham. Elle le suivait dans tous ses voyages, sans s'informer quelle en était la fin; elle lui obéissait avec tant de respect et de soumission, qu'elle ne l'appelait jamais que son seigneur : *Sicut Sara obediebat Abraham, dominum eum vocans.* (I Petr., III, 6.)

La troisième obligation, c'est de supporter charitablement ses mauvaises humeurs et tous ses défauts, ne lui contredisant pas; s'appliquant à le ramener tout doucement, ou enfin souffrant avec patience tout ce qu'il dit de fâcheux, et de déraisonnable, comme on dit d'Abigail, femme de Nabal (I Reg., XXV, 14), et de sainte Monique, qui avaient des maris de très-fâcheuse humeur, et qui les ont gagnés par leur douceur et complaisance. Si l'on vivait de la sorte dans les familles chrétiennes, si les maris traitaient ainsi leurs femmes, et les femmes réciproquement leurs maris, ne serait-ce pas l'idée et le tableau achevé d'un saint mariage, qui serait une expression fidèle de l'union parfaite de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec son Eglise, et qui représenterait bien le grand modèle de tous les mariages? Ce serait pour lors, comme dit saint François de Sales, que le mariage serait la pépinière du christianisme, qui remplirait la terre de fidèles, pour accomplir au ciel le nombre des élus. Quelle gloire à Dieu, quel honneur pour l'Eglise, quelle réforme dans toutes les villes et les royaumes, quel repos dans les familles, quelle joie à ceux qui la posséderaient, quels avantages pour les enfants, quels exemples pour les domestiques! Cette famille ne serait-elle pas un crayon du bonheur du paradis? Qu'il ferait beau voir le bel ordre de cette maison! tout le monde n'en serait-il pas ravi? Mais au contraire l'on pourrait dire que plusieurs familles sont en quelque manière un portrait de l'enfer par les disputes, les querelles continuelles et paroles injurieuses entre le mari et la femme, qui vont quelquefois jusqu'à cet excès de colère, que de se maudire l'un l'autre, et aussi leurs enfants, s'en prenant même quelquefois à Dieu par des paroles de murmure et de blasphème. N'est-ce pas là au contraire une image de l'enfer?

J'ai emprunté cette pensée de saint Bernard, lequel, pour donner quelque idée des biens et des maux que le trouble ou la paix causent dans quelque communauté ou famille, déclare qu'une famille bien unie par les liens d'une mutuelle charité est un portrait du paradis; que ceux qui la composent sont des anges et des saints; mais qu'au contraire, si elle est divisée, elle est le portrait de l'enfer; que ceux qui la composent sont semblables au démon, dont l'occupation et l'emploi est de porter le trouble et la division dans les lieux où ils ont quelque accès, pour la plonger ensuite dans toutes sortes de malheurs. Autant donc que les familles bien unies par les liens de la charité mutuelle, édifient l'Eglise, leurs enfants et tous leurs domestiques par leur bonne conduite, les autres, au contraire, en sont le scandale et l'opprobre; ce qui est cause

des dérèglements qui arrivent parmi leurs enfants.

Considérez donc, je vous prie, pères et mères, combien vous êtes obligés d'apporter tous vos soins afin que vos enfants, et même vos domestiques, ne reçoivent jamais ce sacrement qu'avec les dispositions requises; mais surtout recommandez-leur instamment de n'avoir en cette importante action, de laquelle dépend non-seulement le bonheur de cette vie, mais aussi le bonheur éternel, de n'avoir, dis-je, autre intention que de faire en cela la volonté de Dieu, et non pas de s'enrichir ou de s'élever par cette nouvelle alliance, ou bien de contenter sa passion comme une bête; ce qui a été puni de mort subite dans l'Ancien Testament, le démon ayant égorgé les sept premiers maris de la jeune Sara (Tob., VI, 14), et cependant le mariage n'était pour lors qu'un contrat, il est maintenant un sacrement, et un grand sacrement.

Je finis ce discours par les paroles de Raquel à sa fille au temps de son mariage. L'avertissant de quelle manière elle devait se conduire à l'égard des parents de son mari : *Ma fille, lui dit-il, je vous recommande d'honorer le père et la mère de votre mari, d'aimer votre époux, de bien conduire votre famille, régler votre maison, et de vous garder irrépréhensible.* (Tob., X, 13.)

Il serait à souhaiter que les parents, suivant cet exemple, fussent fidèles à donner à leurs enfants, comme ils y sont obligés, ces avis salutaires. L'on pourrait espérer qu'ils détourneraient le trouble et les divisions domestiques dont je viens de parler, et contribueraient aussi à la paix entre le mari et la femme, vivant ensemble dans une parfaite intelligence et bonne amitié, s'acquittant fidèlement de leurs obligations réciproques; et comme l'infidélité à bien remplir les obligations essentielles de son état est souvent la cause de la damnation de plusieurs, leur fidélité mutuelle à les bien accomplir contribuerait à leur salut et à leur bonheur éternel.

DISCOURS LXII.

DES OBLIGATIONS DES PERES ET DES MERES ENVERS LEURS ENFANTS.

Patres, educate filios vestros in disciplina et correctione Domini.

Vous, pères, élevez vos enfants dans la discipline et la crainte du Seigneur. (Ephes., VI, 4)

Nous lisons au *Deutéronome*, que l'aigle, le plus noble et le plus élevé de tous les oiseaux, pour apprendre à ses petits à voler, les prend sur soi, et en voltigeant les accoutume doucement à faire de même. (*Deut.*, XXXII, 11.) C'est ainsi que les pères et les mères doivent se comporter envers leurs enfants : ils doivent souvent les exciter à voler vers le ciel par leurs desirs et leurs saintes affections, à ouvrir aussi leurs yeux pour voir l'éclat et la beauté de la vertu et la laideur du vice; et pour les y aider, ils doivent voltiger au-dessus d'eux par leurs

bons exemples et pratiques de piété que leurs enfants leur voient faire, qui sont comme des ailes pour les aider à les suivre; et voilà la fin principale du mariage. Car que sert-il de donner des enfants au monde par un légitime mariage, si l'on n'en veut prendre le soin et s'acquitter de toutes les obligations que le nom et la qualité ou de père ou de mère leur impose. C'est de cette importante obligation que je veux vous entretenir; mais avant que de l'entreprendre, nous avons besoin des lumières et des grâces du Saint-Esprit, et pour les obtenir plus efficacement, adressons-nous à la plus parfaite et la plus accomplie de toutes les mères, la saluant avec l'ange, en lui disant: Ave.

Je trouve que les devoirs des pères et mères envers leurs enfants, se peuvent réduire à trois principaux chefs, auxquels ils sont particulièrement obligés, et dont ils ne peuvent se dispenser sans manquer aux devoirs les plus essentiels de leur état. Le premier, c'est de les aimer; le second, d'avoir soin de leur salut; et le troisième, de leur fournir les choses nécessaires pour la vie et pour leur entretien, leur procurant aussi quelque métier ou quelque emploi qui soit conforme à leur état. Pour ce qui regarde le premier devoir, qui est l'amour que doivent avoir les parents pour leurs enfants, c'est une obligation que la nature même leur apprend, puisque nous voyons que les animaux les plus cruels aiment néanmoins leurs petits: *A natura ipsa, ut eos quos genuerimus, amemus, impellimur; feræ enim partus suos diligunt*: car que peut-on aimer, si l'on n'aime ce qui fait une partie de soi-même, et ce qui en porte la ressemblance? Il faut donc ou se haïr, ou il faut aimer ses enfants: *Omne animal, dit le Sage, diligit simile sibi* (*Ecclesi., XIII, 19.*) Non-seulement la nature apprend aux pères et aux mères à aimer leurs enfants, à moins que de vouloir être plus cruels que les tigres et les lions, mais la lumière de la foi l'enseigne aussi à tous les chrétiens, et les y oblige, puisque nous voyons que l'apôtre saint Paul veut que les femmes les plus âgées instruisent les jeunes nouvellement mariées à s'acquitter fidèlement de ces deux devoirs. Le premier regarde l'amour conjugal qu'elles doivent à leurs maris; et le second, l'amour qu'elles sont obligées d'avoir pour leurs enfants: *Viros suos ament, filios suos diligant.* (*Tit., II, 3, 4.*)

Saint Ambroise, parlant de saint Joseph, dit que c'est une chose bien douce et bien aisée que d'aimer son enfant: *Amare, dit-il, liberos, dulce; et amare impensius, prædulce.* Mais ce même Père ajoute ensuite un avis bien important pour tous les parents, qui ordinairement excèdent dans l'amour qu'ils leur portent, ce qui leur nuit beaucoup: *Sed frequenter amor ipse patruus, nisi moderationem teneat, nocet liberis.* Les uns n'aiment pas assez leurs enfants, et les autres les aiment avec excès; et les uns et les autres sont tout à fait blâmables, et je pense que les derniers ne sont pas moins coupables

devant Dieu que les premiers. Pour ceux qui, oubliant tous les devoirs de la nature, ne leur portent point l'amour qu'ils leur doivent par la qualité ou de père ou de mère, particulièrement les mères le font bien paraître, lorsqu'elles n'ont pas le soin de conserver leur fruit, soit en usant d'aliments qui leur sont nuisibles, soit en portant des fardeaux trop pesants, soit en se divertissant à la danse, ou entreprenant des voyages trop longs et trop pénibles; en un mot, faisant des efforts capables d'avancer le temps de leur enfanterment. Ces marâtres qui les exposent nouveau-nés, qui ne cessent de les injurier ou frapper sans raison, qui ont enfin si peu de soin de leur éducation, qu'ils deviennent tout contrefaits, estropiés, et monstrueux, etc. Les autres ne sont pas moins coupables, qui les aimant par trop, sont la cause de leur perte, et souvent des désordres de toute la famille par des querelles entre les autres enfants, qui entrent en jalousie, à raison de l'amour particulier que le père ou la mère a pour quelqu'un d'eux, au préjudice des autres.

Cet amour déréglé paraît en trois ou quatre choses. Premièrement, dans un empressement et un désir excessif de leur amasser des richesses par toutes sortes de voies: ce qui est, dit saint Chrysostome, la première et la principale cause de ce qu'il y a si peu d'enfants qui soient sages et craignant Dieu, parce qu'ils ont continuellement devant leurs yeux l'exemple de leurs pères, qui ne respirant qu'après les richesses de la terre, méprisent celles du ciel. Cet amour désordonné consiste encore à leur procurer des charges, desquelles ils sont souvent indignes, des bénéfices et dignités ecclésiastiques à des enfants qui à peine ont l'usage de la raison, et qui n'ont aucune disposition pour un état si saint et si relevé, ce qui est la cause des désordres et des scandales que l'on ne voit que trop souvent parmi les ecclésiastiques. Il consiste encore à ne les point reprendre lorsqu'ils font mal; à leur donner toute liberté, à leur accorder indifféremment tout ce qu'ils demandent, à en aimer l'un plus que l'autre, pour lequel l'on n'a que des paroles de douceur, et pour les autres de rigueur: aux uns on accorde tout, aux autres on refuse tout; aux uns on donne avec profusion, aux autres on n'accorde pas même le nécessaire. N'est-ce pas là un grand dérèglement? cet amour est-il raisonnable, est-il chrétien? Ne voyez-vous pas assez combien de malheurs entraîne après soi cet amour déréglé, aussi bien que le défaut d'amour pour les enfants? C'est ce que saint Ambroise représentait au peuple de Milan, dont il était archevêque, leur parlant des obligations des pères et des mères à l'égard de leurs enfants. Cet amour des parents, s'il n'est pas modéré, leur disait-il, est fort nuisible aux enfants, les parents ayant trop d'indulgence pour eux, jusqu'à souffrir leurs fautes même les plus considérables sans les en châtier, ou bien s'ils en aiment quelqu'un beaucoup plus que les autres, ils leur donnent occasion de

vivre ensemble dans un divorce continuel.

Le second devoir des pères et des mères envers leurs enfants, qui est le principal et le plus important de tous, est d'avoir un grand soin de leur salut, et aujourd'hui, par un désordre étrange, c'est à quoi la plupart des parents ne pensent quasi pas, ou fort légèrement. Pour s'acquitter dignement de cet important devoir, auquel leur propre salut et celui de leurs enfants les engagent si étroitement et si indissolublement, ils doivent soigneusement se servir de ces moyens que je leur présente.

Le premier est de leur enseigner ou faire enseigner les principaux mystères de la foi, et leur insinuer dès leur plus tendre jeunesse l'amour et la crainte de Dieu et l'horreur du péché, leur recommandant souvent de conserver ce précieux trésor, qui est l'innocence de leur baptême, et leur faire pratiquer les principaux exercices du vrai chrétien, comme la prière du soir et du matin, entendre la sainte Messe, fréquenter les sacrements, et la dévotion à la très-sainte Vierge, à leur patron et ange gardien, les instruire encore du bon usage qu'ils doivent faire des afflictions de la vie présente, et comme il faut résister aux tentations, et le moyen de les vaincre, leur recommandant souvent d'éviter soigneusement les mauvaises compagnies, qui sont la cause de la corruption et de la perte de la plupart des jeunes gens.

Ces instructions sont si nécessaires à donner aux enfants, dès les premières années de leur vie, leur faisant sucer le lait de la vertu avec celui de la mamelle, que sans cela les pères et les mères n'en doivent rien espérer, quand ils seront plus âgés. L'Écriture nous l'apprend, la raison nous le montre, et l'expérience ne nous le fait que trop connaître. *Un jeune homme, dit Dieu par la bouche du Sage, suit sa première voie; dans sa vieillesse même il ne la quittera point. (Prov., XXII, 6.)* La laine blanche, depuis qu'elle est teinte d'une autre couleur, ne peut plus retourner dans son premier état de blancheur; quand un arbre a pris quelque pli, il n'y a pas moyen de le lui faire perdre sans le rompre. La mémoire et l'esprit des enfants est semblable à un papier blanc; tout ce qui y aura été écrit ou de bien ou de mal n'en pourra pas être facilement effacé. Disons encore que la jeunesse est comme une cire molle, on lui peut donner toutes sortes d'impressions et de figures : si même étant grands et avancés en âge, nous avons tant de peine de perdre nos habiudes, que sera-ce de celles que l'on a sucées avec le lait? c'est comme une autre nature que l'on contracte, dont il est presque impossible de se défaire.

L'expérience nous fait voir que beaucoup de saints se sont donnés aux exercices de piété dès leurs plus tendres années par l'exemple et l'instruction de leurs pères et mères. Nous avons l'exemple de saint Edmond, lequel étudiant à Paris, sa sainte mère, qui lui avait enseigné les pratiques des principales vertus dont un jeune enfant est capable, l'horreur du péché, la pu-

reté, la piété envers Dieu, l'avertissait souvent, lorsqu'il était au collège, de fuir comme la peste toutes les mauvaises compagnies, de recevoir souvent la sainte Eucharistie, après s'y être bien préparé par le sacrement de la pénitence : et pour réprimer la convoitise de la chair, qui est violente dans un jeune homme, elle mettait avec le linge blanc qu'elle lui envoyait, un cilice. Ce pieux enfant fit un si grand progrès dès ce temps dans la vertu, qu'il est enfin devenu un très-grand saint. Nous pouvons encore rapporter ici les beaux enseignements de la reine Blanche à son fils saint Louis. Nous pourrions vous dire que ce sont les larmes de sainte Monique et les premières instructions qu'elle avait données à saint Augustin (comme il l'avoue lui-même) qui ont beaucoup contribué à sa conversion, et un évêque, sachant le grand soin qu'elle avait pris de son éducation, lui prédit, pour sa consolation, qu'un enfant qui lui avait coûté tant de larmes ne périrait jamais.

Je ne saurais passer sous silence ces chrétiennes et généreuses paroles dignes d'être écrites en lettres d'or, dont sainte Symphorose se servait autrefois pour encourager ses enfants au martyre qu'elle souffrit la première. Cette mère, oubliant la tendresse naturelle, et remplie d'un courage plus que viril, étant suspendue par les cheveux : Mes enfants, leur dit-elle, ne permettez pas qu'une femme, toute faible qu'elle est, ait plus de courage que vous dans les souffrances; souvenez-vous de la force de votre père, en vous rendant imitateurs de son courage; considérez aussi votre mère, qui meurt devant vos yeux la première; sachez que tous les tourments que vous pouvez souffrir ne sont pas si cruels qu'ils paraissent, surtout si vous envisagez d'une foi vive que la récompense qui vous est préparée est au-dessus de tout ce que l'on peut dire ni penser. Ces dignes athlètes de Jésus-Christ étant ainsi fortifiés par le discours d'une si digne mère, dont le cœur aussi bien que la langue était tout embrasé par les saintes ardeurs d'un feu divin, soutenus de son exemple, s'abandonnèrent courageusement avec elle à tout ce que la cruauté des bourreaux leur voulut faire souffrir, mêlant ainsi leur sang avec celui de leur mère, dont ils avaient été formés dans ses entrailles, pour ne faire qu'un même sacrifice en odeur de suavité à la gloire de celui dont ils avaient reçu la vie.

Je vous ai rapporté cet exemple digne de votre admiration, pour vous convaincre du pouvoir et de l'empire que les instructions des pères et mères ont sur leurs enfants, pour les porter à la pratique de la vertu, même jusqu'à entreprendre des choses si opposées et si contraires aux inclinations de la nature, surtout quand elles sont soutenues par le bon exemple. Jugez par là des pernicieux effets que la mauvaise éducation peut produire pour insinuer dans le cœur et l'esprit d'un enfant le venin et le poison mortel du péché; parce que, notre nature

ayant un fort penchant et inclination au mal et une grande opposition pour le bien, lorsque ce penchant est encore fortifié par une mauvaise éducation, le cœur et l'esprit d'un enfant est tellement confirmé dans le mal, qu'il lui est comme impossible de ne s'y pas laisser entraîner : ce qui se fait encore bien plus facilement et avec plus d'empire, quand le mauvais exemple concourt avec la mauvaise instruction qui lui est donnée par ses pères et mères. C'est une espèce de miracle dans l'ordre de la grâce, si un enfant qui ne voit et n'entend rien qui ne le porte au mal, ne tombe enfin dans un état à ne s'en relever jamais sans une grâce toute particulière.

Le second moyen dont se doivent servir les pères et mères pour procurer le salut de leurs enfants, c'est de veiller sur leur conduite et sur toutes leurs démarches, étudiant leurs inclinations pour écarter d'eux adroitement tout ce qui pourrait les porter au péché, quelque résistance qu'ils y trouvent de leur part : et pour cela prendre bien garde aux domestiques, n'en choisir que de bonnes mœurs, avoir l'œil sur ses serviteurs et servantes, empêcher que leurs enfants n'aient aucune familiarité et conversation avec eux ; s'informer quels sont leurs compagnons, quels sont leurs divertissements, quels sont les maîtres qui les enseignent ; tenir la main à ce qu'ils ne soient pas sans rien faire, hors les temps de leurs petites récréations, et par une sage vigilance leur ôter toutes les occasions qui les pourraient attirer au péché, comme sont les mauvais livres, la familiarité avec ceux d'un sexe différent, ne permettant pas même que les frères et sœurs touchent dans un même lit, quoique en bas âge, et encore moins avec les domestiques ; en un mot, tout ce qui les pourrait porter au péché.

Le troisième moyen, et un des plus efficaces, et sans lequel même tous les autres semblent être inutiles, c'est le bon exemple du père et de la mère : la parole sert de bien peu, si elle n'est soutenue du bon exemple. Le mauvais exemple d'un père s'insinue bien plus aisément dans le cœur et l'esprit d'un enfant, que non pas tous les avertissements qu'il lui pourrait donner. Comment est-ce que vous voulez qu'une mère persuade efficacement par ses paroles à ses filles la chasteté, la tempérance, la piété, laquelle, méprisant les exercices de ces vertus, passe sa vie dans la mollesse, emploie une partie du jour à se bien parer, et qui paraît dans les compagnies d'une manière immodeste ; qui a presque toujours à la bouche quelques chansons d'amourettes, qui n'a entre les mains que les romans et les cartes, qui se plaît à faire bonne chère ? Comment voulez-vous qu'une fille soit retenue dans ses discours, de qui la mère se donne la liberté de dire des paroles de médisance, de colère, à double entente, et contraires à l'honnêteté ; qui donne souvent des malédictions à ses domestiques, et

même à ses enfants ? N'est-il pas vrai que tous ces mauvais discours se retiennent bien plus aisément, que non pas tous les bons avis que vous leur pouvez donner ensuite, qui ne sont point bien reçus de vos enfants, et ne produisent à leur égard aucun effet, s'en raillant entre eux et s'en moquant, voyant que vous-même vous ne les pratiquez point ? Un père veut porter ses enfants à la sobriété, et ils le voient très-souvent hanter les tavernes, et y prendre du vin avec excès ; il veut qu'ils travaillent et se retirent du jeu, et lui le plus souvent ne s'acquitte pas de son emploi, pour consumer son temps au jeu et aux divertissements, dissipant par ses dérèglements et sa débauche tous les biens et les revenus de la famille. Comment est-ce qu'il leur pourra insinuer la crainte de Dieu, la fréquentation des sacrements, les exercices de la prière du soir et du matin, s'il témoigne n'avoir aucune crainte des jugements de Dieu, blasphémant son saint nom, ne fréquentant pas les sacrements, et ne s'acquittant pas des exercices d'un vrai chrétien ? N'est-il pas vrai que toutes les remontrances qu'il pourra faire seront inefficaces, si elles ne sont accompagnées d'un bon exemple ?

L'on pourrait dire que le père et la mère sont dans leurs maisons, ainsi qu'il avait été prédit au patriarche Joseph, comme le soleil et la lune (*Gen.*, XXXVII, 9), qui doivent alternativement répandre leurs lumières sur toutes leurs familles, les éclairant continuellement par leurs bons exemples, par leurs entretiens édifiants ; mais lorsque ces astres viennent à s'éclipser, ne répandant pas leurs salutaires influences sur toute leur maison ; au contraire, jetant tout dans la confusion et le désordre par une guerre domestique qui règne souvent entre le mari et la femme, il ne faut pas s'étonner si leurs enfants et leurs domestiques, n'étant ni soutenus par les bons exemples et instructions de leurs pères et mères, étant encore entraînés par leur mauvaise conduite, tombent souvent dans toutes sortes de dérèglements. Mais qu'ils sachent qu'au jugement de Dieu ils en rendront compte, et qu'il y a dans l'enfer un châtiment très-rigoureux préparé pour les pères et les mères qui ont porté leurs enfants à une vie libertine par leur mauvais exemple.

Le quatrième et dernier moyen, c'est de les corriger toutes les fois qu'ils font quelque faute : c'est là la marque du véritable amour d'un père et d'une mère à l'égard d'un enfant, qui doit être conforme à celui que notre Père céleste nous porte, lequel châtie celui qu'il aime. (*Hebr.*, XII, 6.) Or, afin que cette correction soit utile à vos enfants, vous devez les corriger et châtier en esprit de douceur et de charité, et non pas par colère et dans le mouvement de la passion, qui jette souvent les enfants dans le désespoir, ou bien leur fait perdre tout à fait courage, comme nous l'apprend saint Paul : *Pères, n'obligez point vos enfants de s'indigner contre vous, de peur*

de leur ôter le courage. (Ephes., VI, 4.) Le défaut de correction des enfants de la part des pères et mères fait que pour l'ordinaire (comme nous ne le remarquons que trop souvent) Dieu permet, en punition de cette négligence des parents, qu'ils en reçoivent, quand ils sont plus grands, beaucoup de déplaisirs et de mauvais traitements.

Le troisième devoir des pères et mères envers leurs enfants et leur troisième obligation est de leur fournir ce qui leur est nécessaire pour la subsistance de leur vie, et ce qu'il faut pour leur honnête entretien, travaillant aussi à leur faire apprendre quelque honnête métier, ou les faire entrer dans quelque emploi convenable à leur condition (prenez garde à ce mot, *convenable*, et non pas au delà de leur condition), pour éviter par là l'oisiveté, qui est la source de tous les vices, et pour leur apprendre à gagner leur vie, fournir à leur entretien et à celui de leur famille le reste de leurs jours : *Les enfants, dit l'Apôtre, ne doivent pas théosauriser pour leurs pères ; mais ce sont les pères qui doivent théosauriser pour leurs enfants.* (II Cor., XII, 14.) Saint Chrysostome, expliquant ce passage, dit que la nature a appris cette obligation aux pères et aux mères ; et ils sont obligés par l'amour naturel qu'ils portent à leurs enfants de subvenir à tous leurs besoins.

Nous avons trois ou quatre sortes de personnes qui pèchent contre cette dernière obligation. Les premiers sont ceux qui dissipent leur bien mal à propos, ne se souciant point de ce que deviendront leurs enfants, ou même qui le donnent à d'autres : ce que saint Augustin reprend à l'égard même d'une personne qui avait tant donné aux pauvres, qu'il ne lui restait presque plus rien pour ses enfants. Les seconds sont ceux qui, s'étant remariés, ne prennent quasi plus aucun soin des enfants du premier lit, qui en font des largesses à d'autres, ou bien qui en donnent aux pauvres au préjudice de leurs enfants. Les troisièmes sont ceux qui ne s'appliquent point comme ils doivent, ou à apprendre quelque métier ou à s'acquitter comme il faut de leurs charges, ou enfin à travailler pour pouvoir, de quelque manière que ce soit, gagner de quoi entretenir leur famille et pourvoir à leurs enfants. Ce sont encore ceux qui demeurent dans une oisiveté criminelle, qui dissipent par la débauche ce qui était nécessaire pour la subsistance de leur famille ; ce qui arrive souvent aux artisans et gens de métier, qui profanent les jours de fêtes et de dimanches par l'assiduité qu'ils rendent aux jeux de boules et aux cabarets, au préjudice du devoir qu'ils sont obligés de rendre à leurs paroisses, pour satisfaire aux commandements de Dieu et de l'Eglise en ces saints jours, qui doivent être entièrement consacrés au service de Dieu : ce qui les prive des grâces et des bénédictions qui leur sont nécessaires pour le bien de leur famille, et consomment misérablement le peu d'argent qu'ils avaient amassé pendant la semaine, ce qui les réduit souvent,

et leur famille, dans une extrême nécessité. Les derniers sont ceux qui s'emploient plus à les rendre riches qu'à les rendre vertueux : ils pensent plus à la santé de leur corps, qu'au salut de leur âme : ce n'est pas l'avis que saint Chrysostome donne aux pères et aux mères, leur enseignant que leur premier soin et leur première obligation doit être de les élever chrétiennement, leur imprimant la crainte de Dieu et du péché sur toutes choses, et qu'après ils recherchent ce qui leur est nécessaire pour leur nourriture et leur entretien. *Cherchez donc premièrement*, disait autrefois le Fils de Dieu à ses disciples, *le royaume de Dieu*, c'est-à-dire la vie éternelle, et appliquez-vous aux œuvres de justice et de vertu, comme des moyens pour y arriver, *et tout le reste vous sera donné.* (Mat., VI, 33.)

Nem'avouerez-vous pas que, si les pères et les mères s'acquittaient de ces devoirs, nous ne verrions pas commettre tant de crimes, d'ivrogneries, d'impuretés, de jurements, de blasphèmes, de larcins, de meurtres, et une infinité d'autres péchés énormes ? et, au contraire, s'ils s'en acquittaient fidèlement, quel changement de vie parmi les chrétiens ! quelle joie à l'Eglise et à tous ses ministres, si les pères et mères étaient autant de prédicateurs, comme saint Augustin le désire, qui s'employassent tous les jours à instruire leurs enfants et leurs domestiques, non-seulement par leurs paroles, mais aussi par leurs bons exemples ! quel fruit ne verrait-on point ! quel changement ! car l'on peut dire que, comme la négligence de pères et des mères est la source d'une infinité de crimes, la fidélité qu'ils auraient à s'en bien acquitter serait la cause d'un nombre innombrable de bonnes œuvres. Quel malheur ou quel bonheur pour l'Eglise ! Le comprenez-vous bien, pères et mères ? découvrez-vous maintenant quelque chose des grands maux qui arrivent par votre négligence ? quelle douleur à l'Eglise, mais surtout à l'Epoux de l'Eglise, de voir la perte de ses enfants ! Mais sachez, pères et mères, que Jésus-Christ, votre souverain juge, vous en fera rendre compte, et que votre salut dépend de celui de vos enfants, si par votre faute ils se perdent. Que servira, dit saint Prosper, de n'être pas puni pour ses propres péchés, si l'on est puni pour les péchés des autres ? Et au contraire les parents qui se seront bien acquittés de tous ces devoirs, et qui par leurs instructions et bons exemples auront aidé leurs enfants à faire leur salut, jouiront avec eux du bonheur éternel.

DISCOURS LXIII.

DU DEVOIR DES ENFANTS ENVERS LEURS PARENTS.

Honora patrem tuum et matrem tuam.

Honorez votre père et votre mère. (Exod., XX, 12.)

Le divin commandement qui oblige les enfants d'honorer leurs pères et leurs mères est si conforme aux sentiments de la nature et aux lumières de la raison, que les païens disaient qu'ils ne pouvaient pas comprendre

comment il se trouvait des enfants si dénaturés que de ne pas satisfaire volontiers à cette obligation, que les animaux même les plus cruels leur enseignent ; et que pour les y porter il ne fallait pas se servir des lumières de la raison, mais les y contraindre par le châtiment et la peine qu'ils méritent : *Qui dubitat num oporteat parentes honorare, non eget ratione, sed pœna*. Mais il n'y a rien de plus injuste et de plus honteux aux enfants, que de manquer à ce devoir : aussi n'y a-t-il rien de plus honorable et de plus avantageux pour eux, que de respecter ceux qui sont à leur égard les images vivantes de la majesté divine. Les obligations qu'ils ont à leurs parents sont si considérables et en si grand nombre, que tous les devoirs qu'ils leur peuvent rendre n'y satisferont jamais ; et quoi qu'ils puissent faire, ils leur seront toujours redevables, particulièrement pour leur avoir donné l'être, l'éducation et l'instruction, qui sont des biens d'un si grand prix, qu'ils ne sauraient jamais suffisamment y correspondre par tous leurs devoirs. C'est ce que j'ai à vous représenter dans la suite de ce discours, après que nous aurons demandé au Saint-Esprit ses lumières et ses grâces, par Celle qui s'en est parfaitement acquittée : *Ave*.

L'apôtre saint Paul dit que ce commandement d'honorer son père et sa mère est le premier auquel Dieu a attaché une récompense (*Ephes.*, VI, 2), laquelle, selon saint Jérôme, ne consiste pas seulement en une vie un peu plus longue sur la terre, mais dans celle du ciel, qui est appelée la terre des vivants et la vie éternelle (604), que David appelle la longueur des jours : « *Longitudinem dierum replebo illum.* » (*Psal.* XC, 16) Ce commandement est d'une telle importance et si général, qu'il n'y a personne qui s'en puisse dispenser : *Enfants*, dit saint Paul, *obéissez à vos pères et à vos mères, car cela est juste* : « *Filii, obedite parentibus vestris, hoc enim justum est.* » (*Ephes.*, VI, 1.)

Pour mieux entendre ce que j'ai à vous dire touchant les principaux devoirs des enfants envers leurs parents, et voir aussi à quoi ils sont obligés par ce divin commandement, vous saurez que sous le nom de pères et de mères sont compris les supérieurs politiques, les rois, les magistrats, les maîtres, et aussi les supérieurs ecclésiastiques. Car ce quatrième commandement ne nous ordonne pas seulement d'honorer et d'assister les pères et mères du corps, mais encore plus ceux de l'âme, comme sont les papes, les pasteurs et les ministres de l'Eglise, qui nous gouvernent par leur autorité, qui nous dispensent les saints mystères, et qui sont les médiateurs des grâces du ciel entre Dieu et nous. Secondement, ce commandement de respecter son père et sa mère est si étendu, qu'il regarde tous les enfants, de quelque âge et qualité qu'ils puissent être, puisque ni l'âge ni la dignité, quelque éminente qu'elle soit, ne

les peut pas dispenser de ce qui est de droit naturel et de droit divin. Il faut encore remarquer soigneusement que cette loi divine est d'une si étroite obligation, que les péchés des enfants, comme de mépris, de haine, paroles injurieuses, etc., renferment une malice qui les rend plus énormes : ce qui les oblige de la faire connaître à leurs confesseurs, leur déclarant qu'ils ont dit ces paroles injurieuses à leur curé, à leur père ou à leur mère. Ce commandement d'honorer ses parents demande encore des enfants de certains devoirs que j'ai dessein de vous expliquer, vous faisant aussi connaître l'obligation qu'ils ont de se rendre fidèles à les observer. Ce sera le sujet et le partage de ce discours.

Les enfants sont obligés de rendre à leurs parents trois principaux devoirs, l'amour, l'honneur et l'obéissance. Je dis premièrement, qu'ils doivent les aimer, mais d'un amour qui ne consiste pas seulement en paroles ; car c'est surtout à leur égard que l'on doit se servir du conseil de l'apôtre saint Jean : *Mes petits enfants*, disait-il à ses disciples, *n'aimons point notre prochain de la langue, ni de parole, mais par œuvre et en vérité* (I *Joan.*, III, 18), leur rendant volontiers les services dont ils ont besoin, les prévenant même, et n'attendant pas qu'ils vous en prient. Nous n'avons point de motif plus pressant pour nous engager à aimer quelqu'un, que d'en être beaucoup aimé, particulièrement lorsque c'est d'un amour effectif, ne nous refusant rien de tout ce que nous pouvons lui demander. C'est ainsi que les pères et mères aiment ordinairement leurs enfants, se privant souvent de ce qui leur serait nécessaire, pour avoir de quoi fournir abondamment à tout ce qu'ils peuvent souhaiter, jusqu'à leurs divertissements, et quelquefois à des enfants qui n'ont à leur égard ni l'amour ni la reconnaissance qu'ils devraient avoir ; n'y ayant rien qui puisse altérer ou diminuer l'amour qu'ils ont pour eux, étant même à l'épreuve de la malice et de l'ingratitude de ceux à qui ils ont donné l'être. Nous en avons dans les Livres divins un bel exemple en la personne d'Absalon, poursuivant son père les armes à la main, l'obligeant de quitter promptement son palais, et de s'enfuir de la ville royale, où il faisait ordinairement sa demeure. Cet enfant dénaturé fut arrêté par ses cheveux aux branches d'un chêne par un trait de la vengeance divine, et ensuite mis à mort par Joab, général de l'armée de David, qui le poursuivait. Ce prince néanmoins plus sensible à la qualité de père qu'à celle de roi, fut si touché de cet accident, qu'il ne put s'empêcher de verser des larmes, et disait en se promenant : *Mon fils Absalon, Absalon mon fils, qui me fera la grâce de mourir pour vous, mon fils Absalon, Absalon mon fils* (II *Reg.*, XVIII, 23) ? répétant plusieurs fois en pleurant le nom de ce perfide ; car il aurait sans

doute souffert avec joie la mort temporelle pour le délivrer de l'éternelle.

Ce qui doit encore augmenter dans le cœur des enfants le sentiment d'amour envers leurs pères et mères, ce sont les soins et les peines de leur éducation, spécialement en leur jeunesse. C'est le motif dont le Saint-Esprit se sert pour engager les enfants à les aimer : *Honorez votre père de tout votre cœur*, remarquez les paroles suivantes, *et n'oubliez point les douleurs de votre mère ; souvenez-vous encore*, poursuit cet oracle divin, *que vous ne seriez point né sans eux, et faites tout pour eux, comme ils ont tout fait pour vous.* (Eccli., VII, 30.) Quoique les soins et les travaux des pères soient ordinairement plus considérables que ceux des mères, et que, souvent pressés par le désir qu'ils ont de les élever à quelque emploi ou charge honorable, ils aient préféré le travail au repos, et qu'ils se soient même privés de ce qui leur était nécessaire pour y pouvoir mieux réussir, Dieu veut néanmoins que l'on se souvienne particulièrement des larmes de la mère, parce que les peines qu'elle a souffertes sont plus sensibles, et nous sont encore mieux connues. Car quelles douleurs dans l'enfance ! Dans la jeunesse quels soins et inquiétudes pour l'éducation et pour la nourriture ! Etant un peu plus avancés en âge, quelles surveillances et quelles précautions pour les détourner de la débauche et de tant de mauvaises compagnies, et aussi pour les attirer à leur devoir !

Tobie, le vrai modèle que les pères doivent imiter, après avoir donné à son fils les plus belles et les plus saintes instructions qu'un père puisse faire à son enfant, lui recommande principalement *d'honorer sa mère tous les jours de sa vie ; car vous devez vous souvenir, mon fils*, dit-il, *quels et combien de dangers elle a soufferts, lorsqu'elle vous portait dans son sein.* (Tob., IV, 3, 4.) Ainsi vous voyez par ces divines paroles, que les enfants doivent faire paraître l'amour qu'ils sont obligés d'avoir pour leurs pères et mères, par les bons services qu'ils auront soin de leur rendre, comme ils ont fait paraître l'amour qu'ils avaient pour eux par tant de soins qu'ils ont pris pour leur procurer toutes sortes d'avantages pendant leur vie, et surtout en leur jeunesse ; et quelques services qu'ils puissent leur rendre, ils leur seront toujours de beaucoup redevables. Il y en a principalement de deux sortes, par rapport à deux sortes de besoins spirituels et corporels : les uns regardent le corps, et les autres l'âme.

Pour ce qui regarde le corps, ils doivent les assister dans leur pauvreté, les secourant autant qu'il leur est possible, et les servir avec beaucoup de charité dans leurs maladies. Pour les assistances spirituelles, si les enfants savent que leurs pères et mères soient dans quelque péché d'habitude, comme d'usure, d'inimitié, d'impureté, d'ivrognerie et de jurements, ils doivent procurer autant qu'ils le peuvent, qu'ils

sortent de ce mauvais état, en avertissant adroitement le curé ou quelque personne de piété, ou le faisant eux-mêmes, mais avec beaucoup de charité et d'humilité. Lorsqu'ils sont malades, les enfants doivent donner ordre qu'ils reçoivent de bonne heure les sacrements, et qu'ils soient bien assistés à la mort, pour faire chrétiennement le passage de cette vie à l'éternelle, et après leur mort prier et faire prier Dieu pour le repos de leurs âmes, satisfaire à leurs dettes et à leurs testaments, ne pouvant pas jouir de leurs biens et héritages, qu'ils n'aient payé premièrement leurs créanciers, et exécuté aussi le plus tôt qu'il leur est possible, ce qui est porté par leurs testaments. Combien trouve-t-on d'enfants qui, suivant l'exemple du perfide Absalon, bien loin d'aimer et de servir leurs parents, les haïssent, désirent leur mort, ne les assistent point dans leur pauvreté, quoiqu'ils le puissent, même dans leurs maladies ? Ils ne les visitent pas, leur refusent en cet état les secours qu'ils sont obligés de leur rendre, n'ont aucun soin qu'ils soient visités par des médecins, ni qu'on leur donne les remèdes qui leur sont nécessaires pour les soulager en leurs besoins, ne se mettant pas en peine qu'ils reçoivent en cet état les sacrements et les autres secours spirituels, l'assistance d'un ministre de l'Eglise, pour les aider à bien mourir. Quelle ingratitude, quelle injustice, quelle cruauté d'abandonner en cette extrémité ceux qui leur ont procuré la vie ! mais quelle vengeance Dieu n'en tirera-t-il point, voyant ainsi traiter les images vivantes de la majesté divine, les pères en étant l'expression par la qualité de pères, dont il les a honorés !

Le second devoir que les enfants sont obligés de rendre à leurs pères et mères, c'est l'honneur et le respect : *Honora patrem tuum et matrem tuam.* Il ne doit pas être seulement extérieur, mais intérieur et cordial. Il faut encore que les enfants, pour bien satisfaire à cette obligation, soient à leur égard dans une soumission d'esprit et de jugement, qui paraisse non-seulement en leur cédant toujours dans toutes les assemblées et chez eux la première place, mais encore à écouter avec attention et respect les avis qu'ils donnent, supportant aussi avec amour et patience leurs défauts, tant du corps que de l'esprit. C'est encore l'avertissement que le Sage leur donne, les instruisant des principaux devoirs qu'ils sont obligés de leur rendre : *Mon fils, soulagez votre père dans sa vieillesse, et ne l'attristez point durant sa vie ; que si son esprit s'affaiblit, supportez-le, et ne le méprisez pas à cause de l'avantage que vous avez au-dessus de lui ; car la charité*, poursuit cet oracle divin, *dont vous avez usé envers votre père ne sera point mise en oubli ; Dieu vous récompensera pour avoir supporté les défauts de votre mère ; il vous établira dans la justice ; il se souviendra de vous au jour de l'affliction, et vos péchés* (remarquez

ceci, car ce sont toutes les paroles de l'Écriture) *se fondront comme la glace en un jour serene. Combien est infâme celui qui abandonne son père, et combien est maudit celui qui dégrise l'esprit de sa mère!* (Eccli., III, 18.)

Toutes ces paroles sont d'autant remarquables, qu'elles sont émanées de la sagesse éternelle : il me semble qu'elles sont pour encourager les enfants à rendre à leurs pères et mères l'honneur et l'estime que Dieu leur commande, pour leur faire réflexion qu'ils fassent sur les grands exemples, tant pour la vie présente que pour la vie future, que Dieu lui-même promet aux enfants s'ils sont observateurs de son commandement.

Mais remarquez, je vous prie, que, comme la vieillesse entraîne après soi plusieurs sortes d'infirmités, le Saint-Esprit par la bouche du Sage ordonne spécialement aux enfants de ne pas manquer de respect envers leurs pères et mères, lorsqu'ils sont âgés, supportant leurs défauts et leurs infirmités avec amour et patience : il faut que le respect et l'amour qu'ils leur portent leur servent de voile et de bandeau pour ne pas voir leurs faiblesses. Ce sera le moyen, suivant les paroles du Sage, d'attirer sur eux les grâces et les bénédictions du ciel pendant leur vie, et après leur mort ; pendant leur vie les enfants suivant leurs exemples, Dieu l'ordonnant ainsi en récompense de la manière dont ils se seront conduits envers eux, supporteront aussi avec beaucoup de patience et d'amour leurs infirmités et leur défauts, pareillement en leur vieillesse : et cette récompense, selon la parole du Sage, ne regarde pas seulement la vie présente, puisqu'elle est comme un gage et une assurance de la bénédiction de Dieu au moment terrible de leur mort.

Nous en avons d'illustres exemples dans les histoires sacrées et ecclésiastiques. Salomon étant assis sur son trône, voyant approcher sa mère, il se lève d'abord, et la prenant par la main, il la fait mettre auprès de lui. (III Reg., II, 12, 13.) Joseph, viceroi de toute l'Égypte, reçoit avec beaucoup de respect et d'amour son père qui étant contraint de quitter la Judée à cause de la famine, s'était retiré en Égypte ; il va au-devant avec un train magnifique et une suite nombreuse : il le reconnaît pour son père, il l'embrasse, il le reçoit avec les témoignages de respect et d'amour qu'un fils doit à son père ; il l'entretient, le nourrit, et commande qu'on lui fournisse avec abondance toutes choses. (Gen., XLVI.)

Il y a plusieurs enfants qui ne suivent pas cette conduite envers leurs parents, lorsqu'ils se voient élevés à quelque éminente dignité, ne voulant pas même les reconnaître lorsqu'ils sont pauvres. D'autres qui, bien loin d'avoir des sentiments de respect pour eux, leur disent des injures ou paroles lâcheuses et offensantes. Il s'en trouve même qui, foulant aux pieds le respect qu'ils doivent à leurs pères et mères, en viennent jusqu'à cet excès que de les

menacer, de lever la main sur eux. Péché détestable qui attire la colère de Dieu sur de tels enfants, plus barbares et plus cruels que les bêtes les plus féroces. Car si notre Père céleste, pour obliger les enfants à s'acquitter de leurs devoirs envers leurs parents, leur promet pour récompense une longue vie, ne devons-nous pas croire qu'en punition d'un tel crime, Dieu abrégera le cours des années de leur vie, et par une juste vengeance les abandonnera à l'aveuglement de leur cœur ? C'est ainsi que l'on explique ces paroles du Sage : *Quiconque maudit son père et sa mère, sa lampe s'éteindra au milieu des ténèbres.* (Prov., XX, 20.)

Le troisième devoir que les enfants doivent à leur pères et mères, c'est l'obéissance. Dieu a donné à son Église des avis pour toutes sortes d'états et toutes sortes de personnes ; c'est à quoi particulièrement l'Apostre s'est appliqué dans les différentes Epîtres qu'il a écrites aux fidèles. Dans celles qu'il envoie aux Ephésiens et aux Colossiens, il recommande aux enfants surtout d'obéir à leurs pères et mères : il ne dit que peu de chose à cet âge, pour nous apprendre qu'il ne le faut pas charger de préceptes : un mot seulement : *Obezissez* ; et puis il les encourage, leur disant que *cela est juste*. Et en l'Épître aux Colossiens, il ajoute, que *leur obéissance sera agréable au Seigneur* (Coloss., III, 20), et qu'ils en *recevront une grande récompense*. Ce sont les trois motifs dont saint Paul se sert pour exciter les enfants à se soumettre volontiers aux commandements de leurs parents. Cette obéissance est juste ; car y a-t-il rien de plus juste et de plus raisonnable, que d'obéir à ceux qui vous ont donné la vie, et qui sont les images vivantes de la majesté divine ? Elle est aussi agréable à Dieu, puisque c'est lui-même qui vous le commande. Et pour vous marquer davantage combien cette obéissance lui est agréable, c'est le seul de tous ses commandements auquel il ajoute récompense ; récompense, au sentiment des Pères, qui ne regarde pas seulement la vie présente par des bénédictions temporelles, mais aussi la vie future par des grâces et des bénédictions particulières pour assurer votre salut et augmenter votre récompense : *Ecoulez, mon fils, dit le Sage, les instructions de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère, et elles seront un ornement à votre tête, et comme de riches colliers à votre cou.* (Prov., I, 8, 9.) Ce qu'il y a de plus élevé et de plus spirituel dans l'âme est, selon saint Augustin, comme la tête de l'homme intérieur (605). Les enfants donc qui seront obéissants aux avis salutaires de leurs parents, recevront un nouvel ornement par l'infusion des grâces et des vertus qui sont marquées par les paroles du Sage en langage figuré par un riche collier, parce qu'elles sont liées ensemble, et qu'elles éclatent chacune en leur rang comme des pierres précieuses enchâssées dans un collier d'or.

Cette obéissance sera encore, au sentiment des interprètes de ces paroles, comme une couronne précieuse autour de leur tête, et comme un beau collier autour de leur cou. Mais prenez garde que, pour rendre votre obéissance entière et parfaite, il faut obéir non-seulement à votre père, mais aussi à votre mère, selon le commandement que Dieu nous fait par la bouche du Sage. Plusieurs enfants se soumettent volontiers aux commandements de leurs pères, mais ils ont beaucoup de peine à obéir aux ordres de leurs mères : cependant la loi et le commandement de Dieu est égal, et parlant pour y satisfaire et avoir part à toutes ses grâces, il faut que les enfants obéissent également à la mère comme au père, ainsi que Dieu leur commande.

Quoique les enfants soient obligés, comme vous venez de le voir, par un commandement divin, de se soumettre à tout ce qui leur est ordonné par leurs parents, ils doivent néanmoins plus particulièrement leur obéir en ce qui regarde leur salut et la bonne conduite de la maison ; leur désobéissance à l'égard de ces deux chefs rendront leurs fautes bien plus considérables, comme serait, contre leurs défenses, hanter de mauvaises compagnies, perdre leur temps aux jeux et aux cabarets, ne point s'acquitter des devoirs d'un chrétien, omettre la prière du soir et du matin, ne point fréquenter les sacrements, s'emporter à des jurements, paroles et chansons déshonnêtes, etc. Mais lorsque les parents, oubliant leurs devoirs, commandent à leurs enfants des choses visiblement contraires à la loi de Dieu, ils doivent leur dire que l'apôtre saint Paul leur ordonnant de leur obéir, limite leur pouvoir, ajoutant de le faire seulement en ce qui est selon le Seigneur, et en ce cas les pères ne doivent point trouver mauvais que leurs enfants leur préfèrent la souveraine autorité du Père éternel, dont ils ne sont que de faibles copies ; ainsi, lorsqu'ils veulent engager leurs enfants dans l'état ecclésiastique ou la religion, ne s'y sentant pas portés et contre leur volonté, ou bien dans le mariage, Dieu les appelant à l'Eglise ou à l'état religieux ; ou dans des charges et des emplois dangereux, ou quelque autre chose que Dieu nous défend, ils doivent leur dire avec tout le respect qu'ils leur doivent, que les enfants à la vérité sont obligés d'obéir à leurs parents, mais qu'ils doivent aussi obéir à Dieu ; de sorte que, s'ils leur commandent une chose et Dieu une autre, ils doivent plutôt obéir à Dieu ; et les parents ne doivent pas trouver mauvais que Dieu seul leur soit préféré : mais il faut être bien assuré de la volonté de Dieu, et ne résister qu'avec respect et crainte à leurs commandements, parce que l'on voit dans toute l'Ecriture ancienne et nouvelle, que Dieu veut qu'on y ait une extrême déférence et une entière et parfaite obéissance en tout ce qu'ils commandent, qui n'est point contraire à la loi divine : et pour les y engager encore plus fortement, il

punit même de mort les enfants opiniâtres et rebelles, et promet à ceux qui sont soumis et obéissants, toutes sortes de grâces et de bénédictions. Voici de quelle manière cette punition est rapportée au chapitre XXI du Deutéronome : *Si un homme a un fils opiniâtre et rebelle, c'est Dieu qui parle, qui ne se rend ni au commandement de son père, ni à celui de sa mère ; et si en ayant été repris, il refuse avec mépris de leur obéir, le père et la mère le prendront, et le mèneront aux anciens de cette ville-là, et à la porte où se rendent les jugements, et ils leur diront : Voici notre fils, qui est un enfant opiniâtre et rebelle ; quand nous lui faisons des remontrances, il les méprise ; il passe sa vie dans les débauches, dans la dissolution et dans la bonne chère. Alors tout le peuple le lapidera, et il sera puni de mort, afin que vous étiez le mal du milieu de vous, et que tout Israël, entendant cet exemple, soit saisi de crainte.* (Deut., XXI, 18-22.)

Si l'on ne peut pas mieux juger de l'énormité de quelque crime que par la peine, surtout lorsque c'est le Souverain et le plus équitable de tous les juges qui l'ordonne, que dites-vous donc maintenant, enfants rebelles et opiniâtres, qui souvent désobéissez à vos parents ? Hélas ! qu'il y aurait longtemps que vous auriez été lapidés et mis à mort, si cette loi divine s'observait encore ! Obéissez donc volontiers à vos parents, et vous ne serez point punis de mort subite ou précipitée ; au contraire, vous serez participants de toutes les grâces et bénédictions dont je viens de vous entretenir, que Dieu a coutume de répandre sur les enfants qui sont fidèles à rendre à leurs parents les devoirs d'amour, de respect et d'obéissance. Le chapitre troisième de l'*Ecclésiastique* est plein de toutes ces grâces et de toutes ces bénédictions temporelles et spirituelles que Dieu prend plaisir de verser sur la tête des enfants soumis et obéissants à leurs pères et mères ; et il finit ce chapitre par ces paroles, qui seront aussi la fin de ce discours : *Mon fils, honorez votre père par vos actions, par paroles et par toutes sortes de patience, afin que Dieu vous bénisse, et que sa bénédiction demeure sur vous jusqu'à la fin.* (Eccle., V, 9.)

DISCOURS LXIV.

DES DEVOIRS DES MAÎTRES ENVERS LEURS SERVITEURS, ET DES SERVITEURS ENVERS LEURS MAÎTRES.

Servi, obedite dominis carnalibus cum timore ; et vos, domini, eadem facite illis, remittentes minas.

Vous, serviteurs, obéissez à vos maîtres temporels avec crainte et avec respect ; et vous, maîtres, faites de même envers vos serviteurs, leur relâchant les peines dont vous les avez menacés. (Ephes., VI, 5, 9.)

La beauté et la gloire de l'Eglise, son plus bel ornement, et ce qui porte la sainteté dans le cœur de tous ses enfants et de tous les membres qui composent ce grand corps, dépend entièrement de l'ordre et de la bonne conduite des familles chrétiennes. C'est ce qui fait que les apôtres saint Pierre et saint Paul exhortent si souvent ceux qui

en ont la conduite, de se bien acquitter de leurs devoirs. Ils recommandent aux pères et aux mères de bien élever leurs enfants, de les honorer, les aimer et de leur obéir; aux personnes engagées dans le mariage, à s'acquitter de leurs obligations mutuelles; aux maîtres et maîtresses de famille, d'avoir grand soin de leurs domestiques, et aux serviteurs, de rendre à leurs maîtres l'honneur et le service qu'ils leur doivent. Ces avis sont si importants, que l'on peut dire que, si ces devoirs marqués par ces saints apôtres s'observaient dans les familles, elles seraient parfaitement réglées, tout y serait bien ordonné, et ce bel ordre contribuerait beaucoup à l'ornement et à la beauté de l'Eglise, leur procurerait la paix et le repos, et attirerait sur elles beaucoup de grâces et de bénédictions temporelles et spirituelles. Mais comme j'ai déjà parlé de ces importantes obligations dans mes autres entretiens, il me reste seulement à vous représenter aujourd'hui celles des maîtres à l'égard de leurs serviteurs, et des serviteurs à l'égard de leurs maîtres. Ce sera après en avoir demandé les lumières au Saint-Esprit par l'intercession de Celle qui, dans le moment que l'ange, la saluant, la déclara la Mère du Sauveur, lui répondit qu'elle était la servante du Seigneur. Adressons-lui les paroles de l'ange, en lui disant : *Ave.*

Entre plusieurs raisons qui obligent les maîtres et maîtresses d'avoir soin de leurs domestiques, j'en choisis trois qui me paraissent considérables, et qui suffiront, ce me semble, avec le secours de la grâce, pour leur persuader de s'acquitter soigneusement envers eux de cette importante obligation. La première se prend du côté de Dieu; la seconde, de la part de leurs enfants; et la troisième, de leur part.

Du côté de ce Souverain de tous les maîtres, c'est parce qu'ils tiennent sa place sur la terre, et le représentent à l'endroit de leurs serviteurs et servantes, pendant tout le temps qu'ils sont à leur service, et en cette qualité ils en doivent prendre un soin particulier, afin qu'ils s'acquittent fidèlement de leurs devoirs envers Dieu, leur faisant entendre, devant que de les recevoir en leurs maisons, qu'ils ne souffriront pas ni les juréments, ni les paroles déshonnêtes, ni qu'ils aillent aux cabarets, ni les jeux de cartes et de dés, leur défendant aussi tout ce qui les pourrait porter à offenser la divine Majesté; et ils doivent être si soigneux de leur donner ces salutaires avertissements, que si par leur faute et leur négligence leurs domestiques ne servent pas Dieu comme ils doivent, menant une vie déréglée et scandaleuse, les maîtres et maîtresses en rendront compte à Dieu, et en seront punis. C'est cette instruction que l'apôtre saint Paul leur donne par ces paroles qu'il leur adresse, qui doivent, ce me semble, jeter la crainte et la frayeur dans le cœur de tous les maîtres et maîtresses. Voici de quelle manière et en quels termes il s'en explique (1 Tim., V, 8) : *Si quelqu'un*

*n'a pas soin des siens, c'est-à-dire de ceux de sa famille, et principalement de ses domestiques, ne leur procurant pas ce qui leur est nécessaire pour les nécessités du corps, et principalement pour celles de leur âme, c'est-à-dire de leur salut, il a renié la foi, non pas de parole à la vérité, mais par ses actions et ses œuvres, parce que la foi nous l'enseigne, et Dieu nous le commande par ces paroles du prophète Isaïe : Ne méprisez point, dit-il, votre propre chair (Isa., LVIII, 7), en ne prenant pas le soin que vous devez de votre domestique. Vous devez considérer que le maître et le serviteur sont égaux devant Dieu, et qu'il n'a aucune acception de personne. Mais ce qui vous surprendra sans doute aussi bien que moi, est que saint Paul ne se contente pas de nous déclarer que les maîtres qui n'ont pas soin de leurs domestiques ont renié la foi de la manière que je vous l'ai expliqué, mais il ajoute ensuite, qu'ils sont pires que les infidèles : *Fidem negavit, et est infideli deterior* (1 Tim., V, 8) : « Il est pire qu'un infidèle, » dit cet Apôtre, parce que les infidèles par une piété naturelle ont soin de leurs domestiques, et sont persuadés par les seules lumières de la raison qu'ils doivent les préférer aux étrangers. Quelle confusion pour un chrétien, de voir qu'un barbare et un infidèle lui apprenne sa leçon, et de quelle manière il se doit conduire à l'égard de ses domestiques? Cela n'est-il pas capable de les porter au mépris de notre sainte religion? Et ainsi on leur peut appliquer avec raison ces paroles de l'Apôtre, leur reprochant que c'est par eux que le nom de Dieu est blasphémé entre les gentils. (Rom., II, 24.)*

Je ne puis m'empêcher, avant que de finir ce premier point, de vous prier de faire une sérieuse attention sur ces paroles de l'Apôtre, que je viens de vous rapporter; car il me semble que l'on ne peut rien dire de plus fort ni de plus convaincant, pour obliger les maîtres à s'acquitter de leurs devoirs envers leurs domestiques, que de leur déclarer que, selon la doctrine de saint Paul, ceux qui ne prennent pas soin de leurs serviteurs doivent être regardés comme des apostats : *Fidem negavit*, et qu'ils sont plus criminels aux yeux de Dieu qu'un infidèle, qui ne peut avoir de part au royaume des cieux, étant hors de l'Eglise : *Et est infideli deterior*.

Je souhaiterais de tout mon cœur les pouvoir faire entendre à tous ceux qui ont des domestiques à leur service, et qui cependant par une négligence criminelle ne prennent aucun soin de leur salut. Ce sont là particulièrement ces péchés dont le Roi pénitent demandait à Dieu incessamment miséricorde et pardon : *Qui peut connaître toutes ses fautes?* disait-il; *purifiez-moi, Seigneur, de celles qui me sont cachées, et préservez votre serviteur de la contagion des étrangers.* (Psal. XVIII, 18.) Parole terrible! David est saint, il trouve ses délices dans la loi de Dieu, et cependant il craint ses fautes secrètes et étrangères que l'on peut dire

être les péchés d'omission, que commettent ceux qui sont en quelque sorte d'autorité, et qui ont des personnes qui sont dépendantes de leur conduite. Que servira-t-il, dit saint Prosper, de n'être pas puni pour ses propres péchés, si on le doit être pour les péchés d'autrui: *Quid proderit non puniri suo, qui puniendus est alieno peccato?*

Je tire ma seconde raison de tous les maux qui arrivent ordinairement aux enfants de la maison, lorsque les pères et mères ne s'acquittent pas de leurs obligations à l'égard de leurs domestiques. Premièrement, ne faisant pas toute l'attention qu'ils doivent, pour s'informer de ceux qu'ils prennent à leur service, quelles sont leurs mœurs, et quelle a été leur conduite, s'ils craignent Dieu, et s'ils s'acquittent fidèlement de leurs devoirs envers lui; car la plupart des maîtres et maîtresses se mettent fort peu en peine de quelle manière les domestiques qui se présentent à eux pour les servir, se sont conduits à l'égard de Dieu; ils se contentent seulement de savoir d'eux s'ils ont les qualités nécessaires pour bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles ils les destinent; et cependant c'est en cela qu'ils se trompent lourdement; car de ce bon choix dépend toute la conduite de leur maison, et particulièrement celle de leurs enfants, comme je vous le ferai voir dans la suite de ce discours. Cette recherche étant faite de la manière que je viens de vous le prescrire, il faut encore beaucoup veiller sur eux, pour connaître à fond, autant que vous pourrez, quelles sont leurs inclinations bonnes et mauvaises, et aussi afin de tenir la main à ce qu'ils ne s'écartent pas des obligations qu'ils ont de servir Dieu, se rendant fidèles à la prière du soir et du matin et autres exercices de piété convenables à leur état et à leur âge, prenant bien garde aussi qu'ils ne se débauchent pas; car de leur bonne ou mauvaise conduite dépend celle de vos enfants, parce qu'il ne faut dans une maison qu'un seul domestique vicieux, pour les corrompre et débaucher par les continuelles fréquentations qu'ils ont avec eux. Ils voient à toute heure leurs méchantes actions, comme sont celles qui sont deshonnêtes, entendent leurs mauvais discours, paroles dissolues, juréments et blasphèmes, chansons libertines, paroles injurieuses, ce qui les porte le plus souvent au mal; et quelques soins que prennent les pères et mères à bien élever leurs enfants, s'ils ont quelques domestiques qui ne craignent pas Dieu et qui ne le servent pas comme il faut, leurs enfants s'en ressentiront. Il y a tant d'expérience de ce que je dis, que je n'ai que faire de m'y arrêter davantage: et parlant si vous n'avez soin de vos domestiques pour l'amour d'eux, et pour satisfaire à l'obligation que vous en avez, faites-le et pour l'amour de vos enfants, et pour l'amour de vous-mêmes; et c'est ma troisième raison.

Si vous souffriez un domestique vicieux chez vous sans le reprendre et le corriger,

et si, lorsqu'il abuse de vos remontrances, vous ne le congédiez pas, vous ne pouvez et ne devez vous assurer en aucune façon de la fidélité d'un tel serviteur, parce que n'étant point retenu par la crainte de Dieu, il se portera facilement à vous faire quelque tort, et à vous causer tôt ou tard quelque dommage, même considérable; et un tel domestique est souvent capable d'attirer la malédiction de Dieu sur vous et toute votre famille; comme, au contraire, il n'en faut qu'un bon et fidèle, pour faire prospérer une maison spirituellement et temporellement. Nous lisons dans les Livres divins, que le Seigneur bénit la maison de l'Égyptien à cause de Joseph, et il multiplia son bien tant à la ville qu'à la campagne. (*Gen., XXXIX, 5.*) Le maître de saint Isidore reconnaissait que son labourage allait beaucoup mieux, non-seulement à cause de son travail, mais aussi parce que Dieu y donnait une particulière bénédiction, et même le faisait quelquefois aider par ses anges.

Ces trois raisons, ce me semble, peuvent suffire pour obliger les maîtres et les maîtresses de veiller sur leurs domestiques, et de s'acquitter soigneusement de leurs obligations envers eux.

Leur première obligation, c'est d'avoir grand soin de leur salut, les instruisant ou faisant instruire des principaux mystères de la foi, les envoyant aux catéchismes et aux prônes, et leur donnant le temps d'entendre la sainte Messe les fêtes et les dimanches, et de fréquenter les sacrements à tout le moins aux fêtes principales, leur mettant aussi entre les mains quelques livres de piété qui leur seraient les plus convenables, comme serait quelque bon *Catéchisme*, la *Vie des saints*, le *Guide des pécheurs* de Grenade. Secondement, de prendre garde de ne leur donner aucune occasion de mal faire, mais au contraire leur ôter toutes celles que l'on croirait leur être préjudiciables. Ce soin de leur salut demande encore que les maîtres et maîtresses s'appliquent à donner bon exemple à leurs domestiques, leur enseignant plus par les actions de leur vie que par leurs paroles les exercices d'un véritable chrétien; évitant sur toutes choses de ne les point scandaliser par leurs débauches et mauvaise conduite, et de ne leur rien ordonner contre les commandements de Dieu et de l'Eglise; leur recommander aussi de prier Dieu soir et matin, et, s'il se peut, les faire tous assister à une prière publique, qui se doit faire dans les familles chrétiennes, et avoir même pour eux ce zèle de voir s'ils sont instruits des principaux mystères de la foi, et s'ils savent prier Dieu et faire leur examen du soir. Saint Augustin veut que les pères et mères (et l'on y peut ajouter les maîtres et maîtresses, et toutes sortes de supérieurs) se regardent comme autant d'évêques et de pasteurs à l'égard de leurs familles.

Si après ces instructions, et ces exemples qu'on leur a donnés, ils continuent dans leurs dérèglements, ils sont obligés de les

corriger : mais prenez garde que cette correction ne se doit pas faire de la manière qu'elle se fait ordinairement, par humeur, par passion ou par intérêt, ce qui cause plus de mal que de bien ; car pour l'ordinaire on les corrige en leur disant des paroles injurieuses, en les frappant avec excès et emportement, les soupçonnant quelquefois mal à propos, quand il y a quelque chose de perdu dans la maison, leur parlant toujours avec fierté et mépris, et souvent toutes ces corrections se font pour un intérêt de cinq sous, et très-peu pour ce qui regarde leur salut ; et pour lors il le faut faire avec douceur et charité et une grande discrétion : *Sachant, comme dit saint Paul, que votre maître et le leur est dans les cieux, et qu'il n'y a point d'acception de personnes devant Dieu.* (Ephes., VI, 9.)

La seconde obligation des maîtres et maîtresses envers leurs domestiques, est de les nourrir et leur payer fidèlement les gages qu'ils leur ont promis. Tous les maîtres et maîtresses demeurent bien d'accord qu'ils doivent nourrir leurs domestiques, tandis qu'ils sont en état de les servir ; mais d'abord qu'il leur arrive la moindre maladie, il se trouve des personnes si peu charitables, que d'abandonner en cet état un pauvre domestique, qui quelquefois les aura servis longtemps. Cela est contre la charité, et même l'on peut dire qu'il y a de la dureté ; mais c'est agir chrétiennement que de leur procurer toutes sortes d'assistances et de secours, ayant soin, lorsqu'ils sont malades, qu'ils reçoivent les sacrements ; comme aussi les assister corporellement, ne se trouvant jamais importunés de leurs maladies, et leur fournissant les aliments et les remèdes nécessaires pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui tiendra pour fait à sa personne ce qui leur aura été donné. (Matth. X, 42.)

Mais voici la dernière obligation des maîtres et maîtresses, et qui est d'une étroite justice : c'est le paiement de leur salaire : ceux qui y manquent, commettent un très-grand péché, et un de ceux qui, au dire de la sainte Ecriture, crient vengeance devant Dieu : *Celui, dit le texte sacré, qui répand le sang, et celui qui prive le mercenaire de sa récompense, sont frères.* (Eccl., XXXIV, 27.) Entendez-vous bien cette vérité, maîtres et maîtresses, qui vous vantez de faire tant d'aumônes, de donner aux églises des ornements, etc., et qui les faites aux dépens des gages de vos pauvres serviteurs, qui ne peuvent être payés de ce que vous leur devez ? Commencez d'accomplir les commandements, et puis vous ferez ce qui est de conseil et de dévotion.

Si les maîtres sont obligés de payer le salaire de leurs serviteurs, et de s'acquitter aussi envers eux des obligations que nous avons marquées, je dis pareillement que les domestiques ont une obligation réciproque de s'acquitter soigneusement de tous leurs devoirs envers eux. Le même apôtre saint Paul dans l'Épître aux Ephésiens, après

avoir instruit les fidèles des devoirs des maîtres envers leurs domestiques, leur enseigne ensuite quels sont ceux des domestiques envers leurs maîtres.

Sans chercher donc d'autres raisons pour persuader aux serviteurs l'obligation qu'ils ont de s'acquitter fidèlement de leurs devoirs envers leurs maîtres, il me semble que je ne peux leur en rapporter de plus fortes, ni qui puissent faire plus d'impression sur leurs cœurs et leurs esprits, que celles que saint Paul nous enseigne sur ce sujet. Il se sert particulièrement de deux puissants motifs. Le premier est, qu'ils doivent regarder en la personne de leurs maîtres Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont ils tiennent la place à leur égard ; de sorte que quand ils obéissent aux volontés de leurs maîtres, ce n'est pas à des hommes qu'ils obéissent, mais c'est à Dieu : *Servi, obedite dominis carnalibus cum timore, et tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo : « Et vous, serviteurs, leur dit cet apôtre, obéissez à vos maîtres temporels avec crainte, et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ne les servez pas seulement à l'œil, c'est-à-dire quand ils ont les yeux sur vous, comme pour complaire aux hommes, mais comme des serviteurs de Jésus-Christ, faisant de bon cœur la volonté de Dieu en la condition servile où il vous a mis, les servant avec affection, non pas comme à des hommes, mais comme à Jésus-Christ, qu'il faut que vous considériez en eux, et pour l'amour duquel vous les devez servir, vous assurant, et c'est le second motif, que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait.* (Ephes., VI, 5-8.)

Ces saintes et imposantes instructions émanées de l'Esprit de Dieu, ne seront-elles point assez puissantes pour convaincre les domestiques du respect et de l'affection avec lesquels ils doivent se comporter envers leurs maîtres, puisque l'oracle de toute vérité déclare que servir son maître chrétiennement, c'est servir Jésus-Christ ? et c'est pour inculquer fortement cette vérité peu connue dans le christianisme, que saint Paul ajoute encore : *Cum bona voluntate servientes sicut Domino, et non hominibus.* Serviteurs, ne vous arrêtez donc pas à toutes les faiblesses que vous voyez en vos maîtres, mais plutôt regardez-y l'autorité de Jésus-Christ résidant en eux. Et c'est encore pour ce sujet que le même apôtre poursuit, que vous devez rendre service à vos maîtres avec crainte et tremblement. Je n'oserais pas me servir de ces paroles, qui doivent donner de la terreur à une infinité de domestiques qui traitent leurs maîtres avec mépris, et qui ne tiennent compte de leur obéir, si je ne les lisais dans l'Épître de saint Paul que j'ai déjà citée. Soyez donc persuadés que les fautes que vous commettez à leur égard, sont bien considérables devant Dieu, puisqu'il vous en fera rendre un compte très-rigoureux, ainsi que le même Apôtre, que je ne fais que suivre mot à mot dans tout ce discours, le témoigne par ces paroles qu'il adresse

aux serviteurs, disant que chacun recevra du Seigneur la récompense ou punition du bien ou du mal qu'il aura fait. Quel repos et quelle consolation serait-ce pour des serviteurs qui seraient bien convaincus de ces importantes vérités au milieu de leurs peines et travaux, s'ils se souvenaient toujours que c'est à Jésus-Christ qu'ils rendent leurs services, que c'est pour lui qu'ils travaillent, et qu'ils supportent toutes les difficultés qu'ils trouvent dans leurs emplois? Joignez à tous ces motifs que je vous ai rapportés, pour vous encourager à bien servir vos maîtres, cette dernière réflexion, qui peut beaucoup adoucir ce que la nature vous fait trouver de rude dans votre condition, et qui est capable de vous la faire estimer en ce qu'elle vous rend plus conformes à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a pris la qualité de serviteur, et qui en a rempli tous les devoirs. Il dit qu'il n'est pas venu en ce monde pour être servi, mais pour servir les autres. (Matth., XX, 28.)

C'est ce divin modèle que je vous présente, que vous devez toujours regarder dans tous les devoirs que vous rendez tous les jours à vos maîtres; et afin de vous en faciliter la pratique, je vous veux marquer à quoi se réduisent les principaux devoirs dont vous êtes chargés envers eux.

Le premier est le respect, qui consiste à avoir beaucoup d'estime pour eux, les regardant comme une image de Jésus-Christ, revêtus de sa puissance et de son autorité, les honorant et estimant, et recevant avec soumission ce qui vient de leur part, s'abstenant de tout ce qui peut leur déplaire ou provoquer à la colère, ne jugeant et ne parlant jamais mal d'eux, et souffrant leurs corrections et réprimandes sans impatience et sans aucun murmure.

Le second, c'est l'affection, qui fait que l'on n'agit point par la crainte des réprimandes et du châtiement : *non ad oculum servientes*; que dans tous les services qu'on leur rend, l'amour y a plus de part que l'intérêt, s'étudiant à leur plaire en toute rencontre. C'est ce que veut dire saint Paul par ces mots : *Cum bona voluntate servientes, sicut Domino*.

Le troisième devoir d'un serviteur, c'est la fidélité : elle demande trois ou quatre choses toutes importantes. La première, à garder soigneusement le secret de la famille; la seconde, à ne rien prendre ni écarter pour peu que ce puisse être même pour se faire aider par quelque autre, soit pour le service de la maison où l'on demeure, soit pour donner aux pauvres, sans le congé et la permission expresse du maître ou de la maîtresse. Il est encore de la fidélité d'un domestique, non-seulement de ne rien prendre sous quelque prétexte que ce puisse être ni divertir des choses qui appartiennent à son maître, mais aussi de ne pas souffrir qu'on lui fasse aucun tort, et lorsqu'il en a quelque connaissance, il est obligé de l'en avertir. Cette fidélité demande aussi de bien employer son temps, s'acquittant exactement de tout ce qui est de sa charge.

Le quatrième et dernier devoir des domestiques envers leurs maîtres, c'est l'obéissance, qui consiste à exécuter ponctuellement et fidèlement tout ce que leurs maîtres commandent, pourvu néanmoins qu'ils n'exigent rien d'eux qui soit contraire aux commandements de Dieu; car pour lors ils ne sont plus obligés de leur obéir; et s'il est vrai que le plus puissant motif de l'obéissance des serviteurs aux volontés de leurs maîtres, c'est parce qu'ils leur tiennent la place de Dieu, que leurs volontés sont la sienne, et que le faisant ils en seront récompensés, qui ne voit aussi que quand ils viennent à se départir des commandements de Dieu, ordonnant de faire quelque chose qui les choque, pour lors les serviteurs y doivent résister, puisque le motif qui les doit faire agir, ne s'y trouve plus? Au contraire s'ils voient que les ordres qui leur sont donnés par leurs maîtres, sont directement opposés à ceux de notre souverain Maître, ils doivent leur dire librement ce que saint Pierre et les autres apôtres répondirent aux Juifs, qui, leur ayant défendu très-étroitement de ne leur plus parler de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils ne leur obéirent pas, saint Pierre et les autres apôtres leur disant : *Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes, — ne cessant d'enseigner et d'évangéliser Jésus-Christ dans le temple et dans les maisons.* (Act., V, 29, 42).

C'est ainsi qu'en doivent user les domestiques à l'égard de leurs maîtres, lorsqu'ils leur commandent quelque chose de contraire à la loi de Dieu, leur disant qu'il n'est pas juste d'obéir plutôt à la créature qu'au Créateur : et cependant combien aujourd'hui de domestiques qui préfèrent les commandements de leurs maîtres à ceux de Dieu ! un petit intérêt à leur salut leur ils sont obligés en conscience de ne pas faire le mal qu'ils leur commandent, sortant plutôt de chez eux; et Dieu qui est le souverain Maître aura soin d'eux, les faisant entrer dans quelque autre maison, et y étant fidèles à rendre à leurs maîtres, comme à Notre-Seigneur Jésus-Christ, les devoirs dont ils sont chargés envers eux de respect, d'affection, de fidélité et d'obéissance, Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'ils ont considéré en la personne de leurs maîtres, et pour l'amour duquel ils les ont servis fidèlement, les en récompensera leur disant ces paroles consolantes lorsqu'ils seront au lit de la mort : *Courage, bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup, entrez en la joie du Seigneur.* (Matth., XXV, 23.)

DISCOURS LXV.

DE L'OBLIGATION QUE NOUS AVONS D'AIMER DIEU, PAR LA CONSIDÉRATION DE SES BIEN-FAITS.

In omni virtute tua dilige eum qui te fecit.

Aimez de toutes vos forces celui qui vous a créé. (Eccli., VII, 32.)

Si les présents que nous recevons de nos amis sont des marques effectives de l'amitié qu'ils nous portent, et si à mesure que les

dons sont considérables, soit pour la valeur, soit pour le nombre, l'amour s'augmente dans nos cœurs; que devons-nous dire de notre reconnaissance et de notre amour envers notre souverain bienfaiteur? Quelle est l'intelligence, non-seulement humaine mais angélique, qui puisse bien comprendre le prix et la multitude des bienfaits que nous avons reçus de cette source inépuisable de toute sorte de biens? ce qui fait dire à saint Augustin, que l'homme doit se souvenir de Dieu et le remercier autant de fois qu'il respire (606). Comment pourrais-je donc aujourd'hui vous en faire le détail, pour vous provoquer à l'amour et à la reconnaissance? L'impuissance où je me trouve par l'abondance de la matière dont j'ai à vous entretenir, m'oblige de recourir avec vous aux lumières du Saint-Esprit, par l'entremise de Celle qui de toutes les pures créatures a été la plus pénétrée d'amour et de reconnaissance envers ce souverain bienfaiteur; ce qui paraît parce beau cantique du *Magnificat*, dont les paroles sont les expressions de son sacré cœur. Adressons-nous donc, je vous prie, à cette Mère de la belle dilection, la saluant avec l'ange, et lui disant : *Ave*.

Tous les hommes sont si attachés à leurs intérêts qu'ils n'ont, à vrai dire, de l'amour que pour ceux qui leur font du bien et de qui ils attendent quelque faveur : de sorte que je ne vois point de plus forts liens et de plus fortes chaînes pour les attirer puissamment à l'amour de quelqu'un et les engager à son service, que celle des bienfaits. Car dès lors qu'ils en ont reçu quelque grâce, aussitôt il naît dans leur cœur une certaine pente et inclination à aimer et servir leurs bienfaiteurs.

Dieu connaît parfaitement le penchant de nos cœurs et la force de ces liens : ce sont aussi ces chaînes dont il s'est voulu servir pour attirer notre amour et notre affection, et nous attacher à son service, comme il nous l'a déclaré par la bouche de son prophète Osée : *In funiculis Adam, traham eos*. (Osée, XI, 4.) J'attirerai les hommes doucement, mais fortement, avec les cordes et les liens d'Adam, c'est-à-dire, je les comblerai de grâces et de bienfaits. Permettez donc aujourd'hui que je me serve de ces mêmes liens et de ces mêmes chaînes pour vous attirer et vous lier inséparablement à lui, vous représentant en abrégé les grands biens que nous avons reçus et recevons encore tous les jours de cette divine et adorable Majesté : c'est ce qui doit servir de matière à cet entretien, que je regarde comme le plus important de toute la morale chrétienne.

Pour vous bien convaincre de l'étroite obligation que vous avez d'aimer et servir votre souverain bienfaiteur, il faudrait vous pouvoir faire connaître la grandeur et le nombre des bienfaits dont il vous a comblés, comme sont la création, la conservation, la rédemption, la justification et une infinité d'autres. C'est ici où il faut avouer ingénu-

ment l'impuissance où nous sommes d'y pouvoir réussir ; tant s'en faut que nous en puissions comprendre la grandeur, qu'à peine pourrai-je vous en faire le seul dénombrement dans le peu de temps que j'ai à vous entretenir : c'est pourquoi je me contenterai de vous en tracer une légère idée, ne le pouvant pas en détail.

Saint Chrysostome nous enseigne qu'autant il y a de créatures dans l'étendue de l'univers, ce sont autant de bienfaits que Dieu a départis aux hommes : car Dieu n'a pas fait ce monde visible avec toutes les parties qui le composent, pour l'avantage des anges. Dieu les ayant créés d'une nature toute spirituelle, ils n'ont aucun besoin de ces créatures corporelles et matérielles : c'est donc une faveur qui regarde les hommes en particulier, pour le service desquels toutes les créatures ont été produites. Il a voulu créer le ciel et les astres, pour leur communiquer la douceur de leurs influences ; le soleil pour les éclairer pendant le jour, la lune et les étoiles pendant la nuit. Le feu a été donné à l'homme pour l'échauffer : l'eau a été créée pour le désaltérer ; l'air pour le rafraîchir ; la terre pour le soutenir, et lui fournir tout ce qui est nécessaire pour sa nourriture et pour sa conservation : en un mot, toutes les créatures du ciel et de la terre ont été créées de Dieu pour son usage et utilité.

Le Prophète-Royal considérant cette grande multitude et variété de bienfaits, s'écriait tout plein d'admiration : *Domine, quid est homo, quod memor es ejus ?* « Seigneur, qu'est-ce que l'homme, pour vous souvenir de lui, et pour le combler de tant de faveurs ? » *Omnia subjecti sub pedibus ejus, oves et boves universas, insuper et pecora campi, volucres cæli et pisces maris* : « Vous lui avez donné le domaine de toutes les créatures, de tant d'animaux domestiques, des bêtes qui sont dans les campagnes, des oiseaux de l'air, et des poissons de la mer. » (Psalm. VIII, 5, 8, 9.) Non-seulement toutes les créatures sont des bienfaits que la bonté de Dieu nous présente ; mais aussi nous-mêmes sommes encore un bienfait que Dieu nous fait à nous-mêmes, s'il faut ainsi parler, puisque nous tenons de cette bonté divine tout ce que nous sommes, tout ce que nous pouvons, et tout ce que nous faisons ; de façon qu'autant il y a de choses qui composent notre être, autant de bienfaits qui sont compris en un seul bienfait, dont nous lui sommes encore plus redevables, que de toutes les créatures dont il nous a donné l'usage et la possession ; car en ce seul don il renferme non-seulement ce corps accompli de toutes ses parties, dont l'homme se peut servir pour exercer une infinité de fonctions autant admirables qu'elles sont différentes : une âme spirituelle, immortelle, qu'il a voulu créer à son image et rendre capable de le posséder ; un esprit qu'il a rempli d'intelligence, non-seulement,

pour connaître les vérités créées, mais aussi pour s'élever jusqu'à la connaissance de son Créateur ; une volonté par laquelle il se peut porter à l'amour et à la possession du souverain bien, et une mémoire pour conserver le souvenir de tous ses dons, et lui représenter toujours les images des bienfaits de son Créateur. Tous les hommes mêmes que Dieu a produits, sont encore autant de présents, dont un chacun de nous est redevable à Dieu.

Il y a bien peu de personnes qui mettent au nombre des bienfaits qu'ils ont reçus de Dieu, tous les hommes que Dieu a créés ; cependant nous sommes obligés de regarder les hommes que Dieu nous a donnés pour compagnons, comme autant de bienfaits dont il nous a favorisés : car Dieu a voulu créer les hommes en société pour s'entraider mutuellement les uns les autres ; de sorte que tout autant d'hommes qu'il a mis dans le monde, ce sont autant de personnes qu'il nous a données pour nous rendre de bons offices dans nos besoins ; et afin qu'ils ne manquaient à ce devoir, il leur a fait un commandement exprès de nous entraider et secourir les uns les autres, voulant même que nous nous entraînions comme il nous a aimés.

Outre cette assistance générale que tous les hommes sont obligés de se rendre les uns aux autres, il a voulu que plusieurs d'entre eux nous rendissent des secours particuliers ; il nous a donné des pères et des mères qu'il a obligés de nous entretenir, élever, et fournir tout ce qui nous serait nécessaire pour la conservation de la vie. Ce que je dis de nos parents et bienfaiteurs, je le dis encore des rois, des juges, des magistrats, médecins, et de toutes sortes d'états et conditions. Dieu a établi des rois, c'est un bienfait, c'est pour nous gouverner et nous conduire, pour empêcher les désordres au dedans des royaumes, qui nous pourraient être préjudiciables, repousser l'effort des ennemis de dehors qui nous viendraient inquiéter et troubler notre repos ; c'est aussi afin de se charger du soin de tous leurs sujets, et que sous leur garde et protection ils puissent mener une vie tranquille et paisible : *Non est potestas*, dit l'Apôtre, *nisi a Deo*. (Rom., XIII, 1.) Toute puissance est un bienfait de Dieu, qui a commandé à ceux qu'il établissait pour régir les autres, de se comporter dans leur conduite, pour le bien de ceux qui leur sont soumis. S'il a donné l'autorité aux souverains, s'il leur a mis, dit l'Apôtre, l'épée en main, c'est afin de nous garantir de l'injustice des méchants qui sont détournés par les supplices des pernicieux desseins qu'ils pourraient concevoir contre nous. Si la divine Providence a voulu qu'il y eût des juges, des magistrats, des gens de justice, c'est afin d'empêcher le tort et l'injustice que nous pourrions souffrir, et nous faire donner satisfaction des dommages que nous avons reçus en ce qui concerne nos biens, notre honneur, et même notre vie :

il leur a fait commandement de s'acquitter fidèlement des obligations de leurs charges, et plutôt à Dieu que la justice fût administrée selon les desseins et les ordres de Dieu ! car, si tous ceux qui exercent cette profession si importante et si difficile s'en acquittaient avec justice et équité, vous verriez bientôt quels avantages il nous en reviendrait. S'il y a des médecins parmi les hommes, c'est pour servir à la conservation de la vie qu'il nous a donnée, pour nous garantir des maladies, et nous rendre la santé, lorsque nous sommes malades. La médecine donc est une faveur que Dieu a faite aux hommes.

Mais pour ne pas m'arrêter davantage à un si grand détail, disons que tous les hommes, de quelque état et condition qu'ils soient, sont autant de bienfaits que nous avons reçus de la main libérale de notre Créateur, pour travailler aux choses qui nous sont nécessaires : les uns pour nous apprêter la nourriture, les autres pour le vêtement ; d'autres pour la demeure qui nous exempte des injures du temps, quelques-uns pour travailler à toutes les autres nécessités et commodités de la vie présente. En un mot, toutes sortes d'arts, de métiers et d'emplois, sont ordonnés de Dieu, pour s'entraider et secourir les uns les autres dans leurs différents besoins ; et ce qui vous surprendra, c'est que les méchants que vous regardez comme vos ennemis, et opposés à votre bien, vous sont utiles dans l'ordre de Dieu ; et si vous les regardez dans la lumière de la foi, ils vous seront des moyens fort utiles pour assurer votre salut et mériter le paradis par votre patience et le bon usage que vous ferez des traverses et misères de cette vie. C'est ce qui a donné sujet à saint Augustin de dire que nous tirons souvent plus de bien de ceux qui nous nuisent, que de ceux qui nous flattent (607), de sorte que tous les hommes, de quelque état et condition qu'ils puissent être, sont autant de présents et de dons que nous avons reçus de son infinie libéralité : *Non est creatura tam parva et vilis*, dit Gerson, *quæ Dei bonitatem non repræsentet* (608) : Dieu nous les ayant donnés pour nous rendre quelques services et nous secourir dans nos besoins, soit qu'ils soient au-dessus de nous, soit qu'ils nous soient inférieurs ; de sorte que si nous regardions les hommes d'un œil chrétien, nous recevions, comme de la main de Dieu, tous les offices qu'ils nous rendent, et reconnaitrions en leurs personnes un Dieu bienfaiteur qui nous communique tous ses biens et toutes ses assistances par l'entremise de ses créatures. Ainsi toutes les créatures devraient non-seulement servir à nous renouveler sa présence, mais pour nous porter aussi à l'aimer et à le remercier incessamment ; car ses bienfaits sont si considérables et d'un si grand prix, qu'un ancien philosophe exhorte ceux de son temps de n'en être jamais ingrats : c'est Epictète, l'un des plus célèbres stoiciens,

qui parle en ces termes : O hommes, gardez-vous bien d'être méconnaissants envers Dieu, non-seulement pour le sens de l'huile et de la vue qu'il vous a donné ; non-seulement pour la vie que vous avez reçue de lui, ou pour les commodités dont il vous a favorisés ; non-seulement pour les fruits agréables, pour le vin, l'huile, et toutes les autres choses qu'il vous a accordées : mais glorifiez-le principalement de ce qu'il vous a donné la raison pour savoir user à propos de toutes ces choses et pour en connaître la valeur et l'excellence. Que si un philosophe, éclairé des seules lumières de la raison, demandait tant de reconnaissance pour des biens passagers, communs et si ordinaires, quelle confusion et quel reproche ne ferait-il point à une infinité de chrétiens éclairés des lumières de la foi, qui n'ont aucune reconnaissance, je dis plus, qui n'ont aucun souvenir, non-seulement pour des biens tels que je viens de vous faire voir, mais même pour des bienfaits qui les surpassent infiniment.

Que si tout ce que je vous ai dit jusqu'à présent ne suffit pas encore, pour exciter votre amour et votre gratitude envers celui qui vous a enrichis de tant de biens, *ad dam et majora*, passant des bienfaits naturels à ceux qui sont au-dessus de la nature. Tous les prophètes, les apôtres, les évangélistes, les pasteurs, les docteurs sont autant de bienfaits, dont nous sommes d'autant plus redevables à Dieu, qu'il nous les a donnés pour une fin plus sublime, qui est de nous procurer les moyens d'arriver au bonheur éternel : ce sont ces bienfaits que l'Apôtre relève si fort aux Ephésiens : *Il a distribué*, dit-il, parlant du Fils de Dieu, *ses dons aux hommes, et lui-même a établi les uns pour être apôtres, les autres prophètes, les autres pour être évangélistes, les autres pasteurs et docteurs pour sanctifier les hommes par le ministère évangélique.* (Ephes., IV, 11, 12.) C'est Dieu qui fait passer jusqu'à nous les grâces et les lumières qu'ils ont reçues pour opérer notre salut. Car si Dieu leur a donné quelque science et quelque lumière, la grâce de faire des miracles, etc., ce n'est pas seulement pour eux, mais pour nous enseigner le chemin du ciel, et les miracles qu'ils ont faits, c'est pour nous rendre plus susceptibles de leur doctrine et pour nous porter à la suivre avec plus de fidélité et d'affection. Si Notre-Seigneur leur a communiqué cet ineffable pouvoir, de consacrer son précieux corps, c'est non-seulement pour recevoir ce don céleste, mais aussi pour le distribuer ; si Dieu leur a donné le pouvoir de pardonner les péchés, et de les remettre non pas jusqu'à sept fois, ce qui est déjà une grâce d'un prix inestimable, mais même jusqu'à septante et sept fois, ainsi que Notre-Seigneur le dit à saint Pierre (Matth., XVIII, 22), c'est-à-dire, autant de fois que le pécheur serait bien disposé, c'est afin de nous retirer de l'enfer, et de nous ouvrir la porte du ciel ; si Dieu leur a conféré

des grâces extraordinaires, c'est pour nous en rendre participants. Nous pouvons bien dire que toutes les merveilles que Dieu a opérées sur la terre, c'a été en notre faveur.

Tous les mystères du Fils de Dieu n'ont été accomplis que pour nous communiquer des grâces et des faveurs particulières pour notre sanctification. Tous les saints qui environnent le trône de l'Agneau, lui présentent souvent nos requêtes, et sont auprès de lui nos intercesseurs et avocats dans tous nos besoins. Toutes ces célestes intelligences, qui sont les ministres et les exécuteurs des volontés de Dieu, ne sont-ils pas envoyés, comme dit saint Paul, *pour le service de ceux qui attendent l'héritage du salut?* (Hebr., I, 14.) Ne sommes-nous pas encore bien redevables à la bonté de Dieu, d'avoir bien voulu départir un grand nombre de ses courtisans célestes, qui nous honorent sans cesse de leur présence, pour veiller nuit et jour à notre garde, et nous défendre contre les ennemis jurés de notre salut ? La très-sainte Vierge, la digne Mère de notre Sauveur, n'est-elle pas aussi la nôtre et notre refuge assuré dans tous les plus grands dangers de la vie ? Tout le ciel donc et la terre sont pour nous.

Que pourrions-nous souhaiter davantage ? Le Père éternel n'a qu'un Fils qui est l'objet de toutes ses complaisances (Matth., XVII, 5) ; non-seulement il nous le donne, mais même il l'abandonne, pour être la victime de nos péchés sur la croix ; c'est ainsi que l'Apôtre nous l'enseigne par ces aimables paroles : *Dieu n'a pas épargné son propre Fils*, dit-il, *mais il l'a livré à la mort pour nous tous.* (Rom., VIII, 32.) Après ce don qui renferme tous les dons les plus précieux, il veut encore se communiquer à un chacun de nous en particulier. C'est ce que nous éprouvons tous les jours en nous approchant de la sainte table, où nous sommes nourris de la chair adorable, et du sang précieux de ce même Fils de Dieu qui, au dire de saint Ambroise, est au saint Sacrement, pour subvenir à tous nos besoins et nous servir à toutes choses, étant la source de tous nos biens, et le remède à tous nos maux ; de sorte que son amour n'a pas encore été entièrement satisfait, de s'être allié et communiqué une fois à la nature humaine en général, il a voulu encore, par un excès de ce même amour, se donner à un chacun de nous en particulier par l'usage de la divine Eucharistie, qui est comme l'extension, dit saint Chrysostome, du mystère de l'Incarnation, accordant volontiers à un chacun de nous la grâce incomparable qu'il avait offerte à toute la nature humaine : sur quoi l'apôtre saint Jean dit que *le Fils de Dieu ayant aimé ses disciples qui étaient au monde, il les aima jusqu'à la fin* (Joan., XII, 1), où il leur témoignait l'excès de son amour. Qu'y a-t-il donc au ciel et sur la terre qui n'en soit la marque, par le don qu'il nous en a fait, n'ayant pas même épargné son Fils unique ?

Le Saint-Esprit est le terme de l'amour du Père et du Fils, amour substantiel de la Divinité : c'est le don par excellence, *Donum Dei altissimi*. Ce bienfait, tout ineffable qu'il est, nous est encore accordé ; mais combien de fois cet Esprit divin se communique-t-il à nous ? Une seule fois serait beaucoup ; cependant autant de grâces, de lumières, d'inspirations et de bons mouvements que nous recevons, sont autant d'effusions de cet Esprit divin. Qui pourrait donc vous dire au vrai le nombre de toutes ses grâces, dont une seule est d'un plus grand prix que tous les trésors du monde ? Et cependant nonobstant le mépris que l'on en fait, et le peu de fruit que l'on en tire, il ne cesse point de nous les communiquer.

L'apôtre saint Paul renferme en peu de mots tout ce que l'on peut dire touchant le nombre et l'excellence de tous ces bienfaits : c'est en sa première Épître aux Corinthiens : *Toutes choses sont à vous*, leur écrit-il, *pour servir à votre salut, soit Paul, soit Apollon, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses futures ; toutes choses sont à vous, mais vous êtes à Jésus-Christ.* (1 Cor., III, 22, 23) Serait-il bien possible que réfléchissant sur ce nombre innombrable de bienfaits et de grâces si précieuses et si importantes, il se trouvât encore parmi vous quelqu'un d'un si mauvais naturel et d'un cœur si dur, pour n'être pas attiré puissamment à aimer et servir tout sa vie ce souverain bienfaiteur ? Les bêtes même les plus cruelles reconnaissent les services et les biens qu'on leur fait, ne voulant pas ôter la vie à ceux qui la leur ont conservée : et l'homme plus insensible et plus ingrat que les animaux mêmes, n'aura ni amour, ni reconnaissance pour celui qui l'a comblé de toutes sortes de biens ? Personne ne veut passer parmi les hommes pour un ingrat ; et néanmoins l'on ne rougit pas de honte et de confusion de tomber dans la dernière de toutes les ingratitude envers son insigne bienfaiteur. Chose étrange et digne de larmes ! toutes les créatures sont reconnaissantes en leur manière, obéissant toujours aux ordres du Créateur, et servant à l'homme pour tous les usages auxquels elles ont été destinées de Dieu, et il n'y a que l'homme environné de tous ces biens qui soit infidèle à le reconnaître, et à obéir à ses commandements, abusant même des créatures malgré elles, pour offenser son Créateur : *Car ce n'est pas de leur bon gré, dit l'Apôtre, qu'elles s'assujettissent à l'homme pour satisfaire à sa vanité, mais elles y demeurent*, poursuit saint Paul, *pour obéir à celui qui les y a soumises.* (Rom., VIII, 20.) N'est-ce pas une chose honteuse et de la dernière ingratitude, que l'homme qui se voit chargé de tant de biens, ne lève jamais les yeux au ciel pour en reconnaître et en aimer davantage son bienfaiteur, et que sa perfidie aille jusqu'à l'offenser, se rendant infidèle à exécuter ses ordres et à obéir à ses

commandements, jusqu'à cet excès que d'abuser, contre l'ordre de sa providence, des créatures qui lui sont données pour son service ?

Quelle conclusion tirerai-je de tout ce discours, sinon de faire tous ensemble une amende honorable à la divine bonté de l'oubli où nous avons été de ce souverain bienfaiteur ? je ne dis pas assez, de l'injure et outrage que nous lui avons faits de nous être même servis de ses biens pour l'offenser !

On se pique d'avoir un cœur généreux et reconnaissant envers ceux dont on a reçu quelque plaisir, comme je vous l'ai déjà dit à l'entrée de ce discours ; mais on ne saurait assez vous le répéter, pour vous en faire le reproche, et vous faire rentrer en vous-mêmes : il n'y a qu'à l'égard de Dieu, que l'on ne craint point de passer pour un ingrat et méconnaissant, quoique cet incomparable bienfaiteur, n'ayant point d'égard à un oubli aussi injurieux que celui-là, ne se lasse point de nous combler de ses bienfaits.

Pour réparer une conduite aussi injuste qu'est la vôtre, je vous conjure, mes chers auditeurs, de ne passer jamais aucun jour de votre vie selon l'avis que nous en donne Gerson (609), sans témoigner à ce divin bienfaiteur par des actes d'amour et de reconnaissance, le souvenir que vous avez de toutes ses libéralités ; renouvelez-les surtout lorsqu'il s'agira de l'offenser, disant avec le chaste Joseph, lequel, comme dit l'Écriture, *ayant en horreur l'action criminelle proposée par sa maîtresse*, lui dit : *Vous voyez que mon maître m'a confié toutes choses, qu'il m'a donné pouvoir sur tous ; après cela donc comment pourrai-je commettre un si grand crime, et pécher contre mon Dieu ?* (Gen., XXXVIII, 8, 9.) Les bienfaits que vous avez reçus de votre souverain Maître sont en plus grand nombre, et la valeur beaucoup plus considérable, que ceux que Joseph avait reçus de Putiphar, capitaine des gardes de Pharaon. Dites donc comme lui, avec une fidélité et une fermeté dignes d'un véritable serviteur de Dieu, dans les occasions qui se présenteront de désobéir à ses commandements ; vous n'en aurez jamais de plus fâcheuses, puisqu'il y allait de sa vie : *Mon maître m'a confié toutes choses ; il m'a établi sur la terre pour commander à tout le reste des créatures ; il m'a comblé de toutes sortes de biens ; après cela donc comment pourrai-je commettre un si grand crime, et pécher contre mon Dieu ?* Cette conduite sera une preuve certaine de votre amour et de votre reconnaissance envers Dieu, et après avoir heureusement commencé ce saint exercice de l'amour et de la reconnaissance sur la terre, vous l'irez continuer éternellement dans le ciel.

DISCOURS LXVI.

DE L'IMITATION DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST, ET EN QUOI ELLE CONSISTE.

Ego sum via.

Je suis la voie. (Joan., XIV, 6.)

Saint-Augustin expliquant ces paroles du

Psalmiste : *Deus, in Sancto via tua* : « Mon Dieu, vous avez établi la voie en votre Saint (Psal. VII, 6, 14) : Qui est ce Saint ? demande ce Père, sinon celui qui dit à ses apôtres : *Ego sum via* : « Je suis la voie. » Quiconque donc veut aller à Dieu, poursuit saint Augustin, il faut nécessairement qu'il y aille par Notre-Seigneur l'Homme-Dieu, puisqu'il est la seule voie qui y conduit : *Iter ad Deum, per Deum et hominem* : et c'est ce que ce divin Maître enseigne encore par ces paroles : *Personne ne vient à mon Père, si ce n'est par moi.* (Joan., XIV. 6.) *Le Sauveur du monde*, dit l'apôtre saint Pierre, *a souffert le premier pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses vestiges et sa voie* (1 Petr., II, 21), en imitant les admirables vertus qui ont éclaté en sa sacrée personne pendant tout le cours de sa vie, mais spécialement en sa mort. Soyons donc attentifs, dit le même saint Augustin, ayons les yeux ouverts, pour considérer souvent la vie et les vertus de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; regardons toutes ses démarches et toutes ses saintes actions, comme le sentier et la voie sûre qui nous conduisent au royaume des cieux : toute autre route nous en éloigne, au lieu de nous en approcher et nous y conduire. Ce sera le sujet de notre discours, après que nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit par l'entremise de Celle qui de toutes les pures créatures a été la plus achevée et la plus parfaite de toutes les copies de ce divin original, la saluant avec l'ange, et lui disant : *Ave.*

Dieu a tellement aimé le monde, dit l'apôtre saint Jean, *qu'il a donné son Fils unique, afin qu'aucun de ceux qui croient en lui ne se perde, mais qu'ils aient tous la vie éternelle* (Joan., III, 16) ; ce qui est la plus grande preuve que Dieu pouvait donner aux hommes de l'amour qu'il avait pour eux. Mais Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a pas voulu qu'ils possédassent la gloire qu'il leur avait méritée par tous les travaux de sa vie et les tourments de sa mort, qu'en joignant le mérite de leurs bonnes actions aux siennes ; car quoiqu'il nous ait créés sans nous, il n'a pas néanmoins voulu nous sauver sans nous ; il veut que nous contribuions nous-mêmes à notre bonheur ; car il n'est pas venu seulement au monde, pour nous ouvrir la porte du royaume des cieux, mais aussi pour nous enseigner par ses paroles et ses exemples le sentier assuré qui y conduit ; de sorte que toutes les actions du Sauveur du monde ont été pour mériter le bonheur éternel aux hommes, et aussi pour enseigner par son exemple ce qu'ils doivent faire pour y parvenir, et ainsi toutes ses actions ont été méritoires et exemplaires. C'est ce que nous enseignent saint Augustin et saint Ambroise, parlant des prières du Fils de Dieu, lequel, après les travaux du jour, passait encore les nuits à ce saint exercice, pour nous y encourager et nous en donner l'exemple, car il n'en avait pas besoin. Et saint Thomas nous apprend aussi

que le Fils de Dieu n'aurait pas fait beaucoup de choses pendant sa vie, s'il n'avait eu autre dessein que de satisfaire à la justice de son Père pour les péchés des hommes ; mais parce qu'il voulait encore non-seulement par ses paroles, mais aussi par ses exemples, marquer aux hommes le chemin qu'ils devaient tenir pour arriver heureusement au ciel, il a bien voulu par une bonté que nous ne saurions jamais assez reconnaître, s'assujettir à toutes choses, même les plus basses et les plus pénibles, excepté l'ignorance et le péché, pour tracer à l'homme la voie qu'il devait suivre pour aller à son Père. Il pouvait par exemple, dit le Docteur angélique, nous réconcilier avec lui par la moindre de ses souffrances ; mais, parce que nous avions un extrême besoin d'apprendre de ce divin Maître la nécessité que nous avons de souffrir, et de quelle manière il faut le faire, afin que nos souffrances nous soient utiles pour le paradis, cet aimable Sauveur n'a rien épargné pendant tout le cours de sa vie pour nous donner des exemples qui nous étaient si nécessaires. Je crois qu'il ne faut pas m'arrêter à apporter beaucoup de raisons et de passages de l'Écriture et des Pères, pour appuyer cette vérité ; le seul passage de l'apôtre saint Pierre que j'ai déjà cité, nous doit suffire. *Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus* : « *Le Sauveur du monde*, dit cet apôtre, *a souffert non-seulement pour votre salut, mais aussi pour vous laisser un exemple, afin que nous suivions les traces et les vestiges qu'il nous a marqués ;* » de sorte que par les paroles de cet apôtre nous apprenons que Dieu a donné son Fils aux hommes, premièrement pour leur mériter le ciel, et, en second lieu, pour leur montrer par son exemple le chemin qu'il faut suivre pour y arriver : et c'est le second dessein de la venue du Fils de Dieu, qui servira de matière à cet entretien, vous faisant voir premièrement que le Père éternel nous a donné son Fils pour nous servir de règle et de modèle, et que tous les chrétiens sont obligés d'y conformer leur vie ; et, en la seconde partie, je tâcherai de vous faire connaître en quoi consiste cette imitation.

Je dis premièrement que tous les chrétiens sont obligés d'imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de conformer leur vie, leurs actions à son exemple et aux enseignements qu'il lui a plu de nous donner. L'homme a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. *Soyez parfaits*, nous dit le Fils Dieu, *comme votre Père céleste est parfait.* (Matth., V. 48.) Et quoiqu'il semble que ce soit demander à l'homme des choses trop relevées et au-dessus de ses forces, que de vouloir l'obliger de mener une vie conforme à celle de Dieu, si est-ce néanmoins qu'en le créant, il a voulu qu'il élevât jusque là ses pensées et ses desirs. Car comme son origine est très-noble et très-relevée, étant sorti de la main de Dieu ; que la fin pour laquelle il l'a créé est très-

haute, ne l'ayant tiré du néant que pour l'aimer et le glorifier éternellement dans le ciel ; aussi a-t-il voulu lui donner un modèle achevé et très-parfait, lui ordonnant qu'il n'en eût point d'autre de ses actions et de sa conduite que les perfections de Dieu même. Mais il est arrivé que les hommes qui avaient été créés de Dieu pour le louer et l'imiter, indignes et méconnaissants d'un tel honneur, se sont écartés de ce droit chemin, se sont arrêtés à toute autre chose, pour en faire la règle de leur vie, et ils ne se sont point appliqués à se conformer à ce divin original ; au contraire ils se sont tellement rabaisés aux choses grossières et sensibles, qu'ils n'ont pas daigné élever les yeux de leurs âmes, pour considérer les éminentes perfections de ce divin original : la bonté de Dieu a été néanmoins si grande envers eux, que voulant réformer celui qu'il avait créé, et le faire rentrer dans cette divine ressemblance, et voyant que les hommes se portaient à imiter leurs semblables plutôt que sa divine majesté, il a bien voulu lui-même se faire homme et se rendre visible, afin de les attirer à suivre son exemple : et comme les hommes étaient obligés de se conformer à son image, il a voulu que sa propre image s'incarnât, afin que voyant devant leurs yeux dans ce divin exemplaire toutes les perfections de Dieu, ils imitassent leur Créateur par le moyen de cette ressemblance. C'est la pensée de saint Augustin : *Deus, dit-il, sequendus erat, sed videri non poterat ; homo sequendus non erat, qui videri poterat, Deus factus est homo, quem sequeretur homo.* Les hommes étaient obligés d'imiter la divine Majesté, mais ce grand exemplaire n'étant pas visible, ne pouvait pas être imité ; l'homme qui était visible, ne pouvait pas être le modèle de notre conduite, et c'est pour cela que Dieu a voulu se rendre visible en se faisant homme, afin que l'homme n'y rencontrant aucune difficulté, eût plus de facilité à l'imiter.

C'est dans cette image que l'homme trouve tout ce qu'il peut souhaiter en un parfait exemplaire : car le Fils de Dieu, qui est l'image substantielle de son Père, renferme en soi toutes les perfections de la Divinité, et ainsi l'homme rencontre en ce divin modèle tout ce qu'il doit imiter. Secondement, cette image de Dieu invisible, comme parle saint Paul, s'étant rendue visible aux hommes (*Coloss., I, 15*), leur a fait connaître d'une manière sensible, et qui leur était proportionnée, les vertus et la sainteté qu'ils étaient obligés d'imiter. Troisièmement, l'humanité sainte étant conduite par la Divinité, cet excellent exemplaire est parfait et achevé, et c'est ce rare modèle que Dieu nous commande d'imiter, et sur lequel nous sommes obligés de conformer toute notre conduite. C'est pourquoi Dieu nous déclare par ses apôtres, que si nous ne nous rendons conformes à l'image de son Fils, il n'y a point de salut pour nous : c'est l'apôtre saint Paul qui prononce cet arrêt de la part de son divin Maître : *Quos præcivit, et*

prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui : « Ceux que Dieu a prévus, il les a prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils. » (Rom., VIII, 29.) Vous voyez que l'Apôtre par ces paroles nous fait entendre d'une manière claire et évidente, mais bien forte, que toute notre prédestination est établie sur la conformité que nous pouvons avoir à cette image de son Fils, et que nous ne devons jamais prétendre à la gloire et au bonheur éternel, si auparavant nous ne travaillons avec une fidèle et constante application à rendre notre vie et toute notre conduite conforme à la sienne.

En effet, lorsque le Sauveur du monde a conversé parmi les hommes, il a déclaré à ses apôtres que la fin de ses actions et de ce qu'il avait fait sur la terre, avait été de donner aux hommes un modèle pour se bien conduire : *Exemplum dedi vobis ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis : « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez les uns aux autres comme je vous ai fait. » (Joan., XIII, 15.)* Si quelqu'un veut être de mes disciples et du nombre de mes fidèles serviteurs, nous avertit le même Sauveur, il faut qu'il me suive (*Matth., XVI, 24*), c'est-à-dire, au sentiment de saint Augustin, qu'il suive l'exemple que je lui ai donné, et qu'il imite ma conduite. *Quid est, « me sequatur, » nisi, me imitetur ?* Et les saints apôtres étaient si convaincus de cette nécessité par les paroles mêmes du Fils de Dieu qu'ils avaient eu l'honneur d'entendre si souvent, qu'ils instruisaient les premiers chrétiens de l'obligation où ils étaient de mener une vie qui fût conforme à celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Qui dicit se in ipso manere, dit l'apôtre saint Jean, debet sicut ille ambulavit, et ipse ambulare : « Celui qui dit qu'il demeure en lui doit marcher comme il a marché (I Joan., II, 6), c'est-à-dire, doit imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ en toute sa conduite.*

C'est ce qui obligeait les saints apôtres à recommander souvent dans toutes leurs prédications aux fidèles, de s'appliquer soigneusement à prendre pour règle de leur vie celle du Sauveur du monde, leur enseignant qu'ils seraient autant réputés chrétiens, que leur vie serait semblable à celle du Fils de Dieu ; et l'apôtre saint Paul écrivant aux Corinthiens, pour rendre cette imitation plus aisée, les prie d'être ses imitateurs, comme il l'était de Jésus-Christ : *« Imitatores mei estote, sicut et ego Christi. (I Cor., IV, 16.)* Et le même Apôtre écrivant aux Galates, leur disait : *Mes petits enfants que j'enfante de nouveau avec douleur jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous par l'attachement que vous aurez à l'imiter en toutes vos actions. (Galat., IV, 19.)* D'où s'ensuit que nous devons toujours jeter les yeux sur ce divin original, pour contrefaire en nous les traits de ses saintes vertus. Saint Grégoire de Nysse nous fournit à ce sujet une excellente comparaison, disant que tous les chrétiens sont comme les peintres de leur vie, et que celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ en est l'ori-

ginal, sur lequel ils doivent régler toutes leurs actions : *Quisque suæ vitæ pictor, artifex operis voluntas; colores, virtutes; exemplar, Christus* : « Chaque fidèle, dit saint Grégoire de Nysse, est le peintre de sa vie, sa volonté est l'ouvrière de ce travail ; les vertus sont les couleurs ; le modèle, Notre-Seigneur Jésus-Christ (610).

L'auguste caractère de chrétien, dont nous avons été honorés par notre baptême, nous met en possession de deux éminentes qualités qui demandent de nous cette imitation. La première est celle d'enfant de Dieu, et la seconde de disciple de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ces titres d'honneur engagent tous les chrétiens à l'imiter : en qualité de ses enfants, ils doivent avoir quelque rapport et quelque ressemblance avec leur Père ; un disciple doit aussi suivre la doctrine et les maximes de son maître : c'est le motif dont se sert l'Apôtre, pour persuader aux Ephésiens cette imitation : *Soyez donc les imitateurs de Dieu comme étant ses très-chers enfants.* (Ephes., V, 1.) Nous ne le sommes, dit saint Grégoire de Nysse, qu'autant qu'un chacun de nous s'approche de plus près de cet original, en croissant tous les jours en perfection. Celui-là est un faux chrétien, continue le même Père, et ne mérite point le nom de disciple du Fils de Dieu, de qui la vie et la conduite n'est point conforme ni à la doctrine de son maître, ni à ses vertus. *Frustra appellamur Christiani, si imitatores non sumus Christi* (611); de sorte que c'est renoncer au christianisme et aux promesses de son baptême, que de ne pas imiter Jésus-Christ. Et comme il n'y a point de salut que par ses mérites, aussi n'y en a-t-il point que par son imitation. C'est pourquoi saint Bernard rapportant les éloges de saint Malachie, dit que ce saint personnage avait souvent ces paroles en bouche : *Sine causa Christianus sum, si Christum non sequor* : c'est en vain et sans raison que je me glorifie du nom de chrétien, si je ne m'applique à imiter la vie et les vertus de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Christianus nemo recte dicitur*, dit saint Cyprien, *qui Christo moribus prout valet non copuatur* (612).

Pour mieux comprendre ce que nous devons imiter en Notre-Seigneur Jésus-Christ, observez qu'en sa divine personne il se rencontre deux sortes de perfections ; les unes adorables, comme sa toute-puissance, sa science infinie, ses œuvres miraculeuses ; et d'autres qui sont imitables, comme tout ce qui regarde sa sainteté et ses vertus. Lors donc que les saintes Lettres nous obligent si expressément de jeter continuellement la vue sur ce divin modèle pour l'imiter, cela se doit entendre des perfections qui concernent sa sainteté et ses vertus, et non pas de ses œuvres admirables et de ses perfections divines. C'est ce que le Sauveur du monde, dit saint Augustin, nous a voulu enseigner

par ces paroles : Apprenez de moi les vertus que vous devez pratiquer, comme sont la douceur et l'humilité : car Notre-Seigneur, dit le même Père, ne nous a pas recommandé d'apprendre de lui à créer un ciel nouveau, à faire des miracles, ressusciter les morts, guérir les malades, et les autres actions de sa toute-puissance ; mais ce divin Sauveur veut seulement que nous apprenions de lui la sainteté et les vertus, et spécialement la douceur et l'humilité de cœur, dont il nous a donné l'exemple : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.* (Matth., XI, 29.) De sorte que l'imitation que Notre-Seigneur nous demande, consiste dans la ressemblance et conformité que nous devons avoir avec sa vie et ses vertus ; et c'est ce qui nous reste à vous représenter.

Saint Grégoire de Nysse parlant des obligations que les chrétiens contractent en leur baptême, de conformer leur vie et leur conduite à celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous enseigne que cette ressemblance et conformité, pour être parfaite, demande premièrement que nos sentiments et affections aient du rapport, et même soient conformes aux siennes. En second lieu, que nos paroles qui doivent être les véritables expressions des affections de notre cœur, aient aussi du rapport à celles du Fils de Dieu ; et afin que cette ressemblance soit entière et universelle, il faut encore que nos actions et même notre conduite soient semblables aux actions et à la conduite du Verbe incarné ; c'est pour cela que les Pères de l'Eglise appellent un chrétien, *Expressa Christi figura*. L'apôtre saint Paul veut aussi que la conformité et la ressemblance d'un chrétien avec Notre-Seigneur soit si universelle et si parfaite, tant pour l'extérieur que pour l'intérieur, que dans ses Epîtres il exhorte souvent les fidèles à se revêtir de Jésus-Christ, et à n'avoir d'autres sentiments que ceux du Fils de Dieu : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu* : « Vous devez avoir les mêmes sentiments que Jésus-Christ a eus. » (Philip., II, 5.) Et saint Augustin demande que les chrétiens soient comme d'autres Jésus-Christ : *Christianus alter Christus*.

Quoique nous ne puissions pas pénétrer dans cet adorable sanctuaire du sacré cœur de Jésus-Christ, ni savoir combien est éminente sa charité envers nous, laquelle surpasse, dit l'Apôtre, toute connaissance (Ephes., III, 19), nous pouvons néanmoins en découvrir quelque chose, en observant trois sortes de dispositions, les premières à l'égard de son Père ; les secondes, à l'égard de lui-même, et les troisièmes, à l'égard du prochain. Envers son Père ses sentiments étaient des sentiments d'amour, de religion et de zèle qui le portaient sans cesse à l'aimer, à le louer, à l'adorer et à faire toujours ce qui lui était le plus agréable : *Quæ placita sunt ei, facio semper.* (Joan., VIII, 29.) Envers lui-même

(610) S. GREG., epist. I.

(611) S. LEO, De Nativitate.

(612) De abusione saculi.

c'était des sentiments de pénitence et d'humilité; et à l'égard du prochain, de charité et de patience. Voilà quels doivent être les sentiments d'un véritable chrétien; voilà à quoi il est engagé par les promesses de son baptême, et par l'auguste qualité d'enfant de Dieu, et de fidèle disciple de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce doit être là sa première et sa principale étude, méditant et étudiant sans cesse la vie et les actions de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour en faire la règle et le modèle de la sienne, entrant dans tous ses mêmes sentiments et dispositions. Premièrement à l'égard de Dieu, ne faisant aucune action, et n'entreprenant aucune affaire que pour la plus grande gloire de sa divine majesté; sa plus grande joie et son plus grand plaisir doit être de lui plaire, et sa crainte de lui déplaire, son cœur brûlant d'amour pour Dieu par le feu divin qui l'embrase de plus en plus. A l'égard de lui-même il ne doit avoir, pour se conformer aux dispositions de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que des sentiments humbles et douloureux, pour expier par des souffrances continues les péchés de sa vie passée. La vie d'un chrétien, dit le concile de Trente, doit être une pénitence perpétuelle. A l'égard du prochain, quel support, quelle condescendance, quel secours; en un mot quelles pratiques de charité ne doit-il point exercer en son endroit, s'il veut imiter l'amour inconcevable du sacré cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ envers les hommes? Tous les travaux de sa vie, toutes les souffrances de sa mort en sont des preuves authentiques: il n'y a pas une goutte de son précieus sang, qui ne nous fasse voir quel en a été l'excès, *Qui cum dilexisset suos, in finem dilexit eos.* (Joan. XIII, 1.) Il faut donc, si vous voulez, que votre vie ait quelque rapport avec celle de votre Père et de votre Maître, aider et soulager votre prochain en tout ce que vous pourrez, étant même disposés, pour suivre de plus près l'exemple du Sauveur du monde, de donner votre vie pour son salut, qui est le plus grand témoignage que vous puissiez lui donner de votre amour envers lui.

Cette imitation pour être parfaite et entière demande encore, que non-seulement nos sentiments et nos affections, mais aussi nos paroles soient conformes à celles du Fils de Dieu, qui ont toujours été véritables, édifiantes, et qui ont été accompagnées de douceur et d'une grande modération. Les nôtres donc pour avoir quelque rapport aux siennes, doivent toujours se trouver véritables, édifiantes, et accompagnées de douceur et de modération, évitant avec un soin particulier les paroles mensongères, médisantes; scandaleuses, déshonnêtes, de colère, et d'emportement, si contraires à la douceur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette imitation doit être aussi universelle; ce qui exige de plus, que non-seulement nos sentiments, nos affections, nos paroles aient du rapport à celles du Fils de Dieu, mais aussi nos actions.

Celles du Sauveur du monde étaient des

actions de lumière, qui n'avaient d'autre fin que la gloire de son Père, et le salut de tous les hommes; et quoiqu'il connût parfaitement, dès le premier moment de sa vie, que toutes ses actions seraient pénibles et ignominieuses, jusqu'à finir sa vie sur une croix entre deux voleurs; cependant la gloire de son Père et l'amour qu'il avait pour les hommes les lui ont fait embrasser avec joie, accomplissant à la lettre tout ce qu'il savait lui être le plus agréable. Ainsi les actions des véritables chrétiens doivent être des œuvres de lumière, et non pas de ténèbres, des actions édifiantes, charitables, de justice, et de sainteté, qui n'aient d'autre fin que la gloire de Dieu, et l'édification du prochain, mettant leur joie à faire toujours à l'imitation de leur divin Maître ce qu'ils croient lui être le plus agréable; gardant exactement et inviolablement ses commandements, quelque difficulté qu'ils y puissent trouver, portant en patience et dans un esprit de pénitence toutes les traverses et afflictions de cette vie. C'est ainsi que tous les chrétiens qui font profession d'imiter Jésus-Christ doivent vivre, s'ils prétendent avoir part à la gloire de leur Maître et de leur Père, comme je vous l'ai fait voir par les paroles de l'Ecriture et le témoignage des Pères: *Marchons honnêtement*, nous avertit l'Apôtre, *comme en plein jour, et ne nous plongeons point ni dans la bonne chère ni dans l'ivrognerie, ni dans les impudicités, ni dans les querelles, ni dans l'envie, mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne consentez point aux désirs de votre chair.* (Rom., XIII, 13 seqq.) Et écrivant aux Galates: *Vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez été revêtus de Jésus-Christ.* (Galat., IX, 27.)

L'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ est cette robe nuptiale, dont il est parlé en l'Evangile. Quiconque n'en sera pas revêtu à sa mort, sera perdu pour une éternité. Le Sauveur du monde, le Roi du ciel et de la terre commandera aux redoutables ministres de sa colère: *Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres extérieures. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents.* (Matth., XXI, 13.)

Ces paroles, mes frères, ne font-elles pas voir clairement que, conformément à ces autres paroles de notre souverain Juge, le nombre de ceux qui le suivent est très-petit? Vous trouverez peu de chrétiens qui s'acquittent de l'étroite obligation qu'ils ont contractée par leur baptême, de se revêtir de Jésus-Christ, par une imitation entière et universelle de sa vie. Car c'est là ce précieux et riche vêtement, duquel tous les chrétiens doivent être revêtus: *Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis.* (Galat., III, 27.) Leurs sentiments, leurs affections, leurs maximes, leur conduite a-t-elle quelque rapport avec les sentiments, les affections, et les maximes du Fils de Dieu? Hélas! l'on n'y peut penser, ni en parler sans gémir. *Tristitia mihi magna est, et continuus dolor cordi meo*, disait

saint Paul, (*Rom.*, IX, 2.) Car qui de vous autres, mes très-chers frères, peut se tenir en sûreté, après avoir entendu cet oracle de la vérité, dont je vous viens de parler, que j'ai emprunté de saint Paul, qui exclut du paradis tous ceux dont la vie au jugement dernier ne se trouvera point avoir de ressemblance avec celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Quel sera donc le sort de tous ces chrétiens qui n'en ont que le nom, qui bien loin d'imiter ce divin original, semblent avoir pris à tâche de penser, dire, et faire tout le contraire, de ce que Jésus-Christ a dit, fait et pensé. La vie du Sauveur du monde a été une vie pauvre, abjecte et souffrante, et la plupart des chrétiens mènent une vie tout à fait dissemblable, faisant consister tout leur bonheur à amasser des richesses par toutes sortes de voies, à s'élever au-dessus des autres, sans donner aucunes bornes à leur ambition, et à se plonger dans toutes sortes de plaisirs et de délices; se faisant un dieu de leur ventre; et cependant tous ces gens-là se flattent par une fausse confiance d'arriver quelque jour au ciel, et d'être participants du bonheur des saints, quoiqu'ils aient mené une vie toute différente de la leur. Ne vous y trompez pas, mes frères, ne vous y trompez pas; ne suivez pas, je vous prie, cette voie corrompue du siècle qui conduit à la perdition, mais plutôt celle que Jésus-Christ vous a marquée par son exemple, qui est la seule et unique voie pour arriver à la gloire éternelle: et pour vous en faciliter l'entrée, commencez à lever tous les obstacles dont le plus grand est le péché, ayant recours à la pénitence, détestant avec un sincère regret toutes les fautes de votre vie passée avec une ferme résolution de changer de vie. Et ensuite appliquez-vous à vous instruire de la vie, des vertus, et de la conduite de Jésus-Christ, par la lecture du saint Evangile, où vous apprendrez ce que vous devez faire, pour vous acquitter des obligations d'un vrai chrétien, qui a l'honneur d'être enfant et disciple de Jésus-Christ: *Comme nous avons porté*, dit l'Apôtre (I *Cor.*, XV, 49.) *l'image de l'homme terrestre. portons de même l'image de l'homme céleste Notre-Seigneur Jésus-Christ*, et, après lui avoir été conformes, conversant avec les hommes, nous lui serons semblables en la compagnie des anges et des saints au séjour de la gloire que je vous souhaite.

DISCOURS LXVII.

DE LA NÉCESSITÉ QU'IL Y A POUR SE SAUVER
NON SEULEMENT DE FAIRE LE BIEN MAIS DE
LE BIEN FAIRE.

Nisi abundaverit justitia vestra plus quam Scribarum et Phariseorum, non intrabitis in regnum cœlorum. (*Math.*, V, 20.)

Si votre justice n'est plus abondante que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point au royaume des cieux.

Cet arrêt prononcé par la bouche du Fils de Dieu, doit faire trembler tous les chré-

tiens qui y feront une sérieuse attention. Les scribes et les pharisiens étaient les docteurs et les plus religieux observateurs de la loi de Moïse: ils en faisaient même une profession plus exacte que les autres; et c'était pour cela qu'ils se séparaient du commun des Juifs, pour faire une secte et une communauté à part. Ils étaient regardés parmi eux comme nous regardons aujourd'hui les communautés religieuses les plus austères: ils faisaient scrupule de faire la moindre chose qui fût défendue par leur loi: et cependant le Fils de Dieu parlant de leur justice, et la comparant à celle de tous les chrétiens, déclare que si leur justice, leur perfection et leur sainteté ne surpasse celle de ces scribes et de ces pharisiens, ils n'entreront jamais dans le royaume des cieux: *Non intrabitis in regnum cœlorum*. Demandons au Saint-Esprit la grâce de profiter de cet avertissement du Fils de Dieu, mais demandons-la-lui par l'entremise de Celle qui de toutes les créatures a servi Dieu avec le plus de perfection. *Ave*.

Nous apprenons par les paroles dont je me suis servi pour faire le sujet de tout ce discours, deux importantes vérités, dont l'ignorance est la cause de la damnation de la plus grande partie des chrétiens. La première, qu'il ne suffit pas pour se sauver de ne faire aucun mal, mais qu'il faut aussi faire le bien; ne pas seulement éviter le péché, mais pratiquer la vertu. La seconde vérité qui nous est encore enseignée par ces paroles, est que ce n'est pas encore assez de faire le bien, pratiquer la vertu, faire de bonnes œuvres, mais qu'il les faut bien faire. L'établissement de ces deux importantes vérités tirées de ces paroles du Fils de Dieu, feront le sujet de ce présent entretien.

Nous ne pouvons acquérir le ciel, ni prétendre aux récompenses éternelles, qu'en satisfaisant aux conditions que le Sauveur du monde a imposées à tous les hommes pour y parvenir. C'est lui qui par son sang nous a mérité la gloire, c'est par cette riche et précieuse monnaie qu'il a acheté pour nous l'entrée au royaume des cieux; c'est donc à lui à la donner à qui bon lui semble, et à de telles conditions qu'il lui plaira. Un marchand n'est-il pas le maître de sa marchandise, et ne la donne-t-il pas au prix que lui-même y a imposé? Nous ne pouvons pas mieux connaître sans nous tromper le prix qu'il a mis pour l'achat du royaume des cieux, que par ses propres paroles, et celles des saints Pères, et même par les lumières de la raison. Écoutons donc premièrement ce qu'en dit la parole de Dieu. Le Prophète-Royal nous enseigne que la voie qui conduit au ciel, c'est l'innocence et la pratique de la vertu: *Quis ascendit in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto ejus? innocens manibus et mundo corde*. (*Psal.* XXIII, 3.) Et dans un autre endroit il nous marque que la parfaite justice chrétienne demande de nous deux choses: la première, de fuir le péché; la seconde, de faire le bien: *Declina a malo, et fac bonum*. (*Psal.* XXXVI, 27); mais ve-

nous à l'Evangile, et entendons le Fils de Dieu lui-même, qui nous enseigne cette importante vérité en plusieurs endroits de la sainte Ecriture : *Omnis arbor*, dit-il en saint Matthieu chap. VII, *quæ non facit fructum bonum, excidetur et in ignem mittetur* : « Tout arbre, » c'est-à-dire, tout chrétien, « qui ne portera point de bon fruit, » c'est-à-dire, qui ne fera point de bonnes œuvres, « sera coupé, et on le jettera dans le feu. » On lui ôtera la vie, il sera condamné aux flammes de l'enfer.

Ne vous y trompez pas, nous dit encore le Sauveur du monde : tous les chrétiens qui se contentent de m'invoquer dans leurs prières, et qui m'appellent et me reconnaissent pour leur Seigneur, n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux : *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum celorum* ; mais bien celui qui fait la volonté de mon Père, qui garde ses commandements, qui travaille à sa sanctification par la pratique des bonnes œuvres : *sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cælis est, ipse intrabit in regnum celorum.* (Matth. VII, 21.)

Pourquoi pensez-vous que le Fils de Dieu veut que la vigne qui ne porte point de fruit, et qui occupe en vain la terre, soit coupée et mise au feu ? pourquoi donne-t-il sa malédiction à un figuier qui n'a que des feuilles sans fruit ? (Luc., XIII, 7.) Toutes ces paraboles ne tendent qu'à vous déclarer la vérité que je vous ai avancée, que si vous ne portez le fruit des bonnes œuvres, et que si vous êtes des arbres infructueux, le Fils de Dieu retranchera le cours de votre vie, et commandera que l'on vous jette au feu. Il y a trois ans que j'attends de cet homme qu'il porte quelque fruit, qu'il s'applique à la vertu, etc., et je n'en trouve point, coupez-le donc ; car pourquoi occupez-vous la terre inutilement ? *Ut quid ergo terram occupat ? succide ergo illam.* N'est-ce pas encore cette importante vérité, que le Sauveur du monde nous enseigne par ces paroles : *Mon Père retranchera tout sarment qui ne porte point de fruit en moi, et émondra celui qui fructifie, afin qu'il produise davantage de fruit.* (Joan., XV, 2, 3.) Ajoutons encore à ce que je viens de vous dire le témoignage de l'Apôtre, lequel écrivant aux Galates sur le même sujet que je traite, les instruit au VI^e chapitre de cette Epître (vers. 7-10), de la nécessité qu'ils ont de s'appliquer aux bonnes œuvres, s'ils veulent acquérir le royaume des cieux : *Ne vous y trompez pas, mes frères*, leur écrit-il, alléguant de fausses excuses pour se dispenser de faire la charité, *l'on ne se moque pas de Dieu impunément, parce que l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé ; celui qui sème dans sa chair, c'est-à-dire, qui suit ses mouvements déréglés, moissonnera de sa chair la corruption, c'est-à-dire, mourra de la mort éternelle ; c'est ainsi que l'expliquent les interprètes de l'Ecriture, et celui au contraire qui sème dans l'esprit, c'est-à-dire, qui mène une vie sainte et spirituelle,*

s'appliquant aux bonnes œuvres et aux pratiques de vertu, aura pour récompense la vie éternelle. Ne nous laissons donc point, continue cet Apôtre, *en faisant le bien, car le temps viendra où nous recueillerons sans nous lasser, jouissant de la récompense de nos bonnes œuvres qui ne nous sera jamais ôtée ; donc tandis que nous avons le temps, poursuit encore saint Paul, faisons du bien à tout le monde, mais principalement aux domestiques de la foi, à ceux qu'une même foi a rendus domestiques du Seigneur ; sans cela vous ne posséderez jamais le royaume des cieux, puisque vous ne recueillerez que ce que vous aurez semé.*

Si toutes ces paroles de l'Ecriture ne peuvent pas encore vous bien convaincre de cette vérité, ce que je ne pense pas, au moins rendez-vous, et soyez épouvantés par les paroles terribles de l'arrêt que notre souverain Juge prononce en saint Matthieu, chap. XXV, où nous voyons que tout le sujet du salut des uns et de la perte des autres, est pris uniquement des bonnes œuvres ; les uns sont sauvés pour les avoir pratiquées ; les autres condamnés au feu pour les avoir négligées, *Venite, benedicti Patris mei*, etc. : « Venez, les bien-aimés de mon Père, possédez le royaume des cieux, car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. Les autres au contraire rejetés : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum : esurivi enim, et non dedistis mihi manducare ; sitivi, et non dedistis mihi potum* : « Maudits, retirez-vous de moi, et allez dans le feu éternel, car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger, j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire. » (Matth., XXV, 34-42.) Peut-on rien dire qui prouve d'une manière plus évidente et plus forte la vérité que je vous prêche, que pour faire son salut, non-seulement il faut éviter le péché, mais qu'il faut aussi pratiquer la vertu, et s'appliquer aux bonnes œuvres ?

Saint Bernard parlant des bonnes œuvres, dit qu'elles sont les semences de la gloire et de la bienheureuse éternité, s'appuyant sur les paroles de saint Paul : *Semina æternitatis*, et à proportion de la semence, et selon la qualité de la semence vous recueillerez : *Quæ seminaverit homo, hæc et metet.* Si les bonnes œuvres sont la semence de la gloire, donc sans les bonnes œuvres l'on ne peut prétendre à la gloire. Car de même que si vous ne jetez la semence dans la terre, vous ne devez pas vous attendre de recueillir du grain, il en est de même des bonnes œuvres et des pratiques de vertu, qui au dire de l'Apôtre, sont la semence qu'il faut répandre sur la terre pendant le cours de votre vie, si vous voulez à votre mort en recueillir le grain, *quæ seminaverit homo, hæc et metet.* (Gal., VI, 9.)

Saint Grégoire de Nazianze dit que les bonnes actions que nous faisons en cette vie, sont comme la monnaie et l'argent avec lequel nous achetons la couronne de gloire ; et que comme nos bonnes œuvres

nous ouvrent la porte du paradis, les mauvaises au contraire nous ouvrent celle de l'enfer. Cette pensée de saint Grégoire me fournit une raison qui fermera ce premier point. Le paradis nous est donné par forme de récompense. Or toute récompense suppose et demande quelque action louable, pour mériter la couronne et les palmes qui ne se donnent qu'au vainqueur; car l'on ne donne pas des récompenses, et on ne dresse pas des triomphes à un homme, s'il n'a remporté des victoires, s'il n'a terrassé ses ennemis, etc. C'est pour cela qu'il est dit que le ciel ne s'acquiert, et que cette haute récompense n'est promise qu'à ceux qui se font violence. *Regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* (Matth., XI, 12.) *Celui qui combat dans la lice, dit l'Apôtre, n'est pas couronné, s'il ne combat comme il faut; et il est nécessaire que le laboureur travaille, avant que de recueillir les fruits de sa culture. « Non coronabitur nisi qui legitime certaverit, etc. Laborantem agricolam oportet primum de fructibus percipere. (II Tim., II, 5, 6.)*

Ma seconde vérité, encore plus étonnante que la première, est que non-seulement il faut faire le bien, mais qu'il le faut bien faire. *Nisi abundaverit justitia, etc.* Le Fils de Dieu par ces paroles ne se contente pas que nous ayons une justice telle quelle, mais il la demande plus abondante et plus parfaite que celle des Scribes et des Pharisiens. Pour appuyer encore cette vérité, vous n'avez qu'à prendre garde à tous les passages que j'ai déjà rapportés, et vous remarquerez que le Fils de Dieu ne demande pas seulement de nous que nous portions du fruit, mais il veut que ce soit de bon fruit; c'est pourquoi il y ajoute toujours *fructum bonum*. Ne voyons-nous pas encore, que le Psalmiste nous assure que non-seulement nos mauvaises actions teront la matière de notre examen au jugement de Dieu, mais même les actions que nous avons estimées les meilleures : *Cum accipero tempus, ego justitias judicabo.* (Psal. LXXIV, 3.)

Je vous ai dit que nos bonnes actions sont la monnaie avec laquelle nous achetons le paradis, Dieu se comportant, dit Tertullien, à l'égard de nos bonnes œuvres, comme fait un marchand, lequel dans le commerce de ses marchandises prend garde à la monnaie qu'il reçoit, il examine si elle est de bon aloi, et si elle est de poids. Il en sera de même au jugement de Dieu de nos actions, on verra dans quelles dispositions nous les aurons faites, quelles étaient nos intentions : c'est pour cela que le Fils de Dieu rejette les prières, les jeûnes, les sacrifices des Juifs, qui sont de soi des actions fort bonnes, mais parce qu'ils les faisaient avec de mauvaises dispositions, le cœur souillé par le péché; pleins de superbe et d'envie, il les rejette, et ne les peut souffrir; et dans saint Matthieu parlant des actions de piété, il nous avertit de prendre bien garde de quelle manière nous les faisons, parce que si c'est par un esprit de va-

nité que vous donnez l'aumône, que vous jeûnez, etc., vous n'en serez point récompensés par votre Père qui est dans les cieux.

Pour avoir donc part à la récompense éternelle, et assurer notre salut, il ne faut pas se contenter d'éviter le mal, mais il faut faire le bien, et le bien que nous faisons, il le faut bien faire. Or pour vous bien instruire de quelle manière vous devez faire vos bonnes actions pour les bien faire, et qu'elles soient agréables à Dieu, et non pas rejetées de Notre-Seigneur Jésus-Christ comme celles des scribes et des pharisiens, qu'elles soient méritoires de la vie éternelle, nous n'avons, ce me semble, qu'à rechercher les défauts de celles de ces docteurs de la loi de Moïse, et par là nous aurons les moyens de rendre nos actions méritoires du paradis, bonnes et agréables à Dieu. Premièrement, ils ne faisaient qu'une partie des bonnes œuvres ordonnées par la loi. *Malheur à vous, scribes et pharisiens, hypocrites, leur dit le Fils de Dieu, qui payez la dîme de la mente, de l'aneth, et du cumin, qui sont des plus petits légumes, et qui négligez l'observation des préceptes les plus importants de la loi; comme sont le jugement, c'est-à-dire, tous les devoirs de justice, la confiance en Dieu accompagnée d'humilité; il faudrait faire ces choses-là, mais il ne faudrait pas laisser celles-ci : « Vos decimatis mentham, et reliquistis quæ graviora sunt legis, misericordiam et judicium et fidei. » (Matth., XXIII, 23-25.)* Cependant il est tout évident que pour être sauvé, il faut observer toute la loi : *Si quis totam legem, etc.* Il en est en quelque manière des préceptes comme des articles de la foi : *Quiconque aurait gardé toute la loi, dit l'apôtre saint Jacques, s'il pèche contre un seul commandement, il est coupable de l'avoir toute transgressée (Jac., II, 10),* parce qu'il offense Dieu, qui est également auteur de tous les préceptes de la loi. Celui qui refuse de croire à un seul de nos articles, n'est pas fidèle, et ne peut être sauvé; il en est de même d'un chrétien qui se contente de garder les commandements de Dieu, mais pour ceux de l'Eglise, il ne se rend point fidèle à les observer. L'avarice lui est un péché insupportable, mais pour l'ivrognerie, l'impureté, etc., il s'y abandonne.

Le second défaut qui accompagnait la justice des scribes et des pharisiens, c'est qu'ils ne s'abandonnaient qu'à l'extérieur de la loi, et ne se souciaient pas de l'intérieur, qui est cependant le principal, et ce qui rend l'extérieur agréable à Dieu, et méritoire du paradis : ils se contentaient de laver souvent leurs mains, de jeûner, de prier; ils faisaient des aumônes, des sacrifices; mais tout cela partant d'un cœur corrompu et souillé de péché, ce qui faisait que toutes leurs actions étaient désagréables à Dieu, et qu'il les rejetait, leur disant qu'ils étaient semblables à des sépulcres blanchis et dorés, dont le dedans est plein de pourriture. (Matth., XXIII, 27.) Donc pour rendre

nos actions bonnes et méritoires, il faut les faire en état de grâce; il faut auparavant que d'entendre la sainte Messe, donner l'aumône, etc., s'exciter à la douleur de ses péchés; quand nous prions, que ce soit de cœur aussi bien que des lèvres, afin d'éviter le reproche du Fils de Dieu, lequel parlant aux pharisiens, leur dit : *Ce peuple m'honore du bout des lèvres, mais leur cœur est loin de moi : « Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. »* (Matth., X, 5.)

Le troisième défaut qui se trouvait dans leurs actions, était qu'ils faisaient toutes leurs bonnes œuvres avec une mauvaise intention par une vaine gloire, comme leurs prières, jeûnes et aumônes, ce qui paraît par les paroles du Sauveur du monde, instruisant ses apôtres de quelle manière il faut faire l'aumône et la prière, d'où il bannit l'ostentation et la recherche de la vue et de la gloire des hommes que les pharisiens recherchaient avec ardeur, et qu'ils se proposaient pour fin de toutes leurs actions : *Lorsque vous donnerez l'aumône, ne faites pas sonner la trompette devant vous pour assembler le peuple comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin d'être honorés des hommes; et lorsque vous prierez, ne faites point encore comme ces hypocrites, qui aiment à prier en se tenant debout dans les synagogues et aux coins des rues en posture d'hommes extasiés, afin d'être vus de tout le monde. Je vous dis en vérité, qu'ils ont reçu leur récompense.* (Matth., VI, 2-5.)

Voilà les principaux défauts qui accompagnaient les actions et la justice des pharisiens; la nôtre en doit être exempte, si nous voulons satisfaire au commandement que Dieu nous en fait, et si nous voulons qu'elles soient agréables à Dieu, et méritoires de la vie éternelle. Prenez donc un soin très-exact de pratiquer la vertu, et de bien faire les bonnes œuvres; mais souvenez-vous qu'il ne suffit pas d'accomplir une partie de la loi, d'obéir à quelques commandements, mais qu'il faut se rendre fidèle à accomplir tous les commandements de Dieu, et ceux de l'Eglise. Secondement, de faire toutes vos actions en état de grâce, les commençant par un acte de contrition, si par malheur vous étiez en état de péché mortel. Troisièmement, de les faire purement pour la seule gloire de Dieu, rejetant toutes autres intentions qui se présentent; de peur qu'il ne vous soit dit à votre mort : *Recepisti mercedem tuam : « Vous avez reçu pendant votre vie votre récompense.* (Matth., VI, 2); » n'en cherchez plus maintenant. Je finis ces discours, en vous priant de n'oublier jamais ces deux importantes vérités. La première, que pour faire son salut, il ne faut pas seulement éviter le mal, mais qu'il faut faire le bien. La seconde, que ce n'est pas encore assez de faire le bien, mais qu'il le faut bien faire, accomplissant tous les commandements de Dieu et de l'Eglise, faisant ses bonnes actions en état de grâce, et uniquement pour Dieu. O

Seigneur, si ces vérités sont incontestables, que d'actions bonnes aux yeux des hommes, qui seront rejetées au jugement dernier!

N'est-ce pas ici que l'on peut appliquer les paroles du Fils de Dieu, parlant aux Pharisiens : *C'est vous qui vous justifiez vous-mêmes, et qui voulez paraître saints devant les hommes, mais Dieu connaît le fond de vos cœurs; et ce qui paraît élevé aux yeux des hommes en sainteté, est en abomination devant Dieu.* (Luc., XVI, 11, 12.) Car, je vous prie, dites-moi mon cher auditeur, qui sont ceux, même parmi les personnes qui font profession de servir Dieu, et qui s'emploient aux bonnes œuvres, qui en toute leur conduite ne cherchent uniquement que Dieu, cherchant bien plutôt l'estime et l'applaudissement des hommes, que celui de Dieu? Sondez, âmes chrétiennes, sondez vos cœurs, redressez vos intentions, et ne perdez pas le fruit de tant de bonnes œuvres qui vous sont si nécessaires pour acquérir le bonheur éternel.

DISCOURS LXVIII.

SUR L'USAGE DU SACREMENT DE L'EXTREME-ONCTION

Infirmatur quis in vobis, inducat presbyteros Ecclesie, et orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini. (Jac., V, 14.)

Quelqu'un est-il malade, qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise; qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur.

Un concile de France tenu du temps de l'empereur Charlemagne, parlant du sacrement de l'extrême-onction, enjoint à tous les fidèles d'obéir soigneusement aux paroles de l'apôtre saint Jacques, qui leur recommande d'avoir recours aux prêtres de l'Eglise, c'est-à-dire, au curé ou au vicaire de la paroisse, pour recevoir ce sacrement, aussitôt qu'ils se trouveront atteints d'une maladie mortelle; parce que, dit ce même concile, nous ne devons pas négliger de recevoir un sacrement, qui a été institué pour être la médecine de nos âmes, aussi bien que de nos corps : *Non esse parvi pendendam ejusmodi medicinam, quæ animæ, corporisque medetur languoribus.* D'où vient donc aujourd'hui qu'un remède si salutaire est si fort négligé, que plusieurs le reçoivent le plus tard qu'ils peuvent, et que lors même qu'ils le reçoivent, c'est sans aucune disposition, ou parce qu'ils ne sont plus en état faute de connaissance, ou bien manque de foi et de confiance en la vertu de ce divin remède; et c'est, dit le concile de Cologne, ce qui en arrête les effets? Je voudrais, s'il m'était possible, empêcher une telle conduite, qui prive beaucoup de malades des secours spirituels et corporels qu'ils pourraient recevoir de l'usage de ce sacrement; ce sera après que nous en aurons demandé la grâce au Saint-Esprit, par les prières de Celle que nous devons choisir pour être notre Avocate et notre Refuge pendant notre vie, mais surtout à l'heure de la mort, lui disant : *Ave, Maria.*

Le concile de Trente (sess. 14), parlant de

ce sacrement, dit que tous les chrétiens doivent bien reconnaître la Providence divine et la bonté de Dieu dans l'institution du sacrement de l'extrême-onction, nous ayant donné des moyens excellents pour procurer notre salut dans tous les temps et les différents états de notre vie : à notre naissance, le baptême pour nous conférer la vie et la grâce : étant plus âgés, la confirmation et l'Eucharistie pour l'entretenir et l'augmenter ; et enfin quand nous sommes près de quitter cette vie par l'effort et la violence de quelque maladie, il a institué le sacrement de l'extrême-onction, pour nous procurer une bonne mort ; car c'est dans ces derniers moments de notre vie, d'où dépend tout notre bonheur ou malheur éternel, que nous avons besoin d'un puissant secours ; et c'est pour nous le procurer que ce sacrement a été institué du Fils de Dieu, comme je vous montrerai dans la suite de ce discours, vous faisant voir le grand soin que nous devons apporter dans nos maladies dangereuses, et qui nous mettent dans un péril de mort, de recourir promptement à ce sacrement. Et en second lieu nous verrons quelles sont les principales dispositions que nous devons avoir, pour en recueillir tous les fruits et tous les effets. C'est le sujet et le partage de ce discours.

C'est un abus et une erreur qui nous est très-préjudiciable, et inventé par la malice du démon, pour nous empêcher de nous rendre victorieux de ses attaques dans le dernier combat de notre vie, de croire que ceux qui ont reçu ce sacrement mourront infailliblement, et qu'il n'y a plus pour eux aucune espérance de santé. Cette erreur grossière est un effet de sa rage, car il ne cesse de faire tous ses efforts, pour détourner loin de nous tous les secours et tous les moyens que le Fils de Dieu nous a laissés pour faire notre salut, et pour surmonter ses ruses dans toutes les tentations qu'il nous suggère, lorsque nous sommes attaqués de quelque maladie dangereuse, mais surtout à la mort.

Pour vous faire voir évidemment la fausseté de cette erreur, il n'y a qu'à vous représenter les raisons pour lesquelles le Fils de Dieu a institué ce sacrement et quelles sont les grâces qu'il confère à celui qui le reçoit avec les dispositions nécessaires. L'apôtre saint Jacques nous recommandant (V, 15) d'avoir recours à cet excellent remède, lorsque nous sommes dangereusement malades, nous instruit de sa vertu par ses effets. Les uns regardent le corps, les autres l'âme ; c'est ce qui nous est marqué par ces paroles : *Oratio fidei salvabit infirmum, et alleviabit eum Dominus, et si in peccatis sit, remittentur ei* : « Et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera, et s'il a des péchés, ils lui seront remis. » Leur oraison ne sera point stérile, si elle est faite avec foi et jointe à ce sacrement, parce que cette onction sacrée donnera au malade la santé spirituelle, et même la corporelle, si cela est expédient pour son salut.

Il s'est trouvé des malades à l'extrémité, qui étaient si persuadés de l'efficacité de cet excellent remède, qu'ils l'ont préféré à ceux qui leur étaient présentés par les plus habiles médecins ; et ce souverain antidote et du corps et de l'âme reçu par eux avec beaucoup de foi et de confiance, leur a rendu leur première santé ; si bien que ce sacrement a cela de particulier, différent des autres sacrements, qu'un de ses effets est de rendre même au malade la santé du corps.

Tous les effets des autres sacrements regardent la perfection et la santé de l'âme ; nous n'en voyons aucun qui soit institué, pour donner la santé du corps aussi bien que de l'âme, que le sacrement de l'extrême onction ; et c'est pour cette raison qu'il ne doit être administré qu'à des malades, qui sont en danger de mort.

C'est pour cela encore que ce sacrement est appelé par les conciles et les Pères : *Medicina corporis et animæ, medicamentum vitæ*, duquel la vertu est toute autre, que non pas tous les remèdes naturels qui ne sont appuyés que sur la force et la vertu que Dieu a donnée à la nature de chaque chose ; mais celui-ci tire toute sa vertu des mérites et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Quoiqu'il y ait des théologiens qui se soient servis des paroles de saint Marc (VI, 13) : *Ungebant oleo multos ægros, et sanabant* : « Ils oignaient d'huile plusieurs malades et ils les guérissaient, » pour prouver que l'extrême-onction est un sacrement, cependant il s'en faut tenir aux termes du concile de Trente, qui déclare à l'endroit où il traite de l'institution du sacrement de l'extrême-onction, que les paroles tirées de l'Evangile de saint Marc ont été pour insinuer l'institution de ce sacrement, et celles couchées dans l'Épître de l'apôtre saint Jacques, pour le recommander et le publier aux fidèles ; et au chapitre suivant, où il fait un détail exact de tous les effets qui lui sont propres, tant spirituels que corporels, il rapporte que ce sacrement rend quelquefois la santé du corps, quand il est expédient au salut de l'âme. D'où vient donc qu'il se rencontre même des enfants, des parents, des amis, qui négligent ou diffèrent de demander ce sacrement ? De peur, disent-ils, d'effrayer le malade. Hé, pourquoi serait-il effrayé de recevoir un remède qui peut lui redonner la santé, s'il est utile pour son salut ? Si donc vous avez un peu d'amour pour vos parents et vos amis, vous devez le leur procurer, et non pas l'empêcher, si vous avez un peu de foi pour les paroles d'un Dieu. Mais d'où vient, me direz-vous, que si peu de personnes maintenant recouvrent la santé ? Le cardinal Bellarmin en rapporte deux raisons : La première, parce que l'on attend si tard pour l'ordinaire à recevoir ce sacrement, qu'il semble qu'on veuille tenter Dieu, et l'obliger de faire un miracle, toutes les forces du malade étant épuisées. La seconde, parce que la mort est quelquefois plus avantageuse au malade que la santé. L'on peut encore ajouter cette troi-

sième, quo plusieurs malades reçoivent ce sacrement avec très-peu d'attention et de dévotion ; mais surtout, parce que l'on n'a pas assez de foi en la vertu de ce sacrement, s'appuyant beaucoup plus sur la force des remèdes naturels, que l'on préfère même à celui-ci.

Quant aux effets de ce sacrement qui regardent notre âme, en voici trois ou quatre principaux.

Le premier est la rémission des péchés ; car quoique ce sacrement ne soit pas institué principalement pour conférer la première grâce, mais bien l'augmentation ; néanmoins si le malade était encore chargé de quelque péché, même mortel, dont il n'eût point de connaissance, ni le moyen de se confesser, il serait effacé par la vertu de ce sacrement, suivant cette parole de saint Jacques : *Et si in peccatis sit : « et si le malade a commis quelques péchés, » remittentur ei, « ils lui seront remis. »*

Le second, qui est très-considérable, est que ce sacrement emporte tout ce qui pourrait rester de la malignité du péché ; c'est ce que le concile de Trente nous enseigne par ces paroles : *Delicta si quæ adhuc expianda, ac peccati reliquias abstergit*. Ce qui paraît encore par les paroles dont on se sert pour la forme de ce sacrement : *Indulgeat tibi Dominus quicquid diliquisti*. Si bien que par le moyen de ce sacrement un pauvre débiteur satisfait à la justice de Dieu ; n'ayant pas fait pendant sa vie une pénitence proportionnée à ses fautes, reçoit une rémission entière pour tous les restes de ses péchés. Mais afin que vous compreniez bien la grandeur de ce bienfait, remarquez les différents sentiments des docteurs, expliquant diversement ce que l'on doit entendre par les restes du péché, *reliquias peccati*. Les uns disent que ce sont les péchés véniels, d'autres une certaine langueur et débilité spirituelle qui nous reste de nos mauvaises habitudes contractées par les actes réitérés du péché, qui nous donne une certaine pente et inclination mauvaise pour nous porter derechef au péché. Voilà pourquoi les Pères et le concile de Trente appellent l'extrême-onction, *Pœnitentiæ consumativum*, d'autres : *Pœnitentia infirmorum*. Les autres plus probablement entendent par ces restes du péché, tous les péchés mortels ou véniels qui ne nous ont point été pardonnés, dont l'on se trouve coupable après avoir reçu les autres sacrements ; ce qui peut surtout arriver en deux rencontres : si quelqu'un par exemple, après s'être confessé et communiqué, tombe dans quelque péché mortel, et qu'il n'en ait aucune connaissance, ce qui serait cause qu'il ne s'en confesserait pas, et ainsi il n'en obtiendrait pas la rémission ; ou bien s'il n'avait pas apporté les dispositions nécessaires, ou pour la confession, ou pour la communion, et qu'il l'ignore ; voilà ce qui s'appelle les restes du péché qui sont effacés par le sacrement de l'extrême-onction. C'est ainsi que l'explique le cardinal Bellarmin, parlant de ses effets : pourvu néanmoins,

ajoute-t-il, que le malade n'y mette point d'empêchement ; ce qu'il prouve par tous les passages que nous avons rapportés. C'est ce qui fait que le concile de Florence, aussi bien que celui de Trente, disent qu'un des principaux effets de ce sacrement, est la guérison des maladies de l'âme, la purifiant de toutes les taches du péché : *Si quæ delicta sint adhuc expianda, ac reliquias peccati abstergit*. Quelques-uns entendent par ces restes du péché les peines qui leur sont dues, lesquelles peuvent être ôtées, ou du moins beaucoup diminuées par ce sacrement ; et c'est pour ce sujet que dans son administration l'on fait l'onction sur tous les sens extérieurs, qui sont comme les portes du péché, pour nous faire voir que par cette onction il se fait une purgation générale de tous nos péchés ; c'est la raison pour laquelle le ministre de ce sacrement avertit le malade de s'exciter à la contrition, lorsque l'on fait l'onction sur tous ses sens ; ce qui nous fait connaître le soin que nous devons avoir de nous procurer ce sacrement, quand nous sommes malades, puisqu'il se peut faire que tel sera sauvé par ce sacrement, qui autrement aurait été damné : *Ex quo intelligimus*, dit le cardinal Bellarmin, *quam sit hoc sacramentum non contemnendum, cum aliquando fieri possit, ut per hoc sacramentum salvetur is, qui alioquin plane damnandus erat*. Les autres sacrements, à la vérité, ont bien le même effet, mais c'est par accident ; celui-ci c'est de sa nature, et par son institution, pour être le supplément des autres sacrements aux derniers moments de notre vie. C'est ce qui est cause que le concile de Trente, comme je vous l'ai dit, l'appelle *consumativum pœnitentiæ* : d'où il est aisé de conclure que ce sacrement ne doit pas être négligé, puisque non-seulement il est d'une très-grande utilité, mais même nécessaire à plusieurs personnes.

On peut encore ajouter que par ces restes du péché, l'on entend une certaine perplexité, une douleur intérieure, une appréhension et angoisse qui nous est causée par le souvenir de nos péchés, qui nous jette dans la frayeur, nous voyant prêts de paraître devant un juge redoutable ; nos péchés passés nous paraissent plus griefs en ce temps-là, que lorsque nous les avons commis, et la vertu de ce sacrement est fort efficace pour adoucir les peines et les chagrins, dont l'âme d'un moribond est souvent agitée ; c'est ce que l'apôtre saint Jacques nous enseigne par ces paroles : *Alleluia eum Dominus : « Le Seigneur le soulagera, »* c'est-à-dire recréera son esprit, et le fortifiera pour résister avec courage aux violentes et continuelles attaques de ses ennemis. Cette seule raison serait suffisante, pour obliger ceux qui sont en péril de mort, d'avoir recours à ce divin remède.

Un autre avantage que les malades reçoivent de ce sacrement, est de leur procurer la grâce pour faire un saint usage de toutes les douleurs qu'ils souffrent pendant leurs maladies, et les disposer à se résigner, et

abandonner entièrement à la volonté de Dieu, soit pour la mort, soit pour la vie, lui demandant seulement, comme fit Notre-Seigneur Jésus-Christ en son agonie, l'accomplissement de sa volonté.

Le dernier et principal effet de ce sacrement, pour lequel il a été premièrement institué du Fils de Dieu, en quoi surtout paraît sa bonté en notre endroit, est de nous donner par ce moyen un secours et une force toute particulière, pour surmonter les tentations du diable, plus violentes et beaucoup plus fâcheuses en cette extrémité, et en ces derniers moments, que dans tout le temps de notre vie. Le diable, cet ennemi fin et redoutable, voyant que le temps s'approche d'enlever, ou de perdre sa proie, redouble tous ses efforts, et se sert de toutes sortes de ruses, pour faire tomber une âme dans ses filets; et c'est ce que nous témoigne saint Jean dans son *Apocalypse* (XII, 12): *Descendit diabolus ad vos habens iram magnam, sciens quia modicum tempus habet*. Le diable qui est notre ennemi capital, voyant que le temps d'enlever, ou de perdre sa proie, s'approche, redouble tous ses efforts, se sert de toutes ses adresses, pour envelopper dans ses pièges l'âme d'un pauvre agonisant, et ce peu de temps qui lui reste, fait qu'il veille incessamment sur toutes les occasions de le perdre: *Habens iram magnam, sciens quia modicum tempus habet*. N'est-ce pas encore ce qui nous est marqué par le Prophète. Royal, quand il dit: *Ipsi calcaneum meum observabunt: « Ils observeront mes pas et toutes mes démarches. »* (Psal. LV, 7.) Ajoutez à la puissance et multitude de tous ces redoutables ennemis, la faiblesse de celui qui est combattu: jamais l'on est dans une plus grande impuissance de leur résister, la maladie et les douleurs qui l'accompagnent nous affaiblissant de jour en jour; si notre corps même dans le temps que nous nous portons bien, affaiblit les puissances de l'âme: *Corpus, quod corrumpitur*, dit le Sage (Sap., IX, 15), *aggravat animam, et terrena inhabitatio deprimit sensum*: « Le corps, qui se corrompt, appesantit l'âme, et cette demeure terrestre abat l'esprit, » que sera-ce dans le temps de sa destruction? et l'expérience même apprend assez, que quand on est malade, à peine peut-on élever son esprit et son cœur à Dieu: que sera-ce donc dans le dernier accablement?

Représentez-vous une pauvre âme dans un corps accablé de douleurs, qui ne lui donnent aucune trêve, ni repos, environnée de tous ses ennemis, qui, voyant que c'est un coup de partie, ne bougent de son chevet, pour lui livrer les plus rudes attaques. Que fera un malade au milieu de tant d'ennemis conjurés à sa perte, si forts et si rusés, et lui au contraire qui est si affaibli et de corps et d'esprit? Que dira ce malade à tous leurs reproches? quelles réponses à toutes leurs suggestions? quelle épouvante, voyant ces horribles spectres, qui par leurs contenance s'efforcent de lui faire voir qu'elle n'a rien à espérer pour le ciel? Et si les plus saints se trouvent surpris en ce redoutable com-

bat, que serait-ce d'un pécheur, si Dieu par sa bonté ne le secourait? Par quel moyen? par le sacrement de l'extrême-onction qui le fortifie, l'encourage, et lui fournit des armes pour vaincre ses ennemis et lui aplanir la voie du ciel. Après vous avoir instruits à fond de l'utilité et nécessité de ce sacrement, je ne crois pas qu'il se trouve personne de cette compagnie qui néglige de le recevoir, lorsqu'il sera au lit de la mort; il ne me reste plus qu'à vous marquer les dispositions que vous devez apporter pour recevoir toutes les grâces qui y sont attachées, afin de ne vous pas priver par votre faute de tous les secours et avantages de ce sacrement.

La première, c'est d'être en état de grâce, parce que c'est un sacrement que l'on appelle des vivants, qui est institué pour donner l'accroissement et l'augmentation de la vie de la grâce, et ainsi qu'il la suppose; c'est pourquoi le malade se doit confesser auparavant, et, s'il ne le pouvait pas, il doit s'exciter intérieurement dans le fond de son cœur à la douleur et au regret de tous ses péchés, se joignant aux prières de toute l'assemblée, qui dit le *Confiteor*, pour attirer sur lui des sentiments d'une véritable douleur, et de componction.

La seconde disposition est d'avoir une vive foi en la force et vertu de ce sacrement, se représentant tous les admirables effets que je viens de vous dire, et se confiant en la bonté divine, pour s'en rendre participant; et de la sorte la prière faite avec foi, dit saint Jacques, jointe à la réception de ce sacrement, apportera du soulagement au malade: *Oratio fidei alleviabit infirmum*.

La troisième est de recevoir ce sacrement avec des sentiments de piété et de dévotion, faisant souvent des actes de foi, d'amour, de confiance, d'acceptation de son mal, de résignation à la volonté divine, répétant souvent ces actes, et les faisant plus de cœur que de bouche, autant qu'il lui sera possible, même dans son plus grand accablement; et se bien souvenir, à chaque onction que le prêtre fera sur les sens, de demander beaucoup pardon à Dieu de tous les péchés que l'on a commis par le mauvais usage que l'on en a fait.

La quatrième est que dans cet état nous ayons une dévotion particulière à Notre-Seigneur Jésus-Christ agonisant dans le jardin des Olives pour notre salut, nous tenant unis aux saintes dispositions de son cœur, offrant à Dieu son Père comme lui notre corps, notre âme, notre vie dans un esprit de sacrifice, le remerciant aussi par son aimable Fils de toutes les grâces que nous avons reçues de sa divine bonté pendant le cours de notre vie. Il faut encore en cet état nous mettre plus que jamais sous la protection de la très-sainte Vierge, notre patron, et notre bon ange, et de tous les saints auxquels nous avons eu une spéciale dévotion. Souvenez-vous donc, je vous prie, mon cher auditeur, de ces dispositions, et ne négligez point un remède si souverain et si efficace,

quand vous serez attaqué d'une maladie dangereuse. Pères et mères, procurez-le à vos enfants ; enfants, parents, amis, procurez-le à vos pères et mères, à vos parents et amis ; maîtres et maîtresses à vos domestiques : ne les privez pas d'un si puissant secours, dans leur plus grand besoin.

Ne devons-nous pas mille fois bénir Dieu, mes chers auditeurs, d'avoir bien voulu instituer ce sacrement, et ce divin remède ? Ne devons-nous pas recommander à ceux qui sont auprès de nous, lorsque nous sommes dangereusement malades, de ne point attendre à la dernière extrémité à nous le faire recevoir, leur faisant entendre que nous sommes bien persuadés que la bonne réception de ce sacrement ne nous saurait être que très-avantageuse et pour l'âme et pour le corps, et que le meilleur témoignage que l'on nous puisse donner en cette extrémité d'une sincère et véritable amitié, est de nous le procurer de bonne heure, et lorsque nous aurons encore l'usage de la raison, afin de pouvoir entrer dans toutes les dispositions que je vous ai marquées, et ainsi participer à toutes les grâces de ce sacrement, pour mettre en nous les dernières dispositions pour entrer au royaume des cieux.

DISCOURS LXIX.

DE LA MORT DES BONS.

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. (Psal., CXV, 15.)

La mort des saints est précieuse devant Dieu.

Si la vie des pécheurs en ce monde est si différente de celle des véritables serviteurs de Dieu, leur mort qui en fait le terme, et qui en est comme l'écho, ne l'est pas moins. Qu'y a-t-il de plus opposé que la vie du pauvre Lazare, et celle du mauvais riche ? y a-t-il rien aussi de plus opposé que leur mort ? La vie du mauvais riche s'est passée dans les plaisirs et l'abondance de toutes choses ; la vie du Lazare au contraire s'est passée dans la douleur et dans la pauvreté. Mais si l'état de leur vie a été si différent, celui de leur mort l'a encore été davantage. Le mauvais riche dans les approches de sa mort a été cruellement tourmenté par les continuel remords de sa conscience, qui ne lui donnaient aucun repos dans la vue de ses crimes, qui devaient bientôt être punis. Le Lazare au contraire jouissait d'une profonde paix et d'une parfaite confiance ; son cœur tressaillait de joie aux approches de la mort, l'envisageant comme la fin de ses travaux, le commencement d'une vie bienheureuse, et l'entrée au repos éternel. En un mot, sa mort a été très-précieuse devant Dieu, et la mort du mauvais riche très-mauvaise. Nous avons parlé de la mort des pécheurs, parlons aujourd'hui de la mort des justes : j'espère que cet entretien consolera les serviteurs de Dieu, et servira aussi aux pécheurs, pour les porter à sortir au plus tôt de l'état du péché. Demandons-en la grâce au Saint-Esprit par l'intercession de

Celle que l'Eglise appelle leur Refuge, et dont la mort a été très-précieuse, lui disant : *Ave*, etc.

Les Pères de l'Eglise et les interprètes de l'Ecriture sainte, expliquant les paroles du Prophète-Royal, que j'ai prises pour mon texte, leur donnent différentes explications, qui servent toutes à mon sujet, et qui sont dignes d'être remarquées. Quelques-uns disent que parce mot de *pretiosa* et le reste, David nous donne à entendre qu'un des plus agréables sacrifices que la souveraine Majesté puisse recevoir, c'est celui qui se fait à la mort des justes, qui se regardant sur la terre comme des victimes, s'offrent à tout moment pendant leur vie à la divine bonté, et considèrent avec joie, animés de l'esprit de sacrifice, la destruction de leur être, en attendant avec impatience l'heureux moment de leur entière et parfaite consommation au jour de leur mort. Pour moi, je meurs tous les jours : *Quotidie morior*, disait autrefois l'apôtre saint Paul (I Cor., XV, 31), étant animé de cet esprit. D'autres disent que le Prophète, par ces paroles, nous fait voir combien la mort des saints, c'est-à-dire des véritables serviteurs de Dieu, est une chose rare, puisque la bonne mort est ordinairement le fruit et la récompense d'une bonne vie, et comme la bonne et sainte vie est une chose bien rare, la bonne mort l'est aussi.

D'autres, prenant ce mot de *pretiosa* dans sa plus étroite signification, et qui est, ce me semble, la plus propre, disent que la bonne mort est quelque chose de si grand prix, qu'il n'y a rien que le Sauveur du monde estime davantage. Comme nous voyons que parmi les hommes l'or et l'argent, et les pierres précieuses sont beaucoup estimés, ainsi voyons-nous, dit saint Basile, que tout est précieux en la mort des justes, puisque leurs âmes sont pénétrées et environnées de gloire dans le ciel ; qu'elles seront lumineuses et resplendissantes comme le soleil, dit le Fils de Dieu : *Justi fulgebunt sicut sol* (Matth., XXI, 43), et l'on a aussi beaucoup de vénération pour leurs corps. Autrefois parmi les Juifs celui qui avait touché un corps mort, était regardé comme une personne immonde ; mais aujourd'hui parmi les chrétiens, celui qui touche et qui baise avec des sentiments de foi, d'humilité et de confiance le corps, ou quelques ossements, même les cendres de quelque saint, en reçoit des grâces particulières, en est sanctifié, et les malades en sont soulagés, leurs précieuses reliques étant, comme disent les saints Pères, des fontaines de grâces et de bénédictions, un asile salutaire, et un trésor inépuisable : *Utilis igitur cunctis*, conclut saint Chrysostome, *hic thesaurus est, et refugium salutare* (613).

Autant donc que la mort des pécheurs est mauvaise, parce qu'elle est accompagnée, dit le Prophète-Royal (Psal. XXXIII, 21), de toutes sortes de maux : la mort au contraire

des véritables serviteurs de Dieu est précieuse, parce que le Sage nous avertit, que *celui qui craint le Seigneur se trouvera heureux à la fin de sa vie, et qu'il sera béni au jour de sa mort.* (Eccli., I, 13.) Ce bonheur et cette bénédiction de Dieu porte avec soi tous les biens et tous les avantages qu'on puisse souhaiter en cette extrémité. Les uns accompagnent leur mort, et les autres la suivent. C'est ce que je vous ferai voir dans la première partie de ce discours ; et en la seconde je vous apprendrai qui sont ceux qui peuvent espérer que leur mort sera accompagnée de tous ces avantages.

La mort des serviteurs de Dieu, selon le langage de l'Ecriture sainte, est pour eux un repos et un doux sommeil : car de même, dit saint Chrysostome, qu'un homme qui a beaucoup travaillé pendant le jour, a besoin de se reposer durant la nuit : de même les serviteurs de Dieu qui ont travaillé fidèlement et courageusement toute leur vie à l'importante affaire de leur salut, ont besoin de repos, et leur mort est un doux sommeil pendant lequel ils se reposent (614), mais un repos qui ne sera jamais interrompu : *Bienheureux ceux*, dit l'apôtre saint Jean, *qui meurent au Seigneur*, c'est-à-dire, qui meurent en sa grâce, *parce que dès maintenant ils se reposent de leurs travaux.* (Apoc., VI, 13.)

Saint Bernard parlant des grands biens qui sont inséparables de la mort des justes, ne se contente pas de dire avec saint Chrysostome, que leur mort est un doux sommeil ; mais pour mieux faire connaître les grands avantages qui accompagnent leur mort, et combien elle est précieuse, il dit que non-seulement elle est la fin de leurs travaux, mais aussi la consommation de leurs victoires, la porte de la vie, et l'entrée dans une terre, où ils jouiront d'une pleine et entière sûreté, étant heureusement arrivés au port, et ne craignant plus les orages et les tempêtes qui s'élevaient incessamment sur la mer de ce monde, ni aussi les attaques et les poursuites continuelles de leurs ennemis. Car pendant cette vie, que l'Ecriture sainte appelle le temps de la guerre, nous sommes exposés à un combat qui ne finira qu'à la mort, et quelque perfection et sainteté que nous puissions avoir, nous n'en serons jamais entièrement délivrés ; au contraire ce sont les plus parfaits, auxquels ils livrent de plus rudes combats, et c'est ce qui oblige les serviteurs de Dieu à dire avec le Prophète-Roi : *Hélas ! que mon exil, et ma demeure sur la terre est longue !* (Psal. CXIX, 5), ou bien avec l'Apôtre : *Malheureux que je suis, qui est-ce qui me délivrera de ce corps de mort ?* (Rom., VII, 24.) Les saints ont envisagé le jour de leur mort comme le jour le plus heureux de leur vie, leur ouvrant l'entrée au royaume des cieux, qui est un royaume de paix, mais d'une paix qui ne sera jamais troublée. Un grand nombre de vierges en parlaient comme d'un jour de festin, d'épousailles et de noces, par le grand désir qu'elles avaient de voir, et de se

réunir parfaitement à leur divin Epoux.

Les ministres de l'Eglise qui s'appliquent à visiter les malades, trouvent quelquefois des personnes, qui ayant servi Dieu fidèlement pendant le cours de leur vie, leur font paraître à la mort des sentiments de joie, et d'une parfaite confiance en la bonté et miséricorde de Dieu ; et lorsqu'on leur annonce qu'ils ont encore peu de temps à vivre, cette nouvelle ne les surprend point, ni ne les afflige pas ; au contraire, elle les console et les réjouit d'une manière si particulière, qu'ils ne peuvent s'empêcher de le faire connaître à ceux qui les assistent, disant avec le Psalmiste : *Latatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus : « Je me suis réjoui, lorsqu'on m'a dit : Nous irons en la maison du Seigneur. »* (Psal. CXLI, 1.) C'est ce qui édifie beaucoup ceux qui les assistent à la mort ; et voilà d'où vient que le visage de la mort, tout hideux et effroyable qu'il paraisse aux pécheurs, est agréable aux véritables serviteurs de Dieu, espérant que bientôt ils seront à couvert de tous les dangers où ils se sont vus pendant le temps de leur vie ; et c'est ce qui leur cause beaucoup de joie, laquelle s'augmente encore par toutes les autres circonstances qui sont inséparables de la mort des justes, car elle n'arrive jamais sans être prévue, et cette préparation en diminue la peine. Il est vrai que leur mort, aussi bien que celle des pécheurs, peut être soudaine, mais jamais imprévue, car pendant leur vie ils s'y sont préparés, ayant profité de l'important avis que Notre-Seigneur nous donne, et qu'il a la bonté de répéter si souvent dans son saint Evangile : *Prenez garde à vous, veillez et priez : ce que je vous dis, je le dis à tous : veillez.* (Matth., XIII, 33, 37.)

Le caractère d'un fidèle serviteur de Dieu est de rendre à son souverain Maître ses devoirs dès le point du jour, et de renouveler ses protestations de service au Seigneur qui l'a créé ; il lui offre ses prières comme les prémices de sa journée, ce qui lui est fort agréable, et lui attire beaucoup de grâces : *Mais même quand le juste mourrait d'une mort soudaine*, dit le Sage, *il se trouverait néanmoins dans le repos et la paix* (Sap., IV, 7) ; parce que les grands avantages dont je vous parle, accompagnent toujours la mort des justes, de quelque manière qu'elle puisse arriver. Car ce repos et cette joie leur est procurée par le témoignage de leur conscience, qui ne leur reprochant rien, au moins qui soit considérable, leur cause une profonde paix et une parfaite confiance en la bonté et miséricorde divine : *Mes très-chers frères*, disait l'apôtre saint Jean, *si votre cœur ne nous reprend point, nous avons confiance en Dieu qu'il ne nous condamnera pas, et nous obtiendrons de lui tout ce que nous lui demanderons.* (I Joan., III, 21.)

Ce repos et cette consolation leur est encore procurée par une entière soumission et une parfaite obéissance à la volonté divine, à laquelle ils se soumettent avec plaisir ; et

aussi par plusieurs grâces sensibles, que Dieu verse abondamment dans les âmes de ses véritables serviteurs, à proportion qu'ils sont affligés. Saint Paul et le Prophète-Royal en sont de fidèles témoins, les ayant plusieurs fois expérimentées. Car n'est-ce pas ce que l'Apôtre nous veut faire entendre par ces paroles : *Lorsque je suis faible et infirme, c'est alors que je suis fort et puissant ; c'est pourquoi je me plais dans mes infirmités ?* (II Cor., XII, 10.) Et parlant en général de toutes les peines qu'il a souffertes, il assure qu'il est rempli d'une extrême consolation au milieu de ses tribulations. (II Cor., I, 4.) Le Prophète-Royal, pour faire connaître d'une manière plus sensible et plus particulière les secours et les grâces extraordinaires que reçoit le serviteur de Dieu, lorsqu'il est malade, dit que le Seigneur l'assistera, lorsqu'il sera malade et couché sur le lit de sa douleur, remuant tout son lit pendant tout le temps de sa maladie. (Psal. XL, 3.) C'est ainsi que s'en explique le Prophète, nous faisant voir par cette manière de parler les secours même sensibles que l'homme juste reçoit pendant tout le cours de sa maladie, et surtout lorsqu'il est à l'extrémité.

Ajoutez encore le secours des saints, auxquels il a eu une particulière dévotion pendant sa vie, particulièrement de la très-sainte Vierge, l'assistance continuelle de son bon ange, l'espérance qu'il a de voir Dieu, et de se réunir entièrement à lui : ce qui était pendant sa vie le plus ardent de ses desirs ; le détachement de toutes les choses de la terre, son amour pour Dieu, la joie qu'il a de le posséder bientôt, et d'être en état de ne lui plus déplaire par les fautes même les plus légères, auxquelles on est toujours sujet en cette vie misérable ; ce qui lui faisait souvent souhaiter la mort. Car si elle est avantageuse, parce qu'elle nous affranchit des misères de la vie, ne l'est-elle pas bien davantage, parce qu'elle nous délivre entièrement de l'esclavage du péché et de la tyrannie du démon ? Car le plus innocent des hommes est pécheur aussi longtemps qu'il est vivant ; il faut donc qu'il meure, afin qu'il ne pèche plus, et sa mort n'est pas moins la fin de son péché que de sa vie. Mais elle fait bien plus, car elle le met en assurance, et hors des atteintes du péché et du démon, pour lui procurer la liberté glorieuse des enfants de Dieu, lui faisant trouver son repos et sa félicité dans la perte de sa vie. Tous ces grands avantages lui font souhaiter la mort, désirant à tout moment avec l'Apôtre la dissolution de son corps pour être avec Jésus-Christ : *Jésus-Christ est ma vie, et mourir pour lui est pour moi un grand gain : « Mihi vivere, Christus est, et mori lucrum. »* (Philipp., III, 20.)

Une autre prérogative qui accompagne encore la mort des justes, et qui répand dans leurs cœurs une joie et une consolation qu'il est impossible de vous bien représenter, est que leur mort est séparée de tout ce qui peut altérer ou diminuer leur joie et leur bonheur. Ce seul avantage, comme vous

voyez, en renferme plusieurs. *Les amis des justes*, dit le Sage, ou plutôt le Saint-Esprit par la bouche de Salomon, *sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les touchera point.* (Sap., III, 1.) Il semble aux yeux des hommes, les voyant accablés de maladies, qu'ils sont dans l'affliction et la peine, et néanmoins au milieu de leurs maux ils jouissent d'une profonde paix et d'une consolation toute particulière.

Je prévois que vous me demanderiez volontiers ce que veut dire le Sage, lorsqu'il déclare que le juste ne ressentira point le tourment de la mort. Quoi donc ! les serviteurs de Dieu ne meurent-ils pas aussi bien que ses ennemis ? La mort des uns et des autres le fait assez connaître, les serviteurs de Dieu pour être récompensés, ses ennemis pour être punis. Que veut donc dire Salomon ? il nous veut apprendre que la mort d'un serviteur de Dieu n'est point accompagnée du tourment de la mort, qui est inséparable de celle du pécheur. Par ce tourment de la mort, le Sage entend l'angoisse, la détresse, la douleur, l'amertume, la rage, le désespoir dont le pécheur est tourmenté dans ce terrible passage du temps à l'éternité. Or ce remords de conscience, ces angoisses, et ce désespoir seront entièrement bannis de la mort des justes ; ils n'oseront pas seulement les approcher, bien loin de les toucher. Car, dites-moi, je vous prie, d'où viennent ces sentiments de fureur, de rage et de désespoir dont les pécheurs sont accablés, à leur mort ? ils leur sont causés par la vue de tous les péchés qu'ils ont commis ; ils en voient la malice et la laideur bien autrement qu'ils n'avaient fait pendant leur vie ; ils les voient en ces derniers moments clairement, nettement et distinctement : ils voient encore l'abus de tant de grâces qu'ils ont si souvent méprisées, dont ils pouvaient se servir, pour se rendre favorable le jugement particulier qui s'approche, et qu'ils envisagent d'une bien autre manière qu'ils n'avaient fait ; et toutes ces différentes vues qui se réunissent ensemble, les plongent dans tous ces sentiments de douleur et de désespoir, que le Sage appelle le tourment de la mort, beaucoup plus cruel que la mort même : *Tormentum mortis.* « *Ils paraîtront pleins d'effroi*, dit-il, *dans le souvenir de leurs offenses, et leurs iniquités se soulèveront contre eux pour les accuser.* » (Sap., IV, 20.) Or la mort des serviteurs de Dieu est entièrement séparée de tous ces funestes objets qui rendent la mort des pécheurs très-mauvaise ; car si le serviteur de Dieu a commis quelque péché pendant sa vie, il n'a pas différé d'en faire pénitence, il s'est servi fidèlement des moyens qu'on lui a donnés pour n'y plus retomber, il a aussi correspondu le mieux qu'il a pu aux grâces que Notre-Seigneur lui a faites, s'étant appliqué pendant sa vie à plusieurs bonnes œuvres, dont le souvenir le réjouit et le console. C'est ce qui nous est marqué par ces paroles de Tobie : *L'annoncé donnera beaucoup de con-*

fiance à celui qui l'aura faite, lorsqu'il sera en état de paraître devant Dieu. (Tob., IV, 12.)

Les secours particuliers et les grâces extraordinaires que reçoit le fidèle serviteur de Dieu en sa mort, lui font porter avec autant de patience et de soumission à la volonté divine les douleurs, et les peines de sa maladie, qu'il a de consolation dans l'espérance de jouir bientôt de tous ces torrents de délices dont il doit être enivré, selon l'expression du Prophète-Royal, et c'est ce qui remplit son cœur d'une joie et d'une paix qui est inexprimable : *Ils seront enivrés, dit-il, de l'abondance des biens de votre maison, et vous les ferez boire du torrent de vos délices. (Psal. XXXV, 9.)* Et ce qui augmente encore sa joie, c'est sa confiance établie uniquement en la bonté divine et sur les mérites de Jésus-Christ, de voir bientôt l'unique objet de son amour, sans que jamais il en puisse être séparé d'un seul moment : il regarde sa mort comme un passage à la vie bienheureuse, il espère que ce sera le jour de son entrée au royaume des cieux, le temps de son triomphe et de sa récompense.

Avouez donc que bienheureux sont les morts qui sortent de ce monde en la grâce et en l'amour du Seigneur. Que cette mort est précieuse ! qu'elle est aimable ! Quelle différence entre la mort du pécheur et celle du juste ! Vous êtes-vous jamais trouvé à la mort d'un pécheur ? avez-vous vu mourir une personne de piété, d'une vie exemplaire ? Quelle différence ! autant que l'une est dans le trouble et l'angoisse, l'autre jouit d'une consolation intérieure, d'une paix qui ne sera jamais interrompue, et d'un bonheur qui ne finira jamais. C'est ce qui me reste à vous faire voir dans la dernière partie de ce discours.

Après vous avoir représenté les avantages qui accompagnent la mort des serviteurs de Dieu, je dois maintenant vous parler de ceux qui la suivent. Ce sera saint Cyprien qui vous en entretiendra, ayant traité à fond cette matière. Lorsque cet illustre martyr parle des grands avantages qui suivent la mort des justes, il s'étonne de ce que les véritables chrétiens ne souhaitent pas le jour de leur mort, pour en pouvoir bientôt jouir, « puisqu'il n'y a personne, dit ce Père, qui ne soit bien aise de retourner en sa chère patrie ; car la vraie patrie des chrétiens, c'est le paradis ; nous n'avons point ici de cité permanente, mais nous en cherchons une à venir qui est le ciel ; voilà où est notre demeure et notre patrie permanente et éternelle : nos amis et tous nos parents, qui ayant vécu comme de véritables chrétiens, sont maintenant établis dans cette céleste patrie, nous ont précédés, et nous devons bientôt les suivre ; avec quelle joie nous y recevront-ils ? Qui est-ce, dit saint Cyprien, entre les pèlerins et voyageurs, qui, après un long et fatigant voyage, ne souhaiterait pas de retourner bientôt en son pays ? Qui est-ce encore qui, étant sur

la mer, ne souhaiterait pas aussi un vent favorable, pour être plus tôt auprès de ses amis et de tous ses parents, pour se concourir avec eux de son heureux retour, et pour les pouvoir embrasser ? car nous devons regarder le ciel comme notre véritable patrie. Les patriarches, les prophètes, et les saints apôtres ont déjà commencé de nous tenir lieu de parents et d'amis, nous jouirons de leur compagnie, nous aurons part à leur souverain bonheur, et à tous les autres avantages qui sont inséparables de cette céleste demeure : pourquoi donc ne nous hâtons-nous point ? pourquoi donc ne courons-nous point voir notre aimable patrie, et embrasser nos parents ? grand nombre de nos amis, de nos frères, de nos enfants nous y attendent, assurés de leur salut, et encore en peine du nôtre. Quelle joie, poursuit le même Père (car tout ceci est tiré de ses doctes écrits), quelle joie pour eux et pour nous, de nous voir et de nous embrasser ? quel plaisir de jouir d'une vie éternelle, sans être traversés de la crainte de la mort ? d'être toujours souverainement bienheureux, sans aucune appréhension d'être jamais privés d'un tel bonheur ? c'est là qu'est le chœur glorieux des apôtres, l'auguste assemblée des patriarches, la multitude innombrable des martyrs, la troupe triomphante des vierges, et la bande sacrée des personnes charitables, qui ont soulagé les misères des pauvres, et envoyé leurs trésors dans le ciel. Hâtons-nous donc de les aller trouver, mes chers frères, et souhaitons avec passion d'être bientôt avec Jésus-Christ. Que Notre-Seigneur voie dans nos cœurs ces pensées et ces désirs pendant le cours de notre vie, mais surtout à la mort : car plus nous désirerons de le voir, plus notre récompense sera grande. »

En faut-il davantage pour vous faire voir les grands biens qui accompagnent, et qui suivent la mort des serviteurs de Dieu ? L'histoire ecclésiastique remarque que sainte Austreberte de très-noble race, qui s'enfuit en cachette de la maison de son père, pour conserver le précieux trésor de sa virginité, refusant un parti considérable dont il lui parlait, disait à l'heure de sa mort, le cœur rempli de joie et de confiance en son divin Epoux : Je viens à vous, mon aimable Sauveur, que j'ai aimé uniquement pendant ma vie ; le désir que j'ai de vous voir et de vous posséder s'augmente à toute heure : j'attends avec impatience cet heureux moment qui, me séparant de la terre, me réunira entièrement à vous ; je mets toute ma confiance en vous, et j'espère que je ne serai point confondue.

Eh bien ! mon cher auditeur, cette mort précieuse ne vous fait-elle point envie ? ne seriez-vous pas bien aise d'apprendre qui sont ceux qui peuvent espérer de mourir de la mort des justes ? Je m'en vais vous le dire en peu de mots. Ceux qui ont conservé le plus précieux de tous les trésors, leur innocence baptismale ; ceux

qui l'ayant perdue, l'ont réparée par les travaux de la pénitence; ceux qui ont exercé les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles, ceux qui ont porté leur croix à la suite de Jésus-Christ; en un mot ceux qui ont évité avec soin les moindres approches du péché, se sont exercés dans la pratique des vertus chrétiennes, et ont persévéré dans la grâce jusqu'à la mort, ceux-là jouiront du bonheur éternel. N'êtes-vous pas surpris d'apprendre, que pour avoir part à tous ces grands avantages, qui accompagnent et qui suivent la mort des justes, je vous demande si peu de chose, et que le Fils de Dieu vous l'accorde à si bon marché, lui qui n'est entré dans la gloire, qu'après avoir souffert des peines extrêmes, et des tourments effroyables? Car s'il était nécessaire pour éviter les peines de l'enfer, et acquérir le royaume des cieux, de passer sa vie dans l'exercice d'une rigoureuse pénitence, comme tant de saints; s'il fallait perdre son bien et même sa vie, comme tant de martyrs, il le faudrait faire; car tous les martyrs et tous les saints nous disent ce que nous dit l'Apôtre, que toutes les souffrances de cette vie n'ont aucun rapport avec la récompense et le bonheur dont ils jouissent dans le ciel. Et cependant un nombre infini de chrétiens perdent courage, ne voulant pas se faire aucune violence, pour ne point offenser Dieu, dompter leurs passions, pratiquer la vertu, et surtout éviter le péché, qui seul empêche d'entrer au royaume des cieux: Les bonnes œuvres, dit saint Chrysostome, ouvrent la porte du paradis, et les mauvaises celles de l'enfer. Quelle douleur à la mort, quel regret, et quel accablement! je pouvais si facilement rendre ma mort précieuse, et avoir part à la gloire des saints, et je m'en vois éternellement privé. Quelle angoisse, quel déchirement de cœur! qui le peut concevoir, et encore moins vous l'expliquer? Mettez-y bon ordre, et sachez que si vous voulez mourir de la mort des saints, il faut vivre comme les saints. (615), vous détournant soigneusement du mal, et persévérant dans la pratique des bonnes œuvres; vivant de la sorte, votre mort sera précieuse, et vous entrerez dans la joie du Seigneur, que je vous souhaite.

DISCOURS LXX.

DU BON USAGE DES SOUFFRANCES.

Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, tollat crucem suam, et sequatur me. (*Matth.*, XVI, 24)

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, qu'il porte sa croix, et me suive.

L'apôtre saint Paul parlant de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, disait que les sentiments des hommes sur ce sujet étaient bien opposés et bien contraires. Les Juifs se persuadant que le Messie qu'ils attendaient

depuis tant de siècles, devait venir au monde avec une magnificence digne du Roi des rois, regardaient Jésus-Christ crucifié comme un objet de mépris et d'opprobre, et ils ne veulent pas encore aujourd'hui le reconnaître en cet état, tant ils ont la croix en horreur, qui leur est un sujet de scandale, *Judæis scandalum*. Les gentils qui ne comprennent pas la grandeur, ni la profondeur de ce mystère d'humiliation et d'exaltation tout ensemble, la croix leur paraît une folie: *Gentibus stultitiam*. (1 *Cor.*, I, 23.) Les mauvais chrétiens indignes de ce beau nom, ces âmes reprouvées imitant les Juifs et les gentils, la méprisent, et ne veulent point suivre Jésus-Christ, qui les appelle à la croix; au contraire ils s'imaginent que c'est le plus grand malheur qui leur puisse arriver. Il n'y a que les serviteurs de Dieu, les véritables disciples de Jésus-Christ, qui veulent bien porter la croix avec lui, et participer à ses souffrances, les regardant comme leur force, leur vertu, et leur plus riche trésor: *Virtutem Dei et sapientiam*. (*Ibid.*, 24.) Pour vous développer une doctrine si peu connue, si opposée à la nature, et si contraire aux sentiments de la plupart des chrétiens, les lumières et les grâces du Saint-Esprit me sont nécessaires; demandons-les, je vous prie, par l'entremise de Celle qui a eu le plus de part aux souffrances et aux douleurs de son Fils, lui disant: *Ave*.

Les saints Pères et docteurs de l'Eglise demandent pourquoi le Fils de Dieu a voulu sauver les hommes par la mort de la croix. Ils en rapportent plusieurs raisons. La première est de saint Grégoire le Grand: Le Fils de Dieu, dit ce Père, a voulu racheter le monde par le bois de la croix, parce que le bois a servi d'instrument pour le perdre. La seconde est de saint Bernard: Le Fils de Dieu a choisi la croix, pour mieux faire paraître aux hommes jusqu'à quel excès il les a aimés; la croix étant comme le char de triomphe de son amour, sa mort sur la croix en étant la consommation, ce supplice étant chez les Juifs le plus cruel et le plus ignominieux. La troisième est de saint Augustin, qui dit que le Fils de Dieu a choisi la croix comme une chaire, d'où il devait donner aux hommes les plus importantes instructions qui leur étaient nécessaires pour correspondre par la sainteté de leur vie à la sainteté de leur vocation. La première, que les croix et les souffrances sont les voies assurées et le chemin royal qui conduisent au ciel. La seconde, de quelle manière il faut les porter, et bien user de toutes les adversités qui nous arrivent. Et la troisième, ce qu'il faut souffrir. Je m'arrêterai seulement aux deux premières, qui seront le sujet et le partage de ces discours.

Pour établir cette première vérité, et vous la faire voir dans son jour, je me servirai de l'autorité de saint Jérôme et de saint

(615) *Mori male times, male vivere non times; corrige male vivere, ac time male mori.* (S. Aug., *De disc Christ.*, cap. 11, 12.)

Bernard, qui assure que personne ne peut être heureux en cette vie et en l'autre, et qu'il faut nécessairement porter sa croix en celle-ci, si l'on veut avoir part au bonheur de l'autre. Je ne doute point que cette proposition ne vous surprenne, étant opposée aux sentiments de la nature, qui est ennemie de tout ce qui la peut faire souffrir. Ce ne sera point par mes paroles, ni par mes raisons que je prétends l'établir, et vous en convaincre, mais ce sera, comme je vous l'ai promis, par le témoignage des Pères, et les paroles de l'Ecriture.

Ce grand docteur de l'Eglise en commencera la preuve : C'est une chose bien difficile, voire même impossible, dit-il, écrivant à Héliodore (epist. 22), de jouir, et de posséder les biens de la vie présente, et d'entrer un jour en participation des biens et du bonheur de la vie future : de donner ici à son ventre tout ce qu'il demande (ce sont les expressions de ce Père), et de jouir après sa mort dans le ciel des plaisirs de l'esprit ; de passer des délices de la terre aux délices du ciel ; d'être des premiers dans le monde, et aussi des premiers dans le royaume des cieux. Pourquoi est-ce, dit saint Bernard, que Dieu nous a chassés du paradis terrestre après le péché en la personne de nos premiers parents ? Vous savez que c'était un lieu de délices : était-ce, à votre avis, pour obliger l'homme par ses inventions et ses soins, à rentrer dans ce premier état, dont il était déchu, s'abandonnant à toutes sortes de plaisirs ? au contraire Dieu a condamné l'homme en punition de son péché, à manger son pain à la sueur de son visage ; ce qui nous est encore signifié d'une manière plus forte et plus particulière dans le Nouveau Testament. Ecoutez en les paroles en la condamnation du mauvais riche : *Mon fils, lui dit Abraham, ressouvenez-vous que durant votre vie vous avez eu toutes sortes de biens, et joui de toutes sortes de plaisirs, mais pour le pauvre Lazare, il a été accablé de toutes sortes de maux.* (Luc., XVI, 25) Maintenant aussi le Lazare est consolé pour jamais, et vous, homme de plaisir et de bonne chère, vous serez tourmenté pendant toute l'éternité. Hé quoi ! poursuit le même saint Bernard, sur ces paroles de saint Luc, rapportant cette histoire, qui doit saisir de frayeur et de crainte tous ces faux chrétiens, qui s'étudient sans cesse à contenter leur sensualité, s'éloignant le plus qu'ils peuvent des moindres souffrances ; hé quoi ! dit ce Père tout surpris d'un arrêt si redoutable, est-ce là tout le sujet de la condamnation de ce riche voluptueux ? Quoi ! est-il bien possible, que parce qu'il a passé sa vie dans la mollesse et les délices, qu'il était revêtu d'habits précieux, il ait été condamné à des tourments qui ne finiront jamais ? car saint Luc ne dit point que ce fût un jureur du saint nom de Dieu, un ivrogne, un impudique, que ce fût aux dépens du bien d'autrui qu'il fit cette profusion, et cependant saint Bernard, appuyé sur les paroles de l'Ecriture : Voilà, dit-il, tout le sujet de

la condamnation du mauvais riche : *Hæcine tota cruciatuum causa? tota.*

Cette vérité toute redoutable qu'elle est, puisqu'elle condamne la conduite ordinaire d'une infinité de chrétiens et les condamne en même temps à des peines éternelles, est néanmoins une de celles que le Fils de Dieu a proférées. N'a-t-il pas dit que *Bienheureux sont les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux*, que *Bienheureux sont ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés*, que *Bienheureux sont ceux qui souffrent persécution*, ce qui s'entend de toutes sortes d'afflictions et de peines, *parce que le royaume des cieux est à eux ?* (Matth., V, 3 10.) Et au contraire le Sauveur du monde qui a préféré la pauvreté aux richesses, et la douleur au plaisir : *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem* (Hebr., XII, 2), n'assure-t-il pas que *ceux qui pleurent sont bienheureux*, et que *ceux qui rient sont malheureux* ? et en parlant des riches mondains, ne prononce-t-il pas anathème contre eux ? *Væ vobis divitibus : « Malheur à vous, riches ! »* et ce qui est étonnant, c'est qu'il n'apporte point d'autre raison de leur malheur, sinon *qu'ils ont leur consolation en cette vie.* (Luc., VI, 24.)

Cette doctrine, qui est un article de foi, passerait sans doute dans l'esprit des riches du siècle pour un paradoxe, si elle n'était un oracle émané de la souveraine et infaillible Vérité, qui nous assure que *les cieux et la terre passeront, mais que sa parole ne passera pas* (Matth., XXIV, 35) qu'elle ne soit accomplie ; et comme cette vérité est d'une très-grande importance, de laquelle dépend notre bonheur éternel, et que d'ailleurs elle est directement opposée aux inclinations de la nature, qui ne cherche qu'à se satisfaire en toutes choses, le Fils de Dieu la réitère souvent en plusieurs endroits de l'Evangile : *Quiconque*, dit-il, *veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, qu'il porte sa croix tous les jours ;* et il ajoute en un autre endroit, que *quiconque ne porte pas sa croix, et ne le suit pas, non-seulement il ne peut pas être son disciple, mais même qu'il n'est pas digne de lui.* (Luc., XIV, 27 ; Matth., IX, 38.) Peut-on rien dire de plus fort et de plus convaincant, pour obliger un chrétien à aimer la croix, et à en faire un bon usage, lui qui y est engagé par son baptême ? et c'est pour cela qu'administrant ce sacrement, l'on fait plusieurs croix sur celui qui le reçoit. Je ne m'étonne donc pas si l'apôtre saint Paul, instruisant ceux qu'il avait convertis à la foi, leur faisait entendre qu'il *faut entrer au royaume des cieux par plusieurs tribulations* : c'est ce que nous lisons aux *Actes des Apôtres* (XIV, 21).

Je vous prie d'observer que le Fils de Dieu en parlant à ses disciples de ce qu'il devait endurer, et comme il devait mourir sur la croix, reprit sévèrement saint Pierre, le traitant de Satan, parce qu'il s'opposait au dessein qu'il avait de souffrir le supplice de la croix pour le salut de tous les hom-

mes, et les encourager par son exemple à être les imitateurs de ses souffrances : c'est ce que nous enseigne l'apôtre saint Pierre : *Jésus-Christ a souffert le premier pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas. (1 Petr., II, 21.)* Quoique j'aie lieu de croire que tout ce que vous venez d'entendre, vous fait assez connaître la nécessité que vous avez d'aimer la croix, et de la porter pour arriver au ciel ; permettez-moi, je vous prie, de vous produire encore ce que le saint Evangile nous rapporte de ce qui se passa entre Notre-Seigneur Jésus-Christ et la mère des enfants de Zébédée, laquelle lui demandait que ses deux enfants fussent assis dans son royaume, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche ; le Fils de Dieu adressant sa parole aux enfants, comme à ceux qui avaient porté leur mère à lui faire cette demande, leur dit : *Vous ne savez ce que vous demandez, pouvez-vous boire le calice que je boirai ? (Matth., XX, 22.)* Qui est-ce de nous, qui après que Notre-Seigneur s'est expliqué si clairement, oserait prétendre d'avoir place dans le ciel, sans avoir bu à son calice, c'est-à-dire avoir eu part à ses souffrances, puisque nous voyons que la qualité de disciples et de proches parents du Fils de Dieu, ne les a pas exemptés de cette loi générale, à laquelle toute la postérité d'Adam a été justement condamnée ?

Ce n'est donc pas assez à un chrétien de croire les vérités spéculatives de notre foi, s'il ne se rend pas fidèle aux vérités pratiques, comme est celle de l'obligation de porter sa croix ; c'est ce que l'apôtre saint Paul insinue par ces paroles : *Vobis datum est, ut non solum in eum credatis, sed pro eo patiamini : « Dieu ne vous a pas seulement fait la grâce de croire en Jésus-Christ, mais encore de souffrir pour lui (Philipp., I, 29) ;* aussi voyons-nous qu'une des marques les plus signalées de son amour envers les élus, est la persécution et la souffrance, comme il paraît évidemment en l'Evangile de saint Marc, où faisant un grand dénombrement des récompenses qu'il leur prépare, le Fils de Dieu ajoute qu'il leur donnera des croix et des persécutions pour un surcroît de faveur, et comme une marque particulière de son amour envers eux : *Je vous dis en vérité que personne ne quittera pour moi sa maison ou ses frères, etc., que présentement dans ce siècle même il n'en reçoive cent fois autant de maisons, de terres, etc., avec des persécutions, et dans le siècle à venir la vie éternelle. (Marc., X, 29, 30.)* Nous ne devons pas être surpris, dit l'Apôtre, étant instruits des vérités chrétiennes, lorsque nous serons affligés, ou persécutés, puisque les croix et les souffrances sont le partage des véritables chrétiens, et à quoi ils sont destinés ; c'est ce qu'il enseigne à ceux de Thessalonique, leur recommandant que *personne ne soit ébranlé pour les persécutions qui lui arrivent ; car vous savez que c'est à quoi nous sommes appelés. (1 Thess., III, 3.)* Et c'est ce que nous regardons comme le plus grand honneur qui nous puisse arriver en cette

vie, c'est le sujet de notre plus grande joie, qui est telle, que nous ne pouvons pas la renfermer en nous-mêmes, sans la faire paraître au dehors. En effet lorsque les apôtres sortirent du conseil où ils avaient été condamnés à être fouettés, *ils en sortirent tout remplis de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus. (Act., V, 4.)* La croix est le chemin royal qui conduit sûrement à notre céleste patrie. Tous ceux qui prétendent d'y arriver, doivent le suivre, autrement ils s'égareront, et n'y arriveront jamais ; c'est cette route qui nous est indiquée par les paroles de saint Paul : *Si nous sommes enfants de Dieu, dit-il (Rom., VIII, 17), nous sommes les héritiers et cohéritiers de Jésus-Christ, mais c'est à condition, ajoute-t-il, que nous participions à ses souffrances, afin de pouvoir être aussi glorifiés avec lui : Si tamen compatimur, ut et conglorificemur.* Faute de cela nous devons nous regarder comme des personnes égarées, et qui marchent dans les ténébres.

Vous voyez donc, mon cher auditeur, qu'au langage du Saint-Esprit, les souffrances et les afflictions non-seulement nous sont utiles, mais même nécessaires, pour parvenir au royaume des cieux. A la vérité nous sommes par le baptême les enfants de Dieu, les héritiers du paradis, mais il faut l'acquérir et le mériter par les souffrances : *parce que depuis les jours de saint Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume du ciel se prend par violence, et ce sont les violents qui l'emportent (Matth., XI, 12),* c'est-à-dire ceux qui souffrent avec soumission et patience toutes les adversités de la vie présente, ceux qui se font la guerre à eux-mêmes pour réprimer les saillies de la nature corrompue, en mortifiant leurs passions ; ce qui s'appelle, selon les paroles de Jésus-Christ, se renoncer soi-même, et porter sa croix.

Je n'aurais jamais fait, si je voulais rapporter ici tous les témoignages de l'Ecriture, pour vous convaincre d'une obligation aussi essentielle, qu'est celle de porter sa croix. Tout ce que je pourrais vous en dire, se trouve renfermé dans ce seul passage de saint Paul, où il dit sans exception de personne, que tous ceux qui veulent vivre chrétiennement, doivent souffrir persécution ; ce qui comprend toutes les disgrâces et toutes les peines dont nous pouvons être affligés pendant tout le cours de notre vie.

Cette obligation est si générale et si indispensable, que Jésus-Christ même a bien voulu s'y assujettir, et n'est entré dans sa gloire que par la porte des souffrances : *Ne fallait-il pas, dit l'évangéliste saint Luc (XXIV, 16), que Notre-Seigneur Jésus-Christ souffrît toutes ces peines, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ?* Si le Fils unique du Père éternel, qui est ce divin Agneau, qui s'est trouvé sans tache, innocent, séparé des pécheurs (*Hebr., I, 26*), n'a voulu prendre possession de son héri-

tage, qu'après l'avoir acheté au prix de son sang, qui est-ce de nous, criminels que nous sommes, qui naissant enfants de la colère de Dieu, et dont la vie est comme un tissu de péchés et d'ingratitude, oserait prétendre à ce bonheur, d'être cohéritiers de Jésus-Christ dans le royaume des cieux à meilleur marché que lui ? Si le Fils de la maison, et l'héritier universel n'a voulu entrer dans la jouissance d'un bien qui lui appartenait par tant de titres, qu'après avoir passé toute sa vie dans toutes sortes de peines et de souffrances, quelle présomption et témérité ne serait-ce point à l'esclave, d'y prétendre par une autre voie que celle de la croix, se flattant d'y pouvoir entrer par celle des plaisirs !

Je vous prie d'observer qu'il y a une grande différence entre l'état de la justice originelle et le nôtre ; que dans celui-là l'on pouvait se sauver et mériter la gloire sans souffrances, ni afflictions ; mais dans celui où nous sommes, qui est un temps de pénitence, et qui suppose le péché, nous ne pouvons plus obtenir le royaume des cieux que par la croix et les tribulations. Mais, me direz-vous, le Sauveur du monde a souffert toute sa vie pour satisfaire à nos péchés : cela ne suffit-il pas pour en obtenir le pardon, et nous mériter la gloire ? Il est vrai, et c'est ce qui nous oblige à beaucoup remercier le Fils de Dieu tous les jours de notre vie, de ce qu'il a bien voulu par sa mort nous obtenir de son Père la rémission de nos péchés et l'entrée au ciel. Mais vous devez savoir qu'il n'a voulu nous appliquer le mérite et le fruit de ses souffrances que par les nôtres. Notre Chef, notre Père, et notre Maître a beaucoup souffert, et c'est l'amour qu'il avait pour nous qui lui a causé la mort. Ne faut-il pas aussi que le membre, le serviteur et l'enfant souffre aussi ? Le disciple et le serviteur ne doit pas être mieux traité que son maître. L'Innocent et le Juste a fait pénitence toute sa vie pour nos péchés, il est bien raisonnable que la vie du pécheur et du coupable n'en soit pas exempte : C'est une chose honteuse, dit saint Bernard, de voir un membre délicat sous un chef couronné d'épines.

Vous dirai-je encore, outre ce que vous venez d'entendre, que les croix et les souffrances sont le caractère des âmes prédestinées, et qu'au contraire la marque d'un réprouvé, c'est de ne vouloir rien souffrir : *Multæ tribulationes iustorum*, dit le Prophète-Royal : « Les afflictions des justes sont en grand nombre (Psal. VII, 20) ; » souvent même plus on est juste, plus Dieu nous éprouve : c'est ce que nous lisons dans l'Ecriture que saint Paul écrit aux Romains : *Ceux que Dieu a prévenus, il les a prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils* (Rom., VIII, 29), c'est-à-dire pour lui ressembler en ses souffrances, et par cette voie parvenir au royaume céleste, marchant par le chemin qu'il nous a tracé ; c'est pour cela que Notre-Seigneur étant près de mourir, dans le dernier discours qu'il fit à ses apô-

tres, leur prédit ce qu'ils devaient endurer à son exemple : *En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez, et vous gémirez vous autres, et le monde sera dans la joie ; toutefois consolez-vous, parce que votre tristesse sera changée en joie* (Joan., XVI, 20) ; mais une joie qui ne vous pourra jamais être ravie, et qui durera autant que Dieu, qui sera votre béatitude éternelle. Cette importante et consolante vérité doit beaucoup adoucir les peines des personnes affligées, puisque leur partage en cette vie a quelque rapport à celui des apôtres et de tous ceux qui ont suivi de plus près Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ce qui nous apprend que ce monde est un lieu de souffrances et d'afflictions pour les élus et les bien-aimés du Fils de Dieu, et qu'il n'y a point d'autre bonheur à y prétendre pour eux, que celui que Dieu leur a préparé dans le séjour du paradis.

C'est dans cette vue que tant de saints ont préféré une vie crucifiée à toutes les délices et plaisirs de ce monde ; ils étaient persuadés de ce que dit saint Paul, que quelques peines et afflictions que l'on puisse souffrir en cette vie présente, quand même elles dureraient plusieurs siècles, elles n'ont point de proportion à la gloire et récompense qui est préparée à ceux qui ont imité le Fils de Dieu dans l'amour des souffrances. En effet le même apôtre parlant encore des avantages qu'il y a de porter sa croix, se sert de termes sur lesquels je vous prie de faire une sérieuse réflexion : que *Le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire*. (II Cor., IV, 17.)

Après avoir ouï les oracles de l'Ecriture, qui font voir d'une manière si claire et évidente la nécessité qu'il y a de porter la croix avec le Fils de Dieu sur la terre, pour régner avec lui dans le ciel, ajouterai-je encore avant que de finir cette première partie, que pour assurer notre salut, nous sommes obligés de quitter le chemin large, et de suivre l'étroit, de nous roidir contre la pente de notre nature, si corrompue et portée au mal ; qu'il faut aussi vaincre nos passions, détruire nos mauvaises habitudes : car *ceux qui sont à Jésus-Christ*, dit l'apôtre saint Paul, *ont crucifié leur chair avec leurs vices et leurs convoitises* (Galat., V, 24), c'est-à-dire avec leurs passions et desirs déréglés : ce qui fait dire à saint Augustin (serm. *De sanctis*), que toute la vie d'un chrétien, qui vit selon l'Evangile, est une croix et un martyre continu. Saint Bernard en était si persuadé, qu'il disait : Saint Etienne est mort une fois, et Bernard meurt tous les jours : *Semel mortuus est Stephanus, quotidie moritur Bernardus*. A votre avis, dans l'état où nous sommes, tout remplis de méchantes inclinations, passions violentes, habitudes vicieuses et invétérées, pouvons-nous espérer sans beaucoup de présomption, de pouvoir réussir dans une entreprise aussi difficile que celle d'assu-

jettir la chair à l'esprit, sans se mortifier, ou plutôt, selon l'expression de l'Apôtre, crucifier sa chair? C'est le remède dont il s'est servi lui-même; ce qu'il nous fait connaître dans une Epître qu'il écrit aux Corinthiens : *Je châtie mon corps, et je le réduis en servitude* (pour le soumettre à l'esprit), *de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé* (I Cor., IX, 27); paroles qui doivent jeter la crainte dans les âmes les plus saintes, et qui font voir la nécessité de se mortifier; et cependant, chose étonnante! ce même Apôtre ne laisse pas de se récrier : *Malheureux que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort* (Rom., VI, 24)? de ce rude et fâcheux combat, dont il parle aux Galates, *de la chair contre l'esprit, et de l'esprit contre la chair*. (Galat., VI, 17.)

Dites-moi maintenant, je vous prie, peut-on se persuader que ceux qui lâchent la bride à tous leurs désirs, qui s'éloignent de tout ce qui les peut mortifier, et les faire souffrir, et recherchent uniquement toutes sortes de plaisirs, soient en état de résister à leurs mauvaises inclinations, dompter leurs passions, détruire leurs mauvaises habitudes? et cependant, comme je vous l'ai déjà dit, l'Apôtre prononce un arrêt qui me fait trembler pour tous les chrétiens relâchés, assurant qu'ils n'appartiennent point à Jésus-Christ. A qui dirons-nous donc qu'ils appartiennent? je vous en fais les juges. Ah! si j'avais seulement quelque étincelle de ce zèle apostolique, dont le cœur de saint Paul était embrasé, je mêlerais mes larmes avec les siennes, pour déplorer avec lui l'aveuglement épouvantable de la plupart des chrétiens qui se font aussi bien que les Philippiens un Dieu de leur ventre, qu'il qualifie d'ennemis de la croix de Jésus-Christ, dont tous les sentiments sont terrestres et charnels, ajoutant que leur fin n'est autre que la damnation : *Multi ambulans, quos sæpe dicebam vobis (nunc autem et fletis dico) inimicos crucis Christi : quorum finis interitus, quorum Deus venter est, et gloria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt*. (Philipp., III, 18, 19.)

La vie du chrétien, au sentiment du concile de Trente, doit être une continuelle pénitence : il doit donc embrasser la croix et la mortification, qui comme un feu purifiera son cœur de tous les restes du péché, satisfera à la justice divine, lui servira aussi de frein pour l'empêcher d'y retomber, attirera sur lui de nouvelles grâces pour le fortifier et le faire marcher plus sûrement dans la voie du salut.

Il faut aussi avouer qu'il n'y a pas moyen de se perfectionner que par les croix et les souffrances. Or nous sommes obligés, pour correspondre aux desseins de Dieu sur nous, de travailler à notre perfection : *Soyez parfaits*, nous dit le Fils de Dieu, *comme votre Père céleste est parfait*. (Marc., V, 48). Or l'on ne peut se perfectionner que par la croix; elle est comme une lime, plus elle est rude et pesante, plus aussi rend-elle le

fer poli; c'est le chemin royal que tous les saints ont suivi pour acquérir la perfection par la patience au milieu de leurs peines et de leurs souffrances; car c'est, dit l'apôtre saint Jacques, *la patience qui nous perfectionne de telle sorte, que nous devenons parfaits, et tels qu'il ne nous manque rien* : « *Patientia opus perfectum habet, ut sitis perfecti, et integri, in nullo deficientes*. » (Jac., I, 4.)

De tout ceci il est aisé de conclure qu'il est nécessaire à un chrétien qui veut assurer son salut, et correspondre par la sainteté de sa vie à la sainteté et perfection de son état, de porter avec patience et soumission les peines et les afflictions qui sont inséparables de cette vie. Quoique cela soit très-véritable, que la croix et la souffrance soient la seule et unique voie, la plus courte et la plus certaine que l'on puisse tenir, pour acquérir la sainteté, et aller au ciel, néanmoins tous les affligés ne seront pas pourtant sauvés. Un Caïn, un mauvais larron, un Pharaon, un Antiochus, et plusieurs autres ont été affligés sur la terre, et cependant ils sont damnés. Ce n'est donc pas simplement la souffrance et l'affliction qui nous sauvent, et nous procurent tous ces biens, le nombre en serait bien grand : c'est le bon usage que nous en faisons. Et c'est mon second point, qui sera beaucoup plus court que le premier.

Il n'y eut jamais tant de misérables et d'affligés; tout le monde se plaint, et cependant de ce grand nombre il y en a très-peu qui en profitent, quoiqu'après les sacrements il n'y ait rien qui nous attire tant de grâces; mais le malheur est qu'on en fait un très-mauvais usage, et bien loin d'être à plusieurs la voie sûre qui conduit au ciel, elle les mène ordinairement à l'enfer, pour être affligés éternellement. Il est donc de la dernière importance, de savoir les moyens de faire un bon usage des adversités qui nous arrivent pendant le cours de cette misérable vie; c'est ce qui me reste à vous faire voir.

Observez, je vous prie, soigneusement, qu'on peut porter les croix et les afflictions en différentes manières, et cette observation vous fera connaître ce que vous avez à faire et à éviter, pour en faire tout l'usage que Dieu demande de vous.

Les premiers les portent comme faisait autrefois Simon le Cyrénéen, qui ne put se résoudre à la porter que par force, et par la contrainte qui lui fut faite de la part des soldats et officiers de justice, pour aider Notre-Seigneur Jésus-Christ à porter sa croix, sous le poids de laquelle cet aimable Sauveur était accablé, et ne pouvait plus marcher à cause de sa faiblesse. Ainsi plusieurs d'entre les chrétiens ne portent leurs croix, et ne souffrent que par force, ne recevant pas de la main de Dieu, et n'acceptant pas avec soumission leurs souffrances et leurs afflictions; et ainsi ils en augmentent la pesanteur par leur résistance à la volonté divine; ils en perdent tout le fruit, et

en font la matière de leur condamnation ; et cependant ils n'en souffrent pas moins, au contraire ils redoublent leurs peines, se privant de beaucoup de grâces qui leur seraient nécessaires, pour en faire des sujets de mérite et de récompense.

Les seconds les souffrent comme le mauvais larron, en blasphémant et se moquant du Fils de Dieu. Combien trouve-t-on encore tous les jours de chrétiens, qui à la moindre peine qu'ils endurent, lorsqu'il leur arrive quelque mauvaise affaire, la perte d'un procès, de leur bien, de leur honneur, la mort d'un enfant, quelque maladie fâcheuse, ou quelque autre affliction, aussitôt ils s'en prennent à Dieu, ils en murmurent, et quelquefois même s'emparent à des blasphèmes contre sa providence ; de sorte que ce qui devrait les rendre des saints, les rend semblables aux démons, dont ils imitent déjà sur la terre la conduite, et leur étant semblables dans leurs imprécations, ils seront à leur mort condamnés aussi à leurs mêmes supplices.

Les troisièmes, dont le nombre est fort petit, et je souhaite fort que tous mes auditeurs l'augmentent, souffrent leurs afflictions, et leurs peines, comme a fait le bon larron, dans un esprit de pénitence, dans la vue de tous les péchés qu'ils ont commis, disant avec ce bienheureux : *Pour moi, c'est justement que je reçois la peine qui est due à mes crimes* (Luc., XXIII, 41) ; encore faut-il que je reconnaisse que c'est avec beaucoup de miséricorde que Dieu en use de la sorte avec moi. Car s'il me traitait selon la rigueur de sa justice, il y aurait longtemps que je serais en enfer, et ainsi tout ce qui est moindre que les peines et les tourments éternels, m'est une grâce et un bienfait. Mais pour rendre vos dispositions encore plus saintes, plus agréables à Dieu, et aussi plus méritoires, il faut vous unir dans toutes vos peines, vos afflictions et vos souffrances, aux dispositions de Jésus souffrant et mourant pour nous sur le Calvaire. Lisez, je vous prie, souvent sa sainte vie pour votre consolation et instruction, parcourez tous ses mystères, comptez toutes les années de sa vie, les travaux, les peines, et les souffrances qu'il a endurés, et vous apprendrez que les croix l'ont toujours accompagné, ce sont ses chères compagnes qui l'ont suivi partout, et ne l'ont quitté qu'à sa mort ; lisez-en l'histoire, suivez-le pas à pas, et vous reconnaîtrez que la vie de cet aimable Sauveur a été un tissu continu de peines et de douleurs depuis la crèche jusqu'au Calvaire. Il souffre dans un esprit de pénitence, se voyant chargé de tous nos crimes, et il meurt dans une entière soumission à la volonté de son Père, et c'est avec joie, avec amour et empressement qu'il veut boire ce calice pour nous faire voir l'excès de son amour ; voici comme il s'en explique lui-même par des paroles si touchantes, qu'il n'y a point de cœur si dur qui n'en doive être pénétré : *J'ai été baptisé d'un baptême, j'ai à répan-*

dre mon sang sur la croix, qui sera le bain où les péchés du monde seront lavés ; et combien mon cœur sera-t-il pressé jusqu'à ce que j'aie donné ma vie pour le salut des hommes ?

 (Luc., XII, 50.)

Imitons notre Père ; il a bien voulu souffrir toute sa vie pour nous donner des marques de son amour, rendons-lui la pareille autant que nous pourrons, souffrant aussi pour lui donner quelques marques du nôtre : recevons de sa main volontiers toutes les traverses et afflictions, qui nous pourront arriver pendant le cours de cette vie, acceptons-les par avance, et quand sa providence nous les enverra, recevons-les derechef, et les portons dans ces mêmes dispositions, nous unissant de cœur et d'esprit à notre aimable Chef. Recourons avec confiance à ce *Père des miséricordes*, et à ce *Dieu de toute consolation* (II Cor., I, 3), pour attirer sur nous cette onction divine, qui est le seul légitif de tous les maux dont un chrétien peut être affligé en cette vallée de larmes, et par ce moyen nous mettre en état d'en faire un sujet de mérite en cette vie, et de récompense dans le ciel ; et comme les sacrements sont des sources de grâces qu'il ouvre sans cesse, pour fournir à tous nos besoins, approchons-nous-en avec confiance le plus que nous pourrons avec les dispositions nécessaires ; ce sera en ces divines sources que vous puiserez cette huile dont parle saint Bernard, qui adoucit toutes choses, et qui rend le *joug* de Notre-Seigneur *doux et son fardeau léger*. C'est lui-même qui nous invite d'aller à lui, lorsque nous sommes fatigués et chargés, et il nous assure qu'il nous soulagera (Matth., XI, 28, 29) ; et ainsi purifiés, nos souffrances en seront plus agréables à Dieu, et plus méritoires, surtout si nous y ajoutons les autres dispositions que je vous ai déjà marquées, les endurent dans la vue de nos péchés, et nous souvenant que souffrant ces peines dans un esprit de pénitence, il n'y en a aucune que nous puissions faire, qui soit plus agréable à Dieu, et plus méritoire pour nous. Souffrons-les encore dans une entière soumission à la volonté de notre Père, disant avec son aimable Fils : *Non mea, sed tua voluntas fiat* ; souffrons même avec amour et avec joie, imitant en cela les premiers chrétiens, et tant d'illustres martyrs.

Je ne saurais passer sous silence ce que nous lisons dans saint Chrysostome, sur le sujet que je vous traite, que je crois être digne de votre attention. Ce grand modèle des prédicateurs propose à ses auditeurs l'exemple de Job, pour les encourager à souffrir avec patience et une résignation parfaite tous les maux et afflictions de cette vie : Si vous faites ressouvenir, leur dit-il, à un homme que la perte d'un fils unique rend inconsolable, des ulcères du saint homme Job, en lui disant : Pourquoi pleurez-vous, ô homme ? vous avez perdu un fils ; et Job, après avoir perdu tout d'un coup tous ses enfants, et avoir été frappé dans son corps d'une plaie universelle, étant tout couvert

de pus qui tombait de tous ses membres, et assis nu sur son fumier, voyait consumer sa chair peu à peu sans faire la moindre chose qui pût blesser sa piété, et se contentait d'avoir Dieu même pour témoin de sa vertu; si, dis-je, vous lui parlez de la sorte, vous éteindrez dans l'instant tout le feu de sa douleur.

Ce n'est point à la vue de la patience de Job en ses souffrances seulement que je prétends vous exciter à faire bon usage des souffrances, et à l'amour des croix, mais de celles que notre divin Sauveur a endurées pour notre salut. Qui de nous osera se plaindre des maux de cette vie, comme perte de santé, perte de biens, perte de son honneur, etc., s'il envisage Notre-Seigneur Jésus-Christ Dieu-Homme dans l'accablement de toutes sortes de maux? ce sera le prophète Isaïe que saint Jérôme qualifie d'évangéliste et d'apôtre, qui vous fera voir comme en raccourci les peines excessives, et les tourments cruels que le Sauveur du monde a endurés quoique innocent pour l'expiation des crimes du coupable : *Il a pris véritablement, dit ce prophète, nos langueurs, et il s'est chargé lui-même de nos douleurs, nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu, et humilié; il a été percé de plaies pour nos iniquités, il a été brisé pour nos crimes.* (Isa., LIII, 4, 5.) Depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a rien de sain dans lui. (Isa., I, 6.) En un mot ce prophète l'appelle un homme de douleur (Isa., LIII, 3), parce que depuis la crèche jusqu'au Calvaire il n'a pas été un seul moment sans souffrir. Si la vue des ulcères de Job, au sentiment de saint Chrysostome, a tant de force sur l'esprit des personnes affligées, que d'éteindre tout d'un coup le feu de leur douleur, que ne doit pas faire sur l'esprit des personnes qui souffrent, la considération des peines excessives et des cruels tourments que le Fils de Dieu a soufferts pour eux sur le Calvaire, et même pendant toute sa vie? ne doit-elle pas les encourager à prendre une forte résolution de se soumettre volontiers à souffrir en patience et avec soumission les croix que la divine Providence leur enverra? Souvenez-vous, je vous prie, que vous n'êtes en ce monde que pour souffrir; et que si vous ne souffrez avec résignation, vous souffrirez sans mérite; si vous souffrez sans mérite, vous souffrirez comme les damnés; et si vous dites, lorsqu'on vous parle de la nécessité de porter la croix : *Durus est hic sermo* (Joan., VI, 61); il sera bien plus dur d'entendre ces paroles que le Fils de Dieu prononcera contre ceux qui n'auront pas voulu se conformer à l'exemple qu'il nous a donné, de porter la croix : *Allez, maudits, au feu de l'enfer.* (Matth., XXV, 41.)

Apprenez de l'apôtre saint Jean, hommes voluptueux, qui apportez tous vos soins pour éviter les moindres souffrances, passant votre vie dans toutes sortes de plaisirs, que vos tourments et vos douleurs seront multipliés à proportion que vous vous serez plongés dans la joie et les plaisirs de la vie (Apoc.,

XVIII, 7); et au contraire qu'à proportion que vous aurez souffert en patience, et avec toutes les autres dispositions que je vous ai données, votre gloire et votre récompense s'augmentera dans le ciel.

Je ne puis mieux finir ce discours que par les paroles que saint Paul adresse aux Hébreux, pour les convaincre de l'obligation que tous les chrétiens ont de souffrir en patience tous les maux et toutes les disgrâces dont ils peuvent être affligés par l'ordre de la Providence; je puis dire que c'est comme un précis de tous les motifs les plus pressants qu'on peut alléguer sur cette matière : *Jetez, leur dit-il, les yeux sur Jésus, comme sur l'auteur et le consommateur de la loi : qui au lieu de la vie tranquille et heureuse, dont il pouvait jouir, a souffert la croix en méprisant la honte et l'ignominie, et est maintenant assis à la droite du trône de Dieu. Pensez donc en vous-mêmes à celui qui a souffert une si grande contradiction des pécheurs, qui se sont élevés contre lui, afin que vous ne vous découragez point, et que vous ne tombiez pas dans l'abattement; car vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang en combattant contre le péché; et avez-vous oublié cette exhortation qui s'adresse à vous comme étant enfants de Dieu : Mon fils, ne négligez pas le châtiment dont le Seigneur vous corrige, et ne vous laissez pas abattre, lorsqu'il vous reprend; car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants? Ne vous laissez donc point souffrir, Dieu vous traite en cela comme ses enfants. Car qui est l'enfant qui ne soit point châtié par son père, et si vous n'êtes point châtiés, tous les autres l'ayant été, vous êtes donc bâtards, et non pas de vrais enfants; que si nous avons eu du respect pour les pères de notre corps, lorsqu'ils nous ont châtiés, combien devons-nous avoir plus de soumission pour celui qui est le Père des esprits, afin de recevoir de lui la vraie vie; car quant à nos pères, ils nous châtiaient comme il leur plaisait, afin de nous régler pour cette vie qui dure si peu; mais Dieu nous châtie pour notre bien véritable, afin de nous rendre participants de sa sainteté, et avoir part à sa gloire.* (Hebr., XII, 2-10.)

DISCOURS LXXI.

DE LA GLOIRE DES BIENHEUREUX.

Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. (Matth., V, 12.)

Réjouissez-vous, et soyez ravis de joie, parce qu'une grande récompense vous est préparée dans les cieux.

David, ayant appris qu'en l'armée des Philistins il y avait un homme d'une grandeur et d'une force plus qu'humaine, nommé Goliath, qui insultait par des paroles insolentes l'armée d'Israël, demanda à ceux qui étaient auprès de lui : *Que donnera-t-on à celui qui tuera ce Philistin, et qui ôtera l'opprobre d'Israël? Le peuple lui répondit : Le roi le comblera de richesses, lui donnera sa fille en mariage, et rendra la maison de son père exempte de tribut en Israël.* David, animé par la promesse d'une si belle récompense, se présente

au roi Saül pour le combattre, mais avec un courage intrépide, d'autant plus surprenant, que *tous les Israélites ayant seulement aperçu Goliath, fuyaient devant lui, tremblant de peur* ; David au contraire poussé de l'esprit de Dieu, *se hâta, et courut à lui pour le combattre*, remporta la victoire sur le Philistin avec une fronde et une pierre seulement, le renversant par terre, et lui coupa la tête de sa propre épée. (1 Reg., XVII, 24-51.) Le démon, dont Goliath est la figure, s'emploie à toute heure à inspirer aux chrétiens ces sentiments de crainte et de terreur des Israélites, pour les intimider et les empêcher de lui résister courageusement, et même de le vaincre. Dieu, pour nous animer à ce combat, nous découvre les grandes récompenses qui sont préparées au ciel pour ceux qui pleins de courage et de confiance, se rendront victorieux de ce Goliath infernal ; mais ce sont bien d'autres récompenses que celles qui étaient promises à David ; les unes ne regardaient que la terre, et les autres le ciel ; les unes sont caduques et périssables, et les autres sont éternelles. En un mot les premières se terminent seulement dans la possession de quelques créatures, et celles-là dans la jouissance et possession du Créateur même, qui renferme en lui seul d'une manière éminente et parfaite tous les biens et tous les trésors du ciel et de la terre. Et comme j'ai à vous entretenir d'une matière qui passe la portée de toutes nos pensées et nos conceptions, j'ai un extrême besoin de recourir aux lumières du Saint-Esprit, pour vous en tracer quelque légère idée. Demandons-les, je vous prie, par Celle que l'Eglise appelle la Reine du ciel et de la terre, lui disant : *Ave, Maria.*

Dieu pouvait, dit saint Jean Chrysostome (616), obliger les hommes à le servir sans aucune récompense ; il pouvait même leur imposer des lois beaucoup plus difficiles que les commandements qu'il nous a faits, et punir aussi avec sévérité ceux qui n'y auraient pas obéi, ne proposant aucune récompense à ceux qui les auraient fidèlement observées. Il pouvait encore, poursuit saint Chrysostome, ordonner que ceux qui n'auraient pas jeûné pendant toute leur vie, ou bien qui n'auraient pas conservé le précieux don de la virginité, seraient condamnés aux tourments de l'enfer (617) ; et encore bien qu'il n'y eût aucune récompense pour ceux qui auraient observé soigneusement tous ses commandements, nous serions néanmoins toujours obligés d'y obéir fidèlement. Car ne m'avouerez-vous pas qu'un enfant doit garder les commandements qui lui sont faits de la part de son père, quoiqu'il fût réduit à un tel état de pauvreté, qu'il ne pût point le récompenser de son obéissance ? Or ne devez-vous pas avouer qu'une créature que Dieu par sa bonté et sa toute-puissance a tirée du néant, est beaucoup plus obligée d'obéir à son Créateur ? Ainsi quoique Dieu ne pro-

posât aucune récompense à ceux qui auraient observé ses commandements, ils seraient néanmoins toujours obligés de les garder soigneusement.

Mais Dieu, dont la bonté est infinie, ne veut pas laisser sans une très-grande récompense la moindre action que l'on aura faite pour sa gloire ; c'est pourquoi il a voulu, disent les saints Pères, que cette vie, qui est le temps du combat, fût de peu de durée, et que le temps du triomphe n'eût point de fin : *Mes frères*, disait autrefois saint Paul, écrivant aux Corinthiens, *demeurez fermes et inébranlables en la foi et au service du Seigneur : augmentez toujours de plus en plus vos bonnes œuvres, et sachez que votre travail pour le Seigneur n'est pas inutile.* (1 Cor., XV, 58.) C'est le même motif dont se sert le Fils de Dieu pour nous attirer à son service : *Régouissez-vous*, nous dit-il, *et tressaillez de joie* lors même que vous souffrez et êtes affligés, *parce qu'une grande récompense vous est préparée dans les cieux.* Et lorsque l'Ecriture en parle, elle nous assure que les bienheureux seront revêtus d'une double gloire : ce que le prophète Isaïe (cap. VI, v. 7.) nous apprend par ces paroles : *Ils loueront Dieu, et ils posséderont une double récompense, et seront remplis d'une joie qui ne finira jamais* ; ce que les saints Pères et les théologiens expliquent de la double récompense, tant de l'âme que du corps des bienheureux, et cela devrait être le partage de ce discours ; mais je serais trop long. Je m'arrêterai seulement à celle qui regarde le corps, car quoiqu'elle soit la récompense la moins considérable, néanmoins comme les choses corporelles et matérielles nous touchent davantage, et se rendent plus sensibles à nos sens étant revêtus comme nous sommes de nos corps, je m'y arrêterai, et en ferai toute la matière de cet entretien.

Je dis donc premièrement, que les bienheureux recevront un plaisir et un contentement qu'on ne peut pas bien vous expliquer par la seule vue des corps glorieux, parce qu'ils seront revêtus d'un plus grand éclat et d'une lumière beaucoup plus brillante que celle du soleil : *Notre-Seigneur Jésus-Christ*, dit l'Apôtre, *au jour de la résurrection, changera notre corps tout terrestre qu'il est, et corruptible, en un corps immortel et conforme à la clarté du sien par l'opération de cette souveraine puissance, par laquelle il peut se soumettre toutes choses.* (Philipp., III, 21.) Or il est certain que le corps glorieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ est beaucoup plus lumineux et plus brillant que le soleil, selon le témoignage du même Apôtre, qui déclare que, lorsque le Fils de Dieu se fit voir à lui, il était revêtu d'une lumière qui surpassait infiniment la splendeur et l'éclat de cet astre, et ainsi les corps de tous les saints étant conformes à celui de Notre-Seigneur Jésus-

(616) Orat. ad popul. Antioch.

(617) Qui non semper jejunat, puniatur. Qui virginitatem non servat, in eum animadvertatur.

Christ, seront aussi beaucoup plus brillants et resplendissants que le soleil.

C'est la promesse que lui-même nous a faite par ces paroles couchées en l'Evangile de saint Matthieu (XVIII, 42): *Fulgebunt justi sicut sol in regno Patris eorum*: « *Les justes seront lumineux comme le soleil au royaume de leur Père.* » De sorte donc qu'après la résurrection générale de tous les hommes les corps des bienheureux paraîtront lumineux et rayonnants de gloire. Si la lumière est si agréable à la vue, et si la clarté du soleil dissipant les ténèbres de la nuit, réjouit tout le monde, quelle joie sera-ce de voir un nombre infini de bienheureux brillants et éclatants de gloire? C'est ce qui a fait dire à saint Jean Chrysostome écrivant à Théodore (ep. 5), que les yeux des hommes sont trop faibles pour envisager l'éclat de cette splendeur, et qu'il était nécessaire que Dieu leur communiquât l'impassibilité et l'immortalité, pour les mettre en état de voir cette gloire, et n'en être pas éblouis: *Ad hanc visionem oculi requiruntur incorruptibiles et immortales.*

C'est aussi la doctrine des théologiens, qui enseignent que comme notre entendement sera fortifié pour voir clairement, et pour contempler face à face la Divinité; aussi la divine bonté fortifiera les yeux du corps de telle sorte, qu'ils regarderont fixement, non-seulement un soleil, mais un très-grand nombre, sans en être éblouis; au contraire, ils en seront beaucoup créés et fortifiés. La raison qu'ils en donnent, c'est parce que les yeux aussi bien que les autres parties de leurs corps seront immortels et impassibles, ce qui fait que les saints ne recevront aucune incommodité de toutes ces brillantes clartés; au contraire, ils les regarderont avec beaucoup de plaisir. Ne sera-ce donc pas une vue bien agréable d'envisager ces corps glorieux, et de contempler à loisir un nombre presque innombrable de bienheureux, qui, outre la beauté de leurs visages, jetteront des rayons de lumière de toutes les parties de leurs corps?

Saint Augustin ajoute encore à tout ce que nous venons de dire, que les corps des martyrs seront non-seulement environnés d'une lumière et d'une clarté très-resplendissante, mais aussi qu'ils auront des marques glorieuses en toutes les parties de leurs corps, qui ont été les plus exposées à la cruauté des bourreaux, portant, dit ce Père, les cicatrices des plaies qu'ils ont reçues pour la gloire du Rédempteur; ce sera pour lors que cette ardente affection, poursuit saint Augustin au livre [XXII] *De la cité de Dieu* (cap. 20), que nous avons pour les saints martyrs, de voir les marques de leur courage, sera pleinement satisfaite; car pour lors on verra saint Jean Baptiste, saint Jacques le Majeur, et l'Apôtre saint Paul, et une infinité d'autres qui ont eu la tête tranchée pour la gloire de Jésus-Christ, comme s'ils étaient parés d'un beau collier plus précieux que l'or et toutes les richesses de la terre. L'on verra le corps de saint Etienne, le premier des martyrs,

comme enrichi d'autant de pierres précieuses, que son corps a reçu de coups de pierres. L'on verra l'invincible saint Barthélemy, qui a souffert avec tant de force et de courage, d'être écorché tout vif, comme revêtu d'une gloire d'une splendeur, qui surpassera l'éclat de la plus riche pourpre. L'on verra un saint Laurent qui, après plusieurs autres tourments, fut enfin couché sur un gril tout rouge, et enflammé par les feux dont il était environné, comme les palmes et les lauriers à la main, sa tête couronnée de gloire, jetant de toutes les parties de son corps des rayons beaucoup plus brillants que ceux du soleil. Mais ne pouvant pas m'arrêter à tous, le nombre en étant trop grand, que dirons-nous de la splendeur qui rejaillira des plaies sacrées de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le roi des martyrs, qui a bien voulu garder ses précieuses cicatrices et ses saintes stigmates dans ses pieds, ses mains, et son sacré côté, non-seulement comme les marques de ses victoires, mais pour être l'objet de notre joie dans le ciel: Il n'y a point de langue humaine, dit saint Chrysostome (Epist. ad Theodor.), qui puisse expliquer cette éclatante beauté: l'on ne peut rien dire qui puisse bien nous faire connaître l'éclat de ce Roi de gloire, parce qu'il surpasse la portée de nos esprits. Y a-t-il rien dans le monde qui puisse être comparé à ce bonheur, de voir continuellement l'Humanité sacrée, la très-sainte Vierge, et tous les saints revêtus et environnés d'une gloire et d'une splendeur telle que je viens de vous la représenter? Et pour vous en faire voir néanmoins quelque échantillon, considérez seulement la joie que reçut l'apôtre saint Pierre au jour de la transfiguration sur le Thabor. L'Ecriture nous apprend que le Fils de Dieu ayant seulement fait paraître en son corps quelque petit rayon de sa gloire future, saint Pierre en fut si charmé, qu'il ne savait, dit l'évangéliste saint Marc (cap. IX, vers. 5), *ce qu'il disait*, étant tout transporté de joie dans la vue de tant de merveilles, et comme hors de lui-même par l'éclat et la splendeur de la gloire qui environnait Notre-Seigneur Jésus-Christ. Qu'aurait-ce donc été, je vous prie, s'il l'eût contemplé dans toute son étendue, puisque n'ayant bu qu'en passant de ce torrent de plaisirs, il en est comme enivré, et cependant il ne voyait encore qu'un léger écoulement de la gloire du paradis, car elle était proportionnée à la faiblesse de ses yeux, et néanmoins il en fut si ravi, qu'il ne put s'empêcher de dire au Fils de Dieu: *Seigneur, nous sommes bien ici, faisons-y, si vous plaît, trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie.* (Matth., XVII, 3.) Cet apôtre ne jouit, de ce bonheur qu'un moment, et néanmoins il en est si fort rassasié, qu'il ne désire rien davantage: *Bonum est nos hic esse*; et les saints dans le paradis en jouissent, mais bien d'une autre manière pendant toute l'éternité. Pour lors il était en la compagnie d'Elie et de Moïse; mais au royaume des cieux les serviteurs de Dieu auront la compagnie d'un nombre infini de

bienheureux, dont la beauté et l'éclat de leurs corps glorieux contribueront beaucoup à leur bonheur. Enfin ce n'était que sur une montagne stérile et infructueuse, qu'il était participant de ce bonheur; et les saints verront tout cet éclat dans la céleste Jérusalem, dont la pompe et la magnificence surpassent tout ce que l'on en peut dire.

Vous m'avouerez que la beauté de ce palais augmentera beaucoup le plaisir et la joie des bienheureux; mais pour vous en donner quelque idée, je ne sais de quelles paroles je me dois servir. Vous dirai-je avec l'apôtre saint Jean en termes qui pour être figurés, n'en font pas moins connaître la beauté : *Les fondements de cette sainte cité sont de jaspes, de saphirs et d'émeraudes, la structure de ses murailles est composée de jaspes; les portes sont autant de belles pierres précieuses, et toutes les places de ce magnifique palais sont pavées d'or fin plus transparent qu'un beau cristal?* Vous dirai-je encore que, *cette agréable cité n'a pas besoin ni de soleil, ni de lune, pour être éclairée, car la clarté de Dieu l'illumine, et l'Agneau est la lampe qui l'éclaire. C'est Dieu même, dit-il encore, qui lui communique ses clartés, qui sont semblables à l'éclat qui rejaillit des pierres précieuses.* (Apoc., XXI, 20-23.) Mais toutes ces paroles ne nous expriment pas encore suffisamment la beauté éclatante du séjour des citoyens du ciel. Le Prophète-Roi tout transporté hors de lui-même par la vue de cette céleste Jérusalem, désirant de nous en tracer quelque crayon, ne nous en dit que deux paroles, mais qui signifient beaucoup : *O cité bienheureuse, où Dieu même fait sa cour ! qu'il y aurait de merveilles à dire de votre excellence!* (Psal. LXXXVI, 3.) Ce Prophète renferme en peu de mots tout ce que l'on peut dire de la beauté de cette sainte cité; car en nous faisant connaître que c'est la cité de Dieu, il nous fait assez entendre que sa beauté et sa magnificence est ineffable, parce que la pompe et la magnificence d'une demeure doit répondre à la grandeur et excellence de la personne qui y doit faire sa résidence; et plus elle est élevée dans quelque éminente dignité, plus le lieu doit être beau et magnifique. Et en effet les palais des rois sont tout autres que les maisons de leurs sujets, soit pour leur étendue, soit pour leurs édifices, soit pour les ornements et meubles précieux dont ils sont enrichis, parce que celui qui y fait sa demeure est une personne d'une éminente qualité. Or il est certain que le ciel est un palais que Dieu a construit pour ceux qui l'auront servi fidèlement. C'est un Louvre magnifique qu'il a préparé pour la sacrée humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont la sainteté et la perfection supprime infiniment celle de toutes les plus parfaites d'entre les créatures.

Pour tout dire en un mot, c'est le palais de la divine Majesté, dont la gloire et la toute-puissance n'ont point de bornes; et partant, qui est l'esprit humain, ou même angélique, qui puisse concevoir la moindre partie de la beauté éclatante et de la magnificence royale de cette sainte maison? Car, comme

dit saint Augustin (*Soliloq.*, cap. 12), si la divine bonté nous a donné pour notre demeure en cette vie l'enceinte de tout l'univers, dont la beauté et la diversité sont si admirables, qu'il est le sujet ordinaire de notre admiration; quelle beauté, quelle variété, et quelle magnificence devons-nous espérer de voir dans cette cité permanente? *Si tanta facis in carcere*, dit saint Augustin, *quid ergo erit in palatio?* Si vous faites paraître tant de merveilles dans ce monde, qui n'est qu'une prison, que sera-ce donc dans cette céleste demeure, qui est votre palais?

L'on ne peut faire attention aux embellissements et variétés qui se montrent à nous dans toutes les différentes parties du monde, sans être surpris d'étonnement. Nous admirons la grandeur, le bel ordre et les mouvements réglés des cieux et des étoiles, l'accord des éléments, quoique contraires et opposés l'un à l'autre; l'air rempli de toutes sortes d'oiseaux, la mer de tant de poissons, les forêts et les campagnes d'un si grand nombre d'animaux, la terre couverte d'une si belle variété de fleurs et de fruits, et qui renferme dans son sein l'or, l'argent, les pierres précieuses, et une infinité de riches métaux; de sorte qu'il n'est pas possible d'y faire réflexion, qu'en même temps l'on n'en admire la beauté; et néanmoins ce n'est qu'une prison, qu'un exil, qu'une demeure passagère que Dieu accorde indifféremment à ses amis et à ses ennemis; que devons-nous donc nous figurer de ce palais qu'il a bâti de sa propre main, non pas pour ses ennemis, mais pour ses amis et ses fidèles serviteurs! *Si tam innumera sunt dona*, dit saint Augustin, *quæ nunc amicis et inimicis tribuis, quam delectabilia quæ solis amicis!*

Si le récit fidèle que l'on nous fait de ces temples magnifiques, que les rois et les empereurs ont fait bâtir, et dédiés à la divine Majesté, et au Verbe incarné, nous charme et nous cause tant d'admiration, que sera-ce de celui que le Père éternel a préparé pour son propre Fils, et même pour la Divinité? Avouons franchement que toutes nos paroles et tous nos discours n'en peuvent jamais bien représenter ni la beauté, ni la grandeur, ni la magnificence. Car comme dit saint Augustin, comment est-ce que la langue pourrait déclarer ce que l'esprit ne peut concevoir? *Quomodo in linguam ascendet, quod in cor non ascendit?*

Il est vrai que l'on ne peut entendre parler sans étonnement de ces magnifiques églises, que l'empereur Justinien fit bâtir, et dédia à Dieu sous les auspices de la très-sainte Vierge, mais principalement de celle qu'il consacra à la Sagesse incarnée sous le nom de Sainte-Sophie : cette église, au rapport de Baromius, était d'une magnificence inconcevable, soit pour sa grandeur prodigieuse, soit pour la beauté de sa structure, soit pour les richesses incroyables dont elle était embellie; car l'on n'y avait épargné ni l'or, ni l'argent, ni le marbre, ni

tout ce qu'il y avait de plus précieux qui pût contribuer à son ornement. En un mot l'on n'avait rien omis de ce que l'industrireuse magnificence de l'empereur, et la science de tous les plus habiles artisans pouvaient inventer; et l'histoire ecclésiastique nous apprend qu'à voir ce temple, l'on eût cru que cet empereur n'avait fait autre chose pendant sa vie, que travailler à sa structure et à son ornement : tant il était devenu l'objet de l'admiration de ceux qui le voyaient.

Si un homme mortel, dont la puissance, l'industrie et les richesses sont bornées, a pu faire bâtir un temple si magnifique, qu'il pouvait passer pour l'une des plus grandes merveilles du monde, pourrions-nous bien concevoir quelque chose de la beauté et magnificence de ce temple de la gloire, que Dieu lui-même, dont les richesses, la toute-puissance et la sagesse sont infinies, a construit pour le palais de son Fils unique ? Que dirai-je maintenant de son étendue, qui oblige le prophète Baruch de s'écrier : *O Israel, quam magna est domus Dei, et ingens locus possessionis ejus !* « O Israel, que la maison de Dieu est prodigieusement grande ! » (Baruch., III, 24.)

La beauté, la magnificence et la grandeur de cette sainte cité ne seront-elles point capables de nous faire soupirer après cette céleste patrie ? Pourquoi ne dirions-nous pas comme le Prophète-Royal : *Que vos tabernacles sont aimables, ô Dieu des armées ! mon dme languit, et se consume du désir d'entrer dans la maison du Seigneur.* (Psal. LXXXIII, 1, 2.) Heureux sont ceux, poursuit David, *qui habitent dans votre maison, ô Seigneur.* (Ibid., 5.) Je suis persuadé que si je pouvais seulement par mes faibles paroles vous en former quelque idée, quoique fort imparfaite, vous seriez embrasés de son même désir, disant avec lui : *Hélas ! que mon exil est long !* (Psal. CXIX, 5.) Quand viendra ce jour heureux que je finirai cette vie misérable, où je suis exposé à tant de périls et tant de combats, pour entrer dans ce beau palais, que Dieu a préparé à ceux qu'il aime ? L'Apôtre saint Paul était animé de ce même désir, souhaitant de se voir bientôt dans cet heureux séjour ; ce qu'il nous fait connaître dans son *Épître aux Romains* (VIII, 22, 23) : *Nous savons, dit-il, que j'usqu'à maintenant toutes les créatures soupirent ensemble dans cette attente, et sont comme dans le travail de l'enfantement. Et non-seulement elles, mais nous encore, qui avons reçu les prémices de l'Esprit de Dieu, nous soupirons, et nous gémissons en nous-mêmes, attendant l'accomplissement de l'adoption des enfants de Dieu, c'est-à-dire, la délivrance de notre corps, par l'immortalité qui le délivrera de la sujétion aux misères ; et ce qui augmente mon désir, et ce qui me fait soupirer vers cette céleste demeure, nous dit saint Paul, c'est la connaissance que j'en ai ; ce qui fait que j'attends avec peine son retardement. J'ai goûté en passant le plaisir et le bonheur qu'il y a de demeurer dans cet agréable palais, et je ne saurais plus souffrir le moni-*

dre retardement : *Cupio dissolvi.* (Philipp., I, 23.) J'ai été ravi jusqu'au troisième ciel, j'ai contemplé cette gloire ineffable, j'ai vu tous les riches appartements de cette belle maison : *Cupio dissolvi.* — *Malheureux que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ?* (Rom., VII, 24.) Car la connaissance que j'ai de cet heureux séjour, et du souverain bonheur qui l'accompagne, me fait soupirer dans le fond de mon cœur, de m'en voir privé autant de temps que je demeurerai en cette terre étrangère : *Car nous savons, dit ce même apôtre, que si notre maison terrestre est détruite, c'est-à-dire, que si notre corps meurt, nous attendons de Dieu une autre maison, qui n'est point faite de la main des hommes, mais qui est éternelle dans les cieux. Et nous soupirons sans cesse après cette habitation céleste.* (II Cor., V, 1, 2.)

Disons encore avant que de finir, que comme l'enfer est un assemblage de toutes sortes de maux, et une exclusion de toutes sortes de biens, tels qu'ils puissent être : le paradis, au contraire, renferme tous les biens imaginables, avec l'exemption de toutes sortes de maux, et que les bienheureux posséderont tout ce qu'ils peuvent souhaiter. Les hommes pensent à se rassasier ici-bas des biens, et les serviteurs de Dieu attendent à en être rassasiés dans l'autre monde, disant avec David : *Satiabor cum apparuerit gloria tua.* (Psal. XVI, 17.) Disons encore que le paradis est comme le terme de la magnificence de Dieu, le prix et la récompense de tous les travaux et souffrances de l'Homme-Dieu. Pour tout dire en un mot, les bienheureux jouissent éternellement de la joie et du bonheur de Dieu même : *Intra in gaudium Domini tui.* (Matth., XXIII, 28.) Après cela que peut-on ajouter, sinon ce que saint Paul a dit, que *l'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment ?* (I Cor., II, 9.) Et ainsi quel moyen de pouvoir vous le déclarer, puisque ce même apôtre, qui avait été ravi jusqu'au troisième ciel, déclare que cette félicité surpasse tout ce qu'il en pourrait dire ? Serait-il possible, mes chers auditeurs, que sachant que la divine bonté vous a préparé tous ces biens, que le Sauveur du monde vous les a acquis au prix de son précieux sang, que Dieu ne vous a créés que pour vous établir dans ce royaume, vous n'apportiez pas vos soins pour éviter autant que vous le pourriez le péché, qui seul vous en empêche l'entrée ? Détestable péché, s'écrie saint Chrysostome, qui nous prive d'un si grand bonheur : *Odibilis macula, quæ nobis tantam adimit felicitatem !*

Je ne m'étonne plus si les martyrs, suivant l'exemple du Roi des martyrs, ont souffert avec tant de courage toutes sortes de tourments : je ne m'étonne plus s'ils étaient transportés de joie, lorsqu'il fallait aller au martyre, souffrir les peines les plus violentes et les plus cruelles, et si Notre-Seigneur les déclare bienheureux au milieu même de leurs souffrances. Je ne m'étonne plus encore

si un si grand nombre de chrétiens ont abandonné leurs biens et toutes les douceurs du siècle, pour se retirer dans les déserts et les cloîtres, pour s'appliquer uniquement à l'importante affaire de leur salut, pour pouvoir entrer après leur mort dans cette céleste demeure. Mais ce qui me surprend, c'est de voir un grand nombre de chrétiens qui prétendent au même héritage, et qui néanmoins se comportent au service de Dieu avec tant de négligence, comme s'ils ne prétendaient pas à cette grande récompense. Je suis encore plus surpris, et c'est ce qui m'afflige, de voir des chrétiens, qui sachant que ce bonheur éternel se perd par le péché mortel, le commettent avec plus de facilité, qu'ils ne feraient pour un intérêt de cinq sous, un plaisir d'un moment, un petit point d'honneur. Je m'étonne aussi de ce qu'en employant tant de temps pour ce qui regarde l'établissement de cette misérable vie, qui ne dure qu'un moment, ils ne pensent point à se bien établir en l'autre ; c'est ce qui jette l'étonnement dans l'esprit de saint Chrysostome : *Tot expectas bona, quæ nec oculus vidit, etc., et torpes et negligis* : Attendant de si grands biens que l'œil n'a jamais vus, etc., vous vous comportez avec tant de négligence, et vous n'en êtes point du tout émus : le monde ne vous promet, et ne vous peut donner que très-peu de biens, et de très-courte durée, et néanmoins vous le recherchez avec tant d'ardeur et un si grand empressement !

Dites-moi, je vous prie, dit saint Chrysostome (ep. 5 ad Theodor.), si quelqu'un vous avait fait entrer dans le palais d'un puissant roi, et qu'il vous eût fait voir dans une grande salle magnifiquement parée un grand nombre de seigneurs et de princes très-richement vêtus, et le roi sur son trône revêtu de son manteau royal, la couronne sur la tête, et le sceptre en la main, et qu'il vous eût promis de vous faire recevoir au nombre de ses favoris, que ne feriez-vous point pour obtenir cette grâce ? quel soin n'auriez-vous point d'obéir à ses ordres ? Levez les yeux au ciel, et contemplez à la faveur des lumières de la foi, tous les saints, dont le nombre est innombrable : envisagez ce Roi de gloire, dont l'éclat et la beauté surpasse tout ce que l'on peut en dire, je vous donne assurance de sa part, que vous serez du nombre de ses favoris et de ses courtisans, pourvu seulement que vous me promettiez de garder les commandements de ce Roi des rois, et que vous le verrez, comme parle le prophète Isaïe, dans toute l'étendue de sa beauté, et dans le plus grand éclat de sa magnificence : *Regem in decore suo videbunt*. (Isa., XXXIII, 17.) Non-seulement vous le verrez pendant quelque temps, mais pendant toute l'éternité, et vous augmenterez aussi le nombre de ses favoris. La seule chose que je vous demande de sa part, c'est l'obéissance à ses commandements pendant le peu de vie qui vous reste. Seriez-vous bien si ennemi de vous-même, de perdre un si grand bien pour éviter un peu de travail ? Ce sont les paroles de saint Chrysostome ; et il

ajoute, que quand il serait nécessaire de souffrir mille fois la mort, et d'endurer toutes sortes de tourments imaginables, et même les peines de l'enfer, pour voir Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa gloire, nous devrions généreusement les endurer. Voilà le sentiment de ce grand docteur, qu'il a tant de fois déclaré dans ses lettres et ses prédications. Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vous l'a acquis par ses souffrances et sa mort même, vous demande seulement, que vous cessiez de lui faire la guerre par le péché, observant soigneusement ses commandements : c'est l'unique moyen de vous procurer l'entrée du séjour de la gloire.

DISCOURS LXXII.

DE L'OISIVETÉ.

Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur. (Math., III, 9.)

Tout arbre qui ne porte pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu.

C'est une vérité également importante et incontestable, quoique peu remarquée par les chrétiens, que la justice chrétienne pour être parfaite demande deux choses : la première, que l'on évite le péché ; la seconde, que l'on pratique la vertu : *Declina a malo et fac bonum. (Psal. XXXVI, 27.)* Plusieurs se croient fort innocents quand ils ne se trouvent pas coupables de péchés énormes, comptant avoir droit d'attendre la récompense de l'immortalité. Cependant le Sauveur du monde nous fait connaître bien clairement par les paroles de mon texte, que pour éviter la damnation éternelle il est nécessaire de porter de bon fruit, c'est-à-dire, que non-seulement il faut fuir le péché, mais qu'il faut encore pratiquer la vertu ; que non-seulement il ne faut point faire de mauvaises œuvres, mais qu'il en faut faire de bonnes, en sorte que c'est un point capital de la doctrine chrétienne, que ne pas faire de bien c'est un assez grand mal pour être damné. Vérité dure à entendre à la nature corrompue, qui s'accommode d'une vie molle et licencieuse, et qui ne donne jamais son consentement à faire le bien, trouvant toujours trop austère la pratique de la vertu : cependant vérité incontestable, et mille fois inculquée par le Sauveur du monde. Songeons donc à nous en éclaircir sérieusement, afin que par le bon emploi du temps nous nous trouvions riches en bonnes œuvres au jour qu'il faudra rendre compte de tous les moments de notre vie : demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie, en disant : *Ave*.

Senèque, philosophe païen, fait une réflexion qui par malheur et à notre grande honte convient autant aux chrétiens qu'aux païens. Il dit que la plus grande partie des hommes passent toute leur vie à rien faire. Quelques-uns emploient et perdent tout leur temps à mal faire, et d'autres, quoique très-occupés, perdent néanmoins le temps en faisant autre chose que ce qu'ils

devraient faire. Sur quoi les lumières de notre religion nous fournissent une quatrième vérité, qui est que parmi ceux qui font ce qu'ils doivent faire, il y en a qui perdent leur temps; parce que, quoiqu'ils fassent à la vérité ce qu'ils doivent faire, ils ne le font néanmoins pas de la manière et pour les motifs qu'ils doivent le faire. Pour être à couvert de tous ces reproches, et tâcher de mettre à profit ce temps si précieux qu'il doit être le prix de notre éternité, il faut considérer attentivement que tout chrétien est obligé d'employer son temps à remplir deux sortes de devoirs : les uns regardent sa qualité de chrétien, les autres regardent la profession particulière où il est dans la société chrétienne et civile; et s'il manque aux uns ou aux autres de ces devoirs, il perd son temps, il est oisif, il ne porte point de fruit ou de bon fruit, il sera coupé et jeté au feu. Les devoirs de chrétien sont l'étude et la pratique exacte de tous les commandements de Dieu et de l'Eglise, la recherche de la vérité et de la vertu, la fuite de toutes sortes de vices; s'acquitter de tous les exercices de religion. Les devoirs de particulier ou d'état sont, par exemple, d'être juge intègre, marchand loyal; savant, pieux et laborieux pasteur; vierge retirée et modeste; artisan plein de franchise, laborieux et patient; serviteur fidèle, soumis et affectionné. Or si quelqu'un s'acquitte des devoirs du chrétien en général sans s'acquitter des devoirs de sa condition, ou bien s'il s'acquitte des devoirs de sa condition sans s'acquitter des devoirs généraux du chrétien; par exemple, si quelqu'un veut être bon juge sans être chrétien, ou chrétien sans être bon juge, si c'est sa condition, celui-là se fait illusion, sa religion est vaine, il perd son temps. Sur cette règle jugez le monde; que de gens perdent leur temps, et par conséquent l'éternité. Oui, mes frères, quoiqu'il soit vrai que ces hommes soient moins mauvais que ceux qui sont absolument oisifs, ou qui font le mal; néanmoins il est incontestable qu'ils perdent leur temps et l'éternité. C'est une vérité dont nous pourrions avoir quelque jour occasion de vous entretenir à part, à cause du mérite du sujet. Je me restreins aujourd'hui à parler particulièrement à ces chrétiens lâches et paresseux qui passent leur vie à rien faire, et je veux leur faire voir que tout chrétien riche ou pauvre, noble ou roturier, jeune ou vieux, prêtre ou laïque, est obligé de travailler, et que l'état des paresseux est digne de compassion : 1° par les grands biens que l'oisiveté nous fait perdre; 2° par les grands maux auxquels elle nous expose.

Je trouve trois grands maux auxquels est exposé tout homme qui passe sa vie dans l'oisiveté. Le premier vient de la part du démon, aux attaques duquel il s'expose tous les jours par sa paresse; étant semblable en cet état d'oisiveté à ces places qui sont dépourvues de soldats, qui sont ouvertes de toutes parts par les tranchées qu'on y a faites; toutes les portes sont enfoncées, point

de citadelle, les exercices de la milice n'y sont point observés, l'on y entre de toutes parts. N'est-il pas vrai qu'il est bien aisé de se rendre le maître de cette place? Pourquoi? il n'y a point de défense, il ne s'y fait point de garde, l'on y entre de tous côtés. Il en est de même de toutes ces âmes paresseuses; ce sont des chemins ouverts à tout le monde, il n'y a point de défense là-dedans, la discipline n'y est point observée, toutes les portes et toutes les avenues sont ouvertes. Cet esprit ne s'occupant à rien, et n'employant point tous ses sens, c'est une terre abandonnée qui appartient au premier qui l'occupe, et ainsi il est bien aisé à l'ennemi de notre salut de devenir le maître de cette place qui est si fort abandonnée, lui qui souvent par les efforts qu'il ne se lasse point de faire, emporte les places mêmes qui sont gardées. Ceci est si vrai, qu'entre tous les avis que donne saint Jérôme pour se garantir des attaques des diables, et pour empêcher qu'ils ne s'emparent et de nos cœurs et de nos esprits par leurs malignes suggestions, c'est d'être toujours occupé. Le second dommage que nous apporte l'oisiveté, et qui est le plus considérable que nous puissions jamais recevoir, c'est qu'elle est la source fatale et certaine de toutes sortes de crimes et de péchés même les plus énormes. Nous avons tant d'autorités de l'Ecriture et des saints Pères pour appuyer cette vérité, que ce ne serait jamais fait si nous voulions les rapporter toutes. Il vous suffira de faire une sérieuse attention sur la parabole que Notre-Seigneur propose (*Matth.*, XIII, 24 seqq.) du champ qui se trouva tout plein d'ivraie mêlée avec le bon grain. N'est-il pas dit que l'homme ennemi, c'est-à-dire le démon, avait semé cette ivraie, et qu'il l'avait semée pendant que les serviteurs étaient endormis? Figure de l'oisiveté. N'est-ce pas pour cela que le Sauveur du monde nous avertit si souvent de veiller et d'être sur nos gardes, de peur que nous ne succombions à la tentation? Une personne oisive ne veille point proprement; car quoique éveillée elle n'est point sur ses gardes, et l'inaction où elle est la rend susceptible de toutes les impulsions qui lui viendront, et le démon qui rôde toujours et est toujours attentif pour nous dévorer, selon l'expression de saint Pierre, c'est-à-dire, pour nous faire tomber dans le péché qui nous rend complices et compagnons de son malheur; le démon, dis-je, ne manquera pas de profiter de l'occasion pour lui suggérer toutes sortes de péchés. Entendez encore, si vous voulez, parler le Saint-Esprit sur ce sujet, et il vous apprendra que l'oisiveté est capable d'enseigner toutes sortes de malices. Voulez-vous voir comme les crimes les plus énormes en proviennent comme de leur véritable source? Vous l'apprendrez du prophète *Ezechiel* au chapitre XVI. La source de l'iniquité de Sodome et de ces autres abominables villes, la source de leurs infamies, et ensuite de leur triste destruction, c'est la bonne chère et l'oisiveté. Demandez à David, cet

homme selon le cœur de Dieu, comblé de tant de prérogatives selon le spirituel et le temporel : cet homme qui avait tant sujet d'être reconnaissant envers son Dieu, et qui l'avait paru ; demandez-lui pourquoi il tomba dans l'adultère, et de l'adultère dans un homicide le plus lâche et le plus inhumain ; vous comprendrez que ce malheur lui arriva par son oisiveté.

L'idolâtrie est sans contredit le plus grand et le plus odieux de tous les crimes. Qui est-ce qui l'a enseignée aux Juifs, ce peuple si éclairé, si instruit, si favorisé de Dieu par tant et de si surprenants miracles ? Lisez l'Ecriture, et vous verrez qu'avant que ce peuple tombât dans cette indigne et insensée idolâtrie, il était dans l'oisiveté et ne pensait qu'à faire bonne chère, et à se divertir : *Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere. (Exod., XXXII, 6.)* Je souhaite, dit saint Chrysostome, que vous soyez toujours occupés aux bonnes œuvres, parce que l'oisiveté est la source et la maîtresse de toutes sortes de vices. Saint Augustin en veut faire le dénombrement. Il dit que c'est par l'oisiveté que nous sommes excités à la luxure, qu'elle nous anime et nous pousse à la superbe, et c'est ce qui fait que saint Ambroise préfère le temps de la guerre et de la persécution au temps de la paix et du repos, parce que c'est la matière de tous les vices et la mère de tous les péchés. En voulez-vous une plus forte et plus convaincante preuve que celle que nous tirons de l'expérience en la personne de David, de Samson, de Salomon ? Trouverez-vous quelque personnage plus saint que David, plus fort que Samson, plus sage que Salomon ? Cependant ces trois grands hommes ne se sont-ils pas perdus par l'oisiveté ? Pendant que le roi David était à la guerre et s'employait aux exercices militaires, il fut toujours victorieux de l'impureté : mais aussitôt que retourné de l'armée il demeure dans son palais sans occupation, en même temps il est vaincu, il commet un adultère et un homicide. Lorsque Samson était aux prises avec les Philistins (c'est toujours saint Ambroise qui parle) il n'a jamais pu être pris par ses ennemis ; mais après tous ses combats, il veut se délasser, il veut goûter le repos, il demeure dans l'oisiveté avec sa perfide Dalila, il est d'abord pris par ses ennemis, qui après lui avoir fait souffrir plusieurs tourments lui crèvent ensuite les yeux, et en font l'objet de leur risée. Mais enfin le plus sage de tous les hommes, Salomon, qui l'a perdu, et qui l'a aveuglé jusqu'à sacrifier aux faux dieux ? L'oisiveté. Pendant qu'il était occupé à l'édification du temple qu'il avait entrepris de bâtir par le commandement de Dieu, il ne sentit point les attaques de la luxure : mais d'abord que cet ouvrage fut achevé, et qu'ensuite il demeura sans s'occuper, la vanité premièrement s'empara de son cœur, et le fit donner dans une magnificence tout à fait superflue, et bientôt après il ressentit les traits de l'impureté, et en fut surmonté de

teille sorte, qu'il en devint idolâtre. Veillez donc, conclut saint Ambroise, et ne soyez jamais sans occupation, parce que vous n'êtes pas aussi saints que David, ni aussi forts que Samson, ni aussi sages que Salomon.

Non-seulement l'oisiveté est la source de tout péché, mais aussi en nous jetant dans l'abîme de toutes sortes de vices, elle nous ôte en même temps toutes sortes de moyens pour nous en retirer. C'est le troisième mal quelle nous cause, et ce mal n'est pas moindre que les deux autres ; la raison est que tous les moyens dont nous pouvons nous servir pour nous retirer du péché, demandent que nous fassions quelques efforts sur nous, que nous nous fassions violence, que nous employions nos heures et nos journées dans l'exercice de quelques bonnes œuvres absolument nécessaires pour nous retirer du péché, pour obtenir la grâce de nous disposer à une bonne confession générale de toute notre vie, pour prendre un règlement de vie qui soit disposé de telle sorte, que nous soyons presque toujours occupés pendant le jour. Comment est-ce qu'un paresseux qui s'est habitué à ne rien faire, pourra venir à bout de toutes ces choses ? Comment pourra-t-il se former un règlement de vie où il n'y ait aucune heure de perdue, lui qui n'en a pas employé une seule comme il faut ? Comment se pourra-t-il résoudre de prendre le temps qu'il lui faut pour faire sa confession générale ? Tantôt il le voudra, et puis un quart d'heure après, sa paresse et l'amour de l'oisiveté l'en empêchera. La vue des grands avantages qu'il en retirerait l'y porte, d'un autre côté la vue de la peine, l'appréhension de la fatigue le décourage et le retient : *Jusques à quand dormirez-vous, o paresseux, dit le Sage ? quand sortirez-vous de votre sommeil ? (Prov., VI, 9.)* Ah ! ce retour et ce changement est une chose trop difficile à un homme accoutumé à l'oisiveté ! le paresseux veut, et il ne veut pas. Quand comme malgré lui on lui fait envisager l'état malheureux où il est, le danger où il est à tout moment d'éprouver les effets éternels de la colère de Dieu, il veut bien se corriger et abandonner le vice ; mais quand il veut mettre la main à l'œuvre, quand il envisage la peine qu'il a à se corriger, l'étude nécessaire, la violence qu'il se faut faire pour vaincre les mauvaises habitudes qu'il a contractées, il ne veut plus se convertir ; et semblable aux léthargiques, quand à force d'être sollicité et tourmenté il s'est éveillé un moment, il retombe dans son sommeil et dans son engourdissement. Voilà les trois maux auxquels s'expose le paresseux ; il est susceptible de toutes les attaques et de toutes les embûches du démon, il donne entrée à toutes sortes de vices, même les plus énormes, et y étant une fois plongé, il trouve en lui-même tous les obstacles les plus invincibles pour s'en retirer. Peut-on voir un état plus pitoyable ?

Voyons à présent les grands biens dont le paresseux se prive.

Je trouve entre autres trois sortes de biens dont le paresseux se prive par son oisiveté. Premièrement, il se prive du bon usage du temps; secondement, du mérite et de la récompense des bonnes œuvres; et le troisième qui enferme toutes sortes de biens, c'est la possession de la gloire. Le temps est une des plus précieuses choses que nous puissions avoir. Tous les moments nous en ont été mérités par l'effusion du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par tous les tourments de sa passion. Précieux à raison du prix qu'en a donné le Fils de Dieu; précieux parce qu'en chaque moment nous pouvons obtenir de nouveaux degrés de gloire; précieux aussi à raison de sa brièveté : néanmoins c'est ce temps que les paresseux perdent et prodiguent, comme la chose du monde la plus vile; car ils perdent, non pas quelques heures en la journée, ce qui serait néanmoins digne de considération, mais ils perdent les journées entières, les mois, les années; disons enfin, toute leur vie. Quel regret à la mort, quand le temps leur sera enlevé! Ils verront pour lors, mais trop tard, combien ce temps leur devait être précieux, que tous les moments en devaient être ménagés à quelque chose d'utile, que c'est avoir vécu en bête et non en créature intelligente, que d'avoir existé pendant plusieurs années sans presque s'en apercevoir, et sans comprendre pourquoi une portion de temps nous était donnée. Toute la récompense que nous prétendons recevoir au ciel, dépend du mérite des actions que nous aurons faites sur la terre, et à proportion du mérite de ces actions notre gloire augmentera : c'est la doctrine de saint Paul; de sorte que les moindres souffrances et les plus petites actions de vertu que nous aurons exercées sur la terre, nous mériteront un poids éternel de gloire; ce seront les seules choses de ce monde qui nous suivront dans l'autre vie. Quiconque donc nous enlève ces biens, nous enlève nos plus précieux trésors, puisqu'il nous enlève nos palmes et nos couronnes. Or qui nous les enlève? N'est-ce pas l'oisiveté qui nous empêche de nous occuper aux actions auxquelles nous sommes obligés de nous occuper par la qualité de chrétiens? Mais enfin ce qui fait le comble et pour les maux que nous cause l'oisiveté, et pour les biens dont elle nous prive, c'est la perte de l'immortalité. Tous les passages de l'Ecriture qui nous marquent que le chemin du ciel est fort étroit (*Matth.*, VII, 14), qu'il n'y a que ceux qui se font grande violence qui le puissent suivre (*Matth.*, XI, 12), que tout arbre qui ne porte point de bon fruit sera coupé et jeté au feu, que l'on ne peut prétendre aux couronnes éternelles qu'après avoir légitimement combattu, que les palmes et les couronnes supposent le triomphe; tous ces passages, dis-je, et plusieurs autres, nous marquent clairement que l'oisiveté nous exclut absolument du bonheur, pour lequel nous sommes créés. Saint Ambroise considérant

tous ces passages de l'Ecriture qui décrivent l'oisiveté, et qui lui refusent la récompense des justes, dit que ceux-là seuls sont exempts de travailler qui ne prétendent jamais avoir part à la couronne d'immortalité. De même que lorsqu'on voit des personnes bien parfumées, magnifiquement vêtues, et dont tout l'air ne respire que mollesse, on dit qu'elles ne veulent pas combattre, mais regarder seulement les combattants, et ainsi ne peuvent prétendre au prix qui est préparé pour les vainqueurs, de même tous ces chrétiens qui se contentent de regarder tous les jours les autres combattre pour la récompense éternelle, et qui ne veulent jamais entrer eux-mêmes en combat contre les appétits déréglés de leur chair, contre le démon et contre le monde; qui se tiennent toujours ensevelis dans leur paresse : tous ces lâches chrétiens, dis-je, spectateurs oisifs des autres, n'auront jamais aucune part à la récompense des chrétiens généreux et laborieux : *Non coronabitur, nisi qui legitime certaverit.* (*II Tim.*, II, 5.) Mais ce mot de combat vous épouvante peut-être, âmes lâches et rampantes : peut-être vous imaginez-vous qu'on ne vous promet l'éternité bienheureuse qu'à condition que vous souffrirez les tortures, les noirs cachots, la faim, la soif, la nudité, enfin les plus cruels genres de mort; le tranchant de l'épée, les huiles bouillantes, les brasiers ardents, être déchirées par des bêtes féroces et affamées : peut-être, dis-je, que vous pensez qu'on vous demande que vous souffriez toutes ces choses comme tant de saints martyrs, même des vierges d'une complexion tendre et dans un âge peu avancé, ont souffert courageusement? Non, ce n'est pas ce qu'on exige de vous pour prix de l'éternité; nous ne sommes plus dans le temps où tant d'agréables et généreuses victimes étaient tous les jours immolées dans un tournoi à la gloire du nom de Jésus-Christ. Peut-être que vous appréhendez qu'on exige du moins de vous de vous dépouiller de tous vos biens, de vos amis, de vos charges; que vous renonciez à toutes les honnêtes commodités de la vie, et que vous vous enfermiez dans une solitude, que vous vous enfuyiez dans un désert, et que vous macériez votre chair : tant d'innocentes personnes ont fait toutes ces choses pour témoigner à Dieu leur amour; mais on n'exige pas de vous d'aussi grands sacrifices que ceux-là. On demande seulement de vous que vous soyez homme, et que vous soyez chrétien. Un homme, c'est-à-dire, une créature raisonnable, se doit quelque chose à lui-même, et doit quelque chose à ceux avec qui il vit en société; il ne lui est pas permis de ne suivre que l'instinct comme les bêtes, c'est-à-dire, de s'abandonner sans raisonnement aux attraits et aux suggestions de la chair. C'est au contraire un ennemi qu'il faut combattre, il faut étudier ses injustices et ses ruses pour les connaître; quand on les a connues, il faut les dompter et les extirper, il faut se mettre en état de faire honneur à la noblesse de la nature, malgré les mauvais endroits et la

dépravation qui s'y trouvent. C'est là ce que nous appellerons travailler et combattre; c'est là ce que nous demandons, et que nous avons droit de demander de chaque homme, selon l'état où il se trouve par la Providence; c'est là ce que nous appelons bien employer son temps; c'est par là aussi qu'on peut seulement et sûrement adorer et glorifier l'Étre souverain de la miséricorde, de qui après cela nous pourrions espérer la félicité éternelle, que je vous souhaite.

DISCOURS LXXIII.

DES PROMESSES DU BAPTEME.

*Irritum fecit gens ista pactum meum. (Judic., II, 9.)
Cette nation a rendu inutile l'alliance que j'avais faite avec elle.*

Si la nation Juive avait été honorée du bonheur d'une alliance solennelle que le Seigneur créateur du ciel et de la terre avait faite avec elle; si elle avait en dépôt ses saintes lois et ses mystères, et si par là elle était distinguée de toutes les autres nations, et était élevée au-dessus d'elles, comme il lui était ordinaire de s'en glorifier : nous pouvons dire avec bien plus de justice, que les chrétiens sont la nation sainte et choisie, un peuple chéri de Dieu, un peuple de lumière, appelé à une vie céleste, dépositaire des trésors, des mystères et des lois de l'Eternel; que l'alliance de ce peuple avec son Dieu n'a point été scellée par l'aspersion du sang des animaux sacrifiés, mais par le sang même de Jésus-Christ. Mais aussi comme la nation Juive violait incessamment la sainteté de l'alliance avec Dieu, dégénérait de la gloire de sa vocation, et vivait presque toujours dans une indigne prévarication des lois qu'elle avait reçues, il n'est que trop vrai que les chrétiens méritent les reproches que les saints prophètes faisaient continuellement aux Juifs, et qu'ils vivent d'une manière tout à fait indigne des promesses qu'ils ont faites à Dieu dans le baptême. C'est ce qu'à l'imitation des prophètes je veux leur reprocher aujourd'hui, pour tâcher de les rappeler à leur devoir, et à la gloire de leur vocation. Et parce qu'il est à présumer que leur malheur en cela vient de ce qu'ils ont jusqu'à présent envisagé trop superficiellement leurs devoirs et leurs engagements, il me paraît très à propos de de leur faire voir premièrement l'importance des promesses qu'ils ont faites dans le baptême; et en second lieu, nous leur ferons connaître précisément quelles sont ces promesses. Implorons pour cela le secours du Saint-Esprit par l'intercession de Marie, en disant : *Ave.*

De toutes les promesses que nous avons jamais faites, non-seulement aux hommes, mais à Dieu même, il n'y en a point de plus importantes et que nous devons exécuter plus fidèlement que celles que nous avons faites en notre baptême. C'est pour nous persuader cette vérité que les saints Pères qui connaissaient mieux que nous quelle en était l'étroite obligation, se sont servis de paroles qui nous marquent les plus liantes et les

plus inviolables de toutes les promesses. Saint Ambroise les appelle un contrat de foi, parce que comme les hommes contractant ensemble engagent leur parole et même leurs biens, leur corps, et quelquefois leur vie, pour faire ou ne pas faire certaines choses auxquelles s'ils viennent à manquer ils sont contraints de souffrir les peines portées par le contrat; ainsi dans le baptême, comme Dieu d'une part engage sa parole pour nous assister de ses grâces en ce monde, et nous donner une récompense éternelle en l'autre, nous nous engageons aussi de lui être fidèles, c'est-à-dire, de garder les promesses que nous lui faisons, sinon d'encourir les peines et les châtimens éternels; et ce contrat que nous avons passé de la sorte avec Dieu, nous oblige plus étroitement que tous les autres contrats que nous pouvons avoir faits avec les hommes; de sorte que si par une lumière naturelle nous jugeons que nous engageons notre âme devant Dieu, et blessons notre conscience lorsque nous violons les promesses que nous avons faites volontairement aux hommes, nous devons à plus forte raison juger que nous engageons notre âme devant Dieu et que nous encourons sa juste indignation lorsque nous violons les promesses que nous lui avons faites dans le baptême, comme si c'était des choses indifférentes, arbitraires, et de pure bienséance. Ce que nous engageons dans les contrats que nous faisons avec les hommes, c'est, comme nous venons de dire, des biens temporels, notre liberté, notre vie; mais dans les promesses du baptême, c'est notre parole, notre honneur, en un mot c'est notre conscience. C'est ce qui fait dire au même saint Ambroise à ce sujet : *Major est contractus fidei quam pecuniæ.* Ce contrat où nous engageons notre foi est bien plus considérable que ceux où nous engageons nos biens. Saint Jérôme appelle les promesses du baptême un jurement ou un serment que la créature fait à son Créateur. Saint Ephrem dit qu'elles sont une cédule et une obligation que le chrétien passe avec Notre-Seigneur en présence de plusieurs témoins qui l'ont bien remarqué, et qui l'en feront bien ressouvenir au jour terrible du jugement. Saint Jérôme, saint Chrysostome, saint Ambroise, nomment les promesses de notre baptême des vœux : 1^o parce qu'elles se font à Dieu même, à qui seul nous pouvons faire des vœux; 2^o parce qu'elles nous engagent à mener une vie sainte et parfaite; 3^o parce que par ces promesses du baptême nous sommes faits religieux de la première de toutes les religions. La perfection et le salut d'un religieux dépendent de la fidèle observance de ses règles; ainsi le bonheur ou le malheur des chrétiens dépend de l'accomplissement ou du violement des promesses et des vœux qu'ils ont faits à leur baptême. Saint Augustin nous apprend que les promesses du baptême sont non-seulement des vœux, mais qu'elles sont les plus grands et les plus inviolables de tous les vœux, parce que l'on peut être dispensé de tous les autres,

mais de ceux-ci il n'y a puissance en la terre ou au ciel, qui puissent nous en dispenser jamais. Après tous ces témoignages il faut conclure, ou que ces plus grands oracles de l'Eglise se trompent, ou que les promesses de notre baptême sont d'une importance la plus grande que nous puissions nous imaginer. Mais ce qui les rend encore très-considérables, ce sont les circonstances qui les accompagnent, et qui doivent toutes être bien pesées, selon l'avis qui nous en est donné par les saints Pères.

1. Ces promesses ne se font pas aux hommes, mais, en leur présence, à Dieu même, qui ne se paie pas de grimaces et de paroles, et qui ne souffre pas qu'on se moque de lui impunément.

2. Ces promesses se font dans l'église qui est le palais de Jésus-Christ, à la face du ciel et de la terre, devant la divine Majesté, en présence de toute la cour céleste, qui sont autant de témoins illustres de notre parole.

3. Outre que l'observance de ces promesses fait le bonheur de tout homme, c'est que celui qui les fait est mis en possession de toutes sortes de biens dans le temps et dans l'éternité, et est revêtu des plus illustres qualités qu'une créature puisse posséder sous des conditions très-aisées, très-justes, et très-raisonnables.

Ajoutez encore à cela, que c'est un pauvre esclave qui est reçu à contracter avec son prince et son libérateur, une chétive créature avec son créateur, un serviteur avec son maître; ce qui augmente infiniment l'obligation des promesses que fait ce pauvre esclave: en sorte que si le contrat vient à se rompre par sa faute et par son infidélité, peut-on dire combien grande et criminelle est sa perfidie? C'est pour cela que les saints Pères et les conciles de l'Eglise voulant nous montrer la grièveté de ce péché, l'appellent apostasie, qui veut dire un abandonnement et une désertion infâme de la milice chrétienne. N'appelle-t-on pas apostats ceux qui étant entrés dans une religion pour y vivre dans l'observance de certains vœux, surtout dans celui d'y persévérer, en sortent néanmoins au mépris de ces vœux; mais quelquefois, à ces vœux près, vivent comme les autres chrétiens? pourquoi donc n'appellerions-nous pas apostats ceux qui transgressent les vœux de leur baptême, qui sont, comme nous avons vu, les plus grands vœux que l'on puisse faire? Il est libre de faire ceux-là, il y a même quelquefois de l'imprudence à les faire, du moins il est certain qu'on peut être sauvé sans les faire; et il y a même certaines circonstances où leur obligation cesse, du moins pour un temps. Cependant ceux qui y renoncent sont traités d'apostats, et sont regardés de tout le monde avec horreur. Les vœux du baptême sont indispensables, parce qu'ils sont comme essentiels à l'homme. Pourquoi n'appellerions-nous pas apostats ceux qui ont comme solennellement renoncé par la

vie licencieuse et sélérate qu'ils mènent, ou plutôt qu'ils ont embrassée? Pourquoi ne nous font-ils pas horreur? Pourquoi ne les fuyons nous pas? Hélas! c'est que nous ne sommes touchés que des événements rares, et nous nous accoutumons à ceux qui sont ordinaires, quoiqu'en eux-mêmes beaucoup plus dignes d'admiration, d'horreur ou de pitié. Disons encore pour nous convaincre davantage de l'importance de ces promesses, que de leur accomplissement ou transgression dépend la perte ou le salut éternel de tous les hommes, sans que personne, non pas même le Pape, ou toute l'Eglise ensemble, puisse jamais en dispenser; car sans le baptême on ne peut être sauvé; et après l'avoir reçu, sans l'accomplissement exact des promesses qu'on y a faites. C'est ce qui fait dire à saint Ephrem, que tous les chrétiens qui n'auront point été fidèles à observer les vœux de leur baptême, entendront à l'heure de leur jugement ces tristes paroles qui porteront l'arrêt de leur condamnation : *Ex ore tuo te judico, serve nequam.* (Luc., XIX, 22.) Méchant serviteur, je te juge et je te condamne par tes propres paroles, et par les promesses que tu m'avais si solennellement faites, mais que cependant tu as si indignement violées. Tu as porté toi-même contre toi-même l'arrêt funeste de ta propre condamnation: il n'en faut pas davantage pour faire ton procès. Ce sera pour lors, dit ce même Père, que le sceau de notre baptême et ses appartenances seront examinées : *Discutietur sigillum baptismi.* Si cela est, comme nous n'en pouvons pas douter, où en sont la plupart des chrétiens, qui ne savent pas seulement quelles sont ces promesses solennelles qu'ils ont faites à Dieu dans leur baptême, quoique leur salut éternel dépende de leur observation? Cette ignorance est le premier et un terrible obstacle à cette observation: nous allons travailler à vous l'ôter, en vous apprenant quelles sont ces promesses, afin que vous puissiez aujourd'hui les ratifier, et protester au Seigneur que vous les observerez tous les jours de votre vie avec toute la fidélité dont vous pouvez être capables.

La première promesse que vous avez faite immédiatement avant votre baptême, est le renoncement au démon, à ses pompes, et à ses œuvres, et ces renonciations sont si nécessaires, que si notre parrain et notre marraine qui parlent pour nous, ne les avaient faites de notre part librement et volontiers, jamais nous n'eussions été baptisés. En effet, quelle apparence y aurait-il de nous faire enfants et héritiers du paradis, si nous ne renoncions à l'esclavage du démon et à son partage, qui est l'enfer? Qui ne comprend pas aisément qu'il est impossible de servir à Dieu et au diable en même temps? *Nemo potest duobus dominis servire* (Matth., VI, 24.) Comment pouvoir être le membre et le frère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en même temps être le suppôt et le membre du démon? Notre cœur

ne peut être en même temps le temple de la très-sainte Trinité, et la demeure des démons. Notre langue ne peut être en même temps l'organe du Saint-Esprit, et l'organe de Satan. Quel rapport y a-t-il entre Jésus-Christ et Bélial? Quelle ressemblance peut-il y avoir entre le temple de Dieu et les idoles? La lumière et les ténèbres ne peuvent pas compatir, ni le péché avec la grâce; et voilà pourquoi il faut nécessairement que ces trois renoncements du démon, de ses pompes et de ses œuvres, précèdent notre baptême, pour nous y disposer: ce qui a été de tout temps observé, non pas dans un seul diocèse, une province, un royaume, mais dans toute l'Eglise, c'est-à-dire, partout où Jésus-Christ a été connu et adoré; de sorte qu'il n'y a pas un seul Père, soit parmi les Grecs, soit parmi les Latins, qui n'en fasse mention dans ses écrits, qui ne les explique, et qui ne représente souvent aux chrétiens l'étroite obligation qu'ils ont de les observer, leur marquant et leur inculquant avec vigueur que ce sont ces promesses qui rendent leurs péchés plus énormes de beaucoup que ceux des infidèles. Voici comme ils expliquent ces trois renoncements: Renoncer à Satan, c'est se retirer de son esclavage et de sa tyrannie, et prendre Jésus-Christ pour notre unique maître; c'est rejeter le démon promptement, avec courage et avec mépris, lorsqu'il veut s'approcher de nous par ses suggestions et ses tentations malignes. Il faut pour lors proférer ces paroles que saint Chrysostome conseillait à tous les chrétiens dans ces occasions: *Abrenuntio tibi, Satana, adhæreo et conjungor tibi, Christe*: « Je renonce à toi, Satan, et je me tiens fermement uni et attaché à vous, mon Seigneur Jésus. » Mais pour proférer à propos et avec ferveur ces paroles, il faut, dit encore ce grand saint, que le sentiment en soit fortement gravé dans notre cœur, afin qu'il nous soit aisé de nous en servir pour repousser l'ennemi de notre salut dans ses attaques, et d'éviter les pièges qu'il nous tend continuellement. Il faut dire ces paroles en commençant nos actions, en sortant de chez nous, en voyant commettre de mauvaises actions, et à la vue des mauvais exemples et en entendant de méchants discours, et lorsque nous voyons les pompes et les plaisirs des mondains.

Par les pompes du démon, qui est la seconde chose à laquelle on nous fait renoncer, un concile de Paris et quelques-uns des saints Pères entendent les pompes du monde dont le démon est le prince qui le gouverne et lui inspire ses maximes, qui sont de s'abandonner aux plaisirs de la chair, de convoiter avec passion les biens de la terre, d'en prendre à toutes mains, d'aspirer aux honneurs et de rechercher les dignités et les charges, d'aimer le faste, le luxe et la superfluité dans les habits, dans les meubles, dans les domestiques, et dans la table: car, dit saint Jean, *tout ce qui est dans le monde n'est que concupiscence de la chair, ou con-*

cupiscence des yeux, ou orgueil de la vie. (1 Joan., II, 16.) Renoncer donc au démon, c'est renoncer à tout ce que le monde corrompu estime, et cette renonciation n'est pas moins nécessaire pour recevoir le baptême et pour vivre en chrétien et s'acquitter des promesses importantes qu'on y fait, que de renoncer au démon. Dieu et le monde étant deux maîtres tout à fait contraires, leurs maximes sont entièrement opposées, et leurs services absolument incompatibles; de sorte que quiconque aime le monde suit ses maximes et ses façons de faire, et par cela même il est l'ennemi déclaré de Dieu. C'est l'apôtre saint Jacques qui nous en avertit: *Ames adultères et corrompues, dit-il, ne savez-vous pas que l'amour de ce monde est une inimitié contre Dieu, et par conséquent quiconque voudra être ami de ce monde se rend ennemi de Dieu?* (Jac., IV, 4.) C'est pourquoi l'apôtre saint Jean et l'apôtre saint Paul nous recommandent si expressément de ne point aimer le monde ni tout ce qui fait la joie et l'estime des mondains. Saint Paul ne veut pas que nous nous conformions en quoi que ce soit aux manières du monde; tout chrétien qui veut vivre selon l'esprit de sa loi, et être fidèle aux grands vœux qu'il a fait de renoncer aux pompes du monde, doit dire avec le même saint Paul: *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* (Galat., VI, 14.) Si ce sont là les promesses que nous avons faites en recevant le baptême, où en sommes-nous, mes pauvres frères? quel témoignage nous peut rendre notre conscience? N'est-ce pas d'avoir violé nos vœux par un honteux attachement à tout ce que nous avions solennellement répudié? n'est-ce pas d'avoir couru comme des insensés après tous les objets de nos passions et tout ce qui nous rendait ennemis de Dieu?

La troisième renonciation que l'on nous a fait faire dans notre baptême, c'est aux œuvres du démon. Ses œuvres sont toutes sortes de péchés, car c'est lui qui en est le premier auteur et qui nous y sollicite continuellement. Par notre baptême, dit saint Paul, nous mourons au péché; comment donc se peut-il faire que nous puissions jamais le commettre encore? *Si mortui sumus peccato, quomodo adhuc vivemus in illo?* (Rom., VI, 2.) Un chrétien donc qui veut satisfaire à ses vœux, doit renoncer à toutes sortes de péchés, protester de les avoir en horreur plus que tous les maux du monde, les fuir comme l'on fuit un serpent irrité, et en éviter toutes les occasions avec tout le soin et toutes les précautions imaginables. Mais comme c'est une vérité capitale de notre sainte religion, qu'il ne suffit pas de s'abstenir du mal et de renoncer au démon pour être sauvé, qu'il faut encore faire du bien et suivre Jésus-Christ, on ne se contente pas de nous faire renoncer au démon dans notre baptême, on nous oblige encore à la promesse d'embrasser la foi de Jésus-Christ, c'est-à-dire, qu'on nous oblige à croire fermement toutes les vérités que Dieu nous a révélées et que la sainte Eglise nous

propose, à y conformer notre vie, à régler dessus tous nos sentiments, à nous assujettir aux lois de Jésus-Christ, qui sont non-seulement de ne point courir après les honneurs, les plaisirs et les richesses de ce monde, mais à rechercher et à aimer les croix, les humiliations, la mortification, le mépris, la pauvreté; à pratiquer la charité, la douceur, l'humanité, jusqu'à pardonner à ceux qui nous ont fait du mal, et à leur faire du bien. Voilà, chrétiens mes frères, quelle doit être votre vie, voilà quelles sont les obligations que vous avez contractées au baptême. Voyez sincèrement devant Dieu, si loin de les avoir gardées vous les avez seulement connues. Plût à Dieu que maintenant il vous arrivât ce qui arriva autrefois au peuple juif après le retour de la captivité de Babylone! Le saint et savant Esdras assembla le peuple qui avait été obligé de vivre sans exercice de sa sainte religion; ce qui, nécessairement, l'avait jeté dans les ténèbres et dans le dérèglement. Il lui fit lire la loi du Seigneur avec la gravité et majesté requise: ce pauvre peuple fut si touché de la beauté de cette sainte loi et de l'éloignement où leur cœur en avait été jusqu'alors, qu'il ne put différer de pousser des cris et de verser des torrents de larmes; en sorte qu'Esdras fut obligé par le moyen des lévites qu'il répandit parmi la foule, de les consoler et de

leur ordonner de se réjouir au Seigneur! Plût à Dieu qu'instruits et charmés de la beauté et de la sainteté de la loi que vous avez reçue au baptême, que confus de l'avoir si peu connue et gardée jusqu'à présent, il s'excitât dans votre cœur un salutaire repentir et de saintes résolutions pour l'avenir! Plût à Dieu qu'avant de sortir de cette assemblée, vous décidassiez quel parti vous voulez prendre! C'est ainsi que le prophète Elie parla au peuple Juif (III Reg., XVIII, 21): *Jusques à quand clocherez-vous de deux côtés? Si le Seigneur est votre Dieu, suivez-le. Si c'est Baal, si c'est le monde, si c'est le démon, auxquels vous avez renoncé en votre baptême, suivez-les, et fondez-y votre bonheur.* A Dieu ne plaise, chrétiens mes frères! vous ne pourriez jamais rien faire de plus injurieux à Jésus-Christ, et de plus pernicieux pour vous. Au contraire, renouvelez présentement les promesses de votre baptême; ce que je vous conseille de renouveler tous les mois et tous les ans au jour de votre baptême. Remerciez Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'un si grand bienfait; faites dans toute la sincérité de votre cœur une protestation inviolable de mener une vie si sainte et si parfaite qu'elle réponde à votre vocation, qui est de vivre en ce monde comme étant destinés à la bienheureuse éternité, que je vous souhaite.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

ARMAND JEAN DE RANCÉ, ABBÉ DE LA TRAPPE.

CONFÉRENCES SUR LES ÉPÎTRES ET ÉVANGILES DES DIMANCHES ET PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE, ET SUR LES VÊTURES ET PROFESSIONS RELIGIEUSES.

Première Conférence pour le premier dimanche de l'Avent. — Sur les œuvres de ténèbres. 13

II. Conférence pour le premier dimanche de l'Avent, à la vêtue de deux novices. — Sur le même sujet. 22

III. Conférence pour le deuxième dimanche de l'Avent. — De la lecture des livres saints. 30

IV. Conférence pour le troisième dimanche de l'Avent. — Du repos, de la joie et de la tranquillité sainte. 42

V. Conférence pour le quatrième dimanche de l'Avent. — Sur le renoncement au monde et à soi-même. 49

VI. Conférence pour le cinquième dimanche de l'Avent. — Sur l'humilité et sur l'orgueil. 59

VII. Conférence pour la veille de Noël. — Dispositions dans lesquelles il faut recevoir Jésus-Christ. 64

VIII. Conférence pour le jour de Noël. — Comment nous devons faire toutes nos actions. 68

IX. Conférence pour le jour de la Circconcision. — Sur la mort. 74

X. Conférence pour le jour des Rois. — De la grâce. 81

XI. Conférence deuxième pour le jour des Rois. — Sur l'adoration des Mages. 93

XII. Conférence pour le premier dimanche après les Rois. — Sur la retraite. 99

XIII. Conférence deuxième pour le premier dimanche après les Rois, (à la demande d'un novice). — Sur le repos et le silence. 107

XIV. Conférence pour le deuxième dimanche après les Rois. — Sur l'austérité de la règle de l'ordre des Frères Convers. 113

XV. Conférence pour le troisième dimanche après les Rois, (à la demande de quelques novices.) — Avec quelle exactitude un bon religieux doit se conduire dans son état. 126

XVI. Conférence deuxième pour le troisième dimanche après les Rois. — Sur la chute des solitaires. 133

XVII. Conférence pour le troisième dimanche après les Rois. — Sur l'abnégation et le dépouillement parfait. 143

XVIII. Conférence pour le quatrième dimanche après les Rois. — Sur la vigilance et la prière. 148

XIX. Conférence pour le cinquième dimanche après

les Rois. — Sur la crainte et la déance de soi-même. 157

XX. Conférence pour le sixième dimanche après les Rois. — Sur l'humilité et le sacrifice de soi-même. 163

XXI. Conférence pour le dimanche de la Septuagésime. — Sur la vocation. 172

XXII. Conférence deuxième pour le dimanche de la Septuagésime. — Sur l'usage que nous devons faire des grâces de Dieu. 179

XXIII. Conférence troisième pour le dimanche de la Septuagésime. — Comment il faut marcher dans la voie du salut. 187

XXIV. Conférence quatrième pour le dimanche de la Septuagésime. — Sur le petit nombre des élus. 193

XXV. Conférence pour le dimanche de la Sexagésime. — Comment on doit entendre la parole de Dieu. 203

XXVI. Conférence deuxième pour le dimanche de la Sexagésime. — Sur la parole de Dieu. 209

XXVII. Conférence pour le dimanche de la Quinquagésime, à la profession d'un religieux. — Sur l'obéissance. 215

XXVIII. Conférence deuxième pour le dimanche de la Quinquagésime, à l'engagement d'un Frère Convers. — Sur les vertus religieuses. 220

XXIX. Conférence troisième pour le dimanche de la Quinquagésime, à la profession d'un religieux qui était venu d'un autre observance. — Sur l'obéissance. 225

XXX. Conférence quatrième pour le dimanche de la Quinquagésime. — Sur l'obéissance. 233

XXXI. Conférence pour le premier dimanche de Carême. — Sur les tentations. 238

XXXII. Conférence deuxième pour le premier dimanche de Carême, jour auquel on distribue les livres aux religieux. — Sur l'usage de la lecture des livres saints. 244

XXXIII. Conférence troisième pour le premier dimanche de Carême, jour auquel on distribue les livres aux religieux. — Sur l'usage de la lecture des livres saints. 251

XXXIV. Conférence pour le deuxième dimanche de Carême. — De l'obligation, indispensable à tout chrétien, d'être saint. 256

XXXV. Conférence pour le troisième dimanche de Carême. — De l'union qui doit régner entre les religieux. 262

XXXVI. Conférence pour le quatrième dimanche de Carême. — Il faut tout quitter pour suivre Jésus-Christ. 269

XXXVII. Conférence pour le dimanche de la Passion. — De la parole de Dieu; comment on la doit écouter. 276

XXXVIII. Conférence pour le dimanche des Rameaux. — Du mépris du monde et de l'humiliation. 282

XXXIX. Conférence pour le jour de Pâques. — Ce qu'il faut faire pour ressusciter avec Jésus-Christ. 286

XL. Conférence pour le premier dimanche après Pâques. — Sur la profession d'un novice. 292

XLI. Conférence pour le deuxième dimanche après Pâques. — Quelles sont les brebis fidèles et obéissantes au bon Pasteur. 303

XLII. Conférence pour le troisième dimanche après Pâques. — Sur l'exemple et l'édification. 313

XLIII. Conférence pour le quatrième dimanche après Pâques. — Sur les devoirs du supérieur d'un monastère. 318

XLIV. Conférence faite le dimanche de la Trinité, à la profession d'un religieux. — Le souvenir du jugement dernier doit être un pressant motif de notre conversion. 323

XLV. Conférence pour le jour du Saint-Sacrement. — De la sainte communion, de ses effets, et des dispositions avec lesquelles on doit en approcher. 329

XLVI. Conférence pour le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement. — Jésus-Christ est le refuge des personnes affligées. 340

XLVII. Conférence pour le troisième dimanche après la Pentecôte. — Sur la correspondance à la grâce. 350

XLVIII. Conférence deuxième pour le troisième dimanche après la Pentecôte. — Sur l'excommunication des religieux. 334

XLIX. Conférence troisième pour le troisième dimanche après la Pentecôte, à l'occasion de la vêtue d'un religieux. — Du détachement nécessaire pour suivre Jésus-Christ. 331

L. Conférence pour le quatrième dimanche après la Pentecôte. — Sur l'obéissance religieuse. 363

LI. Conférence prononcée le cinquième dimanche après la Pentecôte, à la vêtue de trois postulants, dont l'un était prêtre, l'autre religieux, et l'autre séculier. — Sur l'efficacité de la prière. 369

LII. Conférence pour le sixième dimanche après la Pentecôte. — Sur la communion parfaite à la Providence dans les grandes épreuves. 376

LIII. Conférence pour le septième dimanche après la Pentecôte. — Sur les choses qu'il faut demander à Dieu, selon nos besoins. 381

LIV. Conférence pour le huitième dimanche après la Pentecôte. — Sur l'usage qu'on doit faire des richesses. 386

LV. Conférence pour le neuvième dimanche après la Pentecôte. — Sujet des larmes que Jésus-Christ versa sur la ville de Jérusalem, en y faisant son entrée. 392

LVI. Conférence deuxième pour le neuvième dimanche après la Pentecôte. — Sur le même sujet. 403

LVII. Conférence pour le dixième dimanche après la Pentecôte. — De l'humilité chrétienne et religieuse. 409

LVIII. Conférence deuxième pour le dixième dimanche après la Pentecôte. — Sur le même sujet. 415

LIX. Conférence pour le onzième dimanche après la Pentecôte. — Sur le sourd et muet. 419

LX. Conférence pour le douzième dimanche après la Pentecôte, à la profession d'un religieux. — Sur la nécessité de travailler à sa sanctification. 425

LXI. Conférence pour le treizième dimanche après la Pentecôte, à la demande d'un novice le jour de sa profession. — De la manière dont un religieux doit s'offrir en sacrifice à Dieu. 434

XLII. Conférence pour le quatorzième dimanche après la Pentecôte. — De la parfaite soumission aux ordres de la Providence. 439

LXIII. Conférence pour le quinzième dimanche après la Pentecôte, à la vêtue d'un Convers, sur sa demande. — Sur la perfection de l'obéissance en religion. 444

LXIV. Conférence deuxième pour le quinzième dimanche après la Pentecôte, à la vêtue d'un novice. — Sur la crainte de Dieu et la déance de soi-même. 449

LXV. Conférence pour le seizième dimanche après la Pentecôte, à la prise d'habit d'un postulant religieux. — Sur le progrès continué que l'on doit faire dans la vertu. 456

LXVI. Conférence pour le dix-septième dimanche après la Pentecôte. — De la charité fraternelle. 463

LXVII. Conférence pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte, à la demande d'un novice. — De l'abnégation de soi-même, en religion. 467

LXVIII. Conférence pour le dix-neuvième dimanche après la Pentecôte. — De la pureté de cœur. 474

LXIX. Conférence pour le vingtième dimanche après la Pentecôte. — Sur l'emploi du temps. 483

LXX. Conférence deuxième pour le vingtième dimanche après la Pentecôte. — Sur l'emploi du temps. 491

LXXI. Conférence pour le vingt-unième dimanche après la Pentecôte. — Sur la crainte avec laquelle on doit opérer son salut. 500

LXXII. Conférence deuxième pour le vingt-unième dimanche après la Pentecôte. — Sur la principale cause de notre damnation. 508

LXXIII. Conférence pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte. — Sur la manière de concilier les devoirs envers Dieu, avec ceux envers le prochain. 515

LXXIV. Conférence deuxième pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte. — Sur le même sujet. 523

LXXV. Conférence pour le vingt-troisième dimanche après la Pentecôte. — Manière de nous acquitter parfaitement de nos obligations. 531

LXXVI. Conférence pour le vingt-quatrième et dernier dimanche après la Pentecôte. — Sur le jugement dernier. 536

LXXVII. Conférence pour le jour de saint Benoît, à la vêtue de deux religieux de différente observance. — Sur les vertus des saints. 544

LXXVIII. Conférence pour le jour de l'Annonciation de la sainte Vierge, à la demande d'un novice. — Dispositions que nous devons apporter pour faire naître Jésus-Christ dans nos cœurs. 552

LXXIX. Conférence pour le jour de l'Assomption de la sainte Vierge. — A l'exemple de Marie, il faut méditer et observer la loi de Dieu. 560

LXXX. Conférence deuxième pour le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, à la vêtue de six novices. — Il faut mourir au monde et à ses convoitises, et pratiquer l'humilité, à l'exemple de Marie. 563

LXXXI. Conférence troisième pour le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, à la profession d'un religieux. — Sur l'esprit de mortification. 572

LXXXII. Conférence pour le jour de saint Bernard. — Saint Bernard, modèle du cénobite. 578

LXXXIII. Conférence pour le jour de la Nativité de la sainte Vierge, à la demande de quelques novices. — Marie, modèle de perfection. 593

LXXXIV. Conférence pour le renouvellement des vœux. — Le renouvellement des vœux a pour effet de ranimer la ferveur d'un religieux. Dangers du relâchement. 604

LXXXV. Conférence pour le jour de tous les Saints. — Ce qu'il faut faire pour parvenir à la sainteté. 613

LXXXVI. Conférence deuxième pour le jour de tous les Saints. — Sur le même sujet. 623

LXXXVII. Conférence pour le jour des Saints de l'ordre. — Sur les dispositions qui doivent accompagner la prière faite aux saints. 634

INSTRUCTIONS COURTES DONNÉES DANS QUELQUES CONFÉRENCES.

LOUIS LE VALOIS, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

I. — ENTRETIENS INTÉRIEURS SUR LES MYSTÈRES DE NOTRE-SEIGNEUR.

Premier Entretien. — Sur la Nativité de Notre-Seigneur. 633

II. Entretien sur la Circoncision de Notre-Seigneur sur le nom de Jésus. 636

III. Entretien sur l'Épiphanie de Notre-Seigneur. 660

IV. Entretien sur la Passion de Notre-Seigneur. 663

V. Entretien sur la Résurrection de Notre-Seigneur. 666

VI. Entretien sur la Résurrection de Notre-Seigneur. 669

VII. Entretien sur la Résurrection de Notre-Seigneur. 670

VIII. Entretien sur la Résurrection de Notre-Seigneur. 672

IX. Entretien sur l'Ascension de Notre-Seigneur. 673

X. Entretien pour la fête de la Pentecôte. — Paraphrase de l'hymne : *Veni, sancte Spiritus*. 678

XI. Entretien sur la très-sainte Trinité. 682

XII. Entretien pour la fête du Saint-Sacrement — Dans cet entretien, on considère Jésus-Christ comme ami et comme bienfaiteur. 683

XIII. Entretien pour le dimanche de l'octave du Saint-Sacrement. — Dans cet entretien, on considère Jésus-Christ comme roi. 689

XIV. Entretien pour le jour de l'octave du Saint-

Sacrement. — Dans cet entretien, on considère Jésus-Christ comme juge. 694

II. — ENTRETIENS INTÉRIEURS SUR LES MYSTÈRES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Premier Entretien sur la Conception de la sainte Vierge. 699

II. Entretien sur la Nativité de la sainte Vierge. 704

III. Entretien sur l'Annonciation de la sainte Vierge. 706

IV. Entretien sur la Purification de la sainte Vierge. 709

V. Entretien pour la fête de la Purification. — Sur la Présentation de Jésus-Christ. 713

VI. Entretien pour le jour de la Purification. — Sur la cérémonie des cierges. 716

VII. Entretien sur l'Assomption de la sainte Vierge. 718

ENTRETIENS SUR DIVERS SUJETS.

Premier Entretien sur le sentiment d'une âme pénitente. — Paraphrase du psaume 6. 721

II. Entretien sur le renouvellement et la ferveur dans le service de Dieu. — Paraphrase du psaume 83. 726

III. Entretien sur les grandeurs de Dieu, et sur ses miséricordes infinies. — Paraphrase du psaume 8. 731

IV. Entretien sur la confiance en Dieu. — Paraphrase du psaume 22. 734

V. Entretien sur les bienfaits de Dieu, et sur la reconnaissance qui lui est due. — Paraphrase du cantique de la sainte Vierge. 738

VI. Entretien sur la présence de Dieu. — Paraphrase du psaume 138. 742

VII. Entretien sur les sentiments d'une âme qui, dans l'attente de l'éternité bienheureuse, cherche en Dieu seul toute sa consolation sur la terre. — Paraphrase du psaume 83. 749

EXHORTATIONS SUR DIVERS SUJETS.

Première Exhortation, sur la présence de Dieu. 751

II. Exhortation deuxième sur la présence de Dieu. 765

III. Exhortation sur le péché véniel. 780

IV. Exhortation sur le renouvellement des vœux de religion. 786

LAURENT CHENART, PRÊTRE ET DOCTEUR DE SORBONNE.

DISCOURS SUR DIVERS SUJETS DE MORALE.

Premier Discours sur la nécessité de ne point différer sa conversion. 813

II. Discours sur les remords de conscience. 814

III. Discours sur la gravité des péchés des chrétiens. 822

IV. Discours sur le petit nombre des élus. 830

V. Discours sur l'amour des ennemis. 839

VI. Discours sur les réponses aux excuses que l'on propose pour ne point pardonner à ses ennemis. 848

VII. Discours sur le mépris et la haine du monde. 856

VIII. Discours sur le jugement dernier. 863

IX. Discours sur la confession et sur les conditions nécessaires pour la bien faire. 873

X. Discours sur la nécessité et l'utilité de la confession générale. 883

XI. Discours sur les avantages que reçoivent les pénitents quand on leur diffère l'absolution en certains cas. 891

XII. Discours sur la contrition. 899

XIII. Discours sur la satisfaction. 908

XIV. Discours sur la fuite des occasions. 913

XV. Discours sur la charité du prochain. 924

XVI. Discours sur la crainte de Dieu. 931

XVII. Discours sur la conversion. 939

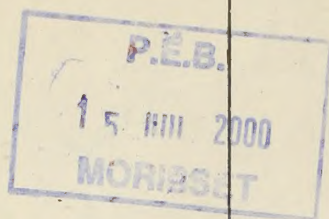
XVIII. Discours sur la mort.	946	XLVIII. Discours sur la prière.	1195
XIX. Discours sur les peines de l'enfer.	953	XLIX. Discours sur la persévérance.	1203
XX. Discours sur l'envie.	962	L. Discours sur la confiance que nous devons avoir en Dieu dans tous nos besoins	1210
XXI. Discours sur la colère.	970	LI. Discours sur le véritable amour de Dieu.	1217
XXII. Discours sur l'excès au boire et au manger.	978	LII. Discours sur les promesses que nous avons faites au baptême.	1223
XXIII. Discours sur le jurement et le parjure.	987	LIII. Discours sur l'injure que l'on fait à Dieu par le péché.	1250
XXIV. Discours sur la médisance.	994	LIV. Discours sur la servitude du péché.	1257
XXV. Discours sur la sanctification des dimanches et des fêtes.	1003	LV. Discours sur la restitution.	1243
XXVI. Discours sur l'usure.	1012	LVI. Discours sur l'endurcissement.	1253
XXVII. Discours sur la correction fraternelle.	1021	LVII. Discours sur la mauvaise honte.	1261
XXVIII. Discours sur les préparations à la confession.	1029	LVIII. Discours sur le bon propos nécessaire pour une vraie pénitence.	1271
XXIX. Discours sur le bon usage des sacrements.	1037	LIX. Discours sur la sainte communion.	1281
XXX. Discours sur la rechute au péché.	1043	LX. Discours sur le mariage.	1289
XXXI. Discours sur la véritable et solide dévotion envers la très-sainte Vierge.	1054	LXI. Discours sur l'idée d'un saint mariage.	1293
XXXII. Discours sur la surdité spirituelle.	1061	LXII. Discours sur les obligations des pères et des mères envers leurs enfants.	1302
XXXIII. Discours sur la constance au service de Dieu.	1068	LXIII. Discours sur le devoir des enfants envers leurs parents.	1310
XXXIV. Discours sur l'importante affaire du salut.	1076	LXIV. Discours sur les devoirs des maîtres envers leurs serviteurs, et des serviteurs envers leurs maîtres.	1318
XXXV. Discours sur la parole de Dieu.	1085	LXV. Discours sur l'obligation que nous avons d'aimer Dieu, par la considération de ses bienfaits.	1326
XXXVI. Discours sur l'horreur du péché.	1093	LXVI. Discours sur l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en quoi elle consiste.	1334
XXXVII. Discours sur le péché d'habitude.	1104	LXVII. Discours sur la nécessité qu'il y a pour se sauver, non-seulement de faire le bien, mais de le bien faire.	1343
XXXVIII. Discours sur la superbe.	1111	LXVIII. Discours sur l'usage du sacrement de l'eucharistie-onction.	1350
XXXIX. Discours sur l'avarice.	1119	LXIX. Discours sur la mort des bons.	1357
XL. Discours sur l'impureté.	1128	LXX. Discours sur le bon usage des souffrances.	1365
XLI. Discours sur le blasphème.	1135	LXXI. Discours sur la gloire des bienheureux.	1378
XLII. Discours sur le péché de scandale.	1143	LXXII. Discours sur l'oisiveté.	1388
XLIII. Discours sur la communion indigne.	1152	LXXIII. Discours sur les promesses du baptême.	1395
XLIV. Discours sur la tyrannie des passions.	1163		
XLV. Discours sur la mort des pécheurs.	1171		
XLVI. Discours sur l'éternité des peines de l'enfer.	1180		
XLVII. Discours sur les peines du Purgatoire.	1187		

FIN DU TOME XC.

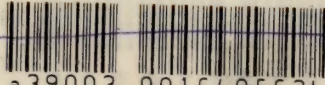


La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due



29 JUIN 2000



a39003 001640563b

B X 1 7 5 6 . A 2 M 5 1 8 4 4 V 9 0
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
C O L L E C T I O N I N T E G R A L E E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V090
C00 MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047822

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	06	03	6